

TROISIÈME ET DERNIÈRE

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU TROISIÈME ET DERNIÈRE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT EN FRANÇAIS, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — D'ANTIPHILOSOPHISME, — DU PARALLÈLE DES DOCTRINES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES AVEC LA FOI CATHOLIQUE, — DU PROTESTANTISME, — DES OBJECTIONS POPULAIRES CONTRE LE CATHOLICISME, — DE CRITIQUE CHRÉTIENNE, — DE SCHOLASTIQUE, — DE PHILOLOGIE DU MOYEN AGE, — DE PHYSIOLOGIE, — DE TRADITION PATRISTIQUE ET CONCILIAIRE, — DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, — DES MISSIONS CATHOLIQUES, — DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES ET DÉCOUVERTES MODERNES, — DES BIENFAITS DU CHRISTIANISME, — D'ESTHÉTIQUE CHRÉTIENNE, — DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DES PAPES ET CARDINAUX CÉLÈBRES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE, — DES MUSÉES RELIGIEUX ET PROFANES, — DES ABBAYES ET MONASTÈRES CÉLÈBRES, — DE CISELURE, GRAVURE ET ORNEMENTATION CHRÉTIENNE, — DE LÉGENDES CHRÉTIENNES, — DE CANTIQUES CHRÉTIENS, — D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE ET CHARITABLE, — DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, — DE LÉGISLATION COMPARÉE, — DE LA SAGESSE POPULAIRE, — DES ERREURS ET SUPERSTITIONS POPULAIRES, — DES LIVRES APOCRYPHES, — DE LEÇONS DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE EN PROSE ET EN VERS, — DE MYTHOLOGIE UNIVERSELLE, — DE TECHNOLOGIE UNIVERSELLE, — DES CONTROVERSES ET AUTRES, — DES ORIGINES DU CHRISTIANISME, — ET DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES DANS L'ANTIQUITÉ.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR. ET MÊME 8 FR., POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

60 VOLUMES, PRIX : 360 FRANCS.

TOME QUATORZIÈME.

DICTIONNAIRE DES LÉGENDES.

PRIX : 7 FRANCS.

—

TOME UNIQUE.

—

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

—

1855

DICTIONNAIRE

DES LÉGENDES

DU CHRISTIANISME,

OU

COLLECTION D'HISTOIRES APOCRYPHES ET MERVEILLEUSES

SE RAPPORTANT A L'ANCIEN ET AU NOUVEAU TESTAMENT,

DE VIES DES SAINTS ÉGALEMENT APOCRYPHES

ET

DE CHANTS POPULAIRES,

TELS QUE CANTIQUES, COMPLAINTES ET PROSES

COMMUNÉMENT RÉPANDUS DEPUIS LES PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE JUSQU'AUX TEMPS MODERNES;

contenant

DES DOCUMENTS SUR L'ORIGINE DE CHACUNE DE CES PIÈCES, ET SUR LA LANGUE DANS LAQUELLE ELLES ONT ÉTÉ ÉCRITES, AVEC TRADUCTION DE LA PLUPART EN FRANÇAIS;

PAR

M. LE COMTE DE DOUHET,

Auteur du *Dictionnaire des Mystères ;*

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME UNIQUE.

PRIX : 7 FRANCS.

—

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ M. J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS

—

1855

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA,

MAR - 3 1932

4470

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

PRÉFACE [1].

Tous les grands événements de l'histoire du christianisme, tous les personnages qui ont appelé sur eux les grâces particulières de Dieu, sont restés depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours dans la mémoire des hommes ; leur popularité est donc universelle et constante. Néanmoins, elle s'est produite, à certaines époques et en certains lieux, avec un éclat inaccoutumé, qui, durant un laps de temps donné, a plus particulièrement appelé l'attention de la société chrétienne. C'est à ce moment que sont nées les légendes populaires, imaginaires et merveilleuses, les contes, les fables, dont le moyen âge nous a transmis un si grand nombre. Puis tout a disparu, et il n'est plus resté que des traces obscures de cette gloire supérieure momentanée. Ce fait s'est présenté un nombre infini de fois depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne, et il en est résulté une certaine quantité de monuments apocryphes, suspects, fabuleux, que les grands critiques orthodoxes ont nécessairement laissés dans leur ombre. Ainsi les Bollandistes, dans leur immense et précieuse collection, ont à dessein négligé toutes les légendes dont le caractère d'authenticité pouvait sembler douteux, ou bien en empruntant aux époques suspectes, ils n'ont pas manqué de prévenir leur lecteur. C'est pourquoi, dans ce recueil si volumineux l'on trouve

(1) M. Douhaire, dans un *cours sur l'histoire de la poésie chrétienne, cycle des apocryphes*, publié par l'*Université catholique* il y a une quinzaine d'années, raconte ainsi l'histoire des légendes populaires et merveilleuses du christianisme : « Les recherches archéologiques modernes, dit-il, ne se portent que sur deux espèces de monuments, ceux de l'art ecclésiastique et ceux de la poésie féodale (P. 361 362). Raynouard, Delarue, Fauriel. La poésie religieuse, issue de la foi, dont s'animait le temple, dont s'attendrissait le foyer domestique, sculptée sur les murs des églises, peinte aux vitraux, encadrée dans les rimes du jongleur profane, dont les monuments sont infiniment nombreux, hymmes, épîtres farcies, mystères, légendes, reste oubliée (p. 362). L'idée d'en écrire l'histoire n'eût pu venir au XVIII[e] siècle, pas même au XVII[e], car on n'admettait même pas que le christianisme eût une poésie, tant l'empire de la scholastique en avait altéré les notions, la renaissance ayant déclaré ce mouvement poétique une inspiration profane. Or la poésie, expression la plus élevée des idées et des passions (p. 363), émane plus abondante du christianisme; elle n'est pas bornée au rhythme du langage, elle est dans toute œuvre intellectuelle qui exalte la pensée (p 363-364). Son histoire comprend donc : la littérature sacerdotale (p 365), monastique et populaire. La poésie sacerdotale comprend les hymmes, les liturgies, les chants hiératiques, les formules rhythmiques et cérémonielles des offices. La poésie monastique, les ouvrages qui portent le sceau de l'inspiration monastique et qui sont marqués de cette empreinte frappante qui fait distinguer entre tous les monuments de l'art ceux des communautés religieuses (p. 365). La poésie populaire contient l'immense recueil des légendes populaires... Elle se divise en trois branches : les légendes relatives aux personnages évangéliques, aux saints de l'Eglise, aux personnifications imaginaires, sous lesquelles le moyen âge a voilé parfois ses conceptions les plus chères (p. 365). Le fonds très-uniforme de toutes ces légendes, semblable à celui des traditions héroïques de la Grèce, se compose d'une fable assez simple, qui remonte le plus souvent aux plus hauts temps de l'Eglise, et que le génie de la foule a successivement embellie et transformée (p. 366). Les légendes de l'Evangile ont le plus d'unité, un développement plus simultané et forment un véritable *cycle évangélique ;* moins homogènes, les légendes des saints forment néanmoins un *cycle hagiologique ;* Le recueil des légendes imaginaires, telles que le *Juif Errant*, la *Tarasque*, la *Gargouille*, forme le *cycle symbolique.* Le *cycle évangélique* est le plus important. Simples traditions, crédules, puériles, de bonne intention, non authentiques assurément, documents d'histoire positive de nulle valeur, elles sont très-considérables comme témoignages d'histoire morale; les faits sont inexacts, mais la vie intérieure de la société chrétienne y est bien peinte; la riche source d'idées et de sentiments du nouveau culte s'épanche abondamment dans ces mythes... (p. 367). Ce cycle date des premiers jours du christianisme ; du I[er] au IV[e] siècle, il se forme silencieusement, se coordonne, se distribue en groupes. Il s'épand dans l'Orient du sein de la Judée ; au V[e] siècle, il apparait en Occident... (p. 368). Quand les barbares ont rempli l'univers de ténèbres, mais en même temps sont entrés dans le sein du christianisme, les enseignements abstraits de la foi seraient-ils de quelque puissance ? L'Eglise se tourne vers ces légendes naïves, leur rôle devient immense, elles entrent dans la liturgie, comme drames ou récits, offices du *Præsepe* ou de la Crèche, de l'Etoile, du Sépulcre, des trois Mages, du Point du jour; dans les drames de la Blanche Rose [Hroswitha ?] (p. 368). Dès le XI[e] siècle, la légende évangélique sort du sanctuaire, se sécularise, et, dramatisée, est transformée de légende en dialogue. Les mystères de la *Naissance* et des *Rois*, de la *Passion* et de la *Résurrection* se multiplient déjà partout dans ce même XI[e] siècle (p. 369). Au XIII[e] s'organisent les sociétés dramatiques ; la confrérie de *la Passion* de Padoue, de Paris, se propage dans toutes les grandes villes ; ce mystère est la dernière période du cycle évangélique, la légende y atteint sa forme la plus élevée... Enfin le cycle évangélique s'élève en même temps jusqu'à l'épopée, jusqu'à ce qu'il s'éteigne dans le *Paradis perdu* et les derniers chants du poëme protestant de Klopstock. (p. 369). » (*a*)

« La source commune de tous les monuments du cycle des apocryphes est dans les traditions merveilleuses répandues dès les premiers temps du christianisme, sur les personnages évangéliques... (P. 121.) Depuis le V[e] siècle jusqu'au XVI[e], les traditions poétiques sur Jésus-Christ, sa mère et ses apôtres, jouirent, dans l'ordre des libres conceptions, d'une autorité illimitée... (p. 121). Les auteurs d'histoires de l'Eglise, les compilateurs de matériaux pour ces histoires, les critiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, s'en

(*a*) *Université catholique*, 1837, t. IV, Cour d'histoire, etc., 1[re] leçon.

à peine quelques mentions, des citations incomplètes ou une petite quantité de chants populaires. Il était impossible, en effet, à la critique sévère, recherchant les traits véridiques de l'histoire du christianisme, d'accepter les inventions passagères de tel ou tel autre peuple enthousiaste. Mais en dehors de l'exacte vérité des faits, il est une vérité non moin. importante, qui est celle des sentiments. Or les légendes apocryphes, si elles n'expriment pas la première, donnent au moins l'exacte mesure de la seconde. L'individu populaire, s'il faisait dédain de l'histoire, n'avait point de mépris de sa foi. Sa profonde conviction dans le phénomène le plus extravagant, a droit à notre plus haut respect, en même temps que, comme effort de l'entendement, elle doit exciter notre plus vive curiosité, d'autant que c'est à cette conviction de nos aïeux que nous devons la plupart de nos villes et tous les monuments artistiques qui, encore aujourd'hui, en sont le principal ornement. Ce sont ces considérations, et l'espoir d'arracher à l'oubli des lettres ces ruines précieuses des âges

sont occupés seuls depuis lors... (p. 121). — (Édition de NÉANDER... *Apocrypha*... Bâles, 1543-48 ; de THOMAS ICTIG... *De bibliothecis et catenis Patrum*... à Leipsig; de FABRICIUS . . . *Codex ap. Nov. Testament.*; 1703-1719; *Veteris Testamenti*, Hambourg 1723; et de THILO...) En tout 14 légendes : 1° *Histoire de Joseph l'artisan en bois*; 2° *Evangile de la Nativité de la sainte Vierge Marie*; 3° *Histoire de la Nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur*; 4° *Evangile de l'enfance du Sauveur*; 5° *Protévangile de saint Jacques* ou récit historique de Jacques le Mineur, frère et cousin de Jésus-Christ, et premier évêque de Jérusalem, touchant la naissance du Sauveur et de sa mère ; 6° *Evangile de Thomas* l'Israélite et le philosophe, ou des actions que fit Jésus encore enfant : 7° *Evangile de Nicodème*, suivi des lettres de Pilate; 8° *Histoire apostolique* par Abdias; 9° *Actes des apôtres*; 10° *Apocalypses*, etc..... p. 123.) La rédaction dernière de ces légendes remonte, pour la plupart, au IIIe siècle (p. 124). Elles forment un cycle véritable, tout oriental, qui embrasse toute l'histoire de l'établissement du christianisme, depuis la conception de la mère du Sauveur jusqu'à l'entière manifestation de son Évangile aux nations de la terre... C'est par elles que l'imagination des masses, dans le travail normal et ordinaire de ses conceptions, a comblé les lacunes de l'histoire; la poésie supplée aux documents authentiques; l'idéal différentie seul ces inventions... Ainsi dans les poëmes grecs, la force corporelle constitue la grandeur des héros; dans les poëmes saxons, la constance, l'habileté aux armes et la ruse; dans les poëmes espagnols, la bravoure et la loyauté; dans les poëmes carlovingiens, la modération dans la force et la constance dans la valeur; dans les poëmes chrétiens, l'exercice à un degré divin, de toutes les vertus évangéliques... Selon leur origine, arabe, égyptienne ou juive, elles sont plus ou moins merveilleuses ; et aussi selon leur antiquité (p. 125). Les plus anciennes, celles qui sont juives, sont les plus sobres d'imagination. Ainsi l'*Evangile de la Nativité de la Vierge Marie* (p. 125 131). » (*a*)

CYCLE HAGIOLOGIQUE. — « Le moyen âge s'est nourri d'un ensemble de productions poétiques distinct du cycle des apocryphes; avec Jésus et Marie, les apôtres, les confesseurs ont eu leur leur épopée populaire... Ainsi (TERTULLIEN, *De baptism.*, 17) l'*Hist. des voyages de S. Paul et sainte Thècle*, par un prêtre d'Asie (p. 277 — EUSEB., *Hist. eccl.* III, 3) ; *Actes des apôtres*, sous le nom de saint Paul, différents des véritables; les *Mémoires des apôtres*, livre curieux mais qui a toujours passé pour l'œuvre des hérétiques et qui manque de la simplicité ordinaire aux légendes populaires; les *Actes de saint André*, cités dès le VIIIe siècle, par Ether, évêque d'Osma en Espagne, comme authentiques, mais sans autorité (Dom. CEILLIER, *Bibl. des ant. ecclés.* II, 79) ; la *Passion de saint Pierre et de saint Paul*, sous le nom de saint Lin, et la Vie de saint Jean, attribués à Prochom; l'histoire de saint Jean par Mellitus, évêque de Laodicée; les *Actes de saint Matthias* (Boll. 24 févr.) tirés d'un livre hébreu ; *Le livre des condamnés*, traduit au XIIe siècle en latin par un religieux de Saint-Matthias de Trèves ; ouvrage d'une physionomie orientale et primitive; dans Métaphraste et Abdias, la *Vie de saint Philippe*; d'Anastase le Sinaïte, l'*Itinéraire de saint Philippe*, journal de voyage extrêmement romanesque et dont les circonstances ont plus qu'un intérêt de curiosité (Cf. CATTELLENII, *Monum. Eccl. Græcæ*, t. III.); les *Actes du martyre de saint Marc* (HENSCHEN., 25 avril) livre de la plus haute antiquité, reproduit mot pour mot dans la chronique orientale d'Ekellensis, monument précieux de l'Église naissante d'Alexandrie; *la Mort de la sainte Vierge*, par Méliton, évêque de Sarde (*De transitu B. V. M. Biblioth. PP.*, t. II, p. 163), livre très-ancien, non authentique, cité comme apocryphe dans le décret du Pape Gélase, et supposé; mais, quoique condamné au Ve siècle, très-répandu au VIe (GREG. de Tours le reproduit : *De Glor. sanctor.*); type primitif de la *Légende dorée* (p. 278-280). La *Légende de sainte Thècle* (Cf. Ernest GRABE, *Spicilegium Patrum I sæculi*; Oxford, 1698, in-fol., t. Ier. Saint-Marc Girardin, *Revue de Paris*, 1828 l'a traduite); c'est plutôt une Vie de saint Paul que de sainte Thècle (p. 280-283); enfin d'Abdias (*Historia certaminis apost.*) l'*Histoire des travaux des apotres* (FABRIC. *Cod. pseud. N. T.*, t. Ier) : faits controuvés certainement, mais mœurs, état social, dépeints avec une grande vérité (cf. Wolfgang. LOZIUS édition de l'*Histor. cert.*, Bâles, 1651). La *Biographie* d'Abdias est fabuleuse ; son livre date à peine du VIIIe siècle. Cave (*Hist. litt. script. eccles.* I, 7) le considère comme un recueil de traditions orientales. Le P. Combefis (*Auctuar. novis.* t. Ier, p. 480) remarque qu'il jette de grandes lumières sur quelques périodes de l'hist. de l'Église. Il contient douze biographies : celles de saint Philippe et de saint Jacques le Majeur, d'intérêt médiocre. Dans le saint Barthelemy, exubérance des fables brahmaniques ; dans le saint Matthieu, couleur étrange tout orientale; dans le saint Jean, remarquer l'aventure de Callimaque ; dans le saint André, l'histoire de Trophima (p. 285), et dans le saint Pierre, le chant de mort de l'apôtre, hymne incomparable (p. 287). (*a*)

« L'histoire des apocryphes se divise en trois périodes : Du Ier au Ve siècle, de formation, les traditions relatives aux personnages évangéliques s'établissent ; Ve-XIIe siècle, temps obscurs du moyen âge au sein desquels l'influence des conceptions populaires des premiers siècles ne se manifeste que sous des formes pâles et maigres; XIIe siècle, les types traditionnels reçoivent un développement plein d'éclat (p. 411). Les générations qui se nourrissent de ces poésies ne sont pas barbares. *Joachim*, idéal de la famille chrétienne;

(*a*) *Ibid.*, n. 20 février 1878, 121 131 (*a*) *Ibid.*, s. t. 1858, p. 276-287.

écoulés, qui nous ont soutenu dans l'œuvre pénible de la collection que nous livrons au public sous le titre de **Dictionnaire des légendes populaires et merveilleuses du christianisme.**

Dieu, chaque personne divine, Marie, les saints et les deux Testaments, ont ici leur histoire fabuleuse ; et en outre, diverses conceptions religieuses purement idéales ont obtenu place dans ce recueil, alors même qu'elles étaient enchaînées aux romans, soit pour les expliquer, soit pour les coordonner.

Nous terminerons en nous recommandant à l'indulgence du lecteur : une collection si vaste, dont nul n'a même exprimé l'idée encore, un ordre de faits si complétement dédaignés, nous donnant la crainte, ou d'avoir été au-dessous du sujet, ou de nous être trompés dans le désir que nous avions d'être utiles aux sciences historiques.

avec *Anne*, vie toute d'épreuves, d'humilité. *Joseph* se chargeant du soin d'une orpheline par humanité, pliant sous le fardeau des soucis, mais ne succombant jamais. *Marie*, type parfait de la femme (p. 412). Un culte chaste et élevé s'est substitué au culte impur, à la sensualité des héros mythologiques. On a traité ces légendes de puérilités, mais enseignements sublimes, s'imposant plus rarement sous une forme fantastique, elles ont puissamment aidé à la transformation des mœurs (p. 413). Grégoire de Tours écrit le *De glor. martyr.*, pour opposer des récits pieux aux romans du paganisme (p. 415). Elles montent des classes inférieures aux lettrées. Justinien élève une basilique vers 550 aux parents de Marie (*Histoire de la Nativité de la Vierge;* Procop., *De ædificiis*, I, 3); Justin II, aux aïeux du Sauveur (Thilo, *Cod.*, *ap.* proleg. xci) ; le pape Léon III fait peindre l'histoire de Joachim et de Marie. (Anastas. Bibliothecar. p. 27. — Cf. Molanus, *De histor. SS imaginarum* ; Louvain, 1694.) Les lettrés font allusion à ces légendes, mais ils n'y puisent pas (ainsi le *Christ souffrant* d'Apollinaire [?]; — saint Grégoire de Nysse, IIe homélie *sur le sommeil de la bienheureuse Vierge Marie;* — saint Epiphane, hæres 78 et alibi ;—Nicéphore, XVe siècle.) Néanmoins ces légendes se propagent toujours; vers le Xe siècle, on les confond avec les récits authentiques de l'Evangile. (Horswitha est la première à s'en servir, à les versifier; elle traduit en vers héroïques l'*Histoire de la Nativité*, le chapitre des *Actes des Apôtres* sur l'Ascension du Sauveur, et *Callimaque* (P. 420). » (*a*)

« Le cycle des apocryphes se complète lentement... (p. 275). Après les figures primordiales, les grands personnages, puis les secondaires, qui achèvent l'ensemble. Avant le XIIIe siècle, la Vierge, saint Joseph et le Christ seuls apparaissent... Dès le déclin du XIIe, l'horizon légendaire s'élargit : Madeleine, légende de la Sainte-Baume... (p. 275-278) ; *Tarasque*, *Gargouille*, *Grande-Gueule*, *Graouilli*, *Graulla*, *Dragon de saint Marcel.* (Cf. Euseb. Salverte, *Hist. des sciences occultes* ; Paris, 1828, 8°, 2 vol. — Michelet, *Hist. de Fr.*, t. II ; — Floquet, *Hist. des priviléges de Saint-Romain;* Rouen, 1833, 2 vol. in-8°.) *Légendes de Longin ; de sainte Véronique; de Procula.* (Cf. Paschase Ratbert., *Bibl. PP. Lugd.* XIV, p. 685) ; » *de saint Brandaines* (Ach. Jubinal, Paris, Techener 1 vol. in-8°); *de Pilate*, et *du Juif Errant* (p. 285). » (*b*)

« Légende du *Juif Errant* (XIIIe siècle); personnification du peuple juif (cf. Thelo, Meletema *Historiæ de Judæo immortali*, Willenberg, 1668, in-4° ; Schultz, *Dissertatio de Judæo non mortali*, Regiom., 1668. Auton, *Dissert. in qua lepidam fabulam de Judæo immort. examinat.;* Helmst., 1756 in-4°); cette curieuse légende est publiée à la fin du XVIe siècle; au XVIIe, elle est reproduite dans la Bibliothèque bleue, mais altérée (Cf. un mauvais roman satirique attribué au comte de Tressan : *le Juif Errant*, 2 vol. in-18, 1775; — de M. Edgar Quinet, *Ahasverus*, in-8°, 1 vol.); la *légende de saint Christophe* (Cf. les Frères Boisserée, *Musée du moyen âge*); légendes de *Notre-Dame;* la légende de *saint Fanouel* et *de sainte Anne.* » (Cf. Leroux de Lincy, *le livre des légendes*, p. 24, un vol. in 8°; Paris, Silvestre, 1836; et la *Conception* de Wace.) » (*c*)

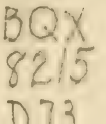
« Le poëme est clos; tous les personnages y sont entrés; nouvelle phase au XIIIe siècle (P. 262). Aux légendes en prose grecque ou latine vont succéder des épopées et des drames rimés en langue romane. Les trouvères remanient les légendes. Le Saint Graal (Cf. Usserius, *Antiquitat. eccl. Britann.* c. 2; Fauriel, *Romans chevaleresques*, *Revue des Deux-Mondes*, 1832) est le symbole de la foi; la chevalerie devient le type de la société chrétienne. Les récits rimés sur la Vierge, prolixes, incolores, dont les continuateurs superficiels de l'Histoire littéraire de la France s'appliquent trop néanmoins à faire mépris, prouvent que la poésie est bien inférieure à l'art (p. 271). » (*d*)

« Au XIVe siècle, les légendes n'ont, en Occident, presque plus rien de poétique. En Orient, c'est le moment de leur grande popularité (p. 333). Les évangiles apocryphes sont traduits par les Coptes dans les deux langues qui ont cours en Egypte, la memphitique et la sahidique; les orateurs, les commentateurs citent les apocryphes; il se conserve des milliers de légendes dans les manuscrits grecs, arabes ou coptes de ce temps, dans lesquels les glossateurs du Coran puisent largement, mais en rendant les légendes basses, ou au moins plates. Mais dès la fin du XIVe siècle, elles ont repris leur grandeur; les apocryphes complètent les histoires de Jésus-Christ infiniment nombreuses alors ; la légende des apôtres va de pair avec celle des paladins. (Ainsi Nicodème dans Perceforest.)

« Elles dominent surtout dans le drame. » (Cf. *Nativité*, *Jeu des Trois Rois*, et *Passion*.) (*e*)

« La *Passion* est le résumé solennel du cycle des légendes apocryphes. A partir de la fin du XVIe siècle, elles tombent, du haut de la poésie de l'art, dans les livres du peuple, ses chants, ses théâtres forains. Une école d'abbréviateurs mutile, réduit les légendes, les arrange pour le peuple; la librairie désigne ces histoires sous le non de *Bibliothèque bleue.* » (*f*)

(*a*) *Ibid.*, décembre 1838, p. 411.
(*b*) *Ibid.*, avril 1839, p. 275-285.
(*c*) *Ibid.*, août 1839, p. 92-104.
(*d*) *Ibid.*, octobre 1839, p. 262-271.
(*e*) *Ibid.*, mai 1840, p. 334-364.
(*f*) *Ibid.*, janvier 1841, p. 30-40.


BQX
8215
D73

DICTIONNAIRE

DES

LÉGENDES DU CHRISTIANISME.

A

ABBÉ (Légende de l'). — Le miracle de l'abbé est extrait du manuscrit du XIIIe siècle de la Bibliothèque impériale, n° 6987, f° 343, v°. Il y est intitulé : *D'un Abé por cui Nostre Dame ouvra en mer.* Il s'agit d'une tempête que Notre-Dame apaise dès l'instant où l'on invoque sa pitié, a dit M. Paulin Paris. L'illustre et méritant critique a cité les premiers vers de la légende :

> En la mer de Bretaigne avoit
> Une nef qui moult bele estoit... (2)

ABGAR ou *ABAGAR* (Le roi) — *Voy.* Simon et saint Jude (Saint)

ADALBERON (Saint) — Les Bollandistes ont édité une *Vie* en vers latins de saint Adalbéron, qui florissait en Autriche au XIe siècle, dont ils ne peuvent indiquer ni l'auteur ni la date (3)

ADALBERT DE COME (Saint). — Saint Adalbert, évêque de Côme en Italie, a été l'objet de traditions suspectes qu'ont signalées les Bollandistes, mais dont la popularité est douteuse (4).

ADRIEN (Saint). — La *Vie de saint Adrien*, en prose patoise de la haute Bourgogne, et datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Paris, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, f° 233-239 (5).

ÆGIDIUS (Saint). — Les *Actes*, remplis de fables, de l'abbé Ægidius, qui vécut au VIIIe siècle, signalés par les Bollandistes (6), ne témoignent pas suffisamment de la popularité du saint, au point de vue de ce recueil.

AGATHE (Sainte). — La légende de *sainte Agathe* est tout ecclésiastique et lettrée ; elle a conservé dans la chrétienté une grande et légitime célébrité.

L'illustre vierge martyre vécut dans la première moitié du IIIe siècle. Palerme et Catane se disputent la gloire de l'avoir enfantée. Parmi les nombreux actes qui subsistent de son martyre, les Bollandistes ont choisi un récit latin qu'ils considèrent, d'après le témoignage des Pères, comme contemporain des faits, une narration grecque anonyme d'une haute antiquité, le texte de Métaphraste, et le discours de Méthodius, archevêque de Constantinople; ils déclarent en avoir négligé beaucoup d'autres (7).

Le culte de sainte Agathe était déjà très-repandu au Ve siècle, car on réparait à Rome une église consacrée en son nom ; il se répandit en Italie, en Espagne, en Belgique et en Allemagne, et enfin vers le XIe siècle en Orient.

Au IVe siècle, saint Damase écrivait à Rome une hymne en son honneur; un bréviaire mozarabe de Tolède en conserve qu'on attribue au VIIe siècle et à saint Isidore; saint Adhelme, en Angleterre, un siècle plus tôt, avait récité ses louanges dans ses *Eloges des vierges;* enfin l'hymnographe saint Joseph, Michel de Capoue, et en dernier lieu Barthélemy Petracchi, de la société de Jésus, ont aussi composé des chants en son honneur (8).

Une *Vie de sainte Agathe*, en prose, patoise de la haute Bourgogne, datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Paris dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, f° 263-265 (9).

Enfin il est curieux de connaître les traditions qui plurent aux lettrés du moyen âge sur sainte Agathe et qu'a réunies Voragine dans la *Légende dorée* :

Agathe, dit-il, vient d'ἄγιος, *saint*, et Θεός, *Dieu;* en sorte que ce nom signifie la *sainte de Dieu* (10).

Agathe, vierge, de famille noble, et très-

(2) Cf. Paulin Paris. *Les man. fr. de la Bibl. du roi*; Paris, 1836-1848, t. III, 1840, p. 256.

(3) Cf. *Act. SS.*, Octobris; Anvers, 1770, in-fol., t. III, die sexta, p. 455, 488.

(4) Cf. *Act. SS.*, Junii; Anvers, 1695, in-fol., die tertia Junii, t. Ier, p. 309.

(5) Cf. *Les man. fr. de la Bibl. du roi*; Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 280.

(6) Cf. *Act. SS.*, Septembris; Anvers, 1746 in-fol. t. Ier, die prima. p. 284.

(7) *Act. SS.* Februarii, Anvers, 1659, in-fol., t. Ier, die quinta, p. 595-656.

(8) *Ibid.*, p. 596-597.

(9) Cf. *Les man. fr. de la Bil. du roi*; Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1844, p. 250.

(10) Agatha dicitur ab *agios*, quod est *sanctus*, et *theos Deus*, quasi *sancta Dei*. Tria enim sunt, sicut dicit Chrysostomus, quæ sanctum faciunt, et illa perfecte fuerunt in ea, scilicet cordis munditia, Spiritus sancti præsentia, bonorum operum affluentia. Ve

belle, qui, dans la ville de Catane, adorait toujours Dieu en toute sainteté, était persécutée par Quincien, consul de Sicile. Cet homme, de basse condition, adonné à la luxure, avare et adorateur des idoles, voulut se rendre maître d'Agathe, afin, lui qui n'était pas noble, d'inspirer la terreur par la prise d'une femme d'illustre famille, afin d'assouvir sa luxure par la possession d'une si grande beauté, et de satisfaire son avarice en s'emparant de ses richesses. Il se la fit amener, et quand elle parut devant lui et qu'il l eut entendue, jugeant qu'elle était inébranlable dans sa résolution de ne pas sacrifier aux idoles, il la remit à une femme de mauvaise vie, nommée Afrodise, et à neuf filles vivant avec celle-ci, et aussi corrompues qu'elle, afin qu'elles s'efforçassent, durant trente jours, de faire changer Agathe de résolution. Mais la sainte dit : « Ma pensée est plus ferme que la terre, et elle est fondée sur Jésus-Christ; vos paroles ne sont que vent, vos promesses ne sont que pluie, vos menaces ne sont qu'eaux de fleuves qui passent, et quelque chose que vous me fassiez, vous ne pourrez faire tomber les fondements de ma maison. » En disant cela, elle pleurait chaque jour, altérée de la gloire du martyre. Après les trente jours, Afrodise vit qu'elle était déterminée à ne pas changer de résolution, et elle dit à Quincien : « Une pierre serait plutôt amollie et le fer converti en plomb, que la pensée de cette fille ne serait écartée de la loi chrétienne. » Alors Quincien fit amener Agathe devant lui et lui dit : De quelle condition es-tu? » Et elle dit : Je suis d'une famille noble et distinguée, ainsi que mon parentage le témoigne. » Alors Quincien répliqua : « Si tu es noble, pourquoi montres-tu par tes habitudes que tu es une personne de vile condition? » Elle répondit : « Servante de Jésus-Christ, comment aurais-je l'apparence d'une personne de condition servile? » Quincien lui dit : « Si tu es noble, pourquoi affirmes-tu que tu es servante? » Elle répondit : « C'est la plus grande noblesse que d'être au service de Jésus-Christ. » Quincien lui répliqua : « Choisis ce que tu voudras, ou de sacrifier aux dieux, ou d'être mise à la torture. » Agathe dit : « Que ta femme soit comme fut Vénus, qui est ta déesse, et toi, puisses-tu être comme fut Jupiter, qui est ton dieu. » Alors Quincien commanda qu'elle fût battue, disant : « Ne t'avise pas de proférer de folles injures contre ton juge. » Agathe dit : « Je m'étonne qu'un homme sage comme toi soit livré à une si grande folie, et révère comme dieux des personnes auxquelles ni toi ni ta femme ne voudriez ressembler; car je te ferais injure si je disais que tu vis à l'exemple de tes dieux. S'ils sont bons, j'ai désiré pour toi une bonne chose, et si tu blâmes leur conduite, tu partages mes sentiments. » Quincien répondit : « Qu'ai-je affaire de tes vaines paroles? Sacrifie aux dieux, ou je te ferai mourir dans les tourments. » Agathe reprit : « Si tu me livres aux bêtes sauvages, et qu'elles viennent à entendre le nom de Dieu, elles s'apaiseront; si tu me condamnes au feu, les anges du ciel répandront sur moi une suave rosée; si tu me livres à la torture, j'ai pour soutien le Saint-Esprit, qui me met en état de mépriser toutes ces choses. » Alors Quincien commanda qu'elle fût mise en prison, car elle le confondait de sa parole devant le peuple. Elle se rendit avec joie et allégresse au cachot, comme si elle était conviée à un festin, et elle se recommandait à Dieu. Le jour suivant Quincien lui dit : « Renie ton Christ et adore les dieux. » Comme elle refusa de le faire, il commanda de la lier sur le chevalet et de l'y torturer. Agathe lui dit : « Je me délecte en ces tourments comme une personne qui entend de bonnes nouvelles, ou qui voit ce qu'elle a longtemps désiré, ou qui a trouvé de grands trésors. Le froment ne peut être mis au grenier si la paille n'a été foulée, et mon âme ne peut entrer en paradis avec la couronne du martyre si je n'ai été cruellement tourmentée par les bourreaux. » Alors Quincien commanda que ses mamelles fussent tordues, et qu'après qu'elles auraient été longtemps tordues, elles fussent coupées. Agathe lui dit : « Méchant, cruel et pervers tyran, n'es-tu pas confus d'avoir fait couper à une femme ce que toi-même tu as sucé de ta mère? J'ai dans mon âme des mamelles dont je nourris tous mes sens, et qui sont, dès mon enfance, consacrées au Seigneur. » Alors Quincien commanda qu'elle fût mise en prison, et il défendit que nul médecin n'y entrât, et qu'on ne donnât à Agathe ni pain ni eau. A minuit, un vieillard, devant lequel un enfant marchait, vint à elle, il apportait de la lumière et divers médicaments, et cet homme dit : « Quoique le gouverneur t'ait fait endurer de cruels tourments, tu l'as tourmenté davantage avec tes paroles. La rigueur de tes tourments se changera pour lui en amertume; et comme j'étais là quand tu les souffrais, je vis bien que tes mamelles pourraient être guéries. » Agathe lui répondit : « Je n'ai jamais employé de remède pour mon corps, et je serais bien fâchée si j'allais perdre ce que j'ai tant gardé. » Le vieillard dit : « Je suis chrétien, n'aie aucune honte. » Agathe dit : « Je ne puis éprouver de honte, car tu es d'une grande vieillesse, et je suis déchirée si cruellement que nul homme ne pourrait prendre volupté en moi; mais je te rends grâces de ce que tu veux me guérir. » Il dit : « Pourquoi ne souffres-tu que je te guérisse? » — « J'ai Jésus-Christ, mon Seigneur, dit-elle, qui par sa parole guérit tout et qui restaure toutes

dicitur ab *a*, quod est *sine*, et *geos* terra, et *theos Deus*, quasi *Dea sine terra*, id est *sine amore terrenorum*. Vel ab *aga*, quod est *loquens*, et *thau*, *consummatio*, quasi *consummate et perfecte loquens*, quod patet in suis responsis. Vel ab *agath*, quod est *servitus*, et *thaas*, *superior*, quasi *servitus superior:* et hoc propter illud quod dixit · summa ingenuitas est ista, etc. Vel ab *aga*, quod est solemnis, et *thau*, consummatio, quasi *solemniter consummata*, id est sepulta, quod patet in angelis, qui eam sepelierunt. (Jacob. a Vorag., *Legenda aurea*, ed. doctor. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 170.

choses par son commandement; s'il lui plaît, il me pourra guérir sur-le-champ. » Le vieillard lui dit : « Je suis l'apôtre de Jésus-Christ; il m'a envoyé vers toi, et sache qu'en son nom tu es guérie. » Aussitôt saint Pierre l'apôtre disparut. Alors la bienheureuse vierge Agathe s'agenouilla et rendit grâces à Dieu de ce qu'elle se trouvait guérie et ses mamelles rétablies en sa poitrine. Les gardes, épouvantés de la très-grande lumière qui avait éclairé son cachot, s'étant enfuis, laissant la prison ouverte, l'un d'eux l'engagea à s'en aller; elle répondit : « A Dieu ne plaise que je m'enfuie et que je perde la couronne qui m'est promise, et que je mette mes gardiens en tribulation ! » Quatre jours après, Quincien lui dit qu'elle adorât les dieux, ou qu'elle souffrirait d'extrêmes tourments. Agathe lui répondit : « Tes paroles sont vaines et folles, et elles souillent l'air. Malheureux, privé de raison et d'entendement, comment veux-tu que j'adore des pierres, et que je laisse le Dieu du ciel qui m'a guérie? » Quincien dit : « Et qui t'a guérie? » Et Agathe lui répondit : « Jésus-Christ, le Fils de Dieu. » Quincien dit : « Oses-tu derechef nommer le Christ, celui dont je ne veux pas entendre le nom? » Agathe lui répondit : « Tant que je vivrai, j'appellerai Jésus-Christ de cœur et de bouche. » Quincien dit : « Je verrai bien si le Christ te guérira. » Alors il commanda de presser sur des pots cassés et d'appliquer sur un feu ardent le sein de la martyre et de la retourner toute nue dessus. Comme on faisait cela, il survint un grand tremblement de terre, qui fit tant de ravages dans la ville, que le palais du consul s'écroula, écrasant deux conseillers de Quincien (11).

Aussitôt tout le peuple courut à Quincien, disant : « Nous souffrons ainsi parce que tu tourmentes Agathe sans juste raison. » Alors Quincien, effrayé d'un côté du tremblement de terre, et de l'autre du soulèvement du peuple, commanda qu'Agathe fût remise en prison. Elle y pria Notre-Seigneur Jésus-Christ, disant : « Seigneur Jésus-Christ, qui m'avez formée et m'avez gardée dès mon enfance, qui avez préservé mon corps de souillure et avez ôté de moi l'amour du siècle, qui m'avez fait vaincre les tourments, et m'avez toujours donné la vertu de patience, recevez mon esprit et daignez me recevoir dans votre miséricorde ! » Quand elle eut dit cela à haute voix, elle rendit l'esprit, l'an de Notre-Seigneur deux cent cinquante-trois, sous Dacien, empereur. Les chrétiens oignaient le corps et le mettaient au cercueil, lorsqu'un jeune homme vint, vêtu de soie, avec plus de cent hommes d'une grande beauté, couverts de riches vêtements, que personne n'avait jamais vus dans le pays; le jeune homme mit au chevet du lit une table de marbre, et puis il disparut. Sur cette table de marbre il était écrit : « cœur pieux et ferme en son vouloir. Honneur à Dieu et délivrance du pays. » Ce qui s'explique ainsi : Agathe eut le cœur pieux, elle s'offrit de bonne volonté, elle rendit honneur à Dieu, et elle obtint la délivrance de son pays. Ce miracle publié, les païens et les Juifs commencèrent à honorer le sépulcre de la sainte. Enfin Quincien s'étant mis en route pour rechercher ses richesses, il était dans un char traîné par deux chevaux, qui s'emportèrent et brisèrent le char; l'un des chevaux mordit Quincien, l'autre le frappa du pied et le jeta dans un fleuve, de sorte que jamais on ne revit son corps. Quand vint l'anniversaire de la fête de la sainte, une montagne très-élevée près de la ville se fendit, et lança des feux qui descendaient de la montagne comme des ruisseaux, fendant les rochers et la terre, et ils vinrent jusqu'à la ville. Alors une grande multitude de païens descendirent de la montagne, s'enfuirent vers le sépulcre d'Agathe, prirent le couvercle dont le sépulcre était recouvert et le mirent contre le feu, qui aussitôt s'arrêta et ne passa nullement outre. Au sujet de cette vierge, Ambroise dit en sa préface : « O bienheureuse vierge et noble! toi qui méritas que Notre-Seigneur enno-

(11) Et dixit ei . « Licet consularis insanus tormentis te afflixerit, tu eum tuis responsis amplius afflixisti et licet ubera tua torserit, sed illius ubertas in amaritudinem convertetur, et quoniam ibi eram, quando hoc patiebaris, vidi, quia mamilla tua potest curam salutis suscipere. » Cui Agatha : « Medicinam carnalem corpori meo nunquam exhibui, et turpe est, ut, quod tandiu servavi, nunc perdam. » Dixit ei senex : « Filia, ego Christianus sum, ne verecunderis. » Cui Agatha : « Et unde verecundari possum, cum tu sis senex et grandævus, ego vero ita crudeliter lacerata, quod nemo de me possit concipere voluptatem? Sed ago tibi gratias, domine pater, quia sollicitudinem tuam mihi impendere dignatus es. » Cui ille . « Et quare non permittis ut curem te? » Agatha respondit : « Quia habeo Dominum Jesum Christum, qui solo verbo curat omnia et sermone restaurat universa. Hic si vult, potest me continuo curare. » Et subridens senior dixit : « Et ego apostolus ejus sum et ipse me misit ad te et in nomine ejus scias te esse sanatam, » et continuo Petrus apostolus disparuit. Et procidens beata Agatha gratias agens invenit se undique sanatam et mamillam suam pectori restitutam. Cum ergo ex immenso lumine custodes territi aufugissent et apertum carcerem reliquissent, rogat eam quidam, ut abiret. « Absit, inquit, ut fugiam et coronam patientiæ perdam et custodes meos tribulationibus tradam. » Post dies quatuor dixit ei Quintianus, ut deos adoraret, ne graviora supplicia sustineret. Cui Agatha · « Verba tua fatua sunt et vana, aerem maculantia et iniqua. Miser sine intellectu, quomodo vis ut lapides adorem et Deum cœli, qui me sanavit, dimittam? » Quintianus dixit : « Et quis te sanavit? » Cui Agatha : « Christus Filius Dei. » Quintianus dixit : « Iterum tu Christum audes nominare, quem ego nolo audire? » Agatha dixit : « Quandiu vixero, Christum corde et labiis invocabo. » Quintianus dixit : « Nunc videbo si Christus te curabit, » Et jussit testas fractas spargi et sub testas carbones ignitos mitti et ipsam desuper nudo corpore volutari. Quod cum fieret, ecce terræ motus nimius factus est, qui totam civitatem ita concussit, ut palatium corruens duos consiliarios Quintiani opprimeret et omnis populus ad eum concurreret clamans, quod propter injustum Agathæ cruciatum talia paterentur. Tunc Quintianus ex una parte terræ motum, ex alia seditionem populi metuens ipsam iterum in carcerem recipi jussit. (*Ibid*, p. 172.)

bût ton sang par la louange du martyre! O glorieuse et noble, ennoblie de double beauté, tu supportas les plus cruels tourments, grâce à l'aide de Dieu, et tu fis d'éclatants miracles; tu fus digne d'être guérie par la visitation de l'apôtre, et tu fus mariée à Jésus-Christ; les anges te reçurent, et participant à leur concert, tu délivras ta patrie dans un moment d'extrême danger. »

AGNES (SAINTE). — La légende de *sainte Agnès* ne nous est parvenue que dans des formes purement ecclésiastiques et lettrées (12).

Il en subsiste divers monuments poétiques qui datent des XIe, XIIe et XIIIe siècles.

Ainsi on connaît une prose de sainte Agnès, qu'ont mentionnée les Bénédictins.

Les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France*, revenant sur ce petit poëme d'Adam de Saint-Victor, remarquent l'habileté avec laquelle ce poëte analysait les légendes des saints pour en former un récit laconique, mais continuel et d'un style assez coulant; ils citent les stances les plus remarquables de cette prose, dont la 7e paraît avoir inspiré le ciseau de l'Algarde dans l'exécution de la statue de sainte Agnès à Rome, et dont on sait que la nudité n'offense pas les regards chastes, quoiqu'elle ne soit revêtue que de ses longs cheveux comme d'une frange :

Quam Christus induit
Comarum fimbriis
Stolaque cœlesti (13).

En outre, la passion de la même sainte, écrite en 298 vers latins hexamètres et pentamètres au XIIe siècle, par Hildebert le Vénérable, est parvenue jusqu'à nous (14).

Jacques de Voragine, dans la *Légende Dorée*, nous a laissé ce récit assez piquant, que nous traduisons :

I.

Agnès vient d'*Agna*, doux et humble (15).

Agnès était une vierge de grande sagesse, comme en témoigne Ambroise, qui écrivit sa passion. Elle avait treize ans lorsqu'elle se joua de la mort et trouva la vie... Le fils du proconsul l'aimait... Mais Agnès lui répondit : « Laisse-moi........ j'en aime un autre ... Celui qui orne de son anneau ma main droite et qui décore mon cou de pierres précieuses m'a revêtue d'un manteau de tissu d'or, et m'a donné pour atours de magnifiques bijoux; il a mis son signe sur mon visage, afin que je ne prenne nul autre ami que lui; il m'a orné les joues de son sang, et il m'a déjà étreinte de ses chastes accolements; son corps est déjà compagnon du mien, et il m'a montré ses trésors, que nul ne peut compter; il m'en a promis la possession, si je persévère et si je me garde pour lui (16). » Quand le jeune homme insensé ouït ces choses, il se mit au lit, et les médecins dirent qu'il était malade d'amour. Le père du jeune homme le dit à Agnès, et lui raconta tout ce qui s'était passé. Elle dit qu'elle ne pouvait violer l'alliance qu'elle avait contractée avec son premier époux. Alors le gouverneur commença à s'enquérir quel était ce premier époux dont Agnès vantait la puissance. Quelqu'un répondit qu'elle parlait de Jésus-Christ comme époux. Le gouverneur l'admonesta premièrement, lui adressant de flatteuses paroles, et puis il la menaça, voulant l'intimider. Agnès lui dit. « Que veux-tu faire? car tu ne peux avoir ce

(12) Cependant il est à remarquer que l'on éditait au XVe et au XVIe siècles, pour les boîtes des colporteurs français, une vie populaire de sainte Agnès sous ce titre : *La Vie de Saincte Agnès* (a).

(13) Cf. t. XVII, 1852, p. XXX.

(14) Cf. HILDEB. ep. Cen. dein Tur. Arch.; *Opera... stud.* D. BEAUGENDRE, Paris, 1708, fol., p. 1248; *Patrol.* edit. Migne tom. CLXXI — *Hist. litt. de la Fr.*, t. XI, p. 378.

(15) Agnes dicta est *agna*, quia mitis et humilis, tanquam agna fuit. Vel a græco quodam *agnos*, quod est pius, quia pia et misericors exstitit. Vel Agnes ab *agnoscendo*, quia viam veritatis agnovit. Veritas autem secundum Augustinum opponitur vanitati et falsitati et dubietati, quia tria ja se removit per virtutem, quam habuit. (JAC. A VOR., *Leg. aurea*, ed. Doct. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 113.)

(16) Agnes virgo prudentissima, ut testatur Ambrosius, qui ejus passionem scripsit, XIII anno ætatis suæ mortem perdidit et vitam invenit. Infantia quidem computabatur in annis, sed erat senectus mentis immensa, corpore juvencula, sed animo cana, pulchra facie, sed pulchrior fide. Quæ dum a scholis revertitur, a præfecti filio adamatur. Cui ille gemmas et divitias innumerabiles promisit, si consensum ejus conjugio non negaret. Cui Agnes respondit : « Discede a me, fomes peccati, nutrimentum facinoris, pabulum mortis, quia jam ab alio amatore præventa sum, » cœpitque ipsum suum amatorem et sponsum a quinque commendare, quæ sponsæ in sponsis præcipue requirunt, scilicet a nobilitate generis, a decore pulchritudinis, a divitiarum abundantia, a fortitudine et potentiæ efficacia et ab amoris excellentia, sic dicens : « Illum amo, qui longe te nobilior est et genere dignior, cujus mater virgo est, cujus pater feminam nescit, cui angeli serviunt, cujus pulchritudinem sol et luna mirantur, cujus opes nunquam deficiunt, cujus nunquam divitiæ decrescunt, cujus odore reviviscunt mortui, cujus tactu confortantur infirmi, cujus amor castitas est, tactus sanctitas, unio virginitas. » Hæc autem quinque ponit in quadam auctoritate dicens : « Cujus generositas celsior, possibilitas fortior, aspectus pulchrior, amor suavior et omni gratia elegantior ? » Deinde ponit quinque beneficia, quæ sibi sponsus contulit et aliis sponsis confert, scilicet quia eas fidei annulo subarrat, multiplici virtutum varietate eas vestit et ornat, passionis suæ sanguine eas assignat, vinculo amoris eas sibi copulat et thesauris cœlestis gloriæ eas ditat, sic dicens : « qui annulo suo subarravit dextram meam et collum meum cinxit lapidibus pretiosis, induit me cyclade auro texta et immensis monilibus ornavit me, posuit signum in faciem meam, ut nullum præter eum amatorem assumam, et sanguis ejus ornavit genas meas; jam amplexibus ejus castis astricta sum; jam corpus ejus corpori meo sociatum est; ostendit mihi thesauros incomparabiles, quos mihi se daturum, si in eo perseveravero, repromisit. » (*Ibid.* p. 114.)

(a) Cf. M. le comte DE DOUHET, *Dictionnaire des Mystères*; Paris, Migne, 1854, gr. in-8°, *Notice sur le théâtre libre*, au mot : *vendeur de livres*, etc.

que tu demandes. » En effet, elle ne faisait pas plus de cas de ses paroles engageantes que de ses menaces. Le gouverneur lui dit : « Choisis un des deux partis que je vais te proposer : sacrifie avec les vierges à notre déesse Vesta, si la virginité te plaît, sinon je vais t'envoyer dans un lieu de prostitution avec d'autres femmes folles de leur corps. » Car, comme elle était noble, il ne pouvait lui faire nulle violence, à moins qu'elle n'avouât qu'elle était chrétienne. Agnès lui répondit : « Je ne sacrifierai point à tes dieux, je n'aurai à subir aucune souillure infâme, car j'ai avec moi le gardien de mon corps, c'est l'ange du Seigneur. » Alors le gouverneur commanda qu'elle fût dépouillée et menée toute nue aux lieux de prostitution. Mais aussitôt le Seigneur fit que ses cheveux devinssent si épais qu'elle était mieux couverte de cheveux qu'elle ne l'aurait été de ses vêtements. Et quand elle fut entrée en ce lieu horrible, elle trouva l'ange du Seigneur qui éclaira toute la maison d'une grande clarté et lui apporta des vêtements d'une blancheur éclatante ; ainsi cette maison d'infamie devint un lieu d'oraison, et par la grande lumière l'on en sortit plus net que l'on n'y était entré. Alors le fils du gouverneur vint aux lieux de prostitution avec d'autres jeunes gens, et il leur conseilla d'aller vers elle. Ils entrèrent dedans ; mais comme effrayés du miracle qu'ils virent, ils s'en retournèrent, il les appela des misérables. Il alla vers Agnès tout plein de fureur, et lorsqu'il voulut la toucher, une grande lumière l'enveloppa ; et comme il n'avait pas voulu rendre honneur à Dieu, il fut aussitôt étranglé par le diable et il mourut. A cette nouvelle, le préfet vint vers Agnès en versant beaucoup de larmes, et s'informa avec inquiétude de la cause de la mort de son fils. Agnès lui dit: « Celui dont il voulait violer le commandement a manifesté son pouvoir sur lui et l'a tué ; car ses compagnons, qui, à la vue du miracle de Dieu, s'en sont retournés tout remplis d'épouvante, n'ont eu aucun mal. » Alors le gouverneur dit : « Il sera prouvé que tu n'a pas causé tout cela avec tes sortiléges, si tu peux obtenir que mon fils ressuscite. » Alors Agnès se mit en oraison, et le jeune homme ressuscité professa hautement la foi de Jésus-Christ. Alors les prêtres des idoles suscitèrent grande commotion parmi le peuple, disant : « Otez cette enchanteresse, détruisez cette magicienne qui corrompt les esprits et qui jette le trouble parmi nous. » Le préfet, qui avait vu le grand miracle, voulut la délivrer ; mais, redoutant la colère du peuple, il remit son autorité à un fondé de pouvoirs qui avait nom Aspasien, et s'en alla plein de tristesse. Aspasien commanda qu'Agnès fût jetée dans un très-grand feu ; mais la flamme se sépara en deux parties, et commença à brûler la troupe des mécréants. Alors Aspasien commanda qu'on lui enfonçât une épée dans la poitrine, et c'est ainsi que l'époux céleste donna à son épouse la couronne du martyre. Sa passion eut lieu, à ce que l'on croit, du temps de Constantin le Grand, qui commença à régner l'an de Notre-Seigneur trois cent neuf (17). Et comme les chrétiens et les parents d'Agnès enterraient son corps en se réjouissant du bonheur qu'elle avait eu de mourir pour la foi, ils échappèrent avec peine à la rage des païens, qui jetèrent des pierres contre eux.

II.

Une vierge de grande vertu, nommée Émérantienne, qui avait été une des compagnes d'Agnès, et qui n'était encore que catéchumène, restant près du tombeau de la martyre, et reprenant sans cesse les païens de leur méchanceté, fut lapidée, et aussitôt la terre trembla ; les éclairs et la foudre furent si forts que plusieurs de ces païens moururent. Aussi depuis n'assaillirent-ils jamais aucun de ceux que la dévotion attirait au sépulcre de sainte Agnès. Ses parents veillant auprès de son tombeau, le huitième jour qui suivit sa mort, virent une réunion de vierges vêtues de vêtements dorés, entre lesquelles ils reconnurent la bienheureuse Agnès vêtue de semblables vêtements ; et un agneau plus blanc que la neige était à sa droite, et elle dit : « Regardez, ne me pleurez pas comme si j'étais morte ; mais réjouissez-vous avec moi, car j'ai obtenu une place éclatante avec ces vierges du Seigneur. » C'est à cause de cette vision qu'on célèbre deux fois la fête de sainte Agnès.

(17) Ingressa autem turpitudinis locum angelum Domini præparatum invenit, qui locum claritate nimia circumfulsit sibique stolam candidissimam præparavit. Sicque lupanar fit locus orationis, adeo ut mundior exiret, quam fuisset ingressus, qui immenso lumini dabat honorem. Præfecti autem filius cum aliis juvenibus ad lupanar venit et eos prius ad ipsam invitavit. Qui ingressi, sed ex miraculo territi, compuncti redierunt, quos ille miseros appellans et ad eam furens intrans cum eam vellet contingere, in ipsum lumen irruit. Qui cum Deo non dedisset honorem, præfocatus a diabolo exspiravit. Quod præfectus audiens cum ingenti ploratu ad eam venit et causam mortis ejus diligentius sciscitatur. Cui Agnes : « Ille, cujus voluntatem volebat perficere, potestatem in eum accepit et occidit, nam socii ejus de viso miraculo territi redierunt illæsi. » Cui præfectus : « In hoc apparebit, quod non magicis artibus hoc egisti, si impetrare poteris ut resuscitetur. » Orante Agnete juvenis resuscitatur et Christus ab eo publice prædicatur. Ad hoc templorum pontifices seditionem excitantes in populo exclamaverunt : tolle magnam, tolle maleficam, quæ mentes mutat et animos alienat. Præfectus autem viso tanto miraculo eam liberare voluit, sed proscriptionem metuens vicarium dereliquit et, quia eam liberare non potuit, tristis abscessit. Tunc vicarius, Aspasius nomine, jussit eam in copiosum ignem jactari, sed in duas partes flamma divisa seditiosum populum exurebat et eam minime contingebat. Tunc Aspasius in gutture ejus gladium immergi præcepit et sic sponsus candidus et rubicundus ipsam sibi sponsam et martyrem consecravit. Passa est autem, ut creditur, tempore Constantini magni, qui cœpit anno Domini CCCIX. (*Ibid.* p. 115.)

III.

Constance, fille de Constantin, malade d'une affreuse lèpre, s'en alla, quand elle apprit cette vision, au tombeau de sainte Agnès; tandis qu'elle était en oraison, elle s'endormit, et sainte Agnès lui apparut et lui dit : «Constance, si tu agis sagement, tu croiras en Notre-Seigneur, et tu seras aussitôt guérie.» A ces mots, elle s'éveilla, et alors elle se sentit parfaitement guérie; elle reçut le baptême, et fit fonder une église à l'endroit où reposait le corps de la vierge martyre, où elle se consacra à la virginité, et où elle réunit auprès d'elle beaucoup de vierges par son exemple

IV.

Un homme qui se nommait Paulin, et qui remplissait l'office de prêtre en l'église de Sainte-Agnès, fut grandement tourmenté de tentation de la chair; mais ne voulant pas offenser Dieu, il demanda permission au pape de se marier. Alors le pape, considérant la bonne foi et la simplicité de Paulin, lui donna son anneau orné d'émeraude, et lui commanda de demander à une très-belle image de sainte Agnès, peinte en son église, si elle consentait à ce qu'il l'épousât. En effet le prêtre fit cette question à l'image, qui tendit le doigt vers l'anneau, et lui, le lui ayant mis au doigt, l'image ferma la main et le prêtre fut délivré de toutes ses tentations. On assure que l'on voit encore l'anneau au doigt de l'image. On lit dans un autre ouvrage que l'église de Sainte-Agnès étant en ruines, le pape dit à un prêtre qu'il lui donnerait une épouse à nourrir et à garder; c'était l'église de Sainte-Agnès qu'il lui confiait : il lui donna donc un anneau, et il lui commanda d'épouser l'image de la sainte; et l'image tendit son doigt, et elle prit le prêtre pour époux. Au sujet de cette vierge, saint Ambroise s'exprime ainsi dans le livre *Des vierges :* « Celle-ci reçoit les louanges des vieux et des jeunes et des enfants. Nul n'est plus à louer que ceux qui peuvent être loués de tous les hommes, de tous les prédicateurs, de tous ceux qui savent parler. Oh! émerveillez-vous tous de ce que vous êtes témoins de choses où paraît si bien la grâce de Dieu dans une enfant à qui son âge ne laissait même pas la liberté de soi-même(18).»

AGRICOL (Saint). — Le culte antique à Avignon, de saint Agricol, dès le commencements du VIIIe siècle, les hymnes (19) qui restent de lui, attestent sa popularité; mais il n'en reste aucun monument qui puisse prendre place dans ce recueil.

AHASVERUS. — *Voy.* Juif Errant (Le).

ALBAN (Saint). — Raimond-Féraut, troubadour de la fin du XIIIe siècle, avait versifié, en provençal, une *Vie de saint Alban*, aujourd'hui perdue. Cette mention a été relevée par M. Raynouard (20) dans les premiers vers de sa *Vie de Honorat* qui nous reste. — *Voy.* Honorat (*Saint*).

ALBÉE (Saint). — L'Irlande honore depuis des siècles saint Albée (ou Albe), évêque d'Emely, mort vers 527, et qui avait succédé, dans le gouvernement des choses ecclésiastiques d'Irlande, au grand saint Patrice.

Un grand nombre d'actes de cet illustre évêque ont été repoussés par les Bollandistes (21), nous y remarquons ce récit :

« Deux chevaux du roi ayant été tués par deux lions, le roi dit au saint :

« — O saint de Dieu, je sais que rien ne t'est impossible : ressuscite donc mes chevaux que j'aimais tant.

« Le saint... les rendit, en effet, à la vie...

« Cependant les deux lions, qui avaient dévoré les chevaux du roi, s'étaient approchés du saint, et lui léchaient les pieds...

« Le roi bien étonné dit au saint :

« — Chasse ces lions, qui pourraient nous faire du mal.

« — Eh quoi, repartit le saint, les renverrai-je ainsi le ventre vide? c'est ton affaire de les héberger, maintenant que j'ai tiré tes chevaux de leur ventre : eh bien, fais leur un cadeau d'une centaine de coursiers, et ils se retireront sans te nuire.

« — Holà! s'écria le roi, cent chevaux! en eus-je jamais tant?

« — Eh bien, je vais les leur donner pour toi, dit le saint, au nom de Dieu. »

« Alors, ayant fait signe au prévôt du roi, saint Helve (Albée, Ailbe) gagna la montagne la plus proche, et s'y étant mis en prière, une nuée s'abaissa, du flanc de laquelle les cent chevaux sortirent.

(18) De hac virgine dicit Ambrosius in libro *De virginibus :* « Hanc senes, hanc juvenes, hanc pueri canant, nemo est laudabilior, quam qui ab omnibus laudari potest, quot homines, tot præcones, qui martyrem prædicant, dum loquuntur. Stupete universi, quod jam divinitatis testis exstiterit, quæ adhuc arbitra sui per ætatem esse non posset. Fecit denique, ut ei de Deo crederetur, cui (*a*) de homine adhuc non crederetur, quia quod ultra naturam est, hoc de auctore naturæ est. Novum martyrii genus nondum idonea pene et jam matura victoriæ, certare difficilis, habilis coronari, magisterium virtutis implevit, quæ (*b*) nondum judicium habebat ætatis. Non sic ad thalamum nupta properat, ut ad supplicii locum læta successu (*c*), gradu festina, virgo processit. » Item Ambrosius in præfatione: « Beata Agnes generositatis oblectamenta despiciens cœlestem meruit dignitatem, societatis humanæ vota contemnens æterni regis est sociata consortio, pretiosam mortem pro Christi confessione suscipiens simul est ei facta conformis. » (*Ibid.*, p. 116-117.)

(19) Cf. *Act. SS.* Septembris, Anvers, 1746, in-fol., t. Ier, die secunda, p. 444.

(20) Cf. *Lexique Roman.;* Paris, 1838, t. Ier, p. 573.

(21) Cf. *Act. SS.*, Septembris; Anvers, 1753, in-fol., t. IV, die duodecima, p. 26.

(*a*) Verba *cui — crederetur* desunt in Ed. Pr.
(*b*) Ed. Pr. legit : *qui judicium vehebat ætatis.*

(*c*) Ed. recent. *successum gradum festinat,* male offerunt.

« Le saint dit aux lions :

« — Chassez ces chevaux devant vous dans vos retraites et mangez les à votre aise.

« Les lions obéirent (22). »

ALEXIS (Saint). — La *Vie* de saint Alexis nous paraît avoir été l'objet de l'attention particulière des jongleurs et des légendaires du moyen âge (23).

L'Orient nous a laissé plusieurs Vies grecques de lui. Au XIe siècle, on trouve sur ce saint illustre, un poëme en vers latins, attribué à Marbode par les Bollandistes, qui l'ont édité (24).

Un cantique provençal a été signalé par M. Raynouard (25), dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7673; ce savant en a publié un passage relatif au retour dans la maison paternelle de saint Alexis qui veut rester inconnu (26); ce fragment commence par ces vers :

(22) *Ibid.*, p. 28.

(23) Le récit de Voragine au XIIIe siècle, en Italie, confirme la célébrité de saint Alexis (*a*); le grand légendaire s'exprime ainsi :

« Alexis naquit du noble Euphemius. — Il fut instruit dans les sciences libérales. Devenu grand, on le maria. Mais le saint, instruisant son épouse dans la crainte de Dieu, lui recommanda la virginité, et s'embarquant en secret pour Laodicée...

« Son père gémissant de sa fuite, envoya des esclaves dans toutes les parties du monde... Ceux-ci étant arrivés à Edesse, Alexis les reconnut; mais eux ne le reconnurent pas, et lui firent l'aumône avec les autres pauvres. Et il dit : « Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous avez permis que je reçusse l'aumône de mes esclaves. » Les esclaves, de retour vers Euphémius, lui dirent qu'ils n'avaient pu rencontrer son fils. Cependant, depuis le jour de son départ, sa mère s'était couverte d'un sac, et gémissait, couchée sur la pierre, disant : « Je resterai toujours dans le deuil jusqu'à ce que mon fils me soit rendu. » L'épouse d'Alexis disait aussi à son beau-père : « Jusqu'à ce que j'aie des nouvelles de mon cher époux, je resterai avec vous dans la solitude comme une tourterelle. » Il y avait dix-sept ans qu'Alexis demeurait sous le porche d'une même église, lorsque l'image de la sainte Vierge qui était dans cette église parla et dit : « Faites entrer l'homme de Dieu, car il est digne du royaume des cieux: l'esprit de Dieu est sur lui, et sa prière monte vers Dieu comme de l'encens. » Mais comme l'on ne savait de qui elle parlait, elle ajouta : « C'est celui qui est assis sous le porche. » Alors le gardien de l'église le fit entrer dans l'église, et tout le peuple conçut pour lui une grande vénération. C'est alors que, fuyant la vaine gloire, il se retira à Laodicée; bientôt il s'embarqua pour aller à Tarse en Cilicie; mais, poussé par les vents, le navire alla dans un port près de Rome. Alexis dit alors : « Je resterai inconnu dans la maison de mon père, et je ne serai point à charge à un autre. » Quand il vit son père qui revenait du palais, suivi d'un grand nombre de gens qui lui rendaient hommage, il se mit à crier : « Serviteur de Dieu, donne-moi un asile chez toi, et permets que je me nourrisse des miettes qui tomberont de ta table. » Le père ordonna qu'il fût reçu chez lui et qu'on lui apportât à manger des aliments servis à sa propre table, et il désigna un esclave pour le servir. Mais Alexis resta à persévérer dans l'oraison, mortifiant son corps de jeûnes et de veilles. Le plus souvent, les serviteurs de la maison se moquaient de lui, et jetaient sur sa tête l'eau de la vaisselle, en lui disant beaucoup d'injures. Lui, souffrait tout avec patience; ainsi il demeura dix-sept ans dans la maison de son père. Enfin, connaissant par révélation que le terme de sa vie approchait, il demanda de l'encre et du papier, et écrivit sa vie. Le dimanche, après la messe, une voix céleste se fit entendre dans le sanctuaire, disant : « Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. » Les auditeurs épouvantés tombèrent le visage contre terre. La voix reprit : « Cherchez l'homme de Dieu, afin qu'il prie pour Rome. » Et comme ils ne le trouvaient pas, la voix dit : « Vous le rencontrerez dans la maison d'Euphémius. » On interrogea Euphémius, et il répondit qu'il ne savait ce que cela signifiait; mais les empereurs Arcadius et Honorius, avec le pape Innocent, se rendirent chez lui, et l'esclave qui soignait Alexis s'approcha : « Voyez, dit-il, seigneurs, si ce n'est pas cet étranger, il est d'une grande vertu et d'une grande patience. » Euphémius, courant vers Alexis, le trouva mort, et vit un ange qui veillait près de lui; il voulut prendre le papier qui était dans les mains du mort, mais ne le put, et revint prévenir de tout cela les empereurs et le pape, qui lui dirent : « Allons et prenons ce papier, afin que nous lisions ce qui y est marqué. » Le pape s'approchant prit le papier, que les doigts du mort abandonnèrent aussitôt, et dont le pape fit lecture en présence d'Euphémius et de tout le peuple. Euphémius, entendant cela, fut saisi de douleur, et tomba par terre privé de sentiment et de forces. Un peu revenu à lui, il déchirait ses vêtements, s'arrachait les cheveux et la barbe; et, pleurant sur le corps de son fils, disait : « Hélas! mon fils, pourquoi m'as-tu ainsi affligé, et pourquoi as-tu rempli mes années d'amertume? Je vois l'appui de ma vieillesse gisant sans vie et incapable de me répondre. Rien au monde n'est plus susceptible de me consoler. » La mère d'Alexis, entendant cela, déchirait ses vêtements, et, les cheveux épars, les yeux élevés au ciel, elle voulait ne pas quitter le corps de son fils, disant : « Je veux voir mon fils, celui que j'ai nourri de mon lait et la consolation de mes entrailles. » Et, se jetant sur le corps d'Alexis, elle disait : « Hélas! mon fils, pourquoi as-tu été si cruel à notre égard? Tu voyais ton père et ta mère verser des larmes sur toi, et tu ne te montrais pas à nous; les esclaves t'insultaient, et tu te résignais. » Elle serrait dans ses bras le corps d'Alexis, et elle le couvrait de baisers. La femme d'Alexis, pleurant aussi, disait : « Hélas! voici que je demeure veuve, et j'ai perdu toute consolation et toute espérance. Le peuple, entendant ces plaintes, pleurait abondamment (*b*). »

(24) On ne trouve point cette œuvre érudite dans l'édition des œuvres de Marbode de Beaugendre. Cf. *Act. SS.*, Julii; Anvers, 1725, in-fol., die decima septima Julii, t. V, p. 254.

(25) Cf. *Lexique roman*; Paris, 1838, 5 vol. in-8° t. Ier, p. 575.

(26) M. Fauriel mentionne dans le XXIIe volume de l'*Histoire littéraire de la France* (*c*), cette *Vie de saint Alexis*, traduite du latin par maitre Bertrand

(*a*) La *Vie de S. Alesso* a été populaire en Italie, au moins vers le XVe siècle.

On n'en connait que deux éditions, l'une des plus anciennes, datant du milieu du XVIe siècle, est intitulée : *Historia et vita di santo Alesso* (*), avec une jolie figure en bois, au recto du premier feuillet.

Ce petit poeme est écrit en *ottava rima*.

« *Alesso* se marie, mais il veut garder sa pureté. Il va en pèlerinage, le diable s'applique à tromper lui et sa femme. Après bien des aventures, Alesso revient à la maison paternelle, et meurt dans un petit réduit. »

(*) Senza luogo ed anno, in 4°, de 6 ff. à 2 col

(*b*) Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. du doct. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 403-407.

(*c*) Paris, 1852, p. 251.

Los fals Satan desconoyssens,
Del sieu gran be fo eveios
Per que li fo contrarios...
Non li poc far mal autramens,
Fes l'azirar a sos parens;
Als jovencels de sa mayo
Fes far aquesta falhiso;
L'ome de Dieu fes escarnir
Als sieus sirvens e vil tenir
Si que l'ayga dels lavamens
Mot pudenta e mal olens,
Plena de grans orrezetatz,
Li gitavo per mieg son cap,
E d'autres estrans aunimens
Dic que 'l fazian li sieu sirven...

ALGISE (Saint). — Les Bollandistes ont donné des *Actes de S. Adalgise* ou *Algise*, prêtre de Picardie, qui vécut au VIIe siècle, qu'ils qualifient de suspects, mais qui ne nous paraissent pas populaires (26*).

AMANCE (Saint). — La légende apocryphe des SS. Amance, Lucius, Alexandre et Audoald, martyrs, révérés autour de Narbonne, peut avoir été populaire dans des temps très-reculés, mais elle ne s'éloigne pas du ton ordinaire des très-anciennes vies des saints (27).

AMAND ET SAINT JUNIEN (Saint). — *Saint Amand et saint Junien* ont conservé une grande popularité dans le centre de la France.

L'histoire ecclésiastique rapporte que du temps de Clovis, roi des Francs, et de Ruricius (second) évêque de Limoges, saint Amand vint des pays du nord se dérober au monde dans les bois sauvages de Commodoliac (28). Il avait amené avec lui son bon compagnon saint Junien, encore très-jeune, qui soigna les dernières années de la vie de son maître, et reçut, en disciple fidèle, le dernier soupir du saint ermite. La gloire de saint Junien grandit alors de tout l'éclat que donnaient aux pieux restes de saint Amand les nombreux miracles qu'ils opéraient, et quand lui-même expira, l'ermitage des deux puissants serviteurs de Dieu fut enrichi d'une basilique, dans laquelle tout le centre ouest de la France venait prier et demander des grâces à Dieu (29).

Ainsi, la légende de saint *Amand* date des Ve et VIe siècles; le nom de saint Junien ne se sépare guère de celui de son maître, qui, vers le XIe siècle, passait pour fils du farouche Attila, ce fléau de Dieu, vaincu par Dieu dans ses enfants.

L'Eglise tout d'abord accepta les deux saints; on trouve dans les continuateurs des Bollandistes : 1° un *office* de saint Amand qui nous a conservé de vieux chants rimés; 2° une *Vie* de saint Junien, écrite au VIIe ou au VIIIe siècle, et choisie parmi plusieurs qui subsistent, mais qui sont moins anciennes (30).

La société lettrée du moyen âge semble moins préoccupée des hauts faits des saints Amand et Junien que l'Eglise et le peuple. De nombreux monuments populaires subsistent sur ces deux saints; les uns sont écrits en latins, les autres en langue vulgaire : tous datent également du Xe et du XIe siècle, époque évidemment de la grande renommée des deux confesseurs.

I.

MONUMENTS POPULAIRES LATINS.

Nous avons vu (col. 29, l. 54) qu'un grand nombre de vieux cantiques étaient parvenus jusqu'à nous dans l'office de saint Amand. En effet, cet office, qui était celui des chanoines de Saint-Junien, et qui remonte probablement au commencement du XIe siècle, lorsque le monastère tomba aux mains des évêques de Limoges (31), contient un nombre extraordinaire de fragments de vers latins rimés qui lui sont bien antérieurs, parmi lesquels on peut distinguer plusieurs chants principaux.

Le plus ancien de ces vieux gestes est une *Vie* des deux saints, récitée par les jongleurs à une époque antérieure au Xe siècle; il est écrit en vers octosyllabiques, et divisé en quatrains, où le second et le quatrième vers seuls riment; voici ce débris :

1° *Cantique de saint Amand.*

Beatus Amandus in viis
Peccatorum non adfuit,
Sed vivere in eremo
Secus Vigennam voluit.

. . . . (32).

Præsuli Lemovicensi
Roricio retulerunt
Qualiter sanctum Amandum
In eremo invenerunt.

Cumque sanctum Junianum
Vir Amandus recepisset,
Et ipsum in fide nostra
Firmiter edocuisset,

de Marseille; elle a été citée aussi en Allemagne par M. Friederich Diez (*a*).

(26*) *Act. SS.*, Junii; Anvers, 1695, in-fol., die quarta Junii, t. Ier, p. 222.

(27) Cf. *Act. SS.*, Junii; Anvers. 1695, in-fol., die sexta Junii, t. Ier p. 629.

(28) Aujourd'hui la petite ville de Saint-Junien dans le département de la Haute-Vienne.

(29) Cf. *Act. SS.*, Octobris; Bruxelles, 1845, in-fol., die decima sexta, t. VII, secunda pars, p. 835-848.

(30) *Act. SS.*, Octobris, die decima sexta.

(31) Les nouveaux Bollandistes le reportent au XIIe siècle, comme s'il n'eût été composé qu'au temps de l'invention du corps de saint Junien (vers 1102). Il est possible que l'association du culte particulier de saint Junien à celui de saint Amand ait donné lieu alors à un remaniement de l'office, mais certainement un *office* de saint Amand, où n'était pas oublié saint Junien, préexistait : c'est ce qui résulte de l'examen de l'office actuel.

(32) Il semble qu'il manque ici un verset relatif à la rencontre de l'ermitage de saint Amand par des pâtres; du moins était-ce l'opinion des auteurs de l'office qui avaient intercalé celui-ci, extrait d'un autre poëme que nous citons plus bas :

Pastores obstupuerunt,
Dum Amandum invenerunt
Inter rupes habitare
In eremo sine lare.

(*a*) *Die poesie der Tr. Zwichlau*; 1827, in-8°; la *Poésie des Troubadours*, trad. de M. Ferd. DE ROISIN : Paris Lille, 1845, in-8°, p. 217.

Tandem spiritum Amandus
Redemptori reddidit;
Cujus corpus sepulturæ
Junianus tradidit.

« Saint Amand ne fut jamais vu dans les voies du péché; il eut la force de volonté de vivre en ermite auprès de la rivière de Vienne.

« On fit récit à l'évêque de Limoges, Rorricius, de l'événement qui avait amené la rencontre de saint Amand et la découverte de son ermitage.

« Le fort Amand avait pris avec lui saint Junien, et il l'éleva solidement dans notre foi.

« Et quand Amand rendit son âme au Rédempteur, Junien ensevelit le corps et le mit en terre... »

2° *Cantique de l'invention du corps de saint Amand.* XIe SIÈCLE.

Le second nous semble une simple addition au premier, mais très-postérieure et racontant un nouveau fait, celui d'une invention des reliques de saint Amand, par un abbé nommé Ramnulfe; il est, par imitation, écrit dans le même rhythme. Sa date semble remonter au XI[e] siècle (33); il en reste les cinq strophes suivantes :

In lapide, qui est Christus,
Fundaverat fidem suam,
Et in eo semper vixit
Et finivit vitam suam.

Dum Amandus ab hoc mundo
Feliciter expiravit,
Ejus corpus Junianus
Juxta petram tumulavit.

Beati corpus Amandi
Et ejus reliquiæ
Sunt inventæ per Ramnulphum
Die quarta feriæ

Cum ad Commodaliacum
Præfatus abbas revenit
Nec aliquid de capella
Esse factum adinvenit.

Antequam corpus quæreret
Triduum hic jejunavit,
Et in sancti Juniani
Altari missam cantavit.

« Il avait fondé sa foi sur la pierre qui est le Christ; il vécut sans cesse dans le Christ et mourut en lui.

« Amand s'étant heureusement retiré de ce monde, Junien mit le corps en un tombeau sous une roche.

« Le corps de saint Amand et ses reliques furent trouvés par Ramnulphe...

« Etant revenu à Commodoliac, et n'ayant trouvé rien de fait de la chapelle, ledit abbé...

« Avant de chercher le corps, il jeûna trois jours, et chanta la messe sur l'autel de saint Junien. »

3° *Cantique de saint Amand et de l'invention de ses reliques.* XI[e] SIÈCLE.

Le troisième, qui ne nous semble pas de beaucoup postérieur au second, n'est qu'une refonte des deux premiers. Il est, comme eux, plus particulièrement consacré à saint Amand qu'à saint Junien, et l'on n'y trouve encore la trace que de l'invention du corps de saint Amand, et non de celle de saint Junien qui eut lieu au commencement du XII[e] siècle, en 1102. Ce petit poëme, écrit comme les précédents en vers octosyllabiques rimés, en diffère seulement en cela que les vers riment de deux en deux dans chaque quatrain (34).

Cellæ portam propulsavi
Junianus et clamavit :
Percipe, sancte Amande,
Verba mea et intende.

Ego vocor Junianus,
Verus Dei Christianus,
Qui destruo pugnatorem
Inimicum et ultorem.

In cœlis est elevatus
Amandus et laureatus
A Christo, cujus amore
Nitido vixit corpore.

Tunc canonicus Ramnulphus
Promisit Amandi corpus
In ejus cella quærere
Et capellam construere.

. . . .
. . . .

(33) Cf. *Act. SS.*, Oct., die decima sexta, p. 840 e.

(34) Amandus est nominatus
Amans Deum et amatus
Per populum quem docuit
Et a Christo quem coluit (*a*).

Locus ubi conversatur
Commodoliacus vocatur
Inter rupes positus
Juxta Vigennæ littus.

Pastores obstupuerunt,
Dum Amandum invenerunt
Inter rupes habitare
In eremo sine lare.

Vir Amandus eremita
Tentabatur in hac vita,
Ut Deum respueret
Et idola coleret.

Cum Amandus invocaret,
Ut dæmonem captivaret,
Jesum Christum, (*b*) quem quæsivit,
Ipsum statim exaudivit.

(*a*) Les continuateurs des Bollandistes, préoccupés du désir de repousser les fausses traditions relatives à saint Amand, sont tombés ici dans une erreur de quelque importance; ils ponctuent ce couplet:

Amandus est nominatus
Amans Deum et amatus
Per populum quem docuit,
Et a Christo quem coluit...

selon eux ce passage aurait pour sens, que saint Amand reçut son nom du peuple auquel il apporta la foi chrétienne... CUM S. AMANDUS SUUM NOMEN A POPULO, QUEM DOCUIT, ADEPTUS DICATUR, *frustra quis ex latino nomine Amando argueret cum Hungarum non fuisse*... (Act. SS. Oct., die XVI, p. 847, note A.) Cette interprétation tourmentée qui laisse hors de tout sens *Amans Deum et amatus*, est facilement renversée par le simple souvenir des en-tête de toutes les légendes qu'écrivait en Italie Jacques de Voragine, au XII[e] siècle : *Amand* est ainsi nommé, parce qu'il fut aimable..., dit ce pieux évêque : AMANDUS *dicitur quia* AMABILIS. (Cf. JAC. A VOR., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 174.) L'*Amandus* l'*amatus* du poëte sont donc absolument analogues à l'*amabilis* de Voragine.

(*b*) *Jesus Christus*, selon nouveaux Boll. Nous croyons préférable de lire : « Cum Amandus invocaret... Jesum Christum, statim exaudivit ipsum (Junianum) quem quæsivit. »

4° Autres chants du XI° siècle.

Les vers qui se rapportent à saint Amand et à l'invention de ses reliques à la fin du XI° siècle, sont encore des débris de chants de jongleurs, à peu près contemporains comme les deux derniers, du grand événement de l'invention.

L'un est écrit en vers octosyllabiques rimés, divisés en strophes de six vers (35).

L'autre, en vers octosyllabiques rimés également, est divisé en strophes de huit vers, dont les quatres premiers sont à rimes croisées, et les quatre derniers, imitant le vieux chant primitif, encore évidemment très-réputé, ne riment que du sixième au huitième (36).

Enfin le même office pourrait fournir d'autres débris, mais dont l'importance, encore moindre, ne nous a semblé mériter ici qu'une mention.

II.

MONUMENTS POPULAIRES ROMANS.

Dans le temps même que les derniers jongleurs latins répétaient les vieux chants que nous venons d'éditer, les premiers troubadours du Midi traduisaient aux masses, dans la langue romane vulgaire, les gestes latins de saint Amand; il ne nous reste de ces vieux chants rustiques que quelques fragments ayant trait à un miracle du saint en faveur de la ville de Rhodez.

Ces débris ont été conservés par Marc-Antoine Dominicy, jurisconsulte, né à Cahors, dans deux ouvrages, l'un intitulé: ***Disquisitio de prærogativa allodiorum in provinciis Narbonensi et Aquitanica, quæ jure scripto reguntur*** (37), et l'autre, ***Ansberti familia rediviva, sive superior et inferior stemmatis beati Arnulfi linea... vindicata*** (38).

Dominicy constate, d'après le dire du jongleur lui-même, que le texte roman n'est que la traduction d'un texte latin antérieur, et il donne aux vers rustiques tantôt cinq cents, tantôt six cents ans, ce qui reporterait la date de la Vie de saint Amand jusqu'au XI° siècle, et même au X° (39).

(35) Roricius cellam ibi
Præcepit ædificari,
In qua beatus Amandus
Posset Deum venerari
Et vivere corde mundo
Segregatus ab hoc mundo.

Canonicis supra dictis
Recedens Hugo prædixit,
In cella sancti Amandi
In qua ipse diu vixit,
Esse brevi ecclesiam
In ejusdem memoriam.

(36) Hugo abbas Cluniaci,
Commodoliacum petens,
Et ibi sancti Amandi
Vitam beatam audiens,
Statim esse construendam
Basilicam disposuit,
Ubi beatus Amandus
Suam cellulam habuit.

(37) Paris, 1645, in-4°.

(38) Paris, 1748, in-4°.

(39) 1°.

Et fo mandat al rey per mesatge coren,
Que Quintia l'avesqué de Rhodés veramen.
Era fugit sa oltra per peure gandimen
Del pobol dé Rhodès, que van sar perseguen.
Diso que subiugar los vol certanamen,
Al noblé rey de França : no los era plasen,
Et per a quella causa lo rey ven breuemen... (*a*).

2°

Dominicy se sert des fragmens suivants de la *Vie de saint Amand* pour prouver que le siége de l'antique Segodunum par le duc Martia est un incident des invasions de Clovis et de ses fils dans le midi : ces fragments sont au nombre de trois :

1° p. 44.

Al nom de Iesus Christ ayssi sia affinat
Lo libre que vous ay de lati romansat
Del Patro Saint Amans (*b*).

2° p. 45.

A prop aisso long tems sens en vol recordar
Un prince qu'era duc, que se fasia apelar
Marcia, ab gran gen ven per asettiar
La vila de Rodés, et v.l la subiugar,
Que de per totas parts la fec environnar,
Et gardar que monda no lay pouges intrar,
Et destrieys tant lo podol, que non ac que [mengar, etc....

. . . .

Tant lor entendement a Dieus van demonstrar
Ab grand devotio se van appareilhar,
Quel sepulchré visito de sanct Amans lo bar,
Et prego caromen qu'els veille desliurar
Del prince Marcia, et de tot son affar.
Quand airo long temps facha aquesto orasio,
Et airo Dieus pregat ab grant devotio,
Et an pres sanct Amans per garda, et per guido,
Viro fugi d'aqui os contrarisque so (*c*).

3° p. 46.

Et deuanc se l'altr'an per maluais mouuement,
Qu'aqués duc Martia fés altré asietgament,
Per tornar à Rhodès, et per far raubamen :
Que vol peuré la vila, et contrengé la gen
Per so que miels n'agut tot son entendement,
Que no ac l'altra vés quand s'en fugi coren :
El pobol que à vist cest asietgamen
Grand paor en à aguda d'aquela mala gen,
A sanct Amans s'en fuio, qu'es lor de:ensamen :
Els ennemics fugiro coms l'altra vets coren :
Onc puiessas no tornero per fa mal a la gen... (*d*).

(*a*) Ce fragment est employé par M. Ant. Dominicy, comme preuve d'une conjuration dans le Midi en faveur de la domination des Franks; Clovis aurait précipité la guerre contre Alaric, au moment de la découverte de la conspiration. (Cf. M.-A. DOMIN., *De prærogativa allodiorum*; Paris, 1645, in-4°, p. 55.)

(*b*) Id est, in nomine Domini hic finiatur liber sancti Amantis patroni nostri, quem vobis e Latino in Romanum transtuli. (M.-A. DOMINICY.)

(*c*) Post hæc longo deinde tempore, si recordari licet, dux nomine Martias cum multo exercitu Ruthenam tendit, et ut eam sibi subjugaret, tam arcta obsidione cinxit, ut nullus ingredi posset, populusque ita distringeretur, ut quo se sustentaret non haberet. Tunc omnes ad Deum mentem elevant; ac sepulcrum nobilis Amantii magna cum reverentia adeunt, deprecanturque ut eos a principe Martia liberare dignetur : fusa vero per longa spatia devota prece, et Amantio in auxilium et tuitionem invocato, inde castra moventes videre adversarios. (M.-A. DOMINICY.)

(*d*) Et sequenti anno contigit, pravo motu ducem illum Martiam aliam obsidionem parasse, ut rursus Ruthenam deprædaretur; quare ut quantocius civitate hac potiretur, castra undique fixit, et immaniter cives aggressus est, sanioris se modo consilio ratus, quam alia vice, qua velociter aufugit. Populus ergo Ruthenensis se ita oppugnatum videns, ingenti metu concussus, ad sanctum Amantium ejus patronum recurrit, et statim inimici, ut alias terga vertere, nec in posterum ut populo nocerent, reversi sunt. (M.-A. DOMINICY.)

M. Raynouard (40) ne repousse pas la date proposée par Dominicy ; mais il croit les vers mal copiés, il doute de la rigoureuse exactitude de la copie de Dominicy : néanmoins il reproduit les textes (41) et les traduit.

Ce précieux poëme avait été signalé bien avant Raynouard par les Bénédictins comme destiné à être chanté par les jongleurs (42).

Les continuateurs des Bénédictins sont revenus plusieurs fois sur ces fragmens (42*) ; M. Benoiston de Châteauneuf les cite (42**), et avec lui M. Fauriel et M. Friederich Diez (43).

AME DU MOINE SAUVEE... (L). — *Voy* Notre-Dame, § 2, Moine... (L'ame du).

ANASTASIE (Légende de sainte). — On trouve dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine le récit suivant, qui, à partir du XIIIe siècle jusqu'au XVIe, a défrayé les imaginations :

« *Anastasie* vient de *ἀνὰ*, *en haut*, et de *στάσις*, *debout*. En effet, sainte Anastasie se tint élevée au-dessus des vices et des péchés, et au milieu des vertus.

« Anastasie était d'une origine illustre chez les Romains, et fille de Prétextat; sa mère était une des chrétiennes converties à la foi par le bienheureux Chrysogone. Donnée en mariage à Publius, sous prétexte qu'elle était malade, Anastasie s'abstint toujours de sa compagnie. Un jour Publius apprit qu'elle visitait les chrétiens dans leurs prisons, sous un déguisement misérable, et accompagnée d'une seule servante, et qu'elle les aidait dans leurs besoins. Il la fit garder étroitement, lui donnant à peine à manger, dans le dessein de la faire périr et de jouir de ses grandes propriétés. Convaincue qu'elle allait mourir, elle adressait à Chrysogone des lettres pleines d'affliction, auxquelles celui-ci répondait pour la consoler. Sur ces entrefaites, son mari mourut, et elle fut délivrée de prison. Elle avait trois servantes d'une grande beauté et sœurs : l'une s'appelait Agapite, l'autre Chionie et la troisième Irène. Ces servantes étaient chrétiennes. Comme elles prisaient peu les avertissements du préfet, celui-ci les enferma dans une chambre, où des ustensiles de la cuisine étaient mis à part. Ce préfet, qui brûlait d'amour pour elles, alla à elles pour assouvir sa luxure ; mais, frappé de démence, et croyant avoir affaire aux vierges, il se mit à embrasser pots, chaudrons, poêles et autres ustensiles semblables. Aussi, quand il fut rassasié et sorti dehors, était-il tout noir, tout souillé, et ses vêtements déchirés. Ses serviteurs, qui l'attendaient dehors, le voyant ainsi atourné, le prirent pour quelque diable, le battirent de verges, puis ils s'en furent et le laissèrent seul. Il s'en alla vers l'empereur; mais, à ses premières questions, les uns le frappèrent de verges, les autres lui crachèrent au visage et le frappèrent de coups de poing, persuadés que quelque furie le possédait. Quant à lui, ayant encore les yeux, mais pour n'y pas voir, il ne s'apercevait pas de son accoutrement étrange, de sorte qu'il s'étonnait fort de ce qu'on le méprisait et le battait, lui auquel on témoignait toujours tant de respect, d'autant que même il s'imaginait qu'il était, lui et tous les autres, couvert de vêtements splendides. Enfin il apprit de quelques personnes combien son état de souillure était affreux, et resta très-convaincu que c'était là un tour de magie des trois sœurs. Il donna donc ordre qu'on les mît nues pour qu'il les pût voir ; mais alors les habits des jeunes filles se joignirent si fort à leur chair qu'on ne put les déshabiller. Enfin, par miracle, le préfet tomba dans un tel sommeil qu'il fut impossible, même en le secouant, de l'éveiller. Bientôt pourtant, les trois vierges reçurent la couronne du martyre (45). Quant à Anastasie, elle fut donnée par l'empereur a un certain gouverneur de province, avec promesse que, s'il pouvait la décider à sacrifier, il l'aurait pour femme. Celui-ci la mit dans son lit et voulut l'embrasser, et il devint aussitôt aveugle. Alors il alla à ses dieux et demanda s'il pouvait guérir. Ils répondirent : « Parce que tu as courroucé sainte Anastasie, tu nous es livré et tu seras tourmenté avec nous en enfer. » Et comme on le ramenait à son hôtel, il finit

(40) M. Raynouard, *Choix de poésies des Troubadours*, Paris, Didot, 1816-1822, 6 vol. in-8°, t. II, 1817, p. CXLVIII.

(41) *Ibid.*, p. 152.

(42) Cf. *Hist. litt. de la France*, t. VII, p. LVIII.

(42*) *Hist. litt. de la Fr.*, t. XV, p. 477 ; t. XXII, p. 240.

(43) Cf. *Essai sur la poésie et les poëtes franç. aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles* ; Paris, 1815, in-8°, broch. de 144 pages.

(44) *La Poésie des Troubadours*...traduction de M. le baron de Roisin ; Paris-Lille, 1845, in-8°, p. 217.

(45) Hæc habebat tres ancillas pulcherrimas, quæ sorores erant : quarum una dicebatur Agapete, altera Thionia et altera Yrenia. Quæ cum Christianæ essent et præfecti monitis nullatenus obedirent, in cubiculum eas reclusit, ubi coquinæ utensilia servabantur. Præfectus autem in earum ardens amorem ad eas ivit, ut suam libidinem exerceret. Qui in amentiam versus, putans se tractare virgines, cacabos, patellas, caldaria et similia amplectens osculabatur, et cum ex hoc satiatus fuisset, foras exiit nigerrimus et deformis et vestimentis concisis. Quem servi, qui eum pro foribus exspectaverant, sic aptatum videntes, cogitantes quod in dæmonem versus esset, eum verberibus affecerunt et fugientes solum reliquerunt. Cumque imperatorem adiret, ut de hoc conquereretur, alii virgis percutiebant, alii lutum et pulverem in eum projiciebant, suspicantes, quod in furiam versus esset. Oculi autem ejus tenebantur, ne sic se deformem videret. Quapropter mirabatur plurimum, cum sic eum omnes deridebant, quem in tanto honore habere consueverant. Videbatur enim ei quod ipse et omnes albis vestibus essent induti. Putans vero, cum sic se deformem ab aliis didicisset, quod puellæ sibi per artem magicam hoc fecissent, jussit eas coram se exspoliari, ut eas saltem nudas aspiceret, sed statim earum vestimenta sic corporibus adhæserunt, ut nullo modo exui valerent. Præfectus autem præ admiratione ita obdormivit stertens, quod etiam a pulsantibus non poterat excitari. Tandem virgines martyrio coronantur. — (Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graesse ; Lips., 1850, in-8°, p. 48.)

sa vie entre les mains de ses serviteurs. Anastasie fut encore livrée à un autre gouverneur, pour qu'il la gardât en prison. Cet autre, sachant qu'elle avait de grands biens, lui dit : « Anastasie, si tu veux être chrétienne, fais ce que commande ton Dieu, qui ordonne à son disciple de renoncer à tout. Donne-moi tout ce que tu as, va où tu voudras et tu seras bonne chrétienne. » Anastasie lui répondit : « Mon Dieu a dit :... *Donne aux pauvres*, mais non pas aux riches. » Enfin, Anastasie fut jetée dans une cruelle prison pour y périr de faim... Sa passion eut lieu sous Dioclétien vers l'an 287 »

ANSCHAIRE (SAINT). — Les Bollandistes ont édité la vie en vers latins, de saint Anscher, archevêque de Hambourg, qui vécut au IXe siècle, écrite au XIe par Gualdon, moine de Corbie, en Gaule (46).

ANDRÉ (SAINT). — La légende de *saint André* semble être tombée dans une haute antiquité aux mains des masses chrétiennes.

M. Douhaire a cité les *Actes de S. André* parmi les monuments légendaires du moyen âge. Il remarque, d'après dom Ceillier (47), qu'Esther, évêque d'Osma, en Espagne, au VIIIe siècle, les considérait comme sans autorité (47*).

Une *Vie de saint André* a été rimée en anglo-saxon (48).

Une autre légende intitulée *Vie de saint Andrieu*, en prose patoise de la haute Bourgogne, et du XIIIe siècle, est conservée dans le manuscrit (49) de la Bibliothèque impériale, n° 7208, in-folio, fol. 160.

Jacques de Voragine, dans la *Légende dorée*, a réuni les principaux traits merveilleux qui avaient cours de son temps, mais son récit, quoiqu'il ait, du XIIIe siècle au XVIe, nourri les imaginations chrétiennes, ne présente, pas plus que les précédents, les caractères de la grande et réelle popularité dont saint André fut l'objet.

Nous soumettons au lecteur le travail de Voragine.

PRÉFACE.

André signifie tantôt beau, tantôt caution, et tantôt viril, d'ἀνήρ homme ; André est aussi synonyme d'homme ἄνθρωπος venant d'ἄνω en haut et τροπή conversion ; en effet André fut converti aux cieux et élevé en haut jusqu'au Créateur : ainsi, beau dans sa vie, témoin dans la doctrine de la sagesse, viril dans les souffrances, et homme dans la gloire : [tel fut André.] Les prêtres et les diacres d'Achaïe ou d'Asie, témoins de sa passion, l'ont consignée dans leurs écrits.

I.

André et quelques autres disciples furent trois fois appelés par le Seigneur. La première fois il les somma de le reconnaître. Un jour André étant avec Jean son maître et un disciple, Jean entendit qu'on disait : « Voici l'Agneau de Dieu, » etc. Et il suivit aussitôt avec le disciple ; il vit où demeurait Jésus, et ils restèrent auprès de lui tout ce jour. Puis André ayant rencontré son frère Simon, le conduisit à Jésus ; mais le lendemain ils retournèrent à leur métier de pêcheurs. Une seconde fois encore, Jésus les appela à le connaître. Ce fut un jour que la foule se portait vers Jésus, du côté de l'étang de Génésareth, nommé la mer de Galilée. Jésus entra dans la barque de Simon et d'André, il y prit une grande multitude de poissons ; et ayant appelé Jacques et Jean, qui étaient en une autre barque, ceux-ci le suivirent ; mais ils revinrent encore chez eux. Enfin il les appela une troisième et dernière fois à être ses disciples. Jésus marchait le long du même rivage, lorsqu'il les appela au milieu de leur pêche : « Venez, leur dit-il, je vous ferai pêcheurs d'hommes. » Ils laissèrent tout pour le suivre, s'attachèrent à lui, et ne retournèrent plus chez eux. C'est ainsi qu'il appela André et quelques autres disciples à être apôtres. (*Cf.* saint Matthieu, troisième chapitre.) Il appela à lui ceux qu'il voulut, jusqu'à ce qu'ils fussent douze avec lui.

Après l'ascension de Notre-Seigneur, les apôtres s'étant séparés, saint André prêcha en Scythie, et saint Matthieu dans la Margundie. Mais les habitants de ce pays rejetèrent cette prédication de saint Matthieu, et lui arrachèrent les yeux ; ils le mirent en prison, et se disposaient à lui ôter la vie dans peu de jours. Alors l'ange du Seigneur apparut à saint André, lui ordonnant d'aller en Margundie trouver saint Matthieu. Comme André répondit qu'il ne savait pas le chemin, l'ange lui ordonna d'aller au bord de la mer, et d'entrer dans le premier navire qu'il trouverait. Il accomplit tout de suite cet ordre, et arriva à la dite ville, conduit par l'ange et par un vent favorable ; et y ayant trouvé ouverte la prison de saint Matthieu, il entra, pleura beaucoup, et pria. Alors le Seigneur rendit à saint Matthieu l'usage des deux yeux, dont l'avait privé la malice des pécheurs. Matthieu s'en alla et se rendit à Antioche ; André resta seul à Margundie dont les habitants, irrités de l'évasion de saint Matthieu, le saisirent et le traînèrent par les rues, les mains liées. Son sang coulait déjà, lorque, ayant prié pour ses bourreaux, sa prière les convertit à Jésus-Christ ; il partit ensuite pour l'Achaïe. Il est difficile d'admettre comme vrai ce qu'on dit de la guérison de saint Matthieu, car ceci diminue la gloire du saint, qui, de cette sorte n'aurait pu obtenir lui-même ce qu'André obtint si facilement.

II.

Un jeune homme noble s'étant, malgré toute sa famille, attaché à saint André, ses parents mirent le feu à la maison où il de-

(46) Cf. *Act. SS.*, Februarii ; Anvers, 1657, in-fol., t. Ier, die tertia, p. 427.

(47) *Bibl. des auteurs ecclésiast.* t. IIe, p. 79.

(47*) Cf. *L'Université catholique*, octobre 1858, p. 277.

(48) Cf. *Analecta anglo-saxonica*, by B. THORPE ; London, 1834.

(49) Cf. Paulin PARIS, *Les manuscr. fr. de la Bibl. du Roi* ; Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 229.

meurait avec l'apôtre; et comme déjà la flamme s'élevait fort haut, le jeune homme prit un vase plein d'eau, le jeta sur le feu qui s'éteignit aussitôt. Et les parents disaient: «Notre fils est devenu sorcier.» Ensuite comme ils voulaient escalader la maison, ils furent soudain privés de la vue, si bien qu'ils ne voyaient pas les échelles; et un d'eux s'écria : « Pourquoi vous y acharnez-vous? Voici une affaire qui n'a pas le sens commun : Dieu combat pour eux, et vous n'y voyez plus. Cessez donc, de peur que la colère de Dieu ne tombe tout à fait sur vous. » Et beaucoup qui virent cela crurent au Seigneur. Et les parents du jeune homme moururent dans les cinquante jours, et ils furent ensevelis sous un monument (50).

III.

Une femme, mariée à un homme coupable d'homicide, ne pouvait enfanter; elle dit à sa sœur : « Va, et invoque pour moi notre déesse Diane. » Et le diable répondit à celle qui l'invoquait : « Pourquoi t'adresses-tu à moi? je ne peux te secourir; va trouver André, il peut venir à ton aide. » Et lorsque l'apôtre fut mené près de la femme en danger, il lui dit : « Tu souffres avec justice, tu t'es mal conduite; tu as conçu dans le péché, et tu as consulté les démons. Mais repens-toi, crois en Jésus-Christ, et mets ton enfant au monde (51).» Elle crut, accoucha d'un enfant mort, et sa douleur cessa.

IV.

Un vieillard, nommé Nicolas, alla trouver l'apôtre et lui dit : « Maître, durant les soixante-dix ans de ma vie, j'ai toujours été adonné à l'impureté; sans doute j'ai écouté la parole de l'Evangile, et prié Dieu pour qu'il m'accorde la grâce de la continence. Mais la pensée du mal était toujours au fond de mon cœur, et, cédant à ses tentations, je suis constamment retombé dans mes péchés habituels. Toutefois, un jour, enflammé de l'esprit de luxure, ayant oublié l'Evangile que je portais sur moi, étant entré dans une maison de débauche, une des courtisanes me dit aussitôt : « Sors d'ici, vieillard, sors d'ici, tu es un ange de Dieu, ne me touche pas, et n'approche pas, car je vois sur toi quelque chose de merveilleux. » Tout étonné des paroles de cette courtisane, je me souvins que je portais sur moi l'Evangile. Maintenant, ami de Dieu, je vous prie d'intercéder pour mon salut (52). » A ces mots, le bienheureux André se mit à pleurer et à prier depuis l'heure de tierce jusqu'à l'heure de none. Quand il se releva, il ne voulut pas manger, et il dit : « Je ne prendrai nul aliment jusqu'à ce que je sache si le Seigneur a pris compassion de ce vieillard. » Après cinq jours de jeûne, le saint entendit une voix qui disait : « Tu as réussi, André, pour ce vieillard; mais comme tu t'es mortifié par le jeûne, ainsi faut-il qu'il se purifie par l'abstinence et la pénitence, s'il veut être sauvé (53). » Dès lors, le vieillard se soumit, en effet, durant six mois, au pain, à l'eau et au jeûne, et ensuite, plein de bonnes œuvres, il reposa en paix. Et André entendit une voix qui disait : « J'ai, par tes prières, recouvré ce Nicolas que j'avais perdu. »

V.

Un jeune homme qui était chrétien dit secrètement à saint André : « Ma mère, frappée de ma beauté, a voulu obtenir de moi quelque chose de défendu, et lorsqu'elle m'a vu inébranlable, elle est allée auprès du juge pour retourner contre moi son crime odieux. Priez donc pour moi, afin que je ne meure pas si injustement; car j'aime mieux perdre la vie que me disculper en jetant sur ma mère une si honteuse accusation (54). » Le jeune homme fut en effet conduit devant le juge, et André y alla. Et la mère renouvela avec persistance son accusation contre son fils, disant qu'il avait voulu lui faire violence Cependant, à tous les interrogatoires sur la réalité du fait, le jeune homme gardait un complet silence. Et alors André dit à la mère : « O la plus cruelle des femmes, est-ce ainsi que ta débauche machine la mort de ton fils unique (55) ? » Et elle répondit : « Le voilà l'homme auprès de qui s'est réfugié mon fils après la tentative de

(50) Cumque jam in altum flamma succresceret, puer accepta ampulla super ignem sparsit et statim ignem exstinxit, illis autem dicentibus : « filius noster magus est effectus. » Dum per scalas vellent ascendere, a Deo sunt excæcati, ut ipsas scalas penitus non viderent. Tunc quidam exclamans ait : Ut quid vos stulto labore consumitis, Deus pugnat pro iis et vos non videtis. Cessate jam, ne in vos ira Dei descendat. Multi ergo videntes Domino crediderunt, parentes vero ejr post quinquaginta dies mortui in monumento sunt positi. — (Jac. a Vor., *Legenda aurea*; ed. Dr. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 14.

(51) Cui invocanti ait diabolus : « Cur me invocas, cum tibi prodesse non possim? Sed vade ad Andream apostolum, qui sororem tuam poterit adjuvare. » Ad quem cum ivisset et apostolum ad sororem periclitantem duxisset, dicit ei apostolus : « Recte hoc pateris, quia male duxisti, male concepisti et dæmones consuluisti. Sed tamen pœnitere et in Christum crede et puerum projice (*Ibid.*).»

(52) Quadam igitur vice concupiscentia inflammatus, oblitus evangelium, quod super me posueram, ad lupanar ivi statimque meretrix dixit mihi : « egredere, senex, egredere, quia angelus Dei es ; tu ne me contingas neque huc accedere præsumas : video enim super te mirabilia. » Stupefactus ad verba meretricis recolui, quod mecum evangelium detulissem. Nunc igitur, sancte Dei, pro salute mea tua pia oratio intercedat. (*Ibid.*)

(53) Venit vox ad Andream dicens : « obtines, Andrea pro sene. Sed sicut per jejunium macerasti te, sic se et ipse affligat jejuniis ut salvetur. » Sicque fecit. (*Ibid.*)

(54) « Mater mea pulchrum me videns de opere me illicito tentat ; cui dum nullatenus assentirem, judicem adiit, volens in me crimen tantæ nequitiæ retorquere, sed ora pro me, ne moriar tam injuste, nam et accusatus penitus reticebo malens vitam perdere, quam matrem meam tam turpiter infamare.... » (Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 15.

(55) « Crudelissima feminarum, quæ per tuam libidinem unicum filium vis perire (*Ibid.*).»

son crime resté imparfait ! » Et le juge irrité ordonna que le jeune homme fût enfermé dans un sac enduit de poix et de bitume, et jeté dans la rivière ; et il ordonna aussi que l'on gardât André en prison jusqu'à ce qu'il se fût avisé du supplice, par lequel il devait mourir. Mais André se mit en prière, et aussitôt d'affreux coups de tonnerre portèrent l'épouvante dans tous les cœurs, un grand tremblement de terre renversa tous les assistants, et la femme, frappée de la foudre, tomba réduite en cendres (56). Alors, le peuple supplia l'apôtre d'intercéder pour qu'ils ne périssent pas ; il pria, et tout redevint tranquille, en sorte que le juge crut à Jésus-Christ, ainsi que toute sa maison.

VI.

Une fois que l'apôtre était dans la ville de Nicée, les habitants lui dirent que hors de la ville, sur la route, il y avait sept démons qui tuaient tous les passants. L'apôtre les évoqua : ils parurent devant le peuple sous la forme de chiens, et il leur ordonna de se retirer dans des endroits où ils ne pussent nuire à personne. En effet, ils disparurent aussitôt. Quand les habitants de Nicée eurent vu cela, ils crurent à l'Evangile. L'apôtre s'en était allé dans une autre ville, lorsqu'à la porte, il rencontra le cadavre d'un jeune homme qu'on emportait. Il demanda comment il était mort : « Sept chiens sont venus, lui fut-il répondu, et ils l'ont étranglé dans son lit. » André pleura, et il dit : « Seigneur, je sais que ce sont les démons que j'ai chassés de Nicée. » Puis, s'adressant au père du jeune homme : « Que me donneras-tu si je ressuscite ton fils? » Et le père répondit : « Il était ce qu'au monde je possédais de plus précieux, je te le donnerai. » L'apôtre s'étant mis en oraison, le jeune homme se leva, et il suivit André.

VII.

Quarante hommes venaient un jour, par eau, trouver l'apôtre, afin d'être instruits dans la foi, lorsque le diable suscita une grande tempête, et ils furent tous engloutis. Leurs cadavres ayant été jetés sur le rivage, on les apporta à saint André, qui leur rendit la vie ; et ils racontèrent ce qui leur était arrivé

De là vient qu on lit dans une hymne en l'honneur de saint André :

Quaterdenos
Juvenes submersos
Maris fluctibus
Vitæ reddidit usibus (57).

VIII.

Saint André étant en Achaïe, remplit le pays d'églises, et convertit beaucoup de gens à la foi, entre autres la femme du proconsul Egéas, qu'il instruisit dans la foi du Christ, et qu'il régénéra dans les eaux du saint baptême. Ce qu'Egéas ayant appris, il entra dans la ville de Patras, pour forcer les chrétiens à sacrifier aux idoles. André alla au-devant de lui et lui dit : « Toi qui es le juge des hommes ici-bas, et à juste titre, tu dois reconnaître ton vrai Juge, qui est dans le ciel, l'honorer, et, voué à son culte, renoncer sincèrement aux faux dieux. » Egéas s'écria : « Tu es cet André qui prêches la doctrine d'une secte superstitieuse que les empereurs romains ont résolu d'exterminer. » André répondit : « Les empereurs ignorent encore que le Fils de Dieu, en venant sur la terre, a enseigné que les idoles sont des démons, que ces démons n'enseignent que des offenses envers le Seigneur, afin d'écarter de lui ceux qui l'offensent, et aussi afin que lui-même s'éloigne de ceux qui l ont offensé ; en sorte que, faute d'en être entendus, les coupables soient la proie du démon : c est alors que ses victimes, une fois nues et dépouillées, apparaissent chargées tout entières de péchés. » Egéas répondit : « Votre Jésus, qui disait ces choses vaines, est mort attaché sur la croix. » A quoi André repartit : « C'est pour nous racheter de la mort éternelle, et non à cause de ses démérites qu'il a voulu être mis en croix. » Egéas reprit alors : « Comment peux-tu dire qu'il a voulu être mis en croix, puisqu'il a été livré par un de ses disciples, maltraité par les Juifs et mené au supplice par des soldats? » Et André se mit à développer en cinq points comment la passion de Jésus avait été volontaire : 1° dit-il, etc..... (58) Enfin il ajouta que le mystère de la croix était grand et redoutable. Egéas répondit : « Ce n'est pas un mystère, mais un supplice, et si tu ne te conformes pas à mes ordres, je te ferai faire l'épreuve du même mystère. » — Ah ! répondit « André, si je redoutais le supplice de la croix, je ne prêcherais pas la gloire de la croix de Jésus-Christ. Oui, oui, je veux apprendre de toi le mystère de la croix ; mais, auparavant, il faut que toi-même tu n'en ignores rien ; il faut que tu aies la foi, et que tu en pratiques le culte pour être sauvé (59). » Egéas l'interrompit : « Raconte, dit-il, aux tiens ces fariboles, mais ici obéis à mes ordres, et sacrifie aux dieux tout-puissants. » André répondit : « J'offre tous les jours au seul Dieu

(56) Sed orante Andrea tonitruum horribile omnes terruit et terræ motus ingens cunctos prostravit, et mulier a fulmine percussa et arefacta corruit. (*Ibid.*)

(57) Le docteur Th. Graesse considère comme une interpolation le portrait que l'on rencontre ici dans les éditions antérieures : « Maître Beleth dit, à la fète de saint André, qu'il était de petite taille, brun de teint, et la barbe épaisse. »

(58) Tunc Andræas quinque rationibus cœpit ostendere Christum voluntarie passum fuisse. Scilicet ex eo quod passionem suam prævidit et discipulis futuram prædixit : Ecce, inquiens, ascendimus Hierosolymam, etc. Et ex eo quod Petro cum ab hoc avertere cupienti dure indignatus fuit dicens : Vade post me, Satana, etc., et ex eo quod utriusque scilicet patiendi et resurgendi se potestatem habere manifestavit dicens : Potestatem habeo ponendi animam meam et iterum sumendi eam. Ex eo quod proditorem præcognovit, cum panem intinctum ei dedit, nec tamen vitavit. Et ex eo quod locum, in quo proditorem venturum sciebat, elegit, et his omnibus se interfuisse asseruit. Addit Andræas, quod mysterium crucis magnum esset. (JAC. A VOR., *Leg. aur.*, ed. Th. Graesse : Lips., 1850, in-8°, p. 16.)

(59) Tunc cœpit ei mysterium Redemptionis pan-

tout-puissant un agneau sans tache, mangé par tout le peuple, resté néanmoins toujours vivant et entier. » Egéas demandant comment cela se faisait, André lui dit de se mettre au rang de ses disciples. Egéas répliqua : « Je saurai bien te le faire dire dans les tourments. » Et, tout en colère, il ordonna qu'on enfermât l'apôtre en prison. Le lendemain matin, Egéas assis sur son tribunal, engagea de nouveau André à sacrifier aux idoles. « Si tu n'obéis pas, lui dit-il, je te ferai attacher sur cette même croix dont tu faisais l'éloge. » En outre, il le menaça de grands tourments. André répondit : « Invente tous les plus cruels supplices que tu pourras, car plus grande aura été ma constance dans les supplices, en l'honneur de son nom, plus je serai agréable à mon Roi. » Le proconsul ordonna à vingt hommes de battre le saint, et après qu'on l'aurait battu, qu'il fût lié sur la croix par les pieds et par les mains, de manière à souffrir aussi longtemps que possible. Comme on menait l'apôtre au supplice, il y eut un grand concours de peuple, et l'on disait : « Cet homme est innocent, et son sang est répandu sans cause. » Mais l'apôtre les pria de ne pas empêcher son martyre. Et quand il vit de loin la croix, il la salua en disant : « Salut, ô croix, consacrée par le corps de Jésus-Christ, et ornée de ses membres comme d'une parure, de perles. Avant que le Seigneur eût été lié sur toi, tu étais un objet de terreur ; mais maintenant, aimée dans les cieux, tu es l'objet ici-bas de tous les vœux. Je viens donc à toi, plein de sécurité et de joie, afin que tu me reçoives comme un disciple de celui qui est mort sur toi. Je t'ai toujours chérie, et j'ai constamment désiré t'embrasser. O bonne croix ! qui as porté la grâce et la beauté des membres du Seigneur ! O croix si longtemps désirée, aimée avec tant d'ardeur, recherchée sans cesse, te voilà donc enfin à moi ! Reçois-moi du milieu des hommes, et rends-moi à mon maître, afin que celui qui m'a racheté par toi me voie arriver à lui par toi. » En disant ces mots, il se dépouilla, et il livra ses vêtements aux bourreaux ; et ils l'attachèrent sur la croix, comme il leur avait été commandé. Il y vécut deux jours, durant lesquels il prêcha devant vingt mille hommes réunis autour de lui. Et comme la foule menaça Egéas de mort, disant qu'un homme aussi saint et aussi pieux ne devait pas ainsi souffrir, Egéas vint lui-même pour délivrer l'apôtre qui s'écria à sa vue : « Pourquoi viens-tu vers nous ? Est-ce par repentir ? Ah ! n'abandonne pas cette voie. Mais si c'est pour me détacher, sache que je ne descendrai pas vivant de dessus la croix ; car je vois déjà mon Roi qui m'attend. » Et comme on voulait le détacher, on ne le put, car les bras de ceux qui essayaient de le faire étaient aussitôt frappés de paralysie. André voyant que le peuple voulait le délivrer, fit cette prière que rapporte saint Augustin dans son livre *De la Pénitence* : « Seigneur, ne permettez pas que je sois descendu vivant ; il est temps que mon corps soit remis à la terre, car il y a longtemps que je le porte ; j'ai vieilli et travaillé, afin d'être affranchi de sa servitude et d'être délivré de cette très-fâcheuse prison. Ah ! je sais trop combien il est lourd à porter, superbe et indomptable, impotent et difficile à remuer, et pourtant concupiscent et rude à brider. Vous, Seigneur, vous savez combien de fois ce corps a réussi à m'arracher à la pureté de votre contemplation, combien de fois il m'a entraîné aux douceurs du sommeil, et que de douleurs aiguës il m'a fait subir. J'ai combattu de mon mieux, ô bon Père, et, grâce à votre secours, je suis resté vainqueur. Aussi je réclame de votre justice et de votre piété de ne pas me commander une plus longue lutte. Le voici, ce corps, je vous le rends (60). »

Et comme il parlait ainsi, une clarté éclatante venant du ciel l'environna, près d'une demi-heure, et personne ne pouvait le contempler. Et lorsque cette lumière remonta au ciel, il rendit l'esprit. La femme d'Égéas, Maximilla, fit enlever le corps de l'apôtre et l'ensevelit honorablement. Mais Egéas, avant d'avoir pu rentrer chez lui, fut saisi du démon, et il expira, dans la rue, devant tout le peuple. Une tradition rapporte qu'autrefois il sortait du sépulcre de saint André de la manne ayant aspect de farine, et qu'il en

nere et quam congruum et necessarium fuerit, quinque rationibus persuadere. Prima ratio est, quod quia primus homo per lignum mortem suscitavit, congruum fuit, ut secundus eam per lignum pelleret patiendo. Secunda quod quia de immaculata terra factus fuerat prævaricator, congruum fuit ut de immaculata nasceretur virgine reconciliator. Tertia quod quia Adam ad cibum vetitum incontinenter manus extenderat, congruum fuit, ut secundus Adam in cruce immaculatas manus extenderet. Quarta quod quia Adam cibum suavem vetitum gustaverat, congrum fuit ad hoc, quod contrarium pelleretur contrario, ut Christus esca fellea cibaretur. Quinta quia ad hoc quod Christus nobis suam immortalitatem conferret, congruum fuit, ut nostram sibi mortalitatem assumeret. Nisi enim Deus factus fuisset mortalis, homo non fieret immortalis. (Jac. a Vor. *Leg. aur.*, ed. D. Th. Graesse, Lips., 1850, in-8°, p. 17.)

(60) Videns autem Andræas, quod plebs volebat eum deponere, hanc orationem in cruce fecit, ut dicit Augustinus in libro *De pœnitentia.* « Ne me permittas, Domine, descendere vivum, sed tempus est, ut commendes terræ corpus meum : tandiu enim portavi jam, tandiu super commendatum vigilavi et laboravi, quod vellem jam ab ipsa obedientia liberari et isto gravissimo indumento spoliari. Recordor quantum in portando onerosum, in domando superbum, in fovendo infirmum, in coercendo latum laboravi. Scis, Domine, quoties a puritate contemplationis retrahere me contendebat, quoties a dilectissimæ quietis suæ somno me excitare obtendebat, quantum et quoties dolorem ingerebat. Qui igitur tandiu, ut potui, Pater benignissime pugnanti restiti et tua ope superavi, a te justo remuneratore et pio posco, ne mihi id ultra commendes : sed depositum reddo. Commenda alii nec me illo ultra impedias, et resurrecturum servet et reddat, ut ipsum quoque meritum sui laboris recipiat. Terræ id commenda, ut me amplius vigilare non oporteat et libere ad te fontem vitæ indeficientis gaudii tendere anxiantem non retrahat nec impediat. » Hæc Augustinus. (Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. D. Th. Graesse ; Lips., 1850, in-8, p. 18.)

coulait de l'huile d'une odeur très-suave : c'était, dit-on, un signe de fertilité pour le pays dans l'année suivante; car si la quantité sortie du sépulcre était petite, la récolte était mauvaise, et s'il en coulait beaucoup, elle était bonne. Sans doute, cela était vrai dans les anciens temps, mais cela a cessé depuis que le corps de l'apôtre a été transporté à Constantinople.

Un évêque, qui menait pieuse vie, avait parmi tous les saints une vénération toute particulière pour saint André, si bien qu'il écrivait en tête de toutes ses œuvres : *en l'honneur de Dieu et de saint André*. Or, le démon, jaloux de ce saint homme, s'y prit, pour le faire tomber dans un piége, avec toute sa ruse; il se déguisa sous la forme d'une femme d'une merveilleuse beauté, et vint au palais de l'évêque, en exprimant le désir de se confesser à lui. L'évêque ordonna de la conduire à son pénitencier, auquel il avait transmis ses pouvoirs. Elle s'y refusa, disant qu'elle ne révèlerait à personne, si ce n'est à l'évêque, les secrets de sa conscience; en sorte que l'évêque circonvenu déjà, la fit venir à lui. Elle lui dit : « Je vous prie, Seigneur, d'avoir pitié de moi; car si, dans un âge si peu avancé et avec la beauté que vous me voyez, élevée avec délicatesse depuis mon enfance, et issue de race royale, je suis venue seule ici sous un costume étranger, c'est que mon père, qui est un roi très-puissant, voulait me faire épouser un grand prince. Je lui ai répondu que j'avais en horreur toute union conjugale, parce que j'ai pour toujours voué ma virginité à Jésus-Christ, et que je ne consentirai jamais à ce qu'un homme s'approche de moi. Mon père m'a fait renfermer très-étroitement, et comme il fallait ou me conformer à ses volontés, ou subir bien des supplices ici-bas, j'ai pris la fuite en secret, aimant mieux me vouer à l'exil que manquer à la foi promise à mon divin époux (61). Instruite par la renommée de votre sainteté, je suis accourue me réfugier sous vos ailes, dans l'espoir que je pourrai trouver près de vous un asile paisible où je puisse me livrer au calme de la contemplation, éviter les naufrages de la vie présente, et fuir les rumeurs d'un monde agité. » L'évêque, admirant dans une si belle personne d'une si grande naissance, tant de ferveur et tant d'éloquence, lui répondit joyeusement d'une voix douce : « Rassure-toi, ma fille, ne crains rien; Celui pour l'amour duquel tu as fait mépris de tout, de toi, de tes proches et de tes biens, ne faillira pas à t'accorder ici-bas le comble de sa grâce, et dans les cieux, la plénitude de sa gloire. Quant à moi, son serviteur, je mets à ta disposition ma personne tout entière et tous mes biens : choisis donc où tu veux loger, et pour aujourd'hui je veux que tu partages mon repas. » Elle lui répondit : « Ne m'engagez pas, mon père, à faire semblable chose, de crainte qu'il n'en résulte quelque mauvais soupçon, et que l'éclat de votre renommée n'ait à en souffrir. » L'évêque répondit : « Nous serons plusieurs et non pas seuls; il n'y aura donc pour personne moyen de former des soupçons désavantageux. »

Ils se mirent donc à table; elle s'assit en face de l'évêque, et les autres se mirent de droite et de gauche. Cependant l'évêque avait les yeux fixés sur elle, et il ne cessait de la regarder et de contempler sa beauté; et comme il s'arrêtait ainsi dans cette contemplation, son esprit se troublait peu à peu, si bien que, ne cessant pas d'avoir l'œil sur la belle, le vieil ennemi des hommes lui perça le cœur d'un trait énorme. En même temps, pour l'achever, le diable devenait une femme de plus en plus merveilleusement belle, et l'évêque était presque décidé à demander à l'étrangère l'œuvre défendue, aussitôt que la possibilité s'en présenterait (62), lorsque soudainement, l'on entendit un nouvel arrivant qui frappait à la porte avec de grands coups, et qui demandait, en élevant beaucoup la voix, qu'on vînt lui ouvrir. Et comme personne ne le voulait, il redoublait ses coups et ses cris et ses instances, à tel point que, pour se débarrasser de l'importun, l'évêque demanda à la femme si elle consentait à ce que l'on reçût cet étranger. Elle répondit : « Il faut lui proposer quelque question un peu difficile, et s'il sait la résoudre, on le recevra; s'il ne le sait pas, il sera congédié comme un ignorant indigne de se trouver en présence d'un évêque. » Tout le monde applaudit à cette proposition, et l'on se mit à chercher qui pourrait le mieux poser la question, mais on ne trouvait personne. Alors l'évêque dit : « Qui de nous est mieux en état que vous, madame, d'en proposer une, vous qui nous surpassez tous en éloquence, et qui manifestez une si éclatante sagesse? Posez-lui donc une question. » Et elle dit : « Qu'on lui demande ce que Dieu a fait de plus admirable dans un petit espace? » L'étranger, auquel on fit porter cet demande, répondit : « C'est la variété et l'excellence des visages; car parmi tant d'hommes qui ont existé depuis la création du monde, ou qui existeront jusqu'à la fin

(61) Cui illa : « Obsecro, Domine, miserere mei, ego vero in annis puellaribus, ut cernitis, constituta et a pueritia delicate nutrita, nec non et regia stirpe progenita huc in peregrino habitu sola veni. Nam pater meus rex, itaque valde potens cuidam magno principi me volebat in conjugium sociare, cui respondi : « Omnem torum abominor maritalem, quia virginitatem meam Christo in perpetuum dedicavi et ideo nunquam possem in carnalem copulam consentire. Denique sic arctata quod oportebat me, aut ejus voluntati obedire, aut terræ diversa subire supplicia, latenter fugam inii, magis eligens exsulare quam sponso meo fidem infringere... » (JAC. A VOR., *Leg. aur.*, ed. D. Th. Graesse, Lips., 1850, in-8°; p. 19.)

(62) Perpendit hoc ipse diabolus et pulchritudinem suam cœpit magis ac magis augere, jamque episcopus proximus erat consensui, ut eam de illicito opere attentaret, quando possibilitas se offerret, tunc subito quidam peregrinus venit ad ostium crebris ictibus pulsans. (*Ibid.*, p. 20.)

des siècles, il n'y en a pas deux dont les visages aient été ou soient jamais d'une similitude parfaite; et, sur la plus petite figure, Dieu a placé tous les sens du corps (63). » Et chacun s'émerveilla en entendant cette réponse, et ils dirent : « Cette réponse est vraie et très-belle. » La femme dit encore : « Qu'on lui propose une seconde question plus difficile, et qui nous donnera encore mieux à juger de sa sagesse : Qu'on lui demande où est-ce que la terre est plus élevée que le ciel? » L'étranger interrogé répondit : « C'est dans le ciel-empyrée où réside le corps de Jésus-Christ. En effet, ce corps divin, qui est plus haut que tous les cieux, a été formé de notre chair. Or, notre chair a été faite de la substance de la terre, donc le corps de Jésus-Christ étant au-dessus des cieux et provenant de notre chair, laquelle provient de la terre, il est évident que là où est ce corps adorable, là aussi la terre est plus élevée que le ciel (64). » Cette réponse fut rapportée, et tous admirèrent beaucoup la réponse de l'étranger, et firent de grandes louanges de sa sagesse. La femme reprit pour la troisième fois la parole : « Il faut, dit-elle, qu'on lui pose une troisième question des plus difficiles et des plus obscures, et dont la solution soit presque impossible, à cause du sens occulte : sa sagesse étant ainsi mise trois fois à l'épreuve, il sera démontré qu'il est digne de s'asseoir à la table de l'évêque. Eh bien! qu'on lui demande quel espace il y a de la terre jusqu'au ciel. » L'étranger répondit à l'envoyé qui lui porta cette question : « Retourne vers la personne qui t'envoie, et, aussitôt en sa présence, pose lui la même question : car elle sait cela mieux que moi, et elle t'en donnera de meilleurs renseignements, puisqu'elle a mesuré cette distance, lorsqu'elle a été précipitée du ciel dans l'abîme, tandis que moi je n'y suis jamais tombé (65), sache-le : cette personne n'est pas une femme, c'est le diable qui a pris une apparence féminine. » En entendant cela, l'envoyé fut saisi d'une grande frayeur, et il vint dire devant tous ce qu'il avait entendu. Tous restèrent pleins d'étonnement et de stupeur, et aussitôt le diable disparut du milieu d'eux. L'évêque, rentrant alors en lui-même, se repentit de s'être laissé séduire, demanda à Dieu, en pleurant, le pardon de sa faute, envoya promptement un messager pour faire entrer l'étranger; mais celui-ci avait aussi disparu, et on ne put le retrouver. Alors l'évêque fit réunir tout le peuple, et il raconta de point en point ce qui s'était passé, et il demanda que tous se missent à jeûner et à prier, dans l'espoir que le Seigneur daignerait révéler à quelqu'un d'eux quel avait été cet étranger qui l'avait délivré d'un si grand danger. Et cette nuit même, il fut révélé à l'évêque que c'était le bienheureux André qui était lui-même venu pour le délivrer sous le déguisement d'un étranger. Aussi l'évêque redoubla de vénération envers l'apôtre, et il célébra son culte avec une nouvelle ferveur.

Le prévôt d'une ville s'était emparé d'un champ appartenant à l'église de saint André; il en résulta que, l'évêque s'étant mis en prières, ledit prévôt fut entrepris d'une grosse fièvre. Le malade ne tarda pas à se réclamer des prières de l'évêque, promettant de lui rendre le champ. En effet, après l'intercession de l'évêque, la santé reparut. Mais notre homme s'en tint encore à son usurpation du champ. Pour la troisième fois, l'évêque se remit en prières, et, brisant toutes les lampes de l'église, il s'écria : « Il n'y aura plus de feux allumés, jusqu'à ce que le ciel soit vengé de son ennemi, et que l'Eglise soit rentrée dans son bien perdu (66). » Le prévôt ne tarda pas à être repris des mêmes fièvres : il envoya encore vers l'évêque, offrant, en échange de ses prières, non seulement le bien perdu, mais un autre tout aussi bon. L'évêque se tenant à cette réponse qu'il avait déjà prié, et que Dieu avait exaucé son vœu, le prévôt se fit porter auprès de lui et le força d'entrer dans l'église pour faire ses oraisons. Mais à peine l'évêque avait-il le pied sur le seuil que le prévôt mourait, et le champ fut restitué à l'église.

ANGES (Notre-Dame des). — *Voy.* Notre-Dame, § II, A.

ANNONCIATION (L'). — *Voy.* Notre-dame (*Légende populaire de*).

ANSELME DE CANTORBERY (Saint). — Les bénédictins mentionnent sur saint Anselme de Cantorbéry, au XII[e] siècle, le long poëme de Pierre d'Auge, moine du Bec, publié par dom Martène et dom Durand (67), celui de Hugues recteur près de Caen (68) et un autre d'un anonyme (69) plus long que les précédents et écrit après la mort du saint (70).

(63) Tunc illa dixit : « Interrogetur, quod est majus mirabile, quod Deus unquam in parva re fecerit. » Interrogatus de hoc peregrinus per nuntium dixit : « Diversitas et excellentia facierum : inter tot enim homines, qui fuerunt ab initio mundi et usque in finem futuri sunt, duo reperiri non possent, quorum facies per omnia similes sint vel essent, et in ipsa quoque tam minima facie omnes sensus corporis Deus collocavit. » Jac a Vor., *Leg. aur.*, ed. Dr. Ch. Græsse, Lips. 1850, in-8°, p. 20.)

(64) In cœlo empyreo, ubi residet corpus Christi. Corpus enim Christi, quod est altius omni cœlo, est de nostra carne formatum : porro caro nostra quædam terrea substantia est; cum ergo corpus Christi super omnes cœlos sit et de nostra carne originem duxerit, caro autem nostra de terra sit condita, constat, quod ubi corpus Christi residet, ibi procul dubio terra altior cœlo manet... (*Ibid.*, p. 21.)

(65) ...Nam ipse illud spatium mensuravit, quando de cœlo in abyssum cecidit; ego autem de cœlo nunquam cecidi et illud spatium nunquam mensuravi... (*Ibid.*)

(66) Tunc episcopus orationi se dedit et omnes lampades ecclesiæ fregit dicens : « Hoc lumen non accendetur, donec Dominus se de suo inimico vindicet et Ecclesia, quod amisit, recuperet. » (*Ibid.* p. 22.)

(67) *Ampliss. Coll.*, t. VI, p. 99-101.

(68) Baluz., *Misc.*, t. IV, p. 557.

(69) *Ibid.*, p. 560.

(70) *Hist. litt. de la Fr.*, t. IX, p. 415.

ANTOINE (Légende de saint). — Jacques de Voragine, dans la *Légende Dorée*, a réuni, pour la société lettrée du moyen âge, les principaux traits apocryphes attribués à saint Antoine :

Antoine, dit-il, vient d'*ana*, *en haut*, et de *tenens*, *qui tient*; c'est-à-dire, celui qui tient le ciel (71)

I.

Antoine avait vingt ans, lorsqu'il entendit lire à l'église : « Si tu veux être parfait, va et vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres. » Il vendit tout son bien, le donna aux pauvres, et mena la vie d'ermite. Il soutint d'innombrables tentations du diable. Une fois, dans le temps qu'il avait déjà surmonté l'esprit de fornication par la vertu de la foi, le diable vint devant lui, sous la forme d'un enfant noir, confesser qu'il était vaincu; saint Antoine, ayant obtenu par ses prières de voir quel esprit de fornication épiait les jeunes moines; quand il le vit sous la forme qui vient d'être dite, il dit au diable : « Tu es trop laid pour que je te redoute désormais (72). » Une autre fois, Antoine s'étant réfugié dans un tombeau, une grande multitude de diables le tourmenta tant, qu'un frère qui le servait fut obligé de l'emporter sur ses épaules; et comme ceux qui étaient-là le pleuraient comme s'il eût été mort, Antoine reprit soudainement ses sens et se fit reporter à ce même tombeau. Etendu par terre à cause de la douleur de ses plaies, il n'en provoquait pas moins avec une effrayante hardiesse les diables au combat. En effet, ils lui apparurent sous la forme de diverses bêtes sauvages et le déchirèrent cruellement à coups de dents, et de griffes, et de cornes. Enfin, apparut une merveilleuse splendeur qui chassa tous les diables, et Antoine fut aussitôt guéri. Alors comprenant que Dieu était là, il s'écria : « Ah! Où étiez-vous, bon Jésus, où étiez-vous? Pourquoi ne vîntes-vous pas au commencement pour m'aider et pour guérir mes plaies? » Notre-Seigneur lui dit : « J'étais là, mais j'attendais pour voir ta résistance; et comme tu as bien combattu, je te donnerai grande renommée dans tout le monde (73). » Le bienheureux Antoine était si animé de zèle, que lorsque l'empereur Maximien faisait périr les chrétiens, il suivait les martyrs pour être martyrisé avec eux, et il était très-courroucé de ce qu'il n'obtenait pas la couronne du martyre.

II.

Une autre fois, allant d'un désert dans un autre, il trouva une écuelle d'argent, et il se dit : «D'où vient cette écuelle d'argent dans cet endroit où personne ne passe? Si quelque voyageur l'avait laissée tomber, il en eût été averti par le poids même de l'objet. O démon, je reconnais là ton ouvrage; ta volonté ne pourra rien sur la mienne. » A peine avait-il parlé que l'écuelle s'évanouit en fumée. Il trouva encore une très-grande masse de vrai or; mais il s'enfuit comme si c'eût été feu ardent, et il se sauva dans les montagnes où il resta vingt et un ans, faisant des miracles très-éclatants. Une fois qu'Antoine était ravi en esprit, il vit toute la terre remplie de lacets emmêlés les uns dans les autres et il s'écria : «Hélas! qui échappera à ces lacs? » Une voix lui dit : « L'homme humble de cœur. » Une autre fois les anges l'emportèrent en l'air et les diables vinrent empêcher qu'il ne passât, lui opposant les péchés qu'il avait commis depuis sa naissance; et les anges dirent : « Ne comptez pas ceux qui sont effacés par la pitié de Jésus-Christ; si vous en savez qu'il ait commis depuis qu'il est moine, dites ceux-là. » Les diables n'eurent rien à répondre, et ils laissèrent Antoine, qui fut élevé en l'air, et déposé libre sur la terre (74).

(71) Antonius dicitur ab *ana*, quod est *sursum*, et *tenens*, quasi *superna tenens* et *mundana despiciens*. Despexit autem mundum, quia immundus, inquietus, transitorius, deceptivus, amarus. De his dicit Augustinus : « O munde immunde, quid perstrep s? Quid avertere conaris? Nos tenere vis fugiens? Quid faceres, si maneres? Quem non deciperes dulcis, qui amarus dulcia alimenta mentiris? » Ejus vitam Anastasius scripsit. (Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8° p. 104.)

(72) Antonius cum xx esset annorum et audiret legi in ecclesia : si vis perfectus esse, vade et vende omnia, quæ habes et da pauperibus, omnia sua vendens pauperibus erogavit et eremiticam vitam duxit. Vir innumerabilia dæmonum tentamenta sustinuit. Quadam vice dum spiritum fornicationis virtute fidei superasset, diabolus in specie pueri nigri ante eum prostratus apparuit et se ab eo victum confessus est. Nam et hoc precibus impetravit, ut videret fornicationis dæmonem juvenibus insidiantem : quem cum in prædicta forma vidisset, dixit : « vilissima mihi apparuisti specie, te ultra non timebo. » (*Ibid.*)

(73) Alia vice dum in quodam tumulo latitaret, multitudo dæmonum eum adeo laceravit, quod minister ejus quasi mortuum eum propriis humeris asportaret, cumque eum omnes, qui convenerant, quasi mortuum plorassent, dolentibus cunctis subito Antonius reviviscit et a ministro ad prædictum tumulum se iterum portari fecit. Qui cum ibi ex dolore vulnerum prostratus jaceret, ex virtute animi ad conflictum dæmones excitabat. Tunc illi in formis variis ferarum apparuerunt et eum iterum dentibus, cornibus et unguibus crudelissime laceraverunt. Tunc subito splendor mirabilis ibi apparuit et dæmones cunctos fugavit, Antonius autem continuo sanatus est. Ibique Christum adesse intelligens ait : « Ubi eras, bone Jesu? ubi eras? quare non a principio fuisti hic, ut me adjuvares et vulnera mea sanares. » Cui Dominus : « Antoni, hic eram, sed exspectabam videre certamen tuum : nunc autem, quia viriliter dimicasti, in toto orbe te faciam nominari. » (*Ibid.*)

(74) Cum autem in alteram eremum pergeret, argenteum discum reperit et intra se sic dicere cœpit: unde hic argenteus discus, ubi hominum vestigia nulla videntur? Si enim viatori cecidisset, utique præ sui magnitudine latere non posset. Hoc, diabole, artificium tuum est, voluntatem tamen meam nunquam poteris immutare, et hoc dicens, discus ut fumus evanuit. Postmodum ingentem massam veri auri reperit, sed ut incendium aurum fugit, sicque ad montem fugiens xx annis ibi permansit innumeris coruscans miraculis. Quadam vice dum in spiritu raptus esset, totum mundum laqueis se invicem connectentibus plenum vidit. Qui exclamans

III.

Le saint a raconté ceci : « Je vis une fois le diable qui était comme un géant, et il osait dire qu'il était la vertu et la puissance de Dieu, et il me dit : « Antoine, que veux-tu que je te donne ? » Je lui crachai au visage, je m'armai de la foi de Jésus-Christ, je combattis avec lui, et il s'évanouit. Après cela le diable lui apparut encore, et il était si grand que sa tête touchait au ciel ; et quand il lui demanda qui il était, il dit : « Satan ! » Et il dit après : « Pourquoi donc les moines m'attaquent-ils ? Pourquoi les chrétiens me maudissent-ils ? » Antoine répondit . « Ils ont bien raison de le faire, car ils sont souvent tourmentés par tes embûches. » Le diable reprit : « Je ne les tourmente point, mais ils s'inquiètent mutuellement. Mon pouvoir est mis à néant, car Jésus-Christ règne déjà partout. »

Un archer vit une fois Antoine qui s'égayait avec les frères, et il en fut choqué ; alors Antoine lui dit : « Mets ta flèche sur ton arc et tire ; » et il le fit. Et quand il l'eut fait une seconde fois et une troisième, l'archer dit : « Si je continuais de toujours tendre la corde de mon arc, elle se romprait. » Antoine lui dit alors : « Il en est ainsi des œuvres de Dieu ; car, si nous voulions entendre la parole divine outre mesure, nous serions bientôt accablés : il convient quelquefois de se donner délassement. » Et l'archer s'en alla content.

IV.

Il y eut un homme qui demanda à Antoine : « Qu'est-ce que je ferai pour plaire à Dieu ? » Le saint lui répondit : « En quelque lieu que tu sois, aie toujours Dieu devant toi et devant tes yeux ; en tout ce que tu feras, conforme-toi à ce qu'indique la sainte Ecriture ; et en quelque lieu que tu sois, ne te presse pas d'en sortir pour aller ailleurs : observe ces trois choses, et tu seras sauvé. » Un abbé demanda à Antoine : « Que dois-je faire ? » Antoine dit : « Ne te fie pas à ta justice, veille sur ton ventre et ta langue, et ne te repens pas de chose passée. » Il ajouta : « De même que les poissons qui restent en un lieu sec y trouvent la mort, pareillement il advient que les moines qui restent hors de leurs cellules et qui se mêlent aux gens du siècle, s'écartent de leur bon propos. » Antoine dit encore : « Celui qui reste seul en sa cellule et se repose, est exempt de trois ennemis : l'ouïe, le parler et la vue. Il combat seulement avec son cœur. »

V.

Quelques frères allèrent avec un vieillard visiter Antoine, et Antoine leur dit : « Vous avez un bon compagnon en ce vieux frère. » Puis il dit à ce vieillard : « Père, tu as trouvé de bons frères avec toi. » Celui-ci dit : « Je les ai trouvés bons , mais leur habitation n'a point de portes : celui qui veut entrer en l'étable, y entre et délie l'âne. » Et il disait cela parce que ce qu'ils avaient au cœur était aussitôt sur leur bouche. L'abbé Antoine a dit qu'il y a trois mouvements corporels : l'un vient de nature, l'autre de plénitude de viande, le troisième est œuvre du diable. Un frère avait renoncé au siècle, mais non pas entièrement, car il y avait retenu quelques objets qui lui appartenaient ; et Antoine lui dit : « Va et achète de la viande. » Il y alla. Et comme il revenait apportant la viande, les chiens se jetèrent sur lui et le mordirent cruellement. Antoine lui dit : « Ceux qui renoncent au monde et qui veulent conserver les biens temporels, sont ainsi déchirés par les diables. » Antoine étant au désert, tourmenté du malin esprit, il dit : « Seigneur, je voudrais faire mon salut, et mes pensées ne me laissent pas en repos. » Alors il se leva, il sortit, et vit un homme qui s'agenouillait, priait, puis s'agenouillait encore, se levait et priait. Un ange du Seigneur dit alors : « Antoine, fais ainsi, et tu seras sauvé. Les frères demandaient à Antoine quel était l'état des âmes. La nuit suivante, il entendit une voix qui l'appela et lui dit : « Lève-toi et vois. » Il se leva, et vit un homme très-grand et effroyable qui avait la tête élevée jusqu'au ciel ; des hommes qui avaient des ailes volaient autour de lui et voulaient aller au ciel ; le géant les en empêchait de ses mains étendues ; mais il ne pouvait en empêcher d'autres qui le voulaient fermement, et il y avait de grands accents de joie et de douleur. Alors Antoine entendit que c'était le diable qui retenait en ses lacs les âmes, mais qui ne pouvait empêcher celles des saints d'aller au ciel (75). Une autre fois qu'Antoine priait avec les frères, il regarda au ciel et il vit une affligeante vision, lors il se prosterna devant Dieu, et il le pria de détourner cette chose et qu'elle ne fût pas. Puis, il dit avec grands pleurs et grands sanglots aux frères qui lui demandaient le

ait : « O quis istos evadet ? » et audivit : « Humilitas. » Aliquando dum ab angelis in aere elevaretur, adsunt dæmones et ejus transitum probibent, peccata ejus ab exordio nativitatis ejus objicientes. Quibus angeli : « Non debetis illa narrare, quæ Christi pietate jam sunt deleta. Si qua autem scitis, ex quo factus est monachus, illa proferte. » Et cum in probatione deficerent, liber Antonius in sublime tollitur et liber deponitur. (*Ibid.*, p. 105.)

(75) Antonius dum in eremo tædio afficeretur, dixit : « Domine, volo salvus fieri et non permittunt me cogitationes meæ. » Et surgens exivit foras et vidit quemdam sedentem atque operantem et deinde surgentem et orantem. Erat autem angelus Domini et dixit ei : « Sic fac et salvus eris. » Cum quadam vice fratres de statu animarum ab Antonio quæsivissent, sequenti nocte vox vocavit eum dicens : « Surge et exi et vide. » Et ecce vidit quemdam longum et terribilem caput usque ad nubes tollentem, qui quosdam pennatos ad cœlum volare cupientes extensis manibus prohibebat, et alios libere pervolantes retinere non poterat ; et maximum gaudium mistum cum nimio dolore audiebat et intellexit animarum illum esse ascensum et diabolum prohibentem, qui quasdam obnoxias retineret et de sanctorum volatu, quos retinere non poterat, sic doleret. (*Ibid.*, p. 106)

motif de son affliction : « J'ai vu l'autel de Jésus-Christ environné d'une grande multitude de chevaux qui le foulaient aux pieds. C'est ainsi que la foi catholique sera attaquée, et que des hommes semblables à des animaux outrageront les choses saintes. » Et alors il entendit une voix qui disait : « Mon autel sera en abomination. » En effet, deux ans après, les ariens vinrent, qui rompirent l'unité de l'Eglise, brisèrent les baptistères et souillèrent les églises, sacrifiant les chrétiens aux autels comme des brebis.

VI.

Un prince d'Egypte, qui était arien et qui se nommait Ballachius, tourmentant l'Eglise, frappant les vierges et les moines, et les faisant dépouiller de tous leurs vêtements devant le peuple, reçut une lettre d'Antoine : « Je vois la colère de Dieu sur toi, lui disait le saint ; cesse de persécuter les chrétiens, car la colère de Dieu te menace de mort. » Le misérable lut la lettre, rit, cracha dessus, la jeta par terre, fit battre rudement ceux qui la lui avaient apportée, et répondit à Antoine : « Puisque tu as tant de souci des moines, nous saurons te faire aussi éprouver notre sévérité. » Mais cinq jours après, étant monté sur un cheval d'ordinaire très doux, l'animal s'emporta tellement, que Ballachius fut jeté par terre, eut les cuisses brisées, et mourut le troisième jour (76). — Une fois, quelques frères voulaient qu'Antoine leur fît entendre la parole de salut, il dit : « N'avez-vous pas ouï que Notre-Seigneur disait : « Si quelqu'un vous frappe sur » une joue, tendez-lui l'autre? » Et ils lui dirent : « Nous ne pouvons accomplir cela. » Antoine leur dit : « Au moins, souffrez paisiblement qu'on vous frappe sur une joue. » Et ils dirent : «Certes, nous ne le pouvons.» Alors Antoine dit à son disciple : « Apprête des liqueurs douces pour ces frères trop adonnés aux plaisirs des sens. Il n'y a qu'une chose nécessaire : l'oraison. » Ces choses sont en la Vie des Pères. Quand le bienheureux Antoine fut arrivé à l'âge de cent cinq ans, il baisa tous ses frères, et il reposa en paix, sous Constantin, qui régna l'an de Notre-Seigneur trois cent quarante.

APOTRES (ACTES FABULEUX DES.) — M. Douhaire a cité au nombre des légendes merveilleuses populaires les *Actes des apôtres* (77), différents des véritables, et qu'Eusèbe a cités (78) ; le même critique remarque, à propos des prétendus *Mémoires des apôtres*, qu'ils sont un livre curieux, mais qui a toujours passé pour être l'œuvre des hérétiques, et qui manque de la simplicité ordinaire aux légendes populaires. (79).

ARA COELI (NOTRE-DAME DE). — *Voy.* NOTRE-DAME DE), § II, A.

ARBRE-SEC (L'). — On trouve dans le *livre Mesire Guillaume de Mandeville*, dont une édition fut donnée à la fin du XV° siècle à *Paris*, *par la veuve feu Jehan Trepperel et Jean Jehannot*, sans date, in-4° (80) le passage suivant relatif à la tradition de l'*arbresec :*

« à .ij. lieues d'Ebron est le sepulcre de Loth qui fu filz au frère Abraham, et assez près d'Ebron est le mont de Membré de qui la valée prend son nom. Là y a un arbre de chein que les Sarrazins appellent *supe*, qui est du temps Alozohuy, que on appelle l'*Arbre-Sech ;* et dit-on que cel arbre a là esté depuis le commencement du monde, et estoit tous jours vert et feuillu jusques à tant que Nostre-Seigneur mourust en la croix ; et lors il secha, et si firent tous les arbres adonc par universel monde, ou il cheïrent, ou le cuer dedens pourrist, et demourerent de tout vuit et tous creux par dedens, dont il en y a encore maint par le monde.

« De l'*Arbre-Sech.*

« De l'Arbre-Sech dient aucunes prophesies que un seigneur, prince d'Occident, gaingnera la terre de promission avec l'aide des crestiens, et fera chanter messe dessoubs cet Arbre-Sech ; et puis l'Arbre raverdira et portera fueille, et pour le miracle mains Sarrazins et mains Juifs se convertiront à la loy crestienne : et pour ce a-on l'Arbre à grant reverence et le garde-on bien et chierement ; et combien qu'il soit sec, néantmoins il porte grans vertus ; car qui en porte un pou sur li il garist de la cadula, du chinal, et ne peut estre enfondez ; et plusieurs autres vertus y a, pour quoy on le tient vertueux et précieux. » (81)

M. Fr. Michel, dans la ***Note supplémentaire au roman du Comte de Poitiers***, donnée en deux feuillets à la suite du ***Roman de Mahomet*** et dans le ***Théâtre français au moyen-âge*** (82) a mentionné cette légende.

ARLEQUIN.—*Voy.* HELLEQUIN (*Légende d'*).

ARNOUL DE METZ (SAINT). — Saint Arnoul a été, dans le nord de la Gaule, l'objet de nombreux récits qui, épars aujourd'hui dans les vieux bréviaires, ou dans les manuscrits de nos riches bibliothèques, attestent la popularité dont le saint jouissait.

Il vécut au temps de Clovis et ne mourut que vers le milieu du VI° siècle.

Parmi les curieux monuments qu'ont

(76) Dux quidam Ægyptius, arianus, nomine Ballachius, cum ita Ecclesiam Dei infestaret et virgines et monachos nudatos publice verberaret, sic ei scripsit Antonius : « Video iram Dei super te venientem : jam desine persequi Christianos, ne ira Dei te occupet, qui proximum tibi minatur interitum. » Infelix legit epistolam, irrisit et in eam exsecrans ad terram projecit ac portitores verberibus multis afficiens Antonio talia remandavit : « Quando tibi est tanta cura de monachis, ad te quoque perveniet nostri disciplina rigoris. » Post quinque autem dies equum suum mansuetissimum insidens, morsu ipsius equi ad terram projicitur, et corrosis atque laceratis cruribus intra triduum exspiravit. (*Ibid.*, p. 107.)

(77) Cf. *Hist. eccl.*, III, 3.

(78) Cf. *L'Université Catholique*, Octobre 1838, p. 277.

(79) *Ibid.*

(80) Bibliothèque Impériale, n° 1271.

(81) Cf. *Le livre mesire Guillaume de Mandeville* Manuscrit de la Bibl. Impér., n° 8392, fol. 157 verso. Dans l'édition de Mandeville que nous venons de signaler, ce passage est altéré.

(82) Paris, Delloge, 1839, gr. in-8°, p. 171, et note.

réunis les Bollandistes, nous remarquons sa *Vie* en vers latins, composée par Letfelin (83).

ASCENSION DU SAUVEUR (L'). — *Voy.* Jésus-Christ (*Légende populaire de*).

ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE (L'). — *Voy.* Notre-Dame, § II, A.

AUSONE (Saint). — Une légende apocryphe écrite en prose et destinée à être lue dans les églises, relative à saint Ausone martyr et premier évêque d'Angoulême qui vécut au IIIe siècle de l'ère chrétienne a été citée par les Bollandistes (84).

AVE MARIA (L'). — *Voy.* Notre-Dame, § II, A.

AVENTIN DU DUNOIS (Saint). — Les Bollandistes déclarent avoir donné la Vie de saint Aventin de Châteaudun, au diocèse de Chartres, d'après une Vie rimée en français, et manuscrite, qu'ils ont traduite en latin, sans en conserver aucun specimen, et dont ils n'indiquent pas la date (85).

B

BADILON (Saint). — Saint Badilon de Leuse en Belgique, qui vécut à la fin du IXe siècle, est réputé depuis lors pour avoir apporté de Provence à Vézelay le corps de sainte Marie-Madeleine. Un vieux chant ecclésiastique qui faisait partie de son office, a été édité par les Bollandistes (86)

BARBE (Sainte). — La légende de *sainte Barbe* ne nous est arrivée que par l'intermédiaire du monde lettré. C'est Jacques de Voragine qui l'a répandue, entre les XIIIe et XVIIe siècles, dans les manoirs et les chaumines (87); et son récit, qui a certainement inspiré les auteurs du drame-mystère de

(83) Cf. *Act. SS.*, Julii; Anvers, 1725, in-fol., die decima octava Julii, t. IV, p. 407.

(84) Cf. *Act. SS.*, Maii, coll. God. Henschenio et Dan. Papebrochio, e Soc. Jes.; Anvers, 1685, in-fol., t. V, p. 157.

(85) Cf. *Act. SS.*, Februarii; Anvers, 1657, in-fol., t. II, die quarta, p. 487-480. (*Sic.* La table indique 478 qui n'existe pas.)

(86) Cf. *Act. SS.*, Octobris; Anvers, 1780, in-fol., t. IV, die octava, p. 361.

Precor, sancte Spiritus,
Immitte donum coelitus
In me tuæ gratiæ.

Ut extollam Sanctum digne
Cujus opus tam insigne
Fulget hic quotidie.

Non valet mens meditari,
Nec est digna lingua fari
Ipsius præconia.

In hoc festo clerus gaude,
Lauda virum, dignum laude,
Laudandum per omnia, etc.

(87) La *Légende dorée* s'exprime ainsi :

Il y avait à Nicomédie, du temps de l'empereur Maximien; un païen du nom de Dioscor... qui avait une fille nommée Barbe... qu'il enferma dans une haute tour. Dès ses plus tendres années, Barbe, sentant le néant des biens terrestres, commença à s'appliquer à la méditation des choses du ciel. Etant une fois entrée dans un temple, et voyant le long des murailles les statues des idoles, elle demanda à ses parents : « Que signifient ces images d'hommes? » Ses parents lui répondirent : « Tais-toi : ce ne sont pas des hommes, mais des dieux, et ils veulent être adorés. » Barbe dit : « Autrefois furent-ils des hommes? » On lui répondit qu'oui. Elle réfléchissait là-dessus le jour et la nuit, se disant en elle-même : « Si nos dieux ont été des hommes, ils sont donc nés comme des hommes, ils sont morts comme des hommes; s'ils étaient dieux, ils ne seraient point nés et ils ne seraient point morts; car la Divinité, à ce qu'il me semble, ne commence point et ne peut cesser. » Elle en vint donc à mépriser ces prétendus dieux de bois ou de pierre; mais il lui manquait encore la connaissance du vrai Dieu.

Sur ces entrefaites, la renommée se répandit à Nicomédie qu'il y avait à Alexandrie un homme d'une sagesse prodigieuse, nommé Origène, qui démontrait l'existence du vrai Dieu et la vanité des idoles. En apprenant cela, Barbe fut remplie de joie, et elle songeait comment elle pourrait faire pour aller l'entendre; mais elle n'osa pas en parler à son père, et elle adopta l'idée d'écrire à Origène; ce qu'elle fit en ces termes : « A Origène d'Alexandrie, dont la gloire est universellement répandue, moi, Barbe, de Nicomédie. Ta servante soupire pour que tu la conduises à la connaissance du vrai Dieu. Dès la première lueur de ma raison, j'ai éprouvé dans tout mon cœur le plus vif désir d'arriver à cette connaissance, et j'ai toujours pensé que la Divinité ne pouvait être dans des images, œuvres de nos mains, incapables de parler et d'entendre. J'ai pensé aussi que ceux qui avaient été des hommes, et qu'on représentait comme des dieux, ne pouvaient pas l'être; car l'homme commence et finit, mais Dieu est avant tous les temps et après tous les temps. C'est pourquoi j'ai mis ma confiance en ce Dieu qui m'est inconnu, mais qui a créé toutes choses; je lui ai voué mon amour, et je n'épargnerai rien pour arriver à le connaître. La renommée de tes talents est venue jusqu'à moi, et j'ai pensé, père vénérable, que tu m'amènerais à la science de ce Dieu que tu prêches. J'espère que tu dissiperas les ténèbres de mon ignorance et que tu me conduiras à la lumière de la vraie foi. » Ayant envoyé sa lettre à Origène, elle pria le Seigneur en versant des larmes et en disant : « Seigneur, affermissez le pied de celui que j'ai envoyé à votre serviteur, afin que la lumière que j'ai réclamée m'arrive. » Le messager arriva à Alexandrie; il trouva Origène dans le palais de la mère de l'empereur Alexandre, Mamée, où il était occupé à prêcher la doctrine de Jésus-Christ. Il reçut avec grande joie la lettre de Barbe, loua Dieu de ce qu'il suscitait une pareille ferveur, et s'empressa de lui répondre ainsi : « Origène indigne prêtre de Jésus-Christ, et peut-être son prédicateur, demeurant encore à Alexandrie, à Barbe, de la race des gentils, mais par adoption de la race des enfants de Dieu et de Jésus-Christ. Je vais t'enseigner, ainsi que tu me le demandes, quel est le vrai Dieu. Sache qu'il est un en substance et trois en personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Celui qui croit en cette doctrine a ce qu'il faut pour parvenir à Dieu. Ajoutes-y donc créance pour compléter ce qui manque à la plénitude de ton désir; consulte mon envoyé, il t'informera de la loi de Dieu et il te lira les livres saints qu'il porte avec lui. Ne redoute pas d'être exposée à de grands tourments pour le nom de Jésus-Christ. Il a dit : « Celui qui perd pour moi son âme en ce monde, la gardera dans la vie éternelle. » Origène envoya un de ses disciples pour conférer avec Barbe, et quand on lui

sainte Barbe, se retrouve, selon la remarque de M. Paulin Paris, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7299, datant du xvᵉ siècle (88).

dit qu'il était arrivé, elle dit aussitôt de le faire entrer. Le serviteur de Dieu la salua au nom de Jésus-Christ. Mais son père survint, et, voyant un inconnu, il s'effraya et dit : « Quel est cet homme et que vient-il faire? » L'Alexandrin répondit qu'il était instruit de la science de la médecine, et qu'il avait un maître qui, contre l'usage des médecins, guérissait aussi les âmes. Le père de Barbe, entendant cela, se retira et les laissa converser. Le chrétien, qui se nommait Valentin, expliqua à Barbe les mystères sacrés de la religion, la baptisa dans cette même tour où son père l'avait mise, et il lui remit les livres envoyés par Origène. Elle s'appliqua beaucoup à les lire, et fit, quoique sans maître, de très grands progrès dans la science des choses divines.

On lit qu'à cause de sa beauté des nobles du pays s'éprirent d'amour pour elle, et ils parlèrent à son père afin qu'elle prît un époux.

Son père, allant la trouver dans la tour, cherchait à l'y décider, en disant : « Ma fille, des personnages puissants se sont souvenus de toi, et m'ont dit qu'ils te prendraient en mariage; qu'est-ce que tu veux faire? » Elle répondit à son père en le regardant avec courroux : « Ne me force pas à agir ainsi, mon père. » Il la quitta, et, se séparant d'elle, il fit venir un grand nombre d'ouvriers, auxquels il ordonna de construire une maison de bains, et il s'en alla dans un pays éloigné. Barbe descendit de la tour pour voir ce que l'on avait fait; elle vit que du côté du nord il n'y avait que deux fenêtres, et elle dit aux ouvriers : « Pourquoi avez-vous fait ces deux fenêtres? » Ils répondirent : « Votre père l'a ainsi commandé. » Elle reprit : « Faites-moi une autre fenêtre. » Ils répliquèrent : « Nous craignons que votre père ne s'irrite contre nous. » Elle leur dit : « Faites ce que je vous dis, et j'amènerai mon père à donner son approbation. » Ils firent donc une autre fenêtre. Barbe plaça de sa propre main, du côté de l'orient, dans cet édifice, une croix précieuse; et, remontant dans la tour, elle vit les idoles qu'adorait son père. Obéissant à l'inspiration de l'Esprit saint, elle leur cracha à la figure et elle dit : « Qu'ils deviennent semblables à vous, ceux qui vous font et ceux qui mettent en vous leur confiance. » Quand la bâtisse fut finie, son père revint de son voyage, et lorsqu'il vit les trois fenêtres, il dit aux ouvriers: « Pourquoi avez-vous fait trois fenêtres? » Ils répondirent : « Votre fille nous l'a ordonné. » Il dit alors à sa fille : « Est-ce toi qui as commandé de faire trois fenêtres? » Elle répondit : « J'ai eu de bonnes raisons pour agir ainsi; car trois fenêtres illuminent l'homme entier. » Et son père la mena avec lui dans la salle des bains, et lui dit : « Pourquoi trois fenêtres éclairent-elles plus que deux? » Elle répondit : « Il y en a trois qui illuminent le monde et qui règlent le cours des étoiles : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et ils sont un en essence. » Alors son père, rempli de fureur, tira son épée pour la tuer. Mais la sainte fit sa prière à Dieu, les murailles s'entr'ouvrirent, et elle fut transportée sur une montagne où deux bergers faisaient paître leurs brebis. Son père se mit à sa recherche; il alla vers ces bergers et leur demanda s'ils avaient vu sa fille. L'un deux, voyant combien le père était irrité parce qu'il ne savait point où elle était, se tut; l'autre l'indiqua du doigt. Sainte Barbe maudit celui qui l'avait trahie, et l'on dit que sur-le-champ il fut changé en statue de marbre, et ses brebis furent métamorphosées en sauterelles; mais ce récit est apocryphe. Son père, la trouvant, la battit, la traîna par les cheveux et la chargea de chaînes. Il l'enferma dans un cachot, y mit des gardes, et il s'en alla prévenir de tout ce qui s'était passé le proconsul Marcien. Le proconsul voulut que Barbe fût amenée devant lui. Quand il la vit, il fut frappé de sa grande beauté, et il lui dit : « Si tu veux te sauver, sacrifie aux dieux immortels, ou tu mourras dans les plus grands tourments. » Elle répondit : « Je veux m'offrir en sacrifice à mon Dieu Jésus-Christ, qui a fait le ciel et la terre et tout ce qui y est contenu. Quant aux démons que tu adores, le prophète a dit : Ils ont une bouche et ne parlent point; ils ont des yeux et ne voient point; ceux qui leur rendent hommage leur ressembleront. » Le proconsul, furieux, ordonna de la dépouiller et de la frapper sans ménagement à coups de nerf de bœuf; quand tout son corps fut en sang, il prescrivit de la ramener en prison, jusqu'à ce qu'il eût décidé quel tourment il lui infligerait. Au milieu de la nuit, une grande clarté entoura la martyre, Jésus-Christ lui apparut et lui dit : « Prends courage, ma fille; il y aura grande joie, dans le ciel et sur la terre, lors de ta passion; ne redoute point les menaces du tyran; je suis avec toi pour te préserver de tous maux. » Sainte Barbe ressentit une joie extrême des paroles du Seigneur; le matin elle reparut devant le proconsul, qui, voyant qu'il ne restait sur elle nulle trace des coups qu'elle avait reçus la veille, lui dit : « Vois combien les dieux te sont favorables et combien ils t'aiment, puisqu'ils ont guéri tes plaies. » Barbe lui répliqua : « Tes dieux sont comme toi, sourds, aveugles et muets; comment auraient-ils pu me guérir? Celui qui m'a guérie, c'est Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant; mais tu ne le vois pas, parce que ton cœur est endurci par le diable. » Le proconsul, frémissant comme un lion irrité, ordonna qu'on lui brûlât les côtes avec des torches allumées et qu'on lui frappât la tête à coups de marteau. La sainte, regardant le ciel, dit : « Vous savez, Seigneur, que je souffre pour l'amour de vous; ne m'abandonnez pas. » L'impie proconsul commanda qu'on lui coupât les mamelles, et elle dit : « Ne me rejetez pas hors de votre présence, Seigneur, et ne m'ôtez pas l'Esprit saint. » Il prescrivit ensuite qu'on la menât nue dans la ville, en la frappant; et elle dit : « Seigneur, vous qui êtes mon soutien et qui couvrez le ciel de nuages, couvrez mon corps, afin qu'il ne soit pas exposé aux regards des impies. » Alors il descendit du ciel un ange qui lui apporta une tunique blanche. Le proconsul ordonna enfin qu'on lui coupât la tête; mais son père se saisit d'elle et la mena dans la montagne, où elle fit cette prière : « Seigneur Jésus, à qui toutes choses obéissent, accordez que ceux qui invoqueront votre saint nom en se souvenant de mon martyre, trouvent leurs péchés mis en oubli au jour du jugement. » Elle entendit aussitôt une voix qui venait du ciel et qui répondit : « Viens, ma bien-aimée; repose-toi dans la demeure de mon Père qui est dans le ciel; ce que tu demandes t'est accordé. » La martyre eut la tête tranchée des mains de son propre père. Mais, lorsqu'il redescendit de la montagne, le feu du ciel tomba sur lui, le consuma, et il ne resta pas même vestige de lui.

Il y eut un homme puissant, un comte de Saxe, qui fit prisonnier son ennemi et qui l'enferma dans une tour, en défendant, sous les peines les plus grandes, que personne lui donnât à boire ni à manger. Après quelques jours, le prisonnier pria, en gémissant, le gardien de la tour, de lui donner, pour l'amour de sainte Barbe, un peu de pain, afin qu'il ne mourût pas; le gardien ne fit pas attention à ses plaintes; puis, comme il gisait par terre défaillant,

(88) Paulin Paris, *Man. fr. de la Bibl. du Roi*; Paris, 1836-1848, 7 vol. in 8°, t. VII, 1848, p. 373.)

On en a une édition intitulée : — *La Vie madame sainte Barbe et les miracles qu'elle faisoit*, publiée à Paris, chez Jean Trepperel (89), à la fin du XV[e] siècle.

BARLAAM ET JOSAPHAT (SAINTS). La *légende de Barlaam et de Josaphat* date des premiers siècles de l'Eglise chrétienne.

Dans l'état où nous la connaissons, elle appartient sans nul doute à la société chrétienne lettrée ; nous ne croyons pas qu'on puisse y retrouver l'inspiration populaire.

Le fond du récit est la conversion d'un jeune prince par une voie miraculeuse, d'où résulte que le père du jeune homme devient lui-même chrétien d'idolâtre qu'il était. Le jeune et le vieux roi finissent leur vie dans un ermitage. Le lieu où se passe cette aventure est l'Inde, supposée chrétienne. Le ton est plus dogmatique que merveilleux (90).

Deux ans après Damascius, a dit le savant

il le crut mort, et demanda au comte la permission d'enlever le cadavre avant qu'il répandit une mauvaise odeur; on attacha donc une corde au cou de celui que l'on croyait mort, et on le précipita du haut du rocher ; aussitôt qu'il eut touché le sol il se releva, et tous ceux qui étaient présents s'enfuirent, saisis de crainte. Il les rappela et leur dit de ne point avoir peur; ils s'approchèrent de lui, et ayant demandé comment il avait pu soutenir son existence, il répondit : « Sainte Barbe m'a assisté dans toutes mes peines; c'est elle qui m'a soutenu dans ma chute, et je ne peux mourir avant de m'être confessé et d'être muni de la sainte communion. » Interrogé pourquoi il avait obtenu cette grâce, il répondit : « Je n'ai manqué aucune année de jeûner et de prier le jour de la fête de sainte Barbe pour lui faire honneur : c'est pourquoi elle a demandé à Dieu que je ne mourusse pas sans avoir reçu les sacrements. » Dès qu'il les eut reçus, il expira. — Nous lisons aussi que du temps du roi des Romains, Adolphe, un comte étant à la tête du gouvernement des provinces d'Orient, il advint qu'un soldat fut accusé d'avoir fait violence à une jeune fille. Tandis qu'il était en prison, attendant son jugement, il demanda à se confesser, et son confesseur ayant reconnu qu'il était innocent, l'engagea à se vouer au service de sainte Barbe, et à promettre de ne pas revenir chez lui avant d'avoir fait un pèlerinage en son honneur. La femme réclamait à grands cris un jugement ; les juges s'étant réunis et ayant fait comparaître devant eux l'accusé, le condamnèrent à mort ; alors il se présenta quelqu'un que personne ne connaissait, et qui, ayant demandé la parole, prouva, par des raisons pertinentes et irrécusables, que le soldat n'était point coupable et que la sentence était injuste. Les juges la révoquèrent; et le soldat, rendu à la liberté, finit ses jours au service de sainte Barbe; quant à l'inconnu qui avait servi d'avocat, il disparut sans qu'on sût qui il était. (Cf. JAC A VOR., *Legenda aurea*, ed. doct. Th. Graesse ; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 898.) — Le savant éditeur allemand range cette légende parmi celles mal attribuées à Voragine et sorties d'une autre plume que la sienne.

(89) In-8°. goth.

(90) Jacques de Voragine, au XIII[e] siècle, reproduit les principaux traits imaginaires du moyen âge sur Barlaam :

LÉGENDE DE SAINT BARLAAM (*a*).

Saint Jean Damascène a écrit l'histoire de Barlaam avec beaucoup de soin, comment il convertit à la foi, avec le secours de la grâce divine, le saint roi Josaphat.

En ce temps-là l'Inde tout entière étant pleine de chrétiens et de moines, il s'éleva un roi très-puissant, nommé Avennir, qui persécuta beaucoup les chrétiens, et surtout les moines. Il arriva qu'un des plus grands seigneurs de la cour, et favori du roi, touché de la grâce de Dieu, quitta la cour et entra dans un ordre monastique. Le roi, apprenant cela, fut rempli de fureur : il ordonna que l'on cherchât ce seigneur dans les déserts et qu'on le lui ramenât. Et, quand il le vit couvert d'une tunique déchirée et exténué de faim, lui qui était précédemment revêtu de somptueux habillements et entouré de richesses, il lui dit : « Insensé, pourquoi as-tu échangé tes honneurs pour la misère? Vois, tu n'es plus qu'un objet de dérision pour les enfants. » Le chrétien répondit : « Si tu veux que je t'en dise la raison, chasse loin de toi tes ennemis. » Le roi lui ayant demandé quels étaient ces ennemis, le chrétien répliqua : « La colère et la concupiscence; elles t'empêchent de voir la vérité. Que la prudence et l'équité assistent, au contraire, à tes côtés. » Le roi lui dit : « Parle encore. » Alors le chrétien reprit : « Les ignorants méprisent les choses qui sont comme si elles n'étaient pas, et ils s'efforcent d'acquérir celles qui ne sont pas, comme si elles étaient : celui qui n'a pas goûté la douceur des choses qui sont ne pourra connaître la vanité de celles qui ne sont pas. » Comme il était entré dans beaucoup de détails à propos du mystère de l'Incarnation, le roi l'interrompit : « Si je n'avais pas commencé par te promettre de chasser loin de moi la colère, je livrerais en ce moment ton corps aux flammes. Va donc, et fuis loin de mes yeux, de peur que je ne te voie davantage et que je ne te châtie. » L'homme de Dieu se retira tout affligé de ce qu'il n'était pas condamné au martyre.

Le roi n'avait pas eu encore d'enfants; mais, sur ces entrefaites, il lui naquit un fils d'une grande beauté, qui fut appelé Josaphat. Le roi réunit une foule innombrable pour sacrifier à l'occasion de la naissance de ce fils; et il rassembla soixante astrologues, auxquels il recommanda de rechercher avec soin quelle devait être la destinée de cet enfant. Tous ayant répondu qu'il devait être possesseur d'une grande puissance et de beaucoup de richesses, l'un d'eux, plus sage que les autres, dit : « Cet enfant, ô roi, régnera, mais non pas sur ton royaume ; il régnera sur un royaume incomparablement supé-

(*a*) *De sanctis Barlaam et Josaphat.*

Barlaam, cujus historiam Joannes Damascenus diligenti studio compilavit, operante in eo divina gratia sanctum Josaphat regem ad fidem convertit. Etenim cum universa India christianis et monachis plena esset, surrexit rex quidam præpotens, nomine Auennir, qui christianos et præcipue monachos plurimum persequebatur. Accidit autem, ut quidam regis amicus et in palatio suo primus divina commonitus gratia regiam aulam relinqueret et monasticum ordinem introiret. Quod rex audiens præ ira insaniens eum per quæque deserta inquiri fecit et vix inventum ad se adduci mandavit, vidensque eum vili tunica copertum et fame maceratum, qui splendidis vestimentis ornabatur et multis divitiis affluere consueverat, dixit ei : « O stulte et mentis perdite, cur honorem in contumeliam commutasti? Ecce, ludum puerorum te fecisti. » Cui ille : « Si hujus a me rationem audire desideras, inimicos tuos procul a te abjicias. » Rege autem, qui essent hujusmodi inimici, quærente ait : « Ira et concupiscentia; hæc enim impediunt, ne veritas videatur, assideant autem ad audientiam dicendorum prudentia et æquitas. » Cui rex : « Fiat, ut loqueris. » Et ille : « Insipientes ea, quæ sunt, despiciunt, quasi non sint ; ea vero, quæ non sunt, quasi sint, apprehendere moliuntur. » Qui autem non gustaverit eorum, quæ sunt, dulcedinem, non poterit eorum, quæ non sunt, addiscere veritatem. Multa autem illo de mysterio Incarnationis et fidei prosequente rex ait : « Nisi tibi in principio promisissem, quod de medio consilii iram

Huet, l'histoire de Barlaam et de Josaphat fut composée par saint Jean Damascène. Plusieurs manuscrits anciens l'attribuent à Jean le Sinaïte qui vécut du temps de l'empereur

rieur; car il sera le défenseur de cette religion chrétienne que tu persécutes. » L'astrologue parlait ainsi non de lui-même, mais par l'inspiration de Dieu. Le roi, l'ayant entendu, fut tout troublé; il fit construire dans sa capitale un superbe palais, y logea l'enfant, et lui donna pour compagnons des jeunes gens d'une grande beauté, en leur ordonnant de ne jamais prononcer devant Josaphat les noms de vieillesse, de mort, de maladie, de pauvreté et de tout ce qui peut inspirer des idées tristes, mais de l'amuser, de le distraire continuellement, afin que, tout occupé de plaisirs, il ne songeât pas aux choses futures. Si l'un des habitants du palais venait à tomber malade, le roi le faisait emporter aussitôt et remplacer par un autre bien portant. Surtout, il avait défendu sur toutes choses qu'on fît jamais aucune mention de Jésus-Christ. Or, en ce même temps, vivait auprès du roi un prince qui occupait les plus grandes dignités de l'État, et qui était chrétien, mais en secret. Allant un jour à la chasse avec le roi, il trouva un pauvre homme par terre, auquel une bête féroce avait déchiré le pied, et qui lui demanda de le recueillir, parce que, peut-être, il en retirerait de l'avantage. Le prince lui dit : « Je te donnerai volontiers asile, mais j'ignore en quoi tu pourras m'être utile. » L'homme répondit : « Je suis médecin de paroles; si quelqu'un a à souffrir de quelques propos, je sais quels remèdes conviennent en pareil cas. » Le prince fit peu d'attention à cela; mais, pour l'amour de Dieu, il donna asile au pauvre et il le fit soigner. Bientôt après, des méchants et des envieux, irrités de voir le prince en si grande faveur auprès du roi, l'accusèrent non-seulement d'être chrétien, mais encore de chercher à se faire des partisans, afin de s'emparer du trône. Ils le dirent au roi : « Si tu veux en savoir plus long, fais-le venir en secret, et dis-lui que, sachant combien la fin de la vie est proche, tu veux quitter le gouvernement et prendre l'habit de ces moines que tu as persécutés jusqu'ici; tu verras ce qu'il te répondra. » Le roi agit ainsi, et le prince, ne soupçonnant pas la fraude, se mit à verser des larmes, et rappelant au roi la vanité des choses du monde, il l'exhorta à accomplir son dessein. Le roi l'entendant, et pensant dès lors que tout ce qui lui avait été dit était vrai, fut rempli de fureur; cependant il ne répondit rien. Mais le prince avait remarqué que le roi l'avait écouté avec colère; il s'en allait tout triste, lorsque, se rappelant qu'il avait chez lui un médecin pour les paroles, il raconta au pauvre ce qui s'était passé. Le pauvre dit : « Sache que le roi te soupçonne, d'après ce que tu lui as dit, d'avoir le projet d'usurper ses États. Lève-toi donc, rase tes cheveux, couvre-toi d'un cilice, et, au point du jour, va trouver le roi. Quand il te demandera ce que tu veux, réponds-lui : Sire, je suis prêt à vous suivre; car si la voie que vous voulez parcourir est difficile, elle deviendra pour moi plus aisée lorsque vous m'aiderez à la parcourir. Vous m'avez eu pour compagnon de votre grandeur, vous m'aurez aussi pour partager votre déchéance. Je suis prêt; qu'attendez-vous? » Le seigneur suivit l'avis du pauvre. Le roi, frappé de surprise, réprimanda les calomniateurs, et combla le prince de nouveaux honneurs.

Cependant Josaphat, élevé dans le palais, était parvenu à l'adolescence et avait reçu une instruction complète en tout genre de sciences. Comme il s'étonnait que son père l'eût ainsi enfermé, il confia un jour à un de ses amis intimes qu'il était fort triste de ne pouvoir sortir du palais, et qu'il en avait perdu le goût du boire et du manger. Le roi apprit cela, s'en affligea, envoya à son fils des chevaux fort doux, et fit disposer sur sa route des groupes pour le saluer d'acclamations, recommandant de veiller à ce que nul objet désagréable ne frappât ses yeux. Néanmoins un lépreux et un aveugle se trouvèrent sur le chemin du jeune homme, qui fut frappé de surprise à leur aspect, demanda qui ils étaient et ce qu'ils avaient. Ses officiers lui dirent : « Ce sont les maux auxquels les hommes sont sujets. » Le jeune prince demanda encore : « Cela peut-il arriver à tout homme? » On répondit que non; et Josaphat dit : « Ceux qui doivent souffrir ainsi sont donc connus? — Ah! répondirent les gens de sa suite, qui est-ce qui peut savoir l'avenir? » Josaphat resta tout troublé de ce spectacle inaccoutumé. Une autre fois, il trouva un vieillard qui avait la figure toute sillonnée de rides, le dos tout courbé, et qui balbutiait avec peine, ses dents étant tombées. Il fut tout étonné, et voulut savoir la raison de l'état de ce vieillard : quand il eut appris que c'était par suite du grand nombre des années, il dit : « Et quelle est la fin de la vieillesse? » On lui répondit : « C'est la mort. » Josaphat reprit vivement : « La mort atteint-elle tous les hommes ou seulement quelques-uns? » Quand on lui eut dit que tous étaient sujets à la mort, il demanda : « Après combien d'années survient-elle? » On lui dit : « Il est rare que la vieillesse se prolonge au delà de quatre-vingts ou de cent ans; en-

removerem, nunc utique igni carnes tuas traderem; surge igitur et fuge ex oculis meis, ne ultra te videam et male te perdam. » Vir Dei autem tristis abscessit eo, quod martyrium perpessus non esset. Interea dum rex liberos non haberet, puer ei pulcherrimus nascitur et Josaphat appellatur. Congregante autem rege infinitam multitudinem, ut diis pro ortu pueri immolarent, sexaginta astrologos convocavit, a quibus, quid futurum esset filio suo, diligenter quæsivit. Cunctis autem respondentibus, eum magnum in potentia et divitiis futurum, unus sapientior ex ipsis dixit : puer iste, qui natus est tibi, o rex, non in tuo erit regno, sed in alio incomparabiliter meliori, nam illius, quam persequeris, christianæ religionis, ut æstimo, futurus est cultor. Hoc autem non a semetipso, sed a Deo inspirante dixit. Audiens hoc rex et plurimum expavescens in civitate seorsum palatium speciosissimum construi fecit et ibi puerum ad habitandum posuit ibique secum juvenes pulcherrimos collocavit, præcipiens illis, ut nec mortem nec senectutem nec infirmitatem vel paupertatem nec aliquid, quod posset sibi afferre tristitiam, ei nominarent, sed omnia jucunda ei proponerent, quatenus mens ejus lætitiis occupata nil de futuris cogitare posset. Si quem vero ministrantium infirmari contingeret, hunc protinus rex præcipiebat ejici et alium loco ejus incolumem subrogari, præcepitque, ne sibi de Christo aliquam facerent mentionem. Eodem tempore erat cum rege vir quidam christianissimus, sed occultus, qui inter nobiles regis principes primus erat. Hic, cum aliquando cum rege ad venandum ivisset, hominem quemdam pauperem, pedem læsum a bestia habentem et in terra jacentem, invenit, a quo rogatur, ut se suscipere debeat, quia sibi in aliquo forsitan prodesse posset. Cui miles dixit : ego quidem te libenter suscipio, sed in quo utilis inveniaris, ignoro. Et ille dixit : ego homo medicus sum verborum; si enim aliquis in verbis lædatur, congruam scio adhibere medelam. Miles autem, quod ille dicebat, pro nihilo computavit, propter Deum tamen ipsum suscipiens ejus curam egit. Viri autem quidam invidi et malitiosi videntes, prædictum principem in tanta gratia esse regis, ipsum apud regem accusaverunt, quod non solum ad christianorum fidem declinasset, sed insuper regnum conabatur sibi surripere turbam sollicitans et sibi concilians. « Sed si hoc, inquiunt, ita esse, o rex, scire desideras, ipsum secreto advoca et vitam hanc cito finiendam commemora et idcirco gloriam regni te velle derelinquere et monachorum habitum assumere asseras, quos tamen ignoranter hactenus fueras persecutus, et tunc videbis, quid tibi responderit. » Quod cum rex omnia, ut illi suaserant, fecisset, ille doli ignarus perfusus lacrymis propositum regis laudavit et vanitatem mundi rememorans quantocius hoc adimplendum consuluit. Quod rex audiens et verum esse quod dixerant, credens, furore repletus

Théodose; mais Billius fait voir que c'est sans raison, parce que les disputes contre les iconoclastes, qui sont insérées dans cet ouvrage, n'avaient point encore esté esmeües

suite vient la mort. » Le jeune Josaphat, rappelant toutes ces choses dans son cœur, était dans une grande désolation; mais devant son père il affectait de paraître gai, désirant beaucoup étendre son instruction dans les choses qu'on lui avait cachées.

C'est alors qu'un moine d'une grande sainteté et d'une sagesse consommée, nommé Barlaam, qui habitait dans les déserts de la terre de Sennaar, connut par révélation ce qui se passait autour du fils du roi, et, prenant le costume d'un marchand, se rendit à la capitale. En arrivant, il s'approcha du précepteur du fils du roi, disant: « Je suis un marchand, et j'ai à vendre une pierre précieuse qui donne la lumière aux aveugles, qui ouvre les oreilles des sourds, qui fait parler les muets et qui donne la sagesse aux insensés. Conduis-moi donc au fils du roi, afin que je lui remette ce trésor. » Le précepteur répondit: « Tu as l'air d'un homme d'une sagesse consommée, mais tes paroles ne sont pas selon la prudence. Mais comme j'ai quelque connaissance des pierres, montre-moi celle dont tu parles, et, si elle est telle que tu le dis, le fils du roi t'accordera les plus grands honneurs. » Barlaam répondit: « La vertu la plus curieuse de la pierre que je possède est que quiconque n'a pas un regard perçant et n'a pas conservé une chasteté sans tache, s'il la voit, lui fait perdre sa puissance. Quoique je ne sois pas expert dans les sciences médicales, je vois que tu n'as pas les yeux perçants: mais j'ai entendu dire que le fils du roi avait des mœurs très-pures et des yeux très-beaux et très-sains. » Le précepteur répliqua: « S'il en est ainsi, ne me montre pas cette pierre; car j'ai de mauvais yeux et je croupis dans le péché. » Et il rapporta tout cela au fils du roi, qui donna l'ordre d'introduire Barlaam. Quand celui-ci eut été introduit, le roi le reçut avec beaucoup d'égards, et Barlaam dit: « Vous avez eu raison, ô roi, de ne pas vous arrêter au peu d'apparence extérieure. Un puissant monarque allait dans un char tout doré; ayant rencontré quelques hommes revêtus d'habits déchirés, et exténués de faim, il sauta à bas de son char et, tombant à leurs pieds, il les adora et il se releva pour les embrasser. Les seigneurs qui l'entouraient étaient tout scandalisés de le voir agir ainsi; mais, craignant de blâmer le roi, ils s'adressèrent à son frère et lui dirent que le monarque avait dérogé à la dignité du trône. Le frère du roi lui en fit des reproches. L'usage était que lorsque quelqu'un devait être mis à mort, le roi envoyait devant sa porte un héraut qui sonnait de la trompette. Lorsque le soir fut venu, le son de cette trompette retentit devant la porte du frère du roi. Désespérant de son salut, il passa toute la nuit sans dormir et fit son testament. Le matin, revêtu d'habits de deuil, il alla, avec sa femme et ses enfants, aux portes du palais. Le roi le fit appeler et lui dit: Insensé, si tu as tellement redouté les hérauts de ton frère, quoique tu susses que tu n'étais coupable de rien, combien ne dois-je pas redouter les hérauts du Dieu contre lequel j'ai péché si souvent, quand leur bien plus éclatante trompette m'annonce la mort et l'arrivée redoutable du Juge suprême? Il fit ensuite faire quatre châsses, ordonnant que deux fussent toutes dorées à l'extérieur, et qu'on les remplît d'ossements de morts pourris, et que les deux autres fussent enduites de poix, mais remplies de perles et de pierres précieuses. Ensuite convoquant les Magnats qu'il savait avoir porté des plaintes à son frère, il fit placer ces quatre châsses devant eux et leur demanda quelles étaient les plus précieuses. Ils crurent que les deux qui étaient dorées étaient d'un haut prix, et que les deux autres étaient sans valeur. Le roi ordonna alors d'ouvrir celles qui étaient dorées, et comme il s'en exhalait une puanteur intolérable, il leur dit: Voici l'image de ceux qui sont revêtus d'habits précieux, mais qui au dedans sont remplis de la souillure des vices. Il fit ensuite ouvrir les autres; il en sortit une odeur merveilleuse, et le roi dit: C'est l'image de ces pauvres que j'ai honorés et qui paraissent méprisables aux regards, mais qui exhalent l'odeur de toutes les vertus. Mais vous, vous ne faites attention qu'à ce qui est extérieur et vous ne considérez pas ce qui est intérieur. Voici pourquoi, ô prince, ajouta Barlaam, voici pourquoi vous avez bien agi à l'exemple de ce roi, en me recevant. » Barlaam se mit alors à parler de la création du monde, de la chute de l'homme, de l'incarnation du Fils de Dieu, de sa passion, de sa résurrection, du jugement dernier, de la récompense des bons et du châtiment des méchants; il s'éleva avec force contre la folie des adorateurs des idoles, et donna l'exemple suivant de leur absurdité: « Un archer avait pris un rossignol et allait le tuer, lorsque le rossignol, élevant la voix, lui dit: « Que te servira-t-il de me tuer? Tu ne pourras remplir ton estomac avec mon corps; mais si tu veux me relâcher, je te donnerai trois conseils qui pourront être pour toi d'une très-grande utilité. » L'archer, tout stupéfait d'entendre l'oiseau parler ainsi, lui promit de lui rendre la liberté, s'il faisait ce qu'il lui promettait. Et le rossignol lui dit: « Ne cherche jamais à comprendre ce qui est incompréhensible. Ne t'af-

est, nihil tamen sibi respondit; vir autem perpendens, quod rex graviter verba sua acceperat, tremens abscessit et medicum verborum se habere recolens omnia sibi narravit. Cui ille: « Notum sit tibi, quod rex suspicatur, ut propter hoc dixeris, quod ejus regnum velis invadere; surge igitur et comam tuam tonde et vestimenta abjiciens cilicium indue et summo diluculo ad regem ingredere, cumque rex, quid sibi hoc velit, interrogaverit, respondebis: ecce, rex, paratus sum sequi te, nam etsi via, per quam cupis ire, difficilis sit, tecum tamen existenti facilis mihi erit, sicut enim socium me habuisti in prosperis, sic habebis pariter in adversis; nunc igitur præsto sum, quid moraris? » Quod cum ille per ordinem fecisset, rex obstupuit et falsarios arguens virum ampliore honore ditavit. Filius autem ejus in palatio educatus ad ætatem adultam pervenit et in omni sapientia plene edoctus fuit. Admirans autem, cur pater sic eum reclusisset, unum de servis sibi familiariorem secreto de hac re interrogavit dicens, se in multa mœstitia positum pro eo, quod sibi foras egredi non liceret, adeo ut nec cibus sibi saperet nec potus. Quod pater audiens et dolens equos idoneos parari fecit et choros plaudentes ante eum mittens, ne quid sibi fœdum occurreret, diligenter prohibuit. Prædicto igitur juvene taliter procedente quadam vice unus leprosus et unus cæcus sibi obviaverunt. Quos ille videns et stupens, qui sint et quidnam habeant, inquisivit et ministri dixerunt: passiones istæ sunt, quæ hominibus accidunt. Et ille: « Omnibus hominibus hoc contingere solet? » Negantibus illis respondet: « Noti sunt igitur, qui hoc pati debeant, an sic indefinite proveniunt? » Et illi: « Quis hominum futura scire valet? » Valde igitur anxius esse cœpit pro inconsuetudine rei. Alia autem vice quemdam valde senem, rugosam habentem faciem et dorsum incurvatum et cadentibus dentibus balbutiendo loquentem invenit. Stupefactus igitur discere cupit visionis miraculum, cumque didicisset, quod propter annorum multitudinem ad talem statum venisset, ait: « Et quis est hujus finis? » Dicunt ei: « Mors. » Et ille: « Omniumne mors vel aliquorum? » Cumque didicisset, omnes mori debere, interrogavit: « Et quot annis hæc superveniunt? » Et ille: « In octoginta vel centum annis senectus inducitur, deinde mors ipsa subsequitur. » Hæc igitur juvenis frequenter in corde suo recogitans in multa desolatione erat, sed coram patre lætitiam protendebat, plurimum desiderans in hujusmodi dirigi et doceri. Igitur quidam monachus vita et opinione perfectus habitans in deserto terræ Sennaar, nomine Barlaam, hic, quæ circa filium regis agebantur, per spiritum cognovit et mercatoris habitum sumens ad civitatem illam devenit accedensque pædagogo filii regis locutus est: ego, cum negotiator sim, lapidem pretiosum venalem habeo, qui cæcis lumen tribuit, surdis aures aperit, mutos loqui facit, insipientibus

alors... C'est un roman, mais spirituel ; il traite de l'amour, mais c'est de l'amour de Dieu ; et l'on y voit beaucoup de sang répandu, mais c'est du sang des martyrs (91).

flige jamais de la perte d'une chose que tu ne peux recouvrer. Ne crois jamais à une parole qui est incroyable. Observe ces trois avis, et tu t'en trouveras bien. » L'archer lâcha alors le rossignol, qui, voltigeant dans les airs, lui cria : Malheur à toi ! Car tu as suivi un mauvais conseil et tu as perdu aujourd'hui un grand trésor. Il y a dans mes entrailles une perle qui surpasse en grosseur les œufs de l'autruche. Le chasseur fut alors bien fâché d'avoir perdu l'oiseau, et il s'efforçait de le rattraper, disant : « Viens dans ma maison, et je te traiterai avec toute la douceur possible, et je te renverrai avec honneur. » Le rossignol répondit : « Je vois que tu n'est qu'un sot, car tu n'as tenu nul compte des conseils que je t'ai donnés · tu t'affliges de m'avoir perdu lorsque tu ne peux me ravoir, et tu crois qu'il y a en mes entrailles une perle grosse comme un œuf d'autruche, tandis que tout entier il s'en faut bien que je sois aussi grand qu'un de ces œufs. » Voilà, dit Barlaam, l'image de la folie de ceux qui mettent leur confiance dans les idoles et qui adorent l'ouvrage de leurs mains. » Barlaam commença alors de traiter de la vanité et du néant des plaisirs mondains, appuyant son dire par différents exemples, et disant : « Ceux qui recherchent les voluptés de la chair et qui laissent leur âme mourir de faim, sont semblables à un homme qui, fuyant avec rapidité devant une licorne de peur d'en être dévoré, alla se précipiter dans un abîme profond. En tombant, il se retint par les mains à un arbuste, et il posa les pieds sur une saillie de rocher glissante et peu stable ; en levant les yeux, il vit deux rats, l'un blanc, l'autre noir, qui rongeant sans interruption la branche à laquelle il s'était retenu, allaient bientôt avoir coupée ; au fond du gouffre, il aperçut un horrible dragon qui vomissait du feu et qui, la gueule ouverte, paraissait avide de le dévorer, tandis que, sur l'espace si étroit où étaient posés ses pieds, apparaissaient les têtes de quatre vipères, qui sortaient d'un trou. Néanmoins, ayant reporté ses regards en haut, il aperçut un peu de miel qui coulait sur les branches de l'arbuste auquel il était accroché : oubliant tous les périls dont il était environné, il se livra tout entier au plaisir de la gourmandise, et mangea ce peu de miel. La licorne est l'image de la mort qui poursuit sans cesse l'homme et tâche de l'atteindre. Le gouffre représente le monde, qui est plein de toutes sortes de maux ; l'arbuste est notre vie, qui est rongée continuellement par le jour et la nuit, sous les emblèmes des deux rats de couleur différente, et qui tire sans cesse à sa fin. La saillie du rocher où sont les quatre serpents, est notre corps composé de quatre éléments, qui tendent à se dissoudre et à se séparer. L'horrible dragon est la gueule de l'enfer qui engloutira tous les pécheurs. Le miel est l'image des plaisirs trompeurs du monde, qui séduisent l'homme et lui font oublier les périls qui l'environne. » Barlaam parla encore et dit : « Ceux qui aiment le monde sont encore semblables à un homme qui avait trois amis, dont l'un était son supérieur, l'autre son égal, et le troisième son inférieur, et celui-ci était celui pour lequel il avait le moins manifesté d'attachement.

Se trouvant dans un grand danger, et mandé devant le roi, il courut vers son premier ami, implorant son assistance et lui rappelant combien il l'avait toujours aimé. L'ami lui répondit . « Je ne sais qui tu es ; j'ai d'autres amis avec lesquels je dois me réjouir aujourd'hui ; je te donne cependant ces deux habits de toile, avec lesquels tache de te tirer d'affaire. » L'homme s'en alla tout confus vers son second ami et lui demanda du secours ; et celui-ci lui répondit : « Je n'ai pas un instant pour aller à ton audience, je suis accablé d'occupations ; je ne peux t'accompagner qu'un tout petit instant jusqu'aux portes du palais, et puis je reviendrai au plus vite pour vaquer à mes propres affaires. » Triste et tout déconcerté, l'homme alla vers le troisième, et il dit : « J'ose à peine m'adresser à toi, car je ne t'ai pas aimé comme je l'aurais dû. Mais, réduit à l'extrémité, et abandonné de mes amis, je te prie de venir à mon aide et de m'accorder mon pardon. » Celui-ci lui dit : « Je te reconnais pour un ami qui m'est très-cher, et je n'ai rien oublié du peu de bien que tu m'as fait : aussi je vais aller avant toi chez le roi, pour intervenir en ta faveur et pour que tu ne sois pas livré aux mains de tes ennemis. » Le premier ami, c'est la possession des richesses, qui expose l'homme à beaucoup de périls, et qui, au terme de la vie, ne peut plus donner que deux vils morceaux d'étoffe pour le cercueil. Le second ami, c'est la femme, les fils, les

(91) Cf. Zayde, histoire espagnole par M. de Segrais avec un traité de l'origine des romans par M. Huet ; Paris, Claude Barbin, 1670, in-12 p. 50.

sapientiam infundit; nunc igitur duc me ad filium regis et hunc tibi tradam. Cui ille : « Videris homo maturæ prudentiæ, sed verba tua prudentiæ non concordant, verumtamen cum lapidum notitiam habeam, ipsum lapidem mihi ostende et, si talis, ut asseris, fuerit comprobatus, a filio regis honores maximos consequeris. » Ad quem ille . « Lapis meus insuper hanc habet virtutem, quia, qui non habet sanam oculorum aciem et qui non servat integram castitatem, si forte illum aspexerit, ipsam virtutem, quam habet visibilem, perdit ; ego autem medicinalis artis non expers video te sanos oculos non habere, filium autem regis audivi pudicum esse et oculos pulcherrimos habere et sanos. » Cui ille : « Sic si est, noli mihi ostendere, quia et oculos sanos non habeo et in peccatis sordesco. » Nuntians igitur filio regis ipsum ad eum quantocius introduxit. Cum ergo introductus fuisset et rex eum reverenter suscepisset, ait Barlaam : « In hoc, rex, bene fecisti, quia de foris parvitati apparenti non attendisti, nam rex quidam magnus in curru deaurato procedens, cum quibusdam attritis vestibus indutis et macie attenuatis obviasset, continuo de curru exsiliens ad pedes procidens ipsos adoravit et surgens in oscula eorum ruit, proceres autem ejus indigne hoc ferentes, sed regem super hoc arguere formidantes fratri ejus retulerunt, quomodo rex magnificentiæ regali indigna fecisset, frater autem regem super hoc redarguit. » Erat autem regi consuetudo, quod, quando aliquis morti traditus erat, rex ante ejus januam præconem cum tuba ad hoc deputata mittebat. Vespere igitur veniente ante fratris januam tubam sonari fecit. Quod ille audiens et de sua salvatione desperans totam noctem insomnem duxit et testamentum fecit, mane autem facto indutus nigris vestibus cum uxore et filiis ad fores palatii lugens accessit. Quem rex ad se ingredi faciens dixit : « O stulte, si præconem fratris tui, cui nihil te deliquisse cognoscis, adeo timuisti, quomodo præcones Domini mei, in quem adeo peccavi, timere non debeam, qui sonabilius tuba mihi mortem significant et terribilem Judicis adventum mihi denuntiant ? » Deinde quatuor capsas fieri jussit et duas earum extrinsecus auro undique operiri et ossibus mortuorum putridis impleri, duas vero pice liniri et gemmis et margaritis pretiosis impleri fecit, vocansque illos magnates, quos sciebat querimoniam apud fratrem deposuisse, quatuor illas capsas ante eos posuit, et quæ pretiosiores essent, inquisivit. Illi vero duas deauratas magni esse pretii, reliquas vero vilis pretii esse judicaverunt. Præcepit igitur rex deauratas aperiri et continuo inde fetor intolerabilis emanavit. Quibus rex : « Hæ illis similes sunt, qui gloriosis vestibus sunt amicti, intus vero immunditia vitiorum pleni. » Deinde alias aperiri fecit et ecce odor mirabilis inde exhalavit. Quibus rex : « Istæ illis pauperrimis, quos honoravi, similes sunt, qui, etsi vilibus vestimentis operiantur, intus tamen omni virtutum odore resplendent ; vos autem solum, quæ de foris sunt, atten-

M. C.-L. Struve, directeur du gymnase de Kœnigsberg, dans un mémoire adressé au *Journal général de l'instruction publique*, et publié sous le titre de *Romans et nouvelles*

parents, qui accompagnent l'homme jusqu'à la tombe, et qui reviennent aussitôt s'occuper de leurs propres affaires. Le troisième ami, c'est la foi, l'espérance, la charité, l'aumône et les autres bonnes œuvres, qui, lorsque notre âme sort de notre corps, peuvent la précéder, intervenir pour nous auprès de Dieu, et nous délivrer de nos ennemis qui sont les démons. Barlaam dit aussi : « Dans une grande ville l'usage était institué d'élire chaque année pour prince un homme éranger et inconnu, qui, ayant pleine puissance de faire tout ce qu'il voulait, gouvernait le pays sans constitution. Or, dans le temps même qu'il s'abandonnait aux délices, et qu'il pensait qu'il en serait toujours ainsi, soudain les citoyens se révoltaient contre lui ; on le traînait nu à travers la ville et on l'exilait dans une île éloignée, où, ne trouvant ni vivres ni vêtements, il était en proie à la faim et au froid. Mais, à la fin, il y eut un homme qui, élevé à cette dignité, et connaissant l'usage, envoya à l'avance d'immenses trésors dans cette île, et, au bout de l'année, quand il y fut relégué, put s'abandonner aux délices, tandis que les autres périssaient de faim. Cette cité, c'est le monde. Les citoyens, ce sont les esprits des ténèbres qui nous séduisent par l'appât des fausses voluptés du monde ; la mort survient tandis que nous ne l'attendons pas, et nous plonge dans les ténèbres de l'enfer. Les richesses que l'homme prudent envoya devant lui sont les aumônes et les bonnes œuvres. » Barlaam ayant complétement instruit le fils du roi, celui-ci voulait quitter son père pour le suivre. Barlaam lui dit : « Si tu le fais, tu seras semblable à un jeune homme qui, ne voulant pas épouser une femme noble à laquelle ses parents le destinaient, prit la fuite et se réfugia dans un endroit où il vit une vierge, fille d'un pauvre vieillard, qui travaillait et qui louait Dieu. Il dit à celle-ci : « Femme, qu'est-ce que tu fais? Tu es pauvre, et tu rends grâces à Dieu, comme si tu en avais reçu de grands biens. » Elle répondit : « De même qu'un petit remède délivre souvent d'une grande langueur, de même l'action de grâces pour de petits dons devient le moyen d'en obtenir de grands. Les objets extérieurs ne sont pas à nous ; c'est ce qui est en nous que nous possédons : aussi ai-je reçu de grands bienfaits de Dieu, qui m'a faite à son image, qui m'a donné l'intelligence, qui m'a appelée à sa gloire, et qui m'a ouvert les portes de son royaume. Il faut donc le remercier de tant de bienfaits. » Le jeune homme, charmé de la prudence de cette vierge, la demanda en mariage au vieillard, qui répondit : « Tu ne peux épouser ma fille, car tu es fils de parents riches et nobles, et moi, je suis pauvre. » Comme il insistait, le père dit : « Je ne puis te la donner pour que tu la conduises chez tes parents, car elle est ma fille unique. » Le jeune homme dit : « Je resterai avec vous, et en toutes choses je me conformerai à votre manière de vivre. » Quittant ses riches vêtements, il s'habilla comme eux, il resta avec eux et il l'épousa. Enfin, le vieillard, l'ayant longtemps éprouvé, le mena dans sa chambre et lui montra un trésor immense, dont il lui avait jusque-là caché l'existence, et il le lui donna. »

Josaphat dit alors : « Ton récit est admirable, et je comprends quelle allusion il fait à ma situation. Dis-moi quel est ton âge, et quel est le lieu où tu passes ta vie, car je ne veux jamais me séparer de toi. » Barlaam répondit : « J'ai quarante cinq ans, et je vis dans les déserts de la terre de Sennaar. » Et Josaphat répondit : « Tu me parais avoir plus de soixante-dix ans. » Barlaam répondit : « Tu as raison, si tu comptes toutes les années qui se sont écoulées depuis le jour de ma naissance ; mais je ne fais point entrer dans le compte de ma vie toutes les années que j'ai passées dans les vanités du monde. Alors j'étais mort intérieurement, et je ne puis compter comme vie ces années de mort. » Comme Josaphat voulait le suivre au désert, Barlaam lui dit : « Si tu le faisais, j'attirerais la persécution sur mes frères. Lorsque le moment opportun sera venu, tu viendras à moi. » Et baptisant le fils du roi, entièrement instruit, il l'embrassa et retourna au désert. Lorsque le roi apprit que son fils avait embrassé la foi, il en ressentit un extrême chagrin, d'où vint qu'un de ses favoris, nommé Arachis, cherchant à le consoler, lui dit : « Je connais un vieil ermite de notre religion, qui a la plus grande ressemblance avec Barlaam. Il faut qu'il se fasse passer pour Barlaam, et que d'abord il ait l'air de défendre la foi chrétienne, puis qu'il se laisse vaincre et qu'il rétracte tout ce qu'il aura avancé ; Josaphat reviendra ainsi à nous. » S'étant mis à la tête de troupes nombreuses, Arachis alla comme pour se saisir de Barlaam, mais il revint avec cet ermite, disant qu'il avait pris Barlaam. Josaphat, apprenant que son maître avait été pris, s'était mis à pleurer amèrement ; mais comme il venait de lui être révélé que ce n'était pas Barlaam, le roi vint le trouver, et lui dit : « Mon fils, tu m'as causé une grande tristesse, tu as deshonoré mes cheveux blancs, et tu as enlevé la lumière de mes yeux. Pourquoi, mon fils, as-tu agi ainsi, et pourquoi as-tu abandonné le culte de mes

ditis et quæ de intus sunt, non consideratis. Secundum igitur illum regem tu quoque fecisti bene suscipiens me.» Incipiensque igitur Barlaam cœpit et de mundi creatione et hominis prævaricatione ac Filii Dei Incarnatione, passione et resurrectione longum sermonem contexere nec non et de die judicii et de retributione bonorum et malorum multa proferre et servientes idolis plurimum exprobrare ac de eorum fatuitate tale exemplum ponere dicens : Sagittarius quidam aviculam parvam, nomine philomelam, capiens cum vellet eam occidere, vox data est philomelæ et ait : « Quid tibi proderit, o homo, si me occideris? neque enim ventrem tuum de me implere valebis, sed, si me dimittere velles, tria tibi mandata darem, quæ, si diligentius conservares, magnam inde utilitatem consequi posses. Ille vero ad ejus loquelam stupefactus promisit, quod eam dimitteret, si hæc sibi mandata proferret. » Et illa : « Nunquam rem, quæ apprehendi non potest, apprehendere studeas ; de re perdita irrecuperabili nunquam doleas ; verbum incredibile nunquam credas ; hæc tria custodi et bene tibi erit. » Ille autem, ut promiserat, eam dimisit, philomela igitur per aera volitans dixit ei : « Væ tibi, homo, quod malum consilium habuisti et quod magnum thesaurum hodie perdidisti, est enim in meis visceribus margarita, quæ struthionis ovum sua vincit magnitudine. » Quod ille audiens valde contristatus est, quod eam dimiserit, et eam apprehendere conabatur dicens : « Veni in domum meam et omnem tibi humanitatem exhibebo et honorifice te dimittam. » Cui philomela : « Nunc pro certo cognovi te fatuum esse nam ex his, quæ tibi dixi, nullum profectum habuisti, quia et de me perdita et irrecuperabili doles et me tentas capere, cum nequeas meo itinere pergere, et insuper margaritam tam grandem in meis visceribus credidisti esse, cum ego tota ad magnitudinem ovi struthionis non valeam pertingere. » Sic ergo stulti sunt illi, qui confidunt in idolis, quia plasmatos a se adorant et custoditos a se custodes suos appellant. » Cœpitque contra fallacem mundi delectationem et vanitatem multa disputare et plura ad hoc exempla adducere dicens. Qui corporales delectationes desiderant et animas suas fame mori permittunt, similes sunt cuidam homini, qui, dum a facie unicornis, ne ab eo devoraretur, velocius fugeret, in quoddam barathrum magnum cecidit ; dum autem caderet, manibus arbusculam apprehendit quamdam et in base quadam lubrica et instabili pedes fixit. Respiciens vero vidit duos mures, unum album et unum nigrum, incessanter radicem arbusculæ, quam apprehenderat, corrodentes et jam prope erat, ut ipsam absciderent. In fundo autem barathri vidit draconem terribilem spirantem ignem et aperto ore ipsum devorare cupientem ; super basem

des Grecs au moyen âge, remarque que le roman grec de *Barlaam et Josaphat* date des premiers siècles de l'Eglise; il fut imprimé en latin et en allemand dès la découverte de

dieux? » Josaphat répondit : « Mon père, j'ai fui les ténèbres et j'ai couru vers la lumière; j'ai abandonné l'erreur et j'ai reconnu la vérité. Ne prends pas une peine inutile, rien ne pourra me séparer de Jésus-Christ. Il t'est aussi impossible de toucher de la main la voûte céleste ou de dessécher la mer, que de me faire changer de résolution. » Le roi répondit : «C'est moi qui suis l'auteur de tant de maux, moi qui t'ai traité avec une magnificence telle que jamais un père n'en a montré pour son fils. Ta volonté rebelle t'a fait follement révolter contre mon autorité. Les astrologues ont eu raison de prédire, lors de ta naissance, que tu serais arrogant et que tu désobéirais à tes parents. Mais si tu n'acquiesces pas à ce que je veux, et si tu persistes à encourir mon courroux, je te traiterai comme je n'ai jamais traité mes ennemis. » Josaphat répondit : « Pourquoi t'affliges-tu de ce que je suis entré en possession des vrais biens? Quel est le père qui ait jamais vu avec tristesse la prospérité de son enfant? Je ne te donnerai plus le nom de père; mais si tu me persécutes, je te fuirai comme un serpent. » Le roi se retira irrité, et fit part à son favori Arachis de la fermeté de Josaphat; il en reçut le conseil de ne pas exaspérer le jeune homme par des paroles dures, mais de chercher à le ramener par des caresses et des propos flatteurs. Le roi vint donc le lendemain trouver Josaphat, et il l'embrassa en disant : « O mon cher fils, honore les cheveux blancs de ton père; aie du respect pour lui. Ne sais-tu pas combien il est bon qu'un fils vénère l'auteur de ses jours, et combien il commet un grave péché en l'irritant? Tous ceux qui l'ont fait ont eu une fin tragique. » Josaphat répondit : « Il y a un temps pour aimer et un temps pour obéir, un temps pour la paix et un temps pour la guerre, et nous ne devons jamais obéissance à ceux qui veulent nous éloigner de Dieu, fût-ce père ou mère. » Le roi, voyant sa constance, lui dit : « Tu ne veux pas m'obéir, mais du moins viens et sachons tous deux quelle est la vérité. J'ai en mon pouvoir Barlaam qui t'a séduit. Nos docteurs disputeront avec Barlaam, ainsi que les vôtres, et j'enverrai des hérauts prévenir les Galiléens qu'ils peuvent venir sans crainte. Si Barlaam sort vainqueur de cette controverse, nous croirons en lui; sinon, vous adopterez notre croyance. » Josaphat y consentit, et le roi convint avec le faux Barlaam de ce qu'il devait faire, feignant d'abord de défendre la foi chrétienne, et ensuite se laissant vaincre. Quand tous furent réunis, Josaphat dit à l'ermite, qui s'appelait Nachor : « Tu sais, Barlaam, ce que tu m'as enseigné. Si tu défends la foi dans laquelle tu m'as instruit, je persévérerai jusqu'à la fin de mes jours dans ta doctrine. Mais si tu es vaincu, je vengerai sur toi cet affront, je t'arracherai le cœur et la langue pour les jeter aux chiens, afin que nul n'ait désormais la présomption d'induire en erreur les fils des rois. » Nachor, entendant cela, fut rempli de tristesse et d'angoisse, se voyant tombé dans la fosse qu'il avait creusée, et pris au piége qu'il avait préparé. Il pensa qu'il ferait mieux de s'attacher à plaire à Josaphat, afin de se soustraire au péril du supplice.

Le roi dit que chacun pouvait défendre hardiment sa foi. L'un des rhéteurs se levant, dit : « Es-tu Barlaam qui as séduit le fils du roi? » Nachor répondit : « Je suis Barlaam qui n'ai point entraîné le fils du roi dans l'erreur, mais qui l'ai délivré de l'erreur. » Le rhéteur répliqua : « Des hommes du plus grand génie et dignes de toute admiration ont adoré nos dieux; comment oses-tu donc te soulever contre eux? » Nachor repartit :

vero, ubi pedes tenebat, vidit quatuor aspidum capita inde prodeuntia. Elevans autem oculos vidit exiguum mellis de ramis illius arbusculæ stillans oblitusque periculi, in quo undique positus erat, se ipsum dulcedini illius modici mellis totum dedit. Unicornis autem mortis tenet figuram, quæ hominem semper persequitur et apprehendere cupit, barathrum vero mundus est omnibus malis plenus. Arbuscula uniuscujusque vita est, quæ per horas diei et noctis quasi per murem album et nigrum incessanter consumitur et incisioni appropinquat. Basis vero aspidum quatuor corpus ex quatuor elementis compositum, quibus inordinatis corporis compago dissolvitur. Draco terribilis os inferni cunctos devorare cupiens, dulcedo ramusculi delectatio fallax mundi, per quam homo seducitur, ut periculum suum minime intueatur. Addidit quoque dicens : « Similes sunt iterum mundi amatores homini, qui tres amicos habuit, quorum unum plus quam se, secundum tantum quantum se, tertium minus quam se et quasi nihil dilexit. In magno itaque periculo positus et a rege citatus cucurrit ad primum amicum, ejus auxilium quærens et, qualiter eum dilexerit, semper commemorans. » Cui ille : « Nescio, quis sis, o homo, habeo alios amicos, cum quibus me hodie lætare oportet, quos et amicos amodo possidebo, præbeo tamen tibi duo ciliciola, ut habeas, quibus valeas operiri. » Confusus igitur ad secundum venit et similiter ejus auxilium postulavit. Cui ille : «Non vacat mihi tecum subire agonem; curis etenim multis circumdor, modicum tamen usque ad ostium palatii te sociabo et statim domum revertar propriis vacans negotiis. » Tristis igitur et desperans ad tertium amicum perrexit sibique facie demissa dixit : non habeo os loquendi ad te, quoniam non, ut debui, amavi te, sed in tribulatione circumdatus et ab amicis destitutus rogo, ut mihi auxilium feras et mihi veniam præbeas. Et ille hilari vultu dixit : « Certe, amicum charissimum fateor te esse et tui, licet modici, beneficii non immemor præcedam te et apud regem interveniam pro te, ne in manibus te tradat inimicorum. Primus igitur amicus est divitiarum possessio, pro quibus homo multis periculis subjacet; veniente vero mortis termino nihil ex omnibus nisi viles accipit ad sepeliendum panniculos. Secundus amicus est uxor, filii et parentes, qui tantum usque ad monumentum secum pergentes protinus revertuntur suis vacantes curis; tertius amicus est fides, spes et charitas et eleemosyna et cætera bona opera, quæ nos, cum eximus de corpore, possunt præcedere et pro nobis apud Deum intervenire et ab inimicis dæmonibus nos liberare. Hoc insuper addidit dicens. » In quadam magna civitate consuedo fuit, quod hominem extraneum et ignotum omni anno in principem eligebant, cui omni potestate accepta, quidquid volebat facere, licitum erat et sine omni constitutione terram regebat. Illo igitur in omnibus deliciis permanente et semper sibi sic esse existimante, repente cives in eum insurgebant et per totam civitatem nudum trahentes in remotam insulam exsulem transmittebant, ubi nec cibum nec vestimentum inveniens fame et frigore urgebatur. Tandem quidam alius sublimatus in regno, cum illorum civium consuetudinem didicisset, infinitos thesauros ad insulam illam præmisit, ubi post annum in exsilium relegatus, cæteris fame deficientibus, ille immensis deliciis abundabat. Civitas hæc mundus iste est; cives tenebrarum principes, qui nos falsa mundi delectatione alliciunt, nobisque insperantibus mors supervenit et in locum tenebrarum demergimur; divitiarum vero ad æternum locum præmissio fit manibus egenorum. Igitur cum Barlaam perfecte filium regis docuisset et ipse eum jam relicto patre sequi vellet, dixit Barlaam : « Si hoc feceris, cuidam juveni similis eris, qui, cum quamdam nobilem nollet desponsare uxorem, ipse renuens aufugit et in quemdam locum deveniens virginem quamdam, cujusdam senis pauperis filiam, laborantem et ore Deum laudantem vidit. » Ad quam ille : « Quid est, quod agis, mulier? cum enim ita pauper sis, gratiam tamen agis Deo, ac si magna recipisses ab eo. » Ad quem illa : « Sicut parva medicina sæpe a magno languore liberat, sic gratiarum actio in parvis donis magnorum efficitur auctrix donorum; hæc tamen, quæ extrinsecus sunt, nostra non sunt, sed ea, quæ in nobis sunt et nostra sunt; a Deo magna accepi, quia me ad suam imaginem fecit, intellectum mihi dedit, ad suam me gloriam vocavit et januam regni sui jam mihi aperuit; pro tantis ergo et tam magnis donis ipsum laudare convenit. » Videns juvenis ejus prudentiam eam a patre suo in uxorem petiit. Cui ille : « Filiam meam accipere non vales, quia divitum et nobilium filius es, ego autem pauper sum »

l'imprimerie, et peu après traduit en italien et en espagnol. Les missionnaires espagnols l'ont imprimé à Manille, dans les premières années du XVIIe siècle, en langue *tagala*. La

« Les Chaldéens, les Grecs et les Égyptiens tombant dans l'erreur ont dit que des créatures étaient des dieux : les Chaldéens, ayant pris pour des dieux les éléments créés pour l'utilité de l'homme et pour sa domination ; les Grecs ayant pris pour dieux des hommes méchants et souillés de crimes, tels que ce Saturne, qu'ils nous donnent comme ayant mangé ses fils, s'étant coupé les parties de la génération et les ayant jetées dans la mer, et dont Vénus est née; et ils ajoutent que Saturne fut lié et jeté dans le Tartare par son fils Jupiter. Jupiter est représenté comme le roi des autres dieux, lui qui s'est souvent changé en divers animaux pour commettre des adultères. Les Grecs conviennent aussi que leur déesse Vénus fut adultère, puisqu'ils lui donnent pour amants Mars et Adonis. Les Égyptiens ont adoré des animaux, tels que les bœufs, les veaux, les porcs. Mais les chrétiens n'adorent que le Fils du Très-Haut, qui est descendu sur la terre, et qui s'est revêtu de notre chair. » Et Nachor se mit à défendre la foi des chrétiens par les arguments les plus solides, si bien que les rhéteurs demeurèrent muets et ne surent que répondre. Josaphat était dans le ravissement de voir que le Seigneur employait l'ennemi de la vérité à la défense de la vérité. Le roi, rempli de colère, ordonna la remise de la conférence, comme si, le lendemain, « tout eût dû se terminer. » Mais Josaphat dit à son père : « Permets-moi de passer cette nuit avec mon maître, afin que nous conférions des arguments que nous devons employer demain, et confère de ton côté avec tes docteurs. Autrement ce ne serait pas justice, mais violence. » Nachor et Josaphat retournèrent donc dans leur appartement ; et Josaphat lui dit : « Ne pense pas que j'ignore qui tu es : je sais que tu n'es point Barlaam, mais l'astrologue Nachor. » Josaphat lui montra la route du salut, le convertit à la foi, et l'envoya à l'hermitage, où il reçut le baptême et mena depuis la vie de cénobite. Un magicien nommé Théodas, ayant appris ce qui s'était passé, vint trouver le roi, et lui promit de ramener son fils à l'obéissance; et le roi lui dit : « Si tu y parviens, je te ferai élever une statue d'or, et je t'offrirai des sacrifices comme à un Dieu. » Théodas dit : « Éloigne de ton fils tous les hommes, et ne mets autour de lui que de belles femmes bien parées, afin qu'elles le servent et qu'elles habitent avec lui. J'enverrai vers lui un des esprits que j'ai sous mes ordres, afin de le porter à la luxure ; car rien ne peut séduire les jeunes gens comme la figure des femmes. » En effet, il y avait une fois un roi qui eut un enfant, duquel les médecins prédirent qu'il perdrait l'usage des yeux, à moins qu'il ne restât jusqu'à l'âge de dix ans sans voir le soleil ni

Sed, cum ille omnino instaret, ait senex : « Non possum eam tibi dare, ut in domum patris tui ducas eam, cum unica mihi sit. » Et ille : « Apud vos manebo et vobis me in omnibus conformabo. » Deponens igitur pretiosum ornamentum habitum senis induit et apud eum manens ipsam in uxorem accepit. Postquam autem senex diutius eum probavit, in thalamum eum duxit et immensum pondus divitiarum, quantum nunquam viderat, sibi ostendit et omnia sibi dedit. Dixit autem Josaphat : convenienter me ista tangit narratio et a te hoc dictum esse de me existimo, sed dic mihi, pater, quot annorum es et ubi conversaris, quia a te nunquam volo separari. Et ille : « Annorum sum XLV in desertis terræ Sennaar degens. » Ad quem Josaphat : « Amplius pater mihi appares LXX annorum. » Et ille : « Si a nativitate mea omnes annos meos quæris discere, bene eos existimasti, sed nullo modo a me in mensura vitæ computantur, quotquot in vanitate mundi expensi sunt ; tunc enim in interiori homine mortuus eram et annos mortis nunquam vitæ nominabo. » Cum igitur Josaphat eum in desertum sequi vellet, dixit Barlaam : « Si hoc feceris, et tuo consortio carebo et persecutionis fratribus meis auctor existam, sed, cum opportunum tempus videris, ad me venies. » Barlaam igitur filium regis baptizans et in fide optime instruens eum osculatus est et ad locum suum reversus est. Postquam autem rex filium christianum factum audivit, in dolore nimio positus est. Quem quidam amicus suus, nomine Arachis, consolans ait : cognosco, rex, senem quemdam eremitam, qui de nostra secta est, qui per omnia Barlaam similis est; hic igitur Barlaam se simulans primo christianorum fidem defendet, deinde se superari permittet et omnia, quæ docuerat, revocabit et sic filius regis ad nos redibit. Assumpto igitur prædicto principe magno exercitu ad quærendum Barlaam ivit, et eremitam illum capiens, se Barlaam cepisse dixit. Quod filius regis audiens, captum scilicet magistrum amare flevit, sed postmodum per Dei revelationem hunc non esse cognovit. Ingressus igitur pater ad filium ait : « Fili mi, in tristitia magna me posuisti et meam canitiem inhonorasti et lumen oculorum meorum abstulisti; quare, fili, hoc fecisti et deorum meorum cultum reliquisti? » Cui ille : « Tenebras, pater, fugi, ad lumen cucurri et errorem deserui et veritatem agnovi ; noli autem frustra laborare, quoniam nunquam a Christo me poteris revocare ; sicut enim tibi impossibile est, altitudinem cœli manu tangere aut maximum siccare pelagus, sic et istud esse cognosces. » Tunc rex ait : « Et quis horum mihi auctor est malorum, nisi ego, qui tam magnifica tibi feci, quæ nunquam aliquis patrum fecit filio? Quapropter pravitas voluntatis tuæ et contentio effrenata adversus caput meum te insanire fecit. Merito astrologi in nativitate tua dixerunt te arrogantem et parentibus inobedientem futurum ; nunc vero, nisi mihi acquieveris, a mea discedes filiatione et pro patre inimicus effectus illa tibi faciam, quæ nec hostibus adhuc feci. » Cui Josaphat : « Cur, rex, tristaris, quia bonorum particeps effectus sum? Quis unquam pater in filii sui prosperitate tristis apparuit? Non ergo jam patrem te vocabo, sed, si mihi adversaberis, sicut a serpente fugiam a te. Rex igitur ab eo cum ira discedens Arachi amico notam fecit filii duritiam, qui sibi consuluit, ut non asperis verbis cum eo uteretur, quia blandis et lenibus puer melius traheretur. » Sequente igitur die rex ad filium venit et circumplectens osculabatur eum dicens : « Fili dulcissime, honora canitiem patris tui, verere, fili, patrem tuum ; an nescis, quale bonum est, patri obedire et eum lætificare, sicut econtra malum est, ipsum exacerbare? Quotquot enim fecerunt, male perierunt. » Cui Josaphat : « Tempus amandi et tempus obediendi, tempus pacis et tempus belli ; nullo enim modo avertentibus nos a Deo obedire debemus, sive sit mater, sive sit pater. » Videns igitur pater ejus constantiam ait : « Ex quo video tuam pertinaciam nec mihi obedire vis, saltem veni et ambo pariter veritati credamus, Barlaam enim, qui te seduxit, a me vinctus tenetur; nostri igitur et vestri cum Barlaam conveniant et præconem mittam, ut omnes Galilæi sine timore veniant, et disputatione incepta, si vester Barlaam obtinuerit, vobis credemus, si autem nostri, nobis consentietis. » Quod cum regis filio placuisset et illi cum simulato Barlaam ordinassent, quomodo prius deberet simulare, se fidem christianorum defendere et postea se promittere superari, omnes insimul convenerunt. Conversus igitur Josaphat ad Nachor dixit : « Nosti, o Barlaam, qualiter me docuisti ; si igitur fidem, quam me docuisti, defenderis, in doctrina tua usque ad finem vitæ permanebo, si autem superatus fueris, statim in te meam contumeliam vindicabo et cor tuum et linguam manibus extrahens dabo canibus, ne alii amplius præsumant, filios regum in errorem mittere. » His auditis Nachor tristis et pavidus vehementer factus est, videns se ipsum in foveam, quam fecit, decidisse et laqueo suo comprehensum esse. Animadvertens igitur cognovit melius esse, filio sui regis adhærere, ut periculum mortis evadere posset. Rex autem sibi palam dixerat, ut fidem suam sine timore defenderet. Unus ergo rhetorum surgens dixit : « Tu es Barlaam, qui filium regis seduxisti? » Et ille : « Ego sum Barlaam, qui filium regis in errorem non misi, sed ab errore liberavi. » Et rhetor : « Cum eximii et mirabiles viri deos nostros adoraverunt, quomodo tu adversus eos audes insurgere ? » Et ille respondens ait : « Chaldæi, Græci et Ægyptii errantes creaturas deos esse dixerunt, nam Chaldæi elementa deos esse arbitrati sunt, cum creata sint ad utilitatem hominum, ut eorum dominationi subjaceant et multis passionibus corrumpantur. Græci quoque nefandos homines deos putant, sicut Saturnum, quem aiunt filios suos comedisse et virilia sibi abscidisse et in mare projecisse et Venerem inde natam esse.

traduction latine attribuée à Georges de Trébizonde a servi de modèle à toutes les autres. L'original grec a été publié par M. Boissonnade.

Son but, c'est la glorification du christianisme, mais son origine est toute orientale car un conte de l'Orient qui lui est antérieur est tout entier reproduit dans le Barlaam

la lumière. Le roi ordonna que son fils demeurerait jusqu'à l'âge de dix ans dans une caverne taillée dans le roc. Quand il eut dix ans, le roi ordonna que l'on apportât devant son fils des échantillons de toutes choses, afin qu'il en apprît les noms et les propriétés. On lui présenta donc de l'or, de l'argent, des pierreries, des vêtements éblouissants, et de magnifiques chevaux; et comme il demandait le nom de chaque chose, les gens attachés à son service le lui disaient. Mais surtout il demandait avec empressement le nom des femmes, un des officiers de la garde du roi lui dit en badinant : ce sont des démons qui séduisent les hommes. Le roi questionnant ensuite son fils sur ce qu'il aimait le mieux de tout ce qu'il avait vu, celui-ci répondit qu'il aimait par-dessus tout les démons qui séduisent les hommes, et que rien n'avait aussi vivement frappé son âme. « N'imagine donc pas, continua Théodas, pouvoir surmonter la résistance de ton fils, si ce n'est par ce moyen. » Le roi renvoya alors tous les serviteurs de Josaphat, et l'entoura de jeunes filles qui le provoquaient sans cesse au péché de luxure; et il ne pouvait voir d'autres personnes, ni parler, ni manger avec d'autres qu'avec elles. Bien plus, le malin esprit, envoyé par le magicien, entra en lui, et excita une grande ardeur qu'augmentait la vue de toutes ces jeunes filles. Le prince commença alors à être fort troublé quand il se vit tellement tourmenté; mais se recommandant avec ferveur à Dieu, il fut aidé des consolations célestes, et toute tentation cessa aussitôt. On lui envoya ensuite une personne qui était très-belle et fille d'un roi, mais qui avait perdu son père; et Josaphat l'exhortant, elle dit : « Si tu veux que je renonce aux idoles, épouse-moi. Les chrétiens n'ont point le mariage en horreur, au contraire, ils le louent : les patriarches, les prophètes et saint Pierre, le prince des apôtres, ont été mariés. » Josaphat répondit : « C'est en vain que tu me persécutes. Il est permis aux chrétiens de se marier, mais ce n'est point permis à ceux qui ont fait à Jésus-Christ vœu de virginité. » Elle dit alors : « Agis comme tu voudras; mais si tu veux contribuer au salut de mon âme, accorde-moi une demande qui est bien peu de chose . couche cette nuit avec moi, et je te promets qu'au point du jour je me ferai chrétienne; car si, comme vous le dites, c'est une joie pour les anges quand un pécheur fait pénitence, est-ce qu'une grande récompense n'est pas due à l'auteur d'une conversion? Fais donc ce que je te demande, et tu sauveras mon âme. » C'est ainsi que la jeune fille ébranlait fortement la résolution de Josaphat. Le démon, voyant cela, dit à ses compagnons : « Voyez comme cette jeune fille ébranle les murs épais dont s'est entourée l'âme de celui sur lequel nous n'avions fait nulle impression. Venez donc et jetons-nous en lui, car le moment opportun est venu. » Josaphat se voyant en si grand embarras, car il était pressé du feu de la concupiscence, tandis que le démon lui suggérait de sauver l'âme de cette fille, se mit en oraison, et s'étant endormi, il se vit transporté dans une prairie pleine de fleurs, où les feuilles des arbres rendaient les sons les plus harmonieux; l'air était embaumé des odeurs les plus suaves; il voyait autour de lui des fruits admirables à la vue et délicieux au goût; il y avait des siéges d'or ornés de pierreries, et des ruisseaux d'eau limpide.

Il entra ensuite dans une ville dont les murs étaient revêtus d'or et jetaient une clarté miraculeuse; des chœurs célestes faisaient entendre des

a filio quoque suo Jove alligatum et in tartarum projectum esse. Jupiter quoque rex aliorum Deorum esse describitur, quem tamen in animalia transformatum sæpe dicunt, ut adulteria committeret. Venerem quoque Deam adulteram esse dicunt, nam aliquando habuit mæchum Martem, aliquando Adonidem. Ægyptii autem animalia coluerunt, scilicet ovem, vitulum, porcum et hujusmodi. Christiani autem filium altissimi colunt, qui de cœlo descendit et carnem assumpsit. » Cœpit igitur Nachor fidem christianorum evidenter defendere et rationibus communire, ita quod rhetores illi muti effecti nihil omnino respondere sciverunt. Josaphat igitur vehementer exsultabat, eo quod dominus per inimicum veritatis veritatem defendisset, rex autem furore repletus est. Jussit igitur consilium dissolvi, quasi de his sequenti die denuo tractaturus, dixitque Josaphat patri : « Aut magistrum meum permitte mecum hac nocte manere, ut simul de responsionibus fiendis crastino conferamus, et tu tuos tecum assumas et cum iis conferas, aut tuis mecum permissis accipe meum, alioquin non justitiam, sed violentiam exercebis. » Quapropter Nachor sibi concessit, spem adhuc habens, quod eum seduceret. Cum igitur filius regis cum Nachor domum rediisset, dixit ei Josaphat : « Ne putes me ignorare, quis sis; scio te non esse Barlaam, sed Nachor astrologum, incipiensque Josaphat viam salutis ei prædicavit et ad fidem convertens mane ad eremum misit, ubi baptismum suscipiens eremiticam vitam duxit. » Magus autem quidam, nomine Theodas, hæc, quæ gerebantur, audiens ad regem venit et, quod filium suum ad leges patris redire faceret, promisit. Cui rex : « Si hoc feceris, statuam auream tibi erigam et ipse sicut Diis sacrificium offeram. » Et ille : « A filio tuo cunctos remove et mulieres decoras et ornatas introduci præcipe, ut semper cum eo sint et ministrent et conversentur et morentur cum eo; ego autem unum de spiritibus meis ad eum dirigam, qui cum ad libidinem inflammabit, nihil enim juvenes sic potest seducere, sicut facies mulierum. » Rex enim quidam cum filium vix habuisset, dixerunt peritissimi medici, quod, si infra decem annos solem vel lunam viderit, lumine oculorum privabitur. Rex igitur in quadam petra spelunca excisa filium ibi usque ad annos decem manere fecit. Quibus finitis jussit rex, ut omnium rerum genera ante eum adducerentur, ut omnium nomina et notitiam posset habere. Adductis igitur ante eum auro et argento, lapidibus pretiosis, vestibus splendidis, equis regalibus et omnium rerum generibus, cum de unius cujusque rei nomine interrogaret, ministri omnium sibi nomina indicabant. Cum autem nomen mulierum discere anxie quæreret, spatharius regis ludendo dixit, dæmones eas esse, quæ homines seducant. Rege autem interrogante filium, quid de omnibus, quæ viderat, plus amaret : « Quid, inquit, pater, aliud, quam dæmones illos, qui seducunt homines? in nullo enim, sicut in his, sic exarsit anima mea. Non igitur aliter putes te filium tuum superare, nisi hoc modo. » Rex igitur omnibus ministris ejectis puellas decoras ei sociavit, quæ eum semper ad libidinem provocabant, nec habebat alium, ad quem respiceret, aut cum quo loqueretur vel cum quo vesceretur. Malignus vero spiritus a mago missus in juvenem irruit et magnum intus caminum ignis accendit. Malignus igitur spiritus intus inflammabat, puellæ autem exterius dirum excitabant ardorem. Qui se tam fortiter vexari sentiens turbabatur et Deo se totum recommendans divinam consolationem recepit et omnis tentatio abscessit. Deinde quandam puellam pulcherrimam cujusdam regis filiam, sed patre orbatam ad eum misit. Cui cum vir Dei prædicaret, illa respondit : « Si me ab idolorum cura salvare desideras, conjungere mihi nuptiarum copula, nam et christiani conjugia non abhorrent, sed laudant, quia patriarchæ eorum et prophetæ et Petrus eorum apostolus conjuges habuerunt. » Ad quam ille : « Inaniter, mulier, ista mihi prosequeris; permittitur quidem christianis uxores ducere, sed non his, qui promiserunt Christo virginitatem servare. » Et illa : « Sit ita, ut vis; sed, si animam meam salvare desideras, unam minimam petitionem mihi perfice, concumbe mecum tantum hac nocte et promitto tibi quod summo diluculo efficiar christiana. Nam si, ut dicitis, gaudium est angelis in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, ipsi autori conversionis nonne magna merces debetur? semel tantum mihi acquiesce et sic me ipsam salvabis. » Illa igitur turrim animæ illius fortiter concutere cœpit. Quod dæmon videns sociis suis ait :

Jean Damascène, à qui on l'attribue, l'a emprunté à la cour du calife de Damas, Abdul Melik; et dans la version en vers allemands de Rudolph, le Barlaam est écrit d'abord par les ordres d'un roi indien. C'est cet écrit qu'imite Damascène.

Ainsi le plus ancien récit qui soit parvenu jusqu'à nous, est celui de Damascène, qui semble tiré d'une source orientale inconnue M. Boissonnade a publié cette première version grecque (92).

Un auteur inconnu du XII[e] siècle avait mis en vers français l'***Histoire*** de ***Barlaam*** et de ***Josaphat***, dont on trouve le commencement dans l'***Histoire littéraire de la France*** (93) :

chants tels que jamais l'oreille d'un mortel n'en a ouï, et il entendit une voix qui disait : « C'est le séjour des bienheureux. » Les guides de Josaphat, voulant le faire revenir sur ses pas, il les priait de le laisser en un si beau séjour; mais ils répondirent: « Tu peux y venir, mais non sans peine, car il faut que tu triomphes de toi-même. » Il fut ensuite conduit dans un endroit affreux, rempli d'infection, et une voix lui dit : « Voici le séjour des méchants. » Quand il se fut réveillé, la beauté de cette fille et des autres ne lui inspira plus que tout le dégoût qu'on ressent à l'aspect de la plus sale ordure. Quand les méchants esprits furent retournés vers Théodas, il leur fit de grands reproches, et ils dirent : « Nous nous sommes saisis de lui avant qu'il eût fait le signe de la croix, et nous l'avons grandement troublé; mais dès qu'il eut fait le signe de la croix, il nous a poursuivis avec colère. » Enfin, Théodas alla avec le roi trouver Josaphat, dans l'espoir de le persuader; mais le magicien fut pris par celui qu'il voulait prendre ; il reçut le baptême, et depuis il mena une vie édifiante. Le roi, ayant perdu tout espoir, donna alors, d'après le conseils de ses favoris, à Josaphat la moitié de son royaume. Mais le prince ne soupirait qu'après le désert ; il accepta cependant le gouvernement pour un temps afin de travailler à la propagation de la foi ; il fit élever dans ses villes des églises et des croix, et convertit tout le peuple à Jésus-Christ. Son père, cédant enfin à ses raisonnements et à ses prédications, se convertit à la foi et reçut le baptême ; en sorte que, abandonnant tous ses États à son fils, il se livra à l'accomplissement des œuvres de miséricorde, et acheva louablement sa vie. Josaphat voulut plusieurs fois s'enfuir, mais le peuple le retint. Il réussit enfin à s'évader, et, se dirigeant vers le désert, il rencontra un pauvre auquel il donna ses vêtements royaux, et dont il prit les haillons pour se couvrir. Le diable lui tendit beaucoup de piéges. Parfois il le poursuivait avec une épée nue, le menaçant de l'en frapper s'il ne renonçait à ses desseins; d'autres fois il lui apparaissait sous la forme de bêtes féroces qui hurlaient avec rage. Mais Josaphat disait : « Le Seigneur est mon protecteur ; que craindrais-je donc? et que peut un homme contre moi? » Il passa deux ans à errer, dans le désert sans pouvoir rencontrer Barlaam. Il arriva enfin à une caverne, et il dit : « Bénis-moi, mon père. » Barlaam, reconnaissant sa voix, sortit en hâte; ils s'embrassèrent avec effusion, et ils ne pouvaient cesser de se manifester leur joie. Josaphat raconta alors à Barlaam tout ce qui s'était passé, et l'ermite rendit à Dieu les plus vives actions de grâce. Josaphat resta avec Barlaam de nombreuses années, pratiquant toutes les vertus et vivant dans une mortification admirable. Enfin, Barlaam, arrivé au terme de ses jours, reposa en paix, l'an du Seigneur trois cent quatre-vingt. Josaphat, qui avait abandonné le royaume dans sa vingt-cinquième année, mena encore pendant trente-cinq ans la vie d'ermite. Et il s'endormit en paix, et son corps fut placé à côté de celui de Barlaam. Le roi Barachias l'ayant appris, vint à la tête d'une nombreuse armée ; il fit transporter avec les plus grands honneurs les corps des saints dans sa capitale : il se fait beaucoup de miracles à leur tombeau

(92) Cf. *Anecdota græca*, Paris, 1832. t. IV.

(93) T. XV, p. 484.

« Videtis, quomodo puella ista concussit, quæ nos non potuimus concutere ; venite ergo et in eum fortiter irruamus, ex quo congruum tempus invenimus. » Cernens igitur sanctus juvenis, se tam fortiter captivatum, quia et concupiscentia incitabat et salus unius puellæ, diabolo suggerente, ipsum commovebat, lacrymis infusus orationi se dedit. In qua oratione obdormiens vidit se duci in quoddam pratum decoris floribus exornatum, ubi folia arborum dulcem sonum reddebant aura quadam grata agitata, et odorem mirificum emanabant, ubi fructus visu speciosissimi et gustu desiderabiles, ubi sedes positæ erant auro et gemmis fabricatæ, lecti lucidi cum pretiosissimis ornamentis, aquæ limpidissimæ præterfluentes. Dehinc in civitatem ipsum introduxerunt, cujus muri ex auro obrizo erant, quod claritate mirabili refulgebat, ubi ætherei quidam exercitus cantantes canticum, quod auris mortalium non audivit, dictumque est ei : iste est locus beatorum. Cum autem viri vellent eum reducere, rogabat, ut eum ibi manere permitterent. Qui dixerunt : « Cum labore multo adhuc venies huc, si tamen tibi vim inferre poteris. » Deinde ad loca teterrima ipsum duxerunt omni fœditate plena dictumque est : « Iste est locus injustorum. » Cum autem evigilasset, pulchritudo illius puellæ et cæterarum stercore fœtidior ei videbatur. Verum cum maligni spiritus ad Theodam rediissent et ipse eos exprobraret, dixerunt : priusquam signo crucis signaretur, super ipsum irruentes fortiter ipsum conturbavimus ; ut autem se ipsum signo crucis munivit, nos persecutus est cum ira. Tunc Theodas cum rege ad eam intravit sperans, quod ei persuadere posset. Sed prædictus magus captus est ab eo, quem capere voluit, et ab eo conversus baptisma suscepit et laudabilem vitam duxit. Rex igitur desperans dimisit ei de consilio amicorum mediam regni sui. Ille autem licet dersertum tota mente desideraret tamen propter fidei dilatationem ad tempus ipsum regnum suscepit ac in suis civitatibus templa et cruces erexit et omnes ad Christum convertit. Pater autem tandem filii rationibus et prædicationibus assensum præbens fidem Christi recipit et baptismum suscipiens et totum regnum filio suo dimittens ipse misericordiæ operibus vacabat et post hoc laudabiliter vitam finivit. Josaphat autem Barachiam regem pronuntians pluries fugere voluit sed semper a populo captus vix tandem evasit. Cum ergo per desertum pergeret, cuidam pauperi regalem habitum dedit et ipse in pauperrimam veste remansit, diabolus autem multas ei insidias parabat. Aliquando enim gladio evaginato in eum irruebat et eum percutere minabatur, nisi desisteret, aliquando in forma ferarum sibi apparebat frendens et dirum mugitum emittens. Ille autem dicebat : « Dominus mihi adjutor est, non est, non timebo, quid faciat mihi homo. » Duobus igitur annis in eremo Josaphat vagabundus mansit nec Barlaam invenire potuit, tandem autem speluncam invenit et ante ostium stans dicebat : benedic, pater, benedic. Cujus vocem Barlaam audiens foras exsiliit et osculantes ferventissime sese alterutrum amplexibus constringebant nec satiari poterant. Retulit autem Josaphat Barlaam omnia quæ ei acciderant, et ille immensas gratias egit Deo Mansit autem Josaphat ibidem multis annis in abstinentia mirabili et virtute, tandem completis diebus Barlaam in pace quievit circa annos Domini CCCLXXX. Josaphat igitur in anno XXV regnum deserens triginta quinque annis eremiticum laborem subiit et sic multis clarus virtutibus in pace quievit et cum corpore Barlaam positus fuit. Quod audiens rex Barachias illuc cum multo exercitu venit et corpora reverenter assumens in civitatem suam transtulit, ad quorum tumulum miracula multa fiunt. (Cf. JAC. A. VOR., *Legenda aur.*, ed. Doct. Th. Graesse ; Lipsiæ, 1850 in-8°, p. 811.)

Li cuers me dist et amoneste
Que en romans mette la geste
E les vies de deus ermites
Si com je l'ai el cuer escrites...

Le manuscrit de ce poëme était conservé dans la bibliothèque de l'abbaye de Marmoutiers.

Le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 6847, datant du XIV[e] siècle, et recueilli en Italie par Louis XII, conserve une traduction abrégée en prose de la légende de *Barlaam* et de *Josaphat* (94).

Lorens (Laurentius Gallus), frère prêcheur, qui vivait au XIII[e] siècle, avait écrit en provençal le livre de Barlaam et de Josaphat (95).

Rudolph de Montfort, fameux poëte allemand du moyen âge, a traduit en vers le *Barlaam;* son poëme a été publié par Kœpke, à Kœnigsberg, en 1818.

M. Arthur Dinaux (96) a signalé une *Vie de Josaphat* écrite par Guy de Cambrai, « trouvère peu connu, » un des auteurs pourtant du roman d'*Alexandre;* le poëte apprend lui-même au lecteur qu'il a tiré sa vie de Josaphat de celle composée originairement par Jean Damascène (97). M. Dinaux ne sait si le *Josaphat* de Guy de Cambrai est postérieur aux vies de Barlaam et de Josaphat qui nous sont restées de Chardry (98) et de Herbers, l'un des traducteurs du *Dolopathos*, vieux roman grec (99). Guy de Cambrai vivait au XIV[e] siècle (100).

Tels sont les principaux monuments encore subsistants de la légende de Barlaam. Au XVI[e] siècle F.-J. de Billy a donné de cette histoire une traduction populaire que nous reproduisons :

Histoire de Barlaam et de Iosaphat, roi des Indes, composée par sainct Iean Damascene, et tradvicte par F. Iean DE BILLY, prieur de la chartreuse de Nostre-Dame de Bonne-Esperance, pres le chasteau de Gaillon (101)

(94) Paulin PARIS, *Manusc. fr. de la Bibl. du Roi;* Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. II, p. 107.

(95) Cf. *Hist litt. de la Fr.*, t. XIX, p. 400.

(96) Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique, t. I, trouvères Cambrésiens, p. 117, 118.

(97) Le *Josaphat* de Guy de Cambrai est mentionné par M. Benoiston de Chateauneuf, dans son *Essai sur la poésie et les poëtes français, aux* XII, XIII *et* XIV[e] *siècles...* (Paris, 1815, in-8°, broch. de 144 pages).

(98) Cf. de Roquefort et l'abbé Delarue.

(99) Cf. Fauchet et Massieu.

(100) La *Vie du saint roy Josaphat, roi de Inde,* en vers, s'est remontrée dans un manuscrit du XV[e] siècle, parmi ceux de la bibliothèque de la reine de Suède, déposés au Vatican, n° 1728, in-4°, papier. (Cf. Paul LACROIX, *Notices* dans les *Mélang. histor.* publiés par M. CHAMPOLL.-FIGEAC, t. III, p. 282, *Coll. des Doc. inéd. sur l'hist. de Fr.*)

(101) A Paris, chez Guillaume Chaudière, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Temps et de l'Homme sauuage. — MDLXXVIII. Avec privilége dv roy.

A monseignevr le reuerendissime et illustrissime prince, Charles, cardinal de Bourbon, legat d'Auignon, archeuesque de Rouen, etc.

Monseignevr,

Combien que les preceptes et enseignemens ayent beaucoup de pouuoir pour acheminer les hommes à la vertu, laquelle à bon droit est logee et assise par Hesiode en lieu hault et de difficile accez si trouuera lompar le iugement des plus sages personages, que les exemples en cela ne leur doiuent rien, voire mesmes qu'ils ont trop plus de force et d'energie pour rendre l'homme vertueux, Ainsi lisons nous iadis de Themistocles, que combien qu'il peust bien auoir ouy plusieurs bonnes et graues instructions, toutefois il ne fut pour cela iamais tiré du pernicieux sommeil d'yurongnerie et lubricité, auquel il estoit plongé, jusques à ce qu'il se fust proposé en l'entendement les victoires et triomphes honorables de son concitoyen Miltiades. Et semblablement lisons nous de saint Augustin, que combien que de long temps il fust ia apres à sérieusement embrasser vne vie saincte et chrestienne : toutefois vn des plus vifs aiguillons qu'il sentit onques, et qui le feit autant haster d'executer sa deliberation, fut quand il entendit reciter l'histoire des deux Soldats, lesquels soudain auoir leu la vie de ce bon Hermite sainct Antoine, en furent si viuement frappez au cueur, que tout à l'instant, quittans les armes et toute esperance de mondains auancemens, s'enroulerent sous ce grand Capitaine Iesus Christ, et marchans soubs l'enseigne de la Croix, menerent de là en auant vne vie consommee en toute vertu. Voyla, pour me contenter de ces deux authoritez, de quelle efficace sont les exemples, et quel profit ils apportent ordinairement auec eux, quand on s'en sçait bien seruir. Et certes ils me semblent autant l'emporter sur les simples enseignemens, et gaigner le pardessus, comme fait vn homme vif, et remuant auec allegresse tous ses membres, sur vn homme peint et figuré. Au moyen de quoy un certain Philosophe de grande renommee, après avoir bien longuement discouru de l'estat d'une Republique, et mis en auant des loix et ordonnances, qui luy sembloient les plus conuenables, pour la rendre fleurissante et heureuse en toutes choses, n'estimoit encores rien tout cela, que comme vne chose morte et sans mouuement : et partant souhaittoit que tout ce qu'il auoit proposé, fust mis en pratique, et par ce moyen donnee comme vne certaine vie et mouuement à sa phantastique, et imaginaire Republique. Et de faict, qui ne me confessera, que la viue doctrine, c'est à dire l'exemple et pratique, ne rauisse beaucoup dauantage, et serre de plus pres l'esprit, que non pas vne froide parole ou lecture ? Que dy-ie vne froide parole ? Parlons des lettres sainctes, et Euangeliques, qui sont paroles de vie et de salut, paroles desirables plus que l'or et les pierres precieuses, plus doulces que miel, paroles qui engendrent vne ioye incroyable à toute ame fidele, et enflammee de l'amour de son Dieu. Proposons nous donc ces endroicts, où il est parlé du mespris des richesses, de se monstrer obeissant à Dieu, de porter patiemment toutes iniures, de prier pour ses ennemis. Ie demande lequel des deux nous esmeut le plus, ou quand telles admonitions et remonstrances nous sonnent aux oreilles, ou bien quand nous venons à contempler nostre Seigneur, lequel à la maniere de l'Aigle prouoquant ses petits à voler, vole premier deuant nous, et nous exhortant au contemnement des biens de ce monde, endure luy mesmes vne si extreme pauureté, qu'il n'a pas où reposer son chef, nous induisant à vne pure et entiere resignation de nous mesmes à sa

NARRATION DE L'HISTOIRE.

L'Indie est vne region fort ample et bien peuplee, distant fort loing du pays d'Egypte, et du costé dudict pays la Mer l'enuironne de toutes parts, et du costé de terre ferme

elle confine au pays de Perse. Ledit pays estoit iadis fort offusqué des tenebres d'idolatrie, et le peuple barbare et inhumain, et adonné à tous vices, quand le Fils de Dieu vnique, qui est au sein du Pere, ne pouuant bonnement voir sa creature oppressee de la

saincte volonté: luy-mesme se monstre si obeissant à son Pere, que mieux il aime perdre la vie auec toute sorte de cruauté, que de perdre obedience: et finalement nous enseignant à patiemment souffrir toutes iniures, les porte luy-mesmes si patiemment, que, comme la brebis deuant le tondeur, ainsi luy deuant ses meurtriers n'a pas ouuert la bouche, sinon à fin de prier pour eux? N'est-ce pas l'exemple et la contemplation de nostre Sauueur, prattiquant en soy telles vertus, qui plus nous instruict et embrase? De maniere que ce n'est sans cause que sainct Augustin appelle la Croix ou il estoit attaché, vne Chaire doctorale. N'en dirons nous pas autant de ses disciples et bons seruiteurs, comme d'vn sainct Estienne, payant les coups de pierre dont on l'assommoit, auec ardentes prieres: des Apostres prenans pour matiere de gloire, et resiouissance, vne infinité d'afflictions, qui presque ne leur donnoient loisir de respirer: et d'un millier d'autres grands personnages, desquels mettans deuant les yeux la saincte vie, et, pour vser des mots de sainct Paul, la fin de leur conuersation, nous apprenons à imiter la Foy? Chose, à mon iugement, que tres bien consideroit vn des plus sçauans Theologiens de ce Royaume, à present decedé. Lequel non gueres de temps auant son trespas, par plusieurs fois me conseilla de tourner en nostre langue Françoise la présente Histoire de Iosaphat et Barlaam, me remonstrant, qu'outre le profit qui en pourroit redonder aux Lecteurs, comme traictant d'un grand Prince, qui quitta toutes grandeurs et delices mondaines pour plus librement seruir à Iesus Christ, encores le subiect en estoit fort propre et conuenable à toutes personnes de ma profession. Suyuant quoy depuis quelque temps ne me trouuant par fois si enueloppé d'autres charges necessaires, qu'il ne me restast quelques heures libres, ie les ay bien voulu employer à cest ouurage, en esperance que l'humble et deuot Lecteur en pourra tirer edification. Pour le moins quant à moy, ie sens le labeur que i'ay pris en ceste traduction, assez recompensé de la consolation que i'en ay recueilly. Or, Monseigneur, ie vous supplie treshumblement prendre en bonne part ce petit present, que ie vous offre, comme chose entierement vostre. Car puis-que au moyen qu'estes nostre fondateur et pere nourissier, ne me puis ny dois autrement me tenir et reputer que tout vostre: pareillement aussi et à iuste occasion ne se doit à autre attribuer qu'à vous, ce peu qui peult sortir de nous. Ioinct que bien fort il conuient dedier l'Histoire d'un grand Prince à l'un des plus grands Princes de la Chrestienté: d'un Prince dy-ie, qui a abandonné les honneurs, biens et plaisirs mondains, à vn Prince, lequel s'il n'en a du tout quitté la possession, pour le moins il en a despouillé l'affection: qui est vne vertu que plusieurs grands personnages à bon droit ont presque esgalee à la premiere. Et pour conclusion, Monseigneur, ie supplie le Createur vous donner en santé tresbonne et treslongue vie. De vostre Chartreuse de Nostre-Dame de bonne esperance pres vostre Chasteau de Gaillon, ce 28. de iuillet, 1574.

Vostre treshumble Orateur, et tresobeissant seruiteur,

F. Jean de Billy.

Ad pnm principem Iosaphat, omnia Christi causa deserentem, Iac. de Billy, Abbas S Michaelis in Eremo, frater venerandi in Christo Patris Ioan. de Billy, Prioris Carthusiæ bonæ spei.

Cum tibi deliciæ, tormentum, sceptra, cathenæ,
Cum tibi puluis, opes, dedecus esset honor:
Quid dicam, nisi te musto maduisse, bibentem,
Protinus immemorem quod facit esse sui?
Regno etenim saccum præferre, atque aspera mundi
Dulcibus, ebrietas quid nisi sancta facit?
Dignus eras, musto feruens, interprete tali
Hoc rex, non alio, præsule dignus eras:
Qui sua, dum musto penitus feruescit eodem,
Et sequitur veras, omnia liquit, opes.

SONET DV MESME,

Au Lecteur.

As-tu desir de bien tost acquerir
Terres et biens? dict vn fils de mensonge,
Lis Galien, ou aux Liures te plonge,
Qui de procez ne font que discourir
As-tu desir d'icy bas t'appauurir,
Pour estre au ciel riche au vray, non en songe,
Et pour les biens, que la teigne ne ronge,
Ne la longueur du temps ne faict pourrir?
Prens moy ce liure, et de main diligente
Deuant les yeux souuent te le presente.
Veux-tu sçauoir quel bien t'en reuiendra?
Pour le mespris de grandeur transitoire,
Du ciel auras la richesse et la gloire:
Voila le fruict que ton ame en prendra.

ADVERTISSEMENT AU LECTEUR.

Amy Lecteur, je te veux aduertir, que la presente Histoire est inseree és Oeuures de sainct Iean Damascene, et si luy est attribueé de plusieurs: ce qui la m'a fait publier sous son nom. Neantmoins m'ayant esté communiqué vn vieil exemplaire Grec par Monsieur de sainct André (homme fort docte, et amateur de toutes bonnes lettres) auquel ay trouué vne Preface à nostre Histoire soubs le nom d'vn bon Hermite du mont Sinay, nommé Iean, personnage de grande sainctelé, et doüé du don de prophetie, lequel florissoit du temps de l'Empereur Theodose premier du nom: ie l'ay bien voulu joindre à nostre traduction, laissant toutefois à chacun la liberté de iuger lequel des deux en est l'Autheur. Quoy que soit, tous deux sont fort anciens, et personnes de grande authorité. Sçaches pareillement que à l'exemplaire Latin y a presque autant de faultes que de mots, et n'eust esté que Monsieur l'Abbé de sainct Michel en l'Her, mon frere, homme fort versé és lettres Grecques et Latines (comme on peult voir par la traduction qu'il a fait de sainct Gregoire Nanzianzien) a prins la peine de le conferer auec le Grec escrit à la main, et corriger les lourdes faultes qu'il y trouuoit, ie fusse demeuré par les chemins, ne trouuant ne rythme ne raison à la version ancienne. Que si tu trouues icy chose qui contente tôn esprit, pour recompense, prie Dieu pour les deux freres.

PREFACE DE L'AVTHEVR.

Tous ceux qui sont poulsez de l'esprit de Dieu, sont enfans de Dieu (*Rom.*, VIII), comme dit l'Apostre. Or estre inspiré du sainct Esprit, et estre faits enfans de Dieu, c'est vne chose que lon doit souuerainement desirer: Et paruenu que lon est à ce poinct, on est au but de toute contemplation, ainsi qu'il est tesmoigné par les diuines Escritures. Et est certain, que tous les Saincts qui ont esté depuis le commencement du monde, sont paruenuz à ce comble de tous desiré, par operation et exercice de toute vertu, tant ceux qui ont souffert martyre, et resisté contre péché iusques à l'effusion de leur sang, que les autres qui ont bataillé contre les diables par les monasteres et deserts, et suiuy le sentier estroit, vrays martyrs de desir et volonté. Les tresexcellentes vertuz et haults faicts desquels, tant des martyres que de ceux qui par tressaincte vie ont imité la conuersation des Anges retirez du monde,

seruitude de peché, esmeu de misericorde, s'est apparu semblable à nous, hors mis peché : et ne delaissant point le throne du Pere, print son logis au corps de la Vierge pour nostre salut, à ce que nostre demeure soit és cieux, et que soyez releuez de la cheute an-

l'Eglise de Iesus Christ par tradition des diuins Apostres, et saincts Peres, a redigé par escrit, et transmis à la posterité pour l'induire à vertu. Car le sentier de vertu est rude, difficile et raboteux à ceux mesmement qui ne se sont encores du tout donnez à Dieu, ains sont infestez de la tyrannie de vices, et inquietez des passions et desordonnez mouuemens de l'ame. D'où vient que nous auons affaire de plusieurs moyens et allechements pour nous le faire entreprendre, comme de conseils et exhortations, et pareillement des exemples de ceux qui premiers ont entrepris ce chemin : Chose qui le fait suyure plus facilement, sans soy descourager ny desesperer pour la difficulté qui y est. Car celuy qui exhorte par simples paroles et arguments, à peine peut-il persuader à l'homme qu'il entreprenne la voye difficile et fascheuse. Mais quand on luy met deuant les yeux les exemples d'vne infinité qui l'ont trauersee, et ont finalement trouué bon et plaisant logis : alors on l'induit plustost à suyure le mesme chemin. Suyvant quoy, et oultre cela craignant d'encourir la peine de ce faitneant qui fouyt et cacha en terre le talent que Dieu luy auoit donné pour negotier et le faire profiter, ie ne passeray soubs silence vne Histoire fort vtile, et salutaire aux ames, tiree de vrays Commentaires, et laquelle quelques Peres deuots et venerables m'ont apportee de l'interieure Ethiopie, qu'on dit les Indes.

La vie de S. Iean Damascene composee iadis par Iean, Patriarche de Ierusalem, abbregee et mise en François par le Traducteur de l'Histoire presente, auec vne Homelie de S. Iean Chrysostome.

Sainct Iean, nay en Damas, ville capitale de Syrie, d'où mesmes il porte le nom, et honoree iadis de la conuersion de sainct Paul, eut pour pere vn homme de grande authorité, estably surintendant des affaires du peuple, tant pour l'integrité de ses mœurs, que par ce qu'il estoit riche et puissant en biens : lesquels certes il n'exposoit prodigalement en delices, yurongneries et bobans, ains employoit tout ce qu'il pouuoit amasser au rachat des prisonniers Chrestiens. Et de toutes ses terres et Seigneuries qu'il possedoit, tant en Iudee que la Palestine, ne reseruoit pour soy, sinon ce qui luy estoit necessaire pour passer ceste vie. Et si telle estoit la vertu et humanité de ce personnage, que possedant grands biens, en iouissoit comme n'en iouïssant point, estant plus soigneux de rechercher les choses qui concernent le salut de l'ame. Luy donc s'occupant ainsi en si bons et loüables exercices, luy naquit vn fils, lequel il feit baptiser, et nommer Iean bien qu'il y eust de la difficulté et danger grand, pour estre dans vne ville infidele et Sarrazine. Car la cité de Damas pour lors estoit soubs la puissance d'vn Prince Sarrazin.

Or quand sainct Iean fut grandelet, son pere estoit en grand esmoy de trouuer homme sçauant et vertueux pour l'instruire, et luy apprendre toute bonne et saincte doctrine. A quoy Dieu par sa bonté pourueut à la maniere qui sensuyt.

Les Sarrazins de Damas, faisans, comme ils auoient accoustumé, courses sur les costes et riuages de la mer voisine, prindrent et emmenerent grand nombre de prisonniers : et estans de retour en Damas, exposerent partie d'iceux en vente, destinans les autres à mort : Entre lesquels fut vn certain Moyne, nommé Cosme, homme fort honneste et venerable. Deuant lequel ceux qu'on faisoit mourir, se mettoient à genoux, le supplians prier Dieu qu'il leur pardonnast leurs offenses Les Barbares voyans ce, s'enquierent de luy, de quelle dignité et authorité il estoit entre les Chrestiens. Il leur respond : Ie suis vn Moyne inutile, et n'ay aucune dignité : mais bien suis-ie professeur de Philosophie, tant diuine que humaine. Quoy dit, les larmes commencerent a luy distiller des yeux en abondance.

Or le pere de saint Iean estant present, et le voyant pleurer, s'approcha de luy pour le consoler, et luy dist : Homme, pour quelle cause deplores-tu la perte du monde, auquel long temps a que tu as renoncé, et y es mort, estant Moyne, comme ton vestement le monstre? le Moyne luy respond : Ie ne lamente la priuation de la vie presente, mais ie me contriste, de ce qu'estant versé, comme ie suis, en toute sorte de science et Philosophie diuine et humaine, ie n'ay esté si heureux de la pouuoir communiquer à autre, et n'ay par Philosophie engendré vn fils semblable à moi. Car tout ainsi que les autres, pour faire continuer leur succession et lignee, desirent la procreation d'enfans naturels : de mesme ceux qui sont bien instruicts en Philosophie sont touchez d'un ardent desir de procreer enfans par erudition de bonnes lettres, à ce que la race des Philosophes dure eternellement : d'où les autheurs de si admirable generation perçoiuent gloire immortelle. Et de faict, le propre de bonté est, que les biens, dont quelqu'vn abonde, liberalement soient departiz par luy aux autres : et qui fait autrement, et refuse de communiquer à son prochain ce dont il a foison, bonté n'est point en luy, ains est adherant à malice, et sera puny comme ce fayneant qui fouyt son talent en terre, et ne le mit à profit (*Matth.* xxv) Quant est de moy, vray est que i'auois intention d'enseigner aux autres si peu que i'ay apprins : mais estant preuenu de mort, ie sors de ce monde miserable et sterile, ne laissant apres moy lignee de Philosophie : chose certes qui me fait ainsi larmoyer, et partir de ceste vie en tristesse. Sur ceste response le pere de sainct Iean luy dist : Amy, pren courage, et te console : car Dieu, peult estre, te donnera accomplissement de tes desirs. Cecy dit, il alla en diligence trouuer le Prince des Sarrazins, et se mettant à genoux, luy demanda ce Cosme, qui luy fut incontinent octroyé et liuré : et le menant en son logis, le feit bien penser et traiter, comme celuy qui en auoit besoin, pour les miseres et pauuretez qu'il auoit souffertes depuis sa prinse. Et l'arraisonnant vn iour, luy dist : Ie veux que desormais tu sois en liberté, et si te fais participant de tout mon bien : et pour toute recompense ie te prie que tu apprennes à Iean mon fils toute la science et Philosophie que tu sçais. Cosme oyant tel propos, en demena grand ioye, et s'employa si dextrement à ceste charge, qu'en brief sainct Iean fut parfait en tout genre de doctrine, et deuint tres-sçauant, mesme és sainctes Lettres. Mais c'est chose admirable, qu'il ne s'orgueillit point pour son sçauoir : ains comme vn arbre fecond tant plus il est chargé de fruict, tant plus il s'abbaisse : S. Jean de mesme, tant plus qu'il deuint docte et sçauant, tant plus il s'humilia et deprima.

Or son pere peu de temps apres estant decedé, le Prince des Sarrazins ordonna que sainct Iean fust de son priué Conseil, et si l'honora d'estat de plus grande authorité que celuy de son pere. A quoy il consentit fort à regret, pour le desir qu'il auoit de vacquer à saincte contemplation.

En ce temps gouuernoit l'Empire des Romains Leon d'Isaurie, Lyon rugissant contre la foy Catholique, et contre les sainctes Images, lesquelles il faisoit brusler, persecutant ceux qui les reueroient. De cecy S. Iean estant aduerty, fut soudain enflambé de grand zele, et par inspiration du sainct Esprit, se mit à composer liures, et enuoyer lettres çà et là pour la defense de la foy Catholique, et des Images, prouuant viuement qu'il les falloit venerer.

cienne, et que deliurez de peché, recouurions la premiere adoption filiale. Lequel, après

Dont l'Empereur fut tresmal-content, et animé contre luy : et appellant aucuns de sa ligue, leur commanda, que se feignans Catholiques, ils trouuassent moyen de retirer quelque original des Lettres de Sainct Iean : ce qu'ils feirent. Adonc ce malin feit venir nombre de Secretaires et escriuains, et leur monstrant la lettre de sainct Iean, feit tant, que l'vn d'eux, homme de subtil entendement, et qui auoit la main bonne, en contrefeit vne de semblables characteres et sentences : et portoit ladite Lettre ce que sensuyt :

Sire, ie congratule grandement à ton Empire, d'auoir vn tel Seigneur que tu es, ayant vne mesme loy et credence que la mienne. Et parce que i'entens que ton excellence est doüee de singuliere prudence, et honnesteté, i'ay prins la hardiesse de luy faire entendre, que ceste nostre cité est negligemment gardee, et qu'il y a peu de personnes de defense en icelle. Et partant, en l'honneur de Dieu, ayes pitié de ceste misérable ville : et enuoye vne armee de gens d'eslite, qui se rue dessus à l'improviste, feignant aller autre part, et tu l'emporteras aisément d'assault. Et de ma part, ie ty ayderay beaucoup : car toute la ville, et le pays est presque à mon commandement.

Ceste lettre ainsi dictee et contrefaite, l'Empereur en escriuit vne autre au Prince de Damas, dont la teneur sensuyt :

Comme ainsi soit, que ie ne sçache rien plus heureux, que paix et amitié, et que c'est chose treslouable et tresaggreable à Dieu, de garder inuiolablement les articles et conditions de paix, ie n'ay chose en plus singulière recommandation, que de garder les tresues et alliances qu'auons contractees ensemble : iaçoit qu'vn Chrestien ton familier me sollicite souuent par lettres à les rompre, me promettant entre autres choses, que si i'enuoye vne armee contre ta ville de Damas, il me la liurera entre mains. Et pour te monstrer, que ce que i'escris est veritable, ie t'enuoye vne de ses Lettres : d'où tu pourras pareillement cognoistre, combien ie suis constant et ferme en l'obseruance de paix et d'amitié. De ta part, garde toy de ce meschant traistre, qui n'a craint de m'escrire telles choses.

Or fault entendre, que l'Empereur enuoya malicieusement ces deux Lettres au Sarrazin, Prince de Damas : qui les ayant leuës, feit appeler soudain Sainct Iean, et les luy monstra. Mais il cogneut incontinent la fraude et falsification. Neantmoins, quelque excuse qu'il peust alleguer, il ne fut point ouy : ains le Barbare, transporté de fureur et d'ire, sans vouloir entendre ses raisons et defenses, luy fait coupper la main, qui auoit tant doctement escrit pour la defense de la foy Catholique, et des sainctes Images, et la feit pendre au marché. Et quand ce vint sur le soir, sainct Iean presumant que la fureur du Prince estoit appaisee, l'enuoya prier, que de grace sa main luy fust rendue pour la mettre en terre : ce qui fut incontinent fait. Et l'ayant receuë, entra soudain dans son Oratoire, et se prosterna deuant l'image de sa singuliere Dame, la glorieuse vierge Marie, luy monstrant sa main, et sa playe, et la prioit et inuoquoit auec gemissemens et larmes, disant :

Dame, et tressaincte mere, qui as enfanté mon Dieu, ma main dextre m'a esté couppee pour la defense des sainctes et diuines Images. Tu n'ignores la cause pourquoy le Lyon fremit, et fait du pis qu'il peult. Et pourtant secoure moy promptement : car la dextre du Treshault, qui a prins chair en toy, fait moult de vertus par ton intercession. Donc ie te supplie, que par tes prieres il remette ceste mienne main, à ce qu'elle escriue en rithmes et Cantiques les louanges de ton fils, et les tiennes,

auoir accomply toutes les functions de la chair prise pour nous, souffrant les tourmens

ô Mere de Dieu, et defende la foy Catholique.

Apres qu'il eut ainsi prié et pleuré devant la Mere de Dieu, et se fut en fin endormy, la glorieuse Dame s'apparut à luy auec vne face riante et bénigne, qui luy dist doulcement : Voicy, ta main est remise en son lieu. Et partant fay qu'elle soit la plume de l'escriuain qui escrit vistement (*Psal.* XLIV), suyuant ce que tu as maintenant promis. S'esueillant donc sur l'heure, et voyant sa main remise en sa place, et guerie, il tressaillit de ioye, son esprit se resiouyssant en Dieu son salutaire, et en sa glorieuse mere : d'autant que celuy qui est puissant, auoit opéré en luy choses merueilleuses (*Luc.* I) : et esleuant ses mains au ciel, chanta melodieusement ce qui sensuyt :

« Ta main dextre, Seigneur, a esté glorifiee en force : ta main dextre, Seigneur, a remis la mienne, qui estoit couppee, et pourtant elle naurera les meschans, qui n'honorent ton image, et celle de ta glorieuse mere : et par ma main tu mettras en pouldre, en la multitude de ta gloire, les aduersaires brusleurs d'Images. (*Exod.*) »

Or ceste nuict ne luy fut nuict ny tenebres, ains iour et lumiere : et en la maison du iuste estoit voix d'exultation, qui ne fut secrette et cachee. Car ceste admirable clameur, et harmonieuse iubilation fut ouye des maisons voisines. Mais les ennemis du nom Chrestien calomnians le miracle de Dieu, allerent incontinent dire à leur Prince, que la main de sainct Iean n'auoit esté couppée, et que quelqu'vn de ses amis auoit esté mutilé pour luy, le bourreau suborné par argent, ayant puny l'vn pour l'autre. Sur cecy sainct Iean fut appellé, qui monstra au Prince son bras, et sa main remise en son lieu, y restant toutefois la marque de la playe, que la mere de Dieu y auait laissee tout expres, pour plus evidente preuue de la precedente couppure, et du diuin miracle.

Le Barbare voyant cecy, lui demanda qui l'auoit guary, et de quels medicamens il s'estoit aydé. La response de sainct Iean fut, que Dieu, trespuissant Medecin, son Seigneur et maistre, luy auoit donné guerison. Donc (dit le Prince) i'estime qu'à tort et faussement tu as été accusé, et que nous, sans auoir deuëment examiné ta cause, t'auons iniustement condamné. Mais en recompense i'ordonne, que tu seras doresnauant chef de nostre Conseil, et que rien ne se fera sans ton advis. Sainct Iean oyant le propos du Prince, s'agenouilla deuant luy, demandant instamment congé de se retirer au désert. Mais le Barbare ne voulant estre priué d'vn homme de si singulière vertu, ne se pouuoit condescendre à luy : toutefois en fin fut tant importuné, qu'il lui accorda son congé. Et partant departy qu'il eut ses biens aux pauures, et à ses seruiteurs, les mettant en liberté, se mit en chemin, sortant du monde en telle façon, qu'il n'emportoit rien auec soy, que ce qui luy estoit tresnecessaire. Et apres auoir visité et veneré les saincts lieux en Hierusalem, s'alla rendre au Monastere de sainct Sabbe : où estant receu benignement, fut baillé pour instruire à vn bon vieillard, qui estoit fort simple, lequel volontiers le print en sa charge, et le mena en sa celle : où pour faire vn bon fondement, lui enioignit telles choses :

Qv'il ne feist rien de sa propre volonté.

Qv'il offrist à Dieu les sueurs de ses labeurs, perseuerance d'oraison, et les larmes de ses yeux.

Qv'il eust à purger et nettoyer auec larmes les ordures de sa vie precedente, à cause que les larmes sacrifiees à Dieu purement, luy sont aggreables par dessus tous parfums et encens.

Et luy ayant commandé ces choses, comme

de la croix et mort, et ayant conioinct les choses terrestres auec les celestes par un moyen admirable, et se releuant de mort, monta glorieusement és cieux : et seant ma-

corporelles, adiousta ce qui concerne l'ame, disant :

Qv'il n'eust à imaginer les choses mondaines.

Qv'il ne se depeignist aucunes figures des choses indecentes.

Qv'il preseruast son esprit de toute vaine inflation.

Qv'il ne s'esleuast pour grandeur de science, tant qu'il se persuadast auoir parfaitement et du tout comprins ce qu'il sçauoit.

Qv'il ne desirast visions et reuelations de choses secrettes.

Qv'il ne se fiast en son esprit.

Qv'il n'estimast aucune science asseuree, iusques à ce que l'ame fust separee du corps.

Qu'il examinast et considerast toutes ses pensees.

En danger, qu'il demandast conseil.

Qu'il ne permist ses pensees s'espandre çà et là, ains les contint ensemble, à ce que son entendement fust illustré de Dieu : son ame purifiee, et son corps sanctifié.

Ainsi le pere instruisoit son fils, et le maistre son disciple, adioustant encores ces advertissemens :

N'escris lettres à qui que soit.

Ne parle aucunement de science seculière.

Garde silence, qui est vn precepte obserué, non seulement des nostres, mais aussi des Philosophes Ethniques : comme on lit de Pythagoras Samien, qui enioignoit à ses nouueaux disciples silence de plusieurs ans.

N'estime que bon soit dire bonnes choses, quand il n'est pas temps. Suyuant quoy Dauid disoit : *Ie me suis teu de dire bonnes choses* (*Psal.* XXXVIII). Et adioustant le fruict qui lui en reuint, dit : Mon cueur s'est eschauffé en moi, et en ma meditation s'est embrasé vn feu.

Ce sont les instructions que donnoit le vieillard à sainct Iean, ne iettant sa semence sur pierres, ou espines, mais sur bonne terre et fertile. Demeurant donc auec ce vieillard, fut esprouué de luy en maintes sortes : mais partout il se monstroit humble et obeissant, sçachant bien qu'obedience seule est sans peril. Et partant, quoy qu'il luy commandast, il ne contredisoit : s'il luy enioignoit quelque œuure, il ne murmuroit de bouche ni de pensee. En toute action ruminoit tousiours en son cueur ce dire de sainct Paul, *Executez sans murmure ce qui vous est enioint* (*Phil.* II). Mais quel fruict reuient-il à celuy qui met en execution quelque œuure, s'il le faict à regret, et en murmurant?

Or le bon vieillard, pour esprouuer encores l'obedience de son disciple, feit vn amas de toutes les corbeilles et paniers, qu'auoient fait ses confreres, et dist à sainct Iean : Mon fils, nous auons besoin de plusieurs choses, et nous fault trouuer argent pour acheter noz necessitez. Et d'autant que les paniers se vendent mieux en Damas qu'en la Palestine, pren les nostres, et les porte au marché. Et luy taxant vn pris excessif, luy defendit les bailler à moindre. Sainct Iean donc prest d'obeïr iusques à la mort, sans aucunement contester, charge ces paniers sur ses espaules, et s'en va vistement à Damas. Et en ceste ville, où iadis il auoit esté tant honoré, cheminoit de rue en rue, habillé pauurement, mettant ses paniers en vente. Mais par ce qu'il les vouloit vendre trop cher, et beaucoup plus que le prix accoustumé, pour ne desobéir à son maistre, il estoit mocqué et iniurié de tous. Toutefois en fin l'vn de ses anciens seruiteurs le regardant de pres, le recogneut, et faisant bonne mine, luy demande combien il vouloit vendre ses paniers : Et soudain luy mit en main le prix qu'il en demandoit. Et S. Jean serrant l'argent, retourna à son maistre, emportant victoire insigne de l'ennemy, pere de vaine gloire.

Sainct Iean donc profitant en toute vertu, son maistre estant admonesté diuinement en dormant, luy commanda de composer liures et cantiques, selon que le sainct Esprit l'inspireroit. Et deslors il commença à escrire Hymnes, et tresmelodieux Cantiques spirituels, dont il resiouyt encores à present l'Eglise de Dieu, et le lieu de l'habitacle du Treshault. Composa aussi des Sermons panegyriques, et vn liuvre de la vraye foy Catholique. Item mit en lumiere des Traictez de la veneration des Images, et plusieurs autres.

Sur ces entrefaites le Patriarche de Hierusalem par inspiration diuine l'enuoya querir, et l'ordonna Prestre : et neantmoins tost apres retourna à sa celle, au Monastere de sainct Sabbe, ne s'esleuant aucunement pour ceste dignité (encores que sainct Paul (*I Tim.* v) proteste, que les Prestres sont dignes de double honneur) estimant plustost qu'ils doiuent auoir double humilité, et trauailler doublement, sçauoir est és choses qui concernent l'ame, et en ce qui touche le côrps. Ce qu'il s'estudia d'executer soigneusement, trauaillant nuict et iour à domter ses passions : relisant et corrigeant ses escrits, et retranchant ce qu'il y trouuoit de superflu, prenant garde qu'il n'y eust diction ou sentence, qui ressentist ostentation, ou legereté.

Finalement, ayant en toute vertu acheué le cours de l'exercice Monastique, maintenu et dilaté la foy Catholique par ses liures et escrits, il monta au ciel à Iesus Christ son bien aimé, où il contemple face à face la gloire de la benoiste Trinité.

Homelie de S. Iean Chrysostome, intitulée De la comparaison du roy et du Moyne.

Comme ainsi soit que la plus part des hommes admirent et pourchassent auec ardeur et affection plus grande les choses qui n'ont rien de bon que l'apparence, que celles qui sont veritablement et naturellement bonnes, i'ay estimé estre vtile et expedient traitter succinctement des vnes et des autres, et conferer ensemble, tant ce que mesprise le commun peuple, que ce qu'il aime et poursuyt : à ce qu'entendans la difference des deux, nous nous rangions à ce qui est realement bon et salutaire, mesprisans et detestans ce qui n'en a que le fard et l'apparence.

Et pour entrer en matiere, on desire sur toutes choses puissance, empire, gloire : et le vulgaire repute heureux les Roys et Princes, et admire ceux qui sont portez en chariots dorez et triomphans, et qui sont bien suyuis et enuironnez d'Archers et satellites pour la garde de leur corps : ne faisant ce pendant cas de ceux qui s'estudient à vertu, et fuyuent la vie monastique et solitaire.

Davantage, quand ces grands sortent en public, il y a presse à les voir, et à contempler leur magnificence : mais quand les Moynes vont en place, peu de gens les regardent, et encores moins souhaitent leur estat et condition : où au contraire, il n'y a homme qui ne desire celuy des autres. Or acquerir puissance ou Empire, comme c'est chose tresdifficile, aussi peu de gens y paruiennent : car ceux qui poursuyuent si haultes et excellentes dignitez ont besoin de grande somme de deniers. Mais entreprendre l'estat solitaire, et se dedier du tout à Dieu, est chose autant facile au pauure comme au riche. Ioinct que la iouïssance d'Empire, et preeminence, finit auec ceste vie, ou pour parler plus véritablement, abandonne ses amateurs encores viuans : mesmes en a rendus maints extremement miserables, les plongeant au profond abysme de honte et confusion. Mais la vie qui se meine en solitude,

gnifiquement à la dextre de son Pere, pour accomplir sa promesse, enuoya à ses Disciples le sainct Esprit en forme de langues de feu, et les delegua pour aller par toutes les

oultre qu'en ce monde elle comble les iustes de tous biens, encores au partir d'icy les conduira ioyeux et gaillards deuant le tribunal de Dieu saluateur : alors que la pluspart des Roys et grands Princes receuront tresgriefue punition de leurs pechez et mesfaicts.

Conferons donc les biens de la vie Monastique à ceux qui n'ont que l'apparence de bonté, comme sont ceux qui prouiennent de puissance et gloire de ce monde, et contemplons la difference qui est entre ces deux especes de biens : car la collation des deux nous en donnera plus claire cognoissance. Mesmes conferans ensemble ce qui tient le supreme degré d'honneur et bien temporel, qui est Empire et règne, à la vie de Religion et solitude, considerons le fruict que rapporte l'vn et l'autre. Chose certes, que cognoistrons clairement, quand nous aurons viuement contemplé, à qui le Roy commande, et à qui le religieux.

L'Empire donc du Prince est commander à grand nombre de villes, regions et peuples : creer Magistrats, Capitaines et Senateurs : leuer gens, dresser camps, et disposer des affaires de son Empire, ainsi que bon luy semble. Mais celuy qui s'est dedié du tout à Dieu, et a embrassé la vie solitaire, tient soubs sa puissance ire, enuie, auarice, volupté, bref tout ce qui repugne à vertu : tousiours est en soin pour empescher que son esprit ne soit surmonté de vices, et que la raison ne se rende subiette à la sensualité : s'aidant de la crainte de Dieu pour domter toute mauuaise et vicieuse affection, et ranger son entendement à la contemplation de choses celestes. Tel donc est l'Empire du Roy, et tel celuy du solitaire : lequel certes il seroit plus raisonnable appeller Roy, que celuy qui est vestu de pourpre, et porte couronne en teste, assis dans vn throne magnifiquement orné. Car celuy est vrayement Roy, qui sçait tenir en bride ire, envie et toute volupté : qui range toutes ses actions à la loy de Dieu, qui conserve son esprit en liberté, et ne permet que les voluptez luy commandent. O que volontiers ie verrois vn homme de telle vertu seigneurier peuples et villes, et donner la loy à toutes nations, tant par mer que par terre ! Car celuy qui peult establir la raison pour moderatrice et gouuernante des affections de son ame, pourroit aussi regir facilement les hommes, estant aidé de la loy diuine : et ainsi se feroit, que ses subiects le voyans conuerser familierement et doulcement entre les siens, ne l'aimeroient moins que leur propre pere. Mais le Prince, que lon voit commander aux hommes, et cependant ire, auarice et volupté le detiennent en seruage, en premier lieu est en risee à ceux qui sont soubs sa domination : d'autant que portant couronne en teste, enrichie d'or et de perles, la couronne de prudence luy manque : et reluisant par le dehors de vestemens pompeux et magnifiques, son esprit est sans ornement aucun : voire totalement il ignore comme il fault administrer l'Empire. Car commentse pourroit-il faire que celuy qui ne sçait commander à soy-mesme, peust par les loix contenir les autres en deuoir?

Qve si tu prens garde contre qui combat l'vn et l'autre, tu verras le Religieux batailler contre le diable, vaincre iceluy, et en receuoir de Dieu la couronne de victoire. Aussi ne se peult-il faire autrement, que luy se presentant au combat soubs la protection de Dieu, et muny d'armes celestes et diuines, n'emporte l'honneur et le prix. Et pour le regard du Roy, tu le trouueras combattant les Barbares, lesquels certes ne sont si furieux ne si terribles, ne si puissans de beaucoup que les diables : et partant encores qu'il en vint au dessus, si est-ce que la victoire du Moyne est trop plus insigne, ayant eu affaire à plus fort et puissant ennemy. Que si tu te veux en querir des causes, pour lesquelles l'vn et l'autre entre en combat, tu les iugeras fort differentes. Car le Religieux meine continuelle guerre au diable, pour maintenir en soy pieté, et perseuerer au seruice de Dieu : ou pour retirer de l'abysme d'erreur villes et bourgades, et leur annoncer la parole de salut. Quant est du Roy, il guerroye les Barbares, pour garder les villes, provinces et thresors qu'il aura rauiz de force : ou pour conquerir de nouueau quelque pays et contree, poulsé d'ambition et damnable auarice. Et si est souuent aduenu à plusieurs Princes, que taschant s'agrandir, et estendre et amplifier leurs limites, ils ont esté depossedez et chassez des terres, desquelles ils iouïssoient au precedent.

Et certes ceste diuersité, qui est en la façon de commander et combattre, voire seule, monstre suffisamment, combien plus excellent est le solitaire, qui s'est consacré du tout à Dieu, que le Roy : combien que cecy se pourra encores cognoistre plus clairement, si on examine leur vie, et actions ordinaires, et occupations des deux. Car à la vérité on trouuera le culteur et sectateur de pieté, ores deuisant avec les Prophetes, maintenant orner son ame de la doctrine de S. Paul, passant tantost de Moyse à Esaie, tantost d'Esaie à S. Iean, et de S. Iean à quelque autre : Et le Prince ce pendant n'est entouré que de Capitaines, Archers et satellites. Or l'homme coustumierement ensuyt les mœurs et conditions de ceux qu'il frequente ordinairement. Et de là vient, que le Moyne et solitaire, qui hante si familierement auec les Apostres et Prophetes, conforme son ame à leurs mœurs et vertus. Comme le Roy pareillement estant accompaigné de gendarmes et satellites, hommes addonnez au vin à toute lubricité et volupté charnelle, qui passent la meilleure partie du iour en festins et banquets, et pour ceste cause ne peuuent rien faire de bon et honneste, ne peult certes qu'il ne suyue leur manière de vie vicieuse et deprauee. Pourquoy quand bien il n'y auroit que ceste raison seule, la vie solitaire et monastique est plus digne de louange, que la vie d'vn Prince Roy ou Monarque.

Et si nous voulons passer à la consideration des œuures de la nuict, nous trouuerons le Religieux leué deuant les oiseaux, priant et louant Dieu, et deuisant familièrement auec luy, et accompaigné des Anges : bref, riche et puissant en biens spirituels et celestes : cependant que celuy qui commande à plusieurs peuples et armees, à tant de nations et prouinces, dort et ronfle dedans son lict. Et ne s'en fault esmerueiller. Car le Moyne prend si peu de viande pour sa réfection corporelle, qu'il n'a besoin de dormir beaucoup : mais quant est du Prince, le vin et les délices le rendent tout assopy, et le font demeurer au lict jusques au plein jour.

Davantage, le Moyne est modéré en habits et en vivres, et si a compaignons de mesme vertu : mais pour le regard du Prince, il fault qu'il soit richement et pompeusement vestu, et que sa table soit magnifique et friande. Que s'il n'a la ceruelle bien faicte, il trouuera des commensaux de mesme, et dignes de sa folie. Mais s'il a quelque peu d'entendement, il les aura, peult estre, bons et iustes, beaucoup moindres toutefois en vertu que les Moynes. Et encores que le Roy fust addonné à l'estude de vertu, si ne pourroit il, voire tant soit peu, approcher de la vertu du Moyne : Pour ce que, soit qu'il aille par pays, soit qu'il demeure en ville, qu'il soit en paix, qu'il soit en guerre, il est tousiours tres onereux à ses subiects. Mais de quants maux domestiques sont ils accablez, quand il exige et leue tailles et subsides, qu'il dresse armee, qu'il perd la

nations du monde, esclairer à ceux qui estoient és tenebres d'ignorance, et les baptiser au nom du Père, du Fils, et du sainct Esprit : De façon qu'ils se departirent çà et là par toutes les contrees de la terre, en Orient et Occident, Septentrion et Midy, exe-

bataille, mesme quand il la gaigne? Car s'il est victorieux, il deuiendra superbe et insolent pour sa victoire : il donnera licence à ses soldats de rauir, brigander, destrousser les passans, d'assiéger villes, piller les maisons des bonnes gens, exiger de leurs hostes ce qu'aucune loy ne permet, soubz pretexte de ie ne sçay quelle ancienne coustume iniuste et contraire à la loy. Toutefois de tous ces maux le Prince ne greue que le pauure, le riche non : comme si veritablement il redoutoit ceux qui sont opulents en biens. Mais il n'est ainsi du Moyne : car quand il vient en public, il apporte quelque present, dont il gratifie tant le riche que le pauure : estant vestu d'vne seule robbe bien simple, beuuant de l'eauë plus volontiers que du vin, pour bon et genereux qu'il soit, ne demandant aux riches aucune chose pour soy, mais bien le sollicitant souuent, et demandant pour ceux qui sont en necessité, portant profit, tant à celui qui donne, qu'à celuy qui reçoit. Et ainsi se rend Medecin commun et du riche et du pauure, deliurant le riche de peché par saincte admonition, et subuenant à la pauureté de l'indigent. Mais quant au Roy, s'il diminue les tailles et gabelles, il prouuoit plus en cecy au profit du riche que du pauvre : que s'il les accroist, alors fait-il que ceux sont griefuement oppressez qui n'ont grands biens. Car les tailles et leuees de deniers, pour grandes qu'elles soient, ne peuuent que bien peu nuire au riche : quand ce pendant elles emportent, comme vn certain torrent, les maisons entieres des pauures, et remplissent les rues et carrefours de pleurs et hurlemens. En ce faict la vieillesse, la viduité, la tendre innocence des petits orphelins n'esmeut aucunement à misericorde les fermiers et collecteurs des tailles : ains poulsez d'vne mauuaistié effrontee, comme ennemis communs de la patrie, exigent iournellement du pauure laboureur ce que la terre n'a produit.

Or maintenant recherchons par quels dons et plaisirs le Moyne et le Prince peuuent gaigner la faueur du peuple. Le prince certes donne or et argent, et le Moyne la grace du saint Esprit. Derechef, le Prince qui veult estre doux et débonnaire, deliure de pauureté l'indigent : le Moyne par ses prieres remet et restablit en leur premiere liberté les ames, qui estoient reduites soubs le ioug et la tyrannie des diables. Et quand il aduient que quelqu'vn est oppressé de ce mal, ne s'arrestant aucunement au Roy, non plus qu'à une statue, court vistement à l'habitation des Moynes : non autrement que si pour la frayeur du Loup, il se retiroit à garand au chasseur, qui a les armes en main. Car ce que fait l'espieu au veneur, l'oraison le fait au Moine. Et certes le Loup ne redoute tant le vouge et espieu, que le diable faict l'oraison du iuste. Et si ne sommes seuls, qui en necessité nous retirons aux saincts Moynes, comme en lieu d'asseurance : ains mesmes les Roys, quand ils craignent quelque desastre, ou se sentent pressez de malheurs, ont leur retraite en mesme lieu : ne plus ne moins que le pauure en temps de famine se retire à la porte du riche.

Achab, Roy d'Israël, comme à faulte de bled la famine fust merueilleusement grande, mit il pas toute son esperance és prieres d'Helie? (*III Reg.* XVIII.) Ochozias, Roy de mesme prouince, se sentant en danger de mort, se retira il pas au mesme Prophete, comme à celuy qui estoit plus puissant que la mort, et qui auoit puissance de donner vie? (IV *Reg.*, I) Et certes la guerre s'estant esmeuë en Iudee, et la Palestine estant en danger extreme, les Roys du pays quittant leurs gens de pied et de cheual, et toutes les armes mondaines, se retirerent aux prieres d'Helisee (*IV Reg.* VI, VII), s'estans persuadés que le seruiteur de Dieu leur aideroit trop plus que ne feroient beaucoup de milliers de gendarmes. Pareillement Ezechias, Roy de Iudee (*IV Reg.* XVIII, XIX), estant assiegé des Perses, et sa ville de Ierusalem en telle extremité de danger qu'on n'en attendoit que la prinse et ruine et entiere, et les citadins si espouuantez et effrayez, qu'ils n'esperoient rien moins que la mort, opposa pour toute defense, contre la multitude innumerable des Perses et Chaldees, les seules prieres d'Esaie. Et à la verité, il ne fut frustré de son esperance et attente. Car dés aussi tost que le Prophete eut eslevé ses mains au ciel, Dieu enuoyant fouldres et tempestes, mit en route toute l'armee ennemie : instruisant les Roys par ce faict, quelle opinion ils doiuent auoir de ceux qu'il a choisis pour ses seruiteurs, c'est à dire de les tenir et reputer pour communs sauueurs de la terre : à fin que pareillement les autres, qui sont instruicts et admonestez des iustes, apprennent à reuerer leurs conseils, et obeyr à leurs sainctes exhortations.

Et non seulement par les moyens que dessus, peult on cognoistre la difference des deux : mais aussi quand il aduient, que l'vn et l'autre est desmis de son estat, c'est à dire que le Moyne est despouillé de vertu, et le Roy est deietté de son throne. Car aussi tost que le Moyne se sera laué de ses pechez par oraisons, larmes, contrition, gemissemens, et œuures de piété, il sera facilement remis en son premier estat, et recouurera la grace qu'il aura perdue. Mais quand le Roy est debouté de son empire, bon Dieu! de combien de gens a il affaire pour le restablir en son siege? quants hommes, quants cheuaux, et quelle somme de deniers luy fault-il? quants dangers et hazards fault-il qu'il se plonge? bref, tout son salut depend du secours d'autruy. Or n'est il ainsi du Moyne : d'autant que s'il veult et change sa mauuaise volonté, trouue soudain salut. Car *le Royaume des cieux est en vous* (*Luc.* XVII), dit nostre Seigneur.

Davantage la mort est effroyable au Roy : laquelle toutefois ne donne aucune tristesse au Moyne, et studieux de vertu : par ce qu'il ne se peult faire, que celuy qui constamment mesprise les richesses, les voluptez et delices (choses pour lesquelles plusieurs desirent ceste vie) ne porte patiemment le passage de la mort.

Que s'il aduient qu'on tuë l'vn et l'autre, certes le Moyne mettra sa vie en hazard pour la defense de pieté, changeant heureusement ceste vie mortelle et temporelle à vne vie immortelle et celeste. D'autre costé, ce sera quelque tyran ambitieux, qui pour empieter l'Empire, couppera la gorge au Prince, laissant son corps à la misericorde des chiens et des oiseaux pour toute sepulture, estant à tous miserable et triste spectacle. Mais il n'y aura celuy, qui ne contemple auec souuerain plaisir, et auancement de son salut, le corps du Moyne, mort pour pieté.

Davantage, il y en aura maints, qui souhaiteront les biens, qui seront emulateurs de sa vertu, qui conuoiteront estre ses disciples, qui desireront luy ressembler en bonté et vertu : Où d'autre part le Roy prie Dieu instamment, qu'il empesche qu'aucun ne desire ses biens, ou affecte sa Principauté. Ie dis encores, qu'il ne se trouue homme qui soit si hardy de massacrer vn Moyne, estimant qu'il auroit commis contre Dieu grande impieté, s'il ostoit la vie à vn tel personnage : où au contraire, il s'en trouuera plusieurs affectans l'Empire, qui ne font qu'espier leur commodité pour mettre le Prince à mort. Pour crainte de quoy, il a ordinairement nombre d'Archers à l'entour de soy pour sa garde : où d'au-

cutans soigneusement leur charge. Adonc sainct Thomas, l'vn des douze Apostres de Iesus Christ, fut enuoyé aux Indes, pour là publier le sainct Euangile. Et de fait, auec

tre costé le Moyne ne redoutant personne, mesme garde les villes auec ses prieres, comme auec vn bon mur et rempart. Le Prince vit en crainte continuelle, et attente de la mort, comme celuy qui a ceste excellente dignité, qui est conioincte auec grandissime peril : mais le Religieux iouyt d'vne paix entierement asseuree.

Or auons nous, ce me semble, traicté suffisamment de ce qui touche ceste presente vie. Que si nous voulons diligemment rechercher l'estat de l'autre monde, nous verrons le Moyne rauy en l'air entre les nues au deuant de Iesus Christ, ainsi que dit ceste lumiere de vie salutaire, et enseigneur de toute vertu sainct Paul (*I Thess.* IV). Mais si le Prince a iustement et humainement regy son peuple (chose bien rare) vray est qu'il obtiendra salut, mais non si honorable que le Moyne : (car le salaire du bon Roy ne sera egal à celuy du bon Moyne, qui aura toute sa vie parfaictement seruy Dieu.) Que s'il a esté furieux et meschant, et a mal gouuerné l'Empire, qui pourra reciter les calamitez qu'il souffrira, quand il sera bruslé, dechiqueté de fouets, gehenné : bref, quand il souffrira telles choses, que langue ne pourroit exprimer, ny corps mortel soustenir?

Considerans donc diligemment toutes ces raisons, ne fault auoir en admiration ceux qui sont abondans en biens · attendu qu'il est tout manifeste, que le Seigneur et possesseur d'iceux n'approche aucunement de la singuliere vertu du Moyne. Parquoy quand tu verras le riche brauement vestu, bien monté, bien equippé, et accompaigné magnifiquement, garde toy de l'estimer heureux. Car ces richesses et bobans temporels, et tout ce qui n'a que l'apparence de bien, perissent avec ceste vie. Mais si tu vois un Moyne cheminant seul, humble, doux, paisible, pacifique, dis qu'il est heureux : sois imitateur de ses vertus : prie Dieu, que son plaisir soit te faire semblable à luy. Car, *Demandez* (dit-il) *et il vous sera donné* (*Matth.* VII). Ces choses sont les vrais biens, qui nous causent salut, et demeurent eternellement par la prouidence et charité de Iesus Christ vers nous : Auquel est gloire et empire en toute eternité. *Deo gratias.*

SOMMAIRE DES CHAPITRES CONTENUS AU PRESENT LIURE.

l'aide et assistance de Dieu, qui confirmoit sa predication par signes et miracles, en bref les tenebres de Gentilité en furent chassees, et les Indiens deliurez de leur ancienne superstition et abominables sacrifices. receurent la foy et baptesme par les mains de l'Apostre : et croissans peu à peu en foy et deuotion, edifierent des Eglises par toute la region.

CHAPITRE PREMIER.

Du roy Avennir, et de la haine qu'il portoit aux Chrestiens.

Comme ainsi soit donc, qu'on eust commencé à bastir des Monastères en Egypte, et que là se fussent congregez vn nombre infiny de Moynes : La renommée de leur saincte vie et conuersation Angelique s'espandant par

Fin de la table des Chapitres.

Nous Docteurs Regens en la Faculté de Theologie à Paris, certifions que le liure intitulé l'Histoire de Barlaam et Iosaphat, traduite en François par F. Iean de Billy, Prieur de la nouuelle Chartreuse de Nostre-dame de bonne esperance pres Gaillon, est approuuee Catholique, suyuant la doctrine de nostre mere sainte Eglise. Faict ce neufiesme jour de Juillet 1578.

G. Genebrard, R. Percheron.

EXTRAICT DU PRIVILEGE DV ROY.

Par grace et priuilege du Roy, il est permis à Guillaume Chaudiere, Marchand Libraire en l'Vniuersité de Paris, imprimer ou faire imprimer, vne ou plusieurs fois, vn liure intitulé, ***Histoire de Barlaam et de Iosaphat Roy des Indes, etc., composé par S. Iean Damascene, et traduict en François, par F. Iean de Billy, Prieur de la Chartreuse de Nostredame de bonne esperance pres Gaillon.*** Et faict ledict Seigneur defense à tous autres de nostre Royaume, de quelque qualité qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ni distribuer en ses pays, terres ou Seigneuries ledict liure, sans congé et consentement dudict Chaudiere, iusques au temps et terme de neuf ans entiers et consecutifs apres la première impression qui sera faicte dudict liure, sur les peines contenuës es Lettres patentes dudict Seigneur. Et voulons qu'au Vidimus d'icelles faict soubs séel Royal, foy soit adioustee comme à l'original cy donné à Paris, le douzieme iour de Septembre, l'an de grace mil cinq cens soixante et quatorze, et de nostre regne le premier.

Par le Conseil.

Signé : DANES.

le monde, et paruenant iusques aux Indes, esmeut les Indiens, et les enflamba de mesme zele · tant que plusieurs quittans et abandonnans tous leurs biens, honneurs, et possessions, se retirerent és déserts, entreprenans en corps mortel la vie des Anges. Or l'estat de nostre religion Chrestienne florissant ainsi, Auennir deuint Roy de la prouince, Prince certes riche, puissant et victorieux, grand de corps et bien membru, decoré dauantage d'vne beauté rare et singuliere, neantmoins selon l'ame extrêmement pauure, pour les vices innumerables qui la suffoquoient. Car il estoit Idolatre et Gentil, entièrement plongé au pernicieux gouffre de delices et volupté. Et par ce que toutes choses luy venoient à souhait, il se glorifioit grandement et s'esiouïssoit de l'heureux succez des affaires temporelles. Mais il n'auoit nuls enfants : ce qui luy diminuoit sa ioye, et le rendoit triste et mélancholique, le mettant en soucy de trouuer les moyens d'acquerir le nom de père, chose certes désirée de maintes personnes. (*Gen.* XVI, XXX; *I Reg.* I.) Tel donc estoit l'estat de ce Roy, et sa resolution telle.

Mais les Chrestiens et Moynes mesprisans les delices et magnificence du Roy, et ne redoutans aucunement ses menaces, profitoient par la grace de Dieu en toute vertu et deuotion : croissans en nombre si grand, qu'on ne le sçauroit escrire, embrassants de singulière affection tout ce qui concernoit le seruice de Dieu. Et les Moynes principalement, qui auoient banny de leur cueur toute delectation du monde, se rangeans au seruice d vn Dieu, ne desiroient rien plus que mourir pour la Foy, à fin de paruenir à la beatitude eternelle. Cause pourquoy franchement et sans crainte et dissimulation ils annonçoient à tous le salutaire nom de Dieu, n'ayans en la bouche que Iesus-Christ. Ils faisoient entendre apertement au peuple, comme tout ce qui est en ce monde, dure peu, et est subiect à corruption : et au contraire, que les choses de la vie future dureront à iamais, sans se corrompre aucunement (*I Tim.* IV; *Tit.* II): et seruoient de bon exemple à chacun, et espandoient la semence de la parole de Dieu, pour les faire acquerir la grace et amitié de Dieu, pour paruenir à la vie cachee en Iesus-Christ. (*Coloss.* III.) De là vint, que plusieurs embrassans ceste tresdouce doctrine, abandonnerent les obscures tenebres de tromperie, et se ioignirent à la tresluisante lumiere de vérité. De manière qu'aucuns personnages de noble race et Senateurs, se deschargeant du fardeau de ce monde, suyuoient le genre de vie monastique.

Le Roy estant aduerti de ce que dit est, enflambé de courroux et d'ire, publia vn Edict par lequel il commanda tresexpressément, qu'on eust à contraindre les Chrestiens à renier leur foy. Et mesmes il inuentoit en son esprit nouuelles sortes de tourmens, pour les y contraindre, menaçant les faire mourir de nouueau genre de mort. Et si manda lettres par toutes les prouinces de son Empire à ses Princes et Gouuerneurs, ordonnant par icelles, peines, et cruelle mort contre les seruiteurs de Dieu : Et principalement pour la haine qu'il portoit à ceux qui auoient la superintendance des Monasteres, leur suscita vne furieuse et mortelle guerre. Alors certes les Chrestiens furent grandement estonnez : aucuns desquels ne pouuans soutenir l'aigreur des tourmens, faisoient sa volonté, obeissans à son execrable Edict. Mais les chefs et superieurs des Monasteres reprenans le Roy de son impiété auec vne ferme et admirable constance, finissoient ceste vie temporelle par martyre, acquerans par ce moyen la beatitude eternelle. Les autres se cachoient és deserts et montaignes, non pour crainte des tourmens, mais par ordonnance de Dieu.

Or l'Indie estant enueloppee en telles tenebres, et les fideles persecutez de toutes parts, et les ministres d'impieté ayans la vogue, et l'air mesmes estant infect et corrompu du sang et odeur des sacrifices : vn des plus grands Princes et amis du Roy, lequel surpassoit les autres en dignité, en constance d'esprit, en grandeur et beauté, et en toutes autres choses, par lesquelles on peult remarquer la force et beauté du corps, entendu qu'il eut cest Edict execrable, renonçant à à toute gloire et delices temporelles, se fit Moyne, et s'enfuyt aux deserts : où purifiant et nettoyant ses sens par ieusnes, veilles, et et meditation des sainctes lettres, et deliurant son ame de toute passible et terrienne affection, l'illustra de la lumiere d'impassibilité. Or fault noter, que ce prince estoit le grand mignon du Roy, aimé, fauorisé, et honoré de luy, plus que tous autres : au moyen dequoy ayant entendu le changement de sa vie, fut merueilleusement fasché, d'auoir perdu vn si singulier amy. Ce qui l'enflamba dauantage contre les Moynes. Et enuoya de toutes parts gens rechercher mesme le creux des montaignes et cauernes, afin de le trouuer : chose qui fut par eux si soigneusement executee, qu'ils le trouuerent és deserts, où il faisoit sa residence et demeure : le prindrent et amenerent deuant le Roy.

Or le Roy le voyant ainsi pauurement habillé, celuy qui au precedent estoit si braue et pompeux, et le voyant maigre et tout deffait pour l'austerité de vie qu'il menoit, fut saisi tout ensemble de tristesse et d'ire, et meslant son parler de ses deux passions, luy dist : O fol et insensé, pour quelle cause astu changé honneur en contumelie, et ta reluisante gloire en ceste vile et honteuse contenance? Tu es le premier de mon Royaume, et le surintendant de toute ma puissance, et tu t'es rendu si vil et contemptible, que les petits enfants se moquent de toy. Car non seulement tu as mis en oubly l'amitié et familiarité que ie te porte, mais d'auantage t'es esleué et bandé mesme contre nature, n'ayant aucune pitié de tes propres enfans, et as mesprisé les richesses et gloire de la vie. Pourquoy as tu faict cecy? Et que gaigneras-tu d'auoir preferé Iesus à tous les dieux et hommes, et ceste austere et superstitieuse

maniere de vie, aux plaisirs et delices de ceste tresdouce vie?

L'homme de Dieu entendant ces propos, luy respondit doucement et gayement : Sire, si tu veux que ie te responde, chasse de ton parquet tous tes ennemis, et alors ie satisferay à tous les poincts que tu me demanderas : car en leur presence ie ne te respondray point. Que si tu me veux tourmenter ou tuer sans m'escouter, fais-le. Car, comme dit vn de mes maistres, *le monde m'est crucifié, et moy au monde* (*Gal.* VI.) Et qui sont ces miens ennemis, dit le Roy, lesquels tu veux que ie chasse? Ire et Conuoitise, dit-il. Car du commencement Dieu a introduit ces deux passions pour cooperer à nature, et s'accordent en ceux qui viuent selon l'esprit, et non selon la chair. Mais en vous autres qui estes charnels, et n'auez rien de l'esprit elles sont contraires et ennemies. Car la Conuoitise esueille en vous et engendre volupté, et Ire la destruit. Que ces deux passions donc s'esloignent aujourd'huy de toy, et en leur lieu assistent au iugement Prudence et Equité : et ce faisant ie respondray vrayement à tes demandes. A quoy le Roy respondit : Accomplissant ta requeste, ie chasseray de ce iugement Ire et Conuoitise, et feray venir et comparoir en leur lieu Prudence et Equité. Dis moy donc en asseurance dont t'est venu tel erreur, de preposer ce qui consiste en vaine esperance, à ce qu'on tient és mains, et qu'on voit à l'œil. A cecy respondit le sainct homme, en la maniere qui sensuit.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Le Prince ramené des deserts, fait entendre au Roy la raison pourquoy il s'est retiré du monde, lui remonstre pareillement la vanité des Idoles, et l'exhorte à l'adoration du vray Dieu ; mais il est mesprisé et chassé de Cour, et se retire en sa solitude.

Sire, si tu demandes la source et origine dont m'est venu l'opinion de mespriser les choses temporelles sur l'esperance et attente de ce qui est eternel, escoute. Au temps de ma tendre ieunesse, i'ouys vn bon mot et salutaire : la vertu duquel me rauit fort, et comme si c'eust esté vne certaine semence diuine, la memoire d'iceluy se planta en mon cœur, et s'y conserue inseparablement, de sorte qu'il y a pris racine et naissance, et a rapporté le fruict que tu vois en moy. Or la vertu de ce mot fut : l'opinion des fols et insensez est mespriser les choses qui sont vrayes et solides, comme si elles n'estoient point et estraindre et retenir les choses qui ne sont point, comme si elles estoient. Qui n'a point donc sauouré la douceur des choses qui sont, ne pourra cognoistre la nature de celles qui ne sont point. Or ignorant cecy, comment les pourra-il contemner? Ceste sentence appelle existentes et solides, les choses eternelles et immuables, et la vie présente, les delices, et la prosperité tromperesse, choses qui ne sont point : ausquelles, Sire (helas) ton cueur est pernicieusement addonné. Et semblablement autrefois y ay-ie esté subiect : mais la vertu de ceste parole espoinçonnant mon ame, l'incitoit incessamment à ce qu'elle choisit ce qui est plus profitable et meilleur. Neantmoins la loy de peché, repugnant à la loy de mon esprit, et m'enchesnant comme de certains fers, me detenoit captif de l'affection et conuoitise des choses presentes. (*Rom.* VII.) Mais quand il a pleu à la bonté et benignité de nostre Sauueur et Dieu me deliurer de ceste miserable captiuité, il a fortifié mon ame, pour la rendre victorieuse de la loy de peché, et a ouuert mes yeux, pour discerner le bien d'auec le mal. Alors ie veis et consideray, et veis que toute chose presente n'est que vanité et affliction d'esprit, ainsi que maintient le tressage Salomon en ses escrits. (*Eccle.* I.) Alors fut osté de mon cueur le voile de peché, et la vilaine obscurité, qui de l'espesseur corporelle s'estoit accueillie sur mon ame, s'esuanouït : et si cogneu à quelle fin ie suis creé, et qu'il me fault monter à mon createur par l'accomplissement de sa loy. Et de là vint, que delaissant toutes choses ie l'ay suyui, et luy rends graces par nostre Seigneur Iesus Christ, de ce qu'il m'a deliuré du lac de misere, et de la fange et bourbier (*Psal.* XXXIX), c'est à dire de la puissance du trescruel exterminateur, du Prince des tenebres de ce siecle, et m'a enseigné vn chemin court et facile, par lequel ie pourray en ce corps fragile et terrestre mener vie Angelique. A laquelle desirant paruenir, i'ai voulu cheminer par le chemin estroit et difficile (*Matth.* VII, *Psal.* XVI), mesprisant la vanité des choses presentes, et leur instable et impetueux changement. Et ne puis appeller bien, sinon ce qui est veritablement bien, duquel, Sire, miserablement tu t'es desioint et separé. Et pour cecy t'ay abandonné, et me suis distraict de ta compagnie, parce que tu t'es precipité en certaine et euidente perdition, et me veux contraindre de me plonger en mesme gouffre et danger. Car tant que i'ay fait profession des armes mondaines, ie n'ay rien oublié de mon deuoir (comme tu sçais) et si n'ay commis aucun crime de negligence ou lascheté, Mais quand tu t'essayes de m'oster le principal bien de tous biens, c'est à dire, que tu veux que i'abandonne la pieté et Dieu, qui est à preferer à toute perte, et à ceste fin, tu promets honneurs et richesses : comment pourrois-ie droitement dire que tu as aucune cognoissance du bien, consideré que tu paragonnes ensemble la pieté et Dieu, et la gloire et amitié humaine, qui coule comme eaue? Comment donc pourray-ie en cecy communiquer auec toy, et non plustost au contraire renonceray à ton amitié, aux honneurs et à toute affection que peult auoir le pere à son enfant? Car ie voy, Sire, que tu es ingrat enuers Dieu, qui t'a donné estre et vie, c'est Iesus Christ Seigneur de toutes choses, coégal et coëternel à Dieu le Pere : lequel de sa parole a creé le ciel et la terre et a formé l'homme de ses propres mains, l'a fait immortel, et l'a estably Roy et Seigneur de tout ce qui est en terre (*Psal.* XXXII ; *Job* X ; *Psal.* CXVIII), luy baillant pour

maison de plaisance et palais royal, Paradis terrestre. *Genes.*, III.) Mais, helas! tost apres il fut priué de tant de biens par l'enuie, tromperie, et suggestion du diable. (*Sap.* II). Car luy, qui au parauant estoit en vn estat tres-heureux, deuint tres-miserable et deplorable. Mais celuy qui nous auoit formé et creé, regardant derechef d'vn œil benin l'ouurage de ses mains, comme il fust Dieu, ne perdant point ce qui luy estoit de tout temps, fait pour l'amour de nous ce que nous sommes (sans peché toutefois [*Hebr.* IV]) soustenant volontairement le tourment de la croix et mort (*Isa.* LIII; *Rom.* V), vainquit cest ennemy qui auoit deceu nostre premier pere, et nous racheptant de son amere seruitude, tresbenignement nous a remis en nostre premier estat et liberté : et nous a restitué par sa misericorde au lieu, d'où par desobeïssance estions decheus, nous comblant d'vn honneur plus grand que le premier. Mais toy, tu reiettes celuy, lequel pour l'amour de nous a souffert telles choses, et nous a honorez de tels biens, et tu te brocardes de sa croix. Et au contraire, tu es tout addonné aux delices du corps, et subiect aux passions de ta sensualité. Et si tu appel-les dieux les Idoles d'ignominie et confusion : et non seulement tu te priues de l'heritage des biens celestes, mais davantage tu en as spolié et deietté ceux qui ont obey à ta loy. Quant est de moy, saches que ie n'aquiesceray point à ton Edict, et ne communiqueray point auec toy, en ceste ingratitude contre Dieu : et ne renieray point mon bienfacteur et Sauueur, quand ores tu me ferois deuorer aux bestes, ou mourir de quelque mort que ce soit. Chose qui est maintenant en ta puissance. Car ie ne redoubte aucunement la mort, et si n'aime les choses presentes, cognoissant leur grande foiblesse et debilité. Car qu'y a-il en icelle d'vtile, de suffisant, ou stable? Ie diray d'auantage : c'est qu'en leur estre y a grande misere, grande tristesse, et soin continuel. Car toute douleur et tristesse est conioincte à leur ioye et delectation. Leur richesse n'est autre chose que disette et pauureté, et leur excellence et grandeur, deiection et mespris. Et qui pourra nombrer leur maux? Combien que l'vn de mes Docteurs en peu de paroles le declaire, disant : *Tout le monde est confit en mal* (*I Joan.* V) : et en autre endroit. *Ne veuillez aimer le monde ny les choses qui sont au monde, parce que tout ce qui est au monde est conuoitise de la chair et conuoitise des yeux, et orgueil de la vie* (*I Joan.* II) : et encores : *Le monde passe, et la conuoitise d'iceluy, mais cil qui accomplist la volonté de Dieu demeure eternellement.* (*Ibid.*) Recherchant donc la bonne volonté de Dieu, i'ay delaissé tout, et ay adheré à ceux qui sont enflambez de semblable desir, et cherchent un mesme Dieu. Entre lesquels n'y a aucun debat, ny enuie, tristesse, ni soing, mais tous suyuent mesme chemin, pour paruenir aux demeures eternelles, lesquelles le Pere des lumieres a preparees à ceux qui luy portent amitié. (*Isa.* ... *Jac.* I.) Ie recognois ceux-cy pour parents, pour freres, pour amis. Mais quant est des autres, qui iadis me furent amis et freres, ie m'en suis esloigné en fuyant, et me suis rétiré en solitude (*Psal.* LIV), attendant Dieu qui ma sauué de la pusillanimité d'esprit et tempeste.

L'homme de Dieu ayant ainsi parlé librement, le Roy en fut merueilleusement courroucé, tant que n'eust esté la consideration de sa premiere excellence et noblesse, et du rang d'honneur qu'il tenoit iadis en sa Cour, il luy eust fait sentir la fureur de son ire, et l'eust asprement tourmenté. Et luy dist : Miserable que tu es, tu cherches bien ta mort, et croy que c'est fortune qui t'y poulse. Car tu as aiguisé ton esprit et ta langue, pour nous compter des fables et resueries. Que si ie ne t'eusse promis au commencement chasser ire de mon tribunal, certes ie te ferois maintenant ietter au feu. Mais parce que tu as anticipé et t'es premuny, ie supporte patiemment ton audace et témérité : ioinct que l'ancienne amitié que ie t'ay portee, ne permet que ie te chastie comme tu le merites. Leue toy donc, et sors d'icy. Que si tu te trouues iamais deuant moy, ie te feray mourir cruellement. Alors l'homme de Dieu sortit, et se retira au desert, fort triste, de ce qu'il n'auoit esté martyrisé. Neantmoins il souffroit iournellement martyre en sa conscience, bataillant contre les Princes et puissances, contre les gouuerneurs de ces tenebres, contre les malins esprits, ainsi que dit l'Apostre. (*Eph.* VI.) Apres qu'il fut sorty de Cour, le Roy courroucé et animé plus fort, mit en auant vne terrible persecution contre les Moynes, et eut les prestres et pontifes des idoles en plus grand honneur et reverence que devant.

CHAPITRE TROISIÈME.

Il naist vn fils au Roy, qui se nomme Iosaphat. Les Astronomes et Deuins predisent qu'il seroit Chrestien : dont le Roy, angoissé, l'enferme dans vn Palais, et bannit tous les Moynes de son Royaume. Il fait faulsement entendre à vn Prince, qui estoit accusé d'estre chrestien, que luy mesmes se veult faire baptiser.

Le Roy donc estant en tel erreur, et cruelle seduction, vn tresbel enfant lui nasquit de sa femme : Lequel par sa naïue et florissante beauté prefiguroit ce qui estoit à venir de luy. Et disoit-on qu'en ceste prouince oncques n'estoit nay vn si bel et si gracieux enfant. Pour la naissance duquel le Roy fut grandement joyeux, et le nomma Iosaphat. Et fol qu'il estoit, s'en alla à ses temples en rendre graces, et offrir sacrifices et encens à ses Dieux plus insensés que lui, ignorant le vray Dieu autheur de tous biens. Attribuant donc à ces Dieux sourds et sans ames la naissance de son fils, fit vne grande assemblée de Princes et grands Seigneurs de son Royaume, et du peuple, pour en faire feste et solennel sacrifice à ses Dieux pour sa natiuité. Alors eust-on veu gens de tou-

INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE

tes parts, apporter chacun selon sa puissance les choses idoines et conuenables au sacrifice et magnificence Royale, de crainte de desplaire au Roy : lequel de son côté les incitoit à largesse et magnificence, immolant et sacrifiant bœufs et taureaux en grand nombre. Et la feste ainsi solennisee, donna dons et présents, et aux grands, et aux petits, à chacun selon son estat et dignité, et les licentia tous.

Or en la solennité qui dict est, se trouuerent cinquante cinq Astronomes, fort experimentez en la cognoissance des Astres et diuination. D'eux le Roy s'enquist soigneusement, que deuiendroit vn jour son fils nouuellement né, et quelle seroit sa bonne aduenture. Lesquels apres auoir bien fueilleté leurs liures, et contemplé les Estoiles, et signes du firmament, l'asseurent, que son fils seroit grand en richesses et puissance, et surpasseroit en excellence et gloire tous ses deuanciers. Mais l'vn d'eux plus docte et experimenté que les autres, lui dict : Sire, selon que je puis coniecturer par le cours des Astres, l'aduancement de cest enfant nouuellement né, ne sera en ton Royaume, mais en vn meilleur, sans comparaison, et plus excellent. Et de ma part, ie prognostique qu'il sera de la Religion Chrestienne, que tu as en si grande haine, et m'en tiens tout asseuré. Or cest Astrologue predit cecy, comme fit iadis Balaam (*Num.* XXIII), non par sa science d'Astrologie, mais Dieu prononceant par ses aduersaires la verité des choses à venir, à fin d'oster toute excuse aux meschans.

Le Roy entendant ce que dit est, print en mauuaise part ceste prophetie, et en fut merueilleusement troublé. Et pour empescher que cela n'aduint, feit bastir à l'escart dans l'enclos de la ville vn tresbeau Palais, y edifiant salles et chambres magnifiques, sumptueusement ornees et decorees de tapis, doreures, et meubles de grand pris, et y establit la demeure de son fils, lequel en icelui passa son enfance. Et paruenu qu'il fut en son adolescence, lui dressa son estat, et lui ordonna maistres, pedagogues, et seruiteurs ieunes d'aage, et beaux en perfection, leur defendant par expres, qu'ils n'eussent à lui faire entendre les choses qui peuuent engendrer tristesse en ceste vie : qu'ils ne luy tinssent propos de mort, de vieillesse, de maladie, de pauureté, ny de matiere qui le peust contrister : mais qu'ils eussent à l'entretenir de toutes choses ioyeuses et plaisantes, à ce que son esprit s'y delectant, il n'eust occasion ne temps de considerer les choses à venir. Commanda d'auantage qu'on ne luy parlast aucunement de Jesus-Christ ne de sa loy : chose qu'il vouloit luy estre du tout incogneue, craignant la prediction de l'Astrologue. Et quand maladie saisissoit quelqu'un de sa suitte, il le faisoit oster soudainement, et en ordonnoit un autre en sa place, sain et gaillard, à fin que son fils ne veist rien qui le melancoliast. Voila donc comme le Roy auoit ordonné de l'estat de son fils parce que voyant il ne voyoit, et oyant il n'oyoit. (*Isa.* VI; *Joan.* XII).

Or en ce temps luy fut rapporté, qu'il y auoit encores des Moynes en vie, lesquels il pensoit auoir tous fait mourir, ou chasser de sa terre, dont il fut grandement iré. Et partant feit proclamer par toutes les terres de sa domination, que tous Moynes dedans trois iours eussent à desloger, et que qui y seroit trouué le terme expiré, il le feroit mourir cruellement. Car sont gens, disoit-il, qui conseillent au peuple adorer vn crucifié pour Dieu.

Svr ces entrefaictes aduint vne chose qui rendit le Roy plus cruel et plus animé contre eux. C'est qu'vn des plus grands Princes du Royaume ayant esté baptisé, suyuoit l'obseruance de la loy de Jesus Christ, mais secretement pour la crainte du Roy. Neantmoins la chose ne peut estre si secrete, que aucuns des plus fauorisez du Roy n'en fussent aduertiz. Parquoy ils se mirent à l'espier, et chercher les moyens de le conuaincre du faict.

Vne fois entre autres que le Roy alloit à la chasse auec sa garde ordinaire, ce prince Chrestien estant à la compagnie, et marchant seul, luy aduuint ce qui sensuit, par la prouidence diuine, comme ie croy. C'est qu'il trouua dedans le bois vn homme ietté contre terre, qu'vne beste auoit blessé griefuement au pied. Lequel voyant ce Prince qui passoit, le pria qu'il eust pitié de sa calamité, et le fist porter en sa maison, et penser, et adioustant d'auantage, luy dist, Asseure toy que m'auoir trouué te sera profitable. Le Prince luy respond. Ie t'aideray, tant pour le deuoir de vertu qui le me commande, que pour pitié et compassion que i'ay de toy, et te feray penser soigneusement. Mais quel est le profit que tu dis qui m'en aduiendra. Et ce pauure malade luy dist : Ie suis Medecin des paroles : car si quelqu'vn est offensé en paroles et colloques, ou se trouue en tribulation, ie luy appliqueray des medicamens si propres et conuenables, que le mal ne passera point plus auant. Le Prince ne fit grand cas de son dire. Neantmoins pour l'honneur de Dieu le feit conduire en son logis, et penser sa playe.

Mais pour reuenir à mon propos, ces enuieux et malings, pour effectuer leur malheureux desseing, le calomnierent à l'endroit du Roy, disans que non seulement oubliant l'amitié que le Roy luy portait, meprisant les Dieux, estoit deuenu Chrestien : mais, qui pis est, qu'il machinoit trahison contre luy, solicitant son peuple, et gaignant l'amitié d'vn chacun. Et si tu veux, Sire (direntils) estre certain de la verité du faict, appelle le à part, et luy dis, que tu veux laisser et abandonner les Dieux de ton père, et la gloire de ton Royaume, et te faire Chrestien et Moyne, te repentant grandement de les auoir persecutez, comme en cela ayant mal fait. Or ces trahistres, qui machinoient la mort de ce Priuce, cognoissaient bien la sincérité de son cueur, et qu'entendant du Roy tels propos, il ne faudroit à luy con-

seiller d'accomplir sans delay sa saincte delibération, et ainsi leur rapport se trouuerait véritable. Mais le Roy qui estoit asseuré de la grande amitié que le Prince luy portoit, estimoit ces accusations faulses, et qu'il ne les falloit receuoir sans information suffisante. Parquoy l'appellant vn iour à l'escart, luy dict pour l'esprouuer : As-tu cogneu, mon amy, quants maux et persecutions i'ay fait contre les Moynes et Chrestiens ? Mais maintenant ie m'en repens, et mesprisant les choses presentes, sur l'esperance de ce Royaume immortel qu'ils preschent, ie desire paruenir à la vie future : car ceste vie certainement se finira par mort. Or i'estime que ie n'y puis autrement paruenir, si ie ne me fais Chrestien, et que renonçant à la gloire de mon Royaume, et à toutes les delectations et plaisirs de cette vie, ie recherche les Hermites et Moynes, en quelque part qu'ils soient, lesquels i'ay iniustement persecutez, et suyue leur conuersation. Ie t'adiure par la mesme verité, que sur cecy tu me die franchement ce qu'il t'en semble.

Ce bon Prince oyant ces propos, et ne sçachant le dol, et feintise cachee, fondant en larmes, luy respondit simplement : Sire, Dieu te doint vie eternelle, ta résolution est tres-bonne et salutaire. Car combien que le Royaume des cieux soit tresdifficile à trouuer, il le fault neantmoins chercher de tout son pouvoir : d'autant que qui le cherche le trouve (*Luc.* II.) D'autre costé, quoy que la delectation des choses présentes soit plaisante et délectable maintenant, toutefois on la doit reietter, par ce que ce n'est chose solide ny veritable, et contriste apres infiniement ceux qui au parauant elle resiouit. Car les ioyes presentes et tristesses sont ombres infirmes et perissent incontinent, comme la trace d'vn nauire singlant en mer, ou d'vn oyseau volant en l'air (*Sap.* V.) Mais l'esperance des choses à venir, que preschent les Chrestiens, est ferme et stable, bien qu'elle ait de la tribulation au monde. Mais la presente liesse perdurable, ne causera par delà que peine et tourments éternels. Car sa douceur est temporelle, et ses douleurs dureront eternellement. (*II Cor.* I, IV.) Au contraire, le labeur du Chrétien est temporel, et sa douceur et vtilité est éternelle. Que la bonne volonté donc du Roy soit bien dressee. Car tresbon est et tresproufitable changer les choses perissables à celles qui sont eternelles.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Le prince cognoist que le Roy a parlé à luy feintement : parquoy s'estant fait raire, et se vestant d'vne haire, esloigne facilement du Roy la mauuaise suspicion qu'il auait conceuë de luy. Le Roy allant à la chasse, print deux Moynes, lesquels il feit ietter au feu.

Qvand le Roy eut entendu la response du Prince, il fut merueilleusement fasché : toutefois il se contint, et ne fit semblant d'en estre mal content. Le Prince toutefois (homme sage et de subtil entendement) s'apperceut soudain que le Roy n auoit trouué bon son conseil, et que par dol et feintise il l'avoit interrogé. Parquoy se trouua grandement estonné : et quand il fut en son logis, se meit à penser et rechercher en son entendement, par quel moyen il pourroit appaiser le Roy, et se preseruer du peril eminent. Or en ces pensées, passant la nuict sans se pouuoir endormir, il se souuint de ce pauure homme blessé en la iambe, lequel il auoit fait medeciner et penser, et l'ayant fait appeller, luy dist : I'ay memoire que tu m'as dit que tu estois medecin des paroles, et que tu auois moyen de guerir ceux qui en estoient offensez. Ouy, dit-il, et si tu en as besoin, ie te monstreray l'experience de mon art. Le Prince donc incontinent luy recita l'amitié et familiarité qu'il auoit de longtemps euë auec le Roy : et comme le iour precedent il fut surpris de luy par dol et tromperie, et la prudente response qu'il luy fit : laquelle neantmoins il n'auoit pris en bonne part, ainsi qu'il auoit cogneu par le changegement de son visage, et que partant craignoit qu'il ne luy machinast quelque chose de mauuaise digestion. Finy qu'il eut son propos, ce pauure malade deliberant vn peu en soy-mesme, luy dit : Sçaches à la vérité, Monsieur, que le Roy a suspicion, que tu veux vsurper sa couronne : et partant fault estimer qu'il t'a tins ce langage, à fin de te sonder. Par ainsi ie suis d'opinion que tu te leues, et te faces raire, et que quittant toute ta pompe, tu prennes la haire : et en cest equipage tu te trouues au leuer du Roy. Et quand il demandera que signifie tel accoustrement, tu luy respondras : Sire, suyvant les propos que tu me tins hier, me voicy prest pour te suyure au chemin que tu desires prendre. Car, iaçoit que les richesses soient douces et plaisantes, neantmoins ia Dieu ne plaise que i'en iouisse apres toy. Car la voye de vertu que tu entreprens (bien qu'elle soit difficile et rude) toutefois estant auec toy, elle me sera facile et delectable. Car tout ainsi que ie t'ay accompagné és plaisirs de ce monde, de mesme ie te seray compagnon en penitence et austerité, à ce qu'en fin ie sois participant auec toy des biens à venir.

Le Prince trouuant bon ce conseil, s'equippa, comme dit est, et vint trouuer le Roy de bon matin : lequel le voyant en tel estat, et entendant sa resolution, fut fort resiouy, s'esmerueillant grandement de la grande affection et vraye amitié qu'il luy portoit. Et par là cognoissant faux ce qu'on luy auoit rapporté de luy, l'aima plus que iamais : et luy fit de grands biens et honneurs. Mais pour cela, il print plus grande inimitié contre les Moynes, disant, que par leurs persuasions et conseils les hommes abandonnans et mesprisans les plaisirs de ce monde, se laissoient, comme en songe, pipper par vne incertaine esperance.

Or peu de temps apres, le Roy allant à la chasse, rencontra d'auenture deux Moynes cheminans par les deserts, lesquels il fit prendre et amener deuant soy : et les regar-

dant furieusement, et iettant sur eux ses yeux estincellans comme feu, leur dit : Auez vous pas ouy, ô seducteurs et trompeurs, le cry que i'ay faict faire publiquement, que toute personne de vostre qualité eust dedans trois iours à vuyder de mon Royaume, et que quiconques y seroit trouué ce terme passé, seroit ietté au feu? Les Moynes luy respondirent : Suiuant ton commandement, nous sortons de tes terres : mais par ce qu'il y a long chemin iusques à nos frères, nous auons esté contraints achepter viures, de crainte de mourir de faim par ces deserts. Ha, dit le Roy, qui craint la mort, ne s'amuse à la viande. Certes, dirent les Moynes : Sire, tu as dit vérité : car ceux qui craignent la mort, cherchent tous moyens pour s'en exempter. Mais qui sont ceux là, sinon ceux qui sont addonnez à choses corruptibles et transitoires, et les desirent et cherchent, lesquels n'esperans trouuer aucun bien pardelà, se plongent du tout en voluptez presentes, et partant craignent la mort? (*I Joan.* II, *Psal.* XVI.) Mais nous, qui de long temps haïssons le monde, et ce qui est au monde, et cheminons par la voye estroitte et difficile, pour l'amour de Iesus Christ, ne craignons la mort, ny n'aimons les choses presentes, mais desirons seulement les choses à venir. (*Heb.* XIII.) Et par ce que la mort, que tu nous fais souffrir, est vn passage à la vie eternelle, pour cela nous est plus desirable et aimable, qu'espouuentable et terrible.

Or le Roy les voulant conuaincre par subtilité, leur dist : Quoi? ne m'auez vous pas dit maintenant, que vous vous retiriez de mon Royaume, par ce que ie l'ay commandé? Et s'il est ainsi que ne craignez la mort, pourquoy vous en fuyez vous? certainement vous estes menteurs. Alors les Moynes luy respondirent : Nous ne fuyons pour crainte qu'ayons de la mort, dont tu nous menasses, mais auons pitié de toy : et à ce que ne te soyons cause de plus grande damnation, auons deliberé nous retirer : car pour nostre regard nous ne redoutons tes menasses. Le Roy courroucé de leur dire, commanda qu'ils fussent bruslez : et ainsi furent martyrisez ces bons seruiteurs de Dieu, et obtindrent par feu la couronne de gloire. Le Roy par apres fit vn Edict, par lequel il commanda expressement, que tous Moynes qui se trouueroient desormais en son Royaume, fussent tuez et massacrez sans autre forme, ny figure de procez. Et ainsi par toute ceste contree, il n'en demeura que ceux qui s'estoient cachez és montaignes et cauernes de la terre.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Comme Iosaphat eut entendu de son pédagogue qu'il estoit ainsi reclus et enfermé, de crainte qu'il ne se fist Chrestien : contristé pour cela, declara facilement à son pere la cause de sa tristesse : lequel craignant qu'elle ne creust, luy permit s'aller esbatre et pourmener où bon luy sembleroit.

Pour reuenir au fils du Roy, Iosaphat estant reclus (comme dit est) au Palais à ce preparé, il paruint à l'aage d'adolescence, fleurissant en corps et esprit, doué et enrichy de toutes les sciences des Ethiopiens et Perses, et illustré en toute espece de vertu : et si mouuoit des questions naturelles à ses maistres, telles qu'ils estoient esmerueillez de la subtilité de son esprit. Le Roy pareillement estoit tout estonné de la beauté de son visage, et constance de son esprit.

Or defendit-il expressement à tous ceux qui le hantoient, que sur la vie ils n'eussent à luy tenir propos des choses qui peuuent engendrer tristesse en ceste vie, ny luy faire entendre que la mort succede à toutes les delectations presentes. Car il s'appuyoit sur une vaine esperance, et comme on dit coustumierement, vouloit tirer contre le ciel. Car comme se pourroit-il faire, que la mort peust estre celee à la nature humaine? Mesmes cela ne fut incogneu à cest enfant, qui estoit doué de tres-grande intelligence et sçauoir. Enfin donc, il se mit à pourpenser en soymesmes, pour quelle raison son pere l'auoit enfermé, et ne permettoit à chacun de conuerser avec luy. Car il sçauoit bien, que cela ne se faisoit sans le commandement de son pere. Toutefois il n'osoit le luy demander, et mesme n'estimoit, qu'il le deust faire, estant certain que ce qu'il en ordonnoit, n'estoit sans cause : Ioint, que si la chose se faisoit par l'ordonnance de luy, quand bien il le luy demanderoit, si ne luy en diroit-il la verité. Parquoy delibera de s'en enquester d'autre que de luy.

Et de là vint, qu'ayant caressé et gaigné par grands presens l'vn de ses pedagogues, lequel il aimoit plus que les autres, luy demanda, pourquoy son pere l'auoit enfermé en ce chasteau : adioustant que s'il luy disoit verité, il seroit à tousiours son grand amy. Le pedagogue, homme sage, et qui consideroit l'aduenir, sachant bien la prudence de Iosaphat, et s'asseurant que pour rien du monde ne le voudroit mettre en peril, luy declara entierement les desseins de son pere. Premierement, luy feit entendre la persecution qu'il auoit suscitee contre les Chrestiens, et principalement contre les Moynes et les Hermites, lesquels il auoit chassez et expulsez de ses terres : luy recita pareillement la prophetie des Astrologues au iour de sa naissance. De crainte donc, dit-il, qu'entendant leur loy, tu la proposes à la nostre, le Roy n'a point voulu que plusieurs te hantassent : ains nous a choisis comme les plus capables et fideles, nous donnant charge de toy, auec defense expresse que n'eussions à te faire entendre les tristesses et aduersitez de ceste vie. Quand le ieune Prince eut entendu cecy, il se teut. Car la parole salutaire toucha son cueur, et la grace du sainct Esprit commença à ouurir les yeux de son entendement, le menant comme par la main, à la cognoissance du vray Dieu, comme il sera cy apres declaré. Mais son pere le venoit souuent visiter, et l'aimoit de grand amour, à raison de ses vertuz, et graces de son esprit.

Or vn iour entre autres, son fils le trouvant à propos lui dist : Monsieur, i'ai une tristesse et soing continuel, qui me ronge le cueur iour et nuict, et desire merueilleusement entendre dont cela vient. Quand le Roy entendit ce propos, il fut en son cueur grandement dolent, et lui dist : Dy, mon mignon, ie te prie, quelle est ta tristesse, et i'essayeray incontinent d'y trouuer quelque remede, et la tourner en ioye. Il respond : Que veult dire cecy, que m'enfermant en ce chasteau, tu ne permets à tous me visiter, et communiquer auec moy? Ie le fais, dit le Roy, parce que ie ne veux que tu voyes chose qui puisse contrister ton cueur : car ie desire que tousiours tu viues en delices, ioies et plaisirs continuels. A quoy respondit Iosaphat : Certes, Monsieur, la chose va tout autrement que tu ne penses : car ainsi enfermé, ie ne vis en ioye et liesse, mais en tristesse grande et affliction : De sorte que i'ai perdu le goust du boire et du manger, pour vn desir enflambé, que i'ay de voir ce qui est hors de ces portes. Donc, si tu veux que ie ne meure de melancholie, permets que i'aille où bon me semblera, à ce que mon esprit se delecte à la contemplation des choses, lesquelles ie n'ay point encore veües.

Le Roy fut fort desplaisant de ces propos : mais considerant que s'il l'esconduisoit, sa tristesse en deuiendroit plus grande, lui promet de satisfaire à son desir. Parquoy tost apres luy fit amener des cheuaux, braues, et bien equippez : et luy dressa son train selon la magnificence royale, pour l'accompagner la part où il luy plairoit : commandant, neantmoins, à ses gens prendre garde qu'il ne trouuast par la voye chose qui lui peust desplaire : mais qu'ils luy monstrassent toutes choses belles et plaisantes : et qu'ils feissent marcher devant luy, par la voye, Violons, et Hault-bois, et luy donnassent tous les plaisirs du monde, à ce que son esprit s'occupast en ces choses, et se resiouïst.

En ceste manière se promenant par cy par là, il veit un iour deux hommes : l'un desquels estoit Ladre, et l'autre Aueugle : dont il se sentit contristé, et demanda à ceux de sa suyte qu'ils estoient, et la cause de leur misérable contenance, et hideux regard. Eux ne pouvans luy cacher ce qu'il avait veu, luy dirent : Ce sont passions humaines, qui ont accoustumé suruenir aux hommes de nature corrompue, et de la mauuaise complexion du corps. Adonc il leur demanda, si ces miseres peuuent pas venir à tous hommes. Ils respondent que non, ains à ceux à qui l'abondance de mauuais humeurs corrompt la santé. Derechef il les interroge : Si ces passions ne suruiennent à tous les hommes, mais à quelques vns seulement : cognoist-on ceux à qui elles doiuent venir, ou si elles viennent indifferemment, et à l'improuiste ? A cecy respondirent : Et qui est celuy qui peult preuoir les choses à venir, et les cognoistre au vray? Cecy surpasse la nature humaine, et n'appartient qu'aux dieux immortels. Apres ceste response, il ne les interrogea plus : neantmoins il fut fort dolent en son cueur de ce qu'il auoit veu, et changea de couleur en son visage, pour l'inaccoustumance de la chose.

Long temps apres sortant derechef aux champs, il rencontra vn vieil bon homme, ayant la face ridee, les cheueux blancs, tout courbé de vieillesse : qui ne faisoit que begueier en parlant, à faulte de dents. Iosaphat estonné de son maintien, le fait approcher plus pres, desirant entendre la cause de sa misere. Et ceux de sa compagnie luy dirent : Ce vieillard a vescu plusieurs ans, et estant sa vertu peu à peu diminuee, et ses membres cassez, il est paruenu à ceste misere que tu vois. Il leur demande : Et quelle est la fin de luy? Rien autre que la mort, dirent-ils. Et quoy, respond-il, tous sont-ils subiects à ces miseres, ou quelques vns seulement? Ils luy respondirent : Si la mort ne preuient l'homme en ieunesse, il est impossible que par succession de temps il n'espreuue semblable misere. Mais, dit-il, que i'entende de vous, en combien d'ans aduient cecy : et si la mort est certaine, et s'il n'y a moyen d'euader ces miseres. Ils respondent : En quatrevingts ou cent ans, les hommes paruiennent à ce poinct, et apres ils meurent, et ne se peult faire autrement : car la mort est le tribut naturel (*Hebr.* IX), imposé sur les hommes dès le commencement, et son aduenement est ineuitable. Dès que le sage et prudent iouuenceau eut veu et entendu ce que dit est, gemissant et souspirant du profond du cueur, dist : Ceste vie est fort amere, et est remplie de toute douleur et amertume. Si ce que m'auez dit est veritable, comment pourra l'homme estre asseuré, attendant la mort incertaine : la venue de laquelle est non seulement ineuitable, mais pareillement incertaine, comme vous maintenez?

Ainsi s'en alla gardant en son cueur ces propos, et les meditant incessamment, ayant memoire de la mort : chose qui luy causoit douleur et continuelle tristesse. Car il disoit en soy-mesmes : Quoy! la mort me saisira elle quelquefois? Et qui aura memoire de moy apres ma mort, le temps mettant toutes choses en oubly? Que deuiendray-ie apres que ie seray mort? seray-ie reduit à neant, ou s'il y a vne autre vie, et vn autre monde? La pensee continuelle de ces choses le fit pallir, et asseichir, pour la melancholie qu'il en prenoit. Mais quand son pere le venoit voir, il celoit sa tristesse, par vne apparence de liesse exterieure, ne voulant que son pere entendist le secret de ses pensees et considerations. Or il desiroit souuerainement d'vn desir incomprehensible trouuer quelqu'vn, qui peust asseurer son cueur, et luy dire quelque parole de bonne consolation. Et demandoit souuent à ce sien pedagogue (duquel auons parlé) s'il pourroit trouuer homme, qui luy peust donner quelque secours en ses desirs, et asseurer son esprit fatigé malement de ces cogitations, qui le sollicitoient iour et nuict. Mais il luy respondit : Ie t'ai dit, y a ia long temps, que ton pere a fait mourir, ou chasser de ses

terres les Hermites et Moynes qui entendoient ces choses : et n'en cognois vn seul, qui soit demeuré en toute ceste contree. Toutefois ceste response ne le pouuoit contenter, et s'attristant de plus en plus, auoit son cueur nauré, et angoissé d'vn desir enflammé d'entendre ce que dit est : estant semblable à l'homme qui a perdu vn grand thresor, lequel employe toutes ses puissances du corps et de l'ame pour le retrouuer. Il auoit le cueur angoissé continuellement, et mesprisoit et abominoit toutes les choses plaisantes et delectables, qui sont au monde Luy donc se maintenant ainsi, et desirant trouuer le salut de son ame, le bon Dieu qui voit toutes choses, le regarda, et ne le mesprisa point (*I Tim.*, II), luy, qui veult que tous soient sauuez, et paruiennent à la cognoissance de verité. Mais manifestant en luy sa benignité accoustumee, luy fit cognoistre la voye, par laquelle il deust cheminer, par le moyen ensuyuant.

CHAPITRE SIXIÈME.

Barlaam homme tressainct, par un subtil moyen a entree chez Iosaphat : et luy proposant la parabole des semences, luy fait vn narré du Iugement final

En ce temps-là, estoit vn certain Moyne, de tressaincte vie, et fort docte en la loy de Dieu, lequel estoit monté au comble de toute perfection de la vie Monastique : mais d'où il estoit, et de quelle race, ie ne le sçay pas. Il s'estoit basty vne celle en certain lieu secret de la terre de Sennaar. Son nom estoit Barlaam, homme fort ancien, decoré de la dignité sacerdotale. Luy donc, par inspiration diuine, cogneut les desirs et desseins de Iosaphat. Parquoy sortant de sa celle, s'en vint au siecle, et print vn habit seculier : et montant sur mer, print le chemin des Indes : et se feignant estre marchand, paruint à la ville où se tenoit Iosaphat. Et là faisant longue residence, s'enqueroit soigneusement de luy, et de ceux de sa maison. Et entendu qu'il eut, que le pedagogue, dont a esté parlé, auoit plus de credit et familiarité auec luy, que tous autres, le tirant à part, luy dit : Monsieur, ie suis vn marchand, qui suis venu de loingtain pays, et ay vne pierre precieuse, qui n'a sa pareille au monde, et ne l'ay encores dit à homme viuant : Mais te voyant homme sage et prudent, ie t'en ay voulu aduertir, à ce que tu me donnes entree au fils du Roy, pour la luy monstrer : car elle est d'vne excellence incomparable, ayant vertu de donner lumière de sapience à ceux qui sont aueuglez de cueur, d'ouurir les oreilles aux sourds, et faire parler les muets, et guerir les malades : donner science aux fols, chasser les diables : bref, elle donne largement à qui la possede, tout ce qui est bon et aimable. Le pedagogue luy dit : A te voir, il semble que tu sois homme prudent et sage : mais tes propos donnent à cognoistre que tu te vantes par trop. Car ie te puis asseurer, que i'ay veu vn nombre infiny de pierreries et perles excellentes : mais de telles vertuz que tu dis, onc ie n'en vis, ny ouys parler. Toutefois, monstre moy la tienne : et si elle est telle que tu dis, ie la presenteray soudain au fils du Roy, qui t'en fera si bonne recompense, que tu auras occasion d'estre fort content. Mais auant que ie l'ay veüe de mes yeux, il ne m'est possible de luy faire recit de sa si grande excellence et vertu, que tu maintiens.

Or Barlaam luy respond : Tu as dit vray, que onc tu n'as veu ny entendu telles vertuz et operations ; car ce que i'ay recité, ce n'a esté de chose commune, ains de chose rare, admirable et magnifique. Mais par ce que tu demandes voir ceste pierre, escoute ce que ie veux dire. Ceste pierre auec toutes les vertuz par moy recitees, a encore ceste vertu : c'est que qui n'a la veüe de l'œil bien saine, et le corps chaste ne la peult contempler. Car si quelqu'vn n'a parfaictement ces deux choses, temerairement il regardera ceste pierre : et en perdra la veüe et l'entendement. Et moy qui ay quelque cognoissance en la medecine, ie iuge, que tes yeux ne sont bien sains, et partant ie crains que tu ne perdes si peu de veüe que tu as maintenant, et que ie te sois cause de si grand mal. Mais i'ay entendu que le fils du Roy est fort chaste, et que ses yeux sont tresbeaux et sains, et clair-voyans : Et voila la raison pourquoy ie me suis enhardy de la luy monstrer. Et de ta part, ne sois negligent en cecy, et ne priue ton Seigneur de chose de si grande excellence. S'il est ainsi que tu dis, respond le pedagogue, ne me monstres ceste pierre. Car i'ay souillé ma vie de plusieurs pechez, et si n'ay pas trop bonne veüe : mais adioutant foy à ton dire, ie ne feray faulte d'en aduertir Monseigneur. Tost apres ce pedagogue fit entendre à Iosaphat de poinct en poinct les propos que luy auait tins Barlaam. Mais entendant parler son pedagogue, il sentit son cueur estre inspiré de certaine ioye et liesse spirituelle, et son ame diuinement illuminée : parquoy commanda incontinent qu'on le fist entrer. Quand donc Barlaam fut entré, il salua humblement Iosaphat, qui le fit seoir pres de luy, et fit sortir son pedagogue : et estant seul luy dist. Ie te prie, mon pere, monstre moy ceste pierre precieuse que tu dis estre de si singuliere excellence et vertu.

Alors Barlaam commença son propos comme il sensuit. C'est chose iniuste, Sire, dire à ton excellence quelque chose faulsement ou temerairement : Car tout ce que t'a referé ton pedagogue de moy, est veritable et indubitable. Mais il n'est pas conuenable que ie te declare ce mystère, que premier ie n'aye fait preuue de ta prudence. Car monseigneur dit : *Le semeur est allé semer.* (*Matth.* XIII.) Et comme il seme, aucuns grains sont cheus au chemin, et les oyseaux sont venus qui les ont mangez : Autres sont tombez sur les pierres, où il n'y auoit point beaucoup de terre, et tost apres sont leuez, par ce qu'il n'y auait profonde terre : mais le soleil les brusla incontinent, à cause qu'ils n'auaient point de racine. Autres sont tombez dans les espines, et quand ils ont esté leuez, les espines les ont suffoquez. Autres sont tombez

en bonne terre et ont rapporté fruict au centuple. Si donc ie trouue en ton cueur bonne terre et fructueuse, ie ne differeray d'y ietter la semence diuine, et te declarer vn grand mystere (*Matth.* VII). Mais si elle est pierreuse, ou que soit vn chemin passant, mieux vault que ie n'y iette point la semence salutaire, et que ie ne la mette en proye aux oiseaux et bestes, deuant lesquelles il m'est defendu ietter les perles. Mais i'ay meilleure esperance de toy : car tu verras la pierre precieuse, et par le moyen de sa lumiere, tu meriteras estre toy-mesme lumiere, et rapporteras fruict au centuple. Car pour l'amour de toy i'ay beaucoup trauaillé, et fait grand chemin, à fin de te monstrer ce que tu ne vis onques, et t'enseigner ce que tu n'as point entendu. Or Iosaphat luy dist : Certes venerable vieillard, vray est que i'ay vn desir incomprehensible d'entendre quelque bon propos : car il y a vn certain feu en mon cueur qui me brusle incessamment, qui m'incite à m'enquerir et apprendre certaines questions necessaires : car iusques ici ie n'ay trouué homme qui m'en ait peu donner resolution. Mais si ie trouue quelque sauant homme, et que de luy i'entende parole de salut, ie ne la bailleray aux oiseaux ny aux bestes : et ne seray la terre pierreuse ny espineuse, dont tu as parlé, mais ie la receuray benignement, et la garderay soigneusement. Et toy si tu en sçais quelque chose, ne me le cele, mais declare le moy. Car dés que i'ay entendu que tu es venu de loingtain païs, mon cueur s'est resiouy, et ay conceu vne bonne esperance, que par toy i'obtiendray ce que i'ay desiré de long temps. Et pour ceste cause t'ay-ie fait soudain entrer, et t'ay receu volontiers, comme l'vn de mes plus familiers.

Alors dist Barlaam : Tu as bien fait en cecy, et conuenablement à la magnificence Royale : car tu n'a prins garde à la petitesse apparente, mais à l'esperance cachee. Car iadis vn grand Roy et glorieux, allant par les champs auec toute sa Cour, estant dans un chariot doré, rencontra deux hommes vestus de meschantes robbes toutes deschirees, attenuez de faim, maigres et pasles. Mais le Roy cogneut soudain que c'estait par maceration, peines et trauaux que leur chair estoit toute consommee. Donc dés qu'il les veit, descendit soudain de son char : et se mit à genoux, les salüant, et s'estant leué, les embrassa et baisa benignement et affectueusement. Mais les Princes et grands Seigneurs de sa Cour en furent grandement faschez et indignez, estimans qu'il auoit fait acte indigne de Roy : N'osans neantmoins le reprendre, prierent son frere germain de luy remonstrer, qu'il ne fist telle iniure et honte à sa Royale excellence. Lequel, comme il le dist au Roy son frere, et le reprint de son humilité trop grande, ce luy sembloit, le Roy luy fit vne responsc, laquelle toutefois il n'entendit.

Or le Roy auoit coustume, quand il condamnoit vn homme à mort, enuoyer deuant sa porte vn Sergent, auec vne trompette ordonnee pour son office, par le son de laquelle chacun sçauoit qu'il estoit jugé à mourir. Et quand ce vint sur le soir, le Roy enuoye ce Trompette sonner deuant la porte de son frere : lequel dés aussi tost qu'il eut entendu la trompette de mort, desespéra de sa vie, et toute la nuict disposa de l'estat de sa maison. Et de grand matin, estant habillé de dueil, s'en va auec sa femme et ses enfans aux portes du Palais du Roy, gemissant et pleurant. Et le Roy l'ayant fait entrer, et le voyant ainsi larmoyer, luy dist : O fol et insensé, si tu as tant redoubté la trompette de ton frere, lequel tu sçais bien n'auoir onc offensé : comment m'as tu repris de ce que i'ay humblement salüé et baisé les trompettes de mon Dieu, me signifiant, à plus hault son que ne fait la trompette, la mort, et l'aduenement terrible de nostre Seigneur, contre qui ie sçay que i'ay commis pechez infinis? Voicy, pour reprendre ta folie, i'ay vsé de ce moyen : et maintenant i'essayeray de faire entendre apertement la folie à ceux qui t'ont incité. Et ainsi instruisant son frere, le renuoya à sa maison, et commanda que lon fist quatre petits coffres de bois : deux desquels couuerts de lames d'or, il remplit de charongne puante, les fermant auec clef et serrure d'or : et enduisant les deux autres de poix et gauldron, les emplit de pierreries et excellentes perles, et d'onguens precieux et odoriferans, les liant de cordes de chanure. Par apres fit appeller ces Princes et grands Seigneurs, qui auoient induit son frere à le reprendre, et fit mettre deuant eux ces quatre coffres, leur demandant de quel pris estoient les vns, et de quel pris les autres. Ils estimerent incontinent ceux, qui estoient dorez, estre les plus riches, comme plus propres à mettre les ornemens Royaux : et des autres accoustrez de poix et de gauldron, ils n'en feirent grand compte. Alors le roi leur dist : Ie sçauais bien que vous en diriez autant : car des yeux exterieurs vous voyez les choses exterieures : et toutefois il ne fault pas en vser ainsi, ains fault considerer des yeux interieurs les choses qui sont cachees interieurement, soit honneur ou contumelie. Et commanda soudain qu'on ouurist les coffres dorez : lesquels estant ouuerts, rendirent vn odeur puant au possible, et y vit-on chose fort vilaine. Donc le Roy dist : Voicy la semblance de ceux qui sont richement habillez et auancez en honneur et gloire, mais au dedans ils sont infects, pleins de vices et de pechez. Par apres faisant ouurir ceux qui estoient couuerts de poix et gauldron, toute l'assistance fut recreée du bon odeur qui en yssit, et de la splendeur des perles et pierreries, qui estoient dedans. Alors il leur dist : Sçauez vous à qui ressemblent ces choses? Certes à ces humbles et abiects, qui estoient pauurement habillez, desquels vous autres, considerans seulement l'habit exterieur, auez estimé, que ce m'estoit honte de les caresser. Mais moy, ie me suis prosterné deuant leur face : et contemplant des yeux de mon entendement leur reuerence, et considerant la beauté de leur ame, ie me suis-

sentu fort heureux de les auoir touchez, et les ay prisez plus que ma couronne, et toute ma magnificence Royale. Ainsi donc les rendant confus, leur remonstra, qu'il ne falloit s'arrester sur l'apparence des choses exterieures, ains considerer l'interieur. Or tu as fait comme ce sage Roy et deuot, me receuant auec bonne esperance, qui ne te trompera point ainsi que i'estime.

CHAPITRE SEPTIÈME,

Barlaam recite la creation, et cheute du premier homme. Puis faisant mention de Noé, et du Deluge, narre succinctement l'histoire d'Abraham, et Moyse. Par apres declare l'Incarnation, Mort, Resurrection, et Ascension du fils de Dieu.

Or Iosaphat luy dist : Tu as bien et conuenablement parlé. Mais ie desire entendre, qui est ce tien Seigneur : lequel au commencement de ton propos tu as dit auoir parlé de la semence. Barlaam donc prenant de rechef la parole, dist : Si tu veux sçauoir qui est ce mien Seigneur, sçaches que c'est Iesus Christ, fils vnique de Dieu, tout-puissant, Roy des Roys, et seigneur des Seigneurs, qui seul a immortalité, et habite en lumiere inaccessible, lequel on doibt honorer et glorifier, auec le Pere et le sainct Esprit. (*I Joan.* IV ; *Apoc.* XIX ; *I Tim.* VI.) Car ie ne suis de ceux, qui inuoquent cette multitude de dieux, et qui adorent ces Idoles, qui sont sourds et sans ames : ains ie cognois et confesse vn seul Dieu en trois personnes, le Pere, le Fils et le Sainct Esprit, en vne nature et substance, en vne gloire et regne indiuisé. Ainsi donc, c'est vn Dieu en trois personnes, sans commencement et sans fin, eternel, sempiternel, increé, immuable, sans corps, inuisible, inestimable, incircumscript, seul bon et iuste, qui de neant a creé toutes choses visibles et inuisibles. En premier lieu, les vertus inuisibles, et innumerables multitudes de celestes et incorporels esprits, ministres de la grandeur de Dieu. Par apres a creé ce monde visible, sçauoir est le Ciel, et la Terre et la Mer, lesquels il a illuminez et decorez magnifiquement (*Psal.* CXLV ; *Act.* I ; *Apoc.* XIV) : le Ciel, du Soleil, de la Lune et des Estoilles : la Terre, de diuerses especes d'animaux, et diuersité d'arbres et de plantes ; et la Mer d'vne infinité de poissons. Il a dit de toutes ces choses, et elles ont été faictes : il a commandé, et elles ont esté creées. (*Psal.* CXLVIII.)

En apres il a formé l'homme de ses mains, prenant du limon de la terre pour former le corps, et lui donnant ame raisonnable (*Gen.* II), et intellectuelle par son insufflation, laquelle il crea à son image et semblance : selon son image (*Gen.* I), à raison de l'entendement et liberal arbitre : et selon sa semblance, pour la semblance de vertu, selon sa capacité. Et beatifiant cest homme de liberal arbitre et immortalité, le constitua Roy sur la terre, et fit de luy mesmes vne femme et adiutrice, semblable à luy. Dauantage il planta en Orient le Paradis de plaisir, remply de ioye et toute delectation, et mit en iceluy l'homme par luy creé, lui permettant manger de tous les fruicts y estans : défendant seulement, qu'il n'eust à manger du fruict de l'Arbre de bien et de mal, disant ainsi : Au mesme iour qu'aurez mangé du fruict de cest arbre, vous mourrez.

Or l'vn des plus excellens des esprits Angeliques, n'ayant eu du createur aucun vestige de malice naturellement en soymesme, mais creé en bien, de la franche volonté du liberal se conuertit de bon en mauuais, et enflé d'orgueil, voulut se rebeller contre son Seigneur et son Dieu (*Isa.* XIV) : pour quel crime il fut deietté de son ordre et dignité, et au lieu de ceste heureuse gloire, et nom Angelique, est maintenant appelé Diable et Satan. Car Dieu le fit tresbucher en bas, comme indigne de la gloire de Paradis : Et auec luy, debouta du ciel grande multitude d'Anges, qui estaient de sa bande, lesquels estans faicts mauuais de leur propre volonté, delaissans le bien, imitans l'apostasie de leur Prince, ont esté appellez Diables. Le Diable donc renonçant le bien entierement, et prenant vne nature maligne, conceut enuie contre l'homme, le voyant esleué à la gloire, laquelle pour son peché il auoit perdue (*Sap.* II) : et cauteleusement cherchoit les moyens, par lesquels il le peust priuer de telle heureuse conuersation. Et pour paruenir à ces fins, print le Serpent, comme instrument de sa tromperie : parla par luy à la femme, luy persuadant manger du fruict defendu, sur l'esperance d'être deifiee : trompa Adam par elle mesmes, lequel par sa persuasion mangea du fruict de désobeissance : en punition de quel crime Dieu l'expulsa de Paradis terrestre : Et de bien-heureuse vie et conuersation, cheut en ceste misere, et miserable vie, et fut condamné à mourir.

Le Diable prenant force de cecy, et enflé d'orgueil, les hommes s'estans multipliez sur terre, leur enseigna toute espece de malice. Or Dieu tout-puissant, voulant retrancher la grande multitude des pechez enormes qui regnoient sur terre, enuoya le Déluge d'eau, qui noya toute creature ayant vie. Mais en trouuant vn seul iuste en ce temps là, le sauuant dans l'Arche auec sa femme et ses enfans (*Gen.* VII), l'establit dominateur de tout l'vniuers. Et comme les hommes eussent derechef commencé à multiplier, dilater, et croistre, ils mirent Dieu en oubly, et tombans en toute impieté (*Psal.* CV), et enueloppez en diuers crimes, et corrompuz d'execrables impietez (*Rom.* I), se diviserent en toutes sortes d'erreurs. Car aucuns estimaient, que toutes choses venoient d'elles-mesmes, et estoient regies sans prouidence, comme s'il n'y auoit aucun Dieu. Autres ont eu opinion, que tout se faisoit par fortune. Autres adorerent plusieurs dieux, mauuais et vicieux, à ce qu'ils les eussent autheurs et exemples de leurs vices, et malignes actions : Et formans les figures et statues de ces Idoles sourds et sans entendement (*Psal.* CXIV), et les mettans ès temples, les ont adorez, seruans aux crea-

tures plus tost qu'au createur. Autres ont adoré le Soleil, la Lune et les Estoilles, ordonnez de Dieu pour donner lumiere à ce monde, qui neantmoins sont sans ame et insensibles, illuminez et gouuernez par la prouidence du Createur. (*Rom.* I.) Autres ont adoré le Feu et l'Eau, et autres Elemens de la terre, et autres choses insensibles et sans ames, et n'ont point eu de honte, eux estans raisonnables et ayans ames, d'adorer telles choses. Autres portoient honneur diuin aux Serpens, Bœufs, Moutons, et autres bestes, se monstrans plus desraisonnables que les bestes, lesquels ils adoroient. Autres ont fait Images d'hommes vicieux, et les ont inuoquez comme Dieu, nommans les vns masles, les autres femelles, lesquels eux-mesmes ont escrit auoir esté adulteres et homicides, choleres et enuieux, furieux, parricides, et meurtriers de leurs frères, larrons et voleurs, boiteux et foibles, enchanteurs et insensez : et aucuns d'entr'eux decedez de mort naturelle, aucuns fouldroyez du tonnerre, et faisans seruice aux hommes, et exilez, et chastrez, et deplorez, et transformez en bestes, pour exercer choses exécrables et vilaines. Dont les hommes prenans exemples sur leurs dieux, sans crainte et honte se contaminoient et souilloient en toute ordure et vilennie. Et vne orde obscurité en ce temps-là enueloppoit le genre humain, et n'y auoit homme qui entendist, ne qui recherchast Dieu. (*Ps.* XIII, LII; *Rom.*, III.)

Or il se trouua en ceste generation vn seul homme, nommé Abraham, qui eut l'entendement bon, et cogneut le Createur par la contemplation des creatures. (*Rom.* II.) Car considerant le ciel, la terre et la mer, le soleil et la lune, et autres creatures, il admira leur beauté et ornement tresconuenable : Et voyant le monde, et toutes les choses qui y sont, il estima qu'elles n'estoient faites ny conseruees de soy-mesmes : Et n'attribua aux elemens, ni aux Idoles, la cause de tel ornement, ains par là cogneut le vray Dieu, et entendit qu'il estoit autheur et conseruateur de toutes choses. (*I Tim.* VI; *I Joan.* IV.) Donc le Seigneur Dieu approuuant, et ayant fort aggreable vne telle gratitude, l'aima, et se manifesta à luy, non selon sa substance (car il est impossible à l'homme voir Dieu) mais apparaissant à luy, par manieres que bon luy sembla, et se rendit familier à luy, l'honorant, et doüant son ame de science plus parfaite. Lequel transferant sa foy et pieté par succession, à ceux qui de luy descendirent, leur apprint à cognoistre vn Dieu. (*Gen.* XV.) Pour quelle raison il pleut à Dieu multiplier sa semence en multitude innumerable, et le print pour peuple peculier, et par la conduicte de Moyse et Aaron, gens saincts et illustrez du don de Prophetie, auec signes et terribles prodiges, les retira de la seruitude d'Egypte, de la puissance de Pharaon. Par lesquels aussi il affligea iustement les Egyptiens pour leur malice (*Exod.* XV), et fit passer les enfans d'Israël (car ainsi s'appelloit le peuple descendu d'Abraham) par la mer Rouge, comme par vn chemin par terre, les eauës s'estans diuisees, et leur seruans de muraille des deux costez : Et Pharaon et les Egyptiens, qui s'estoient mis à les suyure pour les massacrer, furent suffoquez des eauës, qui retournerent incontinent sur eux.

Par apres conduisant son peuple par les deserts par quarante ans (*Exod.* XVI), auec excellens miracles, et diuines manifestations, et les nourrissant de pain du ciel, donna la Loy diuinement escrite en tables de pierre, laquelle il bailla à Moyse sur la montaigne, ayant figures des choses à venir, laquelle defendoit à l'homme l'adoration des Idoles, et l'operation de tout peché. Car elle enseigne d'adorer vn seul vray Dieu, et s'exercer en bonnes œuures. Donc faisant tels prodiges, il les introduit en certaine bonne terre, laquelle il auoit de long temps promise à Abraham et à ceux de sa race.

Or il seroit trop prolixe reciter les grandes choses, et glorieux miracles que Dieu leur monstra, qui sont sans nombre, par lesquels il s'essayoit retirer les hommes de l'adoration des Idoles, et operations mauuaises, et les reduire à l'estat ancien. Mais neantmoins nostre nature estoit encore asseruie à la liberté d'erreur, et regnoit la mort sur les hommes, et la tyrannie du Diable les faisoit tous descendre és enfers. Et comme nous fussions tombez en telle misere, Dieu ne nous mesprisa, lequel nous auoit creez de neant, et ne permit en fin périr l'ouurage de ses mains : ains par la volonté de Dieu le Pere, le Fils vnique, Verbe de Dieu, qui estoit au commencement auec Dieu, et estoit Dieu, condescendit auec ses seruitudes d'vne façon ineffable et incomprehensible : et estant Dieu parfait, s'est fait homme parfait, du sainct Esprit et de la vierge Marie, mere de Dieu, sans semence ny conionction d'homme, conceu au ventre virginal, mais du sainct Esprit, comme auant la conception l'Archange enuoyé de Dieu luy auoit prenoncé, et la nouuelle et inusitee conception, et enfantement ineffable. Car le Fils de Dieu a esté conceu du sainct Esprit sans semence (*Luc.* I), et se formant au ventre de la vierge vn corps animé d'ame raisonnable et intellectuelle, sortit hors en vne personne, mais en deux natures, parfait Dieu, et homme parfait, conseruant en son entier la virginité de sa mere encores apres l'enfantement : Et fait semblable à nous, passible, sans peché, print sur soy noz infirmitez, et porta noz langueurs. Car par ce que par peché la mort estoit entree au monde (*Heb.* IV; *Esa.*, LII), il falloit que celuy qui deuoit racheter le monde, fust sans peché, et ne fust par peché subiet à la mort. (*I Pet.* II: *Rom.* V.)

Or il conuersa par trente ans entre les hommes, et fut baptisé au fleuue de Iourdain par Iean (*Luc.*, III), homme sainct, et le plus excellent de tous les Prophetes. Et quand il eut esté baptisé, vne voix de Dieu le Pere descendit d'en-hault, disant, *Voicy mon Fils bien-aimé, auquel i'ay pris mon plaisir.* (*Matt.* III.) Et dauantage, le sainct Esprit descendit

sur luy en espece de colombe. Et deslors il commença à faire signes grands et admirables, ressuscitant les morts, illuminant les aueugles, chassant les diables, guerissant les sourds, muets et debiles, nettoyant les lepreux, et renouuellant interieurement et exterieurement nostre nature enuieillie, et nous enseignant par œuures la voye de vertu, nous renouuellant de corruption, et nous conduisant à la vie éternelle. (*Matt.* **xix.**) Dont vient qu'il esleut douze Disciples, lesquels il appella Apostres, et leur commanda prescher à tous vne vie celeste, laquelle il estoit venu monstrer en terre, et de terrestres et abiects que nous estions, nous faire, par l'assumption de son humanité, celestes. Mais par la maudite enuie, que les Pontifes et Princes des Iuifs conceurent contre luy, pour son admirable conversation et merueilleuses operations, ils le feirent condamner à mourir, subornant l'vn de ses disciples pour le trahir, et le liurerent entre les mains des Gentils : lequel volontairement enduroit le tout (car il est venu endurer tout pour nous, afin de nous delivrer de toutes passions :) et luy faisant beaucoup d'iniures et tourmens, le crucifierent en fin : Et la nature de la chair qu'il print de nous, souffrit toutes ces choses. Car il estoit de deux natures, sçauoir est, diuine et humaine. Vray est que la nature humaine souffrit, mais la diuine demeura impassible et immortelle.

Donc nostre Seigneur Iesus Christ sans péché fut mis en croix : car il ne commit onc péché, et ne s'est trouué dol en sa bouche. (*Isa.* **LIII.**) Car, comme i'ay dit, par peché la mort est entree au monde. (*Rom.* **v.**) Or mourut-il pour nous en sa chair, à fin de nous déliurer de la tyrannie de la mort : et descendit és enfers, et brisa les portes, et en deliura les ames des iustes, qui y estoient de longtemps enfermees. (*Heb.* **II.**) Estant mis au sepulchre, ressuscita le tiers iour, vainquit la mort, et nous donna victoire à l'encontre d'elle : Et ressuscitant en chair incorruptible, luy donateur d'incorruption, apparut à ses disciples (*Joan.* **xx.**), leur donnant paix, et par eux à tout le genre humain. Et apres quarante iours monta és cieux, et là sied à la dextre de Dieu son pere, d'où il viendra derechef pour iuger les viuans et les morts, et rendre à chacun selon ses œuures. (*Act.* **I**; *Matt.* **XVI**; *Apoc.* **XXII.**) Et apres sa glorieuse Ascension, il enuoya sur ses Disciples son sainct Esprit en forme de feu (*Act.* **III.**), et commencerent à parler de diuerses langues, selon que le sainct Esprit les inspiroit.

Depuis, par la grâce du sainct Esprit se disperserent par toutes les nations qui estoient soubs le ciel, et prescherent la Foy Catholique, les baptisans au nom du Pere, du Fils, et du sainct Esprit (*Matt.* **XXVIII.**), et leur enseignans la loy de Dieu : et illuminerent les Gentils, qui erroient auparauant, et detruisirent la superstition des Idoles. Or l'ancien ennemy, marry d'estre ainsi deietté, suscite encore à présent guerre contre nous, qui auons embrassé la foy de Iesus Christ, conseillant aux fols et insensés de suyure encores l'Idolatrie (*Psal.* **IX.**) : mais sa force en fin s'est débilitee par la vertu de Iésus Christ. Or t'ay ie en peu de paroles donné cognoissance de mon Dieu et Sauueur : lequel certes tu cognoistras plus parfaictement, si tu reçois sa grace en ton ame, et si tu te ranges à son seruice.

CHAPITRE HUITIÈME.

Iosaphat illuminé de la lumière de la Foy, et comblé de liesse, embrasse Barlaam, lequel luy feit entendre la vertu du baptesme, et luy parle de la Résurrection, et Iugement final.

Or le fils du Roy entendant ces propos, la lumière illumina son ame, et se leuant de son siége, tressaillant de ioye, vint embrasser Barlaam, et lui dist : Ie me doubte, tres-reuerend homme, que c'est icy ceste pierre precieuse, laquelle à iuste raison tu tiens cachee, ne la monstrant indifferemment à tous ceux qui la veulent voir, mais seulement à ceux qui ont l'entendement bon et sain. Car voicy, dès aussi tost que i'ay ouy ton propos, vne tres douce lumiere m'est entree au cueur, et ce fascheux voile de tristesse, qui ia de long temps offusquoit mon ame, s'est incontinent esuanouy. Si donc i'ay bien consideré tes propos, dy le moy : mais si tu sçais encores chose meilleure que ce que tu as dit, declare le moy presentement, sans delayer.

Barlaam donc respondit de rechef : Ouy, Sire, c'est ce grand mystere, lequel a esté caché és siecles et generations, et as esté manifesté en ces derniers temps au genre humain : la manifestation duquel maints Prophetes et gens de bien, illuminez de la grace du sainct Esprit, ont prononcé en plusieurs sortes et manieres (*Heb.* **I**). Et tous regardans et contemplans de loin leur salut futur, desiroient le voir present, et ne l'ont veu (*Luc.* **x**), mais ceste derniere generation a merité receuoir le Sauueur Donc qui croira et sera baptisé, sera sauve, et qui ne croira, sera condamné. (*Marc.* **XVI.**)

Or Iosaphat lui dist : Ie croy indubitablement tout ce que tu as dit, et honoreray le Dieu que tu m'annonces. Neantmoins expose moy le tout plus clairement, et m'enseigne ce que ie dois faire, et consequemment que c'est que le baptesme, lequel tu dis qu'il faut que reçoiue celuy qui croit. A cecy respondit Barlaam : La racine et ferme fondement de la saincte Foy des Chrestiens, c'est la diuine grace du Baptesme, nettoyant tous pechez commis, depuis que l'homme est nay, et faisant un tres parfaict lauement de toute pollution de malice. Car notre Sauueur nous a commandé, que fussions regenerez par l'eau et le sainct Esprit pour retourner à nostre premiere dignité, sçauoir est par oraison, et l'inuocation de luy, suruenant le sainct Esprit. Car selon le commandement de nostre Seigneur (*Matth.* **XXVIII**), nous sommes baptisez au nom du Pere, du Fils, et du sainct Esprit. Et ainsi la grace du sainct Esprit demeure en l'ame de celuy, qui est

baptisé, l'illuminant, et la renouuellant à l'image et semblance de Dieu. Alors reiettans toutes les anciennes œuures de malice, nous sommes ioincts avec Dieu, et faisons vn commencement de pure conuersation, à ce que nous soyons coheritiers de l'incorruption des regenerez, et qu'acquerions le salut éternel. Car sans Baptesme nul ne peult acquerir bonne esperance, quand bien au demeurant il serait décoré de toute vertu. Car le Verbe de Dieu fait homme, a ainsi dit aux hommes : *En verité, en verité ie vous dy, si vous n'estes regenerez de l'eau et du sainct Esprit, vous n'entrerez point au Royaume des cieux.* (*Joan.* III.) Et par tant auant toutes choses, ie te prie, qu'ayant ia receu la Foy en ton ame, de toute affection et desir tu reçoiues incontinent le baptesme, et que tu ne differes aucunement. Car le retardement est dangereux, parce que l'heure de la mort est incertaine.

Or Iosaphat luy dist : Et quelle est ceste bonne esperance, laquelle tu dis qu'on ne peut obtenir sans Baptesme? Et qu'est-ce que tu appelles le royaume des cieux? Et d'où as tu pareillement ouy les paroles de Dieu incarné? Et qui est ce terme incertain, duquel vn grand soin fiché en mon cueur consomme en tristesse et douleur ma chair, et mesme ronge et mange la force de mes oz? A sçauoir quand nous mourons, si nous sommes reduicts à neant, ou s'il y a quelque autre vie apres la presente. Ie desire merueilleusement sçauoir ces choses et semblables.

Or Barlaam respondit à toutes ces questions en la maniere qui sensuit. Ceste bonne esperance, dont i'ay parlé, est du Royaume des cieux : laquelle langue d'homme ne sçauroit declarer. Car l'Escriture dit : *Oeil n'a veu, ny oreille entendu, et cueur d'homme n'a sceu comprendre les choses que Dieu a preparees à ceux qui l'aiment.* (*I Cor.* II; *Isa.* LXIV.) Mais quand nous aurons despouillé ceste grosseur et corruption de nostre chair, et que serons par la grace de Dieu paruenus à ceste beatitude, alors celuy, qui nous aura fait iouyr de nostre esperance, nous enseignera, et donnera à cognoistre la gloire de ces biens, qui surpasse tout entendement, et la lumiere ineffable, et la vie perpetuelle, et la compagnie des Anges. Car si nous receuons tant d'honneur que d'estre conioints à Dieu, en tant qu'il est possible à nature humaine, par luy nous cognoistrons tout ce que maintenant ignorons. Car quant à moy, estant renseigné des Escritures sainctes (*I Tim.* VI; *II Cor.* III), i'estime sur toutes choses le Royaume des cieux en ce consister, que nous soyons faicts proches de la saincte Trinité, et soyons illustrez de sa lumiere inaccessible, et plus clairement à face descouuerte contemplions sa gloire. Que s'il est impossible declarer par paroles ceste gloire et lumiere, et ces biens ineffables, il ne s'en fault esmerueiller : car ils ne seroient grands, ny fort excellens, s'il estoit possible à nous terrestres et corruptibles, et portans ceste grosse masse de chair passible, les comprendre en nostre entendement, ou expliquer par parole. Ces choses donc ainsi cogneuës par la seule Foy, croy indubitablement qu'il n'y a rien feint, et te haste de paruenir par bonnes œuures au Royaume eternel : auquel quand seras paruenu, tu auras la parfaite cognoissance.

Et quant à ce que tu demandes comment nous auons ouy les paroles de Dieu incarné, saches que nous les auons apprises du sainct Euangile. Car ce liure s'intitule ainsi, à raison qu'il euangelize à nous mortels, corruptibles et terrestres, immortalité incorruption et vie eternelle, et remission de nos pechez : lequel a esté escrit par ceux qui l'ont veu et ont esté ministres de la parole, lesquels nostre Seigneur Iesus Christ a esleuz pour ses disciples et Apostres, et nous ont laissé par escrit apres son Ascension, la vie qu'il a menee en terre, sa doctrine et miracles, autant qu'il en deuoit estre escrit. Car le principal de ces diuins Euangelistes dit à la fin de son Euangile : *Il y a plusieurs autres choses qu'a fait et dit Iesus Christ.* (*Joan.* XXI.) Que si on les mettoit par escrit de poinct en poinct, ie croy que tout le monde ne pourroit comprendre les liures, qui en seroient composez.

Or en ce liure des Euangiles est contenue l'histoire de son incarnation, manifestation, et miracles, escrite par l'esprit de Dieu. Par apres il y est fait mention de sa passion, laquelle il a pour nous souffert, et de sa saincte resurrection, qui fut trois jours apres : et de son ascension és cieux : finalement de sa seconde venue, qui sera glorieuse et terrible. Car le Fils de Dieu viendra derechef en terre, auec gloire ineffable, et multitude d'Anges, iuger le genre humain, et rendre à chacun selon ses œuures. (*Matth.* XXV; *Luc.* XXI; *Apoc.* XXII; *Matth.* XVI.) Car Dieu, de terre creant l'homme au commencement (comme dit est) inspira en luy le soufflement de vie, qui est appellé ame raisonnable et intellectuelle. (*Genes.* II.) Mais par ce que tous sommes condamnez à mourir, nous mourrons tous, et n'y a homme qui s'en puisse exempter. Or la mort est la separation de l'ame et du corps. Car ce corps formé de terre, estant separé de l'ame, retourne en terre, dont il a esté formé, et se dissoult par corruption. (*Genes.* III; *Eccle.* III.) Mais quant est de l'ame qui est immortelle, elle va où Dieu luy commande, voire, pour dire mieux, où elle s'est preparé logis estant au corps. (*Galat.* VI; *Apoc.* XIV.) Car tout ainsi que l'homme conversera en ce monde, il en sera payé de mesme en l'autre : et par apres, plusieurs ans passez, nostre Seigneur Iesus Christ viendra en terrible et inenarrable maiesté, pour iuger le monde. (*Luc.* XXI.) De la crainte duquel les vertuz des cieux se moueront, et toutes les compagnies des Anges assisteront en tremeur deuant luy. Alors à la voix de l'Archange, et trompette de Dieu, les morts ressusciteront, et assisteront à son throne espouuentable. (*I Thess.* IV.) Or resurrection est le rassemblement de l'ame et du corps : et ce

mesme corps qui se corrompt et dissoult, ressuscitera incorruptible. (*I Cor.* xv.) Et ne double aucunement de cecy. Car il n'est pas impossible à Dieu, qui l'a formé de terre au commencement, estant retourné en terre, de laquelle il auoit esté tiré (*Genes.* II), le faire derechef ressusciter. Car si tu veux contempler, quantes choses Dieu a creé de neant, ceste preuue te sera suffisante. Car prenant de la terre, il a fait l'homme, et a creé la terre qui n'estoit au parauant. Comment est-ce donc, que la terre a esté faite homme, et comment a elle esté faite, quand elle n'estoit point? Mais quel fondement a-elle soubs soy? Et comment ont esté produits d'icelle tant de sortes et especes d'animaux, et tant d'especes d'herbes et de plantes? Mais aussi considere maintenant nostre generation, laquelle procede de peu de semence espandue en la matrice.

D'où vient donc, qu'vn si grand corps est formé? A Dieu donc, qui a creé et cree tous les iours de neant toutes ces choses, il n'est pas impossible ressusciter de terre les corps morts et reduits en pouldre (*II Cor.* v), à fin que chacun reçoiue payement selon ses œuures. (*Matth.* XVI). Car ce temps present est le temps de besongne, et le futur de payement. (*Psal.* LXI.) Car comment se manifesteroit la iustice de Dieu, s'il n'estoit point de resurrection? (*Joan.* IX). Car maintes personnes iustes et de saincte vie ont esté fort vexees et tourmentees en ce monde, et meurtries en fin : et d'autres hommes de meschante vie ont passé ceste vie en plaisirs et delices. Mais Dieu, par ce qu'il est bon et iuste, a ordonné le iour de la resurrection et iugement, auquel toutes les ames reprendront leurs corps : et le meschant qui a eu du bon temps en ce monde, là sera tourmenté pour les pechez qu'il a commis en ce monde : et l'homme de bien, le quel a esté icy affligé pour ses pechez, là sera fait heritier du Royaume des cieux. ***Ceux qui sont és sepulchres et monumens***, dit nostre Seigneur, ***orront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui auront bien vescu, sortiront en resurrection de vie, et ceux qui auront mal vescu, en resurrection de mort et iugement*** (*Joan.* v). Quand les sieges et chaires seront posees, et l'Ancien des iours, qui est le Createur de tous, s'asserra, et les liures seront ouuerts, ausquels les œuures, paroles, et pensees de tous seront escrites, et vn fleuue de feu roulera, qui manifestera toutes choses. (*Daniel.* VII.) Là, ny aucun aduocat, ne fard de langage, ne faulse excuse, ou puissance de richesses, ou excellence de dignitez, ou largesse de presens, ne pourront peruertir le droit iugement : ains ce iuste iuge pesera auec la balance de iustice toutes actions, paroles et pensees (*I Cor.* IV), et ceux qui auront bien vescu, iront à la vie eternelle, s'esiouyr auec les Anges, et receuoir les biens ineffables, et assister à la saincte Trinité : et les pecheurs et meschans, en damnation eternelle, qui se nomme Gehenne, et tenebres exterieures, et le ver qui ne meurt point, et grincement de dents, et plusieurs autres tourmens. Mais le plus grief de tous, c'est estre separé de Dieu, et estre reietté de sa tresdouce face, et priué de ceste gloire ineffable, et en la presence de tout le monde estre en confusion eternelle. Car apres que ceste sentence sera donnee, toutes choses demeureront immuables, et la resplendissante gloire et liesse inestimable des iustes ne prendra fin, ny ne finiront les miseres, peines et tourmens des pecheurs : et si apres n'y aura iuge plus grand, ne satisfaction par bonnes œuures n'aura plus de lieu : il ne leur restera terme d'amendement, et n'y aura aucun moyen ny art, qui puisse ayder à ceux qui seront tourmentez, leur peine demeurant eternelle auec eux. Et comme ainsi soit que dit est, quels nous fault-il estre en saincte conuersation et bonne vie, à ce que meritions euader tels tourmens, et estre à la dextre de Dieu? Car c'est à sa dextre que les iustes auront leur lieu : mais la place des tresmiserables pecheurs sera à senestre. Par apres nostre Seigneur appellant les iustes, ***benits de son pere*** (*Matth.* XXV), leur donnera entree et iouissance du Royaume de Paradis : et chassant de deuant sa tresdouce presence les mauldits, auec ire et indignation, les plongera en trescruels tourmens, durables en toute eternité.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Ce qui est dit succinctement au precedent chapitre, est icy declaré de poinct en poinct, auec le tesmoignage des sainctes Lettres.

Alors luy dist Iosaphat : O homme, tu me dis de grandes choses, magnifiques et admirables, et dignes de crainte et tremeur, s'il est ainsi que tu dis, et qu'il y a apres la mort et dissolution du corps, resurrection et regeneration, et ioye et liesse, et gloire pour les bons, et pour les mauuais peine et tourment. Mais dy moy, comment prouues-tu cecy : et comment, ayant, apprins ce qui n'a encores esté veu, tu le crois si manifestement et si constamment? Car quant aux choses qui sont ia passees, encores que ne les ayez veües, toutefois vous les auez peu entendre des Historiographes : mais comment preschant telles et si grandes choses de ce qui est à venir, auez vous ferme certitude d'icelles? Barlaam luy respondit.

Des choses passes i'ai acquis certitude de celles qui sont à venir. Car ceux qui ont predit ces choses, n'ont en rien deuié de la verité : mais prouuans par signes et prodiges et diuerses vertuz leur dire, ont parlé de l'aduenir. Comme donc icy ils n'ont enseigné choses absurdes ny feintes, mais tout ce qu'ils ont dit et fait, a reluy plus clairement que le Soleil : en semblable verité des choses futures ont-ils enseigné : ce que nostre Seigneur Iesus Christ a confirmé de parole et d'œuure.

En vérité (dit-il) en vérité ie vous dis, que l'heure viendra, que les morts orront la voix du fils de Dieu, et ceux qui l'orront, viuront. Dit encores : ***L'heure vient, en laquelle tous ceux qui sont aux sepulcres, orront la voix du Fils de Dieu*** (*Joan.* XII) : et

sortiront ceux qui ont bien fait, en resurrection de vie, et ceux qui ont mal vescu, en resurrection de iugement. Et dit derechef : De la resurrection des morts, n'auez vous point leu ce qui est escrit de Dieu, disant, Ie suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Iacob ? Il n'est pas le Dieu des morts, mais des viuans. Car tout ainsi qu'on assemble la nielle, et qu'on la iette au feu, ainsi sera-il à la fin du monde (*Luc.* xx). Le Fils de Dieu enuoyera ses Anges, et ils recueilleront tous scandales, c'est à dire, ceux qui font meschanceté, et les ietteront à la fournaise embrasée : Là sera pleur et grincement de dents. Alors les iustes reluiront comme le Soleil au Royaume de leur père. Disant cecy, il adiousta : *Qui a oreilles pour ouyr, qu'il oye* (*Matth.* XIII; *Luc.* VIII). Par telles paroles, et plusieurs autres, nostre Seigneur a predit et declaré la resurrection de noz corps : et si l'a confirmee par œuures, ressuscitant plusieurs morts. Car sur la fin de sa conuersation en terre, il ressuscita le Lazare (*Joan.* XI), l'vn de ses grands amis, quatre iours après qu'il fut decedé et enseuely, estant ia puant et corrompu. Et dauantage nostre Seigneur mesmes a esté fait primices de la resurrection parfaite, et non ia plus subiet à mort, en ce que apres auoir gousté la mort en chair, il ressuscita le tiers iour, et fut fait le premier nay des morts. (*I Cor.* XV; *Rom.* VI.) Autres pareillement sont ressuscitez de mort à vie : mais ils sont morts derechef, et n'ont peu viuement representer la semblance de la vie à venir : Mais nostre Seigneur a esté le Prince de resurrection, ressuscitant le premier de resurrection immortelle.

Or ces choses nous ont esté annoncees par ceux qui y ont esté presens, et ont esté ministres de la parole. Car S Paul la vocation duquel n'a esté des hommes, ains du ciel, dit : *Ie vous manifeste, mes frères, l'Euangile que ie vous ay presché.* (*Galat.* I.) Car ie vous ay baillé ce que i'ay receu : c'est que nostre Seigneur Iesus Christ est mort pour noz pechez selon les Escritures, et a esté enseuely, et est ressuscité selon les Escritures. (*Rom.* IV.) *Or si Iesus Christ est ressuscité des morts, comment aucuns disent-ils qu'il n'y a point de resurrection des morts ? Car si les morts ne ressuscitent point, Iesus Christ n'est point ressuscité : et si Iesus Christ n'est point ressuscité, vostre foy est vaine : car vous estes encores en voz pechez. Si nous estions esperans en Iesus Christ seulement en ceste vie, nous serions les plus miserables de tous. Mais maintenant Iesus Christ est ressuscité des morts, les primices des dormans. Car par vn homme la mort a prins commencement, et par vn homme la resurrection des morts. Et tout ainsi comme en Adam tous meurent, de mesme en Iesus Christ tous seront viuifiez* (*I Cor.*, XV). Et peu après : *Il faut* (dit-il) *que ce corps corruptible reueste incorruption, et ce corps mortel reueste immortalité. Or, quand ce corps sera reuestu d'immortalité, alors sera accomply ce qui est escrit : La mort a esté absorbee en victoire. Mort, où est ta victoire? Mort où est ton aiguillon ?* (*Ibid.*) Car alors la vertu de la mort sera entierement destruite, et perira, n'ayant plus de puissance : mais immortalité et incorruption eternelle sera donnee aux hommes.

Certainement et indubitablement sera la resurrection des morts : et croyons cecy fermement. Et si ne doutons aucunement, que ne vienne la gloire des iustes, et le supplice des meschants, au iour de l'espouuantable aduenement de Iesus Christ, auquel les cieux seront dissouls par feu, et les elemens fondront de chaleur, comme dit vn des saincts (*I Petr.* II) : selon sa promesse, nous attendons des cieux nouueaux, et vne terre neufue. Car il y aura retribution des bonnes œuures et des mauuaises, et n'y restera rien, qui ne soit bien discuté et examiné.

Or qu'il faille rendre compte des œuures, pensees et paroles, nostre Seigneur l'atteste, en disant : Quiconque aura donné à l'vn de mes plus petits vn verre d'eau froide seulement au nom du Disciple, il ne perdra point son salaire. Et dit derechef : Quand le Fils de l'homme viendra en sa maiesté, et tous ses Anges auec luy, alors il se sierra sur le siege de sa maiesté (*Matth.* XXV), et toutes gens et nations seront assemblees deuant luy, et il les separera les vns des autres, ainsi que le bergier separe les brebis d'auec les cheureaux : et mettra les ouailles à sa dextre, et les cheureaux à sa senestre. Alors le Roy dira à ceux qui seront à sa dextre : Venez benits de mon Père, possedez le Royaume qui vous est preparé dés la fondation du monde. Car i'ay eu faim, et vous m'auez donné à manger : I'ay eu soif, et vous m'auez donné à boire : I'estois estranger, et vous m'auez logé : I'estois nud, et vous m'auez vestu : I'estois malade, et vous m'auez visité : I'estois en prison, et vous m'estes venu voir. Pourquoy dit-il cecy : sinon par ce qu'il reçoit la misericorde que faisons aux pauures et indigens, comme faicte à luy-mesme ? Et dit autre part : *Tout homme qui m'aura confessé deuant les hommes, ie le confesseray pareillement deuant Dieu mon Pere, qui est és cieux.* (*Luc.* XII.)

Voicy, en ces passages et plusieurs autres a monstré, que les retributions des bonnes œuures sont fermes et stables : et pareillement a predit les tourmens, qui sont reseruez pour les mauuaises œuures : Aucunefois introduisant vn certain riche, vestu de pourpre et soye, faisant iournellement grand chere, et neantmoins chiche et maupiteux enuers les pauures, de façon qu'il ne tint compte du pauure Lazare, languissant à sa porte de faim et de mes-aise, auquel il ne voulut seulement donner les miettes de pain, qui tomboient de sa table. (*Luc.* XVI.) Or tous les deux estans decedez, ce pauure vlceré fut porté au sein d'Abraham (appelant ainsi le repos des iustes) et le riche fut enseuely en enfer, en flammes et tourmens. A qui aussi Abraham dist : Tu as receu des biens en ta vie, et le Lazare des maux : mais maintenant il est consolé, et toy tourmenté.

Et en autre lieu (*Matth.* XXII), il compare

le royaume des cieux à vn Roy, qui feit le banquet nuptial de son fils, denotant ainsi la liesse et splendeur à venir. Car à gens terrestres et addonnez au monde, il proposoit paraboles de choses par eux accoustumees et cogneuës : neantmoins il ne leur vouloit faire entendre, qu'en ceste eternité à venir y eust nopces et banquets, mais condescendant à la grosseur de leur entendement, vsoit de tels termes, leur voulant faire entendre les choses à venir. Le Roy donc (dit-il) inuita chacun à haulte voix, qu'il eust à se trouuer au festin, pour se repaistre de ces biens ineffables. Or plusieurs de ceux qui furent conuiez, ne vindrent point, ains s'occupans l'vn à sa metairie, l'autre en sa marchandise, l'autre en se mariant, se priuerent par tel moyen tous de la splendeur de l'espoux. Et eux s'estans ainsi volontairement retirez de la delectable liesse, autres furent appelez, qui se saisirent de leurs places, et remplirent les tables. Or le Roy entrant dans la salle, et contemplant ceux qui estoient à table, il en veit vn qui n'auoit point sa robbe de nopces, et luy dist : Amy, comment es-tu entré n'ayant point ta robbe nuptiale? Et il se teut. Alors le Roy dist à ses ministres et seruiteurs : Iettez le moy les mains et pieds liez ez tenebres exterieures : là y aura pleur et grincement de dents. Or ceux qui refuserent venir, et furent desobeïssans du tout, sont ceux qui ne veulent venir à la foy de Iesus Christ, mais persistent ou en idolatrie, ou quelque heresie. Et celuy qui n'auoit point sa robbe de nopces, vray est qu'il est fidele, mais par vilains actes il a souillé sa robbe spirituelle, et à bon droit est deietté du festin des nopces.

Et adioint encores vne parabole conuenante à ceste-cy, mettant en auant dix Vierges, desquelles y en auoit cinq sages et prudentes, et cinq folles. (*Matth.* xxv.) Et ces folles prenans leurs lampes, ne prindrent point d'huyle auec, et les sages s'en pourueurent de bonne heure. Par l'huyle il signifie la possession de bonnes œuures. Or sur la minuict (dit il) il s'est fait vne clameur : Voicy, l'espoux vient, allez au deuant de luy. Par le milieu de la nuict, il denote l'incertitude du iour. Alors toutes ces vierges se leuerent, et celles qui estoient prestes, allerent au deuant de l'espoux, et entrerent auec luy aux nopces, et la porte fut fermee. Et celles qui n'estoient prestes, lesquelles conuenablement il a appellees folles, voyans leurs lampes s'estaindre à faute d'huyle, allerent en achepter. Or retournees qu'elles furent, les portes ia fermees, crioient en disant : Seigneur, Seigneur ouure nous la porte. Et luy leur respondant, dist : En verité, en verité, ie vous dis, ie ne vous cognois point. Donc de tout ce que dit est, il est manifeste, que l'homme sera puny à l'aduenir de ses mauuaises œuures, paroles, et pensees. Car nostre Seigneur a dit : *Ie vous dis, que toute parole oiseuse, que les hommes auront proferee, ils en rendront compte au iour du Iugement.* (*Matth.* xii.) Et de rechef : *Les cheueux*, dit il, *de vostre teste sont tous nombrez* (*Matth.* x) ; denotant par les cheueux, mesmes les plus petites pensees, et discours d'entendement.

Sainct Paul pareillement nous enseigne le mesme, quand il dit : *La parole de Dieu est viue, et d'efficace, et plus penetrante que tout cousteau tranchant des deux costez, attaignant iusques à la diuision de l'ame et du corps, et des nerfs et mouëlles, et discerne les pensees et intentions du cœur, et n'y a creature inuisible deuant luy, et toutes choses sont nues et ouuertes à ses yeux.* (*Hebr.* iv.)

Les Prophetes aussi illuminez de la grace du sainct Esprit, nous ont long temps auparauant manifestement annoncé le mesme. Car Isaie dit en la personne de Dieu : *Ie sçay leurs œuures, et leur rendray. Voicy, je viens assembler toute gent et langue, et viendront,et verront ma gloire, et y aura vn ciel noueau, et vne terre nouuelle, lesquels ie fais demeurer deuant moy. Et toute chair viendra, et adorera en ma presence, dit le Seigneur. Et sortiront, et verront les charongnes des hommes, qui ont peché contre moy. Car leur ver ne mourra point, et leur feu ne s'estaindra iamais, et seront en veuë de tout le monde.* (*Isa.* lxvi.) Et dit derechef de ce iour : *Et le ciel sera plié comme vn liure, toutes les estoilles cherront comme fueilles de vigne. Car voicy, le iour du Seigneur vient, plein de fureur et ire, pour mettre en desert toute la terre, et perdre les pecheurs qui y sont. Car les astres du ciel, et l'Orion, et tout l'ornement du ciel, ne donneront point de lumiere. Et le iour s'obscurcira le Soleil ia levé, et la Lune ne donnera point sa lumiere.* (*Isa.* xiii.) Et dit derechef : *Malheur à vous, qui tirez iniquité en cordes de vanité, et peché comme le lien d'un chariot. Malheur à vous, qui appellez le bien mal, et le mal bien, mettans l'amer en doux, et le doux en amer. Malheur à vous qui estes puissants pour boire vin, et hommes forts pour mesler yurongnerie : qui iustifiez le meschant pour ses presens, et ostez du iuste sa iustice : qui peruertissez le iugement des pauures, et rauissez la substance des indigens, à ce que la veufue vous soit en rapine, et l'orphelin en proye. Et que ferez vous au iour de la visitation, et à qui irez vous à refuge, et où laisserez vous vostre gloire? Et vous aduiendra comme à l'estouppe, qui est bruslee par le feu, et sa racine est consumee par iceluy, et sa fleur s'en va comme poudre. Car vous auez reietté la loy du Seigneur des armees.* (*Isa.* v.)

Et vn autre Prophète concordant à cecy, dit : *Le grand iour du Seigneur Dieu est prochain, prochain et grandement viste. La voix du iour du Seigneur est amere : là le fort sera affligé. Ce iour est le iour d'ire, iour de tribulation et angoisse, iour de calamité et misere, iour de ténebres et obscurite, iour de de nuees et tourbillon, iour de trompette et clairon sur les citez munies, et sur les angles haults. Et ie verray les malins, et chemineront comme aveugles, par ce qu'ils ont péché contre le Seigneur. Et leur sang sera espandu comme terre, et leur corps comme fiente. Et aussi leur or ni argent ne les pourra deliurer*

au iour de la fureur du Seigneur. Au feu de son zele toute la terre sera deuoree : car il fera consommation soudaine à tous les habitans de la terre. (*Soph.* I.)

De mesme le Roy David grand Prophete de Dieu a tins tel langage : *Dieu viendra manifestement, nostre Dieu, et ne se taira point.* (*Psal.* XLIX.) Vn feu ardra deuant luy, et à l'entour de luy aura vehemente tempeste. Il appellera le ciel d'enhault, et la terre, pour discerner son peuple. Dit de rechef : *Dieu, leue toy, et iuge la terre : car la pensee de l'homme se confessera à toy, et tu rendras à chacun selon ses œuures.* (*Psal.* LXXVII.) Or ce bon Dauid, et les autres Prophetes inspirez du sainct Esprit, ont predit plusieurs autres choses du iugement à venir, et du payement d'vn chacun : et nostre Sauueur confirmant leurs paroles, nous a presché la resurrection des morts, et la retribution des œuures, et la vie immortelle du siècle à venir.

CHAPITRE DIXIÈME.

Iosaphat espouuanté et compunct de cueur des propos de Barlaam, fondant en larmes, lui demande conseil de son salut : lequel luy recommanda le Baptesme, lui narre le salaire de ceux qui se conuertissent à Dieu.

Iosaphat ayant ouy ces propos, fut grandement compunct en son cueur, et fondant tout en larmes, dist au vieillard : Tu m'as fait entendre apertement tout ce que i'ay demandé, et as clairement recité choses terribles et admirables. Ces choses donc nous estans proposés, ie te supplie dy moy qu'il faut que ie face, à ce que i'euade les peines preparees aux pecheurs, et que ie merite iouyr auec les iustes du Royaume des cieux.

Barlaam luy respondit : Il est escrit, que sainct Pierre, qui a esté appellé Prince des Apostres, enseignant les Iuifs, *ils fureut compuncts* comme tu es maintenant. (*Act.* II.) *Et eux disans. Que ferons nous? il leur dist : Faictes penitence, et que chacun de vous soit baptisé en remission de ses pechez, et vous receurez le don du sainct Esprit. Car la promesse vous est faite, et à voz enfants, et à tous ceux qui sont esloignez, lesquels Dieu aura appellez.* Donc pareillement en toy il a espandu abondamment sa miséricorde, et t'a appellé, comme tu fusses fort esloigné de luy de volonté, et que tu adorasses, non des dieux, mais des diables, et idoles muetz et insensibles. Parquoy deuant toutes choses approche toy de celui qui t'a appellé, duquel tu apprendras vraye connaissance des choses visibles et inuisibles. Mais si après auoir esté appellé, tu refuses venir, ou que tu differes, du iuste iugement de Dieu tu seras desherité. Car ainsi l'a dit sainct Pierre à l'vn de ses disciples. Mais de ma part, ie croy que tu as obey à ta vocation, et que y obeissant encores plus manifestement, tu prendras la croix, et suyuras le Seigneur Dieu qui t'appelle de mort à vie, et de tenebres en lumiere. Car l'ignorance de Dieu vrayement sont tenebres et mort de l'ame : et seruir aux Idoles pour se perdre, me semble que c'est la folie de toutes la plus grande.

Mais à qui les compareray-ie? et quel exemple de leur folie te pourray-ie dépeindre? Neanmoins ie t'en produiray un exemple, qu'vn tresscauant homme m'a recité : qui disait que ceux qui adorent les Idoles, ressemblent à vn oiseleur qui print vn petit Rossignol : et prenant son cousteau pour lui coupper la gorge, pouuoir de parler fut donné à ce Rossignol, et dist à cet oiseleur : O homme, que te profitera ma mort? car tu ne pourras remplir ton ventre de moy : mais si tu me laisses aller, ie te donneray trois reigles, lesquelles si tu gardes, tu en tireras grand profit pour toute ta vie. Luy donc esmerueillé de ce langage, luy promit, que s'il entendait quelque chose de nouueau de luy, soudain lui donnerait les champs. Pourquoy le Rossignol luy dist : Iamais ne t'essaye d'attraper ce qui ne se peut attrapper : et ne te fasche de chose que tu auras perdue, laquelle tu ne peux recourir : et ne croy iamais vne parole incroyable. Garde ces trois règles, et il t'en sera bien. Or l'homme admirant le grand sens de ces paroles, luy donna les champs. Mais le Rossignol voulant esprouuer, s'il auait entendu la vertu des paroles à luy dites, et s'il en auoit fait son profit, luy dist volant en l'air : Pauure miserable, que tu es mal-aduise! et quel thresor tu as auiourd'huy perdu! Car il y en a en mon estomac vne perle plus grosse que n'est l'œuf d'Autruche.

Dés que l'oiseleur eut ouy ce langage, il fut merueilleusement fasché, et se repentit de ce que ce Rossignol luy estoit eschappé des mains : et s'essayant le prendre derechef, luy dist, Viens t'en en ma maison, et ie te seray toute humanité, et puis ie te donneray honorablement congé. Alors luy dit le Rossignol : Ie cognois maintenant et certainement que tu es vn fol. Car escoutant promptement et volontiers ce que ie t'ay dit, tu n'en as tiré aucun fruict. Ie t'ay dit, que tu ne te doulusses de chose perdue, laquelle tu ne peux recouurir, Ie t'ay aduerty n'essayer prendre chose qui ne se peult prendre, et tu t'essayes à me prendre, combien que tu ne puisses tenir mon chemin. Ie t'ay pareillement admonesté ne croire ce qui est incroyable, et voicy tu as creu qu'il y eust en mon ventre vne perle plus grosse que l'œuf d'Autruche, et tu n'as point consideré, que tout entier ie ne suis aussi gros que le dit œuf : comment donc pourray-ie contenir en mon ventre vne telle perle? Ainsi sont fols ceux qui se confient és Idoles : car ils les forgent de leurs mains, et adorent ce que leurs doigts ont formé, disans : Sont ceux cy, qui nous ont creez. Comment donc estiment-ils ceux là estre leurs createurs, lesquels eux mesmes ont formez? Dauantage, les gardans soigneusement, de crainte qu'on ne les desrobbe, ils les appellent néanmoins gardes de leur salut. Mais quelle folie est-ce, ne cognoistre que ceux qui ne se peuuent garder d'eux-mesmes, ne pourront garder les autres? Ils espuisent leurs thresors, esleuans statues et simulachres aux diables:

et fols qu'ils sont, disent que ce sont ceux de qui ils tiennent les biens, lesquels onques n'ont possedé, n'y ne posséderont iamais. Parquoy il est écrit : *Ceux qui les forgent, soient faits semblables à eux.* (*Psal.* CXIII, CXXXIV.) Ils louent vn ouurier pour argent, qui les forge : et apres se prosternent deuant eux, et les adorent. Et par apres ils les iettent sur leurs espaules, et les portent : mais s'ils les posent en quelque place, ils n'en bougent. Et qu'ils crient tant qu'ils vouldront à eux, ils ne les exauceront point, et ne les deliureront point de leurs afflictions et dangers. Et partant soient confus ceux qui se confient és Idoles : qui disent à ces Dieux forgez, Vous êtes noz Dieux. *Ils ont immolé aux Diables*, dit Moyse, *et non à Dieu, aux dieux qu'ils ne cognoissoient* (*Deut.* XXXII.) Il en est venu de nouueaux et recents, que leurs peres n'ont adorez. Par ce, ceste generation est peruerse, et n'y a point de foy en eux.

Or Dieu t'a appellé de ceste generation mauuaise et infidele, te disant : Sors du milieu d'entre eux, et t'en sépare, et ne touche ce qui est immunde, mais sauue toy de ceste generation. Leue toy et t'en va, car tu n'as point de repos en icelle : car il y a entre vous plusieurs Dieux desordonnez et seditieux, ou plus tost nuls. *Mais entre nous* n'y a point plusieurs Dieux et Seigneurs, mais *un Dieu le pere, duquel tout dépend, et nous en luy, et vn Seigneur Jésus Christ, par lequel tout est faict, et nous par lui* (*I Cor.* VIII), *lequel est l'image de Dieu inuisible, premier nay de toute creature, et de tous les siecles* : *par ce qu'en luy sont creées toutes choses, et qui sont au ciel, et qui sont en terre, visibles et inuisibles, soient les thrones, soient dominations, soient principautez, soient puissances. Tout par luy, et sans luy rien est fait.* (*Coloss.* I) Et vn sainct Esprit, auquel toutes choses sont créées, Seigneur et viuifiant, Dieu et deifiant, Esprit bon, Esprit droict, Esprit consolateur, Esprit d'adoption. Chasque de ces trois personnes separément considerée, est Dieu. Quel est le Pere, tel est le Fils, tel est le sainct Esprit. Mais en ces trois personnes n'y a qu'vn Dieu, vne nature, vn regne, vne puissance, vne gloire, vne substance : la division est seulement ès personnes, mais en deité y a vnité. Car il y a vn Pere, auquel est propre n'estre point engendré : vn Fils vnique, auquel est propre estre engendré : et vn sainct Esprit, qui procede des deux. Car ainsi nous voyans le Fils lumiere du Pere lumiere, sommes viuifiez et sanctifiez au sainct Esprit lumière, glorifians vne deité en trois personnes: et luy est le vray et seul Dieu, cognu en Trinité : *Par ce, de luy, et par luy, et en luy sont toutes choses.* (*Rom.* II.) Et mesmes ayant cognoissance de toi par sa grace, i'ai esté enuoyé pour t'enseigner ce que i'ay apprins, et de tout temps gardé iusques à ma vieillesse. Si donc tu crois, et reçois le baptesme, tu seras sauué ; et si tu ne crois, tu seras damné. (*Marc.* XVI.) Car ces choses que tu vois auiourd'huy, et esquelles tu te plais, c'est-à dire la gloire, les delices et richesses, et toutes les piperies de cette vie, passent tost, et te ietteront hors de ce monde, voire malgré toy, et ton corps sera enfermé en vn petit sepulcre, seul, delaissé et abandonné de tous parens et amis : et les delectations du monde s'escouleront, et, au lieu de la beauté présente et odeurs et parfums, succedera vilenie bien grande et puante corruption. Et quant à l'ame, elle sera plongee és enfers, iusques au iour du Iugement final, quand derechef ayant reprins son corps, sera reiettee de deuant Dieu, et liuree au feu, pour y ardre eternellement. Ces choses t'aduiendront, et encores pires, si tu persistes en infidelité.

Mais si franchement tu obeïs à celuy qui t'appelle à salut, et viens à luy avec ioye et desir, et que tu sois marché de sa lumiere, et que tu le suyues de tout ton cueur, reiettant toutes choses pour adherer à luy seul, escoute quelles seuretez et delectations tu auras. Si tu es assis tu seras asseuré : si tu dors, tu reposeras ioyeusement, et ne craindras la terreur suruenante, ni l'enuahissement des diables, mais tu te maintiendras asseuré comme vn Lyon, et viuras en liesse, et te resiouyras eternellement : Car exultation viendra sur ta teste, louange et liesse te saisira, toute douleur et tristesse et soupirs ne seront plus. Alors ta lumiere sortira comme le matin, et ta santé plustost se leuera : et ta iustice ira deuant ta face, et la gloire du Seigneur te couurira. (*Isa.* LVIII.) Alors tu inuoqueras, et le Seigneur t'exaucera. Tu crieras, et il dira, Me voicy : car c'est moy qui efface tes iniquitez, et ne m'en souuiendra plus. (*Isa.* XLIII.) Dy tes iniquitez, à ce que tu sois iustifié. Si tes pechez sont comme escarlate, ils seront blanchis comme neige : et s'ils sont rouges comme vermillon, deuiendront blancs comme laine. (*Isa.* I.) Car la bouche du Seigneur a dit cecy.

CHAPITRE ONZIÈME.

Apres qu'on a receu le baptesme, il fault ioindre les bonnes œuures à la Foy : et à ceux qui ont peché apres le baptesme, le baptesme de larmes et de penitence est necessaire.

Iosaphat luy dist : Toutes tes paroles sont bonnes et admirables, lesquelles i'ai creu, et les croy, haïssant de cueur toute la seruitude des Idoles, mesmes deuant que tu vinsses : car ie n'ay iamais eu certaine affection en leur endroit. Mais maintenant ie les hay plus fort que iamais, apprenant de toi la vanité et folie de ceux qui les adorent, et desire estre faict seruiteur du vray Dieu, si toutefois il ne me repousse pour mes iniquitez. Mais i'ay confiance qu'il me remettra mes pechez, par ce qu'il est bening et misericors, comme tu maintiens. Et partant ie suis prest de receuoir le baptesme, et accomplir tout ce que tu m'as dit. Mais ie te prie, dy moy que c'est qu'il me faudra faire ayant esté baptisé, et s'il suffist à salut, croire et estre baptisé, ou s'il est requis quelque chose d'auantage.

Alors Barlaam luy dist : Escoute ce qu'il conuient faire apres le baptesme. Il se fault abstenir de tous vices et pechez, et edifier sur le fondement de droicte foy operation de vertus : parce que *la foy sans œuures est morte*, (*Jac.* II), ainsi comme les œuures sans foy. Car l'Apostre dit, *Cheminez selon l'esprit, et vous n'accomplirez point les desirs de la chair. Or les œuures de la chair sont manifestes, qui sont adultères, fornication, immondice, luxure, adoratiion des Idoles, empoisonnements, inimitiez, debats, enuies, ires, batteries, dissensions, sectes*, homicides, auarice, maledictions, l'amour de voluptez, *yurogneries, gourmandises, et choses semblables. Et vous predis, comme ie vous ay ia predit que ceux qui commettent tels crimes, ne paruiendront point au Royaume de Dieu. Et le fruict de l'esprit est charité, ioye, paix, patience, longue attente, bonté, douceur, foy, chasteté* (*Gal.* v), sanctification du corps et de l'ame, humilité et contrition de cueur, aulmosne, oubliance d'iniure, humanité, veille, diligente penitence des pechez commis, larmes de compunction, dueil tant des pechez siens, que de ceux de son prochain, et choses semblables, lesquelles comme certains eschelons ioincts ensemble, et appuyees les vnes aux autres, esleuent l'ame en Paradis.

Voicy, il nous est expressement enioint apres le baptesme nous exercer en ces vertus, et nous abstenir de ce qui y contrarie. Que s'il aduient qu'apres auoir receu la cognoissance de verité, nous accomplissions de rechef ces œuures mortes, et que comme le chien retournions à notre vomissement (*II Pet.* II), il nous aduiendra ce que nostre Seigneur a dit en ces termes : *Quand l'esprit immunde sera sorty de l'homme, sçauoir est par la grace du baptesme, il chemine par chemins sans eau, cherchant repos, et il ne le trouue point : Et ne pouuant errer sans maison, il dit, Ie retourneray à la maison de laquelle ie suis sorty, et y venant il la trouue nettoyee et ornee, c'est à dire vuide et vacante, et qui n'a point prins la grace d'operation, et ne s'est point enrichie des richesses de vertus. Alors il va, et prend sept esprits plus meschans que luy, et entrez qu'ils y sont, y establissent leur demeure : et les derniers iours de cest homme deuiennent pires que les premiers.* (*Luc.*, XI.) Car vray est, que le baptesme efface tous les pechez du passé, les enterrant en l'eau, et après ce nous est vn fort mur et rampart, et fortes armes contre l'ennemy : mais il ne destruit le liberal arbitre, et n'oste point les pechez commis apres le baptesme, et ne se peult reiterer. Et partant se doibt on garder soigneusement de retomber en l'ordure de peché, ains plus tost s'exercer à l'obseruance de la loy de Dieu. Car nostre Seigneur disant aux Apostres : *Allans, enseignez toutes nations, les baptisans au nom du Pere, du Fils et du sainct Esprit :* adjousta par après, *Les admonestant garder tout ce que ie vous ay commandé.* (*Marc.* XVI.)

Or il a commandé que fussions pauures d'esprit, lesquels il dit bien heureux, et dignes du Royaume des cieux. (*Matth.* v.) Apres il enioint que pleurions en cette presente vie, à ce que soyons faicts dignes de la consolation à venir. Veult pareillement que soyons doux, desireux de iustice, misericors, donnans facilement, dolens du mal d'autruy, nets de cueur, esloignez de toute pollution de corps et d'ame. Que ayons paix tant enuers les autres que nos ames : c'est a sçauoir, assuiettissans le moindre au plus excellent, et refrenans, par droict iugement, la perpetuelle guerre qui est en nous. Il veult d'auantage, que soustenions toute persecution, et toute tribulation et reproche qu'on nous fera pour justice, et pour son sainct nom, à ce que méritions obtenir ioye eternelle au iour du Iugement final. (*Ibid.*) Pareillement a commandé, que nostre lumiere luise deuant les hommes, à ce que voyans noz bonnes operations, ils glorifient nostre pere qui est és cieux. (*Ibid.*) Car la loy de Moyse, laquelle fut iadis donnee aux enfants d'Israël dit : *Tu ne tueras point, tu ne paillarderas, tu ne derobberas, tu ne porteras faulx tesmoignage* (*Exod.* xx); et notre Seigneur dit que *tout homme qui se courrouce à son frère* sans cause *sera coupable au jugement. Qui l'appellera fol, sera digne de la gehenne du feu. Et si tu offres ton offrande sur l'autel, et que tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toy, laisse ton present deuant l'autel, et va premierement te reconcilier à ton frère* (*Matth.* v). Dit encore : *Tout homme qui regarde une femme la desirant, ie il a commis adultere en son cueur* (*Ibid.*), appellant la pollution de l'âme, et consentement à peché, adultere.

Dauantage la loy defendant le periure, nostre Seigneur a defendu tous iuremens, permettant seulement que lon die : *Il est ainsi, il n'est pas ainsi.* (*Ibid.*) En ceste ancienne loy estoit dit : *Œil pour œil, dent pour dent.* Mais en la nouuelle est dit : *Si quelqu'vn t'a frappé en vne ioue, presente luy l'autre* pour en receuoir autant. (*Ibid.*) Dit encores : *Si quelqu'vn veult plaider contre toy, et te tollir ta iaquette, laisse luy encore ton manteau : et quiconque t'aura fait fouruoyer demy lieui, va auec luy encores vne lieuë. Si quelqu'vn te demande quelque chose, baille la luy ; et si ton prochain t'emprunte argent, ne luy refuse. Vous auez ouy ce qui est escrit : Tu aimeras ton prochain, et tu hairas ton ennemy. Et moy je vous dis, aimez vos ennemis, faictes bien à ceux qui vous hayssent, et priez pour ceux qui vous persecutent et calomnient, à ce que soyez enfants de vostre pere qui est és cieux, lequel fait leuer et luire son Soleil sur les bons et mauuais, et pleut indifferemment sur les iustes et iniustes* (*Ibid.*) *Ne iugez point, à ce que ne soyez iugez. Pardonnez, et il vous sera pardonné.* (*Luc.* VI.) *Ne thesaurisez des thrésors en terre, où la rouille et la tigne gaste tout, et où les larrons fouyssent, et desrobbent. Thesaurizez vous des thresors au ciel, où la rouille et la tigne n'ont puissance, et où le larron ne peult desrober. Car là où est ton thresor, la pareillement est ton cueur.* (*Mat-*

th. VI.) *Ne soyez solliciteux en vostre ame, que c'est que vous mangerez, ny pour vostre corps, de quoy vous le vestirez : Car vostre père qui est és cieux, sçait fort bien que vous auez besoin de ces choses. Donc luy qui a donné l'ame et le corps, certainement donnera dequoy le nourrir et le vestir, luy qui nourrit les oiseaux du ciel, et les decore de telle beauté. Parquoy cherchez en premier lieu le Royaume de Dieu, et sa iustice, et toutes ces necessitez vous seront donnees. Ne soyez soigneux du lendemain : car le jour de demain sera soigneux pour soymesmes.* (*Luc.* XVIII.) *Tout ce que voulez que les hommes facent pour vous, faites pour eux le mesme* (*Matth.* VII.) *Entrez par la porte estroitte, par ce que la porte est fort large, et le chemin aussi qui conduit és enfers, et plusieurs entrent par là.* *Luc.* XIII.) Et la porte est estroitte, et le chemin qui mene à la vie eternelle, et peu de gens le suyuent. *Tout homme qui me dit, Seigneur, Seigneur, n'entrera pas au Royaume des cieux : mais celuy qui accomplira la volonté de mon pere qui est és cieux.* (*Matth.* VII.) *Qui aime son père ou sa mere plus que moy, il n'est digne de moy.* (*Matth.* X.)

Voicy, nostre Sauueur a commandé à ses apostres ces choses, et plusieurs autres, pour les enseigner aux fideles. Et les deuons garder si nous desirons venir à perfection, et gaigner la couronne incorruptible de iustice, laquelle Dieu iuste donnera à ce grand iour à tous ceux qui l'aiment. (*I Petr.* V ; *II Tim.* IV.) Iosaphat entendant ce propos, luy respondit : Donc, veu que vne si parfaicte doctrine requiert vne vie trespure et tressaincte, ie te demande, s'il aduient qu'apres le Baptesme ie transgresse vn ou deux de ces commandemens, seray-ie pour cela frustré totallement du but où ie prétends, et demeurera vaine mon esperance ? Barlaam respond : Ne iuge ainsi ces choses. Car le Verbe de Dieu fait homme pour nostre salut, sçachant la grande infirmité et misere de nostre nature, ne nous a pas laissez en tel cas sans medecine propre, ains comme tressage Medecin a composé pour nostre volonté prompte et encline à peché, la contrepoison de penitence, la preschant en remission des pechez. (*Luc,* III.) Car apres auoir eu la cognoissance de verité, et receu sanctification par eau et l'esprit, et qu'auons esté nettoyez de toutes nos faultes et ordures, s'il aduient que retombions en peché, vray est qu'il n'y a point de seconde regeneration par l'eau du Baptesme sanctifié par le sainct Esprit (*Hebr.* VI), laquelle renouuelle parfaitement ceux qui sont baptisez : car ceste grace se donne seulement vne fois : mais par la grande misericorde de nostre Dieu, le lauement et la remission de ces pechez commis apres le Baptesme, se fait par laborieuse penitence, et fontaine de larmes, fatigues et sueur. Car la fontaine de larmes, par la grace de Dieu, est aussi appellee Baptesme ; mais elle a besoin de labeur et de temps : et a déliuré maintes personnes de plusieurs pechez, par ce que peché ne peult surmonter la benignité de Dieu, pourueu toutefois que nous nous hastions de faire penitence, et nettoyer auec larmes l'ordure de nos offenses, auant que la mort nous chasse d'icy tous salles. Car il n'y a point de penitence ny confession en enfer. (*Psal* VI.) Mais pendant que sommes en vie, le fondement de foy demeurant stable, s'il y a quelque chose au reste du bastiment qui se soit desmenty, il nous est loisible le reparer et renouueller par bonne penitence. Car il est impossible nombrer la multitude de la miseration, et mesurer la grandeur de la misericorde de Dieu : mais les pechez, quelques grands qu'ils soient, se peuuent mesurer et nombrer. (*Psal.* CXLIV.) Et partant ne peuuent ils vaincre la misericorde de Dieu, qui exede tout nombre et mesure, et pour ceste cause ne fault se desesperer pour la multitude de pechez, ains recognoistre la bonté de Dieu, et condemner nos pechez, desquels remission nous est proposee par la benignité de Iesus Christ, lequel a respandu son sang pour nos pechez.

Or par toutes les Escritures on cognoist la vertu de penitence, et principalement des preceptes et paraboles de nostre Seigneur, duquel est escrit : Iesus Christ commença à enseigner et dire, *Faites penitence, car le royaume des cieux est approché.* (*Matth.* III.) Pareillement il narre en vne parabole, d'vn fils (*Luc.* XV), lequel print sa part de la substance et bien de son pere et se retira en vne region fort lointaine, et despendit prodigalement tout son partage en dissolutions et luxures. Par apres estant famine en ceste contree, il se retira chez vn homme maling de ceste region pecheresse, lequel l'enuoya garder ses pourceaux, appellant ainsi le peché abhominable. Et là fut fort affligé, et tomba en telle et si extreme misere, qu'il ne luy estoit loisible se saouler des escorces que les pourceaux mangent. Enfin toutefois reuenant à soy, cogneut sa confusion, et se lamentant disoit : *Combien y a il de mercenaires en la maison de mon pere, qui ont le pain à l'abandon, et moy ie meurs icy de faim ! Ie me leuerai, et iray à mon pere, et luy diray : Mon pere, i'ay peché contre le ciel, et deuant toy, et ne suis desormais digne d'estre appellé ton fils : traicte moy comme l'vn de tes mercenaires.* Et se leuant il vient à son pere. Et comme il estait encores loing, son pere le veit, et tout esmeu de misericorde, se vint ietter à son col, et le baisa. Et le remettant en son premier honneur, fit vn grand festin a sa venue, faisant tuer vn veau gras. Voicy, il nous a recité ceste parabole des pecheurs venans à penitence : mettant semblablement en auant vn bon Pasteur, qui auait cent brebis, et en ayant perdu l'vne, laissa les nonante et neuf, pour aller apres, et la chercha si soigneusement, qu'il la trouua, et la iettant sur ses espaules, la rapporta au troupeau, et fit vn banquet à ses voisins et amis, de ioye qu'il eut de l'auoir retrouuee. *Ainsi,* dit-il *sera demenee ioye au ciel sus vn pecheur faisant penitence, plus que sus nonante et neuf iustes, qui n'en ont besoin.* (*Luc.* XV.)

Sainct Pierre aussi Prince des Apôtres, et

pierre de la foy, au iour de la passion de nostre Seigneur (delaissé pour un temps par dispensation diuine, à ce qu'il cogneust la misere et vileté de l'infirmité humaine) renia son maistre. Et tost apres rememorant les paroles de son Seigneur, qui lui auait predit sa cheute, sortit dehors, et pleura amerement, et par ces larmes reparant la faulte commise, obtint victoire. (*Luc.* XXII.) Car comme experimenté et rusé en l'art de la guerre, encores qu'il fust tombé, si ne fut il brisé, et ne perdit courage, ny ne se desespera point, mais se releuant, ietta une infinité de tresameres larmes de cueur contrit. Et soudain l'ennemy voyant ce, comme estant ars de la flambe d'vn ardent flambeau, s'enfuyt pleurant et gemissant. Ainsi sainct Pierre, comme auparauant il auait esté institué maistre de tout le monde, aussi fut il faict exemplaire de penitence. Mais Iesus Christ apres sa resurrection luy demandant. *Pierre, m'aimes tu* : il emenda ses trois negations en respondant : *Ouy Seigneur, tu sais que ie t'aime.* (*Joan.* XXI.)

Or de ces exemples, et plusieurs autres de même sorte, nous apprenons la vertu des larmes et penitence, pourueu que le tout soit fait deuëment, détestant de cueur peché, le hayssant et condamnant, et pleurant, comme dit le Prophete Dauid . *I'ay trauaillé en mon gemissement : ie laueray toutes les nuicts mon lict, ie baigneray ma couche de larmes.* (*Psal.* VI.) Et ainsi se fera le nettoyement du peché par le sang de Iesus Christ en la grandeur de sa miséricorde, et en la multitude de la miseration de Dieu, disant : *Si voz pechez sont comme vermillion, ils seront blanchis comme neige : et s'ils sont comme pourpre, deuiendront blancs comme laine.* (*Isa.* I.) Ces choses sont vrayes, et ainsi le croyons.

Donc apres auoir receu la cognoissance de la verité et auoir esté regenerez et adoptez de Dieu le createur, et receu les saincts Sacrements, il nous conuient soigneusement garder de choir. Car il n'est point expedient au combat de se laisser choir : attendu que plusieurs sont cheuz, qui ne se sont peu releuer. Autres donnans entree aux vices, et adherans inseparablement, n'ont peu depuis venir à penitence. Autres estans preuenuz de mort, auant que d'auoir purgé et nettoyé leurs ames par penitence, de l'ordure et infection de peches, ont été damnez. Et pour cecy est fort dangereux choir en peché, quel qu'il soit. Que s'il aduient qu'on y tombe, il fault soudain se releuer, et rentrer derechef au combat. Et toutes et quantes fois que cecy aduiedra, autant de fois se fault il relever, et demeurer en cest estat iusques à la mort. Car, *Conuertissez-vous à moy, et ie me conuertiray à vous, dit le Seigneur nostre Dieu.* (*Zach.* I.)

CHAPITRE DOUZIÈME.

Iosaphat interrogeant le moyen de s'esloigner des delices de ce monde, Barlaam luy propose diuersité de genre de Moynes, auec les vertus de l'estat Monachal : et sur la fin du Chapitre luy monstre par une belle similitude, comme il fault fuyr les plaisirs du monde.

A ceci respondit Iosaphat : Comment estce donc, que l'homme pourra garder son innocence apres le baptesme ? Car s'il reste aux pecheurs penitence, ce n'est toutefois sans peine et douleur, pleur et gémissement chose qui me semble que plusieurs trouueront difficile, et de dure digestion. Et pour ceste cause j'aimerois mieux trouuer vn chemin, pour garder diligemment les commandements de Dieu, et ne flechir point d'iceux, de crainte qu'apres la remission de mes maux precedents, ie prouoque derechef à ire mon tresdoux Seigneur.

Alors Barlaam luy dist : Sire, c'est tresbien dit : car ie desire le mesmes. Mais la chose est laborieuse et penible, et presque impossible, qu'vn homme se tienne aupres du feu, et qu'il ne sente la fumee. Donc il est difficile, que l'homme estant addonné aux affaires seculieres, et viuant en delices et richesses, chemine indeclinablement en la voye des Commandemens de Dieu, et se conserue pur et net, Car nostre Seigneur a dit, *L'homme ne peult seruir a deux Seigneurs. Car ou il en haira l'vn, et aimera l'autre : ou il en soustiendra l'vn, et mesprisera l'autre. Vous ne pouuez seruir à Dieu et aux richesses.* (*Matth.* VI.) *Sainct Iean son bien-aimé disciple pareillement dit ainsi. Ne vueillez aimer le monde ni les choses qui sont au monde : Par ce que tout ce qui est au monde, est conuoitise de la chair, et conuoitise des yeux, et ambition du siecle, qui n'est point de Dieu, ains du monde : Et le monde passe, et la conuoitise d'iceluy : mais cil qui accomplit la volonté de Dieu demeure éternellement.* (*I Joan.* II.)

Or nos diuins peres entendans ces choses, et pareillement l'Apostre, qui dit, qu'il nous fault entrer au Royaume des cieux par maintes tribulations (*Act.* IV), après le Baptesme, se sont mis en deuoir de garder leur robbe d'innocence pure et nette. Dont est aduenu. qu'aucuns d'entre eux ont encores adiousté à ce premier Baptesme, vn autre, qui se reçoit par sang et martyre. Car cecy semblablement est appellé Baptesme, voire tresexcellent et louable : car par apres il n'est plus souillé de l'ordure de péché : et mesme nostre Seigneur le receuant pour nous, l'a conuenablement appellé Baptesme. Et de là vint, que les Apostres et disciples de nostre Seigneur, et après eux les martyrs en grand nombre, resistans aux Roys et Tyrans idolatres, ont soustenu pour la defense de la Foy de Iesus Christ toute espece de tourment : dont les vns furent exposez pour estre deuorez des bestes, les autres furent decapitez, autres bruslez, et maintenans iusques à la mort leur saincte confession de foy, ont acquis la couronne de iustice, estans associez aux Anges, et faicts coheritiers de Iesus Christ : (*II Tim.* IV .) La vertu desquels a tant esclairé, que leur renommee s'est espandue par tout le monde, et la splendeur

de leurs faicts vertueux et heroïques paruenue iusques aux extremitez de la terre. (*Psal.* XVIII.)

Or non seulement leurs paroles et œuures sont pleines de toute saincteté, mais aussi leur sang et leurs ossemens. Car ils ont puissance de chasser les diables, et guerir les maladies incurables de ceux, qui deuotement les visitent auec foy sincere et vraye. Ie diray d'auantage, que les vestemens et choses qui ont touché à leurs precieux corps, sont venerables à toute creature. Mais ce ne seroit iamais fait, si ie voulois reciter de poinct en poinct leurs vertus et effects admirables. Apres donc que ces cruels tyrans sont malheureusement peris, et leur persecution cessee, et que par toute la terre ont regné Princes fideles et Catholiques, plusieurs personnes suyuans et imitans vn mesme zele et desir diuin de souffrir martyre, et naurez en leur ame de mesme amour, s'estudioient auec toute diligence d'offrir et conseruer à Dieu leur ame nette, et le corps impollu, retranchans tous allechemens de vices, et se nettoyans de toute pollution de corps et d'ame.

Or par ce qu'ils sçauoient bien que cecy ne se pouuoit faire que par l'obseruance des Commandemens de Dieu, et considerans que difficilement ils se peuuent garder au milieu des tumultes du monde, s'aduiserent de entreprendre vne certaine conuersation estrange et non accoustumee : et selon la parole de Dieu laissans toutes choses, parens, enfans, amis, cousins, richesses et plaisirs, et hayssans toutes choses qui sont au monde, se retirerent és deserts, comme fugitifs, estans là necessiteux, angoissez, affligez, desquels le monde n'estoit digne : errans çà et là par solitudes et montaignes, et cauernes de la terre : se separans et esloignans de tous soulas et plaisirs du monde, estans fort austeres en viure et vestement : à ce que ne voyans aucunes matieres et occasions de vices, ils en arrachassent entierement de leur esprit le desir, et en effaçant la memoire, plantassent en eux-mesmes l'amour et desir des choses diuines et celestes. D'auantage par affliction et maceration de leur chair se sont faicts martyrs de volonté, pour n'estre priuez de la gloire de ceux qui estoient decedez par effusion de leur sang : et ont esté imitateurs des passions de Iesus Christ, entant qu'en eux estoit, et par consequent seront aussi auec eux participans du royaume eternel. Ainsi donc ayans prins vn tresbon conseil, menoient vne vie tranquille et solitaire. Aucuns demeurans en plaine campaigne, sans maison ne buron, estoient affligez de l'ardeur du Soleil, et de la rigueur du froid, du vent et de la pluye : autres residoient en petites logettes, ou se mussoient és cauernes de la terre. Et ainsi amassans vertus sur vertus, ont entierement renoncé à toute consolation et repos de la chair. Leur viure estoit herbes crues, racines, fruicts d'arbres, ou pain fort sec, ne renonçans seulement au plaisir du goust des viandes, mais aussi (tant estoit grande leur abstinence) en prenans d'icelles si petites quantitez, qu'il n'estoit possible de plus. Car mesmes de ces viures vils et necessaires, n'en prenoient que pour entretenir, voire bien maigrement, leur corps.

Car aucuns d'eux ne mangeoient que le Dimanche, autres deux fois la sepmaine : autres de deux iours en deux iours prenoient refection sur le soir, mangeans peu, vacquans à oraison et veilles, imitans de pres la vie des Anges. Renonçans à toute possession d'or et d'argent, à achapts et venditions, oublioient estre entre les hommes : enuie et orgueil, qui coustumierement accompaigne la bonne vie, n'ayant en eux aucun lieu. Car celuy qui estoit moindre en austerité de vie, ne portoit aucune enuie à celui qui viuoit plus sainctement. Et d'autre part arrogance ne faisoit orgueillir et esleuer contre les moindres, celuy qui estoit plus excellent en vertu, pour luy faire mepriser son prochain, ou se glorifier en sa saincteté, et estimer beaucoup de soy à cause de ses vertus. Car celui qui auoit plus de vertus, attribuoit le tout à la grace de Dieu, et rien à ses trauaux, s'abbaissant soy mesmes en humilité, ne reputant rien tout ce qu'il faisoit, ains s'estimant estre obligé à plus grande chose. Suyuant quoy, nostre Seigneur dit : *Quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites, Nous sommes serviteurs inutiles : ce que deuions faire, nous l'auons faict.* (*Luc.* XVII.) Voire deualloit encores plus bas, ne se confiant aucunement d'auoir accomply ce qui estoit commandé, ains estimoit auoir omis beaucoup de ce qui estoit à faire. Et d'autre part cil, qui estoit moindre en austerité de vie, peult estre à raison de la foiblesse de son corps, se mesprisoit soy-mesmes, et iugeoit miserable, imputant ce qui luy defailloit, plustost à certaine paresse et lascheté de cueur, que non pas à vne debilité de nature : Et ainsi l'vn estoit plus humble que l'autre, et chacun estoit plus humble que tous.

Mais comment eussent esté attaints du vice de vouloir plaire aux hommes, ceux qui à ceste fin s'estoient retirez du monde, et demeuroient és deserts, à ce que leur saincte conuersation fust notoire à Dieu seul, et non aux hommes, duquel mesmes ils en esperoient recompense, sçachans bien que les bonnes œuures, qui se font pour acquerir honneur et gloire du monde, demeurent inutiles et sans salaire ? Car on les fait pour la louange des hommes, et non pour l'honneur de Dieu. Partant ceux qui les executent à ceste fin, souffrent double detriment et perte, macerans leurs corps, et ne receuans salaire. Mais ces bons peres aspirans à la gloire de paradis, et la desirans de tout leur cueur, ont mesprisé toute humaine louange.

Or aucuns d'entre eux se sont fourrez aux plus profonds deserts, s'esloignans pour toute leur vie de toute compaignie et conuersation des hommes, à fin de s'approcher de Dieu : et d'autres ayans leurs celles separees loing des autres, s'assemblent les Dimanches

en vne Eglise, et reçoiuent les saincts mysteres : le sacrifice, dis-ie, du corps et du sang de nostre Seigneur Iesus Christ, lesquels nostre Seigneur a donnez aux fideles en remission de leurs pechez, et pour l'illumination et sanctification du corps et de l'ame : se nourrissans les vns les autres par exercices des sainctes lettres, et manifestans par morales admonitions les guerres occultes de noz aduersaires, à ce qu'aucun n'y fust attrappé à faulte de ne les cognoistre, et n'entendre le moyen d'y resister. Apres, chacun retourne à sa celle, serrant diligemment le miel de vertu dans le rayon du cueur, faisant fruict tresdoux et tresdigne de la mesure celeste. Autres demeurent et viuent en congregation soubs l'obeïssance d'vn prelat, excellent par dessus tous, mettans à mort leur propre volonté, auec le cousteau d'obedience, et se reputans volontairement comme achetez, ne viuent à soymesmes, mais à celuy, auquel pour l'honneur de Dieu ils se sont soumis : ou pour parler plus proprement, ils ne viuent à soymesmes, mais nostre Seigneur vit en eux, lequel ils ont suyuy, delaissans toutes choses. Car se retirer du monde, n'est autre chose que se hayr volontairement, et renoncer sa nature, pour vn desir des choses qui sont par dessus nature.

Evx donc conuersent en terre comme Anges, louans Dieu vnanimement en Hymnes et Psalmes, et meritans à bon droict le nom de martyrs, à raison de leurs combats spirituels, et de leur obedience, esquels aussi la parole de Dieu s'accomplit, qui dit : *Où il y en a deux ou trois congregez ensemble en mon nom, là ie suis au milieu d'eux.* (*Matth.* XVIII.) Ne restraignant point la congregation en son nom en deux ne trois : mais par deux ou trois il demonstre vn nombre indeterminé. Car ou que peu, ou que plusieurs soient assemblez en son nom, le seruans d'vn ardent desir, là nous le croyons present au milieu de ses seruiteurs.

Par ces exemples, et auec telles conuersations et actions, les terrestres ont imité la vie des celestes en ieusnes, oraisons et veilles, en chauldes larmes et dueil arresté, en peregrinations et souuenance de la mort, en mansuetude et doulceur, en silence, en pauureté et indigence, en chasteté et pudicité, en humilité et tranquillité, en charité parfaite enuers Dieu et le prochain, et ont passé ceste vie, semblables aux Anges en saincte conuersation : dont Dieu les a decorez de miracles et signes et diuerses vertus, et a espandu par toute la terre le renom de leur vie admirable. Et si ie recite par le menu la vie de l'vn d'eux, qu'on maintient estre autheur de la conuersation Monastique, qui se nomme Anthoine, certes tu cognoistras d'vn seul arbre la doulceur du fruict des autres qui sont de mesme genre et espece, et quel fondement il a mis de la vie solitaire, et quels estages et comble il a basty sur ce fondement, et quelles graces il a merité receuoir de Dieu : et plusieurs autres suyuans son exemple, et viuans de pareille façon que luy, ont obtenu de nostre Seigneur mesme couronne de gloire.

O bienheureux, et trois fois heureux hommes, qui pour l'amour de Dieu ont mesprisé toutes choses, ont pleuré et gemy iour et nuict, pour iouyr au temps à venir d'eternelle consolation! Ils se sont humiliez et abaissez volontairement, pour estre là exaltez. Ont icy affligé leur chair de faim, soif et veilles, à fin d'auoir la iouyssance des plaisirs et liesses de paradis. (*II Cor.* VI.) Ont esté faicts habitacle du sainct Esprit en netteté de cueur, comme il est escrit : *Ie demeureray en eux, et m'y promeneray.* (*Ephes.* VI.) Ils se sont crucifiez au monde, à fin qu'au grand iugement ils soient à la droicte de nostre Seigneur, qui a pour nous esté crucifié. Ils ont ceinct leurs reins en verité, et ont tousiours eu les lampes appareillees, attendans la venue de l'espoux immortel. (*Matth.* XXV.) Car de leurs yeux interieurs contemploient tousiours ce terrible iour du Iugement final, et leur cueur estoit continuellement occupé en la meditation des biens à venir, et des tourmens eternels : et pour acquerir la gloire eternelle, se sont faicts impassibles comme les Anges, et maintenant se resiouïssent avec eux, desquels ils ont imité la vie. Heureux certes, et plusieurs fois heureux, qui ont viuement consideré de leurs yeux interieurs la vanité des choses presentes, et l'inconstance de la prosperité mondaine, et y renonçans, se sont thesaurizé les biens eternels, et ont acquis la vie qui ne finira iamais.

Or nous (bien qu'indignes) essayons d'imiter ces hommes saincts et admirables, non que puissions attaindre au sommet de leur celeste maniere de viure, mais selon nostre pauure et debile puissance, suyuons la trace de leur vertueuse et saincte vie : et portons mesme habit qu'eux, combien que nostre vertu ne soit telle que la leur. Car ceste diuine profession nous retire de peché, et nous ayde à conseruer l'incorruption receuë par le Baptesme. Et de là vient, que suyuans la doctrine de ces saincts peres, nous abhorrons grandement ces choses corruptibles, et les affaires de ceste vie temporelle, esquelles n'y a qu'instabilité, vanité, et affliction d'esprit, estans subiettes à toute heure à changemens. (*Eccle.* I.) Car elles sont plus fragiles qu'vn songe, et l'ombre et le vent, et y a peu de plaisir, voire point du tout en elles : ains c'est erreur et seduction de la malice du monde que ne deuons aimer, mais hayr de cueur, selon qu'il nous est commandé. (*I Ioan.* II.) Et certes selon la verité ce monde est à hayr et detester. Car quoy que soit qu'il donne à ses amis, il le leur oste tost apres auec courroux : et desnuez de tout bien, et couuerts de confusion, et greuez au possible, les enuoye à tribulation eternelle. Ceux que maintenant il esleue, incontinent les fait choir en extreme misere, les soubmettant à leurs plus grands ennemis. Telles sont donc ses graces, tels sont ses presens : car il est ennemy de tous ses amis, et grand ennemy

de tous ceux qui font sa volonté. Il met cruellement en pieces ceux qui s'appuyent sur luy, et perd ceux qui se contient en luy. Il a faict pact et confederation auec les fols, et leur a promis choses faulses, à fin seulement de les attirer à soy. Il se monstre trompeur et ingrat à ceux qui lui acquiescent, n'accomplissant ce qu'il leur a promis. Car aujourd'huy les boute en vne table bien garnie pour y faire grand chere, et le lendemain les liure entre les mains de leurs ennemis. Auiourd'huy il establit vn Roy, et demain le rend serf et esclaue. Auiourd'huy en fait vn riche, et demain le fait pauure et souffreteux. Auiourd'huy met la couronne et diademe sur la teste d'vn homme, et demain luy abbaisse le visage en terre. Auiourd'huy luy agence le col de perles et pierreries, et chesnes d'or, en signe d'honneur et dignité : le lendemain le met en tel estat, qu'il luy met les fers aux pieds. Il rend l'homme pour vn peu de temps amiable à tous, et peu après le rend odieux et abominable. Auiourd'huy le resiouyt, et demain le fait pleurer et gemir. Et pour te faire entendre à quelle fin il les conduit, il fait misérablement ses amateurs hostes d'enfer. Il a continuellement telle intention et tel dessein : et si ne lamente ceux que la mort enleue, et n'a commiseration de ceux qui demeurent en ceste vie. Car en ayant seduit les vns, et attrappé en ses filets, derechef se met en effect d'attraper les autres, ne voulant qu'aucun eschappe de ses laqs. Parquoy ceux qui seruent à vn Seigneur si rude et maling, et s'esloignent malheureusement de celuy qui est bon, gracieux et debonnaire, et béent aux choses presentes, et y sont attachez, et n'ont aucune cogitation de l'aduenir, ains desirent incessamment les delectations corporelles, laissans mourir de faim leurs ames, et estre affligees de maux innumerables : Ie les repute semblables à l'homme fuyant de deuant vne Licorne furieuse, lequel ne pouuant soustenir le son de sa voix, et terrible mugissement, fuyait vistement de crainte d'estre deuoré d'elle. Or, comme il couroit hastiuement, il cheut en certain precipice, et en cheant, estendant ses bras, embrasse vn petit arbre, lequel il tint fermement, et appuyant ses pieds sur ce qu'il trouua d'auenture, luy sembla qu'il serait de là en auant en paix et asseurance. Or regardant de pres, il veit deux Souris, l'vne blanche, l'autre noire, rongeans incessamment la racine de ce petit arbre qu'il tenoit, et ne s'en falloit gueres qu'elles ne l'eussent tranché du tout. Contemplant aussi le fond de ce precipice, il veit vn Dragon de terrible regard, iettant feu par les narines, et regardant furieusement, ouurant la gueule, le desiroit deuorer. Et derechef regardant le lieu où ses pieds estoient appuyez, il veit quatre testes d'Aspics, qui sortoient tout aupres de ses pieds : Et esleuant ses yeux en hault, veit un peu de Miel, qui distilloit des branches de ce petit arbre. Parquoy mettant en oubly les maux et dangers qui l'enuironnoient, sçauoir est que la furieuse Licorne estoit en hault, qui le guettoit, cherchant à le deuorer : et au fond le terrible Dragon, qui le vouloit engloutir : et l'arbre qu'il tenoit, estoit presque couppé, et que ses pieds estoient si mal assis : Oubliant donc tous ces dangers, il fut alleché de la doulceur du miel, et estendit le bras pour en prendre. Ceste similitude est de ceux, qui sont adherans à la seduction du present siecle : l'exposition de laquelle ie te diray maintenant. La Licorne est la figure de la mort, laquelle poursuyt tousiours, et desire attrapper le genre humain. Le Precipice, c'est ce monde, remply de tous maux et lassets mortels. Le petit Arbre que nous tenons, qui est incessamment rongé de deux Souris, est la mesure de la vie d'vn chacun, laquelle se consomme et diminue par chasque heure, tant du iour que de la nuict, et peu à peu vient à la fin. Et les quatre Aspics signifient les quatre fragiles et instables elemens, desquels le corps humain est composé, lesquels estans desordonnez et troublez, le corps se dissoult. Et ce grand Dragon cruel et flamboyant figure le terrible ventre d'enfer, desirant engloutir ceux qui preposent les presentes delectations aux biens à venir. Et la petite goutte de miel, denote la doulceur des voluptez du monde : par laquelle ce seducteur ne permet que ses amis voyent leur propre salut, ny le danger où ils sont.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Barlaam par une conuenable similitude, monstre que la possession des richesses est coulante et infidele, et qu'il ne se fault trop fier à sa femme, ou à ses parens, et qu'en affliction l'vnique refuge et port de salut est, la vertu de l'ame.

Donc Iosaphat ayant prins plaisir à ceste parabole, dist : Combien veritable est ceste tienne similitude, et bien accommodee! Ne t'ennuye, ie te supplie, de me proposer tousiours telles figures, à ce que ie sçache diligemment, quelle est ceste nostre vie presente, et quels maux elle fait à ses amis.

Et le vieillard dist : De rechef, les amateurs des delectations du monde, et qui sont alleichez de leur doulceur, et preferent les choses fluides et fragiles aux futures, ressemblent à vn homme qui a eu trois amis, deux desquels il aimoit et honoroit affectueusement et de cueur : desirant mettre sa vie en hazard pour eux, quand il en seroit besoin : mais quant est du troisiesme, il le mesprisoit, et ne luy portoit honneur, ny amitié bonne, ains seulement faisoit semblant de l'aimer tellement quellement. Or aduint vn iour, que vn nombre de gendarmes et sergens vindrent pour le mener incontinent et en diligence pardeuant l'Empereur, pour luy faire rendre compte de dix mil talens. Et luy fort estonné, cherchoit quelqu'vn qui luy peust aider, et secourir à rendre son compte. Courant donc à son premier et plus cher amy, lui dist : Tu sçais (amy) que i'ay tousiours exposé ma vie pour toy, et maintenant i'ay affaire de ton secours, estant en grande necessité. Comment promets tu de m'ayder maintenant? et quelle esperance puis ie mettre en toy mon bien-aimé? Il respond : Homme, ie ne suis

point ton amy, et ne sçay qui tu es : car i'ay d'autres amis, auec lesquels il me fault auiourd'huy rire et faire grand chere, et desormais ie posséderay ces amis. Seulement ie te baille ces deux petites haires pour porter par le chemin, lesquelles neantmoins ne te seruiront rien, et n'attens de moy autre chose. Luy oyant cecy, et se voyant frustré de l'ayde qu'il esperoit de ce sien amy, se retira par deuers le second : auquel pareillement il dit : Souuiennne toy (amy) combien de plaisirs, de bien et d'honneur tu as receu de moy : mais auiourd'huy tombant en grande affliction et aduersité, i'ay besoin d'ayde. Dy moy donc combien tu me pourras secourir maintenant. Il luy respondit : Ie n'ay point loisir auiourd'huy pour t'assister et secourir en ton danger : car ie suis tout enuironné d'affaires et en affliction. Neantmoins ie t'accompagneray quelque peu, encores que cela ne te profite aucunement, et apres m'en retourneray chez moy pour vacquer à mes affaires.

Or ce pauure homme se voyant esconduit, et destitué de tout ayde, se lamentoit en soymesmes, de la vaine esperance qu'il auoit mis en ses amis ingrats, et des labeurs vains qu'il auoit prins pour eux. Et finalement se retira au troisiesme, duquel il n'auoit fait grand compte, et ne l'auoit traitté n'y honoré comme les autres. Et tout confuz et regardant en bas, luy dit : Ie n'ose presque parler à toy, par ce que ie cognois que ie ne t'ay faict aucun bien, et ne t'ay porté bonne et loyale amitié. Mais par ce qu'il m'est suruenu vne grande aduersité, et que ie n'ay trouué aucune esperance de salut en mes autres amis, ie me suis retiré vers toy, pour te prier, s'il t'est possible, m'aider tant soit peu : fais le sans delay, pardonnant à mon ignorance. Alors il luy respondit auec vn bon visage et doux regard : Certainement ie te recognois pour mon trescher amy, et n'ayant mis en oubly si peu de bien que tu m'as fait, ie te le rendray auec vsure. N'ayes donc aucune crainte : car i'iray deuant toy. Ie parleray pour toy au Roy, et ne te liureray point és mains de tes ennemis. Prens donc bon courage, mon doux amy, et ne te fasche point. Ce bon homme entendant tel propos, auec compunction grande et larmes disoit : Helas, qu'est-ce que ie lamenteray et pleureray premier? M'accuseray-ie de ma vaine affection que j'ay porté à ces amis ingrats, ou si ie pleureray ma folie, de ce que ie n'ay monstré aucune familiarité à ce mien singulier amy?

Or Iosaphat ayant ouy ce propos, en demanda instamment l'exposition. Alors dist Barlaam : Certes le premier amy, c'est la possession des richesses, et l'amour d'argent, pour lesquels l'homme s'expose à vne infinité de miseres et dangers, et venant le terme de la mort, n'en reçoit pour toute ayde et confort, que quelque pauure linceul pour l'enseuelir. Le second amy, c'est la femme, les enfans, parens et amis, lesquels nous aimons de telle affection, que pour l'amour d'eux, et pour leur complaire, nous mesprisons nostre salut, tant de l'ame que du corps : Mais personne ne reçoit d'eux aucun profit à l'heure de la mort, sinon qu'ils le conuoyent iusques au sepulcre. Par apres retournans bien tost, vacquent comme deuant à leurs affaires, ne couurans moins la memoire de luy, d'oubliance, que d'vn tombeau ils ont couuert son corps. Et le tiers amy mesprisé, et enuieux, et hay, c'est la troupe des bonnes œuures, sçauoir est, esperance, charité, foy, aumosne, humanité, et tout autre amas de vertus, qui peult nous preceder, quand nous sortons de ce monde, et interceder vers Dieu pour nous, et nous deliurer de nos cruels ennemis, qui s'essayent nous attraper à l'issuë, nous accusent, et poursuyuent roidement la reddition de nos comptes. Cestuy est ce bon et loyal et recognoissant amy, qui ne met en oubly, voire le moindre bienfaict nostre, et le nous rend entierement auec vsure.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Barlaam ayant fait entendre à Iosaphat la vanité et instabilité des biens de ce monde, s'essaye de luy faire mespriser les richesses : Et l'exhorte à ce, qu'il enuoye argent pardelà, pour paruenir à la vie à venir.

Iosaphat derechef luy dist : Ton Seigneur et Dieu te benie, tressçauant homme : car tu as resiouy mon ame de tes saincts propos. Ie te prie aussi, que tu me depeignes la figure de la vanité du monde, et comment vn homme le peult passer librement et sans empeschement. Et Barlaam prenant la parole, dist : I'ay ouy autrefois reciter, qu'en vne cité bien grande, les bourgeois de la ville auoient coustume de toute ancienneté de choisir vn homme estranger et incogneu, ne sçachant les lois ny coustumes de leur ville, et l'establissoient leur Roy: lequel auroit puissance et licence de faire tout ce qui luy plairoit jusques au bout de l'an. En après, luy viuant en grande asseurance, en delices et plaisirs sans auoir crainte, et estimant qu'il regneroit toute sa vie, les bourgeois soudain s'esleuans contre luy, le despouilloient de sa robbe Royale, et luy ostoient son diademe, le trainans nud par toute la ville, et puis l'enuoyoient en exil en certaine Isle vaste et loingtaine : en laquelle ne trouuant ny viures ny vestemens, estoit miserablement vexé de faim et de froid, luy estans les grands biens et delices, desquelles il auoit iouy, contre toute esperance conuerties puis après en vne tristesse inesperee.

Or aduint vn iour, que selon leur ancienne coustume ils establirent vn Roy, qui auoit l'entendement bon et subtil : lequel pour auoir à l'improuiste monté à si grand honneur et bien, ne fut neantmoins transporté d'entendement, et ne s'abandonna (comme les autres ses predecesseurs, qui furent miserablement deiettez de leur throne) à lasciueté et aux plaisirs du monde : ains estoit soigneux, et discouroit en son esprit le moyen pour bien ordonner de sa vie et de son estat. Or comme il meditoit cecy con-

tinuellement, l'vn de son Conseil, homme prudent et sage, luy fit entendre la coustume des bourgeois, et le lieu de l'exil accoustumé : et fut admonesté de luy, comment il se deuoit gouuerner. Et quand il eut cogneu cecy, et que peu de temps apres il seroit enuoyé en ceste Isle, son Royaume tombant és mains d'vn autre estranger : ouurant ses thresors, desquels il pouuoit alors disposer librement, print grand nombre d'or et d'argent, et d'excellentes pierreries, et les enuoya par ses plus fideles seruiteurs en l'Isle que dessus. Or l'an accomply, les bourgeois selon leur coustume se rebellerent, et le mettans nud comme ses predecesseurs, l'enuoyerent en exil en ceste Isle. Et alors que les autres ses deuanciers mouroient de faim et de froid, luy qui y auoit deuant enuoyé ses thresors, viuant en perpetuelle abondance et delices, sans auoir aucune crainte de tels citoyens malings et infideles, se rendit heureux et content par vn tresprudent conseil.

Or entens que ceste cité est ce vain et trompeur monde, et les citoyens et bourgeois sont les diables, gouuerneurs du monde, et des tenebres du siecle (*Ephes.* VI), lesquels nous amorcent de la doulceur des voluptez du monde, et font par leurs malignes suggestions, que nous embrassons les choses corruptibles et mortelles, comme eternelles et perdurables. Et ainsi nous estans seduits, et ne nous souciaus aucunement des choses stables et eternelles, et ne mettans rien en reserve pour la vie future, soudainement la mort nous attrappe. Alors ces malings esprits citoyens des tenebres, auec lesquels nous auons consommé le temps inutilement, nous prennent nuds, et nous menent en la terre obscure et tenebreuse, terre de tenebres eternelles, où n'y a lumiere ny vie. (*Job* X.) Or fault que tu penses, que ce bon Conseiller, qui fit entendre au Roi la verité, et lui donna bon conseil, c'est moy qui te suis venu enseigner la droicte voye et salutaire, et t'acheminer és biens eternels et infinis, te conseillant là reseruer tous tes biens, te releuant de l'erreur de ce monde, lequel moymesmes ay autrefois malement aimé, estant detenu de ses liesses et plaisirs, iusques à tant que i'ay consideré des yeux de mon entendement, comme en ces choses toute la vie des hommes se perd et consomme, les vns venans, et les autres s'en allans, aucun n'ayant estat ferme et stable, ny les riches en leurs biens, ny les puissans en leur puissance, ny les doctes en leur sçauoir, ny ceux qui prosperent, en leur prosperité, ny ceux qui se donnent du bon temps, en leur ioye et liesse, ny ceux qui pensent viure stablement, en leur vaine et debile stabilité, ny en quelques autres choses qu'on louë et prise en ceste vie : mais toutes sont semblables au torrent qui coulle en la mer auec impetuosité grande. Car les choses presentes et temporelles sont ainsi fluides et coulantes.

De là i'ay cogneu, que toutes ces choses sont vaines, et qu'en elles n'y a aucune vtilité : ains plus tost, tout ainsi que les choses qui ont precedé, sont enseuelies en oubly, soit gloire, soit Royaume, soit splendeur de dignité, soit grandeur de principautez, soit cruauté de tyrans, soit toute autre chose semblable, ainsi les choses presentes au temps aduenir seront en oubly. Et comme ainsi soit que i'en suis l'vn, certes ie suis subiect au changement accoustumé, et comme il n'a esté permis à mes predecesseurs de s'esiouyr és presentes voluptez, ainsi sera-il de moy. Car ie sçay comment ce tyran et turbulent monde agite les humains, les transportant deçà delà, les vns de richesses à pauureté, les autres de pauureté à gloire, en faisant mourir aucuns, et d'autres naistre, et reprouuant d'vne part les sages hommes et prudens, et les beaux personnages, et les rendant vils et abiects : et d'autre part, esleuant à honneur et au throne de magnificence et gloire les fols, stupides et du tout contemptibles. Et voit on, que le genre humain n'a point d'estat certain deuant la face de sa cruelle tyrannie, ains est comme vne Colombe, laquelle fuyant l'Aigle ou l'Espreuier, se iette de lieu en autre, maintenant se mettant sur vn arbre, tantost se iettant dedans des espines, tantost dans des cauernes ou buissons espais, et ne trouuant refuge nulle part, est affligee en perpetuel mouuement et ennuy. Tels sont ceux qui ont en extreme admiration les choses presentes, et miserablement trauaillent soubs vne impetuosité desraisonnable, et ne tiennent rien de ferme et asseuré, et ne sçauent quelle sera leur fin, et où c'est que les mene la vie vaine, à laquelle miserablement et malheureusement ils se sont soubmis. Car ils appetent et desirent maux pour biens, exerçans malice pour bonté, et ne sçauent qui aura iouïssance des fruicts de leurs trauaux, s'il sera domestique ou estranger, et maintesfois paruiennent en la possession de l'ennemy plus tost que de leur bienveillant et amy.

Considerant à part moy ces choses et semblables, i'ay hay toute ma vie consommee entierement en vanitez, laquelle i'ay suyuie estant addonné aux labeurs terriens. Or reiettant et esloignant de mon cueur l'amour et desir de ces vanitez, me sont apparuz les vrais biens, qui sont, craindre Dieu, et accomplir sa volonté. Ce que i'ay cogneu estre le sommaire de tous biens, et peut s'appeller le commencement de sapience, voire sapience parfaite. (*Psal.* CX ; *Prov.* I.) Car c'est vne vie sans tristesse et calamité, et pleine d'asseurance à ceux qui l'embrassent, et qui s'appuyent sur elle ainsi que sur Dieu. Considerant donc diligemment la voye des Commandements de Dieu, droicte et exempte de tout erreur, i'ay cogneu certainement qu'il n'y a rien en icelle de rabotteux, ny plein de fosses, et qu'elle est sans ronces et chardons, aisee, plaisante et plaine, delectant par tresclaires contemplations les yeux de ceux qui y cheminent, et rendant leurs pieds beaux, et les chaussant à la preparation de l'Euangile de paix : Et partant ie me suis

estimé miserable à cause de mon erreur precedent et lourde deception, et me suis mis à prendre ceste voye, laquelle à bon droict i'ay preposee à toutes choses, et ay commencé à reedifier l'edifice de mon ame, qui estoit à bas et ruïné.

Ainsi donc que ie disposois ce qui estoit en moy, et corrigeois le default de mon ame, i'entendis la parole d'vn certain sage, qui me commandoit ce qui s'ensuit. Sortez, dit-il, vous qui desirez vous sauuer : *separez vous de la vanité du monde : car la figure d'iceluy se passe.* (*I Cor.* VII.) Peu de temps passera, et voicy il ne sera plus. Sortez sans tourner les yeux arriere, non toutefois à vuide, ains portans auec vous le viatique de la vie eternelle. Car vous auez vn long chemin à faire, où il fault de grands frais, et vous paruiendrez au lieu eternel (*Matth.* XXV), ayant deux regions qui ont en soy plusieurs demeures : l'une desquelles Dieu a preparee à ceux qui l'aiment, et gardent ses Commandements (*I Cor.* II), et ceste cy est pleine de tous biens : et ceux qui le mériteront, viuront en incorruption eternelle et immortalité, exempts de toute douleur, tristesse et gemissements. (*Psal.* XXXV.) Et la seconde region est pleine de tenebres et tribulations et douleurs (*Luc.* XIII), laquelle est preparee pour le diable et ses anges (*Matth.* XXV), dans laquelle seront iettez ceux qui par mauuaise vie l'auront merité, et qui ont preferé les choses corruptibles et temporelles aux eternelles, et se sont renduz dignes d'estre pasture et nourrissement du feu eternel.

Oyant donc ceste voix, et la cognoissant veritable, i'ay fait toute diligence pour paruenir à ceste demeure, qui est exempte de toute douleur et tristesse, et comblee de tous biens, asseurance et liesse. La cognoissance duquel bien est en moy en partie, comme estant encores tendre enfant quant à l'aage spirituelle, et voyant comme par vn mirouer et enigme ce qui y est : mais quand sera venu ce qui est parfaict, et que ie cognoistray face à face, alors ce qui est en partie sera destruit. (*I Cor.* XIII.) Ie rends graces à Dieu par Iesus Christ son fils. Car la loy de l'esprit de vie en Iesus Christ m'a deliuré de la loy de peché, et de la mort, et a ouuert mes yeux à ce qu'ils veissent sans erreur, que la prudence de la chair est mort, et la prudence de l'esprit est vie et paix. (*Rom.* VIII.) Donc ainsi que moy cognoissant la vanité des choses présentes, ie les ay hayes de haine parfaicte, ie t'admoneste de faire comme moy, et que tu les reputes comme estrangeres et de peu de duree, et ostant tout d'icy, tu te thezaurizes au siecle incorruptible vn thresor asseuré, et richesses perdurables, où il fault certainement que tu ailles (*Luc.* XII; *Matth.* VI); à fin qu'estant party d'icy, tu ne sois souffreteux, ains riche et opulent, comme ie t'en ay depeint cy dessus vne similitude tres-conuenable.

—

CHAPITRE QUINZIÈME.

Barlaam louë l'aumosne, et monstre que plusieurs Saincts ont renoncé et abandonné tous leurs biens.

Iosaphat dit à Barlaam : Dy moy, ie te prie, comment ie puis enuoyer deuant moy en ceste region mes biens et thresors, à ce que i'en aye à l'aduenir plaisir asseuré : et comment ie pourray faire cognoistre en quelle haine i'ay ces choses presentes, et l'amour que ie porte à celles qui sont à venir. Barlaam luy dist : On enuoye or et argent au lieu eternel par les mains des pauures. Car vn des Prophetes, nommé Daniel, dist au Roy de Babylone : *Pour cecy, ô Roy, suy mon conseil: rachete tes pechez auec aumosnes, et tes iniquitez par commiseration des indigens.* (*Dan.* IV.) Pareillement nostre Sauueur a dit : *Acquerez vous des amis des richesses d'iniquité, à ce que quand vous sortirez de ce monde, ils vous reçoiuent és demeures eternelles.* (*Luc.* I.) Et au precedent auoit fait aux siens vn long sermon, traitant d'aumosne et liberalité enuers les pauures, selon que le porte l'Euangile.

Ainsi donc marche asseurément, enuoyant deuant toy tes biens par les mains des pauures et souffreteux. Car tout le bien que tu leur auras fait, nostre Seigneur le reputant fait à soy mesmes, le te rendra tresbien multiplié. (*Matth.* XXV.) Car il surmonte tousiours en recompense de dons et presens, ceux qui l'aiment. Donc en ceste maniere, comme desrobbant à leur Seigneur, auquel tu as miserablement seruy, les thresors de ce siecle, reserue toy d'iceux dequoy faire ta despense, et t'entretenir au futur, et le tollissant à Sathan, serre les pour toy, et achete de ces choses fluides et temporelles les stables et eternelles. Par apres auec l'ayde de Dieu tu verras clairement l'instabilité et varieté du monde, et renonçant à toutes choses auec desir bien grand et affection cordiale, tu t'achemineras aux futures, oultrepassant les choses transitoires, et adherant aux certaines et asseurees, dont nous auons l'esperance, et delaissant les tenebres auec l'ombre de mort. Et haïssant le monde, et le gouuerneur du monde, et reputant comme ennemie ceste chair corruptible, courant à la lumiere inaccessible nostre Dieu, et portant la croix sur tes espaules, tu le suyuras sans te desuoyer, à ce que pareillement tu sois glorifié auec luy, et que tu sois heritier de la vie eternelle.

Or Iosaphat lui dist : Mespriser toutes choses, et entreprendre ceste vie penible et austere, dont tu as parlé cy dessus, est-ce vne tradition et coustume ancienne, procedant de la doctrine des Apostres : ou si entre vous l'auez nouuellement inuentee, l'estimant bonne et salutaire? Barlaam luy respond : Ie ne t'enseigne loy nouuellement introduite (ia Dieu ne plaise) mais obseruee de longue main. Car vn riche interrogeant nostre Sauueur, quoy faisant il acquerroit Royaume des cieux : et se glorifiant et vantant d'auoir accomply tout ce qui estoit

escrit en la Loy, nostre Seigneur lui dist: *Vne chose te default. Va, et vends tout ce que tu as, et le donne aux pauures, et tu auras un thresor au ciel, et vien et me suy, prenant ta croix.* (*Marc.* x.) Et luy oyant cecy, deuint triste: car il estoit grandement riche. Et nostre Seigneur le voyant contristé, dist: *Auec quelle difficulté ceux qui ont richesses, entreront au Royaume des cieux! Car il est plus facile qu'vn chable passe par le trou d'vne aiguille, qu'vn riche entre en paradis.* (*Luc.* XVIII.)

Or les Saincts ont ouy et consideré viuement ce propos de nostre Seigneur: et partant se sont separez de telle difficulté des richesses, distribuans tous leurs biens aux pauures, et se thesaurisans richesses eternelles, ont prins leur croix, et ont suyuy Iesus Christ. Aucuns, comme dit est, ont esté martyrisez: autres ont embrassé les trauaux et austeritez de la vie Monachale et solitaire, et n'ont rien obmis des choses qui appartiennent à telle vie. Sçaches donc que c'est le commandement de Iesus Christ nostre Dieu et Roy, qui nous retire de l'amour des choses temporelles, et nous fait suyure le chemin qui conduit à l'eternité. Puis que donc, dit Iosaphat, ceste Philosophie est si ancienne et si necessaire, pourquoy est-ce qu'auiourd'huy peu la suyuent? Et le vieillard dist: Maintes personnes l'ont suyuie, et la suyuent encores: mais le nombre est plus grand de ceux qui demeurent paresseux et nonchalans. *Car*, comme dist nostre Seigneur, *peu de gens fuyuent le chemin estroit qui conduit à la vie, mais plusieurs sont qui fuyuent l'ample et large, qui mene à perdition.* (*Matth.* VII; *Luc.* XIII.) Car ceux qui sont attrappez d'auarice et volupté de choses mauuaises, et qui sont ambitieux et superbes, demeurent liez et enueloppez en ces vices: et se vendans volontairement comme serfs à vn Seigneur estranger, et resistans à Dieu qui les defend, sont detenuz de ce Seigneur liez et enchesnez. Car l'âme qui desespere vne fois de son salut, et s'abandonne à conuoitises desraisonnables, est instable. Et pour cecy le Prophete plaignant et lamentant la folie de ces ames, disait: *Enfans des hommes, iusques à quand aurez-vous le cœur endurcy? pourquoy aimez vous vanité, et cherchez mensonge?* (*Psal.* IV.)

A cecy s'accordant vn grand Theologien des nostres, et y adioustant quelque chose du sien, crioit à tous comme d'vne haulte tour: Enfans des hommes, iusques à quand aurez vous le cueur endurcy? pourquoy aimez vous vanité, et cherchez mensonge, estimans grande chose ceste vie, et ces délices, petite gloire, foible puissance, et faulse prosperité? Lesquelles choses ne sont d'auantage à ceux qui les possedent, qu'à ceux qui ont esperance de les posseder: et non encores d'auantage à ceux cy, qu'à ceux qui ne les ont iamais attendues: ains sont agitees comme pouldre, et ores poulsees vers les vns, et ores vers les autres, et s'esuanouissent comme la fumee, et nous trompent comme songes, et ne sont moins vaines que l'ombre, et de telle nature, que ny ceux qui ne les ont, ne doiuent perdre l'esperance de les auoir, et de rechef escoulent et eschappent des mains de ceux qui les possedent.

En telle maniere donc nostre Seigneur commandant, les Prophetes et Apostres preschans, et tous les Saincts par œuures et paroles nous exhortans à la tresdouce voye de vertu, encores que peu de gens la prennent, grand nombre aymant mieux suyure le grand chemin qui mene à damnation, pour cecy neantmoins ceste diuine Philosophie n'en est pas moins à priser. Car tout ainsi que le Soleil creé pour luire à tous, et monstrant ses rayons pour esclairer à tous, si quelques vns fermans les yeux ne veulent contempler sa lueur, le Soleil n'en est pourtant à reprendre, ny à mespriser des autres, ny la gloire de sa splendeur ne sera deshonoree par leur folie: mais plus tost eux se priuans de lumiere, iront à tastons comme aueugles, et cherront en plusieurs fosses, et auront le visage escorché de ronces et espines: et ce pendant le Soleil demeurant en sa splendeur, ne perdra d'illuminer ceux, qui les yeux ouuerts contemplent sa clarté: En pareil la lumiere de Iesus Christ luist à tous, leur eslargissant abondamment sa clarté: mais chacun en ce participe selon qu'il conuoite et desire. Car le Soleil de iustice ne default à qui le veult contempler, et neantmoins il ne contraint ceux qui de leur volonté choisissent et embrassent leurs tenebres, et s'y plaisent: mais vn chacun est delaissé à son liberal arbitre et choix, tant qu'il est en ce monde.

Svr cecy Iosaphat demandant que c'est que liberal arbitre et choix, le vieillard respondit: Le liberal arbitre est la volonté de l'ame raisonnable, qui se meut sans aucun empeschement à ce qu'elle veult, soit à bien, soit à mal, Dieu le createur le permettant ainsi. De rechef, liberal arbitre est le mouuement libre de l'ame intellectuelle. Choix ou election est vn desir passé par deliberation des choses qui sont en nostre puissance. Car ce qui a esté preposé par la consultation, puis apres l'appetons et choisissons. Or consultation n'est autre chose, qu'vn desir recherchant les choses qu'auons à faire, qui gisent en notre puissance. Car en premier lieu l'homme se conseille, s'il doit faire vne chose ou non, et par apres il iuge ce qui est le plus expedient, et cela s'appelle iugement. Apres il s'affectionne à ce qui s'est trouué par consultation, et cela s'appelle sentence. Car s'il le iuge, et ne prend en affection ce qui a esté iugé, c'est à dire, s'il ne l'aime, et y acquiesce, cela ne s'appelle sentence. Et apres l'affection, se fait le choix et election. Car election n'est autre chose, que de deux choses proposees en choisir vne, et laisser l'autre. Et est tout manifeste, que consultation est vne election faicte auec iugement, et mesmes par l'etymologie du mot: car vne chose esleüe vault autant que choisie par dessus vne autre. Or nul ne iuge ny arreste, auant qu'auoir deliberé: ny pareillement ne choisit, que au prealable il

n'ait iugé et arresté cela estre expedient : d'autant que ne nous mettons en train d'effectuer toutes choses qui nous semblent bonnes et expedientes. Alors, et non plustost, ce qui a esté iugé par la consultation, se faict election, quand l'appetit et volonté y concurrent. Et de cecy se collige, que election est vn desir des choses qui sont en nostre puissance, passé par le conseil. Car ce qui a esté deuant iugé auec conseil, nous le desirons puis apres en le choisissant : attendu que tout conseil se fait pour ce qui est à faire : et ainsi deuant tout choix, precede le conseil, et deuant toute action, election marche. Et partant non seulement les actions, mais aussi les pensees rendent les elections diuerses, et sont cause que soyons puniz ou recompensez. Car l'election dependant des choses qui sont en nostre pouuoir et arbitre, est le commencement de peché et de bonne œuure. Car des choses, desquelles les puisances et facultez sont en nostre arbitre, les actions aussi y sont pareillement. Or sont en nostre pouuoir et arbitre les puissances et facultez des vertus : par consequent donc aussi le sont les vertus. Car proprement sont en nostre puissance toutes les choses qui touchent et concernent l'ame, et dequoy nous consultons. Ainsi les hommes, au moyen de leur liberal arbitre, voulans et choisissans, selon la proportion de leur choix sont faicts participans de la lumiere diuine, et profitent en l'estude de Philosophie. Car les differences de choix et elections sont comme certaines fontaines d'eauës, procedans des veines de la terre. Les vnes sourdent du dessus de la terre, autres sourdent de plus bas, autres encore de plus bas : Et des eauës de ces fontaines, aucunes fluent incessamment, et sont doulces: aucunes sourdent de bien bas, et sont ameres, et sentent le souffre : autres fluent en grande abondance, autres coulent lentement, et goutte à goutte. Ainsi fault il que tu entendes, que des volontez et elections humaines, les vnes sont soudaines et feruentes, d'autres sont lasches et froides : et les vnes s'acheminent à bien, et les autres du tout à mal. Donc selon l'affection et qualité d'icelles s'ensuiuent les mouuemens et actions.

CHAPITRE SEIZIÈME.

Iosaphat estant en soin du salut de son pere, Barlaam luy donne bonne esperance de sa conuersion. Puis apres luy fait entendre, comme de prime face la Religion chrestienne semble fascheuse : mais quand on l'a viuement consideree, on la trouue doulce et amiable.

Alors Iosaphat dist au vieillard : Y a-t-il d'autres que toi qui preschent ce que tu presches, ou si tu es seul, qui enseignes telle doctrine, et maintiens que ceste vie présente est tant à hayr?

Barlaam respondant à sa question, lui dit: En ceste vostre tresmalheureuse prouince ie n'en sçache aucun. Car ton pere par sa tyrannie les a fait tous mourir cruellement, et a empesché la predication du sainct Euangile : mais en toutes autres regions ces choses sont preschees publiquement à tous. Aucuns les enseignent sincerement et droictement, autres peruersement, l'ennemi de nos ames les faisant desuoyer de la verité, et les dispersant en opinions estrangeres, et leur enseignant d'interpreter aucuns passages de la saincte Escriture, selon qu'il leur vient en fantaisie, et non en sens conuenable et pertinent.

Or n'y a-t-il que vne verité, sçauoir est celle qui a esté preschee par les glorieux Apostres, et saincts Peres inspirez de Dieu, et qui reluit plus clair que le Soleil en l'Eglise catholique, d'vn bout de la terre jusques à l'autre, laquelle ie te suis enuoyé prescher et enseigner. Sur quoy Iosaphat luy dist : Mon pere n'a il iamais rien appris de cecy? Si luy respondit le vieillard : Il n'en a rien appris par le menu, et comme il appartient : par ce que s'estant bouché et estouppé les sens de son entendement, ne veult entendre ny receuoir ce qui est bon et salutaire, ains s'est abandonné du tout à mal. Mais ie voudrais bien, dit Iosaphat, que pareillement il eust appris ces choses.

Adonc le vieillard luy dist : *Cecy est impossible quant aux hommes, mais à Dieu toutes choses sont possibles.* (*Matth.* **XIX**; *Marc.* **X**.) Car que sçais tu, si tu seras cause du sauuement de ton pere, et que par vn moyen merueilleux tu deuiennes pere de celuy qui t'a engendré? Auquel propos i'ai ouy reciter, qu'il fut iadis vn certain Roy, qui gouuernoit bien son Royaume, et se maintenoit doulcement et benignement enuers son peuple : seulement luy defailloit, qu'il n'estoit point illuminé de la lumiere diuine, ains estoit Idolatre et gentil. Or y auoit un sien Conseiller, fort homme de bien, et decoré de toute vertu, tant en ce qui concerne la pieté de Dieu, que toutes autres vertus : Lequel estoit fort triste et desplaisant de ce que le Roy persistoit en tel erreur : et le vouloit quelquefois reprendre, mais il n'osoit, de crainte qu'il tombast en inconuenient et luy et les siens, et que le moyen qu'il auoit de faire plaisir à beaucoup, ne luy fust osté pour cela. Il espioit neantmoins le temps opportun pour l'attraire à la cognoissance de Dieu. Si luy tint vne certaine nuict le Roy tel propos : Vien t'en, allons nous pourmener par la ville, pour aduiser si nous verrons quelque chose qui soit vtile. Aduint que se pourmenans par les rues, entreuirent un rayon de lumiere reluisant par vn trou : et y mettans l'œil, ils y veirent vne cauerne et maison soubs terre, deuant laquelle estoit assis un homme, des plus pauures qui fust, couuert d'vne meschante robbe rapiecee. Sa femme estoit deuant luy, luy baillant à boire : et comme il print le verre, elle se mit à chanter melodieusement pour le resiouyr, dansant de bonne grace, et louant son mary. Et ceux qui estoient pres du Roy, considerans cecy fort long temps, s'esmerueilloient de ce que si pauures gens, qui n'auoient maison ni vestement, menoient vne vie si ioyeuse et asseuree. Alors le Roy dist à son Conseiller :

O amy, quelle grande merueille est-ce cy? Nostre vie qui a abondance de biens et delices, onc ne donna à toy ny à moy tant de plaisir, comme la vie vile et abiecte et miserable de ces fols les resiouit, leur semblant doulce et delectable, combien qu'elle soit tant aspre et odieuse. Or, ce personnage, qui estoit chef de son Conseil, ayant trouué l'heure opportune, luy dist : Mais, Sire, dy moy en verité, que te semble de leur vie? Il respond : La plus amere chose, la plus miserable et abominable que ie vis iamais. Adonc luy repliqua ce Conseiller : Sçaches, Sire, semblablement, que les contemplateurs et annonciateurs de la gloire eternelle, et des biens qui surmontent tout entendement, estiment notre vie trop plus miserable et malheureuse. Car nos Palais dorez, et habillemens magnifiques, et tous autres plaisirs et delices de ceste vie, semblent plus ords et vilains, que fiente et boüe, aux yeux de ceux qui ont cognoissance de l'inenarrable beauté des celestes tabernacles, et du vestement diuinement tissu, et des diademes incorruptibles, que Dieu a preparez à ceux qui l'aiment. (*I Cor.* II.) Car tout ainsi qu'il nous semble que ceux-cy sont fols, de mesmes, et encores d'auantage, ceux qui ont sauouré la douceur des biens eternels, estiment la condition de nous autres, qui errons en ce monde, et prenons plaisir et contentement en faulse gloire, et delices inutiles, miserables, et dignes de larmes et compassion.

Le Roy entendant ces paroles, tout estonné dist : Qui sont donc ceux qui ioüissent de plus plaisante et aggreable vie que nous? Tous ceux, dist le Conseiller, qui preposent les choses eternelles aux temporelles. Derechef le Roy desirant sçauoir qui sont ces choses eternelles, vint à dire : C'est le Royaume eternel, et la vie qui n'est subiette à mort, et les richesses qui ne craignent iamais pauureté, ioye et liesse, exempte de toute tristesse et fascherie, et paix eternelle, libre de toute inimitié et contention. Ceux qui par la grace de Dieu receuront vn tel bien, seront heureux, voire cent et cent fois heureux : car ils viuront en la vie eternelle, sans douleur et tristesse, iouïssans sans labeur de toutes choses plaisantes et delectables qui sont au Royaume de Dieu, et regneront eternellement auec Iesus Christ. Et le Roy luy demandant, Et qui sera digne de perceuoir ce que tu dis? il respondit : Tous ceux qui tiennent le chemin qui y conduit . car l'entree est aisee et facile, pourueu que la volonté ne nous manque. Alors dist le Roy, Et quel est le chemin qui y mene? Le noble homme luy respond : Cognoistre le seul vray Dieu, et Iesus Christ son fils vnique, et le sainct Esprit. (*Ioan.* XVII.) Le Roy ayant vne prudence vrayement Royale, luy tint tel propos : Et qui t'a empesché si long temps de me faire entendre ces choses, attendu qu'elles ne sont selon mon iugement dignes d'estre meprisees ny differees, pourueu qu'elles soient vrayes? Que si elles sont ambigues et douteuses, il fault s'en enquerir soigneusement, tant qu'on en sçache la verité. Ce n'a esté par nonchalance, Sire (dist-il) ou lascheté, que i'ay differé si long temps à te les faire entendre, veu qu'elles sont vrayes et indubitables : mais i'ay eu crainte de causer tristesse et ennuy à ta Maiesté. Si donc tu me commandes, que doresnauant ie t'en parle, ie le feray tres-volontiers. Ouy dea, dist le Roy, ie veux que non seulement chacun iour, ains à toute heure tu m'en refraischisses la memoire : car il n'y faut vaquer negligemment, ains studieusement et ardemment. Depuis donc, dist Barlaam, nous auons entendu que ce Roy a vescu sainctement, et n'a esté priué de la beatitude eternelle : qui me fait esperer, que si quelqu'vn prend ton pere à propos, et l'admoneste de son salut, peult estre entendra-il, et cognoistra son erreur et peché, et se conuertira : Car quant à present il est aueugle, se priuant de la vraye lumiere, et embrassant les tenebres d'impieté.

Or Iosaphat luy dist : Dieu face ce que bon luy semblera de mon pere : car, comme tu as dit, ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu. (*Matth.* XIX; *Marc.* X.) Mais de ma part cognoissant de tes saincts et inuincibles propos la vanité des choses présentes, ie propose les abandonner, et acheuer le reste de ma vie auec toy, de crainte que pour ces choses temporelles et perissables et fluides, ie ne perde les biens eternels. A cecy le vieillard respond : Si tu en vses ainsi, tu ressembleras à vn jeune homme prudent et sage : auquel, comme i'ay entendu, estant de riche maison, son pere pourchassa pour femme la fille du plus noble et riche qui fust au païs, belle en toute perfection : et après declara à son fils son intention, et comme il le vouloit marier richement. Ce qui despleut tant à son fils, comme vne chose qui luy estoit à contrecueur, que par vn despit il abandonna son père, et s'enfuyt. Aduint qu'en cheminant il eut si grand chault, qu'il se fourra dans la maison d'vn pauure vieil bon homme pour se reposer et rafreschir. Or alors la fille de ce vieillard, qui luy estoit vnique, estoit assise à la porte, et besongnant de ses mains, loüoit incessamment Dieu, et luy rendoit graces du profond du cueur. Et le ieune homme oyant ces louanges, luy dist : Quel est ce tien exercice, fille, et pour quelle raison, estant si pauure que tu es, loües-tu Dieu, le remerciant, comme s'il t'auoit donné grandes choses? La fille luy respondit : Ne sçais-tu, que comme vne petite medecine deliure souuent l'homme de grande maladie, de mesme, action de graces en petits dons de Dieu, est cause que Dieu les augmente grandement? Vray est que ie suis fille d'vn pauure vieillard : neantmoins ie remercie mon Dieu de ces petits dons et biens, et benis mon Seigneur, estant asseuree que celuy qui me les a donnez, a bien puissance de m'en donner de plus grands. Et encores en cecy ie ne touche que les externes, et qui proprement ne sont nostres : desquels qui en possede plus, n'en reçoit aucun profit, voire souuent dommage : et cil

qui en a moins receu, n en est pourtant endommagé, allans tous deux par vn mesme chemin, et paruenans à mesme fin. Mais quant est des choses qui sont plus necessaires et parfaictes, i'y ai receu de Dieu de grands dons, voire innumerables et inestimables. Car ie suis creée à l'image de Dieu (*Sap*. II.), et par sa grace ay eu cognoissance de luy, et suis doüee de raison, et inuitee de Dieu à la vie eternelle par sa misericorde : et outre m'a esté donné le pouuoir de participer à ses saincts Sacremens, et la porte de Paradis a esté ouuerte, où ie puis entrer facilement si ie veux. (*Matth*. XIX.) Et partant il me semble, qu'il nous est impossible rendre à Dieu graces dignes de tant et si grands biens, lesquels pauures et riches reçoiuent indifferemment. Que si ie n'offre à Dieu, collateur de ces biens, ceste petite loüange, quelle excuse auray-ie ?

Or le ieune homme s'estonnant et esmerueillant de l'excellence de son esprit, appella son père, et lui dist : Donne moy ta fille en mariage, car ie l'aime pour sa prudence et pieté. Alors le vieillard luy dist : Ce n'est chose conuenable, que tu prennes la fille d'un pauure homme pour femme, estant issu de si noble race, et si riche comme tu es. A quoi le iouuenceau respondit : Ie la prendrai certainement, si tu la me veux bailler. Vray est qu'on m'a voulu donner pour femme la fille d'vn riche et puissant homme, mais ie l'ay refusee, et m'en suis enfuy. Mais considerant la pieté envers Dieu de ta fille, et aimant l'excellence de son esprit, ie me delibere de la prendre à femme. A quoi le vieillard respondit : Ie ne la te puis donner pour la mener à la maison de ton père, et l'esloigner de moy, par ce que ie n'ay autre enfant qu'elle. S'il ne tient qu'à cela, dist le ieune homme, ie demeurerai avec vous, et suyurai en tout vostre manière de viure. Et despouillant sa robbe, qui estoit belle et riche, demanda la robbe du bon-homme, et la vestit. Alors le bon vieillard l'esprouuant en plusieurs sortes, et examinant subtilement son intention, apres qu'il eut cogneu la fermeté de son esprit, et qu'il ne demandoit sa fille pour fol amour, mais que pour l'amour de pieté il auoit choisy viure trespauurement, mesprisant et quittant toute sa gloire et noblesse, le prenant par la main, le fit entrer en son cabinet, et lui montra si grand nombre d'or et d'argent, et autres biens, que le iouuencel en fut tout estonné : et luy dist, Mon fils, je te donne tout cecy, par ce que tu as choisy estre heritier de mon bien. Et ainsi ce ieune homme deuint merueilleusement riche et opulent.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Barlaam prie, que Dieu ouure les yeux du cueur à Iosaphat : et luy monstre, comme par la contemplation des creatures on cognoist le createur.

Iosaphat ayant attentivement escouté le propos de Barlaam, luy dist : Certes il me semble que cest exemple me touche, et que c'est de moy que tu parles. Mais ie voudrois bien sçauoir, par quelle espreuue tu veux cognoistre la fermeté de mon esprit Et le vieillard luy dist : Ie l'ay ia examinee, et ay cogneu que tu es prudent, et que tu as l'esprit ferme et droict : mais à la mienne volonté que la fin de ton operation corrobore ces choses. Et sur ceste intention ie flechis les genoux deuant nostre Dieu, createur de toutes choses, visibles et inuisibles (*Ephes*. III), qui est tousiours, et sera, la deité duquel n'a eu commencement (*Apoc*. I), ny ne prendra fin, qui est terrible et tout-puissant, bon et misericordieux, que de grace il illumine les yeux de ton cueur, et te donne l'esprit de sapience et reuelation en la cognoissance de luy, à ce que tu sçaches quelle est l'esperance de sa vocation, et les richesses de la gloire de son heritage és saincts, et l'excellente grandeur de sa vertu en nous qui croyons (*Ephes*. I), à ce que tu ne sois plus pelerin et estranger, mais concitoyen des saincts, et domestique de Dieu, edifié sur le fondement des Apostres et Prophetes, Iesus Christ estant la pierre angulaire, auquel tout bastiment construit, croist en sainct temple en nostre Seigneur (*Ephes*. II).

Or Iosaphat fort compunct dist : I'ay grand desir d'entendre plus clairement ce que tu dis. Parquoy ie te prie me declarer, que sont les richesses de la gloire de Dieu, et l'excellente grandeur de sa vertu. Alors Barlaam respond : Ie prie Dieu qu'il t'enseigne ces choses, et empreigne en ton ame la cognoissance d'icelles : car il est impossible reciter sa gloire et puissance, quand bien toutes les langues des hommes qui sont, ou ont esté, seroient toutes ensemble. Car, dit l'Euangeliste, *onc homme ne veit Dieu*. (*I Ioan*. IV.) Le fils vnique qui est au sein du pere, le nous a annoncé. (*Ioan*. I.) Et qui pourra comprendre en son esprit la gloire et magnificence de l'inuisible et inestimable, selon celuy à qui il en aura reuelé autant qu'il veult, comme il a fait aux Prophetes et Apostres ? Quant à nous, tant par la predication d'iceux, que par la mesme nature des choses, en apprenons tant qu'il suffit pour nostre salut. Car l'Escriture dit : *Les cieux narrent la gloire de Dieu, et le firmament annonce les œuures de ses mains*. (*Psal*. XVIII.) Et ailleurs : *Les choses inuisibles de Dieu sont cogneuës par le moyen des choses creées*. (*Rom*. I.) Semblablemen sont eternelle vertu et diuinité. Car tout ainsi qu'un homme voyant vne belle maison, bien et artificieusement bastie, ou bien vn vaisseau elegamment forgé, se propose soudain en l'entendement l'architecte et ouurier : en pareil, estant formé de néant, et produit en estre, encores que ie ne puisse voir mon Createur, neantmoins de la tres-belle et admirable composition de moy-mesmes, ie suis venu à la cognoissance de sa sapience : non comme il est, mais ainsi que i'ay peu comprendre : car ie ne suis venu de moy-mesmes, et ne me suis fait et composé, mais luy m'a composé, comme il luy a pleu, et de telle façon, qu'il m'a baillé l'empire et domination sur toutes creatures : et depuis estant brisé par peché, m'a dere-

chef reformé d'vne meilleure et plus excellente maniere que deuant : et par apres me tirant par son diuin commandement des choses terrestres, me transferera à la vie infinie et eternelle. En nulle de ces choses ie ne puis resister à la force de sa prouidence, ny adiouster ou oster quelque chose à moy-mesmes, soit selon la stature, ou selon la forme du visage : et si ne puis renouueller en moy les choses enuieillies, ny remettre en leur entier celles qui sont corrompues. Car nul homme n'a peu onc rien faire de tout cecy, fust Roy, fust sage, fust riche, fust puissant, ou autre de quelque qualité ou condition qu'il fust. Et de faict, le Sage tesmoigne (*Sap.* VII) qu'il n'y a eu ny Roy ny Seigneur si puissant, qui ait eu autre commencement de naissance. Car l'entree à ceste vie est semblable à tous, et pareillement l'issue.

Donc par la création de moy, et des choses qui sont en moy, i'ay esté conduit à la cognoissance de la grandeur et magnificence du Createur : Ioinct que i'ay viuement considéré la belle composition et conseruation de toutes creatures, et ay veu que toutes selon soi, sont subiettes à conuersion et changement, sçauoir est les intellectuelles et raisonnables, selon le liberal arbitre et auancement en vertu, ou recullement d'icelle; et les sensibles, selon la generation et corruption, augmentation et diminution, et selon la mutation qui se fait par qualité, et finallement selon le mouuement local. Et par cecy tacitement preschent et publient qu'elles sont creées, maintenues, et conseruees de Dieu increé et immuable

Or ie demande, comment natures si contraires les vnes aux autres, se fussent assemblees pour l'accomplissement de l'vniuers, et demeurees indissolubles, si vne toute-puissante vertu ne les eust meslees ensemble, et ne les conseruoit tousiours sans dissolution. Car comment pourroit quelque chose demeurer en estre, s'il ne le vouloit? Ou, comme dit l'Escriture, comment seroit gardé et maintenu ce qui n'est point appellé de luy? Car s'il est ainsi que vn Nauire ne peult se maintenir sans pilote, ains s'en va bien tost à fond, et la moindre maison ne peult estre de duree, s'il n'y a vn maistre qui y pouruoye et prenne garde : comment est-ce que le monde, qui est vne creature si belle et admirable, eust tant duré, sans vn excellent et merueilleux gouuernement, et tressage prouidence?

Et de faict, combien y a il que le ciel dure sans se noircir? La vertu de la terre s'est elle lassee en si long temps qu'il y a qu'elle est creée? Les fontaines ont elles cessé de couler, depuis qu'elles sont en estre? La mer receuant tant et si grands fleuues, en a elle desbordé pour cela? Le cours du Soleil et de la Lune s'est il changé? Les ordres du iour et de la nuict se sont ils troublez et peruertiz? De toutes ces choses l'ineffable vertu de Dieu et magnificence nous est declaree, testifiee par Prophetes et Apostres : combien que nul n'est suffisant pour bien considerer ou louër la gloire d'icelui. Car l'Apostre, qui auoit Iesus Christ parlant en soy, considerant toutes choses visibles et inuisibles, dit : *Et nous cognoissons en partie, et prophetizons en partie : mais quand sera venu ce qui est parfait, ce qui est en partie, s'euacuera.* (*I Cor.* XIII.) Et pour cela s'emerueillant des richesses inestimables d'iceluy, fait une exclamation grande, disant : *O haulteur des richesses de la sapience et science de Dieu, combien sont inscrutables ses iugemens, et ses voyes incogneuës!* (*Rom.* XI.) Que si celuy, qui a esté rauy iusques au tiers ciel, a proferé telles paroles, qui sera l'homme de mes semblables, qui osera mesmes seulement ietter l'œil sur tels et si grands mysteres, et en parler ou penser quelque chose dignement, si Dieu autheur de sapience ne luy donne sa grace? Car nous et noz paroles sont en sa main, et toute sapience et discipline procede de luy. Car il nous a donné la vraye science des choses, à ce que cognoissions la creation du monde, et les vertuz des elemens, le commencement, le milieu, et la fin, le changement des temps, le changement de toutes les heures, et qu'il a ordonné toutes choses en nombre et mesure et poids : d'autant que la puissance luy est touiours prompte et presente, et n'y a qui puisse soustenir la force de son bras. (*Sap.* XI.) Car tout le monde est deuant luy comme vn grain de balance, et comme vne goutte de rosee qui tombe au matin. Mais il a pitié de tous, par ce qu'il peult toutes choses, et dissimule les pechez des hommes, les attendant à penitence : car il ne reiette aucun de ceux qui se retirent à luy. Il est seul bon Seigneur, et amateur des ames: son nom soit beneit, loué et exalté par tous siècles. Amen. (*Luc.* XVIII; *Sap.* XI; *Dan.* III.)

Or Iosaphat luy dist : Si tu eusses aduisé long temps, homme tressage, pour resouldre les questions, lesquelles ie t'ay proposees, il me semble que tu ne m'eusses peu rendre response que celle que tu me viens de donner. Car tu m'as monstré, qu'il y a un Createur et conseruateur de tous biens. Dauantage tu m'as declaré par paroles irrefutables, comme la gloire de sa magnificence est incomprehensible, mesme à la pensee de l'homme : et qu'autrement nul ne la peult comprendre, si Dieu ne la luy reuele, autant qu'il luy plaist : et par cecy i'admire grandement ta grandissime sapience.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Tout ainsi que cette vie charnelle n'est la vraye vie, de mesme la mort temporelle n'est la vraye mort. La temperance des Moynes en viures et vestemens. Iosaphat demande Baptesme, et s'enquiert de la conuersation des Moynes.

Mais pour changer propos, dy moy, heureux homme, quel aage tu peux auoir maintenant, et en quel lieu tu demeures, et quels compaignons tu as : car mon ame depend merueilleusement de la tienne, et ne me veux separer iour de ma vie de toy. A cecy respondit le vieillard : I'ay, comme ie pense, quarante et cinq ans, et demeurant ès de-

serts de Sennaar, ay pour compaignons ceux qui trauaillent auec moy pour paruenir au Royaume des cieux. Comment, dist Iosaphat, me dis tu cecy, veu qu'il me semble, à voir ton visage, que tu as plus de soixante et dix ans? Que veux-tu donc dire de quarante cinq ans? Il me semble qu'en cecy tu ne dis verité.

Et Barlaam luy dist : Si tu prens mes ans de ma naissance, tu as bien iugé que i'auois plus de soixante et dix ans. Mais de ma part, ie ne mets point en compte ceux que i'ay employez aux vanitez du monde. Car quand ie viuois seruant de ma chair à peché, i'estois mort en l'homme interieur. Parquoy ie n'appelleray iamais les ans de mort, ans de vie. *Mais depuis que le monde m'est crucifié, et moy au monde, et que i'ay laissé le vieil homme, qui se corrompt selon les desirs d'erreur, ie ne vis plus en chair, mais Iesus Christ vit en moi : et ce que ie vis, ie vis en la foy du Fils de Dieu qui m'a aimé.* (*Gal.* VI; *Ephes.* IV.) A bon droict i'appelleray ces ans, et ans de vie, et iours de salut : lesquels comptant iusques à enuiron quarante et cinq ans, ce n'est sans raison que ie les ay ainsi comptez. Et de ta part, sois en semblablement logé là, n'estimant viure, ceux qui sont morts à bon œuure, et viuent à peché, et seruent au Prince et Seigneur de ceux qui sont veautrez en terre, et consument leurs iours en voluptez et delices : mais ne fay doute, que telles gens soient morts spirituellement. Car conuenablement le Sage appelle peché, mort. L'Apostre dit pareillement, *Comme vous estiez serfs de peché, vous auez esté affranchis de iustice,* (*Rom.* VI.) Quel fruict donc auez vous eu alors és choses, desquelles maintenant vous auez honte? car leur fin est mort. Mais maintenant deliurez de peché, et faitcs seruiteurs de Dieu, vous auez vostre fruict en sanctification, et en fin la vie eternelle. Car les gages de peché, c'est mort, et la grâce de Dieu, la vie eternelle en Iesus Christ nostre Seigneur.

Alors Iosaphat luy dist : Puis qu'ainsi est, que la vie charnelle n'est reputee de toy vie, par consequent donc la mort temporelle ne se doit estimer mort. A quoy respondit le vieillard : Non certainement : et partant quant à moy, ie ne la crains, et si ne l'appelle point mort. Car si elle m'attrape au chemin des Commandemens de Dieu, c'est plus tost vn passage de mort à vie : vie dy-ie meilleure et plus parfaicte, et cachee en Iesus Christ (*Colos.* III), laquelle les Saincts desirans fort, s'ennuyoient beaucoup en la vie presente. Suyuant quoy dit sainct Paul : *Nous sçauons que si nostre maison terrestre de ceste demeure est brisee, nous aurons vne edification de Dieu, vne maison non faicte de main d'homme, mais eternelle au ciel.* (*II Cor.* V.) Car pour cecy nous gemissons, desirans estre reuestus de nostre habitation, qui est du ciel, si toutefois nous sommes trouuez vestus, et non nuds. Car nous aussi, qui sommes en ce tabernacle, gemissons greuez, par ce que nous ne voulons estre despoüillez, ains reuestuz, à fin que ce qui est mortel, soit absorbé de la vie. Dit derechef : *Miserable homme que ie suis, qui me deliurera du corps de ceste mort?* (*Rom.* VII.) Et derechef : *Ie desire estre separé de ce corps, et estre auec Iesus Christ.* (*Phil.* I.) Et le Prophete de mesmes : *Quand viendray-ie, dit il, et apparoistray deuant la face de Dieu?* (*Psal.* XLI.) Et quant est de moy, qui suis le moindre des seruiteurs de Dieu, par cecy tu peux veritablement iuger, que ie ne crains aucunement ceste mort temporelle, attendu que mesprisant les menaces de ton pere, ie suis venu à toy sans crainte, et t'ay presché et annoncé ton salut, encores que ie sçache bien, que s'il en auoit ouy quelque vent, s'il pouuoit, il me feroit mourir de mille morts. Mais moy preposant la parole de Dieu à toutes choses, et desirant paruenir à luy, ie ne crains la mort temporelle, et ne l'estime digne d'estre ainsi nommee, obeissant au commandement de nostre Seigneur, qui dit : *Ne vueillez craindre ceux qui tuent le corps, et ne peuuent tuer l'ame : mais redoutez plus tost celuy qui peult perdre et l'ame et le corps en la gehenne.* (*Matth.* X.) Certes, dist Iosaphat, ces vertus de vostre vraye Philosophie surpassent grandement la nature des hommes terrestres, qui adherent du tout à la vie presente. Vous estes heureux entre vous, qui auez vne si virile et constante volonté. Mais ie te prie, dy moy la verité, quelle viande tes compaignons et toy mangez vous au desert, et quels sont voz vestements?

Barlaam luy respondit : Nostre viure est ce qui se peult trouuer és deserts, comme fruicts, herbes, et choses semblables que le desert porte, obeissant au commandement de Dieu, pour lesquels aucun n'entre en debat auec nous, pour en auoir dauantage par auarice ou cupidité.

Car la viande qui vient sans labeur, et s'offre de soy-mesmes, est au commandement de tous sans aucune enuie. Que si par fois quelqu'vn de nos freres voisins nous apporte benediction de pain, comme enuoyé de Dieu, nous le receuons à la benediction de ceux qui le donnent fidelement. Et noz vestemens sont de laine, de cilice, de peaux de brebis vieilles et rudes, pour matter cette chair infirme. Car nous n'en changeons hyuer ny esté : et ne nous est loisible de desuetir vn habillement depuis que l'auons vestu, qu'il ne soit du tout vsé et pourry. Car pour estre ainsi vexez de froid et de chault, nous esperons à l'aduenir estre reuestuz de robbes incorruptibles. Iosaphat luy dist : Où as-tu donc prins ce vestement que tu portes? Il respond : L'vn de noz freres le m'a presté pour venir à toy. Car il n'estait conuenable y venir auec mon habit accoutumé. Et en cecy i'ay faict comme iadis vn quidam, qui auait vn sien cousin prisonnier en estrange contree : et le voulant tirer de là, laissant sa robbe, et en prenant vne à la façon des ennemis, s'en alla la part où estoit son parent : et fit tant ainsi desguisé, qu'il trouua moyen de le deliurer de la prison et tyrannie en laquelle il estoit. En semblable sçachant ton estat, suis venu en cest accoustre-

ment ietter en ton cueur la semence de la diuine parole, et te deliurer de la seruitude du trescruel gouuerneur de ce monde. Et de faict, auec la grace de Dieu, entant qu'en moy a esté, ay accomply mon ministere, et t'ay annoncé la cognoissance de Dieu, et fait entendre la predication des Prophetes et Apostres : ensemble t'ay vrayement monstré et sans erreur la vanité des choses presentes, et de quels et combien grands maux le monde est plein, seduisant iournellement ceux qui luy obeissent, et en quantes sortes et manieres il les attrappe en ses filets. Desormais il me fault retourner d'où ie viens : où estant paruenu, laissant cest habit estranger, ie reprendray le mien. Sur quoi Iosaphat venant à le prier de lui monstrer son habit accoustumé, soudain iettant bas le manteau qu'il auoit sur ses espaules, chose horrible apparut à Iosaphat. Car toute sa chair estoit consumee, et sa peau toute noire de l'ardeur du Soleil, et luy tenoit aux os estant estendue comme vne peau, et si estoit ceinct depuis les reins iusques aux genoux d'vne haire toute deschiree et bien rude, et en auoit autant sur les espaules.

Or Iosaphat s'esmerueilla grandement de telle austerité, et s'estonna de sa perseuerance, et souspirant et pleurant, dist au vieillard : Par ce que tu m'es venu deliurer de la dure et amere seruitude du diable, imposant conuenable fin à ton bienfaict, retire mon ame de ceste prison (*Psal.* CXLI), et me prenant auec toy, allons nous en d'icy, à ce qu'estant parfaictement racheté de l'erreur du monde, ie reçoiue le sainct Baptesme, et te sois fait compaignon de ceste admirable Philosophie, et excellente maniere de viure. A cecy Barlaam luy propose vne telle parabole.

Vn certain homme riche auoit nourry vn fan de cheureul, lequel deuenu grand, desiroit les deserts, y estant attiré d'vne affection naturelle. Donc estant vn iour sorty de la maison, trouua vn troupeau de cheureuls qui paissoient, et se ioignant auec eux, alloit tournant çà et là par champs et forests. Reuenant neantmoins sur le vespre, par la nonchalance des seruiteurs sortoit derechef de grand matin, et alloit comme deuant, au troupeau paistre auec les autres : lesquels allans paistre plus loin que de coustume, il les suyuit pareillement. Les seruiteurs de ce riche sçachans cecy, montent à cheual, et vont apres. Et quant à leur cheureul, bien le prindrent-ils vif, et le ramenerent à la maison, sans plus luy permettre de sortir hors : mais quant au demeurant du troupeau, ils en tuerent les vns, les autres ils battirent fort et ferme. De mesme façon est-il à craindre qu'il ne m'aduienne, si tu m'accompaignes. Car ie seray priué de ta compaignie, et seray cause de grands maux à mes compaignons, et de damnation eternelle à ton pere. Mais Dieu veult que pour maintenant tu sois baptisé, et que tu demeures en ce pays, y persistant en la foy et pieté, et obseruation de ses commandemens. Et quand il aura pleu à l'autheur de tous biens, alors tu me viendras trouuer, et acheuerons ensemble le reste de ceste vie presente, me confiant en Dieu, que pareillement serons conioincts et associez en la vie future.

Iosaphat pleurant, derechef luy dit : Si ainsi plaist à Dieu, sa volonté soit faicte. Donc donne moy le diuin Baptesme, et prenant argent de moy et habillemens pour tes necessitez et de tes freres, retourne t'en au lieu de ta solitude, estant gardé en la paix de Dieu : et ne cesse de prier pour moy, à ce que ie ne sois frustré de mon esperance, ains que bien tost ie puisse aller à toy, et perceuoir de toy en repos asseuré l'attente de mon auancement. Barlaam respondit à cecy : Il n'y a rien qui empesche que ne sois baptisé : partant prepare toy pour receuoir ce sacrement. Et quant à ce que tu dis, que tu me donneras argent pour les miens et pour moy, comment cecy se peult-il faire, que toy pauure donnes l'aumosne à ceux qui sont riches? Car la coustume est, que les riches donnent aux pauures, et non les pauures aux riches. Car le moindre des miens est plus riche que toy sans comparaison. Mais ie me confie en la bonté de Dieu, que dedans peu de temps tu seras aussi enrichy, et alors tu ne seras si prompt à donner et departir du tien comme à present.

Iosaphat luy replique : Declare moy ce que tu dis, comment le moindre des tiens est plus riche que moy, lesquels tu m'as dit viure en extreme pauureté et necessité. Oultre, comme s'entend que maintenant tu me dis estre pauure, et que lors que ie seray enrichy, ie ne seray plus liberal, veu que ie le suis dés maintenant. Barlaam respondit : Ie n'ay pas dit qu'ils estoient trauaillez de pauureté, ains qu'ils abondent en richesses permanentes. Car adiouster tousiours argent sur argent, et ne refrener aucunement sa conuoitise, ains les desirer insatiablement, c'est extreme pauureté. D'autre part à bon droict puis-ie dire ceux-là plus riches que toy et que tous Roys terriens, qui par vn desir des choses eternelles, mesprisent les presentes, et les estiment comme fiente et bouë, à fin de gaigner le seul Iesus-Christ (*Philip.* III), et qui laissent toute solicitude du boire et du manger et des autres necessitez, s'en remettans à Dieu : et se resiouïssent de pauureté, autant et plus que l'amateur du monde ne s'esiouit, quand il est chargé de biens et richesses : et assemblent en abondance les richesses de vertuz, nourriz et engraissez de l'esperance des biens eternels. Mais auec la grace de Dieu tu prendras pareillement ceste richesse spirituelle, laquelle gardant soigneusement, et à bon droit desirant tousiours l'augmenter, tu ne voudras qu'aucunement elle soit amoindrie, d'autant que c'est la vraye richesse. Mais la grandeur des richesses temporelles offense plustost ses amis, qu'elle ne les ayde. A iuste raison donc les ay-ie appellees extremes pauureté, ausquelles les amateurs des biens celestes renoncent entierement, et les fuyent, comme l'homme fait deuant une couleuure. Que si receuant de toy le serpent vif, lequel mes

freres et compaignons ont ia meurtry et mis soubs le pied, ie le leur porte derechef : ie leur seray autheur de guerre et de vice, et leur seray sans doute vn second Satan. Ia n'advienne que ie m'oublie tant, que de commettre vn si malheureux acte. Entens de mesmes quant aux vestemens. Car ayant despoüillé et mis bas, entant qu'en eux est, la corruption de l'ancienne desobeïssance, et ayans vestu Iesus-Christ, comme vestement de salut, et robbe de liesse, comment les contraindray-ie derechef prendre des tuniques fourrees, et se couurir de la couuerture de confusion? Mais sçachant qu'aucun des miens n'a besoin de ces choses, ains se contentent de leurs exercices de desert et solitude, et les reputent pour vrayes richesses, donne aux pauures cest argent et ces habillemens que tu leur voudrois donner, et t'en fais vn bon thresor asseuré pour l'advenir, et t'acquiers le secours de Dieu au moyen de leurs prieres et oraisons, et ainsi les richesses te coopereront à bien. Par apres prenant l'armure de l'esprit, et ayant tes reins ceints en verité, et estant vestu du corselet de iustice et ayant prins le heaume de salut, et chaussant des souliers en preparation de l'Euangile de paix, et prenant en main le bouclier de la foy, et l'espee de l'esprit, qui est la parole de Dieu (*Ephes.* VI), : ainsi bien armé et muny, entre asseuré en bataille contre l'impieté : et l'ayant mise en fuyte, et ietté par terre le Diable prince d'icelle, et obtins la couronne de victoire, tu seras couronné par la dextre du Seigneur Dieu.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Barlaam, auant que baptiser Iosaphat, l'instruit des mystères de la foy, de la saincte Eucharistie, et de la veneration des Images, et du Symbole de Nice. Apres il le baptise, et le communie, et l'exhorte à l'estude de vertu.

Barlaam donc instruisant, comme dit est, de propos salutaires le fils du Roy, et le preparant aux sainct Baptesme, et luy commandant de ieusner, et faire prieres à la mode accoustumee, ne cessa par plusieurs iours de l'aller souuent voir, luy faisant entendre entierement les articles de nostre foy Catholique, et luy exposant clairement l'Euangile, et les escrits des Apostres et Prophetes. Car ce bon vieillard enseigné de Dieu, sçauoit tout le vieil et noueau Testament, et inspiré du sainct Esprit, l'illumina, et luy donna vraye cognoissance de Dieu.

Or le iour qu'il deut estre baptisé, luy dist: Te voicy maintenant sur le poinct de prendre le signacle de Iesus Christ, et estre marqué de la lumiere de la face de Dieu, et estre fait fils de Dieu et temple du sainct Esprit. Croy donc au Pere, au Fils, et au sainct Esprit, la saincte et viuifiante Trinité en trois personnes, et vne deité, diuisee és personnes, et és proprietez de personnes, et vnie en substance. Cognois vn Dieu le Pere, point engendré, le Fils vnique nostre Seigneur Iesus Christ, lumiere de lumière, Dieu vray de Dieu vray, nay deuant tous les siecles. Car du bon pere est nay le bon fils : et de si grande lumiere, lumiere sempiternelle a resplendy, et de la vraye vie est issuë vne viuifiante fontaine, et de la vertu du Pere la vertu du Fils est apparuë : lequel est la splendeur de gloire, et le verbe substantiel (*Heb.* I), qui estoit au commencement en Dieu, et est sans commencement et sans fin, par lequel toutes choses ont esté faictes, visibles et inuisibles. (*Joan.* I.)

Sçaches d'auantage, qu'il est vn sainct Esprit, procedant du Pere et du Fils, Dieu parfait et viuifiant, et largiteur de sanctification, libre en volonté, tout-puissant, eternel, et vrayement subsistant. Adore donc ainsi le Pere, et le Fils, et le sainct Esprit, en trois personnes: c'est à dire proprietez, et une diuinité. Car ce n'est de tous trois qu'vne deité, vne nature, vne substance, vne gloire, vn regne, vne vertu, vne puissance. Or est commun et au Fils et au sainct Esprit, estre du Père : et le propre du Pere est de n'estre point engendré, et du Fils, estre engendré, et du sainct Esprit, proceder des deux. Croy ces choses ainsi : mais ne t'estudie de comprendre la maniere de ceste generation ou procession (car c'est chose du tout incomprehensible) mais tien en droicture de cueur, chassant toute curiosité, que le Pere, le Fils, et le sainct Esprit, en toutes choses ne sont qu'vn, exceptees les proprietez cy deuant dictes.

Et croy que le Fils vnique de Dieu, et verbe de Dieu, et Dieu, pour nostre salut est descendu en terre : et de la volonté du Pere, et cooperation du sainct Esprit, sans semence d'homme, a esté conçeu au ventre de la vierge et mere de Dieu Marie par le sainct Esprit, et d'elle sans aucune corruption est nay homme parfaict, et qu'ensemblement il est et Dieu parfaict et homme parfaict, de deux natures, sçauoir est diuine et humaine, et en deux natures intellectuelles, et ayans volonté et efficace et franc arbitre, et ayans toutes choses parfaitement, selon que le requiert la definition de l'vne et l'autre nature, sçauoir est, la diuine et humaine, et neantmoins n'y ayant qu'vne personne composee de deux natures. Et reçoy cecy indubitablement, et le croy fidelement. Et ne veuilles esplucher curieusement, comme le Fils de Dieu s'est aneanty soy-mesme (*Phil.* II.), et s'est faict homme du sang virginal, sans semence d'homme et sans aucune corruption. Car par la foy qui nous a esté donnee diuinement, nous sommes tenus de le croire ainsi : mais quant à la maniere, nous l'ignorons, et ne le pouuons expliquer.

Croy que le Fils de Dieu par la grandeur de sa misericorde fait homme, a pris toutes les passions qui sont propres à la nature humaine, exemptes de reprehension. (*Hebr.* VI.) Car il a eu faim et soif, et a dormy, et a esté en agonie, selon que le porte la nature humaine : et pour nous (meschans et malheureux) a esté mené au supplice, et crucifié, et a souffert mort, et a esté enseuely, la deité neantmoins demeurant impassible et

immuable. Car nous n'attribuons aucune passion à la nature impassible, mais nous confessons qu'il a souffert au corps, et a esté enseuely, et que par sa diuine maiesté il est resuscité en incorruption et est monté és cieux, et derechef viendra en gloire iuger les viuans et les morts, et rendre à chacun selon qu'il aura merité. (*Matth.* XVI; *Apoc.* XXII.) ***Car les morts ressusciteront, et ceux qui sont és sepulcres, se leueront*** (*Joan.* V) : et ceux qui ont gardé les Commandemens de nostre Seigneur, et sont decedez en la vraye foy, posséderont par heritage la vie eternelle (*Matth.* XXV) : et les autres qui se seront abandonnez à toute iniquité, et auront suyui les desirs de la chair, et deuoyé de la vraye foy. iront en supplice eternel.

Ne croy pas qu'il y ait quelque substance ou Royaume de mal, ny qu'il soit sans commencement, ou qu'il subsiste de soy mesmes, ou soit faict de Dieu : soit esloignee de nous vne si absurde opinion : mais croy que c'est nostre ouurage et du diable, et qu'il n'a autre origine que de nostre negligence, et que par nostre liberal arbitre et propre volonté nous eslisons, soit le bien, soit le mal. (*Eph.* II ; *Joan.* III.)

Auec ce que dit est, confesse vn Baptesme d'eau et de l'esprit en la remission des pechez. Reçoy pareillement les saincts mysteres de Iesus Christ, et croy en verité que c'est le corps et le sang de Iesus Christ nostre Dieu, qu'il a donnés en remission des pechez. Car la nuict qu'il deuoit estre liuré, fit vn testament et alliance auec ses Apostres et disciples : et par eux à tous ceux qui deuoient croire en luy, dist : ***Prenez et mangez, c'est mon corps, lequel sera liuré pour vous en remission des pechez.*** Semblablement prenant le Calice le leur donna, disant : ***Beuuez tous de ce : cecy est mon sang du nouueau Testament, lequel sera pour vous espandu : Faictes ce en la memoire de moy.*** (*I Cor.* XI; *Marc.* XIV.) Donc ce verbe de Dieu vif et plein d'efficace (*Hebr.* IV), et faisant tout par sa vertu, fait et conuertit de sa diuine parole le pain et vin de l'oblation en son corps et sang, suruenant le sainct Esprit, en sanctification et illumination de ceux qui le reçoiuent deuotement. Adore le de foy.

Et d'auantage baise et venere l'image et remembrance de nostre Seigneur, verbe de Dieu incarné pour nous, croyant que tu vois ton createur en son image. Car comme dit vn sainct homme, la reuerence qu'on fait à l'image, passe au patron de l'image : et le patron est ce dont l'image est tiree. Car regardans la figure en l'image, des yeux de l'entendement nous passons au regard de celuy duquel est l'image, adorans deuotement l'effigie de celuy qui est pour nous incarné, ne la faisans Dieu, mais baisans l'image de Dieu incarné, en desir de celuy qui s'est pour nous aneanty iusques à prendre la forme d'un serf. Pareillement baisans les images de sa mere immaculee, et de tous les Saincts. Et de mesme baise et adore la figure de la Croix viuifique, pour l'amour de celuy, qui pour le salut du genre humain a pendu en icelle, c'est à dire Iesus Christ Sauueur du monde, qui nous a donné le signe d'icelle, pour emporter la victoire contre le diable. Car il craint et tremble, ne pouuant regarder sa vertu et puissance.

En telle foy et doctrine tu receuras le Baptesme, le gardant pur et net de toute heresie iusques à ton dernier soupir : et abomineras et detesteras toute doctrine contreuenante à ceste foy, et la reputeras comme chose qui nous aliene et estrange de Dieu. Car l'Apostre dit : ***Si nous ou Ange du ciel vous euangelize autre chose que ce que vous auez receu, soit anatheme.*** (*Gal.* I.) Car il n'y a autre euangile ou autre foy, que celle qui a esté preschee des Apostres, et confirmee par les Peres en plusieurs Conciles, et donnee a l'Eglise Catholique. Barlaam disant cecy, et luy enseignant le Symbole du Concile de Nice, le baptisa au nom du Pere, du Fils et du sainct Esprit, en vne piscine qui estoit en son iardin, et vint sur luy la grace du sainct Esprit. Et retourné qu'il fut à la chambre, il celebra Messe, et luy bailla le diuin Sacrement, demenant grand ioye en son esprit, rendant graces à nostre Seigneur Iesus Christ nostre Dieu et Sauueur, et dist à Iosaphat :

Beny soit Dieu et Pere de nostre Seigneur Iesus Christ, qui selon sa grande misericorde t'a regeneré en viue espérance, en l'heritage incorruptible et eternel, conserué és cieux au mesme Iesus Christ nostre Seigneur par le sainct Esprit. (*I Petr.* I.) Car auiourd'huy estant delivré de peché, et fait serf de Dieu, tu as receu le gage de la vie eternelle : et delaissant les tenebres, ***tu t'es reuestu de lumiere, adopté en la liberté de la gloire des enfants de Dieu.*** (*Joan.* I.) ***Car tous ceux qui l'ont receu***, dit l'Escriture, ***il leur a donné d'estre faicts enfans de Dieu, à ceux qui croyent en son nom.*** (*Gal.*, III.) Par ainsi tu n'es plus seruiteur, mais fils et heritier de Dieu par Iesus Christ au sainct Esprit. Et partant, trescher fils, donne ordre à ce que tu sois troué net et sans macule (*I Petr.* III), faisant bonnes œuures sur le fondement de la foy : Car ***la foy sans les œuures est morte*** (*Jac.* II), et aussi les œuures sans la foy, comme dit est.

Delaissant donc desormais toute malice, et haïssant toutes les œuures du vieil homme, qui se corrompt selon les desirs d'erreur, comme enfant maintenant nay, doué de raison et sans dol, conuoite le laict de vertuz, à fin que par là tu croisses (*I Petr.* II), et paruiennes à la cognoissance des Commandemens de Dieu en homme parfait, en la mesure de l'aage de la plenitude de Iesus Christ : de sorte que tu ne sois point enfant instable de sens, et que tu ne te laisses transporter à tous vents d'erreur (*Ephes.* IV) : mais sois petit enfant quant à malice, et ayes bon sens, et iugement ferme et stable à bien, à ce que tu chemines dignement en la vocation où tu es appellé, en la garde des Commandemens de Dieu, reiettant de toy, et esloignant la vanité de ta precedente vie et conuersation : selon

laquelle cheminent les Gentils, en vanité de leurs sens, ayans l'entendement obscurcy, et estans alienez de la gloire de Dieu, et se submettans aux desirs et mouuements brutaux de la chair.

Or quant à toy, ainsi que tu t'es approché de Dieu viuant et vray, chemine comme enfant de lumiere : car le fruict de l'esprit est en toute bonté, iustice et verité (*Gal.* v) : Et garde que tu ne corrompes par la precedente vieillesse de peché, le nouuel homme que tu as vestu, ains renouuelle toy de iour en iour en iustice et sainctеté de verité. Chose qui est possible à tout homme qui le veult, comme cy dessus est dit : *car Dieu a donné puissance d'estre faicts enfants de Dieu, à ceux qui croyent en son nom.* (*Joan.* I.) Par ainsi nous ne pouuons maintenant dire, que l'acquisition de vertu nous soit impossible. Car le chemin y est facile et plain : et combien qu'il soit appellé estroict et difficile, à raison de la maceration du corps, neantmoins il est desirable et droict, pour l'esperance des biens à venir, à ceux qui ne cheminent follement, ains considerent soigneusement quelle est la volonté de Dieu, et le prennent pour armes de defense, pour batailler contre les cauteles de l'ennemy, et veillent en oraison et prieres en toute patience et esperance. (*Matth.* XI; *I Joan.* V; *Ephes.* V, VI.) A l'occasion de quoy, ainsi que tu as entendu et appris de moy, et as ia fait vn bon et ferme fondement, abonde en iceluy, croissant et profitant, et bataille vertueusement ayant foy et bonne conscience testifiee, suyuant iustice, pieté, foy, charité, patience et mansuetude, empoignant la vie eternelle, à laquelle tu as esté appellé. (*I Tim.* I, VI.)

Et d'autre part esloigne et bannis de toy toute volupté et vices, non seulement d'effect, mais aussi de pensee, à ce que tu representes à Dieu ton ame chaste et impollue. Car non seulement noz œuures nous sont cause de couronne ou de peine, mais aussi noz pensees : attendu que nous croyons que nostre Seigneur Iesus Christ, auec son Pere et le sainct Esprit, fait demeure és cueurs purs et nets. Au contraire, tout ainsi que le feu fait fuyr les abeilles, aussi les mauuaises pensees chassent de nous la grace du sainct Esprit.

Parquoy considerant cecy viuement, esloigne de ton cueur toute cogitation maligne, et en prens de bonnes en leur lieu, te faisant ainsi temple du sainct Esprit. Car des pensees nous paruenons à l'effect et operation : et tout œuure prenant premierement son origine de l'entendement et cogitation, bien qu'il soit petit au commencement, neantmoins peu à peu prenant accroissement, deuient grand. Et partant ne permets aucunement, qu'vne mauuaise coustume te maistrise : ains estant encores nouuelle et recente, arrache de ton cueur la mauuaise racine, de crainte qu'estant nee, et bien auant enracinee, ne se puisse arracher sans longueur de temps, et grande peine et douleur. Car pour autre raison les grands pechez ne nous suruiennent, et dominent sur noz ames, sinon pour-autant que ceux qui semblent petits et legiers, comme sont les mauuaises pensees, paroles deshonnestes, et mauuais propos, ne sont corrigez ainsi qu'il appartient. Car tout ainsi que l'homme, qui met en nonchaloir vne petite playe qu'il a sur son corps, souuent la corruption s'y met, et la mort s'en ensuyt par apres : De mesmes, l'ame qui mesprise les petits pechez, et legieres faultes, ordinairement se trouuera surprise et vaincue de grands crimes : et les ayant accoustumez, en fin n'en fait plus de cas. Suyuant quoy dit l'Escriture, *Quand le meschant est cheut au profond de mal et peché, il ne s'en soucie plus, et desormais se delecte, comme le porc laué, se veautrant dans la fange.* (*Prov.* XVIII.) *Car l'ame malheureuse detenue de mauuaise accoustumance, ne sent point la puanteur de peché, ains plus tost s'y delecte et y prend plaisir, embrassant le mal au lieu du bien.* (*II Petr.* II.) Et combien que par fois elle vient à se recognoistre, neantmoins non sans grande peine et trauail est deliuree des choses qu'elle a commises, pour s'estre volontairement soubmise à la seruitude de mauuaise accoustumance.

Et partant esloigne de toy, tant que tu pourras, toute mauuaise intention et pensee maligne, et toute accoustumance vicieuse : et t'exerce de telle façon en l'operation de vertuz, que par longue coustume elles se tournent en habitude. Car si tu trauailles quelque peu en icelles, et t'y accoustumes, par l'accoustumance, et la cooperation et ayde de Dieu, tu trouueras le tout facile. Car l'habitude de vertuz entre en l'ame, ayant comme vne naturelle cognation auec elle, et possedant Dieu pour cooperant, demeure stable, et se change malaisément, comme tu vois. Car force et prudence et temperance, et iustice sont vertuz de telle qualité, qu'elles ne se peuuent changer que bien difficilement : car sont habitudes de l'ame, et qualitez et operations enracinees profondement en elles. Car les passions de malice, qui ne nous sont naturelles, ains viennent de dehors, quand elles ont prins habitude en nous, à peine se peuuent chasser. Combien plus tost la vertu, qui nous est donnee et infuse du Createur, et qui en est le protecteur et garde, si par nostre petit labeur elle a pris racine en nostre ame ne se pourra arracher ?

CHAPITRE VINGTIÈME.

Icy est descrite la vertu et dignité de pure Oraison, et sur la fin du chapitre, Iosaphat est admonesté de contempler la vanité des choses presentes, et l'eternité des futures.

Suyuant quoy vn quidam studieux de vertu m'a recité de luy, disant. Apres que ie me fus accoustumé à la diuine contemplation, et que de telle meditation mon ame se fut imbuee et qualifiee, voulant vne fois en faire l'espreuue, ie retins mon esprit, ne le permettant s'occuper à sa meditation accoustumee : Et cogneus qu'il s'en estoit contristé, et grandement indigné, et aspiroit à icelle auec vn tel desir et si roide, qu'il n'estoit possible l'arrester : de sorte qu'il ne

se pouuait nullement diuertir à aucune autre cogitation contraire : et quand ie luy laschois vn petit la bride, soudain recouroit à son operation, comme dit le Prophete : *Comme le Cerf eschauffé desire trouuer vne fontaine pour se ietter et rafraischir, mon ame de mesmes desire paruenir à Dieu, fontaine de vie.* (*Psal.* XLI.) Donc, par ce que dessus est declaré, qu'en nous est l'acquisition de vertuz, et que d'icelles la puissance est par deuers nous, soit que les vueillions retenir estroictement soit que vueillions à elles preferer peché : et est tout certain, que ceux qui se sont soubmis à la seruitude de vice, tres difficilement s'en peuuent despestrer, comme dit est.

Mais de ta part, estant deliuré de ceste mauuaise coustume et seruitude par la misericorde de Dieu, et par la grace du sainct Esprit, ayant vestu Iesus Christ, transfere toy tout à nostre Seigneur, et ne donne plus entree à vices, mais ornant et decorant ton ame de bonne odeur et splendeur de vertuz, fay la temple de la saincte Trinité, et employe toutes les forces et puissances de ton ame à la contemplation d'icelle. Car si quelqu'vn, qui demeure auec un Roy terrien, et luy parle familierement, est reputé de tous heureux : toy qui as esté trouué digne de deuiser auec Dieu, et banter d'esprit auec luy, de quelle beatitude en fin ioüyras tu? Et partant contemple le continuellement, et luy parle. Mais par quel moyen parleras-tu à Dieu ? Certes approchant de luy par oraison et priere. Car cil qui d'vn amour tresardent, auec un cueur repurgé, prie, et esloigne son cueur entierement de l'amour et affection de toutes choses materielles et terrestres, et contemple Dieu comme present, et auec crainte, tremeur et reuerence luy offre son oraison, tel à la verité demeure et conuerse auec Dieu, et parle à lui face à face. Car nostre bon Dieu et Seigneur est present en tous lieux, exauçant ceux qui l'inuoquent et prient de cueur pur et sincere, comme dit le Prophete : *Les yeux du Seigneur sont sur les iustes, et ses oreilles attentiues à leur priere et oraison.* (*Psal.* XXXIII.) Et pour ceste raison les saincts Peres ont dit, qu'oraison est une conionction de l'homme à Dieu, et l'appellent œuure des Anges, proëme et commencement de la liesse à venir. Car ils estiment, que le Royaume des cieux consiste principalement en vn certain approchement à la saincte Trinité, et contemplation d'icelle. Or est-il, que l'vsage ordinaire et assidu de prier, faict paruenir l'ame à ce poinct. Donc à bon droict est appelee prelude, et comme premier traict de la beatitude eternelle.

Mais fault noter, que toute oraison n'est telle, ains celle tant seulement, qui vrayement est digne de tel nom : c'est à dire, dont Dieu est le maistre et enseigneur, inspirant l'oraison à celuy qui prie, et qui s'esleue sur toutes choses qui sont en terre, et qui purement se represente deuant Dieu. Et partant regarde soigneusement de l'acquérir, et mets peine de profiter en icelle : car elle est suffisante pour t'esleuer de la terre aux cieux. Or te fault sçauoir, que simplement et comme à la volee tu ne profiteras en icelle, ains seulement si tu as purifié ton ame de tous vices, et nettoyé de toute maligne pensée, à ce qu'elle soit faicte comme vn tresclair miroir. Chasse pareillement de ton cueur tout mal-talent et indignation : car ces choses sur toutes autres empeschent l'oraison de monter à Dieu. Parquoy pardonne de bon cueur à tous ceux qui t'ont offensé, et donnant aumosne, et misericorde pour ailes à ton oraison, offre la à Dieu auec chaudes larmes. Priant ainsi, tu pourras dire ce que disoit Dauid : lequel estant Roy, et partant distrait de multitude d'affaires, purifiant neantmoins son ame de toutes distractions, disait à Dieu : *I'ay eu en haine iniquité, et l'ay abominee, et ay aimé ta Loy. Sept fois le iour ie t'ay donné louange sur les iugemens de ta iustice. Mon ame a gardé tes Commandemens, et les a grandement aimez. Que mon oraison, Seigneur, approche de ta presence : et me donne entendement iouxte ta parole.* (*Psal.* CXVIII.)

Toy donc criant ainsi, Dieu t'exaucera, et toy ayant encores la parole à la bouche, il dira, *Me voicy.* (*Isa.*, LVIII.) Parquoy si tu possedes telle oraison, tu seras heureux. Car c'est chose impossible, que l'homme qui prie Dieu auec telle deuotion, ne profite iournellemem en bien, et n'euade tous les lacets de l'ennemy. Car reschauffant son esprit (comme dit vn sainct homme) et ressuscitant son ame, et se transferant soy-mêmes à Dieu, invoquant ainsi son Seigneur, et ayant memoire de ses pechez, et demandant la remission d'iceux, et priant auec larmes, tel sans aucun doubte se rendra Dieu propice et fauorable. Car par l'accoustumance de ces paroles et meditations, il se despouille de tout soin seculier, et deuient maistre des passions humaines, et merite estre appellé collocuteur de Dieu. Et quelle chose est plus heureuse et excellente ? Donc ie prie Dieu qu'il te face digne de paruenir à telle beatitude.

Or ie t'ay apprins la voye des Commandemens de Dieu, et n'ay obmis à te faire entendre tout le conseil de Dieu, et ay ia accomply mon ministere enuers toy. (*Act.* XX.) Au reste, troussant les reins de ton ame, sois sainct en toute ta conuersation, comme est sainct celuy qui t'a appellé, suyuant ce qui est escrit : *Soyez saincts*, dit le Seigneur, *par ce que ie suis sainct.* (*Levit.* XIX.) Pareillement sainct Pierre, Prince des apostres, escrit : *Si vous inuoquez* (dit-il) *pour pere celuy, lequel sans acception de personnes, iuge selon les œuures de chacun, du temps de vostre pelerinage, viuez auec crainte; sçachans que vous estes rachetez de la vaine conuersation des traditions de voz peres, non point par or ou argent corruptibles, mais du precieux sang de Iesus-Christ, comme de l'agneau incontaminé et sans macule.* (*I Petr.* I.)

Donc serrant ces choses en ton cueur, rememore les sans cesse, ayant continuellement deuant les yeux de ton ame la crainte

de Dieu, et ce terrible iugement et clarté des iustes, laquelle il receuront au siecle à venir, et la tristesse des pecheurs qui seront plongez és tres profondes tenebres, et la fragilité et vanité des choses présentes, et l'eternité des futures. *Car tout homme est comme foin, et toute sa gloire est comme fleur de foin.* (*Isa.* XL.) *Le foin est deuenu sec et sa fleur est tombée; mais la parole de Dieu demeure éternellement.* (*I Tim.* IV; *Philipp.* IV.) Medite tousiours ces choses, et la paix de Dieu soit auec toy et t'illumine, et te donne entendement, et te mene à la voye de salut : et repoulse loin de ton ame toute mauuaise volonté, la munissant du signe de la Croix, à ce que nul scandale de l'esprit malin n'approche de toy, ains que tu merites en toute perfection de vertuz perceuoir fruict infiny, et le Royaume eternel, et estre illustré de la lumiere de l'heureuse et viuifiante Trinité, du Pere, du Fils et du Sainct-Esprit

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME.

Les pedagogues et gens de Iosaphat se doutent de Barlaam, pour le voir frequenter tant auec luy. Pourquoy Zardan soigneux de luy, l'admonesta qu'il eust à s'abstenir de sa compagnie. Et Iosaphat licentiant Barlaam, ietta maintes larmes en luy disant Adieu.

Le bon vieillard ayant ainsi bien instruit le fils du Roy, s'en retourna en son logis. Or les pedagogues et seruiteurs de Iosaphat voyons Barlaam entrer si souuent au Palais, en furent tous esmerueillez : tant que l'vn d'entre eux, qui estait des principaux, et lequel le Roy auait mis au Palais de son fils, comme lui étant tresfidele et tresprudent, nommé Zardan, dist à Iosaphat : Monsieur, tu sçais que pour la fiance que le Roy ton pere a en moy, s'asseurant de ma fidélité, m'a commandé t'assister et seruir. Mais maintenant que ie voy cest homme estranger parler si souuent à toy, ie crains qu'il ne soit de la Loy Chrestienne, que ton pere hait mortellement. Et si ainsi est, c'est faict de moy : il me fera mourir. Parquoy ie te supplie manifester au Roy son faict et negotiation, ou doresnauant ne parle plus à luy. Que si tu ne le veux faire, chasse moy de ta maison, à ce que ie ne sois reprehensible, et prie ton pere qu'il te donne quelque autre en mon lieu. Iosaphat respondit à cecy : Zardan, au parauant fay ce que ie te diray. Cache toy derriere ces courtines, et escoute ce qu'il me dira, et par apres ie te diray ce que tu auras à faire. A l'heure donc que Barlaam deuoit venir, il feit mettre Zardan derriere les courtines, et dist à Barlaam : Mon pere, fay moy une recollection succincte de la diuine doctrine, à ce que ie l'imprime mieux en ma memoire.

Barlaam donc pour luy satisfaire, commença à parler de Dieu, et de la piété de la Foy : *et qu'il fault aimer Dieu seul de tout son cueur et de toute son ame, et de tout son entendement, et obseruer et garder ses commandemens auec amour et crainte, et qu'il est créateur de toutes choses visibles et inuisibles.* (*Deut.* VI; *Matth.* XXII; *Luc.* X.) Plus, luy rememora la creation du premier homme, et le commandement à luy faict, et sa preuarication, et comme il fut condamné du créateur pour auoir contreuenu à sa défense. En apres luy feit vn denombrement des biens qu'auons perduz pour ceste transgression : ensemble luy recita les maux qui nous sont suruenuz par apres. Pareillement luy déclara, comme Dieu soigneux de nostre salut, estendit sa benignité sur nous : car il enuoya les Prophètes predire l'incarnation de son Fils vnique. Luy recola après la descente du Fils de Dieu au ventre de la Vierge, son incarnation, ses bienfaits, ses miracles, les peines, trauaux, tourmens, la croix, et mort volontaire qu'il soustint pour nous : bref, notre restauration et restablissement au premier estat. Puis luy rememora les biens et ioyes de Paradis pour les bons, et les tourments et supplices des malins; feu eternel, tenebres perdurables, ver immortel, et toutes les autres peines, que les serfs de pechez se sont thesaurizez. (*Matth.* XXV; *Isa.* LXVI.) Comme il eut tins ce propos, et iceluy conclud par doctrine morale, et traité bien amplement de la netteté de vie, et prouvé la vanité des choses presentes, et reprins la misere de ceux qui y sont addonnez, finalement se convertissant en oraison, pria Dieu, que Iosaphat ne retournast à son erreur premier, ains gardast inuiolablement la confession de la foy Catholique, et vescust en toute netteté et vertu. Et son oraison finie, retourna à son logis.

Adonc le fils du Roy appela Zardan, et voulant sonder ce qu'il auoit au cueur, luy dist : Tu as ouy le propos que m'a tins ce babillard, s'essayant me seduire par ses attrayantes paroles, et m'estranger des plaisirs de ceste vie, et me faire adorer un Dieu estranger. Zardan lui respondit : Quelle opinion t'a prins de tenter ton seruiteur? Ie sçay bien que ses paroles sont entrees bien auant en ton cueur. Car s'ainsi n'estoit, tu ne parlerois si volontiers ne si souuent à luy. Nous pareillement n'ignorons ceste predication. Mais depuis que ton pere a excité vne cruelle persecution contre les Chrestiens, et qu'ils ont esté chassez de ce pais, on n'a plus parlé de ceste loy. Que si maintenant elle te plaist, et peux porter le labeur et austerité d'icelle, ie desire que bien t'en vienne. Mais moy, que feray-ie, qui ne puis seulement imaginer en mon cueur ceste austerité si grande? Mais la crainte du Roy met mon cueur en destresse bien grande, ne sachant bonnement quelle excuse ie luy pourray dire : parce que trop indiscretement i'ay fait entrer en ta chambre cest estranger.

A quoy respondit Josaphat : Ne cognoissant point recompense plus convenable de l'amitié que tu me portes, ie me suis aduisé te manifester ce grand bien, à ce que tu sceusses à quelle fin tu es creé, et que tu vinsses à recognoistre le createur qui t'a fait et formé, et que delaissant les tenebres, tu courusses à la lumiere, et que dés aussi tost que tu en orrois parler, tu la suyuisses

plus que tresardemment. Mais à ce que ie voy, mon esperance m'a deçeu, puis que tu es si peu affectionné à doctrine si salutaire. Que si tu manifestes ces choses à mon pere, tu ne gaigneras rien, sinon que tu combleras son cueur de soin et tristesse Mais si tu veux lui faire plaisir, ne lui parle aucunement de cecy, iusques à ce que se presentera quelque occasion conuenable. Or lui disant ces propos, il sembloit qu'il iettast sa semence en l'eau : car *sapience n'entrera point en l'ame folle et sotte*. (*Sap.* I.)

Barlaam venant de grand matin à la chambre du Prince, luy demanda son congé : chose qui le rendit fort triste et melancolique, iusques à luy faire distiller les larmes des yeux. Et le bon vieillard luy feit alors plusieurs bonnes remonstrances, et l'admonesta d'estre ferme et constant en la foy, et le consola de paroles, le priant instamment lui donner son congé ; et lui predit, qu'en bref ils s'assembleroient pour demeurer inseparablement ensemble. Alors Iosaphat ne le voulant molester davantage, ny empescher son retour tant desiré, joinct qu'il craignait que Zardan ne reuelast au Roy ce qu'il avait entendu de leur faict (ce qui eust causé tourment et mort à Barlaam) luy dist : Puis qu'ainsi est qu'il ta semblé bon, pere spirituel et tresbon maistre, et autheur à moi de tout bien, me delaisser ainsi, et que ie conuerse encores avec les vanités du siècle, et que tu veux retourner au lieu de ton repos spirituel, ie n'ose plus te retenir et empescher. Va t'en donc en paix en la garde de Dieu, et ayes souuenance de ma misere en tes oraisons, à ce que ie puisse aller à toi, et tousiours voir ta venerable face. Mais accorde moy vne mienne requeste. Par ce que tu n'as rien voulu prendre pour tes confreres, au moins prens quelque peu d'argent pour ton viure et vestement. Barlaam lui respondit : Si ie n'ai rien prins de toy pour mes confreres (car ils n'ont que faire de prendre des matieres mondaines, desquelles ils se sont despouillez et esloignez de leur franche volonté) comment prendray-ie pour moy ce que i'ay refusé pour eux? Car si la possession d'argent estoit bonne, ie leur eusse plus tost baillé, que la prendre pour moy. Mais parce que je cognois que la possession d'icelle est dangereuse, ie ne veux ne eux ne moy m'assubiettir à tels lacets.

Iosaphat se voyant refusé de sa premiere requeste, pria affectueusement Barlaam qu'il ne le laissast du tout esconduit et en tristesse, et qu'au moins luy feist present de sa haire, tant pour lui rafreschir la mémoire de l'austérité de sa vie, que pour luy seruir comme de preseruatif contre les tentations du diable : et en recompense en receust d'autres de luy, à ce (dit-il) que regardant ce que ie t'auray donné, tu ayes mémoire de moy. Et le vieillard luy respond : Il n'est pas raisonnable, que ie te donne vne vieille robbe pour vne neufue, à ce que ie ne sois iugé comme ayant receu en ce monde recompense de mon petit labeur. Mais à fin que ie ne trouble entierement ta deuotion, fay chercher quelques cilices semblables aux miens, et qui ne vaillent point d'auantage, et ie suis content de les prendre. Ce qui fut fait, et luy furent deliurez. Iosaphat d'autre costé receut ceux du vieillard en grand ioye, les prisant plus sans comparaison, que tous les habits royaux de pourpre et drap d'or.

Alors Barlaam prest à partir, luy parla comme il s'ensuit : Trescher frere et tresdoux fils, que i'ay engendré par l'Euangile (*I Cor.* IV), prens garde au seruice de quel Roy tu t'es dedié, et à qui tu as fait tes promesses et confessions. Et partant il fault que fermement tu les gardes, et executes auec allegresse les charges de la guerre, et accomplisses toutes les choses par toi promises en la carte de ta confession au Seigneur de tous, toute la compaignie celeste presente, et testifiant et escriuant toutes tes promesses, lesquelles si tu accomplis, tu seras heureux. Parquoy ne prefere nulle chose presente à Dieu, ni à ses dons et biens. Car quelle chose est en ceste vie si terrible, comme est la gehenne du feu ardent, eternel, et ne luisant aucunement, cruciant, et ne finissant point? Et d'autre part, quels biens du monde resiouissent ainsi que Dieu, se donnant soy mesmes à ceux qui l'aiment? La beauté duquel est ineffable, et la puissance inexpugnable, et la gloire eternelle : les biens duquel reseruez pour ses amis, sont plus excellens incomparablement, que tous les biens visibles, *lesquels œil n'a veu, ny aureille entendu, n'y entendement comprins* (*I Cor.* II), desquels ie prie Dieu qu'en fin tu sois hertier eti iouissant eternellement.

Alors Iosaphat fondant en larmes, pour le regret qu'il auait de la séparation d'vn si bon maistre, lui disait : Helas mon pere, qui sera celuy qui succedera en ta place? et où trouueray-ie vn tel pasteur du salut des ames? Quelle consolation pourray-ie prendre apres ton partement? Car tu as reconcilié à Dieu vn mauvais serf et apostat, et l'as estably au rang et dignité de fils et heritier : et moy qui estois perdu et fouruoyé, et exposé à la deuoration de toute beste, tu m'as cerché, et m'as mis au troupeau des oüailles de Dieu, qui ne s'estoient point esgarées (*Luc.* XV), et si m'as monstré le court sentier de vérité, me retirant des tenebres et ombres de mort (*Psal.* LXXXVII), et despestrant mes pieds d'vn chemin raboteux lubrique et damnable (*Luc.* I), et tu m'es fait autheur de biens grands et admirables, l'excellence desquels langue d'hommes ne pourrait déclarer. Et à la mienne volonté, que pour l'amour de moy petit et abiect, tu sois fait participant des grands bien de Dieu : et prie Dieu, lequel seul surmonte de la rétribution des dons de ceux qui l'aiment, qu'il supplee à mes actions de graces qui ne sont suffisantes.

Or Barlaam voulant mettre fin à ses lamentations, se leua, et priant debout, les mains esleuees au ciel, dist : Dieu, pere de notre Seigneur Iesus Christ, qui as illuminé

les choses qui estaient auparauant obscures, et as faict de neant toute ceste creature visible et inuisible, et as converty à toy ta facture, et n'as permis qu'ayons suiuy nostre folle sensualité, nous te rendons graces, et à ta vertu et sapience Notre Seigneur Iesus Christ, par lequel tu as fait les siecles, et nous as releuez, nous qui estions trebuschez, et as pardonné aux pecheurs et delinquans (*Hebr.* I) : tu as raddressé les fournoyez, as rachetez les prisonniers, et viuifié les morts, du precieux sang de ton fils. Donc je t'inuoque, et ton fils vnique, et ton sainct Esprit : regarde sur ceste tienne brebis raisonnable, s'approchant de ton sacrifice par moy indigne, et sanctifie son ame par ta vertu et grace : et conuertis ceste vigne plantée de ton sainct Esprit, et donne luy qu'elle porte fruict de iustice. (*Psal.* CXLII.) Conforte la, confermant en icelle ton testament, et la deliure de la fraude du diable par la sapience de ton bon esprit. Apprens luy à faire ta volonté, et ne retire d'elle ton ayde. (*Psal.* LI.) Te plaise la faire auec moy heritiere de tes biens eternels : car tu es beni et glorieux par tous siecles Amen. Son oraison finie, il baisa Iosaphat, et priant Dieu luy donner paix et salut, sortit du Chasteau : et s'en alloit demenant grand ioye, et rendant graces à Dieu, qui auoit fait prospérer en bien son voyage.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

Apres le partement de Barlaam Iosaphat se met à prier Dieu. Zardan manifeste au Roy son faict. Lequel enflammé d'ire, enuoye apres Barlaam gens pour le prendre : mais ne le pouuant rencontrer, amenent au Roy des Moynes par eux trouuez..

Apres que Barlaam fut party, Iosaphat se mit à genoux, et priant à chaudes larmes, dist : *Dieu, entens à mon ayde* (*Psal.* LXIX) : *Seigneur, haste toy de m'ayder* (*Psal.* IX), *Par ce que le pauure t'est delaissé, tu seras adiuteur à l'orphelin* (*Psal.* LXXXV). *Regarde à moy, et ayes mercy de moy, toy qui veux le salut de tous, et que tous paruiennent à la cognoissance de verité* (*II Tim.* I). Sauue moy, et me conforte (bien qu'indigne) à ce que ie chemine par la voye de tes saincts Commandemens : car ie suis fresle et miserable, et insuffisant à faire bien : mais tu me peux sauuer, parce que tu contiens et soustiens toutes choses visibles et inuisibles. Ne permets que je suyve les mauuaises volontez de la chair, mais apprens moi à faire ta volonté (*Psal.* CXLII), et me conserue en ta vie heureuse et eternelle. Pere et Fils et sainct Esprit, deité consubstantielle et individue, je t'inuoque et reclame, et te glorifie. Car toute creature te loue, et les vertuz intellectuelles incorporelles te glorifient par tous siecles. *Amen.*

Des lors donc Iosaphat avec tout soin et diligence se gardoit soy-mesmes, acquerant plus soigneusement la pureté d'ame et de corps, viuant en grande abstinence, et vacquant toute nuict à oraison. Car comme souuent par jour il fust empesché et destourbé, tant par la frequentation de ceux qui demeuroient avec luy, que par fois pour la venue du Roy, ou pour estre mandé de luy, de nuict recuperoit ce que pour les raisons que dessus, de iour avoit obmis, perseuerant en oraison, et invoquant Dieu jusques à l'aube du jour. Et par ainsi la parole du Prophete estoit accomplie en lui : *En nuicts esleuez vos mains és cieux, et benissez Dieu.* (*Psal.* CXIII.)

Or Zardan cognoissant sa telle conversation, se contristoit beaucoup, et estant agité de diuerses pensees en son esprit, ne sçauoit qu'il devoit faire, ny de quel costé se tourner : et finablement accablé de tristesse, s'en alla à sa maison, et feignit estre malade. Mais quand le Roy en fut adverty, il enuoya soudain quelque autre en sa place pour seruir son fils : et soigneux de la santé de Zardan, luy enuoya un Medecin fort savant et expert, le priant qu'il eust à le penser soigneusement. Or le Médecin sachant l'amitié et faveur que le Roy lui portoit, le visitoit fort diligemment. Et quand il eut certainement cogneu l'estat du patient, soudain en advertit le Roy, et luy dist : Sire, ie ne trouue en Zardan aucune cause de maladie : mais i'estime qu'il n'est malade que d'ennuy et tristesse. Ce qu'entendant le Roy, eut suspicion que son fils s'estoit courroucé contre luy, et que pour ceste cause Zardan l'eust abandonné. Parquoy voulant en sçavoir la verité, lui manda que le lendemain il l'iroit visiter, pour entendre de luy la source de sa maladie.

Alors Zardan ayant entendu ce message, se leuant de grand matin s'habilla, et vint trouuer le Roy : et entré qu'il fut en sa chambre, le salüa les genoux en terre. Et le roy lui dist : Pourquoi t'es-tu forcé de venir icy ? Car je te voulois aller voir, et manifester à tous l'amitié que ie te porte. A quoy respondit Zardan : Sire, ma maladie n'est de celles qui surviennent coustumièrement aux hommes, ains procede de tristesse, et soin d'esprit : et le cueur se trouuant mal, le corps s'en est ressenty. Or seroit à moy grande sottise, estant comme ie suis, si ie ne fusse venu vers ta Majesté, estant ton seruiteur et vassal, et que i'eusse attendu que tu eusses prins la peine et trauail de venir vers moy. Et le Roy luy demandant la cause de sa tristesse, Zardan respondit : Sire, il y a grand peril pour moy, et suis digne de grands tourmens, voire coulpable de mille morts : parce que n'estant assez diligent d'accomplir tes commandemens, ie te suis fait cause de grande tristesse. Le Roy l'interrogea de rechef : Mais quelle est ceste tienne negligence, et quelle crainte est-ce qui t'a saisy ? Il respondit : Sire, le n'ay soigneusement prins garde sur mon Seigneur ton fils. Car vn quidam malin et enchanteur est venu vers luy, et luy a annoncé la loy Chrestienne. Peu apres il recita au Roy de poinct en poinct ce que Barlaam auoit dit à son fils, et avec quel desir et volupté son fils l'auoit escoute, et qu'en fin s'estoit fait

Chrestien : et luy dist, que l'estranger se nommait Barlaam.

Or le Roy auoit ouy parler de ce Barlaam, et de sa merueilleuse austerité de vie. Et aussi tost qu'il eut entendu ce que dit est, il fut merueilleusement troublé, et cuida creuer de dueil. Et soudain fit appeller Arachis, homme qui le secondoit, et qu'il appelloit le premier en ses plus priuez conseils, lequel dauantage n'auoit son pareil en Astrologie. Et entré qu'il fut, le Roy triste au possible, luy raconta le faict de son fils, pleurant et gemissant profondement, auec grande anxiété d'esprit. Donc luy voyant le trouble du Roy, et la confusion de son esprit, luy dist : Sire, ne te trouble et contriste : car ie me fais fort, que ie luy feray bien tost quitter la doctrine de ce seducteur, et le feray condescendre à ton vouloir. Et fit tant par ses belles promesses, que le Roy s'appaisa : et se mit à discourir en son esprit les moyens pour paruenir à ce qu'il prétendoit faire, et dist :

Sire, en premier lieu faisons toute diligence de rattaindre et prendre ce malin Barlaam. Et si nous le pouuons attraper, ie m'asseure que nous ne serons frustrez de nostre esperance et attente. Car luy contraint par belles paroles ou tourmens, voire maulgré luy, confessera que sa doctrine est faulse et erronée, et induira Monseigneur ton fils de suyure ta loy. Que si ne le pouuons prendre, ie cognois vn autre Hermite et solitaire, appellé Nachor, qui ressemble du tout à Barlaam, de sorte qu'on ne sçauroit aisément discerner l'vn de l'autre : mais cestuy-ci est de notre loi, et a esté mon maîstre d'eschole. Ie m'en iray donc secretement de nuict parler à luy, et luy declareray l'affaire de poinct en poinct. Et par apres publians que Barlaam est prins, nous le présenterons publiquement soubs ce nom:et feignant defendre la loy Chrestienne, apres plusieurs disputes et argumens, fera semblant n'y pouuoir respondre, et se tiendra pour vaincu. Or quand ton fils aura veu que son Barlaam sera vaincu par les nostres, certainement il donnera la palme au vainqueur : volontiers reuerera ta Majesté, et fera sans delay tout ce qu'il te plaira. Et dauantage, celuy qui feindra estre Barlaam, se conuertira, et confessera auoir erré.

Le Roy ayant entendu ces propos, s'en resiouyt grandement, et trouua bon le conseil d'Arachis. s'appuyant sur vne vaine esperance. Et par ce qu'il n'y auait gueres que Barlaam estait party, fit toute diligence pour le rattaindre, enuoyant gens de toutes parts pour luy coupper chemin : Et quant à luy, montant à cheual, suyuant le chemin dont il se doutoit le plus, le poursuyuoit auec toute vistesse, esperant le rencontrer. Mais il se trauailla en vain, et l'ayant suiuy six iournees, s'arresta en fin en l'vn de ses Chasteaux pour se reposer, enuoyant Arachis auec bonne troupe de soldats le chercher és deserts de Sennaritide. Où estant paruenu, il s'enquist des voisins du lieu s'ils ne l'auoient point veu : et n'en pouuant entendre nouuelles, entra plus auant és deserts, et rampant auec ses gens, paruint en fin au coupeau d'vne montaigne : d'où il apperçeut en bas à la vallee vne compaignie d'Hermites qui se pourmenaient. Et soudain par le commandement du prince tous se ietterent à grosse haleine sur eux, taschant chacun d'eux de preuenir son compaignon : et les enuironnerent comme chiens et bestes sauuages et inhumaines. Et prindrent ces personnages, venerables en maintien et vesture, portans en leur face les enseignes de la conuersation hérémitique : et les tirans rudement, les presenterent au Prince, sans qu'ils fussent aucunement esmeuz, ne se monstrans tristes ni effrayez.

Or celuy qui les menoit comme Abbé, portoit vne besace de toile, toute pleine de Reliques de quelques saincts Peres. Mais Arachis les contemplant l'vn apres l'autre, et ne voyant point Barlaam, lequel il cognoissoit bien, fut merueilleusement fasché, et leur dist : Où est ce seducteur qui a seduit le fils du Roy? Alors celuy qui portoit la besace, luy respondit : Il n'est point en notre compaignie. Ia Dieu ne plaise : car il nous fuyt, repoulsé par la grace de Dieu, mais il a des demeurances en vous. Le Prince luy dist : Le cognois tu donc? Ouy, dist l'Hermite, ie cognois celuy qui est appellé seducteur, c'est à dire le diable, qui habite au milieu d'entre vous, et est adoré de vous autres. Le Prince luy dist : Ie me suis enquis de Barlaam, et desirant entendre où il est, ie t'ay interrogé. L'Hermite luy respond : Et pourquoy dis tu vne chose pour vne autre, et m'as interrogé de celuy qui a seduit le fils du Roy : Car si tu demandois Barlaam, certes il falloit que tu disses : Où est celuy qui d'erreur a conuerty et deliuré le fils du Roy? Car ce Barlaam est notre frère et compaignon en la vie Monastique : mais il y a ia long temps que ne l'auons veu. Et le Prince luy dist : Monstre nous le lieu de son habitation. L'Hermite respond : S'il eust voulu vous voir, certainement il fust venu au deuant de vous : mais quant est de nous, il ne nous est loisible de te monstrer sa celle.

Le Prince embrasé d'ire et courroux par la response de l'Hermite, et le regardant de trauers auec ses yeux enflambez, luy dist : Ie fais grand serment, que si vous ne mettez Barlaam presentement entre mes mains, ie vous feray tous mourir cruellement. Mais, dist l'Hermite, que vois tu de choses mondaines en nous, pour l'amour desquelles nous craignions perdre ceste vie presente, et que redoutions la mort dont tu nous menaces? Plus tost nous te rendrons graces, si nous addonnez à l'exercice de vertu, tu nous ostes de ce monde. Car nous craignons grandement l'incertitude de nostre fin, ne sçachans en quel estat elle nous prendra, de crainte que la volonté lubrique, ou quelque tentation diabolique, ne peruertisse l'estat de nostre intention, et nous persuade opiner ou faire le contraire de ce qu'auons promis à Dieu. Et partant entre vous, frustrez du tout de vostre attente, executez diligemment

sur nous ce qu'il vous plaira. Car certainement nous ne vous enseignerons la demeure du bien-aimé de Dieu nostre bon frere, encores quand nous le sçaurions, ny pas vn des autres Monasteres qui vous sont incogneuz, pour par ce moyen vilainement euiter la mort: ains plus tost nous mourrons triomphamment, offrans maintenant à Dieu le sang d'allegresse, comme cy-deuant nous luy auons offert la sueur de vertu. Or cest execrable ne pouuant supporter la response si libre des Hermites, et esmeu soudainement contre la force de l'esprit, leur fit maintes playes et tourmens : de la magnanimité et force desquels le tyran mesmes s'en esmerveilloit grandement. Mais apres qu'il ne peut par tant de tourmens leur faire manifester la celle de Barlaam, commanda qu'on les menast au Roy, et que par les chemins fussent tresbien battus : et ainsi furent ignominieusement menez, portans neantmoins auec eux leur besace pleine de Reliques.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

L'Abbé des Hermites, à la demande du Roy sur les Reliques qu'il portoit, luy declare les causes : et apres qu'il eut brauement disputé de nostre Foy, luy et seize de ses compagnons furent martyrisez.

Pev de iours apres ils reuindrent vers le Roy : auquel Arachis recita comment il auait trouué et prins ces Hermites, et amenez deuant luy. Mais, quand le Roy les veit, il cuida forcener d'ire, et tout en furie commanda qu'ils fussent bien fouettez et battus. Ce qui fut promptement executé. Et quand il veit que le sang leur decouloit de toutes parts, et que sur eux n'y auoit peau qui fust entiere, appaisant vn peu sa rage, feit cesser les bourreaux, et dist aux Moynes : Pourquoy portez vous ainsi ces ossemens des morts? Si vous le faictes pour l'amitié que leur portez, ie vous mettray presentement auec eux, à ce que ayans rencontré ceux que desirez, vous m'en sçachez gré.

Le Prince et maistre de ceste diuine compaignie, ne faisant cas des menaces du Roy, et comme s'il n'eust rien souffert, auec vne voix libre et ioyeuse face, demonstrant la grâce de Dieu habitant en soy, luy dist : Sire, nous portons auec nous ces ossemens saincts et netz, adoulcissans le desir et amour dont nous bruslons enuers ces admirables personnes à qui sont ces ossemens : nous rafreschissans la memoire de leur exercice, et vie plaisante à Dieu, et nous excitans à mesme zele, par la contemplation de leur repos et delices, dont ils sont à present iouïssans. Et quant à eux, nous les reputons tresheureux : et pour nostre regard nous nous exhortons les vns les autres à suyure leur trace et maniere de viure. Et d'auantage nous nous accoustumons à auoir continuelle mémoire de la mort : chose qui est grandement vtile, et qui nous anime à soustenir les peines et trauaux de saincte conuersation : et si par l'attouchement de ces sainctes Reliques nous acquerons sanctification. Et le Roy dist derechef : Si la memoire de la mort est profitable (ainsi que vous dites) pourquoy n'en prenez vous la memoire és oz de voz corps, proprement vostres, et qui peu de temps apres viendront en pourriture, si vous la prenez en ces corps estrangers, et ia corrompus et pourris?

Alors le Moyne respondit : Comme ainsi soit que ie t'aye dit cinq causes et raisons, pour lesquelles nous portons auec nous les Reliques des Saincts, ne respondant qu'à l'vne, il semble que tu te mocques de nous. Mais, croy moy, les ossemens des morts representent plus expressement la memoire de la mort, que ne font les oz de ceux qui sont en vie. Et par ce que tu sçais qu'ainsi est, et que les oz en ta chair te signifient la mort, pourquoi est-ce que toy mesme, mémoratif de la mort qui viendra bientôt, n'ordonnes tu bien tes affaires, et te gouuernes comme il appartient, ains tu t'es abandonné à tous vices et pechez, et fais cruellement mourir les seruiteurs de Dieu, et amateurs de pieté, qui ne te feirent onc tort, et si n'ont rien à departir auec toy, et ne se mettent en effect de te tollir le tien? Le Roy luy respond : Ie vous punis comme meschans et seducteurs de peuple, par ce que vous seduisez les vns et les autres, leur suadans qu'ils aient à se sequestrer et esloigner des plaisirs et delectations du siècle, et les contraignez d'eslire pour la douleur de la vie, et la tresdesirée concupiscence et volupté, ceste austere vie et miserable conuersation, et si preschez publiquement, qu'il fault deferer à Iesus l'honneur et reuerence que faisons aux dieux. Dont de crainte que le peuple suyuant vostre erreur, delaissant la terre deserte, et abandonnant les dieux paternels, ne seruent à vn Dieu estranger, i'ay estimé estre chose equitable vous tourmenter, et faire cruellement mourir.

Le Moyne luy respond : Si tu desires que tous participent aux biens de la vie, que ne départis-tu egalement à chacun les délices et richesses : ains la plus part estant vexez et tourmentez de faim et pauureté, leur rauissant le leur, tu le bailles aux tiens? Donc tu n'es pas soigneux du salut et bien de plusieurs. Et dauantage tu engraisses ton corps, preparant matiere aux vers qui te mangeront et deuoreront. Et pour ceste cause reniant le Dieu de tous, tu appelles dieux ceux qui ne le sont, ains inuenteurs de toute iniquité : à ce que toy luxuriant à leur exemple, et commettant crimes et meschancetez, tu puisses estre appellé imitateur des dieux. Car pourquoy les hommes obeissans à ces dieux, ne feront ils ce que leurs dieux ont faict? Donc tu erres grandement, Sire. Car tu crains que ne persuadions à quelqu'vn des tiens t'abandonner, et se rendre à son Dieu createur de tous. Car tu veux que plusieurs seruent à ton auarice, et que restans pauures et miserables, le leur vienne à ton profit. Tout ainsi que le veneur et faulconnier nourrissant chiens et oiseaux, les flatte

et cherit auant la prise du gibier, et quand ils ont chassé et prins quelque proye, leur fait lascher la prise : ainsi toy voulant auoir plusieurs gens, qui t'apportent par mer et par terre reuenus, tailles et rentes, vray est que tu dis auoir soin de leur salut, mais tu t'acquiers et à eux et à toy perdition eternelle, à ce qu'en toy seul se face vn amas et congregation de richesses, plus inutiles que fient et bouë : embrassant par mesgarde tenebres pour lumiere. Mais resueille toy de ce grand somme, et ouure tes yeux cloz, et contemple la gloire de nostre Dieu, esclairant à tous en tous lieux, et reprens quelquefois ton bon sens, et comme dit le Prophete, *Entendez, insensez... et fols, finalement deuenez sages* (*Psal.* XCIII.) Entendez donc qu'il n'y a Dieu que le nostre, et n'y a salut sinon en luy.

Alors le Roy dist : Tais toy babillard, et m'enseigne incontinent Barlaam, ou ie te feray sentir vn genre de tourmens que tu n'as point encores esprouué. Mais le magnanime et tresconstant Hermite, et amateur de Philosophie celeste, ne redoutant aucunement ses menaces, luy dist : Sire, il ne nous est pas commandé faire ce que tu dis, mais les commandemens de nostre Seigneur et Dieu, lequel nous a enseigné sobrieté, et vaincre les presentes delectations et desirs, et exercer la vertu de force, de sorte que soustenions toute espece d'affliction pour maintenir iustice. Tant plus donc tu nous tourmenteras pour pieté, tant plus tu nous feras de bien. Fay donc ce que tu veux : de nostre part, nous ne ferons chose contre nostre conscience, et ne nous abandonnerons à peché. Et n'estime que soit petit peché si nous liurions entre tes mains nostre confrere et compaignon : chose que ne ferons iamais, quand bien tu nous vexerois de tourmens innumerables. Car nous ne sommes si foibles et lasches, que pour la crainte de tourmens nous abandonnions nostre Philosophie, et facions chose contre la loy diuine. Quoy plus ? tourmente nous tant qu'il te plaira : *car nostre viure est Iesus Christ, et mourir pour luy, ce nous est tresbon gain.* (*Philipp.* I.) Le tyran pour ces propos enflammé d'ire, commanda qu'on eust à leur coupper les langues, les mains et les pieds, et leur arracher les yeux : chose qui fut soudain executee par ses satellites et bourreaux. Et ces bien-heurez et saincts Hermites auec vn constant courage se presentoient aux tourmens, comme s'ils eussent esté inuitez à quelque festin, s'exhortans et animans les vns les autres à souffrir mort pour nostre Seigneur : Et ainsi persistans en foy et constance entre tels et si grands tourmens, tous ensemble rendirent leurs âmes à Dieu leur createur. C'est donc chose manifeste, que l'ame vertueuse et saincte tient la domination sur les passions et perturbations d'esprit, comme dit quelqu'un qui n'est de nostre religion, referant les tourmens d'un ancien Prestre et de sept freres et leur mere souffrans pour les loix paternelles, la constance et magnanimité desquels ont ensuyuy ces venerables Peres, citoyens et heritiers de Hierusalem celeste.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

Arachis suborne vn astrologue nommé Nachor, à ce qu'il eust à se feindre estre Barlaam, et qu'il feist abandonner à Iosaphat la Foy Chrestienne. Le Roy cependant reprend son fils de ce qu'il auait receu le Baptesme, et menace luy faire beaucoup de maux, s'il ne renonce Iesus Christ.

Apres que ces saincts Hermites furent ainsi martyrisez, le Roy dist à Arachis : Puisque ton premier conseil est venu à neant, maintenant ayde toy du second, et appelle l'Astrologien Nachor. Arachis donc voulant complaire au Roy, en plein minuict alla trouuer Nachor en vne cauerne és déserts, où il faisoit sa residence, pour vacquer plus librement à ses diuinations. Et luy ayant fait entendre toutes ses conceptions et desseins, et l'ayant embouché, reuint au Roy de grand matin, et luy demanda bande de soldats pour l'accompaigner, feignant aller aux champs à la queste de Barlaam : chose qui luy fut aisement accordee. Et partant accompaigné comme il auait demandé, sortit en campaigne, et se fourrant par les deserts, ne seiourna gueres qu'il n'apperceust vn vieillard sortant d'vn vallon : dont il fut fort aise, et enuoya gens apres luy, qui le prindrent, et l'amenerent deuant luy. Et l'interrogeant qui il estoit, et de quelle loy et profession, ou comment on l'appeloit, respondit qu'il estoit Chrestien, et qu'il se nommoit Barlaam : car ainsi l'auoit-on embouché.

Arachis entendant sa response, fit semblant d'en estre grandement ioyeux, et le print, et l'amena incontinent au Roy. Et le luy presentant, le Roy lui dist en pleine audience : Es-tu ce Barlaam, seruiteur du diable ? Il respondit : Ie suis seruiteur de Dieu, et non des diables : et si ne me doibs point oultrager, ains remercier pour le bien que i'ay faict à ton fils, le deliurant d'erreur, et luy apprenant l'adoration du vray Dieu, auquel l'ai reconcilié, et luy ay enseigné vertu. Or le Roy feignant estre courroucé de sa response, lui dist : Certainement il seroit iuste et raisonnable, que sans te donner licence de parler, ou te defendre, ie te feisse cruellement mourir : mais ma bonté et clemence fait que ie te supporte pour vn temps. Ie m'enquerreray de toy cependant, et te sonderay, et si tu m'obeis, ie te feray grace et misericorde : autrement ie te feray mourir. Ayant ainsi parlé, il le bailla à Arachis, commandant qu'il fust soigneusement gardé, Et le iour ensuyuant s'en reuint à son Palais.

Or fut-il incontinent sceu par tout, que Barlaam estoit pris : tant que les nouuelles en vindrent iusques aux oreilles de Iosaphat. Ce qui luy causa vne merueilleuse tristesse : et se retirant vers Dieu, le prioit instamment auec larmes et gemissemens pour la deliurance de luy

Et le bon Dieu tout bon et misericordieux

ne le laissa long-temps en telle affliction, ains le consola bien tost : *car il est benin à tous ceux qui l'inuoquent au iour de leur tribulation* (*Psal.* CXLIV), et cognoist ceux qui le reuerent et honorent. Et partant, de nuict en vision luy fit entendre tout le discours et verité du faict, et le conforta pour batailler pour la foy. Et de faict, estant esueillé, il sentit son cueur comblé de ioye et confiance et tresdoulce lumiere, qui peu deuant estoit remply de douleur et tristesse. Cependant le Roy s'esiouïssait grandement, estimant auoir bien ordonné l'affaire, et esperant que ses desseins viendroient à bonne fin et remercioit fort Arachis de ses subtiles inuentions. Mais, comme dit Dauid, *l'iniquité mentit à soy-mesmes* (*Psal.* XX), *et iustice surmonta iniquité, la ruinant de fond en comble, et en faisant perdre la memoire auec le son* (*Psal.* IX), comme cy après sera plus amplement deduit.

Devx iours apres le Roy alla au Palais de son fils. Lequel venant au deuant de luy, il ne daigna baiser comme il souloit, mais faisant du bouffé et courroucé, entra dedans sa chambre, et s'assit tout melancholique : et appellant son fils, luy dist : Mon fils, quelle nouuelle est paruenue à mes oreilles, et qui me fait mourir de desplaisir et tristesse? Car ie pense qu'onques homme ne fut plus ioyeux à la naissance de son fils, que i'ay esté de toy : et d'autre part, i'estime que pere n'a onc esté contristé de son fils, comme ie le suis maintenant de toy, qui deshonores ma vieillesse, et ostes la lumiere de mes yeux, et couppes les forces de mes nerfz. Car la crainte que i'auois de toy, m'est venue, et ce que ie redoutois, m'est aduenu, et *suis en derision et mocquerie à mes ennemis.* (*Iob* III.) Escoutant et croyant par ta folle ieunesse, les paroles des seducteurs, et preferant leur conseil au mien, quittant et abandonnant noz dieux, tu sers et adores vn Dieu estranger. Pourquoy, mon enfant, fais-tu cecy? Toy que i'esperois nourrir et esleuer si soigneusement pour estre le baston de ma vieillesse, et te laisser heritier et tresbon successeur de mon Royaume, tu me monstres tour d'ennemy. N'estoit-il pas plus raisonnable m'obeïr, et suyure ma loy, qu'obeïr aux folies et resueries de ce malin et puant vieillard, qui t'a suggeré et fait suyure un chemin fascheux pour vn doux, et au lieu de plaisirs et delices t'a fait embrasser vne vie austère et dure, qu'a commandé aux siens le fils de Marie? N'as-tu point aussi redouté d'encourir l'indignation des tresgrands dieux, et qu'ils ne te fouldroyent de tonnerre, ou te facent engloutir par la terre, lesquels nous ont fait tant de biens, qu'ils nous ont comblez de richesses et puissances, et decorez de diademe, et nous ont assuiectiz si grand nombre de peuples et nations, et par mes oraisons outre toute esperance t'ont fait naistre et participer à ceste doulce lumiere? Mesprisant tels et si grands dieux, tu as adheré au Crucifié, estant seduict des vaines paroles de ses seruiteurs, qui maintiennent je ne sçay quels siecles à venir, et feignent vne resurrection des morts, et preschent vn tas de fables et resueries pour seduire ceux qui les escoutent. Mais toy mon trescher enfant, acquiesce à moy qui suis ton pere, et t'esloingnant de ces songes et folies, vien et sacrifie aux dieux doux et pitoyables cent Taureaux, voir s'ils se pourront appaiser par sacrifices, et te remettre ceste offense grande. Car ils sont puissans et forts, tant à bien faire, qu'à punir et chastier. Et de ce que dit est, ie te puis estre exemple, qui de leur misericorde suis paruenu à telle et si grande dignité. Et pour ces causes nous leur faisons aggreables seruices, et honorons grandement ceux qui les adorent, chastiant rigoureusement ceux qui ne leur veulent offrir sacrifice. Le Roy discourant ainsi que dist est, et adioustant encores plusieurs choses vaines, mesprisant nostre Loy, louant et exaltant la sienne : Le tressainct ieune homme voyant bien, qu'il n'estoit plus temps de celer ce qui s'etoit passé entre luy et Barlaam, ains qu'il falloit le tout mettre sur la table et chandelier, à fin d'esclairer à tous, remply de confiance et constance, dit :

Monsieur mon pere, ie ne nieray iamais ce qui s'est fait en mon endroit. Quittant les tenebres, ie me suis retiré à la lumiere : erreur abandonné, ay acquiescé à verité : renonçant aux diables, ay adheré à Iesus Christ, fils et verbe de Dieu le Pere, par lequel tout ce qui est, a esté faict de neant : lequel pareillement a formé et creé l'homme du limon de la terre, et luy a baillé ame viuante, et l'a mis au Paradis de délices : Lequel ayant preuariqué son commandement, et pour ce estant iugé à mort, et assuietty au diable, il n'a abandonné : mais faisant tout ce qui estoit nécessaire pour le restablir en son premier honneur, luy facteur de toute creature, et autheur du genre humain (*Baruch.* III), s'est fait homme pour l'amour de nous (*Philipp.* II), naissant de la saincte Vierge : a conuersé en terre auec les hommes (*ibid.*), et pour nous indignes et ingrats seruiteurs, luy nostre Seigneur a souffert mort, encores la mort de la Croix, pour rompre le ioug de peché, et destruire la premiere condamnation, et nous ouurir derechef la porte de Paradis. Car il a eslevé là nostre nature, et l'a colloquee au throne de gloire, et a donné à ceux qui l'aiment, le Royaume eternel, et leur a donné des biens plus excellens, que ny bouche d'homme pourroit dire, ny oreille ouyr. Car *il est fort et seul puissant* (*Psal.* XXIII), Roy des regnans, et Seigneur des Seigneurs, l'empire duquel est inexpugnable, et la puissance inestimable, et est seul sainct (*Apoc.* X), et reposant és saincts, à honorer et venerer auec le Pere et le sainct Esprit, au nom duquel ie suis baptisé : Et confesse et glorifie vn Dieu en trois personnes, consubstantiel, increé et immortel, eternel et inestimable, incircumscript et incorporel, impassible et inconuertible, immuable et indefiny, fontaine de bonté et equité, et lumiere eternelle, createur, conseruateur, et prouoyeur de toute creature, visible et inuisible, Seigneur et gubernateur

de tout. *Car rien n'est faict de ce qui est en estre, sans luy, et nulle chose peult subsister sans sa prouidence.* (*Ioan.* I.) Car il est vie, createur, et illumination de tous : il est toute espece de douleeur, auidité insatiable, et le sommaire de toutes choses desirables. Que de laisser vn Dieu si bon, si sage, si puissant, et seruir aux diables immundes, et autheurs de toute meschanceté, et adorer les Idoles sourds et muetz, qui ne sont ny ne seront iamais, quelle folie seroit-ce, mon pere? Mais quand a ton ouy aucune parole d'eux? quand ont-ils rendu, voire la moindre response, à ceux qui les ont inuoquez et priez? quand ont-ils cheminé, ou ont monstré quelque mouuement? (*Psal* CXIII ; *I Cor..* VIII.) Et certes estans debout, ne se sont onques souuenus de s'asseoir, ny se sont leuez, s'ils ont esté assis. Et de ma part, entendant du sainct homme leur turpitude et vilenie, et insensibilité, et l'imbecillité et foiblesse des diables, vous tuans et perdans en eux et par eux, et les detestant et haïssant parfaictement, i'ay adheré à Dieu viuant et vray, et le seruiray toute ma vie, à ce que mon ame vienne entre ses mains. (*Psal.* CXXXVIII.) Donc me suruenans tant de biens inenarrables, vray est que ie m'esiouïssois de ce que i'estois deliuré de la seruitude des malins, et racheté de dure captiuité, et illustré de la lumiere de la face de Dieu (*Psal.* IV) : neantmoins ie me doulois d'auoir perdu la moitié de mon ame, par ce que toy, mon Seigneur et pere, n'estois participant de tels biens : Mais considerant que difficilement ton opinion se pourroit changer, ie contenois ma tristesse en moy-mesmes, ne voulant te prouocquer à ire et courroux, priant incessamment mon Dieu, que son plaisir fust t'attraire à soy (*Ioan.* VI) ; et te r'appeller de l'exil loingtain, duquel tu as esté autheur à toy-mesmes, estant deuenu fugitif de pieté, et ministre de toute malice et impieté. Or puis que toy-mesmes as manifesté mon secret, entens la resolution de mon esprit. Ie ne violeray aucunement le pact que i'ay faict auec Iesus Christ : non, ie proteste celuy qui m'a racheté de son precieux sang, quand ores il me fauldroit mourir pour sa foy. Estant donc ainsi certioré de moy, ne trauaille en vain, par ce que tu ne pourras iamais me faire renoncer la Loy que i'ay embrassee. Car tout ainsi qu'il t'est impossible toucher du doigt au ciel, ou faire tarir la grande mer, de mesmes il n'est en ton pouuoir me faire abandonner mon Dieu. Mais si suyuant mon conseil tu te reconcilies à Iesus Christ, alors tu experimenteras les biens qui excedent tout entendement humain, et serons compaignons par ensemble de foy, aussi bien que de nature : autrement ie t'asseure, que ie quitteray ton alliance, et seruiray mon Dieu de conscience pure et nette.

Le Roy ayant entendu ces propos, fut grandement esmeu, et espris d'ire et fureur: et grinçant les dents, luy dist bien furieusement : Et qui m'a esté autheur de ces maux, sinon moy, qui t'ay entretenu si doulcement, voire plus que iamais ne feit pere, quelque enfant qu'il eust? Parquoy la mauuaistié de ta volonté, et enuie de debatre, ayant pris force de mon indulgence, t'a fait ainsi rebeller contre moy. Et ainsi se trouue veritable ce que les Astrologues dirent de toy, quand tu fus nay, que tu serois homme malin et tresmeschant, arrogant, et désobeïssant à tes parens. Mais maintenant si tu n'obeys à mon conseil, et que tu quittes mon alliance, deuenant ton ennemy au lieu de pere, ie te feray sentir choses, qu'onques homme ne feit sentir à son ennemy.

Alors Iosaphat respondit : Pourquoy, Sire, enflambé de courroux, es tu contristé de ce que ie suis fait participant de si grands biens? Et qui est le pere, qui se soit contristé pour l'heur et felicité de son fils? Mais comment ne seras-tu desormais appellé ennemy, et non pere? Parquoy desormais ie ne t'appelleray plus mon pere, mais ie m'esloigneray de toy, comme l'on fuyt le Serpent, si ie voy que tu portes enuie à mon salut, et que tu me vueilles contraindre et pousser à la voye de perdition. Que si tu me traites hostilement, comme tu m'as menacé, que gaigneras-tu, sinon qu'au lieu de pere, tu seras appelé tyran et homicide? Mais par ce que il t'est plus aisé attaindre l'Aigle qui vole en l'air, que me faire changer la foy que i'ay en Iesus Christ, et peruertir ma bonne confession et promesse que ie luy ay faite, laisse ceste entreprise, et oste des yeux de ton entendement les taies et couuertures qui y sont, à ce que tu puisses contempler la tres resplendissante lumiere de mon Dieu, et fay qu'en fin tu sois esclairé de ceste tres-doulce lumiere. Mais pourquoy est-ce que tu es ainsi du tout plongé aux passions et voluptez charnelles, et ne t'en retires point? Sçaches que *tout homme est comme herbe et foin* (*Isa.* XL), *et toute la gloire de l'homme comme fleur de foin* (*Psal.* CXVI.) *Le foin est deuenu sec, et sa fleur est tombee : mais la parole de mon Seigneur, qui a esté annoncee à tous, demeure eternellement.* (*Matth.* XXIV ; *Marc.* XIII ; *Luc.* XXI.) Pourquoy donc tiens tu si follement, et defends la gloire qui perit comme les fleurs des champs, et les abominables et vilaines delices, et les immundes passions du ventre et de dessous le ventre, lesquelles delectent pour un temps les sens des fols mais s'en ensuyt vn cuisant repentir, et recompense plus amere que fiel? Quand les ombres et songes de ceste vie seront passées, leurs amateurs et les ouuriers d'iniquité seront plongez és douleurs eternelles du feu inextinguible et obscur, où le ver ne dormant point, les rongera sans fin, et le feu les ardera continuellement sans s'esteindre (*Isa.* LXVI.) : auec lesquels (helas) toy mesmes estant enfermé et cruellement tourmenté du remors de conscience, te souuiendra lors de mes remonstrances, mais en vain. Car en enfer confession et penitence n'ont lieu (*Psal.* VI) : mais le temps present est ordonné pour besongner et ouurer, et le futur sera temps de recompense et salaire. Et quand bien les plaisirs presens ne seroient subiects à per-

dition et coulement, ains fussent eternels et durables avec leurs maistres, si ne seroient ils pourtant à preferer aux biens de Iesus Christ et aux biens qui surpassent toute pensee. Car d'autant que le Soleil est plus luisant et resplendissant que la nuict obscure et profonde, d'autant plus, et d'auantage encores, les biens promis à ceux qui aiment Dieu, sont plus glorieux et plus magnifiques, que tout regne et gloire terrienne : et si est conuenable preferer les choses plus grandes à celles qui sont moindres. Or comme ainsi soit que toutes choses sont subiettes à corruption et coulement, et passent et perissent comme vision et songe et ombre (*Iob* XIV; *Psal.* CXLIII), et qu'il fault plustost s'arrester au vent instable, et aux traces du Nauire voguant par mer, qu'à la prosperité des hommes : quelle grande folie est-ce, imprudence et stupidité, preferer les choses corruptibles et mortelles, infirmes et fresles, à celles qui sont incorruptibles, eternelles, immortelles et infinies, et pour la consolation temporelle d'icelles, estre priué du fruict eternel de ces grands biens ? Mon pere, entens-tu pas ces choses? Ne mespriseras tu pas ces choses perissables, pour adherer aux perdurables? Ne prefereras-tu pas l'habitation au pelerinage, la lumiere aux tenebres, l'esprit à la chair, la vie eternelle à l'ombre de la mort, les choses qui ne se dissouldront iamais, à celles qui sont fluides? Ne te retireras tu pas de la dure seruitude du mauuais gouuerneur? ie dis du tresmeschant diable, et t'accosteras de Dieu clement et bon, et misericordieux tout outre? Ne renonceras tu pas au seruice d'vne multitude de faux dieux, pour seruir à vn Dieu vray et viuant? Car combien que tu ayes peché, le blasphemant long temps, et faisant martyrizer cruellement ses seruiteurs, toutefois il te receura sans doubte, luy qui est bon, si tu te conuertis à luy, et oubliera toutes tes iniquitez. *Car il ne veult point la mort du pecheur, mais plustost qu'il se conuertisse, et viue* (*Ezech.* XVIII) : lequel de haulteur inenarrable descendant çà bas à la queste de nous, qui nous estions fouruoyez, a soutenu le tourment de la croix, la flagellation, et mort, et nous a rachetez de son précieux sang, nous qui estions venduz soubs peché. A luy soit gloire et louange par tous les siecles. Amen.

Le Roy fut fort estonné et courroucé, tant de la prudence, propos et raisons de l'enfant, ausquelles ne se pouuoit contredire, que de ce qu'il auoit si brauvement et auec telle asseurance mesprisé ses dieux, se mocquant de leur vie. Mais il ne receut la clairté et lumiere de ses sainctes remonstrances, pour l'espesseur des tenebres interieures de son cueur, et si ne peut ordonner rien contre luy, ne le punir et tourmenter pour l'amour naturel qu'il luy portoit. Mais, perdant toute esperance de le diuertir de son opinion et foy par menaces, et craignant que s'il luy en tenoit plus de propos, et que luy respondant franchement, et se mocquant de ses dieux, plus fort enflambé de courroux, pourroit le traicter hostilement, se leuant en courroux, sortit de la chambre, et dist : A la mienne volonté que iamais tu ne fusses nay, et que tu ne fusses iamais produit en lumière, puis que tu auois à estre blasphemateur des dieux, et mespriseur de l'amitié et admonition paternelle! Mais nos ennemis ne se mocqueront tousiours des dieux inuincibles, et ne se resiouiront longuement, ny leurs enchantemens n'auront puissance. Car, si tu n'es obeissant à moy, et que tu ne portes reuerence aux dieux, ie te feray mourir par diuers tourmens, te traitant non comme fils, ains comme ennemy et apostat.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

Le Roy estant sorty courroucé, Iosaphat implore l'ayde de Dieu. Et comme le Roy suyuant le conseil d'Arachis s'essayast de seduire son fils par doux langage, il ne peut rien faire : luy faisant Iosaphat vn long discours de la mort et resurrection.

Le pere ainsi menaçant, et sortant en courroux, son fils entra dans sa chambre : et esleuant ses yeux à Dieu, arbitre et spectateur de son combat, le pria en ces termes : *Seigneur Dieu, i'ay crié du profond de mon cueur* (*Psal.* CXXIX) : mon doux espoir, et vraye promesse, tu es le refuge de ceux qui se retirent pardeuers toy : *regarde de ton œil propice et doux la contrition de mon cueur, et ne me delaisse point, et ne te retire de moy, mais selon ta vraye promesse, assiste à moy ton seruiteur indigne.* (*Psal.* XXXVII.) *Car ie te recognois et confesse createur et prouiseur de toute créature. Parquoy conforte moy, à ce que ie persiste en la bonne confession de toy iusques à la fin de ma vie. Iette ton regard sur moy, et ayes pitié de moy, et m'assiste, me preseruant de toute operation diabolique.* (*Psal.* XXIV.) *Sire Dieu, regarde moy : car mon âme est fort embrasee du desir de ton amour, et est enflammee comme d'vne alteration grande, desirant la fontaine d'immortalité. Ne liure point aux bestes l'ame qui se confesse à toy* (*Psal.* LXXIII.) Ne mets finalement en oubly l'ame de ton pauure et mendiant, mais donne à moy pauure pécheur, qu'en toute ma vie i'endure toutes choses pour ton nom, et la confession de ta foy, et que ie me sacrifie entièrement à toy. Car toy subministrant les forces, les faibles et debiles deuiennent forts et puissans, par ce que tu es seul adiuteur inuincible, et Dieu misericordieux, lequel toute creature benist et glorifie. Amen. Priant ainsi, il sentit la diuine consolation estre descendue en son cueur, et remply de constance, perseuera toute la nuict en oraison.

Or le Roy recitant à son grand amy Arachis les propos qui auoient esté entre luy et son fils, et luy faisant entendre la liberté de ses réponses et fiance, luy fut remonstré, que meilleur serait vser enuer luy de paroles doulces et amiables, que le rudoyer ou menacer, esperant le gaigner, peult estre, par blandissement et caresses. Parquoy le lendemain retourna chez son fils, et se seant, l'appella pres de luy, et l'embrassant et bai-

sant, luy dist amiablement et doulcement : Mon tresdoux et tresaimé fils, honore les blancs cheueux de ton pere et exauçant ma prière, viens et offre sacrifice aux dieux. Car en usant ainsi, ils te seront clemens, et te donneront longue vie, et participation de toute gloire, de regne heureux, et de tous biens : et si me seras cher et bienaimé toute ma vie, et loué et honoré de tous. Car c'est grand loz obeyr à son pere, et mesmement en choses bonnes, et de porter reuerence aux dieux. Mais quoy, mon fils, quelle opinion as-tu? Estimes-tu que de ma franche volonté, delaissant le bon chemin, i'aye choisi le mauuais : ou que par ignorance ou inexperience du bien, ie me sois abandonné à opinions malheureuses et damnables? Si tu penses que de mon vouloir ie préfere le mal à ce qui est vtile, et prépose la mort à la vie, il me semble, mon fils, que ton iugen'est pas bon. Ne vois-tu pas quelles peines et trauaux ie prens, m'exposant és perils et dangers de la guerre contre nos ennemis, ou vacquant aux autres affaires de la Republique : et mesme i'endure faim et soif, ie chemine à pied, et couche sur la terre, quand la nécessité le requiert? Et pour le regard des richesses et thresors, i'en fais si peu d'estime que maintefois i'ay vuidé tresliberalement mes coffres pour edifier des temples magnifiques à nos dieux, et les orner, embellir et meubler de toutes choses excellentes, ou pour faire dons et présens à nos gendarmes et soldats. Donc comme ainsi soit qu'en moy soit tel mespris de voluptez, et telle tolerance de travail et peine, si i'eusse cogneu que la loi des Galileens fust meilleure que la nostre, comment est-ce que ie ne l'eusse embrassée soigneusement, et mesprisé toutes choses pour acquérir salut? Que si tu reprens mon ignorance et inexperience du bien, considere combien i'ay passé de nuicts sans dormir, quand on m'auait proposé quelque question, encores non gueres necessaire : néantmoins ie ne prenais aucun repos, iusques à ce que i'en eusse trouué la vraye solution. Si donc ie n'ay mesprisé, voire le moindre poinct de ces affaires temporelles, tant que chacun sçait, qu'en la cognoissance et science des choses obscures et secrettes ie passe tous les hommes qui sont soubs la chappe du ciel : comment pourrois-ie auoir mesprisé les choses diuines, qu'il fault honorer et adorer, et n'aurois-ie vacqué de tout mon pouvoir à l'inquisition d'icelles, pour cognoistre les vrayes, et qui ont le plus d'apparence de raison? Et certes ie les ay recherché soigneusement iour et nuict, et m'en suis conseillé à gens doctes et prudens : voire en ai plusieurs fois conferé auec plusieurs Chrétiens, et par viue inquisition et tresgrand recherchement ay trouué la voye de verité, approuvée par gens sages, ornez de doctrine et bon entendement : par ce qu'il n'y en a point d'autre que celle, par laquelle nous cheminons auiourd'huy, seruans aux tresgrands dieux, et embrassans tres etroitement la tres doulce et ioyeuse vie, distribuée par eux à tous hommes, qui est comblee de plaisir et liesse, laquelle les Prelats et Pontifes des Galileens ont follement reiettée de sorte que sur vne esperance de ie ne sçay quelle autre vie incertaine, reiettent ceste doulce lumiere, et toutes les delectations et plaisirs que les dieux nous ont ottroyez pour nostre consolation, ne sçachans qu'ils dient et maintiennent. Mais toy, mon tres-tendre enfant, acquiesce à ton pere, comme à cil qui par vne diligente enqueste a trouué le vray bien. Or ie t'ay monstré, que ny de mon vouloir et à mon escient, ny par ignorance ie ne suis esloigné du bien : mais ie l'ay trouué et embrassé, et si desire que tu me suyues, et que tu ne fourvoyes. *Crains donc et revere ton pere* (*Prov.* x, xxix.) Ignores-tu quel bien c'est obeyr au pere, et luy gratifier en toutes choses, comme au contraire, il est execrable et pernicieux l'irriter, et mespriser ses commandemens? Car tous ceux qui ont ce fait, sont periz mal-heureusement. Ia n'aduienne, mon enfant que tu sois de leur nombre, ains te prie que gratifiant à ton pere, tu obtiennes tous biens, et sois heritier de ma benediction et royaume.

Or le magnanime et vrayement noble iouuenceau ayant ouy le langage superflu de son pere, et toutes ses raisons, et cogneu la cautele et ruze du diable, et comme il a préparé vn lasset à son pied droict, s'essayant flechir et attrapper son ame, et l'empescher de paruenir à la couronne de victoire, mit deuant ses yeux le parole de nostre Seigneur, disant : *Ie ne suis venu enuoyer paix, mais guerre. Car ie suis venu separer le fils du pere, et le fils de la mere*, etc. (*Matth.* x.) Et, *Qui aime son pere et sa mere plus que moy, il n'est digne de moy.* (*Ibid.*) Et, *Quiconque m'aura renoncé deuant les hommes, ie le renonceray pareillement deuant mon pere qui est és cieux.* (*Ibid.*) Meditant ces choses, et liant son ame de crainte de Dieu, et la reconfortant de desir et amour, se souuint opportunément du dire de Salomon : *Il y a temps d'aimer, et temps de hayr : temps de guerre, et temps de paix.* (*Eccle*, iii.) Et en premier lieu priant en son cueur, dist ce que Dauid escrit : *Ayes pitié de moy, mon Dieu, ayes pitié de moy, par ce que mon ame a toute sa confiance en toy. Et j'espereray en l'ombre de tes ailes, iusques à tant qu'iniquité soit passee. Ie crieray à Dieu tres hault, à Dieu qui m'a faict du bien.* (*Psal.* lvi), et ce qui s'ensuit au psalme.

Et par apres dist à son pere : Nostre commun Seigneur nous enseigne, qu'ayons à honorer nostre pere, et obeyr à ses commandemens, et luy ministrer auec amour et charité, inserant en nous naturellement cest amour. Mais quand l'affection et amitié des parens met l'ame en peril, et la retire de son Createur, il nous est commandé quitter telle amitié, et est defendu d'obeyr à ceux qui nous veulent separer de Dieu, et nous est enioint les hayr et detester, quand ores celuy qui commande choses execrables, seroit le pere, ou la mere, ou le Roy, qui a puissance d'oster la vie corporelle. Car il

m'est impossible perdre mon Dieu pour l'affection et amour paternel Et partant ne te donne et à moy ennuy et fascherie, mais croy plus tost, et seruons tous deux au Dieu viuant et vray. Car les idoles que tu adores maintenant, sont œuures de mains d'hommes, sourds et insensibles (*Psal.* cxiii), ne reseruans pour toute recompense à ceux qui les adorent, sinon perdition et tourmens eternels. Et si tu ne le veux faire, fay de moy ce qu'il te plaira. Car ie suis seruiteur de Iesus-Christ, et ne me retireray de sa dilection par caresses ny tourmens, comme ie te dis hier, interposant le nom du Seigneur, et confermant authentiquement mon dire. (*Gal.* i; *Rom.* viii.) Mais par ce que tu as dit, que ne de ta franche volonté tu as fait mal, ny par ignorance du bien tu le laisses, ains que par grande et laborieuse enqueste tu as cogneu, que véritablement c'estoit bien faict seruir aux idoles, et estre attaché aux passions charnelles : vray est que ie ne veux pas dire que tu fais mal à ton escient : mais je maintiens, que tu es tant offusqué des tenebres d'ignorance, et que comme cheminant en tenebres à tastons, tu ne vois du tout, voire le moindre rayon de lumiere : d'où vient, qu'ayant perdu le droit chemin, tu te fouruoyes en précipices et lieux raboteux Chose que je sçay indubitablement, et desire, mon pere, que pareillement tu l'entendes. Et pour ceste cause tenant les tenebres pour lumiere, et la mort pour vie, tu penses auoir suiuy bon conseil, et auoir bien pourueu à tes affaires : mais il n'est pas ainsi.

Car ce que tu adores, ce ne sont dieux, ains simulacres des diables, ayans en eux interieurement l'execrable operation d'iceux : Et la vie que tu appelles doulce et plaisante, et qui se passe en liesses et delices, n'est de telle nature : ains plus tost est veritablement abominable et detestable. Car elle chatouille et delecte les sens, mais par apres ses recompenses et salaires sont plus amers que fiel, et plus poignans que le cousteau trenchant des deux costez, ainsi que dit mon Maistre. Et comment pourray-ie nombrer ses maux? *Ie les denombreray, et ils surmonteront en nombre le sablon de la mer.* (*Psal.* cxxxviii.) Car la vie presente est l'hameçon du diable, amorcé d'abominable volupté, par lequel elle tire és enfers ceux qui en sont seduits. Mais les biens promis par mon Seigneur, que tu appelles esperance de vie incertaine, sont vrays et immuables : ne prennent iamais fin, ne sont subiects à corruption. Il n'y a langue qui puisse exprimer la grandeur de celle gloire et delectation, ioye ineffable, et liesse eternelle. Car, comme tu vois, nous mourons tous, et *n'y a homme viuant qui ne passe le pas de la mort.* (*Matth.* xxv.) Et par apres nous ressusciterons, quand nostre Seigneur Iesus Christ, Fils de Dieu, viendra en majesté ineffable, et terrible vertu, seul Roy des Roys (*Apoc.* xix; *Philipp.* ii.), et Seigneur des seigneurs, à qui tout genouil flechira, des celestes, terrestres et infernaux, et donnera lors telle terreur et espouuantement, que mesmes les vertuz celestes s'estonneront. (*Luc.*, xxi.) Et luy assisteront auec crainte mille milions, et dix fois cent mille Anges et Archanges. (*Dan.* vii.) Et toutes choses seront remplies de crainte et frayeur. Et l'vn des Archanges sonnera la trompette, et alors le ciel se pliera comme vn livre. (*I Thess.* iv.) Et la terre s'ouurant, mettra dehors tous les hommes qui ont esté depuis le premier homme Adam iusques à ce iour. Et alors tous les morts ressusciteront deuant le tribunal de nostre Seigneur, pour rendre compte de toutes leurs œuures. (*I Cor.* xv; *II Cor.* v.) Alors les iustes qui ont creu au Père, Fils, et sainct Esprit ont finy leurs vies en bonnes œuures, resplendiront comme le Soleil. Mais comment te pourray-ie reciter combien grand'gloire ils receuront alors? Car encores que ie compare leur splendeur et beauté à la clarté du Soleil ou esclair tres-luisant, neantmoins leur gloire est sans comparaison plus grande. Car *œil n'a veu, ny oreille entendu, ny cueur d'homme n'a comprins les choses que Dieu a preparees à ceux qui l'aiment, au Royaume des cieux, en la lumiere inaccessible, en gloire ineffable et infinie.* (*I Cor.* ii.) Et les iustes obtiendront tels biens et telle felicité. Mais ceux qui ont renié le vray Dieu, ignorans le Createur, et ont adoré les vilains diables, et porté honneur diuin aux idoles, et ont aimé les voluptez de ceste vaine vie, et se sont veautrez comme pourceaux dans la fange et ordures de vices, et ont fait leurs ames sentines de toute meschanceté, seront nuds et miserables, confuz et abiects, exposez en reproche et moquerie à toute creature. Car tout ce qu'ils ont commis en pensee, parole et œuure, se presentera deuant eux.

Et apres cette fascheuse confusion et reproche intolerable, seront condamnez et plongez au feu inextinguible en tenebres exterieures, *où y aura pleur et grincement de dents* (*Matth.* viii), *et le ver immortel rongera et deuorera leur chair.* (*Isa.* lxvi; *Apoc.* xxi.) Voyla leur part et heritage. En ces tourments seront cruciez de siecle en siecle et sans fin, par ce que mesprisans les biens promis de Dieu pour la volupté et plaisir temporel de peché, se sont acquis damnation eternelle. Et partant pour paruenir à ceste ioye ineffable, et iouyr un iour de ceste gloire inestimable, et lumiere pareille aux Anges, et qu'assistions auec asseurance deuant nostre tresdoux Seigneur, et que puissions euader les tourmens amers et infinis, et ceste tres amere confusion, il est raisonnable exposer, non seulement nostre or et argent, mais aussi les corps et les âmes. Car qui est si sot et insensé, qui ne vousist soustenir mille morts temporelles, pour estre preserué de la mort eternelle, et iouyr de la vie bien heuree et immortelle, et reluire de la lumiere de la saincte Trinité?

—

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

Comment Nachor se feignant estre Barlaam, intimidé par Iosaphat, defendit la foi chrestienne, en la dispute qu'il eut contre les Philosophes Gentilz.

Le roy ayant ouy les propos de son fils, et le voyant si ferme et constant, qui ny par caresses ny menaces ne l'auoit sceu faire condescendre à son vouloir, s'esmerveilloit grandement de ses paroles tant puissantes à persuader, et de ses tressubtiles responses. Et de faict, cognoissoit en sa conscience, que son dire estoit iuste et veritable. Mais sa mauuaise accoustumance, et les vices enracinez en luy de longue main, empeschoient qu'il ne vist et et suyuist la lumiere de vérité. Qui fut cause, que persistant en son opinion inueteree, il cherchoit tous les moyens pour effectuer la deliberation et complot fait et conclud auec Aracnis. Et dist à son fils : Vray est, mon fils, qu'il falloit que tu obeisses à tous mes commandemens: mais par ce que par ta dureté et obstination tu m'as resisté si fort, deliberant preposer ton opinion à toutes choses, faisons autrement, et quittans toute inutile et vaine contention, procedons par raisons. Et d'autant que Barlaam, qui t'a seduit, est maintenant en mes prisons enferré, i'assembleray vne grande congregation, et conuoqueray tous les nostres, et les Galileens ensemble. Ie feray crier à son de trompe sauf conduict pour tous Chretiens, à fin que sans crainte ils se trouuent à l'assemblee : et là nous delibererons par conseil commun : Et où vous par paroles et arguments prouuerez la verité de vostre religion, obtiendrez auec vostre Barlaam ce que desirez : ou si les nostres sont les maistres, et emportent l'honneur de la dispute, vous obeyrez franchement à noz loix.

Or le prudent et magnanime iouuenceau ayant precogneu par reuelation du sainct Esprit la fraude et fiction de son pere, dist: *La volonté de Dieu soit faicte, et soit ainsi que tu as ordonné.* (*Act.* XXI.) Car ce bon Seigneur Dieu fera que ne fouruoyons du bon chemin : *car en luy mon ame se confie, et il aura pitié de moy.* (*Psal.* LVI.)

Alors le Roy fit commandement, que les Chrestiens et Gentils eussent à se trouuer ensemble: enuoyant pour cest effect lettres et messagiers de toutes parts, et faisant crier publiquement, que tous chrestiens comparussent auec asseurance, pour faire vne volontaire, et non contrainte inquisition de la verité, auec leur Prince et conducteur Barlaam. Semblablement il feit conuoquer tous les Pontifes de ses dieux, et les sages de Chaldee et des Indes qui se peurent trouuer és païs de sa domination, et quelques Augures, Magiciens et Deuins, pour emporter victoire des Chrestiens.

Or suyuant ce que dit est, grande multitude de gens de sa detestable secte vindrent en Cour, et se presenterent deuant le Roy, Mais il ne se trouua qu'vn Chrestien seul, nommé Barachias, qui se presenta pour seconder celuy qui se disoit Barlaam. Car partie des autres auoient esté martyrisez par la fureur des Princes: partie estoit mussee és cauernes et montaignes, pour crainte des maux imminens : aucuns craignoient les menaces du Roy, et ne s'osoient monstrer en public, mais seruoient Dieu de nuict et en cachette. Mais Barachias seul, ayant le courage bon, comparut pour combattre, et soustenir la verité.

Le Roy donc séant en son throne hault esleué, commanda à son fils se seoir pres de lui : mais pour l'honneur et reuerence de son pere, ne le voulut faire, ains s'asseit contre terre ioignant luy. Or se presenterent les Doctes de cette sapience, que Dieu a reputé folie : *le fol cueur desquels a erré*, comme dit l'Apostre : ***Se pensans estre sages, sont deuenuz fols, et ont changé la gloire de Dieu incorruptible en semblances d'hommes corruptibles*** (*Rom.* I; *I Cor.* I), de bestes et serpens. Et s'estoient assemblez pour disputer contre Iosaphat, et ceux qui estoient auec lui : et a esté en eux accomplie cette parabole, que le Cheureul a prins combat contre le Lyon. Car Iosaphat mit tout son refuge au tres-hault, et espera en l'ombre de ses ailes : mais les autres se confioient és Princes de ce siecle, et au prince des tenebres, à qui ils s'estoient miserablement soubmis, (*Psal.* XC; LVI; CXLV; *Ephes.* VI.) Donc Nachor fut amené, qui se feignoit estre Barlaam : et ceux qui estoient à l'entour du Roy, auaient telle intention : mais la sage prouidence ordonnait d'enhault autre chose.

Or estans tous deuant le Roy, il dist à ses Rhetoriciens et Philosophes, voire seducteurs du peuple, et fols de cueur : Voicy le combat qui s'approche tresgrand et dangereux : et de deux choses l'vne vous aduiendra : Ou vous prouuerez que Barlaam erre, et le reprendrez et ceux de sa secte, et ainsi receurez tresgrande gloire et honneur, tant de nous que du Senat, et serez couronnez de couronne de victoire : ou si vous estes vaincus, ie vous feray mourir honteusement, et abandonneray vos biens au pillage : Et à ce que vostre memoire soit du tout estainte, ie liureray vos corps aux bestes, pour estre deuorez, et condamneray vos enfans à perpétuelle seruitude.

Quand Iosaphat eut entendu ce langage, que le Roy tenoit aux siens, il luy dist : Sire, tu as donne vn droict iugement : Dieu conferme ceste tienne volonté : et de ma part, i'en dis autant à mon maistre. Et se tournant, dist à Nachor, qui se feignoit estre Barlaam : Tu sçais, Barlaam, en quelle gloire et delices tu m'as trouué. Mais tu as tant fait par paroles et remonstrances, que i'ay le tout abandoné, et si ay quitté la Religion et dieux de mes ancestres, pour seruir à vn Dieu incogneu, et par promesses emmiellees de certains biens ineffables et eternels tu m'as fait suiure ta doctrine, et irriter mon Seigneur et pere. Donc maintenant estime que tu es comme en vne balance. Car si tu emportes victoire de ce combat qui se pre-

sente, tu monstreras que la doctrine que tu m'as appris, est veritable, et rendras confus ces seducteurs, qui veulent au i'ourd'hui disputer contre nous, et seras glorifié plus que iamais ne fut homme, en portant le nom de predicateur veritable : Et de ma part, ie persisteray en ta doctrine, et seruiray Iesus Christ toute ma vie, comme tu m'as enseigné. Mais si estant vaincu veritablement, ou feintement, tu m'es cause aujourd'huy de confusion, soudain ie la vengeray sur toy, arrachant de mes mains ton cueur et ta langue, et les bailleray auec le reste de ton corps à deuorer aux chiens, pour seruir d'exemple à tous autres, et que nul ne presume cy apres seduire et plonger en erreur les enfans des Roys.

Nachor ayant entendu ces propos, deuint merueilleusement triste et craintif, se voyant cheut et trebusché soi-mesmes en la fosse qu'il auoit faite, et estre pris au piege qu'il auoit tendu (*Psal.* VII), et que de son cousteau mesmes son cueur estoit percé. Et apres meure deliberation en son esprit, il iugea que meilleur estoit adherer au fils du Roy, et defendre son party, à ce qu'il peust euader le danger imminent. Car il sçauoit bien, qu'il estoit trèsfacile à Iosaphat le tourmenter et faire mourir, s'il l'irritoit tant soit peu. Mais tout se faisoit de diuine prouidence, defendant nostre cause mesme par nos aduersaires. Car quand Nachor fut entré en dispute contre les Idolatres, il luy aduint comme iadis à Balaam, qui soubs Balache ayant proposé donner malediction au peuple d'Israël, le benist de plusieurs bénédictions (*Num.* XXII.) Nachor de mesmes resistoit vertueusement à ces fols Philosophes et Gentils. Car le Roy seant, comme dit est, en son throne, et son fils au dessoubs, les Philosophes et Rhetoriciens estoient debout, lesquels auoient aiguisez leurs langues, comme cousteaux trenchans, pour destruire verité (*Psal.* LXIII) : esquels fut accomply ce qui est escrit, *Ils ont conceu douleur, et ont enfanté iniquité.* (*Psal.* VII.) Semblablement s'y trouua vn peuple innumerable pour escouter la dispute, et voir qui en aurait du bon.

Alors l'vn des Rhetoriciens le plus excellent de tous dit à Nachor : Es-tu ce Barlaam, qui si impudemment et temerairement outrages et injuries nos dieux, et as seduit et mis en erreur le trescher enfant du Roy, luy apprenant à servir au Crucifié? A qui respondit Nachor : Je suis Barlaam, qui mesprise tes dieux : et quant au fils du Roy, je ne l'ay mis en erreur, ains l'ay deliuré d'erreur, et l'ay reconcilié au vray Dieu. Et le Rhetoricien lui dist : Comme ainsi soit que tous les hommes excellens et admirables, inventeurs de sapience et Philosophie, les appellent tres-hauts dieux et immortels, et tous les Roys qui ont regné, et regnent pour le iourd'huy, les adorent et leur font seruice : comme oses tu les mespriser et blasmer? Mais quelle opinion est-ce, dire qu'ils ne sont dieux, mais que c'est vn Crucifié? Nachor regardant en hault, n'estima point que le Rhetoricien fust digne de response : mais faisant silence au peuple auec la main, et ouurant sa bouche comme l'Asnesse de Balaam (*Num.* XXII), dist les choses qu'il n'auoit proposees, et dist au Roy :

Sire, par la prouidence de Dieu ie suis venu au monde, et considerant le ciel, la terre, la mer, et le soleil et la lune, et le reste, je me suis esmerueillé de leur ornement. Et regardant le monde, et tout ce qui y est, qui se meuuent selon necessité, i'ay cogneu que Dieu en est le moteur et mainteneur. Car tout ce qui meut est plus fort que ce qui est meu, et ce qui tient est plus fort que ce qui est tenu. Parquoy ie dis, que celuy qui a tout creé et le maintient est Dieu, qui est sans commencement et sans fin, immortel, eternel, n'ayant affaire de personne, superieur de toutes passions et vices, sçavoir est d'ire et d'oubliance, d'ignorance et choses semblables : mais par luy toutes choses sont creées. *Il n'a que faire de sacrifice et libation, ny de choses quelconques que l'on puisse voir à l'œil, mais toutes ont affaire de luy.* (*Psal.* XV; *Act.* XVII.)

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

Nachor monstre egalement, que les aieux des Gentils ne sont dieux : et que mesme la Religion des Iuifs n'est bonne : ains que les chrestiens seuls obseruent la vraye Religion.

Ayant ainsi parlé de Dieu selon qu'il m'a permis, maintenant considerons les hommes, et voyons lesquels suyuent vérité, et lesquels sont en erreur. C'est vne chose, Sire, toute manifeste, qu'il y a trois sortes d'hommes en ce monde : dont les vns adorent les dieux, autres sont Chrestiens, autres Iuifs. Et dauantage, ceux qui adorent plusieurs dieux, sont diuisez en trois sortes : sçauoir est Chaldees, Grecs, et Egyptiens. Car ceux-cy furent les maistres et capitaines de tous autres en l'adoration et cult de plusieurs dieux. Voyons donc lesquels d'entre eux sont participans de verité, et qui offusquez des tenebres d'erreurs et ignorance. Car les Chaldees ignorans Dieu, ont admiré les Elémens, et ont adoré la creature plus tost que le Créateur (*Rom.* I) : Et ont fait des representations et figures du ciel, de la terre, et de la mer, du soleil et de la lune, et des autres elements, et les enfermans és temples, les ont adorez, les nommans dieux, et les gardent soigneusement, de crainte que les larrons ne les emblent : et n'ont point entendu, que tout, ce qui garde, est plus grand que ce qui est gardé, et que ce qui fait est plus que ce qui est fait. Car si leurs dieux ne sont suffisans pour se sauuer, comment pourront-ils sauuer les autres? Et partant les Chaldees ont erré grandement, adorans statues mortes et inutiles. Et ne puis, Sire, que ie ne m'esmerueille beaucoup, comme ceux de leur bande, qui se disent Philosophes, n'ont point entendu, que mesmes les Elements sont corruptibles. Si donc les Elements sont corruptibles, et subiects à neces-

sité, comment les statues qui sont faictes à leur honneur seront dieux? Donc, Sire, venons aux Elemens mesmes, à ce que nous monstrions qu'ils ne sont dieux, ains corruptibles et muables, creez de neant par le commandement de Dieu, qui est incorruptible et immuable et inuisible. Car luy voit toutes choses, les change et transfere. Que dis-ie donc les Elemens? Ceux qui estiment que le ciel est Dieu, errent. Car nous voyons qu'il est volubile, et est meu selon la nécessité, et basty de plusieurs choses : pour ceste cause est appellé *Cosmos*. Or *Cosmos* c'est vne fabrique de quelque artisan : et ce qui est forgé, a commencement et fin : et le ciel se meut auec ses luminaires selon la necessité. Car les Astres vont par ordre et espace de signe en signe, et maintenant se couchent, et tantost se leuent, et selon les saisons font leur chemin, pour faire l'Esté et l'Hyuer comme il leur est ordonné de Dieu, à ce qu'ils ne passent leurs limites selon l'ineuitable necessité de nature auec l'ornement celeste : dont est manifeste, que le ciel n'est point Dieu, ains œuure de Dieu.

Et d'autre part, ceux qui pensent que la Terre soit vne Deesse, ont erré. Car nous la voyons estre outragee des hommes, et estre subiette à leur domination, estre foüye et dispersee et rendue inutile. Car si elle passe par le feu, elle deuient morte : comme nous voyons que d'un test de pot il ne peult rien naistre. Dauantage, s'il pleut plus qu'il ne fault, elle se corrompt, et le fruict qui est dessus. Les hommes et les bestes marchent dessus elle : elle est souillee de sang des occis, on la fossoye, et y enferme tous les morts. Ce qu'estant vray, ne se peult faire que la Terre soit Deesse, ains œuvre de Dieu pour l'vtilité des hommes.

D'avtre part, ceux qui tiennent l'Eau pour Deesse, ont erré : car elle est creée pour l'vsage des hommes, qui en font ce qui leur plaist. Elle se souille, se corrompt et se change. Elle deuient chaulde, quand on la met sur le feu, et change de couleur, et se gele par temps froid. Le sang la souille, et la prend-on pour nettoyer toutes ordures et vilanies. Et partant c'est chose impossible, que l'Eau soit vne Deesse, ains est œuvre de Dieu.

Pareillement ceux-là errent, qui estiment que le Feu soit Dieu. Car le Feu est creé pour seruir aux hommes, et est soubs leur puissance. On le porte de lieu à autre, et l'allume-ton pour boüillir et rostir la viande, mesmes pour brusler les corps, et les reduire en cendre. Les hommes aussi le corrompent en plusieurs matières, et l'estaignent : et pour ces raisons est impossible que le Feu soit Dieu, ains fault tenir que c'est ouurage de Dieu.

Mais ceux qui ont opinion, que le soufflement des vents soit Dieu, s'abusent. Car c'est chose manifeste qu'il sert à autruy, et a esté preparé de Dieu pour conduire nauires chargees des choses qui sont necessaires à l'homme, et pour ses autres necessitez et vsages selon le commandement de Dieu. Parquoy il n'est pas possible, qu'il soit Dieu, ains œuvre de Dieu.

Ceux aussi qui adorent le Soleil comme Dieu, errent. Car nous voyons qu'il est agité selon la necessité, et qu'il tourne çà et là, et passe de signe en signe : qu'il se couche et leue, pour eschauffer les semences et plantes pour l'vsage des hommes : et qu'il a diuision auec les autres astres, et est beaucoup moindre que le ciel, et si souffre default de lumiere et n'a en soy aucune puissance ou commandement. Et pour ces causes ne croy que le Soleil soit Dieu, ains œuvre de Dieu.

Or ceux qui ont la Lune en reputation de Deesse, s'abusent. Car nous la voyons par necessité se mouuoir et changer, et estre transferée de signe en signe, se leuer et coucher pour l'vtilité des hommes : et est moindre que le Soleil, et si croist et diminue, et s'eclipse. Parquoy nous ne la deuons mettre en rang de Deesse, mais l'estimer seulement comme creature de Dieu.

Mais ceux qui pensent l'Homme estre Dieu, ne sont moins abusez que les autres. Car nous le voyons mouuoir selon la necessité, manger et enuieillir, mesmes malgré luy : et par fois est joyeux et gay, et tantost triste et melancholique. Il a affaire de viures et vestemens. D'auantage il est cholere, enuieux, conuoiteux et repentant, et a plusieurs defaults. Il est aussi corrompu par plusieurs sortes et manieres des elemens et animaux, ou de la mort imminente. Il n'est donc pas possible que l'Homme soit Dieu, ains œuure de Dieu. Les Chaldeens donc ont grandement erré en leur opinion et creance. Ils adorent les Elemens corruptibles, et des statues mortes et sans ame, les reputans dieux.

Venons maintenant aux Grecs, et voyons quelle opinion ils ont de Dieu. Car les Grecs se disans estre sages, sont deuenus fols, pires que les Chaldeens, asserans la creation et naissance de plusieurs dieux, les vns masles, les autres femelles, autheurs de toute iniquité et vice. Donc, Sire, les Grecs ont inventé choses ridicules, folles et impies, appellans dieux ceux qui ne le sont, et ce selon leurs desirs malings, à ce que les ayans pour aduocatz, et defenseurs de leur meschanceté, ils adultèrent, rauissent, tuent, et commettent toute espèce de maux. Car si leurs dieux ont perpétré tels crimes, comment entr'eux ne feront-ils le même? Et par ces inuenteurs d'erreurs maintes guerres s'en sont ensuyuies, meurtres et captiuitez. Et partant si nous voulons discourir la vie de chacun de leurs dieux, vous verrez clairement leur absurdité bien grande. Car ils mettent le premier sur le rang Saturne, et à cestuy ils sacrifient leurs enfans, lequel selon leur dire engendra plusieurs enfants de Rhea, et comme enragé les mangea et deuora : Et dient que Iuppiter luy couppa les genitoires, et les ietta dans la mer, dont fabuleusement on dit que Venus fut engendrée. Iuppiter donc enchesnant son pere,

le ietta là bas és enfers. Voyez vous l'erreur et paillardise qu'ils imposent à leur Dieu? Est-il possible que Dieu soit vaincu et chastré? O la grande folie! Mais quel homme d'entendement le vouldroit maintenir?

Povr le second Dieu ils mettent Iuppiter en rang, lequel ils disent estre Roy de tous leurs autres Dieux, et qu'il a esté tranformé en beste, pour commettre adulteres auec les femmes mortelles. Car ils maintiennent, qu'il a este transmué en Taureau pour iouyr d'Europe, et en Or pour Danaës, et en Cygne pour l'amour de Lede, et en Satyre pour auoir iouïssance d'Antiope, et en Fouldre pour Semele : Et ainsi d'elles auoir engendré plusieurs enfans, comme Bacchus, Zethus, Amphion, Hercules, Apollo, Diane, Perseus, Castor et Pollux, Helene, Minos, Rhadamantus et Sarpedon, et neuf filles, lesquelles ils ont appelees Muses. Apres ils font mention de Ganymedes. De là est venu, Sire, que les hommes, pour estre imitateurs de leurs dieux, sont deuenuz adultères et effeminez, et ont perpetré maux execrables. Mais comment se peult faire que Dieu soit adultere, effeminé, ou parricide?

Davantage ils mettent en rang vn certain Dieu Vulcain, boiteux, et forgeron, tenant en main tenailles et marteau, gaignant sa vie à tel mestier. Donc estoit-il indigent : chose qui n'appartient à Dieu, ny d'estre boiteux pareillement. Et quant au Dieu Mercure, ils dient qu'il est larron, auare, enchanteur, cauteleux, et truchement : toutes conditions certes indignes de Dieu. Ils produisent en apres vn Dieu Esculapius Medecin, gaignant sa vie à faire emplastres et breuuages, comme celuy qui estoit necessiteux et pauure : et finalement fut fouldroyé et tué par Iuppiter, pour l'amour du fils de Daire Lacedemonien. Si donc Esculapius est Dieu, et neantmoins ne s'est peu preseruer du tonnerre, comment pourra-il secourir les autres?

Pareillement est dit de Mars, que c'estoit vn Dieu guerrier, conuoiteux de brebis, et autres ie ne sçay quelles choses. Et ayant en fin commis adultere, dient qu'il fut lié auec Venus par Vulcain et Cupido. Comme donc vn conuoiteux, vn guerrier, adultere, et enchesné peult-il estre Dieu? Et quant à Bacchus, ils maintiennent que c'est vn Dieu qui se donne du bon temps, et fait de nuict banquets et festins, et est Prince d'yurongnerie, rauisseur de femmes d'autruy, furieux et fugitif : et finalement fut occis des Titans. Si donc Bacchus ne s'est peu defendre contre la mort, s'il estoit yurongne, adultere, furieux et fugitif, comment estait il Dieu?

Et pour le regard d'Hercules, on dit qu'il estoit yurongne, insensé, meurtrier de ses enfants, et finalement qu'il se brusla. Mais comment se peult-il faire que Dieu fust yurongne, et meurtrier de ses enfants, et bruslé? ou comment pourra-il secourir les autres, s'il ne s'est peu secourir soy-mesmes? Ils mettent pareillement en auant Apollon pour Dieu, et neantmoins dient qu'il estoit ialoux, et que par fois tenoit en main l'arc et la trousse, et par fois la harpe et la fleute, et que pour gaigner quelque piece d'argent, il predisoit à chacun sa bonne aduenture. Ie conclus donc qu'il estoit necessiteux. Mais il n'est conuenable que Dieu soit necessiteux, ialoux, ou meurtrier.

Et quant à Diane, sœur d'Apollon, ils dient qu'elle estoit chasseresse, et portoit arc et fleches, courant seule par bois et montaignes pour prendre le cerf et le sanglier. Mais se peult-il faire, qu'en telle femme chasseresse y eust quelque diuinité? Que diray-ie de Venus, qui estoit adultere? Car elle a eu quelquefois Mars pour son paillard, quelquefois Anchises, autrefois Adonis, lequel estant mort, elle le pleura amerement, le cherchant par monts et par vaux. Et diton d'elle, qu'elle descendit és enfers pour racheter de Persephoné son Adonis. As-tu onc veu, Sire, plus grande folie, de mettre en rang de Deesse vne adultere et esploree? Et cest Adonis mesmes, ils le maintiennent estre Dieu veneur, et qu'il fut tué du sanglier, sans s'en pouvoir garantir. Comme donc aura soin des hommes vn adultere, chasseur, et qui est mort de mort violente? Les Grecs, Sire, dient de leurs dieux toutes ces choses, et maintes autres plus ordes et meschantes, qui ne sont dignes d'estre recitees, ny mises en memoire. De là vient, que les hommes prenans exemples sur leurs dieux, commettent toute espèce de meschanceté, luxure et impieté, souillans la terre et l'air de leurs actions peruerses.

Mais les Egyptiens, plus fols et insensez que les Grecs, ont erré plus lourdement que toutes autres nations. Car ils ne se sont contentez des dieux des Chaldees et Grecs: mais ont adoré pour dieux les bestes brutes, et les arbres et plantes, et se sont contaminez et polluz en toute espece de luxure et meschanceté, plus que toute autre nation qui soit sur terre. Car au commencement ils adoroient Isis, qui auoit espousé son propre frere Osiris, lequel fut occis par son frere Typhon. Et pour ceste cause Isis s'enfuyt auec son fils Orus, en la ville de Bible en Syrie, cherchant Osiris son mary et pleurant amerement, iusques à ce que son fils vint en aage, qui tua Typhon. Et par ainsi Isis ne peut secourir son frere et mary, et Osiris ne se peut garantir que son frere ne le tuast et Typhon fratricide ne peut tant bien se con tregarder, que Isis et son fils Orus ne le feissent passer de ce monde en l'autre Et comme ainsi soit, qu'ils ayent vescu en grande misere et infelicité, et soient morts malheureusement, neantmoins ont esté estimez dieux des fols Egyptiens : lesquels non contents de ces dieux, ny de ceux des autres nations, ont dauantage adoré les bestes brutes.

Car les vns ont adoré vn mouton, les autres vn bouc, autres un veau et un pourceau, autres vn corbeau et un espreuier, et un vaultour et vn aigle, autres vn crocodile, autres vn chat et vn chien, vn loup et vn singe, et un dragon et vn aspic : autres ont adoré les oignons et ails, et espines, et au-

tres creatures : et miserables qu'ils sont, n'ont peu comprendre, que toutes ces creatures ne peuuent rien. Car voyans leurs dieux estre mangez et tuez, estre ards et pourris, n'ont point cogneu que ce n'estoient point dieux. Dont ont grandement erré les Egyptiens, Chaldees, et Grecs, introduisans tels dieux, et leur erigeans statues, et faisans dieux les idoles insensibles et muets. Et m'esmerueille beaucoup, comment voyans leurs dieux estre sciez, forgez et taillez par hommes, et par laps de temps consumez et pourris, ils n'ont point cogneu que ce n'estoient dieux. Car ceux qui ne se peuuent garantir eux mesmes, comment pouruoiront ils aux hommes? Mais les Poëtes et Philosophes des Chaldees, Grecs et Egyptiens, voulans honorer leurs dieux par leurs escrits et poësies, ont descouuert leur grande honte et confusion. Car s'il est ainsi, que le corps de l'homme, qui est composé de plusieurs parties, ne reiette toutefois aucun de ses membres, mais gardant vnité de tous ses membres, s'accorde à soy mesmes : comment y aura-t-il en la nature de Dieu si grande guerre, diuision et discorde? Car si la nature des dieux est vne, vn Dieu ne deuroit persecuter ny affliger l'autre. Mais si les dieux ont esté poursuyuis des dieux, massacrez et rauis et fouldroyez d'eux, ce n'est point vne mesme nature, ains sont volontez diuisees, et toutes malignes : et partant aucun d'eux n'est Dieu.

C'est donc, Sire, chose manifeste, que toute la physiologie des dieux est erreur. Mais comment est-ce que les Philosophes et doctes Grecs n'ont entendu, que les autheurs des loix sont iugez par leurs loix? Car si les loix sont iustes, certainement leurs dieux sont iniustes, qui ont commis actes meschans, c'est à dire, entre eux homicides, et empoisonnemens, et adulteres, et larcins, et sodomies. Mais s'ils ont bien faict, à dire vray, les loix sont iniustes, comme estans faictes contre les dieux. Or il est certain que les loix sont iustes et bonnes, louans les choses bonnes, et defendans de faire choses mauuaises : et les œuures de ces dieux sont iniques, et tous ceux qui les estiment dieux, sont meschans et dignes de mort. Car si leurs histoires sont fabuleuses, ce ne sont que paroles : si elles sont physiques, ce ne sont dieux qui ont fait et souffert ces choses : et si allegoriquement sont escrites ces histoires, ce sont fables, et non autre chose. Donc, Sire, i'ay manifestement prouué, que toutes ces manieres d'adoration de tant de dieux, est œuure d'erreur et perdition : car il n'est pas conuenable appeller dieux visibles, qui ne voyent point : ains fault que tous adorent le Dieu inuisible, qui voit toutes choses, et qui est createur de tout.

Mais, Sire, venons semblablement à discuter quelle opinion les Iuifs ont de Dieu. Car eux estans de la lignee d'Abraham, Isaac, et Iacob, ont habité en Egypte : et Dieu les retira de là en main forte et bras hault par leur legislateur Moyse, et leur feit paroistre sa vertu par moult de signes et prodiges (*Psal.* cxxxv) : mais ils se sont monstrez ingrats et infideles. Car plusieurs fois adorerent les dieux des Gentils, et tuerent leurs iustes et Prophetes, que Dieu leur auoit enuoyez. Et par apres quand il a pleu à Dieu enuoyer son Fils en terre, apres l'auoir grandement oultragé, l'ont liuré à Pilate, President des Romains, et le crucifierent, n'ayans memoire de ses bienfaits, et miracles innumerables qu'il auoit fait entre eux, et sont peris pour leur iniquité : Et maintenant adorent le seul Dieu tout-puissant, mais non ainsi qu'il conuient. Car ils nient que Iesus Christ soit fils de Dieu, et sont semblables aux Gentils, combien qu'il semble qu'ils approchent aucunement de la verité, de laquelle ils se sont esloignez. Et ce que dit est, suffise pour le regard des Iuifs.

Et pour le regard des Chrestiens, ils prennent leur source de Iesus Christ. Or ainsi s'appelle le fils du treshault Dieu, lequel est descendu du ciel pour le salut des hommes, et est nay de la vierge Marie, par l'operation du sainct Esprit, sans semence d'homme, et l'integrité de sa mere sauue, a prins chair, et est apparu aux hommes, à fin de les retirer de l'erreur de plusieurs dieux. Lequel par son admirable ordonnance estant mort en croix, trois iours apres ressuscitant de son authorité, et ayant conuersé par quarante iours auec les siens, monta visiblement ès cieux. Et s'il te plaist, Sire, lire les Euangiles et sainctes lettres, tu cognoistras amplement la gloire de sa venue. Car tu trouueras là comme il eut douze disciples, lesquels apres son ascension allerent par toutes les prouinces du monde annoncer sa maiesté, dont l'vn vint en nostre pays, preschant la doctrine de verité : et ceux qui ont receu leur doctrine, sont nommez Chrestiens : Et sont ceux qui par dessus toutes nations de la terre ont trouué la verité. Car ils cognoissent Dieu, createur et autheur de toutes choses, et croyent en son Fils vnique et au S. Esprit, et n'adorent autre Dieu que luy. Ils ont les Commandements du Seigneur Iesus Christ grauez en leurs cueurs, et les gardent, attendans la resurrection des morts, et la vie du siecle à venir. Ils n'adulterent ny paillardent, ils ne portent faux tesmoignage, ils ne conuoitent le bien d'autruy. Ils honorent pere et mere, et aiment leurs prochains. Ils iugent droictement, et ne font à autruy ce qu'ils ne voudroient qui leur fust faict. Ils prient ceux qui leur nuisent, et en font amis : ils s'estudient faire bien et plaisir à leurs ennemis, ils sont doux et benins, ils s'abstiennent de toute immundicité : ils ne mesprisent la veufue, et ne contristent l'orphelin. Cil qui a du bien, en donne liberalement et abondamment à qui n'en a point. S'ils voyent vn estranger et forain, ils le logent, et reçoiuent aussi liement, que s'il estoit leur frere (*Isa.*, LVIII) : car ils ne s'appellent freres selon la chair, ains selon l'esprit. Ils sont prests d'exposer leur vie pour Iesus Christ. Ils gardent fermement ses Commandemens, viuans en droicture et saincteté, ainsi que le Seigneur Dieu leur a comman-

dé : luy rendans graces à toute heure, pour la nourriture qu'il leur donne, et pour tous autres biens qu'il leur fait. (*Ephes.* v.)

Or ceste est la vraye voye de verité, laquelle meine ceux qui la suyuent, au Royaume eternel, promis de Iesus Christ à la vie future. Et à ce, Sire, que tu sçaches que ie ne dis cecy de ma teste, feuilletant les liures des Chrestiens, tu verras que ie ne dis que la pure verité. Et partant ton fils a tresbien entendu, et a faict tressagement, se rangeant au seruice de Dieu viuant, à ce qu'il merite de luy au siecle à venir le salut eternel. Car sont choses grandes et merueilleuses, que les Chrestiens disent et font : car ils n'annoncent point paroles d'hommes, ains de Dieu. Mais les autres nations errent, et deçoiuent soymesmes : car cheminans en tenebres, ils hurtent les vns contre les autres comme gens yures. Ie t'ay dit, Sire, en la verité de mon ame, le sentiment que i'ai de la Religion. Parquoy que tes sages fols cessent de dire choses vaines contre Iesus Christ. Car il vous est expedient adorer Dieu le createur, et escouter attentiuement ses paroles incorruptibles, à ce que euadans damnation et tourmens, soyez finalement heritiers du Royaume eternel.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

Le Roy se courrouce fort, voyant ses Philosophes confuz. Nachor est conuerty par Iosaphat, et se fait baptiser. Le Roy chasse les Philosophes honteusement, et tombe en doute de ses dieux. Iosaphat conuertit plusieurs personnes à la Foy.

Quand Nachor eut ainsi discouru de nostre Religion et foy, le Roy entra en grande furie : Et ses Philosophes et Prestres des Idoles demeurerent muets, ne pouuans y contredire, alleguans seulement quelques raisons frivoles et inualides. Mais Iosaphat estoit fort ioyeux en son cueur, et glorifioit Dieu, qui donne moyen de se despestrer d'vn fascheux passage à ceux qui se confient en luy. Car par l'ennemy de verité il confirma la verité, et le prince et port'enseigne d'erreur fut defenseur de la droicte doctrine. Et combien que le Roy fust grandement irrité contre Nachor, ne luy peut neantmoins faire aucun desplaisir, par ce que publiquement il luy auoit commandé, que hardiment et sans crainte il defendist la cause des Chrestiens. Toutefois contredisant beaucoup, luy faisoit signe couuertement, qu'il n'eust à respondre si viuement, ains quittast la partie aux Philosophes. Mais Nachor tenoit tousiours bon, resouldant toutes leurs propositions et syllogismes, reprenant, confutant, et descouurant la faulseté de leurs opinions et erreurs

Mais quand la dispute eut duré iusques à la nuict, le Roy feit rompre l'assemblee, comme remettant au lendemain la conclusion. Alors dist Iosaphat au Roy son pere : Monsieur, comme tu as commandé à l'entree, que droict iugement fust fait, mets fin à iustice, de deux choses faisant l'vne : Ou permets que mon maistre demeure auec moy ceste nuict, à ce que conferions ensemble de ce qu'il conuiendra demain dire à nos aduersaires, faisant le mesme de ta part : ou me baillant les tiens, prens le mien auec toy. Car si les vns et les autres demeurent en ta compaignie, le mien sera en crainte et tribulation, et les tiens en ioye et repos : et cecy ne me semble estre droict iugement, mais violence de puissance, et preuarication d'accord. Le Roy vaincu des raisons de son fils, prenant auec soy ses Philosophes et Prestres, permit que Nachor suyuist son fils, esperant encores qu'il accompliroit sa promesse.

Donc le fils du Roy retourna à son Palais, remportant comme le triomphe de victoire de ses aduersaires, ayant Nachor auec soy. Et l'appellant à l'escart, luy dist : Ne pense que i'ignore qui tu es : Car ie sçay certainement que tu n'es le sainct homme Barlaam, mais l'Astrologue Nachor : Et m'esmerueille comment tu as vsé en mon endroit de telle hypocrisie et simulation, m'estimant si aueuglé, qu'en plein iour ie prenne le loup pour la brebis. Mais il est vrayement dit, Que le cueur d'vn fol pensera choses vaines : Et par ainsi ta pensee et conseil a esté vain et sot : mais l'œuure que tu as fait, est plein de toute prudence. Parquoy resiouis toi, Nachor, et tressaille de ioie. Ie te remercie grandement, de ce que tu as esté le defenseur de verité, et n'as point contaminé tes léures de paroles execrables, et cauteleuse feintise : ains plus tost les as purgees d'ordures, en redarguant l'erreur des faulx Dieux, et approuuant la doctrine des Chrestiens. Et de ma part, ie t'ay bien voulu retirer pardeuers moy, pour deux raisons : sçauoir de crainte que le Roy te tenant à part, te feit gehenner et tourmenter, à cause que tu as dit choses qui ne luy plaisoient aucunement : et aussi à fin de te faire recompense de ce que tu as fait auiourd'huy pour moy. Mais quelle est ceste recompense? C'est certes que ie t'enseigne, que tu ayes à quitter le chemin mauuais et glissant que tu as suyuy iusques à ceste heure, et que desormais tu suyues le sentier droict et salutaire, lequel tu as laissé de ton plein consentement et vouloir, et non point par ignorance, te plongeant en fondrieres, et precipices d'iniquité. Entens donc, Nachor, qui as l'entendement subtil, et sur toutes choses desire Iesus Christ, à ce qu'auec luy tu merites vers luy vie cachee, mesprisant toutes ces choses corruptibles et fresles. Car tu ne viuras eternellement, ains estant mortel, iras apres les autres en peu de iours, comme tous ceux qui ont esté deuant nous. Et mal-heur à toy, si portant vn pesant fardeau de pechez, tu vas là où est droict iugement, et retribution des œuures, et ne le reiettes auant ton partement d'icy : veu qu'il est aisé de s'en descharger.

Nachor donc estant compunct par tel propos, dist : Tu as bien parlé, Sire, tu as bien parlé : car ie sçay qu'il est vn Dieu vray, et qui ne ment point, par lequel tôutes choses ont esté faictes : et sçay qu'il y aura vn iugement à venir, l'ayant entendu de maintes Escritures ; mais vne mauuaise coustume, et l'improbité de l'ancien ennemy a creué les yeux de mon cueur, et a espanché sur mes

pensees profondes tenebres. Mais maintenant reiettant par ta parole le voile d'obscurité, ie courrai à la lumiere de la face du Seigneur : peult estre qu'il aura pitié de moy, et ouurira la porte de penitence au meschant serf apostat, combien qu'il me semble impossible pouuoir obtenir remission de mes pechez commis depuis mon enfance iusques à present par ignorance et malice.(*Psal.* xxxviii.) Iosaphat entendu qu'il eut ce propos, soudain se leue, ayant le cueur tout embrasé, et par paroles et remonstrances sainctes, commença à relever la pensee de Nachor, qui tiroit en desespoir, et le fortifier en la foy de Iesus Christ, disant : Nachor mon amy, n'ayes aucun doute de cecy. Car il est escrit : *Il est possible à Dieu de susciter de ces pierres des enfans d'Abraham.* (*Matth.* iii.) Que veult-il nous faire entendre par ce propos, sinon que gens desesperez, et polluz de toute iniquité, peuuent estre sauuez, et deuenir seruiteurs de Iesus Christ, lequel pour la grandeur de sa benignité a ouuert la porte de Paradis à tous ceux qui se conuertissent à luy, ne refusant à aucun l'entree de salut, ains receuant misericordieusement les penitens? Car pour ceste raison, mesme salaire fut rendu à ceux qui besongnerent dans la vigne du pere de famille (*Matth.* xx), encores que les vns y fussent entrez au poinct du iour, les autres à Tierce, Sexte, Nonne et Vespres, ainsi que porte l'Euangile. Et partant, encores que tu sois enuieilly en peché, si tu te retires vers Dieu d'vn cueur ardent, tu seras honoré de mesme recompense, que ceux qui dés leurs ieunes ans ont persisté au combat.

Le sainct iouuencel ayant ainsi traicté de penitence à Nachor inueteré en mal, et l'acertenant par plusieurs exemples, que Dieu est tousiours prest receuoir à penitence, refocillant comme par quelques medecines son ame languide, luy rendit pleine santé. Car Nachor luy dist soudain : O tres-noble de corps et d'ame, estant si bien instruit que tu es en ces saincts mysteres, perseuere en ta confession iusques à la fin : qu'aucun moyen ny temps ne te l'arrache du cueur : Et de ma part, ie m'en vois sans delay chercher mon salut, et appaiser Dieu par penitence, lequel i'ay irrité. Car si tu le me permets, ie ne verray plus le Roy en face. Or le fils du Roy fut merueilleusement lié, oyant tels propos, et l'embrassant et baisant, pria Dieu deuotement pour luy, et le recommandant à Dieu, luy donna son congé.

Nachor donc sortant du Palais auec compunction grande, se mist en voye, et courant comme vn cerf, paruint iusques à vn profond desert, et trouua la cauerne d'vn Moine, qui estoit en dignité de Prestrise, qui s'estoit retiré et caché en ce lieu, de crainte du Roy. Et Nachor se prosternant tout chauldement à ses pieds, les luy laua de ses larmes, imitant la pecheresse de l'Euangile (*Luc.* vii), demandant instamment le diuin Baptesme. Le Prestre remply du sainct Esprit, en demena grand ioye : et soudain, comme la coustume estoit, le catechisant, et enseignant par plusieurs iours, en fin le baptisa au nom du Pere, du Fils, et du sainct Esprit. (II *Pet.*, iii.) Donc Nachor demeura auec luy, faisant penitence de ses pechez, et benissant Dieu, qui ne veult aucun perir, ains attend la conuersion de tous (*Ezech.* xviii), et reçoit benignement les penitens.

Or le matin le Roy sçachant que Nachor s'en estoit allé, deceu de son esperance, et voyant que ses sages et Philosophes auoient esté si facilement vaincus, ne sçauoit quel conseil prendre. Et apres qu'il eut les vns iniurié et fait foüetter autres de nerfs de bœufs, et frotter les yeux de quelqu'vns de suye, les chassa tous auec honte et ignominie. Et lors commença en partie à cognoistre l'imbecillité et foiblesse de ses faulx dieux, encores qu'il ne voulsist alors contempler parfaictement la lumiere de Iesus Christ. Car ses yeux estoient encores bouchez d'une nuee noire et espesse.

Toutefois il n'honoroit plus les Prestres, et ne celebroit plus les festes, et ne sacrifioit plus aux Idoles, ains auoit son esprit esbranlé, recognoissant d'vne part l'infirmité de ses dieux, et d'autre part redoutant l'austerité de la vie Euangelique, estant si addonné à mauuaises mœurs, qu'à peine s'en pouuoit-il retirer. Car il seruoit entierement aux voluptez du corps, et estoit tiré et emmené des vices, estant yure (comme dit Esaie) mais non de vin : et estoit tiré de mauuaise accoustumance, comme d'vn cheuestre. (*Isa.*, li.)

Le Roy bataillant ainsi auec deux pensees, son tres-noble fils possedant vrayement vne ame imperiale, viuoit en repos en son palais, monstrant par ses œuvres à tous la generosité de sa nature, moderation, grauité et constance. Car il mesprisoit, et ne faisoit cas des theatres, courses de cheuaux, de la chasse, et de tous vains exercices de la ieunesse, pieges des ames folles et mal-aduisees : mais il s'estudioit aux commandemens de Iesus-Christ, et le desiroit, ayant son ame nauree de son amour, desirant le vrayement desirable, qui tout est doulceur, et insatiable desir. Et reduisant en memoire son maistre Barlaam, et contemplant sa vie, fondoit tout de son amour : et estoit en grand soucy de le voir quelquefois, et rememoroit ordinairement en son cueur ses paroles et doctrine : estant semblable au bois qui est planté pres l'eau courante, arrousé continuellement, et rapportant beaux fruicts à nostre Seigneur. Car il deliura plusieurs ames des lassets du diable, et les offrit à Iesus Christ. Car plusieurs venans à luy, estoient abbreuuez de salutaire doctrine : et grand nombre quittans le Paganisme, accouroient à la doctrine salutaire, et embrassoient la foy Chrestienne. Aucuns aussi abandonnans le siecle, s'alloient rendre és deserts pour y viure solitairement. Et quant à luy, il vacquoit à ieusnes et oraisons, et souuent disoit : Seigneur, Seigneur mon Roy, auquel i'ai creu, auquel ie me suis retiré, par qui i'ay esté deliuré d'erreur : rends loyer digne à Barlaam ton seruiteur, de ce que moy estant fouruoyé de toy, m'a ensei-

gné la voye, la verité et la vie : et me donne, que bien tost ie voye cest Ange en corps, duquel le monde n'est digne, et que i'acheue le reste de ma vie auec luy, à ce que suyuant sa trace, ie plaise à toy, mon Seigneur.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

Theodas Magicien appellé par les Prestres, remet sus l'adoration des dieux, et incite le Roy derechef à les honorer, et luy conseille de seduire son fils par femmes impudiques.

Enuiron ce temps-là s'approchoit le iour, auquel on celebroit solennellement en ceste ville feste aux dieux. Or falloit-il que le Roy assistast à la solennité, et y offrist sacrifices en largesses et oblations. Mais les Prestres et Pontifes des temples le voyans se comporter bien froidement au seruice des dieux, craignoient qu'il ne s'absentast du temple, et que partant ils fussent frustrez de la munificence Royale accoustumee, et de leurs reuenuz. Et pour ceste cause vont chercher vn appellé Theodas, grand enchanteur, et propugnateur de l'idolatrie, lequel demeuroit és profonds deserts dans vne cauerne. Le Roy honoroit grandement cest homme, et le tenoit comme son plus grand amy et maistre, disant que par ses diuinations son Royaume estoit florissant en gloire et prosperité. Paruenuz donc que furent à luy ces meschans Prestres, luy demandent ayde et secours, et luy font entendre, que le Roy mesprisoit et condamnoit les dieux de sa religion, et ce que son fils auoit faict, et comme Nachor auoit publiquement disputé contre eux : Et si tu ne viens en personne, dient-ils, nous ayder, toute nostre esperance est perdue, et l'adoration des dieux abolie : car tu es demeuré seul nostre consolation en aduersité, et auons mis toute nostre esperance en toy.

Donc Theodas pour leur complaire, entreprint l'affaire, luy assistant vne armee diabolique, et s'arme contre la verité : et appellant grand nombre de diables les plus prompts à mal-faire, desquels il se seruoit coustumierement en ses affaires et enchantemens, se met en chemin auec eux pour aller vers le Roy. Et dés aussi tost que le Roy entendit sa venue, et qu'il entra, portant en main vne branche de palme, vestu d'vne peau de mouton, il se leua de son siege, et allant au deuant de luy, le baisa, et faisant apporter vn siege, le feit seoir pres de soy. Alors Theodas luy dist : Sire, vis eternellement par la protection des dieux. I'ay entendu que tu as eu vn grand combat contre les Galileens, et que tu as emporté sur eux glorieuse victoire. Et pour ceste raison ie suis venu, à ce qu'ensemble en celebrions aux dieux tres-ioyeuse solennité, et que leur sacrifions pour la recognoissance d'vn tel bien, tresbeaux iouuenceaux et tresbelles filles, et que leur offrions cent Taureaux, et autres bestes en grand nombre, à ce que les ayons desormais adiuteurs inuincibles, et nous facent passer ceste vie en ioye et prosperité.

Le Roy respondit à cecy : Nous n'auons point vaincu, bon vieillard, nous n'auons point vaincu, ains auons du tout esté facilement surmontez. Car ceux que pensions estre des nostres, subitement se sont mis contre nous : et rencontrans nostre esquadron foible et mal en ordre, l'ont rué ius et desconfit. Mais maintenant si tu as quelque force et puissance, pour ayder à releuer nostre secte abbatue, et gisant en terre, dy le moy. Alors Theodas respondit au Roy : Sire, ne redoute les combats, fables, argumens, et vaines paroles des Galileens. Car quelles raisons estce qu'ils proposent contre gens sages, et bien exercez en disputes? lesquelles à mon iugement, plus facilement seront renuersees, que la feuille que le vent iette à bas. Et certes ils n'oseroient se trouuer deuant moy, tant s'en fault qu'ils soient si hardis de parler à moy, et venir aux argumens et repliques. Mais à ce que ce combat, et toutes noz actions nous viennent à souhait, decore ceste solennité celebre, et t'arme de la pieté des dieux, comme d'vne bonne armure, et bien t'en prendra.

Ayant ainsi haultement et superbement parlé Theodas, par ce qu'il estoit puissant en malice, et meditant tout au long du iour iniquité (comme dit Dauid [*Psal.* LI]) et presentant au prochain vne trouble euersion (à ce que i'vse des paroles d'Esaie) et par la cooperation des malins esprits, feit mettre en oubly au Roy les paroles salutaires, qui auoient aucunement touché son cueur, et le féit entierement recheoir en son premier erreur. Et partant enuoya de toutes parts postes et courriers, commandant par expres, que tous conuinssent à l'execrable solennité des dieux. Alors on eust veu grandes multitudes de peuples venans de toutes parts, amenans bœufs et moutons et autres bestes. Tous donc congregez ensemble, le Roy part auec le seducteur Theodas pour aller au temple, faisant mener six vingts Taureaux, et grand nombre d'autres bestes pour le sacrifice : et là celebrent l'execrable solennité, de sorte que toute la cité retentissoit de la clameur de ces bestes, et l'air estoit pollu de l'odeur et fumee des sacrifices. Ces choses ainsi acheuees, et les malins esprits se glorifians grandement de la victoire de Theodas, et les Prestres et Pontifes luy rendans graces, le Roy reuint au Palais, et dist à Theodas : Ainsi que tu as commandé, nous n'auons rien obmis de ce qui se pourroit requerir, tant à la decoration de la feste, qu'à la quantité d'hosties et sacrifices. Ia donc est il temps que tu accomplisses ta promesse, et que tu deliures mon fils de l'erreur des Chrestiens, lequel a quitté nostre loy, et que tu le reconcilies à nos dieux tresclemens. Car de ma part, i'ay essayé tous les moyens que i'ay peu excogiter : mais ie n'ay sceu trouuer remede à ce mal, et ay trouué sa volonté trop ferme et obstinee. Si ie me suis addressé à luy auec doulces et amiables paroles, neantmoins son cueur ne s'est amolly. Mais quand i'ay vsé de rudesse, menaces et iniures, i'ay consideré qu'il s'en est rendu plus pertinax et obstiné. Au demeurant, ie remets mon infortune sur toy, pour y remedier par ta prudence et discretion. Et si par ton moyen ie

voy mon fils derechef adorer nos dieux, et iouïssant des plaisirs de ceste vie, et du Royaume, je te feray dresser vne statue d'or, et luy sacrifieray comme aux dieux, et te feray honorer de tous par toute éternité.

Donc Theodas baissant attentiuement son oreille au malin esprit, et ayant de luy appris vn mauuais et trespernicieux conseil, luy seruant de truchement, dist au Roy : Si tu veux recouurir ton fils, et vaincre son obstination, i'ay trouué vn moyen, auquel il ne pourra resister, ains sa pensee roide s'amollira facilement, comme la cire deuant le feu. (*Psal.* LXVII.) Le Roy entendant ce superbe se vantant ainsi vainement, luy qui estoit triste et melancholique, deuint ioyeux et gay, esperant que ceste langue impudique et audacieuse pourroit deceuoir et seduire l'ame de son fils, enseignee de Dieu, et pleine de sapience. Et voulant entendre quel estoit ce moyen, le luy demanda. Alors Theodas prepare vne meschanceté, comme vn rasoir trenchant, et cache cauteleusement sa poison. Mais voyez, ie vous prie, la finesse maligne suggeree du diable. Donc, dit-il, Sire, ostant à ton fils tous ses seruiteurs et domestiques, commande qu'on luy introduise de belles ieunes filles et bragardes, mignonnement accoustrees, pour l'alleicher, qui soient continuellement auec luy, et le seruent. Et de ma part, ie luy enuoyeray vn de mes esprits, qui enflambera son cueur d'amour et lubricité. Et apres qu'il en aura cogneu quelqu'vne charnellement, si ton entreprinse ne succede comme tu le demandes, ne fay iamais cas de moy, comme de personne inutile, meritant plustost estre puny qu'honoré. Et certes il n'y a chose qui puisse plus alleicher et seduire les esprits des ieunes gens, que les beautez des femmes, et ie te reciteray vn exemple qui confirmera mon dire

CHAPITRE TRENTIÈME.

Theodas, par vne fable qu'il recite, fait condescendre le Roy à son opinion : et enuoye à son fils de ieunes filles belles en perfection. Mais Iosaphat emporte victoire, tant d'elles, que des diables, par la vertu d'oraison.

Vn certain Roy n'auoit aucuns hoirs masles, dont il estoit merueilleusement fasché, reputant cela pour vn grand malheur. Et comme il estoit en ceste melancholie et tristesse, il luy vint à naistre vn fils : chose qui le resiouyt grandement. Mais les plus sages Medecins et Physiciens qu'il eust, luy dirent, que s'il voyoit deuant douze ans Soleil ou feu, il perdroit la veuë : chose qui signifioit l'assiette de ses yeux. Le Roy entendant cecy, feit tailler vne cauerne dans vn rocher, y enferma son fils auec ses nourrices, à ce qu'il ne veist aucunement ne Soleil ne feu, deuant qu'il eust douze ans complets. Or ce terme accomply, le fils fut mis hors de la cauerne, n'ayant cognoissance de veuë de chose qui fust au monde. Alors le Roy commanda qu'on luy fist monstrer de toutes choses selon son genre, les hommes d'vn costé, les femmes de l'autre. D'autre part on luy mit or et argent, pierreries, perles, habillemens riches, chars triomphans, auec cheuaux brauement enharnachez, hommes armez et montez, troupe de moutons et de bœufs. Bref, ils monstrèrent à ce ieune enfant toutes choses par ordre. Et luy interrogeant l'vn apres l'autre le nom des choses que on luy monstroit, les seruiteurs et satellites du Roy le luy enseignoient. Mais comme il s'enquist curieusement du nom des femmes, l'escrimeur du Roy luy dist en se raillant, que c'estoient diables qui seduisoient les hommes. Or le cueur de l'enfant estoit plus alleiché du desir d'icelles, que de toutes les autres choses. Finalement, luy ayans tout monstré, le remenerent au Roy. Alors le Roy luy demanda, que c'est qu'il luy plaisoit plus de tout ce qu'on luy auoit monstré. Nulle autre chose, dit-il, mon pere, que les diables qui seduisent les hommes : Car mon ame auiourd'huy ne s'est affectionnee de chose que i'aye veuë, que d'iceux. Et le Roy fut tout esbahy de la response de l'enfant. Et partant considere, combien tyrannique est l'amour de la femme. Et de ta part, n'estime que tu puisses surmonter ton fils par autre moyen que cestuy.

Le Roy approuua volontiers ce conseil : et se fait amener les plus belles filles qui se peurent trouuer, lesquelles il feit habiller brauement, pour par ce moyen allecher et deceuoir l'enfant. Et chassa du Palais tous ses gens et seruiteurs, et mit ces filles en leur lieu, lesquelles se tenoient tousiours pres de luy, l'embrassans... et l'incitans à luxure par toutes sortes de gestes et paroles impudiques. Il n'auoit autre qu'il peust regarder, ou auec qui il peust deuiser ou manger. Car elles luy seruoient de toutes ces choses. Et voila ce que faisoit le Roy.

Et quant à Theodas, il retourna derechef à sa maligne cauerne, et feuilletant ses liures, appela vn des esprits malins, et l'enuoya combattre contre le champion de Iesus Christ, ignorant, miserable qu'il estoit, quelle honte et moquerie il auoit à soustenir, et auec quelle confusion luy et toute sa bande diabolique seroient repoulsez et vaincuz. Donc cest esprit malin prenant auec soy autres diables pires que luy (*Luc.*, XI), entra en la chambre du iouuencel, et se rua sur luy, allumant vn tresgrand feu de luxure. Et le malin esprit l'enflammoit interieurement, et ces filles belles de visage, mais treslaides quant à l'ame, allumoient exterieurement l'ardeur de paillardise. Mais ceste ame pure et nette sentant les suggestions du diable, et les assaults des mauuaises pensees, qui l'assailloient à toute force, fut merueilleusement troublé, et cherchoit les moyens de s'en despestrer, et se garder pur et net à Iesus Christ, pour ne souiller par ordure de vices ceste saincte robbe qu'il auoit vestue, receuant le sainct Baptesme. Et soudain opposant l'amour diuin au charnel, se mit à rememorer la tresbelle et ineffable gloire de Iesus Christ, espoux des ames pures et nettes, et les tresdelectables nopces, desquelles seront repoulsez ceux qui auront souillé leur robbe nuptiale, et seront iettez

pieds et mains liees aux tenebres exterieures. Pensant ces choses, et fondant en larmes, frappoit sa poictrine, en chassant les mauuaises pensees. Par apres leuant ses mains au ciel auec chauldes larmes et profonds soupirs, inuoquoit Dieu à son ayde, et disoit : Seigneur Dieu tout-puissant, misericors et miserateur, esperance des desesperez, et aide de ceux qui sont destituez, *ayes souuenance de moy ton seruiteur indigne, à ceste heure, et me regarde de ton œil propice, et deliure mon ame du glaiue du diable, et mon vnique de la main du chien* (*Psal.* XXI), *et ne permets que ie tombe és mains et en la puissance de mes ennemis, à ce que ceux qui me hayssent, ne se resiouyssent de mon dommage.* (*Psal.* XXXIV.) Ne me laisse corrompre en iniquité, ny souiller mon corps, lequel ie t'ay promis conseruer en chasteté. Car ie te desire et adore, Pere, Fils et Sainct Esprit, maintenant et à tousiours, de siecle en siecle. Et apres qu'il eut dit *Amen*, il sentit vne diuine consolation descendre sur soy, et soudain les malignes pensees se retirerent et esuanouyrent : et luy persista en oraison iusques au matin. Et cogneu qu'il eut les assaults et machinations du diable, il commença à affliger dauantage son corps de faim et soif et autre affliction. Car toutes les nuicts il se tenoit sur ses pieds, rememorant ce qu'il auoit promis à Dieu, et contemplant continuellement en son esprit d'vne part la splendeur des iustes, et d'autre se mettant deuant les yeux le tourment des meschans, de crainte que l'ennemy trouuant son ame oiseuse et vuyde, facilement n'y fourrast quelques pensees lubriques, et la contaminast.

L'ennemy donc troublé de toutes parts, et perdant esperance de pouuoir accabler vn si vaillant iouuencel, trouue vn plus subtil moyen (comme cil qui est tousiours mauuais, et ne cesse d'inuenter tromperies, et nuire) essayant par toute voye effectuer ce que Theodas luy auoit enioint, et inuenta de noueau la ruse qui s'ensuit. Car il entra en l'vne de ces filles la plus belle de toutes, et qui mesmes estoit fille de Roy, qui auoit esté amenee prisonniere, et donnee par excellence au Roy Auennir : lequel la voyant doüee de toute perfection et beauté, l'auoit fait entrer au Palais de son fils, pour le seduire et tromper. Donc, comme dit est, le malin esprit estant entré en elle, luy suggera paroles, declarans grandement la subtilité et finesse de son esprit. Car le malin trouue facilement, et poursuit viuement toutes sortes d'inuentions appartenans à malice. Par apres assaillant à la dextre le fils du Roy, luy presente l'amorce de charité, et compassion vers la pucelle, soubs couleur qu'elle estoit prudente et modeste, et de ce qu'elle estoit priuee de son pays et de sa gloire. Auec cecy luy met en teste, qu'il eust à la deliurer des Idoles, et la faire Chrestienne. Mais toutes ces choses estoient fraudes du cauteleux dragon. Et le fils du Roy disposant ainsi son esprit, et ne sentant aucune sale pensee ou mouuement en soy d'amour vicieux enuers elle, sinon tant seulement misericorde et compassion, tant de sa misere, que la perte de son ame, ne pensoit nullement alors que ce fust tromperie du diable. Car le diable (bien qu'il soit tout tenebreux) se transfigure neantmoins par fois en Ange de lumiere. (*II Cor.* XI.)

Dés que donc cest enfant de Dieu se print à parler à la fille, et luy annoncer la cognoissance de Dieu, luy disant : O femme, cognois le Dieu viuant eternellement, et ne vueilles estre corrompue de l'erreur des Idoles, ains entens que le Seigneur Iesus Christ est autheur de toutes choses, et tu seras heureuse, et espouse de l'espoux immortel. Et comme il luy disoit plusieurs autres choses, soudain le malin esprit suggere à la femme, qu'elle eust à tendre les rets de seduction, et tirer à la fosse de peché ceste ame aimee de Dieu, ainsi qu'il seduit le premier homme par Eue, et le separant de Dieu et de la vie immortelle, et le bannissant de paradis, le precipita en l'exil de ceste vie, et au lieu de vie heureuse et immortelle, le rendit subiect à la mort. Dés que la fille eut ouy ces paroles pleines de toute sapience, estant folle, ne les entendit, ains donna telles responses, comme estant faite langue et bouche du diable, et dist :

Si tu as soin, Seigneur, de mon salut, et desires me rendre à ton Dieu, et sauuer ma pauure ame, accorde moy vne mienne requeste, et soudain renonçant à mes dieux paternels, ie me ioindray à ton Dieu, pour le seruir iusques à la fin de ma vie, et tu seras salarié pour ma saluation et conuersion à Dieu. Alors l'interrogeant : Quelle est ta demande, fille ? Elle conformant son maintien, son regard et ses yeux, et soy toute entiere à l'allechement de luxure, luy dist : Couche auec moy par mariage, et iobeïray ioyeuse à ton vouloir. A cecy il respond : Vainement, femme, tu me fais ceste rigoureuse requeste. Car iaçoit que grandement i'aye soin de ton salut, et desire te retirer du profond de perdition : neantmoins il m'est grief, voire du tout impossible, souiller mon corps par orde commixtion. Et elle luy agençeant et applanissant le chemin, luy dist : Et pourquoy dis-tu ces choses, toy qui es doüé de toute sapience ? Pourquoy as-tu appellé commixtion, pollue et orde ? Car ie ne suis point ignorante de la science des liures des Chrestiens, ains en ay leu plusieurs volumes en mon pays, et ay deuisé auec maints Chrestiens. Est-il pas escrit en vn de voz liures : *Les nopces sont honorables, et le lict immaculé.* (*Hebr.* XIII.) Et : *Il vaut mieux se marier, que ardre.* (*I Cor.* VII.) Et : *Ce que Dieu a conioinct, l'homme ne le separe?* (*Matth.*, XIX.) Mais quoy, voz histoires ne disent elles pas, que les anciens Patriarches et Prophetes ont esté mariez ? Est-il pas escrit que Pierre, lequel entre vous dites auoir esté Prince des Apostres, a eu femme ? Par quelle authorité donc d'Escriture doibs-tu appeller le mariage pollution ? Il me semble que tu te fouruoyes grandement de la verité de vostre loy.

A qvoy il respondit : Ouy, femme, il est

ainsi que tu dis. Car il est permis de se marier à ceux qui le veulent estre, mais non à ceux qui ont vne fois promis à Dieu garder leur virginité. Car dés que ie fus nettoyé par le diuin Baptesme des delicts de ma ieunesse et ignorance, ie promis à Iesus Christ viure en toute netteté. Et par quelle raison pourray-ie violer ce que i'ay promis à Dieu? La fille luy replique : Que ceste tienne volonté demeure ainsi que tu as proposé : mais accomplis vne mienne demande, qui est fort petite, si tu veux sauuer mon ame. Couches auec moy ceste nuict seulement..... et ie te promets, que demain dés le poinct du iour ie me feray chrestienne, et renonceray à tous mes dieux. Et pour ce faict tu n'obtiendras seulement pardon, mais dauantage tu auras retribution pour le sauuement de mon ame. Car *se fait au ciel ioye sur vn pecheur qui fait penitence.* (*Luc.* XV.) Si donc se fait ioye au ciel pour la conuersion d'vn pecheur, n'est-il pas donc deu recompense et remuneration grande à cil qui est autheur de la conuersion? Il est ainsi, et est chose indubitable. Les Apostres, Princes de vostre Religion, n'ont-ils pas fait plusieurs choses par dispensation, pretermettans aucunefois vn petit commandement pour l'amour d'vn plus grand? Est-il pas escrit, que Paul a circoncis Thimothee pour quelque meilleure dispensation? (*Act.* XVI; *Gal.* V.) Et combien que la circoncision soit execrable aux Chrestiens, neantmoins il ne laissa de ce faire. Et tu trouueras plusieurs tels exemples en tes Escritures. Donc si selon verité tu veux sauuer mon ame, accomplis ce mien petit desir. Et de ma part, demandant estre coniointe à toy par mariage, par ce que cela ne t'est aggreable, ie ne te contraindray point dauantage, preste neantmoins de faire tout ce que tu trouueras bon. Parquoy ne me deteste point du tout, ains m'acquiesçant vne fois en cecy, tu sauueras mon ame, la deliurant de la superstitieuse Religion des Idoles : et toy par apres feras tout le temps de ta vie tout ce qu'il te plaira.

Ainsi parla ceste impudique. Car le diable estoit en elle, qui l'embouchoit secretement, et luy souffloit aux oreilles, luy qui sçait les Escritures, et est autheur et maistre de toute malice. Disant donc ces choses, et le blandissant et flattant, et luy tendant filets à dextre et à senestre, commençoit à esbranler la tour de son ame, et amollir la rigueur de sa resolution et deliberation. Or le semeur de malice, et ennemy des iustes, considerant son cueur esbranlé, fut comblé de grande ioye, et conuoquant à soy les esprits qu'il auoit amenez en sa compaignie, leur dist : Voyez comme ceste fille se haste d'executer ce que n'auons peu! Venez donc, et nous iettons vertueusement tous sur lui. Car nous ne rencontrerons iamais meilleure occasion pour executer le vouloir de cil qui nous a enuoyez.

Ce cauteleux et plein de dol ayant dit cecy à ses compaignons, tous ensemble se ruent impetueusement sur le champion de Iesus Christ, et troublans toutes les puissances de son ame, et luy suggerans l'amour de ceste fille, allumerent vn grand feu de concupiscence en son cueur. Et luy se sentant fort enflamber et captiuer à peché, et que ces cogitations, sçauoir est, le sauuement de la fille, et sa conuersion à Dieu, estoient comme appast mis à l'hameçon de l'action proposee par la suggestion du diable importunément luy remonstrant, qu'vne commixtion charnelle, pour sauuer vne ame, n'estoit point peché, gemissant profondement en anxieté de son ame, soudain se meit en prieres, et fondant tout en larmes, crioit à Dieu, qui sauue ceux qui esperent en luy :

Seignevr, i'ay esperé en toy : ie ne seray eternellement confus. (*Psal.* XXX *et* XXIV.) *Et que mes ennemis ne se raillent de moy, dependant de ta dextre : mais assiste moy à ceste heure, et dresse ma voye selon ta volonté, à ce qu'en moy ton seruiteur soit glorifié ton nom sainct et glorieux et terrible, par ce que tu es benit en toute eternité.* (*Psal.* V *et* CXVIII.) *Amen.*

Or priant ainsi plusieurs heures auec gemissemens et larmes, et se mettant souuent à genoux, se coucha sur le paué. Et sommeillant vn peu, il se voit rauy et emporté de ie ne sçay quelles gens terribles, le faisans passer par des lieux qu'il n'auoit onc veu, et le menans iusques à vn tresgrand pré, orne et decoré de belles fleurs odoriferantes, où il vit des arbres de toutes sortes, chargez de fruicts incogneuz et admirables, autant plaisans à l'œil, que desirables pour le goust : et les fueilles de ces arbres rendoient vn son melodieux, estans agitez d'vn vent tresdoux, et si rendoient vn odeur fort plaisant. Et y auoit sieges arrengez d'or fin, couuerts de pierreries, rendans vne grande splendeur : et des licts si richement equippez, que langue d'homme ne le sçauroit reciter. Dauantage y auoit eauës tresclaires, qui resiouïssoient merueilleusement les yeux. Or ces esprits terribles le menans à trauers de ce champ grand et admirable, l'introduirent en vne cité resplendissante de clarté ineffable : Et les murs estoient d'or affiné et resplendissant, et les treshaultes tours et boulleuers estoient de ie ne sçay quelles pierres excellentes, dont homme n'en vit iamais de pareilles. Mais qui pourroit reciter et declarer la splendeur et decoration d'icelle? Dauantage vne lumiere infuse d'enhault esclaire de ses rayons toutes les rues d'icelle, et demeurent leans grandes compaignies d'esprits celestes, chantans vn cantique, qu'oreille d'homme n'a iamais entendu. Et ouyt vne voix qui disoit : Icy est le repos des iustes : ceste est la ioye de ceux qui ont pleu au Seigneur. Et ces esprits redoutables le prenans auec eux, s'en retournoient sur leurs pas. Mais luy estant tout espris de ioye et de ce plaisir, leur dist : Ie vous supplie, ne me priuez de ceste ioye ineffable, mais permettez que ie demeure en quelque anglet de ceste excellente cité. Et ils luy respondirent : Il est impossible pour l'heure, que tu sois icy, ains auec grand trauail et sueur tu y

viendras, si toutefois tu te fais violence à toy-mesmes. (*Matth.* XI.)

Cecy dit, et passant derechef à trauers ce grand champ, le conduirent à des lieux tenebreux, et pleins de toute ordure, donnans autant de tristesse, que les premiers de ioye. Car c'estoient toutes tenebres tresobscures, et tout y estoit plein de tribulation et perturbation : Et si y auoit vne fournaise toute en feu, et y auoit vne fourmilliere de vers rampans et crucians les ames. Dauantage y auoit esprits, qui seruoient de bourreaux au dessus la fournaise, et y auoit quelques vns qui estoient bruslez miserablement. Et fut ouye vne voix, disant : Cecy est le lieu des pecheurs, cecy sont les tourmens de ceux qui se sont polluz et souillez d'œuures mauuaises et vilaines. Par apres ceux qui l'auoient mené là, le retirerent de ce lieu : et soudain reuenu en soy-mesme, estoit tout tremblant, et ruisseaux d'eau decouloient de ses yeux. Et toute la beauté de ceste pucelle impudique et des autres luy sembloit plus vilaine et puante que fient. Et reuoluant en son esprit les choses par luy veües, d'vn desir qu'il eut des choses delectables et plaisantes, et d'vne crainte qu'il conceut des tourmens par luy veuz, ne se pouuoit aucunement soustenir, tant qu'il fut contraint se mettre au lict.

Or le Roy entendant la maladie de son fils, le vint visiter, et l'interrogea de la cause de sa maladie. Et luy ne celant rien, luy recita tout ce qu'il auoit veu, et luy dist : Pourquoy est-ce que tu as appareillé vn filet à mes pieds, et as courbé mon ame? *Mais combien est bon le Dieu d'Israël à ceux qui ont le cueur droict, qui a deliuré mon humilité du milieu des petits lionceaux, et me suis endormy troublé?* (*Psal.* LVI, LXXII *et* LVI.) Mais Dieu mon salutaire m'a visité d'enhault, et m'a monstré de quels biens se sont priuez ceux qui le prouoquent à ire, et à quelles peines et tourmens ils se sont obligez. Et maintenant, mon père, puis que tu as bouché tes oreilles, à ce que tu n'entendisses ma voix, qui t'enchantoit de paroles salutaires, au moins ne m'empesche de cheminer par la droicte voye. Car ie desire cecy, ie le souhaite : c'est estre deliuré de toutes chóses terrestres, et aller où demeure Barlaam, seruiteur de Iesus Christ, et passer le reste de ma vie auec luy. Que si tu me veux retenir par force, tu me verras mourir en bref de tristesse et angoisse d'esprit, et ne seras plus par apres appellé pere, et ne m'auras plus pour fils.

CHAPITRE TRENTE ET UNIÈME.

Iosaphat auec le signe de la Croix chasse les diables : et disputant roidement contre Theodas, le reprend, et deteste ses Idoles, hault-louant vn seul Dieu.

Le Roy oyant ces propos, tomba derechef en tresgrande tristesse et ennuy de sa vie, et reuoluant en soy mesmes quelque mal, retourna en son Palais. Or les malins esprits enuoyez de Theodas contre le sainct enfant, retournans à luy tous confuz, confessent qu'ils sont vaincuz, combien qu'autrement ils se delectent et prennent plaisir à mentir. Et certes en leurs meschans visages portoient signes euidens de leur perte. Ausquels il dist : O foibles et miserables, comment auez vous esté surmontez d'vn enfant? Alors les malins esprits ezcruciez de la vertu diuine (bien qu'enuis) luy declarent la verité, disans : Nous ne peusmes soustenir, ny aucunement tourner les yeux à la vertu de Iesus Christ, ny au signe de sa passion, qu'ils appellent la croix. Car quand ce signe nous est opposé, nous fuyons à qui mieux mieux, nous, dis-ie, princes de l'air, et gouuerneurs de tenebres. Car au parauant que ce ieune homme s'en fust parfaitement signé, nous ruans sur luy impetueusement, l'esbranlasmes grandement : mais dés aussi tost qu'il eut inuoqué Christ à son secours, et se fut armé du signe de la Croix, il nous a repoulsez en fureur, prenant pour luy vne defense asseuree. Et partant sans delay nous trouuasmes vn moyen et instrument, par lequel nostre Prince iadis parla au premier homme et le vainquit. Et certes nous de mesmes eussions estimé comme neant l'esperance de ce garçon : mais luy ayant invoqué Christ en son ayde, le feu de l'ire d'enhault nous a bruslez, et tournez en fuite, de façon que que nous sommes resouls ne le plus accoster. Et ainsi les malins esprits declarerent apertement à Theodas comme le tout estoit passé.

Le Roy estant tout perplex, feit derechef appeller Theodas, et luy dist : Homme tressage, nous auons executé tout ce que tu as voulu, mais nous n'auons rien gaigné. Mais maintenant si tu as encores quelque moyen de reste, dy le nous, et nous en ferons l'experience, et peult estre trouuerons nous remede à ce mal. Et Theodas demandant à parler à Iosaphat, le Roy au matin visitant son fils, le mena auec luy. Et se seant aupres de son fils, commença la parole, le reprenant de son inobedience, et volonté obstinee. Mais luy respondant qu'il ne falloit preferer chose à la cognoissance de Iesus Christ, et faisant protestation de sa foy, Theodas vint à prendre la parole, et luy dist : Iosaphat, dy moy qu'as tu trouué à reprendre en nos dieux immortels, que tu les as abandonnez et renoncez, et que prouoquant ton pere et Roy à ire et courroux, t'es rendu odieux à tout le peuple? N'est-ce pas d'eux que tu tiens la vie? Ne t'ont-ils pas donné à ton pere, exaulçans sa priere, le delivrans du lien de sterilité? Et comme ce meschant enuieilly en mal feist de longues propositions inutiles et viles, auec vn amas d'argumens et syllogismes de la predication de l'Euangile, s'en voulant railler, et confermer la doctrine des Idoles, le fils du Roy celeste, apres auoir attendu quelque peu dist à Theodas :

Escovte, abysme d'erreur, et plus noir que les tenebres palpables, semence de Babylone et generation de ceux qui construirent iadis la tour de Chaldee, par laquelle le monde fut confus, miserable vieillard et babillard, plus criminel que ne furent iadis les habi-

tans de Sodome et Gomorrhe (*Genes.* XIX), fouldroyez de Dieu pour leurs pechez : pourquoy t'essayes tu te mocquer de la predication de salut, par laquelle les choses qui estoient en tenebres, ont esté illuminees : par laquelle les fouruoyez sont raddressez, les captifs et perdus ont esté rappellez? Lequel vault mieux, dy moy, de seruir à Dieu tout-puissant, auec son Fils, et le sainct Esprit, à Dieu increé et immortel, principe et fontaine de tous biens, l'Empire duquel est inestimable, et la gloire incomprehensible : auquel assiste vn million, et dix cens mil Anges, et ordres celestes (*Dan.* VII), et le ciel et la terre sont pleins de sa gloire : par lequel toutes choses ont esté faictes de néant, par leque toutes choses demeurent en estre, et sont gouuernees et regies par sa prouidence. Ou bien à diables pernicieux, et Idoles sans ames, desquels la gloire et louange c'est adultere et corruption d'enfans et autres œuures d'iniquité, qui sont recitees de vos dieux és liures de vostre superstition? Auez vous point honte, miserables, et viande de feu inextinguible, et semblance du genre Chaldeen? n'estes vous point confuz, adorans statues mortes, faictes et forgees de la main des hommes? Car en dolant vne pierre, ou couppant vn bois, vous l'appellez Dieu. Par apres prenant le meilleur Taureau qui soit chez vous, ou autre beste la plus belle qui soit, vous l'immolez à l'Idole mort et insensible. Fols que vous estes, la victime qu'offrez à ce Dieu mort est plus excellente que luy. Car l'homme a fait l'Idole, et Dieu a creé la beste. Et partant la beste desraisonnable est plus entendue que toy qui es raisonnable. Car la beste cognoist celuy qui la nourrit : et toy tu ignores Dieu, par lequel de néant tu as esté creé, par lequel tu vis et es conserué : Et appelles Dieu, lequel tu as peu deuant veu coupper auec instrumens et fondre au feu, et applatir auec marteaux de fer : lequel tu as couuert d'or et d'argent, et l'esleuant de terre, l'as assis en hault lieu. Par apres te iettant en terre, tu adores vne vile pierre, et non Dieu, toy plus vil que n'est la mesme pierre, qui n'est point Dieu, ains les œuures de tes mains, mortes et sans ame. Et pour mieux parler, il ne fault point dire que l'Idole soit mort. Car comment seroit mort cil qui onc n'a eu vie? Mais il luy faudroit trouuer vn nouueau nom, digne de si grand'folie. Car celuy qui est de pierre ou de terre cuitte, se rompt, casse et met en pieces; cil qui est de bois se pourrit : celuy d'airain s'enrouille : celuy d'or et d'argent se fond. Et d'auantage, les vns de tes dieux se vendent, qui bien cher, qui à vil pris Car il n'y a point de diuinité en eux, ains la matiere leur donne pris. Car qui pourroit achepter Dieu? qui le peult vendre? Comment appelles-tu ton Dieu, cil qui ne se meut? Ne consideres-tu pas que quand il est debout, iamais ne se sied, et quand il est assis, iamais ne se leue?

Rovgis de honte, fol que tu es, et mets la main sur ta bouche, insensé que tu es, louant telles choses. Car aliené de verité, et seduit par figures menteuses, tu composes et forges statues, imposant le nom de Dieu à l'œuure de tes mains. Resueille toy, tresmiserable, et entens que tu es plus ancien que le Dieu que tu as fait. Ces choses sont grandes folies : car tu crois que tu feras vn Dieu, toy estant homme. Et comment se peult cecy faire? Par ainsi tu ne fais vn Dieu, ains l'effigie d'vn homme ou de quelque beste, sans langue, sans gosier, sans ceruelle : et par ainsi ce n'est ny la similitude d'vn homme, ny d'vne beste, mais vne chose du tout inutile, et pleine de vanité. Pourquoy donc flattes tu les choses insensibles? Pourquoy assistes tu à choses immobiles et inutiles? Car sans l'art du tailleur de pierre, ou d'autre artisan, tu serais sans Dieu. S'il n'y auoit gardes, tu perdrois ton Dieu. Car souuent celuy qu'vne ville peuplee de fols prie comme Dieu, pour estre gardee de luy, il y a gardes ordinaires à l'entour de luy, de crainte que les larrons ne l'emblent : et s'il est d'or ou d'argent, sera soigneusement gardé : mais s'il est de pierre, ou de terre, ou d'autre vile matière, qu'il se garde soy mesmes. Il vous semble, peult estre, que celuy qui est de terre est plus fort que celuy qui est d'or.

Cecy bien consideré, n'est il pas raisonnable qu'on se mocque d'entre vous fols et aueugles et sans entendement, ou mieux, qu'on déplore vostre misere et folie? Car voz œuures sont œuures de folie, et non de piété. Car l'homme belliqueux esleuant vn Idole armé et bien equippé, l'a appellé Mars. Vn paillard a fait de son vice vn Dieu, et l'a nommé Venus. Vn autre pour son yurongnerie, a fait vn Idole, qu'il a appellé Bacchus. Semblablement les autres selon leurs affections, vices, et concupiscences, ont baptisé des dieux à leur poste : car ils ont appellé leurs passions dieux. Et pour ceste cause en leurs temples se font par eux saults et danses impudiques, et se chantent chansons luxurieuses, et se maintiennent comme fols et insensez. Mais qui pourroit par ordre reciter leurs abominables actions? Qui souffrira que sa langue soit souillee en recitant leurs ordures et vilenies? Mais elles sont manifestes à tous, encores que nous en taisions.

Voici ta religion, Theodas, plus insensible que tes statues : et tu me conseilles que i'adore telles choses? que ie les honore? Certainement ce conseil procede de ta mauuaistié et volonté folle. Mais *sois fait semblable à eux, toy et tous ceux qui s'y fient* (*Psal.* CXIII.) De ma part, ie seruiray mon Dieu et me sacrifieray tout à Dieu, *createur et prouoyeur de tous, nostre Seigneur Iesus Christ, notre esperance, par lequel nous auons accez au pere de lumiere, au sainct Esprit : par lequel nous sommes rachetez de mort amere en son sang.* (*Ephes.* II.) Car s'il ne se fust abbaissé iusques à la forme d'vn serf, iamais n'eussions esté estimez dignes de l'adoption des enfans. Donc *il s'est abbaissé et humilié pour l'amour de nous* (*Phil.* II), et n'a point reputé la deité rapine : mais il demeura ce qu'il estoit, et print ce qu'il n'estoit point. Il a conuersé auec les hommes, a monté en

la Croix en sa chair : il a esté trois iours au sepulchre, descendit aux enfers : il tira de là ceux que le cruel gouuerneur du monde tenoit enchesnez (*Rom.* VII), venduz soubs peché : est ressuscité le troisieme iour, est monté au ciel, et reuiendra de là pour iuger les viuans et les morts. Quel dommage luy est venu de ces choses, dont il semble que tu te mocques? Vois tu pas ce Soleil, en quants lieux salles et deshonnestes il enuoye ses rayons, et combien il regarde de corps morts et puants? Luy vient-il quelque souillure de cecy? Ne desseiche-il pas plus tost, et restraint les choses ordes, salles et pourries, et enlumine les lieux tenebreux, et cependant demeure entier et net de toute ordure? Mais que diray-ie du feu? Est-il pas vray, que receuant en soy le fer froid et noir, le fait deuenir tout rouge et enflambé? Reçoit-il les proprietez du fer? Quand on bat le fer à grands coups de marteaux, le feu en sent-il quelque chose, en est-il offensé? Si donc il est certain que ces creatures corruptibles ne souffrent rien de la conjonction des plus viles, pour quelle raison, ô fol, et cueur de pierre, presumes tu te mocquer, en disant que le fils et verbe de Dieu, ne se separant aucunement de la gloire paternelle, ains estant Dieu, pour le salut des hommes a prins corps humain, à ce qu'il feist les hommes participans de la diuine et intelligible nature, et à fin de retirer d'enfer nostre substance, et luy donnast la gloire de Paradis, à ce qu'il subiugast par la prinse de chair le Prince des tenebres de ce siecle, alleiché par la prinse de la chair, et deliurast nostre genre de sa tyrannie? Dont vient que l'impassible soustient la passion de la Croix, manifestant ses deux natures. Car comme homme il est crucifié, et comme Dieu il obscurcit le soleil, fait trembler la terre, et ressusciter des sepulchres plusieurs corps des saincts qui estoient decedez. (*Matth.* XXVII.) Derechef il meurt comme homme, mais il ressuscite comme Dieu, despouillant enfer. Et partant le Prophete dit : *Enfer fut en amertume, venant au deuant de toy en bas.* (*Isa.* XIV.) Car il fut grandement fasché, par ce qu'il fut deceu, pensant receuoir vn homme infirme : mais il trouua qu'il estoit Dieu, et se trouua soudainement pris et spolié.

Donc il ressuscita comme Dieu, et monta au ciel, d'où il estoit venu, et feit nostre nature, auparauant mesprisee, et inferieure de toutes ingrate et deshonoree, la feit superieure de toutes, et la colloqua au throne de gloire. Donc quelle lesion a receu la chair du verbe, que tu n'as point honte le blasphemer? Car lequel est le meilleur, confesser ces choses, et adorer vn tel Dieu, bon et benin, qui commande iustice, enioinct continence, ordonne netteté, enseigne misericorde, donne foy, annonce paix : *Il est verité, il est la mesme charité, la mesme bonté?* (*Joan.* XIV ; *I Joan.* IV.) Lequel, dis-ie, est meilleur adorer iceluy, ou tes dieux meschans et vicieux, vilains en noms et en œuures? Malheur à vous, qui estes plus durs que pierres, et plus desraisonnables que les creatures sans raison, enfans de perdition, heritiers des tenebres. Mais moy heureux, et tous les Chrestiens ayans vn Dieu bon et benin. Car ceux qui le seruent bien qu'en ce siecle ils souffrent miseres et afflictions pour peu de temps, ils recueilleront neantmoins le fruict immortel de retribution au Royaume eternel, et la beatitude diuine.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME.

Par la persuasion et saincte remonstrance de Iosaphat, Theodas croit en Dieu, et iette au feu tous ses liures de Magie.

Or Theodas luy dist : Voicy, c'est chose manifeste, que gens sages en grand nombre, et interpretes admirables en science et vertu, nous ont baillé nostre secte et Religion, et tous les Roys et Potentats l'ont receüe comme bonne et n'ayant en soy aucune faulseté. Mais la loy des Galileens a esté annoncee par vne petite poignee de gens, pauures et rustiques, et de basse condition, n'excedans le nombre de douze. Comment donc la predication de peu de gens, encores pauures et rustiques, sera preferee à la loy de grand nombre de grands personnages, reluisans en sçauoir? Mais quelle affirmation est-ce, que ceux-là dient vray, et ceux-cy mentent?

Le fils du Roy respondit derechef : Peult estre, Theodas, que tu es asne, comme dit le prouerbe, oyant la harpe, et demeurant sans entendement, ou plustost vn aspic, bouchant tes oreilles, à ce que tu n'entendes la voix des enchanteurs. (*Psal.* LVII.) Bien donc le Prophete a dit de toy : *Si l'Ethiopien change de peau, et le Leopard sa diuersité, toy qui as appris à mal faire, pourras alors faire bien.* (*Jer.* XIII.) Fol et aueugle que tu es, comment est-ce que la force de verité ne te fait venir le sens et entendement? Car cecy mesmes, que ton execrable religion a esté approuuée de plusieurs gens sçauans et admirables, et receüe des Roys et Seigneurs, et que la predication de l'Euangile a été annoncee par peu de gens de condition vile, demonstre la vertu de nostre diuine Religion, et que vostre meschante doctrine est foible et pernicieuse. Car vostre loy, encores qu'elle ait pour aduocats et defenseurs gens sages et forts et puissans, neantmoins elle s'affoiblit et estaint : et la nostre n'estant soustenue d'aucun secours humain, reluist plus clairement que le Soleil, et est espandue par le monde vniuersel. Car si nostre foy eust esté establie par Rhetoriciens et Philosophes, et que les Roys et les Princes y eussent tenu la main forte, à bon droict tu pourrois dire le tout auoir esté fait de puissance humaine. Mais maintenant considerant que le sainct Euangile a esté composé par vils pescheurs, et persecuté et impugné de tous les Roys et tyrans, et neantmoins il a remply tout cest vniuers (car le son d'iceux a remply toute la terre, et leurs paroles ont esté entendues par tous les quartiers du monde), que peux-tu dire autre chose, sinon que c'est vne certaine diuine et inexpugnable vertu se defendant soymesmes pour le salut des hommes? (*Psal.* XVIII ; *Rom.* X.) Donc quelle preuue plus

claire demandes-tu (insensé) que ce que dit est, pour montrer que les tiens mentent, et les nostres disent vray? Car si ta religion n'estoit toute mensonge et folie, ayant tant de defenseurs et protecteurs, iamais ne se fust tant affoiblie et abastardie comme elle est maintenant. Car, comme dit Dauid, *I'ay veu le meschant exalté grandement, et esleué comme les Cedres du Liban : Et ie n'ay fait que passer, et ie ne l'ay plus veu. Ie l'ay cherché, et sa place ne s'est point trouuee.* (*Psal.* XXXVI.) D'entre vous propugnateurs de l'idolatrie, le Prophete a dit cecy. *Car qu'il se passe vn peu de temps, et on ne vous trouuera plus : ains comme la fumee s'esuanouist, et la cire se fond deuant le feu, ainsi perirez-vous.* (*Psal.* LXVII.)

Mais quant est de la cognoissance vraye et diuine de l'Euangile, nostre Seigneur, a dit: *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.* (*Luc.*, XII.) Et le Psalmiste dit derechef: *Au commencement, Seigneur, tu as fondé la terre, et les cieux sont œuures de tes mains.* (*Psal.* CI.) Ils periront, mais toy tu demeures, et tous s'enuieilliront comme le vestement. Et tu les changeras comme vne couuerture, et seront changez : mais toy tu es tousiours mesme, et tes ans ne défaudront point. Et les diuines trompettes de l'aduenement de Iesus-Christ, et sages pescheurs du monde, ont retiré tous du profond d'erreur, lesquels maintenant toy, tres vil et vray serf de peché, tu mesprises. Ils ont resplendy comme le Soleil, par signes et prodiges, et diuerses vertuz, donnans veuë aux aueugles, l'ouye aux sourds, guerissans les boiteux, et ressuscitans les morts. Car leur seule ombre guerissoit toutes les maladies du monde, (*Act.*, V.) Et quant est des diables, lesquels vous redoutez comme dieux, non seulement les chassoient des corps humains, mais aussi du monde, auec le signe de la Croix, par lequel mesmes ils ont aboly toute Magie, et ont rendu sans effect tous les venefices et machinations d'iceux. Et eux donc guerissans ainsi toutes les maladies des hommes par la vertu de Iesus Christ, renouuellans toute creature, à bon droict estoient admirables à ceux qui auoient le iugement bon et droict, comme annonceurs de verité. Mais que peux-tu dire de tes sages et Philosophes, aduocats et patrons du diable, la sapience desquels Dieu a rendue folle? (*I Cor.* I.) Mais quelle chose digne de memoire ont laissé au monde ces fauteurs du diable? Que peux-tu dire d'eux, sinon que c'estoient gens desraisonnables et vilains, qui par art, subtilité, et vn fard de paroles couuroient l'ordure et vilenie de vostre trespuante secte?

Pareillement ceux des poëtes, qui ont aucunement peu cognoistre leur follie, ont dit ce qui est le plus veritable, que ceux qu'on nomme dieux, furent hommes : et par ce qu'aucuns d'eux ont esté Seigneurs de quelque ville, ou Roys en quelque contree, et quelques autres ont fait quelque acte de bien peu d'estime, les hommes tombans en erreur, les ont appellez dieux. Car au commencement on dit, que ce Seruch inuenta les Statues. Car és anciens temps, quiconque auoit montré quelque chose de vertu ou d'amitié, ou quelque autre ouurage de gentil esprit, digne de memoire, estoit honoré de statues et images. Mais par apres les hommes ignorans l'intention de leurs deuanciers et maieurs, et qu'ils auoient esleué stastues et representations, seulement pour se conseruer la memoire de ceux qui auoient faict actes heroïques, peu à peu errans (estants seduits par la cautele du diable) ont adoré, comme immortels et incorruptibles, les hommes subiects à mesmes passions et corruptions que nous, et si ont inuenté sacrifices et libations aux diables habitants és Idoles, qui attiroient à soy les honneurs et sacrifices. Ces diables donc persuaderent à ceux qui n'auoient la cognoissance de Dieu, qu'ils estoient dieux pour deux causes, sçauoir est, à ce qu'en ce nom soient adorèz (car ils se delectent grandement estre adorez comme dieux, estans pleins, comme ils sont, d'orgueil et arrogance) et aussi à fin qu'ils attirent au feu inextinguible, qui leur est preparé, ceux qu'ils auront seduits. Et de là vint, qu'ils enseignèrent à ceux qu'ils auoient attrapez, toute impiété, et toute espece de meschanceté et turpitude. Donc les hommes paruenans à telle extremité de maux, obtenebrez d'entendement, chacun erigea vne statue de son vice et de sa concupiscence, et l'appella Dieu, bien estans abominables à cause de leur erreur, mais encores plus, pour l'absurdité de ceux qu'ils ont adorez : Iusques à ce que nostre Seigneur venant par sa misericorde nous a deliurez entre nous qui auons creu en luy, de ce malin et pernicieux erreur, et nous a enseigné la vraye notice de Dieu. Car il n'y a salut sinon en luy (*Act.*, IV), et n'y a autre Dieu ny au ciel, ny en terre, que luy seul, Createur de toutes choses, soustenant toutes choses du Verbe de sa vertu. Car *par le Verbe de Dieu les cieux ont esté establis, et toute leur vertu procede de l'esprit de sa bouche.* (*Hebr.* I; *Psal.* XXXII.) *Et toutes choses ont esté faictes par luy, et sans luy rien a esté faict.* (*Joan.* I.)

Or Theodas ayant ouy ces propos pleins de diuine sapience, comme s'il eust esté frappé et abbattu du son du tonnerre, deuint si esperdu, qu'il ne pouuoit dire vn seul mot. Et neantmoins finalement affligé en son esprit, de sa propre misère (d'autant que la parole salutaire toucha les yeux obtenebrez de son cueur) se repentant grandement de ses actions premières, et detestant l'erreur des Idoles, accourut à la lumiere de verité, et de ce temps se retira autant de la maligne conuersation, et se rendit autant ennemy de vices et de l'art magique, qu'au precedant il leur estoit amy. Car alors estant debout au milieu du Conseil, le Roy y presidant, cria à haulte voix :

Veritablement, Sire, l'esprit de Dieu habite en ton fils. Vrayement nous sommes vaincus, et n'auons plus dequoy nous defendre, et ne pouuons resister n'y contredire à ce qu'il a

dit. A la verité, grand est le Dieu des Chrestiens, leur foy est grande, et leurs mystères excellens. Et addressant sa parole au fils du Roy, luy dist : O ame illuminée, dy moy si Iesus Christ me receura, si me retirant de mes meschantes operations, ie me conuertis à luy? Ouy, certainement, respondit-il, il te receuvra, et tous ceux qui se conuertissent à luy. Il te receura (dis-ie) non tellement quellement : mais comme le bon pere reçoit son fils, reuenant de loingtain pays, et mesmes va au deuant de celuy, qui de la voye d'iniquité reuient au bon chemin, et le prenant par le menton, le baise doulcement, et le deuestant de la confusion de peché, soudain le reuest de la robbe de salut, et l'enuironne de l'estolle très-resplendissante, et fait pour la conuersion de la brebis perdue (*Luc.*, xv), vne liesse et solennité mystique aux Anges de Paradis. Car le mesme Seigneur dit, qu'*au ciel se demeine ioye sur vn pecheur qui fait penitence.* (*Matth.* XVIII.) Et dit encores : *Ie ne suis venu appeller les iustes, ains les pecheurs à penitence.* (*Luc.* v.) Dit aussi par son Prophete : *Ie vis, dit le Seigneur : ie ne veux la mort du pecheur, ains ie desire qu'il se conuertisse de sa mauuaise vie, et viue.* (*Ezech.* XVIII.) Conuertissez vous de vostre mauuaise voye : et pourquoy mourrez vous, maison d'Israël? Car l'iniquité du meschant ne luy nuira point. En quelque heure que soit, que le pecheur se conuertira de son impieté, et fera iustice, et cheminera és preceptes de vie, il viura de vie, et ne mourra point. On mettra en oubly tous ses pechez commis. Par ce qu'il a fait droict et iustice, il viura en iceux. Et crie derechef par vn autre Prophete : *Lauez vous, et soyez nets : ostez le mal de vos pensees de deuant mes yeux : cessez de faire mal, et apprenez à bien faire. Et si vos pechez sont comme escarlate, ils seront blanchis comme neige : et s'ils sont rouges comme vermillon, deuiendront blancs comme laine.* (*Isa.* I.)

Or les promesses de Dieu estans telles à ceux qui se conuertissent, ne differe aucunement, ô homme, et ne crains, ains viens à Iesus Christ nostre benin Dieu, et sois illuminé, et ta face ne sera confuse. (*Psal.* XXXIII.) Car dés aussitost que tu seras descendu en la piscine du divin Baptesme, toute l'ordure du vieil homme, et tout le fardeau de peché sera enseuely en l'eau et viendra à neant : et tu sortiras de là du tout raieuny, et net de toute ordure, ne reportant aucune tache ou ride de peché : Et te restera seulement, que tu te conserues en ceste netteté obtenue de la misericorde de nostre Dieu.

Theodas estant instruit de ces remonstrances, soudain sortit, et retournant à sa cauerne execrable, et prenant ses liures de l'art Magique, les brusla tous, comme autheurs de toute malice, et les thresors des mysteres diaboliques. Et par apres s'en alla à la cauerne de ce sainct homme, auquel Nachor s'estoit addressé, et luy recite tout son affaire : et iettant des cendres sur sa teste, luy confessa de poinct en poinct sa meschante et malheureuse vie, auec pleurs et gemissemens grands. Or le bon homme*, comme ainsi soit qu'il fust fort expert à sauuer les ames, et les deliurer de la gueule du cauteleux dragon, l'enchanta de paroles salutaires, luy promettant remission de ses pechez, et que le iuge luy serait fauorable. Et par après l'ayant imbu des preceptes de la discipline Chrestienne, et ieusné qu'il eut plusieurs iours, le purgea du diuin Baptesme : et apres faisoit penitence continuelle pour les offenses par luy commises, et par larmes et gemissemens appaisoit l'ire de Dieu.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

Auennir par le conseil d'Arachis depart son Royaume à son fils : lequel en estant Roy couronné, convertit son peuple à Iesus Christ.

Ces choses estans ainsi aduenues, le Roy estoit tout perplex et merueilleusement triste et fort esmeu en son esprit. Et de rechef assemblant tous ceux de son Conseil, pourpensoit auec eux ce qu'il pourroit plus faire à son fils. Or les vns disans d'vn, les autres d'vn autre, Arachis duquel a esté parlé, le plus illustre de ses Princes, luy dist : Sire, que falloit il faire à ton fils, que n'ayons fait pour l'induire et persuader à suyure nostre loy, et adorer nos dieux? Mais à ce que ie voy, nous tentons vne chose impossible. Car ceste obstination est en luy de nature, ou peult estre de son destin a-il ceste enuie inflexible de contendre. Donc si tu le veux tourmenter et crucier, tu seras ennemy de nature, et ne seras plus appellé pere, et si le perdras, par ce qu'il est prest de mourir pour Iesus Christ. Il ne te reste donc autre moyen que cestuy : c'est que tu luy departes de ton Royaume, et que tu le laisses regner en sa portion. Et s'il aduient que les affaires et soing des choses seculieres le facent suyure nostre maniere de viure, nous aurons obtenu ce que desirons. Car ce qui est graué en l'esprit, facilement ne se peult effacer. Parquoy qui le veult changer, le doit faire plustost par persuasions, que par force. Mais s'il perseuere en la secte des Chrestiens, neantmoins ne l'auoir point du tout perdu, te sera vn tel quel soulas, et allegement de ta tristesse.

Arachis ayant finy son propos, les autres approuuerent son conseil et le Roy consentit qu'ainsi fust fait. Et partant le lendemain matin, ayant fait appeller son fils, luy dist : Mon fils, ie te veux maintenant dire ma derniere resolution. Que si tu n'y obeys sans delay, et que au moins tu ne recrees en cecy mon esprit, tiens toy tout asseuré, que ie ne t'espargneray plus. Iosaphat luy demandant quelle estoit sa resolution, luy dist : Puis qu'ainsi est, que quelque peine et trauail que iaye prins, ie t'ay tousiours troué inflexible à moy, et n'as acquiescé à ma parole, viens maintenant, ie te departiray mon Royaume, et te feray demeurer et regner en ta portion, et te sera desormais loisible suyure telle loy qu'il te plaira. Or ceste diuine ame cognoissant que ce propos du Roy

estoit pour luy faire changer de loy, neantmoins il y consentit, afin d'eschapper de ses mains, et que librement il peust viure en la foy Chrestienne. Et prenant la parole, dist au Roy : Vray est·que ie desirois chercher ce diuin homme, qui m'a monstré la voye de salut, à ce que abandonnant toutes choses terrestres, ie peusse passer le reste de ma vie auec luy. Mais puisque tu ne permets que ie face ma volonté, ie t'obeiray en cecy. Car il est bon obeyr au pere és choses où il n'y a manifeste damnation, et alienation de Dieu.

Le Roy donc remply de tresgrande ioye, soudain diuise en deux toutes les Prouinces de sa domination : ordonne son fils Roy, luy met couronne en teste : et l'ornant de toute magnificence Royale, l'enuoye en son Royaume, tresbien et honorablement accompaigné. Et dauantage permit à tous ses Princes, Ducz, Magistrats et Satrapes, aller auec le Roy son fils, s'ils le vouloient faire. Et ordonna vne grande cité, en laquelle il regneroit, et luy bailla tout ce qui estoit conuenable à l'estat de Roy. Alors Iosaphat ayant tiltre et puissance de Roy, paruenu qu'il fut à la cité où il deuoit regner, apposa à toutes les tours d'icelle le signe de la passion de nostre Seigneur, c'est à sçauoir la Croix, et feit raser et destruire entierement les temples des Idoles : et mesmes feit fouyr et oster les fondemens d'iceux, ne delaissant aucune trace de l'impieté : et feit edifier au nom de Dieu vne magnifique Eglise au milieu de la ville, commandant au peuple s'y retirer continuellement, pour y adorer Dieu, et la saincte Croix. Et alors luy-mesme se mit le premier à genoux, priant Dieu bien deuotement. Et dauantage, feit de grandes remonstrances à tous ses subiects, les admonestant, les suppliant, bref faisant tout ce qu'il pouuoit, pour les faire renoncer à toute superstition et idolatrie, et se reconcilier à Dieu. Leur remonstra les tromperies de l'idolatrie, et la verité de l'Euangile. Leur prescha la descente du Verbe de Dieu et ses miracles, sa mort et passion et Croix, par laquelle nous sommes sauuez, la vertu de sa Resurrection, et son Ascension aux cieux. Et si leur predit en fin le terrible iour de son second aduenement, et les biens, honneurs et gloire, que lors perceuront les gens de bien, et les tourmens et supplices preparez aux meschans : leur faisant ces discours auec paroles doulces et affable maintien. Car il ne desiroit pas tant estre craint pour son excellence et magnificence royale, que par doulceur et mansuetude. Et de tant plus les attiroit à soy, qu'en ses œuures il estoit admirable, et en ses mœurs doulx et modeste. Dont vint, que ioignant à l'authorité de sa puissance, humilité et mansuetude, facilement persuada à tous obeyr à sa predication. Et ainsi tous ses subiects, tant citoyens qu'estrangers, par ses sainctes admonitions en bref delaissans et renonçans la pluralité des dieux, et toute idolatrie et abomination, embrasserent la loy du vray Dieu. Tous ceux qui s'estoient retirez et cachez és deserts pour la crainte de son pere, Prestres, Moynes, et quelque nombre d'Euesques, sortans de leurs cachots et cauernes, le venoient trouuer en grande ioye : et luy de son costé alloit au deuant d'eux pour les honorer, les receuoit en son Palais, leur lauoit les pieds et la teste, et leur procuroit toutes leurs necessitez, les venerant grandement, pour les peines et afflictions qu'ils auoient soustenues pour Iesus Christ. Et par apres feit dedier et consacrer sa nouuelle Eglise, et en feit Archeuesque vn homme sainct, docte, et zelateur, qui auoit esté chassé de son Eueschè et siege, et auoit souffert de grands maux et tribulations pour la defense de la foy. Feit pareillement preparer les fonds, et commanda que les nouueaux conuertis fussent incontinent baptisez. Et de faict, les Princes furent les premiers baptisez, et tous ceux qui estoient en dignité, et apres les gendarmes, et tout le commun populaire.

Or il fault entendre, que ceux qui receurent le S. Baptesme, furent gueriz et d'ame et de corps. Car tous les malades languides, et fiéureux, sortoient des fonds, ayans leurs ames purifiees, et leurs corps sains et renforcez, ayans obtenu la santé du corps aussi bien que de l'ame. Et toute la multitude venoit au Roy Iosaphat, pour entendre de luy la loy de Dieu, et mettoient par terre tous les temples des Idoles : et des thresors qui y furent trouuez, en edifierent Eglises, et les ornerent magnifiquement, faisans vn bon œuure de ceste matiere inutile et execrable. Et les diables malins qui habitoient en ces temples et autels, estoient vexez d'vne tresatroce persecution, et se plaignoient, oyans plusieurs, de la misere et infortune où ils estoient cheuz. Et ainsi toute la prouince se deliuroit de leur maudite seduction, et fut illustree de la lumiere de la foy Catholique.

Le Roy de sa part monstroit bon exemple à son peuple, et en enflamboit plusieurs à le suyure en vertu et saincte conuersation. Car coustumierement le subiect tasche à se conformer aux mœurs et conditions de son Prince, et faict ce qu'il pense que son Seigneur trouuera bon. Et de là vint, que Dieu y cooperant, la foy et pieté croissoit en eux, et s'y corroboroit, par ce que leur Roy estoit parfait en la dilection de Dieu, et en l'obseruance de sa loy, et estoit comme pilote et patron des ames, les conduisant seurement au port de salut. Car il sçauoit, que principalement l'office de Roy estoit d'enseigner son peuple à craindre Dieu, et garder droict et iustice : chose que pareillement il faisoit, s'estudiant à commander aux vices et affections, et suadant le mesme à ses subiets, traitant dextrement comme vn tresexpert pilote, le gouuernail d'équité. Car la vraye reigle de Roy est regir et tenir les voluptez : ce qu'il faisoit. Car il ne s'esleuoit aucunement pour la noblesse de ses parens, et dignité Royale qui estoit en luy, sçachant que nous auons pour premier pere de nostre genre le limon de la terre, et sommes de mesme masse, tant les riches que les pau-

ures : Mais il abbaissoit tousiours son esprit au profond d'humilité (*Psal.* xxxviii), et rememorant la beatitude eternelle, se reputoit icy comme estranger : et recognoissoit qu'il n'auoit rien de propre, que ce qu'il esperoit obtenir apres ceste vie mortelle. Et apres qu'il eut bien disposé ce que dessus, et deliuré tous ses suiets de l'erreur ancien de leurs ancestres, et les eut fait seruiteurs de celuy, qui de son precieux sang nous a rachetez de la maligne seruitude, par apres s'estudia à la vertu de beneficence et misericorde. Car ia auoit-il acquis pudicité et iustice, portant le diademe de chasteté, et vestu du pourpre de iustice. Donc il consideroit l'instabilité des richesses de ce monde imiter le cours des eauës des riuieres : et partant il s'estudioit les serrer, *où ny la rouille, ny la teigne n'ont puissance, et où les larrons ne peuuent fouyr et robber.* (*Matth.* vi.) Et se mit à distribuer aux pauures tous ses thresors, n'espargnant or ny argent. Car il sçauoit, que celuy qui auoit receu grande authorité et puissance, doit imiter selon son pouuoir le donneur de puissance : Et en cecy principalement il imitera Dieu, s'il n'estime chose tant que misericorde. Et partant faisoit amas des richesses de misericorde (plus que d'or et pierreries) lesquelles resiouyssent icy par l'esperance du repos à venir, et delectent à l'autre monde, par l'espreuue et goust de la beatitude esperee. Pareillement visitant les prisons et cachots, et ceux qui estoient enfermez aux minieres, secouroit vn chacun, leur baillant largement du sien. Il estoit pere de tous orphelins et veufues, et pere tresaimé et benin des necessiteux : estimant qu'il faisoit bien à soymesmes, quand il secouroit les autres. Car comme il fust riche d'esprit, et liberal, et vrayement Royal, il donnoit liberalement à tous indigens, esperant en receuoir maintes recompenses au temps de la retribution des œuures.

Or sa renommee s'espandant en bref de toutes parts, tous iournellement venoient à luy à la foulle, comme attraicts de l'odeur de quelques onguens et parfums, pour estre releuez de la pauureté, tant du corps que de l'ame, et ne parloit-on que de luy. Car crainte ne contrainte n'attiroit le peuple, ains amour, et vraye dilection de cueur qu'on luy portoit, qui estoit infuse de Dieu és cueurs de chacun, et par le moyen de sa treshonneste et saincte conuersation. Dauantage les subiets mesmes de son pere adheroient à luy plus tost qu'à leur Prince, renonçans à toute Idolatrie, et embrassans le sainct Euangile. Et ainsi la maison de Iosaphat croissoit et renforçoit, et celle d'Auennir decheoit et s'affoiblissoit, comme narre le liure des Roys (*I Reg.* xviii) des maisons de Dauid et Saül.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

Le Roy Auennir se recognoist : prend les Chrestiens en amour : appelle son fils, qui luy declare les poincts de nostre Foy.

Le Roy Auennir considerant ces choses, et finalement les goustant, condamna la foiblesse et vaine seduction de ses faux dieux : et appellant les premiers de son Conseil, leur dist ce qu'il auoit pourpensé. Et tous tombans en mesme opinion (car l'Orient d'enhault (*Luc.*, i), c'est à dire le Sauueur, les auoit visitez par les prieres de son seruiteur Iosaphat) le Roy conclud d'en aduertir son fils. Et partant le lendemain luy escriuit vne lettre en ces termes.

« *Le Roy Auennir à son trescher fils Iosaphat, Salut.* — Trescher fils, maintes cogitations saisissans mon ame, l'ont troublee merueilleusement. Car voyant nostre religion s'esuanouyr comme fumee, et la vostre reluire comme le Soleil, i'ay cogneu que les remonstrances que tu m'as faites, sont veritables : sçauoir est, que les profondes tenebres de peché et impieté m'enueloppoient, de sorte que ie ne pouuois contempler la verité, ny recognoistre le Createur de toutes choses. Et dauantage i'ay clos les yeux, et n'ay voulu regarder ceste lumiere si resplendissante que tu m'as monstré. Ie t'ay esté fort rigoureux, et malheureusement (helas) i'ay occis grand nombre de Chrestiens, lesquels confortez de la grace inuincible de Dieu, combattans iusques à la mort, ont vaincu. Et maintenant ceste espesse nuee ostee de deuant mes yeux, i'apperçoy quelque lumiere de verité, combien que petite, et si me saisit vn cuisant repentir de ma vie, et œuures precedentes. Mais vne autre mauuaise nuee de desespoir s'esleuant, s'essaye d'obscurcir ceste lumiere, proposant la multitude de mes pechez, et que ie suis abominable à Jesus Christ, et qu'il ne me receura point, ayant esté comme apostat et son ennemy. Et sur cecy, mon trescher enfant, fay moy entendre ton opinion, et m'enseigne que ie dois faire, et me donne cognoissance de ce qui m'est expedient à salut. Adieu. »

Iosaphat ayant receu et leu ceste lettre, fut saisy de grande ioye et admiration : et soudain entrant en son cabinet, se prosterna deuant l'image de nostre Seigneur, et fondant tout en larmes, rendit graces à Dieu, et confessant la bonté de Dieu, et ouurant les leures de liesse et exultation, à la louange de Dieu, dist l'Hymne qui sensuyt :

Ie t'exalteray, Dieu mon Roy, et beniray ton nom de siecle en siecle. (*Psal.* cxlv.) Seigneur, tu es grand, et grandement loüable, et ta grandeur est sans fin. Et, *Qui recitera tes puissances, et fera entendre toutes tes loüanges, qui as conuerty la pierre en estangs d'eauës, et le rocher en fontaines d'eauës?* (*Psal.* cv *et* cxiii.) Car le cueur de mon pere plus dur que pierre que ce soit, par ta grace et bonté s'est amolly comme cire. Car *il est en ton pouvoir susciter de pierres des enfans d'Abraham.* (*Matth.* iii.) Ie te rends graces, Seigneur, amateur des hommes, Dieu de misericorde, de ce que tu as longanimement soustenu, et soustiens patiemment noz excez et pechez, et iusques à ceste heure ne nous as punis. Car nous estions iadis dignes d'estre reiettez de ta face, et estre notez par tout le monde d'ignominie

et confusion publique, comme ces tresmeschans habitateurs des cinq citez (*Gen.* XIX), ars et consommez de feu et souffre, mais ta grandissime patience a vsé de misericorde enuers nous. Ie te rends graces, moy humble et indigne, encores que ie ne sois suffisant à glorifier ta bonté. Ie prie tes inestimables miserations, Seigneur Iesus Christ, Fils et Verbe inuisible du Pere, qui as produit toutes choses de ta parole, et les contiens de ta volonté : Qui estant couché sur la Croix, as lié le fort, et donné l'heritage eternel à ceux qui estoient liez soubs luy : Estens maintenant ton inuisible main, operatrice de toutes choses, et parfaictement deliure ton seruiteur, mon pere, de ceste cruelle captiuité du diable, et luy monstre auec effect, que tu es qui vis tousiours, vray Dieu, et seul Roy eternel et immortel. Regarde d'œil propice et misericordieux la contrition de mon cueur, et selon ta véritable promesse assiste moy, te cognoissant et confessant Createur et prouuoyeur de toute creature. Fay decouler en moy ton eauë viue et saillante (*Joan.* IV), et me soit donnee parole en l'ouuerture de ma bouche, et entendement bien fondé en toy, souueraine pierre angulaire, à ce que moy ton seruiteur inutile, ie puisse annoncer, comme il appartient, à mon pere le mystere de ta dispensation, et le separer par ta vertu de l'erreur vain des diables malins, et l'amener à toy, Dieu et Seigneur, qui ne veux nostre mort, ains attends nostre conuersion, et penitence, qui es glorieux de siecle en siecle. Amen.

Ainsi pria Iosaphat, et ayant receu asseurance d'obtenir de Dieu ce qu'il desiroit, et se confiant en la misericorde d'iceluy, se hasta de venir en Royale magnificence au Royaume de son pere. Mais aussi tost que son pere entendit sa venue, soudain va au deuant de luy, l'embrassa estroitement, le baisa doulcement, et demena grand'ioye, et celebra vne solennité bien grande pour sa venue. Par apres ils s'asseirent à part. Mais qui pourra reciter ce que le fils dist au pere, et auec combien grande Philosophie? Quel autre propos, dis-ie, sinon ce qui luy auoit esté inspiré du sainct Esprit, par lequel les pescheurs ont amorcé et prins tout le monde, et les gens ignares et sans lettres sont plus sages que les sages? Par la grace du mesme, Iosaphat illustré de sapience, parloit à son pere, l'illuminant de la lumiere de science. Vray est qu'au precedent il auoit moult peiné et trauaillé pour le retirer de l'erreur superstitieux des Idoles, n'oubliant rien pour cest effect : mais vainement il chantoit le cantique, lequel il recitoit à l'oreille de celuy qui ne l'escoutoit point. Mais quand Dieu regarda l'humilité de son seruiteur Iosaphat, exaulçant son oraison, soudain il ouurit la porte close de l'oreille de son pere (car *il fera,* dit Dauid [*Psal.* CXLIV], *la volonté de ceux qui le craignent, et exaulcera leur oraison*), alors facilement le Roy entendit ce que luy estoit dit par son fils : de sorte que Iosaphat trouuant le temps et l'occasion à propos, par la grace de Dieu remporta victoire des malins esprits, qui auparauant auoient asseruy et subiugué l'ame de son pere, et le deliura entierement de tout erreur, et luy notifioit apertement la doctrine de salut, et le reconcilioit au Dieu viuant és cieux.

Prenant donc son propos dés le commencement, luy recita les choses grandes et merueilleuses, qu'il ne sçauoit, et n'auoit entendues de l'oreille du cueur. Luy dist moult de choses de Dieu, et luy monstra la pieté de la foy, et qu'il n'y a autre Dieu là hault au ciel, ny çà bas en terre, sinon vn Dieu Pere, Fils, et sainct Esprit. Dauantage luy declara plusieurs mysteres de Theologie. Et apres luy feit entendre l'origine de la creature visible et inuisible : comme Dieu crea tout de neant, et forma l'homme selon son image et semblance : et l'ayant doüé de liberal arbitre, le feit participant des biens qui estoient au Paradis terrestre, luy defendant seulement manger du fruict de l'arbre de science : mais ayant contreuenu à ce commandement, le chassa de Paradis. Dont le genre humain estant decheu de la familiarité qu'il auoit à l'endroit de Dieu, tomba en plusieurs erreurs, seruant à peché, et subiect à la mort par la tyrannie du diable : lequel s'assuiettissant vne fois les hommes, les feit entierement oublier Dieu, et leur persuada le seruir, par l'execrable adoration des Idoles.

Or Dieu qui nous a formez, estant meu de misericorde, de la volonté du Pere, et cooperation du sainct Esprit, a voulu naistre en ce monde de la saincte vierge Marie : et celuy qui estoit impassible, a souffert : et ressuscitant le tiers iour, nous a deliurez de la premiere peine, et nous a honorez de tresgrande gloire. Car il nous esleua auec soy au ciel, montant d'où il estoit descendu. Et croyons encores qu'il reuiendra, pour ressusciter sa creature, et rendre à chacun selon ses œuures. Dauantage luy recitoit les biens ineffables, et le Royaume des cieux, preparé pour ceux qui le meriteront : et d'autre part luy proposoit les tourmens qui attendent les meschans, comme le feu qui ne s'estaint, tenebres exterieures, ver immortel, et toute autre espece de tourmens, qu'ils se sont thesaurizez, seruans à peché. Discourant ce que dit est, par plusieurs paroles, testifiant abondamment que le sainct Esprit estoit en luy, et recitant l'inuestigable mer de la benignité de Dieu, et comme il est tousiours prest de receuoir à penitence le pecheur conuerty, et qu'il n'y a aucun peché qui surmonte sa misericorde, pourueu que veuillions faire penitence, confirmant ce par maints exemples et authoritez de l'Escriture, finit son propos.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

Auennir conuerty à la foy, demolit les Idoles, et conuertit leurs temples en Eglises de Dieu: et apres auoir fait penitence quatre ans, meurt sainctement.

Le Roy meu à compunction pour les re-

montrances de son fils, recognoist et confesse publiquement, que Iesus Christ est le Sauueur : et renonçant à l'erreur des diables, adora deuant tous la Croix, et en publique audience maintint nostre Seigneur Iesus Christ estre le vray Dieu : et recitant son impieté precedente, et detestant les homicides et cruautez dont il auoit vsé contre les Chrestiens, apporta par sa conuersion vn grand accroissement à la Religion Chrestienne : de sorte qu'on voyoit en luy accomply ce qu'a dit sainct Paul, ***Où iniquité a abondé, là a abondé grace.*** (*Rom.* V.)

Et Iosaphat faisant vn long discours de Dieu, et de la pieté de la foy deuant les Princes et Capitaines et tout le peuple, la grace du sainct Esprit suruenant les excitoit tous à glorifier Dieu, tous crians comme d'vne mesme voix, Grand est le Dieu des Chrestiens : Il n'y a autre Dieu que nostre Seigneur Iesus Christ, auec le Pere, et le sainct Esprit.

Auennir donc remply de diuin zele, se mit à ietter par terre les Idoles d'or et d'argent qui estoient en son Palais : et les mettant en pieces, les departit aux pauures, faisant ainsi profitables les choses qui estoient inutiles. Et si auec son fils demolit entierement les temples des Idoles, et les autels qui estoient à l'entour, edifiant Eglises et oratoires au nom de Dieu : et en feit le mesme par tout son Royaume. Et les malins esprits, qui estoient chassez de leurs habitacles, les laissoient à regret, crians et pleurans, et confessans que la vertu de Dieu est inexpugnable.

Ainsi toute la region d'alentour, et les multitudes des nations voisines estoient conduites comme par la main à la saincte foy de Iesus Christ. Alors l'Euesque, dont est fait mention cy dessus, estant appellé, catechisa le Roy Auennir, et fut baptisé au nom du Pere, du Fils, et du sainct Esprit, et son fils le tint sur les fonts : et, chose du tout nouuelle, fut pere de son pere, et fut autheur à celuy qui l'auait charnellement engendré, de regeneration spirituelle. Car il estoit fils du pere celeste, et vrayement fruict tresdiuin de la diuine racine : de ceste racine (dis-ie) qui crie, ***Je suis la vigne, vous estes les rameaux.*** (*Joan.* XV.)

Or le Roy estant ainsi regeneré par eau et le sainct Esprit, se resiouyssoit grandement. Et à son exemple toute la ville et les regions adiacentes se feirent baptiser, et deuindrent enfans de lumière, ceux qui au precedent estoient obtenebrez. Et toute langueur et calamité venant de la part des diables, estoit chassee des croyans, et obtindrent santé de corps et d'ame. Et se faisoient plusieurs autres miracles, à la confirmation de la foy. Pareillement les Eglises autrefois abbatues se reedifioient, et les Euesques qui s'estoient cachez pour euiter la fureur des Gentils, sortoient en lumiere, et reuenoient en leurs Eglises, et prenoit-on d'autres Prestres et Religieux, pour mettre és Eglises qui estoient sans pasteur, pour entretenir le troupeau de Iesus Christ.

Or le Roy Auennir ayant, comme dit est, renoncé à sa meschante vie premiere, et faisant penitence, delaissa à son fils son Royaume et Principauté, et se retira en son logis, viuant solitairement, et iettant tousiours pouldre et cendre sur sa teste, souspiroit et gemissoit sans cesse. Et se lauant de ses larmes, parloit seul à celuy qui est seul present en tous lieux, luy requerant remission de ses pechez. Et se plongea en tel abysme de compunction et humilité, qu'il n'osoit de ses leures prononcer le nom de Dieu, et à peine le presumoit, son fils l'en exhortant. Et fut si excellemment changé, prenant le chemin qui meine à vertu, qu'il surpassoit de pieté l'ignorance de ses iniquitez premieres.

Or ayant perseueré quatre ans, viuant ainsi en penitence, larmes et toute vertu, tomba en maladie, dont il mourut. Mais quand il approcha de sa fin, il commença à s'effrayer grandement, et tomba en vne grande anxieté d'esprit, rememorant les maux par luy commis. Et Iosaphat auec paroles doulces et consolatiues adoulcissoit la griefue tristesse qui l'auoit saisy, luy disant : ***Mon pere, pourquoy es tu abbatu de tristesse, et pourquoy te troubles tu?*** (*Psal.* XLI *et* LXIV.) Espere en Dieu, et te confie en luy, qui est l'esperance de tous les fins de la terre, et loing en la mer, comme il a tesmoigné par son Prophete disant : ***Lavez vous, soyez nettoyez, ostez de deuant mes yeux le mal de vos pensees, cessez de mal faire, et apprenez à faire bien.*** (*Isa.* I) Et si vos pechez sont comme vermillon, deuiendront blancs comme neige, et s'ils sont comme escarlatte, seront blanchis comme laine. Et partant, mon pere, ne t'effraye, ne doubte aucunement. Car les pechez de ceux qui se conuertissent à Dieu, ne surmontent point sa desmesuree bonté. Car en quelque quantité que les pechez soient, si sont ils soubs mesure et nombre : et la bonté de Dieu ne reçoit ne nombre ne mesure. Donc ce qui est subiect à mesure, ne peult surmonter ce qui excede toute mesure.

Iosaphat enchantant l'âme de son pere de ces paroles consolatiues, le conforta grandement, et le feit entrer en bonne esperance de salut. Et par apres estendant ses mains, et le remerciant, lui souhaitoit tout bien, et benissoit le iour auquel il fut né, disant : Trescher fils, non mien, mais du Pere celeste, quelle recompense te feray-ie? de quelles benedictions te beniray-ie? mais quelle action de graces rendray-ie à mon Dieu pour toy? ***Car i'estois perdu, et ie suis trouué par ton moyen. I'estois mort en pechez, et ie suis ressuscité.*** (*Luc.* XV.) I'ay esté ennemy de Dieu et apostat, et ie suis reconcilié. Que te rendray-ie donc pour toutes ces choses? Ce sera Dieu qui t'en recompensera dignement. Ainsi parla Auennir, et souvent baisoit son fils. Et quand il sentit sa fin, dist : Tresbenin Dieu, entre tes mains ie recommande mon esprit : et ainsi en penitence rendit l'ame à Dieu. Alors Iosaphat pleurant le decez de son pere, et luy faisant

obseques honorables, posa son corps és sepulchres des sainctes personnes, non point habillé comme Roy, ains couuert seulement de la haire de penitence. Et estant debout sur son tombeau, les mains esleuees au ciel, et fondant en larmes, pria Dieu, disant :

Dieu, ie te rends graces, Roy de gloire, seul puissant et immortel, de ce que tu n'as mesprisé ma priere et mes larmes : et qu'il t'a pleu conuertir ce tien seruiteur mon pere, de la voye d'iniquité, et l'attraire à toy sauueur de tous : et le separant et retirant de la superstition des Idoles, l'as fait digne de te cognoistre vray Dieu, et amateur des hommes. Et maintenant, mon Seigneur et Dieu, ayant vne mer inuestigable de bonté, colloque-le en lieu de pasture, et au lieu de repos, où resplendit la lumiere de ta face : et ne te souuienne de ses iniquitez anciennes (*Psal.* LXXVIII), ains selon ta grande misericorde efface l'obligation de ses pechez, et romps la chartre de ses crimes, et le reconcilie à tes saincts, lesquels il a fait mourir par feu et par glaiue, et leur commande qu'ils ne tiennent point leur cueur contre luy. Car toutes choses sont possibles à toy, Seigneur de tout, sinon cecy seulement, n'auoir pitié de ceux qui ne se conuertissent à toy : car cecy t'est impossible. Car ta misericorde est espandue sur tous, et sauue ceux qui t'inuoquent, Seigneur Iesus Christ, et t'appartient toute gloire eternellement. *Amen.*

Telles oraisons et prieres offroit-il à Dieu par sept iours, ne s'esloignant aucunement du sepulchre, oubliant le boire et le manger, et ne dormant aucunement : mais arrousoit le paué de larmes, et auec souspirs et gemissemens ne cessoit de prier Dieu pour son pere. Or le huictiesme iour reuenant au Palais, departit aux pauures tout son or et argent, de sorte qu'il ne restoit aucun qui eust disette ou necessité. Et en peu de iours espuisa en ces œuures tous ses thresors, à ce que le monceau et charge d'argent ne l'empeschast d'entrer par la porte estroite.

CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME.

Iosaphat quarante iours apres le decez de son pere resigne sa couronne à Barachias : et prenant congé de son peuple, se retire és deserts.

Le qvarantiesme iour après le decez de son pere, Iosaphat ayant fait son seruice solennel, et obseques, conuoqua tous les Magistrats et Cheualiers, et des principaux des villes, et estant assis en son throne, leur dist publiquement : Voicy, comme vous auez veu, le Roy Auennir mon pere est mort, comme vn des pauures, et ny les richesses ny la gloire Royale, ny moy son cher enfant, ni aucuns de ses parens et amis, ne l'auons peu secourir, ny exempter de l'ineuitable sentence de mort, mais s'en est allé à ce iuste tribunal rendre raison de la conuersation de la presente vie, ne menant auec luy aucun pour le seconder, sinon ses œuures, quelles qu'elles soient. (*II Cor.* V.) Et est chose plus que certaine, qu'autant en aduiendra à tous les hommes du monde, et ne se peult faire autrement. Et partant escoutez moy, mes amis et freres, peuple de Dieu, et sainct heritage, lesquels Iesus Christ a rachetez de son precieux sang, et a deliurez de l'erreur ancien et seruage du diable. Vous cognoissez ma conuersation entre vous : comment depuis que i'ay cogneu Iesus Christ, et ay esté estimé digne d'estre son seruiteur, hayssant toutes choses, ie l'ay conuoité seul : et que tout mon desir estoit, que retiré de la tempeste de ceste vie, et sequestré de toute compagnie, seul ie conuersasse auec luy, et en tranquille repos d'esprit ie seruisse à mon Seigneur et Dieu. Mais la contradiction de mon pere m'a empesché, et ce commandement, par lequel est enioint d'honorer et obeyr à son pere. (*Deut.* V.) Et neantmoins moyennant la grace et ayde de Dieu, ie n'ay trauaillé en vain, et n'ay inutilement passé ce temps. Car ie l'ay reconcilié à Dieu, et vous ay à tous persuadé de le recognoistre seul vray Dieu et Seigneur de tous. (*I Cor.*, XV.) Mais ce n'est moy qui l'ay fait, ains la grace de Dieu auec moy : qui pareillement m'a déliuré, et vous, mon peuple, de l'erreur superstitieux et de la seruitude des Idoles. Or est-il temps maintenant, que ie mette en œuure ce que i'ay promis à Dieu. Il est temps que ie m'achemine, où il me conduira, et luy rende les vœuz que ie luy ay voüez. Et partant regardez entre vous, qui vous voulez pour Roy : car vous estes ia parfaits en la volonté de nostre Seigneur, et ne vous a esté rien celé de ses commandemens. (*Deut.* XXVIII.) Cheminez en iceux, *ne flechissans à la dextre n'à la senestre, et le Dieu de paix sera auec vous.* (*II Cor.* XIII.)

Dès que le peuple entendit ce propos, il se fit soudain grand tumulte et tempeste, et tresgrand cry et confusion, chacun pleurant et lamentant la priuation de tel Prince. Et oultre ces lamentations faisoient grands sermens, qu'ils ne le laisseroient point aller, et qu'ils le retiendroient, et ne permettroient point qu'il les abandonnast. Le peuple donc criant, comme dit est, et tous les Princes, le Roy voulant appaiser son peuple, commandant silence, leur dist, qu'il obeyroit à leur vouloir. Neantmoins estans licentiez, retournerent tous à leurs maisons, fort tristes et ennuyez. Et luy appellant à part l'un de ses Princes, qui luy estoit cher par dessus tous autres, et admirable pour sa pieté de la foy, et honnesteté de vie, nommé Barachias (duquel a esté parlé cy deuant, quand Nachor, soy disant Barlaam, disputa contre les philosophes, qui seul se presenta pour luy assister en la dispute contre les aduersaires de nostre foy, estant enflammé de zele de Dieu) le prioit tresardemment, qu'il print son royaume, et regist le peuple auec la crainte de Dieu, à ce qu'il peust mettre en effect sa deliberation.

Mais quand il veit qu'il le refusoit tout à plat, disant : Sire, combien ton iugement est iniuste, et ton propos contre le Commande-

ment de Dieu! Car s'il t'est commandé aimer ton prochain comme toy-mesme (*Matth.* xxii.; *Luc.* x), pour quelle raison propo-ses-tu mettre sur moy la charge que tu veux laisser? Car si c'est chose bonne regner, tiens ce qui est bon : mais si c'est mal et scandale à l'ame, pourquoy me l'imposes-tu, et me veux supplanter? Iosaphat l'oyant ainsi parler et opiniastrer, se teut. Mais quand ce vint la nuict, feit vne lettre à son peuple, remplie de grande Philosophie, et contenant toute pieté, sçauoir est, quelle foy ils doiuent auoir de Dieu, et quelle vie luy offrir, quels hymnes et action de graces. Par apres leur commanda ne prendre autre pour leur Roy que Barachias : et laissant en sa chambre ceste lettre, sort secrettement du chasteau au desceu de tous. Mais cela ne peut estre entierement celé. Car dés aussi tost qu'au poinct du iour il fut sceu, le peuple fut grandement troublé, et demena tres-grand dueil : Et si tous à grand pas se meirent à le poursuyure, faisans tout deuoir d'empescher sa fuyte. Et de faict, leur entreprise ne fut vaine. Car preoccupans tous les chemins et sentiers, et enuironnans les montaignes, et recherchans les vaux et cauernes, le trouuerent en fin en vn certain torrent, ayant les mains estendues au ciel, et disant l'oraison de Sexte. Or le rencontrans ainsi, pleurans et larmoyans, luy reprochoient sa fuyte, et le prioient retourner Mais il leur dist : Pourquoy vous trauaillez vous pour neant? Et certes il ne fault plus vous attendre que ie demeure vostre Roy. Neantmoins cedant à leur instance et importunité grande, reuint au Palais : et ayant assemblé tout le peuple, leur declara sa resolution. Par apres il confirma son dire par serment, que desormais il ne seroit vn iour passé auec eux. Car (dit-il) i'ay accomply mon ministere en vous, et n'ay rien omis de ce qui vous estoit profitable à salut, testifiant à tous la foy de nostre Seigneur Iesus Christ, et vous monstrant le chemin de penitence. Et maintenant ie vois me mettre au chemin que i'ay de long temps desiré, et vous tous ne verrez plus ma face. Et pour ce ie vous testifie auiourd'huy (comme le diuin Apostre) que ie suis net du sang de vous tous. (*Act.* xx.) Car i'ay fait ce qui estoit en moy, pour vous annoncer tout le conseil de Dieu.

Le peuple entendant ce propos, et sçachant la fermeté de son intention, et qu'il n'y auoit ordre ny moyen de le desmouuoir de sa resolution, bien se lamentoient de telle separation : mais il ne voulut condescendre à leur volonté. Alors le Roy prenant Barachias, duquel a ia esté fait mention, leur dist : Freres, ie vous ordonne cestuy-cy pour Roy. Et Barachias resistant à cecy tant qu'il pouuoit, neantmoins il l'installa malgré luy au throne Royal, luy posa le diademe en teste, et luy mit au doigt l'anneau Royal : et estant debout vers Soleil leuant, feit pour luy prieres à Dieu, qu'il retint tresconstamment la foy de Iesus Christ, et trouuast la droicte voye selon les Commandemens de Dieu. Pria pareillement pour tout le Clergé, et tout le troupeau et heritage, et demanda à Dieu ayde et salut pour eux, et que tout ce qu'ils desireroient, il le dispensast à leur vtilité.

Sa priere acheuee, comme dit est, se tournant, dist à Barachias : Voicy, mon frere, ie te dis ce que feit iadis le sainct Apostre (*Act.* xx.) Prens garde à toy, et à tout le troupeau, sur lequel le sainct Esprit t'a mis Roy, pour entretenir et gouuerner le peuple que Dieu a racheté de son sang. Et tout ainsi que deuant moy tu as cogneu Dieu, et l'as seruy de conscience pure et nette, ainsi maintenant prens peine plus soigneusement de luy complaire. Car tant plus tu as receu de Dieu principauté grande, tant plus es tenu à rendre plus grand compte. Et partant rends à ton bienfaicteur le deuoir d'action de graces, gardant ses saincts Commandemens, et fuyant toute voye qui conduit à perdition. Car comme en matiere de nauigation, quand vn des rameurs fait faulte, cela porte peu de dommage aux marchans; mais si c'est le pilote qui s'oublie, il est cause de la perte entierement du nauire : de mesmes est-il en matiere de Royaume. Car si quelqu'vn des subiects offense, il ne nuit tant au peuple qu'à soy mesme; mais si le Roy commet la faulte, il est cause du detriment de toute la Republique. Et partant comme ayant à soustenir grandes peines, si tu omets quelque chose qui appartienne à ton office et charge, conserue toy en bien auec toute diligence, ayant en detestation et haine toute volupté t'attirant à péché. Car l'Apostre dit, *Suyuez paix auec tous et sanctimonie, sans laquelle nul ne verra Dieu.* (*Hebr.* xii.) Considere le cercle des choses humaines, comme il tourne en rond, et les porte et tourne çà et là de contraire façon et vaine : et au changement subit d'icelles ayes vne saincte cogitation immuable : Car varier et changer auec le changement des choses, c'est indice d'inconstance d'esprit. Mais de ta part, sois fiché et arresté en bien, et du tout stable. Ne t'esleue de vain orgueil pour la gloire temporelle, mais auec ta pensee nettoyee considere la vileté de ta nature, et la brefueté de ceste vie, et la mort couplee à la vie. Et pensant ces choses, tu ne cherras en la fosse d'orgueil, ains craindras le vray Dieu et Roy celeste, et ainsi tu seras heureux. Car, comme le Psalmiste dit, *Heureux sont tous ceux qui craignent Dieu, et qui cheminent en ses voyes.* (*Psal.* cxxvii.) Et, *Heureux l'homme qui craint Dieu : il s'estudiera à obseruer ses Commandemens.* (*Psal.* cxi.)

Or escoute quels commandemens tu doibs garder en premier lieu. *Heureux sont les misericordieux, parce qu'ils perceuront misericorde.* (*Matth.*, v.) Et, *Soyez misericordieux, ainsi que vostre Pere celeste est misericordieux.* (*Luc.* vi.) Car ceux qui sont esleuez en grandes Principautez, doiuent plus que tous autres garder ce commandement. Et certes celuy qui a receu la plus grande puissance, doit selon son pouuoir imiter celuy

qui la luy a donnee. Or en cecy principalement il imitera Dieu, s'il n'estime rien preferable à misericorde. Dauantage il n'y a rien qui attraye plus le subiect à bienueillance, comme la charité faite de bonne volonté à l'indigent et pauure. Car le seruice qui se fait par crainte, est vne flatterie couuerte, deceuant par feint nom d'honneur ceux qui s'y arrestent : et celui qui obeyt enuis et malgré luy, quand l'occasion s'offre, esmeut sedition : mais celuy qui est estraint des liens de bienueillance et amitié, porte vne obeïssance vraye et ferme à son Prince. Et partant donne facilement entree à l'indigent, et ouure les oreilles aux pauures, à ce que tu trouues pour toy l'oreille de Dieu ouuerte. Car nous trouuerons Dieu tel enuers nous, que nous l'aurons esté enuers noz confreres et conseruiteurs : et comme nous aurons ouy, nous serons ouys; et comme nous regarderons, nous serons regardez de l'œil diuin tout-voyant. Preuenons donc la misericorde par misericorde, à ce que pour semblable nous receuions le semblable.

Mais escoute encores vn autre commandement conioinct au premier. *Delaissez, et il vous sera delaissé.* (*Marc.* XI.) Et, *Si vous ne delaissez aux hommes leurs pechez, vostre Pere celeste aussi ne vous pardonnera voz pechez.* (*Matth.* VI.) Et partant tu ne retiendras point la memoire de l'iniure contre les delinquans, ains demandant remission de tes pechez, pardonne pareillement à ceux qui pechent contre toy : par ce que remission se recompense par remission, et la reconciliation enuers noz conseruiteurs, se recompense par la reconciliation de Dieu vers nous : Comme au contraire nostre dureté contre les pechans, fait que pardon est denié à noz pechez : comme tu oys ce qui est aduenu à celuy qui deuoit dix mille talens. Car son immisericorde vers son conseruiteur feit que sadite debte qui luy auoit esté remise, luy fut redemandee. (*Matth.* XVIII.) Et pour ces raisons nous deuons prendre soigneusement garde, que le mesme ne nous aduienne : Ainçois delaissons toute debte, et mettons hors du cueur toute ire et malueillance, à ce que pareillement le grand nombre de nos pechez nous soit remis. *Apres toutes ces choses, et deuant toutes choses, garde le bon depost, sçauoir est la saincte doctrine de la foy que tu as apprise, et que nulle zizanie d'heresie ne pullule en toy* (*II Tim.* I et III) : mais garde la semence diuine munde et sans dol, à ce que tu en rendes à Dieu le fruict multiplié, quand il viendra demander compte de ce que chacun aura fait en ceste vie, et rendre à tous selon ses œuures : quand les iustes resplendiront comme le Soleil, et les tenebres et eternelle confusion enuelopperont et accableront les pecheurs. (*Matth.* XIII.) Et maintenant, mes freres, ie vous recommande à Dieu, et au Verbe de sa grace, qui vous peult suredifier, et vous donner heritage auec tous les sanctifiez. (*Act.* XX.) Et disant ces choses, mettant les genouils en terre, pria derechef. Et se leuant, baisa Barachias, qu'il auoit designé Roy, et tous les Magistrats.

Alors certes aduint vne chose digne de larmes. Car tous l'enuironnans, non autrement que si viure ne leur fust autre chose qu'estre auec luy, et que dés aussi tost qu'il seroit separé d'eux, ils perdroient pareillement la vie, qu'omirent-ils à dire, qui peust ayder à l'induire à misericorde? ou que laisserent-ils de reste d'vne extreme lamentation ? Ils le baisoient, ils l'embrassoient estroitement : l'extremité de douleur les rendoit comme hors du sens. Malheur sur nous, disoient-ils, de ceste tres-atroce calamité. Ils l'appelloient Seigneur, pere, sauueur, bienfaicteur. Par toy, disoient-ils, nous auons cogneu Dieu, sommes deliurez d'erreur, et auons troué repos de tous maux. Que ferons nous donc apres ton partement? Quels maux ne nous aduiendront ils? Disans telles choses, battoient leur poictrine, et déploroient la calamité qui leur estoit suruenue. Mais Iosaphat appaisa leurs souspirs auec paroles de consolation, promettant qu'il seroit auec eux d'esprit, ce qui luy estoit desormais impossible de corps. Et apres, voyans tous, sortit du Palais. Mais tous sortirent pareillement auec luy, promettans qu'ils ne retourneroient plus à la ville, et qu'ils ne la verroient plus. Mais dés qu'ils furent hors la ville, luy les admonestant auec rigoureuses paroles, et les reprenant aigrement, à peine en fin se separerent de luy, et retournoient fort enuis, tournans souuent les yeux derriere eux, n'aduisans point à leurs pieds: mesmes quelques vns des plus ardens le suyuoient de loin, pleurans iusques à ce que la nuict vinst, qui les separa les vns des autres.

CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME.

Iosaphat cheminant par les deserts, ne trouue que des herbes à manger, dont il prenoit sa refection. Le diable luy dresse plusieurs embusches et combats, dont il se defend auec le signe de la Croix.

Donc le fort iouuenceau sortit de cueur ioyeux, comme celuy qui retourne en son païs d'vn exil lointain, et estoit vestu par dehors de ses habits accoustumez, et par dessoubs auoit cest accoustrement de haire que Barlaam luy auoit baillé. Donc la premiere nuict se logeant chez vn pauure homme, despouilla ses habillemens, et les donna à son hoste pour sa derniere aulmosne. Et ainsi par les oraisons de ce pauure, et de plusieurs autres, faisant Dieu son adiuteur, et se reuestant de sa grace et ayde comme d'vn vestement de salut, entreprint ainsi la vie solitaire et Heremitique, ne portant auec soy ny pain ny eauë, ny autre viande quelconque, et n'estant vestu que de ceste rude robbe et haire cy dessus mentionnee. Car estant nauré en son cueur d'vn certain incredible desir et amour diuin de l'immortel Roy Iesus Christ du-tout desiré, estoit du tout hors de soy, tout absorbé en Dieu, et embrasé de sa diuine charité. Car, comme dit le Sage : *Dilection est forte comme la*

mort (*Cant.* VIII), tant il estoit enyuré du diuin amour, et brusloit de soif vehemente, selon que dit le Prophete : *Comme le cerf desire les fontaines d'eauës, ainsi mon ame aspire à toy, mon Dieu.* (*Psal.* XLI.) Mon ame a soif de toy, Dieu viue fontaine. Et comme l'ame nauree de pareille dilection, crie aux *Cantiques des cantiques, Ie suis nauree de charité. Et autre part, Monstre moy ta face, et fay que i'oye ta voix. Car ta voix est doulce, et ta face tresbelle.*(*Cant.* II.)

Les Apostres et Martyrs enflambez de l'amour de la beauté ineffable de Iesus Christ, comme de feu, mesprisoient toutes choses visibles, et ont preferé vn million de tourmens, et mille genres de mort à toute vie temporelle, aimans la beauté diuine, et considerans la tresgrande dilection du Verbe de Dieu vers nous. Or cest elegant iouuenceau, combien que noble de corps, neantmoins plus noble et Royal de l'ame, receuant le mesme feu en soymesmes, mesprisoit toute chose terrestre, et foulloit des pieds toutes les voluptez corporelles : Ne faisoit cas des richesses et gloire, et de l'honneur du monde : Posa le diademe et pourpre, les estimant choses plus viles que toile d'Araigne, et s'abandonna promptement à toutes peines et labeurs de la vie Heremitique, criant : *Mon ame s'est arrestee à toy, Seigneur Iesus, et ta dextre m'a reçeu.*(*Psal.* LXII.) Et ainsi entrant és profonds deserts indeclinablement, et s'estant deschargé de la confusion des choses temporelles, comme d'vn gros fardeau, et dure chesne, se resiouissoit spirituellement : et contemplant son bien-aimé et desiré Iesus Christ, crioit à luy, comme s'il eust esté present, et eust escouté sa voix, disant :

O Seigneur Dieu, que mon œil ne voye les biens de ce monde, et que mon esprit desormais ne s'esleue plus pour la vanité presente (*Psal.* CXVIII) : mais remply mes yeux de larmes spirituelles; addresse mes pas, et me monstre ton seruiteur Barlaam : monstre moy celuy, qui par ta grace m'a esté autheur de salut, à ce que par sa diligence et addresse i'apprenne l'exercice de ceste vie solitaire, de crainte que pour l'ignorance de combattre ie ne sois supplanté de l'ennemy. Donne moy, Seigneur, la grace de trouuer le chemin, par lequel ie iouysse de toy : car mon ame est nauree de ton amour, et suis alteré de toy, fontaine de vie et salut.

Iosaphat ordinairement meditoit ces choses en soymesme, et les disoit à Dieu, estant vny à luy par oraison et treshaulte contemplation : et ainsi cheminoit diligemment droict à l'habitation des Saincts, desirant tost paruenir où demeuroit Barlaam : et mangeoit des herbes qui croissoient és deserts. Car il ne portoit auec luy (comme ia dit est) que son corps, et le drap duquel il estoit couuert : et pour son viure, prenoit des herbes sauuages, encores en fort petite quantité. Mais l'eauë luy defailloit entierement, estant le desert sec et sans eauë. Et partant estant ia sur le midy, que le Soleil estoit le plus ardent et eschaulfé, poursuyuant son chemin, il estoit plus fort alteré en region, où n'y auoit point d'eauë, et estoit pour cela extremement affligé. Mais son desir surmontoit nature, et la soif dont il desiroit Dieu, arrousoit la flambe de la soif corporelle. Or le diable enuieux et ennemy des hommes, ne pouuant compatir telle resolution en ce ieune homme, et si tresardente dilection de Dieu, luy suscita maintes tentations par les deserts, luy remettant en memoire son estat Royal, et l'assistance de tant de seruiteurs, d'amis et de parents, et les autres consolations et plaisirs de ceste vie. Par apres luy proposoit l'aspreté de vertu, et ses sueurs et infirmité de corps, et qu'il n'auoit accoustumé telle pauureté et misere. N'oublioit aussi à l'effrayer de la longueur du temps, et de la necessité de la soif presente, et que mesme il ne falloit attendre ny esperer aucune consolation de si grand labeur ny fin. Et de faict, luy excita grande pouldre de pensees en l'entendement, comme il est escrit de S. Antoine. Mais quand ce cauteleux se veid trop foible et debile pour renuerser sa constance (car le iouuenceau meditant tousiours Iesus Christ, et bruslant du desir de luy, et conforté de bonne esperance, et appuyé de foy, ne faisoit cas de ces suggestions) il fut tout confus, se voyant abbattu et vaincu de la premiere enuahie. Et partant print vn autre chemin (car il a plusieurs sentiers et moyens pour executer sa malice) et taschoit de le ruer ius par diuers phantosmes et illusions, et le faire tomber en desespoir : maintenant luy apparoissant tout noir, comme il est, tantost l'enuahissoit l'espee nue au poing, menaçant le frapper, s'il ne retournoit arriere soudainement : et par fois prenoit la forme de diuerses bestes sauuages, rugissant et mugissant horriblement contre luy. Par apres se transformoit en Dragon, Aspic et Basilic. Mais ce bon et vaillant champion ne s'en effrayoit aucunement, comme celuy qui auoit mis son refuge et esperance au treshault (*Psal.* XC) : et veillant d'entendement, et se mocquant du diable, disoit :

O SEDVCTEVR, ie sçay qui tu es, qui m'excites ces tentations : qui pareillement du commencement as forgé telles choses contre le genre humain, et es tousiours malin, et ne cesses de nuire. Mais que ceste forme te sied bien ! Car en ce que tu imites les bestes et serpens, tu monstres euidemment, combien ton esprit est tortu, et ta volonté pestifere et pernicieuse. Pourquoy donc, miserable que tu es, entreprens tu choses qui te sont impossibles? Car dés que i'ay cogneu que ces terreurs et tentations estoient de ta malice, ie n'ay fait cas de toy. *Le Seigneur m'est en ayde, et ie mespriseray mes ennemis.* (*Psal.* CXVII.) *Et ie marcheray sur l'Aspic et sur le Basilic, ausquels tu t'es fait semblable.* (*Psal.* XC.) *Ie te marcheray sur le ventre, et du Lyon et du Dragon, auec l'ayde et confort de mon Dieu.* (*Psal.* VI.) Que tous mes ennemis soient confus et honnis, qu'ils se retirent vistement auec leur courte honte. Disant ces choses, et se couurant du signe de la Croix (armes inexpugnables et inuinci

bles) abolit tous les phantosmes du diable. Car soudain les bestes et reptiles s'esuanouyrent comme fumee, et perirent ainsi que la cire se fond deuant le feu. (*Psal.* LXVII.) Et luy estant fortifié de la vertu de Iesus Christ, cheminoit ioyeux, rendant graces à Dieu. Mais par les chemins il rencontra plusieurs bestes, Serpens et Dragons de divers genre, qui viuent és deserts, non plus phantastiques, mais vrays et viuans : et partant le chemin estoit plein de crainte et trauail. Mais luy de sa part surmontoit tous les deux, repoulsant, comme dit l'Ecriture, toute crainte par dilection (*I Joan.* IV), et allegeant le trauail par désir. Et ainsi estant trauaillé et rompu de plusieurs et diuerses incommoditez et miseres par plusieurs iours, paruint en fin au desert de Sennaar, où demouroit Barlaam : où trouuant eau, il estaignit sa soif.

CHAPITRE TRENTE-HUITIÈME.

Iosaphat est deux ans à chercher Barlaam, et finalement le trouue par le moyen d'vn Moyne, et vescurent ensemble par plusieurs annees.

Or Iosaphat demeura en ce desert deux ans entiers vagabond, sans trouuer Barlaam. Dieu esprouuant en ce la vertu de son courage, et la force de sa pensée. Et ainsi estoit à descouvert, par iour bruslé du Soleil, et par nuict gelé de froid, cherchant sans cesse, comme vn riche thresor, le venerable vieillard. Mais il soustenoit plusieurs tentations et enuahies des esprits malins, et maints trauaux, pour la penurie et disette d'herbes, desquelles il vsoit pour son viure, par ce qu'il s'en trouuoit peu en ce desert, qui estoit sec et sterile. Mais ceste ame adamantine et inuincible, enflambée de l'amour de Dieu, plus facilement soustenoit ces miseres et aduersitez, que d'autres les voluptez et plaisirs : et partant ne fut destitué du secours diuin (*Psal.* XCIII), ains selon la multitude de ses trauaux et douleurs, receuoit de son desiré Iesus, infinies consolations par visions, tant de iour que de nuict, qui resiouissoient son ame. Et deux ans accomplis, Iosaphat incessamment alloit çà et là, cherchant son bien desiré maistre, et prioit Dieu, espandant fleuues de larmes, et criant auec gemissemens et soupirs : Monstre moy, Seigneur, monstre moy le guide de ta cognoissance, et l'autheur de si grands biens, et pour la multitude de mes pechez ne me priue de si grand bien, ains fay moy digne de le voir, et que i'ensuyue l'austerité de sa vie Monastique.

Or par la grâce de Dieu il rencontra finalement vne cauerne, suyuant les pas de ceux qui y frequentoient, et y trouua vn Moyne, qui menoit vie heremiiquet : et l'embrassant et baisant doulcement, le prioit fort luy enseigner la demeure de Barlaam, luy declarant l'estat et discours de ses affaires. Et ayant sceu de luy l'habitation de cil qu'il cherchoit, y paruint en peu d'heure, comme quand le veneur tres-expert suyt la trace du Sanglier ou du Cerf : et ayant quelques entresignes de ce bon Moyne, cheminoit liement et fortifié d'esperance, comme le petit enfant, esperant de long temps voir son pere. Car quand l'amour, qui est selon Dieu, distille en l'ame, il est plus ardent et fort sans comparaison que le naturel. Paruenu donc qu'il fut à la porte de la cauerne, et frappant, dist : Pere, donne ta benediction. Et quand Barlaam entendit sa voix, il sortit de leans : et cogneut par reuelation du S. Esprit celuy, lequel il ne pouuoit bonnement cognoistre par le regard exterieur, à raison de ceste merueilleuse mutation et changement qui s'estoit fait en luy de sa beauté et florissante ieunesse. Car il auoit la face noire et bruslée de l'ardeur du Soleil, les cheueux longs, et estoit maigre et desfait, ayant les yeux enfoncez en la teste, les paupieres toutes seiches et bruslees de force de pleurer et de pauureté.

Iosaphat pareillement cogneut soudain son pere spirituel, parce qu'il auoit mesmes lineamens au visage qu'au precedent. Et le vieillard soudain regardant vers Soleil leuant, pria, rendant graces à Dieu. Et sa priere acheuee, et l'Amen dit, s'embrassent l'vn l'autre, et se baisans, se serrerent estroitement, et à peine pouuoient assouuir la soif du désir qu'ils auoient de longue main. Et apres qu'ils se furent embrassez et baisez suffisamment, et salüez, s'asseans se meirent à deuiser. Et Barlaam commençant le propos, luy dist : Tu sois le bien venu, mon bien-aimé fils, fils de Dieu, et heritier du Royaume céleste, par nostre Seigneur Iesus Christ, lequel tu as aimé, et à bon droict l'as desiré sur toutes choses temporelles et corruptibles. Et comme le sage et prudent marchand, ayant vendu tout ton bien, as acheté la perle inestimable. (*Matth.* XIII.) Et ayant trouué le thresor inuiolable caché au champ des Commandemens de Dieu, tu as tout donné, n'espargnant aucune de ces choses qui passent incontinent, pour acheter ce champ pour toy. Dieu par sa grace te doint pour les choses temporelles les eternelles, et pour les corruptibles les incorruptibles, et qui ne s'enuieillissent. Dy moy donc, mon trescher fils, comment tu es venu icy, et comme tes affaires se sont portees depuis mon partement, et si ton pere a recogneu Dieu, ou s'il perseuere encores en sa folie, et est encores Idolatre, et soubs le ioug du diable.

A ceste demande Iosaphat prenant son propos de plus hault, luy vint à reciter de poinct en poinct ce qui luy estoit aduenu, apres qu'il s'en fut allé, et comme nostre Seigneur luy auoit dressé tous ses affaires prosperement, iusques à leur presente rencontre. Et le vieillard entendant ce discours auec delectation et admiration, larmoyant de ioye, disoit :

Gloire à toy nostre Dieu, qui tousiours assistes et secoures ceux qui t'aiment. Gloire à toy bon Iesus, Roy de tous, et Dieu tres-benin, de ce qu'il t'a pleu, que la semence, que tu as semee en l'ame de ton seruiteur Iosaphat, ait ainsi rapporté cent fois autant

de fruict, digne de toy, l'agriculteur et Seigneur de noz ames. Gloire à toy bon consolateur, tressainct Esprit, de ce que tu as fait participant ce tien seruiteur de la grâce que tu as faite à tes saincts Apostres, et as deliuré par luy innumerables multitudes d'hommes de l'erreur superstitieux, les illuminant de la vraye cognoissance de Dieu.

Ainsi tous deux rendoient graces à Dieu : et deuisans de ces choses, et s'esiouyssans de la grâce de Dieu, le Vespre vint. Alors se leuans à oraison, celebrerent l'Office accoustumé. Et apres quand il fallut soupper, Barlaam prepara la table couuerte de viandes spirituelles, exempte de toute consolation sensuelle. Car il y mit des choux cruds, que luy-mesmes plantoit et cultiuoit, et quelque petite quantité de palmes, qui croissent és deserts, et des herbes sauuages. Rendans donc graces, et mangeans ce qui estoit sur table, et puisans à la fontaine qui estoit deuant eux, leur boire, rendirent derechef graces à celuy, qui ouure la main, et qui rassasie toute creature. (*Psal.* CXLIV.) Et se leuans de table, commencerent à dire leurs Matines : et icelles dites, reprindrent leurs colloques spirituels, conferans ensemble toute la nuict de propos salutaires, pleins de Philosophie celeste, iusques à ce que l'aube du iour les aduertit de se mettre en priere.

Or Iosaphat demeura plusieurs ans ainsi auec Barlaam, menant ceste admirable, et plus qu'humaine conuersation, l'aimant et honorant comme son pere et maistre, et luy obeïssant en toute humilité, et s'exerçant à toute espece de vertu, et apprenant tresbien à luitter et batailler contre les tresmalins esprits. Et d'une part estaignit toutes passions, et d'autre part assuiettit l'affection de la chair à l'esprit, comme le seruiteur à son maistre, ayant mis en oubly toutes delices et repos. Et quant au somne et dormir, luy commandoit comme à vn meschant seruiteur. Et pour en parler franchement, il estoit tant laborieux en sa conuersation, que Barlaam mesmes, qui auoit vescu long temps en ceste austerité, s'en esmerueilloit grandement, et cedoit à sa perseuerante instance. Car il ne prenoit de ce manger si austere, qu'autant qu'il luy en falloit pour vivre, de crainte que s'il mouroit violentement, il perdist le loyer de ses bonnes operations. Et assuiettit tellement sa nature à veiller, comme s'il estoit sans corps et sans chair. Dauantage, sans cesse il vacquoit à oraison et œuures spirituelles, et employoit tout le le temps de sa vie en contemplations spirituelles et celestes, de sorte qu'il ne perdoit pas vne heure ny minute, depuis qu'il habitoit en ce desert. Car c'est vn œuure de l'ordre vrayement Monastique, n'estre iamais troué oiseux de pensee spirituelle. Chose que bien obtint ce fort champion, et braue coureur de la lice céleste, disposant tousiours du commencement iusques à la fin des montees en son cueur, et montant de vertu en plus haulte vertu, et augmentant continuellement desir auec desir, et estude auec estude, iusques à ce qu'il paruint à l'esperee et desiree beatitude.

CHAPITRE TRENTE-NEUVIÈME.

Barlaam predit son trespas à Iosaphat, et le console : et sentant approcher l'heure de son decez, se munit du signe de la Croix, et rend ioyeusement son esprit à Dieu.

Or Barlaam et Iosaphat conuersans, comme dit est, et combattans ensemble d'honneste emulation, hors de toute solicitude et perturbation seculiere, ayant leur ame pure et nettoyee de toute ordure, le vieillard, apres vne infinité de trauaux siens, appella à soy son fils spirituel, qu'il auoit engendré par l'Euangile, et luy tint le propos qui s'ensuyt.

«Trescher Iosaphat, il falloit que tu demeurasses en ce desert. Et nostre Seigneur, comme vn iour ie le priois pour toy, me promit que ie te verrois deuant mon decez. Donc ie t'ay veu comme ie le desirois. Car ie te vois maintenant retiré du monde, et de ce qui est au monde, et conioinct à Iesus Christ de volonté inseparable, estant paruenu à la mesure de l'entiere perfection d'iceluy. Donc maintenant par ce que le temps de mon trespas est venu, et est accomply le desir insatiable que i'ay tousiours eu, d'estre auec Iesus Christ, couure mon corps de terre, et baille la terre à la terre. (*Philip.*, I.) Et de ta part, desormais demeure en ce lieu, retenant et continuant tres-estroitement la vie spirituelle, et ayant memoire de mon humilité. Car ie crains beaucoup que la multitude tenebreuse des diables donne empeschement à mon ame, pour la multitude de mes ignorances. Et toy, mon fils, ne crains le trauail de la conuersation, et ne t'attiedis pour la longueur du temps et embusches des diables : ains estant muny de la vertu de Iesus Christ, mesprise hardiment l'imbecillité et foiblesse d'iceux. Et pour le regard de l'austerité du labeur et de la longueur du temps, maintiens toy, comme chacun iour attendant l'heure de partir de ce monde, et estimant ce iour comme si c'estoit le premier et commencement de ta vie et conuersation Monastique, et le dernier pareillement et fin. Et ainsi tousiours oubliant ce qui est derriere, et t'estudiant à ce qui est deuant toy, selon l'intention poursuys le loyer de la vocation celeste de Dieu en Iesus Christ, comme le commande le sainct Apostre, disant : *Ne defaillons point* (*I Cor.* IV) : mais iaçoit que nostre homme exterieur se corrompe, neantmoins que l'interieur se renouuelle de iour en iour. Car noz tribulations, qui sont legeres et de peu de duree, operent en nous oultre mesure en sublimité le poix eternel de gloire, nous ne contemplans les choses qui se voyent, ains celles qui ne se voyent. Car ce qui se voit est temporel, et ce qui ne se voit est eternel.

« Considerant ces choses, trescher fils, conforte toy et sois robuste, et comme vn bon gendarme efforce toy de complaire à celuy qui t'a enroollé au nombre de ses soldats. (*II Tim.*, II.) Que si le malin te souille

des pensees de paresse et lascheté, et s'efforce te faire relascher la rigueur de ta conuersation, ne crains ses cauteles et suggestions, considerant le commandement de nostre Seigneur, qui dit : *Vous aurez tribulation au monde, mais ayez confiance, car i'ay vaincu le monde.* (*Ioan.* XVI.) Et partant resiouys toy tousiours en Dieu, de ce qu'il t'a esleu et t'a separé du monde, et t'a mis comme deuant sa face : et celuy qui t'a appellé de sa vocation saincte, t'assiste tousiours. Ne sois en soins, ains en toute oraison et obsecration, auec action de grace (*Philip.* IV), fais entendre à Dieu tes necessitez et demandes, car il a dit : *Ie ne te delaisseray, ny abandonneray.* (*Hebr.* XIII.) Ainsi donc en l'austerité de vie, et en la pusillanimité du sainct exercice, ruminant telles pensees, resiouys toy, ayant memoire de nostre Seigneur et Dieu. *Car i'ay eu memoire de Dieu* (dit le Psalmiste) *et ie me suis esiouy.* (*Psal.* LXXVI.)

« Or quand derechef l'ennemy recherchera autre mode d'assault, te proposant haultes et superbes pensees, et la gloire excellente du Royaume que tu as quitté, et les autres choses qui sont au monde, presente comme un bon bouclier la parole salutaire, qui dit : *Quand vous aurez fait toutes les choses qui vous sont enioinctes, dites : Nous sommes seruiteurs inutiles : ce que deuions faire, nous l'auons fait.* (*Luc.* XVII.) Mais qui peult d'entre nous rendre le deuoir que deuons à nostre Seigneur, de ce que *comme il fust riche, pour nous s'est fait pauure, à ce que de sa pauureté nous fussions enrichiz, et luy qui est impassible, a paty, à fin de nous rendre libres de toutes passions?* (*II Cor.* VIII.) *Car quelle grace est-ce au seruiteur, souffrir semblables choses que son Seigneur?* (*Col.* I.) Et neantmoins il nous default beaucoup de ses passions. *Medite ces choses, destruisant les pensees, et toute haultesse s'esleuant à l'encontre de la science de Dieu, et captiuant tous tes sens à l'obeissance de Iesus Christ* : (*II Cor.* X.) Et *la paix de Dieu, qui surpasse tout entendement* (*Philip.* IV), conserue et garde ton cueur et tes intelligences en Iesus Christ nostre Seigneur. »

Ces choses dites par Barlaam, les ruisseaux de larmes de Iosaphat estoient sans mesure, et sourdans comme d'vne ample fontaine, l'enfondirent entierement, et la terre où il estoit assis. Et deplorant telle separation, le prioit tresaffectueusement, qu'il fust compaignon de son chemin, en mourant, et ne demeurant long temps en vie, disant : Pourquoy, pere, cherches tu seulement ta consolation, et non celle de ton prochain? Mais comment accomplis tu en cecy parfaite charité commandee de Dieu, qui dit, *Tu aimeras ton prochain comme toymesmes?* (*Deut.* VI.) Allant au lieu de repos, tu me laisses en tribulation et misere : et deuant que ie sois bien exercé és labeurs de ceste conuersation, et que i'aye apprins les diuers assaults et enuahissemens des ennemis, tu m'exposes à batailler contre eux? Et qu'en aduiendra-il autre chose, sinon que par leurs pernicieuses machinations ie sois rué ius, et que (helas) ie meure de la mort de l'ame et mort eternelle, comme il aduient aux Moynes craintifs, et non bien experimentez? Mais ie te supplie, prie nostre Seigneur que tu m'ayes pour compaignon, sortant de ce monde : mesmes prie le par ceste esperance que tu as de receuoir le loyer de ton trauail, que ie ne demeure, voire vn seul iour en ceste vie apres ton decez, et ne me fouruoye en la profondité de ce desert.

Iosaphat parlant ainsi tout esploré, le bon vieillard rompant son propos doulcement et amiablement : Nous ne deuons (dit-il) fils, resister aux incomprehensibles iugemens de Dieu. Car comme i'eusse beaucoup prié Dieu pour cest effect, et que de luy, qu'on ne peult forcer, ie me fusse efforcé comme par violence obtenir cecy, sçauoir est que ne fussions separez d'ensemble, i'apprins de sa bonté, qu'il n'est pas vtile, que pour maintenant tu meures : ains fault que tu demeures au sainct exercice, tant que tu te sois tissu vne couronne plus resplendissante. Car tu n'as pas encores assez combattu pour la retribution qui t'est preparee, mais il fault que tu trauailles icy quelque peu, à ce que tu entres en liesse en la ioye de ton Seigneur. (*Matth.*, XXV.) Car i'ai pres de cent ans : et en ay passé soixante et quinze en ce desert. Et iaçoit que ne te soit ordonné si long temps, neantmoins il fault que tu en approches, comme Dieu le commande, à ce que tu sois pareil, et nullement inferieur à ceux qui ont porté le faix du iour et du chault. (*Matth.* XX.) Parquoy, trescher fils, reçoy volontiers et embrasse l'ordonnance de Dieu : car qui est l'homme qui puisse changer et dissiper ce qu'il a arresté? Partant perseuere patiemment et vertueusement en ces choses, assisté de sa grace. Veille tousiours contre les pensees contraires, et garde comme vn excellent et inuiolable thresor, la netteté de l'ame, poursuyuant iournellement à plus haulte œuure et contemplation, à ce qu'en toy s'accomplisse ce que nostre Sauueur a promis à ses amis, disant, *Si quelqu'vn m'aime, il gardera mes Commandemens : Et mon Pere l'aimera, et nous viendrons à luy, et demeurerons auec lui.* (*Ioan.* XIV.)

Le vieillard disant ces choses, et moult d'autres, dignes de sa tressaincte ame et langue diuine, consola l'esprit contristé de Iosaphat. Par apres l'enuoya à certains freres demeurans loing de là, pour lui apporter les choses conuenables pour la saincte Hostie. Alors Iosaphat se mettant en poinct, accomplit son message en diligence, de crainte qu'en son absence Barlaam ne rendist son esprit à Dieu, et que ce ne luy portast grand preiudice, s'il ne receuoit de luy ses exhortations, prieres et benediction deuant son decez. Luy donc ayant diligemment cheminé, et apporté ce qui estoit necessaire pour la saincte celebration, le tressainct Barlaam offrit sacrifice à Dieu. Et apres qu'il eut communié, et eut departy à Iosaphat le tressainct corps de nostre Seigneur, tres-

sailloit de ioye en son ame. Et apres, prenant leur repas accoustumé, derechef refectionnoit l'ame de Iosaphat de paroles vtiles, disant :

Trescher fils, nous ne mangerons plus ensemble en ceste vie : car i'entre maintenant au dernier chemin de mes peres. (*III Reg.* II.) Donc il fault que tu monstres l'amour que tu me portes, par la garde des Commandemens de Dieu, et vne perseuerante demeure en ce lieu, viuant comme tu as esté enseigné, ayant tousiours memoire de mon ame abiecte et negligente. Demene donc grand ioye, et te resiouys en Iesus Christ, par ce que ie change les choses terrestres et corruptibles à celles qui sont eternelles et incorruptibles, et par ce que approche le loyer de tes œuures, et le payeur de salaire est pres, qui vient visiter la vigne que tu as cultiuee, et te baillera amplement le loyer de ton trauail. Car *c'est vne parole fidele, et sur tout digne d'estre escoutee* (*I Tim.*, I), comme dit le sainct apostre Paul. *Car si nous mourons auec Iesus Christ, nous viurons avec lui : si nous souffrons, nous regnerons auec luy au Royaume eternel et infiny* (*II Tim.* II), illustrez de lumiere inaccessible, et douez de l'illumination de la vrayement bienheureuse et indiuise Trinité. Or Barlaam tenoit ces propos iusques au vespre, et tout le long de la nuict à Iosaphat, pleurant à chaudes larmes, et ne pouuant porter ceste separation. Et quand ce vint sur le poinct du iour, finissant le propos qu'il tenoit à Iosaphat, les mains et les yeux esleuez au ciel, et rendant graces à Dieu, dist :

Seigneur mon Dieu, qui es present en tous lieux, et remplis toutes choses, ie te rends graces, de ce que tu as regardé ma petitesse, et m'as fait digne d'accomplir le cours de ce pelerinage en la confession catholique de la foy, et en l'obseruance de tes Commandemens. Et maintenant, tresbon Seigneur, et tresmisericordieux, reçoy moy en tes tabernacles eternels, et ne te souuienne de mes pechez, que i'ai commis par ignorance et malice. Garde aussi ce tien feal seruiteur, lequel tu m'as baillé en charge. Deliure le de toute vanité et vexation de l'ennemy, et fais le plus hault que ne sont les filetz et lacets, que le malin a tenduz au scandale de tous ceux qui veulent estre sauuez. Enerue (tout-puissant) toute la force du seducteur, et donne puissance à ce tien seruiteur d'escarbouller la tres meschante teste de l'ennemy de nos ames. Enuoye d'en hault la grace de ton sainct Esprit, et le fortifie contre les ennemis inuisibles, à ce qu'il merite receuoir de toy la couronne de victoire, et que ton nom soit en luy magnifié (ô Pere) et celuy de ton Fils, et du sainct Esprit, par ce que t'appartient gloire et louange à iamais. Amen.

Ayant ainsi prié, il embrassa Iosaphat d'affection paternelle, et le baisa d'vn sainct baiser : et se signant du signe de la Croix, les pieds estenduz, ayant la face ioyeuse, et auec tresgrande liesse (comme si quelques vns de ses plus grands amis le fussent venu visiter) entra au bienheureux chemin, pour receuoir le pris et salaire de ceste heureuse vie, luy tout vieil et remply de iours spirituels.

CHAPITRE QUARANTIÈME.

Iosaphat ensevelit avec Psalmes et larmes Barlaam : et perseuerant au sainct exercice iusques à sa mort, fut enseuely pres Barlaam. Et le Roy des Indes fit transporter leurs corps en son Royaume moult solennellement.

Alors Iosaphat auec vne incredible piete cheant sur luy, satisfaisant à son desir par pleurs, souspirs et gemissemens, et mouillant et lauant son corps de larmes, et l'enueloppant de ce cilice qu'il luy auoit donné en son Palais, chantoit les Psalmes accoustumez; tout le long du iour et de la nuict, arrousant continuellement le corps de larmes. Et le iour ensuyuant faisant vn sepulcre pres la cauerne, et portant religieusement le sainct corps, le bon et trescher enfant qu'il estoit, posa au sepulcre son pere spirituel, et auec vn ardeur incroyable, et tres attentiue affection se mit à prier Dieu, disant :

Seigneur mon Dieu, exauce mon oraison, de laquelle i'ay crié à toy ; ayes pitié de moy, et m'exauce : car ie te cherche de tout mon cueur.(*Psal.* XXVI.) Mon ame t'a soigneusement cherché : ne destourne ta face de moy, ne decline en ire de ton seruiteur. Sois mon adiuteur : ne me reiette, et ne me desprise, Dieu mon salutaire : par ce que mon pere et ma mere m'ont delaissé, et toy Seigneur, tu m'as prins et reçeu. Donne moy loy (Seigneur) en ta voye, et m'addresse en la droicte sente pour l'amour de mes ennemis. *Ne me donne en la puissance de ceux qui m'affligent : par ce que ie suis ietté en toy du ventre de ma mere.* (*Psal.* XXI.) Tu es mon Dieu, ne t'esloigne de moy : car hors-mis toy, il n'y a personne qui m'ayde. Car en la multitude de tes miserations i'ay mis l'espérance de mon ame. Gouuerne ma vie, toy Seigneur, qui regis toute creature de l'ineffable prouidence de ta sapience. *Et me donne à cognoistre la voye, par où ie doibs cheminer, et me saulue* (*Psal.* CXLII), par ce que tu es bon, et amateur des hommes, et ce par les prieres et intercession de ton seruiteur Barlaam. Car tu es mon Dieu, et te glorifie, Pere, Fils et sainct Esprit. *Amen.*

Son oraison finie, il se seoit iouxte le sepulcre, gemissant et pleurant, et là s'endormit. Et veit ces hommes terribles, lesquels auparauant il auoit veu venans à luy, et le conduisans en ce tresgrand et admirable champ : par apres l'introduirent à la tresglorieuse et tresresplendissante cité. Et comme il entroit à la porte, autres venoient au deuant de luy, resplendissans de grande lumiere, portans couronnes en leurs mains, reluisantes d'ineffable beauté, et telles qu'œil d'homme n'en veit oncques de pareilles. Et Iosaphat interrogeant, A qui sont ces resplendissantes couronnes que ie voy : luy fut respondu, L'vne est faite pour toy, pour plusieurs ames que tu as sauuees : mais elle est encore plus ornee, pour le trauail de la

vie heremitique que tu meines, si tu y perseueres vertueusement iusques à la fin. (*Matth.*, XXIV.) Et quant à l'autre, vray est que pareillement elle est tienne : mais il fault que tu la bailles à ton pere, lequel par ton moyen delaissant sa mauvaise vie, et faisant pénitence vraye, est reconcilié à Dieu.

Or Iosaphat entendant ce propos, estoit comme dolent, et comme ne le prenant en bonne part, et dist : Comment est-il possible, que mon pere pour sa seule penitence soit faite egal en remuneration à moy, qui ay tant trauaillé ? et luy semblait voir son Barlaam, qui luy reprochoit, et disoit : Sont icy mes paroles, Iosaphat, qu'autrefois ie te disois : sçauoir est, que quand tu serois fort riche, ne serois liberal, et tu hesitois en ce propos. Et maintenant comment t'es tu contristé de l'honneur egal à toy et à ton pere, et plustost ne t'es resiouy en ton cueur, de ce que ta frequente oraison pour luy a esté exaucee ? Et Iosaphat, comme tousiours auoit accoustumé dire : Pardonne moy, pere (dit-il) pardonne moy, et me monstre où tu demeures. En ceste belle et grande cité (dist le vieillard) ma demeure est au milieu de la plus excellente rue et resplendissante d'icelle. Or il sembloit à Iosaphat, que de nouveau il prioit Barlaam qu'il luy donnast entree en son habitacle, et le reçeust benignement en son logis : mais il luy disoit, que le temps n'estoit encores venu, qu'il peust paruenir à ces tabernacles, estant encores chargé de ceste masse de chair. Mais si vertueusement tu perseueres, comme ie t'ay commandé, tu y viendras peu apres, et seras fait digne de mesmes habitations, et obtiendras gloire pareille, et auras iouïssance de semblable ioye, et seras eternellement auec moy.

Or Iosaphat estant esueillé, auoit son ame encores remplie de ceste lumiere et ineffable gloire, et auec grande admiration rendoit graces à Dieu. Et demeura iusques à la fin de sa vie, menant vrayement vne vie Angelique en terre, et viuant plus austerement apres le decez du bon homme. Vray est qu'au vingt et cinquieme an de son aage il quitta son Royaume, et entreprint la vie heremitique, et estudia à vertu trente cinq ans au desert : Et auparauant arracha plusieurs ames au dragon meurtrier des ames, et les offrit sauues à nostre Seigneur : et en ce obtint la grace Apostolique, et si fut martyr de volonté. Car auec asseurance grande confessa Iesus Christ deuant les Roys et Tyrans, et prescha publiquement sa grandeur. Pareillement estant és deserts, il rua ius, et vainquit maints esprits diaboliques, et les surmonta tous par la vertu de Iesus Christ, et fut participant largement des dons et graces celestes. Dauantage il eut l'œil de son ame net de toute obscurité terrestre, et contemploit les choses à venir, comme si elles estoient presentes, et Iesus Christ luy estoit comme toutes choses. Il desiroit Iesus Christ, il regardoit Iesus Christ comme present : il contemploit continuellement la beauté de Iesus Christ, suyuant ce que dit le Prophete : *Je considerois tousiours le Seigneur deuant moy ; par ce qu'il se tient à ma dextre, à ce que ie ne m'esbranle.* (*Psal.* XV.) Et derechef : *Mon ame a adheré à toy, ta dextre m'a receu.* (*Psal.*, LXII.) Car son ame vrayement a adheré à Iesus Christ, estant à luy conioincte de conionction indissoluble. Car il ne se desista de son admirable exercice, et si ne changea la reigle de sa vie monastique depuis le commencement iusques à la fin, gardant mesme promptitude depuis sa ieunesse iusques à sa vieillesse : mesmes profitant de iour en iour en vertu, fut troué digne de plus haulte et plus pure contemplation.

Bref, *ordonnant sa vie*, comme dit est (*Gal.*, VI), et rendant si digne operation de sa vocation à celui qui l'a appellé, crucifiant le monde à soy, et soy au monde, alla en paix au Dieu de paix, et s'en alla au Seigneur, qu'il desiroit tousiours, et est maintenant deuant la face de nostre Seigneur, purement et nettement sans aucun entredeux, et est decoré de la couronne de gloire de long temps promise, et est fait digne d'être auec Iesus Christ, et se resiouyr eternellement de la beauté d'iceluy. Es mains duquel recommandant son ame, transmigra en la region des viuans, où est le son des banqueteurs, où est la demeure de tous ceux qui sont en ioye. (*Psal.* XLI et LXXXVI.)

Or le sainct homme, qui premierement luy auoit enseigné la demeure de Barlaam, qui habitoit assez pres, par diuine reuelation se trouua à l'heure de son trespas, et l'honorant de loüanges sacrees, et respandant larmes (signes certes de sa dilection vers luy) et accomplissant les autres cerimonies de l'Eglise, le posa au sepulchre de Barlaam : car il estoit conuenable que leurs corps fussent ensemble en terre, qui le seront cy apres eternellement ès cieux. Et obéissant au commandement qu'vn certain terrible esprit luy feit par nuict en vision, s'en alla au Royaume des Indes : et accostant le Roy Barachias, luy recite tout le discours de la vie de Iosaphat. Et ce bon Roy sans aucun delay s'en alla auec multitude infinie à la cauerne où ils estoient enseuelis : regarde le sepulcre, et pleurant à chaudes larmes, oste la couuerture, et voit Barlaam et Iosaphat, ayans les membres mis et arrangez fort proprement, sans que les corps eussent aucunement changé couleur, estans nets et entiers auec leurs vestemens. Alors ces tabernacles des diuines ames iettoient grande suauité d'odeur : lesquels le Roy mettant en coffres riches et precieux, les porta en son païs.

Or dés que le peuple entendit ce qui s'estoit fait et passé, multitude innumerable de toutes les villes et païs circonuoisins vindrent honorablement voir, et adorer les corps de ces bienheureux Saincts, auec hymnes et cantiques, et force lampes et flambeaux ardens : de sorte que l'on eust peu dire à bon droict, qu'on celebroit la feste des lumieres à l'entour des enfans et heritiers de lumiere, et poserent les corps saincts magni-

rquement en l'Eglise que Iosaphat auoit bastie. Or Iesus Christ ouura de grands miracles et guerisons en la translation et sepulture de ses saincts seruiteurs, et apres, à la loüange et gloire de son nom. Et le Roy et tout le peuple veit les vertuz et miracles qui estoient faicts par eux. Et plusieurs Gentils d'alentour trauaillez d'infidelité et ignorance de Dieu, creurent par le moyen des signes et vertuz qui se faisoient à leur sepulcre. Et tous ceux qui voyoient et oyoient la conuersation Angelique de Iosaphat, et son ardent amour vers Dieu dés sa tendre ieunesse, s'esmerueilloient, glorifians en tout Dieu, qui tousiours coopere à ceux qui l'aiment, et les recompense de grands dons.

Icy finit le present Traicté, lequel i'ay composé suyant la vraye relation que m'en ont fait gens venerables et dignes de foy. Vous aduienne donc à tous, qui lisez et oyez ceste Histoire vtile aux ames, que meritiez estre nombrez en la partie des Saincts, qui ont pleu à nostre Seigneur, par les prieres et intercession des Saincts Barlaam et Iosaphat, desquels auons parlé, en Iesus Christ nostre Seigneur, auquel est honneur et empire, gloire et magnificence, auec le Pere et le sainct Esprit, maintenant et tousiours, et de siecle en siecle. *Amen.*

Me conuertissant à toy, Dieu le Pere, Seigneur tout-puissant, ie te rends tresgrandes graces de pur cueur, entant que peult ma petitesse, priant de toute mon ame ta singuliere mansuetude, que tu daignes exaulcer en ton bon plaisir mes prieres. Repoulse de ta vertu l'ennemy de mes actes et pensees, multiplie en moy la foy, gouverne mon ame, allume en moy pensees spirituelles, et me conduis à ta beatitude, par ton fils Iesus Christ. *Amen.*

FIN DE L'HISTOIRE.

BARTHÉLEMI (Saint). — L'apôtre saint Barthélemi a laissé, en Asie, sous les noms de Nathanaël ou de Barthélemi, une réputation immense, qui ne paraît avoir particulièrement impressionné l'Occident que vers le XIIIe siècle (102). Mais, bien antérieurement, le nom du saint apôtre retentit dans l'Inde

(102) 1° La *Vie de saint Barthélemy*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Pàris, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, in-folio, f° 183-187. (Cf. les *Man. Fr. de la Bibl. du roi...* Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8, t. VI, 1845, p. 229).

2° La *Légende dorée* donne une pâle, mais précieuse image, des contes orientaux :

Barthélemy signifie *fils de celui qui retient les eaux...*

Barthélemy l'apôtre, ayant pénétré dans les Indes situées à l'extrémité du monde, mit d'abord le pied dans un temple où était une idole d'Astaroth, et, comme étranger, il se mit à y habiter. Or, il y avait un démon qui résidait dans cette idole et qui prétendait guérir les malades, quoiqu'il ne pût pas détruire les maladies, mais seulement faire cesser pour quelque temps les douleurs. Le temple était rempli de gens qui offraient des sacrifices; l'on y venait des pays les plus éloignés; mais enfin voyant qu'Astaroth ne pouvait donner guérison, les malades allèrent consulter une autre idole qui se nommait Bérith. Interrogé pourquoi Astaroth ne guérissait pas, Bérith répondit : « Notre Dieu est chargé de chaînes de fer, et il ne peut ni respirer ni parler depuis le moment où est arrivé Barthélemy. » On s'écria : « Quel est ce Barthélemy? » le démon répliqua : « C'est l'ami du Dieu tout-puissant, et il est venu dans ce pays pour en chasser tous les dieux. » Le peuple reprit : « Indique-nous comment il est, afin que nous puissions le trouver. » Et le démon leur répondit : « Ses cheveux sont noirs et rudes, sa figure est blanche, ses yeux grands, son nez droit et régulier, sa barbe touffue et mêlée de quelques poils blancs; il est vêtu d'une robe pourpre, et couvert d'un manteau blanc, qui est décoré de pierres précieuses. Depuis vingt ans il porte les mêmes vêtements, sans que ceux-ci se soient usés ou se soient salis. Chaque jour il se met cent fois à genoux pour prier, et chaque nuit il en fait autant. Des anges l'accompagnent dans ses voyages, et ne permettent pas qu'il endure jamais ni la fatigue ni la faim. Il a toujours la même contenance affable et gaie. Il prévoit et il sait toutes choses; il comprend et il parle les langues de tous les peuples; et ce que je vous dis en ce moment, il le sait. Lorsque vous le chercherez, s'il le veut, il sera aussitôt au milieu de vous, et s'il ne le veut pas, vous ne parviendrez jamais à le trouver. Mais je vous demande, si vous le trouvez, de le prier de ne point venir ici, afin que ses anges ne me fassent point ce qu'ils ont fait à mon compagnon. » Pendant deux jours entiers, on cherche Barthélemy avec une grande ardeur sans pouvoir le rencontrer. Un certain jour, un possédé s'écriait : « Barthélemy, apôtre de Dieu, tes prières me causent grandes souffrances. » L'apôtre répondit : « Tais-toi, et sors de cet homme. » Le possédé fut aussitôt guéri. Le roi de ce pays se nommait Polémius ayant appris cela, comme il avait une fille folle, il envoya vers l'apôtre, le faisant solliciter de venir et de guérir sa fille. L'apôtre vint, et lorsqu'il vit qu'elle était chargée de chaînes et qu'elle cherchait à mordre les assistants, il ordonna de la délier; et comme les serviteurs n'osaient pas approcher d'elle, il dit : « Que craignez-vous? j'ai lié le démon qui était en elle. » On la délia, et elle fut immédiatement guérie. Alors le roi fit venir des chameaux, les fit charger d'or, d'argent et de pierres précieuses, et fit mander l'apôtre; mais l'on ne put le trouver nulle part. Le lendemain matin, comme le roi était dans sa chambre, l'apôtre lui apparut, et lui dit : « Pourquoi m'as-tu cherché pour me faire donner de l'or, de l'argent et des pierres précieuses? Ces choses sont bonnes pour récompenser ceux qui convoitent les biens de la terre; mais moi, je ne veux rien de terrestre ni rien de charnel. » Alors le bienheureux Barthélemy se mit à expliquer au roi le mystère de notre rédemption, lui montrant, entre autres choses, que Jésus-Christ avait vaincu le diable par une merveilleuse réunion de puissance, de justice et de sagesse. Car il était convenable que le démon qui avait vaincu Adam, lorsque celui-ci était encore vierge, fût vaincu par le fils d'une vierge. En outre, de même qu'un conquérant ayant renversé un tyran, envoie partout des messagers pour faire connaître sa victoire, ainsi Jésus-Christ expédie ses apôtres en tous lieux pour faire savoir la victoire qu'il a remportée sur le diable, et pour établir son culte. Après avoir prêché la foi au roi, le bienheureux Barthélemy lui dit que s'il voulait se faire baptiser, le lendemain il lui montrerait, chargé de chaînes, le dieu qu'il avait adoré. Et le jour suivant, près du palais du roi, comme les prêtres des idoles sacrifiaient, le démon commença à crier et à dire : « Cessez vos sacrifices, malheureux, de

comme dans l'Asie-Mineure. On lui a attribué, sans preuves, un pseudo-évangile ; une

légende fabuleuse subsiste en son honneur, écrite dans des temps très-reculés par Ab-

peur que vous ne souffriez de plus grands maux que moi, car les anges de Jésus-Christ, que les juifs ont crucifié, m'ont chargé de chaînes de fer ; Jésus-Christ en mourant a réduit en servitude la mort qui est notre reine, et il a attaché avec des liens de feu notre souverain qui est l'auteur de la mort. » Alors tous se mirent à attacher des cordes à l'idole et ils essayèrent de la renverser, mais ils ne purent. L'apôtre ordonna au démon de se retirer en brisant l'idole. Aussitôt l'idole du temple tomba d'elle-même devant tous les assistants et se cassa en morceaux. Puis l'apôtre se mit en prières, et tous les malades furent aussitôt guéris. L'apôtre consacra ensuite le temple à Dieu et il ordonna au démon de se retirer dans le désert. Enfin l'ange du Seigneur se montra, faisant en volant le tour du temple ; et aux quatre coins il fit avec son doigt le signe de la croix et il dit : « Voici ce que dit le Seigneur : Ainsi que vous avez été délivrés de vos infirmités, ainsi sera ce temple purifié de toute souillure par le départ de celui auquel l'apôtre a donné l'ordre de se retirer dans le désert ; et je vais vous le faire voir, mais ne craignez rien, et munissez votre front du signe de la croix. » Alors apparut un nègre de l'aspect le plus sinistre ; sa barbe était longue et touffue, ses cheveux lui tombaient jusqu'aux pieds, ses yeux tout pleins de feu lançaient des étincelles comme le fer que l'on bat sur l'enclume, un tourbillon de soufre enflammé lui sortait de la bouche, et des chaînes embrasées lui retenaient les mains liées derrière le dos. L'ange lui dit : « Comme tu t'es retiré à l'ordre de l'apôtre et que tu as mis les idoles en pièces, je vais te délivrer de ces chaînes, afin que tu te retires dans un lieu désert où n'habite nulle créature humaine, et que tu y attendes le jour du jugement. » Le démon délivré de ses chaînes disparut en poussant de grands hurlements. Alors le roi se fit baptiser avec son épouse, avec ses enfants et avec tout le peuple, il abandonna son royaume et il suivit Barthélemy comme l'un de ses disciples. Cependant tous les prêtres des idoles s'étaient assemblés, et étaient allés trouver Astragès, le frère du roi, se plaignant de ce que leurs dieux avaient été méprisés, les idoles renversées, et le roi séduit par art magique. Le roi Astragès, fort irrité, envoya mille hommes pour se saisir de l'apôtre. Barthélemy devant lui, le roi lui dit : « N'es-tu pas celui qui a séduit mon frère ? » L'apôtre répliqua : « Je ne l'ai pas séduit, mais converti. » Le roi répondit : « Comme tu as fait à mon frère abandonner son dieu pour adorer le tien, ainsi je te ferai abandonner ton Dieu et sacrifier au mien. » L'apôtre répliqua : « Le dieu qu'adorait ton frère, je l'ai enchaîné, et je l'ai fait voir tout chargé de fers, et je l'ai forcé de briser les idoles. Fais-en autant à mon Dieu si tu peux, alors je sacrifierai ; mais si tu l'essayes en vain, alors renonce à tes idoles, et rends hommage à mon Dieu. » Comme il disait cela, on vint apprendre au roi que la statue de son dieu Baldach s'était renversée et brisée en morceaux. Le roi déchira la robe de pourpre dont il était vêtu, et ordonna de battre rudement l'apôtre. Il commanda ensuite de l'écorcher vif. Mais les chrétiens recueillirent son corps et l'ensevelirent honorablement. Et le roi Astragès et les prêtres des idoles furent possédés du démon et ils moururent. Le roi Polémius fut sacré évêque ; durant vingt ans il s'acquitta de la façon la plus louable de tous ses devoirs, et mourut en paix, et plein de vertus.

Il y a diverses opinions touchant le genre de la passion de l'apôtre, car le bienheureux Dorothée dit qu'il fut crucifié ; il s'exprime ainsi : « L'apôtre Barthélemy prêcha Jésus-Christ aux Indiens, et il fit passer dans leur langue l'Evangile selon saint Matthieu. Il s'endormit à Albana, ville de la grande Arménie où il fut crucifié la tête en bas. » Le bienheureux Théodore dit qu'il fut écorché. Dans beaucoup de livres on lit qu'il eut la tête tranchée. L'an du Seigneur 831, les Sarrasins envahissant la Sicile, ravagèrent l'île de Liparitana, où reposait le corps de saint Barthélemy, et, brisant son sépulcre, ils dispersèrent ses os. Et voici comment l'on raconte que le corps de l'apôtre avait été transporté dans cette île. Les païens, voyant que ces précieux restes étaient en grande vénération à cause de la quantité de merveilles qu'ils opéraient, les mirent dans un coffre de plomb et les jetèrent dans la mer, et la volonté de Dieu fut que le coffre vînt aborder sur le rivage de l'île susdite. Et lorsque les Sarrasins eurent dispersé les os de l'apôtre, et qu'ils se furent retirés, il apparut à un moine, et il lui dit : « Lève-toi, et ramasse mes os qui sont dispersés. » Et le moine répondit : « Pourquoi irions-nous ramasser tes os ou te rendre des honneurs ? tu nous avais promis de nous assister contre les infidèles, et tu nous as abandonnés. » Et l'apôtre répliqua : « C'est en considération de mes mérites que le Seigneur a longtemps épargné ce peuple, mais ses péchés s'accroissant de plus en plus, et élevant la voix jusqu'au ciel, je n'ai pu obtenir grâce pour lui. » Le moine lui dit : « Au milieu de tant d'ossements, je ne pourrai distinguer les tiens. » L'apôtre répliqua : « Tu iras pendant la nuit, et tu ramasseras ceux que tu verras briller d'une splendeur de feu. » Le moine, guidé par ce signe, ramassa les os de l'apôtre, et, s'embarquant sur un navire, il les porta à Bénévent, capitale de la Pouille. Maintenant on dit qu'ils sont à Rome ; cependant les habitants de Bénévent prétendent être encore en possession du corps du saint.

Une femme vint un jour avec un vase plein d'huile qu'elle voulait verser dans une lampe qui était sur le tombeau de saint Barthélemy, mais elle avait beau pencher son vase de tous les côtés, il n'en coulait point d'huile, bien que lorsqu'elle enfonçait les doigts dans le vase, elle trouvât l'huile toute liquide. Alors un assistant dit : « Je pense qu'il n'est pas agréable à l'apôtre que cette huile soit répandue dans sa lampe. » On la versa alors dans une autre lampe, et elle coula aussitôt. Lorsque l'empereur Frédéric saccagea Bénévent, et qu'il ordonna de détruire toutes les églises qui y étaient, entendant transporter tous les habitants en un autre lieu, il y eut un homme qui vit des personnages vêtus de blanc qui parlaient ensemble et qui paraissaient discuter quelque question. Frappé d'étonnement, il interrogea l'un d'eux, qui répondit : « Voici l'apôtre Barthélemy avec tous les autres saints qui avaient des églises dans cette ville. Ils se sont réunis, et ils délibèrent ensemble quelle est la peine à infliger à celui qui les chasse des édifices qui leur étaient consacrés. Leur sentence inviolable est qu'il sera prochainement cité au jugement de Dieu pour répondre aux plaintes qu'ils porteront tous contre lui. » Peu de temps après, l'empereur mourut misérablement. On lit dans un livre sur les miracles des saints, qu'un certain seigneur célébrait chaque année avec beaucoup de dévotion la fête de saint Barthélemy. Voici que le diable lui apparut sous la figure d'une jeune fille d'une très-grande beauté ; le seigneur, ayant jeté les yeux sur elle, l'invita à dîner. Lorsqu'ils étaient à table, elle s'efforçait d'exciter en lui une violente passion, et le bienheureux Barthélemy, déguisé en pèlerin, vint frapper à la porte du château, demandant avec instances à être hébergé, en l'honneur de saint Barthélemy. Le seigneur ne voulut pas, mais

dias (103). Les Bollandistes ont reproduit ces actes fabuleux; on trouve encore dans leur recueil sur le même saint, un éloge par saint Théodore *studite*, le récit d'une translation de reliques du saint par Berthaire, abbé du Mont-Cassin ; un discours attribué à Joseph l'hymnographe, un autre de Nicétas, et un recueil des miracles du saint (104).

BASILE (LÉGENDE DE SAINT).

I.

Le vénérable évêque et si grand docteur Basile (105), dont la vie a été écrite par Amphiloque, évêque d'Yconium, fut l'objet d'une vision d'un ermite nommé Ephrem, qui apprit ainsi quelle était la sainteté de celui qui lui apparut. Ephrem, tombé en extase, vit une colonne de feu s'élevant jusqu'au ciel, d'où sortit une voix qui dit : « Le grand Basile est semblable à cette colonne. » L'ermite se rendit aussitôt à la ville, le jour de l'Epiphanie, pour voir un si grand homme. Il le vit en effet vêtu d'une étole blanche, marchant gravement au milieu de ses clercs ; et alors il dit en lui-même : « J'ai travaillé en vain, à ce que je vois ; car comment celui-ci peut-il être en tel honneur, ainsi que j'en ai eu vision? Comment nous, qui avons porté le faix du jour et de la chaleur, ne sommes-nous pas plutôt, que celui qui reçoit tant d'hommages, dignes d'être comparés à cette colonne de feu? je m'émerveille de ces choses-là (106). » Basile, instruit par miracle des pensées de l'ermite, le fit venir devant lui. Quand Ephrem fut là, il vit une langue de feu qui parlait dans la bouche du prélat. Et alors Ephrem dit : « Vraiment Basile est la grande colonne de feu; c'est le Saint-Esprit qui parle par sa bouche. » Puis il ajouta : « Seigneur, demandez pour moi que je parle le grec. » Basile lui dit : « Tu requiers forte chose. » Et toutefois il pria pour lui, et l'ermite parla grec.

II.

Un autre ermite vit une fois Basile aller en habit d'évêque, et il l'en blâmait, pensant en son cœur que Basile trouvait grand plaisir à étaler ainsi ce faste. Une voix lui dit : « Tu éprouves un plus grand plaisir à toucher la queue de ton chat, que Basile n'en ressent de son luxe. »

III.

L'empereur Valens, partisan des ariens, enleva une église aux catholiques pour la donner auxdits ariens. Basile lui dit : « Empereur... pourquoi as-tu donné ordre de chasser les catholiques de leur église?... » L'empereur s'écria : « N'es-tu venu que pour m'insulter ; prends garde à toi, Basile. » Celui-ci répondit : « Je voudrais mourir pour la justice. »... L'empereur reprit : « Eh bien ! sois juge entre les catholiques et les ariens .. » Basile se retira, et proposa aux deux partis de fermer et de sceller les

il envoya au pèlerin un pain que celui-ci refusa d'accepter. Et il fit prier le seigneur de lui dire ce qu'il y avait de propre à l'espèce humaine. Celui-ci dit que c'était la faculté de rire ; mais la femme dit : « C'est plutôt le péché, car l'homme est conçu, il naît, il vit et il meurt dans le péché. » Barthélemy répliqua que la réponse du seigneur était juste, mais que celle de la femme était plus profonde. Ensuite le pèlerin fit prier le seigneur de lui dire quel est le lieu, n'ayant qu'un pied d'étendue, où Dieu a manifesté les plus grands miracles que la terre ait vus. Et il répondit que c'est l'endroit où fut plantée la croix où Dieu a opéré tant de merveilles ; et elle dit : « C'est plutôt la tête de l'homme, où il existe comme un petit monde. » Et l'apôtre approuva l'une et l'autre de ses sentences. Enfin, il demanda quelle est la distance entre le plus haut du ciel et le plus profond de l'enfer. Le seigneur ayant dit qu'il ne le savait pas, la femme dit : « Je le sais bien, moi, puisque j'ai parcouru ce trajet. » Alors le diable poussa un cri affreux et disparut. Lorsqu'on voulut chercher le pèlerin, on ne put le retrouver. L'on raconte un fait semblable de la part de saint André. — Le docteur saint Ambroise observe que parmi les disciples de Jésus-Christ qui ont été prêcher son nom dans le monde, saint Barthélemy a pénétré jusque dans les Indes, aux extrémités de la terre, et qu'entrant dans les temples des idoles, il imposait silence au démon, qui ne pouvait plus répondre à ses adorateurs. Il a guéri des possédés, converti des princes qui ont embrassé la foi, et fini par souffrir pour Jésus-Christ de très-cruels supplices. Il nous faut donc imiter le courage et le zèle de saint Barthélemy, en renonçant comme lui aux choses de la terre, et en nous tenant prêts à tout sacrifier à la gloire de Dieu.—Le cercueil qui renfermait le corps de l'apôtre fut, des régions de l'Arménie, jeté dans la mer avec quatre autres cercueils où étaient les restes d'autres martyrs. Celui qui contenait les reliques de l'apôtre voguait en tête, les autres le suivant comme pour lui faire honneur, et ils vinrent aborder près de la Sicile, sur l'île de Lipari. Et la chose fut révélée à l'évêque d'Ostie, qui était alors dans cette île, et les corps des quatre martyrs furent apportés dans diverses villes de la Sicile, où ils furent reçus avec joie.

(103) M. Douhaire a noté, dans la légende de *S. Barthélemy* d'Abdias, l'exubérance des fables brahmaniques. (Cf. l'*Université catholique*, livraison d'octobre 1838, p. 284.)

(104) *Act. SS.*, Augusti ; Anvers, 1741, in-fol., t. V, die vicesima quinta, p. 7-108.

(105) On a en italien la légende rimée de saint Basile (*a*), qui ne semble pas dater de plus haut que la fin du XV[e] siècle.

(106) Basilius venerabilis episcopus et doctor præcipuus, cujus vitam scripsit Amphilochius Yconii episcopus, quantæ sanctitatis exstiterit, cuidam eremitæ nomine Ephrem in visu monstratum est. Cum enim dictus Ephrem in exstasi positus esset, vidit columnam ignis, cujus caput usque ad cœlum pertingebat, et vocem desuper audivit dicentem : Talis est magnus Basilius, qualis hæc columna ingens, quam cernis. Veniens igitur in civitatem in die Epiphaniæ, ut tantum virum videre posset, cum vidisset eum stola candida indutum cum clericis venerabiliter procedentem, ait intra se : « Ut video, in vacuum laboravi ; iste enim, cum in tali sit honore positus, nequaquam talis potest esse, quemadmodum cogitabam. Nos enim, qui portavimus pondus diei et æstus nihil tale consecuti sumus, et hic cum in tali honore et constipatione positus sit, columna ignis est. Miror ista. » (JAC. A VOR., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graem ; Leips., 1850, in-8°, p. 121.)

(*a*) *La Leggenda di san Basilio abate* (in ottava rima) ; Firenze, B. Pagolini, 1582, in-4° de deux ff. à deux col.

portes de l'église; puis elle resterait à ceux dont les prières seules obtiendraient que les portes s'ouvrissent d'elles-mêmes... Les ariens... vinrent aux portes, qui restèrent fermées. Basile y vint en procession, et elles s'ouvrirent...

IV.

..... L'empereur voulut écrire une sentence d'exil contre Basile : une, deux, trois plumes se brisèrent; sa main trembla, et il déchira, épouvanté, le papier qu'il avait pris.

V.

(107) Un homme honorable, qui se nommait Héradius, avait une fille unique qu'il voulait consacrer à Notre-Seigneur; mais l'ennemi de l'espèce humaine connut cette résolution, et embrasa l'un des serviteurs d'Héradius d'amour pour la jeune fille. Celui-ci considérant comme impossible que lui, esclave, pût avoir commerce avec cette noble pucelle, alla trouver un enchanteur, et lui promit grosse somme d'argent pour l'aider dans ses projets. L'enchanteur lui dit : « C'est ce que je ne puis faire; mais si tu veux, je t'enverrai au diable, mon maître, et si tu fais ce qu'il te dira, tu auras ce que tu désires. » Et ce jeune homme dit : « Je ferai tout ce qu'il dira. » Alors l'enchanteur adressa au diable, par ce jeune homme, une épître conçue en ces termes : « Monseigneur, comme il faut que je retire autant de monde que possible de la religion chrétienne, selon votre volonté, afin que votre puissance augmente chaque jour, je vous envoie ce jeune homme, consumé d'amour pour une jeune fille; je vous prie qu'il obtienne ce qu'il désire, afin que je sois glorifié en lui, et que je puisse ensuite vous en procurer d'autres. » Le sorcier remit au jeune homme cette lettre, et lui dit : « Va à telle heure de la nuit, et arrête-toi sur la sépulture d'un païen; appelle les démons et jette la lettre en l'air; aussitôt ils viendront vers toi. » Le jeune homme appela les diables et jeta la lettre en l'air. Le prince des ténèbres vint environné d'une multitude de diables; et quand il eut la lettre, il dit au jeune homme : « Crois-tu en moi, afin que j'accomplisse ta volonté? » L'esclave dit : « J'y crois, seigneur. » Le diable reprit : « Renies-tu Jésus-Christ? » Et l'esclave dit : « Je le renie. » Le diable ajouta : « Vous autres chrétiens, vous êtes des tricheurs, car quand vous avez besoin de moi, vous venez vers moi, et quand vous avez obtenu ce que vous désirez, vous me reniez aussitôt, et vous retournez à votre Jésus-Christ, qui vous accueille, parce qu'il est très-débonnaire; mais si tu veux que j'accomplisse ta volonté, fais-moi un écrit de ta main, dans lequel tu confesseras avoir renoncé à ton baptême et à la profession chrétienne, et tu te reconnaîtras pour mon serf, devant être condamné avec moi au jour du jugement. » Aussitôt l'insensé jeune homme fit l'écrit de sa propre main comme quoi il reniait Jésus-Christ, et qu'il se mettait au service du diable. Le démon appela les esprits de fornication, et leur commanda d'aller à ladite pucelle et d'enflammer son cœur de tant d'amour pour le jeune homme, qu'elle ne pût y résister. Ils y allèrent et l'embrasèrent, au point que la pucelle se jeta par terre, et dit, en pleurant, à son père : « Aie pitié de moi, mon père, car je suis grièvement tourmentée de l'amour que je ressens pour un de nos esclaves. Aie pitié de celle à qui tu as donné la vie, et montre pour moi ton amour de père, et unis-moi à celui que j'aime, et pour lequel je suis si fort tourmentée, sinon tu me verras cruellement mourir, et au jour du jugement, tu seras responsable de mon sort. » Le père répondit en pleurant à sa fille. « Hélas! que t'est-il advenu, malheureuse enfant? Quel est celui qui m'a enlevé mon trésor? Quel est celui qui a éteint la douce lumière de mes yeux? Je pensais t'unir à l'époux céleste, et je pensais en toi faire mon salut, et tu te livres à un amour insensé. O ma fille! consens à ce que je te joigne à Dieu, comme je l'avais décidé, afin que tu ne mènes pas ma vieillesse à la douleur et à l'enfer. »

Mais la jeune fille criait, en disant : « Mon père, accomplis mon désir, ou tu me verras aussitôt mourir. » Comme elle pleurait amèrement et qu'elle était pleine de fureur, le père, qui était en grand chagrin, fut déçu par le conseil de ses amis; il accomplit la volonté de sa fille, et la donna au jeune homme pour femme, avec tout le bien qui lui revenait, en disant : « Va, fille malheureuse et dévouée à toute calamité. » Ils étaient ensemble, et depuis lors, le jeune homme n'entrait point à l'église, il ne faisait point le signe de la croix, il ne se recommandait point à Dieu; ce qui fut remarqué de plusieurs, qui le dirent à sa femme : « Sache que cet homme que tu as choisi pour ton époux n'est

(107) Vir quidam venerabilis Heradius filiam unicam habebat, quam consecrare Domino disponebat, sed diabolus, humani generis inimicus hoc advertens unum de servis prædicti Heradii in amorem puellæ plurimum inflammavit. Verum cum impossibile cerneret, ut ipse, qui servus erat, in amplexus tam nobilis puellæ accedere posset, ad unum de maleficis accessit, promittens ei multam pecuniæ quantitatem, si ad hoc eum juvare vellet. Cui dixit maleficus : « Ego hoc agere non possum, sed, si vis, mittam te ad diabolum meum dominum, et si feceris, quæ ipse tibi dixerit, tuum desiderium obtinebis. » Et dixit juvenis : « Quæcunque dixeris mihi, faciam. » Ille ergo maleficus epistolam ad diabolum fecit et eum per dictum juvenem in hæc verba transmisit : quoniam quidem, mi domine, oportet me festinanter et sollicite quoscunque a Christianorum religione abstrahere et tuæ adducere voluntati, ut pars tua quotidie multiplicetur, misi tibi hunc juvenem cupiditate in talem puellam exarsum et postulo, ut suum desiderium assequatur, ut et in isto glorier et alios tibi de cætero valeam aggregare. Et dans ei epistolam dixit : « Vade et tali hora noctis sta supra monumentum gentilis et ibidem dæmones acclama et hanc chartam in aere exalta et statim aderunt tibi. » Qui vadens dæmones invocabat et chartam per aerem ejiciebat. Et ecce adest princeps tenebrarum vallatus multitudine dæmoniorum. qui cum epistolam perlegisset, ait ad juvenem : « Credis in me, ut tuam compleam voluntatem? »

point chrétien et n'entre point à l'église. » Quand elle apprit cela, elle fut saisie de douleur et se jetant par terre, commença à se déchirer de ses ongles et à frapper sa poitrine : « Hélas ! malheureuse que je suis, disait-elle, pourquoi suis-je jamais venue au monde? plût à Dieu que je fusse morte ! » Cependant ayant raconté à son mari ce qu'elle avait appris, il dit qu'il n'en était pas ainsi, mais que tout était faux dans ce qu'elle avait entendu. « Si tu veux que je te croie, lui répondit-elle, nous entrerons demain à l'église toi et moi. » Quand il vit qu'il ne pouvait se soustraire, il lui raconta tout ce qui s'était passé entre lui et le démon. A ce récit, elle se prit à pleurer, se hâta d'aller au bienheureux Basile, et lui dit toutes ces choses qui étaient advenues à son mari et à elle. Basile appela le jeune homme, apprit de sa bouche tout ce qui avait eu lieu, et dit : « Mon fils, veux-tu retourner au Seigneur? — Oui, seigneur, répondit le jeune homme, mais je ne puis; car je l'ai renié, je me suis livré au diable, j'ai mis par écrit mon reniement et je l'ai donné au démon. » Basile dit : « Cher ami, ne te livre pas au désespoir; Dieu est débonnaire, et recevra ton repentir. » Il prit le jeune homme, et il fit le signe de la croix sur son front et l'enferma seul durant trois jours, puis il le visita et lui dit : « Comment te trouves-tu, mon fils? — Seigneur, lui dit-il, je suis en grand tourment, et je ne puis supporter les clameurs ni les épouvantements des diables, car ils tiennent mon esprit, et disent : « Tu vins à nous; ce n'est pas nous qui avons été à toi. » Basile dit : « Ne t'effraye pas, mon fils; mais crois fermement en Jésus-Christ. » Il lui donna un peu de nourriture, fit le signe de la croix, l'enferma de rechef, et pria pour lui. Quelques jours après il le visita et dit : « Comment te trouves-tu, mon fils? » Et il dit : « Mon père, j'ai entendu de loin les menaces et les cris de fureur des démons, mais je ne les vois point. » Basile lui donna de rechef de la nourriture, le signa, ferma la porte, s'en alla et pria pour lui. Il revint encore au troisième jour, et il lui dit : « Comment te trouves-tu, mon fils? — Bien, homme de Dieu; je vous ai aujourd'hui vu en vision ; vous combattiez pour moi et vous vainquiez le diable. » Alors Basile l'emmena : il assembla le clergé, les religieux et le peuple, et il leur recommanda de prier pour le jeune homme. Puis, le tenant par la main, il prit avec lui le chemin de l'église. Le diable accourut accompagné d'une grande multitude de malins esprits, et on le vit qui saisissait le jeune homme, s'efforçant de l'arracher des mains du saint. Le jeune homme se prit à crier : « Aidez-moi, homme de Dieu. » Mais le malin l'assaillit de si grande force, qu'il tirait le saint avec lui en tirant le jeune homme. Le saint disait : « Abominable esprit de ténèbres, ne te suffit-il pas de ta damnation, et pourquoi viens-tu tenter les créatures de mon Dieu? » Le diable lui fit cette réponse, qu'une grande multitude entendit : « Basile, tu me fais du tort. » Tout le peuple se mit à crier : « *Kyrie eleison!* » Basile dit encore : « Prends garde à Dieu, démon. » Mais le diable répétait : « Tu me fais du tort, car je ne suis pas allé à lui, il vint vers moi, renia son Dieu, confessa ma suprématie : voici son écrit que je tiens en ma main. » Basile répondit : « Nous ne cesserons de prier jusqu'à ce que cet écrit nous soit rendu. » Comme l'évêque était en prière et qu'il tenait les mains étendues au ciel, la lettre fut apportée à travers les airs, de sorte que tous la virent, et elle fut remise en la main de saint Basile ; il la prit, et dit au jeune homme : « Connais-tu cet acte? » Et il dit : « Oui, seigneur, il est écrit de ma main. » Alors Basile déchira l'écrit, mena le jeune homme à l'église; il le rendit digne d'ouïr le saint mystère, l'introduisit et lui donna certaines règles à suivre; puis il le rendit à sa femme.

VI.

Une femme ayant commis beaucoup de péchés les écrivit sur un morceau de parchemin; le plus grand était en dernier lieu, et elle remit l'écrit à saint Basile, afin qu'il priât pour elle et qu'il effaçât ses péchés par ses oraisons. Après les prières du saint, la pécheresse ouvrit l'écrit, et trouva tous ces péchés effacés, excepté le plus grand. Alors

Qui ait : « Credo, domine. » Cui diabolus : « Et abnegas Christum tuum? » Qui ait : « Abnego. » Dicit diabolus : « Perfidi estis vos Christiani, quia quandoquidem me opus habetis, ad me venitis, quando autem desiderium vestrum asseculi estis, statim me negatis et ad Christum vestrum acceditis, ille autem, quia clementissimus est, suscipit vos. Sed si vis, ut tuam compleam voluntatem, fac mihi in manu tua scriptum, in quo confitearis, te abrenuntiare Christo, baptismati et christianæ confessioni, et meus sis servus et mecum in judicio condemnandus. » Qui statim manu propria scriptum fecit, qualiter Christo abrenuntiaret et se servituti diaboli mancipare t. Continuo igitur diabolus accersivit spiritus, qui erant super fornicationem, jubens iis, ut ad prædictam puellam accederent et cor ejus in amorem juvenis inflammarent. Qui accedentes cor ejus adeo accenderunt, ut puella se in terram projiceret et ad patrem lamentabiliter exclamaret : « Miserere mihi, pater, miserere mihi, quia dire torqueor propter amorem talis pueri nostri, et paternum amorem mihi ostende et puero, quem amo et pro quo crucior, me conjunge; si non autem, post modicum me morituram videbis, et pro me in die judicii rationem reddes. » Pater autem ejulans dicebat : « Heu ! me miserum, quid contigit miseræ filiæ meæ, quis meum thesaurum furatus est, quis dulce lumen oculorum meorum exstinxit? Ego te volebam cœlesti sponso adjungere et per te salvari putabam et tu in amorem lasciviæ insaniisti. Sine filia, ut, sicut disposui, te domino conjungam : ne ducas senectutem meam cum dolore ad inferos. » Illa autem clamabat dicens : « Pater mi, aut cito desiderium meum comple aut morituram post modicum me videbis. » Cum igitur illa amarissime fleret et quasi insaniret, pater ejus in magna desolatione positus et amicorum consiliis deceptus suam voluntatem complevit et eam puero in uxorem dedit ac universam substantiam sibi tribuit, dicens : « Vade, filia mea vere misera. » Cum ergo insimul permanerent, juvenis ille ecclesiam non introibat nec sibi crucis signaculum faciebat, nec Deo se recommendabat, unde de hoc notatus est a nonnullis. (Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graem; Leips., 1850, in-8°, p. 122, 123.)

elle dit à Basile : « Serviteur de Dieu, ayez pitié de moi, et obtenez pour moi le pardon de celui-ci comme vous avez fait pour les autres. » Il lui dit : « Sors de devant moi, femme ; car je suis un pécheur, et j'ai besoin de pardon tout comme toi. » Comme elle le pressait, il lui dit encore : « Va au saint homme Ephrem, et il pourra bien obtenir pour toi ce que tu demandes. » Elle alla au saint homme Ephrem, et lui dit pourquoi saint Basile l'avait envoyée vers lui. Il s'écria : « Ma fille, va-t'en, car je suis aussi un pécheur, retourne vers Basile et demande-lui qu'il obtienne pour toi le pardon de ce péché, ainsi qu'il a obtenu le pardon des autres ; et dépêche-toi bien, afin que tu le trouves encore en vie (108). » Quand elle arriva à la ville, l'on portait Basile au tombeau pour l'ensevelir, et elle commença à crier après lui : « Que Dieu voie et juge entre toi et moi, car tu avais toute puissance de prier pour moi, et tu m'envoyas à un autre. » Alors elle mit l'écrit sur la bière et le reprenant un moment après, elle trouva ce péché entièrement effacé ; et elle rendit, ainsi que tous ceux qui étaient là, des actions de grâces à Dieu.

VII.

Avant que l'homme de Dieu trépassât, lorsqu'il souffrait de la maladie dont il mourut, il appela à lui un juif, du nom de Joseph, lequel était très-habile en l'art de médecine, et qu'il aimait beaucoup, parce qu'il voyait bien qu'il le convertirait, et il fit comme s'il avait besoin de son ministère ; et le juif tâta le pouls du saint et aussitôt il connut bien, à son pouls, que la mort était déjà en lui ; il dit aux serviteurs : « Apprêtez ce qui est nécessaire pour la sépulture, car il mourra bientôt. » Basile l'ayant entendu lui dit : « Joseph, tu ne sais ce que tu dis. » Mais Joseph reprit : « Seigneur, sachez que lorsque le soleil se couchera aujourd'hui, vous vous éteindrez avec lui. » Basile lui dit : « Que diras-tu, si je ne meurs pas aujourd'hui ? » Joseph répondit : « C'est impossible. » Basile repartit : « Si je survis demain jusqu'à l'heure de sexte, que feras-tu ? » Joseph dit : « Si tu ne meurs à cette heure, je mourrai. » Basile répliqua : « Tu mourras au péché ; mais tu vivras en Jésus-Christ. » « Je sais bien, dit Joseph, ce que tu dis, et si tu vis jusqu'à cette heure, je ferai ce que tu diras. » Alors le bienheureux Basile, sentant qu'il devait aussitôt mourir, selon la loi de nature, obtint du Seigneur un délai, et jusqu'au lendemain à l'heure de none il vécut. Quand Joseph vit cela, il s'émerveilla fort, et crut au Seigneur. Basile surmonta tellement la faiblesse corporelle par la force de son courage, qu'il se leva du lit, il entra à l'église, et baptisa Joseph de ses propres mains. Puis après il retourna sur son lit, et rendit paisiblement l'esprit à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et il florissait environ l'an de Notre-Seigneur 370.

BAUDRY (Saint). — Les continuateurs des Bollandistes ont rejeté comme fabuleux les actes qui nous restent de saint Bauderic ou Balderic, confesseur, qui vécut dans le diocèse de Langres et en Bourgogne, à une époque incertaine que l'on fixe au VIe ou au VIIe siècle (109).

BAVON (Vie de saint). — Les Bollandistes ont édité une *Vie* en vers de saint Bavon ou Alloyn, de Gand en Flandre, dont l'auteur est resté inconnu, et qu'ils attribuent au Xe siècle, ne la reconnaissant ainsi postérieure que de deux siècles et demi au temps où vécut le saint lui-même (110).

BENOIT ET SAINT MAUR (Saint). — Saint Benoît et saint Maur (111) ont été l'objet de traditions populaires dont on ne retrouve plus que quelques faibles traces dans les écrits des lettrés. Il semble que ce soit avant le Xe siècle que les deux illustres saints aient été le plus réputés parmi les masses (112) : au XIIIe siècle on n'en gardait plus qu'un souvenir déjà confus.

(108) Mulier quædam peccata multa habens et ea in charta conscribens in fine quoddam gravius conscripsit et scriptum ipsum beato Basilio tradidit rogans, ut pro ea oraret et suis orationibus peccata ipsa deleret. Qui cum orasset et mulier chartam aperuisset, omnia peccata præter istud gravius deleta invenit. Quæ ait ad Basilium : « Miserere mei, serve Dei, et pro hoc mihi indulgentiam impetra, sicut pro aliis impetrasti. » Qui ait ad illam : « Recede a me, mulier, quia homo peccator ego sum indigens indulgentia sicut et tu. » Cum autem illa instaret, dixit ei : « Vade ad sanctum virum Ephrem et ille, quæ postulas, tibi poterit impetrare. » Quæ cum abiisset ad sanctum virum Ephrem et cur ad eum a sancto Basilio missa sit, intimasset, ille ait : « Recede, quia homo peccator ego sum, sed redi, filia, ad Basilium, et qui tibi pro cæteris veniam impetravit, pro isto quoque impetrare valebit : festina cito, ut eum vivum invenias. » (Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Gream ; Leips., 1850, in-8°, p. 125.)

(109) *Act. SS.*, Octobris, — Illustr. a Jos. Vandermœre et Jos. Vanhecke, Soc. Jes. pr. th. ; Bruxellis, 1845, in-fol., t. VII, pars prior, die decima quinta, p. 49.

(a) Cf. *Hist. litt. de la Fr.* ; Paris, in-4°, t. VI, 1742, p. 518.

(110) Cf. *Act. SS.*, Octobris ; Anvers, 1765, in-fol., t. Ier, die prima, p. 198-307.

(111) Une *Légende de la prédication de saint Maur*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Pâris, dans *les Manuscrits de la Bibliothèque impériale*, n° 7208, fol. 267-275. (Cf. *Les Man. fr. de la Bibl. du roi* : Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 250.)

(112) Flodoard, au Xe siècle, avait réuni dans une vaste compilation rimée, trois livres des *Triomphes de J.-C. et des SS. de Palestine* ; deux livres encore *sur les Triomphes de J.-C.* et sur des événements religieux probablement passés à Antioche ; et quatorze livres *sur les Triomphes des martyrs et des confesseurs d'Italie*. Dom Mabillon a extrait de ce volumineux recueil les articles relatifs à S. Colomban, S. Attale, S. Bertulfe, abbés de Bobio, et S. Benoît. Tous ces morceaux sont en vers héroïques ; le recueil entier est encore inédit (a). Adson, dans ce même Xe siècle, avait mis en vers le second livre des dialogues de S. Grégoire qui contient l'histoire de S. Benoît du Mont-Cassin ; ce poëme jouit dans son temps d'une certaine renommée parmi les lettrés (b).

(b) Cf. *Hist. litt. de la Fr.* ; Paris, 1742, in-4°, t. VI, p. 491

Jacques de Voragine, dans la *Légende dorée*, reproduit les principaux faits merveilleux qui avaient eu cours avant lui.

I.

« Benoît, dit-il, signifie qui a beaucoup béni.....

« Saint Benoît naquit dans la province de Nursie. Ses parents l'ayant envoyé à Rome pour cultiver les arts libéraux, tout jeune encore, il abandonna les lettres et s'enfuit au désert. Mais sa nourrice, pleine d'affection pour lui, l'ayant suivi en un lieu nommé Eride..., saint Benoît lui échappa de nouveau, s'étant caché et restant inconnu à tout le monde, hormis au moine Romain, qui fournissait à ses besoins. La grotte de saint Benoît étant éloignée du monastère, le moine attachait au pain une sonnette avec une longue corde, afin que le bruit avertît l'homme de Dieu, et que Benoît sortît pour prendre sa nourriture; mais l'antique ennemi des hommes, envieux de la charité de l'un et de la réfection de l'autre, jeta une pierre qui brisa la clochette. Toutefois Romain ne laissa pas de fournir aux besoins du saint ermite. En ce temps-là, il y avait un prêtre qui préparait son repas le jour de Pâques, lorsque le Seigneur s'offrant à lui, lui dit : « Tu apprêtes des mêts délicats pour toi, et mon serviteur est tourmenté par la faim en tel lieu.» Le prêtre se leva aussitôt, et ayant, avec bien de la peine, trouvé Benoît, il lui dit : « Lève-toi, et mangeons, car c'est aujourd'hui Pâques. » Benoît dit: « Je vois bien que c'est Pâques, puisque j'ai mérité de te voir.» Certes, il ignorait que ce fût le jour de la solennité de Pâques, car il vivait trop loin du monde. Le prêtre lui dit: « Vraiment, c'est aujourd'hui la solennité de la résurrection de Notre-Seigneur, et il ne convient pas de faire abstinence en pareil jour, c'est pour cela que je suis envoyé vers toi. » Alors ils bénirent Dieu, et mangèrent ensemble.

II.

Un jour, un certain oiseau noir, qu'on appelle un merle, volait à l'entour du visage de Benoît, et de si près qu'il eût pu le prendre facilement; mais il fit le signe de la croix, et l'oiseau s'enfuit. Bientôt le diable ramena à sa pensée une femme qu'autrefois il avait vue. Son cœur fut tellement ému au souvenir de la beauté de cette femme, qu'il crut être vaincu, et qu'il voulut quitter le désert. Mais aussitôt, par la grâce de Dieu, étant rentré en lui-même, il se jeta tout nu au milieu des épines et des rochers qui l'environnaient : il en sortit le corps si couvert de plaies, que ces blessures du corps empêchèrent les blessures de l'âme. C'est ainsi qu'il vainquit le péché, en déplaçant l'incendie ; et depuis ce temps, il n'eut plus aucune tentation du corps.

III.

Sa renommée s'étendit tellement, que l'abbé d'un monastère étant mort, la communauté des frères vint le prier de devenir leur maître. Il balança longtemps, et, en les remerciant, il leur fit entendre que ses mœurs ne s'accordaient pas avec les leurs. Mais, enfin, ils vainquirent sa répugnance, et il consentit à leurs vœux. Comme il les contraignait à garder leur règle plus strictement, ils se gourmandaient réciproquement d'en avoir fait leur maître, leur conduite tortueuse blessant sans cesse la stricte droiture de Benoît. Lorsqu'ils virent qu'il ne leur était plus possible de faire le mal comme auparavant à leur gré, et trouvant trop lourd de quitter leurs habitudes, ils jetèrent du poison dans son vin, et le lui offrirent à dîner ; mais Benoît fit le signe de la croix, et le vase contenant le poison éclata en mille pièces, comme si une pierre l'eût frappé. Le saint, comprenant qu'il n'y avait qu'une boisson de mort qui ne pût supporter le signe de vie, se leva aussitôt, en disant paisiblement : « Frères, que Dieu vous pardonne ; je vous avais bien dit que mes mœurs ne convenaient pas aux vôtres. » Alors il s'en retourna au lieu où il vivait seul, et là il devint si célèbre par ses nombreux miracles, que beaucoup de personnes venant à lui, il érigea douze monastères. Dans l'un de ces monastères était un moine qui, ne pouvant faire de longues oraisons, quand les autres priaient, sortait pour se livrer à des habitudes mondaines et vaines. Quand l'abbé de ce monastère l'eut dit à Benoît, il y alla, et vit un enfant noir tirant le moine, qui ne pouvait rester en oraison, et l'entraînait par le bord de son vêtement. Saint Benoît dit alors à l'abbé et au moine Maur : « Ne voyez-vous pas qui le tire? — Non, » dirent les autres. Il leur dit: « Faisons une prière, afin que vous le voyiez.» Quand ils eurent fait leur prière, le moine Maur vit l'enfant, mais l'abbé ne le put voir. Le lendemain, les prières finies, l'homme de Dieu trouva le moine dehors, et le frappa d'un coup de baguette, à cause de son aveuglement : depuis le moine resta immobile à l'oraison, et le démon n'osa plus venir troubler ses pensées, comme si c'était lui qui eût été battu. Il y avait trois monastères élevés sur les rochers d'une haute montagne, où l'on n'obtenait que par un travail excessif l'eau nécessaire. Les frères demandèrent à saint Benoît de changer les monastères de lieu. Le saint se rendit la nuit sur la montagne avec un enfant, et y ayant prié fort longtemps en un lieu écarté, il y mit trois pierres pour reconnaître l'endroit. Quand il fut de retour chez lui, les frères vinrent de nouveau le trouver, il leur dit : « Allez au rocher où vous trouverez trois pierres, et, là, creusez un peu la terre, et il se pourra

Raoul Tortaire écrivait au XII[e] siècle, en vers latins, des poëmes en l'honneur de saint Benoît et de saint Maur, une hymne en vers sapphiques sur saint Maur, poëme sur les choses admirables, des épîtres en vers, et un une histoire en vers de la première croisade (a).

(a) Cf. *Hist. litt. de la Fr.* ; Paris, 1756, in-4°, t. X. p. 85-94.

que Notre-Seigneur vous donne de l'eau. » Ils y allèrent, et trouvèrent la roche tout humide : ils creusèrent, et aussitôt le bassin se remplit abondamment; et aujourd'hui encore il sort assez d'eau pour qu'elle coule jusqu'au bas de la montagne. Il arriva une fois qu'un homme qui fauchait les ronces à l'entour du monastère de l'homme de Dieu, vit le fer de sa faulx se détacher du manche et tomber dans un abîme profond, ce qui le chagrina beaucoup. L'homme de Dieu mit le manche au-dessus du précipice, et soudain le fer vint de nouveau s'y adapter. Un jeune moine, nommé Placide, sortit du monastère pour puiser de l'eau, et tomba dans le fleuve; l'eau l'engloutit et l'entraîna avec la rapidité d'un trait. Saint Benoît le sut aussitôt par révélation, tandis qu'il était retiré dans sa cellule : il appela le frère Maur, et lui apprit ce qui était arrivé, en lui commandant d'aller chercher Placide. Lorsque Maur eut reçu la bénédiction du saint, il se hâta d'y aller, et, croyant marcher sur terre, il s'avança par-dessus l'eau jusqu'à ce qu'il eût rejoint le jeune homme; il le prit par les cheveux et le tira hors de danger; et ayant raconté le fait au saint, celui-ci n'attribua point ce miracle à ses propres mérites, mais à l'obéissance de Maur.

IV.

Un prêtre nommé Florent, envieux de saint Benoît, conçut contre lui un tel mauvais vouloir, qu'il envoya au saint un pain empoisonné, en témoignage d'estime et de considération. Benoît le reçut avec bonté, et le jeta à un corbeau qui prenait ordinairement le pain de sa main, et dit : « Prends ce pain au nom de Jésus-Christ, et porte-le en un lieu tel, que personne ne puisse le trouver. » Le corbeau commença à courir autour de ce pain, le bec ouvert et les ailes étendues, en criant : *croc*, *croc*, comme s'il voulait démontrer l'impuissance où il était d'obéir, malgré sa bonne volonté. Le saint renouvela ses ordres en lui disant : « Prends, prends avec sécurité, et jette-le où je t'ai dit. » Alors l'oiseau prit le pain, l'emporta, et revint, trois jours après, recevoir des mains du saint sa pitance habituelle. Quand Florent vit qu'il ne pouvait tuer le saint, il se décida à corrompre les âmes de ses disciples : pour cela, il fit jouer et chanter sept jeunes filles nues dans le jardin du monastère, afin qu'elles excitassent les moines à la luxure. Saint Benoît, voyant de sa cellule ce qui se passait, et craignant le péché pour ses disciples, céda d'abord, par prudence, à la malice de ses ennemis, et, prenant avec lui quelques-uns des frères, changea d'habitation. Florent, dans sa cellule, se réjouissait du départ de Benoît, lorsqu'il fit une chute, et mourut sur le coup. Alors Maur courut après l'homme de Dieu, et lui dit : « Benoît, reviens, car celui qui te persécutait est mort. » Lorsque le saint l'eut entendu, il pleura amèrement, et à cause de la mort de son ennemi, et à cause de la joie de son disciple; aussi il lui imposa une pénitence pour cette réjouissance. Benoît, en s'en allant en un autre lieu, ne changea pas pour cela d'ennemis. Il se rendit au mont Cassin, où se trouvait un temple d'Apollon, qu'il transforma en une église consacrée à saint Jean-Baptiste. Il convertit ensuite tout le peuple des environs, et l'arracha à l'idolâtrie. Mais l'ennemi des hommes, fort courroucé, lui apparut sous une forme horrible, et que des gestes menaçants accompagnaient; ses yeux et sa bouche jetaient des flammes, et il criait : « Benoît! Benoît! » Mais, ne recevant aucune réponse, il reprit : « Maudit! Maudit! Non, tu n'es pas Benoît, c'est-à-dire *bénit!* pourquoi me persécutes-tu? » Un jour que les frères voulaient lever une pierre qui gisait sur la terre, ils ne purent en venir à bout, et recoururent vainement à une grande quantité de bras. Alors le saint leur donna sa bénédiction, et ils soulevèrent aisément la pierre : preuve que le diable empêchait de la mouvoir. Lorsqu'ils eurent amené leur édifice à une certaine élévation, l'ancien ennemi du genre humain fut aperçu de l'homme de Dieu, suivant le chemin qui menait vers les frères à l'ouvrage. Le saint leur fit dire par un messager : « Frères, occupez-vous avec prudence de votre besogne, car le malin esprit est auprès de vous. » A peine le messager eut-il rempli sa mission, que le diable abattit une muraille, et, dans cet écroulement, un jeune moine fut tué. Mais le saint le fit apporter tout brisé dans un sac, le ressuscita par ses oraisons, puis il le renvoya continuer son travail. Un laïque de vie très-honnête avait l'habitude de visiter tous les ans, à jeun, l'homme de Dieu. Un jour qu'il y allait, un compagnon de voyage se joignit à lui, qui portait des vivres pour le voyage; le jour baissant, celui-ci dit au premier : « Frère, viens et prenons notre repas avant que nous soyons lassés du voyage. » Le pieux laïque répondit qu'il ne toucherait à aucune nourriture tant qu'il serait en route; et son compagnon se tut pour le moment; puis il fit une seconde invitation; mais l'autre ne voulut pas non plus l'accepter. Enfin, après avoir longtemps cheminé et s'être beaucoup fatigué, ils arrivèrent à une prairie où était une fontaine, et tout ce qui peut être agréable et inviter à se rafraîchir. Alors le voyageur montra ses provisions au laïque, et l'engagea à en goûter un peu et à se reposer en ce lieu. Cette proposition plaisant à ses oreilles, aussi bien que l'endroit où il était à ses yeux, il y consentit. Lorsqu'il arriva auprès du serviteur de Dieu, Benoît lui dit : « Frère, le malin esprit t'a tenté une fois, et deux fois sans fruit; mais à la troisième, tu as succombé. » Le laïque se jeta alors aux pieds du saint en pleurant, et avoua sa faute.

V.

Totylas, roi des Goths, voulant éprouver si l'homme de Dieu possédait l'esprit de prophétie, revêtit un de ses écuyers du costume royal, et l'envoya au monastère de Benoît accompagné de toute la pompe d'un souverain. Lorsque le saint le vit venir, il lui dit : « Ote cela, mon fils, ôte cela; le

que tu portes ne t'appartient pas. » Alors l'écuyer tomba à terre, et eut grand'peur de ce qu'il avait osé se jouer d'un aussi grand saint.

VI.

Un clerc, possédé du démon, fut conduit à l'homme de Dieu pour qu'il le guérît. Après avoir chassé le diable, Benoît dit au clerc : « Garde-toi à l'avenir de manger de la viande et de recevoir les saints ordres, car le jour où tu y seras reçu, tu te donneras au diable. » Pendant longtemps ce clerc resta dans les ordres mineurs en gardant le souvenir de cette menace, mais il finit par feindre d'avoir oublié l'homme de Dieu et ses paroles, et entra dans les saints ordres. Aussitôt le diable, qui l'avait abandonné, le reprit et le tourmenta jusqu'à ce qu'il rendit l'âme.

VII.

Un homme ayant envoyé à Benoît, par un enfant, deux flacons de vin, l'enfant en cacha un sur la route et remit l'autre au saint, qui le reçut avec reconnaissance, en disant à l'enfant : « Mon fils, garde-toi bien de boire de ce flacon que tu as caché ; mais tourne-le sens dessus dessous, et tu verras ce qu'il y a dedans. » Celui-ci fut fort confus, et s'en alla avec l'intention d'éprouver la vérité de ce que Benoît lui avait dit. En conséquence il tourna le flacon, et il en sortit soudain un grand serpent. Un jour que l'homme de Dieu soupait près du foyer, un moine l'éclairait une lumière à la main ; et ce frère, qui était d'une naissance noble, conçut des pensées d'orgueil et se demanda en lui-même : « Quel est celui que je sers pendant son repas? Je lui tiens la lumière, je suis à son service! Qui suis-je, pour être ainsi comme son esclave? » Aussitôt l'homme de Dieu lui adressa ces paroles : « Frère, sonde ton cœur; que dis-tu en toi-même? » Alors il appela les frères, et leur ordonna d'ôter le flambeau des mains de ce moine; en même temps il lui commanda de se retirer dans l'intérieur du monastère et d'y demeurer en paix.

VIII.

Un des Goth, nommé Zalla, était partisan de l'hérésie d'Arius, qui, au temps de Totylas, leur roi, avait pris parmi eux un grand accroissement de cruauté, et sévissait avec fureur contre les catholiques, au point que les hérétiques ne rencontraient jamais un moine ou un clerc sans lui ravir l'existence. Un jour ce Zalla, embrasé de l'ardeur de son avarice et convoitant le bien d'autrui, fit tourmenter cruellement un habitant de la campagne et lui infligea diverses tortures, en sorte que le patient, vaincu par la douleur, avoua qu'il avait cédé la propriété de sa personne et de son avoir à saint Benoît. Quand Zalla le sut, il voulut suspendre l'effet de sa cruauté, et fit pour un moment cesser les tourments du campagnard; mais il le fit garotter avec de fortes lanières de cuir, et le força à marcher devant son cheval jusqu'à la demeure de Benoît, voulant savoir quel était celui qui avait possession de cet avoir. Le saint était seul et lisait devant la porte de sa cellule. Le campagnard dit à Zalla qui le suivait et qui était plein de courroux : « Voici ce Benoît dont je t'ai parlé. » Lorsque Zalla l'envisagea, il se livra à son dépit et à sa colère, et il prit une voix haute, qu'il croyait devoir épouvanter le saint, comme il en avait l'habitude envers d'autres, et il dit au serviteur de Dieu : « Lève-toi! lève-toi! et rends ce que tu as reçu de cet homme. » L'homme de Dieu interrompit sa lecture, et leva les yeux vers celui qui venait de parler, et aperçut en même temps celui qui était lié. A peine eut-il considéré les bras de ce dernier, que les liens se dénouèrent d'eux-mêmes, plus tôt que n'eût pu faire l'homme le plus habile. Lorsque Zalla vit cela, il eût une telle peur qu'il tomba par terre, et il humilia sa cruauté aux pieds du saint, en se recommandant à ses oraisons. L'homme de Dieu ne quitta pas sa lecture; mais il appela ses frères, qui transportèrent Zalla au monastère, afin qu'il y reçût sa bénédiction; et il l'engagea ensuite à ne plus commettre de tels actes d'une cruauté insensée. Zalla prit une collation, s'en alla, et depuis ne demanda plus rien à cet homme que l'homme de Dieu avait délié par son seul regard.

IX.

Une fois, une grande famine désolait la campagne, tout le monde se ressentait de la disette des vivres, et le blé manquait tellement au monastère, qu'il ne se trouva un jour que cinq pains à l'heure de la réfection des frères. Quand le vénérable Père les vit dans l'affliction, il les réprimanda fortement de leur pusillanimité, et ensuite il les consola par des promesses en leur disant : « Pourquoi votre âme est-elle contristée de cette disette de pain? Si nous en avons peu aujourd'hui, nous en aurons en abondance demain. » Et le jour suivant, deux cents muids de farine furent trouvés dans des sacs à la porte du couvent, sans qu'on eût pu apprendre par quels messagers Dieu tout-puissant les apporta ou les envoya. Quand les frères les virent, ils rendirent grâce à Dieu de n'avoir plus à s'occuper ni de l'abondance ni de la pauvreté.

X.

Un homme avait un enfant attaqué d'une maladie qui faisait tomber les cheveux et enflait la peau en la remplissant d'une pourriture qu'on ne pouvait cacher. Son père l'envoya à l'homme de Dieu, qui le guérit entièrement et subitement. Depuis, après avoir rendu grâce à Dieu, cet enfant persévéra dans les bonnes œuvres, et s'endormit heureusement dans le Seigneur.

XI.

Le saint ayant envoyé quelques-uns de ses frères en un lieu où il voulut établir un monastère, il désigna le jour qu'il irait les voir pour leur indiquer les points où ils devaient commencer la bâtisse. La veille de ce jour, il apparut en songe à un moine qu'il avait nommé chef de l'entreprise, et à

son adjoint, et il leur détailla tous les lieux où ils avaient à travailler. Comme ils n'ajoutèrent aucune foi à cette vision, et qu'ils attendaient toujours la visite du serviteur de Dieu, ils finirent par retourner vers lui, et lui dirent : « Père, nous avons attendu que tu vinsses, comme tu nous l'avais promis, et tu n'es pas venu. » Il leur répondit : « Frères, pourquoi dites-vous cela? Ne vous ai-je point apparu, et ne vous ai-je point fixé chaque lieu distinctement? Allez, et faites ainsi qu'il vous a été prescrit en vision. »

XII

Deux religieuses d'une famille noble, habitant non loin du monastère de Benoît, ne retenaient pas leur langue, mais, par leurs discours imprudents, provoquaient souvent la colère de celui qui allait à elles. Lorsque l'homme de Dieu sut cela, il leur fit dire : « Mettez un frein à votre langue, ou je vous excommunierai. » Il n'avait fait cette menace que pour essayer si elles changeraient; mais étant restées les mêmes, peu de jours après elles moururent, et on les ensevelit dans l'église. Or, chaque fois qu'on célébrait la messe, pendant que le diacre répétait comme de coutume ces paroles : « Que ceux qui ne communient pas avec nous sortent de ce lieu », la nourrice de ces religieuses, qui présentait toujours l'offrande pour elles, les voyait, à la parole du diacre, sortir de leurs tombes et s'en aller hors de l'église. Elle en avertit saint Benoît, qui lui donna de sa main l'offrande, en disant : « Va, et donne cette offrande pour elles, et elles ne seront plus excommuniées. » Quand cela eut été fait, lorsque le diacre prononçait de nouveau la formule habituelle, on ne les vit plus sortir de l'église.

XIII.

Un moine, pour aller visiter ses parents, étant sorti sans avoir reçu auparavant la bénédiction du saint, mourut à son arrivée dans sa famille; et la terre, après son inhumation, le rejeta une ou deux fois dehors. Alors ses parents vinrent à saint Benoît le prier de lui donner sa bénédiction. Benoît prit le corps de Notre-Seigneur et leur dit : « Allez et posez ceci sur la poitrine du défunt, et mettez-le de nouveau en terre. » Quand cela eut été fait, la terre garda le cadavre et ne le rejeta plus.

XIV.

Un moine ne voulant pas rester au monastère, fit tant d'instances auprès de Benoît, qu'il en fut courroucé et le laissa aller. A peine fut-il dehors qu'il rencontra sur son chemin un dragon, la gueule ouverte, qui voulait le dévorer. Aussitôt il s'écria : « Accourez, accourez! car ce dragon veut me dévorer. » Quand les frères vinrent, ils n'aperçurent pas le dragon; mais ils emmenèrent le moine tout tremblant au monastère, d'où il promit de ne jamais sortir. »

XV.

Une autre fois, toute cette province fut ravagée par la famine, et le saint avait donné aux pauvres tout ce qu'il avait trouvé, si bien qu'il ne restait au monastère qu'un peu d'huile dans un vase de verre ; néanmoins, il commanda à l'économe de donner ce peu d'huile à un pauvre. L'économe, qui l'avait bien entendu, ne le fit pas cependant, parce qu'il ne serait rien resté aux frères. Lorsque l'homme de Dieu le sut, il ordonna que le contenu du vase fût jeté par la fenêtre, afin qu'il ne restât pas au monastère quelque chose qui fût la suite d'une désobéissance. Ainsi, le vase fut jeté avec l'huile, et tomba sur des pierres sans se briser, ni sans laisser échapper l'huile. Alors le saint commanda de le ramasser et de donner le vase et l'huile à celui qui l'avait demandé. Puis il blâma et reprit le moine de sa désobéissance, et se mit en oraison. Aussitôt, un grand tonneau qui était là se remplit d'huile, au point qu'elle se répandait sur le pavé.

XVI

Un jour, le saint était descendu pour visiter sa sœur, et, pendant qu'ils étaient à table, elle le pria de rester jusqu'au lendemain ; mais il ne le voulut nullement, et elle inclina sa tête et joignit ses mains pour prier Dieu. Lorsqu'elle releva la tête, il tonnait si fort, les éclairs étaient si vifs et la pluie tombait avec tant de violence que le saint ne savait où mettre le pied, quoique le temps fût auparavant fort serein; mais comme elle avait répandu beaucoup de larmes, elle avait par là attiré la pluie. L'homme de Dieu fut affligé, et il lui dit : « Que le Dieu tout-puissant te pardonne ; qu'as-tu fait? » Elle répondit : « Je t'ai prié, et tu n'as pas voulu m'entendre; j'ai supplié Notre-Seigneur, et il m'a écoutée. Va-t-en maintenant, si tu le peux. » Il demeura cette nuit, et ils la passèrent en saintes conversations. En s'en retournant trois jours après au monastère, il regarda au ciel, et il vit l'âme de sa sœur, sous la forme d'une colombe, qui pénétrait dans les régions les plus éloignées du firmament. Soudain il commanda que le corps de la morte fût transporté au monastère, et déposé dans un monument qu'il avait fait apprêter pour lui.

XVII.

Une nuit qu'il regardait par une fenêtre en priant le Seigneur, il vit une lumière éclatante se répandre sur lui, et dissiper les ténèbres et éclairer tout le monde, comme un rayon du soleil, et il aperçut l'âme de Germain, évêque de Capoue, qui était transportée au ciel ; et, plus tard, il fut reconnu évidemment qu'elle avait quitté le corps à cette heure-là.

XVIII.

Dans l'année où le terme de la vie du saint approcha, il annonça le jour de son trépas à ses frères. Avant le sixième jour, qui fut celui de sa mort, il demanda qu'on ouvrît le sépulcre, et bientôt il fut atteint de la fièvre, et chaque jour la maladie empirait. Le

sixième jour, il se fit porter à l'oratoire, où il se munit du corps de Notre-Seigneur. Ses disciples soutenant ses membres de leurs mains, il leva les mains vers le ciel, et rendit l'âme en priant.

Ce même jour, sa mort fut révélée à deux frères, à l'un dans sa cellule, et à l'autre plus loin. Ils virent une route qui était couverte de riches tapis, et qui était éclairée d'une foule de lampes, et cette route s'étendait de la cellule de saint Benoît jusqu'au ciel, du côté de l'orient; un homme, couvert d'un somptueux vêtement, vint et demanda au frère ce que c'était que cette route; et comme le frère lui répondit qu'il l'ignorait, une voix dit : « C'est la voie et le chemin par lequel l'ami de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le bienheureux Benoît, est monté aux cieux. » Il fut enseveli dans l'oratoire de saint Jean-Baptiste, où il avait détruit un autel d'Apollon pour en faire une église. Il vivait vers l'an de Notre-Seigneur 518, sous le règne de Justin l'ancien.

BERNARD (Le prêtre). — M. Fauriel a donné une biographie de Bernard d'Angers, auteur des *Miracles de sainte Foy d'Agen*, en vers.

Prêtre, et à la tête de l'école épiscopale, d'Angers vers la fin du xe ou au commencement du xie siècle, Bernard avait une grande dévotion envers sainte Foi d'Agen. Dans un voyage à Chartres, vers l'an 1010, il ouït parler des miracles de sa sainte au monastère de Conques dans le Rouergue, et résolut de s'assurer par lui-même de la véracité de ces récits qui faisaient alors si grand bruit. Engagé par un vœu, il fit, en effet, un pèlerinage à Conques, et là, recueillit des témoins les plus sûrs les affirmations qu'il reproduit dans son poëme.

M. Fauriel a cité de lui les légendes de *Wibert le Jongleur* et de *Raymond du Bousquet* (113).

BERTELIN (Saint). — La vie fabuleuse de saint Bertelin ou Beccellin, ermite en Angleterre au VIIIe siècle, a été éditée par les Bollandistes (114).

BERTHE (Sainte). — Née au VIIe siècle, de race noble, mariée à saint Gumbert, sainte Berthe se sépare de son mari, du consentement de celui-ci, et s'enfouit dans une solitude qu'un ordre de la Notre-Dame vient peupler de jeunes vierges consacrées au culte. Un siècle après sa mort, on trouve son corps entièrement conservé, auprès duquel se continuent les nombreux miracles qu'opérait la sainte vivante (115).

BERTIN (Saint). — Le culte de saint Bertin, quoiqu'il date à Saint-Omer du VIIIe siècle, ne nous a laissé aucun monument purement populaire connu (116).

BERTOUL (Saint). — Saint Bertoul, qui vécut en Italie, vers le VIIe siècle, a été célébré par les écrivains du monde lettré au XIe siècle; il reste un poëme héroïque sur sa vie, écrit par Flodoard, chanoine de Reims (117).

BIDAULD (Le trespassément de saint). — On éditait au XVe siècle et au XVIe le *Trespassement saint Bidault*, comme on voit par ces vers de la farce du *Vendeur de livres*.

Liures, liures, liures!...
Venes tost que ie vous en liures...
Le *trespassement sainct Bidault* (118)

(113) *Histoire de la poésie provençale* · Paris, 1846, 3 vol., t. Ier, p. 435-439.

(114) Cf. *Act. SS.*, Septembris; Anvers, 1750, in-fol., t. III, die nona, p. 449,

(115) *Acta SS.*, Maii, collecta... a God. Henschenio et Dan. Papebrochio e Soc. Jesu.; Antuerpiæ, 1680, in-fol., die prima Maii, p. 112.

Les Bollandistes ont cité deux légendes en vers de sainte Berthe d'Avenay dans le diocèse de Reims, qui vécut au VIIe siècle. L'une et l'autre ont été composées d'après les fragments épars dans l'*Office de S. Gombert et de sainte Berthe*. Le plus ancien de ces vieux chants est remarquable par l'emploi de l'assonance dans des vers hexamètres et par la barbarie du langage. Le second est écrit en vers octosyllabiques rimés. Les savants jésuites n'indiquent pas de dates à ces deux compositions; ils les considèrent comme très-anciennes; nous croyons que ces deux pièces ont dû être récitées sur les places publiques, dans un temps très-rapproché de celui de sainte Berthe.

PREMIER FRAGMENT.

Sanct*a* Dei Berth*a*, prædulcis Franciæ alumn*a*,
A summis procer*um* generos*um* protulit ort*um*,
Cum carnis gener*e* mentis proba nobilitat*e*.
Spons*a* fuit spons*o* conjuncta beata beato,
Par insigne anim*is* Gumberto Bertha fidel*is*;
Prole tamen cass*a* latet an sit inviolat*a*,
Desolata viro migrante beata virago,
Cuncta fere spreto pede repulit infima seclo,
Permutans pullo rutilantia flammea velo... etc.

DEUXIÈME FRAGMENT.

Decus futurum gloriæ,
Jubar micat ecclesiæ,
Claris orta natalibus
Et sanctis Bertha testibus.

Conjuncta matrimonio
Gumberti nunc clarissimo,
Se non fæcundam partubus
Deo sacravit actibus.

Dehinc contemnens fœtida
Mortalis ævi gaudia
Pium convertit conjugem
Sectantem vitam cœlibem.

Fundans sacrum cœuobium
Greges ditavit virginum,
Fit ipsa mater omnibus
Præestque militantibus

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

O mater splendidissima,
Potens virtutum gratia
Post carnis hujus exitum
Concede vite premium.

(116) Cf. *Act. SS.*, Septembris; Antuerpiæ, 1748, in-fol., t. II, die quinta, p. 549-630. Dom Mabillon a cité un fragment d'une *Vie* de saint Bertin en vers latins, écrite au XIIe siècle par Simon II, abbé de saint Bertin (*a*). Les continuateurs de l'*Histoire littéraire* veulent que ce poëme appartienne à Simon Ier, abbé du même lieu, dans le même siècle (*b*).

(117) Cf. *Act. SS.*, Augusti; — die decima nona, t. III; Anvers, 1737, in-fol., p. 754.

(118) Cf. MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel, *Recueil de farces;* Paris, 1831-1837, 4 vol. pet.

(*a*) *Acta sanctor. ord. S. Ben.*, t. III, p. 106.

(*b*) *Hist. litt. de la Fr.*, t. XIII, p. 81.

BLAISE (SAINT.) — La *Légende de saint Blaise* semble avoir, vers les XIIe et XIIIe siècles, attiré spécialement l'attention populaire dans le nord-ouest de la France (119); en Italie, le grand légendaire Voragine recueillait les traditions vulgaires, vers le même temps.

Blasius vient de *Blandus, doux*..... (120).

Blaise étant déjà bien renommé pour sa douceur et sa sainteté, les chrétiens l'élurent au siége épiscopal de Sébaste, cité de la Cappadoce. Il était à peine nommé évêque, qu'à cause de la persécution de Dioclétien, il se réfugia dans une caverne où il vivait en ermite. Les oiseaux lui apportaient à manger et venaient en foule autour de lui, ne le quittant point qu'il ne leur eût donné sa bénédiction. S'il y en avait qui fussent malades, ils accouraient et remportaient la santé. Cependant le préfet du pays avait envoyé des soldats à sa recherche, qui, après avoir fouillé de tous côtés inutilement, arrivèrent enfin, par hasard, auprès de l'antre où habitait saint Blaise. Ils le trouvèrent au milieu d'une multitude de bêtes dont ils ne purent prendre aucune. Ils s'en retournèrent tout étonnés, et rapportèrent cela au gouverneur, qui envoya aussitôt de nouveaux soldats, avec ordre qu'on lui amenât Blaise et tous les chétiens. Cette nuit, le Seigneur apparut trois fois au saint, disant : « Lève-toi, et offre-moi un sacrifice. » Peu après, les soldats arrivèrent et dirent à Blaise : « Lève-toi, le gouverneur te demande. » Blaise répondit : « Enfants, soyez les très-bien venus. Je vois bien que Dieu ne m'a pas oublié. » Alors il s'en alla avec eux, ne cessant de prêcher, et il fit beaucoup de miracles devant eux. Une femme avait un fils qui, ayant un os de poisson arrêté à la gorge, était au moment de mourir; elle apporta l'enfant aux pieds du saint, le priant en versant des larmes, de vouloir bien le guérir. Saint Blaise mit la main sur lui et pria Dieu que cet enfant et tous ceux qui solliciteraient la santé en son nom fussent guéris, et il fût guéri sur-le-champ,

Une femme n'avait qu'un seul pourceau, qu'un loup lui ravit, et alors elle pria Monseigneur saint Blaise qu'il lui fît rendre son porc. Il lui dit en souriant : « Femme, ne sois pas inquiète, ton porc te sera rendu. » Aussitôt le loup vint, et rapporta le porc. Blaise étant arrivé à la ville, le gouverneur commanda qu'il fut mis en un cachot, et le lendemain il ordonna qu'on l'amenât devant lui. A son approche, il salua le saint, en lui adressant ces douces paroles : « Réjouis-toi, Blaise, ami des dieux. » Blaise répondit : « Et toi aussi, réjouis-toi, gouverneur très-bon; ne parles pas de tes dieux, qui sont des diables condamnés au feu éternel avec ceux qui les honorent. » Alors le gouverneur très-courroucé fit battre rudement le martyr et le fit ramener en prison. Blaise dit : « Insensé penses-tu m'ôter l'amour de mon Dieu en m'infligeant des peines, qui sont pour moi une consolation? » Alors la veuve qui avait recouvré son porc le tua, et elle en porta à Blaise la tête et les pieds avec un pain et une chandelle. Il lui rendit grâces et mangea; puis après il lui dit : « Offre tous les ans une chandelle à l'église en mon nom; quiconque le fera en retirera grand avantage. Elle le fit et s'en trouva bien.

Le gouverneur le fit tirer de prison, et voyant que Blaise ne voulait point rendre hommage aux idoles, commanda de lui déchirer le corps avec des peignes de fer, et derechef de le mettre dans le cachot. Alors sept femmes essuyèrent les gouttes de son sang et les recueillirent, et aussitôt elles furent saisies, et on voulut les contraindre à sacrifier aux faux dieux. Elles dirent au gouverneur : « Si tu veux que nous adorions tes dieux, envoie-les à l'étang et fais-les laver, afin qu'ils soient plus nets lorsque nous les adorerons. » Le gouverneur fut fort joyeux, et le plus tôt qu'il put, il accomplit ce qu'elles avaient dit. Alors les femmes prirent les idoles et les jetèrent à l'étang et dirent : « Nous verrons si ce sont des dieux. » Quand le gouverneur apprit cela, il fut plein de rage; il se tourmentait, se frappait, et disait aux soldats : « Comment n'avez-vous pas empêché que nos dieux fussent jetés au fond du lac? » Ils répondaient : « Ces femmes nous ont trompés. » Les sept femmes répondaient : « Le vrai Dieu Jésus-Christ ne souffre nulle tromperie ; mais s'ils eussent été dieux, ils eussent bien su d'avance ce que nous voulions faire. » Le gouverneur furieux commanda qu'on apportât du plomb fondu et des peignes de fer et sept casques tout ardents, et d'autre part, sept chemises de lin; puis il leur dit qu'elles eussent à choisir ce qu'elles préféreraient. L'une d'elles, qui avait deux enfants, courut hardiment, prit les chemises et les jeta en la cheminée ardente. Et les enfants dirent à la

in-8°, — M. le comte DE DOUHET, *Dictionnaire des mystères*; — Paris, Migne, 1854, gr. in-8°, *Notice sur le théâtre libre*, au mot : *Vendeur de livres* (Le).

(119) L'abbé Lebeuf a cité, d'après un manuscrit de Langres, signalé par le critique comme peu ancien, un fragment d'un cantique en l'honneur de saint Blaise qui faisait partie d'un office du même saint. Nous reproduisons cette pièce, moins la musique qui l'accompagne :

Audite Christi fideles mirabilia Dei.

Seigneurs et dames entendez
Qui à bonnes œuvres tendez :
Conter vous veil vérité pure
Témoignant la sainte escripture.

Temporibus illis floruit electus a Deo Blasius, etc.

En Cappadoce ot ung saint homme,
Que l'Escripture Blaise nomme,
Qui en Dieu et par ses signacles,
En sa vie faisoit miracles.

Hunc fideles elegerunt, etc.

Les Crestiens qui adonc furent,
Pour leur evesque l'eslurent... etc. (*a*)

(120) Blasius quasi blandus vel Blasius quasi *belasius* a *bela*, quod est *habitus*, et *syor parvulus*. Fuit enim blandus per dulcedinem sermonum, habitus per habitus virtutum, parvulus per humilitatem morum. (JAC. A VORAG., *Legenda aur.*, ed. doct. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 167.

(a) *Traité hist. et vrai sur le chant eccl.*; Paris, 1741, in 8°, p. 157.

mère : « Chère mère, ne nous laisse pas après toi; mais comme tu nous as repus de la douceur de ton lait, remplis-nous aussi de la douceur du royaume céleste. » Alors le gouverneur commanda qu'elles fussent suspendues, et que leur chair fût dechirée avec les peignes de fer (121). La chair de ces deux femmes était plus blanche que la neige; et du lait en coula au lieu de sang. Comme elles souffraient ces tourments, l'ange de Notre-Seigneur vint à elles et les encouragea : « Ne craignez rien, leur disait-il, le bon ouvrier qui commence bien et qui conduit à bien l'œuvre commencée est digne de louange; il sera récompensé, pour sa peine, et aura la joie pour récompense. » Alors le gouverneur commanda qu'elles fussent détachées et jetées en un grand feu ardent; le feu fut aussitôt éteint par la volonté de Dieu, et elles en sortirent sans avoir éprouvé aucun mal.

Le gouverneur leur dit : « Cessez vos sortiléges et adorez nos dieux. » Elles repartirent : « Achevez votre œuvre, car nous sommes attendues dans les cieux. » Il rendit donc sa sentence, il donna ordre de les décapiter...

Alors il se fit amener Blaise : « Adore nos dieux, lui dit-il; est-ce oui, est-ce non? » Blaise s'écria : « Impie, je ne crains pas tes menaces... » Il ordonna de le décapiter... et le saint eut la tête tranchée avec deux petits enfants, vers l'an 283 (122).

BONA (Légende de). — Vers 1163 ou 1167, vivait à Carcassonne une jeune fille à peine âgée de onze ans, à qui ses qualités précoces avaient fait donner le surnom de *Bona*. Elle avait huit ans lorsque, tout à coup, au milieu de son repos, elle fut saisie par la mort et enlevée au monde. Quatre jours s'étaient écoulés, lorsque, sur le soir du dernier, l'âme rentra dans son corps inanimé, et elle se mit à converser avec les assistants. Depuis ce moment, chaque semaine, l'âme quittait son corps, et l'Esprit-Saint y entrant, l'enfant parlait, prêchait et enseignait. Toute la contrée fut glacée d'épouvante d'un tel prodige, les évêques, pour s'assurer que la vie humaine n'était plus dans le corps de l'enfant, lui firent subir diverses cruelles épreuves; église, peuple s'enthousiasmèrent également et furent saisis d'une sainte terreur (123).

BONET DE CLERMONT (Saint). — La *Vie de saint Bonet*, évêque de Clermont, a été répandue par les pèlerins des monts d'Auvergne, dans le nord et le midi de la France.

Un des traits de sa légende a surtout frappé les imaginations :

« Saint Bonet, » dit M. Paulin Paris, « évêque de Clermont, ayant une nuit longtemps veillé dans l'église de Notre-Dame, la cour céleste descendit dans le chœur, portant la Vierge. Alors un archange va prendre les ordres de la Mère de Dieu. Notre-Dame désigne saint Bonet comme celui qui devra offrir le saint sacrifice. Aussitôt les anges entourent l'évêque de Clermont, le revêtent d'une chappe magnifique... La messe est célébrée... La chappe, ajoute la légende, est encore conservée à Clermont (124). »

Au XIII[e] siècle, les rimeurs du Nord s'étaient emparés des récits populaires du Midi (125), et livraient leurs poëmes aux jongleurs habitués des foires de la Flandre, de l'Artois et du Parisis (126).

(121) Septem ergo mulieres sequentes guttas sanguinis colligebant, quæ mox tenentur et ad deorum sacrificium compelluntur. Quæ dixerunt : « Si vis ut Deos tuos adoremus, cum reverentia mitte eos ad stagnum, ut faciebus ablutis mundius adorare possimus. » Lætus præses efficitur et citius quod dixerat adimpletur. Illi vero deos arripuerunt et eos in stagni medium projecerunt dicentes : « Si Dei sunt, videbimus. » Quod præses audiens et præ ira insaniens et se ipsum percutiens dixit ministris : « Cur non tenuistis deos nostros, ut non mitterentur in profundum laci? » Cui dixerunt : « Dolose tecum locutæ sunt mulieres et eos in stagnum projecerunt. » Cui mulieres : « Deus verus dolos non patitur, sed et si dii fuissent, præscivissent utique, quid iis facere volebamus; » et iratus præses jussit plumbum liquefactum et pectines ferreos et VII loricas igne candentes ex una parte parari et ex alia VII camisias afferri lineas. Quo dicente, ut ex his, quod mallent, eligerent, una illarum duos parvulos habens audacter cucurrit et lineas camisias accipiens in caminum projecit; pueri vero matri dixerunt : « Non nos, mater dulcissima, post te relinquas, sed sicut nos replesti dulcedine lactis, sic nos reple dulcedine regni cœlestis. » Tunc præses jussit eas suspendi et carnes earum pectinibus ferreis laniari. (*Ibid*, p. 168.).

(122) Dixitque : « Si veri sunt dei vestri, ostendite virtutem eorum et ingredimini huc. » Ingressique LXV viri stagnum continuo sunt submersi. Angelus autem Domini descendens dixit ei : « Egredere, Blasi, et coronam tibi a Deo paratam suscipe. » Cumque exiisset, dixit ad eum præses : « Omnino decrevisti non adorare deos? » Cui Blasius : « Cognosce, miser, quia Christi servus sum nec dæmones adoro. » Et statim jussit eum decollari, ipse autem oravit ad Dominum, ut quicunque per infirmitatem gutturis vel alia quacunque infirmitate ejus patrocinia postularet, exaudiretur et continuo liberaretur. Et ecce vox de cœlis ad eum venit, quod sic fieret, ut oravit, sicque cum duobus puerulis decollatus est circa annos domini CCLXXXIII. (*Ibid.*, p. 169.)

(123) Cf. *Bibliothèque de Laon*, msc. n° 31, in-fol., sur velin, du XII[e] siècle, dans le *Catal. gén. des manuscrits des Bibl. publ. des dép.*; Paris, 1849, in-4°, t. I[er], p. 66.

(124) Paulin Paris, *Les manuscr. fr. de la Bibliothèque du Roi*, t. IV, p. 69.

(125) M. Paulin Paris a remarqué que les rimeurs de la légende de l'*Evêque de Clermont* ne faisaient que traduire librement un texte plus ancien (a).

(126) La légende de l'*Evêque de Clermont* rimée par Gauthier de Coinsy, conservée dans les ms. de la Bibliothèque Impériale (ms. de Lavallière, n° 85, f° 120), commence ainsi :

Queque volonté me demont,
Du saint évesque de Clermont,
Un saint miracle vos vuil dire. (*b*)

M. Paulin Paris a signalé un petit poëme sur la légende de l'*Evêque de Clermont*, autre que celui de Gauthier de Coinsy, dans le manuscrit de la Biblio-

(a) *Ibid.*, p. 70.

(b) *Ibid*. p. 69.

BOUSQUET (Raymond du). — *Voy.* Raymond du Bousquet.

BRENDAINES (Saint). — Les Bollandistes ont remarqué qu'il y avait eu deux saints du nom de Brendaines, tous deux disciples de saint Finnian, et qui vécurent dans la seconde moitié du VIe siècle (127).

Saint Brendaines, abbé de Cluain-Fearta, dont la légende merveilleuse demande place ici, naquit probablement vers l'an 484; on a fixé sa mort vers l'an 577.

Jac. Waraeus, Jac. Usserius, Colgan, ont repoussé comme fabuleux le récit du *Périple maritime* de saint Brendaine, et avec eux les Bollandistes.

M. Achille Jubinal a publié la *Légende latine de saint Brandaines avec une traduction inédite en prose et en poésie romanes... d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, remontant aux* XIe, XIIe *et* XIIIe *siècles* (128).

Sur la fin du VIe siècle (vers 587), il y eut en Irlande deux abbés, tous deux depuis révérés comme saints, qui portèrent le nom de Brendaines ou Brendan. L'un d'eux est fêté par l'Eglise à la date du 29 novembre; l'autre, dont il s'agit ici, fonda l'abbaye de Cluain-Fort ou Cluain-Fert; sa fête se célèbre le 16 mai (129). La Bibliothèque impériale possède au moins onze textes latins de la *Légende de saint Brendaines* de Cluain-Fert : deux appartiennent au XIe siècle, deux autres au XIIe, cinq au XIIIe, les autres au XIVe siècle. La bibliothèque de Strasbourg en peut encore fournir deux textes; un troisième s'est rencontré à la bibliothèque de Saint-Gallen en Angleterre (130). La version française en prose du texte latin, faite au moyen âge, qui se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7595, vol. CCLIII, est considéré comme unique par M. Jubinal (131). Au contraire, la traduction versifiée se rencontre dans un très-grand nombre de manuscrits, étant comprise dans l'*Image du monde* de Gauthier de Metz, poëme du XIIIe siècle, qui a été très-souvent copié au moyen âge. La bibliothèque de l'Arsenal possède un autre poëme en vers sur le même sujet, qui ne fait point partie de l'*Image du monde* et diffère beaucoup du texte publié par M. Jubinal. Outre ces poëmes latins et romans, leur éditeur signale une légende de saint Brandaines en vers bas-allemands de la fin du XIVe siècle, éditée par P.-J. Bruns (132), et qui serait peut-être la même qu'une autre dont parle M. Serrure dans sa traduction du *Jeu d'Esmorée, fils du roi de Sicile*, drame du XIIIe siècle, publié à Gand en 1835. Une autre relation de la vie du même saint, écrite en prose allemande du moyen âge, a été imprimée plusieurs fois à Augsbourg en 1497, in-4°, chez Jean Trouhauer; à Ulm en 1499, in-4°, chez Jean Zainer; à Strasbourg en 1510, in-4°, avec figures, chez Matth. Kupsuff, et dans le *Neue Bibliothek* de Hummel (133); la bibliothèque de Nuremberg la possède manuscrite, datant de 1488, sous le nom d'un certain Jean Hartlieb. Une autre version en prose et en bas-saxon a paru dans le *Passional bas-saxon* (134). En Angleterre, le poëme anglo-normand, signalé par l'abbé Delarue. Parmi plusieurs éditions en Angleterre, il faut noter celle de 1516 à Londres, in-folio, chez Winkin de Werde, qui contient la narration de Joannes Capgravius et que l'on retrouve dans ses *Nova legenda Angliæ*. Enfin, il existe des versions en vieil irlandais, en gallois et en espagnol.

Les opinions sur les origines de cette fable sont très-obscures. M. Jubinal a remarqué que, dans le *Roman du Renard*, édition de Méon, t. II, p. 96, on trouve quatre vers qui sembleraient prouver qu'il existait un lai de saint Brendaines et que le récit est d'origine bretonne.

> Ie lot savoir bon lai breton,
> Et de Merlin et de Foucon,
> Del roi Artu et de Tristan,
> Del chievre oil, de Saint-Brendan...

C'est à cette opinion que s'est rangé M. Goerres dans son introduction historique au poëme allemand de Lohengrin.

L'abbé Lebeuf a relevé un témoignage de Raoul Glaber (l. II, ch. 2) qui constate que, sous le roi Robert, on ajoutait communément foi aux fables de la vie de saint Brendaines.

Son voyage est mentionné sous la date du XIIe siècle, par M. Benoiston de Chateauneuf dans son essai sur la poésie et les poëtes français aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles. (135.) M. Douhaire l'a cité de même dans l'*Université Catholique* en 1839 (136). Enfin M. Jubinal, en rapprochant de *Cacabus Sindbad*

thèque impériale, n° 7024, datant de la fin du XIIIe siècle, f° 102; il en cite les premiers vers :

> Puis que parler ay commencie
> De madame sainte Marie
> Un po vos en dirai encore
> Joouse li soit ma parolle,
> Marie est mes empereris
> Marie sera toz mes deliz, etc. (*a*)

« Il faut avouer, dit le même savant, que le mérite de la narration est bien supérieur dans Gauthier de Coinsy (*b*)... »

(127) Cf. *Act. SS.*, Maii, coll. a God. Henschen, et Dan. Papebroch., e Soc. Jes.; Anvers, 1680, t. III, die decima sexta Maii, p. 599-603.

(128) Paris, Techener et Silvestre, 1836, in-8° de XIX-167 pages.

(129) *Ibid*,, préf., p. 111.

(130) Cf. Haenel, col. 443, 434, 686.

L'abbé Delarue, dans son *Histoire des bardes, jongl. et tr. normands et anglo-normands* (Caen, Mancel, 1834, t. II, p. 69) a cité un manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne (Vespasianus, B. X.) qui contient un poëme anglo-normand de 834 vers sur S. Brandaines.

(131) M. Francisque Michel, dans son édition du roman de la *Violette* (p, XLII) donne aussi comme unique cette version en langue vulgaire.

(132) *Romantische und andere Gedichte*; Berlin and Stettin, 1798, in-8°, p. 171-216.

(133) Nurnberg, 1776, t. Ier, p. 8-14.

(134) Lubeck, 1507, in-fol. goth., f° 206 à 216.

(135) Paris, 1815, in-8°, broch. de 144 pages.

(136) Numéro d'avril, p. 282.

(*a*) *Les manuscr. fr. de la Bibl. du roi*; Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. IV, 1841, p. 69.

(*b*) *Ibid.*

le marin, remarque que le conte de l'île invisible préoccupa la plupart des navigateurs du moyen âge.

BRIGITTE (Sainte.) — La *Légende de sainte Brigitte* qui florissait en Ecosse au v° siècle, a traversé les mers, pour se répandre en Irlande, puis dans la Belgique et la Germanie.

Sainte Brigitte paraît, malgré la prétention de l'Irlande, être née en Ecosse, d'une famille de cette race irlandaise, que l'on suppose avoir peuplé le nord de l'Angleterre; elle prit le voile dans l'un des savants monastères de l'île de Mona, ancien centre lettré de la religion des Gaulois, depuis longtemps ruiné et tout ensemble désert d'hommes et vivant de sombres traditions.

Elle eut pour père spirituel le grand saint Patrice; de même que sainte Geneviève, en Gaule, à qui Bolland la compare, eut, dans le même siècle, l'éminent saint Germain.

Saint Helves lui donnait cent moutons blancs descendus des cieux, saint Brendaines lui envoyait par un ange, la nuit de Pâques, son calice plein du sang du Christ, saint Gildas faisait pour elle une cloche, qu'il jetait dans les flots de l'Océan, pour la lui faire parvenir, saint Fintan lui mettait aux mains, pour nourrir les pauvres de saint Kildar, un panier inépuisable de viandes salutaires. Elle-même avait fait évêque saint Tygernac, donné un trésor à saint Fintan, et soutenu dans le danger saint Molingue.

Les traditions populaires rapportaient qu'elle avait eu commerce de paroles avec divers animaux soudainement doués du don de parler pour lui répondre.

Fondatrice des monastères illustres de Kildarr, autour duquel se bâtit presque aussitôt une ville, d'Hay, de Cliach, confondue dans les souvenirs des habitants de Glastenburg, d'Abunethy, avec d'autres abbesses, ses homonymes, toute la Grande-Bretagne la voit encore errer, sous ses longs vêtements blancs, à la mode des Egyptiens, parmi toutes les ruines inexpliquées dont les campagnards conservent les traditions.

Nombre d'églises ont été dédiées sous son vocable; un office lui était consacré que répétait au jour de sa fête non seulement la Grande-Bretagne entière, mais aussi l'Allemagne; son nom est inscrit dans les martyrologes avec presque toute la solennité réservée aux grands saints.

Ses *actes* ont été écrits dans la plupart des langues savantes ou populaires de l'Occident (137); les manuscrits s'en trouvent dans toutes les grandes bibliothèques de l'Europe; et les plus anciens sont l'œuvre des contemporains de l'illustre vierge, éblouis de sa gloire. Aux IX° et X° siècles, on les remettait en un langage plus moderne; au XII°, on les réécrivait encore; au XV°, au XVI° siècles, l'imprimerie s'en emparait.

Dès le VI° et le VII° siècles, Ultan et Héléran le Sage écrivaient sa vie en vers; au X° siècle le moine Kilien, composait un poëme en son honneur qu'ont édité les Bollandistes (138); Jean Colgan, dans les nombreux documents qu'il a réunis sur sainte Brigitte a publié une légende en vers irlandais qu'il ne reporte pas moins qu'au VI° siècle, et qu'il attribue à saint Brogan-Cloen; mais cette haute antiquité est très douteuse, comme le constate Bolland (139).

Jacques de Voragine, quoiqu'écrivant en Italie et au XIII° siècle, mérite d'être consulté :

Sainte Brigide, dit-il, vierge, illustra l'Ecosse par sa sainteté et ses miracles. Elle naquit de parents pieux et d'un rang élevé; et, dès son enfance, se distingua par sa pureté et par son application aux choses célestes, et fit des progrès dans la vertu. Sa mère lui avait donné le soin de faire le beurre avec le lait des vaches, et de rendre compte du poids de cette marchandise, ainsi que les jeunes filles en sont d'ordinaire chargées dans ce pays. Brigide, pratiquant l'hospitalité et plus jalouse de plaire à Dieu qu'aux hommes, donna aux pauvres et aux étrangers abondamment son lait et son beurre. Aussi quand vint le moment où chacune devait rendre compte, les compagnes de Brigide firent apporter ce qu'elles avaient, et la vierge se troubla, car ayant tout donné, elle n'avait rien. Redoutant le courroux de sa mère, elle s'adressa au Seigneur dans une fervente oraison. Dieu l'exauça, et, après sa prière, elle se trouva avoir plus de beurre que toutes ses compagnes, qu'elle donna à sa mère. Peu après, ses parents voulurent qu'elle se mariât; mais elle, inspirée du ciel, était résolue à garder sa virginité et à se consacrer à Jésus-Christ. Elle alla trouver un très-pieux évêque, du nom de Machillas, qui lui posa sur la tête un voile blanc et un manteau de même couleur; elle se prosterna avec humilité en offrant au Seigneur sa couronne virginale, et lorsqu'elle toucha la base de l'autel, qui était en bois, ce bois verdit aussitôt, resta fleuri, et guérit les maladies des fidèles. Des lépreux ayant demandé de la bière à sainte Brigide, comme elle n'en avait pas, elle prit de l'eau, la bénit, et la leur donna transformée en bière excellente. Elle changea une pierre en sel, pour se rendre à la prière de quelqu'un qui lui demandait au nom de Dieu de lui donner du sel. Elle rendit la vue à un aveugle-né. Quelques méchants lui volèrent des bœufs; mais ayant ensuite voulu traverser une rivière, ils se noyèrent, et les bœufs gagnant la rive sains et saufs, revinrent d'eux-mêmes chez sainte Brigide. Dieu ayant opéré par son entremise beaucoup d'autres miracles, elle s'endormit dans le Seigneur.

(137) Cf. *Act. SS.*, Februarii; Anvers, 1757, in-fol., t. Ier, die prima, p. 141.

(138) Les Bollandistes ont publié cinq vies anciennes d'elles, parmi lesquelles est celle en vers latins du moine Chilien (*a*).

(139) *Ibid.*, p. 102.

(*a*) Cf *Act. SS.*, Februarii; Anvers, 1658, in-fol. t. Ier die prima, p. 99-186

C

CÆSIDIUS (Actes de Saint). — Il existe des *Actes* fabuleux de saint Cæsidius, martyr en Italie dans les premiers siècles de l'Église qu'ont signalés les Bollandistes (140).

CANTIQUE DE NOTRE-DAME (Le). — *Voy.* Notre-Dame, § II, c.

CARENTOC (Saint). — Dugdale a publié dans le *Monasticum anglicanum*, et les Bollandistes ont reproduit dans les *Acta sanctorum* (141), une *Vie de saint Carentoc ou Cernath*, qu'ils qualifient d'infiniment suspecte. En effet, elle commence par une généalogie du saint qui, par une étrange succession de noms cambriens, n'en arrive pas moins à être issu d'Anne, cousine de la sainte Vierge. Saint Carentoc vivait du temps de saint Patrice, qu'il accompagna en Irlande vers le milieu du ve siècle. Ayant quitté saint Patrice, un jour il rencontra le roi Arthur qui chassait un dragon; mais l'animal dévastateur échappait à toutes les ruses du roi et de ses compagnons. Le grand enchanteur de la race de Joseph d'Arimathie, avait trouvé sur les rives âpres de l'océan britannique une table étrange, sur laquelle on ne pouvait rien mettre qui, à l'instant, ne fût lancé au loin et brisé. Or, cette table prétendue était un autel donné par Jésus même à saint Carentoc. Pour rentrer en possession de son autel, le saint se rendit maître du dragon.— « Où est mon autel? dit Carentoc à Arthur.— Fais moi un don, et je te le dirai, répondit Arthur. — Quel don veux-tu? — Je veux le dragon, si tu es un serviteur de Dieu. » La *Vie* très-incomplète de laquelle nous extrayons ce passage, était récitée en Angleterre, dans les églises, le jour de la fête du saint; elle est évidemment composée sur une tradition populaire, mais le monument primitif, si toutefois il en exista d'écrit, est aujourd'hui perdu.

CARMERY (Saint). — Au viie siècle vivait en Auvergne saint Carmery (*Calmine* ou *Calmel*), dont la renommée est attestée par les monuments poétique que l'on retrouve sur lui (142). Mais dont la popularité n'est pas suffisamment attestée.

CASSIUS (Saint). — Vers l'an 264, selon les Bollandistes, au temps de la dévastation du roi barbare Chrocus en Auvergne, périt martyr de la foi saint Cassius, et avec lui succombèrent saint Victorin, saint Maxime, et 6266 autres confesseurs. Saint Preject avait écrit la relation de cet événement; il ne reste plus de digne de foi que le court récit de saint Grégoire de Tours (143). Une autre tradition écrite, qui semble dater du temps de Charles le Chauve, a traversé les siècles; mais les sévères critiques n'y trouvent rien de digne de foi (144), et nous-même nous n'avons pu y reconnaître assez nettement la trace d'une tradition populaire, pour en citer rien.

CATHERINE (légende de sainte). — Deux monuments de la popularité de la *Légende de sainte Catherine* durant le moyen âge, ont vaincu la dure insouciance des hommes et sont parvenus jusqu'à nous. Une *Vie* de l'illustre chrétienne en vers romans du nord, écrite au xiie siècle et attribuée à Thibaut de Vernon, témoigne de l'impression que reçurent les lettrés de la célébrité de la sainte (145). Jacques de Voragine nous a laissé, au siècle suivant, un récit circonstancié en prose latine, qui débute en ces termes:

Catherina vient de *catha*, universel, et *ruina*; il signifie *ruine universelle*, tout l'édifice du diable étant entièrement détruit en *Catherine*.... « Catherine, fille du roi Coste, fut élevée dans l'étude des arts libéraux. L'empereur Maxence ayant réuni à Alexandrie tous les habitants, riches ou pauvres, pour qu'ils immolassent aux idoles, et pour punir les chrétiens qui refusaient de sacrifier, Catherine, âgée de dix-huit ans, seule dans un palais plein de richesses et d'esclaves, entendit les mugissements de divers animaux et des chants, et envoya un messager, lui ordonnant de revenir promptement dire ce qui se passait. Instruite, elle se munit du signe de la croix, s'approcha, vit un grand nombre de chrétiens que la peur de la mort faisait sacrifier, et frappée d'une vive douleur, alla audacieusement vers l'empereur; elle lui dit: « La dignité dont tu es revêtu me prescrirait, ainsi que la raison, de te rendre hommage, si tu reconnaissais le Souverain des cieux et si tu renonçais au culte des idoles. » Devant la porte du temple, elle disputa longtemps avec César, faisant force syllogismes et se livrant à une foule de considérations allégoriques et mystiques. Revenant ensuite au langage ordinaire, elle dit: « J'ai voulu t'exposer tout cela comme à un sage. Mais pourquoi as-tu fait la folie de rassembler toute cette foule pour rendre hommage à des idoles? Tu admires ce temple élevé par des ouvriers, ces ornements précieux, poussière qu'emporte le vent. Tu devrais plutôt admirer le ciel, la terre, la mer, les ornements des cieux, le soleil, la

(140) Cf. *Act. SS.*, Augusti; Anvers, 1743, in-fol., t. VI, die trigesima prima, p. 652.

(141) Cf. *Act. SS.*, Maii, coll. a God. Henschen et Dan. Papebroch. e Soc. Jesu; Anvers, 1680, in-fol., t. III, die decima sexta Maii, p. 584-587.

(142) Deux hymnes en son honneur, ont été éditées, par les Bollandistes (*Act. SS.*, Augusti; Anvers, 1757, t. III, p. 757, die decima nona); il est à remarquer aussi qu'une vie française de lui a été éditée, mais au milieu du xviie siècle seulement.

(143) *Hist. eccl. fr.*, l. i, c. 30, 31.

(144) *Act. SS.*, Maii, coll. a God. Hensch. et Dan. Papebroch. e Soc. Jesu; Anvers, 1680, in-fol., t. III die decima quinta Maii, p. 454.

(145) Cf. *Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 112. — Parmi les premières éditions de l'imprimerie en France, on compte *La Vie de Sainte Katherine* publiée à Paris, vers 1489 par Jehan Trepperel.

lune, les étoiles, le cours de ces astres qui, depuis le commencement du monde, courent vers l'occident, reviennent vers l'orient, et ne se fatiguent jamais. Quand tu auras remarqué toutes ces choses, interroge, cherche le Tout-Puissant : et quand tu auras compris que c'est celui qui en a fait le don, et que nul n'est semblable à lui, adore celui-là, glorifie-le, car c'est le Seigneur des dominations et le Dieu des dieux. » Ayant encore fait preuve de science dans l'exposition du mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, l'empereur stupéfait n'eut rien à lui répondre. Enfin, revenant à lui, il dit : « Laisse-nous, femme, laisse-nous achever le sacrifice, et ensuite nous te ferons réponse. » Il ordonna donc qu'on la menât au palais et qu'on la gardât avec soin, admirant sa grande sagesse et sa merveilleuse beauté. Car elle enchantait tous les yeux par sa grâce et par son incroyable beauté. L'empereur, de retour au palais, dit à Catherine : « Nous avons prêté l'oreille à ton éloquence, et nous avons admiré ta prudence : mais, occupé à sacrifier aux dieux, nous n'avons pas bien pu comprendre tout ce que tu as dit. Toutefois, d'abord, dis-nous qui tu es. » Catherine répondit : « Il est écrit : Ne te loue pas et ne t'inculpe point toi-même. C'est ce que font les insensés qu'agite un désir de gloire. J'avoue cependant mon origine, non pas par vanité, mais par amour de l'humilité. Je suis Catherine, la fille unique du roi Coste. Née dans la pourpre, j'ai étudié avec assiduité les arts libéraux ; mais j'ai méprisé toutes ces choses et j'ai cherché un refuge auprès du Seigneur Jésus Les dieux que tu vénères ne pourront t'être d'aucun secours, ni à toi, ni aux autres. Qu'ils sont à plaindre les adorateurs de dieux qui ne peuvent ni les assister au moment du péril, ni les secourir dans la tribulation ! » L'empereur lui répondit : « S'il en est ainsi que tu dis, le monde entier se trompe, et toi seule dis la vérité; tandis que toute assertion doit être prouvée par deux ou trois témoins. Quand même tu serais un ange, quand même tu serais remplie de la vertu céleste, personne ne devrait te croire ; on doit bien moins s'en rapporter à toi, qui n'es qu'une faible femme. » Catherine lui répliqua : « Je t'en prie, César, ne te laisse pas emporter par la colère, car l'âme du sage n'est jamais troublée; et le poëte a dit : « Gouverne ton âme et tu seras « roi ; ne sois occupé que du corps, tu seras « esclave. » Le roi répondit : « Je vois que tu essaies de nous envelopper dans des ruses perverses, par cela même que tu emploies dans tes discours la parole des philosophes. » César donc, voyant qu'il ne pouvait se mesurer avec sa sagesse, fit prévenir secrètement tous les grammairiens et les rhéteurs de s'empresser de se rendre au prétoire d'Alexandrie, leur promettant d'immenses récompenses s'ils l'emportaient sur les argumentations de la vierge.

Il arriva ainsi de diverses provinces cinquante orateurs qui surpassaient tous les mortels dans tous les genres de savoir. Et, comme ils demandaient pourquoi on les avait appelés de si loin, l'empereur dit : « Il y a parmi nous une femme d'un talent et d'une habileté incomparables, qui réfute tous les sages, et qui affirme que nos dieux ne sont que des démons ; si vous triomphez d'elle, vous retournerez chez vous chargés d'honneurs. » Aussitôt l'un des orateurs s'écria avec indignation : « Fallait-il que l'empereur fît venir des sages de pays éloignés pour réfuter une petite fille ? Le dernier de nos écoliers aurait suffi pour la réduire au silence. » L'empereur dit alors : « J'aurais pu la contraindre à sacrifier, ou la faire punir ; mais j'ai jugé plus convenable qu'elle fût confondue par la force de vos arguments (146). » Et ils dirent : « Qu'on nous l'amène, afin que sa témérité se manifeste, et qu'elle avoue n'avoir jamais jusqu'ici rencontré de sages. » Lorsque Catherine sut quelle lutte l'attendait, elle se recommanda au Seigneur : un ange lui apparut et lui recommanda d'avoir courage, lui promettant que non-seulement elle ne serait point vaincue, mais qu'elle convertirait ses adversaires et les amènerait à la palme du martyre Quand elle fut conduite devant les orateurs, elle dit à l'empereur : « Etait-il juste que tu opposasses une jeune fille à cinquante ora-

(146) « Confiteor tamen meam progeniem non tumore jactantiæ, sed humilitatis amore, ego enim sum Catherina, Costi regis unica filia, quæ, quamvis in purpura nata et liberalibus disciplinis non mediocriter instructa, hæc tamen omnia contempsi et ad dominum Jesum Christum confugi. Dii autem, quos colis, nec te nec alios juvare possunt. O igitur infelices talium idolorum cultores, quibus advocata in necessitate non adsunt, in tribulatione non succurrunt, in periculo non defendunt? » Cui rex : « Si ita est, ut dicis, totus mundus errat et tu sola verum dicis; cum tamen omne verbum in ore duorum vel trium testium confirmetur; si angelus esses, si cœlica virtus, adhuc tibi nemo credere deberet, quanto minus, cum femina fragilis esse probaris? » Cui illa : « Ne, obsecro, Cæsar a furore tuo te vinci permittas, ut in sapientis animo non stet turbatio dira. » Sic namque poeta ait : « *Tu si animo rexeris, rex eris, si corpore, servus.* » Et rex : « Ut video, pestifera calliditate nos illaqueare disponis, dum per exempla philosophorum sermonem protrahere niteris. » Videns autem Cæsar, quod ejus sapientiæ obviare non posset, mandavit occulte per litteras, ut omnes grammatici et rhetores ad prætorium Alexandriæ festinanter venirent, immensa munera recepturi, si concionatricem virginem suis assertionibus superarent. Adducti sunt igitur de diversis provinciis L oratores, qui omnes mortales in omni mundana sapientia excellebant. Quibus interrogantibus, cur de tam remotis partibus evocati fuissent, Cæsar respondit : « Est apud nos quædam puella sensu et prudentia incomparabilis, quæ omnes sapientes confutat et Deos omnes dæmones esse affirmat. Quam si superaveritis, cum honore magno ad propria redibitis. » Ad hæc unus indignatus stomachanti voce respondit : « O magnum imperatoris consilium, qui ob unius degenerem puellæ conflictum sapientes mundi de remotis partibus advocavit, cum unus ex nostris clientulis eam poterat levissime confutare. » Et rex : « Poteram quidem hanc vi ad sacrificandum impellere aut pœnis exstinguere, sed melius judicavi, ut vestris argumentis penitus confutetur. » (JAC. A VOR., *Legenda aurea*, ed. Doct Th. Graesse ; Lipsiæ, 1850, in 8°, p. 791.)

teurs, leur promettant de grandes récompenses, et ne m'offrant aucune rémunération pour le combat qu'il faut que je livre? A la vérité, j'aurai pour récompense le Seigneur Jésus-Christ, l'espoir et la couronne de ceux qui combattent pour lui. » Les orateurs ayant dit qu'il était impossible qu'un Dieu se fît homme ou qu'il souffrît, Catherine montra que cela avait été prédit par les gentils eux-mêmes. Car Platon assure que Dieu doit être frappé de verges et traîné au supplice. La Sibylle dit : « Heureux celui qui est attaché sur un bois élevé! » Elle disputa avec tant de savoir contre les orateurs, et elle répondit par des arguments si solides à toutes leurs assertions, que, très-étonnés et ne trouvant rien à lui répliquer, ils restèrent muets. Alors l'empereur, rempli de colère, commença à s'emporter contre eux, de ce qu'ils se laissaient si honteusement vaincre par une jeune fille. L'un, qui était le maître des autres, dit : « Tu sais que personne jusqu'ici n'a pu disputer avec nous sans être aussitôt confondu. Mais cette jeune fille, dans laquelle parle l'esprit de Dieu, nous remplit d'admiration, et nous ne savons ni n'osons dire quelque chose contre le Christ. Aussi, avouons-nous hardiment que si tu n'as pas de meilleures raisons à donner en faveur des dieux que nous avons adorés jusqu'à présent, nous nous convertissons tous à la foi chrétienne. » Le tyran, entendant cela, et plein de rage, les fit tous brûler au milieu de la ville. La vierge les exhorta, les instruisit dans la foi, et leur inspira la constance du martyre; et, comme ils se plaignaient de mourir sans baptême, elle leur dit : « Soyez sans crainte ; l'effusion de votre sang vous sera réputée baptême et couronne. » Munis du signe de la croix, ils furent jetés dans les flammes, et rendirent ainsi leur âme au Seigneur ; mais ni leurs cheveux ni leurs vêtements ne furent en rien atteints par le feu, et furent ensevelis par les chrétiens. Alors le tyran parla à la vierge, et lui dit : « O fille généreuse, réfléchis sur tes jeunes années : veux-tu dans mon palais le second rang après l'impératrice? ton image, placée au milieu de la ville, sera adorée de tout le peuple, comme celle d'une déesse. » Catherine lui répondit : « Cesse ce discours dont la pensée seule est un crime. Je me suis donné le Christ pour époux : il est ma gloire, mon amour, ma douceur, l'objet de mes affections; ni caresses ni tourments ne pourront me faire renoncer à lui. » Alors Maxence, furieux, ordonna qu'on la dépouillât, qu'on la livrât aux morsures des scorpions, et qu'elle fût enfermée dans un cachot obscur, pour y rester douze jours dans les angoisses de la faim. Ensuite étant, pour diverses affaires pressantes, parti afin de se rendre dans une province éloignée, l'impératrice, dans l'idée de plaire à son époux, se rendit, au milieu de la nuit, avec le général de l'armée, nommé Porphyre, à la prison où était Catherine. Elle était à peine entrée, qu'elle vit la prison remplie d'une clarté miraculeuse et d'anges qui pansaient les plaies de la vierge.

Catherine prêcha à l'impératrice les joies éternelles de Dieu, et, la convertissant à la foi, lui prédit la couronne du martyre. Porphyre aussi ayant entendu Catherine, tomba à ses pieds, et, avec deux cents soldats, se convertit à la foi. Comme le tyran avait ordonné qu'elle resterait douze jours sans manger, le Christ lui envoya une blanche colombe qui la soutenait de nourriture céleste. Ensuite le Seigneur, avec une multitude d'anges et de vierges, lui apparut, disant : « Reconnais, ma fille, ton Créateur, pour le nom duquel tu as soutenu un rude combat ; sois constante, car je suis avec toi. » L'empereur, de retour, donna l'ordre qu'on lui amenât Catherine, et voyant brillante de santé celle qu'il croyait exténuée par une si longue abstinence, il pensa qu'on lui avait fourni des aliments, et, plein de colère, il fit mettre les geôliers à la torture. Mais elle dit : « Je n'ai reçu aucun aliment des hommes ; c'est Jésus-Christ qui m'a envoyé des anges pour me nourrir. » L'empereur répondit : « Recueille, je t'en prie, dans ton cœur les avis que je vais te donner, et n'équivoque pas. Je ne veux point te traiter en esclave, mais en reine puissante et belle, triomphant dans l'empire. » Catherine répliqua : « Fais attention toi-même, je t'en prie aussi, et dis moi franchement, si, d'après les lumières du bon sens, je dois hésiter dans mon choix entre un souverain puissant, éternel, glorieux et beau, et un mortel, faible, de basse extraction et difforme ? » L'empereur, indigné, lui dit alors : « Eh bien, choisis donc : de sacrifier et vivre, ou de périr dans les tourments les plus cruels. » Elle dit : « Quels que soient les tourments que tu puisses imaginer, qu'attends-tu? je désire offrir ma chair et mon sang à Jésus-Christ, comme il s'est lui-même offert pour moi; car Dieu est mon amant, mon pasteur et mon époux (147). » Alors un

(147) Quo cum regina introiisset, vidit carcerem inæstimabili claritate fulgentem et angelos plagas virginis perungentes, incipiensque virgo æterna ei gaudia prædicavit et ad fidem convertens martirii coronam eidem prædixit sicque usque ad mediam noctem sermonem protraxerunt. Quæ cum omnia Porphyrius audivisset, ad pedes virginis procidit et cum ducentis militibus fidem Christi recepit. Quia vero per duodecim dies sine cibo tyrannus esse eam jusserat, Christus per hos dies, missa de cœlo candida columba, cœlesti eam cibo refovebat. Deinde Dominus cum multitudine angelorum et virginum eidem apparuit dicens : « Agnosce, filia, creatorem tuum, pro cujus nomine laboriosum subiisti conflictum, constans esto, quia tecum sum. » Rediens igitur imperator eam sibi præsentari jussit et videns eam splendidiorem, quam tanto jejunio æstimabat afflictam, putavit, quod eam aliquis in carcere sustentasset, et furore repletus custodes torqueri præcepit. Illa vero ait : « Ego cibum ab homine non accepi, sed Christus me per angelum enutrivit. » Cui imperator : « Reconde, oro, quod moneo, in corde tuo et noli dubiis respondere sermonibus; non te quasi famulam possidere cupimus, sed regina potens et electa decore in regno meo triumphabis. » Cui virgo : « Attende et tu, obsecro, et judicii examine veridica sanctione decerne, quem magis eligere debeo, an potentem, æternum, glo-

officier de l'empereur lui conseilla de faire faire quatre roues garnies de lames de fer et de clous très-aigus, afin de la mettre en pièces dans des tourments si épouvantables qu'ils fissent peur à tous les autres chrétiens. En effet, on disposa les roues de façon que deux tournaient dans un sens et deux dans un autre, les unes déchirant ce que les autres auraient épargné. La bienheureuse Catherine pria le Seigneur de mettre en poudre cette machine pour la gloire de son nom et la conversion du peuple ; et un ange brisa cette machine avec tant de force que ses débris tuèrent quatre mille hommes. Cependant l'impératrice, qui assistait d'un lieu élevé à tout, et qui jusque là s'était tenue cachée, était descendue, et gourmandait l'empereur de sa cruauté. Maxence, plein de rage, voyant que l'impératrice refusait de sacrifier, ordonna de lui couper la tête, après lui avoir arraché les mamelles. Lorsqu'on la menait au supplice, elle cria à Catherine de prier pour elle le Seigneur. La vierge répondit : « Tu n'as rien à craindre, reine chérie de Dieu, car aujourd'hui tu échanges pour un empire éternel un royaume périssable, et pour un époux mortel, tu en as un immortel. » L'impératrice, pleine de constance, exhortait les bourreaux à ne point différer. Ils la menèrent donc hors de la ville, et après lui avoir arraché le sein avec des tenailles de fer, ils la décapitèrent. Porphyre enleva son corps, et l'ensevelit honorablement. Le lendemain, comme on cherchait qui avait pris le corps, et comme le tyran avait ordonné de conduire au supplice, pour ce motif, plusieurs personnes, Porphyre s'avança au milieu du peuple, et s'écria : « C'est moi qui ai enseveli la servante de Jésus-Christ, et j'ai embrassé la foi chrétienne. » Maxence, ivre de colère, poussa un rugissement terrible, et s'écria : « O malheureux que je suis, et le plus à plaindre des hommes ! Porphyre, l'unique appui de mon âme, et la consolation de toutes mes peines, s'est aussi laissé tromper ! » Porphyre ayant annoncé sa conversion à ses compagnons d'armes, ils répondirent : « Nous aussi nous sommes chrétiens, et prêts à mourir. » Alors l'empereur, furieux, ordonna qu'ils fussent tous décapités, ainsi que Porphyre, et qu'on jetât leur corps aux chiens. Faisant ensuite venir Catherine, il lui dit : « Puisque par tes arts magiques tu as fait périr l'impératrice, si tu te repens, tu seras encore la première dans mon palais. Aujourd'hui donc, sacrifie aux Dieux, ou tu auras la tête coupée. » Elle répondit : « Fais ce que tu as résolu, tu me trouveras prête à tout. » César rendit donc sa sentence, qui fut la décollation. A l'endroit du supplice, les yeux au ciel, la sainte s'écria : « O espoir et salut des croyants, honneur et gloire des vierges, Jésus, bon roi, je te prie..... » Une voix dit : « Viens, mon épouse... » La tête coupée, il sortit du corps du lait au lieu de sang. Les anges prirent le corps et le portèrent à plus de vingt jours de marche de là, au mont Sinaï (148).

CATHERINE DE GENES (Légende de sainte). — La *La légende de sainte Catherine Fieschi Adorno* de Gênes qui vécut à la fin du XIe siècle, est empreinte de traits merveilleux et a donné lieu à des chants d'églises, que critiquent et citent les Bollandistes (149), mais on n'en connaît aucun monument purement populaire.

CHANDELLE D'ARRAS (La). — La légende de la *Chandelle d'Arras* a été remémorée en ces termes par M. Paulin Paris dans l'*Histoire littéraire de la France* : « Au commencement du XII[e] siècle, la vierge Marie était apparue à deux jongleurs, leur avait recommandé d'oublier leur ancienne querelle, et leur avait confié un cierge dont la vertu divine guérissait du mal des ardents. Le cierge, aujourd'hui si diversement connu sous le nom de la *Chandelle d'Arras*, fut dès ce temps-là conservé dans une chapelle dédiée à saint Nicolas... » Jean Bodel dans le *Congé* rappelle ce pieux souvenir :

Dame, en cui sont tout bien logié
A vo candoille prens congié,
Que donnastes as jongleours (150.)

CHANSON DE NOTRE-DAME (La). — *Voy*. Notre-Dame, § II, c.

CHARTOPHYLAX (ΧΑΡΤΟΦΥΛΑΞ). — *Voy* Juif errant (Le).

CHARTRES (Miracles de Notre-Dame de). — *Voy*. Notre-Dame, § II, c.

CHEVALIFR (L'Aventure au). — *L'aventure au chevalier* semble, comme le *Clerc de Rouen*, écrit au XII[e] siècle par Thibaut de Vernon. « Un chevalier d'une dame inflexible, est payé par des rigueurs. Rebuté d'une maîtresse ingrate, il porte ses soupirs et ses vœux aux pieds de la Vierge Marie qui... le guérit... » Cette pièce est en vers de huit syllabes, dont voici les cinq premiers :

Pour ce vous vuel dire et conter
Un bien que j'oïs raconter
D'un chevalier qui était pris
D'amour et si fort entrepris
Qu'il n'en pouvait être livrés (151.)

CHEVALIER QUI AIMAIT UNE DAME (Miracle de Notre-Dame du). — Barbazan a édité le *Miracle de Notre-Dame du chevalier qui aimait une dame*, d'après ce manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds Notre-Dame, côté M, 7 (152).

riosum et decorum vel infirmum, mortalem, ignobilem et deformem. » Tunc imperator indignatus ait : « E duobus unum tibi elige, aut sacrifica, ut vivas, aut exquisita tormenta subi, ut pereas. » Et illa : « Quæcunque tormenta potes cogitare, ne differas, quia carnem et sanguinem meum Christo offerre desidero, sicut et ipse pro me se ipsum obtulit ; ipse enim Deus meus, amator meus, pastor et sponsus unicus meus. » (*Ibid*., p. 795.)

(148) Cf. Jac. a Vor., *Legenda aurea*, ed. doct. Th. Graesse ; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 789-797.

(149) Cf. *Act. SS*., Septembris ; Anvers, 1755, in-fol., t. V, die decima quinta, p. 123.

(150) *Hist. litt. de la Fr.*, t. XX, in-4° ; Paris, 1842, p. 612.

(151) Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t. XIII, p. 115.

(152) Barbazan, *Fabliaux* ; ed. Méon. Paris, 1808, 4 vol. in-8°, t. I[er], p. 347.

Ce petit poëme de 267 vers est intitulé :

Chi commence
Un miracle de Nostre-Dame
D'un chevalier qui amoit une dame.

Il commence par ces vers :

Il fu, che truis, uns chevaliers
Jouenes, biaus, cointes, fors et fierz.

CHRISTINE (SAINTE). — La société lettrée du moyen-âge a recueilli, bien avant nous, le peu de traditions qui subsistaient sur sainte Christine. Au XIIIe siècle, les divagations populaires tendaient déjà à rentrer dans le sein de l'orthodoxie; mais les antiques récits se distinguent néanmoins encore. Une vie rimée en vieux français (153), une autre en prose patoise de la Haute-Bourgogne (154), et la légende écrite en Italie par Jacques de Voragine (155), toutes œuvres de ce même XIIIe siècle, qui ont survécu témoignent de l'attention particulière des vieux chrétiens et de la plus profonde impression que produisit sur les masses le martyre de l'illustre vierge.

CHRISTOPHE (SAINT). — Saint Christophe, ont dit les Bollandistes, a été dès la plus haute antiquité, l'objet de traditions populaires et merveilleuses que rejettent avec soin les hagiographes orthodoxes. Son culte est dès les premiers siècles répandu en Orient, mais en Occident le nombre des églises qui lui furent dédiées est immense. Cependant, de toutes les contrées occidentales, c'est l'Espagne où il a inspiré le plus de vénération. Il est fort douteux que sa taille ait été aussi gigantesque que le veulent les récits légendaires (156), et les fables de Voragine ne méritent pas de créance (157).

(153) Claude Fauchet a signalé la *Vie rimée de Sainte Christine*, qu'il attribue à l'an 1300 (*a*). M. Paulin Paris a cru reconnaître le style et la manière de Gauthier de Coinsy dans la *Vie de Sainte Christine* qui suit le recueil des *Miracles de la Vierge*, et des *Cantiques de Sainte Léocadie*, par le même (Msc. de la Bibl. impériale, n° 7207, datant du XVe siècle). L'auteur quel qu'il soit, ajoute l'illustre érudit, en avait trouvé le texte latin dans l'abbaye de Saint-Marc de Soissons. — Le poëme a près de 3800 vers de douze syllabes, divisés en quatrains monorimés. Voici les premiers vers :

Li sages Salomons qui fleurs fu de savoir
En divine Escripture, à pluseurs fait savoir...
L'autrier li en un livre en l'encloistre S. Mart
La vie d'une vierge dont volentiers m'aart (*b*).

(154) Cette *Vie de Sainte Christine*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, datant du XIIIe siècle, a été rencontrée par M. Paulin Paris, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, f° 255 (Cf. Les Man. fr. de la Bibl. du Roi... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 250.)

(155) Christine naquit en Italie, de parents très-nobles, et son père la mit dans une tour avec douze servantes et avec des idoles d'or et d'argent. Et comme elle était très-belle, beaucoup la demandaient en mariage; mais ses parents rejetaient tous les partis, voulant qu'elle se consacrât au culte des dieux. Mais elle, animée de l'Esprit saint, avait les idoles en horreur, et les offrandes qui leur étaient destinéees, elle les plaçait sur une fenêtre. Et le père étant venu un jour, les servantes lui dirent : « Votre fille refuse de sacrifier aux dieux, et elle dit qu'elle est chrétienne. » Et son père chercha, par de douces paroles, à la ramener au culte des idoles. Mais elle lui répondit : « Ce n'est pas à des dieux mortels, mais au Dieu du ciel que je veux sacrifier. » Et il lui répliqua : « Ma fille, ne sacrifie pas à un seul Dieu, de peur que les autres n'en soient irrités. » Et elle répondit : « Tu as parlé dans l'ignorance de la vérité; car j'offre un sacrifice au Père, et au Fils, et à l'Esprit saint. » Et son père lui dit : « Si tu adores trois Dieux, pourquoi n'adores-tu pas les autres? » Et elle répondit : « Ces trois ne font qu'une seule Déité. » Ensuite elle brisa les idoles de son père, et elle distribua l'or et l'argent aux pauvres. Et le père, revenant pour adorer ses dieux et ne les trouvant plus, s'informa auprès des servantes de ce que sa fille avait fait; et il entra en fureur, et il ordonna qu'on la dépouillât et que douze hommes la frappassent jusqu'à ce qu'ils fussent trop las pour continuer. Et elle lui dit : « Tu pousses la barbarie et le manque de pudeur jusqu'à me faire ainsi traiter pour tes faux dieux, qui ne peuvent rien pour toi. » Alors il commanda qu'elle fût mise enchaînée dans un cachot. Quand la mère apprit cela, elle déchira ses vêtements, et elle descendit au cachot et elle se prosterna devant sa fille, disant : « Ma fille, la lumière de mes yeux, aie pitié de moi. » Et Christine répondit . « Pourquoi m'appelles-tu ta fille, et rien de plus? ne sais-tu pas que je porte le nom de mon Dieu? » Et la mère, ne pouvant ébranler la détermination de la sainte, retourna vers son mari et lui dit ce qui s'était passé; et le père se la fit amener et il dit : « Sacrifie aux dieux, sinon je te renie pour ma fille, et je te fais infliger de grands supplices. » Et elle répliqua : « Tu me fais déjà une grande grâce, puisque tu ne m'appelles pas la fille du diable; car ce qui naît d'un démon est aussi un démon. » Et il ordonna qu'on déchirât avec des ongles de fer ses membres délicats. Mais Christine, prenant des lambeaux de sa propre chair, les lui jeta au visage, disant : « Prends, tyran, et mange de cette chair que tu as engendrée. » Alors il la fit lier sur une roue et il fit mettre du feu dessous; mais la flamme s'étendit et dévora quinze cents hommes. Le père, attribuant tout cela à l'art magique, la fit reconduire en prison, et quand vint la nuit, il ordonna à ses esclaves de lui attacher une grosse pierre au cou et de la jeter dans la mer. Quand ils l'eurent fait, des anges la soutinrent sur l'eau, Jésus-Christ descendit auprès d'elle et la baptisa dans la mer, en disant : « Je te baptise en Dieu mon père, en moi Jésus son fils, et dans le Saint-Esprit. » Les paroles dites, il confia sainte Christine à l'archange Michel qui la ramena à terre... Elle mourut enfin l'an du Seigneur 287 (*c*).

(156) Cf. MOLANUS, *Hist. sacr. imag.*, l. III, c. 27; — M. DOUHAIRE en parle dans l'*Université catholique*, n° d'août, 1839, p. 93, note 1.

(157) *Act. SS.*, Julii; Anvers, 1729, in-fol., t. VI, die vigesima quinta.

(*a*) Un ancien annotateur anonyme a cité sur les marges du *Recueil de l'origine de la langue et de la poésie françoise, rymes et romans*... du président Claude Fauchet (Paris, 1581, p. 81) appartenant à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, les six vers suivants :

Seigneurs qui en vos liures par maistrié metez
Equivocations et léonimetez,
Si ie tel ne puis faire, ne desprisiez mon liure
Car qui a trouuer na soubtil cuer, et déliure,
Et léonimeté veult par tout à consuiure
Moult souvent entrelest ce qu'il deuroit ensuiure...

(*b*) Cf. Paulin PARIS *manuscrit françois de la Bibliothèque du Roi* (Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°), t. VI, p. 319.

(*c*) Cf. JACOB. A VORAGINE, *Legenda aurea*. ed. doct. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 419.

Cuper, Baronius, Tamayus ont signalé des hymnes en son honneur dans les bréviaires espagnols; une vie italienne rimée, et destinée aux chants des jongleurs, a été mentionnée par Lambecius (158). Le nombre des légendes de ce saint dans toutes les langues du monde est considérable, inédites (159) ou imprimées.

Le monument ancien, qui, à défaut d'autre plus visiblement inspiré du merveilleux que les masses se sont habituées à voir dans tout ce qui concerne saint Christophe, représente le mieux les idées populaires du moyen âge, nous a paru être le récit même de ce Voragine dont les Bollandistes rejettent avec raison les fables. Mais ces fables, en contradiction avec le bon sens, n'en expriment pas moins une des formes sous lesquelles le moyen âge a formulé et ses aspirations vers l'éternité et sa foi dans le catholicisme (160).

XIII[e] SIECLE.

Légende de saint Christophe (161).

Christophe, dit Voragine, avant son baptême était appelé *le Réprouvé;* et après on le nomme *celui qui porte le Christ*.... Il était de

(158) *Biblioth. Cæsareæ Vindobon,*, l. II, c. 8, cod. CCLXXVI.

(159) Une *Vie de Saint Christophe*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, datant du XIII[e] siècle, s'est rencontrée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, in-folio, f° 207-212. (Cf. Paulin PARIS, *Les Man. fr. de la Bibl. du Roi;* Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 229,)

(160) Cf. les frères BOISSERÉE, *Le Musée du moyen âge*, art. *Saint Christophe.*

(161) Christophorus ante baptismum dicebatur *Reprobus*, sed postmodum *Christophorus* dictus est, *quasi Christum ferens*, eo scilicet, quod Christum quatuor modis portavit, scilicet in humeris per traductionem, in corpore per macerationem, in mente per devotionem, in ore per confessionem sive prædicationem.

Christophorus gente Chananæus, procerissimæ staturæ vultuque terribili erat et XII cubitos in longitudine possidebat. Qui, ut in quibusdam Gestis suis legitur, cum staret cum quodam rege Chananæorum, venit sibi in mente, ut majorem principem, qui in mundo esset, quæreret et ad eumdem secum moraturus accederet. Venit igitur ad quemdam maximum regem, de quo generalis fama habebatur, quod majorem mundus principem non haberet. Quem rex videns libenter recepit et in sua curia manere fecit. Quodam autem die joculator quidam cantionem coram rege cantabat, in qua frequenter diabolum nominabat. Rex autem cum fidem Christi haberet, quemcunque diabolum nominari audiebat, protinus in faciem suam crucis signaculum imprimebat, quod videns Christophorus plurimum admirabatur, cur hoc rex ageret et quidnam hujusmodi signum sibi vellet. Cum autem de hac re regem interrogaret et ille hoc sibi manifestare nollet, respondit Christophorus : « Nisi hoc mihi dixeris, tecum ulterius non manebo. » Quapropter coactus rex dixit ei : « Quemcunque diabolum nominari audio, hoc signo me munio timens, ne in me potestatem accipiat mihique noceat. » Cui Christophorus : « Si diabolum, ne tibi noceat, metuis, ergo ille major et potentior te esse convincitur, quem in tantum formidare probaris. Frustratus igitur sum spe mea, putans quod majorem et potentiorem mundi dominum invenissem, sed jam nunc valeas, quia ipsum diabolum quærere volo, ut ipsum mihi in dominum assumam et ejus servus efficiar. » Discessit igitur ab illo rege et diabolum quærere properabat. Cum autem per quamdam solitudinem pergeret, vidit magnam multitudinem militum, quorum quidam miles ferus et terribilis veniebat ad eum et, quonam pergeret, requisivit. Cui Christophorus respondit : « Vado quærere dominum diabolum, ut ipsum in dominum mihi assumam. » Cui ille : « Ego sum ille, quem quæris. » Gavisus Christophorus se sibi in servum perpetuum obligavit et ipsum pro domino accepit. Cum ergo ambo pergerent et in quadam via communi crucem erectam invenissent, mox ut diabolus ipsam crucem vidit, territus fugit et viam deserens per asperam solitudinem Christophorum duxit et postmodum ipsum ad viam reduxit. Quod videns Christophorus et admirans interrogavit illum, cur in tantum timens viam planam reliquerit et tantum devians per tam asperam solitudinem ierit. Quod cum ille nullatenus indicare vellet, dixit Christophorus : « Nisi mihi hoc indicaveris, statim a te discedam; » quapropter compulsus diabolus dixit ei : « Quidam homo, qui dicitur Christus, in cruce fixus fuit, cujus crucis signum cum video, plurimum pertimesco et territus fugio. » Cui Christophorus : « Ergo ille Christus major et potentior te est, cujus signum in tantum formidas? In vacuum igitur laboravi nec adhuc majorem mundi principem inveni. Jam nunc valeas, quia te volo deserere et ipsum Christum inquirere. » Cum igitur diu quæsivisset, qui sibi Christi notitiam indicaret, tandem ad quemdam eremitam devenit, qui sibi Christum prædicavit et in ejus fide ipsum diligenter instruxit, dixitque eremita Christophoro : « Rex iste, cui servire desideras, istud requirit obsequium, quia frequenter jejunare oportebit. » Cui Christophorus : « Aliud a me requirat obsequium, quia istam rem nequaquam agere valeo. » Rursus eremita : « Multas quoque orationes te sibi facere oportebit. » Cui Christophorus : « Nescio, quid sit hoc, nec hujusmodi obsequium perficere possum. » Cui eremita : « Nosti talem fluvium, in quo multi transeuntes periclitantur et pereunt? » Cui Christophorus : « Novi. » Et ille : « Cum proceræ staturæ sis et fortis viribus, si juxta fluvium illum resideres et cunctos traduceres, regi Christo, cui servire desideras, plurimum gratum esset et spero, quod ibidem se manifestaret. » Cui Christophorus : « Utique istud obsequium agere valeo et me sibi in hoc serviturum promitto. » Ad prædictum igitur fluvium accessit et ibidem sibi habitaculum fabricavit portansque loco baculi quamdam perticam in manibus, qua se in aqua sustentabat et omnes sine cessatione transferebat. Evolutis multis diebus cum in domuncula sua quiesceret, audivit vocem cujusdam pueri se vocantis et dicentis : « Christophore, veni foras et me ipsum traducas. » Concitus Christophorus exsiliit, sed neminem reperit, rediensque in domunculam suam prædictam iterum vocem se acclamantis audivit. Qui rursus foras cucurrit et neminem invenit. Tertia vice ab eodem ut prius vocatus exiit et puerum quemdam juxta ripam fluminis invenit, qui Christophorum, ut se traduceret, obnixe rogavit. Christophorus igitur puerum sibi in humeris elevans et baculum suum accipiens flumen transiturus intravit. Et ecce aqua fluminis paulatim intumescebat et puer instar plumbi gravissime ponderabat, quantoque magis procedebat, tanto amplius unda crescebat et puer magis ac magis Christophori humeros pondere intolerabili deprimebat, adeo ut Christophorus in angustia multa positus esset et se periclitari formidaret. Sed cum vix evasisset et fluvium transfretasset, puerum in ripa deposuit eique dixit : « In magno periculo, puer, me posuisti et adeo ponderasti, quod, si totum mundum super me habuissem, vix majora pondera præ-

la race de Chanaan, d'une taille gigantesque de douze coudées, et d'un aspect terrible. On lit dans certains Gestes qu'étant au service d'un roi du pays de Chanaan, il lui vint dans l'esprit de chercher le plus grand roi qu'il y eût au monde, pour ne s'attacher qu'à celui-là. Il arriva d'abord auprès d'un roi que la renommée disait n'avoir aucun supérieur sur cette terre. Ce roi, le voyant, l'accueillit avec joie, et le fit demeurer à sa cour. Mais un jour qu'un jongleur chantait devant le roi une chanson où il était parlé souvent du diable, le roi, qui était chrétien, toutes les fois qu'il entendait nommer le diable, faisait sur sa figure le signe de la croix. Christophe, ne comprenant rien à l'action du roi ni à la valeur du signe, s'adressa, très-intrigué, au roi lui-même pour en avoir l'explication. Mais le roi ne voulait pas la lui donner. Alors Christophe lui dit : « Si vous ne voulez pas me répondre, je ne resterai pas plus longtemps avec vous. » Le roi donc, ainsi contraint, lui répondit : « Toutes les fois, lui dit-il, que j'entends nommer le diable, je me munis ainsi du signe de la croix, de peur qu'il ne me réduise en son pouvoir et qu'il

sensissem. » Ad quem puer respondit : « Ne mireris, Christophore, quia non solum super te totum mundum habuisti, sed etiam illum, qui creavit mundum, tuis humeris bajulasti. Ego enim sum rex Christus tuus, cui in hoc opere ipse deservis, et ut me verum dicere comprobes, cum pertransieris, baculum tuum juxta domunculam tuam in terra fige et mane ipsum floruisse et fructificasse videbis, statimque ab oculis ejus evanuit. » Veniens igitur Christophorus cum baculum suum in terram fixisset, mane surgens invenit ipsum ad modum palmæ frondes et dactylos pertulisse. Post hoc autem Samon civitatem Lyciæ venit, ubi, dum eorum linguam non intelligeret, oravit Dominum, ut illius linguæ sibi concederet intellectum. Dum autem in prece consisteret, judices eum insanum putantes reliquerunt, assecutus Christophorus, quod petebat, vultum operiens, ad locum certaminis venit et christianos et qui torquebantur in Domino, confortabat. Tunc unus ex judicibus in faciem eum percussit, cui Christophorus vultum discooperiens dixit : « Nisi Christianus essem, meam protinus injuriam vindicassem. » Tunc Christophorus virgam suam in terra fixit et ut propter conversionem populi fronderet, Dominum exoravit. Quod dum protinus factum fuisset, octo millia hominum crediderunt. Rex autem cc milites, qui eum ad se adducerent, misit, et cum eum orantem invenissent et sibi hoc intimare timerent, iterum totidem misit, qui et ipsi cum eo orante protinus oraverunt. Surgens Christophorus dixit iis : « Quem quæritis? » Qui ejus vultum videntes dixerunt : « Rex misit nos, ut te ad ipsum vinctum ducamus. » Quibus Christophorus : « Si ego voluero, nec solutus nec ligatus a vobis duci potero. » Dicunt ei : « Si ergo non vis, vade liber, quocunque volueris, et nos regi dicemus, quod te nequaquam invenimus. » — « Non ita, inquit, sed ego vobiscum vadam. » Ipse autem eos ad fidem convertit et ab iis manus sibi tergo ligari fecit et se regi vinctum præsentari. Quem rex videns territus est et de sede sua protinus corruit. Deinde a servis suis levatus de nomine suo et patriæ eum interrogavit. Cui Christophorus : « Ante baptismum *Reprobus* dicebar, nunc autem *Christophorus* vocor. » Cui rex : « Stultum tibi nomen imposuisti, scilicet Christi crucifixi, qui nec sibi profuit nec tibi prodesse poterit. Nunc ergo, Chananææ malefice, quare non sacrificas diis nostris? » Cui Christophorus : « Recte vocaris *Dagnus*, quia tu es mors mundi, socius diaboli, dii autem tui sunt opera manuum hominum. » Cui rex : « Inter feras nutritus es et tu non potes nisi opera feralia et hominibus incognita loqui. Nunc ergo si sacrificaveris, magnos honores a me consequeris, si non autem, suppliciis consumeris. » Nolentem ergo sacrificare in carcerem mitti jussit ac illos milites, qui ad Christophorum missi fuerant, pro Christi nomine decollari fecit. Deinde duas formosas puellas, quarum una dicebatur Nicæa et altare Aquilina, secum in carcerem recludi fecit, promittens iis multa munera, si eum ad peccandum secum allicerent. Quod videns Christophorus protinus in orationem se dedit. Sed cum a puellis plausu manuum et amplexibus urgeretur, surrexit et ait illis : « Quid quæritis et ob quam causam huc introductæ estis? » At illæ claritate vultus ejus perterritæ dixerunt : « Miserere nostri, sancte Dei, ut in Deum, quem prædicas, credere valeamus. » Quod audiens rex eas ad se duci fecit dicens : « Ergo et vos seductæ estis? per Deos juro, quod, nisi diis sacrificaveritis, mala morte peribitis. » Quæ responderunt : « Si vis, ut sacrificemus, jube plateas mundari et omnes ad templum congregari. » Quo facto cum illæ introissent templum, solventes cingulum suum posuerunt in colla deorum et ad terram trahentes in pulverem confregerunt dixeruntque adstantibus : « Ite et vocate medicos, ut curent deos vestros. » Tunc jussu regis Aquilina suspenditur et ligato ad ejus pedes ingenti saxo membra ejus omnia dirumpuntur. Quæ cum migrasset ad Dominum, soror ejus Nicaea in ignem projicitur, sed inde illæsa exiens protinus decollatur. Post ergo Christophorus regi præsentatur, qui jussit eum virgis ferreis cædi et cassidem ferream et igneam in caput ejus poni, deinde scamnum ferreum fieri fecit et Christophorum ibidem ligari et ignem injecta pice succendi. Sed instar ceræ scamnum confringitur et Christophorus illæsus egreditur. Deinde jussit eum ad stipitem ligari et a cccc militibus sagittari. Sagittæ autem omnes in aere suspendebantur nec ipsum aliqua contingere potuit. Rex autem putans ipsum a militibus sagittatum cum eidem insultaret, subito una de sagittis ab aere veniens et retro se vertens regem in oculo percussit et ipsum protinus excæcavit. Cui Christophorus : « Crastina die consummandus sum, tu igitur, tyranne, lutum de sanguine meo facies et oculum inunges et sanitatem recipies. » Tunc jussu regis ad decollandum ducitur et ibi fusa oratione decollatur, rex autem modicum de sanguine ejus accipiens et super oculum suum ponens ait : « In nomine Dei et sancti Christophori, et continuo sanus effectus est. » Tunc rex credidit dans præceptum, ut, si quis Deum et sanctum Christophorum blasphemaret, continuo gladio feriretur. Ambrosius autem in præfatione sic ait de hoc martyre : Christophoro tantæ virtutis cumulum et doctrinæ gratiam, Domine, contulisti, ut XLVIII millia hominum de gentilitatis errore ad Christiani dogmatis cultum coruscantibus miraculis revocares, quique Nicæam et Aquilinam publico lupanari longo temrore sub meretricia sorde famulantes ad castitatis habitum provocavit easdemque coronam percipere edocuit, propterea inter igneum rogum ferreo scamno constrictus nimium calorem non timuit atque per diem integrum omnium militum sagittis transfigi non potuit; cæterum una ex his carnificis oculum collisit, cui tamen beati martyris cruor mixtus cum terra lumen restituit et corporis cæcitatem tollendo illuminavit et mentem, nam apud te veniam impetravit atque, ut morbos et infirmitates repellat, suppliciter obtinuit. JACOB A VORAGINE, *Legenda aurea*, ed. doct. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 430-435.)

ne me nuise. » — « Holà ! répliqua Christophe, si vous craignez le diable ou quelque mal de sa part, c'est donc qu'il est plus fort que vous. Je me suis donc trompé en pensant avoir trouvé le prince le plus puissant qu'il y ait au monde. Bonjour ; je veux chercher le diable pour me mettre à son service et le reconnaître pour mon maître. » Sur ce, il prit congé de ce roi, et se mit en quête du diable. Comme il traversait un désert, il vit une grande foule d'hommes armés, parmi lesquels était un guerrier d'un aspect sauvage, effroyable, qui lui demanda où il allait. Christophe répondit : « Je vais chercher le diable, afin de le prendre pour maître. » Le guerrier répliqua : « Je suis celui que tu cherches. » Christophe, tout joyeux, s'obligea au service perpétuel du diable et le reconnut pour son maître. Mais, en allant côte à côte, on rencontra dans un carrefour une croix. Aussitôt que le diable la vit, il prit la fuite d'un air épouvanté, quittant la voie battue pour prendre une horrible solitude, et ne revenir à son chemin que longtemps après. Pendant le trajet, Christophe avait été très-perplexe. Enfin il interrogea le diable : « Pourquoi cette étrange peur ? lui dit-il ; pourquoi laisser la bonne route et faire un si grand détour pour entrer dans ce désert si difficile ? » Le diable ne répondait rien. Enfin Christophe lui dit : « Si tu ne veux pas me dire ce que je te demande, je vais te quitter. » Alors le diable, forcé dans ses derniers retranchements, parla et dit : « C'est sur cette croix qu'est mort Jésus-Christ, et quand je la vois, saisi de crainte, je prends la fuite. » Christophe s'écria aussitôt : « Ce Jésus-Christ, dont la croix te cause tant de frayeur, est donc plus puissant que toi ? Eh quoi ! je n'ai encore abouti à rien jusqu'ici, et je n'ai point trouvé encore le plus grand prince du monde. Adieu, je te plante là pour me mettre à la recherche de Jésus-Christ. » Après avoir longtemps cherché quelqu'un qui lui donnât connaissance de Jésus-Christ, il trouva enfin un ermite qui l'instruisit diligemment dans la foi. Cet ermite lui dit : « Ce roi, dont tu recherches le service, t'imposera surtout de très-fréquents jeûnes. » Christophe répliqua : « Qu'il me commande donc autre chose, car c'est ce que je ne veux point faire. » L'ermite ajouta : « Il faudrait aussi que tu te livres à de fréquentes oraisons. » Christophe répliqua : « Je ne sais ce que c'est, et je ne puis être assujetti à un semblable service. » L'ermite lui dit encore : « Ne connais-tu pas tel fleuve où périssent beaucoup de ceux qui essaient de le passer ? » Christophe dit : « Je le connais. » L'ermite reprit : « Comme tu es grand de taille et robuste, va loger près du bord, et passe les voyagenrs, tu seras agréable au roi Jésus-Christ que tu désires servir, et j'espère qu'il se manifestera à toi. » Christophe lui répondit : « Voilà un service auquel je suis bon et auquel je m'engage. » Il alla donc près de ce fleuve ; il s'y construisit une demeure, et se mit à passer sans relâche tous les voyageurs, s'étant muni, au lieu de bâton, d'une énorme poutre avec laquelle il se soutenait dans l'eau. Bien des jours s'étaient passés depuis qu'il était là, lorsqu'étant à se reposer il entendit une voix d'enfant qui appelait ainsi : « Christophe, viens dehors et passe-moi. » Christophe à cet appel sortit précipitamment, mais il ne trouva personne. Il rentrait dans sa demeure lorsqu'il entendit une seconde fois la voix qui l'appelait. Il ressortit en toute hâte et ne vit encore personne. Appelé une troisième fois, il trouva un enfant au bord de l'eau, qui pria Christophe de lui faire passer la rivière. Christophe, ayant mis l'enfant sur ses épaules et s'étant muni de son bâton, entra dans l'eau. L'eau s'élevait peu à peu, l'enfant pesait sur les épaules de Christophe d'une manière prodigieuse ; l'eau enflait à chaque pas, le poids augmentait toujours, tellement enfin que Christophe n'en pouvant plus commença à s'inquiéter et qu'enfin il eut peur. Toutefois ayant échappé au danger, quoiqu'avec peine, la rivière passée, et l'enfant sur la rive, il lui dit : « Tu m'as mis dans un grand péril, enfant, et tu pesais tant qu'avec le monde entier sur mes épaules, je n'aurais pas eu un plus lourd fardeau. » L'enfant répondit : « Ne t'étonne pas, Christophe, car non-seulement tu as eu sur tes épaules le monde entier, mais encore celui qui a créé le monde ; c'est moi qui suis le Christ, au service de qui tu t'es mis. En témoignage de ma parole, plante, en rentrant chez toi, ton bâton dans le sable, et demain tu verras qu'il s'est couvert de feuilles et de fleurs. » A ces mots, le Christ disparut. Christophe enfonça son bâton dans le sable, et le lendemain il le vit fleuri comme un palmier et couvert de dattes. Des années avaient passé. Christophe était entré dans Samos, ville de Lycie ; et comme il ne parlait pas la langue du pays, il pria Dieu de lui faire la grâce de la parler. Il priait encore, lorsque passèrent des juges qui, le prenant pour un insensé, le laissèrent. Mais Christophe les suivit et découvrit enfin l'objet de tous ses souhaits : un lieu de supplice. A l'instant il y entra, et comme il y avait des chrétiens livrés aux tortures, il se mit à les encourager. Un des juges le frappa à la figure. Christophe dit : « Si je n'étais pas chrétien, je tirerais prompte vengeance de cet outrage. » Et, enfonçant son bâton en terre, il pria Dieu qu'il fleurît, afin de convertir le peuple. Ce fut fait tout de suite, et huit mille hommes se convertirent. Alors le roi envoya deux cents soldats pour amener Christophe. Il priait lorsque le rencontrèrent les soldats qui à sa vue, n'osèrent lui donner leurs ordres. Le roi en envoya encore autant, qui l'ayant aussi trouvé en prières prièrent avec lui. Christophe se levant, leur dit : « Qui cherchez-vous ? » Les soldats le regardèrent et répondirent : « Le roi nous a envoyés pour que nous t'amenions à lui garotté. » Christophe répliqua : « Si je ne voulais pas, vous ne seriez jamais maîtres de moi. » Ils dirent : « Si tu ne le veux pas, va-t'en en liberté où tu voudras, et nous dirons au roi que nous ne t'avons pas trouvé. » — « Non, ajouta-t-il ; j'irai avec vous. » Il les

converti à la foi, leur dit de lui lier les mains derrière le dos, et se fit mener au roi. Quand le roi le vit, il fut épouvanté, et tomba de dessus son trône. Ses esclaves le relevèrent, et il interrogea Christophe, lui demandant son nom et sa patrie. Le saint répondit : « Avant que je fusse baptisé, on m'appelait le Réprouvé; maintenant je me nomme Christophe. » Le roi répondit : « Tu t'es donné un sot nom en prenant celui du Christ, qui a été crucifié et qui n'a rien pu ni pour lui ni pour toi. Méchant Chananéen, pourquoi ne sacrifies-tu pas à nos dieux? » Christophe répliqua : « C'est avec raison qu'on t'appelle Dagnus ; tu es la mort du monde et le compagnon du diable. Tes dieux sont l'ouvrage de la main des hommes. » Le roi lui repartit : « Nourri au milieu des bêtes, tu ne saurais faire que des bêtises et dire que des choses inouïes pour les oreilles des hommes. Si tu veux sacrifier, tu peux espérer de moi de grands honneurs, sinon, tu périras dans les supplices. » Sur le refus du saint, il le fit mettre en prison, et fit couper la tête aux soldats qui avaient été envoyés pour arrêter Christophe. Il fit ensuite enfermer dans la même prison deux filles très-belles, Nicée et Aquilina, leur promettant de grandes récompenses si elles induisaient Christophe au péché. A leur approche, le saint se mit en oraison; mais, comme elles le cajolaient et le caressaient, il se leva et dit : « Que voulez-vous, et pourquoi avez-vous été introduites ici ? » Les deux filles, effrayées de l'éclat de son visage, balbutièrent : « Ayez pitié de nous, serviteur de Dieu, et nous croirons au Dieu que vous prêchez. » Le roi, instruit de cela, les fit venir et leur dit : « Et vous aussi, vous avez été séduites; mais je jure que si vous ne sacrifiez aux dieux, vous périrez dans les tourments. » Elles répondirent : « Si tu veux que nous sacrifiions, ordonne que le peuple entier se réunisse au temple. » Quand ce fut fait, elles firent un nœud à leurs ceintures, qu'elles passèrent autour du cou des idoles : puis ayant tiré, les idoles furent réduites en poudre dans leur chute. Alors elles dirent aux assistants : « Allez, et appelez des médecins, afin qu'ils guérissent vos dieux. » Le roi fit pendre Aquilina, de telle sorte que tous les os furent brisés, avec une grosse pierre. Quand elle eut rendu son âme au Seigneur, sa sœur Nicée fut jetée dans un grand feu, d'où elle sortit sans aucun mal, et elle fut décapitée. Ensuite le roi ordonna de battre Christophe avec des barres de fer, de lui poser sur la tête un casque de fer rougi au feu, de l'attacher sur un siége de fer ardent, où il serait enveloppé d'un feu de poix enflammée. Le siége fondit comme s'il eût été de cire, et Christophe n'en éprouva aucun mal. Alors le roi ordonna à quatre cents soldats de le percer de leurs flèches sur un poteau, mais les flèches restaient en l'air et aucune ne le touchait. Le roi, le croyant criblé de coups, le raillait, lorsque, soudain, une des flèches vint et lui creva l'œil. Christophe dit : « Ma carrière finit demain. Toi, tyran, délaye de la boue avec mon sang, mets-la sur ton œil, et tu en recouvreras l'usage. » Le roi ordonna alors de lui trancher la tête; ce qui fut fait après toutefois qu'il eut prié. Enfin, prenant du sang de Christophe, le délayant avec de la terre, il le mit sur son œil en disant : « Au nom de Dieu et de saint Christophe. » Soudainement il fut guéri. Il crut alors, et ordonna que ceux qui blasphémeraient Dieu ou saint Christophe seraient punis de mort.

CHUTE DE L'HOMME. — M. Paulin Paris, dans ses ***Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*** (162), signale le *Traité de la chute de l'homme et de sa rédemption*, d'après Hugues Grosse-Tête, évêque de Lincoln. Ce poëme, de plus de dix-huit cents vers, s'est rencontré dans le manuscrit n° 7268, 3, A, 3, in-4° parvo, de la fin du XIIIe siècle, d'origine anglaise. M. l'abbé Delarue l'a reconnu sous le titre de ***Roman des Romans***, dans un manuscrit du Museum Britannique, mais moins complet. L'illustre critique, auteur des ***Manuscrits françois***, recherche si ce poëme français est de Robert de Lincoln, ou si ce n'est que la traduction de son poëme latin. Le titre porte : ***Traité en langue romane selon Robert de Lincoln***... Le mot ***selon*** indiquerait une traduction; mais comment le traducteur ne nomme-t-il pas l'auteur original? Il s'affirme l'auteur même. On ne peut pourtant attribuer avec légèreté ce poëme à Robert Grosse-Tête, qui mourut en 1153; car il faudrait le regarder comme un des monuments les plus anciens de la langue française. M. Paulin Paris fait observer que les Bénédictins ont à tort reproché aux éditeurs des commentaires latins de Hugues de Saint-Victor, mort vers 1140, d'en avoir dit : Beau procès de la Miséricorde et de la Vérité...; car c'est le même ***débat***, sujet du poëme français; enfin l'idée-mère du ***Roman de la Rose*** semble inspirée de ce poëme. Il faut noter en dernier lieu que cet ouvrage est plutôt, dans sa forme actuelle, un jeu dramatique qu'un poëme ordinaire.

CLÉMENT (Saint). — Le culte de saint Clément est altéré d'un grand nombre de traditions populaires, dont il ne reste de traces que dans les écrits des légendaires du XIIIe siècle (163). Les preuves confuses de

(162) Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VII, 1848, p. 201-204.

(163) Les Bénédictins attribuent à Rostang, moine de Cluny au XIIIe siècle, une ***Hymne sur saint Clément***, dont ils ne citent que ces vers :

Sprevit decreta principum
Ob hoc passus exsilium,
Sed per maris supplicium
Consecutus est bravium.

Ce chant aurait été écrit à propos de la célébration d'une translation du chef de saint Clément à Cluny, et le saint serait celui qui fut Pape dans le premier siècle de l'Eglise (a).

Une *Vie de saint Clément*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, et datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Paris dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, f° 292-296. (Cf. *Les man. fr. de la Bibl. du Roi* ; Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 230.)

(a) Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t. XVI, 1824, p. 520-521.

la popularité de l'illustre successeur de saint Lin et de saint Pierre, ne sont pas limitées, dans l'état où elles nous sont parvenues, à telle ou telle nation; elles découlent des ré-

Une autre histoire de saint Clément remplit les boites des colporteurs espagnols depuis les origines de l'imprimerie (*a*).

Voragine, dans la *Légende Dorée*, a conservé les principaux récits des couches inférieures de la société chrétienne, il s'exprime ainsi :

LÉGENDE DE SAINT CLÉMENT.

Clément, évêque, naquit d'une noble famille de Rome : son père se nommait Justinien, sa mère Macidienne; il eut deux frères, Faustin et Fauste. Sa mère Macidienne était d'une grande beauté, et le frère de son mari conçut pour elle une violente et coupable passion. Comme il la pressait chaque jour, se refusant constamment à l'écouter, et craignant de révéler ces choses à son mari, de peur qu'entre les deux frères il ne s'élevât des inimitiés, elle forma le projet de s'éloigner pour quelque temps de sa patrie, jusqu'à ce que l'amour illicite qu'entretenait sa présence se fût calmé. Afin d'obtenir cela de son mari, elle feignit un rêve, qu'elle raconta en ces termes : « Un homme m'est apparu, et m'a recommandé de m'éloigner de la ville avec nos deux jumeaux Fauste et Faustin; il ma dit qu'il me préviendrait quand il faudrait revenir, et que, si je ne le faisais pas, je périrais avec tous mes enfants. » Son mari, entendant cela, conçut une grande frayeur, et envoya sa femme, avec les deux enfans et de nombreux serviteurs, à Athènes, afin qu'ils y demeurassent, et que ses enfants y fussent élevés. Le père ne garda avec lui, pour lui servir de consolation, que Clément, le plus jeune des enfants, âgé de cinq ans. Macidienne naviguant avec ses fils, le bâtiment fit naufrage la nuit; poussée par les flots, la mère se sauva seule sur un rocher, et pensant que ses deux enfants avaient péri, elle allait se précipiter dans la mer, lorsqu'elle fut retenue par l'espoir qu'elle pourrait du moins retrouver leurs cadavres. Ne parvenant a retrouver ses fils ni vivants ni morts, elle poussa de grands cris de douleur, se déchirant les mains de ses dents, et ne voulant recevoir nulle consolation. Beaucoup de femmes vinrent autour d'elle, elle leur raconta son infortune, restant sourde à toutes leurs consolations. Il vint une femme qui dit qu'elle avait perdu dans un naufrage son mari et son fils, et qu'elle n'avait pas voulu se remarier. Macidienne ayant éprouvé quelque consolation auprès de cette femme, resta avec elle; elle gagnait sa nourriture de chaque jour avec le travail de ses mains. Mais bientôt ses mains, qu'elle avait déchirées de ses dents, restèrent comme mortes et privées de sentiment, et elle ne pouvait plus s'en servir. La femme qui l'avait accueillie devint paralytique, et ne put plus sortir de son lit; de sorte que Macidienne se vit obligée de mendier, et elle vivait avec son hôtesse du produit des aumônes qu'elle pouvait recueillir. Un an après qu'elle eut été ainsi séparée de ses enfants, son mari envoya des émissaires à Athènes pour avoir des nouvelles de sa famille, et savoir comment elle se trouvait. Mais ceux qu'il envoya ne revinrent jamais. Il en envoya d'autres qui retournèrent lui dire qu'ils ne s'étaient procuré aucun indice. Alors, laissant son fils Clément aux soins de ses tuteurs, il partit lui-même pour tâcher d'apprendre ce qu'étaient devenus sa femme et ses enfants, s'embarqua, et ne revint point. Clément, à l'âge de vingt ans, était sans aucune nouvelle de son père, de sa mère et de ses frères. Il se livra à l'étude des lettres, et il atteignit le comble des connaissances philosophiques. Il s'occupait surtout avec ardeur et anxiété de la démonstration de l'immortalité de l'âme. Dans ce but, il suivait les leçons des philosophes : et si l'on exposait les motifs qui montraient que l'âme est immortelle, il se réjouissait; mais si l'on concluait qu'elle était mortelle, il s'en allait plein de tristesse. Barnabé, sur ces entrefaites, vint à Rome, et prêcha la foi de Jésus-Christ. Les philosophes le tournaient en dérision comme insensé. Clément fit comme les autres, se moquant de Barnabé, et tournant ses prédications en ridicule. Un jour, il lui fit, par dérision, cette question : « Puisque le moucheron est un si petit animal, pourquoi a-t-il six pieds et des ailes, tandis que l'éléphant, qui est une bête énorme, n'a point d'ailes et n'a que quatre pieds? » Barnabé répondit : « Insensé, je répondrais bien facilement à ta question si tu l'avais faite dans le but d'arriver à la connaissance de la vérité ; mais il serait absurde de vous parler des créatures, puisque vous êtes dans l'ignorance du créateur : ne connaissant pas l'un, il est juste que vous vous trompiez quant aux autres. » Cette parole fit grande impression sur le cœur de Clément, il se fit instruire dans la foi par Barnabé, et alla ensuite en Judée trouver saint Pierre, qui lui exposa toute la doctrine de Jésus-Christ, et lui démontra l'immortalité de l'âme. En ce temps-là, Simon le magicien avait deux disciples, Nicétas et Aquila, qui, reconnaissant ses impostures, l'abandonnèrent et se réfugièrent près de Pierre, et se firent ses disciples. Saint-Pierre ayant interrogé Clément au sujet de sa famille, celui-ci lui raconta tout au long qu'il était privé de ses parents, et il ajouta qu'il pensait que sa mère et ses frères avaient péri dans la mer, et que son père était aussi mort de chagrin ou dans un naufrage. En entendant cela, Pierre ne put retenir ses larmes. Mais un jour, Pierre vint avec ses disciples dans l'île où habitait Macidienne, la mère de Clément, et où il y avait des colonnes de verre d'une grandeur admirable. Pierre les contemplant avec ses compagnons, vit Macidienne qui mendiait : il la blâma de ce qu'elle n'aimait pas mieux travailler de ses mains, et elle répondit : « C'est ce que je ferais si j'avais l'usage de mes mains; mais elles sont devenues, par suite de morsures, tellement faibles, qu'elles sont privées de sentiment. Plût à Dieu que je me fusse précipitée dans la mer, et que j'eusse perdu la vie ! » Pierre lui répliqua : « Qu'as-tu à parler ainsi? Ne sais-tu pas que les âmes de ceux qui se tuent eux-mêmes sont très-rigoureusement punies? » Elle dit : « Plût au Ciel que j'eusse la certitude que les âmes vivent après la mort! je mettrais volontiers fin à mes jours, si, à ce prix, je pouvais revoir, pour une heure seulement, mes chers enfants ! » Pierre lui demanda la cause d'une si vive affliction; et elle lui raconta de point en point ce qui s'était passé. Pierre lui dit : « Il y a parmi nous un jeune homme nommé Clément, qui raconte qu'il est arrivé à sa mère et à ses frères précisément ce que tu viens de dire. » En entendant cela, la mère fut frappée de stupeur, et tomba sans connaissance. Quand elle fut revenue à elle-même, elle dit en pleurant : « Je suis la mère de ce jeune homme. » Elle pria Pierre, en tombant a ses pieds, de lui faire au plus tôt revoir son fils. Pierre lui dit : « Quand tu le verras, dissimule un peu, jusqu'à ce que nous sortions de l'île avec le navire. » Elle promit de le faire ; et Pierre lui prenant la main, la conduisit au navire où était Clément.

Quand Clément vit Pierre qui ramenait une femme par la main, il se mit à rire. Mais sa mère, ne pouvant se contenir, se jeta à son cou, et se mit à l'embrasser. Il la repoussait comme une folle, et il éprouvait contre Pierre une vive indignation. Pierre lui dit : « Que fais-tu, Clément? ne repousse pas ta mère ! » Clément, en l'entendant, se jeta, baigné de larmes, dans les bras de sa mère, et commença à la reconnaître. Pierre commanda qu'on

(*a*) *Historia de S. Clemente, sus padres Faustino y Mathidiana, y sus Hermanos, Aquila y Niceta*

cits pieux de la chrétienté entière, et leur tendance générale est plutôt ecclésiastique que lettrée ou vulgaire.

CLERC DE ROUEN (Le). — M. Paulin Paris cite les premiers vers du clerc :

> Signor uns clerc jadis estoit
> Ki seculiere vie menoit (164)

Selon les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France*, le conte du *Clerc de Rouen* serait une des aventures de la vie de

lui apportât la femme paralytique qui avait hébergé Macdienne, et il la guérit aussitôt. Ensuite la mère questionna son fils sur le sort de son mari, et il répondit : « Il est parti pour aller te trouver, et il n'est jamais revenu. » Elle dit en soupirant : « La grande joie d'avoir retrouvé mon fils me consolera de mes autres douleurs. » Ensuite Nicétas et Aquila, qui s'étaient absentés, revinrent, et voyant une femme avec Pierre, ils demandaient quelle était cette femme. Clément dit : « C'est ma mère, que le Seigneur m'a rendue, par l'entremise de mon maître Pierre. » Il raconta en détail tout ce qui était survenu. Nicétas et Aquila furent saisis de surprise, et ils disaient : « Est-ce bien vrai, ou est-ce un songe ce que nous entendons? » Et Pierre leur dit : « Mes enfants, nous ne déraisonnons pas : tout ceci est la vérité. » Ils dirent alors : « Nous sommes Fauste et Faustin, que notre mère croit avoir péri dans la mer. » Et se jetant dans les bras de leur mère, ils l'embrassèrent maintes et maintes fois. Elle disait : « Qu'est-ce que cela signifie? » Pierre s'écria : « Ce sont tes fils Fauste et Faustin, que tu croyais avoir péri dans une tempête. » Alors la mère tomba comme une insensée, tant était grande sa joie; et revenue à elle, elle dit : « Je vous supplie, mes chers enfants, de me dire comment vous vous êtes échappés. » Ils dirent : « Le navire ayant été brisé, nous avions cherché un refuge sur une planche; des pirates nous ayant rencontrés et recueillis dans leur navire, nous vendirent, sous des noms supposés, à une veuve respectable nommée Justine, qui nous traita comme ses enfants, et qui nous fit instruire dans les arts libéraux. Nous nous livrâmes ensuite à l'étude de la philosophie, et nous devînmes les disciples d'un certain magicien nommé Simon. Ayant reconnu sa fourberie, nous l'avons abandonné, et nous nous sommes attachés à Pierre. » Le lendemain, Pierre, ayant pris avec lui les trois frères, descendit dans un lieu solitaire pour y vaquer à l'oraison. Un vieillard d'un aspect vénérable, mais qui indiquait la pauvreté, les trouva en prière et leur dit : « J'ai compassion de vous, mes frères, qui, sous l'espoir de la piété, tombez dans de grandes erreurs, car il n'y a point de Dieu, il ne doit y avoir aucun culte; ce n'est pas la Providence, mais l'effet d'un hasard aveugle qui amène toutes choses, ainsi que me l'a démontré l'étude des mathématiques, à laquelle je me suis livré particulièrement. Ne priez donc pas, car que vous le fassiez ou non, ce que votre horoscope a annoncé arrivera. » Clément le regardait avec attention, et croyait se souvenir de l'avoir vu quelque part. D'après l'ordre de Pierre, les trois frères disputèrent avec le vieillard; et ils établirent par de solides raisons l'existence de la Providence. Comme souvent, par déférence, ils lui donnaient le nom de père, Aquila dit : « Faut-il que nous lui donnions le nom de père, tandis qu'il nous est enjoint de n'appeler ainsi personne sur la terre? » Il dit au vieillard : « Ne pense pas que j'aie voulu t'insulter, si j'ai blâmé mes frères de t'avoir appelé père : il nous est ordonné de ne donner ce nom à personne. » Après qu'ils eurent suffisamment disputé sur la Providence, le vieillard dit : « J'aurais pu croire qu'il en existait une, mais ma propre expérience me défend d'adopter cette opinion; car j'ai connu l'horoscope de ma femme et le mien, et je sais que tout ce qu'ils annonçaient s'est réalisé. Écoutez ce que les astres présageaient à ma femme, et vous verrez que les choses se sont passées en conséquence; lors de sa naissance, Mars était avec Vénus au-dessus du centre de la lune, et la déclinaison des astres se fit dans la maison de Mars et dans le voisinage de Saturne, ce qui indique adultère, amour des esclaves, voyages lointains et mort dans les flots. Tout cela s'est vérifié : elle conçut de l'amour pour un esclave, et, craignant le péril et la honte, elle s'enfuit avec lui, et périt en mer. Elle s'éprit d'abord de passion désordonnée pour mon frère, ainsi qu'il me l'a raconté; mais il ne voulut point répondre à ses avances; il les rejeta avec horreur; alors elle reporta sur un esclave son penchant coupable; il ne faut pas l'en blâmer; car son horoscope la forçait d'agir ainsi. »

Il raconta qu'elle avait feint d'avoir eu un songe, et qu'en allant à Athènes avec ses enfants, elle avait péri sur mer. Ses fils voulaient alors se jeter à son cou, et lui révéler l'état des choses, mais Pierre les en empêcha, disant : « Tenez-vous en repos, jusqu'à ce que je vous donne la permission. » Il dit au vieillard : « Si je te fais retrouver ton épouse, toujours restée très-vertueuse, et tes trois fils, croiras-tu que l'influence des astres n'est rien du tout? » Le vieillard répondit : « Il est impossible que ce que tu me promets se réalise, tout comme il est impossible que hors de l'influence des astres il arrive quoi que ce soit. » Pierre lui répondit : « Voici ton fils Clément, et voici les deux jumeaux Fauste et Faustin. » Alors le vieillard tomba privé de sentiment, et ses fils se mirent à l'embrasser : ils craignaient de ne pouvoir le rappeler à la vie. Enfin il reprit ses sens, et tout ce qui était advenu lui fut conté en détail. Sa femme survint, et se mit à demander en pleurant : « Où est mon mari? » Le vieillard courut au-devant d'elle comme un insensé, et ils s'embrassèrent en versant d'abondantes larmes.

Comme ils étaient ensemble, il arriva quelqu'un qui annonça qu'Apion et Ambion, deux amis très-particuliers de Faustinien, étaient logés avec Simon le magicien. Faustinien, très-joyeux de les revoir, alla les visiter; et l'on apprit alors que le ministre de l'empereur était arrivé à Antioche pour rechercher tous les magiciens, et les mettre à mort. Simon par haine pour les deux enfants qui l'avaient abandonné, changea les traits du visage de Faustinien et lui donna les siens, de sorte qu'il n'y avait personne qui n'eût pris Faustinien pour Simon; et il agissait ainsi afin que les agents de l'empereur, croyant le saisir, arrêtassent et fissent périr Faustinien. Ensuite Simon abandonna ce pays. Quand Faustinien revint vers Pierre, ses fils furent saisis d'effroi en voyant le visage de Simon et en reconnaissant la voix de leur père; Pierre était le seul qui voyait les véritables traits du vieillard. Comme la femme et les fils de Faustinien le repoussaient et le maudissaient, il leur dit : « Pourquoi repoussez-vous, et pourquoi maudissez-vous votre père? » Ils lui répondirent qu'ils le fuyaient parce qu'il leur apparaissait sous les traits de Simon le magicien. Car Simon avait fait un certain onguent, il en avait frotté la figure de Faustinien, et, par le moyen de son art magique, il l'avait ainsi transformé. Faustinien se désolait et disait : « Quel excès de malheur! je retrouve ma femme, mes enfants, et il ne m'est pas donné de pouvoir un seul jour me livrer à l'allégresse avec eux! » Sa femme, les cheveux épars, pleurait abondamment ainsi que ses fils. Cependant

(164) Cf. *Les man. fr. de la Bibl. du Roi*; Paris 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. III, f° 40, p. 237.

Le manuscrit des IX *Miracles de Notre-Dame*, datant du XIII[e] siècle, qui contient le *Clerc*, est inscrit sous le n° 6987; les *Miracles* commencent au folio 315, v°. (Voy. NOTRE-DAME [*Les IX Miracles de*].)

Thibaut de Vernon qui vécut au XII[e] siècle, et qui, devenu la proie un instant de quelque retour d'inclination pour le monde, n'en aurait été tiré de danger que par une faveur

Simon, à Antioche, avait gravement inculpé Pierre, l'accusant d'être homicide et magicien. Telle était la colère du peuple contre Pierre, qu'on le cherchait pour le déchirer. Pierre dit alors à Faustinien : « Tant que tu as l'aspect de Simon, va à Antioche, et là, justifie-moi en présence du peuple, et dément tout ce que Simon a dit contre moi ; ensuite j'irai à Antioche, et je te délivrerai de cette ressemblance trompeuse ; et, en présence de tous, je te rendrai tes propres traits. » Mais il ne faut nullement croire que saint Pierre ait recommandé ce mensonge, car Dieu n'a point besoin de notre mensonge pour arriver à ses fins ; et l'*Itinéraire de Clément*, où sont racontées ces choses, est un livre apocryphe. L'on peut dire cependant que Pierre n'avait point recommandé à Faustinien de dire qu'il était Simon : mais de se montrer au peuple sous les traits que lui avait imposés Simon, et de démentir les calomnies répandues contre l'apôtre. Faustinien se rendit ainsi à Antioche, et, convocant le peuple, il dit : « Moi, Simon, j'avoue avoir méchamment et faussement parlé de Pierre, qui n'est ni imposteur ni magicien, mais qui est envoyé pour le salut du monde. Je me repens d'avoir mal parlé de lui ; et je vous recommande de croire en lui, de peur que vous ne périssiez avec votre ville. » Quand il eut fait ce que Pierre lui avait recommandé, et animé le peuple en faveur de Pierre, l'apôtre vint à lui, et, ayant prié, il lui rendit ses traits, en sorte que la ressemblance de Simon disparut. Le peuple d'Antioche reçut Pierre avec beaucoup d'honneurs et l'éleva sur la chaire. Simon, apprenant cela, se rendit à Antioche, et, réunissant le peuple, il dit : « Comment vous, auxquels j'ai donné mes avis, et que j'ai mis en garde contre l'imposteur Pierre, non-seulement vous l'écoutez, mais encore vous l'élevez sur le siége épiscopal ? » Tous, remplis de fureur, répondirent : « Tu es un monstre, tu nous fais horreur. Il n'y a pas trois jours que tu louais Pierre, et que tu disais te repentir de l'avoir calomnié, et aujourd'hui tu nous excites contre lui. » Ils chassèrent honteusement Simon hors de la ville. Clément raconte toutes ces choses dans le livre qu'il a écrit sur sa propre vie. Ensuite Pierre étant à Rome, et voyant son martyre proche, ordonna Clément évêque après lui. Le prince des apôtres étant mort, Clément craignit qu'il ne résultât un exemple fâcheux pour l'avenir, et qu'un Pape ne voulût désigner son successeur, et il céda le siége pontifical à Lin d'abord, et ensuite à Clète.

Quelques auteurs disent que Lin et Clète ne furent pas souverains pontifes, mais simples coadjuteurs de Pierre, ce qui leur a mérité d'être inscrits au catalogue des pontifes. Enfin Clément fut de nouveau élu et forcé de prendre le gouvernement de l'Eglise. Telle était la pureté de ses mœurs, qu'il était aimé des juifs, des gentils et de tous les chrétiens. Il avait par écrit les noms des pauvres de tous les pays, et ne souffrait pas que ceux qu'il avait régénérés par le baptême fussent réduits à la mendicité. Ayant donné le voile à une vierge, nièce de l'empereur Domitien, et converti à la foi Théodora, femme de Sisinnius, favori de l'empereur, avec permission du vœu de chasteté, Sisinnius, irrité, entra en cachette dans l'église à la suite de sa femme, voulant savoir pourquoi elle fréquentait ainsi l'église ; et lorsque saint Clément eut achevé la prière, et que le peuple eut répondu *Amen*, Sisinnius se trouva soudainement aveugle et sourd. Il dit à ses esclaves : « Otez-moi d'ici, et portez-moi dehors. » Les esclaves tournaient dans l'église, sans pouvoir arriver aux portes. Théodora les voyant ainsi, s'écarta d'abord, de peur que son mari ne la reconnût ; ensuite elle demanda à l'un des esclaves ce que c'était, et il répondit : « C'est notre maître qui est devenu tout à coup aveugle et sourd. » Alors elle pria pour que son mari pût sortir de l'église, et, son oraison finie, elle dit aux esclaves : « Allez, et conduisez votre maître à sa maison. » Lorsqu'ils furent partis, Théodora raconta à saint Clément ce qui s'était passé. Alors le saint, d'après la demande de Théodora, se rendit auprès de Sisinnius, qu'il trouva hors d'état de voir et d'entendre. Clément ayant prié pour lui, Sisinnius recouvra aussitôt la vue et l'ouïe ; et quand il vit Clément auprès de lui, ainsi que sa femme, il se crut le jouet d'une illusion faite par la magie, et ordonna à ses esclaves de se saisir de Clément, disant : « Lorsque j'allais pour suivre ma femme, cet homme m'a rendu aveugle par ses sortiléges. » Il ordonna qu'on liât Clément. Les esclaves se mirent à lier et à garrotter des colonnes et des pierres, et il leur semblait, ainsi qu'à Sisinnius, que c'étaient Clément et ses clercs qu'ils attachaient. Clément dit à Sisinnius : « Tu as pris des pierres pour des dieux, et tu as mérité de t'en prendre à des pierres. » Sisinnius, croyant toujours tenir Clément attaché, lui répondit : « Je te ferai mettre à mort. » Clément se retira, et il recommanda à Théodora de ne cesser de prier jusqu'à ce que le Seigneur eût visité son mari. Tandis que Théodora priait, l'apôtre saint Pierre lui apparut et lui dit : « Ton mari sera sauvé à cause de toi, afin que soit accomplie la parole de mon frère Paul : « L'homme infidèle sera sauvé par la femme fidèle. » Ayant dit cela, il disparut. Aussitôt Sisinnius appela sa femme, lui demandant de prier pour lui, et de faire venir saint Clément. Quand il fut venu, il l'instruisit dans la foi et le baptisa, ainsi que trois cent douze personnes de sa maison. A cause de la conversion de Sisinnius, beaucoup de nobles et d'amis de l'empereur Nerva crurent au Seigneur. Alors le grand prêtre des idoles distribua beaucoup d'argent, et souleva contre Clément une très-violente sédition. Mamertin, gouverneur de la ville, voulant arrêter ces troubles, fit amener Clément devant lui ; et comme il lui faisait des reproches, le saint lui dit : « Je pense que tu écouteras la raison ; car des troupes de chiens auraient beau aboyer après nous et vouloir nous mordre, il n'en resterait pas moins que nous sommes des hommes raisonnables, et qu'ils sont, eux, des bêtes privées de raison. La sédition qu'ont excitée des ignorants n'a aucune cause certaine ni vraie. » Mamertin écrivit alors à l'empereur Trajan, qui répondit qu'il fallait que Clément sacrifiât, ou qu'il fût exilé dans un désert. Alors le gouverneur dit à Clément en versant des larmes : « Que ce Dieu que tu adores te soit en aide. » Il lui fournit un navire et toutes les choses qui pouvaient lui être nécessaires. Beaucoup de clercs et de laïques suivirent Clément en exil. Conduit dans une île, il y trouva plus de deux mille chrétiens qui, déportés et condamnés à scier des marbres, se mirent tous à pleurer et à sangloter quand ils virent Clément. Il les consola en disant : « Je n'avais pas mérité que le Seigneur m'envoyât prendre part à votre couronne. » Ayant appris d'eux qu'ils étaient obligés d'aller chercher de l'eau à une distance de six milles, il dit : « Prions tous Notre-Seigneur pour qu'il ouvre ici à ses confesseurs des sources et des cours d'eau. Celui qui a ordonné de frapper, dans le désert de Sinaï, le rocher d'où il s'est écoulé des torrents d'eau vive, accordera aussi les sources dont nous avons besoin, et nous le remercierons de ses bienfaits. » Ayant fait sa prière, il regarda autour de lui, et il vit un agneau qui, le pied droit levé, semblait désigner un certain endroit ; et comprenant que cet agneau, qu'il était seul à voir, était Jésus-Christ, il se rendit à cet endroit et dit : « Au nom du Père, et du Fils, et du

miraculeuse de la sainte Vierge. Le coupable aurait écrit et sa faute et son repentir (165.)

CLERMONT (L'évêque de).— *Voy.* Bonet (Saint).

COME ET SAINT DAMIEN (Saint). — La *Légende des saints Côme et Damien* ne paraît se développer dans l'imagination des masses qu'au moyen âge, et en Italie (166), du moins n'en reste-t-il de traces qu'à une époque peu antérieure au XIIIe siècle (167).

Saint Esprit, frappez sur cet endroit. » Mais comme nul n'avait vu le lieu qu'avait désigné l'agneau, il prit un bâton, et il en donna un léger coup à l'endroit où s'était posé le pied de l'agneau, et aussitôt une source très-abondante surgit, et elle forma un fleuve. Saint Clément dit alors aux assistants pleins de joie : « Le cours de ce fleuve porte l'allégresse dans la cité de Dieu. » La renommée de ce miracle attira beaucoup de monde autour du saint, et en un seul jour il baptisa plus de cinq cents personnes. On détruisit les temples des idoles dans toute la province, et, dans le courant de l'année, il s'y édifia soixante-quinze églises. Au bout de trois ans l'empereur Trajan, qui commença à régner l'an du Seigneur cent six, apprenant cela, y envoya un prince, voyant que tous les fidèles étaient disposés à mourir, épargna cette multitude, et faisant saisir seulement Clément, le fit jeter à la mer, lié par le cou à une ancre, en disant : « Les chrétiens ne pourront l'honorer comme un dieu. » Toute la multitude étant sur le rivage de la mer, Corneille et Phébus, disciples du saint, recommandèrent aux chrétiens de prier, afin que le Seigneur leut fît découvrir le corps du martyr. Aussitôt la mer recula d'un espace de trois milles, et les fidèles, avançant à pied sec, trouvèrent un édifice de marbre où était le corps de Clément dans un tombeau, et l'ancre à côté. Il fut révélé aux disciples qu'ils ne devaient point emporter le corps, parce que chaque année, à l'anniversaire du martyre de Clément, la mer se retire pendant une semaine entière, et livre passage à ceux qui visitent les saintes reliques. Dans une de ces solennités, une femme étant venue avec son enfant encore très-jeune, l'enfant s'endormit près du tombeau, et la fin de la fête arrivant, on entendit le bruit des eaux qui revenaient. La femme, épouvantée, oubliant son enfant, se sauva sur le rivage avec la multitude; puis, se ressouvenant de son fils, elle poussait jusqu'au ciel des cris de désespoir, et courait tout éplorée le long de la côte pour voir si elle ne retrouverait pas le corps de son enfant ; mais, déçue dans cette espérance, elle revint dans sa maison et passa l'année entière dans les larmes et dans le deuil. Quand revint l'anniversaire, elle retourna pour savoir si l'on n'aurait pas trouvé quelques restes de son fils; et, s'étant mise en oraison devant le tombeau de saint Clément, elle vit l'enfant endormi à l'endroit où il était resté. Elle s'approcha, croyant qu'il était mort; mais voyant qu'il n'était qu'endormi, elle l'embrassa et le prit dans ses bras, devant tout le peuple, et elle lui demanda comment il était resté là tout un an. Il répondit qu'il ne savait point s'il y était resté une année; qu'il lui avait semblé n'avoir fait qu'un sommeil paisible d'une nuit... (Jac. a Vorag., *Legenda aurea*, ed. doct. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 777-788.)

(165) Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t. XIII, p. 113.

(166) Les Bollandistes ont édité des actes fabuleux de saint Cosme, mais pas de monument purement populaire (*a*).

(167) Voragine a laissé la narration suivante :

..... Côme et Damien, frères jumeaux, naquirent dans la ville d'Egée, d'une pieuse mère nommée Théodore. Ils étudièrent la médecine, avec une si grande grâce de Dieu, qu'ils guérissaient toutes les maladies, non-seulement des hommes, mais aussi des bêtes, exerçant leur art pour l'honneur de Dieu, sans rien accepter. Une dame, nommée Palladia, ayant dissipé tous ses biens à payer des médecins, s'en alla vers les saints de Dieu, et reçut d'eux santé plénière. Alors elle offrit un don de peu de valeur à saint Damien, qui ne voulut point le recevoir. Elle le conjura, au nom de tout ce qu'il y avait de plus sacré, de le prendre : ce qu'il fit enfin, non par cupidité, mais à cause du bon vouloir de celle qui offrait et pour ne pas paraître mépriser le Seigneur, au nom duquel elle l'avait supplié. Quant saint Côme sut cela, il commanda que son corps ne fût pas mis avec celui de son frère ; mais la nuit suivante, Notre-Seigneur apparut à Côme et disculpa son frère du don qu'il avait reçu. Le proconsul Lilias, les ayant connus par la renommée, les fit appeler devant lui et leur demanda leur noms, leur pays et leur fortune. Les saints dirent : « Nos noms sont Côme et Damien et nous avons trois autres frères qui se nomment Antinus, Léonce et Eutrope ; notre pays est l'Arabie; mais les Chrétiens ne savent ce que c'est que la fortune. » Le juge commanda qu'ils amenassent leurs frères et qu'ils sacrifiassent ensemble aux idoles ; mais ils refusèrent fermement de sacrifier, et furent cruellement tourmentés aux pieds et aux mains. Comme ils méprisaient les tourments, ils furent liés d'une chaîne et jetés en la mer, des abîmes de laquelle ils furent aussitôt délivrés par un ange. Ils revinrent devant le juge, qui dit : « Vous insultez les dieux ; grâce à vos maléfices, vous vous moquez des tourments, et vous commandez à la mer. Faites-moi connaître quels sont vos sortiléges, et je vous jure que je vous suivrai. » Comme il parlait ainsi, deux diables le frappèrent rudement à la face, et il cria : « O vous, hommes de bien, je vous supplie de prier votre Seigneur pour moi. » Les saints se mirent en oraison, et aussitôt les diables se retirèrent. Alors le gouverneur dit : « Voyez comme mes dieux sont indignés contre moi de ce que je pensais les abandonner; je ne souffrirai pas que vous blasphémiez contre mes dieux. » Alors il commanda de jeter les saints dans un grand feu. Mais aussitôt la flamme jaillit loin d'eux et elle tua plusieurs des assistants. Ils furent mis sur le chevalet; mais un ange les protégea ; et, en dépit des efforts des bourreaux, ils ne ressentirent aucun mal, et furent ramenés devant le juge. Il fit mettre en prison les trois frères, et ordonna que Côme et Damien fussent crucifiés et lapidés par le peuple, mais les pierres retournèrent sur ceux qui les jetaient et en blessèrent plusieurs. Le juge rempli de fureur fit mettre les trois frères auprès de la croix, et commanda que Côme et Damien fussent descendus et percés à coups de flèche par quatre soldats; mais les flèches retournaient en arrière et blessant bien des païens, ne firent aucun mal aux corps des saints martyrs. Le juge vaincu en toutes choses, fut tout troublé et fit couper la tête en même temps aux cinq frères. Les Chrétiens, se souvenant de la recommandation que saint Côme avait donnée de ne pas l'ensevelir avec Damien, étaient dans l'embarras pour leur donner la sépulture, lorsque tout d'un coup un chameau cria d'une voix humaine : « Ensevelissez-les tous en un même lieu. » Ils souffrirent la mort sous Dioclétien, l'an de Notre-Seigneur deux cent quatre-vingts.

Un paysan dormait la bouche ouverte, après s'être occupé du travail de la moisson. Un serpent lui entra dans la bouche; le laboureur se réveilla, ne sentit rien, et retourna à sa maison. Le soir, il se

(*a*) Cf. *Act. SS.*, Septembris; Anvers, 1760, in fol., t. VII, die vigesima septima, p. 428-473

COMESTOR (Petrus). — *Voy.* Mangeur (Pierre).

CONCEPTION DE NOTRE-DAME (La). — *Voy.* Notre-Dame, § II, c.

CONSORTE (La vie de sainte). — La *Vie de sainte Consorte* a été signalée par M. Paulin Paris, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, f° 304, écrit en prose patoise de la Haute-Bourgogne et datant du XIII[e] siècle (168).

CORBINIEN (Saint). — Quelques vieilles poésies latines relatives à saint Corbinien, évêque en Bavière, au VIII[e] siècle, ont été mentionnées ou citées par les Bollandistes (169).

CROIX DU SAUVEUR (Légende de l'invention de la). — *Voy.* Hélène de Constantinople (Sainte).

CYRIAQUE (Saint). — Les Bollandistes ont signalé comme suspects les Actes des saints Cyriaque, Largus, Smaragde et de leurs compagnons, martyrs à Rome, dans les premiers siècles de l'Eglise ; il est évident que leur légende, comme celle de saint Marcel, a joui d'une certaine renommée en Italie; mais il est impossible d'en préciser la date qui est fort éloignée sans doute, ni de déterminer le caractère et le degré de la popularité de leurs actes (170).

D

DÉLUGE. — *L'histoire du déluge universel* est populaire en Espagne depuis les débuts des imprimeurs espagnols (171).

DENIS (Saint). — La *Légende de saint Denis* a été l'objet d'une popularité immense dès une époque très-reculée.

Il nous en reste des témoignages considérables, par exemple, le cantique de Teugaire récité au IX[e] siècle par les jongleurs (172), une prose très-ancienne (173) et de nombreux actes remplis de fables (174).

DESTRUCTION DE JÉRUSALEM (La). *Voy.* Jérusalem (Destruction de).

DINA, FILLE DE JACOB. — Les Béné-

trouva malade ; il criait douloureusement, il appelait à son aide saint Côme et saint Damien ; et comme la douleur croissait toujours, il s'en alla à l'église des saints martyrs où il s'endormit soudainement, et le serpent sortit de son corps par la bouche, tout comme il y était entré.

Un homme qui devait aller en voyage recommanda sa femme aux saints Côme et Damien, et lui indiqua un signe pour qu'il le lui transmît s'il voulait lui faire dire de venir le rejoindre. Mais le diable avait vu ce signe. Il se transforma sous la forme d'un jeune homme, apporta à la femme le signe de son mari, et dit : « Ton mari, qui est dans telle ville, m'envoie à toi pour que je te mène à lui. » Effrayée de partir ainsi, elle dit : « Je reconnais bien le signe ; mais, comme mon mari m'a laissée sous la garde des saints Côme et Damien, jure-moi, sur leur autel, que tu me mèneras fidèlement, et je m'en irai avec toi. » Il lui fit le serment qu'elle demandait, et elle le suivit. En un lieu écarté, le diable voulut la faire tomber de cheval pour la tuer. Elle s'en aperçut, et s'écria : « Dieu de saint Côme et de saint Damien, aidez-moi; car j'ai cru en vous, et j'ai suivi cet homme. » Aussitôt les saints apparurent, accompagnés d'une grande multitude d'hommes vêtus de blanc, qui la délivrèrent. Le diable avait disparu. Les survenants lui dirent : « Nous sommes Côme et Damien, au serment desquels tu as cru, et nous nous sommes ainsi hâtés de venir à ton aide. » Félix, Pape, le huitième après saint Grégoire, érigea une belle église à Rome en l'honneur de saint Côme et de saint Damien. Un homme servait les saints martyrs en cette église, et à qui un cancer avait dévoré toute une jambe ; tandis qu'il dormait, saint Côme et saint Damien lui apparurent, avec des instruments de fer et des onguents. L'un dit à l'autre : « Où prendrons-nous de la chair pour remplir la place d'où nous ôterons la chair pourrie? » L'autre lui répliqua : « Un Ethiopien est aujourd'hui tout fraîchement enseveli au cimetière de Saint-Pierre-ès-Liens; apporte-nous de sa chair pour mettre ici. » Alors celui-ci alla au cimetière et apporta la jambe du mort ; ils coupèrent la jambe du malade, mirent en place celle du mort, oignirent la plaie avec soin, et portèrent au mort la jambe du malade. Quand le malade s'éveilla, et se sentit sans douleur, il mit la main à sa jambe et il ne vit nul vestige de son mal ; il prit la chandelle : nulle trace de plaie. Il crut d'abord qu'il n'était plus lui-même et qu'il était devenu autre ; mais enfin ayant repris ses sens, il tomba de son lit dans l'excès de sa joie, et raconta à tous ce qui lui était advenu en dormant, et comment il avait été guéri. On envoya en hâte au tombeau du Maure; on trouva la jambe du mort coupée, et la jambe de l'autre déposée dans le tombeau. (Cf. Jac. a Vor., *Legenda aurea*, ed. doct. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 637.)

(168) Cf. *Les Man. fr. de la Bibl. du Roi ;* Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8, t. VI, 1845, p. 250.

(169) Cf. *Act. SS.*, Septembris; Anvers, 1750, in-fol., t. III, die octava, p. 261

(170) Cf. *Act. SS.*, Augusti ; Anvers, 1735, in-fol., t. II, die octava, p. 327. — *Ibid.*, 16 Januarii, pro sancto Marcello.

(171) *Historia del diluvio universal del mundo;* Madrid, 1769, in-4°.

(172) Les Bénédictins ont en effet rangé parmi les légendes destinées à être chantées par les jongleurs le *Cantique de saint Denis* de Teugaire, que l'on trouve dans Hincmar de Reims. Teugaire vivait vers le milieu du IX[e] siècle; au moins, s'il n'était l'auteur du cantique, il l'avait appris à Vandelmar, son disciple. (Cf. *Hist. litt. de la France*, t. VII, p. XLVII.)

(173) Les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France* (a) ont mentionné la *Prose de saint Denis.*

(174) Les premiers mots des *Actes* fabuleux de saint Denis, imprimés par les Bollandistes sous la date du 9 octobre (t. IV, p. 792-794), se retrouvent dans un recueil de Légendes qu'a rencontré M. Paulin Paris, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7137. 2. (Cf. P. Paris, *Man. fr. de la Bib. du Roi;* Paris, Téchener, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. V, 1842, p. 371.)

Les *Actes* fabuleux de saint Denis n'ont rien de

(a) Tom. XVII, 1832, p. XXVIII.

dictins ont cité les premiers vers de la complainte en prose assonante et rimée, sur le malheur de Dina, fille de Jacob, attribuée à Abailard (175).

merveilleux; ce qui les fait repousser surtout des hagiographes modernes, c'est qu'on y trouve confondues les légendes de tous les Denys du christianisme. Jacques de Voragine, au XIIIe siècle, a laissé dans la *Légende Dorée* le récit suivant, où se trouvent toutes les erreurs proscrites, et que nous citons à cause de cela même :

Dyonisius, dit Voragine, signifie celui qui fuit; il vient aussi de *dyo*, deux, et *nisus*, élévation... Il est tiré de *Dyana*, Vénus, déesse de la beauté, et de *Syos*, Dieu. . . . .
Denys eut avant sa conversion plusieurs noms. On l'appelait l'*Aréopagite*, du lieu qu'il habitait; le Théosophe, ou celui qui connaît Dieu. Les sages grecs le nomment encore *Pterigion tou ourano* (πτερύγιον τοῦ οὐράνου), aile du ciel. On l'appelle *Macaire*, c'est-à-dire saint; dans son pays, Ionique ou Colonne. . .
. . . .
Denys l'Aréopagite, converti par saint Paul à la foi du Christ, fut ainsi nommé à cause de l'Aréopage, quartier de la ville qu'il habitait.. dédié à *Arès* ou Mars... et qui était aussi le quartier des nobles en même temps que des écoles.

Dans ce quartier habitait Denis, philosophe éminent, auquel l'on avait donné, à cause de l'étendue de sa sagesse et de sa connaissance des choses divines, le surnom de Théosophe, c'est-à-dire, Sage en Dieu. Il avait pour compagnon un autre philosophe nommé Apollophane. Il y avait aussi là des epicuriens qui plaçaient le bonheur de l'homme dans les seuls plaisirs du corps, et des stoïciens qui le mettaient dans les vertus de l'esprit. Le jour de la passion du Sauveur, lorsque les ténèbres couvrirent la terre entière, les philosophes d'Athènes ne purent expliquer cet événement par des causes naturelles. Ce ne fut point une éclipse de soleil, car la lune était alors au quinzième jour de sa révolution et loin du soleil. De plus une éclipse ne prive pas de lumière toutes les parties du monde, et ne peut durer trois heures. La preuve que l'univers entier fut plongé dans l'obscurité se trouve dans saint Luc : c'était le Dieu de l'univers qui souffrait. Cette éclipse se manifesta à Héliopolis en Egypte, à Rome, en Grèce, et dans l'Asie Mineure. Orose l'atteste à Rome : « Lorsque le Seigneur souffrit sur la croix, il y eut un grand tremblement de terre dans toute la terre, les rochers se fendirent, et des quartiers entiers des plus grandes villes s'écroulèrent. Le même jour, depuis la sixième heure, le soleil s'obscurcit tout à coup, et une nuit sombre et affreuse couvrit toute la surface de la terre, et l'on pouvait voir les étoiles comme durant la nuit. » Cette éclipse se manifesta aussi en Egypte, car Denis en traite dans une *Epître* à Polycarpe, où, parlant de lui et d'Apollophane, il dit : « Nous étions tous deux à Héliopolis, lorsque soudainement la lune cacha la surface du soleil, quoique ce ne fût pas le moment où cela pût arriver; cette obscurité dura trois heures, la clarté revint à la neuvième heure et dura jusqu'au soir. » Ailleurs Denis dit : « Cette nuit qui nous surprit tant était pour le monde l'annonce de la vraie lumière. » On lit dans l'*Histoire scolastique*, que les philosophes conclurent de cet événement que le Dieu de la nature souffrait. On lit ailleurs, qu'ils dirent, ou que l'ordre de la nature était interverti, ou que les éléments mentaient, ou que le Dieu de la nature souffrait et que les éléments prenaient part à ses douleurs. Alors les Athéniens élevèrent un autel à ce Dieu, et y mirent pour inscription . « Au dieu inconnu, » car à chaque autel on mettait une inscription indiquant à qui il était dédié; et lorsqu'on voulut offrir des victimes et des holocaustes sur celui-ci, les philosophes dirent : « .. n'a pas besoin de nos offrandes, mais fléchissez les genoux à son autel, et invoquez-le, car il ne demande pas l'offrande des victimes, mais la dévotion du cœur. » Saint Paul étant à Athènes, les philosophes épicuriens et stoïciens disputaient avec lui. Quelques-uns disaient : « Que veut ce novateur? » D'autres : « Il annonce de nouveaux démons. » On l'amena devant la réunion des philosophes pour que sa nouvelle doctrine fût examinée; on lui dit : « Tu fais entendre à nos oreilles des assertions bien neuves; nous voulons savoir ce qu'il en est. » Car les Athéniens ne s'occupaient de rien, si ce n'est d'entendre ou d'apprendre quelque chose de nouveau. Paul, ayant regardé les autels de divers dieux, et ayant vu celui consacré au dieu inconnu, dit à ces philosophes : « Je vous enseigne ce que vous adorez sans le savoir, la parole du Dieu qui a fait le ciel et la terre. » Il dit ensuite à Denis, qui paraissait plus que les autres instruit dans les choses divines : « Quel est, Denis, ce dieu inconnu? » Et Denis répondit : « C'est le vrai dieu qui n'est pas mentionné parmi les autres dieux. Il nous est inconnu, mais il se révélera dans les siècles à venir, et régnera dans l'éternité. » Paul répondit : « Est-ce un homme ou un esprit? » Denis répliqua : « Il est Dieu et homme, mais c'est un mystère qui ne sera éclairci que dans le ciel. » Paul dit : « C'est le Dieu que je prêche, celui qui est descendu des cieux, qui a pris la chair de l'homme, a souffert la mort et qui est ressuscité le troisième jour. » Et lorsque Denis disputait ainsi avec saint Paul, un aveugle vint à passer devant eux. Denis dit à Paul : « Si tu dis à cet aveugle au nom de ton Dieu : « Vois, » et qu'il voie, je croirai aussitôt. Mais n'emploie pas des paroles magiques, car peut-être connais-tu des paroles qui ont cette puissance. Je te prescrirai moi-même les paroles dont tu devras faire usage. Dis-lui donc : Au nom de Jésus-Christ, qui est né d'une vierge, qui a été crucifié, qui est mort, qui est ressuscité et qui est monté au ciel, vois. » Pour ôter tout soupçon, Paul dit à Denis de prononcer lui-même ces mots. Denis ayant dit ainsi à l'aveugle de voir, il vit sur-le-champ. Aussitôt Denis avec son épouse Damare et toute sa maison se fit baptiser. Ayant reçu durant trois ans les instructions de Paul, il fut ordonné évêque d'Athènes, et convertit à la foi cette ville et la plus grande partie du pays. On dit que saint Paul lui révéla ce qu'il vit lorsqu'il fut ravi au troisième ciel, ainsi que Denis le donne à entendre dans un grand nombre de passages de ses écrits. Il a exposé avec tant de clarté et de sagesse ce qui regarde la hiérarchie des anges, leur ordre et leurs emplois, qu'il ne semble pas qu'il ait appris ces choses d'un autre, mais que c'est plutôt lui qui a été ravi au ciel, et qui a appris ainsi tous ces mystères. Il brilla de l'esprit de prophétie, ainsi qu'on le voit dans l'*Epître* qu'il adressa à saint Jean, relégué dans l'île de Pathmos, et où il prédit à l'apôtre qu'il en reviendrait bientôt, qu'il retournerait en Asie et qu'il y prêcherait la doctrine du Sauveur. Il assista au sommeil de la sainte Vierge, ainsi qu'il semble l'indiquer dans son livre des *Noms divins*. Lorsqu'il apprit que saint Pierre et saint Paul avaient été emprisonnés à Rome d'après l'ordre de Néron, il substitua un évêque à sa place, et alla visiter les apôtres. Lorsqu'ils eurent reçu la palme du martyre, Clément envoya Denis prêcher la foi en France, et lui donna deux compagnons, Rustique et Eleuthère. Denis vint donc à Paris. Il y convertit beaucoup de monde à la foi, fonda de nombreuses églises, et ordonna des clercs de différents ordres. Telle était la

(175) *Hist. litt. de la Fr.*, t. XII, p. 154.

Abrahæ proles, Israel nata, Patriarcharum sanguine [clara,
Incircuncisi viri rapina, hominis spuris facta sum [præda;
Generis sancti macula summa, plebis adversæ ludis [illusa,
Væ mihi miseræ per memet proditæ, etc.

« Cette pièce, disent-ils, est à la Bibliothèque Vaticane, dans un manuscrit du XIIIe siècle. » Nous rappellerons qu'elle appartient au XIIe, et comme elle est notée pour être chantée dans le manuscrit, sans doute il vaudrait mieux lire :

Abrahæ proles, Israel nata,
Patriarcharum sanguine clara,
Incircuncisi viri rapina,
Hominis spuris facta sum præda, etc.

DRAGON DE SAINT MARCEL (Le). *Voy.* Tarasque.

E

EDMOND DE CANTORBERY (Saint). — La *Légende de saint Edmond*, ou plus vulgairement saint Edme de Cantorbéry, qui ne semble pas avoir joui d'une grande célébrité, a été, vers la fin du moyen âge, l'objet d'une attention qui dure encore. Nous reproduisons un des types populaires de la *Bibliothèque bleue* :

vertu du ciel qui éclatait en lui, que le peuple, soulevé par les prêtres des idoles, accourut parfois en armes pour le massacrer; mais à son aspect, déposant toute leur férocité, les gentils se prosternaient à ses pieds, où, saisis de frayeur, ils prenaient la fuite. Le diable était furieux de voir que son empire diminuait de toutes parts, et que le nombre des fidèles s'accroissait immensément; et il excita dans le cœur de l'empereur Domitien une telle colère, qu'il ordonna que partout où l'on trouverait des Chrétiens on les forcerait de sacrifier, ou on les ferait périr dans les supplices. Le proconsul Fescennius, envoyé de Rome à Paris, trouva le bienheureux Denis qui prêchait le peuple, et aussitôt il le fit saisir, souffleter, accabler d'outrages, charger de fer, et il ordonna qu'il fût amené devant lui, ainsi que Rustique et Eleuthère. Comme les saints restaient fermes dans la confession de Jésus-Christ, il survint une dame noble qui se plaignit de ce que son mari Lubrius avait été trompé par ces enchanteurs. Lubrius fut alors amené; et, persévérant à dire qu'il était chrétien, il fut injustement mis à mort. Les saints furent flagellés par douze soldats, envoyés en prison et liés avec de grosses chaînes. Le lendemain, Denis fut étendu nu sur un gril de fer avec du feu dessous, et il prêchait le Seigneur, disant : « Ta parole est enflammée, et ton serviteur la chérit. » Il fut ensuite exposé à des bêtes féroces que l'on avait fait jeûner longtemps. Mais lorsqu'elles se jetaient avec impétuosité sur lui, il fit le signe de la croix, et calma aussitôt leur rage. On le jeta dans une fournaise, mais il n'y ressentit aucun mal. Il fut attaché sur une croix, longtemps tourmenté et mis en prison avec ses compagnons et beaucoup d'autres fidèles. Il célébrait la messe et donnait la communion au peuple, lorsque le Seigneur Jésus-Christ lui apparut entouré d'une immense clarté; et, prenant le pain, lui dit : « Reçois ma chair; une grande récompense t'attend auprès de moi. » Ils furent ensuite soumis à de nouvelles tortures et amenés près d'une statue de Mercure, où, ayant refusé de sacrifier, les trois saints eurent la tête tranchée à coups de hache. Aussitôt le corps de saint Denis se releva, et, prenant sa tête entre ses bras, conduit par un ange et entouré d'une lumière céleste, il la porta durant un espace de deux milles, depuis l'endroit qu'on appelle le Mont des Martyrs jusqu'au lieu où il repose maintenant. Les anges firent entendre des accords si mélodieux, que beaucoup de ceux qui les entendirent crurent; et entre autres Lartia, la femme de Lubrius, dont nous avons parlé, s'écria qu'elle était chrétienne. Aussitôt les impies lui coupèrent la tête, et elle reçut le baptême de sang. Son fils, qui se nommait Virbius, servit à Rome dans l'armée, sous trois empereurs différents, et, revenant ensuite à Paris, fut baptisé et entra parmi les religieux. Les infidèles, craignant que les Chrétiens n'enlevassent les corps de saint Rustique et de saint Eleuthère, avaient ordonné qu'ils fussent jetés dans la Seine. Mais une dame noble invita à un repas les hommes qui portaient les corps des saints, et, tandis qu'ils mangeaient, elle déroba les reliques et les fit secrètement ensevelir dans son champ. Quand la persécution eut cessé, elle les retira et les joignit au corps de saint Denis. Ils souffrirent sous Domitien, l'an du Seigneur quatre-vingt-seize, le bienheureux Denis étant âgé de quatre-vingt-dix ans. Vers l'an du Seigneur huit cent quinze, sous le règne de Louis, des ambassadeurs de Michel, empereur de Constantinople, apportèrent entre autres présents, à Louis, fils de Charlemagne, les livres de saint Denis sur la *Hiérarchie céleste*, traduits du grec en latin; ils furent reçus avec joie, et dix-neuf malades furent guéris cette même nuit dans l'église du saint.

Un jour l'évêque d'Arles, saint Régulus, célébrant une messe solennelle, après avoir, dans le canon, récité les noms des apôtres, ajouta : « Et avec tes bienheureux martyrs Denis, Rustique et Eleuthère. » Comme l'on croyait alors que les serviteurs de Dieu vivaient encore, on s'étonna fort de ce que venait de dire l'évêque; mais tout d'un coup il apparut trois colombes sur la croix de l'autel, ayant chacune le nom d'un des saints écrit sur ses plumes en lettres de sang. L'on reconnut que les âmes des saints martyrs s'étaient envolées vers Dieu. Vers l'an du Seigneur six cent quarante-quatre, à ce qu'on lit dans une certaine chronique, Dagobert, roi des Francs, qui régnait longtemps avant Pépin, conçut, dès son enfance, une vive dévotion pour saint Denis. Aussitôt qu'il craignait la colère de son père, le roi Clotaire, il se réfugiait dans l'église du saint martyr. Lorsqu'il fut mort, un homme pieux eut une vision, dans laquelle il vit Dagobert cité au tribunal de Dieu. Un grand nombre de saints l'accusaient d'avoir dépouillé leurs églises. Les démons allaient l'entraîner en enfer, lorsque saint Denis survint; et par son intercession, l'âme du roi fut délivrée et échappa au châtiment. Peut-être même son âme revint-elle animer son corps et il fit pénitence. Hincmar, évêque de Reims, dit dans la lettre qu'il adressa à Charles, que Denis, qui prêcha la foi en France, fut le même que Denis l'Aréopagite, ainsi que nous l'avons expliqué, et Jean Scott, dans son *Epître* à Charles, l'atteste aussi : enfin le rapprochement des dates ne détruit pas cette opinion comme quelques-uns l'ont cru.

Abrégé de la vie de saint Edmond, vulgairement saint Edme, archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, d'Hybernie, et patron de Pontigny. — Composé par F.-P. Charlet, *religieux Bernardin* (176). — *Avec les litanies, l'hymne et plusieurs belles oraisons en l'honneur de saint Edme* (177).

Voici deux royaumes comblés de joie en la personne de notre saint Edmond, l'un pour l'avoir vu naître, et l'autre pour l'avoir vu mourir. L'Angleterre dit lui avoir donné le berceau, et la France rend grâces à Dieu d'avoir été choisie pour le lieu de son éducation. L'Angleterre tient à honneur d'avoir élevé ce grand saint jusqu'à la primatie, et la France, enrichie de ce précieux dépôt, s'estime heureuse de voir tout le monde tomber d'accord que c'est dans l'étendue de son domaine que cet illustre prélat a mérité la couronne de gloire et la naissance spirituelle dans le ciel, qui est le principal objet de la naissance temporelle qu'il prit autrefois en un certain village appelé Abendon, de parents plus riches de vertus que de biens de fortune. Son père se nommait Edouard et sa mère Mabile, dont Dieu bénit le mariage de deux garçons et de deux filles. Après quoi le bon père Edouard, dégoûté des embarras de ce monde, se retira, du consentement de sa partie, au monastère d'Evesham, où, ayant passé quelques années en l'étroite observance de sa règle, il eut un heureux décès, laissant ainsi

(176) A Troyes, chez Jean-Antoine Garnier, imprimeur-libraire, rue du Temple.

(177) ORAISON QUE LES PÈLERINS DOIVENT DIRE A SAINT EDME.

O illustre confesseur saint Edme! en qui Dieu tout-puissant se rend merveilleux, puisqu'en vous la vertu, qui a donné la santé aux infirmes, et la vie aux morts, se fait paraître en cette religieuse abbaye de Pontigny, où je me porte avec affection, y honorant vos saintes reliques et en vous rendant mes vœux; je viens vous invoquer avec une science certaine du zèle que vous avez toujours eu de l'honneur de Dieu. J'ai recours à vous, grand saint, comme à mon médecin charitable établi de Dieu pour rendre la santé aux malades remplis de maux, de langueurs et de peines, il a mis en vos mains les trésors de sa puissance, je n'en doute point; car l'ayant si bien servi pendant votre séjour sur la terre, c'est avec sujet qu'il vous rend le maître de la vie et de la mort, de la santé et de la maladie. Faites, ô grand saint! que je sois participant des effets de cette puissance; mes besoins sont grands, employez votre crédit, afin qu'il accomplisse mon plus grand désir, qui est de jouir un jour avec vous des biens éternels dans le ciel, après avoir à votre exemple méprisé les richesses de la terre.

AUTRE ORAISON.

Dieu tout-puissant, qui, par un effet de votre bonté libérale, avez enrichi votre Eglise des vertus de saint Edme, et qui comblez les mérites de sa vie par les fréquents miracles dont vous honorez son tombeau: Nous vous supplions, Seigneur, de nous donner la grâce d'imiter ses vertus, afin que corrigeant le déréglement de nos mœurs, sur son exemple, nous puissions nous rendre dignes de son intercession dans nos infirmités et dans tous nos besoins.

ORAISON QUE DOIVENT DIRE CEUX QUI PORTENT LE NOM DE CE SAINT.

Grand saint Edme, qui, par un trait de la disposition divine, avez pris soin de ma conduite, et avez permis que j'aie pour nom le même que vous, je ne puis me dispenser de vous en remercier, me réjouissant de mon bonheur et de celui que vous avez. Vous êtes tout brillant de rayons dans le ciel, et vous y régnerez à jamais avec Dieu: Ah! que je suis aise de vous voir jouissant de cette gloire, de savoir que vous l'avez méritée par vos bonnes actions. Appuyé sur les mérites de Jésus-Christ, j'espère que vous m'obtiendrez par vos prières quelque part à votre gloire, et par avance quelque imitation de vos vertus. De grâce, mon cher et aimable patron, rendez-moi votre semblable. Considérez mon âme, et si vous la voyez souillée de quelque impureté, nettoyez-la, et la rendez innocente comme la vôtre. Donnez-moi, je vous prie, quelque part à votre humilité, à votre modestie, à votre obéissance, et à toutes vos vertus; afin que je remplisse votre nom que je porte, et que vous, ayant été semblable, je sois glorieux avec vous dans l'éternité. Ainsi soit-il.

PROSA DE SANCTE EDMUNDE, PRO INFIRMIS IN AGONE JACTANTIBUS.

Ad te locum gratiarum;
Gratæ mentis non ignarum
Jesu bone lacrymarum,
Revertuntur flumina.

Quibus tibi supplicamus,
Ut viventes sic vivamus
Quod post vitam teneamus.
Tecum cœli culmina.

Tu Emundi precibus,
A tuorum mentibus
Sua tergas crimina,
Tecum cœli culmina.

Qui prece qui meritus,
Tot auxiliaris,
Quod post vitam teneamus,
Tecum cœli culmina.

Charitas debito,
Nobis teneatis,
Ut nos more solito,
Tuos tuearis.

Gloria Patri et Filio,
Et Spiritui sancto,
Quod post vitam teneamus,
Tecum cœli culmina. Amen.

℣. Sacerdos Dei Edmunde pastor egregie;
℟. Ora pro nobis Deum.

Oremus.

Plenam in nobis æternæ, Salvator, tuæ virtutis operare medelam: ut qui præclara beati Edmundi confessoris tui atque pontificis merita veneramur, ipsius adjuti suffragiis a cunctis animarum nostrarum et corporum liberemur periculis: Per Dominum etc.

LITANIES DE SAINT EDME.

Kyrie eleyson.
Christe eleyson.
Christe audi nos.
Christe exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, Miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus, Miserere nobis.
Spiritus Sancte Deus, Miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus, Miserere nobis.
Sancte Edmunde,
Abendoniæ gloriæ,
Angliæ decus,
Hiberniæ decus,
Cantuariæ splendor,
Burgundiæ lumen,
} Ora pro nobis.

la pauvre Mabile dans le monde chargée de ses quatre enfants. Mais si elle était au monde, elle ne s'y comportait pas suivant les coutumes du siècle, puisque ses plus grands entretiens, après les devoirs de son ménage, étaient dans les églises, et, pour mortifier plus sensiblement les appétits de sa chair, elle portait pour chemise un cilice qui lui battait jusqu'aux talons; et, non contente de cela, elle y ajoutait une cotte de maille fer-

Parisiensis Facultatis oraculum,
Pontigniaci thesaure,
Edouardi virtutum hæres,
Mabiliæ spes unica,
Præsulum ornamentum,
Sacerdotum gemma,
Doctor inclite,
Dæmonium terror,
Forma humilitatis,
Speculum castitatis,
Gentilitatis pavor,
Consolator mœrentium,
Idolorum debellator,
Fortitudo debellium,
Captivorum liberator,
Infirmorum juvamen,
Salus ægrorum,
Claudorum bacule,
Curator vulnerum,
Mutorum lingua,
Fons divinæ bonitatis,
Cœlestium gratiarum œconome,
Pro Christo sponte exulans,
Deo dilectissime,
Officina virtutum locupletissima,
Potens thaumaturge,
Advocate confugentium,
Humanissime erga perigrinos,
Speculi Ecclesiæ auctor divine,
Cœlestibus cumulate donis,
Perseverantiæ corona decoratæ,
Cœli dignissime incola,
Edmunde protector noster,
Edmunde ab incunabulis munde,
Edmunde cultor munditiæ,
Edmunde mundano mundans,
Edmunde in mundo semper munde,

(Ora pro nobis.)

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.

℣. Sacerdos Dei Edmunde pastor egregie.
℟. Ora pro nobis Deum.

Oremus.

Deus tuorum gloria confessorum, præsta, quæsumus, ut qui beati Edmundi confessoris tui atque pontificis natalitia celebramus, ejus supplices auxilium sentiamus. Per Dominum nostrum, etc.

HYMNE

Jam Christus dator numerum,
Munos Edmundo gloriæ,
Dedit in locum syderum,
Mutans locum miseriæ.

Solemnis surgit hodie,
In Edmundi præconium,
Novæ dies lætitiæ,
Novum dans mundo gaudium.

Dum hora laudum Domini,
Se præsentat præsentibus,
Reddamus ejus nomini,
Laudes votis et votibus.

De Patris lumen lumine,
Beata proles Virginis,
Nos labentes in crimine,
Laudes a labe criminis.

Impleta sancto Spiritu,
Maneant vasa cordium,
Quia implevit in sonitu,
Fide corda fidelium.

Et omni parte precibus,
Edmundi tuos protegas,
Tu qui tibi faventibus,
Te faventem non denegas.

Judæa Judæ similis,
Cur ei differs cedere
Qui pro te natus humilis
Te primo venit quærere?

Sed signis virtutibus,
Edmundi quæ lux hominum,
Tuis offert obtulibus,
Convertatis ad Dominum

Gloria tibi Trinitas,
In personarum proprio,
Una permanens Deitas
Finis sine principio. Amen.

ANTIENNE DE SAINT EDME.

Cæci vident currunt Edmundi, valent paralytici,
Dæmon cedit, salus redit, surgunt epileptici,
Salvat fanos, ægros sanat summi manus medici.

Oremus.

Majestatem tuam, Domine, supplices exoramus, ut sicut nos jugiter sancti Edmundi confessoris tui atque pontificis commemoratione lætificas, sic ejus semper supplicatione defendas : Per Dominum, etc.

Autre Oremus

Deus, qui largifluæ bonitatis consilio Ecclesiam tuam beati Edmundi confessoris tui atque pontificis, præclaræ vitæ meritis decorasti, et gloriosis lætificasti miraculis, concede propitius nobis famulis tuis : ut et ipsius in melius reformemur exemplis, et ab omnibus ejus patrocinio protegamur adversis : Per Dominum nostrum, etc.

PROSE DE SAINT EDME,

Pour le temps de Pâques.

Lætabundus Edmundo decantet mundus,
Qui jucundus exsultat cum Deo mundus in gloria,
Edmundi memoria per mundi confinia viget cara :
Alleluia, alleluia, alleluia.

Corporis præsentio erit in Ecclesia semper clara,
Oppressis dæmonibus ejus est hominibus virtus nota,
De diversis partibus concurrit cum laudibus plebs devota :
Alleluia, alleluia, alleluia.

Lætetur religio tanti patrocinio, præsulis munita,
De cujus consortio cœli gaudent legio infinita,
Populo est cognitum ad videndum deditum corpus sancti positum sancta Theca :
Alleluia, alleluia, alleluia.

Per hunc mutus cecinit, æger sanum meminit, creatura desinit esse cæca,
Hujus sunt opera velut innumera quæ docet virtus et littera,
Hic prece prospera de valle misera nos regna ducat ad superna :
Alleluia, alleluia, alleluia.

Interventu tuo dulci,
Nos Edmunde præsul fulci,
Virtutum cœli cumula.

rée de deux lames de fer. Tels furent les parents de notre saint, d'où nous devons prendre occasion de remercier la miséricorde divine qui a permis, pour le bien de son Église, qu'un si bon arbre ait produit de si bons fruits. Ce que nous allons voir en peu de mots.

Celui de qui nous parlerons fut nommé Edmond, tant à cause que cette bonne mère, faisant ses prières devant le tombeau de saint Edmond, roi et martyr, elle sentit son enfant se remuer dans son ventre; comme aussi parce qu'en sa naissance il fit paraître tant de netteté qu'il ne gâta point les drapeaux dont il fut premièrement enveloppé. La bonne mère prit un si grand soin de l'élever en la crainte de Dieu, qu'elle l'accoutuma de bonne heure aux veilles et à l'abstinence; et pour lui faire passer le vendredi au pain et à l'eau, elle l'amusait avec de petits présents et des mignardises. Le voyant plus avancé en âge, elle l'envoya à Paris avec son frère Robert, les exhortant l'un et l'autre de fuir les mauvaises compagnies et de maintenir toujours le corps soumis à l'esprit. A cet effet, elle leur présenta deux cilices avec avis de s'en servir au moins deux ou trois fois la semaine; et parce qu'elle connaissait son fils Edmond plus affectionné aux actes de pénitence, elle ne lui envoyait jamais de nouveaux linges qu'elle n'y mêlât toujours quelque cilice, l'avertissant de fréquenter les lieux de dévotion et d'assister à jeun à l'office divin les jours de fêtes et dimanches

Par de tels principes saint Edmond contracta de si fortes habitudes de la vertu, qu'elles semblaient lui être naturelles; d'où lui venait cette belle maxime qu'il avait si souvent en la bouche : *Si peccatum et infernis adessent in hunc priusquam in illud agerem me præcipitem* Si d'un côté je voyais le péché et de l'autre l'enfer, je descendrais plutôt dans celui-ci que non pas de me précipiter en l'autre. Il fit vœu de virginité, et

Peccatorum quæ veniam,
Implores atque gratiam,
Nobis et Christi populo,
Ut hac vita præfinita,
Perfruamur cœli vita,
In suo tabernaculo :
Alleluia, alleluia, alleluia.

O beate præsul Edmunde,
Cantuariæ decus,
Pontigniaci gloria,
Gemma sacerdotum,
Intercede pro nobis
Ad Dominum :
Alleluia, alleluia, alleluia.

O Edmunde pastor egregie,
Nobilium celsa progenie,
Pater sancte exora Dominum,
Et Mariam quæ est lux hominum,
Ut velint nos in tremendo die,
Collocare in regno gloriæ :
Alleluia, alleluia, alleluia.

Non est nostræ paupertatis,
Nec humanæ facultatis,
Referre miracula,
Quibus virtus Deitatis;
Testis sancti sanctitatis,
Illustravit sæcula.

Mors et morbus admirantur
Quod sic signa dominantur;
Quibus virtus Deitatis,
Testis sancti sanctitatis
Illustravit sæcula. Amen.

℣. Sacerdos Dei Edmunde pastor egregie;
℟. Ora pro nobis Deum.

Oremus.

Deus qui animæ famuli tui Edmundi, æternæ beatitudinis præmia contulisti, concede propitius : ut qui peccatorum nostrorum pondere premimur, ejus apud te precibus sublevemur. Per Dominum, etc.

PRIÈRE DONT SAINT EDME SE SERVAIT POUR SALUER TOUS LES MEMBRES DE JÉSUS-CHRIST, LES UNS APRÈS LES AUTRES.

Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi, per sanctam crucem tuam redemisti mundum.
℣. Qui passus est pro nobis;
℟. Domine, miserere nobis.

Oremus.

Domine Jesu Christe Fili Dei vivi, pone passionem, crucem, et mortem tuam inter judicium tuum et animas nostras nunc et in hora mortis nostræ, et largiri digneris vivis misericordiam et gratiam, defunctis veniam et requiem, Ecclesiæ tuæ pacem et concordiam, et nobis peccatoribus vitam et lætitiam sempiternam; Qui vivis et regnas Deus : Per omnia sæcula sæculorum. Amen.

ORAISON QUE SAINT EDME RÉCITAIT TOUJOURS EN L'HONNEUR DE LA SAINTE VIERGE ET DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

O Marie, mère de Dieu! Vierge incomparable et bénie à jamais, vous êtes le temple de Dieu, le sanctuaire du Saint-Esprit, et la porte du royaume des cieux; c'est par votre moyen, après Dieu, que tout le monde subsiste. Exaucez mes prières, ô mère de miséricorde! et encore que je ne sois qu'un pauvre pécheur, faites-moi cependant voir en toutes les occasions l'effet de votre assistance. Saint Jean, vous êtes le bien-aimé de Jésus-Christ, et qui avez en récompense de votre pureté virginale surpassé tous les saints en la connaissance des mystères célestes, ayant été honoré de la qualité d'apôtre et d'évangéliste tout ensemble, je vous supplie aussi de me secourir avec Marie, mère de notre Sauveur. Marie et Jean, vous qui êtes les deux pierres précieuses du ciel, et les deux flambeaux ardents devant le trône de Dieu, permettez que la lumière de vos rayons dissipe les ténèbres de mes crimes; car, en conséquence de votre virginité, c'est à vous deux que le Fils de Dieu s'adressa étant sur l'arbre de la croix; disant à l'une : *Femme, voilà votre Fils*, et à l'autre : *Voilà votre Mère.* Voyant donc que Notre-Seigneur vous a liés ensemble d'une amitié maternelle et filiale, je m'adresse à vous deux, pauvre pécheur que je suis, et vous recommande mon corps et mon âme, pour me servir à tout moment d'intercesseurs auprès de Dieu, qui donnera, en faveur de vos prières, la santé à mon corps et le salut à mon âme. Faites, je vous prie, par vos suffrages descendre le Saint-Esprit dans mon cœur pour le purifier, le combler de vertus, le confirmer dans l'amour de Dieu et de mon prochain, afin qu'ayant eu jusqu'au dernier soupir le don de persévérance, il le conduise un jour à la gloire des bienheureux. Ainsi soit-il.

La fête de saint Edme est le seizième jour du mois de novembre; et la translation de son corps en l'abbaye de Pontigny le neuvième de juin.

prit résolution de n'avoir jamais d'autre épouse que la très-sainte Vierge, et, pour célébrer ces divines épousailles, il acheta deux anneaux qui portaient gravée la salutation angélique, dont il en mit un en une de ses images qu'il tenait en son oratoire, se réservant l'autre en son doigt jusqu'à la mort. Ce qui fut si agréable au principal époux des vierges, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'un jour Edmond se promenait seul écarté de ses compagnons dans le Pré-aux-Clercs, le long de la Seine, où est aujourd'hui situé l'hôtel des Invalides, aux extrémités du faubourg Saint-Germain de Paris, ce divin Verbe incarné lui apparut en la forme d'un enfant et lui donna le salut, duquel ce jeune garçon étonné, Notre-Seigneur lui répliqua : « D'où vient, Edmond, que tu ne me reconnais pas, vu que tous les jours je suis à tes côtés en l'école et t'y assiste toujours? Lis cet écriteau qui est sur mon front.» Il le lut et trouva ces mots : *Jesus Nazarenus rex Judæorum*, Jésus de Nazareth, roi des Juifs; dont le saint écolier demeura tout à fait consolé.

Quelque temps après sa bonne mère tomba malade, et, voyant qu'elle n'en reviendrait pas, elle le manda en Angleterre pour lui recommander son frère et ses sœurs qu'elle eût bien désiré être faites religieuses. Elle donna sa bénédiction à saint Edmond et lui laissa par préciput son cilice et sa cotte de maille, dont il sut bien depuis tirer son avantage, s'en servant comme d'un puissant remède contre les tentations. Il pria sa mère de vouloir aussi bénir son frère et ses deux sœurs; mais cette sainte femme, à qui Dieu avait fait voir la tête de son fils Edmond couverte d'une couronne qui jetait des rayons jusqu'au ciel, lui fit cette réponse : « Sachez, mon fils, qu'en vous ils seront tous bénis. »

Après la mort de cette brave mère, saint Edmond eut quelques conférences si admirables avec ses sœurs touchant l'excellence de la pureté virginale, qu'elles se résolurent d'entrer en religion, comme aussi son frère Robert de quitter le monde, et tous quatre, animés d'une inspiration divine, s'employèrent entièrement à la gloire de Dieu. Cela fait, Edmond s'en retourna à Paris pour achever le cours de ses études, où l'ennemi des hommes, prévoyant les grands fruits qu'il apporterait au monde, ne fut pas négligent à lui déclarer une cruelle guerre

Il lui fit premièrement de la peine en son imagination par des fantômes importuns qui le provoquaient à des sentiments déshonnêtes, contre lesquels il prit les armes de l'oraison, et priait les genoux nus contre terre, si longtemps pour l'ordinaire qu'il se blessait jusqu'au sang. Il récitait tous les jours, en l'honneur de la sainte Vierge son épouse, l'oraison qui commence : *O intemerata*. Mais une fois qu'il s'en était oublié, saint Jean l'Evangéliste s'apparut à lui avec une férule en main, menaçant de l'en frapper s'il y manquait encore une fois. Il usait aussi de cette prière : *Adoramus te, Christe*, afin de saluer tous les membres de Jésus-Christ les uns après les autres. Il ne laissait enfin passer aucun jour sans réciter dévotement les Heures Canoniales, celles du Saint-Esprit et de Notre-Dame, avec l'office des morts. Non content de régler son homme intérieur avec de si bonnes pensées, il domptait encore l'intérieur par cette haire de sa mère, à laquelle il en ajoutait une autre de cordelettes nouées, entrelacées l'une dans l'autre; en telle sorte que difficilement se pouvait-il courber ou baisser. Puis au temps de l'Avent et du Carême, il usait alternativement d'un corcelet de plomb et de la cotte de maille de sa mère.

Quant à son vivre, il commençait le Carême ordinairement à la Septuagésime, et jamais il n'usait de viande le lundi et le mercredi, et pour le vendredi le pain et l'eau étaient ses plus grandes délices, s'abstenant même fort souvent de boire

Je ne dis rien de son coucher, pour lequel, pendant l'espace de trente ans, il ne se reposa point sur d'autre lit que sur un simple escabeau, afin d'y dormir à demi-corps ou bien sur la plate terre. Le démon ne trouvant pas son compte dans cette académie de vertus, où il se trouvait bourré à tout moment, ne fut point aussi paresseux à quitter le champ de bataille; car, ne pouvant de soi-même porter aucun préjudice à la sainteté de ses actions, il joua enfin de son reste et suscita des femmes impudiques, lesquelles employèrent tous leurs artifices à dessein de corrompre la pureté de son innocence; mais cette industrie infernale retourna aussitôt à leur confusion, parce que ce brave écolier, bien loin de donner dans leurs filets, fit paraître tant de courage à chasser ces misérables à coups de verges dès la première fois, qu'elles ne furent plus si impertinentes pour s'y jouer une seconde fois.

Toutes ces traverses n'empêchèrent pas néanmoins notre saint écolier de faire un si heureux progrès en ses études, qu'il ne fut pas longtemps à recevoir le grade de maîtrise en l'Université, et en cette qualité il enseigna la philosophie et les arts libéraux l'espace de six ans, et particulièrement la géométrie. Mais comme il travaillait un jour avec un peu trop d'attache à l'étude des règles, sa mère lui apparut et lui demanda à quoi servaient ces cercles et ces figures géométriques. Lui ne sachant que répondre, elle lui prit la main, marqua trois cercles à l'honneur de la très-sainte Trinité, avertissant son fils de laisser la philosophie pour s'appliquer plus particulièrement à la théologie. Il renonça donc à sa chaire de professeur pour entrer aux écoles, quoique sans omettre d'un seul point ses exercices de piété; au contraire, non content d'assister tous les jours à la messe, il entendait de plus l'office des Matines en l'église de Saint-Médéric, d'où après quantité de prières et ensuite d'un torrent de larmes qu'il répandait devant l'autel de la sainte Vierge, il s'en allait au collége entendre expliquer la leçon qu'il comprenait beaucoup mieux et avec plus de facilité que pas un autre de son temps. De sorte qu'en considération de sa capacité, il fut bientôt promu au degré de docteur, et après qu'il eut

été appelé à l'ordre de la prêtrise il commença à enseigner la théologie avec tant de grâce, qu'au sujet de l'explication il obligeait souvent ses auditeurs de fermer les livres à force de larmes qu'il tirait de leurs yeux et de dire : *Mel et lac de lingua ejus emanant ;* le miel et le lait sont sous la langue.

Il faisait si peu d'estime de l'argent, que ce qu'il retirait de ses appointements il le jetait sur une fenêtre, le couvrant seulement de poussière, en disant qu'il fallait recommander la terre à la terre et la poussière à la poussière. Au lieu d'exiger de ses écoliers les droits accordés en faveur des professeurs des Universités, lui-même leur faisait l'aumône; et s'ils tombaient malades sans avoir le moyen de se mettre dans les remèdes, il les traitait en sa maison jusqu'à ce qu'ils fussent guéris. Ce qui fut si agréable à Dieu qu'il rendit la santé à plusieurs, plus par ses oraisons que les médecins ne faisaient avec tous leurs médicaments. Entre les autres, il rétablit un paralytique dans le libre usage de ses membres en l'embrassant; ce qu'il fit encore à un autre après l'avoir fait traiter six semaines en son lit. Plusieurs célèbres docteurs sont sortis de son école, lesquels ont fait éclater de toutes parts l'excellence d'un si grand maître, et d'autres qui, abandonnant tout ce qu'ils pouvaient prétendre au monde, ont suivi le chemin du Calvaire, entre lesquels l'on en remarque sept qui, ensuite d'une vision qu'eut leur maître d'un grand feu qu'il voyait au milieu de son école d'où l'on tirait sept flambeaux, se retirèrent en l'abbaye de Clairvaux, laquelle a été entièrement éclairée de leurs lumières, et principalement d'un appelé Etienne, qui depuis a été le dix-neuvième abbé de la même abbaye, lequel est reconnu le fondateur du célèbre collége des Bernardins, à Paris.

Mais je reviens à notre saint docteur, de qui la science était plus infuse qu'acquise, ainsi qu'il parut un jour. Il attendait ses écoliers en la chaire pour les entretenir sur le mystère de la très-sainte Trinité, et, considérant en soi-même ce qu'il avait à dire, il fut surpris d'un léger sommeil durant lequel il lui sembla voir un pigeon plus blanc que la neige qui lui mettait en la bouche le précieux corps de Jésus-Christ. Après quoi revenant à soi-même, il traita de cet incompréhensible mystère avec tant de merveilles que ses discours surpassaient infiniment toutes les forces de l'entendement humain. Cela ne l'empêchait pas d'étudier avec beaucoup de soin l'Ecriture sainte, à quoi il passait souvent les nuits entières, et autant de fois qu'il ouvrait la sainte Bible il la baisait pour le respect qu'il lui portait, comme aussi il jetait souvent les yeux sur une image d'ivoire de la sainte Vierge, qu'il avait en son étude, autour de laquelle il voyait représentés les mystères de notre Rédemption, qui était son principal cahier.

Quoique son inclination se fît paraître toute particulière pour la lecture des livres, il ne faisait pas néanmoins difficulté de les vendre pour subvenir à la nécessité des pauvres; et un jour qu'on lui reprochait d'avoir vendu un *Psautier* avec les gloses, les douze Prophètes et les *Epîtres décrétales*, il fit cette réponse : « Plus nous savons, et plus nous devons faire. Ce n'est pas beaucoup que j'aie vendu mes livres après que Dieu a dit de sa propre bouche : Si tu veux être parfait, vends et donne ce que tu as. »

Non content de présider aux académies, l'amour de Dieu et l'envie qu'il avait d'instruire son prochain lui étaient autant de puissants motifs pour l'obliger à s'adonner aussi à la prédication dans les églises; ce qu'il fit avec tant de succès que sa réputation, en passant les Alpes, donna bientôt jusque dans Rome, aux oreilles du Pape, lequel, pleinement informé de la capacité de cet excellent prédicateur, lui envoya commission de prêcher la croisade contre les albigeois, avec pouvoir de disposer de l'argent qu'il trouverait dans les églises où il se serait acquitté de sa charge.

Il ne voulait point du tout entendre à ce second article, mais pour le premier il s'y rendit fort recommandable, Notre-Seigneur confirmant sa parole par quantité de prodiges qu'il opérait pour preuve de sa doctrine.

Il rendit la vue à une femme qui l'avait perdue pour avoir voulu empêcher un de ses amis de prendre la croix, et à une autre de qui le bras était demeuré courbé; voulant retirer son mari d'un semblable sujet, il le lui rétablit en faisant le signe de la croix sur son épaule. Prêchant à Bigorre, près Bordeaux, au milieu d'un champ, il préserva son auditoire de la pluie par le signe de la croix, bien qu'il plût à verse aux environs. Et lui-même, étant frappé de la peste et d'un charbon au pied, il marqua trois fois le signe de la croix sur le mal avec la plume et prédit qu'en peu de temps il serait délivré; ce qui arriva dès le lendemain, encore que toute l'école de médecine fût pour ainsi dire de concert à dessein d'y former obstacle.

Le zèle et l'éloquence attirèrent ainsi pendant plusieurs années l'admiration de toute la France sur la personne de notre saint docteur, lequel étant enfin inspiré de Dieu, retourna en son air natal de l'île d'Angleterre, où son mérite le fit rechercher de plusieurs grands prélats qui lui firent offre de plusieurs bénéfices fort considérables. Un seul desquels il agréa, qui fut la charge de trésorier en l'église de Salisbury, à condition toutefois qu'il ne se mêlerait point du temporel, mais seulement du service du chœur et de l'avancement des âmes.

Quelques années après, l'Eglise de Cantorbéry se trouvant affligée par la perte de son pasteur, le Pape Grégoire IX, à qui la nomination en fut déférée, nomma le docteur Edmond comme très-digne de remplir cette place. Il reçut ce mandement avec humilité, sans s'y pouvoir résoudre que son propre évêque de Salisbury ne lui eût déclaré, au préalable, que s'il n'acceptait avec obéissance il passerait infailliblement pour un rebelle aux volontés de Dieu; ce qui fut le seul moyen de le fléchir et le faire consentir à

cet honneur, sans néanmoins que ce changement de condition apportât jamais aucune altération à l'ordre qu'il s'était prescrit pour la conduite de ses mœurs. Son vivre, son vêtir et son coucher furent toujours les mêmes, quoique pour l'édification du prochain et en faveur des hôtes, il permit que sa table fût honorablement servie et que l'ameublement de sa chambre fût honnête.

Il ne voulait pas souffrir que l'on s'informât jamais quelles viandes il trouvait bon que l'on servît à sa table; les plus grossières lui semblaient les plus exquises, et s'il arrivait que la compagnie fît estime de quelques-unes en sa présence, il prenait bien garde de les toucher. Il ne relâcha rien de toutes les abstinences et de tous les jeûnes dont nous avons parlé, non plus que de la rigueur de son cilice, qu'il augmenta de plus en plus, y ajoutant des caleçons et des chausses de même étoffe, afin qu'il n'y eût pas un membre de son corps qui n'éprouvât cette affliction, jusqu'à prendre la nuit de grands tissus de crins de cheval et s'envelopper le cou de pareille étoffe; et néanmoins ce qui est admirable, jamais avec tout cela on ne trouva de vermine sur lui.

L'argent lui était si peu en recommandation, que non-seulement il ne le touchait point, mais il ne voulait pas même y jeter la vue, si ce n'était pour en faire la distribution aux pauvres. Il ne voulut pas s'arrêter au temporel de son archevêché, jugeant indigne qu'un évêque entendît les comptes de son revenu pour la dépense de sa maison; mais il avertissait ses serviteurs qu'ils eussent soin des pauvres, auxquels il donnait un libre accès auprès de sa personne afin d'avoir plus d'occasions pour contribuer à leurs soulagements tant spirituels que temporels, ne refusant pas même de descendre de cheval pour entendre la confession d'un pénitent qui lui demandait l'absolution.

Sa libéralité n'avait pas de bornes à l'égard des personnes qui paraissaient disgraciées de la fortune, car il logeait les pèlerins, mariait les pauvres filles et donnait ses amendes aux hôpitaux. Il avait surtout en aversion les présents que l'on fait aux magistrats, et disait communément qu'entre prendre et pendre il n'y avait de différence qu'une lettre, voulant dire que celui qui contre le droit se charge de présents ne mérite rien moins que la corde.

Et comme plusieurs personnes croyant anticiper son esprit lui faisaient des présents fort considérables, il les repoussait d'un grand courage avec ces paroles : « Maintenant que je suis riche et n'ai besoin de rien, Satan me veut surprendre par des présents avec lesquels il n'a pas eu le pouvoir de me duper lorsque j'étais pauvre. » Il disait de plus que le monde chrétien était aujourd'hui corrompu par les présents, et qu'il ne lui était possible de subsister longtemps s'il n'exterminait de lui cette peste.

Tel était le déportement de notre saint archevêque en l'administration de sa charge, et telles étaient ses vertus dont la bonne odeur le fit généralement considérer et respecter de toute l'Angleterre. Toutefois, parce qu'il était le favori du ciel, il fut aussi éprouvé de la belle manière par la persécution, Dieu permettant que plusieurs s'opposassent à la sainteté de ses desseins, interprétant ses actions en mauvaise part et vomissant contre lui les injures que toute la malice de l'enfer était capable de leur suggérer. Parce que comme pour s'acquitter en conscience des fonctions de sa charge il châtiait les vicieux, reprenait les mauvais exemples des grands seigneurs, autant et plus que le dérèglement du menu peuple, et qu'il était impossible de trouver quelque chose à redire contre sa conduite, il ne demeura pas longtemps sans être disgrâcié du roi et sans encourir la haine des princes, suivi de l'inimitié de ses chanoines qui, se révoltant contre lui, le chargèrent d'une infinité d'actions outrageuses; quoique tous ces orages ne gagnèrent rien sur sa constance, car il demeura parmi les vents de ces tempêtes aussi en repos que si tout cela ne l'eût point touché. Il prenait même plus de part au bien des calomniateurs qu'à ses propres intérêts et aux affaires de ses amis, disant à ceux qui en étaient étonnés : « Encore qu'ils me coupassent les deux bras et qu'ils me crevassent les deux yeux, quand ils seraient même dans le dessein de faire la dissection et l'anatomie de tous les membres de mon corps, si les aimerai-je toujours. De même que les enfants ne doivent pas haïr leurs mères qui leur donnent une médecine amère, ainsi je ne dois pas avoir de fiel contre ceux par le moyen desquels j'apporte remède à mes maladies intérieures. Jésus-Christ, n'ayant en la croix rien de libre que la langue, sut bien l'employer pour ceux qui le persécutaient, ce qu'il appelait manger du miel sauvage avec saint Jean-Baptiste au désert, dont la douceur, qui surpasse tout ce que nous avons de plus agréable au goût, n'est rien en comparaison du repos de conscience que ressent une âme véritablement pénitente et qui a réduit une bonne fois les mouvements de la nature jusqu'à fouler aux pieds les affronts qui seraient capables de lui échauffer le sang et d'altérer sa patience. » Il se servit pendant quelques années de toutes les voies imaginables pour remettre les esprits en bonne intelligence; il continua ses bonnes actions, n'épargna point ses services, n'oublia pas la douceur non plus que la complaisance, pourvu qu'elle ne fût indigne de sa charge ni contraire à la loi de Dieu. Mais quand il vit tous ces remèdes sans aucun effet, et que sa patience les rendait plus opiniâtres, qu'ils s'ennuyaient de sa présence, et que l'éclat de ses vertus faisait connaître à tout le monde leur déplorable vie, il eut recours à Dieu, qui l'inspira de tourner les voiles du côté de la France, asile ordinaire des prélats affligés, et de sortir de son diocèse; ce qui ne se fit pas toutefois sans justifier son innocence par de très-beaux miracles, guérissant plusieurs malades avec l'eau bénite et d'autres au nom de la très-sainte Trinité.

Le glorieux martyr saint Thomas lui apparut la nuit, l'exhortant de prendre courage et de se réjouir, puisqu'étant son successeur en la charge d'évêque, il l'était pareillement en son exil. Edmond s'inclina pour baiser ses pieds, mais saint Thomas se retira, lui disant que bientôt il le baiserait à la bouche, lui donnant par là à entendre qu'il était sur le point de son départ qui mettrait fin à ses disgrâces.

Cette vision l'obligea de se retirer en France, dans le monastère de Pontigny, à l'imitation du même saint Thomas, martyr, son prédécesseur, qui lui avait montré l'exemple; et là il s'adonna tout à la méditation, à lire, à écrire et à éclairer les églises circonvoisines des lumières de la foi, leur expliquant avec une fidélité admirable les vérités de l'Evangile. Ce fut pour lors qu'à la requête des religieux il composa cet excellent livre intitulé *Speculum Ecclesiæ*, le miroir de l'Eglise, où il mit en avant quantité de belles instructions sur le principe desquelles a été fondé depuis l'éclat de la vie monastique.

Après il tomba malade, et comme on lui eut conseillé de changer d'air, les religieux lui demandèrent sur son départ s'il ne reviendrait pas. Il répondit que oui et que ce serait le jour du martyre de saint Edmond ; « car alors, dit-il, l'air sera plus tempéré. »

Il se retira donc à Soisy, qui est un prieuré près de Provins, où ce changement de lieu augmentant son mal bien loin d'y apporter quelque soulagement, il se fit apporter le corps de Notre-Seigneur, auquel, étendant ses bras et pleurant amèrement, il parla en cette sorte : « C'est vous en qui j'ai cru, que j'ai prêché et enseigné, et vous m'êtes témoin, Seigneur, si j'ai cherché autre chose que vous sur la terre ; comme vous savez aussi que mes volontés sont conformes aux vôtres, souhaitant que la vôtre soit accomplie. »

Les assistants le croyaient hors du sens, parce qu'il parlait comme s'il eût vu son Sauveur avec les yeux corporels ; mais après l'avoir reçu, il demeura fort joyeux et paisible, et disait-on qu'il n'était plus malade. Ses forces toutefois diminuant peu à peu, il demanda le dernier sacrement, et après il embrassa la croix qu'il baignait de ses larmes, portant la bouche avec beaucoup de transport sur la plaie du côté droit, il disait avec une douceur bien sensible : *Amodo haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* C'est maintenant que je puiserai avec délices des eaux dans les fontaines du Sauveur. On lui voulut persuader de se coucher sur un lit, ce qu'il n'avait fait depuis trente ans, mais il le refusa, se contentant d'être assis et de reposer sa tête entre ses mains ; et en cet état l'âme laissa son corps pour jusqu'au jour qu'elle le viendra reprendre et lui faire part de la gloire qu'elle possède, dès le vendredi seizième jour du mois de novembre de l'année mil deux cent quarante, et ce à l'heure de None, c'est-à-dire sur les trois heures après midi, parce que ce saint prélat, qui s'était étudié toute sa vie à la contemplation des mystères douloureux de Jésus-Christ, avait toujours demandé à Dieu, dans la ferveur de ses prières, la grâce de mourir à un semblable jour et à pareille heure que Notre-Seigneur expira en faveur de tout le monde sur l'arbre de la croix, et de souffrir aussi le même supplice de mort si c'était le bon plaisir de son Sauveur

Ses entrailles furent inhumées à Provins, en l'abbaye de Saint-Jacques, et le corps porté à Pontigny (conformément à l'acte de sa dernière volonté laissé entre les mains de maître Richard de Wichio, son secrétaire et exécuteur testamentaire), où il arriva le jour de Saint-Edmond, parce que ceux qui le portaient s'arrêtèrent en chemin en l'église des Templiers de Coloris, pour vérifier la prophétie, lorsqu'il avait dit en passant qu'à son retour il y logerait une nuit. Il fut sept jours en l'abbaye de Pontigny sans être inhumé, demeurant frais et entier, sans corruption, et le visage plus vermeil que la rose Beaucoup de personnes s approchant pour en emporter des reliques, le sacristain, nommé Pierre, jeta la vue sur l'anneau de ses doigts, lequel après sa mort y avait été mis divinement, parce que c'était celui autour duquel était gravée la salutation angélique, et avec lequel il avait épousé la bienheureuse Vierge. Ce sacristain ne le pouvant tirer, quelque force qu'il y pût apporter, il s'approcha de l'oreille du saint et le pria d'user de cette complaisance de lui remettre un gage de sa protection ; après il prit le doigt et en tira la bague, de laquelle plusieurs reçurent de grandes faveurs.

Le jour destiné pour faire ses funérailles fut remarquable par trois miracles, et depuis qu'il fut enterré il cessa l'espace de huit jours sans en faire d'autres, de quoi les fidèles furent étonnés. Il s'apparut à un religieux appelé Hermain, et lui dit que ses mains, chargées de terre dans le tombeau, n'étant pas libres, il ne les pouvait élever au ciel. Il fut donc exhumé au bout de quatre mois par la permission du Pape Innocent IV, qui, ayant six ans après assemblé à Lyon un concile général, l'enregistra au catalogue des saints à la requête des légats apostoliques qui avaient reçu de Sa Sainteté commission pour cet effet, et alors les miracles recommencèrent. Son corps virginal, trouvé sans corruption, rendit la santé aux malades, l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, aux boiteux le marcher, aux paralytiques le mouvement, aux captifs la liberté, et aux morts la vie. Il n'y eut pas même jusqu'aux bêtes qui ne se ressentissent de ses bienfaits. Où je ne veux passer sous silence qu'un jour son valet de chambre ayant jeté un vieux cilice dans le feu pour le brûler, les flammes ne faisaient que tourner à l'entour, comme si elles eussent estimé commettre un sacrilége d'offenser ce qui avait touché le corps du saint, ainsi que l'a remarqué un de ses disciples nommé Bayon.

—

S'ensuivent quelques miracles extraits des procès-verbaux et des registres de l'abbaye de Pontigny, où il s'en voit une infinité que saint Edme a faits, tant de son vivant qu'après sa mort.

Au diocèse de Langres, en la ville de Ligny-le-Châtel, il y avait un enfant qui ne voyait point de l'œil gauche, au sujet d'une maille qui s'était formée dessus, lequel entendant parler des merveilles que Dieu faisait par l'intercession de saint Edme, il prit un jour résolution de venir, accompagné de plusieurs personnes, au tombeau de ce saint prélat et de ne point quitter la place sans avoir obtenu au préalable une parfaite guérison ; ce qui arriva au grand étonnement de toute l'assistance, dont une partie signa avec M. le curé de Ligny.

Au diocèse de Sens, Pierre d'Averoles, affligé d'une descente de boyaux qui lui causait une enflure excessive dans les parties honteuses, se fit conduire par son père au cercueil de saint Edme, que l'on transportait pour lors en l'abbaye de Pontigny. Cet enfant après avoir imploré l'assistance du ciel en présence de ce trésor inestimable, il se retira chez son père, lequel regardant le lieu qui depuis longtemps était enflé, reconnut fort bien que, par une vertu surnaturelle, les intestins étaient remis dans leur place. Il rendit ensuite grâces à Dieu et à son saint par les suffrages duquel son fils était en bonne disposition.

Adeline d'Apoigny, ayant coutume de tomber du mal caduc quatre fois la semaine, pour le moins pendant deux ans, invoqua le secours de saint Edme ; ce qu'elle n'eut pas plutôt fait qu'elle expérimenta incontinent l'effet de sa demande, et ne se sentit plus jamais attaquée de ce mal.

Adeline d'Auxerre était si incommodée du flux de sang que, bien loin de se pouvoir soulager en sa misère, elle était même à charge à ses domestiques qui, la voyant en cet état déplorable, touchés qu'ils étaient d'une inspiration divine, firent une neuvaine en se confessant, communiant et faisant célébrer la sainte messe à la chapelle de saint Edme, refuge ordinaire des affligés. La neuvaine étant finie, la malade fut guérie ; laquelle, en reconnaissance d'un si grand bienfait, laissa du bien pour l'ornement et entretien du saint lieu.

Saint Edme est toujours admirable, et nous pouvons croire que Dieu l'a favorisé de quelque prérogative toute particulière, tant pour remédier au peu d'expérience que nous avons des secrets de la nature que pour nous apprendre à résister aux tentations du démon, dont voici un stratagème : Ersande, femme de David d'Avroles, allaitait une nuit sa petite fille enveloppée de langes dans son lit ; accablée de sommeil qu'elle était, elle laissa aller par imprudence ses bras et le reste de son corps sur le visage de sa petite innocente, qui fut par ce moyen-là bientôt étouffée. Isabelle, mère de la nourrice, remarquant une négligence extraordinaire d'Ersande à l'égard de la petite, commence à s'étonner, vu principalement qu'elle n'entendait point, suivant sa coutume, le cri de l'enfant ni la voix de la mère, et que d'ailleurs toute la maison était dans un profond silence. Elle se lève donc de son lit tout épouvantée, et, après avoir trouvé Ersande étendue sur la petite qui était déjà étouffée, elle dit en gémissant : « Levez-vous, levez-vous, ma fille ; vous venez d'étouffer votre enfant ! » La nourrice se réveille à ces paroles, et, voyant que sa petite fille ne respirait en aucune manière, elle fit assez paraître sur son visage qu'elle était plus morte que vive, puisque le corps de son enfant était froid, les membres roides et les artères entièrement retirées et endurcies, nonobstant toutes les diligences que les pauvres femmes y pussent apporter. Voilà la mère aux alarmes, elle déplore son malheur auprès de ce corps sans âme ; mais tout cela ne servant de rien, elle tomba dans le désespoir, envisageant le reproche qu'on lui pourra faire d'avoir étouffé son enfant. Le diable, qui pensait déjà avoir fait son coup, persuade à cette infortunée de se précipiter, plutôt que d'avoir l'affront qu'elle pourrait recevoir d'une action semblable à la sienne ; ce qu'elle aurait mis à exécution si la bonne mère ne l'eût arrêtée par ces paroles : « Que voulez-vous faire, ma fille ? et que prétendez-vous devenir ? Sachez que si vous suivez votre passion, je vous tiendrai compagnie, et, ajoutant crime sur crime, la mort de votre mère criera vengeance contre vous devant le tribunal de Dieu. Prenez patience, ma fille ; il nous reste encore un remède : offrons votre enfant à saint Edme. Aussi est-ce le plus puissant moyen que nous ayons. » C'était bien là que Dieu les attendait, car ces paroles : *Saint Edme*, ne furent pas sitôt prononcées, que l'enfant fut ressuscitée et amenée à Pontigny par ces deux femmes, lesquelles en action de grâces firent leurs dévotions dans la chapelle de saint Edme, qu'elles reconnaissaient après Dieu pour leur bienfaiteur

L'an 1584, Charles Monsigot de Poissy tomba en une grande léthargie ; son beau-frère, le voyant abandonné des médecins, fut inspiré de le vouer à saint Edme, qui lui rendit la santé aussitôt après l'accomplissement du vœu.

Demoiselle Marie de Harlot, fille de noble homme Thomas de Harlot, seigneur de Pré-Fontaine, au pays de Gâtinais, diocèse de Sens, fut, en l'année 1612, saisie pendant huit ou dix jours d'une maladie si violente que, laissée pour morte, tirée de dessus le lit et mise sur la paille l'espace de deux heures pour le moins, on lui jeta son suaire ; l'eau bénite fut mise aux pieds du corps, et le cierge allumé pendant deux heures, lorsqu'après avoir fait faire une fosse et sonner les cloches, demoiselle Louise Desprez, sa tante, la voua à saint Edme ; ensuite de quoi cette fille, que l'on tenait pour morte, commença à respirer, ouvrant les yeux, regar-

dant sa mère et les autres personnes de l'assemblée, elle dit publiquement qu'en faveur de ce vœu elle était ressuscitée, conformément à la déclaration qu'elle en fit huit ans après, étant à Pontigny avec sa mère, en date du 19 mai 1619, en présence des notaires.

Si jamais église a eu sujet de reconnaître les bénédictions qu'elle reçoit de la main de Dieu, c'est, en vérité, celle de Pontigny ; car depuis plus de quatre cent cinquante ans que saint Edme l'a choisie pour le lieu de son refuge, elle a toujours été un asile où les affligés ont été comblés des grâces du ciel d'une manière si admirable, que les plus beaux esprits seraient incontinent épuisés s'ils prétendaient en pénétrer les raisons jusque dans leur source.

Le fils de Humbaud de Nelu, âgé de neuf ans, jouant un jour avec un autre proche un étang de la ville, tomba dans l'eau qui avait douze pieds de hauteur. Son compagnon, qui l'avait perdu de vue, se voyant dans l'impuissance de lui rendre aucun service, eut recours aux larmes ainsi que font les enfants en pareilles occasions. Deux femmes, qui étaient dans un champ voisin, l'ayant entendu pleurer quelque temps, vinrent à lui afin d'apprendre le sujet de sa tristesse qui ne lui permit pas de leur répondre autre chose sinon que son cousin était tombé dans l'eau. Quantité de personnes s'assemblèrent, chacun regarde autour de l'étang, lequel ne fait paraître qu'un bâton que l'enfant tenait au moment de sa chute. Après avoir sondé l'eau en différents endroits, on relève enfin le corps mort, qui avait été plus de deux heures dans l'eau, les yeux et le visage couverts de boue et de vers qui s'y étaient attachés. On le suspend par les pieds, un chacun emploie tous ses soins pour lui redonner la vie ; mais en vain, parce qu'il était froid. Tous les membres étaient retirés, la langue, les lèvres et les yeux enfoncés d'une manière qu'on n'y remarquait qu'une raie ; la bouche était fermée, les dents resserrées les unes contre les autres. On les veut ouvrir avec un couteau, mais il n'y a rien à faire, toute l'industrie humaine confesse en un mot son ignorance. « Il faut donc invoquer saint Edme, » dirent ces deux femmes. Une partie de la compagnie y donne les mains ; l'autre dit que c'est tenter Dieu, que l'on ne doit jamais lui demander des choses si prodigieuses, et que le plus expédient est d'avertir les parents du mort pour faire son convoi et le porter en terre. Quoi qu'il en soit, la plus saine partie l'emporte, et tout le monde tombe d'accord de se mettre en prière. Et lorsque l'on prononçait ces paroles : *Saint Edme de Pontigny, rendez la vie à cet enfant*, le corps, qui était couché, commença à se remuer et à parler. Voilà les parents bien réjouis et toute l'assemblée aussi. On porte l'enfant à Pontigny ; on fait sonner les cloches ; tous les villages du pays ne pensent qu'à louer Dieu qui se sert de ce saint prélat pour médiateur entre lui et son peuple. Il y en eut beaucoup qui signèrent avoir vu l'enfant mort et ensuite ressuscité, ce que firent aussi les parents.

A Issy, au diocèse de Paris, Guillaume, fils de Jean Garnier, se reposait un jour sur le bord d'une rivière, fatigué qu'il était d'avoir pêché des écrevisses. Dieu permit que son repos fût troublé par un serpent d'une longueur et grosseur prodigieuses, qui le piqua au bras avec tant de violence qu'il croyait que cette bête lui avait arraché les nerfs, tant la douleur était insupportable. Et, dans l'appréhension où il était que cette piqûre ne fît enfler le reste du corps, il appela saint Edme à son aide, par le moyen duquel il fut guéri sur-le-champ.

Benoît de Meneville, auprès de Ferrière, fut l'espace de deux ans qu'il ne marchait qu'avec deux bâtons ; il vint à Pontigny représenter sa misère à saint Edme, dont il fut si bien guéri qu'il s'en retourna sans aucune incommodité.

Il y avait, à Seignelay, une femme grosse sur le point d'accoucher, et parce que son fruit était disposé contre l'ordre de la nature, il n'y avait pas aussi moyen qu'il vît le jour ; ce qui causait des douleurs si cuisantes à cette pauvre femme qu'elle n'attendait plus que l'heure de la mort, tombant dans les sentiments des sages-femmes, lesquelles assuraient que de deux mille en pareil danger il n'en relevait jamais une sans miracle. Cela donna à penser à cette bonne femme, qui ne se plaisait pas fort à entendre parler à ses dépens des approches de la mort ; elle commença, autant que la violence le lui put permettre, à prier saint Edme d'avoir pitié d'elle et de son enfant, avec promesse de faire quelques présents à la sacristie si elle en relevait jamais ; ce qui arriva, car l'enfant s'étant retourné, elle en fut heureusement délivrée.

Miracle d'un enfant mort-né qui fut ressuscité par les mérites de saint Edme, et baptisé en la chapelle où repose son corps à Pontigny, le 21 novembre 1665.

Ah ! funeste moment ! tu m'arraches le cœur,
Hélas ! je fais mourir celle qui me fait naître ;
Et par un contre-coup d'une injuste rigueur,
Je meurs et suis réduit plus mal que le non-être :
Déjà mille remords venaient pour m'en punir,
Quand on me porte au saint pour m'en faire bénir;
On expose mon corps sous la châsse puissante,
Là, par un mouvement et secret et caché,
Chacun voit mes deux yeux pleins d'une eau pénitente,
De deux torrents de pleurs laver ce seul péché
Mon cœur est tout ému, il gémit, il soupire,
On ressent à l'entour un excès de chaleur,
Mon visage rougit de honte et de douleur,
Et j'ai saigné longtemps, ce marbre peut le dire :
Les assistants touchés de tant de nouveautés,
Me firent ondoyer des eaux du saint baptême,
Louant Dieu en son saint, et le saint en Dieu même,
Et moi je le bénis en toute éternité.

Les miracles précédents nous font assez connaître les moyens dont Dieu se sert pour rendre la mémoire de saint Edme recommandable à la postérité ; car encore que la nature humaine soit sujette à une infinité

d'événements et de maladies, je peux néanmoins vous assurer qu'après avoir feuilleté les volumes dans lesquels sont enregistrés ses miracles, il n'y a pas d'infirmité dans le monde à laquelle ce grand saint Edme n'ait apporté remède.

EDOUARD (Vie de saint). — Saint Aelred ou Ealred écrivit au XII[e] siècle une *Vie* en vers latins de saint Edouard, roi d'Angleterre, qui vécut au siècle précédent (178).

ELEUTHERE (Saint). — Les Bénédictins se rangent à l'avis des Bollandistes sur l'impossibilité de nommer l'auteur de la *Vie* en vers de saint Eleuthère, écrite au XII[e] siècle, et mal attribuée à Henri, moine de Saint-Martin de Tournay (179).

ELIE (Le prophète). — Une *Légende du prophète Elie* est populaire en Espagne sous le titre suivant : *Historia del grand profeta de Dios, S. Elias* (180).

ELISABETH DE HONGRIE (Sainte).— Sainte Elisabeth a été, dans le nord de l'Europe, l'objet d'une attention particulière de la part du monde chrétien (181), qui s'est étendue en Italie et en France au XIII[e] siècle.

En effet, on a alors de Rutebeuf une Vie en vers octosyllabiques de sainte Elisabeth. Ce poëme est conservé dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale, n[os] 7218, 7633.

M. Achille Jubinal l'a publié dans son édition de Rutebeuf (182).

Cette légende commence ainsi :

> Cil sires dist que l'en aeure :
> Ne doit mengier qui ne labeure...

Signalé par le président Fauchet au XVI[e] siècle (183), ce vieux poëme a aussi attiré l'attention de M. Paulin Paris (184).

Dans ce même XIII[e] siècle, Jacques de Voragine, dont la *Légende Dorée* a fait pendant près de quatre siècles les délices de la société chrétienne, des ecclésiastiques, des lettrés ou du peuple, réunissait tous les principaux traits populaires de la vie de sainte Elisabeth dans le récit suivant que nous traduisons du latin :

Légende de sainte Elisabeth (185.)

Elisabeth veut dire : *Mon Dieu m'a connue..*: Elisabeth fut l'illustre fille d'un puissant roi de Hongrie ; mais elle se distingua encore plus par sa foi et sa dévotion ; elle ennoblit par ses exemples sa naissance déjà si noble ; elle l'illustra par ses miracles ; elle

(178) Cf. *Act. SS.*, Januarii ; Anvers, 1643, in-fol., t. I ; die quinta, p. 290.

(179) Cf. *Hist litt. de la Fr.*, t. XII, p. 247.

(180) Madrid, 1780, in-4°.

(181) Parmi les nombreux monuments ecclésiastiques et lettrés du centre de l'Europe, M. de Montalembert, dans la *Vie* qu'il a donnée de la sainte, a signalé un poëme allemand du XIII[e] ou du XIV[e] siècle sur sainte Elisabeth.

(182) *Œuvres complètes de Rutebeuf ;* Paris, 1839, in-8°, 2 vol., t. II, p. 151.

(183) Le président Claude Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et de la poésie franç. ;* Paris, 1581, in-4°, p. 161.

(184) M. Paulin Paris remarque que la *Vie de sainte Elisabeth* de Rutebeuf n'est qu'une traduction de la *Vie* latine de la même sainte, dans laquelle sont mêlés force jeux de mots (*a*).

(185) I. Elisabeth, illustris Ungariæ regis filia, genere nobilis, sed fide ac religione nobilior stirpem tam nobilem nobilitavit exemplis, illustravit miraculis et decoravit gratia sanctitatis. Quam auctor naturæ supra naturam quodammodo extulit, dum puella regalibus nutrita deliciis omnia puerilia aut omnino contemneret aut eadem in Dei obsequium manciparet, ut liquido clareat, tenera ejus infantia quanta simplicitate viguit, quanta dulci devotione incepit. Extunc siquidem cœpit bonis assuescere studiis, ludos spernere vanitatis, successus prosperos fugere mundi, proficere semper in reverentia Dei. Cum enim adhuc esset quinquennis, in ecclesia orandi gratia tam sedula permanebat, ut eam ejus sodales vel ancillæ avellere vix valerent. Quam cum ancillæ vel coætaneæ observarent, aliquam de illis causa ludi versus cappellam (*b*) insequi videbatur, ut ex hoc intrandi ecclesiam opportunitatem captaret. Quam ingrediens genua flectebat aut pavimento totaliter incumbebat, et licet litterarum peritiam non haberet, tamen coram se in ecclesiis sæpe psalterium expandebat, ut quodammodo se legere fingeret, ne velut occupatam quis impediret ; se quoque cum puellis ad terram prostratam ludi specie mensurabat, ut sub tali occasione Deo reverentiam exhiberet. In ludo etiam et annulorum et aliis ludis spem totam in Deo ponebat. Et ex his, quæ puella parvula lucrabatur vel alias peculiariter possidebat, puellis pauperculis decimas exhibebat inducens eas, ut sæpe orationem Dominicam dicerent et crebro virginem salutarent. Crescens vero per ætatem temporis et crescebat amplius per affectum devotionis, nam beatam Virginem Dei genitricem in sui patronam et advocatam et beatum Joannem evangelistam in suæ castitatis custodem elegit. Cum enim singulæ schedulæ singulorum apostolorum nominibus inscriptæ altari imponerentur et quælibet aliarum puellarum casu sibi schedulam contingentem acciperet, ista oratione fusa tribus vicibus schedulam, ubi nomen sancti Petri erat inscriptum, ut desiderabat, accepit, ad quem tanto devotionis ferebatur affectu, ut nihil in ejus nomine petentibus denegaret. Ne vero mundi successus sibi nimium blandiretur, quotidie in rebus prosperis sibi aliquid detrahebat. Cum enim in aliquo ludo sibi prospere succederet, reliquum intermittens dicebat : « Nolo procedere, sed propter Deum reliquum intermitto. » Ad choreas quoque cum puellis cæteris advocata, cum unum circuitum peregisset, dicebat : « Sufficiat vobis unus circuitus, jam propter Deum alios dimittamus, » et sic per talem modum puellas a vanitatibus temperabat. Vestimentorum lascivos usus semper abhorruit et omnem in his honestatem dilexit. Certum quoque sibi numerum orationum indixerat, quem si quando aliqua occupatione præventa non potuisset perficere et ab ancillis lectum ingredi cogeretur, cum cœlesti sponso vigilias vigilanter solvebat ; dies quoque solemnes puella nobilis tanta devotione colebat, ut etiam manicas sibi consui nulla ratione pateretur, antequam missarum solemnia complerentur. Chirothecarum etiam usus ante meridiem in diebus dominicis sibi interdixit, volens in hoc et sacræ deferre solemnitati et suæ satisfacere devotioni. Propter quod solita erat ad hæc et similia se per votum adstringere, ne quis eam posset aliquibus suasionibus a suo proposito revocare. Officium ecclesiasticum audiebat cum tanta reverentia, ut, cum sacra legerentur evangelia vel sacra hostia conficeretur, manicas, si forte consutæ essent, solveret, monilia deponeret et cætera capitis ornamenta in

(*a*) Cf. *Hist. litt. de la Fr.*; Paris, in-4°, 22 vol., t. XX, 1842, p. 780.

(*b*) Ed. Pr. *capulam..... ex hoc intrandi e. ut opportunitatem*, etc., legit.

la décora de la grâce de la sainteté. L'Auteur de la nature l'éleva au-dessus de la nature, et, encore toute jeune, nourrie dans les délices de la royauté, elle méprisa tout ce qui n'était que passager, et sa plus tendre enfance indiqua quelles seraient sa

imo locaret. At ubi gradum virginalem prudenter rexit et innocenter percurrit, conjugalem gradum intrare compellitur, utpote quæ ad hoc paterno (*a*) imperio urgebatur, fructum perceptura tricesimum, quæ fidem trinitatis servavit cum (*b*) decalogo præceptorum. Consensit igitur licet invita in copulam conjugalem, non ut libidini consentiret, sed ne patris præceptum contemneret et ut filios educandos ad Dei servitium procrearet. Quamvis enim fuerit legi tori conjugalis adstricta, nulli tamen delectationi fuit subjecta. Quod inde manifeste constat, quoniam in manibus magistri Conradi votum emisit, quod, si viro suo eam supervivere contingeret, continentiam perpetuam observaret. Fuit ergo lantgravio Thuringiæ sociata conjugio, prout regalis exigebat (*c*) magnificentia et dispositio ordinavit divina, ut scilicet ibidem multos ad Dei amorem adduceret et incultos homines edoceret. Licet autem mutaverit statum mentis, non tamen mutavit mentis affectum. Quantæ autem fuerit devotionis et humiliationis ad Deum, quantæ austeritatis et abstinentiæ ad se ipsam, quantæ largitatis et misericordiæ ad pauperes, ex his, quæ subjecta sunt, apertius declaratur. Nam in oratione tanti exstitit fervoris, ut etiam ancillas ad ecclesiam gradu concito præveniret, ut quasi quibusdam clandestinis orationibus aliquam Dei gratiam impetraret. In nocte ad orationem sæpe surgebat, rogante eam marito, ut sibi parceret et quieti alicui corpus donaret. Ordinavit autem cum quadam domicella sibi inter cæteras magis familiari, ut, si forte somno depressa non surgeret, eam pede tangens excitaret. Quadam vero vice pedem dominæ tangere voluit et casu in pedem mariti impegit, qui subito excitatus rem, ut erat, didicit et patienter sufferens prudenter dissimulavit. Et ut orationum suarum Deo pingue redderet sacrificium, sæpe ipsum irrigabat abundantia lacrymarum; quas quidem lacrymas fundebat jucunde et sine aliqua indecenti vultus permutatione, ita ut semper cum dolore fleret et de dolore gauderet et hoc quadam vultus lætitia venustaret. Tantæ humilitati se subjecit, ut propter Dei amorem vilia et abjecta non sperneret et hoc cum devotione nimia exerceret. Nam infirmum quemdam vultu deformem, capitis fœtore horribilem in sinu proprio reclinavit et horridum crinem tondens ejus caput ancillis ridentibus lavit. In Rogationibus semper processionem nudis pedibus induta laneis sequebatur et in prædicationum stationibus inter pauperculas tanquam pauper et humilis residebat, in purificatione post partum nequaquam se ut cæteræ gemmis ornabat vel vestibus deauratis tegebat, sed exemplo intemeratæ puerperæ filium propriis gestans in ulnis ipsum ad altare cum agno et candela humiliter offerebat, ut ex his et seculi pompam contemnendam ostenderet et se illibatæ puerperæ conformaret. Deinde domum rediens vestimenta ipsa, cum quibus ad ecclesiam processerat, alicui pauperi mulieri tribuebat. Accidit quoque ad suæ humilitatis præconium, quod ipsa libertate præcellens et dignitate sublimis cujusdam viri, scilicet magistri Conradi pauperis et medici, sed tamen scientia et religione præcipui, salvo jure matrimonii et consentiente marito, obedientiæ adeo se subjecit, ut, quidquid præciperet, ipsa cum reverentia et multo gaudio adimpleret, ut ex hoc obedientiæ perciperet meritum et Domini Salvatoris, qui factus est obediens usque ad mortem, imitaretur exemplum. Quadam autem vice ad quamdam prædicationem ab ipso vocata, superveniente marchionissa Misenensi impedita non venit. Quod ille ægre ferens tantam ejus inobedientiam relaxare noluit, donec usque ad camisiam exspoliatam cum quibusdam ancillis suis, quæ culpabiles fuerant, fortiter verberari fecit. Sibi quoque tantam abstinentiam et rigorem imponebat, ut corpus suum vigiliis, disciplinis et jejuniis maceraret. Nam sæpe a viri toro abstinens noctes ducebat insomnes, ut orationibus posset insistere et in abscondito patrem cœlestem orare, cumque somni interpellaret necessitas, super strata tapetia dormiebat, sed cum maritus abesset, cum Sponso cœlesti in orationibus pernoctabat. Sæpe etiam per manus ancillarum faciebat se in cubiculo fortiter verberari, ut Salvatori flagellato vicem rependeret et carnem (*d*) ab omni lascivia coerceret. Tantam autem in cibo et potu temperantiam exhibebat, ut in mensa mariti inter diversa ferculorum genera interdum pane simplici esset contenta. Magister enim Conradus sibi interdixit, ne de cibis mariti quidquam contingeret, de quibus sanam conscientiam non haberet. Quod ipsa tanta diligentia observavit, ut aliis diversis deliciis abundantibus ipsa cum ancillis suis cibis grossioribus uteretur. Sæpe tamen ad mensam sedebat et cibos manu contrectabat et dividebat, ut ex hoc comedere videretur, ne superstitionis notam incurreret, sed urbanitate tali cunctos convivas lætificaret. Quadam vice, cum longi itineris fuisset labore depressa, et marito et sibi fuissent cibi diversi oblati, qui (*e*) non credebantur de justis laboribus acquisiti, omnino abstinuit et nigrum panem et durum in aqua calida madefactum cum suis ancillis patienter comedit. Ob hoc quosdam reditus justos vir suus sibi assignaverat, de quibus cum quibusdam ancillis suis, quæ sibi ad hæc omnia consentiebant, vivebat. Sæpe autem cibos curiæ respuit et aliquorum bonorum virorum cibaria requisivit. Hæc autem vir suus omnia cum patientia supportabat, asserens quod hæc et ipse libenter faceret, si turbationem suæ familiæ non timeret. Statum quoque paupertatis in summa gloria constituta summopere affectabat, ut et Christo pauperi vicem rependeret et mundus in ea nil proprium haberet. Quapropter interdum, cum sola esset cum ancillis, vestimentis vilibus induens se et despecto velo caput suum operiens dicebat : « Taliter incedam, cum ad statum venero paupertatis. » Licet autem sibi abstinentiæ frenum imposuerit, tanta tamen liberalitate se ad pauperes effundebat, ut nullum aliqua premi inedia pateretur, sed omnibus adeo largissime subveniebat, ut omnes eam matrem pauperum acclamarent. Septem (*f*) enim misericordiæ operibus tota vigilantia insudabat, ut regnum perpetuum perpetuo regnatura perciperet et paternam benedictionem cum benedictis ad dextram possideret. Ipsa namque nudos vestiebat, siquidem vestimenta impendebat nudis peregrinorum et pauperum corporibus sepeliendis et pueris baptizandis, quos quidem pueros sæpe de sacro fonte levabat et propriis manibus eorum vestimenta suebat, ut compaternitate contracta iis liberius subveniret.

Accidit autem ut cuidam pauperculæ quoddam satis bonum tribueret vestimentum, illa autem videns donum tam magnificum, tam ingenti gaudio est perfusa, ut ad terram cadens mortua crederetur. Quod beata Elisabeth videns doluit, se sibi tanta dedisse, timens, ne sibi fieret causa mortis, sed tamen pro ea oravit et ipsa sanata surrexit. Sæpe autem ipsa cum ancillis propriis manibus lanam filabat et inde vestimenta fieri faciebat, ut ex hoc bonorum laborum gloriosum reciperet fructum, et exem-

(*a*) Ed. Pr. præmittit *throno*.
(*b*) Ed. Pr. legit *in*.
(*c*) Add. : [illegible]
(*d*) Ed. Pr. addit *carcere*.
(*e*) Ed. P. particulam *ut* loco negationis exhibet.
(*f*) Add. *sex*.

ferveur et sa simplicité; car dès lors elle commença à s'appliquer aux bonnes études, à mépriser les amusements, à faire sans cesse des progrès dans le respect dû à Dieu. Elle n'avait que cinq ans qu'elle priait dans l'église avec tant d'assiduité, que ses compa-

plum veræ humilitatis præberet et de proprii corporis laboribus eleemosynam daret Deo. Ipsa esurientes pascebat, pauperibus enim alimenta præbebat, adeo ut lantgravio viro suo profecto ad curiam Friderici imperatoris, quæ tunc erat Cremonæ (*a*), ipsa omnem annonam de suis grangiis collegit et congregatis undecunque pauperibus quotidie iis necessaria ministrabat eo, quod tunc charistia (*b*) et valida fames imminebat. Sæpe autem, cum pecunia iis deficeret, ornamenta vendebat, ut pauperibus subveniret : multa enim sibi et suis ancillis consuevit subtrahere et pauperibus reservare. Ipsa sitientes potabat. Quadam autem vice cerevisiam pauperibus distribuens, cum unicuique sufficienter dedisset, inventum est, quod vas nullam habuit diminutionem, sed eamdem, quam prius, mensuram servavit. Ipsa hospitio peregrinos et pauperes suscipiebat, domum enim maximam sub altissimo castro construxit, in qua infirmorum magnam multitudinem refovebat, quos diebus singulis non obstante difficultate ascensus vel descensus visitans et iis omnia necessaria ministrabat et verbis excitatoriis ad patientiam inducebat, et licet omnem corruptionem aeris semper ægre portaverit, infirmorum tamen corruptiones propter Dei amorem etiam tempore æstivo non abhorruit, sed remedia adhibuit, velo proprii capitis tersit et manibus propriis contrectavit, licet ancillæ talia graviter (*c*) tolerarent. In eadem quoque domo puerulos pauperum feminarum nutriri cum summa diligentia faciebat, quibus se tam dulcem et humilem exhibebat, ut eam omnes matrem vocarent et intrantem domum cuncti tanquam matrem filii sequerentur et ante eam catervatim cum summo studio collocarentur. Ipsa vero et olliculas et annulos vitreos et quædam alia vitrea emi fecerat, ut pueri ludos puerilcs in talibus exercerent. Quæ dum in pallio proprio equitans in castrum deferret, de rupe altissima super lapides ceciderunt, sed nulla in iis læsio est inventa. Ipsa infirmos visitabat, miserorum enim compassio adeo ejus animum vindicabat, quod eorum hospitia frequenter perquirens eos sollicite visitabat, eorum camerulas familiariter et devote subintrans nec difficultate viæ pertenta nec longitudine lacessita, quibus subveniebat in necessariis, et verba exhibebat consolationis. Propter quod ex quintuplici consideratione remunerationem accepit, scilicet ex dignatione visitationis, ex labore itineris, ex affectu compassionis, ex affatu consolationis et ex largitione muneris. Ipsa sepulturas pauperum frequentabat, mente namque devota pauperum currebat ad funera et vestes, quas propriis manibus fecerat, eorum corporibus coaptabat adeo, ut semel velum suum linteum magnum in partes conciderет et cujusdam pauperis corpus involveret. Eorum etiam funera propriis manibus contrectabat et in ipsorum obsequiis devota manebat. Inter hæc laudanda est devotio viri sui, qui licet negotiis multis esset implicitus, in Dei tamen obsequio erat devotus et quia ipse talibus personaliter intendere non valebat, uxori suæ potestatem concesserat agendi omnia, quæ Dei honorem respicerent et animæ suæ salutem afferrent. Cupiens vero beata Elisabeth, ut vir suus in fidei defensionem potentiæ (*d*) suæ arma converteret, ipsum salubri exhortatione induxit, ut ad terram sanctam pergeret visitandam. Ubi dum esset, ipse lantgravius princeps fidelis, devotus et inclytus fide integra et devotione sincera Deo reddidit spiritum, suorum operum fructum recipiens gloriosum. Et sic ipsa vidualem statum cum devotione amplectitur, ne vidualis continentiæ præmio fraudaretur, sed fructum sexagesimum (*e*) sic perciperet, utpote quæ decalogum præceptorum cum septem (*f*) misericordiæ operibus observaret. Verum cum mors viri sui per totam fuisset Thuringiam divulgata, de patria ipsa tanquam dissipatrix et prodiga a quibusdam vasallis viri sui turpiter et totaliter est ejecta, ut ex hoc ejus patientia claresceret et paupertatis diu conceptum desiderium obtineret. Adveniente igitur nocte in domo cujusdam tabernarii in loco, ubi porci jacuerant, se recepit Deo gratias multas agens. Hora vero matutinali ad domum Fratrum Minorum pergens rogavit, ut pro sua tribulatione Deo gratias agerent et *Te Deum laudamus* cantarent. Sequenti die domum cujusdam sui æmuli cum suis parvulis jussa est ingredi, arto sibi loco ibidem admodum assignato. Quæ dum ab hospite et hospita plurimum gravaretur, parietibus valefecit dicens : libenter hominibus valefacerem, si beneficos invenirem. Compulsa igitur ad locum priorem rediit et parvulos suos ad loca diversa alendos transmisit. Dum vero per quamdam viam strictam luto profundo plenam super quosdam lapides ibidem positos pergeret et vetula quædam, cui jam multa beneficia obtulerat, super eosdem lapides transiens eidem cedere recusaret, ipsa in lutum profundum cecidit et surgens vestimenta sua gaudens et ridens abstersit. Post hoc autem abbatissa ejus matertera ipsius nimium paupertati compatiens ad episcopum Babenbergensem ipsius avunculum eam duxit, qui eam honeste suscipiens caute retinuit, intendens ipsam secundis nuptiis copulare. Quod cum ancillæ, quæ secum continentiam voverant, didicissent et ex hoc se multis lacrymis affligerent, beatæ Elisabeth cum gemitu hoc retulerunt, quæ eas confortans ait : « Confido in Domino, pro cujus amore continentiam vovi perpetuam, qui meum propositum firmum custodiet et omnem violentiam conteret et consilium humanum dissolvet, et si forte avunculus meus voluerit me alicui copulare, animo dissentiam et verbis pariter contradicam, et si nullum aliud mihi evadendi superesset remedium, nasum mihi proprium detruncarem, ut me sic deformem quilibet exhorreret. » Cum igitur de mandato ipsius episcopi ad quoddam castrum invita fuisset deducta moratura ibidem, donec in conjugium tenderetur, et ipsa suam castitatem domino cum lacrymis commendasset, ecce domino disponente ossa viri sui de ultramarinis partibus deferuntur. Jussa est igitur ab episcopo reduci, ut ossibus viri sui devota occurrat. Ipsa ergo ossa ab episcopo cum honorabili processione et ab ipsa cum multa devotione et lacrymarum effusione suscepta sunt. Quæ conversa ad Dominum dixit : « Gratias tibi ago, Domine, quia in susceptione ossium viri mei dilecti tui me miseram consolari dignatus es; tu scis, Domine, quia, licet ipsum te amantem multum amaverim, tamen ob tui amorem ejus præsentia carui et in sanctæ terræ tuæ subsidium destinavi : et quamvis delectabile mihi esset adhuc cum eo vivere tali conditione, ut cum ipso per totum mundum paupercula mendicarem, tamen te teste contra tuam voluntatem uno crine ipsum non redimerem nec ad vitam mortalem iterum revocarem, ipsum autem et me tuæ gratiæ recommendo. » Verum ne fructum centesimum perderet, qui perfectionem evangelicam servantibus datur, qui de sinistra miseriæ ad dextram gloriæ transferuntur, religiosum habitum induit, vestes scilicet grisias humiles et abjectas, continentiam

(*a*) Ed. Pr. legit : *Tremmoniæ*.
(*b*) Ed. Pr. legit : *eucharistia*.
(*c*) Ed. Pr. *non* negationem pro adverbio *graviter* offert.

(*d*) Hæc Pr. ita exhibet : *ut potentiæ suæ arma salutem afferrent, converteret*.
(*e*) Ed. Pr. omittit *sexagesimum*
(*f*) Aui : *sex*.

gnes et ses servantes ne parvenaient qu'à grand'peine à la faire sortir du lieu saint. Et, toutes les fois qu'il s'agissait de jouer, elle cherchait toujours à se diriger vers la chapelle, afin d'avoir une occasion d'y entrer. Là elle fléchissait les genoux ou elle se

post mortem viri perpetuam servans, obedientiam perfectam custodiens et voluntariam paupertatem complectens, mendicando (a) quoque ire ostiatim voluit, sed magister Conradus non permisit. Fuit autem ejus habitus tam despectus, ut deferret pallium griseum panno coloris alterius prolongatum, manicas etiam tunicæ ruptas alterius coloris panno habuit emendatas. Pater vero suus, rex Ungariæ, audiens filiam suam ad tantam devenisse inopiam, comitem quemdam ad eam misit, ut ipsam ad paterna limina reducere procuraret. Qui videns eam tali habitu ornatam cernensque sedentem humiliter et filantem præ confusione et admiratione exclamans dixit : « Nunquam filia regis tam vili induta habitu apparuit nec lanam aliquam filare visa fuit. » Cum vero pro sua reductione vehementer institisset, nullatenus acquievit, cum pauperibus malens in paupertate degere, quam divitiis multis cum divitibus abundare. Ut vero ejus animus in Deum totus transiret et intenta ejus devotio nullum impedimentum haberet, rogavit Dominum, ut omnium temporalium contemptum sibi infunderet et filiorum dilectionem a suo corde evelleret et contra omnes contumelias contemptum et constantiam largiretur. Fusa vero oratione audivit Dominum sibi dicentem : « Exaudita est oratio tua. » Quæ dixit ancillis : « Exaudivit Dominus vocem meam, quia et omnia temporalia ut stercora reputo et de filiis meis non plus quam de aliis proximis curo et mei contemptum et opprobria parvi pendo nihilque aliud jam diligere videor nisi Deum. » Magister quoque Conradus sæpe sibi molesta et contraria imponebat et quos amplius diligere videbatur, ab ejus consortio separabat, adeo ut duas fideles ancillas et prædilectas, quæ a juventute sua secum fuerant enutritæ, ab ea removerit, multis effusis lacrymis hinc et inde. Hoc faciebat autem vir sanctus, ut ejus voluntatem frangeret et ut ipsa suum affectum ad Deum totaliter erigeret et ne aliqua de ancillis pristinam gloriam ad ejus memoriam revocaret. In his autem omnibus inveniebatur et velox ad obedientiam et constans ad patientiam, ut per patientiam animam suam possideret et per obedientiam victoria decoraretur.

Dicebat quoque : « Propter Deum tantum timeo hominem mortalem, quantum timere debeo judicem cœlestem ; ideo autem magistro Conrado pauperi et mendico, non alicui episcopo obedientiam facere volui, ut omnem occasionem temporalis consolationis a me penitus abdicaret. » Quadam vice dum claustrum quarumdam sanctimonialium ab iis obnixe rogata intrasset, non habita licentia a suo magistro, fecit eam tam graviter verberari, ut post tres hebdomades in ea vestigia verberum apparerent. Dicebat autem suis ancillis se et illas consolans : « Sicut gramen fluvio inundante deprimitur et decrescente erigitur, sic nos aliqua afflictione adveniente debemus per humilitatem submitti, cessante vero ad Deum per spiritualem lætitiam elevari. » Tantæ se humilitati deprimebat, ut nullatenus pateretur, quod ancillæ eam dominam appellarent, sed singulari tantum ad eam numero loqueretur, eo modo scilicet, quo inferioribus loqui solemus. Scutellas insuper aliaque coquinæ utensilia lavabat et, ne ab ancillis prohiberetur, eas ad loca alia transmittebat. Dicebat etiam : « Si vitam aliam magis despectam invenissem, ipsam potius elegissem. » Cæterum, ut cum Maria optimam partem possideret, sedulæ contemplationi vacabat. In qua quidem contemplatione specialem gratiam habuit lacrymas fundere, cœlestes visiones crebro videre et ad amorem alios inflammare. Quandoquidem magis jucunda videbatur, tunc jucundæ devotionis lacrymas emittebat, ita ut lacrymæ de vultu ejus jucundæ tanquam de fonte serenissimo effluere viderentur, ut simul flens videretur et gaudens, nunquam in deformitatem vel rugas vultum ex fletu convertens. Dicebat enim de his, qui vultum in fletu deformant : « videntur quasi Dominum deterrere ; dent enim Deo, quod habent, cum jucunditate et hilaritate. » Visiones cœlestes in ipsa sui oratione et contemplatione sæpe videbat. Quadam vero die sacro quadragesimali tempore in ecclesia exsistens sic ad altare oculis defixis intenta manebat, ac si ibidem Dei præsentiam miraretur, ubi per magnum spatium consolata divina est revelatione refecta. Deinde domum reversa, dum se præ debilitate in ancillæ gremium appodiasset et illa per fenestram oculos ad cœlum defixos attolleret, tanta hilaritate vultus ejus perfunditur, ut etiam risus mirabilis sequeretur. Quæ cum diu tota jucunda visione lætificata fuisset, subito in lacrymas est conversa. Rursus oculos aperiens pristina jucunditate perfruitur oculosque claudens pristinis lacrymis (b) irrigatur et sic usque ad completorium talibus est divinis consolationibus immorata. Cum vero diu tacens nullum verbum emisisset penitus, tandem prorumpens locuta est, dicens : « Ita, Domine, tu vis esse mecum et ego tecum et nunquam volo a te separari. » Postmodum cum ab ancillis rogaretur, ut ad Dei honorem et ipsarum ædificationem, quid viderit, indicaret, illa ipsorum importunitate devicta ait : « Vidi cœlum apertum et Jesum se ad me benignissime inclinantem vultumque ad me sincerissimum ostendentem, ego vero de sua visione ineffabili jucunditate perfusa de suo recessu remanebam multo mœrore dejecta. Qui mei misertus iterum me sui vultus ostensione lætificans ait : « Si tu vis esse mecum, ero tecum. » Cui ego respondi, prout me loquentem audivistis. » Cumque rogaretur, ut etiam visionem, quam juxta altare vidit, exponeret, illa respondit : « Quæ ibi vidi, non expedit enarrare, ibi tamen in gaudio fui multo et Dei miranda conspexi. » Sæpe (c) quoque, dum in oratione consisteret, facies ejus mire splendebat et ex ejus oculis instar solis radii prodibant. Sæpe autem ejus oratio tanti fervoris inveniebatur, ut etiam alios inflammaret. Juvenem namque quemdam sæculariter indutum ad se vocans ait : « Videris nimis dissolute vivere, cum deberes creatori tuo servire, vellesne, quod pro te Deum orarem ? » Et ille : « Volo et id vehementer exposco. » Cum igitur orationi se dedisset et juvenem similiter pro se orationi incumbere monuisset, juvenis alta voce clamavit, dicens : « Cessate, domina, ab oratione, jam cessate. » Sed cum illa attentius oraret, juvenis altius clamans dixit : « Cessate, domina, quia totus deficio et comburor. » Ipse enim tanto calore fuerat succensus, ut totus sudans et fumans corpus et brachia velut amens jactaret, adeo ut plerique occurrentes ipsumque tenentes vestes ejus præ nimio sudore madidas invenirent et æstum ejus ferre non possent, ipso vero clamante et dicente : « Totus ardeo et consumor. » Ut vero beata Elisabeth orationem complevit, juvenis æstuare cessavit, qui rediens ad se ipsum et divina gratia illustratus ordinem fratrum minorum ingressus est. Illa autem inflammatio sic ostensa fervorem orationum suarum igneum demonstrabat, qui tam validus exstitit, quod etiam frigidum inflammavit. Sed ille carnalibus assuetus et spiritualibus nondum idoneus talia capere non valebat. Ad summum vero cumulum perfectionis propter Mariæ contemplationis otium non deseruit Marthæ officium laboriosum, sicut supra in septem (d) ope

(a) Ed. Pr. verba : *mendicando...... permisit* omittit.
(b) Ed. Pr. omittit : *gaudiis*.

(c) Ed. Pr. verba omittit : *sæpe ... prodibant*.
(d) Am. sed.

prosternait tout à fait sur le pavé; et, quoiqu'elle ne connût pas encore les lettres, elle tenait souvent dans l'église un Psautier ouvert devant elle, comme faisant semblant de lire, afin que, la voyant occupée, personne ne vînt l'interrompre. Sous prétexte

ribus misericordiæ est ostensum. Nihilominus tamen, postquam religiosum habitum induit, sedulæ pietatis operibus deservivit. Nam cum pro dote sua duo millia marcarum (a) recepisset, partem in pauperes distribuit et de reliquo in Marpurg magnum hospitale construxit. Propter quod omnes eam reputabant dissipatricem et prodigam et cuncti eam appellabant insanam, et quia omnes injurias noverat gaudenter accipere, improperabant ei, quod nimis cito memoriam viri sui a corde abjecerat, quæ taliter exsultabat. Postquam autem hospitale construxerat, servitiis pauperum se tanquam ancillam humilem mancipavit, nam pauperibus sollicita administrabat, ut eos etiam balnearet et in lectis collocans operiret, adeo ut ancillis gratulabunda diceret: « Quam bene nobiscum agitur, quia dominum sic balneamus et tegimus. » In ipso autem pauperum obsequio sic humiliter se habuit, quod puerulum quemdam monoculum et scabie perfusum una nocte septem (b) vicibus propriis brachiis ad locum necessitatis detulit et pannos ipsius fœdatos libenter lavit. Quamdam etiam mulierem horribiliter leprosam sæpe abluens in lectulo collocavit ulcera tergens et ligans, medicamenta adhibens unguesque præcidens, ejus etiam pedibus prostrata corrigias calceamentorum solvens. Ipsos autem infirmos ad confessionem et communicationem inducens vetulam quamdam penitus renuentem verbere castigatam induxit. Cum vero a pauperum vacabat officio, filabat lanam de quodam monasterio sibi missam et pretium, quod inde accipiebat, pauperibus dividebat. Cum autem post multam paupertatem quingentas marcas pro dote sua receptas pauperibus divideret et omnibus ordinate locatis ipsa succincta transiens ministraret, posita est lex, ut, si quis in (c) aliorum pauperum præjudicium locum mutaret, ut iterum acciperet, capillorum suorum detruncationem aliquam sustineret. Et ecce quædam puella nomine Radegundis, quæ mira capillorum pulchritudine pollebat, inde transitura advenit, non ad eleemosynam, sed ut quamdam sororem suam infirmam visitaret. Quæ cum tanquam legis prævaricatrix ad beatam Elisabeth adducta fuisset, ejus capillos protinus detruncari mandavit, ipsa flente et plurimum reluctante. Cum vero quidam de adstantibus eam innocentem assererent, illa ait: « Saltem de cætero non poterit cum tanta capillorum ambitione ad choreas accedere, nec cum illis vanitates aliquas exercere. » Interrogata vero puella a beata Elsiabeth, utrum aliquando salubris vitæ propositum concepisset, respondit, quod jamdiu habitum religionis assumpsisset, nisi tanta fuisset in ea delectatio in capillis. Et illa: « Carius est mihi, quod capillos perdideris, quam si filius meus fuisset in imperium sublimatus. » Continuo igitur puella habitum religionis induit et in hospitali cum beata Elisabeth degens laudabilem vitam duxit. Cum quædam paupercula filiam peperisset, beata Elisabeth filiam de sacro fonte levavit et nomen suum, scilicet (d) Elisabeth, eidem imposuit et matri necessaria ministravit, ita ut de pellicio ancillæ suæ manicas auferens ad involvendum puellam sibi tribueret et calceos proprios eidem donaret. Post tres autem septimanas mulier dimissa puella latenter cum viro suo aufugit. Quod cum sanctæ Elisabeth nuntiatum fuisset, in orationem se dedit et vir et mulier ultra progredi non valentes ad ipsam coacti redierunt et ab ea veniam postulantes. Quos, ut justum erat, de ingratitudine redarguens, eis puellam nutriendam tradidit et de necessariis iis providit. Appropinquante vero tempore, quo Dominus dilectam suam de mundi ergastulo vocare disposuit, ut, quæ contempserat regnum mortalium, regnum perciperet angelorum Christus (e) sibi apparuit, dicens: « Veni, dilecta mea, in præparata tibi æterna tabernacula. » Dum igitur febre correpta decumberet et ad parietem faciem versam teneret, audita est a circumstantibus dulcissimam promere melodiam. Quæ cum ab una ancillarum, quidnam hoc esset, percunctata fuisset, illa respondit: « Avicula quædam inter me et parietem se ponens tam suaviter cecinit, quod me ad canendum similiter provocavit. » In ipsa autem sui ægritudine semper hilaris exstitit et nunquam ab oratione cessavit, ultima vero die ante ejus transitum dixit iis: « Quid acturæ essetis, si diabolus ad vos adveniret? » Post paululum vero alta voce quasi diabolum licentians: « Fuge, » tribus vicibus exclamavit. Deinde dixit: « Ecce appropinquat media nox, in qua hora Christus nasci voluit et in præsepio requievit. » Appropinquante vero hora sui transitus ait: « Jam tempus instat, in quod omnipotens Deus eos, qui amici sunt, ad cœlestes nuptias evocavit. » Post paululum vero anno Domini MCCXXVI ad extremam horam veniens dormivit in pace. Licet autem ejus venerabile corpus inhumatum quatuor diebus jacuisset, nullus tamen fetor ex eo prodibat sed quidam odor aromaticus cunctos reficiens exhalabat.

Tunc autem visæ sunt aviculæ multæ super cacumen ecclesiæ congregatæ, quas nunquam aliquis prius viderat, quæ tam suavi modulatione cantabant et tanta varietate modos cantandi formabant, ut cunctos in admirationem adducerent, eo quod ejus exsequias quodammodo agere viderentur. Multus autem ibi fuit clamor pauperum, multa devotio populorum, ita ut alii capillos capitis detruncarent, alii particulas pannorum inciderent et pro summis reliquiis reservarent. Ejus autem corpus in monumento est positum, quod postmodum redundare oleo repertum est. Manifestum est igitur in ejus transitu, quantæ ipsa beata Elisabeth fuerit sanctitatis, et hoc quo ad aviculæ modulationem et dæmonis expulsionem. Illam autem aviculam, quæ inter ipsam et parietem se posuit et tam dulciter cecinit, quod etiam ipsam ad cantandum induxit, credimus fuisse ejus angelum, qui fuerat ad ejus custodiam deputatus, qui eidem æternum gaudium nuntiavit. Sicut enim reprobis interdum ante suum transitum revelatur æterna sui damnatio ad majorem sui confusionem, sic electis interdum revelatur æterna sui salvatio ad majorem sui consolationem. Ille autem cantus, quem ipsa protulit, fuit immensum gaudium, quod ex tali revelatione concepit, quod quidem tam immensum exstitit, quod in corde totaliter capi non potuit, sed se per suavitatis vocem manifestavit. Diabolus insuper, si forte aliquid jus habeat, ad sanctos etiam morientes accedit, sed quia in beata Elisabeth nil juris habuit, ideo turpiter licentiatus aufugit. Per hoc igitur intelligi datur, quantæ fuerit munditiæ et puritatis, et hoc quo ad odoris exhalationem. Quia enim corpus ejus omni munditia et castitate in vita nituit, ideo in morte odoris suavitate fragravit. Manifestum est tertio, quantæ fuerit excellentiæ et dignitatis, et hoc quo ad avium jubilationem. Illas enim aves, quæ in cacumine ecclesiæ jubilantes et cantantes apparuerunt, credimus fuisse angelos, qui a Deo missi fuerunt, ut ejus animam in cœlum deferrent et corpus cœlestibus jubilationibus honorarent. Sicut ad reprobos morientes multitudo convenit dæmonum,

(a) Ed. Pr. legit *duas marcas*
(b) Alii *sex* legunt.
(c) Ed. Pr. verba *in*... *iterum* omittit.

(d) Ed. Pr legit: *suum ecclesiæ imp., proprios eccesiæ donaret.*
(e) Ed. Pr. omittit verba · *Christus* ... *tabernacula.*

de jouer avec d'autres petites filles, elle se couchait souvent par terre, afin d'avoir ainsi l'occasion de rendre hommage à Dieu. Dans les jeux d'osselets et autres, elle mettait toute son espérance en Dieu, et de ce qu'elle gagnait, encore toute petite, ou de

ut eos terroribus crucient et eorum animas ad tartara rapiant, sic ad electos decedentes multitudo confluit angelorum, ut eos confortent et eorum animas ad cœlestia regna perducant. Manifestum est quarto, quantæ fuit misericordiæ et pietatis, et hoc quo ad olei emanationem. De ejus enim corpore oleum emanavit, quia in vita misericordiæ operibus tota redundavit. O quantus pietatis visceribus ejus nunc affluit spiritus, cujus profundi oleo inventum est in pulvere jacens corpus! Manifestum est quinto, quantæ sit apud Deum potestatis et meriti, et hoc multiplici miraculorum operatione. Postquam enim de corpore transiit, Deus eam multiplici miraculorum gloria illustravit, quorum quædam inferius sunt posita, multa vero brevitatis gratia intermissa.

II. In partibus siquidem Saxoniæ monasterio quodam Hildesiensis diœcesis monachus ordinis Cisterciensis, Heinricus nomine, tanta fuit infirmitate depressus et gravibus doloribus circumdatus, ut omnes ad compassionem induceret et clamoribus inquietaret. Quadam igitur nocte apparuit sibi quædam venerabilis domina vestibus albis amicta, quæ eum admonuit, ut, si sanitatem recipere cuperet, beatæ Elisabeth se devoveret. Sequenti nocte similia persuadens apparuit. Ille autem, cum abbas et prior deessent, de consilio superioris votum emisit. Tertia nocte eidem apparens signum crucis super eum edidit et ille continuo sanitatem recepit. Cum autem abbas et prior redeuntes hæc audivissent, mirari quidem de ejus sanitate cœperunt, sed de voti adimpletione plurimum dubitarunt, cum nulli monacho liceat aliqua vota emittere nec se ad talia obligare. Adjecit quoque prior, monachos sæpe ad hujusmodi illicita sub specie boni dæmonum apparitione deludi, et ideo esset illi monacho consulendum, ut mentem suam instabilem confessione firmaret. Sequenti igitur nocte eadem persona, quæ prius, sibi apparens dixit : « Infirmus semper eris, donec impleas quod vovisti. » Statim ergo eadem infirmitas ipsum arripuit et iisdem doloribus torqueri cœpit. Quod cum abbas audivisset, ipsum statim licentiavit et ceram pro imagine facienda dari præcepit. Qui mox sanitate recepta votum suum adimplere studuit et illius infirmitatis nihil postmodum passus fuit.

III. Puella quædam, nomine Benigna, Moguntiensis diœcesis cum ab ancilla potum petiisset, illa commota potum porrexit, dicens : « Accipe et diabolum bibe ; » visumque est puellæ, ut ardens titio per ejus guttur descenderet, adeo ut se in collo pati clamaret. Continuo igitur venter ejus instar utris intumuit et quiddam in ejus ventre per singula membra discurrere visum est. Illa vero gemitus miserabiles faciens et voces insanas emittens obsessa a dæmone fore credebatur. In statu vero tali per biennium mansit. Deducta igitur ad tumulum sanctæ Elizabeth et ibidem pro ea voto emisso, dum super tumbam posita fuisset, velut exanimis ibidem apparuit, sed dum modicum panis ad manducandum et aquam benedictam ad bibendum super eamdem tumbam eidem obtulissent, mox cunctis stupentibus et mirantibus sana surrexit.

IV. Vir quidam de diœcesi Trajectensi, Gedericus nomine, cum una manu contractus ejus usum penitus amisisset et sepulcrum beatæ Elisabeth bis visitans curationem minime recepisset, tertio illuc cum uxore sua cum multa devotione accessit. Quo dum tenderet, senem quemdam reverendi aspectus habuit obvium, qui ab eo salutatus et, unde venisset, requisitus dixit, se de Marpurg, ubi corpus sanctæ Elisabeth requiescit, venire, ubi Deus multa miracula operatur. Cum autem vir suam infirmitatem exposuisset eidem, ille manu elevata benedixit eum, dicens : « Securus perge, quia sanitatem recipies, dummodo manum infirmam ad caput sepulcri in quadam fovea ibi facta sub lapide miseris; quam quanto profundius miseris, tanto citius sanitatem obtinebis. Tunc autem sanctum Nicolaum in memoria habeas, quod sanctæ Elisabeth tanquam comes et socius in suis miraculis comparatur eidem. » Adjecit etiam stultos esse, qui projectis oblationibus statim discedunt, cum sanctis placeat, ut cum perseverantia eorum suffragia postulentur. Moxque senex ab iis disparuit nec ultra ipsum videre potuerunt, super quo plurimum admirati pergebant, plenam sanitatis recuperandæ fiduciam obtinentes. Vir igitur juxta senis prædicti consilium manum sub lapide monumenti posuit et ipsam continuo retraxit omnino sanatam.

V. Quidam de diœcesi Coloniensi, Hermannus nomine, dum in carcere a judice teneretur, ad Deum se totaliter contulit et beatam Elisabeth et magistrum Conradum in sui adjutorium devotione, qua poterat, invocabat. Sequente autem nocte ambo insimul cum multo lumine sibi apparuerunt, multipliciter eum consolantes. Tandem sententia in eum data suspenditur et ad spatium unius milliaris Teutonici in patibulo detinetur. Judex autem concessit parentibus, ut ipsum deponerent et in tumulo sepelirent. Præparata igitur fovea, cum esset depositus, pater et patruus cœperunt pro mortuo beatæ Elisabeth patrocinia invocare, et ecce mirantibus et stupentibus universis, qui fuerat mortuus, surrexit visus.

VI. Scholaris quidam de diœcesi Moguntinensi Ouitardus nomine, dum piscationi minus cautus insisteret, in flumen lapsus cecidit. Magno autem temporis spatio interjecto, dum ejus corpus esset extractum, adeo sine sensu et motu et rigidum est repertum, quod nullo in eo signo vitæ invento vere mortuus ab hominibus est judicatus. Tunc beatæ Elisabeth implorantur merita et cunctis videntibus et admirantibus sibi restituitur salus et vita.

VII. Juvenis quidam tres annos et dimidium habens de diœcesi Moguntinensi, Hugolinus nomine, dum spiritum emisisset et cor ejus per spatium quatuor milliarium teutonicorum rigidum et exanime jacuisset, mater ad invocandam sanctam Elisabeth tota devotione se contulit et puerum vivum et sanum recepit.

VIII. Puer quidam quatuor annorum dum in puteum cecidisset, casu quidam veniens aquam haurire animadvertit puerum submersum intus jacere. Quem postquam cum difficultate extraxit, ipsum mortuum deprehendit. Cujus quidem mortis erant indicia temporis diuturnitas, corporis rigiditas, oris et oculorum horribilis apertio, denigratio cutis, ventris inflatio et omnimoda motus et sensus privatio. Pro ipso igitur suscitando ad beatam Elisabeth votum emittitur et continuo vitæ pristinæ restauratur. Quædam etiam puella in flumine submersa, dum fuisset extracta, beatæ Elisabeth meritis protinus est vitæ restituta.

IX. Vir quidam nomine Fridericus de diœcesi Moguntinensi in arte natandi valde peritus, dum se in quadam aqua balnearet, et, pauperem quemdam per beatam Elisabeth illuminatum deridens, in ejus faciem aquam contemptibiliter spargeret, ille provocatus dixit : « Domina illa sancta, quæ mihi gratiam præstitit, de te me vindicet, ita ut hic non exeas nisi mortuus et submersus. » Ille autem imprecationem pauperis parvi pendens et in aquam se laxare incipiens viribus penitus destitutus se juvare non potuit, sed in profundum quasi lapis descendit. Post multum vero temporis requisitus de aqua mortuus est delatus, cumque magnus planctus fieret

ce qu'elle venait à posséder autrement, elle donnait la dîme à de pauvres petites filles, les exhortant à dire souvent l'oraison Dominicale et la Salutation angélique. A mesure qu'elle avançait en âge, l'ardeur de sa dévotion augmentait. Elle choisit la bienheureuse Vierge, mère de Dieu, pour sa patronne et avocate, et le bienheureux Jean l'Evangéliste pour le gardien de sa chasteté. Divers billets portant le nom des différents apôtres furent mis sur l'autel, et chacune des petites filles tira au sort le billet qui devait lui revenir, et trois fois le sort amena à Elisabeth le billet sur lequel était inscrit le nom de saint Jean. Elle avait une telle affection pour ce saint, qu'elle ne refusait jamais rien à ceux qui lui demandaient quelque chose en son nom. Elle s'imposait toujours des mortifications, se privant des choses qui lui étaient agréables. Appelée à danser avec ses petites compagnes, après avoir fait une ronde, elle disait : «Ceci doit nous suffire; renonçons au reste pour plaire à Dieu.» Elle s'efforçait ainsi de tempérer l'amour du monde; elle détesta toujours tout costume peu chaste, et elle régla toujours ses vêtements selon la plus grande honnêteté. Il est certain qu'elle s'était fixé chaque jour un certain nombre de prières, et si elle venait à être détournée, par quelque occupation, de l'accomplir, et que ses servantes la forçassent d'entrer au lit, elle accomplissait ce qu'elle s'était promis de faire, en veillant avec le céleste Epoux. Elle s'abstenait de porter nul ornement de toilette les jours de dimanches jusqu'à l'heure de midi, satisfaisant en cela sa dévotion particulière. Elle entendait l'office divin avec tant de dévotion, que lorsqu'on lisait les saints Evangiles, ou lorsque l'on consacrait la sainte hostie, elle quittait ses colliers ou ses bijoux, et qu'elle ôtait les ornements qu'elle avait sur la tête. Ses pa-

super eum, quidam ejus propinqui cœperunt pro eo ad beatam Elisabeth votum facere et ejus suffragia devotissime implorare. Statim igitur in eum spiritus rediit et vivus et sanus surrexit.

X. Quidam nomine Joannes de diœcesi Moguntinensi cum quodam fure innocenter deprehensus et suspendio cum ipso adjudicatus cunctos rogavit, ut beatam Elisabeth orarent, ut secundum sua merita juvaretur. Cum esset suspensus, audivit vocem super se dicentem : « Confide et in sanctam Elisabeth fiduciam habe et liberaberis; » statimque alio remanente ipso fune fracto de loco alto gravissime cecidit, nullam tamen læsionem incurrit, licet nova, qua indutus erat, camisia rumperetur. Qui exhilaratus ait: « Sancta Elisabeth, tu me liberasti et in stratum molle me cadere fecisti. » Cum enim aliqui dicerent, ipsum iterum suspendendum, judex ait: « Quem Deus liberavit, denuo suspendi non permittam. »

XI. Conversus quidam fuit in quodam monasterio diœcesis Moguntinensis, Volemarus (*a*) nomine, admodum religiosus, qui carnem suam sic afflixit, ut circa annos viginti loricam ad carnem portaret et inter lapides et ligna jaceret. Hujus manum, dum in molendino esset, lapis molaris casu apprehensam sic contrivit, ut carnem ab utraque parte avelleret, ossa et nervos contereret, ita ut in quodam mortario contrita quodammodo videretur. Qui tanto doloris aculeo urgebatur, ut rogaret, quod manus sibi præcideretur. Cum igitur beatam Elisabeth crebro in sui auxilium invocaret, quæ etiam in vita sua sibi familiaris exstiterat, quadam nocte sibi apparuit, dicens : « Vis sanus fieri? » Qui cum responderet : « libenter, » illa manum apprehendens nervos sanavit, ossa integravit et carnem ab utraque parte restituit et pristinæ sanitati donavit, mane autem facto perfecte sanatum se reperit et toti conventui ipsam manum cunctis stupentibus sanatam ostendit.

XII. Quidam puer quinquennis, Discretus nomine, Moguntinæ diœcesis, cum cæcus natus esset, meritis beatæ Elisabeth lumen recepit. Pellis siquidem integra sine pilis palpebrarum vel aliqua pellis divisio oculis superinduta fuerat adeo, ut totaliter oculos tegeret nec substantiæ oculorum ullum indicium appareret. Mater ejus igitur ad sepulcrum beatæ Elisabeth ipsum ducens de terra sepulcri oculos ejus linivit et super eum beatæ Elisabeth merita invocavit, et ecce pellis integra per medium scinditur et ejus oculi parvissimi turbulenti et sanguinolenti videntur, sicque puer beatæ Elisabeth meritis suffragantibus visus beneficio est potitus.

XIII. Puella quædam ejusdem diœcesis, Beatrix nomine, cum diu magnis et diversis fuisset infirmitatibus molestata, tandem gibbo in dorso et struma in pectore excrescentibus sic est toto corpore incurvata, ut nulla se ratione erigeret, sed manibus super genua positis corpus suum taliter sustentaret. Cum igitur mater in quadam sporta eam ad tumulum sanctæ Elisabeth deportasset et per decem dies commorantes ibidem nullum potuissent sanitatis remedium invenire, irata mater ejus contra beatam Elisabeth murmuravit, dicens : « Omibus beneficia impendis et me miseram non exaudis? Revertens igitur omnes, quos potero, a visitatione tui avertere procurabo. » Cum igitur irata recederet et jam milliare et dimidium peregisset et ejus filia doloribus cruciata lugeret, tandem ipsa puella obdormiens vidit quamdam pulcherrimam dominam cum facie refulgenti, quæ corpus ejus in dorso et pectore liniens dixit ei : Surge et ambula. Evigilans puella et se ab omni deformitate et curvitate penitus sanatam inveniens visionem matri retulit et gaudium et lætitiam generavit. Redeuntes igitur ad sepulcrum sanctæ Elizabeth Deo et sibi gratias egerunt et ibidem sportam, in qua puella portata fuerat, dimiserunt.

XIV. Mulier quædam, Gertrudis nomine, ejusdem diœcesis per multos annos utroque crure contracta et toto corpore curva in somnis admonetur, ut ad sanctum Nicolaum proficiscens ejus debeat merita implorare. Quæ ad ecclesiam Sancti Nicolai portari se fecit et in uno crure sanitatem invenit. Tandem ad sepulcrum beatæ Elisabeth perducta et (*b*) super ejus tumulum posita, gravissimis doloribus stimulata et velut amens effecta sana et incolumis exsurrexit.

XV. Mulier quædam, Scintrudis nomine, ejusdem diœcesis, cum per annum integrum penitus cæca mansisset et aliorum semper auxilio duceretur, ad rogandum sanctam Elisabeth tota devotione se contulerat et amissum lumen recepit.

XVI. Vir quidam Heinricus Moguntinensis diœcesis, cum lumine oculorum penitus esset privatus sepulcrum sanctæ Elisabeth visitans plenæ curationis beneficium reportavit. Postmodum vero idem vir fluxu sanguinis adeo est gravatus, ut moriturus a familia crederetur. Accipiens vero de terra sepulcri sanctæ Elisabeth et ipsam conficiens aqua commiscuit et bibens plenam sanitatem recepit. (*Legenda aurea*, ed. doct. Th. Gruesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 753-770.)

(*a*) Ed Pr., *Valemarus.*

(*b*) Verba *et..... stimulata* omittit Ed. Pr

rents ayant vivement insisté, quand elle eut grandi, pour qu'elle se mariât, elle y consentit quoiqu'à regret, et ce ne fut pas pour satisfaire ses sens, mais pour ne pas résister aux désirs de son père, et pour avoir des enfants qu'elle élèverait au service de Dieu. Quoiqu'elle fût soumise à la loi du lit conjugal, elle ne fut sujette à aucune volupté coupable. Elle fit le vœu qu'elle observerait une continence perpétuelle si elle venait à survivre à son mari. Elle fut donc mariée au landgrave de Thuringe, et elle employa la plus grande partie de sa magnificence royale aux choses de Dieu, faisant beaucoup de bonnes œuvres et instruisant des ignorants. Sa position changea sans rien changer à son cœur. Son austérité et son abstinence pour elle-même ne le cédaient point à son humilité et à sa dévotion pour Dieu, et à sa miséricorde et à sa charité pour les pauvres. Telle était sa ferveur pour l'oraison, que, lorsqu'elle se rendait à l église, elle y allait d'un pas rapide et qu'elle y devançait toute sa suite.

Durant la nuit, elle se levait souvent pour prier, et son mari était forcé de la conjurer de s'épargner elle-même et de prendre un peu de repos. Elle ordonna à une de ses chambrières, avec qui elle était plus familière, de la réveiller en lui touchant les pieds, si elle venait parfois à ne pas se lever. Un jour, la chambrière voulut faire ce que sa maîtresse lui avait ordonné, et, par mégarde, elle toucha les pieds du mari de la sainte. Celui-ci se réveilla soudain, et il apprit le motif de cette action, et, la souffrant avec patience, il dissimula prudemment. Et, afin que ses prières fussent un sacrifice agréable à Dieu, elle les accompagnait toujours de larmes abondantes, qu'elle répandait d'ailleurs sans que sa figure en conservât des traces; car elle montrait toujours un air gai et joyeux. Elle recherchait et remplissait avec une extrême dévotion les emplois les plus vils, dans le but de plaire à Dieu. Elle laissa placer sur son sein un malade d'un aspect horrible et dont la tête répandait une puanteur affreuse, et elle lui lava ses cheveux si dégoûtants, tandis que ses servantes riaient. Elle suivait toujours, pieds nus, la procession des Rogations; et, lorsqu'elle se rendait au sermon, elle se plaçait, par humilité, parmi les pauvres. Lors de la purification, après ses couches, elle ne s'ornait jamais, comme les autres, de pierres précieuses, ni elle ne se couvrait de vêtements dorés; mais, à l'exemple de la Vierge sans tache, portant son enfant dans ses bras, elle le présentait à l'autel avec un cierge et un agneau, montrant qu'elle ne faisait aucun cas de la pompe du monde. Revenant ensuite chez elle, elle donnait à quelque pauvre femme les vêtements avec lesquels elle avait été à l'église. Tout ce qu'ordonnait son mari, elle l'accomplissait avec respect et une vive joie, se conformant à l'exemple du Sauveur, qui a poussé l'obéissance jusqu'à la mort. Un jour qu'il l'avait fait appeler tandis qu'elle était au sermon et qu'elle ne revint pas assez vite, il fut courroucé de ce qu'il trouva de la désobéissance, et l'ayant fait dépouiller jusqu'à la chemise, il la fit rudement frapper, ainsi que plusieurs de ses servantes, qu'il regarda comme ayant pris part à cette faute. Elle mortifiait son corps sans relâche, le macérant par les veilles, la discipline et le jeûne. Souvent, quittant le lit de son mari, elle passait les nuits sans dormir, afin de se livrer à l'oraison et de prier en secret le Père céleste. Et lorsque le besoin du sommeil l'emportait, elle s'y livrait étendue sur un tapis. Quand son mari était absent, elle donnait toutes ses nuits à l'Epoux céleste. Souvent elle se faisait fouetter avec force par les mains de ses servantes, afin d'imiter ainsi Jésus qui a été flagellé, et afin d'éteindre les appétits désordonnés de la chair. Telle était sa tempérance dans le boire et le manger, qu'à la table de son mari, parmi les différents plats qui y étaient servis, elle se contentait d'un morceau de pain. Maître Conrad lui recommanda de ne manger d'aucun des mets servis à son mari, au sujet desquels elle aurait quelques scrupules. Ce qu'elle observa avec tant de zèle, qu'abandonnant aux autres les aliments délicats, elle ne faisait usage, avec ses servantes, que de la nourriture la plus grossière. Souvent elle s'asseyait à table et elle partageait les aliments, et elle les divisait devant elle, afin qu'elle parût en manger, et qu'elle évitât ainsi tout soupçon de superstition, tandis que son urbanité réjouissait tous les convives. Un jour, après une longue route, comme elle était accablée de fatigue, on lui servit, à elle et à son mari, divers aliments qu'elle ne crut pas avoir été acquis par un honnête travail; elle ne voulut pas y toucher, et elle mangea avec patience un morceau de pain noir et dur, trempé dans de l'eau chaude. Son mari voyait sans peine toutes ces mortifications, et il disait souvent qu'il en ferait autant, s'il ne craignait de jeter le trouble dans toute sa maison. Au milieu de sa dignité, elle s'était constitué un état de pauvreté, désirant imiter la pauvreté de Jésus-Christ, et faire que le monde ne trouvât en elle rien qui lui appartînt. Aussi, lorsqu'elle était seule avec ses servantes, elle se couvrait de vêtements grossiers, et adoptait extérieurement toute l'apparence de la pauvreté. Quoiqu'elle usât pour elle-même d'une rigoureuse économie, elle était d'une telle libéralité à l'égard des indigents, qu'aucun ne l'implora jamais en vain; aussi l'appelait-on la mère des pauvres. Elle vaquait avec assiduité aux sept œuvres de miséricorde, afin d'obtenir le royaume éternel et de recevoir la bénédiction du Seigneur, en étant placée à sa droite. Elle donnait des vêtements aux indigents qui étaient nus; elle faisait ensevelir les corps des pauvres et des étrangers et baptiser les enfants. Elle tenait souvent ces enfants sur les fonts sacrés, et elle les habillait, devenant ainsi leur mère spirituelle.

Il arriva un jour qu'elle donna à une pau-

vre femme un assez bel habillement. Celle-ci, à l'aspect d'un cadeau si magnifique, éprouva une si grande joie, qu'elle tomba par terre comme si elle était morte. La bienheureuse Élisabeth regretta alors d'avoir donné à cette pauvre femme une chose de cette importance, craignant que ce ne fût pour elle une cause de mort. Mais elle pria pour elle, et la mendiante se releva guérie. Elle filait souvent de la laine avec ses servantes, et elle en faisait faire des vêtements, afin qu'elle reçût de ces bonnes œuvres un fruit glorieux, et de donner l'exemple de l'humilité en faisant l'aumône avec le produit de son travail manuel. Elle nourrissait les affamés; et son mari, le landgrave, ayant été à la cour de l'empereur Frédéric, qui était alors à Crémone, elle employa toutes les récoltes qui étaient dans ses greniers à nourrir chaque jour les pauvres qui accouraient de tous côtés, car il y avait alors une grande famine dans le pays. Souvent, lorsque l'argent lui manquait, elle vendait ses ornements pour faire l'aumône. Elle donnait à boire aux altérés. Un jour qu'elle avait distribué de la bière à un grand nombre de pauvres, il se trouva que dans le vaisseau qui contenait cette liqueur, il n'y avait nulle diminution; il était aussi plein qu'auparavant. Elle donnait l'hospitalité aux étrangers et aux pauvres. Elle fit construire au pied de son château, qui était situé sur un lieu très-élevé, une maison extrêmement vaste, où une multitude de malades étaient soignés; et, chaque jour, quelle que fût la fatigue de monter et de descendre, elle venait leur donner ses soins et les exhorter à la patience. Quoiqu'elle eût toujours eu peine à supporter un air corrompu, elle n'interrompait point son pieux ministère, même aux plus fortes chaleurs de l'été; mais elle portait elle-même les remèdes aux malades, et les servait de ses propres mains. Dans cette même maison, elle faisait élever les enfants des pauvres femmes; et elle se montrait si douce et si bonne pour eux, qu'ils l'appelaient tous leur mère, et que lorsqu'elle venait, tous accouraient au-devant d'elle et l'accompagnaient avec empressement. Elle fit un jour acheter des anneaux de verre et d'autres petits objets de verre, afin de les donner à ces enfants et de les amuser. Et comme elle portait ces choses fragiles, en descendant à cheval de son château, elle les laissa tomber sur les pierres, mais rien ne se brisa. Elle parcourait ses domaines, allant porter des secours aux infortunés, entrant dans leurs chaumières, et rien ne l'arrêtait, ni la longueur, ni la difficulté des chemins. Elle allait souvent assister aux funérailles des pauvres, et elle revêtait leurs corps d'habillements qu'elle avait faits elle-même; et, un jour, elle déchira son propre voile et l'employa à envelopper le corps d'un pauvre. Il faut louer la dévotion de son mari qui, occupé de beaucoup d'affaires, ne pouvait lui-même vaquer à toutes ces œuvres, mais qui accordait avec joie à sa femme la permission et les moyens de faire tout ce qui pouvait contribuer à l'honneur de Dieu et au salut de son âme. La bienheureuse Elisabeth, désirant que son mari employât la puissance de ses armes pour la défense de la foi, l'engagea, par ses exhortations salutaires, à aller visiter la terre sainte. Et le landgrave étant en terre sainte, prince fidèle, pieux, et de dévotion sincère et foi complète, rendit à Dieu son esprit et alla recevoir le fruit de ses bonnes œuvres. Elle embrassa avec dévotion l'état de veuve, afin de ne pas perdre le prix de la continence de veuve. Et lorsque l'on apprit dans la Thuringe la mort de son mari, elle fut chassée de ses domaines comme dissipatrice et prodigue par certains de ses vassaux, et privée de ses biens, afin que sa patience éclatât complétement et qu'elle se trouvât réduite à la pauvreté qu'elle avait longtemps ambitionnée. Elle fut donc forcée de se réfugier la nuit dans la maison d'un cabaretier et de chercher un asile dans un endroit où avaient été logés des pourceaux. Ce qu'elle fit en rendant grâces à Dieu. Et se rendant de bonne heure à la maison des Frères Prêcheurs, elle les pria de remercier Dieu des peines qu'elle souffrait et de chanter le *Te Deum laudamus*. Elle fut ensuite obligée d'aller habiter avec ses enfants chez un de ses ennemis, où elle fut logée très à l'étroit; et plus tard, elle revint à l'endroit ou elle avait d'abord été, et elle laissa ses enfants en divers lieux. Comme une fois elle passait dans un chemin étroit et rempli d'une boue profonde, marchant sur des pierres qui y étaient jetées, elle rencontra une vieille femme à laquelle elle avait autrefois fait beaucoup de bien, et cette vieille, refusant de céder le pas à la sainte, la fit tomber dans la boue, et Elisabeth s'en tira sans murmurer et essuya ses vêtements en riant. Ensuite, une abbesse, ayant compassion de sa pauvreté, la conduisit à l'évêque de Bamberg, son oncle. Il la reçut avec bonté et la garda chez lui, désirant qu'elle contractât de nouvelles noces.

Ses servantes, qui s'étaient vouées avec elle à la continence, ayant appris cela et s'en affligeant, vinrent, en versant beaucoup de larmes, le dire à la bienheureuse Elisabeth. Elle les consola et dit : « Je me confie au Seigneur, pour l'amour duquel j'ai fait le vœu de continence perpétuelle, afin qu'il affermisse ma résolution et qu'il empêche toute violence, et qu'il détruise les projets des hommes. Et si mon oncle veut que je me remarie, je n'y consentirai point. Et si je ne voyais aucun autre remède, je me couperais le nez de mes propres mains, afin que ma difformité effrayât celui qui penserait à moi. » Elle fut ensuite, d'après l'ordre de cet évêque, conduite à un château, où elle devait rester jusqu'à ce qu'elle consentît à se remarier; et comme elle recommandait à Dieu sa chasteté en versant des larmes, voici que la providence du Seigneur fit que l'on apportât d'outre-mer les ossements de son mari. L'évêque ordonna de lui rendre la liberté, afin qu'elle fût au-devant de

ces tristes restes. Et ils furent apportés processionnellement et avec beaucoup de respect. Sainte Elisabeth versant tout ce temps-là une grande abondance de larmes, et s'adressant à Dieu, elle dit : « Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous avez daigné me consoler dans ma désolation lors de la réception des os de mon mari. Vous savez que, malgré mon extrême attachement pour lui, je me suis privée de sa présence pour l'amour de vous, et que je l'ai engagé à aller au secours de la terre sainte. Et quoique, pour le rappeler à la vie, je consentirais volontiers à aller avec lui à travers le monde en mendiant mon pain, cependant je ne voudrais pas, contre votre volonté, ravir un seul cheveu de sa tête, et je le recommande, ainsi que moi, à votre miséricorde infinie. » Elle ne porta plus que des vêtements pauvres et de couleur sombre, se vouant à la continence perpétuelle, embrassant la pauvreté volontaire et pratiquant une obéissance parfaite. Elle voulait aller en mendiant de porte en porte ; mais maître Conrad ne le permit pas. Telle fut la pauvreté de son costume, qu'elle portait un manteau gris rapiécé avec une étoffe d'une autre couleur, et les manches de sa tunique étaient déchirées et rapiécées de la même manière. Son père, le roi de Hongrie, apprenant qu'elle était réduite à un tel état de dénûment, lui envoya un certain comte qu'il chargea de la ramener chez lui, et lorsque celui-ci la vit ainsi manquer de tout et filant humblement, il s'écria, rempli de confusion et d'admiration : « On n'a jamais vu une fille des rois ainsi vêtue, ni occupée à filer de la laine. » Il la pressa beaucoup de retourner chez son père ; mais elle s'y refusa aimant mieux vivre avec les pauvres qu'habiter dans l'opulence avec les riches. Afin que son âme entière se consacrât à Dieu et que sa dévotion n'éprouvât plus aucun empêchement, elle pria le Seigneur de lui inspirer le mépris du monde et d'ôter de son cœur l'amour de ses enfants, et de l'affermir contre tous les affronts. Et quand elle eut fait cette prière, elle entendit une voix qui disait : « Ce que tu as demandé t'est accordé. » Et elle dit à ses servantes : « Le Seigneur a écouté ma voix, et je regarde comme un vil fumier tous les biens temporels, et je ne m'inquiète pas plus de mes enfants que de mes autres parents ; je ne fais plus nulle attention au mépris ni aux opprobres, et je ne veux plus rien aimer que Dieu. » Maître Conrad lui imposait souvent des choses fâcheuses et pénibles, et il séparait d'elle les personnes qu'elle affectionnait le plus ; il exigea qu'elle renvoyât deux de ses servantes qui lui étaient très-attachées et qui avaient été nourries avec elle dès sa plus tendre enfance, ce qui ne se fit pas sans verser beaucoup de larmes de part et d'autre. Le serviteur de Dieu agissait ainsi pour briser la volonté de la sainte, pour qu'elle reportât sur Dieu seul toutes ses affections, et pour qu'elle ne conservât plus de souvenir de son ancienne splendeur. En tout, elle se montrait prompte à obéir et patiente, et elle disait : « Si, à cause de Dieu, je crains un homme mortel, combien plus ne dois-je pas craindre le Juge céleste ! J'ai voulu obéir à Conrad, qui est pauvre et mendiant, et non à un puissant évêque, afin d'éloigner de moi toute occasion de consolation temporelle. » Un jour, des religieuses l'ayant priée d'entrer dans leur couvent, elle le fit sans en avoir la permission de son directeur, et il la fit si rudement frapper, que trois semaines après, les traces des coups étaient encore visibles.

Telle était son humilité, qu'elle ne souffrit jamais que ses servantes l'appelassent maîtresse ; mais elle voulait qu'en lui parlant elles fissent usage du singulier, comme lorsqu'on adresse la parole à un inférieur. Elle lavait les écuelles et la vaisselle de cuisine ; et afin que ses servantes ne l'en empêchassent pas, elle les envoyait alors en quelque autre endroit. Elle disait : « Si j'avais pu rendre ma vie plus abjecte, je l'aurais fait bien volontiers. » Elle vaquait assidûment au saint exercice de la contemplation, et elle y obtint les grâces spéciales de répandre des larmes, d'avoir fréquemment des visions célestes, d'enflammer les autres de l'amour divin. Un jour du saint temps de carême, elle resta longtemps en prières dans l'église, les yeux fixement attachés sur l'autel, comme si elle contemplait la présence de Dieu, et elle eut la consolation d'une vision divine. Revenue chez elle, elle était si faible qu'elle s'appuya sur les bras de ses servantes : et tenant à travers la croisée les yeux fixés vers le ciel, elle montra sur son visage riant les marques d'une allégresse indicible. Et elle se mit ensuite tout à coup à verser des larmes abondantes ; ensuite elle reprit son air de gaieté. Et étant restée longtemps sans prononcer un seul mot, elle dit tout à coup : « Oui, Seigneur, je veux être avec vous et vous voulez être avec moi, et je ne veux jamais me séparer de vous. » Ses servantes la suppliant de leur dire, pour l'honneur de Dieu et pour leur propre édification, ce qu'elle avait vu, elle céda enfin à leurs importunités, et elle dit : « J'ai vu le ciel ouvert et Jésus qui s'inclinait vers moi avec une extrême bonté, et qui me montrait un visage rempli de douceur. Et je ressentis de sa présence une joie ineffable ; puis ne le voyant plus, je me suis livrée à ma douleur. Et alors il a daigné derechef se montrer à moi, et il m'a dit : « Si tu veux être avec moi, je serai avec toi. » Et je lui ai répondu ce que vous avez entendu. » On la pria aussi de dire la vision qu'elle avait eue étant devant l'autel, et elle répondit : « Ce que j'ai vu là, il ne convient pas de le répéter. J'ai ressenti une grande joie et j'ai vu les merveilles de Dieu. » Souvent, tandis qu'elle était en oraison, sa figure s'illuminait d'une splendeur merveilleuse et ses yeux brillaient comme le soleil. Telle était la ferveur de son oraison, qu'elle enflammait tous ceux qui en étaient témoins. Elle appela un jour un jeune homme adonné aux plaisirs du

siècle et elle lui dit : « Tu parais vivre trop dans la licence, tandis que tu devrais servir ton Créateur. Ne voudrais-tu pas que je priasse Dieu pour toi? » Et il dit : « Je le veux, et je vous en prie avec instance. » Elle se mit en oraison et elle dit au jeune homme de se prosterner aussi, et tout d'un coup il s'écria : « Cessez, cessez vos prières. » Comme elle continua de prier avec plus d'attention, il cria encore plus fort : « Cessez, je brûle, et mes forces m'abandonnent. » Il ressentait une telle chaleur qu'il était tout en sueur et qu'il s'agitait comme un frénétique; on accourut et l'on trouva ses habits tout mouillés de sueur, et l'on ne pouvait supporter la chaleur de ses mains, et il ne cessait de crier : « Je brûle, je suis consumé. » Mais quand sainte Elisabeth cessa de prier, il ne ressentit plus de chaleur, et revenant à lui-même, éclairé de la grâce divine, il entra dans l'ordre des Frères Mineurs. Elle avait reçu pour sa dot deux mille marcs, et elle en distribua une portion aux pauvres, faisant avec le surplus construire un grand hôpital à Marbourg. Et on jugea qu'elle était dissipatrice et prodigue, et on l'appelait insensée ; mais elle supportait avec joie toutes ces insultes. Quand l'hôpital fut achevé, elle s'y consacra au service des pauvres, les assistant avec le plus grand zèle, les baignant et les servant dans leurs lits. Tel était son dévouement qu'une nuit elle porta six fois dans ses bras, aux lieux secrets, un enfant qui était borgne et couvert de gale, et qu'elle lava avec empressement ses linges tout salis. Elle prodigua toute sorte d'assistance à une femme qui était atteinte d'une horrible lèpre; elle la lavait, lui pansait ses ulcères, lui coupant les ongles et lui ôtant ou mettant ses souliers. Elle engageait des malades à se confesser et à communier, et elle frappa un jour une vieille femme qui refusait de faire pénitence, et elle l'y força. Lorsqu'elle n'était pas occupée de soigner les pauvres, elle filait de la laine qu'on lui envoyait d'un monastère, et elle distribuait aux pauvres le prix qu'elle en retirait. Il arriva un jour qu'une jeune fille, nommée Radegonde, qui avait des cheveux superbes, vint à l'hôpital que dirigeait la bienheureuse Elisabeth, afin d'y voir une sœur qu'elle avait et qui y était malade.

La sainte, irritée de lui voir violer la loi, ordonna qu'on lui coupât sur-le-champ les cheveux, malgré ses pleurs et sa résistance. Et comme quelques-uns des assistants disaient que cette fille étaient innocente, Elisabeth dit : « Elle ne peut pas l'être lorsque, fière de sa chevelure, elle va aux danses et qu'elle s'y livre à sa vanité. » Et elle interrogea Radegonde pour savoir quel genre de vie elle s'était proposé d'embrasser, et celle-ci dit qu'elle aurait depuis longtemps pris l'habit religieux, si ce n'eût été l'attachement qu'elle avait pour ses cheveux. Et Elisabeth dit : « J'aime mieux que tu aies perdu tes cheveux, que si mon fils avait été élevé à l'empire. » Et Radegonde prit l'habit religieux, et restant dans l'hospice avec la sainte, elle y mena une vie édifiante. Une pauvre femme ayant eu une fille, la sainte tint cette enfant sur les fonts baptismaux et lui donna son nom, et elle défit les manches de sa robe pour l'envelopper, et elle fournit à la mère tout ce dont elle avait besoin, et elle lui donna ses souliers. Au bout de trois semaines, la femme s'enfuit en secret avec son mari, abandonnant sa fille. Elisabeth l'apprenant, pria Dieu qu'il leur fût impossible de marcher davantage; de sorte qu'ils furent obligés de revenir, et ils demandèrent leur pardon à la sainte. Et après les avoir réprimandés de leur ingratitude, elle vint encore à leur secours. Le temps approcha où le Seigneur voulut retirer sa bien-aimée de la prison du monde et donner le royaume des anges à celle qui avait méprisé un royaume périssable, et Jésus-Christ lui apparut, disant : « Viens, ma bien-aimée, dans les tabernacles éternels qui te sont préparés. » Tandis qu'elle gisait dans son lit, en proie à la fièvre et le visage tourné contre la muraille, les assistants l'entendirent chanter très-harmonieusement; et comme on lui en demanda le motif, elle dit : « Un oiseau qui s'est posé entre moi et la muraille, a fait des accords si doux, qu'il m'a engagée aussi à chanter. » Tout le temps de sa maladie, elle conserva sa gaieté et elle ne cessa de prier. La veille de sa mort, elle dit à ceux qui étaient près d'elle : « Que feriez-vous si le diable venait à vous? » Et un moment après, comme parlant au diable, elle répéta par trois fois : « Va-t'en. » Elle dit ensuite : « Voici qu'approche l'heure de minuit où Jésus a voulu naître, et où il a reposé dans l'étable. » Le moment de son trépas approchant, elle dit : « Voici l'instant où le Seigneur, dans sa miséricorde, appelle aux noces célestes ceux qui ont été ses amis. » Et elle mourut peu après, l'an du Seigneur douze cent vingt-six. Durant quatre jours, son corps vénérable resta exposé sans donner nul signe de décomposition; au contraire, il s'en exhalait une odeur aromatique. Et l'on vit sur le faîte de l'église se rassembler un grand nombre d'oiseaux tels qu'on n'en avait jamais aperçu, et ils chantaient avec tant de perfection et de douceur, que tous éprouvèrent une extrême admiration. A ses obsèques, grand fut le deuil des pauvres, et grande la dévotion du peuple; les uns cherchaient à se procurer de ses cheveux, d'autres à couper quelque parcelle de ses vêtements, et alors ils se regardaient comme en possession de reliques d'un prix infini. On plaça son corps dans un tombeau, d'où il s'écoula ensuite une grande quantité d'huile. Nous croyons que l'oiseau qui apparut entre elle et la muraille, et qui chanta si harmonieusement, était son ange gardien, envoyé pour lui annoncer la joie éternelle. Comme il est parfois, pour leur plus grande confusion, révélé aux réprouvés, avant qu'ils expirent, qu'ils sont damnés, de même les justes sont prévenus, pour leur plus grande consolation, de leur bonheur. Le diable s'approche des mourants, pour voir s'il n'y a

rien chez eux qui lui revienne. Mais n'ayant nul droit sur sainte Elisabeth, il s'enfuit tout épouvanté. Et l'on voit quelle fut sa sainteté, puisqu'elle força le diable à se retirer précipitamment, et qu'elle amena un ange pour lui annoncer son bonheur. L'odeur qui s'exhala de son corps fut l'indice de la pureté et de la chasteté dont sa vie avait brillé. Les chants des oiseaux qui se firent entendre après son décès manifestent quelle fut son excellence et sa dignité. Nous croyons que ces oiseaux étaient des anges que le Seigneur envoya pour porter au ciel l'âme de la sainte et pour rendre honneur à ses restes mortels. Il fut aussi démontré quels étaient sa piété et ses mérites auprès de Dieu, par la quantité de miracles qui eurent lieu par son intercession, et dont nous raconterons quelques-uns, en taisant beaucoup d'autres pour ne pas être trop longs.

Dans le pays de Saxe, et dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, un moine nommé Henri était en proie à des douleurs excessives qui le rendaient un objet de compassion pour tous. Une nuit il lui apparut une femme d'un aspect vénérable et couverte de vêtements blancs, qui lui dit, s'il voulait recouvrer la santé, de se vouer à sainte Elisabeth ; et elle lui apparut derechef la nuit suivante. Comme l'abbé et le prieur étaient absents, il consulta ses supérieurs et il fit un vœu. La troisième nuit, cette même femme se montra à lui, et elle fit sur lui le signe de la croix et aussitôt il fut guéri. L'abbé et le prieur, étant de retour, s'étonnèrent beaucoup de le voir rétabli, mais ils s'opposèrent à l'accomplissement du vœu, car il n'était permis à aucun moine de s'engager par un vœu. Et le prieur ajouta qu'il arrivait souvent que les moines étaient ainsi trompés par l'apparition des esprits. La nuit après, la même personne se montra encore à Henri, et lui dit : « Tu seras toujours malade jusqu'à ce que tu accomplisses ce que tu as promis. » Et aussitôt la même maladie le reprit, et il commença à souffrir cruellement. L'abbé, apprenant cela, l'autorisa alors à accomplir son vœu, et prescrivit qu'on lui donnât de la cire pour faire une image. Et le moine recouvra la santé, accomplit son vœu, et depuis il n'éprouva aucune douleur.

Une jeune fille nommée Bénigne, du diocèse de Mayence, ayant demandé à boire à sa servante, celle-ci lui répondit avec colère, en lui tendant la tasse : « Prenez et buvez le diable. » Et il sembla à la jeune fille qu'un tison ardent lui descendait dans le gosier, et elle se mit à crier. Aussitôt son ventre s'enfla comme une outre, et un frisson convulsif agita tous ses membres ; se jetant par terre en proférant des paroles insensées et en faisant de grandes contorsions, elle passa pour possédée du diable, et elle resta deux ans en cet état. Conduite ensuite au tombeau de sainte Elisabeth, elle fut posée sur la tombe et y resta comme privée de sentiment; mais, après qu'on lui eut donné, sans qu'elle en descendît, un morceau de pain à manger et de l'eau bénite à boire, elle se leva guérie, à la grande surprise de tous les assistants.

Un homme du diocèse d'Utrecht, nommé Gederic, avait perdu l'usage d'une main, et, ayant visité deux fois, sans éprouver de soulagement, le tombeau de sainte Elisabeth, il y retourna une troisième fois, avec beaucoup de dévotion, accompagné de sa femme. Et lorsqu'ils étaient en route, ils rencontrèrent un vieillard d'un aspect vénérable qui venait au-devant d'eux. Ils le saluèrent, et ils lui demandèrent d'où il venait, et il répondit : « De Marbourg, où repose le corps de sainte Elisabeth, et où il se fait de très-grands miracles. » Gederic lui exposa son infirmité, et le vieillard, élevant la main, le bénit et lui dit : « Va, et sois sûr que tu seras guéri si tu mets ta main malade dans un trou qui est sous la pierre du tombeau, et plus tu l'enfonceras profondément, plus vite tu seras guéri. Souviens-toi de saint Nicolas, il est comme le compagnon de sainte Elisabeth et son coopérateur dans ses miracles. » Et il disparut aussitôt. Ils continuèrent leur route, pleins d'admiration, et Gederic, ayant fait ce que le vieillard lui avait recommandé, obtint aussitôt une entière guérison.

Un nommé Herman, du diocèse de Cologne, étant retenu en prison, se mit à invoquer sainte Elisabeth et maître Conrad avec toute la ferveur dont il était capable. La nuit suivante ils lui apparurent tous deux, entourés d'une grande lumière, et ils le consolèrent. Il fut ensuite condamné à être pendu, et attaché à la potence qui était à un mille de la prison. Le juge autorisa ses parents à prendre son corps et à l'ensevelir. Et la fosse où il devait être déposé étant prête, son père et ses proches se mirent à invoquer pour lui l'assistance de sainte Elisabeth. Et à la stupéfaction de tous les assistants, le mort se releva plein de vie.

Un écolier du diocèse de Mayence, nommé Vitard, se livrant un jour à la pêche sans précaution, tomba dans le fleuve. Longtemps après on retrouva son corps privé de mouvement, et tous le crurent mort. Mais l'on implora pour lui sainte Elisabeth, et il se montra dispos et bien portant. Un enfant âgé de trois ans et demi, nommé Uzolin, ayant rendu le dernier soupir dans ce même diocèse de Mayence, et ayant déjà été porté au cimetière à une distance de quatre milles, sa mère invoqua avec ferveur sainte Elisabeth, et l'enfant ressuscita.

Un autre enfant âgé de quatre ans était tombé dans un puits, et quelqu'un étant venu pour puiser de l'eau l'y trouva, et l'en retira avec difficulté, et l'enfant était mort. Mais l'on fit un vœu à sainte Elisabeth, et il fut rendu à la vie. La sainte ressuscita aussi une jeune fille qui s'était noyée dans une rivière.

Un homme nommé Frédéric, du diocèse de Mayence, et qui était fort habile nageur, étant un jour à se baigner dans une rivière, se moqua d'un pauvre qui implorait sainte Elisabeth, et lui jeta par dérision de l'eau à la figure, et le pauvre lui dit : « Cette sainte me vengera de toi, car tu ne sortiras d'ici

que mort et noyé. » L'autre, faisant peu de cas de cette imprécation et continuant de s'agiter dans l'eau, ses forces l'abandonnèrent tout à coup, et, ne pouvant plus se soutenir, il alla au fond comme une pierre. On le chercha longtemps, et enfin on le retira de l'eau; et, comme on le pleurait beaucoup, quelques-uns de ses parents se mirent à implorer pour lui sainte Elisabeth et à demander son intercession. Et le mort se releva aussitôt, plein de vie.

Un nommé Jean, du diocèse de Mayence, ayant été condamné à être pendu avec un voleur, quoiqu'il fût innocent, il pria tous les assistants d'implorer pour lui sainte Elisabeth, afin qu'elle l'aidât selon ses mérites. Et lorsqu'il fut attaché à la potence, il entendit une voix au-dessus de lui qui disait : « Aie confiance en sainte Elisabeth, et tu seras sauvé. » Aussitôt la corde cassa, et il tomba d'un lieu fort élevé sans se faire de mal. Et il dit : « Sainte Elisabeth, vous m'avez délivré. » Quelqu'un ayant dit qu'il fallait le rattacher à la potence, le juge dit : « Celui que Dieu a délivré ne doit pas être rependu. »

Il y eut dans un monastère du diocèse de Mayence un Frère convers, nommé Klemar, qui était d'une telle dévotion et qui se mortifiait si rigoureusement, qu'à l'âge de trente ans il portait une cuirasse sur la chair, et qu'il couchait sur des pierres et sur des morceaux de bois. Etant dans un moulin, il approcha trop sa main de la meule, et elle lui écrasa tout le bras, broyant ses chairs d'une manière horrible et fracassant ses nerfs et ses os comme s'ils eussent été pilés dans un mortier; et, souffrant une douleur extrême, il demandait qu'on lui coupât le bras. Et comme il invoquait le secours de sainte Elisabeth, pour laquelle il avait toujours eu beaucoup d'attachement, elle lui apparut dans la nuit, et lui dit : « Veux-tu être guéri? » Et il répondit que ce serait de grand cœur; et la sainte, lui touchant la main, la rétablit dans un état parfait d'intégrité. Et tous s'étonnèrent de le voir si complétement guéri.

Un enfant nommé Discret, au diocèse de Mayence, était né aveugle, et il avait une membrane étendue sur les yeux, qui lui ôtait absolument l'usage de la vue. Il avait l'âge de cinq ans lorsque sa mère le conduisit au sépulcre de sainte Elisabeth; et, prenant de la terre autour du tombeau, lui en frotta les yeux en le recommandant aux mérites de sainte Elisabeth. Aussitôt la membrane se déchira, et ses yeux apparurent tout petits et pleins de sang, et il recouvra la vue.

Une femme de ce même diocèse, nommée Béatrix, fut, après de longues souffrances, atteinte d'une paralysie, qui faisait qu'elle ne pouvait se mouvoir et que tout son corps restait courbé. Sa mère la porta dans une sorte de corbeille au tombeau de sainte Elisabeth, et elles y restèrent dix jours en prières sans éprouver aucun soulagement; alors la mère murmura contre la sainte, disant : « Tu accordes tes bienfaits à tout le monde, et tu me délaisses dans mon malheur. Je tâcherai de détourner de ton pèlerinage tous ceux que je pourrai. » Elles s'en retournèrent; et comme elles étaient à un mille et demi, la fille, qui était toujours en proie à de grandes souffrances, vit en dormant une femme très-belle et entourée d'une splendeur éclatante, qui lui frotta le dos et la poitrine, et qui lui dit : « Lève-toi, et marche. » La fille, se réveillant et se trouvant délivrée de tous ses maux, courut le dire à sa mère, et elles en ressentirent une joie extrême. Elles retournèrent au tombeau de sainte Elisabeth, et elles lui rendirent grâces, et elles y laissèrent la corbeille dans laquelle la fille avait été transportée.

Une femme du même diocèse, nommée Gertrude, était privée de l'usage de ses deux jambes, et on lui conseilla d'implorer l'assistance de saint Nicolas. Elle se fit porter à l'église de ce saint, et elle recouvra l'usage d'une jambe. Ensuite elle fut portée à l'église de sainte Elisabeth, et mise sur son tombeau; et après avoir souffert de très-grandes douleurs elle se releva, étant aussi guérie de l'autre jambe.

Une femme du même diocèse, étant restée aveugle durant un an entier, recouvra aussi la vue par l'intercession de sainte Elisabeth.

Un homme nommé Henri, de ce même diocèse, affligé d'un flux de sang tel qu'on le croyait près de mourir, ayant pris de la terre au pied du tombeau de la sainte, et l'ayant mêlée avec de l'eau, fut guéri aussitôt qu'il eut bu...

ENFANT PRODIGUE (L'). — La *Légende de l'enfant prodigue* a, sur la fin du moyen âge seulement commencé d'agiter les esprits; nous reproduisons une des éditions populaires très-anciennes de la ***Bibliothèque bleue***, ayant cours encore aujourd'hui:

L'histoire de l'enfant prodigue (186).

Ce petit livret que je présente est une parabole de l'Evangile de saint Luc, chapitre XXV, et le peintre dans ce tableau représente des passions bien différentes. Considérez un peu tous les traits du visage de ce jeune homme qui se jette aux pieds de ce vieillard; il n'y a pas un qui ne parle et qui ne marque le regret, la confusion, la crainte et l'espérance, dont il sent le mouvement de son cœur : sa misère ne peut être mieux représentée, ses cheveux sont souillés de poussière et tout hérissés; il a le visage blême, les yeux enfoncés et les lèvres pâles; la faim qu'il souffre depuis longtemps l'a mis en ce pitoyable état; sa robe peut à peine le couvrir, et elle est de tant de pièces, qu'on ne peut dire qu'elle soit d'aucune étoffe; mais le peintre s'y est si heureusement joué, qu'elle vaut une fort riche draperie : que cet homme qui l'embrasse à un aspect vénérable! ses yeux brillants montrent bien qu'il est transporté de joie, et qu'il en coule quel-

(186) Avec un cantique sur le même sujet. — A Troyes, chez Garnier, imprimeur-libraire, place Saint-Jacques.

ques larmes le long de ses joues : la posture qu'il fait en s'abaissant pour embrasser ce misérable qui lui tient les genoux, est merveilleuse en son raccourcissement, et elle explique bien l'affection du cœur qui la fait faire; voilà des serviteurs tout à l'entour, l'un porte une robe brodée d'or, l'autre une ceinture de soie; celui-ci des souliers, et cet autre un vase et un bassin très-riche, tous leurs visages font une mine différente; ils ont les yeux attachés sur le vieillard, ils n'attendent que ses ordres pour revêtir ce jeune homme des habillements qu'ils ont entre les mains, et pour le laver. A ce coin, voilà un personnage sur le front duquel l'envie qui lui ronge le cœur est toute visible; ses regards sont farouches, il lève les mains en haut, comme s'il demandait justice de ce qu'il voit : je connais que vous souhaitez savoir ce que ce tableau représente. L'original est dans l'Evangile, et surpasse infiniment la plus belle copie qu'on en puisse faire. Ce vieillard est un père riche, et ce jeune homme est un fils prodigue et débauché : l'un a élevé l'autre avec une mauvaise tendresse, qui n'a servi qu'à le rendre sans respect pour lui, et sans crainte pour Dieu, et sans soin de sa conscience; il a vu dès son enfance pulluler les racines de ses mauvaises inclinations, et n'a eu la force de les couper à l'heure même; il a pris ses premiers désordres pour des badineries et des folies d'un joli esprit : il s'est persuadé que ses légèretés se changeraient en vertus solides, et la mollesse en douceur et en amitié; les sentiments de la nature ont étouffé ceux de la raison, et, sans y penser, il l'a perdue pour avoir trop peu de peur de la perdre; car à peine fut-il sorti de cette enfance, où, si les membres étaient innocents, l'esprit ne l'était pas, qu'il reconnut, mais trop tard, qu'il avait porté un serpent dans son sein, lequel ne tarderait guère à le piquer, et il ne se trompa pas; toutes ces mauvaises semences qu'il avait négligé d'arracher, produisirent le fruit qui leur était propre; il n'y eut jamais jeune homme, si vieux en malice, si déréglé en ses sens, si imprudent en ses embûches, si obstiné en ses folies, si indiscret en ses paroles, et si déterminé à se ruiner de conscience et d'honneur. Il voulut après la perte de ces deux choses y ajouter celle de ses biens. Son père s'efforçait en vain d'arrêter ce torrent impétueux, sa furie était plus forte que ses remontrances. Il ne le considérait plus que comme l'ennemi de ses plaisirs, le censeur de sa vie et l'obstacle de sa félicité. A peine pouvait-il endurer ses corrections les plus douces; et quand elles étaient un peu aigres, il s'emportait à des discours qui perçaient le cœur de ce vénérable vieillard. Enfin ne pouvant supporter sa présence, il le vint trouver un jour, et le força par ces prières mêlées de menaces, de lui donner la portion de l'héritage qu'il attendait de lui. Encore qu'elle fût grande, elle fut bientôt dissipée. La curiosité de voir les pays étrangers lui fit faire de grands voyages, ne laissant où il passait que des traces de ses débauches. Ce qui doit former l'esprit et donner de la prudence, le rendait plus léger et inconsidéré, n'étudiant dans les lieux où il passait, que les mauvaises mœurs des habitants, ne s'informant que de raretés voluptueuses, ne voulant connaître que les personnes les plus corrompues, et ne faisaint amitié qu'avec elles.

Au luxe des habillements il y joignit la magnificence de la table et la pompe de la suite; il eut auprès de lui une troupe de flatteurs qui firent leur dieu de celui qui leur faisait des libéralités. Il n'avait point de vice si honteux dont ils ne fissent une éminente vertu : s'il se taisait, fortement ils le louaient de sa sagesse; s'il disait des niaiseries, ils les répétaient comme les choses les plus spirituelles. Il ne savait que perdre son bien, et ils l'appelaient libéral. Quelque mauvais dessein qu'il eût pour contenter sa passion, ils s'en rendaient les ministres. Dans ses amours ils ne connaissaient point d'autres règles pour lui que les déréglements de son goût : la place la plus forte qu'il avait envie d'attaquer lui devenait facile à prendre par leurs artifices. Enfin cet imprudent jeune homme était le plus achevé prodigue qui fut jamais, et qui n'avait plus de défenseurs de sa prodigalité. Mais après avoir passé quelques années dans une générale débauche, il se trouva et tomba dans une pauvreté universelle. Dès que ses parasites commencèrent à le reconnaître, ils méditèrent leur retraite; et quand il n'eut plus le moyen de continuer ses dépenses il n'eut plus ni flatteurs ni panégyristes. Ceux qui l'avait adoré, durant que sa prodigalité nourrissait leur avarice, ne le connurent plus; dès qu'il fut en état de leur être à charge, leurs caresses cessèrent avec ses présents. Après avoir eu trente valets, il fut contraint de le devenir lui-même d'un homme qui lui donne des pourceaux à garder. A la place du dégoût que lui donnait les viandes les plus exquises, il sent les horreurs d'une faim enragée qui le tourmente, et il la rassasierait volontiers des choses vilaines que mangent les animaux dont il a soin, s'il trouvait quelqu'un qui lui en donnât.

Si vous voulez rechercher la source de tous ces malheurs, c'est qu'il a quitté la maison paternelle. La convoitise déréglée qui l'en a tiré le bannit de sa patrie, le dépouille de sa réputation, ne lui laisse ni les biens de la nature, ni l'innocence des mœurs, ni le sentiment de la religion, ni les mouvements de sa liberté, ni les marques de la gloire d'un citoyen, elle en a fait un étranger; d'un fils, un mercenaire; d'un riche, un mendiant; d'un fier, un humilié; d'un homme libre, un esclave; elle joint avec les pourceaux celui qu'elle a séparé de son père; elle fait servir à des animaux immondes celui qui n'a pas voulu servir à la piété paternelle; il s'en éloigne de cette maison paternelle, il va dans des terres étrangères, il dévore son légitime, et de riche devient pauvre; l'abondance qu'il trouvait dans la maison de son père ne le peut

retenir; enfin la famine le saisit et il ne pouvait attendre autre chose que le manquement de pain dans la région de ses ennemis; et pour tout recours il est obligé d'être à la campagne à la garde des pourceaux; encore s'il eût été pasteur des brebis, il se fût consolé de l'innocence de son emploi, qui a été celui des patriarches et d'un des plus grands rois d'Israël.

Dans cet état pitoyable, où sa convoitise le plonge, il ne cesse de lever les yeux au ciel et s'écrie : Combien y a-t-il dans la maison de mon père, de mercenaires qui vivent dans l'abondance, tandis qu'ici je meurs de faim? Il ne se plaint pas de ce qu'il souffre, mais c'est qu'il se reconnaît coupable.

L'espérance accompagne sa douleur, il fait résolution de se lever et d'aller trouver son père, et en se servant de ce nom, il marque bien que, comme le respect paternel est entré dans son cœur, la confiance en la bonté paternelle y est rentrée en même temps; la nuit des désordres est passée, la grâce l'a réveillé, elle lui a fait dire : je me lèverai ; elle l'a tiré de ce lit malheureux où il était endormi, elle lui a montré le chemin de la maison paternelle, et l'a conduit pour y arriver.

Ensuite de sa résolution, il prépare les discours qu'il lui doit faire, et tous les mots en sont considérables · *Mon père,* lui dit-il, *j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis pas digne d'être appelé votre fils, mettez-moi seulement au rang de vos serviteurs*. Son père savait encore mieux que lui qu'il avait offensé le Dieu du ciel en personne; étant instruit que ce Père commun de tous s'intéresse en l'honneur des pères particuliers qui sont les images de sa divine paternité, c'est avec des soupirs et des sanglots, qu'en se jetant à ses pieds, il l'appelle par ce nom, et afin qu'il ne croie pas qu'une trop grande hardiesse, après une si grande faute le lui met dans la bouche, il ajoute qu'il n'est pas digne, non pas d'être son fils, mais seulement d'être appelé tel. Observez l'humilité de sa pénitence : il oublie ce qu'il est par sa condition, et il ne regarde pas ce qu'il est par ses crimes; il ne se flatte point lui-même, il ne diminue point son ingratitude, il ne dit point : mon père, je suis votre fils qui vient confesser à vos pieds que vous avez sujet d'être en colère contre moi; mais la jeunesse m'a emporté, mais vous êtes si bon que vous excuserez aisément mes folies et mes égarements; je suis votre fils, écoutez ma voix et recevez mes satisfactions, remettez-moi en la posture où j'étais auprès de vous, quand je sortis de votre maison, et soyez assuré que je serai plus sage et plus respectueux à l'avenir.

Les pécheurs qui ne sont pénitents que de nom se confessent d'ordinaire de cette sorte, et comme c'est plutôt une excuse judicieuse qu'un humble aveu de leurs crimes, il ne faut pas s'étonner s'ils n'obtiennent pas leur grâce de celui qui veut que leur cœur humilié mette dans la bouche des paroles aussi humbles que sincères, et que celui-là soit touché d'une foi qui le prépare à la justice, afin que celui-ci fasse une confession qui puisse servir à son salut.

A peine veulent-ils souffrir que leur père fasse quelques reproches; et ils sont encore bien éloignés des pensées du Prodigue pénitent, qui ne croit pas mériter le nom de fils, bien loin de songer à recueillir un second héritage, et qui se contente d'être mis au nombre des mercenaires; il sait qu'il y a différence entre le fils, l'ami, le mercenaire et le serviteur : qu'un homme est fils par le baptême, ami par la vertu, mercenaire par le travail, et serviteur par la crainte. Il a violé son baptême; c'est pourquoi il se juge indigne du nom de fils; il a dissipé toute sa vertu, c'est ce qui l'empêche de prétendre au nom d'ami; il aime, cela est cause qu'il ne veut pas être au nombre des serviteurs qui n'agissent que par la crainte, et il choisit le rang de mercenaire, parce qu'il veut réparer ses pertes, expier son oisiveté, recueillir des forces languissantes, et montrer à son père, qu'après avoir dissipé son bien, il a le dessein de contribuer à la richesse de sa maison par les travaux fidèles et laborieux de la pénitence : ce seul nom vous fait frémir, pénitents délicats, et vous parlez avec autant de confiance que si vous n'aviez qu'un peu blessé l'amitié paternelle, après une dissipation effroyable des biens de la nature et de la grâce, après une séparation inconsidérée de la maison de votre Père céleste, après une demeure obstinée dans les crimes, après une honteuse servitude dans la tyrannie du démon et de la chair, après une faim cruelle des plaisirs dont vous ne pouvez plus jouir, après avoir offensé le Dieu du ciel, après en avoir quitté le royaume pour prendre les chaînes de vos passions; après, dis-je, avoir commis des offenses si abominables, vous croyez que l'on vous fait une injure si l'on ne vous revêt d'une robe toute neuve, si l'on ne vous met un collier au cou, si l'on ne vous parfume le corps, si l'on ne vous admet dans la maison et à la table du père de famille; à la bonne heure, tirez de la grâce que le prodigue reçoit, l'espérance d'obtenir celle de vos fautes; mais imitez-le en sa pénitence, si vous voulez être traités comme lui, vous vous êtes égarés à son exemple, vous avez suivi les mêmes routes d'iniquité, et vous êtes tombés dans un même précipice; sortez-en aussi de même, sortez et revenez par les mêmes degrés à la place glorieuse et élevée que vous avez perdue si facilement, pour ne la plus quitter. *Qui perseveraverit usque ad finem, hic salvus erit* (187.)

(187) CANTIQUE,
LE PRODIGUE *sorti de la Maison de son père*

Je suis enfin résolu,
D'être en mœurs absolu,

Donnez-moi vite, mon père,
Ce qui me revient de ma part,
Vous avez mon autre frère,
Consentez à mon départ.

ENFANTEMENT DE LA VIERGE (L'). — *Voy*. Notre-Dame, § II, e.

ENFER (La voie d'). — Le grand d'Aussy dans ses *Fabliaux ou contes des* XII*e et* XIII*e siècles* (188), donne l'analyse du *songe* d'enfer ou le chemin d'enfer de Raoul de Houdan, mentionné par le président Fauchet. La *voye* ou le *Songe d'Enfer* de Raoul de Houdan a été analysé aussi dans le tome XVIII de *l'Histoire littéraire de la France* (189), par M. Amaury Duval, qui l'a rapproché du poëme de Dante. Au résumé, c'est plutôt une composition morale qu'une légende.

ENIMIE (Sainte). — La *Légende de sainte Enimie* est tombée aux mains populaires depuis des siècles dans le midi de la France. Il nous reste de cette grande célébrité un témoignage irrécusable, qui est un vieux

SON PÈRE.

Pourquoi veux-tu, mon enfant,
Faire ce que Dieu défend?
Veux-tu désoler mon âme,
Nos parents et nos amis?
Je serais digne de blâme,
Si je te l'avais permis.

LE PRODIGUE.

Je veux en dépit de tous,
M'éloigner d'auprès de vous.
En vain vous faites la guerre
A ma propre volonté :
Je ne crains ni ciel, ni terre,
Je veux vivre en liberté.

SON PÈRE.

Mais hélas ! quelle raison,
Te fait quitter la maison?
Ne te suis-je pas bon père?
De quoi te plains-tu de moi,
Et qu'est-ce que je puis faire,
Que je ne fasse pour toi ?

LE PRODIGUE.

Vous me traitez en barbet,
Et je veux vivre en cadet;
Vous condamnez à toute heure
Le moindre déréglement;
Je veux changer de demeure,
Sans retarder d'un moment

SON PÈRE.

Adieu donc, cœur obstiné,
Adieu, pauvre infortuné,
Ton égarement me tue,
J'en suis accablé d'ennuis,
Je vois ton âme perdue,
Et je ne sais où j'en suis.

LE PRODIGUE.

Venez à moi, libertins,
Prenez part à mes festins;
Venez à moi, chers lubriques,
Consumons nos courts moments
Dans les infâmes pratiques
Des plus noirs débordements.

Pensons à boire et à manger
Dans ce pays étranger,
Je n'ai plus peur d'un père,
Qui me suivait pas à pas,
Songeons à nous satisfaire
Dans l'ordure et les ébats.

Contentons tous nos désirs
En nageant dans les plaisirs,
Et vivons de cette sorte
Tant que l'argent durera :
Nous irons de porte en porte
Sitôt qu'il nous manquera.

LE PRODIGUE, *pénitent*.

O le triste changement,
Après un train si charmant,
Je ne vois plus à ma suite
Ceux qui me faisaient la cour,
Tout le monde a pris la fuite,
Pas un n'use de retour.

Je me trouve sans appui,
Dans la honte et dans l'ennui ;
Ma conduite toute impure,
M'a mis au rang des pourceaux
Il est juste que j'endure
Autour de ces animaux.

Je rougis de mes forfaits
Et des crimes que j'ai faits
Je fonds en pleurs, je soupire,
Je sens de cuisants remords,
Je souffre un cruel martyre,
De cœur, d'esprit et de corps.

Je meurs même ici de faim,
Faute d'un morceau de pain,
Tandis que chez mon cher père
Où jamais rien ne défaut,
Le plus chétif mercenaire
En a plus qu'il ne lui faut.

Je voudrais bien me nourrir
Des fruits qu'on laisse pourrir ;
Je voudrais bien sous ce chêne,
Le reste de nos pourceaux.
Amis, j'ai mérité la peine
Qu'attirent les bons morceaux.

Je veux pourtant me lever,
Pour penser à me sauver,
Il est temps que je détourne
Mon cœur de l'iniquité,
Et qu'enfin je m'en retourne
Vers celui que j'ai quitté.

LE PRODIGUE, *de retour*.

Voici, cher père, à genoux,
Un fils indigne de vous :
Si vous daignez me permettre
D'entrer dedans ce palais,
Ce me sera trop que d'être
Au nombre de vos valets

LE PÈRE.

Laquais, cherchez des souliers,
Et les mettez à ses pieds,
Cherchez dans ma garde-robe,
Une bague pour son doigt
Avec sa première robe,
Puisqu'il revient comme il doit

Qu'on prépare le veau gras,
J'ai mon fils entre mes bras,
Il avait perdu la vie,
Mais il est ressuscité,
Chers amis, je vous convie
A cette solennité.

Cher enfant, embrasse-moi
Je brûle d'amour pour toi,
Mes entrailles sont émues
Et de joie et de pitié,
Par ton retour, tu remues
Tout ce que j'ai d'amitié.

(188) Paris, 1779, 4 vol. in-8°, t. II, p. 17.

(189) Paris, 1835, in-4°, p. 787.

chant de jongleur en langue romano-provençale.

Ce poëme de Bertrand de Marseille, qui contient plus de mille vers octosyllabiques, et que l'auteur déclare une simple traduction de la légende latine de la sainte, a été édité par Raynouard (190) d'après ce seul exemplaire connu, conservé dans la bibliothèque de l'Arsenal où il porte le n° 7.

M. Fauriel (191) et M. Friéderich Diez (192) l'ont mentionné.

Il appartient évidemment aux masses par la forme, mais le fond de la légende y est peu altéré, et le merveilleux n'y tient qu'une place restreinte.

Ce cantique débute ainsi :

Ad honor d'una gloriosa
Verge sancta, de Crist esposa,
Que fo Enimia nominada,
De Fransa de rehal linhada,
Trais aquest romans de lati
Per rima, si com es aysi,
Maistre Bertrans de Masselha,
Ab gran trebalha et ab velha ;
Car qui sap be e non l'essenha
Segon la ley de Dyeu non renha ;
Per que trais maystre Bertrans
De lati totz aquetz romans.
Eno us cuides qu'el ho fezes
Que lauzor de segle n'agues,
Ans fo preguatz caramen
Daus part lo prior e'l coven ;
Mas majormen, si com say yeu,
O fes ha lauzor de Dieu
E de mi dons sancta Enimia,
De cui vos vuelh comtar sa via.

Enimie naît d'un descendant de Clovis; elle est belle à merveille,

..... Belha per miravilha,
Sique natura non poc far,
Negun temps, de beltat sa part...

De tous côtés on vient la voir, sans qu'elle s'en enorgueillisse, car elle a mis son cœur en Dieu.

Car en Dyeu avia son cor...

Son père songe à la marier : « Belle fille, lui dit-il, lequel des barons de France voulez-vous ? » La jeune fille répond : « Je ne veux d'autre mari que Jésus à qui j'ai juré de rester fille. » Ce glorieux époux, pour la garder toute à lui, la couvre aussitôt d'une lèpre hideuse.

A cette vue, la cour entière est saisie de douleur,

La bruyda leva pel palays
Dels plors, dels critz e dels esglais...

On appelle des médecins; leur art est impuissant.

Cependant Enimie souffre cruellement; le ciel touché de ses peines, lui envoie un ange qui lui conseille un pèlerinage à la fontaine de Burla en Gévaudan. Le roi, sa femme, son fils Dagobert sont déjà en route aux côtés d'Enimie. Le chemin est difficile, inconnu ; la petite troupe s'égare, hésite souvent : un jour, on appelle une vieille femme, on demande le chemin : « Et pourquoi ? » demande la vieille. Enimie raconte son aventure. Mais la fontaine est inconnue, on en cite une *dans les landes*, très-merveilleuse, mais qui n'est point celle de Burla. Enimie est presque décidée à s'y baigner, lorsque l'ange lui apparaît de nouveau et lui commande d'aller plus loin.

On entend nommer la fontaine par deux paysans, dont l'un, séduit par de riches présents, ose conduire la dame inconnue et sa suite. La fontaine est au fond d'une *combe*, non loin de *Tarn*.

La fous es inz en una comba
Qu'es pres de Tarn, gran e prionda...
Daus altra part d'aquela fon,
Vas orien, vas un pauc mon.
Es lo mostiers bel e onratz,
Al laus d'ela hedificatz,
On encar lo sieu sainhs cor jay.

L'eau de Burla, chaque fois qu'elle s'y baigne, rend bien à la jeune reine la santé ; mais sitôt celle-ci s'en éloigne, la lèpre reparaît. Il faut rester : c'est la volonté de Dieu. Enimie trouve un abri dans les rochers.

Cette *baume* déserte est désormais visitée par de nombreux pèlerins qu'attirent les miracles, la renommée, les vertus, les merveilleuses aventures de sainte Enimie.

L'évêque de Mende vient la visiter et lui porter, contre les malices du démon, le secours de ses prières ; devant la crosse, signe de la grandeur ecclésiastique, le serpent se retire.

On bâtit un monastère qui s'emplit aussitôt des disciples de la sainte ; Enimie le dirige et y meurt.

Dagobert réclame le corps de sa sœur : « Ah ! seigneur roi, s'écrient les compagnes de la sainte, pourquoi accabler ainsi de ta colère ? Que ferons-nous si tu l'emportes ? Assurément nous mourrons... »

Senher reis, perque ns (?) desconortas !
Que farem nos, si tu l'enportas !
Si tu l'emportas, que farem !
Certas reis, certas nos morrem...

Néanmoins Dagobert enlève les restes de sainte Enimie ; heureusement la sainte avait une filleule de même nom qu'elle, dont le tombeau cause une erreur aux barons franks, qui laissent la pieuse habitante de la baume; c'est ce qu'un ange révèle à frère Jean.

Le frère avertit l'évêque : on entre au monastère, qui vient d'être rebâti, et les reliques sacrées de sainte Enimie sont déposées dans une arche d'argent.

Le poëme se termine par ces vers :

Aras preguem tuch, layc e clergue,
Que Dyeus, pel nom d'aquesta verge,
De qui avens fach cest romans,
Nos meta sus am los syeus sanhs.
Amen.

ERASME DE FORMIES (Actes de saint). —Saint Erasme de Formio, en Italie (diocèse de Gaëte), a joui, en Italie, en Espa-

(190) *Choix de Poésies des troubadours*, t. Ier.
(191) *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 240.
(192) *Die poesie der Troubadours*, Zwickau, 1827, in-8°; la poésie des troubadours, trad. par Ferd. de Roisin ; Paris-Lille, 1845, in-8°, p. 217.

gne, et même sur les bords du Rhin, à Cologne et à Mayence, d'une grande popularité au moyen âge.

Il vivait sous Dioclétien et Maximien.

Les *Actes* qui restent de lui, qualifiés de suspects par les Bollandistes (193), ont dû être très-recherchés, à en juger par le grand nombre de manuscrits qu'on en trouve. Ils sont écrits en prose, et conservent le ton ordinaire aux légendes antiques.

ESTÈVE (PLANCH DE SAINT).— *Voy.* ÉTIENNE (Saint).

ESTHER (HISTOIRE D'). — L'*Histoire d'Esther* est populaire en Espagne. Elle se trouve dans les boîtes les plus mal assorties des colporteurs espagnols (194).

ETHELWOD (SAINT). — Saint Ethelwod, qui vécut au IXe siècle, a joui, peu après sa mort, d'une certaine popularité en Angleterre, qu'attestent les poésies qui nous restent en son honneur (195).

ETIENNE (LÉGENDE DE SAINT). — La *Légende de saint Etienne*, quelque bruit qu'elle ait fait au moyen âge, est plutôt ecclésiastique et lettrée que populaire. Un grand nombre de poésies subsiste, qui datent d'époques très-reculées (196); les récits en prose ne sont pas moins nombreux, et pourtant nous n'hésitons pas à croire qu'il ne nous reste aucun témoignage véritablement populaire, car la grande émotion produite au travers de la société chrétienne, quelque universelle qu'elle soit véritablement, ne remplace pas les œuvres si curieuses de l'imagination des masses (197).

ETIENNE DE DIE (VIE DE SAINT). —

(193) Cf. *Act. SS.*, Junii; Anvers, 1595, in-fol., die secunda Junii, t. Ier, p. 211.

(194) *Historia de Ester y Mardocheo, y del perverso Aman;* Madrid, 1780, in-4°.

(195) *Act. SS.*, Augusti; Anvers, 1733, in-fol., t. Ier, die prima, p. 83, 98.

(196) 1° L'abbé Lebeuf a signalé le premier le *Planch saint Estève.* Après lui, les Bénédictins, dans le tome X de l'*Histoire littéraire* (*a*), l'ont cité en s'accordant aux sentiments de l'abbé Lebeuf sur la date du IXe siècle.

M. Raynouard (*Choix de poésies des troubadours;* Paris, Didot, 1816-1821, 6 vol. in-8°, t. II, 1817, p. CXLVI) remarque que, l'ancien rite gallican autorisant les lectures de vies des saints aux jours de leurs fêtes, le rite romain, introduit par Pépin et Charlemagne, laissa subsister cet usage, mais seulement aux offices de nuit. Cependant le martyre de saint Etienne, se trouvant dans les Actes des apôtres fut chanté encore à la messe, traduit en langue vulgaire, dont on alternait avec le latin les couplets, genre que l'on nomma *farsia, épître farcie.*

Le *Planch de saint Estève* a été collationné sur deux manuscrits : l'un d'Aix en Provence, datant de 1318, mais copie d'un martyrologe déjà bien antérieur (MARTYROLOGIUM VETUS); l'autre est un processionnal du chapitre d'Agen ; ni l'un ni l'autre n'offraient de différence remarquable.

« On retrouve encore aujourd'hui, » ajoute Raynouard, plusieurs *plaints, complaintes* de saint Etienne en vieux langages.

Le *Planch de saint Esteve* a été publié par le savant critique (*Ibid.*, p. 146), accompagné d'une traduction.

2° Le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 6989, in-folio, ancien fonds, folio 333 *verso*, et celui de la Sorbonne, n° 851, contiennent plusieurs *épîtres* farcies que l'on chantait dans les églises le jour de la fête de saint Etienne.

L'abbé Lebeuf a cité deux de ces épîtres dans son traité du chant ecclésiastique (*b*); les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont édité peu de pièces d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, dans le premier volume de leur continuation (*c*).

Voici la première légende d'après l'abbé Lebeuf et l'*Histoire littéraire :*

Entendez tuit (*d*) a cest sermon
Et clere et lai tot environ,
conter vous vueil (*e*) la passion
De saint Estevene le baron
Comment et par quelle mesproison
Le lapiderent li félon,
Por Jhesu-Crist et por son non... (*f*)

. . . .

Ce fust au temps ca en arriers
Que Jhesu-Crist ot maint guerriers,
Mescreant estoient en leur fei,
Si despectoient notre lei,
Qui ci est à Dieu, or escout
Verité fine, voire, et tout... (*g*).
Jhesu-Crist out un champion
Apres la sainte Ascension
Qui premiers conquist à durs cos
Le que Adam perdit come fos... (*h*)

Sainz Estevene sout et moult pot.
Qui force et grâce de Dieu ot
Au pueple fu tant de Dieu dignes
Faisoit miracles et grant signes...

. . . .

La pièce est terminée par cette invocation :

Or prions tous le saint martyr,
Qu'il nous puist salver et garir,
L'ensi puissions nos tot morir,
Al regne Dieu parvenir
Amen.

(197) Voragine, au XIIIe siècle, répète ainsi les traditions du moyen âge :

1° LÉGENDE DE SAINT ÉTIENNE.

Etienne, en grec et en latin signifie couronne, et en hébreu, loi (*i*).

I.

Etienne fut l'un des sept diacres que les apôtres ordonnèrent, leur conférant le saint ministère; car lorsque le nombre des diciples s'accrut, plusieurs

(*a*) Additions et corrections, p. LXIX

(*b*) P. 122.

(*c*) *Hist. litt.*, t. XIII, p. 109.

(*d*) *Tost*, selon l'édition des continuateurs des Bénédictins, mais à tort évidemment.

(*e*) *Conter volons.* (*Ibid.*)

(*f*) Très-probablement la légende était antérieure au temps de son introduction dans l'office, et le passage suivant n'est qu'un raccord postérieur :

Ja l orrez dire en leçon.

LE SOUS-DIACRE.

Lectio actuum Apostolorum.

LES CLERCS.

Ceste leçon c'on ci vous list
Sains Zuz l'apele, qui la fist,
Fais des apostres Jhesu-Crist,
Saint esperis ces li aprist...

(*g*) *In diebus illis.* L'office continue.

(*h*) L'office continue : *Stephanus plenus gratia*, etc.

(*i*) Stephanus Græce, latine dicitur *corona*, sed hebraice *norma*. Fuit autem *corona*, id est, principium martyrum in Novo Testamento, sicut Abel in Veteri. Fuit etiam norma, id est, exemplum et regula aliis patiendi pro Christo, sive vere agendi et vivendi, vel pro inimicis

Saint Etienne, évêque de Die, qui vécut jusqu'au commencement du XIIIe siècle, a été, depuis lors, l'objet d'un culte particulier dans le centre de la France; parmi les mo-

des gentils convertis se mirent à murmurer contre les Juifs convertis, à cause de la part faite à leurs veuves dans le ministère de chaque jour. On a donné deux causes à ces murmures : l'une est que peut-être les veuves des gentils n'étaient pas admises au service de Dieu, et l'autre que, au contraire, elles étaient surchargées de travail. En effet, les apôtres, pour vaquer plus convenablement à la prédication, avaient confié l'administration aux veuves. Quand les apôtres virent s'élever des murmures au sujet de l'administration des veuves, ils voulurent apaiser ces désordres; ils assemblèrent les fidèles et dirent : « Il n'est pas à propos que nous délaissions la parole de Dieu pour administrer aux tables; (glose :) car la nourriture des âmes est au-dessus de la nourriture des corps. Voyez donc, chers frères, à choisir parmi vous sept hommes de bonne renommée, animés du Saint-Esprit et pleins de sagesse, que nous établirons sur cette œuvre, (glose :) afin qu'ils administrent ou qu'ils soient à la tête de ceux qui administreront, tandis que nous serons en oraison et prédication. » Cet avis plut à tous, et on en élut sept, dont le bienheureux Etienne fut le premier et le maître; on les amena aux apôtres, qui mirent les mains sur eux et les ordonnèrent. Or Etienne, plein de grâce et de force, faisait des prodiges et des merveilles au milieu du peuple. Les Juifs en furent irrités; et pour avoir raison de lui, ils l'attaquèrent de trois manières, en disputant avec lui, en produisant de faux témoins et en le livrant aux tourments. Mais il sortit vainqueur de cette lutte; il l'emporta parmi les docteurs, confondit les faux témoins, et triompha de ses tourments; et, dans chacun de ces trois combats, l'appui du ciel lui fut donné. Dans le premier, le Saint-Esprit lui inspira ses paroles; dans le second, un regard d'ange effraya les faux témoins; dans le troisième, il vit Jésus-Christ prêt à lui venir en aide, qui l'encouragea dans son martyre. Ainsi il y eut dans chacun de ces faits trois choses : le combat engagé, le secours fourni et le triomphe remporté. C'est ce que nous verrons en parcourant la légende.

II.

Saint Etienne faisant de fréquents miracles et prêchant fort souvent au peuple, des Juifs jaloux lui portèrent défi du premier combat en le provoquant à une conférence. Ses premiers ennemis furent des *libertini*... ou fils d'affranchis... (*a*)... Ainsi les premiers qui s'élevèrent contre la foi furent des gens d'esclavages; des Cyrénéens, des Alexandrins, et des docteurs de Cilicie et d'Asie; et ils disputèrent tous avec Etienne. Ainsi vint le premier combat, que suivit le triomphe, car ils ne purent résister à sa sagesse. Mais quand ils virent que de cette manière ils ne pouvaient l'emporter sur Etienne, ils eurent recours à la ruse, et songèrent à opposer de faux témoignages. Ils apostèrent donc deux témoins qui accusèrent Etienne d'avoir proféré des blasphèmes de quatre façons différentes : blasphème contre Dieu, contre Moïse, contre la loi et contre le tabernacle ou le temple. Le combat fut engagé. Et tous ceux qui étaient pour le juger virent son visage resplendissant comme celui d'un ange. Tel fut le secours. Ensuite la seconde victoire, lorsque les faux témoins eurent été confondus. Car le prince des prêtres ayant demandé si ce qu'ils disaient était vrai, Etienne se justifia des blasphèmes qu'on lui attribuait dans cet ordre : 1° du blasphème contre Dieu, en disant : « Le Dieu qui a parlé à nos pères et aux prophètes est le Dieu de gloire (*b*).

III.

Les Juifs, voyant qu'ils ne pouvaient vaincre Etienne de cette manière, entreprirent le troisième moyen, et commencèrent le troisième combat : celui des supplices. Alors, selon le précepte de Dieu sur la correction à infliger à un père, saint Etienne employa trois moyens de les rappeler à eux-mêmes et de les arracher au mal : la honte, la crainte et l'amour... (*c*) Ils furent plus furieux que jamais... (*d*) Ils se jetèrent sur lui et le traînèrent hors de la ville pour le lapider... (*e*) Le martyre de saint Etienne eut lieu l'année que Notre-Seigneur Jésus-Christ monta au ciel, le troisième jour du mois d'août. Ga-

orandi. Vel Stephanus dicitur, quasi *strenue fans*, quod patet in suo sermone et in luculenta divini verbi prædicatione. Vel Stephanus dicitur quasi *strenue stans* vel fans anus, id est strenue sive laudabiliter stans et instruens et regens anus, id est viduas, quibus ab apostolis fuerat præfectus, quæ ad litteram anus erant. Est ergo corona propter principium martyrii, norma propter exemplum patiendi et bene vivendi, strenue fans propter luculentam prædicationem, strenue stans propter viduarum laudabilem instructionem. (JAC. A VOR., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graesse; Lips., 1850, in-8°, p. 49-50.)

(*a*) Surrexerunt enim quidam de synagoga libertinorum a regione sic dictorum, vel libertinorum id est filiorum libertorum. Libertini enim dicuntur filii libertorum, id est eorum, qui de servitute manumissi sunt et libertate donati. (*Ibid.*, p. 51.)

(*b*) Et primo excusavit se de blasphemia in Deum dicens, Deum, qui locutus fuit patribus et prophetis, Deum gloriæ fuisse. Ubi Deum tripliciter commendavit, secundum quod hoc verbum potest tripliciter exponi. Est enim Deus gloriæ, id est collativus gloriæ, in Regnum II: *Qui honorificaverit me, glorificabo eum*; vel Deus gloriæ, id est, contentivus gloriæ, *Proverb. VIII : mecum sunt divitiæ et gloria*; vel Deus gloriæ, id est, Deus cui a creatura debetur gloria, id est regi sæculorum immortali, etc. Commendat igitur Deum tripliciter, scilicet quod sit gloriosus, glorificatus et glorificandus. Deinde excusat se de secunda blasphemia in Moysem multipliciter commendando. Commendat enim eum præcipue a tribus, scilicet a zeli fervore, quod percutientem Ægyptium interfecit, a miraculorum operatione, quæ in Ægypto et in deserto fecit, et a Dei familiaritate, quia pluries cum Deo familiariter locutus fuit. Postmodum excusat se de tertia blasphemia, quæ erat in legem, ipsam tripliciter commendando, scilicet ex ratione dantis, qui fuit Deus, ex ratione ministrantis, qui fuit Moyses talis et tantus, et ex ratione finis, quia dat vitam. Postmodo cœpit se purgare de quarta blasphemia, quæ erat in tabernaculum et in templum, ipsum tabernaculum quadrupliciter commendando, scilicet quod fuit a Deo præceptum, fieri in visione ostensum a Moyse consummatum et arce testimonii contentivum. Templum autem dixit tabernaculo successisse. Sic ergo beatus Stephanus crimine sibi objecto rationabiliter se purgavit. (*Ibid.*, p. 51-52.)

(*c*) Tribus modis eos conatus est corrigere et a tanta malitia cohibere, scilicet pudore, timore et amore. Primo pudore, ejus duritiam cordis et sanctorum necem improperando. Dura, inquit, cervice et in circumcisis cordibus et auribus vos semper spiritui sancto restitistis, sicut et patres vestri, ita et vos. Quem enim prophetarum patres vestri non sunt persecuti? et occiderunt eos, qui pronuntiabant de adventu justi. Ubi, sicut dicit Glossa, *tres gradus malitiæ eorum ponit*. Primus est, quod Spiritui sancto restiterunt. Secundus est : *Prophetas persecuti sunt*. Tertius est : *Crescente malitia eos occiderunt*. Scilicet quia *frons mulieris meretricis facta erat iis et nesciebant erubescere nec sic a concepta malitia destiterunt*. Imo audientes hæc dissecabantur cordibus suis et stridebant dentibus in eum. Postmodum ergo correxit eos timore per hoc scilicet, quod Jesum stantem a dextris Dei se videre perhibuit, quasi paratum se adjuvare et adversarios condemnare. Cum enim esset Stephanus plenus Spiritu sancto intuens in cœlum vidit gloriam Dei et ait : « Ecce video cœlos apertos et Filium Domini stantem a dextris virtutis Dei. » Licet igitur jam pudore et timore correxerit eos, non tamen adhuc destiterunt. (*Ibid.*, p. 52.)

(*d*) Sed deteriores quam prius fuerunt. Exclamantes enim voce magna continuerunt aures suas Glossa : *Ne blasphemantem audirent*. (*Ibid.*)

(*e*) In hoc secundum legem se agere arbitrantes quod blasphemum extra castra mandaverat lapidari. Et illi duo falsi testes, qui in eum primum lapidem mittere debebant,

numents qu'en ont cités les Bollandistes, il faut noter une *Vie* et des *Miracles* en vers latins octosyllabiques rimés; ce vieux poème, plus scientifique que populaire, commence ainsi :

O mira principia !
Sanctitatis exordia !
Sexta namque feria
Sacrans jam jejunia,
Infans lac non fugens,
Carnes sprevit adolescens... (198)

EUGENIE (Légende de sainte). — La *Légende de sainte Eugénie* en prose, patronne de la Haute-Bourgogne, et datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Paris,

maliel et Nicodème, qui dans tous les conseils des Juifs étaient favorables aux Chrétiens, l'ensevelirent au champ de Gamaliel, et ils le pleurèrent beaucoup. Après la mort d'Etienne l'un des chefs, les Juifs commencèrent à persécuter très-cruellement les Chrétiens, dans Jérusalem; ceux-ci se retirèrent en divers endroits de la Judée, suivant cette parole de Jésus-Christ : « Si l'on vous persécute en une ville, retirez-vous en une autre. »

IV.

Saint Augustin raconte qu'Etienne fit de nombreux miracles éclatants, qu'il ressuscita par ses mérites six morts, et qu'il guérit des malades atteints de grandes infirmités. En outre, il rapporte divers autres miracles très-recommandables. Il dit, par exemple, que des fleurs mises sur l'autel consacré à saint Etienne, guérissaient les malades sur lesquels on les posait ensuite, et que diverses personnes furent guéries pour avoir été touchées de linges déposés sur l'autel de saint Etienne. Et l'on voit au livre XXIIe de la *Cité de Dieu* qu'une femme aveugle recouvra la vue, parce qu'on mit sur elle les linges enlevés de l'autel. On trouve aussi dans le même livre que le gouverneur d'une ville, qui se nommait Martial, était païen et se refusait à croire en Dieu; il tomba très-grièvement malade, et alors son gendre, homme pieux et vertueux, vint à l'église de saint Etienne, emporta ces fleurs qui étaient sur l'autel et les mit en secret au chevet du lit du malade. Et lorsque Martial eut dormi sur ces fleurs, il se réveilla de grand matin et cria qu'on fît de suite appeler l'évêque. L'évêque n'y était pas, mais il vint un prêtre auquel Martial dit qu'il croyait en Dieu tout-puissant, et il reçut le baptême. Et tant qu'il lui resta vie, il eut toujours à la bouche ces mots : « Jésus, recevez mon esprit, » bien qu'il ne sût pas que ç'avaient été les dernières paroles de saint Etienne.

V.

Saint Augustin rapporte encore cet autre miracle : Une matrone nommée Pétronie (*a*).

VI.

Voici un dernier miracle très-étonnant que cite aussi le même docteur : Il y avait en Cappadoce, à Césarée, une dame de famille noble... (*b*).

VII.

Il faut noter que la passion de saint Etienne n'eut pas lieu le jour qu'on la célèbre, mais le jour de l'*Invention* du saint (*c*).

2° LÉGENDE DE L'INVENTION DU CORPS DE SAINT ETIENNE, PREMIER MARTYR.

Le corps de saint Etienne, premier martyr, fut retrouvé l'an du Seigneur 417, la septième année du règne d'Honorius, de la manière suivante. Un prêtre, nommé Lucien, au territoire de Jérusalem, étant une nuit dans son lit, tout éveillé, vit un vieillard de taille élevée, d'une figure majestueuse, ayant une longue barbe, vêtu d'un manteau blanc que retenaient des agrafes d'or, et sur lequel il y avait des croix. Il tenait à la main une baguette d'or dont il toucha Lucien, disant : « Ne perds pas de temps pour faire connaître nos tombeaux, car nous gisons sans honneur dans un endroit abject. Va donc et dis à Jean, évêque de Jérusalem, de nous placer dans un lieu honorable, afin que lorsque la tribulation aura désolé le monde, l'on puisse, par nos mérites, implorer la miséricorde de Dieu. » Lucien lui répondit : « Seigneur, qui êtes-vous? — Je suis, répliqua-t-il, Gamaliel, celui qui a nourri l'apôtre saint Paul, et qui à mes pieds a appris la loi. Celui qui gît avec moi est saint Etienne, que les Juifs lapidèrent et qu'ils jetèrent hors de la ville, afin qu'il fût dévoré des bêtes féroces et des animaux de proie. Mais Dieu, pour lequel il avait souffert, ne permit

(198) Cf. *Act. SS.*, Septembris; Anvers, 1750, in-fol., t. III, die septima, p. 186.

secundum legem dicentem : prima manus testium lapidabit, etc., tum deposuerunt vestimenta sua, ne illius tactu coinquinarentur vel ut ad lapidandum expeditiores redderentur, secus pedes adolescentis, qui vocabatur Saulus et postea vocatus est Paulus. Qui dum lapidantium vestimenta custodiret, et eo quod ad lapidandum eos expeditiores redderet, quasi manu omnium lapidavit. Cum autem eos nec pudore nec timore a tanta posset nequitia retrahere, tertium modum adhibuit, ut saltem eos amore coerceret. An non eximius amor fuit, quem iis ostendit, quoniam pro se et pro ipsis oravit? Pro se quidem oravit, ne sua passio prolongaretur et sic ipsi rei noxa majori tenerentur, pro ipsis autem oravit, ne iis hoc in peccatum imputaretur. Lapidabant, inquit, Stephanum invocantem et dicentem : « Domine Jesu accipe spiritum meum. » Positis autem genibus clamavit voce magna dicens : « Domine, ne statuas illis hoc peccatum, quia nesciunt quod faciunt. » Et vide amorem mirabilem, quia orando pro se stetit, orando pro suis lapidatoribus genua flexit, quasi plus orationem, quam pro ipsis faciebat, quam illam, quam pro se effundebat, cuperet exaudiri. Pro ipsis autem potius quam pro se genua flexit, quia, ut dicit Glossa ibidem, quorum major iniquitas majus supplicandi remedium postulabat. In hoc etiam martyr Christum imitatus est, qui in passione sua pro se oravit dicens : Pater, in manus tuas commendo spiritum meum, et pro suis crucifixoribus dicens : « Pater, ignosce illis, » etc. Et cum hoc dixisset, obdormivit in Domino. Glossa : pulchre dictum est, obdormiit, et non, mortuus est, quia obtulit sacrificium dilectionis et obdormivit in spe resurrectionis. (*Ibid.*, p. 52-53.)

(*a*) Aliud similiter in eodem refert miraculum, quod quædam matrona, nomine Petronia, cum diu infirmitate gravissima torqueretur et multa adhibens remedia nullum sentiret liberationis vestigium, tandem quemdam Judæum consuluit, qui annulum quemdam cum quodam lapide ei tribuit, ut ipso annulo cum chorda ad nuda corporis cingeretur, ut ex virtute illius beneficium reciperet sanitatis. Sed dum hoc sibi nil valere conspiceret, ad ecclesiam protomartiris properavit et pro salute sua instantius beatum Stephanum exoravit. Tunc subito insoluta chorda et illæso annulo remanente annulus in terram prosiliit et continuo perfecte sanatum se sensit. (*Ibid.*, p. 54.)

(*b*) Aliud similiter in eodem non minus mirabile refert miraculum. Apud namque Cæsaream Cappadociæ quædam nobilis matrona erat, viri quidem destituta solatio, sed nobili vallata multitudine filiorum, nam decem filios habuisse dicitur, quorum septem mares et tres feminæ fuisse perhibentur. Quadam igitur vice dum mater ab iis offenditur, maledictionem suam filiis imprecatur, subito autem maledictionem matris divina vindicta subsequitur, et omnes pœna simili et horribili feriuntur, etc. [.......] (*Ibid.*, p. 54.)

(*c*) Notandum autem quod beatus Stephanus hoc die passus non est, sed ea die, ut dicitur, qua ejus inventio celebratur, etc. (*Ibid.*, p. 55-56.)

dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, f° 248-255 (199).

EULALIE (Vie de sainte). — Sainte Eulalie, dans des temps très-reculés, a joui, dans l'esprit des Chrétiens d'occident, d'une haute faveur qui a traversé tout le moyen âge (200).

Le IXe siècle nous en a laissé un témoignage de la plus haute importance, qui est un chant de jongleur en langue d'oc, dont les assemblées des habitants du midi de la France ont retenti.

Ce cantique populaire s'est rencontré dans le manuscrit de la Bibliothèque de Valenciennes, coté B. 5, 15, de format in-4°, portant le titre de *Libri octo Gregorii Nazianzeni*, f° 141, provenant de l'abbaye de Saint-Amand sur l'Elnon.

Signalé par Montfaucon, il a été publié deux fois seulement en Belgique par M. Hoffmann de Fallersleben (201), avec les remarques de M. Willems, et dans le nord de la France par M. Arthur Dinaux (202).

M. Dinaux signale la haute importance de ce texte parmi les monuments de la langue romane; il pense que cette légende fut une imitation de l'hymne composée par Prudence, au IVe siècle.

Nous reproduisons à notre tour ce précieux cantique :

LÉGENDE DE SAINTE EULALIE.

(*Texte roman du IXe siècle.*)

Buona pulcella fut Eulalia
Bel avret corps; bellezour anima.
Voldrent l'aveintre li deo inimi,
Voldrent la faire diaule servir ;
Elle nos eskoltet les mals conseillers
Quelle deo raneiet chi maent sus en ciel;
Ne por or, ned argent, ne paramenz,
Por manatce, regiel, ne priement,
Ni ule cose non la pouret omqi pleier;
La polle sempre non amast lo deo menestier.
E poro fut presente de Maximiien
Chi rex eret acel dis soure pagiens.
Illi en ortet dont lei nonqi chielt
Qued elle fuiet le nom Christiien;
Ellent adunet lo suon element
Melz sosténdreiet les empedementz
Quelle perdessesa virginitet.
Poros furet morte a grand honestet.
Enz enl fou lo qetterent comarde tost
Elle colpes non avret, poro *non* (203) coist,
Aezo *non* (204) voldret concreidre li rex pagiens.
Ad une spede li roveret tolir lo chieef;
La domnizelle celle vose non contredist.
Volt lo seule lazsier si ruovet Krist.
In figure de colomb volat a ciel.
Tuit oram que por nos degnet praier
Qued avvisset de nos Christus mercit
Post la mort, et a lui nos laist venir
Par sowe clementia.

TRADUCTION.

Eulalie fut une sainte Vierge.
Elle était belle de corps; l'âme plus belle.

pas que son corps fût déchiré. Je le recueillis avec une extrême vénération, et je l'ensevelis moi-même dans un tombeau tout neuf que j'avais fait construire pour moi. Un autre qui gît avec nous, c'est Nicodème, mon neveu, qui alla dans la nuit trouver Jesus-Christ et qui reçut le baptême des mains de Pierre et de Jean. Les princes des prêtres, furieux contre lui, l'auraient tué, sans les égards dus à notre famille. Mais ils lui enlevèrent tous ses biens, le déposèrent de ses dignités, et, le frappant rudement, ils le laissèrent à demi mort. Je le menai dans ma maison où il vécut encore quelques jours, et lorsqu'il fut mort, je le fis ensevelir aux pieds de saint Étienne. Le troisième qui repose avec moi, est Abibas, mon fils, qui reçut avec moi le baptême à l'âge de vingt ans, et qui, gardant la virginité, étudia la loi avec Paul. Ma femme Ethea et mon fils Celemias, qui ne voulurent pas recevoir la foi, n'ont pas été dignes de partager notre sépulture ; tu les trouveras ailleurs, et leurs tombeaux se montreront à toi vides et nus. » Ayant dit cela, Gamaliel disparut. Lucien pria alors le Seigneur que si cette vision disait la vérité, elle se montrât à lui une seconde fois et une troisième fois. A la fête suivante, Gamaliel lui apparut de nouveau et le reprit d'avoir négligé ce qu'il lui avait recommandé. — « Je n'ai point mis de négligence, répondit Lucien; mais j'ai prié le Seigneur que cette vision m'apparût une troisième fois, si elle venait de Dieu. » Gamaliel lui répondit : « Comme tu as pensé dans ton esprit que tu ne pourrais, parmi ces reliques, distinguer celles qui appartiennent aux différents saints, je vais te tirer d'embarras à cet égard. » Et il lui montra trois vases d'or et un vase d'argent. L'un des vases d'or était plein de roses rouges, et les deux autres de roses blanches. Et le vase d'argent était plein de safran. Gamaliel dit : « Ces vases sont nos tombeaux, et ces fleurs sont nos reliques. Les roses rouges désignent Etienne, le seul de nous qui ait mérité la couronne du martyre. Les deux vases pleins de roses blanches indiquent Nicodème et moi, comme ayant persévéré, dans la sincérité du cœur, dans le culte de Jésus-Christ. Le vase d'argent rempli de safran est le signe de mon fils Abibas, qui a gardé la pureté de virginité et qui est sorti du monde sans souillure. » Ayant dit cela, Gamaliel disparut de nouveau. A la fête suivante, il se montra encore à Lucien et il lui fit de vifs reproches au sujet de sa négligence. Lucien se rendit promptement à Jérusalem, et raconta à l'évêque Jean tout ce qui lui était arrivé. Lorsque l'on commença à creuser la terre, l'on sentit une odeur très-suave, qui guérit soixante et dix hommes affligés de diverses maladies. L'on porta avec une grande joie les reliques des saints dans cette église de Jérusalem où saint Etienne avait rempli les fonctions d'archidiacre, et on les y ensevelit avec les plus grands honneurs; et, à cette même heure, il tomba une forte pluie (*Ibid.*).

(199) Cf. *Les man. fr. de la Bibl. du Roi*; Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 239.

(200) La *Vie de sainte Eulalie*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, et datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Paris dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, f° 245-248 (*a*).

(201) *Elnonensia*, Gand, Gyselinch, 1837, broch. in-8°, de 34 p.

(202) *Trouvères jongl. et men. du nord de la Fr. et du midi de la Belgique*; Paris, 1836-18.., 3 vol. in-8°, t. II, 1839, *Trouv. de la Flandre et du Tournaisis*, p. 6.

(203) Et non pas *nos*.

(204) Même remarque.

(*a*) Cf. *Les man fr. de la Bibl. du Roi*; Paris, 1836. 1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 229.

Les ennemis de Dieu voulurent l'attirer; ils voulurent l'asservir au diable; elle n'écouta pas les méchants qui lui conseillaient de renier le Dieu qui demeure en haut dans les cieux; ni pour or, ni pour argent, ni pour parures, ni par les menaces, les ordres, ou les prières, ni par aucun moyen, on ne put jamais la faire plier; la jeune fille préféra constamment rester en Dieu.

Aussi on la mit en présence de Maximien, qui était alors roi de ces pourceaux païens.

Lui, l'exhortait à ne pas tomber et à redouter le nom de chrétienne.

Mais elle, ramassée dans son intérieur (son élément), subit les tortures plutôt que de perdre sa virginité; et elle fut mise à mort à son suprême honneur.

On la jeta dans le feu, pour être brûlée à l'instant; mais elle était sans tache et ne fut pas atteinte (205), aussi c'est ce que ne pouvait croire le roi païen.

Il donna ordre de couper, avec le glaive, la tête de la demoiselle; celle-ci, sans contre-dit, et voulant laisser la vie, avec la grâce du Christ, s'envole aux cieux sous la forme d'une colombe.

Prions tous, afin qu'elle daigne prier pour nous, qu'elle obtienne la merci de *Christus*, qui après notre mort, nous laissera venir à lui, dans sa clémence

EUPHEMIE (Vie de sainte). — La *Vie de sainte Euphémie*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Paris dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, fol. 260-263 (206).

EUPLUS (Vie de saint). — Saint Euplus ou Euplius (207), diacre et martyr de Catane en Sicile, vers l'an 304, a inspiré les écrivains grecs et les poëtes. Il reste de lui plusieurs Vies, qu'ont éditées Baronius, Cotelier, Monbritius, Ruinart, et des hymnes en son honneur sont parvenues jusqu'à nous par les soins du Sicilien Octave Cajétan (208). Le caractère tout lyrique de ces chants, et la sévérité des Vies du saint, tout en attestant une popularité réelle, ne permettent pas d'en déterminer ni le temps ni la nature (209).

EUSEBIE (Vie de sainte). — Rosweide a attribué à Hucbald la Vie en vers latins de sainte Eusebie (210), abbesse d'Amay. Les Bollandistes et les Bénédictins croient ce poëme d'un autre auteur resté inconnu (211).

EUSTACHE (Vie de saint). — La *Vie de saint Eustache*, en prose patoise de la haute Bourgogne, datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Paris, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, fol. 280-286 (212)

Une *Histoire de saint Eustache* a été éditée en Italie dès le milieu du XVIe siècle (213).

EUTROPE (Saint). — Les Bollandistes signalent un grand nombre de fables dans les récits relatifs à saint Eutrope, évêque de Saintes en Gaule, qui vécut au IIIe siècle (214).

EUVERTE D'ORLEANS (Légende de saint). — La *Légende* fabuleuse de saint Evurce, évêque d'Orléans au IVe siècle, a été éditée par les Bollandistes (215).

EVEQUE DE CLERMONT (Conte de l'). — *Voy.* Bonet (Saint), évêque de Clermont.

EVRE (Légendes de saint). — Les Bollandistes ont signalé comme suspectes la plupart des légendes relatives à saint Apre (Evre) de Toul, qui vivait à la fin du Ve siècle (216

F

FABIEN (Saint). — La *Légende dorée* ne contient que quelques mots sur saint Fabien; il ne paraît pas que Voragine ait eu aucun type populaire ou merveilleux à sa disposition (217).

FAUST DE MILAN (Actes de saint). — Les Bollandistes, n'osant se fier aux *Actes* qui subsistent de saint Faustin ou Faust, de Milan, qui vécut au IIe siècle, et qu'on honore, le 7 août, les ont rejetés. Il est évident que saint Faustin a joui, dans des temps reculés, d'une popularité difficile aujourd'hui à préciser, mais qu'attestent les récits incertains qu'on trouve encore sur sa vie (218).

FAUSTE, *JANVIER* et *MARTIAL* (Saints). — Saint Fauste, saint Janvier, saint Martial, martyrs à Cordoue, ont eu et conservent encore en Espagne une grande célébrité.

La date de leur martyre remonte au commencement du IVe siècle de l'ère chrétienne.

Leur culte n'est pas moins ancien; on peut affirmer qu'il était répandu dès le IVe et le Ve siècle, car on a des hymnes de Prudence qui les célèbrent : peut-être même, dès le

(205) M. A. Dinaux n'a pas compris le *poro no coist*; c'est pourquoi elle ne fut pas *écrite*; il lit à tort *nos*. Le vers qui suit est également inintelligible dans le même auteur, et toute la traduction de ce morceau en est altérée.

(206) Cf. *Les man. fr. de la Bibl. du Roi*; Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 250.

(207) Eupolus *in Hieronymianis*.

(208) Octav. Caiet., *Vitar. sanctor. siculor.*, p. 86.

(209) *Act. SS.*, Augusti; Anvers, 1735, in-fol., die duodecima, t. II, p. 710.

(210) Ou Ysoie.

(211) Cf. Boll., 16 Mar., p. 450, n°s 1 et 2; *Hist. litt. de la Fr.*, t. VI, p. 221.

(212) *Les man fr de la Bibl du Roi*; Paris, 1836 1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 250.

(213) *La Historia santo Eustachio*; Firenze, al scale di Badia (senz'anno), in-4° de 4 ff. à 2 col.

(214) Cf. *Act. SS.*, Aprilis; Anvers, 1675, in-fol., t. III, die trigesima, p. 733.

(215) Cf. *Act. SS.*, Septembris; Anvers, 1750, in-fol., t. III, die septima, p. 44.

(216) Cf. *Act. SS.*, Septembris, Anvers, 1755, in-fol., t. XI, die decima quinta, p. 55.

(217) Jac. a Voragine, *Leg. aurea*, c. XXII, ed doct. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 108.

(218) Cf. *Act. SS.*, Augusti; Anvers, 1735, in-fol., t. II, die septima, p. 184

VII[e] siècle, Cordoue leur avait consacré une église. Les hagiographes ne les ont point oubliés, et dans leurs récits on sent quelques-uns des éléments populaires, mais il n'est pas de preuves de leur popularité : vieux chant publié par Tamay, et reproduit dans les *Acta sanctorum*, *octobris* (219), d'après un Bréviaire mozarabe de Tolède, où leur gloire semble n'avoir pas moins occupé les imaginations espagnoles qu'à Cordoue même, est plutôt lettré que vulgaire : il contient le résumé de la vie des saints martyrs et se compose de quatorze strophes de quatre vers latins ; il est difficile d'en préciser l'âge ; mais sa forme scientifique, qui exclue l'assonance et la rime, le reporte à des temps très-reculés.

FELICITE (Légende de sainte). — La *Légende de sainte Félicité et de ses sept fils, Janvier, Félix, Philippe, Silvain, Alexandre, Vital* et *Martial*, connue aussi sous le nom de *Légende des Sept-Frères*, dont la date se rapporte au II[e] siècle de notre ère, a été l'objet de diverses traditions apocryphes que les Bollandistes ont éditées (220), mais dont la popularité est incertaine.

FELIX DE CATALOGNE (Légendes et hymnes de saint). — Saint Félix, martyr au IV[e] siècle, a été, en Catalogne, l'objet d'un culte populaire dont il subsiste de nombreuses traditions dès la plus haute antiquité.

Les Bollandistes ont repoussé comme suspects les récits espagnols (221), et ne se sont fiés qu'à une antique légende du monastère de Moissiac. Ils ont édité aussi quelques hymnes en l'honneur du saint, extraites de son Office et de très-anciens Bréviaires mozarabes (222).

(219) *Act. SS.*, Octobris, die decima tertia, t. VI, p. 190-191.

Gaudet caterva nobilis
Dei repleta gratia
Trium sanctorum martyrum
Est præclara solennitas.

Templum beata Trinitas
Perenne condidit sibi,
Ex quo novum depromitur
Dulcissimumque canticum.

Hi tres viri concorditer
Ad passionem veniunt;
In Trinitatis nomine
Hostem vicere pessimum.

Faustus benignus primus est,
Affatur : « Hujus temporis
Condigna non est passio,
Fratres, futuram ad gloriam. »

Beatus Januarius :
« Aperta, inquit, janua
Est nobis, jam gaudio
Cœlo (*a*) fruamur optimo. »

En Martialis provehit,
Ascensus almis omnibus
Sanctis Dei ad gloriam
Gaudet lætus consortio.

Tunc Martialis orsus est :
« Propter æternam gloriam
Debemus temnere idola
Et judiciis sævitiam. »

Mox præses cœpit fremere
Dentes, nares, auriculas,
Labra, sed supercilia
Sanctis jussit abscindere.

Inquiunt almi martyres :
« Judex inique et pessime
Servos Dei cur afficis ?
Cur falsos deos suspicis ? »

Furore tunc tyrannus est
Ascensus ; inquit : « Mittite
In ignem istos, monita
Qui nostra audent temnere. »

Intrant beati martyres
Læti caminum ; concinant
Hymnum Deo et canticum
Novum piis concentibus.

Abjecta carnis sarcina
Mittunt in astra spiritum :
Christum vident, quem diligunt,
Sancti Dei cum angelis.

Orate, sancti, ad Deum
Repellat celer ut mala
Et conferat nobis bona
Pacemque det omnibus.

Precamur, almi martyres,
Per unum et trinum Deum,
Dirum ut jugum ocius,
Quod sustinemus, auferat.
Amen.

(*a*) *Cœli?* (Cornelius Byaeus.)

Parmi ces chants, il en est un dont le caractère populaire et la haute antiquité sont évidents, et que nous citons en son entier.

CANTIQUE DE SAINT FÉLIX DE CATALOGNE

(VII[e] siècle.)

Fons beatus vitæ perennis,
Lux origo luminis,
Aspice plebem canentem
Festa summi martyris.

Excipe vota precantium,
Sume laudum carmina,
En tui Felicis almi
Pangimus insignia

Tu resolve vincula linguæ,
Dans sonora cantica,
Ut tua rite queamus
Promere magnalia.

Iste namque Cesareæ
Urbis Mauritaniæ
Mundialis disciplinæ
Dum studeret litteris,

Artium fumosa flabra (223)
Te sequendo deserit,
Audiens plecti fideles
Mox Gerundam pervenit.

Præsidis jussu detentus,
Truditur in carcerem :
Ferreis votis (224) onustum
Alloquuntur angeli.

Sistitur aræ, cruentis
Ut litaret idolis,
Respuit infame factum
Voce Christum profitens,

Perstrepit turba bisalcis
Ossa nudans ungulis;
Nempe mulis alligatur
Dissipatur artubus.

(220) Cf. *Act. SS.*, Julii ; Anvers, 1723, in-fol. t. III, die decima Julii, p. 14. — Jac. a Voragine, *Legenda aurea*, ed. doct. Th. Graesse ; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 396.

(221) Cf. Tamay.

(222) *Act. SS.*, Augusti ; Anvers, 1733, in-fol., t. I[er], die prima, p. 24.

(223) Verba ? (Tamay.)

(224) Vinclis.

Fluctibus presso marinis
Unda turgens subditur;
Angelis immixtus almis
Ora pandit cantibus.

Omnia tormenta forti
Præcurrit (225) pectore;
Postque pœnas et catenas
Ungulas et verbera,

Carnea claustra relinquens
Migrat ad cœlestia:
Gloria Patri, natoque,
Spiritui et Paraclito.

Laus, potestas atque virtus,
Gratiarum copia,
Qui Deus, trinus et unus,
Exstat ante sæcula (226).
Amen.

TRADUCTION.

Source sainte de la vie éternelle, lumière source de lumière, voyez ces populations qui célèbrent la fête d'un grand martyr.

Recevez leurs vœux, leurs prières, acceptez leurs éloges et leurs vers, car c'est de votre illustre Félix que nous exposons les hauts faits.

Déliez les chaînes de notre langue, donnez-nous des mots éclatants, afin que nous puissions dire, comme il faut, votre grandeur.

Félix naquit à Césarée, ville de Mauritanie; il étudiait les lettres, suivant les coutumes de la société où il vivait, lorsque, soudain, il laissa pour vous suivre [ô Seigneur!] tous ces vains souffles, et, apprenant que l'on persécutait les fidèles dans Geronde, il s'y rendit sans délai.

Arrêté par l'ordre du Préside, on le jette en prison; mais, sous les chaînes de fer qui pèsent sur lui, il n'a pas moins le commerce des anges.

Il est traîné devant l'autel pour sacrifier aux idoles sanglantes; il repousse l'infame proposition, il confesse hautement le Christ.

La foule pousse des cris affreux, ses os sont mis à nu sous les coups des fourches à deux dents; et attaché à des mules, ses membres déchirés sont dispersés çà et là.

Son corps est précipité au milieu des flots écumants des mers; mais, lui, mêlé aux anges dans les cieux, mêle ses chants aux célestes cantiques.

Il a soutenu tous les tourments avec un cœur fort : châtiments, chaînes, ongles de fer et coup.

Loin de sa prison de chair, le voilà dans les cieux. Louange au Père, au Fils, à l'Esprit et au Paraclet!

Gloire, puissance, force, abondance de grâces, tel est Dieu, triple et un, et antérieur aux siècles.
Amen.

FELIX* ET *ADAUCT (**Saints**). — Marbode, évêque de Rennes, au XII

bode, évêque de Rennes, au XIIe siècle, avait écrit un petit poème de 36 vers sur le martyre de saint Felix et de saint Adauct que signalent les Bénédictins (227).

FEMME GROSSE (La). — *Voy.* Notre-Dame, § II, F.

FEMME SAUVEE DU FEU (La). — *Voy.* Notre-Dame, § II, F.

FIACRE (Légendes de saint). — Le nom de l'Irlandais saint Fiacre (228), qui vécut en ermite au VIIe siècle, sur le territoire de Meaux, en Gaule, est resté populaire dans le nord de la France du moyen âge.

En Angleterre, en Ecosse, en Irlande, sa légende a eu le même retentissement qu'en France, à peu près dans le même temps.

Né de race noble, saint Fiacre quitte l'Irlande, sa patrie (229), et arrive à Meaux où l'accueil saint Faron. Mais ce que cherche l'Irlandais n'est pas la parole des hommes; c'est, au contraire, loin de tout commerce humain, une profonde solitude. Saint Faron lui permet de prendre dans quelque lieu des plus reculés du bien de l'Eglise autant de terre qu'il en pourra, en un jour, entourer d'un fossé. Saint Fiacre prend son bâton, et arrivé en un endroit qui lui plaît, pose le bâton à terre et marche en le laissant traîner derrière lui. Des paysans ont suivi le futur ermite. O prodige! sous leurs yeux s'ouvre sous la pointe du bâton un large fossé. On court, l'évêque est instruit; une femme accuse le saint de magie; l'évêque suit les paysans, et, à la vue de l'œuvre du saint, admire la grandeur de Dieu. Dès lors les femmes sont condamnées par le saint; il les repousse de sa présence; sa mémoire lui offre sans cesse le souvenir de leur légèreté dans les jugements, de leur promptitude aux calomnies. Mais sa bonté semble, en raison même de l'éloignement où il les tient, s'étendre de plus près sur elles; et, dans ses miracles, il est plus de femmes que d'hommes ayant obtenu son intercession auprès de Dieu (230).

Il reste du culte que lui avait voué l'Eglise un office et des hymnes, du respect qu'eut pour ce grand nom la société lettrée des Actes et des recueils de miracles (231) et du génie populaire du moyen âge, un vieux chant rimé antérieur au XIe siècle (232).

(225) Præcucurrit? (J.-B. Soller.)

(226) *Act. SS.*, Augusti, die prima; Anvers 1733, in-fol., t. Ier, p. 24.

(227) Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t. X, p. 373.

(228) Plus connu dans la Grande-Bretagne sous le nom de saint Fèfre.

(229) On lit dans Jean de Tinmouth ces paroles de saint Fiacre à saint Faron : « L'Irlande, l'île des Scots, m'a donné naissance. »

(230) Cf. *Act. SS.*, Augusti, Anvers, 1743, in-fol., t. VI, die trigesima, p. 598-620.

(231) Il s'est imprimé en Champagne depuis le XVIIe siècle, une *Vie* populaire *de saint Fiacre*, avec les *miracles*, un *avertissement aux pèlerins*, antienne, oraisons, sonnet et prose, dont l'influence, se poursuivant jusqu'à nous, mérite l'attention du penseur et de l'historien. Nous reproduisons cette preuve de la confiance nationale en l'illustre confesseur :

La vie de saint Fiacre confesseur, patron de Brie, avec des avertissements aux pèlerins (a).

Saint Fiacre était Ecossais d'origine, mais né en Hibernie, son nom, sa vie et ses miracles l'ont rendu plus illustre que la qualité de fils de roi, dont plusieurs auteurs prétendent relever son mérite. Tout l'avantage qu'il tira de sa naissance et de ses parents, fut de mépriser tout pour Jésus-Christ, il n'attendit pas longtemps à prendre ce parti : ce fut dès sa jeunesse qu'il quitta son pays et toutes les espérances du siècle, pour mener une vie inconnue au monde. Il aurait pu se cacher dans quelque Monastère ou dans quelque solitude de son pays, mais

(232) Bolland., *Act. SS.*, Aug. — *Ibib.*

(a) A Troyes, chez J.-A. Garnier, imp. lib. et fabricant de papier, rue du Temple.

CANTIQUE POPULAIRE DE SAINT FIACRE.

Lucernæ novæ specula
illustratur Hibernia,
Coruscat meldis insula
Tantæ lucis præsentia.

Illa misit Fiacrium,
Hæc mistum habet radium,
Habent commune gaudium,
Hæc patrem, illa filium.

Ad vitam solitariam
Suspirans exit patriam
Faronem meldis reperit
Cui suum votum aperit.

Hunc loco solitario
Locat in solo proprio;
Sic fit Joannis similis
Cultor deserti sterilis.

ce tempérament, quelque raisonnable qu'il parût, ne contenta pas son zèle; la crainte d'être enfin découvert par ses proches, ou par ceux de sa connaissance, le fit résoudre à passer en France, soit qu'il eût dessein de passer outre et de faire le voyage de Rome, à l'exemple de plusieurs de ses compatriotes, soit qu'il voulût en effet s'établir dans ce royaume, en s'y consacrant à Dieu dans quelque communauté religieuse.

En poursuivant son chemin, il arriva à la ville de Meaux, où plusieurs choses l'arrêtèrent, le grand nombre des monastères et de saints personnages qui florissaient pour lors dans cet évêché; les solitudes agréables qu'il trouvait dans ces vastes forêts et surtout la charité que saint Faron, évêque de cette ville, pratiquait envers tout le monde et en particulier envers les étrangers.

Il n'y avait pas long-temps que ce saint prélat avait fondé au faubourg de sa ville épiscopale un monastère, sous le titre de Sainte-Croix, où il y avait établi une communauté de religieux d'une piété exemplaire : l'hospitalité y était exercée à l'égard des survenants et des externes, avec une charité édifiante. Ce fut à ce monastère que saint Faron adressa d'abord notre jeune pèlerin, qui fut si charmé de la discipline régulière qui se pratiquait en cette sainte maison, qu'il résolut de s'y arrêter et d'y prendre l'habit de religieux.

Mais quoique ce monastère fût assez séparé du commerce de ce monde, notre solitaire crut que Dieu l'appelait à un genre de vie encore plus retirée. Il découvrit sur cela son dessein à saint Faron, qui qui l'approuva, et lui donna la liberté de chercher telle solitude qu'il voudrait dans son diocèse. Après y avoir pensé sérieusement, il jeta les yeux sur un lieu appelé Breuil, situé dans une forêt à deux lieues de Meaux, qui lui plut par-dessus tous les autres. Ce fut là qu'il bâtit une chapelle, sous l'invocation de la sainte vierge, qu'il prit pour son avocate et sa patrone, avec une petite cellule pour sa retraite.

Mais quoi qu'il fît pour se cacher, il ne se put entièrement dérober aux yeux des hommes, sa vertu ayant trop d'éclat pour n'être pas aperçue et reconnue de ses voisins. Des pèlerins vinrent même de loin pour le visiter et pour profiter de ses avis et de ses exemples : et il fut obligé de joindre à sa cellule un petit appartement pour les recevoir.

Entre ceux qui lui rendaient visite, un saint personnage qui retournait de Rome nommé Chillen, son proche parent, lui donna plus de joie que les autres. Il le retint quelque temps auprès de lui, afin de s'exciter mutuellement par de saints entretiens, et par une pieuse émulation de servir Dieu, d'une manière plus parfaite, jusqu'à ce que saint Faron, ayant reremarqué dans Chillen des qualités propres pour la prédication, il l'envoya en Artois pour y exercer ce ministère, dont il s'acquitta si dignement, qu'il a mérité d'être mis au nombre des saints.

Peut-être que ce fut sur le rapport de ce saint personnage qu'une sœur de saint Fiacre quitta son pays pour le venir trouver en France. Elle avait nom Sire, et on tient qu'elle embrassa depuis la vie religieuse, au monastère de sainte Fare, sœur de saint Faron, qui gouvernait pour lors dans ce diocèse une communauté de saintes vierges, entre lesquelles il y en avait quelques-unes venues d'Angleterre. On ajoute que Sire fut depuis choisie pour être supérieure d'un monastère que l'on bâtit pour lors auprès de Châlons en Champagne, et elle est reconnue pour sainte dans ces deux diocèses.

Fiacre cependant demeurait toujours attaché à la solitude, toujours occupé de Dieu, ou appliqué aux œuvres de charité. Sa vie était dure et austère, il tirait toute sa substance d'un petit jardin qui était joint à sa cellule. Une fontaine qui se voit encore aujourd'hui à un quart de lieue de sa demeure, lui fournissait l'eau dont il avait besoin.

C'est ainsi qu'il cherchait à se mortifier en toutes choses, suivant en cela l'exemple des anciens solitaires, qui allaient quérir bien loin de l'eau dont ils se servaient.

Une vie si exemplaire lui attirait beaucoup de visites. Les survenants augmentaient tous les jours, et les malades abordaient de toutes parts pour se recommander à ses prières. Si bien que son petit jardin n'étant point capable de lui fournir ce qui était nécessaire pour traiter ses hôtes, il eut recours à saint Faron, duquel dépendait la forêt voisine, pour obtenir de lui autant d'espace qu'il en fallait pour agrandir son jardin.

Le saint prélat lui accorda volontiers sa demande et lui donna autant de terrain qu'il en pourrait enfermer pendant un jour avec sa bêche, à l'exemple de cet ancien Romain, auquel pour avoir soutenu seul l'effort des ennemis sur un pont, on accorda autant de terre qu'il en pourrait enfermer en un jour avec une charrue.

Le saint anachorète jugea bien qu'il ne pourrait acquérir un fort grand espace par le travail d'une seule journée, si Dieu ne secondait son travail d'une manière extraordinaire. C'est ce qui l'obligea d'avoir recours à la prière, et il obtint de Dieu qu'après avoir marqué avec son bâton l'espace de terre qu'il voulait ajouter à son jardin, cet espace fût défriché et entouré d'un fossé avec une promptitude et une diligence qui tenait du prodige.

Une femme qui demeurait près de là s'en étant aperçue, en conçut de l'envie, et ayant porté sa plainte à saint Faron, accusa notre saint de magie : mais le saint évêque s'étant transporté sur les lieux, et ayant appris comme la chose s'était passée, il approuva ce qui s'était fait, et augmenta l'estime qu'il avait pour son saint solitaire. Il se porta à pratiquer ce qui était pour lors en usage dans plusieurs monastères, défendant pour jamais l'entrée de sa chapelle aux personnes du sexe; ce qui s'observe encore exactement aujourd'hui. L'ancien auteur qui a écrit sa *Vie* fait mention d'une pierre qui se voit encore aujourd'hui dans cette chapelle, sur laquelle le saint s'assit lorsque cette femme le chargeait d'injures; et on y remarque encore aujourd'hui la forme du siége que notre saint y imprima pour lors. Les malades ont accoutumé de s'y asseoir et d'en recevoir du soulagement, mais il faut prendre garde que cela se fasse avec toute la bienséance et la modestie que la religion et la sainteté du lieu demandent. Il y a apparence que le nom de Becnaude que l'on donne encore aujourd'hui à cette femme, n'est qu'une espèce de sobriquet, pour marquer sa langue médisante.

Outre ce que nous venons de rapporter, les auteurs qui donnent à saint Fiacre la qualité de fils de roi, assurent que le peuple et les Etats de son pays, fatigués et rebutés du mauvais gouvernement de son

Dum locum signat baculo,
Novo nemus miraculo
Tanquam cæsum dejicitur,
Humo non fossa cingitur.

Sic sancti viri meritum
Loci dilatat ambitum,
Res innotescit feminæ
Accusat (233) ut de crimine.

Dampnat opus malefici,
Diffamat artem magici,
Præsentandus sui præsidi
Lassus insedit lapidi.

Lapis cedit nec cæditur,
Petræ sedes insculpitur,
Et (234) feminæ nequitia
Petræ major duritia

frère qui avait succédé au roi Eugène IV, son père, lui députèrent une solennelle ambassade, pour l'engager à accepter la couronne et le sceptre qui étaient dus à sa naissance; mais que le saint, demeurant inflexible dans son Etat religieux, ne voulut jamais se rendre à leurs sollicitations. Qu'enfin pour leur ôter toute envie de le presser davantage, il demanda à Dieu qu'il le frappât de lèpre pour un temps, afin que l'horreur d'un tel spectacle obligeât les envoyés à se désister de leur entreprise.

Pour en venir jusque-là, il fallait être bien persuadé, par les lumières de la foi, que les grandeurs du monde sont d'ordinaire de grands obstacles au salut, et que les traverses et la lèpre même, toute horrible qu'elle est, est plus supportable à âme qui a goûté Dieu, que le danger de le perdre où les grandeurs et les prospérités nous exposent.

Tout ce que nous venons de dire n'est qu'un petit échantillon de cette vie angélique que ce saint solitaire a menée dans sa retraite. Si nous avions les yeux plus éclairés et plus perçants, nous découvririons dans son âme beaucoup d'autres vertus, dont Dieu seul a été le témoin aussi bien que l'auteur. Nous y verrions cette foi vive et agissante, qui l'a porté à quitter le monde pour se consacrer à Dieu dans un pays étranger, nous y verrions cette charité et cet amour de Dieu qui lui a fait soutenir si longtemps une vie si dure, si pénible et si laborieuse, sans se laisser éblouir par tous les faux attraits que lui prêtait le monde, pour le mettre au plus large et l'engager à une vie plus aisée. Nous y verrions ce don d'oraison, qui rendait son intercession si puissante, qu'aucune maladie ne résistait à sa prière pendant le cours de sa vie mortelle. Enfin, nous pouvons juger de la sainteté de son âme par les guérisons merveilleuses que Dieu opère par son intercession, ce qui nous oblige de reconnaître qu'il y a peu de saints plus favorisés de Dieu que lui.

Il faudrait des livres entiers pour rapporter ces miracles, mais on se contentera d'en remarquer quelques-uns très-certains et avérés, afin de ne pas trop grossir ce petit livre. Pour en être convaincu il suffit de s'enquérir des pèlerins qui ont eu recours à lui dans leurs besoins, et on est assuré qu'il s'en trouvera fort peu qui n'aient ressenti les effets de son intercession auprès de Dieu.

De là viennent tant de chapelles qui ont été bâties sous l'invocation de saint Fiacre dans toutes les parties de la France. Ses miracles ont porté son nom dans les provinces même les plus éloignées, et ils ont tant eu de pouvoir sur l'esprit de madame la grande duchesse Christine de Lorraine, que pour rendre son culte public dans Florence, ville capitale de ses Etats, elle y fit ériger un autel sous le titre de saint Fiacre, après en avoir obtenu un ossement, par l'entremise de la reine Marie de Médicis.

Mais, quoique Dieu accorde de grandes faveurs à ceux qui ont recours au saint en quelque lieu que ce soit, il faut néanmoins avouer que les guérisons miraculeuses dont il favorise ceux qui visitent son ermitage, montrent que ce lieu choisi autrefois par notre saint pour y mener une vie cachée, est celui où il a plu à Dieu de faire éclater particulièrement les effets de sa puissante intercession. Ce lieu a été de tout temps célèbre en miracles : comme nous l'apprenons non-seulement dans les anciens auteurs qui ont écrit la vie de saint Fiacre, mais de ceux même qui nous ont donné la Vie de saint Faron, dont le premier, qui vivait il y a près de neuf cents ans, nous assure que toute la Brie était devenue illustre par les miracles de notre saint, ce qui est encore confirmé par le second auteur qui écrivait il y a plus de six cents ans. Et bien que le corps de saint Fiacre ait été transféré en l'église cathédrale de Meaux, au siècle passé à cause des troubles des huguenots, Dieu inspire toujours les mêmes sentiments de vénération aux fidèles pour le lieu que ce saint a consacré par sa retraite et sa pénitence, et il favorise particulièrement de ses grâces tous ceux qui le visite avec des dispositions convenables. C'est ce qui a porté les Souverains Pontifes et les évêques de Meaux, à accorder plusieurs indulgences à tous ceux qui, étant véritablement convertis et repentants de leurs péchés, visiteront ce saint lieu et y feront leurs dévotions.

Tout le diocèse de Meaux invoque saint Fiacre comme un de ses principaux patrons et en célèbre la fête avec grande solennité, avec octave, le trentième du mois d'août, qui est le jour de sa mort, arrivée l'an de Notre-Seigneur, environ 673. Le lieu de son hermitage où il mourut et où il fut enterré, a toujours été sous la dépendance de l'abbaye de Sainte-Croix, connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Faron, son fondateur.

Ce grand saint nous apprend par son exemple à mépriser le monde avec tous ses avantages, et à préférer l'amour de Dieu à tout ce qui est créé. Nous pouvons juger de la récompense que Dieu réserve dans le ciel à tous ceux qui suivent un si bel exemple, par la gloire qu'il communique dès ce monde à notre saint. Car, non seulement les personnes du commun, mais même les rois et les princes font gloire de venir honorer le lieu de sa retraite et de son tombeau. La reine Marie-Anne d'Autriche d'heureuse mémoire y est venue plusieurs fois, et une entre autres à pied depuis Monceaux, pour rendre grâces à Dieu de la santé qu'elle était persuadée avoir été rendue par les mérites de saint Fiacre, à Louis le Juste, son époux, qui était tombé dangereusement malade à Lyon. Ce fut aussi dans le même esprit de reconnaissance qu'après avoir fait plusieurs vœux à notre saint pour la naissance tant désirée d'un dauphin, Sa Majesté fit porter à l'Eglise de saint Fiacre les langes bénits qu'Urbain VIII avait envoyés pour la naissance de cet incomparable monarque, qui, suivant l'exemple d'une si pieuse mère, vint aussi lui-même avec la reine et toute sa cour à saint Fiacre au retour de Strasbourg, l'an 1633. Après ces illustres exemples de piété, il ne faut point s'étonner si les princes et les princesses, et enfin les personnes de la première qualité ont eu la même dévotion envers notre saint, aussi bien que tous les peuples de la France, sans parler des pays étrangers, dont on voit souvent des pèlerins avoir recours au tombeau de ce grand saint.

MIRACLES.

Rien ne paraît plus certain que les miracles dont il plaît à Dieu d'honorer le grand saint Fiacre pour le soulagement des fidèles. Le nombre de ces guérisons miraculeuses se multiplie tous les jours. On en a dressé une liste de cent soixante-trois, arrivés de-

(233) *Al.* Recusat.

(234) *Al.* O

Orat ne loci limina
Immunis intret femina.
Hæc est causa cur feminæ
Arceantur ejus limine.

Hic miseris refugium,
Infirmis refrigerium,
Peregrinis hospitium,
Spes lapsis, mœstis gaudium.

Vitam arctat jejunio,
Somno brevi, cilicio,
Se dum occultat latebris,
Mundo fit magis celebris.

Virtutum fulget titulis,
Medetur cæcis oculis,
Polypo, fico, calculis,
Febribus, morbis singulis.

puis le commencement de ce siècle, desquels on a les témoignages authentiques. Cette liste pourrait être publiée avec édification, si les approbations nécessaires étaient accordées; nous les attendons de jour en jour. La même grâce continue en faveur de ceux qui s'adressent à ce grand serviteur de Dieu, et peu de personnes implorent sa protection, qui n'en ressentent les effets charitables.

—

AVERTISSEMENT AUX PÈLERINS.

Afin que les pèlerins puissent être en état de participer aux grâces que Dieu accorde à ceux qui font dévotement le pèlerinage de saint Fiacre, il est nécessaire d'éviter certains défauts qui ne se glissent que trop souvent dans ces sortes de voyages, et de pratiquer certains exercices qui sont capables d'attirer sur soi les bénédictions du ciel et la protection de saint Fiacre.

Les défauts qu'il faut éviter sont la curiosité de voir des choses nouvelles, les légèretés, la dissipation, les excès de bouche et langue et autres semblables.

Pour éviter ces défauts, il faut: 1° entreprendre ce pèlerinage dans un esprit de pénitence, avec une douleur sincère de tous ses péchés, et une ferme résolution de s'en corriger à l'avenir avec la grâce de Dieu. Pour cet effet, il faut offrir à Dieu toutes les peines, les fatigues et les incommodités du voyage, et le prier de les vouloir accepter pour l'expiation de ses péchés.—2°. Si c'est pour obtenir de Dieu la guérison de quelque maladie ou incommodité que l'on entreprend ce voyage, il faut lui demander cette grâce avec une entière soumission à sa sainte volonté, se persuadant que, si Dieu n'accorde point ce qu'on lui demande aussitôt qu'on le souhaite, ou s'il le refuse même absolument, ce n'est que pour notre plus grand bien et pour notre salut, et que la patience avec la maladie nous est quelquefois plus avantageuse que la guérison avec un mauvais usage que l'on ferait peut-être de la santé.—3°. L'on se joint avec quelqu'un pour faire ce voyage, que ce soit avec une ou deux personnes de bonnes mœurs, évitant les grandes compagnies qui sont sujettes à trop de dissipations, surtout la compagnie des gens vicieux, légers ou déréglés, crainte de perdre tout le fruit de son pèlerinage et de mettre un obstacle aux bénédictions du ciel.—4°. Au commencement de chaque jour on dira le *Veni, Creator*, etc., ensemble, ou quelque autre semblable prière, pour recommander à Dieu le bon succès de son voyage. On fera aussi tous les jours au matin quelques prières à la sainte Vierge, à son bon ange et à saint Fiacre pour le même sujet.—5°. Durant la journée il faudra dire ensemble le Rosaire, en réitérant le *Pater* et l'*Ave*, alternativement l'un après l'autre.—6°. Il sera bon d'avoir aussi quelque petit livre de piété court, mais sententieux, tel que le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, ou *Pensées chrétiennes*, pour en lire de temps en temps quelque article, afin de nourrir son âme de bonnes pensées et de saintes affections, et de voir quelque matière pour s'entretenir ensemble tant que faire se pourra par de saints discours, et éviter les mauvais entretiens touchant les défauts d'autrui, ce qui n'arrive que trop souvent, lorsqu'on n'a pas le cœur rempli de bonnes choses.—7°. Il faut tâcher de se conserver dans une grande pureté de corps et d'esprit pour obtenir de Dieu les grâces que l'on veut lui demander. Il faut pratiquer les mêmes exercices en retournant de son pèlerinage.—8°. Lorsqu'on sera arrivé à saint Fiacre, il faudra tâcher de redoubler ses dévotions, de faire quelques aumônes selon ses facultés, et de jeûner si l'on est en état de le faire, se persuadant qu'il y a certaines choses que l'on ne peut obtenir de Dieu que par le jeûne joint à la prière, comme dit notre Seigneur.—9°. On fera tout son possible pour faire une bonne confession et une bonne communion, et on doit se persuader que l'on aura fait un bon voyage, et si on ne revient plus détaché du monde et de ses vicieuses inclinations, et plus résolu que jamais de mener une vie tout à fait chrétienne.

—

ORAISON DE SAINT FIACRE.

Antienne et oraison de saint Fiacre.

Saint Fiacre, patron de Brie,
Seul de ce nom-là, je te prie,
Qu'envers Dieu le Créateur,
Tu sois notre médiateur.

Glorieux saint, d'Ecosse né,
Certain suis que Dieu t'a donné
Pouvoir sur les hommes et les femmes,
Car par toi leurs corps et leurs âmes,
De ses grands dangers sont mis hors
De toutes les parties du corps.

Par toi soient guéris langoureux,
Pleins de fix, de chancres fisqueur,
De rompure et de la gravelle
Et de maladie mortelle.

Poulpreux, pleins de pourriture,
De brocher, de clous et d'ordure,
Qui dedans le corps humain entre
De flux de sang, de cours de ventre,
Dont médecin ne peut guérir,
Doux saint veuille m'en secourir.

Je te prie dévotement
M'impétrer la gloire éternelle,
Et aux corps corporellement
Me donne la santé corporelle.

Autre oraison.

Saint Fiacre, noble patron de Brie,
Sorti jadis du pays d'Hibernie,
Comme un rameau d'olivier fleurissant,
Planté de Brie en tes fleurs vasement.
De jour en jour en la vertu de Dieu,
Sur affligés qui viennent en ce lieu.
Te réclamer par dévote oraison,
Duquel Dieu rend par toi la guérison
De divers maux à l'humain incurable,
Ce qui te rend l'avantage admirable,
Aux chrétiens fidèles catholiques
De quels plus vils je suis sans nul mérite
Du tout indigne de te faire oraison,
Pour recevoir par toi la guérison
A ce corps mien déchu par maladie,
Que rétablir en santé je te prie,
Et à la fin, ô bienheureux patron,
Fais que mon âme ait rémission
De mes péchés et tous autres fidèles
Par Jésus-Christ la vie éternelle.
Ainsi soit-il.

Autre oraison.

Exemplaire de chasteté, glorieux confesseur et ami de Dieu, saint Fiacre; qui, pour avoir gardé la virginité, et ne voulait consentir à prendre femme, la fille d'un comte qui vous aimait tant, vous avez préféré vivre en solitude et abandonner terres et possessions et aller au désert; cette fille, après beaucoup de compliments, ne pouvant

Fidentem in Fiacrio
Nulla lædet corruptio,
Pia cujus devotio
Purgat ab omni vitio
Amen (235).

TRADUCTION.

L'éclat d'un astre nouveau illumine l'Irlande, et l'île de Meaux est toute étincelante de ce grand flambeau.

L'Irlande a envoyé Fiacre; mais Meaux possède ce rayon émané. La joie des deux pays est commune : celui-ci a enfanté, celui-là garde l'enfant.

Il aspire à la vie d'ermite, il quitte son pays; il trouve Faron à Meaux, et lui ouvre son cœur.

Faron place Fiacre dans un lieu écarté qu'il possède en propre. Voici Fiacre, tel que Jean (saint), défrichant un désert stérile.

Fiacre marque le lieu [qui lui est concédé] avec son bâton : et merveille étrange ! la terre est jetée de côté comme par la bêche, et l'ermitage est fossoyé.

C'est ainsi que le mérite du saint homme étend l'espace autour de lui. Une femme le voit et l'accuse comme un criminel.

Elle déclare son œuvre un maléfice; elle le diffame

néanmoins nous reconnaître à cause du fix que Dieu par votre prière, vous avoit envoyé à la face. Je vous prie, très heureux saint Fiacre, qu'il vous plaise me garder et défendre de toute maladie, et tellement m'être en aide en toute adversité et tribulation, que l'ennemi ne me puisse par impatience nuire et me faire mal. Et, quand ce viendra à la fin de mes jours, il vous plaise être à mon secours, à la confusion de l'ennemi d'enfer et au salut de mon âme. Ainsi soit-il.

Oraison de saint Fiacre.

O grand ami de Dieu, vrai miroir de vertu,
Saint Fiacre, qui bien as l'ennemi combattu
Et qui a résisté à la chair et au monde,
Loin de toi repoussant imparfait et immonde,
Jusque même à quitter ton noble parentage,
Et consumant tes jours seul dans un ermitage
Pour l'amour de Jésus auquel par oraison
Pauvreté, chasteté et contemplation,
Tes œuvres ont été tellement agréables
Qu'il t'a donné pouvoir de faire grands miracles,
Car tu peux aux humains, te priant de bon cœur,
Leur donner guérison et ôter la langueur
Comme de flux de sang, cours de ventre et gravelle,
D'ulcères et de fix, et douleur de mamelles,
De chancre qui la chair va toujours pourrissant,
Et de fièvre qui tient notre corps languissant,
Bref, de tous autres maux qui passent la science
Des experts médecins, tu en donne ellegeance,
Donc nous te supplions, glorieux confesseur,
Que pour nous envers Dieu tu sois intercesseur.

SONNET

Offrez, ô glorieux saint Fiacre;
A notre grand Dieu tout-puissant
Les vœux qu'un pauvre languissant
Outré de douleur lui consacre.

Pressé des maux d'une humeur âcre
Qui rend tout mon corps pâtissant,
Je suis contraint en gémissant,
D'être à vos pieds, ô grand saint Fiacre.

Ma foi, mon amour, mon espoir,
Sans l'aide de votre pouvoir,
Auraient moins de crédit qu'un songe :

Mais, si vous daignez les offrir,
Je ne me verrois plus souffrir
Du mal qui sans cesse me ronge

(*Dieu est admirable en ses saints.*)
(*Psal.* LXVII, *vers.* 3, 6.)

Action de grâces après l'allégement.

SONNET.

Grand saint, de qui le seul mérite
A soulagé mes maux cuisants,
Qu'à jamais parmi les vivants
Votre mémoire soit bénite.

Ma foi seule était bien petite,
Mes mouvements bien languissants,
Et tous mes vœux bien plus puissants
Pour avoir un tel bien ensuite.

Mais aussitôt que ma couleur
Vous a découvert ma douleur,
Aussitôt la prière presse,

Vous suppléez à mon défaut,
Et quand je crois que tout me faut
C'est alors que ma douleur cesse.
(*Louez le Seigneur en ses saints.*)
(*Psal.* CXLIX.)

Prière très-dévote en l'honneur de saint Fiacre.

C'est ce grand saint, qui d'Ecosse jadis
Vint pour semer les agréables lis,
De ses vertus au jardin de la Brie,
Qui pour montrer et par faits et par dits
De quoi fuir la route des maudits,
Et se guider dedans le paradis,
Quitta d'un roi les somptueux habits,
Qui négligea le sceptre d'Hibernie,
C'est ce grand saint.

Ce grand saint Fiacre à qui tu fus commis
Tes maux te sont en un instant remis,
Celui qui court au moindre enfant qui crie,
Qui pour l'enfant ouïr la mère qui prie,
Et qu'avec foi nul en vain ne supplie.
C'est ce grand saint.

Contenant trois miracles en un.

La prière que tu vois à saint Faron, fut plége.
Pour déclarer saint Fiacre exempt de sortilége,
Quoiqu'il eût en un jour bêché tout ce pourpris
Et parce qu'une femme sourdit cette querelle,
Nulle ne peut entrer dans sa sainte chapelle,
Qu'un mal inopiné ne paye son mépris.

Prière à Dieu sous l'invocation de saint Fiacre.

SONNET.

Grand Dieu, de qui l'amour et les divines flammes,
Ont porté saint Fiacre aux campagnes de Meaux,
Où tu fis par ses mains des miracles nouveaux,
Pour la santé du corps et le salut de nos âmes.

Ton nom peut nous guérir mieux que tous les diatames.
Ou la pointe des feux, ou la force des eaux,
Et, sans plus repasser par l'horreur des couteaux,
Rompre de nos malheurs les importunes trames.

Considérez son zèle et ses vœux innocents :
Apaise en sa faveur les maux que je ressens,
Otes-moi le sujet et l'accent de ma plainte,

Calme de mes douleurs le flux et le reflux,
Et redonne à ma bouche une parole sainte,
Qui te loue à jamais, et ne soupire plus.

Mirifica misericordias tuas, qui salvos facis sperantes in te. (*Psal.* XVI.)

EXPLICATION DE LA PROSE DE SAINT FIACRE.	PROSA DE SANCTO FIACRIO BRIÆ PATRONO
Qui se peut chanter; Sur l'air : *Quand on eut appris la naissance*, ou bien sur l'air, *Si vous avez un défaut extrême*, ou encore sur l'air, *Réveillez-vous, belle endormie.*	
Peuples, célébrons la mémoire De saint Fiacre notre patron, Chantons tous chantons à la gloire Du disciple de saint Faron.	*Meldis redit lux beata,* *Lux solemnis et dicata,* *Nostri Patris laudibus*
Quand sa course fut terminée, Son corps reposa dans ces lieux, Mais sa belle âme couronnée, Triomphe à jamais dans les cieux.	*Hic in terris tumulatur,* *Sed in cælis coronatur,* *Inclytus virtutibus.*

(235) Cf. *Act. SS.*, Aug., p. 599.

comme adonné à la magie : il faudra qu'il comparaisse devant l'évêque ; et lui, fatigué, s'asseoit sur un rocher.

Le roc cède sous son poids, sans se briser : la pierre forme un siége, sans l'emploi du fer.

O perversité féminine ! plus grande que n'est dur un rocher !

[Le saint] prie pour que nulle femme ne puisse entrer dans l'enceinte de son ermitage, sans éprouver de mal ; et voici pourquoi les femmes restent toujours hors de son temple.

Son ermitage est [désormais] le refuge des malheureux, l'asile chaud des malades, le gîte des pèlerins, l'espoir de ceux qui sont tombés, et la joie des affligés.

[Le saint] précipite sa vie : jeûne, sommeil, court en cilice. Il se cache dans l'ombre et devient plus lumineux pour le monde.

Ses vertus font leurs preuves éclatantes : il guérit de la cécité, du cancer, du fix, des calculs, des fièvres, de tous les maux.

Nulle maladie ne frappe qui a foi en Fiacre ; et la bonne dévotion en lui purge de tout vice. *Amen*

FIL DE LA VIERGE (Le). — *Voy.* Notre-Dame, § II, f.

FILLE DU ROI DE HONGRIE (La) — *Voy.* Manekine (La).

FILS DU SENÉCHAL (Le). — *Voy.* Notre-Dame, § II ; Sénéchal (*Le fils du*).

FIM-BARR (Saint). — La *Légende de saint Barr* ou *Fimbarr*, répandue en Irlande et en Ecosse, dans l'état fabuleux où elle est parvenue, a été repoussée par les Bollandistes :

Pour vivre exempt de toute tache, Et libre de tout intérêt, Il sort, il s'enfuit, il se cache, Au fond d'une sombre forêt.	*Ut in mundo vivat mundus,* *Mundum fugit, et vivendus,* *Nulli sylvas incolit*
Illustre prince d'Hibernie, Qui craignez tant la vanité, Une gloire presque infinie Trahira votre humilité.	*Frustra fugit stirps Hiberna,* *Quem vestit virtus superna,* *Nullum nemus occulit.*
La Providence vous appelle A régir un saint troupeau, Et prêcher une loi nouvelle, Comme un Jean-Baptiste nouveau	*Fies pastor novi gregis,* *Novus præco, nova legis,* *In Faraonis memore.*
Les arbres tombent par miracles. Au moindre coup que vous donnez, Et les témoins de ce spectacle, En demeurent tous étonnés.	*Cernis nemus tibi* *Vix sarculo designatum* *Cœta jaces arbore.*
En vain la malice et l'envie. Empoisonnent cette action, Car l'innocence de sa vie Fait sa justification.	*Frustra livor invidebis* *Non est magnus quem videbis* *Fodientem sarculo.*
Pour marquer sa pleine victoire, Un rocher s'amollit sous lui ; Et le grand saint Faron fait gloire. De se déclarer son appui.	*Lapis cedens quiescenti* *Sedem format, innocenti,* *Præsul parcis famulo.*
Par ses vertus et sa doctrine Il éclate de plus en plus, Et prouve sa force divine Par sa doctrine et ses vertus.	*Crescit locus cum doctrina,* *Et virtus Patris divina,* *In dies fit clarior.*

(236) Cf. *Act. SS.*, Septembris ; Anvers, 1760, in fol., t. VII, die vigesima quinta, p. 142.

ils déclarent très-difficile de fixer le temps où vécut ce saint mystérieux : était-ce au VII[e] siècle ou au XI[e] (236) ? Les récits singuliers, relatifs à saint Fim-Barr, ne nous ont pas paru purement populaires.

FLEURS DE NOTRE-DAME (Les). — *Voy.* Notre-Dame, § II, f.

FLORENT DE ROYE (Légende de saint). — La *Légende de saint Florent* est un des récits nationaux de l'ouest de la France.

Saint Florent vécut à la fin du IV[e] siècle et au commencement du V[e].

On a de lui des *Actes* qui remontent au IX[e] siècle ; de moins anciens restent en grand nombre, mais moins dignes de foi, quoique les premiers aient été interpolés.

Un petit poëme historique, qui date du règne de Charles le Chauve, s'est conservé aussi jusqu'à nous, dans lequel on trouve beaucoup de faits curieux relatifs au monastère fondé sous les auspices du saint (237.)

Mais aucun récit purement populaire ne nous est parvenu.

FOI D'AGEN (Chant de sainte). — Sainte Foi d'Agen a tenu éveillée, durant tout le moyen âge, l'attention des populations méridionales de la France.

Connue des rudes campagnards du midi, sous le nom de sainte Fide, son histoire est obscure ; elle naquit à Agen, et c'est à tort que l'Espagne réclame l'honneur de lui avoir

Les yeux recouvrent leurs usages, Les langues recouvrent leurs sons. Les insensés deviennent sages, Et les méchants deviennent bons.	*Videt cæcus, fatur mutus,* *Sapit mente destitutus,* *Et resurgit melior.*
On voit que les morts ressuscitent Par sa prière et par ses soins, Et chacun trouve en ses mérites Le remède à tous ses besoins.	*Quid quod vita datur functis* *Hoc rogante, salus cunctis* *Integra revertitur.*
Il guérit des maux de la pierre, Et des autres qu'on peut avoir, Il n'en est aucun sur la terre, Qui ne cède à son grand pouvoir.	*Ficus ædit imperante* *Et calculus in instanti* *Toto facto frangitur.*
Seigneur, brisez nos cœurs de roche, Rompez les liens de nos péchés, Et faites qu'exempt de reproches, Ils soient à vous seul attachés.	*Frange rupes peccatorum,* *Solve nexus vinculorum,* *Pater et libidinis.*
Et vous, Vierge charitable, Par la bonté de votre Fils, Soyez à nos vœux favorable, Et nous donnez le paradis. *Amen.*	*Et pro nobis intercede* *Ut cœlesti frui sede,* *Filius Dei virginis.* Amen.

—

(237) Cf. *Act. SS.*, Septembris ; Anvers 1757, in-fol., t. VI, die XXII, p. 415.

donné le jour; elle eut une sœur nommée Sabine; elle mourut pour la foi à la fin du IIIe siècle; on sait d'elle peu de choses.

Son culte était pratiqué à Agen dès le IXe siècle, ainsi que dans l'église de Conques, (ancien Rouergue), et un peu plus tard en Normandie et en Angleterre. L'Espagne l'honora aussi dans des temps très-reculés. On a conservé parmi les témoignages de sa célébrité ecclésiastique l'office propre qui lui fut consacré; les hymnes latines de cet office; la société lettrée nous a légué un récit en vers latins de la translation de reliques d'elles à Conques. Les Bollandistes remarquent qu'un grnad nombre d'actes de l'illustre sainte ont survécu, tant imprimés que manuscrits, dont les plus anciens ne remontrait pas moins qu'au VIe siècle, mais qui ont subi de nombreuses et regrettables interpolations (238).

Deux monuments populaires subsistent sur sainte Foi. Tous deux datent peut-être du Xe siècle; au plus, le second est du commencement du XIe siècle (239).

Ce sont deux chants de jongleurs qu'ont entendus dans les foires ou sur les places des villes, devant les portes des églises, nos aïeux provençaux.

Le plus ancien de ces deux monuments est une Vie de la sainte, dont il ne reste que deux fragments; l'autre, conservé tout entier, contient le récit d'un de ses miracles.

I.

CHANSON DE GESTE DE SAINTE FOY.

Le président Fauchet a inséré quelques vers romans de la *Vie de sainte Fides d'Agen* dans son ouvrage *De l'origine de la langue et poésie françaises* (240). Il tenait le manuscrit des mains de Pithou qui le lui avait prêté, et attribuait à ce précieux monument cinq ans d'existence, ce qui reporterait au Xe siècle la vie de sainte Fides (241).

M. Falconet datait cette légende de l'an 1080, dans la bibliothèque historique de la France (242).

M. Raynouard répéta, sans les discuter, les opinions de Fauchet et de Falconet, et a reproduisit les deux couplets cités par Fauchet, qui sont tout ce qui reste de la légende (243).

Voici ce fragment :

Canczon audi q'es bell' antresca,
Que fo de razo espanesca ;
Non fo de paraula grezesca
Ne de lengua serrazinesca :
Dolz'e suaus es plus que bresca
E plus que nuls piments q'omm esca.
Qui ben la diza lei francesca,
Cuig m'en qe sos granz pros l'en cresca,
E q'en est segle l'en paresca.

Tota Basconn' et Aragons
E l'encontrada dels Gascons
Saben quals es aqist canczons,
E s'es ben vera sta razons.
En l'audi legir a clerczons,
E agramadis a molt bons
si qon o mostra 'l passions
En que om lig estas leiczons :
E si vos plaz est nostre sons,
Aissi col guida 'l primers tons
En la nos cantarei en dons.

TRADUCTION.

J'ai entendu une chanson de belle composition, qui était un récit espagnol; elle n'était pas de langue grecque, ni de lanque sarrasine : elle est douce et suave plus que miel en breche, et plus que nul *piments* (vin miellé et épicé) qu'homme ait avalé. Qui la dit bien à la mode française, m'est avis que sa fortune en croît grandement, et qu'il ne reste pas inconnu dans le monde.

Toute la Basconne et l'Aragon et la contrée des Gascons savent quel est ce chant, et s'il est vrai ce récit (244). Je l'ai ouï lire à des clercs, et il était agréable aux plus sages; enfin on me montra cette Passion, en laquelle on lit ces leçons (245); et si notre poëme vous plaît, selon la marque du premier ton, je vous la chanterai.

II.

CANTIQUE SUR UN MIRACLE DE SAINTE FOY.
XIe SIÈCLE.

Catel, dans son *Histoire des comtes de Toulouse* (246) a publié un vieux chant de jongleurs relatif à un miracle de sainte Foy, qu'il dit avoir tiré des archives de l'abbaye de Conques en Rouergue.

Le poëme est écrit en langue d'oc; mais malheureusement la copie de Catel est visiblement altérée, et l'original ne se retrouve plus (247).

Il est question du comte de Toulouse,

(238) Cf. *Act. SS.*, Octobris; Anvers, 1770, in-fol., t. III, die sexta, p. 263-329.

(239) Les Bénédictins ont signalé la légende de *sainte Foy*, comme destinée à être chantée par les jongleurs. (Cf. *Hist. litt. de la France*, t. XII, p. LVI.

M. Fauriel a examiné la *Légende de sainte Foy d'Agen*, très-vénérée dans le midi de la France. Il l'attribue à la fin du XIe siècle, le manuscrit étant du XIIe selon le président Fauchet, mais la rudesse du style indique une origine plus ancienne. C'est un jongleur qui la récite dans une ville, au moins devant un rassemblement, et déjà la littérature provençale est renommée. Cf. *Hist. litt. de la Fr.* t. XXII; Paris, 1852, p. 240; — *Hist. de la poésie provençale*; Paris, 1846, 3 vol. in-8°, t. Ier, p. 258.

La *Vie de la bienheureuse Foi d'Agen* et le poëme qui nous reste sur ses miracles ont été cités encore par M. Frédéric Diez (*Die poesie des troubadours*; Zwicwau, 1827, in-8°; — *La poésie des troubad.*, trad. de M. le baron Ferd. DE ROISIN; Paris-Lille, 1845, in-8°, p. 217.

(240) Paris, 1581, in-4°.

(241) La *Vie de sainte Fides* d'Agen donnait lieu de redire au président Claude Fauchet « Que nos Françoys ont montré aux autres nations d'Europe l'usage de la rime consonnante... » (*Recueil de l'origine de la langue et de la poés. franç., rime et roman*; Paris, 1851, in-4°, p. 67.

(242) Cf. LELONG et FEVRET DE FONTETTE, *Bibl., hist. de la Fr.*, t. Ier, p. 286, n° 4412.

(243) *Choix de poésies des troubadours*, Paris, Didot. 1816-1821, 6 vol. in-8°, t. II, 1817, p. CXLVI et 144.

(244) RAYNOUARD : « Et si est bien vrai cette raison. »

(245) RAYNOUARD a traduit : « Ainsi comme cela montre la Passion en quoi on lit ces leçons. »

(246) Guillaume CATEL, *Histoire des comtes de Tolose*; Tolose, Pierre Bose, 1623, in-fol., p. 104.

(247) Le vieux poëme commence ainsi :

Tot hom es tengut de monstrar
Lo be quand lo sab enseuhar,

Guillaume, successeur de Pons II, et qui vécut dans les dernières années du xe siècle, et les premières du xie. Alfonse ou Delfonse, femme de Guillaume, y invoque la sainte, et, par son intercession, obtient deux enfants, Raymond et Henri.

Le poëme remonte donc au moins aux premières années du xie siècle et peut-être aux dernières du xe.

FOILLAN (Vie de saint). — Molanus a cité quelques vers d'une *Vie* en vers latins hexamètres de saint Foillan, martyr, qu'il attribue à un auteur nommé Hillin (248).

FRERES (Les sept). — *Voy.* Félicité (Sainte).

FRONT (Actes de saint). — Les Bénédictins ont cité les *Actes de saint Front*, par Gausbert de Limoges, parmi les légendes qui, à partir du xe siècle, tendent au merveilleux (249).

FUITE EN EGYPTE (La). — *Voy.* Notre-Dame, § II, f.

G

GAL (Vie de saint). — Noker, au xe siècle, avait écrit, en vers saphiques élégiaques, une *Vie de saint Gal*, dont il ne reste plus que des fragments publiés par Cœnisius (250).

GALLICAN. — Jacques de Voragine, au xiiie siècle, raconte en ces termes l'histoire de Gallican (251) :

Jean et Paul furent cousins germains de Constance, fille de l'empereur Constantin. En ce temps-là les Scythes étaient en possession de la Dacie et de la Thrace, et Gallicanus, général de l'armée romaine, devait marcher contre eux, et il demandait comme récompense de ses bons services d'épouser Constance, fille de Constantin; ce que les grands de Rome appuyaient aussi de leurs sollicitations. Le père en était très-affligé, sachant que sa fille, qui avait été guérie par sainte Agnès, avait été vouée à l'état de virginité, et qu'elle aimerait mieux se faire tuer que donner son consentement. Et la vierge, ayant confiance en Dieu, conseilla à son père de la promettre pour épouse à celui qui reviendrait vainqueur. Gallicanus laissa auprès d'elle deux filles qu'il avait eues d'une première femme qui était morte, afin de savoir ainsi ce que ferait et ce que résoudrait l'empereur, et Constance lui demanda de prendre avec lui ses deux cousins Jean et Paul, priant Dieu de le convertir ainsi que ses filles; et tout cela étant arrangé, Gallicanus partit avec Jean et Paul et avec une nombreuse armée; mais ses troupes furent battues par les Scythes, et il fut assiégé dans la capitale de la Thrace. Alors Jean et Paul s'approchant de lui, lui dirent : « Fais un vœu au Dieu du ciel et tu seras vainqueur.» Et aussitôt qu'il l'eut fait, un jeune homme, portant une croix sur son épaule, lui apparut et lui dit : « Prends ton glaive et suis-moi. » Et Gallicanus s'étant armé, alla au milieu du camp des ennemis, et arrivant jusqu'à leur roi, il le tua, ce qui effraya tellement les Scythes qu'ils se laissèrent subjuguer, et qu'ils devinrent tributaires des Romains. Gallicanus, converti à la foi, revint à Rome, et il y fut reçu avec les plus grands honneurs. Il pria l'empereur de permettre qu'il n'épousât point Constance; car il avait formé la résolution, en l'honneur de Jésus-Christ, de passer le reste de sa vie dans la continence, ce qui fit grand plaisir à l'empereur.

Les deux filles de Gallicanus avaient été converties, grâce aux soins de Constance, à la foi de Jésus-Christ, et leur père renonça à ses dignités; et, distribuant tous ses biens aux pauvres, il se consacra à la pauvreté avec d'autres serviteurs de Dieu. Il faisait beaucoup de miracles, et, à sa vue seule, les démons s'enfuyaient des corps des possédés. La renommée de sa sainteté se répandit dans toute la terre, et ceux qui venaient de l'Orient et de l'Occident voyaient un homme qui avait été patrice et consul laver les pieds des pauvres, les servir à table, verser de l'eau sur leurs mains, donnant aux malades les soins les plus empressés et pratiquant toutes les vertus. Quand Constantin fut mort, son fils Constance, infecté de l'hérésie d'Arius, prit possession de l'empire. Constance, frère de Constantin, avait laissé deux fils, Gallus et

E ay ves y pauc demonstrar
De so que y en scay per vertar.

Nom m'en veilh an nous veulh contar
Com fos sancta Fé joglaresse
A Artous Delfonse comtesse
Quéra molher Guilhelm lo conte
En aussi yeu vos conte,
He un molt sic adornament
Molt precios e conninent...

Il se termine par ces vers :

Apres ella es empregnada
D'un autre filh altra begada
Aquest appellero Henric,
Lo patre se tem per moet ric.
Ainsin attëndet la promessa
Sancta Fé ben a la comtessa.
Sancta Fez en sia lausada
Grasida e glorificada,
E nos done auer s'amor
E de Dieu nostre Creator.

Amen.

M. Raynouard (*a*) indique à tort cette chanson de geste comme un fragment : le morceau est parfaitement entier, ainsi que le déterminent les vers du commencement et de la fin.

(248) *Martyr. rom.*, p. 155.

(249). Cf. *Hist. littér. de la France*, t. VII, p. lxv.

(250) *Antiq. lectiones* a Jac. Basnage recusat sub hoc titulo : *Thesaur. mon. eccles.*; Antuerpiæ, 1725, in-fol., p. 232-234.

(251) Il est à remarquer qu'il l'intitule *Légende de saint Jean et de saint Paul.*

(*a*) *Choix des poésies des troubadours* ; Paris, Didot, 1816-1821, 6 vol. in-8°, t. II, 1817, p. cxlvi, note 1.

Julien, et Constance, l'empereur, fit Gallus César, et l'envoya contre la Judée, qui était en révolte; et plus tard il le fit périr. Julien, craignant que l'empereur ne le fît mourir tout comme son frère, entra dans un monastère; et, feignant une grande dévotion, il fut ordonné lecteur. Il fit consulter les démons par un magicien, et il lui fut répondu qu'il serait élevé à l'empire. Plus tard, les circonstances étant devenues impérieuses, Constance fit Julien César et l'envoya dans la Gaule, où il gouverna avec vigueur. Constance étant mort, Julien l'Apostat, qu'il avait élevé à l'empire, ordonna à Galicanus de sacrifier aux dieux ou de se retirer en un pays lointain; car il n'osait faire périr un personnage de si haut rang. Galicanus s'en alla à Alexandrie, où des païens lui percèrent le cœur, et il reçut la couronne du martyre. Et Julien, enflammé d'une cupidité sacrilége, colorait son avarice du témoignage de l'Evangile; car il enlevait aux chrétiens leurs biens, leur citant les paroles de l'Evangile, où il est dit : « Celui qui ne renonce pas à tout ne saurait être mon disciple. » Apprenant que Jean et Paul soutenaient les chrétiens dans l'indigence, y consacrant les biens que leur avait laissés la vierge Constance, il leur fit dire qu'ils devaient lui obéir tout comme à Constance. Et ils répondirent : « Lorsque les glorieux empereurs Constantin et son fils Constance se glorifiaient d'être serviteurs de Jésus-Christ, nous étions leurs sujets très-soumis; mais toi, tu as abandonné la religion qui est sainte, aussi nous nous sommes éloignés de toi, et nous ne pouvons t'obéir. » Et Julien répliqua : « J'ai été ordonné clerc de l'Eglise, et, si j'avais voulu, je serais arrivé à la plus haute dignité de l'Eglise; mais considérant la vanité de vos sectes, j'ai sacrifié aux dieux, et leur bon plaisir m'a fait obtenir l'empire. Vous qui avez été nourris à la cour, vous devez rester à mes côtés, et vous serez élevés aux premiers emplois dans mon palais; mais si vous me désobéissez, il faudra que je sévisse contre vous, car je ne peux laisser mépriser mes commandements. » Et ils répliquèrent : « Nous ne te préférerons point à Dieu, et nous ne redouterons point tes menaces, car nous craignons d'encourir la colère du Dieu tout-puissant. » Julien répondit : « Si dans dix jours vous ne venez pas vous soumettre à moi, je vous ferai de force consentir à ce que vous refusez de faire de bonne volonté. » Les saints répondirent : « Tu peux déjà regarder les dix jours comme écoulés; fais dès à présent ce que tu médites. » Julien dit alors : « Pensez-vous que les chrétiens vous regarderont comme martyrs? Je vous ferai châtier, non comme chrétiens, mais comme ennemis de l'Etat. » Jean et Paul employèrent les dix jours à distribuer tous leurs biens aux pauvres. Et le dixième jour, Térencien fut envoyé vers eux, et leur dit : « Julien, notre maître, vous adresse une petite statue en or de Jupiter, afin que vous lui offriez de l'encens. » Et les saints répondirent : « Si c'est Julien qui est ton maître, tu partageras son sort; nous n'avons, nous, d'autre maître que Jésus-Christ. » Alors l'empereur ordonna qu'on leur coupât la tête en secret, et qu'ils fussent ensevelis dans l'intérieur du palais, faisant courir le bruit qu'ils avaient été envoyés en exil. Ensuite le fils de Térencien fut possédé du démon, et il se mit à crier que le diable le brûlait. Voyant cela, Térencien confessa son crime et se convertit à la foi; et il écrivit l'histoire de la passion des saints, et son fils fut guéri. Ils souffrirent l'an du Seigneur 364. Saint Grégoire raconte, dans son *Homélie sur l'Evangile* : « Si quelqu'un veut venir après moi, » qu'une dame qui visitait souvent l'église de ces saints martyrs rencontra, un jour qu'elle en revenait, deux moines sous un costume étranger, et, croyant que c'étaient des pèlerins, elle ordonna de leur faire l'aumône; et comme son intendant s'approchait pour les assister, ils dirent : « Tu viens à notre secours, nous t'aiderons au jour du jugement et nous serons tes protecteurs. » Et ayant dit cela, ils disparurent (252).

GARGOUILLE (La). — M. Douhaire, dans son *Cours sur l'histoire de la poésie chrétienne*, cycle des apocryphes, publié en 1837 dans l'*Université Catholique* (T. III; Paris, 1837, gr. in-8°, p. 366) mentionne la légende de la *Gargouille* parmi celles du cycle symbolique, c'est-à-dire parmi les légendes relatives aux personnifications imaginaires, sous lesquelles le moyen âge a voilé parfois ses conceptions les plus chères. — *Voy.* Tarasque (La).

GAUCHELIN (Légende de). — Orderic Vital raconte ainsi la *Légende de Gauchelin* (253) :

Il y avait dans un village, que l'on appelle Bonneval, un prêtre, nommé Gauchelin, qui desservait l'église de saint Aubin d'Angers, l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1091, au commencement de janvier. Ce prêtre appelé par un malade, alla de nuit le visiter. Comme il revenait seul, et que, loin de toute habitation, il marchait à l'écart, il entendit un grand bruit, comme celui d'une armée considérable. Ce prêtre était jeune, hardi, robuste, agile et de grande taille. Au bruit de la marche qu'il entendait, il fut ému, incertain s'il devait fuir pour ne pas être assailli par une vile soldatesque, ou s'il devait pour sa défense déployer la vigueur de son bras. Enfin, il aperçut, loin du chemin, dans un champ, quatre néfliers, sous lesquels il voulut se cacher; mais un homme d'une énorme stature, armé d'une grande massue devança le prêtre dans sa course, et levant son arme sur sa tête, lui dit : « N'avance pas davantage. » Le prêtre s'arrêta, glacé d'effroi. L'homme armé de la massue était près de lui, sans lui faire de mal. Voilà qu'une grande troupe de fantassins se mit à passer, emportant sur leur cou et sur leurs épaules, des moutons,

(252) Cf. Jac. a Vor., *Legenda aurea*; ed. doct. Th. Graesse; Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 364.

(253) *Historiæ ecclesiast.* l. x, c. 36, ed. Le Prévost. Paris, 1838, in-8°, 4 vol., t. Ier, p. 106.

des ustensiles de ménage, comme ont coutume de faire les brigands. Ils poussaient des gémissemens et s'engageaient mutuellement à redoubler de vitesse; le prêtre reconnut parmi eux plusieurs de ses voisins qui étaient morts récemment. Ensuite passa une troupe de porte-morts auxquels se réunit à l'instant le géant dont nous avons parlé, Ils portaient des cercueils sur lesquels étaient assis des hommes petits comme des nains, mais dont la tête était grosse comme un tonneau. Deux Ethiopiens étaient chargés d'un tronc d'arbre, sur lequel un malheureux enchaîné était cruellement tourmenté; dans ses angoisses il poussait d'atroces hurlements. L'horrible démon qui était assis sur le cadavre le frappait cruellement de ses éperons enflammés dans le dos et les reins qu'il avait tout sanglants. Gauchelin le reconnut sans difficulté pour l'assasin du prêtre Etienne, mort sans avoir fait pénitence d'un aussi grand crime.

Ensuite vint à passer une troupe de femmes dont la multitude parut innombrable au prêtre. Elles étaient montées à cheval sur des selles de femme dans lesquelles étaient enfoncés des clous enflammés. Le vent les soulevait fréquemment à la hauteur d'une coudée, et les faisait retomber sur leurs clous; elles vociféraient des imprécations, et découvraient publiquement les péchés pour lesquels elles étaient punies. Peu après, il aperçut une nombreuse troupe de clercs et de moines... Il vit ensuite s'avancer une grande armée... Tous ceux qui la composaient étaient montés sur des chevaux gigantesques, ils marchaient armés de toutes pièces... Gauchelin, après avoir vu passer cette nombreuse troupe de chevaliers, se prit à réfléchir en lui-même : « Je vois réellement les mânes des morts, toutefois personne ne me croira quand je raconterai ce que j'ai vu, à moins que je n'en donne aux hommes une preuve certaine; je vais donc me saisir d'un des chevaux libres qui suivent la troupe, et je le conduirai chez moi, et je le ferai voir à mes voisins... » Le cheval s'arrêta pour attendre le prêtre... Le prêtre... saisit les rênes... quatre horribles chevaliers surviennent et jetant de terribles cris, veulent l'emmener avec eux Mais l'un d'eux leur dit : «Laissez-le moi, je veux me servir de cet homme, pour transmettre mes ordres à ma femme et à mes enfants. » Le chevalier lui fait sa confession, Gauchelin refuse de se charger d'un pareil message, le chevalier veut le tuer, mais un second chevalier vint à son secours. Enfin, il retourne à Lisieux, où il raconte sa vision à l'évêque,... il vécut encore quinze ans. J'ai vu, dit Ordoric Vital, sa figure encore toute meurtrie par l'attouchement de l'horrible chevalier (253*).

GAUDENCE (Actes de saint). — Des actes fabuleux de saint Gaudence martyr à Rimini en Italie, au IVe siècle, ont été édités par les Bollandistes (254).

GENES (Actes de saint). — Il est douteux que les *Actes* fabuleux de saint Genès, évêque de Clermont, dont la réputation depuis le VIIe siècle où il vécut, s'est conservée si puissante dans toute l'Auvergne, aient été populaires; il semble plutôt qu'ils soient l'altération érudite des vieilles traditions arvernes. Les Bollandistes les ont rejetés (255).

GENEVIÈVE DE BRABANT. — La légende de Geneviève de Brabant s'appuie sur deux récits, dont l'un daterait au moins de la fin du XVe siècle; l'autre, en vieux vers français, n'a pas de date. La forme en est marquée au coin d'une antiquité non moins reculée que celle de la première narration, mais au travers des transformations subies de demi-siècle en demi-siècle, pour rajeunir le langage, il devient impossible de rien affirmer. Quant au fond, il est certainement d'une tradition plus sûre et d'une popularité plus certaine que le précédent récit. C'est pourquoi nous les donnons tous deux en regard ci-dessous : on pourra comparer le chant populaire et la légende des lettres.

Une édition de la légende de Matthias Emmich a été publiée par M. E. de la Bédollière (255*). Après avoir cité le *roman* du P. jésuite Cérisiers, l'*Innocence reconnue*, et une romance de Berquin, il passe avec une certaine légèreté sur la complainte, qui « outrage, dit-il, toutes les règles de la prosodie et de la syntaxe. » Enfin il publie le texte d'après Freher, et traduit le morceau à peu près en son entier; quelques notes de M. de la Bédollière rachètent un peu l'imperfection de son petit travail.

« La légende latine, dit-il, que nous avons traduite a été publiée par Marquard Freher (256). A la suite d'une dissertation sur le Meyenland (257), après avoir cité une charte d'un certain Sigefroid, le savant professeur de droit de Heidelberg ajoute : « Il ne faut « pas confondre ce Sigefroid avec un autre « palatin du même nom, contemporain d'Hildophe, cinquante-neuvième archevêque « de Trèves, dont on fixe la mort à l'an « 1254. En effet, dans le même pays, est « une chapelle consacrée à la Vierge, où « l'on trouve écrit que ce Sigefroid, l'un des « plus nobles palatins de la cour de Trèves, « habitait un château maintenant détruit,

(253*) M. Magnin a cité la légende de *Gauchelin* parmi les légendes populaires merveilleuses du VIe siècle. (Cf. *Journal gén. de l'Inst. publ.*, 1835, 9 août, p. 419.)

(254) Cf. *Act. SS.*, Octobris; Tongerloæ, 1794, in-fol., t. VI, die quatuordecima, p. 467.

(255) Cf. *Act. SS.* Junii; Anvers, 1695, in-fol. die tertia Junii, t. Ier, p. 322.

(255*) Paris, Curmer. 1841, gr. in 18.

(256) *Originum Palatinarum* pars secunda, auctore Marquardo-Frehero Un volume in-folio, 1613, 2e édition.

(257) *Meyenland* ou *Meyenfeld*, petit pays dont Meyen était la capitale. Cette ville, située sur la Nette, formait, avec ses environs, un duché particulier, au temps de Conrad le Salique (1039-1056) Elle dépendit ensuite de l'electorat de Trèves, puis du royaume de Prusse

« non loin de la ville de Meyen et du cou-« vent du Lac, appelé aujourd'hui Hohen-« Simmeren (258). Il eut pour femme Gene-« viève, duchesse de Brabant, qu'il condamna « à mort sur les fausses accusations d'un « chevalier nommé Golo. Exposée avec son « fils dans une vaste forêt, et conservée mi-« raculeusement, sans secours humain, Ge-« neviève fut retrouvée saine et sauve au « bout d'un certain temps, et ce fut en mé-« moire de cet événement qu'on bâtit la « chapelle dite *Frauen-Kirchen*. Nous don-« nons ailleurs en entier l'antique récit de « cette aventure. »

« Marquard Freher ne désigne pas l'auteur de la chronique qu'il transcrit ; mais un écrivain antérieur, Jean Molanus (259), nomme Matthias Emmich, docteur en théologie et carme du couvent de Bopard, en 1472 (260). Il fait une analyse du texte original, conservé, dit-il, dans la bibliothèque de Coblentz (261). La parfaite conformité de sa narration avec celle dont Marquard Freher est l'éditeur, prouve que la première n'est que l'abrégé de la seconde.

« Le témoignage de Jean Molanus est confirmé par Aubert le Mire, dans ses *Fastes de Belgique et de Bourgogne* (262). « La bien-« heureuse (263) Geneviève, princesse pa-« latine, se distingua comme une autre « Suzanne, par ses vertus, sa patience et « sa dévotion à la Vierge, Matthias Emmi-« chius, docteur en théologie de l'ordre des « Carmes, écrivit, en 1472, la vie de cette « sainte dont Henri Dupuy (264), historiogra-« phe du roi catholique (265), a publié l'éloge.

« La légende de Matthias Emmich est évi-« demment la source où ont puisé tous les « auteurs qui ont parlé de Geneviève de Bra-« bant. René Cériziers l'a traduite littérale-« ment en plusieurs passages, mais en y ajou-« tant des circonstances dramatiques qu'il a « tirées de sa propre imagination (266). »

« On ne saurait douter que cette histoire ne soit vraie dans son ensemble, sinon dans tous ses détails. Il règne quelque incertitude sur la date qu'on doit lui assigner. On ne connaît d'archevêque à Trèves du nom d'Hidolphe, ou Hidulphe, qu'un saint, qui mourut vers 707, dont le pape Léon IX a écrit la vie, et que l'Eglise honore le 11 juillet. Christophe Brower, auteur des *Annales de Trèves* (267), pense qu'il faut substituer à ce nom celui d'Hillinus, archevêque de Trèves, vers l'an 1156. Peut-être est-il question de Ludolphe de Saxe, créé électeur au XIe siècle par Othon III, et cette opinion est d'autant plus admissible, que les premiers mots de la chronique établissent qu'il s'agit d'un prince souverain. Le silence ou les assertions contradictoires des historiens rendent indéchiffrable l'étude de ces temps reculés, et dans la route qu'on se fraie à travers les ténèbres, on n'a pas de meilleurs guides que des documents originaux d'une incontestable antiquité, comme le précieux travail de Matthias Emmich. »

GENEVIÈVE DE BRABANT.

Du temps de saint Hydolf (268), archevêque

(258) Hautes-Chamores.

(259) *Natales sanctorum Belgii*, auctore Johanne Molano, 1595, in-8°.

(260) Ex Matthia Emmich, doctore theologo, carmelita conventus Bopardiensis, anno 1472, qui est manuscriptus. *Confluentiæ in Carthusia.*

(261) Ce manuscrit, s'il existe encore, doit avoir été transféré dans la bibliothèque de l'université de Bonn, où l'on a réuni tous les trésors paléographiques des villes voisines.

(262) *Fasti Belgici et Burgundici*, auctore Auberto Miræo Bruxellensi, 1622, in-8°.

(263) C'est le premier auteur qui lui donne ce titre, que l'Eglise n'a pas confirmé.

(264) Erycius Puteanus.

(265) Philippe IV, roi d'Espagne.

(266) « Renatus Cerizierus de hac Genovefa edidit Gallice librum sub titulo Innocentiæ recognitæ, et multas novas inventiones adjunxit. » (*Recueil des Bollandistes du mois d'avril*, in-folio.)

(267) *Annales Treverenses*, Liége, 2 vol. in-folio, 1670.

(268) Temporibus beati Hydolfi, archiepiscopi Treverensis qui pallatio Offlendinck residebat factum est passagium contra Paganos. Erat autem in pallatio Treverensi nobilissimus palatinus nomine Syffridus christianissimus, qui sumpsit sibi uxorem de stirpe regia filiam ducis Brabantiæ, nomine Genovefa, pulchram nimis, quæ die noctuque quando tempus sibi arrisit et vacare potuit, beatæ Mariæ Dei genitrici fideliter servivit, et in tantum eam dilexit ut quidquid de rebus temporalibus habere potuit, pro ejus amore pauperibus erogavit.

Propter nimiam ejus pulchritudinem præcepit palatinus tempore quo eum abesse contingeret, ipsam in pago Meyfeldensi in castro Symern morari propter illicita evitanda, quia timebat propter nimiam ejus pulchritudinem ipsam transgredi, nullamque habens prolem adhuc cum ea.

Et decuit, palatinus eundi cum aliis se disposuit quanto citius potuit : convocans barones militesque, omnes quos habere potuit ad dictum passagium perpetrandum, inter quos erat Golo miles, princeps militiæ, palatino propter ejus strenuitatem multum charus. Convenientes omnes in castro prædicto et in locis vicinis, palatinus vero consilium postulans dixit : « Date nobis consilium, cui nostra committere et nostrum facere officiatum generalem possimus. »

Omnes quotquot erant concordarunt in Golonem, quo audito, addito juramento, factus est officiatus generalis.

Nocte vero sequenti, palatinus condormivit cum uxore sua ; ex ordinatione divina (ut pie creditur) uxor concepit.

Mane autem facto, palatinus Golonem militem ad se vocari præcepit dicens : « Golo, ecce uxorem nostram dilectissimam et totam terram nostram tibi ad custodiendum fideliter committimus. »

Interim palatinissa, trinies in terram cadens semiviva jacens ; quod palatinus videns, territus eam elevat, dicens : « O domina Maria, tibi et nemini alteri conjugem meam dilectissimam ad custodiendam ! » Flendo, amplexando, osculando, cæteraque amicabilia signa ostendendo, nam se invicem mirabiliter diligebant, et sic finaliter recedendo, valedicens sibi abivit. Quid plura? Non post multum tempore Golo miles perfidus exarsit in amore palatinissæ, cupiens cum ea adulterare. Blandissimis et luxuriosis verbis sæpius eam impetendo, sic ait : « O domina, novit Deus quod præ nimio amore quem ad vos habeo longoque tempore habui, nescio quidquam facere. Rogo igitur ut vobis condormire valeam. » At bona domina, ac christianissima mulier

de Trèves, qui habitait le palais d'Offtendinck, et de la croisade contre les infidèles, il y avait à la cour de Trèves un noble palatin nommé Syffrid, *le bon chrétien*, qui avait épousé une princesse du sang royal, fille du duc de Brabant. La belle Geneviève donnait jour et nuit tout le temps dont elle pouvait disposer au service de la bienheureuse Marie, Mère de Dieu, et, par grand amour elle distribuait aux pauvres tout ce dont elle pouvait disposer.

Sur le point de partir (pour la croisade), le palatin ordonna à sa femme pour demeure le château de Symern, près de la ville de Meyen. C'était afin de se préserver d'accident, même du côté de sa femme, dont la beauté était si remarquable, et qui n'avait de lui aucun enfant qu'il sut encore.

Il fit donc promptement ses préparatifs de départ, et convoqua ses barons et ses chevaliers, entre lesquels était le chevalier Golo, *chef de la milice*, et cher au palatin en raison surtout de son zèle et de son infatigable activité.

Quand tous furent arrivés à Symern, le palatin réunit le conseil, et dit : « donnez-nous un conseil : à qui faut-il confier nos biens ? qui faire notre intendant général ? » Golo fut désigné d'une voix unanime, et prêta serment en qualité d'intendant général.

La nuit suivante, le palatin dormant avec son épouse, une disposition spéciale de la Providence, comme on le croit pieusement, permit que Geneviève devînt enceinte.

Le matin, le palatin manda auprès de lui son intendant. « Golo, » lui dit-il, « je confie à ta garde mon épouse chérie ; je te laisse l'administration de tous mes domaines. Je compte sur ta fidélité. » A ces mots, Geneviève tomba mourante sur le sol. Le palatin la releva avec tendresse, en s'écriant : « ô madame Marie, c'est à vous surtout que je remets le soin de veiller sur ma femme adorée ! » Puis ils s'embrassèrent en pleurant, se prodiguèrent les marques de la vive affection qu'ils avaient l'un pour l'autre, et comme à tout il y a une fin, le palatin s'éloigna.

Peu de temps après, le perfide [2] Golo éprouva pour Geneviève une passion criminelle. Il la pressait des plus hardies paroles d'amour, disant : « ô dame, Dieu est témoin que la passion que j'ai pour vous depuis si longtemps, ne me laisse plus de raison. Je vous en supplie, donnez-vous à moi. » Mais la bonne dame, en pieuse épouse, le repoussait ; « La mort, disait-elle, plutôt que de souiller le lit de mon bien-aimé maître et seigneur ! »

Cependant son ventre grossissait, et le perfide chevalier en fut fort réjoui.

En effet, un jour Golo alla trouver la dame palatine ; ayant eu recours à la ruse, il avait fabriqué de fausses lettres, et se présentant à la palatine, il lui dit : « Voici, madame, des lettres qui me sont adressées, et que je vous communiquerai, si vous le désirez. — Lisez-les, » répondit-elle. Et il lui lut une dépêche par laquelle on annonçait que Syffrid avait péri sur mer avec tous les siens. La palatine, les yeux baignés de larmes amères, implora la Vierge en disant : « O ma dame vierge Marie mon unique refuge, daignez jeter un regard sur moi, car le désespoir m'accable ! » Bientôt l'excès de son affliction épuisa ses forces ; elle s'endormit, et la Vierge, lui apparaissant au milieu d'une lumière éclatante, lui dit : « Console-toi, ma fille, ton époux est vivant, mais plusieurs de ses compagnons sont morts en paix. »

Rassurée par la glorieuse Vierge, la pala-

respuens, dicens se potius velle mori quam transgredi thorum dilectissimi viri ac domini sui.

Interim venter ejus tumescebat, de quo multum perfidus miles gavisus. Quadam autem die, idem Golo accessit ad dominam suam palatinissam, habens litteras propriis manibus conscriptas, dicens eam decipere cupiens : « O domina dilectissima, ecce litteræ istæ mihi destinatæ sunt, si placet enodabo. »—Quæ ait, « Legatis ; » quibus auditis, ingemiscens domina palatinissa, percipiens dominum suum et maritum dilectissimum periisse in mari cum omni exercitu suo, flevit amare, et beatam Mariam virginem deprecabatur dicens : « O domina mea, virgo Maria, unicum refugium meum, respice, respice in me totaliter desolatam. » Et sic præ nimio dolore obdormivit paululum. Interim virgo Maria ei apparens cum magna charitate, dixit : « Constans esto, filia mi : palatinus vivit, sed aliqui ex suis mortui sunt in pace. » Evigilans itaque domina palatinissa, a Virgine gloriosa confortata, cibum petiit. Golo perfidissimus cibaria aptissima asportare fecit ad comedendum. Tum prius ad palatinissam accedens, volensque eam cohortare ad transgrediendum dicens : « O domina, ut audisti ex litteris, dominus noster mortuus est, et uxor mea similiter ; et cum totum palatium sub ditione mea sit, potestis me recipere in virum vestrum. » Incipiensque amplexare eam, et cum osculum ei dare vellet, ipsa palatinissa confisa de adjutorio virginis Mariæ, pugno eum quantum potuit in faciem percussit. Et ut vidit Golo se fraudatum ab intentione sua, desperans statimque omnes camerarios abstraxit ei, similiter et pedisseqnas.

Venit tempus pariendi, peperitque filium decorum nimis et dilectum ; ad quam nulla mulier accedere aut consolari eam audebat, præter sola nutrix vetula, lotrix, omniaque mala quæ facere poterat attentavit. Et cum sic miserrime viveret, venit nuntius domini sui ad palatinissam, dicens : « Dominus noster palatinus vivit, sed aliqui ex suis mortui sunt ; » et interrogavit eum palatinissa dicens : « Ubi est dominus meus palatinus ? edicito mihi statim. » Qui respondit : « In civitate Argentinensi. » Gavisa est gaudio magno, plus quam enarrari potest, credens liberari a nequissimo milite. Tunc venit perfidissimus Golo. Ea quæ palatinissa percepit ei retulit. Quo audito, obstupuit perfidus miles, expavescens timuit, flens cum ejulatu magno dicens : « Heu me miserum ! quid faciam ignoro ! » Statimque hoc percipiens quædam antiqua vetula, commorans sub monte castri antedicti, venit ad Golonem dicens : « O domine, quid est aut quid abest tibi ? dicito mihi ; et si acquieveris consilio meo, cito liberaberis a mœrore et periculo. » Et respondit miles : « Scisne tu, quomodo vel qualiter egerim cum domina nostra palatinissa et male ? Scio cum dominus venerit, mortis supplicium non evadam : si vero tu dederis mihi sanum consilium evadendi, tu et tota domus tua bene habebit. » Et dixit vetula : « Est consilii mei : domina

tine se réveilla et demanda à manger. Le traître Golo fit mêler aux aliments certaines drogues, et s'approchant pour la séduire : « Madame, » lui dit-il, « comme vous avez pu le voir par les dépêches, notre seigneur et maître est mort. Moi-même je suis veuf; la maison toute entière est soumise à mon autorité : rien ne s'oppose à ce que vous m'acceptiez pour époux. » A ces mots, il se pencha pour l'embrasser, mais, avec le secours de la Vierge, la palatine le frappa au visage. Golo, se voyant frustré dans ses espérances, ne songea plus qu'à se venger, et enleva à Geneviève toutes les suivantes et tous les camériers qui la servaient.

Le terme de sa grossesse arriva, et elle mit au monde un fils d'une beauté accomplie. Personne n'osa l'assister ou la consoler durant ses couches, et elle n'eut pour garde qu'une vieille servante qui, vendue à Golo, s'ingéniait à tourmenter la palatine. Dans son état de détresse, un messager de son mari vint la trouver, et lui dit : « Le palatin notre maître est sauvé, mais il a perdu des hommes. » — La princesse demanda aussitôt : « Où est mon époux ? » — Et le messager répondit : « A Strasbourg. » — Il serait impossible de peindre la joie de Geneviève, qui se crut délivrée du fourbe chevalier. Sur ce, Golo parut. Elle s'empressa de répéter à Golo ce qu'elle venait d'apprendre, et le chevalier félon, interdit, craignant le juste ressentiment de son maître, se retira tout en désordre; il gémissait et pleurait, en s'écriant : « Malheur à moi ! comment faire? je suis perdu ! »

Une vieille femme, qui demeurait sur la colline que dominait le château de Symern, fut témoin de la douleur du chevalier, et se rendit auprès de lui. « Qu'avez-vous, messire? » lui dit-elle; « quelle est la cause de vos ennuis? Faites-la-moi connaître avec confiance, et si vous suivez mes avis, vous serez bientôt délivré du danger qui peut vous menacer. » — « Ne sais-tu pas, » répliqua Golo, « quelle a été ma coupable conduite envers la palatine, notre suzeraine ? Aujourd'hui que son époux est de retour, je puis m'attendre à périr dans les supplices. Imagine un moyen de m'y soustraire, et si tu le trouves, je reconnaîtrai dignement tes services. » La vieille reprit : « Voici mon avis. Notre suzeraine a un enfant; mais qui sait si ce n'est pas le fils du cuisinier ou d'un autre ? » Elle s'assit, et calculant le temps qui s'était écoulé entre le départ de Syffrid et les couches de la princesse, elle reconnut l'époque précise de la conception. « Qui peut, » reprit-elle, « affirmer le fait avec exactitude? Allez hardiment à la rencontre du palatin notre sire, et déclarez-lui que sa femme a eu pour amant un vil subalterne, un cuisinier de la maison. Il la punira de mort, et vous serez sauvé. »

Golo approuva cet odieux conseil, et, se rendant auprès de Syffrid, il lui répéta le conte de la vieille. Le palatin, à cette nouvelle, fut accablé de douleur et se répandit en plaintes et en gémissements. « Sainte Vierge, » disait-il, « je vous avais confié ma femme, pourquoi donc avez-vous permis qu'elle se déshonorât? Quel parti prendre maintenant? O Dieu, créateur de toutes choses, faites que la terre s'entrouvre et m'engloutisse ! car je préfère la mort à la honte d'habiter avec des infâmes ! »

Et le voyant ainsi abattu, Golo s'approcha de lui : « Seigneur, » lui dit-il encore, selon le conseil de la vieille, « le bon droit et votre dignité ne veulent pas que vous gardiez une telle femme. » — « Que dois-je donc faire ? » demanda le palatin : — « Je

nostra peperit, et quis scit an coquus vel alius eam cognoverit? » Et sedens computans recessum et diem qua enixa est puerpera, et comperit quod ultimo die in recessu domini concepit. Et dixit : « Quis potest hæc veraciter scire, cum nullus interfuit ? Ite igitur ad dominum palatinum, dicatis ei quod uxor palatinissa de coquo concepit et peperit. Scio quod morti tradet eam, et sic liberaberis. » Respondit miles : « Sanum est consilium tuum, » et acquievit; veniensque ad dominum suum palatinum, ei retulit, sicut edoctus fuerat a vetula. Cum vero palatinus a perfido milite hæc audivit mœrore concussus, magnis suspiriis et quærimoniis dixit : « O domina virgo Maria, tibi dilectissimam conjugem meam commendavi, et quare eam cadere permisisti! quid faciam, ignoro : o Deus conditor cœli et terræ, dimitte ut terra se aperiat meque degluttiat. Melius enim est mihi ut moriar quam cum transgressoribus habitem. » Et accedens perfidus miles, secundum consilium vetulæ, ait : « O domine, per juramentum non licet nec decet habere dignitatem vestram talem mulierem. » Et palatinus : « Quid ergo facturus sum? » Golo perfidus dixit : « Vadam, et eam cum infantulo ad lacum ducere faciam, et utrique in aqua demergantur. »

Palatinus dixit : « Placet. » Statimque habita licentia properavit ad partes, diabolo instigante perfidus miles, puerperium accedens : manum mittens in dominam suam palatinissam et filium ejus. Circumstantibus clientibus, ait ad eos : « Arripite hanc et prolem ejus, et implete jussionem domini nostri. »

Qui responderunt : « Quid præcepit dominus noster? » At ille : « Ut morti tradantur isti. » Qui dixerunt : « Quid enim mali fecerunt? » Perfidus ille dixit : « Ite et facite præceptum domini, aut moriemini. » Servi vero tristes acceperunt dominam et infantem de puerperio ad damnandum eos, abduxerunt eos in silvam; unus servorum dixit : « Quid enim malefecerunt isti innocentes? » Et altercatio oriebatur inter eos. Tunc unus eorum dixit : « O fratres et amici mei dilectissimi, nescimus quomodo et qualiter actum sit cum domina nostra et filio ejus, qui nobis ad damnandum commissi sunt. » Et responderunt unanimiter : « Scimus. » Et dixit unus servorum fidelis : « Quid enim mali fecit? » Addito juramento responderunt omnes : « Nihil, innocens est ab omni crimine. » Et dixit fidelis servus : « Quare ergo damnabimus eam cum filio? » Inter quos unus : « Poterit ne quis nobis vias dare dimittendi? » Et dixit fidelis : « Assignabimus eis fidem manendi; melius est enim uti bestiæ eos devorent, quam quod manus nostræ coinquinentur. » Et dixerunt alii : « Quid si recesserint hinc? » Et dixit : « Domina nostra dabit fidem manendi, et absque dubio manebit. » Quod et factum est. Inierunt consilium pro intersigno habendo, fidelis dixit « Canis sequebatur nos : credo nobis a Deo missum. Abscindamus linguam ejus, ut demus pro intersigno quod mortui sint. »

Quod itaque factum est, et recesserunt statim.

vais, » reprit Golo, « la faire conduire au lac avec son enfant, et les noyer tous deux. » — « Soit, » répondit le palatin.

Dès que cette autorisation lui eut été donnée, l'intendant, poussé par le mauvais génie, courut à l'appartement de Geneviève, se saisit d'elle et de son enfant, et les remit entre les mains de quelques serviteurs. « Emmenez-les, » dit-il à ces hommes, « et accomplissez l'ordre de notre maître. » — « Quel est cet ordre ? » dirent les serviteurs. — « La mort !.. » s'écria Golo. — « Quel est leur crime ? » demandèrent encore ces hommes. — « Peu vous importe, » répondit Golo, « allez et obéissez, ou vous partagerez leur sort. »

Les serviteurs emmenèrent tristement la princesse et son enfant, et les conduisirent dans une forêt. Là, l'un d'eux dit à ses compagnons : « Quel mal ont-ils fait? » Et une discussion s'engagea. « Frères et amis, » s'écria le même, « nous ne savons pourquoi l'on traite ainsi notre maîtresse avec son fils. Qui l'a condamnée? Quel est le droit de celui qui nous l'a livrée? Quelqu'un le sait-il ? » — « Non. » répondirent les autres d'un commun accord.—« Quel mal a-t-elle fait? » — « Aucun, s'écrièrent tous avec geste de serment, elle est innocente. » — « Pourquoi donc la ferions-nous périr avec son enfant? » dit le vassal fidèle.— « Est-il un moyen de nous en dispenser ? » lui demandèrent ses compagnons.—« Il n'y a qu'à la laisser ici, » reprit-il; « plutôt que de souiller nos mains de sang, mieux vaut les abandonner à la fureur des bêtes féroces.» — « Mais,» dirent les autres domestiques, « qu'arrivera-t-il s'ils s'éloignent de ce lieu?» —« Nous ferons promettre à notre maîtresse de rester dans la forêt, et vous tous qui la connaissez, vous savez qu'elle tiendra la parole donnée. » Ce plan fut adopté. Puis la bande se consulta sur les moyens de tromper Golo. « Coupons la langue de ce chien qui nous a suivis, sans doute par la grâce de Dieu, » dit l'honnête serviteur, « et nous la présenterons à l'intendant comme une preuve de l'exécution de la sentence. »

Dit et fait, ils partirent, et du plus loin qu'il les aperçut, Golo, qui épiait leur retour, s'écria : « Où les avez-vous laissés? » Et ils répondirent : « Tous deux sont morts, et voici la langue de Geneviève que nous avons coupée.» — « Notre maître vous récompensera, » reprit le méchant chevalier, et vous lui serez chers parce que vous avez suivi ses ordres. »

Abandonnée avec son enfant dans un affreux désert, la palatine se lamentait et disait en pleurant : « Que je suis malheureuse ! moi qui ai été élevée dans l'abondance, accoutumée à une vie d'aisance et de luxe, me voici maintenant dénuée de toutes ressources ! » Ce qui redoublait sa douleur, c'est qu'elle n'avait point de lait pour nourrir son fils, qui n'avait pas encore trente jours. Privée de toute assistance humaine, elle eut recours à la Vierge : « Dame Vierge Marie, » s'écria-t-elle, « exaucez une pauvre innocente, condamnée comme pécheresse d'un crime non commis ; et ne m'abandonnez pas! vous seul et votre divin Fils pouvez me délivrer et me nourrir. O Vierge toute-puissante, écartez de moi les bêtes féroces? »

Aussitôt elle entendait une douce voix qui lui répondait : « Sois forte contre le malheur, ma tendre et constante amie, je ne t'abandonnerai point. » Et, par la grâce du Seigneur, une biche vint se coucher aux pieds de l'enfant. La mère lui présenta les mamelles de l'animal, et il y but avidement.

Ut vidit perfidus Godo convenientes, dixit : « Ubi reliquistis eos? » Et dixerunt : « Interfecti sunt, et hæc damus pro intersignio, » monstrantes linguam dominæ. Dixit quoque perfidus miles : « Vos eritis domino nostro et nobis chari, quod implevistis jussum domini. » Credens sic esse. Palatinissa itaque relicta cum puero in horribili loco, flendo dixit : « Heu me miseram, quæ in abundantia nimia enutrita et educata, modo penitus nihil habens desolata! » Puer vero nondum erat triginta dierum. Dum autem lac non haberet ut puero præstaret, flevit bona mater, omni solatio privata humano, confisa de adjutorio virginis Mariæ, sicque eam allocuta est : « Domina virgo Maria, exaudi me peccatricem damnatam, cum innocens sim, ut nosti, a crimine hujus, ne derelinquas me. Scio quod nemo nisi tu et filius tuus unigenitus me liberare et nutrire potest. Erue me, domina et virgo inclyta Maria, a feris crudelissimis. » Statim audivit vocem dulcissimam dicentem sibi : « Amica mea dulcissima, te nunquam relinquam. » Postmodum non est audita vox illa, at per dispositionem omnipotentis Dei cerva veniens, et se ad pedes infantuli prostravit. Mater ut vidit factum, statim mammas cervæ infantulo apposuit, et suxit puer.

Mansit palatinissa cum puero in eodem loco annis sex et mensibus tribus. Ipsa vero enutriebatur herbis quæ inveniebantur in nemore : habitaculum ejus erat strues lignorum extensum et circumligatio rubetorum quantum bona mater potuit. Evolutis vero sex annis et tribus mensibus, prædictus palatinus omnes milites et fasallos suos convocari jussit, volensque facere convivium magnum die Epiphaniæ Domini. Cumque aliqui ex eis, quasi major pars, in vigilia vel citra advenerant, palatinus pro solatio advenientium præcepit ut omnes venatum cum eo non distulerint ire. Cumque venatores canes incitarent, subito cerva quæ puerum nutrierat, apparuit. Canes vero latrando venatoresque clamando prosequebantur. Palentinus cum suis prout poterant sequebantur. Golo vero perfidus miles dereliquit sonum canium, sequebatur tamen a longe. Cumque cerva evadere non posset, currit ad stratum ubi solebat alere puerum. Et dum venerat ad locum, prosternebat se ad pedes infantuli ut solebat. Canes latrando prosequebantur, cupientes cervam capere ; et dum vidit bona mater animal sibi cœlitus missum a canibus privari, per baculum quem tenebat manu quantum potuit canes fugabat. Interim palentinus cum suis veniebat, et cum vidit hoc miraculum, dixit : « Fugate canes. » Quod fecerunt, placuitque palentino loqui cum ea, et non cognovit eam. Et ait : « Esne homo christianus? » Et dixit mulier ; « Christiana sum, omni tegmine corporis nudata, ut ipse cernis, nam et corporis turpitudinem habeo intectam, præbe mihi pallium quo circumdatus es, ut corporis turpitudinem valeam cooperire. » At palentinus : « Præsto sum. » Cumque esset circumdata pallio dixit palentinus : « O mulier, non exhibuisti tibi cibum au

La palatine passa dans cette forêt six ans et trois mois, ne mangeant que des herbes sauvages, et abritée à peine sous un berceau fait avec des branches et des épines entrelacées. Au bout de ces six ans et trois mois, Syffrid voulant célébrer un grand festin le jour de l'Epiphanie, convoqua tous ses chevaliers et ses vassaux. Comme la majeure partie arriva la veille et les jours précédents, le palatin ordonna une grande chasse pour les divertir. A peine les veneurs avaient-ils lancé la meute, qu'on aperçut la biche qui avait allaité l'enfant. Veneurs et chiens la poursuivirent, les uns criant, les autres aboyant, et le palatin et ses chevaliers s'élancèrent après eux. Quant à Golo, il avait perdu la trace des chiens, et suivait à grande distance. Serrée de près, la biche se réfugia du côté où elle avait coutume d'allaiter l'enfant. Les chiens s'élançaient dans ce dernier asile, lorsque la bonne mère, voyant sa biche céleste sur le point de périr, saisit un bâton, et s'efforça d'écarter la meute furieuse. En ce moment le palatin approchait avec sa suite, et témoin de cette lutte singulière : « Holà! les chiens! arrière! » dit-il ; puis s'adressant à Geneviève, plein de curiosité : « Es-tu, » demanda-t-il, « une créature chrétienne? — Je suis chrétienne; mais, comme vous le voyez, je n'ai point de vêtements pour me couvrir. Donnez-moi votre manteau, afin que je ne sois pas exposée nue à tous les regards. » Le palatin le lui tendit, et lorsqu'elle fut enveloppée : « Femme, » reprit-il, « tu es sans habit et sans nourriture? »—«Je n'ai point de pain, messire, mais je mange des fruits et des herbes que je trouve dans ces bois. L'extrême vétusté a fait tomber mes vêtements en lambeaux. » — « Combien y a-t-il donc de temps que tu habites cette forêt? »—« Il y a six ans et trois mois.» —« A qui est cet enfant? » - «C'est mon fils.» — «Quel est son père? » demanda le palatin, qui prenait un vif plaisir à contempler l'enfant. — « Dieu le sait, » répliqua-t-elle. — «Comment es-tu venue ici, et comment t'appelles-tu? » — « Mon nom est Geneviève. »

Sitôt qu'il eut entendu ce nom, le palatin pensa que ce pouvait être sa femme, et un camérier, sortant de la foule, s'écria : « De par Dieu! il me semble que c'est là notre maîtresse, qu'on croit morte depuis si longtemps. Elle avait une cicatrice au visage; voyons si cette femme l'a aussi.» Tous les chasseurs aperçurent la cicatrice que désignait le camérier. « Et son anneau de fiancée? » dit le palatin. Deux chevaliers s'approchèrent et reconnurent l'anneau. Aussitôt le palatin embrassa Geneviève en lui disant : « Tu es véritablement ma femme; » et à l'enfant : « Tu es véritablement mon fils! »

La vertueuse princesse raconta ce qui lui était arrivé, et le palatin et tous les assistants répandirent des larmes de regret et de joie. A ce moment même le perfide Golo parut : on se précipita sur lui pour le tuer; mais Syffrid s'écria : « Tenez-le bien, en attendant que nous ayons déterminé le supplice qui lui doit être infligé. » C'est ce qui fut fait.

Le palatin décida qu'on prendrait quatre taureaux qui n'avaient pas encore subi le joug; que chacun d'eux serait attaché à l'une des extrémités du corps de Golo, deux aux pieds et deux aux mains, et qu'on abandonnerait le coupable à leur fureur. Lorsqu'ils eurent été liés ainsi, chacun tira de son côté, et de cette manière le corps du perfide Golo fut divisé en quatre quartiers.

Le palatin voulait emmener avec lui sa femme et son fils, mais elle s'y refusa : « C'est

vestimentum? › At illa : ‹ Panem quidem non habeo, sed nutriebar herbis quæ inveniebantur in hoc nemore; vestimenta vero præ nimia vetustate scissa sunt et consumpta. — Indica obsecro quot anni sant quod huc venisti? › At illa : ‹ Sex annos et menses tres hic habitavi. › Palatinus dixit : ‹ Cujus est filius ille? › Quæ respondit : ‹ Meus est filius iste. › Delectabatur vero multum in aspectu pueri, et dixit: ‹ Quis est pater pueri? › At illa : ‹ Deus hoc novit. › Palentinus dixit : ‹ Quomodo huc tu venisti et quomodo appellaris? edicito mihi. › At illa : ‹ Nomen meum Genofeva est. ›

Statimque ut audivit nomen Genofeva, cogitavit an ipsa esset uxor sua. Et accedens unus camerarius quondam palentinissæ dixit : ‹ Per Deum mihi videtur quod domina nostra longo tempore mortua, ista sit, nam et cicatricem in facie habuit. Videamus an ne ipsa habeat. › Intuentes omnes in eam, invenerunt, sicut camerarius dixit. Ait quoque palentinus : ‹ Annulum subarrationis habuit. › Et accedentes duo milites ad perscrutandum, invenerunt annulum subarrationis. Statimque complexabatur eam palentinus osculando, tum dixit flendo : ‹ Vere tu uxor mea es ; › ad filium vero : ‹ Vere tu filius meus es. ›

Quid plura? bona mulier qualiter sibi acciderit, totum de verbo ad verbum coram omnibus qui aderant enarravit. Flevit quoque palentinus cum omnibus suis; et cum omnes præ gaudio flerent, venit et ipse perfidus miles : statimque omnes irruerunt in eum, volentes eum occidere. Dixit autem palatinus: ‹ Tenete eum, donec cogitemus, qua pœna sit plectendum; › et factum est. Post hæc, decrevit palatinus recipi quatuor boves nondum ad aratrum applicatos, et quemlibet bovem ad quatuor partes corporis ligari, videlicet duos ad pedes et duos ad manus et eorum voluntati committere. Et cum sic alligati essent, quilibet cum parte sua recessit, et sic in quatuor partes corpus ipsius perfidi Golonis divisum est. Post hæc, palatinus voluit dilectissimam cum filio suo secum abducere. Ipsa quoque negante dixit : ‹ Beata Maria virgo, me et filium meum custodivit in hoc exsilio a feris crudelissimis et a feris puerum meum nutrivit. Non recedam nisi locus iste in ejus honore sit dedicatus et consecratus. › Statim palentinus ambasiassum misit ad Hydolfum, episcopum Treverensem, pro consecratione illius loci, et cum omnia narrata fuissent sancto Hydolfo archiepiscopo, gavisus est gaudio magno, et venit die Epiphaniæ, consecravit locum illum in honore sanctæ et individuæ Trinitatis et beatæ Mariæ Virginis. Post consecrationem loci, adduxit palentinus palentinissam uxorem suam, cum filio suo. Grande quoque convivium fuit cunctis advenientibus. Palentinissa vero rogabat dominum suum, dicens : ‹ O domine, rogo te ut ecclesiam in loco consecrato erigi facias, et redditibus bonis dotare velis. › Quod palentinus consentit. Palentinus itaque cuncta cibaria uxori suæ palentinissæ et ejus naturæ convenientia procurare ut comederet, disposuit : ipsa vero palatinissa cibaria ferre non potuit, sed tamen herbis crudis quibus con-

la sainte Vierge, » dit-elle, « qui m'a donné cet abri contre les bêtes féroces en ce lieu d'exil, et qui a envoyé ma biche pour nourrice à mon enfant. Je ne m'éloignerai pas avant que ce lieu ait été dédié et consacré en son honneur. » Syffrid envoya immédiatement une ambassade à l'archevêque Hydolf, pour la consécration du lieu. L'archevêque, instruit de cette aventure, fut rempli de joie, et vint, le jour de l'Epiphanie, consacrer cette retraite en l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, et de la sainte vierge Marie. Cette cérémonie terminée, le palatin conduisit en son château la princesse et son fils, et donna une fête splendide à tous ceux qui se trouvaient présents.

La palatine cependant disait à son époux : « faites ériger une chapelle dans le lieu consacré, et veuillez la doter de biens héréditaires. » Il y consentit volontiers. Il avait fait préparer pour Geneviève des mets propres à réparer ses forces, mais il fut impossible à celle-ci d'en manger, et il fallut lui apporter les herbes crues auxquelles elle s'était accoutumée par un long usage.

La palatine vécut depuis le jour où elle avait été retrouvée, c'est-à-dire depuis la veille de l'Epiphanie, jusqu'au 4 des nones d'avril; ce jour-là son âme s'envola vers le Seigneur. Selon sa promesse, Syffrid éleva à l'endroit indiqué une chapelle dédiée à la Vierge, où fut enterrée son épouse chérie avec de grands cris et mille pleurs. Saint Hydolf consacra la chapelle et y attacha des indulgences de quarante jours. Le jour de la consécration, il y eut deux miracles, et ensuite bien d'autres qu'on ne rapporte pas dans ce récit : un aveugle recouvra la vue et un sourd la parole, et tous deux attestèrent la grâce de Dieu et de la vierge Marie, qui avait opéré en eux. A la demande du Palatin qui, frappé de tant de choses avait envoyé demander des indulgences, le Pape en accorda une année à ceux qui visiteraient la chapelle de la Vierge aux fêtes de Notre-Dame, de la Nativité, de la Résurrection, de la Pentecôte, de l'Epiphanie et au jour anniversaire de la dédicace ; et pendant l'octave de la fête, tous les péchés étaient remis.

La légende de sainte Geneviève est entourée du profond respect et de l'admiration du moyen âge.

Elle vécut au ve siècle et mourut au commencement du vi^e^, vers l'an 509 (269).

Il est resté d'elle deux Vies authentiques, éditées par les Bollandistes, et de nombreuses mentions de miracles (270) ; on a bien d'autres Vies latines, mais erronées en divers points (271) ; les Vies en vieux français ne sont pas moins nombreuses (272).

Parmi ces dernières, il en est une imprimée à Paris, dès la fin du xve siècle, chez Jehan Trepperel, édition toute populaire, et qu'à ce titre nous reproduisons (273) :

GENEVIEVE (SAINTE) DE NANTERRE,
patronne de Paris.

La vie ma dame saincte Geneuiefue.

A Nanterre près de Paris fut nee la vierge digne ma dame saincte geneuiefue ou temps des empereurs honore et théodose le moindre : et fut auec pere et mere iusques au temps de lempereur valentinien. Bientost apres sa natiuite reuela le sainct esperit a sainct germain dauxerre comment elle seruirait dieu sainctement et virginallement : laquelle chose il dist à plusieurs. Puis fut sacree de leuesque de chartres vellinques : et vint demourer a Paris plaine de vertus et de miracles par le temps sainct nicaise de rœins que les hongres martiriserent : et par le temps sainct remy soubz le roy de france childeric : puis soubz le roy Clouis son filz premier roy de France crestien dit loys en son baptesme lequel sainct remy baptisa. Et apporta ung ange de paradis une ampolle plaine de sainct cresme dont il fut oingt ; et ses successeurs roys de france sont oingz à leur couronnement. Puis fut de bonne vie et fonda leglise qne on appelle maintenant saincte geneuiefue au mont de paris en lhonneur de sainct pierre et de sainct pol à la requeste de la royne saincte clote sa femme ; dont le corps repose en ladicte eglise et a l'invitation de saincte geneuiefue la dedia sainct remy. Du temps que ladicte uierge estoit en enfance sainct Germain Dauxerre et saint leu de troyes esleuz des prelatz de france pour aler estaindre une heresie qui estoit en angleterre vindrent a nanterre pour eulx heberger ; le

sueta erat in sex annis et tribus mensibus, utebatur et colligi fecit.

Vixit quoque palentinissa a die quo erat inventa, videlicet a vigilia Epiphaniæ usque ad quarto nonas aprilis, qua die migravit ad Dominum. Palentinus autem, ut promisit, capellam in eodem loco in honorem Mariæ virginis erexit, et ibidem suam dilectam sepelire fecit magnis clamoribus fletibusque. Quam capellam sanctus Hydolphus consecravit, et indulgentias videlicet quadraginta dierum eidem contulit. Ipsa die consecrationis duo miracula contigerunt, et etiam postea multa fiebant quæ non sunt scripta in hoc libro. Adfuerunt eodem tempore duo ibidem, videlicet unus cæcus et alter mutus; cæcus lumen recepit et mutus loquelam, qui gratias Dei agentes virginique Mariæ, quæ talia dignati sunt facere miracula seu operari. Palentinus talia videns et audiens, ad apostolicam destinavit sedem pro indulgentiis impetrandis. Sanctissimus vero Papa hinc temporis annum pœnitentialem omnibus in honore B. M. Virg. capellam erectam a palentino visitantibus omnibus festis B. M V., Nativitatis Domini, Resurrectionis, Pentecostæ, Epiphaniæ, et dedicationis ejusdem, ac per octavas eorumdem festorum, misericordiam de injunctis pœnitentiis relaxavit.

(269) Nous donnons ici la date des Bollandistes (III Januarii); Baronius dit 499, d'autres 504, 505, etc.

(270) Cf. *Act.* SS. Januarii... Anvers, 1643, in-fol., t. I, die quinta, p. 137.

(271) Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t XIII, p. 593-606.

(272) Une *Vie de sainte Geneviève*, en prose, se retrouve un manuscrit du xve siècle parmi ceux de la Bibliothèque de la reine de Suède, déposés au Vatican, n° 1728, in-4°, papier (Cf. Paul Lacroix, notices... dans les *Mélanges histor.* publ. par M. Champoll.-Figeac, t. III, p. 282, coll. des doc. inéd. sur l'*Hist. de Fr.*).

(273) M. Gustave Brunet l'a insérée avant nous à la suite de la deuxième serie de sa traduction de la *Légende dorée*.

peuple vint encontre eulx pour auoir la benediction parmy les gens sainct germain par l'enseignement du sainct esperit va seruir la pucellette geneuiefue : et la fait venir à lui et demanda de son nom et de qui elle estoit fille, et dirent ceulx qui estoient la que Geneuiefue estoit nommée. Son pere Seuer et sa mere geronce ; lesquelz vindrent. Et le sainct homme leur demanda si ceste fille estoit leur enfant. Et ils respondirent, Sire ouy. Bien eures estes, dit le sainct home, a qui Dieu a done si noble lignee. Sachez que le ioùr de sa natiuite les anges celebrerent grant mistere au ciel a grant ioye et à grant lyesse : et sera de grant merite deuant dieu : et a sa bonne vie et conversacion prendront plusieurs exemples qui peche laisseront, et a dieu se convertiront et vivront religieusement pourquoy ils auront pardon et loyer pardurable. Lors dit a geneuiefue, dictes moy et nayes pas honte se vous vouldriez estre sacree et viure en uirginite iusquez a la mort comme espouse de iesucrist. La uierge respondit. Saint pere vous me demandez ce que ie desire. Plus ny fault fors que par vos prieres Nostre-Seigneur veuille acomplir ma deuocion. Lors dist le sainct home fille ayez ferme fiance en dieu, et prouez par euures le bien que vous croyez en cueur et que vous dictes de bouche, Nostre-Seigneur vous donnera force et vertu. Le dit sainct Germain lui tint la main sur la teste iusquez a tant quilz fussent a leglise : illec la environnee du peuple, sainct germain dist au pere et a la mere de la uierge quilz lui ramenassent lendemain leur fille. Et quant elle fut ramenee sainct germain vit en elle un signe celestiel ; et lui dit dieu te saulue fille geneuiefue : te souvient il que tu me promis hyer de la uirginite de ton corps. Sainct pere respondit lenfant il m'en souuient bien et a layde de Dieu ie desire et pense accomplir mon propos. Lors le sainct regarde a terre et voit ung denier darain venu de la volunte de dieu signe du signe de la croix. Il le print et lui donna et dist : Geneuiefue vous porteres ce denier en memoire de Iesucrist vostre epoux : et ne souffrez entour vous autre aornement ne dor ne dargent ne pierres precieuses : car se la beaulte de ce monde vous surmont ung pou vostre pensee vous perdrez les biens du ciel, Il la commanda à dieu et la pria quelle se remembrast de lui en ses oraisons.

Il aduint que Geronce mere de la saincte pucelle en ung iour de feste aloit a leglise : et dit à sa fille quelle gardast lostel ; et Geneuiefue dist que la foy quelle auoit promise à sainct Germain elle garderoit à layde de Dieu et que souuent iroit à leglise affin quelle deseruist estre epouse de Iesucrist et que digne fust trouuee de son amour. La mere se courrouca et lui donna une buffe. Et tantost la mere fut aveugle, et ne vit goutte par lespace de XXI mois. Et quant la mere eust este longuement en cette pene qui moult lui ennuyoit si luy souuint du bien que sainct Germain auoit dit de sa fille, si lappella et lui dist, ma fille allez au puis et me apportez de leaue. Geneuiefue y ala de bonne heure. Et quant elle fut au puis elle commenca a pleurer de ce que sa mere auoit perdu la veue pour elle : et prit de leaue et lapporta a sa mere. La mere tendit les mains au ciel ; et en grand foy et reuerence print leaue ; et fist faire a sa fille dessus le signe de la croix, et en laua ses yeulx. Et incontinent elle commenca a veoir ung petit. Quant deux ou trois fois les eust lauez : la veue lui revint comme deuant. Apres ce aduint que la saincte pucelle fut offerte a leuesque de Chartres vellinques pour estre sacree auec deux aultres aisnees delles. Comme on les offroit selon lage leuesque sceut par le saint esperit que Geneuiefue estoit la plus digne : si dit celle qui est derriere viengne deuant : car dieu la ia sanctifiee. Apres la mort de son pere et de sa mere vint la saincte dame demourer a paris pour sa bonte esprouer et pour mieux valoir fut si malade de paralisie quil sembloit que ses membres fussent desioinctz. Dont elle fut si tourmentee que par trois iours on la gardoit comme morte ne signe de vie ny apparoissoit fors en ses ioes qui estoient ung pou rouges. En celle espace si comme elle confessa apres la maladie, la mena ung ange au repos des bons : et au tourment des mauluaiz : Depuis ce reuella a plusieurs les secretz de de leurs consciences comme celle qui estoit enseignee du sainct esperit. Ung pou de temps apres sainct germain retourna en angleterre : si vint a paris ; dont le peuple alla a lencontre de lui a grant ioye. Deuant toutes choses sainct germain demanda comment geneuiefue le faisoit. Le peuple qui plus est prest de mesdire de bonnes gens que deulx ensuuir respondit que ce nestoit riens delle. Mais en la blasmant ils la louoient : pour ce ne tint compte de leurs mauuaises paroles, mais si tost quil entra en la cite : il sen ala tout droit a lostel de la vierge laquelle il salua a si grande humilite que tous sen esmerueillerent, et monstra a ceulx qui la desprisoient la terre arrousee de ses larmes et leur recita le commencement de sa vie comment a Nanterre il la trouua quelle estoit de dieu eslite et la recommanda au peuple.

Nouuelles vindrent a paris que le felon roy des hongres atile auoit emprins a degaster toutes les parties de france et submettre a sa dominacion : les bourgois de paris de la grant paour quelz eurent envoyerent leurs biens en aultres citez plus seures. Geneuiefue admonesta les preudes femmes de la ville quelles veillassent en ieunes et en oraisons : par quoy ilz peussent sa tirannie des ennemis escheuer et estaindre comme iadis firent deux sainctes femmes iudich et hester. Elles y obeirrent et par plusieurs iours furent en leglise en veille en ieune et en oraisons. Aux bourgois dit quilz laissassent leurs biens a paris : car les aultres citez qui cuidoyent estre plus seurs seraient gastees : mais par la grace de dieu paris nauroit mal laquelle cite fut gardee par ses prieres et merites. Selon ce

que dit l'apostre. Et pour la sienne amour fit que les tirans ne approcherent point paris. Durement tourmenta son corps la precieuse uierge toute sa vie pour peche escheuer et pour bonne exemple donner car depuis quelle fut en laage de quinze ans iusquez a cinquantiesme au ieunoit tousiours fors au dimenche et au ieudi : en sa refection nauoit que pain dorge et feues lesquelles cuittes apres deux sepmaines ou trois elle mengeoit : pour toutes delices estoit tousiours en oraisons, en veilles et en repentances. Oncques ne beut de vin ne daultre liqueur que puisse enyurer par tout le temps de sa vie.

Quant cinquante ans eut mene celle vie, les euesques du temps regarderent que trop foible estoit tant de abstinence que de vieillesse, si ladmonesterent de croistre ung peu son viure : la sainte femme nosa contredire; car des prelats dit Nostre-Seigneur par le scripture : « Qui vous oyt me oyt, et qui vous despitte me despitte. » Si se print par obedience a menger auec son pain dorge, poisson et laict. Et toutesfois quelle faisoit ce, elle regardoit au ciel et pleuroit, don on croit quelle veoit appertement Nostre-Seigneur, selon la promesse de leuangile, qui dit que bien eures sont les netz de cueur; car ils verront Dieu. Elle auoit le cueur et le corps pur et nect. Douze vertus sont ce dit Hermes pasteur sans lesquelles nulle uierge ne peust estre agreable a Dieu cest a sauoir foy abstinence pacience magna imite simplesse inocence concorde charite discipline chastete verite et prudence. Les vertus accomplissoit ladicte uierge par euure enseignoit de parole et monstroit par exemple. En deuocion auoit la saincte dame de veiller la nuyct que Nostre-Seigneur resuscita de mort a vie selon la coustume et les statuts des anciens pères. Si aduint une foiz quelle se mist au chemin deuant le iour pour aller a l'eglise de Saint-Denis et faisoit porter ung cierge ardant deuant elle. La nuyt estoit obscure les boes grandes et plouuoit fort. Si estaignit le cierge les uierges qui estoient en sa compaignie furent moult troublees : elle demanda le cierge : et sitost quelle le tint il fut allume et le porta ardant iusques a l'eglise

Vne autre fois en leglise oroit : et quand son oraison fut finie ung cierge quelle tenoit entier fut allume en sa main par la voulente de Dieu. En sa chambre aussi fut allume en sa main ung cierge sans le feu de ce monde : duquel cierge plusieurs malades qui par bonne foy et reuerence prenoient vng peu guerissoient. Lequel est encores à Nostre-Dame de Paris. Le roy de France Childeric combien quil fust payen tenoit ladicte uierge en grande reuerence. Si faisoient aussi les barons de France pour les beaux miracles quelle faisoit au nom de iesucrist : dont une fois aduint que ledit roy tenoit prisonniers iuges a m rt. Mais affin que Geneuiefue ne les delivrast, il yssit hors de Paris et fit fermer les portes apres luy. La uierge le sceut : et elle se mist a chemin pour les ames deliurer. Et si tost quelle vint aux portes elles se ouurent sans clef voyant le peuple qui de ce fut en grant admiration. Elle poursuuit le roy et obtint grace aux prisonniers. On luy amena une fois a Paris douze forcenez demoniacles qui trop durement estoient tourmentez de lennemy. La uierge en eut pitie, et les envoya à l'eglise de Saint-Denis, et fit illec son oraison et furent deliurez de la uexation du dyable. Une femme que la uierge auoit guerie de forcenerie auoit ung enfant de laage de quatre ans qui dauenture cheut en ung puys et y fut par l'espace de trois heures. La mère le tira et lapporta a la saincte dame en desrompant ses cheueulx et en plourant amèrement, et le getta tout mort a ses piedz. La uierge couurist l'enfant de son manteau et se mist en oraison en plourant. Lors y fist Nostre-Seigneur miracle merueilleux, car si tost quelle laissa le plourer le mort fut ressuscite. Vng homme vint de Meaulx a la uierge qui auoit la main seiche iusques au coulte, et la prioit quelle luy restituast. Elle print sa main et demania les ioinctes des dois et fit le signe de la croix dessus, et incontinent fut toute saine.

Du temps que paris fut assige dix ans si comme les anciens dient : si grant famine si ensuyit que plusieurs mouroient de faim. La uierge en eut pitié et se mist en la ryuiere de seyne pour aler querir a nauires des uiures. Et quant elle uint en ung lieu de seine ou les nefz souloient perir, elle fit traire les nefz a riue et commanda quon coupast ung arbre qui estoit en leaue, et se mist en oraison. Si comme les mariniers voulurent fraper sur larbre il tresbucha, et deux bestes sauluaiges noires et horribles vont yssir dilec qui si grant pueur laisserent que les gens en furent tous enuenymes par lespace de deux heures : et oncques puis nef ny perit. Arcy le chasteau se alla la uierge : et il vint a lencontre delle ung noble homme qui lui requist quelle visitast sa femme qui longtemps auoit este paralitique. la uierge la visita, et se mist en oraison et lui fist le signe de la croix et lui comanda quelle se leuast. Celle qui quatre ans auoit este si malade que ayuer ne se pouoit se leua toute saine. De Arcy se alla a troyes, et le peuple vint a lencontre delle lui offrant grant multitude de malades de diuerses maladies sans nombre, et incontinent fist le signe de la croix sur eulx et furent tous sains gueriz. On luy amena ung homme que la pugnition diuine auoit aueugle, pource qu'il besongnoit au dimanche. Et vne pucelle aussi aueugle lui fut presentee. La uierge fit le signe de la croix au nom du pere etc. et tantost la veue leur fut restituee. Quant vng soubdyacre vit ce qui present estoit, il lui amena vng enfant qui auoit este dix mois en fieure tres dure. La sainte dame fist apporter de leaue. et fit le signe de la croix et lui en dona a boire, et lenfant receut bonne sante. Vng

bourgois de meaulx qui nauoit peu ouyr ne parler par lespace de quatre ans, il se fist apporter a la uierge qui demeuroit a paris, et lui requist quelle luy voulsist louye restituer. La sainte luy toucha les oreilles et fit le signe de la croix, et incontinent alla et ouyt comme deuant. Vng enfant lui fut apporte de ses parens qui estoit sourd muet auengle et contrefaict, la uierge loignit dhuille benoiste, en leure il vit et ouyt clerement, il parla et alla et receut sante entierement. Au terroner de meaulx faisoit vne foiz aouster la sainte dame les blez qu'elle y auoit. Si se leua vng grant oraige de pluie et de vent qui moult troubla ses ouuriers, et elle se va mettre a terre en oraison, et incontinent la pluye cessa audit champt, et cheoit sur tous les autres denviron.

Par Seine alloit vne foiz la saincte uierge. Soubdainement se leua grant tempeste de vent qui la nef grandement desbastoit, et les ondes si fort la demenoient que la nef a bien pou estoit couuerte. Lors tendit les mains au ciel requerant layde de Nostre-Seigneur, et tantost la tempeste fut passee. Moult dautres miracles sans nombre fist Nostre-Seigneur pour lamour de la saincte laquelle vesquit en cest siecle plaine de vertus et des biens plus de LXXX ans et trespassa le tiers iour de ianuier, puis fut enterree au mont de paris iadis appelle mont pasoer maintenant dit mont Saincte-Geneuiefue en leglise saint pierre et saint pol laquelle comme dit est au commencement le roy loys iadis appelle clouis fist faire a lenterrement de la uierge pour quel amour il fist grace a maint prisonniers.

A son trespassement et apres aduindrent moult de beaux miracles. Au sepulcre de la saincte uierge fut apporte ung ieune homme qui si malade estoit de la pierre que ses amys nauoient nulle esperance de sa vie. En grans pleurs et douleurs le amenerent en requerant laide de la uierge. Bien tost apres leur oraison la pierre sen yssit et fut aussi sain et ioyeulx comme si neust oncques maladie. Vng autre homme y vint qui voulontiers besongnoit au dimanche. Si len pugnit Nostre-Seigneur, car il lui fist les mains si contraictes quil ne pouoit besongner aux autres iours il sen respentit et renonca au peche et vint au tombeau de la uierge illec ploura veilla et ora deuotement. lendemain il retourna tout sain louant Nostre-Seigneur et la uierge. Apres le trespassement de la benoite uierge madame saincte geneuiefue fut assignee vne lampe a son sepulcre en laquelle luille sourdoit comme leaue en la fontaine. Trois belles vertus y faisoit Notre-Seigneur, car le feu y ardoit tousiours, et luylle point ne appetissoit luylle les malades guerissoit. Ainsi ouuroit la uierge corporellement qui plus habondamment euure ez ames par ses merites espirituellement. Au sepulcre de la uierge vint ung homme qui de long temps nauoit parle ne veu. Comme les clerez chanterent au commun de la messe. « Illumina faciem tuam super servum tuum. » C'est a dire sire dieu enlumine ta face sur ton seruiteur. Il parla et ouyt par la grace de dieu, et de la uierge saincte Geneuiefue. *Amen*.

Cy finist la vie madame saincte geneuiesue et les miracles quelle faisait.

Le récit inséré sous le nom de *Voragine*, dans la *Légende Dorée*, à une époque depuis postérieure au XIII[e] siècle, mérite aussi quelque attention et nous en donnons la traduction et le texte (274).

« *Légende de sainte Geneviève* (274*).

« La bienheureuse Geneviève naquit de parents qui étaient personnes de bien ; son père

(274) M. Gustave Brunet attribue cette légende à Voragine : le docteur Graesse l'a classée, avec plus de raison, parmi les *Vies de saints* mal attribuées au grand légendaire.

(274*) Genovefa dicitur a genos, et efa, quod est mensura, quasi habens naturalia ad mensuram seu plenitudinem. Ipsi enim ex bonis naturalibus, quæ habuit, faciliter Dei gratia comitante supernaturalia est assecuta. Vel dicitur a genos, quod est barba seu virilitas, et efa, effusio seu plenitudo, quasi effusa et plena operationibus virilibus et fortibus. Ipsa enim, ut ex ejus gestis colligitur et de ea in ecclesia canitur, ipsis etiam viris aliquatenus imitanda atque æquiparanda est..

Beata virgo Genovefa honestis parentibus, patre Severo nomine, matre Gerontia orta apud Nametodorum oppidum haud longe a Parisiensi urbe exstitit progenita. Dum autem sanctus Germanus Autissiodorensis episcopus quadam die apud basilicam in ipso oppido sitam orandi gratia se contulisset, occurrente ejusdem loci populi multitudine simul Genovefa affuit. Quam intuitus in spiritu sanctus Germanus magnanimem Genovefam ad se deduci præcipiens, circumstanti populo electam a Deo sponsam prædixit in ejusque nativitate angelos cecinisse denuntiavit ac felices tantæ sobolis progenitores prædicavit multosque ejus exemplis a vita sua mala convertendos affirmavit. Quæ dum ab eo accersitur et de virginitate cœlesti sponso conservanda admonetur, id se votis omnibus semper desiderasse respondit. Cui ille : confide, filia, viriliter age et, quod corde credis et ore profiteris, operibus comprobare stude, dabit enim dominus fortitudinem et virtutem decori tuo. Cumque sequenti die Genovefam iterum sibi præsentari fecisset, dixit ei : ave filia Genovefa, reminisceris, quid hesterna die de corporis tui integritate mihi sis pollicita ? Cui illa : reminiscor, pater. Tunc ille nummum æreum Dei nutu allatum habentem signum crucis a terra colligens inquit ad eam : hunc transforatum pro memoria mei ad collum suspensum semper habeto nulliusque metalli aut margaritarum ornamento collum digitosque tuos ornari patiaris. Et valedicens caputque ejus deosculans abiit. Cum mater ejus die solemni ad ecclesiam pergeret et Genovefam reclamantem domi remanere præciperet, confestim, ut sibi mater alapam in faciem dedit, lumen amisit sicque fere per biennium divinam iram perpessa precibus filiæ tandem pristimæ sanitati est restituta. Alia vice, dum Genovefa cum duabus sacratis virginibus ætate provectioribus loco novissimo incederet, obviante Carnotensi episcopo Julito (*a*) statim incedenti eversus est ordo, nam : illa, quæ sequitur, ait episcopus, anteponatur, quoniam ipsa cœlitus jam est sanctificationem adepta. Parentibus ejus sublatis de medio cum in Parisium urbem transiisset, tanta paralisis, ut videbatur, infirmitate detenta est, ut corpus ejus laxatis undique artubus ac dissolutis compagibus triduo exanime crederetur. Quæ cum denuo esset sanitatem assecuta, agebat se in spiritu ab angelo in gloriam sanctorum et supplicium impiorum fuisse deductam ac extunc secreta conscientiarum in non modicam admirationem cœpit revelare ac manifestare. Sancto autem Germano

(*a*) Alii *Vilico* legunt.

se nommait Sévère, sa mère Géroncie ; et elle vit le jour à Nanterre, village situé près de Paris. Un jour le bienheureux Germain, évêque d'Auxerre, se rendit, pour prier, dans l'église de ce village, et une grande foule se réunit autour de lui, et Geneviève était du nombre des assistants. Saint Germain, l'ayant vue, et obéissant à une inspiration divine, la fit conduire vers lui, et il annonça au peuple qui l'environnait, que Dieu l'avait choisie pour son épouse ; il dit qu'à sa nativité les anges avaient entonné des chants d'allégresse, et il célébra le bonheur de ses parents d'avoir eu une telle fille, et il annonça que l'exemple de ses vertus déciderait beaucoup de pécheurs à renoncer à leur conduite désordonnée. Quand elle se fut approchée de lui, et qu'il eut insisté sur l'obligation où elle était de conserver sa virginité en vue de l'Epoux céleste, elle répondit que tel avait toujours été l'objet de ses vœux. Et saint Germain lui dit : « Prends courage, ma fille, agis avec énergie, et efforce-toi de prouver par tes œuvres ce que tu crois de cœur et ce que tu professes de bouche. Le Seigneur te soutiendra, et te donnera de la force. » Le lendemain, il voulut que Geneviève lui fût encore présentée, et il lui dit : « Ecoute, Geneviève, ma fille. Rappelles-toi qu'hier tu as promis que tu conserverais ton corps exempt de toute souillure. » Et elle répondit : « Je m'en souviens, mon père. » Alors l'évêque ramassa une pièce de bronze qui se trouva par terre à ses pieds, ainsi que Dieu l'avait voulu, et sur laquelle était empreinte la figure de la croix, et il dit à Geneviève : « Porte ceci toujours suspendu à ton cou en mémoire de moi, et ne souffre jamais, ni à ton cou ni à tes doigts, aucun ornement fait d'un métal précieux ou enrichi de perles. » Et il lui dit adieu en lui baisant la tête, et il s'en alla. Un jour de fête solennelle, la mère de Geneviève voulut se rendre à l'église, et elle entendit que sa fille restât à la maison ; et comme celle-ci s'en plaignait, la mère, transportée de colère, lui donna un soufflet. Et aussitôt elle devint aveugle. Et, durant deux ans, la punition divine s'appesantissant sur elle, elle demeura privée de la vue ; mais au bout de ce temps, les prières de sa fille lui firent obtenir sa guérison. Une autre fois, Geneviève cheminait avec quelques religieuses qui étaient plus âgées qu'elle, et qui la précédaient, et l'on rencontra l'évêque de Chartres ; et le prélat dit que celle qui marchait derrière les autres devait avoir place au devant d'elles, parce qu'elle était remplie de la sanctification céleste. Ayant perdu ses parents, elle fit un séjour à Paris, et elle tomba si gravement malade, que durant trois jours elle demeura sans donner aucun signe de vie, et ses membres étaient comme ceux d'une personne morte. Et lorsqu'elle eut recouvré la santé, elle dit qu'un ange lui avait montré la gloire des saints et les supplices des méchants. Lorsque Attila, roi des Huns, menaçait Paris, et qu'il était sur le point de s'en rendre maître, la plupart des habitants, saisis d'épouvante, se sauvaient dans d'autres villes qu'ils croyaient moins exposées, et Geneviève se livrait sans relâche à l'oraison et aux veilles. Et elle rassurait les citoyens, leur disant de ne point s'alarmer mal à propos, et leur prophétisant que la ville ne serait point prise. Et quelques habitants se mirent à murmurer, disant que ses prédictions n'étaient qu'impostures, et ils complotèrent de la tuer. Mais il arriva un archidiacre d'Auxerre, qui leur dit : « Gardez-vous bien de commettre un tel crime, car notre évêque, le bienheureux Germain, a toujours donné les plus grands éloges à cette vierge, et il a annoncé que dès sa naissance, Dieu l'avait choisie pour son épouse. » Et ces hommes égarés renoncèrent

redeunte, cum Parisium intrasset, confestim Genovefa, ubinam esset et quidquid ageret, inquirens, in ejus hospitium descendit ac male de ea colloquentibus, (deridebatur enim tunc, ut plerumque fit, justi simplicitas) terram suis lacrymis irrigatam ostendit sicque eam astanti populo commendans discessit et ad tempus os loquentium iniqua obstruxit. Verum post obitum beati Germani, cum Attila Hunnorum rex Gallias ac præcipue urbem Parisiorum invaderet ac suæ ditioni minaretur subjicere, singulis pene ad tutiores, ut sibi videbatur, urbes facultates deferentibus, Genovefa operationibus et vigiliis insistebat, hisque, cum quibus degebat, ita facere exhortans, non esse pertimescendos hostes dicebat, quinimo civitatem illæsam fore prædicabat. Quamobrem nonnulli ejus cives insurgentes dicebant, pseudoprophetissam suis temporibus advenisse ac in ejus mortem cœperunt conspirare. Eodem tempore venit ab Antissiodorense urbe archidiaconus, qui hæc audiens ita cives adorsus est : nolite, o cives, hoc admittere facinus, quia hanc, de cujus interitu tractatis, didicimus, narrante sancto Germano antistite nostro, ex utero matris a Deo sponsam electam, et ecce eulogias ab eo sibi derelictas exhibeo. Quas illico perlegentes ab inceptis destiterunt, Hunni autem protinus abierunt. A Bituricense urbe venit mulier quædam Parisios, quæ post consecrationem violata fuerat, ut Genovefam alloqueretur. Quæ mox interrogata a Genovefa, an sanctimonialis aut vidua esset, confestim ut se virginem asseruit, virum, qui eam violaverat, et locum et tempus exposuit. Unde ad verecundiam provocata supplex Genovefæ veniam postulavit. Matronæ cujusdam filius ætatis annorum quatuor, cum in puteum cecidisset ac post tres horas mortuus inde subtractus, matre in lacrymas prorumpente ac crines dilacerante, Genovefæ oblatus fuisset, ad orationem recurrens pallio suo super corpus ejus apposito puerum vivum confestim matri reddidit. Cum ob diutinam obsidionem civitas Parisiensis inedia affligeretur, Genovefa pauperibus condolens navim super Sequanam ad emendam annonam ingreditur. Dum autem ad quemdam locum, in quo erat arbor, juxta quem naves sæpius periclitarentur, advenisset, confestim arborem incidi præcipiens ad orationem conversa, duo horribilia monstra ex illo loco egredi sunt visa. Ab illo autem die illic navis non periit, sed prospero cursu cœptum iter transfretavit. Rediens autem virgo panes pauperibus juxta necessitates suas distribuit. Dum quadam vice civitatem Trecasium adiisset, protinus occurrens ei multitudo populi innumeros utriusque sexus diversis infirmitatibus afflictos obtulit, inter quos etiam oblatus est ei homo quidam, quem dominico die operantem ultio divina excæcaverat, necnon puella ab annis fere duodecim cæca, quos illa benedicens sine dilatione incolumes reddidit. In civitate Meldensi puella quædam adolescenti cuidam promissa ut Genovefæ virtutes comperit, vestem sibi immutari ac in contubernio virginum annumerari a Genovefa expetiit, unde indignatus adolescens sponsam cum furore persequitur. Quod Genovefa audiens eam ad ecclesiam, quæ proxima erat, secum duxit et fores ecclesiæ, quæ clausæ erant, divina virtute mirabiliter reseravit et puellam a furore adolescentis liberavit. Aurelianis dum cuidam patrifamilias pro servo, qui adversus eum deliquerat, Genovefa veniam expeteret, ille vero omnino renueret, confestim ut domum ingreditur, vehementi febre correptus non prius sanitati restituitur, quam Genovefæ veniam postulans famulo misericordiam elargitur. Ecce ecclesiam sancti Martini Turonensis ingressa quampluriмos a dæmone obsessos

à leurs projets criminels, et les Huns se retirèrent. Il vint de Bourges à Paris une femme, qui, après avoir fait profession religieuse, avait été violée, et elle voulut parler à Geneviève. La sainte lui demanda si elle était religieuse ou veuve, et cette femme répondit qu'étant vierge, un homme l'avait violée, et elle indiqua le temps et l'endroit. Et bientôt, saisie de honte, elle implora son pardon de sainte Geneviève. Un enfant de quatre ans vint à tomber dans un puits, et au bout de trois heures on l'en retira sans vie; sa mère, toute éplorée et s'arrachant les cheveux, le porta à sainte Geneviève, qui se mit en prières et qui étendit son manteau sur le corps de l'enfant, et aussitôt il ressuscita. La ville de Paris étant en proie à la famine par suite d'un siége prolongé, Geneviève, touchée de compassion, monta sur une barque et vogua sur la Seine pour faire arriver des provisions. Etant arrivée à un endroit où était un arbre qui s'élevait dans la rivière, et qui occasionnait souvent des naufrages, elle adressa son oraison au Seigneur, et elle commanda à l'arbre de tomber, ce qu'il fit aussitôt, et l'on vit deux monstres hideux qui s'enfuyaient. Et depuis ce temps, il n'a péri aucune barque dans cette passe qui était autrefois si redoutée. Quand la vierge fut de retour, elle distribua des pains aux pauvres selon leurs besoins. Un jour elle se rendit à la ville de Troyes, et une grande foule accourut au devant d'elle, et on lui amena une multitude de malades de tout âge et de tout sexe, affligés d'infirmités de toute espèce. Parmi eux, il se trouvait un homme qui, ayant travaillé le dimanche, avait été, par punition divine, frappé d'aveuglement, et une jeune fille qui était aveugle depuis douze ans; Geneviève leur rendit la vue sur-le-champ, et les renvoya louant Dieu. Une jeune fille de la ville de Meaux avait été promise en mariage, mais, touchée de l'exemple de Geneviève, elle voulut imiter ses vertus, et elle lui demanda d'être reçue au nombre des religieuses. Le jeune homme, rempli de fureur, poursuivit sa fiancée, et Geneviève la fit entrer dans une église qui était proche et dont les portes se refermèrent miraculeusement, et elle la préserva ainsi de la colère de cet insensé. A Orléans, Geneviève demandait à un père de famille grâce pour un esclave qui s'était rendu coupable de quelque faute, et celui-ci s'y refusait; en rentrant chez lui, il fut saisi d'une forte fièvre, et il ne recouvra la santé que lorsqu'il eut accordé le pardon que sollicitait la sainte. En entrant dans l'église de Saint-Martin de Tours, la sainte délivra un grand nombre de possédés, aussitôt qu'ils se furent frottés d'huile; et comme le vase qui contenait l'huile se trouvait vide et qu'il y avait encore des démoniaques, la sainte se prosterna en tenant le vase, et aussitôt il se trouva de nouveau rempli d'huile qui servit à guérir un grand nombre de personnes. Quant à l'abstinence de la sainte et à ses autres vertus, Vincent de Beauvais s'exprime ainsi dans son *Miroir:* « Depuis sa quinzième année jusqu'à ce qu'elle eut atteint l'âge de cinquante ans, elle n'eut pour nourriture que du pain d'orge et des fèves, et elle en faisait bouillir dans une chaudière de quoi lui servir pour deux ou trois semaines. Elle jeûnait cinq fois par semaine, et elle s'abstenait toujours de vin ou de tout ce qui provoque l'ivresse. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de cinquante ans, par obéissance pour les conseils de quelques évêques, elle se mit à manger du poisson et du lait avec son pain d'orge. Elle avait la plus grande dévotion pour saint Denis et pour l'endroit où il souffrit le martyre, et elle voulut y construire une église en son honneur. Elle recommandait à des prêtres de contribuer de

oleo prius inunctos liberavit. Dum autem vellet semel quosdam inungere ac oleum in ampulla, pontifex etiam, qui oleum benediceret, deesset, mox terræ recubans in oratione posita, ampulla in manibus ejus oleo, quo postmodum sanati sunt ægroti, est repleta. De ejus abstinentia ac etiam virtutibus inter alia multa sic dicit Vincentius in speculo. A decimo quinto ætatis suæ anno usque ad quinquagesimum esca erat ei panis hordeaceus et faba, quam post duas aut tres hebdomadas in olla recommiscens edebat. A die dominico usque in quinta feria jejunabat et a feria quinta usque in die dominico; vinum autem et quodlibet inebrians nunquam potavit. Post quinquagesimum vero annum suadentibus episcopis propter obedientiam piscem et lac cum pane hordeaceo edere cœpit. Multa autem veneratione Catulacensem vicum, in quo beatus Dionysius passus est, dilexit, cui etiam devotio erat, in honore illius basilicam construere. Suadebat presbyteros, ut faceret unusquisque collationem ad hoc ædificium, qui responderunt : erunt forsitan parvitati nostræ vires ædificandi, sed coquendæ calcis copia deest. At illa Spiritu sancto repleta, vaticinans ait : egredimini, quæso, ad pontem civitatis et, quæ audieritis, nuntiate mihi. Qui egressi in platea stabant attoniti. Et ecce duos custodes porcorum sermocinantes, quorum unus ad alterum ait : dum suis, id est porcæ, vestigium ob partus vagantis legerem, inveni furnum calcis miræ magnitudinis : alter respondit : et ego inveni in silva sub radicibus arboris a vento evulsæ furnum calcis, de quo nihil sublatum credo unquam fuisse. Quod audientes presbyteri gratias agentes reversi sunt. Audiens etiam hæc sancta lacrymis præ gaudio sinum implevit. Lacessivit itaque Genesium presbyterum, ut in honore prædicti martyris basilicam construeret, sicque omnibus civibus illa implorante constructa est. In cujus opere collectis carpentariis, cum potus deficeret, accipiens sancta cupam seorsum prostrata cum lacrymis oravit. Deinde surgens facto signo crucis super vas usque ad summum poculum impletum est, ex quo operarii usque ad consummationem basilicæ uberrime potantes gratias egerunt. Quadam nocte sabbati circa galli cantum egressa est beata Genovefa ad basilicam sancti Dionysii, cereus vero, qui anteferebatur, exstinctus est. Quo turbatis virginibus, quæ cum ea erant præ horrore noctis, cereum sibi dari præcepit. Quem ut tenuit, statim illuminatus est. Similiter eodem tempore, cum in ecclesia diu prostrata in oratione surgeret, cereus nondum igne contactus divino nutu accensus est in manu ejus. De quo et plures infirmi paululum in fide auferentes sanati sunt. Quædam mulier furata est calceamenta ejus, quæ ut domum venit, excæcata est. Deinde prostrata ad pedes ejus veniam petens signatis ab ea oculis visum recepit. Hildericus etiam Francorum rex valde diligens eam, timens, ne vinctos, quos interimere cogitabat, sancta eriperet ingrediens urbem Parisiorum, portam claudi præcepit. Quod audiens sancta statim ad liberandas animas perrexit, inter cujus manus populo porta se sine clave reseravit et sic regem consecuta, ne vinctorum capita amputarentur, obtinuit. Fuit etiam eo tempore beatus Simeon in columna, quem negotiatores euntes et redeuntes ferunt de illa interrogasse et eam veneratione profusa salutasse et se in orationibus ejus memorem esse poposcisse. Parisiis etiam ei oblati sunt energumeni, pro quibus in basilica beati Dionysii ipsa orante vociferabantur clamantes, prope jam esse, quos sibi in solatio venire beata Genovefa precabatur, forsitan angeli vel martyres. Quæ surgens et signans unumquemque curavit a spiritu immundo,

leur mieux à la construction de l'édifice sacré, et ils répondirent : « Nous agirons selon « l'étendue de nos forces, mais la chaux man- « que tout à fait ici. » Et la sainte leur répliqua : « Transportez-vous sur le pont de la ville, « et revenez me dire ce que vous aurez enten- « du. » Ils s'y rendirent, et ils entendirent deux gardiens de porcs qui disaient l'un à l'autre : « Lorsque j'étais occupé à garder les « bêtes qui me sont confiées, j'ai trouvé un « four à chaux d'une grandeur étonnante.— « Et moi, j'ai découvert dans la forêt, sous les « racines d'un arbre que le vent avait abattu, « un amas de chaux auquel, je crois, que l'on « n'a jamais touché. » Entendant cela, les prêtres s'en retournèrent en rendant grâce à Dieu. Et la sainte, instruite de ces choses, répandit des larmes de joie. Elle chargea le prêtre Génésius de diriger la construction de cette église, et tous les citoyens s'empressant d'y concourir, elle fut promptement élevée. Un jour, voici que la boisson pour les charpentiers vint à manquer, et la sainte, ayant adressé à Dieu une prière, fit le signe de la croix sur le vase, et il se trouva aussitôt plein jusqu'au bord. Un dimanche, Geneviève sortit avant la pointe du jour pour se rendre à l'église de Saint-Denis, et la lanterne que l'on portait devant elle vint à s'éteindre. Et les vierges qui l'accompagnaient, éprouvant une grande frayeur à cause de l'obscurité, Geneviève prit la lanterne, et aussitôt elle se ralluma d'elle-même. Et pareillement, une autre fois qu'elle se relevait après avoir longtemps prié prosternée contre terre, un cierge qu'elle tenait à la main s'enflamma soudain, et des malades ayant pris avec foi quelques morceaux de ce cierge, furent guéris.

« Une femme vola les souliers de la sainte, et, en rentrant chez elle, elle perdit l'usage de ses yeux. Elle se fit conduire à Geneviève, et, se jetant à ses pieds, elle lui avoua sa faute, et la vierge lui rendit la vue en faisant sur ses yeux le signe de la croix. Childéric, roi des Français, avait beaucoup de respect pour elle, et un jour, craignant que la sainte ne lui enlevât des prisonniers qu'il avait l'intention de faire périr, il ordonna, en entrant dans Paris, que l'on en fermât les portes. En apprenant cela, la sainte accourut aussitôt pour délivrer ces malheureux. Lorsqu'elle eut touché les portes, elles s'ouvrirent d'elles-mêmes, et elle obtint du roi que l'on ne couperait pas la tête aux prisonniers. A cette époque, vivait le bienheureux Siméon Stylite, qui s'était astreint à ne pas descendre du sommet d'une colonne ; et l'on rapporte que le bruit des vertus de sainte Geneviève étant venu jusqu'à lui, il lui fit donner l'assurance de la vénération dont il était pénétré pour elle, et il lui fit demander de se souvenir de lui dans ses prières. On amena un jour à la sainte, dans l'église de Saint-Denis, des possédés qui étaient en proie à une frénésie extrême et qui poussaient des hurlements terribles, et elle guérit ces malheureux ; et lorsque le démon fut expulsé, une odeur infecte se fit sentir à tous les assistants.1 Depuis le jour de l'Épiphanie jusqu'à la fin du carême, la bienheureuse Geneviève, enfermée dans sa cellule, n'avait de communication qu'avec Dieu, et elle s'adonnait sans relâche à l'oraison. Une jeune religieuse ayant eu la curiosité de chercher à voir ce que faisait la sainte dans sa retraite, en fut punie en devenant subitement aveugle. Mais après Pâques, Geneviève sortit de sa cellule, et la guérit en faisant sur elle le signe de la croix, après avoir adressé une prière au Seigneur. Un jour qu'elle priait dans l'église de Saint-Martin, assistant à l'office divin, un des chantres fut saisi du démon, et il se déchirait lui-même. Sainte Geneviève ordonna au démon de se retirer, et comme il mena-

ut fœtor gravissimus astantium nares attingeret. A die etiam Epiphaniæ usque ad cœnam Domini beata Genovefa in cella reclusa soli Deo vacabat in orationibus et vigiliis. Audiens autem puella quædam religiosa ad fores ejus magis curiositate quam fide permota, quid sancta in cella sua agebat, scire volens, statim lumen amisit. Quam sancta consummata quadragesima egrediens oratione et signo crucis illuminavit. In ecclesia etiam beati Martini Turonensis, cum in angulo quodam oraret, unus de psallentibus arreptus a dæmonio proprios artus lacerabat cumque beata Genovefa spiritum immundum exire juberet et ille per oculum progredi se minaretur, imperante illa fluxu ventris ejectus est fœda relinquens vestigia. Per idem tempus stans in aditu domus suæ vidit puellam in manu ampullam gestantem, quam paulo ante emerat, et interrogata, quid esset, vidit dæmonem sedentem in ore ampullæ et minans insufflavit in eam statimque pars de ore ampullæ cecidit. In territorio Meldensi cum propriam messem meteret, valde turbati sunt operarii propter imbrem imminentem. At illa ingressa tentorium, quod sine intermissione facere consueverat, cum lacrymis prostrata oratione obtinuit, ut, cum in circuitu omnes segetes pluvia rigaret, nec messem nec ejus messores gutta aliqua contingeret. Tanta etiam sanctitate pollebat, quod etiam spiritu prophetiæ plena omnes quoque morbos ab humanis corporibus expellebat. Egentibus panes integros dabat adeo, ut ejus puellæ sæpe partem panis, quam in clibano posuerant non invenirent. Vixit autem plus quam LXXX annis. Hujus autem natale celebratur tertio nonas Januarii. Hæc Vincentius. Reliqua autem, quæ hic inseruntur, ex certissimis ac probatissimis ecclesiæ, in qua beata virgo præsidet, codicibus, quorum etiam nonnulla ipse Vincentius testatur, extracta sunt. Post transitum vero beatissimæ virginis lampas ejus sepulcro apposita est, in qua præter olei consumptionem ignis permanebat, cujus contactu infirmi sanabantur, lampade videlicet mutata in fontem, oleo in medicinam. Homo quidam linguæ et oculorum privatus officio ad sepulcrum virginis accedens et visum et loquendi usum recuperavit. Mulier quædam in visione admonita Filium a nativitate cæcum ad prælatæ virginis locum detulit, cumque in ecclesia miraculum recitaretur, quomodo Dominus Jesus Christus oculos cæci nati aperuit, continuo aperti sunt ejus oculi. Revelatur cuidam a nativitate muto, ut ad sepulcrum virginis se transferat, vocis illic beneficium percepturus. Cumque in fide revelationis die dominico illuc pervenisset, statim linguæ illius vinculum est solutum et loquebatur magnificans Deum. Interrogatus ergo ab abbate, quid post indultum sibi vocis beneficium agere velit, respondet, quod a loco illo recedere nolit, nolit ad propria redire, nolit omnibus diebus vitæ suæ sine præsentia virginis vivere. Cujus votum læto animo amplectens abbas vitæ sibi necessaria jubet ministrari. Cum latro quidam carceri mancipatus custodis negligentia de carcere exiisset fugientemque ad sepulcrum virginis præses insequeretur virginisque latro auxilium implorando acclamaret, præses vero in ejus blasphemiam prorumperet, subito casu lapsus præses latrone liberato miserabiliter exspiravit. Cum alio tempore flumen Sequanæ ultra modum intumesceret et ad capellam virginum, quam prope ecclesiam sancti Joannis Baptistæ virgo construxerat, ad medium usque ædificii pertingeret, lectulus, in quo decesserat, qui ibidem servabatur, flumine infusus aquis continue descendentibus aquis discedentibus ab illis intactus est inventus. Post aliquot vero dies eam cœnobio a Normannis incendio consumpto corpus virginis a fratribus ad Ategias villam suam deportare-

çait de sortir par l'œil de ce possédé, la sainte le contraignit à faire retraite par l'endroit le plus vil du corps, en laissant des traces dégoûtantes. Une fois qu'elle dirigeait la moisson de ses champs, les ouvriers furent au moment d'être interrompus dans leurs travaux par un violent orage; mais la sainte ayant fait sa prière, il ne tomba ni sur eux ni sur ses moissons une goutte d'eau, tandis qu'une forte pluie inondait tous les lieux d'alentour. Elle vécut plus de quatre-vingts ans, et sa fête se célèbre le trois des calendes de janvier. » C'est ainsi que s'exprime Vincent de Beauvais. Et nous ajoutons quelques faits tirés de documents très-authentiques et dignes de toute confiance, conservés dans l'église qui est consacrée à la sainte. Après sa mort, une lampe posée sur son tombeau brûlait sans interruption et sans qu'il fût besoin de renouveler l'huile, et les malades qui se frottaient de cette huile miraculeuse étaient guéris de leurs maux. Un homme aveugle et muet s'étant approché du tombeau de la sainte, recouvra la vue et la parole. Une femme fut avertie par une vision d'apporter à ce même tombeau son fils, qui était aveugle de naissance, et ses yeux s'ouvrirent au moment même où l'on récitait à la messe cet évangile qui raconte le miracle que fit Notre-Seigneur en rendant la vue à un aveugle-né. Un homme muet de naissance eut aussi une vision qui lui enjoignit de se rendre au tombeau de la sainte, et aussitôt il parla, et il rendit gloire à Dieu. L'abbé lui ayant ensuite demandé ce qu'il comptait faire, il repartit qu'il ne voulait point retourner chez lui, qu'il ne voulait point quitter cet endroit, et qu'il avait la résolution de consacrer sa vie au service de sainte Geneviève. Et l'abbé, plein de joie et l'embrassant, lui fit donner ce dont il avait besoin pour subsister. Un voleur s'échappa un jour de prison par suite de la négligence de son gardien, et s'enfuit auprès du sépulcre de la sainte, et il l'embrassait en implorant le secours de la bienheureuse Geneviève; le gardien le poursuivit et voulut l'arracher de cet asile, et, dans son emportement, blasphéma contre la sainte : aussitôt il fit une chute et il expira misérablement, et le voleur fut délivré. A une autre époque, la rivière de Seine grossit outre mesure, et elle inonda la chapelle des vierges que la sainte avait fait construire près de l'église de Saint-Jean-Baptiste; et quand les eaux se furent retirées, on trouva qu'elles n'avaient pas touché le lit dans lequel Geneviève était morte, et qui était conservé dans cette même chapelle Lorsque les Normands brûlèrent cet édifice, le corps de la sainte fut transporté en lieu de sûreté, et il continua d'opérer d'éclatants miracles; et quand la paix fut rétablie, il fut placé avec les plus grands honneurs au-dessus de l'autel où l'on le voit aujourd'hui. Plus tard, par un châtiment divin, une maladie, que les médecins appelèrent *le feu sacré*, vint consumer les membres que les hommes faisaient servir à l'injustice, et, au milieu de la désolation générale, un saint prêtre de Paris, nommé Étienne, se souvint que la bienheureuse Geneviève avait autrefois délivré de beaucoup et de grands périls la ville qu'elle protégeait, et, avec l'autorisation de l'abbé et de la communauté, l'on institua des processions dans lesquelles le corps de la sainte était porté en cérémonie à l'église de Notre-Dame. Et quand la procession eut lieu, aussitôt que le cercueil de la sainte fut entré dans l'église, tous ceux qui le touchèrent furent guéris, à l'exception de trois. L'année suivante, le pape Innocent visita les Gaules, et, instruit d'un si grand miracle, il rendit grâces à Dieu et à la bienheureuse Geneviève, et il voulut que chaque année l'on en célébrât le souvenir par une fête spéciale. Durant quelques années, cette

tur, multis etiam ibidem claruisse miraculis comprobatur. Siquidem altare ecclesiæ, cui assessura erat virgo, sancta cruce sanctorumque reliquiis, ut moris est, adornatum tanquam ejus adventui congratulans movebatur, cui superposita, quod cupierat, se adeptum demonstrans firmum nec amplius moveri comprobatum est. In cujus quidem deportatione cereus, uti dum viveret, iterum atque iterum miraculose est accensus Cum autem abbas, qui tunc præerat, dentem a corpore virginis paucis consciis extrahens apud se ad sui tuitionem servare vellet, continuo ægritudine correptus dentem theca cristallina inclusum, quam cito potuit, restituere curavit. Audita vero inter Parisios et Normannos concordia corpus virginis ad ecclesiam suam deferentes non eo loco, unde educta fuerat in crypta, sed super majus altare, ubi nunc cernitur, fratres honorifice collocaverunt. Corpus autem virginis cum suo capite integrum in capsa consistere præsentibus nonnullis hujus regni episcopis postmodum inventum est atque comprobatum. Tempore Ludovici regis Francorum illustrissimi divina ultione membra, quæ miseri homines exhibuerant servire injustitiæ et iniquitati ad iniquitatem, cœpit morbus igneus, quem physici sacrum ignem appellant, consumere. Multorum igitur sanctorum ægrotis suffragia deposcentibus nec impetrantibus recordatus est religiosissimus Parisiorum antistes Stephanus, qualiter beata virgo Genovefa præfatam urbem a multis olim periculis liberavit ac exinde solemnes processiones, in quibus consulto abbate atque conventu præfata virgo ad ecclesiam beatæ virginis Mariæ deportaretur, instituit. Ordinata itaque secundum morem canonicum processione ingredienteque sancta virgine ecclesiam beatæ Mariæ continuo tacta tam foretri omnes male habentes tribus exceptis sunt sanati. Cum vero sequenti anno felicis recordationis Innocentius papa Gallias transmearet, de tanto instructos miraculo gratias agens Deo ac sanctæ virgini annis perpetuis solemni memoria celebrandum mirac[illegible] condonavit Verum cum per singulos annos prædicti miraculi memoria solemniter, ut dictum est veneraretur, contigit semel per absentiam capicerii expensas formidantis sine ornamentis ac luminaribus, quæ habebat ministrare, celebrari. Unde accidit, ut sequenti die ecclesiæ sanctuarium ascendens divinam expertus virtutem subito lapsus sine voce miserabiliter exspiraret. Experti sunt igitur atque in dies experiuntur quamplurimi quanto cum tremore Christi virginem oporteat venerari, ubi cum humilitate capit cæcitas visum, debilitas gressum ac e diverso obstructæ infidelitate mentes capiunt interitum. Nostris igitur qualibuscunque laudibus Genovefam veneremur, sed cum tremore; venerantes ejus suffragia imploremus, sed cum fide. Et revera dignum est, Genovefam laudibus honorari, quæ Parisiorum inclytam urbem regni christianissimi præcipuam stabilissimamque columnam totiusque christianitatis in fide et doctrina magistram eruditissimam toties a tantisque periculis liberavit, ab innumeris hostium cæde dimicantibus eripuit, mundanum fluctus aquarum restrinxit, ignis horrendi in membris humanis incendium consumpsit, cæcis visum, claudis gressum, surdis auditum reddidit, ab obsessis dæmonum precibus effugavit. Et non solum precibus, verum etiam maxima Dominus per fimbrias vestimenti Genovefæ suæ dilectæ virginis super ægrotos ac variis detentos languoribus ostendere sæpius dignatus est sanitatum remedia. Unde merito in Parisiacæ summitatis vertice exstitit collocata, ubi honorifice sublimata ac mirifice exaltata non cessat jugiter sanitatum ac

fête se célébra avec toute la solennité désirable, et il advint une fois que, par la faute du chevecier, qui redouta de faire une trop grande dépense, elle eut lieu sans les ornements et sans le luminaire que l'on avait l'usage d'y employer. Et le lendemain, lorsque le chevecier entrait dans l'église, il fit une chute et il mourut misérablement sans pouvoir prononcer un seul mot. Et ce fut pour faire savoir avec quelle vénération l'on devait célébrer la fête de la sainte. Un grand nombre de malades ont été guéris par l'attouchement des bords de son vêtement. Il est bien juste d'avoir une extrême dévotion pour cette bienheureuse vierge qui prie sans cesse pour le peuple dont elle est vénérée et pour toute la chrétienté, et qui exauce constamment ceux qui l'implorent avec une foi parfaite.

CANTIQUE DE SAINTE GENEVIÈVE.

Approchez-vous, honorable assistance,
Pour entendre réciter en ce lieu,
L'innocence reconnue et patience
De Geneviève de Brabant, très-aimée de Dieu;
Etant comtesse.
De grande noblesse,
Née du Brabant
Etait assurément.

Geneviève fut nommée au baptême;
Ses père et mère l'aimaient tendrement;
La solitude prenait d'elle-même,
Donnant son corps au Sauveur tout-puissant.
Ses grands mérites
Firent qu'à la suite,
A dix-huit ans.
fut marié richement.

En peu de temps s'éleva grande guerre :
Son mari, seigneur du Palatinat,
Fut obligé, pour son honneur et gloire,
De quitter la comtesse en cet état :
Etant enceinte
D'un mois sans feinte,
Fit ses adieux
Ayant les larmes aux yeux.

Il a laissé son aimable comtesse
Entre les mains d'un méchant intendant.
Qui l'a voulu séduire par finesse,
Et l'honneur lui ravir subitement;
Mais cette dame,
Pleine de charmes,
N'y voulut
Consentir nullement.

Ce malheureux accusa sa maîtresse
D'avoir péché avec son écuyer;
Le serviteur fit mourir par adresse,
Et la comtesse fut emprisonnée.
Chose assurée,
Est accouchée,
Dans la prison,
D'un beau petit garçon.

Le temps fini de toutes ces grandes guerres,
Ce seigneur s'en revint dans son pays.
Golo s'en fut au-devant de son maître
Jusqu'à Strasbourg accomplir son désir;
Ce téméraire
Lui fit accroire,
Qu'un adultère
Sa femme avait commis.

Etant troublé de chagrin dans son âme,
Il chargea Golo, ce tyran,
D'aller, au plutôt, faire tuer sa femme.
Et massacrer son petit innocent.
Ce méchant traître
Quitte son maître,
Va d'un grand cœur
Exercer sa fureur.

Ce bourreau, à Geneviève si tendre,
La dépouilla de ses habillements,
De vieux haillons la fit vêtir et prendre
Par deux valets fort rudes et très puissants,
L'ont amenée,
Bien désolée,
Dans la forêt
Avec son cher enfant.

Geneviève approchant du supplice,
Dit à ses deux valets tout en pleurant :
Si vous voulez me rendre service,
Faites-moi mourir avant mon enfant;
Et sans remise
Je suis soumise
A votre volonté
Pr sentement.

La regardant, l'un dit : Qu'allons-nous faire?
Quoi! un massacre! je n'en ferai rien,
Faire mourir notre bonne maîtresse,
Peut-être un jour nous fera-t-elle du bien.
Sauvez-vous, dame,
Pleine de charmes,
Dans la forêt,
Qu'on ne vous voie jamais.

Celui qui a fait grâce à sa maîtresse
Dit : Je sais comment tromper Golo;
La langue d'un chien nous faut par finesse,
Et la porter à ce cruel bourreau;
Ce traître infâme,
Dedans son âme,
Dira, c'est celle
De Geneviève au tombeau.

Au fond d'un bois, dedans une carrière,
Geneviève demeura pauvrement,
Etant sans pain, sans feu et sans lumière,
Ni compagnie que son très-cher enfant;
Mais l'assistance,
Qui la sustente,
C'est le bon Dieu
Qui la garde en ce lieu.

Elle fut visitée d'une pauvre biche,
Qui tous les jours allaitait son enfant;
Tous les oiseaux chantent et la réjouissent,
L'accoutument à leur aimable chant;
Les bêtes farouches
Près d'elle se couchent,
La divertissent,
Elle et son cher enfant.

Voilà son mari qui est en grande peine,
Dans son château consolé par Golo;
Ce n'est que jeux et festins qu'on lui mène;
Mais tous ces plaisirs sont mal à propos,
Car dans son âme,
Sa chère dame,
Pleure sans fin,
Avec un grand chagrin.

Jésus-Christ a découvert l'innocence
De Geneviève par sa grande bonté ;
Chassant dans la forêt en diligence,
Le comte des chasseurs s'est écarté,
Après la biche
Qui est nourrice
De son enfant
Qu'elle allaitait souvent.

La pauvre biche s'enfuit au plus vite
Dedans la grotte auprès de l'innocent;
Le comte aussitôt faisant sa poursuite,
Pour la tirer de ce lieu promptement.

gratiarum emittere flumina his, qui in fide deposcunt ejus largitiones. Unde et opus, nos illi tota mentis devotione committere; quoniam ipsa est, quæ assidue orat pro populo sibi devoto et pro tota christianitate Nos igitur suorum mirabilium hanc partiunculam memorantes ac etiam venerantes ac celeberrimo illo venerabilium religiosorum cœtu suo gloriosam Christi sponsam nobilemque virginem glorificemus Genovefam laudibus, postulantes, ut eadem supplicante perfrui gaudiis paradisi mereamur per sæcula. Amen (*a*).

(*a*) Cf. Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 922-927

Vit la figure
D'une créature,
Qui était nue
Auprès de son enfant.

Apercevant, dedans ce lieu obscur,
Une femme couverte de cheveux,
Lui demanda : Qui êtes-vous, créature?
Que faites-vous dans ce lieu ténébreux?
Ma chère amie,
Je vous en prie,
Dites-moi donc,
S'il vous plait, votre nom.

Geneviève est mon nom d'assurance,
Née du Brabant où sont tous mes parents;
Un grand seigneur m'épousa sans doutance,
Dans son pays m'emmena promptement
Je suis comtesse
De grande noblesse;
Mais mon mari
Fait de moi grand mépris.

Il m'a laissée, étant d'un mois enceinte.
Entre les mains d'un méchant intendant,
Qui a voulu me séduire par contrainte
Et me faire mourir semblablement;
De rage félonne
Dit à deux hommes,
De me tuer
Moi et mon cher enfant.

Le comte ému reconnaissant sa femme,
Dedans ce lieu la regarde en pleurant :
Quoi! est-vous, Geneviève, chère dame!
Que je pleure il y a si longtemps?
Mon Dieu! quelle grâce,
Dans cette place,
De rencontrer
Ma chère bien-aimée.

Ah! que de joie! au son de la trompette
Voici venir la chasse et les chasseurs,
Qui reconnurent le comte, je proteste,
A ses côtés sa femme aussi son cœur;
La femme, la biche,
Les chiens chérissent
Les serviteurs
Rendent grâce au Seigneur.

Tous les oiseaux et les bêtes sauvages
Regrettent Geneviève par leur chant,
Pleurent et gémissent par leur doux ramage
En chantant tous d'un ton fort languissant,
Pleurant la perte
Et la retraite
De Geneviève
Et de son cher enfant.

Ce grand seigneur, pour punir l'insolence
Et la perfidie du traitre Golo,
Le fit juger, par très-juste sentence,
D'être écorché vif par un bourreau :
A la voirie,
L'on certifie
Que son corps
Y fut jeté par morceaux.

Fort peu de temps, notre illustre princesse,
Resta vivante avec son cher mari.
Malgré les chères et les tendres caresses,
Elle ne pensait qu'au Sauveur Jésus-Christ
Dans sa chère âme,
Remplie de flamme,
Elle priait Dieu
Tant le jour que la nuit.

Elle ne pouvait manger que des racines,
Dont elle s'était nourrie dedans le bois;
Ce qui fait que son mari se chagrine.
Offrant toujours des vœux au Roi des rois,
Qui s'intéresse
De sa princesse
Qui suivait
Si sincèrement ses lois.

Puissant Seigneur, par amour je vous prie,
Et puisqu'aujourd'hui il faut nous quitter,
Que mon cher fils, ma douce compagnie,
Tienne toujours place à votre côté :
Que la souffrance
De son enfance,
Fasse preuve
De ma fidélité.

Geneviève à ce moment rendit l'âme
Au Roi des rois, notre Dieu tout-puissant;
Benoni de tout son cœur et son âme.
Poussait des cris terribles et languissants,
Se jetant par terre,
Lui et son père,
Se lamentant,
Pleurant amèrement

Du ciel alors sortit une lumière,
Comme un rayon d'un soleil tout nouveau,
Dont la clarté dura la nuit entière;
Rien n'a paru au monde de plus beau.
Les pauvres et riches,
Jusqu'à la biche,
Tout suit
Geneviève au tombeau.

Pour conserver à jamais l'innocence
De Geneviève accusée par Golo,
La pauvre biche veut par ses souffrances,
Le prouver par un miracle nouveau,
Puisqu'elle est morte,
Quoiqu'on lui porte,
Sans boire
Ni manger sur le tombeau.

GENTILHOMME PILLARD (Le). — Le *Gentilhomme pillard* de Jean Golein qui selon La Croix du Maine appartenait à la maison des Carmélites de Rouen et qui écrivait en 1379, s'est rencontré dans les manuscrits de la traduction faite par cet auteur, non sans de nombreuses additions, du ***Rational du divin office*** de Guillaume Durant, évêque de Mende vers 1286.

M. Paulin Paris, dans le premier volume de ses *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, (275) en a cité le texte en entier d'après le manuscrit n° 6840. Il remarque qu'il en ressort la preuve que l'usage de sonner l'Angelus à la chute du jour, ne remonte pas à Louis XI, comme on le croit généralement. « Louis XI chercha seulement, en 1472, à consacrer la douzième heure du jour au culte de la Vierge. Chacun devait alors s'agenouiller au moment où l'on sonnait midi et dire dévotement un *Ave Maria;* mais cet usage ne lui survécut pas...

La traduction de Golein se rencontre dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 6840, comme nous l'avons dit plus haut.

Il en existe une édition imprimée en 1503 pour Anthoine Vérard, « la seule qui existe, » dit M. Paulin Paris.

Le *Gentilhomme pillard* commence par ces mots :

« Es parties d'Alemaigne ot un chevalier pillart qui ot un chastel en une montaigne fort et bien emparé; lequel avoit eu à souffrir tant qu'il ne sot tenir son estat sans pillier... »

Il se termine par ceux-ci :

« Et lors le pape ordenna que on sonnast après complies l'*Ave Maria*, et donna dis jours de pardon à ceulx qui le diroient à genoulx, pour la remembrance du miracle. Et après, le pape Jehan et les autres chascun autant, jusques à LXX jours. De ce fu

(275) Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. II, 1838, p. 67.

mis à Notre-Dame-des-Dons, la grant église d'Avignon, l'istoire en un tablel (275*). »

GEORGES (SAINT). — *La légende de saint Georges* est, depuis les temps les plus reculés, populaire dans toute la chrétienté.

Saint Georges fut martyrisé à Nicomédie vers l'an 303. Son culte se répandit presqu'aussitôt en Phénicie, en Palestine et dans tout l'Orient. Au VIIe siècle, ce saint avait deux églises dans Rome; et bien auparavant il y était vénéré; peut-être même Palerme et Naples lui avaient-elles voué des honneurs avant Rome. En Gaule, on honorait saint Georges dès les Ve et VIe siècles.

Un grand nombre de traditions merveilleuses s'attachent à son nom. Les Bollandistes signalent comme fabuleux les Actes de sa passion, dans lesquels on voit qu'il fut accablé d'étranges tortures, telles que des coups de marteaux de fer, des chutes de colonne, des poids de rochers, et la combustion du saint dans un bœuf d'airain. Ces actes remontent néanmoins à une très-haute antiquité, car l'on en a des manuscrits du Xe siècle. Ils leur préfèrent les actes grecs dont ils éditent une version, et qu'on attribue à saint André le Crétois à la fin du VIIe siècle, tout en signalant les fraudes pieuses des moines grecs de Sicile qui, entre les Xe et XIIe siècles, ont altéré la plupart des antiques légendes. Quant à la plupart des actes latins dont on trouve grand nombre jusqu'au XVe siècle, ils ne les considèrent pas comme beaucoup plus fidèles.

Le récit du combat de saint Georges contre un dragon que l'on trouve dans la plupart des vieilles légendes apocryphes paraît d'origine orientale et apporté vers le XIIe siècle seulement en Occident, où la *Légende dorée* ne contribua pas peu à le répandre. Ni les hagiographes, ni les poëtes du moyen âge n'ont depuis ce temps oublié cette merveilleuse lutte, non plus que le rétablissement de l'Empire de Rome par le chevalier saint Georges.

La fable du dragon vient de l'inintelligence des écrivains, qui voyant dans l'image de saint Georges telle que la fit exécuter Constantin, un dragon sous les pieds du saint, n'ont pas su que ce n'était qu'un emblème du diable. Saint Théodore a aussi un dragon sous ses pieds, saint Victor en foule un autre sous les pieds de son coursier, sainte Marguerite en a un qui la suit; une tête d'empereur est sous les pieds de sainte Catherine, un démon sous ceux de sainte Dymphna.

La société féodale avait arraché de bonne heure aux abîmes populaires les étranges histoires que nous venons de passer en revue avec les hagiographes orthodoxes (276). Les merveilles sont restées sous sa responsabilité aussi loin que l'on puisse en poursuivre le développement historique (277). Il n'est pas à croire pourtant qu'elle les ait enfantées. Voragine ne nous paraît pas les avoir tirées de l'antiquité (278). Ce ne sont, à notre avis, que des souvenirs, travestis du paganisme par la piété populaire, et qui, étendus, diversifiés, colportés par les conteurs, les jongleurs, le clergé, ont enfin

(275*) « Il y avait en Allemagne un chevalier pillard embusqué sur un château, situé au sommet d'une montagne, très-fort et garni de bons remparts. Ce chevalier avait éprouvé tant de malheurs qu'il lui était impossible de soutenir son état [de maison] sans piller. Mais, n'ignorant pas que piller était mal, il avait toujours le cœur tourné vers la Vierge Marie; et toutes fois qu'il allait dormir, il se mettait à genoux devant son lit, et disait un *Ave Maria* en se recommandant à elle. Mêmement, quand il était levé, au matin, si, du haut de son château où il montait, il voyait d'aventure venir quelque marchand, il remerciait Dieu, comme si Dieu eût eu de lui mémoire, et lui eût envoyé cette bonne affaire, avant que d'envoyer dérober les marchands passans; ce à quoi il ne manquait... »

Or, un jour, il advint qu'il mit la main sur deux frères de Nostre-Dame du Carme parmi des marchands. Sa dévotion à la Vierge fit qu'il traita bien les religieux. Durant le repas qu'il leur donna, le page du gentilhomme tomba dans un tel état de gêne et de douleur qu'il s'enfuit; on le ramena sur l'ordre du seigneur; il fut aussitôt facile aux bons moines de découvrir, dans le prétendu Robinet, un suppôt de l'enfer même, placé là pour guetter le chevalier, et l'occire, s'il lui arrivait une seule fois d'oublier ses prières à Notre-Dame.

Le démon exorcisé disparut, et le gentilhomme pillard s'amenda.

(276) On lit dans les *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi* par M. Paulin Paris... (Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VII, 1848, p. 204) : *Passio beati Georgii militis et martyris.* F° 108, v°. 1700 vers environ, commençant :

Sages est qui sen escrit;
Il fait à plusurs profist.
Mult poet profiter à genz
Boen escrit u senz es tenz...

Le manuscrit d'où M. Paulin Paris tire cette courte indication est d'origine anglaise et date de la fin du XIIIe siècle; il est inscrit à la Bibliothèque impériale, sous le n° du fonds français 7268, 3, A, 3.

La *Vie de S. Georges le chevalier*, en prose patoise de la Haute Bourgogne, datant du XIIIe siècle, a été signalée par le même savant dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, in-fol., f° 226-229 (Cf. Paulin Paris, les manuscr. fr. de la Bibl. du Roi... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8, t. VI, 1845, p. 229).

(277) C'est sous le patronage de saint Georges, représentant de la chevalerie, que fut institué en 1330 par Edouard III d'Angleterre l'ordre de la Jarretière (*a*). Saint Georges est le patron de Gênes, et on l'invoquait dans les batailles (*b*).

(278) Les hérétiques prétendent le confondre avec un pseudo-évêque d'Alexandrie, et attribuent à Voragine l'invention de la légende de saint Georges (*c*).

(*a*) Cf. Le P. Honoré de Sainte-Marie, Histoire des ordres de chevalerie; Ashmole, Hist. de l'ordre de la Jarretière; Pott, Sur les antiquités de Windsor; Buswell, Hist. de l'ordr. de la Jarr.; etc

(*b*) Cf. Le Dr. Heylin, protestant, Hist. de S. Georges.

(*c*) Cf. Act. SS. Aprilis... Anvers, 1675, in-fol., t. III, die vigesima tertia, p. 100-163.

formé cette masse d'apparence compacte que donne le Milanais en ces termes :

Légende de saint Georges (279).

Georges, tribun, naquit en Cappadoce, et vint en Libye, dans la ville qu'on appelle Silène, près de laquelle était un étang où habitait un monstre qui maintes fois avait fait reculer le peuple armé pour le détruire : il s'approchait même jusqu'aux murs de la cité, et de son souffle tuait tout ce qu'il trouvait. Pour éviter de semblables visites, on lui donnait tous les jours deux brebis pour apaiser sa voracité. Si l'on y manquait, il assaillait tellement les murs de la ville, que son souffle empoisonné infectait l'air, et que beaucoup d'habitants en mouraient. On lui fournit tant de brebis qu'elles devinrent très-rares, et qu'on ne pouvait plus s'en procurer la grande quantité nécessaire; alors les citoyens tinrent conseil, et il fut décidé qu'on livrerait chaque jour un homme et une bête ; si bien qu'à la fin on donna les enfants, filles ou garçons, de manière que personne ne fut épargné. Et le sort désigna un jour la fille du roi pour ce sacrifice. Le monarque épouvanté offrit en échange son or, son argent et la moitié de son royaume, pour qu'on sauvât à sa fille ce genre si cruel de mort. Mais le peuple s'échauffa et dit au roi que puisque l'édit qu'il avait promulgué avait détruit tous les enfants, sa propre fille ne devait point faire exception. On le menaça, en cas de refus, de le brûler, lui et son palais. Le roi se mit alors à pleurer, et il gémit du triste sort de sa fille, et, s'adressant au peuple, il lui demanda et obtint un délai de huit jours pour pleurer sa fille. Au bout de ce temps, le peuple revint au palais et il dit : « Pourquoi perds-tu ton peuple pour ta fille ? nous mourons tous par le souffle de ce monstre. » Le roi vit bien qu'il fallait se résoudre au sacrifice. Il fit couvrir sa fille de vêtements royaux, l'embrassa et lui dit : « Hélas ! chère fille, je croyais me voir renaître dans tes nobles enfants ; j'espérais inviter mes princes à tes noces, te voir ornée de vêtements royaux, et accompagnée de flûtes, de tambourins et d'instruments de musique de tout genre ; et tu vas être dévorée par le monstre ! Pourquoi ne suis je pas mort avant que tu périsses ainsi ? » Alors elle tomba aux pieds de son père, et lui demanda sa bénédiction. Il la lui donna en pleurant, et la serra tendrement dans ses bras ; puis elle s'en alla vers le lac. Georges, qui passait par là, vit qu'elle pleurait, et lui demanda ce qu'elle avait ; et elle lui répondit : « Bon jeune homme, monte bien vite à cheval, et hâte-toi de fuir afin que tu ne périsses pas avec moi. » Et Georges lui dit : « Ne crains rien, et dis-moi ce que tu attends ici, et pourquoi tout ce peuple nous regarde. » Et elle répliqua : « Je vois que tu as un cœur noble et grand ; mais hâte-toi de partir. » Georges repartit : « Je ne partirai que lorsque tu m'auras appris ce que tu as. » Lorsqu'elle l'eut instruit de tout, Georges ajouta : « Ne crains pas, je t'aiderai au nom de Jésus-Christ.—Brave chevalier, reprit-elle, ne cherche point à mourir avec moi ; il suffit que seule je périsse, car tu ne pourras ni m'aider ni me délivrer, et tu succomberais avec moi. » Dans ce moment, le monstre sortit de l'eau. Alors la vierge dit en tremblant : « Fuis au plus vite, chevalier. » Pour toute réponse, Georges monta sur son cheval, fit le signe de la croix s'avança au-devant du monstre en se recommandant à Jésus-Christ, et le chargea intré-

(279) Georgius dicitur a geos, quod est terra, et orge, quod est colere, quasi colens terram, id est carnem suam. Augustinus autem in libro De Trinitate, quod bona terra est altitudine montium, temperamento collium, planitie corporum. Prima enim est bona ad virentes herbas, secunda ad vineas, tertia ad fruges. Sic beatus Georgius fuit altus despiciendo inferiora et ideo habuit virorem puritatis, temperatus per discretionem et ideo habuit vinum (*a*) æternæ jucunditatis, planus per humilitatem et ideo protulit fruges bonæ operationis. Vel dicitur a gerar, quod est sacrum, et gyon, quod est arena, quasi sacra arena. Fuit enim arena, quia ponderosus morum gravitate, minutus humilitate, et siccus a carnali voluptate. Vel dicitur a gerar, quod est sacrum, et gyon, quod est luctatio, quasi sacer luctator, quia luctatus est cum dracone et carnifice ; vel Georgius dicitur a gero, quod est peregrinus, et gir præcisio et ys consiliator. Ipse enim fuit peregrinus in contemptu mundi, præcisus in corona martyrii et consiliator in prædicatione regni. Ejus legenda inter scripturas apocryphas in Nicæno concilio connumeratur ex eo, quod ejus martyrium certam relationem non habet. Nam in calendario Bedæ legitur, quod sit passus in Persica civitate Dyaspoli, quæ prius Lidda vocabatur, et est juxta Joppen. Alibi, quod passus sit sub Dyocletiano et Maximiniano imperatoribus ; alibi quod sub Dyocletiano imperatore Persarum præsentibus LXXX regibus imperii sui. Hic (*b*), quod sub Daciano præside imperantibus Dyocletiano et Maximiniano.

Georgius tribunus genere Cappadocum pervenit quadam vice in provinciam Libyæ, in civitatem, quæ dicitur Silena. Juxta quam civitatem erat stagnum instar maris, in quo draco pestifer latitabat, qui sæpe populum contra se armatum in fugam converterat flatuque suo ad muros civitatis accedens omnes inficiebat. Quapropter compulsi cives duas oves quotidie sibi dabant, ut ejus furorem sedarent, alioquin sic muros civitatis invadebat et aerem inficiebat, quod plurimi interibant. Cum ergo jam oves pene deficerent, maxime cum harum copiam habere non possent, inito consilio ovem cum adjuncto homine tribuebant. Cum igitur sorte omnium filii et filiæ hominum darentur et sors neminem exciperet, et jam pene omnes filii et filiæ essent consumti, quadam vice filia regis unica sorte est deprehensa et draconi adjudicata. Tunc rex contristatus ait : Tollite aurum et argentum et dimidium regni mei et filiam mihi dimittite, ne taliter moriatur. Cui populus cum furore respondit : Tu, o rex, hoc edictum fecisti et nunc omnes pueri nostri mortui sunt et tu vis filiam tuam salvare ? nisi in filia tua compleveris, quod in aliis ordinasti, succendemus te et domum tuum.

(*a*) Alii legunt : *internæ*.

(*b*) Recent. intrudunt : *dicitur*, deinde vero recte *Daciano* scribunt, ubi antiquiores libri male ex sequentibus repetunt *Dyocletiano*.

pidement. Il brandit sa lance avec une telle force, qu'il le traversa et le jeta par terre. Alors, s'adressant à la fille du roi, il lui dit de passer sa ceinture autour du cou du monstre, et de ne le redouter en rien. Quand ce fut fait, le monstre la suivit comme le chien le plus doux. Lorsqu'ils l'eurent conduit dans la ville, le peuple s'enfuit sur les montagnes et sur les collines, en s'écriant que tout le monde allait périr. Mais Georges les retint en leur disant de ne rien craindre; que le Seigneur l'avait envoyé pour les délivrer de ce monstre. Et il dit: « Croyez seulement en Dieu, et que chacun de vous soit baptisé, et je tuerai ce monstre. » Alors le roi et tout son peuple furent baptisés; ensuite Georges tira son glaive et abattit la tête du monstre; selon ses ordres, quatre paires de bœufs le transportèrent hors de la ville. Ce jour-là, vingt mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, furent baptisés. En l'honneur de la vierge Marie et de saint Georges, le roi fit construire une église d'une étendue considérable, de l'autel de laquelle il coule une source qui guérit tous les malades qui boivent de son eau. Le roi offrit d'immenses richesses à Georges; mais il les refusa, et il les fit distribuer aux pauvres. Georges instruisit le roi de quatre devoirs à remplir: d'avoir soin des églises de Dieu, d'honorer les prêtres, d'assister toujours dévotement au service divin, et d'être constamment charitable envers les pauvres; et ayant embrassé le roi, il partit de ces lieux.

Quelques livres disent que lorsque la fille du roi allait être dévorée par le monstre, Georges fit le signe de la croix et le tua.

En ce temps régnaient Dioclétien et Maxime, qui firent infliger, par le proconsul Dacien, de très-grandes persécutions aux Chrétiens, en sorte qu'en un mois il y en eut douze mille qui reçurent la couronne du martyre. Dans un si grand nombre de victimes, il y eut des Chrétiens qui faiblirent et qui sacrifièrent aux idoles. Quand Georges vit cela, il fut fort attristé. Il répartit entre les pauvres ce qu'il possédait, et, changeant son costume de chevalier contre un vêtement de Chrétien, il s'élança au milieu des tyrans, et dit: « Tous les dieux des gentils sont des diables, et c'est Notre-Seigneur qui a créé les cieux. » Et le proconsul dit: « Quelle présomption te porte à appeler nos dieux des diables? Dis-moi qui tu es et quel est ton nom. » Le saint répliqua: « Je porte le nom de Georges; je suis d'une famille noble de Cappadoce; je suis venu en Palestine par la volonté de Dieu; j'ai tout abandonné pour servir plus librement le Dieu du ciel. » Le proconsul, ne pouvant rien gagner sur lui, ordonna qu'il fût attaché à une croix dont les deux extrémités seraient plantées en terre, et qu'il serait déchiré avec les ongles de fer; il lui fit aussi appliquer des torches ardentes sur le corps, de manière à lui faire sortir les entrailles; puis il le fit laver et frotter avec de l'eau salée. La nuit suivante, Notre-Seigneur apparut au martyr, entouré d'une grande lumière; et il fut reconforté par cette douce vision, au point de ne pas redouter d'autres tourments. Et lorsque Dacien vit qu'il ne pouvait le vaincre par les tortures, il recourut à un enchanteur, et il lui dit que les Chrétiens méprisaient et leurs enchantements et leurs

Quod rex (*a*) videns cœpit filiam suam flere dicens: Heu me, filia mea dulcissima, quid de te faciam? aut quid dicam? quando plus videbo nuptias tuas? Et conversus ad populum dixit: Oro, ut inducias octo dierum lugendi mihi filiam tribuatis. Quod cum populus admisisset, in fine octo dierum reversus populus est cum furore dicens: Quare perdis populum tuum propter filiam tuam? En omnes afflatu draconis morimur. Tunc rex videns, quod non posset filiam liberare, induit eam vestibus regalibus et amplexatus eam cum lacrymis dixit: Heu me, filia mea dulcissima, de te filios in regali gremio nutrire credebam et nunc vadis, ut a dracone devoreris. Heu me, filia mea dulcissima, sperabam ad tuas nuptias principes invitare, palatium margaritis ornare, tympana et organa audire, et nunc vadis, ut a dracone devoreris. Et deosculans dimisit eam dicens: Utinam, filia mea, ego ante te mortuus essem, quam te sic amisissem! Tunc illa procidit ad pedes patris petens ab eo benedictionem suam: quam cum pater cum lacrymis benedixisset, ad lacum processit. Quam beatus Georgius casu inde transiens ut plorantem vidit, eam, quid haberet, interrogavit. Et illa: Bone juvenis, velociter equum adscende et fuge, ne mecum pariter moriaris. Cui Georgius: Noli timere, filia, sed dic mihi, quid hic præstolaris omni plebe spectante? Et illa: Ut video, bone juvenis, magnifici cordis es tu, sed mecum mori desideras? fuge velociter. Cui Georgius: Hinc ego non discedam, donec mihi, quid habeas, intimabis. Cum ergo totum sibi exposuisset, ait Georgius: Filia, noli timere, quia in Christi nomine te juvabo. Et illa: Bone miles, (*b*) sed te ipsum salvare festines, mecum non pereas! sufficit enim, si sola peream, nam me liberare non posses et tu mecum perires. Dum hæc loquerentur, ecce draco veniens caput de lacu levavit. Tunc puella tremefacta dixit: Fuge, bone domine, fuge velociter. Tunc Georgius equum ascendens et cruce se muniens draconem contra se advenientem audaciter aggreditur et lanceam fortiter vibrans et se Deo commendans ipsum graviter vulneravit et ad terram dejecit, dixitque puellæ: Projice zonam tuam in collum draconis nihil dubitans, filia. Quod cum fecisset, sequebatur eam velut mansuetissima canis. Cum ergo eum in civitatem duceret, populi hoc videntes per montes et colles fugere cœperunt dicentes: Væ nobis, quia jam omnes peribimus. Tunc beatus Georgius innuit iis dicens: Nolite timere, ad hoc enim me misit Dominus ad vos, ut a pœnis vos liberarem draconis; tantummodo in Christum credite et unusquisque vestrum baptizetur et draconem istum occidam. Tunc rex et omnes populi baptizati sunt, beatus autem Georgius evaginato gladio draconem occidit et ipsum extra civitatem efferri præcepit. Tunc quatuor paria boum ipsum in magnum campum foras duxerunt; baptizati autem sunt in illa die XX millia exceptis parvulis et mulieribus; rex autem in honorem beatæ Mariæ et beati Georgii ecclesiam miræ magnitudinis construxit, de cujus altari fons vivus emanat, cujus potus omnes languidos sanat; rex vero infinitam pecuniam beato Georgio obtulit

(*a*) Alii fortasse ex glossa: *audiens*.

(*b*) Verba desunt in Ed. Pr

dieux. L'enchanteur répondit que s'il ne parvenait pas à surmonter la fermeté de Georges, il consentait à perdre la tête. Il prépara alors ses maléfices, et il appela ses dieux à son secours, et il mêla du poison avec du vin, et le présenta à boire à Georges, qui, ayant fait le signe de la croix, l'avala sans éprouver aucun mal. L'enchanteur doubla la dose de poison; et Georges la but encore sans éprouver le moindre mal. Quand l'enchanteur vit cela, il tomba aux pieds du saint, et lui demanda pardon, et le pria de le rendre chrétien. Aussitôt le juge fit décapiter l'enchanteur, et commanda que George fût attaché à une roue garnie de lames tranchantes des deux côtés; mais la roue se brisa, et il en sortit sain et sauf. Alors le proconsul, irrité, le fit jeter dans une chaudière remplie de plomb fondu; mais Georges, après avoir fait le signe de la croix, y entra, et s'y trouva comme dans un bain. Dacien voulut alors agir autrement, espérant le séduire par de mielleuses paroles; il lui adressa donc ces mots : « Georges, mon fils, vois-tu comme nos dieux ont de bonté pour toi, puisqu'ils te soutiennent dans tes souffrances · tu blasphèmes contre eux, et cependant ils sont prêts à te pardonner, si tu veux te convertir à eux. Très-cher enfant, fais ce que je te demande; déserte ta fausse loi, et sacrifie à nos dieux, afin que tu sois comblé d'honneurs par eux et par moi. » Et George lui dit en souriant : « Pourquoi ne m'as-tu pas parlé ainsi avant de me tourmenter? Je suis disposé à faire ce que tu veux. » Alors Dacien, plein de joie, fit publier que Georges allait renoncer à la religion chrétienne et sacrifier aux dieux. Et toute la ville partagea l'allégresse du proconsul et se rendit au temple, où Georges vint aussi. Et il s'agenouilla et pria Notre-Seigneur de tout détruire dans ce temple, autant pour sa propre gloire que pour la conversion du peuple. Aussitôt la foudre descendit du ciel, et elle brûla le temple et les idoles et les prêtres : la terre s'ouvrit et engloutit tout ce qui restait. Saint Ambroise, en racontant ce fait, dit : « Georges, très-loyal chevalier de la chrétienté, confessa sans crainte Notre-Seigneur au milieu des païens. La grâce de Dieu lui donna une telle fermeté dans la foi, qu'il déconcerta tous les ordres de la puissance et qu'il brava ses nombreuses persécutions. O noble et bienheureux défenseur de Notre-Seigneur, que l'attrait des biens temporels ne séduisit pas, tes persécuteurs furent déçus et leurs faux dieux furent précipités dans l'abîme. » Quand Dacien reconnut ces faits, il fit venir Georges devant lui et dit : « Quels crimes n'as-tu pas commis, toi le plus pervers de tous les hommes?» Saint Georges lui dit : « Ne crois-tu pas qu'il en soit ainsi? Viens avec moi, et tu me verras sacrifier de nouveau. » Dacien lui répondit : « Je vois trop bien ta fourberie; tu voudrais m'anéantir comme tu l'as fait de mon temple et de mes dieux. » Et Georges répliqua : « Dis-moi, malheureux, comment pourraient te secourir tes dieux, quand ils ne peuvent pas s'aider eux-mêmes? » Alors Dacien, très-irrité, dit à Alexandrine, sa femme : « Je me meurs, car je suis convaincu que cet homme m'a surpassé et m'a humilié. » Et sa femme lui dit : « Cruel et sanguinaire tyran, ne t'ai-je

quam ille recipere nolens pauperibus eam dari præcepit. Tunc Georgius regem de quatuor breviter instruxit : scilicet ut ecclesiarum Dei curam haberet, sacerdotes honoraret, divinum officium diligenter audiret et semper pauperum memor esset, et osculato rege inde recessit. In aliquibus tamen libris legitur, quod, dum draco ad devorandam puellam pergeret, Georgius se cruce munivit et draconem aggrediens interfecit. Eo tempore imperantibus Dyocletiano et Maximiano sub præside Daciano tanta persecutio christianorum fuit, ut infra unum mensem XVII millia martirio coronarentur, unde inter tot tormentorum genera multi christiani deficiebant et ydolis immolabant. Quod videns sanctus Georgius tactus dolore cordis intrinsecus omnia, quæ habebat, dispersit, militarem habitum abjecit, christianorum habitum induit et in medium prosiliens exclamavit : Omnes dii gentium dæmonia! Dominus autem cœlos fecit. Cui præses iratus dixit: Qua præsumptione audes deos nostros dæmonia appellare? Dic, unde es tu aut quo nomine voceris? Cui Georgius ait : Georgius vocor, ex nobili Cappadocium prosapia ortus Palæstinam Christo favente devici, sed omnia deserui, ut servire possem liberius Deo cœli. Cum autem eum præses ad se inclinare non posset, jussit eum in equuleum levari et membratim corpus ejus ungulis laniari, appositis insuper ad latera facibus, patentibus viscerum rimis, sale plagas ejus fricari jussit. Eadem nocte Dominus cum ingenti lumine ei apparuit et ipsum dulciter confortavit, cujus mellirlua visione et allocutione sic confortatus est, ut pro nihilo duceret cruciatus. Videns Dacianus, quod eum pœnis superare non posset, quemdam magum accersivit eique dixit : Christiani suis magicis artibus tormenta ludificant et deorum nostrorum sacrificia parvipendunt. Cui magus : Si artes ejus superare nequivero, capitis reus ero. Ipse igitur maleficiis suis injectis et deorum suorum nominibus invocatis venenum vino immiscuit et sancto Georgio sumendum porrexit, contra quod vir Dei signum crucis edidit haustoque eo nil læsionis sensit. Rursus magus priore fortius venenum immiscuit, quod vir Dei signo crucis edito sine læsione aliqua totum bibit. Quo viso magus statim ad pedes ejus cecidit, veniam lamentabiliter petiit et se christianum fieri postulavit, quem mox judex decollari fecit. Sequenti die jussit Georgium poni in rota, gladiis bis acutis undique circumsepta, sed statim frangitur et Georgius illæsus penitus invenitur. Tunc iratus jussit eum in sartaginem plumbo liquefacto plenam projici, qui facto signo crucis in eam intravit, sed virtute Dei cœpit in ea quasi in balneo refoveri. Quod videns Dacianus cogitavit eum emollire blanditiis, quem minis superare non poterat vel tormentis, dixitque illi : Vides, fili Georgi, quantæ mansuetudinis sunt dii nostri, qui te blasphemum tam patienter sustinent, parati nihilominus, si converti volueris, indulgere. Age ergo, dilectissime fili, quod hortor, ut superstitione relicta diis nostris sacrifices, ut magnos ab ipsis et a nobis consequaris honores. Cui Georgius subridens ait : (*a*) Ad quid a principio non magis mihi persuasisti blandis sermonibus quam tormentis? ecce paratus sum facere, quod hortaris. Hac Dacia-

(*a*) Vulgo : *ut quid.*

pas souvent engagé à ne pas persécuter les Chrétiens? car leur Dieu combat pour eux. Apprends que je veux aussi devenir chrétienne. » Le tyran rempli de surprise, lui répondit : « Ah! quelle douleur! tu t'es donc laissé séduire par eux? » Alors il la fit pendre par les cheveux et la fit battre cruellement avec des verges. Pendant qu'on la battait, elle s'adressa à Georges et lui dit : « Lumière de vérité, où crois tu que j'aille, moi qui n'ai point reçu le baptême? » Et Georges lui répondit : « Femme, ne crains rien; le sang que tu verses remplace ton baptême et te mérite la couronne que tu auras. » Et elle mourut en récitant des oraisons. Saint Ambroise confirme ce fait dans sa *Préface*, quand il dit : « La reine des Perses, condamnée par son mari sans avoir reçu la grâce du baptême, remporta par sa passion une victoire qui, arrosée de son sang, lui ouvrit les portes du ciel. » Le lendemain, Georges fut condamné à être traîné par toute la ville; ensuite on le décapita. Il demanda à Dieu la grâce de servir ceux qui réclameraient son assistance; puis, aussitôt qu'il eut fait sa prière, il fut exécuté, sous l'empire de Dioclétien et Maximien, environ l'an deux cent quatre-vingt-sept de Notre-Seigneur.

Au retour de Dacien dans son palais, la foudre le pulvérisa ainsi que tous ses ministres.

Grégoire de Tours raconte que quelques personnes portant des reliques de saint Georges se trouvèrent logées dans un oratoire, et que le matin elles ne purent commencer [d'enlever] la châsse en aucune manière, sans qu'auparavant elles eussent laissé là quelques parties de ces reliques.

On lit dans l'*Histoire d'Antioche* que les Chrétiens voulant prendre cette ville, en formèrent le siége, et qu'un très-beau jeune homme apparut à un prêtre et lui dit qu'il était saint Georges, général des Chrétiens, et l'engagea à faire porter à l'armée ses reliques. Pendant le siége de Jérusalem, les Sarrasins se défendaient vaillamment et les Chrétiens ne pouvaient pénétrer dans la ville. Saint Georges, couvert d'une armure blanche, les encouragea à le suivre en leur promettant la prise de la ville : cela les enhardit, ils s'emparèrent de la cité sainte et massacrèrent les Sarrasins.

GERMAIN (Saint). — La célébrité de Germain commence presque du vivant du saint; sa vie est écrite avec gravité par Constant, son contemporain, et recommencée par Heiric d'Auxerre, au IX° siècle, dans un poëme qui jouit d'une certaine autorité.

Les Bollandistes ont signalé des traditions

nus permissione delusus lætus efficitur jussitque sub voce præconis, ut omnes ad se convenirent et Georgium tamdiu reluctantem tandem cedere et sacrificare viderent. Ornata igitur tota civitate præ gaudio cum Georgius ydolorum templum sacrificaturus intraret et omnes ibidem gaudentes adstarent, flexis genibus Dominum exoravit, ut templum cum ydolis sic omnino destrueret, quatenus ad sui laudem et populi conversionem nihil de eo penitus remaneret, statimque ignis de cœlo descendens templum cum Diis et sacerdotibus concremavit terraque se aperiens omnes eorum reliquias deglutivit. Hic exclamat Ambrosius in præfatione dicens : « Georgius fidelissimus miles Christi, dum christianitatis professio silentio tegeretur, solus inter christicolas intrepidus Dei Filium est confessus. Cui et tantam constantiam gratia divina concessit, ut et tyrannicæ potestatis præcepta contemneret et innumerabilium non formidaret tormenta pœnarum. O felix et inclitus domini prœliator! Quem non solum temporalis regni blanda non persuasit promissio, sed persecutore deluso simulacrorum ejus portenta in abyssum dejecit. » Hæc Ambrosius. Hoc audiens Dacianus Georgium ad se adduci fecit eique dixit : Quæ (*a*) malitia tua, pessime hominum, quod tantum facinus commisisti? Cui Georgius : Ne credas, rex, sic esse, sed mecum perge et iterum me immolare vide. Cui ille : Intelligo fraudem tuam, quia vis me facere absorberi, sicut templum et Deos meos absorberi fecisti. Cui Georgius : Dic mihi miser, dii tui, qui se juvare non potuerunt, quomodo te juvabunt? Iratus rex nimis dixit Alexandriæ uxori suæ : Deficiens moriar, quia ab hoc homine me superatum cerno. Cui illa : Tyranne crudelis et carnifex, numquid non dixi tibi, ne sæpius Christianis molestus esses, quia Deus eorum pro ipsis pugnaret : et nunc scias, me velle fieri christianam. Stupefactus rex ait : Heu proh dolor! numquid et tu es seducta? Fecitque eam per capillos suspendi et flagellis durissime cædi. Quæ dum cæderetur, dixit Georgio : Georgi, lumen veritatis, quo, putes, perveniam nondum aqua baptismi renata? Cui Georgius : Nihil hæsites, filia, quia sanguinis tui effusio baptismus tibi reputabitur et corona. Tunc illa orans ad Dominum emisit spiritum. Huic attestatur Ambrosius in præfatione dicens : « Ob hoc et gentium regina Persarum, crudeli a viro dictata sententia, nondum baptismi gratiam consecuta gloriosæ passionis meruit palmam, unde nec dubitare possumus, quod rosea perfusa sanguinis unda reseratas poli januas ingredi meruit regnumque possidere cœlorum. » Hæc Ambrosius. Sequenti vero die Georgius accepit sententiam, ut per totam civitatem traheretur, postmodum capite puniretur. Oravit autem ad Dominum, ut quicunque ejus imploraret auxilium, petitionis suæ consequeretur effectum, divina autem vox ad eum venit, quod sic fieret, ut oravit. Completa oratione capitis abscisione martirium consummavit sub Dyocletiano et Maximiano, qui cœperunt circa annum domini CCLXXXVII. Dacianus autem cum de loco, in quo decollatus est, ad palatium rediret, ignis de cœlo cecidit et ipsum cum ministris suis consumpsit. Refert Gregorius Turonensis, quod, cum quidam quasdam reliquias sancti Georgii deferrent et in quodam oratorio hospitati fuissent, mane nullatenus capsam movere potuerunt, donec ibidem reliquiarum particulam dimiserunt. Legitur in historia Antiochena, quod, cum Christiani ad obsidendum Jerusalem pergerent, quidam juvenis speciosissimus cuidam sacerdoti apparuit, qui sanctum Georgium ducem Christianorum se esse dicens monuit, ut ejus reliquias secum in Jerusalem deportarent et ipse cum iis esset. Cum autem Jerusalem obsedissent et Saracenis resistentibus per scalas adscendere non auderent, beatus Georgius albis armis indutus et cruce rubra insignitus apparuit innuens, ut post se securi adscenderent et civitatem obtinerent. Qui hoc animati civitatem ceperunt et Saracenos occiderunt (*b*).

(*a*) Recen. legunt : *sunt maleficia*.
(*b*) Jac. a Vor., *Leg. aur.* ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ 1850, in-8°, p. 269.

fabuleuses sur les actions du saint (280); elles se sont produites sur deux points éloignés l'un de l'autre, dans la Bretagne qu'il avait visitée (281), et en Italie où Voragine a propagé les croyances bretonnes de la manière suivante :

GERMAIN (Légende de saint) (282). « Saint Germain était d'une famille noble, et il naquit dans la ville d'Auxerre, où il se livra avec éclat à l'étude des lettres. Il alla ensuite à Rome pour étudier la science du droit. Il s'y distingua tellement, que le sénat l'envoya dans les Gaules pour y remplir la dignité de gouverneur de toute la Bourgogne. Et comme il résidait à Auxerre, il y avait sur la place publique un arbre aux branches duquel, pour faire admirer ses succès à la chasse, il suspendait les têtes des animaux qu'il avait tués. Saint Amator, évêque de cette ville, l'en reprit souvent, lui disant qu'il pourrait résulter de là scandale aux Chrétiens; et, le pressant de faire abattre cet arbre, c'est à quoi Germain ne voulut pas consentir. Et, une fois qu'il était absent, l'évêque fit abattre l'arbre et le fit brûler. Quand Germain apprit cela, il entra dans une grande fureur, et il menaça de tuer l'évêque. Celui-ci, qui apprit, par une révélation divine, que Germain devait lui succéder, se retira à Autun. Et ensuite il revint, et s'étant réconcilié avec Germain, il le fit entrer dans les ordres et lui donna la tonsure. Et quand il fut mort en paix, tout le peuple demanda Germain pour évêque. Et Germain donna tous ses biens aux pauvres; il vécut avec son épouse comme frère et sœur; et pendant trente ans il mortifia tellement son corps, qu'il ne fit usage ni de froment, ni de vin, ni d'huile, ni de sel, ni d'aucun assaisonnement : il ne buvait de vin que deux fois par an, à Pâques et à la Noël; mais il en éteignait le goût en y mêlant une très-grande quantité d'eau. Il jetait de la cendre sur ses aliments, et il ne se nourrissait que de pain d'orge. Jeûnant sans cesse, il ne mangeait jamais avant le soir. En été et en hiver il n'eut jamais d'autres vêtements qu'un cilice et une tunique ou une cuculle. Et si quelqu'un ne renouvelait pas ses vêtements, il les portait jusqu'à ce qu'ils fussent tout à fait usés et déchirés. Il couchait sur la cendre, recouvert d'un cilice et d'un sac; et il n'avait point d'oreiller pour tenir sa tête plus élevée que ses épaules; mais gémissant sans cesse, il portait au cou des reliques des saints, et il ne quittait point ses vêtements pour dormir. Et sa vie fut telle, qu'il serait incroyable qu'aucun miracle ne l'eût accompagnée; mais il fit tant de miracles, qu'on les croirait imaginés à plaisir, si ses mérites ne les avaient justifiés. Logé un jour dans un château, il vit qu'après le repas on préparait encore la table, et il demanda, dans son étonnement, pour qui on apprêtait un second festin; et comme on lui dit que c'était pour les personnes qui viennent la nuit, Germain prit la résolution de veiller. Et il vit la nuit une multitude de démons qui venaient près de la table sous forme d'hommes et de femmes. Il leur défendit de s'en aller, et, appe-

(280) Cf. *Act. SS.*, Julii... Anvers, 1731, in fol., t. VII, die trigesima prima, p. 184-305.

(281) Cf. Nennius et Higdenus.

(282) Germanus nobilissimus genere in urbe Altisiodoro natus et liberalibus studiis plurimum eruditus tandem Romam ad discendum juris scientiam est profectus, ubi tantum dignitatis accepit, ut eum senatus ad Gallias transmitteret, ut apicem ducatus totius Burgundiæ obtineret. Cum ergo Altisiodorensem civitatem cæteris diligentius gubernaret, arborem quamdam pinum in media civitate habebat, ad cujus ramos pro admiratione venationis ferarum capita suspendebant. Sed cum sanctus Amator ejusdem civitatis episcopus de tali eum vanitate sæpe redargueret, monens, ut etiam illam arborem incidi mandaret, ne aliqua mala occasio ex hoc Christianis eveniret, ille nullatenus acquievit. Quadam autem vice absente Germano arborem incidit et incendio totam dedit, quod Germanus audiens christianæ religionis oblitus vallatus militibus illuc advenit et mortem episcopi intentavit. Episcopus autem divina revelatione Germanum sibi successurum agnoscens furenti cessit et Augustodunum perrexit. Postmodum Altisiodorum reversus Germanum in ecclesia caute conclusit et ibidem eum tonsurus ipsum sibi successorem esse prædixit. Quod factum est. Nam paulo post episcopus feliciter obiit et Germanum plebs omnis in antistitem postulavit, qui, substantia pauperibus erogata et uxore in sororem commutata, corpus suum per triginta annos sic afflixit, ut nunquam panem frumenti, non vinum, non (a) legumen, nunquam vel salem pro sapore comederit. Bis tamen in anno, scilicet in Pascha et Natali, vinum sumebat, sed tamen ipsum vini saporem aquis nimiis exstinguebat. In refectione primo cinerem prælibabat, deinde panem hordeaceum sumebat, semper autem jejunans nunquam nisi in vespere comedebat. In æstate vel hyeme nullam vestem habuit præter cilicium (b) et unicum cucullum, quæ vestis nisi forte alicui donaretur, tamdiu ferebatur, donec attritione nimia solveretur. Lectus cinere, cilicio ac sacculo ornabatur, nullum pulvinar caput ab humeris ejus levabat, sed semper gemens et reliquias sanctorum collo gerens nunquam vestimentum, raro calceamenta et raro cingulum detrahebat : super hominem siquidem fuit omne, quod gessit. Talis enim ejus exstitit vita, ut, si miraculis (c) caruisset, incredibilis videretur. Tanta fuerunt miracula, ut, nisi merita præcessissent, phantastica putarentur. Hospitatus in quodam loco cum post cœnam mensa iterum pararetur, admiratus interrogat, cui denuo præpararent. Cui quum dicerent, quod bonis illis mulieribus, quæ de nocte incedunt, præpararent, illa nocte sanctus Germanus statuit vigilare, et ecce vidit multitudinem dæmonum ad mensam in forma hominum et mulierum venientem, qui iis præcipiens, ne abirent, cunctos de familia excitavit inquirens, si personas illas agnoscerent. Qui cum omnes vicinos suos et vicinas suas esse dicerent, misit ad domos singulorum dæmonibus præcipiens, ne abirent, et ecce omnes in suis lectulis sunt inventi. Adjurati igitur se dæmones esse dixerunt, qui sic hominibus illudebant. Eo tempore beatus Lupus episcopus (d) Trahasmæ florebat, cujus urbem cum Attila rex obsideret, super portam beatus Lupus acclamans, quis esset qui eos

(a) Alii *saginem* legunt, ex quo rec. libri pessime confinxerunt *sanguinem*.

(b) Rec. legunt : *et tunicam et cucullam*

(c) Ed. Pr. *claruisset.*

(d) Rec. legunt : *Tracasmæ*

lant les gens de la maison, il leur demanda s'ils les reconnaissaient : ils répondirent que c'étaient tous des voisins et des voisines. Alors Germain envoya chez eux, et on les trouva tous dans leur lit. Et il somma les démons, qui avouèrent qu'ils étaient de malins esprits, et qu'ils se jouaient ainsi des hommes. En ce temps-là florissait le bienheureux Loup, évêque de Trèves ; et Attila, roi des Huns, vint assiéger cette ville ; et le bienheureux Loup monta sur la porte et demanda au roi qui il était. Et il répondit : « Je suis Attila, le fléau de Dieu. » Et, l'évêque répondit en gémissant : « Et moi, je suis le Loup qui ravage le troupeau de Dieu, et que le fléau de Dieu doit frapper. » Et il ordonna d'ouvrir la porte. Mais Dieu aveugla les Huns, qui traversèrent la ville sans pouvoir faire de mal à personne. Et saint Germain, accompagné de l'évêque Loup, se rendit en Angleterre, où il y avait un très-grand nombre d'hérétiques. Et comme ils étaient sur mer, il s'éleva une très-grande tempête ; et saint Germain s'étant mis en oraison, la tempête cessa aussitôt. Le peuple les reçut avec joie, car les démons avaient d'avance annoncé leur arrivée ; et Germain guérit beaucoup de possédés. Et ils s'en retournèrent après avoir converti les hérétiques. Germain étant un jour malade dans une certaine ville, il se déclara un grand incendie, qui menaçait de tout détruire. On l'engagea à chercher son salut dans la fuite ; mais il s'y refusa, et le feu brûla les maisons à droite et à gauche, sans toucher à celle où logeait Germain. Il retourna une seconde fois en Angleterre pour confondre les hérétiques ; et un de ceux qui l'accompagnaient tomba malade en route et mourut ; et Germain, revenant sur ses pas, se fit ouvrir le sépulcre, et demanda au mort de venir combattre avec lui. Celui-ci répondit qu'il était dans la possession de biens ineffables, et il pria le saint de ne pas l'en priver. Et Germain consentant à sa requête, le mort abaissa derechef sa tête, et il se rendormit dans le Seigneur. Comme Germain prêchait en Angleterre, le roi de ce pays lui refusa l'hospitalité, à lui et à ses compagnons ; et un officier de la cour du roi ayant rencontré le saint accablé de froid et de faim, l'engagea à venir chez lui, et le reçut avec grands égards ; et il fit tuer un veau, seul animal qu'il possédât, pour l'offrir à ses hôtes. Après le repas, Germain ordonna que tous les os du veau fussent replacés sur sa peau, et il pria, et aussitôt le veau reparut plein de vie. Le lendemain, Germain se présenta au roi, et lui demanda avec force pourquoi il lui avait refusé l'hospitalité ; et le roi ne sut que répondre ; et Germain lui dit : « Sors, et cède le royaume à un plus digne. » Et, par l'inspiration de Dieu, il fit venir l'officier qui l'avait reçu, ainsi que sa femme, et, en présence de tout le peuple saisi d'étonnement, il le proclama roi. Et les descendants de ce nouveau monarque gouvernent encore l'Angleterre. Les Saxons combattaient contre les Bretons, qui étaient bien supérieurs en nombre ; et les saints vinrent à eux, et, profitant de leurs instructions, ils reçurent le baptême. Et le jour de Pâques, les ennemis se jetèrent sur eux en foule, et ils craignaient de succomber ; mais Germain leur dit, lorsqu'il prononcerait le mot *alleluia*, de le répéter tous avec lui. Et quand ils le firent, les ennemis furent saisis d'une telle

sic impeteret, inquisivit. Cui ille : Ego sum Attila flagellum Dei. Quo contra humilis præsul Dei ait dicens et gemens : Et ego Lupus, heu vastator gregis Dei et indigens flagello Dei, moxque portas reserari jussit. Illi autem divinitus excæcati per portam ad portam transierunt, neminem autem videntes aut lædentes. Beatus igitur Germanus assumto prædicto episcopo Lupo in Britannias, ubi hæretici pullulaverunt, profectus est, sed dum in mari essent et tempestas maxima oriretur, ad orationem sancti Germani protinus tranquillitas magna efficitur ; honorifice igitur a populis suscipiuntur, quorum adventum dæmones jam prædixerant, quos sanctus Germanus de obsessis expulerat. Verum cum hæreticos convicissent, ad propria redierunt. Cum in quodam loco infirmus decumberet, contigit, ut totus ille vicus repentino incendio conflagraret. Qui cum rogaretur, ut inde asportatus ignem evaderet, ille incendio se opponit et ultra citraque omnia consumente flamma hospitium ejus non tetigit. Dum ad Britannias iterato rediret, ut hæreticos confutaret, quidam ex discipulis ejus gradu concito ejus vestigia sequebatur, qui tamen apud Cordomarum infirmitatus occubuit. Rediens inde beatus Germanus sepulchrum ejus aperiri fecit ipsumque vocans ex nomine, quid ageret, an adhuc secum militare cuperet, requisivit. Mox ille residens cuncta sibi constare suavia ac se nolle e contra ulterius revocari respondit. Tunc sancto annuente, ut requiesceret, ille deposito capite rursum in Domino obdormivit. Dum in Britannia prædicaret et sibi et sociis rex Britanniæ hospitium denegasset, subulcus regis regressus a pascuis receptam præbendam in palatio ad tugurium proprium referens vidit beatum Germanum cum sociis fame et frigore laborantem, quos in domo sua benigne recepit et unicum vitulum, quem habebat, hospitibus occidi præcepit. Post cœnam sanctus Germanus omnia ossa vituli super pellem componi fecit et ad ejus orationem vitulus sine mora surrexit. Sequenti die, Germanus regi festinus occurrit et, cur ei hospitium denegarit, potenter inquirit. Tunc rex vehementer attonitus sibi respondere non potuit et ille : Egredere, inquit, et regnum meliori dimitte. Germanus igitur Dei mandato subulcum cum uxore venire fecit et universis stupentibus regem constituit et ex tunc reges de subulci genere prodeuntes dominantur genti Britonum. Cum Saxones contra Britones dimicarent et se paucos viderent, sanctos inde transeuntes vocaverunt et ab iis prædicati certatim omnes ad baptismi gratiam convolabant. Die igitur Paschæ ex fervore fidei projectis armis proponunt fortiter præliari, quod illi audientes audacter contra inermes properant, sed Germanus latens cum suis omnes admonuit, ut, cum ipse Alleluia clamaret, omnes sibi uno clamore responderent. Quod cum factum esset, tantus hostes super se jam irruentes terror invasit, ut projectis armis non solum montes sed cœlum etiam super se ruere putarent, cunctique diffugerunt. Quadam vice, dum per Augustodunum transiens ad tumulum sancti Cassiani episcopi devenisset, quomodo se haberet, inquisivit. Ille statim ex tumulo cunctis audientibus sic respondit : Dulci quiete perfruor et adventum

frayeur, qu'il leur semblait que non-seulement les montagnes, mais le ciel même s'écroulaient sur eux, et, jetant leurs armes, ils s'enfuirent de tous côtés. Un jour que Germain passait par Autun, il se trouva près du tombeau de saint Cassien, et il demanda où était ce saint. Et voici que Cassien sortit du sépulcre, et qu'il vint à Germain, et qu'il dit : « Mon frère, je jouis du repos, et j'attends l'avénement du Seigneur. » Et tous l'entendirent. Et Germain lui répondit : « Repose en Jésus-Christ, et intercède pour nous avec ferveur, afin que nous méritions la grâce de la résurrection bienheureuse. » Germain arriva ensuite à Ravenne, où il fut reçu avec honneur par l'impératrice Placidie et par son fils Valens. Et à l'heure du souper, l'impératrice lui envoya un grand vase d'argent rempli de mets très-exquis, et le saint donna à ceux qui l'accompagnaient ces aliments délicats, et il garda le vase pour en distribuer la valeur aux pauvres. Et il envoya, de son côté, à l'impératrice une écuelle de bois dans laquelle était un pain d'orge, ce qu'elle reçut avec respect, et elle fit couvrir cette écuelle d'argent. Une autre fois, l'impératrice l'invita à dîner, et le saint y consentit de bonne grâce ; et comme il était exténué de veilles et de jeûnes, il se fit porter sur un âne jusqu'au palais. Et tandis qu'il mangeait, l'âne vint à mourir. Et l'impératrice, apprenant cela, fit présent à l'évêque d'un cheval extrêmement doux. Germain le regarda, et il dit : « Je m'en retournerai sur l'animal qui m'a apporté ici. » Et allant vers le cadavre de l'âne, il dit : « Lève-toi, et retournons au logis. » Aussitôt l'âne se leva, et il se secoua, et, comme s'il n'avait éprouvé aucun mal, il reporta saint Germain à l'endroit d'où il était parti. Et, avant de quitter Ravenne, le saint prédit qu'il n'avait que peu de temps à rester au monde. Bientôt, en effet, saisi de la fièvre, après sept jours, il s'endormit dans le Seigneur, l'an 430. Son corps fut rapporté en Gaule, ainsi qu'il l'avait demandé à l'impératrice.

GILDAS LE SAGE (Saint), vécut au VIe siècle ; sa réputation non moins grande en Angleterre que dans l'ouest de la France ; — les faits étranges de sa vie ont donné lieu de croire à plusieurs Gildas ; néanmoins, les Bollandistes n'en admettent qu'un, issu peut-être de quelque grande race écossaise, mais qui naquit et vécut dans la Bretagne française.

Parmi plusieurs récits que le moyen âge nous a légués le concernant, les grands critiques orthodoxes des *Acta Sanctorum*, n'ont admis que la *Vie* écrite au XIe siècle par un moine de Rhuys (ancienne abbaye de Saint-Gildas) ; ils ont rejeté toutes les traditions fabuleuses ou populaires d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande ou de la Bretagne de France (283), au travers desquelles Gildas apparaît comme un être à demi surnaturel.

GILLES (Saint). — Au XIIe siècle, Jean, moine de Saint-Evroult, avait écrit en vers latins une *Vie de saint Gilles*, abbé (284).

GOLEIN (Jean). — Jean Golein (Galein?) célèbre docteur en théologie du XIVe siècle, prieur du couvent de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, auteur de divers travaux, exécutés par ordre de Charles V, a laissé une traduction d'extraits du livre *De regimine principum* ; une autre, des *Institutions monastiques*, de Cassien ; une autre, des *Collections des Pères*, par Cassiodore ; une autre, du *Rational des divins offices*, de Guillaume, évêque de Mende, dans lequel se trouve la légende du *Gentilhomme pillard* ; enfin il indique lui-même une traduction des *Ystoires des Papes*, des *Empereurs de Rome* et des *Rois de France*, etc. (285).

GRAAL (Le saint). — La légende du *saint*

Redemptoris exspecto. Et ille : Quiesce per longum in Christo tempus et pro nobis attentius intercede, ut obtinere sacræ resurrectionis gaudia mereamur. Dum apud Ravennam devenisset, a regina Placida et filio suo Valentiniano honorifice susceptus est, hora vero cœnæ regina ei misit vas argenti amplissimum delicatioribus cibis plenum, quod ille sic suscepit, ut cibos famulis traderet et sibi pro pauperibus ipsum vas argenteum retineret. Loco vero muneris misit reginæ scutellam ligneam panem hordeaceum continentem, quod illa libenter recepit et vas illud postmodum argento texit. Quadam autem vice, dum prædicta regina eum ad convivium invitasset, ille benigne annuens ab hospitio suo usque ad palatium, eo quod jejuniis et orationibus esset confectus, asino deferente portatus est, sed dum comederet, asinus sancti Germani mortuus est. Quod regina audiens equum miræ mansuetudinis episcopo præsentari fecit, quem intuens ait : Meus mihi asinus præsentetur, quia, qui me huc attulit, reportabit. Pergensque ad cadaver : Surge, inquit, muscio revertamur hospitio, statimque subsiliens se ipsum concussit et quasi nihil mali passus esset, Germanum ad hospitium deportavit. Sed antequam de Ravenna exiret, prædixit, quod nequaquam in hoc sæculo diutius moraretur. Post modicum febre corripitur et die VII in Domino moritur et corpus ejus ad Gallias, sicut a regina petierat, transportatur. Obiit circa annos Domini CDXXX. Verum cum sanctus Germanus beato Eusebio Vercellensi episcopo promisisset, quod in sua reversione ecclesiam, quam fundaverat, sibi dedicaret, cum intellexisset sanctus Eusebius beatum Germanum exiisse de corpore, ecclesiam suam dedicaturus cereos accendi jussit, sed quanto plus accendebantur, tanto plus exstinguebantur. Quod videns Eusebius intellexit dedicationem aut alio tempore fieri oportere, aut alteri episcopo reservari. Cum igitur beati Germani corpus Vercellas delatum fuisset, mox in prædictam ecclesiam inducitur et statim cerei omnes divinitus inflammantur. Tunc sanctus Eusebius promissionis beati Germani meminit et quod vivens se facturum promiserat, mortuum fecisse cognovit. Hoc ita oportet accipi, ut non intelligatur de magno Eusebio Vercellensi, quod tempore illius factum sit hoc, nam ipse sub Valente imperatore mortuus fuit et a morte ipsius usque ad mortem sancti Germani ultra annos L effluxerant. Fuit ergo alius Eusebius, sub quo istud, quod narratur, evenit.

(283) Cf. *Act. SS. Januarii*.... Anvers, 1743, in-fol., die XXIX, p. 952-967.

(284) Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t. XI, p. 19.

(285) Cf. Paulin Paris, les *Manusc. fr. de la bibliothèque du Roi*. Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. I, p. 223 ; t. II 52-75 ; t. IV, 101-109 t. V, 66 ; t. VI, 278.

Graal semble avoir absorbé l'attention de la Grande Bretagne et de la France (286-87) au moyen âge; l'Italie ne fut pas sans en être préoccupée (288).

Joseph d'Arimathie, disciple de Jésus-Christ, ayant appris que son divin maître était mort sur la croix, se rendit dans la maison où le Sauveur avait célébré la Cène, s'empara du vase dont Jésus s'était servi pour boire et pour rompre le pain. Lorsque le corps fut descendu, c'est dans ce calice ou *Graal* que Joseph recueillit les gouttes de sang qui tombaient des plaies. Il conserva toujours avec vénération une aussi précieuse relique, qui conférait à son possesseur les plus grands priviléges, celui, entre autres, d'être en communication directe avec Dieu.

Après la mort de Jésus... Joseph... ne mourut qu'après avoir mis en possession du *saint Graal* son neveu... (289).

Telle est en abrégé la légende du *Graal*.

La critique moderne s'en est surtout préoccupée, en France et en Allemagne. On a remarqué que la base du *Graal* était l'évangile apocryphe de Nicodème (290); que cette légende contenait un grand nombre de traditions étrangères (291) : la *destruction de Jérusalem* (292), la *pénitence d'Adam* (293), la *Véronique* (294) n'en sont que des épisodes (295)

Le grand nombre des manuscrits (296) ce

(286-87) Une ancienne tapisserie représentant les aventures merveilleuses du saint Graal, tirée des *Tappiz-images* que possédait le roi Charles V, a été citée par M. Achille Jubinal dans son édition des *anciennes tapisseries historiques* dessins de M. Sansonetti.

(288) Sinner a remarqué que les Génois se vantaient d'avoir rapporté de Palestine vers l'an 1100 le saint Graal lui-même. (Cf. Catalog., cod. mss. Bibl. Bernensis-Bernæ, 1770-1772, 3 vol. in-8°, t. III, p. 348.)

(289) Fr. Michel, *le Roman du Saint-Graal*... Bordeaux, 1841, in-8°, notice, p. i et ij.

(290) M. Paulin Paris a signalé *l'Evangile de Nicodème* en prose française dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7018, 3, datant du commencement du xve siècle (*a*).

M. Rio a constaté la grande influence de l'évangile apocryphe de Nicodème sur les esprits au moyen âge. Il en subsiste des traductions dans presque toutes les langues européennes, en gallois, en anglo-saxon, en italien, en allemand, en flamand, comme en français ; elle sert de base au récit épique du Saint Graal. (Cf. *Université catholique*, année 1835, t. I, p. 240.)

L'Evangile de Nicodème a été traduit en vers provençaux, dont M. Raynouard a cité un passage relatif à la descente de Jésus-Christ en enfer. (*Lexique Roman*. Paris, 1838, t. I, p. 577.)

M. Rio sur l'étude duquel nous revenons, trouve dans l'évangile de Nicodème la base des récits du saint Graal; cette légende a un côté allegorico-mystique dit l'écrivain, qui lui donne une physionomie toute particulière, et qui se prête admirablement aux élans de la poésie contemplative. (Cf. *Université cathol.*, 1835, t. I. p. 241.)

M. Douhaire a remarqué dans son cours *sur l'histoire de la poésie chrétienne* que l'histoire de Perceforest imprimée à Paris, 1528, contient dans son 66e chapitre l'évangile de Nicodème. (Cf. *Université catholique*, livraison d'août 1838, p. 109.)

(291) M. Benoiston de Chateauneuf (*Essai sur la poésie et les poëtes français aux* xiie xiiie et xive *siècles*. Paris, 1815. in 8° p. iii) attribue la vogue du *Saint-Graal* par Robert de Boiron au mérite qu'avaient les traditions qu'il contient d'être étrangères.

(292) M. Fauriel dans son *Histoire de la poésie provençale* (Paris 1846, in 8°, 3 vol., t. IIe, p. 451) cite la destruction de Jérusalem par Vespasien, écrite en provençal, comme se rattachant au saint Graal.

Le manuscrit de la Bibliothèque Impériale n° 6847, datant du xive siècle, recueilli par Louis XII en Italie, contient la légende de *la destruction de Jérusalem* ou *la vengeance de la mort de Jésus-Christ*, dans les feuillets 68 à 71. « Ce n'est guère qu'un sommaire de la légende de Joseph d'Arimathie, par laquelle débute le premier roman de la *Table ronde*, le *Saint-Graal*. En voici les premiers mots : «Après la mort nostre Signor et après la re-« surrection qui fu par tout seue, printrent li Juif « concile coment il se pourroient escuser de la mort « Jésu-Christ... (Paulin Paris, les *Manuscr. franc. de la Bibliothèque du Roi*, Paris, 1836-1848, 7 vol. in 8°, t. II, 1838, p. 106.)

La destruction de Jérusalem a été classée parmi les *Chansons de geste* dans *l'Histoire littéraire de la France* (t. XXII, Paris, 1852, 4°, p. 412-416.) M. Paulin Paris.

L'histoire de la destruction de Jérusalem est colportée en Espagne et y obtient toujours un légitime succès (*b*).

(293) M. Paulin Paris, dans le premier volume du précieux livre, les *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi* (Paris, in 8°, 1836, t. I, p. 123, § iv, 124 et 125), a rencontré la légende de *la pénitence d'Adam* (ms. n° 6769, *in folio maximo*, xiiie siècle, provenant d'Italie). L'illustre critique considère cette légende, comme un épisode du saint Graal, emprunté à l'Evangile apocryphe d'Eve, dont parle S. Epiphane dans son livre des *Hérésies* : « Je vis un arbre portant douze fruits chaque année et il me dit : c'est là le bois de vie... » M. Van-Praet, dans ses *Recherches sur Louis de Bruges* (Paris, 1831), avait pensé que Colart Mansion traduisit pour la première fois cette légende du latin en français. « On voit, dit M. Paulin Paris, que cette opinion est insoutenable. Le traducteur se nomme ici, André, Andriens, ou Andrias.»

(294) M. Paulin Paris a remarqué que l'histoire de sainte Véronique et de *la Véronique* se retrouve rarement ailleurs que dans le Saint-Graal; il en signale seulement deux textes dans les manuscrits de la Bibliothèque Impériale. (*c*)

(295) M. Paulin Paris dans les *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi* (Paris, Techener, in-8°, 1836-1848, 7 vol.) étudie le caractère, l'époque de composition, les auteurs et les imitateurs des Romans en prose de la *Table Ronde*, parmi lesquels se rencontre la légende du *Saint-Graal*.

Le saint Graal a été en Allemagne l'objet d'une dissertation d'Albert Schulz. (*Der Mythus vom Heiligen-Gral, neue Mittheilungen*, etc., 1837.)

(296) On connait deux textes du Saint Graal, l'un en vers (*d*), l'autre en prose, dont les manuscrits

(*a*) *Les Man. fr. de la Bibl. du Roi*, Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. III, 1840, p. 387.

(*b*) *Historia de la destruccion de Jerusalen*, Madrid 1780, in 4°.

(*c*) Cf. *Les Man. de la Bibl. du roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. V, 1842, p. 373.

(*d*) Le président Claude Fauchet (*Recueil de l'origine de la lang. et de la poés. fr.*, Paris, 1581, in-4°, p. 98, 99) attribue le *roman de Saint Graal* en vers, à Chrétien de Troyes.

lui bien plus considérable des éditions (297), prouve que, jusqu'aux temps modernes, les populations ont attaché quelque idée mystérieuse à cette légende. On s'est accordé à dire que le *Graal* était le symbole matériel de la foi chrétienne (298).

Mais les opinions sur les origines et l'enfantement de la légende sont loin de concorder ainsi. M. Fauriel croit que *le Graal* se rattache à l'histoire de l'arrivée de Lazare et de Madeleine à Marseille. Son origine, dit-il, est obscure. Le *Titures*, le Perceval de Wolfram indiquent néanmoins qu'il est né parmi les populations du midi; c'est d'abord ce que confirment son nom qui est provençal (*Grazal*, vase); son sujet qui n'est autre que la lutte d'une chevalerie religieuse et guerrière contre les Sarrasins, tout son caractère singulièrement pieux où se révèle l'influence de l'Eglise sur la société. En outre il est une preuve décisive : c'est qu'un Perceval très-ancien et antérieur à tous ceux connus, était écrit en provençal (299).

Le *Graal* remonte donc à la plus haute antiquité ; il est d'origine franco-méridionale (300). C'est ce que nie M. Paulin Pâris. Selon l'illustre critique, le *Saint-Graal* a été

sont également nombreux. M. Paulin Paris seul, dans ses *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*... (Paris, 1836-1848, 7 vol. in 8°) a cité les suivants :

Au premier volume (p. 120) le critique signale le roman du Saint Graal dans le ms. n° 6769, du XIIIe siècle et d'origine italienne, qui contient aussi le *roman de Merlin*, le *roman des sept sages*, et la *légende de la pénitence d'Adam*. Les romans en prose étaient écrits pour être lus plutôt aux amateurs que par les amateurs ; la leçon du manuscrit contient « le texte le moins developpé, et sans doute le plus rapproché de la composition originale. Il comprend les 112 premiers feuillets du volume (p 122). Le ms. n° 6770, de la fin du XIVe siècle, provenant de la bibliothèque de Gaston duc d'Orléans et fils de Henri IV contient aussi le Saint Graal; leçon plus étendue, à la suite de laquelle se trouvent *Merlin et Lancelot du Lac* (p. 125). Le n° 6772, du XIVe siècle, aux armes de France sur les plats, nomme plus souvent l'auteur du Saint Graal Robert de Borron, que les manuscrits précédents; le roman est ici dans sa rédaction la plus étendue: *Merlin* et *Lancelot* accompagnent le Saint Graal, (p. 129). La légende est raccourcie des épisodes des enfants de Mordrein en Perse dans le n° 6777, du XIVe siècle et aux armes de France (p. 140). Une copie du XIIIe siècle contient les premiers livres de la *Table Ronde* : le Saint Graal, Merlin et Lancelot, n° 6782 (p 145). Ils se rencontrent dans un manuscrit de la fin du XVe siècle, tiré de la bibliothèque des comtes de la Marche. Le Saint Graal est assez écourté (p. 125). Les manuscrits n° 6788 à 6791, de la fin du XIVe siècle, propriété de Jean duc de Berry, frère de Charles V, en fournissent un texte assez complet (p. 154).

Le Saint Graal se retrouve accompagné de *Merlin, de Lancelot* et de la *Quête du Saint Graal*, dans un manuscrit du XIIIe siècle, de la Bibliothèque Impériale, n° 6965, ayant appartenu à Marie de Hainaut, morte en 1354 au château de Murat, femme de Louis Ier duc de Bourbon. (Cf. Paul. Paris, *Man. fr. de la B. du R*, t. II, 1838, p. 365.)

Il faut consulter encore les n° 7170, du XIIIe siècle (p. 1).

Deux manuscrits contiennent le texte en prose du Saint Graal : l'un est celui publié par M. Francisque Michel, *Le roman de Saint Graal*... Bordeaux, 1841 d'après le manuscrit de S. Germain, de la Bibl. Imp., n° 1987 ; l'autre est le manuscrit du XIIIe siècle n° 7170. 3.

Le texte en prose, remarque M. Paulin Paris paraît unique comme le texte en vers. (*Ib.*, t. VI, p. 2.)

Le manuscrit de la Bibliothèque Impériale n° 7185, 3, 3, (fonds de Cangé, n° 6), in-4°, vélin, du XIIIe siècle, contient le *Saint Graal*, *Merlin* et la *chronique de la conquête de Jérusalem par Saladin*. (*Ibid.*, t. VI, p. 130.)

On rencontre encore le Graal dans le manus. du XIIIe siècle n° 7171 (*ib.*, t. VI, p. 3); et enfin dans le manuscrit n° 7185, 3, in folio, du commencement du XIVe siècle (fonds de Colbert, n° 3130), qui renferme tout le roman de Joseph, à l'exception de la dernière *laisse*, les deux derniers feuillets n'ayant pas été conservés... Paulin Paris, *Man. franç. de la Bibl. du Roi*... t. VI, p. 128.

(297) Les nombreuses éditions du Saint-Graal et des autres romans de la *Table Ronde*, non moins rares que les manuscrits, leur sont inférieures. (Cf. Paulin Paris, *ibid.* p. 160-211.)

(298) M. Douhaire considère le *Saint-Graal* comme le symbole de la foi (Cf. *L'Université catholique*, n° d'Octobre 1839, p. 262-264).

M. Fauriel, dans son *Histoire de la poésie provençale* (Paris, 1846, in-8°, 3 vol.) examine le *Saint Graal*. Selon lui ce vase mystérieux est un symbole matériel de la foi chrétienne. La chevalerie instituée pour sa garde, austère et sombre, de tout point opposée à la chevalerie mondaine, proscrivant l'amour, est une allusion directe et formelle à l'institution des Templiers, les développements religieux, l'exaltation mystique attestent une influence toute sacerdotale. Le fond du poëme appartient à quelque œuvre monacale ou à quelque tradition populaire se rattachant à celles de l'arrivée de Lazare et de Madeleine à Marseille. (*Ibid.* t. II; p, 332-343.)

(299) Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, t. II, p. 431-442.

(300) M. Fauriel (*Histoire de la poésie provençale*, T. II, p. 312-344) se demande si la Bretagne est le foyer des traditions qui ont servi de base aux romans de chevalerie en général, et particulièrement à ceux de la Table ronde. Il n'en existe nulle preuve; la culture poétique et sociale des Bretons armoricains au moyen âge, et dans les temps plus modernes, ne permet pas même de le supposer.

Les monuments écrits des Bretons, les *Triades* qui ne remontent pas plus haut que le XIIIe siècle, mais renferment des notions de la plus haute antiquité, les chroniques rédigées en latin en 1138 par Geoffroy de Monmouth, en gallois au plus tard vers 1150 par Walther Map, ne prouvent qu'une chose, c'est que les Gallois avaient accepté les traditions de la *Table ronde*.

En effet, ces romans sont antérieurs aux rédactions des Triades et des chroniques.

Issus de l'institution de la chevalerie, dans laquelle le clergé eut une large part par les ordres des Templiers et des Hospitaliers, ils se rattachent, par le Saint-Graal, à l'idée d'une chevalerie austère et sombre, proscrivant l'amour, opposée à celle de la chevalerie mondaine.

Le cycle du *Saint-Graal* est double ; le plus ancien a son théâtre en Gaule ; l'autre en Grande-Bretagne. Chacun des romans qui s'y rattachent, *Merlin*, *Lancelot du Lac*, *Tristan*, forme à lui seul un cycle complet, et néanmoins tous s'agencent et s'unissent.

On doit chercher seulement quelles relations

écrit très-certainement d'abord en latin ; c'est ce dont ne permettent pas de douter la mysticité du récit, la science et la subtilité théologique qu'on y rencontre, la profonde connaissance des évangiles apocryphes, peu naturelle à un chevalier ou à un jongleur, la théorie qu'il contient du sacrifice de la messe, l'explication de la mystérieuse présen-e du Sauveur dans l'Eucharistie, matières délicates auxquelles, vers la fin du XIIe siècle, n'aurait touché personne par crainte des bûchers (301). C'est ce travail théologique que, vers le XIIe siècle, on a remanié, pour en faire le complément ou plutôt la clef des épopées bretonnes (302).

Quoi qu'il en soit de ces diverses allégations, nous reproduisons le poëme en son entier, sans nous attacher davantage aux opinions qu'on a émises à son propos :

M. Francisque (Michel) a édité (303) le roman en vers du *Saint-Graal*, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Impériale du fonds Saint-Germain, Français, n° 1987, qui en contient le texte unique jusqu'ici. Dans sa préface, il rappelle d'abord les opinions de MM. Paulin Paris, et Leroux de Lincy, en France, et en Allemagne, de MM. F.-W.-V. Schmidt, et A. Schulze, et revient sur un article d'un journal français. L'origine du nom de *Graal* est appréciée en note. Il cite de même les auteurs où l'on peut trouver des renseignements sur cette légende. Elle s'est introduite de bonne heure dans l'épopée bretonne. Map, en Angleterre, Borron, en France, l'écrivent, le premier en latin, le second en vers français, d'après le texte de G. Map ; l'un et l'autre la datent de 707 ou 717. Fauchet, la Croix du Maine, du Verdier, M. Van Praet, et les auteurs de la Bibliothèque universelle des Romans, et M. Leroux de Lincy, attribuent à tort le *Saint-Graal*, à Chrestien de Troyes, pour avoir confondu le Parceval avec lui. De Roquefort a relevé cette erreur au commencement de notre siècle. Une autre faute non moins grave de MM. l'abbé de La Rue et Amaury Duval, a été de soutenir pour collaborateur de Chrestien un Aupeis ou Maupeis, qui n'est que la mauvaise lecture dans un vers de deux mots parfaitement intelligibles, *en peis*

ROMAN DU SAINT-GRAAL (304).

A mes amis Paulin Paris, Frédéric Madden et Ferdinand Wolf.

NOTICE.

Il existe un petit nombre de fidèles (Dieu les sauve et garde !) qui mettent dans leur bibliothèque la poésie du treizième siècle, de préférence aux vers et à la prose que fabrique sans relâche la première moitié du dix-neuvième : c'est pour ces gens de bien, et non pour d'autres, que nous avons fait imprimer le texte, demeuré jusqu'à ce jour inédit, du *Roman du Saint-Graal*, d'après le manuscrit de

pouvaient exister entre les populations du midi de la Gaule et les Bretons insulaires, pour qu'un même cycle epique, celui de la *Table ronde*, se retrouve chez les unes et chez les autres.

(301) Hélinand, qui écrivait au XIIe siècle, raconte que le *Saint-Graal* (*Historia de Gradal*) fut écrit, vers 707 ou 717, en Bretagne, par un ermite, après une vision. Il considère le mot *Graal* comme un terme purement gaulois. Il affirme l'existence d'un texte latin introuvable déjà de son temps. M. Paulin Pâris, dans *l'examen des romans de la Table ronde*, et particulièrement du *Saint-Graal*, relève avec soin ce passage. — Vincent de Beauvais, au XIIIe siècle, a adopté les opinions d'Hélinand au sujet du Saint-Graal.

(302) Les manuscrits, en effet, attribuent le *Saint-Graal* à Gauthier Map, latiniste, théologien, chapelain du roi d'Angleterre Henri II, lequel, dans les loisirs du trône, prenait plaisir à réunir les chants, les lais et les épopées des bardes ou jongleurs galliques. Gauthier Map aurait donc réuni les différents fragments de l'épopée bretonne au moyen de l'invention du *Saint-Graal*. Robert de Boron (Borron, Berron, Burron), comme le dit un passage du poëme, a translaté du latin en français l'œuvre de Map. Hélie de Borron, parent de Robert, a continué son œuvre, composé le *Bret*, la *Quête du Saint-Graal*, achevé le *Tristan*, œuvre de Luces, chevalier, seigneur de Gast, près de Salisbéry, empruntée à des lais de jongleurs.

Le grand caractère d'unité des traditions bretonnes est surtout frappant : Elles sont liées à la possession du *Saint-Graal* ; ce vase merveilleux dans lequel Jésus sacrifiait d'ordinaire, est le point central de leur groupe. Mais cette unité est une de ces conceptions morales du XIIe siècle, *fraudes pieuses*, destinées à remplir quelque lacune historique ou religieuse, inventions et rêves des clercs pour expliquer des faits restés inconnus, tels que la sainte ampoule, les récits de Turpin relatifs à Charlemagne. La rencontre fortuite du nom de Josèphe parmi les premiers apôtres de l'Angleterre donne la clef de leur origine ; le *Josèphe* devient Joseph d'Arimathie à qui des évangiles apocryphes attribuaient l'institution de l'Eucharistie à l'occasion d'un calice qu'il possédait ; le *Saint-Graal* est ce calice.

Merlin, demi-ange demi-homme, fils du démon, est l'objet de la pitié du Seigneur qui change la nature de son génie diabolique ; son début rappelle les premiers chapitres du livre de Job ; mais cette première branche du *Saint-Graal* est essentiellement empruntée aux traditions politiques des anciens peuples bretons. Il est le *Wayland* scandinave, un *Mercure* grec, un *Trismégiste* égyptien.

Lancelot succède à Merlin. Il n'appartient plus aux origines bretonnes. Les noms de lieux, de personnages, le caractère chevaleresque des récits, l'amour, les tournois sources de tout l'intérêt, le talent prodigieux de style, « tout dans le roman de « *Lancelot du Lac* révèle une invention purement « française (p. 177)... Il y a plus : si l'on n'a pas lu « le Lancelot du Lac, on ne pourra jamais com- « prendre la source de cet amour sentimental dont « l'exaltation est visible dans les aventures de Ro- « méo et Juliette, du comte de Champagne, du châ- « telain de Coucy et de tant d'autres... »

Après *Merlin*, *Lancelot du Lac*, le *Brut*, la *Mort d'Artus* ou la *Quête du Saint-Graal*, et le *Tristan*, branche antérieure peut-être au Lancelot et à Merlin, directement issue du *Saint-Graal*, qui, avec lui composait les *romans de la Table ronde*. — (Cf. Paulin Pâris, *Les manuscr. fr. de la Bibl. du Roi...* T. IVe p. 181.)

(303) Bordeaux, Prosper Faye, 1841, pet. in-8°.

(304) Publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale par Francisque Michel. — A Bordeaux, imp. Prosper Faye, 1841.

la Bibliothèque royale, Saint Germain, françois, n° 1987 (305).

Il n'y a pas grand'chose de neuf à dire sur cette légende célèbre, après les savantes recherches que lui ont consacrées chez nous MM. Paulin Paris (306) et le Roux de Lincy (307), et en Allemagne, MM. F. W. V. Schmidt (308) et A. Schulze (309) ; nous allons toutefois en donner un sommaire rapide (310).

Joseph d'Arimathie, disciple de Jésus-Christ, ayant appris que son divin maître était mort sur la croix, se rendit dans la maison où le Sauveur avoit célébré la cène, et il s'empara du vase dont Jésus s'étoit servi pour boire et pour rompre le pain. Lorsque le corps fut descendu, c'est dans ce calice ou *graal* (311) que Joseph recueillit les gouttes de sang qui tombaient des plaies (312). Il conserva toujours avec vénération une aussi précieuse relique ; elle conférait à son possesseur de bien grands priviléges, celui, entre autres, d'être en communication directe avec Dieu.

Après la mort de Jésus, les Juifs retinrent en prison, durant quarante-deux ans, Joseph d'Arimathie ; il en fut pourtant délivré grâce aux victoires de Vespasien, vécut plus deux siècles, et ne mourut qu'après avoir mis en possession du saint Graal son neveu, nommé Alain.

Telle est en abrégé la légende basée sur l'évangile apocryphe de Nicodème.

Un des premiers missionnaires qui vinrent en Angleterre prêcher le christianisme, se nommoit Josèphe. A ces époques d'ignorance et de foi crédule, il ne fallut pas beaucoup de temps et beaucoup de peine pour faire de cet apôtre de la Grande-Bretagne le fils du personnage de l'Evangile.

Ces traditions de introduites bonne heure (313) dans le cycle des épopées bretonnes, s'y développèrent,

(305) Il existe une description succincte et assez peu exacte de ce volume, dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XV, p. 245.

(306) *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*. Paris, Techener, 1836, in-8°, p. 160-211.

(307) *Analyse critique et littéraire du Roman de Garin-le-Loherain, précédée de quelques Observations sur l'Origine des Romans de Chevalerie*. Paris, Techener, 1833, in-12, p. 7-9 ; *Légende d'Hippocrate. Extrait de la Revue française* (Mai et Juin 1839), p. 11 et 12 ; *Essai historique et littéraire sur l'Abbaye de Fécamp*. Rouen, Edouard Frère, 1840, in-8°, p. 95-158.

(308) *Ueber die Gral-Romane*, dans les *Wiener Jahrbücher der Literatur*, vol XXIX, p. 71 et suivantes. C'est un travail très consciencieux, mais l'auteur ne connaît que les romans en prose.

(309) *Der Mythus vom heiligen Gral*, article signé *San-Marte* et inséré dans le *Neue Mittheilungen aus dem Gebiet historisch-antiquarischer Forschungen. herausgegeben von dem Thuringisch-Sæchsischen Verein fur Erforschung des vaterländischen Alterthums*. Dritter Band Drittes Heft. Halle, 1837, in-8°, p. 1-58. C'est, en allemand, le meilleur travail sur la matière qui nous occupe.

Gœrres, dans l'introduction de son édition du *Lohengrin*, traite du mythe du Saint-Graal.

M. de Hammer en fait autant dans son ouvrage intitulé *Ueber die Baphomets'ehre*, qui forme le sixième volume des *Fundgruben des Orients*.

Büsching est auteur d'un article très-superficiel, intitulé *Der heilige Graal und seine Huter*, et inséré dans le *Museum für altdeutsche Kunst und Literatur*, vol. I, p. 491 et suivantes.

Voyez aussi, relativement aux poëmes allemands qui ont trait au Saint-Graal (*a*), l'excellent résumé de Koberstein, dans son *Grundriss der Geschichte der deutschen National-Literatur*, troisième édition. Leipzig, 1837, § 86 ; et le travail plus spirituel qu'exact de Rosenkranz, dans son *Geschichte der deutschen Poesie im Mittelalter*. Halle, 1830, p. 200-307. Le même auteur a donné un aperçu du cycle du Saint-Graal, en général, dans son *Handbuch einer allgemeinen Geschichte der Poesie*. Halle, 1832, vol. II, p. 85-88.

Voyez enfin *Minnesinger, herausgegeben von von der Hagen*. Leipsig, 1838, in-4°, vol. IV, p. 571-575.

Pour les versions flamandes, voyez les *Horæ Belgicæ* d'Hoffmann, tome I, p. 54-57 ; et l'ouvrage de Mone, intitulé : *Uebersicht der niederländischen Volksliteratur ælterer Zeit*. Tübingen, 1838, p. 72, 73.

Quant aux versions en langue du nord, recourez à Nyerup, *Almindelig Morskal slæsning i Danmark og Norge* Copenhague, 1816, p. 115-155.

(310) Les gens du monde qu'effraye l'érudition, peuvent recourir à un article sur le Graal dans le *Magasin pittoresque*, troisième année, 1835, p. 259. Il commence ainsi : « Le Graal joue un grand rôle dans les légendes du moyen âge ; voici son histoire imaginaire. »

(311) Voyez, sur la valeur exacte de ce mot, le Glossaire de la Langue romane de Roquefort, t. I, p. 702, col. II ; et le Lexique roman de M. Raynouard, t. III, à Paris, chez Sylvestre, 1840, in-8°, p. 501, col. 1. Ce dernier savant dit qu'on trouve *gresal* dans l'ancien catalan, et *grial* dans l'ancienne langue espagnole ; il eût pu dire qu'on trouve également *garral* (*b*) et *greal* (*c*) dans celle-ci.

(312) Voici la liste des auteurs qui fournissent des matériaux pour l'histoire de ce vase précieux, que plusieurs villes, entre autres Gènes et Lyon, se vantaient de posséder :

MICHAUD. — *Histoire des Croisades*, quatrième édition, Paris, 1825, in-8°, t. II, p. 30 ; et *Bibliothèque des Croisades*, t. I, p. 525.

C. LE LABOUREUR. — *Les Masures de l'Abbaye royale de l'Isle Barbe les Lyon*... A Lyon, de l'Imprimerie de Claude Galbit. M. DC. LXV. in-4°, chap. II, § VIII et IX, p. 10, 11. Il y cite *Hist. de la Rebeyne de Lyon* ; Molina *de institut. Sacerdot.*, tract. 1, cap. 14. Guillaume de Tyr. lib. x, chap. 16 ; Matth. Paris, lib. I ; le Vénérable Bède, *De situ urbis Hierus.*, cap. 2 ; Anastas. Biblioth. *passim*

MILLIN. — *Magasin encyclopédique*. Janvier 1807, p. 137-150 ; article tiré à part et très rare.

MARION DU MERSAN. — Article VASES de l'*Encyclopédie moderne* de Courtin, tome XXIII°, 1831, in-8°, p. 590 ; et *Histoire du Cabinet des Médailles, Antiques et pierres gravées*... Paris, chez l'auteur, 1838, in-8°, p. 178, 179.

J. B. B. ROQUEFORT. — *Glossaire de la Langue romane*, t. I, p. 703, col. 1-p. 706, col. 2.

Fra Gaetano de Sainte-Thérèse, Augustin déchaussé de Gênes, a publié, en 1727, sur le *sacro catino*, un ouvrage qui est assez rare. Millin en a donné le titre et l'analyse.

(313) « The St Graal is a work of great antiquity, probably of the eighth century. There are Welsh Mss. of it still existing, which, though not very old, were probably copied from earlier ones, and are, it is to be presumed, more genuine copies of the ancient romance, than any other extant. — [DOUCE.] » *The History of English Poetry*, édition de 1840, p. xiii, note g.

Voyez, au sujet du Saint-Graal gallois, le *Cambro-Briton Dictionary* de Davis ; l'*Archæologia Britannica* d'Ed-

(*a*) Ces romans sont ceux de Titurel et de Perceval, composés au commencement du XIII° siècle par Wolfram d'Eschenbach. Ce minnesinger prétend avoir suivi l'œuvre d'un romancier provençal, qu'il désigne par le nom de Kyot. — « The German romances on the story of the Saint-Graal (to be noticed hereafter) are derived from an Arabic source, through the medium of the Provençal. » *The History of English Poetry*, édition de 1840, vol. I, p. (18), note. Voyez aussi p. (55)-(66).

M. Fauriel, s'armant du témoignage de Wolfram, s'est attaché à prouver que la plus ancienne rédaction connue de la fable poétique du Graal, en tant du moins que cette fable est renfermée dans les aventures de Titurel et de Perceval, appartient aux poëtes provençaux du XII° siècle Voyez la *Revue des deux Mondes*, huitième volume, 15 octobre — 2° livraison, p. 185-189.

(*b*) Escudillas, sartenes, tinajas, è calderas,
Canadas, è barriles, todas cosas caseras
Todo lo fase lavar à las sus lavanderas,
Espectos, et *garrales*, ollas, è coberteras.

(*Poesias del Arcipreste de Hita*, copla 1149. — *Colleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV*.. Por D. Tomas Antonio Sanchez. Tomo IV. En Madrid : por Don Antonio de Sancha. Año de M. DCC. XC, in-8°, p. 189.)

(*c*) Voyez, au glossaire du t. IV de la collection de Sanchez, le mot *Greal*, qui renvoie au passage que nous venons de citer.

et Joseph d'Arimathie se trouva l'ancêtre d'Arthur et des chevaliers de la Table-Ronde.

C'est au douzième siècle que Gautier Map, théologien habile et chapelain du roi d'Angleterre Henri II, rédigea en latin le *Roman du Saint-Graal*, pour obéir aux ordres de ce monarque qui voulait réunir les chants, les lais des bardes bretons. Map dut choisir au milieu des récits populaires, les coordonner, et sans doute il y ajouta du sien.

Son travail fut mis en français par Robert de Borron (314).

Ces deux auteurs eurent la hardiesse (et peut-être leur audace n'excluait-elle pas une certaine bonne foi) de donner à l'histoire du *Saint-Graal* une origine surnaturelle : Dieu même, selon eux, en était le véritable auteur, et c'est vers l'an 707 ou 717 que fut placée l'époque de cette révélation (315). Il est vrai que, revenant quelquefois sur leur téméraire assertion, ils avouent que l'histoire *est extraite de toutes les ystoires*.

Le président Fauchet (316), La Croix du Maine (317) Duverdier (318), M. Van Praet (319) et les auteurs de la *Bibliothèque universelle des romans* (320), font honneur de la composition d'un poëme sur *le Saint-Graal*, à Chrestien de Troyes, trouvère du XII[e] siècle; mais il y a ici confusion : ce prétendu *Romans du Graal* dont parle le plus ancien de ces écrivains, et dont il cite les treize premiers vers n'est autre chose que celui de Perceval le Gallois, dans lequel se trouvent les dernières aventures du *Saint-Graal*. C'est donc de ce dernier roman, et de celui-là seulement, qu'il est question dans les vers suivants :

Oi avés des Troiiens
Et du remant que Crestiens
Trova si bel de Perceval,
Des aventures du Graal,
Où il a maint mot delitable. (321)

Avant nous, M. de Roquefort avoit signalé, à plusieurs reprises (322), l'erreur accréditée par Fauchet et ses copistes : aussi n'avons-nous pas été médiocrement étonné de la trouver reproduite dans le travail de M. Leroux de Lincy, si estimable d'ailleurs (323).

Si l'on n'est pas fondé à attribuer le poëme que nous publions, à Chrestien de Troyes, il est encore moins permis de lui assigner pour auteur un anonyme en société avec *Gautier Aupeis*, qui ne doit son existence qu'à une méprise de M. l'abbé de la Rue (324), et qui n'a jamais été cité nulle part que comme le héros d'une aventure amoureuse (325). Nous ne pensons pas non plus qu'il faille lire, au lieu d'*en peis*, que porte le texte et qui est fort intelligible, *Maupais*, comme le propose M. Amaury-Duval (326) : c'est dire que nous ignorons complétement le nom du trouvère qui a mis en rimes le *Roman du Saint-Graal*, et que le fragment qui nous en reste ne nous donne aucun moyen de le connaître.

Je crois avoir dit que le manuscrit de la Bibliothèque royale, où se trouve ce morceau, est unique; quant aux manuscrits du roman en prose, ils ne sont pas bien rares : l'établissement dont nous venons de parler en possède plusieurs sous les n[os] 6769, 6770, 6772, 6777, 6782, 6784, 6788 et 8188 (327). Voyez, au reste, le tome I[er] des *Manuscrits françois* de M. Paulin Paris, que nous sommes heureux de pouvor citer de nouveau.

Il existe un roman du *Saint-Graal* en anglois ; il fut écrit par Henri Lonelich, sous le règne d'Henri VI, et contient la traduction de la première partie du *Saint-Graal*, relative à Joseph d'Arimathie, etc., et le roman de Merlin. Peut-être renferme-t-il également la deuxième partie, c'est-à-dire la *Quête du Saint-Graal*, ou le *Lancelot*; mais nous ne sommes pas en mesure de pouvoir l'affirmer. Nasmith a

ward Lhuyd, vol. I. Oxford, printed at the Theater for the author, MDCCVII. in-folio, p. 262, col. 1, et p. 265, col. 2, tit. vii. *Lhyvyr y Greal;* et *The English, Scotch and Irish historical Libraries*... By William Nicolson, late Bishop of Carlisle. London, printed for G. Strahan, etc. M. DCC. XXXVI, in-folio, p. 91.

(314) Voyez, sur ce nom, que Ritson et Sir Walter Scott penchent à croire supposé, la note (67) de l'introduction de notre recueil intitulé *Tristan*, t. I, p. ciii. On trouve un *R. de Berron* nommé en 1231 dans les *Etablissements et Coutumes, Assises et Arrêts de l'Echiquier de Normandie*... par M. A. J. Marnier. Paris. Techener, 1839, in-8°, p. 157.

Il y a un autre *Buron* nommé dans les *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, de la Curne de Sainte-Palaye, édition de M. Charles Nodier, t. II, p. 409.

(315) Cette date s'accorderait assez avec celle que Pitts assigne à la première composition relative au cycle du Saint-Graal : « Pitts mentions an anonymous writer under the name of EREMITA BRITANNUS, who studied history and astronomy, and flourished about the year 720. He wrote, besides, a book in an unknown language, entitled, *Sanctum Graal, De Rege Arthuro et rebus gestis ejus*. Lib. i. *De Mensa rotunda et* STRENUIS EQUITIBUS. Lib. i. See Pitts, p. 122. Bale, X. 21. Usser. Primord. p. 17. This subject could not have been treated by so early a writer. [« Why so, » says Mr. Ashby, « if Arthur reigned in 506? » — PARK.] » *The History of English Poetry*, édition de 1810, vol. I. p. x, note b.

Voyez aussi les *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères*, par M. l'abbé de la Rue. Caen, Mancel, 1834, in-8°, t. II, p. 224.

(316) *Les Œuvres de feu M. Claude Fauchet, premier président en la cour des Monnoyes*. A Paris, par David le Clerc, M. D.C. X. in-4°, t. II, folio 558 verso.

Fauchet ajoute : « Il appert que ledict Christien a nommé un de ses œuvres, le Romans du Graal puisqu'il dit :

Christians qui entend et paine
A rimoyer le meillor conte,
Par le commandement le Comte,
Qu'il soit contez en cort royal.
Ce est li contes del Graal,
Dont li queus li bailla le livre.

Ce qui monstre que partie des Romans ont esté en prose, premier qu'en ryme. »

(317) *Bibliothèque françoise*, édition de Rigoley de Juvigny, t. I, p. 120.

(318) *Bibl. françoise*, édit. du même, t. III, p. 315, 319

(319) *Catalogue des Livres de la Bibliothèque de feu M. le Duc de la Vallière*, première partie, t. II, p. 210, n° 2729.

(320) Août, 1775, p. 89. L'analyse du Roman du Saint-Graal, y compris une notice préliminaire, occupe les pages 88-110. On y lit, p. 90 : « Les Manuscrits du Saint-Gréaal en vers, sont fort rares. Feu M. de Barbazan a donné la notice d'un qui est à la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. Il paraît, par l'extrait qu'il donne de ce manuscrit, qu'il remonte infiniment plus haut que le Roman en prose, puisqu'il commence par la Généalogie de Jésus-Christ, et contient, fort en abrégé, l'Histoire Sainte jusqu'à la Passion et la Résurrection. » Cette notice, qui n'a jamais été imprimée et qui cependant mériterait de l'être, se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, parmi les manuscrits de Barbazan. Le morceau qu'elle a pour but de faire connaître, n'est autre que le fragment qui suit.

(321) *Relation du Tournoi de Ham*, par Sarrazin, trouvère du XIII[e] siècle. A Paris, chez Jules Renouard, M DCCC XL, in-8°, p. 230. l. 21. Le Graal est aussi mentionné p. 225, l. 5.

(322) *De l'Etat de la Poésie françoise dans les XII[e] et XIII[e] siècle*, p. 72, et 155, note 3; *Biographie universelle*, t. VIII, p. 154.

(323) *Essai sur l'Abbaye de Fécamp*, préface, p. ix.

(324) *Essais historiques sur les Bardes*, etc., t. II, p. 217, 225.

(325) Nous avons publié le Roman de Gautier d'Aupais à Paris, chez Silvestre, en 1835, et depuis il a été analysé par M. Amaury-Duval, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 767-771.

(326) *Hist. litt. de la Fr.*, t. XIX, p. 767, en note.

(327) Ce manuscrit, que M. Leroux de Lincy regarde comme le plus complet et l'un des plus anciens, est décrit dans la préface de l'*Essai histor. et litt. sur l'Abbaye de Fécamp*, p. ix.

donné, avec des extraits, la description du manuscrit de Cambridge qui nous a conservé cet ouvrage (328).

L'histoire du *Saint-Graal*, rajeunie, fut imprimée à Paris en 1516, par Jehan Petit, Galiot du Pré et Michel le Noir, en un volume petit in-folio, gothique, de 4 feuillets liminaires et de CCXXXI feuillets chiffres. En 1784, un exemplaire s'en vendit 24 livres seulement, chez le duc de la Vallière ; en 1812, il s'en paya un 17 livres sterling, 17 shillings, chez le duc de Roxburghe (revendu 10 livres sterling, 10 shillings, chez Lang, en 1828, n° 1071). Depuis il en a été adjugé, à Paris, à 150 francs, vente Luguet, en 1836, n° 651, et à 231 francs, vente M..., en 1836, n° 598.

Philippe le Noir en donna à Paris, en 1523, une réimpression qui est tout aussi rare que l'édition originale, et dont un exemplaire a été poussé à 12 livres sterling, 12 shillings, en 1834, à la vente de l'immense collection de Richard Heber.(part. Ire, n° 3179.)

Après avoir lu ces détails, si l'on avait besoin d'une autre preuve de la popularité de l'histoire du *Saint-Graal*, nous dirions qu'au moyen-âge elle a fourni le sujet d'une tapisserie historiée. Nous voyons en effet dans l'inventaire des richesses du roi Charles V, qu'il possedoit, entre autres *tappiz à ymages*, celui du *Saint-Graal* (329).

Nous pourrions sans doute donner beaucoup plus d'étendue à cette notice, mais à quoi bon? Le lecteur, curieux de plus amples détails, recourra aux ouvrages que nous lui avons indiqués au commencement de notre travail, et il ne lui restera plus rien à apprendre. D'ailleurs nous avons en mémoire la parole du poète :

Striving to better, oft we mar what's well.

(*King Lear*, act. I, sc. IV.)

LE ROMAN DE SAINT-GRAAL.

Ci commence li R(o)manz de l'esto(i)re dou Graal.

Savoir doivent tout pecheeur
Et li petit et li meneur
Que devant ce que Jhesus-Criz
Venist en terre, par les diz
Fist des prophetes anuncier
Sa venue en terre, et huchier
Que Diex son fil envoieroit
Ça-jus aval, et soufferroit

(328) « A large paper book in folio, containing the Romance of the St. Grayl.

« This poem consists of not less than 40, 000 lines. The book is imperfect both at the beginning and ad the end; the title at the top of the first page, viz. « Acta quædam « Arthuri regis, » which has been transcribed by James and Stanley, appears to me to have been written by Jocelinе, secretary to Archbishop Parker. As far as I can judge from a cursory revisal, the whole is one continued narrative, divided into books or sections of very different lengths; and I take it to be a transiation of the French legend mentioned by Bishop Nicholson in his *Historical Library* p. 91. The passages on which I have grounded my opinion, are the following, which I have here inserted, to enable the rheader to judge what foundation there is for it, and to give him a specimen of the poet's versification.

« Thanne passeth forth this story whith al,
That is cleped of som men *Seynt Graal*
Also the *Sank Ryal* clepid it is,
Of mochel peple, with owten mys.

. . . .

Now of al this storie have I mad an ende,
Tat his schwede of Celidoygne, and now forthere to wende,
And of anothir brawnche most we be-gynne,
Of the storye that we clepen prophet Merlynne,
Wiche that maister Robert of Borrown
Owt of Latyn it transletted hol and som.
Onich into the langage of Frawnce
This storie he drowgh he adventure and chaunce.
And doth Merllyne insten [joynen?] with Sank Ryal,
For the ton storie the tothir medlyth withal,
After the sathing of the forseid Robert,
That somtym it translettid in middilerd
And I as an unkonneng man trewely,
Into Englisch have drawen this storye,
And thowgh that to ghow not plesyng it be,
Ghit that ful excused ghe wolde haven me,
Of my neclegence and unkonnenge
On me to taken swich a thinge,
Into owre modris tonge for to endite
The swettere to sowne to more and lyte,
And more cler to ghoure undirstondyng,
Thanne owthir Frensh other Latyn, to my supposing.
And therfore, atte the ende of this storye,
A pater noster ghe wolden for me preye,
For me, that Herry Lonelich hyhte :
And greteth oure Lady, ful of myhte,
Harteliche with an ave that ghe hir bede,
This processe the bettere I myhte procede
And bringen this book to a good ende ;
Now therto Jhesu Crist grace me sende,
And than an ende there offen myhte be,
Now, good Lord, graunt me for charite. »

. . . .

« Thanne Merlyn to Blasye cam anon
And there to hym he seide thus son :
« Blasye, thou schalt suffren gret peyne,
« This storye to an ende to bringen, certeyne.
« And ghit schall I suffren mochel more. »
— « How so, Merlyn? » quod Blasye there.
« I schall be sowht, quod Merlyne tho,
« Owt from the West with messengeris mo,
« And they that scholen comen to seken me,
« They hav mad sewrawnce, I teke thee,
« Me forto slen, for any thing;
« This sewrawnce hav they mad to her kyng ;
« But whanne they me sen, and witht me speke,
« No power they schol hav on me to ben a-wreke
« For with hem hens meste I gon.
« And thou into partyes schalt wel son,
« To hem that hav the holy vessel,
« Which that is icleped the Seynt Graal.
« And wete thow wel, and ek forsothe,
« That thow, and ek this storye bothe
« Ful wel beherd now schall it be,
« And also beloved in many contre. »
And has (?) that will knowen in sertaygne
What kynges that weren in Grete Bretaygne,
Sithan that Cristendom thedyr was browht,
They scholen hem fynde, has so that it sawht,
In the storye of Brwttes book,
There scholen ghe it fynde, and ghe welen look,
Which that Martyn de Bewre translated here,
From Latyn into Romaunce, in his manere.
But lexe we now of Brwtes book,
And aftyr this storye bow lete us look. »

. . . .

« After this last passage, which stands nearly in the midle of the book, the scene and personnages of the poem change, and king Evalach, king Mordreus, sir Nesciens, Joseph of Arimathea, and the other heroes of the former part, give place to king Arthur, king Brangors, king Loth, and other monarchs and champions of the British line.

« In another passage very similar to the second here quoted, is the following marginal note written in the same hand as the text, « Henry Lonelich, Skynner, that « translated this boke oute of Frensshe into Englysshe, « at the instaunce of Harry Barton »

Catalogus librorum manuscriptorum quos Collegio Christi et B. Mariæ Virginis in Academia Cantabrigiensi legavit Matthæus Parker, archiepiscopus Cantuariensis. Edidit Jacobus Nasmith, A. M. S. A. S. Cantabrigiæ, typis academicis excudebat J. Archdeacon. M. DCC. LXXVII. in-4°, p. 54, n. LXXX. Voyez aussi l'*Histoire de la poésie angloise*, de Warton, édition de 1840, déjà citée, t. I, p. 149-155.

(329) *Les Monumens de la Monarchie françoise*,... Par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon, t. III, p. 64 ; *Théâtre français au moyen âge*, p. 218, col. 1, note** ; *Musée des Familles*, mars 1840, p. 184 ; *Hist. de la Poésie angloise*, t. I, p. 205, note q.

Bordeaux, 10 mars 1841.

Mout de tourmenz, mout de doleurs
Mout de froiz et mout de sueurs.
A icel tens que je vous conte,
Et roi et prince et duc et conte,
Nostres premiers peres Adam,
Eve no mere et Abraham,
Ysaac, Jacob, Yheremyes
Et li prophetes Ysayes,
Tout prophete, tout autre gent,
Boen et mauveis communément,
Quant de cest siècle departoient,
Tout droit en enfer s'en aloient.
Quant li Deables, li Maufez,
Les avoit en enfer boutez,
Gaaignez avoir les quidoit
Et en ce adès mout se fioit.
Les boennes genz confort avoient
Ou Fil Dieu, que il attendoient.
Lors si plut à Nostre-Seigneur
Qu'il nous féist trestouz honneur
Et qu'il en terre descendist
Et notre humeinne char préist;
Dedenz la Virge s'aümbra,
Tele com la voust la fourma;
Simple, douce', mout bien aprise,
Toute la fist à sa devise.
Pleinne fu de toutes bontez,
En li assist toutes biautez :
Ele est fleiranz comme esglentiers;
Ele est aussi com li rosiers,
Qu'ele porta la douce rose
Qui fut dedenz sen ventre enclose.
Ele fu Marie apelée,
De touz biens est enluminée;
Marie est dite, mer amere;
Fille Dieu est, si est sa mere;
Et Joachins si l'engenra,
Anne sa mere la porta,
Qui andui ancien estoient.
Onques enfant éu n'avoient;
Meis mout en estoient irié.
Et Diex leur eut tost pourchacié
Par son angle, qu'il envoia
A Joachym, quant il ala
Ou desert à ses pastouriaus;
Et demoura aveques aus,
Pour ce que courouciez estoit
De s'offrande que li avoit
L'esvesque ou temple refusée,
Pour ce que n'avait engenrée
Nule portéure en sa fame,
Ki estoit de sa meison dame.
Ce dist l'angles à Joachyn :
« Va tost, si te mest au chemin,
Que Diex le t'a par moi mandé
Et se m'a-il mout commandé
Enseurquetout que je te die
Ta volentez iert acomplie
Car tu une pucele aurras,
Et Marie l'apeleras.
D'Anne ta fame iert engenrée,
En son ventre saintefiée,
N'en sa vie ne pechera
Tout son aage que vivra.
De ce soiez esperduz;
Et que j'en soie mieux créuz,
Par Jherusalem t'en iras
Et à la porte encontrerras
Ta fame, puis vous en irez
En vo meison et si serez
Ensemble comme boenne gent.
Ainsi avendra vraiement. »
Le peuple que il feit avoit
D'Evein et d'Adam, couvenoit
Raieimbre et giter hors d'enfer,
Que tenoit enclos Lucifer
Pour le pechié d'Adam no pere,
Que li fist feire Eve no mere
Par la pomme qu'ele menja
Et qu'ele son mari donna.
Entendez en quantes mennieres
Nous racheta Diex nostres peres:
Li Peres la raençon fist,
Par lui, par son fil Jhesu-Crist,
Par le Saint-Esprit tout ensemble.
Bien os dire, si con moi semble,
Cil troi sunt une seule chose,
L'une persone en l'autre enclose.
Diex voust que ses fiuz char préist
De la Virge et que de li naschist,
Et il si fist puis que lui plust;
Pour rien contredist ne l'éust.
Cil Sires, qui humanité
Prist en la Virge, humilité
Nous moustra grant quant il venir
Daigna en terre pour morir,
Pour ce que il voloit sauver
L'uevre son pere et delivrer
De la puissance l'Ennemi,
Qui nous eut par Eve trahi.
Quant ele vit qu'ele eut péchié,
Si ha tant quis et pourchacié
Que Adans ses mariz pecha;
Car une pomme li donna
Que Diex leur avoit deveé
Et trestout l'autre abandonné;
Meis il tantost la mist au dent
Et en menja isnelement
Et tantost comme en eut mengié,
Pourpensa soi qu'il ot péchié:
Car il vit sa char toute nue,
Dont il ha mout grant honte éue
Sa fame nue véue ha,
A luxure s'abandonna.
Après ce coteles se firent
De fueilles, qu'ensemble acousirent.
Et quant Nostres-Sires ce vist,
Adan apele et si li dist :
« Adan, où ies-tu? — « Je sui ça. »
Tanstot de delist les gita.
Si les mist en chetivoison
Et en peinne pour tel reison.
Eve eut conçut', si enfante
A grant doleur ce que porta
Et li et toute sa meisnie
Eut li Deables en baillie;
A la mort les vout touz avoir.
En enfer les covint mennoir
Tant com Diex le vout, et ne plus,
Qu'il envoia sen fil çà-jus
Pour saver l'uevre de son pere;
Si en soufri la mort amere.
Pour ce besoing prist-il no vie
Ou ventre la virge Marie,
Et puis en Bethleem naschi
De la Virge, si cum je di.
Ceste chose seroit greveinne
A dire, car ceste fonteinne

Ne pourroit pas estre espuisie
Des biens qu'a la virge Marie.
Dès or meis me couvient guenchir
A ma matere revenir,
De ce que me rememb-errai,
Tant cum santé et povoir ei.
Voirs est que Jhesus-Criz ala
Par terre ; et si le baptisa
Et ou flun Jourdein le lava
Sainz Jehans, qu'il li commanda
Et dist : « Cil qui en moi creirunt,
En eve se baptiserunt
Ou non dou Pere et dou Fil Crist
Et ensemble dou Saint-Esprist,
Que par ice serunt sauvé,
Dou povoir l'Anemi gité,
Tant que il s'i remeterunt
Par les pechiez que il ferunt. »
A sainte Eglise ha Diex donné
Tel vertu et tel poesté.
Saint Pierres son commandement
Redona tout comunalment
As menistres de sainte Eglise,
Seur eus en ha la cure mise :
Ainsi fu luxure lavée
D'omme, de femme, et espurée ;
Et li Deables sa vertu
Perdi, que tant avoit éu.
A bien peu .v. mil anz ou plus
Les eut-il en enfer là-jus ;
Meis de tout son povoir issirent,
Dusqu'à tant que il s'i remirent ;
Et Nostres-Sires, qui savoit
Que fragilitez d'homme estoit
Trop mauveise et trop perilleuse
Et à pechié trop enclineuse
(Car il couvenroit qu'il pechast),
Vout que sainz Pierres commandast
De baptesme une autre menniere :
Que tantes foiz venist arriere
A confesse, quant pecheroit,
Li hons, quant se repentiroit
Et vouroit son pechié guerpir
Et les commandemenz tenir
De sainte Eglise : ainsi pourroit
Grace à Dieu querre, et il l'aroit.
Au tens que Diex par terre alla
Et sa creance preescha,
La terre de Judée estoi
Souz Romme et à li respondoit,
Non toute, meis une partie,
Où Pilates avoit baillie,
A lui servoit uns soudoiers
Qui souz lui eut v chevaliers,
Jhesu-Crist vit et en sen cuer
L'aama mout ; meis à nul fuer
N'en osast feire nul semblant
Pour les Juis qu'il doutoit tant ;
Car tout estoient adversaire
A Jhesu la gent de pute eire.
Ainsi doutoit ses ennemis,
Jà soit ce qu'à Dieu fust amis
Jhesus peu deciples avoit,
Et de ceus l'uns mauveis estoit,
Pires plus que mestiers ne fust
Ainsi le voust, ainsi li plust.
Meintes foiz tinrent pallement
Li Juif queu peinne ou tourment
Nostre-Seigneur soufrir feroient
Et comment le tourmenteroient.
Et Judas, que Diex mout amoit,
Une rente eut c'on apeloit
Disme, et avec seneschauz fu
Entre les deciples Jhesu ;
Et pour ce devint envieus
Qu'il n'estoit meis si gracieus
As deciples come il estoient
Li uns vers l'autre et s'entr'amoient :
Se commença à estrangier
Et treire à la foïe arrier ;
Plus crueus fu qu'il ne soloit,
Si que chascuns le redoutoit.
Nostres-Sires savoit tout bien,
Car on ne li puet embler rien.
A ce tens teu coustume avoient
Li chambrelein que il prenoient
La disme de quanque on donnoit
A leur seigneurs, et leur estoit.
Or avint au jour de la Cene
Que Marie la Madaleinne
Vint droit en la meison Symom ;
A la table trouva Jhesum
Avec ses diciples seant,
Judas devant Jhesu menjant.
Dessouz la table se muça,
As piez Jhesu s'agenouilla ;
Mout commença fort à plourer,
Les piez Nostre-Seigneur laver
De ses larmes, et les torchoit
De ses chevous que biaus avoit.
Après les oint d'un oignement
Qu'aporta, precieus et gent,
Et le chief Jhesu autresi ;
Et la meison si raempli
De la precieuse flereur,
De l'oignement et de l'oudeur,
Que chaucuns d'eus se merveilla ;
Meis Judas mout s'en courouça :
Trois cenz deniers, ou plus, valoit ;
Sa rente perdue en avoit :
C'est en disme trente deniers,
C'en devoit estre ses louiers.
Commença soi à pourpenser
Comment les pourra recouvrer.
Li anemi Nostre-Seigneur,
Qui li quierent sa deshonneur,
Furent tout ensemble assemblé
En un hostel en la cité ;
Li hostes eut non Chayphas.
Ez-vous ilec venu Judas,
Qui evesques fu de leur loi,
Et preudons fu, si com je croi.
Joseph i fut d'Arymathye,
N'est pas liez de la compeignie.
Et quant Judas ilec sentirent,
Douterent le quant il le virent ;
Si que tantost con le connurent,
Pour la doute de lui se turent.
Il quidoient qu'il fust loiaus
Vers son seigneur, et il iert faus,
Et quant Judas, qui de pute eire
Estoit, les vit ainsi touz teire,
Palla et demanda pour quoi
Estaient si mu et si quoi.
Il li demandent de Jhesu :
« Où est-il ore ? Sez-le-tu ? »
Et il leur dist où il estait,
Pour quoi là venir ne voloit :

« La loi enseigne. » Com l'oïrent,
En leur cuers tout s'en esjoïrent.
« Enseigne-nous comment l'aruns
Et comment nous le prenderons. »
Judas leur dist : « Se vous volez,
Je l' vous vendrei, si le prenez. »
Cil dient : « Oïl, volentiers. »
— « Donnez-moi donc trente deniers. »
L'uns en sa bourse pris les ha
Et tantost Judas les donna :
Ainsi eut son restorement
De sa perte de l'oignement.
Après li ont cil demandé
Comment il leur aura livré.
Judas leur mist le jour, pour voir,
Comment il le pourrunt avoir
Et en quel liu le trouverunt ;
Il dist que mout bien s'armerunt
Comme pour leur vies sauver,
Et si se doivent bien garder
De Jake penre tout ensemble,
Car merveilles bien le resemble.
« De ce ne vous merveilliez mie,
Car andui sunt d'une lignie :
Il sunt cousin germein andui, »
— « Comment connoistruns donc celui ? »
— « Mout volentiers le vous direi :
Prenez celui que beiserei. »
Ainsi acordent leur afeire.
A trestoutes ces choses feire
Estait Joseph d'Arymatnye,
Cui en poise mout et ennuie.
Ainsi d'ilec se departirent ;
Dusqu'au juesdi attendirent ;
Et ce juedi chiés Simon
Estait Jhesus, dans sa meison,
Où ses deciples enseignoit
Les essemples et leur disoit·
« Ne vous doi pas trestout retreire ;
Meis de ce ne me weil-je teire,
Que cius menjut o moi et boit
Qui mon cors à mort trahir doit. »
Quant Jhesus ainsi pallé ha,
Judas errant li demanda :
« Pour moi le dites seulement ? »
— « Judas, tu le diz ensement. »
Autres choses leur vout moustrer
Quant il daigna leur piez laver,
D'une iaue à tous les piez lava,
Et sainz Jehans li conseilla :
« Privément, sire, une chose
Demanderoie ; meis je n'ose. »
Jhesus l'en ha congié donné,
Et il ha tantost demandé :
« Sire, à nous touz les piez lavas
D'une iaue : tu pour quoi feit l'as ? »
Diex dist : « Volentiers le direi,
Cest essemple en Perrum penrei.
Ausi comme l'iaue ordoia
Des premiers piez c'on i lava,
Ne puet nus estre sanz pechié,
Et tant serunt-il ordoié
Com ès orz pechiez demourrunt ;
Meis les autres laver pourrunt ;
Car, s'il un peu ordoié sunt,
Jà pour ice n'ou leisserunt
Que il les ordoiez ne puissent
Laver, en quel liu que les truissent,
Ausi con d'orde iaue ei lavé
L'autre ordure qu'ele ha trouvé ;
Et semble que li darrien soient
Ausi com li premier estoient.
Cest essemple à Pierre leirons,
Et as menistres le donnons
De sainte Eglise voirement,
Pour enseignier à l'autre gent
Par leur pechiez ordoierunt
Et les pecheeurs laverunt
Qui à Dieu vouront obéir
Et au Fil et au Saint-Espir,
A sainte Eglise ; si que rien
Ne leur nuist, ainz leur eide bien,
Si c'um connoistre ne pouroit
Le lavé s'on ne li disoit.
Ausi les pechiez ne set mie
De nului devant c'on li die,
N'il des menistres ne sarunt
Devant ce que il les dirunt. »
Ainsi saint Jehan enseigna
Diex par ce que il li moustra.
Diex fu en la meison Simon,
Et il et tuit si compeignon.
Judas eut les Juis mandez
Et l'un après l'autre assemblez.
En la meison Symon entrerent.
Quant ce virent, si s'effreerent
Li deciple Nostre-Seigneur,
Car il eurent mout grant peeur ;
Et quant la meison vit emplie
Judas, si ne se tarja mie,
En la bouche Jhesu beisa
Et par le beisier l'enseigna.
Jhesu prennent de touz costez.
Judas crie : « Bien le tenez,
Car il est merveilles forz hom. »
Ainsi emmenerent Jhesum ;
Partie font de leur voloir,
Qu'il ont Jhesu en leur pooir.
Or sunt li deciple esgaré
Et sunt de cuer mout adolé.
Leenz eut un veissel mout gent,
Où Criz feisoit son sacrement ;
Uns Juis le veissel trouva
Chiés Symon, se l' prist et garda,
Car Jhesus fu d'ilec menez
Et devant Pilate livrez.
A Pilate Jhesu menerent,
De quanqu'il peurent l'encouperent ;
Meis petit furent leur povoir,
Qu'il ne peurent droiture avoir
Ne droiture ne achoison
Par quoi fust en dampnation.
Ne il ne l'avait deservi,
S'il s'en vousist partir ainsi ;
Meis trop feule fu la joustice,
Dont mout de seigneur sunt en vice,
Et force n'i voust mestre mie,
Ainz voust soufrir leur enreidie
Toutes voies Pilates dist :
« S'on ainsi cest prophete ocist
Et me sires riens m'en demande
Je vueil savoir et se l' commande
As queus de vous touz m'en tenrei
Et à cui ju en revenrei,
Qu'en lui ne voit cause de mort ;
Ainz le volez occire à tort. »
A hautes vouiz tout s'escrierent
Et riche et poure qui là ierent :

« Seur nous soit ses sans espanduz,
Seur nos enfanz granz et menuz ! »
Lors le prennent et se l' ront mené
Devant Pilate et l'ont dampné.
Pilates l'iaue demanda
Et devant eus ses meins lava,
Et dist qu'ausi com nestoiées
Estoient ses meins et lavées,
Qu'ausi quites et nez estait
Del juste c'on à tort jugoit.
Li Juis le veissel tenait
Qu'en l'ostel Simon pris avoit,
Vint à Pilate et li donna;
Et Pilates en sauf mis l'a,
Dusqu'à tant que conté li fu
Qu'ils avoient deffeit Jhesu.
Et quant Joseph la oï dire,
Pleins fu de mautalent et d'ire,
Vint à Pilate isnelement
Et dist : « Servi t'ei longuement,
Et je et mi.v. chevalier,
Ne n'ei éu point de louier,
Ne jà n'en arei guerredon
Fors tant que me donras un don
De ce que touz jours prommis m'as.
Donne-le-moi, povoir en has. »
Pilates dist : « Or demandez,
Je vous donrei ce que vourez.
Sanz la foiauté mon seigneur,
Nus ne l'aroit à mon honneur.
Vous avez granz dons deserviz. »
— « Sire, dist Joseph, granz merciz
Je demant le cors de Jhesu,
Qu'il ont à tort en crouiz pendu. »
Pilates mout se merveilla
Quand si petit don demanda,
Et dist Pilates : « Je quidoie
Et dedenz mon couer le pensoie
Que greigneur chose vousissiez
Et, certes, que vous l'éussiez.
Pour ce que son cors demandez,
Pour vos soudées vous l'arez. »
— « Sire, granz merciz en aiez;
Commandez qu'il me soit bailliez. »
Dist Pilates delivrement :
« Alez le penre isnelement. »
— « Sire, unes granz genz et forz sunt,
Bien sai penre n'ou me leirunt. »
— « Si ferunt : alez vistement
Et le prenez hardiement. »
D'ileques Joseph se tourna,
Errant à la crouiz s'en ala,
Jhesu vit, si 'n ot pitié grant
Quant si vilment le vit pendant;
De pitié commence à plourer,
Dist as gueites qu'il vit ester :
« Pilates m'a cest cors donné,
Et si m'a dist et commandé
Que je l'oste de cest despit. »
Ensemble respondirent tuit :
« Ne l'osterez, car il dist ha
Qu'au tierz jour resuscitera;
Jà tant ne sara susciter
Que le feruns à mort livrer. »
Dist Joseph : « Leissiez le m'oster
Car il le m'a feit delivrer. »
Ile repondent : « Ainz t'ocirruns,
Qu'avant trois jours gardé l'aruns. »
A tant s'est Joseph departiz
Et à Pilate revertiz,
Et li conte comment avoient
Respondu ne ne li leissoient
Oster Jhesu-Crist de la crouiz;
« Ainz crierent à une vouiz
Que je mie ne l'osteroie. »
Pilates l'ot, n'en ha pas joie,
Ainz se courouça durement;
Ilec vist un homme en present,
Qui avoit non Nychodemus :
« Alez, dist-il, errant là-jus
Avec Joseph d'Arymathye;
Ostez Jhesu de sa haschie
Où li encrimé l'ont posé,
E l'eit Joseph tout delivré. »
Lors prist Pilate le veissel;
Quant l'en souvint, si l'en fu bel;
Joseph apele, si li donne
Et dist : « Mout amiez cel homme. »
Joseph respont : « Voir dit avez. »
Et d'ilec est tantost sevrez;
A la crouiz errant s'en ala
O Nychodemus, qu'il mena.
Pour ce Pilates li avoit
Donné, qu'il o soi ne vouloit
Riens retenir qui Jhesu fust,
Dont acusez estre péust.
Ainsi com andui s'en aloient
Plus hisnelement qu'il povaient,
Nychodemus si s'en entra
Chiés un fevre que il trouva;
Tenailles prist et un martel
Qu'ilec trouva, mout l'en fu bel
Et vinrent à la crouiz erant.
Quant ce virent li chien puant,
Si ce sunt de cele part treit,
Car de ce leur estait mout leit.
Nychodemus dist : « Vous avez
Feit de Jhesu quanque voulez,
Tout ce que vous en demandastes;
Et nos prouvoz sires Pilates
Si l'a à ceste homme donné,
Pour ce qu'il l'avoit demandé.
Il est morz, que bien le veez;
Apenre soufrir li devez.
Il me dist que de ci l'ostasse
Et que je à Joseph le donnasse »
Adonc commencent à crier
Que il devait résusciter,
Et qu'il mie n'ou bailleroient
A Joseph n'à homme qu'il voient.
Nychodemus se courouça,
Et dist jà pour eus n'ou leira
Qu'il ne li baille meintenant
Maugrez trestouz leur nés devant.
Adonc se prennent à lever,
A Pilate s'en vont clamer;
Et cil andui en haut muntèrent
Et Jhesu de la crouiz osterent.
Joseph entre ses braz le prist,
Tout souef à terre le mist,
Le cors atourna belement
Et le lava mout nestement
Endrementier qu'il le lavoit,
Vist le cler sanc qui decouroit
De ses plaies, qui li seinnoient
Pour ce que lavées estoient :
De la pierre adonc li membra
Qui fendi quant li sans raia

De sen costé, où fu feruz.
Adonc est-il errant couruz
A son veissel et si l'a pris,
Et lau li sans couloit l'a mis.
Qu'avis li fu que mieuz seroient
Les goutes ki dedenz cherroient
Qu'en liu où mestre les péust,
Jà tant pener ne s'en séust.
A son veissel ha bien torchies
Les plaies, et bien nestoïes
Celes des meins et dou costé,
Des piez environ et et (*sic*) en lé.
Or fu li sans touz recéuz
Et ou veissel touz requeilluz
Joseph le cors envolepa
En un sydoine qu'acheta,
Et en une pierre le mist
Qu'il à son wès avoit eslist,
Et d'une pierre le couvri
Que nous apelons tumbe ci.
Li Juif si sunt retourné,
Si ont à Pilate pallé.
Pylates commanda et dist,
En quel liu que on le méist,
Par nuit et par jour le gueitassent,
Que si deciple ne l'emblassent;
Car Jhesus à eus dist avoit
Qu'au tierz jour resusciteroit.
Cil ont leur gueites assemblées
Tout entour le sepulchre, armées :
Et Joseph d'ilec se tourna
Et en sa meison s'en ala.
Li vrais Diez, en ces entrefeites,
Comme sires, comme prophetes,
En enfer est errant alez;
Ses amis en ha hors gitez,
Eve et Adam, leur progenie,
Qu'Ennemis eut en sa baillie,
Seinz, saintes, toute boenne gent
(Car des boens n'i leissa neent),
Touz ceus qu'il avoit rachetez,
Pour qui il fu à mort livrez.
Quant Nostres-Sires ce feit eut
Quanqu'il li sist et il li pleut,
Resuscita, c'onques n'ou seurent
Li Juif ne vooir n'ou peurent;
A Marie la Madaleinne
S'apparust, c'est chose certainne,
A ses apostres, à sa gent,
Qui le virent apertement.
Quant eut ce fait, la rénummée
Ala par toute la contrée,
Relevez est de mort à vie
Jhesus li fiuz sainte Marie.
Si deciple l'unt tout véu
Et l'unt très bien reconnéu;
Et ont véu de leur amis
Qui furent trespassé jadis,
Qui o Jhesu resusciterent
Et en la gloire Dieu alerent.
Les gardes en sunt decéu,
Qu'encor ne l'unt apercéu.
Quant li Juif ice escouterent,
En la synagogue assemblerent
Et si tinrent leur parlement,
Car leur chose va malement;
Et li un as autres disoient
Que se c'est voirs que dirent ooient
Et que il fust resuscitez,
Qu'encor aroient mal assez.
Et cil qui l'avaient gardé
Disoient bien par vérité
Qu'il n'estoit pas lau on le mist.
Encor unt-il plus grant despist,
Car il l'unt par Joseph perdu
De ce sunt-il tout esperdu;
Et se damages y ha nus,
C'a-il feit et Nychodemus.
Adonques tout pourpensé ont
Qu'à leur meistres responderont,
Se il leur estoit demandez;
Et chaucuns s'i est acordez
Comment il en pourrunt respondre
Quant on les en voura semundre.
Nychodemus de crouiz l'osta
Et à Joseph le commanda,
Si l'dient : « Nous le vous leissames,
Et puis errant nous en alames. »
Li Juif pensent qu'il ferunt :
Joseph, Nychodemus penrunt
Si coiement c'on n'ou sara,
Et puis ceste chose cherra;
« Et s'il nous welent acuser,
Qu'il le nous vueillent demander,
Tantost com les pourruns seisir,
De mort les couvenra morir.
Chaucuns de nous respondera
Que on à Joseph le bailla.
Se vous Joseph ci nous rendez,
Par Joseph Jhesu raverez. »
A ce conseil sunt acordé
Tout li josne et tout li barbé.
Cist consauz est donnez par sens,
Car boens et de grant pourpens.
Nychodemus eut un ami
A ce conseil, qui l'en garni;
Manda-li que il s'en fuist,
Ou il morroit, et il si fist.
Et li Juif s'en vunt là droit;
Meis il jà fuiz s'en estoit.
Quand il voient que perdu l'unt,
En la meison Joseph s'en vunt,
Mout tristoié, mout irascu
De ce qu'il l'ont ainsi perdu.
L'uis de l'ostel Joseph brisierent,
Si le pristrent et emmenerent;
Mais ainçois le firent vestir,
Car il estait alez gesir.
Demandent li, quant l'ont tenu,
Que il avoit feit de Jhesu.
Joseph respont isnelement :
« Quant je l'eu mis ou monument,
A vos chevaliers le leissei
Et en ma meison m'en alei;
Ce sache Diex que puis n'ou vi,
Ne meis puis paller n'en oï. »
Cil li dient : « Tu l'as emblé. »
— « Non ai, en moie verité. »
— « Il n'est pas là où mis l'avoies;
Enseigne-le-nous toutes voies. »
— « Je ne sai où est, s'il n'est là
Où je le mis quatre jours ha;
Et, se lui pleist que pour lui muire,
Bien sai ce ne me puet rien nuire. »
Chiés un riche homme l'ont mené,
Forment l'unt batu et frapé.
Leenz eut une tour roonde,

Ki haute estait et mout parfunde.
Lors le reprennent et rabatent,
Et tout plat à terre l'abatent;
Avalé l'ont en la prison,
Ou plus parfont de la meison,
Qui estoit horrible et obscure,
Toute feite de pierre dure;
Forment l'ont fermée et serrée,
Et par dessus bien seelée.
Mout fu Pilates irasceuz
Quant set que Joseph fu perduz,
Et en sen cuer mout l'en pesoit,
Que nul si boen ami n'avoit.
Au siecle fu bien adirez
Et vileinnement ostelez;
Meis Diex n'ou mist pas en oubli,
Cui on trueve au besoing ami;
Car ce que pour lui souffert ha,
Mout très bien il guerredonna :
A lui dedenz la prison vint,
Et son veissel porta, qu'il tint,
Qui grant clarté seur lui gita,
Si que la chartre enlumina;
Et quant Joseph la clarté vist,
En son cuer mout s'en esjoist.
Diex son veissel li aportoit,
Où son sanc requeillu avoit.
De la grace dou Seint-Esprist
Fu touz pleins, quant le veissel vist,
Et dist : « Sires Diex tou-puissanz,
Dont vient ceste clartez si granz?
Je croi si bien vous et vo non
Qu'ele ne vient se de vous non. »
— « Joseph, or ne t'esmaie mie :
La vertu Dieu has en aïe;
Saches qu'ele te sauvera
En Paradis, où te menra. »
Joseph Jhesu-Crist demandoit
Qui il iert, qui si biaus estoit :
« Je ne vous puis, sire, esgarder
Ne connoistre ne aviser. »
— « Joseph, dist Diex, enten à moi,
Ce que je te direi si croi.
Je sui li fiuz Dieu, qu'envoier
Voust Diex en terre pour sauver
Les pecheours de dampnement
Et dou grant infernal tourment;
Je vins en terre mort soufrir
En la crouiz finer et morir,
Pour l'uevre men pere sauver
Qu'Adans avoit feite dampner
Par la pomme que il menja,
Qu'Eve sa fame li donna
Par le conseil de l'Ennemi,
Qu'ele plus tost que Dieu créi.
Après ce, Diex de Paradis
Les gita et les fist chetis
Pour le pechié que feit avoient
Quant son commandement passoient.
Eve conçut, enfans porta;
Et li et ce qu'ele enfanta
Voust tout li Ennemis avoir
En son demeinne, en son pooir,
Et les eut tant cum plust au Pere
Que li Fiuz naschi de la mere.
Par fame estoit hons adirez,
Et par fame fu recouvrez;
Fame la mort nous pourchaça,
Fame la vie nous restora;
Par fame estions emprisonné,
Par fame fumes recouvré.
« Joseph or has oï comment
Li Fiuz Diu tout certeinnement
Vint en terre, et si has oï
Pour quoi de la Virge naschi,
Pour ce qu'en la crouiz moréust
Et li Peres s'uevre réust :
Pour ce sui en terre venu,
Et li sans de mon cors issuz,
Qui en issi par .v. foïes;
Assez i soufri de haschies. »
— « Comment, sire! Joseph li dist;
Estes-vous donc Jhesus qui prist
Char en la Virge precieuse,
Ki fu Joseph fame et espeuse?
Cil que Judas xxx deniers
Vendi as Juis pautonniers,
Et qu'il fusterent et batirent
Et puis en la crouiz le pendirent?
Que j'en la sepouture mis,
Et de cui dirent li Juis
Que j'avoie vo cors emblé
Et dou sepuchre destourné? »
— « Je sui icil tout vraiement :
Croi-le, si auras sauvement;
Croi-le et si n'en doute mie :
Si auras pardurable vie. »
— « Sire, dist Joseph, je vous proi
Que vous aiez pitié de moi
Pour vous sui-je cileques mis;
Si serei tant con serei vis,
Se vous de moi pitié n'avez
Et de cest liu ne me gitez.
Sire, touz jours vous ei amé;
Meis n'en ei pas à vous pallé
Et pour ce dire ne l'osoie,
Certeinnement, que je quidoie
Que vous ne m'en créussiez mie,
Pour ce que j'en la compeignie
Estoie à ceus qui vous haoient
Et qui vostre mort pourpalloient. »
Lors dist Diex : « Avec mes amis
Et aveques mes ennemis
Estoie; meis quant avenue
Est aucune descouvenue,
N'i ha mestier senefiance.
Or le vous leirei en soufrance.
Tu estoies mes boens amis,
Pouce estoies o le Juis,
Et bien seu que mestier m'aroies
Et au besoing que m'eideroies;
Car Diex mes peres t'eut donné
Le povoir et la volenté
Que péus Pilate servir,
Qui si le voust remerir :
De ten service te paia
En ce que men cors te donna. »
— « Hay, sire! ne dites mie
Que miens soiez n'en ma baillie. »
— « Si sui, Joseph, je l' direi bien;
Je suis as boens, li boen sunt mien.
Sez-tu que tu as deservi
En ce que je donnez te fui?
La vie pardurable aras,
Quant de cest siecle partiras.
Nul de mes deciples o moi
N'ei amené, sez-tu pour quoi?
Car nus ne set la grant amour

Que j'ai à toi dès ice jour
Que tu jus de la crouiz m'ostas
Ne veinne gloire éu n'en has,
Nus ne connoit ten cuer loial,
Fors toi et Dieu l'esperital.
Tu m'as amé celéement,
Et je toi tout certainnement.
Nostre amour en apert venra
Et chaucuns savoir la pourra;
Meis ele sera mout nuisanz
As maveis Juis mescreanz.
En ten povoir l'enseigne aras
De ma mort et la garderas,
Et cil l'averunt à garder
A cui tu la voudras donner. »
Nostres-Sires ha treit avant
Le veissel precieus et grant
Où li saintimes sans estoit
Que Joseph requeillu avoit,
Quant il jus de la crouiz l'osta
Et il ses plaies li lava;
Et quant Joseph vist le veissel
Et le connut, mout l'en fu bel;
Meis de ce mout se merveilloit
Que nus ne seut où mis l'avoit,
Qu'en sa meison l'avoit repus,
C'onques ne l'avoit véu nus.
Et il tantost s'agenouilla,
Nostre-Seigneur en mercia:
« Sire Diex, sui-je donques teus
Que le veissel si precieus
Puisse ne ne doie garder
Où fis vostre saint sanc couler? »
Diex dist: « Tu le me garderas
Et cius cui le comanderas.
« Joseph, bien ce saras garder,
Que tu ne le doiz commander
Qu'à trois persones qui l'arunt.
Ou non dou Pere le penrunt
Et dou Fil et dou Saint-Esprist,
Et se doivent croire trestuit
Que ces trois persones sunt une
Et persone entiere est chaucune. »
Joseph, qui à genouz estoit,
Prit le veissel que Diex tenoit.
« Joseph, dist Diex, as pecheeurs
Est sauvemenz pour leur labeurs.
Qui en moi vraiement croirunt,
De leur maus repentance arunt.
Tu-méismes, pour tes soudées,
Has mout de joies conquestées;
Saches que jameis sacremenz
Feiz n'iert, que ramembremenz
De toi n'i soit. Tout ce verra
Qui bien garder y savera. »
— « Par foi! dist Joseph, je n'ou sai;
Dites-le-moi, si le sarai. »
— « Joseph, bien sez que chiés Symon
Menjei et tout mi compeignon,
A la Cene, le juesdi;
Le pein, le vin y benéi,
Et leur dis que ma char menjoient
Ou pein, ou vin mon sanc buvoient:
Ausi sera représentée
Cele taule en meinte contrée.
Ce que tu de la crouiz m'ostas
Et ou sepulchre me couchas,
C'est l'auteus seur quoi me metrunt
Cil qui me sacrefierunt.
Li dras où fui envoiepez,
Sera corporaus apelez.
Cist veissiaus où men sanc méis,
Quant de men cors le requeillis,
Calices apelez sera.
La platine ki sus girra
Iert la pierre senefiée
Qui fu deseur moi seelée,
Quant ou sepuchre m'éus mis.
Ice doiz-tu savoir touz dis,
Ces choses sont senefiance
Qu'en fera de toi remembrance.
Tout cil qui ten veissel verrunt,
En ma compeignie serunt;
De cuer arunt emplissement
Et joie pardurablement.
Cil qui ces paroles pourrunt
Apenre et qui les retenrunt,
As genz serunt vertueus,
A Dieu assez plus gratieus;
Ne pourrunt estre forjugié
En court, ne de leur droit trichié,
N'en court de bataille venchu,
Se bien ont leur droit retenu. »
Ge n'ose conter ne retreire,
Ne je ne le pourroie feire,
Neis, se je feire le voloie,
Se je le grant livre n'avoie
Où les estoires sunt escrites,
Par les granz clers feites et dites ·
Là sunt li grant secré escrit
Qu'en numme le Graal et dit.
Adonc le veissel li bailla,
Et Joseph volentiers pris l'a.
Diex dist: « Joseph, quant vouras
Et tu mestier en averas,
A ces trois vertuz garderas,
Q'une chose estre ainsi creiras;
Et la dame boneeurée
Qui est Mere Dieu apelée,
Ki le benooit Fil Dieu porta,
Mout très bien te conseillera;
Et tu orras, ainsi le croi,
Le Seint-Esprit paller à toi.
« Ore, Joseph, je m'en irei.
De ci mie ne t'emmenrei,
Car ce ne seroit pas reison;
Ainz demourras en la prison.
La chartre sanz clarté sera,
Si comme estoit quant je ving çà:
Garde que tu n'aies peeur,
Ne au cuer friçon ne tristeur;
Car ta delivrance tenrunt
A merveille cil qui l'orrunt.
Li Seinz-Espriz o toi sera,
Qui touz jours te conseillera. »
Ainsis est Joseph demourez
En la prison bien enchartrez;
Ne de lui meis plus pallerent,
Meis trestout ester le leissierent.
Et demoura mout longuement
Que de lui ne fu pallement
Tant qu'il avint c'uns pelerins,
Qui fu assez jounes meschins,
En cele terre de Judée
Fist là mout longue demourée
Au tens que Jhesus-Criz ala
Par terre et sen nou preescha,
Qui mout de miracles feiseit,

Car il bien feire les povoit.
Les avugles vi cler veanz
Et les contreiz touz droiz alanz,
Et autres miracles assez
Que n'aroie à lonc tens contez,
Car trois morz y resuscita.
Li pelerins tout ce vist là ;
Meis li Juif, qui grant envie
Eurent seur lui par felonnie,
Le tirent-il en crouiz morir
Pour ce qu'il ne vout obéir
De riens à leur commandemenz,
Car il souduisoient les genz.
Au tems que je vous ei conté
Que li pelerins eut esté
En Judée, si vint à Romme
Et hesberja chiés un preudomme.
Adonc li fiuz l'empereeur
Estoit en si très grant doleur
Qu'il avoit une maladie,
Car de lepre iert sa char pourrie ;
Si vil estoit et si puanz
Que nus o lui n'iert habitanz.
On l'avoit en une tour mis,
Où n'avoit fenestre ne wis
C'une petite fenestrele,
Où on metoit une escuele
Quant on li donnoit à mengier,
Adès quant en avoit mestier
Li pelerins fu hostelez,
Bien aeisiez et bien soupez.
L'ostes au pelerin palloit
Que mout granz damages estoit
Dou fil à leur empereeur,
Qui estoit à tel deshonneur ;
Et li pelerins demanda
Quel duel et quel desohnneur ha ;
Et li hostes li ha conté
De sa lepre la vérité,
Que cil Vaspasiens avoit
Et nus saner ne l'en povoit :
Fiuz estoit à l'empereeur,
Tant en avoit-il duel greigneur.
Li hostes li ha demandé
S'il avoit nule rien trouvé
Qui Vaspasien boenne fust
N'à lui curer métier éust.
Li pelerins li respondi :
« Jo ne sai pas chose ore ci ;
Meis ce puis-je bien affermer
Que là dont je vieng d'outremer
Jadis un grant profete avoit
Qui sanz doute preudons estoit,
Et maintes foiez fist Diex pour lui.
Je vi malades qu'il gari
De mout diverses maladies
Qu'il avoient, viés et anties ;
Je vi contreiz qu'il redreça
Et avugles qu'il raluma,
Hommes qui tout pourri estoient,
Qui de lui tout sein s'en aloient,
Et autres miracles assez
Que n'aroie à lonc tens contez ;
Meis il ne garissoit neent,
Ne garessit entierement.
Et li riche homme le haoient
De Judée, qu'il ne povoient
Saner ausi comme il povoit
Ne feire autel comme il feisoit.
Et li hostes si demanda
Au pelerin qu'il hesberja
Qu'estoit devenuz cil preudon
Et coment il avoit à non.
— « Je l' vous direi, que bien le sai ;
Meintes foiz nummer oï l'ai :
Jhesus eut non li fiuz Marie,
De Nazareth lez Bethanie.
La pute gent qui le haireut
Tant donnerent et tant prommirent
A ceus qui le povoir avoient
Et qui les joustices tenoient,
Tant le chacierent qu'il le prirent
Et vilainnement le leidirent
Et le despouillierent tout nu,
Tant qu'il l'eurent forment batu ;
Et quant pis ne li peurent feire
Li Juif, qui sunt de pute eire,
Si le firent crucefier
En la crouiz et martirier ;
Et sanz doute, se il veschist,
Vaspasien, se il vousist,
Garessist de sa maladie,
Ne fust si granz ne si antie. »
— « Or me dites, se vous savez,
Se veus dire le me volez,
Leur oïstes-vous unques dire
Pour quoi le mirent à martire ? »
— « Pour ce que il si le haoient
Qu'il oïr paller n'en povoient. »
— « Dites-moi en queu seignourie
Ce fu feit, n'en quele baillie. »
— « Sire, ce fu feit en Judée,
Que Pilates ha gouvernée,
Ki est desouz l'empereeur
De Romme et est de sa teneur. »
— « Oseriez-vous dire et retraire
Devant l'empereeur Cesaire
Ce que vous m'avez ci conté ? »
Cil dist : « Oïl, par verité.
N'est hons devant cui ne l' déisse
Et que prouver ne le vousisse. »
Quant hostes ce escouté eut,
Tout errant au plus tost qu'il peut
Est à l'empereeur alez,
Si s'en est ou paleis entrez ;
L'empereeur apelé ha ;
Toute la chose li conta,
Ce qu'eut oï dou pelerin,
Du chief en chief dusqu'en la fin.
Quant l'empereres l'eut oï,
Si s'en merveilla mout ausi
Et dist : « Estre ce voir pourroit
Qu[e] tu m'as conté orendroit ? »
— « Si m'aiust Diex, sire, ne sai,
Tout ainsi de lui oï l'ai.
Querre l'irei, se vous volez ;
Tout ainsi conter li orrez. »
L'empereres ha respondu :
« Va le querre ; que targes-tu ? »
L'ostes en sa meison ala,
Le pelerin arreisonna
Et dist : « L'empereres vous mande
Par moi, et si le vous commande
Que vous vigniez à lui paller. »
Li pelerins, sanz demourer,
Ha dist : « Volentiers i irei,
Quanqu'il demandera direi. »
Li pelerins est là venuz,

Qui ne fu fous ne esperduz;
L'empereeur a salué,
Et après li ha tout conté
Quanque son hoste conté ot
Et la chose tout mot à mot.
L'empereres respont errant:
« Se c'est voirs que nous vas contant,
Tu seras mout très bien venuz,
De richesces combles et druz. »
L'empereres ha ce entendu,
Ses hommes mande: il sunt venu;
Et quant il furent assemblé,
Si leur ha tout dist et conté
Que li pelerins dist avoit,
Et chaucuns s'en esmerveilloit.
Pilate à preudomme tenoient
Tout cil qui là ensemble estoient,
Et disoit chaucuns en son dist
Que Pilates pas ne soufrist;
Car ce fust trop grant desreison
Se il soufrist teu mesproison
En liu où seignourie éust,
Puis que deffendre le péust.
Là eut Pilates un ami,
Qui dist qu'il n'estoit pas ainsi:
« Pilates est mout vaillanz hons,
Plus que dire ne pourrions;
Pour rien feire ne le leissast,
Se il contredire l'osast. »
Lors unt le preudomme apelé
Et l'oste qui l'eust hostelé:
« Pelerin frere, par amour,
Ce qu'avez à l'empereour
Conté, s'il vous pleist, nous contez:
Les vertuz que véu avez,
Les biaus miracles de Jhesu,
Qui estoit de si grant vertu. »
Touz les miracles leur conta,
Si cum les vit quant il fut là;
Et a dist que, quant il estait
Lau Pilates povoir avoit,
L'empereres force ne fist,
Meis que son fil li garissist;
Et qui ce croire ne vouroit,
Que il sa teste i meteroit.
« Jà Pilates n'ou celera,
Quant on ce li demandera;
Et qui de lui pourroit trouver
Aucune chose et aporter,
Tost en pouroit estre sanez
Vaspasiens et respassez. »
Quant les genz ont ce dire oï,
Si en furent mout esbahi;
Ne seurent Pilate rescourre
Ne à ce valoir ne secourre,
Fors tant qu'il li unt demandé
Que « se ce n'estoit verité,
Que vieus-tu c'on face de toi? »
Il dist: « Mes despens donnez-moi
Et si me metez en prison
En une soufisant meison,
Et si feites là envoier,
Enquerre bien et encerchier.
Se ce n'est voirs que dis vous ci,
Je vueil et si l'otroierei
Que la teste me soit coupée
Ou à coustel ou d'une espée. »
Tout dient qu'il ha dist assez,
Il l'otroient, et c'est ses grez.
Adonc l'unt de toutes parz pris
Et en une chambre l'unt mis.
Si le firent là bien garder,
Que il ne leur puist eschaper
« Escoutez-moi tout, biau seigneur,
Ce leur ha dist l'empereeur.
Boen est que nous envoions là
Aucun message, qui saura
Vérité de ceste nouvele,
Car mout seroit et boenne et bele,
Se cil miracle estoient voir;
Et se nous poviammes avoir
Aucune chose qui men fil
Curast et ostast dou peril,
Avenu bien nous en seroit
Et no chose bien en iroit. »
Vaspasiens la chose oï,
Et touz li cuers l'en esjoï;
Quant seut que li estranges hon
Estoit jà mis en la prison,
Sa doleur li assouaga
Et ses maus touz li tresala.
Adonc ha sen pere proié
Que il, pour la seue amistié,
Envoiast là en cele terre
Et pour savoir et pour enquerre
Se il voloit sa garison
N'oster hors de si vil prison
Com il estoit: trop estoit dure,
Trop tenebreuse, trop obscure.
L'empereres feit ses briés feire
(De ce ne me weil-je pas teire),
Qu'il mande à touz ceus de Judée,
As plus pouissanz de la contrée,
A Pilate especiaument,
Qu'il envoie à eus de sa gent,
Et commande que ou les oie
De tout quanqu'il dirunt et croie
De la mort Jhesu, qu'il ocistrent
Quant il en la crouiz le pendirent.
L'empereres y envoia
Le plus sage homme qu'il trouva,
Qu'il volait la chose savoir
Et enquerre trestout le voir;
Et si leur mande à la parclose,
Se il est morz, qu'aucune chose
Ki au prendomme éust esté,
Se il l'ont en leur poesté,
Que tantost la li envoiassent
Et pour rien nule n'ou leissassent.
La garison sen fil queroit
Et Pilate mout menaçoit
Que, se c'est voirs qu'oï dire ha,
Granz maus avenir l'en pourra.
Ainsi departent li message,
Et s'en vunt tout droit au rivage
De la mer et ès nés entrerent.
Boen vent eurent, la mer passerent;
Et quant il furent arrivé,
S'a l'uns à Pilate mandé,
Qui mout estoit ses boens amis.
En sa lestre fist sen devis
Que de ce mout se merveilloit
Qu'il un homme pendu avoit
Et n'avoit pas esté jugiez:
Si en estoit mout courouciez.
« Certes, ce fu grant mesprison;
Grant desavenant li fist-on.
Li messagier sont arrivé,

Que l'emperere ha envoié :
Encontre eus erramment venez,
Car eschaper ne leur povez. »
Pilates les nouveles oit
Que ses acointes li mandoit;
Ses genz commanda à munter,
Car il voloit encontre aler
Les messages l'empereeur
Et recevoir à grant honneur.
Li messagier errant s'en vunt,
Car Pilate trouver vourrunt;
Pilates ausi chevaucha
Avec ceus qu'avec lui mena.
L'une compaigne l'autre voit
Ee (*sic*) Arimathye tout droit;
Et quant il Pilate encontrerent,
Joie feire ne li oserent,
Car certainnement ne savaient
Se il à Romme l'emmenroient.
Li uns les lestres li bailla.
Il ha lut ce que dedenz ha :
Raconté li unt mot à mot
Ce que li pelerins dist ot.
Quant eu ce Pylates escouté,
Bien set que dient vérité;
O les messagiers vint arriere
Et leur ha feit mout bele chiere
Et dist : « Les lestres lutes ei,
Bien reconnois ce qu'i trouvei. »
La chose tout ainsi ala,
Et chaucuns d'eus se merveilla
De ce que il reconnissoit
La chose ainsi comme ele aloit.
A grant folie puet tourner,
Se il ne s'en set descouper;
Car il l'en couvenra morir :
Or mete peine à lui chevir.
Les messagiers ha apelé,
En une chambre sunt alé :
La chose à conseil leur dira.
Les wis de la chambre ferma
Et si les fist mout bien garder,
Que les genz n'i puissent entrer;
Mieuz vieut que par lui le séussent
Que par autrui le connéussent.
Les enfances de Jhesu-Crist
Leur aconta toutes et dist
Trestout ainsi comme il les seut
Et que d'atrui oi en eut;
Comment li Juif le haoient,
Ribaut souduiant l'apeloient;
Tout ainsi comme il garissoit
Les malades quant il vouloit;
Con feitement il l'achaterent
Et paierent et delivrerent
De Judas, qui vendu l'avoit
Et qui ses deciples estoit;
Trestout le leit que il li firent,
Et comment chiés Symon le prirent
Comment devant lui l'amenerent
Et comment il l'achoisonnerent.
« Requirent moi que leur jujasse
Et que je à la mort le dampnasse;
Je leur dis pas n'ou jugeroie,
Car reison nule n'i veoie.
Quant virent que n'ou vous jugier,
Si se prisent à couroucier,
Qu'il estoient genz mout puissant,
De richesces comble et mennant;
Et il distrent qu'il l'ocirroient,
Que jà pour ce n'ou leisseroient.
Ce pesoit moi certeinnement;
Je dis à touz communément :
« Se mes sires riens demander
« M'en vouloit ne achoisonner,
« Respondre de ce que pourroie?
« La chose pas ne celeroie;
« Que, se la vouloie celer,
« Par vous le pourroient prouver.
« Seuraus fust et seur leur enfanz
« Josnes et vieuz, petiz et granz,
« Fust espanduz li sans Jhesu.
« Et ce en responderas-tu. »
Il le pristrent et l'emmenerent
Et le batirent et fraperent,
Et en l'estache fu loiez
Et en la crouiz crucefiez,
Et ce que vous avez oï
Avant que vous venissiez ci.
Pour ce que je voil qu'il séussent
Et que il bien l'apercéussent
Vraiement que plus m'en pesoit
Assez que bel ne m'en estoit,
Et voloie estre nestoiez,
Car ce estoit trop granz pechiez,
Devant eus yaue demandei
Et erramment mes meins lavei,
Et dis qu'ausi nez fussé-ju
Dou mal et de la mort Jhesu
Comme mes meins nestes estoient
Qu'il d'yaue lavées veoient.
J'avoie o moi un soudoier,
Preudomme et mout boen chevalier.
Quant fu morz, se l' me demanda
Donnei li pour ce qu'il l'ama.
Li preudons Joseph non avait,
Et sachiez que il me servoit
Tout adès à .v. chevaliers,
A beles armes, à destriers.
Unques ne voust aveir dou mien,
Fors le cors dou profete rien.
Grant eschaance éust éue
Dou mien, se me fust eschéue.
Le prophete osta dou despist
Et en une pierre le mist,
Que il avoit feite taillier
Pour lui après sa mort couchier.
Et quant Joseph l'eut leenz mis,
Ne vi ne seu et si l'enquis;
Meis ne peut savoir qu'il devint,
Quel chemin ne quel voie tint.
Espoir qu'il le nous unt ocis
Ou noié ou en chartre mis;
Ne que je vers vous povoir ai
N'avoit-il vers eus, bien le sai. »
Quant li message unt ce escouté,
N'unt pas en Pilate trouvé
Si grant tort cum trouver quidoient :
« Nous ne savons, ce li disoient,
S'il fu ainsi cum dist nous has;
Et, se tu vieus, bien te porras
Devant no seigneur descouper,
Se c'est voirs que t'oons conter. »
Pilates lor ha respondu :
« Tout ausi cum l'ei connéu,
Devant vous le connoisterunt
Et tout ainsi le conterunt. »

— « Or les nous fei donques mander,
Et dedenz un mois assembler
Trestouz ensemble en ceste vile;
Gar qu'il n'i eit barat ne guille,
Car nous assembler les feisuns
Pour ce qu'à eus paller voulons. »
Pylates ses messages prist,
Si leur ha commandé et dist
Que par toute Judée alassent
Et à touz les Juis nunçassent
Que sunt venu li messagier
L'empereeur dès avant-ier;
Volentiers à eus palleroient,
S'il ensemble avoir les povoient.
Il leissierent le mois passer,
Et Pilates ha feit garder
S'on pourroit riens avoir trouvé
Qui au prophete éust esté;
Meis il ne peurent trouver rien
Qui leur féist gramment de bien.
Tout li Giue en Berемathye
S'assemblent à grant compeignie.
Pylates ha dist as messages
Une chose de quoi fu sages :
« Avant paller me leisserez
As Juis, si que vous orrez
Ce que direi et il dirunt. »
Li messagier einsi feit l'unt.
Quant il furent tout assemblé,
Pylates ha premiers pallé :
« Vous veez ci, dist-il, seigneur,
Les messages l'empereeur;
Savoir welent quès hons estoit
Cius qui on Jhesu apeloit,
Qui de la loi se fesoit sires.
On leur ha dist qu'il estoit mires,
C'on ne pourroit meilleur trouver;
L'empereres le feit mander,
Volentiers à lui pallerait.
Je leur ei dist que morz estoit,
Que vous deffeire le féistes
Pour ce que feire le vousistes
Dites se ce fu voirs ou non. »
— « Ce fu voirs, jà n'ou celeron,
Pour ce que il roi se feisoit
Et que nostres sires estoit.
Tu fus si mauveis que jugier
Ne le voussis ne ce vengier;
N'en voussis penre vengement,
Ainz t'en pesoit par samblement;
Et nous ne pourrions soufrir
Que il ne autres seignourir
Seur nous ne seur les nos péust,
Fors que Cesar, tant puissanz fust,
Ne le méissians à la mort,
Car il nous feroit trop grant tort. »
Lors dist Pilates as messages :
« Ne sui si pouissanz ne si sages
Que je eusse seur eus povoir,
Qu'il sunt trop riche et plein d'avoir. »
Adonc ont dist li messagier :
« Encor n'aviens oï touchier
A la force de la besoigne;
Je weil c'om le voir m'en tesmoigne.
« Seigneur, je vous weil demander
Se Pilates vous voust veer
Cel homme qui roi se feisoit;
Dites-le-moi, comment qu'il soit. »
— « Par foi, sire! ainçois nous avint;
Et sachiez que il nous couvint
Que se en l'en demandoit rien,
Que nous l'en deliverriuns bien.
Se l'en voulez riens demander,
Nous suns tenu au delivrer;
Nous i summes engagié, voir,
Et après nous trestout nostre oir.
Pilates autrement sa mort
Ne voust soufrir : dont il eut tort. ».
Li messagier unt entendu
Que Pilates n'a pas éu
Si grant tort comme tuit quidoient
Et cum les genz li tesmoignoient;
Il unt enquis et demandé
Qui estoit, de queu poesté,
Cil prophetes dont on palloit.
Il respondent que il feisoit
Les plus granz miracles dou munde,
Qui le penroit à la roonde;
Pour enchanteeur le tenoient
Cil et celes qui le veoient.
Adonc dient li messagier :
« Saveriez-vous enseignier
Qui ha nule chose dou sien?
Qui en aroit aucune rien
Que nous en péussians porter;
Bien l'ameriens à trouver. »
L'uns d'eus une femme savoit
Ki de lui un visage avoit,
Qu'ele chaucun jour aouroit;
Meis sanz doute qu'il ne savoit
Où pris l'eut ne se l'eut trouvé.
Adonc ont Pilate apelé,
Si li content que cil dist ha;
Et Pilates li demanda
Tantost comment avoit à non,
En queu rue estoit sa meison.
« Verrine ha non, si n'est pas fole,
S'est en la rue de l'Escole. »
Quant Pilates seut où mennoit
Et comment ele à non avoit,
Il ha tantost envoié là;
Par un message la manda.
Ele vint si tost com le s[illegible]t;
Et Pilates, si cum Diex vout,
Quant vist venir, se leva
Contre li; si s'en merveilla
La poure femme, quant le vist,
De la grant honneur qu'il li fist.
Quant il si bienvignant l'eut feite,
Si l'a après d'une part treite
Et li dist : « Dame, une semblance
Avez d'omme en grant remembrance
En meison, que vous aourez :
Je vous pri que la nous moustrez,
Se il vous pleist et vous voulez.
Riens ni perdrez, jà n'en doutez. »
La fame fu toute esbahie,
Quant ele ha la parole oïe;
Forment s'escondist et dist bien
Que de ce n'avoit-ele rien.
A ces paroles sunt venu
Li messagier et unt véu
La fame, ki venue estoit,
Et Pylates à li palloit.
Li messagier l'unt acolée
Et grant joie li unt menée,
Et le besoig li unt conté
Pour quoi estoient assemblé;

Dient li, s'ele ha en meison
Chose de quoi puist garison
Avoir li fiuz l'empereeur,
Ele en sera à grant honneur
Touz les jours meis que vivera,
Jamais honneur ne li faura.
« On dist qu'ele ha une semblance
De Jhesu, dont feit remembrance;
Et s'a vendre avoir la povons,
Mout volentiers l'achaterons. »
Verrine voit bien et perçoit
Que descouvrir li couvendroit
Et que plus ne la puet celer,
Si se commence à escuser
Et dist : « Je ne la venderoie
Pour riens qui soit, ne ne donroie
Ce que vous ci me requerez;
Ainz couvient que tout me jurez,
Et vous et vostre compeignon,
Qu'à Romme, en vostre region,
Que sans riens tolir me menrez
Et que vous riens ne me tourrez,
Et je avec vous m'en irei
Et ma semblance porterei. »
Quant li messagier ce oïrent,
Forment en leur cuers s'esjoïrent;
Il dient : « Nous vous emmenruns
A grant joie et vous jureruns
Trestout quanque vous devisez;
Meis, s'il vous pleist, se nous moustrez
La semblance que demandons,
Car à vooir la desirruns »
Tout li Juif qui là estoient,
Qui toutes ces paroles oient,
Dient qu'encor riche seroit
Et assez grant honneur aroit.
Verrine as messagiers ha dist :
« Attendez-moi un seul petit,
Querre cele semblance irei
Et ci la vous aporterei. »
Ele muet d'ilec de randon,
Tantost s'en va en sa meison,
Quant fu en sa meison entrée,
Si ha sa huche deffermée
Et si ha prise la semblance;
Et puis n'i ha feit arrestance,
Dessouz sen mantel l'a boutée,
As messagiers est retournée.
Il se sunt contre li levé
Et grant honneur li unt porté.
Ele leur dist : « Or vous seez,
Et puis le suaire verrez
Où Diex essua sen visage,
Cui li Juif firent outrage. »
Il se vunt trestout rasooir;
Tantost cum la peurent vooir,
Il les couvint touz sus saillir,
Car il ne s'em peurent tenir.
La boenne femme ha demandé
Pour quoi il s'estoient levé.
Chaucuns respont, ne s'en puet teire :
« Par foi ! il le nous couvint feire,
Quant nous la semblance véimes;
Feire l'estut, si le féimes.
Dame, font-il, pour Dieu nous dites
Où vous cest suaire préistes. »
Ele respont : « Je vous direi,
Comment m'avint vous conterei.
Un sydoine feit feire avoie
Et entre mes braz le portoie,
Et je le prophete encontrei
En ma voie par où ralei;
Les meins avoit derrier liées,
A une couroie atachiées.
Pour le grant Dieu mout me prierent
Li Juif, quant il m'encontrerent,
Que m'en sydoine leur prestasse,
Au prophete son vis torchasse.
Erramment le sydoine pris
Et li torchei mout bien sen vis,
Car il si durement suoit
Que touz ces cors en degoutoit.
Je m'en ving, et il l'emmenerent
Outre batant, mout le fraperent.
Mout li feisoient vilenie;
Nepourquant ne se pleignoit mie.
Et quant en ma meison entrei
Et men sydoine regardei,
Ceste semblance y hei trouvée
Tout ainsi comme ele est fourmée.
Se vous quidiez qu'ele eit mestier
Ne qu'ele puist assouagier
Le fil à nostre empereeur
Ne lui feire bien ne honneur,
Volentiers o vous m'en irei
Et avec moi la porterei. »
Li messagier mout l'en mercient,
Car bien afferment et bien dient
Car mestier avoir leur pourra
Quant venu serunt par de là,
Car il n'unt nule rien trouvée
Qu'il aient si bien esprouvée
Comme ceste. Ainsi mer passerent
Et en leur terre s'en ralerent,
Or sunt à Romme revenu.
L'empereres mout liez en fu;
Nouveles leur ha demandées
Comment les choses sunt alées,
Se li pelerins voir disoit.
Il dient de rien ne mentoit.
« Assez y ha plus que ne dist
Et de la honte et dou despist
Que il au prophete feit unt,
Ne point de repentance n'unt.
Pylates si grant tort pas n'a
Cum nous jugiuns par deçà. »
L'empereres ha demandé :
« Avez-me vous riens aporté
Qui à ce seint prophete fust
Ne qui men fil mestier éust ? »
— « Oïl, sire, nous aportuns
Une chose que vous diruns. »
A ces paroles li conterent
Commen il la femme trouverent,
Qu'ele aveques li aportoit,
Tout ainsi cum la chose aloit.
Li empereres, ce sachiez,
Quant l'oï, si en fu mout liez ;
Il dist : « Bien avez esploitié
Et vos journées emploié;
Vous aportez une merveille,
N'oï paller de sa pareille. »
Li empereres s'en ala
A la femme et la bienvigna;
Dist li bien fust-ele venue,
Qu'il la feroit et pleinne et drue,
Pour ce qu'ele avoit aporté
A son fil et joie et santé.

Quant ele l'emperere oï,
En son cuer mout s'en esjoï
Et dist : « Sire, vostre pleisir
Sui toute preste d'acomplir. »
La semblance li ha moustrée,
Qu'avec li avoit aportée.
Quant la vist, iij foiz l'enclina
Et durement se merveilla,
Et à la preude femme dist
Que meis teu semblance ne vist
D'omme ne ki si bele fust;
N'y avoit or, argent ne fust
Entre ses deus meins prise l'a
Et en la chambre la porta
Où ses fiuz estoit emmurez,
Pour sa maladie enfermez ;
Et à la fenestre la mist,
Si que Vaspasiens la vist;
Et sachiez quant il l'eut véue,
N'avoit unques la char éue
Si sainne cum adonques l'eut,
Car Nostre-Seigneur ainsi pleu.,
Lors ha dist : « Sires de pitié,
Qu'est-ce qui si m'a alegié
De toute ma grant maladie,
De mes douleurs ? ne les sent mie. »
Vaspasiens s'est escriez :
« Errant ce mur me depeciez. »
Si firent-il hysnelement,
C'onques n'i eu délaiement.
Quant eurent le mur depecié,
Trouverent le sain et hettié.
Ore unt bien la nouvele enquise
Où fu tele semblance prise
Ki ainsi tost gari l'avoit,
Ce que nus feire ne povoit ;
Et il li unt trestout conté
Comment les choses unt alé.
Il unt le pelerin hors mis
De la prison. Il ha enquis
Se c'estoit voirs que dist avoit
Dou prophete et s'ainsi estoit
Qu'il aient si preudomme ocis ;
Il respondent qu'il est ainsis.
Au pelerin unt tant donné
Que riches fut tout son aé;
Et Verrine pas n'oublierent,
Meis granz richesces li donnerent,
L'enfès eut la nouvele oïe :
Sachiez que ce ne li plut mie,
Ainz en fu iriez durement
Et dist : « Trestout certainnement
La mort Jhesu achaterunt
Tout cil qui au feit esté unt. »
Il ha dist à l'empereeur.
« Jameis n'arei bien ne honneur
De si que l'arunt comparé,
Se liu en ei et poesté. »
Il ha dist après à son pere :
« N'estes pas rois ne emperere ;
Meis cil le doit estre pour voir
Qui seur nous touz ha tel povoir,
Qui de là où est ha donné
Teu vertu et teu poesté
A la semblance que voi ci
Que m'a si bien et tost gari :
Ce que hons feire ne péust,
Vous ne autres, tant hauz hons fust ;
Meis cist ha seur touz le pouvoir,
Et, certes, bien le doit avoir.
« Biaus peres, jointes meins vous pri
Cum mon seigneur, cum mon ami,
Que me leissiez aler vengier
La mort mon seigneur droiturier,
Que cil larrun puant Juis
Unt si vileinnement ocis. »
L'empereres li respondi :
« Biaus fiuz, jou vueil, si vous en pri,
Feites vo volenté entiere,
N'i espargniez ni fil ni pere. »
Quant Vaspasiens l'entendi,
En son cuer mout s'en esjoï.
Ainsi firent, ainsi alerent,
Ainsi la semblance aporterent;
On l'apele la Veronique,
C'on tient à Romme à grant relique.
Vaspasyanus et Tytus
Ilec ne sejournerent plus ;
Ainz unt tout leur oirre atournée,
Qu'il vuelent aler en Judée.
En mer entrent, la mer passerent,
Plus tost qu'il peurent arriverent;
Pylate funt errant mander,
Qu'il viegne tost à eus paller.
Pylates oit le mandement
Et set qu'il ameinnent grant gent ;
Péur eut ; nepourquant palla,
Vaspasyen arreisonna :
« Sire, vous m'avez ci mandé :
Vez-moi ici tout aprestė
De feire tout vostre pleisir,
Quanque j'en pourrei acomplir. »
Vaspasyens dist sanz targier :
« Je sui ci venuz pour vengier
La mort Jhesu, qui m'a gari. »
Quant Pylates ce entendi,
Si ha éu mout grant peeur,
Qu'il quida qu'à grant deshonneur
Son cors et son avoir perdist
Et c'on à la mort le mesist :
Pour ce estoit si espoventez
Qu'il quida que fust encusez.
Lors ha dist à Vaspasyen :
« S'oïr voulez, je direi bien
Qui ha éu ou droit ou tort
Dou prophete ne de sa mort. »
— « Oïl, dist-il, bien le voudroie,
Car plus aeisé en seroie. »
— « En vo prison me meterez,
Et à touz les Juis direz
Que c'est pour ce que n'ou voloie
Jugier, ainçois le deffendoie. »
Vaspasyens einsi le fist
Cum Pylates li avoit dist.
Mandé sunt par toute la terre,
Ne les tiegne buie ne serre.
Quant il fureut tout assemblé,
Vaspasyens ha demandé
Que il unt dou prophete feit :
Savoir le vieut tout entreseit ;
Plus estoit sires que ses peres
Ne rois ne dus ne empereres.
« Avez-vous feit que traïteur,
Qui féistes tel deshonneur. »
Il distrent, li puant renoi,
Que Pylates le soustenoit
Et se tenoit par devers li.
« Nous ne voliuns pas ainsi,

Car trestout cil qui se funt roi
Dient contre ten pere et toi ;
Et Pylates adés disoit
Pour ce mort pas ne deservoit.
Nous ne voulsimes pas soufrir :
Qui roi se feit il doit morir.
Encor disoit plus grant boufois,
Qu'il se clamoit le Roi des rois. »
Vaspasyens à ce respont :
« Pour ce l'ei feit mestre ou parfont
De ma chartre, qu'oi avoie,
Enseurquetout bien le savoie,
Qu'il avoit malement ouvré ;
Car plus que moi l'avoit amé.
Or vueil-je de par vous savoir,
Et si me dites tout le voir,
As qués de vous touz plus pesoit
De ce que seigneur se feisoit
Et roi et meistre des Juis
Et li qués l'en fist pour ce pis,
Comment vers lui vous contenistes
Le premier jour que le véistes,
Et pour quoi en si grant haïne
Le queillites n'en teu cuerine,
Li quel dou grant conseil estoient
Et li quel mieuz vous conseilloient,
Toute l'uevre enterinement
Et trestout le commencement. »
Quant li Juif ce entendirent,
En leur cuers mout s'en esjoïrent ;
Que ce fust pour leur preuz quidoient :
Pour ce plus s'en esjoïssoient
Que ce fust pour leur avantage
Pylates y éust damage.
Il dient au commencement
Trestoute la chose, comment
Cil Jhesus-Criz roi se feisoit
Seur eus touz, se leur en pesoit :
Pour ceste chose le haoient,
Si que vooir ne le povoient ;
Et comment Judas le trahi
Et trente deniers le vendi :
Judas ses deciples estoit,
Mauveis en ce qui le vendoit ;
Celui qui les deniers paia
Li moustrerent, qu'il estoit là ;
Ceus qui le pristrent li moustrerent
Et devant lui mout se vanterent
Dou despit, de la vilenie
Qu'il li firent (Diex les maudie !) ;
Comment devant Pylate vintrent :
A lui se plaintrent et li distrent
Que il Jhesu à mort jujast
Et comme mauveis le dampnast.
« Certes, sire, il n'ou voust jugier
N'il ne nous vouloit baillier,
S'on respondant ne li bailloit,
A cui il penre s'en pourroit,
S'on riens l'en vouloit demander ;
Bien s'en vouloit assurer.
Sanz doute seur nos le préimes
Et nos enfanz y aqueillimes.
Tout ainsi nous fu-il renduz
Et li sans de lui espanduz,
Que nous en fumes engagié
Et notre enfant nous unt plegié .
Se nous en clamons tout à toi
De ce que nous fist tel desroi,
Et vouluns que tu nous en quites
Des couvenances devant dites. »
Vaspasyens ha ce oï :
Ler desloiauté entendi,
Leur malice dont plein estoient.
Si cum par eus bien le moustroien ;
Touz ensemble penre les fist,
En une grant meison les mist,
Si ha feit Pylate mander
Et hors de la prison giter.
Pylates est venuz devant,
A son seigneur va enquerant
Se il avait éu grand tort
Ou prophete ne en sa mort.
« Nennil, si grand cum je quidoie
Et cum dedenz men cuer jujoie »
Pylate ester devant lui vist,
Commanda li et si li dist :
« Je vueil touz ces Juifs destruire,
N'en i aura nul qui ne muire
Bien s'unt séu tout descouvrir
Pour quoi il doivent tout morir. »
Devant lui les ha apelez,
Trente en ha d'une part sevrez ;
Assez feit chevaus amener
Et as queues les feit nouer,
Que touz trahiner les fera,
Jà un seul n'en echapera.
Ainsi fist le treitre destruire.
Li autre n'unt talent de rire ;
Meis mout durement s'esmaierent.
Pour quoi ce feisoit demanderent ;
Il dist : « Pour la mort de Jhesu,
Qui si vilment demenez fu.
Ou tout vif me renderez,
Ou tuit vileinnement morrez. »
— « Par foi ! à Joseph le rendimes,
Ne unques puis ne le véimes.
Joseph de la crouiz jus le mist,
Et nous ne savuns qu'il en fist.
Et se tu Joseph nous rendoies,
Le cors Jhesu par lui rauroies. »
Et Pylates leur respondi :
« Ne vous tenistes pas à lui,
Ainçois le féistes garder ;
Trois jours féistes demourer
Vos gardes là où il le mist,
Et déistes qu'il avait dist
Qu'au terz jour resusciteroit :
A ses deciples dist l'avoit.
Vous doutiez qu'ils ne l'emblassent
Par nuit et qu'il ne l'emportassent,
Et il féissent entendant
Que véu l'éussent vivant,
Et féissent les genz errer
En la creance et desvoier ;
Car, se il fust resurrexiz,
Granz periuz fust et granz ennuiz. »
Vaspasiens dist que morir
Les couvient touz et si fenir.
Il respondent à une vouiz
Que tout ce ne vaut une nouiz ;
Car Jhesu rendre ne pourroient,
Se Joseph ainçois ne ravoient.
Tant en ra feit morir à honte
Que je n'en sai dire le conte,
Ardoir en fist une partie :
Ainsi leur vieut tolir la vie.
Quant il virent qu'ainsi morir
Les couvendroit et departir,

S'en y eut un qui s'escria
A haute vouiz et demanda
Et se je Joseph enseignoie,
Ma vie sauve averoie
« Et ma fame et tout mi enfant? »
Vaspasiens respont erant :
« Oïl, et si n'en doute mie,
N'i perderas membre ne vie. »
Tantost l'a à la tour mené
Où Joseph eurent enfermé,
Et dist : « Ci enz mestre le vi,
Et bien sai que puis n'en issi.
Pilates par tout le feisoit
Querre; meis trouver n'ou povoit. »
Lo[r]s demanda Vaspasyens
Combien povoit avoir de tens.
« Dites pour quoi ci le méistes
Et pour quoi ceenz l'enclossistes,
Et que vous avoit-il meffeit? »
Il li conterent tout le feit,
Comment il le cors leur toli
Dou prophete, quant il transi,
Et en tel liu repus l'avoit
Où nus trouver ne le pourroit
« Et que ravoir n'ou pourriuns.
Emblez nous fu, bien le savuns,
Et qu'il nous seroit demandez,
Ne ne pourroit estre trouvez.
Tout ensemble nous conseillammes
Que Joseph tout vif penriammes
E que li touriammes la vie,
Si ne nous encuseroit mie;
Et qui Jhesu demanderoit,
Par Joseph Jhesu raveroit,
Car Joseph l'averoit éu :
Ainsi arians peis de Jhesu,
Que Joseph n'averoit-on mie,
Qu'il averoit perdu la vie.
Nous oins dire et tesmoignier
A ses deciples avant-ier
Que au tie[r]z jour resurrexi
Et dou sepulchre hors oissi;
C'est ce pour quoi il fut ocis
Et dedenz ceste chartre mis. »
Vaspasyens leur demanda :
« Fu-il morz ainçois qu'il fust là,
Et se vous avant l'océistes
Et puis en la tour le méistes? »
— « Nennil; meis forment le batines
Et puis là-dessous le méismes
Pour les folies qu'il disoit
Et que à nous touz respondoit.
Nous li demandiuns Jhesu,
Qu'emblé nous avoit et tolu. »
— « Or me dites se vous creez
Que il soit morz ne trespassez. »
Il respondent trestout ensemble :
« Nous ne savuns; meis il nous semble
Qu'il ne pourrait pas estre vis :
Trop ha lonc tens qu'il fu ci mis. »
Vaspasyens leur ha moustré :
« Bien le pourroit avoir gardé
Cil méismes qui m'a gari
Et m'a donné que je sui ci;
Car je sai bien qu'il n'est nus hon
Qui le péust feire s'il non,
Et bien voi que c'est veritez
Que pour lui fu-il emmurez,
Et voirs est que donnez li fu,
Et pour lui l'avez-vous batu.
Je ne quit mie ne ne sent
Que Jhesus si vileinnement
L'éust cilec leissié morir;
Je weil garder tout à loisir. »
Lors li unt le bouch'uel osté,
Et il ha dedenz regardé,
Huche le; meis pas ne respont.
Li Juif dient que ce sunt
Merveilles s'il ha tant duré,
Qu'il y ha longuement esté,
C'onques n'i bust ne n'i menja
Ne confort nul éu n'i ha.
Li rois dist pas ne quideroit
Qu'il fust morz, s'il ne le veoit;
Une grant corde ha demandée,
Et on li ha tost aportée.
Pluseurs fois le ra apelé,
Et il ne li ha mot sonné.
Quant vist qu'il ne responderoit,
S'est avalez là-jus tout droit;
Et quant il avalez fu là,
De çà et de là regarda.
En un clotest esgarde et voit
Une clarté qui là estoit;
La corde treire commanda
Amont et ou clotest ala.
Quant Joseph Vaspasyens vist,
Contre lui se lieve et li dist :
« Vaspasyen, bien viegnes-tu!
Que viens-tu querre, que viens-tu? »
Quant Vaspasyent s'oït nummer,
Commença soi à merveillier
Et dist : « Qui t'a mon non apris?
Unc respondre ne me voussis
Oreinz quant de là t'apelei,
Et pour ce çà-jus avalei.
Di-me qui tu ies, par ta vie! »
— « Joseph sui, diz d'Arymathye. »
Et quant Vaspasyens l'entent,
Si s'en est esjoïz forment
Et dist : « Cil Diex benooiz soit
Qui t'a sauvé ici endroit!
Car nus ne puet ce sauvement
Sanz lui feire, n'en dout neent. »
Adonc andui s'entr'acolerent,
Par grant amour s'entre-beisierent.
Lors ha demandé et enquis :
« Joseph, qui t'a mon nun apris? »
Et Joseph tantost li respont :
« Cil qui ha apris tout le munt. »
Vaspasyens à Joseph dist
Par amours qu'il li apréist
Qui fu cil qui gari l'avoit
Dou mal qui si vileins estoit.
Joseph dist : « De queu maladie? »
Cil respont : « De meselerie.
Si vileinne iert et si puant
Car nus ne séist autretant
Ne fust lez moi qu'ei ci esté,
Pour tout l'avoir d'une cité. »
Quant Joseph l'a bien entendu,
Si s'en rist et dist : « N'ou sez-tu
Qui t'a gari? Je te dirai,
Car tout certeinnement le sai.
Se voloies savoir son non,
Par foi! bien le te diroit-on.
Il couvendroit qu'en lui créisses
Et ses commandemenz féisses,

Et je mout bien les te diroie
Et la creance t'apenroie
Et tout quanqu'il m'a commandé,
Par lui-méismes enhorté. »
Vaspasyens dist : « Jou creirei
Et mout volentiers l'aourrei. »
— « Vaspasyen, enten mes diz.
Je croi que c'est li Sainz-Espriz
Qui trestoutes choses fourma,
Et ciel et terre et mer feit ha ;
Les nuiz, les jours, les elemenz
Fist-il et touz les quatre venz
Il fist et cria les archangles
Et tout ensemble fist les angles.
De mauveis en y eut partie,
Plains d'orgueil et de felonnie
Et d'envie et de couvoitise
Et de haine et de faintise,
De luxure et d'autres pechiez ;
Se les eut Diex tost trebuchiez
Çà-aval, que pas ne li plurent.
Trois jours et iij. nuiz adès plurent,
Qu'ainz plus espessement ne plut
Pluie qui si grevanz nous fust.
Trois generacions chéi
En Enfer et en terre ausi.
Cil qui chéirent en Enfer
(Leur meistres en est Lucifer)
Tourmentent en Enfer les ames
Li autre tourmentent les femmes
Et les hommes qui sus la terre
Chéirent et mestent en guerre
Trop grant envers leur createur.
Hont li funt et deshonneur
En ce qu'il pechent trop griément
Contre lui et vileinnement ;
Et li angle leur unt moustré,
Qui sunt en terre demouré,
Et si les mestent en escrist :
Ne vuelent pas c'on les oblist.
Les autres trois si demourerent
En l'eir et ilec s'arresterent ;
D'engignier unt autre mennière,
Qui n'est pas à penre legiere,
Qu'il prennent diverses semblances.
Leur darz, leur javeloz, leur lances.
Pour decevoir, as genz envoient,
Et de bien feire les desvoient.
Ainsi sunt leur genelogyes
Et sunt par trois foiz trois foïes.
Le mal et l'enging aporterent
En terre et trestout l'i leissierent,
Le barat et la tricherie.
Ire, luxure et gloutenie.
Li autre qui sunt demouré
Ou ciel, si furent confermé,
Qu'il ne pourrunt jameis pechier ;
Garderunt soi de l'encombrier
Que li autre se pourchacierent
Quant ou ciel méisme pechierent,
Et de la honte et dou despist
Que Diex pour leur orgueil leur fist.
« Ainsi furent bien confundu
Li angle que Diex eut perdu,
Et couvint qu'il homme fourmast
Et pour ce despist le criast ;
Ausi bel le fist comme lui :
Ainsi li plut et abeli.
Puissance d'aler, de venir,
De paller, vooir et d'oïr,
Sens et memoire li donna,
Et dist que de lui remplira
Tous les sieges de Paradis,
Où li angle estoient jadis.
Ainsi fu hons feiz et fourmez
Et en Paradis hostelez,
Car Diex méismes l'i mena
Et qu'il feroit li enseigna.
Pour reposer là se coucha,
Et Diex de sa coste fourma
Sa fame, qu'il li ha donnée ;
Adans l'a Evein apelée.
De ces deus suns-nous tout venu,
Meis par ce fumes confundu ;
Car quant li Ennemis ce vist,
Si en eut mout très grant despist
Que li hons, qui de boue estoit,
Les sieges dou ciel rempliroit.
A Eve vint, si l'engingna
Par la pomme qu'ele menja.
Par l'enhortement l'Ennemi
S'en fist Adam mengier ausi ;
Et quant il en eurent mengié,
De Paradis furent chacié,
Car li lius pechié ne consent
N'à nul mal feire ne s'estent ;
Et si les couvint labourer
Et leur cors en sueurs tenner.
De ces deus fu li monz criez.
Et Deables fu si irez
Que il touz avoir les vouloit,
Pour ce que hons consentu avoit
A acomplir sa volenté ;
Meis li vrais Diex, par sa bonté,
Pour s'uevre qu'avoit feit sauver
(Ainsi le vout-il ordener),
En terre sen fil envoia,
Qui aveques nous conversa.
Nez fu de la virge Marie
Sanz pechié et sanz vilenie,
Sanz semence d'omme engenrez,
Sanz pechié concéuz et nez :
Ce fu cil-méismes Jhesus
Qui o nous conversa çà-jus
Et qui les miracles feisoit ;
Touz jours à bien feire entendoit,
Unques n'ouvra mauveissement,
Ainz feisoit bien et sagement ;
Ce fu cil qui par les Juis
Fu en la crouiz penduz et mis
Ou fust de quoi Eve menja
La pomme, et Adans li eida.
Ainsi voust Diex li Fiuz venir
Pour sen pere en terre morir ;
Cil qui de la Virge fu nez,
Par les Juis morz et dampnez,
Ainsi nous voust touz racheter
Par son sanc des travauz d'Enfer.
Diex li Peres, Jhesus li Fiz,
Et méismes li Sainz-Espriz,
Tu doiz croire, n'en doute mie,
Que cil troi funt une partie.
Voo[i]r le puez qu'il ta gari ;
Et se t'a amené ici
Pour vooir se il m'a sauvé,
Nus fors lui n'i ha poesté ;
Et tu le commandement croi
De ses deciples et de moi,

A cui Diex le voust enseignier
Pou[r] son non croistre et essaucier. »
Vaspasyens ha respondu :
« Je t'ei mout très bien entendu
De Dieu le Pere, Dieu le Fil,
Dou Saint-Esprist que Diex est-il;
Une seule persone sunt
Cil troi et tout un povoir unt.
Tout ainsi le croi et crerei,
N'autrement croire n'ou vourrei. »
Joseph dist : « Si tost cumme istras
De ci et de moi partiras,
Quier les deciples Jhesu-Crist
Qui tiennent ce que il leur dist;
Car il sevent ce qu'il donna
Et quanque à feire commanda.
Il est de mort resuscitez,
A son pere s'en est alez,
O soi ha nostre char portée
En Paradis gloirefiée. »
Joseph tout ainsi convertist
Vaspasyen et entroduist,
Si que il croit bien fermement
Jhesu le roi omnipotent.
Vaspasyens ha apelé
Ceus qui l'avoient avalé,
Si que il bien entendu l'unt,
Encor fust-il bien en parfunt.
De ce se sunt mout merveillié;
Li Juif n'en serunt pas lié.
Vaspasyens prent à huchier
Qu'il voisent la tour depecier,
Qu'il ha Joseph leenz trouvé
Tout sein de cors et tout heitié.
Quident que ce estre ne peust,
C'onques n'i menja c'on séust.
Li serjant queurent, quant l'oïrent,
Et errant depecier la firent
Li rois de la prison oissi,
Joseph amena avec lui.
Dient li viel et li enfant
Que la vertu de Dieu est grant.
Or fu Joseph touz delivrez,
Devant les Juis amenez.
Quant le virent et le connurent,
Li Juif esbaubi en furent;
Comment (*sic*) soi à merveillier,
Quant le voient sein et entier.
Lors leur ha Vaspasyens dist :
« Rendez-moi tantost Jhesu-Crist,
Que vez ci Joseph en present. »
Il respondent communément :
« Certes, sire, nous li baillames
Et bien set que nous li leissames
Die-nous qu'il est devenuz,
Qu'il en fist, bien en iert créuz. »
Joseph respondi as Juis :
« Bien séustes où je le mis;
Car vous le feistes garder,
Que il ne péust eschaper.
Vo chevalier trois jours i furent,
Par jour et par nuit ne s'en murent
Sachiez qu'il est resuscitez
De mort à vie, or m'en crez.
Tantost en Enfer s'en ala
Et touz ses amis en gita,
En Paradis les ha menez,
Comme Diex est lassus muntez. »
Li Juif furent esbahi,
C'onques meis ne le furent si.
Vaspasyens à un seul mot
Fist des Juis ce que lui plot.
Celui qui avoit enseignié
Lau Joseph avoient mucié,
Fist mestre en mer à grant navie,
Avec lui toute sa lignie;
En veissiaus les empeint en mer :
Or peurent par l'iaue vaguer.
Li rois à Joseph demanda
Comment ce Juis sauvera.
A ce Joseph ne se tust mie :
« S'il vuelent croire ou Fil Marie,
Qui sires est de charité :
C'est en la sainte Trinité,
Ou Pere, ou Fil, ou Seint-Esprist,
Si con no loi l'enseigne et dist. »
Vaspasyens a feit savoir
A ceus de sen païs, pour voir,
Se Juis vuelent acheter,
xxx en donra pour un denier;
Si grant marchié leur en fera,
Tant cumme à vendre en y ara.
Joseph une sereur avoit.
Enygeus par non l'apeloit;
Et sen serourge par droit non,
Quant vouloit, apelait Hebron.
Hebrons forment Joseph amoit,
Pour ce que mout preudons estoit.
Quant Brons et sa femme perçurent
Que Joseph vivoit, lié en furent
Et l'alerent errant vooir,
Quant seurent où estoit, pour voir :
Et li unt dist : « Joseph, de fi,
Sire, nous te crions merci. »
Quant Joseph ha ce entendu,
Mout liez et mout joianz en fu
Et dist que « ce n'est pas à moi,
Meis au Seigneur en cui je croi,
Le fil la seintisme pucele
Marie, qui fu Dieu ancele.
Celui servuns, celui amons
Qui m'a sauvé, celui creons,
Et dès ore meis en avant
Devons tout estre en lui creant. »
Lors fist Joseph par tout crier
Se nul en y ha qui sauver
Se vueille et croire en Jhesu-Crist,
Il les hostera dou despist
Nostre-Seigneur et de tourment,
Ce leur fera-il soutément;
Et cil à leur amis pallerent,
Qui le greent et otroierent
Qu'il creroie[n]t tout entreseit
Et quanqu'il vouroit seroit feit.
Et Joseph leur ha dist à tant :
« Ne me feites pas entendant
Mençonge, pour péur de mort :
Vous l'achateriez trop fort. »
Il li dient : « Fei ten pleisir;
Nous ne t'oserians mentir. »
Joseph dist : « Se vous me voulez
Croire, pas ci ne demourrez;
Ainçois leirez vos heritages,
Vos terres et vos hesbergages,
Et en eissil nous en iruns :
Tout ce pour amour Dieu feruns. »
Il dient ce ferunt-il bien.
Joseph va à Vaspasyen,
Si li pria qu'à cele gent

Pardonnast tout sen mautalent,
Pour amour de lui le féist ;
Vaspasyens ainsi le tist.
Vaspasyens ainsi venja
La mort Jhesu, qu'il mout ama.
Quant Joseph eut si esploitié.
A Vaspasyen prist congié
Et d'ileques se departi ;
Ses genz mena aveques u,
En lointeinnes terres alerent
Et là longuement demourerent.
A ce qu'il demourerent là,
Boens enseignemenz leur monstra
Joseph et bien les enseignoit,
Car il feire bien le savoit ;
Commanda-leur à labourer,
Et ce firent sanz rebouler :
Si ala leur afeires bien
Grant tens, et ne leur falli rien ;
Meis après ala malement,
Et si vous conterei comment :
Quar tout ce quanques il feisoient,
Par jour et par nuit labouroient,
Aloit à mal. A ce soufrir
Ne se vourrent plus aboennir.
Et cil maus qui leur avenoit,
Pour un tout seul pechié estoit,
Qu'avoient entr'eus commencié ;
Mout en estoient entechié :
C'iert pour le pechié de luxure,
Pour teu vilté, pour tele ordure.
Quant virent qu'il ce endurer
Ne peurent ne ce mal tenser,
A Hebron sunt venu tout droit,
Qui mout bien de Joseph estoit ;
Si li dient tout bien les fuient,
Toutes meseises les poursuient,
« N'unques si granz genz cum nous suns
Tant n'eurent mal cum nous avuns ;
Nous soufruns meseise trop grant,
Unques genz n'en soufrirent tant :
Si te vouluns pour Dieu prier
Que le voises Joseph nuncier
Car nous tout si de fein moruns,
Par un petit que n'enragons.
Nous avons defaute trop grant,
Et nos femmes et nostre enfant. »
Et quant Hebruns ha ce entendu,
Mout grant pitié en ha éu
Et si leur ha bien demandé
S'il unt longuement enduré.
« Oïl, certes, il ha lonc tens ;
Tant cum péumes l'endurens.
Pour Dieu si te voluns prier,
Va-t'en à Joseph conseillier
Pour quoi ce nous est avenu
Que nous avons trestout perdu,
Par nos pechiez ou par les siens
Qu'einsi avons perduz nos biens. »
Hebrons respont qu'il i ira,
Volentiers li demandera.
Lors vient à Joseph, si li conte
La grant meseise et la grant honte
Que ses genz entour lui soufroient
Et le meschief que il avoient ;
Si prient c'um leur leit savoir
De ceste chose tout le voir.
Lors ha pris Joseph à prier
De cuer loial, fin et entier,
Le Fil Dieu que savoir li face
De tout cest afeire la trace.
Lors s'est Joseph à douter pris
Que il n'éust vers Dieu mespris
Et feit chose dont courouciez
Fust Diex vers lui, n'en est pas liez
Puis dist : « Hebron, je le sarei
Et se le sai, j'ou vous direi. »
Joseph à sen veissel s'en va
Et tout plourant s'agenouilla
Et dist : « Sire, qui char presis
En la Virge et de li nasquis,
Par ta pitié, par ta douçour,
I venis, et pour nostre amour
Entre nous vousis converser
Pour ta creature sauver
Qui à toi vourroit obéir,
Ta volenté feire et suir.
Sire, tout aussi vraiement
Com vif, vous vi mort ensement
Si cumme après la mort te vi
Vivant à moi paller ausi
En la tour où fui emmurez,
Où me féistes granz bontez ;
Et là, sire, me commandastes,
Quant vous ce veissel m'aportastes
Toutes les foiz que je vourroie
Secrez de vous, que je venroie
Devant ce veissel précieus
Où est vostres sans glorieus.
Ainsi vous pri-je et requier
Que vous me vouilliez co[n]seillier
De ce que cele gent demande
(Faute unt de pein et de viande),
Que puisse ouvrer à vo pleisir
Et vo volenté acomplir. »
Lors ha à Joseph la vouiz dist,
Ki venue est dou Saint-Esprist
« Joseph, or ne t'esmaie mie :
N'as coupes en ceste folie. »
— « Sire, dunques par ta pitié
Suefre touz ceus qui unt pechié
Que les ost de ma compeignie. »
— « Joseph, ce ne feras-tu mie ;
Meis une chose te commant,
C'iert en senefiance grant :
Ten veissel o mon sanc penras ;
En espreuve le meteras
Vers les pecheeurs en apert,
Le veissel tout à descouvert.
Sonvigne-toi que fui venduz,
Trahiz et foulez et batuz.
Et tout adès bien le savoie ;
Meis unques paller n'en vouloie
Devant que je fui chiés Symon,
Où estoient mi compeignon ;
Et dis qu'aveques moi menjoit
Qui le mien cors trahir devoit.
Cil qui seut qu'il aveit ce feit
Honte eut, arriers de moi se treit
Ainz puis mes deciples ne fu ;
Meis un autre en y eut en liu.
En sen liu ne sera nus mis
Devant que i soies assis.
Tu sez bien que chiés Symon fui
A la taule, où menjei et bui :
Ileques vi-je men tourment,
Qui me venoit apertement.
Ou non de cele table quier

Une autre et fei appareillier,
Et appar[i]llie l'aras.
Bron te serourge apeleras.
Bros tes serourges est boens hon,
De lui ne venra se bien non.
Si le fei en cele iaue aler,
Un poisson querre et peeschier;
Et le premier que il penra,
Tout droit à toi l'aportera.
Et sez-tu que tu en feras ?
Seur cele table le metras.
Puis pren ten veissel et le mest
Sus la table, lau mieuz te pleist;
Meis qu'il soit tout droit emmi liu;
Et là endroit te serras-tu
Et le cuevre d'une touaille.
Quant auras ce feit sanz faille,
Adonc repenras le poisson
Que t'avera peschié Hebron.
D'autre part le mest bien et bel
Tout droit encontre ten veissel;
Et quant tu tout ce feit aras,
Tout ten pueple apeler feras
Et leur di que bien tost verrunt
Ce de quoi dementé se sunt,
Qui par pechié ha deservi
Pour quoi leur est meschéu si.
Adonc quant tu seras assis
En cel endroit là où je sis
A la Cene, quant je i mengei
O mes deciples qu'i menei,
Bron assié à ta destre mein:
Lors si verras trestout de plein
Que Brons arriere se treira
Tant comme uns hons de liu tenra.
Icil lius wiz si senefie
Le liu Juda, qui par folie
De nostre compeignie eissi
Quant s'aperçut qu'il m'eut trahi.
Cil lius estre empliz ne pourra
Devant qu'Enygeus avera
Un enfant de Bron sen mari,
Que tu et ta suer amez si;
Et quant li enfès sera nez,
Là sera ses lius assenez.
Quant tout ce feit ainsi aras,
Ten pueple à toi apeleras;
Et leur di, se il bien creu unt
Dieu le pere de tout le munt
Et le Fil et le Seint-Esprist,
Si cum apris l'avoit et dist
(C'est la benoite Trinité,
Ki est en la sainte unité),
Et de touz les commandemenz
Et touz les boens enseignemenz
Que je enseignié leur avoie,
Quant à eus touz par toi palloie,
Des trois vertuz ki une funt;
Se trestout ce bien gardé unt
Que il n'en unt trespassé rien,
Viegnent sooir, tu le vieus bien,
A la grace Nostre-Seigneur,
Qui as suens feit bien et honneur. »
Joseph fist le commandement
Nostre-Seigneur tout pleinnement,
Et tout ausi les apela
Cum Diex endoctriné li ha.
Dou pueple assist une partie,
Li autre ne s'assistrent mie.
La taule toute pleinne estoit,
Fors le liu qui pleins ne pooit
Estre; et cil qui au mengier
Sistrent, si eurent sanz targier
La douceur, l'accomplissement
De leur cuers tout entièrement;
Et cil qui la grace sentirent,
Assez errant en oubli mirent
Les autres qui point n'en avoient.
L'uns de ceus qui se seoient,
Qui Petrus apelez estoit,
Regarde delez lui et voit,
Ceus qui estoient en estant
Va mout très humlemeut priant:
« Par amours, or me dites voir,
Povez-vous sentir ne savoir
Riens de ce bien que nous sentuns ? »
Cil respondent: « Riens n'en avuns. »
Adonques leur ha dist Petrus:
« De ce ne doit douter hons nus
Que vous ne soiez entechié
De ce vil dolereus pechié
Dont Joseph enquerre féistes
Et pour quoi la grace perdistes. »
Adonc pour la honte qu'il unt,
De la meison issu s'en sunt.
Un en y eut qui mout ploura
Et mout leide chiere feit ha.
Quant li services fu finez,
Si s'est chaucuns d'ilec levez.
Entre les autres sunt alez;
Meis Joseph leur ha commandé
Que il revignent chaucun jour
A cele grace sanz demour.
Ainsi ha Joseph percéu
Les pecheeurs et connéu :
Ce fu par le demoustrement
De Dieu le roi omnipotent.
Par ce fu li veissiaus amez
Et premierement esprouvez.
Ainsi eurent la grace là,
Ki mout longuement leur dura.
Li autre ki dehors estoient,
A ceus dedenz mout enqueroient :
« Que vous semble de cele grace ?
Que sentez-vous qu'ele vous face?
Et qui vous ha ce don donné,
Ne qui vous ha en ce enfourmé? »
Cil respondent : « Cuers ne pourroit,
A pourpenser ne souffiroit
Le grant delit que nous avuns
Ne la grant joie en quoi nous suns,
Qu'il nous y couvient demourer
Dusqu'au matin et sejourner.
Don puet si grant grace venir,
Ki ainsi feit tout raemplir
Le cuer de l'omme et de la femme
Et de bien refeit toute l'ame ? »
Lors leur ha Joseph respondu :
« Ce vient dou benooit Jhesu,
Qui Joseph sauva en prison,
Où il estoit mis sanz reison. »
— « Cil veissiaus qu'avuns or véu,
Unques meis moustrez ne nous fu ;
Que ce puet estre ne savuns,
Tant soutillier nous y puissuns. »
Cil dient : « Par ce veissel-ci
Summes-nous de vous departi,
Car il n'a à nul pecheour

Ne compaignie ne amour. »
— « Vous le povez mout bien vooir.
Meis or me dites tout le voir,
Quel talent ne queu volenté
Vous éutes ne quel pensé
Quant on vous dist : « Venez sooir. »
Et si repovez bien savoir
Li queus feisoit ce grant pechié,
Pour qu'ietes de grace chacié. »
Cil dient : « Nous nous en iruns
Comme chetif et vous leiruns ;
Meis, s'il vous pleist, nous aprenez
(Bien savuns que vous le savez)
Que diruns quant on nous dira
Pour quoi vous avuns leissié çà. »
— « Or escoutez que respondrez
Quant de ce oposé serez,
Et si respondrez verité :
Qu'à la grace suns demouré
De Dieu no pere Jhesu-Crist
Et ensemble dou Saint-Esprit,
Tout conformé en la creance
Joseph et en sa pourveance. »
— « Et queu sera la renummée
Do veissel qui tant vous agree?
Dites-nous, comment l'apele-on
Quant on le numme par son non? »
Petrus respont ; « N'ou quier celer,
Qui à droit le vourra nummer,
Par droit Graal l'apelera ;
Car nus le Graal ne verra,
Ce croi-je, qu'il ne li agrée
A touz ceus pleist de la contrée.
A touz agrée et abelist ;
En li vooir hunt cil delist
Qui avec lui pueent durer
Et de sa compeignie user,
Autant unt d'eise cum poisson
Quant en sa mein le tient uns hon
Et de sa mein puet eschaper
Et en grant iaue aler noer. »
Quant cil l'oient, se l'greent bien ;
Autre non ne greent-il rien
Fors tant que Gaal (*sic*) eit à non :
Par droit agreer s'i doit-on.
Tout ainsi cil qui s'en alerent
Et cil ausi qui demourerent
Le veissel unt Graal nummé
Pour la reison que j'ei conté.
Li pueples qui là démoura,
A l'eure de tierce assena.
Car quant à ce Graal iroient
Sen service l'apeleroient ;
Et, pour ce que la chose est voire,
L'apelon dou Graal l'Estoire,
Et le non dou Graal ara
Dès puis le tens de là en çà.
Ces fauses genz qui z'en alerent
Un de leur compeignons leissierent,
Qui Moyses à non avoit
Et au pueple sage sembloit,
En lui gueitier bien engigneus
Et en paroles artilleus ;
Bien commençoit et bien finoit.
En sa conscience feisoit
Et semblant que il sages fust
Et que le cuer piteus éust.
Dist ne se movra entreseit
D'avec ces genz que Diez si peit
De la grace dou Seint-Esprit.
Lors ploura et mout grant duel fist
Et triste chiere et trop piteuse,
Par semblance trop merveilleuse ;
Et s'aucuns delez lui passoit,
De la grace mout li prioit
Que pour lui devant Joseph fust,
Que il de lui merci éust.
Ce prioit menu et souvent,
Ce sembloit, de cuer simplement :
« Pour Dieu ! priez Joseph que jaie
De la grace ki nous apaie. »
Par meintes foiz proia ainsint,
Tant qu'à une journée avint
Qu'il estoient tout assemblé ;
De Moyses leur prist pité,
Et dirent qu'il en palleroient
A Joseph et l'en prieroient.
Quant tout ensemble Joseph virent,
Trestout devant ses piez chéirent,
Et li prie chaucuns et breit
Qu'il de Moyset pitié eit;
Et Joseph mout se merveilla
De ce que chascuns le pria,
Et leur ha dist : « Vous, que voulez?
Dites-moi de quoi vous priez. »
Il respondent hisnelement :
« Li plus granz feis de nostre gent
S'en sunt alé et departi ;
Un seul en ha demouré ci,
Qui pleure mout très tenrement
Et crie et feit grant marrement,
Et dist que il ne s'en ira
De ci tant comm' il vivera.
'l nous prie que te prions,
De la grace que nous avuns
'cilec en ta compeignie
A grant joie et à seignourie,
Qu'avec nous en soit parçonniers;
Car nous le vouluns volentiers. »
Joseph respont sanz reculer :
« Ele n'est pas moie à donner,
Car nostres sire Diex la donne
Là où il vieut à tel persone.
Cil cui il la donne, pour voir,
Sunt tel qu'il la doivent avoir ;
Et cil, espoir, n'est pas iteus
Comme il se feit, bien le set Dieus.
Ce devuns savoir, non quidier,
Que il ne nous puet engignier.
S'il n'est boens, si s'engignera
Et tout premiers le comparra. »
— « Sire, nous avuns grant fiance,
Et se pert bien à sa semblance. »
. . . . (330).
« Vous voussistes au darriens
Soufrir les tourmenz terriens,
Et voussistes la mort soufrir
Et pour nous en terre morir.
Si vraiement com me sauvastes
En la prison et m'en gitastes
Où Vaspasyens me trouva
Quant il en la chartre avala,
Et en la prison me déistes,
Quant vous ce veissel me rendistes,

(330) Il semble exister ici dans le manuscrit une lacune d'au moins deux feuillets

Qu'adës quant je vous requerroie,
Quant de riens encombrez seroie,
Sanz targier venriez à moi;
Si voirement com en vous croi,
Moustrez-moi que est devenuz
Moyses ne s'il est perduz,
Que le sache certeinnement
Et dire le puisse à ma gent,
Que tu par ta grant courtoisie
M'as ci donné en compeignie. »
La vouiz à Josep [h] s'apparu
Et se li ha ce respondu :
« Joseph, or est à ta venue
La senefiance avenue
Que te dis quant fundas
La table, qu'en liu de Judas
Seroit cil lius en remembrance,
Que il perdi par signorance
Quant je dis qu'il me trahiroit
Et cil lius rempliz ne seroit
Devant le jour dou Jugement,
Qu'encor attendent toute gent,
Et tu-méismes l'empliroies
Adonc quant tu raporteroies
La souvenance de ta mort;
Meis le te di pour ton confort,
Que cist lius empliz ne sera
Devant que li tierz hons venra
Qui descendra de ten lignage
Et istera de ten parage,
Et Hebruns le doit engerrer
Et Enygeus ta suer porter;
Et cil qui de sen fil istra,
Cest liu méismes emplira,
De Moyses, qui est perduz,
Demandes qu'il est devenuz :
Or escoute, et jou te direi;
Car bien dire le te sarei.
« Quant si compeignun s'en alerent
Et ci avec vous le leissierent,
Ce que il touz seus demoura
Qu'o les autres ne s'en ala,
Ce fist-il pour toi engignier;
Or en ha reçut sen louier.
Ne povoit croire ne savoir
Que tes genz péussent avoir,
Ki aveques toi demouroient,
Si grant grace comme il avoient;
Et sanz doute ne remest mie,
Fors pour honnir ta compeignie
Saches de voir qu'il est funduz
Dusqu'en abysme et est perduz;
De lui plus ne pailera-on
Ne en fable ne en chançon,
Devant ce que cil revenra
Qui le liu vuit raemplira :
Cil-méismes le doit trouver.
Meis de lui plus [n'estuet] paller.
Qui recreirunt ma compeignie
Et la teue, ne doute mie,
De Moyses se clamerunt,
Et durement l'acuserunt.
Ainsi le doiz dire et conter
A tes deciples et moustrer.
Or pense que tu pourquis has,
Vers moi ainsi le trouveras. »
Ainsi ha à Joseph pallé
Li Sainz-Espriz et ha moustré
La mauveise euvre Moysest,
Et li ha dist comment il est
Et Joseph ne le coile mie
A Bron ne à sa compeignie,
Ainz leur ha apertement dist
Quanqu'il oï de Jhesu-Crist,
Et la chose comment ele es
Et qu'il ha feit de Moysest.
Il dient tout par verité
« Granz est de Dieu la poesté.
Fous est qui pourchace folie
Pour ceste dolereuse vie. »
Brons et sa femme lonc tens furent
Ensemble tout ainsi con durent,
Tant que il eurent douze fiuz
Et biaus et genz et parcréuz;
Et en furent mout encombré
(Car bien leur couvint à plenté),
Tant qu'Enyseus à Bron palla,
A son seigneur, et dist li ha :
« Sire, vous déussier (*sic*) mander
Joseph men frere, et demander
Que nous feruns de nos enfanz :
Vez-les touz parcréuz et granz;
Car nous riens feire ne devuns
Que ainçois à lui n'en palluns. »
Brons dist : « Tout ausi le pensoie
Que je à vous en palleroie;
Mout volantiers à lui irei
Et de boen cuer l'en prierei. »
Brons vint à Joseph, si li dist,
Tout ainsi con li plut et sist,
Que sa suer l'eut là envoié,
De cele besoigne touchié :
« Sire, douze granz fiuz avuns;
Assener pas ne les vouluns
Ne riens feire se par toi non :
Si me diras que en feron. »
Joseph dist : « En la compeignie
Serunt de Dieu, n'i faurrunt mie.
Mout volentiers l'en prierei,
Quant je liu et tens en verrei. »
Lors ont tout ce leissié ester
Dusqu'à un jour qu'alez ourer
Fu Joseph devant sen veissel;
Si li souvint et l'en fu bel
De ce que Brons li eut prié
Si prist à plourer de pitié
Et prie Dieu mout tenrement :
« Peres Diex, rois omnipotent,
S'il vous pleit, feites-moi savoir
De ceste chose vo vouloir,
Que nous de mes nevez feruns,
En quel labeur les meteruns.
Feites-m'en aucune moustrance,
S'il vous pleist, et senefiance. »
Et Diex à Joseph envoia
Un angle qui li anunça,
Si li dist : « Diex m'envoie à toi :
Sez-tu que te mande par moi?
Il fera tant pour tes neveus,
Tout quanque tu pries et vieus;
Il vieut qu'il soient atourné
Au service Dieu et mené,
Que il si deciple serunt
Et meistre seu (*sic*) eus averunt
Se il vuelent femes avoir,
Ils les arunt; et doit savoir
Cil qui point de femme n'ara,
Li mariez le servira;

Meis tu commanderas au pere
Et si le diras à la mere.
Que il t'ameinnent devant toi
Celui qui femme aveques soi
Ne voura avoir ne tenir.
A toi les feras obéir ;
Et quant serunt à toi venu,
Tu ne feras pas l'esperdu ;
Meis devant t'en venras,
La vouiz dou Seint-Esprit orras. »
Joseph mout bien trestout aprist
Quanque li angles li eut dist,
Et puis li angles s'en ala,
Et Joseph mout liez demoura
Pour le grant bien qu'il entendoit
Que chaucuns des enfanz aroit ;
A Bron vint, et li ha conté
Le conseil qu'il avoit trouvé :
« Sez-tu, dist Joseph, que te proi?
Tes enfanz e[n]seigne à la loi
De Dieu garder et meintenir ;
Femmes aient à leur pleisir,
A la menniere d'autre gent
Les arunt par espousement.
S'aucuns y ha qui femme avoir
Ne vueille, et remennoir
O moi en ma meison vourra,
Icil avec moi demourra. »
Brons dist : « A vo commandement
Et à vo pleisir boennement. »
Brons à sa femme repeira,
Ce que Joseph dist li conta.
Quant Enyseus eut tout ce oï,
Dedenz sen cuer sen esbaudi ;
A Bron dist : « Sire, or vous hastez,
S'en feites ce que vous devez. »
Brons touz ses enfanz apela,
A touz ensemble demanda
Queu vie chaucuns vieut mener.
Il dient : « Dou tout acorder
Vouluns à ten commandement
Et le feruns mout boennement. »
Et de ce furent-il mout lié ;
Meis Hebruns leur ha pourchacié
Et loing et près tant qu'il éussen
Femmes et qu'il marié fussent,
Commande leur que loiaument
Se tenissent et belement
En la compeignie leur femmes,
Seigneur soient et eles dames.
Pristrent les selonc la viez loi,
Tout sanz orgueil et sanz bofoi,
En la fourme de sainte Eglise ;
Et Joseph mout bien leur devise
Qu'il doivent leissier et tenir,
Comment se doivent meintenir.
Ainsi fut la chose atournée.
Chaucuns ha la seue espousee,
Fors c'un, qui avant escorchier
Se leiroit et tout detrenchier
Que femme espousast ne préist :
N'en vieut nule, si comme il dist.
Quant Brons l'ot, mout se merveilla,
A privé conseil l'apela
Et dist : « Fiuz, pour quoi ne prenez
Femme, si cum feire devez,
Ausi cumme vo frere unt feit? »
— « N'en pallez plus tout entreseit
Qu'en mon aé femme n'arei
Ne jà femme n'espouserei. »
Li unze enfant sunt marié ;
Le douzime ha Brons ramené
A Joseph, sen oncle, et li dist.
Quant Joseph l'oï, si s'en rist.
Joseph dist : « Cestui-ci avoir
Doi, si sera miens pour voir.
Se vous et ma sereur voulez,
Entre vous deus le me donrez. »
Il respondent : « Volentiers, sire ;
Vostres soit sanz duel et sanz ire. »
Joseph entre ses braz le prist,
Acola le, et au pere dist
Et à sa suer qu'il s'en alassent
Et l'enfant avec lui leissassent.
Brons o sa femme s'en ala,
L'enfès o Joseph demoura.
Lors dist Joseph : « Biaus niés, por voir,
Mout grant joie devez avoir :
Nostres-Sires par son pleisir
Vous ha eslut à lui servir
Et à essaucier sen douz non,
Qu'assez loer ne le puet-on.
Biaus douz niés, cheveteins serez
Et vos freres gouvernerez.
De delez moi ne vous mouvez,
Ce que vous direi retenez.
La puissance de Jhesu-Crist,
Le nostre sauveeur eslist,
S'il li pleist qu'il parout à moi,
Si fera-il, si cum je croi. »
Joseph à sen veissel ala,
Mout devotement Dieu pria
Demoustrast li de son neveu
Comment il li ferait son preu.
Joseph a finé s'oroison,
Et tantost ha oï le son
De la vouiz, ki li respondi :
« Tes niés et sages, ce te di
Simples et bien endoctrinez
Et retenanz et bien temprez ;
De toutes choses te creira,
Quanque li diras retenra.
Enten comment l'enseigneras :
L'amour que j'ei li conteras
A toi et à tous tes genz
Ki unt boens endoctrinemenz.
Conte-li comment vins en terre,
Comment eurent tout à moi guerre
Et comment je fui achetez,
Venduz, bailliez et délivrez,
Comment fui batuz et leidiz,
D'un de mes deciples trahiz,
Et escopiz et decrachiez,
Et à l'estache fu loiez ;
Quanque peurent de leit me firent,
Car au darrien me pendirent ;
Comment tu de la crouiz m'ostas,
Comment mes plaies me lavas,
Comment ce veissel-ci éus
Et le mien sanc y recéus,
Comment tu fus des Juis pris
Et ou fonz de la chartre mis,
Et comment je te confortei
Quant en la chartre te trouvei ;
Et là un don te donnei-ge,
A toi et à tout ten lignage,
A touz ceus qui le saverunt
Et qui apenre le vourrunt.

Di-li et l'amour et la vie
Qu'ei à toute ta compeignie,
Aies en ten ramembrement
Que te donnei emplusement
De cuer d'omme en ta compeignie;
A ten neveu n'ou cele mie,
Et à touz ceus qui ce sarunt
Parfeitement le conterunt,
Et pleisance et grace averunt
Cil qui au siecle bien ferunt.
Leur heritages garderei,
En toutes courz leur eiderei,
Ne pourrunt estre forjugié
Ne de leur membres mehaignié
Et leur chose dont sacrement
Ferunt en mon remembrement.
Quant tout ce moustré li aras,
Men veissel li aporteras,
Et ce qui est dedenz li di :
C'est dou sanc qui de moi issi.
S'il le croit ainsi vraiement,
De foi aura confermement.
Moustre-li comment Ennemis
Engigne et deçoit mes amis
Et ceus qui se tiennent à moi,
Que il s'en gart, car je l'en proi
Ne li oblie pas à dire
Qu'il se gart de courouz et d'ire,
Que il enhorbetez ne soit :
Maubailliz est qui bien ne voit
La chose très bien court tenra :
C'est ce qui mieux le gitera
Et plus tost de mauveis pensez
D'estre tristoiez ne irez.
Cest choses mestier li arunt
Et mout très bien le garderunt
Contre l'enging de l'Ennemi,
Qu'il ne puist rien avoir en lui.
De la joie de char se gart,
Qu'il ne se tiegne pour musart :
La char tost l'ara engignié
Et mis à duel et à pechié.
Quant tout ce moustré li aras,
Tu li diras et prieras
Qu'il à ses amis le redie,
Pour chose nule n'ou leit mie,
A ceus que preudomes saura
Et que boens estre connoistra.
Il pallera de moi adès
Où qu'il sera, de l'oig et près
Car plus en bien en pallera
Et plus de bien y trouvera.
Di-li que de lui doit oissir
Un oir malle, qui doit venir
Ce veissel ara garder,
Et si li doiz ausi moustrer
Et nous et nostre compeignie.
Enseurquetout n'oublie mie,
Quant tu averas tout ce feit,
La garde de ses freres eit
Et de ses sereurs ensement.
Puis s'en ira vers occident
Es plus loiteins lius que pourra;
Et en touz les lius où venra,
Touz jours essaucera men non
Par trestoute la region;
Et à son pere priera
Qu'il eit sa grace, et il l'aura.
Demein, quant serez assemblé,
Vous verrez une grant clarté,
Ki entre vous descendera
Et un brief vous aportera.
Le brief qui sera aportez,
A Petrus lire le ferez,
Et li commanderez briément
Que il s'en voit ysnelement
En quel partie qu'il vourra
Et lau li cuers plus le trerra,
Et qu'il ne soit pas esmaiez,
Que de moi n'iert pas oubliez.
Quant ce commandé li aras,
Après ce li demanderas
En quel liu li cuers le treit plus ;
Il te dira, n'en doute nus,
Qu'ès vaus d'Avaron s'en ira
Et en ce païs demourra.
Ces terres trestout vraiement
Se treint devers occident.
Di-li lau il s'arrestera
Le fil Alein atendera,
Ne il ne pourra devier
Ne de cest siecle trespasser
Devant le jour que il ara
Celui qui sen brief li lira .
Enseignera li (*sic*) povoir
Que cist veissiaus-ci puet avoir,
Dira li que est devenuz
Moyses qui estoit perduz.
Quant ces choses ara véues
Et oïes et percéues,
Adonques si trespassera,
En joie sanz faillir venra.
Et quant tu tout ce dist aras,
Pour tes neveus envoieras ;
Toutes ces paroles leur di
Que je t'ei contées ici,
Et trestout cest enseignement
Leur di sans trespasser neent. »
Mout fu bien convertiz Aleins
Et de la grace de Dieu pleins.
Joseph eut bien tout entendu
Que la vouiz dist et retenu;
Alein sen neveu apela,
De chief en chief conté li ha
Tout ce qu'il seut de Jhesu-Crist
Et ce que la vouiz l'en eut dist.
Meistres Robers dist de Bouron,
Se il voloit dire par non
Tout ce qu'en cest livre afferroit,
Presqu'à cent doubles doubleroit ;
Meis qui cest peu pourra avoir,
Certeinnement pourra savoir
(Que, s'il y vieut de cuer entendre,
Assez de bien y porra prendre)
Ces choses que Joseph aprist
A sen neveu et qu'il li dist.
Et quant tout ce li eut moustré,
Si ha sen neveu apelé ;
Dist li : « Biaus niés, boens devez estre,
Quant de no seigneur, de no meistre,
Avez teu grace recouvrée
Qu'ele vous est de Dieu donnée. »
Lors le mena Joseph arriere,
Et à sen pere et à sa mere
Dist que ses freres gardera
Et que touz les gouvernera
Et ses sereurs; et il l'otroient
Que souz lui à gouverner soient.

Quant d'au une rien douterunt,
A lui conseillier se venrunt :
S'einsi le funt, bien leur venra ;
S'il n'ou funt, maus leur sourdera.
A Bron le pere a commandé
Et à sa femme l'a rouvé ;
Car il vieut qu'il doignent Alein
La seignourie de leur mein
Seur leur filles, seur leur enfanz,
Uns et autres, petitz et granz,
Devant eus ; et plus l'en creirunt
Et douterunt et amerunt,
Et il bien les gouvernera
Tant cum chaucuns d'eus le creira.
Lendemein furent au servise,
Si cum l'estoire le devise ;
Et avint c'une grant clarté
Leur apparust, s'a aporté
Un brief, et trestout, ce me semble,
Encontre se lievent ensemble.
Joseph le prist, et apela
A lui Petrus, et dist li ha :
« Petrus, biaus freres, Dieu amis,
Jhesu, le roi de Paradis,
Qui d'enfer touz nous racheta,
A message esléu vous ha ;
Ce brief avec vous porterez
En quelque liu que vous vourrez. »
Quant Petrus Joseph paller oit,
Si li dist que pas ne quidoit
Que Diex messagier le féist
Ne brief porter li couvenist.
Cil dist : « Mieus vous connoist assez
Que vous méismes ne savez ;
Meis une chose vous priuns,
Et pour l'amour qu'à vous avuns .
Que vous nous vouilliez demoustrer
De quel part vous voudrez aler. »
Petrus dist : « Je le sai mout bien,
Et se ne m'en ha nus dist rien ;
Ainz ne véistes messagier
Qui mieuz le séust sanz nuncier.
En la terre vers Occident,
Ki est sauvage durement,
Es vaus d'Avaron m'en irei,
La merci Dieu attenderei ;
Et vous de moi merci aiez,
A Dieu nostre Seigneur priez
Que n'aie force ne povoir,
Enging, corage ne vouloir
D'aler contre sa volenté
Ne de dire contre son gré.
Encor metrez en vo priere
Qu'Ennemis en nule menniere
Me puist perdre ne tempester
Ne de l'amour de Dieu sevrer. »
Trestout respondent d'une part :
« Diex, qui feire le puet, t'en gart ! »
En la meison Bron s'en alerent,
Les enfanz Hebron apelerent,
Et à eus touz Hebrons a dist
« Mi fil, mes filles estes tuit
Paradis avoir ne povez,
S'à cui que soit n'obéissiez :
Pour ce vueil et si le desir
Vous touz à un seul obéir :
Et tant com je de bien donner
Puis et de grace delivrer,
Je la doins à men fil Alein,
Et ce ne sera pas en vein.
Je li commant et vueil prier
Qu'il vous preigne touz à garder,
Et vous à lui obéirez
Comme à seigneur feire devez ;
Et s'avez de conseil mestier,
A lui irez sanz atargier :
Sanz doute il vous conseillera
Si loiaument comme il pourra.
Une chose dire vous ose :
Que vous n'entreprenez pas chose
Deseur le suen commandement ;
Sen voloir feites boennement. »
Li enfant s'en vunt tout ainsi,
De leur pere sunt departi,
Et mout boenne volenté unt
Qu'il Alein leur frere crerunt.
En estranges terres ala,
Avec lui ses freres mena ;
En touz les lius où il venoit,
Hommes et femmes qu'il trouvoit
La mort anunçoit Jhesu-Crist
Ainsi cum Joseph li aprist,
Le non Jhesu-Crist preeschoit,
En touz mout grant grace avoit
Ainsi furent d'ilec parti ;
Meis or d'eus vous leirei ici,
Que je n'en vueil or plus paller,
Se m'i convenra retourner.
Parti s'en sunt et tout alé.
Petrus ha Joseph apelé
Et les autres, si leur ha dit :
« Il m'en couvient aler, ce quit. »
— « Ce soit au Dieu commandement ! »
Après funt leur assemblement,
Petrus prient ne s'en voit pas ;
Il leur respont ynelepas
Qu'il n'a talent de demourer,
Car d'ilec l'en couvient aler.
« Meis huimeis pour vous demourrei,
Et puis demein si m'en irei,
Quant aruns esté au servise. »
Ainsi remest à leur devise.
Nostres-Sires, qui tout savoit
Comment la chose aler devoit,
A Joseph son angle envoia,
Qui mout très bien le conforta
Et dist qu'il ne s'esmaie mie,
Que il nule foiz ne l'oublie.
« Ma volenté te couvient feire,
L'amour de moi et toi retreire.
Petrus de vous se doit partir :
Sez-tu pour quoi? Hui retenir
L'osastes, et il demourer.
Diex le vouloit ainsi moustrer,
Pour ce que voir dire pouist
Ne de rien nule ne mentist
A celui pour qui il s'en va,
Quant il de ton veissel verra
Et des choses que je t'ei dites,
Qu'eles sunt boennes et eslites
Joseph, il convient vraiement
Les choses qui commencement
Ont que fin aient après.
Nostres-Sires set bien adès
Que Brons mout preudons ha esté
Et pour ce fu sa volenté
Que il en l'iaue peeschast
Et qu'il le poisson pourchacast

Que vous avez en vo servise.
Diex vieut et einsi le devise
Que il ten veissel avera
Et après toi le gardera.
Apren-li comment meintenir
Se devera et contenir,
Et l'amour que tu has à moi
Et qu'ei adès éue à toi;
Apren-li touz les erremenz
Et trestouz les contenemenz,
Trestout ce que de Dieu oïs
Dès cele eure que tu naschis.
En ma creance le metras
Et très bien li enseigneras.
Di-li comment Diex à toi vint
En la chartre et ton veissel tint
Et en tes meins le te bailla;
Les seintes paroles dist t'a,
Ki sunt douces et precieuses
Et gracieuses et piteuses,
Ki sunt propement apelées
Secrez dou Graal et nummées.
Quant ce averas feit bien et bel,
Commanderas-li le veissel,
Qu'il le gart dès or en avant;
N'i mespreigne ne tant ne quant ·
Toute la mesproison seroit
Seur lui, et chier le comparroit.
Et cil qui nummer le vourrunt,
Par son droit non l'apelerunt
Adès le riche Pescheeur.
A touz jours croistera s'onneur,
Pour le poisson qu'il peescha
Quant cele grace commença.
Ainsi couvenra la chose estre,
Tu l'en feras seigneur et meistre.
Ausi cum li monz va avant
Et touz jours en amenuisant,
Couvient que toute ceste gent
Se treie devers Occident.
Si tost com il seisiz sera
De ten veissel et il l'ara,
Il li couvient que il s'en voit
Par devers Occident tout droit,
En quelque liu que il vourra
Et lau li cuers plus le treira;
Et quant il sera arrestez
Là où il voura demourez,
Il atendra le fil sen fil
Séurement et sanz peril;
Et quant cil fiuz sera venuz
Li veissiaus li sera renduz
Et la grace, et se li diras
De par moi et commanderas
Que il celui le recommant
Qu'il le gart dès or en avant.
Lors sera la senefiance
Acomplie et la demoustrance
De la benoite Trinité,
Qu'avons en trois parz devisé.
Dou tierz, ce te di-ge pour voir,
Fera Jhesu-Criz son vouloir,
Qui sires est de ceste chose :
Nus oster ne li puet ne ose.
Quant le veissel à Bron donras
Et grace et tout li bailleras
Et tu en seras desseisiz,
Ces feiz mout bien touz acompliz,
Adonques s'en ira Petrus,
Je ne vueil qu'il y demeurt plus;
Car vraiement dire pourra
Que il seisi véu aura
Hebron, le riche Pescheeur,
Et dou veissel et de l'onneur :
Pour ce Petrus fu demourez
Dusqu'au mein, puis s'en est alez.
Quant ce aras feit, il se mouvra,
Par terre et par mer s'en ira,
Et Cil qui toutes choses garde
L'avera dou tout en sa garde;
Et tu, quant tout ce feit aras,
Dou siecle te departiras,
Si venras en parfeite joie,
Ki as boens est et si est moie :
Ce est en pardurable vie.
Tu et ti oir et ta lignie,
Tout ce qu'est né et qui neistra
De ta sereur, sauf estera;
Et cil qui ce dire sarunt,
Plus amé et chieri serunt,
De toutes genz plus hennouré
Et de preudommes plus douté. »
Ainsi Joseph trestout feit ha
Ce que la vouiz li commanda.
Lendemein tout se rasemblerent
Et au servise demourerent;
Joseph leur ha trestout retreit
Quanque la voiz dist entreseit,
Fors la parole Jhesu-Crist,
Qu'en la chartre li avoit dist.
Cele parole sanz faleur
Aprist au riche Pescheeur;
Et quant ces choses li eut dites,
Si li bailla après escrites.
Il li ha feit demoustrement
Des secrez tout privéement.
Quant il eurent Joseph oï
Et chaucuns d'eus bien l'entendi,
De leur compaingnie partoit
Ne avec eus plus ne seroit,
Il en furent tout esbahi.
Quant virent Joseph desseisi,
Il en eurent mout grant pitié,
Car il seurent qu'il eut baillé
Sa grace et son commandement,
Ne savoient pas bien comment.
Seisiz fu li riches Peschierres
Dou Graal et touz commanderes.
Congié prist, quant levé se sunt.
Au departir mout plouré unt,
Souspirent et unt larmoié :
C'estoit tout par humilité.
Il funt oroisons et prieres :
Ce sunt choses que Diex ha chieres.
Joseph remet, pour feire honneur,
Avec le riche Pescheeur;
Trois jours fu en sa compe gnie
Que Joseph ne refusa mie.
Au tierz jour ha à Joseph dist :
« Joseph, or m'enten un petit,
Vérité te direi sanz faille :
Volenté ei que je m'en aille.
Se il te venoit à pleisir,
Par ten congié m'en vueil partir. »
— « Il me pleit bien, Joseph respont;
Car ces choses de par Dieu sunt.
Bien sez que tu emporteras
Et en quel païs t'en iras.

Tu t'en iras; je remeindrei,
Au commendement Dieu serei. »
Ainsi Joseph se demoura.
Li boens Pescherres s'en ala
(Dont furent puis meintes paroles
Contées, ki ne sunt pas foles)
En la terre lau il fu nez,
Et Joseph si est demourez.
Messires Roberz de Beron
Dist, se ce ci savoir voulun,
Sanz doute savoir couvenra
Conter là où Aleins ala,
Li fiuz Hebron, et qu'il devint,
En queu terre aler le couvint,
Et qués oirs de li peut issir,
Et queu femme le peut nourrir,
Et queu vie Petrus mena,
Qu'il devint n'en quel liu ala,
En quel lieu sera recouvrez :
A peinnes sera retrouvez;
Que Moyses est devenuz,
Qui fu si longuement perduz :
Trouver le couvient par reison
(De parole ainsi le dist-on)
Lau li riches Peschierres va;
En quel liu il s'arrestera,
Et celui sache ramener
Qui orendroit s'en doit aler.
Ces quatre choses rassembler
Couvient chacune, et ratourner
Chascune partie par soi
Si comme ele est; meis je bien croi
Que nul hons ne 's puet rassembler
S'il n'a avant oï conter
Dou Graal la plus grant 'estoire,
Sanz doute, ki est toute voire.
A ce tens que je la retreis
O mon seigneur Gauthier en peis,
Qui de Mont-Belyal estoit,
Unques retreite esté n'avoit
La grant estoire dou Graal
Par nul homme qui fust mortal;
Meis je fais bien à touz savoir
Qui cest livre vourrunt avoir,
Que, se Diex me donne santé
Et vie, bien ei volenté
De ces parties assembler,
Se en livre les puis trouver.
Ausi cumme d'une partie
Leisse, que je ne retrei mie,
Ausi couvenra-il conter
La quinte, et les quatre oublier,
Tant que je puisse revenir
Au retreire plus par loisir
E à ceste uuevre tout par moi,
Et chascune m'estu (et) pa(r soi);
Meis se je or les leisse à tant
Je ne sai homme si sachant
Qui ne quit que soient perdues
Ne qu'eles seront devenues,
Ne en quele semeliance
J'en aroie feit dessevrance.
Mout fu li Ennemis courciez
Quant Enfer fu ainsi brisiez;
Car Jhesus de mort suscita,
En Enfer vint et le brisa.
Adam et Eve en ha gité,
Ki là furent en grant viuté;
O lui emmena ses amis
Lassus ou ciel, en Paradis.
Quant Deable ce aperçurent,
Aussi cum tout enragié furent;
Mout durement se merveillierent
Et pour ce tout s'atropelerent,
Et disoient : « Qui est cist hon
Qui ha teu vertu et tel non?
Car nos fermetez ha brisies,
Les portes d'Enfer depecies :
Riens n'avoit force encontre lui
Ne de par nous ne par autrui;
Car il feit tout quanque lui pleit,
Pour nului son voloir ne leit.
Ceci au meins bien cuidions
Qu'en terre ne venist nus hons
Qui de cors de femme naschist,
De no pooir fuir pouist;
Et cist ainsi nous ha destruit,
Qu'il Enfer ha leissié tout vuit.
Comment puet estre d'omme nez
Ne concéuz ne engenrez,
Que delit éu n'i avuns
Si cum en autre avoir soluns? »
Uns ennemis ha respondu :
« Bien sai par quoi avuns perdu;
Cele chose nous a plus nuit
Que quidons qui plus nous vaussist.
Membre-vous de ce que palloient
Li boen prophete et qu'il disoient,
Que li Fiuz Diu venroit en terre
Et que il osteroit la guerre
Qu'Adans et Eve feit avoient,
Et pecheeur sauvé seroient;
Trestout ici! que lui pleiroit,
A sa volenté en feroit.
Adonc ces prophetes prenions
Et trestouz les tourmentions;
Et il feisoient le semblant
Que il nul mal ne sentiant,
Ne nule rien ne leur grevoit
De tout le mal c'um leur feisoit
Ainçois les autres confortoient;
Car il as pecheeurs disoient
Que cil en tere neisteroit
Qui trestouz les deliverroit.
Ce distrent qu'or et avenu,
Quanque avions nous ha tolu;
Nous n'y poons meis riens clamer,
Qu'avec lui les ha feit aler.
Comment fu-ce que nou séuns?
Unques ne nous en percéuns.
En non de Dieu laver les fist
Et dou Fil et dou Seint-Esprist
Dou pechié qu'en la mere avoient,
Quant de son ventre hors issoient
Et pour quoi ne nous pourvéins
En touz les lius que nous voussins?
Or les avuns perdu briément
Trestouz par cel avenement;
Nous n'avuns meis sor eus pooir
Ne nous ne li povons avoir,
Devant qu'il méismes reviegnent
Et à nos uuevres se repreignent.
Ainsi no povoir abeissié
Nous ha et trop amenuisié,
Car en terre demouré sunt
Si menistre et les sauverunt;
Car tant n'arunt feit de pechiez
Petiz ne granz, nouvians ne viez,

Je il se vuelent repentir
Et leur pechiez dou tout guerpir,
Promestre boen amendement,
Tout en sunt quite ligement :
Et par ce les avuns perduz.
Ainsi les nous ha touz toluz ;
Et se il ainsi sunt sauvé,
Mout ha pour eus feit et ouvré
De substance esperiteument,
Quant pour homme si soutiument
Vout en terre neistre de mere
Sanz nule semence de pere,
Et essaucier vint le tourment
En terre si tres sagement
Sans delit d'omme ne de femme ;
Unques n'i pecha, cors ne ame.
Nous essaiemmes et véismes
En toutes choses que poïmes
Que nus le pourroit essaier ;
Unc ne péumes tant cerchier
Que riens y péussiens trouver
Qui neent li péust grever,
Car en lui ne trouveroit-on
Nule chose se tout bien non.
Toutes voies vout-il venir
En terre pour s'uevre et morir :
Mout ha donques cele uuevre chier,
Quant si chier la vout acheter
Et si granz peinnes vout soufrir
Pour homme avoir et nous tolir
Bien deverians labourer
Que nous péussians recouvrer
Ce qu'il nous vient ainsi tolir.
Il dist qu'il ne vient rien seisir
Ki nostre doie estre par droit :
Chaucuns donques de nous devroit
Tant pener et tant traveillier
Que le péussions engignier :
Feisuns-le donc en teu menniere
Qu'il ne puist repeirier arrière,
Ne paller à ceus n'eus voir
Qui de lui assourre unt pooir
Et par cui cil le pardon unt
Qui de sa mort racheté sunt. »
Adonques s'escrient ensemble
« Tous avuns perdu, ce nous semble
Puis que il puet avoir pardon,
Se ès uuevres Dieu le trueve l'on,
S'il adès nos uuevres feit ha,
Bie(n) sai que il le sauvera ;
Puis qu'en ses uuevres est trouvez,
Ne puet par nous estre dampnez ;
S'il se repent, perdu l'avuns,
S'à ses menistres n'ou remblons. »
Li autre ennemi si runt dist :
« Nous savuns bien qu'il est escrist
Que cil qui plus nous unt néu
Et par qui nous l'avuns perdu,
Cil qui les nouveles portoient
De sa venue et l'anunçoient,
Ce sunt (cil) par qui li damage
Nous sunt venu et li outrage ;
Et de tant cum plus l'affermoient
Li nostre plus les tourmentoient.
Il s'est hastez, ce m'est avis,
De tost secourre à ses amis,
Pour la doleur, pour le tourment
Qu'il avoient communément.
Meis qui un homme avoir pouist
Qui nos sens portast, et déist
Nos paroles et nos prieres
A ceus qui les aroient chieres,
Si cum nous soliuns avoir
Et seur toutes choses povoir,
Et entre les genz conversast
En terre et o eus habitast,
Ice nous pourroit mout eidier
A eus honnir et vergoignier.
Tout aussi cum nous enseignoient
Li prophete qu'o nous estoient,
Ausi cil les choses dirunt
Qui dites et feite serunt
Ou soit de loig ou soit de près
Par ce serunt créu adès. »
Lors dient bien esploiteroit
Qui en teu menniere ouverroit,
Car mout en esteroit créuz
Et hons honniz et confunduz
Li uns dist : « De ce n'ei pooir
Ne de semence en feme avoir ;
Meis, se le povoir en avoie,
Sachiez de voir je le feroie,
C'une femme en men povoir ei
Ki fera quanque je vourrei. »
Li autre dient : « Nous avuns
Cilec un de nos compeignuns
Qui fourme d'omme puet avoir
Et femme de lui concevoir ;
Meis il couvient que il se feigne
Et que couvertement la preigne.
Ainsi dient qu'engenrerunt
Un homme en femme et nourrirunt,
Qui aveques les genz sera
Et ce que ferunt nous dira. »
Meis mout est fous li Ennemis,
Qui croit que Diex soit entrepris
Que il ceste uuevre ne séust
Et qu'il ne s'en apercéust.
Ainsi prist Ennemis à feire
Homme de sens et de memoire,
Pour Dieu nostre pere engignier
Et forbeter et conchier :
Par ce poüns-nous tout savoir
Que Ennemis est fous de voir.
Mout deverions estre irié
S'ainsi estiuns engignié.
De ce conseil sunt departi,
Leur uuevre unt acordée ainsi
Et cil qui avoit seignourie
Seur la femme, ne targe mie ;
A li là ù ele estoit ala,
A sa volenté la trouva,
Et la femme toute li donna
Sa part de trestout quanqu'ele ha,
Néis ses sires l'Ennemi
Donna quanqu'il avoit ausi.
A un riche homme femme estoit,
Qui granz possessions avoit :
Vaches, brebiz eut à plenté,
Chevaus et autre richeté.
Trois filles avoit et un fil
Bel et courtois et mout gentil,
Si estoient les trois puceles
Gentius et avenanz et beles.
Li Ennemis pas ne s'oublie ;
As chans ala lau la meisnie
A ce riche homme repeiroit,
Car il tout à estrous beoit

Comment les péust engignier
Et le riche homme couroucier.
Des bestes tua grant partie.
Li bergier ne s'en jouent mie,
Ainz s'en couroucent durement,
Et dit qu'il irunt erraumment
A leur seigneur et li dirunt
Qu'einsi ses bestes mortes sunt.
Devant leur seigneur sunt venu,
Et estoient tout esperdu :
Demanda-leur que il avoient
Il dient leur brebiz moroient,
N'il ne sevent pour quoi c'estoit,
Meis nul recouvrier n'i avoit.
A tant li Ennemis ce jour
Leit ester sanz plus de tristour ;
Meis durement fu courouciez
Li preudons et mout tristoiez,
L'Ennemis à tan ne se tint,
As autres bestes s'en revint
Et à dis chevaus qu'il avoit
Et fors et cras, que mout amoit;
Li Ennemis touz les occist
Ainz que passast la mie-nuit.
Quant li preudons la chose seut,
Mout grant duel en son cuer en eut
Par couroux dist une parole,
Qui fu mout vileinne et mout fole,
Que ses courouz li ha feit dire;
De mautalent qu'il eut et dire,
Au Deable trestout donna,
Trestout quanque li demoura :
« Deables, pren le remennant;
Trestout soit tien, j'ou te commant.
Puis qu'à perdre commencié ei,
Bien sei que trestout perderei. »
Li deables si fu mout liez,
Et li preudons mout courouciez;
Unques beste ne li leissa,
Meis toutes occises les ha.
Li preudons fuit la compeignie
Des gens,. car il ne l'aimme mie.
Li Ennemis s'est mout penez
Et traveilliez et pourpensez
Comment plus le couroucera
A sen fil vint, que mout ama ;
Si l'a estranlé en dormant.
Au matin, ainz souleil levant,
Fu li enfès ou lit trouvez
Morz, car il fu estranlez.
Quant li peres ha entendu
Qu'il ha ainsi sen fil perdu,
Courouciez fut mout durement.
N'en peut meis, car vileinnement
En de sen avoir damagiez;
Meis plus assez fu courouciez
De s'en fil, car nul recouvrier
Ne li povoit avoir mestier.
Tantost cil hons se despera,
Et sa creance perdue ha.
Quant li Ennemis se perçoit
Que il en Dieu meis ne creoit
Et que c'estoit sanz recouvrier,
Mout s'en prist à esleescier.
Tantost à la femme s'en va
Par cui conseil ains ouvra
En s'en celier la fist aler
Et sur une huche munter ;
Une corde penre li fist,
Qu'ele en son col laça et mist,
De la huche au pié l'a boutée :
Ele fu tantost estranlée.
Quant li preudons set qu'einsi va
Que sa femme ainsi s'estranla,
Tel duel ha qu'a peu k'il n'enrage,
Il ne puet celer sen corage ;
Une maladie le prist,
Ki l'acora et qui l'ocist.
Tout ainsi feit li Ennemis
De ceus ki en ses laz sunt pris.
Quant voit qu'ainsi ha esploitié,
Le cuer en ha joiant et lié,
Pensa comment engigneroit
Les trois filles et decevroit;
Plus n'i avoit de remennant
De la meinnie au païsant.
Deables vit que engignier
Ne les pourroit ne conchier,
Se leur volentez ne feisoient
Et le deduit dou cors n'avoient;
A un juene vallest ala,
Qui dou tout s'en tens emploia
En viuté et en lecherie,
En mauveistié, en ribaudie.
A l'einnée suer l'a mené.
Mout li ha requie et proié
Qu'ele sa volenté feist;
Meis ele mout li contredist
Qu'ele pour riens ce ne feroit,
En teu viuté ne se metroit;
Meis li vallez tant l'a priée
Qu'à darrien l'a conchiée
Par l'aïde de l'Ennemi,
Qui fist dou pis qu'il peut vers li.
Meis nus ne s'en apercevoit,
Et ce l'Ennemi ennuioit,
Qu'il vieut c'on se sache en apert
Et que ce soit tout descouvert :
Tout ce feit-il pour plus honnir
Et pour les suens plus maubaillir.
Toute la chose ha feit savoir
Par le païs à s'en povoir ;
Fist tant que li monz touz le seut,
Et de tant plus grant joie en eut.
A ice tens que je vous di,
Femme cui avenoit ainsi
Que on prenoit en avoutire,
Ele savoit mout bien sanz dire,
Communément s'abandonoit
Ou errant on la lapidoit
Et feisoit-on de li joustise.
Ainsi fut feite la devise,
Car li juge tout s'assemblerent
Et la damoisele manderent.
Quant fu devant eus amenée,
De sen meffeit fu accusée.
Li juge en unt éu pitié
Et de ce sunt mout merveillié,
Car c'un petit de tens n'avoit
Que ses peres preudons estoit,
Riches et combles et mennanz,
D'amis, de grant avoir pouissanz;
De lui est-il si meschéu
Que lui et sa femme ha perdu
Et sen fil, qui soudainnement
Fu morz, et sa fille ensement,
Que Deable unt si engignie
Qu'orendroit est à mort jugie,

Et droitement pour sen meffeit
Il dient que tout entreseit
Que par nuit enfouir l'irunt :
Ainsi sa honte couverrunt.
Ainsi com il le deviserent,
Toute vive as chans la menerent
Et l'unt illec vive enterrée :
S'en fu la chose plus celée.
Pour honneur des amis le firent,
Que mout amerent et chierirent.
Ainsi mesmeinne li Maufez
Ceus de cui il est hennourez
Et qui funt à sa volenté,
Trestouz les mest en grant viuté.
Un preudomme ou païs avoit
Qui seut que on de ce palloit,
Mout durement s'en merveilla;
As deus sereurs vint et palla
Ki estoient de remennant,
Et mout les ala confortant;
Demanda par queu mespresure
Iert avenue ceste aventure,
Et de leur pere et de leur mere,
De leur sereur et de leur frere.
Respondent li : « Nous ne savuns
Meis que de Dieu haïes suns. »
Li preudons leur ha respondu :
« De par Dieu n'avez riens perdu.
Or ne dites jameis ainsi;
Car Jhesu-Criz ne het nului,
Ainz li poise mout quant il set
Que li pechierres si se het.
Sachiez, par uuevre d'Ennemi
Vous est-il meschéu ainsi.
Saviez-vous riens de vo sereur.
Ki dampnée est à tel doleur,
De ce pechié qu'ele feisoit,
De la vie qu'ele menoit ? »
Eles respondent : « Vraiement,
Sire, n'en saviens neent. »
Li preudons dist : « Or vous gardez
De mal feire; car vous veez
Que de mal feire vient li maus,
Et pour bien feire est li hons saus.
Nous avuns de saint Augustin,
Bien feire atreit la boenne fin.
Qui de mal ne se vieut tenir,
En boen estat ne peut morir. »
Mout bien les enseigne et aprent,
S'eles y ont entendement.
L'ainnée y entendi mout bien,
Trestout retient, n'oublie rien,
Et mout li plut ce que li dist;
Car li preudons pour bien le fist.
Sa creance li enseigna;
En Dieu prier bien l'enfourma,
Jhesu-Crist croire et aourer
Et lui servir et hennourer.
L'ainnée y metoit plus sen cuer,
Assez plus ne feit s'autre suer;
Car quanqu'il li dist retenoit,
Et feit ce qu'il li enseignoit.
Li preudons dist : « Se bien creez
Ce bien que vous dire m'oiez,
Sachiez granz biens vous en venra,
Dables seur vous povoir n'ara.
Ma fille serez et m'amie
En Dame-Dieu, n'en doutez mie;
Vous n'arez jà si grant besoig
Que pour vous ne soie en grant soig,
Se vous le me leissez savoir
Et m en conseil voulez avoir;
Sachiez que je vous eiderei
En Dieu bien et conseillerei.
Or donques ne vous esmaiez,
Que, s'au conseil Dieu vous tenez
Et vous venez paller à moi,
Je vous eiderei, par ma foi !
Ma meison n'est pas loig de ci;
N'i ha c'un peu, ce vous afi,
N'est pas loig de ci mon estage :
Venez-y, se ferez que sage. »
Li preudons ha les deus puceles
Conseillies, ki sunt mout beles;
Et l'einnée mout bien le crut
Et ama tant comme ele dut,
Pour ce que bien la conseilloit :
Boennes paroles li disoit.
Quant li Deables ce esgarda,
Mout durement li en pesa;
Car il certainement quidoit
Qu'andeus perdues les avoit.
Pourpensa soi que engignier
Ne les pourroit ne conchier
Par nul homme qui fust en vie :
Courouz en eut et grant envie;
Pourpense soi que cel afeire
Par une femme couvient feire.
Au siècle une femme savoit,
Ki sa volenté feite avoit
Et ses uuevres à la foïe;
A li s'en va et si li prie
Qu'ele voist à cele pucele,
A la plus jeune demmoisele,
Qu'à l'einnée paller n'osa,
Que simple et mate la trouva.
La vielle la meinnée prist,
Demanda-li et si li dist
A conseil comment le feisoit,
Quele vie sa suer menoit :
« Vous ha-ele orendroit mout chiere
Et vous feit-ele bele chiere ? »
La puceleste li respont :
« N'a si courcie en tout le munt.
Pensive est pour ces aventures,
Ki sunt si pesmes et si dures,
Ki ainsi nous sunt avenues
Que nous en en suns toutes perdues;
Ne feit joie li ne autrui.
Uns preudons a pallé à li,
Qui la nous ha si atournée.
Trop est pensive et adolée,
Que ne croit nului se lui non,
En grant peinne est et en friçon. »
La vielle dist : « Ma douce suer,
Vous estes bien gitée puer.
La vostre grant biauté mar fu,
Qu'einsi avez trestout perdu;
Car jameis joie en vostre vie
N'arez en ceste compeignie.
Meis se vous sentu aviez
La joie as autres, et saviez
Qués deduiz autres femmes unt
Quant aveques leur amis sunt,
Certes, ne priseriez mie
Vostre eise une pomme pourrie;
Se saviez quele eise avuns
Quant aveques nos amis suns,

Car nous summes en compeignie
Que nous amuns : c'est boenne vie
Un peu de pein mieuz ameroie,
Se delez mon ami estoie,
Que ne feroie vos richesces,
Que gardez à si granz destresces
N'est si granz eise, ce me semble,
Comme d'omme et de femme ensemble.
Bele amie, pour toi le di ;
Car dou tout as à ce failli,
Et si te direi bien pour quoi
Ta suer est ainz née de toi
Et pour li se pourchacera,
[S]i qu'einçois de toi en aura.
. . . .
. . . .

GRAOUILLI (Le). — *Voy.* Tarasque (La).

GRATINIEN (Saint). — Les SS. Gratinianus et Felinus, qui vécurent au IIIe siècle, ont dû jouir en Italie, dans des temps reculés, d'une certaine popularité ; il reste d'eux des *Actes* apocryphes qu'ont édités les Bollandistes, qui sont écrits en prose et qui conservent le ton ordinaire aux légendes antiques (331).

GUILLAUME (Saint). — La *Vie de saint Guillaume d'Aquitaine*, est attribuée d'une manière incertaine au XIe siècle par M. Benoiston de Châteauneuf, dans son *Essai sur la poésie et les poëtes français*, aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles. (Paris, 1815, in-8°, broch. de 144 pages.)

H

HELENE DE CONSTANTINOPLE (Sainte). — La légende de *sainte Hélène de Constantinople*, impératrice et mère du grand Constantin, est un des récits populaires et merveilleux des plus anciens et des plus universels que conserve la société chrétienne.

L'illustre objet d'une attention si longue et si soutenue au travers des siècles réputés barbares, vécut dans le IIIe siècle.

Sainte Hélène est connue dans l'histoire et dans les récits légendaires sous les noms de *Flavia-Julia-Helena*.

L'Angleterre a prétendu à l'honneur de lui avoir donné le jour, et ses plus anciens chroniqueurs voulaient qu'elle fût fille du roi Coël ou Clohel de Colchester ou d'York. Dans le centre de l'Europe, dès le IXe siècle, le vieux légendaire Almann la croyait née à Trèves, et les chroniqueurs allemands du moyen âge soutenaient cette opinion. Les Orientaux la disputaient à l'Occident, en lui donnant pour patrie quelque lieu obscur de la Bithynie, ou bien Edesse ou quelque autre ville encore moins célèbre. La Judée même tentait de s'en emparer.

Née tantôt dans la couche des vieux rois gaëliques, tantôt dans la cuisine d'une auberge anglo-saxonne, tantôt dans l'obscure demeure d'un Grec d'Asie, ou dans la sombre enceinte d'une antique habitation juive, les traditions lui disputent aussi la gloire de son mariage; elle est ici concubine, ailleurs femme légitime de Constance-Chlore. A-t-elle converti Constantin? Fut-elle baptisée dès sa naissance, ou convertie du judaïsme dans sa jeunesse, ou arrachée à quelque culte idolâtre?

Quels écrits peut-on lui attribuer certainement parmi ceux dont les chroniqueurs l'ont dotée. En même temps qu'elle bouleversait le monde pour lui arracher les trésors de la Passion, écrivait-elle des traités sur la *Providence de Dieu*, l'*Immortalité de l'âme? La Règle d'une bonne vie*, les *Instructions pieuses* sont-elles les fruits de ses méditations et des veilles de ses nuits? Ecrivit-elle en grec des vers? Les lettres qu'on veut qu'elle ait écrites ont-elles existé?

Toutes questions fort obscures.

Sa gloire parmi les légendaires est d'avoir cherché dans Jérusalem, retrouvé, relevé visiblement pour ainsi dire, en son fils Constantin, la sainte croix du Sauveur (332), souillée, battue des orages, et encore entourée des ombres du martyre, par l'incrédulité farouche des derniers païens .

Ses pieux pèlerinages, ses découvertes sacro-saintes ne s'arrêtent point à la Judée; le monde entier est foulé de son pied, depuis la brumeuse Angleterre jusqu'aux climats étincelants de lumière des deux Indes.

A-t-elle fondé le temple de saint Lucien? *Lux*, la lumière, d'où vient *Lucianus*, cette lumière, éclatante descendue sur l'univers du poteau de la croix élevée sur les palais et les basiliques de Constantinople, n'est-elle pas symbolisée dans cette fondation?

C'est sa frêle main qui a arraché aussi au vieux monde oriental, aux mages de la Perse, aux brahmes de l'Inde, aux prêtres égyptiens d'Ethiopie, les corps des trois rois, Gaspar, Melchior et Balthazar.

Cette même main a soulevé hors des terrains les plus résistants, les plus magnifiques basiliques, pour y déposer les précieuses reliques que son pèlerinage inces-

(331) Cf. *Act. SS.* Junii... Anvers, 1695, in-fol., die prima Junii, t. Ier, p. 23.

(332) M. Fauriel s'est arrêté à la *légende de la Croix du Sauveur*, d'une grande originalité d'invention; elle paraît avoir été répandue, car les troubadours célèbres du XIIe siècle y font fréquemment allusion. Cette fiction toute mystique, dans l'unique manuscrit où elle se trouve, est intitulée : Traité du péché originel. « Il n'y a guère de doute, dit M. « Fauriel, que le gros du clergé du midi ne prit « tout cela ... pour de la théologie. (*Hist. de la poésie provençale*, Paris, 1846, 3 vol. in-8°, t. I, p. 268.) Cette assertion est singulièrement hasardée. M. Fauriel a donné de cette pièce un résumé de quelques pages, coloré et fidèle. (*Ib.*, p. 263-268.)

Il subsiste du vénérable Hildebert de Tours, au XIIe siècle, un poëme sur l'invention de la Croix, écrit en vers latins hexamètres (*a*).

(*a*) Cf. *Hild. ep. cen., dein Tur. arch., Opera...* stud. D. Beaugendre, Paris, 1708, in-fol. p. 1255. — *Hist. lit. de la France*, t. XI, p. 379.

sant et sa toute-puissance avaient réunies autour d'elle. Ici elle a laissé les corps des trois rois, ailleurs le sang de saint Etienne, ailleurs encore quelque autre merveille non moins précieuse (333). Besançon, comme Trèves et Cologne, lui doivent au moins les fondements de leurs splendides cathédrales.

Plusieurs villes en Orient se sont fait un honneur de porter son nom (334). Constantinople, Rome, Paris, Reims, Orléans, Trèves, Colchester, York, eurent pour elle un culte particulier.

Sa vie a été écrite très-fréquemment au moyen âge, outre la place que lui ont toujours attribuée dans leurs recueils tous les hagiographes. Les grandes bibliothèques d'Europe conservent de ces divers types des manuscrits très-nombreux. Les Bollandistes ont, parmi tant de monuments plus ou moins véridiques, choisi le récit d'Almann, écrit au IXe siècle, à Trèves. Ils ont enrichi cette légende d'une authenticité moins contestable qu'aucune autre de tous les témoignages quelconques d'une véracité reconnue sur les miracles et les translations du corps de l'illustre sainte. Enfin ils ont ajouté à cette précieuse collection : 1° l'office propre de sainte Hélène, tel qu'on le célébrait à Reims, où l'on trouve trois hymnes latines très anciennes en son honneur ; 2° un vieux chant latin épique à sa gloire ; 3° et un fragment de poëme, latin encore, en vers hexamètres (335).

Voragine, au XIIIe siècle, a réuni, dans la *Légende dorée*, quelques-unes des grandes traditions apocryphes chrétiennes; mais sa narration est obscure et décolorée : néanmoins nous la reproduisons :

Légende de l'invention de la sainte croix.

L'invention de la sainte croix eut lieu deux cents ans et plus après la résurrection du Seigneur. On lit dans l'évangile de Nicodème qu'Adam étant très-vieux et infirme, son fils Seth s'approcha des portes du paradis et demanda de l'huile, du bois de miséricorde, pour frotter le corps de son père. L'archange Michel apparut : « Ne pleure

(333) En Bithynie, en Palestine.

(334) Une partie de ses reliques furent portées, en 859, de Rome à l'abbay de Hautvilliers, diocèse de Reims, où elles restèrent jusqu'à la révolution ; on les conserve aujourd'hui dans la chapelle basse de l'église de Saint-Leu, à Paris.

(335) I° Voici les premiers vers de la première hymne :

Cœli clarificos luce reflexa
Virtutum radios Helena profers,
Sunt hæc templa tuo lucida sole,
Et per te superis chara triumphant...

Cette pièce se termine ainsi :

Sanctæ sit Triadi gloria laudis,
Cujus perpetuo numine terra,
Et cœlum regitur, quamque beata
Collaudat superum concio tota.
Amen (*a*)!

II° La seconde pièce commence ainsi :

Sit satis cœlos cumulasse longo
Hactenus planctu, querulaque voce :
Ecce placatum faciet per orbem
Helena cœlum.

Elle se termine par ces vers :

Præstet hoc nobis Deitas beata,
Patris ac Nati, pariterque sancti
Spiritus, cujus resonat per omnem
Gloria mundum.
Amen.

Il faut y noter ces passages qui indiquent les églises où elle fut chantée dans l'office de sainte Hélène.

Non erit Remis habitata tellus
Finibus, qua non Helenæ piorum
In suo surgant celebrata templo
Vota Clientum.

Nullus annorum numerus tacebit
Altivillaris Deus, et renascens
Helenæ nomen pia fama toti
Proferet orbi. (*b*).

III° La troisième hymne qu'on chantait à vêpres, comme la première, commence ainsi :

Ut nata lux de lumine,
Sic Constantinus sanguine,
Ut sol egressus Helenæ
Lux factus est Ecclesiæ.... (*c*).

IV° La quatrième pièce n'a pas moins de 360 vers; les premiers sont :

Penicillum date vestrum
Et favete superi ;
In nos spiret, nos fecundet
Pneuma fusum pectori....

Ces derniers contiennent une indication de lieu :

O villare altum vere
Et proximum superis,
Sancta gaudes, sanctam tenes
Illustrens miraculei (*d*).

V° Le dernier fragment est extrait d'un manuscrit de la fin du XIe siècle; il appartient évidemment à une époque antérieure, et que nous serions d'avis, à cause de la réunion des termes *Francia* et *Sicambri*, de reporter jusqu'au VIIIe siècle ou au moins au IXe.

Francia, Francigenis dubitantibus, indubitatis
Insignes signis fastos signando revexit,
Altivillare, tibi : resili, lætare tueri
A membris Helenæ, crucis inventricis opertæ.
Ecclesiæ sit honor, cadit impius inficiator,
Et caput invidia, fracta cervice, supinat.
Ecce Palatini, comitesque, ducesque Sicambri
Altivillare suis veniunt cum thure dromedis
Insercire tuis aurum, sua dona, crumenis.
Esseda, lecticæ, pilenta, pelorrita, rhedæ,
Matres, matronasque veniunt tibi flectere colla
Et dare vectigal, quo fulgeat inde tribunal
Insignis Helenæ, gemmis, auro fabricandæ...(*e*).

Aucun de ces poëmes ne nous a paru empreint d'un véritable caractère populaire, la poésie des jongleurs descendant, dans ses récits, à des détails de mœurs et de faits qu'on ne retrouve point dans le monde lettré que l'écrivain présuppose toujours suffisamment instruit du sujet dont il l'entretient.

(*a*) Boll. *Act. SS. Augusti*... die decima octava, t. III, p. 617.
(*b*) *Ibid*. 617-618.
(*c*) *Ibid*., p. 649.
(*d*) *Ibid*., p. 651-653.
(*e*) *Ibid*., p. 654.

point, dit-il, ne supplie point pour ce bois de miséricorde; car tu ne pourras en avoir que dans cinq mille cinq cents ans. » (Quelques-uns croient cependant que depuis Adam jusqu'à la passion de Jésus-Christ il ne s'est écoulé que cinq mille cent quatre-vingt-dix-neuf ans.) On lit ailleurs qu'un ange apporta à Seth un petit rameau de l'arbre divin et lui ordonna de le planter sur le mont Liban. On lit aussi dans une histoire qu'ont les Grecs, mais apocryphe, qu'un ange remit à Seth du bois de l'arbre, cause du péché d'Adam, en lui disant que lorsqu'il porterait du fruit, son père serait guéri. Il revint et trouvant son père mort, planta cette branche sur son tombeau. La branche crût, et forma un grand et bel arbre jusqu'au temps de Salomon. (Il faut laisser au jugement du lecteur de décider si ces choses sont vraies; elles ne se lisent dans aucune chronique ni histoire authentique.) Salomon, voyant un si bel arbre, ordonna de le couper et de le placer dans le temple du Seigneur. Mais, comme le dit Jean Beleth, on ne put trouver aucun endroit où l'on pût le placer convenablement, car tantôt il était trop long et tantôt, au contraire, il était trop court. Si on le raccourcissait convenablement, il paraissait aussitôt avoir si peu de longueur qu'il ne pouvait plus servir. Les ouvriers se fâchèrent, le laissèrent de côté, et le placèrent sur un étang pour qu'il servît de pont aux passants. La reine de Saba, attirée par la renommée de la sagesse de Salomon, au moment de passer sur cet étang, elle vit en esprit que le Sauveur du monde devait être suspendu sur ce bois, et, par respect, ne passant point dessus, elle l'adora. On lit cependant dans l'*Histoire scolastique* que la reine de Saba vit ce bois dans le temple; de retour au palais, elle dit à Salomon que celui qui devait être suspendu sur ce bois occasionnerait par sa mort la destruction de l'empire juif. Salomon fit alors enlever le bois et ordonna qu'on l'ensevelît au fond des entrailles de la terre. A l'endroit où il avait été enterré fut creusée la piscine probatique, et non-seulement à cause de la descente de l'ange, mais aussi à cause de la vertu du bois, la commotion des eaux rendait la santé aux malades. Quand approcha le moment de la passion de Jésus-Christ, ce bois vint à surnager sur les eaux, et les Juifs le voyant, le prirent et en façonnèrent la croix du Seigneur. On a dit aussi que la croix du Sauveur fut de quatre espèces de bois : de palmier, de cyprès, d'olivier et de cèdre. L'on dit aussi que, dans la croix, il y eut quatre espèces de bois : le bois droit, celui en travers, la tablette au-dessus de la tête du Seigneur, et le tronc dans lequel la croix fut enfoncée, ou, ainsi que Grégoire de Tours le rapporte, la tablette de bois qui fut sous les pieds de Jésus-Christ. Les quatre choses peuvent être de quatre bois différents.

Ce bois précieux de la croix, depuis plus de deux cents ans caché sous terre, fut découvert par Hélène, mère de l'empereur Constantin. Il s'était en ce temps-là réuni sur les bords du fleuve du Danube une multitude innombrable de barbares qui voulaient traverser le fleuve et réduire sous leur domination tous les pays jusqu'à l'Occident. L'empereur Constantin informé se mit à la tête d'une armée et se plaça avec ses troupes le long du Danube. Mais le nombre des barbares croissant, déjà leur multitude passait le fleuve, lorsque l'empereur, craignant d'être attaqué le lendemain, fut éveillé par un ange qui lui dit de regarder en haut. Il vit une croix d'une merveilleuse clarté, au-dessus de laquelle était écrit en lettres d'or : « Dans ce signe tu vaincras. » Ranimé par cette vision céleste, il fit faire l'image d'une croix, la fit porter à la tête de son armée, attaqua les ennemis, les mit en fuite et en tua une multitude. Ensuite, Constantin réunit les prêtres de tous les temples et s'informe avec empressement auprès d'eux de quel Dieu c'était le signe. Comme ils l'ignoraient, quelques Chrétiens survinrent qui lui expliquèrent tout au long le mystère de la sainte croix et de la Trinité. Alors il crut entièrement en Jésus-Christ et il fut baptisé par le Pape Eusèbe, ou, à ce que d'autres racontent, par l'évêque de Césarée. Mais il y a dans cette histoire beaucoup de choses qui sont contredites dans l'*Histoire tripartite* et *ecclésiastique*, dans la *Vie de saint Sylvestre* et dans le *Récit des faits des Pontifes romains*. Selon quelques-uns, ce Constantin ne fut pas celui qui fut baptisé par le Pape Sylvestre et converti à la foi, mais son père, qui portait aussi ce nom de Constantin. Constantin parvint à la foi d'une autre manière, ainsi qu'on le lit dans l'*Histoire de saint Sylvestre*. Ce ne fut pas par Eusèbe, mais par Sylvestre qu'il fut baptisé. Constantin, le père, étant mort, son fils se souvenant de la victoire remportée par son père en vertu de la sainte croix, envoya sa mère Hélène à Jérusalem pour chercher cette croix, ainsi que nous le racontons ci-dessous. L'*Histoire ecclésiastique* raconte cette victoire encore d'une autre manière. Maxence ayant usurpé l'empire romain, l'empereur Constantin arriva près du pont Albin pour lui livrer bataille. Il était fort inquiet et levait souvent les yeux au ciel pour implorer son secours; soudain il vit dans le ciel, du côté de l'Orient, une croix qui brillait d'un éclat pareil à la flamme, et tout autour des anges qui dirent : « Constantin, dans ce signe tu vaincras. » Il est rapporté dans l'*Histoire tripartite* que, Constantin cherchant avec surprise ce que cela signifiait, Jésus-Christ lui apparut la nuit suivante, tenant le signe qui s'était montré dans le ciel, et lui ordonna de faire faire une image de la croix, qui lui servirait d'appui dans les batailles. Constantin, plein de joie et certain de vaincre, fit mettre sur ses drapeaux l'image de la croix, et en porta une d'or à la main, ayant prié le Seigneur de ne pas permettre que sa main, munie du

signe salutaire de la croix, fût tachée du sang des Romains, et le conjurant de lui accorder la victoire sur le tyran sans effusion de sang. Maxence avait fait mettre sur la rivière des barques couvertes de planches pour simuler un pont, et pour attirer son ennemi dans un piége. Constantin étant arrivé près de la rivière, Maxence alla à sa rencontre avec peu de monde, ordonnant aux autres de le suivre; il se jeta sur le pont, fut pris dans le piége qu'il avait voulu tendre à Constantin, tomba dans la rivière, y périt, et Constantin fut reconnu empereur d'une voix unanime.

Cependant, ainsi qu'il est consigné dans une certaine chronique assez authentique, Constantin alors ne crut pas parfaitement, et ne reçut pas alors le saint baptême; mais, quelque temps après, il eut une vision de saint Pierre et de saint Paul, et, ayant reçu le saint baptême des mains du Pape Sylvestre, par ce baptême guéri de la lèpre, il crut désormais en Jésus-Christ. C'est plus tard qu'il envoya sa mère Hélène à Jérusalem, pour qu'elle cherchât la croix du Seigneur. Saint Ambroise, dans sa *Lettre* sur la mort de Théodose, et l'*Histoire tripartite* disent que Constantin reçut le baptême dans ses derniers moments, ayant différé jusque-là, afin de pouvoir être baptisé dans le Jourdain. C'est aussi ce que dit saint Jérôme dans sa *Chronique*. Mais il est certain qu'il embrassa la foi chrétienne sous le Pape Sylvestre; s'il différa le baptême, c'est douteux.

Hélène arrivée à Jérusalem ordonna une assemblée de tous les docteurs juifs du pays. Cette Hélène, d'abord cabaretière, ainsi que le dit saint Ambroise, avait été épousée par Constantin à cause de sa beauté. (D'autres disent, ce qu'on lit dans une chronique assez authentique, qu'elle était la fille de Choëlus, roi des Bretons; elle était fille unique; Constantin, en Bretagne, l'épousa, et l'île de Bretagne lui fut transmise en propriété après la mort de Choëlus. C'est ce que racontent les Bretons. On lit ailleurs qu'elle était de Trèves. Les Juifs, saisis de crainte, se disaient les uns aux autres : « Quel est, selon vous, le motif qu'a eu la reine pour nous réunir ? » L'un d'eux, nommé Judas, dit : « Elle veut apprendre de nous où est le bois de la croix sur lequel Jésus-Christ a été crucifié. Faites donc attention que personne ne le lui révèle, sinon, vous avez la certitude que notre loi sera anéantie, et nos anciennes traditions détruites de fond en comble. Mon aïeul Zachée a annoncé à mon père Simon, et mon père Simon en mourant m'a dit : « Observe, mon fils, si l'on te demande où est la croix du Christ, de ne pas le révéler, quels que soient les tourments auxquels tu t'exposes; car depuis ce moment, ce ne sera plus la nation juive qui régnera, mais ceux qui adorent le crucifié, car le Christ était le Fils de Dieu. » Je répondis : « Mon père, si nos anciens ont su que Jésus-Christ était réellement le Fils de Dieu, pourquoi l'ont-ils attaché au gibet de la croix ? » Il répondit : « Le Seigneur le sait, car jamais il n'a inspiré leur conseil. Les pharisiens firent crucifier Jésus-Christ, parce qu'il les reprenait de leurs vices. Le troisième jour, il est ressuscité et il est monté au ciel, comme ses disciples l'ont vu. Mon frère Etienne a cru en lui et a été lapidé par les Juifs, remplis d'une rage insensée. Prends donc garde, mon fils, de ne pas t'aviser de blasphémer le Christ ou ses disciples. » (Il ne paraît pas cependant fort probable que le père de ce Judas ait pu vivre à l'époque de la Passion, lorsque depuis la Passion de Jésus-Christ jusqu'au temps d'Hélène, sous laquelle vécut Judas, il s'est écoulé plus de deux cent soixante-dix ans; à moins peut-être que l'on ne dise que les hommes vivaient alors plus longtemps qu'à présent.) Les Juifs dirent donc à Judas : « Nous n'avons jamais entendu choses semblables; mais si la reine s'informe, veille à ne rien lui révéler. » En présence de la reine, elle les questionna au sujet de l'endroit où Jésus-Christ avait été crucifié; ils ne voulurent le lui indiquer d'aucune manière, et elle donna l'ordre de les brûler tous. Saisis de crainte alors, ils livrèrent Judas, disant : « Voici un juste et le fils d'un prophète qui a une parfaite connaissance de la loi, et il t'indiquera tout ce que tu demandes. » Elle les renvoya tous, et garda seulement Judas; elle lui dit : « La mort ou la vie : choisis. Montre-moi le Golgotha, où le Seigneur a été crucifié, afin que je puisse trouver sa croix. » Judas répondit : « Comment puis-je connaître cet endroit, puisque deux cents ans et plus se sont écoulés depuis; étais-je né? » La reine répliqua : « De par Jésus-Christ, je te ferai mourir de faim, si tu ne me dis pas la vérité. » Elle ordonna donc qu'il fût jeté dans un puits desséché, et qu'il y fût livré aux angoisses de la faim. Le septième jour, le Juif affamé demanda qu'on le délivrât, et promit d'indiquer où était la croix. Il fut donc retiré et conduit à un endroit qu'il désigna. Lorsqu'il eut prié, la terre trembla soudainement, une odeur de parfum admirable se répandit, si bien que Judas, étonné, se mit à applaudir des deux mains, et à s'écrier : « En vérité, Jésus-Christ, tu es le Sauveur du monde. » Il y avait à cet endroit, ainsi qu'on le lit dans les histoires ecclésiastiques, un temple de Vénus que l'empereur Adrien y avait construit, afin que si quelque Chrétien y venait pour adorer, il parût adorer Vénus; à cause de cela, l'endroit avait cessé d'être fréquenté, et était tombé dans l'oubli. La reine fit détruire ce temple de fond en comble. Ensuite Judas, se ceignant le corps, se mit à creuser vigoureusement. Quand il eut creusé vingt pieds, il trouva trois croix enfouies sous terre, qu'il porta aussitôt à la reine. Mais comme l'on ne savait pas distinguer la croix de Jésus-Christ de celles des deux larrons, on les mit au milieu de la ville : vers l'heure de none vint à passer le corps d'un jeune homme que l'on portait au cimetière. Judas fit arrêter le cercueil : il mit la première et la seconde

croix sur le corps du défunt, mais il ne bougea pas; mais lorsqu'on posa la troisième croix, il ressuscita aussitôt. On lit dans les histoires ecclésiastiques qu'une femme du premier rang, dans la ville, gisait à demi-morte; et Macaire, évêque de Jérusalem, apporta la première et la seconde croix, mais il n'en retira aucun effet; il apporta la troisième, et la femme se leva aussitôt complétement guérie. Saint Ambroise dit que l'on reconnut la vraie croix à l'inscription qu'y avait fait placer Pilate. Cependant, le diable vociférait dans l'air, disant : « O Judas! qu'as-tu fait? Judas, que tu m'as fait de mal! Un autre Judas, écoutant mes conseils, avait accompli la perdition, et toi, tu me renies, et tu as fait découvrir la croix du Christ. Il m'avait gagné beaucoup d'âmes, et tu me fais perdre tout ce que j'avais gagné. Grâce à lui, je régnais sur le peuple, et mon empire va être détruit. Mais je me vengerai de toi; je susciterai contre toi un roi qui, abandonnant le culte de la croix, te fera, à force de tourments, abandonner la loi du crucifié. » Ce qui désignait l'empereur Julien, qui, plus tard, se saisit de Judas, devenu évêque de Jérusalem, et lui fit endurer de grands supplices, et enfin le fit périr martyr. Judas, entendant le diable qui hurlait ainsi, bien loin d'avoir de l'effroi, maudit le diable et lui dit : « Que Jésus-Christ te condamne à l'abîme du feu éternel. » Ensuite Judas fut baptisé : il reçut le nom de Cyriaque; et l'évêque de Jérusalem étant mort, il fut ordonné à sa place.

Mais comme la bienheureuse Hélène n'avait pas les clous qui avaient attaché le Sauveur, elle pria l'évêque Cyriaque d'aller à l'endroit où avait été la croix, et de chercher les clous. Quand il fut venu, et qu'il se fut mis en oraison, les clous lui apparurent aussitôt sur la terre, resplendissant comme de l'or. Il les prit et les porta à la reine. Elle se mit à genoux, baissa la tête, et les adora avec beaucoup de vénération. Hélène porta une portion de la vraie croix à son fils, et laissa le reste à Jérusalem, renfermé dans des châsses d'argent. Elle porta à son fils les clous qui avaient percé le corps du Seigneur. Eusèbe de Césarée dit qu'il les mit aux freins dont il se servait pour la guerre, et à son casque. Quelques-uns, tels que Grégoire de Tours, disent que le corps du Seigneur fut percé de quatre clous, et qu'Hélène disposa de deux pour le frein de l'empereur, qu'elle joignit le troisième à la statue de Constantin, qui domine la ville de Rome, et qu'elle jeta le quatrième dans la mer Adriatique, où il y avait eu jusqu'alors un gouffre qui engloutissait les voyageurs, recommandant que l'on célébrât chaque année, avec solennité, la fête de l'invention de la sainte Croix. Saint Ambroise dit : « Hélène chercha les clous qui avaient été employés à la Passion du Sauveur, et, les ayant trouvés, ordonna d'en mettre un au frein du cheval de l'empereur, et en fit placer un autre à son diadème. Ils étaient bien placés au haut de la couronne et à la bride que tient la main, emblèmes de la foi qui brille et de la piété qui dirige. » Julien l'Apostat fit plus tard périr l'évêque Cyriaque, et s'efforça de détruire partout le signe de la croix. Quand il marcha contre les Perses, il invita l'évêque Cyriaque à sacrifier aux idoles, et comme celui-ci s'y refusa, l'empereur lui fit couper la main droite en disant : « Cette main a écrit beaucoup de lettres qui ont détourné beaucoup de gens de sacrifier aux dieux. » Cyriaque répliqua : « Chien insensé, tu m'as rendu un vrai service; car avant que je fusse Chrétien, j'écrivais de nombreuses lettres adressées aux synagogues, afin que personne ne crût en Jésus-Christ; et tu retranches de mon corps ce qui a été un objet de scandale. » Alors Julien ordonna qu'on lui versât du plomb fondu dans la bouche, fit ensuite apporter un lit de fer sur lequel on étendit l'évêque; l'on alluma du feu, et l'on jetait du sel et de la graisse sur le corps du martyr. Mais Cyriaque demeurait immobile. Julien lui dit : « Si tu ne veux pas sacrifier aux dieux, dis du moins que tu n'es pas Chrétien. » L'évêque, rejetant avec horreur cette proposition, l'empereur fit creuser une fosse très-profonde, et donna l'ordre d'y mettre des serpents venimeux et d'y renfermer Cyriaque. Les serpents moururent aussitôt. Alors Julien ordonna de plonger l'évêque dans une cuve remplie d'huile bouillante : le saint fit le signe de la croix et se disposa à y entrer de plein gré, en priant le Seigneur de le purifier par le baptême du martyre. Alors Julien, furieux, lui fit percer la poitrine d'un coup d'épée, et l'évêque mérita ainsi la palme du martyre. La grande puissance de la sainte Croix se manifesta aussi à l'égard d'un fidèle qui était intendant, qu'un magicien trompa et conduisit dans un endroit où il avait réuni beaucoup de démons, en lui promettant qu'il lui ferait avoir de grands trésors. L'intendant vit un Ethiopien de taille gigantesque assis sur un trône, et tout autour de lui d'autres Ethiopiens armés de lances et de bâtons. Le géant interrogea le magicien et lui dit : « Quel est cet homme? » L'enchanteur répondit : « Seigneur, c'est votre esclave. » Et le démon dit : « Si tu veux m'adorer, rester mon esclave et renier ton Christ, je te ferai asseoir à ma droite. » L'intendant fit alors le signe de la croix, et s'écria qu'il ne voulait être l'esclave que de Jésus-Christ. Aussitôt qu'il eut fait le signe de la croix, toute cette foule de démons disparut. Plus tard, cet intendant entra un jour avec son seigneur dans l'église de Sainte-Sophie; et, tandis qu'ils étaient tous deux devant une image du Sauveur, le seigneur vit que cette image avait les yeux fixés sur l'intendant et qu'elle le regardait avec attention : il fut rempli de surprise, fit passer le jeune homme à sa droite, et vit que l'image changeait aussi la direction de son regard et qu'elle tenait toujours les yeux attachés sur son intendant. Il le fit alors passer à sa gauche, et le regard de l'image se porta aussitôt

de ce nouveau côté. Il demanda alors au jeune homme, au nom du seigneur, de lui dire ce qu'il avait mérité à ce point de Dieu, pour que son image le suivît sans cesse du regard. L'autre répondit qu'il n'avait connaissance d'aucun acte de vertu qu'il eût fait, si ce n'est qu'il s'était refusé, en présence du diable, à renier Jésus-Christ (336). — Tel a été le travail des érudits ; il est infiniment remarquable que nul grand monument purement populaire n'ait survécu ; on entrevoit l'ensemble, mais on n'a plus que les débris que nous venons de recueillir.

Il se vend encore dans la bibliothèque bleue une prétendue histoire de la belle Hélène de Constantinople, dont l'origine nous paraît devoir être reportée au XVIe siècle : en effet, toute idée religieuse en a disparu ; la belle Hélène est l'héroïne d'aventures étranges, tirées d'une multitude de légendes qui lui sont étrangères ; le moyen âge n'y paraît plus que par son côté inférieur, celui du roman d'où la foi s'est retirée.

HISTOIRE DE LA BELLE HÉLEINE.

Comme le roi Antoine de Constantinople voulut avoir sa fille en mariage pour sa beauté, et comme elle s'enfuit de nuit et se mit en mer.

Le temps vint que la reine accoucha d'une fille qui eut non Héleine. Quand elle eut quinze ans, sa mère trépassa. Et lorsque le roi eut été veuf quelque temps, il eut en volonté d'avoir sa fille en mariage ; car il n'en trouvoit point de si belle que sa femme et sa fille. Il lui en parla, dont elle fut ébahie, et se jeta à genoux devant son père, en pleurant, en le priant qu'il s'avisât, et qu'il y avoit assez d'autres femmes sans elle. Il lui dit qu'il n'en vouloit point d'autre. Et Héleine lui dit qu'elle se laisseroit plutôt trancher les membres que de souffrir cela, qu'elle aimoit mieux courroucer son père que son Créateur.

Il arriva en ce temps que les Sarrasins vinrent à Rome à grand effort, et eut le Pape grand besoin d'aide, et manda au roi Antoine, son beau-frère, qu'il le vînt secourir, ce qu'il fit incontinent, et assembla une armée et la mena à Rome. Et quand il fut arrivé, il salua le Pape, et lui dit : « Père, je vous suis venu aider, et jamais ne retournerai tant que vos ennemis ne soient mis à mort et détruits, pourquoi vous ne me donnerez un don que quand votre guerre sera achevée, ou je m'en retournerai sans vous aider. »

Quand le Pape l'entendit, il lui dit : « Vraiment je l'octroie ; car je pense que vous ne demanderez que la raison. » Adonc Antoine fit crier alarmes et sortit de la ville de Rome avec les Romains. Et quand les Sarrasins, qui étaient logés devant Rome, virent sortir les Romains, ils crièrent alarmes, puis commença la bataille, et Antoine frappa si cruellement sur les Sarrasins, que la bataille des païens fut rompue. Et tant fit Antoine qu'il vint au maître-étendard et le jeta par terre. Lors furent les païens déconfits, et s'en retournèrent vers la mer. Mais Antoine criant Constantinople, abattit les païens et les suivit jusqu'aux vaisseaux ; et quand il ne put aller avant, il retourna vers Rome, et dit qu'il vouloit avoir le don qu'il avait requis et qu'il vouloit s'en retourner. «Oui-da, frère, dit le Pape, vous l'aurez volontiers, car vous l'avez bien mérité, demandez ce qu'il vous plaira ; mais il ne vous est besoin de partir sitôt. Saint-Père, dit le roi, je vous demande la plus belle qui soit en la chrétienté ; c'est Héleine votre nièce, ma fille, laquelle je veux avoir pour femme, et non autre.» Quand le Pape l'ouït, il le regarda et dit : «Demandez autre chose, beau-frère ; car ceci est une requête contre Dieu. Saint-Père, dit-il, vous n'êtes pas droit, si vous n'avez pas pouvoir de ce faire, et encore plus grandes choses ; car nous devons tous croire que ce que vous faites, Dieu l'accorde. Mon frère, dit le Pape, ce que je donne demeure sur moi, et m'en faut faire pénitence : je vous prie que vous demandiez autre chose, car ceci est requête contre votre foi. Père, dit-il, vous m'avez accordé un don, tel que je voudrais demander : je veux donc ce don et non un autre, et me les faites bientôt sceller, ou bien jamais ne partirai de Rome qu'elle ne soit pillée, et détruirai tout le pays. » Le Pape, oyant ces paroles, fut fort triste ; il entra dans son oratoire et se jeta à genoux, tendant les bras vers le ciel, priant Dieu qu'il lui plût le roi convertir et lui envoyer bon conseil comme il pourrait faire.

Adonc le Pape lui dit : « Mon frère, vous les aurez, mais vous ne partirez point que vous n'ayez ouï la messe au plaisir de Dieu, et la dirai tout à cette heure même. Et puis nous prendrons ensemble une soupe en vin à notre départie. » Le roi lui accorda, outre son gré. Comme le Pape célébroit la messe, un ange du ciel descendit, qui lui apporta une lettre devant lui sur l'autel, puis s'en partit. Et quand le Pape vit la lettre, il la prit et l'ouvrit, et trouva en écrit en lettres d'or, que Dieu lui mandoit qu'il ne viendroit point au-dessus à chef de ce qu'il voulait faire.

Adonc le Pape fut joyeux et remercia Dieu dévotement, puis il appela un de ses secrétaires, lui dit qu'il allât aussitôt écrire et sceller ce que le roi lui demandoit.

Alors le secrétaire s'en alla écrire et sceller les lettres du roi. Puis le Pape prit une soupe en vin avec le roi, et lui donna les lettres et vraies absolutions de ses péchés.

Adonc le roi fut joyeux, et prit congé de lui, monta à cheval et s'en partit, et n'arrêta ni jour ni nuit jusqu'à tant qu'il vînt à Cons-

(336) Cf. Jacob. a Vorag. *Legenda aurea*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 505-511.

tantinople; et quand Hélène le sut, elle vint à l'encontre de son père et lui fit très-grande chère. Et quand le roi la vit, il descendit de son cheval, et courut l'embrasser; puis la prit par la main, la mena en sa chambre et l'assit en son giron, et lui dit: « Ma mie, j'aurai ce que mon cœur désiroit; car vous serez ma femme : le Saint-Père, votre oncle, vous a donné la grâce et vraie absolution. Je ne crois pas, dit-elle, que le Pape ait puissance de ce faire, contre le plaisir et commandement de Dieu, car ce seroit contre notre loi. »

Alors le roi ouvrit les lettres et les lut, puis il montra le sceau de son oncle qui étoit le Saint-Père.

Et quand Hélène eut ouï, elle dit qu'elle n'en feroit rien, et qu'elle se laisseroit plutôt trancher les membres; mais le roi dit que pour tout ce ne lui valoit rien, il lui convenoit qu'ainsi fût fait. Ensuite le roi commanda qu'on parât et tendît la tapisserie aux chambres et les courtines, et à Clarice qu'elle parât sa dame, car il vouloit l'épouser au point du jour, et chacun dit qu'il le feroit, car nul n'osoit contredire. Héleine s'en alla en sa chambre tendant les mains vers le Ciel, et tirant ses cheveux, disant qu'elle se tueroit; et Clarice, la chambrière, se jeta à genoux devant elle, disant : «Madame, pour Dieu, apaisez-vous, et ne faites autre chose dont il vous soit de pis. Clarice, dit Héleine, j'aime mieux me tuer que d'attendre le jour d'épouser, ni de coucher avec celui qui m'engendra. »

Adonc elle dit de rechef : « Si tu ne m'occis, je m'occirai. Dame, dit Clarice, puisqu'ainsi est, vous ferez bien autrement, et je vous aiderai à vous sauver. Nous irons au port sur la mer, et vous jetterai en un navire, et ainsi échapperez, car vous serez bien loin avant qu'il soit jour, et tandis (s'il plaît à Dieu) le roi votre père aura autre volonté avant qu'il vous trouve. Amie, dit Héleine, fais de moi ce qu'il te plaira, car je ne veux ici demeurer. » Lors elle prit ses atours de drap d'or, s'ajusta et mis sur elle le manteau bien proprement, et s'en allèrent vers le port où les vaisseaux étoient, quand chacun fut endormi; elles éveillèrent un marinier. « Ami, dit Héleine, éveille-toi, et prends de moi tant d'or et d'argent que tu voudras, et me mène hors d'ici, et me passe outre la mer en quelque lieu qu'il te plaira. Dame, dit le prud'homme, comment l'oserois-je faire? Le roi demain doit vous épouser, et, s'il le savoit, il me feroit occir. Ami, dit-elle, je te ferai riche, si tu fais ma volonté. » Lors prit la dame par la main, et la mit en une barque, et Clarice lui bailla un petit coffre où il y avoit de l'or et de l'argent et de ce qu'elle avoit porté, et prit congé en pleurant. Lors s'en retourna Clarice, dont elle fut folle, car elle mourut devant qu'il fût le lendemain midi, ainsi comme vous verrez ci-après.

Or, s'en va Héleine en mer, que Dieu la veuille conduire, car de cette heure elle fut trente ans avant que son père la revoie.

Or, retourna Clarice en sa chambre, et se jeta sur son lit en pleurant et lamentant pour sa dame, et s'endormit jusqu'à tant qu'il fût jour, que le roi envoya voir si Héleine était prête et parée, et Clarice s'éveilla et dit que non. Adonc se courrouça fort le messager, et dit que le roi étoit tout prêt. Or donc, elle se leva et vint tâter au lit, faisant semblant qu'elle ne sût rien de son départ, et dit qu'elle ne la trouvait point. Lors sortit comme toute forcenée, et courut dire au roi qu'Héleine étoit perdue, et qu'on ne savoit où elle étoit. Quand le roi son père l'entendit, il pensa enrager de deuil, et dit le roi : « Ah! p..., je t'ai donné ma fille en garde, et tu me l'as perdue; mais je promets à Dieu que jamais je ne mangerai pain que je ne t'aie fait brûler toute vive.» Quand Clarice vit les menaces du roi, elle lui dit la vérité du fait. Sire, je l'ai sauvée de mort; car elle se vouloit tuer d'un couteau, et quand je la vis, je me suis jetée sur elle, je lui dis : puisqu'elle se voulait tuer, qu'il valoit mieux qu'elle s'éloignât de vous; je la menai au port, elle se mit en un vaisseau, et s'en va par mer en la garde de Dieu.

Adonc jura le roi que jamais n'arrêteroit en place jusqu'à tant qu'il l'auroit trouvée, et de rechef dit que Clarice en mourroit, du conseil qu'elle lui avoit donné de s'en aller, et en fut aise; Dieu en ait l'âme. Le roi s'en alla chercher sa fille Héleine sur mer; mais il a été trente ans avant qu'il la revoie.

Comme Héleine vint arriver à l'Ecluse en Flandre, qui étoit pour lors Sarrasine, et comme elle s'en partit pour cause que le roi Cantebron, qui étoit seigneur du pays, la vouloit avoir, et vint par fortune en Angleterre, où le roi Henri la prit pour femme.

Or, nous dirons qu'Héleine s'en alla en mer, et le vent la mena tant qu'elle s'en vint à l'Ecluse en Flandre, et en étoit seigneur et roi Cantebron, et étoient alors en Flandre Sarrasins, et il y avoit une abbaye de dames à l'Ecluse, qui étoient chrétiennes à tribut, et quand Héleine fut à terre, elle prit congé de son marinier, et s'approcha de l'abbaye; mais quand elle en fut proche, les cloches se prirent à sonner toutes par elles, dont les dames furent effrayées, et envoyèrent voir au clocher; mais on n'y trouva personne, elles regardèrent vers la mer, et virent venir une grande dame, qui venoit vers l'abbaye.

Adonc dit l'abbesse que ce pouvoit être une sainte dame qui venoit en leur couvent. Lors prirent la croix et vinrent en procession à l'encontre d'Héleine. Quand elle les vit, elle fut tout ébahie pourquoi on faisoit cela, elles dirent qu'elles le vouloient bien, et qu'elle étoit femme de Dieu. Lors la menèrent avec elles en leur abbaye, et lui firent grand'chère, la pressant bien fort qu'elle demeurât toujours avec elles. Le roi Cantebron en oyant parler, manda à l'abbesse, qu'elle lui envoyât la pucelle qui était venue en son abbaye, sinon qu'il mettroit le feu en leur couvent. Quand Hé-

leine entendit ces paroles, elle s'en voulut aller, et ne vouloit pas que l'abbaye fût rasée et périe pour elle; elles commencèrent à pleurer, et Héleine s'en retourna vers la mer et s'assit sur la rive, tant qu'elle vit venir des marchands, à qui elle pria qu'elle pût monter avec eux : ils la mirent dans leur navire; mais peu de temps après ils rencontrèrent une merveilleuse aventure; car ils trouvèrent une barque toute pleine de larrons, desquels ils furent assaillis, et furent tous les marchands tués et leur vaisseau effondré. Lors prirent Héleine et la mirent dedans leur vaisseau, et dit le maître que ce seroit sa dame. Lors il embrassa Héleine, et dit qu'il coucheroit avec elle. Quand Héleine vit cela, elle fut ébahie, et se mit fort en défense, et quand elle vit que sa défense ne lui valoit rien, autre chose qu'elle lui pût faire, se jeta à genoux devant lui, et lui dit : « Sire, je suis à ta volonté, car je ne puis d'ici sortir, mais je te prie que tu me donnes un peu d'espace d'adorer mon Créateur, puis après fais de moi à ton bon plaisir. Or, sus donc, dit le maître, marche, dépêche-toi, car je ne puis plus attendre. » Lors Héleine entra dans un coin, se jeta à genoux et fit sa prière à Dieu; elle n'eut pas sitôt fini son oraison, que les vents et les foudres vinrent fondre sur leur vaisseau, par telle manière que l'un courut aux mâts et l'autre au gouvernail pour tenir le vaisseau droit, mais rien ne leur valut; car ils voulaient courroucer Dieu, et eurent encombrier, que pour le péché ils eurent leur vaisseau confondu et furent noyés dans la mer, et ne demeura au vaisseau pièce entière, hors une pièce comme une planche, sur laquelle Héleine demeura flottante dessus la mer, deux jours et deux nuits, sans boire ni manger, ni voir aucune créature, en grande peur et tristesse, en attendant la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et tant que le vent entra en la rivière de Signe, qui passe dedans Londres, en Angleterre, et s'agrippa à un rameau qui pendoit sur l'eau, et entra dans un verger où il y avoit une fontaine, et elle s'assit auprès fort faible et perdue.

Comme le roi d'Angleterre trouva Héleine à la fontaine, et la mena à Londres, en son palais.

Il arriva que le roi d'Angleterre étoit mort, lequel eut un jeune fils, qui eut nom Henri, lequel tenoit le royaume avec sa mère. Un jour arriva que Henri partit de Londres avec sa cour, il entra dans le verger où Hèleine étoit, fort pâle et éplorée. Sitôt qu'il l'aperçut, il la regarda qu'elle étoit vêtue de drap d'or; mais elle étoit toute souillée de la fange de la mer. Le roi mit pied à terre et s'assit auprès d'elle, et lui demanda qui elle étoit et d'où elle venoit. Lors le roi dit à son aumônier, « apportez du pain et du vin ; » mais la dame était évanouie sur le giron du roi, il lui mit du pain et du vin dans sa bouche, dont elle revint. « Dame, dit le roi, à quoi avez-vous ainsi gâté votre robe? Sire, dit-elle, j'étois avec des marchands en mer, et trouvâmes meurtriers qui mirent tout à mort, hors moi, et voulurent faire de moi à leur plaisir ; mais Dieu envoya telle foudre et orage tant, que tout fut effondré et noyé, et je demeurai sur une planche flottante sur mer, où j'ai été deux jours et deux nuits, sans autre confort que Dieu. »

Quand le roi l'eut ouïe, il en eut pitié et vit bien qu'elle étoit femme de Dieu, et qu'elle aimoit Notre-Seigneur. Lors la monta sur son derrière et la mena à Londres, et l'en chargea à sa mère et à ses dames, qu'elles ne fissent ni pis ni mieux qu'à elles. Et dirent qu'ainsi feroient, et la nettoyèrent tant qu'elle fût en point par raison.

Et quand le roi la vit si belle, il la mena un jour ébattre en un verger, et entre eux deux sans plus, la questionna et conjura de lui dire qui elle étoit.

Comme le roi Henri d'Angleterre épousa Héleine, et eut deux beaux enfants, desquels furent faits saint Martin et saint Brice.

Alors Héleine conta au roi tout le fait. Il arriva à mon père, que Dieu veuille garder, il eut une tentation merveilleuse; car il lui prit volonté de m'avoir en mariage, qui étoit contre Dieu et notre roi, et pour ce je m'enfuis. Et quand le roi parloit, la couleur lui changea et dit en soi-même, qu'elle lui sembloit bien être fille de noble race. Il la vit si belle, qu'amour lui toucha au cœur si fort, qu'il la prit par la main, et lui dit : « Dame, vous me semblez si belle et d'un si bon lieu extraite, que vous êtes digne de tenir ce royaume, et dès ici je vous fais reine d'Angleterre, et vous promets la foi que jamais autre n'aurai que vous, et je vous prendrai pour femme et épouse » quand elle l'entendit, elle se jeta à ses genoux, et dit : « Très-cher sire, je suis à votre merci ; mais vous parlez follement, car vous ne savez qui je suis : je suis une pauvre fille qui n'a ni maille ni denier. » Alors le roi la releva fort gracieusement, et lui dit : « Dame, j'ai assez de bien conquis pour vous et pour moi, » puis la mena en son palais, et lors commanda qu'on lui rendît honneur comme à lui-même. A donc chacun lui dit : « Votre bon plaisir soit fait. » Lors la mère du roi tira son fils à part, et lui dit : « Chétif, voudrois-tu prendre cette garce, qui est commune à tous et a rôdé par tout le pays, et n'ose se montrer à ses parents? Si tu le fais, je te ferai un mauvais trait; » et de fait elle brassa une telle trahison, dont même elle fut brûlée, elle huitième. Quand le roi l'ouït, il lui dit qu'il l'a vouloit avoir, et se partit d'avec sa mère, tout triste et courroucé. Adonc le roi fit mander la noblesse, et sa cour étant assemblée, il fit tapis tendre, et quand ce vint au jour, il y eut une noble fête qui dura plus de vingt jours, et là fit sa mère grande chère, afin qu'on ne s'aperçut de sa trahison. Et quand les noces furent passées, chacun retourna en son lieu. Là fut environ deux

ans en grande paix, amour et concorde, tant qu'Héleine fut enceinte de deux beaux fils, dont l'un fut saint Martin, et l'autre saint Brice, qui, par la vieille reine, eurent depuis beaucoup de pauvreté et disette, aussi eut la mère, comme il est raconté en l'histoire.

Comme le Pape Clément manda au roi d'Angleterre, qu'il lui allât aider contre les Sarrasins qui l'avoient assiégé.

En ce temps, le roi Buthor, qui étoit d'Arménie, vint assiéger Rome avec si grand nombre de Sarrasins, que l'on ne pouvoit les nombrer, et manda le saint Pape Clément par toute la chrétienté, et le roi Henri d'Angleterre, qu'il lui aidât à ce besoin. Et Henri lui dit qu'il le feroit volontiers. Lors fit assembler son armée, et garnir ses vaisseaux pour mettre en mer. Puis le roi manda le comte de Glocester, et le chargea de son royaume, comme roi, et fit faire trois sceaux, l'un pour lui, l'autre pour le comte de Glocester, et le tiers pour la reine Héleine; il prit congé du comte et de tous ses gens, et pria que chacun fût obéissant à le reine Héleine; et s'en alla à Rome.

Comme la vieille reine fit une trahison pour faire brûler Héleine et ses deux enfants.

Héleine demeura seule en la cité de Londres avec le comte, qui lui étoit obéissant; la vieille reine venoit bien souvent de Douvres à Londres, dîner avec elle et Marie de Glocester, et faisoit grande chère et pensoit bien de sa fille; quand on eut dîné, Marie avec les autres dames s'en allèrent jouer ès jardins; mais la reine, qui étoit enceinte, demeura en sa chambre, la mère auprès d'elle, et là devisèrent tant qu'Héleine commença à avoir sommeil; «ma fille, dit la mère, appuyez-vous sur mon giron;» alors Héleine mit sa tête sur le giron de sa mère, et s'endormit. Or, vint la mère à bout de ce qu'elle prétendoit, car elle déroba le sceau à Héleine, hors de sa bourse, tandis qu'elle dormoit sur son giron, et le mit dans la sienne. Et quand Héleine fut éveillée, et qu'elle eut levé la tête, sa mère, prenant congé d'elle, s'en retourna à Douvres, puis envoya quérir un maître en sa chambre pour contrefaire le sceau, lequel y vint, et le contrefit si bien, que nul ne le sut que lui et la mère. Or, voyez de quoi la mauvaise mère s'avisa pour mieux céler son fait; elle prit un couteau, en frappa au cœur le maître qui avoit contrefait le sceau, et le jeta par la fenêtre en la rivière. Adonc elle monta à cheval, s'en retourna hâtivement à Londres vers Héleine, et se tint près d'elle; elle lui remit le sceau en sa bourse, sans qu'elle en sentît rien, puis se détourna d'elle. Or, demeura ainsi jusqu'à ce que la reine Héleine accouchât de deux enfants mâles, dont elle eut grande joie. Adonc, dit le comte de Glocester, qu'il enverroit une lettre au roi son seigneur, que la reine Héleine a eu deux beaux fils, pour savoir quels noms on leur donneroit. Et la mère lui dit, que c'étoit bien dit, et que le conseil étoit loyal; lors se partit le messager, et étoit son chemin par Douvres; mais la mère étoit allée au-devant, qui avoit commandé à ses gens que quand le messager passeroit, qu'on le fît parler à elle, laquelle lui fit bonne chère, disant qu'il la recommandât beaucoup de fois au roi son fils, et en ce disant lui donna à boire d'un breuvage dont le messager s'endormit incontinent, et elle, qui n'attendoit autre chose de lui, alla à sa boîte, prit ses lettres, les lut, et elle trouva que la reine Héleine avoit les plus beaux enfants que oncques fussent nés de mère. Et la fausse mère écrivit une lettre, où il y avoit : que le comte de Glocester mandoit au roi que sa dame étoit accouchée de deux chiens, les plus laides et hideuses bêtes que oncques fussent vues, et qu'il écrivît s'il vouloit qu'ils fussent mis à mort; car ce n'étoit chose à regarder. Lors ferma les lettres et scella de son faux sceau, et mit dans la boîte du messager, puis jeta les deux autres dans le feu.

Et quand le messager s'éveilla, il fut bien étonné, il monta à cheval, et prit congé d'elle, puis s'en alla vers Rome, et la mère commanda à ses gens qu'on gardât bien les passages, et s'il passoit aucuns messagers qui allassent à Rome ou qui en vinssent, qu'on les lui amenât, et qu'elle avoit grand désir d'ouïr parler de son fils, et fit garder les passages de tous côtés. Le messager chevaucha tant qu'il vint à Rome. Il trouva le roi Henri, lequel lui fit très-grande fête. «Ami, dit-il, comme se porte madame, le comte et Marie, sa nièce? Sire, dit le messager, madame est accouchée de deux beaux enfants, voici une lettre que le comte de Glocester vous envoie.» Adonc il prit les lettres et rompit le sceau, qui était semblable au sien. Et quand il eut commencé à lire, il s'arrêta et fut tout éperdu. Lors il ferma le poing à toutes les lettres, et les montra au Saint-Père, dont il fut ébahi; il lui demanda en quel état se comportait sa femme; il lui raconta comme il la trouva à la fontaine, et comme elle était partie de chez son père, dont il fut ébahi, et comme il l'épousa contre le gré de la reine sa mère, et si ce n'étoit cela, il ne savoit de quoi il pouvoit avoir courroucé Dieu, mais il ne put oncques savoir qui elle étoit, dont il étoit très-mal content.

Quand le Pape l'entendit ainsi parler, tout le sang lui mua, et dit :«Je crois, vu ce que m'avez conté, que vous avez épousé ma nièce, fille de ma sœur; car son père la vouloit en mariage, et elle s'en alla, qu'on ne sait ce qu'elle devint.» Quand le roi d'Angleterre l'entendit, il n'eût pas été si joyeux, si on lui eût donné tout le revenu de deux royaumes; mais pour les deux bêtes, il fut fort dolent. Et le Pape lui dit : «Mon fils, ne te déconforte point, ceci n'est que trahison que l'on a faite à votre femme, et les lettres ne sont écrites que de femme, et peut-être de votre mère.» Et le roi dit : «Elle est scellée

de mon sceau. » Et le Pape dit : « Il peut être emblé et contrefait, nous écrirons une lettre que nous enverrons par un de mes messagers, » et le roi en fut d'accord. Lors il écrivit des lettres, les scella de son sceau, puis les donna au messager, lequel vint à Douvres, et on lui demanda s'il venoit de Rome ; il répondit que oui. « Venez, dirent-ils, parler à madame, et vous aurez un beau présent, mais que lui disiez des nouvelles de son fils ; je ne puis arrêter, dit le messager. Si faut-il que vous y veniez. » Lors le menèrent à leur dame, qui lui fit grande chère, puis lui demanda de son fils, et s'il ne portoit point de lettres ; il dit que oui. Et lors lui bailla à boire et s'endormit, elle lui prit les lettres, et on lui en mit d'autres dans lesquelles elle fit écrire que le roi mandoit au comte de Glocester, qu'il fit brûler la belle Héleine avec ses deux enfants, incontinent les lettres venues, et ne faillit point, il lui mandoit très-expressément. Lors le messager prit congé, puis s'en alla à Londres, où il trouva le comte de Glocester, il se leva et lui dit : « Monsieur, le roi Henri se recommande bien à vous, et vous envoie ces lettres. » Ensuite le comte de Glocester les prit, les ouvrit ; mais quand il les eut lues un peu avant, il s'arrêta, et fut tout surpris, il demanda au messager : « Qui t'a donné ceci ? d'où est-ce que tu les a prises ? » Alors le messager dit : « Le roi me les donna à Rome ; tu mens, dit le comte ; » lors prit le messager et le fit mettre en prison, et fut le comte dans une grande inquiétude, et ne savoit que faire ni que dire. Et la fausse mère s'assit auprès de son chapelain, tant qu'elle lui eût fait écrire huit paires de lettres, du tout à sa devise, sans celles qui furent envoyées à Rome, et les scella ; après, la fausse mère prit son canivet, et en frappa son chapelain par la poitrine, droit au cœur, dont il mourut, puis le jeta par une fenêtre dans la rivière.

Or, fut la fausse mère assurée de bien garder son fait et le sceler, puis elle commanda qu'on eût des gens de pays étranger, qu'on ne connût pas, jusqu'au nombre de huit, pour porter les lettres l'une après l'autre. Lors envoya une lettre à Londres ; quand le comte vit la seconde lettre, il ne sut que faire ; car il n'osoit la montrer à sa dame pour le deuil qu'elle en mèneroit. Sitôt fit mander un messager, et envoya à Douvres dire à la mère de se transporter à Londres, que sa présence y étoit nécessaire. Elle monta à cheval et vint à Londres : et quand le comte la vit, il lui montra les lettres, et dit qu'il n'osoit les montrer à la reine. « Pourquoi, dit la mère, il faut qu'elle le sache, et moi-même lui dirai. » Lors allèrent à la reine et lui contèrent ce que le roi avait mandé. Alors la reine s'écria piteusement, disant : Vrai Dieu, qu'est ceci ? Comment peut être changé le grand amour que mon seigneur me montra quand il se départit de moi ? Lors le comte, Marie, sa nièce et toutes les dames et demoiselles se prirent à pleurer si piteusement, que c'étoit pitié de les voir. Et pendant qu'ils étoient là, la tierce-lettre vint, qui hâtoit toujours la chose plus que devant.

Le lendemain matin vint encore une lettre ; après dîner encore une autre qui efforçoit toujours la chose. « Dame, dit le comte, que ferons-nous de ceci ? Nous avons bien besoin d'aide et de conseil. Comte, dit la mère, les mandements viennent sitôt et s'efforcent, que je n'oserois plus m'en mêler, combien je crois que c'est sans défaite ; mais le roi est si cruel qu'il ne le faut point courroucer. » Là fut ainsi jusqu'au lendemain que la sixième lettre vint, et les autres successivement jusqu'aux neuf, dont les dernières furent fort cruelles. Quand la mère eut tout ouï, elle dit qu'on ne pouvoit aller contre les ordres du roi, mais que le comte fît à sa guise. Lors se partit et s'en retourna à Douvres, dont le comte fut dolent, ne sachant que faire, car s'il ne faisoit le commandement du roi, il étoit détruit à toujours : d'autre part, quand il regardoit à faire mourir la dame qui lui étoit tant bonne, le cœur lui crevoit de dépit. « Sire, dirent ses conseillers, vaux mieux faire mourir une femme, puisqu'il plaît au roi, que vous et vingt autres mourussent ; car si le roi vous menoit guerre, vous seriez à la fin détruit. »

Comme le comte de Glocester fit couper un bras à la belle Héleine, et comme Marie de Glocester fut brûlée au lieu d'Héleine.

Quand le comte eut ouï le conseil, il prit la neuvième lettre, et la porta à la reine Héleine, et la lut de bout en bout devant elle, laquelle, en pleurant, dit : Voici un dur commandement pour moi. Or, faites ce qui vous est ordonné, je vous pardonne ma mort. « Dame, dit le comte, il me faut prendre enseigne de vous, que je garderai, afin qu'il ne dise pas que ce soit une autre, et que je n'aie accompli son commandement. Tenez, dit Héleine, voici ce poing où est l'anneau avec lequel le roi m'épousa, et lui dites qu'il lui souvienne du grand amour qu'il me montra, quand il me le mit au doigt, et les deux beaux enfants que je lui ai portés, lesquels il fait mourir innocemment. » Adonc le comte fut courroucé, et se pâma presque de déplaisance ; mais quand il pensa qu'il falloit que cela fût, il prit au cœur et fit venir un agent qui lui coupa le bras assez près du poing, et eut parfait le surplus, mais le commun de Londres étoit si ému pour la dame secourir, que, si on l'eût menée hors, ils eussent tué le comte. Il fit tenir conseil, et fut décidé qu'on la garderoit jusqu'au point du jour. Il fit garder son palais pendant la nuit, et le comte étoit auprès d'Héleine, qu'il confortoit, et aussi sa nièce Marie, qui surtout vouloit se désespérer, et disoit que si madame mouroit, qu'elle-même se tueroit ou qu'elle se lanceroit au feu avec elle, dont le comte avoit plus affaire à sa nièce qu'à la reine ; tant que Marie se jeta aux pieds de son oncle, disant qu'elle vouloit mourir pour sa dame. « Nièce, dit le comte, il se peut ; dame, dit elle, je prendrai deux enfants de

drapeaux, et les porterai sous mon manteau, par ainsi les deux enfants seront sauvés, et madame aussi.» Lors la reine Héleine tomba pâmée sur Marie, on ne savait à laquelle entendre ; Marie s'écriant, dit : «Oncle, sauvez madame Héleine avant que je meure; car j'en mourrai plus joyeusement. Nièce, dit le comte, puisqu'ainsi est que vous voulez mourir pour madame, il vous faut couper un bras comme à elle, afin qu'on puisse demain penser ou dire, que c'est madame Héleine. Promptement, oncle, dit Marie, faites de moi tout ce qu'il vous plaira.» Lors étendit le bras, et on lui coupa, comme on avoit fait à Héleine : la chronique dit qu'elle ne saigna point, ni n'en fut point émue. Lors le comte prit le bras et le serra, et tant qu'il vécut, il ne fut nuit qu'il ne le couchât avec lui en mémoire d'elle, qu'il aimait tant. Ensuite le comte prit les deux enfants, lia le bras d'Héleine au côté de l'un, l'enveloppa d'une pièce de son manteau qu'il fit couper pour les emmaillotter, les chargea à Héleine en son giron, et lui dit qu'elle vînt au port, où les bateaux étoient. Il vint un bateau en dehors des autres vaisseaux, il n'y avoit rien dedans. Lors le comte la fit entrer dedans avec ses deux enfants, et lui donna un baril de vin avec trois pains. Or, s'en va Héleine, qui jamais à Londres n'entra. Le comte revint au palais, et trouva sa nièce prête ; elle avoit contrefait deux enfants de drapeaux, puis envoya quérir le bourreau pour apprêter le feu en une île, où nul ne pouvoit entrer, sinon en bateau, et lui dit : « Dépêche-toi, madame est prête, et passée du jour, je ne veux pas que le commun la voie.» Alors il prit sa nièce et la mena bouchée, tenant ses deux enfans entre ses bras, tellement que chacun les pouvait voir; il y avoit tant de peuple sur le bord de la mer, qu'à peine pouvoit-on passer, et disoient tous : Nous ne valons rien de la laisser ainsi mourir, et l'eussent délivrée, si le comte n'eût fait venir tant de gens d'armes rangés de toutes parts, tellement que personne n'en pouvoit approcher, hors seulement le comte de Glocester, qui menoit sa nièce Marie, et le bourreau, qui croyoit que ce fût la reine Héleine à qui il avoit coupé le bras, et la dame fut brûlée, dont le peuple menoit grand deuil. Puis le comte s'en revint au palais, et entra en la chambre où le bras de sa nièce étoit, et le courut embrasser, en criant hautement et si fort, que chacun l'entendoit.

Comme la reine Héleine arriva auprès d'une forêt, et comme elle perdit ses deux enfants.

La bonne reine Héleine étoit en grande peine et danger, laquelle passa la mer et vint en Bretagne, descendit à terre, vint contre un rocher à côté d'une grande forêt, et prit avec elle ses deux enfants, du pain et son baril, puis s'assit sur le bord de la mer, et aussitôt qu'elle fut hors du bateau, il s'en retourna à Londres, au lieu où il avait été pris, et Héleine demeura sur le bord de la mer avec ses deux enfants en son giron; elle tira ses deux mamelles, et mit en leur bouche à chacun la sienne pour les allaiter, puis elle prit un peu de pain et le mit dans sa bouche; car elle était devenue si faible, qu'elle ne se pouvait nullement soutenir. Lors commença à pleurer piteusement, et dit : Vrai Dieu, que ferai-je! Quand je pense que ma plus loyale amie m'a retirée de la mort, et l'a reçue pour moi, dont je suis dolente, car aussi bien ne puis-je échapper, Or, je suis celle qui n'ai qu'une main de quoi je me puisse aider, je ne saurais du tout gouverner ni tenir mes deux petits enfants. Ainsi qu'elle se lamentoit, elle s'endormit un peu, et pendant qu'elle dormoit, il sortit de la forêt un lion et un loup, lesquels prirent les deux enfants et les portèrent un peu avant dans le bois. Il y avoit dans cette forêt un bon ermite, lequel étoit allé hors de son ermitage, si bien qu'il vit le loup et le lion qui se combattoient ensemble pour avoir les deux enfants, et quand l'ermite les vit, il s'approcha d'eux et le loup se sauva et laissa l'enfant ; il suivit le lion, mais il se retira dans son terrier. Lors l'ermite prit l'enfant et le porta dans son ermitage, puis retourna vers le terrier du lion, lequel avait emporté l'autre; il écouta tant qu'il vit le lion sortir pour aller chercher sa proie en la forêt, et quand il fut éloigné, l'ermite entra dans le terrier et trouva l'enfant sain et sauf, il l'emporta dans son ermitage avec l'autre et lui mit le nom Lion, et à son frère, qui portoit le bras de sa mère, lié à son côté, il lui mit nom Bras : or, Lion et Bras furent avec l'ermite qu'on nommait Félix, et les nourrit par l'espace de seize ans. Lion fut saint Martin de Tours en Touraine, et Bras, son frère, fut saint Brice, comme vous verrez ci-après.

Comme la reine Héleine s'éveilla et ne trouva pas ses deux enfants, et comme elle vint à Nantes en Bretagne.

Nous vous dirons qu'Héleine, à qui les bêtes prirent ses enfants tandis qu'elle dormait en la forêt, et quand elle fut éveillée, elle ne les trouva pas. Lors jeta un cri, disant : Vrai Dieu? qu'est ceci? je suis de pauvre heure née, car je vois bien que fortune m'est bien contraire. Or, suis-je sûre que nul n'est ici hors les bêtes qui ont dévoré et mangé mes enfants; vrai Dieu, pourquoi m'ont-ils laissée là? Je ne sais à qui avoir recours; et tomba pâmée. Lorsqu'elle fut un peu revenue, elle regarda vers la mer et vit des marchands venir, elle alla à eux. Quand elle fut dedans, elle leur conta l'aventure de ses deux enfants, et comme elle les avoit perdus, dont le maître marinier fut le même qui, au bout de seize ans après, passa les deux enfants au même endroit où il prit Héleine. Voici comment, au bout dudit temps, le bon ermite se trouva là avec les deux enfants, lesquels prirent congé de lui, et entrent dans le vaisseau pour chercher leur père et mère, mais ils eurent bien à courir avant que de les trouver, comme vous ouïrez ci-après. Or, tant navigua le

bateau où étoit Héleine, qu'ils arrivèrent en Bretagne ; là elle descendit, prit congé des mariniers et s'en va quérir l'aumône pour vivre : elle vint à Nantes en Bretagne ; là trouva une hôtesse qui logeoit les pauvres pour la moitié de la quête qu'ils faisoient et ne logeoit que des femmes ; Héleine y resta l'espace de seize ans, puis s'en alla.

Comme le roi Buthor étant allé assiéger Rome, fut tué par le roi Henri.

Or, parlons du roi Henri d'Angleterre, qui étoit à Rome deux cents ans après l'incarnation de Notre-Seigneur : le roi Buthor d'Arménie vint assiéger Rome ; pour lors le Pape étoit saint Clément, lequel sortit sans armes, accompagné du roi Henri, père de saint Martin et de saint Brice ; le Saint-Père fut abattu en la bataille par Buthor : et quand Henri le vit à terre, il donna à Buthor un tel coup de lance qu'il lui passa outre le corps, tellement qu'il fut contraint de se retirer de la mêlée, et manda ses médecins, lesquels lui dirent qu'il se recommandât à Mahon et à ses dieux ; ce qu'il fit, mais rien ne lui valut, car en retirant le fer de son corps, il mourut, et les païens furent détruits, les Romains et Anglais eurent victoire ; ce fut là où le roi Henri conquit les armes d'Angleterre à trois léopards, que portoit le roi Buthor. Quand tout fut achevé, Henri demanda congé pour revenir à Londres vers la reine Héleine, que fort désirait de voir, ce que le Pape lui accorda, et lui dit : « à ce que vous m'avez conté, je crois que vous avez épousé ma nièce (la fille d'Antoine de Constantinople), informez-vous d'elle si elle le connaît, et me le faites savoir. » Henri dit qu'il le feroit. Lors partit pour s'en retourner en Angleterre.

Comme le roi Antoine convertit le roi Grambaut, qui étoit Sarrasin, et fut chrétien depuis.

Revenons au roi Antoine de Constantinople, lequel alloit pour chercher sa fille Héleine, et vint en Bavière, dont étoit le roi Grambaut, qui étoit sarrasin, et fut saint depuis : ledit roi avoit un palais qu'il faisoit nommer Paradis, et se nommoit Dieu en terre. Il avoit fait un homme d'airain près de son siége, dans lequel étoit un diable, et disoit tout ce que le roi vouloit savoir ; il avoit une fille qu'on nommoit Cloriande, qui croyoit en Dieu, mais elle n'étoit pas baptisée, et son père la voulut prendre pour femme. Pour cet effet, il fit savoir à ses gens qu'il vouloit se marier ; mais qu'il ne vouloit point d'autre femme que celle que son dieu d'airain lui donneroit.

Lors fit apporter ce dieu d'airain, et lui demanda quelle femme il prendroit. Il répondit : Cloriande, ta fille, et lui dit que c'étoit ce qu'il demandoit. Cloriande ne l'osoit refuser, mais elle n'en pensoit pas moins ; car le lendemain partit de la cité au point du jour, toute seule, sur un cheval. Et quand elle fut hors, alla à l'hôtel du roi Antoine de Constantinople, qui crut que c'étoit sa fille Héleine, il piqua son cheval, criant : « Vous ne gagnerez rien à fuir ; or, ai-je trouvé ce qu'il y a longtemps que je cherche ; » à ces mots elle se retourna. Lors il vit bien que ce n'étoit pas elle, et lui demanda qui elle étoit. Elle lui dit qu'elle étoit fille du roi Grambaut, et lui conta pourquoi elle s'en alloit. Alors le roi Antoine se souvint de sa fille, laquelle s'en étoit aussi allée pour éviter ce péché, et commença à pleurer. Il lui demanda si elle vouloit croire en Dieu. Elle dit que oui ; mais que son père n'y croyoit pas. Lors il s'en alla avec Cloriande devers le roi Grambaut, et lui dit : « Chien, si tu ne crois en Jésus-Christ, je te tuerai. » Aussitôt il tira son épée, et le frappa si rudement qu'il le renversa par terre, puis frappa sur les autres et en mit à mort une partie, et fit sauter le reste par les fenêtres, si bien que la place fut à lui ; il sortit avec Cloriande et ferma la porte du palais, en priant Dieu dévotement qu'il lui voulût aider.

Alors Antoine vint à l'idole, et le conjura de par Dieu, qu'il fît sortir le diable qui étoit dedans, en bruyant hideusement ; ce que voyant le roi Grambaut, se convertit, fut baptisé et eut nom Louis, lequel laissa tout et se fit ermite, dont après sa mort fut reconnu pour saint : et Cloriande tint le royaume et n'eut point son nom changé.

Alors Antoine partit, se mit sur mer et vint débarquer en Flandres, qui étoit alors sarrasine ; mais il y avoit une abbaye de dames à l'Ecluse, où Héleine avoit demeuré quelque temps, et là, le roi vint demander si elles n'avoient ouï parler d'Héleine : l'abbesse le regarda, et lui dit que oui, et lui conta comme à son arrivée les cloches sonnèrent toutes seules, et comme elle s'en alla, parce que le roi Cantebron la vouloit avoir. Lors le roi s'en alla et se mit en mer, jurant que jamais n'arrêteroit jusqu'à ce qu'il l'eût trouvée.

Comme le roi Henri arriva en Angleterre, et peu après le roi Antoine ; et comme la vieille reine et les faux messagers furent brûlés.

Maintenant nous reviendrons à Henri, roi d'Angleterre, qui venoit de Rome par Boulogne, et de là envoya un chevalier devant pour annoncer sa venue. Lors le chevalier se mit en mer et vint à Londres, où il trouva le comte de Glocester, et lui dit que le roi venoit, et qu'il se recommandoit bien à lui et à Héleine, son épouse. Quand le comte l'entendit, il le regarda et lui dit : « Puisqu'il l'aimait tant, pourquoi me l'a-t-il fait brûler avec ses deux enfants ? » Ah ! Dieu, s'écria le chevalier, et lui dit : « Meurtrier, qu'est-ce que tu viens de dire ? As-tu fait mourir la meilleure créature qui fût au monde ? Or, t'en va à toujours. Je n'en ferai rien, dit le comte, j'irai au-devant. » Et quand le roi le vit, il eut grande joie ; lors demanda au comte, comme se portaient Héleine et Marie, sa nièce. Et il répondit qu'elles se portaient bien, Dieu merci. Le comte

se retourna et eut le cœur serré, mais il n'en fit nul semblant; le roi lui dit : « Dieu en soit loué, car il me tarde bien que je voie ma chère dame et bien-aimée Héleine. » Lors voguèrent tant qu'ils vinrent à terre, montèrent à cheval, en chevauchant vers Londres, rencontrèrent la vieille reine, mère de Henri, qui vint au-devant d'eux, et se jeta aux pieds de son fils, faisant semblant d'être pâmée, dont le roi eut grande pitié. Il la salua, disant : « Ma mère, faites bonne chère, car nous sommes en bon point, Dieu merci ; » elle répondit qu'elle n'avoit pas sujet de montrer joie, surtout depuis que le meurtrier comte avoit, disoit-elle, fait mourir celle que j'aimois mieux au monde : c'étoit Héleine, ma fille et ses deux enfants, les plus beaux qui jamais furent nés de mère. Quand le roi l'ouït, il fut émerveillé, et s'écria au comte : A la mort, dit-il. Le comte en grande peur, dit alors : « Ce que j'en ai fait, ç'a été par votre commandement : » le roi dit qu'il mentoit et qu'il étoit un traître, il y paraît bien, car tu me mandois que c'étoient deux chiens que j'avois engendrés, et c'étoient deux beaux enfants que tu as mis à mort : quand le comte ouït ainsi parler de deux enfants, il vit bien qu'il y avoit de la trahison, et s'en voulut excuser; mais la mère dit : « Mon fils, je ne croyois pas que tu aimasses tant Héleine comme tu dis, ainsi tu dois prendre vengeance de celui qui a fait mourir ta femme et tes enfants. » Le roi irrité plus que devant, tira son épée pour en frapper le comte; mais les chevaliers se mirent entre deux, et demandèrent au comte comme il avoit osé ce faire : il leur répondit que le roi lui avoit mandé par neuf paires de lettres scellées de son sceau, apportées par neuf messagers, dont il étoit prêt à donner preuve devant le roi, qui dit que ce n'étoit rien, et que, s'il le pouvoit prouver, il le tenoit quitte; le comte dit que oui. Alors ils montèrent tous au palais, menant grand deuil : là fut le comte en grande tristesse, car la mère s'écrioit, pourquoi on ne se hâtait de le mettre à mort, mais elle faillit. Aussitôt le comte fit venir tous les neuf messagers devant le roi Henri, pour visiter le fait. Il vint un messager au palais devant le roi, qui lui dit : qu'il y avoit un roi et ses gens logés hors de la cité, lequel étoit le plus déconforté qu'on pût s'imaginer, et qu'il lui plût de venir s'abattre où il étoit. Le messager répondit, que c'étoit le roi de Constantinople. Alors le roi dit : « S'il est plus triste que moi, il l'est beaucoup. » Lors fit enfermer les messagers, puis monta à cheval et alla le trouver : il lui demanda d'où il étoit, et d'où il venoit. Le roi Antoine lui répondit qu'il cherchoit sa fille Héleine. Henri lui conta aussi son aventure, au sujet d'Heleine sa femme, et comme le comte de Glocester l'avoit fait mourir et ses deux enfants

Quand le roi Antoine l'entendit, tout le sang lui frémit, et demanda à Henri quelle elle c'étoit. Il lui répondit qu'il ne savoit. Mais il lui conta comme il la trouva à la fontaine, comme il l'emmena dans son palais, ensuite comme il l'épousa, contre le gré de sa mère. Alors Antoine s'écria, disant : Héleine ma fille, Dieu veuille avoir ton âme.

Quand Henri sut qu'Héleine étoit fille du roi Antoine, il se courrouça plus fort que devant, et fondoient tous en larmes, il ne savoit auquel entendre ; là fut un grand deuil de tous côtés. Quand chacun fut revenu à soi, le comte fit venir les neuf messagers devant le roi, chacun sa lettre en main, ainsi qu'ils les avoient apportées; le roi les lut toutes neuf et regarda les sceaux, dont il fut émerveillé ; on fit jurer les messagers les uns après les autres, pour savoir d'où ils avaient apporté ces lettres : le messager du Pape dit qu'il les avoit apportées de Rome. Lors Henri s'écria à haute voix, disant que le Pape l'avoit trahi, et jura qu'il détruirait Rome, qu'il feroit pendre et étrangler le Pape et tous les cardinaux. Ensuite on fit venir les autres messagers, qui se parjurèrent, hors un, lequel dit qu'il ne savoit ce qu'on vouloit lui faire, mais pour sauver son âme il diroit la vérité. Quand la vieille entendit cela, elle se mit en avant, et dit qu'on avoit tort de laisser vivre le comte, qu'elle vouloit qu'on le dépêchât. Lors le comte s'avança, et dit au roi : « Sire, quand vous vous en allâtes, vous me laissâtes en possession de votre royaume, lequel ai et aurai tant je l'aie rendu, pour ce je mets la main sur cette femme, comme celui qui a le pouvoir de ce faire, et la mettre en prison, tant que je sache qui a fait la trahison. » Lors la vieille s'écria à son fils, dont peu lui valut, car le roi commença à douter et ne s'y opposa point. Antoine fit signe qu'on la mît en prison. Quand elle fut en prison, le messager affirma qu'elle lui avoit donné la lettre en main en la ville de Douvres; mais que s'il eût su que ce fût été pour faire déplaisir à Héleine, qu'il se seroit plutôt laissé couper bras et jambes : mais que, puisqu'il avoit apporté la mort, lui-même la vouloit recevoir et prendre en gré. Alors Antoine dit que le messager du Pape et celui qui avoit dit la vérité s'en iroient quittes, et tous les autres seroient mis à mort. Henri en fut d'accord. Lors Antoine demanda congé à Henri de parler à sa mère à sa volonté, et de fait il parla, il lui dit qu'il vouloit se marier. Et quand la vieille l'ouït ainsi parler, elle fut toute réjouie, disant au roi. « Je vous promets qu'avant qu'il soit trois mois je ferai mourir mon fils et vous ferai seigneur d'Angleterre. »

Quand le roi l'entendit, tout le sang lui frémit, car il vit bien qu'elle étoit mauvaise; mais il fit semblant d'être joyeux, il la prit par le bras et la mena en la salle où les tables étoient mises pour dîner, et Antoine assit la vieille auprès de lui, et quand on eut dîné, chacun s'en alla ébattre, et là devisèrent ensemble, tant qu'elle requit au roi de changer de ceinture, parce que celle du roi lui plaisoit mieux que la sienne; le roi lui dit qu'il le feroit volon-

tiers, et donna sa ceinture à la vieille, qui la ceignit pour l'amour de lui, et le roi ceignit celle de la vieille avec les joyaux qui étoient attachés après, ainsi que la bourse dans laquelle étoit le faux sceau; elle s'en aperçut, elle lui dit de lui remettre sa bourse, qu'elle lui donneroit les plus beaux joyaux de son coffre, et le roi lui dit qu'il n'en feroit rien, s'il ne savoit ce qu'il y avoit dedans, elle lui répliqua qu'il ne lui appartenoit pas de le savoir, elle le voulut prendre par la robe; mais le roi fit un contre-saut, sortit du jardin, et enferma la vieille dedans. Lors il regarda en ladite bourse, il trouva le sceau du roi contrefait, il le porta au roi Henri, et il demanda au comte où étoit le sceau d'Héleine, il dit qu'elle l'avoit. Je n'en fis cependant que trois, dit Henri, et j'en trouve quatre; par ainsi, dit Antoine, celui de votre mère est faux, et c'est elle qui nous a trahis. Lors la vieille fut mandée, on lui dit les faits, et que pour la trahison elle devoit être brûlée. Lors s'écria fort, mais rien ne lui valut, car on alla quérir les faux messagers, alors on apprêta les bûches pour les brûler. Alors Henri dit à sa mère qu'elle se hatât de dire la vérité; car le fait était prouvé contre elle. Alors la mère dit comme elle avoit pris le sceau d'Héleine pendant qu'elle dormoit en son giron, et comme elle tua le maître qui l'avoit contrefait, et le chapelain qui avoit écrit les fausses lettres, puis comme elle les jeta par une fenêtre dans la rivière. Antoine dit qu'elle étoit mauvaise meurtrière, qu'elle avoit bien mérité la mort : aussitôt on l'a menée à l'attache, et fut brûlée avec les sept faux messagers. Quand cela fut fait, les seigneurs rentrèrent au palais en grande tristesse. Alors Henri demanda au comte s'il n'étoit rien resté d'Héleine. «Oui, dit le comte, car avant que de la faire brûler, je lui coupai un bras, pour faire voir les enseignes sûres que j'avois obéi à votre commandement.» Le roi dit : «Ce fut un piteux commandement; or, apportez ce bras : » le comte l'alla quérir, et lui apporta celui de sa nièce Marie. Aussitôt Antoine le prit, et le regarda, en disant: «Ce bras n'est point de ma fille, or, vois-je bien qu'elle n'est point morte; ainsi je veux l'aller chercher.» Henri dit : « Dieu veuille alléger vos douleurs, et ait l'âme de celle qui sans cause est morte. Hélas! dit le comte, je le dois dire mieux que nul ; » alors se prit à pleurer, et se pâma de tristesse. Henri lui dit : « Ne vous chagrinez point, car nous vous tenons pour quitte et excusé du fait.» Puis le comte dit: «Je suis celui qui ai sujet de pleurer plus que personne au monde, et vous d'être bien joyeux. » «Pourquoi,» dit Henri? «Hélas!» dit le comte, «or, il est temps que je le dise; sachez que madame Héleine n'est pas morte, s'il plaît à Dieu, ni vos enfants, et je les mis dans le bateau avec du pain et le bras que je lui fis couper, je l'ai lié au côté de l'un de vos enfants, et les mis en un bateau sur mer avec du vin; je les recommandai en la grâce de Dieu, et ne sais où ils arrivèrent. Or, je vais vous dire pourquoi je dois pleurer : Marie de Glocester, qui aimoit Héleine sur tous autres, vint à elle et lui dit : Puisqu'ainsi est qu'il vous faut recevoir la mort, pour cette cause, moi-même je la veux recevoir pour vous et la prendrai en gré, car je sais bien que si vous mouriez, la grande punition pourrait retomber sur certains peuples; au contraire que ce soit moi, il n'en peut résulter aucun mal; il vaut mieux que je meure que cent meurent; d'ailleurs, vous n'avez point mérité la mort. Marie, dit Héleine, ni vous non plus, mais au plaisir de Dieu j'obéirai à mon seigneur, et Dieu aura merci de moi, s'il lui plaît. Quand j'ouïs ceci, j'en eus grande pitié, tellement que je demandai à Marie si elle vouloit tenir ce qu'elle avoit promis, et dit que oui. Lors il fallut couper un bras comme à madame Héleine, afin qu'on pensât plus sûrement que ce fût elle; puis la menai brûler au point du jour, comme si c'eût été la reine Héleine, et deux petits enfants contrefaits de drapeaux et emmaillottés furent aussi brûlés, dont j'ai le cœur bien pénétré de douleur; mais je le fis pour sauver votre femme et vos deux enfants. » Quand les deux rois l'eurent entendu, ils furent très-satisfaits, et le roi d'Angleterre dit au comte : « Pour récompense de ton bon et loyal service, je te donne à toi et tes hoirs, sans que mon successeur en puisse faire tort après moi, la septième partie d'Angleterre, et tout le royaume où tu passeras six ou sept, tu pourras dire, je suis seigneur de ceci; et avec ce, je te laisse en possession de mon royaume à garder, comme tu as fait ci-devant, à présent et jusqu'à mon retour, car je promets à Dieu que jamais ne reviendrai en Angleterre tant que n'aurai ma femme Héleine et mes deux enfants, et Antoine jura qu'il ne le quitteroit tant qu'ils l'eussent trouvée. Le roi Amaury d'Ecosse alla avec eux, lequel se fit baptiser, et fut fort joyeux, comme vous entendrez ci-après. »

Comme les deux enfants partirent d'avec l'ermite, et vinrent en Bavière, à Londres, à Boulogne, ensuite à Amiens, où ils furent baptisés, puis après vinrent à Tours en Touraine.

Nous reviendrons aux enfants, qui sont ès déserts avec l'ermite, qui les a nourris l'espace de seize ans ou environ. Celui qui avait le bras de sa mère lié à son côté, il l'appelait Bras, et celui que le lion avait emporté, il l'appeloit Lion; lequel vivoit de volailles, cerfs, biches et autres bêtes qu'il prenoit, couchoit à terre sans lit; et Bras ne mangeoit que des herbes et des racines comme faisoit l'ermite, et pour sa faible nourriture, ne pouvoit coucher durement comme Lion son frère, et ce néanmoins il ne couchoit que sur des feuilles. L'ermite qui les nourrit fut Félix; il arriva un jour que le prud'homme Félix alloit se promener avec ses deux enfants en un bois, tant qu'ils vinrent assez près de la mer. « Voici, dit-il, le lieu où je vous trouvai entre les

bêtes et vous ai sauvés de mort. Comment? dit Lion, sommes-nous trouvés? N'êtes-vous pas notre père?» L'ermite dit non. Alors les deux frères voulurent savoir d'où ils étaient et qui étoit leur mère. L'ermite dit : « Je vous trouvai entre un lion et un loup, lesquels se combattoient ensemble pour vous avoir; et, quand j'approchai, le lion vous prit et vous emporta. Adonc j'approchai du loup, et quand il me vit, il laissa votre frère, lequel avoit un bras lié à son côté, et pour ce je l'ai toujours appelé Bras; et vous que le lion emporta, je le poursuivis et le vis entrer en son terrier. Lors je portai Bras en mon ermitage, puis retournai vers le terrier du lion et écoutai tant que je le vis sortir pour quérir sa proie; et, quand il fut éloigné, j'entrai en son terrier, où je vous ai trouvé sain et sauf; je vous portai en mon ermitage avec votre frère, où depuis je vous ai toujours appelé Lion, je vous ai nourris et élevés de ce que j'ai pu. Adonc, dirent les deux enfants, que puisqu'il n'étoit pas leur père, qu'ils s'en vouloient aller tant qu'ils le trouveroient. Adonc, l'ermite fut dolent de ce qu'il avoit dit, et ainsi que là devisoient, vint un marinier, naviguant sur mer, et le même qui trouva sur mer la reine Héleine, quand elle perdit ses deux enfants lorsqu'elle dormoit. »

« Adonc, dit le marinier, il y a environ seize ans que je vis une dame en cette place bien déconfortée, encore vois-je là ses enfants; mettons nos bateaux à bord, et ils le tirent.» Adonc l'ermite vint aux mariniers, leur demandant au nom de Dieu où ils alloient et quelle part ils iroient. Ils dirent qu'il y avoit environ seize ans qu'ils trouvèrent une dame en cette place, qui n'avoit qu'une main et étoit très-déconfortée pour ses deux enfants qu'elle avoit perdus, et qu'on avoit pris à côté d'elle tandis qu'elle dormoit, et ne sentit comme on les lui ôta, et avoit doute que les bêtes ne les eussent dévorés; je la mis en mon bateau pour l'amour de Dieu et pour la grande pitié qu'elle me faisoit. Lors nous arrivâmes en Bretagne, et se partit de nous. Adonc, dirent Lion et Bras, c'étoit notre mère, il nous la faut quérir : marinier, veuillez-nous passer outre mer, où il plaira à Dieu que nous arrivions; et les mariniers répondirent qu'ils le feroient volontiers.

Alors les deux enfants prirent congé du bon ermite, et Bras cueillit des herbes et des racines un faix pour lui manger, ainsi qu'il avoit accoutumé avec l'ermite; mais Lion n'en voulut point, car il aimoit la chair.

Lors ils se mirent en mer, et naviguèrent tant qu'ils vinrent en Allemagne; et quand ils furent arrivés sur terre, le marinier les vêtit et chaussa que point ne l'avoient appris, et leur donna de l'or et de l'argent pour eux vivre, et leur montra comme on faisoit. Lors les enfants prirent congé des mariniers, et s'en allèrent par l'Allemagne et vinrent en Bavière, et allèrent vers le palais où étoit la reine Cloriande, qui s'appuya aux fenêtres, elle regarda en bas, et vit ces deux enfants si beaux, qu'elle y prenoit plaisir. Alors la reine s'en alla dîner et se souvint des enfants qui étoient dehors, et dit au messager : « Faites entrer ces deux enfants, car je veux leur demander de quel pays ils sont. » Le messager leur vint dire que la reine les demandoit; mais Bras dit qu'il n'iroit point tant qu'on auroit dîné : Lion le prit par la main et dit qu'on y devoit aller, car les tables y étoient mises.

Lors monta Lion les degrés, et Bras après lui, et vinrent devant la reine Cloriande, qui leur demanda d'où ils venoient, et ils dirent qu'ils cherchoient leur père et mère. « Enfants, dit-elle, je vous prie que vous demeuriez avec moi : Dame, dit Lion, nous le ferons volontiers. Lors, dit la dame, vous avez manière d'être vaillant fils, et lui demanda comment il avoit nom? Dame, dit-il, j'ai nom Lion : Lion, dit-elle, je vous fais mon dépensier; mon enfant, dit-elle à Bras, comment est votre nom? Dame, dit-il, on m'appelle Bras. Vous viendrez, dit-elle, tous les jours avec moi à l'église et servirez Dieu, car je vois que c'est votre état. Dame, dit-il, je ferai tout ce qu'il vous plaira. » Lors ils furent un espace de temps, mais ils convinrent qu'ils en partissent, car le comte de Glocester manda à la reine qu'il la voulait avoir en mariage; mais Cloriande ne voulut consentir. Lors le comte fit semondre son armée, et fit assiéger Bavière; la reine se défendit longtemps; mais le comte y fut tant qu'il y avoit faute de vivres dans la ville, et eurent les pauvres gens grand défaut. Quand Lion vit cela, il commanda aux pauvres gens qu'ils vinssent à la cour, et qu'il leur donneroit beaucoup de bien; mais avant qu'on vînt à table, Lion donna aux pauvres pain et vin, rôt et tout ce qui étoit préparé pour le dîner, dont les cuisiniers se courroucèrent fort et machinoient des trahisons contre lui.

Adonc vint un qui étoit cuisinier de la reine, qui ne croyoit pas en Dieu, il dit à Lion qu'il vouloit réduire sa maîtresse en pauvreté, et qu'on ne devoit donner pour Dieu que les menus restes, et que Dieu étoit assez riche : mais Lion dit que Dieu en rendroit deux fois autant. «Qu'ai-je affaire de ton Dieu, dit le tyran? je ne croirai en lui non plus qu'en un chien. » Quand Lion ouït ces paroles, il tira son couteau et frappa le tyran par le côté tant qu'il s'enfuit en criant à sa dame, et lui dit que si elle tenoit longuement, elle en seroit marrie, et qu'il vouloit affamer la cité, et qu'il l'avoit vendue, pour ce faisoit-il tels dégâts des biens de la cour, qu'il les avoit donnés aux habitants de la ville, et qu'elle ni toute sa cour n'avaient rien à dîner.

Adonc la reine fut dolente et manda Bras, et lui dit que son frère vouloit trahir la ville en affamant la cour, dont, si ce n'étoit pour l'amour de vous, je le ferois mourir à cette heure : dès ici je vous bannis de ma cour tous deux, et qu'incontinent vous sortirez de la ville ou je vous ferai mourir. Elle les fit mener au comte de Glocester, Lion dont fut dolent quand il l'entendit; mais il

s'en n'osa excuser. Lors le tyran mena les deux frères hors la ville avec huit autres : mais ils n'allèrent pas loin que le tyran pensa courir sur Lion; mais il tira son couteau et tua le tyran; ils se défendirent contre les cinq autres, tant qu'il vint un chevalier anglais marchant droit à lui ; Bras s'écria, disant : « Venez nous aider contre ces mauvais Allemands;» puis mena les deux enfants au comte de Glocester, lequel leur demanda leur état, ils dirent ce qu'ils en savoient. Alors il demanda à Bras ce que c'étoit qu'il portoit dans son sac, il lui dit que c'étoit un bras; puis demanda d'où il venoit, et lui dit qu'il ne savoit. Lors le comte se souvint d'Héleine; mais il ne savoit que penser. Or, dirons de la reine Cloriande qui fut fort honteuse pour ses gens qui n'avoient rien à manger : tandis qu'elle y pensoit, il vint un des cuisiniers qui dit que chacun s'en allât seoir et que toutes les broches étoient pleines de rôts, qu'il y avoit des biens plus en la cuisine deux fois que Lion n'en avoit donné. Quand la reine ouït ces paroles, elle fut ébahie, en remercia Dieu dévotement, et vit qu'elle avoit mauvaisement chassé Lion et son frère, disant que si jamais elle avoit Lion, qu'elle le feroit roi. Et depuis fut fort ramoindrie la vitaille par la cité, et les pauvres gens regrettoient fort Lion, pleurant tendrement qui leur étoit si bon aumônier : lors convint à la dame rendre la cité, et s'accorda au comte, et lui cria merci : il la mena à Londres pour faire les noces, là reconnut la dame les deux enfants, leur donna de beaux dons et pria le comte qu'il les aimât, et il avait bien raison, car ils étaient deux hoirs du pays.

Ainsi furent à Londres les deux enfants l'espace de six mois, puis s'en partirent pour cause que Cloriande se prit à aimer Lion et le manda en sa chambre privément : Lion y alla, et lui dit la dame : «Je vous vois, bel enfant, tant gracieux et fort plaisant, que je vous veux prendre à moi. » Quand Lion l'entendit, il mua son semblant et le cacha à la dame : mais de cette nuitée que je vous dis, Lion prit congé du comte, et lui dit : « Comte de Glocester, nous vous avons servi ; or, nous est nécessaire de partir, car nous avons grand besoin d'aller en une autre terre : si vous prions que vous donniez congé : » et le comte dit : « A votre commandement ; » et leur fit donner or et argent, et donna à Lion un riche manteau, qui étoit fort beau, et le lendemain matin Lion se leva, et s'en alla porter aux pauvres de Londres tout l'or et tout l'argent que le comte lui avoit donnés, et n'en tint ni maille ni denier. Alors se partirent de Londres lui et son frère : Lion alloit à cheval et Bras alloit à pied, et vinrent au port où ils trouvèrent un bateau; ils entrèrent dedans, et tant naviguèrent qu'ils vinrent au port de Boulogne, et là y avoit guerre, car le comte de Flandre, qu'on nommoit Athénor, assiégea la cité de Boulogne. Et alors le châtelain de Boulogne avoit pris sur mer bataille contre la gent sarrasine : par un vendredi Lion s'en alla s'offrir au châtelain, lequel le fit chevalier, et Bras aussi, lesquels vinrent à l'encontre d'Athénor, qui d'un coup tomba à l'envers et dit : « Lion, faux méchant, nous prétends-tu détruire? » Lors il haussa son épée et frappa le Turc par telle vertu, qu'il lui coupa le bras dont il tenait son écu, il l'abattit à terre, jeta tant de sang qu'il en mourut. Lion fut aussitôt attaqué de tous côtés cruellement, et Bras son frère s'y portoit vaillamment, et aussi firent tous les Chrétiens, et firent tant qu'ils reprirent le châtelain, que les Turcs emmenoient, dont Lion eut telle joie qu'il se mit si avant entre les autres, qu'il vint au maître-étendard qu'il tua par terre. Après la victoire remportée les deux enfants vinrent à Amiens, où étoit malade l'évêque d'Amiens, et étoit venu le voir l'archevêque de Tours en Touraine : les enfants l'ouïrent dire et y allèrent, et prièrent l'archevêque qu'il les baptisât, lequel leur demanda d'où ils étoient, et ils dirent qu'ils ne savoient. Alors l'archevêque demanda à Bras, qu'est-ce que c'est que ce bras? Ils lui contèrent toute leur aventure, dont il fut émerveillé; et Bras eut nom Brice : l'archevêque nomma Lion et lui donna son nom, qui fut Martin.

Là demeurèrent avec leur parrain, tant que l'évêque d'Amiens fut en point. Lors l'archevêque se partit d'Amiens, retourna à Tours et fit son secrétaire Brice, et Martin son bouteiller, lequel donnoit tous les jours beaucoup pour Dieu, dont le menu peuple prioit Dieu pour lui. Brice alloit avec l'archevêque à l'église prier Dieu.

Comme Héleine se partit de Nantes en Bretagne et vint demeurer en Touraine.

La noble reine Héleine, qui étoit en une grande pauvreté, alloit quêtant l'aumône à Nantes, et se partit à cause que c'étoit des Sarrasins, et demanda à son hôtesse en quel lieu on croyoit en Dieu. Et son hôtesse lui dit, qu'à Tours en Touraine, ils tenoient la loi de Jésus-Christ, et Héleine y alla

Or, est venue Héleine à Tours, et ne savoit où logeoient les pauvres pour Dieu, et il y avoit coquins, truands et gens de plusieurs lieux, et demandaient logis pour Dieu, et on lui octroya. Lors un coquin, pour ce qu'elle lui sembloit belle, dit qu'elle seroit à lui cette nuit. Adonc elle fut ébahie, et dit que non seroit, mais il lui dit que son excuse ne lui serviroit de rien, qu'il la connoissoit bien, et qu'il l'avoit vue ailleurs. Lors elle commença à pleurer, et dit en soi-même : Vrai Dieu, voici la pauvre reine. Lors se retira vers l'hôtesse, qui en eut pitié, et la mena coucher avec elle; le lendemain, elle lui dit qu'elle allât à la cour, et que l'aumônier donnoit de l'argent aux pauvres, et Héleine s'y en alla. Quand ce vint au dîner, elle alla vers la cour, où il y avoit quantité de pauvres auxquels Martin donnoit l'aumône; mais Héleine étoit honteuse et se mettait derrière les autres; Brice qui s'appuyoit aux fenêtres, vit la dame qui n'avoit qu'une main; il se remémora de sa

mère, et vint à son frère, et lui dit : « Frère, voyez-là cette femme qui est la dernière, elle n'a qu'une main ; il semble qu'il n'y a pas longtemps qu'elle ait appris de faire ainsi, je vous prie qu'au nom de ma mère qui n'a qu'une main, où elle puisse être, que vous lui donniez de l'argent. » et Martin dit qu'il le feroit. Lors interrogea la dame, et lui demanda d'où elle étoit, et elle lui dit qu'elle n'étoit pas de loin, et puis n'en dit pas plus. Martin, la en regardant, tout le sang lui mua, mais il ne savoit de quoi, et lui dit qu'elle vînt tous les jours, et qu'elle auroit double aumône, au nom de Dieu, et elle le remercia, et elle vint comme il lui avoit commandé.

Comme Antoine et Amaury, qui étoient partis d'Angleterre, conquirent Bordeaux, ensuite Gironde, puis vinrent à Tours, et connurent les deux enfants.

Nous reviendrons à Antoine, Henri et Amaury d'Écosse, qui étoient partis d'Angleterre pour chercher Héleine, et vinrent à Bordeaux sur Gironde, qui étoit sarrasine, et étoit seigneur le roi Roboastres. Si assiégèrent et mirent les tentes devant Bordeaux, puis Henri demanda à ses gens, qui voulait aller parler à Roboastres, pour avoir bataille ; mais nul n'osa y entrer, sinon le roi d'Ecosse qui y alla, et dit à Roboastres, que le roi Henri lui mandoit qu'il reniât son Dieu et sa loi, où il auroit bataille. Lors, dit Roboastres, combien de combattants sont-ils ? et Amaury dit : quarante mille. Et Roboastres dit : qu'autant en livreroit au moins si plus n'étoit, et Amaury lui accorda : puis il se partit de la cité, et dix compagnons qu'il avoit amenés avec lui ; mais Roboastres les fit conduire par trente de ses gens, qui croyoient les nôtres tuer avant qu'ils fussent ès tentes. Quand Roboastres sut ce que ses gens avoient fait, il fut dolent, et dit que les Chrétiens le tiendroient pour traître : il les fit prendre, et les envoya à Henri pour en faire telle justice qu'il lui plairoit. Et Henri répondit qu'on les menât au roi Roboastres, et qu'il ne lui en saurait mal gré ; mais s'en étoit loyalement acquitté : lors furent les trente ramenés. Quand Roboastres les vit, il jura qu'il en feroit justice, et fit faire un échafaud sur les créneaux, qui étoient si hauts que les Chrétiens les voyoient, et on leur fit trancher la tête. Le lendemain commença la bataille de part et d'autre, et pendant qu'on batailloit, le roi Amaury sortit du bois avec ses gens, et vinrent à la porte de la cité, et tuèrent les portiers, tant qu'ils furent maîtres des portes, puis mirent la bannière d'Angleterre sur les murs, dont les nouvelles furent incontinent en l'ost des Sarrazins. Quand Roboastres le sut, il fit sonner la retraite pour venir vers la ville, mais nos gens les suivoient si bien, qu'ils ne savoient où fuir, car la ville étoit fermée pour eux : ils se rendirent et dirent qu'ils vouloient croire en Dieu, et que leur foi ne valoit rien.

Alors entrèrent en la cité, et le roi Roboastres se fit baptiser avec plusieurs de ses gens, et pour ce qu'il avoit tué des Chrétiens, et qu'il avoit tant coûté avant qu'on le pût avoir, on lui mit nom Constant.

Quand tout fut fait, nos gens s'en voulurent aller ; mais le roi Constant jura qu'il iroit avec eux. Adonc s'en allèrent à Tours en Touraine, et quand l'évêque ouït parler qu'ils venoient, il alla au-devant avec tous ses gens, et aussi Brice et Martin, pour aller au-devant de leur père, c'est-à-dire, Antoine et Henri ; mais ils n'en savoient rien, et aussi leur père ne les connaissoit point, et allèrent une lieue au-devant des princes.

Lors firent les uns aux autres grandes révérences, et l'évêque leur demanda d'où ils venoient, et Henri conta à l'évêque toute leur aventure, et comme ils quéroient Héleine et ses deux enfants, s'il en seroit rien savoir, et l'évêque dit que non. Lors Héleine vit son père et son mari entre ses deux enfants, et dit : « Hélas ! il me doit bien ennuyer, quand je vois deux rois, l'un est mon père et l'autre mon mari, et me chercher pour me faire brûler. » Lors Héleine tomba pâmée, mais on crut que c'était de la presse ; si la relevèrent les gens, puis s'en alla doucement en son hôtel, et se coucha sur son lit ; lors vinrent les princes à la cour, où on but, fit grande chère, et on leur mit les tables pour dîner, et Martin, qui trouva tout prêt à la cuisine, vint à la porte et distribua toutes les viandes aux pauvres. Héleine n'y fut pas, de peur qu'on ne la connût, et dit qu'elle étoit malade, dont son hôtesse la voulut mettre dehors, pour ce qu'elle n'alloit pas quérir l'aumône, et dit que pour néant elle n'avoit le poing coupé, et qu'elle n'étoit pas bonne, parce qu'elle avoit peur d'être connue d'aucun dont elle se doutoit, et Héleine dit doucement que non avoit, qu'elle étoit malade, et qu'elle ne pouvoit y aller. Alors aucuns de la cour virent grande merveille, et vinrent criant à Martin : « Vous nous déshonorez bien, car vous avez tout donné, que diront monseigneur et les princes ? » Martin dit qu'on avoit assez, mais il ne leur suffisoit pas, il y en eut un qui courut à l'évêque, et lui dit : « Monseigneur, Martin vous fera aujourd'hui telle honte et déshonneur, que jamais ne le saurez recouvrir, car les bélîtres et coquins de la ville ont eu toutes les viandes de quoi on devroit servir les princes ; et n'est demeuré un seul morceau : » l'évêque fut ébahi, si manda Martin, et lui dit : « Si c'était sa guise de servir les bélîtres du meilleur avant son maître : Oui, Monseigneur, dit Martin, car Dieu est plus grand et plus riche que tous ceux de votre cour, et pourtant doit-il être servi de nous avant notre mesure, et le relief que vous ne pouvez manger, vous le donnez aux pauvres pour Dieu, et ce doit être aux chiens, et ne plait à Dieu. » L'évêque fut étonné, et ne sut que dire, lorsqu'il dit, si ce n'était pour les seigneurs qui sont ici venus, je n'en dirois rien. Alors vint un valet de cuisine courant, qui dit à l'évêque : « Monseigneur, faites

asseoir vos gens, les broches sont toutes pleines, et y a tant de biens en la cuisine, qu'on ne sauroit où poser son pied. »

Quand l'évêque l'ouït, il regarda Martin, et commença à pleurer, louant Dieu dévotement, et lui dit : « Tu me sers, et je dois te servir. » Adonc commença Martin à aller avec Brice, pour faire chacun seoir; et Henri avoit toujours l'œil sur les deux enfants. Alors demanda Antoine à l'évêque, qui étoient ces deux jeunes jouvenceaux qui servoient à table, et l'évêque lui en conta ce qu'il en savoit. Lors Henri demanda ce que c'étoit en ce coussinet que Brice portoit à son côté, l'évêque dit que c'étoit une main. Hélas! où l'a-t-il prise, dit le roi? Je ne sais, dit l'évêque, mais il l'a apportée de son vivant. Lors le roi commença à changer de couleur, appela Brice, et lui demanda : « Mon enfant, quelle chose portez-vous en ce coussin? Monseigneur, dit Brice, à vous n'est pas besoin de le savoir. Mon fils, dit Henri, veuillez-le moi montrer, » mais il n'en voulut rien faire, tant que chacun lui eût promis qu'on lui rendroit; chacun jura qu'oui. Lors prit le bras de sa mère Héleine, et le développa d'une pièce de drap du manteau d'Héleine, que le comte de Glocester fit couper pour lui envelopper : aussitôt que le roi Antoine vit le drap, il s'écria, et dit à haute voix : « Voici ce que nous cherchions, la vêture à ma fille. » Henri prit le bras, le vit, et connut l'anneau dont il épousa Héleine, et dit : « Enfant, tu es mon fils, je suis celui qui t'engendra. » Brice appela Martin, et lui dit : « Frère, voici notre père, réjouissons-nous. » Les deux enfants allèrent embrasser leur père, et menèrent grande joie, et eurent grande pitié de leur mère qui n'y étoit pas. Hélas! Héleine n'étoit pas loin, mais elle croyoit qu'on la cherchoit pour la faire mourir, dont elle s'en alla et fut plus de douze ans avant qu'on l'eût trouvée. Adonc Brice pria qu'on lui dît d'où venoit ce bras, son père lui conta tout le fait de sa mère et du comte, comme il lui coupa, et des messagers, et de la nièce du comte qui fut brûlée pour les sauver, et de leur mère, et du bateau où ils furent mis. Quand Brice eut ce ouï, il jura que jamais n'arrêteroit qu'il n'eût pris vengeance du comte, qui avoit chassé sa mère hors de sa terre. Adonc dit Henri, le comte n'a point de coulpe, mais a fait loyalement; ce fut par trahison de ma mère. Il ne m'en chaut, dit Brice, avant que de croire telle chose, il devoit lui-même aller à Rome pour savoir la vérité, et jamais n'arrêterai tant que j'aie été à Londres pour m'en venger. Lors Henri se courrouça, et dit que le comte étoit loyal, et qu'il n'entendoit que tort lui fût fait. Brice lui promit, mais ce fut à grande peine. Lors Henri écrivit une lettre et la donna à son fils, et lui dit : « Mon fils, quand tu voudras aller à Londres, salue le comte, et lui donne cette lettre, et si voici trois sceaux, dont l'un est le mien, l'autre à ta mère, et le tiers est contrefait, dont la trahison est faite, tu lui diras qu'il les fasse fondre, qu'il en fasse un crucifix, et le mette en l'église en l'honneur de Dieu, qu'il soit en garde de ta mère où elle soit, et nous mènerons ton frère avec nous. »

Comme Brice alla en Angleterre et comme un crucifix de trois sceaux fit miracle.

Or, nous parlerons de Brice, qui vouloit aller en Angleterre; mais l'évêque ne lui voulut donner congé, s'il ne laissoit le bras qu'il portoit. Quand Brice vit cela, il laissa le bras, il se mit en mer, et vint à Londres, où il trouva le comte et Cloriande sa femme, laquelle lui fit grande chère, et lui demanda comme Lion se portoit; il dit : « Bien, Dieu merci; qu'ils étaient baptisés, qu'il avait nom Brice et son frère Martin, et avaient trouvé leur père; mais leur mère, ne savaient où elle était. » « Adonc, dit Brice, si ce n'était le serment que j'ai fait, celui qui chassa notre mère hors de son pays, il l'amendrait en sa chair. » Quand le comte l'ouït, il se leva, et demanda qui il était qui le menaçait. Adonc Brice donna les lettres et le sceau de son père au comte. Quand le comte vit le sceau, il ne s'y fia pas, il ouvrit les lettres, et les lut; quand il les eut lues, il s'écria à ses gens : « Faisons fête à cet enfant; car c'est le droit héritier d'Angleterre, » et lui cria merci de ce qu'il avait fait à sa mère. Brice le prit par la main, et lui pardonna, puis prit les trois sceaux, et les donna au comte; et vit que le roi demandoit qu'on les fondît pour en faire un crucifix à l'église. Et quand le comte les tint, il manda un orfèvre pour les fondre; mais le sceau de la mère ne voulut fondre; et il convint le mettre hors. Adonc mit-on d'autre argent pour accroître le crucifix; mais l'argent se fondoit par lui, et par la grâce de Dieu, les deux sceaux tellement multiplièrent, que le crucifix fut aussi grand qu'un homme, lequel fit depuis un beau miracle, et parla à un jeune homme qui avoit fiancé une fille en un siége devant ledit crucifix, et émut sa volonté plus à plein, puis en fus las, et n'en voulut plus; et jura devant le crucifix, que onc ne l'avoit fiancée. Adonc parla le crucifix, qui avoit le visage sur dextre, il se tourna à sénestre.

Or, disons du comte de Glocester, qui vouloit donner le royaume d'Angleterre à Brice, comme droit héritier; mais il ne le voulut prendre, ainsi retourna à son frère, et le comte dit qu'il iroit avec lui voir Martin. Lors vinrent ensemble et fit au comte bonne chère, lors le comte connut le bras avec l'anneau, lequel étoit aussi frais que le jour qu'on lui coupa.

Comme nos gens assiégèrent Jérusalem, et le roi Constant qui fut pris du roi Priam d'Escalogne, et comme saint Georges les vint délivrer.

Adonc nous reviendrons aux rois qui vont en Jérusalem, et le roi d'icelle, nommé Ardembourch, avoit une belle fille à l'âge de seize ans, laquelle avoit nom Plaisance et croyoit en Dieu; mais elle n'étoit pas bapti-

sée, et étoit mariée au roi Priam, qui étoit seigneur d'Escalogne, assez près de Jérusalem. Advint que le roi Constant s'en alla ébattre aux champs au-dessus de l'ost, et fut trop avant; car il fut trouvé du roi Priam, qui chevauchoit sur la frontière avec grand nombre de Sarrasins, qui coururent sus au roi Constant, et fut pris et mené à Escalogne, dont nos gens furent dolents quand ils le surent.

Quand Priam vint à Escalogne, il mena grande joie, et dit à sa femme : « Dame, j'ai pris un des Chrétiens, que plût à Mahon que votre père le tînt. » « Sire, » dit Plaisance, « il l'aura toujours bien, nous le garderons : » « Dame, dit-il, faites-le emprisonner, et y prenez bien garde, car c'est un roi Chrétien. » « Sire, dit-elle, ne vous en souciez, il sera bien gardé, » lors elle fit mener Constant en prison, dont elle était garde des clefs, et elle alla lui parler le plus tôt qu'elle put, et lui demanda la loi de Dieu, et lui dit qu'elle vouloit se faire baptiser. Constant lui dit : « Si vous me voulez aider à sortir d'ici, je vous ferai baptiser; » et elle lui dit qu'elle y pensoit. Alors se partit, et depuis elle emmenoit souvent Constant dîner avec elle, et parloient de Dieu ensemble, si bien qu'elle demanda à Constant s'il était marié, et lui dit que non; elle lui dit qu'elle savoit une femme pour lui, et qu'elle le prendrait pour mari : j'aime bien ton Dieu et toi. « Ah! madame, dit-il, je suis à votre merci. » Alors se leva et la baisa; là eut parfaite amitié d'elle, et furent cinq à six jours ensemble en grande joie, et tant qu'il eut élargissement, mais ce ne fut pas pour longtemps, car un des chambellans du roi, nommé Mardoch, s'en aperçut un jour que Priam alloit dehors, et étoit déjà parti, il courut après si fort qu'il l'attrapa, et dit au roi : « Sire, vous êtes bien abusé, car madame a enclos un Chrétien avec elle en sa chambre. » Quand Priam l'ouït, il s'en retourna tout court, et dit à ses gens qu'ils l'attendissent un peu, qu'il reviendroit incontinent. Alors entra en la ville avec Mardoch, fit raser sa barbe, se vêtit en guise de femme, prit une épée dessous sa robe, heurta à la porte de sa chambre, et Plaisance étoit avec Constant, et gisoient bras à bras, si sortirent dehors tous deux effrayés; car ils reconnurent bien le roi au heuret, et la dame vint ouvrir l'huis, et fit semblant qu'elle ne le connût point, et lui dit : « Que voulez-vous ? ce n'est pas là la manière de heurter ainsi à ma chambre. » Lors le roi entra dedans, et dit : « P...., où est ton p...., que tu as ici enclos? » La dame dit : « Je n'en ai point. » « Tu mens, » dit le roi. Et il entra par la courtine, et trouva le roi Constant; il haussa son épée pour le frapper, mais il atteignit la courtine qui para le coup.

Adonc sortit Constant sus et le tua; puis lui et Plaisance le jetèrent par la fenêtre en la rivière, et là furent en émoi comme ils le feroient. Alors se partit Plaisance, et ne se revirent l'un l'autre de douze ans. Or, demeura Constant tout seul. Mardoch entra dans la chambre, et quand il vit le roi Constant, il s'écria à ses gens, et Constant se mit en défense par telle vertu qu'il en tua trois, mais il fut enclos, que force ne lui put valoir.

Adonc Saint-Georges le vint secourir, et là furent occis tous les païens. Et Saint-Georges mena le roi Constant hors d'Escalogne, et le conduisit près de Jérusalem, puis s'évanouit. Et Constant revint aux tentes de Jérusalem, où on lui fit grande chère, et on mena grande joie : là il conta toutes les aventures, dont chacun remercia Dieu.

Comme la reine Plaisance arriva à Rome, et comme son fils fut emblé, puis vint demeurer à Grasse en Lombardie.

Parlons maintenant de Plaisance, qui se partit d'Escalogne, comme celle qui pensait que le roi mit en mer, fut trouver le Pape pour qu'il la baptisât; puis la femme d'un sénateur nommé Jaceram, la retira en sa maison, où elle eut un enfant mâle, dont ledit Jaceram fut le parrain; il l'aimait fort pour sa grande beauté, et ne savait comment s'y prendre pour l'avoir à son plaisir. Il pensa qu'il l'aurait pour femme en empoisonnant la sienne; ce qu'il fit, dont elle mourut; mais on crut que c'étoit de sa belle mort : puis vint une nuit en la chambre où Plaisance étoit avec sa nourrice, enleva l'enfant et donna ordre à un valet de le porter en la forêt, de lui en apporter le cœur, lui promettant de lui donner autant d'or fin. Quand le valet l'ouït, il dit qu'il le feroit volontiers. Alors le valet prit l'enfant, et le porta bien avant dans la forêt; mais avant qu'il fût au lieu où il devoit aller, il rencontra des voleurs et brigands qui le tuèrent. Il étoit vêtu d'un jaceram qu'ils lui dévêtirent, et lui prirent trente florins qu'il avoit sur lui, puis se consultèrent pour savoir ce qu'ils feroient de l'enfant : l'un dit qu'on le laisseroit là, l'autre dit, je ne veux pas, je l'envelopperai dans ce jaceram, de peur que les bêtes ne lui fassent mal. Or, laissèrent l'enfant et entrèrent dans le bois pour partager le butin; mais celui qui avoit les florins, les vouloit celer, ils furent trouvés sur lui, dont, s'il n'eût été le neveu de leur chef, ils l'eussent tué; mais seulement fut mis en chartre; et ce fut par lui que le roi Constant sut depuis comme ledit enfant fut délaissé au bois : car il fut par la suite pris et mis en chartre avec celui qui vouloit celer les florins. Et Plaisance s'en alla de Rome et vint demeurer à Grasse.

Comme le roi Clovis de France, qu'on nommoit Gaule, trouva l'enfant en la forêt, et comme Dieu envoya l'écu d'azur à trois fleurs de lis d'or, et eut victoire contre le roi Heurtaut.

Faut parler maintenant de Clovis de France, que pour lors on appeloit Gaule. En ce temps étoit Sarrasine, et ledit Clovis vint en Lombardie, et assiégea Grasse, qu'on nommait Plaisance, dont un nommé Heurtaut en

étoit roi. Clovis, approchant vers Rome, passa vers la forêt où étoit l'enfant, et, l'entendant pleurer, il tira droit à la voix ; sitôt que l'enfant le vit, il se prit à rire, ce qui fit dire au roi : Mon enfant, maudite soit la mère qui t'a mis ici

Il appela ses gens pour enlever l'enfant et dit qu'on lui trouveroit une nourrice, qu'il le feroit garder, puis demanda comme on le nommeroit. «Sire, dit un chevalier, cela est facile à faire, et comme il a été trouvé enveloppé dans un jaceram, il en doit porter le nom;» et le roi dit: «Ce nom ne lui peut être changé, car son droit nom sera Jaceram.» Alors revint devers la cité de Grasse, où le roi dudit endroit avait fait venir tant de Sarrasins, que la ville en étoit toute remplie. Un jour ils firent une sortie, mais ils étoient bien dix contre un des Gaules. Quand Clovis vit qu'ils étoient un si grand nombre, ce lui eût été honte de fuir; car il étoit le plus hardi qui fût au monde. Il lui vint en pensée, que si le Dieu qu'adoroit sa femme lui pouvoit aider en cette occasion, qu'il rénonceroit à Mahon. Puis regarda vers le ciel et dit : J'ai, Seigneur Dieu, tant ouï paler de ta puissance et que tu es vrai Dieu, je te prie que j'aie en ce jour victoire contre mes ennemis, et je promets que je me ferai baptiser en ta loi et serai vrai Chrétien. Tout aussitôt un ange lui apporta l'écu d'azur à trois fleurs de lis d'or, et dit à Clovis : Dieu te mande que tu portes cet écu en son nom, et tu auras victoire sur les Sarrasins.

Quand Clovis l'ouït, il eut grande joie et mit son écu bas qui étoit d'azur à trois crapauds d'or; il prit les armes de Dieu et courut chevauchant parmi son ost, donnant courage à ses gens, dont chacun vit grande merveille de cet écu. Il leur dit que le Dieu des Chrétiens lui avait envoyé, et que celui qui croiroit en lui, auroit victoire. Lors les païens vinrent en si grand nombre qu'ils formoient trente batailles, et chaque bataille de trente mille hommes. Quand Clovis les vit venir, il dit à ses gens : N'ayez peur et croyez fermement à celui qui m'a envoyé cet écu, et il vous aidera ; alors il brocha son cheval et baissa sa lance, puis frappa sur les Sarrasins par telle vertu, que ce qu'il atteignoit, il le renversoit à terre, et ses gens le suivoient de près, si bien que chacun abattoit le sien. Mais Clovis se mit si avant qu'il fut enclos des Sarrasins; ils lui tuèrent son cheval et frappoient dessus lui fortement; mais ils perdoient leurs peines.

Et après qu'il fut remonté à cheval, il enfonça la bataille de telle sorte, qu'il défit deux de ces batailles ; et le roi Heurtaut se mit en fuite du côté de la ville de Grasse, dolent de ce qu'il étoit vaincu, maugréant contre Mahon et toute sa puissance, jurant qu'il s'en vengeroit. Il s'en vint au palais, fit ouvrir le trésor où son Dieu Mahon étoit de fin or, ainsi que ses autres dieux, et jura qu'il n'y auroit Mahon, Tavargaut ni Apollon qu'il ne jetât par terre, disant qu'ils n'avoient non plus de puissance que les chiens ; en disant cela il haussa son épée et les frappa parmi le front, leur coupant les bras, têtes et pieds, et les jeta par terre disant : Ah ! Mahomet, tu m'as bien failli au besoin, et si tu ne me fais avoir vengeance, jamais je ne croirai en toi. En effet, il s'en vengea, dont ce fut grande pitié, car peu après il prit Amaury d'Ecosse et le fit mourir en croix comme vous verrez ci-après.

Or, est Heurtaut bien dolent de sa défaite, et le roi Clovis revenu sain et sauf sans avoir perdu un homme. Alors il vit bien que c'étoit un miracle et cria à ses gens : Nous devons bien croire au Dieu des Chrétiens qui nous a envoyé cet écu qui nous a rendu la bataille saine et franche sans avoir perdu un seul homme; puisque j'ai nouvelles armes, je veux que le nom de Gaule soit changé en celui de France; nouvelles armes, nouveau nom; ses gens en furent d'accord, puis levèrent le siége pour retourner en France. Le roi fit porter Jaceram avec sa nourrice à la reine Clotilde, et ce fut alors que Clovis donna le nom à Paris, parce qu'il était sans péril. La dame fut joyeuse de ce que la loi de Dieu était exaltée, et s'en allèrent à Reims pour se faire baptiser, car alors la France était sarrasine.

Comme la reine Héleine partit de Tours pour aller à Rome, où elle tomba malade et fut à l'hôpital où étoit Plaisance; et de Satan qui entreprit de faire renier Dieu à Martin.

Revenons à présent à Héleine, qui s'en alla de Tours, pour cause qu'elle ouït dire que les Chrétiens avoient été défaits en Syrie, et que son père et son mari étoient morts, et qu'on les avoit apportés à Rome, dont elle eut douleur au cœur et dit qu'elle iroit. Lors se mit en chemin, passa par la Lombardie et de là à Grasse, où il y avoit une rue habitée par les Chrétiens qui payoient tribut; il y avoit un hôpital où Plaisance étoit et en étoit dame. Là, vint la reine Héleine, fort fatiguée et malade, bref qu'il fallut la confesser et conta toute son aventure.

Quand le chapelain l'eut entendue, il lui porta grand honneur et lui dit : «Dame, vous êtes celle que la mère trahit et que les vilains hommes ont tant cherchée. Père, dit-elle, ne dites pas un mot, car je le dis en confession. Non, dit le chapelain. Dame, vous n'êtes pas seule ici, car y a encore une autre reine. » Lors il la quitta et rencontra Plaisance à qui il dit : « Madame, ayez soin de cette dame, car c'est la femme d'un grand seigneur. » Quand elle l'entendit, elle s'efforça de la servir et la veilloit toutes les nuits, car elle fut en grand danger de mort; mais elle revint en bon point, puis se firent confidence l'une à l'autre et contèrent leurs aventures; Héleine étoit si belle, pour un bon traitement qu'elle eut, que c'étoit plaisir de la regarder.

Quand elle se trouva en état de marcher, elle se sauva par un trou en une ruelle, et au plus tôt qu'elle put sortir de la ville et prit le chemin de Rome. Or, s'en va Héleine sans parler à la reine Plaisance, dont bien lui en déplut, car de sept ans ne la revit.

Mais Héleine chemina tant qu'elle arriva à Rome et vint au palais où le Pape Clément, son oncle, était monté à cheval pour aller ébattre. Héleine entra et lui demanda l'aumône pour Dieu, et le Pape vit qu'elle n'avait qu'une main; il se souvint de sa nièce et pensa un peu, puis dit : Ma fille, je voudrais bien parler à vous. Père, je ferai tout ce qu'il vous plaira. Lors le Pape descendit, fit venir Héleine et lui demanda d'où elle était. Père, dit-elle, je suis de Tours en Touraine. Comment perdis-tu cette main? Elle lui dit : ce furent des meurtriers qui me menèrent dans un bois et me voulaient avoir par force, et quand l'un d'eux vit qu'il ne pouvait jouir de moi, il tira son épée pour me tuer; je levai le bras pour parer le coup, et il me le coupa; alors je fis un cri si haut, que des gens qui passaient m'entendirent et accoururent pour me secourir.

Hélas! dit le Pape en soi-même, n'est-ce pas ma nièce? Fille, dit-il, n'as-tu nulle part ouï parler d'une dame qui avait nom Héleine, laquelle n'a qu'un bras comme toi? Elle répondit : Oui, car elle a demeuré dix ans à Tours, en la maison de ma mère, mais elle s'en alla pour cause que son père et Henri d'Angleterre, son mari, vinrent à Tours, qui la cherchaient pour la faire mourir sans sujet; car elle me conta comme elle se sauva de chez son père et vint en Angleterre, où Henri la trouva, et comme le comte de Glocester, par ordre d'Henri, lui fit couper un bras, puis le fit brûler; cependant il lui avait fait entendre qu'il l'aimait mieux qu'aucune créature qui soit au monde, dont il me semble que c'était trahison. Fille, dit le Pape, la trahison ne vient pas de Henri, et ne sais-tu d'où elle vient? Non, dit-elle. Eh bien, dit le Saint-Père, pour l'amour de ma nièce, dont tu m'as parlé, je t'octroie ma maison et ta subsistance en ma cour. Sire, je ne veux autre logement que celui de dessous les degrés du palais, et avoir du menu relief de votre table pour vivre. Fille, ta requête n'est pas grande, fais ce qu'il te plaira. Alors Héleine se logea dessous l'escalier du palais, sur un peu de paille où, toutes les fois que le Pape descendait du palais, il allait deviser avec elle. Hélas! il ne savait pas que ce fût sa nièce. Or, Héleine est à Rome et Henri devant Jérusalem, leurs enfants à Tours. Je vous dirai de quoi l'ennemi s'avisa; comme Martin couchait au dortoir, où il y avait beaucoup de degrés, et qu'il venait tous les jours à matines, il dit qu'il lui ferait renier son Dieu. En effet, il vint un peu devant minuit semer des pois sur les degrés pour faire tomber Martin. Peu après on sonna matines, et Martin se leva pour y aller, et chaussa une bottine, parce qu'il faisait froid, puis vint pour descendre; mais, aussitôt qu'il eut mis pied sur le premier ou second degré, il tomba de haut en bas et se fracassa tout le corps, se fit une grande plaie à la tête et fut longtemps sans parler. Il dit en soi-même : Dieu soit loué, car cela m'est arrivé à son service. Puis remonta l'escalier du mieux qu'il put et entra dans sa chambre, ayant tout le visage en sang, se jeta sur le lit et commença à dire : Jésus-Christ, vous avez plus souffert pour moi que je ne souffrirai jamais, puis s'endormit. Alors Marie-Madeleine et sainte Anne apportèrent une boîte pleine d'onguent, et Notre-Dame ouvrit la boîte et mit de l'oignement en la plaie de Martin; elle le mettait si doucement qu'il lui semblait bon; il lui happa la boîte et l'ôta des mains de sainte Anne et de Notre-Dame; Martin dit : Il est bon, et si je me blesse encore, il me viendra bien à point. Les dames laissèrent la boîte à Martin et s'évanouirent. Alors Martin s'éveilla la boîte en la main et se trouva tout sain, dont il remercia Dieu. Et Satan pensait qu'il blasphémerait contre Dieu, comme font la plupart des libertins, vagabonds et autres de mauvaise vie.

Comme Jérusalem fut conquise, puis le royaume d'Escalogne et celui d'Acre.

Ici nous parlerons de nos quatre rois qui sont devant Jérusalem, où ils ont resté dix mois, et peu conquis; car la cité était bien forte et bien défendue, et ne l'eussent point sitôt prise, si ce n'eût été l'orgueil du roi d'Ardembourch, lequel dit que c'était une grande faute de se laisser tant enclore des Chrétiens, qu'il les ferait déloger. Lors fit prendre les armes à tous ceux qui les pouvaient porter, et laissa pour garder la ville le moins qu'il put, par raison; mais ordonna que les femmes fussent sur les murs pour jetter des pierres, si besoin était. Lors nos gens vinrent vers la cité, sonnèrent trompettes et buccines, et commencèrent à s'armer et firent quatre batailles.

Henri alla au-devant, Antoine après, Constant le tiers; Amaury d'Ecosse dit qu'il les laisserait, et qu'il irait vers le mont d'Olivier, s'il plaisait au roi Henri; ce qu'il lui accorda, et fit sagement. Lors les Chrétiens et Sarrasins vinrent l'un contre l'autre, et commença la bataille : Antoine et Henri frappaient sur les Sarrasins à toute outrance, et Ardembourch d'autre part frappait sur nos gens d'un dard d'acier, duquel il tua plusieurs Chrétiens, car il était plus animé que ne le sont les lions dans leur plus grande furie, dont Antoine eut grand dépit; il prit une lance en sa main, vint courant contre lui si roidement qu'il le rua par terre; mais il tenait toujours son dard, dont il se défendait. Les païens vinrent, qui le secoururent. Amaury était vers le mont d'Olivier, pendant qu'on bataillait, il cria à ses gens : Enfants, à l'assaut, la ville est à nous, qui m'aime me suive. Lors sauta dans les fossés, monta à l'escalade, et ouvrit la porte; et quand nos gens qui étaient aux fossés, aperçurent la porte ouverte, ils entrèrent dedans. Là fut Amaury secouru, il monta aux remparts, et mit la bannière d'Angleterre sur les murs. Quand le roi Ardembourch vit cela, il fut fort dolent, et fit sonner la retraite pour revenir vers la ville, mais rien n'y gagna. Nos gens les pressaient si fort, qu'ils ne savaient où fuir.

Lors il s'écria à Mahon, et dit que s'il ne leur aidait, il le tuerait; mais ce ne lui valut rien, car ils l'eussent occis. Lors il se rendit à rançon, et dit qu'il croirait en Dieu, dont nos gens furent joyeux, prirent le roi à merci, et tous ceux qui voulurent croire en Dieu. Le lendemain le roi Ardembourch dit qu'il voulait être baptisé; il demanda comme avait nom celui qui avait pris la cité, et qu'il voulait avoir son nom comme le plus beau qui fût au monde. On lui dit qu'il avait nom Amaury. Lors fut baptisé et ceux qui en Dieu voulaient croire. Les autres, on les mit à mort, puis nos gens furent voir le saint sépulcre. Le roi Ardembourch leur ouvrit le lieu où étaient les joyaux, et leur livra la clef. Là furent un mois pour se reposer, au bout duquel Henri dit qu'il voulait partir. Et Ardembourch fut rétabli roi de Syrie comme devant, lequel promit qu'il serait bon Chrétien, ce qui fut vrai; et nos gens partirent pour aller vers Escalogne, conquirent la cité et tout le royaume. Ce fait, le roi Constant dit : que jamais n'arrêterait jusqu'à ce qu'il eût trouvé Plaisance, ou sût si elle était morte ou vivante. Lors se mirent en chemin, et vinrent vers Acre, qui est un royaume presque imprenable.

Comme le roi Constant vint à Rome, et du traître sénateur qui fut pendu; et comme le roi Constant fut pris par des meurtriers.

Le roi Constant chevaucha tant qu'il arriva à Rome, vint au Pape et le salua. Le Pape lui demanda qui il était : il lui conta son état, et comme Antoine, Henry et Amaury avaient conquis Jérusalem, dont le Pape fut joyeux, et lui fit grand honneur et le mena au palais, mais, pour ce qu'il ne faisait bonne chère, le Pape lui demanda quelle chose il fallait. Père, dit Constant, je vous le dirai. Lors il lui parla de Plaisance, et comme il eut son amour, puis comme, étant enceinte, elle s'en alla de la chambre, où il demeura seul, combattant contre les Turcs; ensuite comme saint Georges le vint secourir, tant que les Sarrasins furent tous morts, et après me dit que ladite dame était enceinte d'un fils, et que je ne la reverrais de douze ans, dont je suis bien dolent; encore ai-je juré que jamais n'arrêterai que je ne l'aie trouvée, s'il plaît à Dieu. C'est pourquoi, je vous prie, si vous avez ouï nouvelles, que vous me l'appreniez. Constant, dit le Pape, la dame que vous cherchez a été ici, et me vint demander le baptême, et moi-même l'ai baptisée, puis a demeuré chez un ancien sénateur nommé Jaceram, dont peu après sa femme mourut, et voulut avoir Plaisance en mariage; mais elle ne le voulut pas. Quand il vit cela, il pensa l'avoir à force la nuit en sa chambre; mais Dieu y fit miracle, car on l'aveugla, et lui prit un mal de pieds et de jambes tellement qu'il ne pouvait se soutenir : cependant Plaisance accoucha d'un fils, et ne sut ce que l'enfant devint; car on lui enleva, dont Plaisance eut un tel chagrin, qu'elle s'en alla on ne sait où, sinon qu'on m'a dit qu'elle prit son chemin vers Grasse, en Lombardie. Quand Constant eut tout entendu, il mena grand deuil pour sa femme et pour son enfant; il demanda si le sénateur vivait encore : le Pape lui dit que oui; il demanda à le voir, lequel vint sur une mule devant le Pape. Et quand Constant le vit, tout le sang lui frémit, et s'écria : Ah! faux traître, tu es celui qui ma dame as chassée, et ne sais si elle est morte ou non; de plus tu as détruit mon enfant, et je te le veux prouver sur le champ de bataille, contre tel champion que tu voudras prendre. Quand le maître sénateur l'entendit, il tourna les yeux en la tête et entra en une telle rage, qu'il tira son couteau et le jeta à Constant, lequel démarcha un pas et le couteau tomba en la poitrine d'un chambellan du Pape et le tua, dont le père fut dolent et commanda qu'on fît ce qu'il convenait de faire. Quand il vit qu'on le menait mourir, il confessa comme il enleva l'enfant et le fit porter en la forêt par un de ses valets, pour le tuer, mais ne sut depuis ce que le valet ni l'enfant devinrent, et qu'ensuite crut avoir la dame par force; mais qu'il fut puni comme dessus est dit. Quand les juges l'eurent ouï parler, ils le condamnèrent à être pendu et traîné comme un meurtrier, et encore avait-il pis fait, car il avait fait brûler la nourrice à laquelle il avait enlevé l'enfant, l'accusant de l'avoir fait mourir.

Ensuite le roi prit congé du Pape, et partit de Rome lui trentième pour aller à Grasse; il passa par la forêt où son fils fut porté et fut rencontré de cinquante meurtriers, lesquels coururent sur lui et tuèrent tous ses gens, puis prirent le roi et le menèrent au château où ces brigands se retiraient, qui étaient bien au nombre de cinq cents. Là fut mis le roi en chartre avec le neveu du capitaine, qui y fut mis pour les florins du valet qui avait ordre de faire mourir l'enfant, et lui-même fut mis à mort. Quand le roi se vit là avec ledit neveu, il lui demanda qui il était; il lui répondit qu'il était de Bordeaux sur Gironde; il lui demanda aussi pourquoi il avait été mis là; alors il lui conta comme le sénateur envoya l'enfant par un valet dans le bois pour l'occir, mais celui qui le portait fut rencontré de moi et de mes compagnons et fut mis à mort. Je lui pris son argent et pour ce que je le voulais nier, j'ai été mis ici. Quand le roi l'entendit parler du sénateur et de l'enfant, le cœur lui mua et dit que l'enfant était à lui, puis se prit à pleurer. Et quand l'autre le vit pleurer, il lui demanda à son tour d'où il était? il lui dit: je suis roi de Bordeaux. Ah! sire, êtes-vous celui qu'on nomme Roboastres? ce fut mon premier nom, dit le roi; mais depuis, je me suis fais baptiser et ai pris le nom de Constant. Lors, dit-il, vous êtes mon seigneur; car je suis né à Bordeaux sur Gironde, et vous promets, si nous pouvons sortir d'ici, que jamais je ne vous quitterai. Hélas! dit le roi, cela me paraît bien difficile, car je crains fort qu'on nous fasse mourir.

Comme Antoine, Henri et Amaury allèrent délivrer Rome des Sarrasins, et comme Héleine vint demeurer à Tours ; puis comme Grasse fut assiégée.

Or, dirons du roi Antoine et du roi Henri, qui ont conquis Acre, et y veulent couronner Amaury, roi d'Écosse, pour garder le pays ; mais il dit qu'il n'en serait rien avant qu'ils eussent trouvé Héleine. Ils allèrent donc au secours de Rome, et délirent les Sarrasins, dont le Pape en fut joyeux, et vint en remercier les trois rois, et les fêtoya bien, puis les invita de venir en son palais, et partit devant pour les recevoir. Quand il fut descendu de cheval, il appela Héleine, et lui dit qu'Antoine et Henri viendraient tantôt, qu'ils avaient grand désir de trouver Héleine, et qu'elle leur dit ce qu'elle en savait, que cela leur ferait plaisir.

Alors Héleine lui dit : Père, s'ils savaient où elle est, la feraient-ils mourir ? Non, dit le Pape, elle ne l'a pas mérité ; ils la cherchent pour lui faire du bien, et lui rendre autant d'honneur comme elle a eu pour eux de pauvreté : elle lui promit qu'elle leur en dirait la pure vérité. Puis la dame Héleine se retira sous les degrés du palais, où elle avait assez longtemps demeuré, pensa en elle-même que le Pape lui avait dit cela pour la mieux tromper, et qu'elle ne les attendrait pas, mais qu'elle en laisserait l'enseigne au palais. Aussitôt écrivit une lettre conçue en ces termes :

« Moi Héleine, laquelle ai demeuré sept ans sous le palais du Pape Clément, mon oncle, me recommande humblement à Antoine mon père, et à Henri mon mari, lesquels me cherchent pour me faire mourir faussement, car je n'ai pas mérité la mort ; cependant, je vous fais savoir que vous ne me trouverez pas ; mais n'ayez doute de moi, car j'aurai toujours la vertu en partage ; et quoiqu'en pauvreté, je n'userai jamais mal de mon corps, et serai toujours femme sage, tant qu'il plaira à Dieu. »

Puis ferma la lettre et la mit sur un créneau en la chambre, sortit de Rome, et retourna demeurer à Grasse avec Plaisance, à l'hôpital où elle avait déjà demeuré, et y resta jusqu'à ce qu'elle ouït parler du siége de ladite ville. Alors Héleine revint à Tours en Touraine, et y resta tant que son mari et ses deux enfants la trouvèrent. Martin lui mit le bras, par miracle, aussi sain comme il était auparavant.

Or, laissons Héleine, jusqu'à ce qu'il soit temps d'en parler : disons comme Antoine, Henri et Amaury entrèrent à Rome, et demandèrent au Pape le lieu où était la femme qui connaissait Héleine. Le Pape dit qu'il les y mènerait. Quand ils furent descendus, il dit : allez voir sous les degrés du palais, elle y demeure depuis sept ans. Antoine se hâta d'y aller, et vit une lettre qui était sur un créneau, la prit, et la montra au Pape et à Henri, qui furent tous ébahis. Alors les rois dirent au Pape : ouvrez cette lettre, et quand il la voulut ouvrir, il ne put. Il la donna à Henri, qui aussitôt qu'il la tint, l'ouvrit, et furent encore plus surpris que devant ; lors on la lut tout haut ; mais, quand ils entendirent que c'était Héleine qui avait demeuré là, ils se prirent à pleurer en tordant leurs mains, et tirant leurs cheveux piteusement.

Puis Antoine et Henri s'écrièrent contre le Pape, disant qu'il valait moins qu'un chien, d'avoir laissé sa propre nièce croupir sur la terre, près de lui, comme une bête. Le Pape fut bien dolent, et dit qu'il n'en savait rien, et qu'elle ne voulut se déclarer à lui, et que jamais n'avait vu sa nièce, ni ne la connaissait pas. Lors Antoine dit à Amaury, qu'il voulait aller chercher Héleine. Quand le Pape l'ouït, il leur dit : Enfants, je vous prie de ce faire, d'assaillir le roi Heurtaut ; car si vous le laissez derrière, Rome sera par lui détruite.

Amaury dit que très-volontiers ils iraient. Je vous en prie, dit le roi, car le cœur me dit que je l'occirai comme son frère l'amiral. Antoine et Henri se prirent à rire, et dirent : puisqu'il le veut, faut lui accorder. Incontinent mirent le siége devant Grasse, où Constant était en prison, en la tour des voleurs, mais ne savait pas que sa mort approchât : lorsqu'ils furent à Grasse, ils dressèrent leurs tentes et s'y logèrent, et les ennemis se préparèrent. Aussitôt les Sarrasins sonnèrent trompettes et buccines ; alors le roi Heurtaut vint sur les murs et jura qu'il irait aider aux Chrétiens à faire leur logis, et le disait par moquerie, car il était partie adverse, faux et mauvais Sarrasin. Là assembla quantité de païens, et sortit hors les portes de la ville avec ses gens, et les nôtres vinrent contre eux ; là commença la bataille si âprement, que les Sarrasins furent mis en déroute et déconfits ; le roi Heurtaut s'en retourna en jurant contre son dieu Mahon, et nos gens revinrent en leurs tentes, et y furent longtemps faisant maints assauts qui peu leur valurent ; car la cité était bien fermée de quatre gros murs l'un devant l'autre, et Heurtaut était si orgueilleux et si fort, que ce qu'il atteignait il le renversait par terre.

Comme le roi Amaury fut crucifié, et de la mort du roi Heurtaut, et comme la cité fut prise et donnée à Plaisance avec le royaume.

Je vous dirai ce qui arriva au roi Amaury, dont fut pitié. Amaury s'en alla par un matin ébattre au-dessus de l'armée pour prendre un peu l'air, car le temps était beau et serein ; si bien qu'il trouva un beau verger qui lui plut très-fort ; il descendit de son cheval et le lia, puis entra dans ledit verger, où il s'assit accablé par le sommeil ; car il avait fait le guet la nuit de devant, et était fort fatigué ; il se coucha et s'endormit ; mais, par malheur pour lui, il y avait des Sarrasins sur une montagne, qui le virent ; ils coururent dire à Heurtaut qu'il y avait un chevalier tout seul dans un verger, qui semblait être un homme de grande renom-

mée. Le roi fit sonner d'ouvrir la porte, et fit sortir quatre cents païens, puis commanda qu'on lui amenât le Chrétien; ils dirent qu'ils le feraient. Lors vinrent vers le lieu où était Amaury, qui dormait ; leur bruit l'éveilla, et les vit venir ; il monta sur son cheval, et gagna une hauteur qui était près de là. Quand il vit les païens si fort approcher, il sonna de son cornet de telle force, qu'Antoine, qui était sous sa tente, l'entendit ; il demanda où était Amaury, et on lui dit par où on l'avait vu aller : il y avait déjà du temps qu'il regardait la hauteur que les païens avaient assiégée, où Amaury d'Ecosse se défendait vaillamment. Lors Antoine s'écria : qui m'aime me suive. Incontinent piquèrent leurs chevaux, et coururent à toute force par tel courage sur les païens, qu'il y en eut trois cents de tués, et les autres se mirent en fuite : Henri fut surpris de voir Amaury qui, quand il vit les païens fuir, dit : suivons-les, car ils ne peuvent échapper. Lors brocha son cheval, pensant qu'on le suivait, mais on ne savait rien ; le roi Antoine et le roi Henri le demandaient partout ; on leur dit qu'il suivait les Sarrasins en les frappant au dos. Incontinent frappèrent des éperons pour aller après Amaury, lui criant : Amaury, retournez-vous, vous allez trop avant ; mais Amaury ne les entendait pas, et les suivait toujours de si près en les frappant, qu'il entra pêle-mêle avec eux dans la cité, devant que nos gens y pussent être. Et quand il fut dedans, ils fermèrent la porte et furent enclos dedans, et nos gens étaient aux portes, qui disaient : Amaury, ta grande hardiesse te fera abréger tes jours. Lors par grand courage assaillirent la ville de toutes parts, et y firent un grand assaut qui dura longtemps, mais si bien se défendirent qu'ils ne purent y entrer. Or, est Amaury enclos dans la cité de Grasse, dont il est dolent, et fut mené devant le roi Heurtaut, qui, quand il le vit, lui demanda qui il était. Amaury lui dit : je suis Amaury, roi d'Ecosse. Quand le roi Heurtaut l'entendit, tout le sang lui mua, et dit : tu es donc celui qui occis mon frère l'amiral de Palerme, et conquis Jérusalem, et te fis lever à fer de lances sur les murs ? Amaury dit : je ne conquis pas la cité ; mais je suis entré le premier dedans, et je fus aussi le premier qui entra dans le vaisseau de l'amiral ton frère, qui, du premier coup que je lui portai, tomba mort : et si j'eusse été secouru un peu plus tôt, je t'en eusse fait autant, si tu n'eusses renoncé à tes dieux, qui ne valent rien. Quand le roi Heurtaut l'entendit ainsi parler, il pensa tout vif enrager, et dit : ôtez-moi ce chien de Chrétien de devant moi, et le jetez dedans la chartre, car il a le diable au corps qui le fait parler.

Voilà donc Amaury enchaîné bien étroitement, et mené en une maison, et le roi Heurtaut s'en alla coucher sans boire ni manger, puis le matin fit amener par-devant lui Amaury, et quand il le vit, il l'interrogea, et lui dit : tu es le plus hardi Chrétien que jamais Mahomet fit naître de mère ; cependant, si tu veux laisser ta loi, et renier ton Dieu, qui mourut si honteusement en croix, et croire en mes quatre dieux qui sont si nobles ; car, quand je reçus la grande perte devant Grasse, contre le noble et puissant roi de France Clovis, j'avais cependant dix hommes contre un, dont j'eus grand deuil, et quand je revins, il n'y eut Mahon, Tarvagant ni Apollon que je ne misse par terre ; or, ai-je recouvert à la fin : mais, si tu veux croire en eux, je te pardonne la mort de mon frère l'amiral, dont me tient fort au cœur, et si tu n'y crois, je te ferai mourir. Lors Amaury dit : Crois-tu me les faire adorer, et laisser mon Dieu, qui m'a racheté de son précieux sang, et fut allaité de la Vierge Marie ? Non, certes.

Quand Heurtaut l'entendit, il fit charpenter une croix de bois, et dit : Je te ferai mourir en tourments, car tu seras crucifié par les pieds et par les mains, ainsi que fut ton Dieu. Quand Amaury se vit ainsi jugé, il leva les mains au ciel, et réclama Dieu, en le priant qu'il eût pitié de son âme, et qu'il voulût aider Antoine et Henri de finir la guerre et prendre la cité, afin que, quand je serai mort, ils puissent mettre mon corps en terre sainte ; je rends mon âme à mon Dieu. En achevant ces mots, vint un tyran, qui dit à Heurtaut : Sire, la croix est faite, où vous plaît-il qu'elle soit plantée? Heurtaut dit qu'il voulait qu'elle fût plantée au milieu du marché, afin qu'on la pût voir. Là fut Amaury mené et cloué sur la croix, dont la douleur lui redoubla, car peu s'en fallut que le cœur ne lui faillît.

Lors la croix fut levée et plantée en terre, et la mirent tout au milieu du marché, et Amaury était en haut, là s'affaiblissait et priait Dieu que par sa grâce il voulût recevoir son âme, et qu'il prenait la mort en gré, disant qu'il n'appartenait pas de le faire mourir comme Notre-Seigneur Jésus-Christ, en croix ; qu'il aurait mieux aimé mourir autrement, et avoir plus grand tourment : mais Heurtaut voulut qu'il mourût ainsi, pour faire à Dieu plus grand dépit, et, le voyant dans les souffrances, il lui cria : Amaury, tu es mis en croix ; mais, si tu veux renoncer à ton Dieu et à ta loi, j'ai des médecins pour te guérir ; or, crois à Mahon, Tarvagant, Jupiter et Apollon le grand, je te fais déclouer, de gens et de terres je te ferai possesseur, dont nul homme ne te pourra contredire. Alors Amaury le regarde, et dit : chien, que tu sois de Dieu maudit. Aussitôt Dieu démontra un beau miracle ; Heurtaut tomba mort à terre, et noir comme un charbon, puis son corps fut mis au néant. Lors un de ses neveux, qui était présent, dit que ce Chrétien l'avait enchanté ; il prit une lance, il sortit du sang qui dégoutta sur lui et sur trente Sarrasins, qui sur l'heure devinrent tous enragés et plus noirs que mûres ; l'un étranglait l'autre, ils couraient par la ville comme bêtes féroces, dévorant femmes et enfants

Quand Amaury fut mort, plusieurs prirent son corps, et le traînèrent dans la rue

des Chrétiens en l'hôpital, où ils le laissèrent, et mirent à mort tous les Chrétiens, sans épargner les enfants, excepté sept dames de l'hôpital seulement, qui furent mises en chartre en grands tourments et pauvretés, du nombre desquelles était Plaisance, qui depuis eut Constant pour mari, et Grasse eut nom Plaisance, ainsi que vous entendrez ci-après, si Dieu sauve les rois Henri et Antoine, qui sont très-dolents de ce qu'Amaury était enclos dans la ville. Hélas! ils ne savaient pas qu'il fût mort; mais Henri et Antoine jurèrent que jamais ne lèveraient le siége tant qu'ils eussent pris la cité et délivré Amaury : mais hélas! il était trop tard. Par un samedi on cria l'assaut, et la cité fut de toutes parts assaillie de telle manière, que par échelles et par rompre les murs fut la première forteresse conquise, et les Sarrasins tués et chassés en la seconde.

Lors nos gens se logèrent dedans avec leurs tentes, et le lundi suivant on livra un second assaut qui fut très-cruel, tant qu'il y parut; car le second mur fut abattu environ l'heure de midi, et nos gens se logèrent dedans avec leurs tentes, et y restèrent jusqu'au mardi que commença l'assaut, puis la cité fut conquise, et mirent à mort tous ceux qui ne se voulaient convertir. Et quant tout fut fait, Antoine et Henri envoyèrent rompre toutes les prisons pour avoir Amaury, mais ils ne le trouvèrent point.

Lors un païen converti leur dit comme Amaury était mort et qu'on l'avait crucifié, et puis traîné à l'hôpital des Chrétiens, et qu'en dépit de lui les sept dames de l'hôpital furent mises en une chartre, mais il ne savait si elles étaient mortes ou non.

Quand Antoine et Henri surent qu'Amaury était mort si ignominieusement, ils s'écrièrent piteusement, et tombèrent à terre, se tirant les cheveux et se désespéraient, dont ce fut une si grande pitié de les voir, que nul ne peut la raconter sans pleurer.

Après ce deuil, Antoine et Henri dirent qu'on les menât où il était, et on les y mena. Ils le firent enterrer honorablement, puis allèrent aux prisons où les dames étaient, et les trouvèrent en grande pauvreté; mais elles étaient encore en vie, ils les mirent dehors, et leur demandèrent d'où elles étaient; ce fut Plaisance qui parla la première, et dit qu'elle était fille d'Ardembourch, roi de Jérusalem, et avait été femme du roi Priam d'Escalogne, lequel avait pris le roi Constant de Bordeaux, auquel j'octroyai mon amour, et fus grosse de lui d'un enfant qu'on appelait Jaceram, et pour l'amour de moi, le roi Constant occit le roi Priam, et fut assailli de Sarrasins en ma chambre, par quoi je ne sais s'il est mort ou vif; car je le laissai là et m'enfuis d'Escalogne, puis me fis baptiser, et peu après j'accouchai d'un beau fils, et y restai jusqu'à ce que je fus relevée : mais on enleva mon enfant, et ne sus ce qu'il devint, dont j'eus tel déplaisir, que je partis de là et vins en cette cité, en laquelle je demeurai longtemps, parce que c'est une maison de Dieu, où les Chrétiens avaient recours. Dame, dit Henri, soyez la bien venue, pour l'amour du roi votre père, lequel est baptisé, et porte le nom de celui-ci, qui est Amaury; il est bon de vous dire que Constant échappa d'Escalogne, des mains des Sarrasins, dont vous parlez, car Dieu envoya saint Georges qui lui aida, et les païens furent occis, et il lui dit qu'il ne vous trouverait point, tant que j'aie trouvé la reine Héleine; je vous prie, si vous en savez quelque nouvelle, de me le dire.

Lors elle leur dit, comme Héleine étant malade vint en cet endroit, puis s'en alla à Rome, où elle demeura sept ans, au bout desquels, et pour doute de vous, elle revint pour la seconde fois en cette ville, et y resta jusqu'à ce qu'elle ouït parler du siége, puis s'en alla je ne sais où.

Quand Antoine et Henri l'entendirent ainsi parler d'Héleine, ils furent joyeux : mais il leur déplaisait de ne savoir où elle était allée; là fut Plaisance reconnu des deux rois, qui restèrent sept semaines en la cité : mais avant trois jours, ils ouïrent dire comme Heurtaut mourut en la prière d'Amaury.

Ce qui fit croire qu'il était saint homme; on édifia une église en son nom, au lieu où il avait été crucifié. Alors on demanda des ouvriers, qui compassèrent le milieu du marché où la croix fut plantée, pour le lendemain commencer la fondation; mais, pendant la nuit, Dieu y opéra si bien, que quand les ouvriers vinrent, l'Eglise se trouva parfaite de toutes choses, tant de clochers et dix chapelles, dix autels tout étoffés de tables et d'ornements: sur le grand autel était posé le corps de saint Amaury, et la croix était demeurée à l'hôpital; et sans qu'on vît personne ni en clocher ni à l'Eglise, commença la meilleure sonnerie que jamais fût ouïe, dont chacun fut étonné; on y courut de toutes parts, même les rois qui étaient dans Grasse allèrent voir le prodige que Dieu avait opéré.

Lors ils s'agenouillèrent devant le corps de saint Amaury, en louant Dieu de la bonté qu'il avait fait voir pour lui, et firent faire une châsse d'or et d'argent, où fut mis le corps de saint Amaury, lequel fit tant de miracles que la foi de Dieu fut exaltée en Lombardie, et dans les environs du pays, tellement que chacun se faisait baptiser, et quand nos gens voulurent partir, ils tinrent tout ouvert à tout le monde, et firent grand honneur à la dame Plaisance, qui en était reine; et le Pape Clément se trouva à cette fête, qui y fut mandé pour voir l'église.

Puis Antoine et Henri furent en la Mahomerie où les idoles étaient; là n'y eut Mahon, Tarvagaut, ni Apollon que tout fut confondu et réparti à leurs gens, et prirent le saint cierge de devant Mahon, qui avait toujours brûlé depuis que Jésus-Christ fut, et qui brûlera tant que le monde durera, et fut l'un des quatre cierges que l'ange apporta quand Notre-Seigneur fut né à Nazareth, pendant que saint Joseph était allé quérir du feu, et les deux autres sont à la Mecque devant la fierté de Mahomet, et le quatrième est à Arras; et Antoine envoya celui de Grasse à

Constantinople, en une église qui depuis fut mise bas, et rétablie de nouveau tout de fin albâtre, piliers et tours; elle fut dédiée en l'honneur de sainte Sophie, fille du roi Antoine, et propre sœur d'Héleine, devant qui les cierges furent posés; à la Mecque, ils brûlaient; aussi sont-ils toujours brûlants sans consumer.

Comme nos gens partirent de la cité de Plaisance, vinrent en Flandre, laquelle était sarrasine, et comme elle fut conquise, et de la mort du géant.

Après que toutes les cérémonies furent faites, nos gens partirent de la cité, et la dame Plaisance prit congé du Pape, qui la bénit et recommanda à Dieu; puis se mirent en mer, et firent voile pour venir en Flandre, qui pour lors était sarrasine, et vinrent à l'Ecluse, où ils prirent terre; de là vinrent à Bruges pour attaquer le roi Moradin, qui était seigneur du pays, lequel faillit sur nos gens rudement; la bataille fut si grande que le roi Henri fut prisonnier, et là fut quatre mois tout entiers, dont le roi Antoine fut dolent, et assiégea Bruges; il se souvint que l'évêque de Tours leur avait promis qu'il leur amènerait les deux enfants avec grand secours quand besoin en serait.

Il écrivit des lettres et les envoya à Tours; quand l'évêque et Martin ouïrent parler que Henri leur père était en grand danger, l'évêque manda des gens de toutes parts; il en vint bien au nombre de quinze, qui se mirent en chemin pour aller à Bruges.

A leur arrivée Antoine leur fit grande chère, et leur conta comment Henri avait été fait prisonnier, dont ils furent bien dolens, et jurèrent qu'ils le délivreraient ou ils perdraient la vie.

Le lendemain matin on cria à l'assaut, et la ville fut assaillie de toutes parts, mais on n'y put rien conquêter, car la cité était bien fortifiée d'eau et de murs; mais elle était plus petite qu'elle n'est maintenant. On sonna la retraite, et ils vinrent en leurs tentes. Lors vint un messager qui dit que les vivres leur manquaient, mais qu'ils y pourvoiraient; car, dit-il, il y a un château à cinq lieues de Tournai, sur le chemin de Bruges, dont un païen est seigneur, qu'on nomme Malostru; il est court et gros, et n'a que trois pieds de haut; mais jamais homme ne monta mieux cheval ni tira mieux l'arc que lui : jour fut que le seigneur de l'Isle, qu'on nommait Bernicle et Malostru étaient ensemble, et dérobaient les vivres qu'on amenait de Tournai à l'ost, et quand nos gens le surent, ils partirent et allèrent avec Martin, passèrent la rivière et assiégèrent le château.

Lors Malostru et Bernicle sortirent ainsi que nos gens; là commença la bataille de part et d'autre : Malostru fit grand mal alors de son trait, et on ne le pouvait avoir, car il avait un cheval fort expert, et chevauchait si bien, que quand on le croyait d'un côté, il était de l'autre; ils ne pouvaient l'atteindre; mais l'évêque s'y porta avec tant de valeur, qu'il fit fuir Bernicle; mais le poursuivit de si près, qu'il le prit. Lors les Sarrasins commencèrent à reculer, et Martin les harcelait de telle sorte que la bataille fut rompue.

Quand Malostru vit que la perte tournait de son côté, il se mit à fuir vers son fort château; mais il ne le pouvait gagner comme il aurait voulu, parce que ces gens qui fuyaient devant lui l'embarrassaient. Martin aperçut Malostru parmi les Sarrasins qui fuyaient pour échapper; il mit sa lance en arrêt, brocha son cheval, fendit la presse et vint à Malostru, à qui il porta un tel coup de lance, qu'il l'abattit mort par terre; puis tira son épée et frappa sur les païens à toute force, et nos gens de leur côté les chassaient si fort, qu'ils ne savaient où fuir; Martin et ses gens vinrent au château et le conquirent; là Bernicle se voulut convertir, et fut baptisé avec plusieurs autres. Comme Malostru était mort, et qu'il était si fort et si court, l'évêque et Martin voulurent que le château portât le nom de Courtrai: c'est le même qui existe encore aujourd'hui.

Lors ils partirent de là et vinrent au château de Bernicle, qui depuis eut nom Beuz, lieu auquel Martin tua depuis le géant, et ensuite conquit le pays, qui était alors sarrasin : et Bernicle rendit le château à l'évêque, et Martin mit à mort tous ceux qui ne se voulurent faire baptiser.

Ensuite l'évêque et Martin avec leurs gens s'en retournèrent et rendirent tout à Bernicle; puis furent rejoindre l'armée du roi Antoine, qui, quand il les vit, leur fit grande chère. Henri ne savait rien de ce que ses deux enfants étaient venus pour le secourir; car il était dans une étroite prison, bien chagrin, et priait Dieu qu'il le voulût mettre hors de cet endroit.

Alors vint un ange du ciel, qui dit à Henri : Dieu te mande de ne point te déconforter, car tes deux enfants sont venus avec l'évêque, qui te délivreront bientôt d'ici, et te mande que tu retournes vers Tours en Touraine et là tu y trouveras Héleine ; mais ce ne sera pas de sitôt; car tu souffriras beaucoup de peines avant que les Sarrasins te rendent; puis l'ange disparut. Henri demeura seul et fort joyeux de ce qu'il retrouva Héleine, et nos gens étaient devant la ville, qui jurèrent que jamais ne retourneraient qu'ils n'eussent pris la cité et délivré Henri de prison.

Après que Henri fut délivré des prisons de Bruges, nos gens partirent, c'est à savoir : le roi Antoine, le roi Henri, l'évêque de Tours. Martin et Brice, et Morant, qui les mena eux et leurs gens jusqu'à la tour du géant, qui était une forte place, étant enclose d'eau et de murs, où on ne pouvait entrer d'un côté que quatre hommes de front : lors ils dressèrent leurs tentes et se logèrent dessous. Quand le géant les vit, il jura Mahon qu'il les ferait déloger.

Or, il y avait en ce château, où le géant se tenait, trois issues, dont l'une était vers le pays du Hainaut, l'autre du côté de Cambrai, et la troisième devers Naples, qui maintenant est appelée Arras : lors un géant vint par une des issues avec un peu de ses

gens par derrière, dont les nôtres furent bien ébahis, et là leur fit grand dommage ; car nul n'osait approcher de lui, tant il était grand et fort. Quand il leur sembla bon, ils rentrèrent par leur issue, d'où ils étaient sortis, tellement que nos gens ne surent ce qu'ils devinrent. Puis le lendemain reparurent d'un autre côté, de sorte que nos gens ne savaient de quel côté se garder; car ils vinrent de toutes parts, et de jour et de nuit, aux vêpres et aux matines, tellement qu'Henri dit qu'il voulait s'en retourner, et qu'il aimait mieux aller chercher Héleine que de plus demeurer là; qu'il voyait bien que ce château était imprenable, et le géant trop bien fortifié ; car on ne sait par où il fait ses sorties, et il disparaît à nos yeux comme par enchantement, et par ainsi il nous peut grever.

Quand Morant l'ouït ainsi parler, il se jeta à genoux, disant : Cher sire, si vous partez d'ici, je serai détruit moi et mon pays; mais, s'il vous plaît demeurer ici, je vous promets que je saurai par où il faut entrer, ou je mourrai dans la peine, moi et mes gens. Ce qui fit qu'Antoine, l'évêque, Martin et Brice, prièrent Henri qu'il demeurât, et il le leur accorda.

Aussitôt vint un valet courant, qui dit que le géant était venu en l'ost. Incontinent Morant, Martin et Brice coururent sur les Sarrasins, tellement que nos gens les firent reculer jusqu'au bois ; mais Brice dit qu'on se retirât, parce qu'il était trop tard pour les suivre plus avant; mais Morant dit qu'il les suivrait, ou il mourrait, et saurait par où ils rentraient.

En disant cela, lui et ses gens entrèrent dans le bois, et il perdit une partie de son monde, et aussi fit le géant; mais Morant prit plusieurs prisonniers, qui depuis leur furent très-utiles : quand le géant vit qu'on le suivait si avant, il vint en un chemin fort étroit, et y fit passer tous ses gens d'armes pour garder l'entrée, jusqu'à ce qu'ils fussent tous passés. Mais, quand nos gens virent qu'il n'y avait plus que le géant, ils reculèrent; car nul n'osait approcher, et ne pouvait passer, sinon par où le géant était, et il y faisait fort noir; ils se reculèrent du mieux qu'ils purent hors du bois, et rentrèrent en l'ost un peu avant minuit, puis se reposèrent jusqu'au point du jour ; Morant amena sept prisonniers devant les princes, et leur conta comme il avait suivi les Sarrasins, dont chacun disait qu'il avait grande hardiesse. Alors on demanda aux prisonniers s'ils voulaient croire en Jésus-Christ ; mais il n'y en eut qu'un seul, et tous les autres furent mis à mort.

Et quand celui-ci vit que ses compagnons étaient morts, il dit qu'il donnerait certaine connaissance dont le géant aurait lieu de s'en repentir. On lui demanda ce qui en était, et il leur dit la situation des issues : Premièrement, qu'il y en avait une du côté du château de Cantin, où Mélore, son frère, demeurait, et que, par cet endroit entraient les vivres ; la seconde était vers Naples, par où ils sortaient bien souvent; et que la troisième pouvait bien nuire, mais qu'ils se tinssent là. Quand Antoine et Henri l'eurent entendu, ils furent bien joyeux, et incontinent partirent pour aller assiéger Cantin.

Là fut l'évêque un temps, et Henri, Brice et Martin tinrent le premier siége, et le roi Antoine et Morant tinrent le siége de Cantin, où le géant venait fort souvent pour visiter son frère. Un jour qu'ils vinrent sur les murailles, ils virent les bannières de Flandre qui étaient sur les prés. Le Turc s'écria, et dit : Ah! Morant, faux renié que tu es, me penses-tu mal faire? tu brasses pour toi un mauvais brouet : car, si tu ne pars d'ici, je te ferai détruire, ainsi que tout ton pays; et si je te peux tenir, je te ferai écorcher tout vif, en dépit de toi et de ton faux dieu en qui tu crois.

Quand Morant l'entendit, il fut grandement fâché, et commença à dire : J'ai renoncé ma loi pour croire en vous, mon Dieu; je crois fermement que vous êtes le plus puissant de tous les dieux, et que vous êtes aussi celui qui peut nous aider et nous sauver; ainsi je vous requiers qu'il vous plaise m'aider, et me donner la force pour que je puisse détruire et mettre à mort le géant. Lors Morant fit crier l'assaut et fit dresser des échelles pour monter; mais les murs étaient si hauts qu'on n'y pouvait atteindre; car ceux de dedans jetaient tant de pierres sur nos gens, qu'ils les renversaient au fond des fossés.

Quand Morant vit que ses gens n'y pouvaient entrer, lui-même il entra aux fossés, monta sur une échelle et cria à ses gens : Levez-moi au bout de vos lances; mais ils ne le voulurent pas faire; et par grand courroux leur cria : si vous ne me levez, je vous ferai trancher la tête à tous ; car jamais vous ne mangerez pain que je n'aie livré bataille au géant. Ses gens n'osèrent le refuser, et le levèrent au bout de leurs lances. Quand les païens le virent, ils dirent : Il faut que ce Chrétien ait le diable au corps.

Lors ils l'eussent abattu d'une grosse pierre qu'ils avaient prise contre les murs, si ce n'eût été que le géant dit : Laissez-le monter, car c'est celui que je désire avoir. Et quand Morant fut en haut, il empoigna les créneaux et sauta dans la ville : il vit le géant, et lui cria à l'assaut, en disant : Chien de Sarrasin, tu as mal fait quand tu as mal parlé de mon Dieu. Aussitôt le géant vint courant sur Morant avec un grand dard pour lui fendre la tête jusqu'aux pieds; mais, devant qu'il eût lancé son coup, Morant lui coupa une cuisse, tellement que le géant tomba de côté par terre ; alors Morant lui dit : Tes dieux n'ont pas plus de puissance que des chiens; en ce disant, il haussa son épée et lui coupa un bras.

Quand Mélore vit que son frère était mort, et que Morant avait telle vertu, il dit que Mahon ne valait pas un denier, et que le Dieu des Chrétiens était plus puissant; il vint à Morant et lui dit : Je crois que ton Dieu est le plus puissant de tous, et je crois en lui.

Incontinent nos gens entrèrent dans le château, et un grand nombre de païens se convertirent; et ceux qui ne voulurent pas se faire baptiser furent mis à mort. Puis quand tout fut achevé, on manda les nouvelles au roi Henri, à ses deux enfants et à l'évêque, qui étaient d'un autre côté. Aussitôt ils vinrent tous bien joyeux à Cantin, et firent grand honneur à Morant. Alors Mélore demanda d'être baptisé au nom de Dieu, ce qui fut fait. Puis, après que les convertis furent aussi baptisés, Mélore dit qu'il mènerait nos gens par la cité au château de son frère.

Alors nos gens furent dans le château, et prirent chacun le sien, qui aussitôt commencèrent à crier : nous sommes trahis, mais peu leur valut; car tous ceux qui ne voulurent croire en Dieu fussent passés au fil de l'épée; puis ils conquirent la tour.

Alors Morant pria qu'on lui donnât ladite tour pour faire sa demeure, et on lui accorda, parce que le château était situé sur la rivière; et son église est encore à Douai, que l'on nomme Saint-Morant et Saint-Pierre de Cantin; il fit fonder ladite église, et vécut toujours en bon chrétien.

Comme nos gens partirent de Cantin et vinrent au royaume d'Ecosse, et comme il fut conquis.

Après que tout fut en bon état, nos gens partirent de Cantin et dudit château, qui était situé sur le bord de la rivière, et vinrent à l'Ecluse, et dirent que jamais ne retourneraient tant qu'ils auraient maintes aventures. Ils furent tant par mer, que le vent les mena en Ecosse, dont le frère d'Amaury était roi, et avait nom Gramaux, lequel avait une sœur qui avait nom Ludine, et avait beaucoup d'inclination pour notre foi; mais elle n'en faisait rien paraître, parce que son frère était Sarrasin, et par conséquent toute l'Ecosse était sarrasine. Lors nos gens descendirent à terre, et commencèrent à conquérir le pays.

Quand Gramaux le sut, il cuida tout vif enrager, et manda Sarrasins de toutes parts pour lui aider; mais nos gens firent si grande diligence, qu'ils mirent le siége devant la cité où Gramaux était avec ses gens.

Mais, quand Gramaux sut qu'ils étaient si fort approchés, il mena grand deuil; alors il commanda à tous ses gens de prendre les armes, qu'ils allassent dessus les chrétiens; aussitôt on ouvrit les portes, et Gramaux sortit avec ses gens.

Quand nos gens les virent venir, ils les mirent en désarroi, et ordonnèrent leur bataille noblement : Brice et Martin dirent qu'ils voulaient mener l'avant-garde; mais Henri d'Angleterre, leur père, ne voulait pas, parce qu'ils étaient trop jeunes, mais que tous deux iraient; et vous deux irez avec l'évêque, votre parrain, et qu'Antoine de Constantinople irait après : et chacun en fut d'accord. Les batailles ainsi ordonnées, on sonna trompettes et clairons, puis marchèrent en bon ordre les uns contre les autres, et commencèrent à crier Angleterre, et les païens répondirent Narbonne. Alors la bataille commença de part et d'autre; mais Henri, qui allait devant, rompit la première bataille.

Aussitôt qu'Antoine ouït les nouvelles, il vint et frappa sur les païens par telle vertu, qu'il renversa tout devant lui, tant qu'il rejoignit Martin, lequel avait grand besoin d'aide. Quand Martin le vit, il s'écria : Je perdrai mon frère et mon parrain, s'ils ne sont secourus; car le roi Gramaux les fait emmener en la cité. Et quand Antoine l'ouït, il fut fort dolent, jura qu'il les aurait ou qu'il mourrait en la peine.

Hélas ! il dit vrai, car il brocha son cheval si avant qu'il perça l'ost des Sarrasins, en courant pour atteindre les princes que ces païens emmenaient; mais ceux-ci se retournèrent vers lui, qui, avec ceux qui le poursuivaient par derrière, l'enclorent, et sa force ni sa résistance ne lui valurent rien, car son cheval fut tué sous lui et il fut pris.

Or, se voyant entre les mains des Sarrasins, il fut encore plus dolent que devant, car il fut lié et mené en prison à Narbonne, avec l'évêque et Brice, et nos gens bataillaient par dehors; mais, quand Henri sut qu'ils étaient pris, hors Martin, il eut le cœur triste et fit sonner la retraite pour rassembler ses gens.

Quand ce vint après souper, que chacun fut couché, Ludine prit les clefs et alla vers la prison; quand elle eut ouvert l'huis, elle entra et vit l'évêque, Antoine et Brice, qu'elle salua de par Dieu. Amis, dit Ludine, j'ai tant ouï parler de votre Dieu et de sa bonne loi, mais je n'ai jamais entendu parler des œuvres qu'il a faites : veuillez m'en raconter, afin que je puisse savoir lesquelles ont la meilleure loi. Quand l'évêque ouït qu'elle voulait entendre parler de Dieu, il la prêcha si bien, qu'elle prit grand plaisir à ouïr parler de Jésus-Christ, de sa nativité, et des tourments qu'il endura sur la croix, comme de son sang nous racheta tous et du baptême que lui-même reçut; et que si ainsi nous ne faisons, nous serons tous péris.

Bien vous ai ouï, dit la dame, j'entends votre raison; mais ce jouvenceau qui ne dit rien, n'est-il point marié? ne me célez pas. Je crois que jamais n'a aimé femme, dit Antoine; car il ne cesse d'étudier et aller au moncier Dieu prier. Pour Dieu prier, dit-elle, je ne le veux point blâmer; mais je crois que je suis celle qui mieux vous peut aimer. Alors Antoine dit à Brice, qu'il ne pouvait avoir mieux, si elle voulait l'aimer.

Sire, dit Brice, je ne sais que dire ni penser; je parlerais volontiers; mais j'ai peur de parler à tort plutôt que je ne le ferai dire à mon psautier.

Sire, lui dit la dame, laissez-là votre psautier, vous en vaudrez mieux : ne vaut-il pas mieux avoir une belle amie à votre coucher, en maintenant le courage d'un

vaillant chevalier? Faites-le, je croirai en Dieu et vous ferai roi d'Ecosse.

Quand Brice l'ouït, il fut si interdit qu'il ne put dire mot; quand il eut un peu réfléchi, il regarda Antoine, et dit : Je ferai tout ce qu'il vous plaira. Alors Antoine dit : Je veux que vous acceptiez la dame, et vous fais, après ma mort, droit héritier de Constantinople et dépendances. Quand Brice ouït son grand-père, il le remercia. Incontinent Antoine dit à l'évêque qu'il voulait que les fiançailles se fissent; l'évêque dit qu'il le ferait, puisque c'était son bon plaisir, et alors il fiança les deux enfants.

La cérémonie étant faite, Antoine demanda à Brice pourquoi il n'embrassait pas la dame, et que c'était l'usage, quand on fiançait, d'accoler la pucelle pour signe de grand amour.

A ces mots Brice fut joyeux, il courut à la dame et l'embrassa, ce qu'elle ne refusa pas; mais elle lui dit : mon ami, amenez vos compagnons en cette chambre, je vous donnerai à souper; ils répondirent qu'ils iraient de bon cœur. Lors ils sortirent de la prison et vinrent à la chambre. Seigneur, dit la dame, n'ayez pas peur, et venez avec moi; elle les mena à l'armement de son frère, et les fit armer : puis les mena où étaient les chevaux, et prenant les quatre meilleurs qui y fussent, les amena à la porte qui était du côté de l'ost du roi Henri; il y avoit quatre hommes, deux dormant et deux veillant. La dame vint au portier, à qui elle dit : Ouvre-moi ta porte; le roi m'envoie là hors pour convertir tous ces chrétiens, et s'ils ne croient en cette loi, il leur livrera bataille demain au soleil levant.

Dame, dit le portier, ceci n'oserais-je faire sans le congé du roi; mais j'irai parler volontiers à lui crainte que je n'en sois repris. La dame lui dit : Va, puisque tu ne me crois, et te hâte de revenir; mais il n'alla pas ainsi; car Antoine alla à lui, et lui donna telle coup de son épée sur la tête, qu'il le fendit jusques aux dents et tomba par terre, puis Antoine prit la clef. Quand l'autre portier vit cela, il voulut crier; mais Brice alla à lui, haussa son épée et lui donna tel coup sur la tête, qu'il le fendit jusqu'aux épaules, et tomba par terre mort; l'évêque alla vers ceux qui dormaient, et les mit aussi à mort, puis alla ouvrir la porte. Alors Brice et la dame allèrent vers l'ost de Henri, se tenant l'un l'autre par la main, tant qu'il vinrent aux tentes. Et quand Brice vit son père, il lui conta comme la chose allait, et qu'il n'y avait point de temps à perdre. Quand Henri l'ouït, il fit promptement armer ses gens, et vinrent à la porte où Antoine et l'évêque étaient : là il y eut grande joie, et furent d'accord qu'on mettrait le feu à la ville avant que de faire noise.

Lors ils envoyèrent mettre le feu en trente endroits; ceux de la ville furent émus, et nos gens étaient en si grand nombre qu'ils renversaient les païens de toutes parts, car ils ne savaient où se sauver qu'ils ne fussent atteints de nos gens. Quand le roi Gramaux vit le feu, il courut vers la prison, en jurant Mahon qu'il prendrait vengeance de celui qui lui coupa le poing, ainsi que de ses compagnons. Quand il vint, il trouva tout ouvert, et ne trouva aucuns des prisonniers. Lors il regarda sur lui, et vit le feu faisant grande lumière, et qu'on frappait fortement aux portes du palais.

Lors comme un enragé il courut sur les créneaux dudit palais, par derrière, en reniant Mahon et tous ses dieux, sauta de dessus les murs en la mer et se noya; nos gens couraient par la cité, et renversaient les Sarrasins de toutes parts, puis vinrent au palais croyant y trouver le roi Gramaux; mais tout était en feu, et Gramaux allait en enfer, car nos gens conquirent la cité de Narbonne; mais elle était si emprise du feu, qu'ils se dépêchèrent de ramasser le meilleur butin, et l'emportèrent en leurs tentes, laissant brûler la ville, et y séjournèrent huit jours pour se reposer, et Ludine fut bien reçue de tous les princes, qui la remercièrent du bon service qu'elle leur avait rendu. Elle leur dit : Seigneurs, je vous demande en reconnaissance de cela, d'être baptisée au nom de Dieu, et l'évêque lui donna le baptême; mais Brice ne l'épousa point qu'après qu'Héleine sa mère fut trouvée. Nos gens qui étaient devant Narbonne partirent pour aller au royaume de Béarn, et le conquirent.

Comme nos gens vinrent à Tours en Touraine; comme Héleine fut trouvée des serviteurs du roi Henri.

Or, s'en vinrent l'évêque, Antoine, Henri, Martin et Brice, qui étaient toujours auprès de Ludine; laquelle il aimait éperdument, et elle pareillement. Lors dit Henri : Allons joyeusement; car, s'il plaît à Dieu, nous trouverons à Tours votre mère Héleine; cela me fut révélé étant dans les prisons à Bruges.

De ceci ils furent tous bien joyeux, et enfin arrivèrent à Tours, où ils furent bien reçus avec grande joie. Après qu'ils furent arrivés, et comme Dieu permet toutes choses, les serviteurs firent abreuver leurs chevaux en une rivière qui était proche de la ville : là demeurait un ancien serviteur du roi Henri, et qui avait servi la cour du temps que la reine Héleine y était. Un jour qu'il était à se promener, il aperçut une femme qui n'avait qu'une main, et il lui sembla bien que c'était Héleine; il s'approcha d'elle, et lui dit : Dame, où demeurez-vous? je crois vous connaître, car il me semble que je vous ai vue autrefois loin d'ici. Quand Héleine l'entendit, elle se couvrit le visage de son chaperon, de peur qu'il ne la reconnût; et incontinent prit son chaudron, et s'en alla sans dire mot vers la maison de l'hôte où elle demeurait, et si promptement, que le serviteur ne la pouvait suivre à cause de son grand âge, et qu'elle était de l'autre côté de la rivière; mais il la conduisit de vue tant qu'il put regarder.

Aussitôt ce serviteur vint à la cour, et demanda à parler au roi, ce qui lui fut ac-

cordé. Il lui dit : j'ai vu la dame Héleine aux environs d'ici, mais je ne sais où elle est entrée. Quand Henri l'entendit ainsi parler d'Héleine, il fut bien joyeux, et il envoya incontinent par la cité faire crier, que celui qui amènerait à la cour la dame qui n'avait qu'une main, aurait son pesant d'or. Alors chacun fit son possible pour trouver ladite dame.

Comme Dieu envoya un ange dire à Félix l'ermite d'aller à Tours, pour dire ce qu'il savait des deux enfants.

Félix l'ermite, comme il est dit ci-devant, trouva les deux enfants en la forêt; il les recueillit et les porta en son ermitage, où il les nourrit l'espace de seize ans ou environ; puis ils voulurent partir, dont il fut bien marri, car il ne les vit point jusqu'à ce dont je veux parler, qu'un ange vint à lui, et lui dit : Félix, Dieu te mande que tu partes d'ici et t'embarques sur mer, il te conduira à bon port.

Quand tu seras sur terre, prends ton chemin vers Tours en Touraine, et là tu y trouveras les deux enfants que tu as nourris et élevés pendant l'espace de dix-sept ans, et tu y trouveras leur père, à qui tu témoigneras la vérité de leur fait, et comme par hasard tu les trouvas dans la forêt, et aussi de leur façon de se nourrir.

Quand l'envoyé de Dieu eut fini ces mots, il disparut; alors le bon ermite Félix se prépara pour partir; il prit un bâton pour lui aider à marcher, car il était vieux : il sortit et ferma son ermitage, puis s'en alla vers le port, et vit un marinier qu'il pria de le vouloir bien laisser entrer dans sa barque, et il le lui accorda volontiers Quand il fut dans le vaisseau, le vent devint si favorable, qu'en peu de temps prirent terre. Alors Félix prit le chemin pour aller à Tours en Touraine, où étant arrivé, il alla au palais, quoiqu'il ne fût vêtu que de feuilles, ce que voyant le portier, il lui demanda qui il étoit, et où il allait : Félix lui dit qu'il voulait entrer et parler au roi Henri.

Le portier lui dit : tu es bien étrillé pour cela faire, et le repoussa; mais Félix voulut passer outre, alors il haussa un bâton, et en frappa si fort Félix par la tête, qu'il le fit chanceler; l'ermite s'assit sur les degrés du palais, tenant son chef entre ses mains; les domestiques de la cour s'assemblèrent en foule autour de lui, et s'en moquaient, parce qu'il n'était vêtu que de feuilles. Martin, qui alors faisait porter du vin après lui pour servir à table, voyant tant de monde assemblé, vint près des degrés, et demanda ce que c'était; on lui dit que c'était un Lombard d'étrange vêture.

Alors Martin regarda comme les autres, et vit que l'ermite avait tout le chef ensanglanté : Martin lui demanda qui lui avait fait cela; Félix leva un peu la tête, et lui dit que c'était le portier. Et quand Martin le vit, il le reconnut et l'embrassa. disant : soyez le bienvenu. Quand Félix vit Martin, il oublia son mal et fut bien joyeux. Mon père, dit Martin, nous sommes baptisés et ai nom Martin et mon frère a nom Brice, et de plus nous avons trouvé mon père, Dieu merci.

Alors Martin prit son père nourricier par la main et le fit monter au palais, puis cria au portier : va, chien, tu ne blesseras plus les pauvres qui sont les membres de Dieu et qui tant coûtent; en disant cela, il prit un bâton et en frappa si rudement le portier sur la tête, qu'il n'eut plus envie de maltraiter les indigents.

Puis il prit Félix par la main et le fit asseoir à table; Brice et Martin, à côté desquels Félix était, le servirent de tout bien abondamment; mais des viandes qu'on lui présenta il n'en voulut goûter, sinon des racines qu'il avait apportées.

Comme Héleine fut trouvée en une huche et menée devant les princes, et comme Martin lui remit le bras; ensuite on fit les noces de Brice et de Ludine.

Nous reviendrons à Héleine, qu'on cherchait par ladite ville de Tours : le serviteur qui l'avait vue à la rivière, la demanda où il l'avait vue aller, et il s'informa tant qu'on lui enseigna la maison où elle demeurait. Quand Héleine sut qu'on la cherchait, elle eut grande peur et pensait à cette heure être proche de sa fin.

Elle alla donc se cacher en une huche, derrière une vieille étable, et ledit serviteur vint à l'hôtesse et lui demanda : où est la femme qui n'a qu'une main? car je veux la mener à la cour, afin d'avoir la récompense promise, et qu'elle lui enseignât, ou qu'il la ferait brûler ; alors l'hôtesse lui dit que, s'il veut partager la somme avec elle, elle le lui enseignerait; il lui dit que oui. Aussitôt elle le mena où elle était.

Héleine les voyant eut une si grande frayeur, qu'elle sortit de sa cachette et se mit à genoux, en disant : Seigneur, je vous crie merci, je ne vous ai jamais fait de mal et vous me voulez perdre. Ils lui dirent : dame, n'ayez pas peur; car nous vous mènerons en un lieu où on vous fera grand honneur, et si on veut vous faire aucun mal, nous vous promettons de vous en acquitter et mourrons plutôt pour vous. Lors Héleine se mit entre leurs mains et ils la menèrent au palais; quand elle approcha les degrés, elle commença à trembler de la crainte qu'elle avait de mourir; mais ceux qui la menaient la réconfortaient de leur mieux et la conduisirent où étaient les princes.

Quand la reine Héleine vit le roi son père et le roi Henri son mari, elle se jeta à genoux et dit : Mon père, si je vous ai courroucé, je vous en demande pardon; la peine que j'ai eue a été pour fuir votre péché, je prie Dieu qu'il vous le pardonne; mais j'ai été en grands périls et dangers depuis que le roi Henri me fit tant d'honneur de m'épouser et de me faire dame et reine d'Angleterre, sans me connaître, car étant enceinte de deux enfants, lesquels engendrés de sa chair et de son sang, que je portai neuf mois, au bout desquels j'accouchai,

tant que nous fûmes ensemble il me témoigna grand amour, puis pendant son absence je mis les deux enfants au monde. Mais, hélas, il en agit bien cruellement et sans cause ; car il commanda qu'on me brûlât avec mes deux enfants; et s'il veut dire le contraire, je lui prouverai par neuf paires de lettres scellées de son sceau, que le comte de Glocester reçut, qui me coupa un bras; mais il me sauva la vie et à mes deux enfants, dont j'en remercie sa nièce, qui voulut mourir pour moi et en mon nom ; puis il me mit en un bateau sur la mer avec mes deux enfants et arrivâmes en un roc près d'une grande forêt, et là m'assis avec mes deux enfants en mon giron, chacun d'eux allaitant sa mamelle, puis m'endormis ; mais à mon réveil je ne les trouvai point, car on me les avait ôtés ; je crois bien que ce sont des bêtes qui les ont emportés et mangés, Dieu en ait les âmes; puis je me mis en mer avec des marchands, et vins à Nantes en Bretagne, où je demeurai seize ans ; de là à Tours en Touraine, et y demeurai six ans ; puis m'en allai à Grasse voir la reine Plaisance, laquelle me reçut très-bien à l'hôpital, où je restai longtemps malade ; ensuite je men allai à Rome, où je demeurai l'espace de sept ans, et couchais sur un peu de paille sous les degrés du palais du Pape Clément, mon oncle ; puis je revins à Grasse où j'eus beaucoup de misère ; et ai régné en cet état pendant trente ans ; maintenant me voilà revenue à Tours pour y recevoir la mort, et je ne peux l'éviter, car je suis devant celui qui m'y a condamnée; dès l'heure présente je lui pardonne de bon cœur et prendrai la mort en gré, puisqu'il lui plaît; la pauvreté et l'indigence où j'ai été me tiendront lieu de pénitence, s'il plaît à Dieu, et qu'il fasse de moi sa volonté ; mais de mes enfants je ne lui pardonne.

Quand le roi Antoine et le roi Henri entendirent Héleine, qui était en pauvre état, raconter toutes les aventures qu'elle avait eues rapport à eux, il aurait fallu avoir un cœur de rocher pour n'être pas touché de compassion, car tous ceux qui étaient là se fondaient en larmes et ne pouvaient dire mot.

Quand le roi Henri put parler, il dit à Martin et à Brice : voilà votre mère ; puis il dit à Héleine : voilà vos deux enfants ; ainsi que leur mort me soit pardonnée ; alors le roi Antoine alla embrasser sa fille, Henri accola sa femme et les deux enfants embrassèrent leur mère, et Héleine en fit de même à son père, à son mari et à ses deux enfants ; alors la cour se trouva remplie tout à la fois de joie et de pitié. Aussitôt Henri la fit nettoyer et habiller comme il convenait à une reine.

En même temps Dieu envoya un ange, qui dit à Henri : Dieu te mande que tu fasses poser en sa place, par Martin ton fils, le bras d'Héleine ta femme, que Brice, aussi ton fils, porte à son côté et il reprendra comme devant ; alors l'ange partit, et Henri dit à Martin ce que l'ange lui avait révélé.

Incontinent Martin prit le bras d'Héleine sa mère, qu'il posa devant tous à sa place et il devint aussi ferme et aussi sain qu'avant qu'on le lui coupât, si bien que personne n'aurait pu dire qu'il avait été coupé ; chacun fut bien joyeux de ce miracle.

Alors le roi fit crier cour plénière, et le comte de Glocester y fut mandé, dont eut grande joie ; et il y mena la dame de Bavière qu'Antoine convertit. Là vinrent les seigneurs et dames de toutes parts ; quand la cour fut assemblée, qu'on était au dîner, le roi Henri dit à Héleine, au comte de Glocester, à Félix l'ermite et aux deux enfants, que chacun dît publiquement ce qu'il savait au sujet des deux enfants, afin qu'ils ne fussent point réputés pour illégitimes.

Alors Héleine répéta devant tout le peuple ce qu'elle avait dit en présence des princes ; le comte de Glocester affirma que ce qu'avait dit la reine était vrai. Ensuite l'ermite dit comme il les avait trouvés et nourris l'espace de seize ans, au bout desquels il leur dit qu'il n'était pas leur père, et pour cette cause ils s'en allèrent, dont il fut dolent ; puis les enfants récitèrent toutes leurs aventures.

Après toutes ces preuves authentiques, chacun fut content, et tous dirent qu'ils étaient droits héritiers d'Angleterre, dont le peuple fut bien joyeux, et pour cet effet on redoubla la fête ; car on fit les noces de Brice et de Ludine, qui fut couronnée reine d'Ecosse, et il y eut beau divertissement. Après les fêtes finies, Antoine et Henri dirent qu'ils voulaient mener Héleine à Rome, voir le Pape, son oncle, qui fut son hôte pendant sept ans, pour voir aussi s'il la reconnaîtrait bien ; tous les princes en furent d'accord. Antoine, Henri, Héleine, Martin, Brice et Ludine partirent de Tours, mais l'évêque y resta ; le comte de Glocester et sa dame s'en retournèrent en Angleterre, et Félix prud'homme s'en alla au désert où il vécut saintement.

Comme le roi Constant, dit *Amaury*, *fut trouvé dans la Tour aux meurtriers, puis épousa la reine Plaisance.*

Les princes allant à Rome, passèrent par la Lombardie, où Plaisance les reçut très-bien ; mais, quand elle vit Héleine, elle se prit à pleurer et dit : Dieu soit loué, car le temps approche que saint Georges dit au roi Constant qu'il me trouverait quand le roi Henri aurait trouvé Héleine ; or, elle est trouvée : plût à Dieu qu'ainsi fût de Plaisance au roi Constant. Dame, dit le roi Henri, ne vous déconfortez point, Dieu vous aidera, et nous y suppléerons ; alors les dames leur firent grande chère, et ils y séjournèrent trois jours, puis continuèrent leur chemin pour aller à Rome ; mais Plaisance dit qu'elle irait avec eux, et les princes en furent joyeux.

La noble compagnie partit donc de Plaisance, et ils passèrent par la forêt de Grasse, qui était grande ; ils virent le château, qui est la Tour des meurtriers, où le roi Constant était en prison depuis dix ans. Quand nos gens virent ce château, ils reculèrent et

demandèrent à qui il était ; mais le guet dit qu'ils n'en avaient que faire ; alors un homme qui passait par là leur dit que ce n'étaient que des larrons et meurtriers qui étaient dedans. Quand Henri l'ouït, il jura qu'il ne partirait jamais de là qu'il n'eût mis le château bas. Ils l'attaquèrent et s'en rendirent les maîtres, puis forcèrent les prisons et y trouvèrent le roi Constant ; mais il ne les connaissait pas, et pensait qu'on allait le faire mourir. Alors il fut connu de tous, dont ils furent joyeux, et le vinrent embrasser, puis on fut dire à Plaisance que Constant était trouvé. Elle y courut promptement, et quand elle le vit, elle fut si fort saisie au cœur qu'elle ne put dire mot. Et quand le roi Constant la vit, il courut l'embrasser. Alors il lui sembla être guéri de tous ses maux ; et là il y eut grande joie, parce que le roi Constant était retrouvé. Ensuite on le fit nettoyer et habiller comme il lui appartenait, puis on mit le feu au château et on fit raser les murs, et il fut totalement détruit ; ils prirent leur chemin et vinrent en bonne santé à Rome, où le Pape était, qui les reçut honorablement. Alors le roi Henri dit au Pape : Voici votre nièce, qui vient pour vous payer l'hôtellage qu'elle vous doit ; il y a sept ans qu'elle demeurait avec vous. Quand le Pape l'entendit, il regarda Héleine, sa nièce, qui quoiqu'alors avait ses deux bras sains, la connut bien ; il la prit par la main et lui dit : Ma mie, tu sois de Dieu bénie, je suis dolent que je ne savais ta pensée quand tu demeuras en ma cour ; mais il ne plaisait pas à Dieu qu'ainsi fût ; soyez tous les bienvenus. Lors il regarda derrière lui et vit Constant et Plaisance, qu'il connut bien ; il leur fit grande chère, ainsi qu'à Brice, sa dame et à Martin, et leur témoigna le grand plaisir qu'il avait de les voir ensemble à sa cour ; lors ils allèrent dîner et furent bien traités.

Quand ce vint le lendemain, Constant requit au pape d'avoir Plaisance en mariage, lequel lui accorda, puis les mena à l'église et les épousa ; ensuite on fit noblement les noces ; il fut roi de Grasse et donna Bordeaux à Henri, et tout le royaume à ses descendants. Lors il partit avec sa femme et vinrent à Plaisance. Antoine s'en retourna à Constantinople et mena avec lui Brice et sa dame ; mais Martin revint à Tours, où il se fit moine. Et quand l'évêque fut mort, on le fit son successeur ; il y vécut et mourut en odeur de sainteté ; le corps de saint Martin fut inhumé en l'église qui porte encore aujourd'hui son nom à Tours en Touraine. Henri et Héleine demeurèrent à Rome auprès du Pape leur oncle, et là y vécurent quelque temps paisiblement ; mais le nombre des années leur coupa le fil de la vie. Dieu ait leurs âmes, et octroie sa sainte grâce à ceux qui en auront mémoire (336*).

HERMAN (*Le prêtre*). — M. Amaury Duval, dans le tome XVIII de l'*Histoire littéraire de la France* (337), a cité du prêtre Herman, qui vivait au XIIIe siècle, la *Vie de Tobie*, les *Tours de Notre-Dame*, les *Trois mots de l'évêque de Lincoln*, l'*Histoire de la Madeleine*, la *Mort de la sainte Vierge*, le *Drame de la justice*, l'*Histoire des sibylles*, le poëme intitulé *Genesis*, l'*Assomption de Notre-Dame*, les *Miracles de Notre-Dame*, les *Vies de saint Alexis et de sainte Agnès*, la *Passion de Jésus-Christ*, l'*Histoire du précieux Sang*, la *Vie de saint Sébastien*, la *Vie de saint Jehan Paulus*. M. Duval remarque dans la Bible (*Genesis*) d'Herman l'étrange *Légende de sainte Anne et de l'empereur Fanouil*. Il cite la critique d'un contemporain sur cette légende dans un poëme *sur la Conception*. Le manuscrit des *Genesis*, dont s'est servi le critique, contient aussi l'*Image du monde*, par Osmont, et date du XIIIe siècle.

HERMITE (CONTE DE L'). — Legrand d'Aussy a donné le résumé du conte de l'hermite qu'un ange conduisit dans le siècle ; il remarque qu'on le rencontre dans le *Doctrinal de sapience*, que Voltaire l'a inséré tout entier dans *Zadig* ; que la situation des deux voyageurs recueillis par la servante d'un avare semble avoir donné naissance à l'*Oraison de saint Julien*, et que le fond du sujet s'appuie sur l'opinion même de saint Augustin, attribuant à Dieu la volonté de récompenser ici-bas les actions purement humaines, parce qu'il ne les récompensera pas dans l'autre monde. Enfin, il avoue qu'il a beaucoup altéré le récit primitif (338).

HERODE. — Hérode est un des récits populaires les plus colportés en Espagne (339).

HILAIRE (SAINT). — L'immense et légitime célébrité de saint Hilaire de Poitiers (340) dans le monde chrétien ne semble pas défendue, au travers des temps qui se sont succédé après lui, des atteintes de l'imagination des masses, que reflète au XIIIe siècle la *Légende dorée* ; néanmoins les traces de cette popularité sont infiniment vagues et obscures.

Légende de saint Hilaire.

Hilarius, dit Voragine, vient d'*Hilaris*, le saint ayant été très-joyeux dans le service de Dieu....

Hilaire, évêque de Poitiers, naquit dans le pays d'Aquitaine.... Il eut d'abord une femme et une fille, et en ce temps il n'était encore engagé que dans la vie monastique

(336*) On imprime depuis le XVIe siècle, en Espagne, l'*Apparition et invention de la sainte Croix* (*a*).

(337) Paris, 1835, in-4°, p. 830-837.

(338) Fabliaux.... Paris, 1779-1781, in-8°, 4 v., t. II, p. 1.

(339) *Historia de Herode el grande con sa virtuosissima Muger Mariamne, y ultimo fin de los Machabeos* ; Madrid, 1780, in-4°.

(340) Les Bollandistes ont publié la *Legende de saint Hilaire*, évêque de Poitiers, écrite en vers latins, par Fortunat, au VIe siècle (*b*).

(*a*) Cf. Madrid, 1780, in-4°.

(*b*). Cf. *Act. SS*. Januarii... Anvers, 1643, in fol., t. I, die decima tertia, p. 790.

sous l'habit de laïque, mais il fit tant de progrès dans la vie et dans la science qu'il fut élu évêque.... Sa fille Apia ayant voulu se marier, Hilaire la rappela par ses exhortations à la vie des saintes vierges, et l'y fit persister. Enfin, la voyant ferme, mais craignant quelque retour de faiblesse, il supplia instamment Dieu de la prendre et de ne pas lui permettre une plus longue vie, ce qui arriva, car peu après Apia passa au Seigneur....

En ce temps-là le Pape Léon, corrompu par les ruses des hérétiques, convoqua un concile de tous les évêques, auquel ne fut point appelé Hilaire. Il s'y rendit néanmoins. Le Pape le sachant là donna ordre que personne ne se dérangeât pour lui et ne lui fît place. Il était à peine entré, que le Pape lui dit : « Tu es Hilaire le Gaulois ? » Hilaire répondit : « Je ne suis pas Hilaire le Gaulois, mais Hilaire de Gaule, n'étant pas né dans la Gaule, mais étant évêque de Gaule. » Le Pape reprit : « Eh bien ! si vous êtes Hilaire de Gaule, moi je suis Léon (*Leo*), successeur des apôtres au siége de Rome et juge. » — « Si vous êtes Léon (*Leo*), riposta Hilaire, vous n'êtes pas le lion (*Leo*) de la tribu de Juda, et si vous siégez comme juge, ce n'est pas sur le siége de majesté. » Le Pape se leva plein de colère, et il dit : « Attendez un peu jusqu'à ce que je revienne, et vous (Hilaire de Gaule), je vous ferai traiter comme vous le méritez. » Hilaire repartit : « Et si vous ne revenez pas, qui répondra pour vous ? » Le Pape lui cria : « Je vais revenir et j'abaisserai ton orgueil. » Et comme le Pape alla où l'appelaient des besoins de nature, il périt misérablement en répandant dehors toutes ses entrailles (341). Cependant Hilaire, voyant que personne ne lui faisait place, il le souffrit paisiblement, et il s'assit par terre en disant : « La terre est à Notre-Seigneur. » Aussitôt, par la grâce de Dieu, la terre sur laquelle il était assis s'exhaussa jusqu'à la hauteur des autres évêques. Quand on eut annoncé que le Pape était mort si misérablement, Hilaire se leva, confirma les évêques dans la foi catholique et les renvoya pleins de fermeté dans leurs diocèses. On a mis en doute la mort miraculeuse de ce Pape, en s'appuyant sur ce que l'*Histoire ecclésiastique* et la *Tripartite* n'en parlent point, sur ce que la chronique ne mentionne pas, à cette époque, un Pape de ce nom, et enfin sur ce que saint Jérôme dit : « La sainte Eglise de Rome a toujours été immaculée et sera toujours dans les siècles sans souillure d'hérésie. » Néanmoins on peut dire qu'il put y avoir alors quelque Pape de ce nom, non élu légitimement, mais au contraire intrus par quelque tyrannie au siége pontifical. Peut-être Libère, qui obéissait à Constantin, hérétique, portait-il aussi le nom de Léon. Après qu'Hilaire eut fait beaucoup de miracles, il tomba grandement malade, et quand il sentit que sa fin approchait, il appela Léonce, prêtre qu'il aimait beaucoup, et il lui dit d'aller dehors, et s'il entendait quelque chose, de le lui annoncer. Le prêtre fit ce qui lui était commandé, et il dit qu'il avait entendu un grand tumulte dans la ville. Léonce veillant Hilaire dans l'attente de ses derniers moments, l'évêque, vers le minuit, lui ordonna encore d'aller au dehors écouter et de lui rapporter à son lit ce qu'il aurait entendu. Le prêtre ayant répondu qu'il n'entendait rien, à l'instant il éclata dans la chambre une si grande lumière, que les yeux du prêtre ne pouvaient la supporter ; cette lumière alla en s'affaiblissant peu à peu, et au moment qu'elle disparut, Hilaire trépassa en Notre-Seigneur. Il vécut vers l'an de Notre-Seigneur 340, sous l'empereur Constantin. La fête du saint est dans l'octave de l'Epiphanie....

HONORAT (Saint). — *La légende de saint Honorat* a passé de mémoire en mémoire durant plusieurs siècles du moyen âge, dans le midi de la France. La curiosité qu'elle a inspirée très-certainement aux masses chrétiennes n'a d'autres témoins que d'indirects dans les Vies écrites, à la fin du XIII[e] siècle, soit en latin, soit en provençal, par les imitateurs de Jacques de Voragine et par Raimond Férand (342); mais, dans ces précieux monuments, la main nationale est

(341) Eo tempore Leo Papa hæreticorum perfidia depravatus omnium episcoporum consilium convocavit, quibus convocatis Hilarius non vocatus advenit. Quod audiens Papa præcepit, ne aliquis sibi assurgeret nec aliquem locum daret. Cum ergo ingressus fuisset, dixit ad eum Papa : tu es Hilarius Gallus ? Et ille : non sum Gallus, sed de Gallia id est, non sum in Gallia natus, sed de Gallia episcopus. Cui Papa : et si tu es Hilarius de Gallia et ego sum Leo, Romanæ sedis apostolicus et judex. Cui Hilarius ; et si sis Leo, non de tribu Juda, et si judicans resides, sed non in sede majestatis. Tunc papa cum indignatione surrexit dicens : modicum præstolare, donec redeam, et tibi, quid mereris, reddam. Cui Hilarius : si non redieris, quis mihi pro te responsurus erit ? Et ille : concitus redibo et tuam superbiam humiliabo. Cum ergo ad secreta suæ naturæ ivisset dyssenteria periit... (Jac. a Vor., *Legenda aur.*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 99.)

(342) M. Raynouard (*Lexique roman*.... Paris, 5 vol. in-8°, t. I, 1838, p. 573, 574), cite quelques fragments de la *Vie de saint Honorat*. Raimond Ferand, son auteur, écrivait vers la fin du XIII[e] siècle (*a*) ; il existe un assez grand nombre de manuscrits de cette vie. « Le poëme est divisé en quatre

(*a*) Fauriel, dans le XXII[e] tome de l'*Histoire de France* (Paris, 1852, in-4°, p. 236-240,) a examiné la *Vie de saint Honorat*, écrite à la fin du XIII[e] siècle ou au commencement du XIV[e], par Raimond Férand. Fauriel classe cette légende parmi les romans de chevalerie. L'auteur, dit-il, avait dû naître dans la seconde moitié du XIII[e] siècle.

M. Bruce-Whyte, dans son Histoire des langues romanes et de leur littérature (Paris, 1841, in-8°, tome II, p. 406-414, 2 vol.), a donné un extrait de la *Vie de saint Honorat*, comme preuve du mélange, vers le milieu du XIV[e] siècle, du catalan et du provençal ; ce fragment est tiré du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7696 ; la vie du saint est incomplète dans le manuscrit et d'une copie très-fautive ; elle commence par ces vers :

En aquest temps com lo diable essic
E corajos enemic
Dels homens al litnage
Fos intrat en lo coratge... etc.

La *Vie de saint Honorat*, de Ramon Ferand, a été citée

trop sensible pour qu'on ne la reconnaisse pas, même au milieu de l'épaisseur des ombres. Néanmoins telle qu'elle nous est parvenue, cette légende, incomplète et brisée, n'offre plus un type populaire distinct.

Le continuateur de Voragine s'exprime ainsi :

Légende de saint Honorat.

« Un noble, nommé Venantius, possédait une terre dans la Sabine, et l'un de ses fermiers eut un fils, nommé Honorat, qui dès sa plus tendre jeunesse se vouait à l'abstinence par amour de la céleste patrie ; et il ne tombait dans aucune conversation oiseuse, et il n'épargnait rien pour dompter sa chair par la mortification. Un jour, ses parents donnèrent un festin à leurs voisins, et l'on servit des viandes sur la table : le jeune Honorat refusant, par amour pour l'abstinence d'en manger, ses parents se mirent à se moquer de lui et à lui dire : « Mange donc ; bientôt nous prendrons du poisson sur ces montagnes. » Et lorsqu'ils tenaient ainsi ces propos railleurs, l'eau vint à manquer durant le repas. Et un valet prit une cruche et alla prendre de l'eau à la fontaine, et voici qu'un poisson entra dans la cruche, et quand l'eau fut répandue, le poisson fut mis sous les yeux de tous, et il aurait suffi à nourrir Honorat pendant tout un jour; et les railleurs cessèrent aussitôt et lui demandèrent pardon, et ils conçurent un grand respect pour l'abstinence qui avait été l'objet de leurs moqueries. Honorat ayant crû en vertu, son maître lui donna la liberté, et il fonda dans une vallée un monastère dont il fut abbé et où il réunit plus de deux cents moines, et il donna dans sa conduite l'exemple de toute édification. Un jour, un rocher s'écroula du haut de la montagne qui domine le monastère et il menaçait d'écraser l'édifice et tous les frères. Le saint voyant tout cela fit le signe de la croix et invoqua le nom de Jésus; et le rocher prenant une autre direction roula le long des flancs de la montagne sans faire de mal à personne. Et au bout d'un grand nombre d'années le saint s'endormit paisiblement dans le Seigneur (343). »

livres, chacun composé de tirades inégales en longueur, et dont les vers, généralement à rimes plates, sont tour à tour de douze, de huit ou de six syllabes. Chaque tirade est précédée d'une espèce de titre en prose..... »

Outre la vie de saint Honorat, Férand était auteur de diverses poésies, qu'il a eu soin de rappeler dans quelques vers que cite M. Raynouard (*a*).

Cell que volc romanzar la vida sant Alban,
E'ls verses del compot vosc tornar en vers plan,
E del rey Karle playns sa mort en sa chanson,
E los verses del lay petz de la Passion,
De nouvel fay sermon del precios cors sant
Que fons neps de Marsili et del rey Agolant ...

Férand, au début de la Vie du saint, prévient le lecteur que la première partie contient la vie, et la seconde les miracles du saint :

Retrag vos ay la jesta qu'el Santz fetz en son temps
Tota, sal los miracles que vos diray ensemps,
A part los escriuray a la fin del romanz,
Complit c'auray la vida que fetz aquest cors sanz...

M. Raynouard relève, dans ces miracles, le suivant :

De totatz partz del mont guaren de pellegrins
Venian per los miracles en l'islha de Lerynz ;
Qui non pot de carnal si lava de caresma.
Per que esdevenc un temps que venian de Maresma,
Tres barcas per la mar, qu'eran plenas de jentz
Que venian al pardon am catre grosses lanz ;
Mas ire de mal temps lur a frascat lur vela,
Non val li caramida puescan segre l'estela ;
Puor an de la mort, guanrren an perillat,
Mot escridan soven : « Seyner sant Honorat ! »
Le glorios cors sanz lur venc, non tarzet guayre,
Dinz una niol clara lo viron tut en l'ayre,
E diz : « Confidas vos en Dieu omnipotent,
« Que us gardara de mort et vos dara bon vent. »
Ar desparec le sanz, e'l mal temps tenc sa via ;
Intreron s'en jausent trastut en l'abadia,
E contant los miracles a paures e a ricx
Que san Honorat fay à sos pizells amica
Tos temps.

De tous les pays du monde, accourent des pèlerins
Attirés par les miracles en l'île de Lérins ;
Et quand on ne peut de carnaval, on s'y purifie de [carême.
En ce temps-là, donc, partirent de Maresme
Trois barques en mer, pleines de gens
Qui venaient au Pardon (à la fête du S.), en quatre [grosses troupes.
Mais la colère du mauvais temps leur fracasse leurs [voiles
Ils ne peuvent plus suivre les étoiles,
Ils ont peur de la mort, et dans le péril,
Ils s'écrient sans cesse : « Seigneur saint Honorat ! »
Enfin le glorieux saint vient à eux (il n'avait guère [tardé ;
Ils le voient au milieu des airs dans ne nuée éblouis- [sante :
Confiez-vous, leur dit-il, dans le Dieu tout-puissant ;
Lui seul vous gardera de mort, et vous peut donner [bon vent.
Le saint a disparu, et le mauvais temps avec lui.
Ils entrent tous dans l'abbaye,
Ils racontent aux pauvres et aux riches les miracles
Que fait saint Honorat, en faveur de ses amis fidèles,
En tous temps.

(343) Venantii quondam patricii in Sabinæ partibus villa fuit, in qua colonus ejus filium Honoratum nomine habuit, qui ab annis puerilibus ad amorem cœlestis patriæ per abstinentiam exarsit, cumque tam magna conversatione polleret seseque jam ab otioso sermone restringeret multumque, ut præfatur, suam per abstinentiam carnem domaret, quadam die parentes illius vicinis suis convivium fecerunt, in quo ad vescendum carnes paratæ sunt.

encore par M. Friederich Diez (*Die poesie der troubadours*... Zwichau, 1827, in-8° ; la poésie des tr., trad. de M. Ferd. Roisin, Paris-Lille, 1845, in-8°, p. 217). M. Diez indique les deux manuscrits de la Bibliothèque impériale, n° 7988 et 188; et pour les éditions le catalogue des livres du duc de la Vallière, p. 1, t. II, p. 245, Raynouard, V, 572, et *Lex. Rom.*, t. I, 575.

(*a*) M. Raynouard, dans la *Notice de Flamenca*, poëme provençal, remarque que Raimond Férand annonçait écrire la vie de saint Honorat *en pur provençal*. (Notices et extraits des manuscr. de la bibl. du roi et autres bibl., Paris, impr. royale, 1838, in-4°, t. XIII, p. 81.)

HUBERT (*Légende de saint*). — Extraits de l'*Introduction* de M. Fétis *à la Légende de saint Hubert* (344).

Boggis et Bertrand, fils de Charibert, roi de Toulouse et ducs d'Aquitaine, étant entrés en possession des Etats de leur père, après en avoir été un instant dépouillés par Dagobert, continuèrent à jouir paisiblement du titre de ducs d'Aquitaine, sous la condition de foi et hommage à la couronne de France. Les deux frères donnèrent à cette époque de troubles et de dissensions le spectacle d'une étroite union. On croit qu'ils ne firent pas entre eux le partage de leur duché et qu'ils gouvernèrent d'un commun accord. Ils se marièrent tous deux vers la même époque et prirent pour femmes deux sœurs, Ode et Phigberte. Boggis eut de la première deux fils; la seconde ne donna à Bertrand qu'un enfant qui reçu le nom d'Hubert (345).

Le légendaire dit au début de sa narration qu'Hubert abandonna l'Aquitaine pour fuir « ung tyran plain de toute cruaulté, qui s'appeloit Ebroin, guerroyet et oppressoit le royaulme de France. » Ebroin, maire du palais sous les règnes de Clotaire III et de Thierri son successeur, s'était attaché à ruiner le crédit de la noblesse. Son insolence obligea plusieurs des grands de l'Etat, et Hubert fut du nombre, à se réfugier auprès de Pépin, duc d'Austrasie, qui tenait sa cour à Jupille.

Le légendaire se trompe lorsqu'il dit qu'Hubert « ce jeune fils d'Aquitaine estoit comte du palais dessoubz le roi Théodoric. »

Saint Hubert ne fut pas comte du palais sous le règne de Thierri III, par la raison que cet office n'existait pas de son temps (346). Il ne fut rétabli que lorsque les rois de la seconde race sentirent la nécessité de supprimer les maires du palais dont l'influence était fatale à l'autorité royale, et portèrent à dix le nombre des grands officiers de la couronne qu'ils admirent dans leur conseil privé. Ces dignitaires furent : le grand aumônier, le grand chancelier, le grand chambrier, le comte du palais, le grand sénéchal, le grand échanson, le connétable, le grand maréchal du palais, les quatre principaux veneurs et le grand fauconnier.

Notre auteur tombe dans une autre erreur lorsqu'il avance qu'Hubert, abandonnant l'Aquitaine pour se réfugier en Austrasie, emmena Ode sa femme « qu'il avoit ung peu par avant espousée, demourant quant il la prinst vefve de Beggis (Boggis), duc d'Aquitaine. » Ode, épouse de Boggis, était la tante de saint Hubert; une pareille union n'aurait pas été autorisée par l'Eglise à une époque où tout degré de parenté constituait un empêchement au mariage, car on sait que ce fut seulement sous le pontificat d'Innocent III que ces empêchements furent limités aux quatre premiers degrés (347). Il est dit dans une vie manuscrite de saint Hubert, composée au commencement du XVIIe siècle (348), qu'Hubert étant venu trouver Pépin, celui-ci voulut lui donner une femme digne de lui, et qu'il lui fit épouser la comtesse Floribane, fille de Dagobert, comte de Louvain, de laquelle il eut un fils nommé Floribert, qui occupa aussi un rang élevé dans l'Eglise. P. Divæus (349) parle également du mariage de saint Hubert, mais il donne d'autres noms au comte de Louvain et à sa fille. « Du temps de Pépin, dit-il, vivait Floribert, comte de Louvain, qui accorda la main de sa fille

Quas dum ille ad esum contingere pro abstinentiæ amore recusaret, cœperunt parentes ejus irridere et dicere : Comede; nunquid piscem in his montibus ablaturi sumus? Illo vero in loco audiri pisces consueverant nec videri. Sed, cum his sermonibus beatus Honoratus irrideretur, repente in convivium aqua ad ministerium defuit, cumque situla lignea, sicut illic mos est, mancipium ad fontem perrexit, ut hauriret aquam. Piscis situlam intravit reversumque in hospitium ante ora discumbentium piscem cum aqua effudit, qui ad totius diei victum potuisset Honorato sufficere. Admirati omnes totaque illa parentum irrisio cessavit, namque cœpere in Honorato venerari abstinentiam, quam ante deridebant, sicque a Dei homine irrisionis detersit opprobria piscis de monte. Qui cum magnis virtutibus cresceret, a prædicto domino suo libertate donatus est atque in eo loco, qui fundis dicitur, monasterium construxit, in quo ducentorum monachorum pater exstitit ibique vita illius circumquaque exempla eximiæ conversationis dedit. Quadam enim die ex eo monte, qui ejus monasterio in excelsum proeminet, ingentis saxi moles erupta est, quæ per devexum montis latus veniens totius ruinam cellæ omniumque fratrum minabatur. Quam cum venientem desuper vir sanctus vidisset, post nominis Jesu invocationem signum crucis ei opposuit et in montis latere cadentem fixit; et post plures annos in domino requievit. (Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850. in-8°, p. 942.)

(344) *Légende de saint Hubert*, précédée d'une préface bibliographique et d'une introduction historique, par Edouard Fétis, conservateur-adjoint de la Bibliothèque royale. Bruxelles, A. Jamar, éditeur-libraire. 1846.

(345) Albert, Adelbert, Héribert, Robert, Humbert, Hugbert, et enfin Hubert, tels sont les différents noms sous lesquels le fils de Bertrand d'Aquitaine est désigné dans les anciennes chroniques. Il est inutile d'ajouter que c'est le dernier qui a prévalu.

(346) Du Cange, dans ses observations sur l'*Histoire de saint Louis*, s'exprime ainsi : « Quoy que l'auteur de la *Vie de saint Hubert* donne à ce saint la qualification de comte du palais sous le roy Thierry, si est-ce que je n'oserois pas assurer qu'il ait eust cette charge. »

(347) On a essayé, pour expliquer le fait du mariage de saint Hubert avec une femme nommée Ode, d'établir qu'il y avait eu à la fois deux Boggis en Aquitaine, et que le second n'était pas parent du futur évêque de Liége; mais c'eût été une singulière coïncidence que celle qui eût donné à chacun d'eux une épouse du même nom.

(348) Ms. de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

(349) Sub eodem Pepino Floribertus vixit comes Lovaniensis qui Floryinam filiam Huberto, Aquitanis ducibus prognato juveni uxorem dedit, etc. P. Divæus, *Annalium oppidi Lovaniensis*. Lib. I *De origine Lovanii*.

Florvine au jeune Hubert, parent des ducs d'Aquitaine, qui gouverna avec gloire l'Eglise de Liége après saint Lambert, et qui eut pour successeur Floribert, le fils né de cette union. » Il n'est guère possible de découvrir ce qu'il peut y avoir de vrai dans ces traditions.

On serait tenté de révoquer en doute cette assertion du légendaire, qu'Hubert aurait été plein de science, lorsqu'on songe combien l'instruction était peu répandue de son temps, même dans les rangs de la noblesse, où l'on méprisait ouvertement toute étude qui n'avait point de rapport avec le maniement des armes et l'exercice du cheval. Personne n'ignore combien l'état des lettres et des arts était déplorable dans les Gaules, au VII[e] siècle. On en était arrivé à ce point qu'il ne se trouva plus d'écrivain capable de composer pour la postérité une relation, même grossière, des événements contemporains.

Afin de jeter plus d'éclat sur la conversion de saint Hubert, le légendaire présente celui-ci comme coupable d'idolâtrie à l'époque où il vivait à la cour. On ne peut guère admettre son témoignage sur ce point, car dans l'école où le futur évêque fut élevé, on ne se bornait pas à initier ceux qui la fréquentaient à la connaissance des sciences profanes : la religion servait de base à l'éducation qui leur était donnée, ainsi que le dit formellement l'auteur de la *Vie de saint Faron*. Au commencement où, guidé par une sainte inspiration, le fils de Bertrand d'Aquitaine prit la résolution d'abandonner toutes choses mondaines pour se vouer au service de Dieu, il était donc préparé à recevoir les pieux enseignements de l'évêque de Maestricht.

Tout le monde connaît le miracle auquel est attribuée la conversion de saint Hubert. Le fils de Bertrand d'Aquitaine se livrait un jour de Noël à l'exercice de la chasse, au lieu de donner le temps voulu aux pratiques religieuses. A peine avait-il lancé ses chiens, qu'un cerf s'offrit à ses regards, portant un crucifix entre les branches de son bois. Une voix se fit entendre au même instant, disant : « Va trouver Lambert, évêque de Maestricht, cesse d'être incrédule et fais-toi catholique ; fais pénitence de tes péchés comme il te le conseillera, car par toi l'Eglise sera exaucée. Si tu ne le fais, tu seras damné à ta dernière heure. » Hubert descendit de cheval, se mit à genoux pour adorer le signe de la rédemption et pour demander à Dieu pardon de ses péchés (350).

Saint Lambert était un des prélats les plus instruits de son temps. Il avait succédé à saint Théodard, son maître, dans l'évêché de Maestricht, et s'était rendu célèbre, autant par son savoir que par son zèle à détruire l'hérésie dans l'ancienne Toxandrie. Il accueillit avec bonté son nouveau disciple. Celui-ci n'était pas, du reste, un étranger pour lui ; il l'avait rencontré dans le palais de Pépin. Ce lui fut une grande joie d'apprendre qu'un gentilhomme qui avait vécu jusqu'alors au milieu du luxe des cours, renonçait aux biens de ce monde, pour obéir à la vocation religieuse qui venait de se révéler en lui.

Le premier soin de saint Hubert fut de se dépouiller de ses richesses au profit des pauvres et de plusieurs couvents. Il se hâta, dit le légendaire, de « mettre arrière la sainture de chevalerie. » Dans les premiers siècles du christianisme, le collier d'or était le signe distinctif adopté par les chevaliers ; on l'ôtait aux martyrs revêtus de cette dignité, avant de les envoyer au supplice. Sous les rois de la première race, le baudrier ou la ceinture d'or constituaient la véritable marque de la chevalerie. La ceinture était, à la vérité, commune à tous les officiers de guerre ; mais celles des chevaliers étaient garnies de grosses boucles d'or et richement ornées, ce qui les distinguait des autres. Grégoire de Tours, en parlant du comte Maçon, chevalier (351), dit qu'il portait un grand baudrier d'or, orné de pierreries, auquel pendait une très-belle épée. Quand saint Hubert se dépouilla de sa ceinture, il montra clairement son intention de renoncer aux priviléges de son rang ; il fit acte d'humilité.

Suivant les biographes de saint Hubert,

(350) La tradition du miracle de la conversion de saint Hubert est une des plus répandues et des plus populaires qui soient consignées dans les annales de l'hagiographie. Elle a été illustrée sous toutes les formes par les artistes du moyen âge et de la renaissance. Parmi les monuments qui lui sont consacrés, nous citerons :

Un vitrail de l'église d'Elbeuf, représentant la chasse de saint Hubert au moment de l'apparition du cerf miraculeux.— Langlois du Pont-de-l'Arche, dans son *Essai sur la peinture sur verre*, cite ce monument qui est de 1509 ;

Une belle sculpture du tympan de la porte de la chapelle d'Amboise. — Muller, *Pictures and Sketches of the Age Francis I* ;

Un bas-relief de l'église Sainte-Croix, à Saint-Lô, où saint Hubert est représenté à cheval, ayant devant lui le cerf crucifère. — Cotman, *Architectural Antiquities* ;

Une statue du XIII[e] siècle, à l'église Notre-Dame de Melun. — Beaumier et Rathier, *Recueil de monuments français* ;

Une autre statue du même siècle. — A Hugo, *France historique et monumentale*.

Ces deux derniers monuments ne reproduisent pas le miracle de l'apparition ; ils offrent seulement l'image du saint.

La vision de saint Hubert a fourni le sujet de plusieurs tableaux, au nombre desquels nous citerons : 1° celui que Van Artois, de Crayer et Segers ont peint collectivement, qui est au musée de Bruxelles, et dont la reproduction se voit dans l'église de Saint-Jacques, à Louvain ; 2° un tableau à volets de Jacques Grimmer, qui représente dans différents compartiments l'histoire de saint Hubert, et qui figure dans la galerie des anciens maîtres, au musée de Bruxelles.

(351) « Baltheum magnum ex auro, lapidibusque pretiosis ornatum, gladiumque mirabilem, cujus capulum ex gemmis hispanicis, auroque dispositum erat. » Greg. Turon, *Hist.* lib. X, cap. 21.

après plusieurs années de soins assidus de la part du maître et d'une dévotion zélée de la part de l'élève, celui-ci fut assez avancé dans son éducation théologique, pour que saint Lambert déclarât n'avoir plus rien à lui apprendre, et lui donnât le conseil de terminer son noviciat par un pèlerinage à Rome. D'après eux, saint Lambert fut assassiné dans la nuit du jour où saint Hubert entra dans la capitale du monde chrétien. Le Pape Sergius fut averti de ce funeste événement par un ange qui lui apporta le bâton pastoral du défunt, avec l'ordre de nommer saint Hubert à l'évêché de Maestricht. Sergius ne connaissait pas celui qu'une sainte révélation désignait à son choix. Averti par un pressentiment secret que le pèlerin, nouvellement arrivé, viendrait visiter les tombeaux des apôtres, il fit fermer toutes les portes de l'église, à l'exception d'une seule auprès de laquelle il se plaça, afin d'examiner tous ceux qui se présenteraient. Dès que saint Hubert entra, il le reconnut, bien qu'il ne l'eût jamais vu; il alla droit à lui, et lui exposa l'objet de sa mission. Saint Hubert se récusa d'abord par humilité; mais des anges, envoyés par la sainte Vierge, patronne de l'église de Maestricht, ayant apporté les habits sacerdotaux de saint Lambert et une étole de soie brodée d'or destinée à son successeur, il céda devant cette manifestation de la volonté du ciel. La cérémonie du sacre eut lieu sur-le-champ, et saint Hubert, lorsqu'il célébra sa première messe comme évêque, reçut de saint Pierre une clef d'or qui avait la vertu d'accomplir des prodiges.

Le P. Berthollet, qui rapporte les circonstances de cette cérémonie dans son *Histoire du duché de Luxembourg*, prétend que l'ange qui remit à saint Hubert l'étole miraculeuse lui parla en ces termes : « Cette étole que Dieu vous envoie aura un pouvoir efficace sur les démons, les énergumènes, sur les frénétiques et les puissances infernales. Elle sera, comme la baguette de Moïse, un précieux instrument d'œuvres merveilleuses que le Seigneur fera à votre prière. Quiconque aura été mordu par des animaux enragés sera, par sa vertu, préservé de la rage. Elle se perpétuera de siècle en siècle, en votre mémoire ; et ceux qui vous réclameront dans leurs infirmités, en seront guéris. » Le P. Berthollet ne dit pas sur quelle autorité il se fonde, en attribuant ce discours à l'envoyé du ciel. Il lui eût été difficile, sans doute, d'en prouver l'authenticité ; mais voici comme jadis on écrivait l'histoire.

La participation de Sergius aux choses qui précèdent est admise par tous ou presque tous les écrivains qui ont parlé de l'élévation de saint Hubert à l'évêché de Maestricht. En fait, la date à vérifier, prouve cependant que cette version est sans fondement. Le Pape Sergius était mort au mois de septembre 701 suivant les uns, ou 702 suivant les autres; or, la date de l'assassinat de saint Lambert est fixée par les continuateurs de Bollandus, au 17 septembre 709. Les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, à qui l'impossibilité matérielle de la consécration de saint Hubert par Sergius n'avait pas échappé, ont dit seulement que ce pieux évêque « fut élu pour remplir le siége apostolique de Tongres ou de Maestricht, après la mort de saint Lambert. » Le mot *élu*, dont ils se servent, offre d'ailleurs un sens plus conforme à ce que les traditions historiques nous apprennent.

Soit qu'il ait effectivement été à Rome, soit qu'il n'ait pas quitté Maestricht, ce qui nous paraît plus vraisemblable, saint Hubert apprit que saint Lambert, son patron, son bienfaiteur spirituel, était mort assassiné.

Les historiens diffèrent de sentiment sur le mode d'élection qui mit saint Hubert en possession de l'évêché de Maestricht. Les uns assurent qu'il reçut l'investiture du Pape; d'autres disent qu'il fut élu par le suffrage du clergé et du peuple. Ces derniers se fondent sur ce que Clotaire aurait permis cette forme d'élection, se réservant le droit de la confirmer ou de la rejeter, droit qu'il transmit à ses successeurs. Le titre émané de ce prince, qu'ils invoquent à l'appui de leur opinion, est conçu ainsi : « A la mort de l'évêque, que celui qui doit être ordonné par le métropolitain et les principaux, soit élu par le clergé et le peuple, et s'il en est jugé digne, qu'il soit confirmé par le prince ; ou, si son élection émane du palais, qu'elle soit faite pour le mérite de sa personne et de sa doctrine. »

Saint Hubert se montra digne de succéder au vertueux pasteur dont il était appelé à recueillir l'héritage. A peine installé, il se hâta de se rendre dans la Toxandrie pour achever de convertir au catholicisme les populations à demi-barbares, chez lesquelles son prédécesseur avait commencé à faire pénétrer la lumière de la foi. Ces saintes missions n'étaient pas sans danger, à une époque où il y avait peu de sécurité pour les personnes même revêtues d'un caractère sacré, et au milieu des événements politiques dont l'Australie était le théâtre.

Cependant, tout occupé qu'il était de ses travaux apostoliques, saint Hubert songea qu'il avait un devoir d'une autre nature à remplir, et que la mémoire de saint Lambert demandait une réparation. Il sollicita et obtint de Pépin l'autorisation de bâtir au bourg de *Leodium* une église sur le lieu même où saint Lambert avait été assassiné. L'auteur d'une chronique manuscrite de la ville de Liége (352) assure que saint Hubert eut assez de crédit pour imposer à Pépin cette réparation solennelle, et que le désir de faire sa paix avec l'Église décida le père de Charles Martel non-seulement à payer à

(352) *Chronique de la noble cité de Liége, commençant à la destruction de Tongres, mis en lumière et colligé à grande diligence hors de plusieurs livres anciens avec leurs armoyries et escrit par A. Monte.* Ms. de la Bibl. Roy. de Bruxelles.

la mémoire de saint Lambert le tribut exigé par le successeur de l'évêque martyr, mais encore à reprendre sa femme légitime, après avoir renvoyé la belle Alpaïde. « Pépin, ayant entendu les nouvelles de l'élévation de saint Hubert, dit le chroniqueur, vint subitement (à Maestricht), car de longtemps il l'avoit désiré et aimé. Ledit Hubert, le voyant, luy dit ne vouloir faire amitié s'il ne rappeloit sa femme Plectrude auprès de luy comme il luy avoit promis, ou sinon il le feroit excommunier par toute la France et l'Allemagne. Pépin, entendant de telles fortes paroles parler saint Hubert, luy accorda tout ce qu'il demandoit et rappela sa femme à laquelle il tint toujours loyaulté. » Le chroniqueur donne encore d'autres témoignages de la courageuse attitude que le premier évêque de Liége sut prendre vis-à-vis des hommes puissants de son époque. Saint Hubert aurait fait excommunier Alpaïde et aurait répondu à Charles Martel, fils de cette dernière, qui le menaçait de venger sa mère : « Tais-toi, si les enfants bastards méprisoient leurs mères, tu en devrois avoir vergogne. Si tu n'étois puissant, je te ferois tirer par deux chevaux. » Il est difficile d'accepter pour authentique ce langage tenu par notre évêque au violent Charles Martel. Suivant l'auteur dont nous venons de citer le texte, Pépin fut, à la vérité, forcé d'interposer son autorité pour ramener son fils dans la voie de la modération. Quoi qu'il en soit, les historiens sont d'accord sur ce point que Pépin aurait, dans ses dernières années, rappelé auprès de lui Plectrude, sa première femme. Seulement, quelques-uns, au lieu d'attribuer à saint Hubert le mérite d'avoir opéré ce rapprochement, affirment que la chose eut lieu, grâce à l'intervention de saint Willibrode (353). Alpaïde se serait retirée dans un monastère où elle aurait fait une austère pénitence.

Après avoir fait construire l'église consacrée à saint Lambert et dont la chapelle où se retirait autrefois le pieux évêque forma le chœur, saint Hubert fonda, dit-on, un chapitre de trente chanoines, et de plus il établit six prébendes pour autant de clercs distinés au service de l'église, en même temps qu'à celui de la table canonicale. Le chapitre de Saint-Lambert devint par la suite une des institutions ecclésiastiques les plus célèbres de l'Europe.

Lorsqu'il eut fondé l'église dont il vient d'être parlé, saint Hubert s'adressa au Pape Jean VII pour obtenir de pouvoir y faire transporter les restes de saint Lambert qui avait été inhumé à Maestricht, siége de son évêché. L'autorisation lui en ayant été accordée, il convoqua plusieurs évêques et un nombreux clergé, afin de donner de la solennité à cette translation. Godescald, chanoine et doyen de l'église de Liége, qui écrivit en 770 une Vie de saint Lambert, et qui donna une description des miracles opérés pendant la translation des reliques du saint personnage, affirme que lorsqu'on ouvrit le tombeau du dernier évêque de Maestricht, le corps de ce saint homme fut trouvé dans un état parfait de conservation, bien que plusieurs années se fussent écoulées depuis son inhumation : *Venerabilia membra Christi martyris odore suavissimo fragrantia, Hubertus pontifex salva et intemerata invenit* (354). Saint Hubert fit procéder à l'exhumation avec le respect que commandait une pareille opération ; il enveloppa le corps d'habits magnifiques, conservant précieusement ceux dans lesquels il avait été primitivement enseveli, et le corps de saint Lambert fut transporté à Liége et inhumé dans l'église que saint Hubert avait consacrée à la mémoire de son prédécesseur.

Cette pieuse besogne accomplie, saint Hubert reprit le cours de ses prédications. Le légendaire indique les moyens employés par le saint pasteur pour faire pénétrer les lumières de la foi dans les provinces de son diocèse. Ces moyens furent avant tout la douceur et la persusaion (355). Il allait de village en village, enseignant avec patience

(353) Si ce fait était exact, on comprendrait difficilement comment Charles Martel, fils d'Alpaïde, aurait accordé toute sa faveur à Willibrode, et lui aurait fait, aussitôt après son avénement au duché d'Austrasie, la concession de plusieurs priviléges importants.

(354) Chapeauville.

(355) C'est ainsi que procédaient saint Lambert, saint Hubert, Willibrode, Winfrid, ces infatigables apôtres qui firent pénétrer les lumières de la religion dans les pays situés sur les bords de la Meuse et du Rhin. Winfrid, après avoir secondé Willibrode dans ses prédications, venait d'entreprendre une pacifique campagne contre des populations idolâtres. Durement éprouvé par les difficultés de sa mission, il avait demandé des encouragements et des conseils à Daniel, son ancien évêque, qui lui répondit par ces paroles remarquables que rapporte M. Mignet, d'après Serrarius (*Epistolæ S. Bonifacii martyris, primi Moguntini archiepiscopi*), dans son intéressant mémoire sur la Germanie, au VIIIe et au IXe siècle : « Ne leur oppose point d'arguments contraires à la généalogie de leurs faux dieux. Admets leur opinion selon laquelle des dieux en ont engendré d'autres dans les embrassements du mari et de la femme, afin du moins que tu leur prouves que des dieux et des déesses, nés comme les hommes, sont plutôt hommes que dieux, et que n'existant pas auparavant, ils ont donc eu un commencement. Une fois forcés d'avouer que les dieux ont eu un commencement, puisqu'ils sont engendrés les uns par les autres, demande-leur alors s'ils pensent que le monde ait eu un commencement, ou ait toujours existé sans commencement. S'il a eu un commencement, qui l'a créé? En quel lieu, avant l'établissement de ce monde, ils font subsister et habiter les dieux qui naissent. Et s'ils prétendent que le monde a existé sans commencement, demande-leur qui commandait au monde avant la naissance des dieux ; comment les dieux soumirent à leur domination ce monde, qui existait de toute éternité avant eux ; où, par qui et quand fut engendré le premier dieu ou la première déesse? s'ils croient que les dieux et les déesses continuent à en engendrer d'autres? Sinon, quand et pourquoi ils ont cessé de s'unir et de concevoir? S'ils engendrent encore, alors le nombre des dieux est infini, et les mortels ignorent quel est de tous le plus puissant.

à des populations ignorantes, les dogmes de la religion catholique. Suivant le légendaire, le Saint-Esprit lui avait accordé le don d'une éloquence douce et insinuante. Il était rare qu'après une de ses prédications ceux de ses auditeurs qui n'avaient point encore reçu le baptême ne vinssent pas faire entre ses mains l'abjuration de leurs erreurs, tant il savait faire passer sa conviction dans l'âme de ceux qui l'écoutaient, tant il rendait la religion attrayante dans ses discours! Apprenait-il que quelques-uns de ceux qu'il avait convertis étaient retournés, par l'effet de l'habitude, à leurs pratiques païennes, il les faisait venir, leur démontrait jusqu'à quel point ils étaient coupables, et les renvoyait après avoir reçu la promesse qu'ils éviteraient de retomber dans la même faute. Grâce à son zèle intelligent, l'hérésie disparut de la Toxandrie, du Brabant et d'une partie des Ardennes; par son influence, les temples des idoles furent abattus pour faire place à des églises chrétiennes.

Nos historiens ne sont pas unanimes sur la part que prit saint Hubert à la fondation de la ville de Liége.

Le P. Ægid. Bucherius qui annota l'histoire des évêques de ce diocèse, commencée par Harigène et continuée par Anselme, dit, en parlant de saint Hubert, qu'il transporta le siége épiscopal de Maestricht à Liége, où il fonda une église sous l'invocation de saint Pierre; qu'il donna des lois régulières aux citoyens de cette ville; qu'il adoucit leurs mœurs et qu'il établit des poids et mesures pour les objets de consommation (356). On peut citer aussi l'opinion de Ransin, à qui l'on doit d'intéressantes recherches sur les antiquités de l'église de Liége. Suivant cet écrivain, il n'y a nulle apparence que Liége ait existé comme ville, antérieurement à saint Hubert, puisque Usuordus, écrivain contemporain de Charlemagne, qui composa un martyrologe par ordre de ce prince, dit que saint Lambert reçut la couronne du martyre au village de Liége, *apud villam Legiam* (357). Ransin ajoute que saint Hubert donna à la ville qu'il avait fondée une législation et des juges, qu'il fit graver un sceau sur lequel se voyait la tête de saint Lambert, entourée de cette légende : *Sancta Legia, Ecclesiæ Romanæ filia*, et qu'il nomma un magistrat suprême chargé de gouverner la ville. La première personne investie de ces fonctions aurait été le frère de saint Lambert. Le P. Livin Van Brecht, gardien du couvent de Récollets de Malines, qui publia, en 1551, un recueil de poésies latines, contenant les Vies de saint Sébastien, de saint Zacharie, de saint Lambert, etc., se rend l'organe d'une opinion généralement établie, lorsqu'il dit, en parlant des embellissements dont saint Hubert dota la ville de Liége :

.... vicoque ex paupere claram,
Reddidit, instituens mensuras, pondera, leges.

Le P. Foullon ne pense pas que saint Hubert ait donné à Liége toutes ces institutions, bien qu'il ne nie pas qu'il ait eu une grande part à la fondation de cette ville (358). Avant cet évêque, Liége n'était, dit-il, qu'un petit bourg sans importance. Sa population s'accrut du nombre de ceux qu'y attira le bruit des miracles opérés par saint Lambert, et devint plus considérable lorsque le corps de ce saint y fut transporté. Enfin, elle prit la forme d'une ville, après que saint Hubert y eut jeté les fondements de plusieurs églises, et y eut établi une administration régulière.

Le légendaire interrompt la relation de la vie de saint Hubert, pour décrire les miracles accomplis du vivant du pieux évêque et par son intercession. Ce sont d'abord les meurtriers de saint Lambert qui étaient atteints, depuis leur crime, d'une espèce de folie furieuse, et auxquels saint Hubert, pour montrer jusqu'où peut s'étendre la miséricorde divine, rend l'usage de leurs sens, en leur imposant l'obligation d'une longue et dure pénitence. C'est une femme qui avait vu ses mains se dessécher subitement pour avoir enfourné du pain un dimanche, au mépris des commandements de l'Église, et qu'il guérit en faveur de son repentir. Chaque jour des bateaux descendaient le cours de la Meuse, chargés de matériaux nécessaires à la construction des édifices qui s'élevaient dans la nouvelle ville. Il y eut un abaissement subit des eaux de cette rivière, et les travaux se trouvèrent forcément interrompus. Saint Hubert, à qui ses gens étaient allés faire part de ce contre-temps, recourut pour vaincre l'obstacle, et surtout pour affermir la foi de ceux qui doutaient, à la

« Pensent-ils aussi qu'il faille honorer leurs dieux pour le bonheur présent et temporel, ou pour le bonheur futur et éternel? S'ils répondent que c'est pour le bien temporel, qu'ils disent en quoi les païens sont plus heureux que les chrétiens.

« Toutes ces choses et beaucoup d'autres, tu dois les leur faire objecter, non en les insultant, mais paisiblement et avec une grande modération, et, par intervalles, comparer leurs superstitions à nos dogmes chrétiens, et pour ainsi dire les prendre en flanc, afin que les païens, plus honteux qu'irrités, rougissent de telles absurdités. Il faut aussi leur objecter, si leurs dieux sont tout-puissants et non-seulement récompensent leurs adorateurs, mais punissent leurs contempteurs, pourquoi alors ils épargnent les chrétiens qui leur arrachent presque tout l'univers et renversent leurs idoles? Et pourquoi les chrétiens, qui possèdent des provinces fertiles, abondantes en vin, en huile et autres richesses, n'ont laissé aux païens et à leurs dieux que des terres attristées par le froid, dans lesquelles, déjà chassés du reste de l'univers, ils s'imaginent faussement régner encore. » — Comment une religion prêchée par des ministres qui s'exprimaient ainsi n'aurait-elle pas vu se multiplier ses prosélytes?

(356) Chapeauville, loc. cit., t. I, p. 137.

(357) Ransin, *Leodium ecclesiæ cathedralis*, etc., lib. I, cap. 3. *Leodium non fuit ante divi Huberti tempora.*

(358) Foullon, *Historia Leodiensis per episcoporum et principum seriem digesta*, t. I, p. 130-131. *Leodium urbs et sedes episcopalis.*

grâce divine. A peine s'était-il mis en prières, à ce que rapporte le légendaire, que le ciel, entièrement pur jusqu'alors, se couvrit de nuages, et qu'une pluie abondante vint remplir le lit de la rivière.

Notre auteur est satirique au besoin. Racontant comment saint Hubert « s'en aloit par les villes et les chateaulx du pays » pour y enseigner les vraies doctrines du christianisme, il cite encore un miracle accompli par l'intercession du pieux évêque. Saint Hubert était au milieu d'un sermon dans lequel il annonçait aux fidèles que ceux qui se sanctifieraient par leurs œuvres pouvaient compter sur l'héritage du ciel, quand le malin esprit, craignant l'effet de la prédication du saint homme, résolut d'apporter le trouble dans son auditoire, et entra « au vaisseau qui, dès la création du monde, luy fut le plus convenable, c'est assavoir au corps d'une femme. » La possédée troublant par ses cris la pieuse cérémonie, saint Hubert la fit venir et la frappa sur la joue en lui imposant silence. La malheureuse tomba à terre; on la crut morte; mais au même instant on vit « la forcennerie » s'échapper de sa bouche, et elle fut délivrée.

Le biographe de saint Hubert prouve, par des exemples tirés de l'histoire des miracles de son patron, que celui-ci était le premier à pratiquer les vertus qu'il enseignait, et que rien n'était capable d'altérer la sérénité de son âme. Dans une des tournées apostoliques qu'il faisait, accompagné de quelques membres de son clergé, il s'arrêta dans une petite ville située à une journée de marche de Maestticht. Ses compagnons étaient accablés de fatigue; il voulut qu'ils se reposassent pendant qu'il veillerait, bien qu'il éprouvât lui-même une forte lassitude. Il était en oraison, lorsqu'on vint lui annoncer que la maison où il se trouvait était en feu. Les prêtres qui l'accompagnaient, arrachés à leur sommeil, s'enfuirent à la hâte; mais lui, sans s'émouvoir, sans se troubler, se mit à genoux, pria Dieu de le secourir dans ce danger, et l'incendie s'arrêta aussitôt. Une autre fois, saint Hubert était dans une prairie, occupé à faire préparer « certain engin à prendre poisson; » il appuya, par mégarde, la main sur une pièce de bois que des charpentiers équarrissaient; l'un d'eux, qui avait déjà sa cognée levée, ne put retenir le coup qu'il s'apprêtait à porter : le fer atteignit la main de l'évêque et lui coupa un doigt. Saint Hubert ne proféra pas une plainte, n'adressa pas un reproche à l'ouvrier qui l'avait blessé; on le vit reprendre le chemin de son logis, sans qu'aucun signe de souffrance parût sur son visage.

Le légendaire rentre dans la forme habituelle des Vies de saints, lorsqu'il consacre un chapitre au récit de la vision par laquelle saint Hubert aurait été averti de sa fin prochaine (359). Un ange lui serait apparu, la nuit, dans son sommeil, et lui aurait annoncé qu'il mourrait après une année révolue. Saint Hubert, convaincu qu'il touchait en effet au terme de sa carrière, alla s'agenouiller sur le tombeau de saint Lambert, dans l'espoir d'y recueillir de pieuses inspirations. Il se rendit ensuite à la chapelle qu'il avait placée sous l'invocation de saint Pierre, se mit en prières devant l'autel consacré à saint Aubin, puis, ses oraisons terminées, il s'occupa de choisir le lieu de sa sépulture, qu'il fixa dans cette même chapelle, en priant ceux qui l'entouraient de prendre acte de son désir d'être inhumé dans cet endroit.

Une nouvelle église venait d'être construite dans le Brabant. Ceux qui l'avaient édifiée vinrent trouver saint Hubert pour le prier de la consacrer. Le vénérable évêque toujours prêt, lorsqu'il s'agissait des intérêts de la religion, accueillit leur demande et se mit en route, accompagné de ses disciples.

Les cérémonies de la consécration de l'église terminées, saint Hubert repartit pour Liége. Pris d'un accès de fièvre, il fut obligé de s'arrêter dans un village, à peu de distance de Louvain, et de prendre le parti d'y passer la nuit. A peine était-il couché qu'il se fit un grand bruit dans la rue. Une dispute s'était élevée entre les habitants du lieu, et déjà l'on en venait aux mains. Saint Hubert, malgré son état de souffrance, sortit, et, par des paroles conciliantes, mit la paix entre les adversaires. Son état empirant, il se fit transporter le lendemain dans une maison qu'il avait à Fure (Tervueren). Les formes traditionnelles de la légende se retrouvent encore ici. Saint Hubert, au plus fort de son mal, est tenté par le diable, auquel ce serait une grande gloire d'enlever à Dieu un pareil serviteur. Le saint, pendant que l'esprit malin essaye sur lui son pouvoir infernal, chante un psaume pour se fortifier dans le sentiment de sa foi. Il fait venir ses disciples et leur dit ce qui s'était passé. L'un d'eux prend la parole et lui fait observer qu'il n'a rien à craindre de Satan, puisqu'il n'est pas possible qu'ayant eu le pouvoir de délivrer plusieurs possédés, lui-même ne soit pas à l'abri de ses poursuites. Cependant saint Hubert prie ceux qui l'entourent de prendre de l'eau bénite et d'en asperger la chambre,

(359) Les visions sont un des éléments ordinaires de la littérature légendaire. Elles surviennent, soit pendant le sommeil, soit dans un moment d'extase. Quelquefois elles n'ont de rapport qu'aux événements particuliers de la vie du patient; plus souvent elles contiennent une censure des mœurs des différentes classes de la société. Une des premières légendes où se manifeste cette tendance politique est celle de saint Furcy. Le saint a une vision : deux prêtres viennent lui annoncer que les péchés des princes, des docteurs et des moines, attireront bientôt de grands maux sur la terre. (MABILLON, *Act. Sanct. Ord. Ben.* sæc. XI, p. 307.) Dans la vision du moine Wettin, l'empereur Charlemagne est lui-même blâmé pour de certaines habitudes de sa vie privée (MAB., *ibid.*, t. IV, part. I, p. 272); on pourrait multiplier les exemples. La vision de saint Hubert appartient à la première catégorie.

afin de mieux conjurer le malin esprit. La vie se retirait progressivement de ce corps qui devait retourner à la terre dont il était sorti, et bientôt l'âme immortelle allait prendre son vol vers les cieux. Quand vint le point du jour, le patient s'adressa de nouveau à ses disciples, ainsi qu'à son fils Floribert (360) qui se tenait au chevet du lit, leur recommanda de prier pour que Jésus-Christ lui vînt en aide, éleva les mains et rendit le dernier soupir. Trépas touchant et modeste, digne d'une vie remplie dès longtemps par la pratique des vertus chrétiennes. Toute la partie du récit où sont décrites les circonstances de cet événement a une simplicité qui sied parfaitement au sujet.

Les traditions varient, on doit le dire, sur le lieu de la mort de saint Hubert. Quelques-uns prétendent que cet événement arriva à Fure ou plutôt à Freux, village de la dépendance du monastère d'Andaine; d'autres le placent à Andaine même; mais le plus grand nombre pense que ce fut à Furen, Vuren ou Tervueren, saint Hubert s'étant trouvé près de cet endroit lorsqu'il vint consacrer une église dans le pays de Brabant. Ce qui tend à confirmer cette opinion, c'est que la chapelle d'Héverlé, près de Louvain, placée sous l'invocation de saint Lambert, passait pour avoir été consacrée par saint Hubert. En voyant que ce dernier se fit transporter dans sa maison de Furen ou Tervueren, on est tenté de se demander comment un évêque de Liége avait des propriétés en cet endroit; mais, si on se rappelle qu'il a été dit que saint Hubert avait épousé la fille d'un comte de Louvain, on ne trouvera pas surprenant qu'il ait pu recevoir de son beau-père, pour la dot de sa femme, des biens situés à peu de distance de Louvain (361).

Les disciples de saint Hubert, après avoir accompli les premières cérémonies religieuses, lavèrent le corps de leur patron, le mirent dans une châsse, et chargés de ce précieux fardeau, prirent la route de Liége. Les populations se pressèrent sur le passage du pieux cortége, et rendirent à la mémoire du saint évêque un éclatant hommage. A l'arrivée devant Liége, les marques de regret et de vénération redoublèrent. Le peuple sortit de la ville et s'avança précédé des membres du clergé revêtus de leurs plus riches habits sacerdotaux. Des bannières et des reliques de saints étaient portées en avant; il y avait profusion de torches et de cierges; des nuages d'encens montaient vers le ciel. Le clergé chantait les hymnes funèbres, et le peuple mêlait sa voix à celle des prêtres; puis, quand on approcha de la châsse qui contenait les restes de saint Hubert, les chants cessèrent tout à coup, et l'on n'entendit plus que des sanglots. Saint Hubert devait en effet laisser à Liége de profonds et sincères regrets. Il avait tiré cette ville du néant et l'avait pour ainsi dire formée de ses mains. Liége perdait en lui son fondateur et l'auteur de sa prospérité croissante; le clergé perdait son plus ferme appui; le peuple perdait un bienfaiteur et un père. Quoi de plus légitime que cette douleur, quoi de plus naturel que ces larmes, à une époque où tous les sentiments, les bons comme les mauvais, avaient une expression spontanée, vive et énergique!

Le corps de saint Hubert fut déposé, ainsi qu'il l'avait ordonné lui-même, dans la partie souterraine de l'église Saint-Pierre, devant l'autel de Saint-Aubin. Avant de l'inhumer, ses disciples le revêtirent de ses habits pontificaux et le placèrent dans une chapelle ardente, où les fidèles purent encore venir lui payer le tribut d'une fervente prière. Cependant le moment d'une séparation définitive et solennelle devait arriver. Les disciples, qui avaient accompli jusqu'au bout avec un saint zèle leur pénible mission, descendirent le corps dans le caveau qui lui était destiné, et sur la pierre qui le recouvrit on traça cette inscription : *Hic jacet Hubertus præsul Domini tumulatus.*

Le légendaire donne ici la description de l'un des miracles qui se reproduisent dans la plupart des Vies de saints. Il prétend qu'une baguette dont on s'était servi pour prendre la mesure du tombeau de saint Hubert s'allongea subitement. S'il faut l'en croire, cette baguette miraculeuse aurait été longtemps conservée dans le trésor de l'église Saint-Pierre (362).

On n'est pas exactement fixé sur la date

(360) Floribert fut appelé à succéder à saint Hubert par les suffrages réunis du clergé et du peuple. Ce fait, qui est établi par tous les historiens, est un témoignage en faveur de ce que nous disions plus haut de l'élection de saint Hubert. Floribert gouverna l'Eglise de Liége avec sagesse durant dix-huit années et dut à ses vertus d'être canonisé après sa mort arrivée en 746.

(361) « En 1227, le duc de Brabant, Henri I[er], donna à l'abbaye du Parc deux chapelles de Terwueren, l'une au-dessous de la cour où l'on tient que saint Hubert est mort, et l'autre au haut de Terwueren, dédiée à saint Jean l'évangéliste. »

« Il y a dans cette église paroissiale (de Terwueren) quelques reliques, entre autres un morceau d'un os de saint Hubert, évêque de Liége, qui est un don du révérend Père Charles d'Arenberg, capucin, approuvé par Jacques Boonen, archevêque de Malines; il y a aussi un cornet d'ivoire couvert de lames d'argent du poids de huit livres, dont ce saint se servait à la chasse avant d'embrasser l'état ecclésiastique. Il y a dans cet endroit une grande dévotion à ce saint, et plusieurs sont souvent guéris, par son intercession envers Dieu, de la rage et autres maux. » (*Grand Théâtre sacré de Brabant.*)

(362) Quelques-uns de ces miracles sont rapportés de manière à offrir des images très-poétiques. Dans la légende de saint Christophe, par exemple, ce saint, après avoir passé l'Enfant Jésus sur ses épaules et suivant son conseil, planta dans le sol son bâton qui reverdit et devint arbre. Saint Grégoire Thaumaturge planta le bâton avec lequel il avait arrêté les eaux du Lycus. Ce bâton devint un arbre de haute taille et servit de digue au fleuve. Au moment où saint Boniface allait consacrer l'église de Groswargues, il planta à la porte du temple le bâton qu'il tenait à la main. Quand la pieuse cérémonie fut achevée, le bâton avait poussé des bourgeons vigoureux. Des exemples semblables se reproduisent dans une foule de légendes d'autres saints.

de la mort de saint Hubert; l'opinion qui nous paraît la mieux fondée, place cet événement au 5 novembre de l'année 728 (363). Ayant succédé à saint-Lambert en 707, saint Hubert avait donc occupé vingt et un ans le siége épiscopal.

On a vu que les restes du pieux évêque avaient été déposés, conformément à sa volonté, dans une chapelle souterraine de l'église Saint-Pierre. Il paraît que l'emplacement de ce tombeau fut regardé comme peu digne des mérites du saint, et qu'on crut devoir le rendre plus accessible à la vénération des fidèles, car après quelques années révolues, on transporta le cercueil dans la partie supérieure de l'édifice. Le légendaire rend compte de cette translation à sa manière. Ce fut, comme toujours, une révélation qui fit concevoir le projet, et qui décida de sa mise à exécution. Plusieurs personnes eurent en même temps une vision, de laquelle il résultait que les restes de saint Hubert devaient être tirés du sépulcre où ils reposaient, pour être mis dans un lieu plus digne de recevoir un pareil dépôt.

Carloman, duc d'Austrasie, fut un de ceux auxquels il plut au Seigneur de manifester ainsi sa volonté par le moyen d'un songe. Il fut décidé qu'on ne s'en rapporterait pas à ce premier avertissement, et qu'on adresserait des prières à Dieu pour qu'il fît connaître d'une manière plus certaine encore ce qu'il avait résolu. A cette fin, un jeûne extraordinaire et des prières de trois jours furent ordonnés. Le résultat de ces épreuves ayant confirmé le sens de la vision, toute hésitation cessa naturellement. Le corps était, malgré le temps écoulé, dans un merveilleux état de conservation et répandait une odeur aussi agréable « que si toutes les précieuses épiceries du monde fussent dedans! » Il n'était pas jusqu'aux habits sacerdotaux dont le saint était revêtu, qui n'eussent conservé toute leur fraîcheur.

Un messager alla sur-le-champ rapporter la chose à Carloman, qui se mit en route avec la reine sa femme, et un grand nombre de chevaliers, pour venir contempler un miracle si étrange. Le roi témoigna hautement son admiration, lorsqu'il vit que non-seulement rien de ce qu'on lui avait annoncé n'était exagéré, mais que le narrateur était même resté au-dessous de la vérité. Il se prosterna devant le tombeau du saint; puis, quand vint la cérémonie de la translation, il voulut aider à porter de ses mains le corps miraculeusement conservé à la nouvelle place qui lui était destinée. Ce prince, avant de se retirer, fit don à l'église de vases d'or et d'argent, ainsi que de terres considérables.

Le légendaire commet une erreur de chronologie, lorsqu'il dit que la première translation des restes de saint Hubert eut lieu six ans après la mort de cet évêque, ce qui en fixerait la date à l'année 734. Charles Martel vivait encore alors; Carloman n'aurait donc pas joué un rôle dans cette affaire. En 744, au contraire, Carloman régnait sur l'Austrasie comme duc de cette province, et partageait avec son frère Pépin la puissante autorité des maires du palais (364). Ce fut le 3 novembre 744 (et non 743, comme l'ont écrit plusieurs historiens), que le corps de saint Hubert fut tiré de son premier tombeau pour être transporté dans l'église supérieure de Saint-Pierre. Que Carloman ait assisté à cette translation, qu'il ait aidé lui-même à porter les reliques du saint dans le lieu où elles devaient être exposées à la vénération des fidèles, ce sont là les seuls faits véritablement acquis à l'histoire. Saint Hubert avait été l'apôtre des Ardennes; son souvenir vivait encore dans cette province au fond de tous les cœurs. Les moines d'Andaine désiraient vivement que ses restes fussent transportés dans leur couvent. Une députation fut envoyée vers Walcand, évêque de Liége, dans le but de solliciter l'obtention de cette faveur. Walcand n'osa pas prendre de lui-même une décision à cet égard. Un concile était assemblé à Aix-la-Chapelle; il crut devoir lui soumettre la demande formulée par Alveus, abbé d'Andaine, au nom de ses religieux. Le concile donna un avis favorable, et Louis le Débonnaire, qui assistait à cette assemblée, déclara que non-seulement il approuvait cette translation, mais qu'il en serait volontiers le témoin.

L'exhumation des restes de saint Hubert ne se fit pas sans que les Liégeois s'y opposassent par tous les moyens en leur pouvoir. Les reliques étant alors l'objet d'un culte passionné, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'Eglise de Liége ne se laissa pas enlever aisément celles dont elle se regardait comme propriétaire légitime. Cependant une mesure approuvée par l'évêque, par un concile, par le roi de France, et à laquelle le Pape avait en dernier lieu donné sa sanction, devait finir par être exécutée. Le corps de saint Hubert fut déposé dans un cercueil de marbre blanc, et mis à bord d'un bateau qui remonta la Meuse jusqu'à Dinant. De là, on le transporta à Andaine, où il fut enfermé dans une châsse faite de métaux précieux, que le roi Louis avait voulu payer de ses deniers, donnant pour cela, à ce que rapporte la chronique manuscrite de saint Hubert, quatorze saphirs et trois mille besants or.

La plupart des historiens placent à l'année 825 cette seconde translation du corps de saint Hubert; mais des renseignements

(363) Sigebert, dans sa chronique, marque la mort de saint Hubert à l'année 730; le P. Hartzeim indique pour ce même fait l'année 729; les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* disent que saint Hubert cessa de vivre le 5 novembre 728. Cette dernière date, mieux justifiée que les autres, a prévalu.

(364) Peut-être n'y a-t-il, quant à cette date, qu'une méprise de copiste, qu'on n'aura pas rectifiée en imprimant la légende d'Hubert le Prévost. Au lieu du *sizième an*, c'était sans doute, le *seizième an* qu'il fallait lire. La date serait exacte ainsi; elle s'accorderait parfaitement avec celle que fournissent les renseignements puisés aux meilleures sources.

dont l'exactitude semble démontrée, nous font considérer la date de 817 comme la véritable. Il se tint dans chacune de ces deux années un concile à Aix-la-Chapelle. Dans le premier, Louis le Débonnaire confirma les constitutions de la Règle de saint Benoît; dans le second, qui fut une suite de celui tenu à Paris peu de temps auparavant, la discussion sur cette question : S'il fallait, oui ou non, adorer les images, continua devant le même souverain. Ce fut devant le premier de ces deux conciles que la demande des religieux de l'abbaye d'Andaine fut exposée aux évêques assemblés. Les anciens monuments historiques, qui fixent d'une manière positive la translation du corps de saint Hubert à la 90e année après la mort de ce saint, prouveraient suffisamment que la cérémonie eut lieu en 817, et non en 825. A dater de ce moment, l'abbaye d'Andaine prit le nom d'abbaye de Saint-Hubert.

Un anonyme avait écrit, dans les dernières années du XIe siècle, une relation des miracles opérés par la vertu des reliques de saint Hubert. La période qu'il embrasse s'étend de l'année 825 jusqu'à la mort du vénérable abbé Thierri I. Il nomme les personnes sur lesquelles les miracles s'étaient accomplis, et désigne les lieux qu'elles habitaient. « Du reste, ajoutent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* après avoir cité l'écrivain anonyme, qui fut très-vraisemblablement moine de Saint-Hubert, son ouvrage n'est guère intéressant que pour attester le pouvoir que le saint continuait d'avoir auprès de Dieu, en faveur de ceux qui avaient recours à son intercession. Ce que l'auteur dit de la guérison de la rage au tombeau du saint est remarquable. Il paraît, par cet endroit, que la dévotion à saint Hubert, pour guérir de cette maladie, est fort ancienne. Le détail qu'il fait d'une de ces guérisons, fort extraordinaire, montre les cérémonies qu'on y observait alors. Il y parle aussi de la fameuse chasse que la noblesse a coutume de faire tous les ans à la fête du saint et en rapporte la raison; coutume, établie longtemps avant notre écrivain, comme son expression en fait juger (364*). » L'anonyme parle d'une manière assez obscure de la neuvaine qu'on prescrit encore à ceux qui vont à Saint-Hubert pour se faire guérir de la rage; mais il indique clairement la coutume déjà établie de les tailler au front et d'introduire dans l'incision qu'on leur a faite une parcelle de l'étole. La relation des miracles de saint Hubert a été publiée par le P. Roberti dans son Histoire de ce saint, et Mabillon l'a insérée en entier dans le tome V de ses *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*

Les pèlerinages qu'on faisait à l'abbaye de Saint-Hubert, dans le but de prévenir les effets de la rage, constituaient une des principales sources du revenu de cette maison. On y accourait de partout, et l'hospice établi dans l'intérieur du monastère pour le traitement des nombreux pèlerins qu'attirait le bruit des guérisons opérées par l'intercession du saint, regorgeait de pensionnaires. Les auteurs du *Voyage littéraire*, qui ne s'arrêtèrent dans l'abbaye de Saint-Hubert que le temps nécessaire pour examiner sa bibliothèque, furent témoins, comme ils le rapportent, durant le court séjour qu'ils y firent, de l'arrivée d'une dizaine de pèlerins : « Tout le monde sait, disent-ils, que le plus puissant remède contre la rage, c'est d'avoir recours à la protection de saint Hubert. Lorsque nous étions dans son monastère, il y arriva dix personnes du diocèse de Tongres, qui avaient été mordues par un chien enragé. Après s'être confessées et avoir communié, le sacristain leur fit une petite incision au front, inséra une très-petite parcelle de l'étole de saint Hubert dans la plaie, la referma promptement, la banda avec un linge et leur prescrivit certaines lois à garder. — Les religieux entretiennent un hôpital, joignant le monastère, pour recevoir les pauvres pèlerins qui arrivent tous les jours à Saint-Hubert. Ils entretiennent encore quatre prêtres séculiers pour recevoir leurs confessions. Car, encore bien qu'ils aient parmi eux plusieurs religieux très-capables, ils se sont interdit volontairement le soin d'entendre les confessions des externes, pour accomplir leurs fonctions du cloître avec plus de liberté et moins de distraction. »

Les frères quêteurs de la confrérie de Saint-Hubert distribuaient un placard dont voici le titre : « Sommaire des miracles continuels qui se font en l'église et monastère de Saint-Hubert, en Ardennes, de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Liége, et des grâces et indulgences concédées à perpétuité par les Souverains Pontifes de Rome à la confrérie dudit glorieux saint Hubert. » Tel était le début de cette pièce fort curieuse : « Les possédés et obsédés sont délivrés; les dévoyés d'esprit recouvrent leur parfaite santé; les mordus, navrés ou endommagés de quelques bêtes enragées, sont, par la vertu de la sainte et miraculeuse étole que l'ange apporta du ciel à saint Hubert, de la part de la glorieuse mère de Dieu, préservés du funeste accident de la rage. Laquelle sainte étole depuis huit cents ans en çà et davantage l'on ne cesse d'y couper pour le secours et remède des affligés, persévère néanmoins en son être, sans se consommer ni défaillir. Et quiconque en est muni est affranchi de tout péril de rage, pourvu qu'il observe les règles de la neuvaine prescrite, parce que l'expérience presque journalière fait foi indubitable que ceux qui ne les ont observées, ont été saisis de rage et sont morts misérablement; et, au contraire, ceux qui s'en sont dévotement acquittés, ont été délivrés de tout danger et péril. C'est chose grande, certainement et digne de très-grande admiration, que cette céleste étole chasse et terrasse ainsi la rage; mais beaucoup plus encore qu'une si petite parcelle de la-

(364*) *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 350

dite sainte étole entée au front de quelque personne lui donne ce privilége et prérogative qu'elle suspend et empêche les effets et malignité de la rage en un autre, qui, ayant été offensé par quelque bête enragée, ne peut ou pour la longueur et difficulté du chemin, ou pour quelque maladie, ou pour infirmité de son âge, ou pour autre empêchement légitime, faire le voyage audit Saint-Hubert, sitôt que la grandeur du péril éminent le requiert, pour là y recevoir le remède convenable et accoutumé. Et ce en donnant à la personne ainsi offensée, terme ou répit de quarante jours à la fois tant seulement; lequel terme ou répit se peut donner une, deux et plusieurs fois, même se prolonger plusieurs années, si ainsi la nécessité le requiert; pendant toutes lesquelles quarantaines la rage (quoique autrement très-certaine et inévitable) ne peut opérer ses effets, pourvu toutefois que le susdit terme ou répit se demande avant la fin de chaque quarantaine. »

L'introduction d'un morceau de l'étole dans la plaie qu'on lui faisait au front ne suffisait donc pas pour assurer la guérison du patient. Il fallait encore qu'il observât religieusement une neuvaine dont les dispositions suivent :

La personne à qui on a inséré dans le front une parcelle de la sainte étole doit observer les articles suivants :

I. Elle doit se confesser et communier neuf jours de suite.

II. Elle doit coucher seule en draps blancs et nets, ou bien toute vêtue.

III. Elle doit boire dans un verre ou autre vaisseau particulier, et ne doit point baisser la tête pour boire aux fontaines ou rivières.

IV. Elle peut boire du vin rouge, clairet et blanc, mêlé avec de l'eau, ou boire de l'eau pure.

V. Elle peut manger du pain blanc ou autre; de la chair d'un porc mâle d'un an ou plus; des chapons ou poules aussi d'un an ou plus; des poissons portant écailles, comme harengs-saurets, carpes, etc.; des œufs durs cuits; et toutes ces choses doivent être mangées froides.

VI. Il ne faut pas peigner ses cheveux pendant quarante jours.

VII. Le dixième jour on doit faire délier son bandeau par quelque prêtre, le faire brûler et en mettre les cendres dans la piscine.

VIII. Il faut garder, tous les ans, la fête de saint Hubert, qui est le 3 de novembre.

IX. Et si la personne recevait blessure ou morsure de quelques animaux enragés, ou allât jusqu'au sang, elle doit faire la même abstinence l'espace de trois jours, sans qu'il soit besoin de revenir à Saint-Hubert.

X. Elle pourra enfin donner répit ou délai de quarante jours à toutes personnes qui sont blessées ou mordues à sang ou autrement infectées par quelques animaux enragés.

La question de l'efficacité du pèlerinage à Saint-Hubert pour la guérison de la rage a été vivement controversée. J.-B. Thiers, docteur en théologie et curé de Vibraie, blâme ouvertement les pratiques de la neuvaine dans un des chapitres de son *Traité des superstitions qui regardent les sacrements.* Suivant lui « que les parents de saint Hubert et ceux qui ont été opérés par le moyen de l'étole miraculeuse puissent guérir ceux qui ont été mordus par des chiens enragés, ou du moins leur donner, comme on dit, répit ou relâche, c'est sur quoi l'Eglise ne s'est pas prononcée dans ses conciles; » il ajoute : « Quand l'Eglise aura prononcé sur ce fait et qu'elle aura approuvé authentiquement ces personnes-là et toutes les choses qu'elles pratiquent, pour procurer aux malades la guérison de leurs maux, on pourra, sans crainte de tomber dans la superstition, leur donner quelque confiance et ajouter foi à leurs bénédictions, à leurs oraisons et à tout ce qu'elles prescrivent. Mais tant qu'elle ne se déclarera point en leur faveur, je pense qu'on doit plutôt avoir recours aux remèdes que l'Eglise et la médecine nous présentent que de se servir de leur ministère. » Le curé de Vibraie dit encore que, dans sa pensée, ce n'est pas un remède très-sûr, pour guérir de la rage, que de se faire tailler de l'étole, quoi qu'en dise le placard des quêteurs de la confrérie de Saint-Hubert, et que la plupart des pratiques qu'on prescrit à ceux qui ont recours à ce traitement sont superstitieuses. Il assure avoir assisté à la mort d'un de ses paroissiens de Champrond, nommé *Damien Montandoin*, qui, ayant été mordu par un chien enragé, fut atteint d'hydrophobie, bien qu'il eût accompli le pèlerinage de Saint-Hubert et qu'il eût exécuté scrupuleusement tous les articles de la neuvaine, après avoir été taillé de l'étole, comme le prouvait une déclaration ainsi conçue :

« Je soussigné, religieux de Saint-Hubert, certifie d'avoir taillez Damien Montandoin, demeurant à Champrond, évêché de Chartres. Fait à Saint-Hubert, ce 10 février 1687.

« *D. Luc Crahea, trésorier de Saint-Hubert.* »

Les docteurs en théologie de l'université de Paris, appelés à se prononcer sur l'opportunité du pèlerinage et de la neuvaine, ne furent pas d'un avis favorable. De Sainte-Beuve donne, dans ses *Résolutions de cas de conscience*, leur décision, dont voici le texte : « Les docteurs en théologie soussignés déclarent avoir plusieurs fois répondu : que cette pratique est blâmable et superstitieuse, qu'elle ne peut être tolérée, mais qu'elle doit être retranchée, laquelle réponse a été faite après avoir vu l'avis des docteurs de la faculté de médecine de Paris, parmi lesquels étaient MM. Breger et Dodard qui l'ont condamnée en ce qui regarde le coucher, la nourriture et autres choses qui appartiennent à leur profession, comme les soussignés l'ont condamnée en ce qui regarde les neuf confessions et communions en neuf jours

consécutifs, le déliement du bandeau par un prêtre, l'obligation de faire la fête de saint Hubert, le pouvoir de donner répit de quarante jours, le tout étant superstitieux. En foi de quoi ils ont signé ce jourd'hui 10 juin 1671. »

La neuvaine de saint Hubert eut encore d'autres adversaires parmi lesquels Germain Gillot, docteur de Sorbonne et chanoine de la métropole de Reims, qui attaqua cette pratique comme vaine et superstitieuse dans une dissertation en forme de lettre adressée au docteur Hennebel ; mais elle eut aussi de nombreux défenseurs. Les Bénédictins déclarent que les personnes qui traitent la neuvaine de superstition ont grandement tort, attendu que tous ceux qui l'observent sont guéris, et qu'au contraire ceux qui la négligent périssent de la rage. Comment douter de son efficacité, lorsqu'elle avait reçu la sanction d'autorités ecclésiastiques considérables, et quand des docteurs en médecine avaient approuvé le régime prescrit par des motifs puisés dans leur science ? Ces motifs, les voici : On ordonne aux patients, dirent les docteurs, de coucher seuls dans des draps blancs et nets pour éviter les accidents, tant pour eux que pour les autres. On leur ordonne de boire dans un verre particulier, par crainte de la contagion, et on leur défend de se baisser pour boire dans les fontaines, pour éviter que dans les mouvements qu'ils feraient à cette intention, la parcelle de l'étole de saint Hubert ne vienne à se détacher de leur front. On leur ordonne de mettre de l'eau dans leur vin ou de la boire pure, par mortification et pour ne pas leur échauffer le sang, ce qui serait contraire à la guérison de la rage. Lorsqu'on leur permet seulement certains aliments et lorsqu'on veut qu'ils les mangent froids, c'est encore en vue de la mortification. Pour la même raison, on veut que les animaux dont ils se nourrissent soient au moins âgés d'un an, la chair des jeunes animaux étant d'un goût plus délicat. Enfin, c'est encore par esprit de pénitence qu'on leur défend de se peigner durant quarante jours (365).

Le P. Pierre Marchant, Récollet, se prononça en faveur de la neuvaine (366). Jacques Boudand, se fondant sur l'ancienneté de cette dévotion, pratiquée depuis tant de siècles à la vue de l'Eglise, déclare qu'on doit se garder de la ranger parmi les vaines observances (367). Les docteurs de Louvain, Gommar Huygens, Henri de Charneux, Jean Libert Hennebel, le P. Lambert Le Drou et Martin Stevaert approuvèrent la neuvaine par une déclaration signée le 6 septembre 1690. Les examinateurs de Liége, Théodard Cochet, Jean Le Beau, Henri Denys et Philippe Cuvelier en firent autant le 22 du même mois. Jean Louis d'Elderen donna, le 4 octobre suivant, un acte où il dit : « Nous jugeons que ladite neuvaine se peut observer et pratiquer en toute sûreté et sans aucune superstition. » Ce prélat rappelle seulement, ainsi que l'avaient déjà fait les théologiens de Liége et de Louvain, l'interprétation du premier article de la neuvaine, donnée en 1690 par les religieux de Saint-Hubert, et de laquelle il résultait que la personne taillée devait se confesser, etc., « sous la conduite et bon avis d'un sage et prudent confesseur à qui il appartient de juger de la disposition de la personne, tant pour la confession que pour la communion. » Le 17 juin 1691, les docteurs en médecine de Louvain, Laurent Peeters, Henri Somers et Adrien Regnault approuvèrent les articles de la neuvaine qui ont rapport à la médecine, comme étant conformes aux principes de cette science. Un religieux de Saint-Hubert défendit la cause de son monastère dans l'*Explication plus ample de la neuvaine de saint Hubert* qu'il publia avec une réponse aux objections dont elle avait été l'objet. Ce qu'il y eut de singulier dans cet écrit, c'est que son auteur parut abandonner ce qui avait été dit de l'origine de l'étole du saint et du miracle qui la conservait sans qu'elle s'usât.

Suivant le calcul du P. Roberti, il aurait été employé dans l'espace de neuf cents ans au traitement des pèlerins accourus au monastère de Saint-Hubert, pour se faire pratiquer au front l'incision qui prévenait les effets de la rage, environ dix-sept pieds romains et cinq doigts de l'étole miraculeuse dont la mesure était originairement de dix pieds, sans qu'elle eût diminué d'une ligne. Le P. Bertholet fait remarquer que cette faculté de demeurer entière n'était pas la seule particularité qui décelât son origine. Sa conservation après tant de siècles, lorsque tout s'use, jusqu'au fer, jusqu'à l'acier que ronge la rouille, l'eût suffisamment prouvée. Du reste, ce double miracle ne lui semble pas plus surprenant que tous ceux qui sont attestés par l'Ecriture.

Il y avait encore en France, à la fin du siècle dernier, une famille de gentilshommes de l'Artois, portant le nom de Reignier, et à laquelle appartenait le château de La Thure dans le Boulonnais, qui avait la prétention de guérir de la rage comme descendant de saint Hubert. Cette descendance s'établissait par Evronius, cousin de Floribert, fils de saint Hubert. Le P. Roberti assure que les sieurs Reignier, seigneurs de Mariancourt et de La Thure, étaient véritablement de cette race, et que, d'après les preuves recueillies par lui-même, plusieurs membres de cette famille, qui vivaient de son temps, avaient le privilége de guérir de la rage. Le même auteur avance que dans l'intérieur du château de Mariancourt était une chapelle dédiée à saint Hubert, où s'opéraient les guérisons miraculeuses. Les sieurs Reignier ayant cessé de posséder ce bien, l'évêque de Boulogne attacha, en 1620,

(365) *Second Voyage littéraire.*

(366) Nic. Pauwels, *Theol. Pract.*, p. iv, c. 12.

(367) *Marcel., Theol.*, tract. 5, *De praeceptis.*

le même privilége au château de La Thure. Plusieurs écrivains disent que pour guérir de la rage, il n'est pas nécessaire d'être de la famille de saint Hubert; mais qu'il suffit de descendre d'un des auditeurs de ce saint évêque. Voici le fait sur lequel ils se fondent. Saint Hubert prêchait à Liége en 719, lorsqu'un homme atteint de la rage se mêla à son auditoire, et le troubla par ses hurlements. Le prélat le guérit à l'instant par le signe de la croix, et comme il voyait les assistants en proie à une vive émotion, il leur accorda, pour les rassurer, à eux et à leurs descendants, un pouvoir semblable à celui dont il avait plu au Seigneur de le favoriser, *pourvu qu'ils fussent toujours fidèles à croire en Dieu et en son Eglise.*

On vendait à Saint-Hubert des *cors* ou *cornets* en fer qui passaient pour avoir la vertu de prévenir le développement de la rage chez les animaux sur lesquels on les appliquait, après les avoir fait rougir au feu. La vertu de ce préservatif était vantée dans le placard des frères quêteurs dont il a été parlé plus haut : « Ne faut passer sous silence, était-il dit dans cette pièce, les cors ou cornets de saint Hubert bénits et touchés à la sainte étole, qui servent aux chiens et autres animaux qui sont marqués d'un préservatif singulier et remède assuré contre le péril de rage et toutes mauvaises morsures, tant inférées qu'à inférer. Du moins, s'il arrive qu'après avoir été marqués de cette clef, ils soient infectés de la rage, ils meurent paisiblement, sans faire aucun mal. »

L'usage d'organiser de grandes chasses le 3 novembre est fort ancien. L'auteur de la relation des miracles de saint Hubert assigne déjà une date fort reculée à son origine. Voici, suivant lui, à quelle occasion il se serait établi. Deux gentilshommes des Ardennes s'étaient rendus, pour goûter le plaisir de la chasse, dans la partie de la forêt qui avoisinait l'abbaye de Saint-Hubert. Leurs gens, ayant battu le pays sans trouver trace de gibier, se souvinrent que saint Hubert avait été chasseur avant de se consacrer au service de Dieu et de l'Eglise, et ils firent vœu de lui offrir le premier animal qui tomberait entre leurs mains. Presque aussitôt leurs chiens lancèrent un sanglier d'une taille énorme. Après quelques-unes des ruses habituelles à ses pareils, le sanglier conduisait la meute auprès du monastère et s'arrêta comme s'il avait voulu se livrer volontairement. Le chef des veneurs, émerveillé de la grosseur de l'animal, au lieu d'exécuter la promesse qui avait été faite de l'offrir à saint Hubert, donna à haute voix l'ordre de l'emporter. On vit alors le sanglier, comme s'il avait été indigné d'être soustrait à sa pieuse destination, se relever, passer entre les chiens et disparaître aux yeux des chasseurs confus. Depuis lors, il y eut chaque année, au jour consacré pour la fête de saint Hubert, de grandes chasses auxquelles prit part la noblesse du pays. Les prémices de cette journée étaient consacrées au saint, ainsi que la dixième partie du gibier pris dans le courant de l'année (368).

La révolution a dépossédé les moines de Saint-Hubert, ruiné leur abbaye, anéanti ou dispersé les monuments historiques ou littéraires du trésor de son église, ainsi que de sa riche bibliothèque; mais la fête du saint est encore gardée par les chasseurs rigoureux observateurs des traditions séculaires. Depuis quelques années, le bienheureux patron est l'objet d'un culte digne de lui. Une brillante jeunesse se réunit à Saint-Hubert le 3 novembre ; après la messe d'usage, célébrée dans l'église de l'abbaye, une meute nombreuse est lancée sur les traces que des piqueurs expérimentés ont reconnues d'avance. Le silence ordinaire de la forêt est troublé par la voix des limiers et par les sons éclatants de la trompe, qui publie les divers incidents du drame de la journée. Les chiens courent acharnés à leur proie, les chevaux luttent de vitesse avec les chiens, et rien ne peut calmer leur ardeur que la mort du pauvre animal auquel ses ruses, toujours déjouées, n'ont pu faire éviter un destin funeste. On aime à voir revivre ces vieilles coutumes que nos pères se faisaient gloire de conserver et que nous avons abandonnées une à une, sous prétexte qu'elles s'accordaient mal avec l'état avancé de nos idées sur toutes choses. La physionomie des peuples s'en est allée avec les naïves institutions qui leur inspiraient jadis un fidèle attachement. Quand la froide raison aura tout soumis à son prosaïque contrôle, quand l'esprit d'analyse aura détruit chacune des croyances, chacun des innocents préjugés qui furent acceptés par les hommes éclairés de tous les temps, où sera la poésie de l'existence ? Les peuples n'auront-ils pas perdu en bonheur ce qu'ils auront gagné en vaine sagesse? C'est là une grave question que nous n'essayerons pas, du reste, de résoudre, car elle nous entraînerait sur un terrain qui n'est pas le nôtre. Nous nous sommes proposé, en remettant au jour un document littéraire curieux et presque perdu, puisque son existence a été ignorée de savants bibliographes, d'éclaircir quelques points douteux de l'histoire civile et ecclésiastique d'une de nos provinces, de rétablir des faits altérés par la tradition, et de donner sur des croyances populaires à peu près perdues, des détails qui nous ont paru n'être pas dénués d'intérêt. Notre seule ambition serait d'avoir réussi dans cette tâche modeste.

LA VIE DE MONSEIGNEUR SAINCT HUBERT D'ARDEINE (369).

Comme, ainsi que dit l'Apostre, nous n'avons icy nulles cités permanables, mais en-

(368) MABILLON, *Acta Sanct. ord. S. Ben.*, t. V, p 301.

(369) Dans sa notice des manuscrits de la bibliothèque du seigneur de la Gruthuyse, M. Van Praet

querons une aultre advenir, c'est à scavoir la supernelle en laquelle le Roy des roys et Seigneur des seigneurs Dieu tout-puissant réside en chayere (370) glorieusement, bien debvons toutes ces voyes ensuivre et tenir par lesquelles puissions parvenir à icelle, combien que tous ceulx qui disent : Syre, syre, ouvre-nous la porte, n'y ont point entrée. Mais si nous voulons scavoir qui seront iceulx qui iront et habiteront, le prophète le nous enseigne, disant et parlant ainsy : Qui sera celui qui montera en la montaigne de Nostre-Seigneur ou qui demourra en son sainct lieu? En vérité celuy qui sera innocent des mains et pur de cœur, et qui n'ait habandonné son cœur en choses vaines et n'ait point juré contre son prochain en douleur ne en fraude. Et jasoit (371) ce que les dessusnommez sont tant seulement ceulx qui en la cité de Dieu monteront et habiteront, toutesfois pour ce que nul ne se trouve sur terre de si grande innocence ou mondicité (372), par où il puisse nullement à ceste tant heureuse cité monter sans aide de grâce. A ceulx doncques nous debvons adresser par les mérites et intercessions desquels ceste grâce et toutes les aultres nous sont nécessaires, debvons piteusement obtenir. Comme doncques les saincts et bienheureux sont ceulx qui ainsi intercedent et font prières envers Nostre-Seigneur. Comme les serviteurs des roys et princes tenans (373) sont envers leur Maistre et Seigneur, comme en ce monde mortel ne peult faire chose plus loyalle, plus fructueuse ne meilleure que eslire, selon que sa dévotion luy apporte, aucun d'eulx pour son spécial patron et intercesseur qui ses oraisons et prières à Dieu présente, sa fragilité excuse et en lui excusant, toute grâce à lui nécessaire piteusement impetrer; par ces considérations doncques, sainct Hubert le Prévost en l'an Mil. CCCCLIX, ayant en monseigneur sainct Hubert son espécial intercesseur singulière dévotion et désirant en ses sainctes œuvres et doctrines par exemples et amendemens de vie proufiter et obtenir grâce envers Nostre-Seigneur, a ses jours passez à l'honneur de luy et aussy, affin qu'il soit par ses mérites à luy plus enclin, a prins et mis peine et diligence de trouver sa légende. Et après plusieurs perquisitions, il trouva une partie d'icelle, et la moindre, au monastère auquel son sainct corps gist et repose en Ardeine, une aultre partie à Thiellemont, une aultre à Bruxelles et une aultre en la ville de Bruges, en considérant sa saincte vie et les grans miracles que Dieu a le temps passé démonstré encores de jour en jour par ces mérites, a sa dicte légende ou tout ce que d'elle, comme dit est, a peu trouver en langue latine, fait par notables clercs, les aucuns estans docteurs en saincte escripture, visiter ensemble et metre en deue forme au mieulx et le plus véritablement que il a peu sans aucune chose varier en la substance. Et pour ce que le benoist sainct fut de noble et grant lignage et print en sa jeunesse tout son plaisir et déduit en chasserie, il a la mesme légende à l'honneur de noblesse fait translater de latin en françoys moyennant que les seigneurs qui volontiers chassent et tous aultres aussi puissent veoir comment luy, qui tout le temps de sa jeunesse avoit été incrédule, fut miraculeusement en chassant converti, et esleu par volonté divine en évesque de Trecht, après le trespas de monsieur sainct Lambert si comme il aperra cy après en la dicte légende de laquelle s'ensuit les rubrices de chascun chapitre.

décrit de la manière suivante, sous le n° LXXI, un des précieux volumes qui faisaient partie de cette collection :

« La légende de saint Hubert, par Hubert le Preuvost. Petit in-folio, relié en maroquin rouge, autrefois couvert de velours incarnat figuré, n° 7025. — Beau manuscrit sur vélin, du XVe siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre de vingt-quatre sur les pages entières, et enrichi de neuf belles miniatures qui ont 135 millimètres (5 pouces) de haut sur 117 millimètres (4 pouces 4 lignes) de large. Il contient 67 feuillets. Les sept premiers renferment le prologue avec une miniature et les armes de la Gruthuyse recouvertes. »

Le savant bibliographe cite quatorze lignes du prologue et ajoute : « Cette légende de saint Hubert n'a jamais été imprimée. »

M. Paulin Pâris donne également une description de ce manuscrit dans son intéressant ouvrage des *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi*. Il pense qu'on peut le considérer comme ayant été exécuté vers l'année 1462.

M. P. Pâris ne contredit pas l'assertion exprimée par M. Van Praet, à savoir que la légende de saint Hubert n'aurait jamais été imprimée. C'est une erreur cependant; elle fut publiée à Paris sous ce titre : *La Vie de Monseigneur sainct Hubert d'Ardeine*, avec cette adresse au bas de la vignette qui suit le titre : *On les vend à Paris à l'enseigne du Pellican, en la rue Sainct-Jacques près Sainct-Yves.* Il est inutile de dire que cet imprimé est de la plus grande rareté, puisque des bibliographes aussi instruits que MM. Van Praet et Paulin Pâris ne l'ont pas connu, bien que ce fût un produit de la typographie parisienne, puisqu'enfin le P. Roberti, qui s'était attaché à réunir tout ce qui existait de documents relatifs à l'histoire de saint Hubert, n'en a même pas soupçonné l'existence.

La vie de saint Hubert forme un petit volume in-4° de 32 feuillets non chiffrés, imprimé en caractères gothiques avec les abréviations usitées à la fin du XVe siècle. La première page est remplie par le titre; la vignette qui orne ce titre et qui représente saint Hubert agenouillé devant le cerf miraculeux, est répétée à la page suivante. L'introduction et la table des matières occupent cinq pages; la légende en tient quarante-cinq; à l'avant-dernière page se trouve une prière à saint Hubert. La dernière page est remplie par une planche gravée sur bois, représentant les armoiries de la Gruthuyse recouvertes de l'écu de France qu'entoure le collier de l'ordre de Saint-Michel ; au-dessous est le porc-épic, emblème choisi par Louis VII. On voit plus bas deux écussons, dans l'un desquels est figurée la marque de Guillaume Eustace, un des imprimeurs de Paris les plus renommés à la fin du XVe siècle.

(370) *Chayere*, siége.
(371) *Jasoit*, quoique.
(372) *Mondicité*, pureté ; de *mundare*.
(373) *Tenans*, proches (?).

Chap. XLIX. — Comment ung homme recouvra son cheval par les mérites de sainct Hubert.

Chap. L. — Comment une femme de la ville de Trodaine recouvra santé par les mérites de sainct Hubert.

Chap. LI. — Comment ung homme cartrier, nommé Otgrave, fut, par les mérites sainct Hubert, guari.

Chap. LII. — Comment à la prière du peuple d'Ardeine sainct Hubert fist cesser la tempeste au pays.

Chap. LIII. — Comment en celle procession la fille d'ung nommé Adolinedus, laquelle estoit cartrière, fut par les mérites sainct Hubert guari.

Chap. LIV. — Comment une femme de peine, qui estoit aveugle, recouvra sa veue par les mérites de sainct Hubert.

Chap. LV. — Comment l'acteur parle en recommandant les mérites de sainct Hubert.

Chapitre premier. — L'Ystoire de monseigneur sainct Hubert. — Au temps jadis que ung tyrant plain de toute cruaulté qui s'appeloit Ebrone guerroyet (374) et oppressoit le royaulme de France, ung jeune filz du pays d'Acquitaine appellé Hubert estoit, compte du pays de dessoubz le roy Teodorich. Ce jeune fils estoit de grandes sciences et vertus plain, et très-vaillant en armes. Quant Hubert congneut la cruaulté de Ebrone, qui estoit enclin et prompt en tout mal, et que, entre les aultres, le mal qu'il faisoit mouit griévement, persecutoit les gens d'église oultre toute humanité, il prenoit ses mauvais fais à desplaisance et l'abandonna et s'en alla au roy Pepin qui désjà, par sa prouesse et vertu en armes, avoit rapoisé tous les tyrans entour soy. Et estoit avec luy Ode sa femme qu'il avoit ung peu avant espousée, demourant quant il la prinst veive de Boggis, duc d'Acquitaine.

Chap. II. Comment sainct Hubert ala chasser au bois et du cerf qui se apparut à luy. — Nous lisons ailleurs et plus clerement tenons que sainct Hubert fut natif du pays d'Ardeine et fust de noble lignage et duc. Il fust longue espasse de son aage incrédule, non veuillant Dieu cognoistre; mais quant solennelles et plus sainctes estoient les festes ordonnées de faire et célébrer à Nostre-Mère saincte Eglise, tant plus fuyoit le divin office et s'en aloit par les boys et forest chassant, et que pis estoit, il sacrifioit aux ydoles. Ung jour feste de la nativité de nostre benoist Sauveur Jesu Christ, Hubert se partist de l'hostel, et tandis que les bons feaulx chrestiens ses voisins s'en alerent en l'église pour ouyr le divin office, il s'en ala à la chasse. Si advint que lui estant en la forest et desja conversant à chasser, ung cerf tout blanc vint et se monstra au-devant de luy, portant entre ses cornes le signe de la Très-Sainte Croix. Lequel comme se prinst à le regarder, il oyt une voix procédant de la croix qui luy dist : Va-t'en, dist la voix, à Lambert évesque de Trecht, si te convertis et deviens catholique et plus ne soye incrédule, mais feal chrestien, et fais pénitence de tes pêchez ainsi comme il te conseillera, car par toy sera l'Eglise exaulcée. Aultrement tu trébucheras et demourras sans fin au parfont d'enfer avec les dampnées. Lequel descendant du cheval, mist hastivement les genoux à terre, et adora le signe de la croix, criant à Dieu mercy, requerant de ces pêchez pardon, promettant à Dieu amendement de vie et pénitence faire. Aussy en renonçant entièrement à tous sacrifices et cultivements des ydolles, lesquelles il avoit adorez tout le temps de sa vie.

Chap. III. S'en suit l'Ystoire de la conversion de monseigneur sainct Hubert. — Quant Hubert eut fait et fine son oraison et que le cerf fut esvanoy de ses yeulx, il monta hastivement à cheval et s'en ala sans nul séjour devers sainct Lambert au Liège. Et si tost qui l'eut trouvé, mist les genoux à terre et lui racompta tout entièrement le cas et la manière de la vision, demandant pénitence de ces pêchez en grande contrition de cueur. Le sainct homme le retint moult benignement et oyt sa confession entièrement et luy donna pénitence salutaire, tellement qu'il fut tout consolé de ces sainctes parolles et doctrines; si retourna de là à son hostel, donnant tout euvre à parfaire et acomplir la pénitence que le bon père lui avoit enjoincte et enchargée très-dévotement.

Chap. IV. Comment sainct Hubert s'en ala à Trecht devers sainct Lambert pour oyr sa doctrine. — Mais comme ung peu après que le feu de l'amour du Sainct-Esperit commençast enflammer le cueur de Hubert, il fut tout ardent de dévotion envers le benoist évesque monseigneur sainct Lambert, par regard de sa saincte conversation et vie, en désirant oyr sa saincte doctrine et profiter soubz icelle, habandonna tous affaires mondains et de fait s'en retourna par devers luy au Trecht où le bon père estoit qui se devisoit à repaistre de sa saincte doctrine ces berbietes. Et si la joye du disciple fust grande quant il eut trouvé son maistre, le maistre non moins fut joyeulx de la venue du disciple. Le disciple salua le maistre en toute révérence et humilité, le maistre embrassa le disciple et le receut à très-bénigne chière. Et ainsi demourerent par plusieurs jours ensemble. Et tellement que moyennant sa saincte conversation, le disciple tousjours attentif d'oyr et retenir la saincte doctrine du bon père son maistre. Le cueur dudit Hubert fut tout esprins et enflammé du desir du pays celestiel, qu'il mist arrière sa sainture de chevalerie, et en déprisant la gloire de la puissance mondaine, proposa de prendre l'abit de clerc et vivre en luy. Et desors eust-il mis à exécution son propos par effait, s'il ne fust lyé au lien de loyal mariage. Néanmoins, il ayant oy les parolles de l'apostre, voulust ensuivir sa doctrine, car

(374) *Guerroyer*, tourmenter.

combien qu'il eust femme par mariage, comme dit est, de tout vices, il se contenoit avec elle comme s'il n'en eût point.

Chap. V. Comment sainct Hubert usoit et dispensoit des biens de fortune que Dieu lui avoit donnez. — Des choses séculières et richesses temporelles lesquelles Nostre-Seigneur avoit donnez à Hubert, il usoit tellement, que mieulx sembloit administrateur de sa propre maison que possesseur. Il changea avecques le bon père toutes conditions et manières et print nouvelle manière de vivre, tellement qu'il sembloit qu'il fust changié en aultre homme. Il mettoit toute mondaine dignité au derrière et se paravanture il la démonstra aulcunement, ce estoit tantseulement de l'abit par dehors. Il n'estoit pas de fait ne de parolle chevalier, ne duc, ne compte, ains simple clerc de monseigneur sainct Lambert; le Sainct-Esperit desja demonstroit en luy continuellement par l'administration de son père confesseur sainct Lambert ce que de luy en après et salut de plusieurs fut veu et congneu. Car ainsy il succéda par divine révélation à son dict maistre sainct Lambert au régime et administration de l'église et évesché du Trecht. Et comme vray oyr par sa saincte conversation apostolique annoblist et exaulsa l'église de Trecht puis en après celle du Liège fonda il amplement et esleva par la voulenté de Dieu et reduist de basse et non noble condition à clarté et dignité de cyté, et fist que celle qui n'estoit que fille, fust eslevée et mise à dignité de mère.

Chap. VI. La vie et conversion de dame Ode, femme et espouse de monseigneur sainct Hubert. — Ode, la compaigne et amie de monseigneur sainct Hubert, femme très-vénérable de laquelle ung pou audessubz avons fait mention, le suivoit ardent d'oyr la doctrine du benoist évesque, tellement qu'elle déposa et mist jus d'elle (375) toute convoitise de gloire mondaine. Et tousjours se seoits euprès ces piedz, oyant sur toute rien très-volentiers toutes paroles de chasteté, lesquelles il disoit et les mettoit et receloit en son cueur comme la bonne terre la semence et à ce pensoit-elle jour et nuyt, dont en son temps elle raporta et présenta à Dieu le soixantième fruit de visnage qui lui est très-acceptable.

Chap. VII. Comment Ode fonda l'église de Sainct-George au Maine où elle trespassa. — Ode, par l'exhortement du benoyst sainct évesque monseigneur sainct Lambert, print le monde tellement en desprisement, que les rentes et revenus de ces possessions qui grandes estoient, commença de lors au povres et aulx serviteurs de Dieu donner et départir habondamment. En après quant elle vint au derrain de ces jours, tantôt après la passion du benoist sainct Lambert, elle institua et fist son hoirs universel nostre benoist sauveur Jesu Christ. Depuis encore elle fonda une église à l'honneur de sainct George martyr en une villete de sa possession appelée son Sainct Proupos de Vesnage tant qu'elle vesquit en ce monde très-dévotement, puis elle fina ces jours en Nostre-Seigneur.

Chap. VIII. L'Ystoire, comment monseigneur sainct Hubert s'en ala à Romme en pèlerinage. — Après que monseigneur sainct Hubert eut acomplie sa pénitence laquelle le bon père sainct Lambert lui avait enjoincte et en laquelle il demoura perseveramment l'espace de sept ans, c'est assavoir en jeûnes, en oraisons et grandes abstinences, il print congié et licence de son dict père et mestre et de son gouvernement et s'en ala à Romme pour visiter les sainctz lieulx des apostres et martyrs de Dieu affin que moyennant par leur intercession et mérites il peust mieulx demener et déduyre le propos de dévotion qu'il avoit prins à bon effait.

Chap. IX. De la mort sainct Lambert et comment l'ange porta sa croce au Pape Sergius à Romme tout incontinent. — Advint que la nuyt du jour que sainct Hubert arriva à Romme, le benoist sainct Lambert, pour défendre et maintenir vérité, fut mis à martyre par le très-impiteux Dodon. Adoncques l'ange de Nostre-Seigneur prinst incontinent le baston pastoral du sainct homme et en celle mesme heure le porta et mist sur l'autel sainct Pierre à Romme, puis s'apparut au Pape qui pour lors estoit nommé Sergius en songe environ l'aubbe du jour, disant ainsy : Sergius, dist l'ange, entens à ce que je t'ay à dire de par Dieu et adjouste foy à mes parolles et les metz à plaine exécution par diligence. Lambert évesque de Trecht a été mis à martyre en ceste mesme heure, dedans le sanctuaire de Dieu, des maulvais et inhumains tyrans pour défendre et maintenir vérité. Il est à Dieu offert et mis au nombre des martyrs et bien est rayson qu'il soit logié avec eulx et en leur compaignie pour ce mesmement qu'il a eu foy et constance et n'a point eu tremeur (376) de recepvoir martyre. Vecy son baston pastoral avec lequel il a bien et salutairement gouverné ceulx qui luy ont été commis à gouverner; voy le yci lequel je t'ay apporté dès le lieu de sa passion, prens luy et remets au gouvernement et plaine administration de la dicte église de Trecht à ung nouvel pèlerin appelé Hubert, lequel Dieu, pour ses mérites et vertus, a desjà esleu en prestre et successeur de Lambert. Il visite les lieulx des apostres et des aultres sainctz martyrs. Et le cognoistras entre les aultres à telz et telz signes.

Chap. X. Comment le Pape dist à Hubert la vision et le voulust consacrer en prestre et évesque. — Tantost l'ange se esvanoyt et le Pape se esveilla. Et ainsy qui commença à ramentevoir (377) ceste vision, il doubta que ce fust fantasie; mais ainsy qui leva les yeulx, regardant entour soy, il

(375) *Mettre jus*, quitter, abandonner.
(376) *Tremeur*, peur, crainte ; *tremor*.
(377) *Ramentevoir*, se souvenir, se rappeler.

advisa le dict baston pastoral ainsy comme l'ange lui avoit dist, et le prinst à grande doubte et reverence, cognoissant que la vision n'estoit point fantastique ne vaine, ains estait vraye et divine et plaine de foy. Laquelle ainsy il manifesta incontinent à ces religieux qu'il avoit entour soy, de point en point, selon ce que aulcunement luy estoit, puis se mist le Pape à célébrer messe et faire à Dieu sacrifice et lui offrir l'ostie de louenge. Et quand il eut fait son ablation, il desiroit mettre à exécution le mandement de Dieu et s'en ala aux portes de l'église auquel lieu l'ange lui avoit devisé. Et afin que plustost peust trouver le pèlerin, il se prinst à fermer les entrées de la dicte église en regardant d'ung à ung ceulx qui venoient. Mais n'y demoura guaires que le pèlerin y vint. Le Pape le cogneut incontinent, si l'apella et le fist à soy venir, puis le tira à part et luy compta tout ce que l'ange luy avoit dit de luy. En l'admonestant qu'il se disposast de recepvoir le sacrement de prestrise puis en après le gouvernement et administration de l'église de Trecht, selon le commandement de Dieu.

Chap. XI. Comment sainct Hubert se excusa d'accepter le gouvernement et administration de l'éveschié de Trecht. — Quant monseigneur sainct Hubert eut bien entendu ce que le Pape luy avoit dit, il fust de lung grandement doloreux et de l'austre moult esmerveillé. Il fut moult dolent de la mort de son bon maistre sainct Lambert. Il fut moult esmerveillé de la grande charge que le Pape luy présentoit. Toutesfois quant il eut recouvert force en son courage, il respondit et dist au Pape en toute humilité : Hélas ! tres sainct père, comment pourroit estre chose bien convenable que je, qui ne cognois lettre aucune, puisse ne doyve dignement accepter le gouvernement et administration de tant grant chose laquelle me présentez.

Chap. XII. Comment l'ange de Dieu apporta l'estolle à monseigneur sainct Hubert. — Après ce que le Pape eut entendu de Hubert, qu'il ne savoit lettre aucune, il commença moult à doubter en soy mesme s'il le vouloit consacrer ou non. Mais l'ange de Nostre-Seigneur qui ceste consecration avoit annoncée pour esclaircir leurs doubtes, descendant du ciel apporta une moult belle estolle et un petit brevet escript de lettre et dist à Hubert ainsy : Hubert, dist l'ange de Dieu, ly ces lettres et plus ne soies incredul, ains te dispose à obéir et accomplir la voulenté de Dieu. Hubert print le brevet et incontinent qu'il regarda dedens, il commença à lyre, et tant ligerement le leut comme se tous les jours de sa vie il n'eust fait que estudier et lyre.

Chap. XIII. Comment le Pape institua et ordonna saint Hubert évesque du Trecht. — Quant sainct Hubert eut ainsy leu le brevet que l'ange luy avoit apporté, le Pape moult consolé et joyeux, rendant louenge à Dieu de si grande grâce, le consacra et incontinent prebstre, puis le renvoya évesque à tout le dict baston pastoral à l'administration de l'église et évesque de Trecht. Lequel aussi non voulant venir contre la voulenté divine, ains affin qu'il fust veu vray filz de obeissance, receut la dicte administration et accepta dévotement. Puis, prinse licence au Pape, s'en retourna au pays. En ceste maniere succeda sainct Hubert au bon pasteur monseigneur sainct Lambert en l'église et evesché du Trecht. Laquelle le bon sainct avoit bien et dévotement gouvernée pendant quarante ans fructueusement. Et sainct Hubert en ensuivant tousjours les traces et les voyes du souverain pasteur, tint le gouvernement dudict éveschié pendant longue espace de temps très-humblement ; car affin qu'il delaissoit aux aultres exemple, il porta tousjours à ses brebietes qu'il avoit à gouverner sa grande amour, que tandis qu'il vesquit, il se parforça continuellement les repaistre de pasteure de vie. Puis ne doubta nullement recepvoir pour le salut de elles les assaulx de mort. Esquelz aussi le souverain et très-piteux pasteur Nostre-Sauveur Jesu Christ qui, après ce qu'il eut vaincu le tyrant de la mort, c'est assavoir l'ennemy d'enfer, daigna toutesfois ses brebis, c'est-à-dire les apostres, consoler disant : Vecy, je suis avecques vous jusques à la consummation du siècle, demonstra amour espécial. Pour ce doncques leur voulust pourvoier et donner tel pasteur lequel demonstrast par œuvres ses paroles être vraies. Aussy que par sa vertu preschast tousjours et annonçast le nom de Jesu Christ en euvres et en parolles. Demonstrant en oultre la divine pourveance que se lesdictes brebietes avoient leur pasteur perdu, luy point ne vouloit que pourtant se deussent perdre ne cheoir entre les loups ravissans qui les dévorassent. Ains mieulx vouslut que leur succedact aultre pasteur qui eust cure et diligence de les bien et fructueusement régenter et gouverner par manière que celles qui travaillz seront deust relever, les séparez revenir, les malades guarir et guarder les sans que la forsennerie des loups ne lestroublast. Aussi tellement que l'église ne fust veue estre une retraite de bestes sauvages, mais se peust de bien en mieulx le temple purger et nettoyer de toutes macules et taches de hérésies et sectes mauvayses et infectes.

Chap. XIV. Comment saint Hubert se gouverna luy estant évesque du Trecht. — Le bon serviteur de Dieu monseigneur sainct Hubert estant évesque du Trecht, se efforsoit de ensuivir les exemples du souverain pasteur nostre benoist Sauveur Jesu Christ. Et non pas seulement ycelles, ains ceulx de son predecesseur et maistre lesquelles très-prochains luy estoient et ausquelles forment il regardoit et attendoit, car les exemples présens delectent plus l'homme que ceulx qui sont de long temps passez. Il estoit tant affecté à son dict maistre et comme père sainct Lambert que nulle dissolution de mort ne pouvoit effacer le

memoire de luy ne de sa cure. Il devisoit et comprenoit toutes les choses qu'il avoit à faire por frequenter estudes et leçons. Et quant bien les avoit comprises, s'il s'efforçoit les mettre en exécution en ensuivant tousjours les euvres de son bon père et maistre.

Chap. XV. Comment sainct Hubert administroit les besongnes ecclésiastiques. —Entre les autres cures de la sollicitude de monseigneur sainct Hubert s'en aloit tousjours devant, c'est assavoir qu'il ne fust point paréceux executeur par quoy il peult estre réputé indigne ministre et pasteur. Si est que affin que la vraie voye qui de la bouche de vérité, c'est assavoir de nostre benoist Sauveur Jesu Christ a esté proférée s'acomplist, disant : Là où sont deux ou trois assemblez en mon nom, illec je suis au milieu d'eulx, qui fust donnée à la chaire pontificale, se trouvast au monde. Affin aussy que luy estant es choses seculieres avoit excellé et proufité en elles aussi il fust mis au chandelier de Dieu pour trèsclaire lumière, tellement aussi que tous ceulx qui à l'ostel Nostre-Seigneur logiez seront puissent en luy prendre clarté de lumière est souvent nommé et plus souvent à renommer serviteur de Dieu. Il scavoit et assez entendoit qu'il y a loy des subgets et loy des prélatz. La loy des subgets est par laquelle chascun doit prendre en soy cure et garde qu'il ne puisse faire aultre cy que par son exemple les aultres ne se perdent. Mais le prélat est contraint d'estre juste et proviseur non-seulement de sa vie, ains aussy de la vie des aultres et mesmement de ceulx qui sont et demeurent en son gouvernement. Il ne luy suffisait point de ensuyvir les choses de dévotion lesquelles il avoit dès le commencement proposé d'ensuyvir. Mais tendoit et se parforsait d'ensuyvir choses plus estroites en vie et reglez de vivre selon les voies passez des anciens Pères. Il ne mist point devant soy ceulx qui estoient vuydes de vertus ou ceulx qui en leur science erroient ou encores ceulx lesquelz incontinent qu'ils eurent ouy la voye de Nostre-Seigneur, disant : Se tu veulx estre parfait, va et vend tout ce que tu as et le donne aux povres et t'en vien et me suy et tu auras trésor au ciel; plus n'opteras quelque chose mondaine, ains forcloreras toutes terriennes convoitises. Et se aucune chose luy demouroit, il le recueilloit tant seulement pour l'administrer à chascun ses nécessitez.

Chap. XVI. Comment sainct Hubert fist son trésor et comment il estoit père des orphelins. — Le commencement de l'administration de monseigneur sainct Hubert estait tel et tout grant qu'il ne démontroit pas tant seulement commencement de bonne intention, mais aussi perfection desjà resplendissant en luy. Il n'avoit ne appliquoit la cure à quelque chose mondaine ou privée, ains si aucunes luy restaient il n'estudiait point les abscondre en cavernes soubz terre ou les donner aux hommes à consumer, ou les laissier desrober aux larrons, ains s'esforçait d'en aquerir evangeliques amis lesquelz se peussent colloquer es tabernacles eternelz. Car tousjours estoit et ce demonstroit large envers ceulx qui souffroient indigence. Aussi il estoit nourrisseur des povres et selon l'Escripture père des orphelins et réputé pour maris à leurs adversaires. Il estait en ayde à ceulx qui estoient oppressez, à ceulx qui souffroient misère par povreté, subvenoit et donnoit les biens qui pour Dieu se donnoient, d'un piteux effect patronnait et donnoit aux povres selon sa voulenté de donatures. A ceulx qui estoient détenus en prison pour quelque cas que ce fust, point ne failloit qu'il ne les visitast, confortast et administrast selon que leur cas requeroit et que possible luy estoit. Et jamais en quelque lieu n'alloit que tousjours aulmosne ne portast en sa main jusques ad ce qu'il trouvast povres à qui tant comme à Jesu Christ la commist et donnast. Et pour ce que ceulx qui sont espris de l'amour de Dieu ont de coustume ramentevoir et déduire en leurs pensées les exercites passez de bonnes œuvres affin que, en les considérant leurs pensez se puissent adresser à euvre plus estroite de bien en mieulx. Aussi, par apetit de nouvelle eure, n'estoit point assez au bon serviteur de Dieu prendre recréation de lenifier la pensée et le corps ne par telles enseignes de vertus exercer et déduyre, mais quant il se recordoit de la perfection de son prédécesseur et père monseigneur sainct Lambert, il brûloit de convoitise de martyre, réputant qu'il n'avoit en soy guaires de perfection, quant encores les offices de son corps n'avait donné ne offert à martyre pour l'amour de Nostre-Seigneur Jesu Christ,

Chap. XVII. Comment sainct Hubert se réputoit indigne de ce qu'il ne povoit venir à Dieu par martyre. Les tesmoings de la douleur et amertume que sainct Hubert portoit et soy de ce qu'il ne povoit déduyre son désir à martyre estoient pleurs et gémissements, et larmes qui ont à coustume manifester et démonstrer par dehors les offices de conscience et de pitié. Car quant il se recordoit des mérites de son bon maistre et père, la recordation tousjours précédoit et moiennoit (378) et finissoit en larmes et en pleurs, et maintesfoit entre ces grans pleurs gemissemens et suspirs, il faisoit complainte telle : Haa moy malheureux et bien misérable qui pour mes pechiez qui tant sont grans et de si grant nombre ne puis veu estre ydoine (379) ne digne de la compaignie de tel homme qui maintenant du triumphe de martyre joyst et possède portant en sa main la palme de victoire. En telle manière se arguoit de imperfection sainct Hubert pour ce qu'il ne povait obtenir si grant bien et mérite et tellement que là où il estoit plus parfait, lors se montroit-il de

(378) *Moienner*, partager par le milieu.

(379) *Ydoine*, capable.

moindre perfection et moins tendoit l'ueil de sa pensée es grâces qu'il avoit desjà acquises et esquelles il persèveroit, mais encore le adressoit à aultres plus méritoires attendans ce que la saincte Escripture commande à faire, disant : Quant plus grant et tant plus humble le rendz en toutes choses, et tu trouveras grâce devant Dieu. Et ainsy par telz exercites, le bon serviteur de Dieu en l'escole de l'Eglise catholique douze ans durant se exercita en combatant par ces batailles contre les ennemis de la chair et contre les princes des ténèbres qui sont les malingz esperitz.

Chap. XVIII. Comment Nostre-Seigneur admonesta par son ange à sainct Hubert qui levast les os de sainct Lambert.—Quant vint au douzième an de son ordination, il luy advindrent soubs le repos de nuyt plusieurs grandes visions par lesquelles il disoit qu'il estoit admonesté qu'il levast les os de sainct Lambert qui estoient à Trecht et les portast au lieu où il scavoit que sa passion avoit esté célébrée, et là les remist de rechief en terre. Donc aulcunement eut le courage remply de joye. Mais comme il ne donnast encore grant foy à ces visions, ne aussy du tout ne se delliait une foys entre les aultres après qu'il eut assez pensé dessus, il proposa requerir à Dieu qu'il luy pleust sur ce réveler son plaisir et sa bonne voulenté. Si commanda tout à ses religieux comme clercs et aultres populaires de la cité qu'ils se meissent en jeûnes et oraisons et tellement list que quant ce vint au trésième an de son administration, il ayant plus plaine révélation, convoca aulcuns vénérables évesques tout le commun peuple qui la convoya s'en ala au sarcus (380) du sainct homme et illec se mirent en dévotion et oraison et envoierent leur voix et prirent à Dieu au ciel en luy suppliant et requerant qu'il leur voullist donner grâce qu'ilz peussent dignement mettre à exécution les choses qu'il avoit mandé que faire deussent. Si advint que la clémence divine à leurs prières s'inclina, car incontinent ilz decouvrirent la terre et sans quelque difficulté trouvèrent la chasse où le benoist corps sainct gisoit laquelle à grande vénération tirèrent et mirent hors. Puis d'illec l'apportèrent à grande solennité de joye et près du lieu de sa passion auquel lieu ils le remirent en terre. Les miracles que Dieu démontra par tout le chemin de leur retour qui plusieurs furent et très-grans, je tais pour le présent. Car la cédulle en laquelle est la vie du benoist sainct escripte les comprent et contient plainement. Aussy me tais de faire mention de la fabrique du tombeau ou de la châsse en laquelle les reliques du glorieux sainct furent remises pour ce mesmement que chacun la peust veoir.

Chap. XIX. De la conversation et saincte vie de sainct Hubert. — Ces choses faictes, l'homme de Dieu Hubert ainsy que l'Escripture chante proufitant de vérité en vérité, ardoit du grant désir qu'il avoit de veoir le Dieu des dieux en Syon. Il avoit le dit de l'apostre en sa pensée, disant les bonnes œuvres que j'ay mis derrière en oubly, je les extens à celles qui sont devant moy esquelles me parsuis et deduis pour le désir que j'ay de parvenir à la refection et repos de la supernelle vocation. Par ainsy le bon serviteur tant plus alloit avant, tant plus se donnoit à œuvres, jeûnes, veilles et chasteté de âme et de corps. Puis ayant cure de ses subgects, disposoit et administroit la parolle de Dieu entre eulx comme très-féal dispensateur, ayant tousjours en sa mémoire l'exemple de notre benoist Sauveur duquel lisons ainsi : Jésus commença à faire et enseigner les euvres lesquelles par ses disciples preschoit et commandoit être faictes et gardées. Il se exercitoit et besongnoit moult voulentiers à faire prédications par lesquelles il peust le peuple enseigner. Et l'avoit le Sainct-Esperit aorné de cette grâce, qui, par la grant suavité et douceur de ses parolles et sermons, non-seulement les peuples prochains, ains aussy les bien loingtains venoient pour le oyr à grans tropeaux. Ceulx qui baptisez n'estoyent se, si oyssoient que par luy fussent baptisez et receuz au giron de Nostre-Mère saincte Eglise, ne ja si tost ne l'avoient oy, que plus tost ne requissent baptême. Et affin qu'ils du tout pussent estre délivrez des lyens du dyable, ils renonçoient à tous sacrifices des ydoles et les mettoient en despris et vitupère tout comme dyaboliques. Et les temples des ydoles qu'ils paravant avoient fait en haulte construction, ilz abatoient et desrompoient jusques à plaine terre, tellement que toutes coutumes de sacrifier abolist et rendist délivrés de tout sacrilège servitude. Et les réduist et soubmist à la saincte religion chrestienne, non pas seulement par les villes et lieux de son obéissance et dyocèse, ains aussi par aultres plusieurs circonvoisins. Et se, par aventure, aulcuns demouroient qui les ydoles eussent en révérence par aulcune coustume ydolatre ou que par maulvais usaige pourpensassent sacrifier à elles, il les mandoit et faisoit à soy venir, puis leur donnoit trois ans de pénitence. Ainsy ensuyvoit le bon champion de Nostre-Seigneur les vertus contraires à telz sacrilèges par lesquelz l'empire de Dieu à ses fins mena, es terres amplia et dilata largement et longuement. Et tellement que en Texandrie et Brebant il les adnulla et convainquist du tout si que nulle semblance de héresie n'y demoura que l'en peust congnoistre. Et qui plus est, sainct Hubert fist tant que ceulx qui les temples de Dieu c'est assavoir des ydoles aux dyables abatoient, firent temples et églises à notre benoist Sauveur Jésus-Christ en l'honneur de ses saincts apostres et martyrs et en iceux depuis sacrifièrent à Dieu comme vrays chrestiens et bons catholiques. Et en ceste manière le bon homme de Dieu, sainct Hubert par ses sainctes prédications et doctrines, rendit les

(380) *Sarcus*, tombeau.

peuples circumvoisins qui aveuglez estoient, resplendissans de lumière, de science et de vérité, tellement que se pouvoit dire d'eulx, le peuple qui seoit en ténèbre veyt grande lumière, et aux habitans en la région de l'ombre de la mort, lumière leur est donnée. Et au royaulme de France a esté transmise et donnée de Dieu la lanterne de lumière que luy donna tant glorieux sainct, qui l'orna des ornemens du salut. La sainceté de monseigneur sainct Hubert estoit telle et tant grande, que dès le commencement de sa religion il commença à resplendir de miracles très grans desquelz se paravanture ne pouvons plainement avoir congnoissance, nous toutesfois raconterons aulcuns en toute vérité qui sont dignes de mémoire.

Chap. XX. S'ensuyvent aulcuns miracles très-grans que fist monseigneur sainct Hubert en sa vie. — Premièrement quant sainct Hubert, après sa consécration venant de Romme, fut au Liège arivé, il oyt que ceulx qui avoient le sainct homme sainct Lambert son prédécesseur livré à mort estoient hors du sens, menans furieuse et forcenée vie, à manière de chiens enragiez ou forcenez. Si vint esmeu sur eulx de compassion et afin qu'ils ne se perdissent éternellement, se mist en oraison, faysant prière à Dieu, luy suppliant à grant effusion de larmes qu'il luy pleust avoir miséricorde d'eulx. Si fut que Dieu qui l'avoit esleu et préféré à son église de Trecht enclinant ses oreilles à ses prières, bien démonstra qu'il l'aimoit, car incontinent à la prière et intercession du piteux sainct, reçut à grâce lesdicts criminelz, en leur restituant visiblement devant tout le peuple leurs première force et vertus de santé naturelle et par occasion de leurs mauvais acte et péchiez avoient perdue en commétant inhumainement icelny sur le corps du benoist sainct Lambert. Dont après sans nulle demeure eulx congnoissans leur pêché et la grande grâce que Dieu par intercession du benoist evesque sainct Hubert leur avoit faicte, se convertirent et firent pénitence en louant Dieu de si grande grâce dévotement tant qu'ils vescurent et furent en ce monde mortel. Et le bon sainct aquist ceste grâce par ces mérites envers Dieu, que ceux qui de telle maladie ferus et travaillez sont à luy recourus et veuellent requérer dévotement, ne s'en sont point retournez sans allégement et tant bon remède de guarison de santé.

Chap. XXI. Comment monseigneur sainct Hubert rendit les mains à une femme de Vinoch. — En après comme le benoist évesque monseigneur sainct Hubert, ung dimenche après la feste de la benoiste résurrection nostre Sauveur Jesus-Christ se trouva en une ville de son dyocèse qui s'appelle Vinoch, visitant ses brébiettes, advint que une femme mettant au derrière de la révérence du jour du dimenche, se print à fourner pour faire et cuyre pain iceluy jour. Et faisait ce qu'elle fist par le commendement de ceulx à qui elle estoit subgette, toutesfois ses mains qui témérairement avoient enfrainct la solennité du dimenche subitement devindrent toutes seiches et retraictz demourans sans sang et sans aulcune apparence de veines, aussy les nerfs tous restrains tellement qu'il semblait que les ungles des dois fussent sechez et paulmez. En quoy Dieu démonstroit évidemment à quelle révérence se doibt ledict jour honorer et garder. Et aussy pour démonstrer de quelle sainceté le bon serviteur de Dieu estoit. Car quant la femme veyt qu'elle estait détenue en si grande nécessité, de remède n'y pouvoit trouver, elle, congnoissant son pêché, s'en vient vers l'homme de Dieu. Et ainsi qu'il yssoit de l'église elle se mist à genoulz devant luy et lui compta son cas en suppliant qu'il luy pleust impétrer pour elle grâce envers Dieu tellement qu'elle peust recouvrer la vigueur de ses mains qu'elle pour son pêché avoit perdus, preste d'en faire à Dieu amendement et pénitence. La bonne femme ne fust pas déceute de sa bonne dévotion, car le sainct homme de Dieu oye sa requeste, luy dit : Va-t-en en la bénédiction de Dieu, et désormais te abstien de telle présumption et tu consuyveras par amendement de vie briefvement guarison, ne demoura guaires longuement que Nostre Sauveur accomplit la promesse que le bon sainct luy avoit promise. Car elle la recouvra incontinent plaine sancté et vigueur de ses mains sans aucun délay par telle manière que depuis elle en usa et possessa en toute grâce et affaires libéralement dont à Dieu et au glorieux sainct rendit grâce et mena depuis honeste vie en honorant et guardant les festes et spécialement le sainct dimenche.

Chap. XXII. - Comment à la prière de monseigneur sainct Hubert il pleut tant que la rivière de Muse fut plaine. — A ses euvres merveilleux succéda ung aultre miracle lequel est et doibt bien estre inséré et mis avec les anciens miracles de Hélye et de Hélysée. Le sainct homme Hubert ayant entreprins à faire certains édifices, transmist et envoya aucune nef sur la rivière de Muse pour amener les matières propices à son euvre. Si advint que comme ce fut au temps de automne que les rivières ont accoustumé de faire détriment par habundance d'eaue, toutesfois la rivière de Muse qui de coustume est habundante de eaux, se trouva tant basse et tant faible, que les nefs quant ilz furent chargiez n'y peurent prendre leurs cours, ains furent contraintz de les lesser chargiez et s'en retourner dénuncier le fait au benoist sainct. Quant il eut oye la difficulté et empeschement de son euvre encommencée, il fut ung bien peu troublé, puis tantost ayant confiance dans la miséricorde divine, dit à ses disciples : Ne scavez-vous point qui fut celui qui au temps jadis tint les cieulx clos l'espace de trois ans et demy sans plouvoir, puis en sa parolle les ouvrist et arousa toute la terre de pluye qui estoit aride et seiche, ayant esté ledict temps durant stérile sans porter fruit. A donc l'ung des disciples respondit que ce fut au

temps de Hélye à la prière duquel Dieu remist la pluye et envoya sur la terre qui par l'espace comme dit est avoient cessé. Et nous, dist le sainct homme, ce mesme Dieu aourons (381). Creez (382) que sa vertu, laquelle démonstra puissamment ès ancien, n'est point à nostre temps anihilée, ou impotente, amoindrie ne affayblie; et pourtant requérons sa puissance par jeûnes et oraisons, et laissons faire à sa miséricorde ce qui sera de son bon plaisir. Si fust que incontinent que l'homme de Dieu eut mis les genoulz à terre, commença à Dieu faire prière et envoya son oraison, la sérénité du ciel ce rendit incontinent par grandes nuéez obscures, tellement que dès lors subitement commença à pleuvoir par tout le pays et nullement ne cessa jusques à ce que la dicte rivière de Muse fust à son cours, et adonc fit l'acomplissement de son œuvre proposé très-noblement.

Chap. XXIII. Comment le dyable entra au corps d'une femme oyant la prédication sainct Hubert et comment il l'en fist sortir. — Advint au temps que l'en a coustume selon l'ordonnance de saincte Eglise faire et célébrer rogations ou letanies trois jours devant l'Ascension que le sainct homme s'en alait par les villes et chasteaux du pays en ensuyvant la coustume de son église, servant la parolle de Dieu et fust le commencement et thème de sa prédication tel : Se vous me voulez oyr de l'oreille du cure qui suis le mesager du souverain juge et mettre à exécution les choses que je vous anuncerai administrant sa grâce divine par sainctes euvres, je ne doubte point que ne recevez avec moy l'héritage du pays éternel tres-eureusement. Il ne sceut sitost avoir commencé, que plustot le maling esperit ennemy de Dieu, desplaisant de la fructueuse semence que le sainct homme semoit au cueur humain et se parforçoit l'empescher et destourber, s'esleva et entra au vaisseau qui dès la création du monde luy fut convenable, c'est assavoir au corps d'une femme. Et tellement la commença à travailler et molester, que elle toute forcenée du grant cry et travail qu'elle menoit, ou le mesme dyable par l'organe et voix d'ycelle, troubla du tout la prédication du sainct homme, et qui plus est les pensées de ceulx qui l'escoutoient. Le sainct homme fist venir la femme incontinent à soy et luy fist dessus elle le signe de la croix, puis luy donna une buffe (383) en la joue en luy imposant silence. Et tantost elle tomba à terre, tellement que l'on cuida (384) que elle fust morte. Mais ung pou après, il yssit de sa bouche la forcennerie, ne depuis celle heure ne fust furieuse ne forcenée; ains moyennant les mérites du benoist sainct, elle se trouva et demoura de tout mal et travail quitte et délivrée.

Chap. XXIV. Commen le feu se frappa en l'ostel où sainct Hubert estoit logé, et comment en sa prière il le fist cesser incontinent. — Se mesme jour que sainct Hubert avoit faicte la prédication, il se départit de la ville de Trecht et vint au vespre à une ville qu'on appele Harmule, environ heure de soleil couchant. Si furent les prebstres de sa compaignie moult travaillez et fort lassez de cheminer et tellement qu'ilz se mirent sur les lictz pour eulx un pou reposer, lesquels ainsy le bon pasteur ne voulust point réveiller; ains voyant que travaillez estoient, il les laissa reposer, combien que luy mesme veillast, disant ses heures et dévotion, et ne demoura point longuement. Aulcuns enfans qui venoient du dehors luy annoncèrent et dirent comment la face du ciel estoit toute changée et troublée, tellement qu'il sembloit que tout le ciel fust en feu et en flamme. Laquelle chose ouye, il yssit prestement hors de la mayson, puis prinst à considérer ce merveilleux signe, et quant sur ceste considération eut certain espace de temps demouré, il commença à dire en grans souspirs : Hélas, dit-il, les élémens tesmoignent et nous démonstrent la ruyne du monde et le jour de l'estroit jugement de Dieu estre prochain ; haa, que bieneureux sera celuy qui ne sera audict jour argué (385), et qui en si rigoreux examen se pourra couvrir de conscience. Ces choses dictes, survindrent d'autres messages qui luy dirent que la maison où ilz estoient logiez estoit tout enflammée et esprize de feu. Incontinent qu'il eut oy ses parolles, il tyra celle part et se mist en la deffence comme vaillant champion ainsy disant : Ce c'est de la voulenté divine que je tombe et brusle en ce feu, il est en la puissance d'elle à laquelle nulle chose ne peust résister, puis enleva les mains et fist le signe de la croix dessus et appella le nom de Dieu en son ayde en chantant haultement : *Deus, in adjutorium meum intende; Domine, ad adjuvandum me festina.* Tantost comme le bon sainct eut ainsy faicte son oraison et accomplie, iceluy grant et périlleux feu lequel par la flamme qui jetoit avoit contredit et deffendu au serviteur de Dieu l'entrée de la maison, perdyt incontinent toute force et vigueur par les suffrages et mérites du sainct homme, et dès celle mesme heure, ne donna et ne fist en la maison ne ailleurs aucun dommaige ou lésion. L'homme de Dieu dist adonc à ses disciples : Regardez, dit-il, comment celuy envyeux de toute bonté et maling esperit qui aujourd'huy a en l'auditoire où nous estions pour faire prédication troublé et esmeu contre nous et ne non veult laisser emploier le temps en bonnes euvres, ains se parforce d'heure en heure de nous troubler plus grandement ; lesquelles parolles dictes, le sainct homme s'en ala avec ses religieux dire l'office et complies.

Chap. XXV. Comment monseigneur sainct

(381) *Aourens*, adorons.
(382) *Creez*, croyez.
(383) *Une buffe*, un soufflet.
(384) *On cuida*, on pensa.
(385) *Argué*, blâmé, réprimandé.

Hubert eut ses dois couppez, et comment à sa prière ses ouvriers furent sauvez d'estre noyez. — An oultre, quant le sainct homme fist faire certain engin à prendre poisson en aulcun pré qui Navigelle s'appelait, et fut avec ses religieux et ouvriers ad ce députez, advint que comme il s'approchoit d'une pièce de bois que l'on coupoit et mist la main dessus, l'un des ouvriers avoit desjà la main à tout sa cognie eslevée pour frapper et ne peut retenir le coup qu'il ne congnassast et rompist le doy du sainct homme tellement qu'il luy convint incontinent retourner en la maison pour donner remède à sa blesseure. Mais pourtant ne laissa point que le lendemain au matin, il ne commandast et fist entendre à l'euvre. Si prendent les ouvriers une nef et marchièrent celle part. Mais guaires ne furent eslongnez de terre que ung grant et terrible vent s'esleva que par la violence et tempeste la nef et tous ceux qui estoient dedans mist et plongia au plus parfond de l'eaue par manière que l'en ne veoit quelque forme ne d'eulx ne de la nef. Ains cuidoient tous ceulx qui le cas de la terre veoient, que de mille filz y fussent, ung tansculement ne peust eschaper. Cest aventure fut au sainct homme signifiée qui guaires loing n'estoit, de laquelle il ne fut point joieulx. Mais ayant tousjours confiance en la miséricorde de Dieu, adressa à elle sa prière, faisant son oraison et requestre à grande effusion de larmes en la manière qui s'ensuyt : Mon très-doulx Seigneur Jesu-Christ à qui la mer para le dos, toy, alant les piedz secz par dessus et rapaisa son esmouvement et courroux, à ta seulle parolle la tempeste de l'air s'esleva et clarifia, et la violance de l'esperit cessa et obeyst à ton commandement, je te supplie qu'il te plaise secourir à tes serviteurs qui sont en péril de noyer et par ta puissance les remetz à port de salvation lesquelz tu veois plongiez en dangier de péril. Tantost que le sainct homme eut faicte son oraison, le temps se rapaisa et tous ceulx qui aussy estoient en péril de noyer vindrent au-dessus de l'eaue et d'illecques à salvation sur terre sans souffrir aultre dommaige que d'estre bien baignez, entre lesquelz advint l'un d'eulx qui se miracle reduist depuis en escript et dist comme sa robe fut tellement enveloppée à aulcun pal (385*), duquel nullement se pouvoit délivrer; il fist son oraison au benoist sainct en bon cueur, car la bouche ouvrir ne pouvoit en disant ainsy : Vray Dieu tout puissant, qui, de tes mains formas mer et terre, ta vertu me sécoure par l'intercession de mon bon père et pasteur Hubert ton serviteur. Lesquelles parolles dictes, il se trouva délié et délivré, et avec tous les aultres en salvation sur terre. En ce même temps, le bon prebstre de Nostre-Seigneur demoura moult griefvement malade des plays et douleurs de sa main, l'espace de trois moys tellement que de jour ne de nuyt il ne povait dormir ne prendre aucun repas ou refrigère. Mais non pourtant quant la douleur n'empeschoit point sa dévotion, ains quant plus le traveilloit et oppressoit, tant plus s'occupoit en louenges de Nostre-Seigneur en disant souventesfois ce pseaume de pénitence à grande effusion de larmes : ***Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam.***

Chap. XXVI. Comment l'ange de Dieu annunça la fin à monseigneur sainct Hubert en vision. — Advint une nuyt que le bon sainct ainsy travaillé de tribulation ce fut endormy qu'aulcun divin message lui apparut en son dormant qui lui dist telles ou semblables parolles : Hubert, dist l'ange, tu m'as invoqué en ta tribulation et je t'ai délivré, en luy démonstrant une moult belle et grande salle, en disant : La maison de mon père est plaine de mainctes belles maisons entre lesquelles ceste t'est apprestée pour ton habitation la quelle te demourra en perpétuel héritage. Puis luy dit et annunça son décès de ce monde par cette parolle : Après la révolution de ce présent an, je déliray le lien de la tribulation et te délivray d'elle si me magnifieras. Quant le sainct homme fut réveillé, il commença forment (386) à considérer sur ceste vision, mais plus fort commença à noter et mettre en sa mémoire le temps et l'heure que advenue luy estoit. La quelle vision il voulut aussy manifester et révéler à aulcun de ces disciples. Et quant plus cognossoit la fin de ce jour estre prochain, tant plus estoit prest et enclin au service divin et aussi en oraison, jeûnes et aulmosnes, persévéra dévotement toute l'année.

Chap. XXVII. Comment sainct Hubert alla en pèlerinage et comment il ordonna sa sépulture. — Quant le sainct homme sceut que le temps s'approchoit que son âme devoit départir de la prison du corps, il recourut et adressa ses prières aux saincts, à eulx recommandant sa résolution par leur intercession à Dieu. Puis vint devant le sépulchre de sainct Lambert du quel les os du glorieux sainct avoient un peu par avant esté ensepvelys, comme dessus dict est. Si se mist en oraison et y demoura longuement à grande effusion de larmes en baisant et embrassant l'autel ainsy en se recommandant moult humblement aux frères et religieux de léans (387). Puis en soy levant, vint à la chapelle qu'il avoit faict faire à l'honneur de monseigneur sainct Pierre, prince des apostres, où semblablement il demoura grande pièce en oraison, pareillement devant l'autel qu'il avoit consacré à l'honneur de sainct Aulbin en la mesme église, certain aultre espace demoura en oraisons et prières tousjours larmoyant et souspirant très-piteusement. Et quant il eut ainsi faicte son oraison, il se retourna vers le mur et extendant les bras, mesura le lieu de son sépulchre, disant ainsy : Si soit apresté le lieu de ma sépulture en terre, car j'ay disposé que mon

(385*) *Pal*, pieu, bâton.

(386) *Forment*, grandement, fortement.

(387) *De léans*, de ce lieu, de cet endroit.

corps misérable soit icy logé et colloqué. Si vous prie tous que à ma fin de ceste mortelle vie, vous me soyez en ayde de voz bonnes prières. Le temps s'approche que l'esprit doit relinquer ses membres misérables et chétifz et aille soy présenter devant le souverain Juge. Ne demoura point longtemps que nous, ses feaulx disciples et religieux ne mismes à exécuter par effet les parolles qu'il avoit dictes et recommandées de son sepulchre, car au troisième jour après, l'esperit départant du corps fut des anges curieusement eslevé aux cieulx. Et nous prismes le corps, si le portasmes et le mismes au sereueil qu'il avoit esleu pour sa sépulture si comme est dict dessus.

Chap. XXVIII. Comment sainct Hubert, à la requeste d'aulcuns du pays de Brebant, alla dédier une église. — Combien que en ce mesme temps prochain fust la vocation en laquelle Dieu le vouloit appeler, il toutèsfois, à la requeste de aulcuns nobles du pays de Brebant s'en alla pour consacrer et dédier une église qui de nouveau avoit esté par eulx édifiée. Quant le bon sainct fut au lieu auquel il avoit esté prié de venir, l'ung des disciples luy demanda s'il vouloit faire illecques longue demeure ou il se vouloit revestir pour faire l'office. Adonc, le sainct homme respondit : Je vueil que nous entendons diligemment à parfaire et accomplir l'euvre pour laquelle nous sommes cy venus entièrement sans nulle demeure, car le cueur de luy désiroit toujours parfection. Si commença sur ce l'office avec très-noble compaignie de prebstres, dyacres et aultres gens ecclésiastiques entre le commun peuple et le acheva louablement à grand honneur et révérence pareillement comme l'office requeroit, et tellement fist qu'il rendit et laissa celle maison en sacrifices, bénédictions et aultres solennitez deue acceptable à Dieu.

Chap. XXIX. Comment monseigneur sainct Hubert preschoit et enseignoit les serviteurs à la fin. — Saichant le sainct homme Hubert qu'il avoit à embrasser le temple de Nostre-Seigneur, non pas celuy qui est faict par art de massonnerie ou de charpenterie, ains celuy qui est en lumière des aultres auquel toutes les vertus habondent, et duquel nostre benoist Sauveur Jesu-Christ en sa parolle, disant : Celuy qui m'ayme sera aymé de mon Père, et mon Père l'aymera et viendrons à luy et ferons mansion et demourance avec luy. Aussy, dit le prophète à ce propos : Je habiteray et yray en eulx, puis encores l'Apostre de ce mesme temple dit : Le temple de Dieu que vous mesme estes, est faict. Item : Vos euvres sont le temple du Sainct-Esprit. Il fit en oultre ung sermon de exhortation qui dura depuis l'heure de tierce jusques à l'heure de sexte, tousjours se parforsant apprester et mettre au cueur des bons catholiques le temple d'amour et de vertus, disant avec monseigneur sainct Jehan Baptiste : Appareillez la voye de Nostre-Seigneur, faictes droictez ses fêtes. Item : Faictes pénitence, car le royaulme des cieulx s'aprochera admonestant chacun entende que la mort luy est prochaine, voisine, et que le couroux de vie humaine est labile et tantost passé. Puis, donnoit conseil salutaire en disant : O vous, mes très-chiers et très-amez enfans, avisez que péché ne vous détienne en ses las. Quiconques de vous se sent en ses liens détenu, ou de lui entachié ou maculé, prengne incontinent et sans delay convenable remede et le mette dessus sa playe, tandis que le Juge de miséricorde luy tend la main; le temps est présent qu'il la tend à tous repentens. Car en ceste mortelle vie, la porte de miséricorde est ouverte, laquelle demourra du tout close après la mort, et celle de gehenne (388), c'est-à-dire d'enfer, sera ouverte qui recevra les transgresseurs des commandemens de Dieu misérablement. Considère et concepve chacun en soy ce qu'il sera, ce qu'il est, en un pou après ce qu'il deviendra, et s'il est aulcun qui ayt transgressé le commandement de Dieu procure soy reconseiller avec la Divinité par euvre de pénitence. Car quant je recogite en ma pensée la grande charge que j'ay à supporter, je double moult fort quelle sera ma perfection, ou par le contraire quelle sera mon imperfection, aussi la pénitente correction de ma vie temporelle Je considère maintenant le retour des nopces de mon juge, quel y sera considérant qu'il ne doit estre guaires de moi joyeux pour ce mesmement que me défaillent les lampes plaines de bonnes euvres qui soient esprises de perfection et de lumière de charité avec lesquelles je viegne au devant de luy. Je doubte qu'il ne me soit dict ce qui fust dict au mauvais serviteur duquel l'Evangile fait mention : Rend la raison de ta villication cerf, mauvais et paresseux; ha! il faut que tu ayes commis et baillé au changeur et à la table de usure, mon argent, et quant je suis venu, que j'ai receu ce qui est myen à usure, je t'ay faict pasteur de mes brebis et du exercice ecclésiastique et tu as bien pris le bandon (389) du laict et de la laine qu'elles ont portez, mais tu ne les as point curez ni songné les repaistre, ains leur a laissé souffrir maintes grandes nécessitez par ton deffault. Si est nécessaire que tu soyes faict leur salvation, car tu as esté leur pasteur.

Attendez, je vous en prie, quelle response ou quelle excusation me demourra devant la face de si grant Juge, l'advenement duquel les angelz et archangelz compaigneront en grande compaignie, aussi au quel advenement le ciel plyera comme papier, la terre bruslera par ardeur de feu, les injustes périront et les justes seront eslevés et couronnés à toute joye lassus (390) au ciel. Pourtant se aulcuns de vous aultres sont trouvez

(388) *Gehenne*, gêne, tourment.
(389) *Bandon*, avec profusion.
(390) *Lassus*, là-haut.

dignes d'estre receuz en celles tant joyeuses et délectables compaignies célestielles, je les présenterai à mon juge et diray : Haa, sire, ce sont ceulx qui ont recueilliz et entendues tes parolles quant je les ay proférez et pour elles se sont armez contre les adversaires vertus de ton nom, de grande amour qu'ilz ont eu tousjours en toy et ont a toy triumphe, qui est leur Seigneur très-victorieux par lesquelles ilz ont voye, car véritablement ilz portent les couronnes de leur victoire. Adont, ilz seront joyeulx et vendront en toute liesse, offrant à nostre benoist Sauveur Jesus-Christ, illecques venans leurs manipules et seront honorés avec moy de celle joyeuse sentence par laquelle est dit : Esjoys-toy mon bon et féal serviteur pour ce que sur pou de choses tu as esté loyal, je te continueray sur maintes choses, entre en la joye de ton Seigneur. Item : Venez vous en, les benoitz de mon Père, et parcevez le royaulme qui vous est apresté dès le commencement du monde. Auquel royaulme celuy vous introduit qui pour vous respandit son sang, et lequel affin que vous eslevast au ciel, il demanda et voulust venir en terre. Aussy à la miséricorde duquel aujourd'huy je vous recommande par manière que se je vous ay ce moyennant son ayde gouvernez, par lui puissiez doresenavant régner et amoureusement estre couronnez en la gloire de paradis.

Chap. XXX. Comment monseigneur sainct Hubert se mist en chemin pour s'en retourner à son ostel. — Ainsy par telles semblables exhortations célestielles, le très-sainct et facunde orateur exhortoit et induisait le peuple de sa condition tellement qu'il les rendit ententifs à oyr les droys terrestielz et les conferma en beneissant. Quant l'office fust accomplie, il se mist à disner et se assist avec ses compaignons et disciples en beneissant les viandes qui dessus la table estoient. Il fit manière comme s'il voullist disner, mais il pardonna bien aux viandes charnelles. Et tandis que les aultres mangeoient, il levoit tousjours les yeulx en hault aulx cieulx en louant et beneissant tousjours Dieu son créateur, tant de courage comme de parolle et de bouche. Quant vint que le jour regardoit desjà le vespre, l'homme Dieu se leva de la table, disposant se mettre en chemin pour soy retourner. Si fust illecques ung jeune filz religieux ayant environ douze ans qui luy supplia que son plaisir fut illecques reposer, mais il respondit que plus demourer n'y pouvoit. Et sur ce l'embrasse et dist : Au royaulme de Dieu te puis-je te veoir.

Chap. XXXI. Comment sainct Hubert entra dans la nef où il print la fièvre.—Ces paroles ainsi dictes, le sainct homme entra en une nef et alla loing d'illec, environ deux lieues. Quant il yssit de la nef, il commença par tout le corps moult à trembler de froit, puis brusler de grande ardeur de soif qu'il avoist. Si lui fust prestement apresté ung petit lit sur lequel il se coucha pour soy ung pou reposer, car il estoit moult travaillé. Et ainsi qu'il commença à reposer, il s'esmeut une si grande discorde et question entre les enfans de léans, lesquelz courans aux espées et aultres glaives, voulaient l'ung l'aultre occire. Mais le sainct homme oyant le bruit et la noyse s'esveilla tantost, mist incontinent paix et concorde entre eulx, puis monta à cheval et à l'ayde d'aulcuns de ses serviteurs s'en ala droict à sa propre maison nommée Furra. Et fust desjà passée la plus grande partie de la nuyt devant qu'il y peust arriver. Quant le sainct homme fust venu en son ostel, adonc commença à prendre sa réfection. Les viandes desquelles il usa furent oraysons et prières, et le brevaige fut lermes. Et quant il fut ainsi repeu, il qui desjà estoit moult fort aggravé et travaillé, se mist dessus ung petit lit. Et ainsi depuis la première série jusques à la sizième série, la fièvre ne l'abandonna aulcunement, ains tant fort le détint et oppressa, qui ne peulst onques avoir quelque bénéfice de repos. Et combien que les infirmitez troublent le corps humain, néantmoins le sainct homme portoit sa maladie si patiemment et si humblement qu'il sembloit qu'elle luy fust plus plaisante que desplaisante ; il se solatioit et délectoit au chant du psautier lequel il ne cessoit de dire. Et quant plus griefvement l'oppressoit et travailloit la douleur, de tant plus se démonstroit-il tousjours plus fort contre elle. Et où il veoit et congnoissoit que luy estoit plus prochain de relinquer la lumière de ce monde, illec plus ardamment demandoit ayde à Nostre-Seigneur. C'est assavoir que luy pleust de délivrer des misères de ce monde et le conduire et colloquer en la compaignie des angelez citoyens.

Chap. XXXII. Comment le dyable vint tempter sainct Hubert au lit de la mort.—Une nuyt entre les autres, quand l'ardeur de sa maladie plus fort le bruloyt, la fraude du dyable qui tousjours est ennemy à l'humain lignage ne s'oublia point, ains vint à luy et par menaces et figures le commença en getant un cry très-hideux en manière d'aulcunes bestes muez, pour le troubler et empescher. Mais le bon compaignon de Nostre-Seigneur ne se troubla mie, pourtant ne print espée ne aultre glaive pour le deschasser et mettre dehors, ains endura sa félonie patiemment. Et pour consolation chantit ung pseaulme qui se commence : *Qui habitat*, tout au long. Et puis appela aulcuns de ses enfans qui pour l'heure demourèrent, et leur demanda quelle heure il pouvoit lors estre. Si dist l'ung d'eulx, qu'il povoit estre environ mynuyt. Adont, dist le sainct homme : Haa, que n'est ceste nuyt passée et fust retournée la lumière du jour qui maintenant est absente de nostre regart ; disant en aultre point que la présence de Sathan n'estoit en cette maison, car il désire tous les jours la perdition d'humanité et contre toute euvre divine se met en aguayt pour faire trébucher les serviteurs de Dieu et tomber en ses las. En quoy respondit l'ung des enfants : O père et pasteur très-piteux,

pour quelle cause dis ses parolles, car il est tout certain que Sathan n'a nul povoir de obvier à ta vertu, par laquelle nous aultres serviteurs sommes en ta présence seurs et sauvez de toute sa deception. Car nous avons veu que tu as délivré de sa puissance plusieurs corps humains qu'il avoit assiégez, et si les travailloit durement et n'a onques peu souffrir ta présence. Car sytost comme tu y es venu, il luy est convenu par tes mérites habandonner le corps qu'il travailloit et qu'il incontinent s'en soit alé. Et jasoit ce que sa tres-subtile malice aucunesfois c'estoit ingéré te troubler es services divins qu'il connaissoit estre à Dieu agréables, il toutesfois n'y a peu consuyvir nul droit, car tu as eu toujours ta confiance en celuy qui dit ceste parolle : Le prince de ce monde est venu et rien n'a trouvé en moy. Adont, dit le sainct homme, tu as très-bien parlé, car ce que de cueur désiroyz tu as poursuyvi et démonstré de parolle. Puis, dit en oultre, prens de l'eaue benoyste et si en gette et arouse partout céans, puis prent oyle benoyste et nous en aporte pour nous oyndre. Car, par la vertu des sainctes parolles, par lesquelles ces choses sont beneytes, toutes malices et fraudes de l'ennemy s'en yront incontinent par manière que plus ne s'y osera trouver ne donner quelque tribulation ou empeschement. Après ces parolles dictes, le sainct homme se print à dire et faire oraisons et prières, et en elles persévérer jusqu'à tant qu'il vint sur le point du jour.

Chap. XXXIII. Hystoire, comment sainct Hubert incontinent après son trespas fut transporté de Trecht au Liége.—Quant vint environ le point ou aulbe du jour de la sexte série, nous religieux et familiers démourans entour son lyt, attendans son glorieux trespas. Estant aussy avec nous son très-cher et très-noble filz Flobert, le sainct homme se retourna vers nous et dit : Mes très-chers et très-aymez enfants, pries nostre benoist Sauveur Jesu Christ pour mes fragilités, car le terme de ma vie irréméable est maintenant en laquelle me convient relinquer cest habitacle de deuil, et comparoir devant le juge de mes actes pour rendre raison de mes fais, et pource que je ne me sens point juste ne puissant pour moy descharger de la charge de mes pêchez, ains doubte grandement que mes offenses ne me griefvent fort devant luy, je demande que vos prières me soyent en ayde. Requérez, je vous en prie, que la piteuse majesté de Jesu Christ me soit propice. Le sainct homme disoit ces parolles ou semblables, tousjours en s'accusant vers Dieu, si comme dit le prophète : Le juste, au commencement de son sermon, tousjours s'accusoit. Il sentant que la présence de la mort luy estoit prochaine, esleva les mains au ciel, ayant les yeulx tous plains de larmes et dist : Ostez la couverture de devant ma bouche, car mon âme veult départyr de moy. Puis dist : *Credo in Deum Patrem*, tout au long. Et quand il eut fine, il commença le *Pater Noster*, et en le disant, il rendit son esperit à Dieu, lequel fut reçue des saincts anges, et par eulx aulx cieulx porté et mis en la compaignie des aultres saintz à très-grant joye et jubilation. Ses religieulx, serviteurs, familiers et amis, avec la plus grant part du commun peuple demenèrent moult grant dueil de son absence douloureux. Et tellement qu'il estoit chose piteuse veoir leurs faces tout sales et esplourez comme elles estoient de grans pleurs et douleurs et gémissements qu'ilz démenoient d'avoir perdu la présence de leur tant bon pasteur. Illec vindrent et accoururent à grans tropeaulx, moynes et religieux, pour estres administrez à la célébration de ces exeqs, non point en habis de joye, ains en habis de dueil sans chaintures et sans aornement quelconque, prindrent à desplaisir plus longuement vivre en ce monde.

Chap. XXXIV. Comment le corps de monseigneur sainct Hubert fust porté par ses disciples au Liége.—Comment piteusement et sainctement le bon pasteur eust déduit et démené sa vie, leur office continuellement et leur haute dévotion le tesmoigne. Quant il rendist à Dieu l'esperit, le sainct Evangille de nostre benoist Sauveur Jesus-Christ fut incontinent leu dessus le sainct corps. Puis, lui furent fais de dégré en dégré les autres divines offices qui sont deus et accoutumez de faire et célébrer au moins à leur sépulture. Et après, ils lavèrent le corps, puis le mirent en châsse, et du lieu de son décès le portèrent hault, eslevé jusquez au Liège, lesquelles luy diffèrent en tout loingtains l'un de l'aultre environ de quatre mille lieues (391). Advint que quant les piteuses brebis ouyrent que destituez estoient de leur bon pasteur, elles vindrent de toutes pars au devant de la châsse en si grant nombre et affluence, que tout le chemin en estoit plain à le saluer et commander à Dieu; les larmes que les subgetz estoient, confessoient, et manifestoient la douleur qu'ilz portoient ; les ungs se tiroient les cheveux, les aultres se battoient de leurs poings devant leurs poytrines, puis crioient en grans cris : Hélas ! qu'est-ce que plus nous demeure de salut ; or, sommes bien destituez de bon père et pasteur très-bégnin qui nous gardoit de péril, qui tousjours se présentoit et démonstroit consolateur, qui de nos misères avoit mercy, qui des orphelins estoit nourrisseur et défenseur des vefves et docteur très-excellent de la doctrine célestielle. Par la présence de ce sainct homme, la fraude du dyable s'enfuyoit, la pompe du

(391) Il y a dans le texte de l'anonyme : .... *Quæ loca a se differunt millibus triginta.* Croyant sans doute qu'il s'agissait de lieues, et trouvant que trente mille lieues étoient, pour la distance qui sépare Tervueren de Liége, une évaluation un peu exagérée, les *notables clercs* d'Hubert le Prévost changèrent trente mille en quatre mille, ce qui ne les rapprochait guère cependant de la distance véritable. Le fait est qu'il ne s'agit pas de lieues mais de pas, et qu'au lieu de quatre mille lieues, c'est trente mille pas qu'il fallait dire.

monde se ravalloit et rabaissoit, et à bref dire, en ce seul homme sainct nous avions tous émoluments de doctrine et de sainctes œuvres. En telles voix et semblables complaintes piteuses l'acompaignèrent, ne oncques ne finerent jusques atant qu'ils vindrent au lieu ordoné à mettre les os du sainct homme en repos.

Chap. XXXV. Comment ceulx du Liége alèrent en procession au devant du corps de sainct Hubert. — Quant eurent tant cheminé que vindrent en près la cité du Liége, le peuple vint au devant de luy en grande multitude entre lesquelz y avoit moult belle compaignie d'ecclésiastiques revestus de révérens habis, portans l'estendart de la vraie croix, avec ce aussy plusieurs vénérables reliques de saincts. Item, torches et chandelles toutes ardentes, pareillement ongnemens et matières précieuses qui moult grant odeur donnoient, chantans les piteuses chansons accoutumez à chanter en telles offices. Mais si tost comme ilz approchèrent et atouchèrent la fierté du sainct homme, adont la douleur print si grant accroissement en eulx, qu'elle interdit et osta à tous le chant et les induist à plorer et gémir amèrement en criant à haulte voix : O bon pasteur, pour qui nous as-tu ainsi délaissez? hélas! pourquoi nous trouvons-nous ainsi privez et déçus de ta présence? tu estoies nostre docteur, et là où tu venoiez meillieur et nul ne venoit jamais devant toy pour remède de santé que tu ne les rendisses guarris ou grandement consolez. Et qu'est-ce qui nous reste après, sinon pleurs et gémissements? Lesquelles choses sont les tesmoings de nostre misère. Maintenant, cognoissans la povreté et dégénérosité de nostre courage, car nous demourons en misères, et on te rend et faict lassus es cieulx pour tes mérites grant honneur. Nous, tes brebis, qui sommes orphelins, ayans perdu toy nostre bon père et pasteur, sommes abatues, demourant dispersez et inutiles au milieu des loups ravissans. Si te requérons et prions que ta piteuse intercession nous soit en ayde envers le souverain pasteur, c'est assavoir, nostre benoist Sauveur Jésus-Christ.

Chap. XXXVI. Comment le corps sainct Hubert fut enterré en la chapelle Sainct-Pierre au Liége. — En ces douleurs et aultres semblables mirent les sainctz membres du glorieux pasteur et évèsque sainct Hubert en la chapelle Sainct-Pierre, laquelle le sainct homme avoit fait faire alentour de celle chapelle, et en celle firent toute la nuyt la veille à grant nombre de torches et de chandelles ardans, chantans continuellement pseaulmes et aultres divins offices jusques au lendemain que le soleil commença à resplendir sur la terre. A laquelle heure le revestirent en telle manière qu'il avoit accoustumé estre quant il vouloit célébrer l'office divin. Et combien que toute créature humaine change par mort toute couleur et prend couleur pâle et mortifiée, toutesfois il eut celle grâce que plus belle et plus playsant de couleur estoit mort que par avant n'estoit vif. Et tellement que ses disciples et aultres plusieurs dévotes personnes, considérant que ce procédoit de la grâce divine, se gettoient et couchoient sur luy de la grande amour qu'ilz avoient eu à lui, en le baisant et embrassant estroitement avec très-grandes larmes. Puis en regardant, à haulte voix cryoient : O colonpne, déffence et honneur de saincte Eglise! O garde très-noble, sure et diligente, laquelle tu as esté de noz âmes, bien nous est estrangié ta présence que tant nous désirons. Et pour ce que de présent ton absence est nostre ennemie et aussy que plus ne pouvons oyr ta doulce loquence, plus ne nous reste à consoler noz complaintes fors tant seulement habundance de larmes et te prier que nous qui, au temps passé quant nous enseignoies, t'avons desprisé (en ceste manière procédèrent et firent leur complainte), puissions par ton intercession veoir la face de nostre juge, à nous propice et miséricorde. En ceste manière procédèrent et firent leur complainte toute celle nuyt en lui demandant aussy pardon à genoulz et tres-humblement de ce que négligens avoient esté de mettre à exécution ses doctrines et ses commandemens. Puis, quant aussy fut revestu et aorné des habis pontificaulz, ilz entendirent à parfaire le divin office selon ce que le cas tel estoit accoutumé de faire. Et quant ledit office fut parachevé, ils le prindrent et le portèrent au lieu qu'il avoit dit que l'on deust ensevelir et mettre.

Chap. XXXVII. Comment par miracle la verge de laquelle on avoit prise la mesure pour faire le sépulchre sainct Hubert se rallongea. — Quant on le mettoit au sépulchre ansy comme il dit, et Dieu démonstra manifeste que jasoit ce qu'il fust estendu et mis dessoubz terre et que plus n'aparust au monde devant les yeulx des hommes, il toutesfois vivoit avec luy lassus aulx cieulx en gloire, car à celle mesme heure fut fait sur ledit sépulchre le miracle qui s'ensuyt. L'on print une verge pour prendre la mesure du sépulchre de monseigneur sainct Hubert et la tailla len dessus, par manière toutesfois qu'elle fust moindre ou plus courte que le besoing n'estoit. Mais incontinent après, elle se trouva plus longue de deux grandes paulmes. Laquelle, pour amplir la gloire et la puissance de nostre Sauveur Jesus-Christ, fut prinse et mise à part et encore se garde de présent audict lieu très-dévotement en mémoire dudict miracle bouttée en une paroy. Tantost après ces choses, les reliques du glorieux sainct commencèrent à florir de vertus et grans miracles, car aulcuns apportèrent qu'ilz avoyent oy entre l'office du jour et de la nuyt sur ledit sépulchre grans voix par manière que de grande paour ils avoient habandonné le lieu et s'en estoient fouys. Adonc, quant ces religieux oyrent ce, ilz en rendirent grâces à Dieu qu'il avoit voulu la précieuse mort de son prebstre et servi-

teur en telle manière commander et honorer, ayans plaine confiance qui l'avoit de grans biens et béatitude aorné.

Chap. XXXVIII. Hystoire, comment par le roy Charlemaine fut eslevé le corps sainct Hubert. — Le siziesme ou droictement après le très-précieux décès de monseigneur sainct Hubert, affin que la vraye voix de nostre benoist Sauveur aprovast, disant ainsy : Il n'est rien tant couvert qui ne soit révélé, et rien tant récélé qui ne soit sceu, le pasteur des pasteurs voulust démonstrer combien les mérites de son vicaire estoient grandes envers luy, affin que la lumière des vertus de son sainct resplendits devant les hommes, et que les peuples qui useront de sa suavité et doulceur des signes qui se ensuiveroient glorifiassent Dieu qui estoit acteur de telles euvres. Et pour ce qu'il estoit membre et partie de la cité soveraine, Nostre-Seigneur ne le voulust point reculer, ains mieulx le préférer et démonstrer à tous en exemple. Car comme en celuy temps régnast Charlemaine le Grant, il lui fut au tiers ans de son règne de France révélé par divine révélation et non point tant seulement à luy, ains aussy à plusieurs aultres dévotes personnes que les membres du sainct homme fussent levez du sépulchre où ils gisoient. Advint que tantost après ce que les ungz eurent apportez aux aultres ce que par révélation sur ce avoient receu, les ungz aussi commençoient à demander conseilz aux aultres ce que sur ce devoient faire. Et à la fin plusieurs opinions et sentences ilz conclurent ensemble que se deussent retourner à Dieu et lui requérir qu'il lui pleust leur démonstrer sur ce sa voulenté. Tantost se mirent en jeûnes et oraisons et ainsi persévérèrent et ordonnèrent que chacun deust persévérer trois jours durans affin que la voulenté de Dieu sur ce puissent congnoistre et la mettre à exécussion à leur povoir. Et nant vint au troisième jour, ilz mirent deux livres sur l'autel desquelz l'ung contenoit les bénédictions et consécrations par lesquelles se parfait le sacrement de la messe, à celle fin que par ces livres peussent scavoir et cognoistre ce que sur ce avoient à faire. Si advint que quand ils ouvrirent le premier livre, l'Evangile en la marge aparant escript contenoit ceste sentence : *Ne timeas, Maria, invenisti gratiam apud Deum.* Et le livre du sacrement en son ouverture contenoit ceste oraison : *Dirige viam famuli tui.* Sire, conduy et adresse la voye de ton serviteur. Ces choses ainsy faictes, chascun et mesmement les ecclésiastiques se mirent à chanter hymnes et psaulmes toute celle nuyt ensuivant. Et quand vint le lendemain au soleil levant, les ecclésiastiques acompaignez de grande noblesse oultre le commun peuple, qui là convint en grande multitude, s'en allèrent à la chapelle de Sainct-Pierre en laquelle estoit le sépulchre du très-glorieux sainct portant l'estendart de la saincte croix à divers orguemens et matières précieuses et odoriférentes avec grande multitude de torches et chandelles alumez et ce fust par ung dimanche.

Chap. XXXIX. Comment le corps de sainct Hubert fut eslevé et trouvé tout entier. — Quand ilz furent arrivez au sépulchre du glorieux corps monseigneur sainct Hubert, ilz levèrent la couverture. Toutesfois qu'ilz l'eurent levée, ilz prindrent en eulx aucunement paour tellement qu'il doubtèrent de prime face d'outre plus visiter le lieu de la sépulture. Car ilz pensoient que celuy très-sainct corps fust tout desjoinct ensemble et converti en pouldre à manière de aultre corps mortel. Et toutesfois affin qu'ilz ne receussent aucun blasme s'ilz délaissoient l'euvre imparfaite par eulx commencez, ilz se mirent à regarder dedans le sépulchre et virent incontinent que le benoist corps estoit tout entier sans aucune séparation de ses membres, aussi sans lésion et sans pourriture nulle que les aultres corps mortelz ont accoustumé de souffrir. Et qui plus est-il donnoit et rendoit une odeur tant grande comme se toutes les précieuses épiceries du monde fusse dedans. Si commencèrent à regarder en la teste et virent que le visaige avoit tout plain de sueur à manière de petites gouttes. Sa couronne estoit sans aucune lésion de poil, les cheveux luy estoient augmentez à grandeur et beaulté, non mye qu'ilz blanchissent de blancheur de vieillesse, mais démonstroit de couleur et de vision que c'estoit la teste d'ung jeune homme, tellement que la parolle de Nostre-Sauveur Jésus, en parlant de la réintégration des corps, fut au corps de ce sainct homme accomplie, disant ainsy : Quant viendra au dernier jugement que tous corps ressusciteront, il n'aura poil de vostre teste qui périsse. Car ainsy comme dist est ledict précieux corps estoit entier de forme, de toute beaulté corporelle ainsy ou en manière comme il joiyst adonc de plaine vie humaine. Adonc tous ceulx qui là venus estoient qu'ilz veirent le grant miracle prindrent en eulx tant grande joye en Dieu, qu'ilz avoient leurs voix hault ès cieulx, criant tous ensemble.

Chap. XL. Des grandes complaintes et clameurs que faisaient ceulx qui étoient présens. — Haa, conditeur inestimable de la fabrique du monde, haa, filz de Dieu facteur au commencement de l'humain lignage et à la fin son rédempteur, qui est lassus, qui pourra estre inquisiteur de ta puissance ne raconteur de ta grande miséricorde, qui daignes démonstrer si très-grans miracles en tes serviteurs. Car cestuy ton serviteur que nous regardons, qui resplendit de tant grans miracles a esté nourri avec nous et nostre docteur. Et nous, paresseux, menons vie soubz la conduite de vile négligence. Cestuy a esté obéyssant à tes commandements, il a supporté les batailles et obtenu les labeurs triumphaux contre les temptations tant de la chair comme de maulvais esprit, dont par toy est couronné et main-

tenant règne en ton exaltation en gloire. Pour ce qui sera de nous qui avons esté le temps jadis desprisans ses sainctes doctrines et n'avons attendu prendre ne porter les armes de saincte vie ne batailler contre les vices, que dirons ou que ferons-nous quand viendrons au dernier jugement, qui serons contrains à rendre compte et rayson de tous noz fais devant le grant juge, quand le corps de ce sainct homme avons bien ensuyvi, mais la vertu n'avons point approchié. Pour ce nous reste ung et très-singulier remède, c'est assavoir que nous confessons à toy qui scais, veois et cognois toutes choses, noz mauvaises euvres, lesquelles nous avons commis contre ton sainct commandement, et demandons pardon très-humblement de cueur contrit. Qui est, sire, celuy semblable à toy en miséricorde qui non-seulement convoques et colloques les âmes de tes sainctz ès siéges glorieux en paradis et leur donne éternelle félicité, ains aussy après leur décès et migration, préserves leurs corps entiers en faisant aulcunement forces en nature humaine. Apert de quel mérite ce sainct homme est envers toy, car tu as ses reliques de tant grant honneur et de tant de grâce aorné; car suppose qu'elles ayent esté mises et percluses dessoubz la terre par longue espace, tu n'as point voulu que la terre joist de son privilége, c'est assavoir que celles qui estaient et sont de terre retournissent et convertissent à manière de aultre corps humain en terre en luy faisant aulcunement force. Mais as voulu contre toute loy des mortelz, aussy contre le mandement de la terre, que la chair demourast. Vecy, sire, vecy à augmenter la magnificence de ton sainct nom, car non seulement le visaige et tout le corps de luy se sont conservez et gardez, ains aussy tous les vestements, lesquelz demeurent entiers de toute forme et beaulté.

Chap. XLI. Comment l'empereur Charlemaine et plusieurs princes vindrent veoir le corps sainct eslever. — Tantost furent ces choses divulguez et publiez par toutes pars et en plusieurs pays et terres circumvoisines. Et tellement que la voix parvint jusques au palays du roy Charlemaine. Car il vint ung messager à luy qui luy racompta comment le corps de monseigneur sainct Hubert estoit relevé et comment il estoit demouré avec ses vestements entiers sans aucune lésion ou corruption souffrir. Adonc si tost que la fame et renommée commença par les pays courir, non seullement les prochains, ains aussy les loingtains prindrent à grant tropeaux et compaignie le chemin pour venir celle part veoir le miracle, lequel Jésus-Christ avoit démonstré au benoist sainct son serviteur. Et affin que la grande gloire de Nostre-Seigneur mieulx se magnifiast et que la vertu du miracle fust plus approuvée, le très-victorieux et tres-catholique prince Charles le Grant, empereur et roy de France, se partyt de son siége royal et s'en vint la droicte voye avec sa femme et grant nombre de barons et aultres chevaliers pour veoir le grant miracle. Quant le roy fut venu au lieu et qu'il vyt ce que l'on luy avait racompté, et dit estoit moins que ce qu'il veoit des yeulx. Adonc admirant la très-grande puissance de Dieu, commença en haulte voix magnifier la vertu et louer sa miséricorde, luy rendant grâces de son sainct nom, beneyssant de ce qu'il avait daigné démonstrer en son temps telles et tant de merveilleuses choses, en gettant grans larmes de la grande joye qu'il eut quant il veyt le grand miracle. Pareillement firent tous ceulx qui là vindrent, baisans les mains et les piedz du sainct homme en louant le nom de Dieu de ce qu'il avait daigné honorer yceluy de si grans miracles; puis après ceste admiration, le noble roy Charlemaine print le précieux corps et le porta sur l'autel à grant joye et à grant honneur et révérence, aussy à grant décantation de hymnes et louenges, puis luy offrit et donna grans vasseaux et joyaux d'or et d'argent très-gentement ouvrez. Encore luy donna rentes et possessions et les fondz et les tennements (392) d'elles, et les délaissant au nom de lui à l'église en laquelle son sainct corps reposoit. Puis après colloqua moult noblement les os du sainct homme par l'intercession duquel aussi par sa piteuse intervention nous requérons et prions, sire, ta pitié très-humblement que nous, qui par nos excès et grans pêchiez demourons aggravez, par ta saincte et très-agréable ayde soyons séparez du nombre des pervers et mauvais et délivrez de leur juste damnation. Et en la société et compaignie des éleus méritons et desservons estre nombrez. Au quel honneur et impere puissance, souveraine pitié sans mesure, bonté inexpuisable avec louenge et gloire appartient et affiert par tous les siècles des siècles.

Chap. XLII. Hystoire de la derraine translation du corps de monseigneur sainct Hubert en Ardeine et d'aulcuns de ses miracles. — Ce sont les miracles lesquelz ont esté faicts environ le corps du glorieux confes et amy de Dieu monseigneur saint Hubert en la révérence de luy et à la gloire de Nostre Seigneur, le temps passé, car depuis la révélation de laquelle dessus est faicte mention, le corps sainct fut ailleurs transféré, et ce fut au temps du très-piteulx et très-victorieux Loys Débonnaire, filz de Charlemaine, empereur des Romains et roy de France, laquelle translation nous raconterons premièrement en la manière qui s'ensuyt.

Chap. XLIII. Comment Loys le Débonnaire, roy de France, commença à régner, et de ses constitutions. — L'an de la très-heureuse incarnation de nostre benoist Sauveur Jesus-Christ VIII C et XIII trespassa de ce monde humain le très-amoureulx empereur Charlemaine Auguste, lequel en son temps

(392) *Tennement*, domaine, terre, héritage.

longuement et largement employa et dilata son royaume et augmenta en sa fin la foy du nom de Jesus-Christ, Loys, son filz très-glorieux, print le sceptre impérial à luy deu. Il convenoit que nostre benoist Sauveur donnast à l'empire tel prince qui ne fust point tant seulement de noble lignage et puissant de seigneurie temporelle, ains aussy fust miroer de meurs et de vertus à tous ses subjectz. Si fut ainsi que ce glorieux prince institua les commandements de son empire dédier et aorner de fais tant eureux que les choses mortelles fussent correctes, que les bonnes coustumes se relevassent et les permanens se conservassent. Et aussi que chacun ordre en son royaume ne déviast point du droit chemin, mais l'ordre laye deservist à justice et défendist le pays par armes pour garder saincte Eglise tellement que l'ordre de prebstrise peust prendre repos et vaquer en oraison, et l'ordre épiscopal intendist par dessus lesdits ordres, en manière que ce nulz se devoient de la voye de la foy catholique par volunté ou par nécessité, le jugement et prudent conseil des prélatz les réduit à saincte Eglise par deue et convenable correction.

Chap. XLIV. — Comment Miltrande, évesque du Liége, réédifia et restablit l'église d'Ardeine. — Miltrande, qui pour lors estoit évesque, prétéroit à l'église du Liége, considérant ses choses tant à partie par volunté divine comme en partie par l'admonition dudit très-sacré empereur, estudioit tousjours à enseigner en doctrines de bonnes euvres le peuple à luy commis. Et se aulcune chose scavoit que eust besoing d'amendement, il se parforçoit le réformer et remetire en meilleur estat. Si advint que entre les qui requéroient amendement estoit en celle partie une église qui anciennement estoit appelée Ardeine, en laquelle autrefoys souloient chanoines faire résidence, mais par grande ancienneté de temps, elle estoit tombée et devenue en ruine, demourant ainsi le lieu sans quelque habitation. Ceste église fist le bon pasteur non pas seulement du fondz jusquez au comble restaurer et refaire, ains aussy y fist faire et construire plusieurs notables édifices pour demourer, puis oultre toutes les anciennes rentes et possessions appartenans à ladicte église, il y donna plusieurs aultres propriétez et possessions, et mesme des rentes de son éveschié, veuillant encore que le lieu fust habité de religieux, lesquelz eussent de quoy vivre sans indigence, tellement qu'ils peussent attendre au divin service plus libéralement hors du siècle. Ces choses accomplies et faictes, il amena et choysit les religieux telz que bon lui semblaet les mist dedens, puis leur commença enseigner et monstrer la vraie religion et dévotion en Dieu par exercices de bonnes euvres. Et tellement fit que les religieux commencèrent illec habunder et venir de toutes pars et mesmement les nobles hommes du monastère Sainct-Lambert, lesquels estoient tant espritz du désir de la vie apostolique, que plusieurs se transportèrent audit lieu auquel ils tindrent la vie saincte de religion telle que le bon pasteur avoit instituée et ordonnée aux aultres très-dévotement. Quant ils eurent demouré certain temps en ceste religion, que le lieu y estoit fort augmenté et multiplié de religieux et divin office, ilz s'en alèrent par devant ledict évesque Miltrande et luy supplièrent qu'il leur voullist donner licence et congié de transporter les os du glorieux confesseur de Dieu monseigneur sainct Hubert, du lieu où ilz gisoient à leur monastère pour leur faire plus grande consolation et pour amplir l'honneur du glorieux sainct. Lequel Miltrande oye et attendue benignement leur demande et requeste, leur respondit que bien lui sembloyt que le lieu où le benoist sainct gisoit estoit assez indigne d'avoir tel confesseur. Mais pourtant point ne leur ottroya la translation qu'ils demandoient, ains sur ce les demanda environ trois ans.

Chap. XLV. Comment les religieux d'Ardeine requirent à l'évesque Miltrande d'avoir le corps sainct Hubert. — Quant le bon évesque Miltrande vit que ces religieux d'Ardeine estoient et pourchassoient tousjours envers luy pour avoir et transporter le glorieux corps sainct Hubert à leur monastère, et que de soy mesme ne povoit résister à leur requeste, il voulut en ceste partie procéder par conseil, signifiant le cas à Ebalde, homme très-vénérable qui estoit son métropolitain, affin qu'il luy conseillast ce que sur ce devoit faire. Quant Ebalde oyt le cas, il remanda Miltrande qu'il deust le mesme cas signifier et donner à congnoistre à l'empereur Loys pour oyr et avoir sur cela délibération de son conseil, laquelle chose il fit. Quant l'empereur Loys eut oy le cas, il, considérant que la chose estoit de grande importance, remist les parties au conseil qui adont se célébroit en la ville d'Aix, lequel conseil ottroya ledict précieux corps et la translation de luy audictz religieux, considéré mesmement que la commune relation de tous opinoit que ledict corps demourroit audict monastère plus honorablement que au lieu auquel il gisoit. Le bon évesque Miltrande veuillant obéir audict conseil délaissa et ottroya ledict corps par lesdictz religieux, ainsy qu'ilz demandoient le translater et emporter en Ardeine.

Chap. XLVI. Comment par le consentement du conseil tenu en Aix, le corps sainct Hubert fut transporté en Ardeine. — Venans doncques les religieux pour emporter le saint corps, ils le prindrent et l'emportèrent premièrement en l'église Sainct-Lambert à grant honneur et révérence en laquelle église demoura par troys jours continuez eulx à grant nombre d'autres religieux et gens tant ecclésiastiques comme du commun peuple, recondirent et colloquerent très-honorablement. Mais pour ce que les miracles de Jesus-Christ desquelz il glorifie ses sainctz ne se doibvent nullement abcondre, ains se doibvent publier et mani-

fester à sa louenge et gloire tant que langue se peult extendre à parler. Point ne cuidans estre choses indignes de sa magnificence, laquelle il a merveilleusement démonstrée à nostre siècle, si est ainsi que ledit corps fut pour lors revisité derechef et trouvé entier de tout en tout de celle corruption qui fut au commandement donnée à nature humaine par la prévarication et transgression du premier parent, ne plus ne moins qu'il avoit esté trouvé au temps de Charlemaine. Comme ledict évesque Miltrande et plusieurs austres personnes qui ce veyrent en après racontèrent. Et toutesfoys, depuis la première translation jusques à la seconde furent et passèrent environ LXXV ans.

Chap. XLVII. Miracles de monseigneur sainct Hubert. — Advint droittement en l'an de ceste derraine translation que ung pèlerin aveugle, à l'ayde et conduicte d'aulcuns aultres qui le menoient, oyant parler du glorieux sainct et des miracles que Dieu démonstroit par les intercessions du benoist sainct Hubert, se fist réduire au monastère et fust receu et logié à l'hostel de povreté selon la coustume observée et gardée audict monastère et demoura léans en oraisons et prières l'espace de trois jours. Quant vint le dimanche à matines, il ne s'oublia pas, se leva et vint à l'église pour faire ses oraisons et prières à Dieu. Et quant vint que les frères eurent près fine et achevé l'office de matines, l'un d'eux commença à chanter certain responsoire qu'il luy estoit commandé. Et ainsy qu'il l'acomplissoit, celuy qui aveugle estoit commença à chanter à plaine voix : *Deo gratias*. A Dieu grâce et au benoist sainct Hubert, car par ta piteuse intercession et mérite, j'ay recouvert guarison de la veue que j'avois perdue. Adonc vint à luy le frère qui avoit la charge de recevoir et gouverner les povres et lui demanda : Qu'est-ce que tu as? Je loue Dieu, dit-il, et monseigneur saint Hubert par intercession duquel j'ay mérité et recouvert la veue de mes deux yeux. Puis sans demeure s'en ala au sépulchre du glorieux sainct sans estre conduit d'aulcuns autres où il demoura jusques atant que les frères eurent dutout accompli matines en dévotion, rendant à Dieu et au benoist sainct grâce et louenge. Quant les religieux eurent accompli l'office, le vénérable père abbé nommé Almand, qui pour lors présidoit au monastère, commanda et fist tantost sonner les cloches, puis à haulte voix commença à chanter *Te Deum laudamus* tout au long. Illec advint grande compaignie de peuple qui oyrent le miracle, lesquelz rendirent pareillement grâces à Dieu nostre Seigneur qui tel sainct patron leur avoit ottroyé et donné qui avoit de Dieu puissance et mérite de curer et guarir les infirmitez et maladies de bon cueur recouroient à lui, et de les restituer au port de santé. Comme les peuples depuis ce temps prochain comme long temps s'amassoient à grant compaignie de jour en jour audict monastère, venans veoir le miracle, le bon père print ledict aveugle qui, ainsi comme il dit est, avoir recouvert la veue et le mena au Liége audict évesque Miltrande; si le vist le bon évesque à grant joye et rendit à Dieu les grâces qui s'ensuivent : A toy très-belle deite en une majesté, grâces te rends et louenges qui as ta vertue extendue sur cestuy ton serviteur en luy restituant la clarté de ses yeux au lieu que j'ai en ton honneur et gloire dédié par le mérite de ton sainct confesseur, lequel de ta volunté, si connue, nous croyons est illec colloqué. Puis ces grâces dictes, il commanda que le bon homme fut de neufve robe revestu sans souffrir aucune disette tant qu'il seroit en ce monde.

Chap. XLVIII. Comme monseigneur sainct Hubert rendit la veue au febvre de Marlide (393). — En une ville qui s'appeloit Marlide, laquelle est subgette aux frères et religieux dudict monastère, demourant ung febvre nommé par nom Anglomart, lequel par la grande exercice de forgier avait ainsy perdu la veue. Et en tel estat avoit privé l'espace de cinq ans. Un jour il esmeu de dévotion envers le benoist sainct, dist à son filz qu'il le menast audict monastère. Le filz s'enclina à sa demande et le mena audict lieu, et si portèrent avec eulx deux grandes barres de fer pour offrir. Et quant ilz furent venus audict monastère, il fut mis et receu à l'hostel des povres auquel il demoura par deux jours toujours persévérant en oraysons et prières. Et quant vint au troisième jour, il fut mené en la manière accoustumée aux portes de l'église. Et quant vint environ l'heure de nonne que les frères s'en aloient disner et que nully plus n'apparaissoit illec endroit que luy et son filz toujours demourants en dévotion et oraison, le filz luy dist : Père, levez-vous, il est temps que nous alons à l'hostel pour prendre nostre réfection. Adont se leva le père et dist : Mon filz, il me semble que je voys aulcuns hommes aler et venir par la place et voys aussy la construction des édifices. Auquel respondit le filz : Mon père, peut-il estre que vous voyez comme vous dites. Il est bien vray que aulcuns hommes vont par ceste place et que les murs apparaissent manifestement. Adonc le père se retourna vers le sépulchre du glorieux sainct et en soy retornant, il commença crier à haulte voix : Haa! mon doulx sauveur Jésus-Christ, conditeur du monde et réformateur de nature humaine, je te loue et rends grâce, car par les mérites de monseigneur sainct Hubert tu m'as restitué la lumière de mes yeux. Puis quant son orayson eut faicte, il se partit de là et ala sans aucune ayde à l'hostel des pauvres. Et lors vindrent les frères et rendirent à Dieu grâces et louenges de ce que leur avoit donné tel patron par l'intercession duquel ceulx qui estoient en nécessité trouvoient confort et secours de grâces envers luy. Puis tin-

(393) *Febvre*, ouvrier, artisan.

drent conseil ensemble où qu'il fut conclud que le bonhomme demouroit audict monastère et y auroit sa vie tant qu'il vivroit. Et ainsy il y demoura et vesquit en usant de son mestier tous les jours de sa vie.

Chap. XLIX. Comment monseigneur sainct Hubert rendit à ung homme son cheval. — En la ville qui s'appelle Brainetez, qui n'est guère loing du monastère où repose le corps de monseigneur sainct Hubert, aucun rustique ou laboureur demourant en icelle nommé par son nom Ysmarez Mundus. Ung jour venoit pour payer aux religieux leurs rentes et venoit en la compaignie de plusieurs autres qui venoient par dévotion au glorieux sainct Hubert. Quand il vint assez près du marchié, il descendit de son cheval et laissa aller en aucun pré prochain d'illec pour pasturer, puis s'en ala à pied par le marchié droit au monastère besongnier aux religieux. Quand il eut besongné et que l'heure fut de retourner et aultres plusieurs avec luy lesquelz avoient pareillement faictes leurs besongnes, il vint au lieu auquel il avoit laissé son cheval, le cuidant trouver. Mais point ne le trouva ne de lui ne peult avoir aulcunes nouvelles. Si fut bien esbahy et tantost se mist à le querir de toutes pars. Et quant il eut longue pièce parquis et cherchié entre les congnus et incongnus, et trouver ne le povait. Le povre pensa tantost que le cheval lui avoit esté desrobé, si ne sceut autre chose faire sinon qu'il se remembrast des mérites du glorieux sainct Hubert, print en soy et détermina recourir à luy. Et ainsi trè-sangoisseux s'en vint audict monastère et se mist à genoux devant le sépulchre du glorieux sainct en disant telles ou semblables paroles : Haa ! sainct confesseur de Nostre-Seigneur, reconfort et consolateur des doloreux, qui donnes aydes à ceulx qui de cueur te requièrent, playse toy, je te supplie, me donner ayde et confort en ceste tristesse affin que ne demeure ainsi troublé et désolé. Je suis ici venu affin que je puisse aucune chose proufiter pour subvenir à mes nécessitéz, aussi pour satisfaire à messeigneurs tes religieux de ce en quoy je leurs estoie et suis encore en partie tenu, et cestuy inconvénient m'est advenu. Hélas ! moy si tu ne me es en ayde, j'ay perdu ce que je povoye augmenter et accroistre ma substance et te payer le service que je te doy, si je te supplie derechef que ainsi que je suis certain que par tes mérites je le puis recouvrer, ainsi il te plaise extendre et démonstrer ta vertu en mon ayde en induisant celui qui le m'a fortrait que sans longue demeure le me veuille rendre et restituer. Puis qu'il eut faicte et achevée son orayson, il retourna à parquerir son cheval tant ça comme là de toutes pars. Si avint que celui qui le cheval emmenoit avoit tout le vespre chevauchié et qui plus est toute la nuyt en ensuivant, chevaucha parmi la forest qui est assez près du monastère et bien lui sembloit qu'il alast le droit chemin qu'il avoit proposé tenir pour venir au lieu auquel tendoit. Mais onques ne fut en la puissance de yssir hors de ladicte forest. Ains quant vint lendemain, le soleil estant desjà tout espandu dessus la terre, il se trouva au meilhieu de la place du marchié dudict monastère entre plusieurs autres, qui desjà estoit là venus, cuidant estre le propre lieu auquel il avoit entreprins aler, ainsi comme il confessa depuis. Tandis arriva le povre homme qui avoit son cheval perdu, lequel il aperceut tantost et son marchant dessus. Sy se approcha prestement de luy plain de joye et lui dist : Mon amy, dit-il, ce cheval est mien, lequel puis hier j'avoye perdu, de puis n'ay cessé de le querir et cherchié à très-grande tristesse et mélancolie. Descends, s'il te plaist, car mieulx est raison que je le gouverne que toy. Et ainsy recouvra le bon homme son cheval par les mérites du benoist sainct, dont incontinent ala devant son sépulchre rendre grâce et louenge à Dieu et à luy dévotement.

Chap. L. Comment une femme de la ville de Trodaine recouvra santé par les mérites sainct Hubert.—Il estoit une femme noble de lignage appelée Ude, demourant en une ville qui s'appelloit Trodaine. Ceste femme estoit toute débilitée de ses membres, tellement qu'elle demouroit impotente et desjà avoit demouré ainsy grand espace de temps sans se pouvoir lever ne mouvoir qui ne la levoit ou remouvoit. Celle bonne femme oyant parler des grands miracles que Nostre-Seigneur faisoit et démonstroit par l'intercession de son benoist sainct, requist et pria à ses cousins et parens que quant la solennité de la feste du benoist sainct seroit, ilz la voulissent mener et porter au monastère où son précieux corps reposoit. Quant vint que la feste fut venue, ilz la prindrent et portèrent audit monastère devant le sépulchre du benoist sainct, réquérans la clémence de Dieu et l'ayde de monseigneur sainct Hubert, auquel ils estoient venus. Mais ilz n'y séjournèrent guères sans estre oys en leurs prières. Car quant vint à l'heure de tierce, la femme se leva de soy mesme saine et joyeuse sans quelque ayde de personne, en disant : Mon Dieu qui as créé le ciel et la terre, et toy piteux patron sainct Hubert, je vous rends grâces et louenges, car, mon Dieu, tu es celui qui ne desprise point ceulx qui de bon cueur te requièrent, ains reçois leurs prières bénignement, estendant sur eulx ta miséricorde selon ce que tu vois que nécessité leur en est. Sy s'en retourna après saine et guarie en grande liesse avec ceulx qui l'avoient amenée sans aucune ayde.

Chap. LI. Comment ung homme cartrier(394), nommé Otgrave, fut par les mérites de sainct Hubert guary. — Tantost après fut aussi ung homme laboureur qui se appeloit Otgrave, lequel par plusieurs ans avoit esté en griefve maladie de son corps et tellement qu'il n'avoit puissance de se seoir ne de se

(394) *Cartrier*, vieillard impotent.

tenir droit ne de soy lever ne mouvoir tant ne quant, si non en tant qu'on le levoit, mouvoit ou portoit, ains demeuroit tousjours gisant et avoit de la grant débilité de lui tout le dos courbé et retraict. Il fut mené audict monastère à sa grande requeste et prière, ayant toute son affection et dévotion au glorieux sainct. Auquel monastère il demoura environ dix jours et chacun jour se faisoit porter devant le sépulchre du glorieux sainct, devant lequel continuellement il oroit et prioit Dieu le benoist sainct pour le remède de sa santé. Le dimenche ensuyvant, il fust derechef porté à l'église ainsi comme il avoit accoustumé. Mais il fust porté de si bonne heure, que sitost ceulx qui le portoient l'eurent mis bas et qu'il commença à faire sa dévotion et prière, il luy print volunté de soy lever. Si se leva incontinent de soy mesme sans ayde de nully et se trouva sain et guary de tous ses membres et ala aussy droit que oncques avoit fait en sa vie. Et depuis vesquit par plusieurs ans. Et tant comme il vesquit venoit ou enveoit chacun an pour visiter le benoist sainct et luy faire offrande pour la grande grâce qu'il avoit obtenu par son intercession envers Dieu.

Chap. LII. Comment à la prière du peuple sainct Hubert fit cesser la tempeste au pays d'Ardeine. — Après avint une saison que en la cité en laquelle le glorieux corps de monseigneur sainct Hubert repose et es parties circonvoisines, l'indisposition du temps fust si grande, que la tempeste guastoit tous les biens de la terre dont chacun estoit moult esbahi. Si mirent aulcuns des plus notables tant ecclésiastiques comme du commun peuple en conseil, affin de trouver remède sur ce. Et en la fin convindrent ensemble qu'ilz se missent en dévotion pour venir au monastère de Sainct-Hubert aulcuns jours qu'ils seroient avisez à faire requeste à Dieu et luy prier que par les mérites du glorieux sainct voullist le temps attempérer. Ceste journée fust à tous ecclésiastiques et peuples d'environ signifiée et donnée à congnoistre qu'ils se disposassent tous venir à ung certain lieu sur les camps lesquels ils vindrent faisans procession en toute dévotion, et ainsy s'en alèrent jusques audict monastère. Adont furent aulcuns qui précédèrent les aultres et vindrent à l'abbé Sevvoldus, qui pour lors présidoit léans dire et nuncier comme le peuple venoit en procession dévotement pour grâce impétrer. Lesquelz le bon père abbé regarda et attendit, et voyant qu'ilz estoient comme tous troublez, il commença à leur dire aulcunes joyeuses parolles pour les aucunement resjouyr, disant entre les autres : Vous scavez que de coustume les femmes n'ont nulle entrée céans. Mais pour ce que vous venez pour obtenir grâce envers Dieu par les mérites et intercessions de nostre benoist patron, auquel avez fiance, venez et procédez avant et si accomplissez vos dévotions. Adont, quant le peuple oyt les nouvelles, il fut moult reconforté et joyeux, et persévérans en leur dévotion, entrèrent dedens ledict monastère et firent devant sépulchre du benoist sainct leur dévotion et prière. Advint que si tost que les religieux eurent accompli l'office de la messe, incontinent les nuez se commencèrent lever et le temps et l'air esclaircir par manière que depuis celle mesme heure, fist par long temps si bel et si gracieux que l'on le povait souhaystier et désirer. Adont chacun se print à louer Dieu et le glorieux sainct par les mérites duquel ils avoient si grande grâce obtenue. Et ainsy s'en retournèrent tousjours louant Nostre-Seigneur à grand joye faisans aussi veux de visiter le glorieux sainct chacun an ensuyvant, si comme ils firent continuellement en dévotion. Pour quoy aussi en celles parties sont ou pou ou nulles tempestes de longtemps advenuez.

Chap. LIII. Comment en celle procession la fille d'un nommé Adolmenus, laquelle estoit cartrière (395), fut par les mérites sainct Hubert guarie. — En ce mesme temps que les dessus nommez firent procession et veux comme dessus est dit, estait en celle partie ung homme nommé Adolmenus. Cestuy homme estoit officier du roy, et si avait une fille nommée Addéridis, moult travaillée et aggravée de grande infirmité et maladie, et celon ce que le dict père rapporta depuis, elle avoit esté née entière et saine de tous membres et en cest état et santé demoura jusques au cinquiesme an de son aage sans souffrir quelque accident de maladie. Mais tantost après, comme elle fut endormie et que se vint à resveiller, une si grande maladie l'avoit entreprise et detint si griefvement que tous ses membres furent estrangiez l'un de l'autre et tellement que la cervelle luy fut rabaissiée, la haye du dos courbée, les bras restreins et ainsi de ses aultres membres en telle manière que en cest estat demoura gisante sans avoir aucune puissance de se mouvoir, et qu'on venoit la porter où l'en la vouloit avoir. Et que plus est, elle jeta par la bouche sang, l'espace de trois jours sans cesser. Et quant vint au bout de trois jours le sang cessa. Mais elle se trouva adonc tant foible et débile de corps, que l'en n'y attendoit longue vie et en cest estat demoura après grant espace de temps quant vint au huitiesme an de son aage, les peuples desquelz avons dessus faicte mention, se rassemblèrent pour aller rendre et payer leurs veux au glorieux sainct Hubert. Ainsy comme ilz avaient promis par occasion de la tempeste comme dessus est dit. Ceste fille appela son père et lui dist : Haa, mon père, que j'ai grant désir de aler au glorieux sainct auquel vous avez en propos de aler. Et se ainsi est que ne me portez jusques au sépulchre du benoist sainct, je tiens que ma vie finira prochainement d'ennuy ; si vous supplie et requiers que me veuillez octroyer ma requeste en me portant sur vostre cheval avecques ceulx qui vont celle

(395) *Cartrière*, impotente.

part. Le père luy respondit : Ma fille, dit-il, je ne te puis porter par le chemin sans grand peine, considère ta maladie et aussi que tu n'as ne vigueur ne puissance. Toutesfoys, puisque je voy que tu as confiance en Dieu et au glorieux sainct par l'intercession duquel tu as espérance de recouvrer santé, je suis de l'intention d'aler avec les aultres et te porter sur mon cheval. Quant vint le temps de partir, le père prinst la fille et la mist au mieux qu'il peulst sur son cheval et s'en ala en la compagnie des aultres par grande dévotion au benoist sainct. Et quant les peuples approchoient du monastère, le révérend père abbé, accompaigné de ses religieux, leur vint au devant en dévotion portans la croix et les reliques de léans. Quant ce vint que les divines offices furent accomplies, et que les peuples eurent aussi faict leur dévotion, le père print la fille en ses bras devant le sépulchre et se mist à genoux. Puis il fit son oraison et avec luy plusieurs autres voyans la piété de la fille, supplièrent à Dieu qui luy pleust extendre sa miséricorde sur celle créature sa servante et au benoist sainct qu'il voullist et se démonstrast estre piteux intercesseur pour elle, affin que moyennant sa saincte intercession elle peust recouvrer sa santé que perdue avoit et pour elle rendre à Dieu grâces et louenges. Advint que après sa prière, quant il voulut prendre sa fille en ses bras pour la lever, elle dit : Mon père, dist-elle, laissez-moi faire, car à l'ayde de Dieu et du benoist sainct, je me lèveray bien sans ayde de personne. Et incontinent elle se leva et dressa toute droicte, et à celle mesme heure se trouva toute guarie et toute saine de tous ses membres entièrement; quant elle fus ainsy levée, congnoissant d'où procédoit la grâce que illec avoit receue, se mist à genoux, pria son père qu'il fist pareillement et non pas luy tant seulement, mais aussy tous ceulx généralement qui là estoient mirent les genoux à terre, rendant à Dieu grâces et louenges de si évident miracle qui luy avoit peu faire et démonster à ceste fille par les mérites du benoist sainct. Après ce qu'ilz eurent entièrement faicte et achevée leur dévotion et offrande, ilz s'en retournèrent faisans en après entre les parens et amys de ceste grâce grant feste et solennité de joye.

Chap. LIV. Comment une femme de Pagne qui estoit aveugle recouvra la veue par les mérites du benoist sainct.—En un lieu qui estoit appelé le Pagne avoit une femme de basse condicion, laquelle de long temps avait du tout perdu la veue et lumière de ses yeulx. Sy avint que comme aulcuns de ses parents et amys eussent proposé d'aler au glorieux sainct pour luy rendre aulcuns veux qu'ils avoient promis, elle sachant leur allée, les requist et pria qu'ilz la voulissent mener avec eulx. Car elle creoit fermement que Dieu, moyennant la piteuse intercession et mérite du glorieux sainct, luy feroit grâce de sa lumière. Les aulcuns la commencèrent à blasmer de ceste requête, disans qu'elle estoit bien forte, car elle n'estoit mye pour jamais veoir, car trop longuement avoit esté en ténèbres. Quant assez les eut priez et requist et que nullement ne vouloient condescendre à sa requeste ne luy ottroyer de la mener au glorieux sainct, elle fort marrie commença a soupirer et plourer moult griefvement. Puis respondant, dist : Haa, sottes gens que vous estes, que vous deffiez de la miséricorde de Dieu et de ses saincts, doubtons que l'en ne doive ne puisse obtenir toutes choses, que l'en requerra en vraye foy, ne vous recordez-vous point de la voix de notre benoist Sauveur, disant : Se vous avois foy à la montance d'un grain de moustarde, je vous ottroirai ce que vous demanderez Je seuffre la disette de mes yeux par votre coulpe (396) et défaulte (397), tant seulement, car je tiens et croy certainement que se m'eussiez pieça (398) au benoist sainct menée ainsy comment toutesfoys vous ay requis, je fusse restituée de ma veue. Sy vous prie de reschef, en la révérance de Dieu et du glorieux sainct, que sans aucune dilation m'y veuillez mener. Et tant les pria, qu'ilz voyant la grande affection qu'elle avoit au benoist sainct, délibérèrent la mener et de faict pour luy complaire, la menèrent avec eulx. Et quant vindrent au monastère, ilz trouvèrent tant grande multitude de peuple alant et venant qu'ilz ne pouvoient approchier du sépulchre du benoist sainct, tellement que la povre femmelette se trouva si pressée, que soustenir ne se povait. Si requist et pria pour Dieu que l'en en luy voullist faire voye. Ses amys et parens firent tant qu'elle eut voye et qu'elle vint jusques au sépulchre du benoist sainct. Et quant elle eut faicte son orayson, elle demanda de l'eau et on la mena et conduist à une fontaine qui vient par chevaulx dessoubz terre audit monastère. Et quant furent emprès, ilz dirent, vecy l'eaue qui court. Adont elle dist : Je ne doubte point que la clémence de Dieu ne soit par tout, et que ceulx qui demendent en vray foy ne obtiennent grâce de luy, et pourtant je laveray mes yeulx de ceste eaue au nom de Dieu et du glorieux sainct monseigneur sainct Hubert, et ne doubte point que je ne sente présentement grâces par ses mérites. Et incontinent qu'elle se fut lavée par troys foys, la nue et obscurité tomba incontinent de ses yeulx, et à la mesme heure recouvra la lumière incontinent et tellement que depuis enavant elle vist clèrement tous les jours de sa vie. Adont se tourna vers ses parents qui la menoient et dist : Ne vous avoie pas bien dit que toutes choses possibles sont à Dieu, et qui le requiest de bon cuer il obtient la grâce que il requiert. Sy retournèrent prestement à l'église et se mirent tous à genoux rendant à Dieu grâces et louenges de ce qu'il avait daigné oyr la

(396) *Coulpe*, faute; *culpa*.
(397) *Défaulte*, peché.
(398) *Pieça*, depuis longtemps.

prière de sa servante en lui restituant sa lumière par les mérites du benoist sainct. Avec lesquelz tous les religieux du monastère et grande compagnie de peuple convindrent, faisans chacun selon soy à Dieu feste de si grand et évident miracle en donnant à son sainct nom louenge et gloire.

L'acteur parle en recommandant les mérites Sainct-Hubert.

Pourtant mes très-amez frères, je vous prie que à ces œuvres sainctes, lesquelles la divine majesté a démonstré et démonstre chaque jour en ses esleuz, nous entendons ensuyvir, et affin que plus dignes soyons, prenons les armes espirituelz desquelz parle l'apostre, disant : Se vivre voulons, alons en esperit. Puis dit ailleurs : Cheminez en esperit. Item encores, je me délecte en la loy de Dieu. Soyons ententifs en ceste délectation et nous perforçons l'exercer ainsi comme ministres de Dieu en mainte patience, en longuanimité, en charité et aussy es autres vertus, lesquelles sont consolidés eu sa rachine. Affin que nous soyons dignes de la voix dominique, par laquelle Nostre-Seigneur promet, disant ainsi : Mon père, je vueil là où je suis, illec soit mon ministre, disposons nous obtempérer, affin que en obtempérant quant viendra au derrain jour que le rigoureux jugement se tiendra, soyons receus à la main dextre, et nous soit dit par la voix du grand juge : Venez, les benoistz de mon père, parchevez et possédez le royaume qui dès la création du monde vous a esté promis, duquel royaulme, nous garnis des dons divins, puissions contempler sans fin le Dieu des dieux en Syon, selon l'espérance de vie éternelle comme hoirs de Dieu, cohoirs de Jésus-Christ auquel est honneur et gloire et règne sans fin avec Dieu le père, et unité du sainct esperit par tous les siècles des siècles.

Cy fine la légende de monseigneur sainct Hubert.

HYACINTHE (Saint). — La popularité de saint Hyacinthe, à partir du XIII[e] siècle, en Pologne, n'a pas laissé de monuments écrits qui soient parvenus jusqu'à nous (399).

IGNACE (Saint). — *Ignace*, dit Voragine, vient d'*ignem patiens*, et signifie *Celui qui souffre le feu du divin amour* (400).

I. Ignace fut disciple de saint Jean et évêque d'Antioche. Nous lisons qu'il envoya à la Vierge Marie une lettre ainsi conçue : « A Marie qui a porté Jésus-Christ, Ignace. Vous ne refuserez pas de donner consolation à un néophyte, à un disciple de saint Jean, car j'ai entendu, au sujet de Jésus-Christ, tant d'admirables récits, que je suis dans la plus grande surprise, et je désire acquérir là-dessus plus grande certitude, la recevant de votre bouche, puisque vous avez vécu familièrement et que vous savez toutes les choses secrètes qui lui sont arrivées. Salut, et que les nouveaux en la foi qui sont avec moi soient confirmés de vous, en vous et par vous. » La bienheureuse Vierge Marie lui répondit en ces termes : « A Ignace, ami et disciple, l'humble servante de Jésus-Christ. Les choses que vous avez ouïes et apprises de Jean, au sujet de Jésus-Christ, sont vraies; croyez-les, attachez-vous fermement à la foi chrétienne, et réglez vos mœurs et votre vie selon votre foi. J'irai avec Jean vous confirmer dans la foi ainsi que ceux qui sont avec vous, et maintenez-vous dans la vérité; que la cruauté des persécutions ne vous émeuve point, mais que votre esprit veille et qu'il se réjouisse en Dieu. Amen (401) !

II. Ignace fut d'une si grande autorité, que Denis, disciple de Paul, parfait en philosophie et en science divine, confirmait ce qu'il disait en l'appuyant de la parole d'Ignace, ainsi on a la preuve dans son livre *Des Noms divins*, où il dit... etc. (402).

III. On lit dans l'*Histoire tripartite*, qu'Ignace entendit les anges chanter des antiennes dans le haut d'une montagne, et que c'est à cette occasion qu'il établit l'usage de chanter versets et antiennes à l'église. Après que le bienheureux Ignace eut longuement prié pour la paix de l'Eglise, redoutant le péril, non pas pour lui, mais pour d'autres qui n'étaient pas fermes dans la foi, il s'en alla vers Trajan l'empereur, qui régna l'an de Notre-Seigneur cent. Comme l'empereur revenait de la guerre, et menaçait les Chrétiens de mort, Ignace lui avoua franchement qu'il était chrétien. Trajan le fit charger de chaînes, le remit à dix chevaliers, et commanda qu'on le menât à Rome, le menaçant de le livrer aux bêtes pour en être dévoré.

(399) *Act. SS.* Augusti.... Anvers, 1737, in-fol., t. III, *die decima sexta*, p. 309.

(400) Ignatius dicitur quasi ignem patiens, id est ignem patiens divini amoris. (Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graesse, Lips., 1350, in-8°, p. 155.)

(401) Ignatius fuit discipulus beati Joannis et episcopus Antiochenus : hic epistolam ad beatam virginem direxisse legitur in hæc verba. Christiferæ Mariæ suus Ignatius. Me neophitum Joannisque tui discipulum confortare et consolari debueras, de Jesu enim tuo percepi mira dictu et stupefactus sum ex auditu : a te autem, quæ semper fuisti familiariter conjuncta, et secretorum ejus conscia, desidero ex animo fieri certior ex auditis. Valeas et neophiti, qui mecum sunt, ex te et per te et in te confortentur. Beata autem virgo, Dei genitrix Maria, in hæc verba sibi respondit : Ignatio dilecto condiscipulo humilis ancilla Christi Jesu. De Jesu quæ a Joanne audiisti et didicisti, vera sunt : illa credas, illis adhæreas et christianitatis votum firmiter teneas et mores et vitam voto conformes. Veniam autem una cum Johanne te et qui tecum sunt visere. Sta et viriliter age in fide, ne te commoveat persecutionis austeritas, sed valeat et exsultet spiritus tuus in Deo salutari tuo. Amen. (*Ibid.*)

(402) Tantæ autem auctoritatis beatus Ignatius exstitit, quod etiam Dyonisius, Pauli apostoli discipulus, qui fuit in philosophia tam summus et in divina scientia tam perfectus, verbum beati Ignatii ad confirmationem dictorum suorum tanquam pro auctoritate adduxerit. Cum enim, ut ipse in libro de divinis nominibus attestatur, quidam nomen amoris in divinis reprehenderent dicentes, in divinis non tam esse nomen amoris quam dilectionis, volens ostendere hoc nomine amoris per omnia in divinis esse utendum, ait : scribit autem divinus Ignatius : amor meus crucifixus est. (*Ibid.*)

Durant le trajet jusqu'à Rome, Ignace envoyait des lettres à toutes les Eglises et il les confirmait en la foi de Jésus-Christ; entre autres lettres, il en écrivit une à l'Eglise de Rome, ainsi qu'on le lit dans l'*Histoire scolastique*, en priant qu'on n'empêchât point son martyre : et il s'exprimait ainsi : « Je suis mené de Syrie à Rome, et je combats contre les bêtes sur terre et sur mer, jour et nuit lié et chargé de chaînes, avec dix léopards, c'est-à-dire dix chevaliers chargés de me garder; mes bienfaits ne font que les rendre plus cruels; mais leur méchanceté nous sert de leçon. O bêtes salutaires qui sont préparées pour moi ! quand viendront-elles? quand seront-elles lâchées, quand leur plaira-t-il d'user de ma chair? Je les inviterai à me dévorer, et je prierai qu'elles ne redoutent point de tourmenter mon corps comme elles ont fait quelquefois ; et si elles veulent m'épargner, je les irriterai et je m'offrirai à elles, car je sais bien ce qui est avantageux pour moi. Croix, feux, bêtes et brisure des os, déchirement de tous les membres et de tout le corps, que tous les supplices imaginés par la malice du diable soient employés contre moi, afin que je mérite de voir mon Sauveur Jésus-Christ. » Quand le martyr fut venu à Rome, Trajan lui dit : « Ignace, pourquoi fais-tu soulever Antioche, et pourquoi convertis-tu mes sujets à ta foi? » Ignace répondit :« Mon désir serait aussi de pouvoir te convertir, afin que tu acquisses une domination bien plus grande. » Trajan lui dit : « Sacrifie à mes dieux, et tu seras prince de tous les prêtres. » Ignace répondit : « Je ne sacrifierai pas à tes dieux, et je ne veux point de la dignité que tu m'offres ; tu peux faire de moi tout ce que tu voudras, mais tu ne me changeras point en aucune manière. » Trajan dit : « Frappez-le de fouets munis de boules de plomb, et déchirez-lui les côtés avec des ongles de fer, et frottez son dos avec des pierres. » Et quand ils lui eurent fait tout cela et qu'il était sans mouvement, Trajan dit encore : « Apportez des charbons ardents, et faites-le marcher dessus pieds nus. » Ignace s'écria : « Le feu ardent ni l'eau bouillante ne pourront éteindre l'amour que j'ai pour Jésus-Christ. » Trajan reprit : « C'est par sortilége qu'il brave les tortures et qu'il ne veut pas consentir. » Ignace répétait : « Nous autres Chrétiens, nous n'usons d'aucun sortilége, et nous ordonnons, en notre loi, la mort de tout enchanteur; c'est vous qui faites des maléfices, vous qui adorez les idoles. » Trajan donna cet ordre : « Déchirez son dos avec les ongles de fer, et répandez du sel sur ses plaies. » Ignace dit : « Les souffrances de cette terre ne sont rien auprès de la gloire à venir. » Trajan ordonna encore : « Otez-le, et liez-le de chaînes de fer; gardez-le dans le plus profond cachot, et laissez-le sans manger et sans boire durant trois jours; après, donnez-le aux bêtes, afin qu'elles le dévorent. » Le troisième jour après, l'empereur, les sénateurs et tout le peuple s'assemblèrent pour voir l'évêque d'Antioche combattre les bêtes. Trajan dit : « Comme Ignace est orgueilleux, liez-le, et lâchez deux lions contre lui, afin qu'en un instant il ne reste nul vestige de lui. » Saint Ignace parla au peuple qui était là : « Romains, qui me regardez mourir, je n'ai pas travaillé pour rien; ce n'est pas pour le crime, mais pour la justice que je souffre. » Ensuite, ainsi qu'on le lit dans l'histoire ecclésiastique , on l'entendit qui disait : « Moi qui suis le froment de Jésus-Christ, je serai moulu par les dents des bêtes, afin de devenir un pain pur et net. » L'empereur dit : « La patience des Chrétiens est grande : quel est celui des Grecs qui souffrirait autant pour son Dieu? » Ignace dit : « Ce n'est pas par ma force seule que je souffre, mais c'est par la grâce et l'aide de Jésus-Christ. » Enfin Ignace se mit à provoquer les lions, afin qu'ils accourussent pour le dévorer; deux lions furieux accoururent à lui et l'étranglèrent, mais ils ne touchèrent nullement à son corps. Trajan, voyant cela, s'en alla tout étonné, ayant laissé l'ordre que si quelqu'un voulait l'enterrer, on n'y mît point obstacle. Les Chrétiens emportèrent le corps du martyr et l'ensevelirent honorablement. Trajan ayant reçu les lettres dans lesquelles Pline le jeune louait les chrétiens que l'empereur lui avait commandé de faire périr, il fut affligé de ce qu'il avait fait à Ignace et commanda que nul Chrétien ne fût recherché, mais que si quelqu'un d'eux était accusé et convaincu, il fût puni (403).

IV. On lit que le bienheureux saint Ignace, entre tant de tourments, ne cessait pas d'invoquer le nom de Jésus-Christ. Les bourreaux lui ayant demandé pourquoi il appelait si souvent ce nom, il répondit : « Ce nom est écrit en mon cœur, et je ne puis donc m'empêcher de l'appeler. » Ceux qui avaient entendu cela voulurent s'assurer, après sa

(403) Tertia igitur die imperator et senatus omnisque populus convenerunt, ut viderent episcopum Antiochenum, qui erat cum bestiis pugnaturus, dixitque Trajanus : Quoniam Ignatius superbus et contumax est, ipsum alligate et duos leones ad ipsum laxate, ut nec ullas reliquias ex eo relinquant. Tunc sanctus Ignatius dixit ad populum, qui adstabat : Viri romani, qui hoc certamen aspicitis, non sine mercede laboravi, quia non propter pravitatem, sed propter pietatem hoc patior. Deinde cœpit dicere (sicut legitur in historia ecclesiastica) : Frumentum Christi sum, bestiarum dentibus molar, ut panis mundus efficiar. Hoc audiens imperator dixit : Grandis est tolerantia Christianorum, quis Græcorum tanta toleraret pro Deo suo? Respondit Ignatius : Non hæc mea virtute, sed Christi adjutorio toleravi. Tunc sanctus Ignatius cœpit leones provocare, ut ad se devorandum accurrerent. Accurrentes igitur duo sævi leones ipsum tantummodo præfocaverunt, carnem tamen ejus nullatenus tetigerunt. Trajanus autem hoc videns cum nimia admiratione discessit, præcipiens ut non prohiberetur, si quis vellet tollere corpus ejus. Quap opter Christiani corpus ejus tulerunt et ipsum honorifice sepelierunt. Cum autem Trajanus quasdam litteras recepisset, in quibus Plinius secundus Christianos, quos imperator occidi jusserat, plurimum commendabat, doluit de his quæ Ignatio intulerat, et præcepit ut nullus Christianus inquireretur si quis tamen incideret, puniretur. (*Ibid.*, p. 157.)

mort, si c'était vrai; ils ôtèrent son cœur de son corps et le coupèrent par le milieu ; ils trouvèrent, en effet, dedans, écrit en lettres dorées, le nom de Jésus-Christ; et, à cette vue, plusieurs crurent en Dieu (404). Au sujet de ce saint, saint Bernard, dans son commentaire sur le psaume *Qui habitat*, s'exprime ainsi : « Ignace fut auditeur zélé du disciple que Jésus-Christ chérit, et ses reliques ont enrichi notre pauvreté ; et dans plusieurs épîtres qu'il écrivit à Marie, il la salue du titre de celle qui a porté Jésus-Christ : titre bien digne de la grandeur de la Vierge, et mémoire de son infinie glorification ! »

IMAGE DE NOTRE-DAME (L'). *Voy.* NOTRE-DAME, § 2, I.

INNOCENTS (LES SAINTS). — La *légende des saints Innocents* est plutôt restée du domaine de l'Eglise, qu'elle n'est devenue lettrée ou populaire, bien que l'attention générale des Chrétiens ait constamment été tournée vers elle. Elle a donné lieu à de très-nombreux cantiques (405), ou à des récits bizarres, dont le plus curieux est celui de Voragin au XIII siècle :

Légende des Innocents.

« Les Innocents sont appelés ainsi par trois raisons : celle de la vie, celle du châtiment et celle de l'innocence persécutée. De la vie, parce que leur vie fut innocente, c'est-à-dire non coupable... etc. (406). »

I. « Les Innocents furent mis à mort par *Hérode d'Ascalon*. Il y eut en ce temps-là, comme le dit la sainte Ecriture, trois Hérode que leur cruauté a rendus célèbres. Le premier est l'*Ascalonite*, au temps duquel naquit Notre-Seigneur et périrent les Innocents. Le second est *Hérode Antipas*, qui fit couper le chef à saint Jean. Le troisième est *Hérode Agrippa*, qui fit périr Jacques et mit Pierre en prison. De là ces vers :

Ascalonita necat pueros, Antipa Johannem
Agrippa Jacobum, claudens in carcere Petrum (407). »

Mais voyons l'histoire d'*Hérode d'Ascalon*.

(404) Legitur autem, quod beatus Ignatius inter tot tormentorum genera nunquam ab invocatione nominis Jesu Christi cessabat. Quem cum tortores inquirerent, cur hoc nomen toties replicaret, ait : Hoc nomen cordi meo inscriptum habeo, et ideo ab ejus invocatione cessare non valeo. Post mortem igitur ejus, illi, quæ audierant volentes curiosius experiri, cor ejus ab ejus corpore avellunt et illud scindentes per medium totum cor ejus inscriptum hoc nomine, Jesus Christus, litteris aureis inveniunt. Unde ex hoc plurimi crediderunt. (*Ibid.*, p. 157.)

(405) On trouve dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum* de Jean Clictove (*a*), ce vieux récitatif destiné au jour de la fête des SS. Innocents :

Salvete, Flores martyrum,
Quos lucis ipso in limine
Christi insecutor sustulit,
Ceu (*b*) turbo nascentes rosas.

Vos prima Christi victima,
Grex immolatorum tener,
Aram ante ipsam simplices
Palma et coronis luditis.

Audit Tyrannus anxius
Adesse Regum Principem ;
Exclamat amens nuntio :
« Ferrum, satelles, arripe ;

Mas omnis infans occidat,
Scrutare nutricum sinus,
Fraus ne qua furtim subtrahat
Prolem virilis indolis. »

Transfigit ergo carnifex
Mucrone districto furens
Effusa nuper corpora :
Animasque rimatur novas.

O barbarum spectaculum !
Vix interemptor invenit
Locum minutis artubus :
Quo plaga descendat patens.

Quid profuit tantum nefas?
Inter coævi sanguinis
Fluenta : solus integer
Impune Christus tollitur.

Sit Trinitati gloria,
Virtus, honor, victoria,
Quæ dat coronam testibus
Per sæculorum sæcula.
Amen.

L'abbé Lebeuf a cité un vieux chant ecclésiastique sur les saints Innocents, tiré de leur office et intitulé *Vie des saints Innocents*. Le manuscrit, consulté à Amiens, est daté par le critique du milieu du XII° siècle ; le cantique commence ainsi :

Or acoutés grant et petit,
Traiés vous cha vers chest écrit (*c*).

(406) Innocentes dicti sunt triplici ratione, scilicet ratione vitæ, ratione pœnæ et ratione innocentiæ assecutæ. Ratione vitæ dicti sunt innocentes, ex eo quod vitam innocentem, id est non nocentem, habuerunt. Nulli enim unquam nocuerunt, nec Deo per inobedientiam, nec proximo per injustitiam, nec sibi per alicujus peccati malitiam. Et ideo dicitur in Psalmo : *Innocentes et recti adhæserunt mihi.* (*Psal.* XXIV, 21.) Innocentes in vita et recti in fide. Ratione pœnæ, quoniam innocenter ac injuste passi sunt, unde Psalmista : *Effuderunt sanguinem innocentem.* (*Psal.* CV, 38.) Ratione innocentiæ assecutæ, quoniam in ipso martyrio assecuti sunt baptismalem innocentiam, id est ab originali peccato munditiam, de qua innocentia dicitur in Psalmo : *Custodi innocentiam et vide æquitatem* (*Psal.* XXXVI, 37), id est, custodi innocentiam baptismatis et postmodum vide æquitatem bonæ operationis... — (JAC. A VOR., *Legenda aurea*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8, p. 62-63.)

(407) Innocentes ab Herode Ascalonita interfecti sunt. Tres enim Herodes sacra Scriptura commemorat, quos famosos fecit eorum crudelitas. Primus dictus est Herodes Ascalonita, sub quo Dominus natus est et a quo pueri occisi sunt. Secundus dictus est Herodes Antipas, qui Joannem decollavit. Tertius dictus est Herodes Agrippa, qui Jacobum occidit et Petrum incarceravit ; unde, etc. (*Ibid.*, p. 63.)

(*a*) Paris, Henri Etienne, 1515, pet. in-fol., fol. 21 verso.
(*b*) Clicht. proponit sensum verbi *sicut*.

(*c*) *Traité hist. et prat. sur le chant ecclés.* Paris, 1741, in-8°, p. 129.

On lit dans l'Histoire ecclésiastique qu'Antipater l'Iduméen, épousa la nièce d'un roi d'Arabie, de laquelle il eut un fils qu'il appela Hérode, et qui dans la suite fut surnommé l'Ascalonite. Cet Ascalonite reçut le royaume de Judée de César-Auguste, et ce fut alors que le sceptre fut enlevé à la maison de Juda. Il eut six fils : Antipater, Alexandre, Aristobule, Archélaüs, Hérode Antipas et Philippe. Alexandre et Aristobule naquirent en Judée d'une femme juive et furent envoyés à Rome pour être instruits dans les arts libéraux. Quelque temps après ils revinrent de l'étude; Alexandre était très-grand orateur, instruit dans les sciences grammaticales, et Aristobule était un orateur très-disert. Ils ne tardèrent pas à disputer à leur père la succession du royaume, ce dont le père fut irrité ; il voulut donner la préférence à Antipater sur eux; et comme ils complotaient la mort de leur père, celui-ci les chassa. Ils allèrent se plaindre à César de la manière dont leur père les traitait. Sur ces entrefaites, les trois rois mages étaient arrivés à Jérusalem, et s'enquéraient de la nativité du nouveau roi. Hérode l'ayant appris, fut troublé, et craignit que quelque enfant né de la race des anciens rois, ne le chassât hors de son royaume comme un intrus. Il pria donc les rois mages, quand ils auraient trouvé ce roi, de le lui faire savoir, sous prétexte qu'il voulait l'adorer; mais en vérité, c'était pour le tuer. Les rois retournèrent par un autre chemin en leur pays. Quand Hérode vit qu'ils ne venaient pas; il pensa qu'ils avaient été trompés par la vision de l'étoile et qu'ils avaient eu honte de retourner vers lui, et pour cela il cessa de s'informer de l'enfant. Mais ayant appris encore ce que les pasteurs avaient dit et ce que Siméon et Anne avaient prophétisé, il éprouva une grande crainte, et il se regarda comme traîtreusement déçu par les trois rois. C'est alors qu'il commença à songer à la mort des enfants qui étaient à Bethléem, afin de tuer avec eux celui qu'il ne connaissait pas. Alors aussi, suivant le conseil de l'ange, Joseph avec l'enfant et la mère s'enfuirent en Egypte, dans la ville d'Hermopolis, où ils restèrent sept ans jusqu'à la mort d'Hérode. Et selon la prophétie d'Isaïe, quand Notre-Seigneur entra en Egypte, les idoles trébuchèrent, et l'on dit que, de même qu'au temps de la sortie d'Egypte des enfants d'Israël, il n'y eut maison où le premier-né ne mourût, de même qu'il n'y avait eu alors aucun temple dont l'idole ne trébuchât. Cassiodore raconte dans son ***Histoire Tripartite*** qu'en Hermopolis, dans la Thébaïde, il y a un arbre qui est appelé ***Persidis***, très-bon pour guérir de beaucoup de maladies, et dont les feuilles ou l'écorce mises au cou des malades, procurent la santé. Et comme la Vierge Marie s'enfuyait en Egypte avec son fils, l'arbre s'inclina jusqu'à terre et il adora Jésus-Christ.

II. Hérode ordonnait la mort des enfants, lorsqu'il fut cité par une lettre devant César pour répondre à l'accusation de ses fils. Etant passé à Tarse, il apprit que les trois rois s'étaient embarqués sur les bâtiments de ce port, et dans sa grande colère il fit mettre le feu à tous les navires, selon la prédiction de David : « Il brûlera les nefs de Tarse dans son courroux. » (***Psal.*** XLVII, 8.) Après la plaidoirie du père devant César contre ses fils, il fut décidé que les fils obéiraient au père en toutes choses et qu'Hérode donnerait le royaume à qui il voudrait. Alors Hérode s'en retourna, et devint plus hardi en voyant son autorité confirmée; aussi il envoya tuer tous les enfants qui étaient à Bethléem, âgés de deux ans et au-dessous, car tel était à peu près le temps écoulé depuis le départ des mages. Ceci a un double sens: c'est-à-dire qu'on tua tous les enfants ayant deux ans et ceux ayant moins, depuis même un jour. Car depuis qu'Hérode avait eu vent de la naissance de Jésus-Christ, et depuis l'apparition de l'étoile, il s'était écoulé une année durant laquelle il était allé à Rome et en était revenu. Aussi ne croyait-il pas que le Seigneur eût plus d'un an et quelques jours, et voilà pourquoi aussi il sévissait contre les enfants de deux ans et au-dessous, craignant même que par quelque tour de magie, l'enfant favorisé des cieux, ne parût plus âgé qu'il n'était... etc. (408). Et c'est ce qui est confirmé en ce que quelques-uns des os des Innocents sont si grands, qu'ils ne peuvent appartenir à des enfants de deux ans; mais l'on peut dire qu'alors les hommes étaient plus grands qu'ils ne le sont à présent. Hérode, du reste, fut bientôt puni, car, comme Macrobe le dit, et comme on lit en une chronique, un petit-fils d'Hérode était en nourrice, qui fut massacré avec les autres. Ainsi fut accompli ce

(408) Rediens igitur Herodes et ex confirmatione factus audacior, mittens occidit omnes pueros, qui erant in Behtlehem a bimatu et infra, secundum tempus, quod exquisitum erat a magis. Hoc autem duplicem intelligentiam continet. Primo ut infra dicat ordinem temporis ; et est sensus : a bimatu et infra, id est, ab infantibus duorum annorum usque ad pueros unius noctis. Didicerat enim Herodes a Magis ea die, qua stella apparuit, iis Dominum natum esse, et quia jam annus fluxerat, ex eo quod Roman ierat et redierat, Dominum anniculum et reliquorum insuper dierum esse credebat, ideoque supra ætatem ejus usque ad bimos et infra usque ad unius noctis infantes desæviit in pueros, timens pueri morphoscon, ne scilicet puer, cui sidera famulabantur, supra ætatem suam vel ita faciem transformaret. Et hæc sententia usitatior et verior habetur et reputatur. Alio modo exponitur secundum Chrysostomum, ut infra dicat ordinem numeri, et est sensus : a bimatu et infra, id est, a pueris duorum annorum. Dicit enim stellam per annum ante ortum Servatoris Magis apparuisse. Herodes autem postquam hoc a Magis didicit, Romam vadens adhuc per annum distulit; credebat autem tunc Dominum natum fuisse, quando Magis stella apparuit, et ideo Dominum duorum annorum esse credebat, unde pueros bimos occidit et deinceps usque ad quinque annos, sed non minores bimis... — (*Ibid.* p. 64-65.)

qu'a dit le Prophète : « La voix du deuil et de la désolation a été ouïe à Rama et dans les lieux élevés. » (*Jer.* XXXI, 15; *Matth.* II, 18.)

III. On lit dans l'*Histoire scolastique*, que Dieu, juge très-équitable, ne souffrit pas que la grande cruauté d'Hérode restât impunie; car, par un effet de la Providence divine, celui qui avait privé plusieurs mères de leurs enfants fut privé des siens, car Alexandre et Aristobule inspirèrent des soupçons à leur père. Un homme qui était de leur compagnie habituelle confessa qu'Alexandre lui avait promis de grands dons s'il donnait du poison à son père; un barbier confessa en outre qu'il lui avait fait de grandes promesses s'il voulait couper la gorge à son père lorsqu'il lui ferait la barbe, et Alexandre avait dit que l'on ne pouvait mettre espérance sur ce vieillard qui blanchissait ses cheveux pour paraître jeune. Le père courroucé les fit mettre à mort; il établit Antipater roi après lui, et ordonna qu'Hérode Antipas serait roi après Antipater. Mais il aimait surtout Hérode Agrippa et Hérodienne, la femme de Philippe, fille d'Aristobule, et pour cette double cause Antipater conçut une si mortelle haine contre son père, qu'il essaya de le faire tuer. Hérode le sut, et le fit mettre en prison. Alors l'empereur apprit qu'Hérode avait fait mourir ses fils, et il dit : « J'aimerais mieux être le pourceau d'Hérode que son fils, car il épargne les pourceaux et il fait mourir ses enfants. »

IV. Cet Hérode avait déjà soixante-dix ans lorsqu'il tomba dans une très-grande maladie; fièvre forte, pourriture du corps, enflure des pieds, tourments continuels, des vers qui le mangeaient, grande puanteur, grosse toux et respiration interrompue. Les médecins le mirent dans une huile d'où on le tira à moitié mort. Et quand il apprit que les Juifs attendaient sa mort avec beaucoup de joie, il fit prendre les plus nobles enfants de la Judée, les fit mettre en prison, et dit à Salomé sa sœur : « Je sais que les Juifs se font fête de ma mort; mais si tu veux suivre mes ordres, il y en aura qui pleureront, et j'aurai de nobles funérailles; sitôt expiré, fais mettre à mort tous ceux que je tiens dans mes prisons, afin que tous ceux de la Judée pleurent après ma mort comme ils ont pleuré pendant ma vie. » Il avait l'habitude, après son repas, de prendre une pomme, il la pelait et il la mangeait, et comme il tenait le couteau en sa main, il regarda autour de lui pour que personne ne vînt le troubler; et alors il leva le bras pour se frapper, mais un cousin à lui l'en empêcha. Aussitôt le roi fut porté dans la salle comme s'il était mort. Antipater eut une grande joie, et promit beaucoup de dons aux gardes pour qu'on le délivrât. Hérode le sut, et eut un plus violent chagrin de la joie de son fils que de sa propre mort. Il envoya les bourreaux pour le mettre à mort, et il ordonna qu'Archélaüs serait roi après lui. Lui-même mourut cinq jours après. Il avait été très-heureux à la guerre et très-malheureux dans ses affaires domestiques. Salomé, sa sœur, délivra tous ceux que le roi avait commandé de mettre à mort. Cependant Remi, dans son *Original sur saint Matthieu*, dit qu'Hérode se tua avec un couteau dont il se servait pour peler une pomme, et que Salomé sa sœur fit périr les Juifs qu'il retenait en prison, ainsi qu'il l'avait commandé (409).

INVENTION DE LA CROIX (L'). *Voy.* HÉLÈNE (Sainte).

IRÉNÉE (SAINT). —La *Vie de saint Irénée*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, et datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Paris, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, f° 298-302. (Cf. *Les Man. fr. de la Bibl. du roi...* Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 230.)

ISAAC LAQUEDEM. *Voy.* JUIF ERRANT (Le).

ISABELLE DE FRANCE (SAINTE). — La Vie d'Isabelle de France, sœur de saint Louis, fondatrice de l'abbaye de Longchamp, près Paris, en 1261, morte le 22 février 1270, a été écrite par Agnès d'Harcourt, dont la famille subsiste encore, petite-fille de Jean, sire d'Harcourt, et vicomte de Saint-Sauveur, et contemporaine de la sainte dont elle a laissé la légende.

Deux manuscrits connus, l'un pour avoir été édité, peut-être avec trop peu de soin, par Ducange, dans son édition des *Mémoires* du sire de Joinville; l'autre pour avoir été examiné en 1741, par le P. Souciel, jésuite, dans l'abbaye de Longchamp, sont aujourd'hui perdus.

Les Bollandistes (*Acta SS.*, 31 August., t. VI, p. 787) ont traduit en latin le vieux français si précieux de la légende d'Isabelle.

Dans le vingtième volume de l'*Histoire littéraire de la France* (in-4°, Pàris, 1842), p. 98-103), M. Paulin Pâris a donné sur Agnès d'Harcourt, abbesse de Longchamp, une notice d'où nous avons extrait la plupart des renseignements qui précèdent, et à laquelle nous empruntons encore l'examen suivant du travail d'Agnès :

« Dans sa jeunesse, « Isabelle s'estudioit à « apprendre à ouvrer de soie et faisoit estoles « et paremens à sainte église. » C'est ainsi que, longtemps auparavant, une autre princesse avait, dit-on, exécuté de ses mains la précieuse tapisserie de la cathédrale de Bayeux, que les antiquaires de nos jours ont tant étudiée. Isabelle fut longtemps sollicitée d'épouser le fils de l'empereur Frédéric II... Saint Louis et le Pape désiraient vi-

(409) Quod cum cognovisset Herodes, gravius filii exsultationem quam propriam tulit mortem, mittensque satellites eum occidi fecit et Archelaum post se regnaturum instituit, sicque post dies V mortuus est, in aliis fortunatissimus, in rebus domesticis infelicissimus. Salome autem soror ejus omnes absolvit, quos rex occidi mandaverat. Remigius autem in Originali super Matthæum dicit, quod Herodes gladio, quo pomum purgabat, se peremit et quod Salome soror ejus omnes vinctos, prout cum fratre ordinaverat, interfecit .. — (*Ibid.*, p. 66.)

vement cette union... Mais ils ne purent décider Isabelle... « Car, ajoute Agnès d'Harcourt, elle avoit esleu le perdurable espous, « en parfaite virginité. » Quelques lignes plus loin, le biographe ajoute : « Elle avoit « trop durement beau chief et reluisant...; « et quant on la pignoit, ses damoiselles « prenoient les cheveus qui lui chéoient et « les gardoient moult soigneusement. Si que, « unq jour, elle leur demanda pourquoi elles faisoient ce, et elles respondirent : « *Madame, nous les gardons, pour ce que* « *quant vous serés saincte, nous les garderons* « *comme relicques.* Elle s'en rioit, et tournoit tout à néant et tenoit à folie ces choses... »

« Isabelle avait été bien enseignée, et possédait même une instruction assez étendue : « Elle entendoit moult bien le latin, et si « bien l'entendoit, que quant les chapelains « ly avoient escrites ses lettres qu'elle faisoit faire en latin, et il ly aportoient, elle « les amendoient quant il y avoit aucun faus « mot... »

« Après avoir parlé d'une façon touchante de l'extrême charité d'Isabelle et de sa mort pieuse, Agnès passe en revue les nombreux miracles dont on faisait honneur à la sainteté de la fondatrice de Longchamp.

« Isabelle échangea seulement en 1525 le titre de bienheureuse contre celui de sainte, sans toutefois, comme disent les frères Sainte-Marthe (*Hist. de la maison de France*, t. I, p. 362; Cf. aussi Seb. Rouillard, *Vie d'Isabelle de France*, avoir été jamais canonisée. »

M. Paulin Pâris cite enfin, comme preuve de la bonne foi de la narration, un des miracles rapportés par Agnès d'Harcourt : « Seur « Marie de Tremblay gardoit seur Désirée « malade. La malade li dist que elle li alast « querre de l'eau à la fontaine du Vivier; et « seur Marie li dist que elle avoit trop grant « peur et trop grant horreur, porce qu'il estoit nuit, ensi comme au premier somme. « Elle prist une chandele et un pot, et y ala. « Si comme elle y aloit, l'ennemy vint encontre ly, en semblance d'un chien vert, « il avoit les iex rouges et estincelans, et si « grans et si gros que il sembloit que feussent iex de vaches. Elle avoit si grant peur, « qu'il li sembloit que tout son corps feust « esmeu, et que l'en li tirast les cheveux « amont; et tousjours il venoit encontre son « visaige, et onques ne pust-elle aler jusqu'à l'eau, ains la convint retourner, et « le bouta de son bras arrière, et dist : *Pater, in manus tuas*, etc. Et en celle heure « il se departist, et ne sceut que il devint. « Elle prist son tour à aler à la fontaine de « la lavanderie, et quant elle fu ilec, il se « mist contre ly, et li saillit sur les épaules, et la vouloit estrangler. Ains, come elle « se retourna por aler-s'en, elle se seigna, « et dist : *Ah! ma douce dame, défendés-* « *moy de ce diable, si come vostre fille; et je* « *promets à Dieu, à nostre Dame et à vous,* « *que je me confesseray generaument et amenderay ma vie.* Et ensi come ilec vouloit « entrer en la maison ou la dame gisoit, « elle chéust ensi come pamée, et n'eut onques pouvoir de fermer l'uys et li pot que « elle tenoit en sa main fu brisié. »

ISIDORE (SAINT). — Les Basques ont dans leur langue *les Saints Epoux, vie, vertus et miracles de saint Isidore le laboureur ainsi que de sainte Marie son épouse* (410).

J

JACQUES (SAINT). — Saint Jacques est un des grands noms légendaires du christianisme, qui ont eu la puissance d'attirer autour d'eux toutes les classes d'hommes de toutes les nations.

Les Bollandistes sont d'avis que saint Jacques apporta l'Evangile en Espagne (411). Il est peu probable qu'il ait écrit lui-même sa vie, où parmi les actes que prétend authentiques le pseudo-Julien, on voit qu'il aurait renversé l'impur temple d'Hercule à Gadès (412).

Bien avant le Xe siècle (413), dans les régions les plus barbares de l'Orient et de l'Occident, commencent les pèlerinages en son honneur; on peut croire qu'ils étaient bien antérieurs au premier fait connu qui les constate (414). Le XIIe siècle est le moment de la plus grande puissance du saint (415). La coutume s'en continue presque

(410) Pampelune. 1766, in-8°.

(411) Cf. le P. Florès, *España Sagrada*, t. III, Appendice, c. 3; — le P. Farlat, *Illyrici sacri Prolegom*, part. III, t. I, p. 252; — le cardinal d'Aguirre, *Conc. Hispan.*, t. I, p. 140; — Cf. *Act. SS.* Julii.... Anvers, 1729, in-folio, t. VI, die vigesima quinta, p. 69-114.

(412) Cf. *Act. SS.* Julii.... Anvers, 1729, in-fol., t. VI, die vigesima quinta, p. 7.

(413) Les Bollandistes, comme les Bénédictins, font remonter plus haut que le Xe siècle, la coutume des pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle (*a*).

(414) *Gall. Christ.*, t. II, col. 694, instr. c. 222.

(415) Le manuscrit latin, n° 6, A, in-4°, sur vél., de la bibliothèque du séminaire d'Autun, datant du XIe siècle, renferme la *Passion de saint Jacques*, l'arrivée et la réception du corps du bienheureux Père Benoît dans le champ de Fleury, et la passion de saint Barthélemy et de saint Thomas, apôtres. (*Catal. général des bibl. pub. des départ.*, t. I, Paris, 1849, imp. Nat., p. 12.) La Vie de saint Jacques, apôtre, écrite en prose patoise de la Haute-Bourgogne, et datant du XIIIe siècle, a été rencontrée dans le manuscrit de la bibliothèque impériale, n° 7208, in-folio, f° 168 171, et signalée par M. Paulin Pâris. (Cfr. *Man. fr. de la Bibl. du Roi.* — Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1844, p. 229.)

(*a*) Cf. *Act. SS.* Julii... Anvers, 1729, in-fol., t. VI, die vigesima quinta, p. 32 et seqq.

jusqu'a nous, en témoignage de l'immense popularité du saint (416).

On sent, dans le caractère des aventures merveilleuses qui lui sont attribuées, combien saint Jacques a remué profondément les imaginations.

Ainsi, dans la Vie de Charlemagne et de Roland, de l'archevêque Turpin (417), Charlemagne découvrant dans les cieux ce chemin d'étoiles qui peut conduire de la mer de Frise à la Galice, préoccupé, agité, voit soudain à côté de lui un beau chevalier : « Que désires-tu, mon fils? — Holà! sire, qui es-tu? » s'écrie Charlemagne. « Je suis Jacques l'apôtre..., dont le corps est caché au fond de la Galice opprimée... Arrache-moi aux mains des Moabites. Ce chemin d'étoiles que tu regardes dans les cieux t'indique la route à suivre avec ta nombreuse armée... »

Une autre aventure est celle de Huguet :

« Gauvain, suivi d'Huguet, son fidèle écuyer, se rendait à Saint-Jacques de Compostelle, lorsque maître renard, cherchant aventure, vint à croiser leur chemin. « Voilà, dit Gauvain, un renard de belle taille. — Oh! Seigneur, dit Huguet, j'en ai vu de bien autrement gros; il y en a de la taille d'un bœuf. — Belle fourrure, répond sire Gauvain, pour le chasseur qui en profite. » L'écuyer, déconcerté par la réponse équivoque de son maître, se tut. Quelques jours plus tard, ce chevalier se mit en prières : « Beau sire Dieu, préserve-nous aujourd'hui de la tentation de mentir, ou donne-nous la force de réparer notre faute, afin que nous puissions traverser l'Ebre. » L'écuyer, surpris, demande pourquoi cette prière. « Ne sais-tu pas que l'Ebre, qu'il faut absolument passer pour arriver à Saint-Jacques, a la propriété de submerger celui qui a menti dans la journée, à moins qu'il ne s'amende. » Ils continuent leur chemin. On arrive à la Zadorra. « Est-ce là l'Ebre? demanda de suite Huguet. — Non, nous en sommes encore assez loin. — Mais, pour y penser, reprend Huguet, ce renard n'était peut-être que de la grosseur d'un veau. — Que m'importe ton renard? » interrompt Gauvain. On arrive à une autre rivière. « Est-ce là l'Ebre? s'écrie Huguet. — Non, pas encore. — Vraiment, monseigneur, ce renard dont je vous parlais n'était pas, je m'en souviens mieux, plus gros qu'une brebis. » On découvre Miranda. « Voilà l'Ebre, dit Gauvain, et le terme de notre première journée. — Ah! mon bon maître, s'écrie l'écuyer tremblant, je vous proteste que ce renard était tout au plus aussi gros que celui de ce matin. — Et moi, mon cher Huguet, je te jure que les eaux de l'Ebre ne sont pas plus redoutables que celles de la Garonne (418). »

Parmi les cantiques que l'on pourrait citer en grand nombre (419), il en est un attribué à Aimeric Picaudi (fils de Picaudi), qui vécut en 1300, paraît avoir été Poitevin et être né a Parthenay-le-Vieux, dont on lui donne le surnom. Il n'est composé que de quinze syllabes rimées (420), et dans ce peu

(416) Cf. le très-curieux itinéraire universel, manuscrit, des pèlerins de Saint-Jacques, attribué au Pape Calixte. M. Leclerc en donne l'analyse dans le t. XXI de l'*Hist. litt.*, p. 281.

« Il se rencontre encore, dans nos riches bibliothèques, ajoute M. Leclerc, p. 275, plusieurs manuscrits que les pèlerins... emportaient dans leur voyage jusqu'en Espagne, et qui, sans être composés toujours des mêmes pièces, rassemblent d'ordinaire avec les gestes de Charlemagne enrichis de tous les suppléments en l'honneur de saint Jacques, l'histoire de la translation du saint, celle de ses miracles, les reliques à visiter et les hymnes à chanter sur la route... »

(417) *De vita Car. Magn. et Rol.*, ed. Ciampi, p. 3. Cf. aussi les *Grandes chroniques de saint Denis*, ed. de M. Paulin Pàris, t. II, p. 207, 228, 281.

(418) *Fabulæ et vita Æsopi*, Antverpiæ 1486, in-fol. goth. inter fab. antiq. extrav. dict. fol. DII, v°. — Robert, *Fables inéd.*, t I, p. 61.

(419) Deux manuscrits de la bibliothèque Impériale, n°s 1306 du fonds de Saint-Germain, et 3550 de l'ancien fonds, contiennent chacun deux rhythmes anciens sur saint Jacques; nous donnons la traduction du premier, qui est d'Aimeric Picaudi; le second rhythme, inférieur à celui d'Aimeric, commence par ces mots :

Zebedei maiori fillo

et se termine par ceux-ci :

Christo semper sit laus et gloria.

Il ne contient que cinquante-deux vers. On l'a attribué au Pape Calixte; mais ce fait reste douteux.

(420) Ce cantique a été édité pour la première fois dans le XXI°, volume de l'*Histoire littéraire*, p. 276; il est accompagné d'une traduction.

Des deux manuscrits qui ont servi à cette édition, celui dont la leçon a été préférée, est le manuscrit de la bibliothèque Impériale, ancien fonds, n° 3550; l'autre, de la même bibliothèque, n° 1306 actuel, du fonds Saint-Germain, étant bien inférieur.

Les deux derniers vers sont infiniment curieux en ce qu'ils contiennent deux cris d'allégresse de nature bien différente, l'un appartenant au christianisme : *Fiat, Amen, Alleluia;* et l'autre à une époque et une langue inconnues : *E Ultreia Esus Eia*, ou, mais avec quelque corruption probablement, *Ultreia Eus Eia* (a),

M. Victor Leclerc rapproche de ce cri le refrain d'un chant populaire des guerres saintes, conservé par Landolphe de Saint-Paul, dans le XII° siècle (b), et le cri de l'oultrée dans chacun des couplets qu'on attribue à la dame de Fayel, sur l'absence du châtelain de Coucy, parti pour la Palestine :

Diex! quant crieront : oultrée (c)!

Dans une addition au même tome XXI de l'*Histoire littéraire*, p. 839, M. Victor Leclerc remarque que dans le Roman du Renart, lorsque Renart, mécontent du début de son pèlerinage de Rome, donne le signal du retour, les pelerins

Lors ont crié : Oultrée! oultrée

M. Paulin Paris, dans la *chanson d'Antioche* (Paris, 1848, t. II, p. 388), s'arrête au mot *Esus eia*, et remarque ce vers de la chanson où se trouve le mot *Susée :*

« Quant se furent seignié, si crièrent : Susée! »

Susée! sus! à cheval! Il faudrait lire alors *Esuseia* ou *Suseia*, suivant M. Leclerc.

(a) Fiat, amen, alleluia! dicamus solemniter ·
E ultraia esus eia! decantemus jugiter!

(b) Murator. *Script. rer. Ital.* t. V, p. 473.

(c) *Histoire du chatelain de Coucy* publiée par Crapelet, p. 17-19.

d'espace, on trouve un résumé assez exact de la vie et des miracles de saint Jacques (421).

« A l'honneur du Roi suprême, dit le poëte, créateur de toutes choses, réjouissons-nous avec respect des grandeurs de Jacques, dont s'esjouissent eux-mêmes dans la cour souveraine, les habitants des cieux.

« C'est sur la mer de Galilée que Jacques fit abandon de tout : ayant vu le Roi, il ne voulut plus retourner au monde ; il fut aussitôt prêt à suivre celui qui l'avait appelé, et il se mit à prêcher ses saintes lois.

« Il dota de la foi du Christ Hermogène et Philétus, baptisa Josias et rendit la santé à un malade.

« C'est lui qui, en ce temps-là, vit Jhésus transfiguré par la puissance du Père, et pour Jésus il répandit son sang et mourut sous le glaive d'Hérode.

« Son corps est enseveli dans la terre de Galice, et ceux qui y vont en pèlerinage avec une conduite convenable obtiennent la vie de gloire.

« Combien déjà Jacques est connu dans le monde entier par ses divins miracles. Une fois vingt hommes sont délivrés des fers ; le billet où le pécheur (a confessé son crime) est effacé ; l'enfant, bien que mort, est, (aux larmes) de sa mère, rendu à la vie.

« Saint Jacques emporte de Cisera (Cize), à sa ville (Compostelle), un mort qui, en une seule nuit, a fait ainsi douze jours de marche. Cet autre, pendu, est, après trente jours, rendu à la vie. Le Frison tout bardé de fer est arraché du fond d'un abîme. Le prélat noyé est rendu à son vaisseau.

« L'Apôtre rend à un chevalier la force pour vaincre les Turcs; il retient par les cheveux le pèlerin au-dessus des flots ; il garantit de la mort un homme qui s'était élancé du haut d'une citadelle; en touchant la croix du saint, un homme d'armes est sauvé.

« Le Dalmate, guéri, est racheté d'esclavage ; la tour s'abaisse pour laisser sortir le marchand ; le soldat est arraché à ceux qui le poursuivent.

« Saint Jacques délivre le malade de la visite assidue des démons ; il rend son âme à un pèlerin du Poitou, et rend à la lumière le suicidé, et un comte voit ouvertes les portes solidement fermées de l'autel.

« Il apparaît à Etienne, serviteur de Dieu, sous l'armure d'un chevalier; un autre comte vainqueur ne peut percer de son épée son prisonnier ; il fait lever, marcher le paralytique, et il délivre avec bonté treize fois d'esclavage le même homme.

« Les voilà ces sacro-saints, ces divins miracles qu'a faits Jacques, en l'honneur du Christ, au travers des siècles. Ils sont pour nous un motif de rendre joyeusement grâces au Roi, auprès duquel nous souhaitons le bonheur et la vie éternels.

« *Fiat, amen, alleluia!* chantons solennellement ! *Eh ! ultreia esus eia !* chantons continuellement ! »

Enfin Jacques de Voragine, au XIIIe siècle, a recueilli les principaux traits légendaires relatifs à saint Jacques, qui avaient cours dans la chrétienté (422-23).

LÉGENDE DE SAINT JACQUES LE MAJEUR, APÔTRE.

Jacques, dit Voragine, fils de Zébédée, fut l'un des apôtres, et après l'ascension de Notre-Seigneur, il prêcha dans la Judée et à Samarie, et il fut ensuite en Espagne pour y semer la parole de Dieu; mais comme il vit qu'il n'avait rien de bon à en attendre, il se choisit neuf disciples, et, en laissant deux dans ce pays, il revint en Judée avec les sept autres. Et maître Jean Beleth dit qu'en Espagne il ne convertit qu'une seule personne. Et comme Jacques prêchait dans la Judée, un docteur célèbre parmi les pharisiens, nommé Hermogène, lui envoya son disciple Philétus, afin de convaincre Jacques, en présence des Juifs, que sa doctrine était fausse ; mais Jacques ayant disputé avec lui devant beaucoup d'assistants et ayant fait de nombreux miracles, Philétus revint vers son maître Hermogène, approuvant la doctrine de Jacques et racontant les miracles qu'il avait vus, et annonçant sa résolution de se faire disciple de l'apôtre. Et Hermogène, irrité, le lia par ses sortiléges, de sorte qu'il lui était impossible de faire un mouvement; et il dit : « Nous verrons si ton Jacques, pourra te délier. » Et Philétus envoya un valet prévenir Jacques de cela, et l'apôtre lui fit passer son manteau, en disant: «Qu'il prenne ce manteau et qu'il dise : Dieu relève ceux qui sont tombés, et il délivre ceux qui sont captifs. » Et aussitôt que Philétus eut touché le manteau, il fut délivré de la captivité où le retenait l'art magique d'Hermogène, et il se hâta d'aller trouver Jacques. Hermogène, plein de courroux, réunit les démons, leur disant de lui amener Jacques et Philétus, tous deux garrottés, afin qu'il se vengeât d'eux. Les démons, volant à travers les airs, vinrent trouver Jacques, disant : « Jacques, apôtre de Dieu, aie pitié de nous, car nous brûlons avant que notre temps soit venu. » Et Jacques leur dit : « Pourquoi êtes-vous venus vers moi ? » Et ils répondirent : « Hermogène nous a envoyés pour que nous te menions à lui avec Philétus ; mais comme nous allions vers toi, l'ange du Seigneur nous a attachés avec des chaînes de fer et nous a très-rudement tourmentés.»

(421) M. V. Leclerc est frappé surtout du caractère guerrier de ce cantique, destiné seulement à des pèlerins (a).

(422-23) Les récits plus modernes sont moins fortement caractérisés : c'est ce qui est sensible, entre autres, dans la Vie en prose française de saint Jacques, qui a été publiée à la fin du XVe siècle, à Paris, chez Jean Trepperel, in-8°, goth. Cette petite pièce ne contient que six feuillets non paginés ; le recto du premier est occupé par une gravure représentant saint Jacques. La bibliothèque impériale en possède un exemplaire réuni avec d'autres pièces du même genre, sous le titre de *Légende des saints, en vers*, Y † 6140.

(a) *Hist. litt. de la Fr.*, t. XXI, p. 280.

Et Jacques leur dit : « Retournez à celui qui vous a ordonné de venir, et amenez-le-moi garrotté, mais sans lui faire de mal. » Et les démons prirent Hermogène, lui attachèrent les pieds et les mains derrière le dos, et l'amenèrent à Jacques, en lui disant : « Pour avoir voulu exécuter tes ordres, nous avons été très-cruellement tourmentés. » Et ils dirent à Jacques : « Donne-nous le pouvoir de venger sur lui tes injures et les nôtres. » Et Jacques leur dit : « Il est dans vos mains; est-ce que vous ne pouvez pas le punir? » Et ils répliquèrent : « Nous ne le pouvons, et nous ne pouvons même toucher à une fourmi qui est dans ta chambre. » Et Jacques dit à Philétus : « Jésus-Christ nous a donné le précepte de rendre le bien pour le mal : Hermogène t'a attaché, délivre-le. » Et Hermogène, délivré de ses liens, resta tout confondu ; et l'apôtre Jacques lui dit : « Tu es libre, va où tu voudras, car il est contre notre doctrine de tirer aucune vengeance. » Hermogène répondit : « Je connais les fureurs des démons ; si tu ne me donnes pas quelque chose qui t'appartienne, ils me tueront. » Et Jacques lui donna son bâton. Et Hermogène voulut brûler tous ses livres de magie et se mettre au nombre des disciples de Jacques. Mais l'apôtre, de peur que l'odeur de l'incendie inquiétât ceux qui n'étaient pas prévenus, fit jeter tous ces livres dans la mer; et Hermogène fut converti, et il prêcha avec grand zèle la parole de Dieu. Les Juifs, remarquant le changement d'Hermogène, allèrent trouver Jacques et le reprirent de ce qu'il prêchait Jésus le crucifié. Mais il leur démontra, par les Ecritures, la Passion et la divinité de Jésus-Christ, et beaucoup crurent. Abiathar, grand prêtre pour cette année, excita une sédition parmi le peuple, et il fit conduire l'apôtre à Hérode Agrippa, une corde attachée au cou. Et lorsque, d'après l'ordre d'Hérode, on amenait l'apôtre pour lui trancher la tête, un paralytique, qui était couché sur le chemin, lui demanda avec grand cri de le guérir. Et Jacques lui dit : « Au nom de Jésus-Christ, pour la foi duquel l'on me mène au supplice, lève-toi et bénis le Seigneur. » Et le paralytique se leva guéri. Un scribe, nommé Josias, qui aidait à tirer la corde qui attachait le saint, voyant cela, se jeta à ses pieds et dit qu'il voulait être chrétien. Abiathar, à cet aspect, fut ému de rage, et il fit saisir Josias et il lui dit : « Si tu ne maudis pas le nom du Christ, tu vas être décapité avec Jacques. » Et Josias lui dit : « Tu es maudit, et tous tes jours sont maudits; mais que le nom de Jésus-Christ soit béni dans tous les siècles. » Abiathar commanda alors de le frapper au visage, et il fit demander à Hérode l'autorisation de lui faire trancher la tête, ce qu'Hérode accorda aussitôt. Et Jacques demanda alors à l'un des soldats une écuelle pleine d'eau, et il l'employa à baptiser Josias. Et ils furent l'un et l'autre décapités sans plus de retard. Et les disciples de Jacques enlevèrent son corps; mais n'osant, de peur des Juifs, lui donner la sépulture, ils le mirent à bord d'un navire, et, le confiant à la Providence divine, ils abandonnèrent le navire à lui-même ; et le navire, guidé par un ange, vint aborder en Galice. Il y avait alors en Espagne une reine nommée Louve, et elle fit ôter du navire le corps du saint, et on le déposa sur une grosse pierre. Cette pierre se pétrit d'elle-même comme de la cire autour du corps de l'apôtre, et elle se façonna comme un sarcophage. Les fidèles vinrent annoncer ce miracle à Louve ; mais elle les renvoya à un roi très-cruel, qui les fit mettre en prison. Et voici que l'ange du Seigneur vint, qui ouvrit les portes de la prison, et qui leur rendit la liberté. Quand le roi le sut, il envoya des soldats à leur poursuite. Et comme ils passaient sur un pont, le pont s'écroula et ils périrent tous dans le fleuve. Alors le roi, épouvanté, leur fit dire de revenir et qu'il leur accorderait tout ce qu'ils demanderaient. Et ils revinrent, et ils convertirent le peuple à la foi. Ce que la reine Louve apprenant, elle fut fort chagrine et elle dit : « Prenez des taureaux que j'ai sur cette montagne et attachez-les à un char, et mettez-y le corps de votre maître et portez-le où vous voudrez. » Elle disait cela parce que, sachant que ces taureaux étaient indomptables, elle pensait qu'il serait impossible de les atteler, et que si l'on en venait à bout, ils mettraient le char en morceaux, et qu'ils tueraient les disciples. Ceux-ci montèrent sur la montagne, et ils virent un énorme dragon qui accourait vers eux ; mais aussitôt qu'ils eurent fait le signe de la croix, il creva par le milieu du ventre. Et quand ils eurent fait le signe de la croix sur les taureaux, ceux-ci devinrent aussitôt doux comme des moutons ; et l'on plaça le corps de saint Jacques dans le char, avec la pierre sur laquelle il était. Et les taureaux, sans que personne les guidât, apportèrent le corps dans la cour du palais de Louve. Et la reine, frappée d'étonnement, accorda aux disciples tout ce qu'ils demandaient, et elle fit construire une église magnifique pour recevoir le corps du saint et elle la dota richement, et elle finit sa vie en toutes sortes de bonnes œuvres.

Un homme de bien, nommé Bernard, du diocèse de Modène, comme il était captif et enchaîné au fond d'une tour, invoqua l'assistance de saint Jacques, et voici que l'apôtre lui apparut, disant : « Viens, et suis-moi en Galice. » Et Bernard se leva, ses chaînes étant brisées, et il monta au sommet de la tour, et quoiqu'elle eût soixante coudées de haut, il sauta en bas sans se faire aucun mal. — Un certain Allemand, à ce que rapporte le Pape Calixte, se rendant avec son fils, vers l'an du Seigneur mil et vingt, en pèlerinage à Saint-Jacques, passa à Toulouse ; et son hôte l'enivra, et il cacha dans sa malle une coupe d'argent. Le lendemain, comme ils s'étaient remis en route, l'hôte les poursuivit en criant que c'étaient des voleurs, et il les accusa de lui avoir dérobé une coupe d'argent. Et ils dirent qu'il pouvait les faire punir si on la trouvait dans

leurs effets. On ouvrit la malle et on trouva la coupe, et on les mena devant les juges. Et ils condamnèrent un d'eux à être mené au supplice, et tout ce qu'ils possédaient à être confisqué au profit de l'hôte. Et il s'éleva un débat entre le père et le fils, chacun voulant mourir en place de l'autre. Enfin le fils fut pendu, et le père continua, très-affligé, son pèlerinage vers Saint-Jacques. Et trente-six jours après il revint, et allant là où était le corps de son fils, il versait des larmes très-amères. Et le fils, qui était accroché au gibet, lui répondit: « Cher père, ne t'afflige pas, car je n'ai jamais été mieux; saint Jacques me soutient et me remplit d'une douceur céleste. » Le père, entendant cela, courut à la ville, et le fils fut détaché du gibet, et l'on pendit l'hôte. — Hugues de Saint-Victor rapporte qu'un pèlerin se rendant en pèlerinage à Saint-Jacques, le diable lui apparut sous la forme de saint Jacques, et, discourant beaucoup des misères de la vie présente, il lui persuada qu'il serait heureux s'il se tuait. Et le pèlerin, ayant saisi son épée, se tua lui-même. Et celui chez lequel il logeait fut accusé de l'avoir tué, et il était en grand danger; et tout d'un coup le mort ressuscita, et il dit que, comme le démon qui lui avait conseillé de se tuer le conduisait en enfer, saint Jacques était venu, qui l'avait mené devant le trône de Dieu, et les accusations des démons avaient été confondues, et il lui avait été accordé de ressusciter. — Hugues, abbé de Cluny, raconte qu'un jeune homme de la province de Lyon allait souvent en grande dévotion en pèlerinage à Saint-Jacques; et, une fois qu'il voulait y aller, il commit cette même nuit le péché de fornication. Et quand il se fut mis en route, le diable lui apparut une certaine nuit, disant : « Sais-tu qui je suis? » Et le jeune homme répondit : « Non. — Je suis, répondit le diable, l'apôtre saint Jacques, que tu as visité pendant bien des années. Dernièrement, sortant de ta maison, tu es tombé dans le péché de fornication et tu as osé venir vers moi sans te confesser, comme si ton pèlerinage pouvait être agréable à Dieu et à moi. Et il n'en est point ainsi, car tout pèlerin doit d'abord confesser ses péchés, et ensuite en faire pénitence. » Et ayant dit cela, le démon disparut. Alors le jeune homme fut inquiet, se confessa de ses péchés, et songea ensuite à se mettre en route. Et le diable, lui apparaissant de rechef sous la figure de l'apôtre, chercha à l'en dissuader, l'assurant que son péché ne lui serait pas remis, à moins qu'il ne se coupât les membres qui servent à la génération ; mais qu'il ferait mieux de se tuer, et qu'alors il serait martyr. Et, durant la nuit, pendant que ses compagnons dormaient, le jeune homme, ayant pris son épée, se coupa les membres de la génération et s'enfonça ensuite l'épée dans le ventre. Ses compagnons, voyant cela, furent saisis d'effroi, et ils s'enfuirent de peur qu'on ne les accusât d'homicide. Et comme l'on creusait une fosse pour l'ensevelir, il ressuscita, à la grande surprise des assistants ; et il raconta ce qui lui était arrivé, disant : « Après que je m'étais tué à la suggestion du diable, des démons s'emparèrent de moi et me conduisirent vers Rome. Et voici que le bienheureux saint Jacques courut après nous, et gourmanda fort les démons à cause de leur perfidie. Et ils se mirent à se disputer entre eux, et saint Jacques les força à se rendre dans un pré où était la bienheureuse Vierge Marie, en compagnie de divers saints. Et saint Jacques l'implora pour moi, et elle gronda beaucoup les démons, et elle ordonna que je fusse rendu à la vie. Et saint Jacques me prenant me rendit la vie, comme vous le voyez. » Et trois jours après, il ne lui restait plus que les cicatrices de ses blessures, et il se remit en route pour poursuivre son pèlerinage.— Le Pape Calixte raconte qu'un certain Français allait, vers l'an mil cent, avec sa femme et ses fils, en pèlerinage à Saint-Jacques; il voulait, en même temps, éviter la peste qui sévissait alors en France, et aller à Saint-Jacques. Et, lorsqu'il fut venu dans la ville de Pampelune, sa femme mourut, et son hôte s'empara de tout son argent, ainsi que du cheval qui portait les enfants. Et lui, désolé, tantôt il menait ses enfants par la main, tantôt il les portait sur ses épaules. Et il rencontra un homme qui menait un âne, et qui, touché de compassion, lui prêta son âne, afin que les enfants cheminassent ainsi. Et comme il priait au tombeau de saint Jacques, le saint lui apparut et lui demanda s'il le connaissait. Il répondit que non. Et le saint lui répondit : « Je suis l'apôtre Jacques, et c'est moi qui t'ai prêté un âne pour venir, et je te le prête encore pour t'en retourner. Apprends aussi que l'hôte qui t'a fait tort est mort, et que tu recouvreras tout ce qui t'appartient. » Ce qui arriva en effet; et le pèlerin revint chez lui, et aussitôt qu'il eut descendu ses enfants de dessus l'âne, l'âne disparut. — Un certain marchand avait été injustement dépouillé par un tyran qui le retenait en prison, et il implora avec dévotion l'assistance de saint Jacques. Et saint Jacques lui apparut et le conduisit par la main au haut de la tour. Et la tour se pencha de telle sorte, que son sommet vint à toucher la terre, et le prisonnier n'eut qu'à faire un pas pour en descendre. Et les gardes se mirent à sa poursuite; mais il resta invisible pour eux. — Hubert de Besançon raconte que trois soldats se rendaient en pèlerinage à Saint-Jacques, et l'un d'eux, cédant aux prières d'une pauvre femme, portait sur son cheval, pour l'amour du saint, un sac dont elle lui avait demandé de se charger; il trouva ensuite un homme infirme sur la route, et il le plaça sur son cheval, et il suivait à pied; mais, accablé de fatigue et de chaleur, lorsqu'il arriva en Galice, il tomba très-grièvement malade, et ses compagnons l'engageaient à penser au salut de son âme. Il demeura trois jours sans pouvoir parler, et le quatrième jour, comme on s'attendait qu'il allait mourir, il dit : « Je rends grâces à Dieu et à saint

Jacques en considération des mérites duquel j'ai été délivré; car lorsque je voulais faire ce que vous me recommandiez, des démons sont venus se jeter sur moi, me pressant si rudement, qu'il m'était impossible de rien dire pour le salut de mon âme. Je vous entendais parler, mais je ne pouvais vous répondre. Et voici qu'alors saint Jacques vint, tenant d'une main le sac, de l'autre le bâton de cette femme et de cet homme que j'avais assistés en route, et, tenant le bâton levé, il s'avança d'un air irrité vers les démons, et il les mit en fuite. Il me rendit ensuite la parole. Faites donc venir un prêtre, car je n'ai que peu de temps à rester ici. » Et, se tournant vers un de ses compagnons, il dit : « Ami, prends garde à ton seigneur, qui est condamné et qui mourra bientôt misérablement. » Et quand il eut été enseveli, le soldat raconta ces choses à son seigneur; mais celui-ci ne s'amenda point dans sa conduite; et peu de temps après il reçut à la guerre un coup de lance dans le corps, et il en mourut. — Un homme de Vérone, à ce que raconte le Pape Calixte, revenant du pèlerinage à Saint-Jacques, vint à manquer d'argent pour continuer sa route, et il rougissait de mendier; et s'étant endormi sous un arbre, il vit en songe saint Jacques qui le nourrissait; et s'étant éveillé, il trouva près de sa tête un pain cuit sous la cendre, dont il put se nourrir pendant quinze jours, temps qu'il mit à retourner chez lui; car, lorsqu'il avait mangé à son appétit, il le remettait dans son sac, et le lendemain il le trouvait entier. — Le Pape Calixte raconte aussi qu'un habitant de Barcelone ayant été, en l'an mil cent, en pèlerinage à Saint-Jacques, demanda pour seule grâce au saint, de ne jamais tomber au pouvoir des ennemis. En revenant par la Sicile, le navire sur lequel il était fut pris par les Sarrasins, et il fut vendu à divers maîtres; mais ses chaînes se brisaient à chaque fois. Et il avait déjà été vendu treize fois, et il restait chargé de deux grosses chaînes, lorsqu'il se mit à invoquer saint Jacques. Et l'apôtre lui apparut et lui dit : « Comme lorsque tu priais dans mon église, tu n'as demandé que la délivrance du corps, tu es tombé dans ce péril; mais comme le Seigneur est miséricordieux, il m'a envoyé à toi pour que je te rachète. » Et aussitôt les chaînes rompues, dont un morceau restait au cou du captif comme preuve du miracle, il se mit en marche au travers des peuples Sarrazins, et regagna son pays, où furent bien surpris de le voir ceux qui le connaissaient. Les infidèles avaient tenté de l'arrêter, mais à chaque fois, à la vue du morceau de chaîne, ils s'étaient enfuis, et les lions, les bêtes les plus féroces même, dans les déserts que parcourut le captif, avaient été saisis d'effroi à son aspect...

JANVIER (Saint-). Jean Stilting, de la Société de Jésus, dans les *Acta sanctorum*, au 19 septembre (424), s'est longuement arrêté sur la *légende de saint Janvier*. Les principaux documents lui en ont été fournis à Naples dans un voyage fait exprès pour les recueillir. Le culte de saint Janvier était déjà ancien à Naples au milieu du XIe siècle, et avait pu commencer peu après son martyre que l'on fixe à la dernière persécution en Italie, l'an 305. Au VIe siècle, les Napolitains l'avaient accepté pour leur patron. Saint Janvier avait pour compagnons Sosius, Festus et Procule, diacre; Didier, lecteur; Eutychès et Acutius.

Les légendes de ces martyrs sont connues dans les temps anciens tantôt sous le nom de Janvier, tantôt sous celui de Sosius; on a même des actes de saint Procule. Elles remontent aux époques les plus reculées, jusqu'aux VIIe et VIIIe siècles. Un grand nombre d'autres, plus ou moins véridiques, ont été imprimées ou sont restées manuscrites, qui datent de siècles plus rapprochés de nous. Les unes et les autres ont servi aux hagiographes du moyen âge, qui, dans leurs recueils, n'ont pas manqué d'insérer les actes de saint Janvier, tantôt empruntés aux Latins, tantôt aux Grecs, en ajoutant même aux récits de ces derniers, plus fabuleux qu'aucuns autres, des détails souventes fois peu véridiques. Enfin, les écrivains du XVIIIe siècle n'ont pas dédaigné de consacrer leur temps, soit à collectionner les anciens documents, soit à critiquer les prétentions inexactes des temps passés, soit à donner à la vie de saint Janvier une forme plus en rapport avec les goûts des lecteurs leurs contemporains.

Au XVIIe siècle, Bénévent et Naples se sont disputé la gloire d'avoir donné le jour à l'illustre martyr; mais la tradition la plus sûre milite en faveur de Naples. C'est en Sicile que sont les plus anciennes églises où le saint ait été honoré; on y conserve le plus grand nombre de ses plus antiques images, sculptées dans le marbre ou gravées sur le bois et le bronze.

Parmi les monuments édités par les Bollandistes, aucun ne nous a paru empreint du cachet populaire.

JEAN L'AUMONIER (Saint). I. Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, étant une nuit en oraison, vit une très-belle jeune fille, debout devant lui, la tête ceinte d'une couronne d'olives. Il resta stupéfait d'abord, puis lui demanda : « Qui es-tu ? » La jeune fille répondit : « Je suis Miséricorde. C'est moi qui ai arraché le Fils de Dieu au ciel. Prenez-moi pour épouse et vous vous en trouverez bien. » Jean comprenant que l'olive était le symbole de miséricorde, commença de ce jour à être si miséricordieux qu'on le surnomma l'Aumônier. Il appelait toujours les pauvres ses maîtres, d'où vient que les hospitaliers appellent aussi les pauvres leurs maîtres (425).

(424) *Act. SS.* Septembris... Anvers, 1757, in-fol., t. VI, appendix ad diem decimam nonam, p. 761-7.

(425) Joannes Eleemosynarius patriarcha Alexandrinus quadam nocte in oratione persistens vidit quamdam puellam pulcherrimam sibi assistentem et coronam olivarum in capite bajulantem. Quam ille videns nimium stupefactus, quæ esset, inquisivit;

II. Pour porter les hommes à l'aumône, saint Jean racontait cette histoire de pauvres qui, se chauffant ensemble au soleil, se mirent à parler des gens aumôniers, louant les uns, blâmant les autres. Or: il y avait en ce temps-là un homme, changeur de son métier, et receveur aussi des impositions, qui se nommait Pierre, était très-riche et très-puissant: mais il était très-dur pour les pauvres; il chassait avec beaucoup de colère ceux qui allaient en sa maison, tellement que jamais aucun n'avait eu ce jour-là la moindre aumône de lui. Un des pauvres dit : «Que me donnez-vous si je puis obtenir aumône de lui ?» On convint d'un pari, et le pauvre s'en alla à la maison du changeur demander l'aumône. Quand le riche vint et vit le pauvre devant sa porte, ne trouvant dans sa main aucune pierre à lui jeter, comme un de ses valets apportait des pains de seigle à l'hôtel, il en prit un et le jeta avec une grande colère. Le pauvre prit le pain, s'en fut retrouver ses compagnons, et leur montra l'aumône qu'il avait eue de la main du changeur. Cet homme riche, deux jours après, fut atteint d'une maladie mortelle, et eut une vision où il se vit en jugement. Des nègres (Maures) mettaient ses péchés dans une balance d'une part, et de l'autre côté il y avait des jeunes gens vêtus de blanc, dont la contenance était pleine de tristesse, car ils n'avaient rien à mettre de leur part dans la balance. Lors un d'eux dit : « Vraiment, nous avons un pain de seigle qu'il y a deux jours il donna par contrainte à Dieu. » A peine ils eurent mis le pain sur la balance, que les balances furent égales ; et ils dirent à cet homme riche : « Apporte autre chose avec ce pain de seigle, ou ces hommes noirs te prendront.» Pierre s'éveilla et il dit : « Hélas ! puisqu'un pain de seigle que j'ai jeté à un pauvre dans un moment de colère m'a tant valu, quel plus grand avantage n'y a-t-il pas à donner tous ses biens aux indigents ! » Une fois donc que cet homme riche allait un jour dans les rues couvert de vêtements splendides, un homme tout nu lui demanda quelque habillement pour se couvrir. Pierre se dépouilla aussitôt de ses précieux vêtements, et il les donna au mendiant qui aussitôt les vendit. Le changeur, en retournant chez lui, vit son habit à la porte d'un marchand, et fut si fâché qu'il ne voulait ni boire ni manger, et il disait : « Cela est arrivé parce que je ne suis pas digne que ce pauvre eût souvenir de moi. » Mais, pendant son sommeil, il vit un homme plus resplendissant que le soleil, portant une croix sur sa tête, et revêtu du vêtement qui avait été donné au pauvre, et cet homme lui dit : « Pourquoi pleures-tu, Pierre ? » Le changeur ayant dit la cause de sa tristesse, cet homme répondit : « Connais-tu cela ? » Pierre dit : « Oui, Seigneur. » Et Notre-Seigneur lui dit : « Je suis bien habillé de ce que tu me donnes, et je te rends grâces de ta bonne intention, parce que j'étais souffrant de froid quand tu me couvris. » Pierre, éveillé, commença à faire grand bien aux pauvres et dit : « Notre-Seigneur vit, et je ne mourrai point que je ne sois un de ses pauvres. » Ayant donné aux indigents tout ce qu'il possédait, il appela son notaire, et il lui dit : « Je te recommande un secret; car si tu le divulgues ou si tu ne veux faire ce que je te dirai, je te vendrai aux barbares. » Il lui donna dix livres d'or, et lui dit : « Va-t-en dans la ville sainte, achète des marchandises, vends-moi à quelque chrétien, et puis distribue le prix aux pauvres.» Celui-ci s'y refusait, son maître lui dit : « Si tu ne le fais, je te vendrai aux barbares.» Alors celui-ci l'emmena, comme la chose lui était prescrite, et le vendit à un argentier; et comme Pierre était couvert de vêtements misérables, le prix fut de trente écus, qui furent donnés aux pauvres. Cependant Pierre faisait tous les vils offices, de sorte qu'il était méprisé de tous, et souvent battu des autres serviteurs qui l'appelaient fou; mais le Seigneur lui apparaissait, lui montrait ses vêtements et le consolait. L'empereur et tous les autres étaient très-affligés de ce qu'ils avaient perdu un tel homme. Quelques-uns de ses voisins de Constantinople étant venus pour visiter les saints lieux de Jérusalem, furent invités au dîner du maître de Pierre; tout en dînant, ils s'entre-disaient l'un à l'autre à l'oreille : « Comme cet esclave ressemble bien à Pierre le changeur ! » Lorsqu'ils l'eurent bien regardé, l'un dit : « Vraiment, c'est Pierre le changeur lui-même; je vais me lever et l'aborder. » Pierre l'aperçut, s'enfuit en cachette. Le portier était sourd et muet, on ne lui demandait que par signes d'ouvrir la porte. Pierre lui recommanda, non pas par signe, mais de vive voix, de lui ouvrir la porte. Aussitôt le portier recouvra la parole et l'ouïe, lui ouvrit la porte, et Pierre s'en alla. Le portier rentrant à l'hôtel, tous s'émerveillèrent de ce qu'il parlait, et il dit : « Celui qui faisait la cuisine est sorti et il s'est enfui. Mais considérez si ce n'est pas un des serviteurs de Dieu ; car au moment où il m'a dit : Ouvre, il sortit une flamme de sa bouche qui vint toucher ma langue et mes oreilles, et je recouvrai aussitôt l'ouïe et la parole. » Alors tous se levèrent et coururent après Pierre, mais ils ne purent le retrouver ; et tous les gens de la maison fi-

et illa : Ego sum Misericordia, quæ Dei Filium de cœlo adduxi : me sponsam accipe et bene tibi erit. Intelligens ergo per olivam misericordiam designari, ab illa die factus est sic misericors, ut Eleymor, id est Eleemosynarius, vocaretur. Pauperes autem suos dominos semper appellabat et inde hospitalarii habentur etiam, ut pauperes dominos suos vocent. Omnes igitur suos famulos convocavit iisque dixit : Euntes per totam civitatem conscribite mihi usque ad unum omnes dominos meos. Illis vero non intelligentibus dixit : Quos vos egenos et mendicos vocatis, istos ego dominos et auxiliatores prædico. Isti enim nobis vere auxiliari et cœleste regnum donare poterunt... (Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in 8°, p. 126.)

rent pénitence de ce qu'ils avaient traité d'une façon si outrageante un homme aussi saint (426-27).

III. Un moine, qui se nommait Vital, voulut essayer s'il pourrait porter saint Jean à quelque mauvaise action, vint en une cité, et s'en alla dans tous les mauvais lieux où habitent les folles femmes, disant à chacune successivement : « Donnez-moi cette nuit, et ne vous livrez à la fornication. » Puis il entrait en la maison de ces femmes, restait en un coin toute la nuit, à genoux, en oraison, et priait pour elles. Au matin, il s'en allait, commandant à chacune d'elles de ne révéler à personne ce qui s'était passé. Une de ces femmes ayant fait connaître ce qu'il faisait, fut aussitôt, comme le vieillard était en oraison, tourmentée du diable, et toutes les autres femmes lui disaient : « Dieu t'a traitée comme tu l'as mérité, parce que tu as menti ; ce méchant homme est entré chez toi pour faire fornication, et non pour autre chose. » Le soir venu, Vital disait : « Je m'en veux aller, car une dame m'attend. » Quand quelques-uns l'en blâmaient, il répondait : « N'ai-je pas corps d'homme comme les autres ? Est-ce que Dieu se courrouce seulement contre les moines ? ils sont vrais hommes comme les autres. » Quelques-uns disaient : « Prends une belle femme et change ton habit, afin que tu ne scandalises point ton prochain. » Il contrefaisait alors l'irrité : « Allez-vous-en d'ici, disait-il, je ne vous croirai point; celui qui voudra diffamer, qu'il diffame, et qu'il se frappe la tête contre le mur; jamais vous ne fûtes établis de Dieu pour me juger; allez, et prenez garde à vous; vous n'avez pas à rendre compte de moi. » Il parlait ainsi à haute voix. On en porta des plaintes à saint Jean, mais Dieu lui endurcit le cœur, afin qu'il n'ajoutât aucune foi à ces choses. Cependant Vital priait Dieu pour qu'il révélât à quelqu'un ses œuvres après sa mort, et que le blâme de ceux qui le diffamaient ne leur fût pas trop imputé à péché. Il avait converti à Dieu beaucoup de malheureuses femmes, et en avait fait entrer plusieurs en monastères. Un matin, comme il sortait de la maison d'une de ces folles femmes, il

(426-27) Volens homines ad eleemosynam invitare, narrare consuevit quod, pauperibus semel se ad solem calefacientibus cœperunt invicem de eleemosynatoribus conferre et bonos collaudare et malos vituperare. Erat autem quidam telonearius nomine Petrus, dives valde et præpotens, sed nimis pauperibus immisericors, quia ad domum suam accedentes cum indignatione nimia repellebat. Cum ergo nullus illorum inventus fuisset, qui in domo sua eleemosynam recepisset, unus illorum dixit : Quid vultis mihi dare, si ego hodie ab eo eleemosynam accipiam? Et facientibus cum eo pactum domum ejus venit et eleemosynam postulavit. At ille domum revertens et pauperem præ foribus videns, cum mancipium ejus panes siliginis in domum deferret, ille lapidem non inveniens, panem siliginis arripuit et cum furore inde eum percussit, quem protinus arripiens pauper ad socios rediit et, quod de manu eleemosynam accepit, indicavit. Post duos dies infirmatus ad mortem vidit se ante judicium stare, et Mauros quosdam super stateram ejus mala appendere, ex altera autem parte stateræ quidam dealbati tristes stabant, eo quod nihil, quod ibi apponerent, invenire valebant. Tunc unus eorum dixit : Vere nihil habemus, nisi unum panem siliginis, quem ante duos dies Christo dedit coactus ; quem dum super stateram ponerent, æqualitas, ut sibi videbatur, facta est. Dixerunt ei : Adauge ad siliginem hanc, alioquin te Mauri apprehendent. Evigilatus autem et liberatus dicebat : Papæ, si una siligo, quam per furorem jactavi, ita profuit, quanto magis omnia sua indigentibus elargiri. Quadam igitur die cum optimis vestibus indutus per viam pergeret, quidam naufragus ab eo vestimentum aliquod postulabat : continuo ille pretioso vestimento se exspoliavit et illi dedit. Quod ille accipiens statim vendidit. Cum autem telonearius rediret et vestimentum suspensum videret, contristatus est valde, adeo ut nec cibum sumere vellet, dicens : Quoniam non fui dignus, ut mei memoriam haberet egenus. Et ecce dum dormiret, vidit quemdam super solem fulgentem et super caput crucem ferentem et habentem indutum vestimentum, quod dederat egeno, et dicebat sibi : Quid ploras, Petre? Qui cum causam suæ tristitiæ sibi dixisset, ille ait : Cognoscis hoc? Et ille : Etiam, domine. Et Dominus ad eum : Illo ego vestior, ex quo mihi dedisti, et gratias ago bonæ voluntati tuæ, quoniam frigore affligebar, et cooperuisti me. In se ergo reversus cœpit egenos beatificare ac dicere : Vivit Dominus, non moriar, donec fiam unus ex iis. Dans ergo pauperibus quæ habebat, et accersito notario dixit ei : Secretum volo tibi committere, quod si propalaveris aut si me non audiveris, barbaris vendam te; dansque ei decem libras auri dixit ei : Vade in sanctam civitatem et merces tibi eme et me alicui Christiano vende et pauperibus pretium tribue. Illo autem recusante, dixit ei : Si me non audieris, ego barbaris vendam te. Ducens ergo eum, ut dixerat, cuidam argentario vestibus sordidis indutum tanquam suum servum vendidit et xxx numismata inde accipiens pauperibus erogavit. Petrus ergo omnia officia vilia faciebat, ita quod ab omnibus contemnebatur et ab aliis servis frequenter percutiebatur et etiam jam amens appellabatur. Dominus autem frequenter sibi apparebat et vestimenta et alia ostendens ipsum consolabatur, verum imperatore et universis de amissione tanti viri dolentibus. Quidam vicini ejus a Constantinopoli ad visitandum loca sancta venerunt et a domino ipsius invitati, cum pranderent, sibi ad invicem in aure dixerunt : Quam similis est puer iste domino Petro teloneario ; et curiose respicientibus unus dixit : Vere dominus Petrus est, surgam et tenebo eum. Quod ille advertens latenter fugit. Erat autem ostiarius surdus et mutus, qui per signum ostium ei aperiebat, cui Petrus ut sibi aperiret, non signis, sed verbis imperavit. Et ille continuo audiens et loquelam recipiens sibique respondens ei aperuit et domum regrediens cunctis de ejus loquela (*a*) mirantibus dixit : Ille qui coquinam faciebat, exiit et fugit, sed videte ne Dei sit servus; cum enim mihi dixit : Tibi dico : aperi, mox ex ore ejus flamma exiit, quæ linguam et aures meas tetigit, et continuo auditum et loquelam recepi. Et exsilientes universi et concurrentes post eum ipsum amplius invenire non potuerunt. Tunc omnes de domo illa pœnitentiam egerunt, eo quod talem virum sic viliter tractaverunt. — (*Ibid.*, p. 127-128.)

(*a*) Ed. Pr. *mirando* præfert.

rencontra un homme qui entrait pour faire fornication, et qui lui donna un soufflet en lui disant : « Pourquoi, misérable, ne te corriges-tu pas en renonçant à ces choses deshonnêtes que tu fais ? » Vital dit : « Crois-moi, tu recevras de moi un tel soufflet que tout Alexandrie s'assemblera. » Bientôt après, en effet, le diable vint sous la forme d'un Maure, et donna un soufflet à cet homme en disant : « C'est le soufflet que le moine Vital t'envoie. » Et l'homme fut possédé du diable au point que tous accouraient en entendant ses cris. Toutefois cet homme se repentit, et fut guéri à la prière de Vital. Quand l'homme de Dieu approcha de sa mort, il laissa par écrit à ses disciples : « Ne jugez pas avant le temps. » Et quand les femmes confessèrent ce qu'il faisait, tous glorifièrent Dieu; et saint Jean le louait en disant : « Je voudrais avoir reçu le soufflet qu'il a reçu. »

IV. Un pauvre homme, en habit de pèlerin, vint à Jean et lui demanda l'aumône; le saint appela son économe, et lui donna onze deniers. Quand celui-ci les eut, il se déguisa, revint au patriarche, et lui demanda encore l'aumône. Jean appela de nouveau son économe, et lui dit : « Donne à ce pauvre six deniers d'or. » L'ordonné et le pauvre parti, l'économe dit au saint : « Père, d'après votre injonction, cet homme, à qui on a fait l'aumône, l'a reçue déjà deux fois sous deux déguisements différents. » Saint Jean feignit de n'en avoir rien su. Le pauvre changea encore d'habit, vint pour la troisième fois à saint Jean, et lui demanda l'aumône. Alors l'économe toucha son maître en lui montrant que c'était toujours le même homme. Saint Jean lui dit : « Donne-lui douze deniers, car qui sait si ce n'est pas le Seigneur qui veut m'éprouver et savoir qui cessera le plus tôt, un pauvre de me demander, ou moi de donner ? »

V. Une fois il advint qu'un noble qui était seigneur du pays voulait employer une somme qui appartenait à l'Eglise en achats de marchandise, et le patriarche ne voulut d'aucune manière y consentir, dans la vue que cette somme fût donnée aux pauvres; de sorte qu'ils ne purent se mettre d'accord, et qu'ils se séparèrent fort irrités. Le soir venu, le patriarche envoya un archiprêtre dire au noble : « Seigneur, le soleil est déjà couché. » Quand le noble entendit cela, il commença à pleurer, et il vint à Jean lui demander pardon.

VI. Un de ses neveux avait reçu une grande injure d'un tavernier; il se plaignait au patriarche en pleurant, et ne pouvait être consolé d'aucune manière. Le patriarche répondit : « Quel est celui qui a osé t'irriter en quelque façon, ou élever la voix contre toi ? Crois-moi, mon fils, je ferai aujourd'hui une telle chose contre lui, que toute Alexandrie sera dans l'étonnement. » Le neveu l'ayant entendu, fut consolé, pensant que son oncle ferait grandement fustiger son adversaire. Jean, voyant qu'il était consolé, commença à l'embrasser, et lui dit : « Mon fils, si tu es le vrai neveu de mon humilité, prépare-toi à être battu et à être exposé aux insultes de tous; car la véritable parenté n'est pas de chair ni de sang, mais de vertu et de pensée. » Il envoya aussitôt chercher l'homme, et le fit exempter de toute rétribution et de tout tribut. Tous ceux qui apprirent cela furent dans la surprise, et comprirent ce que Jean avait dit : « Je ferai telle chose pour lui que toute Alexandrie en sera dans l'étonnement. »

VII. Le patriarche apprit qu'il était d'usage qu'aussitôt que l'empereur était couronné, les ouvriers qui font les monuments prissent quatre ou cinq petites pièces de marbre de diverses couleurs, pour aller demander à l'empereur : « De quelle espèce de marbre ou de métal ordonnez-vous, seigneur, que l'on fasse votre monument funéraire ? » En imitation de ce, Jean fit, de son vivant, ériger son tombeau; mais toutefois il le laissa inachevé jusqu'à l'heure de sa mort. Il ordonna que l'on vînt lui dire, lorsqu'il était avec son clergé à officier à de grandes fêtes : « Père, votre tombeau reste inachevé; ordonnez qu'il soit terminé; car vous ne savez pas à quelle heure le larron doit venir. »

VIII. Un homme opulent ayant vu que le bienheureux Jean avait des draps grossiers et indignes de son rang, et qu'il avait donné tous les siens aux pauvres, acheta une très-belle couverture d'un grand prix, et la donna au bienheureux Jean. Le saint ayant, une certaine nuit, mis cette couverture sur son lit, ne put dormir, et pensa que trois cents de ses seigneurs pourraient être bien couverts avec le prix d'un semblable objet, et toute la nuit il se lamenta, disant : « Combien y en a-t-il dans les bois, combien d'exposés aux pluies, combien dont les dents claquent de froid, qui dorment sur les dalles du marché ! Et toi tu dévores les gros poissons, et tu te reposes dans ta chambre, ayant tous ces maux sur toi, et te réchauffant sous une couverture qui vaut trente pièces d'argent. » Le saint, plein d'humilité, ne s'en couvrit jamais depuis; mais dès que le matin fut venu, il la fit vendre, et donna le prix aux pauvres. Le riche racheta cette couverture, de nouveau la donna au bienheureux Jean, le priant de ne plus la vendre, mais de la garder pour lui. Aussitôt que Jean l'eut une seconde fois, il donna ordre de la vendre et d'en donner le prix à ses seigneurs. Quand le riche apprit pareille chose, il racheta derechef cette couverture, et il l'apporta à saint Jean, et lui dit très-agréablement : « Nous verrons qui se lassera le premier, toi de vendre, ou moi de racheter. » Le riche plaisantait là-dessus, disant que l'on pouvait dépouiller les riches de cette manière, sans commettre de péché, dans l'intention de donner aux pauvres. Et c'est ainsi que l'on gagne deux choses, la première, qui est le salut de l'âme, la seconde, que l'on recevra une ample et belle rémunération de ce que l'on aura donné.

IX. Quand le bienheureux Jean voulait

engager les hommes à faire l'aumône, il avait coutume de raconter de saint Sérapion, que ce saint ayant donné son manteau à un pauvre, et rencontré un autre indigent qui était tout perclus de froid, à qui il donna sa robe, il s'assit tout nu en tenant l'Evangile ; un homme vint à lui, lui demanda ce qu'il faisait, et lui dit : « Père, qui vous a dépouillé ? » Et montrant l'Evangile qu'il tenait, Sérapion répliqua : « Voici ce qui m'a dépouillé. » Une autre fois il vit un pauvre, vendit l'Evangile, et puis en donna le prix aux pauvres. Et quand on lui demanda où était son Evangile, il répondit : « L'Evangile a donné ce commandement : « Va et vends ce « que tu as, et donne aux pauvres ; » j'avais l'Evangile, et je l'ai vendu, d'après l'ordre qu'il me transmettait. »

X. Une fois le bienheureux Jean avait donné ordre de faire l'aumône à un pauvre qui était venu l'implorer, et le pauvre irrité de ce qu'on ne lui avait donné que cinq deniers, s'emportait contre Jean, tenant propos insolents en présence même du saint. Les gens de la suite du patriarche voulurent courir sus au pauvre et le battre rudement ; mais le bienheureux Jean les en empêcha, disant : « Souffrez, frères, souffrez qu'il me maudisse ; voilà bien soixante ans que, dans mes actions, je contriste Jésus-Christ ; ne pourrai-je pas supporter une réprimande de ce pauvre ? » Et puis il commanda que l'on apportât devant lui le sac où était l'argent pour le laisser maître de prendre ce qu'il voudrait.

XI. Comme le peuple était une fois sorti de l'église après la lecture de l'Evangile, et qu'il restait autour, occupé de paroles oiseuses, le patriarche sortit et s'assit parmi ses ouailles, ce dont tous s'étonnèrent ; il leur dit : « Mes enfants, là où sont les brebis, là doit être le pasteur. Or donc, entrez en l'église, et j'y entre avec vous ; sinon, si vous restez ici, j'y reste. » Et il agit ainsi une fois ou deux, et il amena ainsi le peuple à demeurer dans l'église.

XII. Un jeune homme avait ravi une nonnain, et les clercs blâmaient ce jeune homme devant le bienheureux Jean, disant qu'on devait l'excommunier comme ayant perdu deux âmes, la sienne et celle de la nonnain. Saint Jean les reprit, disant : « N'agissons pas ainsi, mes enfants ; je vous montrerai que vous faites deux péchés : d'abord vous allez contre le commandement de Notre-Seigneur, qui dit : « Ne jugez pas, et « vous ne serez pas jugés. » En second lieu, vous ne savez s'ils pèchent jusques au jour d'aujourd'hui, et s'ils ne se repentent pas. » Souvent il advenait que le bienheureux Jean, en oraison, tombait en extase, et on l'entendait converser avec Dieu : « O bon Jésus-Christ, moi en secourant, et vous en administrant, voyons lequel vaincra. » Comme il fut attaqué de grosses fièvres et qu'il vit qu'il approchait de sa mort, il dit : « Je vous rends grâces, Seigneur mon Dieu, de ce que vous m'avez exaucé quand je vous demandais qu'au moment de ma mort je n'eusse qu'un seul drap pour tout ameublement. » Il ordonna que ce drap lui-même fût donné aux pauvres. Et quand il fut mort, son corps vénérable ayant été mis en un sépulcre dans lequel les corps de deux évêques avaient été enterrés, ces corps firent par miracle de la place pour celui de Jean, et s'écartant d'eux-mêmes, laissèrent le milieu vide.

Un peu de temps avant qu'il mourût, une femme avait sur la conscience un très-horrible péché, qu'elle n'osait confesser à nul homme. Lors saint Jean lui dit : « Au moins écrivez-le (car elle savait bien écrire), scellez le papier, apportez-le-moi, et je prierai pour vous. » Elle fit ainsi, écrivit le péché, scella avec soin et apporta l'écrit au bienheureux Jean. Peu de temps après il fut malade et reposa en Notre-Seigneur. Quand elle ouït dire qu'il était mort, elle pensait être injuriée et déshonorée, et s'imaginait qu'il avait laissé l'écrit à quelqu'un. Alors elle s'en alla au tombeau de saint Jean, et là elle pleurait et criait en disant : « Hélas ! hélas ! pour avoir voulu éviter la honte, me voilà couverte de honte devant tous. » Comme elle pleurait très-amèrement, et qu'elle priait Jean de lui révéler où il avait laissé son écrit, alors le bienheureux Jean sortit de son tombeau en habit d'évêque, accompagné à droite et à gauche de deux évêques qui reposaient avec lui, et il dit à la femme : « Pourquoi nous importunes-tu tellement, et ne nous laisses-tu pas reposer, moi et ces saints qui sont avec moi ? voici nos étoles mouillées de tes larmes. » Alors il lui remit son écrit tout scellé comme il était précédemment, et il lui dit : « Vois ce sceau, ouvre ton écrit et lis-le. » Quand elle l'eut ouvert, elle trouva son péché entièrement effacé, et elle trouva qu'il y avait écrit à la place : « Ton péché est effacé par les mérites de Jean, mon serviteur. » Ainsi elle rendit grandes grâces à Dieu. Et le bienheureux Jean retourna en son monument avec les deux autres évêques. Le bienheureux Jean l'Aumônier florissait environ l'an de Notre-Seigneur six cent cinq, au temps de Phocas, empereur.

JEAN-BAPTISTE (Saint). — I. La *Légende de saint Jean-Baptiste* est de celles qui, depuis les premiers jours du Christianisme, n'ont cessé d'être dans la mémoire des fidèles. Aussi en subsiste-t-il un nombre incroyable de monuments ecclésiastiques, lettrés ou populaires, parmi lesquels il est à remarquer qu'aucun n'est empreint de merveilleux (428), sauf en ce qui touche Héro-

(428) Jacques de Voragine raconte ainsi la mort de saint Jean-Baptiste :

« Hérode Antipas, fils du grand Hérode, enleva Hérodiade, fille de son frère Philippe, et voulut répudier sa propre femme, fille d'Arèthe, roi de Damas, qui chercha asile auprès de son père. Jean reprit vivement Hérode de ce qu'il vivait avec la femme qu'il avait enlevée à son frère. Hérode, irrité des réprimandes de Jean, voyant aussi que le peuple le suivait et se faisait baptiser par lui, le fit

diade (429). Parmi ces précieux débris, nous en choisissons deux dont la date ne remonte pas plus haut que le xv° ou le xvi° siècle, mais dont la popularité est assurée, tant par la forme même du cantique ou de la narration, que par la destination des éditions qui en furent faites dès les débuts de l'imprimerie

Cantique de saint Jehan-Baptiste (430).

Au nom de la Vierge Marie
Et de la saincte Trinite
De saint Jehan vous diray la vie
Dont nous faisons solempnite

Il delaissa la compaignie
Du monde et tous honneurs (*sic*)
Et au desert usa sa vie
En penitence tous les jours.

Sachez qu'il fut plus que prophete
Il baptisa Nostre-Seigneur
Il mena vie pure et nette
Il est apres Dieu le greigneur (431).

Gabriel dist a Zacharie
Qui prophete estoit en sa loy
Que Elisabeth auoit signe
Et que en brief (sous peu) elle conceuroit.

Quant eut ouy ce Zacharie
Croire ne le peut nullement
Que jamais en jour de leur vie
Ilz peussent avoir ung enfant.

« Comment seroit-il enfant ne
D'une brehaine de cent ans?
Ne comment seroit engendre
De moy qui suis chanu et blanc?»

Lors dist l'ange a Zacharie
« Tu n'as pas bien l'entendement
Et pour ce que ne le crois mye
Tu seras muet vraiement.»

Le preudon le parler perdit
A l'ostel vint moult courrouce
Et lors bien apperceut et vit
Que vers Dieu auoit offence.

Avec sa femme va gesir
Pour faire le vouloir de Dieu
Adoncques saint Jehan sans mentir
Si (432) fut engendre et conceu

Helisabeth la bonne dame
Quant eut sentu l'enfant bouter
Toute honteuse et craignant blasme
Ne sçauoit que pourroit penser.

Tantost se prist a cheminer
Toute seule parmi les champs
Par la ville n'osoit aller
Pour la honte qu'auoit des gens.

Car ils disoient communement
Que l'ennemy enfanteroit
Et d'elle s'alloient mocquant
Dont souuent en son cœur plouroit.

Mais la bonne Vierge Marie
Qui estoit sa parente
La vient veoir n'en doubtez mye
Par tres-grande humilite.

Nostre dame qui estoit pleine
De Nostre-Seigneur Iesucrit
Si vint veoir sa chere cousine
Or entendez que l'enfant fist.

Dedans le ventre de sa mere
Sagenoïlla deuant son maistre
Doulce chose et non pas amere
Car ilz estoient tous deux a naistre.

Et apres que saint Iehan fut ne
Et on le voulut baptiser
Il fut dit qu'il seroit nomme
Le nom de son pere sans doubter.

Mais son pere qui muet estoit
Et ne parloit que par escripre
Que nul par signe deffendit
Aulcun nom sur luy voulut dire.

En du papier il a escript
Que Iehan il seroit nomme
Tantost apres sans contredit
L'enfant fut Iehan appelle.

Or vous diray mais qu'il vous plaise
Quelle vie saint Iehan mena
Oncques vin ne citre ne cervoise
De sa vie il ne gousta.

Oncques ne pecha mortellement
Et fit moult grande penitence
En dieu mit son entendement
Et la estoit son esperance.

Et sachez que les vestements
Que au desert auoit portez

mettre en prison, et il avait le projet de le faire mourir. Mais il craignait le peuple. Hérodiade voulant, ainsi qu'Hérode, la mort du saint, ils convinrent entre eux que le jour de l'anniversaire de sa naissance, Hérode donnerait une fête à tous les seigneurs de la Galilée, qu'il ferait serment d'accorder à la fille d'Hérodiade, qui viendrait danser devant lui, ce qu'elle lui demanderait; qu'elle demanderait la tête de saint Jean; alors Hérode feindrait d'éprouver bien du regret, mais ne pourrait violer son serment. La chose se passa comme elle avait été convenue: la fille, ayant dansé et charmé tous les assistants, demanda, d'après la recommandation de sa mère, la tête de saint Jean; Hérode fit semblant d'être fâché, mais s'il avait la tristesse sur la figure, il avait la joie dans le cœur. Le bourreau fut envoyé, qui coupa la tête du saint; elle fut donnée à la fille, qui l'offrit à sa mère adultère. » (Jac. a Vor. *Legenda aurea*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 567, 568.)

(429) Il faut remarquer pourtant que M. Alfred Maury, dans son savant et curieux *Essai sur les Légendes pieuses du moyen âge* (1843, in-8°, p. 211), remarque que, suivant les livres des Nazaréens, ou disciples de saint Jean-Baptiste, débris curieux du gnosticisme, le saint fut conçu des chastes baisers que Zacharie déposa sur les lèvres de sa vieille épouse Elisabeth.

En outre, Jean Beleth et Jacques de Voragine remarquent que la coutume de brûler des ossements d'animaux morts à la fête du saint, remontait à une certaine antiquité et avait pour cause la destruction, par le feu et la fumée, des dragons volant en l'air ce jour-là. (Cf. Jac. a Vor. *Leg. aur.*, ibid, § 2, p. 363.)

(430) Ce fut à la fin du xv° siècle que fut imprimée à Paris, chez Jean Trepperel, cette *Vie de saint Jehan-Baptiste*, dont l'auteur est resté inconnu.

Cette petite pièce, qui date au moins de 1489, ne comprend que cinq feuillets in-8°, goth., non paginés, dont quatre sont remplis par le texte; trois gravures occupent le recto et le verso du premier feuillet, ainsi que le bas du verso du dernier. Le sigle seul de l'éditeur Trepperel indique le lieu et la date de l'impression.

La bibliothèque Impériale en possède un exemplaire, réuni à d'autres pièces non moins curieuses, sous le titre de *Légendes des saints en vers*, Y ÷ 6140.

(431) Plus grand.

(432) Ainsi.

Furent usez en peu de temps
Oncques nen furent reconfortez.

La peau dvn chamel affuba
Pour couurir sa fragilité
Oncques puis vestement nusa
Fors cestui luy en verité.

Au desert tout nud il alloit
En prenant sa refection
Souuent les yeulx au ciel leuoit
Par tres grande deuocion.

Et de penser il ne cessoit
Au benoist corps de Iesucrist
Et bonnes parolles mettoit
Comme on treuve par escript.

Tres tout le monde si disoit
Qu'il estoit dieu de paradis
Pour la vie quil demenoit
Et pour ses faitz et pour ses ditz.

Saint Iehan vint sans nul diffame
A Herodes qui lors regnoit
Et qui auoit tollu la femme
A son frère et la maintenoit.

Saint Iehan luy dist moult de laidure
Et luy dist : « Tu ne fais pas bien
Tu peches trop en ta luxure
Tu te damnes tu le scez bien. »

Herodes dist à son iolier
Que saint Iehan en prison fust mis
Et que boire ne que menger
Par aucun ne luy fust transmis.

La dame auoit moult grant frisson
Que Herodes aler ne laissast
Saint Iehan qui estoit en prison
Affin que plus il ne preschast.

Herodes tint vng iour de feste
Table ronde à toutes gens
De sa fille faisoit grant feste
Qui faisoit tant desbatemens.

Quant il la vit ainsi damer
Il dist pour luy faire plaisir :
« Ce que me vouldras demander
Je te lacorde sans faillir

Ce que tu me vouldras requerre
Je te le donne sans doubtance
Soyent villes chasteaux ou terre
Ou la moytie de ma cheuance. »

La fille si fut conseillée
Que ne demandast que le chief
De saint Iehan. Affin que finée
Fust sa vie a grand meschief.

Quant le roy ouyt la demande
Que lors sa fille luy faisoit
Incontinent son borreau mande
Et que le chief donne luy soit.

Le borreau fut tost apreste
Pour le bon saint faire mourir
La fille auec luy a mene
En la prison le chief querir.

Saint Iehan sagenoulla a terre
Et a Dieu fist son oraison
Que ceulx qui le vouldroient requerre
Eussent de leurs pechez pardon

« Ie te supplie roy de gloire ;
Que femme qui me requerra
Et qui fera de moy memoire
En tout le besoing quelle aura.

« Tu ottroye sa voulente
Et ce enfant en son corps a
Il puist auoir prosperite
Auec sante tant qu'il viura.

Adoncques descendit ung ange
Et luy dist : « Jehan beaux amys
Ne soies en riens estrange
Dieu tottroye ce quas requis. »

Alors saint Iehan Iesus mercye
Le col basse moult doulcement
Le tiran fiert nen doubtez mye
Le chief lui trenche entierement

Le chief si fut mis en ung plat
Et puis au roy on le porta
Tantost apres sans nul debat
A la fille si le donna.

Et la fille par grant present
Le chief presenta a sa mere
Mais il aduint lors en present
A la mere doulceur amere.

Car oncques puis ne fut iournée
Que ne tombast troys foys le iour
Et tous les iours fut tourmentée
En maladie et en douleur.

Nous devons tel saint reclamer
Qui de tel douleur et tel peine
Nous peut tres tous bien preseruer
De maladie si villaine.

Nous prions Dieu deuotement
Et monseigneur saint Iehan baptiste
Quil nous maine a sauuement
En paradis ou il habite.

Amen.

II.

La Vie de saint Jean-Baptiste (433)

Par la providence divine, saint Jean que nous appelons Baptiste, parce qu'il baptisa Jésus-Christ, fut préservé de la persécution d'Hérode; car ayant environ six mois plus que Jésus-Christ, sa mère Elisabeth l'emporta en une caverne, pour le mettre à couvert de la cruauté de ce tyran, là où elle se tint secrètement avec son enfant, jusqu'à ce qu'elle eût des nouvelles certaines de la mort d'Hérode; ainsi saint Jean fut nourri dans un lieu solitaire et retiré, c'est pourquoi dans la suite, par un instinct de Dieu, il continua sa retraite et vécut fort austèrement.

Mais déclarons en bref ce que l'Evangile nous dit de lui, car après Jésus-Christ nous n'avons saint ni autre homme duquel l'Evangile parle plus amplement et décrit la conception, nature, vie et mort de saint Jean-Baptiste. Ainsi était-il principal, plus grand des princes et ami de Jésus-Christ, roi de l'univers, pour ce précéda-t-il immédiatement la venue de Jésus-Christ.

Donc saint Jean, au temps dudit Hérode, et trente-deux ans de son règne, et de l'empire d'Auguste César 42, et peu de temps avant la conception de Jésus-Christ, fut engendré et conçu de Zacharie et Elisabeth, ses père et mère, très-bons et renommés en la Judée, avec ce qu'ils étaient déjà anciens ; et par révélation et miracle de Dieu, ils furent doués de toutes vertus et obéissaient aux commandements de Dieu, de sorte qu'ils lui étaient agréables, et approuvés des hommes quelquefois et sur le temps de la venue du Messie, prédite par les prophètes. Zacharie, le bon prêtre, faisant selon son rang

(433) Cet opuscule appartient à la bibliothèque Bleue..... Troyes, Oudat, sans date, in-8°.

l'office au temple demandait avec ardent désir la rédemption du peuple d'Israël, la venue du Messie, n'osant plus demander lignée pour soi-même, attendu le grand âge de lui et de sa femme ; l'ange de notre Seigneur lui apparut à droite de l'autel et l'assura que ses prières, quant à la venue du Messie, étaient exaucées, et que là était comme à la porte. Et de plus (ainsi que les bénéfices de Dieu sont redondants et passent les prières et désirs des hommes,) il lui promit qu'il aurait un fils de sa femme, lui nomma le nom du fils et lui prédit que ce fils serait en joie et exaltation à lui et à plusieurs, parce qu'il serait grand devant le Seigneur, et ne boirait ni vin ni chose qui pût enivrer et serait rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère, et ferait retourner à Dieu plusieurs enfants d'Israël; duquel il préviendrait la venue en l'esprit et vertu qu'avait Élie pour garnir les enfants de l'esprit des pères et réduire les incrédules et désobéissants à la vertu des bons, de sorte qu'il préparait au Seigneur un peuple parfait. Zacharie, comme ne croyant pas aux paroles de l'ange, lui demanda comment il pourrait connaître et croire cela, vu que lui et sa femme avaient tant d'âge. L'ange lui dit que s'il était homme il pourrait être suspect de mensonge, mais étant le vrai messager de Dieu il devait être reçu, sans doute et interrogation.

Par quoi, pour peine de ton incrédulité, tu seras muet et ne pourras parler jusqu'au jour où se fera ce que je t'ai dit. Cependant le peuple était attendant et s'étonnait de la longue demeure de Zacharie au temple, lequel étant sorti ne pouvait parler, et l'on connut qu'il avait eu quelque vision au temple.

Après qu'il eut achevé son office, il retourna en sa maison muet, et un peu après Elisabeth sa femme conçut, et se cacha pendant cinq mois, mais remerciant Dieu toutefois de ce qu'à la fin il avait eu pitié d'elle, pour la délivrer du déshonneur et reproche qu'elle avait eus devant les hommes.

Elisabeth donc enceinte gardait sa maison, et au sixième mois de sa grossesse, la glorieuse Vierge Marie, sa cousine, entendant l'annonciation de l'ange, conçut le Fils de Dieu, visita la vieille dame, laquelle à la venue de la Vierge, émue de l'Esprit divin, bénit et béatifia celle qui la salua, réclamant le fruit d'elle être béni aussi, et qu'elle était indigne de si humble salutation ; s'étonnait d'où lui venait tant de bien, que la mère du Seigneur dût venir à elle, qui avait senti à la première salutation de la Vierge son fruit tressaillir de joie en son ventre, comme s'efforçant de faire tout honneur à lui possible à son Dieu et Seigneur, et l'assura être bien heureuse d'avoir cru que tout arriverait ainsi, comme lui avait été annoncé par le Seigneur. Et la sacrée Vierge Marie se prit à louer Dieu et lui rendre grâces, autant que son esprit le pouvait étendre pour le grand bien qui lui aurait été conféré à elle premièrement, et conséquemment à tout le genre humain. Vous avez le divin Cantique de la Vierge, au titre de la visitation d'icelle en sa vie.

Comme le prophète Zacharie faisant le sacrifice devint muet et écrivit que son fils s'appellerait Jean.

Elisabeth retint avec soi la sainte Vierge pendant trois mois, à la fin desquels la laissa retourner en sa maison, parce que le terme d'enfanter à Elisabeth était venu, auquel elle eut un fils ; les parents vinrent à elle pour lui montrer la joie qu'ils avaient de ce que le Seigneur avait magnifiquement déclaré envers elle la miséricorde. Le huitième jour vint, qu'il fallut circoncire l'enfant et l'appelèrent Zacharie comme son père ; la mère s'y opposa, disant non, il sera appelé Jean, et nonobstant que les parents alléguassent qu'il n'y avait personne ainsi nommé en toute leur famille, la décision du doute fut remise au jugement et volonté de Zacharie, qui demanda des tablettes et y écrivit il aura nom Jean, dont ils furent étonnés. Et aussitôt le nœud de sa langue fut délié et parla, en louant Dieu, dont tout le voisinage et les habitants des lieux de la Judée furent étonnés, disant chacun en leur cœur : Que sera cet enfant ? car à son arrivée le Seigneur a montré sa puissance. Il avait été engendré contre la coutume commune des hommes et par repromission, obsécration l'avait engendré et non volupté. Zacharie, son père, rempli du Saint-Esprit, va prophétiser et louer Dieu par le cantique qui suit :

Cantique de Zacharie prophète, père de saint Jean-Baptiste. (*Luc*, I, 68-79.)

Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, car il a visité, fait la rédemption de son peuple. Et nous a été élevée la corne du salut en la maison de David son serviteur. Ainsi comme il a parlé par la bouche de ses saints prophètes qui ont été dès le commencement du siècle, que nous serions sauvés de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent, pour nous faire miséricorde avec nos pères et avoir mémoire de son saint Testament pour accomplir la promesse qu'il a jurée a Abraham notre père, qu'il nous le donnerait, afin que nous, délivrés de la main des ennemis, le servions sans crainte en sainteté et justice devant lui tous les jours de notre vie. Et vous, enfant, vous serez appelé Prophète du Très-Haut : car vous précéderez devant la face du Seigneur Dieu pour préparer les voies. Pour donner connaissance de salut à son peuple en la rémission de leurs péchés. Par la très-grande miséricorde de notre Dieu, en laquelle il nous a visité d'en haut. Pour illuminer ceux qui seraient en ténèbres et en l'ombre de la mort, pour adresser nos pieds en la voie de paix.

Or l'enfant né miraculeusement, ainsi

comme avec l'âge croissait de corps aussi par l'assistance de la grâce de Dieu, il profitait toujours de mieux en mieux en fermeté d'esprit. Et ne se tint pas longtemps en la maison de ses parents; mais incontinent dès son enfance, il se retira de la fréquentation des humains de peur qu'il n'attirât quelque ordure. Il avait été sanctifié au ventre de sa mère et n'avait jamais rien goûté de volupté ni de vanité. Il mettait sous le pied toutes humaines affections, vivait comme entre les bêtes, de locuste et miel sauvage, et comme ajoutent quelques-uns, de bouts et tendons d'arbres, se vêtait d'habillements tissus de poil de chameau, et avait une ceinture faite de peau; ses entretiens avec Dieu ne cessaient point.

Certainement telle vie séiait fort bien à celui qui était ordonné pour prêcher la pénitence, et le lieu par lui élu convenait avec le prophète qui l'appelle la voix du criant dans le désert dans lequel il se cachait depuis plusieurs années. Il pratiquait le silence et contemplation des choses célestes, de la providence de Dieu en la prochaine rédemption du monde; inconnu presque de tous, afin qu'en son temps avec plus grande autorité il se montrât et parlât, il ne s'ingéra point à l'office du précurseur, mais quand le Saint-Esprit l'eut excité à montrer au peuple d'Israël combien il était grand, lors avec grande autorité il fit savoir qui il était.

Or le temps était venu que le royaume terrien devait céder au royaume céleste, et l'ombre à la vérité. César Auguste était déjà mort, Tibère César était au quinzième an de son empire. Ponce Pilate était lieutenant en Judée, Hérode fils du meurtrier des enfants, tétrarque de Galilée et son frère Philippe d'Iturée, Traconite et Lizimas d'Abilène, sous les Pontifes Annas et Cayphas, qui avec Antipater au lieu du nom des rois avaient été nommés par ledit Auguste Tetraques comme princes et seigneurs, chacun pour la quatrième partie et Pilate romain administrait la plus sainte partie de la Judée en laquelle était Jérusalem et le Temple, et dont était tenu le seigneur de tous.

Comme saint Jean-Baptiste prêchait au désert les Juifs de faire pénitence.

En tel temps saint Jean-Baptiste s'achemina en toute la région voisine du fleuve Jourdain pour enseigner et baptiser, ainsi que l'avaient prédit les prophètes, principalement Zacharie et Isaïe. Il disait à ceux qui venaient ouïr telle parole: Race de serpents, qui vous a enseigné de fuir l'ire qui vient: faites donc des fruits dignes de pénitence, et ne dites point en vous-mêmes: nous avons Abraham pour père, car je vous dis que Dieu vous peut tous ruiner, abolir et susciter d'autres enfants à Abraham. La cognée est déjà au pied de l'arbre, si vous ne produisez bons fruits, vous serez coupés et jetés au feu, ainsi faites pénitence de votre vie passée, soyez baptisés pour avoir rémission de vos péchés; car voici le Messie par vous si attendu et désiré qui apparaîtra incontinent; car il avait été envoyé par lui, et il le montra par après du doigt.

Presque toute la Judée venait à lui, et les Pharisiens et le peuple l'interrogaient, disant: Que ferons-nous donc? il leur répondit: Qui a deux robes et a à manger en donne à qui n'en a point. Semblablement les publicains vinrent à lui pour être baptisés, et lui disaient: ***Maître, que ferons-nous?*** Il leur répondit: ***Rien que ce qui vous est commandé.***

Ceux qui étaient journellement à la guerre, lui demandaient ce qu'ils feraient: Ne faites tort, disait-il, à personne, et n'imposez à personne aucun crime pour en avoir quelque profit, et soyez contents de vos gages sans rançonner personne. Voyant que sa vie et doctrine convenaient avec son vivre et vêtement, tous étaient venus en cette opinion qu'ils doutaient si ce n'était point le Christ, c'est-à-dire, celui qui avait été promis de Dieu pour Rédempteur.

Saint Jean n'ignorait point cette opinion et ne voulait être traître et infidèle serviteur à son Maître, duquel il n'était que le précurseur, ni abuser ou retenir en erreur le peuple ni les disciples. Il va mettre en avant son humilité, en jetant d'un grand courage la dignité et gloire qui ne lui appartenaient, et par grave et public témoignage vint affermir la dignité de Jésus-Christ encore à peu de gens inconnue. Je ne suis pas, dit-il, celui que vous me pensez être et que vous attendez, seulement pour mon vivre, vêtement, prédication et baptême, je vous signifie, celui être venu, qui est plus fort en vertus et dons célestes, et d'autant plus grand que moi; je suis du tout indigne de le servir ni délier la courroie de ses souliers, il vous baptisera du Saint-Esprit, vous enflammant de l'amour de Dieu; quant à moi, je ne vous baptise qu'au dehors par eau, et ne remets point les péchés, seulement je baptise pour préparer vos cœurs à pénitence et vous faire dignes du baptême plus vertueux, lequel vous recevrez de lui. Il nettoiera à son aise, car il a son van en sa main, et assemblera le froment au grenier: mais il brûlera la paille au feu qui ne s'éteint jamais.

Et comme les Juifs parlaient entre eux s'ils recevraient ou non saint Jean-Baptiste pour le Christ ou Messie, ils envoyèrent diligemment vers lui des principaux d'entre eux pour savoir de lui qui il était. Il confessa franchement qu'il n'était pas le Christ ni Elie, ni prophète; mais bien qu'il était celui qu'Isaïe avait prédit: c'est à savoir, la voix du criant au désert, afin que l'on préparât la voie au Seigneur; qu'il baptiserait bien autrement que lui; il était entre eux, quoiqu'ils ne le connussent pas. Ce colloque fut tenu entre les Juifs et saint Jean, au lieu nommé Bethabara, auquel il s'était fait une petite loge pour baptiser les venants.

Comme saint Jean baptisa Jésus-Christ au fleuve du Jourdain.

Le lendemain, saint Jean vit Jésus venir pour être baptisé par lui. Lors il dit à ceux qui étaient présents et l'écoutaient, que c'était l'Agneau de Dieu qui effacerait les péchés du monde, et celui dont il avait déjà parlé; et comme Jésus se présenta avec les autres pour être baptisé, il dit à Jésus: Tu dois me baptiser et tu viens à moi pour être baptisé? Il céda et obéit à Jésus, qui lui dit de le laisser faire. Par tel moyen il fallait accomplir les devoirs de toutes les vertus.

Jésus étant baptisé, sortit de l'eau et se mit en oraison. Tout soudain voilà les cieux qui s'ouvrirent sur lui, saint Jean les vit ouverts et le Saint-Esprit descendre en espèce corporelle d'une colombe, et venir sur Jésus, et demeurer en lui, et tout ensemble une voix fut faite et ouïe du ciel, qui disait: Celui-ci est mon fils très-cher, en l'amour de lui je me repose, et y prends tout mon plaisir.

Or Dieu avait auparavant signifié à saint Jean, que celui sur lequel le Saint-Esprit descendrait et demeurerait en lui, il le baptiserait en Esprit, et pour il prêcha publiquement, témoignant que c'était le Fils de Dieu.

Quelqu'autre jour ensuivant, saint Jean venant avec deux de ses disciples, dont l'un avait nom André, vit Jésus cheminant, le montrant il dit que c'était l'Agneau de Dieu; ce qu'entendant de sa bouche, les deux disciples suivirent Jésus, lequel, se retournant, leur demanda ce qu'ils voulaient; ils lui dirent: Où demeures-tu? Il leur dit. Venez et voyez. Ils allèrent et demeurèrent avec lui; ce jour-là, saint André, frère de Simon Pierre trouva le premier Simon, son frère, il lui dit: Nous avons trouvé le Messie, et le mena à Jésus.

De ces choses nous pouvons aisément entendre combien grandes furent les vertus de Jean, qui pouvait, s'il eût voulu, être tenu et reçu pour le Christ, et toutefois voyez combien d'évident témoignage il rend de la divinité de Jésus; il mène grand nombre d'hommes à la foi, mais principalement saint André qui par après fut apôtre, et seulement une fois et deux fois il déclara publiquement ce qu'il pensait de Jésus par plusieurs fois.

Et Jésus était venu avec les disciples de Galilée en Judée, et non loin du lieu où saint Jean baptisait, il lavait les hommes en l'eau salutaire, par quoi les disciples de saint Jean et les Juifs conférèrent entre eux de la rémission des péchés et du baptême, lui annoncèrent que celui qui était avec lui au delà du fleuve du Jourdain et à qui il avait rendu témoignage, baptisait, et que tous allaient à lui. A quoi il répondit que l'homme ne peut rien avoir qui ne lui soit donné du ciel, qu'au moins ils témoignent eux-mêmes qu'il n'était le Christ, mais seulement envoyé devant. Que celui de qui ils parlaient était l'époux qui avait épousé et qui est l'ami de l'époux qui s'arrête et l'écoute, prend plaisir de la voix de l'époux, et par ainsi que telle volupté et joie lui était arrivée que l'époux devait croître et lui diminuer.

Saint Jean dit ces choses et plusieurs autres pour confirmer la divinité de Jésus, ne célant rien de ce qu'il en savait et sentait. Or voyons en quelle réputation il fut envers Jésus

Les Juifs, à cause que Jésus au jour du Sabbat avait guéri le paralytique, le blâmaient, comme ayant violé le jour de la fête. Jésus leur prouva par plusieurs raisons sa divinité. L'une fut qu'ils avaient envoyé à Jean-Baptiste qui avait porté vrai témoignage; alors Jésus confirme que saint Jean avait été la lampe ardente à la lueur de laquelle les Juifs s'étaient voulu réjouir et glorifier pour quelque temps. Il fut qu'il n'y eût plus grand et meilleur témoignage que celui de saint Jean, quant à la constance et vertu de saint Jean à reprendre les vices des hommes; il prêchait devant le monde, de sorte qu'il ne pouvait point être un roseau démené du vent, il louait son vêtement piquant et déprisé par le mépris de l'ornement, et alléguant que c'était à faire aux gens de cour à se parer, certainement la louange du prophète fut grande et néanmoins Jésus ne l'avait pas rangé seulement au nombre des prophètes, mais aussi entre ceux qui en dignité passaient les prophètes, pour le moins il l'avait préféré ou égalé à tous les enfants des femmes.

Or comme par zèle et vertueuse liberté saint Jean reprenait les vices et méchancetés des hommes pour les détourner plus facilement de la voix perverse et les préparer à la voie du Seigneur, il ne lui fut pas possible d'endurer l'effrénée paillardise d'Hérode le tétrarque, qui retenait par devers lui Hérodiane, femme de son frère Philippe tétrarque d'Iturée et Traconite, fille d'Arétas, roi d'Arabie, et en abusait comme de sa propre femme, quoiqu'elle eût eu un enfant de son mari. Il lui disait: Il ne t'est pas permis d'avoir pour femme la femme de ton frère encore vivant.

Hérode ne prenait bien cette abjuration de saint Jean combien que le peuple tolérait bien patiemment ses répréhensions, encore que les Juifs fussent si prompts et si enclins au meurtre, et aussi faciles à répandre le sang comme l'eau.

Mais la vie nouvelle de l'homme, son volontaire bannissement et sa teneur infatigable et non interrompue de la vertu, le rendait si vénérable à Hérode, et plus qu'aux Juifs, car il craignait (dit l'Evangile) parce qu'il savait être homme saint et juste, puis il faisait beaucoup pour sa parole et l'écoutait volontiers.

Telle est la nature de la vertu, que ceux-mêmes qui en sont bien loin la révèrent aussi. C'est pour ce sujet que saint Jean re-

prenait hardiment et franchement Hérode de sa méchanceté, et des vices qu'il avait commis, Hérode le fit prendre, lier et mener en prison pour l'amour déréglée qu'il avait pour Hérodias sa belle-sœur, laquelle pareillement lui dressait des épics, et le voulait mettre à mort, et ne pouvait à cause de la peur qu'il avait du peuple, et de la grande réputation qu'il avait du personnage. Voilà saint Jean en prison, parce qu'il aimait la vertu, et qu'il ne pouvait endurer le vice.

Or, étant en prison, il ouït parler des œuvres admirables de Jésus, et tout ainsi il lui envoya deux de ses disciples pour lui demander s'il était celui qui devait venir, ou s'il en devait attendre un autre. Jésus leur commanda seulement de faire rapport à saint Jean de ce qu'ils avaient vu et ouï, que les aveugles voyaient et les boiteux marchaient, les ladres étaient guéris, les sourds entendaient, les morts ressuscitaient, et comme ils s'en allèrent, Jésus demanda aux assistants qui c'était qu'ils étaient allés voir au désert, un roseau battu du vent, ou un homme vêtu délicatement, ou un prophète. Il leur affirma le dernier, même il répondit que saint Jean était plus que prophète, étant ange de Dieu, qu'il devait préparer la voie du Seigneur : Que nul n'était ni devait être plus grand que lui, et qu'il était Elie, quant à l'office. Telle fut la sentence de Jésus quant à saint Jean, dont il paraît de combien de griefs péchés l'injuste paillard Hérode se contamina, en faisant mourir un tel homme au plaisir et vouloir d'une telle femme impudique. La manière comme ce fut fait, nous l'allons exposer.

Hérode et Hérodias concertèrent le moyen d'ôter la vie au correcteur de l'un et à l'ennemi de l'autre, et l'amateur du salut de tous les deux, afin que plus librement ils pussent exercer leur inceste et adultère, il attendit le jour où, selon la coutume des païens, il devait célébrer la mémoire de sa nativité, et fit un banquet aux princes, capitaines et principaux de Galilée. Et selon qu'ils étaient convenus ensemble, la fille de Philippe et d'Hérode entra au festin, plut à Hérode et à l'assemblée; Hérode, étant venu à son point et plus ivre de sale amour que de vin, dont on boit sans mesure :Va, dit-il, à la fille, demande-moi ce que tu voudras je te le donnerai, et lui jura ainsi, disant : Tout ce que tu me demanderas, je te le donnerai, même jusqu'à la moitié de mon royaume. Il savait le méchant ce qu'elle demanderait. Autrement si elle lui eût demandé qu'il eût crevé les yeux à sa mère, il l'eut laissée et renvoyée à son mari; qu'il eût érigé, adoré les idoles et sacrifié ses sujets à iceux; l'eût-il dû faire. Le sage, juste et public roi eût récompensé l'honnête volupté du présent honnête, et de chose qu'on peut donner; mais ce paillard de prince, de quoi récompensa-t-il le bien que le saint prophète lui avait voulu et la bonne réputation qu'il avait de lui ? Il s'attendait qu'en ôtant la vie à saint Jean-Baptiste, il ôterait pareillement tout son mauvais bruit, et que personne ne le reprendrait plus.

Mais Dieu voulut que cette tête qui fut ôtée de dessus les épaules de ce saint homme, servît, jusqu'à perpétuité de répréhension de l'iniquité d'Hérode. La fille sauteresse ne voulut rien demander que par la volonté et commandement de sa mère, laquelle lui dit qu'elle demandât la tête de saint Jean-Baptiste dans un plat, ce qu'elle fit rentrant soudainement vers le roi, duquel elle pouvait obtenir quelque gros douaire pour être richement mariée, pour payement d'avoir bien parlé; mais méchant amour ne peut voir ce qui est décent, et il n'est rien qu'il n'entretienne. Le roi fit semblant de prendre en mal telle requête et de se repentir.

Comme le roi Hérode à la requête d'Hérodias, fit décoller saint Jean-Baptiste.

Parquoi envoya aussitôt en prison le bourreau pour apporter la tête de saint Jean en un plat ; il la donna à Hérodias, qui la porta à sa mère. Voilà le loyer que le monde donne à la justice. Voilà comme la vérité produit la haine, et la haine apporte la mort. Voilà comme on cherche à se venger et rendre l'injure et contumélie; Hérodias se réjouit comme si elle eût effacé son crime, parce qu'elle avait mis à mort le repreneur.

Que dites-vous, ô saintes femmes ? vous voyez ce que vous devez enseigner à vos fils. A bon droit saint Jean est dit le plus grand d'entre les fils des femmes, qui nonseulement reprit les adultères, ainsi par amour de virginité a évité les aises illicites des femmes. Saint Jean encore qu'il ne fût séparé d'avec les femmes, et toutefois il s'échappa du mal qui vient des femmes; qui est celui qui demeure entre les femmes et s'attendra de s'échapper de leurs rêts sans l'assistance et production du Saint-Esprit ? O personnage heureux par les mérites de ses parents, plus heureux par les tiens, et encore plus pour ceux de celui que tu prévenais !

O très-heureux personnage, qui es le plus grand des plus grands prophètes, le premier des premiers Apôtres, le plus excellent matyr des matyrs, le précuseur du Soleil de justice, l étoile du jour, l'apôtre du Père, le baptiseur du Saint-Esprit, l'entrée de l'Evanhile, la voix du Verbe, le héraut du Roi, la trompette du salut, ami de l'Epoux, sectateur de nouvelle continence, duc et prince de chasteté, ennemi et juge d'impudicité, lampe luisante, luis-nous encor présentement, et nous conduis par tes saintes intercessions en la religion où tu te montres plus la vraie lumière, mais elle se montre à toi et à tous tes élus qui avec toi sont en perpétuelle éternité.

Hérodias la cruelle et sanglante bête retint la précieuse tête d'un tant digne personnage, et selon le commentaire grec, ne permit pas qu'elle fût ensevelie avec le corps, de peur

que son juge ressuscitât et retournât la reprendre, parquoi elle l'enfonça profondément en terre.

Quant au corps, les disciples du saint homme, avertis de sa mort l'ensevelirent, honorablement, puis l'annoncèrent à Jésus qui se retira loin de lui. Car aussi advint qu'Hérode, ayant tué saint Jean et entendant que Jésus faisait œuvres merveilleuses et non usitées, en guérissant toutes sortes de maladies, commença à soupçonner et dire que celui à qui il avait ôté la tête était revenu des enfers, et qu'en ses œuvres se déclarait la vertu et puissance, encore que saint Jean-Baptiste n'eût fait aucun miracle en sa vie, que quelques-uns considérant ses grandes austérités et son régime de vivre, disaient qu'il avait le diable, et toujours était en son opinion.

O ! la vraie opinion qu'eut Jésus-Christ et le peuple de saint Jean-Baptiste, ainsi que le confirment les quatre Evangélistes, qui doit être envers tous de si grande autorité, que personne n'en doit demander d'autre. Il ne sera toutefois hors de propos d'exposer ce que le Juif Josèphe a laissé par écrit et a pensé de la vie et doctrine d'icelui. Il dit donc au dixième chapitre du dix-huitième des *Antiquités* ce qui s'ensuit : Il semble à quelques-uns d'entre les Juifs que l'armée d'Hérode avait été déconfite à cause que Dieu s'était justement courroucé contre lui, pour la vengeance de Jean qu'on appelait Baptiste. Car Hérode l'occit homme grandement bon, qui commandait aux Juifs d'étudier la vertu, de suivre la justice, de garder la piété envers Dieu, et de convertir au baptême, disant le baptême être agréable à Dieu, si on le prenait non-seulement à laver les péchés, aussi à la chasteté du corps et à la justice et purification de l'âme : et comme un certain signal et garde fidèle de toutes les vertus, et comme il enseignait telles choses une grande multitude s'assemblait pour l'entendre, Hérode craignit qu'à la persuasion de sa doctrine, le peuple, par aventure ne l'ôtât de dessous la main, car il le voyait prêt à obéir en toutes choses aux préceptes et amonitions d'icelui et parquoi il pensa être le meilleur, que devant que rien s'émenne de nouveau, il prévînt le saint homme par mort, premier qu'à se repentir après que les choses seraient troublées par cette seule suspicion, Hérode fit prendre saint Jean et emprisonner au château de Marcherus, et là-dedans le fit décoller.

D'un meurtre aussi injuste, les Juifs jugèrent la défaite de l'armée d'Hérode être procédée, la punition fut moindre d'Hérode et d'Hérodias; même les Grecs écrivirent de la fille qui demanda la tête, que comme elle voulait une fois passer à pied une rivière glacée, la glace se cassa sous elle, et la prenant des deux côtés, lui tronçonna le col et laissa la tête dessus, ainsi comme l'épigramme grec le dit aussi de l'enfant thracien sur la rivière d'Hébrus.

Qui voudra lire amplement la nativité et décollation de saint Jean-Baptiste, voie Théodore Studite, Antipater Epiphanius, saint Eusébius, Emiserius, saint Jean-Chrysostome, Nicéphore, André de Crète et autres Grecs avec saint Ambroise, saint Pierre de Ravenne, Isidore, saint Bernard et autres Latins. On a vu célébrer dans l'Eglise la Conception de saint Jean-Baptiste, qui est le huitième des Calendes d'octobre, toutefois pour ce qu'elle est comprise au jour de la nativité, nous n'en parlons pas exprès. Saint Bernard, parlant de la fête des Machabées, dit que la passion de saint Jean n'a pas été si solennellement célébrée en l'Eglise que celle de plusieurs autres qui sont moindres à cause qu'il a été occis par méchants et par injustes, pitié et vérité toutefois ce n'a été en les confessant que les proposant il les celait, mais il n'était contraint de les nier comme ont été les autres martyrs de l'Eglise. Aussi, par bons avis et saint conseil, ont transporté parfois la fête des passions et vies des saints en autres jours que ne contient la vérité de l'histoire, comme elle transporte la mémoire du trépas de saint Jean l'Evangéliste, du jour de la nativité de saint Jean-Baptiste, l'une desquelles venant au troisième jour d'après la nativité de Jésus-Christ, et la décollation de saint Jean, n'aiment pas le quatrième des Calendes de septembre; mais dès le jour, le corps de ce saint fut trouvé et posé dans un temple, en Alexandrie, à ce proprement voué et dédié.

Quand et comment fut trouvé le corps de saint Jean-Baptiste, et quant au chef d'icelui et des miracles qui y furent faits, voyez ce que Ruffin en dit au livre II, et ce qui est contenu en l'histoire que nous appelons *Tripartie* Comme la tête dudit saint Jean fut emportée en Antioche par saint Luc, d'Antioche à Constantinople, pareillement du pouce de sa main droite, comme il fut séparé de la dite main et des miracles qui adviennent, Voyez le commentaire grec en latin au VI[e] tome des *Vies des saints* amassés par l'évêque de Vérone. Et comme ledit chef fut porté en France, et donné en trois parties, dont l'une est aujourd'hui en la ville d'Amiens, l'autre à Angély, au diocèse de Saintes et la troisième à Nemours, diocèse de Sens. Et des miracles qui furent faits quand il fut porté entier au lieu d'Angély ; voyez ceux qui écrivirent du chef de saint Jean, même saint Cyprien au II[e] tome. Voyez aussi le *Livre des martyrs*, du sang de saint Jean qu'une sainte femme recueillit, lorsque Hérode le fit décoller, et l'apporta en un vaisseau d'argent en son pays de Guyenne, le posa en un temple qu'elle édifia pour cet effet. La nuit qu'Hérode fit décoller saint Jean-Baptiste, il fut trouvé mort le lendemain au lit; après lui, fut Philippe, son frère, quand il fut couronné, il s'appelait Hérode; il régnait, quand Jésus-Christ souffrit passion ; il avait encore un frère qui s'appelait Archélaüs. Il fut roi après lui, il était pontife au temps de la destruction de Jérusalem.

JEAN L'EVANGELISTE (Saint.) — La *Lé*

gende de saint Jean l'évangéliste appartient aux deux cycles merveilleux et populaires. L'apôtre apparaît, dans le premier, comme travaillant au grand œuvre (435), et dans le second, comme l'homme bon par excellence; en effet le poëte dit :

Jhesus nostre boins avoés,
Sapience Dieu est nomé,
Car par lui en li sens monstrés,
Par chi Diex nous a recensés,
Et chil livre dont vous oés,
Par il cel nom est appelé,
Car ichi list on les bontés,
Dont Jhesucris est honoré,
Et cascun de ses saints loés.
Li boins homs qui Dieu cremira,
Les boines œvres fera,
Le boins Jehans le redouta,
Quand ses noches pour li laissa
En sa compagnie en alla,
Et en la chaine où Dieu maigna,
Jehan sor son pis (poitrine) sacouca,
En l'oreille li demanda :
Biaus Sire, qui vous traira ?
Jusca la croix le convoia,
Et Diex sa mere li bailla,
La Vierge al vierge comanda. (436).

Nous nous bornons à ce spécimen des poésies populaires relatives à saint Jean (437) ; parmi les écrits en prose non moins nombreux (438), nous choisissons le récit de Jacques de Voragine, au XIII[e] siècle qui conserve le mieux l'ensemble des traditions apocryphes du moyenâge :

Légende de saint Jean l'évangéliste.

Jean veut dire grâce de Dieu..... (439).

I. — Saint Jean l'évangéliste, le bien-aimé de Jésus-Christ avait vécu dans l'état de virginité, lorsque après la Pentecôte, quand les apôtres se dispersèrent, il s'en alla en Asie où il établit plusieurs églises. L'empereur

(435) Au moyen âge une opinion étrange avait cours, dès le VI[e] siècle, parmi les alchimistes; on croyait que saint Jean l'evangéliste avait travaillé au grand œuvre. On a supposé depuis que cette erreur avait pu provenir de deux miracles cités souvent par les légendaires apocryphes, relatifs, l'un à des pierres précieuses que le saint brisa et remit en leur entier, et l'autre à des branches d'arbre et à des pierres, qu'il changea en or et en pierreries, et qu'ensuite il rendit à leur nature. Cette remarque se trouve dans le *Journal des Savants* (*a*), à propos du livre de Emmanuel Doning sur Avicenne (*b*) ; l'auteur de cette critique cite saint Isidore, Adam de Saint-Victor et la *Légende dorée*.

Les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France* (*c*) remarquent le même trait dans la prose de saint Jean l'évangéliste, dont Adam de Saint-Victor, qui vécut au XII[e] siècle, est auteur, et rappellent l'article du *Journal des Savants*. Saint Isidore de Séville écrivait au VI[e] siècle : « Jean a converti en or des branches d'arbrisseaux, et en pierres précieuses des cailloux ; il a rétabli en leur entier des pierres précieuses brisées. » Adam dit :

Cum gemmarum partes fractas
Solidasset, has distractas
Tribuit pauperibus.
Inexhaustum fert thesaurum
Qui de virgis fecit aurum,
Gemmas de lapidibus.

Et l'on trouve dans le *Journal des Savants* la traduction suivante de ce fragment :

Lorsqu'il eut réuni les morceaux divisés
De plusieurs diamants brisés,
Il en employa les richesses
A de charitables largesses
It jouit à présent d'un immense trésor,
Celuy dont les mains bienheureuses
Ont sçu changer des baguettes en or
Et des cailloux en pierres précieuses.

(436) L'abbé Lebeuf a cité, d'après un manuscrit d'Amiens du milieu du XIII[e] siècle, ce vieux cantique en langue vulgaire, introduit dans l'office de saint Jean l'évangéliste (*d*) ; on peut supposer que le poëme remonte au moins au XII[e] siècle; les premiers vers, que voici, ne sont peut-être qu'un raccord de la légende à l'office :

Bon crestien que Dieu conquist,
En l'en bataille ou sen fil mist,
Oiez le chon c'on vous list,
Que Jhesus le fil Sirac fist.
Sainte Eglise partie en prist,
Et en cette feste laissist,
De saint Jehan que Dieu eslit,
Le cousin germain Jhesus-Crist,
Qui parole et fais escript.
Lectio Libri sapientiæ.

(437) Entre un grand nombre, nous citerons la vie rimée dont Sinner a donné, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Berne, du XIII[e] siècle, un fragment en vers de mille syllabes (Cf. *Catalog., cod. mss. bibl. Bernensis.... Bernæ*, 1760, 1772, 3 vol. in-8°, t. III, p. 390). L'auteur anonyme de ce poëme populaire se recommande des vies *apocryphes* de *Prochore* et de *Mellitus*. Le poëme commence ainsi :

A la loange et à la gloire
Deu nostre père ceste estoire,
Vuel del latin en roman mettre
Tot mot à mot selonc la lettre,
C'est de celui soial menestre
Lou souverain evangeliste
A cui Dex commanda sa mere
Quant en crois soffri mort amère.

(438) L'*Histoire de saint Jean* par Mellitus, évêque de Laodicée, a été comptée par M. Douhaire au nombre des légendes populaires du christianisme (Cf. *Université catholique*, octobre 1838, p. 277).

La vie de *saint Johan* évangéliste, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, datant du XIII[e] siècle, a été signalée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, in-fol., f° 162, par M. Paulin Paris, dans ses *Manuscrits français de la bibliothèque du roi...* (Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, VI, 1845, p. 229).

(439) Johannes interpretatur *Dei gratia*, vel in

(*a*) Année 1703, p. 622.
(*b*) Emm. Don., *Natur. curiosorum Ann.*
(*c*) T. XV, p. 42.

(*d*) *Traité hist. et prat. sur le chant ecclés.*, Paris, 17[illegible], p. 127.

Domitien entendit parler de lui, se le fit amener, le fit mettre, devant la Porte Latine, dans un tonneau d'huile bouillante, et il en sortit sans avoir éprouvé aucun mal, tout comme si sa chair eût été inattaquable. Or l'empereur voyant que rien ne le ferait renoncer à prêcher, il l'envoya en exil dans l'île de Pathmos, où saint Jean laissé tout seul écrivit l'*Apocalypse*. Cette même année l'empereur fut tué en punition de sa grande cruauté, et le sénat ayant rappelé tous ceux qu'il avait bannis, saint Jean qu'on avait honteusement emmené dans l'île, fut honorablement conduit à Ephèse. Là tous les fidèles venaient au-devant de lui, et ils disaient : « Béni soit celui qui vient au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ (440). » Quand il entra dans la ville, une femme, nommée Drusiona, qui avait beaucoup désiré sa venue, était morte, et on la portait au cimetière. Ses parents, les veuves et les orphelins, dirent à l'apôtre : « Saint Jean, voici Drusiona qui est morte, elle qui se conformait à tous vos conseils, qui nous nourrissait et qui désirait ardemment votre arrivée : « Oh! disait-elle, ne verrai-je « pas l'apôtre de Dieu avant de mourir? » Vous êtes arrivé, mais elle n'a pu vous voir. » Alors Jean ordonna de poser le corps par terre et de le délier, et il dit : « Notre-Seigneur va te ressusciter, ô Drusiona ! Lève-toi, retourne chez toi et apprête-moi de la nourriture. » Elle se leva, s'en retourna dans sa maison, et il lui semblait qu'elle n'était pas morte, mais qu'elle revenait d'un profond sommeil.

II. — Une autre fois, un philosophe nommé Craton haranguait tout le peuple sur la place du marché, et il exposait comment toutes les choses de ce monde étaient dignes de mépris; et il avait décidé deux jeunes gens qui étaient frères, à vendre tous leurs biens et à convertir la valeur en pierres précieuses, et il leur commanda de détruire ces pierreries devant tous les assistants. Sur ces entrefaites, l'apôtre passa par là, il somma le philosophe d'embrasser la foi, et il montra que ce fastueux mépris du monde était condamnable pour trois raisons : il est loué des hommes, mais il n'est pas béni de Dieu ; il est sans vertu, puisqu'il ne guérit pas du péché, et que vain est le remède qui ne surmonte pas la maladie ; et enfin, pour être récompensé de Dieu en renonçant aux biens du monde, il faut les donner aux pauvres, comme il a été écrit : « Si tu veux être parfait, va et vends tout ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres. » Alors Craton dit : « Si ton maître est le vrai Dieu, fais que ces pierres qui viennent d'être brisées redeviennent entières. Fais ainsi pour la gloire de Dieu le contraire de ce que j'ai fait pour mériter quelque renommée parmi les hommes. » Aussitôt saint Jean prit les pierres, pria, et elles redevinrent entières comme auparavant. Et les deux jeunes gens, et le philosophe crurent en Dieu ; ils vendirent ces pierreries, et ils en distribuèrent le prix aux pauvres.

III. — Deux autres jeunes gens, touchés de cet exemple, vendirent tout ce qu'ils possédaient, l'employèrent en aumônes et suivirent l'apôtre. Mais voyant un jour ceux qui avaient été leurs serviteurs couverts de riches habits, tandis qu'eux n'avaient pour se vêtir qu'un méchant manteau, ils commencèrent à être tristes et Saint Jean s'aperçut de leur tristesse. Ils étaient sur le rivage de la mer, il leur fit ramasser quelques morceaux de bois et quelques menus cailloux qu'ils changea en or et en pierres précieuses, et il leur dit d'aller montrer tout cela aux orfèvres et aux lapidaires. Ceux-ci auxquels, durant sept jours se présentèrent les deux jeunes gens, répondirent qu'ils n'avaient jamais vu or si pur ni pierreries si brillantes. Alors l'apôtre dit aux deux jeunes hommes : « Allez racheter vos terres vendues, car vous avez perdu la grâce de Dieu. Soyez brillants pour une ombre éternelle, soyez riches avant d'être mendiants pour toujours. » Ensuite Saint Jean commença à leur exposer comment six choses devaient nous détourner de la convoitise des richesses. La première est l'Ecriture sainte, où se voit l'histoire du riche que Dieu réprouve, et celle du pauvre lépreux que Dieu appelle à lui. La seconde est la nature; car l'homme naît tout nu, n'apportant rien avec lui, et quand il meurt, il ne peut emporter ses trésors. La troisième est la création; car le soleil, la lune, les étoiles, la pluie et l'air sont choses dont tout le

quo est gratia, vel cui donatum est, vel cui donatio a Deo facta est. Per hoc intelliguntur IV privilegia, quæ fuerunt in beato Johanne. Primum est præcipua Christi dilectio. Christus enim præ cæteris apostolis eum dilexit et majora dilectionis et familiaritatis signa ostendit. Et inde dicitur Dei gratia, quia Domino gratiosus. Etiam plus Petro ipsum dilexisse videtur. Sed est dilectio animi et signi. Et illa, quæ est signi, duplex est. Una quæ consistit in familiaritatis ostensione, et alia in beneficiorum exhibitione. Quantum ad primum utrumque æqualiter dilexit, quantum ad secundum, plus Johannem, quantum ad tertium plus Petrum. Secundum est carnis incorruptio, quia virgo a Domino est electus et inde dicitur, in quo est gratia. In ipso enim fuit gratia pudicitiæ virginalis, unde et de nuptiis volens nubere a Domino vocatus fuit. Tertium est secretorum revelatio. Et inde dicitur, cui donatum est. Eidem enim donatum est, multa secreta et profunda nosse, sicut divinitate verbi et consummatione sæculi. Quartum est matris Dei recommendatio, et inde dictum est, cui donatio facta est. Maxima enim donatio a Domino tunc eidem facta est, quando mater Dei in ejus custodia donata est. Ejus Vitam Miletus Laodiceæ episcopus scripsit, quam Isidorus in libro de ortu et vita vel obitu sanctorum patrum abbreviavit.... — (Jac. a Vor., *Legenda aurea*, ed. Doct. Th. Græsse, Lipsicæ, 1350, in-8°, p. 56.)

(440) Eodem anno imperator propter sui nimiam crudelitatem occiditur et a senatu, quidquid fecerat, revocatur sicque factum est, ut sanctus Johannes, qui cum injuria in insulam deportatus fuerat, cum honore Ephesum rediret, occurrente et universa turba et dicente : Benedictus, qui venit in nomine Domini.... — (*Ibid.*, p. 57.)

monde a part également, et ainsi entre les hommes tout doit être commun. Le quatrième motif est la fortune; car on lit que le riche est l'esclave de l'argent et du diable; de l'argent, car il ne possède pas ses trésors, ce sont ses trésors qui le possèdent; du diable, parce que selon l'Evangile, celui qui livre son cœur à l'amour des richesses devient l'esclave de Mammon. La cinquième raison est le souci; car les riches sont inquiets jour et nuit, songeant aux moyens d'acquérir et de garder. Ils ont travail en acquérant et peur en gardant. La sixième raison est la conséquence fâcheuse; car les richesses sont cause de beaucoup de mésaventures.

IV. — Or tandis que Saint Jean disputait contre les richesses, l'on portait en terre un homme mort trente jours après son mariage. Sa mère, sa femme et les autres personnes qui le pleuraient, vinrent auprès de l'apôtre, et se mirent à ses pieds, en le priant de ressusciter le mort au nom de Notre-Seigneur comme il avait ressuscité Drusiona. L'apôtre pleura beaucoup et pria; aussitôt le mort ressuscita. Saint Jean lui dit de raconter à ces deux jeunes gens quelle peine ils avaient encourue et quelle joie ils avaient perdue, en effet le jeune mari raconta beaucoup de choses de la joie du paradis et des peines de l'enfer qu'il avait vues, et il dit : « O malheureux que vous êtes! j'ai vu les anges commis à votre garde qui pleuraient, et les démons qui se réjouissaient.» Il leur dit encore qu'ils avaient perdu les palais célestes, qui sont faits de pierres précieuses et resplendissants d'une merveilleuse clarté éternelle, tout remplis de banquets splendides, comblés de délices et de plaisirs. Il rappela les huit châtiments d'enfer contenus dans ces deux vers :

Vertu, ténèbres, fouet, froid et feu,
Vue du démon, confusion du crime et pleurs.

Et alors celui qui avait été ressuscité et les deux jeunes gens s'agenouillèrent devant l'apôtre et le conjurèrent d'avoir pitié d'eux, et l'apôtre leur dit : « Faites pénitence durant trente jours et priez, et les petits morceaux de bois et les cailloux redeviendront ce qu'ils étaient. » Au bout des trente jours, l'apôtre dit : « Rapportez-les sur le rivage où vous les avez pris,» et les morceaux de bois et les cailloux redevinrent ce qu'ils étaient avant d'être ramassés, et les jeunes gens recouvrèrent la grâce des vertus qu'ils avaient avant.

V.— Quand le bienheureux saint Jean eut prêché dans toute l'Asie, les prêtres des idoles soulevèrent le peuple contre lui, et ils le traînèrent au temple de Diane, voulant le forcer à sacrifier. Et Jean leur fit cette proposition : « Priez Diane de détruire l'église de Jésus-Christ, et alors, si elle le fait, je lui offrirai sacrifices; cependant je prierai, moi, Jésus-Christ de détruire le temple de Diane, et s'il est détruit, vous croirez en Jésus-Christ.» On souscrivit à cet accord, tous sortirent du temple, l'apôtre pria, le temple s'écroula, et l'image de Diane fut mise en morceaux. Néanmoins, Aristodème, évêque des idoles, suscita une grande émeute, et une partie du peuple se mit à se battre avec l'autre. L'apôtre lui dit : « Que veux-tu que je fasse pour t'apaiser?» Aristodème lui répondit : « Si tu veux que je croie en ton Dieu, je te donnerai du poison à boire, et s'il ne te fait point de mal, tu auras prouvé que ton Dieu est véritable.» L'apôtre répondit : « Fais ce que tu voudras.» Aristodème ajouta : « Je veux que tu voies mourir d'autres avant toi, cela te donnera à réfléchir. » En effet il alla trouver le gouverneur, et lui demanda deux hommes condamnés à mort, qui lui furent accordés. Il leur donna le poison en présence de tout le peuple, et aussitôt qu'ils l'eurent bu, ils tombèrent morts. Alors l'apôtre prit la coupe; il fit le signe de la croix, il but tout le venin, et il n'eut aucun mal. Le peuple se mit à louer Dieu. Aristodème dit : « J'ai encore quelques doutes, mais je croirai si tu ressuscites les morts.» L'apôtre lui donna son manteau, et Aristodème lui fit cette demande : « Pourquoi me donnes-tu ce manteau? — C'est, répartit Jean, afin de te confondre et de t'arracher à ton endurcissement. — T'imagines-tu, reprit Aristodème, que ton manteau va me donner la foi? — Va, répondit l'apôtre, va et pose mon manteau sur le corps des morts, en disant : « L'apôtre de « Jésus-Christ m'a envoyé vers vous, afin « que vous ressuscitiez au nom de Jésus-Christ.» Aristodème le fit, et les morts ressuscitèrent aussitôt. L'apôtre baptisa Aristodème ainsi que le proconsul et toute sa famille, et ils fondèrent une église.

VI.—Saint Clément raconte, au IV[e] livre de l'*Histoire ecclésiastique*, que le bienheureux apôtre avait converti un jeune homme très-beau et très-fort et l'avait confié sous le nom de *Dépôt*, à un évêque pour l'instruire. Ce jeune homme abandonna l'évêque, et devint le chef d'une troupe de voleurs. Plus tard l'apôtre revint, et il demanda à l'évêque ce qu'il avait fait de *Dépôt*. L'évêque entendit un dépôt d'argent et resta stupéfait. Mais l'apôtre reprit aussitôt : « Je te demande ce jeune homme que je t'avais recommandé. » L'évêque répondit : « Il est mort à la grâce, car il habite dans ces montagnes avec une troupe de bandits dont il est le chef.» Quand saint Jean entendit cela, il déchira ses vêtements, il se frappa la tête, et dit à l'évêque : « Voilà un vigilant gardien de l'âme de mon frère!» Aussitôt il prit un cheval et tourna intrépidement bride vers la montagne. Quand le jeune homme le vit, il eut grand' honte, il monta à cheval et s'empressa de s'enfuir. Alors l'apôtre oubliant son âge, piqua son cheval de ses éperons, et se mit à crier : « Mon fils, pourquoi fuis-tu devant ton père? Fuis-tu devant un vieillard sans armes? Ne crains rien, car je me rendrai caution

de toi à Jésus-Christ et mourrai volontiers pour toi, comme Jésus-Christ est mort pour nous. Reviens donc, mon fils, reviens, car Jésus m'a envoyé vers toi.» Le jeune homme, à ces mots, se repentit et revint, et versa des larmes très-amères. Cependant l'apôtre était tombé à ses pieds, il lui baisait la main comme si elle eût déjà été blanchie par la pénitence; enfin il jeûna pour lui et obtint son pardon, et ensuite l'ordonna évêque.

VII.— On lit encore dans cette même *Histoire ecclésiastique*, la glose suivante sur la seconde canonique de Jean : Saint Jean était à Ephèse, et se baignait en un bain public, lorsqu'il vit entrer un hérétique. Il sortit aussitôt du bain en disant : « Fuyons d'ici, de peur que l'édifice ne s'écroule sur nous, puisque Cérinthe, l'ennemi de la vérité, s'y baigne. »

VIII.—Cassien dit dans son livre des *Collations* qu'un homme avait donné à saint Jean une perdrix en vie, et le saint se plaisait à l'apprivoiser ; un enfant le vit, et dit à ses camarades : « Voyez ce vieux qui joue comme un enfant avec cet oiseau. » Jean connut par révélation ce que l'enfant disait; il l'appela à lui et lui demanda ce qu'il tenait à la main. L'enfant répondit que c'était un arc. L'apôtre lui demanda : « Qu'en faites-vous ?» L'enfant dit : « Nous nous en servons pour tirer aux oiseaux et aux bêtes.» L'apôtre lui demandant comment, il tendit son arc, et il le tint en sa main tendu ; mais quand il vit que Jean ne lui disait plus rien, il détendit son arc. Jean lui dit alors : « Pourquoi as-tu détendu ton arc ? » Il répondit que si l'arc était toujours tendu, il ne vaudrait bientôt plus rien pour lancer des traits. « Et bien, mon enfant, il en serait de même de l'homme, il serait bien moins en état de se livrer à la contemplation, si, par une vaine vigueur, il ne se donnait pas quelques instants de relâche. L'aigle est celui de tous les oiseaux qui vole le plus haut et qui contemple le plus fixement le soleil; et cependant, par infirmité de la nature, il faut qu'il redescende. Ainsi l'esprit humain, quand il s'est accordé quelque délassement, peut revenir avec un renouvellement de force et avec plus d'ardeur à la méditation des choses célestes.»

IX. — Saint Jérôme raconte que saint Jean, parvenu à une extrême vieillesse, à Ephèse, quand on le portait à l'église, ne pouvait plus dire que ces mots à ses disciples : « Mes enfants, aimez-vous les uns les autres. » Enfin, les frères qui étaient avec lui s'étonnèrent qu'il répétât toujours les mêmes expressions, et ils lui demandèrent : « Maître, pourquoi dites-vous toujours ces paroles? » Et il répondit : « Parce que c'est le commandement de Notre-Seigneur; et si celui-là seul est accompli, il suffit. »

X. — Hélinand rapporte que lorsque saint Jean voulut écrire son Evangile, il ordonna d'abord un jeûne afin que les fidèles priassent pour qu'il écrivît des choses convenables, et qu'il se retira pour écrire dans un lieu très-écarté, où, tant qu'il fut occupé à cette œuvre, il ne tomba point de pluie, il ne souffla point de vent et il ne survint rien qui pût le troubler; et les éléments marquent encore aujourd'hui le même respect pour cet endroit.

XI. — Saint Jean avait quatre-vingt-dix-huit ans, et, à ce que dit Isidore, soixante-six après la Passion, sous le règne de Trajan, Notre-Seigneur lui apparut et lui dit : « Viens à moi, mon bien-aimé, car il est temps que tu t'asseoies à ma table avec tes frères. » Saint Jean se leva et Notre-Seigneur lui dit : «Tu viendras dimanche me rejoindre. » Le dimanche venu, l'apôtre assembla tout le peuple dans l'église, à laquelle l'on avait donné son nom, et au point du jour il prêcha, exhortant les fidèles à demeurer fermes dans la foi et à observer les commandements de Dieu. Et après cela il fit faire une fosse toute carrée au pied de l'autel et il fit jeter la terre hors de l'église. Il se plaça ensuite dans la fosse, les mains jointes, et il dit : « Seigneur, invité à votre festin, je vous rends grâce de ce que je suis tel qu'il faut être pour partager semblable nourriture, et vous savez que je le désirais de tout mon cœur. » Quand il eut fini sa prière, une si grande clarté l'environna que nul ne pouvait en soutenir la vue; et quand cette splendeur disparut, la fosse fut trouvée toute pleine de manne, et encore aujourd'hui on en trouve dans cette fosse, dans le fond, et cette manne est semblable au sable fin qui repose au fond des fontaines.

XII. — Saint Edmond, roi d'Angleterre, ne refusait jamais l'aumône à tout pauvre qui la lui demandait au nom de saint Jean. Il arriva qu'un pèlerin implora la charité de ce prince au nom de saint Jean, en l'absence du chambellan, de sorte que le roi ne se trouvait rien avoir, hormis son anneau qu'il donna à ce pèlerin. Longtemps après un chevalier anglais qui était outre-mer y reçut l'anneau des mains de ce pèlerin, qui le chargea de le porter au roi Edmond et de lui dire : « Celui auquel et pour l'amour duquel tu as donné cet anneau te le renvoie. » Et il fut ainsi reconnu que saint Jean était apparu au roi sous la figure d'un pèlerin.

XIII — Isidore, dans son livre *De la Nativité, de la Vie, et de la Mort des saints*, parle ainsi : « Saint Jean changeait en or les branches d'arbres et les cailloux des mers en pierres précieuses; les perles brisées redevenaient entières, la veuve se releva à son ordre, l'âme rentra dans le corps ranimé du jeune homme, lui-même but des poisons sans en éprouver aucun mal et les morts qu'avait faits ce même breuvage furent rendus à la vie. » Ainsi parle Isidore.

JEAN ET PAUL (Les saints). *Voy.* Gallican.

JÉROME (Saint).— Ce saint docteur, une des gloires de l'Église latine, ne pouvait être oublié dans les travaux des légen-

daires. Jacques de Voragine a résumé de la façon suivante les récits qu'il a trouvés chez ses devanciers :

Jérôme fut fils d'un homme noble nommé Eusèbe, et il naquit dans la ville de Stridonie, qui est sur les confins de la Dalmatie et de la Pannonie. Encore jeune, il alla à Rome, et il acquit une profonde connaissance dans les lettres grecques, latines et hébraïques. Il eut pour maître dans l'art de la grammaire Donat, et pour la rhétorique l'orateur Victorin. Il s'adonnait nuit et jour à l'étude des saintes Ecritures, et il absorba avec avidité ce que depuis il répandit avec abondance. Et, ainsi qu'il le dit en son *Epître à Eustochius*, il lisait avec ardeur, durant le jour, Cicéron, et durant la nuit, Platon; et le style négligé des livres prophétiques le choquait. Vers le milieu du carême il fut saisi d'une fièvre ardente, et tout son corps s'étant refroidi, il n'avait plus de chaleur vitale que dans la poitrine, et déjà l'on préparait ses funérailles, lorsqu'il fut soudainement mené au tribunal du souverain juge, et il lui fut demandé de quelle religion il était. Il répondit qu'il était chrétien; et le juge dit : « Tu mens, tu es cicéronien et non pas chrétien; car là où est ton trésor, là est ton cœur. » Et Jérôme se tut. Et alors le juge donna l'ordre qu'il fût rudement battu. Et Jérôme se mit à crier : « Seigneur, ayez pitié de moi. » Et tous ceux qui étaient là, prièrent le Seigneur de pardonner à ce jeune homme. Et il commença à promettre avec serment : « Seigneur, si je lis jamais des livres profanes ou si j'en possède, je vous renierais. » Et il fut renvoyé après que les paroles de son serment eurent été écrites, et il se réveilla soudain, et il se trouva tout arrosé de larmes, et il aperçut sur son corps les traces des coups qu'il avait reçus en présence du juge. Et depuis il lut les livres divins avec autant d'empressement qu'il en avait mis auparavant à lire les livres des païens. Lorsqu'il eut vingt-neuf ans, il fut ordonné cardinal et prêtre en l'Eglise de Rome. Et le pape Libère mourut sur ces entrefaites, et Jérôme fut élevé par d'unanimes acclamations au souverain pontificat. Mais comme il reprit fortement les mœurs corrompues de quelques ecclésiastiques et de quelques moines, ceux-ci furent remplis de colère contre lui, et ils lui tendirent des piéges, et, à ce que rapporte Jean Béleth, ils lui firent affront de la manière suivante : ils placèrent près de son lit un vêtement de femme; et le saint, se levant la nuit pour aller à matines, trouva cet habillement, et, croyant que c'était le sien, il s'en revêtit, et il s'en alla ainsi à l'église; et ses ennemis avaient agi ainsi afin que l'on crût qu'il était en la compagnie d'une femme. Jérôme, voyant la malice de ses ennemis, leur céda la place, et il s'en fut vers Grégoire, évêque de Constantinople; et quand il eut appris de lui les saintes lettres, il s'en alla au désert, et il raconta lui-même, dans sa lettre à Eustochius, combien il eut à y souffrir pour Notre-Seigneur. et il dit : « Quand je me trouvais dans ce vaste désert, qui est brûlé par les ardeurs du soleil, et qui donne aux moines une horrible habitation, je me crus mort aux délices de Rome; mes membres étaient devenus difformes; ma peau était aussi noire que celle d'un Ethiopien, et mes os y restaient attachés. » Il ne cessait chaque jour de gémir et de pleurer, et lorsqu'il lui fallait, malgré lui, céder au sommeil, il se couchait sur la terre nue. Il dit aussi : « Je me tais au sujet de ma nourriture et de mes breuvages, là où les malades ne prennent que de l'eau froide, et où il est regardé comme une délicatesse condamnable de manger quelque chose de cuit. Lorsque j'avais les scorpions pour compagnons, et lorsque j'entendais souvent les cris des bêtes féroces autour de moi, une ardeur de luxure embrasait mon corps refroidi et ma chair presque morte. Je pleurais continuellement, et je soumettais ma chair rebelle à une abstinence prolongée durant des semaines entières. Je restais les nuits en prières, et je ne cessais de me frapper la poitrine que lorsque le Seigneur m'avait rendu la tranquillité; je redoutais même le séjour de ma cellule comme complice de mes pensées, et je m'enfonçais dans les solitudes du désert, plein de courroux contre moi-même. Et le Seigneur m'est témoin qu'après beaucoup de larmes, il me semblait quelquefois que j'étais mêlé aux troupes des anges. » Après avoir ainsi employé quatre ans à faire pénitence, il se rendit dans la ville de Bethléem; là il offrit de demeurer près de la crèche de Notre-Seigneur, et ayant avec lui sa bibliothèque qu'il avait rassemblée avec un travail extraordinaire, il lisait assidûment et il jeûnait jusqu'au soir. Réunissant avec lui de nombreux disciples, dont il se faisait aider, il exécuta sa pieuse résolution de traduire les saintes Ecritures, et il y consacra soixante-cinq ans et six mois, et il demeura vierge jusqu'à la fin de sa vie. Quoiqu'il soit dit dans cette légende qu'il fut toujours vierge, il s'exprime ainsi dans son *Epître* à Pammachius : « Je place la virginité dans le ciel, non pas que je l'aie. » Il fut enfin accablé d'une telle faiblesse, qu'il en était réduit à se soulever en son lit au moyen d'une corde qui était suspendue au plafond, lorsqu'il voulait, autant que ses forces le permettaient, participer aux offices célébrés dans le monastère.

Un jour, comme le soir approchait, Jérôme s'était assis avec ses frères pour entendre la sainte leçon ; un lion qui boitait entra soudain dans le monastère. Et quand les frères le virent, ils s'enfuirent Et Jérôme vint au-devant de lui comme pour un hôte. Et le lion montra son pied blessé. Alors Jérôme appela les frères, et commanda qu'on lavât le pied du lion pour guérir la plaie. Et quand ce fut fait, l'on trouva que la plante du pied du lion avait été blessée par des ronces. Et le saint soigna l'animal avec grand soin, et il le guérit. Et le lion demeura avec eux comme une bête appri

voisée, et Jérôme reconnut que Notre-Seigneur le leur avait envoyé, non pas seulement pour la guérison du pied, mais pour leur profit, et, de l'avis des frères, il fut confié au lion un emploi, celui de mener au pâturage et d'y garder et d'en ramener un âne qui leur servait à rapporter du bois de la forêt. Et le lion conduisait en effet l'âne au pâturage et veillait sur lui avec grand soin, et quand l'âne était repu et qu'il avait accompli sa tâche accoutumée, le lion le ramenait au couvent. Une fois il advint que l'âne paissait, et le lion s'était endormi ; des marchands qui passaient par là avec des chameaux, virent l'âne qui était seul, et ils le prirent et l'emmenèrent. Quand le lion s'éveilla il ne trouva plus son compagnon, et il se mit à courir de çà et de là en rugissant. Et quand il vit qu'il ne le retrouvait pas, il s'en vint tout triste aux portes du monastère, et il n'osa entrer dedans comme il en avait l'habitude, à cause de la honte qu'il éprouvait. Et quand les frères virent qu'il était venu plus tard que de coutume et qu'il n'avait pas ramené l'âne, ils crurent que, poussé par la faim, il l'avait mangé; et ne voulant pas lui donner sa pitance accoutumée, ils disaient : « Va, et mange le reste de l'âne, et assouvis ta voracité. » Voulant ensuite s'assurer si le lion était ainsi coupable, ils allèrent aux paturages, afin de voir s'ils ne retrouveraient pas quelques débris de l'âne, et ils ne trouvèrent rien, et ils retournèrent vers saint Jérôme, et lui racontèrent le tout. Le saint leur ordonna de charger le lion de l'emploi dont s'acquittait l'âne. Et alors ils coupèrent du bois et le mirent sur le lion, et il le souffrait paisiblement. Un jour qu'il avait accompli sa tâche, il s'en alla dans la campagne et il courut çà et là, désirant savoir ce qu'on avait fait de son compagnon , et il vit venir de loin des marchands conduisant des chameaux chargés, l'âne allait devant, car l'usage dans ce pays est que lorsque les gens vont au loin avec des chameaux, il y a un âne ou un cheval devant, pour les faire aller plus droit, et il porte au cou une corde qui conduit les chameaux. Et quand le lion reconnut l'âne, il se précipita avec d'affreux rugissements, et il mit tous ces hommes en fuite, et il frappait la terre de sa queue avec grand bruit ; il conduisit avec lui au monastère les chameaux tout épouvantés. Quand les frères virent cela, ils le dirent à Jérôme, et il leur répondit : « Lavez les pieds à vos hôtes, et donnez-leur de la nourriture, et attendez que la volonté de Notre-Seigneur se manifeste à cet égard. » Et le lion se mit à courir plein de joie dans tout le monastère, caressant les frères et semblant demander pardon de la faute qu'il n'avait pas commise. Et Jérôme, qui savait bien ce qui devait arriver, dit aux frères : « Allez et préparez ce qu'il faut aux hôtes qui viennent. » Comme il disait cela, il vint un messager, lequel dit qu'il y avait des hôtes devant les portes qui voulaient voir l'abbé ; et l'abbé s'en fut à eux. Et aussitôt qu'ils le virent ils s'agenouillèrent à ses pieds, et lui demandèrent pardon. Et il les releva avec bonté, et leur dit de reprendre ce qui était à eux et de ne plus toucher à ce qui était à autrui. Et alors ils prièrent le saint d'accepter la moitié de leur huile, et il s'y refusa, mais à la fin il commanda qu'on en prît une mesure. Et ils promirent que chaque année ils fourniraient à l'église une pareille mesure, et que leurs descendants seraient soumis à la même obligation. Il était autrefois d'usage que chacun chantât à l'église ce qu'il voulait, et l'empereur Théodose demanda au pape Damase de lui désigner quelque docteur qui se chargerait de régler l'office ecclésiastique. Le pape, sachant que Jérôme était très-instruit dans les langues grecque, latine et hébraïque, et en tout genre de science, lui confia cet emploi. Et Jérôme divisa le psautier selon les diverses fêtes, et assigna à chaque fête son nocturne particulier, et il établit de dire : *Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto*, etc., à la fin de chaque psaume ; et ensuite il mit en ordre les épîtres et les évangiles et les autres choses appartenant à l'office pour tout le cours de l'année, et de Bethléem il envoya cet arrangement au pape et aux cardinaux, et son travail reçut de grands éloges et il fut adopté pour toujours. Ensuite le saint fit faire pour lui un sépulcre à l'entrée de la caverne où Notre-Seigneur avait été enseveli. Et quand il eut accompli quatre-vingt-dix-huit ans et six mois, il y fut déposé. On voit quel respect eut pour lui saint Augustin d'après les épîtres qu'il lui envoya, dans l'une desquelles il lui écrit de cette manière : « A son très-cher et très-sincèrement respecté et gardé en grand attachement et précieux ami Jérôme. Augustin, » etc. Et ailleurs il s'exprime ainsi : « Saint Jérôme, prêtre très-savant dans les langues grecque, latine et hébraïque, et très-habile dans les saintes lettres, vécut jusqu'à une extrême vieillesse. L'éclat de sa parole éloquente s'est manifesté de l'Orient jusque dans l'Occident, à l'imitation du soleil. » Le bienheureux Prosper dit aussi dans sa *Chronique* : « Jérôme, prêtre, habitait à Bethléem, et il devint célèbre dans le monde entier, et il servait toute l'Eglise par les ressources de son beau génie et de sa grande érudition. » Le saint parle ainsi de soi-même dans un écrit adressé à Albigensis : « Depuis mon enfance, il n'est rien que je me sois plus attaché à éviter qu'un esprit qui s'enfle et une tête élevée qui attire contre elle la haine de Dieu. Nous offrons dans notre monastère l'hospitalité de tout notre cœur, et nous recevons avec joie tous ceux qui arrivent à nous, à l'exception des hérétiques, et nous lavons les pieds à ceux qui arrivent. » Isidore dit dans son *Livre des Etymologies* : « Jérôme eut une connaissance approfondie de trois langues, et l'on préfère sa traduction aux autres, parce qu'elle s'attache davantage au sens des mots et qu'elle offre plus de clarté, et qu'elle est plus fidèle comme étant l'œuvre d'un interprète chrétien. » Dans un dialogue de Sévère, disciple

de saint Martin, qui vivait à la même époque, on lit : « Saint Jérôme, indépendamment de sa grande instruction dans les lettres grecques et latines, est sans égal dans la connaissance de l'hébreu. Sa vie est un combat continuel contre les méchants. Les hérétiques le haïssent, car il ne manque pas de les reprendre. Les hommes corrompus, dont il attaquait les crimes et les vices, le détestent aussi, mais tous les bons l'aiment et l'admirent. Ceux qui maintiennent qu'il est hérétique sont en démence. Il est toujours à lire, toujours enfoncé dans les livres, il ne les quitte ni jour ni nuit, il ne cesse jamais de lire ou d'écrire. » Et saint Jérôme, dans une *Epître* à Asella, s'exprime ainsi au sujet des persécutions auxquelles il fut en butte : « Je rends grâce à Dieu de ce que j'ai été jugé digne que le monde me haïsse et que les médisants me censurent; mais je sais que je parviendrai au royaume de Dieu par ces attaques plutôt que par la célébrité. Plût à Dieu qu'à cause du nom du Seigneur je fusse en butte à toute la tourbe des infidèles ! plût à Dieu que je fusse accablé d'opprobres, pour que je pusse en sortir plus pur et plus agréable à Jésus-Christ » Le saint docteur mourut l'an du Seigneur trois cent quatre-vingt-dix.

JERUSALEM (La destruction de). *Voy.* Graal (Saint).

JESUS-CHRIST. — L'imagination populaire ne s'est jamais arrêtée à la personne de Jésus-Christ; les légendes les plus hardies ne parlent que de son enfance (441). C'est à peine si l'on trouve quelque pièce à travers le moyen âge que l'on puisse supposer avoir été destinée à être chantée (442). Les poëmes sur la Passion (443) et sur les divers

(441) M. Douhaire considère les apocryphes comme un cycle légendaire véritable tout oriental qui embrasse l'histoire entière de l'établissement du christianisme, depuis la conception de la Mère du Sauveur, jusqu'à l'absolue manifestation de l'Evangile aux nations de la terre. L'imagination des peuples a comblé les lacunes de l'histoire ; la poésie a suppléé aux documents authentiques, et le merveilleux que l'on y rencontre est d'autant plus marqué qu'elles sont d'origine arabe, égyptienne ou juive; les plus anciennes, qui sont juives, sont les plus sobres d'invention. Elles se sont arrêtées à l'*Enfance du Sauveur*, n'osant violer le mystère de sa mission (Cf. *Université catholique*, Paris, gr. in-8°, 1837, t. IV, cours sur l'*Histoire de la Poésie chrétienne*, 1re leçon, p. 361-368, 1838, t. V, février, avril, août, p. 121-131, 270-279 et p. 108.)

Selon M. Douhaire (Cf. l'*Université catholique*, n° de décembre 1838, p. 420), Hrotswitha aurait été, en occident, le premier auteur qui se soit servi des apocryphes. Ses poëmes en vers sur la *Nativité*, l'*Ascension du Sauveur*, et son drame de *Callimaque* (a) leur sont empruntés.

Cet *Evangile de l'enfance*, comme celui de Nicodème, a été traduit en vers provençaux, dont M. Raynouard a cité une centaine, assez curieux. (Cf. *Lexique roman*... Paris, 1838, t. Ier, p. 579.)

(*J-C.* [*Vie de*] *et S. Israël.*)

(442) Saint Israël avait écrit la *Vie de Jésus-Christ* en vers romans pour être chantée par les jongleurs. (Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VII, XLVII.)

(443) Passion. — Poemes. — Au XIIe siècle, Jean, moine de Saint-Frouet, avait écrit un pëome sur la passion, et un autre sur la vie entière du Sauveur (Cf. *Hist. litt. de la France*, t. XI, p. 19.) Les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont, dans le treizième volume de ce grand et précieux monument, donné une rapide analyse et des extraits d'une *Passion de Jésus-Christ*, en vers, écrite au XIIe siècle (b), et conservée parmi les mss. de la bibliothèque impériale, n° 7209, gr. in-folio. Dans cet article, écrit avec cette regrettable légèreté dont se sont peu corrigés MM. les membres de l'Institut, on remarque que ce poëme de 1442 vers, est écrit en l'honneur de la Vierge, qu'il commence à la création, et que la vie de Jésus est fort abrégée (c). En voici les derniers vers :

Hé! siu Diex, saintisme roi,
Pardonez-moi toz mes pechiez
Et me gardez d'aversitez.

Raimond Férand avait écrit en vers provençaux, avant la fin du XIIIe siècle, une Passion que lui-même a mentionnée, mais que l'on ne retrouve plus (d). Dans les *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1847, p. 323, M. Paulin Paris a signalé le manuscrit n° 7208, in-folio parvo, f. 13, v°, 17, datant du XIIIe siècle, où se trouve le *Crucifiement de Notre-Seigneur*. « L'auteur de ce poëme monorime est « Hermant, qui s'est nommé dans le dernier vers, « et qui fut l'un des plus grands adorateurs de la « vierge Marie. »

Le titre est ainsi conçu :

Del crucifiment Nre Seignor et coment il comande N. D. à S. Jehan.

Premiers vers :

Seignor or escoter, que Deus vos beneïe
Por la mors dolorose qui nos dona la vie.

M. Paul Lacroix, dans une *Notice des manuscrits concernant la littérature française conservés dans les bibliothèques d'Italie*, publiée par M. Champollion Figeac, dans la *Collection des Documents inédits sur l'histoire de France* (*Mélanges historiques*), t. III, 1re partie, p. 349), donne quelques vers d'une *Passion Nostre-Seigneur*, conservée à Venise, dans la bibliothèque de saint Marc. Le manuscrit in fol., vélin, est d'une écriture du XIIIe ou du XIVe siècle. Voici les vers reproduits par M. Paul Lacroix :

Commencement de la *Passion :*

Après la Passe (Pâques) quand Jhesus dure paine.
Doul e travaille sol por la jens humaine,
Por nos garir da li diable maine :
Li rois Jhesus ses disciples amaine
Dedenz uns ort, dont la flor fu saine ;
Che bien savoit e chonuit por certaine
Che eisir i convint de ceste vie terraine
A ses disciples en dist li Rois sopraine :
« *Hore apropinquant :* Che sel or sont prochaine !

(a) Voir la traduction que M. Magnin a donnée du *Callimaque* de Hrotswitha.

(b) Ce ms. est de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle le langage seul a servi à fixer la date de cet écrit au XIIe siècle.

(c) *Hist. lit de la Fr*, t. XIII, p. 40.

(d) E los versos del lay fets de la Passion... Cf. Honorat (saint) note 2.

actes de la vie du Sauveur (444) abondent; les histoires générales de Jésus en prose (445) ou en vers (446) et de sa passion en style vulgaire ne sont pas moins nombreuses : la piété ayant toujours engagé les auteurs des uns et des autres à les écrire.

Le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 6847, datant du XIV[e] siècle, et apporté d'Italie par Louis XII, contient une légende de la passion en prose française, dont la partie la plus curieuse se rapporte aux discours de la Mort à Jésus-Christ, et de l'enfer à Satan. M. Paulin Paris y a reconnu la traduction du pseudo-évangile de Nicodème, (*Les Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol, in 8°, t. II, p. 106.)

Une autre *Passion de N.-S.* en prose, s'est rencontrée dans les manuscrits du XV[e] siècle, parmi ceux de la bibliothèque de la reine de Suède, déposés au Vatican, n° 1728, in-8°, (Cf. Paul Lacroix, *Notices...* dans les *Mélang. histor.* publiés par M. Champollion-Figeac, t. III, p. 282, coll. des *Doc. inéd. sur l'Hist. de Fr.*)

Les Manuscrits de la Bibliothèque impé-

« Chi moi traira? » Petrus parle autaine :
« N'en toi doter, tan n'en ai foible vaine;
« *Si omnes te relinquent* por durer mors estraine,
« Non te relinquan! Ay Jhesus Nacaraine! »
Jhesus respond e tint li ceu en bais
Quant il oit de Petrus le bubais. . . . . . .
Quant le veoir fu rendue a Longins
Envers Jhesus oit feit un biel enc.ins,
E puis oit dit : « C'est hom non fu terrins,
Vere Filius Dei erat, Jhesus, dous roi divins,
Che avons si mort por ire, e por ustins! »
Puis se engenoille, si soi clame tapins,
Desbat son pie, et soi apelle frarins,
Pardon demande, Jhesu li rend mercins,
Che à nos le rend, quand nos venrons à fins,
E si nos condue aui regne celestins,
Celui de *gloire* chi confundi Chaïns.
Deo gratias amen.

Enfin une *Passion de Jésus-Christ* s'est rencontrée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7209, in-fol., datant du XIV[e] siècle, et qui semble avoir eté exécuté en Italie. M. Paulin Paris, qui a décrit le manuscrit et signalé le poëme, est d'avis qu'il est d'un Italien possédant assez bien la langue française, mais n'ayant aucune idée de la mesure exigée par notre prosodie. « C'est un fait bien remarquable, dit-il, que cette prétention des Italiens du XIII[e] et du XIV[e] siècle, d'écrire de la prose et des rimes françaises. »

Le poëme a près de 1600 vers.

Il est intitulé :

« C'este est la ystoiri de Nostre-Seignor Jhu-Crist, et coment il souffri passion et torment et morte por sauvement de la humaine génération, et por gieter les armes hors dos limbe d'enfer, qui estaient en ténèbres. » Fol. 52, v°.

Commencement :

Celi qe sa qe tot est nient
Se no à servir au roi omnipotent
M'a fait garder en ma memoire;
Dont ai eslit tovtes les ystoires;
La plus veraie et la meillor
Ce est celle dou Nostre Seignor...
Aisi com l'ai apris en la scriture
L'ai mis en romans tout a droiture.
Por la membrane d'une pucelle
Qi est moult franche, cortoise et belle,
Ce est ma dame de cui hom sui...

(444) La *Descente de Jésus-Christ aux enfers* a inspiré un poëme anglo-saxon, publié sous le nom de Cædmon, auteur du *Sirile*, dont Bar a perpétué le souvenir, (Cf. *Cædmon's metrical paraphrase of parts of holy scripture in anglo-saxon...* by Benjamin Thorpe, London, 1832.) *Jésus-Christ* (*Vie de*).

(445) M. Paulin Paris (*a*) a signalé dans le manuscrit du XV[e] siècle de la bibliothèque impériale, n° 7008, une *Vie de Jésus-Christ* en catalan, dont l'auteur est François de Eximenez, patriarche de Jérusalem, de l'ordre des frères-mineurs, qui vivait à la fin du XIV[e] siècle et dans les commencements du XV[e]. Cette *Vie* a été traduite du catalan en castillan par Fernando de Talagra, premier archevêque de Grenade, et imprimée dans cette ville après la conquête du roi Ferdinand le catholique.

Il existe de cet ouvrage une version française de la fin du XV[e] siècle, que conserve le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 6716, anc. n° 213, et qu'a fait connaître aussi M. Paulin Paris (*b*).

Eximenes (François), auteur de la *Vie de Jésus-Christ* et du *Livre des Anges*, était patriarche de Jérusalem et frère mineur de Valence, et non pas évêque d'*Elne* ou d'*Elvas*. Il écrivit la vie de Jésus-Christ, en roman et non pas en latin, il était né à Gironne. Le *Livre des Anges* semble avoir été composé vers 1357 et la vie de Jésus Christ de 1395 à 1410, Eximenés l'ayant dédiée au maître des comptes du roi d'Aragon, Martin (*c*).

M. Paulin Paris (*d*) a mentionné une traduction anonyme inédite du livre *de Vita Christi* par Ludolphe de Saxe qui ne comprend que les deux premières parties de l'ouvrage entier, et dont le manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale n° 7017-7018, date du XV[e] siècle. Un autre manuscrit du même temps et de la même bibliothèque (n°s 6841, 7842, 6843) renferme une autre traduction également anonyme, que M. Van-Praët attribue sans preuve au célèbre Jean Mansel. Il en existe une troisième qui fut faite par Guillaume Le Ménard (*e*).

L'auteur, carme de Strasbourg, et nommé Ludolphe, vivait dans la première moitié du XV[e] siècle. Son ouvrage est une suite d'homélies sur la vie de Jésus-Christ, appuyées chacune sur le texte des évangiles du jour.

446) La *Vie de Jésus-Christ* par Otfrid, en vers théotiques rimés, datant du X[e] siècle, avait été chantée par les jongleurs, selon les Bénédictins (Cf. *Histoire littér. de la Fr.* t. VII, XLVII.) M. Graff attribue le poëme d'Otfrid qu'il a édité (Koenigsberg, 1831) au IX[e] siècle.

Les Bénédictins attribuent à saint Israël, mort en 1014, la *Vie de Jésus-Christ*, et une *Bible*, en vers romans, destinées à être chantées par les jongleurs (Cf. *Histoire littér. de la France*, t. VII, XLVII)

M. Benoiston de Châteauneuf a cité la *Vie de Jésus-Christ* de saint Israël, dans son *Essai sur la poésie et les poëtes français...* (Paris, 1815. in-8°, broch. de 144 pages); il date ce poëme roman du X[e] siècle.

(*a*) (Cf. *Les manuscr. fr. de la Bibl. du Roi*, Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. III, p. 343.)
(*b*) *Ibid.*, t. I, 1836, p. 29
(*c*) P. 31.

(*d*) Cf. *Les manuscr. fr. de la Bibl. du Roi*, Paris, Téchener, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. III, p. 384.
(*e*) *Ibid.*, t. II, 1838, p. 75.

riale, n° 7296, 2, de la fin du xv° siècle; 7296, 3, du xv° siècle; 7296, 3,3, du même temps; 7297, aussi du même temps; 7298, même date; 7299, même date, qui reproduit le texte des n° 7276, 3, et les n° 7300, 3, du xv° siècle, et 7,301 de la première partie du xv° siècle, contiennent la vie, la passion et la résurrection de Jésus-Christ, en prose française (Cf. Paulin Paris les *Mannuscrits fr. de la Bibl. du roi...* Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VII, p. 357, 377.)

M. Douhaire a mentionné dans son *Cours d'Histoire de la poésie chrétienne* (Cf. l'*Université catholique*, 1841, p. 38) l'histoire abrégée de la naissance, passion et résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, imprimée sans date et en caractères gothiques à la suite d'une espèce de catéchisme qui semble porter la date du xv° siècle.

M. l'abbé J.-S. Darras, dans la *Légende de Notre-Dame...* (Paris, 1852, grand in-18, p. 203-206) en a cité le fragment ci-dessous, relatif à la passion :

« Quand le clou des pieds fut tiré tout hors, Joseph d'Arimathie descendit de l'échelle, soutenant toujours sur ses épaules le corps de nostre Seigneur, et Nicodesme luy aidoit à soustenir.

« Et l'estendirent sur un drap blanc, qu'ils avaient placé par terre; et Nostre-Dame s'assist à terre et print en son giron la teste et les épaules.. Et la Magdelaine le print par les pieds, entour lesquels elle avait trouvé le pardon de ses péchés. Tous les aultres se mirent entour le corps.

« La pauvre et désolée mère tenait sur ses genoux le chef sacré, et ne pouvait se lasser de le baiser ni de luy arrouser le visage de l'abondance de ses larmes, en soupirant douloureusement et en disant à son Fils : Hélas, très-cher Fils, qu'aviez-vous fait? Pourquoi vous ont-ils ainsi mis à mort? Hélas! que ferez-vous, dolente mère? Comment m'est tournée en grande douleur cette joie que je reçus de vous, alors que je vous conçus!

« Et puis se reprenoit à baiser le visage de son fils et arrouser de ses larmes, tellement qu'il sembloit qu'elle deust lors mourir.

« Et se remembroit comment elle l'avoit conçu sans péché et puis enfanté sans douleur. Et quand il vivoit, rien ne lui failloit, car elle avoit en lui Dieu, Seigneur, père et époux. Or le voit-elle mort, dont il luy étoit mal si grand, que plus ne pouvoit estre. Et en grant douleur luy disoit : Hélas! mon fils, la vie de mon âme, ma joie, pourquoy m'êtes-vous si éloigné? Mon Dieu, ayez mercy de moy! Hélas, mon doux fils, et qui me confortera plus?

« Les autres femmes ses compaignes ploraient avec elle pour la pitié qu'elles avaient de voir leur maistre mort devant elles, comme aussi pour pitié de la douleur que la glorieuse vierge Marie avoit. Elle étoit environnée des anges du paradis qui dueil menoient avec elle, tant pour l'amour de leur Seigneur comme pour la pitié de leur dame.

« Joseph d'Arimathie voyant que le jour déclinoit fort et que la nuit était prochaine, s'en vinst à Nostre-Dame et lui va dire piteusement :

« Dolente dame, veuillez souffrir enfin le corps de votre fils, nostre maistre, envelopper en ces beaux linceuils; si l'ensevelirons au sépulchre.

« Mais elle, fort troublée, répondit :

« Hélas! ne vous veuillez haster de m'oster la vue de mon fils, ou ensevelissez-moy avec luy.

« Et ne savoient à ce que dire, fors que plorer avec elle. Et incessamment regardoit le chef de son fils, qu'elle tenoit en son giron; elle regardoit si tendrement les trous que les espines luy avaient faits. Elle regardoit son visage, auquel on luy avoit arraché toute sa barbe, dont il estoit tout déchiré; elle regardoit aussi comment on luy avoit les cheveulx arrachés l'un après l'autre; elle regardoit ce visage divin, soillé de crachats et de sang; et en regardant ces choses ne se pouvoit lasser de plorer.

« Adonc saint Jehan l'évangéliste, voyant que la nuit approchoit, lui dit : Dame, voyez quelle heure il est, la nuit commence à surmonter le jour : consentez à Joseph et souffrez que le corps de Jésus soit enveloppé et enseveli.

« Lors la Vierge Marie se souvint comme nostre Seigneur Jésus-Christ l'avoit donnée en garde à saint Jehan l'évangéliste et se consentit à luy. Donc Joseph et Nicodesmes se prindrent à envelopper le corps de nostre Seigneur par le milieu; et quand ils furent arrivés aux piés, la Magdeleine leur va dire : Je vous prie, laissez-moi ceste part. Je veulx ensevelir les piés contre lesquels me furent pardonnés mes péchés. Si regardoit les piés moult attentivement comment ils estoient percés de clous, fendus et crevés, et trempés de sang. Si les lavoit de ses larmes piteuses et compassibles, lesquels elle avoit autrefois lavés de larmes de contrition. Après les va essuyer de ses cheveulx moult bien doulcement, et puis les enveloppa et ensevelist le mieux qu'elle peust, et, ce fait, ne demoura plus à ensevelir et envelopper que les épaules et le chef, que Nostre-Dame tenait en ses bras.

« Lors, mettant son visage sur celuy de son fils, moult douloureusement luy dit : Mon très-cher et très-aymé Fils, or vous tiens mort sur mon sein. Il faut que je vous ensevelisse, moi votre dolente mère! Mais comment pourray-je vivre sans vous? Je serais trop volontiers ensevelie avec vous; mais puisque de corps ne le puis, je vous laisse mon âme et vous la recommande. Très-cher fils, combien angoisseuse est cette séparation!

« Quand elle lui eust lavé son visage de ses larmes, elle le baisa à la bouche, puis ensevelit et enveloppa son chef, et ainsi fust le corps de nostre Seigneur Jésus-Christ enveloppé et enseveli ; ne restoit plus que le mettre au sépulchre. »

Il faut compter aussi les fictions morales inspirées à son sujet, mais évidemment le

respect dû à la personne divine a évidemment contenu dans les bornes strictes de la vérité aussi bien les lettrés que les masses chrétiennes. Un petit volume fort rare de 20 feuillets in-4°, qui ne porte ni lieu d'impression, ni date, mais que l'on croit avoir été imprimé à Valence vers 1520, contient un poëme catalan composé par Diego de san Pedro et intitulé : *La passion de nostro redemptor y salvador Jesu xro trobada.*

M. l'abbé J. E. Darras, dans la *Légende de Notre-Dame...* (Paris, 1852. gr., in-18, p. 368, *Appendice*). a publié le *Testament de Jésus-Christ*, d'après des *Heures* de Chartres.., (Paris, veuve François Regnault (vers 1554) in-8) qui contiennent aussi la *Sentence de Pylate*, et d'après la *Méditation sur la mort et passion de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ* (Paris, pour Geoffroy Rocoulet, sans date, in-8 goth.)

Cette pièce légendaire, très-curieuse, est intitulée :

Le Testament de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ.

« Au nom de Dieu mon Père et du Saint-Esprit. Amen. Je, Jésus de Nazareth, fils de ma douce, précieuse et benoîte mère Marie, connaissant qu'il n'est rien plus certain que je suis descendu et venu du ciel en ce monde pour souffrir et endurer mort douloureuse, âpre, et angoisseuse, pour les pauvres pécheurs racheter du feu d'enfer et de damnation éternelle : voulant mourir en testant, étant étendu sur le lit de ma très-dure croix en grand tourment, en passions mortelles et terribles, en mon plein entendement divin, en plénitude d'éternelle sapience, fais, dispose et ordonne mon testament, dernière et perpétuelle volonté, en la forme et manière qui s'ensuit.

« Premièrement. Je recommande mon âme à Dieu mon Père, lui priant et suppliant qu'elle partant et issant (*sortant*) de mon corps, aille et descende ès lieux des saintes âmes détenues là-bas, attendant que je les aille délivrer et jeter hors dudit lieu.

« *Item.* Je recommande ma mère, sur toutes créatures la plus aimée, moult déconfortée, triste, et désolée, à Dieu mon dit Père, et avec ce à mon loyal et singulier ami Jean Zébédée, à présent près de mon lit, auquel meurs à terrible tourment; et avec, pour ce que ma dite mère, sur toutes autres humaines créatures plus amoureusement et plus tendrement ai en mon cœur et vraie affection le dit Zébédée, je le recommande à ma dite mère.

« *Item.* Je pardonne ma mort à tous mes ennemis, priant à Dieu mon Père qu'il lui plaise les avoir pour excusés, et qu'il ne veuille d'eux prendre justice ni vengeance; car ils ne connaissent ni savent pas ce qu'ils font.

« *Item.* A mon compagnon Dismas, pendu auprès de moi, voyant et considérant la bonté cordiale, bon vouloir et bonne affection qu'il a à moi dès le présent, d'ici en avant et à toujours mais à perpétuité, je lui donne et laisse le royaume éternel, et dès maintenant je l'envoie en saisine, et veux que son âme, partant de son corps, se rende et vienne par devers moi, quelque part que je sois.

« *Item.* Et, comme il soit ainsi que entre les autres vertus y en ait une singulière qui m'a toujours tenu bien, c'est patience en tribulation ; considérant aussi que plusieurs pour l'amour de moi auront moult à souffrir, à tous mes bons et loyaux amis, à toutes mes dévotes et loyales filles, en toutes leurs afflictions, adversités, et tribulations, je leur laisse mon trésor de patience; et, pour ce que ledit trésor est grand, plantureux, et abondant, je veux que partie en soit distribuée à tous pauvres orphelins, malades, langoureux, prisonniers, impotents, anciens, caducs et femmes veuves.

« *Item.* Je veux que le jour de mon trépas, soit lu ce présent mon testament, dernière et perpétuelle volonté, devant et en présence de mon peuple chrétien, pour lequel j'endure ladite mort, et soient faites mes obsèques en pitoyables pleurs, et douloureuses larmes, et angoisseux soupirs; et en connaissance tous ceux et celles qui seront présents à mesdites obsèques, pleurant et lamentant mondit trépas et douloureuse passion, et en vraie contrition de leurs péchés et en mémoire de ma dite angoisseuse mort, je leur donne mon royaume de paradis.

« *Item.* A tous ceux qui de bon cœur pardonneront les uns aux autres pour l'amour de moi qui suis leur Dieu, leur Père créateur, en voulant d'ici en avant vivre en bonne paix, amour et charité, dès maintenant je leur pardonne toutes les offenses, crimes, et tous péchés, dont si souvent m'ont offensé, en protestant toutefois que d'ici après s'ils retournent à leurs rancunes, haines et dissensions les uns contre les autres, je révoque ce présent article et veux qu'il soit de nulle valeur et vigueur, tant qu'ils soient retournés à requérir pardon les uns entre les autres.

« *Item.* Tous les pauvres pécheurs et pécheresses, contrits, confès, et repentants, de bon cœur et de bon vouloir, protestant dorénavant de ne nous offenser, voulant être et demeurer à notre service, je veux et ordonne que s'ils veulent persévérer en mondit service, en gardant et obéissant tant à mes commandements qu'à ceux de ma très-loyale épouse mon Eglise, que à la fin de leurs jours, quand leurs âmes partiront de leurs corps, ils se retirent par devers moi, en mon royaume de paradis; et leur promets mon royaume éternel avec moi, en perpétuelle gloire, à toujours sans fin. Amen.

« Et, en signe de ce, veux ce présent mondit testament être écrit par quatre notaires de notre dite cour, Mathieu, Marc, Luc, Jean, et ai fait ce présent testament en la présence de ma mère bien aimée, elle étant près du lit de madite croix douloureuse, sur le mont Calvaire, au milieu de la terre, signé de notre sang, scellé du scel de notre

douloureuse croix. Ainsi signé, Jésus de Nazareth, rue de Paradis, le confort des pécheurs retournant à sa miséricorde.

JEUNE FILLE (La). *Voy.* Notre-Dame, § 2

JODOCUS (Saint). La légende de ce saint ne fait point partie de l'œuvre orignale de Jacques de Voragine, mais elle a été ajoutée, ainsi que plusieurs autres dans des éditions plus récentes; le docteur Graesse les a avec raison reproduites dans la réimpression qu'il a publiée à Leipzig, et que nous citons souvent. Ces légendes renferment plus de récits apogryphes et de détails fabuleux que celles qui sont entrées dans la rédaction primitive du volume *doré;* nous jugeons utile de leur donner place dans notre *Dictionnaire*; elles le complètent.

« Le bienheureux Jodocus fut fils de Judahel, roi des Bretons, et il eut un frère aîné, le bienheureux Judahel, qui succéda au royaume de son père. Ces deux frères, vrais trésors célestes, furent contemporains de Dagobert, roi des Français, avec lequel après de longues dissensions, le roi Judahel fit la paix et reçut de riches présents. Revenu en Bretagne, il songea à quitter le royaume terrestre pour le royaume céleste, et à mener la vie monastique. Afin d'accomplir son projet, il fit déclarer en sa présence son frère aîné Jodocus apte à gérer le gouvernement. Le bienheureux Jodocus très-fervent dans l'amour de Dieu, demanda à son frère un délai de huit jours pour délibérer sur ce qu'il avait à faire. Il pensait nuit et jour à ce qu'il pourrait accomplir afin d'échapper à la dignité royale et à se dérober aux desseins de son frère à son égard. Tandis qu'il s'était retiré dans un monastère où il avait fait ses études, et qu'il se livrait à l'oraison, il y arriva neuf pèlerins qui, pour motif de dévotion, voulurent aller visiter les églises des saints apôtres, Pierre et Paul. Il se joignit à eux en secret et se rendit à Paris, mais là il douta s'il devait aller plus loin en leur compagnie. Suivant l'inspiration de l'Esprit-Saint qui dirigeait toutes ses démarches, il les quitta, et les laissant continuer leur route, il se retira dans une solitude qui était investie d'antiques forêts et qui n'était habitable que pour les bêtes sauvages. Il voulait s'y établir dans le désert, mais Hémon prince du pays, l'en détourna pendant neuf ans. Il employa ce temps à se perfectionner dans les lettres, et il reçut les saints ordres. Devenu prêtre, il reçut de la fontaine sacrée le fils du prince qui le traitait avec la plus grande vénération. Après sept ans il construisit une église et une petite maison, et le Seigneur opéra des miracles par son entremise. Il est à considérer que les oiseaux et les poissons de divers genre venaient recevoir de sa main des aliments, et qu'ils étaient parfaitement apprivoisés là. Un jour qu'il n'avait pour sa nourriture qu'un peu de pain pour lui et son disciple, le Seigneur vint sous la forme d'un pauvre demander l'aumône. L'homme de Dieu ordonna de partager le pain en quatre parties et d'en donner une au pauvre. A peine était-il sorti que le Seigneur revint sous la forme d'un autre mendiant accablé de besoin, et la seconde portion du pain satisfit à sa demande. Une troisième fois il se présenta de rechef, et il reçut le troisième morceau. Il revint une quatrième, et comme le disciple du bienheureux lui disait qu'il ne resterait plus rien; donne tout à l'indigent, lui répondit le saint, le Seigneur est tout-puissant, et il pourvoira à nos nécessités. Et tandis qu'il consolait son disciple, voici qu'ils virent par la fenêtre arriver sur la rivière quatre barques chargées de vivres; on ignore encore qui les avaient amenées ou ce qu'elles devinrent, quand les vivres eurent été enlevés. Ces miracles et bien d'autres que le Seigneur effectua, firent que sa renommée se répandit au loin, et beaucoup de gens vinrent pour implorer son intercession, etc.; et ne pouvant supporter le concours du peuple, il se rendit dans une autre solitude et il y fonda une église en l'honneur du bienheureux Martin; il y passa quatorze ans durant lesquel il souffrit beaucoup d'embûches de l'ancien ennemi des hommes. Ayant fait le signe de la croix, il vit tomber du ciel un aigle qui lui enlevait un coq. Peu de temps après, le diable changé en un horrible serpent, le mordit fortement au pied. Le bienheureux instruit par l'Esprit-Saint qu'il devait changer de séjour, parcourut en compagnie du duc Hemon, un grand désert, afin de chercher un endroit où il fixerait son habitation. Et le duc accablé de fatigue et de soif s'endormit. Pendant ce temps, le serviteur de Dieu se mit en prière et se levant, ayant enfoncé en terre son bâton comme un autre Moïse, il en jaillit de l'eau, et il coula une fontaine abondante. Le duc et sa suite apaisèrent leur soif avec grande joie, et cette source donne encore de l'eau en quantité suffisante à ceux qui passent en cet endroit. Le lendemain, le bienheureux s'étant dirigé vers la mer, parvint dans une vallée ombragée d'arbres et monta sur un rocher peu élevé. Il fut charmé de l'aspect du pays, et il dit: voici la chaire qu'il me faut et mon repos dans le siècle. Le duc étant revenu chez lui, l'homme de Dieu construisit de sa propre main deux oratoires: l'un sous l'invocation de Pierre, prince des apôtres, l'autre sous celle de Paul, docteur des nations. Il fut ensuite appelé à Rome par le bienheureux Martin qui était alors pontife et chef de l'église romaine, et qui, depuis longtemps, désirait le voir et jouir de sa sainte conversation; il en fut reçu avec l'honneur qui lui était dû et très-bien traité. Et il lui fut prescrit par l'Esprit-Saint qu'il avait en toutes choses pour guide et pour maître, de retourner dans son ermitage d'où il devait bientôt sortir afin de se mêler à la compagnie des anges. Après de longs et saints entretiens avec le souverain pontife, et des oraisons faites ensemble, et après en avoir reçu

de très-précieuses reliques, il revint dans son ermitage, et il fut accueilli dans tout le pays avec une extrême joie. On lui amena une jeune fille qui était née sans yeux; elle se lava le visage, et l'endroit où devaient être les yeux, dans l'eau où l'homme saint s'était lavé les mains, et ayant reçu des yeux, elle vit clair (447). Comme il célébrait la messe le mois des ides de juin avec une dévotion extrême, une main divine apparut sur lui pendant le saint sacrifice. Il s'endormit dans le Seigneur, et une clarté céleste d'une splendeur intolérable, ainsi que l'incomparable douceur d'une odeur divine, attestèrent la présence du Seigneur lors de son trépas. Son corps qui avait été vierge et dégagé des souillures de la chair, demeura sain et entier durant quarante ans dans son tombeau, comme si l'esprit de vie était en lui; les gardes de son corps lui coupaient chaque dimanche les ongles des pieds et des mains, les cheveux et la barbe qui croissaient comme s'il vivait; le successeur du duc Hémon, moins respectueux, et oubliant présomptueusement les paroles de l'Ecriture qui dit: « Tu ne tenteras point le sanctuaire du Seigneur, » envahit violemment avec ses satellites l'endroit où était le corps du saint; ayant vu le miracle, il fut aussitôt frappé d'aveuglement, et s'écriant dans sa colère: Ah! ah! saint Jodocus, il devint sur-le-champ sourd et muet, et il resta ainsi jusqu'à sa mort. Le nombre des miracles que nous avons vu s'effectuer de nos jours par l'intercession du bienheureux, est tel, que nous ne pouvons ni les écrire avec la plume, ni les raconter de vive voix. Le fils d'un homme qui avait une grande dévotion pour le bienheureux, fut miraculeusement préservé d'un incendie; le feu dévora le berceau où était l'enfant, et les langes qui l'enveloppaient, furent réduits en cendres, mais l'enfant n'eut aucun mal, et ceci démontre à tous que l'ardeur des flammes qui peut détruire la dureté des lits et des pierres, ne peut nuire à un tendre enfant placé sous la protection de saint Jodocus, et plus tard cet enfant se fit novice dans le monastère du saint. Le bienheureux conserva ceci de la dignité royale, c'est qu'après sa mort il ne voulut qu'aucune autre matière que de la cire ne brûlât dans le lieu où est son corps très-saint. C'est ce que, pour leur malheur, apprirent trois moines qui voulurent allumer des chandelles de suif dans l'église où repose le corps saint, et qui ne purent y parvenir. En châtiment de leur témérité, deux furent frappés de mort subite, le troisième fut puni par une contraction de la bouche, et il demeura ainsi jusqu'à sa mort.

JONGLEUR (Le). *Voy.* Pierre et le Jongleur (Saint).

JOSAPHAT. (*Voy.* Barlaam et Josaphat.

JOSCIO (Saint). — Nous trouvons dans la *légende de Notre-Dame* par M. l'abbé J.-E. Darras... (Paris, 1852, gr. in-18, p. 17, note 1), la curieuse note que voici : « Le nom de Marie a fait éclore une moisson de gracieuses légendes. Nous transcrivons au hasard la suivante :

Saint Joscio, le dévot à Marie par excellence, récitait chaque jour cinq psaumes commençant par une des lettres de ce doux nom; aussi, à sa mort, on vit sortir de ses yeux, de ses oreilles et de sa bouche, cinq rosiers de pourpre qui portaient en or ces initiales bénies (448).

JUDAS ISCARIOTH. — La *légende de Judas* est un des précieux monuments populaires que nous a légués le moyen âge. Il est difficile d'en fixer la date, et l'on ne lui connaît point d'auteur, Voragine lui-même ne faisant que l'extraire d'une *histoire* qu'il déclare apocryphe.

Parmi plusieurs récits qui subsistent, nous en choisissons un relativement très-moderne, mais qui n'est que la traduction des anciens. Ce petit opuscule appartient à la bibliothèque bleue et se retrouve encore dans les boîtes des colporteurs pour défrayer les assemblées de nos campagnards dans les longues soirées d'hiver, comme autrefois le même récit a charmé toutes les générations de leurs pères :

Légende de Judas (449). — On lit en une histoire, bien qu'elle soit apocryphe, qu'il fut un homme en Jérusalem qui avait nom Ruben, qui reçut aussi le nom de Siméon, et qui était de la tribu de Juda, et, selon saint Jérôme, de la tribu d'Issachar; et cet homme eut une femme, nommée Cyborée; et une nuit, après qu'ils eurent eu ensemble commerce charnel, Cyborée s'endormit et fit un songe, en dormant, dont elle fut épouvantée, et elle le raconta ainsi à son mari en soupirant : « Il m'a semblé que j'enfantais un fils très-méchant qui causait la des-

(447) Des récits de ce genre ne sont pas rares dans les légendes; on rencontre dans la Vie de saint Jean l'aumônier, de saint Martin, de saint Julien, etc., ces mendiants qui sont Jésus-Christ en personne et qui se présentent à des saints qui les assistent pieusement. Saint Judicaël soigne un malheureux lépreux dont le mal effrayant le faisait fuir la foule, et ce lépreux se trouve être le Sauveur lui-même. On ne pouvait s'y prendre d'une manière plus touchante et plus propre à faire impression pour recommander la charité et pour inculquer le précepte évangélique : « Celui qui vous reçoit, me reçoit. »

(448) Le père Santel n'a point oublié de faire mention de cette légende dans son *Annus sacer poeticus*. (Lyon, 1679, t. II, p. 197.)

Vellere diciduo tacitarum sparsus aquarum
Canebat nullo germine pictus ager;
Athereæ tamen inscriptus pia nomina matris,
Joscius exanimi parturit ore rosas.
Non hac Pæstani formosa decentia prati,
Non hac Alcinoi messe superbit ager
Qui peperit vernos hyemali sidere flores;
Fertilior reliquis nunquid is hortus erat?

(449) Les Bollandistes ont signalé comme fabuleuse l'étrange histoire de Judas, rapportée par Voragine. *Acta SS.* Maii collecta...... a God. Henschenio et Dan. Papebrochio, e Societ. Iesu..... Antuerpiae, 1620 in-fol., die tertia Maii, pag. 426.

truction de toute notre race. » Et Ruben dit : « C'est une mauvaise chose et qui n'est pas digne d'être rappelée, et tu as été trompée par un esprit de mensonge. » Et elle répondit : « Si je me trouve avoir conçue et si j'enfante un fils, sans doute ce ne sera pas un esprit de mensonge, mais une révélation assurée. » Et quand neuf mois furent passés, elle enfanta un fils, et alors le père et la mère eurent de la crainte et commencèrent à penser ce qu'ils en feraient; et, comme ils songeaient à faire périr ce fils (car ils ne voulaient pas nourrir le destructeur de leur race), ils le mirent sur une nacelle et l'exposèrent sur la mer; les flots le menèrent jusqu'à Iscarioth, et de là il fut nommé Judas Iscarioth. Et la reine de ce lieu, qui n'avait point d'enfant, s'en était allée au rivage de la mer pour s'amuser, et elle aperçut cette nacelle, que les ondes poussaient. Alors elle commanda qu'on l'ouvrît, et l'on trouva dedans un enfant de très-belle figure; et la reine dit en soupirant : « Oh ! si je pouvais avoir le bonheur de posséder un si bel enfant et si je ne voyais pas perdre mon royaume, mais que j'eusse un successeur après moi ! » Et alors elle feignit d'être enceinte et elle fit nourrir secrètement le petit Judas ; et cela fit beaucoup de bruit dans tout le royaume, et le prince en fut très-content et tout le peuple aussi. Et le roi fit élever l'enfant comme il convenait à un souverain. Peu de temps après, la reine conçut du roi et elle enfanta à terme un fils. Et, quand les enfants eurent grandi, ils se battaient souvent ensemble, et Judas faisait souvent injure au fils du roi et le faisait pleurer; ce dont la reine fut courroucée, car elle savait bien que Judas ne lui appartenait en rien. Elle le battit très-souvent, mais pourtant Judas ne cessait point de tourmenter l'enfant du roi. Enfin la chose fut sue et divulguée, et l'on connut que Judas n'était pas le vrai fils de la reine et du roi. Et quand Judas le sut, il fut fort honteux et courroucé, et il tua en secret le fils du roi, qu'il avait toujours regardé comme son frère ; ensuite il ne douta point qu'il ne fût condamné à mort, et il s'enfuit à Jérusalem avec ceux qui refusaient le tribut. Et il se mit à la cour de Pilate, qui était alors gouverneur de la Judée; et comme l'on recherche volontiers ses semblables, Pilate trouva que Judas lui convenait fort, et il eut pour lui une très-vive amitié; et Judas fut maître dans toute la cour, et tout était ordonné selon sa volonté. Un jour, entre autres, Pilate regardait de son palais dans un jardin, et il vit un pommier sur lequel étaient de belles pommes; il eut si grand désir de ces pommes, qu'il était presque au moment d'en mourir; et ce pommier était à Ruben, père de Judas ; mais le père ne connaissait point son fils, et le fils ne connaissait ni son père ni sa patrie. Alors Pilate appela Judas et lui dit : « J'ai un si grand désir d'avoir des fruits de ce jardin, que si je n'en ai, je mourrai. » Alors Judas s'en alla tout ému au pommier, et il se hâta de prendre des pommes; et pendant ce temps, Ruben vint, et il trouva Judas prenant ses pommes ; et ils commencèrent à se quereller très-vivement et à se dire des injures; et, après les invectives, ils en vinrent à se battre. Et à la fin Judas frappa Ruben, son père, d'une pierre à la jointure du cou, et le tua ; puis il emporta les pommes, et dit à Pilate ce qui était advenu. Et quand le jour fut passé, et que la nuit fut venue, Ruben fut trouvé mort; mais on pensa qu'une mort subite l'avait frappé. Et alors Pilate donna à Judas tous les biens de Ruben, et il lui donna pour femme sa mère Cyborée. Il advint un jour que Cyborée poussait de grands soupirs, et Judas lui demanda ce qu'elle avait. Et elle lui répondit en pleurant : « Hélas! je suis la plus malheureuse de toutes les femmes, car j'ai noyé mon enfant dans les vagues de la mer, et j'ai trouvé mon mari étendu mort, et, de plus, Pilate a ajouté douleurs sur douleurs pour moi, malheureuse femme, quand il nous a unis ensemble par mariage. » Et quand elle eut raconté tout ce qui lui était advenu, Judas lui conta aussi toutes ses aventures, et il reconnut alors qu'il avait tué son père et qu'il avait épousé sa mère, ce dont il voulait faire pénitence, suivant le conseil de sa mère. Et il s'en alla trouver Notre-Seigneur, et il lui demanda pardon de ses horribles péchés; c'est ce que raconte ladite histoire apocryphe, et il faut laisser au choix du lecteur de décider si elle doit être admise ou rejetée; mais elle paraît plutôt devoir être rejetée qu'admise. Et alors Notre-Seigneur Jésus-Christ prit Judas pour son disciple, et, de disciple, il l'élut apôtre. Et Judas se montra si attaché et si zélé, que Jésus-Christ lui donna le soin des affaires; et il portait la bourse où était l'argent; et il dérobait tout ce qui était donné à Notre-Seigneur. Et au temps de la Passion de Notre-Seigneur, il eut du dépit de ce que le parfum, qui valait trois cents deniers, ne fût pas vendu, afin qu'il pût dérober ces deniers. Alors il alla au temple, et vendit Notre-Seigneur pour trente deniers, et chacun de ces deniers valait dix des deniers communs ; et il recouvra ainsi ce qu'il n'avait pu s'approprier en prenant le prix du parfum, qui valait trois cents deniers. D'autres disent que de tout ce qui était donné à Jésus-Christ, Judas dérobait la dixième partie, et à cause de la dixième partie de la valeur du parfum qui était perdue pour lui, il vendit Notre-Seigneur trente deniers; que toutefois, saisi de repentir, il reporta; puis il s'en alla, et se pendit à une corde, et quand il fut pendu, il creva par le milieu du ventre, et ses entrailles tombèrent. Son visage ne fut point souillé; car nulle souillure ne devait ternir le visage qui avait eu la gloire de toucher le saint visage du Sauveur; il était juste que les entrailles qui avaient conçu une telle trahison fussent déchirées, et qu'elles tombassent, et que le gosier dont la voix de la trahison était sortie fût étranglé par une corde ; et il mourut en l'air, afin que celui qui avait

courroucé les anges au ciel et les hommes sur la terre fût ôté de la région et de la contrée des anges et des hommes, et qu'il fût mis en l'air avec les diables... (Cf. Jac A. Vor., *Leg. aur.*, éd. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 184.)

VIE DE JUDAS ISCARIOTH, QUI VENDIT NOTRE-SEIGNEUR.

Comme il fut engendré.

En Jérusalem, il y avait une femme nommée Borée, qui était femme d'un nommé Rubem. Une fois entre les autres, ils eurent compagnie ensemble et s'endormirent. Borée songea qu'elle avait conçu un enfant qui ferait plusieurs maux et trahisons. Quand elle fut éveillée, elle raconta son songe à Rubem son mari; et Rubem lui dit : vous êtes vraiment folle, ne parlez plus de cela, car le diable vous a tentée. Borée répondit : Si j'ai conçu l'enfant, mon songe sera vrai. J'ai songé qu'il avait tué l'enfant d'un roi, qu'il vous avait tué aussi, qu'il m'avait prise pour sa femme, et qu'il devait vendre le Sauveur du monde aux Juifs ; et Rubem en fut tout étonné. Quand les neuf mois furent passés, Borée enfanta un fils ; elle le nourrit pendant un mois, pensant souvent à son songe ; elle ne voulait point le faire mourir de peur d'être prise, et ne le voulait pas regarder, car elle avait grande peur de lui.

Comme Judas fut mis sur la mer, et comme la reine le trouva en l'île de Scarioth.

Rubem et Borée mirent Judas dedans un vaisseau, puis le mirent dessus la mer, le laissant aller à l'aventure, et les ondes de la mer le menèrent en l'île de Scarioth. Un jour la reine de ce pays, laquelle ne pouvait avoir lignée, alla sur la rive de la mer, en laquelle elle trouva un vaisseau qu'elle fit tirer au bord de la mer et puis le fit ouvrir. Quand il fut ouvert, elle vit un bel enfant, et en soupirant, elle dit : Hélas! si pour cet enfant je pouvais renouveler mon royaume, j'en serais joyeuse. Elle le fit secrètement nourrir, et après elle contrefit la grosse. Quand ce vint au bout de neuf mois, la reine disait avoir enfanté Judas, dont c'était le contraire. Quand Judas fut grand, la reine le mit en son hôtel, le faisant nourrir honorablement.

Comme la reine reprochait à Judas qu'il n'était pas son fils, parce qu'il battait son propre enfant.

Or, advint que la reine coucha avec le roi ; elle conçut un fils, qu'elle enfanta au bout de neuf mois. Quand l'enfant fut grand, il s'entre-battait si souvent avec Judas, que la reine en fut courroucée. Il advint un jour qu'elle se courrouça, dont Judas fut fort dolent, et plus que devant se mit à battre l'enfant, dont la reine fut mal contente et lui dit : Judas, je t'avertis que si tu bats encore mon enfant, je te ferai quitter le pays, car tu n'es pas mon fils. Non ? dit Judas ; vraiment non, dit la reine, car je t'ai trouvé en la mer dedans un vaisseau, je t'en fis mettre dehors, je t'ai fait nourrir un grand espace de temps, et puis je t'ai fait venir en mon hôtel, où depuis je t'ai toujours entretenu et vêtu comme si tu eusses été mon propre enfant.

Comme le traître Judas tua le propre fils de la reine, et puis il s'enfuit.

Après ces paroles, la reine dit à Judas : Donne-toi de garde de faire outrage à mon enfant; car pour vrai, si tu le fais, tu t'en repentiras. Dont Judas fut tout ébahi, car auparavant il pensait être le fils de la reine. Il arriva une fois que le roi et la reine s'absentèrent, et Judas connut qu'il pouvait être fort loin de l'hôtel : il prit un couteau et tua l'enfant du roi. Cela fait, il s'enfuit de peur que la reine ne le fît mourir. Comme il s'en allait, il trouva des gens qui allaient en Jérusalem; il se mit avec eux et ils cheminèrent tant qu'ils arrivèrent en Jérusalem.

Comme Pilate demanda à Judas s'il voulait servir.

Le lendemain au matin, Judas, étant en Jérusalem, s'en alla par la ville, regardant çà et là. Pilate, qui était là, le vit en la rue et vit qu'il était bel enfant; pensant qu'il était bon à servir en cour, il le fit appeler. Judas vint près de lui et le salua, lui faisant beaucoup d'honneur, car toute sa vie il avait servi un roi.

Pilate lui demanda d'où il était ; il répondit : Je ne sais d'où je suis, mais j'ai été nourri en l'hôtel d'une reine, et je suis venu en cette ville pour servir. Pilate lui dit : Vous devez savoir bien les honneurs, puisque vous avez servi en un tel lieu. Me voulez-vous servir ? je vous donnerai bons gages. Judas répondit : Sire, commandez-moi ce qu'il vous plaira et je vous obéirai. Pilate le mit en sa maison pour le servir : Judas était fort diligent et plaisait fort à Pilate. Il se gouvernait le mieux de tous les autres serviteurs, dont ils en furent envieux. Un jour Pilate, s'en allant promener, passa près d'un jardin où il y avait un pommier chargé de belles pommes, dont il eut désir d'en manger. Ce jardin était à un homme de Jérusalem nommé Rubem, qui était père de Judas, et il n'en savait rien.

Comme Judas Iscarioth tua son père en son jardin, cueillant des pommes pour Pilate.

Pilate appela Judas, lequel était toujours prêt à mal faire. Il lui dit : Judas, vas au jardin de Rubem, et m'apporte des pommes que j'ai vues, car si je n'en ai, je serai malade. Judas prit son épée et s'en alla au jardin de Rubem, son père, lesquels ne se connaissaient pas l'un l'autre.

Judas commença à couper des branches du pommier pour avoir des pommes. Rubem, étant en sa maison, ouït les coups, il vint et trouva Judas qui coupait les branches de son pommier; il se courrouça, disant : Mauvais homme, que n'as-tu pris des pommes sans couper l'arbre : ils se dirent de grandes injures l'un à l'autre, et s'entre-

battirent tellement, que Judas tua son père Rubem. Quand il l'eut tué, Borée, femme de Rubem, vint et vit qu'il avait tué son mari : elle commença à crier en se déconfortant et disant : Hélas ! que ferai-je? ce méchant a tué mon mari. Judas apporta les pommes à Pilate. Alors Borée vint à Pilate menant grand deuil, se plaignant de Judas qui avait tué son mari.

Mais Pilate, qui l'aimait fort, n'en fit pas grand compte; il le fit appeler et lui demanda s'il était vrai : il dit que oui, mais que Rubem l'avait premièrement outragé. Venez ici, dit Pilate, il ne vous faut pas pleurer, car à ce coup fait il n'y a nul remède; je ne vous saurais faire autre chose, il vous faut pourvoir d'un autre mari ; vous prendrez mon serviteur pour mari, qui sait bien et honneur. Borée répondit : Je n'en ferai rien pour tout au monde. Pilate lui dit : Si vous ne le faites, sortez de céans, car j'ai affaire. Alors Borée sortit, et Pilate parla secrètement à Judas, lui disant : Judas, mon ami, tu n'as chevance ni possession; cette femme est de riches gens, elle a maison bien garnie et remplie de tous biens ; si tu la prends, jamais de ta vie tu ne seras pauvre. Sire, puisqu'il vous plaît de me le conseiller, j'en suis content. Pilate appelle Borée et lui dit : Je vois que votre mari est mort et ne peut ressusciter : d'autre part, Judas est mon serviteur, et je ne puis me passer de lui, ce qui me fait grand tort; il est jeune et bien savant, prenez-le pour époux pour l'amour de moi, car vous serez mieux mariée qu'auparavant ; si vous le faites, je vous aimerai. Sire, dit Borée, votre volonté soit faite.

Comme Judas épousa sa mère, et comme elle lui conta son songe.

Alors Judas prit pour femme Borée, sa mère, mais il ne le savait pas. Quand ils furent ensemble, Borée se mit un jour à pleurer : Judas lui demanda ce qu'elle avait. Hélas ! si je pleure, ce n'est pas merveille. Il y a environ vingt-deux ans que j'ai mis un de mes enfants sur la mer, de l'âge d'un mois, dans un tonneau; je pense qu'il sera péri ou noyé, parce que j'avais songé la nuit qu'il fut engendré, qu'il tuerait le fils d'un roi et mettrait à mort son père, puis qu'il me prendrait pour femme, et devait faire plusieurs maux et trahisons, qu'il devait vendre aux Juifs le Sauveur du monde trente deniers. Alors Judas s'aperçut que c'était lui; car la reine qui l'avait nourri se courrouça contre lui, parce qu'il battait son enfant, lui reprochant qu'elle l'avait retiré hors de la mer, qu'il était dans un tonneau. Alors il se repentit de ce qu'il avait tué l'enfant d'un roi, mis à mort son père, et pris sa mère pour femme, desquelles choses il eut grande contrition et repentir. Cela était en l'an de la Passion ; car alors Jésus-Christ prêchait et faisait tous les jours plusieurs miracles évidents. Judas étant donc courroucé des grands maux qu'il avait faits, s'agenouilla devant Borée, sa mère, et lui demanda pardon, la priant de lui vouloir pardonner et elle lui pardonna. Alors Judas prit congé d'elle et s'en alla tout droit à Jésus-Christ, car il avait ouï dire qu'il était le saint Prophète, et qu'il pardonnerait les péchés. Quand Judas fut devant Jésus-Christ, il s'agenouilla devant lui, et en pleurant lui cria merci ! le priant de lui pardonner ses péchés, et qu'il serait un de ses disciples. Peu de temps après, Judas requit Notre-Seigneur Jésus-Christ pour être son apôtre; Jésus en fut content. Auparavant ils n'étaient que onze apôtres, et Judas fut le douzième. Alors Jésus fit Judas son maître-d'hôtel ; il achetait tout ce qui était nécessaire à Jésus et à ses apôtres, et prenait toujours la dixième partie de ce qu'on donnait.

Fin de la vie de Judas Iscarioth (450).

* Un récit remarquable relatif à Judas se rencontre dans un manuscrit copte intitulé : *Fragment des Actes de saint André et de saint Paul;* M. Ed. Dulaurier, en a donné une traduction dans un opuscule publié en 1835 : *Fragment des révélations apocryphes de saint Barthélemy.* Paris, imprimerie royale, 1835; in-8°. Cette brochure n'est pas facile à rencontrer, et nous croyons devoir reproduire ce passage empreint d'une couleur orientale.

C'est saint Paul qui parle :

Dès que j'ai eu pénétré dans le sein de l'abîme, j'ai vu le lieu où résident les âmes. J'ai vu Judas l'apôtre, qui fut le compagnon de Notre-Seigneur, plongé dans les châtiments les plus terribles. Lui adressant la parole, je lui dis : Pourquoi es-tu resté ainsi à souffrir ; le Seigneur ne t'a donc point délivré avec les âmes qu'il a ramenées avec lui? Judas me dit : Malheur à moi deux fois, malheur à ma conduite criminelle à son égard, car j'ai péché contre lui ; je l'ai livré aux Juifs pour une somme d'argent périssable. Ayant su depuis qu'il était mon Seigneur et le maître de la terre entière, je suis allé rapporter l'argent que j'avais reçu; je suis allé le rendre au grand prêtre ; puis j'ai supplié Notre-Seigneur de me pardonner et de ne point m'abandonner pour la seule faute que j'eusse commise envers lui, pour l'avoir trahi, l'assurant que, s'il me délaissait, s'il n'avait point compassion de moi, je périrais. Souvenez-vous, lui disais-je, ô mon Sauveur, qu'un jour où Pierre vous adressait cette question : Si mon frère pèche contre moi, combien de fois devrai-je lui pardonner ? sera-ce jusqu'à sept fois? je vous entendis lui répondre : Non pas jus-

(450) M. le comte de Douhet, qui avait entrepris la rédaction de ce Dictionnaire, n'ayant pu l'achever, M. Gustave Brunet, qui a déjà publié une traduction de la *Légende dorée*, s'est chargé de compléter le travail commencé. Les articles de M. Brunet et les additions qu'il fournit au *Dictionnaire des Légendes* sont signalés par un astérisque.

qu'à sept fois, mais jusqu'à sept fois soixante et dix fois. Oui, j'ai péché une fois envers vous, j'ai péché, il est vrai ; mais ayez compassion de mes fautes, que je ne périsse pas, ô mon Seigneur. Quel est l'homme qui dédaigne de jeter un regard de pitié sur son fils en danger et qui ne vole à son secours? J'ai commis, il est vrai, le crime de vous trahir, mais si vous ne me sauvez pas, c'en est fait de moi, ô mon Seigneur.

Il me commanda alors d'aller au désert en disant : Ne crains personne, si ce n'est Dieu; si tu vois le diable venir à toi, que sa présence ne t'inspire aucune frayeur; n'appréhende rien, si ce n'est Dieu seul.

J'étais allé sur la montagne pour jeûner, afin d'obtenir de Dieu mon pardon, lorsque le chef du mal se présenta à ma vue, et, levant sa tête au-dessus de moi, il me montra une gueule ouverte et prête à me dévorer: saisi de crainte, je me suis prosterné devant lui en le reconnaissant pour mon Seigneur. Aussitôt il s'est éloigné, et moi j'ai pleuré de n'avoir point fait pénitence. J'ai songé à ce que je devais faire (et j'ai dit) : J'irai à l'endroit où était le Seigneur, et je l'implorerai, mais déjà on l'avait conduit dans le Prétoire pour le juger. J'ajoutai alors : je m'étranglerai, et ainsi je préviendrai son arrivée dans l'Amenthès (451).

Le Sauveur est descendu dans ce lieu ; il en a retiré toutes les âmes qui s'y trouvaient, laissant après lui mon âme seule.

Les gardiens de l'Amenthès pleurèrent sur le diable en ces termes: Tu te glorifiais d'être roi ; tu disais : c'est moi seul qui le suis. Nous voyons bien maintenant que c'est faux, car celui qui est ton roi est venu ici et en a retiré toutes les âmes qui étaient soumises à ton pouvoir. Alors le diable, s'adressant aux légions infernales : O vous, puissances de mon empire, leur dit-il, qui pensez qu'un autre l'emporte sur vous parce qu'il est descendu en ces lieux, ne nous reste-t-il pas une âme qu'il n'a pu délivrer? Jésus appela Michel, qu'il avait pour l'accompagner dans sa descente aux enfers, et lui dit : Retire l'âme de Judas et que le diable ne se vante pas d'avoir aucun avantage sur moi. Michel obéit à ses ordres et me ramena, après quoi il s'écria : Que la confusion soit sur toi, misérable ennemi ! Le Seigneur ajouta : Conduis cette âme dans le Tatare de l'Amenthès? Judas lui dit : Vous serez donc venu me condamner aux tourments que j'endure ; mais, si j'ai porté les mains sur moi-même pour me détruire, hélas! je n'ai agi en cela que parce que je savais que votre arrivée dans l'Amenthès allait en retirer les âmes qu'il renfermait captives, et parce que je voulais que la mienne eût part à cette délivrance. Jésus lui répondit : Ne t'es-tu pas rendu coupable au point de te prosterner devant le diable? Seigneur, dit Judas, il est venu à moi sous la forme d'un dragon, la gueule béante et prêt à m'engloutir ; saisi d'épouvante, je l'ai adoré. Et pourquoi, dit Jésus, au moment où il s'est approché, ne t'es tu pas écrié : Jésus, secourez-moi, venez me sauver? Mais à ce crime, tu en as ajouté un autre ; tu t'es souillé d'un forfait que Dieu abhorre, tu t'es donné la mort. Ta punition sera de demeurer dans le Tartare jusqu'au jour du jugement de Dieu.

Et moi Judas, j'habite ces lieux depuis le moment (où Jésus a prononcé ma condamnation).

* Il existe une traduction très-rare en vers et en dialecte languedocien, imprimée à Toulouse au commencement du XVI[e] siècle, de l'ouvrage.

Judas y est l'objet d'un passage que nous citons d'après M. Desbarraux-Bernard, auquel on doit, sur ce volume curieux, une notice insérée dans le *Bulletin du bibliophile.*

Lo fals Judas foc damant sa nayssunsa
  Preuist souuent per falsa vision
Don sos parens per euitar greuansa
  Lo meten en Mar fuyen deception
Et peys arriver sens dubitation
  En Scarioth ung Isla tal nommada
Don la regina ne fec reception
  Et lo noyric en loi dauer linada.
Apres auenguet la regina enfanter
  Ung bel enfant de soun propi marit
Loqual Judas vilonament tuec
  Donc cascun dels foc grandament marrit
Et quant venguer que el layuer ferit
  La maluat Judas fuvit de la mayso
Ben sabia quel rey lo aguera aucit
  Car aque era be dreyt et mais raso
Lo fals Judas tuer son propi payre
  Per sa folia et maluada arrogansa,
Et peys apres el espouser sa mayre,
  Que foc un cas de granda violensa
De que Pilat ne fec le concordonsa ;
  Per satisfa al murtre quania fayt
Mas el ho fer tot per inaduertensa
  De que peys apres conoguer son mal fayt.
Judas conoguer son cas et son offensa
  De que el foc marrit et desplasent
Jamays nayaec en el bon esperansa
  Le diable era en son gouuernament
Mas lo dos Jesus volyuer estre content
  De lo perdonar son borsier lauer far
Mas a la fin lo trasit durament
  Et en se penim sauer desesperar.

Saint Brandan, d'après la relation de son voyage imaginaire dans l'Océan (voir l'article déjà consacré à ce saint), rencontre Judas isolé sur un rocher et obtenant par fin quelque trève à ses souffrances, en récompense d'un acte de charité qu'il avait accompli. Nous allons reproduire d'après l'édition de M. Jubinal, le texte latin de ce chapitre ; sa naïveté disparaîtrait en grande partie dans une traduction :

Altera vero die apparuit illis mons magnus et altus in Oceano contra septentrio-

(451) L'enfer chez les Egyptiens avait le nom d'Amenthis ou Amenti. Voir un article de M. Champollion-Figeac dans le *Supplément au Dictionnaire de la Conversation*, t. I, p. 575.

nalem plagam, non longe, sed quasi propter tenues nebulas, et valde fumosus erat in summitate. Et statim, cursu rapidissimo, ventus traxit illos ad litus ejusdem insule, usque dum navis recedit non longe a terra. Erat namque ripa immense altitudinis, ita ut summitatem illius vix possent videre, et coloris carbonum et mire rectudinis sicut murus. Unus quidem qui remanserat ex illis tribus fratribus, qui secuti fuerant patrem Brandanum de suo monasterio, exilivit foras de navi, et cepit ambulare usque ad fundamentum ripe, et cepit gemere ac clamare dicens : Ve mihi, pater, quia predor a vobis, et non habeo potestatem revertendi ad vos. Fratres vero tremore percussi, confestim retro a terra navim duxerunt, et clamaverunt ad Dominum cum gemitibus dicentes : Miserere nobis, Domine, miserere nobis. At vero pater beatus Brandanus quomodo ducebatur ille infelix a multitudine demonum inspiciebat et quomodo includebatur inter illos. Videns autem hoc pater Brandanus dixit : Ve tibi misero quia recepisti vite tue talem finem. Post hec autem arripuit eos prosper ventus, et cepit eos minare ad australem plagam. Cum autem aspexissent retro, viderunt montem illius insule discoopertum a summo, flammamque spumantem ad ethera, et iterum ad se easdem flammas recipi, ita ut totus mons usque ad mare unus rogus appareret. Igitur post hanc terribilem visionem ceperunt navigare contra meridiem, itinere septem dierum. Post hoc autem pater Brandanus vidit quasi nebulam dempsissimam et cum appropinquasset, apparuit eis quedam formula quasi hominis sedentis supra petram et velum ante illum mensure unius sacci pendens inter duas forcepes ferreas, et sic agitabatur fluctibus sicut navicula quando periclitatur a turbine. Quod videntes fratres, alii putabant quod non esset; aliis autem navim esse putantibus, vir Dei respondit illis : Dimittite hanc contentionem, fratres, et dirigite navem usque ad locum. Cum vero vir Dei appropinquasset illum, restiterunt unde in circuitu quasi coagulate. Invenerunt autem hominem sedentem super petram hispidum ac deformem et ex omni parte quando unde affluebant ad illum percuciebant illum usque ad verticem. Quando vero recedebant, apparebat illa petra nuda in qua sedebat infelix homo. Pannum vero qui pendebat ante illum aliquando ventus movebat, perecutiebatque eum per oculos et frontem. Interrogante autem beato viro quis esset, aut pro qua culpa ibi missus esset, quidque meruisset ut talem penitentiam sustineret, ait : Ego sum infelicissimus ille Judas, negociator pessimus. Non autem pro ullo merito habeo istum locum, sed pro misericordia ineffabili Jesu Christi. Numquam michi expecto penitencie locum, sed pro indulgencia et pietate Redemptoris mundi, et pro honore resurrectionis sue sancte hoc habeo refrigerium; erat autem dominicus dies, et quando hic sedeo, videtur michi quasi in paradiso deliciarum sim, propter tormentorum penas, que michi future sunt in hoc vespere ; nam quando sum in penis, ardeo sicut massa plumbi liquefacta in olla, die ac nocte. In medio montis quem vidistis, ibi est Leviathan cum suis satellitibus, et ego ibi eram quando glutivit fratrem vestrum, et ideo letabatur infernus, et misit ingentes flammas, et sic facit semper quando animas impiorum devorat : ut autems ciatis immensam Dei pietatem, narrabo vobis meum refrigerium. Meum autem refrigerium habeo hic omni die dominica, a vespere usque ad vesperam, et Nativitate Domini usque ad Theophaniam, et a Theophania usque ad Pascham, et a Pascha usque ad Pentecostem, et a Purificatione beate Marie usque in ejus sanctam Assumptionem. Ceteris autem diebus crucior cum Herode et Pilato, Anna et Caipha, et idcirco adjuro vos per mundi Redemptorem, ut intercedere dignemini ad Dominum Jhesum ut liceat michi hic esse vel usque mane ad ortum solis, ne me demones in adventu vestro crucient atque ducant ad malam hereditatem quam precio comparavi.

Cui vir sanctus : Fiat voluntas Domini. In hac erit notus a demonibus usque cras. Iterum vir Dei interrogavit eum dicens : Quid sibi vult iste pannus? At ille ait : Hunc dedi cuidam leproso quando fui camerarius Domini, sed quia mecum non fuit, ideo nullum in eo refrigerium habeto, sed magis impedimentum. Nunc furcas ferreas ubi pendet dedi sacerdotibus ad cacabos sustinendos. Petram autem cui semper sedeo publica via misi in foveam antequam fuissem discipulus Christi.

Cum autem vespertina hora operuisset faciem Thetidis, ecce multitudo demonum in circuitu vociferantes et dicentes : Recede, vir Dei, a nobis, quia non possumus socio nostro propinquari, nisi ab illo recedas. Faciem autem principis nostri videre non audemus donec reddamus ei amicum suum. Tu vero redde nobis morsum nostrum et noli nobis eum tollere in hac nocte. Quibus vir Dei ait : Non ego defendo eum, sed Dominus Jhesus Christus concessit ei hac nocte hic manere. Cui aiunt demones : Quomodo invocasti nomen Domini super illum cum sit ipse traditor ejus ? Quibus vir Dei ait : Precipio vobis in nomine Domini nostri Jesu Christi ut nichil mali illi faciatis usque mane.

Transacta itaque nocte, primo mane, cum vir Dei iter cepisset agere, ecce infinita multitudo demonum operuit faciem abyssi, emittentes diras voces atque dicentes : O vir Dei, maledictus ingressus tuus et exitus tuus, quia princeps noster flagellavit nos nocte hac verberibus pessimis, eo quod non presentavimus ei istum maledictum captivum ! Quibus vir Dei ait : Non nobis sit ista maledictio, sed vobis erit, nam cui maledicitis est ille benedictus, cui benedicitis ille est maledictus. Demones dixerunt : Duplices sustinebit penas in istis diebus sex infelix iste Judas, pro eo quod illum defendisti in hac nocte. Quibus sanctus ait : Non habetis vos, inquit, potestatem ullam, neque princeps vester, quia pote-

stas Dei erit. Dixitque : Precipio vobis, in nomine Domini, et principi vestro, ne istum extollatis amplius cruciatibus quam antea facere consuevistis. Cui responderunt : Numquid tu dominus es omnium, ut tuis sermonibus obediamus? Quibus vir Dei : Servus sum, inquit, Domini omnium et quicquid in nomine ipsius precipio, fit, et non habeo ministerium nisi de his quos michi concedit. Et ita eum sunt secuti blasphemiis incertantes, donec avelleretur a Juda. Demones autem reversi levaverunt infelicissimam animam inter se cum magno impetu et ulutatu.

Il n'est pas sans intérêt de voir comment un ancien trouvère a rendu ce récit, mais nous nous contenterons de citer les premiers vers de sa version ·

Puis vij. jors virent une forme
En le mer vèant um i. home
Lor une pière, et eut devant
Aussi com i. lincuel pendant
Entre iij. forquetu de fer,
Demainni par les flos de mer
Comme naciele qui perist.
Freres i ent dont cascuns dist
C'visians estoit, autres disoient
C'une nés estoit ce cuidoient :
Laissiés, fuit li saint, le tencier;
Prendis celi part a nagier.
Quant près furent, les ondes virent
Prises qui lis l'ome crisirent
Sur le pière hideus et lait
De toutes pars li flos li vait
Dusi à la teste tout desus.
Et quant li flos s'abatoit jus
La pière mie reparoit,
Sor coi cis caitis se séoit.
Du drap qui pendoit devant lui
Li faisoit li vens tel anni
Qui sovent de li s'eslongoit
Et iex et front l'en dibatoit
Sains Brandans demander li fait
Qui il est et por quel forfait
A tel merite et par quel cas?
Je suis, fait il, li fel Judas.
Li père de tous marcaans
Par cui fu vendus li sains sans
Jhisuscris, n'est pas celliu-ci
Por penance, mais por merci
De le miséricorde Diu.
N'est pas por penance cel liu,
Mais par paor del' Sauveur.
Ci sui au dimance en l'onor
De le miséricorde Crist
C' un diemence *surrexit*
Il m'est vis quant çi sui assis
Qu'en Paradis soie adelis
Per le paor del' grief torment
C'a vespre du jor Diu atent.
Jare com masse de plomb qui font
Jor et nuit en cel ardent mont
Que véistes ; là est tous tans
Leviatan et ses serjans.
Là fu jou quand il englouti
Votre frère dont s'esjoï
Et gieta ses grans flambes hors.
Ensi fait adiès ses amors
Quant ame de mauvais divore.
Cascun dimence fait demore
De vespre à autre sans lors painne,
Et de novel a le tiephanie.
A le purification
Et de la virge asuption.
Après et ains tormentés sui
Et par font infer plains d'anui
Avooec Herode et dant Pilate,
Anna et Cayphas le maistre.

Huon de Villeneuve, dans son roman de *Huon de Bordeaux*, composé au XIIIe siècle, raconte également que le paladin, au milieu d'une mer toujours agitée, aperçoit Judas condamné à être, jusqu'au dernier jour, ballotté par des vagues furieuses.

JUDE (SAINT). *Voyez* SIMON (Saint).

***JUDITH* ET *HOLOFERNE*.** — Il ne subsiste plus de la *Légende de Judith et d'Holoferne* que des fragments ou des mentions, arrachés péniblement au moyen âge par la critique moderne. Il est évident que cette histoire eut une influence marquée sur les populations chrétiennes, car on la retrouve parmi elles sur divers points; mais il est impossible de dire quelle fut cette influence.

M. Fauriel (*Histoire de la poésie provençale*... Paris, Labitte, 1846, 3 vol. in-8°; t. I, p. 242-245), a relevé dans deux manuscrits de l'abbaye de Saint-Martial, déposés aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, un chant de Judith, datant du XIe siècle au moins, parmi diverses pièces liturgiques latines ou romanes, comme une romance populaire. M. Fauriel, considère ce morceau écrit en couplets de six vers, et un vers de six ou de huit syllabes, irrégulièrement rimés, d'une diction étrangement barbare; il en remarque la popularité, et n'y voit aucun reflet du ton oriental de l'histoire originale. Il a traduit les six premières strophes de cette pièce du XIe siècle.

CANTIQUE DE JUDITH.

(Xe *siècle*.)

Etant dans treizième année de règne,
Nabuchodonosor entreprit de mouvoir [guerre]
Contre les peuples et les royaumes
Jusqu'à Jérusalem
Il manda Holoferne
Le commandant de ses milices :
« Va-t'en contre les nations ;
Va-t'en guerroyer l'Occident
Que ta main ne fasse grâce à personne;
Qu'elle n'épargne point l'épée. »
Là-dessus, Holoferne rassemble
Généraux et soldats,
Officiers et tribuns,
Tous les archers, et défaisant divers [peuples,]
Il s'en vint à Béthulie.
Des Juifs, dans cette ville,
Etait la multitude : ils adoraient le Dieu [du ciel;]
Le Sauveur de tous,
Et repoussaient Holoferne
En bataillant bravement.

En jeûne et en larmes,
Dans des sacs grossiers,
Était le peuple affligé :
Ils priaient le Seigneur
Que de la main de l'ennemi
Il délivrât ses serviteurs.

Un certain Holoferne,
En grande fureur,
Se prit à dire aux siens :
Quel est ce peuple ?
Quelle est cette nation qui ne se courbe [pas]
Sous mon commandement ?..

Dans le même ouvrage (*Histoire de la poésie provençale*, Paris, 1846; in-8°, 3 vol., t. III, p. 496), M. Fauriel donne une *liste des romans provençaux perdus*, où il cite Judith et Holoferne, d'après Giraud de Cabreira :

De Boloes e d'Ofernes,
Cann lo saup gent Juditz trair.

La légende de *Judith* a été rimée en anglo-saxon. (Cf. *Analecta anglo-saxonica*.. by R. Thorpe, London, 1834.) Elle a été racontée fort naïvement dans un petit poëme italien : *La istoria di Jiudetta ebrea composta in ottava rima*, per il Socci Piretano Firenze, 1583, in-4°.

Une *Histoire de Judith et d'Holoferne* est populaire en Espagne, et s'imprime à Madrid depuis les débuts de l'imprimerie. Cf. *Historia de Judi contra Holofernes*, Madrid, 1780. in-4°.

JUGEMENT UNIVERSEL. — Une *Légende du jugement universel* est populaire en Espagne depuis les commencements de l'imprimerie. (*Historia del juicio universal del mundo*, Madrid, 1780, in-4°.) Elle était de même répandue en Italie, ainsi que le montre une *rapprensentazione sacra* intitulée *Il judicio finale*, espèce de mystère d'un goût singulier, publié vers 1490, et dont nul bibliographe n'a fait mention, si ce n'est Magné de Marolles, qui en avait vu un exemplaire incomplet et que cite M. Brunet dans le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 141.

Plusieurs auteurs ont écrit sur le jugement dernier des ouvrages spéciaux ; nous nous contenterons de citer H. Magi : *De mundi exustione et die judicii libri quinque*. Basilea, 1562, in-folio (traduit en français par Louis de Serres, Lyon, 1628, in-8°.) J.-F. Lumnien, *De vicinitate extremi judicii Dei et consummationis sæculi libri duo*, Antverpiæ, 1594, in-8° ; L. Richeome, *Le jugement général et dernier estat du monde*, Paris, 1620, in-8°.

Plusieurs visionnaires ont cherché à déterminer d'avance le moment de la fin du monde ; ils ont pris pour base de leurs calculs des raisonnements chimériques, au sujet de quelques prophètes de l'Ancien Testament et de l'Apocalypse. Divers exemples empruntés à des auteurs britanniques, sont mentionnés dans une note d'un ouvrage publié en 1840 : *Notices et extraits de quelques ouvrages écrits en patois du midi de la France*, (Paris, Leleux, 1840, in-12, p. 159). Un évêque anglican, Clayton, voulut établir en 1751, que vers l'an 2000, la papauté cesserait d'exister. Un Ecossais, W. Culberston, explique dans ses *Lectures upon the Prophecies of John* (Edinburgh, 1818, 2 vol. in-8°) que l'Eglise romaine doit périr en 1821.

Burton était mieux avisé lorsque dans son *Essai sur les nombres de Daniel et de saint Jean*, publié en 1766, il annonçait la conversion des gentils pour l'an 2436, et la fin du monde pour l'an 3430. Il ne s'exposait pas à voir ses contemporains reconnaître l'absurdité de ses conjectures.

J. Gorses mentionne (*Die teutschen Volksbücher*, 1807, p. 257), un ouvrage imprimé à Nuremberg et intitulé, *Watrhaftige Beschreibung des jungsten gerichts im Thal Josaphats* (Description véritable du jugement dernier dans la vallée de Josaphat). Cet écrit est en vers et sa rédaction primitive remonte au XIVe siècle. Selon quelques traditions musulmanes, le jugement dernier doit durer mille ans et même cinquante mille.

Il existe un ouvrage fort singulier du Père Hyacinthe Lefebvre, intitulé : *Traité du jugement dernier ou Procez criminel des réprouvez accusez, jugés et condamnez de Dieu, selon les formalitez de la justice, contenant l'ordre et la forme de procéder, juger et condamner en matière criminelle selon les lois divines, canoniques et civiles*, Paris, 1671, in-4°. M. Alfred Maury parle en ces termes ; *Revue Archéologique*, t. I, p. 248, de cet ouvrage dédié au chancelier de France, Pierre Séguier : « L'auteur décrit minutieusement toutes les formes du jugement dernier, tout comme il l'eût fait dans un traité de procédure criminelle. Les différentes phases du jugement sont ponctuellement suivies depuis la dénomination et l'audition des accusateurs jusqu'à la citation, l'information, la consultation. On y trouve tout, l'emprisonnement des réprouvés, l'interrogatoire, le recèlement et la confrontation des témoins, l'extrait du procès criminel fait par les rapporteurs, la liste des juges qui composent le tribunal ; en un mot, le P. Hyacinthe Lefebvre s'est attaché à nous initier aux plus légers détails de ce jugement terrible. »

JUIF-ERRANT (LE). — On n'a cité sur *l'histoire du Juif-Errant* que deux pièces authentiques : la première date du XIIIe siècle ; la seconde du XVIIe. L'une est d'un historien d'Angleterre, Matthieu Paris, l'autre est d'un érudit allemand ; nous les reproduisons.

L'histoire *fabuleuse* du Juif-Errant, « parut en allemand en 1602, en français à Turin, fin du XVIe siècle, (cat. Méon., p. 501). Il y a une édition de Bordeaux, 1609, (cat. la Vallière, t. II, p. 517 ; Maccarthy, t. II, p. 253) ; c'est un petit in-8° de 16 p., dont les trois dernières contiennent une complainte. Les cat. Picard et Méon indiquent une édition de 1608. Une autre édition faite à Leyde et une de Bruges, in-12, avaient paru vers 1600 ; il y en a plusieurs autres qu'il serait difficile et peu intéressant de chercher à énumérer. Quant à l'histoire *réelle* il faut

consulter *Thelonis Meletema hist. de Judæo immortali*, Wittemb. 1668, in-4°; Schultz, *Dissertatio historica de Judæo non mortali*, Région 1689 ou 1711, in-4°; Anton., *Dissertatio in qua fabulam de Judæo immort. examinat :* Helmst. 1756 ou 60, in-4°; Koch, *Précis de l'histoire littéraire d'Allemagne*, (en allemand), t. II, p. 244. » (*Bulletin du Bibliophile*, 1838-1839, 3e série, Paris, Téchener, in-8°, p. 557.)

L'image du *Juif-Errant* telle qu'on la colporte dans les campagnes de notre temps même, est précédée de la note suivante.

I.

NOTICE SUR LE JUIF-ERRANT.

Pas un auteur, antérieur au XIIIe siècle, n'a fait mention du Juif-Errant. Dans ce siècle seulement, un docteur anglais, Matthieu Paris, révéla ou, pour mieux dire, rêva pour la première fois ce personnage qui fit une si grande fortune dans l'esprit public, avec les cinq sous que contenait sa bourse. Sous ce rapport même, l'invention n'était pas tout à fait neuve, puisqu'elle était littéralement renouvelée des Grecs. Suidas, en effet, parle d'un Grec nommé Pasès, lequel possédait une pièce de monnaie unique et qui revenait toujours dans sa poche quand il l'avait dépensée. C'est donc de la menue monnaie de cette pièce que Matthieu Paris gratifia son Juif-Errant. Cependant Matthieu Paris n'assuma pas sur lui la responsabilité de son invention. Il fit bien, car on a toujours les coudées plus franches quand on est censé avoir entendu raconter ce que l'on invente. Le docteur anglais, vous pouvez l'en croire, tenait l'histoire du Juif-Errant d'un évêque arménien qui, de son temps, était venu visiter l'Angleterre. Donc le docteur n'avait pas vu le Juif-Errant, mais l'évêque arménien l'avait vu, lui; il avait eu l'honneur de le rencontrer et de causer avec lui; il savait du Juif-Errant lui-même que celui-ci s'appelait *Carthophilax*, que Carthophilax était le préfet du Prétoire (d'autres disent le portier), devant lequel avait été amené Notre-Seigneur Jésus-Christ; il avait vu les Apôtres et la sainte Vierge; enfin son récit était parfaitement d'accord avec toutes les choses merveilleuses consignées depuis dans la vie du Juif-Errant; d'autres traditions le nommèrent depuis *Michab-Ader;* une rapsodie lyrique du poëte allemand Schubart le nomme *Ahasver*. Enfin l'on prétendit l'avoir vu à Hambourg en 1542, en France en 1604, à Bruxelles en 1774; c'est à cette date que remonte la complainte et véritable portrait du Juif-Errant que nous donnons ci-dessus; dans cette naïveté poétique, ainsi que dans une autre de 1609, le Juif-Errant raconte qu'il s'appelle *Isaac Laquedem*, et qu'il était cordonnier.

Que faut-il penser sérieusement de la fable du Juif-Errant? Selon toute probabilité, Mathieu Pâris, qui vivait en 1228, toutes précautions gardées, en fit le symbole, la personnification du peuple d'Israël, partout persécuté, toujours errant, et qui, malgré les persécutions, malgré les spoliations dont il fut tant de fois l'objet, trouvait toujours le moyen d'avoir de l'argent, comme si l'on eût fait à son usage un proverbe bien connu: *Quand il n'y en a plus, il y en a encore.* — (Paris, fabrique d'imageries et librairie de Glemarec, quai des Augustins, 7. — Imprimerie de J.-B. Gros, rue des Noyers, 7.)

Note de Matthieu Paris.

« Cette année (1229), un archevêque de la grande Arménie vint en Angleterre visiter les reliques des saints et les lieux vénérables, comme il avait fait en d'autres contrées. Il était porteur de lettres de recommandation du seigneur pape pour les hommes religieux et les prélats de ce royaume. S'étant rendu à Saint-Albans pour adresser ses prières au proto-martyr de l'Angleterre, il fut reçu avec honneur par l'abbé et par le couvent.

« Pendant son séjour en ce lieu, il fit à ses hôtes plusieurs questions relatives aux rites et aux usages de l'Angleterre, et en revanche, leur raconta plusieurs particularités de son pays. On l'interrogea, entre autres choses, sur ce fameux Joseph qui fut présent à la passion du Christ, et qui existe encore comme une preuve vivante de la foi chrétienne. On lui demanda s'il ne l'avait jamais vu, où s'il n'en avait pas entendu parler. Un officier de la suite de l'archevêque, natif d'Antioche, qui lui servait d'interprète, qui était connu de Henri Spigurnel, un des domestiques du seigneur abbé, répondit dans la langue qu'on parle en France, que son maître connaissait parfaitement cet homme, et que même un peu avant son départ pour l'occident, il l'avait reçu à sa table. Quant à ce qui s'était passé entre ce Joseph et Jésus-Christ, voici le récit de l'Arménien : Lorsque Jésus fut entraîné par les Juifs hors du prétoire pour être crucifié, Cartaphilus, portier de Ponce-Pilate, le poussa par derrière avec le poing, en lui disant d'un ton de mépris : Jésus, marche plus vite : pourquoi t'arrêtes-tu? Alors le Christ, arrêtant sur cet homme un regard triste et sévère, lui répondit : Je marche comme il est écrit, et je me reposerai bientôt ; mais toi, tu marcheras jusqu'à ma venue. Au moment de la Passion, Cartaphilus avait environ trente ans ; toutes les fois qu'il atteint sa centième année, il tombe dans une sorte d'extase d'où il sort rajeuni et revenu à l'âge qu'il avait au jour de son arrêt. Cartaphilus se convertit à la foi chrétienne ; il fut baptisé par Ananias, le même qui baptisa saint Paul, il fut appelé Joseph. Il habite ordinairement dans l'une ou l'autre Arménie ; c'est un homme pieux et de conversation édifiante ; il vit surtout avec les évêques ; il parle peu....» (Matthaei Paris *Major historia Anglorum*... Londini, 1571, p. 470.)

Lettre de Chrysostomus Dudulaeus de Westphalie à un ami, à Reffel, 1618.

« En l'année 1547, M. Paulus de Litzen, docteur de la Sainte-Ecriture, et évêque de

Schlesswig, a vu dans une église de Hambourg, un dimanche, en hiver, et très-mal vêtu, le vieux Juif qui erre dans le monde depuis la Passion du Christ. Il lui parut d'une taille élevée, et d'environ cinquante ans, ayant les cheveux longs et pendant sur les épaules. Il assistait au sermon et l'écoutait avec beaucoup de piété. En sortant de l'Eglise, le docteur entra en conversation avec cet homme, le juif dit avec modestie qu'il était né à Jérusalem où il exerçait l'état de cordonnier; qu'il se nommait Ahasvérus, et avait assisté au crucifiement de Jésus-Christ. Ensuite il parla des apôtres. Puis il ajouta que, le Christ ayant voulu se reposer du poids de sa croix en s'appuyant contre le mur de sa maison, il l'avait repoussé, et lui avait dit de passer son chemin; à quoi le Christ lui avait fait la réponse qui est si connue. Ce juif avait le maintien très-posé et très-discret. S'il venait à entendre quelqu'un blasphémer, il disait, avec un soupir et dans une horrible angoisse: O malheureux homme! malheureuse créature! faut-il que tu abuses ainsi du nom de Dieu et de son cruel martyre? Si tu avais vu comme moi, combien l'agonie fut pesante et amère au Christ, tu aimerais mieux pour l'amour de toi et de moi, souffrir les plus grands maux que de blasphémer son nom! Quand on lui offrait de l'argent, jamais il ne prenait plus de deux schellings, et encore en distribuait-il sur-le-champ une partie aux pauvres, déclarant que Dieu pourvoirait lui-même à ses besoins. Jamais on ne l'a vu rire. Dans quelque lieu qu'il allât, il parlait toujours la langue du pays; c'est ainsi qu'à cette époque, il s'exprimait en très-bon saxon. Il y a beaucoup de gens de qualité qui ont vu ce Juif en Angleterre, en France, en Italie, en Hongrie, en Perse, en Pologne, en Suède, en Danemark, en Ecosse, et en d'autres contrées, comme aussi en Allemagne, à Rostock, à Weimar, à Dantzig, à Kœnigsberg. En l'année 1575, deux ambassadeurs du Holstein, et particulièrement le *secrétaire* Christophe Krauss, l'ont rencontré à Madrid, toujours le même de figure, d'âge de manières et de costume. En l'année 1599, il se trouvait à Vienne, et en 1601 à Lubeck. Il a été rencontré, l'an 1616, en Livonie, à Cracovie et à Moscou, par beaucoup de personnes qui se sont même entretenues avec lui (452). »

M. Magnin, en 1833, a donné sur le Juif-Errant une étude que nous reproduisons en partie :

« Il ne fallait pas moins, dit-il, que la révolution intellectuelle qui a réintégré l'imagination dans tous ses droits pour que l'on pût songer à demander un ouvrage sérieux et poétique sur la fable populaire du ***Juif-Errant.*** Avant la chanson de Béranger, cette légende n'avait inspiré chez nous que quelques romans critiques qui n'ont eu aucun succès. En Allemagne, au contraire, pays de foi, de récits merveilleux, d'histoires surnaturelles, ce sujet a tenté le génie des plus grands poëtes.... En France, et à Paris surtout, où l'on est assez peu soucieux de la littérature ambulante que les porte-balles de nos campagnes colportent dans les hameaux, c'est à peine si les plus curieux d'entre nous ont jamais lu l'*Admirable histoire du Juif-Errant, qui depuis l'an* 33 *jusqu'à l'heure présente ne fait que marcher.* Tel est pourtant le titre d'un opuscule.... qui ne manque.... dans l'armoire de noyer d'aucun villageois....

« Quelle est l'origine et la date de cette légende? Je la crois, comme celle du voile de sainte Véronique et généralement comme toutes les histoires relatives à la Passion, née vers le VIe siècle, à Constantinople, et contemporaine de sainte Hélène et de la découverte de la vraie croix (453).

« Mais les traditions sont restées longtemps orales. Marianus Scotus, au XIe siècle, est le premier écrivain qui donne le récit du voile de sainte Véronique, d'après un certain Methodius qui le lui avait communiqué (454). Au XIIIe siècle, Matthieu Paris, moine de Saint-Alban, a le premier, je crois, mentionné dans sa grande *Histoire d'Angleterre*, une des versions relatives au ***Juif-Errant:*** je dis une, car il existe de ce récit deux versions au moins et fort différentes. Celle que nous a conservée Matthieu Paris avait cours en Orient (455).... »

Ce récit diffère sur plusieurs points de la tradition occidentale. L'archevêque arménien nomme le juif coupable Cartaphilus et le suppose portier du prétoire, tandis que l'autre légende le nomme Ahasverus, et après son baptême Buttadæus, et le fait cordonnier à Jérusalem. Je crois cette tradition beaucoup plus ancienne en Europe que celle que rapporte Matthieu Paris, qui n'a, je pense, enregistré *in extenso* la narration de l'archevêque arménien, que parce qu'elle différait du récit reçu dans les contrées soumises à l'Eglise latine. Cependant je ne vois pas le nom d'Ahasverus mentionné avant l'année 1547. Voici le plus ancien document que j'aie rencontré, où soit nommé ce personnage; c'est une lettre que Chrysostomus Dudulæus, de Westphalie, écrivait en 1618,

(452) Martin Zeiller, *Recueil de lettres...* part. II, ep. 507, p. 700.

Rodolphe Boutrays, historiographe latin du Roi, avocat au parlement de Paris, qui écrivait en 1610, parle, avec une très-légère nuance d'incrédulité, du passage du *Juif-Errant* à Hambourg en 1564. (Boterius (Rodolphe Beutrays), regis historiogr., *De rebus in Gallia et pene toto orbe gestis*, l. XI, p. 172...)

(453) M. Douhaire, dans l'*Université catholique* (t. IVe, Paris, 1837, gr. in-8°, *Cours sur l'histoire de la poésie chrétienne*, cycle des apocryphes, p. 566), classe la légende du Juif-Errant dans le *cycle symbolique*, parmi les légendes rélatives aux personnifications imaginaires, sous lesquelles le moyen âge a voilé parfois ses conceptions les plus chères : c'est selon lui une personnification du peuple juif. Il date cette légende du VIe siècle.

(454) Voyez Zedler, *Universal Lexicon*

(455) Matthæi Paris, *Major historia Anglorum*, Londini, 1571, p. 470-599.

à un de ses amis, habitant de Reffel.... (456).

« Ces témoignages, datés de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle, ces certificats de présence, signés par des hommes graves, sont infiniment plus extraordinaires et plus curieux, vu leur date récente, que ceux que nous trouvons au XIIIe siècle dans Matthieu Paris. Il fallait que cette légende eût jeté de bien profondes racines au moyen âge, pour avoir ainsi survécu, en Allemagne, à la réforme de Luther, et être admise presque comme une vérité de dogme, même par les communions dissidentes.

« Plus près de nous encore, nous trouvons des traces de cette croyance. En 1641, un baron autrichien, et en 1643, un médecin qui revenait de la Palestine, ont raconté qu'un capitaine turc avait montré Joseph à un noble Vénitien nommé Bianchi.... (457).

« L'idée bizarre de faire servir l'existence du Juif-Errant à la démonstration de vérités évangéliques, s'aperçoit déjà dans la narration de Matthieu Paris, qui se sert, en parlant de Cartaphilus, de ces mots remarquables : *Argumentum christianæ fidei* Mais ce qui est bien plus extraordinaire et ce qui prouve la vitalité indestructible de cette tradition, c'est une dissertation théologique imprimée à Iéna en 1668. »

L'auteur de cette thèse (458), Martin Droscher, comme celui de l'opuscule anonyme, profite de la double tradition relative au Juif-Errant pour produire *deux* témoins au lieu d'un, de la passion du Christ. La majeure partie de cet opuscule est employée à établir la dualité du Juif et à prouver que Cartaphilus et Ahasverus sont bien deux personnages différents. Quant à la vérité du fait lui-même, il la met à peine en question.

Cette légende, créée d'abord, comme toutes les légendes, par l'imagination populaire, laborieuse ouvrière qui tisse incessamment sa trame poétique, accaparée peu après par la scolastique, et employée aux besoins de la controverse, devait finir par rentrer dans le domaine de l'art (459), auquel surtout elle appartient.... (460).

* En 1845, il parut à Paris (librairie de Téchener, une *Notice historique et bibliographique sur les Juifs-Errants;* cet opuscule signé G. B., n'ayant été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, et étant resté fort peu connu, nous reproduisons ici les détails qu'il renferme et qui ne font pas double emploi avec ceux qu'on vient de lire. En feuilletant des volumes *vielz* et *antiques*, ou *nouvels*, les uns recouverts de poussière et d'oubli, les autres publiés à l'étranger et fort peu répandus en France, nous nous sommes efforcés de réunir tous les renseignements *authentiques* conservés par l'imprimerie sur l'histoire des Juifs-Errants; nous nous servons à dessein de ce pluriel, dont la singularité ne surprendra point ceux qui voudront nous lire jusqu'au bout.

Depuis près de deux cents ans, on réimprime sans cesse à Troyes, à Limoges ou à Epinal, sur papier horrible, avec des caractères affreux, un livret de douze ou quinze pages, orné de vignettes sur bois pour lesquelles aucune langue connue ne fournit d'épithètes. Le style vaut un peu moins que tout le reste ; c'est l'idéal de la platitude. Ce livret a pour titre : L'*Admirable histoire du Juif-Errant qui depuis l'an 33 jusqu'à l'heure récente ne fait que marcher*. Les colporteurs le répandent à profusion dans les hameaux ; pour peu qu'un paysan ne sache pas lire, il se croit forcé de débourser la somme effrayante pour lui de dix centimes, et, grâce à ce sacrifice, il place le chef-d'euvre dans sa bibliothèque.

L'étrange personnage que cette légende conduit sur la scène du monde n'est mentionné nulle part dans les écrits des anciens auteurs ecclésiastiques; les Evangiles apocryphes, connus sous le nom de l'Evangile de saint Jacques, de Nicodème, etc., n'en font aucune mention. Un critique ingénieux a conjecturé, avec beaucoup de justesse, ce

(456) Cette lettre, écrite en allemand, est citée par Martin Zeiller *Voy.* note 452.

(457) M. Magnin ajoute : « Je trouve ces détails dans un ouvrage anonyme publié en allemand au milieu du XVIIe siècle, sous le titre singulier de *Relations ou bref récit de deux témoins vivants de la passion de notre Sauveur....*

(458) Cette pièce singulière est intitulée : «Dissertatio theologica de duobus testibus vivis passionis Dominicæ, quam auxiliante Jesu Nazareno crucifixo, sub umbone domini Sebastiani Niemanni SS. Th. D. in inclyta propter Salam academia publico eruditorum examini subjicit Martinus Droscher ad diem XVIII Octobris.» Iena, 1668, in-8°.— Le savant Schudt, qui cite cette pièce dans son *Compendium historiæ Judaicæ*, l'attribue, par une bien singulière distraction, à Seban Niemann.

(459) En Allemagne, Goethe et Schubart avaient eu l'idée de peindre le Juif-Errant comme le témoin de l'humanité depuis le dix-huitième siècle. En France, M. Edgard Quinet le montre comme l'humanité elle-même, le symbole incarné de la vie moderne, la personnification du genre humain depuis l'ère chrétienne (*Ahasvérus*, Paris, 1843, gr. in-8°). La légende du Juif-Errant, « la plus chrétienne de toutes les histoires nées au moyen âge, » dit M. Gustave de la Noue dans l'*Université catholique...* (Paris, 1835, gr. in-8°, 1re série, t. Ier, p. 470), » est devenue... je ne sais quelle nouveauté satirique..., parodie voltairienne où le disciple d'Herder a cherché à « formuler la doctrine panthéistique du maître allemand... » M E. Sue a repris une partie du thème de Goethe, en y mélangeant quelque chose des idées de M. Quinet M. Collin de Plancy, a publié sous le titre de la *Légende du Juif-Errant...* (Paris, Mellier, 1847, in-8°) un roman pieux. Dès le XVIIIe siècle, il y avait eu, sur le *Juif-Errant* plusieurs mauvais romans.

(460) *Ahasvérus et de la nature du génie poétique*, par M. Magnin, 1° dans la *Revue des deux mondes*, n° du 1er decembre 1833 ; 2° *Causeries et méditations historiques et littéraires*, Paris, Duprat, 1843, in-8°.

Un des monuments populaires encore aujourd'hui de la *Légende du Juif-Errant* est sa complainte que l'on trouve d'ordinaire autour de son image; ce curieux document étant répandu partout et connu de tout le monde, il est inutile de le reproduire ici.

nous semble, qu'elle avait dû naître, avec quelques autres du même genre, dans l'Orient, vers le IVe siècle; contemporaine de sainte Hélène, adoptée à l'époque de la découverte de la vraie croix, elle demeura longtemps orale.

C'est dans une histoire d'Angleterre, écrite par un moine de Saint-Alban (Matthieu Paris, mort en 1259), que se trouve pour la première fois mention faite d'une des versions relatives au Juif-Errant. On verra bientôt que ces versions sont au nombre de deux ou trois et qu'elles ne s'accordent guère sur divers points essentiels.

Il est si peu de personnes qui aient lu Matthieu Paris, que nous ne nous faisons nul scrupule de transcrire le passage en question :

« Cette année-là, 1228, vint en Angleterre un archevêque de la grande Arménie, qui venait en pèlerinage pour visiter les reliques des saints. Etant venu à Saint-Alban, il fut accueilli avec respect par l'abbé et le couvent. Entre autres choses, on l'interrogea sur le fameux Joseph dont il est souvent question parmi les hommes, lequel était présent à l'époque de la passion du Sauveur, lui a parlé, et est encore un témoignage de la foi chrétienne. L'archevêque répondit en racontant la chose en détail, et après lui un chevalier d'Antioche, qui faisait partie de sa suite, traduisit ses paroles et dit: Monseigneur connaît bien cet homme, et avant qu'il partît pour les pays d'Occident, ledit Joseph mangea, en Arménie, à la table de monseigneur l'archevêque, qui l'avait déjà vu et entendu parler plusieurs fois. »

Le chroniqueur britannique rapporte ensuite les détails que transmet ce chevalier. Il semble s'y arrêter, parce qu'ils s'écartaient de la croyance généralement répandue à cet égard.

« Au temps de la passion, tandis que les Juifs entraînaient Jésus hors du prétoire, Cartaphile, portier du prétoire de Ponce Pilate, saisit le moment où Jésus passait le seuil de la porte, et le frappa avec mépris d'un coup de poing dans le dos, en lui disant d'un ton railleur: « Va donc, Jésus, va donc « plus vite, qu'attends-tu? » Jésus se retourna, et, le regardant d'un œil sévère, lui dit: « Je vais, et tu attendras que je sois « venu. » Or ce Cartaphile, qui, au moment de la passion du Seigneur, était âgé d'environ trente ans, attend encore aujourd'hui, selon la parole du Sauveur. Chaque fois qu'il a atteint le terme de cent ans, il est saisi d'une maladie qu'on dirait incurable et il est ravi comme en extase; puis il est guéri, revient à la vie, et se retrouve dans le même état et au même âge qu'à l'époque de la passion du Seigneur. Lorsque la foi catholique se répandit après la passion du Seigneur, ce même Cartaphile fut baptisé et appelé Joseph par Ananias, qui baptisa le bienheureux Paul, apôtre. Il demeure ordinairement dans les deux Arménies et dans les autres pays d'Orient, vivant parmi les évêques et les autres prélats; c'est un homme de pieuse conversation et de mœurs religieuses, qui parle peu et avec réserve, et qui ne prend la parole que si les évêques et autres hommes religieux lui font des questions. Beaucoup de gens viennent le trouver des contrées les plus lointaines, et se réjouissent de le voir et de l'entretenir; si ce sont des personnes recommandables, il répond brièvement aux questions qui lui sont faites. Il refuse tous les présents qu'on lui offre, et se contente d'une nourriture frugale et de vêtements simples. Ce qui met en lui l'espérance du salut, c'est qu'il a péché par ignorance. »

Nous nous servons de la traduction de Matthieu Paris, faite par M. Huillard-Bréolle. (1840, III, 390.) Ce chroniqueur raconte plus loin qu'en 1252 d'autres Arméniens vinrent en Angleterre et qu'ils assurèrent « savoir à n'en pas douter que Joseph vivait encore. » (Id. VII, 352.)

Peu de temps après Matthieu Paris, un poëte flamand, un évêque de Tournay, mort en 1282, Philippe Mouskes, rendait même témoignage dans sa *Chronique rimée*. (Bruxelles, 1838, t. II, p. 491 de l'édition donnée par un polygraphe dont l'érudition égale l'étonnante activité, M. le baron de Reiffenberg.) Mouskes parle, dans des termes analogues à ceux de l'historien anglais, de l'*Arceveskes qui vint de ça mer et fu d'Arménie* et du portier Cartaphilus :

Al ciel de C ans le voit-on
Rajovenir en cel roïon,
Et ne morra pas voirement
Jusques au jour del jugement.

Les écrivains du moyen âge, les poëtes, les romanciers, les compilateurs d'encyclopédies, les prédicateurs, les innombrables commentateurs de la Bible, tous sont d'ailleurs muets à l'endroit du Juif-Errant, preuve que les traditions le concernant ne jouissaient pas d'une grande vogue. Ce n'est qu'après un intervalle de plusieurs siècles qu'elles se raniment avec une activité nouvelle.

Après la chronique de Mouskes, le plus ancien document où notre héros se montre, indique la date (peut-être supposée) de 1547; c'est une lettre écrite en 1618 par Chrysostomus Dudulaeus de Vestphalie (personnage imaginaire) à un de ses amis, habitant de Reffel. Cette lettre est en langue allemande; elle a été plusieurs fois réimprimée; l'immortel voyageur a changé de nom et de profession; Dudulæus l'appelle Ahasvérus; il le représente comme un cordonnier; il s'exprime en ces termes: « En 1547, maître Paul de Eitzen, docteur en théologie, a vu dans une église de Hambourg un dimanche, et très-mal vêtu, le vieux Juif qui erre dans le monde. Il lui parut d'une taille élevée, d'environ cinquante ans, ayant les cheveux longs et pendants sur les épaules. Il assistait au sermon et l'écoutait avec beaucoup de piété. Il avait le maintien très-posé et très-discret. Jamais on ne l'a vu rire. Quand on lui offrait de l'argent, jamais il ne prenait plus de deux

schillings, et encore en distribuait-il sur-le-champ une partie aux pauvres, déclarant que Dieu pourvoirait bien lui-même à ses besoins. Dans quelque lieu qu'il allât, il parlait toujours la langue du pays. Il y a beaucoup de gens de qualité qui ont vu ce Juif en Angleterre, en France, en Italie, en Perse, en Suède et dans d'autres contrées. En 1575, deux ambassadeurs du Holstein, et particulièrement le *secretarius* Christophe Krauss, l'ont rencontré à Madrid, toujours le même de figure, d'âge, de manières et de costume. En l'année 1599, une personne digne de foi a écrit qu'il était à Vienne en Autriche, d'où il se dirigeait vers la Pologne et la Russie. Il se trouvait, en 1601, à Lubeck. Il a été rencontré vers 1613 en Livonie, à Cracovie et à Moscou par beaucoup de personnes qui se sont entretenues avec lui. »

Ces témoins oculaires qui attestent l'existence d'Ahasvérus, sont venus bien après la réforme luthérienne; leur langage, vu l'époque, est tout autrement étrange que celui des crédules chroniqueurs contemporains de saint Louis.

Quelles profondes racines avait dû jeter cette croyance pour être ainsi admise, presque comme une vérité de dogme, par les communions qui venaient de se séparer de l'Eglise romaine? D'autres écrivains du commencement du XVIIe siècle mentionnent des faits semblables à ceux qu'enregistrait le soi-disant Dudulæus. Bangert, dans sa biographie de Cologne, affirme que, d'après une note de ce jurisconsulte, le Juif-Errant avait passé à Lubeck le 14 janvier 1603. Il se montra la même année à Nuremberg, il assista à un sermon, mais il ne s'arrêta point, et il dit à ceux qui le questionnèrent que depuis seize siècles il n'avait ni dormi, ni bu, ni mangé, et qu'il ne pouvait avoir un seul instant de repos. En 1633, on le retrouva encore à Hambourg. En 1642, il se montre à Leipzig sous les traits d'un vieux mendiant, et il reçoit d'abondantes aumônes.

Une tradition fort répandue dans les vallées de l'Elbe rapporte aussi que sur une des cimes les plus élevées des montagnes saxonnes, sur le Matterberg, il y avait jadis une ville, et que le Juif-Errant y étant venu (on ne dit point à quelle époque), adressa ces mots aux habitants : « La première fois que je viens ici j'y trouve une ville ; la seconde fois que j'y viendrai je n'y rencontrerai que des bois ; et, à ma troisième visite, je n'y appercevrai que neige et blocs de glace. » Le Matterberg est en effet aujourd'hui couronné de frimats.

Un écrivain qui a le talent de réunir un savoir des plus étendus à un goût exquis, M. Magnin, dans le recueil plein d'intérêt où il a réuni des morceaux précieux que sa plume trop avare avait confiés à divers journaux, l'auteur des *Causeries et Méditations* (t. I, p. 105) signale d'autres témoignages relatifs à notre héros. Il les prend dans un ouvrage anonyme allemand publié vers 1650, et que nous n'avons jamais eu l'avantage de rencontrer. Là l'Hébreu coupable reprend le nom de Joseph, et les vieilles traditions germaniques font place à une nouvelle version. « En 1641, un baron autrichien, et en 1643 un médecin qui revenait de la Palestine, ont raconté qu'un capitaine turc avait montré Joseph à un noble Vénitien nommé Bienchi. Le pauvre Juif était alors retenu sous bonne garde au fond d'une crypte à Jérusalem; il était vêtu de son ancien costume romain ; il n'avait pas d'autre occupation que de marcher dans la salle sans rien dire, de frapper de sa main contre le mur et quelquefois contre sa poitrine ! »

A la fin du XVIIe siècle, le Juif-Errant parut en Angleterre ; là il se donna pour un officier d'un rang élevé auprès de Pilate; il racontait avec le plus grand détail les moindres circonstances de la Passion et de la destruction de Jérusalem ; il avait connu très-particulièrement les douze apôtres; il parlait de l'incendie de Rome, sous Néron, comme en ayant été témoin oculaire ; il s'était souvent entretenu avec Mahomet auquel il n'avait pas épargné les reproches et les représentations; il avait suivi, dans les Croisades, les pas de Pierre-l'Ermite et de Richard Cœur-de-Lion ; il était au fait d'une foule de particularités étranges relatives à Soliman, à Gengis-Khan, à Tamerlan. Les sots l'écoutèrent avec une respectueuse admiration ; les gens sensés le regardèrent comme un imposteur hardi. Il s'essayait au rôle que joua plus tard, avec un tout autre éclat, auprès de la cour de Louis XV, le comte de Saint-Germain. Quittant le sol britannique, cet aventurier se rendit en Danemark, se dirigea vers la Suède et disparut.

En 1640, deux bourgeois de Bruxelles avaient, au dire de la version populaire, rencontré le Juif-Errant dans la forêt de Soignes ; il était couvert d'un costume extrêmement délabré, et taillé d'après des modes fort antiques ; il entra avec eux dans une auberge, il y but, mais sans vouloir s'asseoir ; il leur raconta son histoire, leur dit qu'il se nommait Isaac Laquedem, et les quitta, les laissant grandement effrayés.

Hors de l'Allemagne, il est fort peu d'écrivains du XVIe siècle qui aient parlé de notre héros. Un historiographe du roi de France, un avocat au parlement de Paris, R. Bouthrays (Botereius) en dit quelques mots dans ses *Commentarii historici* (1610, folio); il mentionne sa venue à Hambourg en 1566 ; il craint qu'on ne lui reproche de s'arrêter ainsi à des contes ridicules; mais il ajoute que dans toute l'Europe il est question de ce personnage (*tota Europa narratur*).

Un autre contemporain de Louis XIII, Boulenger (*Historia sui temporis*, p. 357), mentionne la tradition qui représente le Juif-Errant comme ayant paru à Hambourg en 1564 et comme rôdant d'un bout de la terre à l'autre sans boire ni manger; mais il traite fort dédaigneusement cette rumeur, et la

renvoie aux esprits crédules (*Credat Judæus Apella*).

Nous pouvons ajouter à ces témoignages celui de J. Cluver, qui reproduit, dans son *Epitome historiarum*, la tradition telle qu'elle est consignée dans les écrits de Matthieu Paris et de Mouskes, et celui de Libarius, qui, dans sa *Praxis alchimiæ*, p. 291, donne à l'éternel voyageur un nom qu'on ne trouve que là, celui de Buttadæus.

Il existait déjà, selon des traditions orientales peu connues, un autre Juif-Errant. Un des compagnons de Moïse, un des anciens d'Israël, nommé Sameri, ayant fabriqué le veau d'or dans le désert, et ayant, le premier, donné l'exemple d'adorer cette idole, fut condamné par le prophète hébreu à errer perpétuellement sur la surface de la terre en expiation de son péché. Lorsqu'il rencontre quelqu'un, il se hâte de crier : Ne me touche point ! Une fièvre ardente consumerait l'imprudent assez téméraire pour ne pas tenir compte de cette recommandation. Il est fait allusion dans le Coran (ch. xx, 89) à cette légende arabe ; elle ne repose sur aucune des circonstances relatées dans l'Exode (ch. xxxii, 4). Les Orientaux ont aussi donné à ce Sameri le surnom d'Al Kharaithi, c'est-à-dire le tourneur. (Voir la *Bibliothèque orientale* d'Herbelot, t. III, p. 98.) Basnage raconte dans son *Histoire des Juifs* (t. IX, 2, p. 623), d'après le géographe de Nubie, qu'il est dans la mer Rouge une île nommée Sameri ; elle est habitée par des solitaires qui crient aux navigateurs : « Alsamas ! » c'est-à-dire, « Ne me touchez point ! » et qui font voir par là qu'ils sont descendus de ce premier Juif-Errant nommé Sameri.

Al Kazwini rapporte également dans son livre des *Merveilles de la création* (et son témoignage s'accorde avec celui de l'Espagnol Abu Hamed, — voir Bochart, *Hierozoicon*, p. II, l. vi, c. 25, p. 857) qu'il existe un monstre marin appelé le vieux Juif ; il a le visage d'un homme, une barbe blanche, le buste couvert de poil comme un taureau ; il se montre la nuit, avant le lever du soleil, sur la surface de la mer ; on le voit errer sur les flots jusqu'au moment où disparaît le jour ; tantôt il bondit dans les airs comme une grenouille, tantôt il plonge pour reparaître un moment plus tard ; il suit les navires pendant des heures entières ; il s'est montré autrefois à une foule de navigateurs : il n'est pas permis de révoquer en doute son existence.

Des légendes semblables se trouvent dans quelques compositions du moyen âge. Nous citerons seulement le roman de Huon de Bordeaux, composé au xiiie siècle par Huon de Villeneuve. Dans ses aventureuses pérégrinations à travers des contrées inconnues aux géographes modernes, ce héros rencontre un tonneau roulant sans cesse avec rapidité autour d'une plaine. Il est plein de serpents ; il est garni de pointes aiguës ; Caïn y est renfermé : il doit subir ce supplice jusqu'à la fin du monde.

Disons maintenant quelques mots de ce que la littérature a fait pour tirer parti de ce vaste sujet dont la grandeur et la poésie sont bien faites pour inspirer un homme de génie, soit qu'il représentât le Juif éternel comme le témoin et le spectateur de l'humanité depuis dix-huit siècles, soit qu'il voulût le montrer comme étant l'humanité elle-même, le symbole incarné de la vie moderne, personnification du genre humain depuis l'ère chrétienne.

On publia à Bordeaux, en 1609, d'après les sources germaniques, ainsi que l'annonce le titre (*Jouxte la copie imprimée en Allemagne*) un opuscule de 16 pages in-8°, intitulé : *Discours véritable d'un Juif-Errant, lequel maintient avec paroiles probables avoir esté présent à voir crucifier Jésus-Christ* ; les trois dernières pages « contiennent une complainte en forme de chanson. » Cet opuscule, un peu rajeuni, a été imprimé plusieurs fois, notamment à Bruges, s. d., et à Rouen, 1751. Il en est question en détail dans l'ouvrage de M. Ch. Nisard, sur la *Littérature populaire*, 1852, in-8°, t. I. Rappelons une nouvelle du baron de Reiffenberg intitulée Ahasvérus, 1834, in-12, p. 115, — 208, et not., p. 251 (dans le *Dimanche*, recueil publié à Bruxelles), t. I ; un vaudeville de Caignez, représenté en 1812 au théâtre de la Gaîté (Ahasvérus y a changé son nom pour celui de Samuel Iglouf), une pièce jouée en 1834 à la Porte Saint-Martin ; après diverses aventures, le héros prend son vol vers le ciel avec Franklin et Napoléon. On devait s'attendre, vu l'époque, à rencontrer l'empereur en cette affaire. Un peu plus tard on trouve un opéra dont les paroles sont de M. Scribe, la musique de M. Halévy.

Citons encore l'histoire du Juif-Errant écrite par lui-même, Paris, 1810, in-12, 156 pages, œuvre sans nulle importance, reproduite en 1823 avec une variante dans le frontispice, sous le titre des *Tablettes du Juif-Errant*. Un des innombrables journaux, enfants de la révolution et morts dès leur naissance, s'est intitulé le *Juif-Errant*. La cinquième satire de l'*Espadon satirique* de Desternod (1624) porte le même nom, mais il n'y est nullement question de l'antique légende.

Nous ne connaissons que de titre un opuscule publié à Bruxelles en 1845, par M. Corman, *La licorne et le Juif-Errant*.

Plusieurs érudits d'outre-Rhin ont écrit à ce sujet des dissertations qu'il serait à peu près impossible de se procurer en France. On a déjà donné, d'après le *Bulletin du bibliophile*, l'indication des écrits de G. Thilos (J. Frentzel) de Ch Schluz ; d'Anton et de Droscher ; nous ajouterons les travaux d'Hildgaard : *De Judæo non mortali*, Hafniæ, 1733, et de K. Simrock, *Der ewige Jude* (dans le *Zeitschrift fur deutsche Mythologie*, 1854.

En Allemagne, pays de récits surnaturels, d'histoires merveilleuses, Ahasvérus a tenté de nombreux et d'habiles écrivains. En fait de prosateurs, nous citerons une nouvelle de ce romancier fécond et aimé du public, qui s'est caché sous le pseudonyme de Fr.

Laun (Fr. A. Schulz); nous indiquerons deux autres nouvelles de J. Horn et de W. Muller.

Récemment, Th. OElckers a mis au jour à Leipzig un *Juif-Errant* en 2 vol. in-8°.

Un inépuisable écrivain fort oublié maintenant, le baron de Bilderberk, publia en 1791-1801, à Offenbach, la correspondance de l'infatigable touriste sur les affaires du temps. (*Briefe des Ewigen Juden*, in-12.) C'est une satire sans esprit.

Les poëtes sont encore plus nombreux que les prosateurs. Nous rappellerons les vers d'A. W. Schlegel, la ballade d'A. Schreiber, les légendes de Vogl et de Smets, le petit poëme de Chamiso, intitulé le nouvel Ahasvérus et Baal-Teschuba. N'oublions point l'*Ahasver*, poëme épique de J. Mosen (1838), celui de N. Lenau (1843); le *Nouvel Ahasver*, poëme épique de L. Kohler (1841); l'*Ahasvériade*, de F. Hauthal (pseudonyme de J.-F. Francke, 1838); les poésies de Zedlitz (1843), renferment une composition qui occupe 57 pages sous le titre de *Pérégrinations* (Wanderungen), *d'Ahasverus* et qui n'est point achevée.

Une tragédie allemande dont Gustave Adolphe est le héros donne un rôle au Juif-Errant.

Goethe a écrit dans ses *Mémoires* qu'il avait eu l'intention de prendre Ahasvérus pour le héros d'une épopée. Ce fut en 1774, l'année même de la publication de *Verther*, qu'il s'arrêta à cette idée. Son plan était tracé; il avait déjà mis la main à l'œuvre, mais le temps et le recueillement nécessaires lui manquèrent. Il faisait du cordonnier un jovial compagnon; il l'aurait posé en railleur éternel de l'éternelle folie du genre humain. Idée toute moderne, étroite, peu poétique; nous ne regrettons pas que l'auteur de *Faust* ait condamné son esquisse à l'oubli.

Mentionnons aussi la tragédie d'*Ahasver*, par Klingemann (1827); le héros s'y montre au milieu des orages de la guerre de Trente ans. Il existe aussi de W. Jemand une *Didaktische tragödie der ewige Jude* (Iserlohn, 1831.)

De toutes ces tentatives poétiques, celle qui a conservé le plus de célébrité, c'est l'ode ou fragment lyrique de Schubart. Il l'a intitulé: *Rhapsodie lyrique* (461). Les efforts désespérés, inutiles d'Ahasvérus pour se délivrer du fardeau de la vie y sont retracés avec une verve éclatante. Le feu, le fer, la rage des tyrans, la fureur des animaux féroces, rien ne peut lui nuire. Il se tait après avoir exhalé ses aspirations frénétiques pour l'anéantissement; un ange le transporte sur une cime du Mont-Carmel; là il est annoncé au malheureux que le Seigneur lui a pardonné, et il peut se livrer à un sommeil paisible. L'éclat et l'harmonie de la versification de ce fragment disparaissent dans une traduction; nous placerons cependant ici trois strophes, afin de donner une idée de la facture de cet écrit célèbre :

« Du haut d'un rocher qui régnait parmi les nuages je me précipitai dans l'abîme des mers; mais bientôt les vagues frémissantes me roulèrent au bord, et le trait de feu de l'existence me perça de nouveau. Je mesurai des yeux le sombre cratère de l'Etna et je m'y jetai avec fureur... là je hurlai dix mois parmi les géants, et mes soupirs fatiguèrent le gouffre sulfureux; l'Etna me revomit parmi des flots de lave; je palpitai sous la cendre, et je me mis à vivre...

« Le tigre émoussa sa dent sur ma chair; jamais lion affamé ne put me déchirer dans le cirque. Je me couchai sur des serpents venimeux; je tirai le dragon par sa crinière sanglante... Le serpent me piqua et je ne mourus pas! Le dragon s'enlaça autour de moi et je ne mourus pas!

« J'ai bravé les tyrans sur leurs trônes; j'ai dit à Néron: Tu es un chien ivre de sang. A Christiern : Tu es un chien altéré de sang. A Muley Ismaïl : Tu es un chien altéré de sang. Les tyrans ont inventé les plus horribles supplices, tout fut impuissant contre moi. »

A côté de la légende du Juif-Errant viennent se placer les traditions concernant l'histoire des méchants qui, en punition de quelques fautes, étaient condamnés à ne pouvoir obtenir le repos de la tombe avant d'avoir expié leur péché. Les diverses légendes du chasseur infernal se présentent d'abord à l'esprit; elles se retrouvent sur plusieurs points de l'Allemagne, en Hollande et en Danemark. Joignons-y celle du Tisserand de Freyberg; il appela son fils âgé de douze ans, et l'enfant ne bougeant pas, le père irrité lui dit : « Puisses-tu éternellement rester où tu es! » Aussitôt l'enfant maudit demeura immobile sans qu'on pût jamais, quelques efforts que l'on fît, réussir à ce qu'il changeât de place. Il parlait d'ailleurs et se portait fort bien. Ce ne fut qu'au bout de quelques années que le ciel, touché de son repentir et des prières des personnes pieuses de la ville, lui rendit la liberté.

N'oublions pas les danseurs de Kolbek. Voici leur histoire : Un paysan nommé Albrecht dansait avec quinze autres personnes (dont trois femmes), le jour de Pâques, devant une église et pendant l'office divin. Le prêtre sortit pour leur dire de faire cesser ce scandale, et voyant que ses remontrances ne provoquaient que la dérision, il leur dit: Puissiez-vous danser un an de suite! ce qui eut lieu en effet; la ronde inexorable dura sans s'interrompre un seul moment trois cent soixante-cinq jours, trois cent soixante-cinq nuits. Lorsqu'elle cessa, les malheureux

(461) Voir le *Magasin pittoresque*, onzième livraison, et la *Revue britannique*, mai 1832. Il y en a une traduction anglaise dans le *Magasin* de Fraser, n° XX, septembre 1831, p. 172.

avaient fait en terre un trou profond, et le moment du repos fut pour les plus coupables d'entre eux l'instant du trépas.

Nous aurions à rappeler encore les danseurs pétrifiés de Frachenberg et ceux de Bergelau, la légende norwégienne de la danse d'un joueur impie avec une femme morte; les traditions hongroises ayant rapport aux Willis, infernales sylphides que la chorégraphie a rendues populaires; pour en finir, nous nous en tiendrons au voltigeur hollandais, ce navire maudit dont le nom seul fait pâlir de vieux matelots innaccessibles à toute espèce de crainte. Un capitaine hollandais (il s'appelait Vander Decken), se rendant dans les Indes vers 1600, fut contrarié vers les parages du Cap de Bonne-Espérance par des temps affreux; il fit alors l'horrible serment qu'en dépit des vents et des flots, des éclairs et du tonnerre, de Dieu et du diable, il doublerait le cap, dût-il s'y obstiner jusqu'au jour du jugement dernier. A peine eut-il prononcé ces mots qu'une voix venant d'en haut répéta : « Jusqu'au jour du jugement dernier. » Depuis, le batave erre sur les vagues, au milieu d'une tourmente continuelle. Son apparition est le présage d'une perte innévitable. Malheur à qui l'aperçoit! il est la proie de l'abîme écumant.

Quelques poëtes ont revêtu cette idée des couleurs d'une imagination brillante. M. Delatouche notamment en a fait le sujet d'une pièce de vers élégamment écrite : *le Navire inconnu*. Il reproduit la supposition que ce navigateur errant sans guide, sans boussole, fut le premier qui fit la traite:

On raconte, mon fils, qu'un grand forfait s'expie
Dans les flancs habités de ce navire impie.
Le premier, se frayant d'homicides chemins,
Il osa contre l'or échanger les humains;
Le premier, Amérique aux larmes condamnée,
T'apporter les enfants de la noire Guinée,
Vendre l'homme à son frère, et, le front menaçant,
Marchander les sueurs et s'enrichir du sang.
Dieu, le Dieu courroucé qui frappe et nous éclaire,
Au vaisseau parricide attacha sa colère.
Ce vaisseau, par la soif au sein des mers brûlé,
Offrirait les trésors dont il marche accablé,
Pour effleurer la terre, aborder un asile,
Quelque sable, un désert, un rocher... Vœu stérile!
L'éternité des temps le condamne au remords;
De naufrage en naufrage, il échappe à la mort

II.

§ 1er — En reproduisant cette Notice insérée dans un journal, nous y joignons quelques développements qui n'avaient pu entrer dans le cadre d'un feuilleton.

Dès le commencement du XVIIe siècle, la légende du Juif-Errant passa dans un livre publié, en Allemagne, à l'usage du peuple; il y est représenté comme un cordonnier, et comme ayant frappé le Sauveur. Nicolas Helwater (*Sylva chronol.*, p. II, p. 271), et Zeiler (*Hist. chron. et géogr.*, p. I, p. 106; p. III, p. 172), mentionnent cet écrit comme ayant paru en 1604; indépendamment de cette édition, un bibliographe zélé, le docteur Graesse, en a connu huit autres dont le fond est toujours le même, et que décorent d'ordinaire d'horribles vignettes sur bois; elles portent les dates de 1602, 1619, 1634, 1645, 1661, 1681, 1697, 1702. Dans toutes ces narrations, le héros porte le nom d'Ahasvérus. Voir au sujet de ce livret Goerres *Die Teutschen Volksbuecher*, 1807, in-12, p. 200. Un ancien texte allemand a passé dans le recueil de Simrock; *Volksbuecher*, t. VI, p. 423-451.

L'ouvrage publié à Riga, en 1785, sous le nom du Juif-Errant (*der ewige Jude*) ne conserve de l'ancienne composition que le titre; c'est un écrit satirique fort oublié, fort digne de l'être.

En anglais nous connaissons une ballade : *The wandering Jew*, comprise dans le curieux recueil de Percy, maintes fois réimprimée (*Reliques of anc. engl. poetry*); une comédie d'A. Franklin jouée au théâtre de Drury-Lane en 1697 (*The wandering Jew or love's masquerade*); un ouvrage que nous croyons avoir été écrit dans des vues politiques (*The wandering Jew, telling fortunes to Englismen*, 1640); le roman de G. Croly, *Salathiel*, traduit en français par J. Cohen, 1829, 5 vol. in-12, et un volume publié à Londres en 1823. in-8°, *Ahasverus, the wanderer, a drmatic legend in six parts* (*by T. Medwin.*)

Les journaux littéraires de l'Angleterre annoncent la publication de l'ouvrage suivant qui n'est sans doute qu'un roman. Chronicles selected from the Originals of Castaphilus, the Wandering Jew. Embracing a Period of nearly 19 Centuries. Now first revealed to, and edited by, David Hoffmann, of Göttingen, Author of some Legal, and Miscellaneous Works. Vol. I, containing 750 pages in-8°.

On connaît des histoires populaires au Juif-Errant en hollandais; il y en a de même en Suède et en Danemark; un poëte de ce dernier pays, Ingemann, a fait figurer Ahasvérus dans un volume de vers qu'il a publié, en 1833, sous le titre de *Blade of Jerusalems Skomager Lommebog*.

Un chapitre intitulé le Juif-Errant se rencontre dans un petit ouvrage intitulé : *Essais d'un gentilhomme qui a quitté son domicile*, livre attribué à un personnage qui a exercé une influence des plus considérables sur la marche des affaires politiques en Angleterre, lord John Russell. Une autre production britannique du même genre s'annonce sous la rubrique des *Voyages et Observations d'Hareaih le prolongé*. C'est un résumé des événements principaux dont la race humaine a été témoin depuis dix-neuf siècles; c'est une suite d'extraits pris dans un journal que l'infatigable voyageur a laissé écrit de sa main dans un monastère grec sur le mont Parnasse; c'est d'un style correct et même élégant; cela atteste un commerce familier avec les écrivains de l'antiquité; mais le mouvement, l'entrain, la vie, manquent à cette composition dont personne n'a gardé la mémoire.

Disons aussi qu'un ouvrage estimé, que nous regrettons de ne pas avoir sous les yeux en ce moment, les *Observations on popular antiquities* de J. Brand, contiennent un chapitre relatif à la légende qui nous occupe. (Voir la seconde édition, *with additions by H. Ellis*, London, 1813, 2 vol. in-4°, t. II, p. 647.)

§ 2. — Il serait intéressant de rechercher, à côté du Juif-Errant, quels sont les personnages auxquels des opinions fort anciennes ont accordé le don de l'immortalité.

Nous passerons sous silence les discussions relatives à Enoch et à Elie; nous dirons seulement qu'un passage mal compris de l'Evangile de saint Jean (ch. XXI, v. 20) donna lieu au préjugé qui représente cet apôtre comme affranchi de la loi fatale imposée à la race humaine. Georges de Trébisonde a fait un traité pour prouver que saint Jean vit encore. Quelques écrivains ont avancé que, s'il mourut, il ressuscita un moment après. Postel dit avoir vu un illuminé qui prêchait à Paris qu'il était saint Jean : il fut brûlé à Toulouse.

Saint Hippolyte, qui souffrit le martyre vers l'an 252, est le premier écrivain ecclésiastique qui, dans son traité *De consummatione mundi*, ait fait mention de cette légende relative à saint Jean (V. *Hippol. opera*, ed. Fabric., t. I, append., p. 4) : le vieux et crédule voyageur, sir John Mandeville, dit, dans la naïve et curieuse relation de ses voyages, écrite au XIVe siècle : « De Pathmos nous arrivâmes à Ephèse, belle ville et proche de la mer. Et là mourut saint Jean, et il fut enterré dans une belle église derrière le maître-autel. Et dans son tombeau il n'y a que de la manne, car son corps fut transporté dans le paradis. Et saint Jean fit faire son tombeau, et il s'y coucha étant encore plein de vie. Et l'on assure qu'il n'est point mort, mais qu'il repose jusqu'au jour du jugement. Et l'on dit que, parfois, cette tombe s'agite et se meut, comme s'il y avait dessous des choses vivantes (462). »

§ 3. — L'immortalité du Juif-Errant n'avait rien de choquant au moyen âge, à une époque où la croyance à la fontaine de Jouvence était générale. Au XVIe siècle, on doutait si peu de l'existence de cette source, qu'un navigateur espagnol, Ponce de Léon, persuadé qu'elle se trouvait dans l'île de Bimini (île encore à trouver), partit avec deux bâtiments pour l'atteindre à tout prix; il ne découvrit que la Floride.

Tandis que les uns mettaient cette *mirifique* fontaine dans le nouveau monde, d'autres la plaçaient dans les Etats du mystérieux monarque connu sous le nom du Prêtre-Jean, et auquel l'on assigna la souveraineté de la Tartarie ou de l'Ethiopie, contrées fort peu rapprochées, mais également propres à éblouir les imaginations crédules. Voici ce qu'on trouve à cet égard dans une lettre que ce prince écrivit au roi de France, et qui fut imprimée à Paris; lettre dont nous n'entendons point garantir l'authenticité : « Item sachez que decouste celle partie a une fontaine que qui en peut boire de l'eaue troys foys à jun il n'aura maladie de trente ans, et que quant il en aura beu, il lui sera avis qu'il ait mangé toutes les meilleures viandes et espèces du monde; elle est toute pleyne de la grace du Saint-Esprit. Et qui se peut baigner en la fontayne, s'il est en l'âge de cent ans ou de mille, il retourne en le âge de trente et deux ans. Et sachez que nous fusmes né et sanctifié au ventre de nostre mère, et sy avons passé cinq cents soixante-deux ans, et si nous sommes baignés dans la fontayne six fois. »

Un fabliau du XIIIe siècle fait, de son côté, mention de cette même fontaine; il la place dans le pays de Cocagne :

Encore i a autre merveille,
Oncques n'oïstes sa pareille,
Que la fontaine de Jovent
Qui fet rajovenir la gent.

Le trouvère ajoute qu'il n'y a *home ni fame si viel*.

Ne viegne à l'âge de trente anz
S'à la fontaine peut venir.

Des récits semblables se trouvent dans les conteurs de l'Orient, entre autres dans les *Mille et une nuits* (conte des sœurs jalouses, — du prince Mahmoud, — d'Al Dschohary); la fontaine de Jouvence figure dans le roman grec d'Ismène et Isménias (composition du XIIe siècle), dans l'épopée chevaleresque de Huon de Bordeaux, déjà citée, et dans bien d'autres écrits plus ou moins antiques.

§ 4. — Nous laissons de côté l'immortalité attribuée par les anciens au phénix (voir la savante dissertation d'Henrichsen, *Comment. de phœnicis fabula*, Hafn., 1826), le rajeunissement dont quelques auteurs du moyen âge, trompés par une fausse interprétation d'un passage du Psalmiste, ont doué l'aigle; nous ne parlerons point d'Ogier le Danois, qui, au dire des épopées chevaleresques, revient à l'âge de trente ans aussitôt qu'il a accompli sa centième année, et cela grâce à une bague dont la fée Morgane lui a fait cadeau. De vieilles traditions germaniques assurent que Charlemagne est endormi au fond de son tombeau, et qu'il doit venir une époque où il se réveillera. Othon III fit un jour ouvrir le mausolée du grand empereur : on le trouva assis sur son trône, le sceptre à la main, la couronne sur

(462) Mandeville voyagea trente-trois ans de suite (de 1327 à 1360) : il passa trois années entières dans la ville de Cambalu (Pékin); il mourut en 1372. La relation de ses voyages parut en français et en italien en 1480, en latin en 1483, en allemand en 1481. Elle a été souvent réimprimée au XVe et au XVIe siècle, traduite en flamand, en bohémien, etc.

la tête ; ses traits n'étaient nullement altérés. En contemplant son attitude majestueuse on eût pu se croire aux jours où il régnait à Aix-la-Chapelle ; le fier Othon et ses paladins s'inclinèrent avec respect devant le héros. Des récits tout pareils ont eu cours au sujet de Frédéric Barberousse.

Les légendes scandinaves accordent, de leur côté, à Sigurd ou Siegfried le don de l'immortalité. On raconte en Suisse que Guillaume-Tell sommeille dans une caverne inaccessible, au flanc des montagnes qui entourent le lac des Quatre-Cantons ; il reparaîtra le jour où l'indépendance de sa patrie sera sérieusement menacée. Chacun sait que le peuple portugais a cru durant deux siècles que le roi Sébastien, mort en 1578 sur la terre d'Afrique, devait se montrer de nouveau : il y a encore dans les faubourgs de Lisbonne, ou dans les montagnes de l'Alentejo, des gens qui l'attendent avec impatience, bien sûrs qu'il régnera derechef. Le grand Arthur, le héros des vieilles épopées bretonnes, a été l'objet d'un culte semblable. Enfin, les Péruviens se sont long-temps consolés du joug des Espagnols, en s'attachant à l'idée que la vie des derniers des Incas n'était que suspendue, et qu'ils devaient un jour se montrer et briser les oppresseurs venus d'outre-mer.

§ 5.— Pour aborder, sous toutes leurs faces, les diverses questions que soulèvent les légendes plus ou moins analogues à celles du Juif éternel, il faudrait dire quelques mots des personnes qui découvrirent le moyen d'échapper à la mort. Bornons-nous à deux exemples :

Un médecin philosophe du XVI[e] siècle, un homme qui remua avec hardiesse une foule de questions neuves, Paracelse était à son lit de mort ; il recommanda à un de ses disciples d'aller chercher, dans une cachette, au fond de la cave, une bouteille d'une forme particulière : « Elle renferme un élixir doué des propriétés les plus merveilleuses ; aussitôt que tu m'en auras fait avaler quelques gouttes, je serai rentré en possession de la santé, de la jeunesse ; j'aurai vingt ans ; je serai plein de vigueur. Afin que ce prodige frappe d'un étonnement encore plus vif les médecins que je tolère autour de moi, parce que je sais bien que leur science ne peut nuire à mon immortalité, il faut que tu attendes jusqu'à l'instant où tu me verras prêt à exhaler le dernier souffle. » Le disciple promit de se conformer strictement à ces prescriptions. Lorsqu'il vit que le docteur était bien peu éloigné du funeste moment, il fut chercher l'inestimable liqueur ; en revenant, chargé de ce précieux fardeau, il rencontra sur l'escalier deux beaux yeux saxons qu'on appelait Dorothée, dont le souvenir le distrayait souvent au milieu des graves études de l'alchimie. Quelques paroles furent échangées ; un instant bien court fut perdu, et la perte fut irréparable ! Paracelse venait d'expirer au moment où le jeune étourdi se précipita à côté de son lit ; l'élixir surnaturel tomba impuissant sur les lèvres d'un cadavre.

Le moyen âge fit du poëte Virgile un enchanteur auquel il se plut à attribuer les aventures les plus fantastiques et les plus bizarres (463). Nous n'avons ici à nous occuper que de ce qui concerne sa mort. Se trouvant à l'agonie, il recommanda à celui de ses disciples qu'il aimait le mieux de le couper en petits morceaux, de saler ses restes, de les enfermer dans un baril, de disposer celui-ci dans un caveau qu'éclairerait une lampe incombustible et de revenir, au bout de vingt et un jours, ouvrir le baril : le nécromancien y serait plein de vie et dans la fleur de l'âge. Le disciple promit tout ; mais entraîné par une curiosité funeste, il ouvrit le baril un jour trop tôt ; il en sortit un petit être, semblable à un nouveau-né, qui disparut après avoir poussé un cri plaintif ; le baril était vide.

Ailleurs, cette histoire est racontée avec

(463) On connaît les *Faits merveilleux de Virgile*, recueil de récits étranges publié au commencement du XVI[e] siècle, et dont il a été fait récemment deux réimpressions d'amateurs (en 1831, chez Téchener et chez Pinard). Cette légende nous a été conservée dans de vieux écrits allemands, anglais, flamands ; elle courut d'une extrémité de l'Europe à l'autre ; on la retrouve dans les *Romanceros* de la Castille et dans les *Sagas* de l'Islande, tout comme dans nos fabliaux. Longue serait la liste des ouvrages où il en est fait mention ; contentons-nous d'indiquer deux dissertations spéciales dues l'une et l'autre à l'infatigable activité des érudits germains : *Sienbenhaur*, *De fabulis quæ media ætate de Virgilii circumferebantur* (Berlin, 1837, 8°) ; *Genthe*, *Virgile als Zauberer in der Volksage*, travail placé en tete de sa traduction des Bucoliques (Magdebourg, 1830).

Un savant des mieux versés dans la connaissance des monuments littéraires du moyen âge, M. Francisque Michel, a publié sur la légende virgilienne une curieuse dissertation latine : *Quæ vices quæque mutationes et Virgilium ipsum et ejus carmina per mediam ætatem exceperint* (Paris, 1846, in-8°, 79 pages). Ce même sujet a été traité avec beaucoup d'érudition par M. Edelestand du Méril : *De Virgile l'enchanteur* (*Mélanges archéologiques et littéraires*. Paris, Franck, 1850, in-8°, p. 425-478.) De son côté le docteur Graesse, dont nous citons souvent les travaux, a signalé à cet égard quelques circonstances nouvelles dans son travail curieux qui a vu le jour à Dresde en 1850 : *Beitraege zur Literatur und Sage des Mittelalters*, in 4°, p 27-37)

Telle fut l'admiration inspirée par le chantre d'Enée qu'elle laissa des traces dans la liturgie chrétienne. Les uns l'érigeaient en sorcier, les autres regrettaient de ne pouvoir l'invoquer comme un saint. L'abbé Bertinelli rapporte qu'au XV[e] siècle, à Mantoue, le jour de la fête de saint Paul, on chantait un hymne en l'honneur de Virgile ; on supposa que l'apôtre arrivant à Naples tourna ses regards vers le tombeau du poëte, et qu'il exprima ses regrets de n'avoir pu le voir durant sa vie pour l'initier à la connaissance des mystères de la foi.

« Ad Maronis mausoleum
Ductus, fudit super eum
Piæ rorem lacrymæ :
Quem te, inquit, reddidissem,
Si te vivum invenissem,
Poetarum maxime ! »

quelques variantes. C'est l'empereur qui, ne sachant ce qu'est devenu Virgile, son favori, descend dans le caveau, voit d'affreux lambeaux teints de sang, ne doute pas que le disciple n'ait assassiné son maître, et sans vouloir l'écouter, sans prêter l'oreille à la moindre explication, le condamne à mort. La sentence est exécutée aussitôt que rendue, et ce zèle intempestif condamna Virgile à ne plus reparaître parmi les vivants.

Des contes à peu près semblables ont été racontés d'Albert le Grand, de Roger Bacon et d'Agrippa de Nettersheim.

§ 6.— Ajoutons quelques détails à des points que nous n'avons pu qu'effleurer dans le premier chapitre de cette notice.

Paul d'Eitzen, qui affirme avoir vu le Juif-Errant en 1557, fut un personnage grave, et très-sérieux; il naquit à Hambourg en 1522; en 1546, il soutint à Wittemberg, sous la présidence de Mélanchton, une thèse *De discrimine Ecclesiæ Dei*; en 1562, il fut nommé prédicateur de la cour à Schleswig; il mourut le 25 février 1598. Fut-il la dupe de quelque imposteur ou bien le soi-disant Dudulæus prétendit-il mettre sous le couvert d'une autorité imposante la nouvelle qu'il voulut répandre ?

Le nom de Laquedem, donné à notre héros par les Brabançons, est-il l'effet du hasard, ou bien dérive-t-il de l'hébreu *La-Kedem*, mots qui signifient « ceux qui nous ont précédés ? » Question difficile, mais dont la solution est d'une importance secondaire. Le nom d'Ahasvérus est évidemment d'origine persane.

Rapportons ici les paroles textuelles de quelques-uns des auteurs dont nous avons invoqué l'autorité; et commençons par le passage de R. Boutrays :

« Vereor ne quis nugarum anilium probro me afficiat, si, quæ tota Europa narratur de Judæo, coævo Servatoris Christi, fabulam huic paginæ inferam, nihil tamen vulgatius et nostratium vernacula historia hoc profiteri non erubuit. Sic qui prius annales nostros scripserunt, adstipulatores habeo, eum non uno sæculo in Hispania, Italia, Germania visum fuisse atque agnitum hoc anno eum ipsum esse, qui visus Hamburgi anno MDLXVI. Plura de eo vulgus commiscitur, ut audax est ad rumores quos ego ne quid indictum sit, refero. »

Jules-César Boulenger, jésuite (464), s'exprime en ces termes dans l'ouvrage que nous avons cité et qui fut imprimé à Lyon en 1619 :

« Famæ datum id temporis, Judæum Christi temporibus æqualem mille jam et amplius annos toto terrarum orbe vagum et errorem sine cibo et potu putari, a Deo ejus pœnæ damnatum, quod ex fæce verperarum primus Christum cruci suffigendum, Barrabam latronem ab unca et crucis terrore vindicandum exclamaverit, mox cum Christus onere crucis anhelans ad officinam ejus, qui cerdo erat, interquiesceret, cum verbi acerbitate eum amandaverit; cui Christus : Quia tantillum quietis mihi invides, quiescam, et tu irrequietus errabis ; ac mox dicto ocyus vecordem et vagum tota urbe errasse, inde errores suos ad hanc usque diem toto orbe continuare. Eum ipsum esse qui visus fuerit Amburgi MDLXIV credat Judæus Apella : hominem id temporis, cum Parisiis agerem, non vidi, nec de eo satis certis auctoribus audivi. »

Au sujet des danseurs de Kolbeck, voici ce que rapporte Lycosthènes, dans le vaste recueil d'anecdotes peu vraisemblables qu'il a intitulé *Chronicon prodigiorum* (Bâle, 1557, fol.) :

« Pluvia non cecidit super eos, non frigus, non calor, non fames, non sitis, non lassitudo eos afficit. Indumenta vel calceamenta non sunt attrita, et primo usque ad genua, deinde usque ad fœmora, terræ demersi sunt. Anno finito, filia præsbyterii eum aliis duobus exanimata est. Cæteri omnes continuis tribus noctibus dormierunt, quorum alii postea obierunt. Reliqui autem membrorum suorum tremoribus hujus rei testimonium perhibuerunt. »

§ 7. — Si l'on tenait à traiter à fond un sujet curieux sur lequel nous ne saurions placer ici que des aperçus fort rapides, on pourrait joindre aux exemples des personnages affranchis de la mort, ceux que présentent les individus qui sont revenus à la vie après de longues périodes de sommeil.

L'antique Hellénie avait son Epiménide qui dormit cinquante ans dans une caverne, et qui reparut doué d'inspirations surnaturelles et en commerce habituel avec les nymphes (465); la Grèce du Bas-Empire accueillit avec faveur la légende de saint Georges qui, trois fois mis à mort, revient trois fois à la vie, ainsi que celle des sept dormants d'Ephèse et de leur chien retrouvés dans une caverne où ils avaient dormi deux cents ans. La légende allemande des trois mineurs de Kuttemberg, en Bohême, qui ne se réveillèrent qu'au bout de vingt ans, ne devrait pas être oubliée. L'Amérique du Nord offre un exemple analogue dans l'histoire de Rip van Winkle, que le talent de Washington Irwing a doté de la publicité la plus étendue. Enfin, il faudrait citer l'histoire du moine Félix, qui a inspiré plusieurs des vieux poëtes allemands; ce religieux ayant douté de la vérité d'un passage du Psalmiste (LXXXIX), fut attiré par le chant d'un oiseau qu'il suivit durant cent (d'autres di-

(464) Cet historien des plus médiocres mourut en 1630. (Voir à son égard les *Mémoires de Nicéron*, tom. XXVII.)

(465) On peut consulter à l'égard de ce philosophe célèbre, Diogène Laërce et ses commentateurs, Fabricius, l'écrit de Meursius sur la Crète, l'*Historia philosophiæ* de Brucker, I. 419, etc. N'oublions pas trois monographies, fruits de l'érudition septentrionale : C. G. Edenius, *Epimenidis Cretensium prophetæ historia*, Upsal, 1703; S. E. Heurlin, *de Epimenide*, Lund, 1776; Heinrick, *Epimenides aus Creta*; Leipzig, 1801.

sent trois cents) ans, qui lui semblèrent ne pas excéder la durée d'une nuit.

En regard de tous ces *faits* se placeraient les récits disséminés dans certains auteurs, à l'égard de quelques individus qui avaient atteint un âge extraordinaire. Phlégon de Tralles et Lucien ont composé à cet égard des traités particuliers. Le dialogue de ce dernier écrivain *de Longævis* (voir la traduction de Bellin de Ballu, IV, 412) prétend que les Sères vivent 300 et les Atholes 130 ans; un roi des Omaniens est cité comme étant arrivé à sa 115ᵉ année, et l'historien Hiéronyme conserva jusqu'à 104 ans une vigueur des plus étranges.

Le moyen âge présente la légende allemande du seigneur de Juterbogk qui avait atteint, lorsqu'il mourut, l'âge de 150 ans. Rappelons l'écuyer de Charlemagne, Jean d'Estampes, qui vécut jusqu'à l'an 1128; Paul-Emile, dans son *Histoire de France* (livre v), en parle avec quelque hésitation; il soupçonne qu'il y a là erreur, et qu'au lieu de 362 ans, il faudrait s'en tenir à 160. Vincent de Beauvais, dans son *Miroir historial*, se prononce pour l'âge de quatre siècles, et il n'a pas le moindre doute sur la réalité du fait. Enfin, Roger Bacon affirme que l'alchimiste arabe Arthésius prolongea, grâce aux secrets de son art, sa vie jusqu'à 1025 ans.

Nous pourrions ajouter encore à cette notice diverses indications relatives au mystérieux personnage auquel elle est consacrée; nous aurions à citer une pièce de vers de M. H. de Latouche, insérée dans le volume de poésies qu'il a publiées sous le titre d'*Adieux*; nous signalerions un passage de l'*Espion turc*, et une note placée dans l'*Annuaire de la Bibliothèque de Belgique* (1842, p. 198); nous rappellerions: 1° l'introduction de 23 pages, mises à la tête de la traduction du *Juif-Errant*, de M. Sue, par M. J.-B. Rousseau (Berlin, 1844); 2° la dissertation du docteur Graesse, bibliothécaire du roi de Saxe; *die Sage vom Ewigen Juden* (Dresde, 1844), dissertation qui nous a fourni quelques renseignements dont nous avons fait notre profit (466). Nous jugeons cependant inutile de donner plus d'étendue à cet essai et nous abandonnons la légende du Juif-Errant aux personnes mieux à même que nous d'en poursuivre les moindres détails dans de *vieilz et antiques* volumes qu'un juste oubli dévore.

JULIE (Sainte).— Sainte Julie paraît avoir vécu vers le viᵉ siècle, ou peut-être mieux dans le siècle suivant. Prise par les Perses dans le désastre de Carthage en 625, elle tomba au pouvoir d'un Syrien de Palestine nommé Eusèbe qui commerçait avec la Gaule. Dans un des voyages habituels du trafiquant, les matelots surpris par une tempête et qui semblent être des Saxons, s'irritèrent d'avoir au milieu d'eux une chrétienne et la livrèrent au martyre dans une relâche au promontoire de Capo-Corso.

Sainte Julie est très-célèbre en Corse et en Italie. Les vieux bréviaires contiennent à son sujet de vieux chants populaires qu'ont en partie reproduits les Bollandistes.

Act. Maii, coll. a God. Henschenio et Dan. Papebrochio, e Soc. Jes.... Anvers, 1685, fol., die vigesima secunda Maii, t. V, p. 170).

Nous traduisons ici le plus ancien de ces précieux monuments:

TRADUCTION.

Voici le jour natal et sacré
De la Bienheureuse vierge Julie,
Où elle prit le ciel d'assaut, en martyre
Chargée des plus grands lauriers.
Les barbares si cruels
Avaient pillé Carthage;
La vierge digne de tant de respects
Tomba aux mains d'Eusèbe.
Mais Julie la vierge du Christ,
Dans cette vie opprimée par la chair,
N'en garde pas moins pure sa foi
Dans son âme saisie d'horreur.
Sa beauté s'éteint dans les jeûnes,
Mais son âme si serrée contre Dieu grandit toujours.
Quel pare à des coups, des fouets
Cette servante du Christ?
Le Saxon Félix, le méchant duc
Tente l'âme de la jeune fille;
Mais munie de ses fortes armes,
Elle dédaigne le perfide.
Sous l'aiguillon de la mort,
Dans les tortures, toute brisée, elle chante
Attachée au poteau de la croix;
Elle enlève le drapeau de l'ennemi.
En preuve de sa bonne fin
Une colombe éclatante
Apparaît soudain sur ses lèvres,
Et s'envole vers les cieux.
Amen.

Une autre hymne en vers octosyllabiques rimés a été aussi publiée par les Bollandistes; elle est beaucoup plus longue, plus détaillée, un peu diffuse; il n'en est pas moins évident quelle fut chantée aussi par les jongleurs, mais à une époque moins reculée.

Elle a quinze strophes et commence par ces vers:

Beata virgo Julia
Mundana linquens omnia
Christi sequens vestigia
Transivit ad cœlestia...

Et se termine par cette invocation à la Trinité:

Sit Trinitati gloria
Quam deprecatur Julia
Quæ donet nobis gaudia
Per infinita secula.
Amen.

Les Bollandistes ont publié encore un autre

(466) L'obligeante érudition de M. Francisque Michel nous fournit deux nouvelles indications; celle d'un article dans la *Revue germanique*, t. XXIII (1836), et celle d'une ballade anglaise, in-folio, 2 feuillets, sans date (vers 1630?): *the wandering Jew, shoemaker of Jerusalem.*

chant en vers octosyllabiques rimés sur la translation du corps de sainte Julie à Brescia en 763.

Cette petite pièce commence ainsi :

Rex Lombardorum Flavius
Illustris Desiderius
Fundavit hoc cœnobium
Et sacravit monalium...

JULIEN DE BRIOUDE (Saint). — La grande célébrité dont jouit encore *Saint Julien de Brioude*, en Auvergne, a commencé peu après le temps où il vécut, vers la fin du IVe siècle.

On a conservé de lui des légendes presque contemporaines ou au moins écrites aux Ve et VIe siècles. Les anciens poëtes ont retenti de sa gloire : Sidoine Apollinaire, Fortunat le citaient dans leurs chants, comme Grégoire de Tours dans ses écrits immortels (467).

Mais il ne nous est parvenu de sa popularité aucun monument purement populaire en son entier.

Au XIIe siècle, un auteur aujourd'hui inconnu avait écrit en prose sur saint Julien, martyr, un roman des plus fabuleux, où le saint est dit hôtelier et fils de Geoffroi comte d'Anjou. On a conservé de cette légende populaire, analogue entre autres à celle de la belle Hélène de Constantinople le commencement que voici :

Lus ou *Dus Preudours* raconte la vie de monseigneur saint Julien, qu'il a translatée de latin en roumans, et dist que cil qui l'écouteront i auront moult grand preu (profit). Dueix Julien furent li uns martyrs, et li ostres confessors, li uns évesques, et li ostres osteliers. Cil Julien li martyrs fu fil au conte d'Angers, et fu osteliers, et n'ama oncques nulle richece, for a donner pour Dieu, et herbeia (hebergea) volontiers les poures, etc.

Il est évident que ce récit ne faisait que reproduire un vieux chant antérieur, d'un *prudhomme* resté inconnu.

Au XIIIe siècle la plus étrange confusion régnait dans les esprits sur les divers saints du nom de Julien : la *Légende dorée* qui reproduit tous ces dires vagues et obscurs, est à ce titre très-curieuse : les détails qu'elle donne s'accordent en général avec ceux que contient un livret en vers italiens, imprimé au XVIe siècle : *La divota historia di san Giuliano*, in-4°. La légende de saint Julien semble d'ailleurs se rapporter à Simon, l'hôte de Jésus en Béthanie ; les vieux romanciers auglais l'appellent *Julian, the good herborow*, et Chaucer en parle dans le *Prologue* de ses *Contes de Canterbury*.

Julianus, dit Voragine, vient de *Jubilus* et d'*Ana*...

I. — Julien fut évêque du Mans. On dit que ce fut Simon le lépreux que Notre-Seigneur guérit de la lèpre, et qui convia Notre-Seigneur Jésus-Christ à dîner : il fut ordonné évêque du Mans par les apôtres, après l'ascension de Notre-Seigneur, et il manifesta les plus éclatantes vertus. Il ressuscita trois morts, et après il reposa en paix. Et l'on dit que ce Julien est imploré des voyageurs, afin qu'ils obtiennent bon gîte, parce que Notre-Seigneur fut hébergé en sa maison ; mais vraiment il est plus vraisemblable que c'est un autre Julien qui tua son père et sa mère par ignorance, et dont nous raconterons plus loin l'histoire.

II. — Il y eut un Julien d'une noble famille d'Auvergne, mais plus noble encore à cause de sa foi, et qui de son gré s'offrit aux persécuteurs, tant il désirait le martyre. A la fin Crispin, le consul, envoya des gens pour le tuer. Julien sortit, s'offrit sans peur à ceux qui le cherchaient, et aussitôt l'un d'eux le frappa et le tua. Sa tête fut ramassée et portée à saint Féréol, son compagnon, que l'on menaça d'une mort semblable s'il ne sacrifiait aussitôt. Et comme il ne voulut point y consentir, on le tua et on mit la tête de saint Julien avec le corps de saint Féréol en un tombeau. Quelques années après, saint Mamert, évêque de Vienne, trouva la tête de saint Julien entre les mains de saint Féréol, aussi saine et aussi entière que si elle eût été ensevelie ce même jour. Parmi les autres miracles de ce saint l'on raconte qu'un diacre ayant dérobé les brebis de l'église de Saint-Julien et que les pasteurs l'en reprenaient, il répondit : « Saint Julien ne mange pas de moutons. » Peu de temps après, saisi d'une très-forte fièvre qui ne cessait d'empirer, il confessa qu'il était tout embrasé, et commanda qu'on jetât de l'eau sur lui pour le refroidir ; aussitôt une si grande fumée et une si horrible puanteur sortirent de son corps, que tous ceux qui étaient là s'enfuirent, et aussitôt il expira. Grégoire de Tours raconte qu'un paysan, voulant labourer un champ un dimanche, se trouva aussitôt paralysé des doigts et des mains, et la cognée avec laquelle il voulait nettoyer son soc s'adjoignit à sa main droite ; il ne fut guéri que deux ans après, en l'église de Saint-Julien, par l'intercession du bienheureux.

III. — Il y eut aussi un autre Julien, frère de saint Jules. Les deux frères vinrent trouver l'empereur Théodose, qui était très-zélé pour la foi chrétienne, et ils lui demandèrent, qu'en quelques lieux qu'ils trouveraient des temples consacrés aux idoles, ils pussent les détruire et élever en la place des églises à Jésus-Christ. L'empereur l'accorda très-volontiers et leur donna un rescrit pour que tous dussent leur obéir et les aider, sous peine d'avoir la tête tranchée. Une fois que les bienheureux Julien et Jules construisaient une église en un lieu qui porte le nom de Gand, en vertu du commandement de l'empereur, tous les passants étaient contraints à les aider dans leur ouvrage. Plusieurs hommes passant avec un chariot se dirent l'un à l'autre : « Quelle excuse donnerons-nous pour passer libre-

(467) Cf. *Act. SS.* Augusti... Anvers, 1733, in-fol., t. VI, die vigesima octava, p. 179-188.

ment et ne pas avoir à travailler à cette œuvre? » Ils dirent : « Mettons un de nous dans le chariot, couvrons-le d'un drap, nous dirons que nous portons dans ce chariot un mort, et ainsi nous pourrons passer librement. » Alors ils prirent un d'eux, le jetèrent dans le chariot et lui dirent : « Tais-toi, ferme les yeux et gis là comme un cadavre, jusqu'à ce que nous ayons passé. » L'homme couvert comme un mort et arrivé à l'endroit où étaient les serviteurs de Dieu, Julien et Jules leur dirent : « Mes enfants, arrêtez-vous, et aidez-nous un peu dans l'œuvre que nous accomplissons. « Ils répondirent : « Nous ne pouvons rester ici, car nous portons dans ce chariot un homme mort. » Julien leur dit : « Pourquoi mentez-vous ainsi? » Et eux dirent : « Nous ne mentons pas, seigneur, mais il en est ainsi que nous disons. » Julien leur dit : « Qu'il en soit selon la vérité de votre assertion. » Les hommes pressèrent leurs bêtes et passèrent outre, et quand ils furent assez loin ils allèrent au chariot et commencèrent à appeler leur compagnon, disant : « Lève-toi, et pique les bœufs pour que nous allions plus vite. » Il ne bougeait nullement; alors ils commencèrent à crier et dire : « Pourquoi attends-tu? Lève-toi donc et presse les bœufs : » Il ne répondit point. Ils allèrent à lui et le trouvèrent mort. Ce dont ils furent tellement effrayés, eux et les autres, que personne n'osa depuis mentir aux serviteurs de Dieu.

IV. — Il y eut un autre Julien qui tua son père et sa mère par ignorance. Celui-ci noble et jeune encore, étant un jour à la chasse, trouva un cerf qu'il poursuivit. Le cerf se retourna soudainement et lui dit : « Tu me poursuis, toi qui tueras ton père et ta mère. » Quand il entendit cela, il ne douta aucunement qu'il n'advînt en effet ce qui lui avait été annoncé par le cerf, et alors il laissa tout et partit secrètement. Il vint en une contrée très-éloignée, se mit à servir un prince, et se comporta honorablement partout, à la guerre et à la cour. Le prince le fit chevalier, lui donna pour femme une châtelaine qui était veuve, et lui accorda un château pour douaire. Pendant ce temps les parents de Julien étaient désolés de la perte de leur fils, et tout éperdus, ils s'informaient à chaque endroit si on n'avait pas des nouvelles de leur fils. Enfin ils vinrent au château dont était seigneur Julien, par hasard absent du château. La femme de Julien s'étant enquise qui ils étaient, ils racontèrent tout ce qui était arrivé à Julien leur fils. Elle comprit que c'était le père et la mère de son mari, car elle avait bien souvent entendu son mari lui dire ce qui lui était arrivé. Elle les reçut très-bien, leur donna son lit, et elle fit disposer un autre lit pour elle. Le lendemain au matin, la châtelaine alla à l'église. Saint Julien vint le matin dans sa chambre pour éveiller sa femme, et trouvant dans le lit deux personnes qui dormaient ensemble, il ne douta pas que ce ne fût sa femme et quelque débauché; dans sa fureur il tira son épée et les tua tous deux ensemble. Au sortir de sa maison il vit sa femme qui venait de l'église, et, tout plein de surprise, il lui demanda quels étaient ceux qui étaient dans son lit. Elle dit : « Ce sont votre père et votre mère qui vous ont cherché si longtemps, et que j'ai mis en votre chambre. » Quand il entendit cela, il resta à demi mort et commença à pleurer très-amèrement et à dire : « Hélas! malheureux, que ferai-je? j'ai tué mon cher père et ma bonne mère! et ainsi la parole du cerf se trouve accomplie, et ce que je cherchais à éviter, par le plus grand des malheurs, je l'ai consommé! Adieu, ma sœur bien-aimée, car je n'aurai dorénavant aucun repos avant que je sache que Notre-Seigneur a agréé ma pénitence. » L'épouse répondit : « Cher frère, je ne peux consentir à ce que tu me délaisses et que tu t'en ailles sans moi; car je veux prendre ma part de ta douleur. » Ils s'en allèrent ensemble vers un très-grand fleuve où beaucoup de gens périssaient, et fondèrent un hôpital en ce désert pour faire pénitence, et pour porter de l'autre côté de l'eau tous ceux qui voudraient passer, et tous les pauvres devaient être reçus en cet hôpital. Longtemps après, comme Julien était à se reposer, très-fatigué, vers le milieu de la nuit, et qu'il gelait fortement, il entendit une voix qui pleurait piteusement et qui appelait Julien afin de passer le fleuve. Entendant cela, le saint se leva tout ému et trouva un homme qui mourait de froid. Il le porta en sa maison, alluma du feu et s'efforça de le réchauffer; et comme il ne pouvait y réussir, craignant que ce malheureux ne vînt à expirer de froid, il le porta en son lit et le recouvrit avec grand soin. Peu après, celui qui lui était apparu ainsi malade et lépreux, se montra très-resplendissant, et, s'élevant vers les cieux, dit à son hôte : « Julien, Notre-Seigneur m'a envoyé vers toi, et il te fait savoir qu'il a agréé ta pénitence, et vous deux vous reposerez en Notre-Seigneur dans un peu de temps. » Et il disparut aussitôt. Peu après, Julien et sa femme, pleins de bonnes œuvres et d'aumônes, reposèrent en Notre-Seigneur.

V. — Il y eut aussi un autre Julien qui ne fut pas saint, mais très-pervers et très-grand pécheur; ce fut Julien l'apostat. Ce Julien fut d'abord moine, et feignait d'être de très-grande piété. Maître Jean Beleth raconte en sa *Somme de l'office de l'Église*, qu'une femme ayant trois pots pleins d'or, couvrit ses pots de cendre, afin que l'or n'apparût point, et donna à Julien ses pots à garder, car elle le regardait comme un très-saint homme, surpassant tous les moines en vertu. Elle n'avait révélé à personne qu'elle eût de l'or. Julien prit les pots, et trouvant dedans une grande quantité d'or, prit tout cet or et remplit les pots de cendres. Quelque temps après, cette femme lui demanda ce qu'elle lui avait donné. Alors il lui rendit les pots pleins de cendres. Mais cherchant son or, elle ne le put jamais

trouver. Elle n'avait nuls témoins, et les moines devant lesquels elle avait donné ces pots à Julien, n'avaient vu dedans que de la cendre. Julien s'empara ainsi de tout cet or et s'enfuit à Rome. Avec cet or il fit tant qu'il fut nommé consul de Rome et plus tard élevé à l'empire. Dès son enfance il avait été instruit dans la science de la magie et il s'adonnait beaucoup à cette étude, ayant avec lui plusieurs maîtres en cette science.

Un jour, comme *l'Histoire tripartite* le raconte, le maître qui l'apprenait en son enfance s'était absenté ; Julien restant seul, se mit à lire les évocations, et aussitôt une grande multitude de diables, ayant figures d'Ethiopiens noirs, s'assemblèrent autour de lui. Julien eut peur et fit le signe de la croix, et aussitôt cette multitude de diables disparut. Quand son maître fut revenu et qu'il lui eut raconté ce qui lui était arrivé, celui-ci lui dit : « Les diables haïssent le signe de la croix.» Julien, devenu empereur, se ressouvint de cette chose, et fut apostat. Pour se livrer à l'art magique, il détruisit le signe de la croix en quelque lieu qu'il fût, et persécuta les Chrétiens de tout son pouvoir, pensant qu'autrement le diable ne lui obéirait pas. On lit dans la *Vie des Pères*, que quand Julien fut entré dans la Perse, il envoya un diable en Occident, pour lui rapporter des nouvelles de ce qui s'y passait. Ce diable, arrivé en un lieu éloigné de dix journées, s'arrêta en ce lieu sans pouvoir avancer davantage, parce qu'il y avait là un moine qui, jour et nuit, était en oraison non interrompue; le diable fut obligé de s'en retourner sans avoir rempli sa mission. Julien lui dit : « Pourquoi as-tu tant tardé?» Il répondit : « J'ai attendu qu'un moine, dont l'oraison continuelle m'empêchait de passer, s'arrêtât, mais il ne s'est point arrêté; aussi je n'ai pu passer, et je m'en suis retourné sans rien faire. » Alors Julien dit avec colère, que lorsqu'il passerait par là il tirerait vengeance du moine. Comme les diables promettaient à Julien une victoire complète sur les Persans, son maître dit à un Chrétien : « Que penses-tu que le fils du forgeron fasse maintenant ? » Le Chrétien répondit : « Il travaille au sépulcre qui attend Julien. »

On lit dans l'*Histoire de saint Basile* (ce dont Philibert, évêque de Chartres, rend témoignage), que lorsque Julien vint à Césarée de Cappadoce, saint Basile se rendit au-devant de lui, et lui envoya trois pains d'orge; Julien en fut courroucé et ne daigna pas même les accepter; il lui envoya du foin en échange, et dit : « Tu nous a envoyé nourriture de bêtes déraisonnables, et nous te rendons ce que tu nous as envoyé. » Basile répondit : « Nous t'avons envoyé ce dont nous vivons, mais tu nous as envoyé ce dont tu nourris tes bêtes.» Alors Julien irrité répondit : « Quand j'aurai soumis les Persans, je détruirai cette cité et je la raserai, de sorte qu'elle produira du froment au lieu d'abriter des hommes.» La nuit suivante, Basile vit en vision, dans l'église de Sainte-Marie, une grande multitude d'anges, et au milieu d'eux, une femme assise sur un trône, qui disait à ceux qui étaient autour d'elle : « Appelez tout de suite Mercure, qui doit tuer Julien l'apostat, qui blasphème orgueilleusement contre moi et contre mon fils.» Ce Mercure était un chevalier qui avait été mis à mort par ordre de Julien pour la foi de Jésus-Christ. Aussitôt Mercure vint avec ses armes, qui étaient gardées près de là ; cette femme lui commanda d'aller au combat, et aussitôt il y alla. Quand Basile s'éveilla, il se rendit au lieu où le bienheureux Mercure reposait avec ses armes, ouvrit le monument, et il ne trouva là ni le corps ni les armes. Il demanda à celui qui les gardait qui les avait emportés. Le gardien lui jura que, la veille au soir, elles étaient là où on les gardait d'ordinaire. Basile s'en alla. Le lendemain au même lieu, il trouva le corps de Mercure, mais les armes et la lance étaient ensanglantées. En ce moment un homme revenait de l'armée : « L'empereur Julien, dit-il, était au milieu de ses troupes, lorsqu'un soldat inconnu s'est approché tout armé, et pressant son cheval de l'éperon, a demandé l'empereur. Tout à coup brandissant sa lance, il en perça Julien de part en part. Ce coup fait, on n'a pu le retrouver. » Julien respirant encore, prit dans ses mains de son propre sang (selon l'*Histoire tripartite*), et le jetant en l'air, s'écria : « Tu as vaincu, Galiléen.» Ces mots dits, il mourut misérablement. On le laissa sans sépulture. Les Perses le firent écorcher, et leur roi se fit de sa peau une selle de cheval.

JULIENNE (Sainte). La Vie de sainte Julienne a été rimée en anglo-saxon.

(Cf. *Analecta anglo-saxonica*... by. R. Thorpe, London, 1834.)

JULIEN (Saint). *Voy.* Amand (Saint).

JUST (Saint). — La *Vie de saint Just* a été signalée par M. Paulin Paris, dans le *manuscrit de la Bibliotèque impériale*, n° 7208, f° 302-304, écrit en prose patoise de la Haute-Bourgogne, et datant du XIV° siècle. (Cf. *Les Manuscr. fr. de la Bibl. du Roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in 8°, t. VI, 1845, p. 230.)

**JUSTE* (Saint).—Cette légende ne se trouve pas dans la rédaction primitive de Jacques de Voragine, mais elle a été ajoutée (ainsi que plusieurs autres que nous n'omettrons pas) dans des éditions plus récentes et le docteur Graesse ne l'a point insérée dans celle qu'il a fait paraître à Leipsig en 1846.

« Le bienheureux Juste fut d'abord le chef de l'Eglise de Lyon, dont il est maintenant le patron et le protecteur auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ; la ferveur de sa foi éclatant dans ses œuvres, sa pratique constante de la mortification, son long séjour dans le désert prouvent que sans avoir subi la mort, il n'a point perdu la couronne du martyre. Il fut créé et élu par le clergé, sous l'inspiration divine, prélat de Lyon, et il gouverna cette Eglise avec tant

de pureté, de modestie, de piété, de patience, d'attachement pour les pauvres et de fidélité dans l'observation des préceptes divins, qu'il surpassa en vertu les prêtres les plus parfaits. Il se montra digne du nom de Juste, et voulant enfin quitter les fonctions de sa dignité et parcourir les pays étrangers, il choisit pour son compagnon un jeune homme doué de belles qualités, qui remplissait à l'église la charge de lecteur, et il se rendit par mer en Egypte pour y chercher la solitude. Jetant toutes ses pensées dans le Seigneur et ne s'attachant qu'à lui seul, après avoir longtemps vécu dans le désert, édifiant les solitaires par sa conduite, il advint que saint Antiochus, prêtre de l'Eglise de Lyon, fut pressé par un pieux désir de revoir son évêque Juste ; c'était un homme d'une discrétion méritante et qui, dans la suite, fut appelé à occuper ce même siége archiépiscopal, qu'il était digne de remplir ; et lorsqu'il eut traversé de grands espaces par terre et par mer, on dit que Juste prédit son arrivée et dit : « Notre cher frère Antiochus sera aujourd'hui rendu ici. » Car il avait connu par une inspiration de l'esprit prophétique le jour où il arriverait. Après avoir passé quelques années dans la solitude et mené une vie proche de celle des anges, comme il était au moment de recevoir la récompense de tant de travaux et d'arriver aux hymnes des cieux, son compagnon s'approcha de lui, tout consterné et versant des larmes, et il dit : « Maître, pourquoi m'abandonnes-tu? » Juste répondit : « Mon cher fils, ne te trouble pas comme si tu étais dépourvu de consolation ; lorsqu'un peu de temps sera écoulé, tu me suivras. » Et cette prophétie fut bientôt accomplie par la mort du jeune homme. L'Eglise de Lyon voulut posséder les restes de son vénérable pontife, et ses os furent rapportés des régions les plus éloignées ; ils furent reçus avec larmes et avec une piété fervente, le saint qui était en esprit avec son troupeau s'y joignant aussi en corps, et le tout pour la gloire de Jésus-Christ, notre Sauveur.

JUSTIN (Saint). — Le culte de saint Justin, enfant et martyr aux environs de Paris, remonte à une haute antiquité.

Parmi les monuments qui s'en sont conservés, est une *Vie de saint Justin* en vers latins, que les Bénédictins attribuent au x[e] siècle, et dont l'auteur leur a paru inconnu. Cette vie a été publiée à Tours sous le nom du vénérable Bède, dans ses œuvres, et par les Bollandistes (cf. *Vener. Bedæ... oper.*, tom. III... Coloniæ, in-fol, col. 367. *Acta* SS. Augusti... Anvers, 1733, in fol., t. I, die prima, p. 32).

JUSTINE (Saite). — La Légende de cette martyre fut une de celles qui ont eu le plus de vogue, durant les premiers siècles de l'ère chrétienne; voici en quels termes Jacques de Voragine a reproduit les traditions qui circulaient à cet égard :

Justine, vierge, fut de la cité d'Antioche et fille d'un prêtre des idoles. Et chaque jour, assise à sa fenêtre, elle entendait un diacre qui lisait l'Evangile, et elle fut enfin convertie. Et quand sa mère l'eut annoncé à son père, dans son lit, Jésus-Christ leur apparut avec ses anges, disant : « Venez à moi, je vous donnerai le royaume des cieux. » Quand ils se furent réveillés, ils se firent de suite baptiser avec leur fille. Et cette vierge Justine fut longtemps poursuivie par Cyprien, et à la fin elle le convertit à la foi. Et Cyprien, dès son enfance, s'était adonné à la magie ; car dès l'âge de sept ans il avait été consacré au diable par ses parents, et il était très-expert en sortiléges ; il changeait les femmes en bêtes de sommes, et il faisait beaucoup d'autres prestiges. Et il s'éprit d'amour pour Justine, et il eut recours à la magie afin qu'elle conçût aussi de la passion, ou pour lui, ou un autre nommé Acladius, qui s'était également épris pour cette vierge. Cyprien invoqua donc le diable pour réussir dans ses desseins sur Justine, et le diable vint et lui dit : « Pourquoi m'appelles-tu ? » Et Cyprien lui répondit : « J'aime une vierge qui est du nombre des Galiléens : pourras-tu faire que je l'aie et que je fasse d'elle ma volonté ? » Et le diable répondit : « Moi qui ai pu expulser l'homme du paradis terrestre, et amener Caïn à tuer son frère, et qui ai fait mettre Jésus-Christ à mort par les Juifs, et qui trouble les hommes, ne pourrais-je faire que tu deviennes le maître d'une vierge, et que tu en disposes à ton plaisir ? Prends cet onguent et répands-le sur la porte de sa maison en dehors, et je viendrai dessus, et j'embraserai le cœur de Justine d'amour pour toi, et je la contraindrai de consentir à tes désirs. » La nuit suivante, le diable alla trouver Justine, et il s'efforça d'exciter en son cœur un amour illicite. Et quand elle s'en aperçut, elle se recommanda dévotement de tout son cœur à Dieu, et elle protégea tout son corps du signe de la croix ; et le diable, épouvanté du signe de la croix, s'enfuit. Et il vint à Cyprien, et il se tint debout devant lui, et Cyprien lui dit : « Pourquoi ne m'as-tu pas amené cette vierge ? » Et il lui dit : « J'ai vu sur elle un signe, et toute force m'a abandonné. » Et alors Cyprien renvoya ce démon et en appela un autre plus puissant. Et celui-ci dit : « J'ai entendu tes commandements, et j'en ai reconnu la difficulté ; mais j'amènerai Justine à accomplir ta volonté. J'irai vers elle, et j'embraserai son cœur du feu de la luxure, et elle accomplira ton désir. » Et alors le diable vint à Justine, et il s'efforçait d'émouvoir son cœur d'amour, et d'enflammer son esprit d'une passion impure. Et elle se recommandait dévotement à Dieu, et elle chassa toute cette tentation par le signe de la croix, et souffla contre le diable et l'expulsa aussitôt. Il s'enfuit tout confus et vint devant Cyprien. Et Cyprien lui dit : « Où est la vierge à laquelle je t'ai envoyé ? » Et le diable lui dit : « Je confesse que je suis vaincu, et je redoute de dire comment ; car j'ai vu sur elle un terrible signe, et j'ai perdu aussitôt tout mon pouvoir. » Et alors Cy-

prien le renvoya, et il appela le prince des diables, et quand il fut venu, il dit : « Pourquoi votre pouvoir est-il si petit qu'il est ainsi brisé par une vierge ? » Et alors le prince des démons lui dit : « J'irai, et je la brûlerai d'une forte fièvre, et j'enflammerai son esprit de toutes mes ardeurs, et je verserai mes feux dans tout son corps, et je la rendrai frénétique, et je lui présenterai divers fantômes, et je te l'amènerai à minuit. » Et le diable prit la figure d'une vierge, et il lui dit : « Je suis venue vers toi, car j'ai désiré vivre avec toi dans la chasteté, et je te prie de me dire quelle sera la récompense de notre combat. » Et la vierge lui dit : « La récompense est grande et la peine est petite. » Et le diable répondit : « Qu'est-ce donc que signifie le précepte de Dieu : « Croissez et « multipliez, et remplissez la terre ? » Je crains donc, chère sœur, que si nous restions dans la virginité, nous n'agissions contre la parole de Dieu, et que notre obéissance et notre mépris pour son précepte ne nous fassent encourir une grave punition, au lieu de la récompense que nous attendons. » Et alors, par les suggestions du diable, le cœur de la vierge fut agité de tumultueuses pensées et fortement enflammé de concupiscence, au point que, se levant déjà, elle voulait s'en aller. Mais bientôt la vierge revint à elle, et comprenant qui c'était qui lui parlait, elle se défendit en faisant le signe de la croix, et elle souffla contre le diable, et sur-le-champ il disparut, fondant comme de la cire, et elle fut immédiatement délivrée de toute tentation. Ensuite le diable prit la figure d'un très-beau jeune homme, et il entra dans la chambre de Justine, qu'il trouva au lit, et il se mit hardiment au lit avec elle, et il voulut l'embrasser. Quand la vierge le vit, elle reconnut que c'était le mauvais esprit; elle se signa comme précédemment, et de rechef le diable fondit comme cire. Et alors le diable, avec la permission de Dieu, la tourmenta de fièvres ardentes; et, tuant plusieurs hommes et des bêtes, il faisait dire par les possédés qu'une très-grande mortalité ravagerait Antioche si Justine ne consentait à ce mariage. Et tous les habitants de la ville souffrant de maladie, vinrent à la porte des parents de Justine, leur criant qu'ils eussent à la marier, et qu'ils délivrassent ainsi la ville d'un si grand péril. Mais Justine n'y voulut consentir de nulle manière, et pour cela chacun la menaçait de mort. La septième année de cette mortalité, elle pria pour eux, et elle fit cesser toute cette épidémie. Et quand le diable vit qu'il ne réussissait à rien, il se transfigura sous la forme de Justine pour souiller sa réputation, et se moquant de Cyprien, il se vantait qu'il lui avait amené Justine. Le diable alla donc trouver Cyprien sous la forme de Justine, et il voulut l'embrasser, comme étant tout enflammé d'amour pour lui. Et quand Cyprien le vit, il crut que c'était Justine, et il fut tout rempli de joie, et il lui dit : « Soyez la bien venue, Justine, la plus belle de toutes les femmes. » Et aussitôt que Cyprien nomma Justine, le diable ne put souffrir ce nom, et, dès qu'il l'entendit, il s'évanouit comme de la fumée. Et quand Cyprien se vit ainsi trompé, il demeura tout triste, et il fut plus enflammé que jamais d'amour pour Justine; et il veilla longtemps à la porte de la vierge, et parfois il se changeait, par ses connaissances en magie, soit en femme, soit en oiseau, pour rester à la porte à l'attendre. Acladius se changea aussi, par sortilége, en un moineau, et il vint voltiger à la fenêtre de Justine; et dès qu'elle l'aperçut, elle reconnut Acladius sous la forme de ce moineau, et alors il éprouva une telle frayeur qu'il ne pouvait plus ni fuir ni se remuer. Et Justine craignit qu'il ne tombât et qu'il ne se tuât, et elle envoya quelqu'un le chercher au moyen d'une échelle, et elle lui recommanda de ne pas persister dans une semblable démence, de peur qu'il ne s'exposât, comme magicien, à la rigueur des lois. Et toutes ces choses advenaient à cause des illusions du diable. Et quand le diable eut été vaincu en tous points, il retourna à Cyprien et se tint tout confus devant lui. Et Cyprien lui dit : « Et toi, n'es-tu pas vaincu ? Que votre puissance est faible ! puisque vous ne pouvez vaincre une vierge, et que vous n'avez nul pouvoir sur elle; mais, au contraire, elle triomphe de vous et vous terrasse pitoyablement. Dis-moi, je t'en prie, d'où vient qu'elle a si grande force ? » Et le diable lui dit : « Si tu me jures que tu ne te sépareras pas de moi, je te montrerai la vertu dans laquelle est sa victoire. » Et Cyprien dit : « Par quoi ferai-je ce serment ? » Et le diable lui dit : « Jure-moi par ma puissance, qui est grande, que tu ne te sépareras jamais de moi. » Et Cyprien dit : « Je te jure, par ta puissance, que je ne me séparerai jamais de toi. » Et le diable, rassuré, lui dit : « Cette vierge fait le signe du Crucifié, et aussitôt nous sommes renversés, nous perdons toute notre puissance, nous fondons comme de la cire devant le feu. » Et Cyprien lui dit : « Le Crucifié est donc plus puissant que toi ? » Et le diable lui répondit : « Certainement, il est le Seigneur de tous, et il nous livrera enfin, nous et tous ceux que nous trompons, au tourment du feu éternel. » Et Cyprien dit : « Alors je veux être l'ami du Crucifié, afin que je n'encoure pas un semblable châtiment. » Et le diable lui dit : « Tu m'as juré par la force de ma puissance que nul ne peut parjurer, que tu ne te séparerais jamais de moi. » Et Cyprien lui répliqua : « Je te méprise ainsi que ton pouvoir, qui n'est que fumée, et je renonce à toi et à tous tes diables, et je me munis du signe de salut du Crucifié. » Et aussitôt le diable s'enfuit tout confus. Alors Cyprien alla à l'évêque. Et quand l'évêque le vit, il crut qu'il venait pour induire les chrétiens à erreur, et il dit : « Contente-toi, Cyprien, de ceux qui sont en dehors de la foi; et tu ne pourras rien contre l'Eglise de Dieu, car la puissance de Jésus-Christ n'est point vaincue. » Et Cyprien lui dit : « Je suis certain que la vertu de Jésus-

Christ est invincible. » Et alors il raconta ce qui lui était advenu, et il se fit baptiser par les mains de l'évêque. Et après cela il fit de grands progrès dans la science et dans la vertu; si bien que quand l'évêque fut mort, il fut ordonné, et il plaça la bienheureuse Justine dans un monastère, et elle fut abbesse d'une grande communauté de vierges. Saint Cyprien envoya alors des épîtres aux martyrs, et il les encourageait dans leurs épreuves. Et le gouverneur de ce pays apprit quelle était la renommée de Cyprien et de Justine, et les fit amener devant lui, et il leur demanda s'ils voulaient sacrifier; et comme ils refusèrent, il les fit mettre en une chaudière pleine de cire, et de poix, et de graisse fondue ; et ils n'en éprouvèrent que rafraîchissement, et ils en sortirent sans aucun mal; et le prêtre des idoles dit au gouverneur : « Commande que je me place devant la chaudière, et je vaincrai aussitôt tout leur pouvoir. » Et alors il vint devant la chaudière et il dit : « Grand est le dieu Hercule, et Jupiter, le père des dieux. » Et aussitôt le feu jaillit de dessous la chaudière, et ce prêtre fut tout brûlé. Et alors l'on retira Cyprien et Justine, et condamnation fut rendue contre eux, et ils furent décapités ensemble, et leurs corps furent jetés aux chiens, et ils demeurèrent exposés sept jours, et ensuite ils furent portés à Rome. Et maintenant, à ce que l'on dit, ils reposent à Plaisance. Et ils souffrirent la mort le sixième jour des calendes d'octobre, l'an de Notre-Seigneur deux cent quatre-vingt, sous Dioclétien.

K

* ***KILIAN*** (Saint).—La légende de ce saint ne se rencontre pas dans l'œuvre primitive de Jacques de Voragine, mais elle figure dans les diverses éditions de la *Légende dorée*, et elle a été insérée dans celle qu'a donnée le docteur Grässe, p. 894 (468). Nous en plaçons ici la traduction :

Kilian, écossais d'origine et issu de parents nobles, devint bien plus célèbre par la noblesse de la grâce divine. L'Ecosse que l'on appelle Hibernie, est une île de la mer, féconde par son sol, mais féconde surtout en hommes d'une grande sainteté. C'est d'elle que sont sortis Colomban dont se réjouit l'Italie, Gall dont s'enrichit l'Allemagne, Kilian dont s'ennoblit la France teutonique. Sortant, comme il a été dit, d'une famille d'un rang distingué, il fut dès son enfance appliqué aux études libérales, et il commença, en même temps qu'il se perfectionnait dans les lettres, à rechercher la voix de la vérité. Assisté de la grâce de Dieu, il méprisa l'étude des sciences humaines et toutes les séductions du monde, il se retira dans un monastère, renonça à soi-même, porta sa croix et suivit Jésus-Christ. Entré dans le couvent, il prouva par l'étendue de son obéissance, par son application aux veilles et à l'oraison quelle était la perfection à laquelle il s'efforçait d'atteindre. Les frères du monastère, voyant sa persévérance dans l'exercice de toutes les vertus, le firent monter par les degrés ecclésiastiques à la dignité de la prêtrise et lui remirent la gestion du couvent. La renommée du bienheureux croissant au loin et augmentant de plus en plus, il craignit que la faveur populaire ne lui devînt préjudiciable, et il se mit à méditer comment il abandonnerait ses proches et ceux dont il était connu, et comment il chercherait des pays éloignés où il pourrait, vivant dans l'obscurité, passer pour une personne vulgaire, et se livrer avec plus de facilité aux exercices divins. Ayant donc pris la résolution de s'éloigner, il réunit ses frères dans lesquels brûlait la même ardeur, et vint dans la Bretagne qui était voisine de l'Ecosse, et de là dans la Gaule. L'ayant parcourue, il se rendit dans la province de Germanie que les habitants du pays appellent France orientale, et il se disposa à séjourner dans la ville d'Herbipolis (*Wurtzbourg*), ne craignant pas de s'exposer à la cruauté d'un peuple infidèle, mais, dans son intrépidité, désirant la couronne du martyre. Il s'abstint cependant d'annoncer la parole de Dieu jusqu'à ce qu'il se fût présenté au pontife Romain, afin d'obtenir la permission de prêcher la parfaite doctrine de l'Eglise. Alors se trouvait à la tête de l'Eglise de Rome, Conon, pontife très-instruit dans les lettres divines et humaines, propre à la charge pastorale et très-versé dans les connaissances ecclésiastiques. Ayant entendu la foi du bienheureux Kilian, et inspiré par les mouvements de la charité, il rendit grâces à Dieu et se réjouit de voir que la semence de la parole divine était répandue par des insulaires et des docteurs d'une origine éloignée. Le grand pontife était dans le ravissement de voir que la fraude du vieil ennemi était peu à peu détruite par l'accroissement des travailleurs à l'ouvrage du Seigneur. Du consentement de toute la ville, il éleva le bienheureux Kilian à l'office de la prélature, lui donnant le droit de conférer la confirmation, de dédier des églises et de donner les ordres sacrés. Ensuite il le renvoya, afin qu'il continuât l'œuvre qu'il avait entreprise et pour laquelle le Seigneur le destinait, lui réservant la récompense du bonheur éternel. Le bienheureux Kilian, sortant de Rome, se mit en route accompagné du prêtre Colomban et du lévite Fornan, et arriva au lieu où il devait se rendre;

(468) Dès le XIe siècle, Egilward, moine de Saint-Burchard de Wurtzbourg, avait recueilli les Actes de saint Kilian et de ses deux compagnons. Ils ont été publiés, mais non en entier, dans les

il avait en allant à Rome, laissé en Allemagne Gall accablé par la fièvre. Arrivé à ladite ville de Wurtzbourg, il n'y trouva plus le prince qu'il y avait laissé mais un autre nommé Gosbert. Le vénérable prélat commença à distribuer au peuple infidèle l'aliment de la parole divine. Le Seigneur lui avait accordé une telle grâce qu'en peu de temps il connut la langue du peuple et qu'il répandit, dans leur idiome, les germes de la vérité. Tous s'étonnaient de la nouveauté de sa doctrine, mais aussi de l'exubérance de son éloquence et de la facilité de sa parole. Il s'accomplit en lui ce que la Vérité a promis aux apôtres en disant : « Je vous donnerai la bouche et la sagesse,» et de plus : « Les œuvres que je fais, vous les ferez aussi.» Mais comme les germes de la parole divine se développaient et que le peuple se détachait par degrés de l'idolâtrie, la renommée du saint parvint aux chefs du pays et elle arriva au prince. Il ordonna que le saint lui fût présenté, voulant savoir ce qu'était cette doctrine qui lui était inconnue. Ce prince était doué d'un génie naturel, quoique souillé par l'erreur du paganisme. Le bienheureux Kilian venu devant lui, commença à prêcher avec force les dogmes de la vraie religion, annonçant que le Père, le Fils et le Saint-Esprit, ne font qu'un seul Dieu immuable, créateur des choses visibles et invisibles. Le prince admirant la constance du saint et la vérité insurmontable de ses discours, voulut l'entendre souvent et le fit demeurer auprès de lui, en attendant qu'il se décidât si c'était la foi que prêchait Kilian ou le culte de Diane qui devait l'emporter. Car Diane était chez ce peuple l'objet de la plus grande vénération. Le bienheureux travaillait sans relâche pour rendre à Dieu les âmes que le diable s'efforçait de perdre. Le prince voyant la constance de la prédication de saint Kilian, vint enfin à lui afin de rompre les liens de l'erreur et de marcher dans la voie de la vérité. Instruit avec zèle par le bienheureux dans les principes de la foi catholique, il fut, le lendemain du jour de la Résurrection du Seigneur, lavé avec beaucoup d'autres dans les eaux du baptême, recevant l'absolution de ses anciennes erreurs, et il arriva ainsi que presque toute la province de la France orientale, ayant quitté le culte des démons, se consacra à la vraie religion. Gosbert, constamment conseillé par le bienheureux Kilian, faisait de jour en jour des progrès dans le bien. Il avait choisi, selon le rite des gentils, une femme nommée Geilana qui avait précédemment été unie à son frère. L'homme de Dieu ne voulut pas, au commencement de la foi, défendre un pareil mariage de peur que le prince ne fût, par suite de la contrariété qu'il en éprouverait, détourné de la foi. Et c'est ainsi que l'Apôtre dit à ceux qui ne sont pas encore parfaits dans la foi : « Je vous ai donné pour nourriture du lait comme à de petits enfants en Jésus-Christ et non de la viande, car la nourriture solide ne convient qu'aux parfaits.» Un jour que le bienheureux prélat parlait familièrement avec le prince, il lui dit : « O mon fils, que j'ai engendré par l'Évangile, je me réjouis grandement dans le progrès de ta foi, mais je suis fort affligé de ce que tu es retenu par un mariage illégal et je crains beaucoup qu'une telle union ne te détourne du droit chemin, car on lit, et c'est le bienheureux Jacques qui nous l'enseigne, que celui qui aura observé toute la loi à l'exception d'un seul point, est aussi coupable que s'il péchait sur tous les points. Dans le baptême l'homme se renouvelle, non en partie, mais totalement; pour qu'il puisse se renouveler en totalité, il faut qu'il ne retienne rien de l'ancienne erreur. » Le prince entendant ces paroles, fut d'abord saisi de stupeur, ensuite poussant de profonds soupirs (car il aimait tendrement cette femme), il dit : « J'ai appris, mon père, d'après ce que tu as dit que Notre-Seigneur Jésus a prescrit qu'il ne fallait rien préférer à son amour, ni son père, ni sa mère, ni ses fils, ni son époux, et ainsi, quoique j'aime uniquement la femme qui m'est unie, je lui préfère cependant l'amour divin; mais maintenant il ne me reste pas le loisir de rechercher si je la renverrai, parce que je me hâte de marcher contre les ennemis de notre république; quand je serai de retour, je m'en séparerai quand j'aurai trouvé l'occasion de la renvoyer.» Quand cela fut venu aux oreilles de Geilana (car qui peut tromper une femme qui aime?) elle fut enflammée de colère comme une lionne à laquelle on a enlevé ses petits et elle commença à rechercher de quelle façon elle exterminerait les hommes saints. Car aucune bête au monde n'est semblable à une méchante femme. Cette femme cruelle cherchait donc dans une méditation ardente comment elle perdrait les saints sans que le vulgaire le sût et sans exciter une commotion populaire. Car elle était en proie aux transports de la fureur et de la passion. Et comme le diable fournit aux méchants les moyens d'accomplir leurs mauvais desseins, il se trouva deux ministres de cruauté qui promirent de satisfaire aux désirs de Geilana, des récompenses leur étant données pour l'exécution de leur forfait. Le bienheureux Kilian avait coutume, après avoir cédé au besoin d'un court sommeil, de se lever pour s'appliquer à l'étude et se livrer à l'oraison; une nuit, comme il commençait à s'abandonner au sommeil, de sorte qu'il n'était ni complétement endormi, ni entièrement éveillé, un homme d'une grande beauté lui apparut disant : « Kilian, mon ami, lève-toi; je ne

Sanctorum historiæ, recueillies par Surius, XIV. On les retrouve plus complets dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius; Ingolstadt, 1601-1604, t. IV, part. II, p. 628; t. III, p. 174 de l'édition de Basnage, Antverpiæ, 1725. Ils sont aussi dans les *Opuscules* de Serrarius, Mayence, 1610; Mabillon et les Bollandistes ne les ont point oubliés.

veux pas que tu travailles plus longtemps; tu n'auras plus qu'un combat à livrer et tu seras toujours avec moi. » Ayant dit ces mots, il disparut. Le bienheureux s'éveillant et comprenant qu'il avait eu une révélation divine, réunit ses frères et dit : « Mes frères, veillez. Le Seigneur arrivera bientôt et frappera à la porte; il faut prendre garde qu'il ne nous trouve plongés dans le sommeil; mettons de l'huile dans les lampes, lorsqu'il en est temps encore, car si le temps vient à nous manquer, alors nous commencerons à chercher lorsque nous ne pourrons plus trouver.» Et au milieu de la nuit, lorsqu'ils se livraient à l'oraison, les bourreaux pénétrèrent, l'épée nue, dans l'endroit où ils priaient. Lorsque le prêtre de Dieu les vit, il dit : « Mes amis, pourquoi êtes-vous venus? Vous accomplissez le précepte, vous consommez le cours de ma vie.» Lorsqu'il eut dit ces paroles, il fut tué avec ses compagnons et enfoui dans la terre, afin qu'on ne pût savoir ce qu'ils étaient devenus. Les vêtements avec lesquels ils offraient le saint sacrifice, et les livres saints furent aussi enterrés avec eux, afin qu'il ne restât point de vestiges de leur mort, mais que l'on pût croire qu'ils étaient partis en secret pour quelque pèlerinage. Il y avait une femme noble, nommée Burgonde, qui dès le commencement de la prédication s'était attachée aux saints, ayant une cellule auprès de leur oratoire, afin de pouvoir participer plus facilement aux louanges de Dieu. Et, appliquée à veiller, elle découvrit ce qui s'était passé; les meurtriers s'étant éloignés, elle recueillit dans un linge le sang des saints répandu par terre et elle l'enfouit soigneusement, s'appliquant à l'oraison et ayant une grande vénération pour l'endroit où étaient déposés les corps des saints, mais en secret, car elle craignait que si la chose se savait, elle ne fût éloignée de force par ordre de Geilana. Cette femme scélérate fit construire une écurie et mettre des chevaux à l'endroit où les saints étaient ensevelis, afin que nul indice ne révélât la présence de leurs corps précieux. Mais ceux qui furent témoins de ces choses ont rapporté que les animaux qui étaient dans l'écurie ne répandaient ni urine, ni excréments sur le sépulcre des martyrs, montrant ainsi le respect qu'ils avaient pour eux, ainsi que le prophète l'a annoncé en disant: « Le bœuf connaît son maître, mais Israël ne m'a pas connu. » Les corps des saints restèrent donc ainsi longtemps ignorés des hommes jusqu'à ce que Burgonde, arrivée au terme de sa vie, révélât à quelques fidèles où ils étaient déposés. Et il advint que le prince, ayant terminé sa campagne, revint à l'endroit où il avait quitté les saints. Ne les retrouvant pas, il se mit à demander avec empressement où ils étaient et pourquoi il avaient quitté le pays. Sa femme infectée du venin de la malice, et tantôt couverte de rougeur, tantôt abattue par la pâleur, tantôt soutenue par la confiance, voulait cacher les machinations de sa perversité, disant qu'elle ne les avait point eu à garder et qu'elle ne leur avait pas donné de gardes; qu'ils étaient venus quand ils avaient voulu, qu'ils s'en étaient allés où cela leur avait plu, conservant leurs habitudes de pèlerinage. Quel est celui que les paroles d'une femme n'attendrissent pas et qu'elles n'éloignent pas de la justice? Le prince crédule, et trompé par les paroles de sa femme, ne continua pas la recherche qu'il avait commencée. Mais comme, d'après la parole du Seigneur, il n'est rien de caché qui ne se découvre, lorsque les événements qui s'étaient passés commençaient à tomber dans l'oubli, un de ceux qui avaient donné la mort aux saints fut subitement saisi par le démon et, se déchirant de ses propres dents, il s'en alla dans les peines éternelles; l'autre, saisi de rage, se perça lui-même de son glaive, et, répandant ses entrailles, il parvint aux tourments éternels en passant par ceux du temps présent. Et peu de temps après, cette femme méchante, cette bête féroce dont nous parlons, possédée par les démons, criait à haute voix : « Je suis justement tourmentée, parce que j'ai suscité des meurtriers contre les saints; » et subissant de grandes souffrances, elle parvint aux supplices préparés pour le diable.

L

LADRE (Légende du). — M. Paulin Paris note « la vie et l'istoire du mauvais riche « home. » Premiers vers :

— Devant l'uis au riche homme le ladre s'arresta
Por la grant fain qu'il ot forment se dementa,
Quant le ladre longuement devant la porta esta
Le riche home n'en tint compte que moult bien l'escouta.
Le ladre au riche home fit un courtois réclame...

« La rime change ainsi pour chaque quatrain. 100 vers. » Le manuscrit de la Bibliothèque Impériale est inscrit sous le n° 7292, 3, A, et date du commencement du XVIe siècle. (Cf. P. Paris, *Les Man. fr. de la Bibl. du Roi*. Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°; t. VII, 1848, p. 339.)

LAQUEDEM (Isaac). *Voy.* Juif-Errant (Le).

LAURENT (Saint). — L'immense popularité de saint Laurent dans le monde entier remonte aux premiers siècles de l'Eglise.

L'illustre martyr vécut en Italie au IIIe siècle; il était fils de Orentius et de sainte Patience, tous deux Espagnols.

Les Latins semblent les premiers enthousiastes de sa gloire; la société grecque d'Orient ne tarda pas à chanter comme eux l'invincible serviteur du Christ.

L'Italie disputait sa naissance à l'Espagne (468*); en Espagne, la vieille cité d'Osca, en Aragon, Valence, Cordoue plus célèbres, ne pouvaient se concéder la gloire de l'avoir enfanté (469).

Sa vie, dans les actes les plus sincères, est encore empreinte de merveilleux.

Des églises lui furent élevées en Italie dès les premiers siècles, la plus ancienne à Rome, puis à Constantinople, à Ravennes, à Milan, et dans plusieurs autres lieux du monde gréco-romain. Sa gloire s'était répandue au nord dans le Tyrol, et même en Bohême. En Gaule, la vieille église du Mans fraternisait avec la société civilisée d'Orient, et les barbares Germains ou Slaves. En Espagne, Cordoue, Valence, un nombre infini de monastères, retentissaient de son nom; les palais des rois figurent l'instrument de son martyre.

La plupart des grands saints du moyen-âge lui avaient voué un respect particulier.

Il reste en son honneur des messes grecques et latines (469*).

Les Pères d'Occident sont remplis de sa gloire, saint Ambroise, saint Augustin, saint Léon, saint Maxime, saint Pierre Chrysologue (470).

Les anciens poëtes l'ont tous chanté. Ses offices conservent des fragments anciens de vers grecs et latins dont les auteurs sont restés inconnus (470*).

Prudence, au commencement du ve siècle, écrivit sa légende en vers latins (471). Fortunat, au vi^e^ siècle, célébrait ses autels et ses miracles. On trouve des hymnes en son honneur dans les vieux bréviaires de Tolède, d'Apt; au xie siècle, Marbode écrivit sa Passion en vers léonins (471*).

Tous les hagiographes, depuis saint Adon de Vienne, au ixe siècle, jusqu'à Surius et aux Bollandistes, ont donné sa légende (472); parmi les critiques modernes, Baronius, Noris, le P. Pagi, l'ont discutée.

Les écrits du moyen-âge rapportent un nombre infini de ses miracles (472*).

L'empereur Justinien demandait de ses reliques (473); saint Grégoire de Tours se félicitait d'en posséder (473*). Les églises de Rome, de Vérone, et d'autres plus obscures en Italie; celles de Cologne dans le nord, de Paris, d'Auxerre, de Limoges, du Puy en Velay, en Gaule; et de nombreux monastères en Espagne, en conservaient avec soin.

Le démon l'enlève tout enfant des bras de ses parents illustres, et le cache dans les profondeurs d'un bois où saint Sixte le trouve sous un laurier, d'où le nom de Laurent que porte le saint (474). C'est à lui que le même Pape confia le calice sacro-saint de la Cène que l'Espagne se réjouit encore de conserver (474*).

On ne saurait dans une étude si curieuse, passer sous silence le récit de Voragine au xiiie siècle :

LÉGENDE DE SAINT LAURENT.

Saint Laurent, dit-il, naquit en Espagne, et le bienheureux Sixte le conduisit à Rome. Sixte avait été gouverneur en Espagne, où il avait trouvé deux jeunes gens, Laurent et Vincent, qu'il avait pris en si grande estime qu'il les ramena avec lui. Laurent resta à Rome, et Vincent retourna en Espagne, où il souffrit le martyre. C'est ce que raconte Jean Beleth, mais ce qui nous paraît sans fondement, parce que Laurent souffrit sous Décius et Vincent sous Dioclétien, et qu'entre

(468*) Cf. Morenda, *In opera sancti Damasi*, c. 24, § 3, p. 146; — Blanchini, Oper. Anastas. Bibliothecar. Proleg. p. xxxviii; et *Adnot. in libellum orationum antiqui ritus Gothic. Hispan.* t. I, part. i, *apparat. in psalter. card. Thomasii*, p. 291 et 293, éd. de 1741.

(469) Francisci Peresii Bayerii, *Damasus et Laurentius Hispani asserti*... Romæ, 1756, in-4°.

(469*) Cf. Ménard, Thomasius, les *Anthologies grecques*, les *Act. SS. August*... Anvers, 1735, in-fol., t. II, *Die decima*, p. 485-491.

(470) *Act. SS.*, *ibid*, p. 490, 471.

(470*) Les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France* (a), revenant sur l'article consacré par dom Brial aux proses d'Adam de Saint-Victor, remarquent, à propos de celle vouée à saint Laurent, la noblesse des versets relatifs au lever du soleil; ils s'étonnent qu'Adam sût que les premiers rayons du jour frappent le sommet des montagnes avant le fond des vallées. Adam, sans doute, n'était pas un érudit, mais enfin, il n'est pas sûr qu'il ne se fût jamais levé de bon matin, ou qu'il n'eût jamais lu un livre, ou bien qu'il fût aveugle et sourd-muet. Ce n'est pas tout : nos modernes critiques font bien une autre trouvaille : c'est qu'Adam savait que la moutarde était âcre. — Hélas ! qu'eussent dit Dom Rivet, Dom Brial, etc. ?

(471) *Ibid.*, p. 512.

(471*) *Ibid.*, p. 510. — Les Bénédictins comme les Bollandistes, attribuent à Marbode, évêque de Rennes, au xiie siècle, le poëme sur le *Martyre de saint Laurent*, que d'autres critiques ont donné quelquefois à Hildebert, évêque du Mans, ensuite archevêque de Tours (b).

(472) Les Bollandistes n'ont admis que le poëme de Prudence et le récit d'Adon. (Cf. *Act. SS.* Aug., t. II, *Die decima*, p. 512-520.)

Une *Vie de saint Laurent*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, datant du xiiie siècle, a été signalée par M. Paulin Pâris, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, f° 275-280. (Cf. *Les Man. fr. de la Bibl. du Roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 250.)

L'*Histoire de saint Laurent* s'imprime en Espagne depuis les débuts de l'imprimerie, et remplit les boîtes des colporteurs : saint Laurent y est nécessairement de naissance espagnole (c).

(472*) Cf. *S. Melaniæ Acta* (*Surius*, 31 Decem.), S. Gregor. Magn. l. iii, *epistol.* 30, *Constantiæ Augustæ inscripta*; *S. Henrici imperator. Vita.* (Boll. 14 Julii); S. *Ottonis Vit.* (Boll. 2 Jul.), etc., etc.

(473) Labb., *Concil.*, t. IV, col. 1515.

(473*) *De glor. martyr.* l. i, c. 83.

(474) *Act. SS.*, *ibid.*, p. 506, 507.

(474*) *Ibid.*, p. 504, 505.

(a) T. XVII, 1832, p. 30.

(b) Cf. *Hist. litt. de la France*. t. X, p. 372.

(c) Historia del martyr español S. Lorenzo, Madrid, 1780, in-4°.

ces deux règnes il y a un grand intervalle. Sixte choisit Laurent pour son archidiacre. En ce temps l'empereur Philippe et son fils, qui se nommait aussi Philippe, avaient embrassé la foi chrétienne, et ils s'efforçaient de relever l'Eglise. Philippe fut le premier empereur qui fut chrétien, et l'on dit que ce fut Origene qui le convertit. Il régna l'an mille après la fondation de Rome, comme pour consacrer pareil anniversaire à Jésus-Christ et non aux idoles, et les Romains célébrèrent cet anniversaire avec beaucoup de fêtes et de jeux. Et il y avait auprès de Philippe un officier nommé Décius, qui avait acquis dans diverses guerres un grand renom de valeur et d'habileté. Vers cette époque la Gaule se révolta, et Philippe y envoya Décius afin de faire rentrer les rebelles dans le devoir. Décius s'acquitta avec succès de sa tâche, et il revint vainqueur à Rome. L'empereur, apprenant son retour, voulut lui faire le plus grand honneur, et il alla au devant de lui jusqu'à Vérone. Mais ces honneurs exaltèrent tellement l'ambition de Décius, qu'il vint à aspirer à l'empire et à comploter la mort de son souverain. Et comme Philippe dormait un jour dans son pavillon, Décius y entra tout doucement et il égorgea l'empereur. Il s'attacha par des largesses et de grandes promesses les troupes qui avaient accompagné l'empereur, et s'étant mis à leur tête, il marcha rapidement sur Rome. Et le jeune Philippe, instruit de cela, eut beaucoup de frayeur, et il distribua tout son trésor à Sixte et à Laurent, afin que s'il venait à être tué, ils distribuassent ces sommes aux fidèles et aux pauvres. Ensuite il se cacha pour échapper à Décius. Et le sénat vint au-devant de ce dernier et le confirma dans la possession de l'empire. Afin de ne pas paraître avoir tué son souverain par trahison, mais par zèle pour l'ancien culte des Romains, Décius persécuta les Chrétiens avec acharnement, et il ordonna qu'ils fussent tous mis à mort sans nulle miséricorde. Et des milliers de martyrs périrent dans cette persécution. Parmi eux fut le jeune Philippe. Ensuite Décius s'informa de ce qu'était devenu le trésor de l'empereur. Sixte lui fut dénoncé comme étant Chrétien et comme ayant été mis en possession du trésor. Décius ordonna de le mettre en prison, résolu de lui arracher à force de tourments la renonciation à la foi de Jésus-Christ et l'aveu où étaient les trésors. Et Laurent suivait Sixte en criant : « Où vas-tu sans ton fils, mon père? Où vas-tu, prêtre, sans ton diacre? Tu n'offrais jamais le sacrifice sans moi. Qu'ai-je donc fait pour te déplaire? Penses-tu que j'aie dégénéré? » Et Sixte lui répondit: « Je ne t'abandonne point, mon fils, et je ne te renie point; mais de plus grands combats t'attendent pour le service de Jésus-Christ. Nous autres vieillards, nous recevons le prix d'une lutte moins pénible. Vous autres jeunes gens, vous êtes destinés à obtenir sur les tyrans un plus glorieux triomphe. Dans trois jours tu me suivras. » Et il lui remit tous les trésors, lui recommandant de les distribuer aux pauvres et aux fidèles. Laurent vint alors au logis d'une pieuse veuve qui cachait beaucoup de Chrétiens chez elle, et elle souffrait d'une très-grande douleur de tête. Et il imposa les mains sur elle et il la guérit; puis, lavant les pieds des pauvres, il leur distribua à tous l'aumône. La même nuit, venant dans la maison d'un Chrétien, il y trouva un aveugle et il lui rendit la vue en faisant sur lui le signe de la croix. Sixte ne voulant ni obéir à l'empereur ni sacrifier aux idoles, fut conduit pour avoir la tête tranchée. Et Laurent le suivait en criant : « Ne m'abandonne pas, mon cher père; j'ai fait bon emploi des trésors que tu m'avais remis. » Les soldats, entendant cela, se saisirent de Laurent et le remirent dans les mains du tribun Parthénius. Et celui-ci l'amena à l'empereur. Et Décius lui dit: « Où sont les trésors de l'Eglise, qui, je le sais, t'ont été remis? » Laurent ne répondit pas, et l'empereur le fit livrer au gouverneur Valérien afin qu'il remît les trésors et sacrifiât aux idoles, ou qu'on le fît périr dans les tortures. Et Valérien le confia à un officier nommé Hippolyte, et on le renferma dans une prison avec beaucoup d'autres. Il y avait dans cette prison une femme païenne, nommée Lucile, qui avait perdu la vue à force de pleurer. Et Laurent lui ayant promis qu'elle recouvrerait les yeux si elle voulait croire en Jésus-Christ, elle demanda aussitôt à être baptisée. Et Laurent prit de l'eau, et il interrogea cette femme et il vit qu'elle croyait en tout ce qu'a enseigné Jésus-Christ, et il la baptisa et elle recouvra la vue. Aussi beaucoup d'aveugles venaient trouver Laurent et ils s'en retournaient guéris. Hippolyte lui dit : « Montre-moi les trésors. » Laurent lui répondit : «Si tu crois en Jésus-Christ, je te procurerai les trésors les plus précieux et la vie éternelle. » Et Hippolyte répondit : «Si tes actions justifient ce que tu dis, je ferai ce à quoi tu m'exhortes.» Et Hippolyte crut et il reçut le baptême, ainsi que toute sa maison. Ensuite Valérien envoya l'ordre à Hippolyte d'amener Laurent, et le martyr dit : « Allons tous deux ensemble, car une pareille gloire nous est réservée. » Tous deux arrivèrent donc devant le tribunal, et ils furent interrogés au sujet des trésors. Laurent demanda qu'il lui fût donné trois jours, ce que Valérien accorda, le laissant sous la garde d'Hippolyte. Dans ces trois jours, Laurent réunit tous les pauvres, les aveugles et les boiteux, et il les présenta dans les jardins de Salluste à l'empereur, en disant : « Voici les trésors de l'Eglise, qui ne diminuent jamais, mais qui s'accroissent et qu'on retrouve toujours quand on les dissipe. Car les mains de ces gens-ci ont porté les trésors dans le ciel. » Valérien lui dit alors : « Que nous dis-tu là? Sacrifie, et renonce à la magie. » Laurent répliqua : « Quel est le Dieu qu'il faut adorer, celui qui a fait, ou celui qui a été fait? » Décius irrité ordonna qu'on le fustigeât cruellement et qu'on le tourmentât en sa

pré once. Puis, comme il l'engageait à sacrifier pour échapper aux tortures, Laurent lui dit : « C'est un régal que j'ai toujours souhaité. » Décius lui répondit : « Si c'est un régal, fais donc venir ici tes frères pour qu'ils le partagent avec toi. » Le martyr lui répliqua : « Leurs noms sont écrits dans le ciel, et tu n'es pas digne de les voir. » Décius ordonna alors de le dépouiller et de lui appliquer des lames ardentes sur les côtés. Et Laurent dit : « Seigneur Jésus-Christ, ayez pitié de votre serviteur. Accusé, je n'ai point renié votre nom ; interrogé, je vous ai reconnu pour mon Seigneur. » Décius lui dit : « Je sais que par les secrets de la magie tu braves les supplices, mais tu ne réussiras pas à me braver longtemps. Je prends à témoins les dieux et les déesses que si tu ne sacrifies pas, je t'infligerai de cruelles tortures. » Et il ordonna qu'on le frappât très-longtemps de fouets armés de boules de plomb. Mais Laurent priait, en disant : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit. » Alors on entendit une voix qui venait du ciel, et que Décius entendit aussi, et qui disait : « Bien d'autres combats te sont réservés. » Et Décius, rempli de rage, s'écria : « Romains, avez-vous entendu les démons qui viennent consoler cet impie qui ne veut point sacrifier aux dieux, qui brave les supplices et qui ne redoute point le courroux des princes ? » Et il ordonna qu'on le flagellât derechef. Et Laurent, d'un air satisfait, rendit grâce à Dieu, et il pria pour les assistants. Et en ce moment-là, un soldat, nommé Romain, crut, et il dit à Laurent : « Je vois un jeune homme d'une grande beauté qui est près de toi et qui essuie tes membres avec un linge. Je te conjure au nom de Dieu, de ne pas m'abandonner, mais de te hâter de me baptiser. « Décius dit alors à Valérien : « Je crois que, par l'emploi de sa science magique, il nous a vaincus. » Et il ordonna de détacher Laurent de dessus le chevalet et de l'enfermer en prison. Mais Romain vint se jeter aux pieds du martyr en lui apportant de l'eau, et il reçut de lui le saint baptême. Décius ayant appris cela, ordonna de flageller Romain, et comme il maintenait avec fermeté qu'il était Chrétien, il fut décapité.

Cette même nuit, Laurent fut amené en présence de l'empereur. Et comme Hippolyte pleurait et qu'il criait qu'il voulait être Chrétien, Laurent lui dit : « Cache le Christ dans l'intérieur de ton cœur, et quand je crierai, prête l'oreille et viens. » Et Décius dit à Laurent : « Tu vas sacrifier, ou, dans cette même nuit, tu périras dans les tourments. » Laurent répondit : « La nuit n'est pour moi que chose humaine et passagère, et la lumière viendra qui fera éclater toutes choses. » Décius dit alors : « Que l'on apporte un lit de fer, afin que le rebelle Laurent y repose. » Les bourreaux le dépouillèrent alors, et ils l'étendirent sur un gril de fer, et, ayant mis au-dessous des charbons ardents, ils le retournèrent avec des fourches de fer ; et Laurent dit à Valérien : « Apprends, malheureux, que ces feux sont pour moi un rafraîchissement ; mais c'est toi qu'attendent des supplices éternels. Le Seigneur sait qu'accusé, je ne l'ai point renié ; interrogé, je l'ai confessé. » Et se retournant d'un air joyeux vers Décius, il dit : « Ce côté est assez rôti ; fais-moi retourner de l'autre, tyran, et manges-en. » Et rendant grâces, il dit : « Je vous rends grâces, parce que j'ai mérité d'entrer dans votre demeure, » et il rendit l'esprit. Décius, confus, s'en alla avec Valérien dans le palais de Tibère, laissant le corps sur le feu. Hippolyte l'enleva le matin, et l'ayant embaumé, il l'ensevelit, de concert avec le prêtre Justin. Et les Chrétiens veillèrent durant trois jours en pleurant, en gémissant et en observant le jeûne.— Beaucoup de personnes doutent si ce fut sous cet empereur Décius que Laurent souffrit le martyre. Eutrope l'assure et compte le bienheureux Laurent parmi les martyrs qui furent immolés à la rage de Décius. Dans une chronique assez digne de foi, il est dit que ce n'est pas sous ce Décius qui succéda à Philippe, mais sous un autre Décius qui fut césar, mais qui ne fut pas empereur. — Saint Grégoire raconte, dans son livre des *Dialogues*, qu'il y avait dans la Sabine une religieuse qui observait la chasteté, mais qui ne savait pas maîtriser sa langue. Elle fut enterrée dans l'église du bienheureux Laurent, devant l'autel, et les démons lui brûlèrent la langue ; de sorte que cette partie de son corps était détruite, tandis que ses autres membres étaient intacts. Grégoire de Tours rapporte qu'un prêtre s'occupait à réparer une église de Saint-Laurent, et comme une poutre était trop courte, il pria le bienheureux qui avait assisté les pauvres de venir au secours de son indigence. Et la poutre s'allongea aussitôt, de façon qu'il y eut un excédant considérable. Le prêtre coupa cet excédant, et ce bois miraculeux fit divers miracles. Et le bienheureux Fortunat atteste la même chose. Un homme qui souffrait d'un extrême mal de dents vit sa douleur disparaître aussitôt qu'il eut touché ce bois. Un autre prêtre, nommé Sanctulus, voulant rebâtir une église en Lombardie consacrée à saint Laurent, et qui avait été brûlée, réunit beaucoup d'ouvriers. Et un jour qu'il n'avait rien à leur donner à manger, il se mit en prière, et il regarda à ses pieds, et il y trouva un pain tout chaud. Mais comme il n'y en avait assez que pour faire face à un repas de trois hommes, saint Laurent multiplia son pain, de façon que, pendant dix jours, tous les ouvriers purent s'en nourrir. — Dans l'église de Saint-Vincent, à Milan, à ce que rapporte Vincent dans sa chronique, il y avait un calice de verre d'une admirable beauté ; et, comme un jour le diacre le portait à l'autel, le calice échappa des mains du diacre et il tomba par terre, et il se brisa en morceaux. Et le diacre, bien affligé, ramassa les débris, et, les posant sur l'autel, il fit oraison à saint Laurent, et le calice se retrouva tout entier. On lit dans le livre des *Miracles de la sainte*

Vierge qu'il y avait à Rome un juge nommé Etienne, qui, recevant volontiers les présents des uns et des autres, rendait beaucoup de jugements iniques. Il s'empara par violence de trois maisons appartenant à l'église de Saint Laurent, et d'un champ appartenant à celle de Sainte-Agnès, et il retint ce qu'il avait usurpé. Et il advint qu'il mourut et qu'il eut à comparaître au tribunal de Dieu. Saint Laurent, le voyant, s'approcha rempli d'indignation, et trois fois il lui serra le bras avec force, et il lui causa une très-vive douleur. Et sainte Agnès, avec les autres vierges, ne voulut pas voir ce juge, mais elle détourna la figure. Alors le Juge suprême rendit ainsi son arrêt : « Comme il s'est emparé de ce qui ne lui appartenait pas, et comme il a vendu la justice en se laissant corrompre, qu'il soit plongé dans la compagnie du traître Judas. » Mais saint Projet, qui avait, dans sa vie, eu beaucoup d'amitié pour cet Etienne, s'approchant de saint Laurent et de sainte Agnès, leur demandait grâce pour lui. La Sainte Vierge intercéda aussi, et il fut ordonné que son âme reviendrait animer son corps, et qu'il retournerait sur la terre pour y faire pénitence durant trente jours. Et la sainte Vierge lui recommanda de ne pas manquer de réciter chaque jour le psaume *Beati immaculati*. Et lorsque son corps fut animé de nouveau, son bras se trouva tout livide et comme brûlé, et cette marque ne lui passa jamais. Restituant ce qu'il s'était approprié et faisant pénitence, le trentième jour il rendit son âme au Seigneur. On lit dans la vie de l'empereur saint Henri et de son épouse Cunégonde, qu'ils vivaient ensemble dans la virginité, et qu'à l'instigation du diable, un officier ayant jeté dans l'esprit de l'empereur des soupçons sur la vertu de l'impératrice, il exigea que pour se justifier elle eût recours à l'épreuve du feu, et qu'elle marchât pieds nus sur quinze fers de charrue rougis au feu. Et, prête à ce faire, elle dit : « Seigneur Jésus, vous qui savez que jamais ni Henri, ni homme au monde n'a approché de moi, venez à mon secours. » Henri, irrité, la frappa sur la joue. Et l'on entendit une voix qui venait du ciel et qui disait : « Vierge, la Vierge Marie t'assistera. » Et elle marcha sur ces fers rougis sans en éprouver aucun mal. — Ce même empereur étant à l'agonie, un ermite, du fond de sa cellule, vit passer devant sa fenêtre, qui était ouverte, une grande foule de diables, et il demanda à celui qui allait le dernier de tous où ils se rendaient, et celui-ci lui répondit : « Nous sommes une légion de démons, et nous accourons vers l'empereur qui se meurt, afin de voir si nous ne trouverons pas en lui quelque chose qui nous revienne. » Et l'ermite pria le diable de lui dire, à son retour, ce qui se serait passé. Et le diable revint fort triste, et il dit à l'ermite : « Nous n'avons rien eu du tout, car le bien et le mal qu'avait fait l'empereur ayant été mis dans une balance, les plateaux se maintenaient dans un équilibre complet ; mais il a été mis de son côté, dans la balance, la grande chaudière d'or de saint Laurent, et son poids immense a donné un avantage énorme au plateau où étaient les bonnes actions de l'empereur, et, dans mon dépit, j'ai emporté un morceau de cette chaudière. » Et, sous ce nom de chaudière, le diable désignait un beau calice que l'empereur avait offert à une église de Saint-Laurent, pour lequel il avait une dévotion toute spéciale. Ce calice avait deux anses, et il se trouva qu'une des anses étant brisée avait disparu. -- Saint Grégoire raconte qu'un Pape de ses prédécesseurs voulait honorer le corps de saint Laurent, mais il ne savait pas où il se trouvait, et tout d'un coup le corps lui apparut, et tous ceux qui le virent, tant moines que séculiers, moururent dans l'espace de dix jours (475).

LAURENT DE SIPONTUM (Saint.) Les Bollandistes ont édité d'après l'office du saint, où elle est divisée selon les besoins du culte, une Vie en vers latins de S. Laurent, qui mourut vers 550 évêque, en Italie, de *Sipontum*, ancienne ville aujourd'hui détruite ; ce document pourrait être antérieur au IXe siècle, mais il ne nous a pas semblé populaire. (Cf. *Act. SS.* Februarii... Anvers, 1658, in-fol. t. II, die septima, p. 62.)

LAZARE (Légende de) —On a sur *Lazare* un certain nombre de légendes latines, romanes ou françaises, dont le caractère ne semble nettement ni populaire ni merveilleux (475*).

Un fragment en vers trochaïques rimés en

(475) (Cf. Jac. a Vor. *Legenda aurea*... ed. doct. Th. Græsse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 488.) — On peut ranger parmi les livres les plus rares de ce genre un *mystère* intitulé : *Sensuyt la vie de monseigneur sainct Laurent, par personnaiges. Avec le martyre du sainct Ypolite*, Paris, Alain Lotrian, vers 1510. in-4°.

(475*) Cf. Bibliothèque impériale, le manuscrit du XIe siècle, n° 1154. — Bandini parle d'une autre légende dans son *Catalogus cod. lat. Biblioth. Laurentianæ*, t. II, col. 49. — M. Paulin Pàris signale des fragments d'une légende de Lazare, en prose française dans le manuscrit n° 7274, 2, de la Bibliothèque impériale, f° 114-118, datant du XVe siècle. (Cf. *Les Man. fr. de la Bibl. du roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8° t. VII, 1848, p. 250.)

Nous lisons dans le *Voyage au Levant*, par M. le comte de Forbin, Paris, 1819, in-8°, p. 92, que l'on voit à Béthanie la grotte où Lazare était enseveli lors de sa résurrection et que dans le beau tableau de Rembrandt qui représente ce miracle, le célèbre artiste hollandais a parfaitement retracé l'aspect du lieu. Il aura, sans doute, consulté le portefeuille de quelque voyageur.

D'après saint Épiphane, Lazare avait trente ans quand le Sauveur le ressuscita, et il vécut encore trente-trois ans depuis.

Un ancien almanach, mentionné en détail par M. Charles Nisard, (*Histoire des livres populaires*, 1854, t. I, p. 116), décrit « les *peines d'enfer* pour les pécheurs telles que le Lazare, après qu'il fut ressuscité, dit y avoir veu. »

On peut mentionner, à cause de sa singularité, un livret intitulé : *De testamento atque hereditate*

quatrains dont le sujet est la résurrection de Lazare est cité par M. Ed. du Méril (*Poésies populaires latines antérieures au* XIIe *siècle*, p. 185), qui ajoute que ce même poëme se trouve dans la bibliothèque Laurentienne à Florence; Bandini, rédacteur du catalogue de ce dépôt, attribue cette composition à saint Paulin, mais elle ne se trouve point dans l'édition de Madrisi.

LÉGENDE DORÉE (LA). — M. Gustave Brunet (de Bordeaux), auteur de l'unique traduction moderne de l'œuvre de Voragine, a fait précéder son travail de la notice suivante :

« La *Légende dorée*, l'une des productions les plus répandues et les plus goûtées au moyen âge, l'expression la plus naïve et la plus sincère des croyances de ces époques déjà si loin de nous, méritait bien de sortir de l'oubli qui pèse en ce moment sur elle. Depuis trois siècles à peu près, elle n'a pas reparu en langue vulgaire : aujourd'hui l'on étudie avec zèle les monuments littéraires du passé, l'on recherche les traditions presque effacées, l'on ouvre avec empressement ces écrits naïfs, où se montre une double qualité dont notre époque, vouée au doute et à la critique, est bien déshéritée, la foi de l'homme qui croit ce qu'il raconte, et la foi des auditeurs qui croient ce qu'ils entendent; la *Légende* reprendra dans les bibliothèques des hommes studieux la place à laquelle elle ne peut guère prétendre sous la forme d'in-folio gothiques, écrits du style le plus suranné et d'ailleurs peu faciles à se procurer.

« Un ingénieux écrivain, François de Neufchâteau, a dit quelque part : « Il serait pos-« sible que Jacques de Voragine, en écrivant « la *Légende dorée*, n'eût voulu composer « que des contes moraux et des romans mys-« tiques : en relisant sous ce point de vue « quelques-uns de ses récits, on verra qu'ils « ont parfois toute la finesse de l'allégorie, et « parfois tout le sel de la satire. » Sans contester la justesse d'une partie de cette observation, nous ferons remarquer que nous ne croyons point que semblable intention ait guidé la plume du légendaire; il a réuni un grand nombre de *faits* qu'il trouvait épars dans une foule de chroniques ou de biographies pieuses, et dont les sources ne seraient pas difficiles à indiquer. Il n'a donné nulle carrière à son imagination ; il n'a prétendu qu'à compiler un ouvrage qui dispensât de recourir à une multitude d'autres. Sa crédulité nous semble excessive ; mais au XIIIe siècle, un prélat italien pouvait-il se faire précurseur de cet acerbe docteur de Sorbonne, Jean de Launoi, qui obtint le surnom de *Dénicheur de saints*, et que saluait si bas le curé de Saint-Eustache, tremblant pour son patron? Jacques de Voragine a cru ce que l'on croyait de son temps; n'est-ce point ce que nous faisons encore? D'ailleurs il n'adopte pas sans examen tout ce qu'il trouve dans les auteurs qu'il consulte; il nous avertit parfois que telle narration des plus merveilleuses ne repose que sur l'autorité d'un livre apocryphe, et que telle ou telle circonstance doit être l'objet de quelques doutes assez fondés.

« Dans les monastères, dans les châteaux, partout on lisait la *Légende dorée*, et nulle part on ne pouvait s'en rassasier. Ces miracles multipliés et qu'accueillait la conviction la plus profonde, ces martyrs si intrépides au milieu des supplices les plus cruels, tout ce merveilleux enflammait les esprits les plus grossiers. A tout l'attrait du roman le plus vivement conduit, le plus mêlé d'incidents, la *Légende dorée* joignait le caractère d'une incontestable authenticité. A chacune de ses pages, ne rencontrait-on pas le diable, déguisé sous quelque nouvelle forme, cherchant à jouer quelque tour aux serviteurs de Dieu, le diable, dont le moyen âge était si préoccupé, auquel il livrait une guerre si acharnée et si infructueuse, le diable qu'il haïssait de si bonne foi? Malgré toute la puissance surnaturelle dont il ne donnait que trop de preuves, Satan était toujours bafoué, déconcerté, souvent battu dans les récits de la *Légende*, et ce dénoûment ne manquait jamais d'être accueilli par les éclats de rire de ceux qui écoutaient de toutes leurs oreilles la lecture que leur faisait quelque clerc.

« Ajoutons aussi que dans la *Légende dorée* il se trouve un grand nombre de récits dont le but est d'inculquer la charité à l'égard des pauvres, la résignation, la pureté de mœurs. Nous aimons à croire qu'ils ont déterminé plus d'une bonne action.

« Maintenant, disons un mot de l'auteur de cet ouvrage, dont le titre fut d'abord celui de *Légende des saints;* mais l'enthousiasme contemporain changea cette dénomination pour celle de *Légende d'or* (*Legenda aurea*); et c'est le titre de *Légende dorée* qui a prévalu.

« Jacques de Voragine ou de Varagine naquit vers 1230, à Varaggio, bourg situé sur le golfe de Gênes, non loin de Savone. On ignore le nom et la position sociale de ses parents. Dans l'un de ses écrits, il parle d'une éclipse qui eut lieu en 1239, et il dit qu'il était encore dans l'enfance. Il n'avait point dépassé l'adolescence lorsqu'il prit, en 1244, l'habit de dominicain, et bientôt il se distingua par son zèle pour l'étude, non

Lazari bis mortui, Amsterdam, S. Boom, 1705, in-12.

Cet écrit est de Henri Verduyn, docteur en droit; il fut retouché après la mort de l'auteur et publié par Tobie Boel, jurisconsulte. On y examine si Lazare avait fait un testament avant de mourir, et la question est résolue par l'affirmative. Lazare avait dû appeler à sa succession ses sœurs Marthe et Marie qui ont dû la lui restituer en grande partie, au moins la moitié, à sa résurrection; étant mort une seconde fois, il a dû faire un second testament. « Si Lazarus de altera ipsi jam adjudicata parte necessario disponere debebat, uti debuit, quia pro parte testatum et pro parte intestatum decedere pagano non erat permissum. Ergo concedendum Lazarum duobus validis revera decessisse testamentis. »

moins que par sa conduite édifiante; il professa avec éclat la théologie dans diverses maisons de son ordre, et son talent pour la prédication fixa sur lui l'attention générale. En 1267, il fut élu provincial de la Lombardie, emploi qu'il remplit durant dix-huit ans; on l'éleva pour lors à la dignité de définiteur; c'est à tort que Dupin a dit que Voragine avait été général des dominicains. En 1288, l'empereur Henri IV lui fit confier la commission honorable de faire absoudre les Génois des censures qu'ils s'étaient attirées par leur désobéissance au Saint-Siége, en prenant parti pour les Siciliens révoltés contre le roi de Naples. Charles Bernard, de Parme, archevêque de Gênes, étant mort sur ces entrefaites, le chapitre métropolitain désigna Jacques de Voragine comme devant le remplacer. sur son refus, le Pape chargea de l'administration de cet important diocèse Obezzon de Fiesque, patriarche d'Antioche, que les Sarrasins avaient expulsé de son siége. Celui-ci étant mort en 1292, le chapitre élut Jacques d'une voix unanime; le sénat applaudit à ce choix, le peuple en manifesta une joie extrême, et le dominicain fut obligé de céder. En acceptant avec répugnance des fonctions qu'il suffit d'avoir ambitionnées pour en être presque indigne, Jacques de Voragine comprit toute l'étendue des obligations et de la responsabilité qui allaient peser sur lui. Dévoué tout entier à de pieux devoirs, il se fit une loi de ne plus quitter son diocèse. Son ministère fut couronné d'éclatants succès dans plusieurs circonstances importantes, et son éloquence persuasive remporta de beaux triomphes. Il fit, à force de zèle, cesser les divisions dont, ainsi que toutes les républiques italiennes du moyen âge, Gênes était alors déchirée; il réconcilia les Guelfes et les Gibelins. Cette paix, qui lui avait coûté trois ans d'efforts, fut conclue en 1295; malheureusement elle dura peu; les dissentiments recommencèrent bientôt de plus belle; pendant deux mois entiers, les rues de la capitale de la Ligurie furent de vrais champs de bataille, et pour apaiser de telles semences de discorde, il fallut tout le dévouement du prélat, qui se précipita, au risque de sa vie, entre les combattants. L'archevêque de Gênes menait au milieu des grandeurs une vie mortifiée et pénitente; sa charité était inépuisable, le luxe des aumônes était le seul qu'il ne se fût pas interdit. Exemple remarquable de détachement et de religion sincères pratiqué à une époque où certains princes de l'Eglise, oublieux de leur caractère, préféraient souvent aux soins de l'épiscopat des intrigues politiques, quelquefois même se trouvaient mêlés à d'étranges scandales.

« Après avoir occupé, durant sept ans, le trône archiépiscopal, Jacques de Voragine mourut le 14 juillet 1298, à l'âge de 68 ou 69 ans; il fut inhumé, ainsi qu'il l'avait demandé, dans l'église Saint-Dominique, à Gênes, du côté gauche du maître-autel.

« Quelques auteurs assez peu dignes de foi ont raconté que Jacques de Voragine s'étant, un mercredi des Cendres, présenté devant Boniface VIII pour participer à la cérémonie en usage en pareil jour, le pontife, soupçonnant l'archevêque d'être favorable à la faction impériale, lui jeta des cendres dans les yeux, en lui disant : *Memento quia Gibellinus es, et cum Gibellinis tuis in pulverem reverteris.* C'est un de ces petits contes dont on embellit la vie de tout homme remarquable, et les historiens les plus éclairés n'ajoutent aucune créance à ce trait de l'histoire de Jacques. S'il est réellement arrivé, ce qui est fort douteux, c'est tout au plus à l'égard de son successeur Spinola; celui-ci fut en effet en relations peu amicales avec la cour de Rome.

«Jacques de Voragine écrivit beaucoup; il composa des sermons pour le carême, les dimanches et les principales fêtes de l'année, sermons qui, traduits en latin, furent imprimés dans les premières années du XVIe et même dans le XVIIe siècle. Il se livra à de longs travaux sur saint Augustin; il rédigea une chronique de la ville de Gênes, qui s'étend jusqu'à l'an 1277, et que le docte Muratori a insérée dans le tome IX, p. 1-56, de ses *Rerum Italicarum Scriptores* (Mediolani, 1723-1751), en supprimant dans la première partie force récits fabuleux empruntés par Voragine à ses devanciers, mais en reproduisant fidèlement la seconde, où se trouvent surtout de précieux matériaux pour l'histoire ecclésiastique de Gênes, l'auteur ayant eu à sa disposition des titres, des documents aujourd'hui perdus, et dont il usa le mieux qu'il lui fut possible.

« Quant à la légende à laquelle Jacques doit ce qui lui reste de célébrité, l'empressement avec lequel elle fut reçue donna bien de la besogne aux copistes; les manuscrits s'en reproduisirent à l'infini; le père Quétif en indique un grand nombre subsistant dans les diverses bibliothèques parisiennes. Il y en a neuf d'énumérés dans le vaste et savant travail auquel M. Paulin Pâris a le courage de se consacrer pour faire connaître au monde savant les richesses des manuscrits de la Bibliothèque royale. C'est d'abord (n° 6845 et 6845, 4, 4) deux exemplaires d'une traduction de Jean Beleth, écrivain souvent cité par les auteurs ascétiques du moyen âge, et fort peu connu des bibliographes. Dans son travail, il s'est donné carrière de paraphrases et de réflexions, ajoutant beaucoup à son texte, racontant les biographies de divers saints, au sujet desquels Jacques avait entièrement gardé le silence. Le second manuscrit que nous indiquons diffère beaucoup du premier; il donne très au long des vies qui sont fort succinctes dans l'autre copie. (Voir les *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, par M. Paulin Pâris, t. II, p. 88 et 92.) Nous trouvons dans le même ouvrage (t. II, p. 88, 255, 256; V, p. 31 et 33) l'indication de différents manuscrits (n° 6845, 3; 6888; 6888. 2; 6889, 2 et 3; 7020; 7020, 1 A et 1 B) contenant une traduction faite par Jean de Vi-

gnay, qui mit grandement à contribution la version de Beleth (476). Quelques-uns de ces manuscrits sont décorés de miniatures remarquables; dans celui qui porte le n° 6889. 2 et 3, outre de petites vignettes en nombre égal à celui des légendes, l'on trouve cinq grandes compositions de la hauteur d'une page entière; la troisième est consacrée à la purification de la Vierge : elle est partagée en quatre compartiments, et le troisième offre aux regards des personnages qu'on n'attendait pas là. C'est le couronnement de Proserpine par les mains de Pluton. Dans le lointain on voit plusieurs personnages bien vêtus; ils entrent aux régions infernales, ils en sortent une chandelle à la main. Des rencontres aussi disparates ne sont pas fort rares dans les manuscrits du moyen âge.

« L'imprimerie se hâta de reproduire un ouvrage qui était certain de trouver une foule de lecteurs; deux éditions sans date, et probablement antérieures à 1474, sont indiquées avec quelques détails dans le *Manuel du Libraire* de M. J.-Ch. Brunet (t. IV, p. 687, édition de 1842). Le bibliographe Panzer en indique plus de soixante-quatorze éditions (dont six douteuses), jusques et y compris 1500, et plus de trente traductions en diverses langues. Nous ne croyons pas devoir insérer ici cette longue et sèche nomenclature; nous nous bornerons à faire remarquer qu'un bibliophile très-versé dans la connaissance des éditions du XVe siècle, le docteur Kloss, de Francfort, assigne la priorité à une édition exécutée à Strasbourg en 1471-73. (Voir son catalogue imprimé à Londres en 1835, n° 3994.)

« Disons aussi que l'édition originale de la traduction française vit le jour à Lyon; elle fut achevée d'imprimer par Barthélemy Buyer, le *dix et huitième iour d'apuril mil quatre cens septante et six ;* elle est annoncée comme *diligement corrigée auprès du latin par maistre Jean Batallier.* Cette édition est fort rare; il s'en trouve un très-bel exemplaire dans la bibliothèque de lord Spenser, et Dibdin l'a décrit en détail (*Bibliotheca Spenseriana*, t. IV, p. 523).

« Antoine Vérard donna, en 1490, 1493 et 1496, trois éditions de la *Légende dorée*, en français; il en existe des exemplaires sur vélin qui sont précieux; la Bibliothèque du roi en possède deux (dont un très-beau) de l'édition de 1493; M. Van-Praët en a donné la description (*Catalogue des livres imprimés sur vélin*, t. V, p. 24). En consultant les catalogues de vente de l'Angleterre, ce pays si riche en raretés bibliographiques, nous avons remarqué diverses adjudications des impressions sur vélin des *Légendes*, sorties des presses de Vérard (24 liv. st., vente Towneley, en 1815; 42 liv. st., vente Hibbert, en 1839, n° 4784; 19 liv. 19 sh., ex. incomplet du premier feuillet, vente Sykes, en 1824, pt. II, n° 114).

« Diverses éditions de Lyon, Jehan de Vingle, 1512; Paris, Pierre Leber, 1525; Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1522; Paris, Jehan Ruelle, 1554, et trois autres sans date sont mentionnées dans les *Manuel du libraire* de M. Brunet (1832, t. IV, p. 688).

« Un bel exemplaire de la très-rare édition donnée à Lyon, par Jehan de Vingle, 1497, in-folio, s'est payé 450 francs à la vente des livres de M. Coste, en 1854.

« La *Légende*, traduite en anglais, fut un des premiers ouvrages sur lesquels se porta l'activité du père de la typographie britannique, William Caxton : en 1483 il publia la *Golden legend* en l'ornant de gravures sur bois, de l'exécution la plus grossière ; il la republia en 1493 avec quelques différences. Ces deux éditions introuvables se payeraient fort cher au delà de la Manche ; en 1813, un exemplaire de la seconde ne s'adjugea pas à moins de 82 liv. st. 10 sh., encore avait-il un feuillet manuscrit.

« La traduction italienne, faite par Nicolas Manerbi, fut imprimée pour la première fois *per maestro Nicolo Jenson;* cette édition n'est point datée, mais l'épître dédicatoire du traducteur *à tutte le catoliche devote* est datée de 1475. On connaît trois exemplaires sur vélin de cet in-folio; l'un d'eux, payé 500 fr. à la vente Mac-Carthy, en 1816, est entré à la Bibliothèque du roi. Plusieurs fois réimprimée, cette *Legende di tutti i sancti e le sancte* a reparu enfin à Milan, en 1529, à Venise, en 1551, en 1578 avec des additions et corrections; elle a été remise en style moderne en 1630.

« Les premières éditions hollandaises que nous connaissions sont celles de Delft, 1472, et de Gouda, 1478. Nous ne devons point omettre la traduction en langue bohémienne, dont la première édition vit le jour à Pilsen, entre 1475 et 1479; l'on n'en connaît qu'un seul exemplaire; la réimpression de Prague, 1495, in-folio, est aussi d'une rareté excessive.

« Il est bon de remarquer en passant que presque toutes ces éditions et traductions diffèrent les unes des autres, surtout vers la fin; les éditeurs, ajoutant ou retranchant, sans doute suivant qu'il était à leur convenance d'avoir un volume plus ou moins gros. L'édition latine de Cologne, Ulric Zell, 1483 (*editore Antonio libero Susatensi*), se distingue en ce qu'elle renferme un certain nombre de légendes qui ne sont point de Jacques de Voragine, qui n'avaient point figuré dans les éditions précédentes et qu'on n'a point admises dans celles des éditions suivantes que nous avons eu l'occasion de voir (476*). »

(476) Une traduction provençale de la *Légende dorée* de Voragine a été signalée aussi par M. Paulin Pâris, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7265, 2, in-4°, vélin, du XIVe siècle, que M. Ochoa (*Manuscritos espanoles*, p. 40) place à tort parmi les textes *catalans*. (Cf. *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VII, 1848, p. 175.)

(476*) La *Légende dorée* par Jacques de Voragine, traduite du latin par M. G. B. Paris, Gosselin, 1843, 2 vol. gr. in-18.

Le savant dom Pitra, dans ses *Etudes sur la collection des actes des saints*, 1850, observe fort bien que pour faire un travail complet sur l'œuvre de l'archevêque de Gênes, il faudrait rechercher ses sources immédiates dont la principale est le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais; il faudrait étudier les premiers essais qui l'ont préparée, tels que l'*Epitome* des vies des saints par Barthélemy de Braganze [1270]; et quelques œuvres parallèles, notamment le *Légendaire* inédit de Pierre de Chioza [1310]. Parmi les suppléments ajoutés presqu'à chaque manuscrit et à chaque édition, un des moins connus est une suite de légendes hongroises tirées du recueil rédigé par Ladislas Bathory au XVe siècle. Il y aurait aussi à suivre la *Légende dorée* dans les œuvres qui la reflètent, telles que la *Bible des pauvres*, de Jacques de Hanaple, le *Speculum magnum exemplorum*, la *Somme historiée*, de saint Antonin, etc.

LEGENDES PIEUSES. — Un manuscrit de la Bibliothèque impériale, datant du XIVe siècle, inscrit sous le n° 7019, intitulé *Légendes pieuses* (477), a paru différer des *Légendes* de Voragine, et M. Paulin Pâris (cf. *Les Manusc. fr. de la Bibl. du roi*... Paris, Téchener, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. IV, 1841, in-8°, p. 12) considérant ces récits comme antérieurs à ceux de l'archevêque de Gênes, et plus piquants peut-être, en conclut qu'on attribue à tort à Voragine l'imagination déployée dans son travail.

L'illustre critique est d'avis que « ces légendes étaient, aux jours de fête, débitées dans les églises, puis, répétées et embellies par les pèlerins qui parcouraient la France en tout sens.... (*Ibid*). » Il signale la légende des trois Rois, celle de saint Martin et celle de saint Patrice.

M. Paulin Pâris a signalé dans le manuscrit du XVe siècle de la Bibliothèque impériale, n° 7018, 3, le *Mariage de Notre-Dame*, en vers, l'*Evangile de Nicodème*, en prose française, et la *Vie de la Magdeleine*, également en vieux français et en prose. (Cf. *Les Manusc. fr. de la Bibl. du roi*, Paris, Téchener, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. III, 1840, p. 386.)

LEGER (SAINT).—Le R. P. dom J.-B. Pitra, moine bénédictin, dans son *Histoire de saint Léger*....... (477*), a publié une Vie du saint en vers hexamètres et pentamètres, datant du IXe siècle, et ne comprenant pas moins de 1287 vers. — On trouve dans le même ouvrage l'anecdote suivante sur les origines de la *Fête de l'apparition de saint Léger*, à Autun, tirée d'une histoire manuscrite des évêques d'Autun, du XVIe siècle, par le notaire J. Guyon :

« Le 18 mai 1591, le sieur maréchal Daumon avec une puissante armée assiégea la ville d'Autun à grands coups de canon. Ayant fait brèche au chastel de Rivaux, lieu le plus fort de ladite ville, fut vu visiblement pendant le grand effort dudit assaut, au ciel, à l'endroit de ladite ville, la face d'un évêque, les mains jointes, en habits pontificaux; grand nombre de gens de bien et dignes de foi attestaient le fait être véritable, et l'avoir vu visiblement, pendant le temps d'environ trois ou quatre heures de l'après-midi du samedi, 20 juin 1591; ils regardaient comme certain que c'était le bon et précieux saint Léger (478). »

M. Edelestand du Méril, dans ses *Origines du théâtre moderne* (478*), a cité un fragment de la *Passion de saint Léger*, conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque de Clermont-Ferrand, n° 189 :

Domine Deu devemps lauder
Et a sus sancz honor porter :
In su amor cantomps del sant
Quae por lui augrent granz aanz;
Et or es temps et si est biens
Quae nos caneumps de sant Lethgier.

LEOCADIE (SAINTE). — M. Paulin Pâris a signalé dans ses *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi* (Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, p. 313-317), la *Légende de sainte Léocadie*, parmi les *Miracles de Notre-Dame* de Gautier de Coinsy (ms. de la Bibl. imp., n° 7207, datant du XVe siècle.) C'est l'histoire de la perte des os de la sainte que, en 1194 ou 1195, l'abbé de Saint-Mard, de Soissons, avait fait porter dans le château de Vic-sur-Aisne. Les précieuses reliques furent volées et retrouvées au bout de cinq jours, en 1219; événement célébré par des cantiques du même Gauthier de Coinsy. La châsse de sainte Léocadie, détruite par les Huguenots en 1590, les restes de la bienheureuse jetés au vent, recueillis, vendus au curé d'Haramont, ont passé dans l'abbaye de Longpré, près de Villers-Cotteret.

Barbazan a édité *Sainte Léocade* de Gauthier de Coinsy, d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds Saint-Germain, n° 1830, et La Vallière, n° 2710 (479).

Le conte commence par ces vers :

Un arcevesque ot a Toleste
Qui mena vie bele et neste...

Il se termine ainsi :

Quant Diex en li se volt menbrer
Enfer toz tanz nos desmenbrast...

Le poëme entier a 2,342 vers; il est intitulé :

Ci commence de seinte Leocade
qui fu dame de Tolete et du saint arcevesque
par Gaultier de Coinsi.

LÉONARD (SAINT). — La légende de ce saint a été rédigée par Jacques de Voragine d'après les traditions empreintes de mer-

(477) Une partie de ces légendes se retrouve dans le ms. de la même bibliothèque, n° 7019, 3. du XIII, siècle. (Cf. P. Pâris *Les Manuscrits fr. de la Bibliothèque du roi*, t. IV, p. 18.) D'autres sont dans le ms. n° 7134. (*Ibid.*, t. V, 329.)

(477*) Paris, Waille, 1846, in-8°, p. 464-504.

(478) *Ibid.*, p. 443.

(478*) Paris, 1849, gr. in-8°, p. 66, note.

(479) Barbazan, *Fabliaux*..., ed. Méon, Paris, 1808, 4 vol. in-8°, t. Ier, p. 270-346.

veilleux qui circulaient au moyen-âge; nous allons la reproduire.

* LÉGENDE DE SAINT LÉONARD.

Léonard reçut, en l'an cinq cent, le saint baptême des mains de saint Remi, archevêque de Reims, et il fut instruit de lui dans la science du salut. Et ses parents tenaient le premier rang dans le palais du roi de France. Il obteint du roi la faveur que tous les prisonniers qu'il visitait fussent aussitôt remis en liberté. La renommée du saint s'accrut: le roi l'obligea à rester longtemps auprès de lui, en attendant qu'il lui donnât un évêché. Mais Léonard refusa tous les honneurs, et, voulant vivre dans la solitude, il se rendit à Orléans avec son frère Lisard et y passa quelque temps dans un monastère; ensuite Lisard voulut vivre dans la solitude sur les bords du Loiret; et Léonard, obéissant à l'inspiration de l'Esprit saint, forma le projet de se rendre en Aquitaine pour y prêcher la foi, et ils sortirent tous deux en cachette du monastère. Léonard prêcha en une foule d'endroits et il fit un très-grand nombre de miracles, et il s'arrêta enfin près de la ville de Limoges, dans une forêt où était construite une demeure royale, érigée afin de servir à la chasse. Il arriva un jour que le roi chassait dans cette forêt, et la reine, qui l'avait suivi pour son amusement, se trouva en mal d'enfant. Et comme le roi et toute sa suite étaient dans une grande affliction à cause du danger de la reine, Léonard vint à traverser ce bois et il entendit des cris de douleur. Il s'approcha, ému de compassion, et le roi l'appela et lui demanda qui il était. Il répondit qu'il était disciple de saint Remi; et le roi, le connaissant pour homme de bien, le conduisit vers la reine, en lui demandant qu'elle obtînt, par ses prières, une délivrance favorable. Et Léonard, s'étant mis en oraison, obtint aussitôt ce qu'il demandait. Le roi lui offrit alors beaucoup d'or et d'argent, et le saint refusa tous ces présents, en donnant au roi le conseil de les distribuer aux pauvres et en disant : « Je n'ai besoin d'aucunes richesses et je ne prétends qu'à servir Jésus-Christ dans les forêts, en méprisant tous les biens de la terre. » Et le roi voulant lui céder la propriété de toute la forêt, il dit: « Je ne la veux pas toute, et je demande seulement la portion dont je puis la nuit faire le tour, monté sur mon âne. » Ce que le roi lui accorda de grand cœur. Il y érigea un monastère et il y resta longtemps avec deux moines, s'adonnant à la pratique de la mortification. Comme il n'y avait de l'eau qu'à une distance d'un mille, il fit creuser un puits dans un endroit sec, et, par ses prières, il le fit remplir d'eau. Et il appela cet endroit Nobliac, parce que c'était le noble présent d'un roi. Il fit les plus éclatants miracles, et quiconque étant en prison invoquait son nom, voyait aussitôt ses chaînes se rompre et il sortait en liberté, et il venait présenter au saint les fers dont il avait été chargé. Et beaucoup de ces prisonniers restèrent avec lui et se consacrèrent au service du Seigneur. Sept familles, qui étaient de sa noble souche, ayant vendu tout ce qu'elles possédaient, vinrent le rejoindre, et il distribua à chacun une portion du bois, et cet exemple amena auprès de lui beaucoup d'autres personnes. Ensuite le serviteur de Dieu rendit l'âme au Seigneur le huit des ides de novembre, après avoir été éclatant de vertus. Et comme l'église où il reposait était devenue trop petite à cause de la foule qui y accourait, car il s'y faisait une multitude de miracles, les clercs eurent le projet de construire une autre église et d'y transporter, en tout honneur, le corps de saint Léonard. Après que le peuple et eux eurent passé trois jours dans le jeûne et la prière, ils virent, et regardant autour d'eux, tout le pays couvert de neige, et il n'y en avait pas de trace à l'endroit où saint Léonard voulait reposer. Et l'immense quantité de fers suspendus près de son tombeau atteste combien de miracles le Seigneur daigna opérer par son intercession, surtout à l'égard des prisonniers.

Le vicomte de Limoges avait fait faire, pour effrayer les malfaiteurs, une très-grosse chaîne qu'il avait fait fixer au sommet de sa tour. Et celui qui était attaché avec cette chaîne gisait exposé à toutes les intempéries de l'air, et il subissait non pas une, mais mille morts. Il arriva qu'un homme innocent fut attaché à cette chaîne. Et comme il était près de rendre le dernier soupir, il se recommanda dans toute la ferveur de son cœur à saint Léonard, le priant, puisqu'il était si miséricordieux à l'égard des autres prisonniers, d'avoir aussi pitié de lui. Aussitôt saint Léonard lui apparut, couvert d'un vêtement blanc, et lui dit : « Ne crains rien; tu ne mourras pas. Lève-toi, et porte cette chaîne à mon église. Suis-moi, car je te précéderai. » Et le prisonnier, se levant et emportant la chaîne, suivit jusqu'à l'église saint Léonard qui marchait devant lui. Et aussitôt qu'il fut arrivé à la porte de l'église, le saint disparut. Et le prisonnier, entrant dans l'église, raconta au peuple ce que saint Léonard lui avait fait, et il déposa à côté du tombeau du saint cette énorme chaîne. Un homme qui habitait à Nobliac et qui avait une très-grande dévotion pour saint Léonard, tomba au pouvoir d'un tyran. Et le tyran réfléchit en lui-même en disant : « Léonard délivre tous les prisonniers, et les fers les plus forts ne tiennent pas plus devant lui que la cire ne résiste à un très-grand feu. Si je mets cet homme dans les chaînes, aussitôt Léonard viendra et le délivrera. Si je pouvais le garder, je tirerais de lui une rançon de mille sous. Je sais ce que je ferai. Je ferai creuser au fond de ma tour une fosse profonde, et j'y déposerai mon prisonnier. Ensuite, je ferai construire au-dessus un coffre en bois, et j'y ferai veiller des hommes armés. Léonard peut briser le fer, mais il n'a point pénétré en terre. » Ce tyran

exécuta tout ce qu'il avait médité; et comme le captif invoquait fréquemment l'assistance de saint Léonard, le saint vint la nuit, et renversant le coffre dans lequel dormaient les soldats, il les renferma ainsi, et ils étaient comme des morts renfermés dans le sépulcre. Ensuite il entra, entouré d'une très-grande lumière, dans la fosse, et il dit au prisonnier : « Dors-tu ou veilles-tu ? Voici Léonard que tu as invoqué. » Et le prisonnier, saisi de surprise, répondit : « Seigneur, aide-moi. » Et aussitôt le saint brisa ses chaînes, le prit dans ses bras et le porta hors de la tour. Ensuite, s'entretenant avec lui comme un ami avec son ami, il l'accompagna jusqu'à sa maison.

Un pèlerin qui revenait d'un pèlerinage au tombeau de saint Léonard fut pris, en Auvergne, par un seigneur, et il lui demandait avec instance, au nom de saint Léonard, de le relâcher, puisque jamais il ne l'avait offensé en rien. Et il répondit qu'il ne lui rendrait la liberté que s'il se rachetait moyennant une bonne somme. Et il dit : « Que saint Léonard, auquel vous me savez recommandé, vienne parmi vous. » La nuit suivante, saint Léonard apparut à ce seigneur et lui enjoignit de relâcher le pelerin. Se réveillant le lendemain matin, et regardant cette vision comme un songe, il ne voulut en rien faire. La nuit d'après, saint Léonard lui apparut derechef et lui répéta son ordre, qui resta aussi sans être exécuté. La troisième nuit, saint Léonard apparut au pèlerin, le prit par la main et le mena dans la campagne. Et aussitôt une tour s'écroula et tua beaucoup de ceux qui étaient dans le château, et le seigneur eut les deux jambes fracassées. Un soldat qui était enfermé dans une prison, en Bretagne, invoquait saint Léonard. Et aussitôt, devant tout le peuple frappé de surprise, le saint se montra, et il entra dans la prison, brisa les chaînes du captif, les prit dans ses mains, et conduisant le soldat, il lui fit traverser la foule frappée de stupeur et d'effroi.

Il y eut un autre Léonard qui mena également la vie religieuse et qui fut d'une égale sainteté, et dont le corps repose à Corbiacum. Celui-ci était dans un monastère, et telle était son humilité qu'il se croyait inférieur à tous. Et comme l'on accourait de tous côtés vers lui, quelques envieux firent croire au roi Clotaire que s'il ne prenait garde à Léonard, qui rassemblait tant de monde autour de lui, le royaume pourrait en éprouver un dommage considérable. Le roi trop crédule ordonna de banir le saint. Les soldats qui vinrent à lui furent tellement touchés de ses paroles, qu'ils se déclarèrent ses disciples. Le roi se repentit aussi, et priva les accusateurs du saint de leurs honneurs et de leurs biens, et il conçut un grand attachement pour le saint, qui obtint, non sans peine, qu'une remise fût faite à ses ennemis de la peine qui leur avait été infligée. Et il obtint aussi de Dieu que tous ceux qui l'invoqueraient, étant en prison, seraient délivrés de leurs chaînes. Un jour qu'il était en oraison, un serpent de la plus grande taille monta depuis ses pieds jusque dans son sein. Léonard n'interrompit nullement son oraison ; mais, quand il l'eut finie, il dit : « Je sais que depuis que tu as été créé, tu tourmentes les hommes autant que tu le peux; si puissance t'a été donnée sur moi, traite-moi comme je le mérite. » Et alors le serpent se laissa tomber mort à ses pieds. Ensuite il rétablit la paix entre deux évêques qui s'étaient brouillés, et il annonça son trépas la veille de sa mort, l'an du Seigneur cinq cent quatre-vingt-dix.

LEUCE (Saint). — Le culte de saint Leucius, évêque en Italie sous l'empereur Théodose, ou peut-être sous Commode, déjà ancien et répandu aux IVe et Ve siècles, a laissé trace de nature populaire dans une hymne qu'on chantait à l'office du saint, et qu'ont éditée les Bollandistes. (Cf. *Act. SS.* Januarii... Anvers, 1643, in-fol., t. I, die undecima, p. 669.)

Hymnus de S. Leucio ex officiis Ecclesiæ Brundusinæ.

Optata dies advenit
Exultans in deliciis,
Qua Patriarcha Leucius
Lætus migrat ad Dominum.

Hic clarus vitæ meritis,
Refulgens et miraculis,
Pulsis procul erroribus,
Plebem lavat baptismate

Præcepta Christi prædicans,
Et sanctitate radians,
Medelam confert languidis,
Functos ad vitam revocat.

Gaude, Brundusia prolis,
Tantis ornata titulis,
Sed clarior, eximium
Patrona habens Leucium.

In Brundusina claruit
Urbe confessor Domini,
In hac relinquens terrea
Migravit ad cœlestia.
Amen.

LIVRE DES MERVEILLES (Le), que M. Paulin Pâris a rencontré dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 6849, de la fin du XVe siècle, a été considéré par le savant critique comme la traduction paraphrasée de quelque roman d'origine grecque ou même orientale. « C'est une collection de contes et d'apologues, dit M. Paulin Pâris, récités dans une intention pieuse ou morale à un jeune homme du nom de Félix, que son père fait voyager afin de lui donner à mieux connaître l'histoire du monde, de la société, de la religion et de l'éternité... Bien que les idées métaphysiques y dominent, on doit croire que l'élément dévot ne s'y trouve que par l'effet d'un replâtrage postérieur. Une bonne partie des apologues, en général fort courts, se rapportent même plus naturellement aux incidents de la vie ordinaire qu'aux aspirations de la vie contemplative. Les

contes finissent avec la vie de Félix... » (P. Pâris, *Man. fr. de la Bibl. du roi*, Paris, 1836-1848, 7 v. in-8°, t. II, p. 112.)

LODWIG-BRAS-DE-FER. — La *Légende de Lodwig-Bras-de-Fer*, qui rappelle le sermon de Grégoire VII, et l'histoire de *Gauchelin* dans Orderic Vital, a été tirée de l'oubli par M. Magnin. (*Journal gén. de l'inst. publ.*, 1835-1836, t. V, p. 44.)

« Le landgrave Lodwig-Bras-de-Fer, se trouvant gravement malade dans son château de Neuwymburgh, appela près de lui plusieurs de ses grands vassaux qui s'étaient quelquefois révoltés contre lui, et leur parla en ces termes : « Voici que je vais mourir ; je vous ordonne, sous peine de pendaison, dès que mon âme aura quitté mon corps, de porter ma dépouille mortelle avec tout le respect possible, et sur vos épaules, jusqu'au lieu de ma sépulture, c'est-à-dire à Reynhardisborn. » Les grands vassaux le promirent, car ils le craignaient plus que le diable. Après sa mort, ils le portèrent à pied, sur leurs épaules, pendant l'espace de dix milles, craignant toujours qu'il ne fût en vie, et que ce ne fût là qu'un jeu et qu'une épreuve.

« Son fils et son successeur, Lodwig le pieux, désirait ardemment savoir ce qui était advenu à l'âme de son père. Un chevalier de sa cour, assez pauvre de bien, ayant connu ce désir, alla trouver un sien frère, qui était un habile nécromancien. Le chevalier lui dit : « Mon cher frère, consultez le diable au sujet de l'âme du landgrave. » Son frère y consentit, et ayant fait paraître le diable *per carmina*, il lui dit : « Apprends-moi, je te prie, où est l'âme de mon seigneur le landgrave. » Le démon lui répondit : « Si tu veux venir avec moi, je te la montrerai. » Le clerc reprit : « Volontiers, si je pouvais le faire sans danger. » Le démon repartit : « Je jure par le Très-Haut, et par son jugement redoutable que je te ramènerai ici sain et sauf. » Cela dit, le clerc monta sur les épaules du démon, qui, en un instant, le déposa à la porte de l'enfer.

Là étaient les horribles et diverses espèces de supplices, et il eut peur. Puis le diable souleva un couvercle de feu sur lequel il s'assit, et forgea dans le puits infernal une trompette d'airain, dont il sonna si fort qu'il sembla au clerc que l'univers tremblait.

Au bout d'une heure, selon qu'il lui parut, après que le puits eut longtemps vomi des flammes de soufre et des étincelles, le landgrave monta peu à peu, et se montra enfin au clerc et lui dit : « Me voici, je suis ce malheureux landgrave, autrefois ton maître. Plût à Dieu que je ne fusse pas né... Cependant, si mes fils rendent aux églises les possessions que j'ai injustement usurpées, ce sera un grand soulagement pour mon âme. » Le clerc reprit : « Monseigneur, ils ne me croiront pas. » Alors le landgrave lui apprit un signe que lui seul et son fils connaissaient, et il se replongea dans le puits.

Le démon reconduisit le clerc, qui, bien qu'il n'en perdit pas la vie, devint pâle et languissant, au point d'être à peine reconnaissable.

Il rapporta au jeune landgrave les paroles de son père et lui fit part du signe. Mais le père ne retira pas de soulagement de tout ceci, car les fils ne restituèrent pas les possessions.

Quant au clerc, il quitta le monde, et se fit moine à Cîteaux (480).

LOUP (Saint). — Il ne reste aucun monument véritablement populaire de la *Légende de saint Loup*, qui vécut en Champagne, au VIIe siècle. (Cf. *Act. SS.* Septembris... Anvers, 1746, in-fol. t. I, die prima, p. 248.) Mais voici en quels termes Jacques de Voragine en fait le récit.

LÉGENDE DE SAINT LOUP.

Saint Loup naquit à Orléans, et il fut de race royale, et il avait toute sorte d'éclatantes vertus. Il fut archevêque de Sens, et il donnait tout aux pauvres. Un jour qu'il avait tout donné, il arriva qu'il convia plusieurs personnes à dîner, et quand ses serviteurs lui dirent qu'ils n'avaient que la moitié du vin qu'il lui fallait, il répondit : « Je crois que celui qui nourrit les petits oiseaux viendra au secours de notre charité. » Et aussitôt il vint un messager qui dit que cent muids de vin étaient descendus devant la porte. Comme tous ceux de la cour blâmaient fortement Loup et médisaient de lui, disant qu'il avait un attachement trop vif pour une vierge qui était fille de son prédécesseur, il lui donna un baiser devant tous ceux qui en médisaient et il dit : « Nulles paroles étrangères ne nuisent à un homme, si sa propre conscience ne lui fait pas de reproches. » Et comme il savait bien qu'elle aimait Jésus-Christ, il l'aimait en grande pureté. Lorsque Clotaire, roi de France, entra en Bourgogne, il envoya son sénéchal contre les habitants de Sens pour les assiéger, et alors saint Loup entra en l'église de Saint-Etienne, et sonna la cloche. Et quand les ennemis l'entendirent, ils furent saisis d'une si grande frayeur, qu'ils craignaient de ne pouvoir échapper à la mort, et ils s'enfuirent tous. Enfin le royaume de Bourgogne fut pris, et quand il eut été pris, le roi envoya un autre sénéchal à Sens ; et comme saint Loup ne lui avait fait aucun présent, il en eut un si grand dépit qu'il le calomnia, et le roi envoya saint Loup en exil ; et il donna l'exemple des vertus, et il fit beaucoup de miracles. Et sur ces entrefaites, les habitants de Sens tuèrent un évêque qui avait pris la place de saint Loup, et ils obtinrent du roi que le saint fût rappelé de l'exil. Et quand le roi vit cela, il changea si bien de pensée, par la volonté divine, qu'il s'agenouilla devant le saint et lui demanda pardon, et le rétablit en son église, en lui faisant beaucoup de dons. Une fois qu'il vint à Paris, une grande foule de prisonniers vint à sa rencontre, les liens dont ils étaient chargés

(480) Cf. *Inter probationes histor. veter. langrav. Thuring. Eccard. Origin. famil. Habsburgo-Austriæ*,..... p. 380.

s'étant rompus d'eux-mêmes, et les portes des prisons s'étant ouvertes. Un jour de dimanche, comme il célébrait la messe, une pierre précieuse tomba du ciel en son calice, et le roi la mit avec ses autres trésors. Le roi Clotaire apprit que les cloches de Saint-Etienne de Sens avaient une merveilleuse harmonie, et il donna l'ordre qu'elles fussent apportées à Paris, afin qu'il pût les entendre souvent, et cela déplut à saint Loup. Et lorsqu'elles furent hors de la ville de Sens, elles perdirent la douceur de leur son. Le roi ayant su cela, ordonna qu'elles fussent restituées à saint Loup; et lorsqu'on les rapportait à Sens, étant encore à sept lieues de la ville, elles recouvrèrent le son qu'elles avaient perdu. Une nuit que saint Loup priait, il ressentit une extrême soif, par suite des machinations du diable, et il demanda de l'eau froide pour boire; et comme il connaissait bien les malices de l'ennemi, il prit le vase où était l'eau, et il mit son oreille dessus, et ainsi il enferma le diable dedans. Et le diable resta toute la nuit à crier, et le matin, il s'enfuit tout confus, se sauvant devant celui qu'il était venu tenter. Une fois qu'il visitait les églises de la ville, en revenant chez lui, il entendit ses disciples qui se disputaient, car ils voulaient forniquer avec des femmes. Et alors il entra en l'église et il pria pour eux, et aussitôt ils ne ressentirent plus nulle tentation, et ils vinrent le trouver et ils implorèrent son pardon. Après s'être rendu célèbre par toutes sortes de bonnes œuvres, il reposa en paix dans le Seigneur, l'an six cent dix.

LUCE (Sainte). — La *Vie de sainte Luce*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Pâris dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, p. 265-267. (Cf. *Les Man. fr. de la Bibliothèque du roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 230.)

* M. Francisque Michel (*Rapport au ministre de l'instruction publique*, 1835, in-4°), indique, p. 257, une *Vie de sainte Lucie, vierge*, en vers, dans un manuscrit du Musée britannique.

LUCIE (Légende de sainte). — *Lucia* vient de *lux, lumière*... et l'on peut dire que *Lucia* a été un chemin de lumière.

* Luce, vierge, d'une noble famille de Syracuse, oyant parler sans cesse dans toute la Sicile de sainte Agathe, se rendit à son sépulcre avec sa mère Eutichie, laquelle souffrait depuis quatre ans d'un flux de sang sans pouvoir être guérie.... La mère et la fille étant en oraison auprès du tombeau, Luce s'endormit et vit sainte Agathe.... Au réveil elle dit à sa mère : « Tu es guérie...» Etant revenues, elles faisaient chaque jour une part de leurs biens, qu'elles donnaient aux pauvres. Durant cette distribution de leur patrimoine, le bruit en arriva aux oreilles du fiancé de Luce, et il prit des informations auprès de sa nourrice. Celle-ci lui répondit finement que Luce, sa fiancée, en avait trouvé une meilleure qu'elle voulait acheter en son nom, et que telle était la raison pour laquelle on lui voyait vendre diverses choses. Le sot crut à un bien de ce monde, et fut lui-même l'entremetteur des ventes. Quand tout fut vendu, il porta plainte contre Luce devant le consul Pascasien, disant qu'elle était chrétienne et qu'elle violait les édits des empereurs. Alors Pascasien l'engagea à sacrifier aux idoles, et elle répondit : « Le sacrifice qui plaît à Dieu est de visiter les pauvres et de les aider en leur besoin; et comme je n'ai plus à offrir que moi-même, je me livre pour lui être offerte. » Pascasien lui répondit : « Tu peux bien parler ainsi à quelque insensé comme toi; mais c'est bien inutile pour moi, qui fais exécuter les édits des princes. » Luce lui répliqua : « Tu observes les édits des princes, et moi, je me conforme à la loi de Dieu; tu redoutes les princes, et moi mon Dieu; tu veux plaire aux princes, et je veux plaire au Christ : fais ce que tu crois t'être profitable, et je ferai ce que je sais devoir me profiter. » Et Pascasien lui dit : « Tu as dépensé ton héritage avec des mauvais sujets, et c'est pourquoi tu parles comme une femme abandonnée. » Luce lui répondit : « J'ai mis mon héritage en lieu sûr, mais jamais je n'ai connu de corrupteurs, ni de l'esprit, ni du corps. » Pascasien répondit : « Qu'entends-tu par les corrupteurs du corps et de l'esprit? » Et Luce répliqua : « Les corrupteurs de l'esprit sont parmi vous, qui conseillez aux hommes d'abandonner Dieu, leur créateur; et les corrupteurs du corps sont ceux qui mettent les plaisirs charnels au-dessus des vertus spirituelles. » Pascasien répondit : « Tu parleras différemment quand tu seras livrée aux bourreaux. — Les paroles de Dieu, dit Luce, ne cesseront jamais. » Pascasien reprit : « Tu es donc Dieu? » Et Luce repartit : « Je suis la servante de Dieu, qui a dit : Quand vous serez devant les rois et les princes, ne vous occupez pas de ce que vous aurez à dire; ce n'est pas vous qui parlerez; je parlerai en vous. » Pascasien ajouta : « Le Saint-Esprit est donc en toi? » Et Luce répondit : « Ceux qui vivent chastement sont remplis du Saint-Esprit. » Et Pascasien dit : « Je te ferai mener dans un lieu de débauche, et tu seras corrompue, et tu perdras ton Saint-Esprit. » Luce répondit : « Le corps ne peut être corrompu si la volonté n'y consent, et si tu me fais corrompre de force, je n'en perdrai pas la couronne de ma chasteté, car tu ne pourras jamais forcer mon consentement. Voici mon corps préparé à souffrir tous les tourments. Pourquoi attends-tu, fils du diable? Commence à assouvir ta colère. » Pascasien fit alors venir des mauvais sujets et leur dit : « J'abandonne cette femme à tout le peuple; qu'on en fasse ce qu'on voudra, jusqu'à ce qu'on puisse venir me dire qu'elle est morte. » Mais quand on voulut mener Luce à une maison de prostitution, le Saint-Esprit la rendit si pesante que l'on ne put la faire mouvoir. Alors Pascasien fit venir mille hommes, et il lui fit attacher les pieds et les mains; mais ils ne purent la mouvoir. Alors il fit joindre aux mille hommes

mille paires de bœufs, et la vierge restait toujours sans qu'on pût la faire avancer. On fit alors venir des magiciens pour que leurs enchantements en vinssent à bout, mais ce fut encore inutile. Alors Pascasien dit : « Quels maléfices y a-t-il donc là, que mille hommes ne peuvent venir à bout de traîner une jeune fille? » Et Luce répondit : « Ce n'est pas maléfice, c'est effet de la puissance de Jésus-Christ; tu en mettrais encore dix mille que je resterais encore à la même place. » Alors Pascasien eut l'idée, d'après certaines traditions, qu'une grande immersion d'eau mettrait à néant les maléfices ; on inonda donc Luce, mais elle resta comme devant au même lieu. Enfin Pascasien, aux abois, ordonna d'allumer un très-grand feu autour d'elle et de jeter sur elle poix, résine et huile bouillante. Et Luce lui dit : « Je mets fin à tous les empêchements à mon martyre, parce que, à ceux qui croient, j'ôte la peur de la mort, et à ceux qui ne croient pas, l'occasion de blasphémer. » Témoins des souffrances de Luce, des amis de Pascasien enfoncèrent une épée dans la gorge de la vierge, et elle, conservant encore la parole, leur dit : « Je vous annonce que la paix est rendue à l'Eglise, car Maximien est mort aujourd'hui, Dioclétien est chassé de son royaume : aussi, de même que ma sœur Agathe est patronne de la ville de Catane, je servirai moi d'intermédiaire aux habitants de Syracuse. » Et comme Luce disait cela, les agents des Romains survinrent, qui prirent Pascasien et le menèrent à l'empereur, auprès duquel il était dénoncé pour avoir exercé de grandes rapines dans la province. Une fois à Rome et accusé par les sénateurs, il fut condamné à avoir la tête tranchée. Quant à Luce, elle ne put être ôtée du lieu où elle avait été frappée, et elle ne rendit point l'esprit qu'après que les prêtres furent venus, et lui eurent donné le corps de Notre-Seigneur; ceux qui étaient là dirent : *Amen*. Elle fut ensevelie en ce même lieu, et il y fut bâti une église. Sa Passion eut lieu au temps de Maximien et de Constantin, l'an de Notre-Seigneur cccx.

Il existe en vers italiens l'*Istoria et oratione di santa Lucia vergine et martire*. C'est un livret in-4°, imprimé à Florence vers 1550.

LUCIFER. — *Donz Lucifer* est cité dans ces deux vers du *roman de Flamenca* :

L'autre dis com cazet de gloria
Donz Lucifer per son orgoil.

M. Fauriel le cite parmi les romans provençaux perdus, dans son *Histoire de la poésie provençale*. (Paris, 1846, in-8°, 3 vol., t. III, p. 496.)

LUTGARDE (Sainte). — La *Vie de sainte Lutgarde* aurait été écrite, au XIII[e] siècle, en vers allemands ou flamands, par Guillaume de Malines. Selon M. Victor Leclerc (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XX ; Paris, 1847, in-4°, p. 60), ce ne serait qu'une traduction de la vie de la même sainte par Thomas de Cantimpré.

Il existe un volume fort rare in-4° de 46 feuillets : *La vie et legende de madame saincte Lutgarde, iadis très-saincte moniale au monastère d'Eunière, ou pays de Brabant.* Cet ouvrage imprimé à Brüch, petite ville près de Mons, est décrit par M. Brunet dans le *Manuel du libraire*, t. IV, p. 617.

LUDGER (Saint). — Les Bollandistes ont édité la *Litanie de saint Ludger*, poëme anonyme en vers latins sur les miracles du saint évêque de Münster, apôtre de la Saxe au commencement du IX[e] siècle. (Cf. *Act. SS.* Martii... Anvers, 1668, in-fol., t. III, die vigesima sexta, p. 629 et 660-661.)

LYS (Les trois). — *Voy.* Notre-Dame, § 2, L.

M

MACAIRE (Saint). — Jacques de Voragine, au XIII[e] siècle, raconte en ces termes la légende de saint Macaire :

« *Macarius* vient de *macha*, *esprit*...

« L'abbé Macaire, errant dans le désert, entra pour dormir dans un monument où étaient rangés des cadavres de gens païens; il prit un de ces corps morts et le mit sous sa tête en guise d'oreiller. Les diables essayèrent alors de l'effrayer. Ils appelaient le cadavre comme si c'eût été une femme et lui disaient : « Lève-toi et viens avec nous au bain. » Un démon caché sous le mort répondit comme si c'eût été le cadavre lui-même : « Il y a un étranger sur moi, je ne puis aller avec vous. » Macaire, sans s'épouvanter, répondit au cadavre : « Lève-toi et va-t'en, si tu peux. » A ces mots, les démons s'enfuirent en poussant de grands cris et disant : « Tu nous a vaincus, maître ! »

« Une autre fois que l'abbé Macaire traversait le marais pour entrer dans sa cellule, le diable lui courut sus avec une faux de moissonneur : mais, malgré sa bonne envie, il ne put le frapper; et il lui dit : « Macaire, je souffre très-violemment à cause de toi, je ne puis te surpasser. Tout ce que tu fais, je le fais : tu jeûnes, et moi, je ne mange presque plus ; tu veilles, je ne dors jamais. Il n'y a qu'une chose en quoi tu l'emportes. » « Quoi ? » dit l'abbé. « Ton humilité, répondit le diable, qui est ma perte..... »

« L'abbé Macaire vit le diable qui passait sous forme d'homme : il avait un habit de lin tout déchiré, des trous duquel pendaient de petites bouteilles. Macaire dit au diable : « Où vas-tu.? — Griser les frères, » répondit le démon. Macaire reprit : « Pourquoi portes-tu tant de flacons ? » Et le diable dit : « Je les porte au goût des frères, et si l'un ne leur plaît, je leur offrirai d'un autre ou d'un troisième, et ainsi de suite. » A son retour, Macaire lui dit : « Qu'as-tu fait ? » Le diable lui répondit : « Ce sont tous des saints, nul ne m'a donné son consentement, excepté l'un d'eux qui se nomme Théostique. » Ma-

caire se leva, alla trouver le frère tenté et le ramena par ses exhortations. Peu après, Macaire retrouva le diable et lui demanda : « Où vas-tu ? » Il dit : « Vers les frères. » Au retour aussi, le vieillard lui dit : « Que font les frères ? » Le diable répondit : « Cela va mal. — Comment ? dit Macaire. — Ce sont tous des saints, répondit le diable, et ce qui est pis, c'est que j'en avais un, rien qu'un, et je l'ai perdu, et il est devenu le plus saint de tous. » A ces mots, Macaire rendit grâce à Dieu.

« Saint Macaire trouva un jour la tête d'un homme mort, et quand il eut fait oraison, il demanda à la tête à qui elle appartenait. Et elle répondit : « A un païen. » Macaire lui dit : » Où est ton âme ? » La tête répondit : « En enfer. » Il lui demanda si elle était à une grande profondeur. Elle répondit qu'elle était dans un endroit dont la profondeur était égale à celle de la distance qu'il y a entre le ciel et la terre. Macaire lui demanda : « Y en a-t-il d'autres qui sont plus profondément enfoncés dans l'enfer que toi ? — Oui, répondit le mort, les Juifs sont dans des lieux encore plus profonds. » Macaire reprit : « Outre les Juifs, y en a-t-il plus profondément dans l'enfer ? » Le mort répondit : « Ceux qui sont au plus profond de l'abîme, ce sont les mauvais Chrétiens qui ont été rachetés du sang de Jésus-Christ et qui ont méprisé un si grand bienfait. »

« Saint Macaire s'en allait une fois dans un très-grand désert et plantait en terre un roseau à chaque demi-lieue pour retrouver son chemin. Quand il eut marché neuf jours entiers, comme il se reposait, le diable arracha tous les roseaux, et Macaire eut beaucoup de peine pour s'en retourner.

« Un frère était très-inquiet et très-tracassé de ce qu'il était dans sa cellule sans pouvoir profiter, et il pensait que, s'il était resté parmi les hommes, il aurait pu être utile ; et, quand il eut dit à Macaire ses pensées, celui-ci lui répondit : « Mon fils, tu répondras ainsi à tes tentations : Je fais pour Jésus-Christ au moins quelque chose, car je fais pour lui la garde dans cette cellule. »

« Macaire ayant tué une puce qui le piquait, il en sortit beaucoup de sang ; et l'abbé, se repentant d'avoir vengé sa propre injure, demeura six mois tout nu au désert, d'où il sortit tout couvert de plaies. — Enfin il reposa en paix, justement célèbre à cause de ses grandes vertus. »

MACHABÉES (Les). — L'*Histoire des Machabées* a été très-souvent écrite, soit en vers, soit en prose (481), au moyen âge, d'après l'Ancien Testament. Ainsi, il subsiste, du vénérable Hildebert, évêque du Mans, puis archevêque de Tours au XIIe siècle, un poëme de 478 vers hexamètres (482), et pourtant incomplet. Marbode avait écrit, sur le même sujet, un poëme différent de celui d'Hildebert (483). Au XIIe siècle encore, un traducteur resté anonyme des livres des ***Rois*** et des ***Machabées***, en langue vulgaire, en écrivit une grande partie en vers mêlés à sa prose. (Cf. *Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 18.)

Un roman de Machabée est indiqué dans deux vers du ***Roman de Flamenca*** et dans deux autres de Giraud de Cabreira.

Roman de Flamenca :

L'autre comtet de Macabeu
Come si combatet per Dieu.

Giraud de Cabreira :

Macabeu, lo bon juzieu
Don poiras bona carson dir.

M. Fauriel cite ce roman parmi ceux écrits en provençal qui sont perdus ; il se déclare impuissant à décider si le roman français des Machabées, composé dans la seconde moitié du XIIIe siècle, avait quelque rapport avec le poëme provençal (484).

Enfin, M. Paulin Pâris a signalé, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7190, 4 (fonds Baluze, n° 148), in-folio parvo, vélin, de la fin du XIIIe siècle, le ***Roman en vers de Judas Machabée***, par Gauthier de Belleperche et Pierre du Ryer, folio 105 (485). Faucher et l'abbé de Longchamps croient l'arbalétrier Gauthier, Picard ; Lacroix du Maine, Bourguignon, et l'abbé de Larue, Normand. M. Paulin Pâris observe que le roman est écrit dans le dialecte de l'Ile de de France ou de la Champagne. Fait avant l'an 1280, le travail de Gauthier a été continué par Pierre du Ryer. Ce poëme, en son entier, n'a pas moins de vingt-trois mille vers, dont vingt mille appartiennent à Gauthier (486). Au commencement du XVIe siècle, Charles de Saint-Gelais, chanoine d'Angoulême, publia les ***Excellentes, magnifiques et triumphantes cronicques des très-louables et moult vertueux faictz de la saincte histoire du très-preux et valeureux prince Judas Machabeus, et aussi de ses quatre frères.*** Paris, 1514, in-folio. Cet ouvrage, qui fut réimprimé à Paris, 1556, petit in-8°, se place parmi les romans de chevalerie ; c'est une traduction paraphrasée de deux livres de la Bible.

M. Benoiston de Châteauneuf, dans son ***Essai sur la poésie et les poëtes français aux*** XIIe, XIIIe et XIVe *siècles* (Paris, 1815, in-8°, broch. de 144 pages), mentionne le *Judas Machabée* de Gauthier de Belleperche.

* M. Arthur Dinaux, dans ses *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique* (Paris, 1836-1843, in-8°, 3 vol. t. II, p. 68), cite également ce roman de *Judas Machabée* ; il en est encore question dans l'Introduction placée par M. de Reiffenberg en tête de la *Chronique*

(481) Les *Machabées* ont été rimés en anglo-saxon. (Cf. *Analecta anglo-saxonica*, par B. Thorpe ; London, 1834.

(482) Hildeberti. Opera... stud. D. Beaugendre ; Paris, 1708, fol., p. 1236.

(483) *Hist. litt. de la Fr.*, t. X, p. 272.

(484) *Hist. de la poésie provençale* ; Paris, 1848, in-8°, 3 vol., t. III, p. 496.

(485) Cf. *Hist. litt. de la Fr.* t. XXI, article Gauthier de Belleperche.

(486) Les *Manuscrits fr. de la Bibliothèque du roi*, par M. Paulin Pâris, t. VI, p. 205 209

rimée de Philippe Mouskes (Bruxelles, 1836, in-4°, t. I, p. CXIV).

MACLOU (SAINT).—On peut consulter au sujet de ce saint, si célèbre parmi les populations de la vieille Armorique, le recueil de Surius (*ad* 15 *nov.*) et Lobineau, *Vies des saints de Bretagne*. Sa légende est empreinte d'un cachet remarquable de merveilleux. Afin de faire connaître ce que les traditions populaires ont conservé au sujet de ce disciple de saint Brandin *qui inquist por sept ans les isles de fortune*, nous avons fait choix du récit naïf que présente le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais ; nous le reproduisons dans ce vieux langage qui donne à ces détails que repousse la critique, ce vernis d'antiquité sans lequel pareilles narrations perdent la majeure partie de leur attrait.

« Maclou fut clerc en Bretagne par sainteté et par miracle, et il se consacra aux Bretons, et s'en vint en France, et fut cler en vertus par moult de temps soubs Lenticien, évêque de Saintes, et les Bretons pour ses mauldissons, souffrirent moult de pestilences. Et il leur donna de rechef sa béneysson, et les absolut et les guérit.

« Une fois, comme enfans font, luy et ses compaignons s'en allèrent au rivage de la mer pour jouer par congé, si que ils confortassent le travail de leur discipline, mais si comme les autres s'en fuissent devant les ondes de la mer qui montoient continuellement, le sainct enfant demoura au rivage sur un peu de gravelle. Et quant la mer approcha, elle ne le toucha point, mais l'environna par la grâce de Dieu. Et de tant comme la mer croissait entour de lui, le lieu du rivage sur quoi il gisoit étoit sushaulcé. Et en lui par fin l'enfant par l'horrible son descendu de la mer s'éveilla. Et quant il regarda entour lui, il commença à appeller ses compaignons, et quant nul ne lui respondit, il dit à soy-même : Dieu tout-puissant, où suis-je mis? Sire, ne me délaisse pas, mais aide et sauve-moi. Et entre tant son maître le cherchoit curieusement, et demandoit à ses compaignons où il estoit, et ils respondirent qu'il estoit avec eux au rivage de la mer, et l'avoient vu dormir au rivage, mais ils ne savoient s'il estoit là demeuré. Et donc, il plora, car il estoit nuit et il s'en vint à la mer avec ses écolliers, et vit l'isle que oncques nul n'avoit vu avant sur la mer. Et se prindrent à s'esmerveiller entre eux et à regarder partout environ par les ondes et par le rivage se ils veissent par adventure le corps de l'enfant mort, et ce fait, la nuit vint, et ils revindrent au moustier. Et entre tant, ils entrèrent en l'église, et célébrèrent les exsèques de l'enfant aussi comme déjà mort. Et un peu après, les parents de l'enfant demandèrent à Brandin que il leur rendist leur enfant sain comme il luy avoit été commis. Et cette nuit, sainct Brandin fut en vigiles et oraison, et une image de nostre Seigneur lui dit : Servant de Dieu, n'ayes peur, car l'enfant dont tu doubtes est gardé à Dieu tout-puissant entre les ondes; et pour le garder, est faite une isle pardurable, là où il demoura dormant. Brandin rendit grâces à Dieu, et au matin, luy et ses frères allèrent au rivage et trouvèrent l'enfant au plus haut de cette isle chantant louanges de Dieu, et les salua moult joyeux, et il les admonesta tous à beneistre Dieu, et dist : Laissez-moi au moins un jour estre là où la pitié de Dieu m'a daigné enluminer du miracle de son sauvement, mais faites tant que j'ay mon psaultier avec moi, et si vous ne le pouvez apporter, mettez-le sur la mer, et donc son maistre le mit sur la mer, et le psaultier s'en alla tout droit là où il gisoit, et trouva son psaultier sur lui qui estoit allé par les ondes, et oncques l'eau ne le toucha, mais vint droit à la rive où l'enfant estoit, et un matin ils envoyèrent une nacelle pour quérir l'enfant, et l'envoyèrent au moustier.

« Ils avoient de coutume que un des enfants portoit en sa semaine la lanterne devant son maistre quant il alloit par nuit à l'église pour l'office de matines, si que quant la semaine du benoist enfant vint, ses autres compaignons par envie, éteignirent le feu à quoi il devoit alumer sa lanterne, et pensoient que son maistre le battroit, et donc l'enfant se pourpensa que il feroit, et s'en alla au lieu où l'on faisoit la lessive, et requist du feu à celuy qui la faisoit, et il ne lui voulut alumer sa chandelle, et l'enfant lui requist à grant angoisse, si que, en la parfin il lui mist le charbon tout ardant en son giron, et oncques son giron n'eut nul mal du feu. Et quant il retourna à son maistre, il trouva sa chandelle que l'ange avoit allumée, et longtemps après, les princes et les nobles du pays eslurent sainct Maclou, qui estoit ennobli de miracles, et le firent évesque sur l'accord de tous. »

De son second nage et du géant qu'il ressuscita et baptisa.

« Quand il fut solennellement ordonné, il fit le sainct office, et de rechef il fit appareiller sa nef pour aller en l'isle en laquelle l'on disoit que les saincts anges habitoient, et ils demeurèrent en la mer plusieurs ans; et au VIIe an, ils trouvèrent en une isle un grant sépulcre si grant que tous s'en emmerveillèrent, mais il leur fut bien advis qu'il étoit occupé d'aucune humaine créature. Et ses autres compaignons qui pensoient bien que nulle chose ne fust impossible à saint Maclou envers Dieu, le prièrent que par son oraison, ce corps dans la tombe pût ressusciter quel qu'il fust. Laquelle chose il doubta premièrement à faire, et dit qu'il n'estoit pas digne de faire, mais il fut contraint par moult de prières. Il se mit en plorant en oraisons, et quant il eut son oraison accomplie, ils virent tous la tombe trembler, et en virent sortir un homme de noble stature sans comparaison, et luy demandèrent qui et de quelle condition il étoit. Et il dit qu'il étoit géant et idolâtre, et avoit nom Mildine, et étoit mécréant, et leur raconta les tourments qu'il avoit soutenus avec les autres damnés, et

parce qu'il estoit ôté d'illec par les prières de saint Maclou ; il confessoit Jésus-Christ être vrai Dieu, et vrai Fils de Dieu, et que les Juifs qui le tourmentèrent, étoient cent ans plus que les autres tourmenttés au puy d'enfer, et qu'il l'avoit veu, et qu'il estoit suscité par l'œuvre de Dieu, et qu'il entendoit acquerre la vie pardurable; et que il requerroit être rajeuni de l'eau et du Saint-Esprit, et donc le sainct évesque l'enseigna plus pleinement en la foi, et après il le baptisa, et quant ce fut fait, ils enquirent de lui si il savoit point cette isle de mer qui avoit nom Yman; et il leur respondit que jadis quant il estoit allé par la mer, il avoit veu une isle qui estoit plus belle et plus noble que toutes autres. Mais je ne pourroie appercevoir l'entrée d'icelle, car je crois que je n'estoye pas digne de y entrer, comme payen que j'estoye, en tel lieu, et quoi les palais célestiels s'esmerveilloient de la beauté d'icelle, et donc luy requit le sainct évesque que il esdressast le bout devant de leur nef qui les menoit vers la partie d'icelle isle. Et donc le géant print la corde de quoy l'ancre de la nef estoit tenue, et la tint en sa main, et commencea à remuer à grant isnelleté parmy le fond de la mer, et la print à traire après lui, en allant tout à pied sec pour scavoir si par adventure s'il les peust mener à cersuy lieu, mais soubdainement les mers s'échauffèrent, et les vents se forcenèrent si que une tempeste yssit qui leur fut contraire, si que ils ne purent aller à l'isle. Si retournèrent à cette isle où saint Maclou avait suscité le géant, et si comme ils demeurèrent là en servant Dieu dévotement, il advint après, que le géant trépassa de cette vie, et l'évesque et ses compaignons furent tous emmerveillés de son trépassement, et commandèrent l'âme à Dieu, et enterrèrent le corps. »

De la messe qu'il chanta sur la balaine en mer.

« Quant ils n'eurent plus d'espérance de trouver celle isle que ils guestoient, ils retournèrent en leur pays et mirent leur nef en l'eau. Et quant le jour de la très sainte Pasques vint, si regardèrent entour eux et virent une petite isle et allèrent là. Et sainct Maclou commencea à célébrer la messe à la requeste de ses frères. Et comme les frères chantoient, ils vindrent à l'ordre du missel jusques à la patenostre. Toute ceste chose qui estoit aussi comme une isle trembla et s'esmut, car c'estoit aussi comme une belue, de celles qui sont appellées grans balaines qui habitent au profond abysme de la mer. Et estoit de si très grant et desordonnée grandeur que ce appareissoit à l'évesque et à ses compaignons que ce fust une isle ou aucun espace de terre. Et donc s'apperceurent ceulx qui estoient dessus que c'estoit une beste et furent tous espouvantés. Et croyoient que ilz seroient tous engloutis et devorez. Mais l'homme de Dieu soy confiant en nostre Seigneur ne fut point espouvanté. Et après la messe il print à conforter la compaignie de ses frères et leur proposa que Jonas le prophète avoit esté gardé trois jours tout sain au ventre de la balaine et que ilz avoient Dieu en ayde là où l'ayde humaine leur défailloit. Et donc tous s'en fuyrent à la nef, et le sainct homme se mist illec en oraison en priant Dieu que celle balaine sur quoy il estoit ne s'esmeut devant que celle compaignie de ses frères s'en fust allée et eschappée toute saine. Et quant son oraison fust accomplie, ceste beste devint aussi comme une roche ou une montaigne par la divine voulonté, tant que sainct Maclou, après tous les autres descendit quittement en la nef. Et ainsi en louant nostre Seigneur retournèrent au pays en bon point tous sains. »

D'aucuns de ses miracles.

« Si comme sainct Maclou célébroit messe de Pasques par devant les portes de l'église trespassoient hommes qui portoient un corps mort, et il leur commanda qu'ils s'arrestassent jusqu'à ce que la messe fust dite, et quant elle fust accomplie il dit à tous ceux qui là estoient qu'ils allassent en oraison pour le mort. Et si comme il oroit ensemble avec les autres, le mort suscita et dit qu'il avoit trop grand soif et requist que on luy donnast du vin. Mais comme il n'y avoit point de vin, l'évesque vit un vaissel de marbre et commanda que on luy apportast. Et il fit sa beneisson dessus, et le transmua en verre, et mit de l'eau dedans et la convertit en vin. Et comme il alloit par Bretaigne en preschant l'évangile, il trouva un bouvier qui pleuroit très fort pour un pourcel qu'il avoit tué d'un jest d'une pierre pour ce qu'il dévoroit souvent sa blée et avoit sept pourcellets qui tectoient et n'en pouvoient traire nulle chose. Et quant l'évesque sceut la douleur du bouvier qui redoubtoit l'ire de son Seigneur pour la truie tuée, si en eut pitié et mit la pointe de son bâton en l'oreille de la truie, et tantost elle revesquit et donna nourriture de laict à ses pourceaulx. Et ceste chose valut tant et conforta le maistre du bouvier quand il le sceut que luy mesme alla à l'évesque en soy humiliant vers luy et en luy requérant le confort de sa grâce et lui donna celle ville par droit de seigneurie. Il advint un jour que cestuy sainct évesque estoit allé avec aucuns de ses moines en une vigne pour la tailler. Et pour ce qu'il put mieux et plus légièrement ouvrer, il osta sa chappe en un lieu de la vigne, et quant il voulut revestir sa chappe, l'œuf d'un oiseau fut trouvé dedans. Et quant il eut été trouvé il sceut bien dont ce luy estoit venu et que c'estoit de la prévoyance de celuy sans lequel un passerel ne peut faonner sur terre, et deffendit que le mantel ne fust osté de cestuy lieu devant que l'oysel eust esclos ses poussins et nourris. Et entretant nulle tempeste de temps ne nulle desastrempence d'aerne de pluye toucha ni ne souilla le vestement de cestuy sainct évesque.

« Après la mort de Haglio, duc de Bretaigne, qui honora le benoist Maclou tant comme il vesquit, se dressa la mauvaise génération des hommes de cette province par envie

contre l'homme de Dieu et fut eschauffée en mauvaistié. Si advint qu'ils batirent leur pasteur de bastons et de fléaux et le lièrent tout entour de pieux au rivage de la mer tout estendu pour que la mer, quant elle monteroit, il périst. Et quant sainct Maclou ouyt cela, il se mist en oraison et impetra que la mer quant elle monta entour celluy homme de Dieu, elle laissa entour luy l'espace de un mille de terre sans monter. Et après ce le plus tost qu'il pult, le sainct sire alla où cestuy homme estoit lié et l'emmena avec luy tout sain. Et après ce il fuit ses ennemis et s'en alla hors de la cité en la province d'Aquitaine avec ceulx de son couvent et y demoura moult de temps. Et ceux du pays luy donnèrent moult de dons, entre lesquelz un paysan luy donna un asne pour apporter la busche du boys pour son user. Et l'évesque le bailla en garde à son varlet. Et si comme il coupoit un jour boys pour apporter sur son asne, le loup le print et l'occist. La chose fut moult griefve au clerc et print une partie de la busche sur son épaule et la porta à l'évesque, et l'évesque lui dit : Maine moy au boys, et va devant. Et quant il fut entrée au boys il lui fut octroié que par ses prières le loup fut tout prest devant luy et luy commanda qu'il fust chargé comme l'asne et que la somme de boys luy fut chargée sur le dos, et l'emmena à l'ostel. Et le loup estoit aussi comme un chien privé et alloit tousiours avec le servant et ceux qui gardoient les choses, et luy-même veilloit et les gardoit très sagement. »

MALC (Saint). — Les bénédictins ont cité, dans leur *Examen de l'état des lettres au* XIIe *siècle*, la traduction paraphrasée en vers de la *Vie de saint Malc*, en prose, par Reginald, moine de saint Augustin de Cantorbéry, qui leur paraît avoir été Normand. Ils remarquent, dans ce travail poétique, l'étrange alliance du christianisme avec les fables de la mythologie païenne. (*Hist. littér. de la France*. Paris, in-4°, t. IX, 1750, p. 171.)

* On sait que La Fontaine a composé un poëme de la *Captivité de saint Malc*, qui parut en 1673, et qui a obtenu le suffrage de juges difficiles; le lyrique Lebrun le trouvait rempli d'intérêt, de vers heureux et de beautés neuves. Un judicieux critique, M. Walckenaër, pense, toutefois que dans cet écrit, La Fontaine est resté au-dessous de son sujet; c'est un des plus beaux qui puissent se présenter sous la plume d'un poëte. Un jeune homme et une jeune et belle vierge ont fait vœu de chasteté; ils deviennent esclaves par le sort de la guerre, sont envoyés dans un désert pour y garder les troupeaux et, au milieu des épreuves les plus difficiles, ils obéissent à leurs vœux sacrés. Ils fuient ensemble, sont poursuivis, se réfugient dans la caverne d'une lionne qui allaitait ses petits; l'animal féroce les protége et met en pièces l'Arabe dont le cimeterre déjà levé sur eux allait leur donner la mort. Après avoir échappé à mille dangers, ils arrivent à une bourgade chrétienne, se disent un éternel adieu, et, fidèles à leurs engagements, ils se renferment pour toujours dans des cloîtres différents où ils demandent à Dieu, au pied des autels, la céleste récompense de leur fidélité à des promesses.

MAMERTIN (Saint). — La légende de saint Mamertin, abbé dans les Gaules, fut populaire, et Jacques de Voragine n'a point manqué de la recueillir.

Mamertin fut d'abord païen; et un jour qu'il adorait les idoles, il perdit un œil, et une de ses mains se dessécha. Et il pensa qu'il s'était attiré le courroux de ses dieux; et comme il se rendait à leur temple, il rencontra un homme pieux, nommé Savin, qui lui demanda comment pareil malheur lui était arrivé; et Mamertin lui répondit : « J'ai irrité mes dieux, et, pour ce motif, je vais les adorer, afin qu'ils s'apaisent et qu'ils me rendent ce qu'ils m'ont ôté. » Et Savin lui dit : « Tu te trompes, mon frère, car tu supposes que les diables sont des dieux. Va trouver saint Germain, évêque d'Auxerre, et si tu ajoutes foi à ce qu'il te dira, tu seras aussitôt guéri. » Et aussitôt Mamertin se mit en route, et il s'en alla au sépulcre de saint Amator, évêque, et de plusieurs autres saints. Et il se mit, pour éviter la pluie qui tombait cette nuit, dans une cellule qui était au-dessus du sépulcre. Et tandis qu'il dormait, il eut une vision admirable, car un homme vint à la porte de la cellule, et il appela saint Concordien, et il lui dit d'aller à la fête que saint Amator, saint Pérégrin et d'autres évêques faisaient; et le saint, qui était dans le tombeau, répondit qu'il ne le pouvait pas, parce qu'il avait à veiller sur un étranger, afin d'empêcher que les serpents ne le tuassent. Et celui qui était venu s'en retourna, puis il revint, et il dit : « Concordien, lève-toi et viens, et amène avec toi Vivien le sous-diacre, et Junien le sous-diacre, pour qu'ils s'acquittent des devoirs de leur ministère, et Alexandre gardera ton hôte. » Et alors il sembla à Mamertin que saint Concordien le prenait par la main et le menait avec lui. Et quand ils eurent rejoint les autres, saint Amator dit à saint Concordien : « Quel est celui qui est venu avec toi ? » Et il lui dit : « C'est mon hôte. » Et saint Amator lui répondit : « Renvoie-le, car il est impur, et il ne peut rester avec nous. » Et comme on chassait Mamertin, il s'agenouilla devant les évêques, et il demanda grâce à saint Amator, et il lui ordonna d'aller aussitôt trouver saint Germain. Et alors Mamertin se réveilla, et il vint trouver saint Germain, et il s'agenouilla devant lui, et il implora son pardon. Et Mamertin raconta tout ce qui lui était arrivé, et ils allèrent ensemble à la tombe de saint Concordien, et ils levèrent la pierre, et ils virent plusieurs serpents qui avaient dix pieds de long, et qui voulaient s'enfuir. Et saint Germain leur ordonna de se rendre tous en un endroit où ils ne pussent à l'avenir faire aucun mal. Et alors Mamertin fut baptisé, et il fut moine au monastère de saint Germain, et il fut abbé après saint Alodien. Et à l'époque où il était abbé, vivait saint Marin; et Mamertin voulut éprouver

son obéissance, et il lui imposa les derniers emplois du monastère, et il lui donna la garde des bœufs; et comme il gardait les bœufs et les vaches en une île, il était plein d'une si grande sainteté, que les oiseaux sauvages venaient à lui, et qu'il les nourrissait de sa main; et il délivra des chiens un sanglier qui s'était réfugié dans sa cabane, et il le laissa se sauver. Des voleurs le dépouillèrent une fois, et comme ils emportaient ses vêtements, et qu'ils ne lui avaient laissé que son manteau, il les rappela, et il leur dit : « Revenez, mes maîtres : j'ai trouvé un denier attaché dans un pli de ce manteau, et vous en aurez peut-être besoin. » Et ils revinrent sur leurs pas, et ils lui prirent le manteau avec le denier, et ils laissèrent saint Marin tout nu. Puis, voulant se retirer dans leurs asiles ténébreux, ils s'égarèrent toute la nuit, et, au point du jour, ils rentrèrent dans la cellule du saint. Il les salua, les accueillit avec bonté, et lavant leurs pieds, il leur offrit tout ce qu'il avait qui pouvait leur être nécessaire. Et eux, tout étonnés de ce qu'il faisait, se repentirent, et chacun d'eux se convertit à la foi. Une nuit, quelques-uns des plus jeunes des moines qui étaient avec lui voulant prendre une ourse qui faisait des ravages dans les troupeaux, lui tendirent des piéges, et elle y tomba, et elle s'y trouva prise. Mais saint Mamertin, instruit par prescience de cela, sortit de son lit, et trouvant l'ourse, il lui dit : « Que fais-tu là, malheureuse? prends la fuite, de peur qu'on ne te tue. » Et, brisant ses liens, il lui rendit la liberté. Quand il fut mort, l'on porta son corps à Auxerre; et comme on s'arrêtait dans un château, sur la route, il fut impossible de faire aller le corps plus avant, jusqu'à ce qu'un prisonnier, qui était retenu dans cet endroit, fût venu, ses chaînes s'étant brisées, et il aida à porter les reliques saintes jusqu'à la ville. Et Mamertin fut enseveli avec honneur dans l'église de Saint-Germain.

MAMMES (Saint).—Il n'existe pas de monuments populaires de la grande célébrité dont a joui à Césarée en Cappadoce, sous la domination de l'empereur Aurélien, saint Mamante, ou Mammès, martyr. (Cf. *Act. SS.* Augusti... Anvers, 1737, in-fol., t. III, die decima septima, p. 423.)

MANEKINE (La).—L'histoire de la *Manekine*, dont la date semble pouvoir être reportée jusqu'à une très-haute antiquité, est connue sous divers noms, tantôt de la *fille du roi de Hongrie* (487) et tantôt d'*Oliva*.

La fable en est bizarre, et un peu diversifiée, selon qu'on la considère dans le nord ou dans le midi de l'Europe.

Les traditions du nord racontent qu'il y avait une fois un roi de Hongrie qui, marié à la fille du roi d'Ermenie, de grande beauté et de sagesse merveilleuse, ne put avoir de sa femme d'autre enfant qu'une fille. Il devint veuf. Au moment de mourir, son épouse lui avait fait jurer de n'épouser jamais autre femme, à moins qu'il n'en trouvât quelqu'une lui ressemblant en tous points, et de visage et d'esprit. Serment imprudent. Les barons du royaume, voyant la couronne près de tomber en quenouille, murmuraient et devenaient séditieux. Longues années se passant dans ces agitations, la fille du roi avait grandi, rappelant si bien la défunte reine, sa mère, que les esprits frappés de la ressemblance et du serment du père, conçurent l'idée de donner à leur seigneur sa fille même pour épouse. L'Eglise consultée, promit les dispenses. Le roi signifia les volontés des barons hongrois à sa fille. Mais l'enfant élevée dans le bon esprit de sa vertueuse mère, et craignant Dieu, se refusait absolument à cette odieuse union. Contrainte, elle prit la résolution d'un moyen suprême, celui de se mutiler et de fuir (488). Après mille aventures, retrouvée par son père désolé, sa main lui ayant été rendue miraculeusement, elle acheva ses jours dans la paix et la satisfaction du devoir.

Le roman de la *Manekine*, écrit au XIIIe siècle, par Philippe de Reims, est conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7609, 2, fol. 2 r°, col. 1 à fol. 56 recto. — Il a été édité à Bruxelles par M. le baron de Reiffenberg. — MM. Monmerqué, Fr. Michel, Littré en ont donné l'analyse ou cité des fragments. — Il débute ainsi :

Phelippes de Rim ditier
Veut un roumans, ù delitier
Se porront tuit cil qui l'orront;
Et bien sacent qu'il i porront
Assés de bien oïr et prendre,
Se il à chou voelent entendre;
Mais s'aucuns est ci qui se dueille
De bien oïr, pour Dieu ! ne voelle
Ci demorer, anchois voist s'en.
Ce n'est courtoisie ne sen
De nul contéur destourber.
Autant ameroie tourber
En .i. marès, comme riens dire
Devant aucune gent qui d'ire,
D'envie, d'orgueil sont si plain
Que tenu en sont pour vilain.
Par tel gent sont tuit revelé
Li mal qui amont sont levé,
Car du bien qu'il sevent se taisent.
Et pour çou que il poi me plaisent
Leur voel ançois que je commans
La matere de mon roumans
Priier de ci que il s'en voisent
Ou qu'il ne tencent ne ne noisent;
Car biaus contes si est perdus,
Quant il n'est de cuer entendus
Méismement à chiaus qui l'oent :
Pour çou leur requier-jou qu'il oent
Ce conte que je met en rime.
Et se je ne sui leonime,
Merveillier ne s'en doit mie;
Car molt petit sai de clergie,
Ne onques mais rime ne fis;

(487) Cf. M. le comte de Douhet, *Dictionnaire des Mystères*, au mot *la Fille du roi de Hongrie.*

(488) Au VIIe siècle, sainte Dympne de Brabant fuit aussi l'amour incestueux de son père.

Mais ore m'en sui entremis
Pour çou que vraie est la matere
Dont je voel ceste rime fere,
N'il n'est mie drois c'on se taise
De ramembrer cose qui plaise.
Dès or voel-jou à Dieu priier
Que il me doinst bien definer
Ce conte que j'ai ci empris
Et par moi est en rime mis,
Et à trestous chiaus grans biens doigne
Qui loeront ceste besoigne.
Dès or mais vous commencerai,
Que jà de mot n'en mentirai,
Se n'est pur ma rime alongier,
Si droit com je porrai lignier.
Jadis avint qu'il ert .j. rois
Qui molt fu sages et courtois,
Toute Hongrie ot en demaine,
Feme avoit qui n'ert pas vilaine :
Fille estoit au roi d'Ermenie;
De grant biauté iert si garnie
Et de bonté, si com j'entens,
Que on errast avant lonc tans
Que sa parelle fust trouvée.
A li deviser demourée
Ne voel faire : trop demourroie.
Aler m'en voeil la droite voie
Ainsi comme je truis ou conte,
Qui ainsi me retrait et conte
Qu'il furent ensanle .x. ans,
Qu'avoir ne porent nus enfans
Fors une fille seulement;
Mais cele, au mien escient,
Fu la plus bele qui ains fust
Qui d'omme concéue fust.
La damoisiele ot non Joïe,
Por mainte gent qui esjoïe
Fu ou païs pour sa naissance;
Et Diex, qui tous les bons avance,
Mist en li quanque mettre i dut
Nature, qui pas ne recrut,
Ançois i mist tout à devise :
Biauté, bonté, sens et francise.
Onques feme de son eage
Ne fu tenue pour si sage.
Dont vint la mort, qui jà n'ert lasse
De muer haute cose en basse,
Ne n'espargne roi ne roïne.
Ançois fait de biau tans bruine :
Bruine fait bien de biau tans
Quant elle fait de liés dolans ;
Ne jà ne prendra raenchon
De nului qu'ele ait en prison,
Fors que le cors nu, pale et taint,
Joiel dont cascuns se plaint.
N'a mie atendu la viellece
De la roïne, ançois s'adrece
Vers li, et si l'a empainte
Qu'ele la fait et pale et tainte
La coulour qui estoit si bele
Riens n'i vausist rose nouvele.
Au lit est du tout acoucie.
Or ne quidiés mie qu'il siée
A chiaus du païs ne au roy,
Qui pour li demainent desroi :
Devant li est, partir n'en puet ;
De plourer tenir ne se puet,
Quant ne troeve fusiciien
Qui sace du garir rien.
J. jour li dist : « Ma dame ciere,
Molt me fait mal icele ciere
Que je voi en vous si palie.
Par eage ne deuisciés mie
Issi tost departir de moi. »
Ele li a dit : « Sire, avoi !
Ne viellece ne joneté
Ne tolent la Dieu volenté ;
Souvent fait la biere premiere
Que les gens cuident darreniere.
Quant Diex le veut et jou le voeil ;
De sa volenté ne me doeil.
Je sai molt bien morir m'estuet
Ne autrement estre ne puet ;
Mais par cele très grant amour
Que m'avés monstrée maint jor,
Vous pri que me donnés .i. don
De tous mes biens en ghorredon. »
– « Certes, dame, li rois respont,
Il n'est nule riens en cest mont
Que nus hom puist faire pour femme
Que je ne face pour vous, dame ;
Mais dites vostre volenté :
Du faire sui en volenté,
Sur ma loialté le vous jur. »
— « Or en sui-je bien asséur,
Sire : si vous requier et proi
Que vous jamais femme après moi
Ne voelliés prendre à nesun jor ;
Et se li prince et li contour
De ce païs ne voelent mie
Que li roi almes de Hongrie
Demeurt à ma fille après vous,
Ançois vous requierent que vous
Vous mariés pour fil avoir,
Bien vous otroi, se vous avoir
Poés femme de mon sanlant,
Qu'à li vous alés assanlant;
Et des autres bien vous gardés,
Se vous mon convenant gardés. »
— « Certes, dame, jou l'otroi bien ;
Jà ne mefferai de rien. »
Quant la roïne ot çou pourquis
Son pensé et son cuer a mis
A s'ame, si se confessa ;
Bien sent la mort qui l'apressa :
Se droitures a demandées,
Et on li a toutes données ;
Puis est du siecle trespassée.
Pour li s'est mainte gens lassée
De plourer. Meismement li rois
Se pasma sur li mainte fois,
Ne nus ne le puet conforter.
Quant devant li en voit porter
La roïne en biere morte,
Molt se plaint, molt se desconforte ;
Ains plus grans deuls ne fu véus
Que cil qui par li fu méus.
Enfoïe fu noblement.
Sa tombe fu faite d'argent,
D'or et de pieres precieuses,
Boines, cieres et precieuses.
Li duc, li prelat, sans mentir,
Qui furent à li enfoïr
I furent d'yvoire entailliet
Merveilleusement soutilliet ;
Deus et .ij. ensanle parolent,
Et sanle que de doel s'affolent.
Quant on ot canté le service,

Retorné s'en sont del eglize.
De tous i ot qui s'en alerent;
Mais li grant signeur demourerent
Por reconforter lor signour,
Qui le cuer a plain de dolour.

Toutes mors oublier convient.
Li rois le convenent bien tient
Qu'il avoit fet à la roïne.
Après sa mort fu lonc termine
Avoeques sa fille Joïe,
Qui l'a mout amée et cierie;
Pour l'amour qu'il ot à sa mere
Ne li monstra pas vie amere,
Et molt l'ama de grant amour.
La damoisiele cascun jour
Crut en sens et en grant biauté,
En valour et en loialté.
.xvi. ans ot, molt fu bele et gente;
En la virge Marie entente
Mist de servir et d'onnourer;
Tous les jours l'aloit aourer
D'orisons que ele savoit,
A une ymage qu'ele avoit,
Qui en sa sanlance ert pourtraite.
Ensi se deduist et affaite.

Le conte de li vous lairai;
Des barons du païs dirai,
Qui ensanle ont pris pallement;
Molt i assanla de grant gent.
Quant il furent assanlé tout,
Si ont ellit le mains estout
Et le plus sage pour moustrer
Ce qui les a fait assanler:
« Seignour, fait-il, escoutés-moi.
En cest païs avons .i. roy
Qui ot feme molt boine et sage;
En se mort avons grant damage.
De cele feme n'a nul hoir
Fors une fille, au dire voir,
Qui est molt bone et molt courtoise;
Et nonpourquant à briquetoize
Ert li roialmes de Hongrie,
Se feme l'avoit en baillie:
Por c'est-il bon que nous alons
Au roi et de cuer li prions
Qu'il pregne feme à nostre los. »
Il respondent tout: « C'est bon los. »
A ce conseil trestout s'acordent,
N'en i a nul qui s'en descordent;
Au roi sont venu au tierc jor
Là où il tenoit son sejor,
Si li requierent que il famme
Pregne pour l'ounour du roialme.
Il lor dist: « Signor, non ferai,
Jamais femme ne prenderai;
Car à ma femme euc en convant
Que jamais jor de mon vivant
Feme espousée n'iert de moi,
Se ensi n'est, mentir n'en doi,
Que je trouvaisce son pareil
De biauté, de fait, d'apareil.
Et je ne quie mie que une
En trouvast-on desous la lune;
Mais s'ele puet estre trouvée,
Pour le pourfit de la contrée
Vés moi prest et entalenté
De faire vostre volenté. »

Quant li baron ont entendu
Ce que li rois a respondu,
Sont .xji. messages ellis,
Courtois et sages et ellis,
Qui pluseurs langage savoient.
La roïne véu avoient,
Norris les ot et alevés;
Si se tinrent mains agrevés
Des grans paines qu'il endurerent,
Por çou que son per querre alerent.
Et cil .xij. tuit doi et doi,
Par le commandement le roi
Et par les barons de la terre
Vont en maint lieu la muse querre.
Quant il orent or et argent
Et garnisons à lor talent,
S'ont devisé qu'il le querront
.I. an et puis si revenront.
Vers orient en vont li .vi..
En trois parties se sont mis;
Et li autre vers occident
S'en vont maint païs reverchant.
Fille à roy et à maint conte
Virent, dont il ne tinrent conte.
Maint duel, maint anui et maint grief
Orent; mais ne vinrent à chief
De la queste qu'enpris avoient,
Estoit çou dont grant doel avoient.
Se je contoie leur anuis,
Del escouter seroit anuis.
Quant il ont en maint lieu cerkié
Maint païs quis et reverchié,
Ne ne poeent oïr nouveles
Qui leur soient bones ne beles,
Au chief del an sont revenu,
Non ensi com erent méu:
Riche s'esmurent et joiant,
Povre revienent et dolant;
En .ij. nés en erent tourné,
Mais en .vi. en sont retourné.

A .i. Noel troevent le roy
Et tous ses barons avoec soi,
Où il tenoit grant court pleniere.
Gent i ot de mainte maniere,
Dames et mainte damoisiele
Qui cuidoit estre la plus bele.
Au disner vinrent li message,
S'ont au roi conté leur musage;
Et li baron, quant il l'oïrent,
De çou mie ne s'esjoïrent;
Mais li message n'i ont coupes.
Ne furent pas paié d'estoupes;
Blanc argent orent et rouge or,
Dont cascuns puet faire tresor.
D'aus vous lairai; diray du roy
Et des barons qui sont od soi.
Od li furent maint archevesque
Et maint abbé et maint evesque.
Laiens estoit bele Joïe,
Mainte dame ot en sa compaignie;
Al mangier seoit la dansele.
Uns des barons del escuele
Le servi, cui Dieus destourbier
Doinst! qu'il avint grant encombrier
A la damoisele par lui,
Ainsi com vous orrés ancui.
A ce baron forment pesoit
De çou que li rois fil n'avoit
Les messages avoit oïs,

Dont il n estoit mie esjoïs ;
La damoisiele a regardée,
Qui ert blance et encoulourée.
Avis li est ce soit sa mere,
Fors que de tant que plus jone ere.

Quant par laiens ont tuit mengié,
A conseil se sont tuit rengié
Tout li baron de la contrée ;
Et li quens, qui avoit portée
L'escuele bele Joïe,
Lor dits : « Se Dix me beneïe,
Signeur, li rois jamais n'aura
Femme n'on ne le trouvera
Tele comme il le veut avoir,
S'on ne fait tant, au dire voir,
Que il puist sa fille espouser :
Ou monde n'a fors li son per;
Mais se li prelat qui ci sont,
Qui en grant orfenté seront
Se malvais sires vient sor aus,
Voloient faire que loiaus,
Fust li mariages d'auls deus,
Je croi que ce seroit li preus
A tous chiaus de ceste contrée. »
A tant a sa raison finée.
De tex i a qui s'i acordent
Et de tex qui molt s'en descordent.
Longuement entr'eus desputerent,
En la fin li clerc s'acorderent
Que il le roy en prieroient
Et sur aus le pecié penroient;
A l'apostole monterront
Le grant pourfit por quoi fait l'ont.

A tant en sont au roi venu,
Se l'ont à .i. consel tenu,
Et li dient : « Biaus sire ciers,
Por çou que vous nous tenés ciers,
Vaudriiens-nous de vous avoir
Hoir qui ce regne doie avoir ;
Mais vous avés fait serement
Femme n'aurés, fors d'un sanlant
A cele qu'éustes premiere.
Bien veés qu'en nule maniere
N'en poet-on nis une trouver,
Fors une que devés amer :
Çou est vostre fille la sage.
Si vous prions qu'en mariage
Le prendés, nous le vous loons
Et sur nous l'affaire prendons.
Prions vous ne vous en soit grief,
Car on doit bien faire un meschief
Petit pour plus grant remanoir.
— Signor, ce dist li rois, pour voir,
Saciés pour riens ne le feroie;
Trop durement me mefferoie.
— Si ferés : sire, vos clergiés
Velt que ensi vous le faciés ;
Et se vous ne le volés faire,
Vo homme vous seront contraire. »
Quant li rois voit que si baron
Voelent qu'il facent dusqu'en son
Tout lor bon et lor volenté,
Si leur a respit demandé,
Sans plus, dusc'à la Candelier ;
Adonc si reviegnent arrier,
Si lor dira qu'il volra faire
U del escondire ou du faire.
Il li otroient tout ensi;
Du consel se sont departi,
A lendemain se departirent,
Vont s'ent et au roy congié prisent.
Li rois od sa fille demeure,
Molt le cierist et molt l'ouneure.
.I. jor vint li rois en sa cambre,
Qui estoit pavée de l'ambre;
La damoisiele se pinoit,
Ele se regarde, si voit
Son pere qui est dalés li ;
De la honte que ele a rougi :
« Sire, dist-ele, bien vigniés.
— Fille, fait-il, boin jour aiiés. »
Li peres a sa fille prise
Par le main, et lés lui assise ;
Molt le regarde ententieuement,
Et voit c'onques plus soutilment
Nature feme ne fourma,
Fors Joïe, qu'ele aourna
De plus grant biauté que Elayne,
Dont as Troiiens crut tel paine
Qu'il en furent tout perillié,
Mort et vaincu et escillié :
Dont ce fu tristeurs et dolors;
Mais avenu est as pluisours
Que par feme ont esté destruit
Li plus sage et li miex estruit
Et tel qui coupes n'i avaient.
Les femmes pour qu il emprenoient
Les folies et les outrages,
S'en tournoit sur euls li damages
Et sur eles tout ensement;
Car on retrait et dist souvent :
« Souvent compere autrui pecié
Teuls qui n'i a de riens pecié. »
Ausi fist Joïe la bele ;
Car ses peres del estincele
Dont Amors seit si les siens batre
Le (489) fait en son cemin embatre
Si soutilment qu'il ne s'en garde,
Fors que de tant que il l'esgarde
Plus volentiers c'ainc mais ne fist.
Raisons, qui d'autre part se mist,
Li dist que il d'iloc s'en voise,
Qu'il ne chiée en briquetoise.
Issi a fait, congié demande ;
Et ele à Jhesu le commande.
A tant de sa fille se part ;
Mais od lui emporte le dart
D'Amours, qui grant anui li fait ;
Car si soutilment li a trait
Par mi les iex que dusc'al cuer
Le féri ; mais ains puis à nul fuer
N'en pot trouver la garison,
S'en eut mainte grant marison.
Un jour à dementer se prist
Por Raison qui en li se mist,
Et dist : « Pour fol me puis tenir,
Quant à çou ne doi avenir
Que mes fols cuers aime et covoite
Par outrequiderie esploite
Amors, qui ensi me demaine;
Car d une amor qui est vilaine
Et encontre toute raison
Me fait amer, ou vœille ou non.

(489) *Les.* Ms.

Je sai bien que cele est ma fille,
Dont li pensers si fort m'escille
En cel pensé, qui n'est pas gens,
M'ont mis mi baron et mes gens;
Si m'ont en tel folie empaint
Dont li miens cuers souspire et plaint.
Et pour quoi ne souspiré-gié?
En ai-ge des prelas congié
Et proiere que je la pregne;
Mais que il en moi ne remaigne,
Bien puis alegier ma dolour
Al gré des plus grans de m'ounour.
L'autr'ier otroier ne lor vaus,
Je fis que nices et que faus.
Que faus? non fis, ains fis que sages;
Car ce n'est mie li usages
Que nus doie sa fille prendre.
A folie me font entendre,
A folie, voir, ce me font mon;
Car je n'i voi nule raison.
Donques ne la prendrai-je mie:
Ce serait outrequiderie,
Por que raison ne droit n'i voi.
Legierement oster m'en doi
Mon cuer, qui tous jors à li pense;
Mais dès or li mech en deffense. »
Ainsi li rois par lui devise;
Mais Amours, qui en li s'est mise,
Li raporte une autre novele;
Car la grant biauté de la bele
Li dist et son contenement,
Si que tout li met à noient
Le pensé qu'il avoit orains:
Ne l'en souvient, que c'est du mains;
Si est espris ne puet estaindre,
El fol voloir le convient maindre:
Ensi a contraire voloir.
Sens et Amours le font doloir,
Qui dedens sen cuer se combatent
Si que le roi souvent embatent
Une eure en sens, l'autre en folie,
C'Amors de fol voloir le lie,
Et Sens le rassaut d'autre part
Et li monstre que il se gart
De chou qu'Amors li loe à faire,
Car tost en aroit (490) grant contraire;
Mais c'est pour noient, ne li vaut,
Qu'Amors si asprement l'assaut
Que çou que Sens li monstre et dist
Li met du tout en contredit.
Et quand voit que li rois plaise
Vers Amours et lui entre-laisse,
Dolans du roi se departi;
Mais Amours pas ne s'en parti,
Ains est lui quant Sens s'enfuit,
C'ore est li rois en son estruit;
Si le demaine à son voloir,
Sovent li fait le cuer doloir.
Tant l'a destraint et demené
Que le roy a à chou mené
Que il en pallera à sa fille,
Pour qui Amour son cuer essille.
En sa cambre ès-le vous venu.
Comme son père l'a rechéu
La damoisele boinement;
Et li rois par le main le prent,
Sour une keute-pointe bele
S'assiet, et lès lui la pucele;
Avoec aus n'a qui noise faice.
« Bele fille, or ne vous desplace,
Fait li rois, çou que vous vœil dire,
Ne jà n'en aiés au cuer ire.
— Certes, sire, de vo voloir
Oïr ne me doi pas doloir.
Dites-moi ce que bien vous ert,
Car ma volentés me requiert.
De tout quanque fille doit faire
Pour père ne soie contraire.
— Ma fille, vous respondés bien,
Et je ne vous dirai jà rien
Que ne doiés faire pour moi;
Car par le gré et par l'otroi
De mes barons baron vous doing,
Qui n'est mie de vous trop loing,
J'euch à vostre mere en convant
Que jamais jour de mon vivant
Femme après li n'espouseroie,
Se jou son parel ne trouvoie;
Mais el ne puet estre trovée,
Fors vous, n'i a mestier celée;
Et mi baron ne voelent mie
Que li roialmes de Hongrie
Demeurt sans hoir malle après moi:
Por ce ai du clergié l'otroi
Que de moi soiés espousée.
Roïne serés couronnée
Au Noel. Ne l' vauch otroier,
Ainsi lor dis que à la Candelier
Qui vient lor en responderoie
Selonc ce que consel aroie;
Et j'ai or bien consel du faire,
Mais que il à vous voeille plaire. »
Li damoiziele ot et entant
Çou que ses peres va contant;
Mais en Dieu a mise s'entente.
Se ne li plaist ne atalente
Çou don ses pere li parole,
Ainsi il dist: « Peres, tel parole,
S'il vous plaist, poés bien laissier;
Car ce ne me porroit plaisier
Nus que ce me sanlast droiture
Que nus hom péust s'engereure
Espouser selonc nostre loy;
Et tout cil sont plain de derroy
Qui contre Dieu consel vous dounc
Et de tel cose vous semounent.
Por riens ne m'i acorderoie,
La mort avant en soufferroie:
Ne sui mie tenue à faire
Ce qu'à m'ame serait contraire.
Miex vous vient prendre penitance
Du couvent et de la fiance
Que vous à ma dame féistes,
Car fol convent li praméistes.
Se prenés feme à vostre los,
U monde n'a home si os,
Se vous volés sa fille avoir,
Qui n'en soit liés, au dire voir:
Si vous pri qu'en pais me laissiés.
Mes cuers n'ert jà à çou laissiés.
Pour nului que prenge mon pere;
Car qui s'ame pert, trop compere. »
Quant li rois ot que riens n'esploite
De la riens que il plus couvoite,

(490) *Aroit.* Ms.

Plus engrans en est que devant :
Se li respont iréement :
« Certes, fille, je le ferai,
Puisque je le congié en ai.
Folement respondu m'avés ;
Mais bien sai que miex ne savés.
Se mon voloir ne volés faire,
Tost vous tournera à contraire ;
Ne vous en prierai jamais.
La Candelier est assez près,
Que tuit mi baron revenront,
Et bien sai qu'il me prieront :
Adonques vous espouserai,
Devant là plus ne vous dirai. »
Ains qu'ele plus li respondist,
Li rois hors de la cambre en ist ;
Onques congié n'i demanda.
La damoisiele demoura
En sa cambre, plaine de duel ;
Morte voldroit estre son voel :
« Lasse ! dist-ele, mar fui née,
Quant je suis ore à ce menée
Que mes peres m'espousera.
Jà pour raison ne le laira,
Puisque il l'a si en gros pris
Et que si homme l'ont empris ;
Mais miex ameroie morte estre,
Car c'est contre le Roy celestre,
Ne par raison nus ne puet faire
Ce qu'il me (491) voldront faire faire
Bien pens faire le me feront,
Jà pour mon dit ne le lairont,
S'aucune chose en moi ne voient
Par quoi de ce voloir recroient. »
En tels voloirs, en tex pensers
Est li tans si avant passés
Que venue est la Candelier.
Si baron et si chevalier
Et li prelat de la contrée,
Sans plus faire de demourée,
Son trestout à court revenu ;
A joie furent retenu
Du roi, qui grant gent assambla,
Et tant que il à tous sambla,
Qu'ainques mais ne tint si grand court :
Tous biens, toute riquece i sourt ;
Cascuns tant comme il veut en a.
Li rois ainsi le commanda,
Que bien cuide lués accomplir
La volenté de son desir.
Del escondit ne li caloit
Que sa fille fait li avoit,
Car il metoit en son pourpens
Que pensés de feme c'est vens.
Bien li cuide oster son corage
A la requeste du barnage
Et des prelas qu'ilueques sont,
Qui au roi sont venu ; si l'ont
Requis que il Joïe pregne
Et que leur consel ne desdaigne.
Li rois leur respont volentiers
Le fera, puisqu'il est mestiers ;
Et que communalment li loent.
Molt en sont lié tout cil qui l'oent
Que li rois est entalentés
De faire les lor volentés,
Si li dient qu'il iront querre
Joïe : « Ne nu. respit querre
Ne volons de ces espousailles,
Que eles ne tournent à failles. »
Or quident bien tenir ou poing
Tel cose dont il sont molt loing.
Joïe ot illoeques tramis
Une espie, qui embramis
Fu de tout lor conseil aprendre ;
Et si tost com il pot entendre
Le consel qu'il orent éu,
Es-le vous ariere venu
A Joïe ; si li reconte
Ainsi com li rois et li conte
Le vienent querre pour le roy.
Quant ele l'ot, en tel effroi
Est qu'ele ne scet qu'ele face.
En petit d'eure fu sa faice
Des larmes de ses iex couverte.
Or est-ele séure et certe,
Se ele ne troeve occoison,
Petit li vaurra sa raison ;
Mais ele ne's atendra mie :
El n'a soig de leur compaignie,
De ses puceles se depart,
Nule d'eles n'en prist regart,
Et ele s'est d'eles emblée,
De cambre en cambre en est alée ;
Ains ne fina dusqu'ele vint
En une quisine qui tint
D'une part au mur de la sale,
Et del autre partie avale
Li seaus en une riviere
Qui ert rade de grant maniere ;
De la mer estoit assés près.
Tuit li quisinier ou palès
Estoient alé pour véir
Leur signeur sa fille plevir,
Si que toute seule estoit Joie
Deseur tous triste et esbahie
Un grant coutel à quisinier,
Qui sert de la car despicier,
A sour le dreceoir trouvé ;
Par maintes fois l'ont esprouvé
Ses maistres pour bon et taillant :
D'un cisne merveillous et grant
En colpast à .i. cop l'esquine.
En sa main le prent la meschine,
Et pense que elle colpera
Son puing, et caoir le laira
Et (*sic*) l'iawe qui est apelée
Yse la parfonde et la lée.
Dont se commence à dementer :
« Lasse ! or me puis-je bien vanter
C'à malvais port sui arrivée ;
Car se jou ai ma main colpée,
De moi nule pitié n'aura
Li rois, car vraiement saura
Que colpée l'arai pour lui
Escondire. Lasse ! mar fui !
Bien sai qu'il me fera ardoir ;
Autre trezor n'en aurai, voir.
Bien sui fole, qui moi ocirre
Voel à dolor et à martire ;
Et se me puis bien respiter
De ceste dolour eschiever.
Comment ? par espouser mon pere ?
Mon pere ! lasse ! vie amere

(491) *Ne*. Ms.

Avoir, pour péur, de m'ame !
Virge Marie, douce dame,
Conseu vous demanc et requier;
Voelliés-ent vostre fil proier.
Puisque de cuer requier aïe,
Bien sai que je n'i faurrai mie. »
Ensi se demaine et tourmente
Joïe la bele jouvente;
En sel pensé a atendu
Tant qu'ele a oï le hu
De chiaus qui en sa cambre estoient,
Qui au roy mener le voloient :
Or voit bien n'i a plus caloigne;
Son puing senestre (492) tant alonge
Qu'ele le met seur la fenestre,
Le coutel tint en sa main destre :
Onques mais feme ce ne fist;
Car le coutel bien amont mist,
S'en fiert si son senestre puing
Qu'ele l'a fait voler bien loing
En la riviere là aval.
De la grant dolor et du mal
Que ele senti s'est pasmée.
Ains que ele se fust relevée,
Englouti sa main .j. poissons
Qui est apelés esturjons;
Molt en estoit liés par sanlant,
Aval l'ewe s'en va jouant.
Del esturjon ci vous lairai,
Et à Joïe revenrai,
Qui de pasmisons releva.
Son moignon, qui molt li greva,
Entortillie d'un cuevre-chief
A l'autre main à grant meschief.
Sa coulor, qui estoit vermeille,
Pali : ce ne fu pas merveille.
De la quisine en est issue,
En sa cambre en est revenue,
Où .iiij. conte l'atendoient;
Molt en sont lié quant il le voient,
Si li dient : « Mademoisele,
Une nouvele boine et bele
Vous aportons; mais soiés lie :
Roïne serés de Hongrie.
Li rois ou palais vous atent;
Par nous vous mande qu'erramment
Venés à lui, n'i demorés.
Bien doi de vous estre honnourés
Li rois et tout cil du païs,
Que tant ont pourcacié et quis
Que d'or aurés u cief couronne :
Qui ce vous fait, biau don vous donne.
Or en venés, car tuit vous mandent
Li prelat qui là vous atendent;
Ce lignage departiront,
Vous et le roy marieront »......

Par ce rommans poés savoir,
Vous ki le sens devés avoir,
Que cascune necessité
C'on a en sa carnalité
Ne se doit-on pas desperer,
Mais tous jours en bien esperer
Que de çou qui griefment nous point
Nous remetra Dix en bon point.
Anemis est (493) mout engigneus
Et de nous avoir convoiteus,
Si fait son pooir de nous mettre
En desespoir pour nous demettre
Hors de priiere et d'esperance.
Que Dius nous ost nostre grevance !
Se vous tentation avés...
Ou aucun grief en vous savés,
Prendés garde à la Manequine,
Qui en tant d'anuis fu si fine
Que par deus fois fu si tentée ;
N'onques puis n'eut cuer ne pensée
De cheoir en nul desespoir,
Ains ert tous jors en Dieu espoir
Et en sa beneoite mere,
Qui de pitié n'est mie avere.
Tant se tint en bien, tant peia
Q'assés plus qu'ele ne pria
Li rendi Dix en petit d'eure :
Pour çou lo que chascuns labeure
A soi tous jors en bien tenir,
Car si grans biens en puet venir
Qu'il n'est nus ki le séust dire
Ne clers qui le séust descrire ;
N'il n'est riens que Dix hée tant
Comme le fol desesperant,
Car icil qui se désespoire
Il samble qu'il ne voelle croire
Que Diex n'ait pas tant de pooir
Qu'il puist alegier son doloir.
Mout est fox qui en a redout,
Car Dix puet bien restorer tout;
Toutes pertes et tous tormens
Et tous pechiés, petis et grans,
Puet bien Dix et veut pardonner,
Mais que on li voelle donner
Le cuer et c'on se fie en lui
Et que on croie que sans lui
Ne puet venir biens en ce monde .
Nus biens n'est, se Dix ne l'abonde.
Il fait bon tel maistre servir
Et sa volenté poursivir :
Se li prions que tex nous face
Qu'il nous voelle doner sa grasce
Et que de desespoir nous gart,
Que nous n'aillons à male part;
Et vous, priiés Dieu qui tout voit
Que il celui grant joie otroit
Qui de penser se vaut limer
Pour la Manequine rimer;
Dix li doinst joie et bone vie !
Amen cascuns de vous en die.
Ici endroit Phelippes fine
Le Rommant de la Manekine.
Explicit le Romant de la Manekine.

En 1840, M. Francisque Michel a publié à Paris pour une société de bibliophiles écossais (le *Bannatyne Club*), le texte entier de l'œuvre de Philippe de Reimes; l'édition entière de ce beau volume, in-4° de 600 pages, a été envoyée à Edimbourg; l'*Histoire littéraire de la France* renferme, tom. XXII, p. 862-868, une notice sur le roman de la Manekine.

En Italie, la belle Oliva est fille de l'*empereur Julien*. Julien veut l'épouser. Elle se coupe les deux bras. Abandonnée dans un bois par des serviteurs qui avaient ordre de la tuer, Oliva est trouvée par le roi de Cata-

(492) *Destre.* Ms.

(493) *Anemi sont.* Ms

logne, qui lui confie son fils, enfant. Mais sa beauté lui attire de nouvelles disgrâces. Elle est calomniée par tous ceux qu'elle rebute. On l'enferme dans une caisse, on la jette à la mer. Elle devient reine de Castille. Persécutée de rechef, elle échappe encore à de nouveaux dangers, et finit par retrouver son père et son mari (494).

MANTIUS (SAINT). — Saint Mantius, en Portugal, a été l'objet de diverses traditions populaires que les Bollandistes ont répudiées comme des fables. (Cf. *Act. SS.* Maii, coll. a God. Hensch. et Dan. Papebr., e. Soc. Jesu. . Anvers, 1685, in-fol., die vigesima prima Maii, t. V, p. 34.)

MARC, ÉVANGELISTE (SAINT). — La *Légende dorée* de Voragine reproduit au XIIIe siècle toutes les fables qui avaient eu cours jusqu'alors sur saint Marc.

Marc, évangéliste, était prêtre de l'ordre des diacres, et il fut tenu au baptême par l'apôtre saint Pierre, dont il était le disciple. Il alla à Rome avec saint Pierre, et, pendant que ce dernier y prêchait la foi, les Chrétiens de cette ville le prièrent de permettre que Marc leur écrivît l'*Evangile*, afin de le conserver précieusement. Il l'écrivit tel, en effet, qu'il l'avait entendu de la bouche de saint Pierre qui, après l'avoir examiné, reconnut qu'il était plein de vérité, et le jugea propre à être connu de tout bon Chrétien. Et lorsque saint Pierre fut convaincu de la perfection de la foi qui animait Marc, il l'envoya à Aquilée, où, en prêchant la parole de Dieu, il convertit une grande multitude de peuple, et là, comme à Rome, il écrivit l'*Evangile* qui, encore aujourd'hui, est montré avec vénération dans l'église d'Aquilée.

« Enfin il conduisit à Rome et présenta à saint Pierre un nommé Hermagoras, de la ville d'Aquilée, qu'il avait converti à la foi, et qu'il désirait voir nommer évêque de la même ville.

« Lorsque Hermagoras eut été consacré évêque, et qu'il en eut longtemps et dignement rempli les fonctions à Aquilée, il y mourut martyr, ayant été saisi et massacré par les infidèles. Marc, sur l'ordre de saint Pierre, alla prêcher la parole de Dieu à Alexandrie, où, à son entrée, il ordonna Philo, le plus savant des Juifs, et lui recommanda la dévotion et l'abstinence. Papias, évêque d'Hiérapolis, célèbre en style très-noble les louanges de Marc. Saint Pierre Damien dit aussi de lui : « Notre-Seigneur le remplit d'une si grande grâce à Alexandrie, que tous ceux qui suivaient ses leçons acquirent une telle perfection, qu'ils semblaient depuis longtemps exercer la religion. Mais c'était moins par la démonstration des miracles et l'éloquence de ses prédications que la foule était attirée, que par les exemples qu'il lui donnait. Après sa mort, son corps fut porté en Italie, sa patrie, et son *Evangile* fut rangé au nombre des saintes reliques. Alexandrie fut ennoblie par le sang de sa victoire, et l'Italie s'enrichit de son corps. »

« Par esprit de grande humilité, il s'était coupé le pouce, afin de ne pouvoir être ordonné prêtre; mais Dieu en décida autrement, puisque saint Pierre l'ordonna évêque d'Alexandrie. Et, arrivant dans cette ville, sa chaussure se déchira en plusieurs pièces, et il reconnut par là que Notre-Seigneur lui indiquait la fin de son voyage, et que le démon ne pourrait plus prévaloir dans ses embûches contre lui. Alors Marc vit un savetier cousant une vieille chaussure; il lui donna sa sandale à raccommoder. Le savetier se blessa gravement à la main gauche en faisant ce travail, et se mit à crier : « Un seul Dieu ! — Vraiment, dit alors saint Marc, Dieu m'a fait faire un bon voyage ; » et, mêlant un peu de terre à sa salive, il appliqua cette boue sur la blessure, qui fut aussitôt guérie. Lorsque le savetier reconnut en lui tant de vertu, il le conduisit à sa maison et lui demanda qui il était et d'où il venait. Marc lui avoua qu'il était serviteur de Dieu ; alors le cordonnier lui témoigna le désir qu'il aurait de voir Jésus-Christ. Marc le lui promit. Il convertit ensuite et baptisa tous les gens de la maison. Lorsque les habitants surent qu'il était arrivé un homme de Galilée qui méprisait leurs dieux, ils le surveillèrent. Quand il s'en aperçut, il ordonna évêque de cette ville le cordonnier qu'il avait baptisé, et il se retira à Pentapolis. Après deux ans de séjour dans cette ville, il revint à Alexandrie, où il trouva le nombre des Chrétiens bien augmenté. Les prêtres des idoles cherchèrent à se saisir de lui. Un jour qu'il célébrait la fête de Pâques et qu'il officiait, ils lui passèrent une corde au cou, en disant : « Traînons ce bouvier à la voirie. » Sa chair et son sang tombaient sur la terre, et on le conduisit ainsi en prison. Là il fut visité par l'ange, et même par Notre-Seigneur, qui le consola, en lui disant : « Marc, mon évangéliste, que la paix soit avec toi : ne crains rien, car je suis avec toi, et je te délivrerai. »

Le lendemain, il fut de nouveau traîné de côté et d'autre, et alors il offrit son âme au Seigneur, et il rendit l'esprit vers l'an cinquante-sept de Notre-Seigneur, sous le règne de Néron. Comme les païens voulaient brûler son corps, il survint une telle grêle, accompagnée de la foudre, que chacun s'efforça de s'échapper et laissa là le corps du saint. Alors les Chrétiens l'enlevèrent et l'ensevelirent honorablement dans l'église. Et voici le portrait qui nous est parvenu du martyr. Il avait le nez long et les sourcils épais ; les yeux beaux, la barbe très-belle et touffue; il était plein de douceur et de la grâce de Dieu. Et le bienheureux Ambroise

(494) Entre autres impressions anciennes de cette légende, nous citerons l'*Historia de la regina Oliva* (Venezia) Gio. And. Valvasssore detto Guadagnino (senz'anno), in-4° de 4 f. à 2 col., fig. en bois. Il en existe une autre édition, Florence, sans date.

dit de lui : « Pendant que Marc brillait par ses miracles, il arriva que le savetier auquel il avait donné sa chaussure à coudre, se perça la main gauche et s'écria qu'il n'y avait qu'un seul Dieu. Joyeux de l'entendre parler ainsi, saint Marc s'empressa de le guérir, en lui appliquant un peu de boue, composée de terre délayée avec sa salive. Le savetier, aussitôt guéri, continua son travail. Le saint lui prêcha l'Evangile et fit d'autres miracles; et plusieurs aveugles recouvrèrent la vue. » Il arriva en l'an quatre cent soixante-huit de l'Incarnation de Notre-Seigneur, du temps de l'empereur Léon, que les Vénitiens transportèrent son corps d'Alexandrie à Venise, et construisirent une magnifique église en son honneur. Deux marchands de Venise étant allés à Alexandrie, firent si bien par leurs dons et leurs promesses, qu'ils obtinrent des deux prêtres qui gardaient le corps du saint, de le leur laisser enlever. Lorsqu'ils l'eurent en cachette tiré du tombeau, il se répandit une odeur si pénétrante et si suave, que tous les habitants s'en émerveillèrent. Lorsqu'ils furent en mer, ils dirent aux marins qui voguaient avec eux, que leur navire portait le corps de saint Marc. Les passagers d'un des navires avec lesquels ils faisaient route dirent, par raillerie, que c'était le corps d'un Egyptien et non celui du saint. Aussitôt le premier navire se tourna vers celui de ces passagers, et le heurta tellement qu'il l'entr'ouvrit, et renouvela ses coups jusqu'à ce que ceux qui étaient dedans confessèrent qu'ils croyaient que c'était le corps de saint Marc. Une nuit que les navires étaient tourmentés par une violente tempête, et que de profondes ténèbres en augmentaient l'horreur, l'équipage ne savait plus que faire pour se sauver, et le saint apparut à un moine qui le gardait, et lui dit de recommander promptement aux marins de serrer leurs voiles, car ils étaient près de terre. Ils le firent, et le lendemain matin ils se trouvèrent en vue d'une ville; et, en longeant le rivage, ils changeaient toujours de place le corps du saint. Les habitants de ces contrées les félicitaient de leur bonheur de porter ainsi ce corps saint, et demandaient à l'adorer dévotement.

Un marin incrédule fut possédé du démon, et tourmenté jusqu'à ce qu'il convînt qu'il croyait que c'était véritablement le corps de l'évangéliste. Quand il fut délivré, il rendit grâce à Dieu, et il conserva pour le saint une grande dévotion.

Quelque temps après, et afin qu'il fût mieux gardé, on mit le corps du saint dans une colonne de marbre, en sorte qu'on ignorait qu'il fût là. Or il arriva que ceux qui l'y avaient placé moururent, et on s'inquiéta de savoir où retrouver ce corps. On observa un jeûne solennel, et on célébra une procession générale, dans l'espoir que le saint patron leur serait favorable. Alors les pierres de la colonne tombèrent d'elles-mêmes à la vue de tout le peuple, qui s'étonna à la vue du sépulcre, et les fidèles rendirent mille actions de grâces au Seigneur. Ce jour fut toujours fêté depuis avec une très-grande solennité.

Un jeune homme, dont un cancer rongeait la poitrine, implora le secours de saint Marc; et, durant son sommeil, il aperçut un pèlerin auquel il demanda qui il était et où il allait. Celui-ci répondit qu'il était Marc et qu'il allait sauver un navire en péril : puis après ces mots il toucha du doigt le jeune homme qui, en s'éveillant, se trouva guéri. Le navire entra au port, et on célébra ces deux miracles par des actions de grâce.

Quelques marchands de Venise, en allant à Alexandrie sur un navire sarrasin, s'aperçurent qu'ils étaient en danger de périr : ils se jetèrent précipitamment dans une chaloupe, et coupèrent les cordages. Immédiatement après, le navire sombra, et un seul homme restait sur l'eau, et il implora l'assistance de saint Marc. Aussitôt un homme de l'aspect le plus vénérable, entouré de lumière, vint à lui, et le transporta dans la chaloupe, après qu'il eut déclaré son intention de recevoir le baptême en arrivant à Alexandrie. Mais une fois arrivé, il oublia sa promesse. Alors, saint Marc lui apparut et lui reprocha son manque de foi, et cet homme s'empressa de se convertir, et il finit sa vie en se conduisant d'une façon édifiante.

Un homme travaillait sur le clocher de Saint-Marc, à Venise, et il tomba d'en haut, et il se brisa les membres; mais, en tombant, il n'oublia pas de se recommander à saint Marc; il rencontra heureusement un fût de colonne qui le retint, et là on lui tendit des cordes, et il put se sauver sans aucune blessure, et il revint, dans de grands sentiments de dévotion, accomplir l'ouvrage qu'il avait entrepris.

Le serviteur d'un noble seigneur de Provence ayant fait vœu d'aller visiter le corps de saint Marc, et ne pouvant obtenir permission de son maître, ne balança pas à y aller sans prévenir ce dernier. A son retour son maître ordonna qu'on lui arrachât les yeux; mais jamais on ne put lui enfoncer dans les prunelles des pointes aiguës; elles se recourbaient toujours. Enfin le maître décida qu'il aurait les jambes coupées; mais les instruments de fer se changèrent en plomb. Le seigneur, reconnaissant alors le pouvoir céleste, demanda pardon à Dieu et à son serviteur, et il s'en alla avec lui visiter le corps de saint Marc.

Un chevalier blessé dans une bataille avait la main pendante, et les médecins et ses amis lui conseillaient de la faire couper. Il n'y voulut pas consentir, et la fit remettre à sa place, où elle fut fixée au moyen de langes; ensuite il fit son oraison à saint Marc, et il se trouva si bien guéri, qu'il n'en conservait qu'une petite cicatrice.

Un autre chevalier voyageant à cheval, armé de toutes pièces, tomba, par suite de la chute de son coursier sur un pont, au fond de l'eau, et sentant que, livré à ses

propres forces, il ne pourrait sortir de là, il invoqua saint Marc, qui lui tendit une lance, et qui le tira du fleuve. Ce chevalier raconta ensuite ce miracle à Venise, où il accomplit dévotement son vœu.

Un homme de Mantoue, faussement accusé, fut mis en prison, où il resta trente jours. Tourmenté d'être ainsi en captivité, il jeûna trois jours, et il se recommanda à saint Marc, qui lui apparut pendant son sommeil et qui lui ordonna de sortir de prison; mais cet homme crut que c'était une illusion, et il resta dans son cachot. Alors un ange vint une seconde fois, et lui intima l'ordre de sortir; et le prisonnier, reprenant confiance, trouva les portes ouvertes, et il se rendit libre en brisant facilement ses liens, et en rendant grâce à saint Marc.

Toute l'Apulie était désolée par une grande sécheresse; et les habitants, ayant appris que ce fléau les accablait, parce qu'ils ne fêtaient pas saint Marc, recoururent à sa miséricorde, et ils lui promirent de célébrer sa fête. Le saint les fit alors jouir d'un air pur, et leur envoya la pluie nécessaire pour féconder leur pays.

Vers l'an douze cent soixante et un, il se trouvait à Pavie, dans le couvent des frères prêcheurs, un frère, jeune d'années et vieux par le talent, et qui était fort malade. Il se nommait Julien, fils de Faventin. Il fit venir le prieur, et il lui annonça devoir bientôt mourir. Il parut joyeux et très-sain de corps et d'esprit, et ensuite il se mit à crier : « Frères, j'éprouve une si grande abondance de joie, que mon âme s'envolera par suite des bonnes nouvelles que j'ai apprises. » Alors, levant les mains au ciel, il dit : « Seigneur, ôtez mon âme de sa prison, et délivrez-moi de cette vie mortelle. » Puis il s'endormit. Pendant son sommeil, il fut visité par saint Marc, et il entendit une voix qui demandait au saint pourquoi il était venu là. Et Marc répondit : « J'y suis venu, parce que le service de cet homme est agréable à Dieu. » La voix lui demanda aussi pourquoi il était venu plutôt que les autres saints. Et il repartit : « Parce que ce jeune homme m'a toujours témoigné une vénération toute particulière, et qu'il a eu soin de visiter le tombeau où je repose; c'est pour cela que je viens à mon tour assister à sa fin. » Et le monastère se trouva rempli d'hommes vêtus de blanc qui venaient, disaient-ils, pour recueillir l'âme du malade et pour la présenter à Dieu. Le frère s'étant éveillé, fit demander le prieur auquel il raconta sa vision. Et il s'endormit ensuite, plein de joie, dans le Seigneur (495).

MARCEL (Saint). — Le culte de saint Marcel, martyr au IIe siècle, à Châlons-sur-Saône, dans l'ancienne Bourgogne, qui ne remonte pas moins qu'au VIe siècle, n'a pas laissé de monument purement populaire durant une si longue succession de siècles. (Cf. *Act. SS.* Septembris... Anvers, 1748, in-fol., t. II, die quarta, p. 187.)

La *Légende dorée* contient sur saint Marcel une notice assez courte que nous allons reproduire :

Le bienheureux Marcel naquit à Paris. Citoyen du paradis, il fut humble sur la terre; élevé dans le ciel, il naquit de parents de condition ordinaire, mais il brilla par ses mérites. Ne jamais souiller son corps ni son âme par le péché, ce fut la seule noblesse à laquelle il prétendit. Chercher à se distinguer par ses bonnes mœurs plutôt que par l'orgueil de sa naissance; préférer donner de bons et efficaces exemples, au lieu d'être vain de l'ancienneté de sa race; s'efforcer de servir Dieu avec un cœur pur, en cachant au dedans de soi des trésors de mérite, c'est ce qui excita toujours le désir de Marcel, pauvre, il est vrai, mais grand par sa charité, son humilité, sa chasteté et ses mortifications. Dès son enfance et jusque dans sa vieillesse, il fut tellement ami de la règle, qu'il ne paraissait pas qu'il eût rien de fragile dans un corps fragile. Tels furent donc ses principes depuis les premiers jours de son sacerdoce et de sa cléricature, durant lesquels il se préparait, à son insu, au rang où la Providence devait bientôt l'élever. Foulant ainsi aux pieds les pompes et les crimes du monde, et animé par la perspective d'une palme éternelle, il entra courageusement dans la lice, offrant pour prémices de son sacrifice les victoires remportées sur les penchants de la chair et sur l'orgueil de l'esprit. Les premiers emplois qui lui furent confiés étaient de peu d'importance, mais il s'efforça de les remplir avec un soin extrême et sans manquer à rien; cependant, alors qu'il était encore simple clerc, il opéra un miracle fort notable : étant entré une fois dans l'atelier d'un forgeron, cet ouvrier le contraignit à retirer de la fournaise une masse de fer rouge, exigeant qu'il la tînt à la main pour en dire le poids. Le bienheureux alors, voulant montrer qu'il faut toujours obéir dans ce qui n'est pas mal, sans cependant présumer de soi-même, prit le fer rouge avec la main, et, l'ayant soulevé, dit : « Quant à être brûlant, il l'est en effet, mais il ne pèse que neuf livres. » Et le fer ayant été mis dans une balance, après qu'on l'eût laissé se refroidir, on trouva que le saint avait dit vrai. — Alors qu'il était encore sous-diacre, un jour de l'Épiphanie, l'eau de la Seine, qu'il présentait au bienheureux Prudence, évêque, pour l'ablution des mains, se trouva, par un admirable changement, avoir la saveur du vin. L'évêque, rempli d'étonnement, ordonna de verser de ce vin dans le calice; et la messe ayant été célébrée, tout le peuple reçut la communion de ce même calice, qui cependant resta, malgré le grand nombre des assistants, entièrement plein. Beaucoup de malades recouvrèrent, dans la suite, la santé, par la vertu de ce vin miraculeux. — Notre

(495) Cf. Jac. a Vor., *Legenda aurea*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8, p. 265.

saint, ayant un jour offert à son évêque de l'eau pour se laver les mains, le liquide exhala aussitôt un parfum de baume, et, pendant qu'on le répandait, il parut comme une espèce de chrême, en sorte que le prélat croyait s'être oint plutôt que lavé, et demandait d'autre eau pour purifier l'onction de ses mains. Le vénérable Prudence comprit par cette merveille, dont il rendit grâce à Dieu, tout le respect que méritait Marcel, et il se regarda à l'avenir comme son inférieur plutôt que comme son supérieur. — Une femme de race noble selon le monde, mais bien méprisable à cause de ses vices, dont son rang accroissait le scandale, ayant rendu le dernier soupir, fut portée en grande pompe à son cercueil ; mais voici ce qui en arriva, et ce qu'il est impossible de raconter sans une secrète horreur et un profond sentiment de compassion pour la défunte : Un horrible serpent vint pour dévorer son cadavre, et cette bête prit pour demeure le tombeau de la malheureuse, dont les restes lui servaient de nourriture. Les habitants de ces lieux s'enfuirent alors de leurs demeures tout épouvantés. Le bienheureux Marcel comprit que c'était lui qui devait triompher du monstre. Il rassembla donc le peuple de la cité; puis, les ayant laissés à quelque distance, il s'avança seul au lieu du combat. Lorsque le serpent, sortant d'un bois, s'en revenait vers le sépulcre, Marcel se présenta devant lui en priant; le monstre, dès ce moment, sembla demander grâce en baissant la tête et en agitant la queue; il suivit ensuite le saint évêque pendant près de trois milles à la vue de tout le peuple, qui rendait grâce à Marcel, et qui accablait d'invectives son ennemi. Alors saint Marcel lui parla ainsi impérativement : « Dès ce jour, va habiter les déserts, ou replonge-toi dans la mer. » Et depuis on n'en a plus vu aucune trace. C'est ainsi qu'un faible prêtre, vainqueur d'un ennemi puissant, se montra le sauveur de son pays, et que le bâton pastoral eut plus de vertu que les machines de guerre. Si donc il faut estimer les hommes par leurs œuvres, la France doit s'enorgueillir de saint Marcel, autant que Rome de saint Sylvestre, avec cette différence seulement que celui-ci tua un dragon, et que l'autre le contraignit à obéir. Tout ceci n'est qu'une faible partie des choses que fit Marcel, toujours d'un commerce doux, animé de l'esprit de sainteté, digne, par la conduite qu'il mena toujours, de la plus haute des récompenses, celle de régner éternellement avec le Seigneur. Il quitta ce monde le huitième jour des calendes de novembre, pour aller se réunir à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soient gloire, honneur et puissance.

La *Vie et passion de saint Marcel et de sa femme*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, datant du XIII[e] siècle, a été mentionnée, par M. Paulin Paris, dans ses *Manuscrits français de la bibliothèque du roi...* (Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8, t. VI, 5845, p. 229.) Le manuscrit qui contient cette prose est conservé à la Bibliothèque impériale, sous le n° 7208, in-folio. La *Vie de Saint Marcel* comprend les folios 194-207.

MARGUERITE (Sainte). — La *Bibliothèque bleue* nous fournit la *légende* populaire suivante de *sainte Marguerite :*

LA VIE ET LÉGENDE DE SAINTE MARGUERITE, VIERGE ET MARTYRE (496).

Après la mort et passion,
Après la résurrection
De Jésus aux saints cieux monté,
Plusieurs furent de grande bonté,
De mœurs et de religion ;
Après la prédication
Des Apôtres de Jésus-Christ,
Ouvrirent à Dieu leur esprit,
Et beaucoup devinrent croyants,
De vieux, de jeunes et d'enfants,
De grands, de dames et de pucelles ;
Partout en allait les nouvelles,
Tant qu'une petite pucelle
Qu'on appelait Marguerite,
En abjurant la loi païenne,
Voulut, dévote, être chrétienne,
Et puis se faire baptiser,
Pour Jésus-Christ seul épouser,
Lui vouant sa virginité :
Elle fut d'Antioche la cité,
Et fille de Théodosien,
Grand sacrificateur païen ;
Païenne était aussi sa mère,
Qui l'aimait fort et tenait chère :
Elle était vertueuse et sage,
Belle de corps et de visage.
Jeune orpheline demeura,
Sa nourrice la gouverna,
Et lui apprit en son enfance
La sainte Loi et la créance :
Sans orgueil était, et sans vice,
Sous la garde de sa nourrice,
Elle était vêtue pauvrement;
Mais du corps beau parfaitement
Les yeux luisants, luisante face,
Comme celle qui de la grace
Du seul vrai Dieu était remplie,
Et n'avait d'autre amour envie.
A le servir mettait sa cure;
Or un jour advint d'aventure,
Qu'elle allait les brebis paissant,
Olibrius par là passant,
Seigneur du pays, s'arrêta,
Au visage la regarda,
Ne prenant garde au vêtement,
Mais au corps parfaitement,
Adroitement et de belle stature,
De sa beauté eut soin et cure :
Outre passa, mais sans séjour,
Tant fut épris de son amour,
Qu'il la fit devant lui venir,
Pour la mener à son plaisir :

(496) A Troyes, chez Jean-Antoine Garnier, imprimeur-libraire, rue du Temple. — *La Vie et Légende de sainte Marguerite*, vierge et martyre; corrigée et revue selon la vérité de l'Histoire des auteurs orthodoxes de l'Église qui en ont écrit, par J. C.

Etant devant lui présentée,
Il l'a ainsi interrogée :
Qui êtes-vous ? et de quels gens?
Dites-moi qui sont vos parents?
Quelle est la loi que vous tenez
Et le Dieu que vous adorez ?
Croyez-moi, vous serez sage,
Je vous prendrai en mariage,
Si vous voulez y consentir,
Et si vous savez bien, sans mentir,
Que si à ce vous discordez,
Et à moi vous ne consentez,
Vous en souffrirez tel martyre,
Si grief que l'on ne puis dire.
Elle répondit, bien avisée,
Marguerite je suis appelée ;
Je crois en Dieu le Tout-Puissant,
Qui tous les siens de mal défend ;
Et en Jésus-Christ son seul Fils,
Qui nous sauva de grands périls
Où nous étions par le péché
Que fit Adam le dévoyé :
Je suis chrétienne baptisée,
A Jésus-Christ suis épousée,
Je ne veux autre ami avoir;
Si vous désirez le savoir,
Je suis la servante de Jésus-Christ,
Qui pour nous en la croix souffrit.
Il répliqua : tu n'es pas sage,
Si tu mets en lui ton courage;
Car les Juifs le maltraitèrent,
Et après le crucifièrent.
Elle répond, ce fut folie,
Tout leur gent en fut périe :
Et quand il eut vu qu'elle était
Ferme en son cas et persistait,
A peu qu'il ne se voulut pendre ;
Alors fait la pucelle prendre
Et mettre en prison bien fermée ;
Et quand ce vint l'autre journée,
Devant lui la fait ramener,
Tâchant de son courage changer.
Lors il dit : entends à moi,
Laisse ton Dieu et prends ma loi ;
Autrement t'en repentiras ;
Car plusieurs tourments souffriras,
Et après au feu seras brûlée,
Et puis ta cendre au vent jetée :
La vierge répond brièvement,
Si mon corps tu mets en tourment,
Mon âme sera bienheurée,
En mon Dieu je suis assurée.
Quand parler ainsi l'entendit,
Il crut enrager de dépit,
Et commanda que toute nue
De verges dures fut battue,
Tellement que devant et derrière,
Il n'y demeurât peau entière :
Lors saillent sus, et plus n'entendent,
Et en haut toute nue la pendent,
Et sa chair blanche et déliée,
Ont tant battue et détranchée,
Qu'en tout son corps n'avait peau saine ;
Mais ainsi que d'une fontaine,
S'en va le sang à val courant,
Et tellement la vont battant,
Que ceux qui alentour étaient,
Plus la regarder ne le pouvaient,
Pour le sang qui d'elle ruisselait,
Et la douleur qu'elle souffrait.
Olibrius, tout plein d'ardeur,
Plus qu'un lion en sa fureur,
Lui cria : sœur Marguerite,
Ecoute-moi, plus ne m'irrite,
Crois-moi, fais ma volonté,
Encore peus revenir en santé :
Et ceux qui étaient à l'entour
Lui disaient tous : crois ce Seigneur,
Crois-le donc, tu seras sage,
C'est un riche mariage
Que ce seigneur t'offre et présente :
Ne perds ainsi ton enfance,
Ni ta jeunesse par folie,
Sauve ton corps, sauve ta vie :
Ah ! ah ! dit-elle, folles gens,
Si me voyez en ces tourments,
Le Seigneur Dieu qui me guide
N'est-il pas toujours à mon aide ?
De grande folie êtes menez,
Vous qui tel conseil me donnez,
De perdre pour votre seigneur
La grace de mon Créateur
Si mon corps est ici en tourment,
Mon âme ira assurément
En paradis, c'est mon dessein,
Pourtant ce martyre ne craint ;
Laissez votre folle créance,
Ayez en Jésus-Christ confiance,
Qui donne joie à ses amis
Et les met en son paradis ;
Autrement, si en lui ne croyez
A jamais damnés vous serez :
Je n'écoute du tout vos dits,
Car avec moi est Jésus-Christ.
Et ainsi qu'elle remontrait
Au peuple qui présent était,
Olibrius qui la tente,
De plus en plus la tourmente,
Aux tyrans dit qu'on la dépende,
Et qu'en la chartre on la descende ;
Ils la dépendent et la meinent,
Et de la tourmenter se peinent,
Pour faire au gré de leur seigneur.
Elle entre en tourment et douleur,
A la porte de la chartre est venue
Toute sanglante et toute nue ;
Avant qu'entrer dedans s'incline,
Du signe de la croix se signe,
En cette chartre on l'avale,
Fort y fait noir, obscur et pâle :
Quand le lieu vit noir et obscur,
Lui fit au cœur grief et dur,
Ne se peut tenir de pleurer,
Quand céans lui convient entrer.
Quand elle fut dedans entrée,
En terre s'est prosternée
A deux genoux dévotement,
Dieu réclamait humblement,
Disant : Aidez-moi, mon Dieu,
Car tant est horrible ce lieu,
Que je ne sais en quel lieu suis ;
Je n'ai ma confiance en autrui.
O Dieu ! vous m'avez toujours gardée :
Or suis grandement blessée,
Et tourmentée rudement ;
Consolez-moi promptement,
Et m'octroyez par votre grâce,
Que celui voye en cette place

Qui ainsi me méfait sans cesse,
Et plus met mon corps en détresse.
Et quand elle eut fait sa prière,
Subitement une lumière
Se présenta dans la prison;
Lors avisa un fier dragon
Dedans le cachot où elle était,
Qui par la gueule feu jetait,
Par les yeux et par les oreilles.
La tête avait grosse à merveilles;
Les yeux il avait grands et creux,
A merveille il était affreux;
De la puanteur de son haleine
Etait la prison toute pleine.
Quand elle le vit venir
Soufflant, ne sut que devenir,
Et si ne s'osait remuer,
Le dragon ne put achever.
Mais elle prend en Dieu confiance
Et l'invoque sans demeurance :
Vrai Dieu qui avez formé le paradis,
Et d'enfer avez ôté vos amis,
Gardez mon corps de cette bête,
Qu'elle ne me fasse aucune molleste.
Quand elle eut son oraison finie,
Elle s'est de la croix munie,
Alors le dragon disparut;
Il lui sembla que soudain fut
Issue de son ventre saine,
De l'amour de Dieu plus certaine
Que n'avait été auparavant,
Joyeuse elle va Dieu louant.
Et puis le tyran insensé
Et tout furieux a pensé
De faire le peuple amasser,
Et a fait la vierge avancer
Devant lui rigoureusement,
Il lui a dit publiquement :
Pense à ton cas, et entends-moi :
Laisse ton Dieu, et prends ma loi,
Autrement te ferai mourir,
Et en tourments tes jours finir,
Elle répond que par menace,
Ni pour tourments qu'on lui fasse,
Son Créateur ne laissera,
Mais toujours en lui croira.
Alors qu'ainsi ferme l'a vue,
La fait dépouiller toute nue,
Charbons ardents fait apporter,
Dont les côtes lui a fait brûler,
Puis lui a dit qu'elle le crût.
Laissant son Dieu, et qu'au sien crût.
Elle répond que non ferait
Pour tout l'or qui au monde était.
Alors se prit à forcener,
Un vaisseau a fait amener,
D'eau bouillante le fait emplir,
Pour dedans la faire bouillir;
Mais lui a fait premièrement
Lier pieds et mains fermement.
Quand a été dedans jetée,
De prier Dieu ne s'est oubliée :
Puissant Père de tous les chrétiens,
Par ta vertu romps ces liens,
Desquels sortir pas je ne puis,
Si ton nom n'est mon appui.
Et ayant fait son oraison,
La terre trembla à l'environ;
Le ciel s'ouvrit soudainement,
Duquel un ange visiblement
Une couronne lui a portée,
Qu'il lui a sur le chef posée,
Puis il lui a dit : Viens, ma mie,
Tu auras perdurable vie;
Ne t'ébahis, sœur Marguerite,
Car Dieu t'aime d'amour d'élite;
Aies en Dieu bonne confiance,
La couronne en est l'assurance,
Qui t'est par moi de Dieu donnée,
Pour au ciel être couronnée.
Et quand l'ange lui eut ce dit,
Incontinent s'évanouit,
Et s'en alla hors de céans.
Alors rompirent les liens,
Et de la mort fut garantie,
Et de ce mal fut affranchie,
Et le fut par son époux Jésus.
Le tyran demeura confus,
Car il la vit sortir toute saine,
La chose en est toute certaine,
Que ceux qui à l'entour étaient,
La gloire de Dieu voyaient.
Ils commencèrent à s'étonner,
Et à Dieu louange donner.
Plusieurs milliers en Jésus-Christ
Crurent de cœur, d'âme et d'esprit,
Et pour eux pria la pucelle.
Olibrius ouït la nouvelle
Du peuple qui fut converti,
Dont il eut le cœur marri
De rage et de cruauté;
Dehors les murs de la cité,
Les commanda tous amener,
Un à un les fit décoller.
Ayant ce martyre fait faire,
En la vierge il le veut parfaire,
Et qu'on l'amène promptement
Au supplice cruellement,
Pour soudain être décollée,
Car la gent elle avait prêchée
A croire en un Dieu Jésus-Christ :
Et alors un soldat la prit,
Qui, sans plus longtemps contester,
Lui veut d'un coup la tête ôter;
Mais la vierge si lui requît,
Qu'attendre un peu il voulît
Qu'elle eût fait son oraison;
Et voyant que c'était raison,
Lui répondit de fort bon gré,
Et lui dit : fais ta volonté.
Humblement s'est agenouillée,
Son oraison a commencée :
Seigneur Dieu, qui formas le monde,
Et rond le ciel, la terre et l'onde,
Qui donnas des bornes à la mer,
Sans qu'elle puisse se déborder,
Et en nul temps outrepasser.

O Jésus-Christ, mon Rédempteur!
Chacun vous doit porter honneur,
Vous louer, craindre et servir,
Car pour nous avez voulu souffrir,
Et le tiers jour ressusciter,
Et puis au ciel monter,
Pour nous ouvrir votre paradis
Duquel étions tous interdits,
Par le péché de nos parents;
Humblement grâces je vous rends

Des biens que m'avez faits en ma vie,
Et de plus je vous supplie
Que mon âme veuilliez admettre,
Et en votre royaume la mettre,
Et que veuilliez la préserver
Des lacs de l'ennemi d'enfer,
Par le martyre et les tourments,
Et la mort qu'endurer j'attends :
Ayez pitié de ces gens ici,
Et leur faites pardon et merci;
Car ils ne savent ce qu'ils font;
Pareillement ceux qui feront
Mémoire de votre passion,
Demandant leur rémission,
Confessant leurs iniquités,
Et les garder d'adversités.
Quand la pucelle consolée
Eut son oraison terminée;
Une voix du ciel descendit
Qui lui a répondu et dit :
Dieu a ouï ton oraison,
De tes péchés tu as pardon;
Reçois le lot de ton martyre,
Dieu le veut comme tu le désires :
Des anges ont été transmis
A la porte du paradis.
Alors au bourreau elle a dit,
Qu'il fît d'elle à son plaisir,
Et qu'il en avait bon loisir;
Le chef baissé, le col étend,
Et lui fier plus n'y attend,
En un coup l'a décollée,
Et l'âme droit s'est envolée
En paradis, dont est concierge
La sainte et bienheureuse vierge.
Or est finie Marguerite,
Dont est ici sa vie décrite :
Les anges l'emportèrent chantant,
Et Notre-Seigneur Dieu louant,
Qui beaucoup honore ses amis,
Et couronne en son paradis
Ceux qui font son commandement,
Tant qu'ils font corporellement
En ce monde tant plein de vices,
Tant plein d'erreurs et de malices.

Addition.

Theodimus fut un prud'homme,
Qui lui livrait en la prison
Pain et eau dont elle vivait;
Et de jour en jour écrivait
Pour l'honneur de Dieu sans mentir,
Ce qu'il lui voyait advenir :
Lors tous chrétiens baptisés
Cette nuit furent assemblés,
Et remirent avec le corps,
Le chef qui fut coupé dehors,
Qui attendent votre Saint-Esprit·
Et puis après secrètement,
L'ensevelirent honnêtement,
Puis la passion envoya
Par trait de temps çà et là
Aux églises et dévots lieux,
Et les eussiez vus jeunes et vieux
Venir pour guérison avoir
Du mal et santé recevoir,
Desquels pour vrai s'en allaient
Tous sains quand ils retournaient.

Cantique sur la Vie de sainte Marguerite.

Sur l'air : *Mme La Valière.*

Grand Dieu, mon cœur respire
De chanter en tous lieux
L'honneur et le martyre
De vos saints glorieux;
Mais par dévotion
Veuillez que je récite
La mort et la passion
De sainte Marguerite.
De la ville d'Antioche
Native elle était,
De parents sans reproche.
Son père païen était;
Sa mère semblablement
Suivait la loi païenne;
Mais elle saintement
Embrassa la chrétienne.
La bonté souveraine
Permit que cette enfant
D'une femme chrétienne
Fût nourrie saintement,
Qui lui fît dans ce lieu,
Dès sa plus tendre enfance,
Apprendre à prier Dieu
Selon notre croyance.
Ayant bien six années,
Sa mère la reprit
Pour être élevée
Avec eux au logis;
Toujours Jésus priait
D'amour particulière,
Par quoi son père était
Contre elle fort en colère.
Mais dans cette misère
Elle ne fut pas longtemps,
Car son père et sa mère
Moururent en peu de temps;
Mais par affection,
Pour éviter le vice,
Fut garder les moutons
De sa chère nourrice.
Comme elle était seulette
Olibre un jour passant,
La voyant fort adroite,
Et d'un regard plaisant,
Fut épris dans son cœur;
Brûlant d'amour pour elle,
Un de ses serviteurs
Envoya devers elle.
Tu sais bien la bergère
Qu'avons vue en passant
Là-haut sur les bruyères,
Va lui dire promptement
Qu'elle dise le lieu
D'où elle a pris naissance,
Même qui est son Dieu
Et aussi sa croyance.
A sainte Marguerite,
Ce valet promptement,
Sans savoir son mérite,
Vint dire civilement :
Dame, dites le lieu
Où vous prîtes naissance,
Le nom de votre Dieu,
Aussi votre croyance.
Le grand Dieu que j'estime
Se nomme Jésus-Christ·

Naissance légitime
Dans Antioche j'ai pris
Le grand Théodosien
Certes, c'était mon père,
Patriarche païen,
A ses dieux ne veut croire.
Entendant la réponse,
Olibre fut surpris;
Sitôt qu'on lui annonce
Qu'elle aimait Jésus-Christ,
Il pensa enrager
D'une nouvelle haine:
Dit, je veux sans tarder
Qu'en ce lieu on l'amène.
Etant en sa présence
Sitôt lui demanda
Si c'était sa croyance
Comme on lui rapporta;
Elle répond hautement
Qu'elle était vraie chrétienne,
Haïssant grandement
La fausse loi païenne.
Quitte-moi ce langage,
Au nom de tous les dieux,
Prends-moi en mariage,
Et tu feras bien mieux·
Renonce à ton Dieu,
Sinon, chose certaine,
Souffriras en ce lieu
De très-cruelles peines.
Lors sainte Marguerite
Lui répond constamment:
J'aurai plus de mérite
En souffrant du tourment;
Mon cœur et mon esprit
J'ai voué d'un grand zèle
Au Sauveur Jésus-Christ,
Je lui serai fidèle.
A ces mots tendres,
Olibre sans tarder,
Aussitôt la fit prendre,
Cruellement fouetter,
Et sans compassion,
Sa peau ont déchirée,
Après dans la prison
Elle fut enfermée.
Dans la prison cruelle
Lui parut un démon
D'une posture vilaine,
En forme de dragon;
Mais elle la croix tenant
De Jésus, roi de gloire,
Combattant vaillamment,
Le renversa par terre.
La nuit étant passée,
On la tira en haut,
Puis l'ayant dépouillée
Allumèrent des flambeaux;
Les flancs et les côtés
Sans tarder lui brûlèrent,
Après ils l'ont jetée
Dedans une rivière.
La Bonté souveraine
Fit voir aux assistants,
Qu'ainsi qu'une sirène,
Sur l'eau allait nageant:
Olibre la voyant
Enrage et déteste,
Dit, je veux promptement
Qu'on lui coupe la tête.
Etant hors la rivière,
A genoux promptement
Se mit faisant prière,
A Jésus humblement,
Disant: mon doux Sauveur,
Faites-moi cette grâce
De mourir de bon cœur
Pour vous en cette place.
Ayant les deux mains jointes,
Pria d'affection
Pour les femmes enceintes
Qui la réclameront;
Suppliant de bon cœur
Jésus d'amour extrême,
Donner en sa faveur
A leurs enfants baptême.
Sa prière finie,
La tête on lui trancha,
Ainsi perdant la vie
Son martyre acheva,
Agée de quinze ans,
De ferveur et courage,
Surmonta des tyrans
La fureur et la rage.

Oraison particulière et de très-grande dévotion à sainte Marguerite pour les femmes enceintes.

Heureuse sainte Marguerite,
Digne vierge de Dieu bénite,
Je vous supplie, vierge honorée,
Noble martyre bien heurée,
Par votre pieuse passion,
Et par votre glorification,
Que veuilliez pour moi Dieu prier,
Et doucement le supplier,
Que par pitié il me conforte,
Des douleurs qu'il faut que je porte
Et sans péril d'âme et de corps,
Fasse mon enfant sortir hors,
Sain et sauf, que je le voie,
Baptiser à bien et à joie,
Et si de vivre il a espace,
Il lui donne son amour et sa grâce,
Et que, si saintement le serve,
Que la gloire des cieux desserve.
Ainsi soit-il.

Antienne de l'Eglise pour sainte Marguerite.

Venez, épouse de Jésus-Christ, recevoir la couronne que le Seigneur vous a préparée éternellement.

Oraison. — O Dieu! qui, entre tous les miracles de votre puissance, avez aussi conféré la victoire du martyre au sexe fragile; propice, accordez-nous qu'honorant la nativité de la bienheureuse vierge et martyre sainte Marguerite, nous puissions, à son exemple, cheminer et parvenir à vous: par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit éternellement. Ainsi soit-il.

Exaucez-nous, divin Sauveur, comme étant notre Père, et pour l'amour de votre bien-aimé Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il

MARGUERITE ou *MARINE D'ANTIOCHE* (Sainte). — Les actes apocryphes la-

tins et grecs qui restent de sainte Marguerite ou Marine, vierge et martyre à Antioche, qui vécut avant la fin du IIIᵉ siècle, et qu'on honore le 20 juillet, ont été signalés par les Bollandistes; ils ne remontent pas moins qu'au Vᵉ siècle. Le merveilleux qui les caractérise témoigne de leur extrême popularité dans les temps les plus reculés (497), et atteste, par son caractère étrange, une imagination orientale. Un dragon apparaît dans le cachot de la sainte persécutée. Ses cheveux et sa barbe sont d'or; ses dents de fer; ses yeux ont l'éclat de la perle; le feu et la fumée sortent de ses naseaux. La langue tirée au dehors, un serpent sur le cou, un glaive flamboyant dans la main. L'air est empesté de sa présence. Il souffle, un nuage de feu illumine l'horreur de la prison. Il s'élance, il engloutit dans son ventre sainte Marguerite. Mais la petite croix que porte la bienheureuse s'étend, s'allonge, ouvre la gueule du monstre, et la sainte sort saine et sauve de ses flancs. A peine dehors, elle voit à gauche un autre démon, sous l'aspect d'un homme, tout noir, et les mains liées aux genoux (498).

La *Légende dorée*, au XIIIᵉ siècle, raconte en ces termes la vie de sainte Marguerite.

LÉGENDE DE SAINTE MARGUERITE.

« Sainte Marguerite naquit à Antioche, et elle était fille de Théodose, prêtre des gentils. Elle fut mise en nourrice, et quand elle eut l'âge de raison, elle fut baptisée. Un jour, qu'elle avait atteint sa quinzième année, et qu'elle gardait les brebis de sa nourrice, le gouverneur Olibrius, passant par là, la vit, et il fut frappé de sa beauté; et il conçut pour elle une grande passion, et il dit à ses esclaves : « Allez, et amenez cette fille, afin que si elle est libre j'en fasse mon épouse, et si elle est esclave, je la prenne pour concubine. » Et lorsqu'elle lui fut amenée, il lui demanda son pays, son nom et sa religion. Elle répondit qu'elle était de race noble, qu'elle se nommait Marguerite, et qu'elle était chrétienne. Et le gouverneur lui dit : « Comment une fille noble et belle comme toi peut-elle adorer Jésus le crucifié? » Elle lui répondit : « Où as-tu appris que Jésus ait été crucifié? » Il lui répondit: « Dans les livres des Chrétiens. » Et Marguerite lui dit : « Si tu y vois qu'il a été crucifié, tu y vois aussi sa gloire et sa puissance; pourquoi crois-tu à une portion de ce que tu y vois, et pourquoi rejettes-tu le reste? » Et comme elle ajoutait que Jésus-Christ vivait éternellement, le gouverneur, irrité, la fit mettre en prison. Le lendemain, il la fit venir, et il lui dit : « Malheureuse fille, aie pitié de ta propre beauté, et adore nos dieux, afin d'en retirer avantage. » Et elle répliqua : « J'adore celui que redoute la terre, que craint la mer, et devant lequel toutes les créatures tremblent. » Et le gouverneur lui répondit: « Si tu persistes dans ton aveuglement, je ferai déchirer ton corps. » Et Marguerite répondit : « Jésus s'est livré à la mort pour moi, et moi je désire mourir pour lui. » Alors le gouverneur donna l'ordre de la suspendre sur le chevalet et de la battre rudement de verges, et ensuite de déchirer son corps avec des ongles de fer, jusqu'à ce que ses os fussent mis à nu. Et le sang coula de son corps comme d'une source très-pure; les assistants pleuraient et ils disaient : « Marguerite, nous avons vraiment compassion de toi, en voyant déchirer si cruellement ton corps. Oh! quelle beauté t'a fait perdre ton incrédulité! Et maintenant, crois, afin que tu vives. » Et elle répondit: « O mauvais conseillers, retirez-vous loin de moi; ces tourments de la chair sont le salut de l'âme. » Et elle dit au gouverneur: « Chien impudent, lion insatiable, tu as du pouvoir sur la chair, mais Jésus-Christ se réserve l'âme. » Et le gouverneur se couvrit le visage de son manteau, ne pouvant supporter l'aspect de tant de sang; il ordonna ensuite de la détacher et de la mettre en prison, et une clarté merveilleuse éclata dans son cachot. Et la sainte pria le Seigneur de lui faire voir l'ennemi qu'elle avait à combattre, et voici qu'un énorme dragon se montra devant elle. Et lorsqu'il s'élançait pour la dévorer, elle fit le signe de la croix, et il disparut. D'autres disent que le dragon lui saisit la tête dans sa gueule, et comme il allait la dévorer, elle fit le signe de la croix, et le dragon creva, et la sainte resta sans aucun mal. Mais ce récit-là est regardé comme vain et mal fondé. Le diable, pour tromper alors Marguerite, se présenta sous l'aspect d'un homme. Elle, le voyant, se mit en oraison; et lorsque le diable s'approcha, il lui prit les mains et il dit : « Qu'il te suffise ce que tu as fait. » Mais elle le prit par la tête et le jeta par terre, et elle mit son pied droit sur la tête du diable, et elle lui dit : » Tremble, ennemi superbe, tu gis sous les pieds d'une femme! » Et le démon criait : « O bienheureuse Marguerite, je suis vaincu. Si c'était un homme qui triomphât de moi, je ne me plaindrais pas; mais je suis vaincu par une enfant, et j'en suis d'autant plus

(497) Parmi les manuscrits de la Bibliothèque de la reine Christine de Suède, déposés au Vatican, le nº 1728, in-4°, papier, du XVᵉ siècle, contient la Vie de sainte Geneviève, le mystère de la Résurrection du Sauveur en prose, la vengeance de Notre-Seigneur et la destruction de Hiérusalem en prose, la Vie du saint roy Josaphat, roy de Jude, en vers, les Vigilles des Morts, de François Nesson, en vers, la Passion de Notre-Seigneur en prose, et la Vie de sainte Marine :

Moult est folz qui son umbre chace
Mais celuy qui le veut ensache
N'est mie plus garny de santé :
Trop a grand pouvoir vanité...

(Cf. Paul Lacroix, Notices des manuscrits concernant l'*Histoire de France*, conservés dans les bibl. d'Italie, dans les *Mél. histor.* publiés par M. Champollion Figeac, t. III, p. 282; *Collect. des doc. inéd. sur l'Hist. de France.*)

(498) Cf. *Act. SS.* Julii... Anvers, 1727, in-fol., t. Vᵉ, die vigesima Julii, p. 24-45.

désolé que son père et sa mère sont mes amis. » Et elle le força de dire pourquoi il était venu. Et il répondit qu'il était venu pour lui persuader d'obéir aux ordres du gouverneur. Elle le força ensuite de dire pourquoi il tentait si fort les Chrétiens. Il répondit qu'il avait une haine naturelle contre les gens vertueux, et comme il était souvent repoussé d'eux, il était infecté du désir de les séduire; et que, comme il ne pouvait rentrer en possession du bonheur céleste qu'il avait perdu, il faisait ce qu'il pouvait pour en priver les hommes. Et il ajouta que Salomon avait enfermé dans un vase une infinité de démons, et, après sa mort, les Juifs, croyant y trouver un grand trésor, brisèrent le vase, et les démons s'enfuirent et ils remplirent les airs. Lorsqu'il eut dit cela, la vierge souleva son pied et dit : « Va-t'en, misérable. » Et le démon se sauva aussitôt. Le lendemain, en présence du peuple, elle fut amenée devant le juge, qui lui ordonna de sacrifier; et, comme elle s'y refusa, il la fit dépouiller et lui fit brûler le corps avec des torches ardentes, de sorte que tous s'étonnaient qu'une fille si jeune pût soutenir tant de tourments. Puis il la fit jeter dans un grand bassin plein d'eau, afin que ce changement de peine accrût ses douleurs. Et soudain la terre trembla, et Marguerite sortit du bassin sans avoir aucun mal. Alors cinq mille hommes crurent, et ils reçurent arrêt de mort pour le nom de Jésus-Christ. Et le gouverneur, craignant que d'autres ne se convertissent, ordonna de décapiter la bienheureuse Marguerite. Et elle demanda le temps de faire oraison, et elle pria pour elle et pour ses persécuteurs, ajoutant que toute femme en couches qui l'invoquerait enfanterait sans danger. Et l'on entendit une voix du ciel qui disait que ses prières étaient exaucées. Et se relevant, la sainte dit au bourreau : « Frère, prends ton glaive et frappe-moi. » Et lui, abattit d'un seul coup la tête de la sainte, qui reçut ainsi la couronne du martyre. Elle souffrit le treize des calendes d'août, à ce qu'on lit dans son histoire; ailleurs on trouve que ce fut le trois des ides de juillet (499). »

* M. Brunet (*Manuel du libraire*, t. IV, p. 618) mentionne plusieurs éditions d'une Vie de sainte Marguerite en vers, imprimée à Paris ou à Lyon à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle; l'une d'elles se compose de 647 vers de 8 syllabes.

Une Vie de sainte Marguerite en vieil anglais se trouve dans l'ouvrage de Georges Hicker. *Thesaurus antiquitatum septentrionalium* (Oxonii, 1705, 2 vol. fol., t. I, p. 224). M. Ed. du Méril en cite le premier et le dernier vers (*Poésies populaires latines du moyen âge*, p. 62).

Le *Bulletin du bibliophile belge*, t. IV, p. 2-23 (1847) renferme une Vie en vers de sainte Marguerite, d'après un ancien manuscrit. C'est la même production que celle imprimée à Troyes chez Garnier, si ce n'est que dans cette dernière le langage est rajeuni.

La légende de sainte Marguerite fut mise sur le théâtre et devint, sous la plume des rédacteurs de *Mystères* au commencement du XVIe siècle, une pièce à 44 personnages. Il paraît qu'elle fut imprimée deux fois à Paris, d'abord chez Alain Lotrian vers 1520 (édition dont on ne connaît plus aucun exemplaire), ensuite chez Nic. Bonfons, vers 1579; le seul exemplaire qu'on cite de cette seconde impression se trouvait dans la bibliothèque de M. de Soleinne; voici de quelle façon M. Paul Lacroix, dans le catalogue qu'il a publié de cette riche collection, indique (t. I, p. 111) le sujet que l'auteur a traité avec une naïveté qui n'est pas sans grâce. Le roi Théodosien, mécontent de voir sa femme accoucher d'une fille, envoie celle-ci en nourrice chez un laboureur, et lui laisse ignorer sa naissance. L'enfant élevée comme une villageoise, est baptisée par un saint évêque nommé Theotinus. Le successeur de Théodosien, Olibrius, rencontre Marguerite : il est frappé de sa beauté, mais il n'en obtient que des dédains, et il apprend qu'elle est chrétienne. Ses conseillers Alexandre et César le décident à ordonner qu'elle soit martyrisée. La sainte est battue de verges, emprisonnée, avalée par un dragon dont le ventre se fend et la rend à la vie, enfin décollée par le bourreau Marchus qui se convertit sur l'échafaud, et qui ne lui tranche la tête que pour obéir à ses ordres. Avant sa mort, Marguerite avait converti huit personnes que les *tyrans* d'Olibrius décapitent l'une après l'autre aux yeux des spectateurs. L'enfer s'empare des âmes païennes ou *mahonnes;* celles des Chrétiens vont chanter dans le ciel le *Te Deum laudamus;* les bourreaux qui tourmentent Marguerite lui parlent en latin macaronique :

Par latis a moy Margaritam
Ce que te demandaverunt,
Volatis adoraverunt
Phœbum, et Jesus renere;
Jesus te lait trop batare
Et ne te veut secourare.

MARIAGE at N.-D. (LE). *Voy.* NOTRE-DAME, § 2, M.

MARIE L'EGYPTIENNE (SAINTE). — La *Légende de sainte Marie l'Egyptienne*, chantée en latin (500), ou en langue vulgaire romane

(499) Jac. à Vor., *Legenda aurea*... ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p 400.

(500) Le poëme sur sainte Marie l'Egyptienne, en 902 vers hexamètres, écrit par le vénérable Hildebert, evêque du Mans, puis archevêque de Tours au XIIe siècle, a été édité par dom Beaugendre (*a*).

Au XIIe siècle, Jean, moine de Saint-Evroue, avait écrit aussi en vers latins la Vie de la même sainte (*b*).

(*a*) Cf. *Hildeb. opera*... Hud. D. Beaug., Paris, 1708, in-fol., p. 1262. — *Hist. litt. de la France*, tom. XI, p. 379

(*b*) *Hist. litt.*, tom. XI, p. 19.

du midi (501) ou du nord (502), par la plupart des grands poëtes du moyen âge, et insérée dans tous les recueils importants des hagiographes des mêmes siècles, n'a pourtant laissé d'autres traces populaires que de faibles empreintes dans ces diverses narrations en prose ou en vers.

Voragine, au XIII[e] siècle, résume ainsi les principaux traits apocryphes de la vie de la sainte :

LÉGENDE DE SAINTE MARIE L'ÉGYPTIENNE.

Marie l'Egyptienne, surnommée la pécheresse, mena, pendant quarante-sept ans, la vie la plus austère au milieu du désert, et elle s'y consacra vers l'an du Seigneur deux cent quatre-vingts, sous le règne de Claude. Un certain abbé, appelé Zozime, ayant traversé le Jourdain, cherchait dans ce désert s'il n'y trouverait pas quelque saint Père. Il aperçut une créature toute nue, le corps noir et brûlé par le soleil, et c'était Marie l'Egyptienne. Aussitôt qu'elle le vit, elle voulut s'enfuir; mais Zozime la poursuivit en courant avec rapidité; elle lui dit alors : « Zozime, pourquoi me poursuis-tu ? Pardonne-moi, car je n'ose me montrer à toi ni te regarder en face, car je suis toute nue ; mais donne-moi ton manteau pour m'en couvrir et pouvoir te regarder sans honte.» Lorsqu'il s'entendit nommer, il fut frappé de surprise, et il lui donna son manteau, et, se mettant à genoux, il la pria de le bénir. « Père, dit-elle, c'est à toi qu'il appartient bien mieux de me bénir, car tu es revêtu de la dignité de prêtre. » Quand il vit que non-seulement elle connaissait son nom, mais encore qu'elle savait qu'il était prêtre, il en fut merveilleusement étonné, et la supplia plus vivement qu'avant de le bénir. Alors elle dit : « Béni soit Dieu, rédempteur de nos âmes ! » Dans le moment qu'elle priait, les mains jointes élevées vers le ciel, le vieillard vit qu'elle était soulevée de terre d'une coudée, et il conçut quelque doute que ce ne fût un esprit qui feignait de faire oraison. Et elle dit alors : « Que Dieu te pardonne de m'avoir prise, moi, vile pécheresse, pour un esprit immonde. » Alors Zozime la conjura, au nom du Seigneur, de lui raconter son histoire, et elle lui dit : « Père, pardonne-moi ; mais si je te disais mon état, tu t'enfuirais tout épouvanté comme devant un serpent ; tes oreilles seraient souillées de mes paroles, et l'air serait infecté d'ordures. » Comme il insistait avec véhémence, elle dit enfin : « Je suis née en Egypte, et, à ma douzième année, je me rendis à Alexandrie, où, pendant dix-sept ans, je me soumis à la dépravation publique, et je ne me refusai à aucun homme. Et comme des hommes de cette contrée se disposaient à faire le voyage de Jérusalem pour adorer la vraie croix, je priai les mariniers qui les conduisaient de me prendre avec eux. Quand ils me demandèrent le prix du passage, je leur dis : « Frères, je n'ai « rien à vous donner, mais prenez mon corps « pour payement de mon passage. » Ils me prirent ainsi et ils disposèrent de mon corps pour se payer. Nous arrivâmes ensemble à Jérusalem, et m'étant présentée avec les autres aux portes de l'église pour adorer la vraie croix, je fus soudainement repoussée par une force invisible ; je retournai plusieurs fois inutilement jusqu'aux portes de l'église, et toujours je me sentais retenue, tandis que les autres entraient sans difficulté. Alors je rentrai en moi-même, et pensai que mes nombreux et sales péchés étaient la cause de ma répulsion ; je commençai à soupirer profondément, à verser des larmes amères et à châtier mon corps avec mes mains. En examinant le portail, je vis une image de la bienheureuse Vierge Marie, et je commençai aussitôt à la prier humblement qu'elle me pardonnât mes péchés et me laissât entrer pour adorer la sainte croix, et je lui promis de renoncer au monde, et de faire à l'avenir vœu de chasteté. Je pris

(501) La Vie, en vers romans du nord de la France, de sainte Marie l'Egyptienne, écrite au XII[e] siècle, est attribuée à Thibaut de Vernon (*a*).

(502) Rutebeuf, trouvère du XIII[e] siècle, a laissé aussi une *Vie de sainte Marie l'Egyptienne*.

Cette légende est conservée dans les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, n° 7218, 7633.

Elle a été éditée par M. Achille Jubinal, dans les Œuvres complètes de Rutebeuf. Paris, 1849, in-8°, 2 vol., t. II[e], p. 106-150.

Le titre est ainsi formulé : *La Vie de sainte Marie l'Egyptienne ou ci encoumence la Vie de sainte Marie l'Egyptienne.*

La légende débute par ces réflexions :

Ne puet venir trop tart à oevre
Bons ouvriers qui sanz lasser oevre,
Quar bons ouvriers, sachiez, regarde
Quant il vient tart, se il se tarde,
Et l'en n'i a ne plus ne mains,
Ainz met en oevre les ij mains,
Et d'ouvrer est si coustumiers
Que il ataint toz les premiers.

D'une ouvriere vous vueil retrère,
Qui en la fin de son afère
Ouvra si bien qu'il i parut...

Cette « ouvrière » est sainte Marie, qui, après avoir longtemps mené une vie débauchée, se convertit enfin. Elle s'enfonce dans le plus épais d'une forêt déserte, y vit d'austérités, au milieu des plus dures souffrances et des tentations du démon qui lui rappelle les charmes du passé. Enfin Dieu l'appelle à lui. Le pieux Zozimas ne sait comment l'ensevelir ; un lion apparaît, le saint s'écrie :

. . . . Biaus douz amis,
Ceste fame avoit nom Marie,
Qui mult par fu de sainte vie.
Or te pri que nous l'enterriens,
Si t'en pri mult sor toute riens;
Or te pri de la fosse fere.
Qui lors la beste débonère
Veist piez en terre fichier,
Et a son mussel affichier;
De terre gète grant foison... (*b*).

(*a*) Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t. XIII, p. 112.

(*b*) M. Paulin Paris a consacré, dans l'*Histoire littéraire de la France* (Paris, 1842, in-4°, t. XX, p. 719-784), à la biographie de Rutebeuf et à la critique des poésies de ce trouvère fameux un article très-remarquable. Sainte Elisabeth ne lui paraît que la traduction en vers élégants et faciles de la légende consacrée de la même sainte.

alors confiance en la bienheureuse Vierge bénie, et j'entrai cette fois sans obstacle dans l'église. Après avoir adoré très-dévotement la sainte croix, un homme me donna trois deniers avec lesquels j'achetai trois pains. J'entendis alors une voix qui me disait : « Si tu passes le Jourdain, tu seras sauvée. » Je passai donc le Jourdain, et je vins dans ce désert, où j'ai été pendant quarante-sept ans sans voir aucun homme ; les trois pains que j'avais apportés se sont durcis, et m'ont suffi jusqu'à présent. Mes vêtements sont tombés en lambeaux, et pendant les dix-sept premières années de ma vie solitaire, j'ai eu à souffrir des tentations de la chair; mais, avec la grâce de Dieu, je les ai toutes vaincues. Je t'ai maintenant raconté mon histoire, je te demande de prier Dieu pour moi. » Alors le vieillard s'agenouilla et bénit Notre-Seigneur dans sa servante. « Je te prie en outre, dit-elle, de revenir aux bords du Jourdain le jour de Pâques, et d'apporter avec toi le corps de Notre-Seigneur. J'irai à ta rencontre, et je recevrai de ta main le corps sacré ; car, depuis que je suis venue ici, je n'ai pas reçu le corps du Seigneur. » Le vieillard retourna à son monastère, et, l'année suivante, à l'approche du jour de Pâques, il prit le corps de Notre-Seigneur, et se rendit jusque sur le bord du fleuve, et il aperçut cette femme qui était sur l'autre rive. Elle fit le signe de la croix, et vint sur l'eau joindre le vieillard; et il resta frappé de surprise, et il s'agenouilla humblement aux pieds de la sainte, Mais elle lui dit : « Garde-toi d'agir ainsi, car tu as les sacrements de Notre-Seigneur avec toi et tu brilles de la dignité de prêtre; néanmoins, je te prie de revenir vers moi l'année prochaine. » Quand elle eut reçu le sacrement, elle fit le signe de la croix, et s'en retourna par-dessus l'eau au désert, et le moine à son monastère. L'année d'après, il revint au même lieu, et la trouva morte. Et il versa des larmes, mais il n'osa la toucher. Il dit en lui-même : « Je l'ensevelirais volontiers, si je ne craignais de lui déplaire. » Et tandis qu'il y réfléchissait, il vit à côté de la tête de la sainte un écrit qui contenait ces mots : « Zozime, ensevelis le corps de Marie, rends sa poudre à la terre, et prie pour moi Notre-Seigneur, par les ordres duquel j'ai quitté ce monde au deuxième jour des calendes d'avril. » Alors le vieillard eut la certitude qu'aussitôt après avoir reçu le sacrement, et qu'elle fut de retour au désert, elle avait rendu l'âme. Et ce désert, que Zozime avait eu peine à traverser pendant la durée de trente jours, elle le parcourut en une heure, et elle alla à Dieu. Tandis que le vieillard essayait de creuser la terre, mais qu'il ne pouvait y parvenir, il vit venir un lion très-doux, et lui dit : « Cette sainte m'a commandé de l'ensevelir, et je ne puis creuser la terre, car je suis vieux, et je manque des instruments nécessaires. Toi donc, creuse cette terre, et gratte tant que nous puissions ensevelir le corps saint. » Et le lion commença aussitôt à creuser et fit une fosse suffisante; et lorsque le corps y fut déposé, il s'en retourna aussi paisible qu'un agneau ; et le vieillard revint à son monastère en glorifiant Dieu (503). »

MARIE-MADELEINE (Sainte). — Jacques de Voragine résume ainsi, au XIIIe siècle, les principaux traits fabuleux de la *Légende de Madeleine :*

Marie-Madeleine reçut ce nom de celui du château de Madalon, et elle fut de race très-noble, qui descendait des anciens rois. Elle était sœur de Marthe et de Lazare, et quand ils partagèrent entre eux leur patrimoine, Lazare eut leurs biens à Jérusalem, Marthe reçut Béthanie, Marie reçut Madalon qui est à un mille de Génézareth. Et comme elle se livrait toute aux plaisirs du monde, et que Lazare s'adonnait au service militaire, Marthe, qui était prudente, gérait leurs propriétés, et elle faisait de grandes aumônes. Madeleine brillait par ses richesses et sa beauté, mais elle avait abandonné son corps aux sales plaisirs ; et on ne l'appelait plus de son nom, mais l'on avait pris l'habitude de la désigner sous celui de pécheresse. Mais touchée des paroles de Jésus-Christ, elle se rendit, comme il est dit dans l'Evangile, dans la maison de Simon le lépreux, et, prosternée aux pieds du Sauveur, elle arrosa ses pieds de ses larmes, les essuya de ses cheveux, et répandit sur eux un parfum précieux ; car, à cause de l'ardeur du soleil, les habitants de ce pays faisaient grand usage de parfums et de bains. Et le Sauveur prit sa défense contre les pharisiens, et il chassa d'elle sept démons, et il l'embrasa de l'amour divin. Elle fut près de la croix lors de la passion, elle apporta des parfums pour embaumer le corps du Sauveur, et, après sa résurrection, ce fut à elle que Notre-Seigneur apparut pour la première fois. Après l'ascension du Seigneur, lorsque les Juifs eurent mis à mort saint Etienne, les disciples se dispersèrent en tous lieux, prêchant la parole de Dieu. Et saint Pierre avait recommandé Marie-Madeleine au bienheureux Maximin, l'un des soixante-douze disciples. Et Maximin, Marthe, Lazare, Madeleine, Martille, servante de Marthe, Cédon, l'aveugle-né que Jésus-Christ avait guéri, et d'autres fidèles, furent mis par les païens sur un bâtiment sans voiles et sans gouvernail, et livrés aux flots de la mer afin d'y périr ; mais la Providence voulut qu'ils arrivassent à Marseille. Et comme personne ne voulait les recevoir, ils restèrent sous un portique. Et Madeleine, voyant le peuple accourir au temple pour y adorer les idoles, les engagea à renoncer au culte des faux dieux, et tous restèrent grandement étonnés de sa beauté et de son éloquence. Et il arriva un prince de ce pays avec sa femme pour sacrifier aux idoles, et Madeleine le dissuada de le faire. Et quelques jours après, Madeleine apparut à cette fem-

(503) (Cf. Jac. a Vor., *Legenda aurea*... ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 247.)

me et lui dit : « Pourquoi vous, qui abondez en richesses, laissez-vous les saints de Dieu périr de faim et de froid? » Et elle lui dit que si elle n'engageait pas son mari à soulager la détresse des saints, la colère de Dieu s'appesantirait sur lui. Et elle n'osa pas révéler cette vision à son mari. La nuit suivante, Madeleine lui apparut encore, et la femme garda aussi le silence. La troisième nuit, Madeleine apparut aux deux époux, et son visage était si ardent qu'on aurait cru que toute la maison était en feu ; et elle dit : « Tu dors, tyran, fils de Satan, ainsi que ta femme, cette vipère qui n'a pas voulu te dire ce que je lui avais prescrit de t'annoncer. Tu reposes, ennemi de la croix, tu remplis ton ventre de divers aliments, et tu laisses les serviteurs de Dieu en proie à la faim et à la soif. Tu reposes dans un palais, enveloppé de tissus de soie, et tu les laisses sans asile. Tu ne délaisseras pas ainsi impunément ceux qui sont venus ici pour te prêcher la foi. » Et elle disparut. Et la femme dit à son mari : « Seigneur, avez-vous vu ce que j'ai vu? » Et il répondit : « Je l'ai vu, et j'en suis rempli de crainte. Qu'est-ce que nous ferons? » Et la femme dit : « Il vaut mieux nous conformer à ce qu'ils disent qu'attirer sur nous la colère du Dieu qu'ils servent. » C'est pourquoi ils donnèrent l'hospitalité aux saints, et ils leur fournirent ce dont ils avaient besoin. Un jour que Madeleine prêchait devant ce même prince, il lui dit : « Penses-tu pouvoir prouver la vérité de la doctrine que tu prêches? » Et elle répondit : « Je suis prête à la prouver, fortifiée que je suis par les miracles de chaque jour, et par les paroles de mon maître qui réside à Rome. » Et le prince lui répondit avec son épouse : « Nous sommes prêts à nous conformer en tout à tes avis, si tu obtiens pour nous un fils du Dieu que tu prêches. » Et Madeleine répondit : « Quand tu auras ce que tu demandes, souviens-toi de ta promesse. » Et elle se mit en prière, et Dieu l'exauça, et la femme conçut. Alors son mari forma le projet d'aller trouver saint Pierre, pour voir si ce qu'il prêchait s'accordait avec ce qu'annonçait Madeleine. Et sa femme lui dit : « Seigneur, est-ce que vous voudriez partir sans moi? J'irai partout où vous irez. » Et le mari répondit : « Ce n'est pas possible, car vous êtes enceinte, et il y a sur mer d'innombrables périls; restez donc à la maison et occupez-vous de l'administration de nos biens. » Mais elle insista, et, se jetant à ses pieds, elle obtint enfin ce qu'elle désirait. Madeleine les munit du signe de la croix, de peur que l'ennemi des hommes ne leur tendît en route quelques embûches. Ayant chargé un navire de tout ce qui était nécessaire et confiant le reste de leurs biens à Madeleine, ils partirent; et, au bout d'un jour et d'une nuit, la mer commença à être très-agitée, le vent à souffler, de sorte que tous ceux qui étaient à bord, et surtout la femme enceinte et faible, souffraient grandement; et elle fut prise des douleurs de l'enfantement, et, au milieu de la tempête, elle mit au monde un fils, et elle expira. Le petit enfant, cherchant les mamelles de sa mère, poussait des cris lamentables. Le père, voyant sa femme morte et son enfant criant faute de nourriture, était au désespoir et ne savait que faire. Et il disait : « Malheureux que je suis ! j'ai désiré un fils, et je le perds avec sa mère. » Et les matelots disaient : « Jetons ce corps à la mer, avant que nous périssions ensemble; car, tant qu'il restera ici, la tempête ne s'apaisera pas. » Et comme ils allaient jeter le cadavre, le prince leur dit : « Arrêtez, malheureux, arrêtez; ayez du moins pitié de ce faible enfant. Qui sait si sa mère est morte, ou si elle a seulement perdu connaissance dans l'excès de sa douleur? » Et voici que non loin du navire une montagne apparut, et il pensa qu'il valait mieux y mettre la mère et l'enfant que de les livrer aux bêtes de la mer; et, à force de prières, et en donnant de l'argent aux matelots, il obtint d'eux qu'ils y débarquassent. Et comme, à cause de la dureté du rocher, il ne pouvait creuser une fosse, il déposa le corps dans un endroit retiré de la montagne, et prenant l'enfant dans ses mains, il dit en pleurant : « Ô Marie-Madeleine ! pourquoi es-tu, pour mon malheur, venue à Marseille? Pourquoi as-tu demandé à Dieu que ma femme devînt mère, afin qu'elle mourût? Aie pitié de nos malheurs, et empêche, par tes prières, que cet enfant ne périsse. » Alors il laissa l'enfant avec le corps de la mère, et il les couvrit de son manteau, et il remonta à bord du navire. Et quand il fut arrivé à Rome, saint Pierre vint le trouver, car il avait été instruit par un ange de ce qui lui était arrivé, et Pierre lui dit : « Que la paix soit avec toi; tu as fait le bien, et tu as suivi un bon conseil. Ne te chagrine pas si ta femme dort et si l'enfant repose avec elle; le Seigneur donne, reprend et rend ce qu'il veut, et il est le maître de changer ton deuil en joie. » Et saint Pierre le mena à Jérusalem, et il lui montra tous les endroits où Jésus-Christ a fait des miracles, et l'endroit où il a souffert, et celui d'où il est monté au ciel. Et, après avoir été instruit dans la foi par saint Pierre, au bout de deux ans il remonta dans un navire pour retourner dans son pays. Et le Seigneur permit qu'il passât proche de la montagne où il avait déjà débarqué, et il obtint des matelots de l'y laisser descendre. l'enfant avait été conservé plein de vie à la prière de la bienheureuse Madeleine, et il avait l'habitude de courir sur le sable et de s'y amuser, en ramassant des cailloux et des coquillages. Et quand l'enfant, qui n'avait jamais vu d'homme, l'aperçut, il eut peur, et il courut se cacher sous le manteau près de sa mère. Et le père s'approcha, et prenant l'enfant, il dit : « O bienheureuse Marie-Madeleine ! que je serais heureux de tout ce qui m'est arrivé, si ma femme pouvait revenir à la vie et retourner avec moi dans notre patrie ! Je sais bien à présent que c'est vous qui avez sauvé cet enfant et qui lui

avez, pendant deux ans, conservé la vie sur ce rocher, et vous pourriez aussi, par vos prières, rappeler sa mère à l'existence. » A ces mots, la femme s'agita ; et, comme sortant d'un long sommeil, elle dit : « Vos mérites sont grands, Marie-Madeleine, vous qui m'avez conservée et qui m'avez fourni tout ce qui m'était nécessaire. » Et son mari lui dit : « Tu es donc en vie? » Et elle lui répondit : « Oui ; et je viens d'où tu viens, car tandis que saint Pierre te menait à Jérusalem et te montrait tous les endroits qu'ont sanctifiés les pas de Jésus-Christ, moi aussi j'ai été dans la terre sainte avec la bienheureuse Marie-Madeleine, et j'ai vu tous les lieux saints, et j'ai gardé dans mon cœur le souvenir de ce que j'ai vu. » Et la mère et l'enfant se rembarquèrent avec le père, et ils arrivèrent bientôt heureusement à Marseille. Et ils trouvèrent Marie-Madeleine et les disciples qui annonçaient la parole de Dieu ; et, tombant à ses pieds en versant des larmes, ils racontèrent tout ce qui leur était arrivé. Et le bienheureux Maximin leur donna le baptême ; et le peuple de Marseille, détruisant tous les temples des idoles, éleva des églises, et, d'une voix unanime, nomma pour évêque le bienheureux Lazare.

Madeleine et les disciples allèrent ensuite, suivant l'inspiration de Dieu, à Aix, où ils firent de grands miracles, et où le bienheureux Maximin fut ordonné évêque. Alors Madeleine, avide de se consacrer à la contemplation, se retira sur une montagne escarpée, et elle resta trente ans dans un endroit qu'avaient préparé les mains des anges. Il n'y avait dans cet endroit ni eau, ni arbres, ni herbe, afin de manifester ainsi que le Sauveur voulait la soutenir, non d'aliments terrestres, mais de nourriture divine. Et chaque jour les anges l'emportaient au ciel, et elle entendait, des oreilles du corps, les concerts glorieux des légions célestes. Et chaque jour, rassasiée de cette nourriture délicieuse qui lui venait par le ministère des anges, elle n'avait besoin d'aucun aliment terrestre. Un prêtre qui voulait se vouer à la vie solitaire, se prépara une cellule à douze stades de là. Un jour, le Seigneur ouvrit les yeux de ce prêtre, et il vit alors quatre anges qui descendaient à l'endroit où se tenait la bienheureuse Madeleine, et ils l'enlevèrent dans les airs, et, au bout d'une heure, ils la rapportèrent en chantant les louanges de Dieu. Le prêtre, voulant s'assurer de la vérité de cette vision, se recommanda à Dieu par la prière, et il avança résolument vers l'endroit où était Madeleine ; et quand il en fut à un jet de pierre, ses jambes commencèrent à trembler, et le cœur lui manqua d'effroi ; et quand il voulait se retirer, il retrouvait ses forces, mais quand il faisait quelque mouvement en avant, il ne pouvait se soutenir, et il comprit que c'était un lieu saint dont l'accès était interdit aux hommes. Ayant invoqué le nom du Sauveur, il s'écria : « Je t'adjure, au nom de Dieu, toi qui habites dans cette caverne, si tu es une créature raisonnable, de me répondre et de dire la vérité. » Et quand il eut trois fois répété ces mots, la bienheureuse Madeleine lui répondit : « Approche-toi, et ce que tu désires savoir tu l'apprendras. » Et lorsque, tremblant, il se fut avancé au milieu de la distance, elle dit : « Tu te souviens d'avoir lu dans l'Evangile l'histoire de Madeleine, cette fameuse pécheresse, qui arrosa de ses larmes les pieds du Sauveur, et qui obtint le pardon de ses fautes. » Le prêtre répondit : « Je le sais, et depuis plus de trente ans on croit qu'elle n'existe plus sur la terre. » Et elle répliqua : « C'est moi qui vis ici ignorée des hommes, et chaque jour je suis portée au ciel, ainsi que tu l'as vu hier, par les mains des anges, et j'entends les concerts des légions célestes. Et comme il m'a été révélé que je devais bientôt sortir de ce monde, va trouver Maximin, et dis-lui que le lendemain du jour de Pâques, à l'heure où il a coutume de se lever, qu'il entre seul dans son oratoire, et il m'y trouvera transportée par le ministère des anges. » Et le prêtre entendait sa voix, mais il ne voyait personne. Il alla trouver le bienheureux Maximin, et il lui raconta tout ce qui s'était passé ; et Maximin, rempli de joie, rendit au Seigneur de ferventes actions de grâces. Et, à l'heure dite, rentrant dans son oratoire, il y trouva la bienheureuse Madeleine entourée d'anges qui l'avaient transportée. Elle était élevée de deux coudées au-dessus de terre, et, les mains étendues, elle priait Dieu. Et comme Maximin n'osait approcher d'elle, elle se tourna vers lui et lui dit : « Approche-toi, père, et ne redoute pas ta fille. » Il s'approcha, et le visage de la sainte brillait d'un tel éclat, qu'il aurait été plus facile de contempler le soleil. Et tout le clergé et le peuple étant réunis, Madeleine reçut le corps et le sang du Seigneur, en versant beaucoup de larmes. Elle rendit ensuite l'esprit, laissant derrière elle une odeur si suave, que l'oratoire en resta tout embaumé durant sept jours. Le bienheureux Maximin fit conserver dans des aromates précieux le corps de la sainte et il la fit ensevelir avec honneur et il ordonna qu'après sa mort il serait enterré près d'elle.

Du temps de Charlemagne, l'an du Seigneur 769, Girard, duc de Bourgogne, ne pouvant avoir d'enfant de son épouse, faisait de grandes charités aux pauvres, et il construisait beaucoup d'églises et de monastères. Et lorsqu'il fonda le monastère de Vesoul, l'abbé envoya un moine avec une suite convenable à Aix, pour savoir s'il ne pourrait pas obtenir des reliques de sainte Marie-Madeleine. Et ce moine étant arrivé à Aix, trouva la ville détruite par les barbares, et, par hasard, il découvrit un sépulcre en marbre, qui était celui de la bienheureuse Marie-Madeleine, et sur ce sépulcre, l'histoire de la sainte était admirablement représentée. Dans la nuit, le moine brisa le sépulcre et enleva les reliques. Et Madeleine lui apparut, lui disant de ne rien

craindre, mais de continuer l'œuvre qu'il avait entreprise. Et lorsqu'elles furent arrivées à une demi-lieue du couvent, rien ne put réussir à faire avancer les reliques davantage, jusqu'à ce que la communauté fût venue processionnellement au-devant d'elles, et ils les accompagnèrent avec grand honneur. — Un soldat, qui avait l'habitude de venir chaque année en pèlerinage au corps de sainte Marie-Madeleine, fut tué dans une bataille; et ses parents le pleuraient, en demandant à la sainte pourquoi elle avait laissé mourir sans confession et sans pénitence quelqu'un qui avait tant de dévotion pour elle. Alors le mort ressuscita, à la stupéfaction de tous, et il demanda qu'on fît venir un prêtre. Et lorsqu'il se fut dévotement confessé et qu'il eut reçu le viatique, il se rendormit. — Un navire, sur lequel se trouvait un grand nombre d'hommes et de femmes, fit naufrage : une des femmes, luttant contre la mer, implora l'assistance de la bienheureuse Madeleine, faisant vœu, si elle échappait à ce péril et si elle avait un fils, de le consacrer à la vie monastique; et aussitôt il lui apparut une femme d'un aspect vénérable, qui, la prenant par la main, la conduisit saine et sauve sur le rivage. Et peu de temps après, elle eut un fils et elle accomplit fidèlement son vœu. Il y en a qui disent que Marie-Madeleine était au moment d'épouser saint Jean l'évangéliste lorsque Notre-Seigneur appela ce saint; et, irritée de ce qu'elle avait ainsi perdu celui qui allait être son époux, elle s'adonna entièrement à la volupté. Mais comme il n'était pas juste que la vocation de saint Jean fût un motif de damnation pour elle, le Seigneur la convertit et lui inspira l'esprit de pénitence; et, abandonnant tout plaisir charnel, elle se livra au plaisir le plus parfait, qui est l'amour de Dieu. Mais l'on regarde ces détails comme faux et frivoles. Un aveugle étant venu visiter le monastère où reposait le corps de la sainte, son conducteur lui dit qu'ils allaient entrer dans l'église, et alors l'aveugle s'écria : « O sainte Marie-Madeleine, plût à Dieu que je méritasse de voir votre église! » Et aussitôt la lumière fut rendue à ses yeux. — Un homme écrivit ses péchés sur un papier et le posa sur l'autel de la bienheureuse Madeleine, la priant d'obtenir pour lui le pardon de ses fautes. Et il trouva ensuite que tous les péchés écrits sur le papier étaient effacés. — Un homme, qui était détenu faute d'argent pria Madeleine de venir à son aide et, la nuit, il vit une femme d'une grande beauté qui brisa ses chaînes et qui ouvrit les portes de sa prison, en lui disant de se sauver; et il prit aussitôt la fuite. — Un clerc du pays de Flandre, nommé Etienne, était tombé dans de si grands crimes, qu'il ne voulait plus entendre parler des choses saintes; seulement, par dévotion pour la bienheureuse Madeleine, il jeûnait et il veillait le jour de sa fête. Et il alla un jour visiter son tombeau, et voici que Madeleine lui apparut, l'air plein de tristesse et soutenue en l'air par deux anges, et elle lui dit : « Pourquoi donc, Etienne, m'honores-tu, sans témoigner par ta conduite de la sincérité de ta foi? A cause de la dévotion que tu m'as portée, j'ai prié le Seigneur pour toi. Lève-toi et fais pénitence, et je ne t'abandonnerai pas jusqu'à ce que tu sois réconcilié avec Dieu. » Et il se sentit touché d'une telle grâce que, renonçant au siècle, il entra dans un monastère, et qu'il y persévéra dans une vie très-édifiante. A sa mort l'on vit Marie-Madeleine venir le recevoir avec des anges, et elle porta au ciel l'âme d'Etienne sous la forme d'une colombe.

Il existe une pièce fort rare, imprimée à Lyon par Pierre de La Haye, 1605, in-12 : *La vie de Marie Magdaleine contenant plusieurs beaux miracles : comment elle, son frère le Lazare et Marthe sa sœur, vindrent à Marseille, et comme elle convertit le duc et la duchesse et est à XXII personnages.* La composition de cet ouvrage peut être fixée à l'an 1500 environ.

MARIN (SAINT). — Des Actes fabuleux de saint Marin ont été signalés par les Bollandistes. (*Act. SS. Septembris...* Anvers, 1748, in-fol., t. II, die quarta, p. 215.)

MARINE (SAINTE). — *Voy.* THÉODORE (Sainte).

MARTHE (SAINTE).—Les légendes populaires de sainte Marthe semblent remonter dans le midi de la France à une haute antiquité; néanmoins il est à remarquer qu'il n'en est point de monument assuré avant le XIe siècle (504).

Au XIIIe, Jacques de Voragine reproduit en ces termes les contes du moyen-âge :

LÉGENDE DE SAINTE MARTHE.

« Marthe, qui donna l'hospitalité à Jésus-Christ, eut pour père Syrus, pour mère Eucharie, et elle descendait d'une race royale. Son père gouverna la Syrie et beaucoup de villes le long de la mer. Et de, l'héritage de sa mère, Marthe avait, avec sa sœur, des droits à la possession de trois villes, Magdalon, Béthanie et Jérusalem. Elle ne se maria point, et elle n'eut jamais de commerce avec aucun homme; elle s'était consacrée à servir Notre-Seigneur Jésus-Christ, et sa sœur l'aidait, car elle avait bien vu que le monde entier ne serait pas suffisant pour s'acquitter d'un semblable service. Après l'ascension du Seigneur, lorsque les disciples se dispersèrent, elle et son frère Lazare et sa sœur Madeleine et le bienheureux Maximin, qui les avait baptisés, s'embarquèrent sur un navire qui n'avait ni voiles, ni rames, ni gouvernail, car les infidèles en avaient tout enlevé; et, guidé par le Seigneur, ce bâtiment vint aborder à Marseille. Ils se rendirent ensuite dans la province d'Aix, et ils convertirent beaucoup

(504) Cf. D. Henric. de Suarez, Saussagus, Guemaeus, et les *Act. SS. Julii...* Anvers, 1731, in-fol., t. VIIe, die vigesima nona Julii, p. 4.

de monde. Marthe parlait avec beaucoup d'éloquence et était très-généreuse. Et il y avait alors le long du Rhône, dans un bois entre Arles et Avignon, un dragon qui était comme un poisson à partir de la moitié du corps, plus gros qu'un bœuf, plus long qu'un cheval, qui avait la gueule garnie de dents énormes, et il attaquait tous les voyageurs qui passaient sur le fleuve, et il submergeait les embarcations. Il était venu par mer de la Galatie, en Asie, où il avait été engendré d'un serpent marin, et tout ce qu'il touchait était frappé de mort. Marthe émue des prières du peuple, entra dans le bois, où elle trouva le monstre qui était à manger, et elle jeta sur lui de l'eau bénite, et elle lui présenta une croix. Alors le monstre devenu doux comme un agneau, se laissa attacher; car Marthe lui passa sa ceinture au cou, et le peuple vint le tuer à coups de lance et de pierres. Et ce dragon s'appelait la Tarasque; et, en mémoire de cet événement, cet endroit a été appelé Tarascon, ce qui signifie lieu noir et ombragé, parce qu'en effet il y avait là des bois sombres et touffus. Et la bienheureuse Marthe resta en cet endroit, où elle se consacrait tout entière à l'oraison et au jeûne; elle y réunit un grand nombre de sœurs, et y fonda une basilique en l'honneur de la sainte Vierge, et elle y mena une vie pénitente, s'abstenant de viande, d'œufs, de fromage, de graisse et de vin, et ne mangeant qu'une fois par jour. Elle s'agenouillait cent fois dans la journée, et elle en faisait autant chaque nuit. Une fois qu'elle prêchait à Avignon, entre la ville et le Rhône, un jeune homme qui se trouvait de l'autre côté du fleuve voulant l'entendre, et manquant de barque pour passer l'eau, se jeta à la nage, et le courant l'emporta et il se noya. Et son corps, retrouvé le lendemain, fut porté à sainte Marthe pour qu'elle le ressuscitât. Alors, s'étant prosternée sur la terre et tenant les bras étendus en croix, elle pria de la façon suivante : « Seigneur Jésus-Christ, qui avez ressuscité mon frère Lazare que vous aimiez, exaucez-moi, Seigneur; c'est pour la foi de ce peuple que je vous implore et vous demande la résurrection de ce jeune homme. » Et elle prit le mort par la main et il se leva plein de vie, et il reçut le baptême. Eusèbe rapporte, dans le cinquième livre de son *Histoire ecclésiastique*, que la femme qui avait été guérie d'un flux de sang fit, dans son jardin, une statue à l'image de Jésus-Christ, habillée comme elle avait vu le Seigneur, et elle avait pour cette image une extrême vénération. Et les herbes qui croissaient autour de cette statue, lorsqu'elles vinrent à toucher l'image du Seigneur, eurent une telle vertu, qu'elles guérissaient beaucoup de maladies. Et saint Ambroise dit que Marthe fut cette femme que Jésus-Christ guérit d'un flux de sang. Et on lit dans saint Jérôme et dans l'*Histoire tripartite*, que Julien l'Apostat fit enlever cette statue, et qu'il y substitua la sienne; mais elle fut brisée de la foudre. Le Seigneur révéla à Marthe, un an d'avance, le moment où elle mourrait. Pendant toute cette année, elle souffrit de grosses fièvres, et le huitième jour avant sa mort, elle entendit la voix des chœurs des anges, et elle comprit qu'elle allait bientôt être réunie, dans le ciel, à son frère et à sa sœur. Et elle dit : « O ma bienheureuse sœur! tu partages la demeure de notre maître. » Et elle recommanda aux assistants de veiller autour d'elle, avec les flambeaux allumés, jusqu'à ce qu'elle décédât. Au milieu de la nuit, comme ceux qui la veillaient s'étaient laissés aller au sommeil, il vint un grand coup de vent, et il éteignit toutes les lumières. Et Marthe, voyant autour d'elle les troupes des malins esprits, se mit à prier, disant : « Seigneur, mes ennemis sont accourus pour me dévorer, tenant des écrits sur lesquels ils ont couché tout ce que j'ai fait de mal. Repoussez-les loin de moi, Seigneur, et venez à mon aide. » Et elle vit venir sa sœur, qui, tenant une torche, ralluma tous les flambeaux et toutes les lampes. Et puis elle vit venir Jésus-Christ, qui lui dit : « Viens ma bien-aimée, et là où je serai tu seras aussi. Tu m'as reçu dans ta maison, et je te recevrai dans mon paradis. » Quand elle sentit que son dernier moment approchait, elle se fit porter dehors pour pouvoir contempler le ciel. Elle ordonna qu'on la couchât par terre sur la cendre, qu'on lui présentât la croix, et elle dit : « Seigneur, vous qui avez daigné entrer chez moi, permettez que je sois reçue dans vos demeures éternelles. » Et elle se fit lire la passion selon saint Luc. Et comme on lisait ces mots : « Je remets mon esprit en vos mains », elle expira. Le lendemain, qui était un dimanche, vers l'heure de tierce, comme le bienheureux Fronton sommeillait après son repas, Notre-Seigneur lui apparut et lui dit : « Fronton, mon bien-aimé, si tu veux accomplir ce qui a été promis à celle qui m'a donné l'hospitalité, lève-toi et suis moi. » Et ils se trouvèrent aussitôt transportés à Tarascon, où l'on chantait dans l'église les louanges de sainte Marthe, et ils donnèrent aux chantres les réponses, et ils ensevelirent de leurs propres mains le corps de Marthe. Et quand le bienheureux Fronton sortit de l'église, un frère vint, qui lui demanda son nom, et le bienheureux ne répondit pas; mais il lui donna un livre dans lequel étaient écrits ces mots : « La personne juste sera dans une mémoire éternelle, et celle qui m'a reçu ne craindra pas au dernier jour. » Et sur chacun des feuillets de ce livre ce verset était répété. — Il se fit de grands miracles au tombeau de sainte Marthe. Clovis, qui fut roi de France et qui se convertit à la foi chrétienne, et que saint Rémi baptisa, souffrait d'un très-grand mal de reins : et, venant au tombeau de sainte Marthe, il recouvra parfaite santé. C'est pourquoi il déclara libre tout le terrain situé alentour, dans un espace de trois mille pas. Une suivante de Marthe, nommée Martilla, écrivit sa vie, et ensuite elle se rendit

dans l'Esclavonie et y prêcha l'Evangile, et elle s'endormit en paix dix ans après la mort de Marthe (505).

MARTIAL DE LIMOGES (Saint). — Les *Actes* apocryphes de saint Martial de Limoges, signalés par les Bollandistes (506), sont plutôt érudits que populaires, quelque grande qu'ait été la réputation du saint dans le centre de la France et en Italie.

Le P. Bonaventure de Saint-Martial a composé une *Vie de saint Martial* qui n'a pas moins de 3 volumes in-folio, Clermont et Limoges, 1675-1686.

MARTIN (Saint). — Le grand modèle des Vies de saints, laissé par Sulpice Sévère sur l'illustre saint Martin, à la fois ecclésiastique, lettré et populaire, a eu sur le moyen âge une influence telle, que nul autre récit s'en écartant n'a osé se produire ou n'a eu de réputation. On connaît plusieurs éditions séparées, mises au jour dès la fin du XVe siècle, de ce livre : *De vita et obitu S. Martini*. Il a été réimprimé dans les diverses éditions des écrits de Sulpice Sévère.

Les Bénédictins ont signalé une Vie en vers latins de saint Martin, écrite par Richer, moine de Saint-Martin de Metz, au XIIe siècle; ils en citent les deux vers suivants :

Scripturus vitam bonitatum laude politam
Sancti Martini pontificis Domini...

(Cf. *Hist. litt. de la France*, t. XII, *Avert.*, p. 111.)

Guibert, abbé de Gembloux au XIIIe siècle, avait écrit un poëme sur saint Martin, aujourd'hui perdu. (Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t. XVI, p. 570.)

La *Légende de saint Martin* de Voragine, s'écarte peu des récits orthodoxes. (Cf. Jac. a Vor. *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graesse, Lips., 1850, in-8°.)

La *Vie de saint Martin*, en prose patoise de la Haute-Bourgogne, et datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Paris dans le manuscrit de la Bibliothèque Impériale n° 7208, f° 286-292. (Cf. *Les Man. fr. de la Bibl. du Roi...* Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 230.)

Il existe plusieurs ouvrages anciens, et fort difficiles à trouver, relatifs au saint dont nous parlons : *La vie et miracles de monseigneur saint Martin*, Tours, 1496, petit in-folio de 106 feuillets (premier livre imprimé dans cette ville). Cette édition a été réimprimée à Paris, veuve Treperel, petit in-4°, vers 1500. A la fin est un petit poëme en stances de huit vers, qui occupe 9 pages. Un bel exemplaire de ce volume a été payé 750 francs, en 1854, à la vente de la bibliothèque de M. Armand Bertin. Deux autres Vies de saint Martin, bien moins étendues, puisqu'elles ne se composent que de 6 feuillets, virent le jour, vers la même époque, à Paris et à Rouen.

MATERNE (Saint.) — Outre les nombreux offices et les actes entachés de fables, qui subsistent de saint Materne, évêque de Cologne, au IVe siècle, les Bollandistes ont édité une hymne, extraite d'un très-ancien bréviaire de Maëstricht, écrite en vers de huit et de sept syllabes, entremêlés et à rimes croisées, et divisée en strophes de six vers.

Ad honorem Conditoris
Cui vivunt omnia,
Diem magni confessoris
Celebret Ecclesia,
In qua cursus et laboris
Est adeptus præmia.

Primum hic præordinatus
Divina clementia,
Ad Germanos destinatus
Petri providentia,
Unus fuit sociatus
Prædicandi gratia.

Qui insistens votis plenis
Sermonis officio,
Prægravatus mortis pœnis,
Raptus est e medio,
Et diebus quater denis
Terræ tentus gremio.

Sed a morte suscitatus
Sacro Petri baculo,
Et tot annis præsul datus,
Quem convertit, populo,
Quot diebus sic humatus
Fuerat in tumulo.

Tandem cursu consummato,
Corpus a Tungresibus
Expetitum planctu grato
Et Coloniensibus,
Rheno sursum obliquato,
Datur Trevirensibus.

Serve Dei præelecte,
Tua per suffragia,
O Materne, Deum flecte,
Impetrata venia,
Nos salutis ut perfectæ
Consequamur gaudia

Gloria et honor Deo,
Usquequaque altissimo,
Una Patri, Filioque,
Inclyto Paraclito,
Cui laus est et potestas
Per æterna sæcula.
Amen.

(Cf. *Act. SS.* Septembris... Anvers, 1753, in-folio, t. IV, die decima quarta, p. 354-401.)

MATTHIAS (Saint). — M. Douhaire considère comme un ouvrage d'une physionomie orientale et primitive, et compte au nombre des légendes populaires du christianisme les *Actes de saint Matthias*, tirés du *Livre des condamnés*, en hébreu, et traduits au XIIe siècle en latin par un religieux de saint Matthias de Trèves. (Cf. l'*Université catholique*, Octobre 1838, p. 277.)

(505) Jac. a Vor., *Legenda aurea...* Ed. doct. Th. Graesse, Lipsiae, 1850, in-8°, p. 444.)

(506) *Act. SS.* Junii... Anvers, 1709, in-fol., die trigesima Junii, t. V°, p. 535.

Les Bénédictins ont signalé les *Actes de saint Martial* parmi les légendes qui, à partir du Xe siècle, tendent au fabuleux (Cf. *Hist. littér. de la France*, t. VII, p 65.)

Une *Vie et légende de Monsieur saint Matthias, apôtre*, a été imprimée à Rouen par F. Regnault (vers 1520), in-4°, 4 feuillets.

MATTHIEU (Saint).—On ne connaît point de légende purement imaginaire qui soit relative à saint Matthieu.

M. Douhaire cependant remarque dans la *Légende de saint Matthieu* d'Abdias, la couleur étrange et toute orientale du récit. (Cf. l'*Université catholique*, n° d'octobre, 1838, pag. 284.)

On a une *Vie de saint Matthieu* en prose patoise de la Haute-Bourgogne, datant du XIII[e] siècle, qui a été signalée par M. Paulin Paris, dans le *Manuscrit de la Bibliothèque impériale*, n° 7208, in-folio, p. 187-193. (Cf. les *Man. fr. de la Bibl. du roi*. Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 229).

Jacques de Voragine, au XIII[e] siècle, raconte ainsi la légende de l'apôtre :

LÉGENDE DE SAINT MATTHIEU.

Matthieu, apôtre, prêchant en Ethiopie, dans une ville qu'on appelle Nadabar, trouva deux enchanteurs Zaroës et Arphaxat, qui ensorcelaient si bien les gens par leur art, qu'ils leur faisaient à volonté changer leurs membres de forme et qu'ils les frappaient d'inertie; et ils étaient enflés d'un si grand orgueil, qu'ils se faisaient adorer de tous comme des dieux. Et Matthieu, apôtre, entra en cette cité, et se logea chez un ennuque de la reine Candace, celui que Philippe avait baptisé. Et alors il découvrit les mystères des enchanteurs, de telle manière que tout ce que ces magiciens faisaient aux hommes par méchanceté, le saint le changeait à l'avantage du peuple. Alors cet ennuque demanda à saint Matthieu comment il parlait et entendait tant de langages différents; et Matthieu lui exposa comment, quand le Saint-Esprit descendit, il enseigna toutes les langues; et de même que ceux qui avaient entrepris par orgueil de faire une tour qui allât jusqu'au ciel, en avaient été punis par la confusion des langues, de même les apôtres devaient recevoir le don des langues afin de faire une tour, non de pierres, mais de vertus, qui pût servir à tous les hommes de chemin pour arriver au ciel. Et alors il vint un homme devant eux qui dit que les enchanteurs étaient venus avec deux dragons qui jetaient du feu et du soufre par la gueule et par les narines, et qui tuaient tous les hommes. Et alors l'apôtre se munit du signe de la croix et il alla sans crainte vers eux. Et aussitôt que ces deux dragons le virent, ils s'endormirent à ses pieds. Et Matthieu dit aux enchanteurs : « Où est votre science? Eveillez-les si vous pouvez; et si je n'avais prié Notre-Seigneur, ils se seraient jetés sur vous, et vous auraient fait ce que vous vouliez qu'ils me fissent. » Et quand le peuple fut assemblé, il commanda aux dragons, au nom de Dieu, de s'en aller sans faire de mal à personne. Et ils s'en allèrent aussitôt. Et l'apôtre fit un grand sermon de la gloire du paradis terrestre, disant qu'il apparaissait par-dessus toutes les montagnes, et qu'il était proche du ciel, et qu'il n'y avait ni épines ni ronces; que les lis et les roses n'y flétrissaient pas, et que la vieillesse y était inconnue, mais que les hommes y étaient toujours jeunes, et que les chants des anges s'y entendaient, et que les oiseaux venaient aussitôt qu'on les appelait; et il dit que l'homme avait été chassé, à cause de son péché, de ce paradis terrestre, mais qu'il avait été rappelé au paradis céleste par la nativité de Notre-Seigneur. Et comme il prêchait ainsi devant le peuple, il s'éleva un grand tumulte et un grand bruit, car on pleurait le fils du roi qui était mort. Et quand ces deux enchanteurs ne purent le ressusciter, ils firent croire au roi qu'il était en la compagnie des dieux, et qu'il faudrait lui bâtir un temple et lui faire une statue. Et alors l'eunuque dont il a été parlé, fit garder les enchanteurs, et manda l'apôtre. Et quand il fut venu, il fit une oraison et ressuscita aussitôt le jeune homme. Et alors le roi, qui se nommait Egyptus, manda dans toutes ses provinces que l'on vint voir Dieu caché sous la figure d'un homme. Et alors les gens vinrent avec des couronnes dorées, et, offrant diverses manières de sacrifices, ils voulaient sacrifier à l'apôtre. Et alors Matthieu les regarda et dit : « Que faites-vous, insensés? je ne suis pas un dieu, mais je suis serviteur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Et, d'après son commandement, ils firent une grande église, en y employant l'or et l'argent qu'ils avaient apportés, et ils l'achevèrent en trente jours. Saint Matthieu resta trente ans en cette église, et il convertit tous les sujets du roi Egyptus à la foi de Jésus-Christ, et le roi et sa femme et tous ses peuples furent baptisés. Et l'apôtre consacra à Dieu Ephigénie, fille du roi, et il la mit à la tête d'une communauté de plus de deux cents vierges. Et ensuite Hyrace succéda au roi, et il désira cette vierge, et il promit à l'apôtre la moitié de son royaume s'il la faisait consentir à l'épouser; et l'apôtre lui dit que, selon la coutume de son prédécesseur, il vint le dimanche à l'église, et qu'il entendrait, en présence d'Ephigénie et des autres vierges, quels sont les mariages bons et justes. Et alors le roi y alla en grande joie, et il crut que l'apôtre voulait recommander à Ephigénie le mariage. Et quand les vierges et le peuple furent tous assemblés, saint Matthieu parla longuement de la dignité du mariage, et il fut très-loué du roi, qui crut qu'il s'exprimait ainsi pour décider la vierge à consentir au mariage qu'il projetait. Et après un moment d'intervalle, l'apôtre enjoignit le silence, et reprit la parole, disant : « Le mariage est donc chose bonne, mais il faut qu'il soit contracté légitimement. Vous qui êtes ici, vous savez bien que si quelqu'un voulait prendre la femme du roi, il s'exposerait non-seulement à la colère du roi, mais par-dessus tout il mériterait la mort, parce qu'en prenant l'épouse de son maître, il outragerait le mariage de son prince. Et ainsi, roi, toi

qui sais qu'Ephigénie est l'épouse du Roi éternel, et qu'elle est consacrée par le saint voile, comment pourrais-tu ravir l'épouse du Roi des saints et l'unir à toi en mariage? » Et quand le roi entendit cela, il fut rempli de fureur, et il s'en alla suffoquant de colère. Et l'apôtre, inaccessible à la peur et plein de fermeté, exhorta tous les assistants à la patience et à la constance, et il bénit Ephigénie agenouillée devant lui et qui était saisie d'effroi, et toutes les autres vierges aussi. Et après les solennités des messes, le roi envoya un bourreau afin de tuer Matthieu, en le frappant par derrière, tandis qu'il était devant l'autel en oraison. Et l'apôtre tendait les mains au ciel, et il fut consacré martyr. Et alors tout le peuple voulait aller au palais pour tuer le roi. Et à grande peine les prêtres et les diacres parvinrent à le retenir, et ils célébrèrent avec joie le martyre de l'apôtre. Et le roi envoya à Ephigénie des dames et des enchanteurs. Et quand il vit qu'il ne pouvait nullement l'amener à partager son amour, il fit entourer sa demeure d'un très-grand feu, afin de la brûler avec les autres vierges. Et alors l'apôtre leur apparut, et il éloigna le feu de la maison. Et le feu prit au palais du roi, et tout fut brûlé et détruit, et nul ne s'échappa, excepté le roi et son fils unique. Et bientôt ce fils fut possédé du diable, et confessant les péchés de son père, il s'en alla au sépulcre de l'apôtre. Et le père fut attaqué d'une lèpre horrible. Et quand il vit qu'il ne pouvait être guéri, il se tua de sa propre main d'un coup d'épée. Et le peuple établit roi le frère d'Ephigénie que l'apôtre avait baptisé, et qui régna soixante-dix ans, et qui établit son fils sur le trône après lui, et qui favorisa beaucoup le culte des Chrétiens. Et il remplit toute la province d'Ethiopie des églises de Jésus-Christ. Zaroës et Arphaxat s'enfuirent en Perse dès le jour que l'apôtre ressuscita le fils du roi, mais saint Simon et saint Jude les rencontrèrent et les vainquirent. L'Evangile de saint Matthieu fut trouvé écrit de sa main, en même temps que l'on découvrit, en l'an du Seigneur cinq cent, les os de saint Barnabé; et le bienheureux Barnabé portait toujours sur lui cet Evangile et le posait sur les malades, et ils étaient de suite guéris, tant par la foi de Barnabé que par les mérites de saint Matthieu (507).

MATTHIEU DE VENDOME. — La notice sur Matthieu de Vendôme dans l'*Histoire littéraire de la France* ne lui attribue qu'un poëme sur Tobie (cf. t. XV, 1820, p. 420); on l'y distingue avec soin du célèbre Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, régent du royaume sous saint Louis et Philippe le Hardi, qui vécut au XIIIe siècle; l'auteur de l'Histoire des deux Tobies serait mort avant la fin du XIIe siècle.

MAUR (SAINT). — *Voy.* BENOIT (Saint) et MAUR (Saint).

MAURICE et *SES COMPAGNONS* (SAINT). — Les Bollandistes ont édité les poëmes de Walafrid Strabon, qui vivait au IXe siècle, et de Marbode, évêque de Rennes au XIe, sur saint Maurice et les Thébains, ses compagnons. (Cf. *Act. SS.*, Septembris, Anvers, 1757, in-fol., t. VI, addenda ad diem 27, p. 895.)

Au XIIe siècle, on a encore le poëme de Sigebert de Gembloux. (Cf. Val. Andreas., *Bibl. belg.*, p. 810.— Cave, p. 553, a.— *Hist. litt. de la France*, t. IX, p. 549.)

Sinner, dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne, mentionne la *Passio sancti Mauritii et sociorum*, d'après des manuscrits des Xe et XIe siècles. Une époque bien plus récente nous offre *La sacra historia di S. Mauritio, arciduca della legione Thebea*, del R. P. Gugl. Baldesano, 1604.

MAURILLE (SAINT). — Les Bollandistes ont signalé une *Vie apocryphe et fabuleuse de saint Maurille*, patron de Ferrare, qu'ils conjecturent être du XIIIe siècle ou du XIVe. (*Acta SS.* Maii collecta.., a God. Henschenio et Dan. Papebrochio, e Soc. Iesu... Antuerpiæ, 1680, in-fol., die septima Maii, p. 158.)

MAXIME et *VENERAND* (LES SAINTS). — Les Bollandistes ont répudié comme fabuleux les *Actes* qui restent de saint Maxime (d'Acquiny), et de saint Vénérand, du diocèse d'Evreux. (*Acta SS.* Maii collecta... a God. Henschenio et Dan. Papebrochio, e Soc. Iesu, 1687, in-fol., die vigesima quinta Maii, p. 36.)

MEDARD (SAINT). — Fortunat a écrit en vers et en prose deux *Vies de saint Médard*, évêque de Noyon et de Tournay; elles sont insérées dans les *Acta sanctorum Belgii*, t. XI, p. 158, et dans le *Spicilegium* de d'Achery, édit. de Martène, t. XI, p. 74; ni l'une ni l'autre n'ont rien de populaire. (Cf. *Act. SS.* Junii... Anvers, 1698, in-fol., die octava junii, t. XI, p. 79.)

MELLON (SAINT).— On a publié à Rouen vers 1510, in-4°, 4 fts, sa *Vie et legende, nouvellement translate de latin en françois.*

MERITES DE LA VIERGE (LES).— *Voy.* NOTRE-DAME, § 2, *M.*

MESSE D'OR (LA). — En Flandre, la messe de l'Annonciation, qui s'appelle la *Messe d'or*, se dit avant le jour, à la lueur des flambeaux allumés, afin que le Fils de Dieu descende sur l'autel à la même heure où il est venu se reposer dans le sein de sa mère. (Cf. l'abbé J.-E. Darras, la *Légende de Notre-Dame*.... Paris, 1852, gr. in-18, p. 46.)

MICHEL (L'ARCHANGE SAINT).—Voragine, au XIIIe siècle, raconte ainsi la légende de saint Michel:

La sainte solennité de saint Michel, archange, se prend dans le sens d'apparition, dédication, victoire et mémoire. Les apparitions de cet archange sont nombreuses: la première fois, c'est quant il apparut au mont Gargan; c'est une montagne de la

(507) Jac. a Vor., *Legenda aurea*... ed. doct. Th. Graesse, Lipsiae, 1850, in-8, p. 622.

Pouille, qui est ainsi nommée, et qui est près de la ville qui s'appelle Siponte En l'an de Notre-Seigneur trois cent quatre-vingt-dix, il y avait dans cette ville de Siponte un nommé Gargan, qui, selon quelques livres, avait pris le nom de la montagne, ou bien cette montagne avait emprunté son nom; et il était très-riche, possédant une grande multitude de brebis et de bœufs; et comme ils paissaient le long des côtés de cette montagne, il arriva qu'un taureau laissa le reste du troupeau et monta au sommet de la montagne, et ne revint point à l'étable avec les autres bêtes. Et alors le propriétaire prit avec lui une grande quantité de serviteurs et il le fit chercher partout, et enfin on le trouva au plus haut de la montagne, près de l'entrée d'une caverne. Le propriétaire fut irrité contre le taureau de ce qu'il s'était ainsi enfui, et il lança contre lui une flèche empoisonnée, mais aussitôt la flèche revint comme poussée par le vent, et elle frappa celui qui l'avait décochée. Les habitants de la ville furent troublés par cet événement, et ils allèrent vers l'évêque, et ils lui demandèrent ce qu'il fallait faire dans une circonstance si extraordinaire, et il enjoignit de jeûner durant trois jours et de prier Dieu; et quand tout cela fut fait, saint Michel apparut à l'évêque, disant : « Sache qu'un tel a été frappé de son dard par ma volonté. Je suis Michel, archange; je veux honorer ce lieu sur la terre et le garder, et c'est pour cela que j'ai voulu montrer que j'étais le gardien de ce lieu. » Alors l'évêque et les habitants de la ville allèrent sans différer en procession à cet endroit; et ils n'osèrent entrer dans la caverne, mais ils se mirent en oraison devant l'entrée. La seconde apparition eut lieu l'an de Notre-Seigneur sept cent dix, à l'endroit qui s'appelle le mont de la Tombe, près de la mer, qui est à six mille de la cité d'Avranches : saint Michel apparut à l'évêque de cette ville, et lui commanda de construire une église à l'endroit qui vient d'être nommé, et comme il y en avait une au mont Gargan, de même qu'on en élevât là une autre, et qu'on la mît sous l'invocation de l'archange. L'évêque étant embarrassé au sujet du lieu où l'église devait être construite, l'ange lui ordonna de l'ériger à l'endroit où il trouverait un taureau que des voleurs auraient caché. L'évêque ne sachant ensuite quelle dimension il devait donner à l'église, l'ange lui dit de se régler sur l'étendue du sol que le taureau aurait foulé aux pieds. Il y avait là deux rochers que nulle force humaine ne pouvait mouvoir. Et alors saint Michel apparut à un homme, et lui commanda d'aller audit endroit et d'ôter ces deux rochers. Et quand il y vint, il ébranla ces deux rochers aussi facilement que s'ils ne pesaient rien du tout. Et quand l'église fut construite, l'on apporta du mont Gargan une partie de la couverture que saint Michel avait mise sur l'autel, et une partie du marbre sur lequel elle avait été placée. Comme l'on éprouvait en cet endroit une grande disette d'eau, l'on fit, d'après la recommandation de l'ange, un trou dans un rocher très-dur, et aussitôt il en sortit de l'eau en si grande abondance, qu'encore aujourd'hui l'on en a tout autant qu'on en a besoin. Et cette apparition se célèbre solennellement sur ladite montagne et audit lieu, le dixième jour des calendes de novembre. Et il advint en ce lieu un miracle digne d'être raconté. Ce lieu est environné de l'eau de l'Océan, mais deux fois, le jour de la Saint-Michel, les eaux se séparent et livrent un chemin au peuple. Et comme une grande foule de gens allait à l'église, il advint qu'une femme enceinte était avec eux, et comme ils s'en retournaient, les flots revenaient avec grand bruit, de sorte que ces gens eurent peur, et ils s'enfuirent vers le rivage. Et la femme grosse ne put fuir; elle fut prise et enveloppée dans les flots de la mer; mais saint Michel l'archange la protégea et la sauva de tout mal, et elle enfanta entre les ondes, au milieu de la mer, et elle prit l'enfant entre ses bras et l'allaita, et elle s'en revint pleine de joie avec son enfant, la mer s'ouvrant pour lui livrer passage. La troisième apparition fut celle qui advint à Rome, au temps de Grégoire Pape; car, quand ce Pape eut établi les grandes litanies à cause de la peste qui sévissait alors, et tandis qu'il priait avec ferveur pour le peuple, il vit, sur le château qui était jadis consacré à la mémoire d'Adrien, l'ange de Notre-Seigneur qui essuyait un glaive ensanglanté, et qui le remit dans le fourreau. Et Grégoire comprit que ses prières étaient exaucées de Notre-Seigneur. Et alors il fonda en cet endroit une église en l'honneur de saint Michel l'archange; et ce château se nomme encore le château Saint-Ange. Et une autre apparition eut lieu au mont Gargan, quand l'archange y apparut et donna victoire aux habitants de Siponte; et elle se célèbre avec la précédente le huit des ides de mai. La quatrième apparition est celle qui est dans la hiérarchie de ces anges, car la première hiérarchie est appelée Epiphanie, c'est-à-dire l'apparition des souverains; la moyenne a le nom d'Yphanie, c'est-à-dire de moyenne apparition; et la dernière s'appelle Ypophanie, c'est-à-dire la dernière apparition; et le mot *hiérarchie* vient de *hiérar*, qui signifie *sacré*, et de *archos*, *prince*, et il équivaut à principauté sacrée, et chaque hiérarchie contient trois ordres : car la première hiérarchie contient les chérubins, les séraphins et les trônes; la moyenne contient les dominations, les vertus et les puissances; la dernière contient les princes, les anges et les archanges. Et l'ordonnance et disposition de ces hiérarchies sont analogues à ce qui s'observe sur la terre auprès des rois, où certains grands officiers entourent immédiatement la personne du monarque, et d'autres exercent des emplois qui les retiennent éloignés de lui, et n'ont de rapport avec lui que par des intermédiaires. La cin-

quième apparition de saint Michel est celle qu'on lit dans l'*Histoire tripartite*. Il y a un endroit, près de Constantinople, où la déesse Vesta était adorée ; mais aujourd'hui il y a été érigé une église en l'honneur de saint Michel ; et cet endroit s'appelle Michelium. Un nommé Aquilin était atteint d'une fièvre ardente, et il vomissait les remèdes qu'on lui avait fait prendre, et il ne pouvait plus ni boire, ni manger, et il était regardé comme près de mourir. Il se fit amener à cet endroit, pensant, ou qu'il y expirerait, ou qu'il y serait guéri. Et alors saint Michel lui apparut, et lui dit de faire une décoction de miel, de vin et de poivre, et d'y tremper tout ce qu'il voudrait manger, et qu'il recouvrerait la santé. Il le fit, et il fut guéri, quoique, selon les préceptes de la médecine, il eût été contre les règles de donner des boissons chaudes à de semblables malades. En second lieu, la fête de saint Michel a le nom de Victoire. Et l'on peut raconter beaucoup de victoires de cet archange et des autres anges. La première est celle que saint Michel fit remporter aux habitants de Siponte, de la manière qui suit : Quelque temps après la découverte que nous avons narrée ci-dessus, les habitants de Naples, qui étaient encore païens, se mirent en campagne pour faire la guerre aux habitants de Siponte et de Bénévent. Les Chrétiens, d'après le conseil de l'évêque, demandèrent une trêve de trois jours, pour vaquer au jeûne et à la prière, et pour implorer l'appui de saint Michel. Et la troisième nuit, saint Michel apparut à l'évêque, et il lui dit que leurs prières étaient exaucées, et il leur promit qu'ils remporteraient la victoire. Il leur commanda d'attaquer leurs ennemis à la quatrième heure du jour. Et quand ils coururent à l'attaque, le mont Gargan trembla, la foudre tomba, une obscure et ténébreuse nuée couvrit tout le haut de la montagne, et plus de six cents des ennemis moururent par le fer des Chrétiens, et par les flèches de feu qui venaient du haut des airs. Forcés de reconnaître la puissance de l'ange, les autres abandonnèrent les erreurs de l'idolâtrie, et se soumirent aussitôt à la foi chrétienne. La seconde victoire de saint Michel fut lorsqu'il expulsa du ciel le dragon, c'est-à-dire Lucifer avec tous ceux de sa suite. Et c'est à quoi se rapporte ce qu'on lit dans l'*Apocalypse* : *Il y eut une grande bataille dans le ciel : Michel combattait*, etc. (*Apoc.* XII, 7.) Car, quand Lucifer prétendit à être l'égal de Dieu, l'archange Michel, qui porte le drapeau de l'armée céleste, vint et chassa Lucifer avec toute sa suite, et les enferma dans cet air chargé d'obscurité et de brume, jusqu'au jour du jugement ; car il ne leur est pas permis d'habiter le ciel ni la partie supérieure de l'air, parce que c'est un lieu clair et délectable, ni d'être sur la terre avec nous, parce qu'ils nous tourmenteraient trop; mais ils sont dans l'air entre le ciel et la terre, afin que lorsqu'ils regardent en haut et qu'ils voient la gloire qu'ils ont perdue, ils en éprouvent une vive douleur, et que quand ils regardent en bas et qu'ils voient monter les hommes au ciel dont ils sont tombés, ils en soient tourmentés d'envie. Souvent, par la permission divine, ils descendent vers nous pour que nous soyons éprouvés. Et, ainsi qu'il a été révélé à quelques saints, ils voltigent souvent autour de nous; ils sont innombrables, et ils ont rempli tout l'air comme des mouches. Ainsi que le dit Haymon, et que le pensent les philosophes, et selon l'opinion de nos docteurs, l'air est aussi plein de diables et de mauvais esprits que l'on voit d'atomes se mouvoir dans un rayon du soleil. Quoiqu'ils soient en aussi grand nombre, cependant, selon l'opinion d'Origène, leurs forces diminuent lorsque nous triomphons d'eux, et celui qui a été vaincu par un saint ne peut plus inspirer de tentations pour le vice à l'égard duquel il a été vaincu. La troisième victoire est celle que les anges remportent chaque jour sur les diables, quand ils combattent pour nous contre ces ennemis acharnés, et qu'ils nous délivrent de leurs tentations. La troisième raison de la solennité de la fête de saint Michel vient de ce que le jour de la victoire dont nous avons parlé, saint Michel fit voir que cet endroit sur le mont Gargan lui était consacré ; car les Sipontins, s'en retournant après avoir fait un grand carnage de leurs adversaires, et après avoir remporté un succès aussi éclatant, se mirent à avoir des doutes s'ils devaient se rendre dans cet endroit ou en faire la dédicace. Et leur évêque consulta à cet égard le pape Pélage, lequel répondit : « Si une église doit être consacrée en pareil lieu, c'est surtout le jour où une telle victoire a été gagnée, et si saint Michel veut qu'il en soit différemment, il faut le prier de nous faire connaître son bon plaisir. » Le Pape, l'évêque et les habitants de Siponte jeûnèrent donc pendant trois jours; et ensuite l'ange apparut à l'évêque, et dit : « Il n'est pas besoin que vous consacriez l'église que j'ai édifiée; celui qui l'a construite l'a consacrée. » Et il lui ordonna de s'y rendre le lendemain avec le peuple et d'y faire oraison ; et il leur dit qu'ils trouveraient un signe de la consécration, c'est-à-dire qu'en se tournant du côté de l'orient, ils verraient les pas d'un homme empreints sur le marbre. Le lendemain, l'évêque et tout le peuple vinrent à cet endroit, et en entrant dans une grande caverne, ils trouvèrent trois autels, dont deux étaient placés du côté du couchant ; le troisième était du côté de l'orient, et il était recouvert d'ornements de couleur rouge. La sainte messe fut célébrée solennellement, et tous ayant reçu la sainte communion, s'en retournèrent chez eux, remplis d'une joie extrême. Et l'évêque désigna des clercs et des prêtres pour célébrer en cet endroit les saints offices à tour de rôle. Il se trouve dans cette caverne une source d'eau limpide et très-agréable au goût, et après la communion, le peuple en boit, et tous ceux

qui sont malades recouvrent la santé. Et le souverain pontife, ayant appris ces choses, ordonna que ce jour serait célébré sur la terre entière en l'honneur de saint Michel et des esprits bienheureux.

Quelques ouvrages spéciaux ont été consacrés à saint Michel. Nous mentionnerons, G. Stengel, *Sancti Michael, Gabriel et Raphael Archangeli*, Aug. Vind. 1622, in-12 ; Narvæi *Chronicon apparitionum et gestorum sancti Michaelis, archangeli*, Duaci, 1652, in-8° ; F. D. Haeberlin, *De S. Michaele archangelo, ejus apparitionibus festis et cultu*, Helmst, 1758, in4° ; Ch. Chemnitei *Dissert. de Michaelis Archangeli cum diabolo de corpore Mosis certamine*, Jen., 1653, in-4°.

MIRACLES DE N.-D. — *Voy.* NOTRE-DAME, § 2, *M.*

MOINE (LE). — *Voy.* NOTRE-DAME, § 2, *M.*

MOINE SAUVEE PAR N.-D. (L'AME DU) — *Voy.* NOTRE-DAME, § 2, *M.*

MOISE. — Un poëme sur Moïse en anglo-saxon a été publié sous le nom de Caedmon, dont Bède a raconté l'histoire. (P. Caedmon's *metrical paraphrase of parts of holy Scriptures* in anglo-saxon.... by Benjamin Thorpe, London, 1832.)

MOISE (SAINT). Abbé en Egypte, et anachorète; sa vie fait partie du recueil bien connu sous le nom de *Vita Patrum ;* Jacques de Voragine l'a abrégée, et il la raconte comme suit :

L'abbé Moïse dit à un frère qui réclamait de lui une instruction : « Reste dans ta cellule, et elle t'enseignera toutes choses. » Un vieillard étant malade, voulait retourner en Egypte, afin de ne pas être à charge aux frères, et l'abbé Moïse lui dit : « Ne pars pas, parce que tu tomberas en fornication. » Et l'autre répondit tout affligé : « Mon corps est mort, et tu me dis de semblables choses ! » Et il partit ; et une vierge le servait par dévotion ; et lorsqu'il eut recouvré la santé, il lui fit violence. Et après qu'elle eut mis au monde un fils, le vieillard, prenant l'enfant dans ses bras, le porta un jour de fête dans l'église devant une foule de frères ; et ils se mirent tous à pleurer, et il dit : « Vous voyez cet enfant, c'est le fils de la désobéissance. Prenez donc garde à vous, mes frères, car j'ai failli dans ma vieillesse, et priez le Seigneur pour moi. » Et retournant dans sa cellule, il reprit son ancien genre de vie. Un vieillard ayant dit : « Mon corps est mort; » Moïse lui répondit: « Défie-toi de toi-même, tant que ton âme ne sera point envolée, car si tu dis que tu es mort, ton Satan n'est point mort. » Un frère ayant péché, on l'envoya à l'abbé Moïse, qui, ayant pris une corbeille de sable, vint à eux. Les frères lui ayant demandé ce qu'il faisait, il répondit : « Mes péchés courent derrière moi, et je ne les vois pas, et je viens aujourd'hui indiquer les péchés des autres. » Et eux, entendant cela, ils épargnèrent ce frère. On lit un trait semblable de l'abbé Pasteur. Car les frères, s'entretenant un jour d'un frère coupable, lui se taisait, et ayant pris un sac plein de sable, il le portait derrière lui, et devant il portait un peu de sable; et interrogé sur ce qu'il faisait, il dit: « Cette lourde masse de sable, ce sont mes péchés que je porte derrière moi, et que je ne vois point, et qui ne me causent aucune peine. La petite quantité de sable, ce sont les péchés des autres que je porte devant moi, et que je regarde, tandis que je devrais porter devant moi mes propres péchés, afin de les avoir sous les yeux, de m'en repentir et d'en demander pardon à Dieu. » L'abbé Moïse ayant été fait clerc, lorsqu'on lui eut mis l'étole sur le cou, l'évêque lui dit : « Tu es devenu richement vêtu. » Et il répondit : « La pourpre m'orne à l'extérieur; plût à Dieu qu'elle me décorât à l'intérieur ! » L'évêque, voulant l'éprouver, dit à ses clercs de repousser Moïse avec des injures lorsqu'il s'approcherait de l'autel, puis de le suivre pour entendre ce qu'il dirait. Et ils le repoussèrent au-dehors en disant : « Va-t'en, Ethiopien. » Et il dit en se retirant : « Ils ont bien eu raison d'agir ainsi, misérable et abject que tu es ; puisque tu n'es pas même un homme, pourquoi as-tu eu la présomption de te mettre au milieu des hommes ? » Ces choses se lisent dans la *Vie des Pères*.

MONTSERRAT (N.-D. DE). — *Voy.* NOTRE-DAME, § 2, *M.*

MOREMONDE (L'ABBÉ DE). — La *Legende de l'abbé de Moremonde* nous a été conservée par Césaire d'Heisterbach, moine de l'ordre de Cîteaux, dans ses *Dialogues sur les miracles* (508).

Elle date de la fin du XII° siècle.

Nous nous servons ici de l'édition des *Dialog. miraculorum*, donnée par le F. Bertrand Tissier, dans la *Bibliotheca PP. Cisterciensium*, Bonofonte, 1662, in-folio 8 vol. (reliés en trois), t. II (*Dial. mort.*, distinct. 1, c. 32), p. 17, 18.

(508) Césaire d'Heisterbach, monastère de l'ordre de Citeaux, était très-probablement né à Cologne; il y fit ses études, qu'il ne termina que vers l'an 1199. C'est, à ce que l'on croit, cette même année qu'il entra comme novice à Heisterbach, abbaye du diocèse de Cologne. Prieur vers 1201 de l'abbaye de Villars en Brabant, il a laissé un *livre sur les quinze psaumes graduels*, vingt-deux sermons sur le psaume CXVIII, huit ou neuf livres sur l'Ecclésiastique, etc. La plupart de ses ouvrages n'ont jamais été imprimés. Parmi ceux qui ont vu le jour, il en est un d'une extrême importance pour l'histoire merveilleuse du moyen âge : c'est le livre intitulé *Dialogues merveilleux ou Dialogues sur les miracles*. Il existe de ces *Dialogi miraculorum* plusieurs manuscrits que Montfaucon a signalés. Panzer et Fabricius citent plusieurs éditions de 1481, 1591, 1599 ; la plus connue est celle qui fait partie de la *Bibliotheca PP. Cisterciensium* .., studio F. Bertrand Tissier... Bonofonte, 1662, in-fol., 8 vol reliés en trois, t. II, p. 1-358 On peut consulter sur Césaire d'Heisterbach Trithème (*de script. ecl.* n. 430) ; Oudin, Angelo Manrique (*Annal. Cisterc.* Lyon, 1653, fol., 4 vol. ad an. 1199) et l'article de M. Daunon dans le tome XVIII° de l'*Histoire littéraire de la France*. (Paris, 1835, 4°, p. 194-201.)

« Il y avait, il y a vingt-quatre ans, à Moremonde, un abbé qui entra dans l'ordre (de Cîteaux) à la suite d'un événement que m'a raconté l'abbé de Sainte-Marie, dom Herman. Celui-ci avait vu son confrère et tenait de sa bouche même son aventure.

« L'abbé de Moremonde, encore très-jeune, étudiait dans les écoles de Paris; d'esprit lent, de peu de mémoire, ne pouvant rien retenir ni comprendre, il y était le jouet de tout le monde et passait presque pour idiot. Le malheureux enfant était rempli de douleur et d'un trouble d'âme à mourir. Un jour il tomba malade. Satan lui apparut : « Veux-« tu, dit-il au clerc, me faire hommage, et « je te donne toute la science des lettrés ? — « Eloigne-toi, Satan, répondit aux sugges-« tions du démon le jeune homme épouvanté; « éloigne-toi, jamais tu ne seras mon maître, « et jamais moi je ne serai ton homme. » A ce refus, le diable ouvrit de force la main contractée du malade et y mit une pierre en disant : « Toutes les fois que tu tiendras « caché dans ta main ce caillou, tu auras « l'omniscience. » Le démon disparut. L'écolier se leva, et, courant à l'école proposer des problèmes, s'y montra supérieur à tous ses condisciples. Chacun d'admirer l'étrangeté de ce développement subit d'éloquence dans l'idiot. Il eut soin de se taire et de garder pour lui le mystère de son savoir. Mais peu après, étant retombé malade, il fut bientôt aux portes du tombeau. Un prêtre fut appelé pour recevoir sa confession, dans laquelle il n'oublia pas son entrevue avec le démon, le don de la pierre et avec lui celui de la science. Le prêtre de s'écrier : « Malheureux, jette au loin cette pierre, « artifice du diable, si tu ne veux faire con-« naissance aussi avec l'omniscience de Dieu. » Epouvanté, le patient jeta au loin la pierre, qu'il tenait alors même dans la main; et il se trouva qu'aussitôt disparut en lui son vain savoir.

« Chose merveilleuse ! Le clerc mort, son corps était déjà dans l'église et ses condisciples entouraient son cercueil. Cependant les démons emportaient d'un vol rapide son âme au plus profond de la vallée terrible, pleine de fumée et de soufre; accroupis sur chacun des bords de l'abîme, ils jouaient comme avec une balle de l'âme du malheureux, les uns la lançant, les autres l'attrapant au milieu des airs, au milieu de leurs griffes aiguës, plus aiguës que le fer le plus acéré... tourment sans pareil ! Mais alors le Seigneur jeta sur le pauvre clerc un regard de pitié, et envoya un des habitants des cieux, je ne sais lequel, personnage très-considérable, porter aux démons ses commandements : « Ecoutez, dit l'envoyé. Le « Très-Haut vous ordonne de laisser aller « cette âme dont vous faites votre jouet. » Tout l'enfer s'inclinant, lâcha sa proie... Aussi l'âme revint soudain dans son corps... tous les écoliers s'enfuirent.

« C'est alors que le clerc entra dans l'ordre de Cîteaux, où il se montra si austère, si rude envers son corps, que tous ceux qui purent le voir comprirent aisément, par son exemple, quelles pouvaient être les tortures qu'il avait subies dans le purgatoire, ou plutôt dans l'enfer... »

MORT DE N.-D. (La). — *Voy.* Notre-Dame.

N

NABUCHODONOSOR. — *Nabuchodonosor* est le héros d'un poëme anglo-saxon, publié sous le nom de Caedmon, dont Bède a conservé le souvenir. (Cf. Caedmon's *Metrical paraphrase of parts of holy scriptures* in anglo-saxon..... by Benjamin Thorpe, London, 1832.

NAISSANCE DE LA VIERGE (la). — *Voy.* Notre-Dame, § 2, *N.*

NATHANAEL. — *Voy.* Barthélemi, apôtre (Saint.)

NATIVITE N.-D. (la). — *Voy.* Notre-Dame, § 2, *N.*

NAZAIRE (Saint). — Saint Nazaire, martyr et son compagnon saint Celse, jouissaient dès les temps de la primitive Eglise d'une célébrité considérable ; voici en quels termes Jacques de Voragine a retracé la légende de ces généreux soldats de Jésus-Christ :

Nazaire fut fils d'un juif très-illustre nommé Aphricanus et de la bienheureuse Perpétue, qui était chrétienne et d'une famille distinguée de Rome. C'était l'apôtre saint Pierre qui lui avait conféré le baptême. Lorsqu'il avait l'âge de neuf ans, il était très-étonné de voir son père et sa mère tant varier dans leur religion, et sa mère suivre la loi du baptême, tandis que son père se conformait à la loi du sabbat. Et il était dans une grande incertitude quel culte il embrasserait, car chacun de ses parents s'efforçait de l'amener à sa propre foi. Enfin Dieu lui inspira de s'attacher à la doctrine de sa mère, et le Pape Lin le baptisa. Et son père, voulant le détourner de la foi, se mit à lui exposer tous les tourments que les païens faisaient endurer aux Chrétiens. Il n'en fut point effrayé, et il prêcha la foi avec courage. Cédant cependant aux instances de ses parents, qui craignaient qu'il ne fût mis à mort, il sortit de Rome, accompagné de sept bêtes de somme chargées des richesses de ses parents, et il parcourut l'Italie entière, et il distribua tout cet argent aux pauvres. La dixième année qu'il avait quitté Rome, étant arrivé à Milan, il y trouva saint Gervais et saint Protais détenus en prison. Et comme l'on sut que Nazaire exhortait ces martyrs, on le conduisit devant le gouverneur, et il persista à confesser Jésus-Christ, et il fut battu et chassé de la ville.

Et comme il allait d'endroit en endroit, sa mère, qui était morte, lui apparut, et fortifiant son courage, elle lui conseilla de se rendre dans les Gaules. Et quand il fut arrivé à une ville qui se nomme Gemellus et qu'il convertit nombre de personnes, une dame lui présenta son fils, nommé Celse, jeune homme très-recommandable, le priant de le baptiser et de le prendre pour disciple. Le gouverneur de la Gaule, apprenant cela, les fit mettre en prison, les mains liées derrière le dos, une chaîne autour du cou, et il voulait le lendemain leur faire subir de grands supplices ; mais sa femme lui dit que c'était injuste, et qu'il ne devait pas mettre à mort des innocents ; et il les remit en liberté en leur disant de ne plus prêcher dans cette ville. Nazaire alors se rendit à Trèves, où il prêcha la parole de Jésus-Christ, et il fit beaucoup de conversions et il y fonda une église. Le gouverneur Cornélius, instruit de cela, en prévint l'empereur Néron, qui envoya cent soldats pour se saisir de lui ; et eux ayant trouvé le saint dans l'oratoire qu'il avait construit, lui lièrent les mains et l'amenèrent en disant : « Le grand Néron te commande de venir à lui. » Et Nazaire répondit : « Vous n'aviez besoin que de le dire, et je serais venu. » Ils l'amenèrent donc lié à Néron, et ils battaient le jeune Celse qui le suivait en pleurant. Néron les ayant vus, ordonna qu'on les enfermât en prison jusqu'à qu'il eût pensé de quel supplice il voulait les faire périr. Sur ces entrefaites, Néron ayant un jour envoyé des chasseurs pour poursuivre les bêtes des forêts, une troupe d'animaux fit irruption dans les jardins impériaux, et il y eut beaucoup de gens tués ou déchirés, et Néron lui-même, blessé à un pied, se sauva avec peine dans le palais. Et pendant bien des jours la douleur de cette blessure le retint couché : il se souvint enfin de Nazaire et de Celse, et il pensa que les dieux étaient irrités contre lui de ce qu'il laissait si longtemps vivre ces Chrétiens. Et d'après son ordre, des soldats arrachèrent les martyrs de prison et les conduisirent devant l'empereur en leur donnant de grands coups. Et Néron, voyant que le visage de Nazaire brillait de l'éclat du soleil, se crut le jouet d'une illusion, et il lui ordonna de renoncer à ses sortiléges et de sacrifier aux dieux. Nazaire, conduit au temple, se mit en prière, et toutes les idoles tombèrent et se brisèrent. Néron ordonna alors qu'on le précipitât dans la mer, recommandant, s'il parvenait à se sauver, de le reprendre, de le brûler et de jeter ses cendres dans la mer. Nazaire et Celse furent donc embarqués sur un navire et conduits dans la haute mer, et là jetés dans les flots. Mais aussitôt il s'éleva autour du navire une tempête furieuse, tandis qu'autour des saints la mer restait parfaitement unie. Et les matelots commencèrent à avoir grand'peur, et à se repentir de ce qu'ils avaient fait ; et voici que Nazaire et Celse, marchant sur les eaux, s'approchèrent d'eux d'un air plein de joie, et la tempête s'apaisa, et Nazaire alla débarquer près de la ville de Gênes. Il y prêcha quelque temps, et il se rendit ensuite à Milan, où il avait laissé Gervais et Protais. Le gouverneur Anolin l'apprit, et il exila Nazaire, tandis que Celse resta dans la maison d'une pieuse dame. Nazaire vint à Rome ; il y trouva son père parvenu à la vieillesse et chrétien, et il lui demanda comment il s'était converti. Et il lui répondit que l'apôtre saint Pierre lui avait apparu et qu'il lui avait recommandé de suivre son épouse et son fils, qui le précéderaient vers Jésus-Christ. Et Nazaire fut renvoyé à Milan où on le mit en prison avec le jeune Celse. Puis on les conduisit hors de la porte de Rome, à l'endroit qu'on appelle les Trois-Murs, et on leur trancha la tête ; et les Chrétiens enlevèrent leurs corps et les ensevelirent dans un jardin. Et cette même nuit, les martyrs apparurent à un homme pieux nommé Cératius, et lui enjoignirent de cacher leurs corps. Et il répondit : « Je vous prie de guérir, avant que je le fasse, ma fille qui est paralytique. » Et sa fille fut guérie, et il cacha les corps très-soigneusement. Et plus tard, Dieu révéla à saint Ambroise où étaient ces corps. Et saint Ambroise les fit ensevelir avec pompe dans l'église des Saints-Apôtres, et les corps des martyrs étaient tout entiers, la barbe et les cheveux parfaitement conservés, et ils répandaient l'odeur la plus suave. Et ils souffrirent sous Néron, qui commença à régner en l'an du Seigneur cinquante-sept.

NICOLAS (Saint). — Le type primitif de la *Légende fabuleuse de saint Nicolas* remonte au moins jusqu'au IXe siècle et à Méthodius, patriarche de Constantinople.

Les rituels, depuis le Xe siècle, contiennent des proses en l'honneur de saint Nicolas où sont célébrés comme authentiques les faits apocryphes de sa légende.

C'est sous cette forme mi-ecclésiastique, mi-lettrée, que s'est produite pour la première fois la *légende* suspecte *de saint Nicolas* en Occident, et la grande vogue qu'elle eut est évidente, car elle se produit à la fois sous toutes les formes de l'art, complainte, poëme, récit en prose et drame (509).

La Vie de Monsignour saint Nicholais, a été publiée en 1834, par MM. l'abbé Labouderie, et L.-J.-N. Monmerqué dans *li Jus. Saint-Nicolai*, imprimé pour la Société des bibliophiles français, d'après un manuscrit de la fin du XIIIe siècle, conservé à la bibliothèque Impériale, n° 7023, in-folio, ancien fonds, et de même *li livres de saint Nicholay*, attribué à Wace, d'après deux manuscrits : 1° de la bibliothèque Impériale, n° 7268, 3. 3. A., fonds de Colbert ; 2° le manuscrit de l'Arsenal, n° 283, in-folio, Belles lettres françaises.

Dans le tome XVIIe de l'*Histoire littéraire de la France*... (continuée par l'Institut, Paris, 1832), M. Amaury Duval s'arrê-

(509) Cf. M. le comte de Douhet, *Dictionnaire des Miracles*, au mot *Saint Nicolas*.

te particulièrement à la Vie de saint Nicolas de Wace (p. 631-633), que les précédents auteurs n'avaient pas signalée.

Parmi les manuscrits existants de ce poëme, il en cite trois en Angleterre et un en France. Le premier de ceux d'Angleterre est dans la bibliothèque du collége de la Trinité à Cambridge, dont le savant Hickes eut connaissance (510); le second dans la bibliothèque Bodleyenne à Oxford; le troisième appartenait à M. Francis Douce, membre de la Société des Antiquaires de Londres, et qui a légué ses riches collections à la bibliothèque Bodleyenne.

La bibliothèque Impériale de Paris possède un quatrième texte de *saint Nicolas* de Wace, n° 7268, olim. 3745, in-4°, fol. 117, v°, col. 2.

M. Amaury-Duval a cité de ce poëme les deux fragments suivants, dont le premier est le début du poëme :

I.

A ces qui n'unt lectres aprises
No lur ententes n'i ont mises,
Doivent li clerc montrer la lei,
Parler del saint, dire pour quei
Chescune feste est controvée,
Chescune à suivir gardée.
Chescone ne poet tut saver,
Ne tut oïr, ne tut véer.
Li un sunt lai (ignorants), li un lectré
Et li un fol, et li un sené,
Li un petit, et li un grant,
Li un povre, li un manant;
Si done Deus diversement
Divers dons a diverse gent;
Chescon deit mustrer sa bonté
De ces que Deus lui a donné...

II.

Dans une tempête affreuse,
Dont comencent tut à crier
Deu et ces sein (saints) et réclamer;
Mult se cleiment chestif et las;
Sovent dient : « Saint Nicholas!
« Socurs, saint Nicholas sire!
« Si tels es com nos oum (ouïssom) dire. »
Atant un hom lur aparust
Qui od els (devant eux) en la nef estut;
Si ad tant od els parlé :
« Jeo suis que tant me avet apelé. »
Isnel pas (sur-le-champ) le orage cessat
Et seint Nicholas s'en alat...

M. Ed. Du Méril a fait observer qu'il semble résulter d'un passage de la *Vie de saint Nicolas* par Wace, que, pendant le XII° siècle, on récitait encore des légendes dans les églises :

Par ceo que al clercs fit cel honur
Funt li clers la feste a son jur,
De ben lire et ben chanter
Et des miracles reciter.

(Edelesland du Méril, *Origines latines du théâtre moderne*, Paris, 1849, grand in-8°, p. 66.)

Néanmoins aucun monument purement populaire ne nous semble subsister (511); les lettres et l'Eglise ont eu plus de part à ce mouvement d'enthousiasme que la rude imagination du plébéien.

M. Fauriel reporte au XII° siècle l'existence de cette histoire romanesque de saint Nicolas, (cf. *Histoire de la Poésie provençale...* Paris, 1846, in 8, 3 vol., t. II°, p. 385).

Jacques de Voragine au XIII° siècle résume ainsi la légende de saint Nicolas (512) :

Préface. Nicolas vient de νικη, *victoire* et λαος, *peuple*.... (513).

I. — Nicolas, citoyen de Patras, naquit de nobles et pieux parents. Son père se nommait Epiphanus et sa mère Jeanne. Ses parents l'engendrèrent en la fleur de leur âge, et puis ils vécurent dans la continence. Le premier jour qu'il fut né, comme on le baignait, il se dressa dans son bain, et il ne prenait le sein de sa mère qu'une fois le mercredi et une fois le vendredi, et, dans son enfance, il ne se mêlait pas aux jeux des autres enfants, préférant fréquenter les églises, et apprendre ce qu'il pouvait y comprendre de l'Ecriture sainte. Quand ses parents furent morts, il commença à penser comment il distribuerait ses richesses, non pas pour être loué des hommes, mais pour contribuer à la gloire de Dieu. Un de ses voisins noble, mais fort pauvre, était contraint par la misère de prostituer trois filles vierges qu'il avait, afin de vivre du profit de leur infamie. Le saint en fut instruit, et plein d'horreur de cette félonie, il jeta secrètement, la nuit, dans la maison de son voisin, un gros lingot d'or plié dans un linge. Lorsqu'il se leva le matin, notre homme trouva cet or; il en rendit grâce à Dieu, et il maria sa fille aînée (514). Quelque temps après le serviteur de Dieu en fit autant une seconde fois.

(510) Cf. *Thesaurus Litteraturarum Septentrionalium*, 2 vol. in-fol.

(511) Il en a existé quelqu'un évidemment, comme le prouvent sept vers du troubadour Perdigon, dont voici la traduction : « Nicolas de Barri, s'il eût vécu longtemps, serait devenu un savant homme. Il était resté longtemps sur mer, entre les poissons, et savait qu'il y mourrait une fois ou l'autre. Il ne voulait pas cependant revenir de ce côté, et s'il revint, il retourna bien vite là-bas sur la mer, sur la grande mer dont il ne put plus sortir... »

(512) Son récit s'accorde sur tous les points essentiels avec la *Vita Beati Nicolai Myrensis e græco in latinum translata*, per Leonardum Justinianum, et publiée à la suite d'une édition de la Vie de saint Martin, par Sulpice Sévère, in-4°, sans l eu ni date, mais qui paraît avoir été imprimée à Venise à la fin du XV° siècle. La Vie de saint Nicolas occupe dans ce volume les feuillets 55 à 72.

(513) Le *Bréviaire romain* est beaucoup plus détaillé, ainsi que le remarque M. E. Du Méril; on y lit au 6 décembre : Cujus viri sanctitas, quanta futura esset, jam ab incunabulis apparuit. Nam infans, cum reliquas dies lac nutricis frequens sugeret, quarta et sexta feria semel duntaxat, idque vesperi, sugebat.

(514) Il existe en Normandie une locution proverbiale fort répandue :

Patron des filles, saint Nicolas,
Mariez-nous, ne tardez pas.

L'obligé trouva cet autre trésor, poussa de grandes exclamations; mais il lui vint dans l'esprit de savoir qui venait ainsi à son aide, et il se tint désormais éveillé. Peu après, donc, Nicolas ayant doublé la somme et l'ayant jetée chez son voisin, au bruit qu'elle fit en tombant, celui-ci fut debout et courut après Nicolas qui s'enfuyait, il lui disait: « Maître, ne t'enfuis pas ainsi, que je te voie. » Ayant couru encore plus vite, il reconnut Nicolas. Alors s'agenouillant en terre il voulut lui baiser les pieds. Mais Nicolas s'y opposa et exigea de lui que de toute sa vie il ne parlerait de ceci.

II. — Quand l'évêque de la ville de Myre fut mort, il y eut, pour nommer au siége épiscopal de cette ville, un concile d'évêques, parmi lesquels il en était un d'une grande autorité, sur qui le choix paraissait devoir se porter. Celui-ci exhorta tous les autres à passer leur temps en jeûnes et en prières, et, cette nuit même, il entendit une voix qui lui recommandait de se tenir à la porte de l'église à l'heure des matines, et de sacrer évêque la première personne du nom de Nicolas qui se présenterait. Il fit part de cette révélation aux autres évêques, et il les engagea à se mettre tous en oraison pendant qu'il garderait les portes. Ce fut chose merveilleuse, car à l'heure des matines, par un mouvement de Dieu, Nicolas se leva avant tous les autres. Et l'évêque l'arrêta au moment où il entrait dans le lieu saint, et lui dit: « Comment te nommes-tu? » Lui, simple comme une colombe, inclina la tête et répondit: « Je me nomme Nicolas, serviteur de votre sainteté. » Et ils le conduisirent dans l'église, quoiqu'il se défendît d'accepter cette grande dignité, et ils le firent asseoir sur le siége épiscopal. Et il continua de vivre en toute humilité et honnêteté; il donnait ses veilles à l'oraison et mortifiait son corps. Il évitait la compagnie des femmes, il était humble et recevait tout le monde; il parlait avec sagesse, conseillait avec bonté, reprenait les pécheurs avec fermeté.

III. — Une tradition qu'on lit dans une chronique où il est dit aussi que saint Nicolas fut au concile de Nicée, rapporte ce qui suit: Un jour quelques mariniers en danger de périr le prièrent ainsi en versant des larmes: « Nicolas, serviteur de Dieu, si les choses sont vraies que nous avons ouïes, donne-nous-en la preuve à cette heure. » Soudain apparut un homme qui avait l'aspect du saint et qui dit: « Me voici, ne m'appelez-vous pas? » Cet homme se mit à les aider à la manœuvre des rames et des voiles du bâtiment, et la tempête cessa. Et quand les matelots furent venus à son église, eux qui ne l'avaient jamais vu auparavant, reconnurent que c'était lui qui les avait assistés sur mer. Ils rendirent donc grâce de leur délivrance à Dieu et à lui, le saint leur ayant dit d'attribuer ce miracle à la miséricorde de Dieu et à leur foi, et non pas à ses mérites.

IV. — Il fut un temps où la province où était saint Nicolas souffrit d'une extrême famine, et tous manquaient de nourriture. Alors l'homme de Dieu apprit que des navires chargés de froment étaient arrivés au port; il y alla, et il demanda aux mariniers de soulager le peuple qui mourait de faim, en donnant de chaque nef au moins cent muids de froment. Et ils lui répondirent: « Seigneur, nous n'oserions, car le grain a été mesuré à Alexandrie, et il faut que nous rendions aux greniers de l'empereur la quantité qui nous a été livrée. » Et le saint leur dit: « Faites ce que je vous dis, et je vous promets que, par la grâce de Dieu, il n'y aura aucune diminution lorsque vous aurez à rendre vos cargaisons aux greniers de l'empereur. » Ils lui donnèrent du blé, et quand ils déchargèrent leurs cargaisons, il se trouva exactement la même quantité qu'ils avaient reçue à Alexandrie. Et alors ils racontèrent le miracle aux ministres de l'empereur, et ils louèrent Dieu et son serviteur. Cependant l'homme de Dieu distribua ce froment à chacun selon ses besoins, si bien qu'il y en eut, par miracle, pour deux ans, non pas seulement pour se nourrir, mais encore pour semer.

V. — Ce pays était adonné au culte des idoles, parmi lesquelles la plus honorée était l'image de Diane, et, jusqu'à l'arrivée de l'homme de Dieu, quelques paysans accomplissaient les rites du paganisme, réunis sous un arbre consacré à Diane. Mais l'homme de Dieu détruisit cette coutume dans tout le pays, et il ordonna de couper l'arbre. Et alors le diable furieux, fit une huile nommée Mygdalaton (515), qui, dans sa pureté, brûle les pierres et brûle même dans l'eau; ensuite ayant pris la forme d'une pieuse femme, il alla dans une barque au devant des pèlerins qui se rendaient auprès de l'homme de Dieu, et il leur parla ainsi: « Je voudrais bien aller avec vous trouver le saint évêque, mais je ne puis; portez-lui, je vous prie, cette huile, et en souvenir de moi, oignez-en les murailles de sa demeure », et il disparut. En ce même moment, ils virent une autre embarcation où se trouvaient de pieuses personnes, une entre autres qui avait tout à fait l'aspect de saint Nicolas, et qui leur dit: « Ah! que vous a dit cette femme, et qu'est-ce qu'elle vous a donné? » Et ils lui racontèrent ce qui s'était passé. Et il leur dit: « C'est l'impudique Diane; et, pour prouver que je dis vrai, jetez de cette huile dans l'eau. » A peine l'eurent-ils jetée, qu'un grand feu prit à la mer, et ils la virent longtemps brûler contre nature. Alors ils se pres-

(515) La manière de recueillir ce baume se trouve dans un poëme du xe siècle que cite M. E. du Méril:

Custodes ibi quatuor
Inventi sunt in atrio
Qui extrahunt peniculo
Liquorem more solito.

sèrent autour de l'homme de Dieu, et ils lui dirent : « Vraiment, tu es celui qui nous a apparu sur mer et qui nous a délivrés des piéges du diable. »

VI. — En ce temps-là, il éclata des révoltes contre l'empereur de Rome, et l'empereur envoya contre les rebelles trois princes, Népotien, Ursus et Apilion qui, poussés au port d'Adrien par les vents contraires, furent conviés par saint Nicolas à dîner avec lui, dans l'espoir de préserver le pays de leurs exactions sur les marchés. Or, tandis que saint Nicolas était absent, le consul, qui s'était laissé corrompre, avait condamné trois chevaliers innocents à être décapités; mais quand le saint homme le sut, il pria les princes de l'accompagner en toute hâte, et arrivés à l'endroit où étaient ceux que l'on allait exécuter, il les trouva à genoux et les yeux bandés; le bourreau brandissait l'épée sur leurs têtes. Aussitôt Nicolas, embrasé de l'amour de Dieu, se jeta hardiment sur le bourreau; lui arracha de la main l'épée qu'il jeta bien loin, et déliant les innocents, il les amena avec lui sans qu'ils eussent de mal; sans s'arrêter, il s'en alla où siégeait le consul, et trouvant les portes fermées, il les ouvrit par force. Le consul vint à lui et le salua. A sa vue, le saint s'écria : « Ennemi de Dieu, violateur de la loi, par quelle témérité, coupable d'un tel crime, oses-tu nous regarder? » Et quand il l'eut bien fort repris, il le reçut à pénitence, à la prière des princes. Puis, les envoyés de l'empereur ayant reçu sa bénédiction et s'étant remis en chemin, ils réduisirent les ennemis de l'empereur sans nulle effusion de sang; et ils retournèrent ensuite vers l'empereur, qui les reçut honorablement.

Plus tard, des méchants eurent envie des biens de ces princes, et suggérèrent au préfet de l'empereur, par des ruses et des cadeaux, de les accuser auprès de lui du crime de lèse-majesté. Ledit empereur, à ces révélations perfides, entra dans une violente colère, et il commanda qu'aussitôt ils fussent enfermés en prison; et, sans autre information, mis à mort dans la nuit. Instruits de leur sort par le portier, ils déchirèrent leurs vêtements et ils répandirent des larmes amères. Alors l'un d'eux, Népotien, se souvenant comment le bon saint Nicolas avait délivré de péril de mort trois autres innocents, conseilla à ses compagnons d'invoquer le secours de l'homme de Dieu. Durant leur oraison, saint Nicolas apparut cette nuit même à l'empereur Constantin, et lui parla ainsi : « Pourquoi as-tu fait prendre à tort ces princes, et pourquoi les as-tu condamnés à mort sans qu'ils aient commis aucun crime? Lève-toi bien vite et ordonne qu'ils soient mis en liberté, sinon je prie Dieu que dans une bataille contre tes ennemis tu viennes à succomber et que tu deviennes la pâture des bêtes. » L'empereur : « Qui es-tu, dit-il, qui oses entrer de nuit dans mon palais et me parler ainsi? » Le saint répondit : « Je suis Nicolas, évêque de Myre. » Il terrifia de même, par son apparition le préfet, et lui dit : « Cruel! Insensé! Pourquoi as-tu conseillé la mort de trois innocents? va tout de suite, et occupe-toi de les délivrer, sinon ton corps sera mangé par les vers et ta race détruite. » Le préfet lui dit : « Qui es-tu, toi qui me menaces? » Le saint lui répondit : « Sache que je suis Nicolas, évêque de Myre. » Alors l'empereur et le préfet s'éveillant, se dirent l'un à l'autre leurs songes, et firent venir les prisonniers, et l'empereur leur dit : « Quels arts magiques employez-vous, vous qui nous avez cette nuit tant envoyé d'illusions en songe? » Ils répondirent qu'ils n'étaient pas enchanteurs et qu'ils n'avaient pas mérité sentence de mort. L'empereur leur dit encore : « Connaissez-vous un homme qui se nomme Nicolas? » Et quand ils ouïrent ce nom, ils élevèrent les mains au ciel pour prier Notre-Seigneur, par les mérites de saint Nicolas, de les délivrer du péril où ils étaient. L'empereur ayant entendu raconter la vie et les miracles de saint Nicolas, leur dit : « Allez-vous-en, rendez grâces à Dieu qui vous a délivrés par les prières de Nicolas, portez-lui des présents de ma part, et priez-le qu'il ne me menace plus, mais qu'il intercède pour moi et pour mes Etats auprès de Notre-Seigneur. » En effet, peu de temps après les princes s'agenouillant humblement aux pieds du saint, lui disaient : « Vraiment, tu es le serviteur de Dieu et l'adorateur de Jésus-Christ. » Après leur récit, l'évêque leva les mains au ciel, rendit de grandes louanges à Dieu, et renvoya les princes bien édifiés en leur pays.

VII. Le Seigneur l'appelant, il pria Dieu qu'il lui envoyât ses anges; il inclina la tête, vit les anges qui venaient à lui, et se mit à réciter le psaume : « Seigneur, j'ai espéré en vous », jusqu'au verset « Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains, » c'est ainsi qu'il expira, l'an de Notre-Seigneur 343, aux accents des troupes célestes. Quand il fut enterré dans un tombeau de marbre, une fontaine d'huile coula du sommet de sa tête et un ruisseau d'eau de ses pieds; encore aujourd'hui, cette huile sainte coule de ses membres; et beaucoup se trouvent guéris de leurs maux. Un homme de bien fut son successeur, qui pourtant fut chassé de son siége par des envieux; après cette violence la fontaine cessa de couler; mais elle se montra de nouveau lorsqu'il fut rappelé.

Bien longtemps après, les Turcs détruisirent la cité de Myre; et arrivèrent là quarante-sept chevaliers de la ville de Bari, à qui quatre moines montrèrent le sépulcre de saint Nicolas. Ils l'ouvrirent, y trouvèrent ses os qui flottaient dans l'huile, et ils les emportèrent honorablement en la ville de Bari, l'an de Notre-Seigneur 1087

VIII. Un homme avait emprunté à un juif une somme d'argent, sous serment, faute d'autre caution, sur l'autel du glorieux saint Nicolas qu'il la rendrait aussitôt qu'il pourrait, et il la garda fort long-

temps. Le juif la lui ayant redemandée, homme dit qu'il l'avait rendue. Alors le juif le cita devant les juges, et le débiteur fut appelé à prêter serment. Il avait avec lui un bâton creux dans lequel était de la poudre d'or et sur lequel il s'appuyait; sommé de jurer, il demanda au juif de tenir son bâton, et il prêta serment qu'il avait rendu plus qu'il ne lui avait été prêté; après le serment, il reprit son bâton que le juif lui rendit sans se douter de la ruse. Mais le trompeur rentrant chez lui, fut pris d'un lourd sommeil, et s'endormit dans un carrefour.

Un chariot le tua, brisa le bâton et l'or se répandit par terre. Le juif apprit cela; il vint tout ému, et il vit la fraude. Et ceux qui étaient là lui disaient de reprendre l'or ; mais il s'y refusa, disant qu'il ne le ferait point à moins que le mort ne revînt au monde par les mérites de saint Nicolas; mais que l'homme ressuscité, il se ferait baptiser : aussitôt le mort ressuscita, et le juif fut baptisé au nom de Jésus-Christ.

IX. — Un autre juif témoin des grands miracles de saint Nicolas, se fit faire une image du saint qu'il gardait en sa maison, et à qui, toutes les fois qu'il sortait, il confiait la garde de ses biens, en disant : « Nicolas, voici tous mes biens, je vous recommande de les garder ; et si vous ne les gardez bien, je me vengerai de vous en vous battant et en vous tourmentant. » Un jour que le juif était dehors, des voleurs survinrent, qui emportèrent tout ne laissant que l'image. Quand le juif revint et qu'il se trouva entièrement dépouillé, il s'adressa ainsi à l'image : « Seigneur Nicolas, je vous avais mis dans ma maison pour préserver mes biens des voleurs ; pourquoi n'avez-vous pas veillé? pourquoi ne m'avez-vous pas garanti des brigands ? Vous en recevrez de cruels tourments, et vous payerez pour les scélérats, car je me vengerai de mon dommage en vous tourmentant, et je réserverai toute ma fureur pour vous battre. » Ce disant, le juif prit l'image et la tourmenta et la battit cruellement. Chose merveilleuse, incroyable ! Ces voleurs étaient en train de partager leur vol, lorsque le saint, dans l'état d'une personne qui viendrait de subir des tourments, leur apparut et leur dit : « Pourquoi ai-je été si cruellement battu pour vous et ai-je souffert tant de tourments? Voyez comme mon corps est déchiré ; voyez comme mon sang rouge ruisselle ; allez, et rendez tout, autrement la colère de Dieu tout-puissant se déchaînera sur vous si fortement que votre crime sera universellement connu, et vous serez tous pendus. » Et ils lui dirent : « Qui es-tu, qui nous tiens pareil langage ? » Il leur répondit : « Je suis Nicolas, serviteur de Notre-Seigneur, que le juif a si affreusement battu pour ces objets que vous emportâtes. » Alors, épouvantés, les larrons revinrent trouver le juif, lui racontèrent le miracle, apprirent de lui ce qu'il avait fait à l'image, et rendirent tout. C'est ainsi que les voleurs rentrèrent dans la voie de droiture, et que le juif vint à la foi de Jésus-Christ.

X. — Un homme, pour l'amour de son fils, qui apprenait les lettres, célébrait tous les ans la fête de saint Nicolas très-solennellement. Une fois que le père avait fait préparer le festin et convié bien du monde, le diable vint à la porte en habit de pèlerin et demanda l'aumône ; le père commanda à son fils de donner l'aumône au pèlerin. L'enfant sortit dehors, et ne voyant pas le mendiant, fit quelques pas pour le rejoindre. Il était arrivé à un carrefour, lorsque le diable le prit et l'étrangla. Quand le père apprit cette nouvelle, il se livra au désespoir ; il porta le corps de l'enfant dans sa chambre, et il se mit à sangloter et à dire : « O mon malheureux fils, qu'est-il arrivé ? O saint Nicolas ! est-ce donc là la récompense de tout l'honneur de ce culte que je vous ai toujours rendu ? » Au milieu de ces plaintes et d'autres, l'enfant ouvrit les yeux, comme s'il s'éveillait après un somme, et il se leva.

XI. — Un homme de race noble pria saint Nicolas d'obtenir pour lui de Notre-Seigneur la grâce d'avoir un fils, et il promit au saint qu'il lui offrirait une coupe d'or et qu'il mènerait l'enfant à son église. Quand l'enfant fut né et qu'il eut grandi, le père commanda la coupe d'or, mais, quand elle fut faite, il la trouva tellement de son goût qu'il la garda et qu'il en fit faire une autre, il est vrai, de même valeur. Etant sur mer pour aller à l'église de Saint-Nicolas, le père commanda à son fils de prendre de l'eau dans la première des deux coupes ; l'enfant, en voulant puiser avec la coupe, tomba dans la mer et disparut. Le père au désespoir, poursuivit néanmoins sa route ; arrivé à l'église de Saint-Nicolas, il offrit la seconde coupe, qui tomba comme si on l'eût poussée de dessus l'autel ; il la releva et la replaça sur l'autel, et elle fut jetée encore plus loin. Et il la releva de nouveau, et pour la troisième fois elle fut jetée encore plus loin. Tout le monde était stupéfait d'un tel spectacle, lorsque parut l'enfant sain et sauf, apportant la première coupe, et il raconta devant tous qu'à peine tombé dans la mer, le bon saint Nicolas l'avait préservé de tout mal. Le père fut bien content, et il offrit à saint Nicolas l'une et l'autre coupe.

XII. Un homme riche eut un fils par les mérites de saint Nicolas, qu'il appela Dieudonné, et il consacra en son château une chapelle à saint Nicolas, où il célébrait chaque année la fête du saint. Ce château était situé tout proche du pays des Agarènes. Or, il arriva que Dieudonné tomba au pouvoir des païens, et fut mis au service de leur roi. Un an s'était écoulé : le père célébrait dévotement dans son château la fête de saint Nicolas, et le fils tenait devant le monarque qu'il servait, une coupe précieuse, lorsque, soudain, il se mit à songer à sa captivité, à la douleur de ses parents et à la fête qu'il y avait à pareil jour dans la maison de son père, et il commença à soupirer. Le roi ayant

arraché par des menaces à l'enfant la cause de ses chagrins : « Eh bien ! s'écria-t-il, mon garçon, malgré ton saint Nicolas, tu demeureras ici avec nous. » Soudain il s'éleva un grand vent qui ébranla toute la maison; l'enfant fut enlevé dans les airs avec la coupe, et il fut déposé devant la porte de l'église où ses parents célébraient la fête du saint, et ils eurent tous une extrême joie. Il est dit dans d'autres auteurs que cet enfant était né en Normandie, qu'il alla outremer, et qu'il tomba au pouvoir du soudan, qui le faisait battre cruellement devant lui. Le jour de la fête du saint, il venait d'être battu, lorsqu'au milieu de ses pleurs, dans sa prison, en pensant à la liberté et à la joie qu'avaient autrefois ses parents ce même jour, il s'endormit soudain ; mais au réveil il était dans la chapelle du château de son père. »

Il subsiste un *mystère* excessivement rare qui paraît avoir été composé et joué dans une confrérie de saint Nicolas; il a pour titre : *Miracle de monseigneur saint Nicolas : et d'ung juif qui presta cent escus a ung Chrestien. A* XVIII *personnages*, Paris, veuve Trepperel, sans date, in-4°, 18 feuillets. M. Wright a publié dans ses *Early mysteries* quatre miracles sur saint Nicolas. M. Ed. du Méril (*Poésies populaires latines antérieures au* XII[e] siècle, p. 170) a publié une prose sur saint Nicolas d'après un manuscrit de la bibliothèque Impériale du XI[e] siècle, et Wace a composé en vers une Vie du même saint prélat. L'on trouve aussi dans les *Mélanges* publiés par la société des bibliophiles français et tirés à petit nombre deux écrits en vieux français : *La Vie de Monseigneur saint Nicolas. — De sancto Nicolao*, alias *Li livres de saint Nicolay*.

NOTRE-DAME. — Le culte de la sainte Vierge au moyen âge est profondément populaire : multitude innombrable de récits, caractères merveilleux, poésies chantées, tout indique que, depuis les temps les plus anciens, la société chrétienne tourna vers la Mère de Dieu ses plus ardentes aspirations.

A l'exemple des anciens auteurs, nous avons divisé cet article en deux parties :

La 1[re] qui contient la *Vie de Notre-Dame;*

La 2[e] qui comprend ses *Miracles.*

§ I.

VIE DE NOTRE-DAME.

Parmi le grand nombre de Vies de la sainte Vierge qui, depuis une haute antiquité (516), ont été écrites par les légendaires, nous choisissons un monument relativement moderne, ne datant en effet que du XV[e] siècle, mais qui a le mérite de contenir les principaux faits apocryphes ayant eu cours jusqu'à lui, et d'être un des premiers monuments de l'art typographique en France; il est intitulé *Vita Christi* par une singulière bizarrerie, et imprimé en caractères gothiques, sans nom d'imprimeur, ni lieu, ni date (516*).

Chapitre premier. *Comment Joachim prit à femme sainte Anne, qui était fille de Ysachar, de la lignée de David.* — Joachim fut de Galilée et étoit de la cité de Nazareth. Il prit à femme sainte Anne, mère de la benoîte Vierge Marie (517). Son père avoit nom Ysachar, de la lignée de David. Joachim étoit simple homme, et aimoit Dieu, et humblement le servoit et honoroit. Il donnoit volontiers pour l'amour de Dieu aux pauvres gens. Il avoit en lui telle ordonnance, qu'il donnoit à l'Eglise la tierce partie de ce qu'il amassoit, et l'autre tierce partie aux pauvres; l'autre partie retenoit pour son ménage. Et, pour ce qu'il départoit ses biens si justement, ils multiplioient bien, et en avoit toujours tant, qu'il s'en tenoit content. Il commença à faire ces choses qu'il n'avoit que quinze ans; quand il fut en l'âge de vingt ans, il prit à femme sainte Anne, et quand il eut demeuré avec elle vingt ans, ils ne purent avoir nuls enfants. Ils firent vœu à Dieu que s'ils avoient aucun enfant, qu'ils le mettroient au temple.

Chap. II. *Comment Joachim et sainte Anne avoient de coutume d'aller en Jérusalem offrir au temple.* — Adonc Joachim et sainte Anne avoient coutume de visiter le saint temple de

(516) La Vie la plus ancienne connue est celle datant au plus tard du II[e] siècle, éditée parmi les apocryphes, sous le titre d'*Evangile de la Nativité de Marie*. La célébrité de cet écrit fabuleux a été grande, car M. Rio remarque que, dans certaines églises, cet Evangile apocryphe de la *Nativité de Marie* était lu au moins une fois l'an. (Cf. *Université catholique*, 1835, t. I[er], p. 240.)

M. Douhaire a remarqué que les Cophtes traduisirent au XIV[e] siècle, dans les deux dialectes en usage en Egypte, le memphitique et le sahidique, les légendes de l'Enfant Jésus, de la sainte Vierge et de saint Joseph. (Cf. *Université catholique*... Paris, gr. in-8°, t. IX, année 1840, livraison de mai, *Cours sur l'hist. de la poés. chrét., cycl. des apocr.*, 10[e] leçon, p. 333.)

M. Paulin Pâris a signalé une *Vie de Notre-Dame* en quatrains dans le manuscrit de la bibliothèque Impériale, n° 7306, datant du commencement du XVI[e] siècle ; cet étrange poëme commence ainsi :

Gloire soit à la Trinité,
Père, Fils et Saint-Esprit !
A Marie loz, félicité
Qui porta le doulx Jhesuchrist (*a*).

(516*) M. Darras l'a édité dans sa légende de *Notre-Dame*... Paris, 1852, gr. in 18, p. 333-368.

(517) Saint Joachim et sainte Anne ne sont nommés ni dans l'Evangile, ni dans les Actes des apôtres, ni dans les Epîtres. Le premier ouvrage où il est question d'eux est le *Protévangile de saint Jacques*, attribué à saint Jacques de Jérusalem, frère, c'est-à-dire cousin-germain de Jésus-Christ par une des sœurs de la sainte Vierge. C'est dans cet ouvrage que notre auteur a puisé tous les détails qu'il donne sur saint Joachim et sur sainte Anne. Au reste, ces deux noms ont été reconnus par l'Eglise, où ils sont publiquement honorés dès les premiers siècles.

(Voyez les *Bollandistes*, tom. VI, *Jul.*, p. 250. La fête de sainte Anne se célèbre le 26 juillet.)

(*a*) Cf. *Les Manuscr. fr. de la Biblioth. du roi*...... Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VII, 1848, p. 397.

Salomon trois fois chacun an ; c'est à savoir les trois principales fêtes de l'an (518). Or, advint une fois que Joachim avec ses parents et amis allèrent à Jérusalem, et mena avec lui sainte Anne. Quand il alla pour offrir son offrande, le prêtre de la loi vint à lui et lui dit : —Comment es-tu si hardi d'entrer dans le temple de Dieu, quand tu es maudit, et bien apert (518*), car tu ne peux avoir d'enfants (519)? — Et lui fit grande honte et vergogne devant tout le peuple et devant ses parents et amis. Adonc Joachim se partit du temple tout courroucé et honteux, et n'osa retourner en sa maison, de la grande honte qu'on lui avoit faite au temple, mais s'en alla aux montagnes sans dire mot à personne du monde. Et quand la benoîte sainte Anne fut retournée de Jérusalem, elle s'en alla en son hôtel en Nazareth, auquel elle cuidoit bien trouver son mari Joachim; mais il s'en étoit déjà allé sans dire mot et sans murmurer contre le prêtre de la loi ni de personne du monde, et étoit avec ses bergers aux montagnes.

Chap. III. *Comment sainte Anne pleuroit pour l'amour de Joachim; mais l'ange la vint reconforter.*—Quand sainte Anne ne trouva pas son mari, elle pria Dieu, disant : « Sire Dieu, puisque je ne puis avoir d'enfants, pourquoi m'avez-vous ôté mon mari? » Et se prit à pleurer, et disoit : « Que ne m'avez-vous donné fils ou fille, je les vous eusse offerts au temple. » Adonc l'ange lui dit : — Ne t'ébahis pas, car tu concevras un enfant par le vouloir de Dieu,—puis s'en alla. Et sainte Anne fut toute troublée de peur, et appella sa servante et lui dit : — Pourtant que je ne puis avoir enfant on ne me doit nullement priser. — Et elle lui répondit : — Je n'en puis mais si vous n'en pouvez avoir; si Dieu vous a ôté votre mari, c'est pour vos péchés. — Dont elle pleura amèrement.

Chap. IV. *Comment l'ange s'apparut à Joachim, et lui annonça la conception de la sainte Vierge.*—Quand Joachim eut demeuré en la montagne avec les bergers l'espace de quinze mois, l'ange s'apparut à lui seul, non pas avec ses bergers, car ils étoient alors loin de lui. Et quand Joachim aperçut l'ange, il eut peur; mais l'ange lui dit : — *Ne timeas :* N'aie peur de ma vision; car je suis l'ange Gabriel, qui te suis envoyé pour te dire que tes prières sont ouïes et tes aumônes présentées devant Dieu. Pourquoi ne t'en retournes-tu pas vers ta femme?—Certes, dit Joachim, non feroi; car, pour ce qu'il a plu à Dieu que je n'aie point eu d'enfants j'ai été mis hors du temple de Jérusalem, à grande honte, devant tout le peuple qui étoit présent. Pourquoi retourneroi-je, vu qu'on me jeta hors du temple : je veux demeurer ici avec mes bergers. — Et l'ange lui dit :—Sache pour certain que je me suis aujourd'hui apparu à ta femme, Anne, et l'ai trouvée en son jardin moult dolente, où elle étoit en oraison; je l'ai confortée en sa tribulation. Sache qu'elle concevra une fille en laquelle Jésus-Christ descendra prendre chair humaine, et sera sainte sur toutes les autres femmes, et s'appellera Marie, et jamais ne fut la pareille, et sera mère de Dieu, consacrée et remplie du Saint-Esprit, et voudra toujours demeurer au temple de Dieu, afin que nulle personne ne puisse avoir suspection sur elle. Elle enfantera le Fils de Dieu, lequel sera sauveur de tout le monde et s'appellera Jésus. Or descends donc des montagnes et va hâtivement à ta femme.

Adonc Joachim s'agenouilla devant l'ange et lui dit : — Puisque tu m'as si bien reconforté, je te prie que tu viennes en ma maison boire et manger ; et, s'il te plaît, tu me donneras ta bénédiction.—L'ange dit : — Je ne bois ni ne mange de tes viandes ; ce que je mange est invisible à toi ; pour ce, ni de boire ni de manger ne me faut parler ; mais fais sacrifice à Dieu de tout ce que me veux donner; car le sacrifice te pourra fort bien profiter au corps et à l'âme, et tantôt (519*) que tu l'auras fait, tu t'en retourneras devers ta femme, Anne, comme je t'ai dit. — Joachim répondit : — Hélas ! vous savez que j'ai été débouté et mis hors du temple de Dieu, pour ce que je n'ai point eu d'enfants, et pour cette cause je m'en suis venu avec mes bergers en ces montagnes. — Et l'ange lui dit : — Ne te chaille (520), mais fais seulement ce que je te dis.—Sire, dit Joachim, tu sais bien que je ne suis pas digne de faire sacrifice à Dieu; et si n'oserois faire mon offrande, sinon que tu donnes ta puissance. — Et l'ange répondit à Joachim : — Penses-tu que j'eusse dit que tu sacrifiasses à Dieu, s'il en étoit déplaisant.

Chap. V. — *Comment Joachim fut joyeux des nouvelles que l'ange lui avoit dites et fit sacrifice à Dieu.* — Adonc Joachim fit sacrifice d'un agneau, et l'ange monta au ciel à la fumée, et Joachim tomba par terre pour ce que l'ange l'avoit laissé; il y fut depuis l'heure de sexte jusques à vêpres. Tantôt vinrent les pastoureaux avec leurs brebis, lesquels trouvèrent Joachim qui étoit encore tout étendu ; ils cuidoient qu'il se fût voulu

(518) Ces trois fêtes étaient, 1° celle *de Pâques*, où l'on offrait les premiers grains de l'année avec un agneau en holocauste; 2° la fête de *la Pentecôte*, où l'on offrait des pains de la nouvelle récolte, les holocaustes et le sacrifice pour le péché; enfin 3° la fête des *Tabernacles*, où l'on rendait grâces à Dieu, pendant huit jours, de la bénédiction accordée aux fruits de la terre. Tous les Juifs étaient obligés de se trouver à ces trois principales fêtes et de prendre part aux prières publiques et aux actions de grâces.

(518*) *Et bien apert* signifie : et c'est bien vrai, c'est bien clair.

(519) On trouve dans le *Protévangile* de saint Jacques que ce fut Ruben qui repoussa ainsi Joachim, lorsqu'il allait présenter son offrande. Nous avons suivi la leçon du Protevangile, comme la plus accréditée et la plus ancienne.

(519*) *Tantôt* signifie aussitôt ; mais il a encore d'autres acceptions, comme on le verra dans le cours de cet ouvrage ; l'auteur l'emploie souvent pour bientôt, alors, au plus tôt, promptement, etc.

(520) Pour *ne t'inquiète pas.*

tuer et le crièrent à haute voix tant qu'ils purent; et incontinent il se leva, et fut tout ébahi, et leur dit comment l'ange étoit venu à lui, et comment il lui avoit dit qu'il sacrifiât et qu'il s'en allât devers sa femme. Quand ils surent les nouvelles, ils en furent fort ébahis. Ils lui dirent qu'il accomplit ce que l'ange lui avoit dit et annoncé; que sainte Anne viendroit au-devant à la Porte-Dorée, laquelle avoit grand désir de le voir, car elle ne savoit où il étoit. Quand les pastoureaux eurent admonesté Joachim qu'il s'en allât, il fut nuit et se couchèrent. Derechef l'ange s'apparut à Joachim en s'endormant, et lui dit:—Joachim, lève-toi bien matin, et descends la montagne, et t'en va à ta femme en Jérusalem, où elle t'attend. — Et l'ange vint derechef à sainte Anne et lui dit: — Anne, n'ayez peur de rien, car je vous dis que vous concevrez une fille, qui s'appellera Marie, laquelle enfantera le Fils de Dieu; et vous en allez à la Porte-Dorée, et là vous attendrez Joachim, votre mari, car il viendra tantôt. — Et quand Joachim eut cheminé jusques auprès de Jérusalem, et sainte Anne fut venue à la Porte-Dorée avec sa chambrière, et quand elle eut bien attendu, elle regarda loin devant elle et vit Joachim avec ses bergers, et l'attendit jusqu'à ce qu'il fut à la Porte-Dorée, car elle n'osoit passer le commandement que l'ange lui avoit fait.

Chap. VI. *Comment Joachim et sainte Anne se trouvèrent à la Porte-Dorée, ainsi que l'ange leur avoit commandé.* — Incontinent que Joachim fut venu à sainte Anne, elle l'embrassa en rendant grâces à Dieu de ce qu'il étoit venu; après ils s'en allèrent en Jérusalem, et fut conçue la benoîte Vierge Marie par la grâce de Dieu, ainsi qu'avoit dit l'ange Gabriel. Quand sainte Anne eut porté la glorieuse Vierge Marie par l'espace de neuf mois, elle enfanta.

Chap. VII. *Comment la glorieuse Vierge Marie fut présentée au temple pour servir à Dieu.*—Tantôt que sainte Anne l'eut enfantée, elle l'appela Marie, et la nourrit bénignement. Et quand elle eut trois ans accomplis, Joachim et sainte Anne la portèrent en Jérusalem au saint temple offrir à Dieu; ils la menèrent avec les autres vierges qui apprenoient leurs heures et le psautier, et jour et nuit elle ne cessoit de prier et rendre grâces à Dieu. Et sainte Anne dit au prêtre de la loi:—Or puis-je bien maintenant, la grâce de Dieu, venir au temple, moi et mon mari, sans répréhension. — La glorieuse Vierge Marie étoit si plaisante (520*), que tout le peuple s'en émerveilloit. Elle alloit et parloit moult sagement et toujours étudioit. Jamais elle n'étoit oiseuse; étoit si sage comme si elle eût été en l'âge de trente ans, et jamais ne fut femme plus parfaite.

Chap. VIII. *Comment la glorieuse Vierge Marie usoit ses jours dévotement au temple de Notre-Seigneur.* — Lors la benoîte Vierge Marie étoit toujours en oraison, et sa bénigne face resplendissoit si fort, que à peine la pouvoit-on regarder. Le métier de Notre-Dame était de filer de la soie, du lin, de coudre et de tisser plus subtilement que jamais femme; et avoit une ordonnance d'elle-même; car depuis le matin jusques à tierce elle demeuroit en oraison, et depuis tierce jusques à none elle ouvroit et tissoit; et puis à none elle retournoit jusqu'à ce que l'ange venoit à elle et lui apportoit à manger; et tant plus elle vivoit, plus ardente étoit au service de Dieu, et ses paroles étoient moult douces, car elles étoient du Saint-Esprit, et ne buvoit ni mangeoit de tout le jour, fors ce que l'ange lui apportoit, et l'autre viande donnoit aux pauvres. Les autres vierges voyoient l'ange souvent parler à elle. Quand les malades la touchoient, incontinent ils étoient guéris. Quand elle fut en l'âge de douze ans, Ysachar donna grands dons à l'évêque prêtre de la loi, afin qu'il trouvât moyen que la Vierge Marie prît à mari un de ses fils. Adonc l'évêque vint à la Vierge Marie et dit qu'elle fût mariée; elle répondit gracieusement qu'elle ne pouvoit, car son père et sa mère l'avoient donnée au service de Dieu, et d'autre part qu'elle avoit voué virginité à Dieu. Et l'évêque s'en alla et tint conseil avec les princes de la loi, et trouvèrent en conseil qu'ils envoyassent par tout le pays de Judée un héraut annoncer que tous hommes vinssent le tiers tour au saint temple de Salomon. Puis l'évêque vint devant tout le peuple qu'il avoit fait assembler et leur dit tout haut en cette manière: — Or ça, seigneurs, entendez bien ce que je dirai, et qu'il n'y ait faute; vous savez bien que depuis que le temple de Salomon fut fait, ont été des filles de rois, de prophètes, qui étoient grandement de haute lignée, et, toutes fois quand elles étoient en âge de se marier, jamais on n'en trouvoit une qui refusât; mais Marie si a voulu trouver une autre loi, car elle nous a dit qu'elle avoit sa virginité vouée à Dieu; et pour cela il faut aviser à qui nous la baillerons. — Et tout le peuple répondit que l'évêque avoit très bien dit. Adonc ils mirent entre eux sort sur les douze lignées, et le sort échut sur la lignée de Juda.

Chap. IX. *Comment le prince de la loi commanda à tous ceux de la lignée de Juda qu'ils retournassent au matin.* — Je vous admoneste, dit l'évêque de la loi, que tous ceux qui sont à marier de la ligne de Juda vous veniez tous demain bien matin au temple, et que chacun apporte en sa main une verge. — Et ainsi que l'évêque le commanda il fut fait.

Adonc Joseph, lequel étoit assez compétemment âgé, y vint entre les autres jeunes gens, sans avoir nulle verge en sa main comme les autres avoient, car il n'y étoit pas venu pour soi marier, mais seulement y étoit venu pour regarder le mystère que

(520) Si gracieuse.

les autres faisoient. Et quand ils furent tous venus devant l'évêque de la loi, chacun sa verge à la main, il n'y en eut nulle qui fît le signe qu'elle devoit faire. L'évêque regarda Joseph, qui n'en avoit point, et le blâma comme par moquerie, et dit à tous : — Allez-vous-en et retournez demain bien matin, et chacun de vous apportera sa verge à la main. — Et, quand ils s'en furent tous allés, l'ange apparut à l'évêque et lui dit : *Ei ex virga cujus de cacumine egredietur flos trade Mariam.* L'ange dit encore à l'évêque : « Dieu m'a ici envoyé à toi; et te mande que à celui à qui sur la verge qu'il tiendra en sa main viendra une colombe, baille à celui-là Marie pour épouse. » Et, ce dit, l'ange s'en alla; et, quand vint le lendemain au matin, tous ceux qui étoient à marier retournèrent au temple avec leurs verges en leurs mains.

Chap. X. *Comment la verge de Joseph fleurit entre tous ceux de la lignée de Juda.* — En allant, Joseph disoit à soi-même : « L'évêque se moquoit hier de moi pour ce que je n'avois ma verge, et ne l'osois porter de grand peur qu'ils ne se moquassent de moi pour ce que je suis vieux, mais je la porteroi maintenant. » Adonc Joseph prit sa verge et s'en alla au temple, et se mit tout derrière les jeunes gens pour ce qu'il ne se vouloit pas fort avancer. Et quand ils furent tous ensemble, chacun d'eux leva sa verge contremont; et, quand Joseph vit que chacun levoit sa verge, il leva la sienne. Et, incontinent qu'il l'eut levée, une colombe blanche se vint seoir dessus, et sa verge fut toute fleurie. Quand l'évêque de la loi le vit, il l'appela, car il étoit derrière tous : — *Veni, Joseph, ostende virgam tuam :* Viens, Joseph, montre-moi ta verge. — Joseph fut tout ébahi, et s'en vint droit à l'évêque, portant sa verge florie en la main, dont les autres furent tous ébahis, et dirent : *Beatus est Joseph in senectute sua :* « Bienheureux est Joseph en sa vieillesse. » Adonc l'évêque dit à Joseph qu'il prît la Vierge Marie pour femme. Et Joseph, tout honteux, lui dit qu'il étoit déjà vieux. — Et je veux bien que la donniez à un autre de ces jeunes gens. — Et l'évêque lui répondit : — Elle n'a pu à autre être donnée que à toi. — Adonc Joseph prit la Vierge Marie pour femme (521).

Chap. XI. *Comment l'ange Gabriel salua la Vierge Marie. — In mense autem sexto, missus est angelus Gabriel a Deo.* Dieu envoya en Nazareth l'ange Gabriel, et lui dit : *Vade ad dulcissimam filiam nostram Mariam Joseph desponsatam :* « Va à notre douce fille Marie épouse de Joseph, laquelle j'aime sur toutes créatures, et lui diras que mon très doux Fils la salue pour mère, qu'il la prie qu'elle veuille recevoir son salut gracieusement, car par elle j'ai intention que l'humain lignage sera racheté. » Notre-Dame étoit au temple de Salomon en Jérusalem avec les autres vierges.

En un moment l'ange fut devant la Vierge Marie, en l'hôtel où elle demeuroit. En entrant en son oratoire, l'ange la salua, disant : *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.* « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, Dieu soit avec vous. » Adonc la dame fut toute troublée; *non ex visione angelica, sed ex sermone,* non pas de la vision de l'ange, mais de la seule parole, car elle avoit vu souvent l'ange en ses oraisons; mais fut troublée pour ce que l'ange lui dit qu'elle étoit pleine de grâce; *cogitabat qualis esset ista salutatio.* Elle pensoit pourquoi il l'avoit ainsi saluée, car paravant ne l'avoit pas accoutumé. — Ne vous chaille, dit l'ange : Dieu vous a fait grande grâce de ce que avez la grâce que l'humain lignage avoit perdue pour le péché du premier père Adam. *Ecce concipies et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum;* je vous dis que vous concevrez le Fils de Dieu et l'appellerez Jésus, lequel veut que vous soyez sa mère, car il vous a élevée sur toutes. — Elle eut grande peur de perdre sa virginité, et demanda à l'ange comment elle pourroit concevoir le Fils de Dieu. « *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* Comment ce pourroit se faire, car j'ai voué virginité à Dieu? Et l'ange dit : *Ne timeas, Maria :* Marie, n'ayez peur; car vierge serez quand vous concevrez, vierge quand vous l'enfanterez, et vierge après que vous l'aurez enfanté; et, afin que vous soyez plus sûre, *ecce Elisabeth, cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua :* votre cousine Elisabeth a conçu un fils en sa vieillesse. — Adonc la Vierge Marie joignit ses mains et leva ses yeux au ciel, et dit : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum :* Voici la servante du Seigneur, faites de moi à sa volonté et plaisir; je suis contente qu'il soit ainsi que vous m'avez dit. » Et à cette heure le Fils de Dieu prit chair humaine au sein de la Vierge Marie; et Dieu le Père et le Saint-Esprit s'en retournèrent là-sus en paradis; et l'ange Gabriel aussi, lequel raconta aux autres anges comment la benoîte Vierge Marie concevroit le Fils de Dieu bénignement.

Chap. XII. *Comment la Vierge Marie rendit grâces à Dieu après qu'elle eut conçu le Fils de Dieu.* — Adonc la Vierge Marie se mit à deux genoux en terre, comme celle qui étoit enflammée en l'amour de Jésus-Christ, laquelle rendit grâces à Dieu du très grand honneur qu'il lui avoit fait de prendre chair en son sein; alors commencèrent d'être accomplies les prophéties, car l'avénement de Jésus-Christ avoit été an-

(521) Ce fait est rapporté dans l'Evangile de la naissance de Marie, dans celui de *saint Jacques.* Eustache d'Antioche l'a répété dans son *Hexamer.* saint Grégoire de Nysse dans son *Orat. in Nativit. Christi,* saint Epiphane dans son *Hæres.*, 78, n° 8. Il y a quelques différences dans le récit de ces divers auteurs; mais il est inutile de les discuter, car malgré ces témoignages respectables, on peut douter de ce fait, comme de tous les faits légendaires, sans porter aucune atteinte à la foi.

nonce par les prophètes, disant qu'il devoit venir du ciel en terre pour prendre chair humaine, pour racheter la nature humaine, et pour la jeter hors des limbes d'enfer.

Chap. XIII. *Comment la Vierge Marie alla visiter sainte Elisabeth.* — Adonc il souvint à la Vierge Marie de ce que l'ange Gabriel lui avoit dit de sa cousine Elisabeth. Et après elle alla avec son mari en l'hôtel de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste. Quand elle fut en la maison, elle salua sainte Elisabeth et dit : *Salve, soror Elisabeth.* Sainte Elisabeth se leva tout enflambée de la grâce du Saint-Esprit, pleine de joie et de liesse de la venue de la glorieuse Vierge Marie, et s'embrassèrent doulcement d'une très grande amour, et sainte Elisabeth dit : *Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui :* Tu es benoîte sur toutes les autres femmes, et benoît est le fruit de tes entrailles : *Et unde provenit hoc mihi ut veniat Mater Domini ad me? Ecce dum vox salutationis tuæ facta est in auribus meis, exsultavit infans in utero meo :* Et dont vient ce que la Mère de Dieu vient à moi, et me fait l'honneur de me venir voir en mon hôtel? Douce Vierge Marie, quand vous m'avez saluée, mon enfant, que j'ai en mon sein, s'est agenouillé devant vous. Adonc la Vierge Marie dit : *Magnificat anima mea Dominum*, etc. Et après elles s'assirent ensemble, et tantôt Notre-Dame demanda à sainte Elisabeth comment elle était devenue mère, et demeura la Vierge Marie trois mois en l'hôtel de Zacharie, jusques à ce que sainte Elisabeth eût enfanté saint Jean-Baptiste.

Chap. XIV. *Comment Joseph vouloit laisser Notre-Dame quand il aperçut qu'elle avoit conçu.* — Après que Elisabeth eut enfanté saint Jean, Joseph trouva Notre-Dame en Nazareth et ne savoit pas qu'elle fût enceinte. Quand il l'aperçut, il la vouloit laisser. Mais l'ange s'apparut à lui en dormant et lui dit : — Joseph, fils de David, n'aie pas peur; car ce qui naîtra de Marie est du Saint-Esprit, et elle enfantera un fils que tu nommeras Jésus. — En ce temps quand une femme avoit commis une infamie, on la lapidoit; pour ce, Dieu voulut qu'elle fût mariée, afin que le démon ne se doutât que Jésus-Christ fût venu en ce monde : *ut partus diabolo celaretur.* Et, au bout de neuf mois, *exiit edictum a Cæsare Augusto, ut describeretur universus orbis.*

Chap. XV. *Comment l'empereur Auguste César envoya un héraut pour savoir le nombre de son peuple.* — En ce temps-là Auguste César dit qu'il vouloit savoir le nombre des principales cités, villes, et châteaux de son empire, et le nombre du peuple; et pour ce il appela son héraut et lui dit : « Il te faut aller par tous mes pays porter lettres aux seigneurs; qu'ils fassent diligence de faire savoir partout l'universel monde, et chacun en sa région, diligemment, sans nulle faute, pour avoir le nombre du peuple. » Or on fit aussi crier ces nouvelles en Nazareth. Joseph les ouït crier; de quoi il fut fort ébahi, et lui fut bien grief, car il était fort débile, et allait à grand peine, et Marie étoit sur l'heure d'enfanter. « Certes, dit Joseph en soi-même, je m'en vais voir Marie et lui dirai les nouvelles. » La Vierge Marie ne savoit où étoit Joseph, et avoit assez demeuré sans le voir, et disoit en soi-même : « Où est allé Joseph, mon loyal ami? Hélas! j'ai grande peur qu'il ne demeure trop. » Et, ainsi qu'elle disoit ces paroles, Joseph entra en sa maison, à grand joie et liesse, et lui compta les nouvelles : comment Auguste César avoit envoyé certains messagers en divers pays pour savoir le nombre du peuple, et lui dit que pour cette cause il falloit qu'il allât en Bethléem. Adonc la Vierge Marie dit qu'elle iroit avec lui, et Joseph répondit qu'il lui plaisoit très-bien. *Vadit Domina in hoc longo itinere.* Notre-Dame alla en Bethléem avec Joseph; *et duxerunt secum bovem et asinum :* et menèrent avec eux le bœuf et l'âne sur lequel étoit montée Notre-Dame. Quand ils eurent fort cheminé, elle fut lassée et dit qu'elle vouloit se reposer; mais Joseph lui dit qu'ils étoient bien près de la cité, et tantôt y arrivèrent. *Et cum fuerunt in Bethleem, hospitium non potuerunt invenire :* Et quand ils furent en Bethléem, ils ne purent trouver logis. Adonc la Vierge Marie étoit en l'âge de quinze ans, et s'en vouloit aller au diversoire. Quand ils y furent, la Vierge descendit de dessus l'âne. « Hélas, dit Joseph, il nous convient ici reposer pour meshui. » Le diversoire étoit moult obscur, car il étoit nuit, et n'avoient point de feu; et incontinent Joseph en alla chercher.

Chap. XVI. *Comment notre Seigneur Jésus-Christ naquit et comment sa mère en prit soin.* — *Completi sunt dies Mariæ ut pareret filium suum primogenitum!* Adonc les jours furent accomplis que la glorieuse Vierge Marie devoit enfanter Jésus-Christ. Quand vint à la minuit, elle enfanta notre Sauveur Jésus, sans nul mal ni douleur sentir; et, ainsi que vierge le conçut, elle demeura vierge devant l'enfantement et après. Quand la Vierge Marie eut ainsi enfanté, voyant Jésus sur terre beau et reluisant comme le soleil, elle s'agenouilla et l'adora, comme dit la sainte Ecriture, *quem genuit adoravit;* lequel elle prit moult honorablement en le baisant, et le mit en son giron : *Ex ubere de cœlo pleno edocta Spiritu sancto, Jesum lactavit;* quand il fut allaité, elle l'enveloppa de petits drapeaux bien pauvrement, et puis le mit dedans la crèche, auprès de l'âne et du bœuf. *Tunc bos et asinus, flexis genibus, eum adoraverunt;* le bœuf et l'âne s'agenouillèrent et adorèrent notre Sauveur Jésus-Christ, roi de tout le monde, du ciel, et de la terre (522). *Nato Domino, angelorum multitudo eum adorave-*

(522) Le recueil des *Noëls Bourguignons*, composés par la Monnoye, rend ce passage d'une manière fort plaisante. Dans le 11e noël, il dit en parlant du bœuf et de l'âne :

On dit que cé povre béte
N'ure pas vu le pôpon,

runt.; quand Jésus-Christ fut né une grande multitude d'anges descendirent du ciel en terre pour l'adorer; quand ils eurent adoré, il s'en retournèrent lassus au ciel.

Chap. XVII. *Comment l'ange annonça la nativité de notre Sauveur Jésus-Christ aux pastoureaux.* — Adonc Dieu le Père dit à saint Michel : —Va en Bethléem aux pastoureaux qui gardent les brebis, et leur dis que mon benoît Fils, le Sauveur de tout le monde, est aujourd'hui né, et qu'ils fassent grande joie de sa divinité. — Tantôt saint Michel descendit du ciel en terre et alla aux pastoureaux; et, quand il fut devant eux, il jeta une si grande clarté, qu'ils en furent tous épouvantés; *et timuerunt timore magno :* et ils eurent grande peur. Et adonc l'ange dit aux pastoureaux : — *Nolite timere, quia ego sum angelus Domini :* N'ayez peur, car pour certain je suis l'ange de Dieu qui vous suis envoyé; *et annuntio vobis gaudium magnum quod erit omni populo, quia natus est Salvator mundi.* Je vous annonce que aujourd'hui est né le Sauveur de tout le monde, et en teles enseignes : *Invenietis infantem pannis involutum :* Vous trouverez l'enfant enveloppé de petits drapeaux, dedans la crèche du bœuf et de l'âne. — Et quand il eut ce dit, une grande compagnie d'anges se mit à chanter : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* Et quand les anges eurent chanté ce beau chant, ils s'en montèrent au ciel. Et ce jour, la benoîte Vierge Marie et tous les benoîts anges de paradis faisoient grande fête et solennité de ce que Jésus-Christ, le rédempteur de tout le monde, étoit né, en rendant grâces à Dieu le Père. Et les pastoureaux dirent les uns aux autres : Allons en Bethléem et verrons le grand miracle de Jésus-Christ. Les pastoureaux cheminèrent tous ensemble en grande joie et liesse, tant qu'ils vinrent au diversoire, lieu où étoient Jésus-Christ, Joseph et Marie. Et là trouvèrent Notre-Seigneur, qui étoit dedans la crèche, avec le bœuf et l'âne, ainsi que l'ange leur avoit annoncé, et furent tous émerveillés. Et incontinent l'adorèrent et rendirent grâces à Dieu et à sa mère. Les pastoureaux retournèrent à leurs brebis, louant Dieu de ce qu'ils avaient vu Jésus-Christ et ouï chanter les anges.

Chap. XVIII. *Comment Jésus-Christ fut circoncis, et comment, par après, trois rois de l'Orient, se partirent de leur pays pour venir l'adorer en Bethléem.* — Quand notre Seigneur Jésus-Christ fut né de la glorieuse Vierge Marie, il voulut être circoncis, non pas qu'il lui fût nécessaire; mais il voulut tenir à la loi : *In peccatis autem nascimur et necesse habemus renasci ex gratia quæ est in baptismo :* Nous naissons tous en péché, jusques à tant que nous ayons été lavés par la grâce du baptême. Or la circoncision étoit un sacrement de l'ancienne loi, avant la nativité du Sauveur; c'est pour ce que, au bout de huit jours qu'il fut né, il fut circoncis et incontinent appelé Jésus. Et, le treizième jour qu'il fut né, trois rois de l'Orient vinrent en grande magnificence pour l'adorer ; car, la nuit qu'il naquit, un ange leur annonça qu'il étoit né en Bethléem au pays de Judée. Incontinent que l'ange se fut parti d'eux, une étoile leur apparut, laquelle les envoya jusques en Judée. Les dits rois étoient montés chacun sur un dromadaire, lesquels cheminent autant en un jour que fait un cheval en trois. Et tant cheminèrent avec leurs gens, qu'ils vinrent en Judée, et étant aux environs de Jérusalem, ils dirent ainsi : — *Ubi est qui natus est rex Judæorum :* Où est l'enfant qui est né roi des Juifs? Nous avons vu l'étoile, mais nous l'avons perdue. — Elle s'étoit mussée sur Jérusalem pour cause du roi Hérodes ; et tout se faisoit par le vouloir de Dieu, lequel, en ce faisant, voulut montrer un beau miracle, afin que la nativité de son précieux Fils fût exaltée et manifestée par tout Jérusalem. Et pour ce les trois rois ne savoient où aller et demandoient où étoit né Jésus-Christ; et tant, qu'il vint en la connaissance du roi Hérodes, lequel fut tout ébahi pour ce que les trois rois disoient qu'il étoit né un roi des Juifs.

Chap. XIX. *Comment le roi Hérodes manda quérir les plus sages clercs de Jérusalem et les trois Rois.* — Adonc le roi Hérodes envoya incontinent quérir l'évêque de la loi et les princes, et leur demanda en quel pays avoient dit les prophètes, et par spécial le prophète Michéas, lequel avoit annoncé Jésus-Christ, et où cela étoit écrit. — Vraiment, dirent les maîtres de la loi, nous lisons ès livres des prophètes qu'il naîtra en Bethléem. — Quand Hérodes ouït ce dire, il fut troublé moult grandement et ceux de Jérusalem. — Or ça, dit-il, faites venir les trois rois qui vont en Bethléem festoyer Jésus. — Incontinent les firent venir. Quand ils furent venus, le roi Hérodes les festoya à merveille et leur fit bonne chère, et puis leur demanda comment l'étoile leur étoit apparue, et ils lui contèrent. — Or ça, dit Hérodes, allez en Bethléem, et demandez diligemment où est l'enfant; et quand vous l'aurez trouvé, passez par ici, et me direz là ou il est, car je le veuil aller adorer ainsi comme vous. — Mais certes Hérodes ne le vouloit pas adorer, et de fait le vouloit faire mourir. — Tantôt qu'Hérodes leur eut dit cette parole, ils le saluèrent, prirent congé de lui, puis ils s'en allèrent de Jérusalem; et le roi Hérodes leur

Qu'elle se mire ai genon
Humbleman boissan lai tète.
Que d'âne et de beu je sai
Quipo to se fon dé fète,
Que d'âne et de beu je sai
Qui n'an airein pa tan fai!
Ma lé pu bea de l'histoire,
Ce fut que l'âne et le beu
Ansin passire tô deu
Lai neù sans mangé ni boire.
Que d'âne et de beu je sai
Couvar de pane et de moire,
Que d'âne et de beu je sai
Qui n'an airein pa tan fai'

bailla les deux maîtres de la loi, lesquels les accompagnèrent jusque dehors de la cité de Jérusalem, pour leur montrer le chemin qu'ils devoient tenir pour aller en Bethléem. Quand ils furent hors de la cité, ils firent retourner les princes de la loi, puis ils cheminèrent. Incontinent l'étoile leur apparut devant eux, et les mena jusques en Bethléem, et tout haut, dessus le diversoire, se planta comme si elle eût été en l'air; et vinrent dessus leurs dromadaires.

Chap XX. *Comment les trois rois adorèrent Jésus-Christ en lui offrant or, myrrhe et encens.* — Quand la Vierge Marie ouït cheminer les bêtes, elle eut grand peur et prit Jésus entre ses bras, car elle avoit peur de le perdre. Quand les trois rois furent devant le diversoire, ils descendirent de dessus leurs dromadaires; et incontinent entrèrent dedans, richement habillés. Et étant entrés, ils trouvèrent Jésus entre les bras de la Vierge Marie. Adonc ils se mirent à genoux en grand honneur et révérence, et tout doucement en approchant adorèrent Jésus, comme Dieu et roi de tout le monde, et lui offrirent leurs dons; c'est à savoir or, myrrhe, et encens; dévotement et révéremment ils baisèrent les pieds de Jésus. *Tunc puer Jesus dedit eis benedictionem :* Adonc l'enfant Jésus leur donna sa bénédiction. Après ils vouloient retourner et passer par devers Hérodes, comme gens qui ne pensoient nul à mal; mais ils demeurèrent un peu au diversoire, car ils étoient las. Adonc l'ange les admonesta et dit : — Ne passez point par devers Hérodes, car il ne veut pas adorer Jésus-Christ, mais de fait le veut tuer. — Quand ils eurent assez dormi et reposé, il leur souvint de ce que l'ange leur avoit dit et ils retournèrent en leur pays par autre chemin. Quand ils s'en furent partis, la Vierge Marie donna aux pauvres, pour l'amour de Dieu, les offrandes qu'ils avoient offertes à son enfant Jésus, car elle ne vouloit point amasser de trésor ni nulle avarice. Ces trois rois avoient nom Gaspar, Balthasar et Melchior; et ils sont ensevelis en la cité de Cologne.

Chap. XXI.—*Comment la glorieuse Vierge Marie, au bout de quarante jours, sortit du diversoire avec Jésus-Christ.* — Et demeura la Vierge Marie au diversoire quarante jours et quarante nuits sans aller au temple de Salomon, pour sa purification; car elle étoit bien pure et sans tache, et l'avoit été tout le temps de sa vie. Mais elle vouloit tenir la coutume de la loi de Moïse, car il plaisoit à Dieu qu'ainsi fût fait pour céler son avénement à l'ennemi d'enfer. Quand vint donc au bout de quante jours après la nativité de Jésus-Christ, la Vierge sortit du diversoire avec Jésus-Christ et Joseph, et s'en allèrent de Bethléem en Jérusalem au temple de Salomon. Et quand ils furent dedans, ils achetèrent deux tourterelles pour offrir au temple, comme il étoit de coutume selon la loi. Adonc saint Siméon, prêtre de la loi, fut inspiré de la grâce du Saint-Esprit, afin qu'il pût voir clairement notre Sauveur Jésus-Christ. Et, quand il fut devant la Vierge Marie, laquelle le tenoit entre ses bras, il s'agenouilla devant lui et l'adora entre ses mains. Adonc Jésus-Christ lui donna sa bénédiction et se tira devers saint Siméon, et fit signe à sa mère qu'elle le laissât aller. Et quand la Vierge Marie connut le signe, incontinent elle le bailla à saint Siméon, dont il eut grande joie. Il le prit moult révéremment entre ses bras, et l'enveloppa en son giron, et puis chanta : *Nunc dimittis servum tuum, Domine.* Après, Jésus étendit ses bras et se tourna vers sa mère, puis ils s'en allèrent à l'autel et firent la procession tout à l'entour; et saint Siméon et Joseph alloient premiers et se tenoient par les mains, en disant : *Redemptionem misit Dominus populo suo :* Dieu nous a envoyé la rédemption de tout le peuple; et Notre-Dame alloit après, portant Jésus-Christ entre ses bras, et étoit avec elle Anne, prophétesse ainsi nommée. Et quand ils eurent environné tout l'autel, Jésus-Christ s'assit dessus, ainsi que fait un enfant, et regardoit Notre-Dame et les autres qui étoient tout à l'entour de l'autel. Et puis après, Notre-Dame s'en alla en Jérusalem avec Joseph, et allèrent voir sainte Elisabeth. Quand ils eurent là demeuré un peu de temps, ils s'en allèrent en Nazareth.

Chap. XXII. *Comment Joseph et Notre-Dame s'enfuirent en Egypte et emportèrent Jésus-Christ pour la crainte du roi Hérodes.* — Quand le roi Hérodes vit que les trois Rois, qui étoient allés en Bethléem pour adorer Jésus-Christ, ne retournoient point devers lui, il se courrouça si fort, qu'il entreprit de faire tuer tous les enfants innocents. Adonc l'ange de Dieu s'apparut à Joseph en dormant, et lui dit : — Joseph, lève-toi et prends l'Enfant Jésus et sa mère, et t'enfuis incontinent en Egypte, et ne pars de là jusque à ce que je te le dis. Car le roi Hérodes veut chercher l'enfant pour le tuer. — Et quand il eut ce dit, Joseph s'éveilla, puis éveilla la sainte Vierge Marie et lui conta la vision de l'ange. Adonc la benoîte Vierge Marie se leva hâtivement pour s'enfuir, car elle avoit grand peur que les gens d'Hérodes ne lui voulussent ôter Jésus-Christ. Et pour ce incontinent prirent leur chemin pour aller en Egypte; et Jésus-Christ n'avoit pas deux mois. Notre-Dame et Joseph fuirent donc en Egypte et portèrent Jésus-Christ avec eux. Ils passèrent par bois, par forêts, par montagnes, et par les déserts, comme gens qui avoient grand peur. Quand ils eurent fort cheminé, la glorieuse Vierge Marie fut lasse, et avait grand chaud pour le soleil. Et, en passant par un grand désert, Notre-Dame vit un arbre de palme beau et grand, dessous lequel se voulut reposer en l'ombre; et Joseph l'y mena. Et, quand ils y furent, Joseph la descendit de dessus l'âne; et, quand elle fut descendue, elle regarda en haut et vit l'arbre tout plein de pommes et dit : — Joseph, je voudrois bien avoir du fruit de cet arbre, car j'en mangerois volontiers. — Et Joseph dit : — Marie,

je m'émerveille comment vous avez désir de manger de ce fruit. — *Tunc puer Jesus sedens in gremio matris suæ exclamavit ad palmam, et dixit : Flecte te, arbor :* Adonc Jésus-Christ qui se seoit au giron de sa mère, dit à l'arbre de palme qu'il s'inclinât et qu'il laissât manger à sa mère de son fruit. *Statim ad vocem Domini inclinavit se palma;* et, incontinent que Jésus-Christ eut ce dit, le palne s'inclina vers la Vierge Marie, et demeura encore cette palme inclinée devant elle. Et quand Jésus-Christ vit qu'il ne se dressoit pas, il dit : *Erige te, palma :* Dresse-toi, palme; et l'arbre se dressa. Et quand ils se furent assez reposés, ils se mirent à cheminer tant qu'ils virent la cité d'Egypte, dont ils eurent grande joie, et virent qu'ils étoient près du lieu que l'ange avoit dit à Joseph.

Chap. XXIII. *Comment la Vierge Marie, Joseph et l'Enfant Jésus, arrivèrent en Egypte, et ce qui s'y passa.* — Quand ils furent dedans la cité d'Egypte, ils s'en allèrent tout droit au temple, où ils firent moult dévotement leur oraison. Après qu'ils eurent assez prié, ils cherchèrent logis par toute la cité; mais nul ne tenait compte d'eux, car nul ne les connoissoit. Ils en furent moult dolents et courroucés pour l'amour de Jésus-Christ, lequel étoit jeune et tendre, et s'en retournèrent au temple, auquel avoit trois cent soixante et cinq idoles, qui tombèrent incontinent par terre et rompirent en pièces. Quand Effroidoyre, prince d'Egypte, sut les nouvelles que les idoles étoient tombées par terre et rompues en pièces, il en fut moult dolent et courroucé; et incontinent il s'en alla au temple avec grande compagnie de gens. Et, quand ils furent dans le temple, ils virent et connurent la vérité. Effroidoyre et tous ses gens furent moult ébahis, car nul ne les avoit fait tomber, mais d'elles-mêmes tombèrent par la volonté de Dieu. Quand il vit le miracle, il fut tout ébahi, comment il pouvoit être advenu et que nul ne les avoit fait tomber. Après il s'en vint à la Vierge Marie, et incontinent adora Jésus-Christ comme souverain Dieu, dont tout le peuple d'Egypte crut en Jésus-Christ et fut baillé par Effroidoyre un bel hôtel; et n'en voulurent point, fors seulement une petite maison, en laquelle il demeurèrent sept ans entiers pauvrement et simplement; et là vivoient de ce que la Vierge Marie filoit, tissoit et cousoit. Il n'y avoit femme du monde qui si bien filoit, ni fît si bien quelque chose appartenant à femme qu'elle faisoit. Et quand les dévotes femmes de la cité virent la grande pauvreté de la Vierge Marie, elles lui faisoient du bien et la secouroient en ses nécessités; et la Vierge Marie les remerciait humblement de leurs soins. Le bonhomme Joseph charpentoit et besognoit toujours; car, ce nonobstant qu'il fût vieux, si faisoit-il toujours ce qu'il pouvoit pour vivre.

Chap. XXIV. *Comment le roi Hérode fit tuer les innocents, cuidant tuer l'Enfant Jésus par sa maudite envie.* — Hérodes avoit été moult courroucé de ce qu'il avoit ouï dire que Jésus-Christ étoit né de la Vierge Marie, et qu'il seroit roi des Juifs. « Comment, dit-il, les Juifs auront-ils un roi? Non, car je le ferai mourir. » Et dit : « Les trois rois qui étoient allés adorer Jésus-Christ en Bethléem se sont moqués de moi, car ils me devoient dire les nouvelles, et ils ont passé par autre chemin; et pour ce allez tuer tous les innocents de Judée. » Ses serviteurs le firent et en tuèrent *cent quarante et quatre mille.* Quand les enfants furent tués, Hérode eut une grande maladie; et en ce temps il étoit en l'âge de septante ans; et ceux de Bethléem eurent grande joie quand ils surent qu'il étoit malade pour ce qu'il avoit fait tuer les innocents. Quand il sut que les Juifs s'éjouissaient de sa maladie, il en fut très dolent et courroucé, et dit à ses serviteurs : — Allez-moi mettre en prison tous les plus grands seigneurs de mon royaume, — et incontinent il fut fait. Puis commanda à sa sœur qu'après sa mort elle fit mourir les seigneurs qui étoient en prison, et sa sœur lui promit de ce faire; et, cinq jours après, Hérodes mourut; et sa sœur, qui fut dame de céans, tantôt délivra les seigneurs de prison sans leur faire nul tourment. Et, quand le roi Hérodes fut mort, incontinent l'ange s'apparut à Joseph et lui dit : — Joseph, lève-toi et prends l'enfant et sa mère, et t'en retourne en Nazareth, car Hérodes est mort.

Chap. XXV. *Comment Joseph retourna avec l'Enfant et sa Mère en Nazareth après la mort d'Hérodes.* — Quand Joseph fut éveillé, il conta tout à la Vierge Marie ce que l'ange lui avait dit. Incontinent ils prirent Jésus et le ménage, et Notre-Dame prit congé des voisins, et ceux d'Egypte la convoyèrent une grande partie du chemin et étoient bien dolents qu'ils s'en étoient allés. Quand ils furent près de Jérusalem, ils eurent nouvelles qu'il y avoit un autre roi couronné qui s'appelloit Hérodes comme son frère; ils eurent peur et ne vouloient pas aller en Jérusalem, mais ils allèrent en Nazareth, où ils demeurèrent paisiblement jusqu'à ce que Jésus-Christ eut douze ans. Quand Jésus-Christ eut douze ans il s'en alla, avec Joseph en Jérusalem, ainsi qu'ils avoient de coutume pour la fête. Et, quand ils eurent visité le Temple, Jésus-Christ se mussa de ses parents. Joseph n'étoit pas avec Notre-Dame, et Notre-Dame cuidoit que Jésus-Christ fût avec Joseph, et pareillement Joseph cuidoit que Jésus-Christ fût avec la Vierge Marie.

Chap. XXVI. *Comment la Vierge Marie et Joseph étoient dolents quand ils eurent perdu leur enfant Jésus, et comment ils le trouvèrent au milieu des docteurs.* — La Vierge Marie s'en retourna en son hôtel avec les femmes de Nazareth, et Joseph avec les hommes, et demanda à Notre-Dame où elle avait laissé Jésus; et elle répondit : — Je cuidois qu'il fût avec vous. — Non est, — dit-il. Quant la Vierge-Marie vit que Joseph ne savoit là où il étoit, elle fut fort

ébahie, et demanda à ses voisins et voisines s'ils l'avoient point vu, et ils répondirent que non. Et tantôt la Vierge Marie et Joseph cherchèrent partout, mais ils ne le pouvoient trouver. Adonc ils s'en retournèrent, en leur hôtel, voir s'il y étoit retourné, et ils ne le trouvèrent point. — Hélas, Joseph, dit la Vierge Marie, où est allé mon enfant? — Je ne sais, dit Joseph, je cuidois qu'il fût avec vous. — Non est, dit-elle; hélas, pauvre dolente! que ferai-je de mon cher enfant que j'ai ainsi perdu? Hélas! où le trouverai-je? Si les Juifs l'ont trouvé, je doute qu'ils ne l'aient pris pour ce que le roi Hérodes le vouloit tuer. — Et la douce Dame pleuroit et se déconfortoit tant, que c'étoit grande pitié de la voir. — Hélas, dit-elle, je vois bien que j'ai mal gardé mon enfant, quand je n'en ai nulles nouvelles. — Et, en se déconfortant, pâma de douleur. Joseph aussi se déconfortoit de la perte de l'Enfant et de la douleur de la Mère.—Hélas! dit Marie, mon enfant, je crois que vous êtes retourné au ciel vers votre Père : plaise lui donc de vous garder du mal et qu'il vous plaise venir bientôt à moi pour voir la grande douleur que je porte pour vous! — Joseph dit à Marie : — Allons en Jérusalem savoir si nous trouverons Jésus. — Ils allèrent droit au Temple, et là trouvèrent Jésus-Christ, qui étoit au milieu des princes de la loi, lesquels l'interrogeoient; et il leur répondoit si bien, que les docteurs et princes de la loi étoient tout émerveillés, car il leur répondoit vivement et à toutes gens aussi ; *et videntes admirati sunt*. Sur ce arriva la Vierge Marie et Joseph, lesquels rendirent grâces à Dieu de ce qu'ils avoient trouvé Jésus-Christ, lequel, quand il vit sa mère qui pleuroit incontinent, vint à elle. *Et ipsa consolata est dulciter;* et la Vierge Marie l'embrassa et baisa doucement, et lui dit : — Pourquoi nous avez-vous fait tant pleurer, en quel lieu étiez-vous en Jérusalem? *Ecce ego et pater tuus dolentes quærebamus te.* Sachez, mon enfant, que Joseph et moi vous avons cherché tant, que à peine nous pouvons nous soutenir. — Jésus-Christ leur répondit : — A quoi me cherchez-vous, et pourquoi me pleurez-vous? *An nesciebatis quod in his quæ sunt Patris mei oportet me esse?* Ne sçavez-vous pas bien qu'il me falloit ici être pour accomplir la volonté de mon Père? — Ils n'entendoient pas ce qu'il vouloit dire; et Notre-Dame lui dit : — Mon très doux Fils, allons en notre hôtel. — Jésus-Christ répondit : — Il me plaît, mère, allons adonc. — Marie, Joseph et Jésus-Christ partirent de Jérusalem, et allèrent en Nazareth, là où ils demeurèrent certain temps.

Chap. XXVII. *Comment la glorieuse Vierge Marie et Joseph se contenoient avec Jésus-Christ en son jeune âge.* — Nous ne trouverons point en toute la sainte Ecriture que Jésus-Christ se démontroit, dont je m'étonne qu'il faisoit adonc en ce temps, s'il demeuroit toujours sans rien faire? Non, car il alloit au Temple voir la synagogue des Juifs, et là il demeuroit en oraison, puis retournoit vers la glorieuse Vierge Marie. Et Joseph faisoit toujours son métier en gagnant sa vie : et Notre-Dame habilloit (523) à boire et à manger, et pour eux trois seulement, car tous les jours buvoient et mangeoient ensemble à une table; mais il ne couchoient pas ensemble, car chacun d'eux avoit sa petite couche pour prendre son repos. Et, ainsi que Jésus-Christ croissoit, il demeura avec eux depuis qu'il eut douze ans jusqu'à trente. *Completus igitur Christus viginti novem annis ætatis suæ, matri dixit : — Tempus est ut ostendam me in mundo.* — Et quand Jésus-Christ eut vingt-neuf ans, il dit à sa mère : — Il est temps que je me montre au monde, afin que j'accomplisse le salut du monde, pour lequel Dieu mon Père m'a envoyé au monde. *Conforteris igitur, mater charissima;* et pour ce, très chère mère, confortez-vous, car je viendrai tantôt à vous. — *Mater cum lachrymis amplectebatur dulciter filium ;* et la Vierge Marie en pleurant embrassoit doucement son cher fils, en disant ainsi : — *Fili mi, estote memor mei :* Mon très doux fils, souvienne-vous de moi et revenez tantôt. » — Et Jésus-Christ s'en alla tout seul, car il n'avoit point encore de disciples, et alla tant qu'il vint au fleuve de Jourdain, demandant l'aumône, car il n'avait denier ni maille; et ce faisait-il pour nous montrer exemple que nous devons fuir avarice, car l'avarice de ce monde n'est que damnation éternelle; *non enim portabat pecunias.* Adonc Jésus-Christ fut baptisé au fleuve du Jourdain par saint Jean-Baptiste; ensuite il jeûna la quarantaine au désert, puis fut tenté par le diable; après quoi, voulant retourner devers sa mère, il descendit de la montagne, vint tout droit au fleuve Jourdain, où étoit saint Jean-Baptiste, qui, aussitôt qu'il le vit, le montra au doigt aux autres disciples, en disant : — *Ecce Agnus Dei, qui tollit peccata mundi :* Voyez là l'Agneau de Dieu, lequel agneau rachètera tous les péchés du monde; c'est celui duquel j'ai toujours parlé : *Post me venit qui ante me factus est :* Il vient après moi un homme qui est fait devant moi. — Par après, les disciples de saint Jean-Baptiste vinrent à Jésus-Christ qui les reçut bénignement, puis leur dit : Allez devers votre maître Jean-Baptiste. Quant ils s'en furent allés, Jésus-Christ s'en alla en Nazareth devers la glorieuse Vierge Marie. Et, quand elle le vit venir à elle, elle le connut bien, et s'en vint tout droit vers lui pour l'embrasser, et le baisa, et lui fit la plus grande chère qu'elle put, car elle eut moult grand plaisir et grande joie de sa venue. Et, après que Jésus fut retourné vers sa précieuse mère, il commença à prêcher en se démontrant à tout le peuple. Peu de temps après Jésus-Christ alla quérir saint

(523) Préparait.

Pierre et saint André, et leur dit : — Venez après moi pour accomplir mon œuvre. — Adonc saint Pierre et saint André allèrent après Jésus-Christ et commencèrent à ouïr et apprendre sa doctrine. Jésus appela une autre fois saint Jacques et saint Jean l'évangéliste, et allèrent pareillement après lui, et l'ouïrent prêcher, et prirent sa doctrine; puis il appela saint Philippe et saint Matthieu, lesquels le suivirent et ouïrent ses sermons. Les autres demeurèrent avec saint Jean-Baptiste.

Chap. XXVIII. *Comment Jésus-Christ et sa glorieuse mère se trouvèrent aux noces de Cana, où il mua l'eau en vin. — Nuptiæ factæ sunt in Cana Galileæ.* En Galilée, à Cana, furent faites les noces de Jean l'Évangéliste, et y fut la mère de Jésus-Christ; car sa sœur, Marie Salomé, qui étoit femme de Zébédée la vint semondre (523*) aux noces, pour ce que saint Jean l'Evangéliste étoit fils de ladite Salomé. *Vocatus est autem Jesus et discipuli ejus ad nuptias :* Jésus-Christ fut invité et ses disciples aux noces de saint Jean l'Evangéliste. Et Jésus-Christ s'assit au milieu de la table, parce qu'il ne vouloit point être chef, combien qu'il fût le plus digne, et s'assit au milieu du menu peuple. Et quand ils eurent quasi dîné, les serviteurs vinrent à Notre-Dame et lui dirent : —Dame, nous n'avons plus de vin : que mettrons-nous sur la table?—Et Marie dit : — Je trouverai bien moyen que vous en aurez; attendez un peu. — Adonc elle alla vers Jésus-Christ, et dit : — *Vinum non habent, fili mi :* Mon fils, ils n'ont point de vin, et ma sœur est pauvre; je ne sais comment nous en pourrons avoir. — Et Jésus-Christ répondit : — *Quid enim mihi et tibi, mulier :* Que m'en chault-il? et qu'en avez-vous affaire? *Nondum venit hora mea,* il n'est pas encore temps que je me montre. — Adonc la Vierge Marie dit aux serviteurs : — *Quæcunque dixerit vobis filius meus, hoc facite.*— En effet Jésus-Christ, voyant qu'il n'y avoit point de vin, dit aux serviteurs : — *Implete hydrias aqua :* Emplissez les pots et grands vaisseaux d'eau, tant qu'il en pourra entrer dedans. — Et ils le firent et l'apportèrent devant Jésus-Christ, lequel fit le signe de la croix sur les pots et vaisseaux pleins d'eau; et incontinent l'eau fut convertie en très bon vin. Et adonc Jésus-Christ dit : — Donnez-en à architriclin tout le premier, et à tous les autres après; — car cet architriclin était le plus honorable qui fût céans après Jésus-Christ et la Vierge Marie : il était maître d'hôtel des noces; pour ce, il commanda qu'on en donnât premier à lui qu'aux autres. Quand architriclin eut bu, il appela saint Jean l'Evangéliste et lui dit : — Je ne vis oncques telle ordonnance de noces, ni serviteurs en la manière de ceux-ci. — Pourquoi? dit saint Jean. — J'ai vu, dit architriclin, donner le meilleur vin au commencement du dîner, et vous l'avez donné à la fin. — Adonc tout le peuple qui était là but de ce vin. Et les disciples crurent mieux en lui qu'ils n'avoient fait paravant. Quand ils eurent dîné, Jésus-Christ appela saint Jean l'Evangéliste et lui dit : — Jean, laisse ta femme, viens après moi, car je veux te mener à une plus grande noce que ne sont celles-ci; et, afin que tu le saches, c'est ma Passion. — Jésus-Christ avoit toujours grand désir d'accomplir le salut du monde. Il emmena la Vierge Marie en son hôtel, et ses disciples alloient après lui, racontant l'un à l'autre ce qu'il avoit dit. Et quand notre Seigneur eut mené sa mère en Nazareth en son hôtel, il prit congé d'elle et lui dit qu'il reviendroit tantôt.

Chap. XXIX. *Comment Jésus-Christ et la Vierge Marie pleurèrent la mort de monseigneur saint Jean-Baptiste.* — Quand le faux Hérodes-Antipas, à la requête de sa mie Hérodiades, fit trancher la tête à saint Jean-Baptiste en prison, et que le spiculateur qui l'eut coupée l'eut baillée à la fille dedans un plat, celle-ci l'apporta à sa mère, laquelle en fut bien aise; et, par vengeance, prit la dite tête par les cheveux et de grande fureur la frappa d'un couteau au dessus de l'œil droit, comme il appert visiblement du chef, lequel est en Picardie, en la ville et cité d'Amiens. Or, quand ces choses advinrent et que saint Jean fut décollé, Jésus-Christ n'étoit pas en Jérusalem. *Et cum obitus beati Joannis fuisset ei annuntiatus, flevit Dominus, et discipuli, et mater Virgo Maria :* Et quand il fut dit à Jésus que saint Jean étoit mort et décollé, il se prit à pleurer, et ses disciples, et sa mère, qui fort l'aimoient. Mais Jésus la réconfortoit, et elle lui dit : — *Heu! fili mi, quare non defendisti eum :* Hélas, mon fils, pourquoi ne l'avez-vous point défendu de la mort? — Et il dit : — Mère, il ne le falloit pas défendre, car il est mort pour l'amour de mon Père, et brièvement il sera là-sus en gloire de paradis. — Après ce, notre Sauveur et Rédempteur, Jésus-Christ, s'en alla prêcher en Nazareth et en Galilée, là où il fit pendant deux ans moult miracles, comme de guérir un ladre, de rendre la santé au fils du centurion chevalier, d'enluminer un aveugle, lequel étoit aveugle de naissance; de guérir une femme du flux de sang, laquelle l'avoit porté douze ans; de faire ouïr un sourd, de ressusciter le fils de la veuve de Naïm, de guérir un démoniaque, de repaître et sustenter cinq mille hommes, de cinq pains d'orge et de deux poissons; de ressusciter Lazare, etc. Or, arrivons à la Passion du Sauveur, et voyons les douleurs qu'eut à supporter sa glorieuse mère la Vierge Marie, du moment qu'il fut attaché à la croix.

Chap. XXX. *Comment la Vierge Marie fut déconfortée quand elle vit son enfant Jésus ainsi maltraité.* — Or est ici à considérer en quel point étoit la désolée et piteuse mère de Dieu, laquelle étoit en presse des gens, et n'avoit encore pas vu comment son

(523*) Inviter avec instance.

très cher enfant étoit cruellement cloué et percé, ses précieuses mains et pieds, jusques elle le vit lever en l'air. Adonc elle leva les yeux en haut, et de tout son pouvoir passa parmi la presse, tant qu'elle approcha de la croix. Elle étoit toute souillée de la grande foule du peuple, et si, que à grand peine se pouvoit soutenir. Elle désiroit fort approcher de la croix, pour l'embrasser et baiser les pieds de son cher enfant; mais, pour la grande tristesse et déconfort qu'elle eut de le voir ainsi maltraité, le cœur lui faillit, et tomba pâmée comme morte. Et là demeura en la presse toute souillée, jusques à ce que saint Jean l'évangéliste, Marie Magdeleine, et ses deux sœurs la relevèrent à grand peine; et, quelque soutenement qu'ils fissent, toujours tomboit et se pâmoit, et longtemps demeura ainsi sans mot dire.

Chap. XXXI. *Comment la croix de Jésus-Christ fut faite et comment Véronique eut la précieuse face du Sauveur*, etc. — Nicodemus raconte que, quand les Juifs furent au lieu où Jésus-Christ devoit être crucifié, ils eurent besoin d'un charpentier pour faire la croix, et la firent en la manière d'un marteau, car elle n'avoit point de chief par dessus, et dirent que sans s'arrêter mettroient Jésus-Christ entre deux larrons. Adonc les faux Juifs étendirent la croix sur la terre, et mirent Jésus-Christ dessus, et le clouèrent par les mains et par les pieds, puis cherchèrent une fuste en quoi ils pourroient ficher la croix. Adonc une bonne femme de Jérusalem, qui étoit meselle (524) et avoit nom Véronique, vit Jésus étendu en la croix, dont elle fut moult courroucée et mena grand deuil. La Vierge Marie la regarda et en eut grand pitié, et lui demanda ce qu'elle avoit, et elle dit : — Dame, je suis fort malade de mesellerie et cuidois que Jésus, par sa grâce et vertu, me guérît; et maintenant je le vois étendu et cloué en croix, en manière qu'oncques homme ne fut mis. Je ne cuidois jamais guérir que par lui et y avois toute ma fiance. — La Vierge Marie lui dit : — Femme, baillez-moi ce drap que vous portez en votre chef. — Véronique lui bailla, et étoit en manière de touaille. La Vierge Marie le toucha à la face de Jésus, qui suoit de douleur; et la semblance de la face de Jésus demeura en la touaille. Puis elle la bailla à la Véronique et lui dit : — Femme, n'ayez peur, car vous serez tantôt guérie. — Elle la prit et en toucha sa face, puis elle fut guérie, et de grande joie se prit à crier, louant Dieu et montrant le miracle, dont les Juifs la vouloient battre; mais Nicodemus l'en garda. Tantôt vinrent ceux qui étoient allés quérir la fuste de la croix, et vinrent à grande compagnie, et prirent la croix où étoit Jésus, et la levèrent en haut entre les deux larrons, Dismas à dextre, Gestas à sénestre. La croix de Jésus étoit plus haute que les autres. Au-dessus Pilate avoit écrit : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*, en grec, en hébreu et en latin. Les Juifs dirent qu'il n'étoit pas roi des Juifs; mais Pilate dit : — Ce qui est écrit est écrit. — Puis Dismas dit à Jésus : — Sire, ayez merci de moi. — Et Gestas dit à Dismas : — Ne vois-tu pas bien qu'il ne se peut aider : comment nous aideroit-il ? — Jésus dit à Dismas : — Aujourd'hui seras en paradis avec moi. — Puis dit : — Tout ce que les prophètes ont prophétisé de moi est accompli. — Et inclina le chef à sa mère et dit : — Femme, voici ton enfant, » en parlant de saint Jean évangéliste; puis dit : — Jean, voici ta mère, je te la recommande et que tu lui soies fils et gouverneur, et qu'elle soit ta mère. — Adonc saint Jean bénignement la reçut, et Jésus-Christ pria son Père, et lui dit : — Père, pardonne à ces gens qui me donnent tourment. Ils ne savent ce qu'ils font. — Et, quand vint à l'heure de none, Jésus, après avoir jeté un cri, inclina son précieux chef et mit l'esprit hors du corps. Adonc la terre trembla, les pierres se fendirent, le soleil et la lune perdirent leur lumière, les morts se levèrent des monuments, et le voile du Temple et la courtine rompirent; et fut de moult grandes obscurités, et que chacun cuidoit être mort.

Chap. XXXII. *Comment la Vierge Marie demeura au pied de la croix.* — Adonc la Vierge Marie resta devers la croix, regarda son fils mort, et se prit à pleurer. — Hélas! mon cher fils, dit-elle, je t'ai eu par l'œuvre du Saint-Esprit, et t'enfantai à grande joie, et maintenant je te vois pendu en la croix, dont j'ai très-grande douleur. Ceux que tu voulois sauver t'ont mis à mort. — A cette heure perdit la parole, puis quand elle lui fut revenue, elle dit : — Ah ! cher fils, pour quoi ne vous plaît-il que je meure avec vous? Ne vous plaise que demeure sans fils; car vous êtes mon Seigneur et mon confort. Je perds aujourd'hui tout mon bien de ce monde et ma consolation et délectation. Sire, vous m'aviez bien dit mourir vous convenoit pour nous sauver et racheter des limbes, et ressusciteriez le tiers jour : les œuvres que je vous ai vu faire en votre jeunesse me reconfortent; car je sais que vous verrai encore en grande joie, et celui qui vous a à moi envoyé, je le prends à témoin. Bien sais que tu descendras en enfer pour tirer les tiens, et puis monteras au ciel. — Adonc elle regarda son enfant, et de grande pitié qu'elle eut perdit toute sa force, tellement qu'elle tomba par terre toute pâmée, et à peu que le cœur ne lui partît de la grande angoisse qu'elle souffroit : tant qu'il n'y a cœur si dur ni entendement d'homme qui ni dût penser. Ses yeux levoit, disant : — Hélas, pauvre dolente! que ferai-je? Car jamais n'aurai fils. Las! j'ai perdu la chose que plus j'aimois en ce monde. Hélas! comment souffres-tu tant de douleurs à ta mère? Où est la mort, qu'elle ne me vient quérir? Las! mon confort, mon amour et ma joie, que les Juifs

(524) Lépreuse.

ont fait mourir à grand tort et sans cause, pour ce qu'il leur montrait leurs fautes et enseignoit leur sauvement. O félons et mauvais Juifs, ne m'épargnez pas; puisque vous crucifiez mon enfant, crucifiez-moi, moi qui suis sa dolente mère, et me tuez d'aucune mort, afin que je meure avec lui. O félons et mauvais Juifs, qui me tollez mon enfant, vous enlevez au monde sa joie, sa clarté, sa douceur. Ma vie meurt; et mon Fils est, seul en qui étoit mon espérance, en terre. Hélas! pourquoi vit la mère après son très cher enfant? O mort! ne prends pas mon enfant tout seul, mais prends la mère avec lui. Car grande joie aurois-je si je pouvois mourir avec lui. Trop douce est la mort et débonnaire quand elle vient où je la demande et désire. Mieux vaut que je meure que mener vie de mort; mais la mort si me fuit quand je la désire. O Jésus, fils débonnaire, recevez la prière de votre dolente mère, et ne lui soyez dur; recevez-moi en la croix, afin que après la mort je vive avec vous. Chose nulle ne me serait si douce que de mourir avec vous en la croix, et rien ne m'est si dur que vivre après vous. Hélas! vous m'étiez père, mère, fils et mari; et maintenant suis veuve et orpheline, car j'ai perdu mon enfant et mon plaisir. Hélas! où irai-je pour trouver mon enfant? qui me pourra aider? qui me donnera confort? Mon Fils, qui avez tout en votre main, donnez-moi conseil. Ah! mon cher enfant, il convenoit que ainsi fus fait et que vous fussiez en moi incarné. — Pour ce grand déconfort, que faisoit la Vierge Marie, les autres dames qui la soutenoient avec saint Jean et Joseph d'Abarimathie, pleuroient tendrement.

Chap. XXXIII. *Comment Joseph d'Abarimathie et Nicodémus descendirent le précieux corps de Jésus-Christ de la croix.* — Après que Joseph d'Abarimathie eut obtenu de Pilate licence d'enlever le corps de Jésus-Christ, lui et Nicodémus se préparèrent pour le descendre de la croix. Ils dressèrent contremont deux échelles, l'une dessous le bras dextre, dans laquelle monta Joseph avec un marteau et une tenaille, et tira le clou de la main dextre. Il tenoit bien fort; car il étoit moult long, et étoit tant profond en la croix, qu'il ne se pouvoit avoir sans fort étreindre la main de Jésus-Christ. Mais il le faisoit à la bonne foi. Et, quand il l'eut arraché, saint Jean évangéliste lui fit signe qu'il lui baillât secrètement, afin que la Vierge Marie ne le vît pas, crainte que le cœur ne lui amollît. Et en l'autre échelle, du côté senestre, monta Nicodémus, lequel pareillement à grande peine tira le clou de la main senestre et le bailla à saint Jean, afin que la Vierge Marie ne le vît; puis Nicodémus descendit pour tirer le clou des pieds; et ce pendant qu'il le tiroit, Joseph d'Abarimathie soutenoit le corps de Jésus sur ses épaules, lequel pendoit contre bas. La glorieuse Vierge Marie, voyant cette chose, s'élevoit sur ses pieds, tant qu'elle pouvoit, pour toucher aux mains de son cher enfant, dont les bras pendoient dessus les épaules de Joseph. Quand elle les pouvoit toucher, elle les baisoit volontiers en pleurant et gémissant amèrement de la grande pitié et douleur qu'elle avoit. Quand le clou fut tiré dehors, Joseph d'Abarimathie si descendit tout doucement de l'échelle, en soutenant sur ses épaules le précieux corps de Jésus-Christ. Et Nicodémus aidoit à le soutenir; et, quand ils l'eurent descendu, l'étendirent sur un beau linceul tout blanc qu'ils avoient étendu par terre.

Chap. XXXIV. *Comment le précieux corps de Jésus-Christ fut mis au sépulcre, après avoir été enseveli.* — Tantôt après que le précieux corps de Jésus-Christ fut descendu de la croix, saint Jean, Joseph d'Abarimathie, Nicodémus, et Marie-Madeleine, s'apprêtèrent à l'ensevelir, en présence de la glorieuse Vierge Marie, laquelle le signa et le bénit en leur disant : — Enveloppez-le au nom de Dieu, ainsi que vous voudrez. — Adonc Joseph et Nicodémus enveloppèrent le précieux corps seulement depuis les épaules jusqu'aux cuisses, car la déconfortée tenoit toujours le chef et les épaules en son giron, pour les envelopper elle-même; et Marie-Madeleine leur dit : — Je veux envelopper les pieds par lesquels m'ont été mes péchés pardonnés. — Et les regardoit piteusement comme ils étoient percés des clous, fendus, crevés, et trempés de sang; et les lavoit de ses larmes piteuses. Elle les avoit autrefois lavés des larmes de contrition, et après les essuya doucement de ses cheveux, et les enveloppa le mieux qu'elle put. Et restoit le chef et les épaules que sa douce mère tenoit en son giron, et tous la regardoient et ne lui osoient dire, pour la grande peine où ils la voyoient, et ne l'osoient requérir de parfaire le demeurant. Lors elle, voyant qu'elle ne pouvoit plus éloigner, mit son visage dessus celui de son cher enfant piteusement, l'arrosa de ses larmes, le baisa sur la bouche, et lui enveloppa le chef et les épaules, et le bénit. Ainsi fut le corps de Jésus enseveli, et ne falloit plus que le mettre au sépulcre. Or, avoit près du lieu où Jésus avoit été crucifié un jardin appartenant à Joseph d'Abarimathie, auquel il avoit fait tailler son sépulcre de pierre neuve, auquel personne n'avoit été mis. En celui sépulcre mirent le corps de Jésus-Christ; et, en le portant, la glorieuse Vierge Marie soutenoit le chef, et Marie-Madeleine les pieds, et les autres portoient le corps, pleurant tendrement. Quand il fut au sépulcre, sa désolée mère le regardoit, et pour le toucher se baissoit si bas, que à peu elle ne tomboit dedans, tant que Joseph et Nicodémus la relevèrent; puis mirent dessus le sépulcre une si grosse pierre, qu'à peine trois hommes l'eussent pu lever. Et quand la Vierge Marie vit que lui étoit du tout ôté, et qu'elle ne le pouvoit plus voir, il n'est entendement qui peut dire la douleur qu'elle avoit, et ne savoit plus à qui se complaindre. Puis en grande douleur et tristesse elle dit à ceux qui étoient là avec elle : — Or ça, amis, ayez

pitié de moi, et m'aidez à ôter cette pierre, et m'enclouez avec mon enfant. — Des piteux regrets que faisoit entendre la benoîte Vierge Marie furent émus les cœurs de ceux qui là étoient à pleurer, tant qu'ils ne savoient que faire ni que dire, et s'assirent tous contre le sépulcre, et Joseph dit : — Chère Dame, s'il vous plaît, nous irons en Jérusalem pour le mieux, car nous ne faisons rien ici. — Adonc la glorieuse Dame le remercia, disant : — Ce que Jean voudra, volontiers je ferai, car mon enfant m'a à lui baillée en garde.—Et saint Jean dit :—Dame, ce seroit honte à nous d'attendre ici la nuit; pour ce il vaut mieux nous en aller au mont de Sion, en la maison où soupa notre maître. — La Vierge Marie et saint Jean allèrent ensemble, et chacun des autres s'en alla en son hôtel. Depuis lors la sainte Vierge Marie demeura en Jérusalem, dans la maison de saint Jean évangéliste, près du mont d'Olivet, lequel saint Jean en prit soin comme de sa propre mère; et se trouvoit parfois la glorieuse Vierge avec les apôtres, comme en l'ascension de son divin fils, ou bien dans le cénacle, où ils étoient réunis quand le Saint-Esprit, descendant en langues de feu, vint les enluminer. Ainsi vécut la glorieuse Vierge Marie, jusques à son trépassement merveilleux, qui advint par après, comme on le verra en suivant.

Chap. XXXV. *Comment l'ange présenta la palme à la Vierge Marie et lui annonça son trépassement.* — Après que le Saint-Esprit si eut enluminé les apôtres, l'ange si vint du ciel par le commandement de Dieu, et apporta la palme à la sacrée et glorieuse Vierge Marie, qui étoit adonc en oraison, et lui dit : — Marie, lève-toi, et prends cette palme que je t'apporte, car je te dis pour vrai que dans trois jours ton corps trépassera. J'enverrai tous les apôtres pour t'ensevelir. — Et elle lui dit : — Je te supplie que tu me dises ton nom. — Et l'ange dit : —Pourquoi demandes-tu mon nom, Marie?— Adonc la Vierge Marie prit la palme, et la mit sur sa couchette, et appela ses sœurs et voisines et leur dit : — Je vous prie qu'il vous plaise de demeurer avec moi, et nullement ne me laissez, car demain je trépasseroi et iroi en la gloire de paradis avec mon très cher enfant. — Adonc les voisines, c'est à savoir Marie Jacobé et Salomé, Marie-Madeleine et Marie-Marthe se prirent à pleurer et dirent : — Veillons et demeurons ensemble, car nous ne savons l'heure que Jésus-Christ viendra.— Et comme elles parloient l'une à l'autre, saint Jean vint et frappa à la porte. Les Marie lui ouvrirent et il entra dedans. Quand la Vierge Marie le vit, elle fut toute troublée en son esprit, et en soupirant ne se put tenir de pleurer et dit : — Jean, souviens-toi des paroles que mon doux enfant, ton maître, te dit quand il étoit en croix, qu'il me recommanda à toi. Je te prie, Jean, que tu défendes mon corps des Juifs, car je leur ai ouï dire : Ne faisons compte jusqu'à ce que Marie soit morte, afin que nous puissions avoir le corps qui a porté Jésus et le brûler. — Saint Jean, oyant ces paroles, se prit à pleurer et dit : — Hélas, Seigneur, que ferai-je quand tu m'auras ôté ma dame? — Adonc la Vierge Marie montra à saint Jean les vêtements auxquels elle vouloit être ensevelie et lui dit : —Jean, tu m'enseveliras.—Et il répondit : — Je ne le puis faire si mes frères les apôtres ne venoient pour me secourir. » Et elle lui dit : — Jean, mon ami, ils viendront, car l'ange les assemble pour les faire venir.

Chap. XXXVI. *Comment, en un moment, tous les apôtres se trouvèrent devant la porte de la Vierge Marie.* — Les apôtres se trouvèrent en un moment devant la porte de la Vierge Marie, où se firent grande fête; et cependant saint Jean, saillant hors, les trouva tous ensemble devant lui, dont il fut joyeux et dit : — Benoît soit Dieu, mes frères, de ce que vous êtes ici venus. — Et se firent grande fête. Tantôt les apôtres lui demandèrent comment il étoit venu céans Et il leur dit : — Ainsi que je prêchois à heure de none, je ne sus rien que je fus céans, où j'ai trouvé les Marie avec la Mère de Dieu, lesquelles pleuroient tendrement, et disoient qu'elle devoit aller de ce monde-ci en l'autre et que l'ange du ciel avoit apporté la palme. Et, quand j'ouïs ces paroles, je ne fus pas joyeux, mais moult dolent, et ai pleuré amèrement. Et pour ce, mes frères, je vous prie que quand viendrez devant elle, que vous ne pleuriez point, ni quand nous irons l'ensevelir, pour la cause du peuple.

Chap. XXXVII. — *Comment les apôtres entrèrent en l'hôtel de la glorieuse Vierge Marie et la saluèrent humblement.* — Et après, les apôtres entrèrent en l'hôtel de la Vierge Marie et la saluèrent humblement, et la benoîte Vierge Marie les salua humblement et rendit grâces à Dieu de ce qu'ils étoient venus à elle, et s'assit au milieu d'eux, et étoient les lampes allumées. Saint Pierre dit aux apôtres : — Mes Frères, veillons tous ensemble. — Adonc la glorieuse Vierge Marie se mit en oraison, et quand elle eut fini son oraison, elle se mit dessus son lit, et saint Jean et saint Pierre se mirent aux côtés de son chevet. Tantôt qu'ils eurent un peu veillé, ils s'endormirent tous, excepté les trois Marie, qui veilloient toujours. Et Jésus-Christ vint en grande compagnie d'anges, entre lesquels étoit saint Michel; et, quand la Vierge Marie le vit, elle dit : — Béni soit Jésus-Christ, car il ne m'a pas oubliée. —Quand elle eut ce dit, elle rendit l'esprit, lequel saint Michel prit.

Chap. XXXVIII. *Comment les apôtres trouvèrent la Vierge Marie trépassée.* — Lors Jésus-Christ dit à saint Pierre : — *Tu, Petre, accipe corpus Mariæ :* Toi, Pierre, prends le corps de Marie et le porte ensevelir. — Alors Jésus-Christ monta là-sus au royaume de paradis avec l'âme de sa glorieuse mère. Et, tantôt après, les apôtres s'éveillèrent et trouvèrent la Vierge Marie trépassée, puis la mirent dedans le suaire qu'elle avait donné à saint Jean. Et, ce fait, saint Pierre prit la

palme, et la mit devant, et leur dit que nul ne pleurât et ne fît semblant de rien. Adonc les apôtres prirent le corps de la glorieuse Vierge Marie et le portèrent ensevelir, et saint Pierre se prit à chanter le psaume : *In exitu Israel de Ægypto, domus Jacob de populo barbaro. Et cum audissent eos principes sacerdotum et turba populi, dixerunt :—Quid hoc est?*—Quand les apôtres portoient le corps de la Vierge Marie ensevelir, les anges et les archanges chantoient, par dessus, un chant mélodieux, tellement que ceux de Jérusalem l'ouïrent. Les Juifs et les évêques Annas et Caïphas demandèrent que c'étoit? Et un Juif dit : —C'est Marie qui est trépassée, que les apôtres portent ensevelir. —Annas et Caïphas dirent : —*Surgite, interficiamus omnes apostolos.* Seigneurs, armez-vous et allons tuer les apôtres.

Chap. XXXIX. *Comment les Juifs voulurent ravir le corps de la Vierge Marie, et les mains demeurèrent en la châsse.* — Adonc un Juif cruel, plein de malice, voulut prendre le précieux corps de la Vierge Marie ; et, incontinent qu'il eut mis les mains dessus pour le prendre, il demeura pendu en la châsse, et ne se pouvoit avoir, et se prit à crier à saint Pierre qu'il lui pardonnât. Et saint Pierre lui dit :—Crois en Jésus-Christ, et tu guériras. — Et il répondit : — Je crois fermement en lui ;—et, tantôt qu'il eut dit le mot, il fut sain comme devant, et les autres tombèrent l'un çà et l'autre là. Saint Pierre dit à celui qui étoit guéri : — Viens après cette palme, et t'en va par la cité; et à tous ceux qui voudront croire en Jésus-Christ tu leur donneras santé. — Et tantôt il s'en alla, et trouva les Juifs tombés par terre et leur dit :—Ceux qui voudront croire en Jésus-Christ, je leur donnerai santé.—Cependant les apôtres vinrent mettre le corps de la Vierge Marie au monument, puis ils s'assirent entour. Et tantôt vint Jésus-Christ à grande compagnie d'anges, et dit à saint Michel et à saint Gabriel qu'ils prissent le corps de sa Mère en chantant. Saint Thomas alla droit au monument, car il n'étoit pas venu quand ils la portoient au sépulcre, et fut bien marri qu'il n'avoit été au trépas. Et quand il vit les anges qui emportoient le corps de la Vierge Marie là-sus au ciel, il se mit à genoux, et fit sa prière à Jésus-Christ que par sa sainte grâce il lui plût laisser aucun signe, afin que les autres apôtres crussent certainement que les anges emportoient le corps de la benoîte Vierge Marie là-sus au royaume de paradis. *Et tunc cecidit zona qua cingebatur Virgo Maria.* Adonc tomba la ceinture de la Vierge Marie, que les apôtres lui avoient ceinte quand ils l'ensevelirent ; et tantôt saint Thomas leur courut dire :—Mes frères, les anges ont emporté maintenant le corps de Notre-Dame en paradis ; et voici la ceinture, laquelle, à ma supplication, Dieu m'a envoyée entre mes mains. — Et lors les apôtres retournèrent tout courant au sépulcre de Notre-Dame, et regardèrent dedans, et n'y trouvèrent rien : *et corpus Mariæ non invenerunt*, et ne trouvèrent pas le corps de la Vierge Marie, car il s'en étoit monté au ciel après l'Ascension de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ. Et le lieu où Notre-Dame avoit été ensevelie, comme dit est, depuis l'ascension de Jésus-Christ, est situé en la vallée de Josaphat, qui est entre le mont de Sinaï et le mont d'Olivet.

Epilogue. Sainte Anne eut trois maris : c'est à savoir Joachim, Cléophas et Salomé. Et eut miraculeusement de Joachim une fille, laquelle s'appeloit Marie, qui fut femme de Joseph et mère de Jésus-Christ.

Et quand Joachim fut mort, Cléophas la prit pour femme, et elle en eut une autre fille qui s'appeloit Marie, laquelle fut femme d'un qui se nommoit Alphée et fut mère de saint Jaques-le-Mineur.

Et quand Cléophas fut mort, Salomé la prit pour femme et en eut encore une fille qui s'appeloit Marie-Salomé, laquelle fut femme de Zébédée et mère de saint Jacques-le-Majeur et de saint Jean l'Évangéliste; et ainsi sainte Anne eut trois maris.

Ci finit le trépassement de Notre-Dame.

§ II.

MIRACLES DE NOTRE-DAME.

Le nombre des miracles de la sainte Vierge, dont les monuments écrits au moyen âge sont parvenus jusqu'à nous, est tellement considérable que l'attention des érudits modernes en a été frappée, et que plusieurs ont fait observer qu'un livre manquait qui contînt toutes les légendes de la Vierge. Ce livre reste à faire.

Anges (Notre-Dame des). La légende de *Notre-Dame des Anges*, où est relatée l'histoire de la fondation de l'ermitage de la montagne de Notre-Dame des Anges, près Marseille, vers l'an 1220 environ, rédigée en langue romane, écrite sur parchemin vers la fin du XIVe siècle, et conservée dans les archives de la préfecture de Marseille, a été signalée en 1839 par M. de Maslatrie dans un rapport au ministre de l'Instruction publique sur l'état des archives publiques à Marseille. (Cf. *Collect. des Docum. inéd. rel. à l'hist. de Fr.; Mélanges hist.* publiés par M. Champollion-Figeac, t. I, 1re partie, p. 38.)

Ara-coeli (Notre-Dame de). Muratori a publié (525) le texte de la légende de *Ara-Cœli*, d'après le *Graphia aurea urbis Romæ*, datant au moins du commencement du XIIe siècle et très-probablement du XIe, car Galvaneus-Flamma, qui écrivait en 1297, cite le *Graphia aurea* comme un livre d'une grande authenticité, et l'auteur de ce livre parle du tombeau du Pape Anastase IV, mort en 1154; le *Graphia* a été édité par M. Ozanam dans ses *Documents inédits pour servir à l'Histoire littéraire de l'Italie.*

(525) *Antiquit.*, t. III, p. 879.

M. l'abbé J.-E. Darras a reproduit le passage du *Graphia* relatif à Notre-Dame d'*Ara-Cœli* dans sa *Légende de Notre-Dame*... (526)

L'auteur du *Graphia* s'exprime ainsi :

« Les sénateurs, voyant Octavien si beau que nul ne pouvait soutenir son regard, si heureux en même temps dans tous les arts de la paix, que le monde entier lui payait tribut, lui dirent: « Nous voulons vous adorer, « car la Divinité est en vous. » Mais il refusa, il demanda du temps, et appela auprès de lui la sibylle Tiburtine, à laquelle il rapporta la proposition des sénateurs. Celle-ci prit trois jours, au bout desquels, après des jeûnes et des veilles, elle fit cette réponse à l'empereur : « Seigneur, ne doutez « pas de ma parole : en signe du jugement, « la terre se couvrira de sueur, et il advien- « dra du haut du ciel un Roi pour les siècles « des siècles... » On dit même autre chose encore. Et pendant qu'Octavien écoutait avec attention, le ciel s'entrouvrit soudain, une lumière éblouissante l'enveloppa; il vit dans le ciel une Vierge d'une beauté sans égale, debout sur un autel, un enfant entre les bras ; et au milieu de sa stupeur, il entendit une voix dans le ciel : « Voilà « l'autel du Fils de Dieu ! » Il tomba prosterné à terre et adora. Tous les sénateurs à qui fut rapportée cette vision, furent bien surpris. Aussi, une autre fois, le peuple ayant voulu l'appeler *Mon seigneur*, il repoussa ce titre de la main et du regard ; il ne permettait pas même à ses fils de l'appeler ainsi, disant : « Mortel, je ne veux pas être dit seigneur (527). »

Dans le volume II des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, M. de Bréquigny, examinant les *Flores chronicorum* de Bernard Guidon, chroniqueur du XIIIe siècle, d'après les mss. latins n° 4976, 4980 et 4985, rencontre la légende de *Notre-Dame de Ara-Cœli*.

Il s'exprime ainsi (528) :

« Le jour où le Fils de Dieu vint au monde, une sibylle fit voir à l'empereur, dans le disque du soleil, une vierge d'une beauté éclatante, portant un enfant sur son sein, et assise sur un autel... Alors on entendit une voix qui s'écria : « Voici l'autel du ciel « (*hæc est ara cœli*) !... » On dédia à la Vierge la maison d'où on avait vu le miracle, et cette maison est l'église que l'on nomme encore aujourd'hui à Rome *Notre-Dame de Ara Cœli*... (529). »

Assomption de la sainte Vierge (L'). Les continuateurs de l'*Histoire littéraire* des Bénédictins ont attribué à Gautier de Coinsy le poëme de l'*Assomption de la sainte Vierge;* c'est l'œuvre d'Herman, selon M. Douhaire. (Cf. l'*Université catholique*, num. d'octobre 1839.

Voragine, au XIIIe siècle, a réuni, dans la *Légende dorée*, les principaux traits légendaires relatifs à l'Assomption de la Vierge :

On trouve, dit-il, le récit de l'Assomption de la sainte Vierge dans un certain livre apocryphe qui est attribué à saint Jean l'Evangéliste. L'apôtre parcourut les diverses régions de la terre pour y prêcher l'Evangile, et la sainte Vierge resta dans sa maison près de la montagne de Sion. Et elle visita, tant qu'elle vécut, les différents endroits témoins du baptême, de la passion, de la résurrection et de l'ascension de son fils, se livrant au jeûne et à la prière. A ce que dit Epiphane, elle survécut de vingt-quatre ans à l'ascension de Jésus-Christ. Et il est dit que la sainte Vierge, lorsqu'elle conçut Jésus-Christ, avait quatorze ans, et qu'elle accoucha dans sa quinzième année ; ils vécurent ensemble durant trente-trois ans, et, après la mort de son fils, elle vécut encore vingt-quatre ans. D'après cela, lorsqu'elle mourut, elle avait soixante-douze ans. Il est plus probable, ainsi qu'on le lit ailleurs, qu'elle ne vécut que douze ans après la mort de Jésus-Christ, et qu'elle avait soixante ans lors de son assomption. Un jour, le cœur de la Vierge se prit d'un violent désir de revoir son Fils, et elle se livra à sa douleur, et elle répandit une grande abondance de larmes. Et voici qu'un ange entouré d'une grande clarté lui apparut, et la saluant avec respect comme la Mère du Seigneur : « Salut, dit-il, Marie, qui es bénite et qui as reçu la bénédiction de celui qui a donné le salut à Jacob. Je t'apporte une branche de palmier cueillie dans le paradis; ordonne qu'on la porte devant ton cercueil le troisième jour après ta mort. Car ton fils t'attend. » Et Marie répondit : « Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, je te prie de me faire savoir quel est ton nom. Mais je demande surtout que mes frères les apôtres se réunissent autour de moi, afin qu'avant de mourir je les voie des yeux du corps, et qu'ils accomplissent mes funérailles, et que je rende l'esprit en leur présence. Je demande aussi et j'implore que mon âme, en sortant de mon corps, ne voie nul esprit de ténèbres, et qu'aucune des puissances de Satan ne me rencontre. » Et l'ange répondit : « Pourquoi veux-tu savoir mon nom, qui est grand et admirable ? Tous les apôtres se réuniront autour de toi aujourd'hui, et ils te prépareront d'éclatantes funérailles, et en leur présence tu expireras. Car Celui qui fit autrefois transporter par les cheveux le prophète du fond de la Judée à Babylone, peut, s'il le veut, en un moment, transporter ici les apôtres, pourquoi crains-tu de voir ces esprits maudits dont tu as écrasé la tête, et que tu as dépouillés de leur empire? Mais que ta volonté se fasse, et qu'ils ne se montrent pas à tes yeux. » Et ayant

(526) Paris, 1852, gr. in-18, p. 524-526.

(527) Ce récit se retrouve avec peu de changements dans les *Mirabilia Romæ*, écrit très-souvent réimprimé depuis la fin du XVe siècle, et dont le docteur Grasse a publié à Dresde en 1850 un texte revu sur un manuscrit du Vatican et accompagné de notes.

(528) Paris, in-4°, 1789.

(529) Ibid., p. 10.

dit cela, l'ange remonta au ciel avec une grande clarté. La branche de palmier qu'il avait apportée jetait un éclat merveilleux, et resplendissait comme l'étoile du matin. Et il arriva que, Jean étant à prêcher à Ephèse, le ciel tonna tout d'un coup, et une nuée blanche enveloppa l'apôtre et le déposa devant la porte de Marie. Il frappa à la porte et il entra, et l'apôtre salua avec respect la Vierge. La bienheureuse Marie, en le voyant, fut saisie de surprise, et sa joie fut telle qu'elle ne put contenir ses larmes, et elle dit : « Mon fils Jean, souviens-toi des paroles de ton maître, qui t'a recommandé à moi comme étant mon fils, et qui m'a recommandée à toi comme étant ta mère; appelée par le Seigneur, j'accomplis l'obligation de la nature humaine, et je recommande mon corps à ta sollicitude. Car j'ai appris que des Juifs s'étaient assemblés, et qu'ils avaient dit : « Attendons que celle qui a en« fanté Jésus soit morte, et alors nous nous « saisirons de son corps et nous le jetterons « au feu. » Fais donc porter cette branche de palmier devant mon cercueil, lorsque l'on me conduira au sépulcre. » Jean répondit : « Plût à Dieu que tous mes frères les apôtres fussent ici, afin que nous pussions te faire des funérailles convenables, et te rendre les honneurs qui te sont dus ! » Et, comme il disait cela, tous les apôtres furent enlevés sur des nuées des endroits où ils prêchaient, et ils furent déposés devant la porte de Marie. Et se voyant réunis, ils s'en étonnaient et ils disaient : « Pour quelle cause sommes-nous donc tous rassemblés ici ? » Saint Jean alla vers eux et leur dit que la sainte Vierge était au moment de trépasser, et il ajouta : « Faites attention à ce que, lorsqu'elle sera morte, personne ne pleure, de peur que le peuple, voyant cela, ne s'émeuve et qu'il dise : « Ils craignent la mort, eux qui ont prêché la résurrection. » Denys, disciple de saint Paul, dit dans son livre *Des noms divins*, que les apôtres s'étant réunis lors du trépas de la sainte Vierge, ils conférèrent ensemble, et chacun fit un discours en l'honneur de Jésus-Christ et de sa sainte Mère. Il s'exprime ainsi en parlant à Timothée : « Nous-même, comme tu sais, et beaucoup de saints qui sont nos frères, nous nous sommes réunis pour voir le corps de celle qui a enfanté le Sauveur. Jacques, le frère du Seigneur, et Pierre, et Paul, le plus éminent des théologiens, étaient là. » Lorsque la sainte Vierge vit autour d'elle tous les apôtres, elle bénit le Seigneur et elle s'assit au milieu d'eux, des lampes ayant été allumées. Et, à la troisième heure de la nuit, Jésus vint accompagné d'une multitude d'anges, et de martyrs, et de patriarches, et de confesseurs, et de vierges ; et les chœurs des vierges se rangèrent devant le lit où gisait Marie, et se mirent à chanter des cantiques très-harmonieux. Et l'on voit dans le livre attribué à saint Jean ce qui se passa alors. Jésus parla le premier et il dit : « Viens, toi que j'ai élue, et je te placerai sur mon trône, car j'ai désiré ta beauté. » Et elle répondit : « Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt. » Et tous ceux qui étaient venus avec Jésus se mirent à chanter : « C'est celle qui a vécu dans la pureté et loin des délices; elle aura sa récompense dans la réunion des âmes saintes. » Et la Vierge chanta, en parlant d'elle-même : « Toutes les générations me diront bienheureuse ; car celui qui est puissant a fait sur moi de grandes choses, et son nom est saint. » Et alors Jésus répondit : « Viens du Liban, mon épouse; viens recevoir la couronne. » Et elle dit : « Je viens, car il est écrit de moi que je ferai ta volonté, et mon esprit s'est réjoui en toi qui es mon Sauveur. » Et ainsi l'âme de Marie sortit de son corps, et elle s'envola dans les bras de son Fils. Et elle fut aussi exempte de douleur corporelle que de corruption. Et le Seigneur dit aux apôtres : « Portez dans la vallée de Josaphat le corps de ma Mère, et posez-le dans un tombeau tout neuf que vous y trouverez, et attendez trois jours que je revienne à vous. » Et aussitôt elle fut entourée de fleurs, de roses et de lis des vallées, c'est-à-dire des chœurs des martyrs, des confesseurs, des anges et des vierges. Et les apôtres se mirent à crier : « Vierge très-prudente, où vas-tu ? Souviens-toi de nous. » Et tous les chœurs des bienheureux se mirent à la précéder. Et ils portèrent dans leurs bras l'âme de celle qui avait enfanté leur roi, en chantant : « Quelle est celle qui monte du désert ? Elle est belle au-dessus de toutes les filles de Jérusalem, pleine de charité et d'amour. » Et ils l'accompagnèrent ainsi, remplis de joie, dans le ciel, où elle s'assit sur le trône de gloire, à la droite de son fils. Et les apôtres virent que son âme était d'une telle blancheur qu'aucune expression au monde ne peut en donner l'idée. Trois vierges qui étaient là, ayant dépouillé, pour le laver, le corps de Marie, ce corps sacré resplendit d'une telle clarté qu'on le sentait encore en le touchant, mais que l'œil humain ne pouvait plus le contempler. Et cette clarté dura jusqu'à ce que le corps eût été lavé. Les apôtres le prirent avec respect et le posèrent sur le cercueil. Et Jean dit à Pierre : « Ce sera toi qui porteras devant le cercueil cette branche de palmier, car le Seigneur t'a choisi pour notre chef, et il t'a institué le pasteur de ses brebis. » Pierre répondit : « Il convient mieux que ce soit toi qui la portes, car tu as été appelé du Seigneur étant vierge, et c'est une personne vierge qui doit porter la palme de la Vierge. Tu as mérité de reposer sur la poitrine du Sauveur, et tu y as puisé des trésors de sagesse et de grâce au-dessus des autres. Quant à moi, je porterai le cercueil où sera le corps sacré ; et les autres apotres, nos frères, entourant le cercueil, célébreront les louanges de Dieu. » Paul dit alors : « Et moi, qui suis le moindre de vous, je porterai le cercueil avec toi. » Pierre et Paul élevant donc le cercueil, Pierre commença à chanter : « Israël est sorti de l'Egypte. » Et les autres apôtres l'accompa-

gnèrent dans son chant. Le Seigneur couvrit les apôtres et le cercueil d'une nuée, de sorte qu'ils restaient invisibles, mais l'on entendait leurs voix. Les anges suivirent les apôtres en chantant, et ils remplirent la terre entière de la douceur de leur harmonie.

Tout le peuple, entendant des accords si mélodieux, se hâta de sortir de la ville, demandant la cause de ces chants. Et quelqu'un dit : « C'est Marie qui est morte, et que les disciples de Jésus emportent, et c'est autour d'elle qu'ils font entendre ces chants. » Alors tous coururent aux armes, et ils s'encourageaient mutuellement, en disant : « Venez, tuons tous les disciples de Jésus, et livrons aux flammes le corps que ces imposteurs emportent. » Le prince des prêtres, voyant cela, fut saisi d'étonnement, et il dit avec grand courroux : « Voyez quels honneurs reçoit le tabernacle de celui qui a jeté le trouble parmi nous et notre nation. » Et disant cela, il porta la main sur le cercueil, voulant le saisir et le renverser. Mais ses deux mains restèrent attachées au cercueil, et elles furent comme embrasées d'un feu ardent, de sorte qu'il se mit à pousser des hurlements ; car il souffrait des douleurs atroces. Et le reste du peuple fut frappé d'aveuglement par les anges qui étaient dans les nuées. Et le prince des prêtres criait : « Saint Pierre, ne m'abandonne pas dans ma souffrance, mais implore pour moi la miséricorde du Seigneur. Tu dois te souvenir que je t'ai assisté, et qu'une servante t'accusant, j'ai empêché qu'on ne t'inquiétât. » Saint Pierre lui répondit : « Nous sommes occupés des funérailles de notre souveraine, et nous ne pouvons écouter tes prières. Mais si tu crois en Jésus-Christ Notre-Seigneur et en celle qui l'a porté, j'espère que tu pourras être guéri. » Le prince des prêtres répondit : « Je crois que Jésus fut le vrai Fils de Dieu, et que Marie fut sa mère. » Et aussitôt ses mains redevinrent libres ; mais ses bras demeuraient desséchés, et il y éprouvait toujours une douleur des plus aiguës. Et Pierre lui dit : « Baise le cercueil et dis : Je crois en Jésus-Christ, et en Marie qui l'a porté dans son sein et qui est demeurée vierge après l'avoir enfanté. » Il le fit, et aussitôt il recouvra la santé. Et Pierre lui dit : « Reçois cette palme des mains de notre frère Jean, et place-la sur ce peuple qui est frappé d'aveuglement; et tous ceux qui croiront recouvreront la vue, et tous ceux qui ne voudront pas croire resteront pour toujours aveugles. » Les apôtres portèrent ensuite Marie au monument, et l'y mirent comme le Seigneur l'avait ordonné. Jésus vint le troisième jour, accompagné d'une multitude d'anges, et il les salua, disant : « Que la paix soit avec vous. » Et ils répondirent : « Gloire à vous, Seigneur, qui seul faites de grandes merveilles. » Et le Seigneur dit aux apôtres : « Quel honneur et quelle gloire vous paraît-il que je doive conférer à celle qui m'a enfanté? » Et ils répondirent : « Il paraît juste à vos serviteurs, Seigneur, que vous, qui avez triomphé de la mort dans tous les siècles, vous ressuscitiez le corps de votre Mère, et que vous le placiez à votre droite pour l'éternité. » Le Seigneur approuvant cela, l'archange Michel vint aussitôt, et il présenta au Seigneur l'âme de Marie. Et le Sauveur dit : « Lève-toi, ma colombe, tabernacle de gloire, vase de vie, temple céleste; de même qu'en concevant tu n'as point connu de souillure, ainsi, dans le sépulcre, ton corps ne connaîtra nulle corruption. » Et aussitôt l'âme de Marie rentra dans son corps, qui sortit glorieux du tombeau et qui s'éleva vers le ciel, suivi d'une multitude d'anges. Saint Thomas, qui était absent, étant arrivé et ne voulant pas croire, reçut aussitôt, comme venant d'en haut, la ceinture qui était attachée autour du corps de la Vierge. » Mais toutes ces choses sont dans un livre qui paraît apocryphe. On assure que les vêtements de la Vierge restèrent dans son tombeau pour servir à la consolation des fidèles. Et l'on raconte un miracle que fit une portion de ces vêtements. Un général des Romains assiégeant la ville de Chartres, l'évêque de cette ville attacha à une lance, en guise de drapeau, la tunique de la sainte Vierge que l'on y gardait, et, suivi de tout le peuple, il marcha à l'ennemi. Aussitôt l'armée ennemie fut frappée de stupeur et d'aveuglement, et elle restait toute tremblante et dans la plus grande confusion. Voyant cela, les habitants de la ville se jetèrent sur eux avec impétuosité, et en firent un grand carnage : ce qui déplut fort à la sainte Vierge, car aussitôt sa tunique disparut, et les ennemis recouvrèrent la vue. On lit dans les révélations de sainte Elisabeth, qu'étant un jour ravie en esprit, elle vit, en un lieu fort éloigné, un tombeau entouré d'une grande lumière, et il y avait dedans la figure d'une femme, et il était environné d'une multitude d'anges, et la femme sortit ensuite du tombeau et elle fut élevée en l'air. Et un homme vint du haut des cieux, admirable et glorieux, à sa rencontre, et il portait en sa main droite l'étendard de la croix, et il était suivi d'une multitude infinie d'anges. Ils reçurent cette femme avec une extrême allégresse, et ils l'accompagnèrent au ciel en chantant. Peu de temps après, Elisabeth interrogea, au sujet de cette vision, un ange avec lequel elle s'entretenait fréquemment. Et il lui répondit : « Il t'a été montré dans cette vision que Marie, notre souveraine, a été ravie au ciel, tant en corps qu'en esprit. » Un clerc, qui avait beaucoup de dévotion pour la sainte Vierge, l'honorait en disant chaque jour : « Salut, Mère de Dieu, Vierge sans tache; salut, toi qui as été comblée de la joie des anges; salut, toi qui as engendré la clarté de la lumière éternelle; salut, Mère de Dieu, que louent toutes les créatures; sois notre protectrice éternelle. » Etant tombé très-gravement malade, et se trouvant près de mourir, il fut saisi d'une extrême crainte, et la Vierge lui apparut et lui dit : « Pourquoi, mon

fils, as-tu tant d'effroi, toi qui m'as si souvent rendu hommage? Réjouis-toi, car tu auras avec moi part à la joie du paradis. »

Un guerrier avait été fort riche : mais ayant dissipé tous ses biens en libéralités bien entendues, il se trouva réduit à une extrême pauvreté, et celui qui avait si généreusement donné allait manquer de tout. Il avait une épouse très-chaste et ayant une très-grande dévotion à la sainte Vierge. A l'approche d'une grande fête, où il avait coutume de distribuer de grands présents, il fut saisi de douleur et de confusion de ne pouvoir continuer de suivre cet usage, et il se retira dans un lieu écarté pour y cacher sa peine. Et voici qu'un cheval d'un aspect terrible, que montait un homme d'un aspect encore plus formidable, passa par là, et le cavalier demanda au militaire pourquoi il paraissait si triste. Et celui-ci lui ayant raconté tout ce qui lui était arrivé, le cavalier lui dit : « Si tu veux m'obéir, je te rendrai bientôt plus riche et plus puissant que tu ne l'as jamais été. » Et il promit au prince des ténèbres de se conformer à ce qu'il lui commanderait. Et le diable lui dit : « Retourne dans ta maison, et tu y trouveras une très-grande quantité d'or et d'argent et de pierres précieuses. Mais, tel jour, ne manque pas d'amener ta femme ici. » Le militaire revint chez lui, et il trouva tous les trésors qui lui avaient été annoncés. Il acheta des palais, il se procura des esclaves, il devint propriétaire de terres; il fit de grandes largesses. Le jour fixé approchant, il dit à sa femme : « Monte à cheval, car je désire que tu m'accompagnes. » Elle, toute tremblante, mais n'osant pas résister à son mari impie, se recommanda à la sainte Vierge et le suivit. Quand ils eurent fait bien du chemin, ils trouvèrent une église, et elle y entra après être descendue de cheval, tandis que son mari attendait à la porte. Tandis qu'elle faisait sa prière à la bienheureuse Marie, elle s'endormit, et la sainte Vierge vint, et elle avait les traits et l'apparence de cette femme qui resta à l'église, et la sainte Vierge monta à cheval. Le mari crut que c'était sa femme, et il se remit en route. Lorsqu'il fut arrivé à l'endroit convenu, il vit le prince des ténèbres qui accourait avec un extrême empressement. Mais s'étant approché, il s'arrêta tout tremblant, et il n'osa pas aller plus loin, et il dit au soldat : « Pourquoi m'as-tu trompé, malheureux que tu es, et pourquoi, après avoir profité de mes bienfaits, agis-tu ainsi ? Je t'avais dit de me conduire ton épouse et tu m'amènes la Mère de Dieu. C'était ta femme que je voulais, et tu me présentes Marie. Ta femme m'ayant bien souvent fait outrage, je voulais tirer d'elle une vengeance éclatante, et tu m'as amené la Reine des cieux pour qu'elle me tourmente et me jette dans l'enfer. » Le militaire, entendant cela, était tout saisi d'effroi et de surprise, et il ne pouvait articuler un seul mot. Et la bienheureuse Marie dit : « Comment as-tu osé, esprit impur, vouloir faire du mal à celle qui a de la dévotion pour moi? Tu ne demeureras pas impuni. Je te condamne donc à redescendre dans les enfers, et ne t'avise jamais de rien machiner contre mes fidèles serviteurs. » Et le diable disparut en poussant de grands hurlements. Le mari, sautant à bas de son cheval, se prosterna aux pieds de Marie qui le réprimanda et lui ordonna de jeter toutes les richesses du démon, et de retourer à l'église où sa femme était encore endormie. Il revint, réveilla sa femme et lui raconta tout ce qui s'était passé. Ils retournèrent chez eux et jetèrent toutes les richesses du démon, et ils célébrèrent la gloire de Marie, et la Vierge leur fit avoir de grandes richesses.

Un homme, qui était chargé de péchés, fut ravi en vision au tribunal de Dieu. Et Satan vint et dit : « Vous ne trouverez rien dans cette âme qui vous appartienne; elle est à moi, elle est à moi; j'ai un titre public de possession. » Et le Seigneur dit : « Où est ton titre? » Et le diable répondit : « J'ai pour titre ce que vous avez dicté de votre propre bouche, et que vous avez déclaré devoir durer à jamais. Vous avez dit : « A quelque heure que vous mangiez, sou- « venez-vous de l'heure de votre mort. » Cet homme est de ceux qui se sont nourris de viandes défendues, et qui ont vécu dans l'iniquité : j'ai donc des titres pour le revendiquer. » Et le Seigneur dit à l'homme : « Il t'est permis de parler pour ta défense. » Et l'homme demeura muet. Le démon dit alors : « Il y a trente ans qu'il est à moi et qu'il m'a obéi comme un esclave. » Et l'homme se tut encore. Et le démon reprit : « Il est à moi, et s'il a fait quelques bonnes œuvres, elles le cèdent incomparablement à ses mauvaises actions. » Mais le Seigneur, ne voulant pas de sitôt rendre arrêt de condamnation contre l'homme, lui accorda un délai de huit jours, lui enjoignant de reparaître ensuite devant lui et de rendre compte de sa conduite. L'homme s'en alla tout triste et tout désolé, et quelqu'un vint au-devant de lui et lui demanda la cause d'un chagrin aussi vif. Il raconta tout ce qui s'était passé, et l'autre lui dit : « Ne crains rien; je te soutiendrai avec force. » Et l'homme lui ayant demandé son nom, il répondit : « Je me nomme Vérité. » Le pécheur trouva ensuite une seconde personne qui lui promit aussi de l'assister, et quand il lui eut demandé son nom, il lui fut répondu : « Je me nomme Justice. » Le huitième jour, il revint devant son juge, et le démon l'accusa. Et Vérité répondit : « Nous savons qu'il y a deux morts, celle du corps et celle de l'enfer. Ce titre que tu invoques, démon, ne parle pas de la mort de l'enfer, mais de celle du corps. » Le démon resta confondu; mais il se retrancha sur la durée de sa possession. Et Justice répliqua : « Lorsque tu possédais cet esclave, la raison en lui se révoltait et s'indignait de servir un maître si cruel. » Le démon passa alors au troisième point de son discours, et personne ne se présenta pour

venir à l'appui de l'accusé. Alors le Seigneur dit : « Que l'on apporte des balances, et que l'on pèse ses bonnes et ses mauvaises actions. » Alors Justice et Vérité dirent au pécheur : « Recours de toute ton âme à la Mère de miséricorde, qui est assise à la droite du Seigneur, et supplie-la de venir à ton secours. » Il le fit, et la bienheureuse Marie vint le secourir, et elle posa la main sur le plateau de la balance où l'on avait mis une bien petite quantité de bonnes œuvres. Le diable s'efforçait de tirer de l'autre côté; mais la Mère de miséricorde l'emporta et elle délivra le pécheur. Et, revenant à lui, il changea de vie et se conduisit d'une manière édifiante. — Dans la ville de Bourges, vers l'an du Seigneur cinq cent vingt-sept, lorsque les Chrétiens célébraient la fête de Pâques, un enfant juif s'approcha avec les enfants des Chrétiens, et il reçut le corps du Seigneur. Revenu chez lui, son père lui demanda où il était allé, et il répondit qu'allant aux écoles il s'était joint aux enfants des Chrétiens, et qu'il avait communié avec eux. Le père, rempli de fureur, se saisit de l'enfant et le jeta dans une fournaise ardente qui était près de là. Alors la Mère de Dieu vint le secourir sous les traits d'une image que l'enfant avait vue au-dessus de l'autel, et le préserva des flammes. Et la mère de l'enfant, poussant des cris aigus, fit réunir autour d'elle beaucoup de juifs et de Chrétiens. Eux, voyant l'enfant qui était, sans éprouver aucun mal, au milieu de la fournaise, l'en retirèrent et lui demandèrent comment il avait pu subsister au milieu du feu. Et il répondit : « Cette dame qui était sur l'autel est venue à mon secours, et elle a éloigné de moi les flammes. » Les Chrétiens, comprenant que c'était de la sainte Vierge que parlait l'enfant, saisirent le père et le jetèrent dans la fournaise, où il fut aussitôt dévoré par les flammes. — Quelques moines étaient, avant le jour, auprès d'un fleuve, et ils s'entretenaient de fables et de vains propos. Et ils entendirent des rameurs qui avançaient avec beaucoup d'impétuosité. Les moines leur crièrent : « Qui êtes-vous ? » Et ils répondirent : « Nous sommes des démons; nous portons en enfer l'âme d'Ebroïn, maire du palais du roi de France, qui a apostasié du monastère de Saint-Gall. » Les moines, entendant cela, eurent une grande peur, et ils se mirent à crier de toutes leurs forces : « Sainte Marie, secourez-nous. » Et les démons leur dirent : « Vous avez bien fait d'invoquer Marie, car nous voulions nous saisir de vous et vous noyer, parce que nous vous trouvions tenant des propos condamnables à une heure indue. » Alors les moines retournèrent à leur couvent, et les démons continuèrent leur route vers l'enfer.....

(530) Bibliothèque chartraine.
(531) *Histoire de l'Eglise de Chartres.*
(532) *Parthenie, ou Histoire de la très-auguste Eglise de Chartres*, Paris, 1609, 8°.

(Cf. Jac. a Vor., *Legenda aurea*... ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 504.)

AQUIN (SAINT THOMAS D'). — On lit dans Guillaume de Tocco cette légende gracieuse :

« Il arriva qu'un jour se rendant au bain, la comtesse Théodora, mère de saint Thomas d'Aquin, fit porter l'enfant avec elle par la nourrice. Celle-ci, l'ayant assis à la place accoutumée pour attendre l'heure du bain, s'aperçut bientôt après qu'il tenait serrée dans sa main une toute petite feuille de papier, sans qu'elle pût comprendre comment il l'avait trouvée en cet endroit. Elle essaya d'abord d'ouvrir la main de l'enfant; mais celui-ci se défendit avec ses larmes. Il fallut le laisser en possession de ce singulier trésor et le rapporter à sa demeure, sans qu'il ouvrît un seul instant la main. Cette résistance inaccoutumée ayant cependant piqué la curiosité de la comtesse, elle desserre la main de son enfant, malgré ses cris et ses pleurs. Le papier ne contenait autre chose que ces paroles : *Ave, Maria*, la salutation de la glorieuse Vierge. (M. l'abbé Bareille, dans son *Histoire de saint Thomas d'Aquin*, Paris, 2e édit. in-12, p. 7, et M. l'abbé J.-E. Darras dans la *Légende de Notre-Dame*... Paris, 1852, gr. in-18, p. 53.)

AVE MARIA RUTEBEUF (L'). — L'*Ave Maria Rutebeuf* a été analysé par M. Paulin Paris dans le tome XXe de l'*Histoire littéraire de la France*, pag. 774.

CANTIQUE DE NOTRE-DAME (LE). — On cite au XIIe siècle un cantique en l'honneur de la Vierge, de Godefroy chanoine de Saint-Victor, aujourd'hui perdu. (Cf. *Hist. litt. de la France*, t. XV, p. 85.)

CHANSON DE NOSTRE-DAME (LA). — La *chanson de Nostre-Dame* de Rutebeuf a été analysée par M. Paulin Paris dans le tome XXe de l'*Histoire littéraire de la France*, pag. 773.

CHARTRES (MIRACLE DE N.-D. DE). — Un poëme relatif aux miracles de Notre-Dame de Chartres a été conservé dans la bibliothèque de cette ville, et (530) signalé plusieurs fois par Dom Liron, Sablon (531), Rouillard (532) et enfin dans une notice de M. Doublet de Bois-Thibauld, publiée dans la 1re partie du IIe volume des *Mélanges historiques* par M. Champollion-Figeac (533). Ce manuscrit date du XIIIe siècle; il est l'œuvre de Jehan Lemarchant qui le termina en 1262; ce n'est qu'une traduction d'un poëme latin antérieur de plus de deux siècles, à ce que l'on suppose, et aujourd'hui perdu. Deux poëmes sur le même sujet, l'un d'Heriman publié à la suite des OEuvres de Guibert de Nogent par Luc d'Achery, et l'autre de Hugues de Sartil (534), ajoutent au prix de celui-ci, écrit en vers octosyllabiques français, en dialecte chartrain, à rimes féminines et masculines entrelacées. M. Doublet publie

(533) Pag. 38, dans la *Collection des doc. inéd. sur l'Hist. de Fr.*
(534) Cf. Dom Germain, *Hist. de l'abb. roy. de Notre-Dame de Soissons*, Paris, 1675.

le xxixe chapitre qui contient l'*Histoire du siége de Chartres* par Rollon.

Conception de N.-D. (La). — Poëme de Wace. — Le poëme de la *Conception de Notre-Dame*, par Wace, date du xiiie siècle.

L'abbé de la Rue dans ses *Essais sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands*, t. II, p. 170 à 176, en a signalé trois manuscrits.

En 1845, M. Paulin Paris, dans ses *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi* (535), en a cité une leçon inconnue jusqu'alors, dans le dialecte de la Haute-Bourgogne, mss. de la bibliothèque Impériale, n° 7208, datant du xiiie siècle, in-folio parvo, fol. 4 v°; le texte présente d'assez nombreuses variantes; il est suivi de l'histoire de la première célébration de la fête de la Nativité, et commence par ces vers :

> Il num Deu qui nos doint sa grace
> Oés que nos dit maistre Gace...

La critique s'est quelquefois arrêtée à cette œuvre de Wace. M. Douhaire cite la *Conception* dans l'*Université catholique*, n° d'août 1839, p. 101. Dans le tome XVIIe de l'*Histoire littéraire de la France* (Paris, 1832, in-4°, p. 630), M. Amaury Duval avait déjà exprimé l'opinion que ce poëme fut destiné à un concours du *Puys d'amour*, assemblées littéraires où l'on décernait des couronnes aux meilleurs vers. En Normandie, le Puys de la Conception de la sainte Vierge distribuait des prix aux poëtes qui composaient des chants en l'honneur de *la Reine des cieux*.

Une partie du poëme de Wace est consacrée au récit du miracle qui amena l'établissement de la fête de la Conception, l'autre à la vie et aux miracles de la Vierge.

L'abbé Hesdin, ambassadeur de Guillaume le Conquérant auprès du roi de Danemark, ayant été, au retour de sa mission, assailli par une tempête, allait périr, navire, équipage, passager, lorsqu'un ange lui apparut, disant :

> Hesdin, se tu t'en veus r'aler
> Se tu de la mer veus oissir,
> Et sains en ton païs venir,
> Voe (voue) et promet que feras,
> A tous les ans que tu vivras,
> Et à faire l'enseigneras
> As esglises que tu porras,
> La sainte feste et li saint jor
> Que la Mère Nostre-Seignor
> Là Roine honeurée
> Fu conciue et engendrée.

Le pieux abbé s'incline et demande à quel jour. L'ange répond :

> La Conception que je di
> Est en décembre à l'uisme di (huitième [jour);
> L'uisme jor dever l'entrée
> Doit la feste estre célébrée...

Mais, dit encore Hesdin :

> Quel servise...... ferons,
> Quant nul servise n'en avons?

L'ange ajoute

> Tout cel de sa Nativité
> Qui est huit jors dedenz septembre,
> Cel mesme dis en décembre;
> Tout le servise sans nuance,
> Fors seul le nom de sa naissance,
> Là où *Nativitas* dit l'on
> Illuec diras Conception...

Hesdin fait le vœu demandé et la tempête s'apaise.

Légende de Voragine. — A l'époque où il plut à la Providence divine de retirer la nation anglaise de ses erreurs, le glorieux duc de Normandie, Guillaume, fit la conquête de ce pays et il en devint roi, et il accrut les dignités et les honneurs de l'Église. L'ennemi de tout bien, le diable, irrité des bonnes œuvres de Guillaume, fit tout ce qu'il put pour s'opposer à ses succès, lui suscitant des attaques du dehors et des dissensions intestines. Mais l'aide de Dieu rendit nuls tous les efforts du malin esprit. Les Daces, apprenant que l'Angleterre avait été soumise par les Normands, furent remplis de colère; et, se regardant comme dépouillés de ce qui était leur bien héréditaire, ils coururent aux armes, ils équipèrent une flotte et ils se mirent en mesure de repousser ceux qu'ils regardaient comme des usurpateurs. Le sage roi Guillaume, instruit de leurs préparatifs, envoya en Dacie l'abbé Helsinus, qui avait fait partie d'un monastère de Reims, afin de s'assurer de la vérité de ce qu'on disait à cet égard; et l'abbé, homme d'une grande sagacité, s'acquitta fort bien de la mission que lui avait confiée le roi. Et voulant ensuite revenir en Angleterre, il s'embarqua; et il avait déjà accompli la majeure partie de la traversée lorsqu'il s'éleva un grand conflit de vents contraires, et les eaux furent agitées par une violente tempête. Les matelots étaient accablés de fatigue; les rames étaient brisées, les cordages rompus, les voiles mises en pièces, et chacun se livrait au désespoir, ne s'attendant plus qu'à être englouti; et, ne pouvant plus compter sur le salut du corps, ils ne songeaient qu'au salut de l'âme, se recommandant dévotement et avec de grandes clameurs à Dieu et à la bienheureuse vierge Marie, refuge des malheureux et asile des infortunés. Et, tout d'un coup, il vint un homme d'un aspect vénérable et revêtu d'habits pontificaux, qui se tenait debout sur les eaux, non loin du navire; et, appelant à lui l'abbé Helsinus, il lui parla en ces termes : « Veux-tu échapper aux horreurs du naufrage? veux-tu retourner sain et sauf dans ta patrie? » L'abbé lui répondit, en versant des larmes, que c'était ce qu'il souhaitait de tout son cœur et qu'il n'osait espérer; et le vieillard lui répliqua : « Apprends que j'ai été

(535) Paris, Techener, 1836-1818, 7 vol. in-8°, t. VI, p. 322.

envoyé vers toi par ma souveraine, la bienheureuse Marie, Mère de Dieu, dont tu as imploré le secours avec tant de dévotion et de ferveur; et, si tu te conformes à ce que je te prescrirai, tu échapperas, ainsi que tes compagnons, aux dangers dont vous êtes menacés. » Helsinus lui répondit qu'il accomplirait de point en point ce qui lui serait recommandé s'il avait le bonheur d'être arraché au naufrage, et le vieillard lui dit alors : « Prends l'engagement, vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis de moi, de célébrer chaque année solennellement le jour de la Conception de la Mère de Jésus-Christ, et d'en prêcher la célébration. » L'abbé, en homme rempli de prudence, répondit : « Et quel sera le jour auquel je devrai célébrer cette fête? » Et le vieillard répondit : « C'est le sixième jour des ides du mois de décembre que tu devras la célébrer. » Et l'abbé demanda encore : « Quel sera l'office qu'il faudra suivre? » Le vieillard repartit : « Tu pourras réciter l'office de la Nativité de la sainte Vierge, en substituant seulement, partout où se trouve le mot de nativité, celui de conception. » Ayant dit cela, il disparut, et aussitôt la tempête cessa; et, poussé par un vent favorable, l'abbé aborda promptement, avec ses compagnons, aux rivages de l'Angleterre. Et il fit part, autant qu'il le put, de tout ce qu'il avait vu et entendu, et il prescrivit que cette fête se célébrerait solennellement dans le monastère de Reims; et, durant toute sa vie, il veilla à ce qu'elle se solennisât avec beaucoup de dévotion. D'autres racontent d'une autre manière l'origine de cette fête. Du temps de l'illustre Charles, roi des Français, il y avait un noble, parent du roi de Hongrie, qui portait la plus vive affection à la Mère de Dieu, et qui récitait avec une grande régularité son office. D'après le conseil de ses parents, il voulut se marier à une jeune fille d'une admirable beauté, et, ayant reçu la bénédiction nuptiale du prêtre, il se souvint qu'il n'avait pas, ce jour-là, récité l'office de la Vierge : il envoya son épouse à leur logis, et faisant sortir tout le monde de l'église, il resta seul en prières devant l'autel. Et tandis qu'il chantait les louanges de la Mère de Dieu, lorsqu'il fut arrivé à cette antienne: « Tu es belle et brillante, fille de Jérusalem, » la Vierge Marie lui apparut subitement, ayant à ses côtés deux anges dont l'un lui tenait la main droite et l'autre la gauche, et elle lui dit : « Si je suis belle, d'où vient que tu renonces à moi et que tu prends une autre épouse? Ne suis-je pas plus belle qu'elle? Y a-t-il une autre personne qui me surpasse en beauté? » Lui, tout saisi de surprise, répondit : « Ton éclat surpasse toute la beauté qu'il peut y avoir au monde; tu es élevée au-dessus de tous les chœurs des anges et par-dessus les cieux des cieux. Que veux-tu que je fasse? » Et elle répondit : « Si tu consens à renoncer à l'épouse que tu es au moment de prendre en ce monde, tu m'auras pour épouse dans le royaume céleste; et si tu célèbres chaque année avec solennité la fête de ma conception, le six des ides de décembre, et que tu recommandes sa célébration, tu seras couronné avec moi dans le royaume de mon Fils. » Ayant dit ces mots, la sainte Vierge disparut. Le noble ne voulut pas retourner chez lui; mais, sans donner avis à ses parents, il se retira dans une abbaye hors de sa patrie, et il s'y revêtit de l'habit monastique, et peu de temps après il fut élu évêque et patriarche d'Aquilée, et, tant qu'il vécut, il fit célébrer la fête de la Conception de la sainte Vierge avec ses octaves, et il recommanda partout la célébration de cette fête. On rapporte aussi ailleurs un autre miracle qui concerne la célébration de cette fête. Il y avait dans les Gaules un chanoine qui avait l'habitude de chanter l'office de la sainte Vierge, et, un jour qu'il revenait d'une maison de campagne où il avait péché avec une femme mariée, et qu'il se dirigeait vers la ville, il entra dans un bateau pour passer la Seine et il se mit à chanter, en voguant, l'office de la Mère de Dieu. Et lorsqu'il fut arrivé au verset : « Salut, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi », il se trouvait au milieu de la rivière, et voici qu'une grande troupe de démons se jeta sur lui et le précipita au fond de l'eau avec sa barque, et son âme fut emmenée pour être livrée aux tourments.

Et il y avait trois jours que les démons le tourmentaient, lorsque la Mère de Jésus survint avec une foule d'anges, et elle dit aux esprits de ténèbres : « Pourquoi affligez-vous ainsi injustement l'âme de notre serviteur? » Et ils répondirent : « Nous avons le droit de la revendiquer; elle est à nous, car elle est tombée en notre pouvoir accomplissant nos œuvres. » Et la Mère de Jésus répliqua : « Si elle doit être à ceux dont elle faisait les œuvres, c'est à nous qu'elle appartient, car lorsque vous vous êtes saisis de cet homme, il chantait des hymnes en notre honneur. Vous êtes donc encore plus coupables, puisque vous avez agi avec audace à mon égard. » Lorsqu'elle eut parlé ainsi, les démons, épouvantés, s'enfuirent de côté et d'autre, et la bienheureuse Marie reconduisit l'âme du défunt à son corps, et le prenant par le bras et ordonnant aux eaux de se séparer, et de rester comme un mur de droite et de gauche, du fond de la rivière, elle le ramena sain et sauf sur le bord. Et le chanoine, plein de joie, se prosterna aux pieds de la bienheureuse Vierge Marie et dit : « Ma Souveraine chérie et Vierge adorable, favorite de Jésus-Christ, qu'est-ce que je vous rendrai pour tous les bienfaits dont vous m'avez comblé? Vous m'avez délivré de la gueule du lion et des horribles souffrances de l'enfer. » Et la Mère de Jésus lui dit : « Je te demande qu'à l'avenir tu ne tombes plus dans le péché d'adultère, de peur qu'il ne t'arrive pis une autre fois que celle-ci. Je te demande aussi de célébrer dévotement chaque année, le sixième jour des ides de décembre, la fête

de ma conception, et de recommander qu'elle se célèbre en tous lieux. » Ayant dit cela, la sainte Vierge remonta au ciel aux yeux du chanoine, qui embrassa la vie cénobitique et qui racontait à tous ceux qui voulaient l'entendre ce qui lui était arrivé. Et, tant qu'il vécut, il célébra avec grande dévotion la fête de la Conception, et il fit tous ses efforts pour en propager la solennité.

ENFANTEMENT DE LA VIERGE (L'). — M. A. Bonnetty, dans un article bibliographique, consacré à une traduction en vers français par M. le marquis de Valory, du poëme de Sannazar, *De partu Virginis*, a publié le centon suivant sur l'*Annonciation*. (Cf. *Annales de philosophie chrétienne*, année 1839, p. 51).

ΠΕΡΙ ΤΟΥ ΕΥΑΓΓΕΛΙΣΜΟΥ.

Καὶ τότ' ἄῤ ἄγγελον ἧκεν, ὅς ἀγγείλειε γυναικὶ	Od. xv,	447
Βουλήν, ἥ ῥα τότε σφιν ἐφήνδανε μητιόωσιν.	Il. vii,	45
Αὐτὰρ ὁ βῆ (μέγα γάρ ῥα θεοῦ ὤτρυνεν ἐφετμή)	Il. xxi,	299
Ἀντία Δεσποίνης φάσθαι, καὶ ἕκαστα πυθέσθαι.	Od. xv,	376
Καρπαλίμως δ' ἤϊξεν ἐπὶ χθόνα πουλυβότειραν,		
Οὐρανόθεν καταβὰς δι' αἰθέρος ἀτρυγέτοιο,		
Νύμφῃ ἐϋπλοκάμῳ εἰπεῖν νημερτέα βουλήν.	Od. v,	30
Βῆ δ' ἴμεν ἐς θάλαμον πολυδαίδαλον, ᾧ ἔνι κούρη	Od. vi,	15
Ἕζετ' ἐν κλισμῷ, ὑπὸ δὲ θρῆνυς ποσὶν ἦεν,	Od. iv,	136
Ἠλάκατα στρωφῶσ' ἁλιπόρφυρα θαῦμα ἰδέσθαι·	Od. vi,	306
Ἀδμήτη, ἣν οὔπω ὑπὸ ζυγὸν ἤγαγεν ἀνήρ.	Il. x,	293
Τὴν δὲ τότ' ἐν μεγάροισι πατὴρ καὶ πότνια μήτηρ	Il. ix,	561
Ἀνδρὶ φίλῳ ἔπορον. Ὁ δέ μιν πρόφρων ὑπέδεκτο,		
Οὔτ' εὐνῆς πρόφασιν κεχρημένος, οὔτε τευ ἄλλου·	Il. xix,	262
Ἀλλ' ἔμεν' ἀπροτίμαστος ἐνὶ κλισίῃσιν ἐμῇσιν,	Il xix,	267
Δέσποιναν μὲν πρῶτα κιχήσατο ἐν μεγάροισι·	Od. vii,	35
Στῆ δ' αὐτῆς προπάροιθεν, ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζε	Il. xiv,	297
Κήρυξ Πεισήνωρ, πεπνυμένα μήδεα εἰδώς,	Od. ii,	38
Τυτθὸν φθεγξάμενος (τὴν δὲ τρόμος ἔλλαβε γυῖα)·	Il. xxiv,	170
Θάρσει, ὦ Γύναι χαρίεσσα, μηδέ τι τάρβει·	Il. xxiv,	171
Νῦν δ' ἐμέθεν ξύνες ὦκα· Θεοῦ δέ τοι ἄγγελός εἰμι,	Il. ii,	38
Ὅς κέν με προσέηκε, τεῒν τάδε μυθήσασθαι.	Od. iv,	829
Χαῖρε, ἐμοὶ Βασίλεια, διαμπερές, εἰσόκεν ἔλθοι	Od. xiii,	59
Ἀνδράσιν, ἠδὲ γυναιξὶν, ἀνὰ χθόνα πουλυβότειραν,	Od. xix,	408
Γῆρας καὶ θάνατος, τά τ' ἐπ' ἀνθρώποισι πέλονται,	Od. xiii,	60
Σὸν δ' ἤτοι κλέος ἔσται, ὅσον τ' ἐπικίδναται ἠώς·	Il. xii,	458
Τοῖς οἳ νῦν γεγάασι, καὶ μετόπισθεν ἔσονται.	Od. xxiv,	84
Χαῖρε, Γύναι χαρίεσσα, περιπλομένου δ' ἐνιαυτοῦ,	Od. xi,	247
Ἐκφανεῖ ὅς πάντεσσι περικτιόνεσσιν ἀνάξει	Il. xix,	104
Τῶν ἀνδρῶν οἳ σῆς ἐξ αἵματός εἰσι γενέθλης.	Il. xix,	111
Νημερτέως γάρ τοι μυθήσομαι, οὐδ' ἐπικεύσω·	Od. xix,	269
Τοῦ δὴ νῦν γε μέγιστον ὑπουράνιον κλέος ἐστὶ	Od. ix,	264
Πάντας ἐπ' ἀνθρώπους, καὶ οἱ δόσις ἔσσεται ἐσθλή	Il. vii,	
Ὣς φάτο· τῆς δ' αὐτοῦ λύτο γούνατα καὶ φίλον ἦτορ.	Od. iv,	703
Ἡ δ' οὔτ' ἀθρῆσαι δύνατ' ἀντίη οὔτε νοῆσαι,	Od. xix,	478
Καί ῥ' ἀκέουσα καθῆστο, ἐπιγνάμψασα φίλον κῆρ.	Il. i,	569
Τὴν δ' ἅμα χάρμα καὶ ἄλγος ἕλε φρένα· τὼ δέ οἱ ὄσσε	Od. xix,	471
Δακρυόφιν πλῆσθεν, θαλερὴ δέ οἱ ἔσχετο φωνή.	Od. xix,	472
Ὀρθαὶ δὲ τρίχες ἔσταν ἐνὶ γναμπτοῖσι μέλεσσιν.	Il. xxiv,	359
Ὀψὲ δὲ δή μιν ἔπεσσιν ἀμειβομένη προσέειπεν·	Od. iv,	706
Ὦ φίλ', ἐπεὶ θήν μιν καὶ ἀμείψασθαι θέμις ἐστι,	Od. xvi,	91
Τίπτε με κεῖνος ἄνωγε μέγας Θεός; Αἰδέομαι δὲ	Il. xxiv,	90
Ἀδμήτη, ἣν οὔπω ὑπὸ ζυγὸν ἤγαγεν ἀνήρ.	Il. x,	293
Ἀλλὰ τί κεν ῥέξαιμι; Θεὸς διὰ πάντα τελευτᾷ,	Il. xix,	90
Ὅππως κεν ἐθέλῃσιν· ὁ γὰρ κάρτιστος ἁπάντων·	Il. xx,	243
Τοῦτο μὲν οὕτω δὴ ἔστω ἔπος ὡς σὺ κελεύεις,	Od xi,	347
Αὐτὰρ μὴ νῦν μοι τόδε χώεο, μηδὲ νεμέσσα,	Od. xxiii,	213
Οὕνεκά σ' οὐ τὸ πρῶτον, ἐπεὶ ἴδον, ὧδ' ἀγάπησα·	Od. xxiii,	214
Αἰεὶ γάρ μοι θυμὸς ἐνὶ στήθεσσι φίλοισιν	Od. xxiii,	215
Ἐῤῥίγει μή τίς με βροτῶν ἀπάφοιτ' ἐπέεσσι	Od. xxiii,	216
Ἐλθών, πολλοὶ γὰρ κακὰ κήδεα βουλεύονται	Od. xxiii,	217
Τὴν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφη κήρυξ Πεισήνωρ·	Od. vi,	
Καὶ δέ σοι ὧδ' αὐτῇ πολὺ κάλλιον, ὦ Βασίλεια,	Od. xvii,	583
Οἴην πρὸς ξεῖνον φάσθαι ἔπος, ἠδ' ἐπακοῦσαι.	Od. xvii,	584
Θάρσει μοι, ἐπεὶ οὔτι ἄνευ Θεοῦ ἥδε γε βουλή,	Od. ii,	372
Σίγα, καὶ κατὰ σὸν νόον ἴσχανε, μηδ' ἐρέεινε.	Od. xix,	42
Ἀλλ' ἔχε σιγῇ μῦθον, ἐπίτρεψον δὲ θεῷ περ.	Od. xix,	502
Αὐτὰρ ἐγὼ νέομαι· σὺ δὲ τέρπεο τῷ δ' ἐνὶ οἴκῳ.	Od. xiii,	61
Εἶμι μέν· οὐδ' ἅλιον ἔπος ἔσσεται ὅττι κεν εἴπῃ	Il. xxiv,	92
Ἀργαλέον, Βασίλεια, διηνεκέως ἀγορεῦσαι.	Od. vii,	241
Αὐτάρ, ἐπειδὴ πᾶσαν ἐφημοσύνην ἀπέειπε,	Od. xvi,	340
Χάλκεον οὐρανὸν ἷκε δι' αἰθέρος ἀτρυγέτοιο	Il. xvii,	426

Sur l'Annonciation. — « Alors Dieu envoie un messager chargé d'annoncer à la jeune Vierge — le dessein qui plaisait alors à sa sagesse. — Celui-ci se mit en marche (car l'ordre important de Dieu le pressait) —pour parler devant sa maîtresse et l'entretenir sur les choses dont il est chargé. — Rapidement il se dirige donc vers la terre nourricière,—descendant du haut des cieux, à travers l'éther inhabité, — pour faire part à la Vierge aux cheveux bouclés de l'immuable dessein de Dieu. — Il s'avance vers la chambre superbement ornée dans laquelle la jeune fille — était assise sur un lit (sous ses pieds était un coussin),—faisant tourner un fuseau brillant de pourpre admirable à voir! Son père et sa vénérable mère l'avaient fiancée dans leur maison, — à un homme. — Celui-ci, plein de bienveillance pour elle,—la reçut, et elle demeura intacte dans sa maison. — Il trouva donc la reine dans ses appartements,—s'arrêta devant elle, et c'est ainsi que lui parla—le héraut Pisénor, renommé par la sagesse de ses conseils, — à voix basse. (Or un tremblement s'était emparé de la jeune fille.)—Ayez confiance, ô femme remplie de grâce, et ne redoutez rien. — Seulement, que votre esprit soit attentif à mes paroles, car je suis l'envoyé de Dieu,—lequel m'a envoyé vers vous pour que je vous dise ces choses : — Soyez bénie, ô reine, à jamais.—Tant que les hommes qui habitent la terre nourricière — seront soumis à la vieillesse et à la mort, comme destinée de l'humanité,—votre gloire sera aussi grande que celle de la lumière qui se répand partout,—auprès des hommes qui sont nés et de ceux qui naîtront a l'avenir.—Réjouissez-vous, femme remplie de grâce, avant qu'un an soit révolu, — naîtra celui qui règnera sur tous les pays — des hommes qui sont de votre sang et de votre race :—Je vous parlerai avec vérité, et je ne vous cacherai rien : — sa gloire sera très-grande sous le ciel,—devant tous les hommes, et la part qui lui sera faite sera très-grande.

« Il parla ainsi ; mais les genoux et le cœur de la jeune fille lui manquèrent à la fois ; elle ne put ni voir ni réfléchir ; — elle s'assit en silence, penchée sur son cœur ; — la joie et la douleur avaient en même temps

envahi son âme; — ses yeux se remplirent de larmes; sa voix brillante s'arrêta sur ses lèvres, et ses cheveux se dressèrent sur sa tête. — A la fin pourtant — elle répondit par ces paroles : — Ami, puisqu'enfin il m'est permis de vous répondre,—pourquoi le grand Dieu m'adresse-t-il ses ordres? Je suis saisie de crainte,—moi vierge, qui ne connais point le joug d'un homme. — Mais que puis-je faire? Dieu mène à bonne fin toutes les choses qu'il veut, car il est le plus puissant de tous. — Ainsi cette parole sera faite comme vous l'avez dite.—Mais ne vous fâchez pas contre moi, et ne vous mettez pas en colère — de ce qu'aussitôt que je vous ai vu je ne vous ai pas cru.

« Reprenant à son tour la parole, le messager Pisénor lui dit : — Il est bien mieux pour vous, ô reine,—d'avoir pu seule interroger et entendre votre hôte. — Ayez confiance en moi, car tout ceci ne s'est pas fait sans le conseil de Dieu; — gardez le silence sur tout ceci, retenez-le en votre cœur et n'interrogez personne sur ce que je viens de vous dire; — mais conservez toutes ces choses dans le silence, et mettez votre confiance en Dieu. — Je me retire; jouissez de votre bonheur dans cette maison; — je me retire, mais rien de ce que je vous ai dit n'aura été dit en vain; — il serait difficile, ô reine, de vous le raconter tout au long. »

Après avoir ainsi rempli son message, — il se dirigea vers le ciel éclatant, à travers l'éther inhabité. (M. l'abbé J.-E. Darras, dans la *Légende de Notre-Dame*... Paris 1852, in-18, p. 318, a reproduit ce fragment.)

Femme grosse (La). — M. Paulin Paris a rencontré dans le manuscrit n° 6987, f° 145, v°, datant du XIIIe siècle, neuf légendes sous le titre de *Miracles de Notre-Dame*. Parmi elles est celle *d'une femme grosse*, f° 346 et dernier, dont il cite ces deux vers :

Saint-Milviex a moult bele eglise,
Servie en merveilleuse guise...

(Cf. Les *Man. fr. de la Bibl. du Roi*... Paris, 1836-1848, 7 v. in-8°, tom. IIIe, 1840, p. 238.)

Femme sauvée du feu (La). — C'est sous ce titre que dans le théâtre du moyen âge, on trouve dramatisée la légende de la *messe de la Purification de la Vierge*. Cf. M. le comte de Douhet, *Dict. des Myst.*

*Fil de la Vierge (Le). — M. l'abbé Orsini, dans la *Vierge, Mère de Dieu*, et M. l'abbé J.-E. Darras, dans la *Légende de Notre-Dame*... (Paris, 1852, gr. in-18, p. 24) ont réuni diverses anecdotes relatives aux croyances populaires du *Fil de la Vierge*. « Saint Epiphane, » dit M. l'abbé Darras, « nous apprend que Notre-Dame excellait dans la broderie et dans l'art de travailler en laine, en bysse, et en or; son adresse sans égale à filer le lin de Péluse est encore traditionnelle dans l'Orient; et les Chrétiens occidentaux, pour en perpétuer la mémoire, ont donné le nom de *fil de la Vierge* à ces réseaux éclatants de blancheur et d'une contexture presque vaporeuse qui planent sur le creux des vallons pendant les humides matinées d'automne. Ce fut par le même motif que les sérieuses et pures fiancées des premiers fidèles, au moment de subir le joug de l'hymen, vinrent longtemps déposer sur l'autel de la Reine des anges une quenouille entourée de bandelettes de pourpre et chargée d'une laine sans tache. L'Eglise de Jérusalem avait consacré de bonne heure ce souvenir en mettant au nombre de ses trésors les fuseaux légers de Marie. »

Ces traditions diverses ont produit plusieurs tableaux, dont les plus remarquables par leur suite et par leur exécution sont ceux que les artistes d'Amiens, au XVe siècle, ont gravés sur les stalles de leur cathédrale. Dans une de leurs sculptures la Vierge est assise sur un pliant devant un métier à tisser. La diligente ouvrière, jeune, modeste, et belle, fait habilement jouer d'une main sa légère navette à travers la toile, tandis que de l'autre elle en serre les fils. Une corbeille remplie de fuseaux est à ses pieds. Cette pieuse légende avait au moyen âge réuni la confrérie des tisserands sous la bannière de l'Annonciation, en mémoire des ouvrages de lin auxquels la Vierge aimait à s'appliquer (536).

Fleurs de Notre-Dame (Les). — Presque toutes les fleurs ont été durant le moyen âge consacrées à Marie; elles tenaient d'elles leur parfum (537). C'est d'elle qu'elles recevaient ces tendres soins, qui seuls peuvent protéger leur frêle existence; elles sont mêlées durant tout le moyen âge à tous les récits légendaires. « On savait, dit M. l'abbé Darras (page 26), gentille pastourelle qui prenait plaisir à déposer tous les jours sur la statue de Marie, dans une antique chapelle, une couronne de fleurs simple et modeste comme sa vie. Elle n'avait pas oublié une seule fois sa naïve offrande. Quand elle fut au lit de la mort, on vit paraître la Vierge avec une couronne de roses blanches qu'elle voulut placer elle-même sur le front de sa douce servante; alors, prenant son âme candide et pure, elle l'emporta dans son vol vers les cieux. A Paris, au portail de la Sainte-Chapelle, délicieux monument de la piété de saint Louis, un jeune enfant voulait mettre une couronne de fleurs sur la statue de Marie. La tête de pierre s'inclina sous ses petites mains pour recevoir le gracieux présent, et dès lors elle resta penchée en témoignage de la satisfaction de la divine Vierge. Si quelque image miraculeuse de Marie frappait les regards des bergers, c'était sur des buissons d'aubépine fleurie; comme il arrivait près de Châlons en Champagne, où des pâtres élevèrent à leur reine la magnifique église de l'Epine, fleur de pierre aussi délicate que celles qui entouraient sa statue. D'autres fois, ainsi qu'à Lucques en Italie, on trouvait dans la saison des frimas trois jeunes roses entre les bras

(536) *Voir* le travail de MM. Jourdain et Duval, chanoines d'Amiens, sur les stalles de la cathédrale.

(537) Le *cyclanum* odoriférant, par exemple. (Cf. d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, t. IIe.)

de son image, en souvenir sans doute des roses de Saron, que la divine Vierge aimait à cultiver (538).

Fuite en Égypte (La). — M. Douhaire attribue aux Coptes, en Egypte, et au xive siècle, plusieurs épisodes légendaires distincts sur Pilate, une histoire de la fuite de la sainte Vierge et de saint Joseph en Egypte, un livre du repos de Joseph le Juste, une histoire des miracles opérés par la bienheureuse Vierge Marie, etc , etc.

(Cf. *Université catholique...* Paris, gr. in-8°, t. IX, année 1840, livr. de mai, *Cours sur l'histoire de la poésie chrét.*, cycl. des apocr., 10e leçon, p. 355.)

Un écrit qu'on range parmi les évangiles apocryphes, l'*Histoire de la nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur*, renferme, chap. 18-24, des légendes relatives à la fuite en Egypte. (*Voir* la traduction des *Evangiles apocryphes*, par G. Brunet; Paris, 1849, p. 202, et les notes, p. 214.)

Image de N.-D. (L') — M. Paulin Paris a signalé le recueil des miracles de Notre-Dame, dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 6987, f° 345-346, dans lequel est la légende d'*Une image de Nostre-Dame*, qui commence par ces vers :

Or escoutés un autre conte
Ke S. Jeromes dit et conte (539).

Le manuscrit date du xiiie siècle.

Jeune fille en compagnie de Notre-Dame (La). — M. Paulin Paris a donné sur la légende de *La Jeune fille en compagnie de N.-D.* les notes suivantes :

« *D'une pucelle qui ere suer a un provoire que N.-D. vout avoir...* C'est la courte légende d'une jeune fille qui avait entendu N.-D. lui demander si elle voudrait bien être de sa compagnie; elle avait répondu que oui. La condition mise par N.-D. était qu'elle deviendrait sérieuse et réservée. Au bout de trente jours elle expira et fut reçue dans la société de la sainte Vierge. Les premiers vers sont :

Saint Grégoire cil qui fu pape
Reconte Peron al diacre, » etc.

Cette légende est conservée dans le ms. de la bibl. Impériale, n° 7024, datant de la fin du xiiie siècle, f° 104. Cf. P. Paris, *Les Man. fr. de la bibl. du roi...* Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. IV, 1841, p. 70.

Lis (Les trois). — La *Légende des trois Lis* a été racontée en ces termes par M. l'abbé J.-E. Darras, dans la *Légende de Notre-Dame...* (Paris, 1852, gr. in-18, p. 71-72.)

Le dogme de la virginité de Marie fut entouré par le moyen âge des preuves que lui fournissaient ses poétiques légendes. Vers l'an 1210, à l'époque si féconde en pieuses pensées et en grandes choses, où l'amour de Marie était au fond de tous les cœurs et ses louanges sur toutes les lèvres, nous rencontrons cette simple histoire comme une humble fleur au milieu de prairies émaillées. Dans un monastère de l'ordre de saint François d'Assise vivait le bienheureux Egidius. Il était versé dans les lettres humaines; mais la simplicité de sa foi, la ferveur de sa vie, et surtout sa tendre affection pour la divine Vierge, l'emportaient encore sur sa science. Or un moine de son couvent avait depuis longtemps des doutes sur la très-pure virginité de Marie. Vainement il avait parcouru les écrits des Pères pour se confirmer dans la foi de l'Eglise; l'esprit de ténèbres suggérait sans cesse à son imagination des difficultés nouvelles, des objections imprévues. Enfin, lassé de lutter sans succès, il se résolut à confier ses doutes au bienheureux Egidius. Il alla donc le trouver, et là, avant qu'il lui eût adressé une seule parole, le saint religieux, par une inspiration miraculeuse, s'écria : « Oui, mon frère, elle est vierge avant l'enfantement, vierge pendant l'enfantement, vierge après l'enfantement. » En disant ces mots il avait frappé trois fois la terre de son bâton; et la terre, s'animant à sa voix, rendit aussi témoignage à la féconde virginité de Marie, car il en sortit trois lis dont les tiges égales, présentaient la même grandeur et exhalaient les mêmes parfums. (*Vie de saint François d'Assise*, par M. Chavin de Malan.)

Mariage de N.-D. (Le). — *Le mariage de Notre-Dame* a été le sujet, au commencement du xve siècle, d'un petit poëme, d'environ onze cents vers français octosyllabiques, comprenant l'histoire entière de la sainte Vierge, et dont l'auteur est inconnu. M. Paulin Paris remarque que ce récit suit principalement les traditions du pseudo-évangile de la *Naissance de Marie*. Le même illustre et judicieux critique l'a signalé le premier dans le manuscrit du xve siècle de la bibliothèque impériale, n° 7018, 3; il en cite les vers suivants :

Oz suit la première hystoire
De Nostre-Dame qui est voire (vraie),
Puis (depuis) quelle fu née de mère
Et engendrée de son père,
Quatre ans enprès un an demi
Que sainte Marie nasqui,
Dedens le Temple fu menée
Comme pucelle bien senée
Sur ses genois tint son sautier
Et commença Dieu a prier
Dedens son cuer piteusement;
Dieu la regarda doucement :
Por la simplece qui en le ière
En volt d'ele fere sa mère, etc.

(Cf. Les *Manuscr. fr. de la Bibl. du Roi*,

(538) *Voir* Paul de Barry, *Dévotion à la Vierge*, 15e édition, 1660. — Le moyen âge aimait à représenter Marie sous l'emblème d'une rose. Saint Bonaventure l'invoquait ainsi :

Rosa decens, rosa munda,
Rosa recens, sine spina,
Rosa florens et fecunda,
Rosa gratia divina.

(*Laus B. Mar. Virg.*, t. VI, in-fol., Moguntiae, 1609, p. 468.)

(539) Les *Manuscr. fr. de la Bibl. du Roi*. Paris, 1836-1848, 7 vol. in 8°, t. IIIe, 1840, p. 358.

Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol. in-8, t. IIIᵉ, 1840, p. 386.)

Mérites de la Vierge (Les). — Au XIIIᵉ siècle, Richard de Saint-Laurent laisse un traité sur les mérites de la Vierge, *De laudib. B. M. V. libri* XII... *seu Mariale*... Douai, J. Bogard, 1625, in-4°, attribué à tort à divers auteurs, et, entre autres, à Albert le Grand.

Miracles de la B. V. Marie (Histoire du). — L'*Histoire des miracles* opérés par la bienheureuse Vierge Marie est considérée comme d'origine copte, et écrite en Egypte au XIVᵉ siècle, par M. Douhaire dans son *Cours sur la poésie chrétienne*. Cf. l'*Université catholique*... mai 1840, p. 355.

Miracles de N.-D. (Les). — M. Paulin Paris, dans ses *Manuscrits de la Bibliothèque du Roi* (Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol. in-8, t. IVᵉ, 1841, p. 1-12) a cité les *Faits et Miracles de Notre-Dame*, en prose, que contient le manuscrit de la fin du XVᵉ siècle de la bibliothèque impériale, exécuté pour un seigneur de Laval (nᵒ 7018, 4, fonds de Lancelot, anc. n° 78, nouv. n° 8).

C'est une *Vie de Notre-Dame* suivie d'une longue suite de miracles portant chacun leur titre. Les *Faits* ou *La Vie de la Vierge* ne comprend que les six premiers feuillets. M. Paulin Paris remarque que ce récit est emprunté au faux évangile de la naissance de Marie et au proto-évangile de saint Jacques. (*Ibid.*). En voici le titre : « Cy commance ung livre des faiz et miracles de Nostre-Dame et premièrement de la Conception et de la Nativité. » Les récits des miracles commencent au f° 7, et nous en reproduisons la liste d'après M. Paulin Paris.

1. Du miracle qui advint pour le salut d'*Ave, Maria* que souvent disait un chevalier, fol. 7.

2. D'un mauvais chevalier que le diable ne povoit tuer, por ce qu'il servoit dévotement la Vierge, fol. 8.

3. D'un mauvais chevalier que la vierge Marie garda du pouvoir de l'ennemy qui le vouloit occire, pour l'amour de sa femme qui de tout son cuer la servoit, fol. 8.

4. Des *ennemys* (démons) qui emportoient ung prevost de Paris que on appeloit Ambroise, fol. 9.

5. D'une femme molt innocente à qui l'ennemy en guise d'omme fesoit molt de molestes, fol. 9.

6. De la dame qui en despit de son mary se tua ; et puis elle par la grâce de Dieu ressuscita, fol. 9.

7. De l'enfant de qui la benoiste Marie reçut de la bouche cinq roses, fol. 10.

8. D'une bonne religieuse à qui Notre-Dame bailla son enfant à tenir por sa grant dévotion, fol. 10.

9. Des trois miracles por lesquels on fait la feste de la Conception, fol. 11.

10. Du clerc qui avoit espousé femme à qui Notre-Dame apparut, fol. 11.

11. D'un chanoine que le diable noya, et que Notre-Dame ressuscita, fol. 11.

12. D'un chevalier que Notre-Dame fist servir de très-bonnes viandes en très-ords vaisseaux (sales plats), fol. 13.

13. De la dame en qui les cors des mors s'enclinèrent et a qui Notre-Dame s'enclina, fol. 13.

14. D'un fils d'un chevalier qui promit à Notre-Dame qu'il garderoit virginité, fol. 14.

15. D'une bonne feme qui garda ses filles en virginité, fol. 15.

16. De la feme d'un empereur qui pour bien fere eut à souffrir moult de maux et que Notre-Dame délivra, fol. 15.

17. D'ung larron qui fu gardé d'estre pendu, fol. 16.

18. D'un clerc qui souvent saluoit la vierge Marie, fol. 16.

19. D'une bonne feme qui tous les jours disoit cinq fois *Ave, Maria*, fol. 16.

20. D'une dame qui tous les samedis mestoit devant l'image de Notre-Dame deux poignées de belles herbes et deux cierges, fol. 17.

21. D'ung enfant que sa mère donna au diable à l'eure que son père l'engendroit et qui fut porté en enfer, fol. 17.

22. Des verges de quoi une pauvre feme se battoit qui toujours flourissoient, fol. 18.

23. D'un Sarrazin qui n'avoit grain de blé, fol. 18.

24. D'un jeune clerc qui dit par deux ans chascun jour 150 *Pater* et autant d'*Ave*, fol. 18.

25. D'un maçon pour qui un hermite fu pleigé de bien faire, fol. 19.

26. D'un chevalier qui s'estoit le mieux porté au tournois, et si n'y avoit oncques esté, fol. 20.

27. D'un jeune clerc qui vit son jugement en sa vie devant Dieu donner, fol. 20.

28. Comment Théophilus pour l'avoir du monde renonça son Créateur, etc., fol. 20.

29. D'une bonne femme qui avait été jugée à ardoir, fol. 21.

30. De saint Léon, pape, qui pour le baiser d'une femme se coupa la main, fol. 22.

31. D'une abbesse enceinte d'enfant que Notre-Dame délivra sans peine, fol. 22.

32. De l'image de Notre-Dame que feist saint Luc que on dist estre au Puy, fol. 24.

33. Pourquoi l'on doit festoyer la Nativité Notre-Dame, fol. 24.

34. D'ung moine à qui on trouva sur sa langue *Ave, Maria*, fol. 24.

35. D'un moine à qui Notre-Dame empètra qu'il ressuscitast, fol. 25.

36. De la maison que les apôtres achetèrent en la cité de Zibes, fol. 25.

37. D'un moine ivre que Notre-Dame défendit de l'ennemy, fol. 26.

38. De saint Grégoire qui oyt chanter aux anges *Ave, Maria*, fol. 26.

39. La cause pourquoi en honore plus Notre-Dame en samedi, fol. 27.

40. D'ung pape qui ne pouvoit entrer en l'église pour aucung péchié, fol. 27.

41. D'ung diable qui voult prier une pucelle et s'enfuit devant ele quand ele dit *Ave, Maria*, fol. 28.

42. De saint Johan de Mascon qui fist *Salve sancta Parens*, fol. 28.
43. Pourquoi les Jacobins, après toutes heures, disent l'*Ave, Maria*, fol. 29.
44. D'ung emperere saulvé par la prière de sa bonne femme, fol. 29.
45. Comment se fait *Salve Regina*, fol. 29.
46. Pourquoi il est bon de dire après *Ave, Maria : Sancta Maria, ora...*, fol. 29.
47. D'ung ennemy qui s'enfoui quand il entendi le nom de Jésus après *Ave, Maria*, fol. 30.
48. D'ung homme qui ressuscita, qui estoit dampné, fol. 30.
49. Des anges qui chantoient : *Felix namque...*, fol. 30.
50. D'ung cler qui fut pesé en la balance par saint Michel sur l'accusation de saint Remi, fol. 31.
51. D'un homme que Notre-Dame sauva d'estre tué en ung bois, fol. 31.
52. D'un pécheur de mer qui servoit Notre-Dame, fol. 31.
53. D'ung empereur de Rome sauvé d'enfer par la prière de sa femme qui vivoit, fol. 31.
54. D'une pucelle qui coupa ses beaux cheveux par le commandement de Notre-Dame, fol. 31.
55. D'ung moyne qui pour servir Notre-Dame fut sauvé, fol. 32.
56. Pourquoi on doit jeûner le jour de Notre-Dame en mars, fol. 32.
57. D'ung prestre qui aveugla par son péché en chantant *Tota pulchra...*, fol. 32.
58. D'ung moyne que le crucifix par la prière Notre-Dame guérit d'enragement, fol. 32.
59. D'ung home à qui sainte Catherine, saint Michel et saint Julien apparurent à sa mort, fol. 32.
60. D'ung home à qui Notre-Dame rendi la vue, fol. 33.
61. D'un mauvais juge de Rome ressuscité, fol. 33.
62. D'une âme pour laquelle les diables et les anges se combattoient, fol. 34.
63. D'un pélérin de Saint-Jacques que sa concubine accompagnoit et qui fut ressuscité, fol. 34.
64. D'ung povre home à qui se apparu Notre-Dame, fol. 34.
65. D'ung clerc qui tous les jours disoit les verbes ci-après et fu sauvé, fol. 35.
66. D'un abbé qui mourut et fu ressuscité, fol. 35.
67. D'ung bouvier qui aroit la terre le jour de la Magdelaine, fol. 35.
68. De deux larrons qui prirent à Notre-Dame une riche couronne, fol. 36.
69. D'un Juif qui se mocquoit de l'image Notre-Dame, fol. 36.
70. D'ung Sarrazin qui vit venir et croître mammelles à l'image Notre-Dame, fol. 36.
71. D'une femme qui pour se tuer mangeait les araignes, fol. 36.
72. D'ung chapelain que saint Thomas de Cantorbie suspendi, fol. 37.
73. Des trois lances que Notre-Seigneur tenoit et vouloit occire son peuple, fol. 37.
74. D'ung vaillant homme piteux qui chaque jour disoit *Intemerata...*, fol. 37.
75. D'une dame qui estoit grosse pour la diffame d'un beau-fils, fol. 38.
76. D'ung curé qui plus volontiers visitoit les riches que les pauvres, fol. 39.
77. D'une pucelle qui volontiers dansoit, à qui Notre-Dame le défendit, fol. 39.
78. D'ung saint évêque que son archediacre tua, fol. 40.
79. D'une femme et son enfant que Notre-Dame garde de mort en mer, fol. 40.
80. D'ung fils de Juif que Notre-Dame garda d'ardoir, fol. 41.
81. D'une pucelle qui de sept ans ne mangea ne ne but, fol. 41.
82. D'un chevalier qui avoit couché avec lui une belle pucelle et pour Notre-Dame ne la voulut despuceler, fol. 42.
83. D'un homme qui en jurant fu fouldroyé, fol. 42.
84. De une image Jésus-Christ, que les Juifs crucifièrent, fol. 42.
85. D'une Juive qui réclama la vierge Marie en enfantant, fol. 43.
86. D'une image Notre-Dame qui seigna une pauvre femme, fol. 43.
87. Des Sarrazins qui mal ne povoient fere à l'image Notre-Dame, fol. 43.
88. D'ung moine de Chartrouse que Notre-Dame délivra de ses ennemys, fol. 43.
89. D'une abbaye en laquele Notre-Dame se apparut quant on chassoit le démon, fol. 44.
90. D'ung laron qui fut sauvé de mort, puis fut pendu, fol. 44.
91. De M[e] Renault, doyen d'Orléans, que Notre-Dame fist jacobin, fol. 44.
92. D'ung moine qui vivoit licentieusement, fol. 44.
93. De Notre-Dame qui s'inclina quant les moines chantoient *Gloria Patri*, fol. 45.
94. D'ung pescheur qui eut nouveaux cheveux et nouvelle peau, fol. 45.
95. D'un doyen de Nevers à qui Notre-Dame arousa la langue, fol. 45.
96. De la chemise Notre-Dame qui est à Chartres, fol. 45.
97. D'ung chevalier qui se mocquoit de son écuyer qui réclamait Notre-Dame, fol. 46.
98. Comment on se doit garder de maugréer Notre-Dame, fol. 46.
99. D'ung ennemi qui conseilloit par une devise qu'on ne servist Notre-Dame, fol. 46.
100. D'aucuns moines qui laissèrent à dire les heures Notre-Dame, fol. 46.
101. Autre exemple pour se garder des conseils de l'ennemy, fol. 47.
102. D'ung clerc à qui le diable ravit l'âme, fol. 47
103. D'ung chevalier qui se mocquoit des miracles Notre-Dame, fol. 47.
104. D'ung Juif qui arguoit contre Notre-Dame, fol. 47.
105. D'ung marchant qui ne vouloit renier Notre-Dame, fol. 48.
106. De l'enfant que Dieu sauva de mort, fol. 48.

107. D'ung peintre que le diable tresbucha d'un eschafaut et qui fut tenu par la main de Notre-Dame, fol. 48.

108. D'ung moine qui ne disoit en toutes ses prières que *Intemerata*, fol. 49.

109. De saint Boniface et de son nepveu, fol. 49.

110 D'un électuaire que Notre-Dame donna à Clervaux, fol. 49.

11. D'ung cler qui jeunoit tous les samedis, fol. 50.

112. D'ung juge que Notre-Dame garda d'estre noyé, fol. 50.

113. D'ung arbre ou avoit escrit en chacune feuille, *Ave, Maria*, fol. 50.

114. D'un moine qui fut sauvé par le service Notre-Dame, fol. 50.

115. D'ung larron qui ne se put noyer, fol. 50.

116. Comment Dieu donna à Notre-Dame une goute de son sang pour sauver un pécheur, fol. 51.

117. D'une dame qui ôta à Notre-Dame son enfant, fol. 51.

118. D'ung chapelain qui vit Notre-Dame accompagnant une povre femme, fol. 51.

119. D'ung homme que Notre-Dame recouvrit d'estre pendu, fol. 51.

120. D'une mortalité qui fut en France, dont plus de la moitié avoit du feu d'enfer, fol. 52.

121. Comment Notre-Dame démontra que le Saint-Sacrement et son Fils est une même chose, fol. 52.

122. D'une dame qui enfanta d'ung enfant noir, fo 52.

123. De l'ermite qui fut délivré de temptacion par Notre-Dame, fol. 52.

124. De celui qui ne mangeoit point de chair aux vigiles Notre-Dame, fol. 53.

125. D'ung enfant que l'ennemi vouloit occire, fol. 53.

126. D'ung homme que Notre-Dame avec son genou défendit d'un vireton, fol. 53.

127. D'ung chevalier qui vouloit forcer une nonain, fol. 53.

128. D'ung chevalier à qui sa bonne volonté fut réputée pour le fait, à la requeste de Notre-Dame, fol. 53.

129. D'une nonain secretaire pour laquelle Notre-Dame fit lonctems son service, fol. 54.

130. D'ung Juif qui disoit que Notre-Dame ne povoit faire né bien né mal, fol. 54.

131. D'ung enfant que le diable tua, fol. 54.

132. D'ung frère précheur aveugle, à qui Notre-Dame fist grace, fol. 54.

133. D'ung frère mineur qui fort parloit contre la loy, fol. 55.

134. D'ung religieux à qui Notre-Dame monstra où son ame repouseroit, fol. 55.

135. D'ung menestrier à qui Notre-Dame donna un cierge, fol. 55.

136. D'une pucelle qui avoit vouée sa virginité à Notre-Dame, fol. 55.

137. D'ung chanoine de Saint-Victor, fol. 55.

138. D'une noble dame qui s'en ala en hermitage, fol. 55.

139. D'ung moine de Chartrouse à qui Notre-Dame essuyoit le visage et les yeux, fol. 56.

140. Des gresniers que Notre-Dame emplit de beau froment, fol. 56.

141. De l'arbre où es feuilles avoit escrit *Ave, Maria*, fol. 56.

142. D'une pucelle qui embloit le pain chez son père pour donner aux pauvres qui chantoient *Ave, Maria*, fol. 56.

143. D'une nonain qui enfanta ung fils et le noya, fol. 56

144. De la teste d'un larron qui requeroit confession, fol. 56.

145. D'ung prescheur qui passa une rivière sur sa chappe sans mouiller ne poy ne prou, fol. 57.

146. D'ung crucifix qui se retourna, fol. 57.

147. D'ung religieux qui terminoit ses pseaumes par *Ave, Maria*, fol. 57.

148. Ci parle qui vult estre saulvé dise souvent *Ave Maria*, fol. 57.

149. D'ung home qui jeunoit les vigiles Notre-Dame, fol. 58.

150. Coment Notre-Dame dit à ung sien serviteur : n'ayez peur, quar je sui la mère de pitié et de miséricorde, fol. 58.

151. De celui à qui Notre-Dame monstra le ciel ouvert, fol. 58.

152. De Notre-Dame qui garissoit tous malades d'ung cierge qu'elle avoit, fol. 59.

153. D'ung moine qui saluoit Notre-Dame en passant devant son image, fol. 59.

154. D'ung moine qui enragea quand le deable li entra au corps, fol. 60.

155. D'ung très mauvais empereur que Notre-Dame fist occire, fol. 60.

156. Des pelerins desquels les âmes voloient en paradis, en guise de coulons, fol. 60.

157. De plusieurs qui en mer réclamoient plusieurs saints et ne leur souvenoit de Notre-Dame, fol. 61.

158. D'ung moine à qui Notre-Dame arousa la bouche, dont fu guéri, fol. 61.

159. D'une nonain à qui Notre-Dame parla, fol. 62.

160. D'ung homme qui bailla en gage une image Jésus-Christ, fol. 62.

161. Des frères d'une religion qui chantoient avant tout les heures Notre-Dame, fol. 63.

162. D'ung dévotieux et bon évêque à qui Notre-Dame donna une robe, fol. 63.

163. D'une nonain qui chaït en péché, fol. 64.

164. D'ung clerc qui aux festes Notre-Dame repaissoit les pauvres, fol. 65.

165. D'ung évesque d'Espagne à qui Notre-Dame donna une aube, fol. 65.

166. D'ung chevalier qui menoit mauvaise vie, fol. 65.

167. D'une sœur que Notre-Dame jeta hors d'enfer, fol. 66.

168. D'ung chevalier qui dévotement servoit Notre-Dame et fut évêque, fol. 66.

169. D'ung chevalier à qui le jour de ses noces Notre-Dame apparut, fol. 66.

170. D'ung clerc à qui Notre-Dame rendit sa langue qui lui avoit été coupée, fol. 67.

171. D'ung petit enfant à qui sa mère avoit appris *Ave, Maria*, fol. 67.

172. De celui que Notre-Dame recouvra d'estre pendu, fol. 67.

Miracles de Notre-Dame (Les neuf). — M. Paulin Paris a signalé dans les *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi* (Paris, 1836-1848, 7 volumes in-8°, tome III°, 1840, p. 236), les *Miracles de Notre-Dame*, qu'a conservés le manuscrit du XIII° siècle, n° 6987, folio 345, verso, et qui sont au nombre de neuf, intitulés :

L'abbé. — Le petit enfant. — Le moine. — Le clerc. — Le sacristain. — La sacristaine. — La femme grosse. — L'image de Notre-Dame. — La Nativité de Notre-Dame.

La pièce de Rutebeuf intitulée : *Du secretaire et de la feme du chevalier*, a beaucoup de rapport avec la *Sacristaine*, qui, en outre, offre un exemple infiniment rare avant le XV° siècle, de l'emploi des vers de dix syllabes à rimes changeantes dans le même couplet. Le manuscrit date du XIII° siècle.

En dernier lieu, M. Paulin Paris remarque que ce serait une publication d'une certaine importance littéraire que celle de tous les récits dont la Mère de Jésus-Christ est l'héroïne.

Miracles de la Vierge (Les). — M. Paulin Paris (tome VI, pages 311-320) a rencontré les *Miracles de la Vierge*, par Gautier de Coinsy, dans le manuscrit de la bibliothèque impériale, fonds de La Vallière, n° 85, anc. n° 2710, qu'il regarde comme le plus complet et le plus parfait, dans le manuscrit n° 7207, in-fol., papier du XV° siècle, qui contient 35 légendes dans le premier livre :

Théophile, fol. 1. — Saint Ildefonse, archevêque de Tolède, fol. 14. — Le fils du Juif sauvé à Bourges dans un incendie, fol. 25. — L'image de Notre-Dame. — Le prêtre gardé d'injure, fol. 26. — Le clerc dévot à la Sainte-Vierge. — Le moine abusé par le diable et délivré, fol. 27. — Le clerc malade, fol. 28. — La noble dame romaine, fol. 29. — Le riche et la veuve pauvre, fol. 33. — L'abbesse tirée d'angoisse, fol. 36. — L'enfant qui met son anneau au doigt de Marie, fol. 38. — L'adolescent pris par le diable, fol. 39. — Les cinq roses, fol. 41. — Le moine ressuscité. — Gérald, fol. 43. — La sanctimoniale presque tombée, fol. 44. — Le moine absent aux heures de Marie, fol. 45. — Le soldat. — La sanctimoniale et l'*Ave*, fol. 47. — Le voleur pendu, fol. 48. — La sacristaine, fol. 49. — L'image de la B. Marie, fol. 50. — Les deux femmes converties, fol. 52. — La statue de la B. Marie et le javelot, fol. 53. — L'abbé et ses compagnons en mer, fol. 54. — L'évêque de Clermont, fol. 55. — Le moine, fol. 58. — Le soldat, fol. 60. — Le moine dans la rivière, fol. 61. — La sanctimoniale, fol. 65. — La beate Léocadie perdue, fol. 68.

Et vingt-deux dans le II° :

L'impératrice tentée, fol. 75. — La chasteté des religieuses, fol. 96. — Saint Basile, fol. 101, — Constantinople délivrée, fol. 105. — L'enfant ressuscité, fol 107. — L'aveugle de Loudun (*Laudunensi*), fol. 110. — La laine brûlée, fol. 111. — Le cercueil hors de l'église, fol. 112. — Le dragon brûlant, fol. 113. — Le Juif qui reçu une image (*in vadimonium*), fol. 115. — Les deux frères. — Un vilain. (manusc. La Vall.) — Le cierge. — Sainte Marie de Soissons et l'enfant, fol. 122. — Le (*bubulo*) guéri, fol. 123. — La femme qui recouvre le nez, fol. 125. — Le mal aux pieds guéri, fol. 128 — La femme de Loudun (*Laudunensi*), fol. 121. — La femme d'Arras, fol. 135. — L'homme tombé à la mer, fol. 138. — Le clerc, fol. 141. — La statue de sainte Marie de Sardes (*Sardinensis*), fol. 146. — Un moine de Chartrouse, fol. 150. — Le sabbat de la B. Marie, fol. 151.

L'épilogue du manuscrit La Vallière manque dans le n° 7207, il est précieux parce que l'auteur y cite le prieur de Saint-Blaive, Robert de Clives, comme l'ami qui l'excitait le plus à continuer son poëme.

Les miracles de Notre-Dame, de Gautier de Coinsy, se retrouvent dans le manuscrit de la bibliothèque impériale, n° 7208, daté de 1209, et que pourtant M. Paulin Paris croit seulement du milieu du XIII° siècle (540).

C'est une leçon *contrescrite* à Langres dans la *parlure* de la Haute-Bourgogne ; le texte est très-incomplet. Les miracles occupent dans le manuscrit les folios 20 verso à 154.

Moine (Le). — Le *Miracle de Nostre-Dame qui gari un moine de son let*, par Gautier de Coinsy, a été édité par Barbazan (541) ; il commence ainsi :

> Bon est que nos le bien dions,
> Car male collocutions
> Des piece et corront bones meurs...

Moine sauvé par N.-D. (L'ame du). — Le grand d'Aussy a donné l'analyse du conte du *moine qui fut sauvé par Notre-Dame* : un moine meurt, l'enfer s'empare de l'âme, saint Pierre la défend, Notre-Dame la sauve. (Cf. *Fabliaux... Contes dévots...* Paris, 4 vol. in-8°, t. IV, 1781, p. 7.)

La légende du *moine* a été signalée par M. Paulin Paris dans le manuscrit du XIII° siècle, n° 6987 (cf. les *Man. de la Bibl. du Roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. III, 1840, p. 237) ; elle commence par ces vers :

> A Cologne par vérité
> Un petit hors de la cité
> En une glise de Saint-Piere, etc

Mont-Serrat (N.-D. de). — On colporte depuis les origines de l'imprimerie, en Espagne, l'*Histoire populaire de l'apparition de Notre-Dame de Monserrat*. (*Historia de la*

(540) Cf. *Les manuscr. fr. de la Bibl. du Roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, p. 320.

(541) *Fabliaux*... éd. Méon, Paris, 1808, 4 vol in-8°, t. II°, p. 427.

aparicion de Nuestra Senora de Monserrate, Madrid, 1780, in-4°).

Mort de la sainte Vierge (La). — M. Douhaire, dans l'*Université catholique* du mois d'octobre 1838, p. 278-280, remarque que la *Mort de la sainte Vierge* de Méliton, évêque de Sarde, quoique la légende n'ait rien d'authentique, et ait été condamnée comme supposée au ve siècle, n'en fut pas moins répandue au vi^e, même en Occident, puisque Grégoire de Tours la reproduit dans son traité de *Gloria sanctorum*. Au xie siècle, cette faveur subsistait encore, comme le constate la *Légende dorée*. M. Douhaire donne l'analyse du livre *De transitu B. V. M.*

Naissance de la Vierge (La). — M. l'abbé J.-E. Darras, dans la légende de *Notre-Dame* (Paris, 1852, gr. in-18, p. 45), a cité, à propos des merveilles légendaires de la *Naissance de la Vierge*, ces vers de la *Genèse* du poëte Herman :

Quand est née la dame en ceste mortelle vie
De desus la maison une voix fut oïe :
Beni soies tu en cele mont, bele amie,
A ton naistre en a celestiel compagnie,
Onques ne fu tel joie, com de toi est oïe.
L'Esprit est à toi, s'en sois remplie.
Tu oras ciel et terre trestote en ta baillie.
Toi serviront li angles o tes millers ame.
Tout limont sera tiens, la gent par toi guarie, etc.

La naissance de la Vierge a donné lieu à une légende et à des coutumes que rapporte aussi en ces termes M. l'abbé Darras (*ibid.*, p. 12) :

L'Église de la terre ignora longtemps le jour de la naissance glorieuse de la bien-aimée Vierge. Un pieux solitaire dont la vie, inconnue aux hommes, s'exhalait sous l'œil de Dieu comme le parfum des fleurs au désert, entendait chaque année, dans la nuit du 8 septembre, d'angéliques harmonies qui descendaient des cieux. Surpris de cette merveille, il pria le Seigneur de lui révéler ce que signifiaient ces concerts (542.) Alors un ange lui apparut et lui dit : « La Vierge immaculée qui fut Mère de Dieu est née cette nuit même ; les hommes l'ignorent, mais les anges chantent sa nativité dans les cieux. »

Longtemps, en souvenir de cette *vigile* miraculeuse, les populations de la France méridionale, si dévouées au culte de Marie, conservèrent la coutume de passer en prières dans les églises la nuit de la Nativité (543.) La voix des anges se mêlait aux concerts de la foule pieuse, répétant les saints cantiques dans le silence de la nuit, sous les voûtes illuminées par mille flambeaux comme les dômes du ciel.

Depuis que ce secret fut ainsi communiqué au monde, l'Église célèbre, au 8 septembre, le jour de bénédiction où naquit la très-sacrée Vierge. Ce n'est pas sans un profond mystère, dit un chroniqueur, que cette naissance fut placée à l'époque de l'année où les arbres courbent vers la terre leurs rameaux chargés de fruits, où les grappes commencent à rougir aux ceps de la vigne, où le laboureur joyeux voit enfin couronner ses espérances. La vigne, dont l'automne recueille les doux présents, n'est-ce point le peuple d'Israël qui jouit du Sauveur attendu par les prophètes et les patriarches ? où plutôt n'est-ce point Marie elle-même, cette vigne céleste produisant le vin qui fait germer les vierges ?

Nativité N-D. (La). — Le recueil des *Miracles de Notre-Dame*, du manuscrit du xiiie siècle, de la Bibliothèque impériale, n° 6987, p. 345, 346, conserve la légende de *la Nativité Notre-Dame*, dont M. Paulin Paris (*Man. fr. de la Bibl. du Roi*... t. III, p. 238) a cité les premiers vers.

Or nos dit ci l'auctorités
Ke la sainte nativités
De la mère Notre-Seignor
Fu moult celée el temps major....

Petit enfant (Le). — La légende du *Petit enfant* est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, datant du xiiie siècle, n° 6987, fol. 345, verso. Elle y est intitulée : D'un petit enfant qui son pain offri à l'enfant l'image Notre-Dame. M. Paulin Paris a cité dans les *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi* (t. IIIe, 1840, p. 237) les trois premiers vers :

Une cité moult renommée
Est sor le Rin, en la contrée
Le nomment li Thiois : Espire....

Poeme a la louange de la Vierge. — Les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. XIV, 1817, p. 17) sont d'avis qu'on a attribué à tort à Pierre le Mangeur un poëme à la louange de la sainte Vierge ; on ne saurait citer de lui que quelques vers, et il y a loin, disent-ils, de là à un livre.

Poeme sur la Vierge. — Au xiie siècle, Jean, moine de Saint-Evroul, avait écrit un

(542) Sancta Dei Genitricis Mariæ nativitas olim ignorabatur... Solitarius quidam fuit qui singulis annis harmoniam in cœlo nocte nativitatis ejus audivit. Qui, cum miraretur..., angelus Domini apparens talia retulit : « Virgo perpetua, quæ Deum genuit, hac nocte nata fuit ; quod, licet ab hominibus ignoretur, ab angelis in cœlo celebre habetur. » (*Duodecim Mariales.* — Vincent de Beauv., *De Nativit. Mar.*, *Specul. Historial.* — *Legend. Aurea*, c. 126.)

(543) Ce fait nous est attesté par un document fort précieux. C'est une transaction du 16 septembre 1468, passée entre l'illustrissime Goffredi, prêtre cardinal de l'Église romaine, seigneur temporel d'Alby, et messire Pierre Deseure, baron et seigneur de l'Escure. Cette pièce se trouvait autrefois dans les archives de l'évêché d'Alby. Le latin en est curieux. Voici le passage qui a trait à la coutume dont nous parlons : *Cum esset ut diu fuit mota lis, quæstio, et debatum, ins per circa ecclesiam Beatæ Mariæ de Dextera* (Notre-Dame de la Dreche) *et hoc, occasione vigiliæ sive veillolæ quæ communiter singulis annis in vesperis Nativitatis beatæ Mariæ Virginis, mensis septembris, accidit, ubi copiosa populi multitudo congregatur in honorem festi beatæ Mariæ Virginis*, etc. (*Histoire de Notre-Dame de la Drèche* [à cinq kilomètres d'Alby], p. 47.)

poëme sur la Vierge, « fait, disent les Bénédictins, selon l'ordre des lettres de l'alphabet. » (*Hist. litt. de la France*, t. XI[e], p. 18.)

Purification de la Vierge (La). — Une dame noble, très-dévote à la bienheureuse Vierge Marie, avait dans sa maison une chapelle et un chapelain particulier, duquel elle exigeait tous les jours une messe de la sainte Vierge. Vers le temps de la fête de la Purification, le prêtre étant retenu au loin pour ses affaires, la dame ne put, le jour de la fête, avoir de messe. Une autre tradition veut que la dame ayant coutume de donner tout ce qu'elle possédait, jusqu'à ses vêtements, ce jour là, ayant donné sa robe, elle ne put aller à l'église, et se trouva dans le cas de ne pas avoir de messe, ce dont elle se lamentait fort. Dans le plus fort de son chagrin, elle se rendit dans son église ou oratoire, et se mit à genoux devant l'autel de la sainte Vierge. Tout à coup, elle eut l'esprit rempli d'une telle ardeur qu'elle se crut dans une église merveilleusement belle et ornée. Une grande foule de vierges qui entraient dans l'église, s'offrit à ses yeux. Entre toutes ces vierges, il y en avait une particulièrement belle, couronnée d'un diadème, et qui marchait devant toutes les autres. Elles s'assirent dans le plus grand ordre. Alors parut une autre troupe, cette fois de jeunes hommes qui s'assirent aussi. L'un d'eux, chargé d'un grand nombre de cierges, en prit un qu'il offrit d'abord à la vierge placée en tête de toutes les autres; il en distribua ensuite un à chaque jeune fille et à chaque jeune homme. Enfin, arrivé à la dame, il lui en mit pareillement un dans la main, qu'elle accepta de bon cœur. Les regards de cette dame s'étant alors portés vers le chœur, elle vit deux porte-cierges, un sous-diacre, un diacre et un prêtre, revêtus en habits sacrés, qui marchaient vers l'autel, comme s'ils eussent eu dessein de célébrer la messe. Or, il lui semblait que les acolytes étaient saint Vincent et saint Laurent, le sous-diacre et le diacre deux anges, et le prêtre le Christ lui-même. Après la confession, deux très-beaux jeunes gens se placèrent au milieu du chœur; ils commencèrent l'office de la messe d'une voix haute, avec une grande piété, et les autres qui étaient dans le chœur, suivaient. Arrivés à l'offerte, la reine des vierges, toutes les autres avec elle, et celles aussi du chœur offrirent leurs cierges au prêtre, comme de coutume, en pliant les genoux, et le prêtre attendit la dame, pour qu'elle fît aussi l'offrande de son cierge. Mais elle ne voulait pas y aller. La reine des vierges lui envoya un messager pour lui reprocher son manque de savoir-vivre et sa hardiesse de faire ainsi attendre le prêtre. La dame fit répondre : « Le prêtre peut achever sa messe, car je ne lui donnerai point mon cierge. » La reine lui envoya encore un autre messager; mais elle dit de rechef qu'elle ne donnerait à personne le cierge qu'on lui avait donné, étant résolue par dévotion à le garder. La reine des vierges donna cet ordre au messager : « Va, lui dit-elle, fais-lui une fois de plus prière de porter son cierge à l'offerte; mais si elle refuse, ôte-le lui par force. » Le messager vint; il lui fit la prière; elle refusa; il s'excusa sur son ordre qui était d'emporter le cierge par force. Mais comme il voulut employer toute pour lui arracher le cierge, la dame tenant ferme, et se défendant hardiment, au milieu de la dispute, et des efforts que chacun faisait en tirant fortement le cierge, il se cassa; une moitié restant aux mains du messager, une moitié aux mains de la dame. A peine le cierge avait-il été ainsi violemment cassé, que la dame tout à coup revenue à elle, se retrouva devant l'autel où elle s'était agenouillée. Mais elle avait encore dans la main le cierge brisé. Sa suprise fut grande. Mais elle rendit grâce à la sainte Vierge qui n'avait pas voulu qu'un pareil jour elle restât sans messe, et qui lui avait donné part à un si bel office. Elle eut grand soin du cierge, et le mit de côté comme la plus précieuse relique. En effet, dit la tradition, tous ceux qui le touchaient, quelque fût leur mal, étaient aussitôt guéris. (Jac. a Vor., *Leg., aur.*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 165-166.)

Reine Meurtrière (La). — Legrand d'Aussy a donné l'analyse du conte de la reine qui tua son sénéchal. Un roi d'Egypte, jeune, beau et bien fait, est aimé sans être connu : il veut épouser sa belle. Le sénéchal, indigné d'un mariage contraire aux coutumes royales, se glisse, sous l'habit du roi, dans la chambre de la jeune fille avant les noces, mais il est découvert par l'amante qui, pour venger son honneur, lui coupe le chef. Elle se confesse au chapelain qui ne peut taire le crime. Le roi trompé condamne sa femme au feu, mais Notre-Dame la sauve, (*Fabliaux. — Contes dévots...* Paris, t. IV[e], 1781, p. 121.)

Legrand est d'avis que le sujet de ce conte est emprunté à l'histoire du roi Edgar en Angleterre.

Sacristain (Le). — La légende du *Sacristain* a été rimée diverses fois au moyen âge :

Claude Fauchet, dans son recueil *De l'origine de la langue et de la poésie françaises* (Paris, 1581, in-4°, p. 170-179), a donné l'analyse en son vieux langage du fabliau du *Secretain* qu'il attribue à sire Jehan Chapelain ; il en cite pour preuve les premiers vers;

Usages est en Normandie
Que qui hébergiez est, qu'il die
Fable ou chanson die à l'hoste
Cette coustume pas n'en oste,
Sire Jehan le Chapelain,
Poura conter du Secretain...

Barbazan a donné une édition de *Segretain moine*, d'après le manuscrit de Saint Germain, n° 1830, de la Bibliothèque impériale.

Ce conte commence par ces vers ;

D'un moine vos dirai la vie
Segretain fu d'une abaie

Et enama une borgoise...
Il se termine par ceux-ci :
Ainsi ot Dant Tibout perdu
Et son bacon et son poulein :
Ainsi fu mors le segretain.'

(Barbazan, *Fabliaux*... ed. Méon. Paris, 1808, 4 vol. in-8, t. Ier, p. 242-270.)

M. Paulin Paris, dans le remarquable article consacré à Rutebeuf dans l'*Histoire littéraire de la France*, Paris, 1842, in-4°, t. XX°, p. 719-734, s'est arrêté à l'examen de la légende du *Sacristain*, l'une des *poésies pieuses* du fameux trouvère du XIIIe siècle : « Dans les idées ascétiques du XIIIe siècle, dit-il, la Mère de Jésus-Christ avait pour mission particulière d'adoucir les rigueurs de la justice divine. Souvent, au rapport des légendes, les plus grandes fautes étaient pardonnées à ceux qui professaient une entière contiance dans son intercession. Tel était le cas du *Secretain et de la femme au chevalier* dont Rutebeuf nous raconte les désordres et le repentir. Le premier était au service d'une abbaye de chanoines Augustins. Humble et pieux, surtout à l'égard de Notre-Dame, il fut un objet universel d'édification, jusqu'au moment où le démon l'enflamma d'une passion criminelle pour la femme d'un chevalier voisin de l'abbaye. Cette dame que la même dévotion à Marie retenait fréquemment dans l'église au delà des heures du service divin, entendit l'aveu du sacristain sans trop de colère ; et bientôt ne sachant plus rien opposer aux embûches que l'enfer avait tendues sous ses pas, elle oublia ses devoirs et prit la fuite avec le séducteur... »

M Paulin Paris a cité les premiers vers du miracle du *Sacristain :*

En une congrégation
Ki ert de grant religion
Ot un moine, cloistriers estoit...

Le manuscrit de la Bibliothèque impériale est inscrit sous le n° 6987 ; les miracles commencent au f° 345, v° ; il date du XIIIe siècle. (Cf. P. Paris, les *Man. fr. de la bibl. du roi*... t. IIIe, p. 237.)

SACRISTAINE (LA). — Legrand d'Aussy (544) a donné l'analyse du conte de la *Sacristaine*, cité par M. Arthur Dinaux (545). Il en signale diverses versions, et n'indique de sources que pour le conte de Rutebeuf sur le même sujet. Méon l'a publié (546). Cette légende, tirée de Bzovius, a été racontée par Charles Nodier dans la *Revue de Paris* (547).

M. Paulin Paris remarque que le début de la *Sacristaine* offre un exemple infiniment rare, avant le XVe siècle, de l'emploi du vers de dix syllabes à rimes changeantes dans le même couplet, et que la pièce de Rutebeuf, intitulée *Du secrétaire et de la femme au chevalier*, a beaucoup de rapport avec celle-ci. Il cite les premiers vers :

Force d'amors a fait mon cuer ploier
Et si contraindre que jon voel emploier...

Le manuscrit du XIIIe siècle, coté n° 6987, qui contient cette légende, offre un ensemble de 9 pièces sous le titre général de *Miracles de Notre-Dame*, dont l'auteur est inconnu (548).

SÉNÉCHAL (LE FILS DU). — Legrand d'Aussy a publié le conte du roi qui voulut faire brûler le fils de son sénéchal. Le sénéchal a recommandé au roi son fils, et celui-ci aime tant l'orphelin que le fils du roi, jaloux, machine sa perte. Quelques calomnies et quelques ruses réussissent à irriter le bon monarque, qui donne contre son élève les ordres les plus cruels. Mais Notre-Dame sauve le fils du sénéchal. (Cf. *Fabliaux*. — *Contes dévots*... Paris, 4 vol. in-8°, t. IV, 1781, p. 28.)

THÉOPHILE (*la Légende de*). *Voy.* THÉOPHILE.

TOURNOI DE NOTRE-DAME (LE). — Notre-Dame assistant à un tournoi, prend la place d'un chevalier qui, en prières dans une église voisine, oublie le combat par ferveur pour la sainte Vierge : Notre-Dame triomphe, le chevalier reconnu vainqueur se voue au service de Notre-Dame tout le reste de sa vie. — Tel est le sujet d'un miracle de Notre-Dame que Barbazan a édité d'après un manuscrit de la Sorbonne, contenant les œuvres de Gautier de Coinsi (548*).

Ce petit poëme commence par ces vers :

Dous Jhesus, com cil bel guerroie,
Et come noblement tournoie,
Qui voulentiers au moustier tourne,
Où l'en le saint service atourne.

Il se termine ainsi :

... Li dous Deux en qui créons,
Ame et chierist et honneure
Celui qui volentiers demeure
Por oïr messe en sainte Eglise...

Le conte est intitulé :

« *Du chevalier qui ooit la messe et Notre-Dame estoit pour lui au tournoiement*. (*Ibid*., p. 82.)

TRÉSOR NOSTRE-DAME (LE). — M. Paulin Paris a rencontré le *Trésor Nostre-Dame* de Brisebarre, dans le *manuscrit de la Bibliothèque Impériale*, datant de la fin du XIVe siècle, n° 7071, 2, fol. 114 ; il en cite les premiers vers dans le IVe volume de ses *Manuscrits français :*

Pour venir de péchié au cor
Et pour des biens faire restor
Que j'ai perdus par ma folie,
Jon Brisebarre ay très or
Mis peine à rimer le trésor
De benoite vierge Marie...

(544) *Fabliaux. — Contes dévots*... Paris, 4 vol. in-8°, t. IV, 1781, p. 54.

(545) *Trouvères, jongl. et menestrels du nord de la France*... Paris, 1836-1843, 3 vol. in-8°, t. IIe, p. 23.

(546) *Nouveau recueil de fabliaux*, Paris, 1823, in-8°, t. II, p. 154.

(547) 1837, 29 octobre.

(548) PP. *Les man. fr. de la bibl. du Roi*... t. IIIe, 1840, p. 237.

(548*) Méon remarque qu'il n'a pu trouver ce manuscrit. Cf. Barbazan, *Fabliaux*... éd. Méon, Paris, 1808, 4 vol. in-8, t. Ier, p. 9.

Varlet marié a Nostre-Dame (Le). — Le conte du *Varlet* (549) *qui se maria à Nostre-Dame, dont ne vult qu'il habitast à autre*, de Gautier de Coisny, édité par Barbazan (550), commence par ces vers :

> Tenez silence, bone gent,
> Un miracle qui moult est gent
> Dire vous vueil et reciter...

Legrand d'Aussy a donné l'analyse du conte analogue intitulé : *De celui qui mit l'anneau nuptial au doigt de Nostre-Dame*, un jeune Romain, nouveau marié, met son anneau au doigt de Notre-Dame, le doigt de pierre de la statue se replie, Notre-Dame apparaît au jeune homme, et enfin lui rend sa liberté. (*Fabliaux. — Contes dévots*... Paris, 4 vol in-8°, tom. IVᵉ, 1781, p. 24.)

Voleur sauvé (Le). — Legrand d'Aussy a donné l'analyse du conte du *Voleur que Nostre-Dame sauva* : un voleur pendu est conservé à la vie par Notre-Dame, se repent de ses méfaits et se retire dans un monastère. (*Fabliaux. — Contes dévots*, etc., Paris, 4 vol. in-8°, tom. IVᵉ, 1781, p. 1.)

O

OLAF. (Saint) — La *légende de saint Olaf* (ou *Olaüs*), roi de Norwége, est populaire dès la fin du xiᵉ siècle ; les récits d'Adam de Brême sont le point de départ des récits merveilleux des paysans du nord, qu'ont rejetés les Bollandistes. (*Acta SS. Julii*..... Anvers, 1731, in-fol., tom. VII, die vigesima nona, p. 89. *Voir* aussi Saxo le grammairien, *Historia Danica*, l. x ; Adam de Brême, l. ii, c. 43 ; Torfæus, *Series regum Daniæ*, Snorro Sturleson, *Historia regum septentrionalium*.)

Saint Olaf converti prêche la foi, et encourt la colère de son frère. Le royaume de Danemarck venant à être offert à celui des deux qui mettrait le premier le pied sur la rive danoise, saint Olaf, tandis que son frère rassemble une flotte, se met en mer sur une barque, d'après les conseils du Christ, et conduit par un ange, aborde le premier dans le Danemarck, dont il convertit les farouches habitants.

La haine de son frère le poursuit dans ses nouveaux États ; Olaf est contraint de fuir en Russie. Il y était exilé depuis plusieurs années, lorsque Jésus lui apparaît : « J'ai eu ma passion pour toi, lui dit-il, va chercher la mort pour moi auprès de ton frère. » A cette apparition du Christ, la croix sur les reins, la couronne d'épines sur la tête, pâle, affaissé, sanglant, Olaf part ; il est pris par son frère et meurt en croix. Le cruel roi de Norwége poursuit encore ce cadavre de sa colère ; il ordonne de le brûler. On allume le bûcher, le corps du saint reste intact, et, des cendres du bois amoncelé, sort un dragon terrible qui dévore les bourreaux et le roi persécuteur. (Cf. Greven., Usuard., Meursius.)

OMER (Saint). — Les Bollandistes n'ont pas indiqué de monument purement populaire du culte ancien et répandu de saint Audemer (saint Omer) dans le nord. (*Acta SS.* septembris..., Anvers, 1750, in-fol., tom. IIIᵉ, die nona, p. 384.)

ONZE MILLE VIERGES (Les). — Jacques de Voragine, dans la légende consacrée aux *Onze mille vierges*, répète le plus grand nombre des erreurs du moyen âge sur cette tradition obscure et curieuse (551).

LÉGENDE DES ONZE MILLE VIERGES

Le martyre des onze mille vierges eut lieu de la manière suivante. Il y avait en Bretagne un roi fort religieux, nommé Nothus, et il eut une fille qui s'appelait Ursule. Elle était d'une sagesse irréprochable, d'une vertu exemplaire et d'une rare beauté, et sa renommée se répandait en tous lieux. Le roi d'Angleterre, dont la puissance était très-grande, et qui avait subjugué beaucoup de nations, entendit parler de ses mérites, et il pensa qu'il serait le plus heureux des hommes si elle était unie en mariage à son fils unique. Le jeune homme en ressentait aussi une extrême envie. Une ambassade solennelle fut donc envoyée aux parents d'Ursule, pour leur faire beaucoup de promesses et de caresses, et l'on y joignit de grandes menaces en cas que la mission demeurât sans succès. Le roi de Bretagne se trouva dans une extrême anxiété : il regardait comme un crime de donner sa fille, élevée dans la foi de Jésus-Christ, à un adorateur des idoles ; il

(549) Jeune homme.

(550) Barbazan, *Fabliaux*, éd. Méon. Paris, 1808, 4 vol. in-8°, p. 420.

(551) * Ces erreurs sont reproduites et amplifiées dans l'ouvrage d'Hermann Crombach : *Vita et martyrium sanctæ Ursulæ et sociarum*, Coloniæ, 1654. « Il paraît, par les tombeaux des saintes qu'on a découverts à Cologne, qu'elles étaient en fort grand nombre. Wondelbert, moine de Pruim en Ardennes, dans son *Martyrologe* en vers qu'il compila en 850, les fait monter à mille, mais il n'écrivit que d'après de faux actes. Sigebert qui florissait en 1111, compte onze mille vierges. C'est une méprise que quelques auteurs font venir de l'abréviation XI. M. V. qui ne voulait dire autre chose que onze martyres vierges. Du moins *la Chronique* de Saint-Tron ne compte point un plus grand nombre de martyres. Quant à la conjecture qu'une des saintes martyres pouvait porter le nom d'*Undecimilla*, elle est destituée de toute espèce de preuves et rejetée unanimement par les bons critiques. » (Note dans les *Vies des saints* d'Alban Butler, traduites par Godescard.) Parmi les anciens écrits qui reproduisent cette légende, nous signalerons les deux suivants qui remontent aux premiers âges de l'imprimerie, et qui sont devenus fort rares : *Epistola ad virgines Christi universas super hystoria nova undecim milium virginum*, in-4°, 29 feuillets (vers 1490). *Passio sive historia XI milium virginum*, in-4°, 30 ffˢ.

savait aussi qu'elle n'y consentirait jamais, et il craignait beaucoup le courroux de l'autre roi. Ursule, inspirée de Dieu, conseilla à son père de donner une réponse favorable au roi, en y mettant la condition qu'on lui donnerait, à elle, dix vierges d'un haut rang pour la consoler, et qu'on remettrait, tant à elle qu'aux autres, mille vierges, et qu'on lui laisserait trois ans pour renoncer à sa virginité, et que le jeune homme se ferait baptiser et instruire dans la foi dans ce même espace de trois ans. Elle manifesta ainsi une sage résolution, comptant ou que ces difficultés le feraient renoncer à ce qu'il avait en vue, ou que cette occasion lui fournirait à elle le moyen de consacrer à Dieu toutes ces vierges. Mais le jeune homme, souscrivant avec joie à toutes ces conditions, reçut le baptême et commença à faire préparer tout ce qui lui avait été demandé. De tous côtés l'on accourut pour assister à un si grand spectacle; beaucoup d'évêques vinrent pour accompagner Ursule et les vierges, et parmi eux était Partulus, évêque de Bâle, qui les accompagna jusqu'à Rome, et qui, revenant avec elles, sortit de Rome avec cette noble multitude de vierges. Il fut suivi par le prêtre Vincent, cardinal, et par Jacques, qui, venu de la Bretagne, sa patrie, à Antioche, y avait occupé sept ans le siége métropolitain. Il vint, à cette époque, visiter le pape, et ayant appris qu'il était parti de Rome avec ces vierges, il se hâta de le rejoindre, et il fut le compagnon de leurs travaux et de leur martyre. Maurice, évêque de Modène, oncle de Babile et de Julienne, et Solarius, évêque de Lucques, et Simplice, évêque de Ravenne, qui étaient alors à Rome, se joignirent à ces vierges.

Ethérius, le fiancé de sainte Ursule, qui était resté en Bretagne, fut averti par l'apparition d'un ange, d'exhorter sa mère à se faire chrétienne. Car son père était mort dans la première année qu'il avait embrassé le christianisme, et Ethérius avait pris, à sa place, le gouvernement du royaume. Lorsque ces pieuses vierges, avec ces évêques, revinrent de Rome, Ethérius reçut du Seigneur l'avertissement d'aller aussitôt les rejoindre à Cologne, et de recevoir avec elles la palme du martyre. Obéissant à la recommandation divine, il fit baptiser sa mère, et partant avec elle, avec sa petite sœur Florentine, déjà chrétienne, et avec l'évêque Clément, il se rendit au-devant des vierges pour prendre part à leur martyre. Marcel, évêque grec, et Constance, fille de Dorothée, roi de Constantinople (elle avait été fiancée au fils d'un roi, mais, comme il était mort avant l'époque fixée pour les noces, elle avait consacré à Dieu sa virginité,) vinrent à Rome, prévenus par une vision, et se joignirent auxdites vierges pour souffrir le martyre. Toutes ces vierges, avec les susdits évêques, retournèrent à Cologne et trouvèrent cette ville déjà assiégée par les Huns. Les barbares les voyant, coururent sur elles en poussant de grands cris; et, comme des loups qui égorgent des brebis, ils les massacrèrent toutes. Lorsqu'ayant tué les autres, ils vinrent à sainte Ursule, le prince des barbares s'arrêta, frappé de sa beauté, et, la consolant de la mort de ses compagnes, il lui promit de l'épouser. Mais comme elle s'y refusa absolument, furieux de se voir dédaigné, il la perça d'un coup de flèche, et elle reçut ainsi le martyre. Une des vierges, nommée Cordula, saisie de frayeur, se cacha cette nuit à bord d'un navire. Mais, le lendemain, elle se présenta de son gré aux barbares, et elle reçut le martyre. Et comme sa fête ne se célébrait point, parce qu'elle n'avait point souffert avec les autres, elle apparut longtemps après à une certaine recluse, recommandant qu'on célébrât sa fête le lendemain de celle de ses compagnes. Elles souffrirent l'an du Seigneur deux cent trente-huit. Mais cette époque n'est pas certaine; car ni la Sicile, ni Constantinople n'étaient alors des royaumes. Il est plus vraisemblable qu'elles subirent le martyre après l'empereur Constantin, lorsque les Goths et les Huns ravageaient l'empire, et du temps de l'empereur Marcien, ainsi qu'on le lit dans certaines chroniques; lequel empereur régna en l'an du Seigneur quatre cent cinquante-deux. Un abbé obtint de l'abbesse de Cologne le corps d'une des vierges, promettant qu'il le placerait dans son église, dans une châsse d'argent. Mais il le plaça sur l'autel de son monastère dans une châsse de bois; et, après qu'il l'y eut gardé un an, une certaine nuit que cet abbé, avec son chapitre, chantait matines, cette vierge descendit corporellement de dessus l'autel, et s'inclinant devant, elle traversa le chœur sous les yeux de tous les moines stupéfaits, et elle se retira. L'abbé courut à la châsse, et, la trouvant vide, il se rendit à Cologne et raconta fidèlement cet événement à l'abbesse. Et, se rendant à l'endroit où ils avaient pris le corps, ils l'y trouvèrent replacé. Et l'abbé sollicita son pardon, promettant de ne pas manquer cette fois de faire fabriquer une châsse du plus grand prix, et il demanda un autre corps; mais on ne lui en donna aucun. Un religieux, qui avait pour ces vierges une très-grande dévotion, étant un jour saisi d'une forte maladie, vit une vierge d'une merveilleuse beauté qui lui apparut et qui lui demanda s'il la connaissait. Et comme il s'étonnait de cette vision et qu'il avouait qu'il ne la connaissait point, elle lui dit : « Je suis une de ces vierges pour lesquelles tu as tant de dévotion. Et comme par amour pour nous et pour nous rendre honneur tu as récité onze mille fois l'oraison dominicale, tu en recevras la récompense; car, au lit de mort tu nous auras pour te protéger et te consoler. » Aussitôt il fit venir l'abbé, et il demanda l'extrême-onction. Et lorsqu'on la lui donnait, il cria tout d'un coup aux assistants de se retirer et de faire place aux vierges saintes qui venaient. L'abbé lui ayant demandé ce qu'il voulait dire, et le religieux lui ayant raconté ce qui lui était arrivé, les assistants se retirèrent, et, revenant un moment après,

ils trouvèrent qu'il avait rendu son âme au Seigneur.

Sainte Girarsine, reine de Sicile, qui avait converti son mari, monarque très-cruel, et qui, d'un loup furieux en avait fait un agneau, et qui était sœur de l'évêque Matrisius et de Darie, mère de sainte Ursule, ayant reçu en secret diverses lettres du père d'Ursule, partit aussitôt, suivant l'inspiration de Dieu, avec ses quatre filles, Babile, Julienne, Victoire et Aurée, et avec son jeune fils Adrien, qui ne voulut pas quitter ses sœurs; et ayant laissé son royaume dans les mains de son fils unique, elle se rendit par mer jusque dans la Bretagne. Par ses conseils, des vierges de diverses nations furent réunies, et elle fut leur directrice. Et enfin elle souffrit le martyre avec elles. Et ayant rejoint les parents d'Ursule, elle en fut reçue avec honneur, et il se donna de très-belles fêtes. Les grands et les princes accouraient à un si grand spectacle, et tous étaient pleins de joie et d'admiration. Enfin, lorsqu'Ursule eut converti toutes les vierges, elles arrivèrent en un seul jour, poussées par un vent favorable, au port de la Gaule qui s'appelle Tiel, et de là elles se rendirent à Cologne; là, l'ange du Seigneur apparut à Ursule et leur prédit qu'elles reviendraient toutes au complet de leur nombre, et qu'elles recevraient la couronne du martyre. Se rendant à Rome, d'après le conseil de l'ange, elles arrivèrent à la ville de Bâle, et là, ayant laissé leur navire, elles allèrent à pied à Rome. Et le pape Cyriaque se réjouit beaucoup de leur arrivée, car il était, comme elles, originaire de la Bretagne, et il avait parmi elles beaucoup de parentes, et il leur fit, avec tout son clergé, le meilleur accueil. Et, durant cette nuit, le pape apprit par révélation divine qu'il devait recevoir avec ces vierges la palme du martyre. Et, gardant ce secret caché, il donna le baptême à un grand nombre d'entre elles qui ne l'avaient point encore reçu. Comme il jugea le moment opportun, et qu'il avait gouverné l'Église un an et onze semaines, ayant été le dix-neuvième pape après saint Pierre, il convoqua tout le peuple pour lui faire part de sa résolution, et il se démit de sa dignité. Mais tous réclamèrent, et surtout les cardinaux, qui croyaient qu'il avait perdu la raison, puisque, renonçant à la gloire du souverain pontificat, il voulait aller après quelques femmelettes privées de sens. Mais Cyriaque, persistant dans sa résolution, choisit un homme saint, nommé Ametos, et l'ordonna à sa place. Et comme il avait quitté le siége pontifical malgré la volonté du clergé, son nom fut effacé de la liste des papes; et toute la faveur avec laquelle ce chœur sacré de vierge avait été accueilli à la cour de Rome cessa dès ce moment. Deux chefs des troupes romaines, hommes pervers, Maxime et Aphricanus, voyant cette grande multitude de vierges, et que beaucoup d'hommes et de femmes allaient les consulter, craignirent que la religion chrétienne ne fît de grands progrès. C'est pourquoi, s'informant de la route qu'elles suivaient, ils envoyèrent des députés à Jules, leur parent, prince des Gètes et des Huns, afin que, marchant contre elles avec son armée, il les tuât lorsqu'elles seraient arrivées à Cologne.

* Il existe un livret fort rare, composé par le P. Pierre Sevin, célestin, et intitulé : *La légende des onze mille vierges avecques plusieurs aultres saincts et sainctes.* Il est dédié *aux devottes vierges de l'ordre de saincte Clere à Paris.* C'est un petit in-8° de 28 feuillets, imprimé vers l'an 1500.

* *OPPORTUNE* (Sainte). Les légendes relatives à cette sainte, rédigées en latin par l'évêque de Seez, saint Adalhelin, ont été publiées avec une version française en regard par N. Gosset, Paris, 1655. Le texte latin a été reproduit par Mabillon : *Acta SS. ordinis Sancti Benedicti*, et par les Bollandistes, *Acta SS.*, t. III, *Aprilis*, p. 462. Nous nous bornerons à reproduire un passage emprunté au traducteur français : « Un épouvantable démon parut visiblement à un coin du costé gauche de sa chambre, en la forme d'un petit More fort vilain, ses cheveux et sa barbe distilloient comme de la poix fondue; il rouloit des grands yeux dans la teste semblables à un barreau de fer ardent qui vient d'estre tiré de la fournaise, estincelant de toutes parts, et iettoit feu et flammes avec une odeur puante et sulphurée par la bouche et par les narines; elle l'ayant aperçeu luy dit d'un visage plein de majesté et d'asseurance : Maudit esprit, autheur de toute méchanceté, ne fuyez pas; je vous commande de la part de Dieu d'estre là en ce coin; et après avoir fait venir toutes ses filles et les avoir adverties que le malin esprit estoit là dedans, elle leur dit : Mes filles, voici l'esprit immonde; et le père de malice qui nous persécute céans il y a si longtemps, le voilà par la grâce de Dieu tout confus de se voir vaincu et surmonté par la servante de Notre Seigneur. C'est pourquoy je vous supplie, mes sœurs, de vous en donner de garde, et ne vous point laisser gagner par ses suggestions et pensées abominables. Et le regardant elle luy dit : Au nom du Seigneur, retire-toi d'icy, ô malin esprit, tu ne me surmonteras pas comme tu as surmonté Eve la première femme.

« Une espèce d'oiseaux gastoient tout dans les jardins du monastère de la sainte et en mangeoient les fruits, à cause qu'ils y estoient trop souvent en très grand nombre, d'où les domestiques et amis de la maison prirent occasion de la suplier de leur permettre de tirer sus (ce qu'elle leur avait absolument défendu, ou de les exiler elle mesme par ses prières, comme elle pouvoit facilement faire). Elle aucunement touchée leur ordonna de faire commandement de sa part à tous ces oyseaux de se constituer prisonniers dans les prisons de l'abbaye, ce qu'ils firent aussi-tost que le commandement leur en eut esté fait, obéissant très volontiers à ses ordres; et leur ayant fait quelque peu de temps après défense de

n'y plus rien gaster, elle leur permit de se retirer et de prendre l'essor. Mais il arriva, chose merveilleuse, en ce que ces oiseaux voltigeant en l'air, tournoyèrent autour du monastère et criant tous ensemble n'en passoient pas les bornes et ne se séparoient pas. De quoy estant en peine, elle en rechercha la cause en toute diligence; et enfin découvrit que ses domestiques avoient tué un de ces oiseaux qu'ils avoient mangé, dont elle fut bien marrie, et se confiant en la divine bonté s'en fit apporter les os qu'on chercha exactement, et trouva-t-on heureusement hormis du haut de la jambe qu'on ne put trouver en aucun endroit du logis, et par sa prière Dieu redonna la vie à cet oiseau, qui prit aussitost l'essor avec les autres, demeurant néantmoins touiours boîteux à cause de la perte de cet os. Et en mémoire de ce miracle, tous les oiseaux de mesme espèce sont devenus boîteux en ces quartiers. »

OSWIN (Saint). — *Saint Oswin*, roi de Northumbrie au VIIe siècle, a joui vers le XIIe siècle, en Angleterre, d'une grande célébrité dans la société lettrée. (*Act. SS.* Augusti... Anvers, 1739, in-fol., t. IV, die vigesima Augusti, p. 57 et seqq.) Sa Vie écrite par un moine de Saint-Alban, se trouve dans Leland, *Collect.* t. V, p. 113. *Voir* aussi Bède, *Hist. eccles.*, l. III, c. 14; mais nous n'en connaissons point de monument véritablement populaire.

OTHERTUS (Légende d'). — Une des légendes lamentables qu'aime l'Allemagne, était récitée, vers le XIe siècle, dans les longues soirées d'hiver, sous le manteau enflammé de la cheminée seigneuriale, par les jongleurs en vogue, entourés de la troupe attentive et épouvantée des paysans.

Cette légende (*Chronic. Hirsaugiens.* ann. 1012) nous a été conservée par Trithème, en ces termes :

« L'an 1012, dans un bourg de la Saxe, le saint prêtre Rupert disait la messe de minuit à Noël. Un certain Othertus ou Othoperdus, et dix-huit de ses compagnons, dont trois étaient des femmes, se mirent à danser dans le cimetière, en chantant des chansons profanes qui troublaient la célébration de l'office. Le prêtre leur ayant ordonné de cesser, ils n'en tinrent nul compte. Alors Rupert indigné pria Dieu tout-puissant de faire qu'ils continuassent à danser pendant une année entière. Ce vœu fut exaucé. Pendant un an entier, ils dansèrent nuit et jour, sans s'arrêter un seul moment : ils ne mangeaient point, ils ne buvaient point, ils ne dormaient point; ni la pluie, ni le froid, ni la fatigue ne pouvait interrompre leur danse. Ils ne répondaient pas quand on les interrogeait. Leurs habits ni leurs chaussures ne s'usaient point; seulement ils enfonçaient peu à peu dans la terre broyée par leurs pas, d'abord jusqu'aux genoux, puis jusqu'aux hanches. Le fils même de ce prêtre, ayant voulu retirer sa sœur, qui faisait partie de cette ronde, la saisit violemment par le bras, mais le bras de la jeune fille resta dans sa main, sans qu'il tombât une goutte de sang, sans qu'elle témoignât la moindre douleur, et sans qu'elle cessât de danser avec les autres. Enfin, au bout d'un an, saint Héribert, archevêque de Cologne, vint au cimetière, donna l'absolution aux danseurs, et la ronde s'arrêta. Il les fit entrer dans l'église et les réconcilia avec le Seigneur. Les trois femmes moururent peu après, et les hommes qui survécurent restèrent affligés d'un tremblement perpétuel... »

M. Magnin a cité dans son *Cours de littérature* la légende d'Othertus et de ses compagnons d'après Trithème (*Chron. Hirsaugiense*, an. 1012); il la considère comme un conte clérical, destiné à arrêter la fureur des danses. (Cf. *Journ. géner. de l'instr. publ.*, 1835, 9 août, p. 419.)

OTHMAR (Saint).— Nous empruntons au continuateur de Jacques de Voragine la légende de ce saint.

Othmar naquit et fut élevé dans la province d'Allemagne. Il était encore fort jeune lorsque son frère le conduisit à la cour et lui fit enseigner les lettres. Il se livra à l'étude des vertus autant et plus qu'à celle des sciences, suivant ce qui est dit dans le livre de la *Sagesse : Ce que tu n'as pas suivi dans la jeunesse, comment le termineras-tu dans la vieillesse?* (*Eccli.* XXV, 5.) Il entra dans son adolescence au service de Victor, comte de ce pays, et il en fut bientôt tendrement chéri, car le comte reconnut toutes ses belles qualités; il fut promu à la prêtrise et la renommée de sa piété, de sa science et de la pureté de sa vie se répandant, Wultrum, qui était de droit héréditaire seigneur de l'hermitage où le bienheureux Gall avait construit sa cellule, obtint du comte qu'Othmar prendrait la direction de tout ce qui se rapportait à cet hermitage. Il le conduisit au roi Pépin, afin que le roi confirmât Othmar dans la possession de ce qu'il voulait lui donner ; le roi consentit à une demande aussi juste, et il approuva de sa main la cession que fit Wultrum de la totalité de sa propriété en cet endroit, et le roi ordonna de sa propre bouche que l'on y instituât un couvent de Frères réguliers. Othmar le fonda, et en peu d'années ce monastère fut distingué par la piété de ses habitants et par ses richesses, et de grands édifices y furent construits. Le bienheureux abbé Othmar voyant que, par un effet de la bonté de Dieu, les possessions de son monastère croissaient d'une manière éminente, craignait que l'encouragement à la vertu ne diminuât, et il se mit à recommander plus instamment la mortification, s'appliquant au jeûne avec la plus grande ferveur. Il fut grand ami du jeûne et de la chasteté, et extrêmement charitable. Il montra son amour pour la pauvreté en ne portant souvent qu'une seule cappe sans tunique, suivant l'exemple de Jésus-Christ, qui, à sa nativité, fut enveloppé de vêtements grossiers. Il servit les pauvres de ses propres mains, et il fit un logement pour les lépreux non loin du monastère, il

lavait lui-même les têtes et les pieds des indigents et il reçut de bien des gens le nom de père des pauvres. Il les visitait la nuit et veillait à ce qu'ils fussent convenablement servis. Pendant ce temps Warin et Ruthard, qui étaient alors chargés de l'administration de toute l'Allemagne, furent, à l'instigation du diable, saisis du mal désordonné de l'avarice, et ils voulurent dans leur iniquité s'emparer par force des biens de l'Eglise. Le bienheureux Othmar porta ses plaintes au roi Pépin, lui disant qu'il s'exposerait très-gravement s'il tolérait ces déprédations. Le roi les menaça de sa disgrâce s'ils ne restituaient pas au monastère tout ce qu'ils avaient soustrait injustement. Mais excités par leur avarice, ils n'obéirent nullement aux ordres du roi; bien plus ils se saisirent du bienheureux Othmar et ils se le firent amener lié. Et un faux frère du couvent, nommé Lampert, ayant été suscité par eux pour attaquer faussement son abbé et le calomnier, ce méchant moine ne craignit pas de charger un innocent; et une grande assemblée ayant été réunie, il accusa Othmar d'avoir des rapports criminels avec une femme. Il fut condamné à l'exil et relégué misérablement dans une île du Rhin où, après beaucoup de souffrances qu'il endura patiemment, il se reposa dans une bonne fin, le seize des calendes de décembre, en confessant Jésus-Christ. Mais Dieu, juge équitable, punit la fausseté de ce Lampert qui avait calomnié son supérieur : il perdit toute sa force, sa tête tomba vers la terre et il ne pouvait plus marcher qu'à la façon des quadrupèdes; et il s'en remit au jugement de Dieu; il avoua publiquement qu'il avait péché contre le bienheureux Othmar. Le saint fut enseveli dans l'exil et son corps se conserva dix ans sans altération. Après dix ans, ses disciples jugèrent à propos de le rapporter au monastère de Saint-Gall, qu'il avait dirigé dans les choses spirituelles et temporelles; ils mirent donc le corps dans une barque et beaucoup de miracles attestèrent les mérites du saint. Une grande tempête accompagnée d'ouragans, qui troubla alors le lac de Constance, ne se fit nullement ressentir à eux. Un petit vase plein de vin, que les moines avaient emporté pour leur repas se trouva rempli comme dans le principe, et le corps du saint toujours. . . . . .

. . . .

depuis avec honneur au monastère de Saint-Gall y repose et de nombreux miracles prouvent ses mérites.

OUEN DE ROUEN (Saint). — Saint Audoën ou Dadon, évêque de Rouen au VIIe siècle, a été, quelques siècles plus tard, l'objet d'une certaine célébrité, qu'attestent la multiplicité de ses actes et l'existence d'un poëme en son honneur, au XIe siècle, mal attribué à Fridegode par Henschenius, et écrit par un moine de son abbaye, nommé Thierry. (Cf. *Act. SS.* Augusti, Anvers, 1739, in-fol., t. IV, die vigesima quarta, p. 794.)

* Il a été imprimé à Rouen, en l'an 1500, (4°, 12 feuillets) une *Vie et miracles de monseigneur saint Ouen, premièrement chancelier de France, et apres archeuesque de Rouen, auec une antienne et oraison qui luy fut apportée d'ung ange du ciel pour la dire contre la tempeste et le tonnaire.* Fulbert écrivit, en 1066, l'histoire des miracles opérés par l'intercession et la vertu des reliques de saint Ouen. Dumoustier a inséré, dans sa *Neustria pia*, les poëmes de Thierry, religieux du XIe siècle, sur la vie et les miracles du saint. Voir aussi Martène, *Thesaurus anecdotorum*, t. III, col. 1669.

P

PACHOME LE JEUNE (Saint). — Les Bollandises ont cité une Vie apocryphe de saint Pachôme le Jeune, connue déjà du temps de saint Jérome. Elle ne nous a pas paru renfermer aucun des caractères de notre recueil, et il est à remarquer que Voragine lui-même a gardé le silence sur saint Pachome. (Boll., *Act. SS.*, Maii, coll. a G. Hensch. et D. Papebr. e Soc. Iesu. Anvers, 1750, in fol., t. III, die decima quarta Maii, p. 359.) Consultez aussi Tillemont, *Mémoires*, t. VII, et Hélyot, *Histoire des ordres ecclésiastiques*, t. I.

* M. Edouard Dulaurier a publié en 1835 (Paris, imprimerie Royale, in-8°) un fragment, d'après un manuscrit copte, de l'*Histoire des communautés religieuses fondées par saint Pakhome.* Ce fragment offre une exposition du système psychologique qui avait cours alors parmi une portion des chrétiens indigènes de l'Egypte, système qui s'écarte parfois de l'orthodoxie.

Une *Vie de saint Pachôme* est indiquée par M. Quatremère (*Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Egypte*, Paris, 1808, in-8°, p. 12) comme faisant partie d'un manuscrit copte, provenant du Vatican, et entré à la bibliothèque Impériale, n° 69; ce savant signale enfin, comme se trouvant dans ces manuscrits, divers écrits légendaires qui se rapportent parfois à des personnages fort peu connus hors de l'Egypte; il ne sera point hors de propos de les mentionner ici, en attendant que des études nouvelles viennent éclairer cette partie ignorée encore de l'histoire ecclésiastique.

Actes de	saint Jean et saint Siméon, martyrs sous Dioclétien,	manuscrit	n° 60
—	saint Isaac, martyr,	—	n° 66
—	saint Apater,	—	n° 63
—	saint Ignace,	—	n° 66
—	saint Noule,	—	n° 66
—	saint Macaire,	—	n° 59
—	saint Eusèbe,	—	n° 58

Actes de	saint Pisoura et trois évêques ses compagnons,	—	n° 60
—	saint Piroou et son frère Athom,	—	n° 60
—	saint Ari, prêtre,	—	n° 61
—	saint Til,	—	n° 62
—	saint Théodore l'Oriental et ses deux compagnons, Léonce et Paneger,	—	n° 63
—	saint Sarapamon,	—	n° 63
—	saint Epimé,	—	n° 66
—	saint Lacaron,	—	n° 68
—	saint Cyriacus, archevêque de Jérusalem,	—	n° 68
Vie de	saint Théodore,	manuscrit	n° 69
—	saint Schenoudi,	—	n° 66
	saint Daniel, abbé,	—	n° 62
	saint Martirien,	—	n° 62
	saint Onuphre, anachorète,	—	n° 65

Le P. Georgi publia, en 1781, d'après un manuscrit du cabinet du cardinal Borgia, une partie des actes de saint Coluthus, avec une traduction, des notes et une préface savante. Ce travail reparut en 1793 avec des additions nouvelles. Dans sa préface, l'auteur inséra des extraits étendus de plusieurs actes de martyrs (552).

PAPHNUCE (Saint). — Les Bollandistes n'ont pas dédaigné d'éditer, mais en signalant leurs imperfections, des actes fabuleux de saint Paphnuce. (*Act. SS.* Septembris., Anvers, 1757, in-fol., t. VI, die 24, p 681.)

PARADIS (La cour de).—Legrand d'Aussy a donné l'analyse de *La cour de Paradis*, après le comte de Caylus et Barbazan. (*Fabliaux, Contes dévots.* Paris, 4 vol. in-8, t. IV, 1781, p. 39.)

La Cour de Paradis a été analysée aussi par M. Amaury Duval, d'après l'édition de Barbazan et Méon, et un nouveau manuscrit, dans le tome X de l'*Histoire littéraire de la France*. C'est plutôt une pièce morale qu'une légende.

Voici d'ailleurs comment elle débute dans l'édition des *Fabliaux* publiés par Barbazan, t. I, p. 200, 223. (Paris, 1766, 3 vol in-12.)

Or me gart Diex que ne me die,
Quar talent m'est pris que je die
De Dieu qui tout le monde forma,
Et que de nous touz la forme a,
Ja soit ce chose qu'il soit Diex,
Rois de terre et Rois des Ciex,
Non pourquant si a il la forme
Et la semblance prist de l'omme;
Tant ama home et tant prisa
Que de lui forme prise a,
Dont home se doit moult eijoïr
Quant ses frères vont devenir
Es flans à la Vierge Marie,
Qui pour li fu dolante et lie,
Lie fu quant se senti plaine
De la grant déité humaine,
Qui en son cors fu avalée;
Aussi souef come la rousée,
Vient et descent sur la verdure,
Si vint Diex en la Virge pure.
Que peu ne grant ne fu blesmie,
De ce fu moult joians et lie
Mais puis en fu triste et dolante,
Ainsi come sainte Eglise chante,
De ce qu'ele vit en croix pendre,
Ses piez et ses paumes estandre,
Et claufichier et coroner,
Et en la croix mort endurer;
Mais or en est lie en grant joie,
Là où ses douz fius la conjoie,
Et tout li sains de paradis,
Chascuns le truevent a estris.....

PARADIS (La voie de). — L'idée de *La Voie* ou du chemin *de Paradis* a été souvent mise en œuvre au moyen âge.

Rutebeuf, au XIIIe siècle, s'en est servi dans une pièce de vers intitulée : *La Voie de Paradis, ou ci encoumence la Voie d'umilitei.*

Ce petit poëme a été édité, d'après les manuscrits de la bibliothèque Impériale, n° 7218, 7633; 7632, par M. Ach. Jubinal (*OEuvres compl. de Rutebeuf, trouvère du* XIIIe *siècle*... Paris, 1839; 2 vol. in-8°, t. II, p. 24-56).

Legrand d'Aussy en a donné l'analyse. (*Fabliaux*... t. II, p. 226, édition Renouard.)

M. Jubinal remarque que ces pièces, sur le Paradis et l'Enfer, prouvent que la fabulation mise en œuvre par Dante, dans son immortelle épopée, était antérieure à l'époque où il vivait; il rapproche du *Paradis* de Rutebeuf une autre pièce du même temps, sous le même titre et traitant du même sujet. (*OEuv. compl. de Rutebeuf*, t. II, p. 24, édition Renouard.)

L'auteur lui-même est acteur dans ce petit drame ;

Rustebuef qui rudement ouvre,
Quar rudes est...

entre « est une voie étroite, » il trouve « à senestre » un chemin qu'il dédaigne, parce qu'il

Va a. 1. repere,
Où trop a dolor et destrece...

Il arrive à la cité de *Pénitance*, où l'accueillent, le réconfortent un bourgeois et sa femme ; le mari se nomme *Pitié*, la dame *Charité*. Ces deux secourables amis lui conseillent d'aller à la maison de *Confesse*, en évitant celle d'*Orgueil*, qui est sur le chemin, celle d'*Avarice*, au-dessous d'*Orgueil*. dans le fond « d'un petit val, celles de *Colère*, d'*Envie*, de *Parésse*, de *Gloutonnerie*, d'*Outrage*, de *Luxure*.» Le pélerin doit hanter sur la route

Dame *Humilitez* la courtoise...
Largesse, nièce de *Pitié*, *Abstinence* et *Raison*.

Une autre pièce du XIIIe siècle, intitulée aussi la *Voie de Paradis*, est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7218, fol. 86.

Elle a été imprimée dans les notes de l'édition de Rutebeuf, donnée en 1839, par

(552) Voici les titres de ces deux volumes : *Fragmentum copticum ex actis S. Coluthi, erutum ex membranis sæculi V, coptice et latine*, Romæ, 1781; *De miraculis S. Coluthi.* Romæ, 1793.

M. A. Jubinal. (*OEvres complètes de Rutebeuf, trouvère du* XIII*e* *siècle...* Paris, 1839, in-8°, 2 vol, t. II, note A, p. 227-260.)

Le critique remarque qu'elle porte le même titre que la légende de Rutebeuf, et qu'elle est également une maligne satire. (*Ibid.*)

Cette légende commence par ces vers :

> Or escoutez .1. autre songe
> Qui croist no matere et alonge.
> Ie vous dirai assez briefment,
> Se je puis et je sai, comment
> En songeant fui en Paradis...

Dieu renvoie le pécheur qui le prie à Notre-Dame; c'est elle qui le conseille doucement et lui enseigne la *Voie de Paradis*. Grâce, Amour, Discipline, Obédience, Espérance, Foi, le mènent à Contrition et à Confession, malgré les attaques de Tentation :

> Si com j'aloie cheminant
> Regardai vers soleil couchant
> Et vi venir parmi .1. val
> Temptacion sor .1. cheval.
> La me gaitoit lez .1. boschet,
> Lez .1. estroit sentier basset,
> Por moi murdrir et estrangler;
> De paor me covint tranbler
> Quant vers moi le vi aprochier...
> Au secors me vint Espérance
> Qui très bien me réconforta
> Et grant hardement m'aporta.
> Petit prisai mon anemi...

Pitié raconte ainsi la fondation de la *Cité de Repentance:*

> Quant Jhésus fut ressuscitez,
> Lors fu fondée la citez,
> Le jor de Pentecouste, droit
> A ce point et à cel endroit
> Que Sainz-Esperiz vint en terre
> Por fère aux apostres conquerre
> Le pueple des pays divers.
> Cele citez, ce dist li vers,
> Est fermée de iiij. portes
> Qui ne sont esclames ni tortes;
> La premiere a non Remembrance,
> Et l'autre a non Bonne-Espérance
> C'on doit avoir ou Sauveor,
> Et la tierce s'a non Paor;
> La quarte est fete d'Amor-Fine,
> Et c'est cele qui s'achemine
> A confesse, qui tout netoie :
> Mouet a entrapeuse voie
> Ainçois c'on i puisse venir
> Qui ne met grant paine ou tenir
> *Explicit la Voie de Paradis.*

Le récit de Rutebeuf, très-vulgaire et singulièrement monotone, est laissé bien loin derrière par celui de l'*anonyme*, où l'invention, la grâce, l'esprit et la malice se disputent le pas.

La Voie de Paradis, par un auteur resté encore inconnu, a été analysée par M. Amaury Duval, dans le tome XVIII de l'*Histoire littéraire de la France* (Paris, 1835, in-4°, p. 790-793). *La Voie d'Enfer*, ainsi que la légende attribuée à Rutebeuf sans aucune preuve, par Legrand d'Aussy, et qui, sous le même titre, diffère essentiellement du poëme de ce trouvère, en ont été rapprochées par le critique.

La Voie de Paradis de Rutebeuf a été analysée par M. Paulin Paris, dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France* (p. 777). L'illustre critique remarque que ce poëme doit sans doute beaucoup à la première partie du *Roman de la Rose*, composé, suivant toutes les apparences, plus de vingt ans auparavant.

M. Arthur Dinaux, dans ses *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique* (Paris, 1836-1843, in-8°, 3 vol., t. II, *Trouv. de la Flandre*, p. 25), a cité, parmi les pièces où le mélange du sacré au profane se trouve combiné de la manière la plus étrange, Le *Pater noster d'amour*, le *Credo au Ribaut*, les *Saluts d'amour*, les *Pater-nostres variés* ou *glosés*, le *Vergier de Paradis*, les *Complaintes d'amour*, l'*Oroison de la létanie*, les *Prières de Notre-Dame rimées*, etc.

L'allégorie qui sert de base à la *Voie de Paradis*, s'est reproduite depuis dans divers ouvrages, et notamment dans celui de Bunyan, célèbre en Angleterre, et souvent réimprimé, *le Pélerinage du Chrétien* (*Pilgrim's progress.*).

* *PARADIS TERRESTRE.* — Des détails fabuleux, des légendes parfois étranges se trouvent dans les écrivains anciens au sujet du paradis terrestre.

Cosmas, qui écrivait au VII*e* siècle, place le paradis terrestre à l'est de notre terre, dans un continent situé au-delà de l'Océan; les quatre fleuves qui arrosaient l'Eden viennent, par des canaux souterrains, surgir dans la terre post-diluvienne.

Une mappemonde qui accompagne, dans un manuscrit du XII*e* siècle, les ouvrages de Lambertus Floridus, représente de même le paradis terrestre comme hors de notre continent. On remarque dans la partie la plus orientale de cette carte une grande terre de forme ronde, environnée par la mer et entourée de rayons.

L'Eden est indiqué dans des positions diverses sur beaucoup de monuments cartographiques du moyen âge. Une carte que mentionne M. de Santarem le place dans la Phénicie, près du Liban. Comme l'Inde est sur le même parallèle, cela donnerait à penser que le dessinateur a voulu indiquer le paradis dans l'extrémité alors connue de l'Orient.

Dans une mappemonde du IX*e* siècle conservée dans un manuscrit qui fait partie de la bibliothèque de Strasbourg, le paradis terrestre est placé sur le continent, et non dans une terre trans-océanique. C'est aussi à l'est, au bout de la terre, qu'est le paradis terrestre dans une mappemonde d'un manuscrit de Turin, et dans une autre jointe à un *Commentaire sur l'Apocalypse*, que possède le Musée britannique.

Gautier de Metz, dans son poëme de l'*Image du monde*, écrit au XIII*e* siècle, place le paradis terrestre dans une contrée inabordable de l'Asie : des feux ardents l'envi-

rouiment, et un ange, armé d'une épée flamboyante, en garde l'entrée.

Lambert regarde le paradis terrestre comme une île; dans le texte d'un manuscrit de la bibliothèque Impériale de Paris il dit : *Paradisus insula in oceano in oriente.* A l'article *Paradisus* d'un dictionnaire qui termine cette compilation, dans un autre manuscrit de la même bibliothèque, se trouve un passage que M. de Santarem (553) rapporte ainsi : « Au centre du paradis il y a une fontaine qui arrose tout le jardin. L'arbre qui porte les fruits y est placé. C'est le bois de la vie où il n'y a jamais ni froid, ni chaud, mais une température toujours égale. Là est la source des quatre fleuves. L'entrée de ce lieu est fermée et entourée de la muraille de feu. » Honoré d'Autun disait, au XIIe siècle, dans son *Imago mundi : Paradisus locus omni amœnitate conspicuus, inadibilis hominibus, quia igneo muro usque ad cœlum est conseptus.*

La mappemonde d'Héréford du XIIIe siècle représente auprès de l'Indus le paradis terrestre comme une île circulaire : il n'est pas seulement séparé de la terre habitable; il est encore ceint d'une muraille dans laquelle une porte crénelée est pratiquée du côté de l'ouest.

Radulphus Higden, auteur anglais du XIIIe siècle, s'appuie de l'autorité de saint Basile et de celle d'Isidore de Séville pour placer l'Eden dans un lieu inaccessible, aux extrémités orientales de la terre. C'était aussi l'opinion émise par Philostorge, auteur d'une *Histoire ecclésiastique* écrite au Ve siècle; c'était l'avis de Raban Maur, qui décrit les arbres merveilleux qui composent les forêts de ce jardin, arrosé par de nombreuses sources d'eau, et entouré d'une muraille de feu. Tout ceci se retrouve dans le traité d'Hugues de Saint-Victor, *De situ terrarum*, qui s'exprime ainsi : *Paradisus est locus in orientis partibus omni genere ligni et pomiferarum arborum consitus. Habet lignum vitæ; non ibi frigus est, non æstus, sed perpetua aeris temperies. Habet fontem qui in quatuor flumina dividitur.*

Jacques de Vitry (*Historia orientalis*), Gervais de Tilbury, dans ses *Otia imperialia*, et bien d'autres auteurs du moyen âge désignent le paradis terrestre comme un endroit séparé du continent, et inaccessible aux mortels.

Jourdain de Séverac, moine et voyageur au commencement du XIVe siècle, place le paradis terrestre entre la troisième Inde, c'est-à-dire l'Inde au delà du Gange et l'Ethiopie, sans trop se préoccuper des difficultés qui résultent de cette disposition géographique. Il rapporte, comme bien d'autres auteurs anciens, que les quatre fleuves du paradis abondaient en or et en pierres précieuses (554).

Leonardo Dati, poëte florentin du XVe siècle, composa un traité de géographie en vers, intitulé *Della sfera* (555); c'est dans l'Asie qu'il assigne la place du paradis terrestre :

Asia e le prima parte dove l'huomo
Sendo innocente stava in paradiso

Des érudits modernes se sont occupés de ces questions, qui avaient si fort préoccupé le moyen âge; Bochart a composé un traité sur le paradis terrestre; le savant Huet en a fait l'objet d'un livre qui a obtenu sept éditions successives : la dernière est datée d'Amsterdam, 1701. Il le place aux bords du Tigre et de l'Euphrate; le P. Hardouin se déclare pour la Palestine dans son *Nouveau traité de la situation du paradis terrestre*, inséré dans un recueil qui parut à La Haye, 1730, 2 vol. in-12, sous le titre de : *Traités géographiques pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture sainte.*

M. Saint-Martin a donné, dans le tome II de ses *Mémoires sur l'Arménie* (p. 398-405), Paris, 1819, 2 vol. in-8, un opuscule traduit de l'Arménien, *sur les quatre fleuves du paradis terrestre.*

Nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer le *Discourse* de Carver *of the terrestrian paradise*, London, 1666, in-4. Un autre anglais, géographe et orientaliste habile, sir W. Ouseley, a traité de la situation de l'Eden dans ses *Observations sur le fleuve de l'Euphrate*, lues en 1824 devant la société de littérature de Londres. Un petit poëme sur le paradis terrestre se trouve dans l'ouvrage d'O Sullivan : *Patritiana decas*, Madrid, 1629, in-4.

Les questions relatives au paradis terrestre ont été discutées avec érudition dans l'ouvrage de G. C. Kirchmayer, professeur à Wittenberg : *Deliciæ æstivæ*, 1662, in-12. Une dissertation *De Paradiso* expose toutes les opinions émises au sujet de l'Eden, de sa situation (556), du temps qu'y passèrent nos premiers parents (557).

PATRICE (SAINT), son purgatoire et son voyage. — La *Légende de saint Patrice, de son purgatoire et de son voyage*, a ému tous les esprits du moyen âge. Elle ne semble pas dater moins que du VIe ou du VIIe siècle. L'origine en est obscure : peut-être anglaise, peut-être bretonne et aussi francaise.

(553) *Histoire de la Cosmographie au moyen âge*, Paris, 1847, in-8°. C'est à ce savant ouvrage que nous empruntons la plupart des détails que nous donnons ici.

(554) La relation de Jourdain de Severac se trouve dans le tome IV des *Mémoires de la société de Géographie*, p. 55 et suiv.

(555) On connait trois éditions, toutes fort rares, de cet ouvrage curieux : *Voy.* Libri, *Histoire des sciences mathematiques en Italie*, t. II, p. 221 et *Catalogue*, 1847, n° 1019.

(556) Le docteur allemand repousse l'avis de ceux qui croient que le paradis terrestre était situé au-delà de l'Ocean et sur de hautes montagnes; il examine l'idée de quelques érudits qui ont cru pouvoir le placer dans l'île de Ceylan, et après avoir discuté ce qui, sous ce rapport, concerne la Palestine ou les environs de Damas, il se prononce pour la Mésopotamie.

(557) Cent ans selon quelques auteurs, sept ans selon d'autres, trois jours seulement et même un seul, au dire de certains écrivains.

Quelle idée voulurent exciter ses premiers chanteurs, aujourd'hui inconnus : c'est ce qu'il est difficile de préciser. Il est certain que tous les conteurs et tous les poëtes qui, depuis les temps reculés, en ont fait l'objet de leurs récits ou de leurs chants, n'eurent en vue que l'édification et peut-être même quelquefois l'amusement des masses (558). Entre mille autres, nous choisissons une version récente (559), encore populaire au dernier siècle, et qui donne très-complétement les intentions du moyen âge.

Dans l'ancien office de saint Patrice, publié par Colgan, il n'y a qu'une seule allusion à la légende dont nous nous occupons :

Hic est doctor benevolus
Hibernicorum apostolus
Cui loca purgatoria
Ostendit Dei gratia.

Une réimpression du ***Voyage du Puy Saint-Pâtris*** a eu lieu à Paris, chez Silvestre, in-4.

M. Prosper Tarbé a publié, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Reims, le *Purgatoire de saint Patrice*, légende du XIIIe siècle, 1842, in-12 de 48 pages.

M. Magnin, dans son ***Cours à la faculté des Lettres***, a signalé deux poëmes anonymes de trouvères, de la fin du XIIe siècle, sur le Purgatoire saint Patrice. (Cf. ***Journal général de l'Instruction publique***, 19 novembre 1835, p. 44.)

L'ancienne tradition populaire du ***Purgatoire*** se retrouve dans un manuscrit de Turin, 4. 22. k., petit in-folio, du XIIIe siècle, qui contient la ***Contemplation*** de saint Bonaventure, sous le titre de la ***Vesion de Godalh***, folio 101. (*Voir* le ***Mémoire*** de M. Paul Lacroix, sur les manuscrits relatifs à l'***Histoire de France*** et à la ***Littérature française***, manuscrits trouvés dans les bibliothèques d'Italie, inséré dans les ***Mélanges historiques***, publiés par M. Champollion-Figeac, tome III, p. 325; ***Collection des documents inédits sur l'Histoire de France.***)

Cette ***Vesion facta en Ibernia*** commence ainsi :

« Un home hat en Ibernia qi havia nom Godalh qi fou mot cruel e pervers en tota sa vida e era noble de linhage a legie de cara e de bel regardament, e estant jôve enunt si en ayse mespreet tot aco qi era de valu di s'arma, aysi con el despueys ho recontava cun lagremas. »

M. Paulin Paris a rencontré le ***Purgatoire*** dans le manuscrit de la bibliothèque Impériale n° 7215, 3, contenant diverses pièces en vers et en prose des XIIIe et XIVe siècles, et datant du XIVe. (Cf. ***Manuscrits français***, de ***la Bibl. du Roi....***, Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1847, n° 14, p. 398-399.)

Purgatoire saint Patrice, en prose.

« Cy commence le Purgatoire saint Patrice. — Au temps que saint Patrice le Grand preschoit en Irlain, » etc. (Paulin Paris, les ***Man. fr. de la Bibl. du Roi...***, Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VII, 1848, p. 341.) Le manuscrit date du commencement du XVe siècle, et est inscrit à la bibliothèque Impériale sous le n° 7292, 3, 4, in-4° parvo vélin.

Sinner indique le ***Purgatoire saint Patrice*** dans un manuscrit du XVe siècle de la bibliothèque de Berne, n° 205, folios 139-147). (Cf. ***Catalogus codic. mss. Bibl. Bern....***, Bernæ, 1760-1772, 3 vol. in-8°, t. III, page 416.) Il remarque un peu plus loin que la doctrine de ce livre tient de très-près à celle qui inspirait les sanctuaires orphiques.

Le ***Saint Patrice*** en trois mille vers, par Marie de France, au XIIIe siècle, a été mentionné par M. Magnin, dans son Cours à la faculté des Lettres. (Cf. ***Journ. gén. de l'Instruct. publ.***, 19 nov. 1835, p. 44.)

Legrand d'Aussy a donné l'analyse du même poëme de Marie de France, sur le ***Purgatoire.*** Il remarque que ce nom de ***Purgatoire*** est donné à une caverne d'Irlande, située à deux lieues de Dungal, dans une petite île, au milieu d'un lac que forme le Derg. Il rapporte l'opinion des Bollandistes qui reculent les origines de cette légende jusqu'au XIIe siècle. On la trouve dans le roman de Guérin-Mesquin, qui fait partie de la ***Bibliothèque Bleue.*** Matthieu Paris (ann. 1153), en fait mention, et le fonds même des coutumes superstitieuses relatives à la caverne du ***Purgatoire*** serait tout païen. (Cf. ***Fabliaux.....***, t. IV, p. 71.)

* Le petit poëme de Marie de France est trop étendu pour que nous le reproduisions ici en totalité (*voyez* le t. II, p. 403-499 de l'édition, Paris, 1820, des œuvres de cette femme remarquable); mais du moins en donnerons-nous quelques fragments. Il débute ainsi :

Seignurs, entendez la raisun
Un seint hum fud, Patriz out nun,
Mult fud religius a ber
Pur la parole Deu mustrer.
Alad en predicaciun
En Yrlande od devociun,
Il fud li secunz qui la mist
La lei Deu è tenir la fist.
Dei fist par lui vertuz è signes
E miracles kar il est dignes;
Mult s'entremist dévotement
De mettre en ceus entendement
Qui èrent de fole créance
Ke jetté fuissent hors de rance;
Zur bestial cors nun estables
Voleit faire à Deu covenables
Et mult l'espoentat sovent
Par l'enfernal encumbrement,
Des peines ke ci averunt
Qui en Jhesu crist ne crerrunt.
E mult sovent lur recitat
Des granz joies k'il lur mustrat
Où tuz cil deivent parvenir,

(558) On a remarqué que le *Purgatoire saint Patrice*, malgré la piété affectueuse qui le caractérise, est semé de satire contre les cardinaux. (Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t. XVI. 1824, *Discours sur l'état des lettres au* XIIIe *siècle*, p. 226.)

(559) M. Veinant a donné en 1840 une réimpression, tirée à 42 exemplaires seulement du *Purgatoire Saint-Patrice*, in-4°, Paris, 1 vol.

K'il volent amer e servir ;
De ço les fist-il entendanz
Par ço ke il fuissent créanz....
El tens le rei Estefne dit,
Si cum nus trovum en escrit,
K'en Yrlande estoit un produm,
Chevaliers fud, Owens out num,
De qui nus volums ci parler
E la dreite estoire mustrer
A l'eveske de cel païs
Où li Purgatoire est mis,
Vint Owens a confessiun
De ses péchiez querre pardun ;
Kar mult aveit sovent ovré
Contre Deu en grant cruelté.
L'eveskes vit ço k'il dist
E coment il se régéhist :
Mult le blasma k'il out esté
En tel ovre è demoré ;
Par ses péchiez out irascu
Sun créatur et offendu
Li chevaliers pur ses péchiez
Fud mult tristes è esnuyez ;
Pense ke digne pénitence
Fera solum la Deu consence,
L'eveskes li voleit doner
Solum ço k'il l'oït parler
Penitence de ses péchiez,
Dunt il put estre alégiez.
Li chevaliers lui dist brefment.
Sire eveskes, n'en voil néent
E offendu mun Créatur.
Per ço eslis, par Deu licence,
La plus griève pénitence :
Al Espurgatoire en irrai
Seint Patriz, è là enterai :
Ke je seie de mes péchiez
E délivres è espurgiez.
Li éveskes l'amonesta
De ço lesser ke il pensa,
N'est pas à aler convenable
La où conversent tut li diable.
Hom set bien ke mulz i entrèrent
Ke onke puis ne returnèrent.
Nule pour de peine aver
Ne puet sun corage mover.
Li eveskes vit sun corage
Si l'en orat k'à moniage
Si mesist entre bone gent,
Ou od chanoignes en covent ;
Puis purreit-il plus seurement
Faire le suen purposement.
Il lui respunt ke nun fera
Jà nul habit n'en recevra
Fors tel eume l'avoit éu
De ci k'il ait cel liu véu.
Quant l'eveske si fermement
Vit k'il veut son purpensement
Al priur de cel liu manda
Par escrit k'il lui envéia
Ke cel chevalier recuillist
Al Purgatoire è le mesist,
Issi cum il faire deveit
E cume la costume esteit,
Li chevaliers vint al priur
Il le reçut par grant amur,
E mult lui dist è sermona
K'il leissust ço ke il pensa ;
Ha ! trop ai grant oppressiun
D'aler en tel perdiciun.
Tant est fervenz en sun désir
Ne l'en puet li priurs partir ;
Od lui l'amenad en l'église
Si cume costume est assise ;
Quinze jurs li fist demurer,
Orer, è veiller, è juner.
Quand il out esté quinze dis
Si manda les clercs del païs ;
Matin lui fèrent messe oïr
Et escuter tut à leisir
Puis reçut od dévociun
Le cors Deu od bénéïçun ;
L'eve bénéïte jetterent
Desur lui après l'amenèrent
Od letanie, od oreisun,
E od bele processiun,
El liu où il deveit entrer
Forment le hasta de aler,
Li priurs ad l'us deffermé
Devant tuz ad dit è parlé
Al chevalier ; si lui mustra
L'entrée et puis le sermona.
Nos conseilz je mentreies
Amis, certes si tu créeies
Bien poz-ci ta vie amender,
E Deu servir è honurer ;
Mult è sunt entrez è perdu,
Ne sont hom k'il sunt devenu.
Kar n'orent pas ferme créance,
Bone fei, ne dreite espérance ;
Ne porent suffrir les turmenz,
Pur ço remistrent-il dedens ;
Par les grands turmenz ke il virent
Deu oblièrent et perdirent.
Si vus sur ço volez entrer
Ke vus m'oiez ici cunter,
Primes vus ferai ci oïr
Tut ço ke vus est à venir.
Li chevalers li respondi :
Ji enterai, en Deu m'afi,
Pur mes péchiez espenir
E ke jo puisse à Deu venir.
Li priurs dist : entendez, sire,
Ço que vus voil mustrer è dire.
El nun de Deu que vus créiez,
En ceste fosse vus mettrez,
Par le crois de la terre irez,
Tant k'en un grand champ entrerez
Une grant sale i troverez
Bien overé, si enterez :
Mult sont d'ovraigne qui la fist
E qui si feitement l'asist.
Dedenz la maisun vus serrez
Tant de bons messages aurez
De part Deu a vus parlerunt
E si vus reconforterunt ;
Si vus enseignerunt assez
Içо que vus faire devez.
Après ço s'en departirunt
E à Deu vus comanderunt ;
Hastivement aurez après
Cruels messages è malvès,
Ço nus unt dit è coneu,
Icil qui de là sunt venu.
Nus le véimes en escrit
Issi cum je l'ai à vus dit.
Li Ber mustra mult bel semblant :
Et devant tuz dist en oant,

K'il n'ont dute de cel péril
Qui les autres mist en eissil,
Kar la force de la dolur,
Des péchiez dunt il a pour,
Despit k'il nès voleit oïr,
Ne sun purpensement guerpir
Li grant méfait de ses péchiez
Dunt ses cors est pleins è chargiez,
Ne reduta mie à suffrir
Peine è turment pur Deu pleisir.
Cil qui devant fud bien armez
D'armes de fer è aturnez
E qui aveit grand hardement
En estur pur veincre la gent;
Or s'est armez en tel mesure
Dunt li diables n'éust cure,
De fei et de bone espérance
E de justice è de créance;
Par icestes vertuz sans faille
Veincra le Diable en bataille;
Il dist à tuz: préez pur mei,
Puis fist la croiz par devant sei;
Hardiement od bon semblant,
En la fosse se mist avant.
La porte ad li priurs fermée
Si se départent de l'entrée
Vont s'en od la processiun
El muster è funt oreisun
Ke Deus eit pité è merci
Del chevalier dunt jo vus di.
Li chevalers pas ne s'efreie,
Parmi la fosse tient sa veie;
Ore hanterat ne dutez mie
Novele è forte chevalerie,
Merveille est k'il est asseur,
Cum il plus vu, plus est obscur;
Tute pert humaine véue,
Autre clarté lui est venue;
Petite fud, mais ne purgant
Par cele tint la veie avant,
Tant ad erré par desuz terre
K'il vint al champ k'il alout querre;
Une maisun vit bele è grant
Dunt il oït parler deuant
Tel lumère ad iluek trovée
Cum est d'yvern en la vesprée;
Icest paleis aveit en sei
Entur une entière parei
Fait à piliers et à arches,
A vousur è à wandiches,
Cloistre ressemblant envirun
Cum a gent de religiun.
Li chevaliers s'esmerveilla
Del ovraigne k'il esgarda;
Quant le palais out esguardé
Dehors è tut entur alé,
Hastivement dedenz entra;
Assez è plus s'esmerveilla,
De ço k'il a dedenz véu
A tant s'assist loant Jhesu.
Ses oilz turnat è sus, è jus,
Merveillat sei kar ne pout plus,
Ne cuida pas, c'en est la summe,
Ke cil ovre fust de main hume.

Voici comment Marie de France décrit les peines de l'enfer telles qu'elles s'offrirent aux yeux du chevalier :

D'iluek le traistrent et menèrent,
Dedenz un autre cnamp entrèrent
Où greignurs turmenz ad véu
K'en cel dunt il estoit eisseu.
De chascun âge de la gent
Ont en cel champ diversement;
A la terre furent culché
Came li autre è cloufiché.
Tels esteit la diversetez
De cels qu'en cel champ ad trovez,
E des autres k'il vit devant,
Sur les ventres èrent gésant.
Les autres géséient envers
Cloufichez à la terre od fers.
Dedenz cest champ où est venuz
Plusurs de ces i ad véuz
Qui adenz estéient gisanz;
Su els véeit draguns ardanz
Qui les poigneient è turmentouent
Od denz ardanz les devourouent.
Plusurs i vit qui èrent ceint
E de serpenz ardanz estreint,
E par les cols è par les braz
Mult i aveit dolereus laz;
Od lur langues qui mult sunt fuines
Percent lur cors è lur petrines.
Od l'aguerce si traient fors
Ço li ert vis les quers des cors.
Crapouz i vit merveilles granz
Ço lui ert vit trestuz ardanz,
Sur les piz des asquanz seient
Od lur becs que horribles aveient
A grant force èrent ententis
De traire les quers des chaitis;
Cil qui èrent ici tenuz
Es granz turmenz k'il ad véuz
Ne finèrent de doluser
De grefment pleindre è de plurer.
Li diables sur els cureient
E flaëloent è si bateient;
Chaitis est cil qui en tel peine
Pur ses pechiez se traite è meine.
Il ne poeit nient véer
La grandur del' champ ne savéer,
Fors de lant k'il i fud entrez
E lee de travers fut menez.
Le chevalier unt apelée,
Li diable è à lui parlée :
Tuz ces turmenz que vus véez,
Aurez si vus ne nus créez.
Il les despit, cil s'entremettent,
Cum il en ces turmenz le mettent;
Il apelad le nun Jhesu,
Par cel apel délivrez fu.
Iluek l'un treit, si sunt alé
Al terz champ où il l'unt mené
Plein de misérie è dolur
E de criement è de plur;
De tute maniere de lée
I aveit gent trop grant plentée;
E jurent adenz è envers
Fichiez en terre, od clous de fers
Ardanz, des chiefs deu k'as piez
Par tuz les membres sont fichiez
Si espes ke nul ni mettreit
Sun dei k'a clou ne tuchereit.
Ensi très grant anguisse esteient
K'avis un kes crier poeient
Fors cume gent qui fuissent morz
Tant esteient lur turmenz forz,

Nus estéient è li freiz venz
Les tormentont è hors et ens,
E li diable si les bateient
Ke nule pitié n'en avoient :
Allas ! Ke nuls deit deservir
Ke tele peine deit suffrir ;
Après ant li diable dit
Al chevalier sans nul respit,
Itels peines suffrirez vus
Se vus ne consentez à nus ;
E lessez ço k'avez empris
Ou turmentez serez tut vis.
Il desdeigna o si despist
Lur conseilz è niens ne fist.
Ils le voleient ferme lier
E a la terre cloufichier
Si cum esteient li peiné
Qui là furent ; il ad nomé
Le nun Jhesu-Crist durement
Si fud délivrés erraament,
Tant l'un trait è sachè entr'eus
Quel quart champ le menèrent odeus,
Tute manière de tormenz
Là vit le chevaliers dedenz;
Par les piez estéient pendanz
Plusurs od chaënes ardanz
E par les mains è par les braz
Li plusur en doloreus laz ;
E si aveit mult de ceus
Qui pendirent par les cheveuz.

Gautier de Metz, dans son poëme de l'*Image du monde*, dont la bibliothèque Impériale possède plusieurs manuscrits, mentionne les merveilles du Purgatoire Saint-Patrice ; il fait connaître le sort de ceux qui avaient entrepris d'y descendre et qui avaient eu le bonheur d'en revenir :

En Irlande si est un leus
Ke jur et nuit art cume feus,
K'um apele le Purgatore
Seinz-Patriz, è est têus encore
Ke s'il i vient aukunes gens,
Ki ne seient bien repentanz,
Tantost est raviz è perduz,
K'um ne set k'il est devenuz,
S'il est cunfez è repentenz,
Si vu è passe meinz turmenz,
E s'espurge de ses péchiez;
Kant plus en a plus li est griez.
Ki de cel liu revenuz est .
Nule riens jamès ne li plest
En cest siècle, ne jamès jur
Ne rira mez, adez en plur,
E gemissent les maus ki sunt
E les péchiez que les genz funt.

Histoire de la vie et du purgatoire de saint Patrice, archevêque et primat d'Hybernie.

Chapitre premier. — Entre le septentrion et l'occident, il y a une île appelée Hybernie, ou plus communément Irlande. Cette contrée se nommait autrefois par respect, l'Ile des saints, parce qu'un grand nombre de ses habitants étant éclairés des lumières surnaturelles, adoraient le vrai Dieu, et exposaient généreusement leur vie, pour la défense de la foi catholique à la fureur et à la rage d'un tyran cruel, à qui le nom de chrétien était autant exécrable, que vénérable en la pensée de ces peuples. C'était en cela qu'ils ne cessaient par un réciproque amour, de rendre la pareille à l'Auteur de leur être, qui avait si libéralement prodigué son sang et sa vie pour nous garantir de nos malheurs, et nous affranchir d'une mort éternelle à laquelle nous étions tous engagés par la révolte de nos premiers aïeux. Aussi c'est en cela que consiste le plus haut haut point de l'amour des fidèles.

A l'opposition de cette île, du côté de la Grande-Bretagne, que nous appelons aujourd'hui Angleterre, près le rivage de la mer Hybernique, il y a un petit village, peu habité, qui s'appelle Emothor en langue vulgaire du pays. C'est dans ce petit lieu champêtre que prit naissance un jeune homme si avantageusement partagé des dons et des grâces du ciel, que quoiqu'il s'efforçât selon son pouvoir de couvrir les saintes actions de sa vie toute exemplaire, sous la cendre d'une humilité sainte, tâchant de ne les pratiquer qu'à la vue de Dieu seul qui pénètre les cœurs et juge des pensées aussi bien que des œuvres, néanmoins il ne les put si bien cacher que leur brillant éclat ne parût beaucoup aux yeux des hommes, ce qui le rendit d'autant plus recommandable à tous à cet âge, que rarement une excellente vertu se rencontre accompagnée d'une grande jeunesse. La lecture des belles actions des saints occupait la meilleure partie de son temps ; mais surtout il s'étudiait si soigneusement à la parfaite imitation de leurs vertus, qu'il évita heureusement les écueils dangereux que suit ordinairement la jeunesse, et qui la précipitant souvent dans des labyrinthes étranges, au moins la faisant penser au libertinage, la disposent à une chute bien malheureuse. Il y avait en ce temps-là, vis-à-vis de sa maison, une jolie demoiselle française, qui s'appelait Conchèse, qui menait aussi une vie solitaire et retirée, et vivait en une si haute estime de vertu, qu'encore que le ciel l'eût si avantageusement parée et douée des dons naturels, et malgré la réputation de la ravissante beauté de toutes les dames de cette contrée, néanmoins les vertus et les exemples de sa vie toute pure et innocente, la rendait si recommandable à tout le monde, qu'ils effaçaient presqu'entièrement le lustre de cette excellente beauté ; de sorte que ce qui semblait le moins estimable en ce petit miracle de nature, était l'éclat de son visage, quoique capable cependant d'animer les rochers, et de donner du sentiment aux marbres. Ce jeune homme ayant joui quelque temps de la douce conversation de cette innocente demoiselle, avec tous les respects, et la modestie possibles, et reconnu les mérites d'un objet si charmant, sachant au vrai que le sacrement du mariage le mettrait à couvert du péril où la vue si fréquente d'une si parfaite beauté le pouvait réduire, résolut enfin de la rechercher pour son

épouse. Ils viennent au pourparler : les parents prennent le jour de part et d'autre, pour s'assembler et délibérer sur cette affaire, qu'ils conclurent sur-le-champ, et bientôt après ils effectuèrent cette heureuse hyménée, d'autant plus volontiers, qu'un chacun d'eux de son côté estimait beaucoup gagner en cette rencontre.

Ces deux vertueux amants vécurent quelques années ensemble avec beaucoup de contentement et une très-grande satisfaction l'un de l'autre, quoique sans obtenir les fruits du mariage, qui s'appelle dans le ménage la paix des mariés. Cette petite disgrâce obligea cette vertueuse demoiselle d'adresser ses prières au ciel pour implorer son secours, faisant de très-grands vœux accompagnés de larmes, à ce qu'il lui plût bénir leur couche nuptiale, ôter les obstacles de leur bonheur, et leur donner un fils qui fût semblable en vertu et sainteté à son époux. Or, comme les requêtes des justes sont bénignement écoutées au ciel, et favorablement reçues devant le trône adorable de la divine Majesté, qui se plaît fort d'être importunée par les prières des saints, à peine eût-elle poussé ses gémissements dans la ferveur de son zèle, qu'elle obtint enfin l'effet de sa juste demande; si bien que Dieu lui donna saint Patrice, qui prenant naissance de ses couches, vint au monde comme un beau soleil tout rayonnant de lumière, et qui sortant de son orient chassa l'obscurité des ombres et les ténèbres qui dérobaient toute la beauté de la terre, parce que des rayons de sa sublime doctrine il devait dissiper les ténèbres épaisses et les nuages de l'idolâtrie, qui était pour lors en triomphe en cette contrée, réduisant doucement les esprits les plus obstinés contre l'Evangile, à la vraie et parfaite connaissance de la religion chrétienne.

La croyance du vrai Dieu était si rare pour lors en ces quartiers, et le christianisme si peu en asurance, que de se déclarer catholique ou chrétien, était un crime capital; et qui ne traînait rien moins après soi que sa ruine et sa perte. Aussi les parents de Patrice le baptisèrent secrètement; car encore qu'à l'extérieur ils parussent être dans l'esclavage d'une si grande et terrible Babylone, de même que le reste des habitants de cette île, dans l'intérieur pourtant, et quant à la pratique des vertus chrétiennes, ils étaient vraiment citoyens de la Jérusalem céleste.

Or, comme ils n'ignoraient pas que la fin principale du mariage est la procréation des enfants pour succéder à l'héritage des pères, voyant que la divine bonté ayant agréé leurs vœux, et accordé leurs requêtes, avait béni leur couche nuptiale d'une heureuse lignée, leur donnant Patrice et deux belles filles pour succéder à leurs biens; lassé de vivre dans les travaux du monde, ils résolurent ensemble de mener un autre genre de vie plutôt angélique qu'humaine. De sorte que tous deux faisant vœu de chasteté, Conchèse, dans ce saint propos, se retira dans un cloître et se fit religieuse, et son époux dans le même dessein se présentant aux ordres sacrés, se fit prêtre, si bien que l'un et l'autre finirent heureusement leur vie au service de Dieu, affranchis des dangers et des grands embarras du siècle. Ce généreux dessein ne s'accomplit pas pourtant sans beaucoup de sensibles regrets et de cuisantes larmes, tant de leur part, que du côté de ceux de leur connaissance, qui ne pouvaient souffrir sans ennui la dure séparation d'une si sainte compagnie.

Cependant Patrice qui était encore d'un âge tendre et enfantin, fut commis à la tutelle et conduite d'une sienne tante déjà avancée en âge, et comme Dieu fait souvent connaître aux hommes les futures merveilles qu'il veut opérer par le ministère de ses serviteurs, par quelques signes visibles et sensibles, voulant faire paraître au monde les faveurs et les grâces dont il voulait orner cette âme innocente, il lui communiqua libéralement ses dons en abondance, auparavant même qu'il eût pleine liberté de la langue pour parler, et qu'il pût distinctement articuler ses paroles pour lui faire quelques requêtes : il ne déplaît pas à sa divine bonté que l'on croie qu'elle se soit déclarée amie de Patrice, non point par une feinte simulation, comme les mondains de ce siècle dans les véritables effets qu'elle lui fait sensiblement éprouver de sa bienveillance. En voici une preuve assez remarquable ce me semble.

Gormas, natif d'un petit village voisin de ce saint, étant aveugle de naissance, importunait sans cesse le ciel par ses prières qu'il se montrât pitoyable à ses vœux, lui ouvrant les yeux pour voir et contempler sa beauté et jouir de la clarté des lumières du soleil, afin de louer l'auteur de ces rares merveilles; et comme il était un jour dans la ferveur de son oraison, il entendit une voix dans l'air retentir à ses oreilles qui lui commanda d'aller trouver Patrice encore petit enfant, nouvellement baptisé, lequel lui imprimât par trois diverses fois répétées le signe de la sainte croix sur les yeux dont un défaut naturel l'avait privé fatalement; ce qu'il expérimenta avec bien du contentement; car ayant obéi à la voix qui lui parlait, il obtint heureusement les fruits de ses ardentes prières; Dieu voulant faire connaître par ce miracle les futurs prodiges qu'il devait opérer un jour au monde par l'entremise de ce sien serviteur.

Cette même bonté souveraine renouvela encore cette vérité par une autre merveille, sinon plus signalée, du moins plus étendue et plus publique que cette première, et bien plus hautement louée des spectateurs qui en admirèrent le prodige; le miracle fut tel. Le ciel ou l'inclémence de l'air ayant couvert de neige toutes les terres de cette contrée; venant à se fondre et à se résoudre en eau liquide, à la faveur des rayons du soleil, il s'en forma comme un petit déluge qui inonda presque toute la surface de la terre de cette contrée-là, et

serpentant d'un cours rapide de village en village; allait ravageant toute la campagne, inondait les champs et noyait les maisons; si bien que celle de Patrice était sur le point d'être bouleversée par terre et frappée par les fondements. Alors ce jeune enfant qui à peine pouvait atteindre l'âge de onze à douze ans, voyant un si étrange désastre, armé d'une constante foi fit le signe de la croix sur les ondes furieuses de ce petit déluge; et sur-le-champ, à la vue de tout le monde, les eaux se retirèrent dans le sein de la mer, et la terre demeura après aussi sèche qu'au plus fort des chaleurs de l'été.

Etant un peu plus avancé en âge, et entrant dans l'adolescence, son esprit innocent commença à se polir et à se perfectionner de plus en plus. Ses exercices les plus fréquents et ordinaires étaient les jeûnes, les veilles et les mortifications de ses propres sentiments, et de sa chair pour conserver saintement à Dieu la chasteté du corps et la pureté de l'esprit : aussi en fit-il vœu particulier pour s'offrir plus purement à la divine Majesté, comme une victime innocente de toutes les persécutions qu'il se préparait à souffrir, sans mettre en considération le pesant poids de ses éminentes vertus, ni les hauts mérites qu'il s'était déjà acquis par la pratique de ses bonnes œuvres, en quoi consiste le plus haut point de l'amour de Dieu, et l'excellence de la perfection chrétienne, s'oublier soi-même pour le sujet que nous aimons tendrement et chèrement.

La commune expérience fait voir comme Dieu traite par fois avec moins de caresse et plus de rigueur ceux qu'il aime tendrement, que beaucoup d'autres qui lui sont indifférents, et même que finalement il les rebute comme ses ennemis; car comme l'or sortant de ses mines, ainsi qu'une terre commune, se purifie dans le creuset, ainsi les vrais serviteurs de Dieu s'épurent dans le feu des afflictions, et se raffinent parmi les flammes des souffrances. C'est justement ce qui arriva à ce jeune adolescent, lorsqu'environ à l'âge de seize ans il se promenait un matin à la fraîcheur sur le rivage de la mer avec quelques siens compagnons, récitant, le psautier par ensemble, il fut pris par des pirates qui côtoyaient cette île, et avec lui tous ceux de sa suite emmenés captifs sans aucune résistance ni espoir de secours que du ciel; car comme ces pirates ravis d'une si belle prise, craignaient qu'elle ne leur échappât, ils s'élancèrent si promptement dans leurs vaisseaux, afin de cingler en haute mer, qu'ils ne purent pas facilement se sauver de leurs mains. Patrice vint aborder aux confins d'Hybernie, où il fut vendu comme un autre Joseph, à prix d'argent, à un prince de cette île, ces voleurs le rejetant de leur vaisseau comme inutile, et plus propre à la garde des bêtes qu'à quelques autres exercices plus relevés; aussi lui donna-t-on cet emploi peu honorable. Mais comme il était un parfait imitateur du Sauveur du monde qui nous a laissé les exemples d'une humilité sainte, cette charge rustique lui fut très-agréable.

Or comme l'amour de Dieu trouve plus d'éloquence dans la solitude et les lieux écartés des villes et des bourgades, que parmi la foule et l'affluence des peuples qui habitent les cités, il occupait la meilleure partie des jours et des nuits dans des entretiens avec Dieu, et dans les doux transports de son saint amour; en sorte qu'il se servait de toutes les choses créées pour honorer son Créateur et publier ses adorables merveilles. Il dressait souvent des temples et des autels à la divine Majesté de branches d'arbres et de rameaux enjolivés de fleurs, et se servait même des campagnes désertes, afin de lui réitérer plus souvent les offrandes de son cœur, et lui faire un sacrifice agréable de toutes les actions de sa vie, avec mille sortes d'actions de grâces et plusieurs cantiques de louanges, dont il faisait retentir l'air et les rochers.

Le nombre des ouailles qui avaient été commises à sa conduite et à sa garde dès le commencement de son esclavage, paraissant à vue d'œil multiplier de jour en jour, vint à la connaissance de son maître, aussi bien que l'éclat de ses rares vertus. Car comme dans l'obscurité d'une nuit sombre, il était dans son lit pour prendre son repos, il vit en songe durant son sommeil son esclave Patrice tout rayonnant de lumière, de la bouche duquel sortait une triple flamme fort éclatante, qui, frappant de ses rayons ses deux filles, les embrasait de son feu, et les réduisait en cendres, le laissant seul libre sans le toucher de sa chaleur. Il s'éveilla en sursaut fort confus et étonné d'une vision si extraordinaire, rêvant le reste de la nuit sur les mystères de son songe. A peine vit-il paraître la pointe de l'aurore qu'il dépêcha un valet vers son esclave Patrice pour l'obliger de venir à lui, auquel il raconta par le menu les merveilles qu'il avait vues dans son sommeil, avec instantes prières de lui en expliquer le mystère. Ce saint personnage, obéissant volontiers aux désirs curieux de ce prince, répondit hardiment d'un courage assuré, sans appréhender le succès qui pourrait arriver de son discours, que cette triple flamme qu'il avait vue en songe durant son sommeil, n'était autre chose que la foi du mystère adorable de la très-sainte Trinité : que dès longtemps il avait été inspiré de prêcher à lui et à ses filles; mais parce qu'il prévoyait que ses faibles paroles ne devaient faire aucune impression efficace sur son esprit obstiné, pour lui persuader fortement la créance de ce mystère ineffable, la flamme ne devait nullement le toucher de ses lumières, et ainsi courrait fortune de mourir malheureusement dans l'aveuglement de son infidélité; mais parce que ses deux filles se devaient rendre souples et flexibles aux semonces du ciel et à sa voix, et se laisser vaincre à la force des raisons des vérités chrétiennes, qu'il leur annoncerait pour les désabuser,

Dieu permettrait par sa bonté libérale, qu'elles fussent éclairées des lumières de la foi et embrasées des flammes de son saint amour pour parvenir un jour heureusement à la fin pour laquelle elles avaient été créées et nourries; et après ce discours prenant congé de son maître, il retourna à ses troupeaux, le laissant si pensif et confus de l'explication de cette énigme qu'il avait peine à se résoudre s'il devait le récompenser de toutes ses peines passées, ou s'il le devait châtier pour sa témérité et pour les choses étonnantes qu'il lui annonçait, qui arrivèrent ponctuellement comme le saint l'avait prédit.

Ce vertueux personnage mena une vie rustique et champêtre quelques années, dans un grand repos et tranquillité d'esprit, jusqu'à tant que Dieu ne le voulant plus si solitaire qu'il était, commit son bon ange gardien pour lui tenir compagnie dans ce désert où il n'en avait d'autre que ses troupeaux et les bêtes sauvages qui le visitaient quelquefois. Il pouvait déclarer familièrement tous ses desseins, et se consoler doucement dans les difficultés de son esclavage avec cet esprit bienheureux.

Or, comme il passait les nuits presque entières en ferventes prières, il arriva qu'une entre les autres, il fut ravi en extase ou divin transport, où il vit comme dans un miroir bien poli ou une belle glace, un homme grave et de prestance majestueuse; l'habit et l'équipage lui fit bien connaître qu'il pouvait être de ce pays-là et lui semblait, à la mine, qu'il lui apportait une lettre, ce qui l'obligea de l'aborder de plus près pour en avoir l'inscription qui portait ces paroles : *C'est ici la voix de tout le peuple d'Hybernie.* Et comme il l'eut ouverte pour voir ce qu'elle contenait, il lui fut avis qu'il lisait que tous les habitants d'Irlande, hommes, femmes, enfants, petits et grands, l'appelaient à eux, disant : *Patrice, nous vous prions tous ensemble que vous veniez promptement à notre secours, pour nous affranchir par pitié du joug misérable sous lequel nous soupirons et sommes détenus comme des esclaves.* Revenant à soi de ce sommeil extatique, il consulta son ange gardien sur ce qu'il devait faire en cette pressante nécessité, où il s'agissait du salut des peuples de cette île, le priant de plus de faire en sorte qu'il pût être racheté en bref de la captivité qui le tenait en ce lieu, ménageant doucement sa délivrance, parce qu'il désirait ardemment de secourir ce pays en cette rencontre, où il témoignait par ses plaintes avoir besoin de son assistance.

Son bon ange, connaissant la constance de sa généreuse résolution, lui enseigna une caverne, où il lui ordonna d'entrer pour y prendre autant d'or et d'argent que bon lui semblerait, et qu'il jugerait être nécessaire pour obtenir sa délivrance. Ce qu'il fit aussi promptement que, désirant passionnément sa franchise, et ainsi de ces deniers miraculeusement trouvés, il paya entièrement sa rançon, et, sans différer beaucoup de temps, il disposa toutes choses nécessaires pour ce voyage désiré. Auparavant néanmoins de prendre congé du prince qui avait été son maître durant le temps de son esclavage, il fit secrètement baptiser ses deux filles, après les avoir suffisamment instruites des mystères de notre religion catholique et des principaux points de la foi qu'elles devaient professer au baptême.

Or, quoiqu'il eût un très-ardent désir de voir sa chère patrie, de laquelle il était absent depuis si longtemps, pour s'affermir néanmoins davantage en la doctrine de l'Evangile, s'éclaircir de plusieurs difficultés qu'il ne pensait ne savoir pas assez nettement (quoique celui qui sait parfaitement aimer Dieu, peut dire qu'il n'ignore rien de ce qu'il doit savoir), il voulut néanmoins faire le premier un voyage en France, où il vint visiter saint Germain, évêque, qui le reçut si courtoisement et lui témoigna tant de bienveillance, qu'il l'engagea insensiblement de demeurer avec lui, où il séjourna environ l'espace de dix-huit ans, s'adonnant à la pratique de l'oraison et à l'étude des lettres saintes. Au bout de ce temps-là, il lui fit recevoir les ordres sacrés, et l'admit au sacerdoce, lui donnant mandement et licence de prêcher le saint Evangile dans toute l'étendue de son diocèse : et, quelque peu de temps après, prenant congé de lui, ils se séparèrent avec de si sensibles regrets de part et d'autre, que tous deux furent contraints de le témoigner par leurs larmes.

Continuant son chemin en France, il alla trouver saint Martin, archevêque de Tours, qui était propre frère de Conchèse sa mère, et d'autant que ce saint prélat avait été religieux au commencement de son sacerdoce, il lui conseilla d'en prendre l'habit pour se mieux instruire et se former plus exactement dans les exercices spirituels, et s'affermir plus fortement dans la pratique des vertus. A quoi Patrice, obéissant volontiers, et sans répugnance, se retira dans un couvent de religieux; il y prit l'habit et mena une vie si régulière et exemplaire, qu'il fit parfaitement correspondre ses mœurs et ses actions au saint habit qu'il portait.

Après avoir passé quelques années dans l'étroite observance des vœux solennels qu'il avait protestés en cet état, il se résolut de communiquer avec saint Martin, son oncle, sur un pieux et louable dessein que dès assez longtemps Dieu lui avait inspiré dans l'âme, lui déclarant le zèle ardent qui le poussait d'entreprendre le voyage de Rome pour visiter par dévotion et piété les saintes reliques des bienheureux apôtres et des martyrs qui sont révérés en cette sainte cité, et baiser humblement les pieds de Sa Sainteté, vicaire de Jésus-Christ, en terre, et successeur de saint Pierre, afin que l'autorité de ce saint prélat intervînt à sa prière, jointe à celle de son cher maître saint Germain, qu'il visiterait pareillement, afin d'obtenir plus aisément les grâces nécessaires de son supérieur pour remplir ce voyage prémédité. Ce projet lui réussit aussi heureuse-

ment qu'il le désirait ardemment, parce qu'on jugea sa demande si raisonnable et si juste, qu'elle portait avec elle son approbation. Prenant donc congé de son supérieur et l'agrément de ses frères religieux, après avoir demandé tendrement de leur charité de le recommander à Notre-Seigneur, il sortit du monastère, où il laissa le regret de son absence à tous, et se mit en chemin pour Rome. Mais y allant, il alla par Auxerre pour communiquer son dessein à son maître saint Germain, lequel loua grandement sa dévotion, et lui donna un prêtre, nommé Séhecius, pour l'y accompagner.

En chemin, lorsqu'il était bien avancé et qu'il s'approchait de Rome, Dieu l'inspira et lui fit entendre, par une révélation manifeste, que sa volonté était qu'il allât visiter un ermite nommé Justus, lequel vivait solitaire dans une île de la mer Tyrienne, où, étant arrivé, il trouva un bon vieillard qui lui demanda son nom et la cause de sa venue; il lui répondit qu'il s'appelait Patrice, et sitôt que le saint ermite eut entendu le nom de Patrice, sans entendre le reste de sa réponse, il se jeta à son cou, l'embrassant avec grandes caresses et témoignages d'amitié, comme une personne qu'il attendait depuis longtemps. Ce qui rendit Patrice tout confus, ne sachant pas la cause d'une joie si extraordinaire et si subite. Néanmoins, ayant rendu le salut réciproque et les dignes remerciements que méritait un accueil si favorable dans cet abord si inopiné, il sollicita l'ermite avec d'instantes prières, de lui déclarer d'où et comment il le connaissait, et pourquoi, au récit du nom, il avait témoigné tant d'allégresse et de joie. Le bon ermite Justus lui dit qu'un jour Notre-Seigneur Jésus-Christ lui avait fait l'honneur de le visiter en personne, sous la forme d'un pèlerin, tenant un bâton en sa main. Que lors il n'avait autre pensée, sinon de recevoir quelque pauvre passant qui avait besoin de retraite, et de lui faire la charité de le loger selon sa coutume, et le substanter de ce qu'il pouvait avoir dans sa petite cabane; mais que le matin étant venu, ce nouvel hôte lui dit : Je suis Jésus pour l'amour duquel vous travaillez, et faites tant de charités aux passants, et tant d'autres bonnes œuvres : prenez ce bâton et le gardez jusqu'à ce qu'il passera par ici un de mes fidèles serviteurs nommé Patrice, auquel vous le donnerez de ma part, et qu'aussitôt il était remonté au ciel. Que c'était là le sujet qui lui avait donné tant de joie et causé un ravissement si extraordinaire à la prononciation de ce nom de Patrice, lequel il avait si fortement gravé en sa mémoire, qu'avec une si longue attente, il n'avait pu se contenir, voyant celui que Jésus-Christ lui avait prédit, lequel il désirait avec impatience, pour se conjouir avec lui des grâces que Dieu lui faisait, de participer au bonheur qu'il a d'être chéri de Dieu, se recommander à ses prières, et surtout pour s'acquitter du commandement que Jésus-Christ lui avait fait, de lui mettre ce bâton en main, qui lui servirait de marque de l'assistance divine, et d'instrument pour opérer des merveilles en toutes les occasions où il aurait besoin. En effet, il donna ce bâton à Patrice qui le reçut comme de la main de Dieu avec révérence et humilité, en se réputant indigne d'une faveur si particulière, et depuis le porta partout en ses voyages. Il demeura quelques jours à conférer et s'exercer en la piété avec Justus, et avec les autres ermites qui demeuraient en cette île et aux environs, et assez proche de Justus. Puis prenant congé d'eux, il continua son voyage de Rome, où pour lors Célestin Ier du nom, tenait la chaire pontificale de saint Pierre.

Ce saint Pontife ayant eu avis de l'arrivée de Patrice en cette ville, par la haute réputation de ses rares vertus, et de la sainteté de sa vie exemplaire, l'envoya chercher, à dessein de lui communiquer quelques affaires importantes au bien commun de toute l'Eglise. Notre pèlerin obéit promptement au mandement qui lui fut fait de la part du souverain Pontife; et après avoir humblement baisé les pieds de Sa Sainteté, répondit avec tant d'assurance et de subtilité d'esprit à toutes les demandes qui lui furent proposées, qu'il fit bien connaître par ses discours, que l'opinion que l'on avait conçue dans Rome, de sa vertu et de sa suffisance, était véritable.

En effet, le souverain Pontife trouva tant de solidité en sa doctrine et en sa vertu, tant d'adresse et de prudence en son esprit, et tant de rares qualités en la noblesse de son courage, qu'il ne se contenta pas de le créer évêque; mais se souvenant de l'extrême nécessité qu'avait toute l'Hybernie de quelque personne de bonnes mœurs, et signalée en vertu pour cultiver la foi et la véritable religion qui restait en cette terre, lui donna une ample commission pour y réparer les ruines et les restes du christianisme, qui était réduit aux derniers abois, parce que sachant la langue du pays, reconnaissant les excès d'impiété qui y régnaient, plus facilement il y pourvoirait de remèdes, et les retirant du culte sacrilége de leurs fausses divinités, les ramènerait heureusement à la connaissance des vérités de l'Evangile, à l'adoration du vrai Dieu. O Dieu! qui pourra croire combien cette honorable commission fut agréable à Patrice, avec quel contentement il la reçut : il était avis que Sa Sainteté lisait sur son visage les désirs de son cœur, n'y ayant rien au monde qu'il souhaitât avec plus de passion que cette charge, soit dans l'ardeur d'un zèle fervent d'y remporter la palme du martyre, ou bien dans le dessein d'y faire grand fruit à l'Eglise de Dieu par son travail laborieux et la ferveur de sa prédication.

Il dispose donc le retour de son voyage; il sort en toute diligence de Rome, accompagné de vingt hommes, passant la France, où il s'arrêta quelque temps pour conférer avec saint Germain, lequel lui donna quantité de choses nécessaires à un évêque en-

voyé pour la conversion des infidèles; à savoir des calices, des livres, des ornements convenables aux fonctions épiscopales, et généralement tout ce qui lui était besoin, tant pour sa personne que pour sa compagnie, en ce voyage de telle importance. Sitôt que tout son équipage fut dressé, il ne tarda point à partir, de sorte que s'étant embarqué sur mer, en peu de jour il arriva en Hybernie, du côté de Langedi, où il demeura quelque temps. Puis s'étant embarqué pour aller vers les parties septentrionales de cette île, il aborda en Ulidie.

Or, le roi de cette île, et des autres voisines, qui était alors Léogorius, fils de Nail, fut informé de ses magiciens du procédé de Patrice, et ils lui persuadèrent qu'il voulait usurper, sinon entièrement, au moins la meilleure partie de sa monarchie, parce que la force de ses raisons, comme très-véritables, et la ferveur de ses paroles étaient si efficaces et si puissantes, que chacun facilement y donnerait libre créance, et qu'ainsi il lui serait aisé de séduire sans grande peine le menu peuple à la créance commune des chrétiens au préjudice de leur religion.

Ce roi idolâtre, bouffi de colère et d'orgueil d'entendre ce discours, résolut de le poursuivre de tout son pouvoir, et bannir cette peste contagieuse de sa république; tel était le nom dont il baptisait celui qui était l'antidote et le vrai thériaque contre le venin mortel qui empoisonnait leurs cœurs, tant il était aveuglé et enseveli dans les ténèbres épaisses de l'infidélité; de façon qu'il commanda qu'on les liât de grosses chaînes pour s'assurer de leurs personnes.

Pendant tous ces orages et ces tonnerres foudroyants en menaces, Patrice et ses compagnons demeuraient inébranlables et insensibles, parce qu'ils avaient une si forte confiance en la providence divine, qu'ils s'assuraient que, élevant leurs esprits au ciel, comme saint Paul, ils verraient les cieux ouverts, et Dieu à la brèche, les contemplant dans le combat, à qui il serait facile, s'il était expédient pour sa gloire, de les affranchir de leurs chaînes et de les délivrer du pouvoir tyrannique de cet autre Pharaon.

Ce roi barbare, sans autres informations que les soupçons, ni autre crime que son aveuglement, les condamna iniquement à une mort honteuse et infâme, comme inventeurs de nouvelles coutumes et cérémonies, et ennemis des dieux qu'il adorait. Ce saint prélat sort courageusement des cachots, suivi de ses disciples et compagnons, qui surpassaient déjà le nombre de quarante; plusieurs autres catholiques s'étant joints avec eux pour suivre leurs exemples et leurs vertus, et quoique, en vérité, ils désirassent tous ardemment d'obtenir la palme du martyre, et répandre heureusement leur sang et leur vie pour défendre et autoriser la foi qu'ils prêchaient, jetant néanmoins les yeux sur un si grand nombre de peuples qui couraient à vue d'œil à leur perte inévitable, dans l'aveuglement déplorable du paganisme et de la gentilité, qui tous étaient assemblés en cette place publique pour être témoins de ce spectacle pitoyable, il lui sembla que sa vie et celle de ses compagnons pouvaient encore être nécessaires à la réduction de ces pauvres errants, et que Dieu peut-être les toucherait par leurs instructions et leurs exemples; et qu'ainsi épargnant leur vie pour ce coup, ils gagneraient beaucoup d'âmes à Dieu.

Etant donc plutôt touché de compassion de la perte de ces infidèles que du désir de vivre davantage, il éleva ses yeux au ciel, et fit sa prière à Dieu de suspendre sa mort par sa puissante bonté, jusqu'à ce qu'il eût réduit aux vérités de l'Evangile et à la connaissance de la foi catholique autant de ces païens qu'il pourrait.

Si bien qu'animant ses compagnons au combat, et à souffrir constamment le glaive du martyre s'il le fallait, ils répétèrent tous ensemble avec des larmes de tendresse ce verset de David : *Que ce grand Dieu ne fasse que se lever, et nous montrer son visage; tant de furieux ennemis qui nous font la guerre en haine de ce que nous l'adorons, prendront la fuite épouvantés en un moment et se dissiperont.* (*Psal.* LXVII, 2.)

A peine eurent-ils achevé les dernières paroles de ce verset, que Dieu, voulant faire connaître qu'il avait eu pour agréable la prière de son serviteur, et qu'il consentait volontiers aux justes désirs qui partaient de la ferveur de son zèle, permit que la terre, comme s'il y eût eu une mine mouvante en ses entrailles, et un feu resserré dans son sein par contrainte, qui aurait ému sa fermeté très-confiante, se désunît avec un bruit éclatant et un tremblement tellement effroyable, que ces misérables infidèles pensaient tous être perdus, sans aucune ressource d'échapper le naufrage, si bien, qu'essayant de prendre la fuite, ils se rencontraient l'un l'autre, et se frappaient si rudement, qu'ils pensaient plutôt à se garantir de la mort qui les suivait, qu'à ôter la vie à ces grands serviteurs de Dieu, qui, sans s'effrayer de ces débris, demeuraient confus sans mouvoir sur la fermeté de la terre qu'ils foulaient, qui n'était nullement agitée de cette secousse, ni altérée de ce tremblement, si bien que s'étant recueillis en eux-mêmes, pour remercier Dieu de sa protection, ils demeurèrent en assurance et à couvert de la colère de Dieu irrité contre la malice de ces tigres qui, tremblottant d'effroi, et voyant les sensibles effets d'un miracle authentique, confessaient hautement que le Dieu de Patrice était le vrai Dieu, que les peuples devaient reconnaître et adorer, puisqu'il protégeait tant ses enfants, et qu'il châtiait si rigoureusement leurs ennemis.

Et, par ce miracle signalé, ce saint prélat et tous ses compagnons furent affranchis de la mort à laquelle ils étaient tous destinés et injustement condamnés : ensuite duquel un nombre infini de personnes furent converties à la foi catholique, toutes criant par

les rues et les places publiques, qu'elles désiraient recevoir le baptême, comme étant le premier degré et l'escalier par lequel on monte à la connaissance du vrai Dieu pour arriver ensuite à sa gloire. Le cœur seul de ce cruel roi demeura endurci dans son opiniâtreté, et impénétrable en toute chose aux avertissements de Dieu et aux prodiges étranges qu'il avait vus devant ses yeux : si bien, qu'au lieu de reconnaître son erreur, et de chercher les remèdes à son aveuglement, il allait toujours ruminant en soi-même dans la confusion de ses pensées extravagantes pour inventer quelques moyens plausibles pour décréditer Patrice et le rendre odieux parmi le peuple, afin que désormais il ne se laissât pas persuader par ses paroles, ni vaincre par ses raisons, non plus que par la force de ses miracles.

D'où vient que, célébrant publiquement un jour le saint sacrifice de la messe en une fête solennelle, vint un soldat insolent, qui, par ordre de ce prince endurci, lui arracha par violence le calice des mains à la consécration des espèces, et, d'une audace effrontée et sacrilége, versa sur l'autel ces espèces consacrées qui contenaient en soi le corps et le sang précieux de Notre-Seigneur sur ses autels. Alors ce saint prélat célébrant, tout confus et interdit d'un crime si énorme, poussé d'une sainte colère contre cet attentat, élève ses mains et ses yeux au ciel, comme demandant à Dieu une juste vengeance de l'affront injurieux qui venait d'être fait à la gloire de sa divine Majesté, au grand mépris du plus auguste des sacrements de son Eglise : voilà que sur-le-champ le ciel, quoique calme, se grossissant de nuées et d'éclairs, lança un coup de foudre sur ce sacrilége et le réduisit en poussière devant un chacun. Et ensuite, semblant à la terre qu'elle ne se devait pas montrer moins sensible que le ciel à l'affront qui avait été fait à l'auteur de son être, fournit un autre genre de supplice pour achever la juste punition que méritait cet idolâtre pour l'énormité de son crime, faisant ouvrir aussitôt son sein pour ensevelir le reste des os et des cendres de cet impie dans le creux de ses entrailles, afin que tous ceux qui avaient été spectateurs de cet ouvrage, fussent étonnés de ce châtiment exemplaire et reconnussent évidemment que, pour punir cette audace et cet attentat si horrible, il ne fallait pas moins que le ciel et la terre joints ensemble pour en fournir tous les instruments.

Et, pour autoriser davantage la sainteté de Patrice, et faire éclater plus hautement les merveilles de la toute-puissance de Dieu en sa personne, sa divine Majesté permit que le sang qui avait été répandu par l'insolence de cet impie, fut recueilli par le ministère d'un ange, et remis dans le calice, sans que les nappes ou autres linges de l'autel en fussent aucunement tachés, pour montrer, par cet autre miracle, que Dieu, lorsqu'il y va de l'intérêt de sa gloire, sait puissamment garantir son honneur, aussi bien que la réputation de ses amis, à la honte et confusion de ses ennemis.

Or l'utilité qui résulta de ce châtiment fut fort grande; car elle ne fut pas moindre que la conversion du roi Leogarius et de Fénicie son épouse avec encore plus de douze mille personnes, qui reçurent le baptême en cette rencontre. Ne voilà-t-il pas un succès heureux et un fruit très-honorable à l'Eglise de Dieu pour un seul coup? ce progrès avantageux donna une si grande satisfaction à l'esprit de Patrice, qu'il se résolut de passer aux autres îles voisines dans l'espérance que peut-être il n'y ferait pas moins de profit qu'en celle-là. A peine fut-il arrivé en ces terres infidèles, qu'il fit éclater des prodiges si extraordinaires, qu'il ravissait d'admiration tous ceux qui le voyaient; car il guérissait toutes sortes de malades, de quelque langueur ou infirmité dont ils fussent attaqués. Il embouchait les muets, rendait la vue aux aveugles, ouvrait les oreilles aux sourds, ressuscitait les morts, et réduisait les pauvres errants et les mécroyants du culte du vrai Dieu, et surtout il prêchait avec tant de zèle et de ferveur ce peuple idolâtre, qu'il ne se passait point de jour qu'il ne fît quelque progrès nouveau et un véritable fruit à l'Eglise de Dieu : toujours sans cesser il rendait des actions de grâces immortelles à la divine bonté, des merveilles incomparables qu'il opérait par son ministère pour l'intérêt et la gloire de son nom et l'augmentation de la foi catholique en quelque lieu qu'il se trouvât.

Qui voudra voir à loisir et plus au long les miracles innombrables que Notre-Seigneur a opérés par le ministère de ce prélat, il faut consulter un volume assez gros, nommé : *La fleur des Saints d'Hybernie*, où est particulièrement et fort amplement traité de sa vie admirable, qui est réduite en terme de cent treize ans divisés en cette sorte. Il fut treize ans durant sa tendre jeunesse sous les ailes de ses parents en son pays natal; six ans sous le joug barbare de la captivité des pirates; dix-huit, sous la discipline et instruction de saint Germain, évêque, son maître; quinze ans dans la ville de Rome, à communiquer avec les personnes doctes et de lettres pour s'éclaircir de ses doutes et des vérités catholiques, qu'il se persuadait ne savoir pas assez parfaitement. Il priait sans cesse Notre-Seigneur de lui donner l'esprit de ferveur et de zèle pour travailler utilement à sa vigne durant ce temps-là; il employa trente-cinq ans à l'exercice de la prédication de l'Evangile par toute l'Hybernie, où il fit les grands progrès que nous avons dit ci-devant, et vingt-trois qui sont les derniers de sa vie, vaquant à la contemplation des divins mystères, et des succès qui arriveront dans la vie future aux bons et aux mauvais, et alors il se retira dans un monastère de religieux qu'il avait fait bâtir et fonder, où il fit une pénitence si rigoureuse, que la caducité de la vieillesse aurait sujet de se plaindre de ses grandes mortifications.

Il a eu trois sœurs ainsi que nous avons dit vers le commencement, qui toutes trois ont été des miracles de leur siècle, et des prodiges de sainteté. Lupina qui était l'aînée, fit vœu de virginité se faisant religieuse; Ligrina qui était la seconde fut mariée, et si heureuse en vertueux enfants, qu'elle eut cinq filles et dix-sept garçons, sept desquels furent admis au sacerdoce, six autres entrèrent dans un cloître pour se faire religieux, et les quatre derniers qui furent évêques accompagnèrent leur saint oncle au voyage d'Hybernie, pour travailler à la conquête des âmes. Toutes les filles furent religieuses, et menèrent une vie fort sainte et exemplaire. La plus jeune de ses sœurs nommée Dorche, fut mariée à un chevalier de leur race, et donna trois évêques à l'Eglise de Dieu; de façon que toute cette noble famille a été sainte, et d'une vie presque miraculeuse. D'où on peut conclure souvent, que les enfants héritant des vertus de leurs parents, aussi bien que de leurs biens, sucent les bonnes mœurs de leurs pères avec le lait qu'ils tirent de la mamelle de leurs mères.

Ce saint prélat fit le voyage de son retour de l'Hybernie, cheminant toujours à pied; mais lorsqu'il fut arrivé, à cause de la difficulté des chemins, il se fit faire un petit charriot à la mode du pays pour un peu le soulager dans ses lassitudes. Ses vêtements étaient tissus de laine fort honnêtes et très-décents, conformément à son état et au rang qu'il tenait dans l'Eglise. Sa conversation était douce, agréable et utile, joignant presque toujours en chaque parole qu'il avançait, le profit et la répréhension, la doctrine et la dilection.

Il avait l'usage de cinq langues diverses en perfection, de la grecque, de la latine, de l'anglaise, de l'hybernoise et de la française.

Cependant, nonobstant sa rare doctrine, il répondit en toute humilité à plusieurs demandes curieuses qu'on lui faisait quelquefois, qu'il n'en savait pas la solution. Il possédait avantageusement le don de prophétie; aussi étant chargé d'années et de mérites, la divine Majesté voulant l'affranchir du joug importun de cette vie languissante et mortelle pour le faire vivre éternellement d'une vie immortelle et glorieuse; comme il sortait un soir sur la brune des confins d'Uditie, pour aller à Armancano, ville des plus fameuses de cette province, il rencontra un ange qui l'avertit de retourner sur ses pas, et que ce n'était pas la volonté de Dieu qu'il sortît de cette contrée pour entreprendre quelque voyage; ce qui l'obligea de rebrousser chemin tout incontinent.

Quelques jours après, étant dans l'Eglise avec sainte Brigide, discourant des choses saintes, l'on vit une lumière éclatante, qui de la pointe de ses rayons, éclairait l'endroit où devait être sa sépulture, et comme les assistants qui aperçurent cette merveille, lui demandèrent ce que voulait signifier cette nouvelle clarté qu'ils avaient vue paraître; encore qu'il n'en ignorât pas le mystère, il les envoya pourtant à sainte Brigide, selon sa modestie ordinaire, pour en avoir l'intelligence : cette sainte avertie du ciel de ce qui devait arriver en bref, leur dit : que cette clarté extraordinaire montrait l'endroit où dans peu l'apôtre d'Hybernie devait prendre son repos.

Ce qui fit qu'en même temps cette grande sainte pensa à apprêter un beau linceul qu'elle fit de ses propres mains pour ensevelir ce saint corps, de sorte qu'à grand'-peine l'eût-elle achevé, que le voilà frappé d'une maladie mortelle, plus naturelle qu'ennuyeuse, et aussitôt que son infirmité l'eût réduit sur le grabat, cette bienheureuse sainte aperçoit à son chevet son bon ange gardien, qui lui tenait compagnie, et ce grand saint en élevant les yeux en haut, contemplait, comme un autre saint Etienne, les cieux ouverts, et Jésus-Christ qui l'attendait à la brèche, entre les mains duquel il rendit son âme bienheureuse, en présence de toute la cour céleste, qui lui tendant les bras, entonnait les cantiques de réjouissances pour congratuler son entrée.

Le jour de son heureux trépas fut le 20 d'avril, l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 463, et son corps fut enterré solennellement en la ville de Dun, qui est entre le midi et l'occident, sous le pontificat du Pape Félix, durant qu'Anastase tenait les rênes de l'empire Romain, pendant qu'Aurélius Ambrosius était roi d'Angleterre, Forquenus d'Hybernie, Clodeveus de France, et Alaric des Goths, qui fut le premier qui donna la loi à l'Espagne.

Les grands miracles que Dieu opère tous les jours par l'attouchement de ses saintes reliques, sont en tel nombre, que qui en voudrait faire la liste ou les décrire par le menu, tenterait de vouloir nombrer l'infini, dont par humble gratification et reconnaissance au ciel, nous devons rendre des grâces immortelles, premièrement à la divine bonté qui les opère, et après, à ses saints qui en sont les instruments par le mérite desquels ses divines miséricordes et grâces nous sont libéralement communiquées.

Chap. II. *Dans lequel est traité de plusieurs belles particularités qui regardent l'état de notre âme, pour mieux entendre le secret du purgatoire de saint Patrice.* — Toutes les choses créées ont un terme préfixe et une fin limitée par leur Créateur, où elles trouvent leur perfection et leur repos. Ce qui est léger de sa nature monte en haut comme à sa sphère, et ce qui est lourd et pesant descend en terre comme à son centre et au lieu de son repos. Nous devons parler de la même sorte de l'homme, lui donnant une fin où son inclination le porte naturellement pour lui arracher sans violence les désirs et l'ambition qui naissent avec lui et qui lui sont naturels.

Or la fin pour laquelle il a été créé ne peut pas être matérielle; car il n'y a rien au monde qui puisse borner ses appétits, ou

contenter ses désirs; l'avare ne peut avoir tant d'or, qu'il ne désire encore d'en posséder davantage s'il pouvait; l'homme docte et savant ne peut être instruit de tant de sciences différentes, qu'il ne sache assurément que son savoir est médiocre à l'égard de ce qu'il ignore. De sorte que la fin de l'homme pour contenter parfaitement tous les désirs de son âme, ne doit pas être moindre qu'infinie et éternelle, telle qu'est la gloire de la Divinité, où il doit dresser toutes ses affections et pointer ses désirs comme à l'unique objet de ses espérances et au repos paisible de ses pensées.

Notre âme, qui est autant incorruptible qu'elle est indivisible en sa nature, est la forme substantielle qui anime nos corps, laquelle est douée de trois facultés principales, comme plus nobles et excellentes que les autres qui exercent toutes leurs fonctions par dépendances des organes attachés au corps, tant qu'elle y est jointe et unie; c'est-à-savoir, la mémoire, l'entendement et la volonté, qui sont une vive image représentative de la divinité d'un Dieu en trois personnes, et unique en essence; la mémoire représente le Père; l'entendement la personne du Fils, et la volonté celle du Saint-Esprit. Et encore qu'il soit véritable que ces trois puissances de l'âme n'exercent leurs opérations que par le ministère des organes joints au corps, il ne s'en suit pas pourtant qu'en étant séparée par la désunion des parties de ce composé, elle ne puisse librement exercer sans dépendance de ses instruments conjoints, d'autant que, comme la foi a la force de représenter le mystère adorable de la très-sainte Trinité, il est constant qu'en quelque état qu'elle puisse être unie au corps ou séparée, elle est toujours représentative par ces trois facultés, de ce mystère ineffable, dont elle est la vive image. Et quand la philosophie avance cette maxime, qu'il n'y a rien en l'entendement, qui n'ait premièrement passé par quelques-uns des sens extérieurs, elle doit seulement s'entendre de l'âme lorsqu'elle est unie au corps, et non pas en étant séparée par la mort. Car s'il se trouvait, par exemple, un homme privé de ses cinq sens naturels, ainsi qu'il arrive lorsqu'une personne est aux abois ou agonie pour mourir, Aristote ne concluait pas qu'alors l'âme demeurât oisive et fainéante, tant s'en faut; saint Augustin soutient qu'en ce temps-là ses puissances sont plus vives et agissantes qu'auparavant, se ressouvenant mêmes des choses les plus éloignées, et presque ensevelies dans l'oubli : elle contemple ce que jamais elle n'avait vu et aspire à des choses auxquelles elle n'avait jusqu'alors pensé. D'où il se voit évidemment, que sans dépendances des sens, non plus que des organes attachés au corps avec la seule assistance des espèces intelligibles qu'elle a autrefois reçues étant unie au corps, ou de celles qu'elle reçoit dans la séparation actuelle, elle se ressouvient du passé, connaît le présent, et aime les objets éloignés, sans discourir non plus qu'un ange, même beaucoup plus facilement et subtilement que lorsqu'elle était jointe à sa chair mortelle, ou embourbée de sens grossiers qui la contraignaient dans ses dérèglements, et lui empêchaient la liberté de ses fonctions.

Supposez donc que notre âme soit purement spirituelle et sans aucun mélange d'aucune matière corporelle, qu'elle fait librement et sans crainte les opérations de toutes ses puissances, et qu'elle est invisible sans continuation des parties corporelles, il faut vérifier par quelle partie du corps elle sort de ce tout animé, lorsqu'elle s'en sépare par la mort; car si les parties qu'elle anime viennent à défaillir l'une après l'autre, il semble qu'il y ait de la succession en cette retraite, et chacune, manquant peu à peu à son retour, elle viendra enfin à sortir par la dernière qu'elle anime, qui est le cœur.

Il est certain que, comme notre âme est une substance purement spirituelle, il ne se peut dire qu'elle sorte par aucune partie du corps; car de la même façon que j'occupe ma pensée à la considération des objets que j'ai vus autrefois, ou des personnes que je connais, et que cette même pensée s'exhale de mon âme, sans qu'on puisse dire qu'elle sorte par aucune partie de mon corps, ainsi l'âme, à la dernière période de la vie de l'homme, disparaît subtilement sans qu'on puisse dire qu'elle sort, ni par où elle sort.

Supposez néanmoins que, selon l'opinion la plus commune, le cœur soit le premier vivant et le dernier mourant de l'animal, et qu'il ne possède la vie naturelle sans l'haleine et le respir qui lui est communiqué par le poumon pour rafraîchir l'ardeur qui l'enflamme, nous pouvons dire qu'en quelle façon l'âme sort du corps avec l'effort de ce dernier respir, non pas qu'elle soit jointe ou attachée à l'exhalaison de ce souffle subtil; mais parce que le poumon n'exhalant plus le petit vent par ce respir, il s'en suit bien de là que cette opération naturelle est ce qui maintient le corps en union avec l'âme, qui pour être composé de parties contraires l'une à l'autre, cette harmonie naturelle affaiblie se corrompt et enfin se dissout et à cette corruption et dissolution des parties succède la retraite de l'âme et sa séparation d'avec le corps; ainsi que la liqueur qui serait dans un vase fragile, s'ébranle entièrement et se perd étant mis en pièces.

Au même instant que l'âme est séparée du corps, elle est portée en l'un des quatre lieux suivants; ou au ciel, pour jouir de la gloire bienheureuse, si elle est trouvée en état de grâce; ou aux flammes du purgatoire, si elle n'a pas pleinement satisfait à la justice divine pour des fautes qu'elle a commises ici-bas; ou aux lymbes des petits enfants, si elle n'a point été ondoyée des sacrées eaux baptismales; ou finale-

ment dans les brasiers infernaux, si elle est trouvée criminelle devant le tribunal de la justice divine.

Ce monde visible que nous habitons, est plein et rond comme une sphère ou une boule, sans qu'il s'y rencontre rien de vide, l'air même est occupé de corps, quoiqu'ils ne se voient pas et ne paraissent point à nos yeux, ainsi qu'il paraît par le son qui touche nos oreilles, cet élément subtil étant frappé par l'impulsion violente de quelques corps solides, et encore en quantité d'autres expériences et sensibles effets qui frappent fort souvent tous nos sens.

Le lieu le plus bas du monde est le centre de la terre, qui n'est point indivisible au milieu de son sein, et en ce point imaginaire de l'abîme de l'enfer. Et le ciel empiré, où est le séjour de la Divinité et la demeure des bienheureux, est au plus haut de la machine ronde. Le ciel, à proprement parler, veut dire comme le cercle de la terre, d'où vient que parce que chacun des quatre éléments, l'un comme l'autre assez souvent cités par les poëtes, ils sont appelés du nom de ciel.

Le purgatoire est entre le ciel et l'enfer, quoique non tant éloigné de l'un qu'il est proche de l'autre; car, pour ainsi parler, il est voisin et limitrophe de ces lieux ténébreux; toutefois, il est situé entre ces deux extrémités. Le lymbe des petits enfants n'en est pas beaucoup aussi éloigné.

Un peu plus haut, il y a encore le sein d'Abraham, où étaient retirées les âmes des saints patriarches et des prophètes, et de tous ceux qui étaient décédés en état de grâce au temps des lois naturelle et écrite, jusqu'à la venue du Messie au monde, qui les devait toutes transférer au ciel pour prendre possession de la gloire qu'il leur avait acquise par son sang et par sa mort.

Et parce que mon dessein est de traiter seulement du purgatoire, pour parler avec plus de fondement et de clarté de celui qu'on nomme saint Patrice, je passerai sous silence le discours des autres lieux, et n'en dirai qu'autant qu'il sera nécessaire pour l'éclaircissement du sujet que j'entreprends, étant une matière assez souvent disputée entre les doctes, et puissamment autorisée par la foi catholique.

Les justes qui, détachés des soins de cette vie mortelle, sortent de ce monde sans aucune tache de coulpe vénielle, sans être reliquataire à la divine justice des peines temporelles dues aux crimes mortels dont ils se sont confessés et repentis, iront tout droit au ciel pour jouir de la gloire et de la vision bienheureuse de l'essence divine, et ces contentements si grands de l'esprit humain, quoique d'une capacité infime, sont trop restreints et limités pour en comprendre l'étendue. Il faudrait que le même Dieu qui les a préparés à ses élus, élevât notre entendement au-dessus des bornes de son activité, pour nous faire concevoir ce souverain bien, et que nous ouvrant les yeux de l'esprit, il nous obligeât à vivre, en sorte, pour mourir, que la mort à notre égard changeât de nom, et fût plutôt appelée un effet de la divine Providence, qui heureusement nous fait mériter la jouissance des plaisirs dans lesquels nous serons un jour comme absorbés dans l'éternité bienheureuse.

Ceux qui, par un malheur déplorable, ont mal usé du sang précieux de Jésus-Christ, épanché si libéralement pour eux sur le Calvaire, et ont négligé le secours des grâces dont il les a si bénignement favorisés en cette vie misérable, décédés en état de péché mortel, qui est le même que mourir en sa disgrâce finale, dont la seule pensée me fait frémir de crainte et me glace le sang dans les veines, ceux-là, dis-je, iront pour jamais recevoir les châtiments et les supplices de leur juste condamnation aux flammes éternelles de l'enfer, où les peines sont si sensibles et si cuisantes, que la première qui s'offre à la pensée humaine semble être la plus grande de toutes.

Or, quoique ces peines soient presque infinies en nombre aussi bien qu'en leur durée, j'en toucherai néanmoins seulement vingt en passant des plus cuisantes, pour les faire redouter au lecteur de cette histoire, dix de celles qui sont destinées pour crucifier le corps, et dix autres qui sont préparées pour affliger les âmes, afin que la vive crainte de leur rigueur nous serve de forte bride, et d'un frein puissant pour nous maintenir en notre devoir, et pour arrêter le cours de notre libertinage et de nos crimes; aussi afin que maintenant nous en considérions les atteintes, et prenions pour asile assuré, dans nos frayeurs, la retraite amoureuse du côté ouvert de Jésus crucifié, d'où abonde toute la gloire, l'heureux repos des justes.

La première est la peine d'un feu éternel qui brûle sans cesse et ne se consume point; car encore que ce feu soit corporel et l'âme spirituelle, il arrivera néanmoins que, comme pendant qu'elle était unie au corps, elle ressentait les mouvements des passions qui l'agitaient et souffrait violence par leur révolte, ainsi la justice divine permettra qu'elle endure aussi véritablement les ardeurs de ce feu ensoufré, que si par effet elle était unie au corps et le faisait vivre.

Cette peine sera suivie d'une seconde toute contraire à la première, qui sera d'un froid très-aigu et pénétrant; en telle sorte que deux contraires opposés, se livrant une guerre cruelle, et se combattant l'un l'autre en un même sujet, sans se pouvoir détruire, redoubleront beaucoup les douleurs des coupables. La troisième sera un bruit effroyable, qui frappera vivement leurs sens et assouvira les oreilles de chacun des condamnés qui se plaindront impitoyablement de la rigueur de leurs peines, quoiqu'en vain, étant sans remède. La quatrième sera une épaisse fumée qui, dans

une opiniâtre continuité, offusquera les sens et leur ôtera le respir sans qu'ils puissent mourir. La cinquième sera l'horrible puanteur du feu ensoufré, dont ils brûleront, et de la fange dont ils seront infectés, pour les douces odeurs dont ils auront mal usé dans leurs délices.

La sixième sera l'hideuse et perpétuelle vision des démons effroyables et des âmes damnées dont chacun d'eux servira d'épouvante à l'autre, et n'en pouvant supporter la présence ni la vue. La septième, la faim cruelle et canine qu'ils souffriront à jamais; outre que leurs membres seront tous disloqués de leurs joints par la violence des tourments et l'aigreur de leurs douleurs. La huitième, la soif insatiable qui leur sera causée du brasier ardent qui leur rongera les entrailles et le cœur, et qui leur fera hideusement ouvrir la bouche et claquer les dents avec des grimaces effroyables, criant sans cesse à la soif sans que personne prenne compassion de leurs plaintes. La neuvième, la foule et l'empressement où ils seront serrés parmi le nombre infini des malheureux, en telle sorte que quand la malice des démons se lasserait de les tourmenter, ils seraient encore assez affligés par les reproches des uns aux autres. La dixième et dernière sera la honte et la confusion horrible qu'ils souffriront de se voir exposés tous nus et traités sans pitié comme des esclaves ou forçats de galères.

Les peines, qui d'autre côté tourmenteront l'âme, ne seront pas moins cuisantes que celles du corps, ce sont les dix suivantes : la première est la privation éternelle de la vision bienheureuse de l'essence divine, notre souverain bien, qui est le plus grand malheur et le plus cruel supplice qui puisse tomber dans la pensée de l'homme; car jamais personne ne pourra exprimer suffisamment le désir insatiable qu'a une âme raisonnable de voir son Dieu en face, dont il est l'image vivante. La seconde, sont les remords continuels de la conscience qu'elle ressentira, connaissant avec quelle équité et justice elle aura été condamnée à tant de souffrances pour l'énormité de ses crimes, et combien elle aurait pu facilement prévenir son malheur, et se garantir de ces peines, se faisant enrôler par ses bonnes œuvres au livre de vie, où sont écrits tous les élus. La troisième, la haine enragée qu'ils auront conçue contre les justes, voyant l'accueil favorable des anges et le bon traitement que Dieu leur fait dans le ciel, et l'extrême rigueur et sévérité dont il châtie justement leur révolte. La quatrième, l'horreur et l'aversion étrange qu'ils ont de Dieu, quoique vaine et fort inutile, puisqu'elle ne leur sert que de honte et d'accroissement à leur supplice. La cinquième, l'envieuse jalousie qu'ils conçoivent sans cesse de la félicité des bienheureux, à laquelle ils ne peuvent atteindre, ni même jamais prétendre. La sixième, la crainte des peines encore plus cuisantes et sensibles dont les démons les vont toujours menaçant pour intimider leurs faiblesses par la vive appréhension de nouveaux tourments.

La septième, l'assurance trop certaine qu'ils ont que leur condamnation est pour jamais sans ressource d'espérance qu'elle puisse quelque jour prendre fin, ou leur donner quelque moment de relâche. La huitième, la tristesse ennuyeuse, les chagrins importuns qui leur rongeront le cœur, déplorant leur désastre éternel. La neuvième, le grand désir qu'ils ont de mourir ou de s'anéantir tout à fait dans le désespoir final que quelque jour assez heureux puisse arriver, qui termine une vie si lamentable, qui traîne après soi tant de misères. La dixième, finalement l'horreur et la honte qu'ils auront de l'excès des crimes qu'ils ont commis, tandis que l'âme était unie au corps, qui, pour lors, seront tous exposés avec opprobre à la vue de tout le monde. Cette confusion leur fera souhaiter mille fois que la terre ouvre son sein pour les engloutir sans pitié dans le creux de ses abîmes, plutôt que de souffrir que leur infamie soit découverte devant tant de personnes, et leur honte exposée publiquement à la face du ciel et de la terre.

Les petits enfants décédés au ventre de leurs mères, ou qui n'ayant encore atteint l'âge de discrétion, ni l'âge de raison, meurent par quelque accident funeste, sans avoir été ondoyés des eaux baptismales, et regénérés de l'onction du Saint-Esprit, par la grâce qui se confère à la réception de ce sacrement, auront les limbes pour retraite éternelle, et quoiqu'ils ne soient pas touchés de la peine du sentiment comme les damnés pour leurs péchés actuels, ils seront néanmoins privés à jamais de la vision de l'essence divine, à cause de la coulpe originelle qu'ils ont contractée aux entrailles de leurs mères dans la première souche de la race humaine, qui est Adam, dont ils n'ont pas été purgés par le baptême.

Si toutefois nous n'aimions mieux et plus doucement penser avec saint Anselme et les autres auteurs cités par Tyrinus sur l'explication de la seconde Epître de saint Pierre, qui croient pieusement que tous les innocents coupables après le jugement universel habiteront la terre (déserte pour lors par d'autres habitants), après qu'elle aura été purifiée par le feu qui précédera ce grand jour, qui alors, disent-ils, sera émaillée de quantité de fleurs très-odoriférantes, qui ne se faneront point comme à présent, qu'un même jour les voit naître et périr, et de grand nombre de beaux arbres portant fleurs et fruits de toutes sortes, environnés de quantité de fontaines, qui, coulant doucement, arroseront ces plantes de l'humidité de leurs eaux, et enjolivées de tous les autres ornements de la nature, qui pourront contribuer à son lustre et à sa beauté. De là ces petits enfants, disent-ils, pourront contempler à leur aise le ciel, le soleil et les autres astres, qui servent de flambeaux pour éclairer ce grand univers, aussi bien

que la mer et les autres choses créées en ce bas monde, qui leur serviront de motifs puissants pour s'élever à Dieu, pour adorer, aimer et louer à jamais l'auteur de tant de merveilles, et que là ils meneront ainsi éternellement une vie douce, tranquille et paisible, sans ressentir l'atteinte d'aucune maladie, ennui, inquiétude ou dégoût de leur force ou condition, et sans souffrir aucune peine sensible, qui n'est ordonnée que pour le péché actuel; mais seulement de la peine du dam, qui est la privation de la claire vision de Dieu, dont ils ne jouiront point en cet état pour n'avoir pas été purgés de la tache originelle qu'ils ont contractée en leur conception par la révolte de leurs premiers parents. Le sentiment des Pères paraît si raisonnable que je m'arrête d'autant plus volontiers qu'il relève davantage la miséricorde de Dieu dans ses effets admirables.

Le lecteur curieux qui voudra s'instruire plus amplement de cette matière pourra consulter les auteurs qui en traitent plus haut.

Ceux qui sont partis de ce monde chargés de quelques péchés véniels, ou qui n'ont pas entièrement satisfait aux peines dues aux péchés mortels commis et confessés, seront relégués pour un certain temps de l'éternité dans les flammes brûlantes du feu du purgatoire, où leurs âmes seront purifiées, ainsi que l'or se purifie et se raffine dans le creuset exposé à la fournaise, auparavant que de prétendre d'approcher de Dieu qui est la pureté même qui les doit rendre bienheureux.

Et voilà en peu de mots les quatre lieux destinés pour la retraite des âmes après la séparation de leur corps.

Pour suivre notre premier dessein, il nous faut maintenant parler d'un autre lieu appelé vulgairement le creux, la caverne ou le purgatoire de saint Patrice, où un homme peut entrer pour expier ses fautes, étant encore plein de vie et en parfaite santé. Et quoique l'Eglise catholique, notre mère commune, ne nous oblige pas, sous peine d'anathème et d'être infidèles à ses ordonnances, à croire comme article de foi que ce purgatoire est une caverne qui se rencontre dans le monde, néanmoins nous en avons des traditions si authentiques, on en produit des arguments si convaincants, des conséquences si plausibles et des raisons si puissantes, que c'est un acte de piété chrétienne de donner les mains et ajouter pieusement foi par respect aux traditions de nos pères, qui l'ont tenu pour certain, ainsi que nous ferons remarquer ci-après, décrivant par le menu toutes les particularités et circonstances qui pourraient en appuyer les témoignages et en autoriser la créance.

Et pour réussir heureusement dans ce pieux dessein, que quelques curieux de mes amis, à qui je dois beaucoup de respect, tant pour l'autorité de leur condition, que pour leur bienveillance particulière, m'ont obligé d'entreprendre, je diviserai ce petit traité par chapitres, pour plus claire intelligence de ce sujet. Je traiterai entièrement du lieu où cette caverne est située. Après je parlerai du motif qui excita charitablement ce saint personnage à demander à la divine bonté la grâce d'un miracle si extraordinaire et si rare. En troisième lieu je déduirai les fortes raisons et autorités graves qui prouvent puissamment la vérité de cette merveille, et les religieuses cérémonies qui se pratiquent par ceux qui désirent entrer en ce lieu; et finalement l'histoire prodigieuse d'un soldat débauché, qui, pour faire une pénitence condigne et salutaire des fautes qu'il avait commises, choisit cette caverne, pour retraite dans la repentance de ses péchés, et de l'ample narré qu'il en fit à la sortie. Nous décrirons toutes ces circonstances par ordre, sans que l'une contredise l'autre; et retranchant discrètement ce qui paraît apocryphe dans plusieurs des manuscrits qui courent parmi le monde, nous tirerons seulement la naïveté de l'histoire comme il s'ensuit.

Chap. III. *Qui traite de la situation de la caverne de saint Patrice, et des motifs particuliers qui obligèrent ce saint personnage à demander à Dieu qu'il lui révélât ce purgatoire.* — Il y a une petite île dans l'Hybernie du côté de l'aquilon, dans l'étendue de laquelle il y a un lac profond, dont les eaux, au rapport de ceux qui ont été en ce lieu, outre leur grande douceur, ont la secrète vertu et propriété d'accroître la chaleur naturelle de l'estomac, de sorte que quand un homme aurait bu à sa discrétion, la digestion s'en ferait aussi aisément que s'il avait pris son repas en grande sobriété, et en moins de demie heure se trouverait aussi dispos qu'auparavant cette oppression. On dit que tant plus on en boit, plus on en voudrait boire sans pourtant jamais en sentir aucun dégoût; mais ce qui rend encore plus merveilleux la secrète vertu de cette eau est qu'elle ne sort pas de quelque vive source, ou d'une fontaine coulante, ce qui la rendrait plus pure, mais d'un lac profond, où elle semblait dormir ou croupir.

Un des côtés de cette île est environné de pins, de chênes, et de lieux montagneux et déserts, qui ne ressentent jamais de rafraîchissement ou d'humidité d'autres eaux que celles que les rayons du soleil font distiller des grêles et des neiges, dont le ciel n'est pas avare en cet endroit, parce que comme ce lieu est élevé et voisin de la moyenne région de l'air où se forment semblables météores, elles sont là bien plus fréquentes qu'ailleurs.

La rigueur de ce désert est si rude, que même les petits sentiers que les bergers se sont frayés pour y conduire leurs troupeaux font horreur à la vue, non-seulement de ceux qui en voyageant s'y trouvent par hasard; mais même aussi aux habitants de la contrée qui les fréquentent tous les jours.

Au bas de cette rude et austère monta-

gne, se trouve une vallée si belle et si délectable, qu'il semble que la nature ait pris par dessein plaisir de l'enjoliver pour l'exposer directement à la rigueur de ce lieu plein de rochers, ou pour récréer la vue par la disproportion de ces deux lieux pleins de rochers, ou pour adoucir l'austérité de cette rude montagne par l'agréable diversité de cette plaine ou vallée. De là les rochers ouvrant leur sein empierré, jettent en abondance quantité de sources d'eaux vives, qui roulant d'un cours rapide et impétueux coulent ici-bas pour arroser les pieds des arbres et fertiliser les plantes par l'humidité de leurs eaux. Là on entend le sifflement des vents et le bruit effroyable des tempêtes et des orages; et ici ce ne sont que zéphirs amoureux et gazouillements de rossignols, et d'autres petits oiseaux très-agréables, qui rompant doucement le silence de leurs fredons entrecoupés de plaintes, font retentir l'air de leurs chansons chacun en leur petit ramage. Là les yeux étant éblouis de l'horreur des déserts affreux, qui forment des tours, des châteaux, et de fortes murailles propres à sa défense, de la hauteur des rochers, et ici, de la variété des arbres, qui figurent des peuples et des cités bien ordonnées et réglées. Si bien qu'il semble que la vue se trouve doucement fatiguée par la hauteur des rochers, brûlés par l'excessive chaleur des rayons du soleil qui les maîtrise, et de l'agréable diversité des peupliers plantés en si bel ordre, que les branches et les rameaux s'entrelaçant les uns parmi les autres, s'embrassent amoureusement et se joignent en union par ensemble. La terre est émaillée de fleurs, et d'un thym odoriférant et si doux à l'odorat, que l'on peut dire avec raison que c'est l'ambre commun des forêts.

Les petits ponts que l'on a dressés pour traverser les ruisseaux des fontaines, que les pluies et les rochers ont grossis et ont fait sortir de leur lit naturel, sont de petites pierres assez grossières et de bois mal poli, à la faveur desquels néanmoins le pasteur qui est un peu élevé sur une colline voisine, descendant y va conduire les troupeaux vagabonds de ses petits moutons, qui, depuis le lever de l'aurore jusqu'au soleil couchant, vont broutant l'herbe des prairies et lèchent la rosée qui tombe à l'aube du jour sur la pointe des herbes. Et ce qui est encore plus admirable et plus agréable à la vue est qu'il semble que l'on voit en ce lieu délicieux comme un portrait naturel des plus grandes beautés de la nature, le soleil terminant sa carrière sur le déclin du jour, paraît en partie comme azuré, le reste tirant en inclination sur le rouge.

Car entre les délicieuses prairies de cette belle vallée, et de cette montagne déserte et inhabitée, est situé un beau monastère de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, autant profitable au salut des âmes, qu'il est utile pour la nécessité des corps; car outre qu'en ce saint lieu, l'on administre dévotement les sacrements de la sainte Église aux peuples des villages voisins, cette maison est aussi comme un hôpital général pour recevoir les pèlerins et les passants qui abondent de toutes parts en grand nombre, tant pour entrer que pour voir ceux qui entrent dans la caverne de saint-Patrice, qui n'en est pas fort éloignée, et qui est faite en cette façon.

Presque entre les deux extrémités de cette vallée et de cette rude montagne dont nous avons ci-devant parlé, il y a une certaine concavité, comme une place environ de deux cent pas de long et de large, entourée de hautes murailles et close d'une porte fermée à clefs, afin qu'aucun n'attende d'y entrer sans la licence expresse du père prieur du monastère, qui seul en a la charge et entière administration. Cette porte étant ouverte, on aperçoit un puits au milieu de la place, et en un coin plus retiré il y a encore une autre porte fort obscure et si cachée qu'on ne l'aperçoit qu'en y entrant, et là est l'embouchure de la caverne, dans les entrailles de la terre, laquelle est si petite et étroite, qu'à peine un homme d'une stature médiocre y pourrait entrer sans se baisser, même il faudrait courber la tête pour y demeurer assis seulement. Il y a une petite fenêtre vers la main droite, par où le soleil communique ses rayons assez avarement, parce qu'elle n'est pas capable de recevoir davantage de ses lumières. Il y a une grosse roche vers la gauche, qui lui sert de courtine ou de rideau, et de quelque part qu'on tourne, on la trouve environnée de ronces et de piquantes épines, afin que d'abord on connaisse les hasards et les périls évidents où s'expose celui-là, qui, sans être armé d'une puissante foi et d'une forte confiance en la bonté de Dieu, se met à l'aventure d'y entrer.

Voilà en peu de mots un petit crayon ou une légère description du lieu et de la forme de l'entrée de cette sombre caverne. Les dangers périlleux qui s'y rencontrent, les travaux qu'on y souffre et l'heureuse fin de ceux qui y entrent, et comme ils doivent faire, ils le verront au dernier chapitre de ce livre, en la relation de l'histoire d'un soldat nommé Louis Enius, lequel y entra, ainsi que font plusieurs autres; mais d'une si courageuse résolution pour expier les excès de ses crimes, qu'il ne s'était rien vu de pareil jusqu'alors. Aussi est-il bien vrai que Notre-Seigneur lui fit plus de grâces et lui fit ressentir plus de ses faveurs extraordinaires qu'à aucun des autres de pareille entreprise.

Pour ce qui est du dessein qu'eût ce grand saint de demander à Dieu un miracle si manifeste, et toujours continué en faveur des âmes, le voici:

Après avoir annoncé plusieurs fois les vérités de la religion catholique, prêché d'un zèle fervent la foi du vrai Dieu aux peuples de cette île, les voyant inflexibles à ses discours et insensibles aux touches de l'amour de Dieu et à ses caresses, il réso-

lut enfin de les épouvanter par la crainte des peines et des rigoureux châtiments préparés aux rebelles à la voix de Dieu, à ses semonces divines, après le cours de leur vie misérable, leur racontant par le menu les cruels tourments que souffrent les damnés dans les brasiers ensouffrés de l'enfer, et les peines sensibles qu'endurent les âmes dans les prisons de Dieu aux flammes du purgatoire; afin d'émouvoir leurs vœux à la repentance de leurs crimes, par l'appréhension des châtiments futurs, et les obliger de retourner à Dieu par ce motif, puisqu'ils n'avaient pu être touchés par ses prières et ses oraisons. Mais ces barbares impénétrables de tous points à ces paroles étaient si obstinés en leur malice, si endurcis en la dissolution de leurs mœurs, et si aveuglés aux claires lumières des vérités chrétiennes; que comme autrefois les Chaldéens, ils ne faisaient état que du culte de leurs faux dieux et de l'adoration de leurs vaines idoles qui souffraient impunément leur libertinage. Si bien que tous les discours salutaires, et les belles remontrances de ce saint prélat leur passaient pour des fables et des contes faits à plaisir, parce qu'ils naissaient et mouraient à peu près comme des chevaux et des mulets sans espoir de récompense des bonnes œuvres, et sans crainte des supplices destinés à leur malice en la vie future, qu'ils ne croyaient pas; car ils ne se pouvaient persuader la créance qu'il y eût une gloire ou une félicité éternelle préparée pour le salaire des bons, non plus que des châtiments rigoureux disposés pour punir les crimes des méchants.

De manière que dans cette pensée libertine, sans se soucier aucunement des semonces du ciel, ni des menaces des peines de l'enfer, chacun d'eux vivait selon son caprice et sa fantaisie, comme des vrais épicuriens, ou des sardanapales déshonnêtes. Car les uns se laissaient emporter sans frein aux mouvements de la colère, frappaient et massacraient impunément tous ceux dont ils s'imaginaient avoir été offensés. Les autres charmés des appas ensorcelés de la paillardise et voluptés charnelles, fournissaient à leur sensualité brutale, tout ce que leur appétit déréglé pouvait désirer. D'autres qui étaient abandonnés à la gourmandise passaient les journés entières et la plupart des nuits en des banquets excessifs, s'enivrant comme des porcs jusqu'au point même de se vautrer dans leurs ordures et mourir plein de vin comme des vilains. Car comme ils tenaient pour principe infaillible de leur libertinage, qu'il n'y avait point de vie future à espérer, ayant la présente qu'ils possédaient, ils essayaient de n'épargner aucuns délices ou contentements qu'ils ne les donnassent aux désirs immodérés de leur nature dépravée.

Or, ce saint personnage voyant que la perte inévitable de ce peuple était attachée à l'incrédulité de la vie future, dont ils refusaient les lumières, et qu'il n'y avait point d'arguments assez puissants, et de raisons assez convainquantes ou pressantes, ni de révélations assez évidentes pour les obliger à la créance d'une gloire éternelle dans la jouissance de laquelle entraient heureusement ceux qui avaient été purgés des péchés passés par la pénitence, et qui était donnée aux gens de bien pour ample récompense des bonnes œuvres qu'ils avaient faites pendant qu'ils vivaient en ce monde. Et que pour ceux qui menaient une vie libertine comme eux, il y avait des supplices et des peines éternelles préparées dans les enfers pour punir leur révolte et leur débauche. Et que tout proche ce lieu ténébreux il y en avait un autre qui s'appelait purgatoire, disposé par l'ordre de la justice divine pour purger les âmes qui, mourant en la grâce de Dieu, n'auraient pas pleinement satisfait aux peines temporelles dues aux fautes qu'ils avaient commises et confessés. Voyant, dis-je, qu'il ne pouvait leur persuader cette créance véritable par la force de ses raisons, il s'attristait fort de leur obstination, et il s'affligeait encore plus, lorsqu'ils se moquaient des discours qu'il leur faisait, disant effrontément que la souveraine félicité d'un homme mortel consistait dans la possession de beaucoup de richesses pour en prendre les plaisirs, et son enfer à être réduit dans l'indigence des mêmes richesses et dans la nécessité des choses corporelles, et que son purgatoire, s'il y en avait à souffrir, était l'agonie de la mort corporelle, qui effaçait alors toutes les fautes passées. De façon que tout autre discours qu'on leur pouvait avancer à ce contraire, était une erreur populaire, et une pure tromperie pour séduire les simples.

Que si la vérité qu'il leur prêchait était si certaine qu'il l'assurait, il leur fît donc connaître par quelques représentations sensibles qui touchât leurs sens, parce qu'autrement s'ils ne voyaient de leurs yeux corporels par quelque signe évident la gloire des bons, et les supplices des méchants qu'il leur annonçait, ils n'y ajouteraient non plus de croyance qu'à toute autre chose qu'il pourrait avancer sur cette matière.

Ce motif excita charitablement ce saint homme zélé pour le salut des âmes de ces infidèles opiniâtres, d'élever ses yeux au ciel, employant plusieurs nuits en ferventes prières, baignant sa couche et la terre de ses larmes, et lançant plusieurs cuisants soupirs vers la divine Majesté, essayant de fléchir sa bonté adorable pour l'obliger d'éclairer d'un rayon de ses divines miséricordes les ténèbres de ces barbares et d'amollir leur cœur de rocher, les retirant de leur incrédulité par un effet de sa miséricorde, pour ne pas permettre que tant d'âmes créées pour la gloire du paradis fussent dévouées pour jamais aux flammes dévorantes de l'enfer et pour être la proie des démons, vu qu'il était aussi facile à la divine Providence de leur manifester cette vérité catholique par quelque signe extérieur qui

leur imprimât la crainte, qu'il l'avait établie par sa sagesse infinie.

Il continua cet exercice fervent et pieux, environ l'espace d'un mois, y employant des nuits entières, et la meilleure partie des jours, vaquant en jeûnes continuels et en mortifications austères pour fléchir le ciel à ses désirs et l'obliger de consentir à l'octroi de ses requêtes. Dieu, enfin convaincu de ses douces importunités, lui apparut un matin, et le mena en un lieu écarté, qui est celui où nous avons dit être cette caverne, et lui montrant du doigt cette caverne affreuse, lui dit : *Que celui qui, ayant fait une entière et parfaite confession de toutes ses fautes passées, y entrerait avec une ferme foi et confiance en la bonté divine, recevrait l'entière abolition de toutes les peines qu'il méritait pour ses péchés, et que non-seulement il verrait les châtiments destinés aux coupables, mais aussi les récompenses et la gloire préparées pour les élus, et le tout en un seul jour naturel, avec un avis salutaire, que qui voudrait y entrer, poussé seulement de curiosité ou de quelque autre motif que son salut éternel, sans s'être acquis la grâce que confère le sacrement de pénitence, ou qui y étant entré, croirait aux persuasions trompeuses et aux horribles blasphèmes des démons, dans la méfiance de l'infinie miséricorde de Dieu, serait condamné d'y rester à jamais confiné, sans espérance d'en sortir.* Et après ce discours avancé, la vision disparut, laissant notre saint rempli de tant de joie et d'une si grande consolation, qu'il ne savait au vrai s'il était au ciel ou sur la terre, tant par la faveur signalée d'une si agréable conversation, que pour la désirée révélation qu'il eut de cette caverne.

Le lendemain matin, il fit assembler tout le peuple pour leur dire que Dieu avait eu compassion de leur aveuglement et de leur incrédulité, et comme voulant suppléer à leur infidélité, il avait voulu par sa bonté divine, que ce qu'ils niaient avec tant d'opiniâtreté parût évidemment à leurs yeux, et leur fût sensible et probable, et ainsi d'un grand zèle leur raconta par le menu tout ce que Dieu lui avait communiqué pour le salut de leurs âmes; les avertissant de plus que si aucun d'eux avait assez de courage et de résolution pour entrer en ce lieu, il se devrait confesser de ses fautes, et communier avec dévotion auparavant, et qu'ainsi y entrant avec une ferme foi et une solide espérance en la divine bonté de Dieu, sans rebrousser d'un pas en arrière, ni pour l'appréhension des peines qu'il verrait, ni pour les menaces des démons, dont il les avait épouvantés, il connaîtrait clairement ce qu'il avait désiré de voir dès cette vie mortelle, et sortirait de là absous et entièrement libre de toutes les peines et châtiments qu'il avait mérités pour la punition de ses désordres.

Tous demeurèrent fort étonnés de ce discours, admirant les rares merveilles d'un si étrange prodige, et les promesses avantageuses que leur faisait ce saint personnage, si bien qu'au bout de huit jours plusieurs s'étant assemblés sur l'assurance de sa parole, résolurent d'y entrer, les uns poussés d'une grande dévotion, et d'autres par une vaine curiosité de faire essai de la vérité de ce discours. Aussi, Dieu permit qu'il n'y eût que ceux que étaient en état de grâce et qui avaient soigneusement observé toutes les diligences que le saint leur avait enjoint, qui en ressortirent heureusement dans un généreux propos de mourir plutôt mille fois et de souffrir tous les tourments imaginables, que de manquer désormais de fidélité à aucun point de créance des mystères de la foi, et de la parfaite confiance qu'ils devaient avoir en la bonté miséricordieuse de Dieu.

Et tous les autres qui, par une curiosité trop téméraire, y entrèrent, y demeurèrent confinés, sans espérance d'en ressortir jamais pour juste punition de leur incrédulité et de leur vie scandaleuse, sans que depuis on n'ait plus ouï parler d'eux, ni pu savoir ce qu'ils sont devenus.

Ceux qui y étaient entrés dans le motif qu'ils devaient, ainsi que j'ai dit, en sont ressortis heureusement, et ont raconté les merveilles qu'ils avaient vues et entendues, au grand étonnement de ceux qui les écoutaient, et depuis ce temps-là, menèrent une vie si retirée et si sainte, qu'ils fuyaient même la fréquentation du monde et la compagnie des hommes, tant seulement ensemble des moyens les plus sûrs et les plus efficaces qu'ils pourraient tenir pour offrir à Dieu sans réserve leurs corps et leurs âmes, et tout ce qu'ils étaient et pouvaient être par sa bonté, en lui rendant des actions de grâces de les avoir si bien éclairés des lumières célestes, pour les retirer de l'aveuglement où ils étaient plongés auparavant, si bien que comme ils savaient par expérience quelle était la rigueur des peines de l'autre vie, pour satisfaire à la divine justice des péchés que l'on a commis en celle-ci, et desquels on s'est confessé sans y avoir pleinement satisfait; ils essayaient de vivre le reste de leurs jours dans une telle sainteté, qu'ils ne fussent pas obligés en l'autre monde de souffrir les peines du purgatoire, pour satisfaire au reste des maux que méritaient leurs péchés.

Chap. IV. *Où est prouvée la certitude du purgatoire de saint Patrice, par raisons et par autorités.* — Cette ancienne vérité est premièrement autorisée par la voix commune de tous les habitants du pays; tous les jeunes et les vieux, les nobles et les roturiers, même jusqu'aux petits enfants, tiennent cette tradition si certaine et si indubitable, que qui voudrait leur persuader le contraire de ce sentiment, tenterait l'impossible, d'autant que de bouche en bouche, et de temps à autre, cette pieuse créance a pris un tel fondement dans leurs esprits, qu'ils tiendraient pour insensé et mal jugeant du christianisme et de la foi catholique, celui qui le révoquerait en doute, parce que de leurs propres yeux ils ont vu tant d'expériences réitérées et ouï raconter tant de révélations à leurs prédécesseurs, qu'ils ont

reçu la tradition pour véritable avec le lait qu'ils ont tiré de leurs nourrices. De sorte que dans l'Hybernie la vérité de cette histoire fameuse s'hérite d'un chacun, comme un patrimoine commun et héréditaire à cette nation.

Mais afin qu'il ne semole pas que nous parlions seulement par une simple relation populaire qui, quelquefois donne plus de crédit par affection à la merveille et à la vraisemblable raison, quoique souvent autorisée des oracles de l'esprit de Dieu, qui parle par leur bouche, j'appuierai la vérité de cette ancienne tradition de quantité d'auteurs dignes de foi, qui en ont particulièrement traité, quoique fort succinctement, pour n'être pas ennuyeux aux esprits de ceux qui ont plus de curiosité de savoir les secrets et les mystères cachés dans cette caverne, que de s'affranchir des doutes qu'ils en pourraient avoir, et qui, comme je crois, donneront volontiers quelques heures de leur loisir, qu'ils ne trouveront pas être inutilement employées, à la lecture de ce petit livre. Quoique cette matière semble de soi un peu stérile, elle ne l'est pas tant néanmoins qu'elle ne soit appuyée de plusieurs auteurs savants qui en ont traité.

Denis le Chartreux, au livre qu'il a composé, *De quatuor finibus hominis*, art. 14, et au *Jugement particulier des âmes*, art. 24. Jacques de Janvèse, de l'ordre des frères Prêcheurs, dans sa *Légende des saints*, décrivant la Vie de saint Patrice. Rodolphe Hygendem, *In suo Poligronio*. Cæsariuns Heistard Chansis en ses *Dialogues*.

Monbrisius au tome de la *Vie des saints*, Marc, Marcelle, livre I, chap. 4; Marolicus Siculus, en son *Martyrologe;* le cardinal Bellarmin, au livre qu'il a fait du *Purgatoire;* le Vénérable Bède au livre III et VI des *Révélations de sainte Brigitte;* frère Dymas Serp., au *Livre du Purgatoire*, chap. 26; Jacques Sotin en son *Histoire orientale*, chap. 25; et entre tous très-particulièrement dom Philippe Osulevam, hybernois de nation, en a traité doctement dans son petit abrégé qu'il a fait de l'*Histoire d'Irlande*, où, parlant de ce purgatoire, il rapporte la Relation de l'histoire du vicomte de Périctos, Espagnol très-vaillant, du baron de Secret, qui entra dans cette caverne après la mort du roi d'Aragon, son maître, qu'il aimait tendrement, pour le délivrer des peines dues à ses péchés, à cause de l'ardent désir qu'il avait du salut de son cher prince, en reconnaissance de la grande affection qu'il lui avait portée, dont le livre a été vu, examiné et approuvé par la sainte inquisition de Portugal. Et plusieurs autres graves auteurs qui traitent de cette matière, assurent que ce lieu est certain, non pas afin qu'on se le propose à croire, en sorte que qui manquerait de foi en ce point, fut tenu pour hérétique ou infidèle à la foi catholique; mais afin qu'on y donne une pieuse créance, puisque de là il n'en résulte aucun détriment ou scandale qui ternisse la gloire de notre religion, au contraire, ce qui exalte beaucoup la miséricordieuse bonté de Dieu, et relève sa gloire, qui daigne par un trait de sa divine Providence, réduire les hommes à leur devoir par les menaces et les exemples sensibles, qui manifestent clairement la rigueur des peines qu'on souffre dans la vie future, afin d'établir plus solidement le christianisme en cette contrée, où la foi catholique était si médiocre dans ses principes, qu'il fut nécessaire pour l'autoriser davantage de produire ces signes visibles, et pour faire connaître et entendre à ces infidèles et barbares ce que la vraie Eglise obligeait de croire à tous ses enfants.

Que si, après les preuves authentiques de tant de braves auteurs signalés en doctrine et probité de bonnes mœurs, aucun doutait encore de ce miracle extraordinaire, qu'il prenne la peine de lire saint Grégoire, au livre IV de ses *Dialogues*; le Vénérable Bède, livre III, chap. 25; et Denis le Chartreux, *De judicio particulari animarum*. Où il pourra remarquer des visions si admirables et si étonnantes que fort facilement il donnera les mains à leur crédit, se laissera vaincre par la force de leurs raisons, outre celles que rapportent tant d'autres auteurs que j'ai cités ci-devant. Car s'il est vrai ce que dit saint Matthieu, comme il ne faut point douter qu'il ne soit certain, puisque c'est un oracle de vérité énoncé de la bouche du Saint-Esprit : *Que toute la vérité consiste aux témoignages qu'en donnent deux ou trois témoins*, qui pourra résister aux raisons puissantes et à l'autorité de tant de célèbres religieux et historiens, comme des témoins irréprochables, signalés en science, et en probité de vie?

Or pour entendre cette même vérité débattue avec plus de clarté et de fondement, il faut faire distinction de deux purgatoires ; l'un qui est ordinaire et commun, tenu, reconnu de toute l'Eglise catholique, sous peine d'anathème, que l'on tient être proche du centre de la terre, ou voisin de l'enfer, où vont les âmes après la séparation des corps ayant quelque reste des peines temporelles à purger pour les péchés commis et confessés, ainsi que nous avons déjà dit, et l'autre qui est particulier et privilégié pour quelque cause ou raison secrète, ainsi que remarque frère Dimas Serpi, quand il dit que l'on a vu plusieurs âmes, qui, par une dispense singulière du ciel, souffrent en quelques lieux particuliers; et c'est de ce dernier genre que nous prétendons traiter en ce livre.

Pour donc le mieux entendre, il faut diviser ce dernier encore en deux membres ; en ce que l'un s'appelle purgatoire des morts, et l'autre, purgatoire des vivants. Au premier, les âmes y sont transportées sans les corps, et ces peines qu'elles y souffrent sont seulement satisfactoires et non méritoires. Mais au second, l'homme y entre tout vivant et en parfaite santé, et mérite autant ou plus par les peines qu'il a faites. Le purgatoire de Saint-Patrice est de ce genre : un homme

vivant y peut entrer de sa propre volonté et franchise, et là par la rigueur des peines qu'on y endure, tant de l'ardeur des flammes que de la froidure des glaces, pour expier et se rendre quitte en l'espace de vingt-quatre heures de toutes les peines dues aux péchés, auxquels il n'aura pas satisfait entièrement.

Quelqu'un peut-être avouera franchement que ce miracle est arrivé au temps de saint Patrice; mais il niera tout à plat qu'il ne continue plus, et qu'il ne subsiste plus à présent; à cela je réponds qu'ayant été accordé en ce temps-là, et à la prière de ce saint prélat, non-seulement il n'est pas hors de propos, mais très-convenable qu'il se trouve encore, parce que le dessein qui obligea ce saint homme pour lors d'en demander à Dieu le miracle, fut la réduction des gentils à la connaissance des vérités de l'Evangile qu'il prêchait; par cette expérience sensible, il demanda sur quoi les hérétiques d'à-présent parlaient, il avait plus de déférence et de respect du purgatoire, tenu certain de toute l'Eglise, et d'autres semblables vérités catholiques que ces gentils méprisaient alors : L'expérience commune montre qu'au contraire les libertins et athées n'ont jamais eu tant d'opiniâtreté pour s'opposer à l'Eglise catholique, et pour nier insolemment les peines pour punir les méchants, et la gloire préparée pour récompenser les bons après la vie présente, où ils sont en ce temps : outre que si cette merveille cessait, il semble qu'on pourrait prendre de là occasion de dire que Dieu aurait raccourci le pouvoir de ses anciennes miséricordes, et reserré la main aux bénédictions dont il a autrefois favorisé l'ingratitude de cette nation infidèle, pour leur faire connaître que nonobstant leur malice et impiété, son désir et son soin est si grand que chacun profite des trésors du sang précieux qu'il a répandu libéralement sur le Calvaire pour le salut de tous les hommes, qu'il n'épargne aucun soin pour les obliger à croire ses mystères, et à espérer en sa divine bonté.

Je m'étais proposé de ne laisser glisser aucun mot latin en ce petit livre pour ne pas divertir l'attention du lecteur de la suite de l'histoire, néanmoins, afin que cette vérité soit encore plus solidement appuyée et autorisée, je produirai seulement quelques vers d'une hymne sacrée, qui se chantait dans l'Eglise d'Hybernie à la gloire de Dieu et à la louange de ce grand saint, et en mémoire de ce purgatoire qui, à mon avis, n'est pas une des moindres preuves qu'on puisse avancer pour confirmer cette vérité : voici ce que les vers contiennent :

Magna panis sunt miranda merita Patricii,
Cui Dominus ostendit locum purgatorii,
Qui viventes expugnent se delinquentes filii.

Voilà les plus puissantes et pressantes preuves que j'ai pu rencontrer pour confirmer la tradition de cette histoire. Mais la plus forte pièce que nous ayons en main à notre égard pour l'autoriser, est la pieuse créance que nous y devons, comme étant un motif puissant pour exalter la gloire de Dieu et recevoir ses divines miséricordes, pour honorer les mérites de ses saints, augmenter la foi catholique, et pour confondre l'opiniâtreté des hérétiques, infidèles et autres ennemis de notre sainte religion, qui nous font la guerre.

Chap. V. *Des religieuses cérémonies et des soigneuses diligences qu'il faut observer avant que d'entrer dans le purgatoire de saint Patrice.*—Supposons donc que saint Patrice ait ainsi généreusement obtenu du ciel par ses prières et par ses larmes l'effet de sa demande, et trouvé le lieu désiré de cette caverne mystérieuse, il faut maintenant savoir trois choses pour entendre le secret de l'antre.

La première, quel est le fruit que retire celui qui y entre. La seconde, s'il est loisible et permis à un chacun d'y entrer. La troisième, quelle est la diligence et quelles sont les cérémonies que doit observer celui qui se met au hasard d'y entrer, pour en avoir la façon, en examiner la profondeur et toutes les autres circonstances qui se remarquent là-dedans. Pour satisfaire en ces trois points, je dis qu'outre la conversation et l'accroissement de la foi en ce pays, l'accomplissement des promesses dont Dieu a favorisé les humains, et rendu recommandable la vérité que saint Patrice prêchait à ce peuple; celui qui, d'une générosité constante, avait résolu d'entrer en ce lieu périlleux, devait être disposé à la poursuite de ce saint propos, sans que la crainte des tourments que la malice des démons pourrait inventer pour l'intimider, lui fît rebrousser chemin, ou que l'horreur de ses crimes le fît désespérer un moment de l'infinie miséricorde de Dieu, quoiqu'il voie devant soi et expérimente en sa personne les dangers que nous verrons ci-après. Le fruit qu'il retirera de ce voyage périlleux le doit autant animer à le poursuivre heureusement qu'il l'aura entrepris généreusement, parce qu'en l'espace d'un jour naturel, il satisfait entièrement aux peines qu'il devait souffrir en l'autre monde un longtemps, pour les péchés qu'il aurait commis pendant cette vie misérable, pour graves et énormes qu'ils puissent être, et se trouve en pareil état de grâce et d'innocence que celle qu'il reçut du baptême.

Ce lieu, pour le motif que je viens de dire, s'appelle le purgatoire de saint Patrice, parce qu'en vingt-quatre heures de temps qu'on y demeure, on y efface tous les péchés commis; car comme l'homme qui y entre est encore vivant de cette vie languissante qu'il mène dans ce corps mortel, il est aussi viateur, et partant en état de bien mériter, ayant le principe du mérite, qui est la grâce de Dieu : par les mérites qu'il s'acquiert, au moyen des peines qu'il souffre constamment en ce lieu, abrége le nombre des années et des jours qu'il devait endurer dans les flammes purgeantes du pur-

gatoire commun, où l'on est contraint de payer exactement jusqu'à la dernière obole sans aucune espérance de ne pouvoir plus mériter, en l'espace raccourci des heures que nous avons dit, pendant lequel temps, il satisfait pleinement aux peines dues à ses fautes passées.

Mais l'entrée de ce lieu n'est pas accordée à tous ceux qui s'y présentent, car celui qui aspire à ce bonheur périlleux doit être homme de grand cœur et d'une probité à l'épreuve ; on le doit examiner diligemment de son courage aussi bien que de sa vertu; car s'il avait le cœur lâche, craintif et peu résolu en cette action, il pourrait peut-être commettre quelque tour de sa faiblesse en cette entreprise, lorsqu'il éprouverait des peines si cuisantes, et prêterait l'oreille aux persuasions trompeuses et aux flatteuses promesses des démons, et ainsi qu'il pourrait désespérer de la bonté et de la miséricorde de Dieu, et pour une juste punition de sa méfiance et de sa lâcheté, il demeurerait pour jamais confiné en ce lieu affreux, de sorte que ceux qui attendent son retour le jour suivant, voyant l'heure précise de la sortie déjà passée, douteraient de son salut, et le pleureraient comme perdu sans espérance de le revoir jamais.

Ayant donc fait une exacte recherche de la personne qui s'est présentée pour y entrer, s'il se trouve que ce soit un homme courageux qui soit non-seulement disposé, mais même désireux de rencontrer des occasions favorables pour souffrir d'une constance généreuse tous les tourments les plus cruels qu'ont enduré les martyrs dans l'ardeur de leur zèle pour la satisfaction de ses fautes, étant armé d'une foi vive et parfaite confiance en la divine bonté, on l'envoie à l'évêque du lieu auquel il rend exactement compte de ses pieux desseins, qui, au lieu de l'encourager en la poursuite de ce voyage, essaie par toutes les voies possibles de le détourner de cette haute entreprise, l'exhortant en outre de faire choix de quelque autre sorte de pénitence moins périlleuse que celle-là où il s'allait précipiter; car encore que plusieurs de ceux qui y sont entrés en soient ressortis heureusement, et avec un succès glorieux de la victoire qu'ils s'étaient proposée, beaucoup d'autres aussi y sont demeurés pour avoir manqué de fermeté en la foi des promesses divines, et de courage pour triompher sans crainte des menaces et des tromperies des démons.

En le voyant fortement résolu à se hasarder aux événements douteux de ce qui lui pourrait arriver aux rencontres, il lui donne des lettres adressantes au prieur du monastère, avec lesquelles il s'en va joyeusement vers cette île, où, étant arrivé, il procède aux reste des cérémonies selon la forme suivante.

Cette île est environnée du lac dont nous avons fait mention ci-dessus, lequel serpentant en circuit, fait tant de petits détours, que huit jours de temps ne seraient pas trop longs à un pèlerin pour le traverser à son aise et le circuire tout doucement, puisqu'il en doit faire le tour à pas comptés, cheminant lentement. Ce qui a été prudemment ordonné par ce grand saint, pour donner un temps suffisant au pèlerin de consulter ses pensées à loisir sur les hasards périlleux qui se rencontrent en une entreprise si dangereuse. Pour s'exposer sur les eaux de ce lac, on lui équipe un bateau si petit et si étroit qu'à peine y peut-il être à son aise tout seul, pour lui marquer que les sentiers de la vertu et de la pénitence sont raboteux, pénibles et resserrés, quoique la fin en soit large, spacieuse et très-douce, puisqu'elle aboutit à Dieu même, dont la grandeur est infinie et l'étendue sans bornes et sans limites.

Durant les neuf jours qu'il emploie à se préparer à ce voyage, on lui ordonne de jeûner au pain et à l'eau, et le pain destiné pour sa nourriture doit être sans levain et sans sel, aussi, lorsqu'il s'embarque sur ce lac, on lui donne de petites portions autant qu'il en peut manger chaque jour, durant l'espace de neuf jours.

Arrivant au monastère, il s'adresse au père prieur, auquel il donne les lettres de l'évêque, lequel les ayant lues avec attention et respect, il le laisse reposer environ deux jours pour se préparer à faire une confession générale de toute sa vie, ou, s'il l'a faite auparavant que de se présenter devant lui, il le réconcilie de ses légères fautes; l'ayant conduit à l'église nus pieds, comme un vrai pénitent, il adresse ses vœux au ciel, et fait une humble prière à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère qu'ils daignent le favoriser d'un regard pitoyable, prenant compassion de sa misère, et ne point l'abandonner en une entreprise aussi périlleuse que celle qu'il médite, et que par un trait de sa divine bonté, il ne permette pas que son zèle et tant de soigneuses diligences qu'il a déjà apportées au dessein de ce pénible voyage, lui soient inutiles et sans fruit.

Cette prière étant finie, il va visiter une pierre que l'on tient en réserve comme une relique précieuse, où les vestiges des pieds de saint Patrice sont imprimés et miraculeusement gravés, qu'il baise et rebaise plusieurs fois, le conjurant humblement par ses ferventes prières de lui obtenir la force et le courage nécessaire pour ne point appréhender l'entrée de cette redoutable caverne. Ensuite de cette oraison, le prieur le mène comme en un dortoir régulier, où sont les petites cellules que l'on appelle les chambres de pénitence, parce que chacune d'elle n'est pas plus grande qu'un tombeau ou une sépulture d'un mort; aussi y demeure-t-il l'espace de sept jours continuels, comme étant mort au monde, faisant cette légère pénitence de ses fautes pour se préparer à une plus grande. Chacun des jours mentionnés, il descend par trois fois à l'église, où il emploie chaque fois environ une heure de temps à l'oraison mentale, dans une posture mortifiée et humble, avec autant

de rigueur et d'austérité que ses forces et son courage lui peuvent permettre.

Or, en ce lieu se rencontrent toujours beaucoup de pèlerins, et chacun d'eux en particulier porte les marques de sa pénitence ; car on y voit les uns chargés d'entraves et de rudes chaînes, les autres avec une rondache ou un bâillon à la bouche ; celui-ci revêtu d'une rude robe de crin, serré d'une grosse corde de même matière ; et un autre chargé d'une pesante croix sur ses faibles épaules, dont le poids lui fait pencher la tête : de sorte qu'à voir seulement la posture pénitente de chacun d'eux, ceux qui les contemplent en cet état de mortification sont doucement excités à la dévotion et touchés des ressentiments de leurs crimes commis ; vu même que je me promets tant de la piété de ceux qui donneront quelques heures de leur loisir à la lecture de cette petite narration, que sans doute ils seront touchés de repentance de leurs fautes et du désir de suivre leur pénitence, si bien que soupirant doucement après l'imitation de leur constance, ils prendront une généreuse résolution de corriger les imperfections de leurs mœurs pour suivre les traces de leurs exemples.

Il faut de plus que vous considériez, pour la plus grande gloire de Dieu et à l'avantage de notre sainte religion, que non-seulement un ou deux pèlerins se rencontrent à la fois en ce saint lieu de mortification, mais une si grande affluence de peuple y vient de toutes parts, qu'un auteur digne de foi assure que mille cinq cents personnes s'y sont rencontrées en même temps.

Le huitième jour étant arrivé, celui qui est trouvé disposé à entrer dans la caverne, redouble les heures de sa prière, parce qu'il doit employer le lendemain à la pratique d'autres cérémonies que l'on observe dans cette entrée : aussi dès le soir précédent, on le conduit dans une autre cellule plus obscure et bien plus profonde que celle d'où il sort pour lors, dans laquelle il n'y a ni siége, ni couche, ni autre sorte de reposoir, parce qu'il y doit être en posture décente et réglée pour redoubler ses vœux au ciel, réclamer puissamment le secours divin et faire une plus exacte recherche de sa vie passée, pour reconnaître en détail et par le menu s'il n'aurait point oublié par mégarde, dans la précédente confession qu'il a faite, quelque circonstance nécessaire à examiner et confesser ; et dès lors il quitte le boire et le manger, si ce n'est qu'il prend parfois quelque goutte d'eau de ce lac qui environne cette île, pour humecter ses lèvres sèches et arides de l'ardeur de sa prière, et rafraîchir sa langue et sa bouche altérées.

Le dernier jour de sa neuvaine étant venu, le père prieur du monastère assemble le clergé, convie autant de prêtres qu'il s'en rencontre en ce lieu ; et tous les peuples des villages voisins, en apprenant la nouvelle, y accourent en diligence pour voir ces mystérieuses cérémonies et admirer ce spectacle si peu commun.

On descend le pèlerin à l'église pour se confesser derechef et pour communier dévotement au saint Sacrement de l'autel ; on chante une messe des morts, comme au jour de ses funérailles, à laquelle il assiste avec beaucoup de dévotion et de ferveur, priant la divine bonté de lui fortifier le courage pour réussir heureusement dans ce généreux dessein. La messe étant achevée, le père prieur monte en chaire, et l'ayant exhorté à la constance, l'avertit devant toute l'assemblée, qui est nombreuse, des périlleuses rencontres où il doit s'exposer en ce voyage, et qu'il est encore libre d'éviter ; car, ne se contentant pas des pénitences qu'il a faites, il en peut encore choisir d'autres de même genre pour s'affranchir des peines qu'il redoute, et mettre son esprit en repos. Il lui représente que la faiblesse humaine est si grande qu'il se peut faire qu'entrant en ce lieu, la constance, la persévérance venant à lui manquer, ou chancelant tant soit peu dans la fidèle créance qu'il y doit avoir, il demeurerait là pour jamais, sans aucune espérance d'en pouvoir un jour sortir, ainsi qu'il est arrivé à beaucoup d'autres dont on ignore le succès. Il l'avertit encore du mauvais traitement que lui préparent les démons qu'il aura en sa rencontre ; il sera exposé à la vue de tous les damnés, qu'il verra au milieu des flammes dévorantes de l'enfer, des atteintes desquelles il ne sera pourtant aucunement offensé, pourvu qu'il persiste généreusement dans la constante résolution qu'il a prise ; car quoique les démons le terrassent épouvantablement par leurs clameurs, ils se verront néanmoins hors de pouvoir de lui nuire, s'il continue dans sa ferveur, et qu'il réclame de bon cœur le secours divin, dans une parfaite confiance en sa bonté. Mais s'il est si malheureux que d'écouter les flatteuses paroles, et de suivre les conseils diaboliques de ces esprits de ténèbres, ou redouter l'effet de leurs menaces dans la défiance de la divine miséricorde, et dans le désespoir de l'assurance du ciel, c'est fait de lui, il est perdu sans ressource, et le voilà condamné à demeurer éternellement sous l'esclavage de ce joug tyrannique en leur pernicieuse compagnie : le prieur autorise ce discours de raisons si pressantes avec des paroles si étonnantes et si redoutables, que non-seulement il imprime de la crainte et de la terreur dans l'esprit du pèlerin, mais aussi de tous les assistants qui l'entendent discourir de la sorte, doutant avec juste raison qu'elle pourra être l'issue ou la fin de celui qui s'expose si courageusement à cette témérité chrétienne. Le voyant enfin toujours ferme et constant dans sa généreuse résolution, le père prieur le console doucement, l'embrasse amoureusement, et lui donnant sa bénédiction le munit plusieurs fois du signe de la croix, ainsi que font pareillement tous ceux qui assistent à ces mystérieuses cérémonies, dans un grand ressentiment de douleur et de crainte, qu'ils lui témoignent assez par l'abondance des larmes qui distil-

lent de leurs yeux, douteux du succès de cette périlleuse entreprise. Cela étant fait, tout le clergé assemblé, les prêtres, religieux séculiers et réguliers le conduisent ensemble processionnellement jusqu'à la porte de la caverne, où le prieur l'exhorte encore à la confiance de la divine bonté, qui ne manquera point de le favoriser de son assistance et de ses grâces, le retirant victorieux des dangers auxquels il s'expose volontairement dans ce lieu, où il entre pour son amour, et pour satisfaire à la grièveté de ses offenses, et qu'il se souvienne parmi les hasards dangereux où il se pourra rencontrer en ce voyage de répéter souvent avec respect et dévotion, ces belles paroles qui lui serviront de bouclier d'une forte défense : *Jésus-Christ, Fils de Dieu vivant, faites miséricorde à moi, misérable pécheur.* Et après l'avoir recommandé aux prières de tous les assistants, il ouvre la porte, et le pèlerin étant entré, il la referme sur-le-champ et tous s'en retournent processionnellement à l'église ainsi qu'ils étaient venus. Tous les prêtres célèbrent le saint sacrifice de la messe ce jour-là à son intention, et le lendemain étant venus à l'heure précise, ils retournent tous à la porte de cette caverne, que le R. P. prieur ouvre comme étant désireux de savoir le succès de son voyage dangereux ; et si le pèlerin ayant affranchi les dangers des rencontres où il s'est exposé, se trouve heureusement au temps qu'ils arrivent là, ils le conduisent gaîment et avec grande joie dans l'église, où tous ensemble rendent grâces à Dieu de l'avoir favorisé de son assistance, l'ayant fait triompher victorieux de tant de mauvaises rencontres qu'il a faites dans ce voyage. Après cet heureux retour, il demeure quelques jours, même autant que bon lui semble avec les religieux, dans le monastère. Que si par un déplorable malheur il ne se trouve pas à la porte à l'heure même qu'il y est entré le jour précédent, ils retournent lentement à l'église, tristes, affligés au double, à cause qu'ils craignent tous la disgrâce du succès de ce pauvre misérable, et tiennent sa perte infaillible, sans espérance de le revoir jamais. Voilà en peu de mots l'ordre et les cérémonies qui s'observent par ceux qui désirent entrer dans ce purgatoire de saint Patrice. Dans la suite des chapitres qui restent à décrire, nous verrons ce qui arrive au pèlerin dans tout son voyage, par la succinte narration de l'histoire de Louis Enius, soldat dans les armées d'Irlande, qui, dans le grand nombre de ceux qui y sont entrés, en est ressorti heureusement, et a raconté nettement tout le succès de son voyage, ainsi que vous allez l'entendre par la relation qu'il en a faite.

Chap. VI. *Où commence la relation véritable de l'histoire de Louis Enius.* — Louis Enius prit sa naissance dans l'île d'Hybernie, d'où il sortit jeune avec ses parents pour une petite disgrâce qui leur arriva, qui les obligea de quitter le pays, si bien qu'ils vinrent aborder à Toulouse ville fameuse et renommée dans l'étendue de la juridictions du roi de France, de l'autorité et protection duquel ils se prévalurent en cette infortunée rencontre.

Le petit Louis eut de grands avantages par sa naissance ; car il resta seul héritier des biens de ses ancêtres ; mais il était d'un si mauvais naturel et d'une inclination si perverse et libertine, qu'il ternissait beaucoup par ses actions infâmes le lustre et l'éclat des vertus dont il devait être légitime héritier de ses devanciers, aussi bien que de leurs biens. Sa mère mourut de douleur en le produisant au monde, de façon que dès lors qu'il commença à respirer la douceur de la vie du monde, il donna la mort à celle dont il avait tiré son être. A peine avait-il encore atteint l'âge de quinze ans accomplis, que son père décéda pareillement, ce qui fut la cause de son malheur et la source de sa perte ; car sa présence lui servait d'un frein fort puissant pour arrêter le cours de son libertinage, soit par les sages conseils qu'il lui donnait, soit par la rigueur des punitions dont il châtiait ses débauches, même par la seule imagination de sa présence, qui souventefois est un motif suffisant pour tenir les enfants dans leur devoir ; car quand ils se réprésentent la rigueur d'un père sévère et zélé pour leur bien, les paroles ne sont pas nécessaires pour leur faire entendre l'effroi de ses menaces, c'est assez qu'ils se souviennent qu'ils sont sujets de suivre les lois de sa conduite, et de régler leurs actions selon le mouvement de ses volontés.

Louis se voyant affranchi et libre de toute façon du joug de ses proches, nouvellement héritier des grands biens que lui laissa son père à la mort, commença ses débauches par les amorces de l'amour et du jeu, qui furent les premières démarches qu'il fit pour avancer sa perte, si bien qu'en peu de temps il dissipa ses biens si indignement, que non-seulement il apprêtait à parler et à rire à ses envieux, même à ceux qui se réjouissaient avec lui, lui faisant escorte dans son libertinage, quoique pour l'ordinaire telles sortes de personnes pallient la honte et dissimulent souvent les infamies qu'encourt la jeunesse par ses débauches, quand ils trouvent leur compte dans ce commerce Ses parents lui avaient laissé des biens suffisamment, non-seulement pour paraître médiocrement parmi ceux de sa condition ; mais même avec éclat et avantage entre les plus braves chevaliers de son temps.

Mais comme le jeu à la longue est ainsi qu'une lime sourde qui ronge peu à peu, et consume presque insensiblement les plus riches patrimoines, Louis fit un si mauvais usage des avantages qu'on lui avait laissés par la succession de ses aïeux, que de là à peu de mois il était contraint par nécessité d'emprunter de l'argent à intérêt de ceux qui avaient gagné le sien au jeu, et s'ils lui faisaient quelque résistance, ne lui donnant pas de bon cœur ce qu'il leur demandait, il leur ôtait par violence, ce qui lui semblait

bien plus facile que de le prendre à intérêt ou par prêt.

Qui n'a point d'office, et qui ne sait point de métier pour gagner sa vie et ce qui est nécessaire à l'entretien de son train, et qui cependant veut paraître au monde avec autant d'éclat et de magnificence que ceux qui ont tout à souhait, est bien souvent contraint d'user des moyens illicites et peu honorables pour parvenir au point où aspirent ses desseins ambitieux.

Ce n'est pas une excuse recevable d'objecter la noblesse de ses ancêtres en ce point, et que l'on doit être ajusté en un équipage sortable à une personne de sa condition; car il y a une pique en Flandre et un mousquet en Italie, aussi bien pour les nobles infortunés que pour les roturiers peu heureux.

Louis donc suivi de quantité de gens de sa sorte, comme en semblables actions on trouve assez de partisans, exerçait le métier de tire-laine toutes les nuits, et si quelqu'un pour défendre sa bourse, son argent ou son manteau, faisait quelque résistance à son attentat, il lui ôtait la vie aussi bien que la bourse.

Les ministres de la justice dissimulèrent assez longtemps l'énormité de ses crimes, dans l'attente que, touché de l'horreur de son libertinage, il arrêterait, possible, le cours de ses méchancetés; car comme il avait eu le spectacle des bonnes mœurs et de la vie exemplaire de ses père et mère défunts, ainsi que de ses autres parents qui étaient encore pleins de vie, ils espéraient que, rentrant enfin en lui-même, il corrigerait ses désordres, amenderait sa vie, et reconnaîtrait que si l'on différait plus longtemps la juste punition que ses crimes méritaient, c'était plutôt par compassion de sa jeunesse que pour la crainte de sa témérité.

Il arriva toutefois qu'un sergent, qui n'était pas plus consciencieux qu'un autre de sa sorte, jouant un jour avec lui, gagna beaucoup de son argent, sans prévoir le danger manifeste auquel il s'engageait avec ce libertin, qui, considérant sa perte notable, le chargea de mille sortes d'opprobres et d'injures qu'il endura assez patiemment, ainsi qu'il est fort aisé à celui qui gagne de souffrir beaucoup de choses sans répartie, et sans se mettre en colère contre celui qui est intéressé de sa perte. Cependant Louis lui ayant demandé la courtoisie qu'il exigeait ordinairement au jeu, s'il arrivait qu'il y perdît, et que le sergent, assez avare, lui eut seulement donné quatre écus de son gain, il lui sembla qu'ayant égard à une somme si notable qu'il avait perdue contre lui en cette rencontre, c'était trop peu de chose qu'il lui offrait, si bien qu'avant qu'il eût serré l'argent de son gain, éteignant subtilement la chandelle qui était de son côté, il se jeta sur lui avec une violence extrême, et lui arracha non-seulement ce qu'il avait perdu au jeu, mais aussi tout ce que l'autre avait apporté pour jouer, et ainsi le quitta en le raillant. Le sergent se voyant si maltraité se retira pour l'heure, assez confus de l'affront qu'il venait de recevoir, dans le dessein pourtant de se venger dans les occasions qu'il méditait; si bien que l'ayant laissé en repos le reste de cette nuit-là, il s'en alla penser aux moyens dont il se pourrait servir pour en tirer raison. Le lendemain, faisant réflexion sur l'affront qu'il prétendait lui avoir été fait par ce bandolier, et regrettant la perte de l'argent qui lui avait été volé, fit résolution de n'épargner aucune diligence possible de le surprendre, et dès lors il s'en alla trouver le gouverneur de la ville pour lui donner avis des crimes que commettait impunément tous les jours ce mauvais garnement, s'intéressant même bien fort en ce parti, lui découvrant la supercherie dont il avait usé en son endroit pour le voler.

Or, comme les fautes commises contre les ministres de la justice, quoique vénielles, ne laissent pas néanmoins de traîner après soi une punition exemplaire, à plus forte raison quand elles sont criminelles et énormes, voilà donc Louis atteint d'un grand chagrin de l'appréhension des châtiments que lui préparait déjà son ennemi; le souvenir de ses fautes passées lui tyrannise l'âme et ne lui donne aucun repos en l'esprit, si bien qu'il pense sérieusement à l'assurance de sa personne; et, délibérant sur ce qu'il devait faire afin d'éviter la rencontre et la fureur de ses ennemis, comme il apprit d'un de ses amis que l'on faisait des informations de sa vie et que l'on recherchait les crimes qu'il avait commis, il prit résolution de se retirer dans un monastère de religieuses qui est distant environ de deux lieues environ de la ville de Perpignan, et là il demeura secrètement en la compagnie de leur père confesseur qui était de sa connaissance.

Or, il y avait dans ce monastère une de ses cousines germaines qui avait fait profession il y avait déjà assez longtemps, avec laquelle il avait été élevé et nourri dès ses premières années, laquelle était en considération parmi les sœurs pour sa vertu et sa prudence, avait un soin si particulier de lui qu'il ne manquait de rien, et toutes les autres à son égard s'étudiaient à qui mieux mieux à lui donner du divertissement pour chasser son ennui dans sa disgrâce.

Ce Louis était d'une vie si libertine et si débauchée, ainsi que nous avons dit, et avait l'esprit et l'inclination naturelle tellement portée au mal, qu'il ne voyait rien qui lui agréât dont il ne désirât la possession et n'aspirât à sa jouissance, quoiqu'impossible qu'il se la pût représenter.

Ayant donc tout à loisir envisagé sa cousine et reconnu qu'elle était assez avantageusement parée des dons de la nature, douée d'une beauté assez rare, se voyant réduit en ce lieu champêtre, privé de tout autre entretien conforme à son humeur volage et libertine que celui de cette aimable cousine, qui lui agréait beaucoup, l'un et l'autre, sous prétexte d'alliance et de paren-

tage, se rendaient aisément à la grille sous la licence de la mère abbesse du monastère. Et quoiqu'elle se fût consacrée à Dieu dès assez longtemps, il se résolut néanmoins de la solliciter puissamment. Si bien que commençant par les principes ordinaires en rencontres pareilles, il l'assura d'abord qu'il ne désirait seulement que l'aimer civilement, qui est un terme que les femmes et les filles écoutent assez volontiers, se persuadant qu'il n'y a pas grand risque de se laisser aimer, et qu'en ce point il n'y a rien qui préjudicie à la pureté de leur condition, ni à la bienséance : comme si de leur nature elles étaient si fortes à la résistance des attaques, et si confiantes dans la résolution de la vertu, que sachant qu'elles sont aimées parfaitement, elles ne se plaisent en cet amour, et s'y délassant elles ne donnent pas une réciproque affection à l'amour dont on les flatte et qu'enfin dans ce réciproque d'amour elles ne penchent pas évidemment à la chute, et ne se précipitent pas dans le malheur.

Nous en avons un exemple trop fatal entre nos mains pour en douter, dans l'histoire tragique que nous poursuivons à décrire, puisque les entretiens familiers, l'occasion présente, la proximité de parentage et les flatteuses paroles, qui, du commencement étaient reçus par civilité comme par manière de passe-temps et de divertissements innocents, eurent cependant assez de forces pour troubler l'esprit et divertir les saints propos de Théodosia ; aussi dissimulerons-nous sa naissance sous ce nom emprunté, qui sans avoir égard à sa condition et à ses obligations, sans considérer la fidélité qu'elle avait si solemnellement jurée par ses vœux à son époux céleste, lesquels violant par une ingratitude damnable, où l'ouverture de la terre et des abîmes pour l'engloutir toute vivante serait un trop petit châtiment pour punir un crime si détestable, et pour satisfaire à la banqueroute injurieuse qu'elle faisait à son honneur, à la noblesse de sa naissance, et à la parole volontaire qu'elle avait donnée au ciel dès ses plus tendres années, se résolut néanmoins de consentir aux trompeuses paroles, et aux poursuites infâmes de ce cousin dénaturé, qui dans la suite de ses pernicieux desseins, lui persuada de lui faciliter l'entrée dans le monastère, à la faveur des ténèbres dans une nuit sombre ou avec les clefs propres qu'elle surprendrait dans l'occasion, ou avec d'autres pareilles qu'elle fera contrefaire sur celle-là, et qu'ainsi tous deux raviraient les trésors de la maison, et prendraient leur route vers l'Espagne où ils vivraient en assurance et en liberté, se pourraient aisément marier ensemble, sans crainte d'être découverts ni reconnus d'aucun.

Une femme déjà gagnée par les cajolements importuns d'un séducteur et éprise de son amour ne délibère plus sur les événements douteux qui peuvent réussir de la félicité, qui lui pouvait donner du repentir à l'avenir, elle n'a plus d'autres conseils à prendre que sur les moyens qu'elle doit tenir pour réussir en ses desseins. Ainsi Théodosia trahissant les premières pensées de sa piété, pour étouffer le souvenir du sacrilége qu'elle allait commettre, consentit aux lascives persuasions de ce perfide cousin, et se rendit souple à toutes ses volontés.

Les résolutions étant prises de part et d'autre, il envoya quérir deux de ses amis les plus confidents, pour lui servir et l'aider en cette pernicieuse entreprise. Il entre donc subtilement dans le monastère, pille tout ce qu'il y avait de plus précieux et de plus riche, sort dehors nuitamment et emporte toutes les richesses, emmène quant et soi l'abusée Théodosia, et chacun d'eux étant monté sur un des chevaux qu'il avait fait tenir prêts pour le voyage, se trouvèrent à douze grandes lieues de là avant que le jour parût, et que l'on se fût aperçu de leur fuite ni de leur larcin, et ainsi arrivèrent en peu de jours sur les terres d'Espagne, où ils soupiraient, ainsi qu'ils avaient résolus. Louis choisit sa retraite à Valence pour mieux jouer son personnage, et effectuer plus librement ses desseins, et là se reposèrent un peu pour rafraîchir leurs corps fatigués du voyage ; mais surtout la pauvre Théodosia, à qui la lassitude de ses membres redoublait à tous moments aussi bien que les élans du crime qu'elle avait commis, suivis de grands regrets de son infâme action.

Bon Dieu ! que les délices du monde sont d'une étrange nature ; mais qu'elles sont passagères et fuyardes ; puisqu'à grande peine dans l'espace d'un jour, même d'un moment, ressent-on la durée de ces plaisirs profanes ! semblables à la fragile beauté d'une rose, qui s'éclot le matin au lever du soleil, se flétrit à sa grande chaleur, et enfin se fane le soir, lorsque ce flambeau lumineux cache ses rayons dans les ondes.

Théodosia se considérant alors en un état si différent de celui dont elle venait de sortir, déjà son désastre lui était manifeste, et connaissant trop évidemment qu'elle venait de passer d'une extrémité à l'autre, étant sortie du comble de toute sorte de félicité, pour se précipiter à perte de vue au centre de tous les malheurs.

Telle est l'inclination malheureuse de notre nature corrompue, qui ne sut jamais estimer la possession d'un bien à sa juste valeur, qu'elle n'en ait souffert la privation, après en avoir joui à souhait. Cette pauvre abusée ne ressent plus la douceur et la tranquillité d'esprit qu'elle trouvait en sa petite cellule, elle se voit privée de l'agréable compagnie et de la douce conversation de ses bonnes sœurs ; elle reconnaît combien est grande l'offense qu'elle a commise contre la fidélité qu'elle avait jurée à son divin époux, non-seulement par fantaisie imaginaire, ou par pensées contraires à la pureté qu'il exige des cœurs ; mais par des

œuvres impudiques brutalement exécutées. La banqueroute volontaire qu'elle a faite si lâchement à son honneur lui sert de remords de conscience et lui est comme un ver piquant qui lui ronge le cœur et les entrailles. Le peu de remède qu'elle voit à sa disgrâce et à ses malheurs, lui donne parfois du repentir de sa lâcheté, et d'autres fois lui inspire le désespoir d'obtenir le pardon de son crime. Puis quand elle fait réflexion sur l'affront signalé qu'elle a fait au ciel, cette pensée lui gêne le cœur, lui tourmente l'âme et lui comble l'esprit de confusion et de crainte, mais surtout quand elle éventa le dessein déshonnête de ce détestable cousin, lequel se laissait emporter à la pente naturelle de ses inclinations brutales. Comme il était adonné à trois genres de vices, qui traînent après eux une longue suite d'autres malheurs, et conduisent enfin à une perte inévitable, c'est à savoir, la gourmandise, la paillardise et le jeu, il ne fut pas beaucoup de temps pour dissiper toutes les richesses et les trésors de leur vol; si bien que dès la première année de leur fuite, il se trouva réduit à une si grande nécessité et disette, que ne sachant plus de quel bois faire flèche, ni où prendre pour traîner misérablement sa pauvre vie, il fut contraint d'avoir recours à la beauté de Théodosia, par un trafic infâme de son corps qu'il projetait de prostituer à tous venants, l'obligeant pour cela de feindre qu'elle fût sa sœur, et non pas sa maîtresse, afin de se mettre à couvert des ministres de la justice, et pour rendre l'accès plus facile aux courtisans de la ville, et leur donner l'occasion plus libre de solliciter sa beauté aux dépens de leur bourse.

C'était l'unique meuble qui leur restait pour lors pour vivre, que la rare beauté de cette dame : jugez, je vous prie, avec combien de ressentiments et de larmes l'infortunée Théodosia entendit ce dernier coup de son malheur, voyant que, nonobstant tout ce qu'elle avait fait pour contenter les désirs brutaux de ce profane cousin, elle n'avait encore pu obtenir de son soin les choses nécessaires pour l'entretien de la vie. Tant s'en faut; non content qu'elle se soutînt dans sa misère extrême par son propre travail, il voulait encore l'obliger de l'entretenir dans ses débauches par les attraits de sa beauté aux dépens de son honneur et de sa réputation, qui est l'action la plus lâche et la plus indigne d'un homme bien né, qui puisse tomber dans sa pensée.

Cependant ce Louis libertin n'est pas unique au monde dans ce genre de vie, il se rencontre encore assez de gens de pareille étoffe, qui, pour mener une vie plus aisée et plus oiseuse, vendent à prix d'argent l'honneur de leurs proches, de leurs filles et de leurs femmes mêmes par une honteuse prostitution.

Théodosia résista assez longtemps aux traîtresses poursuites et aux infâmes desseins de ce cousin dénaturé, jugeant raisonnablement que se rendre commune de la sorte, c'était mettre publiquement son honneur à l'encan. Mais comme la nécessité force les plus grands courages et surmonte la plus constante vertu, se voyant réduite à une misère si languissante, elle résolut enfin de le contenter encore en ce point, ainsi qu'elle avait fait en tant d'autres, s'abandonnant indifféremment à tous ceux qui la caressaient pour leur argent.

Théodosia courut ainsi toute l'Espagne l'espace de dix ans dans cette façon de vivre déshonnête, jusqu'à ce que touchée vivement d'une céleste lumière, qui lui fit connaître que comme à tous moments sa vie était au hasard avec ce débauché, aussi courait-elle risque de son salut.

Lassée donc de ce libertinage et de souffrir les affronts que traîne après soi une vie si infâme, elle prit une généreuse résolution d'abandonner ce méchant homme, et d'aller secrètement trouver un saint personnage qui était dans une petite bourgade d'Andalousie, auquel elle fit une confession générale de toute sa vie passée, versant beaucoup de larmes de repentir pour marque de sa cuisante douleur et des sensibles regrets qu'elle avait au cœur de l'énormité de tant de crimes qu'elle avait commis.

Après cette humble confession de ses fautes, elle pria ce bon Père d'avoir pitié de sa disgrâce et de lui servir de secours pour remédier à ses malheurs, l'écartant de la dangereuse compagnie où elle était engagée avec ce libertin. Ce vertueux religieux, touché sensiblement des pleurs qu'elle versait avec tant de douleur, se sentit obligé, par charité, de pourvoir au salut de son âme; et comme il avait deux sœurs religieuses dans un monastère fondé au même lieu, il fit en sorte, vers la supérieure, qu'elle y fut reçue pour servante, où elle demeura constamment, malgré la résistance et tous les efforts que Louis put faire pour l'en retirer par ses violences, et là elle fit une pénitence si austère et si exemplaire, qu'elle mérita, par sa bonne vie et par ses louables vertus, qu'on la traitât non plus comme servante, durant l'espace de six ans qu'elle y vécut, au bout desquels elle y finit heureusement ses jours, laissant à toutes les religieuses de ce monastère les exemples d'une vie la plus parfaite qui s'y fût encore vue jusqu'alors : d'où nous pouvons aisément croire que son divin époux, touché de son repentir, modéra les peines et les châtiments qu'elle méritait pour son infidélité, parce que ce grand Dieu a l'humeur si douce et si sensible à la piété, qu'au moindre soupir que pousse une âme pénitente pour lui marquer son repentir, il ouvre ses entrailles et son cœur pour nous recevoir à pardon et nous faire ressentir les effets de ses grandes et divines miséricordes.

Qui voudrait faire une liste des larcins, des meurtres et des autres malices noires que Louis commit durant l'espace de huit ans, après la retraite de Théodosia? Il faudrait en faire un livre tout entier, sans l'his-

toire de sa vie. Aussi, pour abréger, je dis qu'au bout de ce temps-là il retourna à Tolose assez mal en ordre; l'âge lui ayant changé les traits du visage, il y passa pour inconnu, outre que, ses principaux ennemis étant morts, il pensa qu'il y pourrait vivre en assurance, sans craindre que l'on fît recherche des crimes de sa vie passée.

Or, comme il arriva en cette contrée, il trouva qu'on faisait un grand appareil de guerre, et qu'on levait des soldats pour mettre une armée en campagne. Cela le convia à se faire enrôler au rang des combattants, plutôt à dessein de suivre le cours ordinaire de ses malices impunément, que pour le désir qu'il eût de porter les armes pour le service du roi de France, dont il était sujet naturel. Il offrit pourtant de faire tête à l'ennemi avec les autres gens de guerre; et comme il était courageux et hardi, il fit des exploits si généreux dans les rencontres, qu'il s'acquit la réputation d'un vaillant capitaine en peu de temps. Si bien que le lieutenant de la compagnie, où il s'était enrôlé, ayant été tué dans la mêlée, il lui succéda dans sa charge par son propre mérite, ce qui ne l'autorisa pas peu dans ses débauches : car, déjà appuyé sur l'assurance de son courage et de sa valeur, se prévalant, au surplus, de la prééminence de la charge qu'il exerçait, il faisait tous les jours mille supercheries à tous ceux qui le fréquentaient. Mais Dieu, dont la bonté ineffable surpasse infiniment l'excès de nos malices, l'ayant écrit au nombre de ses élus, lui ouvrit les yeux pour lui faire connaître l'état déplorable de son âme et les précipices étranges où il courait à perte d'haleine, pour se perdre sans ressource, lorsqu'il y avait moins d'apparence de remède.

Il arriva donc qu'ayant fait marché pour un assassinat, il sortit seul de sa chambre sur la brune, pour trouver son homme à l'heure précise qu'il croyait devoir passer par l'endroit où il se campa; mais comme il l'avait devancé, par un bonheur inespéré, il se résolut de l'attendre, pour s'acquitter de sa promesse par l'exécution de ce massacre.

Il n'y a pas d'heures plus ennuyeuses à passer, à un homme, que celles qu'il emploie à attendre quelqu'un de nuit, dans la solitude et le silence, parce qu'alors l'esprit, agissant sans cesse, fait une revue générale sur le passé, et se remet en mémoire toutes les actions bonnes ou mauvaises que l'on a faites en tout le cours de la vie. Je dis ce mot en passant, d'autant que notre lieutenant, qui était dans l'attente importune de celui qui, dans sa pensée, était au rang des morts, ne se ressouvenait d'aucune bonne action qu'il eût jamais faite, et vu même que celle qu'il projetait était une des plus criminelles. Il lui sembla qu'au-dessus de son chapeau il y avait quelque chose qui, voltigeant, quoique petit, faisait pourtant un grand bruit; il s'écarta du lieu où il était, et, levant tant soit peu les yeux en haut, vit un papier voltigeant en l'air, sans qu'il semblât tomber en terre. Cette nouveauté le surprit; et ne sachant ce que ce pouvait être, il s'efforça autant qu'il put pour l'attraper : de sorte que, rôdant çà et là pour le prendre, il s'employa avec tant de ferveur en cette diligence, qu'il se trouva en peu de temps fort éloigné du lieu où il s'était mis en embuscade, où, lorsqu'il retourna, celui qu'il attendait avec impatience était déjà passé et rentré dans sa maison. Et quoiqu'il l'appelât deux ou trois fois inutilement, il ne voulut point paraître ni répondre, soupçonnant quelque trahison qu'on lui faisait : si bien qu'il fut contraint de retourner en sa chambre, et de remettre à la nuit suivante l'exécution de sa malice.

Il passa le reste de la nuit et tout le jour en grande inquiétude, rêvant sur ce qu'il avait vu si extraordinairement, ne pouvant comprendre le mystère qui était caché dans ce papier qui avait paru à ses yeux sans le pouvoir prendre. Mais comme sa témérité ne lui permettait pas de rien craindre, la nuit suivante approchant, il retourna au même lieu et dans le même dessein de la précédente; le billet retourna pareillement au même endroit, pour l'importuner avec plus d'opiniâtreté que devant, sans qu'il pût comprendre le projet de ce prodige. Car ses pensées criminelles étaient si éloignées du souvenir de Dieu et de ses miséricordes, qu'il n'avait garde de se persuader que c'étaient autant d'avis salutaires que sa divine bonté lui donnait pour le divertir de ses pernicieux desseins, afin qu'il arrêtât le cours de son libertinage, ou bien, comme l'infinie miséricorde de Dieu ne manque jamais de diligence pour réparer nos disgrâces et remédier à nos maux, parce que peut-être l'homme, dont il méditait le massacre, n'était pas en état de mourir alors. Enfin la troisième nuit, se trouvant encore au même lieu dans un pareil dessein, il lui arriva ainsi qu'aux deux autres; ce qui l'obligea à redoubler ses peines et diligences pour attraper ce billet, ce qu'enfin il obtint.

A peine eut-il ce papier entre les mains, qu'il aperçut une croix proche de lui, éclairée d'un flambeau, et au bas ces paroles écrites en notre langue : *Ici a été tué un homme; priez Dieu pour son âme.* Il retourna sur ses pas tout bouilli de colère, et ouvrant ce papier avec violence, il n'y trouva autre discours qu'un mort en peinture, semblable aux représentations que l'on met sur les corps des défunts au jour de leurs funérailles, avec cette inscription en gros caractères : JE SUIS LOUIS ENIUS. Il demeura assez longtemps en défaillance, après cette lecture, si bien que, ne pouvant plus se tenir debout, ses forces lui manquant, il fut contraint de s'appuyer à la muraille. Enfin, rappelant ses forces et son courage et revenant de ses pamoisons, il s'en retourna chancelant, comme il put, en la maison de son hôte où il demeura huit jours entiers sans en sortir, rêvant sur cette nouveauté, et considérant plusieurs fois ce papier qu'il avait lu.

Qui doute, dit cet esprit inquiet, que ce

ne soit un présage assuré de ma mort prochaine, et que déjà le ciel, lassé de me souffrir sur la terre dans l'énormité de mes crimes, m'avertit de ma perte inévitable, ou bien peut-être, que, par un trait de sa bonté ordinaire, il veut apporter par cette voie les remèdes à mes malheurs; mais quoi! que me servira-t-il désormais de résister à mes mauvaises habitudes et à mes inclinations brutales, s'il est impossible de révoquer les malices que j'ai commises? puis-je faire que ce que j'ai fait ne le soit pas? de prendre la résolution de me confesser qui est l'unique voie que je devrais suivre, et le seul remède auquel je dois avoir recours pour la guérison de mon âme, cela me semble surpasser le possible; car il y a déjà vingt ans et plus, que je fais la guerre au ciel, comme ennemi juré de Dieu et de sa gloire sans m'être réconcilié une seule fois avec lui par les sacrements de son Eglise, et que les excès de mes crimes sont en si grand nombre et si énormes, que le moindre que je pourrais vomir dans ma confession scandaliserait les oreilles d'un confesseur, le plus accoutumé d'entendre les méchancetés des pécheurs les plus débordés et les plus obstinés en leur malice. De plus, quand je me confesserais de tout ce que j'ai fait, quelle pénitence plus rigoureuse et plus austère qu'elle puisse être, serait capable d'expier la moindre partie de l'excès de mes fautes? quelles richesses pourraient satisfaire à tant de larcins? quelle piété pour tant de sacriléges? quelle vie pourais-je prodiguer pour tant de morts que j'ai cruellement mis au tombeau? Si donc je suis hors d'espoir et de pouvoir de satisfaire à tant de péchés si griefs, de quoi servirait la confession de mes crimes? sinon d'une honte insupportable de déclarer mes horribles forfaits à un autre qui ignore mes malices, et puis retourner aussitôt au même état que je suis à présent.

C'est l'ancienne malice du démon et sa ruse ordinaire d'animer de la sorte le courage des hommes à commettre des crimes, de leur imprimer de la crainte et de la lâcheté au cœur, pour confesser leurs fautes, dans le désespoir d'en obtenir le pardon.

Cette vérité est trop évidente en cette rencontre pour en douter, vu que Louis dans tant d'entreprises périlleuses, tant à son honneur qu'à sa vie, qui tenait plutôt de la témérité que du courage, il n'en manqua jamais, et que maintenant la seule imagination de son péché lui fait peur, ne pouvant inventer à son avis des voies sûres pour se munir contre ses appréhensions.

Il est vrai que les crimes sont énormes, et que les circonstances qui l'accompagnent sont aggravantes; néanmoins s'il fait un poids, non-seulement de tous les péchés qu'il a commis, mais qu'il les mette d'un côté dans le plat d'une balance, et que dans l'autre il mette seulement une petite goutte du sang précieux que Jésus-Christ a épanché sur le calvaire pour le salut des hommes, il connaîtra aisément qu'elle fera pencher la balance, et emportera le poids de la gravité de ses fautes.

Louis donc, plutôt dans la méfiance de l'humaine fragilité que des divines miséricordes, prit son chemin droit à Rome, dans la résolution de se confesser généralement au grand pénitencier de Sa Sainteté de toutes les fautes commises, avec un dessein généreux de satisfaire pleinement au péril même de sa vie languissante à tant de crimes qu'il avait faits, si bien qu'en entrant dans l'église de Saint-Paul, qui est sur le grand chemin d'Ostie, distante environ d'un quart de lieue de la ville de Rome, il entendit prêcher un saint religieux de l'ordre de Saint-Dominique, d'un zèle fervent, désireux d'attirer à Dieu les âmes les plus désespérées et les plus perdues, criant à pleine tête que personne ne perdît courage pour si criminel qu'il pût être devant Dieu et ses anges, qu'il conjurait un chacun de la part du même Dieu de se préparer à une confession générale et salutaire de leurs fautes passées, et qu'ils trouveront une douce facilité à la rémission de leurs offenses, arrêtant le courroux de ce Juge souverain, juste vengeur de nos malices, et que lui-même ayant été le plus grand pécheur de la compagnie, il les confesserait tous sans s'étonner de ce qu'on pourrait lui dire, et que le plus grand contentement qu'il pût recevoir en ce bas monde, il le ressentait lorsqu'il voyait entrer en sa chambre quelque pécheur notable repentant de ses fautes.

Cet homme, véritablement apostolique, animait son discours d'un zèle si ardent, qu'il semblait bien avoir vérité avec l'habit qu'il portait, la ferveur et les mœurs de son bienheureux Père saint Dominique. Louis réveillant un peu son courage abattu de chagrin et de crainte, et se sentant animé des favorables promesses de ce Père, à peine le sermon fut-il achevé, qu'il l'alla trouver aussitôt dans sa chambre, et se prosternant humblement à ses pieds, lui raconta par le menu dans l'amertume de son cœur, l'état déplorable de son âme, le cours de sa vie libertine, et enfin sa généreuse résolution et son bon propos. Ce saint religieux touché de compassion de sa véritable douleur, le reçut amoureusement, et le traita avec une très-grande douceur, en l'exhortant de faire une exacte recherche de sa vie passée, depuis qu'il avait l'âge de raison, et qu'il se trouverait soulagé des crimes qui l'accablaient, quoiqu'il n'y ait point d'épaules au monde assez fortes pour supporter le pesant fardeau d'un seul péché mortel, beaucoup moins d'un si grand nombre et de tant d'espèces différentes.

Ce nouveau soldat de Jésus-Christ obéissant très-volontiers à ces douces semonces, se disposa à un examen rigoureux de tous les péchés qu'il avait commis pendant sa vie, parcourut les lieux où il avait été, fit une liste de toutes les personnes qu'il avait fréquentées, se ressouvint des mauvaises habitudes qu'il avait faites. Et parce qu'il

craignait que sa mémoire ne le trahît en cette rencontre, il écrivit tout par ordre sur un billet, afin de se rappeler avec plus de facilité toutes les actions de sa vie passée. C'était déjà beaucoup se peiner, sans être pourtant arrivé au point qu'il désirait, qui était de se confesser exactement, au moins à peu près de tous les péchés qu'il avait faits, qui, pour être en nombre excessif, il en pourrait possible omettre quelqu'un, s'il ne s'assurait plutôt au caractère de sa plume qu'à la faiblesse de sa mémoire. Le jour arriva qu'il devait faire le récit de ses beaux faits; ce bon Père l'accueillit avec tant de courtoisie et de témoignage d'affection, que sa civilité semblait convier tout le monde à se confesser à lui. Il se montrait bien différent de quantité de confesseurs de ce temps, qui traitent leurs pénitents d'un visage si sévère, qu'ils inspirent plutôt la crainte et la retenue au cœur et à la langue des pécheurs, que la liberté de confesser leurs crimes.

Entre un grand nombre de fautes et d'attentats qu'il avait commis, ce qui lui gênait davantage l'esprit, était d'avoir fait tant de meurtres, et tué tant d'hommes en si mauvais état, qui, à son avis, avaient été condamnés aux peines de l'enfer à son occasion : si bien qu'il se représentait en soi-même que Dieu, l'appelant à jugement pour lui demander compte de ses actions, lui disait ces mots :

Homme pervers, souviens-toi que j'ai quitté le ciel, le séjour de la gloire, et suis venu en terre pour sauver le monde et le racheter au prix de mon sang, le retirant d'une mort éternelle. L'espace de trente-trois ans, je me suis soumis aux infirmités et aux faiblesses de la nature humaine, qui ne répugnèrent point à ma qualité de Sauveur et de Rédempteur, et ai enfin enduré les tourments les plus cruels et les plus sensibles qui puissent tomber dans la pensée d'aucun des mortels, comme à mon exemple tant de martyrs ont exposé leur vie et épanché leur sang, pour s'appliquer le mérite que je leur ai acquis par la mienne et pour s'acquérir la gloire pour laquelle je les ai créés et élevés. Et toi, homme sanguinaire, sans penser à mes peines et au motif qui me les a fait endurer avec tant de constance, tu as méchamment ôté la vie à tant de personnes, sans aucun sujet, qui, pour être trouvées alors en ma disgrâce, ont été condamnées sans ressource aux flammes cuisantes d'un enfer éternel. Or, dis-moi, de quelle monnaie pourras-tu payer une perte si notable? Et comment pourras-tu réparer le tort que tu m'as fait par tes meurtres, et de m'avoir si injustement ravi toutes les âmes que j'ai rachetées par le prix de tant de sueurs, de larmes et de tourments, et, ce qui est de pire, tant de gouttes de mon sang précieux, qui, à cette occasion, ont été répandues en vain pour le regard de ces âmes-là? Par quelles voies pourras-tu réparer un si grand dommage, puisque les mérites de ma passion, qui se plaignent de ta malice, te serviront d'accusateurs au tribunal de ma justice vengeresse, et que tant d'impuretés seront la principale cause de ta damnation éternelle?

Le pauvre Louis, roulant dans ses tristes pensées toutes ces considérations, avait peine à se résoudre et à calmer son esprit de tant d'inquiétudes; mais ce bon Père, comme sage, prudent et discret, désireux du salut de cette âme affligée, l'encouragea charitablement dans son saint propos : si bien que, s'étant prosterné à ses pieds, d'un cœur vraiment repentant, il se confessa avec tant de douleur, qu'à peine les larmes qui ruisselaient sur son visage lui donnaient la liberté de la langue pour parler et déclarer toutes ses fautes.

Ce saint religieux, voyant sa contrition, lui imposa une pénitence fort médiocre, lui étant avis que la douleur qu'il témoignait tant extrême était suffisante pour le purger de tant de crimes qu'il avait commis. Ce nouveau pénitent, étonné d'un châtiment si doux pour expier tant de fautes, demanda à ce bon Père s'il avait entendu tout ce qu'il lui avait dit; car, s'il l'avait ouï, il ne pouvait comprendre comment une peine si légère pouvait satisfaire à une si grande coulpe. Le Père confesseur lui dit qu'il avait tout entendu fort distinctement, et que les larmes qu'il versait avaient essuyé une partie de ses crimes et le dispensaient de lui imposer une pénitence plus rude que celle-là; que cette douleur qu'il ressentait en son âme effacerait une partie de la peine que méritaient ses offenses, et qu'il satisfît au reste par cette légère pénitence : si bien qu'il lui donna l'absolution; et lui ayant ensuite administré le très-auguste sacrement de l'Eucharistie, ils se séparèrent pour lors, prenant congé l'un de l'autre dans le dessein de se voir à quelque temps de là.

Louis, dans ce nouvel état, resta si joyeux et content en son âme, que le principal emploi de son temps, les jours et les nuits depuis, était occupé à rendre des actions de grâces infinies à la divine bonté, pour les grandes miséricordes dont il avait usé en son endroit, ayant, comme pitoyable créancier, attendu qu'il eût la volonté de satisfaire à ses dettes.

Or, comme il s'occupait à diverses lectures, il arriva que, par bonheur, un certain livre lui tomba entre les mains, qui traitait de l'état des âmes du purgatoire et des cuisantes peines qu'elles souffrent en ce lieu de supplices, pour se purger des fautes vénielles, effacer les mortelles qu'elles ont confessées et auxquelles elles n'ont pas entièrement satisfait.

Cette crainte fit une telle impression sur cet esprit d'iniquité, qu'il ne pouvait se remettre de sa crainte, qui même s'augmentait tant plus qu'il poursuivait attentivement cette lecture; et ainsi pensait en soi-même quels motifs pourraient lui être utiles pour modérer tant de tourments qui l'attendaient en l'autre vie. Quelquefois il délibérait d'aller trouver le pénitencier, pour faire de nouveau une confession générale de sa vie, afin que, lui ayant imposé une pénitence pro-

portionnée à la grandeur de ses fautes, elle lui servît de purgatoire en ce monde, pour récompenser la peine qu'il méritait en l'autre ; d'autres fois il faisait résolution de passer à Alger ou en Angleterre, avec un dessein généreux de répandre son sang pour la défense de la foi, et d'y obtenir la palme du martyre.

Or comme il se rencontra un soir dans la conversation de quelques personnes qui discouraient des esprits, et de l'état des âmes des défunts, il entendit dire tant de merveilles du purgatoire de saint Patrice, que, réveillant son esprit, son courage et son zèle, il s'informa des particularités de ce lieu, et des fruits que rapportaient ceux qui avaient assez de courage pour y entrer ou qui s'exposaient à tant de hasards si périlleux qu'ils assuraient ; tous unanimement lui firent réponse, que l'utilité qui en revenait était telle que, quiconque était assez heureux d'y entrer avec une résolution de sacrifier sa vie à tous les dangers qui se présenteraient à lui dans l'espace de vingt-quatre heures, il se purgerait entièrement de tous les crimes qu'il aurait commis durant sa vie, si énormes qu'ils pussent être. A peine eut-il entendu ces raisons et autres semblables qu'il prit dessein de faire le voyage d'Hibernie, et résolut de se mettre en chemin pour y arriver heureusement; car outre le dessein d'endurer quelque chose pour l'expiation de ses fautes, le désir de revoir le lieu de sa naissance lui donna encore plus de courage pour entreprendre ce voyage : si bien qu'après avoir rendu ses vœux et hommages aux saintes reliques des corps des bienheureux apôtres et saints martyrs que possède la ville de Rome, il en sortit promptement, prenant sa route vers l'Hibernie, où étant arrivé, il s'informa de ce purgatoire privilégié. Tous lui dirent la même chose qu'il avait apprise auparavant. La plupart le dissuadaient de la résolution d'entrer en ce lieu, parce que c'était une entreprise si dangereuse, qu'à moins d'avoir une forte confiance, et d'être affecté d'un puissant secours du ciel, c'était témérité d'y aspirer. Nonobstant toutes ces raisons qu'on lui alléguait pour le dissuader de ce voyage, il ne perdit point courage ; mais sans délibérer davantage sur son dessein, il alla trouver l'évêque du lieu, selon la coutume, auquel il fit un ample récit des débordements de sa vie et de l'extrême désir qu'il avait de se purger de ses crimes par cette voie extraordinaire.

L'évêque voyant son zèle et sa résolution, et avec quelle importunité il sollicitait cette licence, disant que l'énormité de ses fautes méritait bien la satisfaction d'une entreprise si téméraire, condescendit enfin à ses prières importunes, et lui donna des lettres adressantes au Père prieur du monastère, auquel il commanda exactement que celui-ci fût l'un des premiers auquel il permît l'entrée de cette caverne. Louis s'en alla fort joyeux avec ses dépêches, fit tant de diligence en ce chemin, qu'en peu de temps il arriva au monastère destiné, où s'étant préparé l'espace de neuf jours entiers avec les cérémonies accoutumées que nous avons dites suivant les ordonnances du lieu, le Père prieur le conduisit à la porte de la caverne, pour le faire entrer, et l'ayant embrassé plusieurs fois tendrement en le recommandant à Notre-Seigneur, il lui jeta de l'eau bénite et lui répéta les paroles dont il se devait munir souvent pour se garantir des dangers auxquels il s'exposait si gaiement. Ce sont les mêmes que nous avons ci-devant couchées : *Jésus Fils de Dieu vivant, faites miséricorde à moi, pauvre et misérable pécheur.* Et y étant entré avec une confiance non pareille et le plus grand courage qui se soit jamais vu, il referma la porte après lui, et le laissa à la garde de Notre-Seigneur, lui promettant d'y retourner le lendemain à la même heure, dans une forte confiance en la bonté divine, qu'il en ressortirait saintement avec un heureux succès de ses saints désirs, sa constance et sa vertu ne lui pouvant pas moins promettre pour récompense de son courage et de sa piété.

L'on a pu savoir par sa relation ce qui se voit et se rencontre dans ce lieu périlleux avec beaucoup plus de particularités que d'aucun autre qui y soit entré. Et parce qu'il lui sembla à son retour que pour aimer Dieu parfaitement, et pour ne pas s'éloigner d'un petit point de ses divines volontés, l'état le plus assuré est celui de la religion, il supplia très-humblement le révérend Père prieur et tous les religieux de ce saint monastère, de lui accorder le saint habit de leur ordre, ce que d'autant plus volontiers ils lui accordèrent, que son zèle leur était connu.

Or comme le révérend Père prieur était curieux de savoir les particularités de ce qui lui était arrivé en ce dangereux voyage de la caverne, il lui ordonna d'en faire le récit devant tous, pour en savoir la vérité. Ce que fit ce saint pénitent, d'un grand zèle, tant pour accomplir le précepte de l'obéissance de son supérieur qui commandait, que pour émouvoir plus efficacement le cœur des fidèles à la pénitence de leurs fautes commises, pour l'appréhension des peines que l'on souffre en la vie future, il raconta le tout de point en point en ces termes :

Chap. VII. — *Dans lequel Louis Enius fait une ample relation de ce qui lui arriva depuis qu'il fut arrivé dans le purgatoire de saint Patrice.* — Mes très-chers et bien-aimés frères en Notre-Seigneur, à peine notre bon et révérend Père prieur eut-il fermé la porte de la caverne où j'étais entré sous son bon plaisir et sa licence, que tournant de part et d'autre pour rencontrer le droit chemin, je trouvai une épaisse muraille que je suivis, la côtoyant peu à peu pour me servir de conduite jusqu'à ce que j'en trouvasse le bout. A quelque distance de là, je rencontrai une forte et dure roche qui était tout vis-à-vis de la porte, et prenant garde soigneusement si je ne verrais point quelque ouverture

pour passer outre, je n'y aperçus ni porte ni fenêtre, ni aucune clarté pour me faire jour, et je demeurai ainsi dans cette grande obscurité l'espace d'un quart-d'heure ou environ, jusqu'à ce que, tournant les yeux vers la main gauche, je vis par la fente de ce rocher une petite lumière suffisante néanmoins, pour me faire connaître que le chemin retournait par une fente tirant vers le bois ; si bien que, me munissant plusieurs fois du signe de la croix, je poursuivis ma route dans ce labyrinthe obscur, jusqu'à ce que, trouvant l'extrémité de ce petit sentier, il me sembla sentir la terre toute aussi mouvante que si elle eût voulu fondre sous mes pieds, ce qui me contraignit de m'asseoir du mieux qu'il me fut possible où je demeurai plus d'une heure sans mouvoir delà, me persuadant qu'il n'y avait autre chose à voir en ce lieu ténébreux que, de quelque côté que je tournasse les yeux, je n'apercevrais ni porte ni lumière.

Or il arriva que, dans l'ennui que je souffrais de me voir seul dans ces ténèbres, sans savoir à quoi aboutirait cette sombre obscurité, une puissante sueur froide m'ayant saisi par tout le corps, avec un grand soulèvement de cœur, ainsi que ceux qui s'embarquent sur mer et qui n'en peuvent supporter l'incommodité : ce qui me causa un sommeil assez profond, au réveil duquel j'entendis l'éclat d'un tonnerre si épouvantable, que je pensais que le ciel dût fondre sur ma tête, et que la terre ouvrait son sein pour m'engloutir tout vivant ; car de la violence du coup qui éclata, l'endroit où j'étais assis, s'abaissa; de sorte que je tombai au moins de deux piques de haut, dont je demeurai assez longtemps étourdi sans mouvoir de la place, jusqu'à ce que revenant un peu à moi-même tout transi d'effroi de ce tintamarre, je répétai dévotement les paroles dont le Père prieur m'avait instruit, et je vis sur-le-champ la caverne plus ouverte, ce qui m'excita le courage à poursuivre plus avant; mais plus j'avançais, plus je trouvais cette caverne profonde et obscure, si bien qu'en peu de temps je perdis entièrement de vue toute clarté qui me servait de conduite.

Il faut que je confesse ingénument que je ressentis alors une sensible affliction, quoique pourtant je n'entrasse point en défiance de la bonté de Dieu. A quelque temps de là, j'entendis de rechef éclater un tonnerre encore plus effroyable que le premier, et qui ébranla en sorte la caverne, qu'il fit tomber tout le quartier là où j'étais, et moi quant et quant si maltraité de grosses pierres qui tombèrent avec moi, que je pensais être enseveli dans ce débris : je me trouvai cependant miraculeusement en une très-grande salle fort spacieuse et large, qui n'était pas trop claire ni tout à fait sombre, mais seulement éclairée d'une petite lueur comme celle qui paraît le matin lorsque le jour commence à paraître. Cette salle était toute voûtée en arcades superbes, soutenues de beaux piliers ainsi que des cloîtres de religieux, où étaient observées toutes les règles d'une parfaite architecture, l'ordre, la symétrie, la beauté et l'ornement, sans que rien n'y manquât qui ne fût bien observé suivant les préceptes de l'art.

Après m'être promené quelque temps dans cette belle salle, considérant avec attention ces riches colonnes, ces belles pyramides, ces bases et ces chapiteaux, je vis venir à moi douze hommes vénérables, qui me semblèrent à leurs mines être des religieux vêtus de blanc, ayant chacun une croix pendante sur l'estomac. Après m'avoir reçu courtoisement et salué avec beaucoup de témoignage de bonne volonté, l'un d'entre eux, qui, au rang qu'il tenait en cette compagnie, me sembla en être le supérieur, me prenant par la main, me dit :

Loué et béni soit à jamais le vrai Dieu, le Dieu des chrétiens, au pouvoir duquel toutes choses sont soumises, qui t'a donné assez de courage pour venir tout vivant en ce lieu pour satisfaire aux peines dues à tes fautes; mais je t'avertis, de sa part, de persister constamment dans les saints propos que tu as commencés, ou tu auras tout l'enfer à combattre et tous les tourments et supplices que souffrent tous les damnés à surmonter; et à peine serons-nous séparés de toi, que tu verras cette grande salle remplie de démons effroyables qui te feront mille belles promesses et de rigoureuses menaces pour t'intimider et obliger à rebrousser chemin en arrière, t'assurant qu'ils te conduiront sans souffrir aucun dommage jusqu'au sortir de la porte qui t'a donné entrée en ce lieu; mais c'est une feinte trompeuse et un piége fort dangereux pour te perdre sans ressource, te faisant entrer en défiance de l'infinie bonté et miséricorde de Dieu; car si tu es facile à croire leurs mensonges, non-seulement tu ne sortiras pas d'ici, mais tu demeureras pour jamais en ce lieu de désordres, pour être compagnon de leurs peines, ainsi que tu l'as été de leur malice; que si au contraire tu méprises leurs conseils, et que, d'un courage assuré, tu mettes toutes tes espérances en la bonté de Dieu, tu obtiendras l'entière rémission de tes fautes, et abolition des peines qu'elles méritaient, et non-seulement tu verras les tourments préparés pour punir les pécheurs qui meurent sans pénitence sans en souffrir les atteintes, mais aussi tu connaîtras la gloire et le repos dont jouissent les justes dans le ciel pour récompense de leurs travaux. Ce que tu dois donc faire en cette rencontre est de rehausser ton courage dans une parfaite résignation de toi-même et de toutes tes volontés entre les mains de la divine bonté, et de te prévaloir fortement comme d'un bouclier du nom très-auguste de Jésus, à la prononciation duquel tous les hasards seront dissipés, et les dangers disparaîtront à tes yeux sans crainte d'y être précipité : cependant, de notre part, nous te recommandons à sa divine Providence qui veillera sur toi, sans permettre que tu succombes dans aucun de ces périls, dont tu seras menacé des démons.

Après ces discours charitables et ces

amoureuses raisons, tous prirent congé de moi, m'embrassant tendrement avec affection, m'assurant de se souvenir de moi dans la ferveur de leurs prières.

Comme je me vis seul, privé de cette sainte compagnie, j'essayai de produire plusieurs actes de contrition; adressant toutes mes pensées à Dieu, je suppliai humblement sa divine majesté de me donner la force et le courage de résister constamment aux efforts de mes ennemis, qui se préparaient à ma ruine. Je me retirai ensuite de ma prière vers le coin d'un escalier de bronze, pour voir plus à l'aise de quelle part viendraient les démons pour m'attaquer et me livrer le combat. Et voilà que soudain un bruit si effroyable vint frapper à mes oreilles, que si toutes les créatures du monde mutinées fussent assemblées en ce lieu-là pour exciter ce tintamarre, tant étaient difformes et confus les cris et les hurlements que j'entendais; et j'avoue que, si je n'eusse ressenti le secours d'une vertu plus que naturelle et que ces saints personnages ne m'eussent averti de cet effroyable murmure, je serais tombé pâmé sur la place sans aucun mouvement ou sentiment; mais ce fut encore bien pire quand je vis cette place remplie de démons, dont l'horrible vision me faisait hérisser les cheveux à la tête; car outre que le nombre était excessif, ils étaient si hideux et si difformes, que la seule pensée m'en donne de la crainte.

Sitôt qu'ils me virent, ils vinrent me saluer, me faisant grande fête, et me disant qu'ils m'étaient beaucoup plus obligés qu'à tous les autres hommes, vu qu'ils ne descendaient avec eux qu'après leur mort, et que moi je prévenais ce temps-là pour leur faire compagnie. Quoique cette action nous agrée fort, répliqua un autre, comme très-juste, vu qu'ayant commis tant de crimes, il est raisonnable que tu ressentes dès cette vie les peines qui te sont préparées pour de justes châtiments; toutefois parce que tu nous as fidèlement servis en ta jeunesse, je juge plus à propos, pour reconnaissance de tes fidèles services, que tu retournes encore au monde jusqu'au jour de ton trépas pour passer le reste de tes jours dans les délices que tu as goutées, et revenant alors avec nous tu seras reçu avec plus d'appareil et de cérémonie. Et parce que cette caverne est sombre, obscure et le chemin difficile à tenir pour t'en retourner, l'un de nous autres t'accompagnera jusqu'à la porte, autrement ce serait te faire tort et mal récompenser les services que tu nous as rendus si longtemps, de te faire souffrir tant de peines devant le temps.

Ils me tinrent de tels et semblables discours quelque temps pour me tenter, si leurs flatteuses paroles et promesses eussent pu fléchir mon courage, et me faire consentir à leurs persuasions trompeuses. Mais Dieu par sa bonté adorable me donna alors tant de confiance dans ma resolution, que sans répondre un seul mot à leurs discours, ainsi qu'une personne qui méprise le cajol d'un importun, je tournai la tête et les yeux de part et d'autre, comme pour regarder la beauté des voûtes et des arcades qui étaient au haut de l'escalier.

Ces lutins, voyant que c'était en vain qu'ils voulaient me persuader le retour, après m'avoir rudement frappé de coups de bâton et de crochets, firent allumer un grand feu au milieu de cette grande salle, et m'ayant lié pieds et mains, me traînèrent sans pitié par le cloître, attaché de grosses chaînes de fer, et enfin me précipitèrent sans pitié dans les flammes d'un brasier ardent qu'ils avaient allumé. Mais comme je m'étais armé d'une foi constante pour me préparer à ces rencontres et à d'autres pareilles, Dieu ne permit pas qu'en ce danger je misse en oubli la mémoire de son saint nom, si bien qu'à peine eus-je réclamé son secours et imploré sa divine miséricorde, que tous disparurent à mes yeux, il ne resta plus aucun vestige du feu, me trouvant non-seulement libre de ce danger, mais même plus sain et plus robuste qu'auparavant; de sorte que je résolus de ne plus rien craindre, puisque dans cette première attaque je m'étais rendu si savant des moyens que je devais suivre pour triompher de toutes leurs menaces.

Chap. VIII. — *Comme les démons transportèrent Louis dans une vaste campagne, où il vit un nombre presque infini de tous genres de supplices; des moyens dont il se servit pour s'en garantir au besoin.* — Le peu de progrès que firent les démons en cette première attaque, les contraignit à prendre la fuite avec des hurlements effroyables; puis me prenant du lieu où j'étais, ils me transportèrent dans une terre dure et noirâtre, où soufflait un vent si aigu, qu'il me semblait qu'un glaive me transperçait le corps de part et d'autres; de là, à petits pas, ils me conduisirent dans une cave sombre, où je vis une infinité d'âmes tourmentées, pleurant impitoyablement leurs disgrâces avec des voix lamentables et si douloureuses que ce bruit seul, frappant mon ouïe, m'épouvantait et m'obligeait d'étouper mes oreilles.

Aussitôt que nous fûmes sortis de ce lieu lugubre, ils me montrèrent un champ large et si long, que, quoique je levasse les yeux de tout mon pouvoir pour étendre ma vue plus loin, je n'en pus néanmoins voir l'extrémité. J'aperçus en ce lieu-là des hommes et des femmes de toutes sortes de conditions et d'états tous nus, souffrant des peines intolérables.

Les uns étaient étendus contre terre la face en bas, et tout le corps émaillé de gros clous de fer embrasés, de sorte qu'ils semblaient collés à la terre qu'ils rongeaient par désespoir, pressés des douleurs qu'ils souffraient. D'autres avaient seulement les pieds et les mains attachés, sans que cependant le reste du corps fût exempt de peines semblables; mais pour donner prise à quantité des lézards empoisonnés, qui, vomissant leur noir venin, infectaient

ces misérables, et les rongeaient jusqu'aux entrailles, et tant les uns que les autres, donnaient également d'étranges malédictions tant à eux-mêmes, qu'à leurs pères et mères et aux parents et amis, jusqu'aux bienheureux même dans le ciel, contre lesquels ils vomissaient mille blasphèmes, enviant leur gloire et leur bonheur.

Après m'avoir montré toutes ces plaines effroyables, ils tentèrent derechef à me persuader le retour, à faute de quoi ils me menaçaient de me mettre à la torture avec ces forçats et misérables, pour être traité de la même sorte que je les voyais être. Mais nonobstant leurs menaces et leurs grimaces, je répondis d'un visage assuré et constant, qu'en vain ils me persuadaient de retourner, et que plutôt je m'exposerais courageusement à toutes les peines de l'enfer, que de rebrousser, non pas même d'un pas, du voyage que j'avais entrepris. Cette résolution n'augmenta pas peu leur colère et leur furie; car à peine eurent-ils ouï ma réponse que grinçant les dents de rage et de désespoir, me saisirent au collet, et me jetèrent rudement avec les autres pêle-mêle au milieu de ce champ de supplices; et comme ils me voulaient dépouiller de mes habits pour m'attacher à la terre ainsi que ces misérables, j'invoquai dévotement le saint nom de Dieu, ainsi qu'on m'avait instruit, qui me garantit heureusement de ce danger, ainsi qu'il avait fait auparavant, sans que je reçusse aucun dommage, sinon que, me faisant tomber dans une profonde vallée à main droite, je ressentis quelques étourdissements de la pesanteur du coup.

Lassés enfin de ma constance, ils m'enlevèrent en un champ où les autres peines devaient, à mon avis, être beaucoup plus grandes sans comparaison que celles des premiers; car les plaintes et clameurs redoublées que faisaient les condamnés étaient des indices certains des douleurs cuisantes qu'ils souffraient. Il y avait en ce lieu-là un si grand nombre de personnes de tous sexes et de conditions différentes que ma vue se lassait de les regarder. Les uns étaient entourés des dragons furieux qui, de part et d'autre, avec des crochets de fer leur déchiraient la chair en lambeaux, et leur arrachaient les veines et les artères du corps, et pour comble de leur malheur, il y en venait d'autres, qui, pour guérir leurs plaies, versaient de l'huile bouillante et du plomb fondu dans leurs blessures. D'autres étaient plongés dans le creux d'un monceau de neige, au haut duquel se trouvaient de nombreux bourreaux, qui appliquant de poignantes aiguilles par tout leur corps, leur arrachaient de la poitrine des cris et des hurlements épouvantables, sans que personne eût pitié de leur misère.

Entre tous ces genres de supplices si cruels, il y avait encore une roue effroyable équipée de pointes de fer et de chaînes ardentes où étaient attachés les damnés par les pieds, de sorte que leur tête traînait à terre, embrasée de quantité de foyers ensoufrés, dont la fumée épaisse leur remplissait la bouche de puanteur, et quand les démons donnaient le mouvement à cette machine, les pointes déchiraient leur corps par petits lambeaux.

Un peu plus avant je vis une maison fort élevée, d'où sortaient des flammes et des fumées à gros brandons, et m'informant de ce que ce pouvait être, on me dit que c'était un bain délectable, où se baignaient les mondains qui avaient trop curieusement senti les odeurs profanes; et ouvrant la porte avec vitesse ils me contraignirent d'y regarder, où je vis un lac profond de glace et de neige, où étaient plongés jusqu'au cou un très-grand nombre d'hommes et de femmes claquetant les dents de froid, et quantité de démons regardant aux fenêtres, armés de divers instruments de supplices cruels, comme de lances, de javelots ou flèches, dont ils frappaient ou menaçaient ceux qui osaient lever la tête ou les bras hors de cet étang, où ils languissaient impitoyablement, et sans espérance de remède.

Ces ministres infernaux, me maltraitant, me montraient tous ces genres de supplices, me menaçant de m'y précipiter, mais nonobstant leur malice et leur fureur, ayant recours à l'invocation du saint nom de Jésus, mon asile ordinaire, je me sentis libre aussitôt de ce danger, ainsi que des précédents. Les démons honteux de leur défaite, et confus de ma constance, redoublant leur rage et leur furie, me transportèrent sur une montagne si haute qu'elle semblait frapper le ciel de sa cime, et de là me montrèrent une autre campagne bien plus longue et plus large que les deux autres, où les peines et les angoisses étaient beaucoup redoublées; car de ceux qui y sont maltraités, les uns sont jetés sur des grilles de fer brûlantes, équipées de pointes de fer qui leur percent le cœur et les entrailles, si bien que, lassés de souffrir tant de peines, ils se mordent eux-mêmes pour essayer de s'achever de mourir par un désespoir extrême; mais tant s'en faut qu'ils réussissent en leurs desseins, que plus ils s'offensent, plus ils vivent, et ces nouvelles blessures ne servent qu'à augmenter leur douleur, et prolonger leurs supplices.

D'autres étaient attachés à des roues garnies de rasoirs tranchants qui déchiraient par lambeaux leurs membres languissants, qui à mesure se rassemblaient pour leur causer plus de douleurs, et rendre leurs peines éternelles.

Outre tous ces genres de supplices, il y avait un puits profond et plein de feu, d'où les flammes se lançaient si haut, qu'elles se perdaient de vue. Au milieu des flammes, il y avait plusieurs âmes gémissantes qui, poussant des cris et des sanglots épouvantables, se guindaient en haut par la violence des flammes et des fumées, et retombaient aussitôt au fond de ce puits; puis remontant derechef, retombaient, et ainsi consécutivement sans relâche.

J'avoue franchement que cette sorte d

peine me donna bien de la crainte, et m'obligea plus que devant à réclamer de bon cœur en moi-même le nom de Jésus et de sa sainte Mère, les priant en toute humilité de me garantir de ce puits dangereux dont ils me menaçaient, ainsi qu'ils m'avaient délivré par leur bonté ordinaire des autres hasards déjà passés. Mais ce qui redoubla mon appréhension pour lors, fut de me voir au faîte de cette montagne si élevée, d'où jetant les yeux en bas, j'aperçus un fleuve si large et si profond, qu'il n'y a point de mer si grande qu'elle soit, qui lui puisse être comparée; comme cette montagne était haute et ce fleuve profond, ma vue s'éblouissait en les considérant; si je n'eusse tourné les yeux d'un autre côté, j'étais au hasard de tomber en cet abîme. Je demandai quel fleuve était celui-là, on me fit réponse, que c'était le fleuve de l'enfer, que je crus d'autant plus facilement, que la couleur et l'odeur le donnaient à connaître. Je m'informai encore pourquoi ils m'avaient transporté sur le faîte de cette montagne; on me répliqua que je me retirasse un peu à quartier et que je le saurais. Ils me firent donc voir comme un vent impétueux soulevait les âmes des damnés jusqu'au haut de cette affreuse montagne, d'où avec des cris et hurlements épouvantables ils se précipitaient dans ce fleuve; je confesse que, quand je vis un tel prodige, je fus saisi d'une si forte crainte, que je tremblais partout le corps, de même qu'une feuille d'arbre lorsqu'elle est agitée des vents, mais beaucoup davantage entendant leurs menaces redoubler; disant que si je ne prenais la résolution de m'en retourner d'où je venais, ils me précipiteraient au milieu de cette horrible campagne, pour être emporté des vents dans un fleuve profond, ou si d'aventure je ne mourais en tombant, au moins je serais enseveli sans pitié dans ces ondes puantes sans espérance d'en sortir jamais.

Je réveillai alors mon courage plus que devant, pour dire, quoiqu'en tremblant de peur, qu'ils fissent de moi ce qu'il leur plairait, que j'étais résolu de mourir mille fois plutôt que de faire une telle lâcheté. A peine eus-je lâché ce mot, que me saisissant au collet, ils me précipitèrent dans le puits, et comme je m'efforçais de remonter à la faveur des flammes, il survint un vent furieux, qui enleva tous ceux qui y étaient plongés, et moi quant et quant nous traînant par l'étendue de cette campagne jusque enfin à arriver au plus haut de la montagne, d'où ils nous précipitèrent dans les ondes écumantes de ce fleuve infernal, qui, comme j'ai dit, était si profond, qu'il me sembla que je demeurai plus d'une demi-heure à tomber, si bien que, quand je me sentis en bas, je me trouvai si grandement étourdi du coup de ma chute, qu'à peine pouvais-je me souvenir des saintes paroles dont le révérend Père prieur m'avait instruit pour me munir contre les dangers que je pourrais rencontrer en ce voyage. Me connaissant toutefois au milieu de cette mer orageuse en un péril très-manifeste, j'eus recours, comme aux autres rencontres, à l'invocation du saint nom de Jésus, et à peine l'avais-je prononcé de bon cœur, que je me trouvai de l'autre côté du fleuve, quoique encore un peu faible et étourdi de la chute que je venais de faire.

Durant quelque temps que je demeurai là, mes ennemis ne parurent point devant moi, et pensant qu'il n'y avait plus de tourments à voir et à passer, j'aperçus une vallée spacieuse et belle, rangée de beaux arbres de part et d'autre pour y faire ombrage où je m'allai promener quelque temps, et m'asseyant au coin pour me délasser de tant de peines que j'avais vues et endurées, je vis une maison qui était à mon avis déserte d'habitants, et semblait si vieille et caduque, qu'elle fondait de toutes parts, et s'accablait sous les ruines. Et comme je me vis un peu en repos dans ce lieu solitaire, ruminant en moi-même tant de sortes de tourments que j'avais vus, je rendais grâces infinies à la divine bonté de m'avoir dessillé les yeux de l'esprit pour me faire connaître l'énormité de mes crimes et les peines qu'ils méritaient, afin que, vivant désormais en vrai chrétien, et non pas en athée, comme j'avais fait, j'amendasse ma vie, arrêtant le cours libertin de mon mauvais naturel; vu que, outre l'indignation de Dieu que l'on encourt vivant de la sorte, et le bien de sa divine présence dont on se prive pour jamais, qui est le motif principal qui nous doit toucher, l'on est engagé à souffrir de si cuisantes douleurs et des martyres si cruels; je considérais combien il était aisé, vivant dans le monde, de régler toutes ses actions selon ses divines volontés, au lieu de se mettre au hasard de perdre une éternité de gloire pour un petit plaisir d'un moment qui nous attire une éternité de peines rigoureuses.

Pendant que j'égarais mon esprit en la méditation de ces belles paroles, je vis paraître devant moi une troupe de démons plus nombreuse qu'auparavant, où non-seulement se trouvèrent ceux qui jusqu'alors m'avaient persécuté, mais aussi quantité d'autres qui semblaient plus résolus que ces premiers, auxquels ils reprochaient la lâcheté et le peu de courage et de pouvoir qu'ils avaient d'ébranler ma constance.

Ils s'approchèrent donc de moi avec des menaces effroyables, disant pourquoi je ne leur obéissais, reprenant la route de mon chemin pour retourner aussitôt; et, me prenant par le bras, me frappaient outrageusement; puis, m'empoignant par le milieu du corps, ils m'enlevèrent en une autre campagne, autant et plus spacieuse que les autres; or, la quantité et la qualité des peines étaient sans nombre aussi bien que les personnes qui les enduraient; car la terre était si embrasée de feux et de flammes, que, de quelque côté qu'on tournât la vue, on n'apercevait que des feux, ainsi qu'à

l'embouchure d'une fournaise ardente ; mais ce qui augmentait plus l'horreur de ces peines, était l'abondance du soufre, qui exhalait des odeurs si puantes et insupportables qu'elles me faisaient souvent tomber en défaillance. Mais le point de mon étonnement fut de voir qu'encore que ce champ fût de telle étendue, que je n'en pouvais apercevoir l'extrémité, la multitude des personnes qu'il y avait en ce lieu-là était si nombreuse, qu'ils étaient presque tous entassés les uns sur les autres, et de vrai il me semblait voir plus de gens en un seul petit coin du champ qu'on n'en voit dans les plus grandes villes, dans l'affluence du peuple qui y accourt pour voir quelque fête publique.

Or, quoique leurs tourments fussent grands et leurs peines cuisantes, parce que les uns étaient embrochés par le milieu et les autres plongés dans ces flammes ensoufrées, et encore que les démons se promenassent au milieu d'eux avec de pesantes massues et de grosses haches, dont ils les frappaient sans pitié, je remarquai néanmoins une certaine allégresse en leur visage, qui témoignait leur contentement dans ces douleurs, et une telle modestie en leurs yeux, qu'ils semblaient quasi donner à entendre d'un langage muet, qu'ils ne ressentaient pas ce qu'ils souffraient; car quoiqu'ils eussent la face et les yeux baignés de larmes, ils les avaient toujours élevés vers le ciel, implorant ses miséricordes, et parfois ils mouvaient la langue pour se plaindre de ces ministres infernaux et de leurs peines ; ce n'était pas pourtant avec colère et pareilles imprécations que ceux que j'avais vus dans les autres campagnes. Et non-seulement ils ne vomissaient aucun blasphème contre Dieu, au contraire, avec des élans et soupirs amoureux, élevant leurs voix plaintives pour le louer, ils le publiaient Saint par trois fois répétées, conviant doucement sa bonté adorable de soulager leurs peines et de les enlever bientôt au séjour du ciel en la compagnie de ses anges bienheureux pour jouir éternellement de sa gloire. Cela me fit connaître que ce lieu devait être le purgatoire où ces âmes étaient détenues pour se purifier des fautes qu'elles avaient commises, et auxquelles elles n'avaient pas encore pleinement satisfait.

Quoique les peines qu'elles souffrent en ce lieu de supplices soient cuisantes et sensibles, néanmoins l'espérance qu'elles ont de voir un jour la face de Dieu dans le ciel en la compagnie de tous les bienheureux pour jouir de sa divine présence à tout jamais, relève beaucoup leur courage et les soulage dans la rigueur de tous leurs maux, quoique très-rigoureux et cuisants, et même plus rudes que ceux des damnés ; car comme les démons ignorent le moment heureux qu'ils doivent être affranchis de ces tourments, la rage et l'envie qu'ils conçoivent de leur félicité prochaine, leur fait inventer tous les jours de nouveaux tourments pour redoubler leurs peines.

Or quoique je m'affligeasse beaucoup des tristes plaintes que poussent toutes ces âmes languissantes, des douleurs qu'elles souffrent dans ces flammes brûlantes, toutes me représentant qu'elles étaient du nombre des élus et des bien-aimés de Dieu, cette pensée me convia de demeurer quelque temps avec elles, et ce d'autant plus volontiers, qu'ayant tourné les yeux vers elles, je reconnus beaucoup de personnes avec lesquelles j'avais conversé autrefois et traité dans le monde. Le premier que je rencontrai dans ces flammes, fut le religieux de saint Dominique, qui entendit ma confession dans Rome, qui était mort ce même jour, ainsi que je l'appris de lui-même, et qui était venu en ce lieu pour se purger de ses fautes où les moindres et les plus légères sont examinées et purgées pour aller nets et sans taches dans le ciel où rien n'entre de souillé; j'y aperçus aussi une de mes cousines qui, lorsque je sortis de mon pays, n'était pas décédée; je lui demandai d'où venait qu'ayant été si vertueuse et si soigneuse de fréquenter les sacrements, elle souffrait cependant des peines si cruelles : elle me répondit qu'elle n'était là que pour avoir quelquefois été un peu trop vaine, fardant son visage pour paraître plus belle dans le monde.

D'où apprendront, s'il leur plaît, les dames à quoi il semble qu'il n'y a point d'offense de s'équiper extraordinairement pour paraître plus belles aux yeux des hommes, parce que, disent-elles, leur intention n'est pas mauvaise, vu que celle-ci qui avait si vertueusement vécu dans le monde, et qui était tenue pour sainte durant sa vie, payait à si grande usure la petite vanité qu'elle avait eue à trop orner son corps.

Tournant mes yeux d'un autre côté, j'aperçus quantité de religieux, de prêtres, de prélats, de rois et d'autres personnes de toutes sortes de conditions, chacune desquelles payait la peine due à ses fautes commises, auxquelles elle n'avait pas encore satisfait.

Que d'ici le dévot lecteur de cette histoire considère la diligence qu'il doit apporter à accomplir les pénitences qui lui sont imposées par son père confesseur, et l'estime qu'il doit faire des indulgences et des jubilés, afin qu'il ait moins à satisfaire en l'autre monde pour la rigoureuse exaction avec laquelle on paye en ce lieu chaque petit défaut; car quoiqu'en ce monde nous recevions par l'absolution du prêtre la rémission de nos fautes au saint sacrement de pénitence, c'est seulement quant à la coulpe et non pas quant à la relaxation des peines dont nous étions reliquataires à la divine justice et qu'il nous faut payer en ce monde ou en l'autre, pour en être quittes entièrement.

Les démons voyant que je m'étonnais des angoisses et des peines que souffraient ces pauvres âmes languissantes, tant pour les brasiers ardents, que pour la puanteur des fumées ensoufrées qui en sortaient en abondance, me mirent au choix de deux choses,

l'une, de m'exposer à la rigueur de toutes ces peines, ou de retourner d'où j'étais venu. Mais comme il me semblait que j'approchais de la fin de ma journée et me souvenant que jusqu'alors Dieu ne m'avait pas dénié son assistance favorable, je me persuadai qu'il ne me délaisserait non plus en ce danger, qu'il avait fait aux autres. J'eus donc recours à mon asile ordinaire, le bouclier de ma défense, la mémoire du saint nom de Jésus, si bien qu'avant qu'ils se missent en devoir de me nuire, je me vis miraculeusement transporté en une petite forêt, perdant de vue ces spectres hideux qui disparurent de devant moi.

Me voyant en ce lieu délectable affranchi, ce me semblait, des prises de mes ennemis, comme j'espérais qu'il n'y avait plus de peines à souffrir ni à voir, celles du purgatoire étant les dernières que je devais contempler, je fus bien trompé en mon attente quand j'aperçus venir à moi une puissante armée de démons, faisant des postures si horribles et si effroyables, que, pour ne les pas voir, j'étais contraint de fermer les yeux ; mais ces lutins me frappant rudement, me forçaient de les ouvrir pour me faire concevoir plus d'horreur de leurs grimaces et de leurs formes hideuses. L'un d'entre eux comme général de cette armée infernale, se feignant bien joyeux de me tenir sous son pouvoir et s'adressant à moi, me tint ce discours :

Toutes les horreurs et les supplices que tu as vus jusqu'ici, quoique mes ministres t'aient assuré que c'est là l'enfer, séjour lugubre des démons et des damnés, ce ne l'est pourtant pas; car c'est notre coutume d'avancer de semblables tromperies et mensonges pour décevoir les esprits faibles des hommes, mais sois certain que ce qui te reste à passer est le plus dangereux et pénible, car c'est proprement ce qui doit s'appeler l'enfer, où tu demeureras ainsi confiné sans espoir d'en ressortir, si tu ne t'en retournes tout présentement.

A peine eut-il fini ce discours, que ses satellites m'empoignant par le collet, me transportèrent en un fleuve si épais et profond, que la pensée humaine est trop faible pour se représenter la crainte que le bruit terrible des ondes écumantes de ce fleuve ensoufré me donnèrent alors ; ce fleuve était couvert d'un côté de feux et de flammes au lieu d'eau, et de l'autre, c'était une boue noirâtre et puante qui aurait fait soulever le cœur aux plus robustes.

Au lieu de poissons c'étaient des monstres marins, dont les écailles hideuses étaient des pointes aiguës qui traversaient les misérables damnés qui se trouvaient autour d'eux, et que même ils accrochaient par la bouche et les narines pour les traîner après eux, et ce qui était le premier mauvais traitement qu'ils recevaient de leur malice. En tout ce fleuve il n'y avait aucune place vide; tout était rempli de supplices et d'âmes tourmentées. Sitôt que j'eus vu ce lieu épouvantable, tout mon recours fut de me recommander à Dieu, mon refuge ordinaire; et comme j'eus fait ma prière, ils m'enlevèrent sur un pont fort élevé, par où ils me dirent que je devais passer ce fleuve qui était si spacieux et si large que je n'en pus voir les limites. Ils m'avertirent que je prisse garde à ce que j'entreprenais et aux dangers qu'il y avait de passer sur un pont de glace, d'où je glisserais ou tomberais ; je devais périr mille fois corps et âme, vu que ceux qui trempaient dans ce fleuve profond me recevant, m'enseveliraient dans les ondes cruelles avec eux, outre que le pont étant d'une hauteur démesurée il était impossible de n'y tomber et d'y rester vivant. Je me persuade que si j'y fusse tombé, ces monstres infernaux m'eussent massacré; car les uns, m'appelant, me montraient les supplices dont ils menaçaient de me tourmenter; d'autres éguisaient des rasoirs tranchants et se promettaient de me mettre en pièces, si bien que tous, me menaçant effroyablement, s'offraient d'être les bourreaux : voyant toutes ces grimaces hideuses, et le peu d'apparence de prendre une autre route, je me recommandai à Dieu de tout mon cœur, et tout tremblotant de crainte, baissant les yeux sur mes pieds pour ne plus voir leurs horribles grimaces, et étoupant mes oreilles pour me garantir de leurs cris importuns, je me résolus de passer outre à la garde de Notre-Seigneur. Quand je vins à considérer ce pont et toutes ces circonstances dangereuses, je perdis toute contenance, et j'étais presque inconsolable dans cette disgrâce nécessaire; car premièrement il était d'une glace fort unie et polie, afin qu'on y glisse plus facilement, outre qu'il était si étroit qu'à peine y pouvait-on poser les deux pieds ensemble. Secondement il était fait en bascule, si bien que tantôt il s'élevait en haut, d'autres fois retombait en bas, afin que ceux qui s'exposeraient pour y passer tombassent inévitablement dans ce fleuve infernal. Tiercement il n'y avait aucun appui pour se soutenir, ni d'un côté ni d'un autre. En quatrième lieu il était battu d'un vent si impétueux qu'il était capable de renverser un édifice cimenté, à plus forte raison le petit poids d'un pauvre homme aussi faible qu'un roseau; et ce qui me rendait encore plus confus, c'était d'entendre d'un côté les clameurs plaintives et les hurlements des condamnés, et de l'autre les cris effroyables que faisaient les démons pour m'épouvanter et faire perdre courage, ce qui en effet me causa une faiblesse de cœur devant que de m'exposer sur ce pont périlleux. Mais enfin, mettant toutes mes espérances en Dieu, je repris mes esprits, et d'un visage un peu assuré de mes craintes, je leur fis réponse en tremblant qu'ils ne prissent pas la peine de me donner davantage de conseils que je n'ai pas résolu de suivre, et que le ciel prenant mon parti, ainsi qu'il avait toujours fait, je ne redoutais point les dangers du pont, non plus que les effets de leurs menaces. A peine eurent-ils ouï ma réponse contre leur attente, que,

poussés d'impatience et de colère, ils commencèrent à me brocarder et à me charger d'injures et d'opprobre, et aussitôt l'ordre fut donné que quelqu'un passât le pont devant moi, afin que de sa perte je tirasse augure de ma ruine prochaine, ce qui fut exécuté sur-le-champ.

A n'en pas mentir, c'était une chose pitoyable de voir le rude traitement que faisaient ceux d'en bas à ce pauvre misérable qui tombait dans ce gouffre infernal. Car l'un le frappait d'une hache embrasée, un autre lui arrachait un bras et le mangeait, un autre le plongeait en une chaudière bouillante, d'autres en faisaient leur jouet comme d'une pelotte ou d'une bille. Considérant ce carnage sanglant et les difficultés de ce pont dangereux, je ne pus m'empêcher de craindre le péril ainsi qu'auparavant : néamoins, voyant que c'était un faire le faut, et une nécessité obligeante de passer par là, je me recommandai derechef à la conduite de Notre-Seigneur, et me munissant plusieurs fois du signe de la sainte croix, je m'exposai courageusement au hasard, et Dieu se montra si miséricordieux à mon égard qu'à chaque pas que j'avançais il me soutenait si puissamment de son secours, que la violence des vents ne fut pas capable de m'ébranler ni faire chanceler mes pieds d'un côté ni d'autre, de sorte qu'ils semblaient plutôt être sur un pont ferme et solide que sur cette glace glissante. Mes ennemis, qui me suivaient pas à pas, me poussaient rudement pour me faire tomber, et me voyant si assuré dans ce péril, ils m'empoignèrent par le milieu du corps comme des désespérés, pour me précipiter de force dans cet abîme. Quand je me vis dans ce danger manifeste, que j'entendis ceux d'en bas crier à pleine tête que, sans tant marchander, ils me jetassent avec eux, tout mon recours fut à mon asile ordinaire, ***au sacré nom de Jésus***, que j'invoquai avec autant de ferveur que je pus, répétant plusieurs fois la prière dont on m'avait instruit en y entrant, et, sur-le-champ, cette troupe infernale me quittant, disparut avec des cris et hurlements si épouvantables, que la seule pensée m'en fait horreur, et je rends grâces à Dieu de m'avoir affranchi de tant de dangers et périls.

Chap. IX.— *Où il est rapporté comme Louis fut conduit en un lieu délicieux, où il vit la gloire des bienheureux, et ce qui se passa en leur compagnie.* — Lorsque la miséricordieuse bonté de Dieu m'eut sauvé de ce péril, mes ennemis n'eurent plus aucun pouvoir de me nuire, et soudain je me trouvai en une si belle vallée, que sa beauté me conviait d'y faire ma demeure, et goûter à longs traits des contentements si purs. Mais comme je désirais bien de contempler tout à mon aise le séjour et la demeure des bienheureux saints, ainsi que j'avais été spectateur des supplices des malheureux, selon que l'on m'avait prédit en y entrant, je ne m'arrêtai en ce lieu qu'autant qu'il me fut nécessaire pour reprendre un peu haleine et me délasser des travaux que j'avais endurés dans ce voyage. Voyant donc une petite fente vers la main droite, enjolivée de part et d'autre de roses et de jasmins, je pris ma route par cet endroit, contentant mes sens de tant de beautés, mes yeux et mon odorat de la couleur et de l'odeur des roses, dont les feuilles, tombant à terre, jonchaient et parfumaient le chemin de leur douceur et de leur beauté, et mes oreilles du doux gazouillement que faisaient les ondes argentines de quantité de petits ruisseaux qui coulaient le long du sentier. Je cheminai longtemps par cette voie délicieuse, d'où je passai en un champ spacieux, rempli de beaux vergers, de jardins agréables, enrichis de claires fontaines bâties de marbre et de jaspe, et enrichies de quantité de figures d'argent richement travaillées. En chaque jardin il y avait des parterres dont la broderie était des chiffres artificiellement composés ; le romarin faisait l'office de lettres qui annonçaient ce qu'il y avait de mystérieux dans chacune des fleurs. Au coin de chaque carré, il y avait une belle fontaine dont les carreaux, au lieu de monter droit, se divisaient par un artifice ingénieux, et se ramassaient pour rejoindre toutes les eaux par ensemble dans un grand bassin de bronze doré, qui, sortant par de petits soupiraux de même matière, arrosaient les pots d'œillets et les autres plantes qui y étaient de toutes parts. D'un côté il y avait de longues allées couvertes d'arbres fruitiers chargés d'une si grande abondance de fruits que la puissante charge de leur poids affaiblissait les branches, en sorte qu'elles penchaient presque jusqu'à terre. De l'autre côté, je voyais quantité de vases d'or et d'argent émaillés de pierres précieuses d'un prix inestimable, et tous remplis de si belles fleurs et si odoriférantes, qu'elles embaumaient ce lieu de volupté.

Comme j'admirais la beauté de ces agréables jardins, qui, à mon avis, devaient être le paradis terrestre, où Dieu mit autrefois nos premiers parents après leur création, j'aperçus de loin un château d'une architecture non pareille, et si haut que, nonobstant sa distance, je le voyais aisément sans beaucoup étendre ma vue. Les portes paraissaient si éclatantes, qu'elles me semblaient être toutes d'or, dont le lustre était rehaussé de quantité de pierreries et de riches diamants si rayonnants qu'ils faisaient honte à la plus claire lumière du soleil dans son midi.

L'extrême désir que j'avais de contempler cette merveille à mon aise, me fit doubler le pas pour voir promptement les raretés de cet édifice superbe. Et comme j'en approchais, je vis qu'on ouvrait un riche portail d'or, duquel s'exhalaient un air doux et une odeur suave et si agréable, qu'il semblait qu'on y brûlait tous les parfums et toutes les senteurs aromatiques du monde. Il y avait devant cette riche porte un petit bois si plaisant à la vue, que mon esprit est trop rampant et ma plume trop grossière pour décrire la moindre de ses parties. Ce

qui, nonobstant mon courage et mon peu de mérite, m'augmenta encore le désir d'approcher de plus près, pour jouir sans obstacle des délices de tant de beautés; et comme je commençais d'achever le chemin vers cet endroit, où j'avais aperçu qu'on ouvrait cette porte, j'en vis sortir une procession rangée, composée de plusieurs personnes toutes revêtues de robes blanches, qui semblaient venir à moi. Devant cette procession marchaient quelques enseignes déployées ou des bannières de drap d'or, accompagnées de quantité de torches et flambeaux de cire blanche, et un nombre presque infini de gens de tous états et conditions qui suivaient, hommes, femmes, enfants, mariés, non mariés, dames, demoiselles, religieux, religieuses, prêtres, évêques, archevêques, cardinaux, rois et pontifes, portant chacun la marque de sa dignité et de sa condition sur une petite tunique de toile d'argent. Au milieu de cette auguste compagnie était un chœur d'anges; les uns tenant un livre de musique en la main, d'autres divers instruments musicaux, avec lesquels, mariant leurs voix angéliques, ils formaient un concert si divin et si charmant, que, ravi hors de moi-même, je restai sans mouvement... Et après avoir répété par trois fois l'air amoureux de leur cantique, entonnant les divines louanges, s'adressant à moi, me reçurent courtoisement, et me menèrent avec eux au milieu de cette sainte compagnie, qui déjà s'en retournant, entrait par la même porte par où elle était sortie. Et comme je pensais entrer suivant l'ordre où l'on m'avait placé, je vis que deux archevêques venant à moi, m'accueillirent au milieu de cette sainte troupe, m'embrassant tendrement avec grand témoignage d'affection, ainsi que firent tous ceux qui me rencontrèrent après, comme ils eussent fait à quelque personne notable, dont ils eussent reçu quelque service signalé, ou dont ils eussent espéré quelque grande faveur.

A peine fus-je entré par cette heureuse porte, que je sentis mon âme surnager de joie, et comme dans un torrent de délices surnaturelles; si bien qu'il me sembla alors que j'étais léger et subtil, que mon corps était tout esprit, tant était grande la gloire qui me transforma en un autre moi-même. Tout ce que mes yeux découvraient était rempli d'une lumière si glorieuse, que je n'ai pas à présent l'esprit assez fort pour exprimer la moindre de ses clartés. Ceux qui habitaient en ce lieu délicieux étaient vêtus de même manière que ceux qui sortaient pour me recevoir, tous ornés de vêtements conformes à leur état. Et la gaieté, qui paraissait en leur visage, montrait évidemment l'excès de leur souhait, qui ne procédait d'ailleurs que de la jouissance et vision bienheureuse de la face de Dieu et de son essence infinie, dans laquelle ils étaient amoureusement abîmés, ainsi que les séraphins brûlants de charité. Ils vivaient tous en telle union de volonté, que celle de l'un était celle de l'autre, même de tous ensemble. Je faisais mille discours en moi-même, à la vue et sur la considération de tant de merveilles, pour tirer connaissance de la vérité que je soupçonnais, que cette terre devait être le paradis, puisqu'elle était si semblable au ciel. Et de vrai, à quoi je reconnus que cette demeure n'était pas de la terre, ce fut de voir que ceux qui l'habitaient, non-seulement étaient contents de la gloire et des lumières dont chacun d'eux jouissait, mais même de celles que les autres possédaient; et tous en général et chacun en particulier, étaient aussi contents de me voir libre des peines que j'avais évitées, comme si ce bonheur fût arrivé à leur propre personne; ce qui me persuada si fortement que c'était le lieu des bienheureux, et le ciel de la gloire, parce que ce n'est pas l'ordinaire des habitants de la terre de se réjouir de la prospérité d'autrui; les maximes des hommes de la terre étant contraires à celles du ciel, et que c'est assez pour être mal voulu des hommes, de s'être acquis quelque réputation ou estimé dans le monde par son propre travail et par sa vertu, quoique de là il n'en arrivât aucun détriment à personne, tant est grande l'ingratitude et le mauvais naturel des humains; mais dans leur sens tous également contents, un chacun s'emploie selon son pouvoir à chanter ses divines louanges, et à rendre des actions de grâces immortelles à Dieu, pour soi en particulier, et pour tous en commun, parce que, comme chacun d'eux ne peut prétendre ni aspirer qu'à la vision bienheureuse de l'Essence divine, personne n'envie le bonheur ni la gloire de son compagnon; au contraire ils sont tous aussi également satisfaits de la gloire d'autrui que de la leur propre.

Après que j'eus demeuré là quelque temps, qui, à la vérité, ne me semble qu'un petit moment dans la contemplation de tant de belles merveilles, un des archevêques qui m'avait si bien reçu à l'abord se tourna vers moi, que je reconnus à ses discours devoir être le glorieux patriarche saint Patrice, qui, me conduisant par la main en la vaste étendue de ce lieu agréable, me montra plusieurs saints et saintes à qui j'avais eu quelque particulière dévotion, et même quelques-uns de mes proches, qui, me considérant d'amour tendre, se réjouissaient de me voir en ce lieu délicieux; alors, m'embrassant plusieurs fois, il me dit :

Mon très-cher fils, je suis fort satisfait de la pénitence et du grand courage que tu as témoigné, t'exposant à tant de hasards et de tourments si cruels que ceux que tu as vus en entrant dans la périlleuse caverne que Dieu m'a révélée autrefois, pour éclairer les infidèles et barbares païens, et les retirer de l'aveuglement de leur idolâtrie, qui, par une obstination endurcie, refusaient de donner fidèle créance aux vérités du christianisme, particulièrement à celle-ci : Quoique notre âme, après la séparation du corps, eût quelque lieu déterminé où elle se retire comme en son propre centre; et pour la constante fermeté que

tu as eue en la foi de ces augustes mystères, et la parfaite confiance que tu as montrée avoir en l'infinie miséricorde du bon Dieu, il a plu à sa divine bonté, qu'après avoir échappé les supplices, que tu aies été heureusement conduit en ce lieu de délices, qui est le séjour fortuné de tous les bienheureux et des anges, et le lieu perdurable de leur repos éternel. Ici donc est la demeure des anges, et le séjour des archanges, le siége des chérubins et des séraphins, l'établissement des trônes et dominations, la récompense des martyrs, des confesseurs et des vierges, et la gloire de tous les saints et saintes, ainsi que tu vas reconnaître par les glorieuses auréoles de chacun en particulier, que tous ne cesseront point de louer Dieu à jamais, et d'adorer éternellement sa bonté infinie; la gloire qu'ils possèdent est si grande que, quand les plus doctes et les plus éloquentes plumes de tous les saints que tu as vus, et qui peuvent être dans l'Eglise triomphante, prendraient à tâche d'en écrire toutes les particularités, ils n'en sauraient exprimer la moindre des circonstances, non pas même les crayonner que grossièrement par représentations rampantes qui sont indignes de son excellente beauté. Le plus haut de leur éternelle félicité consiste en la vision bienheureuse de la face de Dieu, d'où débordent tous les plaisirs imaginables que les justes goûtent à longs traits dans ces torrents de voluptés, et exprime les solides contentements que l'on trouve à aimer Dieu parfaitement. Cet avantage de voir la gloire de Dieu dans la contemplation de sa divine essence sans nuage et sans voile, ne te peut être encore accordé à présent; car, comme les yeux corporels ont leur puissance, et qu'il y doit avoir certaine proportion entre la faculté et son objet, leur pouvoir est trop faible pour atteindre à ces objets infinis et souverainement adorables. L'on doit adorer Dieu par la foi, sur la terre, des yeux de l'entendement, qui est une faculté égale en quelque façon à la pureté de la nature; et, quoique à présent tu l'aies vif et très-pénétrant, plus qu'à l'ordinaire, étant encore néanmoins enveloppé dans la matière, et retenu dans un corps passible et mortel, il n'est pas capable d'une gloire si rayonnante. Mais, prends une confiance certaine en la divine bonté, et espère constamment que, te donnant ses grâces pour finir heureusement tes jours en icelle, tu arriveras enfin comblé de mérites et chargé de bonnes œuvres à cette porte, plus libre et plus léger qu'à présent, étant détaché de la nature grossière et des embarras des sens corporels. Ce que maintenant je désire de toi, mon cher fils, est que, puisque tu sais par ta propre expérience, combien sensiblement sont tourmentées les âmes reliquataires des peines qui sont dues à leurs crimes, auxquels elles n'ont pas pleinement satisfait en ce monde, dans les flammes cuisantes du purgatoire, tu essayes de vivre en telle innocence et pureté dans les austérités de la pénitence qu'il ne reste rien à purger pour la vie future, afin qu'après la mort tu ne sois pas obligé à ressentir l'aigreur de tant de supplices cuisants dont tu as ressenti quelque atteinte légère; te voilà maintenant quitte et affranchi de toutes celles qui t'attendaient pour punition de tes forfaits, et en pareille innocence et pureté que si tu sortais des eaux sacrées du baptême.

Les salutaires conseils de ce saint archevêque me comblèrent d'une douce consolation, quoiqu'ils tempérassent beaucoup ma joie, m'avertissant que je devais encore retourner au monde, et que je prisse garde de vivre, en sorte que je me garantisse des peines que j'avais vues, et qui m'étaient préparées si je péchais derechef et n'en fisse pénitence condigne.

Ce me fut un préjugé que je ne devais pas encore demeurer en ce lieu si délicieux que celui où je me trouvais alors; ce qui ne me causa pas peu d'ennui et d'inquiétude, mais beaucoup plus lorsqu'il me dit que mes souhaits étant accomplis, qui tendaient à la purgation entière de toutes mes fautes, et à voir les châtiments des coupables, et la récompense des bons, je devais sortir de là présentement.

J'eusse volontiers répliqué selon mon désir; mais comme il me sembla qu'il y aurait eu quelque sorte de témérité et de désobéissance à ces paroles, j'obéis aussitôt sans repartie. Ce que je fis donc alors fut de fondre en larmes, déplorant la perte que je faisais d'un si grand bonheur, et lui représentant comme étant homme fragile, je doutais fort que l'excès des crimes que je pourrais commettre dans le siècle, si je retournais, ne m'empêchât de revoir jamais cette porte divine, et ne m'interdît l'entrée de cette cité bienheureuse. Ce saint patriarche me repartit doucement que je me remisse en mémoire l'éternité des peines que j'avais vues préparées aux coupables qui meurent en la disgrâce de Dieu, et pareillement celles dont sont tourmentés ceux qui, quoiqu'ils meurent en la grâce et que leurs fautes leur soient remises par l'efficace des sacrements, néanmoins n'en ayant pas fait condigne pénitence, il faut qu'ils se purgent par les flammes que j'avais vues. Et que si je me consacrais parfaitement à Dieu le reste de mes jours, mettant toutes mes espérances en ses divines miséricordes, qu'il ne manquerait pas de me donner des aides secourables, et des grâces suffisantes pour observer exactement ses lois, et me conserver dans sa bienfaisance, et que pour cela il ne m'était besoin que seulement y contribuer de ma volonté libre, sans apporter de résistance ou d'obstacle à l'efficace de ses grâces.

Après ces salutaires conseils, ce saint prélat m'embrassa derechef avec beaucoup de témoignages d'affection, m'assurant qu'il n'y avait plus rien à craindre pour moi au retour, quoique je passasse par les mêmes voies; que les démons qui me menaçaient alors si effroyablement n'avaient plus aucun pouvoir de me nuire; il me prit par la main, et, me poussant hors de la porte, la referma promptement, me laissant dans une affliction si extrême, que je la puis mieux penser que je ne la saurais exprimer, puisque

je me vis privé tout à coup des plus chères délices du paradis. Il me fallut donc m'en retourner par le même chemin que j'étais venu. Je m'en retournai soudain dans cette même vallée dont je vous parlais tantôt; mais, quoiqu'elle me semblât agréable et plaisante à voir, elle n'était pas pourtant comparable aux délices de la gloire d'où je venais de sortir. De là je pris ma route par les autres campagnes, je repassai par les mêmes tourments que j'avais vus en entrant; j'aperçus les mêmes condamnés et les mêmes âmes qui gémissaient dans les brasiers du purgatoire, et quoique je visse les démons en forme hideuse à l'ordinaire, si ne craignais-je plus leurs attaques, ni les instruments qu'ils avaient en la main, dont ils me menaçaient auparavant, aussi ne m'en firent-ils aucun semblant; au contraire, s'écartant de moi, ils me faisaient place pour me donner libre passage, et semblaient s'enfuir de moi comme honteux de leur défaite, me voyant si lumineux et rayonnant de gloire, que j'étais parfaitement libre de l'énormité des crimes que j'avais commis et d'un grand nombre de péchés.

Or, comme j'allais peu à peu tâtonnant de part et d'autre pour arriver à la salle que j'avais vue en entrant en ce lieu sombre, les douze religieux, que j'avais vus en passant, et qui m'avaient si courageusement animé au combat de rencontres périlleuses que je devais faire, me vinrent accueillir charitablement, ainsi qu'ils avaient fait auparavant. S'étant quelque temps entretenus avec moi de mon bonheur, ils me convièrent de retourner promptement par le même endroit que j'étais entré pour me rendre à la porte de la caverne au temps préfix que le Père prieur s'y devait trouver, pour ce que ne m'y trouvant à l'heure, il tiendrait ma perte assurée. Et après ces avis charitables, ils me donnèrent tous leur bénédiction, se séparant de moi.

Je cheminai donc en diligence pour arriver à temps à la porte, et ayant avancé environ un demi-quart de lieue par-dessous terre, je me trouvai au bout de ce petit sentier, sans que j'aperçusse aucune marque de vestige de porte pour passer outre, ce qui me causa une telle crainte, que je pensais être relégué pour jamais dans cette triste solitude; si bien qu'ayant recours à mon asile ordinaire, j'adressai mes vœux au ciel et réclamai le secours de saint Patrice, qui m'avait comblé d'une si parfaite consolation par ses charitables discours, et voilà qu'à peine ma prière était finie, que j'entendis un coup de tonnerre effroyable, quoique non si épouvantable que le premier, qui me fit tant de frayeur à mon entrée, mais cependant qui me fit trébucher dans le même précipice où j'étais tombé la première fois. Le coup que je reçus de cette chute m'étourdit, en sorte que je restai tout confus et étonné, et reprenant petit à petit mes esprits et mes forces, tâtant de côté et d'autre pour rencontrer libre passage, je trouvai des trous faits à cette mine à la façon des degrés d'un puits, par où j'essayai de remonter du mieux qu'il me fut possible, jusqu'à ce que j'arrivai à la première cave que j'avais traversée en entrant, à la faveur d'un petit éclat de lumière qui entrait par une fente de la cave; j'abordai près de la porte par où j'étais entré le jour d'auparavant, où à peine fus-je arrivé là, que je l'entendis ouvrir par le révérend Père prieur, qui me venait recevoir avec la même procession qui m'avait accompagné en entrant. La joie fut également grande de part et d'autre, de leur côté et du mien; eux de me voir ressortir vivant de ce lieu périlleux, et moi de me voir affranchi de tant de hasards que j'avais courus dans ce dangereux voyage, outre le calme et la douce tranquillité que je ressentais en ma conscience, purgée de tant de crimes dont j'étais coupable devant Dieu. Tous témoignèrent leur contentement, et me saluant avec révérence, me traitèrent avec les mêmes respects qu'on fait aux choses saintes.

Après ces devoirs respectueux, ils me conduisirent solennellement en l'église pour y rendre mes vœux et les actions de grâces que je devais à la divine bonté, adorant ses infinies miséricordes et ses immenses libéralités en mon endroit. On me mit reposer en une petite cellule l'espace de neuf jours, lesquels étant expirés, l'on s'informa de moi quand je désirais partir de là, et me souvenant des hasards et des écueils dangereux qui se trouvent sur la mer orageuse de ce monde inconstant et trompeur, je témoignai par mes larmes et mes instantes prières l'extrême désir que j'avais de finir le reste de mes années en ce saint monastère, conjurant amoureusement le révérend Père prieur de m'accorder le saint habit de leur ordre. Ce bon Père connaissant à ma façon extérieure le zèle intérieur que j'avais de servir Dieu fidèlement, et la résolution que je prenais de vivre vertueusement avec eux, acquiesça très-volontiers à ma juste demande, si bien que je fus reçu au nombre des saints religieux avec grande satisfaction de tout le couvent, où je vis maintenant le plus content du monde, n'y recherchant autre chose que la pure gloire de Dieu, pour lui agréer en toutes mes actions, pour fléchir la divine bonté, m'octroyer ses grâces pour me conduire heureusement en cette agréable demeure, où je me suis vu si peu de temps et où je prie cette même bonté que nous nous puissions tous voir un jour ensemble.

Voilà la briève relation qu'a faite Louis Enius dans l'histoire de son voyage dans le purgatoire de saint Patrice. Tous ceux qui y sont entrés, et qui par l'assistance divine en sont sortis, disent la même chose, ainsi qu'il se peut voir dans les manuscrits qui sont en réserve dans les archives de ce monastère et en d'autres églises de ce royaume en langues différentes.

Plaise à Dieu par sa bonté infinie, que cette histoire prodigieuse arrête le cours de nos malices, et nous serve comme d'un beau miroir à deux faces, où dans l'une voyant

la gloire des bienheureux, nous aspirions après sa jouissance, suivant les vestiges et les traces qu'ont tenus les saints pour y arriver; et l'autre considérant les peines que souffrent les pauvres âmes languissantes, tant dans les flammes cuisantes de l'enfer, que dans celles du purgatoire, nous nous efforcions de corriger nos erreurs, et régler nos mœurs dépravées au juste niveau des lois de Dieu, la mémoire de notre fin dernière où nous devons tous être présentés au jugement de Dieu, pour tous et un chacun recevoir la récompense de nos œuvres, si nous sommes du nombre des élus ou pour être suppliciés de châtiments éternels, si nous sommes mis au rang des âmes réprouvées! Adressons nos vœux au ciel, prions la divine majesté qu'elle nous préserve de la disgrâce de ces derniers, puisque par sa bonté ineffable, il a répandu son sang également pour tous à dessein de nous élargir ses grâces par ses mérites infinis ici-bas, et dans le ciel les trésors de sa gloire pour en jouir à jamais. Ainsi soit-il.

Uni Deo trino Creatori, Christo reparatori, genitrici Dei Mariæ, sanctissimo Patricio, ac seraphico Patri beatissimo Francisco, laus, honor et gloria in sæcula.

Le travail le plus complet qui existe sur la légende dont nous parlons est le volume publié à Londres, en 1844, par M. Thomas Wright: *Saint Patrick's Purgatory*, petit in-8°, 192 pages. Giraldus Cambrensis, auteur du XIIe siècle, dans sa *Topographia Hiberniæ*, est un des premiers auteurs qui aient parlé de ce lieu de merveilles: les plus anciennes biographies de saint Patrice n'en font pas mention; mais, d'après le témoignage de Césaire d'Heisterbach, on voit que, dès le commencement du XIIIe siècle, il en était question dans la plus grande partie de l'Europe. Aux archives de la tour de Londres, on trouve deux attestations délivrées par Edouard III, à deux étrangers de distinction, l'un Hongrois, et l'autre Lombard, qui avaient accompli ce pèlerinage. (*Voir le Recueil de Rymer Fœdera*, vol. III, part. I, p. 174.) En 1397, Richard II accordait un sauf-conduit pour visiter ce lieu célèbre à Raymond, vicomte de Périlhès, chevalier de Rhodes et chambellan du roi de France, qui s'y rendit avec vingt hommes et trente chevaux. (*Fœdera*, vol. III, part. IV, p. 135.) A son retour, Périlhès écrivit en dialecte limousin une relation de son voyage; une traduction latine de ce récit est insérée dans l'*Historia catholica Hiberniæ* d'O' Sullevan. (Lisbonne, 1621, in-4°.)

Un de ces romans de chevalerie qui firent les délices du moyen âge, l'*Histoire de Guérin le Mesquin*, reproduisit la légende qui nous occupe. Le héros est contemporain de Charlemagne; il est, dans son enfance, enlevé par des Sarrasins, et il consacre sa jeunesse à s'efforcer de retrouver ses parents. Après avoir parcouru une grande partie du monde alors connu, il se rend, d'après les conseils du Pape, au Purgatoire de saint Patrice. Il pénètre résolument dans la caverne, et il arrive dans une riante prairie au milieu de laquelle se trouve une église. Deux vieillards vénérables, vêtus de blanc, viennent au-devant de lui, ils lui font part de ce qu'il doit s'attendre à souffrir, et ils lui enseignent les prières qui le mettront successivement à l'abri du danger. Il est ensuite entraîné par des démons et conduit tour à tour aux divers endroits, où sont châtiés les envieux, les avares, les luxurieux, etc. Il est admis à visiter l'enfer qu'il trouve divisé en cercles, et dans le septième il voit Judas Iscariote, Néron et Mahomet. Tout ceci est une imitation maladroite des récits de Dante. En quittant l'enfer, le chevalier traverse un pont qui le conduit au paradis; il y rencontre Hénoch et Elie qui lui servent de guides, et il finit par obtenir, au sujet de ses parents, les renseignements qu'il désire.

Au commencement du XIVe siècle, un Anglais, William Staunton, composa le récit des visions qu'il prétendait avoir eues dans la caverne de saint Patrice; elle est restée dans un des manuscrits du musée britannique; M. Wright en donne une assez longue analyse (p. 140-151); le but de cet écrivain était évidemment de reprendre les vices de l'époque et l'extravagance des modes alors en usage.

L'un des plus illustres écrivains dramatiques de l'Espagne, Calderon, a fait du *Purgatoire de saint Patrice*, le sujet de l'une de ses pièces religieuses. Un roi d'Irlande, Egerio, est englouti dans l'abîme, en punition de son impiété; un pécheur repentant, Enio, entre dans la caverne, et, à son retour, il raconte à ses auditeurs ce qu'il a vu; ce n'est qu'un abrégé de l'ancienne légende. Accueilli d'abord par douze vieillards vêtus de blanc, il fut ensuite entraîné par des démons et conduit à travers les diverses régions du purgatoire, jusqu'aux frontières de l'enfer. Il arriva sur les bords d'un fleuve qui roulait des flots de soufre entre des rives couvertes de fleurs de feu; on voyait, dans son large lit, des monstres hideux, et il n'y avait, pour le passer, qu'un pont aussi étroit qu'une ligne, et si frêle, qu'il semblait impossible qu'il ne se brisât pas aussitôt qu'on y mettrait le pied.

Y la que mas propriamente
Llaman infierno, que fue
Llevarme à un rio, que tiene
Flores de fuego en su màrgen,
Y de azufre es su corriente;
Monstruos marinos en el
Eran hidras y serpientes;
Era muy ancho, y tenia
Una tan estrecha puente.
Que era una linea no mas,
Y ello tan delgada y debil,
Que à mi no me pareciò
Que, sin quebrarla pudiese
Pasarla.

Elio franchit toutefois ce passage et parvint auprès d'une ville magnifique; les portes d'or massif étaient décorées de pierres pré-

cieuses, et une procession de saints vint à sa rencontre.

Une hymne sur saint Patrice, publiée d'après un antiphonaire dont l'écriture remonte au VIIIᵉ siècle, a été insérée par M. Ed. du Méril, dans ses *Poésies populaires latines antérieures au* XIIᵉ *siècle*, p. 147.)

On compte au nombre des productions que le colportage dissémine en Espagne, un livret en vers : *La Cueva de san Patricio;* c'est une reproduction du récit d'Enio.

Le gouvernement anglais voyait avec mécontentement le grand nombre de pèlerins qui se rendaient en pèlerinage au lac de Lough-Berg, et, à plusieurs reprises, il interdit ces manifestations, notamment par arrêt du gouverneur de l'Irlande, en date du 13 septembre 1632, et par une note du parlement rendue la seconde année du règne de la reine Anne.

Nous terminerons en disant que M. Ferdinand Denys a parlé avec détail de la légende de saint Patrice, dans un petit et curieux volume qu'il a intitulé : *Le monde enchanté*, Paris, 1845, p. 157-174.

PAUL (Saint.)— Dans des temps très-reculés, saint Paul a été l'objet de légendes imaginaires dont il ne reste aujourd'hui que des débris confus; ainsi peut-on citer le fragment qui suit, écrit vers le XIIᵉ siècle :

« Apercevant saint Pierre et saint Michel, les pécheurs qui étaient en enfer se mirent à crier, en disant : Ayez merci de nous, bienheureux saint Michel, ange de Dieu; et vous, saint Paul, aimé du Seigneur, allez et priez Dieu pour nous.

« Et l'ange leur dit : Pleurez donc; vous et moi, nous allons pleurer aussi pour vous, et peut-être que Dieu vous fera merci, et vous donnera un peu de repos.

« Quand ceux qui étaient dans les peines de l'enfer ouïrent ces paroles, ils crièrent à grande voix, avec des millions d'anges, et alors fut entendu le son d'eux tous, disant: Merci! merci! ô Christ!

Et saint Paul vit tout à coup le ciel se mouvoir et descendre le Fils de Dieu. Et ceux de l'enfer crièrent en répétant : Merci! Fils du Très-Haut!

« Alors fut ouïe la voix de Dieu à travers toutes les peines : Et comment pouvez-vous me demander du relâche, à moi qui, pour vous, ai été frappé de lance, cloué de clous et abreuvé de fiel? Je me donnai pour vous, afin que vous pussiez venir avec moi; mais vous avez été menteurs, avares, envieux de richesses, médisants et superbes; vous n'avez fait ni bien, ni aumônes, ni pénitence.

« A ces paroles, saint Michel et saint Paul, avec des milliers d'anges, s'agenouillèrent devant le Fils de Dieu, demandant que tous ceux de l'enfer eussent relâche le dimanche.

« Et le Fils de Dieu, pour les prières de saint Michel, de saint Paul et des anges, et aussi par sa bonté, leur accorda relâche de peines, depuis l'heure de none du samedi jusqu'à l'heure de prime du lundi.

« Alors le portier des enfers, lequel est nommé Chérubin, leva la tête sur toutes les peines de l'enfer, et fut grandement attristé. Mais tous les tourmentés furent joyeux, et crièrent, en disant : Béni sois-tu! Fils du Dieu Très-Haut, qui nous as donné repos d'un jour et de deux nuits; ce qui est pour nous plus de repos que nous n'en eûmes jamais dans l'*autre monde*..... »

M. Douhaire, en donnant l'analyse de la *légende de sainte Thècle*, dans son *Cours de poésie chrétienne* publiée par l'*Université catholique* (1838, livraison d'octobre, p. 280-288), remarque que c'est plutôt une *Vie de saint Paul* que de *sainte Thècle.*

Parmi les monuments populaires du christianisme, M. Douhaire cite aussi la *Passion de saint Pierre et saint Paul* et la *Vie de saint Jean*, attribuées à saint Lin, et peut-être mieux à Prochore.

Nous devons mentionner aussi une publication due à un savant allemand : *Acta SS. apost. Petri et Pauli, Gr. ex codd. Paris., et Latine ex cod. Guelpherb. nunc primum editis et annot. illustr. a Thilo.*, Hulle, 1837, in-4°.

La Passion de saint Pierre et de saint Paul en prose patoise de la Haute-Bourgogne, a été signalée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, in-fol., datant du XIIIᵉ siècle, fol. 154 (cf. Paulin Paris, *Manuscr. franç. de la Bibl. du roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. IV, 1845, p. 229.)

(*Vision de saint Paul.*) — M. Fauriel s'est arrêté sur la *Vision de saint Paul*, écrite en roman provençal, dans son *Histoire de la poésie provençale* (Paris, 1846, in 8, 3 vol. t. Iᵉʳ, p. 260-262.) C'est une espèce de paraphrase fantastique du ravissement en idée de saint Paul dans le ciel. Il descend en enfer, accompagné de l'archange Michel; il en contemple les supplices. L'auteur ne semble pas admettre de purgatoire, car saint Paul ne s'y rend pas. Cette pièce fait partie de celles si nombreuses dont le thème est un voyage idéal dans les régions mystérieuses du monde invisible, et qui ont abouti à Dante. Elle est, selon les apparences, la plus ancienne composition en langue vulgaire de cette sorte de légendes. Esquisse rapide et sèche, mais vigoureuse et originale; langage remarquablement correct; simplicité austère. C'est indubitablement une œuvre de moines, ayant servi de lecture commune au réfectoire ou à l'église. M. Fauriel en cite le morceau principal.

La descente de saint Paul aux enfers du trouvère Adam de Ros, a été signalée par M. Magnin, dans son cours à la Faculté des Lettres. (Cf. *Journal gen. de l'Instr. pub.*, 19 nov. 1835, p. 44.) M. Ozanam l'a publiée d'après une copie incomplète conservée à la Bibliothèque impériale, n° 1858, dans son ouvrage intitulé : *Dante et la philosophie chrétienne au* XIIIᵉ *siècle*. Paris, 1839, in-8°, p. 343-355. Il signale cette production comme étant remarquable sous le rapport de l'énergie et de la sobriété du style, de la naïveté du sentiment, et du mouvement dramatique de l'action.

On nous saura gré de reproduire ici cette composition :

Seignors frères, ore escoutez
Vos qui estes à Deu nummez (*voués*)
Et aidez moi à translater
La vision saint Pol le ber (560)
Deu par sa douçor
Et par le soue grant amor
Ait merci et memoire,
Des almes qui sunt en purgatoire,
Il prist un angel (*ange*) del ciel
Qui est apelé saint Michel,
A un saint home l'envoya
Et en aytes lui cummanda
Que en enfer le menast
Et les peines lui mostrat,
Icil s'entorne volentiers ;
Car a ceo ert li suens mestiers ;
Et vint al serf, si l'esveilla
En s'oreille lui conseilla :
Sevez mei, buens hom, senz esmeance
Senz poor et senz dotance,
Car Deu veut qu'ieo t'enmeine
En enfer veir la peine
Et le travail et la tristor
Que suefrent iloc pécheor
Saint Michel s'en vait avant,
Saint Pol le seut, palmes disant,
Et prie Deu le créator
Que par la soue douce amor
Icèle chose lui mostrast
Dunt sainte Iglise revisitast.
Devant la porte infernel
(Ohi Seignors ! si mal ostel)
Un arbre i vit planté,
De feu fut tout alumé.
Iloc pendoient les ames des cors
Qui en cest ciecle funt trésors
Et le fols jugement
Por confundre la gent.
Les unes pendent par les lamges (561).
Et les altres par les jambes,
Et par les chiefs, et par les cous.
Oez Seignors, cum il furent fous
Qu'il ne voloient Deu amer.
Por cée les estuet el i brusler.
Puis revit une fornaise
Ou ja ame n'aura aise,
Li feus est plus neirs que mors,
Par set flambes isseit fors;
Sos ciels n'est nule color
Que vist feus n'ait le jor.
Iceles ames i esteient
Qui totes par i ardeient,
Puis vit un flun orible et grant
Ou les déables vunt noant (*nageant*).
A la guise de peisun,
Mais lor fuiture fu de leun (562)
Desoz le flun a un grant punt
Qui bien est halt contremunt.
Mult est li punt lunc et estreit,
N'i a laor de plain deit
Qui bien paser le porra
Iquele pas o Deu sera
Et qui nel porra passer
En ieue l'en estuet aler,
Et si fera iloc sa peine
Que li déable demeine
Plusors i remaignent
Por la lei Deu qu'il enfreignent
Ceo que chascun a ci fait
Iloc lui est sempres retrait.
Iloc vit saint Pol le ber
Les ames en l'eue aler;
Les unes i vit desque as genoilz,
Et les altres tresque as oilz ;
Les unes tresque al numbril,
Et les altres tresque al sorcil
Ileques a multes maisuns
Aprestées as feluns
Par ces temoigne de nostre sire
Qui en l'Evangile veut dire :
Mains et pez les me liez,
Et en obscurté les jetez,
Et à déable les me livrez ;
Car a ardeir sunt tuit jugez,
Les semblanz o les semblables,
Les avoitres (563) o les péchables.
Saint Pol commence a ploier
Et mult forment à souspirer.
Et à l'angre Deu a demandé
Qu'il lui die la verité
Des ames qui en le eue erent
Et les cors tant i penerent.
Saint Michel lui respunt :
Amis, esila Deu cumpunt (564).
Cil qui sunt as genous plongez
Unqes jor ne furent liez,
Ains qu'il eussent alcun mal dit
A lors voisins en despit.
Cil qui sunt al numbril
Et suefrent cel fort péril,
Porgesoient (565) altrui moilliers,
En fornication furent fiers ;
Et à eux meismes firent tort
Kil ne repentirent devant la mort.
Cels qui partuit i sunt
En tele guise lor pénitence funt
Car dementiers (566) qu'ils furent en [terre
A sainte Iglise firent guerre,
Les tençuns (567) i cummenceient
Et entre els se combateient,
Et par sa mort se pariurouent
Jà Verbe Deu refusouent.
Les altres plungez dequ'al sorcil
Cil eurent lor pruesme (568) oil.
Quant les virent destorber aveir
Ou meserer par mal esquier
Liez furent et joieus :
Per ceo sunt ore dolereux.
Pois revit un altre torment
Qui trestot est plain de gent,
Les mains lieus et les jambes
Eschinant mainouent lors lamges.
Et prist l'angre Deu a demander
Por quei lor estut si pener.

(560) *Le luron*, c'est-à-dire, *le brave, le puissant.*
(561) *Reins, lombi.*
(562) *Lion.*
(563) *Les adultères.*
(564) *Compungit ; ainsi Dieu punit.*
(565) *Poursuivaient.*
(566) *Tandis.*
(567) *Discordes, combats.*
(568) *Prochain.*

Saint Michel quant ceo oï
Iguelepas lui respondi :
« Sers Deu, à mei entent,
Jel te dirai ja vairement,
Cil furent en terre gableor (569)
Onques vers Deu n'ourent amor,
De lor aveir pristrent usure,
N'ourent onqes vers Deu mesure,
De poure gent n'ourent merci
Per ceo l'estuer pener ici.»
Saint Pol passa un poi avant
Un torment vit orible et grant;
Totes les peines d'enfer i sunt
Li maleure mult se doudrunt (570)
Pucèles la plus de cent
Vestues d'un noir vestement :
De feu est de soufre et de peiz;
Tot est ruez cumme reiz ;
Où les draguns et les serpens
Lor char depiecent o lors dens
Saint Pol à l'angre roué (571)
Kil lui disist la vérité.
Saint Michel lui a ceo dit :
Que Deu ourent en despit :
Lor chastée ne gardèrent
Ne dampne Deu (572) n'amèrent,
Unt (573) n'escheoirent lor parent
Plus qu'il faisaient altre gent.
Après en un altre torment
Vit saint Pol une gent :
Li feus est d'une part
Qui si les brusle cumme sart (574),
D'altre part si est le freit
Kis met en mult grant destreit.
Senz vestement èrent nuz,
Et senz parole èrent muz.
Cil furent en terre jugeors;
Unc n'eurent vers Deu amors;
Mins mult faisoient males fins
As veves et as orfenins.
D'altre part vit un jouvencel,
El col aveit un ferme anel.
Et o lui un viel pleurant;
Et ount grant duel demenant.
Et trente-quatre malfe (575) i sun
Qui ja jor nes esparneirunt
As cols lor metent chaenes
Dunt il lor funt granz peines,
Cil furent en terre prestre
Et de la lei Deu furent mestre;
Mais ils la garderent malement :
Por ceo sunt en cest torment.
De lors cors mult furent guai,
D'omes et de puceles vai.
Saint Pol a l'angre demandé
Por que furent onkes né
Quant doivent estre si tormenté
Et si forment emprisoné.
Ceo respunt saint Michel
L'angre nostre sire del ciel :
« Vous huem porvient as dolours,
Uncor veras peines mejours (576). »
Puis lui a un puis mostré,
De set seals est séélé
Les sereures defferma
Et le serf Deu apela :
« Sta plus en loing por Deu amor !
Cum pues tu soffrir la puor? »
La bouche del puiz ouri,
Et tels puor en issi
Ke soz ciel n'est huome né
Ki sace dire la vérité.
Saint Pol lui a demandé
Qui sera iloc posé.
Saint Michel lui a dit
Iguelement senz contredit:
« Ki ne croient que Deu fust néz
Ne que sainte Marie l'unt portez
Ne que por le pueple vousist morir
Ne que peine deignast soffrir. »
Et puist si vit une altre gent
En une fosse senz vestement,
Li un gisoient desus l'altre
Et volvoient (577) comme pealtre :
La vermine est mult grande
Ki n'a cure d'altre viande,
N'unt (578) altre riens a porpenser
Fors ces chétiff a devorer.
Puis vit un déable en l'eir voler
Et mult grant joie demener.
L'alme partout d'un pécheor
Qui fu mort meismes le jor.
Li uns la boutent de là,
Li altres l'empeignent de ça,
« Faui tei chetive maleurée !
Quels oure dolereuse fus unkes née?
Dampne Deu refusas
Et envers nos t'apreismas. »
Saint Michel a demandé
Saint Pol l'apostre dampne Dé :
« Créez bons huem que véez ici
Nel celer mie, jel te di,
Créez : ceo qui bien fera
Selunc iceo si recevra. »
Saint Pol respunt : Oil co bien
Ne vos contredi de rien. »
Et puis regarda saint Pol le ber
Et vit deux angres en l'eir voler
Dampne Deu a plain loant
Et l'ame d'un juste hom portant,
Et menerent la en Parais
Ou Deus a mis ses amis.
A l'ame disoient : « Bien vengiez
Car néz estes senz péchez :
Ame douce leneurée
Beneite soit l'eure que fuz née !
Tote joie auras o nos,
Ja merci Deu le glorious. »
Deu en loent partitement
Et tuit le angre ensement.
La voiz des angres e l'amor
Receit Jesus par douce amor
Et prient saint Michel le ber
Et saint Pol et les doze pers
Ke priassent le Creator
Ke por la soue douce amor

(569) *Ceux qui perçoivent la gabelle.*
(570) *Souffriront, dolebunt.*
(571) *Demandé, rogare.*
(572) *Le Seigneur Dieu, Domine Deus.*
(573) *Jamais.*
(574) *Sarment.*
(575) *Mauvais démons.*
(576) *Vous, hommes, naissez pour la douleur*
(577) *Se roulaient.*
(578) *Ni jamais.*

Les getent fors de la tristor
Et de cele grant dolor.
Saint Michiel li respondi :
Deu le set, jeo nel vos ni;
Ore plorez angoisseusement
Et nos le ferunt ensement.
Saveoir se en nule manière
Oreit Deus la nostre prière,
Et eust merci de vos
Qui si estes angoissous.
Saint Pol et saint Michiel
Et tuit li angre del ciel
Commencant forment a plorer
Et les chetifs a regreter :
« Ohi Jesus le fiz Marie
Ne nos mesoïe tu mie.
Par ta sainte Redempciun
Recevez nostre oroisun,
Et aiez merci des péchéors
Qui sostienent ces grans dolors. »
Dampne Deu par sa merci
La lor proiere a oï,
Et vis del ciel descendi
Et as chaitis respundi :
Cur me dites dolerous
Quele honor me feites vous?
Et comment fustes unc si os
Que queister a mei repos?
Jeo fui per vos a mort jugiez
Et en apres crucefiez :
Les mains et les piez oi cloués
Et de la lance fui forez :
Selunc humanité fui mort
Et vos ruenz de la meie mort (579) :
Et vos conveiturter à faire
Quanque me fu a contraire. »
Saint Pol agenoilla,
Saint Michiel pas nel refusa
Et tot le célestien covent
Prient Deu cumunalment
Et por la soue sainte douçor
Repos lor donast sevials un jor.
Dampne Deu soue merci
Benignement lor respundi :
« Amis frères, por vostre amor
Et meismement por ma douçor
Vostre priere vos otri (*octroie*)
Que li chétif aient merci,
Aient merci et suatume (*salut*)
Toz tenz mais por costume,
De la nunne al samedi
Desi ke vienge le lunsdi. »
Tot le covent celestien
Deu en loent sus tote rien
Et li chétif ensement
Ki anceis furent mult dolent
Saint Pol le ber a demandé
Saint Michiel l'angre Dé :
« Di mei, Sire, por Deu amor
Et por la soue grant honor
Quantes peines infernam sunt
Qui ja jor ne faldrunt? »
Saint Michiel lui respundi (580)
« Beuls amis, jeo nel te ni :
Quarante quatre milliers et cent
A peines en cel lieu pullent.
Mes souz ciel n'en a hucme
Qui vos sace dire la some
De celes peines et des dolors,
Des travals et des tristors.
Dampne Deu omnipotent
En deffende tote sa gent!
Seignors freres, par Deu amor
Gardan nos di tel labor;
Et eschevan nos de toz mals
Et de toz pechez criminals;
Et a dampne Deu convertuns.
Et nos ensemble o lui vivuns,
Amen. Deus par ta merci
Otrie nos que soit issi (581).

M. Wright (*S. Patrick's Purgatory*, p. ½) signale un manuscrit intitulé : *Visio sancti Pauli apostoli de pœnis purgatorii*, qui paraît avoir été composé au XIIe siècle, et qui fait partie de la bibliothèque du collége de la Trinité, à Cambridge. Il s'en trouve aussi des copies avec divers changements, dans des manuscrits qui se rencontrent dans d'autres collections britanniques.

M. Dulaurier a publié un fragment des *Actes* de saint Paul et de saint André, d'a-

(579) *Je vous rachèterai de la grande mort.*

(580) M. Ozanam observe que la réponse de saint Michel accuse une singulière ignorance du dogme catholique. Il est fâcheux qu'une semblable tache déshonore la fin de cette belle composition, mais on ne saurait y voir le sceau de l'hérésie; la bonne foi de l'auteur et l'orthodoxie de ses intentions résultent évidemment de ses anathèmes contre la révolte et l'incrédulité.

(581) Cette *descente de saint Paul aux enfers* a suggéré à un judicieux critique, M. Ch. Labitte, les réflexions suivantes : « Ce qu'il y a de curieux, c'est que Dante semble avoir connu ce poëme, tandis qu'il a ignoré, ou fait comme s'il ignorait les autres productions des jongleurs. Il dit en effet à Virgile, au IIe chant de l'Enfer : « Pourquoi venir ici? « Je ne suis pas Enée, je ne suis pas saint Paul. » Le texte est irrécusable.

« Saint Paul arrive à une citerne scellée de sept sceaux. Son guide, l'archange Michel, l'ouvrit et une odeur infecte s'exhala. C'était la prison des incrédules et à l'entour se trouvait une fosse où d'autres coupables, nus et rongés tout entiers par la vermine, se roulaient les uns sur les autres. On reconnaît ici le cloaque des faussaires pestiférés que Dante va bientôt nous montrer, tantôt rampant, tantôt s'arrachant à coups d'ongle les débris d'une peau gangrenée. Au surplus, ce n'est pas la seule ressemblance; la scène du démon qui vole et se démène plein de joie, emportant sur son dos une âme que les diables lui prennent, se retrouve presque littéralement chez Alighieri. Quand il eut parcouru le paradis, saint Paul, touché du contraste, se mit à prier Jésus-Christ, et obtint que les supplices cesseraient dorénavant du samedi soir au lundi matin. Puis, avant de s'en retourner sur la terre, il demanda à Michel combien dureraient les tourments de l'enfer, et l'archange répondit : « Durant quatre « mille ans. » Ainsi le trouvère, comme l'enfant qui ne soupçonne point de nombre au delà du chiffre qu'il sait, accumule au hasard quelques milliers d'années, afin de représenter l'idee d'infini; c'est l'immensité réduite aux proportions de son intelligence. Voilà bien la poésie du moyen âge et en même temps la gloire de Dante. »

près un manuscrit copte; on trouve dans ce récit, que nous allons reproduire, le caractère mystérieux et étrange qui caractérise les vieilles légendes d'une origine purement orientale.

« André se dirigea vers la mer et dit au pilote de lui indiquer le lieu où Paul s'était jeté au sein des flots. S'embarquant aussitôt, ils naviguèrent jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à cet endroit; le pilote, le lui montrant, lui dit : le voilà! André remplit un vase d'eau douce, et pria dessus de la manière suivante : « O mon Seigneur Jésus! « vous qui séparâtes la lumière des ténèbres, « qui fîtes surgir la terre du milieu des eaux, « c'est en votre nom que je verse ce vase « d'eau douce dans la mer aux ondes amères « et qui en traversera la profondeur jusqu'à « ce que le fond se montre à nos regards, afin « que, la terre se séparant de l'abîme, un « passage s'ouvre pour mon frère Paul. » Il dit, et versa le verre d'eau douce dans la mer, en ajoutant : « Retirez-vous, ondes sa- « lées et amères, en présence de l'eau douce. » A peine eut-il prononcé ces paroles, que le fond de la mer apparut, l'abîme s'entr'ouvrit, et Paul s'élança au-dessus des flots tenant un morceau de bois à la main. Il se précipita sur André et le serra dans ses bras. Celui-ci lui dit : « D'où viens-tu, mon « frère, et quels lieux as-tu visités? » Paul lui répondit : « O mon frère! après mon dé- « part, j'ai parcouru les parties de l'abîme où « Notre-Seigneur est descendu avant moi, et « j'ai vu comment est ce séjour ténébreux. » André lui dit : « Ton courage a été au delà « de toute mesure. Nous-mêmes, qui sommes « les grands apôtres, qui avons vécu avec le « Sauveur, à qui il a donné, depuis sa résur- « rection, toutes sortes d'instructions, qu'il a « établis au-dessus de toute puissance, au- « cun de nous n'a osé, frère, ce que tu as « exécuté. » Paul lui répondit : « J'ai fait de « grandes choses, ô mon frère, j'en conviens; « mais prête-moi de l'attention, et je vais t'en « faire le récit. »

(Se trouve ici le récit de la rencontre de l'apôtre avec Judas Iscariote; nous avons déjà inséré ce passage à l'article Judas.)

« Ecoute-moi (ô mon frère André); je te « dirai que j'ai vu les rues de l'Amentis dé- « sertes; personne ne les habitait, et les por- « tes que le Seigneur avait brisées étaient en « morceaux. Tu vois ce fragment de bois qui « est dans ma main et que j'ai rapporté avec « moi; il formait le seuil des portes qu'il a « détruites. J'aperçus encore, dans une des « parties de l'Amentis, un grand espace dont « la vue était agréable. En ayant demandé la « destination, on me répondit : *C'est là qu'ha- « bitent Abraham, Isaac, Jacob et tous les pro- « phètes.* J'entendis ensuite une multitude « de coupables criant et gémissant dans un « autre endroit, mais je ne pus les apercevoir. « Ayant alors demandé quels étaient ces lieux, « on me dit que c'étaient ceux où le Seigneur « n'avait pas pénétré lors de sa descente; c'est « là le séjour des pleurs et des grincements de « dents; c'est là où sont les meurtriers, les « empoisonneurs, ceux qui précipitent leurs « enfants à l'eau. »

« Dès que Paul eut achevé son récit, notre barque aborda au rivage. »

M. Francisque Michel (*Rapport au ministre de l'Instruction publique*, 1837, in-4°), transcrit, p. 95, les premiers et les derniers vers d'une *Vision de saint Paul*, en anglo-normand, qui se trouve dans un manuscrit du Musée britannique.

M. Ed. du Méril (*Poésies populaires latines antérieures au* XIIe *siècle*, p. 298) mentionne comme se trouvant dans le manuscrit 5266 de la Bibliothèque impériale : *Visio de qualitate pœnarum infernalium, beato Paulo apostolo a Michaele archangelo revelata.* Une traduction française, dont le manuscrit remontait au XIVe siècle, se trouvait dans la riche bibliothèque du duc de La Vallière. Il y en a aussi une version anglaise mentionnée par Wharton, *History of english poetry*, t. I, p. 21.

Une *Vision de l'Apocalypse* de saint Paul, figure parmi divers livres apocryphes mentionnés par l'historien arménien Samuel d'Ani, comme ayant été apportée en Arménie par des Syriens (Renan, *Journal asiatique*, 5e série, 1853, t. II, p. 431.)

La légende de Voragine au XIIIe siècle est étrangement obscure.

« Saint Paul, apôtre, après sa conversion, souffrit beaucoup de persécutions, que saint Hilaire énumère brièvement, disant : « L'a- « pôtre saint Paul fut battu de verges dans « la ville de Philippes, il fut mis en prison, « il fut attaché par les pieds à une pièce de « bois; à Listres, il fut lapidé; à Icone et à « Thessalonique, il fut en butte à la colère « de ses ennemis; à Ephèse, il fut exposé aux « bêtes; à Damas, il fut descendu dans une « corbeille du haut des murs; à Jérusalem, « il fut battu et lié; à Césarée, il fut empri- « sonné. Venant à Rome, il fit naufrage; il « fut jugé sous Néron et mis à mort. A Lis- « tres, il ressuscita un jeune homme qui s'était « tué en tombant d'une fenêtre, et il fit beau- « coup d'autres miracles. Dans l'île de Malte, « une vipère lui mordit la main; mais elle ne « lui fit aucun mal, et il la secoua et la fit « tomber dans le feu. Et tous les descendants « de l'homme qui donna à Malte l'hospitalité « à saint Paul n'ont rien à craindre de la mor- « sure des bêtes venimeuses. Quand un en- « fant naît dans cette famille, son père met « des serpents dans son berceau, pour s'as- « surer s'il est bien le véritable père. » On lit dans quelques auteurs que Paul est moindre que Pierre, dans d'autres qu'il est plus grand, dans d'autres qu'il est son égal. Mais l'on peut dire qu'il fut moindre en dignité, plus grand en prédication et égal en sainteté. Haymon raconte que, depuis le chant du coq jusqu'à la cinquième heure, Paul se livrait au travail des mains; il se consacrait ensuite à la prédication, et prolongeait souvent ses discours jusqu'à la nuit; le reste du temps lui était nécessaire pour prendre

ses repas, pour dormir et pour se livrer à l'oraison. Quand il vint à Rome, Néron n'était pas encore endurci dans l'impiété; et, quand il apprit qu'il y avait des disputes élevées entre Paul et les Juifs, au sujet de la foi des chrétiens et de la loi de Moïse, il ne s'en inquiéta pas beaucoup, et Paul put aller librement où il voulut, et prêcher la foi sans obstacles. Saint Jérôme, dans son livre des *Hommes illustres*, dit que la vingt-cinquième année après la passion du Seigneur, c'est-à-dire la seconde du règne de Néron, saint Paul fut amené lié à Rome, et que pendant deux ans, il jouit d'une sorte de liberté, et disputa avec les Juifs. Banni ensuite par Néron, il prêcha l'Evangile dans la région de l'Occident. Et la quatorzième année du règne de Néron, il fut décapité, le même jour que saint Pierre fut crucifié. La sagesse et la piété de saint Paul étaient en grande renommée, et provoquaient l'admiration universelle. Il se lia d'amitié avec beaucoup de personnes de la maison de l'empereur, et il les convertit à la foi. Quelques-uns de ses écrits furent récités devant l'empereur, et ils reçurent des éloges unanimes. Le sénat avait aussi de lui une haute opinion. Un jour, qu'aux approches du soir Paul prêchait sur une place, un jeune homme, nommé Patrocle, échanson de Néron et l'un de ses plus grands favoris, voulut entendre plus commodément l'apôtre, qu'entourait une grande multitude de peuple; il monta sur une fenêtre, et là, s'étant laissé aller au sommeil, il tomba et il se tua. Néron instruit de cela en montra un vif regret, et il nomma quelqu'un pour remplir l'emploi qu'avait Patrocle. Paul, connaissant ces choses par révélation, dit aux assistants d'aller et de lui rapporter le corps de Patrocle, et il le ressuscita et il le renvoya à l'empereur, qui était dans l'affliction, lorsqu'on vint lui dire que Patrocle était plein de vie devant les portes du palais. Néron, instruit que celui qu'il avait su mort était en vie, fut effrayé, et ne voulut pas le revoir. Mais enfin, cédant aux prières de ses amis, il lui permit d'entrer, et il dit : « Tu vis, Patrocle? » Et Patrocle répondit : « César, je suis en vie. » Et Néron dit alors: « Qui est-ce qui t'a rendu la vie? » Patrocle répliqua : « C'est le Seigneur Jésus-« Christ, roi de tous les siècles. » Néron, irrité, répondit : « Est-ce qu'il régnera dans « les siècles et qu'il détruira tous les empires « du monde? » Et Patrocle répondit : « Oui, « César. » Néron lui donna un soufflet, en disant : « Tu es au service de ce roi? » Et il répondit : « Je suis à son service, car il m'a « ressuscité du milieu des morts. » Alors les ministres de l'empereur, qui étaient présents, dirent à Néron : « Pourquoi frappez-« vous ce jeune homme, qui répond avec pru-« dence et véracité? car nous servirions très-« volontiers ce roi. » Néron, entendant cela, les fit mettre en prison, dans l'intention de les livrer à la torture, et il fit rechercher tous les Chrétiens, et il les fit punir tous sans vouloir les interroger. Et Paul fut conduit, garrotté, avec les autres, devant Néron, qui lui dit « Tu es le serviteur du grand « roi, mais tu parais lié devant moi; pourquoi « séduis-tu mes soldats et les détournes-tu « de m'obéir? » Paul répondit : « Ce n'est pas « seulement autour de toi que j'ai réuni des « soldats pour mon maître, mais dans l'uni-« vers entier; il ne repousse personne, et il « comble de biens ceux qui viennent le ser-« vir. Celui qui se consacrera à lui sera sauvé, « et telle est sa puissance, qu'il viendra un « jour juger tous les hommes, et qu'il détruira « le monde par le feu. » Néron, entendant cela, fut plein de courroux, et, frappé de ce que Paul lui avait dit, que le monde serait détruit par le feu, il ordonna de brûler tous les Chrétiens, et de couper la tête à Paul, qui était citoyen romain, comme coupable de lèse-majesté. Et l'on mit à mort une telle multitude de Chrétiens, que le peuple romain se souleva et qu'il entra de force dans le palais, criant : « Arrête-toi, César, sus-« pends le carnage; ceux que tu fais périr sont « les soutiens de l'empire. » L'empereur, effrayé, rendit un édit portant que nul chrétien ne serait touché jusqu'à ce qu'il l'eût jugé en personne et avec soin. C'est pourquoi Paul fut ramené en présence de Néron. Quand l'empereur vit le saint, il se mit à crier avec violence, disant : « Emmenez cet « enchanteur, coupez la tête à cet imposteur; « ne laissez pas vivre ce calomniateur; ex-« terminez celui qui fait perdre au peuple la « raison, ôtez de dessus la surface de la terre « ce novateur. » Paul répondit : « Je souffri-« rai dans le temps, mais je vivrai éternel-« lement avec Jésus-Christ. » Néron répliqua : « Coupez-lui la tête, afin de lui montrer que « je suis plus puissant que son roi, et nous « verrons s'il pourra échapper à la mort. » Paul répondit : « Afin que tu saches qu'a-« près la mort corporelle je possède la vie « éternelle, je t'apparaîtrai après avoir été dé-« capité, et tu reconnaîtras alors que Jésus-« Christ est le Dieu de la vie et non de la « mort. » Ayant dit cela il fut conduit au supplice. Et trois des soldats qui l'y menaient dirent : « Dis-nous, Paul, quel est ce roi « que tu aimes tant, que pour lui tu préfères « la mort à la vie, et quelle récompense auras-« tu? » Et Paul leur prêcha sur le royaume de Dieu et les peines de l'enfer, et il les convertit à la foi. Ils lui dirent alors d'aller où il voudrait, mais il répondit : « Loin de moi, « mes frères, l'idée de fuir; je ne suis point « un lâche fuyard, mais un intrépide soldat « de Jésus-Christ. Je sais que cette vie pas-« sagère me conduit à la vie éternelle, et dès « que j'aurai été décapité, des fidèles enlève-« ront mon corps. Faites attention à cet en-« droit, et, demain matin, venez-y. Vous « trouverez près de mon sépulcre deux hom-« mes en prières, Titus et Luc. Vous leur di-« rez que c'est moi qui vous envoie à eux; « ils vous baptiseront et vous rendront cohé-« ritiers du royaume de Dieu. » Comme il avait dit cela, Néron envoya deux soldats pour voir si l'apôtre avait été mis à mort. Et Paul voulant les convertir, ils répondirent : « Lors-

« que tu seras mort et que tu seras ressuscité, « nous croirons alors ce que tu nous enseignes. Maintenant, viens promptement, et « reçois ce que tu as mérité. » Comme on le conduisait au supplice, il rencontra une dame, nommée Platille, qui avait été de ses disciples ; et, selon Denis, elle se nommait Lemobie ; elle fut au-devant de l'apôtre, et se recommanda, en pleurant, à ses prières. Et Paul lui dit : « Je te salue, Platille ; prête-« moi le voile qui couvre ta tête, afin que je « bande mes yeux, et je te le rendrai ensuite. » Les bourreaux l'entendant se mirent à rire, et lui dirent : « Prête à cet imposteur et à « ce magicien le voile qu'il te demande ; il « n'est pas assez précieux pour que tu regret-« tes de le perdre. » Quand Paul fut arrivé au lieu du supplice, il se tourna vers l'orient et ayant étendu les mains au ciel, il pria longtemps et il rendit grâces. Ensuite, disant adieu aux frères, il s'attacha sur les yeux le voile de Platille, et, s'agenouillant, il tendit la tête et il fut décapité. Au moment où sa tête tomba, elle prononça le nom de Jésus-Christ, qu'il avait tant aimé et tant nommé dans sa vie. On dit que, dans les *Epîtres de saint Paul*, le nom de Jésus ou de Christ revient cinq cents fois. Il coula de sa blessure beaucoup de lait, qui se répandit sur les vêtements des soldats, et ensuite du sang ; un immense clarté se répandit dans l'air, et une odeur des plus suaves s'exhala de son corps. Denis, dans son *Epître à Timothée*, s'exprime ainsi au sujet de la mort de saint Paul : « Dans ce moment plein de « tristesse, il m'appela son frère bien-aimé, « et, regardant le ciel, il munit sa poitrine et « son front du signe de la croix, et il dit : Sei-« gneur Jésus, je remets mon esprit entre vos « mains. » Et, sans y être forcé et sans montrer de peine, il tendit le cou et il reçut la couronne. Le bourreau ayant tranché la tête de Paul, essuya le sang avec le voile de Platille, et il plia la tête dedans. Et, Lemobie ayant trouvé le bourreau qui s'en retournait, lui dit : « Où as-tu mené mon maître « Paul ? » Et le bourreau dit : « Il est là-bas « dans la vallée avec son compagnon, et sa « figure est couverte de ton voile. » Elle répondit : « Voici que Pierre et Paul viennent « de venir, revêtus d'habits éclatants et la « tête ceinte d'une lumière d'une splendeur « incomparable, et ils m'ont rapporté un voile « tout plein de sang ; » et elle fit voir ce voile. « Et, à cause de ce miracle, beaucoup crurent « au Seigneur et se firent chrétiens. » C'est ce que rapporte Denis. Néron apprenant ce qui s'était passé, fut saisi de crainte, et il se mit à parler souvent de cela avec ses officiers et ses favoris. Et tandis qu'ils conversaient ensemble, Paul se montra au milieu d'eux, quoique les portes fussent restées fermées, et il dit à Néron : « César, je suis « Paul, soldat du roi éternel et invincible. « Maintenant, tu peux croire que je ne suis « pas mort, mais vivant. Mais toi, malheureux, « tu es dévoué à la mort éternelle, parce que « tu fais périr injustement les saints de Dieu. » Et, ayant dit cela, il disparut. Néron était tellement effrayé qu'il avait comme perdu la raison et qu'il ne savait ce qu'il faisait, et, d'après le conseil de ses affidés, il remit en liberté Barnabé et Patrocle, et les laissa aller où ils voulurent. Et les deux militaires qui avaient accompagné Paul, et qui se nommaient Longin et Aceste, ayant été le matin au tombeau de Paul, virent Titus et Luc qui étaient en prières, et saint Paul qui se tenait au milieu d'eux. En les voyant, Titus et Luc furent épouvantés et ils prirent la fuite, et Paul disparut. Longin et Aceste leur coururent après, criant : « Ce n'est pas pour vous per-« sécuter que nous sommes venus, mais nous « voulons être baptisés, car Paul nous a dit « que nous vous trouverions ici en oraison. » Ce qu'entendant, les Chrétiens revinrent et les baptisèrent avec beaucoup de joie. La tête de Paul fut jetée dans une vallée, et à cause de la multitude de gens qui avaient été suppliciés et qui avaient été jetés au même endroit, l'on ne pouvait la reconnaître. On lit dans cette même *Epître de Denis*, qu'un jour on vida cette fosse, et la tête de Paul fut jetée dans les champs avec d'autres débris. Un pasteur la ramassa et la posa dans l'étable où il enfermait ses brebis. Et, durant trois jours, il vit, ainsi que son maître, une lumière ineffable qui rayonnait autour de cette tête ; l'évêque et les fidèles, ayant appris cette circonstance, dirent : « Vraiment, c'est la tête de Paul. » Ils vinrent donc chercher cette tête, ils la posèrent sur une tablette d'or, et ils voulurent la rajuster au corps de l'apôtre. Et l'évêque dit : « Nous savons que beaucoup de fidèles « ont été mis à mort, et leurs têtes sont dis-« persées, et nous ne pouvons assurer que « celle-ci soit celle qu'il faille poser sur le « corps de Paul. Mettons-la aux pieds du « corps, et prions le Seigneur tout-puissant « de faire que si cette tête est celle de Paul, « le corps se retourne et se joigne à la tête. » Cet avis plut à tous, et la tête ayant été mise aux pieds du corps de saint Paul, le peuple étant en oraison, le corps se retourna de lui-même et vint se rejoindre à la tête. Et alors tous bénirent Dieu, et ils reconnurent que c'était vraiment la tête de saint Paul. Grégoire de Tours raconte que, du temps de Justin le jeune, un homme livré au désespoir et prêt à apprêter un lacet pour se pendre, se mit à invoquer saint Paul, en disant : « Saint Paul, venez à mon secours. » Et il lui apparut un homme d'une figure hideuse qui lui dit : « Continue, homme de « bien ; qu'attends-tu ? persiste dans ton pro-« jet. » Et il apprêtait toujours le lacet, en disant : « Saint Paul, aidez-moi. » Et alors un autre homme se montra, qui dit à celui qui conseillait ce malheureux : « Sauve-toi, car « voici Paul qu'il a invoqué. » Alors l'homme à l'aspect hideux disparut, et le pécheur, rentrant en lui-même et jetant le lacet, fit pénitence. Saint Grégoire dit que les chaînes de saint Paul font beaucoup de miracles ; et, comme il y a une grande foule de gens qui en demandent des fragments, un prêtre en détache de petits morceaux avec une lime.

et les donne à ceux qui en sollicitent. Mais, à l'endroit d'où ont été détachées ces précieuses reliques, il ne se montre nulle diminution.» (Cf. Jac. a Vor., *Legenda aurea...*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 380). *Le fond du récit est le même que celui que présente l'*Historia apostolica* d'Abdias. (liv. II, t. III, p. 441-456 de l'édition de Fabricius.)

Parmi les manuscrits syriaques provenant des monastères de l'Egypte et entrés, il y a quelques années, au Musée historique (voir dom Pitra, *Etudes sur la collection des Actes des saints*, 1850, in-8°, p. XXVII et suiv.), on trouve deux copies d'une *Vie et passion de saint Paul*, manuscrits 12172, 14641. Dom Pitra donne aussi (p. XXXV) quelques détails sur une épître de saint Denis l'Aréopagite à Timothée, contenue dans un manuscrit syriaque de la Bibliothèque impériale. C'est comme une lettre encyclique sur le martyre de saint Pierre et de saint Paul. Dans les volumineux commentaires des Bollandistes, au 19 juillet, nous n'avons vu aucune mention de cette pièce, d'ailleurs très-suspecte. Elle manque également à toutes les éditions que nous connaissons des œuvres de l'Aréopagite; le texte grec est conservé dans quelques manuscrits, notamment à Florence. Il existe un texte arménien à la Bibliothèque impériale, n° 88.

Parmi les manuscrits arabes de la Bibliothèque impériale, il se trouve (fonds saint Germain, n° CCXLII) un recueil renfermant les actes et passions des apôtres, des évangélistes et des disciples de Notre-Seigneur; il mériterait qu'un orientaliste l'examinât et en comparât les récits avec ceux des légendes grecques et latines.

PAUL, ERMITE (SAINT). — Paul fut le premier ermite, comme l'atteste saint Jérôme. Au temps de l'affreuse persécution de Dèce, il se réfugia dans un vaste désert où il resta soixante ans au fond d'une caverne.

C'est alors que saint Antoine, qui se croyait seul, apprit dans une vision qu'il y avait au désert un ermite de beaucoup plus de vertu que lui. Il se mit à le chercher au travers des bois. D'abord il vit un hippocentaure, homme-cheval, qui montra son chemin à droite; ensuite un animal, chargé de fruits de palmier, qui était homme jusqu'au milieu du corps et bouc par le bas. Enfin, un loup qui le mena à la cellule de saint Paul.

Antoine s'en retournait et approchait de sa cellule, lorsque, ayant vu des anges qui emportaient l'âme de saint Paul, il revint au plus vite sur ses pas, et trouva le cadavre de Paul, encore à genoux, comme un homme en prières, et comme s'il eût encore vécu. Mais en voyant que, véritablement, il n'y avait plus là qu'un corps mort, il s'écria : « O saint homme! votre vie de prières se poursuit même dans la mort. » N'ayant pas de moyens d'ensevelir le saint, deux lions accoururent tout à coup, firent la fosse, et, après l'enterrement, rentrerent dans la forêt.

Antoine emporta la tunique de Paul, faite de feuilles de palmier, et il s'en parait dans les grands jours de fêtes.

Saint Paul mourut vers l'an 287. (Cf. Jac. a Vor. *Legenda aurea...*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 94-95.)

Plusieurs manuscrits syriaques apportés de l'Egypte, et acquis par le Musée britannique, renferment sa vie (n. 12174, 14702, 17710).

PAUL DE LÉON (SAINT). — On peut consulter, à l'égard de la légende de ce saint, célèbre en Bretagne, les Bollandistes *ad diem duodecimum martis*, et dom Lobineau, qui a donné la vie du saint d'après des Actes écrits vers la fin du Xe siècle par un moine de Fleury. Jacques de Voragine n'en a point parlé, mais le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, livre XXII, ch. 27, contient le récit que nous allons traduire :

« Saint Pol, évêque de Léon, fut, dès son enfance, remis au bienheureux Hilduce, pour être élevé dans la science et les bonnes mœurs. Le bienheureux Hilduce avait semé dans un pays désert du sable qui était devenu du froment; les oiseaux de la mer ravageaient ce blé et on ne pouvait les chasser; le bienheureux y mit quatre de ses disciples pour le défendre. Une nuit, Pol avait été chargé de garder le champ, et il vint une multitude d'oiseaux qui firent un tel dégât qu'il ne restait plus d'apparence de récolte; avant l'aube du jour, Pol se leva et alla au champ, et il vit le mal qui avait été fait; il eut peur d'être grondé pour avoir fait si mauvaise garde, et, pendant deux jours, il n'alla pas en la présence de son maître. Le troisième jour, il assembla ses compagnons et les mena au champ; ils y trouvèrent une foule d'oiseaux qui y étaient réunis, et ils les conduisirent au couvent, ces oiseaux les suivant fidèlement comme coupables de méfaits et remplissant l'air de cris pitoyables comme prisonniers. Le maître fut appelé pour voir ces choses; il demanda ce que cela signifiait, et Pol lui dit : « Ce sont nos ennemis qui ont gâté ton blé; « nous te les avons amenés, afin qu'ils soient « châtiés comme tu l'ordonneras, à cause de la « faute qu'ils ont commise. » Saint Pol, en grandissant, mortifia rudement sa chair; aux seuls jours de fêtes, il prenait un peu de poisson, et, les jours ordinaires, il ne mangeait que du pain pétri sans sel. De sa vie il ne goûta de chair qui eût deux pieds. Il ne but jamais ni vin, ni cidre, si ce n'est aux solennités de la messe, et il ne prenait de l'eau que dans le cas de nécessité.

« Il vint une fois à la maison de sa sœur, qui était une femme d'une grande piété, et cette maison était située sur la rive de la mer de Bretagne; et sa sœur lui demanda de prier Dieu pour que la mer se retirât et pour que la terre eût plus d'étendue. Le saint se mit en oraison, et aussitôt les ondes de la mer se mirent à reculer et la terre à se montrer sèche et ferme, et alors le saint et sa sœur

se levèrent et s'en allèrent au bord de la mer, et saint Pol commanda à sa sœur d'apporter des pierres jusqu'à la rive de la mer qui s'était reculée de plus de mille pas. Ils s'agenouillèrent, et, quand ils eurent fait leur oraison, saint Pol se tourna vers la mer, et dit : « Que les pierres que j'ai mises « servent de borne à ton voyage; ne les dé« passe pas et n'entre plus sur cette terre, » et le terrible élément de la mer observe encore aujourd'hui ce commandement. Et quand ils furent revenus au logis, ils virent que les pierres qu'ils avaient posées étaient devenues très-grosses et très-hautes. Un jour que des Bretons, disciples de saint Pol, traversaient une forêt, comme ils étaient très-fatigués, qu'ils cherchaient de l'eau et n'en trouvaient pas, le saint eut pitié de leurs plaintes; il pria Dieu avec ferveur et il frappa en trois endroits la terre de son bâton, en commandant d'en ôter trois mottes de terre, et il en sortit immédiatement une telle quantité d'eau que non-seulement la soif de toute la compagnie fut apaisée, mais encore tout le pays arrosé avec abondance. Un cruel serpent tourmentait la partie de l'île vers l'orient; nul homme armé ne pouvait rien contre lui et il en avait tué plusieurs; le saint vint armé du signe de la croix, où il mettait sa confiance; il passa, au cou du serpent, l'étole qu'il portait, et, le frappant de son bâton comme un chien enragé, il le mena jusqu'à la mer, et il lui dit : « Étends ton cruel cou pour que je reprenne « mon vêtement. » Et il lui ordonna de plonger au fond de la mer et de ne jamais plus nuire aux hommes. Et depuis ce temps le serpent n'a plus reparu. Saint Pol, que tant de miracles avaient rendu célèbre, fut élevé à la dignité d'évêque, quoiqu'il la refusât fortement, et sa fête se célèbre le quatrième jour des ides de mars. »

PAULE (*Légende de* SAINTE). — *La Vie de sainte Paule*, que Voragine donne dans la *Légende dorée* (cf. Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8, p. 135-140). D'après saint Jérôme, *la Vie de sainte Paule* ne paraît pas appartenir strictement à la classe des légendes populaires et merveilleuses du christianisme : elle mérite toutefois d'être reproduite ici.

Paule fut une très-noble dame romaine, et le bienheureux saint Jérôme a raconté sa vie de la manière suivante : « Si tous les membres de mon corps étaient changés en langues, et que tous les membres parlassent de voix humaine, je ne louerais pas encore suffisamment les vertus de la sainte et honorable Paule, qui était noble par ses ancêtres, mais plus noble par sa foi et sa sainteté, et jadis puissante en richesses; mais elle est plus enrichie de la pauvreté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je prends à témoin Jésus-Christ et ses anges, et cet ange qui fut le compagnon et le gardien de cette femme, que je ne puis dire choses suffisantes de ses mérites, ni avoir assez en bouche les louanges dont elle est digne; mais ce que je dirai, je le fais pour donner une idée de ses vertus. Et comme entre beaucoup de pierres la pierre précieuse resplendit, et comme la clarté du soleil obscurcit et met dans l'ombre toutes les petites lueurs des étoiles, ainsi elle surmonta la vertu et la puissance de toutes personnes par son humilité. Elle fut la plus petite entre tous pour être la plus grande de tous; car plus elle s'humiliait, plus elle était exaucée de Dieu; car en fuyant la vaine gloire, elle mérita la gloire réelle; elle quitta ceux qui recherchaient les honneurs du siècle, et elle suivit ceux qui les méprisaient. Paule eut cinq enfants; ce fut d'abord Blésille, au sujet de la mort de laquelle je consolai Paule à Rome; Pammachius, homme saint et vertueux que Paule institua son héritier et administrateur de sa fortune, et auquel nous adressâmes un petit livre sur la mort de Paule; Eustochius, qui est maintenant un jeune homme du plus grand mérite attaché aux églises des lieux saints; Rufine, dont le trépas prématuré causa une si vive douleur à sa mère, et Thorote, après lequel elle ne fut plus mère, manifestant ainsi qu'elle ne voulait plus vaquer à l'union conjugale, mais qu'elle avait obéi à la volonté de son mari, qui désirait avoir des enfants mâles. Et quand son mari fut mort, elle pleura tant qu'il s'en fallut de peu qu'elle ne mourût. Et alors elle se consacra si bien au service de Dieu, qu'elle désirait avoir telle mort que lui. Qu'en dirai-je de plus? Les grandes propriétés et les grandes richesses qu'elle avait jadis, elle les donnait aux pauvres. Elle délaissa ses parents, et elle fut embrasée par les vertus de Paulin, d'Antioche et d'Epiphanes, qui étaient venus de Rome, et elle projetait de laisser son pays, et elle dit en soi-même : « Qu'at« tends-je ? » et elle descendit au port. Et son frère, ses cousins et ses amis, et qui plus est, ses enfants la poursuivaient; mais les voiles étaient déjà tendues, et le bâtiment était déjà poussé au large par l'action des rames. Et le petit Thorote tendait ses mains, la suppliant du rivage; et Rufine, qui était sur le point de se marier, la priait d'attendre ses noces, et fondait en larmes; et toutefois Paule tenait ses yeux tout secs élevés vers le ciel, et son dévouement pour Jésus-Christ triomphant de sa tendresse pour ses enfants, elle oubliait qu'elle était mère afin de devenir la servante de Dieu. Et elle était tourmentée en ses entrailles comme si on les lui arrachait hors du corps : et combattant avec douleur, elle surmonta les affections de la nature, et son courage la consolait en l'animant pour témoigner son amour à Dieu, et elle n'avait pour consolateur qu'Eustochius qui était son compagnon de voyage. Et pendant ce temps le navire courait par la mer, et tous ceux qui étaient embarqués avec eux regardaient le rivage, et elle détournait les yeux, afin qu'elle ne vît point ce qu'elle ne pouvait voir sans tourment. Lorsqu'elle vint aux lieux de la terre sainte, le gouverneur de la Palestine, qui connaissait bien la famille de Paule, envoya

les appariteurs pour préparer un palais; mais elle choisit un petit logement, et elle visitait chaque jour les lieux saints avec si grande ferveur et avec si grande dévotion, qu'à peine pouvait-elle s'arracher de l'endroit où elle faisait sa première station pour aller aux autres. Et quand elle fut agenouillée devant la croix, elle adorait Notre-Seigneur tout comme s'il eût été là étendu devant ses yeux. Et quand elle fut entrée au sépulcre où Jésus-Christ ressuscita, elle baisait la pierre que l'ange avait ôtée du monument, et elle se prosternait au lieu où le corps du Sauveur avait été gisant, et elle se désaltérait aux sources sacrées de la foi. Et tout Jérusalem est témoin des larmes qu'elle répandit, et de ses pleurs et de ses cris; et Notre-Seigneur, qu'elle priait si ardemment, en fut aussi témoin. Et de là elle alla à Bethléem et entra en l'étable du Sauveur, et vit le lieu qu'a sanctifié la demeure de la Vierge; et elle disait devant moi qui l'entendais, qu'elle voyait des yeux de la foi l'enfant enveloppé de petits drapeaux, qui pleurait dans la crèche, et les rois qui venaient adorer Notre-Seigneur, et l'étoile resplendissante qui étincelait au-dessus de la Vierge-mère, et les pasteurs qui gardaient les troupeaux et qui vinrent voir le Fils de Dieu qui était né pour nous racheter. Et elle récitait le commencement de l'évangile de saint Jean : *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum; et Verbum caro factum est*, etc. Et elle voyait Hérode rempli de rage, et les enfants égorgés, et Marie et Joseph fuyant en Egypte; et elle parlait avec joie mêlée de larmes, et disait: « Dieu te salue, Bethléem, maison « de paix en laquelle Dieu a séjourné. David « a dit avec vérité : *Nous entrerons dans le tabernacle de ce lieu, et nous adorerons l'endroit où « ses pieds ont marché.* (*Psal.* CXXXI, 7.) Et moi, « indigne pécheresse, comment puis-je mériter de baiser la crèche en laquelle Notre-Seigneur pleura tout petit, et d'être en oraison « dans l'étable où Marie enfanta Dieu? Ici est « mon repos, car c'est la paix du Seigneur; « j'habiterai ici, parce que c'est l'endroit qu'a « choisi le Sauveur. » Elle se comporta avec une si grande humilité, que ceux qui la virent, s'ils l'avaient vue dans sa grande splendeur, ils n'eussent pu croire que ce fût la même femme, mais bien la dernière des servantes de la noble Romaine. Et elle était souvent environnée de compagnies de vierges, et elle était la dernière de toutes, sous le rapport des vêtements et de l'apparence. Et depuis que son mari fut mort, elle ne mangea avec aucun homme. Et quoiqu'elle eût mené jadis une vie fort délicate, elle renonça désormais pour toujours aux bains, si ce n'est lorsqu'elle était malade; et elle n'eut plus de lit mou, si ce n'est lorsqu'elle eut grosse fièvre; elle reposa sur la terre et sur une haire. Et elle consacra le jour et la nuit à l'oraison, et elle pleurait sans cesse sur de légers péchés, et l'on aurait pu croire, à voir sa pénitence, qu'elle était coupable de fautes très-grièves. Et comme nous lui représentions qu'elle devait songer à la conservation de sa vue et la ménager pour la lecture de l'Evangile, elle disait : « Il faut qu'il soit défiguré, ce visage « que j'ai souvent peint de couleur et de fard, « en dépit du commandement de Dieu; et ce « corps doit être tourmenté, lui qui a savouré tant de délices; car le rire doit être « compensé par des pleurs, et les draps moelleux et précieux sont à changer en âpreté de « haire; moi qui ai plu aux hommes et au « siècle, je ne désire désormais plaire qu'à « Jésus-Christ. » Si, parmi toutes les vertus de Paule, je voulais vanter sa chasteté, je pourrais bien passer pour prendre une peine superflue. Quand elle vivait dans le monde, Paule fut l'exemple de toutes les dames de Rome, et sa conduite fut telle, que jamais la médisance ne s'exerça en rien sur elle, et que personne n'osa imaginer d'elle le moindre mal. Je dois ici avouer mon erreur; car, lorsqu'elle était trop généreuse dans ses dons, je la reprenais et je lui rappelais la parole de l'Apôtre : « Il ne vous appartient « pas pour soulagement comme aux autres, « mais pour tribulation; et il faut que dans « le siècle votre abondance serve à soulager « leur misère. » Et j'ajoutais : « Il convient de « considérer que ce que l'on fait volontiers, « l'on ne pourrait pas toujours le faire. » Et je disais beaucoup d'autres choses qui faisaient merveilleuse impression sur l'esprit de Paule. Et j'en appelle à Notre-Seigneur, que je prends à témoin, qu'elle faisait tout pour Jésus-Christ, et qu'elle aurait voulu mourir pour lui, et qu'elle désirait n'avoir pas même pour l'ensevelir un linceul à elle; et elle disait : « Si j'en demande un, je trouverai beaucoup de gens qui me le donneront, mais celui qui est mort, qu'est-ce « que son âme a besoin de demander? » Elle ne voulait pas dépenser de l'argent à faire élever ces monuments qui passent avec la terre et avec le siècle, mais elle le dépensait pour ces pierres vives qui ne périssent pas avec la terre, et dont saint Jean dit en l'*Apocalypse* : « La cité du grand roi en est faite. » Et Paule mêlait à peine de l'huile à sa nourriture, excepté les jours de fêtes, et l'on peut bien juger par là qu'elle se privait de vin, de liqueurs, de lait, de miel, des œufs et des autres choses qui sont agréables au goût. Et certaines gens, en prenant toutes ces choses, croient pratiquer abstinence, et après avoir rempli leur ventre, ils sont les premiers à porter jugements téméraires et désavantageux de la vertu du prochain. J'ai connu un fauteur de médisance et de zizanie, ce qui est une race d'hommes digne de mépris, qui, sous un masque trompeur de charité, prétendait que la très-grande ardeur de Paule pour la vertu l'avait jetée en perte de sens et en folie, et il disait que son cerveau devait être substanté et nourri; et elle lui répondit : « Nous sommes donnés en « spectacle aux anges, au monde et aux hommes, et nous sommes insensés pour Jésus-« Christ; mais celui que l'on croit fou en ce « qu'il fait pour Dieu, celui-là est le plus

« sage des hommes. » Après notre monastère qu'elle avait donné à gouverner aux hommes, elle fonda et organisa trois monastères, et elle y réunit trois congrégations de vierges qu'elle avait assemblées de diverses provinces, les unes de naissance noble, les autres d'origine commune et inférieure; et elles étaient séparées à l'heure du travail et à celle des repas, mais elles étaient réunies lors de la psalmodie et des oraisons seulement. Quand elles se querellaient ensemble, Paule les remettait d'accord par ses douces paroles, et elle matait la chair révoltée des jeunes vierges en leur imposant jeûnes fréquents et redoublés, et elle aimait mieux que l'estomac les inquiétât plutôt que la pensée, disant : « Que la netteté du corps et des vêtements est une souillure pour l'âme, et ce qui « passe seulement pour chose innocente et « sans conséquence entre les hommes du siè- « cle, c'est péché pour ceux voués à la vie re- « ligieuse. » Quoiqu'elle veillât à ce que les malades dans son couvent fussent largement pourvus de toutes choses et qu'ils reçussent de la viande, toutefois elle n'en usait pas pour elle-même quand elle était indisposée, et la compassion qu'elle témoignait aux autres se changeait en dureté pour elle-même.

« Il advint, au milieu de très-ardentes chaleurs de juillet, qu'elle souffrait d'une fièvre brûlante, et après qu'on eut désespéré de sa vie, elle revint à elle par la miséricorde de Dieu; et les médecins dirent qu'elle avalât un peu de vin faible, et qu'elle ne bût point d'eau, afin qu'elle ne tombât pas en état d'hydropisie. Et je demandai en secret au bienheureux Épiphanes, pape, qu'il lui conseillât et lui enjoignît de boire du vin; mais elle était si habile et de finesse si grande, qu'aussitôt elle devina ce que j'avais machiné, et elle me dit, en riant, que c'était moi qui avais fait parler le pape. Et qui plus est, quand l'évêque vint, après beaucoup de conseils, il sortit dehors; et je demandai à Paule ce qu'elle avait fait, et elle répondit : « J'ai tant pro- « fité des recommandations de ce vieillard, « que je n'ai pas renouvelé l'engagement de « ne pas boire de vin. » Et elle était pleine de tendresse pour son mari et ses enfants, et tellement, que lors de leur mort, elle fut toujours en péril de mourir aussi; et elle fortifiait son visage et sa poitrine du signe de la croix, s'efforçant ainsi de réprimer sa douleur; et, quoique ses entrailles de mère fussent déchirées, elle puisa sa force en Dieu, et elle triomphait, par sa résignation, de la fragilité du corps. Elle retenait en sa mémoire les saintes Écritures, et elle aimait l'histoire sainte, disant que c'était le fondement de vérité; elle s'attachait toujours au sens spirituel, et de ce point de vue élevé, elle basait l'édification de l'âme. Et comme elle parlait une autre langue que celle des Écritures, elle entreprit, chose incroyable aux envieux, elle voulut apprendre, et elle apprit la langue hébraïque, que j'ai apprise dès mon enfance avec une grande peine et beaucoup de sueur, et que je n'abandonne jamais, car elle m'abandonnerait bientôt. Paule apprit si bien cette langue, qu'elle chantait les psaumes en hébreu sans aucun mélange d'expressions latines. Et nous voyons encore aujourd'hui sainte Eustochie, sa fille, en faire autant. Nous avons, jusqu'ici, conduit notre vaisseau avec des vents favorables, et notre vaisseau a sillonné les ondes profondes; mais à présent, il se présente devant lui des écueils. Qui est-ce qui pourrait raconter, sans pleurer, la mort de Paule? Elle tomba en une très-grande faiblesse, et elle trouva ce qu'elle désirait pour nous laisser et pour être plus complétement avec Notre-Seigneur. Pourquoi est-ce que j'attends tellement, et que je prolonge ma douleur en m'arrêtant à d'autres choses?

« Cette femme, la plus sage des femmes, sentait déjà la mort en elle, et une partie de son corps et ses membres se refroidir, et elle sentait son âme s'envoler hors de sa sainte poitrine pour aller avec ses proches et pour délaisser la terre, et elle répétait à voix basse ces versets : « Seigneur, j'ai aimé « la beauté de votre maison et le lieu d'habi- « tation de votre gloire. » Elle répétait : « Sei- « gneur, combien ai-je aspiré après vos taber- « nacles chéris! » Et quand je lui demandai pourquoi elle se taisait et pourquoi elle ne répondait pas, moi qui lui demandais d'une voix si forte si elle éprouvait quelque autre souffrance, elle me répondit en grec qu'elle n'avait nulle tristesse, mais qu'elle regardait toute chose paisiblement et tranquillement. Ensuite elle se tut; et après elle répéta ces mêmes versets, les yeux clos, jusqu'à ce qu'elle rendît l'âme, parlant si bas, qu'à peine pouvais-je l'entendre. Et toute la population de la Palestine se rendit à ses funérailles. Il n'y eut ni moine retiré au désert, ni vierge vouée à la solitude de sa cellule, qui n'eussent cru commettre un sacrilége, s'ils ne fussent venus. Elle fut avec grand honneur ensevelie près de l'église, et la vierge Eustochie, sa fille, ne pouvait s'arracher de dessus sa mère, et les yeux fixés sur elle, la couvrant de baisers, elle voulait être ensevelie avec Paule. Et Dieu est témoin qu'elle ne laissa aucun argent à sa fille; mais au contraire, elle lui laissa une grande multitude de sœurs et de frères qu'il était difficile de soutenir, et qu'il aurait été très-mal de renvoyer. Salut donc, vénérable Paule, et assiste, je te prie, à l'extrémité de ses jours, celui qui t'honore. » C'est ainsi que s'exprime saint Jérôme.

PELAGE (Saint). — Sous ce titre Jacques de Voragine raconte un tissu d'événements merveilleux, et c'est à cause des détails historiques contenus dans cette Vie que la *Legenda aurea* porte dans quelques manuscrits le titre de *Historia lombardica*.

« Saint Pélage, Pape, fut d'une grande sainteté; et, après une vie remplie de bonnes œuvres, il reposa enfin en paix. Ce Pélage ne fut pas le prédécesseur immédiat de saint Grégoire, mais le troisième pape avant lui; à Pélage succéda Jean III, à Jean III Be-

noît, à Benoît Pélage, et à Pélage Grégoire. Du temps du premier Pélage, les Lombards vinrent en Italie; et comme beaucoup de gens ignorent leur histoire, j'ai résolu de la placer ici, ainsi qu'elle se trouve dans l'histoire qu'a compilée le diacre Paul, et dans diverses chroniques. C'était un peuple d'Allemagne très-nombreux, qui quitta les rivages de l'Océan septentrional et vint de la Scandinavie, après beaucoup de combats, s'établir dans la Pannonie, où il se fixa, n'osant pas s'avancer davantage. Et ils furent appelés Lombards. Lorsqu'ils étaient encore en Allemagne, leur roi, Agilmonde, trouva sept enfants qu'une femme de mauvaise vie avait eus d'une seule couche, et qu'elle avait jetés dans un étang pour les faire périr. Et le roi les regardait avec étonnement en les poussant avec sa lance, et l'un d'eux saisit avec sa petite main la lance du roi. Le roi, frappé de surprise, le fit nourrir et l'appela Lamission et annonça qu'il était réservé à de grandes destinées. Et il se distingua tellement par son mérite, que le roi des Lombards étant mort, le peuple le choisit pour monarque. Vers ce même temps, c'est-à-dire, vers l'an de l'incarnation du Seigneur quatre cent quatre-vingt, un évêque arien, à ce que dit Eutrope, voulait baptiser un nommé Barbas, en disant : « Je te baptise, Barbas, au nom « du Père, par le Fils et dans le Saint-Esprit. » Et il voulait ainsi montrer que le Fils et le Saint-Esprit étaient moindres que le Père; soudain l'eau disparut, et le catéchumène se réfugia dans l'église. Vers le même temps florissaient saint Médard et saint Gildard, frères jumeaux qui naquirent le même jour, furent ordonnés évêques le même jour et moururent le même jour; mais, avant cette époque, vers l'an quatre cent un, comme l'hérésie arienne dominait dans les Gaules, l'unité de la substance des trois personnes divines fut démontrée par un miracle éclatant, ainsi que le raconte Sigibert. Un évêque célébrant la messe dans l'église de Bazas, vit trois gouttes très-limpides, d'une grandeur égale, qui, coulaient sur l'autel, et qui, se réunissant et se mêlant ensemble, formèrent une pierre précieuse d'une extrême beauté. Il la posa au milieu d'une croix d'or et les autres pierres précieuses qui ornaient cette croix tombèrent aussitôt d'elles-mêmes. Sigibert ajoute que cette pierre précieuse paraissait terne aux yeux des impies, et éclatante à ceux des bons; qu'elle guérissait les malades, et qu'elle augmentait la dévotion de ceux qui adoraient la croix. Les Lombards eurent plus tard un roi, nommé Alboin, homme intrépide et belliqueux. Il fit la guerre au roi des Gibidaniens, il mit son armée en déroute et il le tua. Et le fils de ce roi lui succéda, et, pour venger la mort de son père, il marcha à main armée contre Alboin. Alboin alla à sa rencontre à la tête de son armée, le battit et le tua aussi. Et il fit captive sa fille Rosemonde et la prit pour épouse. Il fit faire avec le crâne de ce roi une coupe qu'il fit entourer d'argent, et dans laquelle il buvait. A cette époque Justin le Jeune était empereur, et il avait pour général un eunuque, nommé Narsès, homme fort habile à la guerre, qui marcha contre les Goths qui inondaient toute l'Italie, les battit, tua le roi Attila et délivra l'Italie. Et il fut comblé de faveurs, ce qui excita l'envie des Romains; il fut accusé calomnieusement auprès de l'empereur qui le déposa. L'impératrice, nommée Saphine, voulant l'insulter, lui manda de revenir partager les travaux de ses chambrières et filer de la laine avec elles. Narsès irrité répondit : « Je lui ourdi-« rai une toile telle, que de toute sa vie elle « ne pourra s'en débarrasser. » Et, se retirant à Naples, il engagea les Lombards à abandonner le pays très-pauvre de la Pannonie, et à venir se mettre en possession du sol fertile de l'Italie; et Alboin quitta alors la Pannonie, et il envahit l'Italie avec ses Lombards, l'an de Notre-Seigneur six cent dix-huit. Ils avaient l'usage de porter de longues barbes, et une fois que des espions devaient venir s'assurer de leur nombre, Alboin ordonna que toutes les femmes détachassent leurs cheveux et se les fissent passer sous le menton, afin que les espions les prissent pour des hommes. Et le nom de Lombards est une abréviation du mot longues barbes. Entrant en Italie, ils prirent toutes les villes, et ils égorgèrent les habitants. Pavie soutint un siége de trois ans, mais enfin ils s'en rendirent maîtres. Le roi Alboin avait juré de mettre à mort tous les chrétiens. Lorsqu'il entra à Pavie, son cheval s'agenouilla et ne voulut point se relever, de quelques coups d'éperon qu'il fût pressé, jusqu'à ce que, suivant le conseil d'un chrétien, le roi eût changé son serment. Ayant pris Milan, les Lombards subjuguèrent en peu de temps toute l'Italie, excepté Rome et la Romagne. Etant à Vérone, le roi Alboin donna un grand festin, et il fit apporter le crâne qui lui servait de coupe et il y but, et il le présenta à sa femme Rosemonde, en lui disant : « Bois avec ton père. » Et Rosemonde conçut contre le roi une haine violente. Il y avait à la cour un général qui entretenait un commerce charnel avec une des suivantes de la reine, et une nuit que le roi était absent, Rosemonde entra dans la chambre du général, et se faisant passer pour la suivante, elle dit au général de venir la trouver cette même nuit. Et quand il fut venu, la reine se substitua à la place de la suivante, et elle dit ensuite au général : « Sais-tu qui je suis? » Et sur sa réponse qu'elle était une telle, elle répartit : « Nul-« lement; je suis Rosemonde, et d'après ce « que tu as fait, il faut que tu tues Alboin ou « qu'Alboin te fasse périr. Je veux que tu me « venges de mon mari qui a fait périr mon « père, et qui de son crâne s'est fait une coupe « où il voulait me faire boire. » Le général s'y refusant, elle lui dit qu'elle trouverait un autre qui accomplirait son dessein. Et, cachant les armes du roi, elle attacha son épée au chevet du lit, de sorte qu'elle ne

pouvait être tirée du fourreau. Le meurtrier entra dans la chambre du roi, qui dormait, et Alboin se réveillant voulut saisir son épée ; mais ne pouvant la tirer, il se défendit vigoureusement avec un escabeau. Mais le général, qui était armé de toutes pièces, se jeta sur le roi et le tua. Prenant ensuite tous les trésors du palais, il se sauva à Ravenne avec Rosemonde. Rosemonde ayant rencontré à Ravenne un jeune homme d'une grande beauté, voulut l'avoir pour mari, et elle jeta du poison dans la boisson du général. Il y trouva un goût très-amer, et il ordonna à la reine d'avaler le reste de ce breuvage. Elle s'y refusa ; mais il l'y força, lui mettant sur la poitrine la pointe de son épée. Et ils périrent ainsi tous deux. Enfin, un certain roi des Lombards, nommé Adalaoth, fut baptisé, et il reçut la foi de Jésus-Christ. Et Théodelinde, reine des Lombards, qui était très-pieuse, construisit à Mardocie un très-bel oratoire. Ce fut à cette reine que saint Grégoire transmit ses livres des *Dialogues*. Elle convertit à la foi chrétienne son mari Agisulphe, qui fut le premier duc de Turin et ensuite roi des Lombards, et elle lui fit avoir la paix avec l'empire romain et avec l'Eglise.

« Ainsi, le jour de la fête de saint Gervais et de saint Protais, la paix se conclut entre les Romains et les Lombards. Et saint Grégoire ordonna qu'on chanterait à la messe de cette fête : « Le Seigneur prononcera les pa« roles de paix, » etc. Et à la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, la paix et la conversion des Lombards furent plus amplement confirmées. Théodelinde avait en saint Jean une dévotion spéciale; et attribuant aux mérites de ce saint la conversion de ses peuples, elle fit bâtir pour lui cet oratoire près de Mardocie, dont nous avons parlé. Et il fut révélé à un homme d'une grande sainteté que Jean était le patron et le défenseur de ce peuple. Grégoire étant mort, Sabin lui succéda, et après Sabin, vint Boniface III, et après Boniface III, Boniface IV. L'empereur Phocas, se rendant aux prières de ce dernier, lui donna le Panthéon, vers l'an du Seigneur six cent-dix, pour qu'il fût converti en une église. Et il décréta sur les instances de Boniface IV, que le siége de Rome était la tête et le chef de toutes les Eglises. Car l'Eglise de Constantinople prenait le titre de première de toutes les Eglises. Ce fut du temps de ce Pape Boniface, Phocas étant mort, et sous le règne d'Héraclius, vers l'an du Seigneur six cent dix, que Mahomet, faux prophète et magicien, séduisit les Agariens ou Ismaélites et Sarrasins, de la façon que l'on trouve racontée dans une ancienne chronique. Un clerc de grand renom n'ayant pu obtenir à la cour de Rome les honneurs qu'il ambitionnait, se retira dans les pays d'outre-mer, et, par sa dissimulation, il attira a lui d'innombrables foules de gens. Et rencontrant Mahomet, il lui donna lieu de tromper le peuple par le moyen d'une colombe qu'il avait nourrie en se mettant du grain dans l'oreille; de sorte que la colombe, perchée sur son épaule, lui mettait son bec dans l'oreille pour prendre sa nourriture. Et cette colombe contracta si bien cette habitude, que, du plus loin qu'elle voyait Mahomet, elle accourait vers lui et se posait sur son épaule. Le clerc, réunissant donc le peuple, dit qu'il leur montrerait l'Esprit-Saint sous la forme d'une colombe, et il lâcha celle-là, qui courut aussitôt se poser sur Mahomet et mettre le bec dans son oreille. Et le peuple, voyant cela, crut que c'était le Saint-Esprit qui descendait sur Mahomet, et qui lui rapportait à l'oreille les paroles de Dieu. Et Mahomet trompa ainsi les Sarrasins. Et ils envahirent la Perse et les frontières de l'empire d'Occident jusqu'à Alexandrie. Voici ce qu'on dit vulgairement; mais ce qui suit est plus vrai. Mahomet rédigea sa propre loi, feignant qu'elle lui avait été dictée qar l'Esprit-Saint, caché sous la forme d'une colombe que le peuple voyait souvent voltiger sur lui. Et il y inséra beaucoup de choses prises dans le vieux et dans le nouveau Testament. Car lorsque, dans sa jeunesse, il était marchand, et qu'il visitait la Palestine et l'Egypte en y conduisant des chameaux, il eut de fréquents entretiens avec les Chrétiens et les Juifs, et il obtint ainsi la connaissance de l'un et l'autre Testament. Les Sarrasins suivent le rite des Juifs, en cela qu'ils sont circoncis et qu'ils ne mangent point de chair de porc. Mahomet, voulant assigner une raison de cette prohibition, dit que le porc avait été procréé, après le déluge, de la fiente du chameau, et que, comme animal immonde, il doit être en horreur à un peuple pur. Ils s'accordent avec les Chrétiens en ce qu'ils croient à un seul Dieu tout-puissant, créateur de toutes choses. Ce faux prophète, mêlant des assertions vraies à ses faussetés, affirma que Moïse avait été un grand prophète, mais que Jésus-Christ avait été le plus grand et le souverain des prophètes, né de la vierge Marie par la vertu de Dieu, sans l'opération de l'homme. Il dit aussi, dans son *Alcoran*, que Jésus-Christ, étant encore enfant, créa des oiseaux avec le limon de la terre; mais il enseigna que Jésus n'avait point réellement souffert et n'était point réellement ressuscité; mais que c'était un homme qui lui ressemblait en tout point, qui avait souffert pour lui.

« Une femme, nommée Cadiga, qui était à la tête d'une province, nommée Coroconie, crut que la majesté divine résidait en Mahomet; et comme elle était veuve, elle le prit pour mari. Et c'est ainsi qu'il obtint le gouvernement de toute cette province. Et, par ses prestiges, il troubla si bien l'esprit, non-seulement de cette femme, mais encore des Juifs et des Sarrasins, qu'ils le reconnurent publiquement pour le Messie promis dans la loi. Ensuite, Mahomet commença à éprouver de fréquentes attaques d'épilepsie. Cadiga voyant cela, s'attristait beaucoup d'avoir pris un homme impur et épileptique. Voulant la calmer, il lui dit : « Je con« temple souvent l'ange Gabriel qui cause

« avec moi, et ne pouvant supporter la splendeur de son visage, je tombe en défaillance « et en convulsions. » Et sa femme et les autres crurent qu'il en était ainsi.

« On lit ailleurs qu'il y eut un certain moine, nommé Serge, qui instruisit Mahomet. Etant tombé dans les erreurs de Nestorius, il fut chassé par les moines. Il vint en Arabie, et il s'attacha à Mahomet. On dit aussi qu'il était un archidiacre au pays d'Antioche, et qu'il fut de la secte des jacobites, recommandant la circoncision, et disant que Jésus-Christ n'était pas un Dieu, mais un homme juste et saint, né d'une vierge et conçu du Saint-Esprit. Et les Sarrasins croient et maintiennent cela. Ce Serge instruisit Mahomet de beaucoup de choses de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mahomet, ayant perdu ses parents, resta dans son enfance sous les soins de son aïeul, et il adorait les idoles, ainsi que le faisait le peuple arabe. Il prétend, dans son *Alcoran*, que Dieu lui a dit : « Tu as été orphelin, et je « t'ai pris dans les erreurs de l'idolâtrie où tu « es longtemps demeuré, et je t'en ai tiré ; tu « étais pauvre, et je t'ai enrichi. » Tous les Arabes, ainsi que Mahomet, adoraient Vénus comme étant une déesse ; et c'est ainsi que le sixième jour de la semaine est vénéré chez les Sarrasins, comme le sabbat chez les Juifs, et le dimanche chez les Chrétiens. Mahomet, en possession des richesses de Cadiga, conçut des projets si hardis, qu'il voulut usurper la domination de l'Arabie. Comme il vit qu'il ne pouvait y arriver par la violence, d'autant qu'il était un objet de mépris pour beaucoup qui étaient plus âgés que lui, il se fit passer pour prophète, afin de subjuguer par sa prétendue sainteté ceux qu'il ne pouvait conquérir de force. Et il suivait les conseils de ce Serge, homme d'une grande habileté ; car il le faisait rester caché, et il apprenait de lui beaucoup de choses qu'il annonçait au peuple, et il disait qu'elles lui avaient été révélées par l'ange Gabriel. Et c'est ainsi que Mahomet, se donnant pour prophète, obtint la domination de toute cette nation, et tous crurent à lui, soit de bon gré, soit de crainte du glaive. Et ceci est plus exact que ce qui a été dit plus haut au sujet de la colombe, et c'est ce qui mérite créance. Comme ce Serge avait été moine, il voulut que les Sarrasins adoptassent un costume monacal, c'est-à-dire une cuculle sans capuchon; qu'ils fissent, à l'exemple des moines, beaucoup de génuflexions, et qu'ils fussent très-exacts dans leurs oraisons multipliées. Et comme les Juifs priaient, tournés vers l'occident, et les Chrétiens, tournés vers l'orient, il voulut que les siens priassent, tournés vers le midi. Et les Sarrasins observent encore tous ces préceptes. Mahomet promulgua beaucoup de lois que Serge lui conseilla, et il en emprunta beaucoup à la loi de Moïse. Car les Sarrasins se lavent souvent, et surtout lorsqu'ils sont au moment de la prière. Ils se lavent les parties secrètes, les mains, les bras, la figure, la bouche et tous les membres, afin de pouvoir vaquer à l'oraison avec plus de pureté. Quand ils prient, ils reconnaissent un seul Dieu qui n'a ni égal ni semblable, et ils proclament que Mahomet est son prophète. Dans le cours de l'année, ils jeûnent un mois entier. Lors de ce jeûne, ils ne mangent que la nuit; et, depuis le moment du jour où il est possible de distinguer un cheveu noir d'un cheveu blanc, nul d'entre eux n'ose ni boire ni manger, ni avoir commerce avec sa femme. Depuis le coucher du soleil jusqu'au crépuscule du matin, il leur est permis de boire, de manger, de s'approcher de leurs femmes. Les malades ne sont pas assujettis à ces obligations. Une fois dans la vie il leur est permis d'aller en pèlerinage à la maison de Dieu, qui est à la Mecque, d'en faire le tour, revêtus de haillons, et de jeter des pierres aux portes pour lapider le diable. Ils disent qu'Adam construisit cette maison, et qu'elle servit de lieu de prière à tous ses fils, à Abraham et à Ismaël, et qu'ensusuite elle fut donnée à Mahomet et à ses sectateurs. Ils ne s'abstiennent d'aucune sorte de viande, si ce n'est de porc, du sang et du boudin. Il leur est permis d'avoir à la fois quatre femmes légitimes, et ils peuvent les répudier et les reprendre jusqu'à trois fois. Ils peuvent avoir autant de concubines achetées et d'esclaves qu'ils veulent, et ils peuvent les vendre, pourvu qu'elles ne soient pas devenues enceintes de leurs œuvres. Il leur est permis de prendre des épouses dans la même famille, afin de resserrer les liens du sang. Dans les discussions d'intérêt, les dépositions des témoins servent de règle, et un coupable peut attester son innocence sous la foi du serment. L'homme surpris en adultère est lapidé, ainsi que sa complice. S'il a forniqué avec une femme non mariée, il reçoit quatre-vingts coups de bâton. Mahomet prétendit aussi que le Seigneur lui avait révélé, par l'intermédiaire de l'ange Gabriel, qu'il pouvait approcher des femmes des autres, afin d'engendrer des prophètes et des hommes de vertu.

« Un de ses serviteurs avait une femme d'une grande beauté, et il lui avait défendu de parler à Mahomet ; et un jour il les trouva qui conversaient ensemble, et il la répudia. Mahomet la recueillit chez lui et la mit au nombre de ses épouses. Craignant ensuite que le peuple n'en murmurât, il supposa une lettre qu'il dit lui être venue du ciel, et qui statuait que, si quelqu'un répudiait sa femme, elle deviendrait l'épouse légitime de celui qui l'aurait recueillie. Et les Sarrasins observent encore aujourd'hui cette loi, et il leur est enjoint de s'abstenir de vin toute leur vie. Mahomet promit à ceux qui observeraient tous les préceptes qu'il leur donna, les récompenses du paradis, c'est-à-dire un séjour éternel dans des jardins délicieux arrosés d'eaux courantes, où ils n'auront jamais à souffrir ni du chaud, ni du froid, où ils seront repus des aliments les plus exquis, et où ils trouveront aussitôt ceux qu'ils désireront ; où ils seront revêtus de vêtements de soie de toutes les

couleurs, et où ils s'uniront à des vierges de la plus merveilleuse beauté. Et les anges leur servant d'échansons, leur apporteront du lait dans des vases d'or et du vin dans des vases d'argent, en disant : « Mangez et « buvez dans la joie. » Mahomet dit qu'il y a trois fleuves dans le paradis : l'un de lait, l'autre de miel, et l'autre de vin exquis et aromatisé, et qu'il y a des anges d'une extrême beauté, et tellement grands, que, d'un de leurs yeux à l'autre, il y a une distance égale à une journée de marche. Et ils disent qu'il y aura dans l'enfer des peines éternelles pour ceux qui n'auront cru ni à Dieu, ni à Mahomet. Quels que soient les péchés qu'un homme a pu commettre, si, au jour de sa mort, il croit en Dieu et en Mahomet, au jour du jugement il sera, à ce qu'ils affirment, sauvé par l'intercession de Mahomet. Les Sarrasins disent que leur faux prophète avait par-dessus tout le don de prophétie, et qu'il eut avec lui dix anges qui l'assistaient et qui le gardaient. Ils ajoutent qu'avant que Dieu créât le ciel et la terre, le nom de Mahomet était inscrit devant le Seigneur, et que si ce n'avait été pour la venue de Mahomet, ni le ciel, ni la terre, ni le paradis n'auraient existé. Ils prétendent aussi que la lune s'approcha de lui, et que, la prenant dans son sein, il la divisa en deux parties et les rejoignit ensuite. Ils disent qu'il lui fut présenté du poison jeté dans de la chair d'agneau. L'agneau lui parla et lui dit : « Prends garde « de me toucher, car j'ai en moi du poison. » Et, plusieurs années après il mourut du poison qui lui fut donné. Mais il nous faut revenir à l'histoire des Lombards. Les Lombards étaient fort à charge à l'empire romain, quoiqu'ils eussent reçu la foi de Jésus-Christ. Ensuite Pépin, maire du palais du roi de France, mourut, et son fils Charles lui succéda ; et, après avoir remporté beaucoup de victoires, il laissa deux fils, Charlemagne et Pépin. Mais Charlemagne renonçant aux pompes du siècle, se fit moine au mont Cassin, et Pépin gouvernait avec vigueur à la cour. Le roi Childéric était paresseux et inutile, et Pépin consulta le Pape Zacharie pour savoir si celui qui se contentait du nom de roi devait rester en possession de la royauté. Le Pape répondit que celui qui gouvernait bien l'Etat devait être appelé roi. Les Francs, animés par cette réponse, enfermèrent Childéric dans un monastère, et firent Pépin roi vers l'an du Seigneur sept cent quarante. Mais comme Astolphe, roi des Lombards, dépouillait l'Eglise romaine de ses possessions et de ses domaines, le Pape Etienne, qui avait succédé à Zacharie, alla demander à Pépin de l'assister contre les Lombards. Pépin, réunissant une nombreuse armée, vint en Italie, et vainquit le roi Astolphe. Il en reçut quarante otages en garantie qu'il rendrait à l'Eglise romaine tout ce qu'il lui avait enlevé, et qu'il ne l'inquiéterait pas davantage. Mais, quand Pépin se fut retiré, Astolphe ne tint rien de ce qu'il avait promis. Et peu de temps après, comme il allait à la chasse, il expira de mort subite, et il eut Didier pour successeur. Vers ce même temps, Théodoric, roi des Goths, gouvernait l'Italie, avec l'autorisation de l'empereur, et il était infecté des erreurs d'Arius ; et Boèce le philosophe, qui avait été consul avec Symmaque, patrice, dont il était le gendre, illustrait la république et défendait l'autorité du sénat de Rome contre Théodoric, qui le relégua à Pavie où Boèce composa son livre de *la Consolation*, et ensuite il le fit périr. On dit que sa femme, Elpes, composa l'hymne des apôtres saint Pierre et saint Paul, qui commence ainsi : « Fête heureuse « parmi toutes, pivot du monde, » etc. Théodoric mourut subitement, et un saint ermite le vit nu et plongé dans les flammes d'un volcan par le Pape Jean et par Symmaque qu'il avait fait périr. Le Pape saint Grégoire le rapporte dans ses *Dialogues*. Vers l'an du Seigneur six cent soixante-dix-sept, Dagobert, roi de France, qui régna longtemps avant Pépin, commença, ainsi qu'on le lit dans une certaine chronique, à avoir, instruit par son expérience, une grande vénération pour saint Denis. Car, craignant le courroux de son père, le roi Lothaire, il s'était réfugié dans l'église de ce saint. Et, quand il fut mort, un saint homme eut une vision où il vit l'âme du roi présentée au jugement de Dieu, et beaucoup de saints lui reprochaient d'avoir pillé leurs églises. Les mauvais anges allaient donc l'entraîner en enfer, quand saint Denis intervint, et, grâce à lui, le roi fut délivré des peines de l'enfer, et son âme rentra dans son corps et fit pénitence. Le roi Clodovis, découvrant avec peu de respect le corps de saint Denis, lui brisa un os du bras, et s'en saisit par cupidité. Et il devint bientôt fou furieux.

« Vers l'an du Seigneur six cent quatre-vingt-sept, Bède le Vénérable, prêtre et moine, fleurit en Angleterre, et quoiqu'il soit porté sur le catalogue des saints, cependant l'Eglise ne lui donne pas le titre de saint, mais celui de vénérable, et cela pour deux raisons ; la première, c'est que ses yeux s'étant fermés à cause de son très-grand âge, il avait, à ce qu'on dit, un guide par lequel il se faisait conduire dans les villes et les châteaux, et partout il prêchait la parole du Seigneur. Une fois qu'il traversait une vallée remplie de grosses pierres, son disciple lui dit, par dérision, « qu'il y « avait là une grande foule réunie qui atten- « dait sa prédication avec avidité et en si- « lence. » Alors il prêcha avec ferveur, et quand il eut fini par ces mots : « dans tous « les siècles des siècles, » les pierres, à ce qu'on dit, répondirent à haute voix : « *Amen*, « vénérable Père. » Et comme les pierres l'avaient ainsi appelé vénérable, ce nom lui resta. D'autres disent que les anges lui répondirent : « Tu as bien parlé, vénérable « Père. » La seconde cause est qu'après sa mort un clerc, qui avait une grande dévotion pour lui, travaillait à composer un vers qu'il voulait faire graver sur sa tombe, et il

l'avait ainsi commencé. « Dans cette fosse « sont, » et, voulant finir le vers, il mit : « les « os de saint Bède. » Mais comme cela ne complétait pas bien le vers, il réfléchissait beaucoup sur l'épithète qu'il devait substituer à celle de saint, et après y avoir pensé durant toute une nuit, se levant au matin pour aller au tombeau, il trouva son vers terminé, et écrit de la main des anges : « Dans cette fosse sont les os de Bède le Vé« nérable. » Vers ce même temps, vers l'an du Seigneur sept cent, Rachord, roi des Frisons, devant être baptisé, et ayant déjà un pied dans les fonts baptismaux, retira l'autre pied et demanda où étaient la plupart de ses ancêtres, en enfer ou dans le paradis. Et, apprenant qu'ils étaient en enfer, il se retira en disant : « Il vaut mieux suivre le grand nombre que le petit. » Et il fut joué par le démon qui lui promit, s'il agissait ainsi, de lui accorder des dons incomparables au bout de trois jours, et le quatrième il mourut subitement; et il fut réprouvé pour toujours. On lit qu'à la même époque il y eut en Italie des pluies de froment, d'orge et de légumes ; et, vers l'an du Seigneur sept cent quarante, il y eut un grand tremblement de terre; quelques villes furent renversées, d'autres, posées sur des montagnes, descendirent dans les plaines, et furent transportées à une distance de six milles avec leurs murailles et leurs habitants qui n'eurent aucun mal. Le corps de sainte Pétronille, fille de l'apôtre saint Pierre, fut transféré, et sur son tombeau on lisait, écrit de la main de saint Pierre : « Pétronille, ma fille bien-aimée ; » c'est ce que raconte Sigibert. Vers le même temps, un peuple de barbares, appelés les Tiriens, dévastait l'Arménie ; il y avait jadis dans leur patrie une peste qui faisait de grands ravages, et, d'après le conseil des Chrétiens, ils se rasèrent une portion de la tête, de manière à présenter la figure d'une croix ; et la santé leur étant revenue par la vertu du signe de la croix, ils ont conservé l'usage de se raser ainsi une portion des cheveux. Pépin étant mort après beaucoup de victoires, Charlemagne, son fils, lui succéda, et en même temps que lui le Pape Adrien occupait le siége de Rome. Il envoya des ambassadeurs à Charlemagne pour réclamer son appui contre Didier, roi des Lombards, qui, à l'exemple de son père Astolphe, opprimait beaucoup l'Eglise. Charles obéissant à la voix du Pape, réunit une puissante armée et entra en Italie par le mont Cenis ; il assiégea Pavie, capitale des Lombards, et ayant fait prisonniers Didier avec sa femme, ses enfants et les grands de sa cour, il les envoya en exil dans les Gaules, et il restitua à l'Eglise tout ce que les Lombards avaient usurpé sur elle. Il y avait alors dans l'armée de Charlemagne deux guerriers très-distingués et pieux, Amicus et Amiles, et l'on rapporte d'eux des actions surprenantes. Et ils périrent dans la bataille où Charlemagne vainquit les Lombards. Et ainsi se termina le royaume des Lombards ; car ensuite ils eurent pour rois ceux que les empereurs leur donnaient. Charlemagne étant venu à Rome, le Pape y réunit un concile, auquel assistèrent cent cinquatre-quatre évêques. Dans ce concile, le Pape donna à Charles le droit d'élire le Pontife romain, et d'ordonner le siége apostolique et de nommer des archevêques et des évêques dans les diverses provinces, avant la consécration qu'il avait instituée. Ses fils furent sacrés à Rome, Pépin roi d'Italie, et Louis roi d'Aquitaine. Alcuin, le maître de Charles, florissait alors. Pépin, fils de Charlemagne, convaincu d'avoir conspiré contre son père, fut rasé et forcé d'embrasser la vie monastique.

« Vers l'an du Seigneur sept cent quatre-vingt, sous le règne de l'impératrice Irène et de son fils Constantin, un homme, creusant dans le pays de Thrace, trouva un coffre en pierre. Lorsqu'il l'eut ouvert, il y vit un homme couché, et une inscription qui portait : « Le Christ est né de la Vierge Marie. « et je crois en lui. Sous le règne de Constan« tin et d'Irène, ô soleil, tu me verras pour la « seconde fois. » Le Pape Adrien étant mort, Léon, homme vénérable à tous égards, fut élevé sur le trône pontifical. Et les proches d'Adrien, irrités de son élévation, ameutèrent le peuple contre lui ; et comme il chantait les litanies majeures, ils se saisirent de lui, lui arrachèrent les yeux, et lui coupèrent la langue. Mais Dieu lui rendit miraculeusement l'usage de la parole et de la vue. Et il s'enfuit vers Charlemagne, qui le rétablit sur son trône, et qui punit les coupables. L'an du Seigneur sept cent quatre-vingt-quatre, les Romains, d'après les conseils du pape, abandonnant l'impie Constantin, saluèrent d'acclamations unanimes Charlemagne empereur, et il fut couronné par les mains de Léon, et appelé César et Auguste. Après Constantin le Grand, le siége de l'empire avait été à Constantinople ; Constantin y avait transporté sa résidence, laissant aux vicaires de saint Pierre le siége de Rome. Cependant les empereurs conservèrent, en raison de sa dignité, le titre d'empereurs romains, jusqu'à ce que l'empire romain fut transmis aux rois des Francs. Et ensuite ceux-là furent appelés empereurs des Grecs ou de Constantinople, et ceux-là empereurs des Romains. Il y a ceci de surprenant dans cet empereur, que tant qu'il vécut, il ne voulut qu'aucune de ses filles se mariât. Il disait qu'il ne pouvait se passer de leur compagnie. Et la malignité disait beaucoup de choses là-dessus ; mais Charles feignait de ne rien entendre, et de n'avoir nul soupçon de tous ces propos ; et partout où il allait, il menait toujours ses filles avec lui. Ce fut du temps de Charlemagne que l'office ambrosien fut presque entièrement abandonné, et l'office grégorien solennellement adopté, l'autorité de l'empereur secondant beaucoup cette innovation.

« Saint Ambroise, ainsi que le rapporte saint Augustin dans ses *Confessions*, étant en butte aux persécutions de l'impératrice Justine, qui était arienne, et étant forcé de res-

ter dans l'enceinte de l'Eglise avec le peuple, pour échapper aux embûches qu'on tendait aux fidèles, institua le chant des psaumes et des hymnes à la manière de l'Orient, afin que le peuple ne succombât pas à la tristesse et à l'ennui. Et toutes les Eglises adoptèrent ensuite cet usage. Mais saint Grégoire venant ensuite, changea beaucoup de choses, il en ajouta, et il en supprima. Les saints les plus anciens n'avaient pu régler tout ce qui pouvait le plus contribuer à la splendeur de l'office divin, et diverses choses furent réglées de divers. La messe commença successivement de trois façons différentes. Elle commençait autrefois par la leçon, comme il se pratique encore le jour du samedi saint. Ensuite le pape Célestin ordonna que l'on chantât des psaumes à l'introït de la messe. Grégoire statua qu'on ne chanterait qu'un verset du psaume que l'on chantait tout entier. Dans la suite, il y eut aussi quelques choses ajoutées. Le pape Symmaque, ou, selon d'autres, le pape Télesphore ordonna qu'après *Gloria in excelsis* on dirait *Laudamus te*, etc. Notker, abbé de Saint-Gall, composa des séquences pour son Eglise, et le pape Nicolas permit qu'on les chantât aux messes. Hermann dit le Teutonique composa l'antiphone *Alma Redemptoris Mater*, et Pierre, évêque de Compostelle, fit le *Salve, regina*. Sigibert dit que Robert, roi de France, composa la séquence *Sancti Spiritus adsit nobis gratia*, etc. Charlemagne, à ce que rapporte l'archevêque Turpin, était beau de corps, mais d'un aspect farouche : sa taille était de huit pieds, et sa figure avait un palme et demi de long; sa barbe avait un palme, et son front un pied de dimension. Il fendait d'un coup d'épée de haut en bas un homme armé et à cheval, abattant le cavalier et le cheval; il brisait sans peine à la fois sous ses mains quatre fers de chevaux. Il faisait placer et tenir debout sur sa main posée à terre un soldat armé, et il l'enlevait rapidement jusqu'à la hauteur de sa tête. Il mangeait un lièvre entier, ou bien deux oies ou deux poules. Il ne buvait que peu de vin et trempé d'eau. Il était tellement sobre pour sa boisson, qu'étant à table il buvait rarement plus de trois fois. Il fonda beaucoup de monastères, et il termina sa vie d'une manière édifiante, et il institua Jésus-Christ héritier de ses propriétés. Son fils Louis, homme d'une grande clémence, lui succéda vers l'an du Seigneur huit cent quinze. De son temps, les évêques et les clercs renoncèrent à tous les tissus d'or, et aux vêtements somptueux, et aux ornements mondains. Théodolphe, évêque d'Orléans, faussement accusé auprès de l'empereur, fut envoyé à Angers pour y être détenu. On lit dans une certaine chronique que le dimanche des Rameaux, la procession passant près de l'endroit où était enfermé l'évêque, il ouvrit la croisée, et ayant demandé du silence, il récita de très-beaux vers qu'il avait composés :

Gloria, laus et honor tibi sit, rex Christe redemptor, etc.

Et l'empereur était présent, et il fut tellement satisfait de ces vers qu'il délivra l'évêque de captivité et le rétablit sur son siége. Les envoyés de Michel, empereur de Constantinople, apportèrent entre autres cadeaux, à Louis, fils de Charlemagne, les livres de saint Denis sur la *Hiérarchie*, traduits du grec en latin ; ils furent reçus avec beaucoup de joie ; et durant la nuit suivante, dix-neuf malades furent guéris dans l'église de ce saint. Louis étant mort, Lothaire prit possession de l'empire. Ses frères Charles et Louis lui firent la guerre, et il en résulta un tel carnage, qu'à aucune époque il n'y a souvenance de quelque chose de pareil dans le royaume des Francs. Enfin la paix s'étant conclue, Charles régna en France, Louis en Allemagne, Lothaire en Italie et dans cette portion de la France qui prit de lui le nom de Lorraine; ensuite il laissa le gouvernement à son fils Louis, et il prit l'habit de moine. De son temps fut pape Serge, Romain de nation, qui s'appelait d'abord Face de Porc, mais qui changea de nom et prit celui de Serge ; et c'est depuis cette époque qu'il a été réglé que tous les papes changeraient de nom en montant sur le siége pontifical, soit parce que le Seigneur changea les noms de ceux qu'il appela à l'apostolat, soit parce que le changement de nom est un signe de changement de mœurs et de progrès dans la perfection, et pour que celui qui est élu à un emploi aussi éminent ne porte pas un nom malséant. Du temps de ce Louis, l'an du Seigneur huit cent cinquante-six, on lit dans une chronique qu'il arriva dans le diocèse de Mayence que les malins esprits s'emparèrent de quelques maisons, frappant les murs à coups de marteaux, appelant à haute voix, jetant le trouble et rendant ces maisons inhabitables. Quand les prêtres venaient en chantant les litanies et en aspergeant avec de l'eau bénite, le démon leur jetait des pierres ; il en blessa plusieurs. Enfin il avoua que lorsqu'on jetait de l'eau bénite, il se cachait sous la cape d'un certain prêtre, qu'il accusa d'être tombé dans le péché avec la fille du gouverneur. Et ce miracle fit tant d'impression sur le roi des Bulgares, qu'il se convertit à la foi avec tout son peuple ; et telle fut sa ferveur que, cédant le gouvernement à son fils aîné, il embrassa la vie monastique. Mais comme son fils, agissant étourdiment, voulait revenir au culte des idoles, il reprit le commandement de ses troupes, se saisit de ce fils, lui fit crever les yeux, le jeta dans une prison, et, faisant monter sur le trône son fils le plus jeune, il rentra dans le cloître. On raconte qu'en Italie, à Brescia, il tomba du ciel, pendant trois jours et trois nuits, une pluie de sang. A la même époque, d'innombrables troupes de sauterelles parurent dans les Gaules, ayant six ailes, six pieds, deux dents plus dures que des pierres, et volant comme une armée rangée en bataille; elles occupaient un espace égal à une journée de marche, ou à cinq milles,

ravageant toutes les plantes, les herbes, les arbres, et arrivant enfin à la mer Britannique, où la force des vents les précipita dans l'Océan; mais le flux et reflux les rejeta sur la côte, les laissa à découvert, et la putréfaction de leurs corps infecta l'air; et il survint une grande mortalité et une famine affreuse, et près du tiers des hommes périrent. Ensuite Othon Ier devint empereur en l'an du Seigneur neuf cent trente-huit. Lors de la solennité de Pâques, Othon avait invité à un festin les grands de sa cour, et le fils d'un seigneur, agissant comme un enfant, voulut emporter un plat de dessus la table; l'intendant le renversa d'un coup de bâton; et le précepteur de l'enfant, emporté par son courroux, tua l'intendant. L'empereur voulut le condamner sans l'entendre; alors il se jeta sur l'empereur, et voulut l'étrangler. Othon, arraché avec peine des mains de ce furieux, ordonna de le mettre en prison, et s'avoua lui-même coupable de n'avoir pas observé ce que prescrivait la solennité de la fête; et, plus tard, il rendit la liberté à ce précepteur. Othon II succéda à Othon Ier. Comme les Italiens violaient souvent la paix, il vint à Rome, et, ayant réuni tous les princes, tous les grands et tous les prélats, il donna un grand festin sur les degrés de l'église. Et tandis qu'ils étaient à table, il les fit en cachette entourer de gens armés. Alors, s'étant plaint de ce qu'on avait violé la paix, il ordonna de lire les noms des coupables, que l'on avait mis par écrit, et il leur fit couper la tête, et il continua le festin avec les autres. Othon III lui succéda en l'an du Seigneur neuf cent quatre-vingt-quatorze. Il connaissait les merveilles du monde. On lit dans une chronique qu'il eut une femme qui voulut se prostituer à un certain comte; mais comme celui-ci ne voulait point consentir à un si grand crime, l'impératrice, furieuse, l'accusa auprès d'Othon, qui ordonna, sans l'entendre, qu'il serait décapité. Avant qu'on lui tranchât la tête, il demanda à sa femme d'attester, après sa mort, son innocence par l'épreuve du fer brûlant. Vint le jour où l'empereur donne audience aux veuves et aux orphelins; elle s'y rendit, portant dans ses bras la tête de son mari, et elle demanda à l'empereur de quelle mort était digne celui qui faisait injustement périr un innocent. Il répondit qu'il méritait de perdre la tête; et alors elle dit : « Tu es « l'homme qui, cédant aux suggestions d'une « épouse coupable, a fait périr mon mari; il « était innocent, et je prouverai la vérité de « ce que je dis par l'épreuve du fer rouge. » L'empereur, voyant cela, fut frappé de stupeur, et il se remit aux mains de cette femme pour être puni; cependant, à l'intercession des seigneurs et des prélats, il obtint d'elle un délai de dix jours, puis de huit, puis de sept, puis de six : et ayant, pendant ce temps, examiné l'affaire et reconnu la vérité des faits, il fit brûler l'impératrice, et il donna à la veuve, pour se racheter, quatre châteaux. Ces châteaux sont situés dans l'évêché de Lucques, et, d'après les délais accordés, ils s'appellent : Dix, Huit, Sept, Six.

« Après Othon, le bienheureux Henri, qui avait été duc de Bavière, parvint à l'empire l'an du Seigneur mille deux. Il donna sa sœur Gala en mariage à Etienne, roi de Hongrie, qui était encore païen, et elle convertit à la foi Etienne et tout son peuple. Et telle fut la piété d'Etienne, que Dieu manifesta son mérite par beaucoup de miracles. Cet Henri et sa femme Cunégonde restèrent vierges, et menant dans le mariage la vie du célibat, ils reposèrent en paix. Henri eut pour successeur Conrad, qui avait été duc de Franconie, et qui épousa une nièce du bienheureux Henri. De son temps, on vit dans le ciel une poutre de feu d'un éclat merveilleux et d'une immense grandeur, et elle tomba à terre. — Conrad mit en prison quelques évêques d'Italie, et l'archevêque de Milan ayant réussi à s'évader, il brûla les faubourgs de cette ville. — Le jour de la Pentecôte, comme l'empereur était couronné dans une petite église près de la ville, il y eut durant la messe tant de tonnerres effroyables et d'éclairs, que plusieurs moururent. L'évêque Brunon, qui chantait la messe, et le secrétaire de l'empereur, et d'autres avec eux, dirent que, pendant la solennité de la messe, ils avaient vu saint Ambroise qui adressait des menaces à l'empereur. Du temps de ce Conrad, l'an du Seigneur mille vingt-cinq, le comte Lupolde, à ce qu'on lit dans une certaine chronique, craignant la colère du monarque, se sauva avec sa femme dans les bois, et il s'y tenait caché. L'empereur vint chasser dans cette même forêt, et la nuit l'ayant surpris, il lui fallut recevoir l'hospitalité dans cette même cabane où étaient les proscrits. La femme qui l'habitait et qui était enceinte et près d'accoucher, le reçut de son mieux, et lui donna ce dont il avait besoin. Durant cette même nuit, elle accoucha d'un fils, et l'empereur entendit une voix qui lui répéta trois fois : « Conrad, cet « enfant qui vient de naître sera ton gendre. » Le lendemain matin, l'empereur se leva, et il appela deux écuyers qui l'accompagnaient, et il leur dit : « Allez et prenez par force à « sa mère l'enfant qui vient de naître, et cou« pez-le en deux, et apportez-moi son cœur. » Ils arrachèrent l'enfant à sa mère; mais, le voyant d'une grande beauté, ils eurent compassion de lui, et, l'attachant sur un arbre, pour qu'il ne fût pas dévoré des bêtes, ils tuèrent un lièvre, dont ils apportèrent le cœur à l'empereur. Le même jour, un certain duc passait par là, et, entendant les vagissements de l'enfant, il alla vers lui, et comme il n'avait pas d'enfants, il le porta à sa femme, et il le fit nourrir, et il fit croire que sa femme l'avait mis au monde, et il l'appela Henri. Et l'enfant, ayant grandi, était très-beau de corps, très-gracieux en toutes choses, et très-disert en ses propos. Conrad, frappé de toutes ses qualités, le demanda à celui qui passait pour son père, et

lui donna une place à sa cour; mais voyant qu'Henri était l'objet des louanges et de l'admiration de tous, il craignit qu'il ne voulût usurper le trône, et il songea à s'en défaire. Voulant donc être tranquille à cet égard, il envoya Henri porter à l'impératrice une lettre écrite de sa main, et où il disait : « Si ta vie t'est chère, aussitôt que tu auras « reçu cette lettre, tu feras périr ce jeune « homme. » Henri étant parti, se trouva fatigué en route, et il entra dans une église; et tandis qu'il dormait sur un banc, il laissa tomber la bourse dans laquelle était la lettre; et un prêtre, poussé par la curiosité, ouvrit la bourse, et vit la lettre empreinte du sceau royal; il l'ouvrit sans briser le sceau, et, en lisant, il eut horreur de ce crime; et, effaçant avec adresse les mots : « Tu feras périr », il substitua : « Tu donne- « ras notre fille en mariage. » L'impératrice, voyant les lettres fermées du sceau royal, et reconnaissant l'écriture de l'empereur, réunit les seigneurs, et fit célébrer avec pompe les noces de sa fille avec Henri, et elles eurent lieu à Aix-la-Chapelle. Lorsque l'empereur apprit ce mariage, il fut frappé de surprise, et lorsqu'il eut appris la vérité de la bouche de ses deux écuyers, de celle du duc et de celle du prêtre, il reconnut qu'il ne pouvait s'opposer à la volonté de Dieu; et appelant à lui Henri, il le reconnut pour son gendre, et il le désigna pour régner après lui. Un grand monastère fut élevé à l'endroit où Henri était né, et il porte encore aujourd'hui le nom d'Ursanie.

« Cet Henri chassa de sa cour tous les bouffons, et il donnait aux pauvres ce que l'on avait l'habitude d'accorder à ces baladins. De son temps, il y eut schisme dans l'Eglise, et trois papes furent nommés à la fois. Un prêtre, nommé Géran, leur ayant donné une grosse somme d'argent, ils se désistèrent en sa faveur de leurs prétentions, et il obtint la papauté. Henri se rendit à Rome pour apaiser le schisme, et Géran vint audevant de lui, et lui offrit une couronne d'or pour se le rendre favorable. L'empereur dissimula, et, ayant convoqué un concile, il convainquit Géran de simonie, et il nomma un autre à sa place. On lit aussi que Géran s'était procuré le pontificat à prix d'argent, par simplicité, et dans le but de mettre un terme au schisme, mais que, reconnaissant son erreur, il donna lui-même sa démission d'après les conseils de l'empereur. Après cet Henri, Henri III régna, et, de son temps, Brunon fut élevé à la papauté, et prit le nom de Léon; et lorsqu'il se rendait à Rome pour prendre possession du siége apostolique, il entendit les anges qui chantaient : « Le Seigneur dit : Je pense des « pensées de paix, » etc. Et ce Léon composa des chants en l'honneur de beaucoup de saints. De son temps, l'Eglise fut troublée par Bérenger, qui soutenait que le corps et le sang de Jésus-Christ n'étaient pas réellement, mais symboliquement sur l'autel. Et Lanfranc, prieur du Bec et maître d'Anselme de Cantorbéry, écrivit avec talent contre lui. Henri IV monta sur le trône, l'an du Seigneur mil cinquante-sept. Ce fut surtout de son temps que fleurit Lanfranc. Pour profiter de sa science admirable, vint de Bourgogne Anselme, qui se distingua ensuite par ses grandes vertus et sa sagesse, et qui fut le successeur de Lanfranc dans le prieuré du monastère du Bec. A cette époque, Jérusalem fut prise par les chrétiens et enlevée aux infidèles. Les os de saint Nicolas furent transférés dans la ville de Bari. Et à ce sujet, on lit, entre autres choses, que dans une église qui s'appelle Sainte-Croix, sujette à Sainte-Marie de la Charité, les frères demandaient avec instance au prieur de permettre de chanter une nouvelle histoire de saint Nicolas. Et il s'y refusait, disant : « Il n'est pas convenable de rien « changer à l'usage ancien, et d'y mêler des « nouveautés. » Et les frères insistant encore, il répondit avec colère : « Retirez-vous, vous « n'obtiendrez jamais de moi cette permis- « sion; je ne veux point que l'on chante dans « mon église de nouveaux cantiques, surtout « de ceux où se trouvent des choses bouf- « fonnes. » Lorsque vint la fête du saint, les frères récitèrent avec quelque tristesse les vieilles matines, et quand ils furent tous retirés dans leurs lits, saint Nicolas apparut visiblement au prieur, et son aspect était terrible. Il l'arracha de son lit par les cheveux, et il le jeta sur le pavé. Et commençant l'antienne : « O pasteur éternel, » etc., il la chanta jusqu'au bout, en frappant rudement et à coups redoublés sur le dos du prieur, qui gémissait. Et ses cris réveillèrent tous les frères, et il fut reporté sur son lit à demi mort. Enfin, revenant à lui, il dit : « Allez, et chantez la nouvelle histoire « de saint Nicolas. » Dans ce temps-là, vingt et un moines du monastère de Molême, avec leur abbé Robert, se retirant dans la solitude de Cîteaux pour s'y livrer plus rigoureusement à l'observation de leur règle, fondèrent un nouvel ordre. Hildebrand, prieur de Cluny, fut élu pape et prit le nom de Grégoire. Lorsqu'étant revêtu des ordres mineurs, il exerçait à Paris une légation, il convainquit d'une manière miraculeuse l'archevêque d'Evreux de simonie. Car cet archevêque ayant corrompu tous ses accusateurs et ne pouvant être convaincu, le légat lui ordonna de prononcer les mots : « Gloire au Père et au Fils, » etc., et après avoir dit : « Gloire au Père et au Fils, » il ne put prononcer « et au Saint-Esprit, » parce qu'il avait péché contre le Saint-Esprit. Et il confessa son péché, il fut déposé, et alors il put achever la prière que force lui avait été d'interrompre. Bonizo rapporte ce miracle dans son *Livre à la comtesse Mathilde*.

« Henri V succéda à Henri IV l'an du Seigneur mil cent sept. Il se saisit du Pape et des cardinaux, et, les relâchant, il se fit accorder l'investiture des évêques et des abbés par l'anneau et le bâton pastoral. Ce fut de son temps que saint Bernard entra à Cîteaux avec ses frères. Près de Pavie, une truie mit

au monde un pourceau qui avait le visage d'un homme. Il naquit un poulet qui avait quatre têtes. Lothaire succéda à Henri, et de son temps une femme accoucha en Espagne d'un monstre qui avait deux corps réunis par le dos et tournés de côtés différents. D'un côté il y avait le corps d'un homme et de l'autre celui d'un chien. — Conrad succéda à Lothaire en l'an mil cent trente-sept. De son temps mourut Hugues de Saint-Victor, docteur très-renommé, très-instruit en toute espèce de science et d'une éclatante piété. On rapporte de lui qu'étant en proie aux douleurs de sa dernière maladie, et ne pouvant garder aucune nourriture, il demanda avec beaucoup d'instance qu'on lui donnât le corps du Seigneur. Les frères, voulant apaiser son trouble, lui apportèrent une simple hostie au lieu du corps du Seigneur. Et lui, l'ayant su par révélation, dit: « Que le Seigneur vous pardonne, mes frères, « de m'avoir voulu tromper; ce n'est pas le « Seigneur que vous m'apportez.» Ils furent frappés de surprise, et ils s'empressèrent de lui apporter le corps du Seigneur. Mais lui, voyant qu'il ne pouvait le recevoir, éleva les mains au ciel et dit : « Que le Fils « remonte à son Père, et l'esprit à son Dieu « qui l'a créé.» Et à ces mots il exhala l'esprit, et le corps du Seigneur disparut. Eugène, abbé de Saint-Anastase, fut élu Pape et chassé de Rome, parce que les sénateurs en voulaient nommer un autre ; il vint dans les Gaules, et il envoya devant lui saint Bernard, qui prêchait la loi du Seigneur et qui faisait beaucoup de miracles. Frédéric, neveu de Conrad, devint empereur l'an du Seigneur mil cent cinquante-quatre. En ce temps-là mourut maître Pierre Lombard, évêque de Paris, qui compila habilement les livres des *Sentences,* les gloses du *Psautier* et des *Epîtres* de saint Paul. Dans ce temps-là on vit trois lunes dans le ciel, et au milieu le signe de la croix, et peu après l'on vit trois soleils. Alors Alexandre fut élu pape selon les canons, et Octavien-Jean de Crémone, du titre de Saint-Calixte, et Jean Strumensis, furent successivement élus papes contre lui, et ils s'attachèrent à avoir l'appui de l'empereur. Ce schisme dura dix-huit ans, pendant lesquels les Allemands, qui séjournaient auprès de l'empereur à Tusculum, attaquèrent les Romains, et depuis l'heure de none jusqu'au soir, en firent un grand carnage, et jamais il n'y eut autant de milliers de Romains tués, quoique du temps d'Annibal il en fut tellement égorgé, que l'on put remplir et envoyer à Carthage trois boisseaux d'anneaux ôtés des doigts des chevaliers restés morts sur le champ de bataille. Beaucoup de Romains furent ensevelis aux églises de Saint-Etienne et de Saint-Laurent, et ils ont une épitaphe qui atteste leur multitude. L'empereur Frédéric s'étant rendu dans la terre sainte, et s'étant baigné dans une rivière, contracta ainsi une maladie dont il mourut. D'autres disent qu'il fut entraîné par son cheval dans le courant, et qu'il s'y noya. Son fils Henri lui succéda l'an du Seigneur mil cent quatre-vingt-dix. De son temps il y eut de telles tempêtes avec torrents de pluie, tonnerres, foudres et éclairs, que rien de pareil n'avait été vu. Une foule de pierres grosses comme des œufs tombèrent du ciel avec la pluie, détruisant les arbres, les vignes, les moissons, et tuant beaucoup d'hommes. On vit, au milieu de cette tempête, des corbeaux et d'autres oiseaux qui portaient dans leur bec des charbons ardents et qui mettaient le feu aux habitations des hommes. Henri exerça toujours sa tyrannie contre l'Eglise romaine; aussi quand il fut mort, Innocent III s'opposa à ce que son frère Philippe fût promu à l'empire, et il se déclara pour Othon, fils du duc de Saxe, et il le fit couronner, à Aix-la-Chapelle, roi d'Allemagne. En ce temps-là un grand nombre de barons de France se rendirent outre-mer pour délivrer la terre sainte, prirent Constantinople, et vers la même époque les ordres des frères Prêcheurs et des frères Mineurs furent fondés. Innocent IV envoya des légats au roi de France Philippe, pour qu'il envahît le pays des Albigeois, et qu'il détruisît les hérétiques. Et les prenant tous, il les fit brûler. Ensuite Innocent couronna Othon empereur, et lui fit prêter serment d'observer les droits de l'Eglise. Et le jour même il manqua à son serment, et il ordonna de dépouiller l'Eglise de Rome; ce qui fit que le pape l'excommunia et le déposa de l'empire. En ce temps-là vivait sainte Elisabeth, fille du roi de Hongrie, qui fut la femme du landgrave de Thuringe, et qui, entre autres miracles innombrables, ressuscita, ainsi qu'il est écrit, seize morts, et donna l'usage de la vue à un aveugle-né ; et il coule encore aujourd'hui de l'huile de son corps. Othon ayant été déposé, Frédéric, fils d'Henri, fut élu, et le pape Honorius le couronna. Il rendit d'excellentes lois pour la liberté de l'Eglise contre les hérétiques. Il surpassa tous les autres monarques en richesses et en gloire ; mais il s'adonna à l'orgueil. Car il tyrannisa l'Eglise ; il chargea de fers deux cardinaux, il fit arrêter les prélats qui se rendaient au concile de Lyon, qu'avait convoqué Grégoire IX, et ce Pape l'excommunia. Ensuite Grégoire, accablé de beaucoup de tribulations, mourut, et Innocent IV, Génois de nation, convoquant un concile à Lyon, déposa cet empereur, et, après sa déposition et sa mort, le trône impérial est aujourd'hui vacant.»

PELAGIE (SAINTE). — Les Bollandistes ont donné, d'après un manuscrit grec du Vatican, des Actes de sainte Pélagie qu'ils qualifient de suspects, collationnés d'après un autre manuscrit édité par Lipomanus. Cette légende orientale porte, en effet, le cachet populaire et merveilleux.

Au temps où Dioclétien persécutait la société chrétienne, et où l'évêque Clinon baptisait le plus de païens à Tarse, vivait dans cette ville une jeune fille nommée Pélagie, qui, frappée des prédications de l'é-

vêque et des dangers qu'il courait, fut saisie du plus vif désir d'approcher de lui. Honorée déjà de la recherche du fils de Dioclétien, elle avait refusé ce mariage pour se consacrer à Dieu; et dans ce dessein, elle feignit d'aller auprès de sa nourrice, et se rencontra enfin avec le saint évêque Clinon. Instruite et baptisée par lui, et livrée désormais aux persécutions de Dioclétien et de sa mère irrités, elle subit un affreux martyre avec le calme et l'énergie d'une âme vouée à Dieu. L'évêque Clinon, conduit miraculeusement à la sépulture de la vierge, trouva le lieu gardé par quatre lions. Il emporta ses restes précieux et les enferma dans une basilique digne de la renommée de sainte Pélagie.

Ces choses se passaient à la fin du IIIe siècle. (*Acta SS.* Maii, collecta a God. Henschenio et Dan. Papebrochio, e soc. Jesu. Antuerpiæ, 1680, in-fol., die quarta Maii, p. 453-458).

Jacques de Voragine raconte, de son côté, dans les termes suivants, l'histoire de la sainte :

« Pélagie fut la première des femmes d'Antioche; elle était très-riche, d'une beauté extraordinaire, et elle se livrait à la vanité, à l'ambition et à l'impudicité. Elle traversait quelquefois la ville, étalant un tel luxe que l'on ne voyait sur elle qu'or, argent et pierres précieuses; et sur son passage l'air était embaumé de toutes sortes de parfums, et elle était précédée et suivie d'une foule de servantes et d'esclaves, tous revêtus aussi d'habillements somptueux. Un serviteur de Dieu, nommé Véronius, évêque d'Héliopolis, qu'on appelle aujourd'hui Damiette, voyant cela, se mit à répandre des larmes amères de ce que cette femme se donnait plus de peine pour plaire au monde qu'il n'en prenait, lui, pour plaire à Dieu. Et, se prosternant sur le pavé, il frappait la terre avec sa figure et il l'arrosait de ses pleurs, disant : « Grand Dieu, pardonnez à « un pécheur comme moi; la parure d'une « femme de mauvaises mœurs l'emporte sur « les efforts de toute mon existence; que le « luxe de cette pécheresse ne soit pas un sujet « de confusion pour moi, Seigneur, devant « l'aspect de votre majesté redoutable. Elle « n'a rien négligé pour plaire aux hommes; « je m'étais proposé de vous plaire, Seigneur, « et ma négligence a arrêté l'exécution de « mon projet. » Et il dit à ceux qui étaient avec lui : « En vérité, je vous le dis, Dieu « produira contre nous, au jour du jugement, « cette femme qui s'est parée avec tant de « soin pour plaire à des amants sur la terre, « tandis que nous nous occupons peu de plaire « au céleste Époux. » Pendant qu'il s'exprimait ainsi, il s'endormit tout d'un coup et il lui sembla que, tandis qu'il célébrait la messe, une colombe noire et puante voltigeait tout près de lui, et lorsqu'il eut dit aux catéchumènes de la chasser, la colombe disparut; et elle revint après la messe, et l'évêque l'ayant plongée dans un vase plein d'eau, elle en sortit pure et blanche, et elle s'envola si haut que l'œil ne put la distinguer davantage. Et l'évêque s'éveilla; et comme il prêchait quelque temps après, Pélagie entendit sa parole, et elle fut frappée de componction, et elle lui écrivit en ces termes : « Au saint évêque, disciple de Jé« sus-Christ, Pélagie, disciple du diable. Si « tu es réellement le disciple de Jésus qui, « à ce que j'ai appris, est descendu du ciel « pour le salut des pécheurs, tu voudras bien « me recevoir, moi qui suis pécheresse, mais « pénitente. » Et il répondit : « Je te prie de « ne pas tenter mon humilité; je ne suis qu'un « pécheur. Si tu désires être sauvée, tu ne « pourras me voir seul, mais tu me verras « parmi d'autres. » Elle vint donc le trouver en présence de divers serviteurs de Dieu, et elle tomba à ses pieds, et se mit à pleurer très-amèrement en disant : « Je suis Pélagie, « une mer d'iniquité, agitée par les flots du « péché. Je suis un abîme de perdition, je « suis un gouffre et un piége où ont été prises « bien des âmes, et maintenant j'ai horreur « de moi-même. » Alors l'évêque l'interrogea, disant : « Quel est ton nom? » Elle répondit : « J'ai reçu, lors de ma naissance, celui de « Pélagie; mais à cause du luxe de mes vê« tements, on me connaît sous le nom de « Marguerite. » Et l'évêque, la recevant avec bonté, lui recommanda la pénitence nécessaire au salut, et l'instruisit avec zèle dans la crainte de Dieu, et il la régénéra par le saint baptême. Et le diable criait : « Oh! « quelle violence me fait ce vieillard décrépit! « O violence! O vieillesse fâcheuse! Maudit « soit le jour où un tel adversaire est né! il « m'a enlevé ma principale ressource. » Et la nuit suivante, tandis que Pélagie dormait, le diable vint à elle et, l'éveillant, il lui dit : « Marguerite, quel mal t'ai-je fait? Ne t'ai« je pas comblée de richesses et de splendeur? « Dis-moi, je te prie, en quoi je t'ai affligée, « et aussitôt je réparerai mon tort. Je te prie « de ne pas me quitter, et que je ne devienne « pas pour les chrétiens un sujet d'insulte. » Mais elle fit le signe de la croix et elle souffla sur le diable, et il disparut aussitôt. Et trois jours après elle vendit tous ses biens et elle en distribua le prix au pauvres. Quelques jours après, sans que personne le sût, Pélagie s'enfuit durant la nuit, et elle vint au mont des Olives où elle prit l'habit d'ermite, se renferma dans une petite cellule, et souffrit beaucoup de mortifications pour Dieu Et sa réputation devint grande, et on l'appelait le frère Pélage. Dans la suite, un diacre du susdit évêque vint à Jérusalem dans le motif de visiter les lieux saints. Et l'évêque de Jérusalem lui dit de visiter un moine nommé Pélage, qui était un véritable serviteur de Dieu. Il le fit, et elle le reconnut, mais il ne la reconnut pas, à cause de son extrême maigreur. Et Pélagie lui dit : « Tu as un évêque? » Et le diacre répondit : « Oui, mon frère. » Et Pélagie répliqua : « Qu'il prie pour moi le Seigneur; car il « est un véritable apôtre de Jésus-Christ. » Le diacre s'en alla, et le troisième jour il revint à la cellule de Pélagie; mais, lorsqu'il

frappa à la porte, personne ne lui répondit; et il enfonça une croisée, et il vit étendue morte celle qu'il prenait pour un moine, et il courut annoncer cela à l'évêque. L'évêque vint avec tout son clergé et avec les moines pour célébrer les obsèques d'un homme aussi saint. Et quand ils eurent tiré le corps de la cellule, ils virent que c'était une femme; et, frappés de surprise, ils rendirent grâce à Dieu et ils l'enterrèrent avec honneur. Elle mourut le huitième jour d'octobre, l'an du Seigneur deux cent quatre-vingt-dix. »

Une composition dramatique intitulée : *Santa Pelagia*, écrite par Don Fernando de Zarate, se trouve dans le tome XLIV (publié en 1678) d'un recueil fort rare : *Comedias nuevas escogidas de los mejores ingenios.*

PELLEGRINI (Saint). — La vie merveilleuse de saint Pellégrini (ou Pérégrin) a été singulièrement répandue au moyen âge en Italie (582), et mérite une mention.

Un roi d'Ecosse (d'Irlande peut-être) nommé Romain, désirait beaucoup avoir des enfants. Il eut une vision dans laquelle Dieu lui-même lui promit un fils, sous condition de le nommer le Pèlerin (Pèregrin, Pèlegrin). L'enfant naquit peu après. A peine avait-il quinze ans que les barons du royaume voulurent le reconnaître pour leur roi. « Combien durera ma royauté? leur dit-il. — « Jusqu'à la mort. — Eh bien! apportez la couronne (583). » La couronne devant lui, il ouvrit l'Evangile et y lut : *Si tu veux être parfait, vends ton bien, donne le prix aux pauvres, et suis-moi.* (*Matth.* XIX, 21.) Alors il prit la couronne, et la mit sous ses pieds en disant : « Je préfère la couronne immortelle. »

Ces paroles prononcées, il était déjà en route vers le tombeau du Seigneur. Rien ne put l'arrêter, ni les dangers qu'il courut, ni les fatigues, et il toucha enfin à ce port céleste de Jérusalem, si désiré.

Ses plus grands maux y commencèrent. Le soudan le fit mettre en prison et livrer aux tortures. Mais comme le saint, protégé par Dieu, se riait des bourreaux, le barbare frappé le délivra soudain, et lui dit : « Va, et prie ton Dieu pour moi. »

Saint Pèlegrin s'embarqua donc, mais au milieu d'une tempête, l'équipage païen le jeta à la mer : le manteau du saint devint une barque, son bourdon un mât, et son bissac une voile. Il aborda heureusement à Ancône.

Il errait dans la ville, de l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul à celle de Saint-Michel, lorsqu'une voix angélique lui cria du haut des cieux : « En marche, Pèlerin; trouve cette forêt ténébreuse au travers de laquelle nul ne peut passer sans être la proie des démons; chasse l'enfer de ce repaire, et tu auras mérité la vie éternelle. — Où est cette forêt? dit Pèlegrin. — Suis cette étoile, » répondit la voix. En effet parut une étoile pour le conduire.

Aux abords de la forêt, Pèlegrin trouva deux cadavres encore chauds, et dont les démons emportaient les âmes. Le saint leur arracha leur proie et rendit la vie aux deux victimes.

Il mit le pied dans le bois obscur, profond, silencieux, terrible. Aussitôt l'air obscurci par une nuée de démons, fut rempli de leurs hurlements épouvantables, comme si l'enfer même eût été transporté là : « Holà! que veux-tu? disaient les démons; ces lieux sont à nous; va-t'en, ou tu feras l'épreuve de notre colère. — A moi, Seigneur! » s'écria Pélegrin (584). Aussitôt les démons furent invisibles, mais une tempête épouvantable s'éleva, tonnerre, éclairs, neige, grêle, pluie, vent furieux; Pèlegrin ne bougea pas. La neige et la grêle s'amoncelèrent sur lui, et il demeura trois jours comme enseveli, ne cessant toutefois de prier.

Au bout de ce temps, une voix du haut des cieux lui dit : « Je suis avec toi. » La neige et la grêle disparurent, et les démons s'enfuirent, laissant désormais libres trois provinces soumises à leur rage, la Lombardie, la Toscane et la Romagnole.

Saint Pèlegrin vécut ensuite en solitaire, dans les monts Apennins, au voisinage de Modène, au travers de forêts désertes, tantôt dans une caverne, en compagnie d'un léopard, et tantôt dans le creux d'un arbre (585).

Il mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans (586), en 643.

PÉNITENCE D'ADAM (LA) *Voy.* GRAAL (*Le Saint*).

PERENELLE (SAINTE). — On éditait aux XV[e] et XVI[e] siècles, pour les boîtes des colporteurs français, la *Vie de sainte Perenelle.* (M. le comte de Douhet, *Diction. des Mystères*..., Paris, Migne, 1854, in-4°. *Notice sur le théâtre libre*, au mot VENDEUR DE LIVRES (LE).

PETIT ENFANT (LE). *Voy.* NOTRE-DAME, § 1, col. 883.

PÉTRONILLE (SAINTE). — « Pétronille, dont saint Marcel a écrit la Vie, fut fille de l'apôtre saint Pierre; et comme elle était d'une très-grande beauté, elle était, par la volonté de son père, atteinte de la fièvre, lorsque les disciples logeaient chez lui; et l'empereur Titus dit à saint Pierre : « Puis- « que tu guéris tous les malades, pourquoi « laisses-tu Pétronille souffrante? » Et Pierre lui répondit : « C'est que cela convient « ainsi. » Néanmoins, afin que l'on ne crût pas qu'il y eût de sa part impuissance de la

(582) Il est à remarquer que Voragine n'en parle pas : au XIII[e] siècle, l'obscurité enveloppait donc cette légende.

(583) Hanc coronam quam mihi præfertis, quantum durabit? Cui respondentes dixerunt : Adusque mortem durabit... inquit : Afferte mihi coronam... (*Act. SS.* Augusti... die prima; Anvers, 1733, in-fol., t. I[er], p. 78, *a.*)

(584) Ad quid huc venisti? cum iste locus et ista silva... datæ ad habitandum... (*Ibid.*, p. 80, *a.*)

(585) Cf. Dempster, *Etruria regalis*, Florence, 1723, in-fol., 2 vol.

(586) Cumque esset beatus Peregrinus nonaginta septem annorum, et mensium novem, dierum vero XXIII .. (*Ibid.*, p. 80, *c.*)

guérir, il lui dit : « Pétronille, lève-toi « promptement et sers-nous. » Et aussitôt elle se sentit guérie, et elle se leva et elle les servit. Et quand elle eut fini de les servir, Pierre dit : « Pétronille, retourne à ton lit. » Elle y revint, et elle fut reprise de la fièvre comme auparavant. Et lorsqu'elle eut acquis la perfection de l'amour de Dieu, elle fut complétement guérie. Et un seigneur, nommé Flaccus, frappé de sa beauté, voulut la prendre en mariage. Et elle lui dit : « Si « vous voulez m'avoir pour épouse, ordonnez « aux vierges qui doivent me conduire chez « vous de venir me chercher. » Et lorsqu'il s'en occupait, Pétronille se vouant au jeûne et à l'oraison, et recevant le corps du Seigneur, alla se mettre sur son lit, et trois jours après elle rendit son âme à Dieu. Flaccus, se voyant déçu dans son attente, se tourna vers Félicola, compagne de Pétronille, et lui ordonna de consentir à l'épouser, ou de sacrifier aux idoles. Et comme elle ne voulut consentir ni à l'une ni à l'autre de ces choses, le gouverneur la fit enfermer sept jours dans un cachot sans boire ni manger; il la fit ensuite expirer sur le chevalet, et jeter son corps dans un égoût. Et saint Nicodème l'ensevelit. Flaccus fit saisir Nicodème, et comme il refusait de sacrifier, il le fit mourir sous les coups, et il fit jeter son cadavre dans le Tibre ; mais un prêtre l'en retira et lui donna une sépulture honorable. » (J. DE VORAGINE, *Légende dorée.*)

PHILIBERT (LA VISION DE L'HERMITE). — M. Paulin Paris s'exprime en ces termes dans ses *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi* (Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VII, 1848, p. 340) ; à propos de la pièce suivante rencontrée dans le manuscrit n° 7292, 3, A, datant du commencement du XVI° siècle, XI, fol. 127 : « C'est la certacion et disputacion entre l'ame et le corps, que l'un séparé de l'autre en dampnacion font l'un à l'autre. Révélée à un saint prodome, comme raconte ce qui s'ensuit en disant :

Une grant vision en cest livre est escripte,
Jadis fut révélée à domp Philibert hermite... »

La *Vision de Fulbert* ou *Philibert* a été publiée par M. Ed. du Méril (*Poésies populaires latines antérieures au* XII° *siècle*, p. 217-230), d'après trois manuscrits qui lui ont donné un texte bien plus pur que celui mis au jour par Th. Wright (*Latin poems attributed to Walter Mapes*, p. 95), et par M. de Karajan.

Ce dernier érudit a fait connaître, dans un petit volume qu'il a édité en 1839 (*Frühlingsgabe fur Freunde älterer literatur*, Wien, in-12, p. 85 et suiv.), la *Visio Philiberti*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne. Cette composition renferme 316 vers; en voici le début :

Vir quidam exstiterat dudum heremita,
Philibertus Francigena, cujus dulcis vita
Dum in mundo viveret se deduxit ita :
Nam verba quæ prætulit, fuerunt perita.
Iste vero fuerat filius regalis,
Toto suo tempore se subtraxit malis
Cum in mundo degeret et fuit vitalis.
Nam visio sibimet apparuit talis :
Noctis sub silentio, tempore brumali,
Deditus quodammodo somno spirituali
Corpus carens video spiritu vitali
De quo mihi visio fit sub forma tali.
Dormiendo paululum, vigilando fessus,
Ecce quidam spiritus noviter egressus,
De prædicto corpore vitiis oppressus,
Qui carnis cum gemitu sic plangit excessus.

ANIMA.

Juxta corpus spiritus stetit et ploravit
Et his verbis carnem acriter increpavit :
O caro miserrima, quis te sic prostravit,
Quam mundus sic prosper prædiis ditavit ?
Nonne mundus pridie tibi subdebatur ?
Nonne te provincia tota verebatur ?
Ubi est familia quæ te sequebatur?
Cauda tua sequens te nunc amputatur.
Non es nunc in turribus de petris quadratis,
Sed nec in palatio magnæ largitatis,
Jaces nunc in feretro parvæ quantitatis,
Reponenda in tumulo, qui minime est satis !
Quid valent palatia pulchra, vel quid ædes?
Vix nunc tuus tumulus septem capit pedes.
Quemque false judicas, amodo non lædes
Per te mihi miseræ est infernalis sedes.
Ego quæ tam nobilis fueram creata
Et ad formam Domini tam bene formata
Ac ab omni crimine baptismo mundata
Et ut fructum facerem tecum ordinata,
Per te sum criminibus graviter damnata.
Vere possum dicere, heu ! quod fui nata.
Utinam ex utero fuissem translata
Protinus ad tumulum ! et sic liberata
A pœna tartarea, mihi jam parata.
Nec est nimirum, fateor, quod dum vixisti
Quidque boni facere non me permisisti
Sed semper ad scelera pessima traxisti
Unde semper erimus in dolore tristi !
In pœnis miserrima sum et semper ero !
Omnes linguæ sæculi non possent pro vero
Fari pœnam nimiam quam infelix fero.
Sed quid magis crucior? Veniam non spero.
Ubi nunc sunt prædia, quæ tu congregasti ?
Celsaque palatia, turres quas fundasti ?
Gemmæ, torques, annuli, quos super portasti ?
Et nummorum copia, quam nimis amasti?
Ubi lectisternia, tam miri decoris ?
Vestes mutatoriæ varii coloris?
Species aromatum optimi saporis?
Vasa vel argentea nivei candoris?
Non sunt tibi volucres, nec caro ferina;
Nec cygnis nec gruibus redolet coquina.
Nec murenæ nobiles, nec electa vina.
Et nunc esca vermium, hæc est lex divina.
Talis peccatoribus imminet ruina.
Tua domus qualiter tibi modo placet ?
Ecce, tibi summitas super nasum jacet,
Excæcantur oculi, lingua tua tacet.
Nullum membrum superest, quod nunc luctu vacet.
Quidquid dudum vario congregasti more,
Dolo, fraude, fenore, metu, vel rigore,
Longaque per tempora cum magno dolore,
A te totum rapuit sors unius horæ.
Non modo circumdaris amicorum choris.
Cui per mortem cecidit flos tui decoris
Rumpitur cujuslibet vinculum amoris.
Et tuæ tristitiæ cessavit uxoris,
De qua dotis gaudium tulit vim doloris,
In tuis parentibus ammodo non speres,
Mortem tuam breviter plangit tuus hæres,
Quia sibi remanent turres, domus et res
Et thesauri copia, pro quo modo mœres.

Après le débat de l'âme et du corps, Philibert reprend la parole :

Talia dum videram dormiens expavi,
Et extra me positus statim vigilavi
Mox expansis manibus ad Deum clamavi,
Orans ut me protegat a pœna tam gravi,
Mundumque cum frivolis suis condemnavi
Aurum, gemmas, prædia, vanum reputavi,
Rebus transitoriis abrenuntiavi,
Et me Christi manibus totum commendavi.

M. de Karajan a fait suivre le texte latin d'une imitation ou paraphrase en 665 vers allemands; il y a joint quelques détails bibliographiques sur cette querelle de l'âme et du corps, sujet souvent traité au moyen âge sous des formes diverses, et qu'on retrouve dans les langues du nord aussi bien qu'au midi de l'Europe.

La collection publiée par Sanchez : *Poesias castellanas anteriores al siglo* XV, Madrid, 1779, t. I, p. 179, contient un petit poëme qui est au fond la même chose que la *Vision de saint Philibert*.

«Esta es una revelacion que acaesció á un ome bueno hermitaño da santa bida que estaua resando una noche en su hermita é vijó esta revelacion el qual luego la escriviò en rymas. » Nous rencontrons également dans les *Laude* de Jacopone da Todi (Firenze, 1490, in-fol., feuillet 3), une *Contentione infra lanima et corpo*. Elle commence ainsi :

Audite un contenzione
Chen fra l'anima el corpo
Bataglia dura troppo
Fino lo consumare
Lanima dice al corpo
Facciamo penitenza
Che possiamo fugire
Quella grave sentenza.....

L'ancienne littérature française nous offre en ce genre le *Débat du corps et de l'âme*, et la *Vision de l'hermite*, opuscule de huit feuillets, en vers, qui est devenu fort rare; mais il a été reproduit avec quelques modifications dans diverses éditions de la *Danse macabre* et du *Miroir de l'âme*. M. Viollet Leduc (*Bibliothèque poétique*, 1845, t. I, p. 19) trouve cette pièce remplie de force et d'énergie; il en indique brièvement le sujet : un homme de haute condition se retire du monde et se fait ermite; il rêve qu'il est mort et que son âme adresse des reproches à son corps de l'avoir damnée. Le corps se défend et accuse la faiblesse de l'âme qui n'a pas su le gouverner, etc. Transcrivons les premiers vers de ce débat :

Quant meltoit lame a partir toute sa cure
Trois diables sont venuz en leur laide figure,
Tant horribles les visages grans contrefaitures
Ne pourroit homme trouuer en livre ne peintures :
Graphes de fer ardans en leur main tenoient,
Serpens envelimez en la bouche avoient,
De brandons embrasez leur yeulx flambans esteient.

Cette production s'est ensuite transformée en livret populaire, et, à ce titre, elle a obtenu les honneurs d'une citation dans l'*Histoire* que M. Ch. Nisard a donnée de la littérature populaire. (Paris, Amyot, 1854, 2 vol. gr. in-8°; t. II, p. 337.)

On connaît en anglais : *The lamentable vision of the devoted hermit;* opuscule du XV° siècle devenu introuvable, mais dont il a été fait, vers 1813, une réimpression tirée à cinquante exemplaires seulement.

Le même sujet a été traité à une époque fort ancienne par un poëte anglo-saxon; un fragment de cet écrit a été mis au jour par M. Conybeare (*Illustrations of anglo-saxon poetry*; London, 1836; *Appendix*, n° V, p. 252), d'après un manuscrit conservé à Exeter, et qui remonte au X° siècle.

On peut ranger dans la même classe l'ouvrage de Gilbert de Hollande, *De statu animæ*, cité par Bale (*De Scriptoribus illustribus majoris Britanniæ;* 1557, p. 246), et l'écrit intitulé : *De querimonia et conflictu carnis et spiritus*, qui a été inséré dans les œuvres de saint Hildebert (1708, col. 943), quoiqu'il ne soit pas sûr que ce saint soit l'auteur de cette production mêlée de prose et de vers; Dupin (*Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*) l'attribue à Hugues, évêque de Lyon, mort en 1106.

M. Francisque Michel, dans son édition du *Lai d'Ignantès*, 1832, cite une *disputison de lame e del cors*, qui se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, coté *Belles lettres françaises*, n° 283, fol. 145, verso, col. 1 à fol. 148, verso, col. 2.

Un troubadour provençal, Pierre d'Alviria, avait commencé à chanter *lou contract del cors i de larma;* son œuvre fut achevée par Riccardo Aquiero di Lambesco (*Voir* Galvani, *Osservazioni sulla poetica de trovatori*, Modena, 1829, in-8°, p. 296.)

On rencontre aussi en hollandais et en danois ou en suédois, quelques productions analogues, mais ces détails trop minutieux ne sauraient trouver place ici.

M. A. Keller a publié, dans un ouvrage que nous avons déjà cité (587), *la disputoison de lame et du corps*, que lui a fournie un manuscrit de la bibliothèque du Vatican.

Une grande vision en ce liure est escripte;
Jadis fut revelee a dont Philbert l'ermite,
Qui fu si saint preudoms et de si grant merite
Conques par lui ne fu fausse parole dite.
Il estoit grant au siecle de bonne estraccion,
Mais pour fuir le monde et sa decepcion
Li fu il demonstre la droite vision
Tantost devint honnete en grant devocion.
Par nuyt quant le corps dort et lame souuent [veille,
Auinct à ce preudoms vne tres grant merueille,
Car il vit vn corps mort murmurant a loreille
Et lame dautre part qui du corps se merueille;
Lame se plaint du corps et de ses grans oustrages,
Le corps respont que lame a fait tous ses domages :
Or alleguant raisons, or alleguant vsages,
Tout ce retint l'ermite comme vaillant et sages.
Hé! dolant corps, dist lame, ques tu ja deuenu
Deuant hier tu estoies pour sages homs tenu,
Deuant toy senclinoient li grant et li menu,
Or es soudainement a grant honte venu.
Le monde te portoit reuerence et honnour,
Li grant et li petit te clamoient seignour;
Ni auoit nul si haut de toy neust paour
Or as du tout perdu ta gloire et ta vigour.....

(587) *Romvart. Beiträge zur Kunde mittelalterlicher Dichtung*, 1844, in-8°, p. 16.

Le pieux personnage auquel cette vision est attribuée (588) ne doit pas être confondu avec un autre religieux du même nom dont la *Légende dorée* raconte succinctement la vie :

« Saint Philibert fut reçu fort jeune à la cour de Dagobert, roi de France, et il se distingua par ses belles qualités, et il fut élevé en dignités et dans la faveur du roi. Il avait l'âge de vingt ans lorsque, ayant entendu la parole d'un serviteur de Dieu, il forma la résolution d'être le disciple de Jésus-Christ; et ayant employé tous ses biens en aumônes, il se retira dans un monastère, où il s'adonna à la mortification et à la pratique de toutes les vertus. Le malin esprit, jaloux de sa sainteté, chercha à lui inspirer diverses tentations; et une nuit que Philibert voulait entrer dans l'église, il essaya de lui faire peur; une autre fois, il fit mine de le frapper avec un candélabre de fer; une troisième nuit, il se mit sur le seuil de l'église, et, les bras étendus, il s'efforça de repousser le saint. Mais Philibert, aidé du secours divin, surmonta toutes ces embûches par la vertu du signe de la croix. Le saint abbé Agile étant mort, Philibert fut, du consentement des frères, choisi pour le remplacer, et il gouverna avec fermeté la communauté, cherchant à extirper tous les vices. Quelques frères, dont il s'attira l'inimitié par son zèle, se révoltèrent contre lui et voulurent l'arracher de l'église, mais la main vengeresse du Seigneur s'appesantit sur eux. L'un d'eux fut tué de la foudre, et un autre périt comme l'impie Arius, en rendant toutes ses entrailles, terminant ainsi par une mort horrible une vie coupable. Après avoir fondé des monastères, pratiqué toutes sortes de bonnes œuvres et achevé d'immenses travaux, le serviteur de Dieu rendit paisiblement son âme au Seigneur. »

PHILIPPE (Saint).—M. Douaire range au nombre des légendes populaires du christianisme, l'*Itinéraire de saint Philippe* par Anastase le Sinaïte. C'est, dit-il, un journal de voyage extrêmement romanesque, et dont les circonstances ont plus qu'un intérêt de curiosité. (Cf. l'*Université catholique*, octobre 1838, p. 277.) Le même critique signale aussi dans Métaphraste et Abdias, la *Vie de saint Philippe* parmi les légendes populaires. (*Ibid.*) L'histoire *De rebus a beato Philippo apostolo gestis* forme le xe livre de *l'Historia apostolica* d'Abdias (*Voir* t. I, p. 736-742 de l'édition de Fabricius); il est fort court et Jacques de Voragine l'a fidèlement reproduit. Le moyen âge a conservé encore un certain nombre d'autres traditions, également obscures et incertaines (589).

LÉGENDE DE SAINT PHILIPPE, APOTRE.

L'apôtre Philippe, après avoir, durant vingt ans, prêché dans la Scythie, fut saisi par les païens, qui voulurent le forcer à sacrifier à une statue de Mars. Alors il sortit soudain de dessous le piédestal de la statue un grand dragon qui tua le fils du prêtre, qui apportait le feu pour le sacrifice; il tua aussi deux des tribuns dont les soldats tenaient Philippe enchaîné; et il infecta tellement l'air de son souffle, que tous les autres assistants tombèrent malades. Et Philippe dit : « Croyez-m'en, brisez cette statue, et adorez à sa place une croix, afin que vos malades soient guéris et que les morts ressuscitent. » Ceux qui souffraient criaient : « Fais que nous soyons guéris, et nous briserons aussitôt cette image de Mars. » Alors Philippe ordonna au dragon de se retirer dans un désert où il ne pût nuire à personne. Et aussitôt le dragon se retira et on ne le revit plus. Alors Philippe les guérit tous, et il rendit la vie aux trois morts. Et tous s'étant convertis à la foi, il resta une année à prêcher parmi eux, et il ordonna des prêtres et des diacres, et il vint ensuite en Asie, dans la ville d'Hiérapolis, et il y éteignit l'hérésie des ébionites, qui enseignaient que Jésus-Christ n'avait pris que l'apparence de la chair. Et il y avait là deux vierges très-saintes, ses filles, par lesquelles le Seigneur convertit beaucoup de monde à la foi. Le septième jour avant sa mort, Philippe convoqua auprès de lui les évêques et les prêtres, et leur dit : « Le Seigneur m'a accordé un délai de sept jours pour que je les emploie à vous instruire. » Et il avait alors quatre-vingt-sept ans. Ensuite les infidèles se saisirent de lui, et ils l'attachèrent sur la croix à l'instar de son maître qu'il avait prêché, et ainsi il alla trouver le Seigneur et il acheva heureusement sa vie. Et ses deux filles furent ensevelies auprès de lui, l'une à sa droite, l'autre à sa gauche. (Cf. Jac. a Vor., *Legenda aurea*... ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°. p. 292.)

De prétendus *Actes* de saint Philippe furent condamnés comme apocryphes par le pape Gélase et c'est d'eux sans doute que provient une légende que rapporte Anastase le Sinaïte. (*De tribus quadragesimis*, dans les *Monumenta ecclesiæ Græcæ*, édités par Cotelier, t. III, p. 428) et d'après laquelle saint Philippe serait arrivé, en prêchant l'Evangile, à la ville d'Hiérapolis en Asie; les habitants adoraient une vipère; ils refusèrent d'écouter le saint et le crucifièrent la tête en bas. Il pria, la terre s'ouvrit et les idolâtres furent engloutis vivants dans l'enfer, mais le Sauveur apparut à l'apôtre et lui dit

(588) Pierre Chifflet (*Historia Ternoviensis*, Dijon, 1733, in-4°), mentionne comme la plus ancienne *Vie de saint Philibert*, celle que composa un moine de l'abbaye de Jumiéges, nommé Ermentaire, qui écrivait vers l'an 815, plus d'un siècle et demi après la mort de Philibert, laquelle arriva en l'an 655, selon le *Chronicon Rothomagense*, cité par Labbe, *Bibliotheca manuscriptorum*, I, 565, mais d'après les Bollandistes (*Acta Sanctorum*, t. IV, Augusti), Ermentaire avait travaillé d'après une biographie d'une date plus reculée.

(589) La *Vie de saint Philippe*, apôtre, en prose patoise de la haute Bourgogne, datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Paris dans le manuscrit de la bibliothèque Impériale, n° 7208, in-folio, f° 193-194. (Cf. *Man. fr. de la bibliothèque du Roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 229.)

qu'il n'était pas permis de rendre le mal pour le mal et qu'en punition de ce qu'il avait fait, il serait retenu quarante jours à la porte du paradis sans pouvoir y pénétrer. (Cf. Fabricius, *Cod. apocr. N. Test.*, t. II, p. 806.)

PHILIPPE D'AGIRONE (Saint). — Les Bollandistes ont publié une *Vie* apocryphe de saint Philippe d'Agirone (*S. Felippo d'Agirone*) en Sicile, mal attribuée à saint Athanase d'Alexandrie, et que Faselli et Rocha Pirra ont, de même que Henschenius et Papebroch, qualifiée d'apocryphe. Cette légende qui n'a rien ni de populaire ni de merveilleux, veut que saint Philippe ait vécu du temps de Néron; il florissait sous Arcadius. (*Act. SS.* Maii, coll. a God. Hensch. et Dan. Papeb. 6 soc. Jesu... Anvers, 1680, in-fol., die duodecima Maii, t. III; p. 26-36.)

**PHILOROMUS* et *PHILEUS* (Saints).— Ces martyrs furent décapités à Alexandrie, à l'époque de la persécution de Dioclétien, après avoir subi de cruels tourments. Leurs actes, où s'entremêle le récit de circonstances miraculeuses, ont été publiés en grec et en latin par le P. Combefis: *Illustrium Christi martyrum lecti triumphi*, Paris, 1660, p. 145-188.

PIERRE (Saint). — D'obscures traditions où l'œuvre de l'imagination populaire est indistincte, subsistent sur saint Pierre, qui ne méritent que peu l'attention des érudits (590).

Voragine est assez curieux; nous le citons tout entier :

LÉGENDE DE SAINT PIERRE.

Saint Pierre, apôtre, donna, au-dessus des autres apôtres, l'exemple d'une grande ferveur; car il voulut savoir le nom de celui qui devait trahir Notre-Seigneur, et, comme dit saint Augustin, il l'aurait mis en pièces avec les dents. Et Notre-Seigneur ne voulut pas nommer le perfide, parce que, ainsi que le remarque saint Chrysostome, saint Pierre se serait aussitôt levé et aurait tué ce traître. Il marcha sur les eaux de la mer; il trouva dans la bouche d'un poisson la pièce de monnaie demandée pour le tribut; il reçut du Seigneur la clef du royaume des cieux; il convertit trois mille hommes par sa prédication, le jour de la Pentecôte; il frappa de mort Ananie et Saphire; il guérit le paralytique Énée; il baptisa Corneille; il ressuscita Tabithe; il guérit les malades par l'ombre de son corps; il fut incarcéré par ordre d'Hérode, mais un ange le délivra. Quant à ce que furent sa nourriture et ses vêtements, il nous l'apprend lui-même dans le livre de saint Clément : « Je ne me nourris, dit-il, que de pain avec des olives, et je fais rarement usage de légumes. Mon habillement est, ainsi que tu le vois, une tunique avec un manteau, et, ayant cela, je n'ai besoin d'aucune autre chose. » On dit qu'il portait toujours dans son sein un suaire pour essuyer les larmes qu'il versait en abondance, ne pouvant retenir ses pleurs au souvenir de la bonté du Seigneur toujours présente à son esprit. Et quand il pensait à la faute qu'il avait commise en reniant son Maître, il ne pouvait non plus s'empêcher de pleurer, de sorte que son visage était comme tout brûlé de larmes, comme le rapporte saint Clément. Et lorsqu'il entendait au matin le chant du coq, il s'empressait de se lever, et il pleurait amèrement. Saint Clément raconte aussi que lorsqu'on mena au martyre l'épouse de saint Pierre, l'apôtre témoigna une extrême joie, et il l'appela en criant à haute voix : « O mon épouse, souviens-toi du Seigneur! » Une fois saint Pierre avait envoyé deux disciples pour prêcher, et lorsqu'ils se furent éloignés de vingt journées de marche, l'un d'eux mourut, et l'autre revint trouver saint Pierre, et lui raconta ce qui était arrivé. Et les uns dirent que c'était saint Martial, d'autres que c'était saint Fronton qui était mort ainsi, et que celui qui revint fut le prêtre George. Alors saint Pierre lui remit son bâton, lui disant d'aller retrouver son compagnon, et de lui poser dessus ce bâton. Cela fut fait, et le mort, qui gisait depuis quarante jours, se leva aussitôt et fut ressuscité. En ce temps-là, il y avait à Jérusalem un magicien nommé Simon qui prétendait avoir le plus grand pouvoir, et que ceux qui croyaient en lui devenaient immortels, et que rien ne lui était impossible (591). On lit, dans le livre de saint Clément,

(590) M. Douhaire qualifie d'*hymne incomparable* le chant de mort de saint Pierre dans sa légende par Abdias (cf. L'*Université catholique*, n° d'octobre 1838, p. 287), légende qui forme le 1er livre de l'*Historia apostolica* (t. I, p. 402-441 de l'édit. de Fabricius), elle présente, avec quelques développements de plus, la même narration que donne Jacques de Voragine. Nous allons reproduire ce chant de mort d'après la traduction de Lazius :

Cœpit de cruce ad populum loqui : O ineffabile ac profundum mysterium crucis! o inseparabile vinculum charitatis! Istud est lignum vitæ in quo Dominus Jesus exaltatus, omnia traxit ad se. Istud est lignum vitæ in quo crucifixum est corpus Domini Salvatoris. At in eo confixa est mors, et mundus totus æternæ mortis est vinculis absolutus. O gratia incomparabilis, et amor crucis inaccessibilis. Gratias itaque tibi, Domine Jesu, Fili Dei vivi, non solum voce et corde ago, sed etiam spiritu, quo te diligo, quo te loquor, quo te interpello, quo te teneo, quo te intelligo, quo te video. Tu mihi omnia et in omnibus, tu mihi totum et nihil mihi aliud præter te solum. Qui es bonus et verus Dei Filius, et Deus qui cum æterno Patre et Spiritu sancto, honor et gloria est, in cuncta semper sæcula sæculorum. Et cum magna voce omnis populus respondisset Amen, emisit spiritum.

(591) *Simon le Magicien est un personnage digne, à plus d'un titre, que la critique s'occupe de lui. Quelques fragments de ses écrits se trouvent dans le recueil de Grabe, *Spicilegium Patrum*, t. I, p. 307. Il fut le chef d'une secte de *simoniens* qui subsista peu de temps. On peut consulter à son égard Cave, *Scrip. eccles.*, t. I, p. 21; Brucker, *Hist. critica philosophiæ*, t. II, p. 667-679; Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. de l'Eglise*, t. II, p. 16; Matter, *Hist. du gnosticisme*, t. I, p. 185; les *Acta eruditorum*, 1712, p. 181; C. M. Travasa, *Storia critica delle vite degli eresiarchi del primo secolo*, Venise,

qu'il disait : « Je serai publiquement adoré comme un dieu, je jouirai des honneurs divins, et tout ce que je voudrai, je le ferai. Un jour que Rachel, ma mère, m'avait envoyé faire la moisson, voyant une faucille qui était par terre, je lui ordonnai de faucher d'elle-même, et elle fit dix fois plus de besogne que tous les moissonneurs. » Et il ajoutait, ainsi que le raconte saint Jérôme : « Je suis la parole de Dieu, je suis doué de beauté, je suis le Saint-Esprit, je suis l'âme de Dieu. » Il faisait se mouvoir des serpents d'airain ; il faisait rire des statues de bronze et de marbre, et chanter des chiens. Et comme il voulut disputer avec Pierre, et lui montrer qu'il était Dieu, au jour convenu, Pierre vint au lieu fixé pour la conférence, et il dit aux assistants : « La paix soit avec vous, mes frères, vous qui aimez la vérité. » Et Simon lui dit : « Nous n'avons pas besoin de la paix que tu nous offres ; car s'il faut la paix et la concorde pour arriver à la connaissance de la vérité, nous ne réussirons point. Les voleurs observent la paix entre eux, et je ne veux point invoquer la paix, mais la guerre ; car, entre deux adversaires, s'il y a la paix, l'un aura cédé à l'autre. » Et Pierre lui répondit : « Pourquoi redoutes-tu d'entendre parler de paix ? C'est du péché que vient la guerre, et où il n'y a pas de péché, là est la paix. La vérité se démontre dans les disputes, et la justice dans les œuvres. » Simon répondit : « Je te montrerai la puissance de mon Dieu, afin que tu m'adores aussitôt. Je suis la vertu céleste, et je puis voler à travers les airs ; je puis faire surgir de terre de nouveaux arbres, changer les pierres en pain, rester dans le feu sans en ressentir aucun mal, et je puis faire tout ce que je veux. » Mais Pierre réfutait les discours de Simon, et il faisait voir tous ses maléfices. Alors Simon, voyant qu'il ne pouvait résister à Pierre, jeta dans la mer ses livres de magie, de peur que Pierre n'en fît usage, et se rendit à Rome, où il voulait se faire passer pour un dieu. Saint Pierre, ayant appris cela, le suivit à Rome. Il y arriva la quatrième année du règne de Claude, et il y resta vingt-cinq ans. Et il ordonna évêques, pour l'assister, Lin et Clet, l'un pour l'enceinte de la ville, et l'autre hors des murs, ainsi que le raconte Jean Beleth. Se livrant à la prédication, il convertissait beaucoup de monde, et il guérissait beaucoup de malades. Louant et recommandant toujours dans ses prédications la chasteté, il convertit quatre concubines du gouverneur Agrippa, qui refusèrent d'approcher d'avantage de lui, ce qui mît Agrippa dans une grande colère contre Pierre. Ensuite le Seigneur apparut à l'apôtre et lui dit : « Simon et Néron ont de mauvais desseins contre toi, mais ne crains rien, car je suis avec toi, et je te délivrerai, et je te donnerai, pour te consoler, la visite de mon apôtre Paul, qui doit arriver demain à Rome. » Paul arrriva, en effet, comme le Seigneur l'avait prédit ; et il se mit à prêcher avec Pierre. Simon était l'objet du plus grand attachement de la part de Néron, qui voyait en lui son appui et le gardien de toute la ville. Et un jour qu'il était près de Néron, ainsi que le raconte le Pape Léon, sa figure changeait subitement d'aspect, de sorte qu'il avait l'air tantôt d'un vieillard, et tantôt d'un jeune homme. Ce que voyant, Néron croyait qu'il était le Fils de Dieu. Et Simon dit à Néron : « Afin que tu saches, grand empereur, que je suis le Fils de Dieu, fais-moi trancher la tête, et je ressusciterai le troisième jour. » Néron ordonna alors qu'on le décapitât ; mais Simon substitua à sa place un bélier, et le bourreau, croyant couper la tête à Simon, coupa celle de ce bélier ; et Simon, grâce à son art magique, n'eut aucun mal ; et ramassant les membres du bélier, il les cacha ; et il se tint, lui aussi, caché durant trois jours. Le sang du bélier restait où il s'était coagulé. Et, le troisième jour, Simon se présenta à Néron, disant : « Fais nettoyer mon sang, qui a été répandu ; car, après avoir eu la tête tranchée, je suis ressuscité le troisième jour, ainsi que je l'avais promis. » Néron, voyant cela, fut saisi de surprise, et ne douta pas que Simon ne fût le Fils de Dieu. Quelquefois, lorsqu'il était dans le cabinet de l'empereur, un démon, qui était revêtu de sa figure, haranguait le peuple au dehors. Et les Romains conçurent pour lui une telle vénération, qu'ils lui érigèrent une statue, et qu'ils mirent au bas cette inscription : « A Simon, le dieu saint. » Mais Pierre et Paul allèrent à Néron, et dénoncèrent tous les sortiléges de Simon. Pierre ajouta : « Ainsi qu'il y a deux natures en Jésus-Christ, celle de Dieu et celle de l'homme, ainsi il y a deux natures en Simon, celle de l'homme et celle du diable. » Et Simon dit, à ce que racontent saint Marcel et saint Léon : « Je ne supporterai pas davantage les attaques de cet homme, qui est mon ennemi, et j'ordonnerai à mes anges d'en tirer vengeance. » Pierre répondit ; « Je n'ai nulle crainte de tes anges : ce sont eux qui me redoutent. » Néron dit alors : « Est-ce que tu ne crains pas Simon, qui démontre sa divinité par les prodiges qu'il opère ? » Pierre répliqua : « Si la divinité est en lui, qu'il me dise ce que je pense, et je vais confier à ton oreille la pensée que j'ai en mon esprit, et il ne pourra nous tromper. » Néron dit : « Approche-toi, et dis-moi ce que tu penses. » Et Pierre, s'approchant, dit à

1757 ; Weiss, *Biographie universelle*, tom. XLII, p. 377, etc.

N'oublions pas ici une dissertation spéciale de C. G. Hallman, qu'il est à peu près impossible de se procurer en France : *De apostoli Simonis Petri cum Simone mago certamine*, Upsaliæ, 1725, in-4° ; M.ch. Sericius avait publié à Giessen, en 1664, *Pravitates Simonis magi, seu disquisitio historica de ejus hæresi*. L'écrit du pseudo-Marcellus, *De actibus Petri et Pauli et magicis artibus Simonis Magi*, se trouve dans le *Martyrologium Hieronymianum*, per Fr. Mar. Florentinum, Lucca, 1668, in-fol., p. 105.

l'empereur en secret : « Ordonne qu'on m'apporte un pain d'orge, et qu'on me le donne en cachette. » Quand Pierre eut reçu le pain, il le bénit, et il le mit sous sa tunique, et il dit : « Que Simon, qui prétend être Dieu, dise ce que j'ai pensé, ce que j'ai dit et ce que j'ai fait. » Simon répondit : « Que ce soit Pierre qui dise ce que je pense. » Et Pierre répliqua : « Ce que Simon pense, je montrerai que je le sais, et ce qu'il a pensé, je le ferai. » Simon, plein de colère, s'écria : « Que les chiens viennent, et qu'ils le dévorent. » Et aussitôt des chiens énormes apparurent, et ils se jetèrent sur saint Pierre; mais il leur présenta le pain qu'il avait béni, et aussitôt il leur fit prendre la fuite. Et il dit à Néron : « Je t'ai montré que je savais ce que Simon pensait contre moi. Il avait promis d'envoyer contre moi des anges, et ce sont des chiens qu'il a fait venir, montrant ainsi que ce n'est pas sur des anges, mais sur des chiens qu'il a pouvoir. » Simon, enflé d'orgueil, prétendit ensuite qu'il pouvait ressusciter les morts. Et un jeune homme étant mort, on fit venir Pierre et Simon, et il fut décrété que celui qui ne ressusciterait pas le mort serait lui-même puni de la peine capitale. Simon ayant fait ses enchantements sur le cadavre, les assistants virent la tête se remuer. Alors les assistants, poussant des cris, voulaient lapider Pierre; mais l'apôtre, ayant réclamé un moment de silence, dit : « Si le mort est ressuscité, qu'il se lève, qu'il marche et qu'il parle; autrement, sachez que ce n'est qu'un fantôme qui lui fait remuer la tête. » On éloigna Simon du lit, et le mort resta immobile. Mais Pierre, se tenant debout et ayant fait sa prière, dit : « Jeune homme, au nom de Jésus-Christ de Nazareth, qui a été crucifié, lève-toi, et marche. » Et aussitôt le mort se leva, et il marcha. Alors le peuple voulut lapider Simon; mais Pierre dit : « Il est assez puni en étant forcé de reconnaître qu'il est vaincu dans son art. Notre Maître nous a appris qu'il fallait rendre le bien pour le mal. » Simon dit : « Sachez, Pierre et Paul, que vous n'obtiendrez pas ce à quoi vous aspirez, et que je n'aurai pas la complaisance de vous faire obtenir la couronne du martyre. » Et ils répondirent : « Qu'il nous advienne ce que nous désirons; mais toi, tu n'en retireras aucun avantage, et, toutes les fois que tu parles, tu mens. » Alors Simon, à ce que dit saint Marcel, alla à la maison de Marcel, son disciple, et il attacha un très-gros chien à la porte, en disant : « Je verrai à présent si Pierre, qui a coutume de venir te voir, pourra entrer. » Un moment après, Pierre vint, et ayant fait le signe de la croix il détacha le chien. Et le chien poursuivit Simon en manifestant une vive colère, et l'ayant saisi, il le jeta par terre, et il voulut l'étrangler. Pierre, accourant alors, cria au chien de ne faire aucun mal à l'enchanteur; et le chien ne blessa point son corps, mais il mit ses vêtements en pièces, et il le laissa nu sur le sol. Le peuple, et les enfants surtout, coururent à la poursuite du chien, et le firent sauver hors de la ville, comme si c'eût été un loup, et Simon ne pouvant supporter la honte de cet affront, resta un an sans reparaître. Et Marcel, ayant vu ces miracles, se mit à la suite de Pierre. Simon, revenant ensuite, rentra dans les bonnes grâces de Néron. Et, à ce que raconte le Pape Léon, il convoqua le peuple, et il se plaignit de ce que les Galiléens l'offensaient très-gravement; et il dit qu'il voulait déserter la ville qu'il avait l'habitude de protéger, et qu'il fixerait un moment où il monterait au ciel; car la terre n'était plus digne de lui servir de séjour. Ce moment étant arrivé, il monta sur une tour élevée, ou, à ce que rapporte Lin, sur le Capitole, et, se précipitant en bas, couronné de lauriers, il se mit à voler. Néron dit alors à Pierre et à Paul : « Cet homme dit vrai; vous, vous n'êtes que des imposteurs. » Pierre dit à Paul : « Lève la tête et vois. » Paul ayant levé la tête, et voyant voler Simon, dit à Pierre : « Pourquoi t'arrêtes-tu? achève ce que tu as commencé; le Seigneur nous appelle. » Et Pierre dit : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je vous commande, anges de Satan, vous qui portez Simon dans les airs, de ne pas le porter davantage, mais de le lâcher. » Et aussitôt Simon tomba, et, s'étant fracassé la tête, il expira. Néron, apprenant cela, fut très-affligé d'avoir perdu un tel homme, et il dit aux apôtres : « Vous avez agi ainsi par mauvaise intention contre moi, et je ferai de vous un exemple. » Et il les remit dans les mains de Paulin, homme du rang le plus distingué; et Paulin les fit enfermer dans la prison Mamertine, sous la garde de deux soldats nommés Processus et Martinien; mais Pierre convertit ces soldats à la foi, et ils ouvrirent la prison, et ils le laissèrent aller. Après le martyre des apôtres, Paulin fit saisir Processus et Martinien, et comme ils confessèrent qu'ils étaient chrétiens, ils eurent la tête tranchée d'après l'ordre de Néron. Les frères priaient Pierre de s'éloigner de Rome, et il s'y refusa longtemps; mais enfin il céda à leurs prières. Et quand il fut venu à la porte à l'endroit où est maintenant l'église de Sainte-Marie *ad Passus*, il vit Jésus-Christ qui venait vers lui, et il lui dit : « Seigneur, où allez-vous? » Et le Sauveur répondit : « Je vais à Rome pour y être crucifié de rechef. » Et Pierre répliqua : « Seigneur, est-ce que vous serez crucifié une seconde fois? » Et Jésus répondit : « Oui. » Et Pierre dit : « Seigneur, je reviendrai avec vous, afin d'être crucifié avec vous. » Et le Seigneur remonta alors au ciel, tandis que Pierre versait des larmes. Et comme il comprit que son martyre lui était ainsi prescrit, il rentra à Rome. Et après qu'il eut raconté cela aux frères, il fut saisi par les satellites de Néron, et envoyé au gouverneur Agrippa; et sa figure devint resplendissante comme le soleil, ainsi que l'atteste Lin. Et Agrippa lui dit : « N'es-tu pas cet homme qui soulève le peuple et qui tire vanité de ces misérables fem-

mes que tu éloignes du lit de leurs maris ?» L'apôtre le reprenant, répondit qu'il ne tirait vanité que de la croix de Notre-Seigneur. Et il fut crucifié, comme étant étranger, tandis que Paul, en sa qualité de citoyen romain, eut la tête tranchée. (Jac. a Vor., *Legenda aurea*... ed. doct. Th. Graesse Lipsiæ, 1850, in-8, p. 368.)

Une histoire de saint Pierre, écrite en langue persane, œuvre du jésuite Jérôme Xavier, a été publiée à Leyde en 1639, in-4°, avec une traduction latine par un orientaliste protestant, Louis de Dieu, qui y a joint des notes. Cette histoire reproduit, mais en les amplifiant et en y joignant de nouveaux détails, les récits qu'on trouve dans la *Légende dorée*.

PIERRE ET LE JONGLEUR (SAINT). — On trouve dans Legrand d'Aussy (*Fabliaux ou contes des* XIIe et XIIIe *siècles*... Paris, 1779-1781, in-8°, 4 vol., t. II, p. 36) ce conte du *jongleur qui alla en enfer*, ou de *saint Pierre et du jongleur*. Il en rapproche le *miracle de S. Guilain*, représenté dans l'abbaye de ce nom en Hainaut.

M. Magnin, dans un article du *Journal des Savants* (décembre 1852, p. 779) sur la *Chanson de Roland* publiée par M. F. Génin, cite le fabliau de *Saint Pierre et du jongleur;* il remarque que ce titre, emprunté au *mss. de la bibl. Impériale*, n° 7218 du fonds français, est autrement conçu dans le n° 1239 du fonds Saint-Germain, folio 46, où on lit: *D'un jongleor qui ala en Enfer et perdit les âmes aus dez.*

Barbazan a publié, d'après les manuscrits de la bibliothèque Impériale, n° 7218 et 1830, fonds Saint-Germain, le texte du conte de *Saint Pierre et du jongleor* (*Fabliaux et contes*..., éd. de Méon, Paris, 1808, 4 vol, in-8°, t. III, p. 282). Ce petit poëme de 413 vers commence ainsi :

Qui de bien dire s'entremet
N'est pas merveille s'il i met
Aucun biau mot selonc son sens...

Voici une citation qui montre de quelle manière l'auteur aborde son sujet :

Or vous dirai come il avint
Au jougleor que enfer tint,
Et come saint Pierre exploita.
Droitement en enfer entra,
Moult etoit bien appareilliez,
Barbe et noire, grenons trechiez,
En enfer est toz sens entrez,
Un berlenc aporte et trois dez,
Delez le jougleor s'assist
Tout coiement, et se li dist :
Amis, feit-il, veus-tu jouer ?
Vois, quel berlenc pour hazeter,
Et s'ai qui sont plenier,
Tu pues bien a moi guaignier
Bons esterlins priveement.
Lors li monstre delivrement
La borse où li esterlin sont.
Sires, li jougleres respont,
Je vous jur Dieu tout sans faintise
Que n'ai el mont fors ma chemise,
Sire, por Dieu, alez-vous-ent,
Certes, je n'ai goute d'argent.
Dist saint Pierres, biaus dous amis,
Met de ces ames cinq ou sis.
Sire, fet-il, je n'oseroie,
Car se une seule en perdoie,
Mon mestre me le dengeroit,
Trestous vif me mengeroit.
Dist saint Pieres, qui li dira,
Ja por vingt ames n'i parra
Voiz ci l'argent qui toz est fins,
Guaigne a moi ces esterlins,
Qui tuut sont forgié de novel
Je te done vingt sols de fardel,
Si met des ames un vaillant.
Quant cil vit qu'il en i ot tant,
Les esterlins moult convoita ;
Les dez prist, si les manoia,
A saint Pierre dist à droiture,
Juons or, soit en aventure,
Une ame au cop tout à eschars,
Mes deux, dit-il, trop est coars,
Et qui bon l'a si l'envit d'une,
Ne me chaut quelle, ou blanche, ou brune.
Dist le jougleres, je l'otri,
Et dist saint Pierre, je l'envi
Devant le cop, fet-il, Deable,
Metez donc l'argent sur la table....

M. Bruce-White, dans son *Histoire des langues romanes*, Paris, 1841, t. III, p. 121 et suiv., a également donné une analyse de ce fabliau.

PIERRE L'EXORCISTE, et *MARCELIN* (SAINTS). — Saint Pierre l'Exorciste était retenu en prison par Arthimius, dont la fille était possédée du démon ; et, comme Arthimius se lamentait, Pierre lui dit que, s'il croyait en Jésus-Christ, sa fille serait aussitôt guérie. Et Arthimius répondit : « Je ne sais comment ton Maître peut guérir ma fille, lui qui ne te délivre pas, toi qui souffres tant pour lui. » Et Pierre lui dit : « Il a bien le pouvoir de me délivrer de ton joug; mais il veut que je mérite, par mes souffrances, la gloire éternelle. » Et Arthimius répliqua : « Si ton Maître te délivre des doubles chaînes dont je te ferai attacher, et s'il guérit ma fille, je croirai en lui. » Et voici que saint Pierre, vêtu de vêtements blancs, lui apparut, et la fille fut guérie; et Arthimius se fit baptiser, ainsi que tous les gens de sa maison. Et beaucoup d'autres crurent aussi, et le bienheureux Marcelin, prêtre, les baptisa. Et le gouverneur de Rome, instruit de cela, se les fit tous amener, et il fit enfermer Pierre et Marcelin dans des cachots séparés, et Marcelin fut attaché nu sur du verre cassé, et on lui refusa la clarté du jour et l'eau ; et Pierre fut enfermé dans un cachot très-profond et très-étroit. Mais l'ange du Seigneur délivra Pierre, et les conduisit à la maison d'Arthimius, et il leur dit d'y rester sept jours, et de se présenter ensuite devant le juge; et le juge, furieux de ce que les martyrs lui étaient échappés, ordonna d'arrêter Arthimius et de l'enterrer vivant ainsi que sa femme. Les sept jours s'étant écoulés,

saint Marcelin célébra la messe en présence des fidèles, et il se livra ensuite au juge, et les saints lui dirent : « Nous aurions pu nous enfuir, mais nous ne l'avons pas voulu. » Et les païens, irrités, leur tranchèrent la tête, l'an du Seigneur deux cent quatre-vingt-sept. Un des bourreaux, nommé Dorothée, vit leurs âmes, couvertes de vêtements blancs, monter au ciel, portées par les anges (591*); il se fit chrétien et il mourut dans le Seigneur. (*Légende dorée.*)

***PILATE.**— Des légendes fort anciennes se sont répandues dans l'imagination populaire au sujet du juge inique qui condamna le Sauveur.

M. E. du Méril (*Poésies populaires latines du moyen âge*, p. 340 et suiv.) mentionne deux de ces légendes qui montrent une direction toute opposée; suivant l'une, Pilate avait professé le christianisme, on alla jusqu'à affirmer qu'il était mort pour la foi dans la grande persécution de Néron, et on le vénéra comme un martyr. (*Voir* Fabricius, *Codex apocr. N. Test.*, t. III, p. 505.) Remarquons, à cet égard, que les Coptes prétendent que Pilate reconnut son crime, le lava dans les eaux du baptême d'abord, dans son sang ensuite, et qu'il mourut évêque et martyr. La lecture de la légende qui fait mention de cette conversion prétendue, occupe, dans les églises d'Egypte, une partie de la nuit du vendredi saint. (Le P. Sicard, *Lettres édifiantes.*)

Suivant d'autres traditions, on ne vit en Pilate qu'un juge prévaricateur, et on voua sa mémoire à l'indignation publique. Il paraît que rappelé à Rome, par suite des plaintes des Juifs (Josèphe, *Antiq. jud.*, l. xviii, c. 5), il ne satisfit point Tibère, et qu'il fut exilé dans les Gaules, dont il était originaire. On profita du silence de l'histoire pour lui composer une vie de scélératesse. Il règne, entre les diverses versions de cette légende, un accord remarquable; elles ne diffèrent que par quelques circonstances de la mort de Pilate, qui sont beaucoup moins historiques que géographiques. M. du Méril transcrit, d'après cinq manuscrits disséminés dans diverses bibliothèques, une de ces relations composée de près de trois cents vers (p. 343-357), et il en donne (p. 359 et suiv.) une traduction française inédite, qui remonte au moins au xiiie siècle, et qui est contenue dans le manuscrit nº 7595 de la bibliothèque Impériale.

Jacques de Voragine dit que Pilate se donna la mort, et telle est l'opinion de la plupart des anciens auteurs, Orose, Fréculphe, Bède, etc. Jean d'Antioche affirme que Néron le fit mourir en punition de sa participation à la mort du Sauveur.

Un ouvrage que nous avons déjà cité, la *Vie de Jésus-Christ avec sa Passion*, imprimé plusieurs fois au commencement du xvie siècle, raconte très en détail la fin de Pilate. D'après un récit naïf, *Pilate refusa de payer tribut à l'empereur Vespasien, s'allia au roi Archélaus, et défendit vigoureusement Jérusalem contre les Romains.* Une liste des sommaires des chapitres donnera une analyse exacte de cette production singulière :

Comment Pilate alla tenir son conseil

Comment Pilate et le roy Archélaus veirent la vallée de Josaphat pleine deaue, dont ilz furent bien esbahys.

Comment Pilate et le roy Archélaus veirent qu'ilz estoient si fort assiegez et qu'on faisoit les fossez, et ils furent fort esbahys (592).

Comment Pilate et le roy Archélaus vindrent assaillir l'empereur a moult grant puissance.

Comment Dieu fist ung beau miracle, car le soleil qui estoit en occident retourna en orient.

Comment Pilate eut en son conseil qu'il fist enterrer tous les mors en une parfonde fosse.

Comment ung ange du ciel vint dire à la royne qu'elle mangeast de son enfant.

Comment Pilate envoya querir du roust qu'il avoit senty si bon en passant parmi les rues.

Comment Pilate se leva de son list tout deconforté et s'en alla tenir son conseil avec ses barons.

Comment Pilate et le roy Archélaus envoyerent ung messaiger à l'empereur Vespasien.

Comment le roy Archélaus parla a l'empereur Vespasien et luy pria qu'il eust mercy de luy.

Comment ceulx de Hierusalem veirent que le roy Archélaus s'estoit tué.

Comment ceulx de Hierusalem, par la grant force de faim qu'ilz avoient, mangerent leurs tresors.

(591*) Dans un grand nombre de légendes il est question d'âmes que l'on vit monter au ciel accompagnées par des anges. M. A. Maury en mentionne quelques exemples d'après les *Vies des saints* de Giry. Saint Antoine aperçut l'âme du bienheureux Paul qui montait au ciel, au milieu des anges, des prophètes et des apôtres (15 janvier). On vit les âmes de saint Pierre et de saint Marcellin s'élever dans les airs sous la figure de jeunes filles parfaitement belles, ornées de pierreries et portées par la milice divine (2 juin). Saint Benoît vit l'âme d'un évêque de Capoue que des anges enlevaient au ciel dans une sphère de feu (21 mars).

Des figures d'âmes de bienheureux reçues par les anges se trouvent sur de nombreux monuments, tels que le portail de saint Trophime d'Arles, le portail de Saint-Gilles, les tombeaux d'Alphonse II, comte de Provence, à Aix, et de l'évêque Maurice, à la cathédrale de Rouen. Quelquefois l'âme est portée par un seul ange sur la main duquel elle est assise en tendant les bras vers le ciel comme on l'observe dans une fresque du xiiie siècle de l'église des Trois-Fontaines, et dont le sujet est la mort de saint Anastase.

(592) Parmi les détails de ce siége, on peut signaler la manière dont Vespasien approvisionne d'eau son armée; il fait étendre sur des ponts en manière d'aqueduc soixante mille peaux de bœufs et de vaches pour amener dans la vallée de Josaphat les eaux du fleuve du Diable, qui n'est autre que la mer Morte.

Comment Titus manda à l'empereur que Pilate luy vouloit rendre la cite.

Comment l'empereur parla à Pilate et luy dict qu'il nauroit mercy de luy non plus qu'il eut de Jesu Christ.

Comment l'empereur feict vendre tous les Juifs et en feict donner trente pour ung denier (593).

Comment ung Juif revela que Pilate leur avoit feict manger tout leur or et leur argent.

Comment l'empereur feict lier Pilate et l'emmena.

Comment les senateurs de Romme iugerent Pilate à mort par la iustice de Vienne en vingt et deux iours.

Comment l'empereur feict escripre une lettres scellées et la sentence de Pilate donnee pour porter à Vienne.

Comment après que Pilate fut tyré du puit on le mist en la tour sur le pont de Vienne.

Comment les pescheurs laisserent aller quatre cens toyses de cordes et ne trouverent point le fond.

La mort de Pilate est narrée de la façon suivante :

« Quant les justiciers eurent veu les lettres de l'empereur et la sentence de Pilate, ils feirent faire une chaire et le feirent seoir dedans, et ne se pouvoit bouger, et le misrent en ung pays pres de l'eaue, et luy donnoient assez à boire et à manger, et demeura la iusques à ce que le pillier fust faict pour le justicier. Les chevaliers qui l'avoient amené dirent qu'ils ne s'en retourneroient point iusques a tant qu'ils en eussent veu faire la justice, et la fin, dont les seigneurs de Vienne furent ioyeulx et souvent leur donnoient a disner et faisoient grand honneur. Quand le pillier fut faict, il estoit heure de vespres, et le lendemain on le devoit mettre au pillier.

« Peu après les justiciers furent tirer Pilate du puis, lequel fut si fort changé par le visaige qu'il ne sembloit pas avoir visaige d'homme, mais de diable; lors ilz le firent mettre en une tour qui estoit sur le pont de Vienne du fleuve du Rosne : celle tour estoit tres-forte en trois estages : au premier estage mirent des gensdarmes, au second ilz mirent Pilate et au plus hault mirent grant nombre de gensdarmes pour le garder, et quant vint le lendemain à l'heure de tierce, les justiciers allerent à la tour pour mener Pilate au pilier et dirent à ceulx qui le gardoient qu'ilz l'amenassent. Tout le peuple estoit sur le pont attendant à veoir quelle justice on feroit de Pilate. Quand les gardes le vouloient prendre et mener pour en faire justice, tout autour de la tour aux creneaulx avoit si grande multitude de diables qui crioient : il est nostre, et cestoit grand horreur a ouyr. Adonc la tour trembla tellement que tous les iusticiers, chevaliers, gardes et tous ceulx qui estoient dedans la tour senfuirent sur le pont et incontinent veirent tant de diables sur les creneaulx que cestoit chose merveilleuse et horrible, et ny avoit celuy qui neust si grant paour, et veirent que la tour entroit au Rosne et fondit en abisme. Et tous les bourgeois et tous les ceulx qui estoient devant la tour furent espouventez et esmerveillez. Ils voulurent esprouver si la tour estoit entree gueres par fond au Rosne et dirent aux pescheurs : Il vous faut aller en ung basteau avec des cordes ou la tour est entree et sçavoir si la tour est entree guieres par fond.

« Quand les pescheurs veirent que leaue tournoit touiours ilz dirent qu'ilz ny entreroient point que premiers neussent essaye s'il y avoit peril ou non. Adonc ilz prindrent ung basteau et bien quatre cens toyses de cordes avoyent appareillees, et attacherent le basteau par lun des boutz de la corde, puis monterent sur le pont en droit de la ou tournoit leau et la feirent aller la corde avec le basteau autant que tout fut dedans fors le bout de la corde qu'ilz tenoient ou ilz attacherent ung grant tonneau plein de liege, puis le laisserent aller et entrer dedans le basteau corde et tonneau ou estoit fondue la tour. Et ainsi mourut Pilate ne oncques puis on ne trouva rien de luy ni du basteau ni tonneau plein de liege et encores aujourdhuy y tourne leau (594). Et le pilier où il devoit estre justicié demoura tout faict en la place de Vienne. Les diables feirent ces choses affin qu'il ne se repentist car silz leussent faict mourir par justice par adventure qu'il se fust repenty et leussent perdu et pour ce les diables le firent pour avoir le corps et lame. Et apres ces choses faictes, les chevaliers retournerent à Romme et compterent à l'empereur toute la fin de Pilate, présent Titus, Joseph d'Arimathie et aultres gens dont chascun en fut ébahy et se recommandèrent tous a Jesus-Christ. »

Le vieil ouvrage qui nous fournit ces détails rapporte aussi la sentence rendue par Pilate contre le Sauveur.

« L'an de Nostre-Seigneur Jésu Christ cinq cent onze, fut trouvé à Vienne, un petit coffret caché soubz terre : la sentence donnée par Ponce-Pilate à l'encontre de Jesu-Christ, nostre Saulveur, translatée de latin en françoys comme sensuyt.

(593) L'auteur s'exprime ainsi : « Vespasien fist prendre six denierees (*six séries de trente*) de Juifz et les fist attacher et mener à Acre et fait appareiller trois nefz et en chascune fest mettre deux denierees de Juifz sans nulz vivres et avec dautres basteaux les feit conduire bien profond en la mer, et leverent les voilles et laisserent aller à l'adventure la ou il plairoit à Dieu ; mais Dieu ne voulut pas qu'ils perissent, mais voulut quils demeurassent en terre, en remontrance de sa passion. Lune des nefz vint à Narbonne, lautre à Bourdeaulx et lautre en Angleterre, et disent que Dieu le faisoit par miracle. »

(594) Les différentes versions diffèrent sur l'endroit du fleuve où Pilate fut jeté; la plupart disent que ce fut à Vienne ; d'autres transposent le siége de la tradition en Suisse. On montrait à Vienne, à la porte du côté de Lyon, une tour qui passait pour avoir été le théâtre de la captivité et du suicide de Pilate. *Voir* E. Duméril.

« Nous, Ponce-Pilate, prevost et juge en Hierusalem, soubz très-puissant et monarque Empereur Tybère César, duquel très-heureux le Très-Haut soit garde de son empire. A tous et chascuns, salut. Nous estans seans pour iuge en la synagogue du peuple de Judée, pour le grant amour qu'avons à justice; nous a esté présenté Jésus de Nazareth, qui, follement a asseuré et affermi soy estre fils de Dieu, combien qu'il soit né d'une poure femme. Oultre se dict estre roy des Juifs, et le presche et se vante de destruire le magnifique et excellent temple de Salomon, et aussi séduict et révoque tout le peuple de la loi de Moyse, très-approuvée, lesquelles choses veues, considérées et approuvées, l'avons condamné et proscript à estre crucifié et mis à mort, au gibet, entre deux larrons, chascun à costé. »

Cet arrêt, bien plus développé, et encadré dans des circonstances apocryphes, a reparu sous le titre suivant :

« Thrésor admirable de la sentence prononcée par Ponce-Pilate, contre nostre Sauveur Jésus-Christ, trouvée miraculeusement escripte sur parchemin en lettres hébraïques, dans un vase de marbre, enclose de deux contre-vases de fer et de pierre, en la ville d'Aquila, du royaume de Naples, sur la fin de l'année 1580, traduicts d'italien en françoys, tant pour l'utilité publique et exaltation de notre saincte foy, que pour louange de ladite ville. » Paris, 1581, petit in-8° de 48 pages. Il existe une autre édition, Paris, 1621, et une réimpression *fac-simile* de l'édition originale, a été publiée à Paris, en 1839.

Les *Actes de Pilate*, c'est-à-dire le rapport adressé par le préteur romain à l'empereur Tibère, sur la personne et la vie de Jésus, forment une composition apocryphe qui eut de la vogue vers le IVe siècle. Quelques auteurs ont cru, mais à tort, que l'évangile apocryphe qui porte le nom de Nicodème était la reproduction de ces *Actes* : c'est une erreur, car, ainsi que l'a remarqué M. Alfred Maury, « il est, dans cet Evangile, parlé du préteur en des termes qui éloignent la pensée que le faussaire ait pu vouloir qu'on attribuât cet ouvrage au magistrat romain. D'ailleurs, l'attribution que la tradition faisait à Nicodème, de l'Evangile inscrit sous son nom, montre que le souvenir de Pilate ne s'y était nullement attaché. On peut, tout au plus, admettre que le faussaire avait fait à ces *Actes* quelques emprunts (594*). »

Dans un ancien *Mystère de la Passion*, en allemand, que M. Mone a publié dans ses *Schauspiele des Mittelalters*, Pilate s'oppose avec énergie à la mort du Sauveur. (*Voir* E. Duméril, ouvrage cité, p. 454.)

La croyance de Pilate à la divinité de Jésus-Christ est exprimée vivement dans le roman inédit *des Empereurs de Rome* par Calendre, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque Impériale, et dont M. E. du Méril, t. I, p. 454, transcrit un passage :

Il a mandé de Jhesu Crist
Les miracles qu'il feisoit,
Et s'il bien dire il oyoit,
Li plusor le tienent por Deu,
Por salvèment et por lor preu,
Car tant de miracles feisoit
Qe li plus de la gent disoit
Qe Dex estoit il voirement
Car il faisoit apertement
Les sorz oïr, les muz parler
Et les contrez sordre et aler,
Les avugles raluminoit
Et les fors del son rasenoit;
Les pecheors reconfortoit
Et les cors morz resucitoit.

Le mystère de la *Vengence nostre Seigneur Jésu-Crist*, renferme une récapitulation sommaire de toute l'histoire de Pilate; c'est un récit qu'il fait de sa vie avant de *se tuer d'un cousteau* (éd. de J. Petit. s. l. ni d.; M. E. Du Méril, t. II, p. 357, a transmis ce passage.

N'oublions pas un livret assez rare quoiqu'à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe, il eût en ses mains trois éditions qu'énumère et décrit le *Manuel du libraire*, il a pour titre : *La destruction de Jérusalem et la mort de Pilate.* C'est, au fond, un extrait de cette *Vie de Jésus-Christ* à laquelle nous venons de faire des emprunts.

Un auteur allemand du XIIe siècle a fait de l'histoire de Pilate le sujet d'un petit poëme de six cent dix-neuf vers, qui a été imprimé par extraits dans quelques recueils, et que M. Massmann a donné en entier dans ses *Poésies allemandes du* XIIe *siècle*, Quedlinburg, 1837, t. I, p. 145. Il existe aussi une pièce en vers latins léonins sur le même sujet, composée au XVe siècle; elle a été insérée dans le recueil de M. Mone : *Anzeiger für Kunde des deutschen Vorzeit*, 1835, p. 425.

(594*) *V.* au sujet de ces actes : Henke, *De Pontii Pilati actis in causa Jesu Christi ad imp. Tiberium missis*, dans ses *Opuscula*, p. 199; Cave, *Scrip. eccles.*, t. I, p. 38; Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 24; Ceillier, *Hist. des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 495, etc. Les *Actes* en question se rattachent aux deux prétendues lettres de Pilate à Tibère qui sont parvenues jusqu'à nous; *voir* J. G. Altmann, *Disquisitio historica critica de epistola Pontii Pilati ad Tiberium qua Christi miracula, mors et resurrectio recensuit*, Bernæ, 1755, in-4°; Van-Dale, *De oraculorum ethnicorum duratione*, p. 452-459, p. 608-624; dom Calmet, *Prolégomènes de l'Ecriture sainte*, t. III, p. 651; Fabricius, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. I, p. 214-237; t. III, p. 465-485; Birch, *Auctuarium codicis apocryphi Novi Testamenti*. (Halniæ, 1804, in-8°, *Prolegomena*, p. VII-LXI.)

Thilo, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, 1832, p. 803, a publié le texte grec de la lettre de Pilate a Tibère; on en connait deux rédactions; l'une a été publiée par Fabricius, l'autre par Birch, d'après un manuscrit de la bibliothèque Impériale de Vienne. Thilo a revu le texte sur deux manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Paris. Il y a joint des notes et l'indication des principales variantes.

Observons, en finissant, que Fabricius (*Codex apocryph. N. Test.*, t. III, p. 398) mentionne un livret écrit en allemand, quoique ayant un titre latin : *Historica anecdota*, 72 pages in-8, avec l'indication supposée de Jérusalem. Cet ouvrage, qui s'annonce comme la traduction faite d'après une version latine d'un orignal syriaque, renferme l'histoire de Claudia Procula, femme de Pilate ; c'est un tissu de contes sans vraisemblance et sans intérêt.

POEME A LA LOUANGE DE N.-D. — V. NOTRE-DAME, § 2.

POTIT (SAINT). — Saint Potitus, martyr en Asie-Mineure, dans la seconde moitié du IIe siècle, a été en Sicile, en Sardaigne, en Italie, l'objet d'une grande vénération. Les Bollandistes ont publié un grand nombre d'hymnes où il est célébré. (*Act. SS. Januarii*, Anvers, 1643, in-folio, t. I, die decima tertia, p. 764.)

**PRETRE-JEAN*. — Les croyances relatives à ce monarque fantastique méritent ici quelque mention : le moyen âge fit du Prêtre-Jean un souverain chrétien des plus puissants dont le séjour fut placé, tantôt dans l'Ethiopie, tantôt dans la Tartarie. Quelle était l'origine de ces inventions étranges? M. d'Avezac a exposé, avec une lucidité remarquable, les points les plus difficiles de ce problème. (Voir la notice mise en tête de l'édition donnée par la Société de géographie de la *Relation des Mongols* par le frère Jean du Plan de Carpin.

Parmi les ouvrages anciens qui se rapportent à ce sujet, nous signalerons la *Lettre du prestre Jehan à l'empereur de Rome et au roy de France*, in-4°, sans lieu ni date, douze feuillets, fin du XVe siècle. Ce document curieux a été inséré tout au long dans un livre fort intéressant, publié par M. Ferdinand Denis (*le Monde enchanté*, 1843, in-32, p. 186-205). Nous en extrairons quelques passages se rapportant à des traditions légendaires :

« Sachez que nostre terre est divisée en quatre parties, car ils y sont les *Yndes*. Et en la maieur Ynde gist le corps saint Thomas l'apostre, pour lequel Nostre-Seigneur Jésus-Christ fait plus de miracles que pour saints qui soyent en paradis, car il presche une fois l'an corporellement en son église à toutes gens, et presche en ung palais que vous orrez.

« Item en nostre terre y a une autre manière de gens qui ne vivent lors que de char crue d'ommes, et de femmes, et de bestes, et ne doubtent point à mourir. Et quand l'ung d'eux est mort, soit père ou la mère, ils les mangent tout cruz. Et dient que bonne chose naturelle est de manger char humaine, et font ce en remission de leurs pechez. Et celles gens sont maudits de Dieu et sont appelez got, magot, et est plus de nacions de celles gens, que de toutes autres gens, lesquels s'esprendront par tout le monde en la venue de l'Antecrist, car ilz sont de son alliance et compagnye. Et celles gens sont ceulz qui enclouèrent le roy Alexandre en Macédonne et le mirent en prison et leur eschappa. Toutes voyes Dieu leur envoyera du ciel fouldre et feu ardent qui tous les ondra et confondra, et l'Antecrist aussy, et par telle manière seront destruiz et gastez.

« Item, sachez que entre nous et les Sarazins court une rivière que l'on appelle Ydoniz, et vient de paradis terrestre, et est toute pleine de pierres précieuses.

« Item, sachez qu'y a une fontaine que qui en peut boire de l'eaue troys fois à jun il n'aura maladie de trente ans, et quant il en aura beu il lui sera avis qu'il ait mangé toutes les meilleures viandes et espices du monde ; elle est toute pleyne de la grace du Saint-Esprit. Et qui se peut baigner en la fontayne, s'il est en l'âge de cent ans ou de mille, il retourne en le age de trente et deux ans.

« Item en nostre terre est l'arbre de vie, duquel vient le cresme, et ycelluy arbre est tout sec, et un serpent le garde et veille tout l'an, le jour et la nuyt, fors que le jour de la saint Jehan qu'il se dort jour et nuyt. Et adonc nous allons à l'arbre, et en tout l'an n'en vient que troys livres, lesquelles viennent goutte après goutte.

« Item en nostre terre n'a nuls larrons, car Dieu et saint Thomas les confondroyent. »

Un opuscule latin, qui parut à la fin du XVe siècle, et obtint plusieurs éditions, a pour titre : *De ritu et moribus Indorum, Epistola de Johanne qui dicitur presbiter Indie*. (*Voy.* le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 722.) Une traduction française, un peu arrangée, forme un petit in-4° de treize feuillets : *Nouvelles de la terre de Prestre Jehan*. C'est à peu près le même ouvrage que la *Gran magnificentia del Prete-Ianni, signore dell India Maggiore e della Ethiopia*, petit poëme italien en cinquante-neuf stances de huit vers, composé par Julien Dati. Un exemplaire de ce livret, de quatre feuillets in-4°, s'est adjugé au prix élevé de 230 fr., en 1847, à la vente Libri.

PRISCA (SAINTE). — La légende de cette vierge rapporte qu'elle souffrit le martyre dans un âge fort tendre, pour avoir refusé de sacrifier aux dieux. Elle fut exposée aux bêtes de l'amphithéâtre, mais les lions s'approchèrent d'elle avec respect. On lui coupa la tête, et son corps resta abandonné sur la voie publique ; un aigle survint et veilla pour la défendre contre les autres oiseaux de proie jusqu'à ce que les Chrétiens eussent donné la sépulture aux restes de la martyre.

PROSDOCIME (SAINT). — Les traditions relatives à ce saint confesseur n'ont point été comprises dans les premières éditions de la *Légende dorée ;* mais elles ont été recueillies par les continuateurs de Jacques de Voragine, et nous ne devons point les omettre.

Prosdocime naquit d'une famille très-distinguée, et ses parents le firent élever avec grand soin dans la connaissance des lettres, et il désirait se livrer à l'étude de la véri-

table sagesse; mais comme il ne trouvait autour de lui personne qui pût le retirer des voies de l'erreur et lui montrer le chemin de la vérité, il se joignit à deux hommes de grande vertu, Marc et Apollinaire, et il partit avec eux, et il se rendit à Antioche, où il se présenta à l'apôtre saint Pierre et se mit sous sa direction, afin de profiter de ses préceptes et d'arriver au mépris du monde et de la concupiscence. Pierre le reçut avec joie, et, de jour comme de nuit, il vaquait avec eux au service de Dieu, et il les instruisait dans les choses de la foi, leur apprenant à aimer Dieu et à aspirer uniquement aux choses célestes, et par leurs préceptes et leurs exemples, à ramener le peuple au Seigneur. Et, sous le règne de Claude, saint Pierre quitta la ville d'Antioche et se rendit à Rome, accompagné de Marc, de Prosdocime et d'Apollinaire, afin de s'y opposer au magicien Simon. Arrivés à Rome, ils furent accueillis avec grand respect par les fidèles, et, s'occupant de réunir et d'encourager le troupeau confié à ses soins, et qui était dispersé et exposé à la rage des loups, saint Pierre ordonna évêques ces trois disciples; et il envoya Marc à Aquilée, afin d'y prêcher l'Evangile, il enjoignit à Apollinaire de se rendre à Ravenne, et il dit à Prosdocime : « Il ne faut pas que le talent qui t'a été confié soit enfoui dans la terre, mais il faut qu'il soit employé pour le plus grand bénéfice de tous, afin que lorsque Dieu viendra te demander compte, il ne te place pas parmi les serviteurs négligents et paresseux, mais qu'il te juge digne de la récompense de la gloire éternelle. Je t'envoie récolter une moisson déjà mûre; je confie à tes soins le peuple de Padoue, qui est affecté de la langueur de diverses maladies. » Et le bienheureux Prosdocime, répondant à saint Pierre, dit : « Père saint et maître illustre, je suis jeune et je ne suis pas digne d'une semblable fonction. — Ne crains rien, mon fils, répondit saint Pierre, car Notre-Seigneur t'inspirera l'esprit de sagesse et de prudence. » Et, l'ordonnant évêque, il le munit du bâton pastoral, et lui dit : » Reçois ce bâton, et tu auras le pouvoir de guérir les malades, de chasser les démons, de ressusciter les morts, de rendre le mouvement aux paralytiques et la vue aux aveugles; » et il l'embrassa, lui disant : » Va en paix, et que la grâce du Seigneur soit avec toi. » Le bienheureux Prosdocime s'en alla plein de joie, et il se rendit à Padoue. Il y avait devant les portes de la ville un grand nombre de malades affligés de différents maux, et le bienheureux les ayant salués, s'agenouilla et pria, disant : « Seigneur, maître du ciel et de la terre, vous qui êtes le véritable salut et le vrai médecin, et qui avez guéri par votre avénement les infirmités du monde, ne méprisez pas les prières de votre serviteur, mais daignez l'exaucer, afin que ce peuple apprenne à mépriser les idoles, à vous reconnaître pour le seul Dieu véritable et à n'obéir qu'à vous. » Quand il eut fini son oraison, il se releva et il imposa les mains à chaque malade, et il furent guéris au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et tous se mirent à crier à voix haute : « Le Dieu des Chrétiens est grand ! » Et le saint leur dit : « Si vous répudiez des images vaines et sourdes, qui ne peuvent rien ni pour elles-mêmes, ni pour ceux qui les adorent, et si vous croyez de tout votre cœur et de toute votre âme au Seigneur Jésus-Christ, vous acquerrez la véritable santé de l'âme, et vous éviterez toutes les embûches du diable. Car Jésus-Christ est né d'une vierge, afin de racheter le péché d'Adam; il a souffert, il a été blessé, afin de guérir les blessures des âmes; il est mort et il est ressuscité le troisième jour, afin de nous délivrer de la mort éternelle; et si vous croyez en lui, vous régnerez avec lui dans les siècles des siècles. » Et toute la multitude criait : « Nous croyons en Jésus-Christ ainsi que tu nous l'enseignes, car en son nom nous avons été guéris des maladies qui nous affligeaient, et, avant de le connaître, nous étions dans les ténèbres de l'ignorance, et nous avions apporté des offrandes aux idoles et nous n'en avions rien obtenu. » Alors Prosdocime levant les mains au ciel, dit : « Je vous rends grâces, Seigneur Jésus, car vous n'oubliez point ceux qui espèrent en vous, et vous faites fructifier les semences de foi que répandent vos serviteurs, vous qui vivez et régnez glorieusement dans tous les siècles des siècles; » et tous les assistants répondirent : *Amen!* Il leur prêcha la pénitence pour la rémission des péchés, et il les baptisa au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et l'Esprit-Saint, descendant du ciel, les illumina et les confirma dans la foi. Et en cette même terre, le saint baptisa plus de cent soixante personnes. Et Prosdocime continua d'enseigner au peuple ce qu'il fallait faire et ce qu'il fallait éviter, et la renommée de ses prédications et des miracles dont elles étaient accompagnées parvint au roi Vitélien. Ce roi était malade, et il s'informa de l'endroit où habitait le saint. Et un homme que le saint avait guéri l'en informa et lui dit : « L'homme que tu cherches est le serviteur dont Dieu a fait choix, et il est instruit dans les ressources de la parfaite médecine, et il rend la santé à tous ceux sur lesquels il impose les mains au nom de Jésus-Christ. Si tu le fais venir auprès de toi et si tu renonces au diable et à ses pompes, si tu renonces à de vaines idoles et si tu crois au Dieu des Chrétiens, il te délivrera sûrement de toutes tes douleurs, et tu seras guéri pour le corps et pour l'âme. « Le roi lui répondit : « Tu crois donc que le Dieu des Chrétiens est plus puissant que nos dieux Jupiter, Mars et Apollon, qui nous protégent et qui nous préservent de toute calamité? » L'homme répliqua : « Je crois au Dieu véritable qui a créé le ciel et la terre; et les idoles, comme dit le Psalmiste, ont des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre, et ceux qui les adorent deviennent comme elles. » Le roi Vitélien ayant entendu ces choses, dit : « Je te conjure au nom du Dieu dans lequel tu crois, de m'amener ce Prosdocime, et s'il me guérit de

mes maux, moi et mon épouse et toute ma famille, nous croirons en Jésus-Christ, car nous désirons connaître la voie de la vérité. » Et cet homme courut trouver Prosdocime et lui dit : « Qu'attends-tu ? ne diffère pas de venir; le roi Vitélien t'attend et il compte que tu le guériras. » Le confesseur de Jésus-Christ fut rempli de joie en entendant ces paroles, et il dit, en regardant le ciel : « Seigneur, roi de la gloire éternelle, mettez votre esprit saint dans ma bouche, afin qu'il exprime par mon organe des paroles de salut, et qu'il porte la conviction dans les âmes de ceux qui m'entendront. » Et il se rendit en toute hâte auprès du roi Vitélien ; et en entrant dans sa chambre, il marqua du signe de la croix les quatre coins de l'appartement, et il s'approcha du lit. Vitélien, se soulevant, dit au prêtre de Jésus-Christ : « De quelle nation es-tu ? » Et le saint répondit : « Je suis serviteur de Jésus-Christ qui est descendu du ciel pour nous racheter de nos péchés, et si tu crois en lui et si tu es lavé des eaux du saint baptême, tu participeras à son royaume éternel. » Vitélien leva les mains au ciel en répandant des larmes, et il dit : « Seigneur, vous que prêche cet homme fidèle, ouvrez-moi les fontaines de vie et permettez que votre serviteur vienne à vous. » Se tournant ensuite vers Prosdocime, il lui dit : » Zélé serviteur de Dieu, ne diffère point et baptise-moi. » Et aussitôt le saint l'instruisit ainsi que la reine, et il dit : « Seigneur Jésus, faites que tous vous reconnaissent pour le vrai Dieu, qu'ils vous servent fidèlement et qu'ils glorifient votre saint nom ; » il leur prêcha ensuite la pénitence, et, les ayant interrogés et ayant reconnu qu'ils croyaient, il les baptisa, et le roi se trouva parfaitement guéri. Et le roi dit : « Le Dieu que tu prêches est grand ! » et il envoya à tous ses sujets l'ordre de n'adorer d'autre dieu que celui des Chrétiens, et le saint baptisa une foule innombrable de peuple, les confirmant dans la foi de la très-sainte Trinité. Et Vitélien fit ériger une église qu'il consacra à sainte Sophie, c'est-à-dire à la Sagesse divine, et le saint ordonna un grand nombre de prêtres et de diacres avec lesquels il ne cessait de servir le Seigneur, offrant le sacrifice de louange en présence de tout le peuple. A cette époque, le roi Vitélien n'avait point de fils ni de fille, mais il plut au Seigneur Jésus-Christ qu'il connût son épouse ; et elle conçut, et elle enfanta une fille que le bienheureux Prosdocime baptisa, et il lui donna le nom de Justine, et il l'instruisit dans la connaissance des choses divines. Et Vitélien dit ensuite au saint : « Mets-toi à la tête de mes soldats et va prêcher Jésus-Christ dans toutes les villes de mon royaume. » Et le saint se rendit dans la ville de Vicence, où il prêcha et convertit beaucoup d'infidèles ; et il se rendit ensuite à un château qu'on nommait Asille, et il y ramena beaucoup de monde au Seigneur, et il y fit construire une église en l'honneur de la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. Il alla ensuite dans la ville de Feltre, où il baptisa une foule innombrable, et il y dédia une église à saint Pierre, et partout il construisait des églises, il y mettait des prêtres et des diacres. Il vint à s'arrêter chez un chevalier nommé Euphrosius, qui lui dit : « Ma fille est aveugle ; fais qu'elle voie, et je suivrai ton Dieu, et je croirai en lui. » Le bienheureux Prosdocime se fit aussitôt amener la jeune fille, et il fit le signe de la croix sur ses yeux, et il dit : « Seigneur tout-puissant, daignez éclairer non-seulement les yeux du corps de cette aveugle, mais ouvrez les yeux intérieurs de ce peuple. » Et l'aveugle crut, et elle se jeta aux pieds du saint, et elle fut baptisée avec ses parents. Il guérit aussi la femme d'un comte, du nom de Théodore, et il la baptisa ainsi que son mari et toute leur suite, au nombre de cent douze personnes. Etant revenu à son siége de Padoue, il fut accueilli avec la plus grande joie par le clergé et par tout le peuple, et longtemps après il advint que le roi Vitélien s'endormit dans le Seigneur, et il fut enseveli dans le tombeau de ses pères, et trente jours après, la reine mourut. La bienheureuse Justine se livrait au jeûne et à la prière ; et elle s'était vouée au service de Dieu, et elle voulait vivre dans une inviolable chasteté. Le féroce tyran Maximien ayant appris la mort de Vitélien, et enflammé pour la beauté de Justine, entra à Padoue et envoya des soldats pour amener la vierge devant lui afin qu'elle sacrifiât aux dieux. Et comme elle s'y refusa avec un courage inébranlable et qu'elle repoussa avec mépris toutes ses promesses, il lui fit infliger diverses tortures, et enfin elle fut percée d'un coup d'épée, et elle rendit au Seigneur son âme bienheureuse. Ensuite Maximien retourna à Rome. Saint Prosdocime, recueillant le corps de Justine, l'embauma et l'ensevelit avec respect, et il écrivit les actes de la passion de cette vierge martyre. Et peu de temps après, Maximien étant mort, un noble de cette ville de Padoue, nommé Opilius, homme d'une très-grande sainteté, construisit une église en l'honneur de sainte Justine, et il y fit ériger, en l'honneur de la sainte Vierge Marie, un oratoire orné de pierres précieuses. Et Prosdocime consacra cette église, et il y reçut les vœux de plusieurs religieuses qui se consacrèrent au service du Seigneur. Après avoir passé de longues années à servir Dieu et à faire de grands miracles, il retourna à Jésus-Christ le septième jour des ides de novembre, et il fut enseveli dans l'oratoire de la Sainte Vierge. Et il avait été évêque durant quatre-vingt-treize ans, un mois et quinze jours, et le bienheureux apôtre saint Pierre l'avait ordonné lorsqu'il n'avait encore que vingt ans, la quatrième année du règne de l'empereur Claude.

PRUDENCE (Saint). — Les Bollandistes signalent des actes fabuleux de saint Prudentius d'Aragon (*Act. SS.* Martii... Anvers, 1675, in-fol., t. III, die 28, p. 589.)

PURIFICATION DE LA VIERGE (La Messe de la). — *Voy.* Notre-Dame, § 2.



QUENTIN (Saint). — Roix de Cambray, auteur de la *Vie de S. Quentin*, vivait vers l'an 1300, selon M. Arthur Dinaux. Il a laissé une *Satire contre les ordres monastiques* qui semble avoir aussi reçu le titre de *Descrission des religions*, et ne faire avec celle-ci qu'une même pièce, *Li A B C*, *Li ave Maria*, *La vie de saint Quentin*, en forme de cantique, qui paraît composée vers l'an 1229 lorsqu'eut lieu la lévation du corps du saint, et la *Mort de N. S.*, espèce de poëme sur la Passion, sujet fort souvent traité au moyen âge. Suivant l'usage des poëtes de son temps, *Roix de Cambray*, comme le *Roix Adenès*, porta toute sa vie le titre de *Roi* qu'il avait gagné dans un concours de poésie du *Puy d'Amour* du Nord. (*Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique*, Paris, 1836, in-8°, 3 vol., t. Ier, *Trouvères Cambrésiens*, p. 188-191.) Surius a publié des Actes de ce saint martyr écrits par son auteur qui vivait avant saint Eloy. D'autres actes qui méritent peu de créance se trouvent dans l'*Histoire de la ville de Saint-Quentin*, par Claude Hemeré.

QUITERIE (Sainte). — Sainte Quiterie célébrée par les Basques a été l'objet de diverses traditions populaires, dont il ne subsiste pas de monument authentique, et que les Bollandistes ont répudiés comme apocryphes. (*Act. SS.* Maii, coll. a God. Hensch. et Dan. Papebr. e soc. Jesu... Anvers, 1785, in-fol., die vigesima secunda maii, t. V, p. 173.

Les Bénédictins, dans le tome VIe de l'*Histoire littéraire de la France*, pag. 209, font remonter jusqu'au xe siècle la *Vie de sainte Quiterie* qu'ils qualifient d'histoire romanesque. Ils remarquent qu'on ne saurait dire si ce roman a été fait en Espagne où le culte de la sainte est fort ancien, ou plutôt en France. On en a signalé une version française qui ne se retrouvait déjà plus au temps où les savants religieux écrivaient.

R

RAIMOND DU BOUSQUET. — M. Fauriel a laissé l'analyse de la *Légende de Raimond du Bousquet*, extraite des *Miracles de sainte Foy*, œuvre de Bernard d'Angers vers la fin du xe siècle ou au commencement du xie. (*Histoire de la poésie provençale*, Paris, 1846, in-8°, 3 vol., t. Ier, p. 439-449.) Il pense que ce récit, s'il n'était en vers, aurait mérité le nom de roman dans le sens tout moderne du mot, mais de roman historique (595). Bernard dut emprunter cette légende tout écrite à quelque jongleur; il n'en a donné que quelques traits épars, sans développements, sans liaison, quoique suffisant pour ne laisser aucun doute sur le caractère et sur la singularité de cette fable. On y rencontre des allusions historiques aux guerres perpétuelles des Arabes et des Berbères, des chefs ommiades de Cordoue avec les Aglabites d'Afrique, et à la bataille de Djebal-Quinto que le comte Don Sanche de Castille et son allié musulman Soliman ben-el-Hawem, chef des milices africaines de la Péninsule, gagnèrent sur le roi de Cordoue, Mohammed el Modhi, en 1009 ou 1010.

Il faut y remarquer surtout l'analogie très-surprenante assurément, mais hors de doute, entre le personnage de Raimond du Bousquet et Ulysse. L'un et l'autre sont le jouet des flots : l'un invoque Minerve, et l'autre sainte Foy ; ils boivent le breuvage d'oubli ; Ulysse reste caché chez Eumée, du Bousquet chez un de ses paysans ; dans le dénoûment seul l'imitation est plus indirecte et plus vague, et il s'en faut aussi que la dame du Bousquet soit une Pénélope, mais les temps sont bien autres ; la *Légende de Raimond* est donc une copie moyen âge de l'*Odyssée*. Mais d'où l'auteur connaissait-il le poëme d'Homère ? Peut-on rapporter une traduction latine au xe ou au xie siècle ? très-probablement, ce n'est qu'une réminiscence traditionnelle de l'enseignement des écoles grecques du Midi, dans les montagnes du Rouergue ou dans les plaines du Toulousain, l'enseignement d'ailleurs n'ayant cessé que dans le ve siècle.

Enfin l'intérêt reposant sur l'admiration qu'excitaient dans le Languedoc les Arabes d'Espagne, c'est la preuve de l'influence exercée par eux sur les habitants du midi de la Gaule. « Ici, l'antique et le nouveau, le dernier écho de l'épopée païenne et les premiers dégagements de l'épopée chrétienne et chevaleresque sont encore confondus pour être bientôt et à jamais divisés. » (*Ibid.*, p. 448.)

« Raimond, seigneur d'une bourgade nommée le Bousquet, aux environs de Toulouse, entreprit le pèlerinage de Jérusalem ; s'étant embarqué sur les côtes d'Italie, il fit

(595) Le résumé laissé par M. Fauriel de Raimond du Bousquet occupe les pages 440-445 ; il est fidèle et élégant. « Le texte de ce monument est perdu, dit le critique : on n'en a plus aujourd'hui qu'un extrait, et cet extrait, si incomplet et si désordonné qu'il soit, n'en est pas moins curieux au delà de toute expression. » (*Ibid.*, t. II, p. 375.)

naufrage, et hormis lui et un esclave qu'il avait emmené avec lui, tout périt. L'esclave fut rejeté sur les côtes d'Italie et regagna le Toulousain où il annonça la mort probable de son maître; à la nouvelle de quoi, la dame du Bousquet se hâta de se remarier et de livrer à un de ses amants les biens et la seigneurie de Raimond. Celui-ci pourtant n'était point mort; ayant invoqué sainte Foi d'Agen, après avoir flotté pendant trois jours sur une planche, il avait été jeté par les vagues sur les côtes d'Afrique, où des pirates de Tarlande le firent prisonnier. Raimond rusa d'abord avec ses maîtres, voulut se faire passer pour un simple laboureur; mais enfin il se dévoila, par le métier des armes, et dans diverses aventures de guerre: pris par les Barbarins dans une guerre contre ceux de Tarlande, par les Sarrasins de Cordoue dans une bataille avec les Barbarins, et enfin par dom Sanche de Castille vainqueur des Sarrazins, il fut mis en liberté et à même de retourner chez lui.

« Alors lui apparut sainte Foi: *Pars et sois tranquille*, lui dit-elle, *tu recouvreras ta seigneurie*. Troublé de ces paroles mystérieuses, desquelles il n'augurait rien de bon, il s'informa dès qu'il approcha du Bousquet, et apprit que son château était au pouvoir d'un autre, époux aussi de sa femme. Il gagna de nuit la cabane d'un de ses paysans, dont la femme, autrefois sa maîtresse, le reconnut seule, et donna la nouvelle de son arrivée. Grande émotion. La seule pensée qu'eurent l'usurpateur et la femme adultère fut de tuer le survenant. Mais sainte Foi lui donna avis en songe de ces projets; et Raimond, aidé de ses anciens amis, non-seulement put se défendre, mais encore châtier les coupables, en chassant l'amant et répudiant sa femme.»

REINE (Sainte). Il subsiste de sainte Reine, vierge et martyre en Auxois (ancienne Bourgogne), qui vécut à une époque aujourd'hui très-difficile à préciser, et qui reste flottante entre les IIIe et Ve siècles, de nombreux actes latins que les Bollandistes ont signalés comme suspects (*Act. sanct.*, Septembris... Anvers, 1750, in-fol., t. III, die septima, p. 24) et des vies françaises déjà anciennes; mais aucun monument purement populaire n'est parvenu à notre connaissance.

Boninus Mombritius (*Sanctuarium sive Vitæ sanctorum*... Milan, 1479, in-fol., 2 vol.) donne la *Légende de sainte Reine*:

« La vierge Reine souffrit d'après les ordres d'Olibrius. Elle était fille d'un païen nommé Clément; et, à l'âge de quinze ans, ayant entendu parler des combats des martyrs, elle mit toute sa confiance dans le Seigneur. Olibrius, traversant la ville assis sur son char, l'aperçut, et, comme elle était d'une grande beauté, il s'éprit pour elle, et il commanda qu'on la lui amenât. Elle parut devant lui après s'être fortifiée par l'oraison, et quand il lui demanda son nom et sa profession, elle répondit qu'elle se nommait Reine, qu'elle était de race libre, et qu'elle adorait la sainte Trinité. Le proconsul lui dit: « Tu professes donc le culte de « ce Galiléen ou Nazaréen? » Et Reine répartit: « Je voudrais être digne de pouvoir me « dire des siens, et j'invoque Jésus-Christ « pour qu'il me protége et me regarde comme « une de ses esclaves. » Le gouverneur ordonna qu'elle fût retenue en prison jusqu'à ce qu'elle consentît à sacrifier aux dieux; et, un jour qu'il avait offert un sacrifice, il monta sur son tribunal, et il fit amener la vierge devant lui, et il fut ému à l'aspect de sa beauté, et il lui dit: « Rends aux dieux « l'hommage qui leur est dû, afin que je puisse « avoir pitié de ton âge, et tu recevras de « moi de grosses sommes d'argent, et je t'é« lèverai en dignité au-dessus de toutes « les autres femmes; autrement tu seras li« vrée à de cruelles tortures et ton corps sera « déchiré par le fer et par le feu. » Elle resta inébranlable dans la confession de Jésus-Christ, et le proconsul ordonna alors de la dépouiller, de l'étendre sur le chevalet, et de la frapper rudement. Mais elle, livrée aux mains des bourreaux, ne ressentait aucune douleur, et, les yeux tournés vers le ciel, elle disait: « Seigneur, j'ai mis en vous « toute mon espérance, et je ne serai point « confondue dans l'éternité. » Le sang coulait de tous ses membres déchirés, et les assistants versaient des larmes amères, et ils lui disaient: « Oh! quels avantages te fait per« dre ton incrédulité! consens à sacrifier, afin « de te soustraire aux tortures. » Reine répondit: « O mauvais conseillers, je n'écoute « point vos funestes avis, et je ne sacrifie qu'à « Jésus-Christ qui me prête son appui. » Le proconsul, furieux, ordonna aux bourreaux de la déchirer avec les ongles de fer, et l'aspect de ses tourments devint si horrible, que le proconsul lui-même se voila la figure avec son manteau, et que les assistants se détournaient, ne pouvant soutenir ce spectacle. Et le proconsul dit: « Quel est donc « le motif qui te porte, Reine, à n'avoir nulle « compassion de toi-même? Voici que ta chair « a été toute déchirée, et que tes membres « sont tout brisés. Ecoute-moi, et sacrifie: il « est impossible que je te relâche si tu per« sistes dans ton obstination. » Comme elle méprisait ses paroles, et qu'elle l'appelait malheureux et insensé, il ordonna de la délier et de la ramener en prison; et, tandis qu'elle y était en prière, une colombe lui apparut subitement, et l'on vit une croix qui s'élevait jusqu'au ciel, et la colombe se posant sur la croix, disait: « Salut, Reine: « une couronne glorieuse t'attend, et le para« dis est ouvert pour toi, et tu partageras le « repos des justes. » Et la sainte se mit à louer Dieu. Le lendemain, elle fut ramenée devant le juge, et comme elle persista à refuser de sacrifier, on lui appliqua sur les côtés des torches enflammées; mais elle élevait les yeux au ciel, et elle disait: « Sei« geur, vous m'avez fait traverser l'eau et le « feu, et vous m'avez amenée dans un lieu « de délices. » Alors le gouverneur ordonna que l'on apportât une grande cuve et qu'on la remplît d'eau, et que l'on y jetât la sainte

pieds et poings liés, afin qu'elle y fût étouffée; mais elle priait, disant : « Seigneur, « rompez mes liens, afin que je vous offre un « sacrifice de louange; que cette eau devienne « pour moi une eau de douceur, et que cette « suffocation soit pour moi une illumination « de salut. » Et après qu'elle eut prié et qu'on l'eut précipitée dans l'eau, il survint un tremblement de terre, et il descendit du ciel une colombe qui tenait une couronne, et les liens de Reine se rompirent, et elle sortit de l'eau, louant et bénissant le Seigneur. Et la colombe dit : « Viens, Reine, « partager le repos de Jésus-Christ, car tu as « mérité cette couronne. » Et quatre-vingt-cinq personnes, témoins de cette merveille, crurent au Seigneur. Olibrius, furieux, lui fit couper la tête, et les anges portèrent au ciel, en présence de tous, l'âme de la sainte, en chantant la gloire de Dieu. Et elle souffrit le martyre le septième jour des ides de septembre. »

* La mort de sainte Reine, a fourni le sujet d'une tragédie singulière et fort rare, imprimée à Autun en 1664 : *Le chariot de triomphe tiré par deux aigles, de la glorieuse, noble et illustre bergère, Sainte Reine d'Alise, vierge et martyre*, par Hugues Millotet. Cette pièce qui semble un ancien mystère, dont le style a été rajeuni, peut être rangée, sous le rapport de la diction et des idées, dans la catégorie des livres populaires. Le supplice de la sainte a lieu sur le théâtre. Dalazon, conseiller d'Olibrius, lieutenant de Dioclétien, propose de la noyer dans une cuve d'eau, puis de lui trancher la tête pour garantir la ville d'Autun d'une peste. Olibrius approuve ce supplice :

Viste, soldats, au feu, bruslez long les costez,
Faites luy endurer mille autre nouveautés.

La sainte supporte avec beaucoup de courage toutes les *nouveautés* qu'on imagine, et Olibrius perdant patience, s'écrie : *Viste la teste à bas*. Une source d'eau vive jaillit au lieu du sang qui devait *payer l'intérêt des dieux*, et la sainte monte au ciel dans un chariot traîné par des aigles. (*Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 317.)

REINE MEURTRIERE (La). *Voy.* Notre-Dame, § 2.

REMACLE (Saint). — La légende de saint Remacle, évêque de Maëstricht, au VIIe siècle, n'a pas laissé de monument écrit véritablement populaire. (*Act. SS.* Septembris... Anvers, 1746, in-fol., t. I, die tertia, p. 669.)

Il est à remarquer pourtant que le cantique de saint Remacle par Godefroi de Stavelo, datant de la fin du XIe siècle (1071), a été considéré par les Bénédictins comme destiné à être chanté par les jongleurs. (Cf. *Hist. littér. de la France*, t. VII, p. 48.)

Dans son *Essai sur la poésie et les poëtes français aux* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles*... (Paris, 1815, in-8°, broch. de 144 pages), M. Benoiston de Châteauneuf rapporte au XIe siècle le *triomphe de saint Remacle* sur Malmedi, composé par Godefroi.

REMY (Saint). — Les Bollandistes n'ont signalé aucun monument populaire relatif à saint Remy de Reims (*Act. SS.* Octobris... Anvers, 1765, in-fol., t. Ier, die prima, p. 59-188), ce grand apôtre des Français, qui, au baptême de Clovis, eut la gloire de recevoir d'un messager céleste la sainte ampoule dont on oint le front des rois.

LÉGENDE DE SAINT REMY.

Au XIIIe siècle, Voragine raconte en ces termes l'histoire du grand évêque Remi.

Remigius, dit-il, vient de *Remi*, *qui nourrit*, et de *geos*, *terre*, et signifie : *La doctrine qui nourrit ici-bas*. Peut-être vient-il de *Remy*, *pasteur*, et de *gyon*, *lutte*, et signifie-t-il *pasteur et lutteur*. Car Remi nourrit son troupeau de ses prêches, de l'exemple de sa vie, et du mérite de sa parole. Il y a trois sortes d'armes : le bouclier pour la défense, l'épée pour l'attaque, et la cuirasse avec le casque pour la garde. Or Remi lutta contre le diable avec le bouclier de la foi, avec le glaive de la parole de Dieu, et avec le haubert de l'espérance.

La naissance de Remy, docteur illustre et glorieux confesseur du Seigneur, fut prédite de cette manière par un ermite. La persécution des Vandales avait fait de grands ravages dans toute la France, lorsqu'un reclus de grande sainteté, qui était aveugle, et qui priait sans cesse le Seigneur pour la paix de l'Eglise, eut vision d'un ange de Dieu qui vint auprès de lui et lui dit: « Sache qu'une femme que tu connais et qui a nom Ciline aura un fils qui s'appellera Remy, et qui délivrera sa nation des incursions des méchants. » L'ermite éveillé alla aussitôt à la maison de Ciline, et raconta sa vision. Elle ne voulait pas le croire, étant déjà une vieille femme. Il répondit : « Sache que quand tu allaiteras l'enfant, en me frottant les yeux de ton lait, tu me rendras la vue. » Toutes ces choses arrivèrent en effet. Puis, Remy quitta le monde et s'en fut dans la retraite. Sa renommée avait déjà bien grandi, lorsqu'à l'âge de vingt-un ans, tout le peuple le choisit pour archevêque de Reims. Il fut si constamment plein de mansuétude, que les petits oiseaux venaient à sa table, et prenaient les miettes de ses mains. Une fois ayant reçu l'hospitalité dans la maison d'une dame, comme elle n'avait presque plus de vin, Remy entra au cellier et fit le signe de la croix sur un tonneau; et aussitôt après une oraison, le vin coula à inonder à moitié tout le cellier. En ce temps-là Clovis, roi de France, était encore gentil, et sa femme, qui était très-chrétienne, ne pouvait le convertir ; mais voyant qu'une innombrable armée d'Allemands venait contre lui, il fit vœu au Seigneur Dieu que sa femme adorait, s'il lui donnait la victoire sur les Allemands, qu'il reconnaîtrait sans tarder la foi de Jésus-Christ. Tout ayant tourné selon son gré, il alla trouver saint Remy et demanda le baptême. Mais arrivé aux fonts baptismaux, on n'y avait point de saint chrême : alors une colombe apporta en son bec une

ampoule pleine de chrême, dont l'évêque oignit le roi. Cette ampoule est encore conservée en l'église de Reims (596), et les rois de France en ont été oints jusqu'aujourd'hui.

Longtemps après, Génebald, homme sûr et sage, qui avait épousé la nièce de saint Remy, et dont l'union avait, du consentement aussi de l'épouse, été rompue à cause de la religion, fut ordonné par le bienheureux Remy évêque de Laon. Mais Génebald ayant fait venir trop souvent sa femme pour l'instruire, fut, dans une de ces entrevues, tenté de luxure, et s'abandonna au péché. L'épouse ayant conçu et enfanté un fils, elle le fit savoir à l'évêque. Celui-ci, bien confus, renvoya auprès d'elle avec ces paroles : « L'enfant étant le fruit d'un larcin, je veux qu'il soit nommé le Larron. » Et afin qu'aucun soupçon ne tombât sur lui, Génebald continua de recevoir sa femme comme auparavant; et, malgré le chagrin qu'il avait eu du premier péché, il succomba une seconde fois ainsi que sa femme. Cette fois elle eut une fille. La nouvelle mandée à l'évêque, il répondit : « Appelez cette fille *Vulpecula* [*dame Renard* ou *la Rusée*]. » Mais enfin, revenu à lui, Génebald alla trouver saint Remy et tombant, à ses pieds, voulut ôter l'étole de son cou; l'en ayant empêché, et ayant appris de lui ce qui était advenu, le saint le consola avec beaucoup de bonté, et l'enferma sept ans en une petite cellule, et, pendant ce temps, gouverna l'Eglise du pécheur. A la septième année, le jour de la cène de Notre-Seigneur, comme il était en oraison, un ange vint à lui, qui lui dit que son péché lui était pardonné, et qui lui commanda de sortir; il répondit : « Je ne le puis, car Remy, mon maître, a fermé la porte et l'a close de son sceau. » L'ange reprit : « Eh bien ! pour preuve que le ciel t'est ouvert, cette porte te sera ouverte sans que le sceau soit brisé. » Et la porte fut ouverte à l'instant, comme l'ange l'avait dit. Mais Génebald se mit comme en croix sur la porte, et il dit : « Ah! quand même mon Seigneur Jésus-Christ serait lui-même venu ici, je n'en sortirai pas avant le retour de Remy, mon seigneur, qui m'a enfermé. » Enfin, sur l'avis que l'ange alla lui donner, Remy vint à Laon, où il remit sur le siége épiscopal ce même Génebald qui, jusqu'à sa mort, persévéra en bonnes œuvres. Larron, son fils, lui succéda en l'évêché, et fut aussi un saint. Enfin, saint Remi, illustré par bien des vertus, reposa en paix, vers l'an du Seigneur cinq cent...

Hucbald, auteur, au xᵉ siècle, du poëme à la louange des chauves, avait écrit aussi une légende en vers latins, de Célinie, mère de saint Remy de Reims. (*Histoire litt. de la France*, t. IV, p. 215, 216.) *Voy.* aussi la Vie du saint prélat, par le P. Dorigny, jésuite, 1714, in-12.

RENOBERT (Saint). — Les Bollandistes ont mentionné comme fabuleuse une Vie de de saint Ragnobert, évêque de Bayeux, et de saint Zénon, diacre, qui ne nous a paru contenir aucun des caractères nécessaires pour obtenir place dans notre recueil. (*Act. SS.* Maii, coll. a God. Hensch. et Dan. Papebr. e soc. Jesu... Anvers, 1680, in-fol., die decima sexta maii, t. III, p. 618.)

ROBERT GROSSE-TETE, évêque de Lincoln, ayant eu dans sa vie de nombreux démêlés au sujet de ses droits épiscopaux avec le Pape Innocent IV, un an après sa mort, apparut à ce pontife : « Debout, malheureux, lui dit-il, debout; viens au jugement! » Et, comme le Pape tardait, il le frappa au cœur de son bâton pastoral, si fort que le lendemain, 7 décembre 1254, Innocent IV fut trouvé mort dans son lit, tout sanglant, d'une profonde blessure au côté gauche (*Cf.* H. de Knygton, *De eventibus Angl.*, l. II, col. 2436; l'abbé de la Rue, *Essai hist. sur les bardes Norm. et Anglo-Norm.;* Caen, Mancel, 1838, 3 vol., t. III, p. 107-144; l'article de M. Daunou, dans le tome XVIII de l'*Hist. litt. de la France*, p. 439.)

ROCH (Saint). — Saint Roch de Montpellier, qui vécut au xivᵉ siècle, a été l'objet d'un culte presque universel, aussi remarquable par sa soudaineté que par sa prodigieuse extension.

A peine le saint était-il mort, qu'en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne, se formaient, sous ses auspices, de nombreuses confréries.

Les poëtes le célébraient dans les derniers vers latins qui aient eu de nombreux lecteurs (597) ; il avait déjà un office propre et des hymnes en son honneur (598).

Mais nous ne connaissons point de monument véritablement populaire qui se rapporte à lui. On peut toutefois signaler sa *Vie, nouvellement imprimée* (vers 1510) *avec l'antienne et l'oraison*, sans lieu ni date, 15 feuillets, in-4°.

Quelques éditions de la *Légende dorée* renferment une courte biographie de ce saint :

« Saint Roch descendait d'une famille de Narbonne; son père se nommait Jean et sa mère Libérie. A l'âge de douze ans, il commença à châtier son corps par l'abstinence. Ses parents étant morts, il se trouva en possession d'un héritage très-considérable qu'il distribua aux pauvres; et renonçant à tous les biens du monde, il se couvrit de vêtements misérables; et ayant pris une gourde et un bâton, il s'en alla en pèleri-

(596) Le miracle de la Sainte-Ampoule est raconté par Hincmar. (*Hist. Francorum*, apud Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores coætanei*, p. 524.) Aimoin l'a répété d'après lui (l. I, c. 16). L'abbé de Vertot en a fait l'objet d'un Mémoire inséré dans le t. II du Recueil de l'académie des Inscriptions, p. 609.

Consulter aussi les ouvrages de Pluche, *Lettre sur la Sainte-Ampoule et sur le sacre de nos rois*, Paris, 1775, et de M. Lacatte-Joltrois, *Recherches historiques sur la Sainte-Ampoule accompagnées d'un dessin représentant cette précieuse relique.* Reims, 1825, in-8°.

(597) Thierry Gresmund de Mechschode, Jean Bachot, Balduin, etc.

(598) Cf. *Act. SS.* Augusti... Anvers, 1757, in-fol., t. III, die decima sexta, p. 380-415.

nage en Italie. Alors Rome, Aquapendente, Césène et autres endroits étaient en proie aux ravages d'une affreuse maladie pestilentielle, et saint Roch les en délivra en faisant le signe de la croix ; la ville de Plaisance avait à souffrir du même fléau, et Roch se rendit à l'hôpital où étaient les malades, et il les guérit tous. Et il eut immédiatement ensuite la cuisse gauche percée d'un coup de flèche. Après de grandes souffrances, il recouvra la santé, et il retourna dans la Gaule, qui était alors livrée aux fureurs de la guerre ; et arrêté dans sa ville natale comme étant un espion, il fut jeté en prison. Il y resta cinq ans, supportant ses afflictions avec la plus grande patience ; et, vivant dans une extrême austérité, il demandait au Seigneur que ceux qui invoqueraient son nom fussent protégés contre la peste. Et il s'endormit en paix à l'âge de trente-deux ans, l'an du Seigneur mil trois cent vingt-deux, le seize des calendes de septembre. L'on trouva à ses côtés une tablette sur laquelle était écrit : « Je notifie que ceux qui seront frappés de « la peste, et qui auront recours à la protec« tion de saint Roch, seront préservés de cette « maladie. » L'oncle du saint ayant appris cela, lui fit célébrer de somptueuses funérailles en versant beaucoup de larmes, et lui fit ériger à grands frais une église. L'an du Seigneur mil quatre cent quinze, l'on porta son corps en Italie, où il effectua des miracles innombrables, et où, de tous côtés, l'on éleva des églises et des chapelles en son honneur. Vingt ans plus tard, ses reliques, enlevées furtivement, furent apportées à Venise, où le sénat les reçut avec la plus grande vénération, et où l'on construisit sous son invocation une magnifique basilique. »

ROI DE DANEMARCK (Le). — Cette légende peu répandue se trouve dans un recueil d'histoires de tout genre fort goûté au moyen âge, et connu sous le nom de *Gesta Romanorum:* elle en forme le chapitre 42.

« Un roi de Danemarck avait une dévotion particulière pour les trois rois qui vinrent à Jérusalem conduits par une étoile pour adorer l'enfant Jésus, et qui lui apportèrent des présents. Il se rendit, en compagnie d'une suite nombreuse, à Cologne, où l'on conserve avec grande vénération leurs saintes reliques, et il leur offrit trois couronnes d'or de la plus grande beauté ; il distribua aussi aux églises et aux pauvres plus de six mille marcs, et il laissa aux fidèles de grandes preuves de sa foi. Une nuit, lorsqu'il était en route pour revenir dans son pays et qu'il avait livré ses membres au sommeil, tout d'un coup les trois rois lui apparurent en songe ; ils portaient sur la tête les couronnes qu'il leur avait données, et ils brillaient d'une clarté éblouissante. Ils s'approchèrent de lui, et il les entendit qui parlaient entre eux. Le premier et le plus âgé dit : « Mon frère, tu es heureux d'être venu ici, tu seras encore plus heureux de retourner dans ta patrie. » Le second dit : « Tu as beaucoup donné, mais tu emporte« ras beaucoup avec toi. » Le troisième parla ainsi : « Mon frère, tu as donné des témoi« gnages de ta foi, mais, lorsque trente-trois « ans se seront écoulés, tu régneras avec nous « dans les régions célestes. » Le premier lui tendit une bourse qui était toute pleine d'or et dit : « Reçois le trésor de la sagesse, afin « de gouverner les peuples qui te sont sou« mis, car c'est la justice qui fait la gloire « d'un roi. » Le second lui donna une bourse pleine de myrrhe et dit : « Prends la myr« rhe de la pénitence avec laquelle tu domp« teras les appétits désordonnés de la chair, « car celui qui se maîtrise lui-même est ce« lui qui règne le mieux. » Le troisième lui donna une bourse pleine d'encens et dit : « Prends l'encens de la miséricorde et de la « douceur, afin de soulager les malheureux, « car de même que les pluies du ciel font croî« tre les plantes, de même la charité du roi « élève les pauvres jusqu'aux étoiles. » Et tandis que le roi admirait la magnificence de ces dons, il s'éveilla tout d'un coup, et il trouva les bourses auprès de lui ; il les reçut avec joie comme un don de Dieu ; et, de retour dans son royaume, il accomplit avec une piété parfaite ce que les rois mages lui avaient recommandé pendant son songe. Et lorsque le temps qui avait été indiqué fût accompli, il obtint, ainsi qu'il l'avait mérité, d'entrer en possession du royaume céleste. »

ROMAIN (Saint). — Cette légende ne fait point partie de l'œuvre primitive de Jacques de Voragine; mais elle a été recueillie par ses continuateurs, et elle mérite de trouver place ici : « Romain, homme de Dieu, fut dès son enfance élevé dans un couvent et instruit aux pratiques de la vie monastique. Dès son plus jeune âge, il prit l'habitude de dompter son corps par des jeûnes fréquents, de s'appliquer aux saintes veilles, et il s'efforçait d'éprouver les mortifications et les épreuves que les vieillards seuls ont pu ressentir durant leur existence. Ayant traversé les moments de l'adolescence et étant arrivé à la vigueur de l'âge, il s'appliquait à l'étude de toutes les vertus, et se rendait agréable aux yeux de Dieu, provoquant par son exemple beaucoup de personnes à mépriser le siècle et à pratiquer de saintes résolutions. En ce temps, saint Benoît, abjurant la gloire du monde, se retirait dans la solitude, et il rencontra Romain qui lui demanda où il se rendait, et qui, ayant su le projet de Benoît, l'aida de tout son pouvoir. Benoît se retira dans une caverne, et il y resta trois ans à l'insu de tous les hommes, si ce n'est de Romain, qui mettait de côté tout le pain dont il pouvait disposer, et qui, à jours fixes, l'apportait à Benoît. Il n'y avait pas de chemin qui conduisît de la cellule de Romain à cette caverne, parce qu'elle était surmontée par un rocher escarpé ; mais, du haut de ce rocher, Romain descendait le pain avec une fort longue corde, et il y plaça aussi une petite cloche, afin qu'à ce bruit l'homme de Dieu sût quand son di-

ciple lui apportait du pain, et qu'il sortît de la caverne pour le prendre. L'ennemi des hommes, irrité de sa charité, brisa la sonnette; mais le bienheureux Romain continua son pieux office jusqu'à ce qu'il plut à la volonté divine de le délivrer de son travail, et de révéler au monde celui qu'il servait ainsi. Pendant ce temps, l'orage d'une persécution cruelle dévastait toute l'Italie et l'empire romain entier; les Goths, les Alains et les Vandales détruisaient tout par le fer et par les flammes. Romain, l'homme de Dieu, ne cessait de prier le Seigneur d'ouvrir les yeux sur son Eglise, qu'il avait rachetée de son sang, et il le suppliait de la conserver sans blessures et dans la foi de son nom. Et il entendit un ordre du Seigneur qui lui prescrivait de quitter l'Italie et de se rendre dans les Gaules pour y répandre au loin et au large la parole divine, et pour donner à tous l'exemple de la piété. Romain ayant réuni ses frères, leur parla en ces termes : « Mes frères et mes amis, douce « lumière de mes yeux, objets de mon amour « et ma joie, écoutez-moi, moi qui suis un « serviteur du Christ, votre camarade et com- « pagnon d'armes, uni à vous par une sainte « fraternité : vous voyez de quels maux le « monde est accablé; de quelles discordes il « est frappé; partout le deuil, partout l'effroi « et l'image de la mort; ces fléaux ne sont « point l'effet du hasard, mais le résultat de « la colère de Dieu; la patience du Seigneur, « irritée par les péchés des hommes, s'est « changée en fureur; sa douceur s'est trans- « formée en sévérité, et nous devons nous « étonner qu'il tolère encore des crimes com- « me ceux qui se commettent, et qu'il ne dé- « truise point par des pluies de feu cette « terre souillée d'iniquités comme il a châtié « les habitants de Sodome et de Gomorrhe. « Nous n'avons point, mes frères, à nous af- « fliger des souffrances qu'éprouve le monde, « car nous savons quelle est la cause de ses « souffrances; mais une autre vie nous a été « promise par Jésus-Christ; elle s'écoulera « sans changement ni variation, et n'aura point « de fin; elle n'éprouvera aucune douleur; là « seront la joie, l'immortalité bienheureuse « et la béatitude immortelle. Dans cette at- « tente, nous n'avons pas à redouter les cala- « mités du siècle; mais à espérer d'un cœur « satisfait le moment de notre rédemption. Si « Dieu voulait me laisser vivre selon mes dé- « sirs, et s'il accomplissait mes vœux, je ne « demanderais, mes chers frères, qu'à porter « avec vous les événements du siècle, accep- « tant ce qui serait heureux tout comme les « malheurs, partageant votre courage, vivant « ensemble dans la patience et nous réjouis- « sant de mourir. Mais la vie de l'homme n'est « pas en sa puissance, mais dans celle de ce- « lui qui dispose de tout; veuillez donc ne « pas me retenir. Dieu a commandé que « nous allions dans les Gaules; nous de- « vons obéir; il faut partir; je vous prie de « conserver de moi un bon souvenir; tant que « mon âme végétera dans ce corps de boue, « je vous porterai toujours dans mon cœur et « dans mes entrailles. Que le Dieu tout-puis- « sant vous entoure de sa sainte garde, et « que vous ayant sauvés de ce monde pervers, « il vous conduise dans son royaume céleste, « et qu'il m'accorde à moi, pauvre misérable, « de vous voir sans confusion dans cette béa- « titude. » Ayant parlé de la sorte, le bienheureux Romain prit congé de ses frères, et quittant l'Italie, il se rendit dans les Gaules et il arriva à la ville d'Auxerre, où, sous la protection du Seigneur, il établit un monastère, et beaucoup de gens détachés des vanités du monde y venaient chercher le repos et la tranquillité de l'esprit. Il y a en ce lieu une église qui porte son nom et que le Seigneur a rendue célèbre par les miracles qui y sont accomplis pour sa gloire. Lorsqu'il eut accompli le temps de sa vie, le bienheureux Romain, serviteur du Dieu tout-puissant, abandonna les choses de la terre pour acquérir par un heureux changement, celles du ciel, et il se rendit vers le Seigneur la veille des calendes de mars, après une vie pleine de vertus, et après avoir consommé virilement la carrière parfaite de la profession monastique. Ses frères l'ensevelirent dans son église, et le corps du bienheureux y fut conservé durant quelques années avec un grand respect. Mais comme il y avait inconvénient et dommage à ce que le trésor de ce corps très-sacré fût longtemps caché dans un lieu peu célèbre et peu connu, la dévotion des fidèles s'accroissant, le corps du bienheureux fut transféré du lieu de sa première sépulture à la ville d'Auxerre et déposé avec honneur dans l'église de Saint-Amator. Ensuite, quelques années s'étant écoulées, il fut porté, avec le chant des hymnes divins et l'éclat des lampes, au couvent du bienheureux Germain, qui avait été jadis évêque de la même ville. Des miracles brillants s'accomplissant, il y fut déposé par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel soient honneur et gloire dans les siècles des siècles. »

ROMULUS (Saint.)—Les actes apocryphes de Romulus, évêque, et de ses compagnons Marchitien, Crescent, Dulcissime et Carissime, martyrs à Fiesole et à Volaterra, au Ier siècle de notre ère, édités par les Bollandistes (*Act. SS.* Julii.... Anvers, 1721, in-fol., die sexta Julii, t. II, p. 258), ne s'éloignent pas du ton ordinaire des anciennes légendes et sont plutôt une œuvre érudite que populaire.

* *RONAN* (Saint).— Ce saint vivait sous le règne de Grudlon, chef cambrien au Ve siècle. M. Th. de Villemarqué a publié dans son intéressant recueil : *Barzas-Breiz, ou Chants populaires de la Bretagne,* 1839, t. II, p. 136, une légende populaire qui, même dans sa forme actuelle, paraît d'une haute antiquité.

Nous laissons de côté le texte en dialecte de Cornouailles et nous nous contenterons de reproduire la version française :

« Le bienheureux seigneur Ronan reçut le jour dans l'île d'Essin au pays des Saxons, au delà de la mer Bleue, de chefs illustres. Un jour qu'il était en prières, il vit une clarté

et un bel ange vêtu de blanc qui lui parla ainsi : « Ronan, Ronan, quitte ce lieu. Dieu « t'ordonne pour sauver ton âme d'aller habi- « ter dans la terre de Cornouailles. »

« Ronan obéit à l'ange et passa la grande mer et vint demeurer en Bretagne, non loin du rivage, dans la forêt de Nevet.

« Il y avait deux ou trois ans au plus qu'il faisait en ces lieux pénitence, lorsque, étant un soir sur le seuil de sa porte, à deux genoux devant la mer, il vit bondir un loup dans la forêt tenant un mouton en travers dans la gueule, et à sa poursuite un homme haletant et pleurant de douleur. Ronan en eut pitié et pria Dieu pour lui : « Seigneur « Dieu ! je vous prie que le mouton ne soit « pas étranglé. » Sa prière n'était pas finie que le mouton avait été déposé sans aucun mal, sur le seuil de la porte, aux pieds de Ronan et du pauvre paysan.

« Depuis ce jour le cher homme venait souvent le voir, il venait avec grand plaisir l'entendre parler de Dieu. Mais il avait pour épouse une méchante femme, nommé Kéban, qui prit en haine Ronan, au sujet de son mari.

« Un jour elle vint le trouver et l'accabla d'injures. « Vous avez ensorcelé les gens de « ma maison, mon mari aussi bien que mes « enfants. Ils ne font tous que vous rendre vi- « site, et mon ménage en souffre; si vous ne « faites pas plus d'attention à mes paroles, « vous avez beau dire, vous me le payerez ! »

« Alors elle forma le projet de nuire à l'homme de Dieu, et elle alla trouver Grudlon, le roi, en sa ville de Kemper, de l'autre côté de la montagne : « Sire, je viens « vous demander justice ; ma petite fille a été « étranglée; c'est Ronan qui a fait le coup, au « bois de Nevet : je l'ai vu se changer en loup- « garou. »

« Sur cette accusation, Ronan fut conduit à la ville de Kemper et jeté dans un cachot profond, par ordre du seigneur roi Grudlon. On le tira de là, on l'attacha à un arbre et on lâcha sur lui deux chiens sauvages affamés. Sans y faire attention et sans avoir peur, il fit un signe de croix sur son cœur, et les chiens reculèrent tout d'un coup, en hurlant lamentablement comme s'ils eussent mis le pied dans le feu.

« Quand Grudlon vit cela, il dit à l'homme de Dieu : « Que voulez-vous que je vous don- « ne, puisque Dieu est avec vous ? — Je ne vous « demande rien que la grâce de la femme Ké- « ban, son petit enfant n'était pas mort ; elle « l'avait enfermé dans un coffre. »

« On apporta le coffre, et on y trouva l'enfant ; il était couché sur le côté et était mort ; Ronan le ressuscita. Le seigneur Grudlon et ses gens, stupéfaits de ce miracle, se jetèrent aux genoux de saint Ronan pour lui demander pardon. Il revint à la forêt et y resta jusqu'à sa mort, faisant pénitence, ayant une pierre dure pour oreiller, pour vêtement la peau d'une génisse tachetée, une branche tordue pour ceinture ; pour boisson l'eau noire de la mare, et pour nourriture du pain cuit sous la cendre.

« Lorsque sa dernière heure fut venue et qu'il eut quitté ce monde, deux bœufs blancs furent attelés à une charrette, et trois évêques le conduisirent en terre. Arrivés sur le bord de la rivière, ils trouvèrent Kéban décoiffée qui faisait la buée pour sa maison, sans égard pour le sang de Jésus notre Sauveur. Et elle de saisir son battoir et d'en frapper un des bœufs à la corne, si bien que le bœuf bondit épouvanté et eut la corne arrachée du coup. « Retourne, charo- « gne, à ton trou, va pourrir avec les chiens « morts : on ne te verra plus, à cette heure, « te moquer de moi. » Elle avait encore la bouche ouverte que la terre l'engloutit parmi des flammes et de la fumée, au lieu qu'on nomme *la tombe de Kéban.*

« Le convoi poursuivait sa marche, lorsque les deux bœufs s'arrêtèrent tout d'un coup sans vouloir avancer ni reculer. C'est là qu'on enterra le saint ; on supposa que telle était sa volonté ; là dans le bois vert au sommet de la montagne, en face de la grande mer. »

ROSALIE (SAINTE). — Les Bollandistes n'ont pas indiqué de monument populaire de la *Légende de Rosalie*, la grande sainte palermitaine, vénérée, depuis le XIIe siècle où elle vécut, dans toute la Sicile. (*Act. SS.* Septembris... Anvers, 1748, in-fol., t. II, die quarta, p. 278-414.)

Sa Vie écrite en italien par le P. Giordano Casani de la compagnie de Jésus, a paru en un volume in-folio, Palerme, 1650.

Il existe une composition dramatique d'un écrivain espagnol, Augustin de Salasar, intitulée *La mejor flor de Sicilia, santa Rosalia*, elle est insérée dans le tome XLII (publié en 1676) d'un recueil fort rare : *Comedias nuevas enogidas de los mejores ingenios.*

S

SACRISTAIN (LE). *Voy.* NOTRE-DAME, § 2.

SACRISTAINE (LA). *Voy.* NOTRE-DAME, § 2.

SALOMON (JUGEMENT DE). — Le *Jugement de Salomon* a été édité par Barbazan d'après le manuscrit de la bibliothèque Impériale, n° 7218 ; cette petite pièce de vers commence ainsi :

Doctriner doit les autres au Diex science donc :
Au tens que Salemons porta primes corone,
Avint une aventure d'un prince de Saissone,
C'on doit bien raconter, quar bel example done.

(Barbazan, *Fabliaux...* éd. Méon, Paris, 1808, 4 vol. in-8°, t. II, p. 440.)

Cette légende est datée du XIIe siècle par M. Benoiston de Châteauneuf (*Essai sur la poésie et les poëtes français aux* XIIe, XIIIe *et*

XIV[e] *siècles*... Paris, 1815, in-8°, broch. de 144 pages.

SAMSON. — Il a existé un *dit de Samson* en provençal aujourd'hui perdu, mais indiqué dans le roman ou poëme de Flamenca :

L'us dit de Sanson, com dormi
Quan Dalidal liet la cri...

(Cf. Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, Paris, 1846, in-8°, 3 vol., tome III, p. 496.)

Ce poëme, auquel on a donné pour titre le nom de la dame qui en est le principal personnage, se conserve dans un manuscrit appartenant à la bibliothèque de la ville de Carcassonne, et dont l'écriture est de la fin du XIII[e] siècle. Aucun auteur ne l'avait indiqué avant M. Rainouard, qui en a fait l'objet d'un mémoire inséré en 1838 dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIII, II[e] partie, p. 80-132. Le *dit* de Samson est cité p. 91 en compagnie d'un *dit* de Goliath :

L'autre contet del Philisten
Goliat com si fon aucis
Ab treis peiras que'l trait David.

* *SAMSON* (Saint). — La légende relative à ce saint ne se rencontre pas dans l'œuvre de Jacques de Voragine. Mais le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, liv. XXII, ch. 5 et suiv., nous en offre le récit, que nous reproduisons ici :

« Samson naquit de parents nobles, et sa mère Anne fut longtemps sans avoir d'enfants ; elle se mettait en prières, et de concert avec Aimon son mari, elle distribuait beaucoup d'aumônes aux pauvres et jeûnait. Notre-Seigneur lui apparut une nuit pendant son sommeil et lui dit : « O femme, « ferme en ton espérance et stable dans l'a« mour de Dieu, persévère en tes prières et « ne doute pas de la grâce divine, car tu auras « postérité, et tu appelleras ton premier-né « Samson ; il sera saint devant Dieu, et il sera « digne du ministère de prêtre. » Et cette femme conçut et enfanta, et elle donna au baptême à l'enfant le nom de Samson. Quand il fut à l'âge de cinq ans il voulut aller à l'école, et son père s'opposait à ce qu'il fût clerc, mais il fut admonesté en dormant et blâmé de Dieu, de sorte qu'il laissa l'enfant aller à l'école d'un maître habile nommé Eleutre, qui était un des disciples de saint Germain, et qui était le plus expert des Bretons pour la science des Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, et de toutes les parties de la philosophie, et il savait aussi les choses à venir ; après qu'il eut fait des choses très-merveilleuses, étant malade à la mort, il fit venir à lui deux autres abbés, Ysan et Atrocle, et leur dit : « Frères, « je me réjouis de votre arrivée, car le temps « est venu que je m'endorme dans le Seigneur; « mais consolez-vous, car vous me suivrez « bientôt, et cette nuit je serai parti en votre « présence dans l'habitation des anges, et mon « âme aura deux ailes dorées et semblables à « celles des aigles, et Ysan le verra, et l'âme « d'Atrocle en aura deux aussi et volera pe« samment, parce que, frère Atrocle, tu as « trop été attaché aux biens du siècle, » et disant cela il mourut. Le bienheureux Ysan vit tout ce qui lui avait été annoncé.

« Eleutre donc retira le petit Samson d'auprès de sa mère, et comme elle l'embrassait avec tendresse et regardant le ciel, le bienheureux dit : « Nous rendons grâces à Dieu « qui a daigné nous rendre cette lumière, « quand la nôtre venait à nous manquer. Cet « enfant sera grand devant le Seigneur, et le « doyen prêtre de tous les Bretons, et il rendra « de grands services aux gens d'au delà la « mer; » et il instruisit l'enfant dans les lettres. Et Samson ayant l'âge de quinze ans, s'appliquait plus qu'aucun de ses frères aux veilles et à l'oraison, et il jeûnait deux jours de suite. Lui et son maître s'appliquèrent un jour à une question difficile et ne purent d'aucune manière trouver à la résoudre. Alors Samson résolut de rester en jeûne et en oraison jusqu'à ce que Dieu voulût bien lui révéler la solution de cette difficulté. Et pendant que la troisième nuit il était en prières, il vit devant lui une lumière céleste, et il entendit sortir de cette lumière une voix qui lui disait avec beaucoup de douceur : « Ami de Dieu, ne t'in« quiète pas, car tu sauras non-seulement la « réponse à cette question à laquelle tu t'ap« pliques, mais tu obtiendras de Dieu ce que « tu lui demanderas par tes bonnes œuvres, « jeûnes et prières. » Et comme les frères allaient arracher les mauvaises herbes qui étaient dans un champ de blé, une couleuvre sortit d'un buisson, et mordit un frère qui tomba comme à demi mort ; les autres frères accoururent autour de lui, et Samson, qui était avec son maître, accourut aussi et trouva le frère qui était comme agonisant ; il fit sur lui le signe de la croix et pria pendant trois heures et le frotta avec de l'eau mêlée d'huile qu'il avait bénite, et par la volonté de Dieu, le frère qui était tout près de la mort se trouva parfaitement guéri.

« Elatien Pape vint à la maison d'Eleutre et ordonna Samson diacre, et alors il advint un grand miracle. Deux frères furent ordonnés prêtres et lui diacre, et comme il était à genoux, le saint Pape vit venir par la fenêtre du haut une colombe qui se tint sur Samson et qui resta sur lui, non en voletant ni en remuant, mais sans faire aucun mouvement, et la colombe descendit ensuite sur l'épaule droite de Samson et y resta tant que dura la messe. Et quand il fut ordonné prêtre, le même signe se montra de rechef.

« Deux frères qui étaient remplis du venin du diable et un mauvais prêtre qui avait, sans nul motif, conçu une grande jalousie contre le bienheureux, résolurent de s'en défaire, et le frère de ce prêtre ayant été fait panetier du couvent, crut les mauvais conseils qu'on lui donna et mit du poison dans le breuvage de Samson, et pour mieux juger de son effet, il en donna à l'avance un peu à une bête, et sitôt qu'elle en eut bu, elle fit un saut et tomba morte ; l'esprit de Notre-Seigneur révéla à Samson le mal qu'on vou-

lait lui faire; il n'en fut nullement effrayé, mais se fiant dans la puissance de Dieu, il entra au réfectoire et fit le signe de la croix sur les boissons qui étaient préparées, et il but celle qui était disposée pour lui et il n'en ressentit pas le moindre mal; alors le panetier se repentit de ce qu'il avait fait et fit des reproches à son frère, mais celui-ci persévérant en sa malice, méditait encore de nuire à Samson et la vengeance de Dieu vint sur lui le dimanche suivant. Comme le bienheureux Samson lui donnait la communion, au moment où le pain sacré lui entrait dans la bouche, il fut saisi du diable, de sorte qu'il se démenait grinçant des dents et hurlant; mais le saint ému de compassion pria pour lui, et il se repentit et confessa tous ses méfaits en présence des frères. Et le bienheureux Samson passait les nuits en prières ou à lire et méditer les saintes Ecritures, et quand il avait besoin de dormir, il s'inclinait sur la muraille ou sur quelque chose dure et ne dormait jamais dans un lit.

« Avant que ses parents fussent morts en bonnes œuvres, ils voulurent fonder un monastère, et Samson se mit en route avec son père et un diacre. Et tandis qu'ils cheminaient, Aimon qui allait devant vit à travers les champs une grande trace de feu à travers les herbes qui étaient toutes consumées, et il eut peur et il dit : « Un grand dra« gon va devant nous, et, si je ne me trompe, « il n'est pas loin d'ici. » Samson leur dit de ne rien craindre, mais de mettre leur confiance en Dieu, et il ajouta : « Soyez fermes « et attendez-moi jusqu'à ce que je revienne, » et ils s'assirent, et il alla en avant, et il vit un serpent qui avait la tête toute pleine de feu, et le saint se mit à chanter : « Le Seigneur est ma lumière et mon salut; que pourrai-je craindre? » et il courut vers le dragon, lequel poussa un sifflement affreux comme s'il avait été frappé d'un glaive, et tout tremblant, mordant sa queue de ses dents enragées, il se mit en rond et le saint traça un cercle autour de lui et fit le signe de la croix et dit : « Voici où l'on te souffrira » et il dit à ses compagnons : « Venez et voyez les « œuvres du Seigneur. » Ils vinrent et virent le dragon qui tournait piteusement dans le cercle et qui se traînait sur la terre jusqu'à l'endroit où le bâton du saint était fiché, mais il ne pouvait nullement passer outre. Le saint dit à ses compagnons d'admirer la puissance du Créateur et de ne point redouter la créature, et il ordonna au dragon, au nom du Seigneur, de ne plus nuire aux hommes, et alors le monstre se dressant sur sa queue et retombant lourdement, jeta hors tout son venin et il mourut. Et tous rendirent grâces à Dieu et ils arrivèrent sains et saufs au monastère où Samson fut élu abbé, et il dirigea doucement ses frères selon la règle.

« Une nuit de Pâques, comme il était tout seul en prières devant l'autel, il fut ravi en pensées, et il vit un homme tout resplendissant de lumière qui lui dit : « Console-toi, « saint de Dieu, car tu ne dois pas longuement « demeurer en ce pays; il t'est commandé « d'aller en pèlerinage au delà de la mer, et tu « seras très-grand dans l'Eglise. » Et, après ces paroles, l'ange de Notre-Seigneur disparut et Samson vint par mer en Bretagne, et quand il descendit du navire, il vit près d'une montagne une maisonnette, et il aperçut sur la porte un homme qui pleurait et qui regardait toujours du côté de la mer, et il lui demanda ce qu'il faisait, et l'homme répondit : « J'ai en cette maison ma femme qui est « lépreuse et ma fille qui est possédée du « démon, et elles m'avaient promis qu'elles « seraient guéries par un homme que Dieu « enverrait d'au delà de la mer. » Alors le saint entra dans la maison et il fit son oraison sur l'une et l'autre femme et il les laissa toutes deux guéries, et il alla plus loin et fonda un monastère en un endroit qu'on appelle Dol; il jeûnait souvent deux jours de suite et quelquefois la semaine entière; il ne cessait de prier et de prêcher la parole de Dieu; au temps du carême il se retirait en un lieu secret loin de tous les hommes, et portait avec lui trois oblations et ne prenait aucune autre nourriture jusqu'à Pâques, Dieu le soutenant durant tout ce temps. Il reposa enfin en Notre-Seigneur, et sa fête se célèbre le cinquième jour des calendes d'avril. »

SATURNIN (Saint). — Nous empruntons à Jacques de Voragine la légende de ce saint martyr :

Saturnin fut ordonné évêque de la ville de Toulouse par les apôtres. Et quand il entra dans cette ville, les démons cessèrent de répondre, et l'un des gentils dit que si l'on ne tuait Saturnin, l'on n'obtiendrait plus rien des dieux. On prit donc le martyr, et comme il refusa de sacrifier, on l'attacha aux pieds d'un taureau, et, le piquant à coups d'aiguillon, on le précipita du haut du Capitole. Et Saturnin, ayant la tête brisée et la cervelle répandue, accomplit heureusement son martyre. Deux femmes prirent son corps et le cachèrent dans un lieu retiré, par crainte des païens. Et ses successeurs en opérèrent plus tard la translation. Il y eut un autre Saturnin, que le proconsul de Rome fit longtemps retenir en prison et puis attacher sur le chevalet et battre cruellement. On lui brûla ensuite les côtes et on lui coupa la tête, l'an du Seigneur deux cent quatre-vingt-sept, sous le règne de Maximien. Il y eut un autre Saturnin en Afrique, frère de saint Satyre, qui souffrit le martyre avec son frère et sa sœur Félicité, et une femme de race noble, nommée Perpétue. Le proconsul leur ayant dit d'immoler aux idoles, ils s'y refusèrent et furent jetés en prison. Apprenant cela, le père de Perpétue courut à la prison, pleurant et disant : « Ma fille, qu'as-tu fait? tu as déshonoré ta famille. Jamais une personne de ta race n'avait été incarcérée. » Et quand il entendit qu'elle était chrétienne, il voulut se jeter sur elle et lui crever les yeux avec ses doigts, et il sortit en poussant

de grands cris. Et Perpétue eut une vision, qu'elle raconta ainsi à ses compagnons : « J'ai vu une échelle d'or d'une hauteur merveilleuse, qui s'élevait jusqu'au ciel et qui était tellement étroite, qu'elle ne pouvait donner passage qu'à une seule personne. A droite et à gauche étaient fixées des lames et des pointes de fer, de sorte que ceux qui montaient ne pouvaient regarder autour d'eux, mais qu'ils étaient toujours forcés de tenir les yeux élevés vers le ciel. Au pied de l'échelle se tenait un horrible et énorme dragon, et il effrayait ceux qui auraient voulu monter. J'ai vu Satyre qui montait jusqu'au haut et qui regardait vers nous, et qui disait : « Ne craignez point ce dragon, mais montez avec tranquillité, afin de pouvoir être avec moi. » Entendant cela, ils rendirent tous grâce à Dieu, voyant ainsi qu'ils étaient appelés au martyre. Amenés devant le juge, ils refusèrent de sacrifier, et alors il ordonna de séparer les hommes des femmes, et il dit à Félicité : « As-tu un mari ? » Et elle répondit : « J'en ai un, mais je renonce à lui. » Et il répondit : « Aie pitié de toi, malheureuse, afin que tu puisses vivre avec l'enfant que tu portes dans ton sein. » Elle répliqua : « Fais de moi ce que tu voudras; jamais tu ne m'amèneras à souscrire à tes commandements. » Les parents de sainte Perpétue vinrent alors avec son mari, et ils apportèrent l'enfant qu'elle allaitait. Et son père, la voyant en présence du juge, tomba la face contre terre et dit : « Ma chère fille, aie pitié de moi et de ta malheureuse mère, et de ton mari qui ne pourra vivre sans toi. » Mais elle restait immobile. Et le père, prenant le nourrisson, le lui présenta, et sa mère et son mari, lui prenant les mains, l'embrassaient en disant : « Aie pitié de nous, et vis avec nous. » Mais elle repoussa le petit enfant et les écarta, et elle dit. « Eloignez-vous de moi, ennemis de Dieu, je ne vous connais pas. » Le proconsul, voyant leur constance, les fit flageller longtemps et mettre en prison. Les saints étaient très-affligés à cause de Félicité, qui était enceinte de huit mois; ils prièrent, et les douleurs la saisirent immédiatement, et elle accoucha d'un fils. Et l'un des gardes lui dit : « Que feras-tu quand tu paraîtras devant le juge, si maintenant tu souffres tant? » Et Félicité répondit : « Maintenant je souffre pour moi, alors je souffrirai pour Dieu, et il m'assistera. » Sortis de prison, ils furent menés à travers les places, nus et les mains liées derrière le dos. Et ayant été livrés aux bêtes, Satyre et Perpétue furent dévorés par des lions, Révocat et Félicité furent la proie des léopards, et le bienheureux Saturnin eut la tête tranchée, l'an du Seigneur deux cent cinquante-six, sous les empereurs Galien et Valérien.

* *SAUVE* (Saint). — La légende de saint Sauve est racontée par Grégoire de Tours ; elle se rattache à la classe de ces visions, de ces voyages en l'autre monde qui préoccupaient si fort les imaginations au moyen âge.

Sauve, abbé, mourut après une courte maladie, et, pendant la cérémonie des obsèques, il ressuscita. Au bout de trois jours, cédant à l'importunité de ses frères, il leur raconta comment il avait été emporté au delà de l'univers jusqu'à des plaines pavées d'or où s'agitait une multitude immense, comment il était parvenu en un lieu où l'on était nourri de parfums et où planait une nuée plus lumineuse que toute lumière, et de laquelle sortait une croix pareille à la croix des grandes eaux. Tout à coup ces mots retentirent avec éclat : « Qu'il retourne sur la terre, car il est utile à nos églises ! » Sauve se jeta à genoux et s'écria : « Hélas ! hélas ! Seigneur, pourquoi m'avez-vous révélé ces splendeurs si je devais sitôt les perdre ! » Il lui fut répondu : « Va en paix ; je serai avec toi jusqu'à ton retour. » Sauve sortit en pleurant par la porte éblouissante qu'il avait naguère franchie. A ce récit les moines demeurèrent frappés d'étonnement, et l'abbé s'écria en gémissant : « Malheur à moi qui ai osé trahir un pareil secret ! Le parfum qui me nourrissait s'est retiré de moi ; ma langue est comme déchirée et semble remplir toute ma bouche. »

SAVINE (Sainte). — Nous empruntons à la bibliothèque Bleue la légende populaire de sainte Savine :

HISTOIRE DE LA VIE ET DU CULTE DE SAINTE SAVINE, VIERGE ET PATRONNE D'UNE ÉGLISE DÉDIÉE SOUS SON INVOCATION, DANS UN FAUBOURG DE TROYES (599).

Dieu s'est choisi dans tous les temps, des saints qu'il a tirés des ténèbres et éclairés de ses lumières, des saints qui n'étaient pas son peuple et qui ont reçu le don précieux de la foi. Telle fut la bonté du Seigneur pour la sainte dont j'écris ici l'histoire.

Savine ou Sabine naquit en l'île de Samos (600), de parents gentils, au troisième

(599) Troyes, chez Garnier jeune, imprimeur-libraire, rue du Temple, 1774.

Avertissement. — Camusat et Desguerrois sont les seuls historiens que nous puissions consulter pour connaître les actions et les vertus de sainte Savine, encore ce dernier n'a-t-il fait que copier et traduire les actes qui se trouvent dans le *Promptuarium* du premier. M. Baillet dit que ces actes ne sont pas plus certains que ceux de saint Savinien, frère de notre sainte; en effet, il se trouve quelquefois des difficultés qu'on a peine de concilier ; M. Tasse, chanoine de Troyes, les a observées dans son manuscrit de la *Vie des saints du diocèse de Troyes.* Mais nous n'entrerons point ici dans toutes ces discussions, nous nous contenterons de suivre les actes de Camusat, sans y apporter un esprit de critique. C'est l'exemple d'une mère que nous proposons à des enfants, et les vertus d'une patronne à des paroissiens qui veulent s'édifier au récit d'une sainte sous la protection de laquelle ils invoquent le nom du Seigneur. Puisse cet ouvrage rappeler dans l'esprit des fidèles l'esprit de ferveur dont sainte Savine offrit le spectacle pendant sa vie à tous ceux qui eurent le bonheur de la connaître.

(600) L'île de Samos est dans l'archipel, sur la côte de l'Anatolie. Elle a environ treize lieues de

siècle, sous l'empire d'Aurélien. Son père appelé Savinus, avait épousé successivement deux femmes; de la première, il eut un fils qu'il nomma Savinien et à qui il donna une éducation conforme à sa naissance et à ses facultés.

Savinien s'appliqua à l'étude des belles-lettres et de la philosophie. Mais les connaissances sublimes qu'il y puisa, le conduisirent à la lumière de la vérité. Il commença à connaître le vrai Dieu, la lecture des *psaumes* lui dessilla les yeux, le voile épais qui l'aveuglait se déchira; Savinien connut l'extravagance de l'idolâtrie, il en démêla les contradictions, les fables, les fantômes; la grâce agit dans son cœur, il abjura l'idolâtrie, foula aux pieds des simulacres insensibles, et se rangea sous l'étendard de la croix.

Déjà chrétien de cœur et d'esprit, Savinien quitta la maison paternelle, par un ordre suprême; il vint prêcher le christianisme aux nations infidèles, établit la foi chez les Tricasses (601), encore idolâtres, et la générosité de sa foi lui mérita la couronne du martyre.

De sa seconde femme, Savinus eut une fille qu'il nomma Savine. Elle reçut comme son frère, une éducation toute païenne, et suça, chez ses parents, le lait empoisonné de l'erreur. Dès son enfance, elle montra les plus heureuses dispositions. La douceur, la candeur, la modestie, la qualité de fille unique, d'unique héritière, les talents de l'esprit, tous ces titres lui captivèrent l'estime et l'amitié de son père.

Mais depuis le départ de Savinien, la jeune vierge était consumée de regrets. En vain son père la traitait-il avec une douceur vraiment paternelle, en vain lui témoignait-il l'amour le plus tendre; caresses, faveurs, trésors, possessions, dons précieux et inestimables, tous ces avantages ne purent la toucher, rien de tout cela ne put la consoler, l'image de son frère se présentait sans cesse à son esprit, et le trouble de son cœur inondait son visage de larmes continuelles. *Jugiter flebat*, disent ses *Actes* (602).

Au milieu de ses gémissements elle s'adressa aux idoles; mais ses dieux, vains ouvrages de la main des hommes, furent sourds et muets; leur silence toucha la jeune Savine, elle fut saisie de la plus vive douleur, une sombre inquiétude s'empara de son âme, et elle tomba dans le plus affreux accablement. Telles étaient les circonstances où Savine se trouvait, lorsque Dieu, qui dispose de tout avec douceur, jeta sur elle un regard échappé du sein de sa miséricorde.

L'ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit de quitter la maison paternelle, pour suivre Jésus-Christ.

Savine troublée s'éveilla, et, comme le jeune Samuel, elle répondit sans retardement à la voix de Dieu; plus d'obstacles, plus d'empêchements. Son cœur n'est plus une terre déserte, un lieu d'horreur, une vaste solitude, l'erreur est dissipée, elle reçoit le don de la foi, elle voit la justice de Dieu, elle adore ses desseins et met en lui toute son espérance.

Soutenue de la grâce, malgré la faiblesse de son sexe, malgré les dangers de routes inconnues, elle prend la résolution d'abandonner des parents qui la chérissent, et de hasarder un voyage des portes de l'Orient jusqu'aux extrémités de l'Occident.

Maximinole, sa sœur de lait, était son amie et la chère confidente de ses pensées. Or, c'est à cette tendre compagne qu'elle déclare son secret et révèle sa vision. Aussi fidèle qu'Abraham, Savine ne raisonne point, sa résolution est ferme, et elle la fortifie encore, pendant quelques jours, par des prières ferventes.

Le pieux complot est donc formé entre Savine et Maximinole; elles s'ouvrent mutuellement leur cœur et raniment leur foi. La nuit se passe dans la tranquillité, mais à peine l'aurore commence-t-elle d'annoncer le jour, Savine et Maximinole se recommandent à la garde de Dieu, et sortent tacitement de Samos.

Ce départ ne demeura pas longtemps caché; l'absence de Savine répand dans sa famille l'étonnement et la consternation. Savinus, qui l'aimait plus tendrement, parut le plus touché. Dans la cruelle inquiétude qui l'agitait, il n'omit rien pour découvrir sa fille, il donna des ordres, promit des récompenses, et fit une exacte recherche dans toute l'île; mais vaines demandes, recherches infructueuses. Percé de douleurs, son cœur gémit et n'a plus que des sanglots. Il s'humilie devant ses idoles, il leur adresse des vœux; mais semblable aux prophètes de Baal (*III Reg.* XVIII, 26), il crie en vain, ses dieux sont sourds et muets, il n'y a point de voix pour répondre. Il s'emporte contre ses dieux, il éclate en reproches sanglants, et passant tout à coup de ces reproches à d'autres sentiments, il adore le Dieu des chrétiens; *Dieu des dieux*, dit-il, *vengez-vous, Seigneur, qu'ils périssent, ces dieux qui m'ont trompés, faites éclater votre gloire!*

Aussitôt la foudre tombe, l'édifice est brisé, les idoles sont renversées, les dieux sont écrasés, semblables au Dagon des Azotiens, ils ne peuvent subsister à la prononciation du nom du Seigneur. Savinus admire le prodige, il embrasse la foi de ses enfants, il est chrétien, sa conversion en produit d'autres, plusieurs sont détrompés, ils entendent, ils voient et ils croient : *Multi videntes crediderunt*.

Tandis que ces prodiges se passaient à Samos, Savine traverse tout l'archipel; la Grèce l'a vue dans sa course rapide. Les flots de la mer, le courant des fleuves, l'élévation des montagnes, la difficulté des chemins,

long sur neuf dans sa plus grande largeur. Ses habitants sont la plupart chrétiens grecs. Elle appartient aux Turcs.

(601) Aujourd'hui les peuples du diocèse de Troyes.

(602) *Promptuarium*

l'incertitude du sort ne l'épouvantent point. Elle arrive en Italie, Rome s'offre à ses regards, et elle s'y arrête pour s'instruire entièrement des dogmes de la religion chrétienne.

Il y avait alors à Rome, une dame, religieuse, remplie de la piété la plus sublime, nommée Justine, et ce fut à elle que Dieu adressa notre sainte pour l'instruire et la confirmer dans la foi, comme il avait autrefois adressé Paul à Ananie.

Savine goûta les vérités solides et consolantes de son institutrice, elle conçut les plus tendres sentiments pour Justine. Un liaison étroite se forme entre elles. L'une est une néophite qui s'embrase aux ardeurs de l'autre. Leurs prières sont communes, leurs inclinations semblables, leurs démarches les mêmes.

Alors Savine désira de recevoir le baptême, pour être agrégée au troupeau de Jésus-Christ. Elle le demanda avec empressement, et se prépara, par les exercices d'une piété continuelle, à la grâce de la régénération. Justine la présenta au Pape Eusèbe, qui tenait alors les rênes du souverain pontificat, il l'interroge, il croit entendre une néophite, et il admire en elle les lumières d'une foi déjà ancienne. Charmé de ses dispositions et de ses rares vertus, il voulut lui-même lui conférer le baptême ainsi qu'à Maximinole. Dans ce moment heureux, Savine consacra à Dieu sa virginité, et pour la rendre encore plus inviolable, et pour s'unir à lui par des liens plus étroits, Le Pontife reçut son sacrifice, et il fut le dépositaire de sa promesse.

Bientôt elle donna l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Rome la vit avec des yeux d'admiration, la renommée de sa sagesse se répandit au loin, et cette renommée fut soutenue par des prodiges. Le signe de la croix fut le seul remède qu'elle employa, la main de Dieu fut son secours, et le nom de Jésus le seul nom qu'elle invoqua.

Ainsi vécut Savine pendant cinq ans, dans l'oubli de sa famille, édifiant par ses exemples, instruisant, par son zèle, et soulageant les pauvres par ses bons offices. Dans ces occupations où elle goûtait les plus pures délices un nouveau prodige lui annonça son départ de la capitale du monde chrétien. Une voix se fit entendre du ciel, qui lui reprocha l'oubli de son frère et lui ordonna de se rendre dans le pays des Tricasses. *Surge et vade Trecas.*

A son réveil, Savine montra un détachement subit et une prompte obéissance; elle reçut le même ordre qu'à Samos, et elle fit voir la même docilité dans sa foi. Elle part, elle s'éloigne de Rome. Dieu pouvait-il ne pas récompenser son obéissance?

Rome la regretta, le Souverain Pontife même ne put s'empêcher de témoigner de la douleur. Savine arriva à Ravenne, sur les bords de la mer Adriatique; cette ville qui fait aujourd'hui une partie de l'état ecclésiastique, dans la Romagne dont elle est la capitale, vit notre sainte vierge, et comme Rome, elle admira l'héroïsme de ses vertus.

Là, un citoyen riche et distingué par ses charges avait une fille, unique espoir de sa famille. Une maladie opiniâtre l'avait réduite dans un état si languissant, qu'on avait perdu toute espérance; la famille, en pleurs, s'abandonnait à la consternation, et l'on n'attendait plus que le moment de la mort. Le Seigneur, qui voulut manifester sa puissance, y dirigea les pas de Savine, qui y demanda l'hospitalité. Elle fut conduite auprès de la malade qui était près d'expirer. A cet aspect ses entrailles furent émues; elle s'approche du lit, lève les yeux au ciel, invoque le nom du Seigneur qui tira Lazare du tombeau, resta quelques moments dans cette situation, le visage enflammé; alors, ô prodige! la mourante respire, la connaissance lui est rendue, ses yeux s'ouvrent à la lumière, la fièvre cesse, la langue se dégage, la pâleur disparaît, les couleurs peignent son visage, ses forces renaissent, elle rend grâces au Tout-Puissant et à sa bienfaitrice.

Le bruit de ce miracle se répandit dans Ravenne. On voulut persuader à Savine d'y demeurer et on lui offrit tout ce qui pouvait être capable de la flatter et de la déterminer à honorer la ville de sa présence. Ce fut en vain, son cœur était fermé aux images du siècle les plus flatteuses et n'était ouvert qu'aux inspirations divines: elle partit, et emporta, avec elle, les regrets de toute la ville. Tant la vertu est estimée et se rend aimable à ceux même qui ne font que de la connaître.

Mais c'était assez pour l'Italie, d'avoir possédé Savine pendant cinq années, et admiré, en elle, la vertu du Très-Haut. Les Tricasses, où Savinien, son frère, avait porté la foi, devaient pour toujours posséder un trésor si précieux. Ce ne fut qu'après plusieurs jours d'un long et pénible voyage, qu'elle en approcha, après avoir traversé toutes les Gaules. A la vue de la ville (603) qu'elle découvrit de loin, son cœur tressaillit de joie. L'espérance de voir un frère qu'elle aimait tendrement se réveille, sa constance prend de nouvelles forces. Déjà elle croit voir Savinien, l'embrasser, le féliciter de ses succès, lui raconter les miséricordes du Seigneur, les prodiges de sa grâce, sa conversion, sa fuite de Samos et tout ce qui lui est arrivé dans son voyage.

Mais, espérance trompeuse! que sa joie fut courte! A une demi-lieue du faubourg de la ville (604), elle rencontra un homme. nommé Licère; Savine et Maximinole, dont l'air était étranger, excitèrent la curiosité de ce citoyen, il s'approcha d'elles et s'informa du sujet de leur voyage. Après quel-

(603) *Augustobona Tricassium*, aujourd'hui Troyes.

(604) A l'endroit où est aujourd'hui la croix Labeigne.

ques moments de conversation, il leur apprit la mort de son frère Savinien.

Alors deux sentiments la saisissent; la nature souffre, la tendresse est alarmée, le cœur gémit, ses yeux sont baignés de larmes entremêlées de soupirs, ses paroles sont entrecoupées par des sanglots qui exhalent des regrets amers. Mais la foi tempère ces plaintes, la religion triomphe de la nature, l'âme fidèle s'humilie, elle demeure en paix dans sa douleur, elle conserve la patience au milieu de l'humiliation, tel fut le sentiment qui domina dans le cœur de Savine. *Qui suis-je ?* dit-elle alors comme Judith, *pour m'opposer à la volonté de mon Seigneur? Qui me retient donc ici-bas ? Seigneur, terminez ma carrière, et je chanterai avec mon frère vos miséricordes éternelles.*

Que la prière des justes est efficace ! elle s'élève jusqu'au trône de la majesté de Dieu, comme la fumée de l'encens. Le Seigneur récompensa pleinement la foi de Savine, une charité tendre et affectueuse lui fait recommander Maximinole aux soins de la Providence, et tandis que son cœur est livré à tous les transports de l'amour divin, elle tombe en défaillance, elle s'évanouit, et meurt dans la paix du Seigneur.

Ainsi sa mort mit fin à son exil, dans la quarante-huitième année de son âge. Au moment où cette fille rendit l'esprit au Créateur, tout changea à son égard sur la terre. Maximinole n'avait pas de quoi lui procurer un linceul, pour lui rendre les honneurs de la sépulture. Mais la Providence y pourvut par les soins de Licère. La nouvelle d'une mort si extraordinaire se répandit dans toute la ville et aux environs; la sagesse de Savine y fut connue, ses vertus furent tirées de l'obscurité dans laquelle elle les avait ensevelies, son tombeau leur rendit témoignage; et, même après le trépas, elle fut la bienfaitrice de l'humanité. Une femme nommée Eleuthère, privée de la vue et de l'usage de ses mains, s'approcha du corps de la sainte, toucha ses vêtements et recouvra la santé, ses yeux furent ouverts à la lumière, ses mains sèches reçurent le mouvement, *recessit incolumis,* disent ses Actes (605).

Les Tricasses admirèrent la sainteté de Savine, et de là l'origine de son culte. Alors tel qu'Osias (606) bénit autrefois Judith après la délivrance de Béthulie, les peuples bénissent le Seigneur qui opère tant de prodiges par son humble servante. Ce ne fut point par des larmes qu'on honora ses cendres, les hommages publics accompagnèrent au tombeau celle qui avait vécu inconnue sur la terre.

Depuis sa mort, son culte ne fit qu'augmenter et prendre de nouvelles forces. Vers le milieu du VIIe siècle, sous le règne de Clovis II, un pontife, Aquitain (607) d'origine, élevé par son mérite sur le siége épiscopal de Troyes, Ragnégisile consacra ses biens à sainte Savine et fit bâtir une église en son honneur, dans un terrain qui lui appartenait, vers l'an 650. Il se forma bientôt une paroisse nombreuse. Le pieux prélat voulut y reposer après sa mort (608), à l'ombre de la protection de sainte Savine, et il y fut enterré dans le côté collatéral, vers la porte du midi, près du pilier de la chaire où l'on voit son tombeau couvert d'une menuiserie qui paraît être du XVIe siècle.

Saint Frobert, l'ange de l'île Germaine (609), l'illustre fondateur du monastère de la Celle, rendit à Savine les honneurs dus à la sainteté, et demanda les reliques pour consolation. Les Chartreux de Troyes qui en possèdent aussi, en donnèrent à la paroisse, en 1656. Vers le même temps l'abbé de Moutier-la-Celle (610) donna de ces reliques, que le clergé de la paroisse alla chercher à l'abbaye processionnellement, et que M. Mallier, évêque de Troyes, permit d'exposer à la vénération du peuple.

Ainsi le tombeau qui est ordinairement l'écueil des grands de la terre, devint le triomphe de sainte Savine ; son nom est inscrit dans les fastes de l'Eglise, ses reliques sont placées sur nos autels, sa fête est célébrée par des chants d'allégresse, et sa mémoire sera éternellement gravée dans les cœurs (611).

(605) *Promptuarium.*

(606) Judith.

(607) L'Aquitaine est aujourd'hui ce que nous appelons la Guyenne, grande province de France.

(608) Il était honteux que le fondateur de cette église n'eût pas une épitaphe qui transmît à la postérité son bienfait et sa dévotion pour sainte Savine, mais depuis la fin de 1770, on en a posé une au pilier qui est auprès de son tombeau. Voici comment elle est conçue :

D. O. M.

Ragnegisilus natione Aquitanus
Clodoveo II regnante
Dignit. Tricass. Civit. Pontifex
Patriæ carissimus
In populum amore verendissimus
Servorum Dei
Fervens Protector,
Hanc Basil. B. Savinæ dicat.
Pietate clarus,
In fundo sui juris extruendam
Curavit;
Ac meritis dives
Hic honorifice tumulatus
Jacet.
R. I. P.

(609) Aujourd'hui l'abbaye de Moutier-la-Celle, réunie depuis peu à l'évêché de Troyes.

(610) C'était alors J. Gaudart.

(611) *Cantique en l'honneur de sainte Savine, vierge.*

Chrétiens, chantez la puissance
Du plus grand de tous les dieux ;
Offrez à sa providence
Vos hommages et vos vœux.
Le Seigneur est admirable
Dans les saints de tous les temps.
Que sa main est secourable
Pour ceux qu'il rend ses enfants !

Savine naquit en Grèce,
Son père fut Savinus.
Son maître dans la sagesse,
Il lui montrait les vertus.
Mais, hélas ! quelle sagesse
Quelles étaient ces vertus?
De leur profane tendresse,
L'Eternel était exclus.

O funeste idolâtrie,
Combien tu corromps les cœurs !

SEBALD (Saint). — Saint Sébald, qui vécut au VIIIe siècle, est un des grands noms populaires du moyen âge en Allemagne.

Nuremberg lui avait voué un culte particulier, que la réforme anéantit.

Il reste de lui plusieurs vies en prose latine, dont quelques-unes ont paru suspectes aux Bollandistes, et qui ne nous ont pas paru se distinguer du ton ordinaire aux légendes antiques.

Mais les témoins irrécusables de sa popularité sont l'office propre qu'on célébrait autrefois en son honneur, un vieux chant de jongleur antérieur très-probablement à l'office lui-même, et dont la date ne saurait être moins reculée que le IXe siècle, et le poëme en vers latins sapphiques que lui consacra, à la fin du XVe siècle le poëte lauréat Conrad Celtes.

Cantique de saint Sébald.

(IXe siècle).

Concinamus pariter
Et Deum laudemus
Sebaldum alacriter
Votis provocemus.

Hic de Francis genitus
Propinquos postergat (612) :
Quamvis natus inclytus,
Ne in nefas vergat

Merito vincentiam
Eremum elegit,
Vincat ut malitiam
Se Deo subegit.

Paucos contubernio
Eremo assumit,
Vivit soli Domino
Abs quo nil præsumit.

Visitat miraculis
Hunc Deus frequenter,
Notum fecit patulis
Factis pertinenter.

Famem patientibus
Fert refectionem,
Sitim sustinentibus
Miram potionem.

Aquam vertit in vinum
Diu duraturum,
Panem opus alivinum (612*)
Præstat opportunum.

Mortuus deducitur
Rudibus jumentis
Numberg perducitur
Divinis fomentis.

Stant in loco humili
Nec abinde cedunt,
Donec loci populi
Locum sacrum edunt.

Transferri se cœperat,
Nil per hoc secutum,
A Scotis redierat
Corpus revolutum.

Ad locum divinitus
Primum vehebatur ;

Savine, dans sa patrie,
Ne voit plus qu'un lieu d'horreurs.
Le Seigneur jette sur elle
Le plus sensible regard :
Soudain Savine est fidèle,
Pour son Dieu plus de retard.

Loin d'ici, vaines idoles,
Mensonges, disparaissez.
Pour des hommages frivoles,
Vos beaux jours sont éclipsés
La lumière de la grâce
Soumet Savine à la foi.
Du Christ elle suit la trace,
Et se conforme à sa loi

La généreuse Savine
Fuit, s'éloigne de Samos ;
Je vois une ardeur divine
La guider dans ses travaux
Forêts, montagnes, rivières,
Et vous, vaste sein des mers,
Vous n'êtes point des barrières,
Malgré vos dangers divers.

Elle aborde en Italie,
Rome s'offre à ses regards
Là, je la vois accueillie
De respectueux regards.
Elle s'unit à Justine,
Pour s'instruire dans la foi ;
Bientôt Savine et Justine
Ne suivent plus qu'une loi.

Elle reçoit le baptême,
S'incorpore à Jésus-Christ ;
Avec ce Sauveur qu'elle aime,
Elle n'est plus qu'un esprit.
Mille vertus, en son âme,
Germent par de doux transports,
Et la plus subtile flamme
Eclate même au dehors.

Quel bruit frappe mes oreilles?
Qu'entends-je de tous côtés?
Rome chante ses merveilles
Sur les humains tourmentés.
Au nom du Dieu qu'elle adore,
Savine bannit les maux :
Le malheureux qui l'implore
Bientôt goûte le repos.

Mais le pays des Tricasses
A la vierge est destiné :
Elle franchit les espaces
Et vient au lieu désigné.
Mais quelle fut sa tristesse
En arrivant sur nos bords !
Ah ! l'objet de sa tendresse
Est descendu chez les morts.

Son frère qu'elle désire,
A souffert pour Jésus-Christ
La couronne du martyre
De ce monde l'affranchit.
Dieu puissant ! s'écria-t-elle,
Qui me retient ici-bas ?
Vers vous mon frère m'appelle,
Ma ressource est le trépas.

A cette jaculatoire,
Jésus se rend à ses vœux,
Et la place dans la gloire,
Au rang de ses bienheureux.
Peuples, suivez tous sa trace,
Acquérez ses attributs,
Et vous verrez, par la grâce,
Récompenser vos vertus.

O vous que le ciel couronne !
Savine, protégez-nous.
Vous êtes notre patronne
Et nous espérons en vous.
Puissions-nous, dans la justice,
Comme vous marcher toujours,
Et trouver Jésus propice,
Quand nous finirons nos jours.

(612) Id est *fugit, vel post tergum relinquit?* GUILLELM. CUPER.

(612*) Id est *quod alit?* GUILLELM CUPER.

Factum illud cœlitus
Cunctis propalatur.
Incedentis facies
In plaga notatur
Mulieris species
Passa commutatur.
O Sebalde, propera
Tuos hic tueri,
Et devotos munera
Vultu Dei veri.
Tibi laudes agimus
Triplex in personis,
Cujus Esse *dicimus*
Meræ actionis.

(*Act. SS.* Augusti... Anvers, 1737, in-fol. t. III, die decima nona, p. 762).

Le second poëme commence ainsi :

Regiæ stirpis soboles, Sebalde,
Norica multum veneratus urbe,
Da tuam nobis memore sanctam
Carmine vitam.

Il se termine par ces vers :

Hæc ubi nobis, Pater, impetrabis,
Ante Supremi faciem Tonantis,
Hic tuas semper cumulemus aras
Thure benigno.

SÉBASTIEN (Saint-) — Deux monuments du XIIIe siècle témoignent de la popularité dont saint Sébastien fut l'objet dans des temps plus reculés :

L'un est la *Vie de saint Sébastien,* en prose patoise de la Haute-Bourgogne, datant du XIIIe siècle; elle a été signalée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, in-folio, verso 212-226.

(Cf. Paulin Paris, les *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi,* Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 229.)

Le second est le récit de Jacques de Voragine.

Sébastien, dit cet auteur, vient de *sequens* et de *beatitudo*..... (613)

« I — Sébastien, très-chrétien, naquit à Narbonne et habita Milan. Il fut très-aimé des empereurs Dioclétien et Maximien, qui lui donnèrent le commandement en chef de la première cohorte, avec mission de les escorter sans cesse. Il ne portait le costume des gens de guerre qu'afin de pouvoir reconforter le courage des Chrétiens qu'il voyait défaillir dans les tourments. Et comme deux bienheureux et très-nobles frères, Marcellin et Marcel, étaient condamnés à être décapités pour Jésus-Christ, leurs parents vinrent à eux pour les faire départir de leur sainte résolution, et leur mère vint aussi, les cheveux épars et les vêtements déchirés, elle leur montrait son sein et leur disait : « Ah ! mes chers fils, jamais malheur semblable n'est advenu à aucune femme comme celui qui m'arrive, jamais il n'y a eu tel sujet de pleurs. Voici que je perds mes fils, qui tendent à la mort de leur gré. Si les ennemis voulaient me les ravir de force, je les suivrais au milieu des combats. S'ils étaient enfermés en prison, je les délivrerais. Mais ils veulent mourir, et ils appellent les bourreaux et les supplices, la vie n'est qu'un désir vers la mort, la mort est invitée au banquet de la vie ; et dans cette manière nouvelle de mourir, les fils trouvent le trépas, tandis que la vieillesse des parents est condamnée à vivre. » La mère finissait à peine que le père, qui était très-âgé, fut amené par ses serviteurs, la tête couverte de cendres, et s'écriant : « Je suis venu trouver mes fils qui vont à la mort de leur gré, pour leur dire beaucoup de choses. Car ce que j'avais préparé pour ma sépulture, convient-il, malheureux que je suis, que je le fasse servir à la sépulture de mes enfants ? O mes fils, bâton de ma vieillesse, et la double lumière de mes entrailles, pourquoi aimez-vous tant la mort ? Ah ! jeunes gens, venez et pleurez sur ces enfants qui périssent de leur plein gré; venez, vieillards, et pleurez sur mes fils ; venez, vous qui êtes pères, et défendez-leur de faire semblable chose; que les pleurs éteignent mes yeux, afin que je ne puisse voir mes fils périr dans les supplices. » Le père ayant ainsi parlé, les femmes de ces jeunes gens vinrent et leurs montrèrent leurs petits enfants qui pleuraient et qui criaient, et elles dirent : « Seigneurs, à qui nous laissez-vous et à qui seront ces enfants? Qui aura soin de nos grands domaines ? Vous avez donc des cœurs de fer, que vous ne tenez aucun compte de vos parents et amis, que vous chassez vos femmes et reniez vos enfants, et que vous vous livrez aux bourreaux de votre gré ? » Toutes ces choses commencèrent à amollir le cœur de ces deux Chrétiens. Alors Sébastien s'avança, et, se plaçant au milieu de tous, s'écria : « O vaillants chevaliers de Jésus-Christ, ne consentez pas à perdre la couronne éternelle qui vous est promise, en prêtant l'oreille à des paroles séductrices. » Il dit aux parents : « Ne craignez pas qu'ils soient séparés de vous; ils vont au ciel pour vous préparer les demeures célestes; car, dès le commencement du monde, cette vie trompe ceux qui espèrent en elle, et jette dans l'abîme ceux qui ont présomption, et elle n'est ni si sûre ni si certaine qu'elle ne mente à tous. Cette vie conseille d'être larron, d'être adonné à la colère

(613) Sebastianus dictus est a *sequens* et *beatitudo*, et *astim*, quod est civitas, et *ana*, quod est sursum, quasi sequens beatitudinem civitatis summæ et supernæ gloriæ, hoc est, eam possidens et acquirens : et hoc quintuplici denario secundum Augustinum, paupertate regnum, dolore gaudium, labore requiem, ignominia gloriam, morte vitam. Vel dicitur Sebastianus a basto. Nam miles Christus, equus Ecclesia, bastum sive sella Sebastianus, quo mediante Christus in Ecclesia militavit et de multis martyribus victoriam obtinuit. Vel Sebastianus interpretatur *vallatus* vel *circumiens* : vallatus, quia sagittis tanquam hericius fuit circumdatus, circumiens, quia omnes martyres circumibat et omnes confortabat. (Jac. a. Vor., *Legend. aur.*, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 108.) Les *Actes* de ce martyr, écrits avant la fin du IVe siècle, ont été insérés dans le recueil de Bollandus (t. II, *januarii*) qui croit que saint Ambroise en est l'auteur.

et au mensonge ; elle mène à choses blâmables et à félonies, elle recommande d'agir déraisonnablement, mais cette passion et cette persécution que nous souffrons ici s'échappe aujourd'hui et s'évanouira demain; elle brûle aujourd'hui, et elle se refroidira demain ; elle vient en une heure et elle s'en va en une heure; tandis que la douleur éternelle se renouvelle toujours ; elle est multipliée pour brûler davantage ; elle est enflammée pour punir de plus en plus. Renforçons donc nos courages pour l'amour du martyre, car ici le diable compte bien avoir la victoire ; mais quand il croit prendre, il est pris ; quand il compte triompher, il est vaincu ; quand il tourmente et quand il étrangle, il est tué ; et quand il insulte, il est méprisé. » Le bienheureux Sébastien ayant fini de parler, Zoé, femme de Nicostrate, en la maison duquel les saints étaient gardés, s'agenouilla devant lui, et, comme elle avait perdu l'usage de la parole, par signes, elle implorait sa guérison. Alors Sébastien dit : « Si je suis serviteur de Jésus-Christ, et si les paroles que j'ai dites sont vraies, et si cette femme les croit, que celui qui ouvrit la bouche à Zacharie, prophète de Notre-Seigneur, lui ouvre la bouche. » Alors la femme parla, et s'écria : « Bénie soit la parole de ta bouche, et bienheureux sont ceux qui croient ce que tu as dit ; car j'ai vu un ange qui tenait devant toi un livre où était écrit tout ce que tu as dit. » Quand son mari entendit cela, il se mit aux pieds de saint Sébastien, en demandant son pardon. Aussitôt il délia les martyrs, en leur disant de s'en aller; mais ils répondirent que d'aucune façon ils ne renonceraient à la victoire qu'ils avaient entreprise, et alors Notre-Seigneur donna si grande grâce et si grande vertu aux paroles de saint Sébastien, qu'il ne confirma pas seulement Marcel et Marcellin dans la sainte volonté de souffrir le martyre, mais encore Tranquilin leur père, et leur mère, et plusieurs autres femmes qu'il convertit à la foi ; Polycarpe, prêtre, les baptisa tous.

« II. — Tranquilin, jusqu'alors très-souffrant, avait été guéri de tous ses maux par son baptême. Alors le préfet de la ville de Rome pria Tranquilin de lui amener celui qui lui avait rendu la santé, car lui-même était en proie à une maladie grave. Quand Polycarpe, prêtre, et Sébastien furent auprès de lui, il les pria de le guérir. Sébastien lui dit de renier d'abord les idoles, de lui accorder autorisation de les briser, et qu'alors il recouvrerait la santé. Alors Cromatius, ainsi se nommait le gouverneur, répondit que ses esclaves le feraient aussi bien que lui. Sébastien dit : « Ils sont craintifs, et redouteront de renier leurs dieux. Si le diable en blessait un par cette occasion, les mécréants diraient qu'ils sont blessés parce qu'ils ont détruit leurs dieux. » Alors Polycarpe et Sébastien détruisirent plus de deux cents idoles. Après cela, ils dirent à Cromatius : « Pourquoi n'as-tu pas recouvré la santé, lorsque nous avons mis en pièces les idoles ? C'est une chose certaine, ou que tu n'as pas encore renoncé à ta foi, ou que tu gardes des idoles. » Il leur avoua qu'il avait une chambre où tout l'arrangement des étoiles était représenté, à laquelle son père avait dépensé plus de deux cents livres pesant d'or, et dans laquelle il savait d'avance tout ce qui devait lui arriver. Sébastien lui dit qu'il ne serait point guéri tant que pareille chose subsisterait. Mais, comme il consentait à ce qu'elle fût détruite, Tiburcien, son fils, très-beau jeune homme, dit : « Il est affreux qu'un si bel ouvrage soit détruit ; mais pourtant, comme je ne puis m'opposer à la guérison de mon père, que l'on chauffe deux fours, et si, lorsque cet ouvrage aura été détruit, mon père n'a pas recouvré la santé, vous serez brûlés tout vifs. » Et Sébastien dit : « Qu'il soit fait ainsi que tu le proposes. » Tandis que l'on brisait cette chambre, un ange apparut au gouverneur, et lui annonça que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui rendait la santé. Aussitôt le gouverneur se trouva guéri, et il courut après saint Sébastien pour lui baiser les pieds. Sébastien l'écarta, parce qu'il n'avait pas encore reçu le baptême. Alors il fut baptisé ainsi que son fils Tiburcien et quatorze cents autres personnes de leur famille ou de leur suite. Bientôt après, Zoé fut saisie et cruellement tourmentée par les païens, tant qu'elle en perdit la vie. Quand Tranquilin l'apprit, il dit : « Les femmes vont devant nous cueillir la palme du martyre : pourquoi restons-nous en vie ? » Et peu de jours après, il fut lapidé.

« III. — Tiburcien fut condamné à marcher pieds nus sur des charbons ardents s'il ne voulait offrir de l'encens aux idoles ; il fit le signe de la croix sur les charbons, et marcha dessus tranquillement en disant : « Il me semble que je marche sur des roses au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Le gouverneur Fabien lui dit : « Nous savons bien que votre Jésus-Christ vous a enseigné l'art des sortiléges. » Tiburcien lui répondit : « Tais-toi, malheureux ; tu n'es pas digne de prononcer un nom si saint et si doux. » Le gouverneur en colère, ordonna à l'instant qu'il fût décapité. Marcellin et Marcel furent tourmentés et liés à un poteau ; et comme ils y étaient garrottés, ils disaient en chantant : « Voyez comme c'est chose bonne et agréable pour des frères d'être réunis ensemble. » Le gouverneur dit : « Revenez, malheureux que vous êtes, du transport qui vous aveugle, et sauvez-vous vous-mêmes. » Ils lui répondirent : « Nous ne nous sommes jamais trouvés mieux ; nous voudrions rester ici jusqu'à ce que nos âmes sortissent de leur corps. » Alors le gouverneur ordonna qu'on leur enfonçât des lances dans le côté, et ainsi s'accomplit leur martyre.

« Ensuite, le préfet dénonça Sébastien à Dioclétien ; l'empereur fit venir à lui le saint et lui dit : « Je t'ai toujours chéri et distingué parmi les principaux personnages de ma cour, et tu désobéis à mes ordres, en insultant les dieux. » Sébastien lui d'

« J'ai toujours invoqué Jésus-Christ pour ton salut et pour la conservation de l'empire de Rome, et j'ai toujours adoré Dieu qui est aux cieux. » Alors Dioclétien ordonna qu'il fût conduit au milieu d'un champ, et qu'il fût percé de flèches. On lui lança tant de flèches, qu'il en eut le corps tout garni comme un hérisson ; et les soldats croyant qu'il était mort, s'en allèrent. Peu de jours après, étant délivré, il était sur les degrés du palais, au moment où les empereurs revenaient de persécuter les Chrétiens. Il les reprit avec énergie. Alors les empereurs s'écrièrent : « N'est-tu pas Sébastien condamné, il y a peu de temps, à être percé de flèches ? » Sébastien dit : « Le Seigneur m'a rendu à la vie, afin de vous reprocher les maux que vous faites aux Chrétiens, serviteurs de Jésus-Christ. » Alors l'empereur ordonna qu'il fût battu jusqu'à la mort, et il fit jeter le corps dans un égout, afin qu'il ne fût pas révéré des chrétiens comme martyr. Mais la nuit suivante, Sébastien apparut à sainte Lucie, lui révéla où était son corps, en lui recommandant de l'ensevelir aux pieds des apôtres ; elle le fit. Et il souffrit le martyre sous Dioclétien et Maximien, empereurs, qui commencèrent à régner l'an de Notre-Seigneur deux cent quatre-vingt-sept.

« IV. — Saint Grégoire raconte, au premier livre de ses *Dialogues*, qu'une femme en Toscane, nouvellement mariée, fut invitée, avec quelques autres femmes, à aller à la dédicace d'une église de Saint-Sébastien. La nuit qui précédait le jour où elle devait y aller, elle sentit les aiguillons de la chair, et elle ne put se priver de la compagnie de son mari. Mais le matin, ayant plus honte des hommes que crainte de Dieu, elle alla à l'église du bienheureux martyr; et aussitôt qu'elle fut entrée dans l'oratoire où étaient les reliques de saint Sébastien, le diable la prit et commença à la tourmenter devant tous. Alors le prêtre de l'église prit la couverture de l'autel et la mit sur cette femme, et le diable assaillit ce prêtre. Les amis de cette femme dirent aux enchanteurs d'enchaîner le diable par leurs sortiléges ; mais comme ils se livraient à leurs opérations magiques, une légion de malins esprits, au nombre de six mille six cent soixante-six, entra dans le corps de cette femme, et elle en fut extrêmement tourmentée. Enfin un homme, nommé Fortunat, éminent en sainteté, la guérit par ses prières.

« V. — On lit dans les *Gestes des Lombards*, qu'au temps du roi Humbert, l'Italie fut ravagée d'une peste si violente, qu'à peine les vivants suffisaient-ils à ensevelir les morts, et cette peste sévissait surtout à Rome et à Pavie. Alors un bon ange apparut visiblement, donnant des ordres au mauvais ange, armé d'une arme de chasse, c'est-à-dire d'un épieu : il lui ordonnait de frapper les maisons ; et autant de fois qu'une maison recevait de coups, autant y avait-il de morts qui en sortaient. Enfin il fut divinement révélé à un homme de bien que cette peste ne cesserait pas que l'on n'eût construit un autel à Pavie en l'honneur de saint Sébastien. En effet on en fit un dans l'église de Saint-Pierre ès-liens, et la peste cessa. Les reliques de saint Sébastien furent rapportées de Rome... »

Parmi les divers auteurs qui se sont occupés de saint Sébastien, nous signalerons un chanoine de Saint-Victor, Etienne Pleuré, qui lui a consacré un des centons dont est formé le volume qu'il a publié en 1618 sous le titre d'*Æneis sacra continens acta Domini nostri Jesu-Christi et primorum martyrum.* Voici un fragment de ce qui concerne le saint martyr Sébastien.

II	Æn.	203	*Ecce autem gemini pariterque ante ora parentum*	V	Æn.	553
III	Æn.	287	*Postibus adversis, pedibus per mutua nexis,*	VII	Æn.	66
XI	Æn.	883	*Confixi expirant, perque ilia venit arundo.*	VII	Æn.	499
II	Ge.	124	*Et gens illa quidem sumptis non tarda pharetris*			
II	Ge.	530	*Velocis jaculi certamina ponit in ulmo.*			
XII	Æn.	129	*Utque dato signo spatia in sua quisque recessit :*			
VI	Æn.	164	*Misenum Æolidem sublimem stramine ponunt,*	XI	Æn.	67
VIII	Æn.	712	*Pandentemque sinus ; fundunt simul undique tela*	XI	Æn.	610
XI	Æn.	611	*Crebra nivis ritu ; quales sub nubibus atris*	X	Æn.	264
X	Æn.	265	*Strymoniæ dant signa grues, atque æthera tranant.*			
IV	Ge.	314	*Prima leves ineunt si quando prælia Parthi.*			
X	Æn.	883	*Inde aliud super atque aliud figitque volatque.*			
XI	Æn.	874	*Sed laxos referunt humeris languentibus arcus*			
V	Æn.	275	*Seminecem ignoto camporum in pulvere linquunt.*	XI	Æn.	866

SEGOND. (Saint) — La légende de ce saint martyr fait partie de l'œuvre de Jacques de Voragine : nous en plaçons ici une traduction fidèle.

« Segond fut un guerrier distingué, et plus tard un très-noble chevalier de Jésus-Christ et un glorieux martyr de la foi. Il reçut la couronne du martyre en la ville d'Asti, qui est ennoblie et glorieuse de sa présence, et qui se réjouit de l'avoir pour patron.

« Il fut instruit dans la foi par le bienheureux Colocerus, qui était détenu en une prison par l'ordre du proconsul Sambrice, dans cette même ville d'Asti. Pendant que saint Marcien était détenu dans la ville de Tardonne, Sambrice voulut y aller pour obliger le saint à sacrifier. Segond y alla aussi, sous prétexte de prendre de la distraction, et dans le désir secret de voir Marcien. Aussitôt qu'ils furent hors de la cité d'Asti, une colombe vint se placer sur la tête de Segond, et Sambrice lui dit alors : « Vois, Segond, comme nos dieux t'aiment : ils t'envoient du ciel des oiseaux pour te visiter. » Quand ils arrivèrent à la rivière de Tanaro, Segond vit l'ange de Notre-Seigneur qui marchait sur la rivière et qui lui dit : « Segond, conserve la foi, et tu

marcheras de même sur les adorateurs des idoles. » Et Sambrice dit alors : « Mon frère Segond, j'ai entendu les dieux qui te parlaient. » Et Segond répondit : « Allons suivant les désirs de notre cœur. » Lorsqu'ils vinrent sur les bords d'une autre rivière, nommée la Bormida, l'ange lui apparut de même et lui dit : « Segond, crois-tu en Dieu, ou en doutes-tu? — Je crois à la vérité de sa passion et de sa résurrection », répondit Segond. Et Sambrice étonné lui dit : « Qu'est-ce que j'entends de toi ? » Arrivés dans Tardonne, Marcien sortit de sa prison par ordre de l'ange et apparut à Segond, auquel il dit: « Entre dans la voie de vérité, et va recevoir la victoire de la foi. — Qui est celui qui nous parle comme en songe? » dit Sambrice. « C'est un songe pour toi, dit Segond, mais c'est un ordre pour moi. » Après cela, Segond se rendit à Milan, et l'ange de Notre-Seigneur lui amena hors de la ville Faustin et Jonitas, qui étaient détenus en prison et qui lui conférèrent la baptême : une nuée fournit l'eau nécessaire, et une colombe apporta à Faustin et à Jonitas le corps et le sang de Notre-Seigneur, et Faustin les donna à Segond, afin qu'il les portât à Marcien. A son retour, Segond arriva de nuit sur les bords du Pô, et l'ange de Notre-Seigneur se saisit de la bride de son cheval, lui fit traverser le fleuve et le conduisit jusqu'à Tardonne où il le fit entrer dans la prison de Marcien. Alors Segond remit à Marcien le don que Faustin lui avait destiné. En le recevant, Marcien dit : « Que le corps et le sang de Notre-Seigneur soient avec moi jusqu'à la vie éternelle. » Ensuite Segond, sur l'ordre de l'ange, sortit de prison et se rendit à son logis, et Marcien fut condamné à avoir la tête tranchée. Il fut enseveli par Segond, et Sambrice l'ayant appris, le fit venir, et lui dit : « A ce que je vois, tu confesses que tu es chrétien? » Segond répondit : « Je confesse qu'en vérité je suis chrétien. » Et Sambrice dit: « Tu veux donc recevoir une mort cruelle ? » Et Segond répliqua : « C'est à toi qu'elle est destinée. » Le martyr ayant refusé de sacrifier, Sambrice le fit dépouiller, mais soudain l'ange le revêtit. Sambrice ordonna alors qu'il fût étendu sur un chevalet dont les bouts inférieurs furent plantés en terre et les deux autres élevés en l'air : il lui fit supporter de telles tortures, que ses membres étaient tout disjoints. Mais Notre-Seigneur rendit au martyr la force et la santé, et le proconsul le fit alors mettre en une prison. Tandis qu'il y était, un ange vint à lui, et lui dit : « Segond, lève-toi, et suis-moi : je te mènerai à ton Créateur. » Il le mena à la ville d'Asti, dans la prison où était Colocérus, et Notre-Seigneur s'y trouvait avec lui. Quand Segond le vit, il se jeta à ses pieds, et Notre-Seigneur dit : « Segond, ne crains rien, car je suis ton Sauveur et ton Dieu, et je te sauverai de tous maux. » Et il le bénit, puis remonta aux cieux. Sambrice ayant envoyé le lendemain matin à la prison de Segond, on la trouva fermée et vide. Alors Sambrice se rendit à Asti pour faire mourir Colocérus, qu'il envoya chercher aussitôt. Les messagers ayant appris à Sambrice que Segond était avec Colocérus, il les manda tous deux devant lui et leur dit : « Puisque nos dieux savent que vous les méprisez, ils veulent aussi que vous mourriez ensemble. » Et comme ils refusèrent de sacrifier, il leur fit verser de la résine sur la tête et dans la bouche ; mais elle leur sembla douce comme de l'eau et comme le vin le plus exquis; et ils disaient d'une voix ferme et joyeuse : « Seigneur Dieu, que vos dons sont agréables et de notre goût ! » Alors Sambrice prononça leur sentence : Segond fut décapité à Asti, et Colocérus fut envoyé à Albi pour y être puni. Et quand le bienheureux Segond eut la tête tranchée, les anges emportèrent son corps et lui donnèrent la sépulture en chantant de grandes louanges.

« Il souffrit la mort le trois des calendes d'avril. »

SENANUS. (Saint) — Les Bollandistes ont cité la *Vie* en vers de saint Senanus, dans leur examen des actes de saint Kiéran ou Queran, (cf. *Act. SS.* Septembris... Anvers, 1750, in-fol., t. III, die nona, p. 377.)

On trouve aussi des actes de ce saint prélat dans le recueil de Colgan.

SENEBRUN ou CENEBRUN. — Tel est le nom donné à un fils de l'empereur Vespasien dans une légende latine assez singulière qui est contenue dans une chronique manuscrite de la ville de Bordeaux conservée aux archives municipales de cette ville. D'après les récits de cette chronique remplie de fables et d'anachronismes, Senebrun épousa Galienne, fille de l'empereur Titus et il en eut sept enfants, entre lesquels il partagea son royaume qui, sans cette division, serait resté le plus puissant qu'il y eut au monde. Son second fils porta également le nom de Senebrun, et il eut pour domaine le pays de Médoc. Sa fille Valérie fut convertie au christianisme par les prédications de S. Martial ; elle refusa d'écouter Etienne neveu de l'empereur romain qui était venu dans les Gaules à la tête d'une puissante armée et qui voulait l'épouser. Etienne irrité lui fit couper la tête, mais, grâce à d'éclatants miracles opérés par saint Martial, la martyre ressuscita (614).

Un des descendants de Senebrun (il portait aussi ce même nom) se rendit en Orient pour combattre les infidèles ; il tomba au

(614) Stephanus furore nimio agitatus illam fecit tum cito decollari. Qua decollata, ibidem auctor sceleris exspiravit. Valeria vero caput suum proprium deportavit ad locum in quo beatus Martialis illam honorifice sepelivit. His autem auditis, præfatus Stephanus beatum Martialem adivit dicens ei quod si Valeriam suscitaret, ipse baptismum acciperet et fidem Christianorum defenderet toto posse. Prælatus vero Martialis, elevatis oculis in cœlum, præmissa oratione, mortuam suscitavit. Ipsa die Stephanus cum quindecim millibus hominum est baptizatus, et tunc regnum Burdegalense cum suis partibus Aquitania est vocatum.

pouvoir du sultan d'Egypte et fut jeté en prison, mais la sainte Vierge se montra à lui et, lui promettant de le secourir, lui recommanda de ne point perdre courage et de rester ferme dans sa foi. Senebrun convertit au christianisme la fille du soudan, nommé Phœnix ; elle s'enfuit avec lui et ils gagnèrent Damiette, ville alors au pouvoir des Chrétiens et où ils furent accueillis avec la plus grande joie. Phœnix y fut baptisée et reçut le nom de Marie. Les deux époux arrivèrent ensuite à Marseille et de là à Bordeaux. Marie employa l'or qu'elle avait apporté d'Egypte à fonder à Souillac, en Médoc, une très-belle église en l'honneur de la sainte Vierge. Un jour étant à la chasse, elle établit sa tente auprès d'une fontaine ; un ange lui apparut et lui annonça qu'en récompense de ses mérites, le Seigneur donnait aux eaux de cette fontaine des propriétés miraculeuses (615.)

M. Rabanis, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux, a publié le texte latin de la légende de Senebrun à la suite de sa *Notice sur Florimont, sire de Lesparre*, Bordeaux, 1843, in-8°, p. 101-114.

SÉNÉCHAL (Fils du). *Voy.* Notre-Dame, § 2, 5.

SEPT DORMANTS (Les).— *La légende des Sept Dormants* appartient à l'Orient; c'est des auteurs syriens (616) que l'a tirée Grégoire de Tours pour la faire connaître pour la première fois dans la société chrétienne d'Occident (617). Avant le IXe siècle, Denis d'Antioche l'écrit en syrien. Au IXe siècle, Photius de Constantinople la reproduit, en remarquant que Mahomet s'en est emparée dans le *Coran;* après lui, Métaphraste ; au Xe siècle, Eutychius l'insère dans ses *Annales d'Arabie* (618); les livres des Maronites (619), ceux des Chrétiens de l'Ethiopie (620) la contiennent. On la retrouve chez divers historiens, tels que Paul Diacre, l. I, ch. 3, et Nicéphore, l. XIV, ch. 45.

Les Bollandistes ont reproduit les versions les plus anciennes, celles du VIe siècle, de Jacques en Orient, de saint Grégoire de Tours en Occident; ils donnent aussi le texte de Métaphraste. (Cf. *Act. SS. Julii*... Anvers, 1729, in-fol., t. IV, die vigesima septima, p. 375-397.)

* Cette légende se rencontre dans divers manuscrits de la Bibliothèque impériale, mentionnés par M. E. du Méril (*Poésies populaires latines*, 1843, p. 40), comme portant les n° 1714, 2768, 2846, 5296, 5306, 5322, etc. Il existe du trouvère Chardri *la Vie de Set Dormanz*, mentionnée par M. Francisque Michel. (*Rapports* au ministre de l'instruction publique, in-4° 1837, p. 190.)

Baronius (*Martyrologium*, 27 Julii) traite cette légende de fable.

Un poëte allemand du XIIIe siècle composa sur la *légende des Sept Dormants* un petit poëme de 935 vers, qui a été publié par M. de Karajan en 1839 (Heidelberg, in-8°), avec une introduction relative à cette histoire. Un poëte espagnol, dont le nom n'est pas sans quelque illustration, Augustin Moreto, a écrit une composition dramatique : *Los Siete Durmientes*, insérée dans le tome XIX (1662) du très-rare recueil intitulé : *Comedias nuevas escogidas de los mejores ingenios.*

Jacques de Voragine, au XIIIe siècle, n'a pas négligé cette curieuse histoire dans sa *Légende Dorée.*

« Les Sept Dormants, dit-il, étaient d'Ephèse.

« Décius, persécutant les Chrétiens en personne à Ephèse... avait ordonné... de les contraindre à sacrifier ou de les livrer à la mort...

« Il y avait dans la ville sept Chrétiens, Maximien, Malchus, Marcien, Denis, Jean, Sérapion et Constantin...

« Dénoncés à Décius,.., ils s'enfuirent sur le mont Célion, où ils se cachèrent... un d'eux seulement venant aux provisions à la ville, sous des habits de mendiant...

« Cependant Décius... avait donné ordre de les chercher partout; ce dont Malchus, informé, revint tremblant instruire ses amis... Tous avaient grande peur... Après dîner, ils

(615) Dum cibaria quærerentur, domina Maria juxta fontem, cum multitudine populi concedente, ecce puer speciosissimus indutus albis vestibus cum quodam cervo albissimo venit, qui dominæ Mariæ, voce dulcissima dixit : Domina, Jhesus Christus pius et misericors, pro cujus amore tu ritus gentilium, patrem et matrem et terram propriam dimisisti, hunc cervum mittit tibi, volens quod illum cervum totum in aqua fontis istius comedas, cum populo terræ hujus. Nam quolibet anno Jhesus ob tui reverentiam et amorem unum cervum mittit populo terræ hujus, si in devotione et laudibus divinis perseverent. Fontem vero ad laudem ipsius et honorem, Jhesus Christus qui te diligit, sanctificat et benedicit, ita quod omnis fidelis Christianus qui de ipso potaverit cum devotione in memoriam passionis ipsius Christi et in recordatione effusionis ipsius sanguinis in cruce, ab omnibus febribus quotidianis, triduanis et quartanis, ac ab aliis languoribus curabitur miro modo. Auctoritate vero et voluntate ipsius Jesu Christi perhibeo quod de illo fonte ulla mulier hauriat, quantum sit sancta vel dives : tu autem domina Maria, et una de ancillis tuis munda et devota, haurire poteris, quantum fueris in hac vita.

Quibus dictis puer levavit manum super fontem dicens : In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti, sit semper super aquam istam benedictio. Amen. Quo facto, bibit puer de fonte et flexis genibus, capite inclinato, sic disparuit.

Domina vero Maria et populus laudes Altissimo cum lacrymis persolverunt et totum cervum, sicut puer dixerat, comederunt. Bene certum est quod iste puer angelus Dei erat.

(616) Jam conscripserat Jacobus Sarugiensis in Mesopotamia episcopus (au Ve ou VIe siecle). Cf. Assemanni tom. I *Biblioth. oriental.*, c. 27, p. 285.

(617) Greg. Tur., *De glor. mart.*, l. I, c. 9.

(618) Cf. Eutych. *Annal. Arab.*, ed. Pocoke. Oxoniæ, 1658.

(619) Cf. Petrus Benedettus.

(620) Cf. Jacob. Ludolf in *Annotat. ad sacros Eccles. Æthiop. Fastos*, p. 456.

étaient assis et causaient en pleurant, lorsque, soudain, par la volonté de Dieu, ils s'endormirent...

« Décius fut instruit qu'ils étaient au mont Célion... Alors, après avoir rêvé à ce qu'il ferait contre eux, il donna, grâce encore à Dieu, l'ordre de boucher l'entrée de leur caverne avec de grosses pierres, afin qu'ils mourussent de faim, dans cette sorte de prison. Ce fut fait par des ouvriers, et deux Chrétiens; Théodore et Rufin mirent en secret le récit de leur martyre parmi les rochers. Décius mourut; toute une génération passa avec lui.

« Décius et toute sa race n'étaient plus; trois cent soixante-douze ans après la trentième année du règne de l'empereur Théodose, éclata l'hérésie de ceux qui nièrent la résurrection des morts. Et le pieux empereur Théodose, affligé de ce que, sous son règne, la foi était ainsi attaquée, était, depuis quelques jours, retiré dans l'intérieur de son palais, versant des larmes et couvert d'un cilice. Dieu voulant le consoler et ranimer la foi, rappela les sept martyrs à la vie. Il inspira à un habitant d'Ephèse l'idée de faire construire sur cette même montagne des étables pour ses troupeaux. Et les ouvriers ayant ouvert la caverne, les dormants se réveillèrent, et, croyant que le sommeil n'avait duré qu'une nuit, ils demandaient avec inquiétude à Malchus ce que Décius avait décidé à leur égard. Et il répondit: « L'empereur nous fait chercher, afin de nous contraindre de sacrifier aux idoles. » Et Maximien répondit: « Dieu sait que nous ne sacrifierons jamais. » Et exhortant ses compagnons, il dit à Malchus de retourner à la ville, d'acheter de nouveaux pains, et de s'informer de ce que l'empereur avait fait. Malchus prit cinq oboles et sortit de la caverne, et, voyant les pierres, il fut saisi de surprise; puis, avançant avec timidité vers une porte de la ville, il fut tout étonné de voir au-dessus l'image de la croix. Il alla à une autre porte, et il en vit autant; et il reconnut qu'il en était de même à toutes les portes, et il se crut le jouet d'un songe. Il entra ensuite dans la ville, se frottant les yeux, et il alla chez des boulangers, et il entendit les gens qui parlaient de Jésus-Christ, et il fut encore plus étonné: « Comment, disait-il, personne hier n'osait prononcer le nom de Jésus-Christ, et aujourd'hui chacun en parle avec assurance? Je crois que je ne suis plus à Ephèse, mais dans une autre ville. » Et s'étant informé, on lui dit qu'il était bien à Ephèse, et il restait confondu. Et il entra chez des boulangers; et quand il leur donna son argent, ceux-ci parurent surpris, et ils dirent que ce jeune homme avait trouvé un ancien trésor. Malchus, les voyant parler entre eux, s'imagina qu'ils voulaient le mener à l'empereur, et, plein d'effroi, il leur demanda de le laisser, et qu'ils gardassent les pains et l'argent. Et eux le retenant lui dirent: « Qui es-tu, toi qui as trouvé un trésor des anciens empereurs? indique-le-nous, et nous le partagerons avec toi, et nous te cacherons. » Et Malchus avait tant d'effroi, qu'il ne trouvait rien à leur répondre. Voyant qu'il se taisait, ils lui attachèrent une corde au cou, et ils le traînèrent par les rues jusqu'au milieu de la ville. Et le bruit se répandit qu'un jeune homme avait trouvé un trésor. Et tout le peuple se rassembla autour de lui, et il voulait leur persuader qu'il n'avait rien trouvé. Et personne ne le reconnaissait; et, jetant les yeux autour de lui pour voir s'il ne rencontrerait pas quelqu'un de ses parents et de ses proches qu'il croyait encore en vie, il n'apercevait aucun visage qui lui fût familier, et il restait comme un insensé. Et saint Martin, évêque de la ville, et le gouverneur Antipater, ayant appris cela, ordonnèrent qu'on le leur amenât, sans lui faire de mal, ainsi que les boulangers. Et comme on le menait à l'église, il croyait qu'on le conduisait à l'empereur. L'évêque et le gouverneur lui demandèrent où il avait trouvé un trésor caché; et il répondit qu'il n'avait rien trouvé du tout, mais que ces pièces de monnaie étaient de son patrimoine. Interrogé de quelle ville il était, il répondit: « Je suis de cette ville, si tant est que cette ville soit Ephèse. » Et le gouverneur dit: « Fais venir tes parents, afin qu'ils répondent de toi. » Et il nomma ses parents, et comme aucun d'eux n'était connu, on dit qu'il était un imposteur. Et le gouverneur dit: « Comment veux-tu que je croie que ce soit de tes parents que te vienne cet argent, puisqu'il porte une date éloignée de nous de trois cent soixante-dix-sept ans, et qu'il remonte au commencement du règne de l'empereur Décius, et qu'il ne ressemble en rien à notre monnaie d'à présent? Tu veux donc tromper les vieillards et les sages d'Ephèse? Je vais ainsi te faire traiter selon la rigueur des lois jusqu'à ce que tu avoues la découverte que tu as faite. » Et Malchus répliqua: « Je vous conjure, au nom du Seigneur, de répondre à ce que je vous demande, et je répondrai ensuite à ce que vous me demanderez. Qu'est devenu l'empereur Décius qui était dans cette ville? » L'évêque lui répondit: « Mon fils, il n'y a plus d'empereur de ce nom, et celui qui l'a porté est mort depuis longtemps. » Malchus répliqua: « Tout ce que j'entends m'étonne de plus en plus, et vous ne croiriez pas ce que je dirais; mais suivez-moi, et je vous mènerai à mes compagnons qui sont sur le mont Célion, et vous les croirez. Hier, nous nous sommes enfuis à cause de la tyrannie de Décius. » Et l'évêque dit au gouverneur: « C'est une vision que Dieu veut révéler par le ministère de ce jeune homme. » Ils le suivirent donc, ainsi que beaucoup de gens de la ville. Et Malchus entra le premier pour trouver ses compagnons, et l'évêque le suivit, et il trouva parmi les pierres des lettres scellées de deux sceaux d'argent, et il les lut au peuple, et l'on vit les martyrs assis dans la caverne, et leur visage avait la fraîcheur des roses, et tous se prosternè-

rent en rendant gloire à Dieu. L'évêque et le gouverneur envoyèrent donner avis à Théodose, l'engageant à venir sans retard et à voir un miracle qui était sans exemple. Et l'empereur, se levant de dessus la cendre sur laquelle il gémissait couvert d'un sac, accourut de Constantinople à Ephèse. Et tous les habitants vinrent à sa rencontre et ils montèrent après lui à la caverne. Et aussitôt que les saints virent l'empereur, leur visage resplendit comme le soleil. Et l'empereur rendit grâce à Dieu, et il embrassa les martyrs et il leur dit : « Je vous vois comme si je voyais le Seigneur quand il ressuscitait Lazare » Et Maximien lui répondit : « Crois en nous, car, à cause de la foi, Dieu nous a ressuscités avant le grand jour de la résurrection, afin que tu croies fermement à la résurrection des morts. Et comme l'enfant est dans le sein de sa mère où il vit sans ressentir de souffrances, ainsi avons-nous vécu étant endormis et sans souffrir. » Et quand il eut dit cela, ils penchèrent la tête et ils rendirent leur esprit au Seigneur. Et l'empereur se relevant se pencha sur eux et il les embrassa en pleurant. Et comme il ordonna de faire des châsses d'or afin de les y déposer, ils lui apparurent cette même nuit, disant qu'ils avaient jusqu'ici reposé dans la terre, et qu'il les laissât dans la terre jusqu'à ce que le Seigneur les ressuscitât de nouveau. L'empereur ordonna alors qu'on ornât la caverne de pierres précieuses, et il fit instruire d'un pareil événement tous les évêques, afin de confirmer le peuple dans la foi de la résurrection. On dit qu'ils avaient dormi trois cent soixante-douze ans, mais cela n'est pas certain ; car ils ressuscitèrent l'an du Seigneur quatre cent quarante-huit, et Décius régna un an et trois mois en l'an deux cent cinquante-deux ; de sorte qu'ils ne dormirent que cent quatre-vingt-seize ans. »

SEPT FRÈRES (Légende des). *Voy.* Sainte Félicité.

SERPENTS (Les). *Voy.* Tarasque (La).

SIGFRID (Saint). — S. Sigfrid, anglais d'origine, évêque de Vexionie dans la Gothie méridionale, en Suède, qui vécut au XIe siècle, est entouré dans le Nord d'une vénération particulière, qui remonte jusqu'au temps où il vécut.

Protégé par le grand roi saint Olas Scobcong (Olaf ou Olaüs), au travers des populations barbares du Nord, il créa l'Eglise de Vexionie, et, dans ses efforts pour propager la foi, commença par perdre la plupart des compagnons associés à sa pensée, et enfin succomba lui-même vers le milieu du XIe siècle.

Sa légende est empreinte de caractères profondément populaires, parmi lesquels nous remarquons celui-ci : « Saint Sigfrid venait de perdre ses trois neveux Winamann (Wiaman), Unamann et Suramann, massacrés par les preux Westrogoths, plus ennemis du christianisme que le peuple. Il se consolait de sa douleur en adressant à Dieu, dans ses nuits toujours sans sommeil, ses plus ferventes prières, lorsqu'au milieu des ombres d'une nuit plus lugubre qu'aucune autre, le saint vit au loin, sur les marais environnant son église, trois lueurs d'un étrange éclat. Saisi d'une ardente curiosité, il s'élance dans les eaux, il approche, il distingue, les feux aussi sont venus à lui. Au sommet d'un rocher élevé dans les airs est une urne, et il y voit les trois chefs de ses neveux tout ruisselants de leur sang : « Dieu vous vengera ! » s'écrie le saint saisi d'horreur. Une des têtes parle ; elle dit : « Il y aura vengeance en effet. — Et quand ? » dit la seconde. — La troisième, d'une voix terrible, répond : « Toujours, de génération en génération ! » En effet, ajoute la légende, les nobles sentent encore le poids de la colère de Dieu... (Joannes Magnus, *Histor. Gothor. et Suevorum*, l. XVII, c. 20.)

On trouve dans les *Offices propres des saints patrons du royaume de Suède* deux légendes dont les Bollandistes n'ont édité qu'une dans les *Acta sanctorum* (Februarii... Anvers, 1658, in-fol., t. II, die decima quinta, p. 851), et qui remontent très-probablement au XIIe ou, au plus tard, au XIIIe siècle, étant écrites en vers latins octosyllabiques rimés, et divisées en strophes de quatre vers ; l'un et l'autre de ces vieux chants, quoique non merveilleux comme le récit qui précède, sont éminemment populaires.

Ignitus sancto Flamine
Et Dei tactus famine
Sigfridus *gentem patriam*
Postponens, adit Sueciam

Illic regem cum populo.
Potatum fraudis poculo
Invenit, et condoluit,
Quod hæc gens deos coluit.

Mox unum Deum prædicat,
Regi sic fatur et indicat :
« Salvus erit, qui crediderit,
« Baptizatusque fuerit.

Rigatus verbo fidei
Olaus, fit cultor Dei :
Cor præbens sancto dogmati,
Collum subdit baptismati

Sigfridus dictus signifer,
Et Dei verus armiger,
Hostem stravit nequitiæ,
Gentem baptizans Sueciæ.

Deo Patri sit gloria,
Ejusque soli Filio
Cum Spiritu paraclito
In sempiterna sæcula.
Amen.

De genere S. Sigfridi regis regio hæc priore hymno habentur :

Hic Anglicus, natalibus
Procreatus nobilibus.
Testatur id prosapia
Anglorum regum regia.

(Cf. Eric Benzelius junior, Monum. veter. eccl. Suevo-Gothicæ, Upsal, 1709, 4°, proleg.

§ 1, et. p. 1-14, 29, 72; Mabillon, Diarium Italicum, p. 36)

SILAUS (Saint). — Saint Silaus, évêque irlandais, a été l'objet de diverses traditions populaires, dont il ne reste pas de monuments, et que les Bollandistes ont rejetés comme des fables. (*Act. SS.* Maii... Anvers, 1785, in-fol., die vigesima prima, t. V^{e}, p. 62.

SILVESTRE (Saint), — Voragine raconte en ces termes l'histoire de saint Silvestre : Le nom de *Silvestre*, dit-il, vient de *sile*, *lumière* et *terre*, comme si l'on disait : « Lumière d'ici-bas.... (621).

« I. — Silvestre naquit d'une femme qui se nommait Juste, et qui l'était en effet ; il fut instruit par un prêtre nommé Cyrin, et il pratiquait avec grand zèle l'hospitalité. Un jour Timothée, très-fervent chrétien, trouva un asile dans sa demeure dans un temps où, à cause d'une persécution, tout le monde prenait soin de l'éviter. Treize mois plus tard, ce même Timothée reçut la couronne du martyre pour avoir prêché avec fermeté la foi de Jésus-Christ. Le gouverneur Tarquinius, pensant que Timothée possédait de grandes richesses, les demanda à Silvestre, et le menaça de mort; et quand il eut reçu réponse que Timothée n'avait laissé aucun trésor, il commanda à Silvestre de sacrifier aux idoles, le menaçant de lui faire, le lendemain, souffrir mille cruels tourments. Silvestre lui dit : « Insensé, tu mourras cette nuit, tu souffriras des tourments éternels, et, que tu le veuilles ou non, tu seras bien forcé de reconnaître que le Dieu que nous adorons est le véritable. » Silvestre était en prison, lorsque, dans un banquet où Tarquinius dînait, une arête de poisson s'arrêta à sa gorge; il ne put l'avaler ni la rejeter, de sorte qu'il mourut à minuit, et qu'il fut enterré, au grand regret des païens. Silvestre fut délivré, ce dont tous eurent grand'joie, car il n'était pas seulement aimé des chrétiens, mais encore des païens. Il avait l'aspect d'un ange et la parole éloquente, il était vierge et saint dans ses œuvres, grand en sagesse, catholique dans sa foi, très-patient et plein d'espérance et animé de miséricorde. Quand Melciadus, évêque de la cité de Rome, fut mort, Silvestre, qui s'y refusait fermement, fut élu évêque du consentement de tous. Il fit dresser des registres des noms des orphelins, des veuves et des pauvres, et il pourvoyait à tous leurs besoins. C'est à lui qu'on doit l'établissement du jeûne du mercredi, du vendredi et du samedi, et l'institution du jeudi comme du dimanche. Les Grecs disaient aux chrétiens que le samedi devait être plutôt observé que le jeudi, il répondit que cela ne se devait pas, tant à cause de la tradition apostolique qu'à cause de la vénération pour la sépulture de Jésus-Christ. Ils lui dirent : « Il y a un samedi pour sa sépulture, auquel l'on doit faire jeûne une fois l'an. » Silvestre leur répondit : « Tout comme chaque dimanche est honoré pour la résurretion de Jésus-Christ, aussi chaque samedi l'est-il pour l'amour de sa sépulture. » Ils convinrent du samedi ; mais il se récrièrent avec force contre le jeudi, disant qu'il ne devait pas être parmi les solennités des chrétiens. Silvestre prouva la dignité de ce jour en trois choses, parce que ce jour-là Notre-Seigneur monta au ciel, et qu'il établit le sacrement de son précieux corps et de son sang, et que l'Eglise fait ce jour-là le saint-chrême. Et tous acquiescèrent à ses raisons.

« II. — Dans une persécution de Constantin contre les Chrétiens, Silvestre sortit de la ville et se retira sur une montagne avec ses clercs. Constantin, pour châtiment de sa persécution et de sa tyrannie, fut accablé d'une lèpre incurable. A la fin, par le conseil des prêtres des idoles, trois mille enfants furent amenés, afin qu'ils fussent mis à mort et qu'il se baignât dans leur sang frais et chaud. Quand il sortit pour se rendre au lieu où le bain devait être préparé, les mères des enfants coururent sur son passage, tout échevelées, pleurant et poussant de grands cris. Constantin pleura ; il fit arrêter son char, et il dit : « Ecoutez-moi, vous tous, seigneurs et chevaliers, et toutes gens qui êtes ici. La dignité de l'empire de Rome a sa source dans la fontaine de pitié, laquelle donna cette ordonnance : que quiconque tuerait un enfant à la guerre aurait la tête tranchée. Ce serait certes une grande cruauté de faire à nos enfants ce que nous défendons de faire à ceux des étrangers. A quoi nous sert de vaincre les barbares, si nous sommes vaincus en fait de cruauté? Car vaincre les nations étrangères appartient à la force des peuples combattants ; mais vaincre les vices et les péchés vient de vertu et bonnes mœurs. Or, de même que jusqu'ici nous avons été plus forts que les étrangers, de même nous serons plus forts que nous-mêmes. Dans ces sortes de combats, le vaincu est le vainqueur, le vainqueur succombe dans son triomphe, quand la piété est dominée par l'impiété. Il faut ici que la piété romaine l'emporte. Nous serons les vainqueurs si nous sommes vaincus de pitié ; car celui-là est le seigneur de tous qui est serviteur de pitié. Aussi vaut-il donc mieux que je meure en épargnant la vie de

(621) Silvester dicitur a *sile*, quod est lux et terra, quasi lux terræ, id est Ecclesiæ, quæ instar bonæ terræ habet pinguedinem bonæ operationis, nigredinem humiliationis et dulcedinem devotionis. Per ista enim tria agnoscitur bona terra, ut ait Palladius ; vel Silvester dicitur a *silva* et *theos*, quia homines silvestres et incultos et duros ad fidem traxit. Vel sicut dicitur in glossario : Silvester dicitur viridis, agrestis, umbrosus, nemorosus. Viridis cœlestia contemplando, agrestis se ipsum excolendo, umbrosus ab omni concupiscentia refrigeratus, nemorosus inter arbores cœli plantatus. Ejus legendam compilavit Eusebius Cæsariensis, quam beatus Blasius in consilio septuaginta episcoporum a catholicis legendam commemorat, sicut in decreto habetur... (Jacobi A Voragine *Legenda aurea*..., ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 70.)

ces innocents, que si je venais à recouvrer la santé par leur trépas; d'autant qu'il n'est pas sûr que je revienne à la santé, et il est certain que ce serait grande cruauté d'ordonner la mort de ces enfants. » Et alors il commanda que les enfants fussent rendus à leurs mères, et il leur fit des largesses. Les mères, qui étaient venues en pleurant, s'en allèrent pleines de joie. L'empereur étant rentré dans son palais, Pierre et Paul lui apparurent la nuit suivante, et lui dirent : « Comme tu as eu crainte de répandre le sang innocent, Jésus-Christ nous envoie vers toi pour te donner un moyen de recouvrer la santé. Appelle l'évêque Silvestre, qui est caché dans les montagnes, et il indiquera la piscine dans laquelle tu devras te laver trois fois, et tu seras guéri de ta lèpre. Et tu marqueras ta reconnaissance à Dieu en détruisant les temples des idoles, en rétablissant les églises, et en adorant Dieu dorénavant. » Constantin, éveillé, envoya des soldats chercher Silvestre. A leur vue, l'évêque, pensant qu'ils venaient pour le mener au martyre, se recommanda à Dieu, consola ses compagnons, et il alla seul vers Constantin. Constantin se leva à son approche, et lui dit : « Nous nous réjouissons de ta venue. » Silvestre le salua. Alors l'empereur lui raconta son songe en détail, et il lui demanda quels étaient ces deux dieux qui lui étaient apparus. Silvestre répondit que c'étaient des apôtres de Jésus-Christ, et non pas des dieux. L'empereur pria l'évêque de lui faire apporter l'image des apôtres. Aussitôt qu'il la vit, il reconnut que c'étaient eux qui lui avaient apparu. Alors Silvestre l'instruisit, le fit jeûner une semaine, et fit mettre en liberté les Chrétiens prisonniers. Quand l'empereur entra dans l'eau du baptême, une très-grande clarté se répandit sur lui; il en sortit sain et guéri, et dit qu'il avait vu Jésus-Christ. Le jour de son baptême, il ordonna que Jésus-Christ fût adoré en la cité de Rome comme vrai Dieu; le second jour, que celui qui blasphémerait contre Jésus-Christ serait puni; le troisième jour, que quiconque ferait injure à quelque Chrétien aurait la moitié de ses biens confisquée; le quatrième jour, que l'évêque de Rome serait le chef de tous les évêques, comme l'empereur était le maître de toute la terre; le cinquième jour, que quiconque chercherait asile dans une église serait à l'abri de toute poursuite; le sixième jour, que personne ne pourrait bâtir églises sans l'autorisation de son prélat, et surtout dans la ville de Rome; le septième jour, que les dîmes des domaines royaux seraient employées à construire des églises. Le huitième jour, l'empereur vint à l'église de Saint-Pierre, et il se confessa, en pleurant, de ses péchés. Et après, il prit une bêche et il creusa la terre pour faire les fondements d'une basilique, et il emporta successivement sur ses épaules douze hottes pleines de terre.

III. — Quand Hélène, mère de l'empereur Constantin, qui demeurait en Béthanie, apprit cela, elle loua son fils de ce qu'il avait renoncé aux images des fausses idoles; mais elle le blâma très-fortement de ce qu'il avait laissé le Dieu des Juifs et de ce qu'il adorait un homme crucifié. L'empereur lui écrivit d'amener avec elle des docteurs juifs, et qu'il amènerait des docteurs chrétiens, afin qu'ils disputassent ensemble, et que de leur dispute il ressortît laquelle des croyances était la véritable. Sainte Hélène amena, en effet, cent soixante-un des plus sages Juifs, entre lesquels il y en avait douze qui brillaient, parmi tous les autres, par leur sagesse et leur éloquence; et alors, quand Silvestre et ses clercs et les Juifs furent assemblés devant l'empereur pour disputer, ils établirent, de commun accord, deux païens très-sages et d'une loyauté éprouvée pour être juges et pour rendre sentence sur les choses que l'on dirait; l'un s'appelait Craton, et l'autre Zénophile, et il fut entre eux décidé, d'un commun accord, que tant que l'une des parties parlerait, l'autre se tairait et ne dirait rien. Alors le premier des douze, lequel avait nom Abiathar, commença et dit : « Les Chrétiens prétendent qu'il y a trois dieux : le Père, le Fils et le bienheureux Saint-Esprit. Il est certain qu'ils vont contre la loi, qui dit : *Voici que je suis seul, et qu'il n'y a nul autre Dieu que moi.* (*Deut.* XXXII, 39.) Ils disent que Jésus-Christ est Dieu, parce qu'il a fait beaucoup de miracles sur la terre. Et il y a eu beaucoup d'hommes de notre loi qui ont fait de grands miracles, et cependant ils n'ont pas pris le nom de Dieu, comme a fait Jésus-Christ, que ceux qui sont ici adorent. » A cela, Silvestre répondit : « Nous adorons un Dieu, mais non pas un Dieu solitaire, qui se refuse la consolation d'un Fils. C'est d'après vos livres eux-mêmes que nous voulons vous démontrer la trinité des personnes; car nous disons qu'il est *le Père*, celui dont le prophète dit : *Il m'appellera et me dira : Tu es mon père.* (*Psal.* LXXXVIII, 27.) Nous appelons le Fils celui dont le Prophète a dit : *Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui.* (*Hebr.* V, 5; *psal.* II, 7.) Et nous appelons le Saint-Esprit celui dont le même Prophète a dit : *L'Esprit de sa bouche est toute leur vertu.* (*Psal.* XXXII, 6.) En effet, ayant dit *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* (*Gen.* I, 26), il résulte clairement la pluralité des personnes et l'unité de la Divinité; car, quoique ce soient trois personnes, toutefois c'est un seul et unique Dieu, comme nous pouvons le montrer par exemples visibles. » Alors Silvestre prit la pourpre de l'empereur, et il en fit trois plis, et il dit : « Voyez-vous, voici trois plis, » et puis il les déploya, et il dit : « Vous voyez que ces trois plis ne font qu'une seule pièce d'étoffe : ainsi les trois personnes ne font qu'un Dieu. Et quant à ce que l'on dit : que Jésus-Christ ne doit pas convaincre à cause de ses miracles; que plusieurs saints ont fait miracles et qu'ils n'ont pas prétendu être dieux, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ a enseigné qu'il l'était, je vous dis assurément que Dieu ne laissa jamais sans de grands châtiments ceux qui s'enorgueillirent contre lui, comme il est

arrivé à Dathan, à Abiron et à d'autres. Or, comment donc, si Jésus-Christ n'était pas Dieu, aurait-il pu mentir et n'éprouver aucun châtiment, tandis qu'au contraire il était accompagné de force et de vertu? » Les juges déclarèrent ceci : « Abiathar est vaincu par Silvestre; car la raison veut que si Jésus n'avait pas été Dieu, et s'il avait prétendu faussement qu'il l'était, il n'aurait pas pu ressusciter les morts. » Le second docteur juif, qui se nommait Jonas, vint à son tour, et dit : « Abraham, en se soumettant à la circoncision par ordre de Dieu, fut sanctifié, et tous les fils d'Abraham étaient justifiés par la circoncision. Et comment celui qui ne voudra pas être circoncis sera-t-il sanctifié? » Silvestre répondit : « Il est certain qu'Abraham plut à Dieu avant la circoncision, et qu'il fut appelé ami de Dieu. Par conséquent, ce ne fut pas la circoncision qui le sanctifia, mais sa foi et sa droiture qui le rendirent agréable à Dieu ; car il ne se soumit pas à la circoncision pour sa sanctification, mais pour se distinguer des autres nations. » Ce docteur réduit au silence, le troisième vint, qui avait nom Godolias, et il dit : « Comment votre Jésus-Christ peut-il être Dieu, lorsque vous affirmez qu'il est né, qu'il fut tenté, trahi, dépouillé, abreuvé de fiel; qu'il mourut sur une croix et qu'il fut enseveli? Comment toutes ces choses sont-elles d'un Dieu? » A cela, Silvestre répondit : « Nous vous prouverons, d'après vos livres, que toutes ces choses ont été prophétisées au sujet de Jésus-Christ; car Isaïe dit, quant à sa nativité : *Voici qu'une vierge concevra et enfantera* (*Isa.* VII, 14). Zacharie dit quant à sa tentation : ***Je vis le Christ, le grand prêtre qui était devant l'ange, et Satan était à sa droite*** (*Zach.* III, 1) ; le Psalmiste dit quant à la trahison : ***Celui qui mangeait mon pain loua la trahison faite contre moi.*** (***Psal.*** LIV, 15.) Au sujet de ses dépouilles : ***Ils ont divisé mes vêtements.*** (***Matth.*** XXVII, 35.) Quant au fiel : ***Ils mettront du fiel dans mes aliments, et ils m'abreuveront de fiel.*** (***Psal.*** LXVIII, 22) Esdras a prédit qu'il devait être lié : ***Vous m'avez lié non comme le père qui vous a délivrés de la terre d'Egypte, et vous me livrâtes pour être attaché à la croix.*** Jérémie, quant à sa sépulture : ***Les morts revivront, parce qu'il a été enseveli.*** Comme Godolias n'avait rien à répondre, les juges ordonnèrent qu'il se retirât ; et le quatrième docteur vint, qui se nommait Annas, et il dit : « Silvestre prétend que c'est à son Christ que se rapportent des prédictions qui ont été faites pour d'autres. Qu'il prouve que c'est Jésus que désignent les prophéties. » Silvestre répondit : « Pourrais-tu m'en montrer un autre qui ait été conçu d'une vierge et qui ait été abreuvé de fiel, couronné d'épines, crucifié, mis à mort et enseveli, qui soit ressuscité, qui soit monté aux cieux? » Alors l'empereur dit : «Si Annas ne peut montrer qu'il s'agit d'un autre, qu'il soit renvoyé. » Et comme il ne put répondre, il fut forcé de s'en aller. Le cinquième vint, qui avait nom Doeth et qui dit : « Si le Christ est né de la race de David comme vous dites et qu'il ait été sanctifié, il n'eût pas dû être baptisé, n'ayant pas besoin d'être sanctifié deux fois ? » Silvestre dit : « Tout comme la circoncision prit fin en la circoncision de Notre-Seigneur, pareillement notre baptême prit commencement de sanctification au baptême de Notre-Seigneur; Jésus ne fut donc pas baptisé pour être sanctifié, mais pour sanctifier. » Doeth se tut, et Constantin dit : « Puisqu'il ne peut rien répondre, qu'il soit mis de côté. » Alors fut amené le sixième, qui se nommait Chusi, et il dit : « Nous voulons que Silvestre expose les causes de cette naissance d'une vierge. » Silvestre répondit : « La terre d'où naquit Adam était vierge et sans corruption, car elle ne s'était jamais ouverte pour boire le sang humain, elle n'avait pas été maudite et couverte d'épines, elle n'avait point recouvert des cadavres, elle n'avait pas servi de nourriture aux serpents. Si le nouvel Adam est venu de la vierge Marie, c'est pour que le serpent qui avait vaincu en Adam le fils d'une vierge, fût vaincu par le fils d'une vierge, et que ce même vainqueur d'Adam dans le paradis fut vaincu par Notre-Seigneur dans le désert, et qu'après avoir séduit Adam par la gourmandise, il fût vaincu de Notre-Seigneur par le jeûne. » Ce docteur étant confondu, un autre vint, qui s'appelait Benjamin, et qui dit : « Comment votre Christ peut-il être Fils de Dieu, puisqu'il fut tenté du diable et qu'il fut contraint, par la faim, de faire du pain avec des pierres, et qu'il fut emporté sur le haut du temple pour adorer ce même diable? » Silvestre répondit : « Si le diable vainquit Adam, qui fut trop crédule et qui mangea, il fut vaincu et méprisé de Jésus-Christ qui jeûna. Sans doute, il fut tenté, mais non comme Dieu, et seulement comme homme. Il fut tenté de trois manières, afin que nous fussions préservés de toutes tentations et que nous eussions le moyen de surmonter le mal. Car, souvent la victoire des abstinences est suivie dans l'homme des tentations de l'orgueil, avec lesquelles sont les désirs de domination et de supériorité. Voilà pourquoi le Christ a triomphé des tentations : ce n'est que pour nous donner la méthode de les vaincre. » Benjamin réduit à se taire, un autre, qui avait nom Aroel, se leva et dit : « Il est sûr que Dieu est parfait et qu'il n'a besoin de rien : quel besoin a-t-il donc eu de s'incarner en Jésus-Christ? Et comment appelles-tu Jésus-Christ le Verbe Fils de Dieu? car il est évident qu'avant que Dieu eût ce fils il ne pouvait être appelé père, mais si depuis il a dû être appelé père, l'immutabilité, qui est le caractère de Dieu, a été détruite. » A cela Silvestre répondit : « Le Fils fut engendré du Père avant tous les temps pour faire ce qui n'était pas, et il naquit sur la terre pour refaire ce qui avait péri ; or ne pouvant faire par sa seule parole, il ne pouvait racheter l'homme qu'en se faisant homme et qu'en souffrant la mort, d'autant qu'il ne pouvait souffrir comme Dieu, non par im-

perfection, mais par perfection divine et impassible. Et c'est pour cela que le prophète a dit du Fils : *Mon cœur a proféré une bonne parole.* (*Psal.* XLIV, 2.) Il a été dit aussi dans la sainte Ecriture : ***J'étais enfanté avant toutes les terres et avant que ne fussent les fontaines des eaux.*** (*Prov.* VIII, 24.) Le docteur s'en alla, et il en vint un autre qui se nommait Jubal, et il dit : « Il est certain que Dieu n'a point condamné ni maudit l'union conjugale ; pourquoi alors niez-vous que celui que vous adorez ait été procréé en mariage, si ce n'est que vous voulez jeter de l'odieux sur le mariage? De plus, comment celui qui est puissant peut-il être tenté? Comment celui qui est la force peut-il souffrir? Comment celui qui est la vie peut-il mourir? Et à la fin, tu seras contraint de dire qu'il y eut deux fils, l'un que le Père engendra, et l'autre que la Vierge Marie enfanta. Et encore comment peut-il arriver que l'homme qui a été procréé puisse souffrir mort sans lésion de celui de qui il est procréé ? » Silvestre répondit : « Nous ne disons pas que Jésus-Christ est né d'une vierge, afin de condamner le mariage; mais nous acceptons raisonnablement les causes de l'enfantement virginal, sans que cela jette nul blâme sur le mariage, qui tout au contraire est mis en honneur, puisque la Vierge qui enfanta Jésus-Christ était née de mariage. Jésus-Christ est tenté, afin de vaincre toutes les tentations du diable; il souffrit la mort, afin de surmonter toutes les passions; il mourut pour détruire l'empire de la mort. Le Fils de Dieu est un et seul en Jésus-Christ, de même qu il est invisible comme Fils de Dieu et visible comme Christ. En effet ce qui est de Dieu est invisible, ce qui est de l'homme est visible. C'est ainsi qu'on démontre que le même être impassible a pu souffrir la passion. Servons-nous encore de l'exemple de la pourpre du roi. Elle fut de la laine avant que la teinture ne lui donnât couleur de pourpre ; quand elle fut teinte et qu'on la filait, qu'est-ce que l'on tordait, était-ce la couleur qui est signe de la dignité impériale, ou la laine qui subsistait avant d'être teinte en pourpre? Et chez Jésus-Christ, l'homme est comme la laine, et le Dieu comme la couleur de pourpre; la nature divine fut avec lui quand il souffrit sur la croix; mais elle ne participa nullement à sa passion. » Le dixième docteur juif vint, qui avait nom Thara, et qui dit : « Cet exemple ne me plaît point, car la couleur est tordue avec la laine. » Comme tous élevaient la voix, Silvestre dit : « Ecoute donc un autre exemple. Si l'on frappe un arbre sur lequel tombent les rayons du soleil, la clarté du soleil n'en reste-t-elle pas moins entière sur lui? Ainsi, quand l'homme souffrit, la Divinité ne souffrit pas. » Le onzième, qui se nommait Siléon, vint et dit : « Si les prophètes ont prophétisé véritablement de ton Christ, nous voulons savoir la cause de sa passion et de sa mort. » Silvestre dit : « Jésus-Christ souffrit la faim pour nous rassasier, et il endura la soif pour nous abreuver. Il fut tenté, afin de nous délivrer de tentation. Il fut lié, afin de nous préserver des chaînes du diable. Il fut outragé, afin de nous exempter de la dérision du diable. Il fut garotté, afin de nous délier du nœud de malédiction. Il fut humilié, afin de nous élever. Il fut dépouillé, afin de revêtir la nudité que causait chez nous la première désobéissance. Il porta une couronne d'épines, afin de nous rendre les fleurs du paradis qui étaient perdues. Il fut attaché sur une croix pour qu'il détruisît la convoitise, qui était venue de l'arbre de la science du bien et du mal. Il fut abreuvé de fiel et de vinaigre, afin qu'il mît l'homme en possession de la terre d'où découlent le lait et le miel. Il reçut la mort, afin de nous donner l'immortalité. Il fut enseveli, afin qu'il bénît les sépulcres des saints. Il ressuscita, afin qu'il rendît la vie aux morts. Il monta aux cieux pour nous en ouvrir la porte. Il est assis à la droite de son Père pour exaucer les prières des fidèles. » Et comme Silvestre disait ces choses, l'empereur et tous les autres commencèrent à le louer. Alors le douzième docteur, qui se nommait Zambri, dit avec dédain : « Je m'étonne comment vous, en qui est la sagesse, vous croyez à des paroles trompeuses, et comment vous pouvez croire que l'omnipotence de Dieu peut être embrassée tout entière par la raison humaine? Cessons un vain débat, et venons au fait ; ceux qui adorent le Crucifié sont privés de raison, car moi je sais le nom du Tout-Puissant, nom que les montagnes n'apprirent point et que nulle créature ne peut entendre; et, afin que vous reconnaissiez si je dis vrai, que l'on m'amène un taureau des plus farouches, et aussitôt que ce nom aura été prononcé à son oreille, il tombera mort. » Et Silvestre lui répondit : « Et toi, comment, lorsque tu as entendu ce nom, n'es-tu pas tombé mort? » Zambri répliqua : « Il ne t'appartient pas, à toi qui es ennemi des Juifs, de savoir ce mystère. » Alors on amena un taureau furieux, qu'à grande peine cent hommes des plus robustes parvenaient à contenir. Et aussitôt que Zambri lui eut parlé à l'oreille, le taureau tomba, il roula les yeux et expira en mugissant. Et alors tous les Juifs crièrent hautement et insultèrent Silvestre. Silvestre leur dit : « Il n'a pas prononcé le nom de Dieu, mais celui du démon ; car Jésus-Christ, mon Sauveur, ne frappe pas ceux qui vivent; au contraire, il donne la vie aux morts; le pouvoir de tuer sans avoir les moyens de rendre la vie, appartient aux lions, aux serpents et aux bêtes sauvages. Si vous voulez que je croie que ce n'a pas été le nom du diable, qu'il le dise encore et qu'il fasse revivre ce qu'il a tué, car il y a dans la divine Ecriture : ***Je tuerai et je ferai revivre*** (*Deut.* XXXII, 39); et si Zambri ne peut pas le faire, il est sûr qu'il a prononcé le nom du diable, qui peut tuer les vivants, mais qui ne peut rendre l'existence aux trépassés. » Les juges pressant le docteur juif de ressusciter le taureau, il dit : « Ressuscite-

le, Silvestre, au nom de Jésus le Galiléen, et alors nous croirons en lui, car quoique vos écrits racontent qu'il s'est élevé dans les airs, je doute fort qu'il soit capable de rendre la vie à ce taureau. » Tous les Juifs promirent de croire si ce miracle se faisait. Et alors Silvestre se mit en oraison, et il se pencha à l'oreille du taureau, et il dit : « Au nom de Jésus-Christ notre Seigneur, je te commande, taureau, de te lever et de t'en aller en paix. » Et le taureau se leva, et il marcha, et il s'en alla calme et tranquille. Et les Juifs, les juges et tous les autres se convertirent à la foi.

« IV. Mais quelque temps après, les prêtres des idoles vinrent trouver l'empereur, et ils dirent : « Très-saint empereur, depuis que vous avez embrassé la foi de Jésus-Christ, le dragon qui est en la fosse a, chaque jour, fait périr plus de trois cents hommes de son souffle empoisonné. » L'empereur consulta là-dessus Silvestre, qui lui dit : « Par la vertu de Jésus-Christ, je ferai cesser le mal que fait cette bête. » Les prêtres des idoles promirent de croire s'il le faisait. Alors saint Pierre apparut à Silvestre en prière, et lui dit : « Descends avec deux prêtres dans la fosse où est le dragon, et quand tu seras près de lui, tu diras : « Satan, reste en ce lieu jusqu'à ce que vienne Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est né d'une Vierge, qui a été crucifié et enseveli, qui est ressuscité des morts, qui est assis à la droite de son Père, et qui viendra juger les vivants et les morts ; » et puis, attache-lui la gueule avec un fil, dont tu feras deux tours, et scelle-la d'un sceau qui porte le signe de la croix, et puis après tu reviendras à moi sain et sauf, et tu mangeras le pain que je t'aurai préparé. » Donc Silvestre descendit dans la fosse avec les deux prêtres ; l'escalier qui y menait avait cent quarante-deux degrés ; le saint portait avec lui de grandes lanternes : il dit au dragon les paroles que lui avait révélées l'apôtre, il lui lia et scella la gueule ; et quand il remonta, il trouva deux enchanteurs qui l'avaient suivi pour voir le résultat de l'entreprise, et qui étaient comme étouffés de l'haleine empestée du dragon. Silvestre les emmena avec lui, ils se convertirent, ainsi qu'une quantité innombrable d'infidèles, et le peuple fut délivré d'une double mort, de celle que causait le culte des idoles, et de celle que donnait le dragon. A la fin, quand Silvestre approcha du terme de sa vie, il recommanda à son clergé d'être plein de charité, de gouverner avec zèle l'Eglise, et de préserver le troupeau de la morsure des loups. Et il s'endormit paisiblement en Notre-Seigneur, vers l'an trois cent vingt (622). »

SIMON, SAINT JUDE (Saints). — Divers récits apocryphes et merveilleux circulaient au moyen âge (623) sur saint Simon et saint Jude ; Jacques de Voragine les a recueillis (623*).

« Simon le Cananéen et Jude étaient frères de Jacques-le-Mineur, et fils de Marie Cléophé, femme d'Alphé.

« Thomas envoya Jude à Abagar, roi d'Edesse, après l'ascension du Seigneur. On lit dans l'*Histoire ecclésiastique* que cet Abagar écrivit à Notre-Seigneur. « Abagar, roi, fils d'Eucharie, à Jésus Sauveur, apparu à Jérusalem, salut. J'ai ouï parler de vous et de vos merveilles... Ou vous êtes Dieu descendu du ciel, ou Fils de Dieu... Les Juifs murmurent contre vous, venez jusqu'à moi... Je possède une ville, petite, sans doute, mais assez grande pour deux. » Le Seigneur Jésus lui répondit : *Tu es heureux, parce que tu as cru en moi sans m'avoir vu. Car il a été écrit de moi : Ceux qui ne me voient pas croient, et ceux qui me voient ne croient pas.* Quant à ce que tu m'as écrit pour m'engager à venir à toi, il faut que j'accomplisse tout ce pourquoi j'ai été envoyé, et qu'ensuite je retourne à celui qui m'a envoyé. Lorsque je serai remonté au ciel, je t'enverrai un de mes disciples pour qu'il te guérisse et te vivifie. » Abagar reconnaissant alors qu'il ne pouvait de ses propres yeux voir le Sauveur, envoya un peintre vers Jésus pour retracer la figure du Seigneur, afin d'avoir au moins l'image de celui qu'il lui était interdit de contempler. Mais quand le peintre fut venu vers Jésus, il ne put tenir les yeux sur lui, à cause de l'éclat merveilleux dont resplendissait la figure du Seigneur, et il lui fut impossible de faire le portrait qui lui avait été commandé. Le Seigneur voyant cela, prit le panneau de bois du peintre, et, y appliquant son visage, il y imprima son image, et il envoya au roi Abagar ce qu'il désirait ; et c'est ce que ra-

(622) Le récit de la *Légende dorée* n'est qu'un abrégé des *Acta antiqua sancti Silvestri*, que le Père Combefis a publiés en grec et en latin d'après deux manuscrits, l'un de la bibliothèque Médicéenne, l'autre de la bibliothèque Mazarine. (*Illustrium Christi martyrum lecti triumphi*, Paris, 1660, in-8°, p. 253-346.) Dans ces *Actes*, le triomphe du saint sur le dragon et sa dispute avec les docteurs juifs sont exposés avec bien plus de détails que dans l'ouvrage de Jacques de Voragine.

(623) Une *Vie de saint Simon et saint Jude*, en prose patoise de la haute Bourgogne, datant du XIIIe siècle, a été signalée par M. Paulin Paris dans le *manuscrit de la Bibliothèque impériale*, n° 7,208, in-fol., f° 178-183 (Cf. Les *Man. fr. de la Biblioth. du roi*.... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 229.)

(623*) Le récit de la *Légende dorée* est au fond le même que celui que présente l'*Historica apostolica* d'Abdias, liv. VI, ch. 7 et suiv. (t. I, p. 608-636 de l'édition de Fabricius.)

(624) Voir l'*Histoire de la peinture au moyen âge*, par Emeric-David. Paris, 1842. In-12, p. 24, et l'ouvrage de M. Peignot : *Recherches sur la personne de Jésus-Christ, sur celle de Marie et de sa famille*, 1829, in-8°. Le portrait donné à Abgare fut, dit-on, transporté d'Edesse à Constantinople sous le règne de Constantin Porphyrogénète, et ce prince assure qu'Abgare l'avait fait coller sur bois. (Constant. Porphyr. *Orat. de imagin. Edessæ*, apud Gretser, *de Imag. non manufact.* c. 4. (*Opera*, Ratisbonne, 1734, 17 vol. in-fol. t. XV, p. 185.)

On croit le posséder à Rome dans l'église de Saint-Silvestre *in capite*. Il est gravé dans l'histoire de

conte un vieil historien, et Jean Damascène l'atteste (624). Et le Seigneur, à ce qu'on lit, avait les yeux grands, le visage long, les sourcils épais, et il était un peu courbé, ce qui est un signe de l'âge mûr. Et telle fut, dit-on, la vertu de cette épître, que, dans cette ville d'Edesse, nul hérétique ni païen ne pouvait vivre, ni aucun tyran ne pouvait y faire aucun mal. Car si des ennemis s'approchent en armes de cette ville, un enfant monte sur la porte et lit la lettre, et aussitôt les ennemis s'enfuient tout épouvantés ou entrent en arrangement pour la paix. Mais plus tard la ville perdit ce privilége à cause de la multitude de péchés dont tout l'Orient fut infecté, et elle tomba au pouvoir des Sarrasins. Après l'ascension du Seigneur, ainsi qu'on le lit dans l'*Histoire ecclésiastique*, Thomas envoya l'apôtre Thadée, qui est aussi appelé Jude, au roi Abagar, selon la promesse de Jésus-Christ. Et l'apôtre étant venu, et ayant dit qu'il était le disciple du Sauveur, Abagar vit sur sa figure un éclat d'une splendeur divine. Il fut étonné et effrayé, et il adora le Seigneur, en disant : « Tu es réellement le disciple de Jésus, le Fils de Dieu, qui m'avait dit : Je t'enverrai un de mes disciples qui te guérira et te rendra la vie. » Et Jude lui répondit : « Si tu crois au Fils de Dieu, tu auras tout ce que ton cœur désire. » Et Abagar lui répondit : « Je crois vivement, et je tuerais volontiers les Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ, si j'en avais la possibilité, et si l'autorité des Romains ne m'en empêchait pas. » Et comme Abagar, ainsi qu'on le lit dans quelques livres, était lépreux, Jude prit la lettre du Seigneur et lui en frotta la figure, et aussitôt le roi recouvra une parfaite santé. Jude prêcha ensuite dans la Mésopotamie et dans le Pont, et Simon prêcha dans l'Egypte. Ils vinrent ensuite tous deux en Perse, et ils y trouvèrent deux magiciens, Zaroës et Arphaxat, que saint Matthieu avait chassés d'Ethiopie. Et Baradach, général du roi de Babylone, marchant à la tête de son armée contre les Indiens, ne pouvait obtenir aucune réponse de ses dieux. Se rendant au temple dans une ville voisine, il lui fut répondu que les dieux ne pouvaient répondre à cause des apôtres qui étaient arrivés. Alors le général s'informa d'eux, et les ayant trouvés, il leur demanda qui ils étaient, et pour quel motif ils étaient venus. Et ils répondirent : « Si tu nous demandes de quel pays nous sommes, nous sommes Hébreux ; si tu nous demandes notre profession, nous convenons que nous sommes serviteurs de Jésus-Christ ; si tu veux savoir pourquoi nous sommes venus, c'est afin de vous sauver. » Et le général répondit : « Lorsque je serai revenu triomphant, je vous écouterai. » Et les apôtres dirent : « Il est plus avantageux pour toi d'écouter la parole de celui par le secours duquel tu peux avoir la victoire. » Et le général dit : « Je vois que vous êtes plus puissants que nos dieux ; je vous prie de prédire l'issue de la guerre. » Et les apôtres dirent : « Afin que tu voies bien que tes dieux sont des imposteurs, nous leur ordonnons de répondre aux questions qui leur sont faites, afin qu'on s'assure qu'ils ont menti en tout point. » Alors les devins dirent qu'il y aurait dans l'avenir de grandes guerres, et que beaucoup de dangers menaçaient le peuple. Et les apôtres se mirent à rire. Le général leur dit : « L'effroi m'a saisi, et vous riez ? » Et les apôtres répondirent : « Ne crains rien ; la paix est entrée ici avec nous, et demain, à la troisième heure, les envoyés des Indiens arriveront à toi et t'annonceront qu'ils sont prêts à se soumettre. » Alors les prêtres des idoles se mirent à rire et dirent au général : « Ils veulent t'inspirer une fausse sécurité, afin que lorsque tu ne seras pas sur tes gardes, tu sois surpris par les ennemis. » Les apôtres répondirent : « Nous ne t'avons pas dit d'attendre un mois, mais un seul jour, et demain tu jouiras en vainqueur de la paix. » Et le général les fit garder tous deux, afin que, s'ils avaient dit vrai, ils fussent honorés, et que, s'ils avaient menti, ils fussent châtiés. Le lendemain, ce qu'ils avaient annoncé se réalisa, et le général voulait faire brûler les prêtres des idoles ; mais les apôtres l'en détournèrent, disant qu'ils n'étaient pas venus pour occasionner la mort aux vivants, mais pour rendre la vie aux morts. Alors le général, frappé de surprise de ce qu'ils ne souffraient pas que l'on tuât les prêtres des idoles, et de ce qu'ils ne voulaient recevoir aucune portion de leurs biens, les conduisit au roi, disant : « Voici des dieux cachés sous des figures d'hommes. » Et lorsqu'il eut raconté tout ce qui s'était passé, les magiciens, remplis d'envie et de dépit, dirent que c'étaient des malintentionnés, et qu'ils avaient de mauvais desseins contre l'Etat. Et le général leur dit : « Si vous l'osez, combattez avec eux. » Et les magiciens répondirent : « Tu verras, si tu le veux, qu'en notre présence ils ne pourront parler ; qu'ils viennent, ces hommes si éloquents, et si en notre présence ils parlent, tu te seras assuré que nous ne sommes que gens inhabiles. » On amena divers orateurs qui devinrent aussitôt complétement muets en présence des magiciens, et qui ne pouvaient pas même indiquer par signes qu'ils étaient hors d'état d'articuler un mot. Et les magiciens dirent au roi : « Afin que tu voies que nous sommes des dieux, nous allons leur permettre de parler, mais ils ne pourront marcher. Puis nous leur rendrons la faculté de se mouvoir, mais nous les frapperons d'aveuglement. » Quand tout cela eut été fait, le général amena ces orateurs tout confus aux apôtres, et

cette église donnée par Carletti. Les formes du nez ont un assez bon caractère, mais les yeux sont ronds, les sourcils très-arqués ; l'ensemble manque de grâce et de noblesse. Dans la sainte face qu'on conserve à Rome dans l'église de Saint-Pierre, et qui est gravée plus ou moins fidèlement dans divers ouvrages, la figure est très-longue, le nez un peu large par le bas ; cette image est cependant celle de toutes les peintures du même genre où la tête du Sauveur a le plus de dignité.

voyant les hommes de Dieu pauvrement vêtus, ils les méprisèrent dans leur âme. Et Simon leur dit : « Il arrive souvent que des coffrets d'or et ornés de pierres précieuses renferment des objets sans valeur, et que des boîtes de bois contiennent des pierreries inestimables. Celui qui désire être propriétaire d'un objet ne s'occupe pas dans quoi il est contenu ; promettez donc que vous renoncerez au culte des idoles et que vous adorerez le seul Dieu invisible, et nous ferons le signe de la croix sur vos fronts, et vous confondrez les magiciens. » Lorsque les apôtres eurent fait le signe de la croix sur eux, ils les renvoyèrent au roi, et comme les magiciens ne purent plus rien sur eux, ils les insultèrent dans le fond de leur cœur, et les magiciens irrités firent venir une foule de serpents. Mais les apôtres, venant aussitôt à l'invitation du roi, remplirent leurs manteaux de serpents et les jetèrent aux magiciens, disant : « Au nom du Seigneur, vous ne mourrez point ; mais vous serez déchirés par les serpents, et vous souffrirez extrêmement. » Et comme les serpents leur dévoraient les chairs et qu'ils hurlaient comme des loups, le roi et les autres demandèrent aux apôtres de laisser les serpents tuer ces magiciens. Mais les apôtres répondirent : « Nous avons été envoyés pour rappeler de la mort à la vie, et non pour précipiter de la vie à la mort. » Et ils ordonnèrent aux serpents de retirer tout le poison qu'ils avaient répandu, et de s'éloigner ensuite dans des lieux solitaires. Et les magiciens souffrirent de plus vives douleurs lorsque les serpents retirèrent leur poison que lorsqu'ils avaient senti déchirer leurs chairs. Et les apôtres leur dirent : « Pendant trois jours vous éprouverez des douleurs, et vous serez ensuite guéris si vous renoncez à votre malice. » Ils restèrent les trois jours privés de nourriture, de boisson et de sommeil, en proie à des souffrances excessives, et les apôtres, venant ensuite à eux, leur dirent : « Le Seigneur ne veut point d'hommages extorqués par force ; soyez donc guéris, et allez avec la faculté de faire ce que vous voudrez. » Eux, persévérant dans leur malice, s'enfuirent et ameutèrent ensuite toute la ville de Babylone contre les apôtres. Ensuite la fille d'un seigneur, homme puissant, conçut par suite de fornication, et ayant enfanté un fils, elle accusa un saint diacre, disant qu'il lui avait fait violence et qu'elle avait conçu de lui. Comme les parents voulaient tuer le diacre, les apôtres vinrent et demandèrent : « A quelle heure l'enfant est-il né ? » Et ils répondirent : « Aujourd'hui, à la première heure du jour. » Et les apôtres dirent : « Apportez ici l'enfant, et amenez aussi le diacre que vous accusez. » Et quand cela fut fait, les apôtres dirent à l'enfant : « Dis, enfant, au nom du Seigneur, si ce diacre a approché de ta mère. » L'enfant répondit : « Ce diacre est chaste et saint, et il n'a jamais souillé son corps. » Et les parents insistant pour que les apôtres leur fissent connaître l'auteur de ce crime, ils répondirent : « Nous sommes faits pour absoudre les innocents, et non pour perdre les coupables. » Et à la même époque, il arriva que deux tigres très-féroces qui étaient renfermés dans des fosses s'enfuirent, et ils dévoraient tous ceux qu'ils rencontraient. Et les apôtres vinrent à eux, et au nom du Seigneur ils les rendirent doux comme des agneaux. Les apôtres voulant ensuite s'éloigner de Babylone, on les pria d'y rester encore, et ils y passèrent un an et trois mois. Et dans cet espace de temps ils baptisèrent le roi, les princes et plus de soixante-dix mille personnes, sans compter les petits enfants. Les magiciens dont nous avons parlé vinrent à une ville nommée Sannir, où il y avait soixante-dix prêtres des idoles, et les animèrent contre les apôtres, afin de forcer les hommes de Dieu à sacrifier lorsqu'ils viendraient dans cette ville, et, s'ils ne voulaient pas, de les tuer. Lorsque les apôtres, ayant parcouru toute la province, vinrent à cette ville, voici que les prêtres des idoles, avec tout le peuple, se saisirent d'eux et les conduisirent au temple du Soleil. Et les démons se mirent à crier par la bouche des possédés : « Qu'y a-t-il entre vous et nous, apôtres du Dieu vivant ? Votre arrivée nous fait ressentir des flammes brûlantes. » Alors un ange leur apparut et leur dit : « Choisissez une de ces deux choses, ou que ces gens meurent, ou que vous soyez martyrs. » Et les apôtres répondirent : « Nous adorons la miséricorde de Dieu ; qu'il les convertisse, et qu'il nous donne la palme du martyre. » Ayant fait faire silence, les apôtres dirent : « Savez-vous que ces idoles sont pleines de démons ? Nous leur ordonnons d'en sortir et de les briser. » Aussitôt deux Ethiopiens noirs et nus, au grand étonnement de tout le peuple, sortirent des idoles, et, les ayant brisées, s'en allèrent en poussant des cris rauques. Voyant cela, les prêtres se jetèrent sur les apôtres et les tuèrent. En ce même moment le ciel étant complétement serein, il se fit entendre des coups de tonnerre terribles, la foudre tomba sur le temple et frappa les deux magiciens, qui furent réduits en charbon. Le roi fit transporter dans sa ville les corps des apôtres, et érigea en leur honneur une église d'une magnificence admirable. On lit en divers endroits que le bienheureux Simon fut crucifié. C'est ce que rapporte Isidore, dans son livre du *Trépas des apôtres*, Eusèbe dans son *Histoire ecclésiastique*, Bède *sur les Actes*, et maître Jean Beleth dans sa *Somme*. Après qu'il eut, à ce qu'ils disent, prêché en Egypte, il revint à Jérusalem, et, après la mort de Jacques le Mineur, il fut élu d'une voix unanime par les apôtres pour évêque de cette ville, et, avant son décès, l'on dit qu'il ressuscita trente morts, ainsi que le porte l'hymne chantée en son honneur : « Il rendit à la vie trente personnes qui avaient péri dans les flots. » Après avoir, durant maintes années, dirigé l'Église de Jérusalem, étant âgé de cent vingt ans, au temps de l'empereur Tra-

jan, Atticus, homme consulaire, étant venu à Jérusalem, le fit arrêter, et lui prodigua beaucoup d'outrages. Il ordonna ensuite qu'il fût mis en croix, au grand étonnement de tout le peuple et même du juge, de ce que pareil supplice était infligé à un vieillard de cent vingt ans. Quelques-uns disent, et c'est la vérité du fait, que ce ne fut pas l'apôtre Simon qui souffrit sur la croix et qui fut évêque de Jérusalem, mais que ce fut un autre Simon, fils de Cléophas, frère de Joseph ; ce qu'atteste Eusèbe de Césarée dans sa *Chronique.* »

SONGE D'ENFER (Le). — *Voy.* Enfer (La voie ou le songe d').

SORTIE D'EGYPTE. — Un auteur inconnu du XIIe siècle a laissé un poëme en vers français sur l'histoire de *La sortie d'Egypte*, qui commence ainsi :

Le viez estoire nos raconte,
E met en ordene et en cunte,
Les manzions, les lius, les terres,
Les batailles, les mals, les guerres
Que Israel eut e soffri
Quant il Egypte deguerpi
Et fu menez par le Deu don
En terre de promission...

(*Hist. litt. de la Fr.*, t. XV, p. 479.)

SOULANGE (Sainte). — La *Légende de sainte Soulange* en Berry a été très-certainement l'objet de quelque chant populaire vers le IXe siècle où la vierge bienheureuse vécut. Il en reste une faible trace dans le récit merveilleux de l'étoile suspendue nuit et jour au-dessus de la tête sacrée de la sainte encore vivante, et l'on a même un hymne très-ancien célébrant ses vertus ; mais l'œuvre des jongleurs n'a pas subsisté. (*Acta SS.* Maii collecta.... a God. Henschenio et Dan. Papebrochio e soc. Jesu... Antverpiæ, 1680, in-fol, die decima Maii, p. 589-597.) *Voy.* aussi Labbe, ***Nova Bibliotheca manuscriptorum***, t. II.

SUZANNE (Sainte). — Hildebert le vénérable, évêque du Mans, puis archevêque de Tours au XIIe siècle, écrivit un poëme de 210 vers élégiaques sur sainte Suzanne. (*Hildeb. episc. Cen. dein Tur., arch. Opera*... studio D. Beaugendre, Paris, 1708, fol., p. 1232. — *Hist. litt. de la France,* t. XI, p. 377.)

SWITBERT (Saint). — Saint Radbod, évêque d'Utrecht, a laissé une Vie en vers latins élégiaques de saint Switbert, et une autre de saint Zebwin, patron de Deventer, en vers latins héroïques (Boll. *Act. SS.* Martii... die prima, pag. 85. — Surius, t. VI, p. 1070, 1071, die duodecim. Novembr.)

SYMMETRIUS (Saint). — Les Bollandistes ont mentionné comme fabuleux les actes attribués à *saint Symmetrius*, martyr romain. (*Act. SS.* Maii collecta.... a God. Henschenio et Dan. Papebrochio e soc. Jesu...., 1687, in-fol., die vigesima sexta Maii, p. 360.)

* *SYMPHOROSE* (Sainte). — Les actes de la passion de cette martyre paraissent extraits d'un recueil spécial d'actes des martyrs de Rome et d'Italie qui aurait été rédigé par Julianus Africanus, venu à Rome dans ce but et qui serait entré tout entier dans un ouvrage d'Eusèbe sur les martyrs; ouvrage que le temps a détruit et dont la perte est bien faite pour exciter les regrets les plus vifs. (Dom Pitra, ***Etudes sur les collections des actes des saints par les Pères Bollandistes***, Paris 1850, in-8°, pag. 8.) Dom Ruinart a inséré les *Actes de sainte Symphorose* dans le précieux recueil qu'il a mis au jour (625), et Tillemont fait l'éloge de la simplicité qui s'y montre.

T

TARASQUE (La) — Les serpents ou les dragons ont joué un grand rôle dans la poésie imaginaire du moyen âge (626). On a donné, de leur présence sur les monuments

(625) *Acta primorum martyrum sincera et selecta, notis et observationibus illustrata.* Paris, 1689, in-4° ; 2e édition augmentée, Amsterdam, 1713, in-folio. Elle a reparu avec des additions nouvelles. Vérone, 1731, in-fol., et à Augsbourg, 1803-05, 3 vol. in-8°. Drouet de Maupertuy en a donné une traduction française. Paris, 1708, 2 vol. in-12, réimprimée plusieurs fois.

(626) M. Eusèbe Salverte a réuni un grand nombre de détails sur les dragons et les serpents monstrueux dans une note de ses *Sciences occultes ou Essai sur la magie, les prodiges et les miracles*... (Paris, 1842, 2e édition, in-8°, note *a*, p. 471) :

Finistère. — On retrouve fréquemment la tradition de dragons vaincus. (Cf. *Mém. de la soc. des ant. de Fr.*, art. de M. Fréminville, t. XI, p. VIII et IX.

Rouen. — Saint Romain tue la Gargouille en 720 (ou 628). Une cérémonie populaire religieuse perpétue ce miracle. (Cf. Servin, *Hist. de la ville de Rouen*, Rouen, 1775, 2 vol. in-12, t. II, p. 147.)

Orléans. — Cérémonie analogue à celle de Rouen. Point de légende.

Ile de Batz, près de Saint-Pol de Léon. — 594. Saint Pol précipite dans la mer un dragon épouvantable. (Cf. Cambry, *Voyage dans le département du Finistère*, t. I, p. 147.)

Finistère.—Château de la Roche-Maurice. (*Ib.* 57.)

Montoire (près de), au village d'Artins. — Saint Julien, premier évêque du Mans (en 59) détruit un dragon. (Cf. Moréri, *Dict. hist.*, art. saint Julien. *Mem. de l'acad. celtique*, art. de Fr. Duchêne-la-Chenaye. t. IV, p. 311.)

Vendôme (près de). — Fin du IVe siècle. Saint Bié ou Bienheuré triomphe d'un dragon. (*Mém. Acad. celt. ib.*, p. 308. Art. de M Duchemin-la-Chenaye.

Saint-Amand (sur la Scarpe). — Saint Amand chasse un dragon d'une île. (Cf. Bottin, tradition des dragons volants dans le nord de la France. (*Mélanges d'Archéologie*, Paris, 1831, in-8°, p. 161-164.)

Metz. — Le Graouilli vaincu par saint Clément. (*Mém. Acad. celt.*, t. II, p. 1, art. de M. Lenoir.)

Poitiers. — Sainte-Radegonde (VIe siècle) tue un dragon qui habitait les eaux du Clain. (*Mém. Acad. celt.*, t. V, p. 57, art. de M. Jouyneau-des-Loges.)

Tarascon. — Sainte Marthe. (Ier siècle.) La Tarasque. Procession le lendemain de la Pentecôte. (Cf. Rouvrin, *Voyage du Tour de France*, in 12, 1713, p. 401 ; Dulaure, *Descr. des principaux lieux de*

religieux, soit dans les basiliques, soit sur les statues isolées des saints, ou de leur apparition dans les fêtes populaires, un grand nombre d'explications (627), dont la plus simple est encore celle des Bollandistes, qui est qu'ils représentaient le démon.

Dupuis prétend reconnaître, dans le mystère du dragon, l'expression figurée de la victoire du soleil du printemps sur l'hiver, et de la lumière sur les ténèbres. Le même avis est partagé par M. Lenoir dans les *Mém. de l'Acad. celt.*, t. I, pp. 1-20, sur le dragon de Metz, appelé Graouilly. M. Fréminville (*Mém. acad. ant. de Fr.*, t. XI, p. VIII et IX), pense que les crocodiles ont dû infester jadis les fleuves de France. Ils sont l'emblème des ravages de la mer dans le Finistère (M. Eusèbe Salverte, p. 475), ou des débordements des rivières ou des fleuves. (*Id.*, *ibid.*)

*M. Alfred Maury a réuni un grand nombre d'exemples de Vies de saints dans lesquelles se trouvent des légendes relatives aux serpents monstrueux et aux dragons.

Saint Amand (*Légende dorée*).

Saint André (ses *Actes apocryphes*).

Saint Arcadius (*Acta SS.*, Bolland., Maii, t. I, p. 110).

Saint Arnel (*Mémoires de l'Académie celtique*, t. V, p. 337).

Saint Bertrand (*ibid.*, t. IV, p. 318).

St Bienheuré de Vendôme (*ib.*, t. V, p. 355).

Saint Cado (*Vies des saints de Bretagne*, par Albert le Grand, p. 666).

Saint Clément, évêque de Metz (*Vies des saints*, par Giry).

Saint Cyr de Gênes (Millin, *Voyage en Savoie*, t. II, p. 239).

Saint Cyriaque, diacre (*Légende dorée*).

Saint Derien de Landerneau (*Vies des saints de Bretagne*, par Albert le Grand p. 37).

Saint Dié (Vicelius, *Hagiolog.*).

Saint Donat, évêque d'Eurée (*Acta SS.*, die vigesima Aprilis, p. 765).

Saint Donat, ermite (Pouqueville, *Voyage en Grèce*, t. V, p. 269).

Saint Efflam (de Fréminville, *Antiquités de Bretagne*).

Saint Florentin de Saumur (*Acta SS.*, die vigesima secunda Septembris, p. 117).

Saint Gratus (*ibi*, die vigesima Maii, p. 85).

Saint Hilarion (Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, t. I, p. 24).

Saint Jean, abbé de Tonnerre (Grégoire de Tours, *De gloria confessorum*, c. 87).

Saint Jean de Reaume (*Acta SS.*, die vigesima octava Januarii, p. 856).

Saint Jouin (Albert le Grand, ouvrage cité).

Saint Julien (Moreri, *Dict. historique*).

Saint Léonard (Rondonnet, *Vies des évêques du Mans*).

Saint Mamilien (Jacobilli da Foligno, *Vite de senti beati d'Umbria*, t. I, p. 639).

Saint Méen, abbé de Saint-Florent (*Acta SS.*, die vigesima prima Junii, p. 102).

Saint Mesmin (*Vie des saints*, par Giry, 15 décembre, p. 496).

Saint Nicaise (Vicelius, *Hagiol.*).

Saint Pavace (628) (*Acta SS.*, die vigesima quarta Julii, p. 541).

Saint Philippe (*Acta*).

Saint Pol de Léon (*Acta SS.*, die tredecima Martii, p. 118).

Saint Romain, archevêque de Rouen.

Saint Samson, évêque de Dol (Albert le Grand, ouvrage cité).

Saint Sylvestre (*Légende dorée*).

Saint Tugdual de Treguier (Albert le Grand, ouvrage cité).

Saint Veran, archevêque d'Arles (Salverte, *Mémoire sur les dragons*).

Saint Vigor de Bayeux (*Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. V).

TAURIN (Saint).—Le culte de saint Taurin, à Auch, qui remonte à une époque très-reculée, n'a pas laissé de traces d'aucun monument purement populaire.

Les Bollandistes ont pourtant publié, d'après le P. Labbe (*Bibl. manuscr.*, p. 598), une hymne tirée d'un vieux bréviaire d'Auch, et qui commence ainsi :

France, t. I, p. 16, art. *Tarascon*; Millin, *Voyage dans le midi de la France*, 4 vol. in-8°, t. III, p. 451-555. et *Atlas du voyage*, pl. 65. — Saint Bertrand de Comminges, dragon subjugué par saint Bertrand en 1076. (*Mém. Acad. celt.*, t. IV, p. 315, mém. de M. Chaudren.)

Bordeaux.— Dragon subjugué par la verge de saint Martial, IIIe siècle. (*Mém. acad. celt.*, t. IV, p. 272-284, mém. de M. Du Cayla.)

Paris.—Dragon subjugué par saint Marcel. Fin du IVe siècle. (Cf. Greg. Turon. *de glor. confess.*, c. 89; *Vies des SS.* 2 vol. in-4°, Paris, 1734, t. II, p. 84.)

Fleury-sur-Loire (abbaye de). — Dragon ailé. (Cf. Ducange, v° Draco, 2...)

Lima. — Le jour de la fête de saint François d'Assises, figure à la procession un monstre idéal nommé Tarasque. (Cf. Malte-Brun, *Annales des Voyages*, t. I, p. 92. — *Tableaux de l'état actuel du Pérou* extrait du *Mercurio peruviano*.)

Grenoble. — Eglise de Saint-Laurent. Deux énormes serpents à tête humaine. Proverbe populaire. En latin :

Serpens et draco devorabunt urbem.

En français :

Le serpent et le dragon
Mettront Grenoble en savon.

La ville est située à l'embouchure du *Drac* dans l'Isère.

Héleno-Pole. — Près d'Heleno-Pole, ville de Bythinie, le fleuve Draco..

Vésuve. — Le Dragon sort du Vésuve et arrose Nocera, etc.

(627) M. Douhaire, dans son *Cours sur l'histoire de la poésie chrétienne*, publié par l'*Université catholique* (n° d'août 1839, p. 278), unit ensemble les légendes imaginaires de la Tarasque, de la Gargouille, de la Grand-Gueule, du Graouilli, et du dragon de Saint-Marcel.

(628) « Nihil tamen sanctus Pavacius accepit nisi stolam suam quam super humeros ritu sacerdotali ferebat, cum qua et Domino ministrabat atque sacrificabat, eamque injiciens in collum draconis, alligavit eum et adjuratum quasi mortuum jacere in prædicata via, fecit. » Saint Efflam, voyant les efforts du roy Arthur contre le dragon inutiles, invoqua le secours du ciel, et aussitôt le dragon, montant sur un rocher, se précipita lui-même dans la mer et disparut dans les flots. A Gênes, saint Cyr força de même un dragon, qui était caché au fond d'un puits et dont le souffle faisait périr les troupeaux, à se jeter dans la mer.

Ave, protopræsul almifice,
Taurine, martyr inclyte.
Qui, civitate Seisana demolita
A Vandalis et eversa,
Transtulisti altare B. Mariæ.

Mais le ton général de ce chant ne nous semble pas attester suffisamment la haute antiquité dont on le gratifie. (Cf. *Act. SS.*, Septembris... Anvers, 1748, in-fol., t. II, die quinta, p. 630.

TEUTERIE et *TUSCE* (Saintes). — Les Bollandistes ont donné, sous la date du 5 mai, la légende des saintes Teutérie et Tusce, vierges célèbres à Vérone en Italie, qui vivaient au VIIe siècle.

Sainte Teutérie, anglaise d'origine, est poursuivie par l'impudique Oswald, l'un des rois d'Angleterre. Elle se réfugie dans la cellule de sainte Tusce, sœur de saint Procule, évêque de Vérone. Les ravisseurs passent devant la demeure délabrée de la recluse, et voyant la porte et les fenêtres obstruées de toiles d'araignées qui viennent d'y être miraculeusement filées, ils s'éloignent. Sainte Teutérie est sauvée. Les deux saintes passent ensemble le reste de leur vie, entièrement consacrée à Dieu.

Outre un récit en prose, les Bollandistes ont édité une Vie en vers des saintes Teutérie et Tusce, tirée d'un vieux manuscrit de l'église des Saints-Apôtres, à Vérone, et dont nous reproduisons les principaux fragments ; ce poëme appartenant probablement aux jongleurs du XIe ou du XIIe siècle, et à la poésie populaire de l'Italie au moyen âge.

Beata virgo, quæ nec audit impios,
Nec est secuta principem
Ditissimum, sed corde perditissimum,
Nolens ei se jungere. . .

. . . .

Osgualdus hanc, rex Angliæ clarissimus,
Amabat perditissime,
Ætate certantemque forma sideri,
Pulcherrimamque corpore :
Conatur hanc movere de statu suo
Præclara dona pollicens...

. . . .

... . Virgo sanctis et pudicis moribus
Ornata sprevit munera,
Ipsumque sprevit. . . . .

. . . .

Tunc Rex videns se despici a Teuteria
Insidias ei parat,
Patremque cœpit prosequi suppliciis ;
Divinitus sed excita,
Veronæ ad alta tendit ipsa mœnia.

. . . .

. . . .

Mox Rex nefandus. . . .
Veronam ut illam quærerent quantocius
Misit severos nuntios.
Tunc Tusca, Proculi soror sanctissima,
Veronæ habens suburbium,
Agebat omni a labe puram et candidam
Vitam, Optimum laudans Patrem.
Perrexit ad quam passibus citissimis
Virgo beata cœlitum
Metuque territa has preces ex pectore
Effudit : O salus mea,
Benigne cœlitum Pater, serva, obsecro,
Opemque fer : nam barbarus
Adurget unguibus. . . . .

. . . .

Sic dixit et fenestram in angustissimam
Intravit ejus cellulæ
Quam mox araneæ tegunt tenuissimo
Jussu Potentis stamine.
Regisque nuntii, videntes hunc locum
Intrasse non hue æstimant :
Sed transeunt in patriam et redeunt suam
Fessi, nihil cum invenerint...

(*Acta SS.*, Maii, collecta... a God. Henschenio et Dan. Papebrochio, e soc. Jesu. Antuerpiæ, 1680, in-fol., die quinta Maii, p. 46-47.)

THAIS (Sainte). — Parmi les nombreux récits empruntés par les Occidentaux à l'Orient sur sainte Thaïs, nous choisissons celui de Voragine au XIIIe siècle.

LÉGENDE DE SAINTE THAIS (629).

Thaïs fut une femme de mauvaise vie, et on lit dans la *Vie des Pères* que telle était sa beauté, que beaucoup de gens, vendant pour elle tout ce qu'ils possédaient, se trouvèrent réduits à une extrême pauvreté; et ses amants en venaient souvent aux mains entre eux dans leur jalousie, et sa porte était arrosée de sang. L'abbé Paphnuce étant instruit de cela, prit un habit séculier et une pièce de monnaie, et il vint la trouver dans un certaine ville d'Egypte. Et il lui donna la pièce de monnaie comme pour rémunération du péché. Elle, l'ayant prise, dit : « Allons dans ma chambre. » Et quand Paphnuce fut entré, et qu'elle l'invitait à monter sur le lit, qui était couvert de riches étoffes, il lui dit : « Entrons dans un appartement plus reculé. » Et elle le mena dans plusieurs autres pièces, et il disait toujours qu'il redoutait d'être vu. Elle dit alors : « C'est une chambre où personne n'entre. Mais si c'est Dieu que tu crains, il n'y a aucun endroit qui soit caché à ses regards. » Le vieillard l'ayant entendue, lui dit : « Tu sais donc qu'il y a un Dieu? » Elle répondit qu'elle savait qu'il y avait un Dieu et une vie future, et des tourments réservés aux pécheurs. Il lui dit alors : « Puisque tu sais tout cela, comment as-tu pu perdre tant d'âmes? et tu rendras compte non-seulement de la tienne, mais de toutes celles que tu as induites à pécher. » En entendant cela, Thaïs tomba aux pieds de l'abbé Paphnuce, et, versant des larmes, elle lui dit : « Je sais ce que c'est que la pénitence, mon père, et j'espère pouvoir obtenir par tes prières la rémission de mes fautes. Je te demande de m'accorder trois heures, et ensuite j'irai partout où tu voudras, et je ferai tout ce que tu m'ordonneras. » L'abbé lui indiqua un endroit où elle devait se rendre; et elle, ayant rassemblé toutes les richesses qui étaient le gain de ses péchés, en fit un grand feu sur la place publique en présence de tout le peuple, en

(629) Marbode, évêque de Rennes, au XIIe siècle, avait écrit la Vie de sainte Thaïs, pénitente d'Egypte, en cent cinquante-neuf vers latins. Les Bollandistes ont édité ce poëme. *Act. SS.* Octobris. Anvers, 1780, in-fol., t. IV, die octava, p. 226. — (Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t. X, p. 375.)

criant : « Venez tous, qui avez péché avec moi, et voyez que je brûle ce que j'ai reçu de vous. » Et ces choses se montaient à la valeur de quarante livres d'or. Lorsque tout fut consumé, elle se rendit à l'endroit que Paphnuce lui avait désigné. Il la fit entrer dans un monastère de vierges, et il l'enferma dans une petite cellule dont il ferma et scella la porte, laissant une petite croisée par laquelle on lui faisait passer un peu d'aliments, et il ordonna qu'on ne lui donnât chaque jour qu'une faible ration de pain et une petite quantité d'eau. Comme le vieillard se retirait, Thaïs lui dit : « Où veux-tu, mon père, que je répande l'eau que la nature chasse de notre corps? » Et il répondit : «Dans ta cellule, comme tu le mérites. » Elle lui demanda encore comment elle devait adorer Dieu ; et il répliqua : « Tu n'es pas digne de nommer Dieu, ni d'avoir sur tes lèvres le nom de la Trinité, ni de lever vers le ciel tes mains : car tes lèvres sont pleines d'iniquité, et tes mains sont chargées de souillures. Prosterne-toi du côté de l'orient en répétant souvent ces mots : « Toi qui m'a créée, aie pitié de moi. » Après qu'elle eut demeuré trois ans dans cette retraite, l'abbé Paphnuce eut compassion d'elle, et il alla trouver saint Antoine, afin de lui demander si Dieu avait remis à Thaïs ses péchés. Quand il eut raconté la chose, saint Antoine réunit ses disciples, et leur enjoignit de passer la nuit en oraison, espérant que Dieu révélerait à l'un d'eux sa volonté à cet égard. Et lorsqu'ils priaient, l'abbé Paul, le premier des disciples de saint Antoine, vit tout d'un coup dans le ciel un lit orné de riches étoffes que gardaient trois vierges dont le visage était resplendissant. Et ces vierges étaient la Crainte de la peine future, qui avait retiré Thaïs du péché; la Honte des fautes commises, qui lui avait mérité son pardon ; et l'Amour de la justice, qui lui avait inspiré les pensées du ciel. Et Paul disant aux frères que c'était sans doute l'emblème de la grâce d'Antoine, une voix divine répondit : « Ce n'est pas Antoine, mais la pécheresse Thaïs que j'ai en vue. » Le lendemain l'abbé Paphnuce, connaissant ainsi la volonté de Dieu, s'achemina plein de joie, et il alla au monastère, et il ouvrit la porte de la cellule de Thaïs; mais elle demanda à rester encore renfermée. Il lui dit : « Sors, car le Seigneur t'a remis tes péchés. » Et elle répondit : « Je prends Dieu à témoin que depuis que je suis ici, j'ai réuni tous mes péchés comme en un tas que j'ai toujours eu sous les yeux; et tant qu'il me restera un souffle de vie, mes péchés me seront toujours présents, et leur aspect m'arrachera des larmes. » L'abbé Paphnuce lui répondit : « Ce n'est pas à cause de la pénitence que tu as faite que le Seigneur t'a remis tes péchés, c'est à cause de la sainte crainte que tu as toujours eue dedans le cœur. » Et quand il l'eut fait sortir de sa cellule, elle vécut encore quinze jours et elle mourut en paix. L'abbé Ephrem voulut aussi convertir, de pareille manière, une autre femme de mauvaise vie. Car comme elle s'efforçait impudemment d'induire Ephrem à pécher, l'abbé lui dit : « Suis-moi. » Elle le suivit, et lorsqu'ils furent venus à un endroit où il y avait une grande foule, l'abbé lui dit : « Arrête-toi ici, afin que j'aie commerce avec toi. » Elle répondit : « Je ne le puis, en présence de tant de monde. » Et il dit alors : « Si tu rougis de la présence des hommes, ne dois-tu pas rougir davantage de la présence de ton Créateur, qui révèle les choses cachées au fond des ténèbres ? » Et elle se retira toute confuse.

* ***THECLE*** (Sainte). La légende de sainte Thècle et de saint Paul remonte à une haute antiquité; elle a été mentionnée par Tertullien et par saint Jérôme ; les hagiographes grecs l'ont reproduite en vers et en prose (630), elle a été publiée dans les recueils de Gallandi, *Bibliotheca Græco-latina veterum Patrum*, t. I, p. 167), et de Grabe (*Spicilegium Patrum*, t. I, p. 95), ainsi que dans l'ouvrage de Georgi : *Fragmenta Evangelii sancti Johannis græc. et copt.*, Romæ, 1789, in-4°. Des actes de sainte Thècle font partie de deux manuscrits syriaques conservés au Musée britannique, n. 12174, 14641. On a publié à Clermont, 1660, in-12, la Vie de sainte Thècle composée en grec par saint Basile, et traduite par un prêtre du diocèse de Clermont. Le chanoine de Saint-Victor, Pleuré, dans un ouvrage que nous avons déjà cité, à l'article de saint Sébastien, a consacré à sainte Thècle un de ces centons virgiliens ; citons-en quelques vers :

XII	Æn.	587	*Advenit qui vestra dies, muliebribus armis,*			
XI	Æn.	688	*Verba redargueret; nec dis, nec viribus æquis*	V	Æn.	809
XI	Æn.	734	*Femina palantes agit, atque hæc agmina vertit.*			
II	Ge.	524	*Casta pudicitiam servat, sanctissima conjux,*	XI	Æn.	158
IV	Ge.	516	*Nulla Venus nullique animam flexere hymenæi*			
IX	Æn.	222	*Ipse comes mortem contra, præsensque minatur*	XII	Æn.	760
XII	Æn.	761	*Exitium, magnoque irarum fluctuat æstu,*	IV	Æn.	532
VII	Æn.	433	*Ne dare conjugium et dicto parere fatetur*			
XI	Æn.	554	*Huic natum infelix, pesti devota futuræ,*	I	Æn.	716
I	Æn.	409	*Talibus incusat, cui vincla jugalia curæ*	IV	Æn.	58
VIII	Eg.	47	*Sævus amor docuit natorum sanguine matrem*			
VIII	Eg.	48	*Immaculare manus; crudelis tu quoque, mater !*			
VI	Æn.	214	*Principio pinguem tædis, atque ilice secta*	IV	Æn.	505
VI	Æn.	218	*Ingentem struxere pyram, virgulta facesque*	IV	Æn.	660
V	Æn.	660	*Conjiciunt; furit immissis Vulcanus habenis.*			

THEODORE (Sainte). La *Légende dorée*, écrite au XIIIe siècle par Jacques de Voragine, raconte ainsi l'*Histoire de Théodore :*

LÉGENDE DE SAINTE THÉODORE.

Théodore, femme noble et belle d'Alexandrie, vivait au temps de l'empereur Zénon.

(630) *Voy.* Fabricius, *Codex apocryphus Novi Testamenti.*, t. II, p. 794-796.

et elle avait pour mari un homme riche et craignant Dieu. Et le diable, jaloux de la sainteté de Théodore, emflamma pour elle la concupiscence d'un homme riche. Et il la fatiguait de messages et de cadeaux afin qu'elle consentît à ses mauvais désirs. Mais elle méprisait et refusait tout ce qui venait de lui. Il lui envoya enfin une magicienne pour la décider à se rendre à lui. Et comme Théodore répondait que l'œil de Dieu voyait tout, et qu'elle ne se déciderait jamais à pécher, la magicienne dit : « Tout ce qui se passe au lever et au coucher du soleil échappe aux regards de Dieu. » Et Théodore répondit : « Dis-tu la vérité ? » Et l'autre répondit : « Oui. » Et Théodore, trompée par les paroles de la magicienne, lui dit d'amener lors du coucher du soleil celui qui l'aimait, et qu'elle se rendrait à ses désirs. L'homme, entendant cela, fut plein de joie, et, à l'heure convenue, il vint trouver Théodore, et il dormit avec elle, et il s'en alla. Mais Théodore, revenant à elle-même, se frappait le visage et pleurait amèrement, disant : « Hélas ! j'ai perdu mon âme et j'ai détruit mon innocence. » Quand son mari revint chez lui, et qu'il la trouva ainsi désolée, comme il ignorait la cause de son chagrin, il s'efforçait de la consoler. Mais elle ne voulait écouter aucune consolation. Quand le matin fut venu, elle alla à un monastère de religieuses, et elle demanda à l'abbesse si Dieu pouvait avoir connaissance d'un grand péché qu'elle avait commis la veille au soir, et l'abbesse lui répondit : « Rien ne peut être caché à Dieu, et tout ce que vous faites, à quelque heure que ce soit, il le sait. » Et Théodore répondit en pleurant amèrement : « Donnez-moi le livre de l'Evangile, afin que je consulte les sorts. » Et elle tomba sur ces mots : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit. » Et revenant à sa maison, d'où son mari était sorti, elle coupa sa chevelure, et se revêtant des habits de son mari, elle se rendit à un couvent de moines qui était à dix-huit milles ; elle demanda à être reçue parmi les moines, et elle l'obtint. Et quand on lui demanda son nom, elle dit qu'elle s'appelait Théodore. Elle s'acquittait avec zèle des emplois les plus humbles et les plus grossiers. Quelques années après, l'abbé ordonna au frère Théodore d'atteler les bœufs et de porter de l'huile à la ville. Et son mari pleurait beaucoup, craignant qu'elle ne se fût enfuie avec un autre homme. Et l'ange du Seigneur lui dit : « Lève-toi au matin, et reste dans la rue du Martyre de l'apôtre saint Pierre, et celle qui viendra au devant de toi sera ton épouse. » Et ensuite Théodore vint avec des chameaux, et reconnaissant son mari, elle se dit en elle-même : « Hélas ! je souffre pour expier le péché que j'ai commis contre toi. » Et s'approchant, elle le salua, disant : « Seigneur, tenez-vous en joie. » Et il ne la reconnut pas. Et lorsqu'il eut resté longtemps dans cet endroit, et qu'il n'eut point vu celle qu'il cherchait, il entendit une voix qui disait : « Celle qui t'a salué ce matin est ta femme. » Et telle fut la sainteté de Théodore qu'elle fit beaucoup de miracles. Elle ressuscita par ses prières un homme qu'une bête féroce avait déchiré ; et poursuivant cette bête, elle la maudit, et aussitôt la bête mourut. Le diable ne pouvant supporter sa sainteté, lui apparut et lui dit : « Femme adultère et perverse, tu as quitté ton mari pour venir ici et pour me braver ; mais je déploierai contre toi mes forces redoutables, et je te ferai renier Jésus-Christ. » Et elle fit le signe de la croix, et aussitôt le démon disparut. Un autre jour, comme elle revenait de la ville avec les chameaux, et comme elle s'était arrêtée dans un endroit pour y passer la nuit, une jeune fille vint à elle et lui dit : « Dors avec moi. » Et Théodore refusa. Et la fille alla à un autre qui passait la nuit dans le même endroit. Et comme son ventre enfla, on l'interrogea de qui elle avait conçu, et elle répondit : « Du moine Théodore, qui a dormi avec moi. » Et quand l'enfant fut né, on l'envoya à l'abbé du monastère. Et il reprit fortement Théodore, et comme elle implorait son indulgence, il lui fit charger l'enfant sur les épaules, et il la chassa du monastère ; et elle en resta expulsée pendant sept ans, et elle nourrit l'enfant du lait des troupeaux. Le diable, irrité de la résignation de Théodore, vint à elle sous la figure de son mari, et lui dit : « Que fais-tu ici, ma bien-aimée ? je languis pour toi, et je ne ressens aucune consolation étrangère. Viens avec moi, ma chérie ; si tu as péché avec un autre homme, je te le pardonne. » Et elle, croyant parler à son mari, lui dit : « Je n'habiterai plus avec toi, car le fils de Jean, le militaire, a dormi avec moi, et je veux faire pénitence de mon péché. » Alors le diable disparut, et elle vit qui était celui qui était venu à elle. Une autre fois, le diable voulut l'effrayer ; il vint à elle sous la forme de bêtes féroces et terribles, et un homme les animait, disant : « Dévorez cette pécheresse. » Mais elle pria, et tout disparut. Une autre fois elle vit venir à elle une foule de soldats, et un prince les précédait, et tous l'adoraient. Et ils dirent à Théodore : « Lève-toi, et adore notre prince. » Et elle répondit : « J'adore le Seigneur Dieu. » Et quand on rapporta cette réponse au prince, il ordonna qu'on lui amenât Théodore, et il la fit si rudement tourmenter qu'elle resta à demi morte, et ensuite ils disparurent tous. Une autre fois elle vit auprès d'elle une grosse pile d'or, et, faisant le signe de la croix, elle se recommanda à Dieu. Au bout des sept ans, l'abbé, touché de sa patience, lui permit de rentrer dans le monastère avec l'enfant. Et après avoir passé deux ans dans l'exercice des vertus, elle se renferma dans sa cellule avec l'enfant. Et l'abbé apprenant cela, envoya des moines pour écouter ce qu'elle disait à l'enfant. Et elle, l'embrassant tendrement, lui disait : « Mon bien-aimé, la carrière de ma vie est presque accomplie ; je te recommande à Dieu, en qui tu trouveras un appui ; observe avec fer-

veur le jeûne et l'oraison, et sers dévotement tes frères. » Et disant cela, Théodore rendit l'esprit et s'endormit paisiblement dans le Seigneur, l'an du Seigneur 470. Et l'enfant se mit à pleurer amèrement. Et cette même nuit, l'abbé du monastère eut une vision. Il se préparait de très-belles réjouissances pour une noce, et tous les anges, et les patriarches, et les prophètes, et les martyrs, et tous les saints y venaient. Et au milieu d'eux était une femme entourée d'une gloire ineffable, et elle s'assit sur le lit, et tous les assistants l'adoraient. Et on entendit une voix qui disait : « Voici l'abbé Théodore qui a été accusé faussement d'avoir eu un enfant. Sept ans se sont écoulés, et elle a subi la peine due au crime d'avoir souillé la couche conjugale. » L'abbé, éveillé, se rendit avec les frères à la cellule de Théodore, et ayant reconnu que c'était une femme, il fit venir l'accusatrice de Théodore et lui dit : « Ton séducteur n'est plus. » Et écartant le linceul, il montra le cadavre d'une femme, ce dont furent stupéfaits les assistants.

A ce moment un ange parla à l'abbé : « Lève-toi, lui dit-il, monte à cheval, prends le chemin de la ville, et ramène ici quiconque tu auras rencontré. » Bientôt l'abbé vit devant lui un homme qui courait : Où allez-vous?... dit l'abbé à l'homme. « Je vais voir ma femme morte. » L'abbé fit monter le survenant à cheval, et le mena auprès du cadavre, et ayant pleuré, ils ensevelirent enfin Théodore.

Le mari de Théodore se retira dans la cellule de sa femme où il mourut ; l'enfant se voua aussi à la vie monastique, il fut si plein de vertu, qu'à la mort de l'abbé, il n'y eut pour ainsi dire qu'une commune voix pour le porter à la place du défunt.

THEOPHILE (Légende de). — Les Bollandistes placent la légende de Théophile sous l'an 538, au 4 février ; ils l'attribuent à la Cilicie, à laquelle appartient Adana où fut prêtre ou diacre en ce temps-là Théophile ; l'événement est postérieur à la guerre des Perses que soutint vers cette même époque l'empereur Justinien. Ils citent parmi les écrits relatifs à ce miracle, celui d'Eutychien, d'abord témoin oculaire, celui d'Eutychès, évêque de Constantinople, antérieur à l'an 572, la version latine de Paul Diacre, le récit de Métaphraste, les poëmes de Marbode, évêque de Rennes, et de Rosswithe (Hrotswitte) (631) abbesse de Gandersheim, les mentions de saint Damien, de saint Bernard, de saint Bonaventure, d'Albert le Grand, celle d'un grand nombre d'hymnes et de proses en l'honneur de la Vierge. Ils ont édité Eutychien et Marbode seulement.

(631) La *Légende de Théophile* de Hrotsvitte a été signalée par M. Magnin dans son *Cours à la Faculté des Lettres*. (Cf. *Journ. gén. de l'instr. publ.*, 19 nov. 1835, p. 44.)

(631*) Bibl. Imp., ms. 7218, fol. 217, v°.

(632) Cf. l'édition de M. Leglay.

(633) Bibl. Imp., ms. n° 7,218, fol. 171.

(*Act. SS.*, Februarii.. Anvers, 1658, in-fol., t. Ier, die quarta, p. 480-491). Les Bénédictins expriment le doute que Marbode, évêque de Rennes au XIIe siècle, ait écrit le poëme sur Théophile, que les Bollandistes, et avant eux, d'autres critiques lui ont peut-être trop légèrement attribué. (*Hist. litt. de la Fr.*, t. X, p. 366-372.)

La légende de Théophile a été éditée par M. Jubinal. (OEuvres de Rutebeuf... Paris, 1839, in-8, vol. 2.) Après avoir cité les Bollandistes, il remarque que saint Damien, saint Bernard, saint Bonaventure, Albert le Grand, Trithème, Vossius, Zipelous, Vincent de Beauvais, Canisius, Brandenbachius, Alberic de Trois-Fontaines, Martin Polonus, Sigebert et quelques autres en font mention.

Le Reclus de Molliens la rappelle dans son *Miserere*. (*Bibliothèque Impériale, manuscrit du fonds N.-D.*, n° 2, fol. 129, v°.) Il subsiste un poëme de Gaultier de Coinsy sur ce sujet. (M. A. Jubinal a édité ce poëme. *Ibid.*, p. 269.) On la retrouve dans deux petits poëmes du XIIIe siècle intitulés *Les vins d'Ouans* (631*), et *Enguerrand qui vesque de Kambrai fu* (632); et encore dans une pièce anonyme adressée à Notre-Dame (633). Bolland même l'indiquait en Belgique dans deux manuscrits perdus.

Enfin M. Achille Jubinal donne les éditions du poëme de Gaultier de Coinsy, de la prière de Théophilus (634), et deux textes grecs de la même légende (635).

Le *Théophile* en vers du manuscrit de la bibliothèque Impériale, datant du XIIIe siècle, n° 6987, publié par M. Ach. Jubinal, a été mentionné par M. Paulin Paris dans son ouvrage sur les *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi*. (Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol. in-8, t. III, p. 223.)

M. Paulin Paris a signalé, en outre, un texte français rimé de la légende de Théophile, qui a échappé aux recherches de M. Jubinal, et qui est absolument original. Le poëme contient plus de neuf cents vers ; il est intitulé :

Come Nostre-Dame racorda Théophilus
A son cheir Fils.

Les premiers vers sont :

Enceisqu'éussent cil de Perse
Rome destruite et déserte,
En Celice la region
Avenit ce à un baron :
Visire estoit de la mostier,
Theophile l'oy nomer...

Le manuscrit de la bibliothèque Impériale, n° 7024, datant de la fin du XIIIe siècle, contient ce récit au folio 104. (Voy. *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi...*, Pa-

(634) D'après les *Manusc. de la bibl. Imp.*, n° 7218, f. 191, n° 428, supplément français, et de la bibl. de l'Arsenal, n° 175, Belles-Lettres françaises.

(635) D'après un ms. de la biblioth. de Vienne (Autriche) et un autre de la bib. Imp., ms. Coislin. n° 283, du XIe siècle.

ris, Techener, 1836-1848, 7 vol., in-8, t. IV, 1841, p. 70.

A tous ces renseignements, M. Francisque Michel, dans la notice qui précède le *Mystère de Théophile* édité par lui (636), ajoute encore les suivants :

« L'histoire abrégée de Théophile était contenue dans le lectionnaire manuscrit de l'église de Saint-Omer, parmi les leçons qu'on lit à matines le septième jour de l'octave de la Nativité de la Vierge Marie. Zacharias Lippelous donne aussi, au 4 février, un autre résumé de cette histoire ; c'est un abrégé de la version de Gentianus Hervetus ; enfin, Vincent de Beauvais rapporte également un récit du même fait d'après le *Marialis* de Sigebert (637).

« Le *Miracle de Théophile*, qui n'est autre chose que cette histoire dramatisée, a pour auteur Rutebeuf, l'un des plus célèbres trouvères du XIIIe siècle, « tant pour l'invention que pour le style et le nombre des pièces qu'il a composées (638). » Il se lit dans le manuscrit de la bibliothèque Royale, n° 7218, ancien fonds du roi, folio 298, verso, col. 1 ; et non, quoi qu'en dise M. de Roquefort (639), dans le manuscrit du même dépôt n° 6937, qui ne contient que le quatrième volume du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, traduit par Jehan de Vignay (640). Cet ouvrage de Rutebeuf a été analysé par Legrand d'Aussy (641).

« L'histoire de Théophile était populaire au moyen âge : saint Bernard, dans son sermon *Signum magnum*, sur les paroles de l'*Apocalypse ;* saint Bonaventure, dans son Miroir de la sainte Vierge, neuvième leçon ; Albert le Grand, dans sa Bible de la sainte Vierge, chapitre 9, et d'autres auteurs dont le détail se trouve dans la collection des Bollandistes, volume cité, p. 483, col. 1, n° 10, parlent de la pénitence de ce saint.

« Elle était surtout très-répandue en France dès le XIIIe siècle, comme le prouvent les passages suivants :

Sainte Marie Magdelainne
Fu ensi de ses pechiés sainne ;
Au dyable fu retolus
Par repentir Theophilus (642).

Douche mere Diu, ki sauvas
Théophylu et confortas,
Oevre-ii l'uis de paradys (643).

Tu es à tout le mont une seule esperance,
En toi doivent avoir pecheour grant fiance,
Par cui Theophilus trouva sa délivrance,
Qui ès mauvais d'enfer avoit mis sa créance (644)

Ha ! Dame, se grace trouva
Eh vous le clerc Theophilus (645)

A vostre filz dictes que je suis sienne,
De luy soient mes pechez absoluz,
Qu'il me pardonne comme à l'Egyptienne
Ou comme il feit au clerc Theophilus,
Lequel par vous fut quitte et absoluz,
Combien qu'il eust au diable faict promesse (646).

« L'histoire de Théophile n'était pas moins en faveur chez les artistes chrétiens que chez les rimeurs du moyen âge : on la trouve sculptée deux fois à Notre-Dame de Paris, l'une au portail du nord, l'autre contre le mur du nord au rond-point ; elle est peinte dans la cathédrale de Laon sur une verrière du chevet, en dix-huit sujets inscrits chacun dans un médaillon ; on la voit encore dans Saint-Pierre de Troyes, sur un vitrail du chœur, et dans l'église de Saint-Julien du Mans, également sur un vitrail du chœur. Il est peut-être à propos de faire observer ici que la verrière de Laon donne sur l'histoire de Théophile des détails de plus que ne contiennent les textes (647).

« La *Repentance* et la *Prière de Théophilus*, fragments du Miracle composé par Rutebeuf, se retrouvent détachés dans le manuscrit de la bibliothèque Royale n° 7633, folio 83, recto, col. 2 : c'est ce qui a fait croire à M. de Roquefort (648) que ces deux pièces étaient totalement étrangères au Miracle. Nous ajouterons que les manuscrits de la bibliothèque Royale n° 7218, folio 191, verso,

(636) Cf. *Le théâtre français au moyen âge...* Paris, Delloye, gr. in-8°, p. 137.—Cf. aussi le *Dictionnaire des Mystères*, par M. le comte de Douhet, publié par M. l'abbé Migne... Paris, 1854, gr. in-8°, au mot *Théophile*.

(637) *Speculum historiale*, édition de Douai, 1624, in-fol., livre XXI, chap. 69 et 70.

(638) *Glossaire de la langue romane*, par M. de Roquefort, t. II, p. 769, col. 2 et suiv.

(639) *De l'état de la poésie française dans les* XIIe *et* XIIIe *siècles*. Paris, Audin, 1821, in-8°, p. 262, note 4.

(640) Le manuscrit 6,987, que M. Roquefort a eu probablement en vue, contient la Vie de Théophile, rimée par Gautier de Coinsy. Elle commence au folio 310, recto, col. 1.

(641) *Fabliaux ou Contes du* XIIe *et du* XIIIe *siècles*, Paris, Eugène Onfroy, 1779, in-8°, t. I, pag. 333-338. — Edition de Renouard, t. II, p. 180-184.

(642) *Roman de Mahomet*, par Alexandre du Pont, Paris, chez Silvestre, 1831, in-8°, p. 68, v. 1681 et suiv.

(643) *De Engerran, vesque de Cambrai ki fu*. Manuscrit de la bibliothèque Royale, n° 7,595, folio CLXI, verso, col. 1, vers. 9. Ce petit poëme, indiqué dans les préliminaires du *Roman de la Violette*, a été depuis publié par M. Edward le Glay, sous ce titre : *Complainte, ou élégie romane sur la mort d'Enguerrand de Créqui, évêque de Cambrai*. Paris, Techener, MDCCCXXXIV, in-8°.

(644) *C'est uns salus de Nostre-Dame*. Manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, belles-lettres françaises, n° 175, in-folio, fol. 299, verso, col. 2, ligne 34.

(645) *Miracle de Nostre-Dame, de l'empereur Julien, que saint Mercure tua du commandement de Nostre-Dame*, etc. Manuscrit de Cangé, conservé maintenant à la bibliothèque Royale, dans le fonds de ce nom, sous le n° 13 ; et dans celui du Roi, sous le n° 7 208 4-A, folio 138 recto, col. 2, ligne 11.

(646) *Ballade VI, que Villon feit à la requeste de sa mere, pour prier Nostre-Dame*, dans le *Grand Testament*, vers 883.

(647) Nous devons une partie de ces renseignements à notre ami M. Didron, secrétaire du comité des arts au ministère de l'instruction publique.

(648) *Glossaire de la langue romane*, t. II, p. 770, colonne 2, n°s 55 et 56.

col. 2; et supplément français n° 428, folio 78, recto, col. 1; et celui de la bibliothèque de l'Arsenal, belles-lettres françaises, in-folio, n° 175, folio 390, recto, col. 1, renferment une *Prière de Théophilus*, sans nom d'auteur, et qui ne ressemble en rien à celle dont nous avons parlé plus haut (649). »

* M. Maillet a édité en 1838 d'après un manuscrit de la bibliothèque de Rennes, le *Miracle de Théophile* mis en vers au XIII° siècle par Gautier de Coinsy; le poëme de Rutebeuf contient 664 vers, celui de Gautier de Coinsy 2,092. Une courte citation fera juger de la diction de ce dernier :

Theophillus li juis croit
Qui nule nuit ne se retroit
Que conseillier ne viengne à lui.
Theophillus ne croit nului
Fors le larron qui tant l'enchante,
Theophillus ne lit, ne chante
Théophillus n'entre en église
Theophillus ne fait servise,
Ne chose nule qu'à Dieu plaise
Theophillus aime mieux aise,
Richece, honor et saingnorie,
Que ma Dame sainte Marie,
Que tant souloit devant amer.
Théophillus parille en mer,
Théophillus afonde et noie,
Théophillus desve et fauvoie,
Theophillus a cuer de fer,
Theophilus ou feu d'enfer
S'enfuit le trot et les grans saus,
S. Martin lait et prent le saus:
Theophillus laist Ihesus Crist,
Et sa mere por antecrist;
Theophillus a tant meffait
Se Nostre-Dame ne le fait.
Que nul jor mès n' aura merci
Bien doit avoir le cuer noirci,
Quant por i. pou d'onor terrestre
A renoié le Roi célestre
Et au maufé vendue s'âme.

L'œuvre de Gautier de Coinsy se termine ainsi :

Nus n'est à Dieu tant descordés
Ne d'ort pechié tant enordés,
Sa douce mère ne racort
Mès qu'il a li servir s'acort;
Theophillum i racorda
Que deables à lui acorda
En corde à moult cordes cordons
S'à li servir nous concordons
Tost rompera cordons et cordes
Et fera toustes les concordes.

Dans le *Miracle de Théophile*, édité par M. Jubinal, le juif, *qui parlait au déable quand il voloit*, se nomme Salatin. La conjuration qu'il adresse à l'esprit de ténèbres est assez curieuse; l'on y remarquera ces noms de démons, qui ont une origine orientale, et que les écrivains du moyen âge ont reproduits sans les comprendre :

Uns crestiens s est sor moi mis
Et je m'en sui mult entremis,
Quar tu n'es pas mes anemis;
Os tu, Sathanz?
Demain vendra se tu l'atans.
Je lis ai promis un. tans :
Aten-le don,
Qu'il a esté mult grant preudon
Par ce si a plus riche don
Met-li ta richèce à bandon.
Ne m'os tu pas?
Je te ferai plus que le pas
Venir, je cuit,
Et si vendras encore annuit,
Car ta demorée me nuit;
C'i ai bée

Ci conjure Salatins le Déable.

Bayahi, Laca, Bachahé
Lamac, Cali, Achabahé,
Karrelyos,
Lamac, Lamec, Bachalyos,
Cabahagi, Sabalyos,
Baryolas,
Lagozatha, Cabyolas,
Samahac et Famyolas
Harrahya.

Or vient le déable qui est conjuré et dist :

Tu as bien dit ce qu'il i a,
Cil qui t'aprist rien noublia;
Mult me travailles.

Transcrivons aussi la prière que Theophiles dist devant Nostre-Dame

Sainte roïne bele.
Glorieuse pucèle,
Dame de grace plaine
Par qui tez biens revèle,
Qu'au besoing vous apèle
Delivrez est de paine,
Qu'a vous son cuer amaine
Ou pardurable raine
Aura joie novèle,
Arousable fontaine
Et delitable et saine
A ton Filz me rapèle.
En vostre dous servise
Fu ja m'entente mise,
Mes trop tost fui temptez
Par celui qui atise
Le mal et le bien brise
Sui trop for enchantez
Car me desenchantez,
Que vostre volontez
Est plaine de franchise,
Ou de grans orfentez
Sera mes cors rentez
Devant la fort justice
Dame sainte Marie,
Mon corage varie;
Ainsi que il te serve
Ou jamès n'est tarie
Ma dolors ne garie,
Ains sera m'âme serve;
Ci aura dure verve,

(649) Dans le manuscrit de la bibliothèque Royale n° 7,585, folio 262 verso, col. 2, cette pièce, qui commence par ce vers :

« Genme resplendissant, pucele glorieuse,

porte cette rubrique en tête : « *C'est la Proiere Theophilus, que le bon prieur de Vi fist.* »

Cette notice, mais bien moins complète, se trouvait déjà dans la note 1, p. 68, du *Roman de Mahomet*, déjà cité.

S'ainz que la mors m'enerve
En vous ne se marie
M'âme qui vons enterve,
Souffrez li cors deserve,
L'âme ne soit périe.

Le mystère finit par ces vers qui en résument le sujet :

A tos cels qui verront ceste lettre commune
Fet Sathan à savoir que jà torna fortune,
Que Theophiles ot à l'evesque rancune,
Ne li lessa l'evesque seignorie nesune.
Il fu désesperez, quant l'on li fist l'outrage ;
A Salatin s'en vint qui ot el corps la rage,
Et dist qu'il li feroit mult volontiers hommage,
So rendre li pioit l'onor et son domage.
Je le guerroia tant com mena sainte vie,
C'onques ne poi avoir desor lui seignorie,
Quant il me veut requerre, j'oi de lui grant envie
Et lors me fist hommage si r'ot sa seignorie.
De l'anel de son doit séela ceste lettre ;
De son sanc les escrist, autre enque n'i fist metre,
Ains que je me voucisse de lui point entremettre
Ne que je le feïsse en dignité remettre.

Issi ouvru icil preudom.
Délivré l'a tout à bandon
Le Dieu ancèle;
Marie, la vierge pucèle
Délivré l'a de tel querelle :
Chantons tuit por ceste novele.
Or, levez sus.
Disons *Te Deum laudamus.*

Indépendamment de son poëme sur *La chute et la conversion de Théophile*, Hroswitha, la célèbre religieuse du xe siècle, en a composé un autre sur un sujet analogue : L'*histoire de la conversion d'un jeune esclave exorcisé par saint Basile ;* voici en quels termes M. Magnin (*Théatre de Hroswitha*, 1845,) analyse cette composition : « Dans ce poëme composé de 249 vers, ce n'est pas par ambition, mais par amour que l'esclave d'un habitant de Césarée se voue au diable. Eperdûment amoureux de la fille de Protérius, que son père destinait au cloître, il parvint, avec l'aide de l'esprit malin, à se faire aimer d'elle, et l'épousa au grand déplaisir de sa famille. Cependant, la jeune femme s'étant bientôt aperçue que son mari n'osait pas entrer dans l'église, devina la vérité. Elle sollicita aussitôt et obtint le divorce, et suivant son premier dessein, embrassa la vie monastique. De son côté, le jeune homme repentant de son crime, fut exorcisé par saint Basile qui força le démon à rendre la cédule que l'imprudent avait souscrite. »

Il existe une dissertation de E. F. Sommer : *De Theophili cum diabolo fœdere ;* nous n'avons pu la rencontrer.

On a publié un poëme du XIIIe siècle en vers allemands, d'après un manuscrit conservé à Heidelberg ; quelques différences, légères d'ailleurs s'y font remarquer avec le récit du texte grec.

Un anglais, G. Webbe Dasent, employa les loisirs d'un séjour qu'il fit à Stockholm pour faire des recherches dans la bibliothèque royale de cette ville, et il fit imprimer à Londres en 1845 in-8°, diverses rédactions de la légende qui nous occupe et qu'il trouva manuscrites. Deux de ces rédactions sont en prose islandaise, une autre en 995 vers allemands et celle-ci à la forme dramatique.

La première commence ainsi : « Sva er senniliga ritat i miraculis haleitrar guds modr ok meyiar marie. At med einum virduligum guds vin ok gudhræddum byskupi peim er Basilius het. Var einn prestr Theophilus at nafni. Sa er micill met ord oc stor storf var af byskupenum hafandi. Ok mest raad i hans umdæmi halldandi : alla luti sæmiliga stiornandi. »

M. Dasent donne également des résumés de cette légende d'après des manuscrits en divers idiomes tels que l'ancien suédois et l'anglo-normand ; nous reproduisons ce dernier passage :

« Thephe archidiacone dune citee de Cicilie taunt sagement et profitablement gouerna les biens del eglise desouz levesque que apres la mort levesque. touz luy clamerent digne pour leuesche, mes cil se tynt meux paie destre archidiacone que destre euesque Et pus quaunt il estoit debote par tort de son office, taunt fu par impaciencie qil conseila dez enchauntours dez hebreus, et par luy demanda aide de auauncement a graunt estat del prince de diablez et perde sa creteinte, et celle reneiment afferma par escript e luy bailla al diable enseale et sabaundona de tout a seruicez et lendemain recoveri lonour del archideacone, mes tost apres revient a soy et fist penitence XL jours, et pus primerement se reconseilla a la benoite miere dieux et ele doucement a luy apparut et luy conforta et par luy renuncia al diable et resorti à la grace sonn douce fitz et luy rendi lescript qil auait fait al diable. Et Theophe lendmain en presence deuesque et del poeple en leglise counta par ordre quancque luy fust auenuz et sen merueiloient touz et mercierent la benoite miere dieux et Theophe domora iii. iours en celle lieu ou la benoite miere dieux luy apparust et la morust et fu enterre. »

Une rédaction de Théophile composée en langue flamande au moyen âge a été mise au jour en 1836 à Gand par M. Philippe Blommaert : *Theophilus, Gedicht der 14e eeuw, gevolgd door drie andere gedichten van hetzelfde tydvak.*

*THEOPHILE, patriarche. — Les Coptes conservent dans leurs livres une légende au sujet de ce patriarche d'Alexandrie, le vingt-troisième après saint Marc, et qui vivait au IVe siècle (650).

Une femme venue par mer à Alexandrie pour baptiser son enfant le vit près d'expirer pendant le voyage. En cette extrémité désolante, elle fit ce que sa ferveur lui inspira ; elle se piqua le sein, et de son sang mêlé avec son lait, elle oignit l'enfant qui, au même moment, fut délivré du mal qui l'accablait. Arrivée à Alexandrie au temps

(650) *Voy.* sur ce patriarche le savant ouvrage d'Eusèbe Renaudot : *Historia patriarcharum Alexandrinorum a D. Marco usque ad finem sæculi* XIII. Paris, 1713, in-4°.

que se célébrait le baptême, elle mit son enfant au rang des autres qui devaient être baptisés, et lorsque les prêtres le présentèrent au patriarche Théodore qui faisait la cérémonie, l'eau des fonts s'endurcit comme une pierre. Le patriarche, étonné de ce miracle, fit avancer la mère et l'interrogea. Toute interdite d'abord, elle se rassura ensuite, raconta la peine où elle s'était trouvée et ce qu'elle avait fait. Alors le patriarche, rendant gloire à Dieu, s'écria: « En vérité, mes enfants, cette femme a baptisé son fils par l'efficacité de sa foi, et grande est sa vertu. » Cependant l'eau reprit sa première liquidité pour continuer le baptême des autres enfants, et celui-là fut seulement confirmé avec eux.

Nous empruntons ce récit à une lettre du P. Sicard, missionnaire, insérée dans les *Lettres édifiantes*.

THIBAUD DE PROVINS (Saint). — Les cantiques sur *saint Thibaud* de Provins ont été signalés par les Bénédictins, comme destinés à être chantés par les jongleurs. (Cf. *Hist. litt. de la France*, t. VII, p. 49 et 60.)

THIBAUD DE VERNON. — Thetbaud ou Thibaud, chanoine de la cathédrale de Rouen, né à Vernon, au diocèse d'Evreux, qui paraît ne pas avoir vécu au delà de l'an 1061, avait traduit en langue vulgaire plusieurs Vies de saints, nommément de *saint Vaudrille*, qu'on chantait par les villes; *Urbanas ex illis cantilenas edidit*, a dit un auteur contemporain, moine de *S. Vaudrille*, dans une relation des miracles du saint (Cf. Mabillonis, *Act. SS. ord. S. Bened.*, t. III, p. 378-379, n° 26; et l'*Hist. littér. de la France*, t. VII, Paris, 1746, in-4°, p. 512).

THOMAS, APOTRE (Saint). — La *Légende dorée*, écrite au XIIIe siècle par Jacques de Voragine, raconte l'histoire de saint Thomas, apôtre, en des termes que nous allons reproduire; ce récit se trouve d'ailleurs avec quelques développements de plus dans l'*Historia apostolica* d'Abdias dont elle forme le livre IX (t. I, p. 687-736 de l'édition de Fabricius):

Thomas signifie *abyme*... (651).

I. Thomas l'apôtre étant à Césarée, Notre-Seigneur lui apparut, et lui dit : « Le roi de l'Inde, Gondofore, a envoyé le prévôt Abbanes pour chercher un habile architecte. Je suis venu pour t'envoyer auprès d'eux. — Seigneur, repartit Thomas, envoyez-moi aux Indes, si tel est votre plaisir. » Dieu lui dit : « Va en paix, car je serai ton gardien; et lorsque tu auras converti les peuples de l'Inde, tu viendras à moi avec la palme du martyre. — Vous êtes mon Seigneur, répondit encore Thomas, et moi je suis votre serviteur; que votre volonté soit faite. » Comme le prévôt allait à travers le marché, Notre-Seigneur lui dit : « Jeune homme, que voulez-vous acheter? » Le prévôt lui dit : « Mon maître m'envoie pour lui ramener des esclaves habiles dans l'art de la maçonnerie, pour faire un palais comme il y a à Rome. » Et alors Notre-Seigneur lui donna Thomas, et lui dit qu'il était très-habile à ce métier.

II. Alors ils vinrent par mer en une cité dont le roi, célébrant les noces de sa fille, avait fait crier que tous vinssent aux noces sous peine d'encourir son courroux. Abbanes et l'apôtre y allèrent. Là une jeune juive, une flûte dans la main, adressait un compliment à chacun; à la vue de l'apôtre, elle connut aussitôt qu'il était Hébreu, parce qu'il ne mangeait point, et qu'il avait les yeux au ciel. Aussi, en chantant devant lui, elle dit: « Le Dieu des Hébreux seul qui a créé toutes choses, et qui a creusé les mers. » Et l'apôtre lui dit de se souvenir de ces paroles. A ce moment le bouteillier voyant qu'il ne buvait ni ne mangeait, mais qu'il avait toujours les yeux au ciel, frappa l'apôtre de Dieu sur la joue, et l'apôtre lui dit : « Plaise à Dieu que ce que tu me fais te soit pardonné dans les temps à venir, en raison du châtiment passager qui en ces lieux mêmes va t'être infligé; car je ne me lèverai pas d'ici que la main qui m'a frappé ne soit rapportée par des chiens. » Le bouteillier étant allé chercher de l'eau à la fontaine, un lion le tua, but tout son sang, les chiens mirent son corps en morceaux, et l'un d'eux apporta le bras droit au milieu du festin. A ce spectacle toute la compagnie fut grandement étonnée, la pucelle se ressouvint des paroles de l'apôtre, elle jeta sa flûte, et se mit à ses pieds. Saint Augustin blâme cette vengeance dans le livre qu'il a écrit contre Fauste; il dit que cela a été inséré par quelque écrivain sans autorité, et que cette légende est suspecte avec bien d'autres. Mais il est évident que ce mot de saint Thomas, bien loin d'être une imprécation, était seulement une prédiction. Saint Augustin lui-même, à bien examiner son passage, confirme cette donnée...

Ensuite Thomas, d'après la demande du roi, bénit l'époux et l'épouse, et il dit : « Seigneur, donnez à ces enfants la béné-

(651) Thomas interpretatur *adyssus* vel *geminus*, quod et Græce *Didimus* dicitur; vel Thomas a *thomos*, quod est divisio sive sectio. Dicitur ergo *abyssus* eo quod profunditatem Divinitatis penetrare meruit, quando ad sui interrogationem Christus sibi respondit : Ego sum via, veritas et vita. Dicitur *geminus* eo quod resurrectionem Christi quasi geminate et in duplum quam alii cognovit. Nam illi cognoverunt videndo, is e videndo et palpando. *Divisio* sive *sectio* dicitur, quia mentem suam ab amore mundi divisit vel quia ab aliis in fide resurrectionis divisus et sectus fuit. Vel dicitur Thomas quasi totus means in Dei scilicet amore et contemplatione. Habuit enim tria, quæ in ipso indicaverunt fuisse amorem Dei, de quibus dicit Prosper in libro *De vita contemplativa* : Quid est Deum diligere, nisi animo co cipere fervidum visionis Dei affectum, peccati odium et mundi fastidium. Vel Thomas dicitur a *theos*, quod est Deus et meus. Unde Thomas quasi *Deus meus*, et hoc propter illud quod dixit, cum certificatus credidit : *Dominus meus et Deus meus*. (Jac. a Vor., *Leg. aur.*, ed. doct. Th. Graesse, Lips., 1850, in-8°, p. 32-33.)

diction de votre droite, et mettez en leurs pensées germes de vie. » L'apôtre s'était retiré, lorsqu'on trouva dans la main de l'époux une branche de palmier pleine de dattes; et l'époux et l'épouse ayant mangé de ces fruits, ils s'endormirent, et ils firent tous deux un songe semblable, car il leur semblait qu'un roi, orné de pierres précieuses, les embrassait, et leur disait : « Mon apôtre vous a bénis afin que vous participiez à la vie éternelle. » Ils venaient de s'éveiller, et s'étaient raconté mutuellement leurs songes, lorsque l'apôtre vint à eux et leur dit : « Mon roi vous est apparu, et il m'a amené ici quoique les portes fussent fermées, afin que ma bénédiction fructifie sur vous et que vous conserviez la pureté de la chair, car c'est la reine de toutes vertus, et le fruit de salut éternel. Virginité est sœur des anges, possession de tout bien, triomphe sur luxure, trophée de foi, domination du démon, et garantie des éternelles joies. Luxure, au contraire, est engendrée de corruption, dont vient pollution, de qui naît l'action, dont est engendrée la confusion (652). » Et comme il disait cela, deux anges apparurent, et dirent aux époux : « Nous sommes deux anges envoyés pour vous garder, et si vous observez bien les avis de l'apôtre, nous offrirons à Dieu tous vos désirs. » L'apôtre baptisa ce jeune couple, et lui enseigna promptement les vérités de la foi, et, longtemps après, l'épouse, qui s'appelait Pélagie, prit le saint voile, et souffrit le martyre; l'époux, qui se nommait Denys, fut sacré évêque de la ville.

III. Ensuite l'apôtre et Abbanes arrivèrent auprès du roi des Indes, lequel, ayant donné à l'apôtre le plan d'un magnifique palais avec de très-grands trésors, s'en alla dans une autre province, et l'apôtre donna tous ces trésors aux pauvres; puis, pendant deux ans que le roi demeura absent, l'apôtre uniquement occupé à prêcher, convertit à la foi une foule innombrable. A son retour, le roi, instruit de ce qu'avait fait saint Thomas, le fit enfermer avec Abbanes au fond d'une horrible prison, et il résolut de les faire écorcher et brûler. Sur ces entrefaites, God, frère du roi, mourut, et on lui préparait un sépulcre qui était magnifique, lorsque le quatrième jour, le mort ressuscita, ce qui fut pour tout grand sujet d'étonnement, et chacun prit la fuite. Le mort dit au roi : « Cet homme que tu veux écorcher et brûler, est ami de Dieu, et les anges de Dieu le servent ; eux-mêmes m'ont mené en paradis, et ils m'ont montré un palais d'or et d'argent et de pierres précieuses merveilleusement ordonné, en me disant, lorsque j'étais en admiration de sa beauté : « Voici le palais que Thomas a fait « faire pour ton frère. » J'ai répondu : « Plût « à Dieu que j'en fusse le portier.—Ton frère « s'en est rendu indigne, m'ont-ils dit ; si tu « veux y demeurer, nous prierons Dieu que « tu ressuscites, afin que tu puisses le racheter « de ton frère en lui rendant l'argent qu'il « croit avoir perdu.» Après ces mots, le ressuscité courut à la prison de l'apôtre, le pria de pardonner à son frère, délivra avec empressement l'apôtre de ses chaînes, et le pria de prendre un vêtement honorable. Et l'apôtre lui dit : « Ne sais-tu pas que ceux qui veulent avoir puissance en choses célestes n'ont nul souci des choses charnelles et terrestres ? » Quand l'apôtre sortit de prison, le roi vint au-devant de lui ; il se mit à ses pieds et lui demanda pardon. Et alors l'apôtre dit : « Dieu vous a fait un grand don quand il vous a révélé ses secrets. Croyez en Jésus et soyez baptisé, afin que vous ayez part au royaume éternel. » Et le frère du roi dit encore : « J'ai vu le palais que tu as fait faire à mon frère, et je suis venu l'acheter. » L'apôtre reprit : « Il est à la disposition de ton frère. — Celui-ci sera à moi seul, s'écria le roi, et l'apôtre t'en fera faire un autre; mais si, par aventure, il ne le voulait pas, celui-ci sera commun à toi et à moi. » Et l'apôtre dit : « Il y a au ciel d'innombrables palais qui sont apprêtés depuis le commencement du monde, que l'on achète au prix de la foi et de l'aumône. Vos richesses pourraient bien aller devant vous à ce palais, mais elles ne pourront vous y suivre. »

IV. Un mois après, l'apôtre fit assembler tous les pauvres de la province, et quand ils furent assemblés, il commanda que les faibles et les malades fussent séparés des autres, et puis il pria pour eux. Et quand ceux qui étaient instruits répondirent *Amen*, une grande clarté descendit du ciel et renversa l'apôtre et les autres, si bien qu'ils croyaient être frappés de la foudre. Alors l'apôtre se leva et dit : « Levez-vous, car Notre-Seigneur est venu comme la foudre, et il vous a guéris. » Ils se levèrent tous en parfaite santé, et glorifièrent Dieu et l'apôtre. Alors l'apôtre commença à les enseigner et à leur montrer les douze degrés de vertu. Le premier est qu'ils crussent en Dieu, qui est une essence, et qui est un en trois personnes....

Après sa prédication, quarante mille hommes, non compris les enfants et les femmes, furent baptisés.

V. Ensuite, l'apôtre s'en alla dans l'Inde supérieure, où il fit d'innombrables et très-éclatants miracles. Ainsi il convertit une femme nommée Sintice, amie de Mig-

(652) Videbatur etenim iis, quod rex gemmatus eos amplecteretur et diceret : Apostolus benedixit vos, ut æternæ vitæ participes sitis. Evigilantibus autem et mutuo sibi somnia revelantibus, apostolus ad eos ingreditur dicens iis : Rex meus vobis modo apparuit et me clausis januis huc adduxit, ut super vos benedictione mea habeatis carnis integritatem, quæ est omnium regina virtutum et fructus salutis perpetuæ. Virginitas soror est angelorum, possessio omnium bonorum, victoria libidinum, fidæi trophæum, expugnatio dæmonum et æternorum securitas gaudiorum. De libidine autem corruptio gignitur, de corruptione pollutio nascitur, de pollutione autem reatus oritur, de reatu confusio generatur. *Ibid.*, p. 55.

domie, épouse de Carisius, parent du roi. Migdomie dit à Sintice : « Penses-tu que je puisse le voir ? » Et, déguisée, d'après le conseil de Sintice, elle se mit parmi les pauvres femmes, et vint au prêche de l'apôtre. Celui-ci parlait des malheurs de cette vie, sujette à bien des traverses et si fugitive, que lorsqu'on pense en être sûr, elle disparaît et s'enfuit.

Migdomie crut en Dieu, et refusa d'avoir commerce avec son mari. Carisius ayant obtenu du roi que l'apôtre serait enfermé en prison, Migdomie vint le trouver, et lui demanda pardon de ce qu'il était mis en prison pour elle. Thomas la consola avec bonté, et il lui dit qu'il souffrirait avec résignation. Ensuite Carisius pria le roi d'envoyer la reine, sœur de sa femme, pour tâcher de ramener celle-ci. Mais la reine fut convertie par celle qu'elle voulait pervertir. Car quand elle vit tous les miracles que l'apôtre faisait, elle dit : « Ceux qui ne croient pas en ces œuvres sont maudits de Dieu. » Alors l'apôtre enseigna brièvement à ceux qui étaient là trois choses : l'amour de l'Eglise, le respect envers les prêtres et l'assiduité à se réunir pour écouter la parole de Dieu. Et quand la reine s'en retourna, le roi lui dit : « Pourquoi avez-vous tant demeuré ? » Elle répondit : « Je croyais Migdomie folle; elle est très-sage, elle m'a menée à l'apôtre, qui m'a fait connaître la voix de vérité ; et ils sont insensés ceux qui ne croient pas en Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Et la reine se refusa à avoir aucun commerce avec le roi. Le roi très-étonné, dit à son parent : « Pour te rendre ta femme, j'ai perdu la mienne ; elle agit de pire façon à mon égard que ne fait la tienne pour toi. » Bientôt le roi se fit apporter l'apôtre de Dieu, les pieds et les mains liés, et il lui ordonna de réconcilier les femmes à leurs maris. Alors l'apôtre démontra au roi qu'il ne pouvait le faire, tant qu'il serait hérétique ; il se servit de trois exemples : l'exemple du roi, l'exemple de la tour et l'exemple de la fontaine. Ainsi lui dit-il : « Toi qui es roi, tu ne veux avoir serviteurs vils et souillés, mais tu les veux exempts de taches ; à plus forte raison dois-tu croire que Dieu aime la chasteté et les œuvres pures. En quoi suis-je donc coupable, si je recommande aux serviteurs de Dieu ce que tu exigerais de tes serviteurs ? J'ai construit une tour élevée, et tu me dis, à moi qui l'ai bâtie, de la détruire ; j'ai creusé profondément la terre, et j'ai fait venir une fontaine, et tu veux que je comble ce que j'ai creusé. » Le roi courroucé ordonna d'apporter des morceaux de fer ardent, et de les poser dessus les pieds nus de l'apôtre ; et par la volonté de Dieu, il surgit une fontaine qui éteignit le feu. Le roi, d'après l'avis de son parent, fit jeter l'apôtre en une fournaise ardente, laquelle se refroidit si bien que le lendemain le saint en sortit sain et sauf. Alors Carisius dit au roi : « Fais-lui offrir un sacrifice au Dieu du soleil, afin qu'ainsi il encoure la colère de son Dieu, par qui il est mis jusqu'ici hors de péril. » Mais l'apôtre qu'on voulait contraindre à sacrifier, dit au roi : « N'es-tu pas plus noble et plus digne de respect qu'une image sortie de tes mains ? et pourtant tu négliges le vrai Dieu et tu adores cette image. Tu crois, sur les dires de Carisius, que mon Dieu sera courroucé contre moi si je sacrifie à l'idole ; non, non, il s'irritera contre l'idole, et rendra nul son culte, si je sacrifie à elle. Eh bien ! que j'adore ton dieu, et si le mien ne renverse pas le tien, je veux sacrifier ; mais dans le cas contraire, c'est toi qui croiras en Dieu. » Et alors l'apôtre commanda en hébreu au diable qui était dans l'idole, qu'aussitôt qu'il s'agenouillerait devant l'idole, il la mît en pièces. Il s'agenouilla, et dit : « Oui, j'adore, mais non pas une idole, non pas un métal. Oui, j'adore, mais non pas une vaine statue, car j'adore mon Seigneur Jésus-Christ, au nom duquel je te commande, toi, démon, qui es caché dans ce simulacre, de le mettre en pièces à l'instant. » En effet la statue se fondit aussitôt comme cire. Alors tous les prêtres poussèrent un rugissement, et l'évêque du temple levant le glaive, perça l'apôtre de part en part, en disant : « Je venge l'insulte faite à mon dieu. » Le roi et Carisius s'enfuirent lorsqu'ils virent que le peuple voulait venger l'apôtre et qu'il brûlait l'evêque tout vif ; et les chrétiens emportèrent le corps de l'apôtre et l'ensevelirent honorablement.

Longtemps après, environ l'an de Notre-Seigneur 230, le corps de l'apôtre fut porté par l'empereur Alexandre, à la demande des Syriens, à Edesse, qu'on nommait Ragès du temps des Mèdes ; ville dans laquelle aucun hérétique, ni aucun juif, ni aucun païen ne peut vivre, ni aucun tyran venir, parce qu'autrefois, Abgare, roi de cette ville mérita de recevoir une épître écrite de la main du Sauveur lui-même...

La *Vie de saint Thomas*, en prose patoise de la Haute Bourgogne, et datant du XIII[e] siècle, a été signalée par M. Paulin Paris, dans le manuscrit de la bibliothèque Impériale, n° 7208, in-fol., f° 1171-178, (Cf. Les *Manuscr. fr. de la bibl. du Roi*, Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 229).

Thilo a publié à Leipsig, en 1823, des *Acta sancti Thomæ* d'après un manuscrit grec, conservé dans la bibliothèque Impériale de Paris.

Le savant Bénédictin dom Pitra signale des *Actes de saint Thomas* de la plus haute antiquité décrivant son apostolat dans les Indes, et mentionnant le roi Gondoforus (dont l'existence est d'ailleurs constatée sur des médailles) ils se trouvent au musée britannique, manuscrits syriaques, n° 14645

Plusieurs anciens auteurs ecclésiastiques mentionnent un *Itinerarium* de saint Thomas qui racontait au sujet de l'apôtre dans l'Inde, les faits de la légende et y ajoutait quelques nouveaux détails. Il s'en est con-

servé divers passages en grec. (*Voy.* Fabricius, *Cod. apocr. Nov. Test.*, t. II, p. 819.

THOMAS DE CANTORBERY (Saint). — Il est curieux de constater l'émotion profonde qui, au XIIIe siècle, ébranlait encore les esprits chrétiens au souvenir du meurtre de saint Thomas de Cantorbéry (653); Jacques de Voragine reproduit d'une manière très-frappante, quoique contenue, les colères de la chrétienté :

I. Thomas de Cantorbéry étant à la cour du roi d'Angleterre, et y voyant faire des choses contraires à la religion, quitta le palais et se retira chez l'archevêque de Cantorbéry qui le prit pour archidiacre. Plus tard, d'après les prières de l'archevêque, il accepta la chancellerie du roi, et par sa prudence, défendit l'Eglise des attaques des mauvais chrétiens. Le roi l'aimait tant qu'après la mort de l'archevêque, il le promût à la dignité du défunt. Thomas refusait, mais par obéissance il accepta ce lourd fardeau. Soudainement il devint un homme très-parfait, macérant sa chair par le jeûne et le cilice. Car non-seulement il portait un cilice sous sa chemise, mais même sur les cuisses, jusqu'aux genoux, et il cachait cette sainte expiation avec tant de soin, que, malgré cet excès de sa vertu, rien dans son costume n'y paraissait, et que ces vêtements semblaient conformes à ceux de chacun. Il lavait chaque jour les pieds à treize pauvres qu'il faisait manger et auxquels il remettait quatre deniers chacun. Cependant le roi revenait à ses mauvais penchants contre l'Eglise, décidé à faire revivre les coutumes de ses prédécesseurs contre les franchises sacerdotales. Thomas résistait et s'attirait ainsi la colère du roi et des princes. Enfin, il advint une fois que, pressé avec d'autres évêques par le roi, menacé de mort, et trompé par les subtilités de personnages éminents, il donna parole de se conformer à la volonté du roi. Puis bientôt voyant que cette concession mettait les âmes en péril, il se soumit à de plus cruels tourments par pénitence, et se démit de sa charge, dans laquelle il fut rétabli par le Pape. Le roi lui demanda de confirmer par écrit ce qu'il avait promis de vive voix. Il s'y refusa formellement, et, prenant sa croix, quitta la cour. Les méchants criaient contre lui : « Prenez le larron, prenez le traître. » Deux grands barons, hommes de bien, vinrent à lui et lui dirent, sous serment, que plusieurs grands barons avaient juré sa mort. L'homme de Dieu, craignant plus pour l'Eglise que pour lui, s'enfuit; il s'en alla vers le pape Alexandre qui le reçut et le recommanda au monastère de Pontigny, et puis, il s'en vint en France. Alors le roi envoya à Rome pour terminer le différend par l'entremise de légats. Les légats l'ayant condamné en tout, il se mit dans une grande colère contre l'archevêque, se saisit de tout ce qui était à lui et à ses gens, et envoya tous ses partisans en exil sans distinction de condition, de sexe, de rang ou d'âge. Thomas n'en continuait pas moins de prier chaque jour pour le royaume d'Angleterre et pour le roi. Et alors il fut révélé à l'archevêque qu'il devait rentrer dans son Église, et qu'il s'en irait à Jésus-Christ avec la palme du martyre. La septième année de son exil il lui fut possible de rentrer chez lui, et il fut reçu de tous avec beaucoup d'honneur.

II. Quelques jours avant son martyre, un jeune homme qui était mort, étant ressuscité par miracle, raconta qu'il avait été mené jusqu'à l'ordre le plus élevé des saints, et qu'ayant vu un siége vide parmi les apôtres, il avait demandé à qui il était destiné. Un ange lui dit : « A un bien saint prêtre des Anglais. » Un prêtre qui célébrait chaque jour une messe en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, fut accusé près de l'archevêque, lequel, en l'interrogeant, le tint pour idiot, et le suspendit de sa charge. Or, ce jour-là, saint Thomas avait caché sa haire sous son lit pour la recoudre dès qu'il pourrait. La bienheureuse Vierge Marie apparut au prêtre et lui dit : « Va trouver l'archevêque, et dis-lui que celle en l'honneur de laquelle tu célébrais la messe, a cousu de soie rouge la haire qu'il avait laissée en tel endroit, et qu'elle t'envoie à lui pour qu'il lève l'interdit dont il t'a frappé. » L'archevêque, à ces mots du prêtre interdit, fut grandement étonné, et comme il trouva que ce que le prêtre lui disait était vrai, il leva l'interdit du prêtre, et recommanda à celui-ci de tenir tout bien caché. Cependant il continuait de défendre les droits de l'Église comme précédemment, et ne fléchissait ni devant la violence, ni devant les menaces du roi. Quand on vit que ni force ni prières ne pouvaient le fléchir, des chevaliers du roi vinrent armés, demandant à grands cris où était l'archevêque. Il vint lui-même à leur rencontre, et il dit : « Me voici, que voulez-vous? » Ces hommes lui dirent : « Nous venons pour te tuer. » Il répondit : « Je suis prêt à mourir pour Dieu et pour la défense de l'Eglise, pour la justice et la liberté qu'elle soutient. Si donc vous me cherchez, je vous recommande, au nom de Notre-Seigneur et sous peine de malédiction éternelle, que vous ne fassiez aucun mal à aucun de ceux qui sont ici ; je recommande l'Eglise à Dieu, à la bienheureuse Vierge Marie et au bienheureux saint Denis. » Et quand il eut dit cela, sa tête vénérable fut frappée du glaive des chevaliers impies, ils mirent le fer sur sa couronne

(653) M. Paulin Paris examinant la traduction en vers français par le P. Benet, bénédictin, auteur du moyen âge encore inconnu, de la Vie latine de saint Thomas de Cantorbéry, composée peu après la mort de l'archevêque, la considère comme une interprétation des rancunes populaires contre les meurtriers, et la croit presque contemporaine de l'original latin ; il faudrait donc reporter ce précieux monument à la fin du XIIe siècle. (Cf. les *Manuscr. fr. de la bibl. du Roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VII, 1848, p. 206.

consacrée, sa cervelle fut répandue sur le pavé de l'église, et ainsi il fut sacré martyr de Notre-Seigneur, l'an de l'Incarnation mil cent soixante et quatorze.

III. Comme les prêtres commençaient de célébrer la messe des morts et entonnaient le *Requiem*, les anges interrompirent les voix des prêtres qui chantaient, et ils commencèrent : *Lætabitur justus*, de la messe des martyrs; les prêtres les suivirent; et ce fut ainsi, par l'intervention de Dieu, que le chant de pleurs fut changé en louange, et que celui pour lequel ils avaient commencé l'office des morts reçut les louanges du martyre. La noble sainteté de celui qui avait été martyr de Dieu fut ainsi reconnue par les anges qui le mirent en si grand honneur au catalogue des martyrs. Ce saint souffrit la mort pour l'Église dans une église, en temps saint et entre les mains des prêtres et religieux; ainsi furent démontrées sa sainteté et la cruauté des persécuteurs.

Jésus-Christ permit au saint beaucoup de miracles; car, par ses mérites, beaucoup d'aveugles recouvrèrent la vue, des sourds l'ouïe, des boiteux devinrent droits et des morts ressuscitèrent. L'eau où ses vêtements arrosés de sang furent lavés, fut un remède pour beaucoup de malades.....

M. E. du Méril (*Poésies populaires latines du moyen-âge*, p. 70-73), a publié un poëme latin sur saint Thomas Becket, d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Evreux ; la latinité en est assez élégante ; l'auteur attaque vivement Henri II. Aussi a-t-il jugé prudent de taire son nom. On sait que trois Vies du saint furent écrites par Gervais de Chichester (elle paraît perdue), par Jean de Salisbury (restée inédite, mais on en connait des manuscrits), et par Guillaume Fitz Stephen (insérée dans le recueil de Sparke : *Historiæ anglicanæ scriptores varii*, 1723, in-fol.

Un manuscrit *De vita et passione beati Thomæ archiepiscopi*, se trouve à la bibliothèque de l'université de Cambridge.

Un savant helléniste, M. Emmanuel Bekker, a publié la légende rimée de Garnier de Pont-Sainte-Maxence, en l'honneur de saint Thomas de Cantorbéry.

On trouve dans un autre ouvrage de M. Ed. du Méril : *Poésies populaires latines antérieures au* XIIe *siècle*, p. 415-426, des poésies populaires sur saint Thomas de Cantorbéry : les unes étaient inédites et elles ont été fournies par divers manuscrits de la Bibliothèque impériale ; d'autres étaient comme enfouies dans des ouvrages peu répandus, tels que l'*Anzeiger* de Mone, les *Codices mss. bibl. Taurinensis Athenæi*, de Parini, et le *Rapport* de M. Francisque Michel, au ministre de l'instruction publique, *sur sa mission en Angleterre*, 1834.

Ajoutons enfin que l'infatigable M. du Méril a inséré à la fin de son ouvrage sur les *Origines latines du théâtre moderne* (1849, p. 414), une épître farcie pour la fête de saint Thomas, telle qu'elle se trouve dans deux manuscrits de la bibliothèque Impériale.

Justus cor suum tradit ad vigilandum diluculo ad Dominum qui fecit illum et in conspectu Altissimi deprecabitur :

Cil qui Deu émé et a chier
Ne dite mal ne encombrier :
Nuit et ior pensé en veillier
A Deu son seignor de prier
Dont il atend aver loër.
Esemple en prent à cest martyr
Qui ne dota por Deu morir.

Aperiet os suum in oratione et pro delictis suis deprecabitur.

Dex cest sein mult ama,
La soe amor ben li mostra,
Cuer de lui servir li dona,
Tos tens por ses meffais preia :
Deus en sa fin tant l'espèra,
Que por luy sofrir ne dota
Le martire, par qui il a
La gloire que tant desera.

THYRSE. (SAINT) — La *Légende de saint Thyrse* et de ses compagnons, dont on ne connaît que Leucius et Callinicus, et parmi lesquels quinze sont restés ignorés, est consacrée en Orient et en Occident par un culte public dont l'antiquité semble remonter presque au IIIe siècle où vécurent les martyrs.

Constantinople leur éleva une église au IVe siècle ; le centre de la France s'enthousiasma de leur gloire, ainsi que l'Espagne ; Limoges et Tolède leur vouèrent une vénération particulière.

Les Bollandistes ont édité trois anciennes Vies de ces saints qu'ils considèrent comme dignes de foi, malgré les miracles surprenants qu'on y lit (654). Ils ont donné aussi le texte d'un chant écrit au VIIIe siècle par Cyxille, archevêque de Tolède :

Exulta nimium, turba fidelium,
Solemne hodie martyris inclyti
Est festum : modula carmine fortiter,
In laudem Domini atque potentiam.
Cœlestis patriæ gaudia cogitat,
Thyrsus vir pepulit omnia sæculi
Sanctus, quam minime crederet in Deum,
Afflatus subito Flamine sancto est.
Sævum conspiciens judicem, increpat :
« Cur sanctos Domini, inquit, atrociter
Pœnis discrucias valde crudelibus !
Infelix ! Erebi igne cremandus es ! »
Illico rabidus tempora presserat
Hostis Combritius membra colentium
In terra Dominum ; multa perempta sunt
Sanctorum nitida millia martyrum.
Sanctus pro Domino Leucius nititur
Electam animam tradere promptior :
Diversa genera pertulit innocens
Pœnarum, cupiens præmia cœlica.
Athleta pedibus impiger ambulans
Thyrsus ubi regem reperit impium,

(654) Acta autem... triplicia nacti sumus, omnia fide digna planeque solida, etsi stupendis plena miraculis... (*Act. SS.* Januarii... Anvers, 1643, in-fol., t. IIe, die vigesima octava, p. 808.)

Apprendens tenuit, admonet et docet,
Jam falsa ut colere desinat idola.
Tum læto simulant ore loquutus est :
« Te Thyrse, cupio, consilio meo
Assensum tribuens, sacrifices Diis,
Ut magnas capias copias munerum. »
Sanctus : « Perspicuum est, ait, impie,
Quod totus habitet ille nequissimus
In te, nunc coluber pravus, et invidus,
Cum tali pereas principe horrido. »
Gustrum (655) *perniciter adfore præcipit,*
Plenum lympha, caput martyris suffocat :
Corpus, quod superest, fustibus cædere
Nodosis acrius pestifer imperat.
Sed servus Domini, voce piissima,
De vase miserum judicem increpat :
« Agnosce Dominum, lubrice et invide,
Cum cernis opera magna et inclyta. »
Terra construitur alta et eminens
Per gyrum gladiis fixis in ordine
Nemo fastigio positus, decidens
Ense ut suscipiat membra fidelia.
Magnus tu, Domine, es præ diis omnibus
Multum mirificus in te credentibus.
Pravis muscipula fit : Sanctus in æthera
Christi glorificat omnipotentiam.
Victus non destitit insatiabilis
Fera terribilis, sed nova cogitat
Tormenta, sitiens vincere martyrem :
Sed sanctus Dominus conterruit malum.
« Ne, Thyrse, timeas, sic ait angelus,
Directus ego sum a Domino Deo
Ad te, ut supplicia auferam omnia ;
Hostemque poteris vincere pessimum. »
Exaudi, Domine ! cogitat impius
Inferre onera, vincula omnia,
Et fervens oleum, plumbum et ungulas ;
Ut sanctum superet martyrem et necet.
Cernens proficere nil suis viribus,
Sanctum præcipitem in mare præcipit
Lactari, videant ne oculi hominum
Ter dena stadia a littore longius.
Quam mira, Domine, sunt opera tua !
Adducunt manibus angeli martyrem,
Et dulci resonant carmine canticum ;
Judex non meruit cernere Angelum.
Debemus penitus facta retexere
Quæ sancti meritis reddiderit bona.
Tribus (656) *judicibus culpa latentibus*
Quos terra repulit mortuos sæpius.
Exorant populi martyrem, inquiunt .
« Oramus, Domine, præcipe protinus
Terra ut suscipiat corpora judicum
Qui escam dent putridam vermibus fundi-
[*tus.* »
Clementer lacrymans, oraculum accipit,
Designans locum ubi corpora condere
Debeant : « Veniam da, pie, poscimus,
Martyr, nos humiles credimus in Deum. »
Lætentur omnium corda volentium
Cœlestis patriæ quærere gaudia :
Et parvi faciant ulla nocentia,
Quæ venti a facie, ut stipula pervolant.
Te, martyr, lacrymis vernule, (657) *poscimus,*
Per te omnipotens conditor ocyus,
Durum quo premimur hoc jugum auferat,
Et lætos faciat secla per omnia.
Jam summe Domine, respice saucium,
Delicti populo dele chyrographum :
Et nostrum gemitum cerne propitius
Dans nobis auxilium tempore congruo.
Defunctis requiem omnibus, Optime,
Concede ; tempora prospera tribue ;
Victum pauperibus, subsidium viduis
Omnes percipiant quod pie postulant.
Templum hoc, Domine, Cyxilla condidit,
Dignam hic habeat sortem in æthera :
Cum summis civibus cantica præcinat,
Gaudens perpetuis seculis omnibus.
Te nostra jubilet gloria perpetim,
Qui solus Dominus, trinus et unus es :
Jugi imperio secula continens,
Et cuncta dominans, omnibus imperans.
Præsta, ingenite, per unigenitum
Regnans qui, perpetim cum Sancto Spiritu,
Olympum (658) *contines jugi judicio*
Sustentam aridam perenni imperio (659).
Amen.

TOBIE (LES DEUX). — Matthieu de Vendôme qui vécut au XIIe siècle, a laissé un poëme latin en vers élégiaques sur l'*Histoire des deux Tobie.* Le poëme est divisé en trois parties... L'histoire des deux Tobie et de leurs femmes y est racontée sans interversion de faits, sans épisode et sans autre embellissement que les fréquentes réflexions morales et religieuses de l'auteur, les discours prolixes et les longues prières qu'il met dans la bouche de ses personnages, et certains jeux, ou certains arrangements de mots qu'il fait symétriser les uns avec les autres... Voici un exemple de ces jeux poétiques... Il veut célébrer la foi de Tobie en un seul Dieu, son amour pour la justice, son horreur pour le crime et l'idolâtrie...

Odit, amat, reprobat, probat, execratur, adorat,
Crimina, jura, nefas, fas, simulacra, Deum...

(*Hist. litt. de la Fr.*, t. XV, p. 424.)

L'*Histoire des deux Tobie*, ou *Tobiade*, n'appartient pas au Matthieu de Vendôme du XIIIe siècle, abbé de Saint-Denis, régent du royaume, et l'erreur d'Oudin qui attribue ce poëme à ce dernier (*Commentar. de script. eccles.*, t. III, col. 482), a été réfutée dans le tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France* (Paris, 1842, p. 1, 2), par Daunou.

TONDALE. — M. Paulin Paris a signalé la *Vision de Tondale* dans le manuscrit de la bibliothèque Impériale, n° 7,181, 3, in-folio parvo, vélin, du XIVe siècle (fonds Lancelot, anc. n° 130), f° 195, r°. Le fait raconté dans cette légende est rapporté à l'an 1149 par le narrateur. Tondale semble irlandais comme l'Owen du *Purgatoire saint Patrice.* (Cf. *Ma-*

(655) In Actis, *vas*, *lebes*, *tinna* dicitur.
(656) Cambritius et Silvanus périrent seuls ; Baudus survécut, mais pour subir longtemps mille maux. BOLL.
(657) Villega et Bivario voudraient que l'emploi du mot *vernule* corroborât les prétentions de Tolède à avoir vu naître saint Thyrse ; mais le mot, selon Bolland et Henschenius, indique seulement qu'on y conservait des reliques du saint.
(658) Olympum ?
(659) *Act. SS.* Janua ii. . t. II, die 28, p. 812.

manuscr. fr. de la bibl. du Roi, Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VI, 1845, p. 35).

*M. Turnbull a donné, d'après un manuscrit de la bibliothèque des Avocats, à Edimbourg, un ancien texte anglais de la *Vision de Tondale*, et M. Thomas Wright en a inséré une analyse dans son ouvrage intitulé : *St Patrick's Purgatory* ou *Essay on the legends on the Purgatory, Hell and Paradise*, London, 1844, in 8°, p. 30 à 38.

Dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. II (Toulouse, 1835), il y a une notice de M. de Castellane, sur un manuscrit roman de la légende de Tondale. Elle a été racontée par Vincent de Beauvais dans son *Speculum historiale*, l. xxvi, ch. 88-104; dès l'origine de l'imprimerie il en a paru diverses éditions séparées en latin, en hollandais et en allemand, au sujet desquelles on peut consulter le *Manuel du libraire*, t. IV, p. 492.

La *Vision de Tondale* fut d'ailleurs un des écrits les plus populaires au moyen âge ; M. Ed. du Méril (*Poésies populaires latines antérieures au* XII*e* *siècle*, p. 294) la mentionne comme étant citée dans le *Sanctilogium* de Tinmouth, et dans divers autres ouvrages; MM. Hahn et Lachman en ont publié deux fragments en vers allemands.

N'oublions pas une intéressante publication due à M. Octave Delepierre : *La Vision de Tondalus*, récit mystique du XII*e* siècle, mis en français pour la première fois, Mons, 1837, in-8°.

Le traducteur observe que, sous quelques rapports, cette légende ne manque point d'une certaine poésie; aussi est-ce dans cet écrit du XII*e* siècle que puisèrent le plus souvent ceux qui voulurent décrire les merveilles de l'autre monde.

Quand on songe que c'est plus de cent ans plus tard que Dante composa son épopée, on ne peut s'empêcher de reconnaître, sans toutefois établir aucune comparaison, que la narration, mise sous le nom de Tondale, est pour ainsi dire le germe de l'*Enfer* du grand poëte florentin. Il est même des passages où, le mérite du style à part, Tondale présente des images plus terribles et plus justes.

L'auteur inconnu de cette relation ne semble avoir puisé que dans son imagination, car peu de récits antérieurs donnent les descriptions qu'on trouve chez lui avec autant de détails. On peut dire qu'il a réuni en faisceau les idées disséminées dans les mille souvenirs de la tradition populaire, et qu'il a brodé sur ce fond.

Divers auteurs ont parlé de ce livre, mais inexactement; ils paraissent ne pas avoir pris la peine de le lire.

Le sujet peut s'énoncer en peu de mots :

*« Tondale, guerrier intrépide, mais sans piété, est blessé mortellement dans une rixe; on garde son corps pendant trois jours sans l'enterrer parce que l'on sent une légère chaleur dans le côté gauche de la poitrine; il revient à lui, demande la communion, donne tout ce qu'il avait aux pauvres, et raconte ce qu'il avait vu et souffert. »

Nous allons reproduire quelques chapitres du texte mis au jour par M. Delepierre.

De la vallée horrible et du pont étroit.

« Après une longue course, pendant laquelle ils n'eurent d'autre lumière que la splendeur que l'ange répandait autour de lui, ils arrivèrent à une vallée terrible et ténébreuse, couverte par l'ombre de la mort. Elle était profonde et remplie de charbons ardents, recouverts d'une plaque de fer de six coudées d'épaisseur, dont la chaleur était encore plus grande que celle des charbons, et dont l'odeur infecte surpassait toutes les tribulations que l'âme avait jusque-là endurées. Sur cette plaque de fer était assise une multitude d'âmes infortunées qui étaient brûlées jusqu'au point de devenir liquides. Les parties les plus solides se collaient au fer comme la cire fondue se colle au drap. On alimentait constamment le feu de nouveaux charbons ardents, afin d'augmenter les tourments. C'était la punition des parricides, des fratricides, des homicides et de leurs complices. « Après cette tor-« ture-ci, dit l'ange, on leur en fait encore « souffrir de plus terribles »

« Ensuite, ils arrivèrent ensemble au pied d'une montagne d'une grandeur extraordinaire, où régnaient une profonde horreur et une grande solitude; pour y parvenir, il n'y avait qu'un chemin bien étroit. D'un côté était un feu de soufre sombre et infect; de l'autre côté, une plaine de neige glacée et un vent horrible. Cette montagne était couverte de bourreaux armés de fourches de fer rouge et de tridents aigus (660) avec lesquels il tourmentaient les âmes qui voulaient passer à l'autre bord et les plongeaient alternativement, tantôt dans le feu, tantôt dans la glace. « C'est là la peine des fourbes et « des perfides », dit l'ange.

« L'âme, frappée de terreur, continuait à suivre doucement son guide, qui parvint à une autre vallée putride, si profonde qu'on ne pouvait en apercevoir le fond. On entendait les mugissements d'un fleuve de soufre et les hurlements des damnés. Il s'en élevait une fumée cadavéreuse, bien plus insupportable que ce que Tondalus avait éprouvé jusqu'alors. Cette vallée formait la jonction entre deux montagnes, qui communiquaient l'une à l'autre par une longue planche en forme de pont, passant au-dessus de la vallée. Ce pont avait mille pas de longueur et un seul pied de largeur. Les élus seuls pouvaient le traverser. Un grand nombre, en voulant passer, tombait dans le précipice. Il n'en est qu'un seul qui fit heureusement le trajet. C'était un étranger portant une palme, vêtu d'une chlamyde

(660) On lit dans le texte roman : « E per tolz lors membres autres yssian bestias serpentines qui avoient caps ardens et bex agusatz de fer com losquels squissivan aquelas armas tristas las cos daquelas serpens aviam aguilhas tortas aissi coma son moscalhas (*hameçons*). »

blanche, et marchant d'un pas ferme et intrépide. L'ange, pour rassurer l'âme tremblante, lui dit : « Ne crains rien, je te délivre-« rai de ce tourment pourvu que tu en endu-« res d'autres. » Puis il s'avança en la soutenant, et traversa le pont sans malheur. « C'est « ici, ajouta-t-il, la vallée horrible où les or-« gueilleux subissent leurs peines..... »

Le prince des ténèbres et ses compagnons. « L'âme s'approchant vit le prince des ténèbres et les profondeurs de l'enfer. Avec cent têtes et dans chaque tête cent langues, il serait encore impossible de raconter combien de tourments inouïs elle vit en ce lieu. Le prince des démons surpassait en grandeur tous les monstres que Tondalus avait vus jusqu'alors. Il ne peut comparer à rien la partie du corps qu'il pouvait apercevoir, tant elle était hideuse. C'était un monstre aussi noir que l'aîle du corbeau ; il avait à peu près la forme du corps humain, excepté qu'il était armé de plusieurs bras et d'une énorme queue. Il avait bien cent coudées de hauteur et au moins dix d'épaisseur. Chacune de ses mille mains avait vingt doigts, et chaque doigt cent palmes de longueur et dix de largeur. Ses ongles de fer étaient plus longs et plus forts que des lances. Ses pieds ressemblaient à ses mains. Son bec était énorme, sa queue garnie de pointes aigues. Cette horrible bête est assise sur un brasier, au-dessous duquel sont des charbons ardents qu'animent de leur souffle une quantité innombrable de démons; une foule d'autres l'environne, ainsi qu'un tel nombre d'âmes, qu'on ne peut croire qu'il en ait été créé autant depuis l'origine du monde. Ce vieil ennemi du genre humain est lié par des chaînes de fer à chacune de ses jointures, et par des liens d'airain rougi. Ainsi posé sur des charbons et brûlé de tous côtés, la fureur le saisit, il se tourne et se retourne, et ses mille mains s'étendent sur cette multitude de damnés, qu'il presse comme un moissonneur desséché par la soif presse des raisins pour en extraire quelques gouttes de jus. Par cette compression il n'en est pas un seul qui ne soit privé de sa tête, de ses pieds et de ses mains. Alors Lucifer les pousse d'un souffle puissant, et éparpille ces âmes dans diverses parties de l'enfer. Aussitôt le puits vomit ses flammes fétides, et lorsque le monstre retire son haleine, toutes ces âmes, qu'il avait dispersées, sont de nouveau attirées vers lui et retombent dans sa gueule, au milieu de tourbillons de soufre et de fumée, pour être dévorées. Celles qui s'échappent de ses mains il les bat de sa queue à pointes aigues. Ainsi ce chef des démons, au milieu de ses tourments, torture lui-même constammeut les âmes.

L'ange dit à Tondalus : « Celui que tu vois « était jadis le prince des anges et jouissait de « tous les délices du paradis. Si on le relâ-« chait, le ciel et la terre en seraient troublés « jusqu'en leurs fondements. Ceux qui se « trouvent avec lui sont en partie des anges « des ténèbres, et en partie des fils d'Adam. « Ils ont déjà subi leur jugement. Beaucoup « d'autres sont attendus qui ont ou nié le « Christ, ou appuyé ceux qui le reniaient. Ils « passent d'abord par les supplices que tu as « vus, avant d'être amenés ici, d'où une fois « entré l'on ne sort plus. Ici sont ces prélats, « ces mauvais princes dont il est écrit : *Poten-« tes potenter tormenta patientur* (*Sap.* VI, 7), « et qui ont mésusé de la puissance que Dieu « leur accordait.— Pourquoi, dit Tondalus à « l'ange, la puissance n'est-elle pas donnée « aux bons afin qu'ils en fassent un bon usage?» « Celui-ci répondit : « Il n'en est pas ainsi pour « deux raisons, et parce que les péchés des « gouvernés exigent qu'ils aient de mauvais « princes, et parce que Dieu veut éloigner les « bons du pouvoir afin qu'ils puissent pren-« dre plus de soin du salut de leurs âmes. Ce « monstre est appelé le prince des ténèbres, « non à cause de la puissance qu'il possède, « mais à cause de la première place qui lui re-« vient dans les ténèbres ; car toutes les autres « peines, quelque terribles qu'elles soient, « ne sont comptées pour rien en comparai-« son de celle-ci. — Ce que vous dites est « bien vrai, dit Tondalus, puisque la vue « seule de ces lieux me trouble davantage, et « que je puis bien moins supporter l'odeur « infecte qui s'en exhale. Je préfère tout ce « que j'ai souffert à rester ici. Je vous supplie « donc, si cela est possible, de m'emmener et « de ne pas me soumettre à une plus longue « torture. J'aperçois plusieurs de mes parents, « de mes compagnons et de mes enfants que « je me réjouissais d'avoir pour amis sur la « terre, et dont j'abhorre ici la compagnie. Je « suis assuré qu'à moins que la grâce divine « ne vienne à mon secours, mes péchés m'o-« bligeront aussi à supporter ces tourments.» L'ange répondit : « Viens, âme fortunée, la « paix te sera accordée, car le Seigneur t'a « pardonné. Tu n'es plus destinée à souffrir, « et je vais t'éloigner de ce triste spectacle. « Jusqu'à présent tu as vu la peine des enne-« mis de Dieu ; maintenant tu vas voir la « gloire de ceux qui l'aiment.»

De la gloire des saints.

« Poursuivant leur route, ils virent un édifice très-élevé et très-remarquable, il était entièrement composé d'argent brillant et l'on n'y voyait aucune porte. Tondalus ne savait comment entrer. En regardant autour de lui, il aperçut les chœurs des saints qui exprimaient leur joie par des chants : *Gloire à toi, Père tout-puissant; gloire à toi, Fils de Dieu! gloire à toi, Esprit-Saint!*

« Ces bienheureux étaient des hommes et des femmes vêtus de robes blanches d'étoffe précieuse ; pleins de bonheur, ils chantaient les louanges de la sainte Trinité. La blancheur de leurs vêtements étincelait, pareille à la neige récemment tombée du ciel, et frappée par les rayons du soleil. L'accord parfait de leurs voix produisait une divine mélodie; leur joie, leur beauté, leur bonheur, leur sainteté, leur amitié, leur vertu, leur santé, leur charité, étaient éternelles et toujours invariables. Les fraîches campagnes où ils erraient exhalaient une odeur suave,

supérieure à celle des parfums les plus exquis.

« L'Ange dit à Tondalus : C'est le bonheur « dont jouissent les époux qui n'ont jamais « enfreint la foi jurée, qui ont élevé leur fa- « mille dans les principes de la justice et dans « la crainte de Dieu, qui ont partagé leurs « biens avec les pauvres et les églises, et aux- « quels ces paroles seront adressées au juge- « ment dernier : *Venez, élus de mon Père,* « *venez prendre possession du royaume qui* « *a été préparé pour vous depuis la création* « *du monde.* »

« Tondalus fit d'instantes prières afin de pouvoir demeurer en ce lieu, mais il ne put l'obtenir.

« Ils partirent donc. Leur marche était si légère qu'elle ne leur occasionnait pas la moindre fatigue. Partout sur leur passage ils rencontraient des âmes dont l'apparence exprimait la plus grande joie et le bonheur le plus parfait, et qui les saluaient en les appelant par leur nom. Elles chantaient le Seigneur dans des hymnes mélodieux, disant : Sois loué, ô Dieu environné d'une gloire éternelle ! sois loué, ô toi qui ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se repente et qu'il vive; toi qui as daigné dans ta miséricorde, arracher cette âme aux tourments de l'enfer et l'associer au bonheur de tes saints.

« Après qu'ils eurent traversé plusieurs temples de bienheureux, un autre édifice apparut à leurs yeux, aussi élevé que le premier, mais d'or et des plus éclatants. Cet aspect était si beau, que Tondalus en fut plus émerveillé que de tout ce qu'il avait vu jusqu'alors. Ils entrèrent de la même manière que la première fois et virent un grand nombre de sièges en or incrustés de diamants et de pierres précieuses de toute espèce et couverts des ornements les plus variés. Des hommes et des femmes vêtus de robes de soie blanche, si admirablement brodées que Tondalus n'en avait jamais vu de semblables, et même n'aurait pu se les imaginer, étaient assis sur ces siéges; leurs images resplendissaient comme le soleil en plein midi, leur chevelure, aussi déliée et aussi belle que l'or, était ornée d'une couronne de pierreries; devant eux, se trouvaient des pupitres en or, qui servaient d'appui à des livres aussi écrits en caractères d'or.

« Tous chantaient *Alleluia*, d'après un nouveau cantique, et avec une harmonie si douce que celui qui avait une fois entendu leur voix oubliait toute musique antérieure.

« L'ange dit alors à Tondalus : « Ceux-ci sont « les bienheureux qui ont livré leurs corps « comme gage de la vérité du testament de « Dieu, qui ont lavé leur robe dans le sang de « l'Agneau sans tache, ceux qui ont su con- « tenir leurs passions, durant leur passage de « la vie terrestre à la vie éternelle ; qui se « sont mortifiés pour fuir le vice et la concu- « piscence; qui ont, en un mot, vécu en sui- « vant les voies de la modération, de la justice « et de la piété..... »

« Lorsqu'ils eurent quitté ces lieux, ils aperçurent un édifice d'une grandeur, d'une beauté et d'un éclat bien supérieurs aux autres qu'ils avaient rencontrés auparavant. Il était construit avec toutes sortes de pierres précieuses, entremêlées de métaux de couleurs variées qui faisaient ciment. Ces pierres étaient des cristaux, des crysalites, des béryls, des hyacinthes, des émeraudes, des saphirs, des onyx, des topazes, des pierres sardes, des améthystes, des turquoises. On peut concevoir quel éclat répandaient toutes ces pierreries.

« Tondalus et l'ange s'élevèrent sur cet édifice et virent ce que sans doute l'œil de l'homme ne vit jamais, ouïrent ce que jamais oreille n'entendit, et comprirent ce qui ne peut entrer dans le cœur humain. Ils virent neuf ordres d'anges mêlés à autant d'esprits bienheureux : ils entendirent des paroles ineffables qu'il n'est pas donné à l'homme de comprendre ; et l'ange conducteur dit à l'âme de Tondalus : « Ecoute, « ma fille, regarde, humilie-toi, oublie ta « nation et ta demeure paternelle, et le roi « sera frappé de ta beauté. Combien est grande « la joie, l'allégresse, la dignité et la subli- « mité qui président aux chœurs des anges « et des saints ! Le bonheur qu'éprouvent ceux « qui se nourrissent du pain des anges sur- « passe toute chose, et la vie leur paraît bien « misérable. »

« Du lieu où ils se trouvaient en ce moment, non-seulement ils voyaient toutes les joies du Paradis que nous avons décrites, mais encore les supplices de l'enfer, et ce qui est bien plus admirable, ils apercevaient aussi le globe de la terre comme si un seul soleil eût tout éclairé; ainsi qu'il est juste, la terre semblait bien loin, car rien ne peut plus borner la vue de celui auquel il a été enfin permis de voir le Créateur universel. Si d'abord ils s'étaient trouvés en ce lieu, il eût été inutile de rien demander; le passé et l'avenir s'y dévoilaient, ainsi que les sciences sans bornes, et Tondalus avait une parfaite et claire intelligence de tout ce qu'il voulait savoir.

« L'âme de Tondalus jouissait de tout ce qui s'offrait à elle, quand tout à coup parut l'ange qui l'avait conduite jusqu'alors et qui lui dit d'une voix douce : « Tu as tout vu, « n'est-ce pas ? — J'ai vu, Seigneur, mais je « vous en conjure, permettez-moi de demeu- « rer ici. — C'est impossible; tu dois retourner « vers ton corps; et, pour l'utilité du monde, « bien retenir le spectacle qui a passé de- « vant tes yeux. » A ces paroles, l'âme attristée répondit en pleurant : « Quel si grand mal ai- « je commis, Seigneur, pour que je sois obli- « gée d'abandonner tant de gloire pour re- « tourner vers mon corps ? — Ces âmes seu- « les peuvent jouir de cette gloire, répondit « l'ange, dont les corps sont demeurés vier- « ges de toute souillure et les cœurs purs de « toute affection illicite, qui ont préféré « brûler d'amour pour la gloire céleste que « pour les honteuses joies du monde. Tu « n'es pas dans ce cas; ainsi, crois-moi, tu « ne peux rester ici. Retourne donc vers ton « corps et abstiens-toi des actions que tu as

« commises jusqu'à présent. Mes conseils et « mon appui ne te feront pas défaut. Je te « resterai fidèlement attaché. »

« Après que l'ange eut prononcé ces mots, l'âme sentit aussitôt qu'elle était de nouveau chargée du poids d'un corps. Il lui fut impossible de s'apercevoir que ce changement eût occupé le moindre intervalle de temps. Il lui sembla que dans le même instant elle parlait à l'ange dans le ciel et qu'elle revêtait son corps sur la terre.

« Ce fut alors que l'on vit Tondalus ouvrir faiblement les yeux et que, sans parler, il reçut le corps de Notre-Seigneur au milieu des prêtres qui l'environnaient. Aussitôt il donna aux pauvres tout ce qu'il possédait, ordonna que le signe de la croix fût attaché sur ses habits, et il nous renouvela tout ce qu'il avait vu pour autant qu'il avait pu le retenir.

« Il nous conseilla de mener une vie pieuse, et nous prêcha la parole de Dieu avec beaucoup de dévotion, d'humilité et de science, quoiqu'auparavant il n'en connût rien du tout.

« Quant à nous, ne pouvant imiter sa sainte vie, nous nous sommes mis à écrire sa vision pour l'utilité des lecteurs. »

Parmi les divers ouvrages qui se rapprochent des visions de Tondal, nous nous bornerons à mentionner celui qui se trouve dans le manuscrit grec, n° 1631[a] de la bibliothèque Impériale; le catalogue imprimé lui donne pour titre : *Historia Critonis cujusdam, ubi de pœnis quæ improbos manent.* C'est un mélange bizarre de tableaux empruntés à Lucien mêlés à d'autres pris dans l'*Apocalypse;* mais les premiers feuillets sont perdus. On voit toutefois que l'auteur parcourt des régions inconnues, conduit par un ange, et que son guide lui explique les scènes effroyables qui s'offrent à sa vue. Entre autres fictions absurdes que présente ce récit, on y voit le Jeudi saint, le Vendredi saint et le Carême sous la forme de femmes d'une taille et d'un air plus qu'humain qui paraissent devant le trône de Dieu pour accuser ceux qui avaient enfreint les jeûnes. Une foule de parjures, de faux témoins, de marchands frauduleux, de parleurs de toute espèce, sont engloutis dans des torrents de feu; un pont est brisé par une tempête au moment où passent quelques prélats désignés comme s'étant laissé corrompre par des présents.

Une autre pièce du même genre se rencontre dans le manuscrit 2991; elle offre une espèce de discours prononcé dans une assemblée publique. L'auteur, nommé Mazari, apprend à son auditoire que dans une maladie épidémique qui ravagea Constantinople, il fut atteint lui-même de la contagion et qu'il perdit la vie. Tout à coup il se trouve transporté dans une grande ville, remplie d'une multitude innombrable d'hommes, les uns parfaitement sains, les autres couverts de cicatrices et de plaies; ceux-ci sont des criminels et des méchants; ceux-là des personnes exemptes de reproches. L'auteur emploie le reste de sa fiction à des attaques contre des ennemis personnels.

Ces deux compositions ont été signalées avec détail par M. Hase. (*Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi*, in-4°, t. IX.)

TORQUAT ET SES COMPAGNONS (Saint). — Au Ier siècle de l'Eglise, et dès les premiers jours de la religion du Christ naissante, furent envoyés par les apôtres eux-mêmes en Espagne, selon la tradition, sept évêques ayant mission de convertir le pays. Leurs noms ont traversé les âges : ce furent Torquatus, Ctésiphon, Secundus, Indaletius, Cæcilius, Hésichius et Saphrase. Les commencements de leur prédication furent difficiles : le peuple les poursuivait de sa colère. Mais un jour qu'une grosse troupe de gens était venue contre eux, et qu'ils fuyaient, un pont qu'avaient traversé les saints sans danger, s'écroula derrière eux et les vengea de leurs ennemis. Cette punition terrible frappa d'effroi tous les esprits: plusieurs commencèrent de se convertir, entre autres la femme d'un sénateur très-considéré, nommée Luparia; et ils réussirent enfin à planter dans cette terre jusque-là rebelle, le rameau d'olivier du christianisme qui fleurit encore merveilleusement sur le tombeau de saint Torquatus.

Il n'est resté de cette tradition qu'une hymne populaire, mais de la plus haute antiquité, puisque les Bollandistes, en la citant, ne sont pas éloignés de l'attribuer à saint Isidore. Voici cette hymne :

Urbis Romuleæ jam toga candida,
Septem Pontificum destina, promicat :
Missos Hesperiæ, quos ab apostolis
Adsignat fidei prisca relatio.

Hi sunt perspicui luminis indices
Torquatus, Ctesiphon, atque Hesichius,
Hic Indaletius, sive Secundius
Juncti Saphrasio Cæcilioque sunt

Hi evangelica lampade præditi,
Lustrant occiduæ partis arentia,
Quo sic catholicis ignibus ardeant,
Ut cedant facibus furva nocentia.

Accis continuo proxima sit viris
Bis senis stadiis qua procul insident,
Mittunt asseculas mutua quærere,
Ut fessa dapibus membra reficerent.

Illic discipuli idola gentium,
Vanis inspiciunt ritibus excoli;
Quos dum contemni fletibus implorant,
Terrentur potius ausibus impiis.

Mox insana fremens turba satellitum,
In his cum fidei stigmata nosceret,
Ad pontem fluvii usque per ardua,
Incursu celeri hos agit in fugam.

Sed pons prævalido murice fortior,
In partes subito pronus resolvitur,
Justos ex manibus hostium eruens,
Hostes flumineo gurgite subruens.

Hæc prima fidei est via plebium,
Inter quos mulier sancta Luparia,

Sanctos aggrediens cernit et obsecrat,
Sanctorum monita pectore collocans.
Tum Christi famula attendens obsequio
Sanctorum, statuit condere fabricam,
Quo baptisterii unda patesceret,
Et culpas omnium gratia tergeret
Illic sancta Dei femina tingitur,
Et vitæ lavacro tincta renascitur :
Plebs hic continuo pervolat ad fidem,
Et fit catholico dogmate multiplex
Post hæc pontificum cara sodalitas,
Partitur properans septem in urbibus ;
Ut divisa locis dogmata funderent,
Et sparsis populos ignibus urerent.
Post hos Hesperiæ finibus indita
Illuxit fidei gratia præcocis :
Hinc signis variis atque potentia
Virtutem homines credere provocat.
Ex hinc justitiæ fructibus inclyti,
Vitam multiplici fœnore terminant,
Consepti tumulis urbibus in suis :
Sic sparso cineri una corona est.
Hinc te, turba potens unica, septies
Oratu petimus pectoris abdito,
Ut vestris precibus fidus in ætheris
Portemur socii civibus angelis.
Sit Trino Domino gloria, Unico Patri
Cum Genito atque Paraclito,
Qui solus Dominus Trinus et Unus est
Seclorum valide secula continens. Amen.

Cf. *Act. SS.* Maii, coll. a God. Heinschen. et Dan. Papebroch. e soc. Jesu... Anvers, 1680, in-fol., t. III, die decima quinta Maii, p. 442.

TOURNOI DE N.-D. (Le). *Voy.* Notre-Dame, § 2.

TOURNOI DU CHRIST (Le). *Voy.* Jésus-Christ.

TRESOR N.-D. (Le). *Voy.* Notre-Dame, § 2.

TROIS LIS (Les). *Voy.* Notre-Dame, § 2, Lis (Les trois).

TROPHIME (Saint). — M. Raynouard a cité les fragments suivants de la Vie provençale de saint Trophime, d'après le manuscrit de l'Arsenal, coté Belles-Lettr. Fr., n° 140, in-fol., provenant de Sainte-Palaye. (Cf. *Lexique roman*... Paris, 1838, 6 vol. in-8°, t. I, p. 571.)

Début du poëme :

Tos temps aus dir qu'om deu aver conselh
Dels ancians, et c'om prengua espelh
En lur bels fats e'n lur ditz eissament ;
E car l'antic, en lur comensament,
Pregavan Dieu, lo payre glorios,
Tot en ayssin lo devem pregar nos
Que elh nos don complir nostre dechat
A sa honor e senes falsetat...

Il finit par ces vers :

E, quant poron ambeduy batejat
Lo bon prince per sa terra a mandat
Al pobol, que tutz prenam la fe
De la gleisa e lo sant batisme ;
E crec tant fort la gran devosion
Del bon prince e la religion,
Que tot cant hac donet per l'amor
Del Filh de Dieu Jhesu Nostre Senhor
Sas belas salas, son palais eysament
Donet per Dieu, son aur et son argent
E sos castels e tot cant el avia
Det a la gleysa, et tot cant possezia...
Apres ayso, las obras de Dieu fasent,
Visquet lonc temps lo sans entre las gens...

Anibert (*Mémoires sur l'ancienne république d'Arles*, t. III, IIe part., p. 400) a donné quelques vers de la *Vie de saint Trophime* en provençal.

Millin (*Voyage dans les départements du Midi*... t. III, p. 586) cite quelques vers du *Saint-Trophime* provençal ; il en a édité d'autres dans un article du *Magasin encyclopédique* (t. II, p. 62-89 et 224-259), intitulé *Essai sur la langue et la littérature provençales*.

La *Statistique des Bouches-du-Rhône*, par M. de Villeneuve-Bargemont (t. III, p. 157) contient un assez long fragment du *Saint-Trophime* provençal, que les auteurs ont cru à tort être le poëme entier, selon la remarque de M. Raynouard. (*Lexique roman*... Paris, 1838, t. I, p. 571.)

M. Fauriel mentionne, dans le XXIIe tome de l'*Histoire littéraire de la France*, la *Légende de saint Trophime*, traduite du latin par maître Bertrand de Marseille. (*Ibid.*, Paris, 1852, in-4°, p. 240.)

Enfin, la *Vie de saint Trophime* a été mentionnée par M. Friederich Diez (*Die Poesie der troubadours*, Zwickau, 1827, in-8° ; *La poésie des troubadours*, trad. de M. Ferd. de Roisin, Paris-Lille, 1845, in-8° p. 217).

U

UDALRIC (Saint.) — Cette légende a été ajoutée après coup (comme quelques autres que nous avons traduites) à l'œuvre de Jacques de Voragine. M. le docteur Graesse l'a insérée dans son édition que nous avons souvent mentionnée. (P. 877.)

« L'éminent confesseur de Jésus-Christ, Udalric, était originaire de l'Allemagne ; ses parents étaient nobles et distingués par suite de la dignité qu'ils avaient en ce monde, mais ils l'étaient bien plus encore par leur foi et leur piété. Enrichis par la grâce de Dieu d'un rejeton aussi précieux, ils le confièrent à une fidèle nourrice, et dès sa nativité, les présages célestes ne lui manquèrent pas. Quoiqu'il fût nourri avec le plus grand soin, une tache livide paraissait sur son visage. Ses parents affligés renfermaient dans leur cœur un chagrin cuisant, lorsqu'un étranger, en costume de clerc, se présenta à leur porte qui était toujours ouverte aux voyageurs ; il fut accueilli avec beaucoup de charité et fort bien traité durant quelque temps. Un jour, à l'heure de la réfection, il

entendit la voix de l'enfant qui n'avait pas encore complété douze semaines et il dit : « Si cet enfant n'est pas sevré bientôt, il ne « pourra être sevré. » Les parents furent très-affectés en entendant cela, et tandis qu'ils étaient dans l'incertitude, l'enfant devenait de plus en plus faible, et trois jours après ils entendirent une voix qui disait : « Sachez « certainement que s'il n'est pas privé de lait, « il mourra cette nuit, mais s'il est enlevé à « la mort par l'observation de ce que je pres- « cris, il deviendra grand devant le Seigneur. » Nous n'avons pas besoin de dire à quel point les mystères de cette prophétie ont été accomplis, les miracles qui jettent tant d'éclat sur son être le démontrent. Le futur dispensateur des mystères de Dieu devait être fortifié par une nourriture solide afin de pouvoir distribuer à la table de l'autel du Christ la mesure de froment aux fidèles. Il commençait à converser modestement parmi les enfants de son âge, à avoir la crainte de Dieu, à honorer ses parents, à fuir les plaisirs et, autant qu'il était possible à cet âge, de montrer par ses mouvements, ses gestes et toute sa conduite extérieure, quelles étaient les qualités intérieures de son esprit. Ses parents voyant quelle grâce de Dieu s'ébattait en lui, le confièrent dans le monastère de Saint-Gall, aux frères religieux, afin que par leur ministère il fût instruit dans les sciences humaines et divines; et là, parmi des maîtres habiles et pieux, il recueillait chaque jour les fruits d'une douce théorie, convertissant en bonnes œuvres les paroles qu'il lisait dans les livres saints. Il touchait déjà au sommet de l'échelle de Jacob et il devenait uni à la vie monastique.

« Il y avait alors une servante de Dieu qui s'appliquait sans relâche au jeûne, aux veilles et à l'oraison; le pieux adolescent lui ayant fait part de son projet, elle lui dit qu'il fallait consulter le Seigneur et elle l'ajourna à trois jours. Puis, instruite par l'Esprit-Saint, elle lui dit : « Il n'est pas dans la « volonté divine que tu restes ici; il y a dans « l'Orient un endroit où ta place est assignée ; « là un fleuve divise deux régions où, selon « l'intention du Seigneur, tu dois atteindre la « dignité épiscopale, et quoique tu doives « avoir beaucoup à souffrir de la part des in- « fidèles ainsi que des mauvais Chrétiens, « mets ta confiance dans celui qui a vaincu le « monde, et dis avec le Psalmiste : *Notre force « est dans le Seigneur, et il anéantira nos en- « nemis.* » Le Seigneur voulant accomplir ce qui avait été prédit touchant son serviteur Udalric, il fut par la voix unanime de tout le clergé et du peuple, et avec le consentement du roi, élevé à la chaire épiscopale. Nul discours ne pourrait exprimer comment il remplit de si éminentes fonctions. Il était toujours appliqué à l'oraison et à l'enseignement, s'attachant à pratiquer toutes les vertus que l'Apôtre recommande à un évêque. L'an neuf cent soixante-treize de l'Incarnation du Seigneur âgé de quatre-vingt-trois ans et la cinquantième année de son ordination, ce véritable Hébreu sortant de la terre d'Egypte, passa libre dans le royaume éternel afin d'y jouir de la paix du Seigneur. »

URBAIN (Saint.) — La *Légende de saint Urbain* se trouve dans le recueil de Jacques de Voragine. (Jac. a Vor., *Legend. aur.*, c. 77, ed. doct. Th. Graesse, Lipsiæ, 1850, in-8°, p. 341.)

« Urbain fut le successeur du Pape Calixte, et de son temps il y eut une grande persécution contre les Chrétiens. Enfin Alexandre, dont la mère, Mammea, avait été convertie au christianisme par Origène, devint empereur. Et elle décida l'empereur à cesser la persécution. Mais Almaque, le gouverneur de la ville, celui qui avait fait trancher la tête à sainte Cécile, continuait à sévir très-rigoureusement contre les fidèles. Il fit poursuivre Urbain, et l'ayant découvert dans une caverne, caché avec trois prêtres et trois diacres, il les fit mettre en prison. Il se le fit ensuite amener, et il lui reprocha d'avoir séduit Cécile, Tiburce et Valérien, avec cinq mille autres personnes, et il lui demanda les trésors de sainte Cécile. Et Urbain lui répondit : « Je vois que c'est la cu- « pidité qui te porte à sévir contre les Chré- « tiens, plus que la dévotion pour tes dieux. « Les trésors de Cécile ont été transportés au « ciel par les mains des pauvres. » Alors Urbain fut battu de verges ; et comme il invoquait le nom du Seigneur, le gouverneur dit d'un air de dérision : « Ce vieillard veut « paraître sage, et il dit des choses qu'on ne « peut comprendre. » Et la fermeté des martyrs restant inébranlable, ils furent reconduits en prison. Et Urbain y baptisa trois tribuns qui vinrent à lui, ainsi que le geôlier Anolin ; et celui-ci, ayant confessé la foi de Jésus-Christ, fut décapité. Et l'on conduisit Urbain et ses compagnons devant les idoles, en leur enjoignant d'offrir de l'encens. Et le saint s'étant mis en prière, l'idole tomba et elle écrasa vingt-deux prêtres qui entretenaient le feu. Et les martyrs furent rudement battus; mais ayant fait le signe de la croix, ils crachèrent sur l'idole; et, s'étant donné le baiser de paix, ils furent conduits au supplice l'an du Seigneur deux cent vingt. Carpasius qui les avait arrêtés fut saisi du diable qui l'étrangla tandis qu'il blasphémait ses dieux. Ce que voyant, sa femme Armenia se fit baptiser avec sa fille Lucine et toutes les personnes de la maison, par le prêtre Fortunat, et elle ensevelit ensuite honorablement les martyrs. »

URSIUS (SAINT.) — Les Bollandistes ont édité des Actes de saint Ursius, contemporain de Charlemagne, qu'ils qualifient de suspects. La plus grande partie leur en paraît empruntée à la *Légende de saint Julien* (29 janvier). (*Acta SS.* Maii, collecta a God. Henschenio et Dan. Papebrochio e soc. Jesu... Antuerpiæ, 1680, in-fol., die tertia Maii, p. 426.)

—

V

VALENTIN (Saint). — Au XII[e] siècle, Jean, moine de Saint-Evroult, avait écrit une *Légende* en vers latins *de S. Valentin, martyr* ; le récit, contenu dans le recueil de Jacques de Voragine est d'une grande brièveté. (Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t. XI, p. 19.)

VARLET MARIÉ A N.-D. (Le). — *Voy.* Notre-Dame, § 2.

VENGEANCE DE LA MORT DE J.-C. (La). — M. Paulin Paris a rencontré *La vengeance de la mort de N.-S.* dans le manuscrit n° 6844 de la bibliothèque du Roi, datant du XV[e] siècle, folio 176. « C'est, dit-il, un abrégé de légendes plus anciennes en vers et en prose, sur l'expédition de Vespasien et de Titus en Judée. Après le prologue, vient une longue relation des faits et gestes de Judas ; comment il vint en l'île de Scariot, comment il tua le fils de la dame qui l'avait recueilli, comment il tua son père, comment Jésus-Christ le fit son procureur, et enfin, de sa mort. Puis vient l'histoire de Pilate, comment il meurtrit son frère et plus tard le fils du roi de France, comment il dompta les habitants de l'île de Pome, comment plus tard, mandé à Rome par Tibère, il y parut avec la robe de N.-S., et comment il en fut dépouillé, etc. Cette légende de Pilate a été plus souvent reproduite que celle de Judas. » (Cf. les *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi*... Paris, 1836-1848, t. II, 1848, p. 83-85.)

Un autre manuscrit de la bibliothèque Impériale, n° 7301, datant de la première moitié du XV[e] siècle, contient un récit en prose française de *La vengeance de la mort de Nostre Seigneur*, différent de ceux des manuscrits n° 6844 et 6847. (Cf. Paulin Paris, les *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi*... Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8, t. VII, 1848, p. 378.) On retrouve cette légende, en prose française aussi, dans un troisième manuscrit du XV[e] siècle, n° 7302 et 7303 (*ib.*, p. 387.)

Enfin *La vengeance de Notre Seigneur et la Destruction de Hiérusalem*, en prose, est signalée dans un manuscrit du XV[e] siècle, parmi ceux de la Bibliothèque de la reine de Suède, déposés au Vatican, n° 1728, in-4°, papier. (Cf. Paul Lacroix, *Notices*... dans les *Mélanges historiques* publiés par M. Champollion-Figeac, t. III, p. 282, *Coll. des doc. inéd. sur l'hist. de France.*)

Ces légendes ont été mises sous une forme dramatique dans un mystère de 32,000 vers environ intitulé *La vengence de Nostre-Seigneur par personnages*. On en connaît plusieurs éditions ; la plus ancienne est celle imprimée par Antoine Vérard, en 1491, in-folio ; il la réimprima en 1493 ; elle fut mise au jour en 1510, en 1539, et plusieurs fois sans date. (Voy. *Man. du lib.*, t. IV, p. 585.)

Une analyse de cette composition singulière se rencontre dans le *Dictionnaire des mystères*, col. 996-1001 ; elle a été reproduite presque en entier dans l'ouvrage de M. Louis Paris : *Toiles peintes de la ville de Reims*, 1843, p. 607-918. On peut consulter enfin l'*Analecta-Biblion*, par M. le marquis du Roure, Paris, Techener, 1836, t. I, p. 140.

VÉRONIQUE (Sainte). — Les Bollandistes ont placé sous la date du I[er] siècle (au 4 février), la *Légende de sainte Véronique*, dame de Jérusalem (661). Ils remarquent d'abord que les Papes Sixte IV, Nicolas IV, Clément VI, VII, VIII, Grégoire XIII, etc., attestent que l'image du Sauveur, vulgairement nommée la Véronique, est parmi les précieuses reliques du Sauveur, conservées à Rome. Selon eux, sainte Véronique (Vérénice, Bérénice) reçut des mains du Sauveur, à qui elle l'avait prêté sur le chemin du Calvaire, son voile, sur lequel Jésus laissa l'empreinte de ses traits par une faveur spéciale. Mais on ne saurait ajouter foi aux Actes prétendus de Ponce-Pilate, pour expliquer comment ce précieux voile de Véronique parvint enfin à Rome : ce fut plutôt la sainte elle-même qui le porta à Rome, et le donna à saint Clément ; non plus qu'à beaucoup d'autres récits où elle apparaît mêlée à des faits d'une authenticité contestable. On l'a confondue avec plusieurs autres illustres personnages, et même avec saint Béronic, martyr d'Antioche. Il subsiste d'elle un office dans le Missel Ambrosien imprimé en 1555, et une hymne antique (662) ; il y

(661) On lit dans le *Journal des Savants* de l'an 1703 :

« On célèbre le mardi de la Quinquagésime la fête de la sainte Véronique, c'est-à-dire de la sainte Face de Notre-Seigneur, car le latin *veronica* vient de *vera icon* ou *vera iconica* qui veut dire la vraie image ou la vraie représentation de Jésus-Christ. Les images étaient ordinairement peintes sur de la toile, et parce qu'on mettait pour support à la sainte face un ange ou une femme, le peuple s'est imaginé que cette femme s'appelait Véronique, et l'on a depuis inventé que cette Véronique voyant passer Notre Seigneur allant au Calvaire, chargé de sa croix, lui avait présenté son mouchoir ou son voile, et que Jésus-Christ s'en étant essuyé, l'empreinte de sa face était demeurée sur la toile ; qu'ayant conservé soigneusement ce précieux monument, elle l'avait apporté à Rome. On est revenu présentement de cette fable, et le culte que l'on rend dans l'Eglise à la Véronique, n'a pour objet que la sainte Face de Jésus-Christ. Il a commencé au plus tard à Rome dans le XI[e] siècle, et il s'est introduit depuis dans plusieurs Eglises. La principale Véronique s'est conservée dans Saint-Pierre de Rome au Vatican. Il y en a plusieurs autres dans différentes églises que l'on croit d'après celle-là (p. 149). »

(662) M. Paulin Paris, dans ses *Man. fr. de la bibl. du Roi* (Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. V, 1842, p. 373) a signalé une *Légende de la Véronique* dans le ms. n° 7137, 2, datant de la fin du XIII[e] siècle. C'est l'histoire de la maladie de Tibère, de la guérison opérée par la Véronique et de la punition de Pilate. Cette légende se re-

avait en Murcie un monastère sous son invocation, et l'on conservait de ses reliques à Bologne. Saint Amator, époux de sainte Véronique, aurait été disciple de saint Martial et ermite dans le centre de la Gaule; sainte Véronique y aurait fondé des monastères. Est-elle connue à Rouen et en divers lieux sous les noms de sainte Vénique ou Vénise? tous ces faits sont très-difficiles à éclaircir et très-douteux. Ce qui est plus certain, c'est le culte de l'image du Sauveur, dite *la Véronique*, à partir du commencement du VIIIe siècle à Rome, le grand nombre d'images analogues conservées autrefois en divers lieux de France et surtout d'Italie et d'Espagne, et la grande dévotion de l'Allemagne à *la Véronique* (663).

Act. SS. Februarii... Anvers, 1658, in-fol., t. Ier, die quarta, p. 449-457. — Maii, t. VII, p. 356, n° 126.

*Le nom de Véronica, Βερονίκη, qui, au chapitre VII de l'Evangile apocryphe de Nicodème (664), est donné à l'hémorrhoïsse guérie par Jésus-Christ, se retrouve dans la *Chronique* de Jean Malalas (665); il n'accuse guère une époque antérieure au Ve ou VIe siècle, car, chez les écrivains plus anciens, cette femme n'est jamais désignée sous ce nom.

Un ouvrage que nous avons déjà cité, *la Vie de Jésus-Christ*, souvent réimprimée à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, raconte naïvement le miracle opéré en faveur de Vespasien.

« L'empereur estoit prins dune maladie nommee chancre laquelle luy a tout defiguré le visaige et le corps tellement qu'il ne se peult soubstenir et le convient garder nuict et iour pourquoy luy et tous ses gens sont fort desplaisans, car on ne peut trouver medecin qui le puisse guerir et va tousiours en empirant.

« Il y avoit une bonne femme nommee Veronicque de Galilée que estoit tant meselle quelle nosoit aller auecq les autres femmes, mais elle avoit tousiours fiance au sainct prophete; elle sceut que les Juifz lauoient mis en croix et elle vint au piedz de la croix près de la Vierge Marie mere du sainct prophete et pres de sainct Jehan, mais elle nosoit approcher et de loing pleuroit et gemissoit tendrement. Et quant la Vierge la veit ainsi pleurer elle luy fist signe quelle vinst à elle et elle y vint incontinent. Adonc la Vierge Marie print une touaille que Veronicque portoit en sa teste et l'estendit devant la face de Jesuchrist. Et la face du doulx Jesus demeura pourtraicte et imprimée en la touaille et la bailla a Veronicque et apres quelle eut, elle fut toute saine et Veronicque la encore. »

Vespasien, instruit de ces faits, charge Guy, son sénéchal, d'aller trouver Véronique et de l'amener à Rome :

« Ils allerent au port Dacre et se mirent en une nef et eurent bon temps. Vindrent au port de Baslette où ilz firent grande feste à Guy, et quand ilz eurent seiourne par lespace de deux iours, ilz monterent a cheval et vindrent arriver à Rome où ilz trouverent lempereur Vaspasien fort malade. Quant lempereur ouyt dire que Guy son seneschal estoit retourne il en eut grant ioye, car fort desiroit parler à luy. Et ainsi que le seneschal arriva lempereur avoit mandé tous ses gens et y avoit roys, ducz, comtes, barons et toute chevalerie. Lempereur estoit tant meseau quil ne se pouvoit soustenir ne nullement mouvoir et devoit le lendemain couronner son filz Titus empereur.

« Adonc Guy le seneschal vint deuant lempereur et le salua, et tantost lempereur luy demanda sil auoit rien trouvé par quoy il peust guerir et il respondit: Sire, rendez graces a Jesuchrist : iay trouué une saincte dame qui a la face de Jesuchrist en une touaille de laquelle elle fut guarie et pour ce sire priez Jesuchrist tout puissant quil vous vueille guarir, car si vous ne croyez en luy vous ne pourrez guarir de ceste maladie. Lempereur luy dist : Ie croy bien ce que tu dictz et de Jesuchrist me faict tant dhonneur quil me donne sancte de corps ie vangeray sa mort. Va faire venir ceste dame et quelle apporte la touaille sainctement et dignement ainsi quil appartient. Sire demain quant la baronnie sera toute venue ie feray venir la femme deuant vous affin que chascun voye le grant miracle et quils croyent en la fey de Jesuchrist alors vous pourrez couronner vostre filz Titus et faire empereur si vous voulez que au plaisir de Dieu soit faict. Adonc Guy laissa lempereur en son palais et retourna en son hostel ou il trouva Veronicque et luy dist : Dame vous verrez demain monseigneur car il veult que vous venez deuant luy, priez nostre Saulveur Jesuchrist qu'il luy veille

trouve assez rarement ailleurs que dans le roman du Saint-Graal.

On en trouve une autre dans le manuscrit de la bibliothèque Imperiale, datant du commencement du XVe siècle, n° 7019, 5, fol. 26-31, *La vengeance de nostre Seigneur Jésus-Christ*. (*Man. fr. de la bibl. du Roi*, Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. IV, 1841, p. 30.)

La *Légende de sainte Véronique* a été analysée par M. Douhaire dans l'*Université catholique* (n° d'avril 1839, p. 281).

(663) Cf. dans Mabillon (*Museum italicum*, t. II, p. 122) l'ancien cérémonial dédié au Pape Célestin, en 1143; dans Matthieu de Westminster (*Flores historiarum*) les propres paroles du Pape Innocent III, mort en 1216; la bulle de Nicolas IV, de l'an 1290.

(664) *Voy.* les *Evangiles apocryphes* traduits par G. Brunet. Paris, 1849, p. 240.

(665) Cf. la *Chronographia*, l. X, p. 237, édit. de L. Dindorf, Bonn, 1834, in-8°. C'est vraisemblablement dans ce pseudo-évangile que Jean Malalas a pris ce nom qui, depuis, a été généralement donné par les légendaires à l'hémorrhoïsse. Imposé d'abord à la femme qui portait le suaire sur lequel s'était empreinte la sainte face, *vera icon*, il sera ensuite passé à l'hémorrhoïsse par suite de la confusion qui s'opéra vraisemblablement entre la légende de la statue élevée au Sauveur par cette femme, dans la ville de Panéade (EUSÈB. *Hist. eccles.*, lib. VII, c. 10), et celle du saint suaire, envoyée au roi Abgare (voir la lettre de saint Jean Damascène à Théophile, édit. A. Lequien, p. 631).

monstrer son miracle en telle maniere que tout le monde croye en luy. Et quant Veronicque ouyt ces nouuelles elle se mist en oraison priant devotement Jesuchrist quil voulust exaulcer son nom : Sire Dieu tout puissant vueille monstrer deuant le peuple ta vertu et puissance en telle maniere quil te plaise guarir ce noble empereur afin que luy et tout le peuple croye en toy et vienne au sacrement de baptesme, et a la foy chrestienne. Sire Dieu plaise toi le guarir ainsi que mas guarie quant ta mere me bailla ta face en la touaille. Et quant Veronicque estoit en oraison un disciple de Jesuchrist nommé Clement passa par devant la porte, elle leva la teste et le congneut et l'appella disant : Frère Clement, Dieu vous salue, et il eut grant ioye quand elle l'appella par son nom. Veronicque luy dist : Frère ne ayez paour, car Dieu et saincte chrestiente sera exaulcee, je croy que ne me congnoissez pas si ie ne vous le dy ; ie suis celle qui estoit tant meselle en Galilee quand Jesuchrist fut mis en croix et sa mère print une touaille que jauoye en la teste et la mist devant la face de Jesuchrist et me la bailla et incontinent que ie la euz en mes mains ie fus guarie, et pour ce suis ie venue en ceste terre pour guarir lempereur et sil vous plaist y viendrez avec moy et prescherez la foy de Jesuchrist, et S. Clement dist : Dame, cest par la grace de Dieu, au plaisir de Dieu soit faict. Je vous supplie que me diez votre nom. Et elle luy dist : On mappelle Veronicque. Clement disciple de Jesuchrist print congé de la dame et sen alla iusques au lendemain ; celuy iour lempereur ne voulut point adorer ses dieux car il ny avoit plus de creance pour ce que Guy son seneschal luy auoit dict. Quant vint le lendemain à lheure de tierce que toute la baronnie fut assemblee lempereur feist venir Guy : puis apres vint Veronicque qui apporta la touaille en sa main dextre et la bailla a saint Clement. Et quand ilz furent devant lempereur Veronicque le salua et dist : Sire plaise vous escouter cestuy preudhomme qui est des disciples de nostre Seigneur Jesuchrist et aprez le sermon au plaisir de Dieu serez guary. Adonc lempereur commanda a tous ses gens quil fust bien escoute et saint Clement monta en une chaire et commença a prescher de l'incarnation de Jesuchrist, de la nativité, de la passion, de la résurrection, et après se mist en oraison et Veronicque aussi et prièrent Jesuchrist tout puissant quil luy pleust de monstrer son miracle, et quant ilz eurent fini leur oraison ilz desploièrent devant lempereur la touaille ou estoit la face de Iesuchrist, puis luy firent adorer, et tantost quil leut adore il fut aussi sain que se iamais il n'eust este malade et alla aussi legièrement que homme de sa compaignie. De quoy luy et tout le peuple qui le veirent eurent grant ioye et rendirent graces a nostre Saulveur et Redempteur Jesuchrist ainsi que sainct Clement leur avoit enseigné. Et apres couronna son filz Titus honorablement. »

Le baptême de Vespasien, la guerre qu'il fait aux Juifs, le siége et la prise de Jérusalem sont ensuite le sujet d'une longue narration étrangère à la légende de Véronique.

VICTOR ET URSUS DE SOLEURE (Saints). Saint Victor et saint Ursus, et leurs compagnons thébains, martyrs à Soleure, vers l'an 303 ou 304, ont laissé dans toute les montagnes de la Suisse un renom que répètent encore les échos.

Leur culte ne semble pas avoir commencé avant le x[e] siècle, époque de l'Invention de leurs corps, par Berthe, fille de Raoul, roi de Bourgogne ; saint Ursus même n'aurait guère été connu qu'au xi[e] siècle.

Il reste de leur antique célébrité un vieux chant populaire, divisé en strophes de six vers à rimes croisées, qui s'est conservé dans l'office de ces saints et que nous reproduisons. La date de ce chant, de nature évidemment populaire, ne nous semble pas pouvoir être reportée au delà de la fin du xi[e] siècle.

Pange felix Solodorum
Martyrum præconia
Et beata Thebæorum
Militum certamina,
Ossa digne servas quorum,
Recolens cum gloria.

Impios constanter divos
Cum sprevere Cæsaris,
Hirtaci non ira vivos
Sustinet, sed sanguinis
Ponte sacros fundit rivos
Rubet unda fluminis.

Alveo vehunt beati
Victor, Ursus et pares
Colla cæsa laureati
Terra donec supplices
Jam necatos lege fati
Tumularet martyres.

Berthæ lucis fulgurosæ
Cælitus dimittitur
Splendor, et fragrantis ros
Odor inde proditur,
Thebæorum gloriose
Ubi turba conditur.

Fuit septem decemque
Martyres, qui sæculis
Senis latuere : freta
Christi, quos tam sedulis
Quærit votis : mox secret
Tanta tradit clericis.

Regna vendit hinc beata
Studiis flagrantibus,
In honorem Ursi grata
Templa firmat dotibus
Mente tota præparata
Sanctis tacta motibus.

Turbæ multæ fit accessus,
Virtus magna cernitur ;
Cæcis visus, claudis gressus,
Mutis sermo redditur,
Dæmonisque vim perpessus
Et surdus absolvitur.

Hinc revelas, Christe, multos.
Quinis post hæc sæculis,

Quos triginta septem fultos
Et fide et miraculis
Martyres simul sepultos
Terræ pandis tumulis.

Adsis, Urse, Christo grate,
Cum tuis consortibus,
Nosque Regi commendate
Ut de mundi sordibus
Purget, quo poli beatis
Sociemur cœtibus.
AMEN.

VIE DE NOTRE-DAME (LA), *Voy.* NOTRE-DAME, § 1.

VIERGES (LES ONZE MILLE), *Voy.* ONZE MILLE VIERGES (LES).

VIGOR (SAINT).— Le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais (livre XXII, ch. 39), contient la légende de ce saint; nous la reproduirons dans son style suranné :

« Es temps Hildebert roy de France florit saint Vigor evesque de la cité de Bayeux, lequel fut né de la province d'Arras de nobles parents et resplendissants en la foy et habita un moustier Sainct Vaast en la religion des moynes. Et si grant humilité et obédience fut en luy qu'il estoit le plus religieux de tous. Et quant ses parens qui estoient riches de très grans héritages luy dirent qu'il demourast en lheritage apres eulx, il convoitoit plus les celestielles choses et print avec luy un entant Theodomère pour nom qui ne seeut rien dou il alloit devant que il eut enspiins le pèlerinage, et pour la voulonte de Dieu il vint à la cité de Bayeux. Et comme il estoit encore en la voye l'ange de nostre Seigneur l'admonesta en dormant et luy dist : Va où tu as ordonné d'aller car le lieu t'y est appareillé de Dieu, et grandement de peuple sera converti par toy à la vraye foy. Et ainsi par l'ayde de Dieu soustenu, vint à la ville qui est dicte Remen, et là estoient hommes en manière de bestes, rudes et détenus à adorer les ldoles, et là edifia pour luy un oratoire. Et à estoit toutes les nuicts en oraisons et prioit continuellement nostre Seigneur qu'il enluminast cestauy peuple à cognoistre la vertu de son Sainct Esprit, et nostre Seigneur luy donna si grand grace que par l'exemple de sa sainteté et par sa predication il convertit à la foi moult de peuple. Si advint que une femme elle avoit un enfant malade qui mourut et le mist en son lit et s'en alla à l'homme de Dieu criant et le pria qu'il le ressuscita et il fit oraison pour celuy enfant. Et quant elle fut accomplie, il retourna à la femme et dit : Si tu crois de tout ton cœur en Dieu le vray que les Chrétiens croient tu obtiendras ce que tu voudras. Et quant elle ouyt ce, elle s'en alla croyant en Dieu. Et sitost qu'elle entra dedans les portes de sa maison elle vit son fils allant et louant nostre Seigneur et de ce miracle, la renommée de l'homme de Dieu sestendit au loin et la pitié divine pour les oraisons de lui donna en moult de manière medecine aux malades. Ung riche homme luy pria que il venoist à ses manoires et possessions parce que en ung lieu dune forest ung moult grand serpent estoit qui ardoit par son sifflement et hommes et bestes, pour sçavoir se par ses oraisons il les pourroit delivrer du mal que il faisoit. Et quant le sainct homme eut son oraison faite il alla au lieu et trouva une sente par où le serpent alloit à la fontaine et sen retournoit arrière à sa fosse. Et donc sen alla à la fosse du serpent et dit : Serpent et ancien sathanas, je te commande au nom de Jesuschrist que tu sortes de ta fosse, lequel sortit à teste levée, gestant flambes et estreignant les dents aussi comme pour le devorer et tout appareillé de mal faire et la longueur de luy estoit de quarante pieds. Et tantost comme le servant de Dieu le veist, il leva la main et fist le signe de la croix et le serpent abaissa la teste et vint à luy. Et lhomme de Dieu le lia par le col dung lien et le bailla a son serviteur Theodomère et lui dit : Va et meyne le au rivage de la mer, si qu'il ne puisse plus demeurer icy. Et tout le peuple qui estoit là assemblé pour regarder glorifierent Dieu. Et il gesta ung autre serpent hors d'un lieu qui est nommé la Celle et ung autre aussi en ung lieu qui est nommé Cavreron, et quant leuesque de Bayeux fut mort par la volonté de Dieu, le clergé et le peuple le requist et fut ordonne evesque et il se estudia à hanter le service de Dieu par jeusnes, par vigiles, par leçons et par oraisons. Il trespassa vieil es calendes de novembre et laissa plusieurs disciples que il avoit introduitz en la foy. »

VILAIN (LE). — Legrand d'Aussy, dans ses *Fabliaux ou contes des* XIIe *et* XIIIe *siècles*, donne l'analyse du conte du *Vilain qui gagna Paradis en plaidant.* (Paris, 1779-1781, 4 vol. in-8, t. II, p. 30.)

VINCENT (SAINT). — Jacques de Voragine a laissé sur saint Vincent un grand nombre de traditions populaires qui avaient cours au XIIIe siècle : *Vincent*, dit-il, signifie *qui domine le vice...* (666)

Vincent était d'une famille noble, mais sa foi et sa piété l'ont ennobli bien davantage. Il fut diacre de l'évêque Valère, qui, remarquant son habileté à parler, lui avait confié le soin des affaires, pour se livrer entièrement à la prière et à la contemplation.

Sur l'ordre du président Dacien, on les traîna l'un et l'autre à Valence, où ils furent enfermés dans un horrible cachot. Les

(666) Vincentius quasi vitium incendens, vel vincens incendia, vel victoriam tenens. Ipse enim incendit, id est, consumpsit vitia per carnis mortificationem; vicit incendia suppliciorum per constantem pœnarum perpessionem; victoriam tenuit mundi per ipsius despectionem. Vicit enim tria, quæ erant in mundo, scilicet falsos errores, immundos amores, mundanos timores, quos vicit per sapientiam, munditiam et constantiam. De quibus dicit Augustinus : Ut cum omnibus erroribus, amoribus et timoribus vincatur hic mundus, sanctorum martyria docent et docuerunt. Ejus passionem quidam beatum Augustinum asserunt compilasse, quam Prudentius versibus luculenter exsequitur.— (Jac. a Vor., *Legenda aurea*, c. 25, ed. doct. Th. Græsse, Lipsiæ, 1850, in 8°, p. 117.)

croyant très-abattus par la faim, Dacien se les fit amener. Mais en les voyant sains et joyeux, il fut courroucé, s'emporta et dit : « Valère, quels propos tiens-tu sous le prétexte de la religion, et comment oses-tu violer les décrets des princes? » Comme le bienheureux Valère parlait trop bas, Vincent lui dit : « Respectable Père, ne parlez pas ainsi à voix basse, comme si la crainte vous glaçait la langue : mais exprimez-vous bien haut. Si vous le permettez, c'est moi qui vais répondre au juge. » Valère lui répliqua : « Déjà, très-cher fils, je t'avais commis le soin de parler, et maintenant je te charge de répondre pour la foi, pour laquelle nous sommes ici. » Alors Vincent se tourna vers Dacien : « Tu t'es jusqu'à présent élevé contre la foi, lui dit-il; mais apprends que le plus grand crime est la prudence pour des Chrétiens, autant que le blasphème contre le Seigneur, et le refus des honneurs qui lui sont dus. » Dacien en fureur commanda que l'évêque fût emmené en exil, et que Vincent, comme un présomptueux et insolent jeune homme, fût livré aux bourreaux, étendu sur un chevalet, et eût tous les membres brisés, afin de frapper d'épouvante les autres Chrétiens par cet exemple. Enfin on brisa le corps de Vincent. Alors Dacien lui dit : « Réponds-moi, Vincent; vois-tu maintenant ce qu'est devenu ton misérable corps? » Vincent, souriant, répondit : « C'est ce que j'ai toujours désiré. » Et alors le gouverneur commença à le menacer de tourments de toutes manières jusqu'à ce qu'il eût cédé. Vincent dit : « O bonheur! crois-tu pouvoir te courroucer davantage? va, tu n'en seras que plus à plaindre. Emporte-toi, misérable; montre toute ta furie, car tu me verras, par la grâce de Dieu, avoir un plus grand pouvoir au milieu de mes tourments, que tu n'en auras, toi, pour me tourmenter. » Le gouverneur commença à crier, à férir et à battre les bourreaux à grands coups de bâton et de verges. Vincent lui dit : « Que fais-tu, Dacien? toi-même tu me venges de ceux qui me tourmentent. » Et alors le gouverneur fut plein de rage, et il dit aux bourreaux : « Misérables! vous ne faites rien; pourquoi vos mains restent-elles sans force? Vous avez vaincu des meurtriers et des adultères; ils ne pouvaient rien cacher au milieu des tourments que vous leur faisiez endurer. » Cependant les bourreaux peignaient le corps de Vincent avec des peignes de fer qu'ils lui enfonçaient jusque dans les côtes, de sorte que le sang coulait de tous ses membres, et que ses entrailles lui passaient entre les jointures des côtes. Dacien lui dit : « Vincent, aie pitié de toi, afin que tu puisses recouvrer ta florissante jeunesse, et te soustraire aux tourments qui t'attendent encore. » Vincent lui répondit : « O langue venimeuse du diable! je ne redoute nullement les tourments, mais je crains seulement que tu ne viennes à avoir pitié de moi; car plus je te vois animé de fureur, plus je me réjouis. Je ne demande aucun adoucissement aux tourments que tu m'infliges, afin que tu reconnaisses que tu es vaincu en toutes choses. » Alors l'on cessa de lui faire subir ce tourment, pour le mettre à la torture du feu; il gourmandait la mollesse des bourreaux, il monta sur le gril de son plein gré, et là il fut ardé, rôti et brûlé; tous ses membres furent lardés de menus clous et pièces de fer ardent; son sang arrosait le feu, et tout son corps n'était qu'une horrible plaie. Après l'on ôta ces pièces de fer afin que le feu, s'attaquant au corps blessé de toutes parts, le brûlât plus cruellement; de sorte que les barres du gril, tout ardentes, ne portaient plus sur les membres, mais sur les entrailles du martyr, qui coulaient hors de son corps; et il restait immobile, priant le Seigneur, les mains étendues vers le ciel. Quand les bourreaux rapportèrent cela à Dacien, il s'écria : « Hélas! nous sommes vaincus! Mais afin qu'il vive plus longuement dans les tortures, enfermez-le dans un cachot obscur, puis prenez des traits aigus et clouez ses pieds à un poteau, et qu'il soit abandonné ainsi sans aucun soulagement, et quand il manquera de courage, vous viendrez me l'annoncer. » Les cruels bourreaux lui obéirent comme étant leur maître. Mais le Roi pour qui Vincent souffrait transmua sa peine en gloire; car une grande clarté chassa les ténèbres du cachot, et la rigueur de ses tourments fut changée en suavité de fleurs; ses pieds furent déliés, et des anges vinrent le consoler et l'honorer. Comme il reposait sur des fleurs en chantant avec ces anges, le doux son du chant et la suave odeur des fleurs, qui fut merveilleuse, s'étendit au dehors. Les gardes qui virent, à travers les crevasses du cachot, ce qui se passait au dedans, se convertirent à la foi; et quand Dacien apprit pareille chose, il fut tout plein de rage, et il dit : « Que lui ferons-nous de plus? nous sommes vaincus. Qu'il soit donc porté en un lit, et qu'il repose dans des draps très-moelleux, afin qu'il ne soit plus glorifié; il pourrait bien mourir dans ces tourments, et nous échapper. Mais, lorsqu'il aura repris des forces, nous le soumettrons à de nouveaux supplices. » Quand Vincent eut été porté en un lit, et qu'il eut reposé un peu, il rendit l'esprit à Dieu, vers l'an de Notre-Seigneur deux cent quatre-vingt-sept, sous Dioclétien et Maximien. A cette nouvelle, Dacien fut très-fâché, et il dit : « Puisque je ne l'ai pu vaincre en son vivant, je le punirai mort, et si je n'ai pu remporter la victoire, je me rassasierai de son opprobre. » Alors le corps fut mis en un champ pour être dévoré des oiseaux et des bêtes, sur l'ordre de Dacien; mais il fut aussitôt gardé par les anges, et préservé des bêtes, qui ne purent y toucher. Il parut un corbeau affamé, qui expulsa les autres oiseaux plus grands que lui, par la force de ses ailes, et chassa un loup, en le mordant de son bec et en l'effrayant de ses cris; le corbeau tenait sa tête tournée du côté du corps du saint, et le regardait, comme émerveillé

de le voir gardé des anges. Quand Dacien apprit pareille chose, il dit : « Je crois que je ne pourrai en venir à bout, même après sa mort. » Il commanda de lier une meule de moulin au cou du cadavre et de le jeter à la mer, afin que le corps que sur terre les bêtes ne pouvaient mettre en pièces, fût, dans les flots, dévoré des monstres marins. Les mariniers portèrent donc le corps de Vincent à la mer et le jetèrent dedans; mais le corps fut repoussé sur la rive avant que les mariniers fussent de retour; il fut indiqué à une pieuse dame et à quelques autres personnes par la révélation de Jésus-Christ, et il fut honorablement enseveli par leurs soins. Saint Augustin dit que « ce martyr, le bienheureux Vincent, vainquit en paroles, en peines, en confession, en tribulations, brûlé, noyé, vif et mort. Vincent fut tourmenté pour habiter avec Dieu, il fut flagellé pour être introduit, battu pour être fortifié, et brûlé pour être purifié. » Saint Ambroise dit aussi : « Le saint martyr Vincent fut tourmenté, flagellé et brûlé pour le saint nom de Dieu, et son courage ne fut jamais ébranlé, car il brûlait du feu du ciel plutôt que du feu du gril; il était plus lié de l'amour de Dieu que des chaînes qui chargeaient son corps; il voulut plaire à Dieu plutôt qu'aux grands de la terre; il aima mieux mourir au monde qu'à Dieu. » Saint Augustin dit encore : « Un merveilleux spectacle est mis sous nos yeux; juge barbare, bourreau ensanglanté, martyr invincible, combat entre courage et cruauté. » Prudence, qui vécut au temps de Théodose le Vieux, vers l'an trois cent quatre-vingt sept, dit que Vincent répondit à Dacien; « Les tourments de la prison, les ongles, les flammes dévorantes et la mort, la dernière des peines, tout cela n'est qu'un jeu pour les Chrétiens. » Et alors Dacien dit : « Liez-le, et tordez-lui les bras de haut en bas et étendez les jointures de ses membres jusqu'à ce que les os soient rompus et brisés, et que la moelle sorte par les trous. » Le soldat de Jésus-Christ raillait; il se moquait des mains ensanglantées des bourreaux, qui n'enfonçaient pas assez avant dans ses membres les ongles de fer. Dans le cachot, l'ange lui dit : « Lève-toi, martyr, et sois sûr que tu seras accompagné de nous, et que tu auras avec toi les saintes milices. O guerrier non vaincu, le plus fort des forts, ces tourments si affreux, si cruels, te redoutent et te cèdent la victoire. » Et Prudence s'écrie : « Toi seul, tu remportes la même victoire dans une double bataille, et tu as réuni deux couronnes (667). »

VOLEUR SAUVÉ (Le). *Voy.* Notre-Dame, § 2.

VORAGINE (Jacques de). *Voy.* Légende Dorée (La).



WACE. — Un article a été consacré à Wace par les membres de l'Institut, continuateurs des Bénédictins, dans le tome XIIIe de l'*Histoire littéraire de la France* (p. 518-530). On y remarque que Galland, abusé par les variations d'orthographe du nom de Wace (Huau, Guace, Wistau, etc.), a cru à deux auteurs différents, Eustace et Gasse (*Acad. des bell. lett.*, t. II, p. 730); on y surnomme Wace *Robert;* on lui attribue le *roman de Brut*, le *roman de Rou*, et une pièce de vers sur l'établissement de la fête de la Conception; quant aux ouvrages supposés à tort de lui, il est cité le *roman du Chevalier au Lion* appartenant à Chrétien de Troyes.

Dans le tome XVIIe du même recueil, p. 615-635, M. Amaury Duval remarque que le poëte désigné par Claude Fauchet, sous le nom d'Eustache, n'est autre que Wace (Eustau, Wistau, modifications françaises de Wace). Le surnom de Robert lui est donné par Huet, pour avoir vu probablement dans les manuscrits un R avant son nom; Ducange y avait trouvé un M et le surnommait Matthieu : l'abbé de la Rue a prouvé, par la publication d'une charte, que le surnom de Wace n'était ni Robert, ni Matthieu, mais Richard.

Son roman de *Brut* ou d'Artus de Bretagne n'est qu'une imitation d'un poëme antérieur écrit en bas-breton et perdu. Le roman de *Rou* reproduit les historiens Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumiége. La *Chronique ascendante des ducs de Normandie*, écrite en vers alexandrins, et publiée dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* (IIe partie, p. 442), a la prétention d'offrir l'histoire de Normandie, en rétrogradant, c'est-à-dire en remontant graduellement du règne de Henri II, roi d'Angleterre, à Rollon, premier duc de Normandie. Il existe encore de lui, sous le titre de *Femina* (la Femme), un traité en vers sur l'art de parler élégamment, qui semble destiné aux mères de familles.

Deux poëmes religieux de Wace ont enfin survécu au moyen-âge : 1° L'*Etablissement de la fête de la Conception;* 2° *La Vie de saint Nicolas.*

M. Paulin Paris, rencontrant, dans les *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi* (Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8, t. VII, 1848, p. 204-205) le *Poëme de saint Nicolas de Wace*, remarque que Huet qui donna, le premier, à Wace le prénom chimérique de *Robert*, que l'abbé Lebeuf qui attribue à *Robert* Wace la *Vie de saint Georges*, et enfin que l'abbé de la Rue qui a attribué à une fa-

(667) Une composition dramatique intitulée : *El triumfante martirio de S. Vicente*, par Ricardo de Turia, fait partie d'un volume rare publié à Valence en 1616 : *Norte de la Poesia espanola ilustrado del sol de doze comedias.*

mille *Banoise* de Caen, ou *Tion Banoiset* le prénom de Robert, n'ont commis ces erreurs que pour avoir mal lu le passage suivant de la fin du saint Nicolas :

Qui fait le livre? Mestre Guace,
Qu'il ad de seint Nicholas feit
De latin en romans estreit
A l'œs de Robert le fi et Tiont
Qui seint Nicholas mult amont.

C'est-à-dire :

« ... Quel est l'auteur? maître Wace. C'est lui qui a extrait du latin, (et traduit) en roman les gestes de saint Nicolas ; il le fit pour plaire à Robert et à Tiont qui aiment bien saint Nicolas... »

WALBURGE (Sainte). Les Bollandistes ont édité une hymne entière de sainte Walburge, vierge et abbesse d'Heidenheim à Eystadt (Eysert ou Aichstadt), en Bavière, qui vécut au VIIIᵉ siècle; ils ont donné une Vie de la même sainte écrite en vers latins par le poëte Médibard. (*Act. SS.* Februarii... Anvers, 1657, in-fol., t. III, p. 511 572).

On trouve aussi dans ce précieux recueil cinq autres Vies de sainte Walburge. Consulter aussi Raderus, *Bavaria sacra*, t. III, p. 4, et Gretser, *De sanctis Eystettensibus*.

WANDRILLE ET WULFRAM. (Saints). Les Bénédictins datent d'avant 1053 les cantiques sur *Saint Wulfram et saint Wandrille* de Thibaut de Vernon. (*Hist. litter. de la France*, t. VII, p. 48.) Ils sont aussi mentionnés sous la date du XIᵉ siècle, par M. Benoiston de Chateauneuf dans son Essai sur la poésie et les poëtes français aux XIIᵉ, XIIIᵉ et XIVᵉ siècles. (Paris, 1815, in-8°, broch. de 144 pages.)

WILGEFORTE (Sainte). — La légende rapporte que cette sainte née en Angleterre, était d'une beauté très-remarquable ; jalouse de vivre dans la virginité et désirant se soustraire aux importunités de ses parents qui la pressaient de se choisir un époux, elle implora le ciel pour perdre ces charmes qui lui attiraient, malgré elle, de dangereux adorateurs. Sa prière fut exaucée, et soudain son menton fut couvert d'une barbe épaisse. A l'aspect de cet ornement extraordinaire chacun s'éloigne d'elle avec effroi ; la mère méconnaît sa fille, la sœur sa sœur, le père lui-même refuse de croire que ce soit elle ; la sainte se réjouit de voir éloignés d'elle ceux qui l'aimaient d'une passion profane. Le P. Sautel, dans son *Annus sacer* (Lyon, 1679, in-12), a raconté ce miracle en vers latins très-élégants; nous les transcrivons ici.

S. Vuilgefortes virgo, barbæ repente nascentis miraculo castitatem tuetur.

Virgineo metuens formosa puella pudori
(Nam nitet eximio pulcher in ore decor),
Quotquot empyreo superos agnorat Olympo
His rogat, aut paribus supplice voce sonis.
O Superi, quibus est curæ virtutis honestas,
Quosque pius tangit virginitatis amor;
Vos precor ut nostro species abscedat ab ore
Quæ solet infestos sollicitare procos.
Non ego deformis vitulæ cutis abnuo rugas;
Nec quæ gibboso tubere terga tument:
Nullum ego, cœlicolæ, quodcunque est respuo monstrum,
Dum meus egregio cedat ab ore nitor.
Audivere preces superi, namque insita mento
Hirsutis cœpit crescere barba pilis.
Spectantum insolitus præcordia pertulit horror
Seque fugit comitem jungere viro comes,
Abdicat et mater sobolem, soror ipsa sororem;
Nec proprio nota est hispida nata patri.
At virgo lætatur ovans dum turba procerum
Excedit, optatis non fruitura suis.
Namque vero ut proprior facta est barbata virago
Cœpit ab impuro tutior esse viro.

Y

YBERGE (Sainte). — Les traditions populaires relatives à sainte Hiberge (Yberge Hisberges, Sitisberges, d'Artois, de Picardie) ont été discutées par les Bollandistes, d'après Mallebranche et la Saussaye; ils concluent qu'elles sont suspectes. Etait-elle fille de Pepin, sœur de Charlemagne? Son véritable nom n'était-il pas plutôt Gisla? Ces vagues souvenirs appartiennent à la renommée de Charlemagne. (*Act. SS.* Maii, coll. a God. Hensch. et Dan. Papeb. e soc. Jesu... Anvers, 1685, in-fol., die vigesima prima Maii, t. V, p. 44 46.)

SUPPLÉMENT

AU

DICTIONNAIRE DES LEGENDES

DU CHRISTIANISME.

Le champ des Légendes du christianisme est d'une étendue telle, que le Dictionnaire *que nous venons d'offrir au public n'en renferme nécessairement qu'une faible partie. Nous ne pouvons avoir la prétention de compléter une œuvre aussi vaste, mais nous espérons qu'on nous permettra de faire un choix dans des matériaux accumulés ; nous placerons ici quelques détails qu'il est bon d'ajouter à ceux que notre* Dictionnaire *renferme, au sujet de certains saints ; nous y joignons quelques légendes qui sont dignes d'attention, ou que les continuateurs de Jacques de Voragine ont ajoutées à ce grand ouvrage, que le moyen âge ne se lassa jamais de relire.* G. B

A

ADELPHE (SAINT).—La légende de saint Adelphe fait partie de celles qui sont ajoutées, dans quelques anciennes éditions, à l'œuvre de Jacques de Voragine ; elle se retrouve à la page 883 de l'édition donnée par le docteur Graësse.

« Le bienheureux Adelphe, évêque de Metz, fut le sixième successeur du bienheureux Clément, qui le premier avait reçu de saint Pierre le gouvernement de ce siége. Son père, nommé Félix, était originaire d'Aquitaine; sa mère, Béatrix, appartenait à une famille noble de la Bourgogne. L'ange de Dieu lui apparut pendant son sommeil, et lui annonça qu'elle devait enfanter un fils, et il lui révéla quels seraient ses mérites et sa gloire. Le bienheureux Adelphe fut nourri dans la discipline de l'Eglise, et il fit de tels progrès, qu'il ne le cédait à personne. Le bienheureux Rufus, évêque de Metz, le dirigea dans la pratique des bonnes mœurs et l'accomplissement des bonnes œuvres; et quand il mourut dans la vingt-huitième année de son épiscopat, saint Adelphe fut élu évêque par le vote unanime du clergé et du peuple, et, malgré sa résistance, il fut choisi pour pasteur de l'église de Metz. Nulle langue ne saurait dire combien il fut libéral en ses aumônes, appliqué aux veilles et à l'oraison, assidu à jeûner. Après avoir gouverné durant dix-sept ans ce siége en toute sainteté, il quitta ce monde pour aller dans le royaume céleste. Il fut enseveli auprès du bienheureux Rufus dans l'église de Saint-Félix, martyr, et des miracles prouvent en quel mérite ce saint était auprès de Dieu. Après que bien des années se furent écoulées, l'an de l'incarnation du Seigneur DCCCXL, sous le règne de l'empereur Louis, et lorsque le vénérable Drogon était évêque de Metz, à la demande de Lanfranc, son coadjuteur et de toute la congrégation du monastère qu'on appelle *Novum-Wilere*, le clergé et le peuple de l'Alsace le réclamant aussi avec grande dévotion, le vénérable corps de saint Adelphe fut transporté dans ce monastère, qui est soumis à l'église de Metz. Lorsque le corps saint fut levé du tombeau, une odeur d'une suavité immense se répandit sur les assistants, et cette odeur ne s'éloigna pas des narines de toutes les personnes présentes jusqu'à ce que le corps fût parvenu au lieu de sa destination. Une forêt des Vosges, voisine du chemin que l'on suivait, s'inclina, en signe d'hommage, pour saluer le corps du saint. Le peuple accourait en foule des campagnes et des villages pour honorer les restes de l'homme de Dieu; et il advint qu'un homme qui travaillait dans les champs ne voulut pas se joindre aux autres; il prononça même des injures, disant que ce n'était point en vérité le saint de Dieu, mais qu'on portait un cercueil sans corps, afin de ramasser de l'argent. Aussitôt que ces blasphèmes furent sortis de sa bouche, il fut saisi d'une fièvre si violente, qu'il fallut que des mains étrangères le rapportassent à son logis. Il reste inconnu pour nous s'il guérit de cette infirmité ou s'il périt dans son infidélité. Un autre homme, qui depuis très-longtemps était frappé d'une grande maladie, s'approcha du cercueil et s'inclina pour le porter, et retrouva aussitôt la santé qu'il avait perdue. Lorsque le corps fut arrivé à l'endroit déjà nommé, il fut reçu par une grande multitude composée du clergé et du peuple, et il fut déposé avec grande solennité dans l'é-

glise de Saint-Jean-Baptiste, et des signes éclatants manifestèrent qu'il règne avec Jésus-Christ. »

AFFRE (Sainte). — C'est encore dans la continuation de la *Légende dorée* que nous emprunterons un court récit consacré à cette martyre. (*Voir* l'édition donnée par Graësse, p. 904.) Les *Actes*, publiés par dom Ruinart, sont plus développés.

« Affre était fille d'Hilarie, dont les parents étaient venus de l'île de Chypre, et comme ils étaient adonnés au culte de Vénus, elle se livra au libertinage ainsi que ses servantes. L'évêque Narcisse, avec le diacre Félix, fuyant la persécution de Dioclétien, entra chez elle sans savoir chez qui il se trouvait. Il fut pris d'abord pour un débauché, et ensuite reconnu pour l'évêque des Chrétiens. Affre se jeta à ses pieds et se convertit aussitôt. Le lendemain matin, on chercha les Chrétiens, mais Affre les cacha sous des linges. Elle conduisit ensuite l'évêque auprès de sa mère Hilarie, qui se prosterna devant lui et se déclara chrétienne. Alors le démon cria qu'on l'expulsait injustement de son habitation, et il refusa de se retirer, à moins qu'on ne lui donnât une autre âme qui fût soumise à son pouvoir. L'évêque lui donna un grand dragon dans les défilés des Alpes, et le démon le tua aussitôt. Narcisse consacra la maison d'Hilarie pour servir d'église, et il ordonna pour évêque d'Augsbourg Denys, oncle d'Affre. Et comme Affre avait renoncé à sa conduite passée, elle fut accusée devant le juge Caius. Et ce juge ayant dit que le Dieu des Chrétiens abhorrait les femmes de mauvaise vie, et que le Christ ne pouvait habiter en elles, Affre répondit que Dieu était venu pour les pécheurs. Elle fut condamnée à être brûlée dans une île du fleuve Lycus; sa mère et ses servantes étant venues pour l'ensevelir, furent prises et brûlées. »

ALBÉRIC (Légende et vision d'). — Cette légende se rattache à la catégorie de celles qui ont pour objet la révélation faite à des mortels, des joies du paradis et des souffrances de l'enfer.

M. Artaud, dans sa *Vie de Dante*, insérée en tête de la traduction du *Paradis*, 1811, p. LXII, fait mention de la vision d'Albéric, dont le P. Constanzi, caché sous le nom d'*Eustazio Dicearcheo*, avait donné un extrait assez détaillé : *Di un antico testo a penna della Divina Comedia, lettera ad Angelio Sidicino*, Roma, 1801, et il signale quelques-uns des points de conformité qu'on remarque entre la légende latine et l'épopée italienne.

Cette vision fut publiée pour la première fois en latin, à Rome, en 1814, par l'abbé Cancellieri, dans un ouvrage érudit et intéressant (667*), *Osservazioni sopra l'originalità della Divina Comedia de Dante*; elle a été insérée par le P. Lombardi dans le dernier tome de sa savante édition de Dante, *Roma*, 1815-1817, 4 vol. in-4°, ainsi que dans les éditions de De Romanis, 1815, 1820 et 1822. Albéric écrivit sa vision lorsqu'il était moine du Mont-Cassin. Il raconte qu'à l'âge de dix ans il resta neuf jours et neuf nuits privé de sentiment et comme mort. Aussitôt qu'il eut perdu connaissance, un oiseau blanc, semblable à une colombe, s'approcha de lui, lui mit son bec dans la bouche et sembla l'enlever dans les airs. Il vit ensuite saint Pierre et deux anges qui l'emportèrent à travers l'espace. Saint Pierre lui dit qu'il verrait d'abord les endroits où les tourments étaient le moins rigoureux. Ils commencèrent à visiter un lieu rempli de charbons ardents et d'une vapeur bouillante : c'est là que les âmes des petits enfants étaient purifiés : ceux âgés d'un an y restaient sept jours, ceux de deux ans quatorze jours, et ainsi de suite dans la proportion. Ils entrèrent ensuite dans une vallée où Albéric vit un grand nombre d'individus plongés dans de la glace, qui les consumait comme du feu : c'étaient les adultères et ceux qui avaient vécu dans l'impureté. Ils approchèrent d'une vallée encore plus terrible, remplie d'arbres dont les branches étaient des pointes aiguës; elles perçaient des femmes dont des serpents venimeux tétaient le sein; c'étaient celles qui avaient refusé d'avoir compassion des orphelins. D'autres femmes qui avaient violé la foi conjugale, étaient suspendues par les cheveux au-dessus de grands feux. Albéric vit une échelle de fer rouge, longue de trois cent soixante coudées; les criminels étaient forcés d'y monter. Les homicides étaient jetés dans un lac de feu rouge comme du sang. La bouche de l'enfer (*os infernalis barathri*), était un gouffre d'où s'exhalait une odeur horrible. Il était gardé par un énorme serpent attaché avec une grosse chaîne. Une multitude d'âmes étaient auprès de la gueule de ce serpent, qui les avalait comme des mouches, et les rejetait ensuite comme des étincelles (668), à chaque aspiration. Judas était du nombre. Les simoniaques, les apostats, les faux témoins et maints criminels de divers genres étaient condamnés à des tourments dont l'énumération serait trop longue. Un fleuve servait de limite à ce triste empire, et un pont se rétrécissant et s'élargissant au besoin, retenait les âmes encore souillées et laissait échapper celles dont l'épreuve était finie.

Saint Pierre montra ensuite à Albéric une vaste plaine qu'on ne pouvait traverser en moins de trois jours et de trois nuits ; elle

(667*) Selon Cancellieri, Dante a pris dans la vision d'Albéric *non pure il modello, ma una gran parte ancora de' materiali per comporre il suo ammirabile poema*. Cette assertion a été vivement combattue par quelques littérateurs italiens. *Voy.* Colomb de Batines, *Bibliografia dantesca*, Prato, 1845, p. 466.

(668) Juxta quem infernum vermis erat infinitæ magnitudinis, ligatus maxima catena, cujus catenæ alterum caput in inferno ligatum esse videbatur; ante os ipsius vermis animarum stabat multitudo, quas omnes quasi muscas simul absorbebat, ita ut cum flatum traheret, omnes simul deglutiret, cum flatum emitteret, omnes in favillarum modum rejiceret exustas.

était couverte de ronces et d'épines qui déchiraient les âmes qui y cheminaient, et que poursuivait un démon monté sur un dragon et armé d'une fourche entourée de vipères. Elles arrivaient ensuite dans un endroit délicieux où leurs blessures étaient aussitôt guéries. Albéric visita la demeure des bienheureux; il trouva une quantité de martyrs et de religieux. Il assista au jugement d'un pécheur par le Tout-Puissant, il vit une page de crimes effacée du livre de la justice par une seule larme de repentir qu'avait recueillie l'ange de la miséricorde. Ses guides le conduisirent dans sept cieux différents, et, arrivé au dernier, ils lui permirent de regarder au-dessus d'une muraille qui servit de terme à ses pérégrinations, mais ils lui interdirent de raconter ce qu'il avait vu. Ils le ramenèrent ensuite sur la terre, et il se réveilla, étourdi et frappé au point que, pendant plusieurs jours, sa mère ne put se faire reconnaître de lui. Plus tard il se fit moine.

On ne peut douter que Dante n'ait eu connaissance de la vision d'Albéric, mais il est juste d'observer que bien des détails qui se rencontrent chez l'auteur latin et chez le poëte italien appartiennent à des visions antérieures. (*Voir* d'ailleurs, au sujet d'Albéric, Ozanam, ***Dante et la philosophie catholique***, 1840, p. 330. Wright, ***Saint Patrick's Purgatory***, p. 118. Labitte, ***la Divine comédie avant Dante.*** (***Revue des Deux-Mondes***, 1er septembre 1842, p. 728.)

ALEXIS. — Nous ajouterons à ce que notre Dictionnaire, col. 27 a déjà dit à l'égard de ce saint célèbre, que sa vie suivie d'un cantique, est fort répandue par le colportage dans les campagnes. (*Voir* Jannet, ***Essai sur les livres populaires***, 1848, p. 93.)

Une Vie de saint Alexis, en 145 strophes, a été publiée dans l'*Altdeutsche Blatter*, t. II, p. 273, d'après un manuscrit du XIIIe siècle. M. E. du Méril la dit fort curieuse. (***Poésies populaires latines avant le*** XIIe ***siècle***, p. 152.)

'histoire de saint Alexis a fourni matière aux compositions dramatiques justement oubliées de Desfontaines, 1644, et de C. de Lignières (*Alexius, tragœdia*, Paris, 1665). Nous avons vu, à la bibliothèque publique de Bordeaux, un gros volume in-folio, manuscrit, ***Le charmant Alexis***, tragédie par Louis de Massip, et nous avons rencontré en langue portugaise un ***Auto de santo Aleixo***, Evora, 1749, in-4°.

AMARO (Saint). — M. Ferdinand Denis (***le Monde enchanté***, 1843, cite cette légende fort populaire en Espagne : elle raconte les voyages du saint au paradis terrestre; il passe sur des mers congelées, d'une immense étendue, il reçoit de toutes parts des avertissements mystérieux; il arrive enfin devant un palais splendide qui se trouve à l'entrée du paradis. Là s'achève son voyage et il ne peut pénétrer dans le jardin des délices éternelles.

ANNE (Sainte). — Des traditions populaires et fabuleuses ont étrangement défiguré la vie de la mère de la sainte Vierge.

M. Leroux de Lincy, dans son ***Livre des Légendes*** (***Introduction***, Paris, Silvestre, 1836, in-8°, p. 24), analyse une singulière légende relative à sainte Anne; nous ne pouvons mieux faire que d'en offrir le récit d'après ce savant; elle se trouve dans une bible en vers, du XIIIe siècle. Le trouvère débute par faire un appel à l'attention des lecteurs :

« Si on volez que je vos die
De Dieu et de sainte Marie
Or faites pais, si m'escotés,
Comment nostre Sires nasqui
Et qui sa mère engenui (***engendra***)
Ainsi comme sainte Anne fut née
Qui ainc ne fut d'omme engenrée
Mais par le terdre d'un couteil
(***le nettoyement, le frottement d'un couteau***)
En la cuisse saint Fanouel.
Là fut sainte Anne engenuie
Qui fu mère sainte Marie.

Puis il continue :

« Mille ans après la désobéissance du premier homme, Dieu transporta l'arbre de vie dans le jardin de saint Abraham; un ange vint prévenir le patriarche que sur cet arbre le Fils de Dieu serait crucifié ; que la fleur de cet arbre donnerait le jour à un chevalier qui mettrait au monde, sans le concours d'une femme, la mère d'une vierge que Dieu choisirait pour mère. » Malgré la difficulté qu'il y avait à rendre clairement ces détails, le poëte s'en tire très-bien :

« Ami, dit l'ange, entends-moi, l'arbre que tu as ici planté est celui où Dieu sera crucifié, où son cœur sera percé, et où coulera tout son sang : de la fleur naîtra la mère d'une vierge dont Dieu fera sa servante. Elle sera la mère de Notre-Seigneur, le Roi du ciel, le Créateur (669). »

Le grand prodige arriva tel qu'il était annoncé. Abraham avait une fille qui respira les parfums de l'arbre et qui devint enceinte; pour prouver son innocence devant les Juifs qui l'accusaient, elle consentit à entrer dans le feu en chemise ; les flammes, respectant la jeune fille, se changèrent en fleurs.

« Il n'y eut pas un seul tison, pas un charbon qui ne devînt une rose, une fleur de lis ou d'églantier (670). »

(669) Amis, dist il, entens à mi;
Tu as un arbre planté ci
Où Diex sera crucefiés
Ses cuers perciés et attachiés;
Et si sera covers de sanc
Et colera aval son flanc,
Et de ceste flor naistra
Uns chevaliers qui portera
La mère a icele pucele
Dont Damel Dieu fera s'ancele·
Mère sera nostre Signor
Le roi del ciel le creator.

(670) Onques n'i ot un sol tison
Qui fust esprins de vif charbon
Qui ne fust rose de rosier
Ou flors de lys ou d'aiglentier.

Un tel miracle, on le pense bien, rétablit l'honneur de la jeune fille. Elle donna le jour à un enfant qui devint chevalier, puis roi, puis empereur et possesseur, sans qu'il connût toutes les propriétés de l'*arbre de vie*. Il fallait pourtant qu'il soupçonnât quelque vertu à cet arbre, car pour guérir des malades, il en coupa un fruit qu'il divisa en différentes parties, et il essuya ensuite sur sa cuisse le couteau dont il s'était servi. O prodige ! le suc générateur de l'arbre s'introduisit dans la cuisse. Elle enfla et produisit la plus gentille damoiselle qu'on eût vue : ce fut sainte Anne, que Dieu aima tant (671).

La cuisse de l'empereur Fanouel (c'est le nom qu'il a dans ce poëme) grossissait chaque jour outre mesure ; en vain consultait-il les médecins les plus célèbres et les clercs les plus lettrés; nul ne pouvait trouver remède à son mal (672).

Il lui fallut attendre neuf mois avant d'être délivré ; alors sa cuisse s'ouvrit et il en sortit une charmante petite fille ; Fanouel, honteux de cette étrange paternité, appela aussitôt auprès de lui un chevalier de confiance et lui ordonna de porter l'enfant au milieu des bois et de la tuer sans miséricorde. Le chevalier obéit, mais au moment où il allait frapper la victime, une colombe descendit du ciel et lui dit :

« Chevalier frère, ne frappe pas cette enfant; d'elle naîtra une vierge que Dieu choisira pour mère. »

Le chevalier écoute avec soumission l'ordre divin ; il dépose la jeune fille dans un nid de cygnes qu'il aperçoit près de là.

Puis Dieu prit soin de l'enfant; un cerf lui apporta sa nourriture, il était beau et avait des bois superbes qui produisaient des fleurs de toutes les sortes. Chaque jour, quand la jeune fille criait, le cerf, en lui offrant des fleurs, parvenait à l'apaiser si bien qu'elle s'endormait.

Ainsi élevée, l'enfant grandit vite ; à l'âge de dix ans, c'était déjà une fille accomplie.

Un jour que Fanouel chassait, il rencontre le cerf miraculeux, le poursuit, le blesse; le pauvre animal se réfugie auprès de la jeune fille qui reconnaît son père et demande grâce pour le cerf.

Fanouel demande doucement à l'enfant : « Belle, qui es-tu? — Sire, je suis la fille que tu portas dans ta cuisse; le chevalier auquel tu commandas de me tuer, me laissa ici. »

Le roi, très-étonné, emmène sa fille et la marie à Joachim, un des chevaliers de sa cour; de cette union naquit la vierge Marie.

Nous avons sous les yeux un volume intitulé : « *La vie et miracles de sainte Anne*, par S. de la Court, Bordeaux 1690, vie remplie de récits fabuleux; nous en reproduirons ici un seul chapitre :

Comment sainte Anne fut tentée plusieurs fois dans le désert par le démon.

« Comme elle était obligée d'aller chercher de l'eau fort loin et que, pour se mortifier davantage, elle ne buvait que dans une soif extrême, un jour qu'elle fut à la fontaine pour étancher la soif qui la dévorait, le diable en ferma l'ouverture avec une grosse pierre qui empêcha notre sainte de puiser. Les prières étaient son refuge ordinaire, si bien que, s'étant adressée à Dieu pour avoir du secours dans une nécessité aussi pressante que l'était celle-là, la même pierre que le diable avait jetée à l'entrée de la fontaine, se creusa, et il en sortit en même temps une source d'eau aussi claire que du cristal ; le diable, enragé de ce qu'il n'avait pu tenter notre sainte, qu'il espérait le devoir prier de lui laisser prendre de l'eau de la fontaine qu'il avait fermée, jeta une seconde pierre dans l'eau que Dieu avait envoyée à sainte Anne, qui la rendit si amère et si sale qu'elle fit de l'horreur à notre sainte ; cependant, comme la soif la tourmentait de plus en plus, elle fut contrainte d'en boire et aussitôt elle tomba pâmée. Un ange descendit du ciel qui la releva incontinent, lui apporta à boire et étancha enfin sa soif.

« Aussitôt que notre sainte fut dans sa caverne, elle se coucha par terre pour se délasser des fatigues du chemin. Elle n'y fut pas plutôt que le diable, enragé de la faveur qu'elle venait de recevoir, la porta à Jérusalem et la laissa sur le haut d'une maison. Quand elle fut éveillée, entendant crier une profusion de monde qui la regardait, elle fut saisie d'une surprise qui ne peut s'imaginer; chacun cherchait des moyens, mais inutilement, pour la retirer d'un endroit d'où elle ne pouvait descendre sans un grand péril ; cependant notre sainte qui vit bien que le démon l'avait mise là pour se venger du miracle de la pierre, leva les yeux au ciel et pria le Seigneur de la délivrer du péril où elle était, et aussitôt un ange l'emporta à la vue de tout le monde et la rapporta dans l'endroit où le diable l'avait prise. »

M. Nisard (***Histoire de la Littérature populaire***, t. II, p. 66) donne des extraits d'une *Vie de sainte Anne, mère de la sainte Vierge*, Epinal, 68 p. in-12; M. Jannet en parle aussi, p. 74 de son ***Essai sur les livres populaires***, 1848. Ce livret raconte qu'Eméran-tiane, mère de sainte Anne, avait plus de soixante ans lorsqu'elle mit au monde sa fille. A la naissance de l'enfant, on trouva sur sa poitrine quatre lettres d'or qui formaient le nom d'Anne. Un aveugle recouvra

(671) Quant il vit le coutel moillié
De son bon fruit qu'il ot taillé
A sa cuisse le ressua
Que la cuisse s'en enpraingna,
D'une mult gent damoiselle
C'onques nus hom ne vit plus bele ·
Ce fut sainte Anne dont je chant
Que Damel Diex parama tant.

(672) Ainc n'i vint mires tant senés
Fisiciens, ne clers létrés,
Qui seust dire la dolor
De la cuisse l'empereor

la vue pour jouir de ce spectacle. Un des évangiles apocryphes (*Histoire de la Nativité de Marie*) donne des détails assez étendus au sujet de sainte Anne.

Nous n'entreprendrons pas la liste assez longue des écrits relatifs à sainte Anne; nous mentionnerons seulement comme difficiles à rencontrer : *Legenda de sancta Anna*, Strasbourg, 1501, in-4°. Cet écrit fut si bien accueilli du public qu'il s'en fit en quelques années six éditions nouvelles à Leipzig et à Cologne. Il existe aussi la *Vida de sancta Anna*, par D. de Robles, Burgos, 1567, in-4°, et *An abridymout of the prerogatives of saint Ann*. London, 1688, in-8°.

ANTECHRIST. Ce personnage mystérieux ne saurait être oublié dans le répertoire des légendes. Des traditions rabbiniques, puisées à des sources fort anciennes, font mention de l'Antechrist; elles lui donnent pour parents des hommes souillés de crimes et de vices monstrueux.

Raban Maur et d'autres écrivains racontent les miracles qu'il opérera; il guérira les lépreux et les paralytiques, il marchera sur les eaux, il transportera les montagnes, il commandera les éléments, il soulèvera des tempêtes qu'il apaisera soudainement, il fera fleurir subitement des arbres et les desséchera, il ressuscitera des morts. Entouré de magiciens et d'enchanteurs, il s'établira à Jérusalem, faisant périr dans d'atroces supplices les chrétiens qui refuseront de lui obéir. Il relèvera le temple de Salomon et les rois de la terre viendront lui rendre hommage. Quelques écrivains ont avancé qu'il serait tué par saint Michel, d'autres croient que le Sauveur le fera périr par le souffle de ses lèvres, et qu'il sera mis à mort sur l'ordre que Dieu en donnera.

M. Alfred Maury mentionne un livret imprimé à Paris en 1623, où se trouve une attestation de la nativité de l'Antechrist par des chevaliers de saint Jean en l'île de Malte, suivie de la relation des signes épouvantables apparus en l'air lors de sa naissance; on y a joint une gravure curieuse qui représente toute l'histoire du monstre depuis sa naissance à Babylone jusqu'à sa mort. Voici le début de cette attestation :

« Nous, frères de l'ordre de Sainct-Jehan de Hiérusalem, en l'île de Malte, signifions avoir resçu lettres de nos espies qui, pour notre service, sont ordinairement en la contrée de Babylone possédée par le grand Turc, par laquelle lettre ils nous advertissent qu'en l'année de N. S. 1623, le jour de may, est né un enfant en la ville de Bourydot, autrement appelée Calka, proche de Babylone, duquel enfant la mère est fort vieille et de race inconnue, nommée Fort-Juda; du père l'on n'a nulle cognoissance; l'enfant est de vue brune, la face et les yeux fort agréables, ayant les dents aigues en façon d'un chat; les oreilles larges, la stature aucunement plus grande que les autres enfants, lequel incontinent après sa nativité, chemina et parla parfaitement bien; sa parole estoit entendue d'un chacun, admonestant le peuple et disant qu'il est le vray Messie et Fils de Dieu, en qui l'on doit croire; et ont juré et protesté nosdits espies l'avoir vu, disant davantage, qu'en la nativité dudit enfant, il apparut au ciel des signes merveilleux, car estant né en plein midi, le soleil perdit sa clarté et le soleil fut obscurci quelque temps. »

Vient ensuite un récit des prodiges opérés par l'Antechrist; on remarque parmi eux l'apparition de serpents volants et une pluie de pierres précieuses.

Toutes les questions relatives à l'Antechrist ont été longuement exposées par le P. Malvenda dans deux volumes in-folio publiés à Lyon en 1647 : *De Antichristo libri* XII.

Nous n'avons rien à ajouter à cet ample travail si ce n'est quelques notions bibliographiques.

Les principaux auteurs qui ont écrit à ce sujet sont : S. Hippolythe. *Oratio de consummatione mundi et de Antichristo*, Paris 1557.

Rabanus Maurus, *De ortu, vita et moribus Antichristi*, dans ses *Opera*, t. VI, p. 178.

J. Ferrier, *De l'Antechrist et de ses marques*, Paris, 1645, in-4°.

Fr. Lucas Fernandez de Ayala, *Historia de la perversa vida y horrenda muerte del Antechristo*, Madrid, 1649, in-4°.

En fait d'ouvrages qui représentent naïvement les croyances du temps, il faut citer :

Vie du mauvais Antechrist selon les opinions des saints docteurs, en latin et en vers français, in-fol. sans lieu ni date. Le *Manuel du libraire* signale un exemplaire de cet ouvrage composé de 14 feuillets, et qui est devenu très-rare..

C'est à peu de chose près la même production qu'un volume petit in-4° de 23 feuillets, imprimés à deux colonnes, offrant à côté du texte latin une traduction en vers français de huit syllabes et intitulé : *Ymag. Figura. seu repræsentatio Antichristi pessimi. Apoc.* XIII. Il y a une figure en bois sur chaque feuillet et la marque de Michel Lenoir, imprimeur parisien.

Vie du très-inique et pervers Antechrist et de ses horribles et hideux traffiques, lesquels il accomplira. Anvers, Cornille de Cimetière, 1560, in-8°, opuscule de 16 feuillets devenu introuvable.

Il faut consulter aussi :

Dialogus de nativitate et moribus Antichristi, Deventriæ, 1491, in-4°.— *El libro del Antichristo compuesto per Martin Martinez Dampiis*, Saragoza, 1496, in-folio, volume devenu d'une excessive rareté.— *De turpissima conceptione, nativitate et aliis præsagiis diabolicis illius turpissimi hominis Antichristi*, in-4°. (Paris, Michel Lenoir, vers 1500.) C'est un recueil de gravures sur bois, accompagnées de vers français qui les expliquent. Ce volume est devenu excessivement rare. — *La Vie de Antechrist, bien utile et contemplative à voir et à lire*, pièce en vers qui se trouve à la suite d'*Heures*, imprimées à Paris en 1515; elle occupe quatre feuillets in-4°,

et quinze figures sur bois l'accompagnent (673).

Vaso di verità dove si tratta dell' origine, nascita, vita, opere e morte dell' Antichristo, del P. Alessio Porri, Venetia, 1597, in-4°. — *Vrai discours sur le règne de l'Antechrist*, Paris, 1579, in-8°. — *La venue de l'Antechrist, comment et en quel temps il viendra*, Paris, 1602. — *Advertissement à tous Chrétiens sur le grand et espouvantable advènement de l'Antechrist et fin du monde*, Paris, 1618, petit in-8°. — *La naissance de l'Antechrist en Babylone, envoyée par l'ambassadeur de France en Turquie*, 1623. — *Histoire de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois filles possédées en pays de Flandre, où il est aussi traité de l'Antechrist et de la fin du monde*, par Le Normand de Chiremont, Paris, 1623, 2 vol. in-8°. — Malvenda (*Thoms*) *de Antichristo, libri* XII, *a quibus Antichristi præcursores, adventus, ortus, signa, regnum, bella et monarchia enarrantur*, Lugduni, 1647, 2 vol. in-folio. — *Traité de l'Antechrist, où sont réfutées quelques erreurs qui ont paru depuis peu touchant ce sujet*, par Poirier, Paris, 1655, in-12. — Un traité *De statu et adventu et vita Antichristi* se trouve parmi les *Opuscula inedita sancti Thomæ Aquinatis*, Romæ, 1840. 2 vol. in-8°.—Dans le tome V des *Critici sacri*, 1697, *in-folio*, on remarque une dissertation de Grotius sur l'Antechrist; il croit que c'est Caligula. Un autre hollandais, C. Uytughius, a voulu prouver qu'il s'agissait de Mahomet; sa dissertation : *Antichristus Mahometus*, Amstelodami, 1665, ne se rencontre pas facilement en France.

Divers érudits modernes se sont occupés des légendes relatives à l'Antechrist : nous citerons J. Grimm, dans son introduction au *Vridamck*, p. 71; Corrodi, *Geschichte der chiliasmus*, t. II, p. 400-444, et surtout le savant dom Pitra qui, dans le *Spicilegium Solesmense*, 1852, a publié le poëme de Commodianus : *Carmen apologeticum adversus gentes*, en exposant dans les prolégomènes les traditions juives et chrétiennes relatives à l'Antechrist.

Nous remarquons dans les *Arabian nights*, édition de W. Lane (Londres, 1841, t. III, p. 88), quelques détails sur les idées des Musulmans au sujet de l'Antechrist : il parcourera la terre monté sur un âne et suivi de 40,000 Juifs; il séjournera quarante jours; le premier sera égal à un an, le second à un mois, le troisième à une semaine, les autres seront de la durée ordinaire; il dévastera la terre entière, excepté la Mecque et Médine qui seront défendues par les anges; il sera enfin tué par Jésus.

Un ouvrage érudit, mais mêlé d'idées singulières, *Nimrod, a discourse on certains passages of history and fable*, Londres, 1828, 4 vol. in-8°, expose de son côté, t. III, p. 381, quelques idées étranges des anciens Juifs et des Orientaux à l'égard de l'Antechrist.

Nous ne devons point oublier le *Liber de Antichristo* (en allemand). Cet ouvrage, qui date des origines de l'imprimerie, appartient à la classe des livres xylographiques, c'est-à-dire de ceux dont le texte est gravé sur bois aussi bien que les figures. C'est un in-folio composé de 27 feuillets; il est très-rare et du plus grand prix. Dibdin, dans son somptueux ouvrage : *Bibliotheca Spenseriana*, t. I, a reproduit trois de ces gravures; Heinecken (*Idée générale d'une collection d'estampes*, p. 384-393) et M. Falckenstein, ont parlé avec détail de cet ouvrage (*Geschichte der Buchdruckerkunst*, Leipzig, 1840, in-4°, p. 24-27). Voir aussi le *Manuel du libraire*, t. I, p. 117, et une notice de M. Massmann, dans le *Serapeum*, t. II, p. 305, journal consacré à la bibliographie et qui se publie à Leipzig.

On doit placer aussi dans la catégorie des ouvrages précieux, à cause de leur grande rareté, le *Traicté de l'advènement de Antechrist*, Paris, Antoine Vérard, 1492, in-folio. Ce *Traicté* forme la troisième partie d'un volume publié par ce célèbre libraire, et réimprimé en 1496, sous le titre de l'*Art de bien vivre et de bien mourir*.

Nous ne connaissons que de titre un ouvrage publié aux Etats-Unis : *Dissertation on the prophecies relating to Antichrist* : Charlestown, 1811, in-8°.

L'Antechrist a figuré dans quelques compositions dramatiques où l'on ne s'attendait peut-être pas à le rencontrer.

Un jeu pascal, *De la vie et de la mort de l'Antechrist*, antérieur au XIIe siècle, est l'objet de détails circonstanciés dans le *Dictionnaire des mystères*, qui forme le XLIIIe volume de l'*Encyclopédie théologique*. (Voir col. 144 et suiv.)

Il existe une *Farce de l'Antechrist et de trois femmes* (674), et on a publié la *Manifestation de l'Antechrist en la personne de Mazarin*, Paris, 1649, in-4°; ce dernier écrit rentre dans la classe de ces innombrables pamphlets que produisirent les troubles de la Fronde.

APELLE (Saint). — Les légendes relatives à ce solitaire se trouvent dans les *Vies des Pères du désert;* nous n'en citerons qu'une seule :

Il avait été serrurier, et une nuit, tandis qu'il travaillait, le diable se présenta à lui sous la figure d'une femme qui feignait de lui apporter quelque chose à faire. Le saint prit avec la main un fer rouge de son fourneau et le lui jeta à la tête; le fantôme s'enfuit aussitôt avec des hurlements et des cris qui furent entendus de tous les solitaires d'alentour. Dieu voulant récompenser la vertu de son serviteur, permit que depuis il prît avec la main nue le fer rouge au sortir de la fournaise sans en recevoir le moindre mal. (Villefore, *Vies des saints Pères du désert*, 1739, t. I, p. 137.) Ce récit en rappelle un du même

(673) Cette Vie, un peu retouchée et rajeunie, formait, il n'y a pas longtemps, un de ces livrets que le colportage répandait dans les campagnes. M. Ch. Nisard (*Histoire de la littérature populaire*, tom. II, p. 316) en cite quelques passages.

(674) Il est fait mention de cette pièce du XVIe siè-

genre consigné dans la légende de saint Pachon. Le diable, pour le tenter, prit la figure d'une jeune Ethiopienne; le solitaire donna un soufflet au fantôme qui disparut, mais il lui resta dans la main une si horrible puanteur qu'il fut plus de deux ans sans pouvoir la faire passer. Les *Vitæ Patrum* abondent en légendes semblables; ce recueil, où se réunissent les travaux de saint Jérôme, de Rufin et de divers autres écrivains, est du plus haut intérêt; l'ouvrage grec d'Héraclite ou de Palladion, *Paradisus*, servit de base à ces narrations pieuses. (Voir Dom Pitra, *Etudes sur les actes des saints*, p. 72 et suiv.)

APOLLINAIRE (SAINT). La légende de ce martyr, disciple de saint Pierre, a été publiée d'après un fort ancien manuscrit, par W. Lazius, à la suite de son édition de l'*Historia certaminis apostolici* d'Abdias, Paris, 1560, feuillets 143-152; elle est remplie de miracles, et les meilleurs critiques l'ont signalée comme fort suspecte.

ARBOGAST (SAINT). Les continuateurs de Jacques de Voragine ont donné la légende de ce saint prélat : nous la traduisons d'après eux.

« Soit que l'antiquité ait effacé, soit que la rareté des écrits n'ait pas conservé le souvenir de l'origine du très-saint prêtre de Jésus-Christ, Arbogast, on n'a sur sa conduite depuis son enfance jusqu'à ce qu'il fut promu au pontificat que des renseignements incertains ; mais ses mérites, attestés dans son temps par d'éclatants miracles, n'ont point été étouffés sous le silence, et, passant par les oreilles des fidèles, ils ont été versés dans les nôtres. On raconte qu'à l'époque du roi Dagobert, lorsque la sainte Eglise répandait au loin, de tous côtés, le parfum suave des fleurs de la doctrine catholique et que la parole de Dieu suivait son cours prospère, Arbogast se rendant d'Aquitaine à Strasbourg, par l'inspiration divine, s'assit sur la chaire de l'église et, en ayant pris la direction, il la gouverna longtemps avec bonheur. Ce bienheureux prêtre de Jésus-Christ fut si bien lié au roi déjà nommé, par une familiarité amicale, que le monarque se plaisait à le recevoir à la cour et que, goûtant fort ses entretiens, il profitait de ses conseils. Mais tandis que le roi dirigeait sagement ses Etats et l'évêque son diocèse, l'inimitié de l'ennemi du genre humain changea ces circonstances favorables. Un jour les chasseurs du roi poursuivaient, selon l'usage, un sanglier; le fils du roi, et c'était son enfant unique, voulut prendre part à ce divertissement. Tandis que les chasseurs avec les chiens parcouraient le pays et allaient à travers les bois et les rochers, le sanglier fondit soudain sur le prince qui était demeuré seul. Son cheval, saisi d'épouvante, prit la fuite, le jeune homme, s'efforçant en vain de le retenir, tomba de dessus la selle, et ne lâchant point la bride qu'il tenait à la main, il fut misérablement foulé sous les pieds de son coursier. Après l'avoir longtemps cherché, ses serviteurs le trouvèrent ainsi brisé, et le relevant non sans un chagrin extrême, ils le placèrent sur un cheval et le rapportèrent au palais du roi. Quand cette catastrophe fut connue, quelle fut la foule des hommes et des femmes qui s'y rendirent, quels furent les pleurs et les cris qu'on entendit partout, c'est ce que personne ne saurait dire. Le jeune homme placé dans un lit, mourut le lendemain. En cherchant à calmer la douleur du roi, des courtisans lui donnèrent le conseil de faire appeler l'évêque Arbogast. Le roi adopta cette idée avec empressement et fit de suite partir des envoyés, leur recommandant de se rendre auprès de l'évêque en toute diligence. Ils se mettent en route aussitôt, ils accomplissent l'ordre qu'ils ont reçu, ils abordent l'évêque et ils le préviennent, en versant des larmes, du motif qui fait que le roi l'appelle auprès de lui. L'évêque troublé dans toute son âme et gémissant amèrement, ne refusa point de se mettre sur-le-champ en route. Le roi alla au-devant du prélat qu'il attendait avec impatience, et dès qu'il le vit, il l'accueillit avec grand honneur et le conduisit au palais, accompagné d'nne suite nombreuse qui versait des pleurs. Lorsqu'ils voulurent se saluer, l'excès de la douleur fit que leur voix s'arrêta dans leur gosier. Nul ne peut savoir tout ce qui fut répandu de larmes de part et d'autre. Quand la nuit fut venue et que le sommeil se fut appesanti sur tous, l'évêque se mit en oraison. Comment il pria et de quelles expressions il se servit, on l'ignore; ce qu'il obtint, on le sait. La prière terminée il s'approcha du cercueil et ayant éloigné tous ceux qui veillaient, et fléchi les genoux, il se remit à l'assistance de Marie, pour que la Vierge qui avait donné la vie au monde, obtînt de son Fils que la vie fût rendue au jeune prince. Pendant qu'il priait, le prince se leva, et l'évêque ordonna de le dépouiller des vêtements funèbres dans lesquels on l'avait enveloppé et de le vêtir du costume royal. Ceux qui vaquaient à cet office, ne purent retenir l'expression de leur joie, et ils remplirent tout le palais de leurs cris. Réveillés par ce bruit, les gens couraient de çà et de là, demandant la cause de ce tumulte. Le roi, qui, après avoir passé la plus grande partie de la nuit dans l'insomnie, par suite de sa douleur, commençait à prendre un peu de repos, fut effrayé. Il se rendit avec précipitation dans la chambre d'où partait ce bruit. Quelle fut la joie qui inonda son cœur, c'est ce que ses larmes d'allégresse attestèrent lorsqu'il revit vivant celui dont il aurait voulu racheter l'existence au prix de ses propres jours. Toutes les personnes venues pour déplorer la mort du prince, se livrèrent aux transports de la joie. Le

cle, imprimée en 1612, dans le *Dictionnaire des mystères*, col. 1289. « C'est une querelle de halle à propos de poisson marchandé par une bourgeoise. On ne sait à quel propos intervient ici l'Antechrist qui arrive pour culbuter les poissons des deux poissonnières, se faire battre et s'enfuir. » (DE ROURE, *Analecta biblion*, 1836, t. I, p. 325.)

roi tint conseil avec la reine pour récompenser le saint qui leur avait fait obtenir de si grandes grâces. Il offrit à l'évêque de l'or, de l'argent, tout ce qu'il y avait de plus précieux dans les trésors royaux, le suppliant humblement de daigner l'accepter. Le saint les refusant dit : S'il te plaît d'offrir quelque chose à Dieu, en actions de grâce, songe à augmenter le service de Dieu dans l'église de la bienheureuse Mère de Jésus-Christ, dont les mérites ont fait que ton fils t'a été rendu, et accorde, dans un lieu de ton royaume, quelqu'endroit où ce service soit établi; de la sorte, tu feras plus pour assurer ta félicité, celle de tes proches et de tes descendants, que ne le ferait la possession de l'or qui délecte les yeux quand ils le voient et qui afflige le cœur, lorsqu'il est perdu. Le roi embrasse avec joie cette proposition de l'évêque, et il dit : Où pourrons-nous trouver un lieu convenable pour le service de la Mère du Roi céleste auquel toutes choses appartiennent dans le ciel et sur la terre? Tandis qu'il réfléchissait à cela et qu'il parcourait dans sa pensée toute l'Alsace pour trouver un endroit convenable, il lui vint dans la pensée que la ville de Rubiacha, ayant beaucoup de champs, de vignes, de forêts, d'eaux, d'édifices et de population, convenait fort bien pour être offerte en don à la reine céleste. Le roi s'empressa donc de faire, devant l'assemblée des grands, un testament pour que la ville de Rubiacha avec toutes ses dépendances, fût à toujours et par une disposition irrévocable donnée en propriété à la sainte église de Strasbourg consacrée à la Mère de Dieu. L'évêque prit congé du roi en emportant cette donation splendide, et en présence du clergé, des troupes et de toute l'assemblée du peuple, il déposa l'acte sur l'autel consacré en l'honneur de la bienheureuse Marie. Il vécut encore beaucoup d'années, répandant l'éclat de ses vertus qui furent attestées par de nombreux miracles, et il est à propos d'en rapporter ici un pour l'édification des fidèles. On raconte qu'il s'était fait faire sur les bords d'une rivière qui descend des montagnes des Vosges et qui traverse l'Alsace, une petite cabane en bois qui lui servait d'oratoire et qu'il s'y retirait afin de s'appliquer plus tranquillement à l'oraison et de n'être pas distrait de la contemplation divine. Il s'y rendait en traversant la rivière pendant la nuit, et une fois n'ayant pas trouvé de bateau, il passa la rivière à pieds secs, et, ayant terminé ses prières, il revint en marchant également sur l'eau. Il guérit des malades affligés de diverses maladies, il chassa les démons des corps qu'ils possédaient, il rétablit la concorde parmi des ennemis. Quand il vit approcher son dernier jour, il ordonna qu'on prît pour sa sépulture la colline située hors de la ville et sur laquelle est placée l'église de Saint-Michel, imitant ainsi l'exemple de Jésus-Christ qui voulut avoir son sépulcre hors de la ville de Jérusalem. »

B

BARLAAM. — Notre *Dictionnaire* donne tout au long cette légende célèbre, nous n'en reparlons que pour compléter ce qui regarde la bibliographie.

L'excellent *Manuel du libraire* de M. J.-Ch. Brunet renferme des détails fort exacts sur les diverses éditions primitives et sur les traductions en différentes langues de ce roman spirituel jadis si goûté.

Vincent de Beauvais a reproduit ces récits dans son *Speculum historiale*, lib. LXV, c. 1-65, et les auteurs de la *Bibliothèque des romans* ont donné dans leur volumineux recueil, (tom. II de juillet 1775) une analyse des compositions modernes.

Au XIII[e] siècle, Louis de Hohenems mit d'après un texte latin cette légende en vers allemands; quelques passages de son poëme furent insérés dans divers recueils, entre autres dans les *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn, t. III, p. 110 et dans le *Deutsches Museum* de Hagen, t. I, p. 598 ; mais l'ouvrage entier ne vit le jour qu'en 1818; il fut alors publié avec un glossaire par le docteur Koepke, Kœnigsberg, 1818, in-8. Une revue autrichienne , livre d'une haute érudition, les *Wiener Iahrbücher der Literatur* en rendirent compte (t. XI), et en signalèrent quelques défauts. Genthe dans son Recueil de poésies allemandes du moyen âge, a donné (t. I, p. 232-274) un extrait de cette composition. F. Pfeiffer a fait paraître à Leipsig en 1843, in-8° en prose, l'histoire des héros de ce nom.

Il existe dans la littérature populaire de la Suède, un livret intitulé : *Barlaam och Josaphat* et l'Islande présente une *Barlaams-saga.* (*Voy.* Halfdan Einar, *Hist. litt. Islandiæ*, p. 101.) Il y a longtemps que ces récits étaient répandus en Bohême (Prague, 1504, 1512, 1593), et un archidiacre polonais Mathieu Ignace Kulizonsky les mit en vers (Cracovie 1688).

Dunlop dans son *History of fiction*, t. I, p. 83-101, a donné une analyse de l'histoire de Barlaam.

Nous rencontrons dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique*, 1846, quelques pages consacrées à cette production. On y remarque fort bien que le génie allégorique et sententieux de l'Orient et l'esprit du monarchisme asiatique se révèlent dans l'histoire de Barlaam et Josaphat. La donnée primitive a été souvent mise en œuvre. C'est une personne dont on tente vainement de conjurer la destinée, par une éducation toute exceptionnelle, et en plaçant cet individu hors des conditions habituelles de la vie.

Pour qui a lu cette histoire tout entière, il n'y a point de doute que la rédaction grecque n'appartienne à un théologien ; les discussions théologiques qui s'y rencontrent le démontrent à l'évidence : ce théologien devait être un moine, car il vante sans cesse la

vie monastique ; il était postérieur à saint Basile et à saint Grégoire de Nazianze, car il leur fait plus d'un emprunt, surtout à ce dernier. La querelle sur les images, dans toute sa vivacité, au temps de saint Jean de Damas, reparaît aussi dans cette composition. Quant aux paraboles, elles rappellent pour la forme la *Disciplina clericalis*, le *Livre des sept sages* et tant d'autres qui ont précédé ceux des auteurs italiens et français.

Plusieurs écrivains ont fait usage du fond de cette légende, tels que l'auteur des *Gesta romanorum*, c. 74-168 ; Pierre de Natalibus, *Catalogus sanctorum*, l. x, c. 114, etc.

Lopès de Vega a tiré de cette narration le sujet d'une de ses pièces intitulée : *Barlan y Josafa*.

BENEZET (Saint). — La légende attribue à ce saint l'honneur d'avoir édifié à Avignon le pont sur le Rhône. En 1176, à l'âge de douze ans, ému des dangers qu'il avait vu courir aux voyageurs obligés de passer le fleuve, il descendit des montagnes où il gardait les moutons, et vint proposer de bâtir un pont. On le traita de visionnaire, on le repoussa, on le menaça ; rien ne put ébranler sa résolution ; il proposa une épreuve à la vue de tous les habitants ; il plaça sur ses épaules une pierre énorme que trente vigoureux ouvriers tentèrent en vain de soulever. L'admiration succéda au mépris ; le pont fut entrepris aussitôt au milieu d'unanimes applaudissements ; chacun y contribua de son argent ou de son travail. Benezet eut la direction des travaux, il mourut avant d'en avoir vu l'achèvement. (*Voy.* les Actes du saint dans le Recueil des Bollandistes, *ad* 14 *April.*)

BERTIN (Saint).—La légende de cet abbé célèbre ne figure pas dans l'œuvre de Jacques de Voragine, mais nous la rencontrons dans le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, liv. xxiv, ch. 5.

Le bienheureux Bertin laissa son pays de Constance et s'en alla avec deux compagnons, Mérimolien et Oberthunien, auprès de saint Audemer qui gouvernait l'Eglise de Thérouenne ; ils en furent reçus avec grande civilité et, chargés de prêcher la parole de Dieu, ils s'acquittèrent avec beaucoup de zèle de cet office. Et il y avait un homme riche et noble qui n'avait point d'enfant et qui voulait laisser ses biens à l'église, et, d'après le conseil du bienheureux Audemer, il donna ce qu'il possédait à Bertin et à ses compagnons afin qu'ils fondassent un couvent à l'honneur de l'apôtre saint Pierre. Acharius, évêque de Noyon, étant mort, Mérimolien fut choisi pour le remplacer, et Oberthunien fut fait abbé de Saint-Quentin, et saint Bertin demeura au lieu que Dieu lui avait assigné, et il se mit à chercher un endroit convenable pour y faire un couvent. Mais il se souvint de ce que Notre-Seigneur a dit : *Sans moi vous ne pouvez rien faire* (*Joan.* xv, 5), et il remit tout en les mains de Dieu. Et il entra dans une barque sans gouvernail et sans rame, et se mit dans un grand étang qui était près du couvent ; et la barque fut conduite selon la volonté de Dieu, par le ministère d'un ange, et elle fut emportée par le courant jusqu'à ce quelle vint à un endroit convenable où elle s'arrêta. Et alors le bienheureux Bertin commença à chanter ce verset : *C'est mon repos dans les siècles des siècles, j'y habiterai*, etc. (*Psal.* cxxxi, 14), et il connut que cet endroit était celui que Dieu avait choisi et il commença à y édifier un monastère en l'honneur de saint Pierre. Et il y vint de tous côtés des hommes pieux, de sorte qu'une grande foule de saints religieux fut bientôt réunie autour de lui.

Après sa mort, Notre-Seigneur montra par des miracles quels avaient été ses mérites. Trois hommes, la nuit d'un dimanche, étaient entrés dans une barque sur le Rhône, après le couvent de Saint-Maurice dont ils étaient serviteurs, et jetèrent leurs filets pour prendre du poisson. Et ils en prirent en plus grande quantité que cela ne leur était jamais arrivé en une nuit, et ensuite ils se dirigèrent vers le port où ils avaient coutume d'aborder après leur pêche, mais ils ne purent jamais sortir de la barque ; deux d'entre eux perdirent l'usage des pieds et des mains ; et le troisième fut perclus des jambes et il devint sourd. Celui-ci eut l'idée de venir en pèlerinage au tombeau de saint Bertin ; il s'y rendit sur des béquilles et entra dans l'église tandis que les frères récitaient les vigiles de la nuit ; et après qu'il eut imploré le saint avec ferveur, il vit une grande lumière auprès de lui, et il sentit la maladie s'en aller petit à petit, et il recouvra l'ouïe et l'usage de ses jambes et il revint ensuite à pied en sa maison. Un méchant homme feignit d'être moine et il entra trois jours de suite dans l'église de Saint-Bertin comme pour prier, et il regarda attentivement comment les trésors de l'église se fermaient. Il attendit l'heure que les frères fussent allés au réfectoire et que le clerc s'en fût allé, et alors il ouvrit malicieusement les portes et prit les vases d'argent qui étaient sous les lampes, et comme il était sorti et qu'il commençait à courir, il vit, comme lui-même l'a raconté depuis, plusieurs démons épouvantables à l'entrée de la porte. Il rentra alors dans le couvent, tombant et trébuchant contre les murailles ; les frères qui étaient là, le voyant ainsi, n'eurent point de doute qu'il n'eût dérobé le saint trésor et se mirent à crier. Il fut pris et on lui demanda ce qu'il avait fait, et il confessa sa faute, mais les frères eurent pitié de lui et l'envoyèrent au seigneur du lieu, et le firent remettre en liberté. Mais il ne vécut ensuite qu'une semaine seulement.

BIRRINUS (Saint).—Ce saint missionnaire qui convertit les Gérissiens ou Saxons occidentaux et leur roi Cynegisil, a été l'objet de diverses légendes.

M. Edelestand du Méril a publié (*Poésies inédites du moyen âge*, 1854, p. 277) un petit poëme dont la versification est trop recherchée pour qu'il ait été populaire dans le sens le plus étroit du mot. Toutefois il mérite à certains égards de figurer dans

cette classe de compositions; il fait partie d'un manuscrit de la bibliothèque d'Alençon dont l'écriture peut se rapporter au XIe siècle. En voici le début :

« *Agmina sacra poli resonent modulamine dulci*
Et Christo jubilent agmina sacra poli.
Bella cruenta silent, ubi cœlica millia gaudent,
Cuncta ubi pace vigent, bella cruenta silent.
Cor tis amore pio cantemus et ore canoro :
Laudemus Dominum cordis amore pio. »

BRANDAN (SAINT). — La légende de saint Brandan (ou Brendaines), une des plus curieuses de celles du moyen âge, mérite que nous ajoutions quelques détails à ceux qu'on trouve déjà, col. 277.

M. Th. Wright a publié à Londres, en 1844, un livre intéressant intitulé : *Saint Brandon, a medial legend*, in-8°, VIII et 63 pages; il y fait connaître, d'après deux manuscrits du Musée britannique, une double rédaction, en prose et en vers anglo-normands, remontant au règne de Henri I[er], fils de Guillaume le Conquérant (675).

Le sujet principal de la légende consiste en voyages, principalement à une île délicieuse de l'Océan, dans laquelle des navigateurs se promenèrent pendant l'espace de quinze jours sans jamais en trouver la fin. Là toutes les plantes avaient des fleurs, tous les arbres des fruits, toutes les pierres étaient précieuses. Saint Brandan voulut aller chercher lui-même cette terre qu'on croyait le paradis, et il ne put la trouver qu'après sept ans de voyages.

Cette légende exerça une grande influence sur l'esprit des marins portugais et espagnols des XIV[e] et XV[e] siècles; plusieurs cosmographes marquèrent sur leurs cartes l'île merveilleuse. Dans une carte datée de 1367 et qui appartient à la bibliothèque de Parme (676), on a, représenté saint Brandan lui-même se promenant sur la mer, dans le groupe des îles Canaries.

Les géographes du temps ne manquèrent pas de mentionner cette contrée merveilleuse; nous n'en citerons qu'un seul.

Honoré d'Autun dans son *Imago mundi*, s'exprime ainsi :

Est quædam Oceani insula dicta Perdita, amœnitate et fertilitate omnium rerum præ ceteris terris longe præstantissima, hominibus incognita, quæ aliquando casu inventa, postea non est reperta, et ideo dicitur Perdita. Ad hanc fertur Brandanus venisse.

Ce sujet a attiré l'attention des savants modernes; M. d'Avezac a publié un curieux mémoire sur les îles fantastiques de l'Océan au moyen âge, et M. de Humboldt, dans son *Examen critique de l'Histoire de la géographie du nouveau continent*, t. I, p. 169-177, a traité ces questions avec cette érudition éclairée et judicieuse qui caractérise tout ce qui sort de la plume de cet illustre écrivain.

Nous placerons ici le sommaire des chapitres de la légende latine de saint Brandan; on se formera ainsi une idée exacte de cette singulière production :

Quomodo sanctus Brendanus cum fratribus suis terram promissionis petivit.

Quomodo sanctus Brendanus navem intravit.

De quodam oppido quod invenerunt.

De quadam insula ubi multas oves invenerunt.

Quomodo idem vir Dei locutus est ad avem.

De avibus cantantibus.

De quodam viro qui occurrit sancto Brendano.

De quodam pisce.

De sancto unguente ad Dominum.

De calice cum patena invento.

De Juda traditore Domini.

De quodam heremita.

De quadam bestia, quæ ei cibum paravit.

Quomodo invenerunt terram promissionis.

De obitu sancti Brendani.

Reproduisons le chapitre *De pisce :*

« Vir autem sanctus cum suis fratribus navigavit in Oceanum, et ferebatur navis per quadraginta dies. Quadam vero die apparuit illis immense magnitudinis piscis post illos natans, qui jactans de naribus spumas, sulcabat undas velocissimo cursu, ut devoraret illos. Quod cum vidissent fratres, clamaverunt ad Dominum dicentes : Domine, qui finxisti hominem, libera nos famulos tuos. Ad patrem autem clamaverunt : Pater, succurre! Pater, succurre! Sanctus autem Brendanus oravit Dominum, dicens : Libera nos, Domine, servos tuos, ne devoret illos bestia ista. Et confortans fratres ait : Nolite expavescere, modice fidei. Deus qui semper noster defensor est, ipse nos liberabit de ore istius belue, et de omnibus periculis. Appropinquante autem illa, antecedebant eam unde mire magnitudinis, usque ad marginem navis; veniens quoque senex et ante fratres se objiciens manibus extensis in celum, dixit : Domine, libera nos servos tuos sicut liberasti David de manibus Goliæ gigantis et Jonam de potestate ceti magni. Finitis his precibus, ecce ingens belua ab occidente obviam venit alteri bestie, que cum emisisset ignem ex ore suo, iniit bellum contra illam. At senex ait fratribus : Videte, filii, magnalia Redemptoris nostri. Videte obedientiam quam Creatori suo exhibet creatura. Modo exspectate finem rei. Nihil enim ingeret nobis hec pugna mali. Magis glorie Dei reputabitur. Hiis dictis, misera belua que prosequebatur famulos Dei interfecta est, et in tres partes divisa coram illis, et altera reversa est unde venerat, post victo-

(675) M. Francisque Michel, dans son *Rapport au ministre de l'instruction publique*, 1838, in-4°, p. 150, insère un fragment assez long d'une Vie en vers de saint Brandan, d'après un manuscrit du musée britannique.

(676) Cette carte est reproduite en partie dans la belle publication due au zèle de M. le vicomte de Santarem : *Atlas des monuments géographiques du moyen âge*.

riam. Altera die viderunt insulam procul, herbosam nimis et valde speciosam. Appropinquantibus autem illis ipsius insule littori, et de navi exire volentibus, visa est eis pars posterior illius belue que interfecta fuerat. Tunc sanctus Brendanus ait fratribus : Ecce, inquit, que devorare voluit nos. Ipsam devorate et de ejus carnibus saturabimini. Exspectabitis enim longum tempus in hac insula. Levate naviculam altius in terram et querite locum temptorio aptum. Ipse autem Pater predestinavit illis locum ad habitandum.

« Cum autem fecissent fratres secundum preceptum viri Dei, ac misissent omnia utensilia in tentorium, ait ad illos : Accipite stipendia de ista belua, que sufficiant nobis per tres menses. Hac enim nocte erit illud cadaver devoratum a bestiis. Fratres autem asportaverunt carnes quantum eis opus erat secundum preceptum sancti Patris. Perfectis hiis omnibus, fratres dixerunt sancto Patri : Abba, quomodo possumus hic sine aqua vivere? Quibus ille ait : Scio, filioli, et vos voluistis probare an verum dixerim. Fratres vero dixerunt ; Certe, Pater, verum est. Qui ait : Aliud signum vobis dicam. Porcio cujusdam piscis qui ereptus est de sagena piscantium, hac nocte veniet huc, et cras reficiemini vos inde. Sequenti vero die exierunt fratres ad locum, et invenerunt sicut predictum erat a Dei viro, et attulerunt quantum portare porterant. Ait illis venerabilis Pater : Ista diligenter servate et sale condite, erunt enim nobis necessaria. Faciet enim Dominus serenum tempus hodie et cras, et post tertium cras cessabit tempestas maris et fluctuum, et postea proficiscemini de loco isto. Transactis diebus predictis, precepit sanctus Brendanus onerare navem et utres, atque vascula implere ex fonte; herbas vero atque radices ad suum opus colligere, quia sanctus postquam sacerdotii functus est officio, non comedit quidquam in quo spiritus esset vile. Onerata vero navi ex hiis omnibus, extensis velis, profecti sunt contra septentrionalem plagam. Quadam die viderunt insulam longe ab illis. Tunc vir Dei ait fratribus : Videtis insulam illam? Aiunt : Videmus. Ait illis : Tres populi in illa insula sunt, puerorum scilicet, juvenum ac seniorum. Et unus ex fratribus nostris peregrinabitur illic. Fratres vero interrogaverunt eum quisnam esset ex illis. Qui noluit indicare eis. Cum autem perseverarent interrogantes et vidisset tristes, ait ; Iste est frater ille qui permansurus est ibi. Fuit autem frater unus ex illis qui subsecuti sunt sanctum Brendanum de suo monasterio, de quibus ipse predixerat fratribus quando ascenderunt navem in patria sua. Tantum autem appropinquaverunt insule predicte usque dum navis stetisset in littore. Erat autem mira planitie insula illa, in tantum ut videretur illis equalis mari, sine arboribus, sine aliquo quod a vento moveretur. Valde enim erat spaciosa, tamen cooperta floribus albis et purpureis. Ibi tres turme, sicut vir Dei predixerat, erant, nam inter turmam et turmam spatium erat quasi jactus lapidis de funda, et semper ibant huc atque illuc, et una turba cantabat stando in uno loco dicens : *Ibunt sancti de virtute in virtutem, videbitur Deus in Sion.* (*Psal.* LXXXIII, 8.) Et cum una turma prefinisset istum versiculum, turma altera stabat et incipiebat predictum carmen. Et ita faciebant sine cessatione. Erat autem prima turma puerorum in vestibus candidissimis, et secunda turma in hyacintinis et tertia turma in purpureis dalmaticis. Erat autem hora quarta quando tenuerunt portum insule. Cum autem hora sexta venisset, cœperunt turme cantare simul dicentes : *Deus misereatur nostri* (*Psal.* LXVI, 2), usque in finem, et *Deus in adjutorium* (*Psal.* LXIX, 2); et *Credidi propter* (*Psal.* CXV, 10), et orationem : *Videbitur Deus deorum in Sion.* Similiter ad horam nonam alios tres psalmos, et quindecim psalmos graduum cantaverunt sedendo. »

La légende rimée en langue vulgaire débute en ces termes :

« Entendès ci de saint Brandant
Qui fu nés devers occidant,
Qui VII ans erra par les mer,
Por plus douter Diu et amer.
Il fu hom de grant abstinance,
Et ot desous s'obédiance
Près de III mile moignes frères,
Dont il estoit abès et pères.
I. soir avint c'uns siens cousins
(Preudhom vers Diu estoit et fins),
Qui d'une ille estoit revenus,
Vint d'une ille et li dist salus,
Et saint Pols tantost li requist
C'aucun bien de Diu li desit
Et cil prist tantost a plorer
Et s'atiera por Diu ourer.
Quant ouré eut si se leva
Saint Brandant, et puis se baissa
Et dist : Pères, por coi nos fais
Tristes del' plourer que tu fais?
Nos atendiens de ti oïr,
Ce qui nos deust esgoir,
Di nos de Diu aucune rien
Qui as nos ames face bien.
Dont li prist sains Barins à dire
D'une ille, et li dist : Oiies, sire,
Mes filleus qui estoit procurères
Dés povres Diu, abbés et pères
S'en fui je ne sai comment
Por Diu servir tant seulement
Et en une ille s'en ala
Mult lointaine en le mer qui a
L'ille délicieuse a non :
Lonc tam après me conta-on
Que de plusieurs moinnes estoit
Abés, et Dix por li faisoit
Miracles dont m'esmui d'aler
Por ce mon filleul visiter,
Mais il eri Dieu seu fait savoir
Que je le venoie véoir
Le tiers jor me vient al devant
Il et si frère tout naiant
Mult en i eut, si m'onorèrent
Et en lor ille me menèrent,
U parsement demoroient,
Mais tot d'une œvre à Diu servoient

D'erbes, de punes et de nois
Se vivoient là tout le mois.
Après complie s'en alèrent
Cascuns en sen lieu arrivèrent
Tant que i. cor i. sains sona
U mes fillex luès me mena
Duscà le rive de le mer.
Me fist en une nef entrer,
Et me dist : Père, alons nayan.
En une ille, vers occidant,
Q'a nom de repromission.
Dont Dix fera a ses sains don. »

Voici, enfin, comment se termine la légende en prose et en vieux français :

« Apriès vinrent à l'isle dou devant dit procureur au saint samedi de Pasques. Cius vint au port encontre iaus à grant joie et les leveit tous de la nef par leurs mains. Quant li offices dou saint jour fu tréspassés, il leur mist une table pour souper; et quaut il fu aviespri, il entrèrent en le nef et un hom avuec iaus. Dont trouvèrent une balainne ens un liu accoustumé où ils chantoient loenges à Diu toute nuit et messes à le matinée. Quant li messe fu chantée, tous li frères crièrent à nostre Seigneur et disaient : Sire Dex, vés nous! Saint Brandains confortoit ses frères et disoit : Ne voeilliés rient resoigner; vous n'orés nul mal; mais li aiue de vo voie vous apert. Li balainne vint par droite voie au rivaige de lisle des oysiaus, où ils demourèrent usques as octaves de Pentecouste. Quant li tans des solempnités fu trespassés, li procurères ki estoit avoec iaus dist à saint Brandain : Entrés in le nef et emplissiés les bouchiaus de ceste fontainne. Je serai ore li compains de vo voie et li menerés ; quar sains mi ne porrés vous trouver la terre de le promission des sains. Dont montèrent en le nef et tout li oysiel qui estoient en cele isle disoient aussi chà une vois : Nostre sire Dex, de nos salus fache a chiaus boinne voie. Il retornèrent à lisle de leur procureur, et il avoec iaus, et prirent là le despens de XL jours. Leur procurères aloit devant iaus et adrechoit leur voie.

« Quand XL jours furent passé et che vint à le vesprée, une grans oscurté les accouvri en tel manière que li uns pooit à painnnes véir l'autre. Leur procurères dist : S'és tu quele oscuretés chou est chi? Saint Brandains dist : Quele est-ele? Dont dist chius : Ceste oscurtés avironne ceste isle que vous querés par VII ans. Apriès l'espace d'une eure, les enlumina une grans lumière, et li nés s'aresta au rivage dont issirent de le nef, et virent une terre grande et plainne d'arbres portans pans aussi qu'an vuin. Il alèrent parmi cele terre, ne oncques n'eurent nuit, mais jour adiès. Si prendoient tant des pans et buvoient des fontainnes. Et en tel manière aloient par XL jors sur cele terre; mais il ne pooient trouver le fin de cele isle.

« Un jour trouvérent un flueve grant venant parmi l'isle. Li sains hom dist à ses frères : Nous ne poons passer che flueve, et ne savons le grandèche de cele terre. Com il pensaissent ces choses entr'iaus, uns jouvenenchiaus vint devant ieus, et les baisa à grant léèche et apiela chascun par leur propres noms, disant : Sire, bénéeit sont cil qui habitent en te maison. Ils te loeront en siecle des siecles. Quant il eut chou dit, il dit a saint Brandain : Vès ichi le terre que tu as quis par lonc tans, mais tu ne le peus trouver, car Dex te vult demonstrer ses divers secrés en le mer grande. Retorne-t-ent en tel maniere à le terre ou tu fus nés, et se prent aoec ti de ces fruits et des pierres précieuses tant k'il em puet entrer en te nef; car li jor de ten pèlérinage aproisment que tu reposes aoec les sains pères. Apriès mult de tans sera démonstrée ceste terre à tes successeurs quant elle sera aidiée par le tribulation des Chrestiiens. Li flueves que tu vois devise ceste isle. Aussi comme elle apert maintenant avons meure do fruit. En tel manière est elle en tous tans sans nule oscurté; li lumières de cheli est Ihesercis. Quant il eurent pris des fruis de cele terre et des diverses manières de pierres, et il eusent laissié lor procureur devant dit et le jovenchiel, sains Brandaines monta en le nef et commencha à nagier par l'oscurté. Comme il l'eurent trespassée, ils vinrent à l'isle qui est apiellée ille de délices. Quant il i eurent demouré par trois jors, saint Brandains prist sa bénéichon et retorna arrière sa voie à sen liu, et li fina-il les jors de se vie em pais. Amen.»

BRIGITTE (Sainte). — Nous empruntons aux continuateurs de la *Legenda aurea* leur récit concernant cette abbesse célèbre :

« Sainte Brigitte, vierge pleine de vertu, voyant approcher le moment fixé pour son mariage, pria le Seigneur de lui envoyer quelque difformité, afin de pouvoir par là échapper aux instances de ses parents. Alors un de ses yeux se creva et se fondit dans sa tête. Brigitte ayant reçu le saint voile, se retira avec d'autres vierges saintes dans un monastère, et le Seigneur daigna, à sa prière, faire de nombreux miracles. Elle guérit un nommé Marc; elle fournit avec un petit vase de bière de quoi subvenir à tous les besoins de dix-huit églises depuis le jour de la fête des Rameaux jusqu'à la fête de Pâques; un lépreux lui demandant du lait, comme elle n'en avait pas, elle lui donna de l'eau, et soudain cette eau fut changée en lait, et une jeune fille qui en but fut guérie. Elle rendit la vue à deux aveugles. Il advint qu'étant en voyage, elle tomba sur un rocher et, se blessant à la tête, il en coula du sang, et deux femmes muettes s'étant frottées de ce sang, recouvrèrent la voix. Un esclave ayant reçu de la main d'un roi un vase précieux, le laissa cheoir et le brisa, et afin qu'il ne fût pas puni, Brigitte rétablit le vase en son entier. Le jour de Pâques approchant, Brigitte dit à ses jeunes filles : Qui lavera nos sœurs qui sont malades? Et comme elles s'y refusaient toutes, Brigitte les lava de ses mains et les guérit, et il y en avait une lépreuse, une paralytique et une démoniaque. Etant dans une maison dont tous les habi-

tants étaient sortis, si ce n'est un enfant paralytique et muet, il vint des pauvres qui demandaient du pain; et Brigitte dit à l'enfant : Sais-tu où est la clé? Et il répondit : Je le sais. Et Brigitte lui dit : Lève-toi et assiste-les. Et l'enfant le fit. Une femme avait, dans un concile, accusé un évêque d'être le père d'un enfant qu'elle avait mis au monde. La bienheureuse Brigitte ayant fait le signe de la croix, cette femme enfla depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, mais elle n'avouait point son mensonge, et Brigitte dit : Enfant, dis quel est ton père. Et l'enfant répondit : Ce n'est pas l'évêque qui est mon père, mais un homme de néant et méprisable. Et une femme étant venue demander l'aumône à Brigitte, elle lui dit : Prends ma vache et emmène-la. La femme répondit : Des voleurs viendront et me l'enlèveront. Brigitte dit : Prends ma ceinture, et l'eau dans laquelle tu l'auras trempée guérira les malades sur qui tu la répandras. La femme prit la ceinture de la sainte et s'en alla pleine de joie et guérissant les malades; elle acquit de grands biens, qu'elle distribua aux pauvres de Jésus-Christ. Dans un temps de famine, Brigitte alla à l'évêque Horus pour lui demander des aliments, et comme c'était un avare, il n'eut à lui donner qu'un peu de pain dur. Deux des religieuses voulant manger de la viande, en cachèrent, mais elles furent fortement réprimandées par Brigitte, en présence de l'évêque, et la viande fut changée en serpents. Les religieuses s'étant repenties et mises en prières, les serpents furent changés en pain. Après beaucoup d'autres merveilles admirables, Brigitte s'en alla vers le Seigneur.

C

CERBONIEN (Saint). — Les légendes relatives à ce saint sont racontées par Vincent de Beauvais, *Miroir historial*, livre XXII, ch. 67. Nous en reproduirons un passage, en conservant la naïveté du vieux style :

« Cerbonien, évesque, estoit moult ententif à lestude et hospitalité, et receut aucuns chevaliers trespassants en son hostel, lesquels il cacha pour les Goths qui survinrent, et quant le roy Cocille l'apprit, il commanda qu'il fust amené et qu'il fust jetté pour estre dévoré aux ours devant tout le peuple. Et donc fut laissé aller ung ours très-grant de la fosse et s'en vint à lui tout esmeu, et tantost comme il y vint il eut oublié toute sa cruaulté et fléchit le col et baissa la teste et commença à lécher ses pieds : et donc le peuple et le roy sesmerveillèrent moult de ceste chose et luy firent très-grant reverence. »

CHARLES LE CHAUVE (Vision de). — On peut ranger parmi les légendes les plus célèbres au moyen âge celle du voyage de Charles le Chauve dans un monde inaccessible aux mortels; les anciens auteurs ont soigneusement conservé « la vision des tourments montrés à Charles, laquelle luy mesme récita. »

En la nuit sainte du dimanche, après l'office divin, comme je m'en allais reposer et voulais me livrer au sommeil, j'entendis une voix terrible qui disait : « Charles, ton esprit sortira de ton corps, » et je fus ravi en esprit et celui qui me parlait était vêtu de blanc; il avait à la main un paquet de fil de lin et jetait une vive lumière; il commença à délier ce paquet de fil, et il dit : « Prends ce fil et attache-le fortement au pouce de ta main droite, car il te mènera aux peines d'enfer. » Et mon guide me mena dans de très-profondes vallées toutes pleines de feu, où il y avait des puits ardents remplis de poix, de soufre, de plomb et de cire. Là, je trouvais les évêques de mon père et de mes oncles, auxquels je demandais avec effroi pourquoi ils souffraient de si cruels tourments. Ils me répondirent : « Nous avons été les évêques de ton père et de tes oncles; notre devoir était de leur recommander la paix et la concorde; loin de là, nous avons semé la discorde et nous avons causé de grands maux. C'est pourquoi nous subissons les tourments de l'enfer, ainsi que les coupables d'homicides et de rapines, et tes satellites qui mènent pareille conduite viendront de même ici. » Tandis que tout tremblant j'écoutais cette réponse, voici qu'il vint des diables tout noirs, hurlant et tenant des crocs de fer embrasé; ils voulaient prendre et tirer à eux le fil que je tenais en ma main, mais ils ne pouvaient l'atteindre, à cause des rayons lumineux qu'il jetait. En courant derrière moi, ils voulaient m'accrocher et me précipiter dans ces puits pleins de soufre; mais mon guide, qui portait le paquet de fil, le jeta sur mes épaules et me tira à lui; nous montâmes alors sur des montagnes de feu très-élevées, d'où sortaient des torrents enflammés de métaux bouillants; là nous trouvâmes d'innombrables âmes damnées, et celles des princes, de mon père et de mes frères précipitées les unes jusqu'aux cheveux, les autres jusqu'au menton, d'autres jusqu'au nombril, et elles poussaient vers moi des cris lamentables, disant : « Lors que nous avons vécu, nous avons aimé les batailles, les homicides et les rapines, voilà pourquoi nous sommes maintenant tourmentés dans ces fleuves ardents. » Et tandis qu'avec épouvante je considérais ces choses, j'entendis derrière moi des âmes qui criaient : « Les grands souffrent de grands tourments. » Je regardais et je vis sur les rives du fleuve des fournaises de poix et de soufre pleines de grands dragons, de scorpions et de serpents de divers genres; là je vis aussi plusieurs princes de mon père, de mes frères et de mes oncles qui me disaient : « Hélas! Charles, tu vois quels grands tourments nous souffrons à cause de notre malice et de notre orgueil, et à cause des mauvais conseils que nous avons donnés par cupidité à nos rois

et à toi. » Et comme je gémissais par suite de la grande compassion que j'éprouvais, des dragons, la gueule ouverte et pleine d'un feu infernal, accoururent vers moi et voulurent me dévorer; mais mon guide tripla le fil sur moi, et sa clarté les éloigna. Nous descendîmes ensuite dans une vallée ténébreuse qui montait à une autre tellement splendide, belle et délectable, que je ne puis nullement l'exprimer. Je me tournai vers la partie ténébreuse, et je vis là des rois de ma famille qui souffraient de grands tourments, et j'eus peur d'être jeté avec eux par des géants qui avaient la conduite de ces tourments; mais à la lumière du fil qui éclairait mes yeux, je vis un peu l'ombre de la vallée se blanchir, et il surgit deux fontaines, l'une très-chaude, l'autre tiède et claire, et auprès de ces fontaines il y avait deux tonneaux ainsi que deux cuves.

Tandis que je me dirigeais vers ces fontaines, le fil me guidant dans ma route, j'arrivais auprès d'un tonneau où était l'eau chaude, et là je vis mon père Louis plongé jusqu'aux cuisses; je fus saisi de douleur et frappé d'angoisse, et il me dit : « Mon ami Charles, ne crains point; je sais bien que ton esprit retournera derechef à ton corps; Dieu a permis que tu vinsses ici afin de voir pour quels péchés souffrent tous ceux que tu as rencontrés ici. Un jour je suis dans ce bain d'eau bouillante, et l'autre jour je suis transporté dans un tonneau d'eau douce ; et c'est l'effet des prières du bienheureux saint Pierre et de saint Remy, dont le patronage est cause que notre race a toujours régné jusqu'ici, mais tu peux ainsi que nos évêques et abbés, et tout l'ordre ecclésiastique, par messes, oblations, oraisons, psalmodies et aumônes, me délivrer de ce tonneau d'eau bouillante, car mon frère Lothaire et son fils Louis ont déjà été, par les prières de saint Pierre, délivrés de ces peines et ils ont été conduits aux joies souveraines du paradis. » Il me dit ensuite : « Charles, regarde derrière toi; » je regardai et je vis deux tonneaux d'eau bouillante, et il me dit : « Ils sont préparés pour toi, si tu ne t'amendes et si tu ne fais pénitence de tes fautes. » Alors je commençai à être saisi d'horreur, mais mon guide me voyant si fort épouvanté me dit : « Suis-moi dans l'éclatante vallée du paradis. » Et comme nous cheminions, je contemplai mon oncle Lothaire tout resplendissant de clarté et assis sur une pierre de topaze d'une grandeur merveilleuse; son fils Louis était auprès de lui dans une pareille gloire; quand mon oncle me vit, il m'appela d'une voix douce, disant : « Charles, je sais que tu as passé par le lieu de peines où est ton père, mais il sera soudainement délivré de ses souffrances par les mérites de saint Pierre et par les prières de saint Remy, que Dieu a fait le protecteur des rois et des peuples de France, et s'ils n'avaient veillé sur nous, notre race aurait déjà cessé de régner ; je sais que bientôt la puissance de l'empire te sera enlevée et tu mourras peu de temps après. » Et quand mon oncle m'eut ainsi parlé, son fils Louis se tourna vers moi et me dit : « L'empire que tu as exercé jusqu'à présent doit revenir en droit héritage à Louis, fils de ma fille. » Et il me sembla que je voyais le petit Louis; et Lothaire dit : « Tel était l'enfant que Notre-Seigneur plaça au milieu de ses disciples et leur dit : Voilà ceux à qui appartient le royaume des cieux; rends-lui la puissance de l'empire par la puissance du paquet de fil que tu tiens en ta main ; » je le dénouai de mon pouce, et le donnai à l'enfant, et quand il l'eut en sa main, mon esprit retourna dans mon corps, lassé et épouvanté.

Lenglet Dufresnoy (*Traité des Apparitions*, t. I, p. 182) a donné le texte latin de ce récit, d'après un manuscrit de la bibliothèque Impériale.

CHARLEMAGNE (LÉGENDE DE). Cette *hystoria* ne se trouve point dans la rédaction primitive de l'œuvre de Jacques de Voragine, mais elle fait partie de quelques éditions moins anciennes, et c'est avec raison que le docteur Graesse l'a comprise dans ses réimpressions que nous avons si souvent citées et où elle forme le chapitre 187 (p. 865). Les fables qui sont multipliées dans ce récit formèrent, durant bien des siècles, le fond sur lequel s'exercèrent, de toutes les façons, les poëtes et les historiens du moyen âge.

« Turpin, évêque de Reims, compagnon de Charles durant quatorze années, écrivit ce qu'il avait vu, lorsque ce prince eut délivré l'Espagne et la Galice de la puissance des païens. Il raconte d'abord comment l'apôtre saint Jacques apparut à Charles, le priant de délivrer le lieu de sa sépulture et de préparer une voie facile jusqu'à son sépulcre afin qu'une multitude de pèlerins pût y aller, afin que leurs péchés fussent effacés. Il lui promit de l'aider en toutes choses et qu'il posséderait ainsi la vie éternelle. Beaucoup d'hommes avaient été convertis sur la prédication des disciples de Jacques, mais ils étaient retombés dans l'erreur, et la foi de Jésus-Christ fut détruite en ce pays jusqu'au temps de Charles qui ramena l'Espagne et la Galice à la croyance de Jésus-Christ. La première ville qu'il assiégea fut Pampelune ; pendant trois mois il ne put la prendre, parce que ses murs étaient insurmontables. Il pria donc : Seigneur Jésus-Christ, c'est pour ta foi que je suis venu ici, donne-moi cette ville au nom de saint Jacques; s'il est vrai que tu m'as apparu, donne-moi de la prendre. Alors les murs s'écroulèrent complétement. Il laissa la vie aux Sarrasins qui voulurent être baptisés et il tua tous les autres. Ayant appris cela, les autres villes lui envoyèrent des tributs et se soumirent à lui et tout le pays devint son tributaire (677).

(677) Les récits merveilleux des prétendus exploits de Charlemagne en Espagne se retrouvent dans une composition qui eut la plus grande vogue au moyen âge et qui a été imprimée en 1527 à Paris,

Ayant visité le sépulcre de saint Jacques, il vint à Petronus et il y enfonça une lance dans la mer disant : Je n'ai jamais pu venir jusqu'ici dans ce moment. Il subjugua toute la Galice et l'Espagne d'une mer à l'autre. Il conquit une ville où il y avait quatre-vingt-dix tours. Il assiégea pendant quatre mois la ville de Lucerna, et ne pouvant la prendre, il invoqua Dieu et saint Jacques ; alors les murs tombèrent et elle resta déserte avec trois autres villes que le Seigneur anathématisa comme autrefois Jéricho. Il détruisit toutes les idoles à l'exception d'une qui fut, à ce que disent les Sarrasins, l'ouvrage de Mahomet qui la fabriqua en son nom et qui y plaça, par art magique, une légion de diables qui la gardent avec tant de vigueur que nul ne put jamais la briser. Lorsqu'un Chrétien s'en approche, il est aussitôt en danger, mais un païen qui vient pour prier, se retire sans avoir éprouvé de mal. Un oiseau qui se pose sur cette idole, tombe mort aussitôt. Il y a au bord de la mer une pierre aussi haute qu'un corbeau peut s'élever, large et plate par en bas, pointue à son sommet, sur lequel est une statue d'or ayant la figure d'un homme qui se tient debout, la figure tournée du côté du midi, ayant dans sa main droite une grande clé qui doit tomber de sa main l'année où naîtra dans la Gaule le roi qui doit rendre toute l'Espagne chrétienne. Avec l'or que les rois et les princes, ainsi que les païens donnaient à Charles, il fit élever un temple en l'honneur de saint Jacques et il le décora de très-beaux ornements et y plaça de nombreux chanoines. Il en fit autant à Aix-la-Chapelle et il érigea beaucoup d'églises. Charles étant de retour, un roi païen vint d'Afrique et prit possession de l'Espagne et tua beaucoup des Chrétiens que Charles y avait placés pour garder le pays. Ayant appris ces nouvelles, Charles revint avec de très-nombreuses armées, et il vint à Bayonne où Romaric en mourant confia à son parent son cheval et ses autres objets pour en distribuer le prix aux prêtres et aux pauvres ; on entendit au-dessus de lui les cris des démons comme des hurlements de lions, de loups et de veaux. La veille du jour où Charles devait combattre contre Argoland qui avait conquis l'Espagne, ses soldats se préparèrent le soir pour l'attaque du matin, et enfoncèrent en terre leurs lances dans les prés devant leurs tentes; ils les trouvèrent au matin couvertes de rameaux et décorées de feuillages et ayant poussé des racines en terre. Ils les coupèrent au niveau de la terre, et de leurs racines surgit une grande forêt. Ceux dont les lances fleurirent ainsi devaient périr dans la bataille et augmenter le nombre des saints. Il y en eut de tués quarante mille et le duc Milon, père de Roland, et le cheval de Charles. Charles resta alors avec deux mille hommes seulement, et avec son épée qu'on appelle gaudiose, il tua beaucoup de païens. Le soir les deux partis revinrent dans leur camp. Le lendemain quatre nobles arrivèrent avec quatre mille combattants, alors les païens s'en furent et Charles retourna dans la Gaule. Il revint ensuite avec cent trente-trois mille hommes pour combattre Argoland. Et Argoland et Charles s'entretinrent longtemps de la cause de la guerre et de la foi, et Argoland dit : Combattons pour la foi : si je suis vaincu, je serai baptisé. Vingt Chrétiens se mesurent donc contre vingt païens et les tuent,

in-4°, avec dédicace à François Ier, sous le titre de *Cronique et histoire faicte et composée par révérend Père en Dieu Turpin, archevesque de Reims, lung des pairs de France, contenant les prouesses et faictz d'arme advenuz en son temps du très magnifique roy Charles le Grant.* Cette *Chronique* (au sujet de laquelle on peut consulter le *Manuel du libraire* de M. J.-Ch. Brunet, t. IV, p. 527) a été réimprimée à Paris en 1835, à cent vingt exemplaires seulement. On sait fort bien que le nom de Turpin a été ajouté à cette composition pour lui donner du crédit. Elle fut rédigée vers l'an 1100 par quelque moine espagnol qui compila d'une manière informe les chants populaires où se célébraient les exploits de l'illustre empereur. Voir pour plus amples détails à ce sujet MM. Martonne, *Examen de quelques questions au sujet de la Chronique de Turpin* (dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires, nouvelle série*, t. I, p. 301-308) ; Edelestand Du Meril, *Histoire de la poésie scandinave, Prolégomènes*, p. 500-508 ; Paulin Paris, *Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 692.

La *Bibliothèque des romans*, juillet 1777, tom. Ier, a donné un extrait de cette *Chronique;* M. de Reiffenberg a parlé longuement de Turpin, de ses éditeurs et traducteurs (*Chronique de Philippe Muskes*, Bruxelles, 1838, in-4°), *introduction du tome II*, p. CLIV et suiv.

Le texte latin porte le titre de *Historia de vita Caroli Magni et Rolandi*, les manuscrits en sont nombreux; il a été inséré dans les divers recueils, tels que les *Chronographi quatuor*, publiés par S. Schard, Francfort, 1566, in-fol., et dans les *Veteres scriptores*, édités par J. Reuber, Francfort, 1584, in-fol. M. Ciampi en a donné à Florence, 1822, in-8°, une édition nouvelle revue sur d'anciens manuscrits et accompagnée de notes. M. Raynouard en a rendu compte dans le *Journal des Savants*, novembre 1834, p. 668-675.

De plus amples détails à cet égard seraient étrangers à notre sujet; nous renverrons, en sus des auteurs que nous citons, aux ouvrages qu'indique le docteur Graesse dans son *Cours* (en allemand) *d'histoire littéraire universelle*, t. II, IIIe part., p. 262 et suiv. (Dresde, 1842, in-8°.)

Il ne faut pas confondre cette *Chronique* plusieurs fois modifiée avec les poëmes espagnols et italiens qui ont célébré les fabuleux exploits de Charlemagne contre les Sarrasins, et qui sont indiqués au *Manuel du libraire*, t. I, p. 554, col. 1. Voir aussi p. 557, col. 2. Nous pourrions encore signaler le travail de M. A. Keller, *Alt franzoesische sagen*, Tubingue, 1839, et une notice de M. Marmier sur les traditions allemandes relatives à Charlemagne, dans la *Revue de Paris*, IIe série, t. XXXVI, p. 349. Nous ne devons point oublier le roman en prose de *Philomena* ou *Philomela*, composé en langue d'Oc au XIIe siècle, et qui présente également un récit très-merveilleux des guerres de Charlemagne. Il est encore inédit. Consulter à son égard Raynouard, *Choix des poésies des troubadours*, tom. II, p. 293 ; Diez, *Poesie der troubadours*, p. 205, et les auteurs signalés dans l'*Histoire littéraire* de Graesse que nous venons de citer, p. 290.

ensuite quarante combattants et il en arriva de même, puis cent et la même chose arriva, puis mille, mais toujours les Chrétiens tuèrent les païens. Alors Argoland vint trouver Charles pour être baptisé, disant : « Ta loi est plus sainte ; » et il commanda aux païens de se faire baptiser et ils lui obéirent. Alors Argoland vit bien des gens rangés à table selon leur rang, et il demanda qui ils étaient. Charles répondit que les uns étaient des évêques, d'autres des chanoines, d'autres des moines, d'autres des pauvres qui étaient les envoyés de Dieu Et Argoland répondit : « Tu traites mal les envoyés de Dieu, et à cause de cela je ne veux pas être baptisé. » Il faut observer ainsi quel grand péché c'est que de maltraiter les pauvres. Et pour ce motif Charles fut privé de la joie de voir tant de baptêmes. Le lendemain, la bataille se livra, Charles avait cent trente-quatre mille hommes et Argoland cent mille. Et Argoland fut tué avec ses cent mille hommes. Les vainqueurs étaient dans le sang jusqu'aux portes de la ville qui fut alors prise, tous les païens étaient tués. Alors mille Chrétiens dépouillèrent les morts, la nuit, à l'insu de Charles et, chargés d'or et d'argent, voulant revenir vers Charles, ils furent tués par les païens qui s'étaient enfuis. Et leur malice fut la cause de leur malheur. Le prince de Navarre déclara derechef la guerre à Charles qui pria le Seigneur de lui montrer ceux qui devaient périr en cette guerre. Et le lendemain l'armée était rangée en bataille, Charles vit une croix rouge sur l'épaule et au-dessus de la cuirasse de tous ceux qui devaient mourir, et il les enferma dans son oratoire afin qu'ils ne fussent pas tués. La guerre étant finie et près de cent mille païens tués, Charles trouva morts dans son oratoire ceux qu'il y avait renfermés et ils étaient cent quarante. Alors Charles conquit tout le pays de Navarre. On dit ensuite à Charles que le roi de Babylone envoyait contre lui vingt mille chars venant de la Syrie ; lui-même était semblable à Goliath, ne pouvant être blessé qu'au nombril, et il avait la force de quarante hommes. Sa taille était de douze coudées et son visage était long d'une coudée ; il enferma dans la ville des Otogots tous ceux qu'on envoya contre lui, et alors Renaud, ensuite Constantin, roi des Romains et un autre ermite, il les souleva tous trois à la fois comme des enfants et les porta en prison, ainsi que vingt autres guerriers. Mais Roland le frappa au nombril, alors il s'écria : Mahomet, aide-moi, car je meurs. Les païens accoururent et le portèrent dans la ville où les Chrétiens entrèrent avec eux et s'en emparèrent, tuant le géant. Roland avait expliqué au géant le mystère de la Trinité, disant qu'il y avait dans une harpe lorsqu'elle sonne, trois choses, la note, la main et la corde. De même dans le soleil le cours, la splendeur et la chaleur. Dans l'homme, le corps, l'âme et l'ombre. Ainsi trois choses sont en une, et de même en Dieu trois personnes ne font qu'une. Le géant demanda : Comment une vierge peut-elle enfanter ? Roland répondit que Dieu, qui fait que beaucoup de vers sont produits sur la pourriture, et que beaucoup de poissons naissent dans l'eau, et que les oiseaux, les abeilles, les serpents se perpétuent sans la semence du mâle, a bien pu faire aussi qu'une vierge enfantât. Charles ayant tué huit mille païens et pris la ville, personne n'osa désormais l'attaquer en Espagne. Il vint ensuite au tombeau de Saint-Jacques, et rebâtit tous les édifices qui avaient été détruits, et il commanda que tous les rois et princes présents et futurs obéissent à l'évêque de Saint-Jacques. Et Turpin, archevêque de Reims, consacra avec honneur, accompagné de soixante-six évêques, l'église et l'autel de Saint-Jacques, la veille des calendes de Juin à la demande de Charles, et Charles donna en dot à l'église de Saint-Jacques toute la Galice et l'Espagne ; chaque propriétaire d'une maison devant payer annuellement quatre deniers et être affranchi de toute servitude du roi et des princes. Et comme saint Jean et saint Jacques avaient avec leur mère demandé au Seigneur que l'un fût assis à sa droite, l'autre à sa gauche, Jean est à Ephèse le pasteur de l'Orient et Jacques de l'Occident. Pierre acquit le siége de Rome et était le premier, parce que Jésus-Christ voulut qu'il fût le prince des apôtres. Charles était d'une telle force qu'il étendait facilement avec ses mains quatre fers de chevaux et qu'il soulevait de terre jusqu'à la hauteur de sa tête un soldat tout armé se plaçant sur la paume de sa main. Il fonda beaucoup d'églises et d'abbayes, visita le sépulcre du Seigneur (678) et plaça dans l'or et l'argent les corps de beaucoup de saints. Lorsqu'il revint d'Espagne, il fut visité par deux rois païens, Massirus et Heligandus, son frère, envoyés de Perse par le roi de Babylone. Charles lui enjoignit de se faire baptiser ou de lui payer tribut. Ils lui envoyèrent trente

(678) Ce prétendu pèlerinage est raconté avec détail dans un poëme anglo-normand du XII[e] siècle, que M. Francisque Michel a publié pour la première fois avec une introduction, un glossaire et des notes. Londres, Pickereng, 1836, petit in-8°. M. Bru-[illegible], dans son *Histoire de la langue romane*, t. II, pag. 1-37, a donné une analyse de cette production curieuse. Il l'apprécie en ces termes : « Tout le monde sait que Charlemagne n'alla jamais ni à Constantinople ni à Jérusalem ; le voyage est donc une fiction d'un bout à l'autre. A côté du mépris le plus manifeste ou de l'ignorance la plus complète des faits historiques, l'auteur montre beaucoup de finesse, une connaissance parfaite des défauts nationaux des Francs, la légèreté, la frivolité, la tendance à la fanfaronnade. Quel qu'il fût, son talent poétique n'est pas sans valeur, et le style est supérieur à celui de la plupart des productions de la langue d'oil. Ce qu'il y a d'étrange, c'est le plaisir que prend l'auteur à dénaturer les nobles qualités de son héros ; Charles est représenté comme un tyran domestique tantôt audacieux, tantôt faible jusqu'à la pusillanimité. »

chevaux chargés d'or et d'argent, et quatre cents chevaux chargés de vin très-doux pour désaltérer les combattants, et mille femmes sarrasines d'une grande beauté. Ils donnèrent à Gamaléon, envoyé de Charles, trente chevaux chargés d'or, d'argent et d'étoffes, afin qu'il livrât les guerriers dans leurs mains. C'est ce qu'il fit. L'envoyé apporta à Charles les présents, mais les guerriers reçurent le vin et les femmes, et le roi Marsire dit qu'il venait pour être baptisé. Charles venant au devant de lui avec cinquante-cinq mille hommes, les païens accoururent et les Chrétiens en tuèrent vingt mille. Mais trente mille Chrétiens furent tués par les païens à cause de l'abrutissement de leur esprit et de leur fornication. Tous les guerriers y furent tués excepté Roland et cinq autres. Roland tua Marsire et s'échappa percé de quatre lances. Il fendit du haut en bas en deux parties un rocher de marbre de trois coups de son épée qu'il voulut briser quand il vit qu'il allait mourir, afin que les païens ne s'en emparassent pas. Il brisa son cor en y soufflant et il se brisa le cou en appelant son compagnon. Lorsque Charles entendit le bruit du cor, il voulut crier, mais le traître déjà nommé l'en empêcha en disant que Roland était à la chasse. Alors Charles ignorait cette trahison. Theodéric vint à la mort de Roland et il vit sa componction et sa prière. Il toucha trois fois sa chair disant : Et dans ma chair je verrai Dieu mon Sauveur, et il dit : Souviens-toi de moi, Seigneur, puisque je meurs pour ta gloire ; n'oublie pas mes compagnons qui sont de même tués pour toi. Alors faisant le signe de la croix, il dit : Je verrai à présent ce que l'œil n'a pas vu. Ainsi expira le très-saint martyr Roland. Turpin, ignorant sa mort, célébra le jour de son décès la messe des défunts, et ravi en extase, il entendit les chœurs des anges qui chantaient dans les demeures célestes, et il entendit ensuite des démons qui faisaient comme s'ils emportaient une proie ; il leur dit : Que portez-vous ? et ils répondirent : Nous portons Marsire aux enfers comme Michel a porté Roland au ciel. Ayant célébré la messe, Turpin dit ces choses à Charles et lorsqu'il lui parlait, Baudoin vint sur le cheval de Roland, disant qu'il avait laissé Roland à l'agonie. L'armée se rendit promptement sur les lieux du combat, mais Charles fut le premier qui le trouva sans vie ; il avait posé les bras sur la poitrine en forme de croix. Alors Charles se jeta sur lui : qui pourrait exprimer sa douleur ? L'armée passa auprès de Roland qui fut oint de baume, de myrrhe et d'huile ; il avait trente-huit ans lorsqu'il mourut. Le lendemain en parcourant le champ de bataille, on trouva quelques guerriers morts, d'autres encore vivants. Olivier était percé de quatre dards qui le clouaient à la terre, et tout criblé de coups de lances, de flèches et d'épées. Charles jura par le Tout-Puissant qu'il ne prendrait pas de repos jusqu'à ce qu'il eût rencontré les ennemis. Il les trouva pendant leur repas et il en tua quatre mille. Le soleil resta immobile et le jour se prolongea durant l'espace de trois jours, et le traître Gamaléon ayant été saisi, Charles ordonna de l'attacher aux quatre chevaux les plus forts de toute l'armée et de les diriger vers les quatre points du monde. Et le perfide qui avait imité l'exemple du traître Judas, périt ainsi déchiré, subissant le sort qu'il méritait. On donna pour les âmes des défunts douze mille onces d'argent et douze mille talents d'or, des vêtements et des vivres. Roland fut enseveli dans l'église romaine et son épée suspendue à sa tête. Tout le pays autour de la ville de Blaye où Roland fut enseveli, à une distance qu'il fallait six jours pour parcourir, fut donné aux chanoines réguliers que Charles institua lui-même, afin que chaque année à l'aniversaire de saint Roland, ils donnassent à trente pauvres tous les vêtements nécessaires et de la nourriture, qu'ils récitassent trente psautiers et autant de messes pour les âmes de tous les défunts et qu'ils vécussent avec le reste. Charles honora ensuite saint Denis, il fit don de toute la France à son église et il ordonna qu'à l'avenir tous les Francs, même le roi, obéissent au pasteur de cette église et que chaque maison donnât par an quatre deniers à l'église. Et étant auprès du corps de saint Denis, il pria pour les âmes de ceux qui avaient été tués en Espagne et pour ceux qui acquittaient avec joie le tribut des quatre deniers. La nuit suivante, tandis que le roi dormait, saint Denis lui apparut et le réveilla disant : J'ai obtenu la rémission de tous les péchés de ceux qui ont été tués ou qui le seront en Espagne. Et la mort de Charles fut révélée à Turpin de cette manière : Lorsqu'il était à Nîmes, un jour qu'il s'appliquait à l'oraison, il fut ravi en extase, tandis qu'il récitait le psaume *Deus, in adjutorium*, et il vit des troupes de démons qui se dirigeaient vers la Lorraine. Lorsqu'ils furent tous passés, il en aperçut un semblable à un Ethiopien qui suivait d'un pas lent et il lui dit : Où allez-vous ? et le démon lui répondit : Nous allons à Aix-la-Chapelle prendre l'âme de Charles. Et Turpin lui dit : Je t'adjure au nom de Jésus-Christ de revenir vers moi et de dire ce qui aura été fait. Et peu de temps après ils s'en retournèrent, et Turpin demanda : Qu'avez-vous fait ? et il répondit : Un Galicien sans tête a mis dans la balance tant de pierres et de bois à la construction des églises, que le bien l'a emporté sur le mal et son âme nous a ainsi été enlevée. Et ayant dit ces paroles il disparut, et Turpin connut que Charles était mort à cette heure. Ils s'étaient promis en se séparant de s'envoyer mutuellement l'un à l'autre la nouvelle de leur mort. Et Charles étant très-malade, ordonna à un guerrier son compagnon d'aller avertir Turpin de son décès. Et il expira le cinq des calendes de février, l'an du Seigneur huit cent quatorze.

CLEMENT Ier. Les légendes relatives à ce pontife figurent dans le recueil publié à Paris,

1566, in-8°, à la suite du *Combat apostolique* d'Abdias. On y voit qu'il convertit Théodore femme de Sisinnius, ami de l'empereur Nerva. Sisinnius voulait s'introduire en cachette dans la réunion des Chrétiens pour voir ce qui s'y passait. Mais lorsque la prière eut été dite par l'évêque Clément et que le peuple eut répondu *Amen*, Sisinnius se trouva soudainement rendu sourd et aveugle, de sorte qu'il ne pouvait ni entendre ni voir, et il dit à ses esclaves : Prenez-moi entre vos bras et portez-moi dehors, car mes yeux se sont fermés et mes oreilles se sont bouchées. Les esclaves le portèrent en tournant dans toute l'église, au milieu de la foule des hommes et des femmes qui priaient, et ils ne pouvaient retrouver la porte par laquelle ils étaient entrés. Et en circulant de la sorte, ils arrivèrent à l'endroit où était leur maîtresse Théodora, priant le Seigneur. Quand elle les vit qui portaient ainsi leur maître, elle chercha d'abord à éviter ses regards, car elle s'imaginait qu'il la voyait, et elle envoya un de ses petits esclaves, afin de savoir ce qu'ils voulaient en portant ainsi leur maître. Ils répondirent : Notre maître en voulant voir ce qui est défendu et entendre un secret, a été frappé d'aveuglement et il est devenu sourd. Il nous a commandé de le porter dehors, mais nous ne pouvons y réussir. Lorsque l'esclave fut revenu rapporter ces paroles à Théodora, elle se prosterna et se mit en prières et elle commença à verser des larmes et à demander au Seigneur de permettre que les esclaves qui portaient son mari pussent sortir; et se retournant vers eux, elle leur dit : Allez et conduisez votre maître en sa maison; moi je continuerai la prière que j'ai commencée et ayant offert mon sacrifice à Dieu, quand les mystères seront accomplis, je vous suivrai. Quand les esclaves furent sortis et qu'ils eurent conduit leur maître à sa maison, ils revinrent annoncer à Théodora que son mari était aveugle et sourd. Elle versait ses larmes devant Dieu et ses prières pour implorer sa miséricorde, et quand les mystères furent accomplis, elle se prosterna aux pieds du bienheureux Clément, lui racontant comment son mari avait perdu l'organe de ses deux yeux et de ses deux oreilles. Le bienheureux Clément vaincu par ses larmes et ses prières, exhorta ceux qui étaient présents à se joindre à lui pour conjurer le Seigneur de rendre la vue et l'ouïe au mari de Théodora, et il se rendit ensuite auprès de lui et il le trouva les yeux ouverts, mais ne voyant rien et n'entendant aucun bruit. Ils poussèrent de grands cris et il ne les entendit pas, et Clément dit à Dieu : Seigneur Jésus-Christ, toi qui as donné à l'apôtre Pierre, mon maître, les clefs du royaume des cieux et qui lui as dit : Ce que tu ouvriras sera ouvert et ce que tu fermeras restera fermé, ordonne, je t'en supplie, que les yeux et les oreilles de cet homme s'ouvrent ; car tu as dit : Tout ce que vous demanderez avec foi vous l'obtiendrez, et que ta promesse fidèle s'accomplisse dans les siècles des siècles Et les assistants ayant répondu *Amen*, les yeux de Sisinnius s'ouvrirent ainsi que ses oreilles, et quand il vit Clément qui se tenait debout auprès de sa femme, il fut saisi de colère et de trouble, et il se mit à dire : Qu'est-ce que cela? et pensant qu'il était trompé par des artifices magiques, il ordonna à ses esclaves de se saisir de l'évêque Clément et il dit : Cet homme m'a rendu aveugle par ses sortiléges afin de pouvoir s'introduire auprès de ma femme. Les esclaves auxquels il avait ordonné de lier Clément croyant attacher l'évêque, attachaient des cordes autour des colonnes et les tiraient de çà et de là, et Sisinnius croyait que c'était Clément que l'on avait ainsi attaché, et Clément lui dit : La dureté de ton cœur s'est changée en pierre, et comme tu penses que les pierres sont des dieux, tu as mérité de traîner des pierres. Mais Sisinnius l'insultant répondait : Je te ferai subir la peine réservée aux malfaiteurs tels que toi. Alors le bienheureux Clément ayant prié et béni Théodora, se retira, lui recommandant de ne pas cesser de prier jusqu'à ce que le Seigneur eût daigné étendre sa miséricorde sur son mari. Et tandis que Théodora pleurait en versant des larmes, voici que vers le soir, tout d'un coup, un vieillard vénérable et à cheveux blancs, lui apparut disant : Sisinnius sera guéri par toi afin que s'accomplisse ce qu'a dit mon frère Paul : Que le mari infidèle soit sanctifié par la femme fidèle ; et lorsqu'il eut dit ces paroles il disparut de sa présence, d'où il n'est pas douteux que le bienheureux apôtre Pierre ne lui eût apparu. Sisinnius appela ensuite Theodora auprès de lui et lui dit : Je te prie d'implorer ton Dieu pour qu'il ne s'irrite pas contre moi : inspiré par la jalousie, je t'ai suivie à l'Eglise et lorsque j'ai voulu voir ce qui s'y passait et entendre ce qu'on y disait, j'ai perdu également la vue et l'ouïe. Maintenant, comme la présence de Clément a fait que la vue m'a été rendue ainsi que l'ouïe, je te prie de faire qu'il vienne vers moi et qu'il m'instruise de la vérité. Car mes esclaves et moi nous pensions être bien certains qu'ils liaient Clément et c'étaient des pierres et des colonnes qu'ils attachaient. Alors Théodora se rendit auprès de l'évêque Clément et lui raconta tout ce qu'elle avait vu et ce que son mari lui avait dit. Clément venant auprès de Sisinnius fut accueilli avec honneur, et il lui exposa tout ce qui démontre la foi catholique et Sisinnius crut en lui et fut fortifié dans la foi et il se mit aux genoux de Clément, disant : Je rends grâce au Dieu Tout-Puissant qui m'a aveuglé afin que je voie et qui m'a ôté l'ouïe pour que j'entende la vérité que j'insultais dans mon ignorance, lorsque je regardais comme faux ce qui est vrai et comme vrai ce qui est faux. Je me figurais que les ténèbres étaient la lumière et que la lumière était les ténèbres, mais mon intelligence est à présent purgée des souillures des idoles. Je vois maintenant que les démons trompent les hommes et que ceux qui

ne croient pas en Dieu le Christ, adorent des pierres muettes et insensibles. Sisinnius disant ces choses et d'autres semblables, il y eut une grande joie. Et il crut avec toute sa maison et il fut baptisé à la Pâques prochaine. Et les hommes et les femmes de sa maison qui furent baptisés ainsi que les enfants, étaient au nombre de quatre cent vingt-trois. Et la conversion de Sisinnius fit que beaucoup de nobles et de gens illustres, amis du roi Nerva, crurent en Jésus-Christ. »

CHRYSOSTOME (Légende de saint). — On ne sait sur quels fondements quelques écrivains sans critique, attribuèrent à l'illustre saint Jean Chrysostome une légende entièrement fabuleuse, dans laquelle ils le représentèrent comme ayant commis de grands crimes et comme les ayant expiés par la plus rude pénitence. C'est surtout dans l'Allemagne du moyen âge que ces récits se répandirent. (Voir la *Revue britannique*, juillet 1851, d'après l'ouvrage de Mme Jamieson : *Sacred and legendary art.*) En Italie, on donna le surnom de Chrysostome ou *Bouche d'or*, à un tout autre personnage dont l'histoire versifiée forme un livret des plus populaires. Nous en avons sous les yeux une édition imprimée à Florence, 1582, in-4°, 2 fts, et il y en existe bien d'autres. En voici l'analyse : Un bandit, nommé Schitano, confesse ses crimes à un moine et il se retire dans un ermitage. Le roi du pays se rend à la chasse avec sa fille; un daim d'une blancheur extraordinaire traverse la route où ils cheminent; le prince s'élance, s'acharne à la poursuite de cette proie, et oublie sa fille. La nuit arrive ; la jeune princesse restée seule au milieu de la forêt, marche au hasard, aperçoit enfin une lumière et demande un asile au voleur converti. Schitano pense d'abord que c'est le démon qui se présente à lui sous une forme trompeuse ; il se décide enfin à recevoir la princesse, mais sa beauté l'égare ; il lui fait violence, il la tue et jette son corps dans une citerne. Un courtisan aperçoit le cheval de la princesse qui était resté dans le bois; il marche vers la grotte et demande à l'ermite s'il n'a pas vu une jeune personne. Schitano jure que depuis trois ans il n'a pas aperçu une seule face humaine. Songeant ensuite à toutes ses fautes, il est saisi d'horreur, il s'impose la plus rude pénitence : « Je prends, dit-il, la résolution de rester sept années dans l'âpre désert, je ne mangerai pas de pain, je ne boirai pas de vin, je ne regarderai jamais le ciel, je ne parlerai ni hébreu, ni latin aussi longtemps qu'un nourrisson de six jours n'aura pas pris la parole pour me dire : Le Très-Haut t'a pardonné ; va dans ta cellude (679). »

Sa volonté ne faiblit pas ; durant sept années il expie ainsi ses crimes; il resta tout ce temps dans le désert, marchant à quatre pattes comme les bêtes et ne regardant jamais le ciel. Il était, dit le poëte, velu comme un bélier ; pour lit il avait des épines et de la fange. Plein de repentir il faisait toutes choses avec une grande ferveur pour expier sa chute et sa funeste aberration (680).

Cependant l'idée vint au roi de faire une battue dans la forêt où se trouvait l'ermite; on le découvrit, il avait l'air d'un ours, on l'emmena après l'avoir enchaîné et on le logea dans un coin des écuries du palais. Il refusa de la viande et du pain et n'accepta que des herbes. Le premier jour de l'année suivante, la reine mit au monde un fils qui, au bout de la semaine, dit très-nettement au prisonnier : « Retourne à ta cellule, car Dieu t'a pardonné ton péché. Lève-toi, ermite ! Parle maintenant. » Mais l'ermite ne parle pas. Il fait signe qu'il veut écrire ; le roi commande d'apporter ce qui est nécessaire; on obéit, mais il n'y a pas d'encre dans l'encrier. Schitano mérite alors son nom de Chrysostome; il met la plume dans sa bouche, et la salive dont il l'humecte trace sur le papier des lettres d'or. Il fait l'aveu de ses crimes. Aussitôt on expédie des courriers pour chercher le corps de la princesse. En approchant de la grotte, ils entendent une musique céleste et ils retirent de la citerne la princesse fort bien portante, mais fâchée de quitter la Vierge et les anges qui formaient pour elle une compagnie très-agréable. On la ramène à ses parents, et sa vue excite une joie universelle. Pendant qu'on fête sa délivrance, elle annonce à Schitano qu'il peut retourner dans sa grotte et que ses fautes lui sont pardonnées. Il reprend le chemin du désert, et il y mène jusqu'à la fin de ses jours la vie la plus austère et la plus fervente.

CLOUD (Saint). — Le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, liv. XXII, ch. 60, renferme la légende de ce saint dont Jacques de Voragine n'avait point parlé. Le bienheureux saint Cloud hérita de son père d'un très-riche patrimoine : il distribuait d'abondantes aumônes aux indigents et il domptait par l'humilité de ses vêtements misérables la pompe dans laquelle il avait été élevé; lui qui avait été accoutumé à ne coucher que sur la plume, il dormait sur un linge étendu par terre. Voulant fuir les honneurs du monde ; il se retira au loin au pays de Provence, avec le projet de se consacrer à Dieu dans la solitude; mais de même qu'une lumière mise dans une lanterne ne peut se cacher, de même l'éclat de ses mérites le fit distinguer. Il chassait par ses prières les diables du corps des possédés ; il ouvrait la

(679) Di stare sette anni nell' aspro diserto
Pane non mengerò ne berò vino,
Ne mai risguarderò il ciel superto,
Non parlerò hebraico ne latino,
Per fin che quel ch' io dici non è certo
Che un fantin di sei di porga favella :
Perdonato t' ha Dio ;va alla tua cella

(680) Sette anni e sotte giorni nel diserto
Comme le bestie andova lui carpone,
E mai non risguardi il ciel scoperto,
Peloso egli era a modo d'un montone,
Spine e fungo il suo letto era per certo;
Del suo peccato havea contrizione,
E ogni cosa facea con gran fervore
Per purgar il suo fallo e gran' errora.

bouche aux muets ; il rendait la clarté aux aveugles et l'ouïe aux sourds ; il guérissait les paralytiques et tous ceux qui le suppliaient avec foi d'implorer pour eux la miséricorde de Jésus-Christ. Comme il était un jour en oraison en sa cellude, un homme vint lui demander l'aumône, et le bienheureux n'ayant rien autre chose à lui donner, lui donna le manteau dont il était couvert ; le pauvre s'en alla et demanda l'hospitalité à un seigneur qui demeurait près de là, et quand il se fut endormi, le seigneur s'étant levé la nuit, vit la cellule qui était entourée d'une grande lumière. Il réveilla sa femme et dit : « Cet homme est favorisé de grandes grâces de Dieu et il montre bien quels sont ses mérites. » Et le pauvre lui ayant raconté le don qu'il avait fait de son manteau, la renommée du bienheureux se répandit dans tout le pays. Il retourna ensuite à Paris et fut reçu avec beaucoup de joie par le peuple; l'évêque Eusèbe l'ordonna prêtre et il fonda un couvent qui devint célèbre par ses mérites. Et il mourut en Notre-Seigneur le septième jour des calendes de septembre.

CONRAD (SAINT). — Les continuateurs de Jacques de Voragine n'ont point oublié de recueillir la légende de ce saint prélat.

« Conrad naquit en Allemagne de parents nobles. Comme il se fit distinguer par sa vertu et ses bonnes mœurs, Nothing, évêque de Constance, le choisit pour auditeur des causes de l'évêché tout entier ; ensuite il fut nommé prévôt de l'église cathédrale. L'évêque Nothing ayant eu le sort de toute chair humaine, saint Udalric, évêque d'Augsbourg, vint à Constance et ordonna au clergé et au peuple d'observer un jeûne de trois jours, afin que la bonté de Dieu donnât à cette Eglise un chef qui lui fût agréable. Et quand vint le jour fixé pour l'élection de l'évêque, saint Udalric désigna le bienheureux Conrad pour être tel que l'Apôtre écrivait à Timothée et à Tite, tel que doit être un évêque, c'est-à-dire irréprochable.

« Tous convinrent que Conrad réunissait les qualités que saint Udulric décrivait, et Conrad fut pris et consacré évêque, malgré sa résistance. Il construisit une très-belle église, consacrée à la Mère de Dieu, et qu'il enrichit de reliques très-précieuses et de superbes ornements, et il érigea trois autres églises, deux dans la ville de Constance et une au dehors. Dans l'une d'elle, dédiée à saint Maurice, il fit ériger le sépulcre de Jésus-Christ tout semblable à celui qui est à Jérusalem. Voulant, ainsi que l'Apôtre, châtier son corps, le saint, traversant trois fois la mer, se rendit en la sainte cité de Jérusalem, où il visita avec la plus grande dévotion les lieux de la Passion de Jésus-Christ, de sa sépulture, de sa résurrection et de son ascension. Se trouvant un jour avec saint Udalric au château de Laufen, il vit des oiseaux qui étaient ballottés par les flots écumants, et le saint comprit que c'étaient des âmes qui, en punition de la multitude de leurs fautes, avaient été condamnées à prendre la forme de ces oiseaux et à faire ainsi leur purgatoire. Et tous deux étant touchés des sentiments de miséricorde, Udalric ne différa point de célébrer la première messe pour les défunts, et Conrad, le même jour, dit aussi la messe pour les morts. Et grâce à leur dévotion et à l'oblation du saint sacrifice, ces oiseaux ne se montrèrent plus. Saint Conrad célébrant la messe le saint jour de Pâques, une araignée vint à tomber dans le calice, après la consécration du sang du Seigneur (681). Le bienheureux l'avala, et le

(681) Une circonstance semblable est racontée à l'égard d'un autre saint prélat dans l'*Annus sacer poeticus* du Père Sautel, 1679, t. I, p. 219.

Sanctus Norbertus araneam in suum calicem inter sacrificandum illapsam sine noxa ebibit.

Furtive in sacrum calicem reptarat arachne,
Dum, Norberte, tuas accipit ara preces.
Tu pia solemni peragis mystica ritu,
Tuta venenato proluis ora scypho.
Nil tamen hausta tibi nocuere venena : quis uno
Et vitam pariter potet, et ore necem.

Puisque nous citons l'*Annus sacer*, disons que cet ouvrage intéressant et trop délaissé est un des meilleurs écrits qu'ait produits la poésie latine moderne.

Il contient le récit d'une foule de circonstances empruntées aux légendaires ; nous croyons pouvoir placer ici une partie du sommaire que donne l'auteur :

S. Narcissus, deficiente oleo, accensam fovet aqua injecta lampadem.

S. Homobonus dato egenis quod vinea fossoribus deferebat vino, infusam cado aquam in vinum vertit. — Cum noctu accedebat ad templum, clausæ fores ei sponte patebant.

S. Gregorius Thaumaturgus, ut templo ædificando locum faceret, montem alio transfert.

S. Sabas leonem asello suo custodem præficit.

S. Stephanus episcopus Diensis, adhuc infans, diebus Veneris materno lacte abstinet.

S. Ardanus injecto mare oleo tempestatem sedat.

S. Brigitta adhuc septennis a Deipara telam texere docetur.

S. Vuilgefortis virgo barbæ repente enascentis miraculo castitatem tuetur.

S. Udalricus dum sacrum facit, manus e cœlo delapsa cum ipso operatur.

S. Albanus, cum duceretur ad mortem et populus impediret iter quod fiebat perpontem, ipse avidus martyrii sub illo per fluvium mire sibi transitum fecit.

S. Quirinus mollari saxo ad collum suspenso, in flumen jactus, lapide supernatante, precibus a Deo obtinuit ut mergeretur.

SS. Pergentinus et Laurentius saxeam Jovis statuam in modum ceræ liquescere coegerunt.

S. Jacobus Venetus, dum solemne officium media hyeme in horto recitat, rosam carpit.

S. Pachomius per Nilum crocodilo vehitur.

S. Joannes Damascenus abscissam sibi dexteram ope Virginis recuperat, superstite tantum linea miraculum testante.

S. Helenus crocodilo vectus amnem trajicit.

S. Vernherus infixo humi scipione fontem elicit.

S. Alferus e summo montis vertice sine noxa præceps a cacodæmone agitur.

S. Petrus Luxemburgius, puer adhuc novennis dum carnes pauperibus defert, patre occurrente, subito in rosas vertuntur.

S. Franciscus Paulanus ardentem fornacem sine noxa subiit; mare pallio suo instratum enavigavit.

saint sacrifice terminé, il refusa de prendre de la nourriture, et il demeura quarante jours sans manger. Interrogé pourquoi il agissait ainsi, il dit : J'attends ma bête qui va venir bientôt. Et ayant ouvert la bouche et incliné la tête sur la table, il rendit l'araignée. Il mourut le VI des calendes de décembre, plein de joie, et la 42e année de son épiscopat.

CUNEGONDE (Sainte). — Cette légende est du nombre de celles que les continuateurs de Jacques de Voragine ont recueillies : nous ne la traduirons pas en entier, car elle contient plus de réflexions pieuses que de récits.

« La bienheureuse Cunégonde, choisie de Dieu, fut unie à Henri, empereur des Romains, corporellement, non charnellement; elle consacra sa virginité au Roi céleste et du consentement de son chaste époux, elle la conserva jusqu'à la fin de sa vie. Dieu en rendit témoignage; et pour que l'éclat de ses vertus ne fût point caché dans les ténèbres, et afin que l'ennemi de la virginité fût confondu et que la bouche des menteurs qui calomniaient la bienheureuse fût fermée, il lui donna le pouvoir de marcher sur des fers ardents sans en ressentir aucun mal...

« Après de longues prières, la servante de Jésus-Christ, accablée par la fatigue, avait étendu ses membres engourdis par le sommeil, non sur un lit formé de plumes mais sur un cilice : une jeune religieuse qui avait coutume d'être avec elle, lisant les livres sacrés, ayant prolongé sa lecture presque jusqu'au milieu de la nuit, ferma ses yeux appesantis et le flambeau échappé de ses mains mit le feu à de la paille ; l'aspect des flammes effraya les autres sœurs et elles accoururent avec de grands cris : la bienheureuse Cunégonde se trouvant entourée d'un feu ardent, se munit des armes de la croix et ses vêtements n'éprouvèrent aucun dommage. Les éléments rendirent témoignage de la sainteté que son humilité voulut cacher aux hommes. Un jour, après la lecture de l'Evangile, comme elle s'approchait de l'autel, elle voulut se défaire de son manteau, et comme personne n'était là pour le recevoir, elle le jeta loin d'elle. Un rayon de soleil, entrant par une fente de la croisée, le soutint en l'air jusqu'à ce que la servante de Dieu fût venue le reprendre après le saint sacrifice. »

Les faits racontés par les continuateurs de Jacques de Voragine se rencontrent avec des détails bien plus amples dans un volume fort rare imprimé à Bruxelles en 1484 : *Legendæ sanctorum Henrici imperatoris et Kunegundis imperatricis*, in-4°, 66 feuillets. Il existe un tradition allemande de ce texte latin fait par Math. Custer et un peu modifiée : *Die legend und leben des heyligen sandt Keyser Heinrichs und seiner gemahel sant Kungunden* ; Bamberg, 1511, in-4°, 70 feuillets.

E

EFFLANE (Saint). — Nous reproduisons la légende de ce saint, célèbre parmi les pieuses populations de la Bretagne, d'après un des chants populaires de cette province, et tel que nous le présente l'intéressant recueil publié par M. de La Ville-Marqué, *Barraz-Breiz*, déjà cité à l'article de saint Ronan.

Un prince d'Hybernie avait une fille à marier; c'était la plus belle des princesses : elle se nommait Enora.

Beaucoup l'avaient demandée, et elle avait refusé tous les partis, à l'exception du grand seigneur Efflane, fils d'un autre prince, et qui était jeune et beau.

Mais il avait formé le projet d'aller faire penitence en un ermitage, au fond de quelque lieu, et de quitter sa femme.

Au milieu de la nuit même des noces, comme tout le monde était couché et dormait d'un profond sommeil, il sortit de la chambre sans faire de bruit.

Et il sortit du palais sans éveiller personne, et s'éloigna rapidement, sans autre compagnon que son lévrier.

Et il vint au rivage et chercha un vaisseau ; mais il avait beau regarder de tout côté, il n'en voyait aucun, car la nuit était noire.

Quand la lune se leva dans le ciel, il aperçut auprès de lui un petit coffre percé, perdu et balloté par les flots.

S. Catharina Sueca adhuc infans respuit impurarum nutricum ubera.

S. Codratus a defuncta matre in cunis relictus ab angelis educatur.

S. Albinus peregre ex obedientia profectus, furenti imbre madentibus cæteris, ne minima quidem gutta aspergitur.

S. Suibertus, in cujus matris lectum, dum ferret uterum, stella visa est delabi.

S. Sabinus episcopus oculis captus venenum impune bibit, diacono qui illud miscuerat, præbibente ac moriente.

S. Martinianus delphinum tergo in mari excipitur.

S. Pontius sine noxa ignem pedibus calcat.

S. Satyrus falsi numinis statuam flatu dejicit.

S. Remundus strato super æquor pallio navigat.

S. Godeleva, quo in loco supplicium est passa, humus egesta rosas et gemmas peperit.

S. Jacobus Nisibenus fluxas procacium puellarum comas in canitiem vertit.

S. Plato in ignem innocuus conjicitur, ex quo suavissimus afflatur odor.

S. Pantaleon puerum a vipera interemptum vitæ reddidit, viperam morte affecit.

S. Romanus abscissa lingua Christum loquitur.

S. Marcellus haustam e Sequana aquam, cum vinum sacrificio deesset, in vinum vertit.

S. Nicasius, psalmum davidicum quem inceperat capite truncato absolvit.

S. Basilius capite minuitur quod corpori rursum adjunctum est, remanente tantum in collo cruenta linea.

S. Basiliscus aridæ arbori sub qua recubuerat, vitam frondesque reddit.

Il l'attira à lui et y monta incontinent, et le jour n'était pas levé qu'il était sur le point d'arriver en Bretagne.

La Bretagne était alors ravagée par des animaux sauvages et des monstres qui désolaient tout le pays, et surtout le pays de Lannion.

Beaucoup d'entre eux avaient été tués par le chef des Bretons, Arthur, qui n'a pas encore trouvé son pareil depuis qu'il est au monde.

Quand saint Efflane prit terre, il vit le roi qui combattait, son cheval à ses côtés étranglé, renversé sur le dos, rendant le sang par les naseaux.

Devant lui se dressait un animal sauvage qui avait un œil rouge au milieu du front, des écailles vertes autour des épaules et la taille d'un taureau de deux ans;

La queue tordue comme une vis de fer, la gueule fendue jusqu'aux oreilles et armée, dans toute son étendue, de défenses blanches et aiguës comme celles d'un sanglier.

Il y avait trois jours qu'ils combattaient ainsi sans pouvoir se vaincre l'un l'autre, et le roi allait s'évanouir quand arriva Efflane.

Quand le roi Arthur vit saint Efflane, il lui dit :

Voudriez-vous, seigneur pèlerin, me donner une goutte d'eau?

Avec l'aide du Seigneur Dieu béni, je vous trouverai de l'eau.

Et lui de frapper, du bout de son bourdon, par trois fois la roche verte à son sommet.

Si bien qu'une source jaillit à l'instant du sommet du rocher, qui désaltéra Arthur et lui rendit le courage et la force.

Et lui de fondre de nouveau sur le monstre et de lui enfoncer son épée dans la gueule; si bien que le monstre jeta un cri et roula dans la mer, la tête la première.

Le roi, après l'avoir tué, dit à l'homme de Dieu : Suivez-moi, je vous prie, à mon palais, je ferai votre bonheur.

Sauf votre grâce, sire, je ne vous suivrai point; je veux me faire ermite. Si vous me le permettez, je passerai toute ma vie sur cette colline.

Enora fut bien surprise le lendemain matin à son réveil, demandant ce qui était arrivé et ce qu'était devenu son mari.

Comme l'eau coule dans les ruisseaux, les larmes coulaient de ses yeux, délaissée qu'elle était, hélas! par son ami et son époux.

Elle pleura pendant toute la journée, sans trouver de consolation à son âme; la nuit, elle pleura sans que l'on pût la consoler.

Enfin elle s'endormit de lassitude, et eut un songe; elle vit son mari debout près d'elle, beau comme l'aurore.

Et il lui disait : Suivez-moi, si vous voulez ne pas perdre votre âme; suivez-moi dans la solitude pour travailler à votre salut.

Et elle de répliquer dans son sommeil : Je vous suivrai, mon ami, où vous voudrez; je me ferai religieuse pour travailler à mon salut.

Les vieillards ont dit comment les anges la portèrent endormie dans leurs bras par de là la grande mer, et la déposèrent sur le seuil de l'ermitage de son mari.

Quand elle se réveilla au seuil de l'ermitage de son mari, elle frappa trois coups à la porte : Je suis votre douce amie et votre femme que Dieu a amenée ici.

Et lui de la reconnaître à sa voix et de se lever bien vite et de sortir, et, avec de belles paroles sur Dieu, il mit sa main dans sa main.

Puis il lui éleva une petite cabane près de la sienne, à gauche, au bord de la fontaine, avec des genêts verts, à l'abri derrière la roche verte.

Ils restèrent là longtemps; enfin le bruit des miracles qu'ils faisaient se répandit dans le pays, et on venait chaque jour les visiter.

Une nuit, les hommes qui étaient sur la mer virent le ciel s'ouvrir, et entendirent des concerts qui les ravirent de bonheur.

Le lendemain matin, une pauvre femme qui avait perdu son lait (682) vint trouver Enora, portant son petit enfant sur le point de mourir.

Elle avait beau appeler à la porte, Enora ne venait point ouvrir; alors elle regarda par un petit trou, et vit la dame étendue morte,

Brillante comme le soleil, et toute la cabane éclairée, et près d'elle, à genoux, un petit garçon vêtu de blanc.

Et elle de courir pour avertir le bienheureux Efflane; mais la porte de l'ermitage était au grand ouvert, et il était mort comme sa femme.

Afin que vous n'oubliiez point ces choses qui n'ont jamais été dans aucun livre, elles ont été tournées en vers pour être chantées dans les églises.

ERASME (Saint).—La légende de ce martyr, célèbre dans l'antiquité, ne figure point dans le recueil de Jacques de Voragine, mais on la trouve chez ses continuateurs (p. 891 de l'édition de Graësse, que nous avons souvent citée).

L'empereur Dioclétien persécuta les Chrétiens, et ordonna que ceux qu'on trouverait qui ne voudraient pas sacrifier aux dieux, périraient dans les supplices. Le bienheureux Erasme apprenant cela, s'enfuit de la ville d'Antioche et se retira dans un ermitage, où il vécut sept ans sur le mont Liban, priant le Seigneur nuit et jour, et il y fit beaucoup de miracles. Car un corbeau lui apportait sa nourriture du ciel, les anges conversaient avec lui; les diverses bêtes féroces venaient à sa cellule et se prosternaient à ses pieds, et on entendit une voix

(682) Sainte Enora est la patronne des nourrices.

du ciel disant : « Erasme, descends à la ville. » Et il se leva aussitôt et descendit vers la ville. Beaucoup de personnes qui étaient tourmentées par des esprits malins accouraient au-devant de lui ; le bienheureux Erasme leur imposait les mains au nom du Seigneur, et ils étaient aussitôt guéris ; il convertit et baptisa beaucoup d'infidèles. L'empereur Dioclétien, instruit de ces choses, ordonna que le bienheureux Erasme lui fût amené; et lorsqu'il eut été conduit devant lui, l'empereur, assis sur son tribunal, l'interrogea, disant : « Qui es-tu ? » Et le bienheureux répondit : « Je suis chrétien et je le confesse. » Le bienheureux était beau, non-seulement d'esprit, mais également de visage; sa figure était comme celle d'un ange ; ses yeux étaient comme les rayons du soleil; il répondait avec calme et ne tremblait pas. Et l'empereur lui dit : « Obéis et sacrifie à mes dieux, ou tu subiras une mort cruelle. » Le bienheureux Erasme répondit : « Je ne consentirai jamais, empereur, à sacrifier à des pierres et à des idoles, mais je sacrifierai au Dieu vivant qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qui se trouve dans l'univers; c'est à lui qu'est mon âme tout entière. » L'empereur, rempli de fureur, ordonna aux bourreaux de déchirer le corps du saint avec des fouets garnis de boules de plomb. Et tandis qu'on le frappait, il regarda le ciel et il dit : « Je te rends grâce, Seigneur Jésus-Christ, qui es la voie de ceux qui croient en toi; je te remercie de ce que j'ai obtenu ce que désirait mon âme; aide ton serviteur pour que l'abîme de la mort ne m'engloutisse pas. » Et l'empereur dit : « Erasme, je vois que tu es jeune et beau; sacrifie à mes dieux et je te donnerai de l'or et de l'argent et des vêtements d'un prix inappréciable, et je te placerai parmi les nobles dans mon palais. » Erasme répondit : « Loup rapace, séducteur des âmes, tes dons ne sauraient me séparer de l'amour de Jésus-Christ, car ton or, ton argent et tes vêtements somptueux sont avec toi destinés au jour de la perdition, et moi, j'ai la cuirasse de la foi que l'enfer ne peut détruire ; toi, tu brûleras avec ton père le diable dans le feu éternel. » L'empereur, enflammé de colère, ordonna que le bienheureux Erasme fût cruellement fouetté; mais quoique les bourreaux se succédassent trois fois, on ne voyait sur son dos aucune tache de sang. Et tout le peuple criait, disant : « Vraiment, le Dieu des Chrétiens est grand, lui qui opère de tels prodiges pour ses serviteurs. » L'empereur répondit au peuple : « Vous vous trompez, c'est par la magie qu'il opère pareilles choses. » Et le bienheureux Erasme lui dit : « N'es-tu pas, toi et le diable, semblables à celui qui fut cause que le premier homme fut expulsé du paradis terrestre ; bourreau impie, dragon d'iniquité, prince des malfaiteurs, toi qui méconnais Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant que la Vierge Marie engendra de la parole du Père, dont les prophètes ont annoncé la venue, qui rachète les péchés du monde en illuminant les ténèbres de notre ignorance ; qui te frappera dans l'éternité, et auquel tu auras à rendre compte. » L'empereur, furieux, ordonna que l'on déchirât le saint avec des ongles de fer, et le saint chantait avec joie, récitant le psaume : *Posuerunt Hierusalem ut pomorum custodiam.* (*Psal.* LXXVIII, 1.) L'empereur, de plus en plus furieux, ordonna aux bourreaux de faire fondre du plomb, de la poix, du soufre et de la résine avec de l'huile et de la cire, et d'en frotter le saint. Mais l'ange du Seigneur se tenait auprès du martyr et le raffermissait. Et le bienheureux Erasme dit à l'empereur : « Quel est l'effet de tes menaces et de ta colère? tu n'as fait que procurer à mon corps un grand rafraîchissement. » Et tout le peuple criait : « Renvoie cet homme, car le Dieu des Chrétiens fait des prodiges pour lui. » Et voici que soudain il se fit un grand tremblement de terre avec des éclairs et des tonnerres, et la troisième partie du peuple mourut. Mais l'ange du Seigneur était avec saint Erasme, et il amenait à la lumière de Jésus-Christ les hommes aveuglés.

L'empereur s'adressa au peuple et dit : « Cet homme que vous voyez a blasphémé les dieux, et c'est pourquoi ces catastrophes sont arrivées; » et il commanda qu'on mît le saint en prison et qu'on plaçât sur sa tête et ses mains soixante livres pesant de fer, et il prescrivit que si quelqu'un lui donnait du pain ou de l'eau, il serait mis à mort. Et ce que l'empereur avait ordonné fut fait, et il scella de son cachet la porte de la prison. Vers le milieu de la nuit, le bienheureux Erasme s'adressa au Seigneur, disant : « Seigneur Jésus-Christ, assiste-moi et délivre-moi, afin que l'ennemi ne se glorifie pas en tes serviteurs, et que les gentils ne disent point : « Où est leur Dieu? » Et voici tout d'un coup que la prison fut illuminée et parfumée comme si elle était pleine d'aromates, et l'on vit comme douze candélabres ardents devant le bienheureux Erasme. Et l'ange du Seigneur entra et lui dit : « Erasme, je viens à toi! » et soudain le fer fondit comme de la cire, et le bienheureux se mit debout, bénissant Dieu et disant : « Tu es béni, Seigneur, toi qui as fait le ciel et la terre, et devant qui les anges et les archanges se tiennent avec effroi; toi qu'environne une multitude de martyrs qui ont souffert pour toi; tu as fait miséricorde à ton serviteur, et tu as délivré mon âme de la main des ennemis, comme tu as délivré Sidrach, Misach et Abdénago du milieu de la fournaise ardente et de la main du roi Nabuchodonosor. Tu m'as fait miséricorde, toi qui as préservé Daniel dans la fosse aux lions et Suzanne contre la malice de ses calomniateurs. » Et l'ange du Seigneur lui dit : « Erasme, lève-toi et marche avec moi jusqu'en Italie ; là Dieu t'accordera la vie éternelle. » Et le saint fut emporté à l'instant.

Le lendemain, l'empereur se rendit avec précipitation à la prison, et il trouva sur la porte son cachet intact, et il dit aux soldats :

« Allez, et amenez-moi le magicien qui regarde mes dieux comme néant. » Ils entrèrent dans la prison et ne trouvèrent pas le saint, mais voyant que le fer était comme réduit en cendre, ils poussèrent de grands cris. L'empereur se frappa le front, disant : « Hélas! ma domination est détruite; que dirai-je à mon peuple? » Il était venu près de quarante mille hommes ou femmes pour voir le soldat de Jésus-Christ, et toute la ville fut saisie d'effroi; les Chrétiens cherchaient leur sauveur, les veuves et les orphelins demandaient ce qu'était devenu l'évêque. L'empereur épouvanté dit que son dieu l'avait enlevé au ciel.

Le bienheureux Erasme baptisa beaucoup de personnes au nom de Jésus-Christ, et par ses prières il guérissait les malades et les aveugles. Le fils d'Anastase, le premier des habitants de la ville, était mort et on portait son corps au sépulcre; le Seigneur ordonna au bienheureux Erasme de ressusciter le mort et de le rendre à ses parents, et le saint, arrêtant le corps du mort, dit à son père: « Anastase, si tu crois en Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est né de la Vierge Marie, par l'opération de l'Esprit-Saint, ton fils te sera rendu. » Le peuple fut très-étonné de ces paroles, et Anastase dit : « Est-ce que tu peux ressusciter mon fils? » Le bienheureux Erasme dit : « Ce n'est pas moi qui le peux, mais Notre-Seigneur Jésus-Christ que je sers; » Anastase dit : « Si tu me rends mon fils, je croirai, moi et toute ma maison et tout le peuple. » Alors le bienheureux Erasme ordonna de déposer le corps, et fléchissant les genoux, il dit ces mots : « Au nom de Jésus-Christ, lève-toi. » Et le mort s'étant levé, s'écria à haute voix : « Vraiment, le Dieu des Chrétiens est grand, » et se tournant vers son père, il dit : « Mon père, jusqu'à présent nous étions dans l'erreur; les dieux que nous adorions ne sont rien; je les ai vus dans les enfers et les bourreaux ne leur laissaient pas de repos; mais le Dieu dont Erasme est le serviteur est grand. » Et Anastase crut, ainsi que toute sa maison et le peuple tout entier, et à cette heure, il y eut près de quarante mille hommes qui furent baptisés. Et le bienheureux Erasme s'écria à haute voix disant : « Je te rends grâce, Seigneur Jésus-Christ, d'avoir conduit ce peuple dans la voie de la vérité, toi qui as dit en ton Evangile: *Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez.* (*Joan.* XVI, 24.) Bénis ce peuple que tu as voulu acquérir. » Et on entendit une voix qui venait du ciel et qui disait : « Erasme, mon bon serviteur, qui as travaillé pour moi sur la terre, tout ce que tu demanderas te sera donné. » Et le Seigneur bénit ce peuple qui croyait en lui, et, à cette heure, toutes les idoles qu'on adorait dans ce temps s'écroulèrent; pendant sept jours le bienheureux Erasme enseigna le peuple disant : « Observez les commandements de celui dont vous avez vu les merveilles, et soyez fidèles dans la foi. » L'empereur Maximien apprit ce qui s'était fait dans la ville de Sirmium, car il lui en fut rendu compte par Probus, homme sacrilége et très-méchant, qui dit : « Sache, pieux empereur, ce qui s'est passé dans la cité; ton empire a été méconnu et nos dieux renversés par je ne sais quels hommes venus d'Antioche, qui proclament que ce Jésus-Christ que les hommes ont crucifié en Judée est un Dieu. » L'empereur ayant entendu cela, ordonna de saisir Erasme et de l'amener devant son tribunal, et il lui dit : « Homme scélérat, quelle est ta religion? » Le bienheureux Erasme se tut, mais il tint les yeux fixés vers le ciel. Et l'empereur dit : « Tu ne réponds pas. » Et il ordonna qu'on le frappât à la bouche. Et le bienheureux dit : « Loup rapace, méchant rempli d'iniquité, pourquoi persécutes-tu le serviteur de Dieu? » Et l'empereur dit : « Est-ce que ton Dieu n'est pas celui que les hommes ont crucifié en Judée? » Saint Erasme répondit : « Je suis son serviteur? » Maximien dit : « Alors tu partageras son sort et tu mourras comme lui. » Le bienheureux répondit en souriant : « Tu me combles de joie, empereur; je ne désire rien tant que marcher sur les traces de celui qui nous a illuminés par l'effusion de son sang; si tu veux le reconnaître et vivre en lui, tu seras sauvé. » L'empereur dit : « Tu crois donc en lui, toi et ta secte. » Erasme répondit : « Tu dis vrai, nous croyons en lui; nous lui offrons les hosties de l'humilité et les dons de la tribulation, à lui qui a sauvé son peuple de ses péchés. » L'empereur répondit : « Obéis-moi et sacrifie à nos dieux. » Saint Erasme dit : « A quels dieux me recommandes-tu de sacrifier? » L'empereur dit : « Si je te le dis, est-ce que tu obéiras? » Le bienheureux Erasme dit : « Si je les vois, je le ferai peut-être. » Alors l'empereur plein de joie ainsi que tout le peuple, ordonna que l'homme de Dieu fût conduit au temple de Jupiter, et que tous les musiciens s'y réunissent avec leurs instruments. Le bienheureux Erasme voyant cela, gémit dans son cœur et dirigea ses yeux vers le ciel, disant : « Jésus-Christ, Fils de Dieu, assiste-moi à cette heure et envoie ton ange qui me protége et qui me soutienne dans la lutte que le diable m'a préparée. » Et quand il fut arrivé au temple, le bienheureux Erasme lui dit : « Où est le dieu que tu me commandes d'adorer? » L'empereur le prenant par la main, entra dans le temple et lui montra une statue d'airain d'une hauteur de douze coudées et dit : « Voici mon dieu, celui que je sers. » Et aussitôt que le diable aperçut la face du martyr de Jesus-Christ, la statue tomba et fut réduite en cendres, et il en sortit un grand dragon qui tua le tiers du peuple. L'empereur voyant cela, remonta à cheval et retourna au palais, et se frappant la poitrine, il disait : « Malheur à moi! mon règne a été détruit par je ne sais quel homme d'Antioche; » et la plus grande partie du peuple criait : « Saint serviteur de Dieu, prie pour nous, pour que le dragon ne nous fasse pas périr. » Alors le bienheureux Erasme ordonna au dragon de ne plus faire de mal à

personne. Le peuple voyant les prodiges qu'accomplissait le serviteur de Dieu, tous commencèrent à croire en Jésus-Christ, et le bienheureux Erasme dit : « Qu'elles sont grandes, les merveilles que Dieu fait pour ceux qui croient en lui ! » Et près de quarante mille hommes furent baptisés. Il y avait ainsi une grande joie dans le ciel, et parmi les anges qui criaient à haute voix : *Gloire à Dieu au haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.* Et ceux qui s'étaient convertis au Seigneur répondaient : *Amen.* L'empereur fort troublé envoya des soldats et ordonna de frapper du glaive tous ceux qui s'étaient convertis au Seigneur. Et les soldats martyrisèrent trois cent trente hommes qui se recommandaient aux prières de saint Erasme, lequel leur dit : « Allez au nom du Seigneur, et prenez heureusement possession de la sainte cité qu'il a préparée pour vous, et je vous suivrai dans peu de temps. » Et des anges couraient dans les nuées, recevant les âmes des martyrs triomphants, et les conduisaient jusqu'au ciel. Et l'on entendit la voix des anges qui chantaient : « *Alleluia !* la voie des justes a été rendue droite, et le chemin des saints a été préparé. » Ce qu'entendant, le bienheureux Erasme se réjouit comme un bon pasteur pour ses brebis qu'il confie à Jésus-Christ. Alors, l'empereur rempli de fureur, ordonna de livrer le bienheureux Erasme à divers supplices, et il commanda aux bourreaux de prendre une tunique de fer et la faire rougir au feu, et d'en revêtir le saint en disant : « Je verrai maintenant si ton Dieu te délivre d'entre mes mains. » Le bienheureux Erasme dit : « Bourreau plein d'iniquité, fils du diable et pire qu'un chien, je méprise ta malice ; je t'ai dit et je te répète que je ne redoute pas tes menaces; fais ce que tu pourras, mon cœur ne tremblera point. » Et se couvrant du signe de la croix, il revêtit la cuirasse ardente, en récitant un verset prophétique du psaume : « Nous avons traversé le feu et l'eau, et tu nous as conduits en un lieu de rafraîchissement ; tu as, comme l'or dans la fournaise, éprouvé ceux qui croient en toi. » Et aussitôt la tunique ardente dont il était revêtu, devint fraîche comme la neige, et son corps n'éprouva aucun dommage. Et il dit : « Oui, empereur, tu es vaincu, et tu iras avec ton père le diable brûler dans le feu éternel, car le Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, m'a délivré. » Et le peuple criait : « Vraiment le Dieu des chrétiens est grand, lui qui opère de tels prodiges en ceux qui le servent. » Et l'empereur dit : « C'est le résultat des arts magiques qui lui apprennent à commander au feu et à braver mes dieux. » Et le bienheureux Erasme dit : « Empereur aveugle, ce que tu regardes comme des maléfices est l'effet de la puissance de Jésus-Christ, Fils de Dieu ; il commande aux flammes et il confond tes dieux qui ne sont que des morceaux de pierre ou d'airain fabriqués de la main des hommes. » L'empereur dit : « Comment pourrions-nous tolérer tes injures ? » Et le bienheureux Erasme dit : « J'admire la modestie de ton front, car tu ne rougis pas. » Alors l'empereur, plein de fureur, ordonna aux bourreaux de préparer une chaudière, de la remplir de plomb, de poix et d'huile, d'y mêler de la cire et de la résine, et d'y mettre le feu. Les bourreaux firent ce qui leur était commandé, et la chaudière devint bouillante et elle écumait comme la mer, et l'empereur dit à Erasme : « Est-ce que tu l'emporteras sur nous à présent ? » Le bienheureux répondit : « Cette chaudière est pour moi un lieu de rafraîchissement. » Et ayant fait le signe de la croix, il y descendit, et aussitôt la voix du Seigneur se fit entendre comme un tonnerre, et un flot ardent déborda de la chaudière et brûla l'empereur, et il s'écria : « Ah ! je brûle ; homme de Dieu, prie pour moi. » Et le bienheureux Erasme lui dit : « Malheur à toi, loup rapace, tu vois ce que c'est que le feu de la géhenne que Dieu a préparé pour toi, pour ton père le diable et pour ses suppôts; je sais que ton cœur est endurci, mais il sera fait quelque chose en ta faveur, à cause de ce peuple qui nous entoure. » Et la souffrance de l'empereur cessa. Beaucoup voyant ces choses, crurent alors ; mais l'empereur ordonna que le martyr de Dieu fût mis dans un cachot étroit et lié de fortes chaînes de fer. Et tandis qu'Erasme était en prières, un jeune homme, semblable au Fils de Dieu, lui apparut, disant : « Je suis l'ange Michel, envoyé vers toi pour te mener dans la province de Campanie, et enseigner le peuple. » Et le faisant sortir de prison, il le mena au navire que le Seigneur avait préparé et le conduisit dans la Campanie. L'empereur fut fort troublé le lendemain en ne trouvant pas le martyr, et il dit que Dieu l'avait enlevé. Le martyr du Seigneur vint dans la ville de Formana, et, pendant sept ans il y montra au peuple la voie de la vérité. Et l'ange du Seigneur lui fournissait chaque jour du pain. Il adressait ses prières au Seigneur pour pouvoir se reposer éternellement dans la cité céleste, et il vint une voix du ciel qui dit : « Erasme, viens et repose-toi dans la cité que Dieu a préparée pour tes frères les martyrs et les prophètes, et reçois la récompense de tes travaux ; car par toi j'ai été honoré dans le ciel et sur la terre. » Et le bienheureux Erasme priait pour les orphelins et pour les veuves, disant : « Seigneur, Fils unique du Père, toi qui m'as fait reposer en ce lieu, accorde à ceux qui, dans l'endroit où j'ai habité, prieront pour leurs besoins, accorde-leur la grâce de les exaucer, et sois-leur favorable en ce monde et dans l'éternité. » Et le bienheureux, regardant au ciel, vit une couronne d'un éclat ineffable et le chœur des apôtres et des prophètes qui venait au-devant de lui, et il inclina la tête, en disant : « Seigneur, reçois l'âme de ton serviteur, » et ayant terminé sa prière, il rendit l'esprit, et on vit son âme, blanche comme la neige, que les anges conduisaient avec grande gloire et qui entrait au ciel avec eux le troi-

sième jour des nones de juin, Notre Seigneur-Jésus-Christ régnant.

EUPHROSYNUS (SAINT).—Ce saint est célèbre en Orient; il était cuisinier d'un couvent; sa légende est singulière; elle se trouve dans les *Ménées* des Grecs (édition de Venise, 1755, in-folio, t. IV, sous la date du 11 septembre), ainsi que dans une Vie des saints en russe. M. Th. G. von Karajan en a publié pour la première fois en Allemagne le texte grec revu sur deux manuscrits de la bibliothèque de Vienne. (*Voir* son ouvrage intitulé : *Frühlinssgabe für freun de älterer literatur*, Wien, 1839, p. 70.) — Donnons ici une courte analyse de ce récit.

Euphrosynus se retira dans un monastère, où il s'adonna à la prière, au jeûne, à la pénitence, à la pratique de toutes les vertus. Comme il était fort peu versé dans les sciences humaines, il fut chargé de faire la cuisine. Il y avait dans ce couvent un saint prêtre qui demandait souvent à Dieu de lui accorder la vue des merveilles de ce troisième ciel où saint Paul avait été enlevé; sa prière fut exaucée; il fut une nuit ravi en extase dans le paradis, où au milieu d'une sphère d'une ineffable beauté, il fut bien étonné de rencontrer Euphrosynus; il apprit de lui que Dieu lui faisait la grâce de passer toutes les nuits dans le séjour des bienheureux et qu'il était gardien d'une forêt dont les arbres portaient des fruits d'or massif. En preuve de son assertion, il donna au prêtre trois de ces fruits, et soudain le prêtre se retrouva dans sa cellule, ayant auprès de lui trois pommes d'or. Le matin il rencontra Euphrosynus, qui vaquait au service de la maison; il se prosterna devant lui, et ils allèrent ensemble à l'office divin, après lequel le prêtre se mit à raconter aux moines ce qui lui était arrivé, et ce qu'il avait appris au sujet des vertus d'Euphrosynus et des faveurs toutes spéciales que Dieu lui avait faites. Mais tandis qu'il parlait et qu'on l'écoutait avec admiration, Euphrosynus sortit sans bruit par une porte du chœur : on ne le revit jamais au couvent.

EUTROPE (SAINT). — La légende de ce saint a été recueillie par divers auteurs; nous citerons seulement la *Vie du glorieux martyr, saint Eutrope, par un Père de la Compagnie de Jésus*. Saintes, 1619.

Il était Chaldéen ou Persan de nation, et fils d'un roi fort puissant : le bruit des merveilles du Sauveur et de l'excellence de sa doctrine ayant pénétré jusqu'en Perse, le jeune prince se rendit à la cour d'Hérode; il fut témoin du miracle de la multiplication des pains; il fut spectateur de l'entrée magnifique que Jésus-Christ fit en la ville de Jérusalem, où il fut reçu de la foule du peuple, « à grand joye et applaudissemens, à diverses louanges et bénissements. Le prince Eutrope se print à rendre honneur à Jésus-Christ, espandant des fleurs sur son chemin. Il employa saint Philippe, apôtre, pour être introduit et présenté au Sauveur, qui le reçut à bras ouverts, avec grande démonstration d'amitié. »

Plus tard, saint Jean et saint Jude étant venus à Babylone, le roi Xerxès, père d'Eutrope, et toute la famille royale, et beaucoup d'habitants de Babylone, embrassèrent la foi. Le prince se rendit à Rome pour voir saint Pierre, qui l'accueilit très-bien et l'envoya dans les Gaules prêcher l'Evangile. Il arriva en Saintonge et prêchant la foi avec le plus grand zèle, il fut créé évêque de Saintes par le Pape saint Clément. Eustelle, fille du souverain du pays, ayant reçu le baptême et fait vœu de virginité, son père irrité envoya des meurtriers qui assaillirent le saint à coups de pierres, et finirent par lui fendre la tête d'un coup de hache.

F

FELIX (SAINT). Les légendes relatives à ce saint se trouvent dans d'anciens auteurs. Il était prêtre de Nole et il fut chargé du gouvernement de cette Eglise, pendant l'absence de l'évêque saint Maximin, retiré dans les montagnes à cause de la persécution. Il fut arrêté, flagellé, jeté pieds et mains liés dans un cachot obscur hérissé de morceaux de verre; un ange le délivra miraculeusement. Il se rendit auprès de son évêque, auquel il sauva la vie. Reconnu, poursuivi par des soldats, il se jeta dans une caverne; une toile d'araignée soudainement étendue à l'entrée de cette grotte, fit croire aux persécuteurs que l'objet de leurs poursuites n'aurait point cherché un pareil asile; ils continuèrent leur route, et le saint, nourri dans ce souterrain par une intrépide chrétienne, y séjourna six mois. La grotte miraculeuse est auprès de Nole l'objet de la vénération des fidèles.

FLORIAN (SAINT). — Nous trouvons cette légende à la suite de celles qu'a recueillies Jacques de Voragine. — (Voy. *Legenda aurea*, édition du docteur Graesse, p. 889.)

Du temps de Dioclétien, saint Florian était commandant d'un corps de troupes, et quarante des soldats qui en faisaient partie crurent en Jésus-Christ. Aquilin, gouverneur du pays des Noriques, c'est-à-dire de la Bavière, les fit enfermer en prison, les destinant au supplice. Alors saint Florian se déclara chrétien, et comme on ne put l'amener à adorer les idoles, il fut deux fois rudement fustigé et ses épaules furent déchirées par des instruments aigus. Alors, Aquilin ordonna qu'on le précipitât du haut d'un pont dans le fleuve l'Avise. Le saint se met en prière, les licteurs hésitent; enfin, un d'eux plus cruel que les autres, précipite le saint, et aussitôt, ses yeux crevèrent et tous les assistants en furent témoins. Le corps du martyr remontant le fleuve contre le courant, s'arrêta sur un rocher; un aigle vint et le couvrit de ses ailes étendues en forme de croix. Une sainte femme, à laquelle le

saint apparut, mit le corps sur un chariot, et l'ayant couvert de branches d'arbre, pour que les persécuteurs ne le vissent pas, elle l'emmena. Et comme les animaux qui traînaient le chariot succombaient à la chaleur, il surgit à la prière de la femme une fontaine qui coule encore aujourd'hui. Les bœufs arrivant à l'endroit préparé pour le tombeau du saint, ne purent aller plus avant, et le martyr y fut enseveli, et des miracles font briller l'éclat de sa sainteté.

FRANÇOIS (SAINT). — La *Légende dorée* ne pouvait laisser de côté un saint aussi célèbre, elle lui a consacré un chapitre étendu.

Des récits bien plus merveilleux que ceux qu'avait recueillis Jacques de Voragine, furent accumulés par F. de Albizzi, dans un ouvrage qui parut au commencement du XVIe siècle : *Liber conformitatum vitæ S. Francisci ad vitam Jesu Christi ;* Milan, 1510, in-folio. Une seconde édition, Milan, 1513, in-fol. est littéralement conforme au texte original ; mais la troisième édition, Bologne, 1530, in-fol., a éprouvé des suppressions, ainsi que celle de Bologne, 1620, et l'abrégé donné par Ph. Bosquier, sous le titre d'*Antiquitates Franciscanæ*, Cologne, 1623, in-8°.

Bien peu de personnes ayant eu l'occasion d'avoir sous les yeux les rares éditions de Milan, nous reproduirons, dans le texte primitif, quelques-uns des récits contenus dans ce vaste recueil de légendes :

« Franciscus et socius in Apulia bursam magnam invenerunt, verum ipse sciens diabolicum esse figmentum, socio instante ut bursa ad dandum pauperibus tolleretur ; et dum eam tangit, statim diabolus in specie colubri ab ea egressus simul cum bursa disparuit. Alius frater denarium in via repertum, ad dandum pauperibus suscipit in ore ; statim per diabolum lingua et membris privatus fuit, sed denarium dum ab ore projicit et pœnitentiam peragit, liberatur.

« Diabolus orantem Franciscum in monte Avernæ per devexitatem saxorum præcipitare volebat, sed Franciscus manum ad saxum extendit et lapis ille, ut apparet hodie cernentibus, ut cera digitis B. Francisci cessit manibus, et ad lapidem se fortiter texendo, casum evasit inimici.

« Frater Rollus de Bruforciis, quodam die in silva orabat, et aves garrulæ sibi impedimentum præ rumore faciebant. Qui conversus ad eas, præcepit in nomine Domini Jesu ne amplius ad dictam silvam venirent. Mirabile dictu, statim recesserunt, et nunquam amplius apparuerunt.

« Frater Benedictus de Aretio devotus fuit sancto Danieli, cujus sepulcrum est in Babylonia, quod custodiunt dracones ; quod affectavit videre devotus frater, et non potuit ex itineris prolixitate, et propter dracones. Tunc apparuit ei immensus draco et recipiebat eum infra caudam et portavit eum ad sepulcrum Danielis. Tunc aperiens sepulcrum, accepit digitum de corpore Danielis ex devotione. Ab eodem dracone reportatus est : unde creditur quod angelus Domini fuerit.

« Beatus Franciscus lupum rabiosum qui multos in civitate læserat, signo crucis sanavit, et dixit : Frater lupe, tu debes mihi promittere quod nunquam vis rapax esse, sed cives debent te nutrire. Et lupus signum evidens, inclinato capite, dedit quod promittebat illa facere. Et beatus Franciscus : Da mihi fidem ; et extendit manum pro fide recipienda. Tunc lupus levavit pedem anteriorem dextrum, et blande posuit in manus B. Francisci. Tunc B. Franciscus dixit : Frater lupe, præcipio tibi in nomine Domini Jesu Christi ut venias modo mecum. Omnes cives et mulieres mirabantur. Postea concionabatur ; deinde dixit populo : Frater lupus qui coram adstat, promisit fidem vobis, et pacem si tamen vos promittatis eidem omni die dare expensas, et pro fratre lupo ego fidejubeo. Tunc omnes promiserunt. At B. Franciscus coram eis dixit lupo : Et tu, frater lupe, promittis pactum servare : Et lupus se ingeniculans gestibus se servaturum pacta ostendit. Tunc omnes clamabant ad sidera. Lupus vixit duos annos neminem lædens, ostiatim victum quærens, fuit curialiter enutritus, et mirum, quod nunquam aliquis canis latrabat contra eum.

« Francisco prædicante, mulier cymbalum pulsabat ; Franciscus jussit eam tacere, et noluit. Tunc dixit Franciscus : Tolle, tolle, diabole, quod tuum est ; statim capta est mulier misera et in aerem levata amplius non est visa.

« Franciscus salutat aves, et vocat fratres, et jubet audire verbum Domini. Tunc aves mirabili modo gestientes, cœperunt extendere colla, aperire rostra et in ipsum attente respicere. Post prædicationem Franciscus ivit per medium illarum. Tunc dedit eis licentiam, et volarunt cum magno clamore, divisæ ad quatuor partes mundi, significantes Francisci regulam in omnem terram divulgandam.

« Beatus Franciscus baculum suum in terram de sero infigendo, de mane invenit crevisse in arborem pulcherrimam, quæ usque hodie semper virens cum foliis perseverat.

« Diabolus dixit baroni cuidam, quod omnes diaboli ad B. Francisci mortem accedentes, appropinquare non potuerant præ turba angelorum. Et alibi tenetur quod alter diabolus dixit, quod per decem milliaria circum circa B. Francisco appropinquare non potuerant præ multitudine angelorum eum custodientium.

« Franciscus cicadam canentem vocavit, manum extendens et dicens : Veni, soror mea cicada. Quæ statim obediens, super ejus manum ascendit, et non nisi licentiata recessit. Validissima ægritudine laborans, postulavit vinum, et cum nihil adesset, aquam signo crucis facto, in optimum vinum mutavit.

« Quidam confitebatur B. Antonio quod matrem suam pede percussisset. Et B. Antonius dicebat ei ex Evangelio : *Si pes tuus scandalizat te, abscinde.* (*Matth.* XVIII, 8.) Tunc ille non bene verbum intelligens, pe-

dem sibi amputavit, sed B. Antonius pedem ei cum crure nexuit.

« Mortuo fratre Petro, campana major est pulsata, sed fracta chorda, angelus Domini pulsavit per magnum temporis spatium.

« B. Franciscus Florentiæ in platea prædicavit cum esset serenitas, sed mox sequebatur pluvia, et nec super ipsum nec super pulpitum pluebat quod ad magnum miraculum fuit toti populo.

« Frater Simon de Assisio ad superiora raptus adeo insensibilis est effectus quod cum carbo ignitus positus esset a fratre quodam supra pedes ejus, non sensit. »

On ferait un gros volume si l'on voulait réunir tous les traits qui se rattachent à la légende de saint François, et qui sont disséminés dans une foule d'auteurs; nous ne ferons plus que cette seule citation :

« Dans l'enclos du couvent de l'Alverne, il y a un grand arbre ouvert et creusé en un endroit, dans lequel on tient toujours de l'eau bénite, ainsi que saint François en son vivant avait accoutumé d'en y tenir, et cet arbre miraculeusement ne se pourrit ni gâte jamais, quoiqu'il y ait toujours de l'eau dedans, non plus que s'il était de marbre. (Castela, *Le sainct voyage de Hierusalem*, Bordeaux, 1605, p. 21.)

FURSI (Saint). — Cet Irlandais, d'une noble famille, se retira dans un monastère, et vécut dans les exercices d'une piété fervente. Sa légende rapporte qu'étant tombé très-dangereusement malade, et au moment de trépasser, trois anges enlevèrent son âme et la promenèrent dans les diverses régions de l'enfer dont il vit les supplices, et du paradis dont il contempla les joies. Il revint ensuite à la santé, vécut longtemps encore, et finit par passer en France, où il mourut à Péronne.

Voy. Bède, *Hist. eccles. Angl.*, l. III, ch. 19, et les *Act. SS. Januarii*, t. II, p. 44. M. Ed. Du Méril, *Poésies populaires latines antérieures au* XIIᵉ *siècle*, p. 299, a donné le récit de cette vision, qui se trouve à la bibliothèque Impériale (*Mss.* 2993 *A*); il y en a une version anglo-saxonne dans le recueil publié par MM. Wright et Halliwell : *Reliquiæ antiquæ*, t. I, p. 276.

Un manuscrit de la Bibliothèque de Cambridge, cité par Wright (*Saint Patrick's purgatory*, 1844, p. 11), et qui date de la fin du XIIe siècle, raconte la vision de Fursius et l'attribue à un moine de Canterbury :

D'unc avint jadis à un prestre
Ke de Canterbury ert mestre
Quand l'anges i ount conversé
Ci est cuntre lit cuché
Quant il quida devier
Devant lui vint un bachiler...

Le *bachiler* le mène à l'enfer :

Est li prestres en grant turment :
Quant il vint en le fu ben avant
Este-vus un deble vint fort courant,
Les oils ardanz must roilant,
E de sa buche eschivant :
Un alme ardant en sun croc tint
E vers le prestre grant curs vint,
E crieheit fort en sus esleis,
« Diva! treiturs fel mauveis
Prene celui ke tu as tué! »
Cy at sur lui le alme rué.
L'alme descent sur le prestre,
E si li ard la paume destre,
Li arsun ke ad feit mal li feseit,
Ceo li fu vis murir deveit.

G

GRAAL (Légende du saint). — Il a déjà été longuement question de cette légende si célèbre au moyen âge; son importance nous décide cependant à y revenir, afin d'ajouter aux particularités déjà précédemment indiquées quelques détails qui ne sont pas inutiles. Nous avons cité diverses adjudications qui montrent quel prix élevé les bibliophiles attachent à la possession des anciennes éditions du roman en prose du *Saint-Graal*. Depuis, cette valeur n'a fait que s'accroître; l'édition de Paris, 1516, s'est payée 1,000 fr. à la vente des livres du prince d'Essling; l'édition de 1523 a obtenu 400 fr. à la même vente, et 435 fr. à celle de M. Aimé-Martin.

Quant au *Sacro catino* conservé dans l'église Saint-Laurent, à Gênes, la grandeur de ce vase est de quarante centimètres; son pourtour a un peu plus d'un mètre; il est de forme hexagone et orné de deux anses, dont l'une est polie et l'autre ébauchée. (Gaume, *Les trois Romes*, 1847, I, 81.)

Des amendes, qui pouvaient s'élever jusqu'à cent mille ducats, et, en certaines circonstances, la peine de mort, étaient prononcées contre quiconque aurait osé toucher ce vase avec de l'or, de l'argent, des pierres, du corail ou toute autre substance dure. Une loi, du 26 mai 1476, confirma ces mesures rigoureuses.

Un moine, de l'ordre des Augustins, Fra Gaetano, a composé un long ouvrage, imprimé à Gênes en 1727 (4°, XXXVII et 308 p.), et intitulé : *Il catino di smeraldo orientale, gemma consecrata da N. S. Jesu Cristo.* Il a recueilli toutes les traditions : une d'elles prétend que ce fut la reine de Saba qui offrit ce vase à Salomon. Qu'il nous soit permis de renvoyer à un article que nous avons inséré dans la *Revue archéologique*, 2e partie, 1845, p. 150-157, où nous avons parlé avec quelques détails du *sacro catino*, et mentionné les passages de Mathieu Paris, de Radulphus Higdin, de Guillaume de Tyr, de Jacques de Voragine (*Chronicon Januense*, ch. 18) de Jean d'Autun et d'autres vieux auteurs qui ont fait mention de ce vase précieux.

La ville de Lyon se vantait de posséder une relique du même genre. *Voy.* C. Le Laboureur, les *Masures de l'abbaye royale de l'île Barbe de Lyon*. Lyon, 1665; 4°, ch. 11, p. 10 et suiv.

GREGOIRE (SAINT), pape. — Les légendaires ont multiplié (voir sa Vie écrite par le diacre Jean, l'*Histoire* de Bède, etc.) les récits merveilleux dans l'histoire de ce saint pontife; on en aura une idée en consultant le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, livre XXIII. Nous nous bornerons à citer les sommaires de quelques chapitres.

Des mœurs et de la conversation du benoist Grégoire, pape;

Du miracle du vray corps Jésuchrist fait par luy;

Des parties des corporaulx qu'il envoya pour relicques desquels le sang yssit;

Des deux enchanteurs qu'il aveugla par un seul regard et de l'âme de l'empereur Trajan qu'il tira d'enfer;

De son trespassement et de la peine de son successeur qui ne mesdisait du miracle démonstré entour luy quant il exposait Ezéchiel.

H

HENRI (SAINT). — Cet empereur d'Allemagne, célèbre par sa piété, ne pouvait être oublié dans une continuation germanique de la *Legenda aurea;* nous trouvons un chapitre à son égard dans l'édition du docteur Graesse (p. 897).

L'an de l'incarnation du Seigneur MI, l'empereur Othon III étant mort à Rome, et le trône étant vacant, comme il s'agissait d'élire un autre souverain, toutes les voix se portèrent, par une inspiration divine, vers celui qui avait alors le plus de puissance. Il y avait alors un duc de Bavière, nommé Henri, fils de Henri, duc du même pays, et au temps duquel saint Wolfgang avait été évêque de Ratisbonne; il était aussi distingué par sa bonté que par la dignité royale, et il brillait de l'éclat de tous les mérites. Il possédait pleinement les sources de la sagesse, c'est-à-dire la crainte du Seigneur, et il s'était adonné à l'étude des lettres, étant dans sa foi et ses actions complétement catholique. Il fut élu par un vote unanime, la clémence divine le voulant ainsi, pour que, traversant la domination du monde, il put arriver au royaume céleste. Avant qu'il n'obtint la dignité de César, le bienheureux évêque Wolfgang lui apparut à Ratisbonne. Il lui sembla que s'étant approché, pour prier, du tombeau du saint placé dans l'église du bienheureux Emmeran, évêque et martyr, et priant du fond du cœur saint Wolfgang de le délivrer de cette charge, soudain le saint se montra à ses côtés et lui dit : « Regarde avec soin les lettres inscrites sur le mur qui est près du tombeau. » Et il lui sembla qu'il y avait écrit : « Après six. » Le roi, revenu à lui, médita sur les mots qu'il avait vus. D'abord, il pensa qu'il devait mourir dans six jours, et il fit beaucoup d'aumônes aux pauvres; mais les six jours étant passés sans qu'il éprouvât aucune indisposition corporelle, il pensa que cette vision signifiait une durée de six mois. Les six mois s'étant écoulés, comme il ne ressentait nulle maladie, il vit que ce nombre indiquait six années, et il commença à craindre. Mais à l'expiration des six années et au moment où il commençait la septième, il reçut la dignité impériale, et comprenant ce que voulait dire la vision, il rendit grâces à Dieu et à saint Wolfgang, de ce qu'une telle dignité lui avait été révélée à l'avance. Le bienheureux Henri, serviteur de Dieu, ayant été sacré, ne se contenta pas d'un royaume terrestre, mais s'apprêta à combattre pour obtenir la couronne de l'immortalité. Il apporta la plus grande application à augmenter le culte divin; il donna aux églises des propriétés et de magnifiques ornements; il restaura les siéges épiscopaux d'Hildesheim, de Magdebourg et de Messenbourg qui avaient été dévastés par la barbarie des Slaves, et il leur distribua des dons immenses, ainsi qu'aux autres évêchés dans toute l'étendue de sa domination. Ayant achevé les travaux de sa vie et répandu au loin et de tous côtés la bonne odeur de ses vertus, le Seigneur le rappela de la prison de la chair pour lui donner une couronne impérissable. Voyant approcher le jour de sa mort, il appela à lui les parents de la bienheureuse impératrice Cunégonde et les grands de l'Etat, et, la prenant par la main, il la leur recommanda par ces paroles dignes de mémoire : « Je rends, dit-il, vierge sans tache à Jésus-Christ et à vous celle qui m'avait été confiée par vous; bien plus, par Jésus-Christ lui-même. » Et tandis que les assistants versaient des larmes, il s'envola vers le ciel au milieu de l'affliction de la terre, comme le Seigneur le révéla par sa miséricorde; car, à l'heure de sa mort, on raconte que le diable apparut à un serviteur de Dieu qui habitait dans la solitude. L'homme de Dieu reconnut aussitôt le malin esprit et lui dit : « Où vas-tu? » et il répondit : « Je vais aux funérailles de l'empereur. » L'ermite lui dit : « Va, et accomplis ton affaire autant que le Seigneur te le permettra; mais, quand tu auras fini, je t'adjure, par le Dieu vivant, de revenir, afin que je connaisse l'issue de la chose. » Et, après peu de temps, le diable revint et s'agenouillant devant le serviteur de Dieu, il dit, d'une voix plaintive et avec un grand hurlement ; « Hélas! hélas! nous sommes trompés; nous avons travaillé en vain; nous nous sommes retirés confus devant les anges de Dieu. »

HERCULAMUS (SAINT). — La légende de ce martyr est racontée dans le *Miroir historial* (l. XXII, ch. 76), de Vincent de Beauvais; nous emprunterons le récit d'*ung moult merveilleux miracle*, en conservant la naïveté de cette diction antique qui, mieux que le style moderne, convient à de semblables narrations.

Herculam fut evesque de la cité de Perreuse, et ès temps de Cocille roy très-tre-

ryste. L'ost des Goths assiégea ceste cité par trois ans continuels, de laquelle cité moult de citoyens s'enfuyrent, qui ne pouvoient souffrir le péril de la faim ; et quand il vint un quatriesme an, l'ost des Goths entra en la cité assiégée, et alors le comte qui gouverna l'ost envoya au roy Cocille messager pour enquérir ce qu'il feroit du peuple et de l'evesque, et le roy commanda et dist · « Oste à l'evesque, une courroye de son cuir de son chief iusques au talon, et puis luy couppe la teste, et tout le peuple qui là fut trouvé occis par glaive. » Et donc ce comte mena Herculam l'evesque hors de la cité et luy couppa la teste, et quand il fut mort, il escorcha du cuir de luy du chief iusques aux pieds, tant qu'il lui estoit advis que c'estoit une courroye, et gecta hors le corps de luy mort. Mais aucuns qui furent meuz par pitié joignirent le chief couppé au corps et ensevelirent le corps avec celuy d'un enfant qu'ils trouvèrent là, et le jour sixième de ceste occision, comme le roy eust commandé que tous ceulx de la cité qui s'en estoient fuys çà et là retournassent arrière sans nulle doubte, ceulx qui premiers s'en estoient fuys pour la faim retournèrent et revint en mémoire la vie de quoy leur evesque avoit esté, si enquirent où le corps de luy avoit été ensevely, afin que selon ce qui avoit été accoustumé, ilz l'ensevelissent en l'église de Sainct-Pierre, et comme ils allèrent au sépulchre ilz visrent la terre levée et trouvèrent le corps de l'enfant enterré ensemble avec luy pourry et plein de vers, et le corps de luy trouvèrent comme s'il eust esté ce jour mesme enterré, le chief de luy joinct au corps comme s'il n'eust oncques esté couppé, et nulle trace de couppeure n'appareust. Et comme ilz luy tournèrent le dos pour sçavoir si aucune trace de couppeure y appareust, tout le corps de luy fut trouvé aussi sain et sans couppeure, et corrompement comme si nulle trancheur de fer n'y eust esté.

I

ISABELLE DE JESUS. — Cardoso, dans son *Agiologio lusitano*, Lisbonne, 1657, 3 vol. in-folio, raconte une gracieuse légende citée par M. Ferdinand Denis, au sujet de cette dame célèbre en Portugal par sa piété :

Dona Isabelle pendant, que son mari navigue sur les mers de l'Inde, fait vœu de chasteté : et elle supplie Dieu, dans le cas où son vœu serait agréé, de faire croître un arbre dans le beau verger qui est près de sa demeure. Tout à coup un merveilleux palmier s'élève dans ce jardin pour rester verdoyant pendant nombre d'années, et jusqu'au retour de l'époux.

J

JACQUES DE NISIBE (Saint).— Les légendes relatives à ce saint renferment nombre de circonstances merveilleuses et suspectes ; voir l'*Histoire ecclésiastique* de Théodoret, le *Ménologe* des Arméniens, imprimé à Venise, etc.

JEAN-LE-PETIT. — Cet anachorète fut aussi surnommé le Nain, à cause de l'exiguïté de sa taille ; il est un des plus célèbres des pieux habitants des solitudes de la Thébaïde ; le P. Sicard, missionnaire en Egypte, raconte (*Lettres édifiantes*, Lyon, 1818, t. III, p. 401) qu'étant près du couvent de Saint-Macaire, on lui montra l'arbre de l'obéissance, alizier qui résiste depuis des siècles aux injures des saisons, aux attaques des bêtes et des Arabes. Ce n'était d'abord qu'un bâton sec, fiché dans un sable ingrat et brûlant par l'abbé Poëmen. Cet abbé commanda à Jean de l'arroser tous les jours ; l'humble religieux exécuta constamment pendant deux années l'ordre de son supérieur. Dieu, pour récompenser l'obéissance persévérante de son serviteur, permit que le bâton prît racine, et portât des branches et des feuilles de la plus grande beauté.

JESUS-CHRIST. — Nous pourrions facilement donner plus d'étendue aux légendes que nous avons signalées à l'égard du Sauveur, mais il faut se borner.

Suivant une tradition qui s'est répandue en Espagne, que Sozomène a rapportée (l. v, ch. 21), et qui est empruntée à un des évangiles apocryphes, on voit près d'Hermopolis un arbre qui s'est incliné devant Jésus lorsqu'il fuyait, avec sa mère, les persécutions d'Hérode.

La légende ajoute que le démon s'étant emparé de l'arbre pour recevoir les adorations des peuples, Jésus-Christ s'en étant approché, le démon fut chassé et précipité dans l'abîme, et alors l'arbre se courba vers la terre pour rendre grâce à Dieu.

Une tradition islandaise, que mentionne M. Marmier dans ses *Lettres sur l'Islande :* porte : « Un jour, Jésus, environné des rayons de sa gloire, passait par les forêts sacrées des anciens Germains ; tous les arbres s'inclinèrent devant lui pour rendre hommage à sa divinité, le peuplier seul, dans son superbe orgueil, resta debout, et Jésus lui dit : « Puisque tu n'a pas voulu te courber de- « vant moi, tu te courberas à tout jamais au « vent du matin et à la brise du soir. »

Notre *Dictionnaire* a mentionné divers ouvrages relatifs à diverses circonstances de la vie de Jésus et à sa passion ; il en existe beaucoup d'autres.

Juan Ruiz, archi-prêtre de Hita, poëte espagnol du XIVe siècle, fit en vers un récit *de la Pasion de nuestro senor Jesu-Christo ;* il est inséré dans le t. IV de la *Coleccion de poesias Castellanas*, publiée par Sanchez.

Inigo Lopez de Mendoza, autre poëte de la même nation, né à la fin du XIVe siècle, est auteur d'une *Vita Christi fecha per coplas*

Zamora, 1482, in-4°. Ce volume est très-rare.

André de Coutances, poëte anglo-normand du XII° siècle, composa, d'après l'Evangile apocryphe de Nicomède, un *Roman de la résurrection de Jésus-Christ*, qui est encore inédit. (Delarue, *Bardes, Jongleurs et Trouvères*, t. II., 17, p. 306.)

Un catalogue méthodique et raisonné de tous les ouvrages relatifs à Jésus-Christ serait, pour le bibliographe et pour le chrétien, une acquisition fort intéressante; nous voudrions qu'il nous fût donné de publier un jour un pareil travail, que nous nous efforcerions de ne pas laisser trop imparfait. Comme échantillon de ce que pourrait être un répertoire de ce genre, nous placerons ici un faible spécimen de ce qui se présente en fait de poëtes latins modernes :

B. Apcherius. *Soterologium vitam Redemptoris nostri Jesu-Christi versu elegiaco continens.* Paris, sans date, in-4°.

Calceatus. *De passione Domini nostri Jesu-Christi libri quinque*, Parisiis, 1531, 4°.

Rosset (P.) *Christus*, Paris, 1543, 8°.

B. Fiera. *Evangelica historia, sive de Dei homine libri* IV, *heroico versu elegantissime descripti.* Basileæ, 1522, 8°.

Rosæus (Alexander). *Virgilii evangelisantis Christianos libri* XIII. Rotterdam, 1653, in-12.

Cherlerus (Paulus). *Historia sacra de Jesu-Christi nativitate, passione, resurrectione, omnia ex Novo Testamento carmine elegiaco conversa.* Basileæ, 1564, 8°.

Monnier (Rob.). *De vita J.-C. poeseos libri* XII. Rothomagi, 1628, 8°.

Moker (Ant.). *Historia passionis, mortis, sepulturæ et resurrectionis D. N. J.-C. heroico carmine reddita.* Erphordiæ, 1588, 8°.

Houden (J.). *Carmen rithmicum de Passione Domini, Dominicæ passionis mysteria complectens.* Gandavi, 1516, in-12.

Vavasseur (F.). *Theurgicon, sive de miraculis Christi libri* IV. Parisiis, 1645, in-12.

Passio J.-C. amarulenta, certis et primariis effigiata locis, versio carmine Bened. Chelidonii et Chr. Ischirii illustrata. Coloniæ, 1526, 8°, 37 (figures sur bois).

Beust (Joachim). *Christiadum libellus.* Witembergæ, 1571, 8°.

Claius (J.). *Hieropædiæ, hoc est doctrina rum piarum ex Evangeliis libri* IV. Lipsiæ, 1587, in-12.

Æmilius (Georgius). *Evangelia Dominicalia et festivalia heroico carmine reddita.* Coloniæ 1554, 8°.

Une liste des crucifix miraculeux offerts à la vénération des fidèles formerait aussi une portion intéressante d'un travail complet sur les légendes. Nous ne pouvons ici que donner à cet égard quelques indications.

A l'eglise Saint-Dominique-Majeure, à Naples, on voit le crucifix qui adressa à saint Thomas ces paroles : *Bene scripsisti de me Thoma ; quam mercedem recipies ? Non aliam nisi te, Domine*, répondit le saint.

Eglise Sainte-Marie *del Carmine*, à Naples; le crucifix miraculeux qui, pendant le siége de cette ville, en 1439, baissa la tête afin d'esquiver un boulet de canon.

Eglise Saint-Marcel, à Rome; le 21 mai 1519, l'église s'écroula. Dans cet amas de ruines, le crucifix seul fut trouvé intact à sa place ordinaire, et la lampe qui l'éclairait toujours allumée.

Dans l'église de la Madeleine, à Rome, le crucifix qui adressa la parole à saint Camille de Leris, lui promettant de soutenir son entreprise en faveur des pauvres malades.

Le crucifix de l'église de Burgos a été l'objet d'un écrit spécial. (*Libro de los miracolos del santo crucifixo de san Augustin de la ciudad de Burgos*). (Burgos, 1622, in-12.)

JUDAS (Légende de).— Nous ajouterons à ce que nous avons déjà dit au sujet des légendes relatives au traître dont le nom est voué à l'exécration des siècles, que M. Ed. du Méril a publié une narration en vers le concernant. (*Poésies populaires latines du moyen âge*, p. 326.)

Ce petit poëme n'est qu'une élaboration du récit de Voragine ; toutes les circonstances sont identiques. La Vie qui se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque impériale 4895, A, fol. CXX, semble aussi tirée de la *Légende dorée*, il n'y a d'autres différences que des retranchements insignifiants. L'histoire qu'un prédicateur allemand, jadis célèbre, Abraham a Sancta-Clara, publia en 1687, sous le titre de : *Judas der Erzschelm* (Judas l'archicoquin) est au contraire plus développée, et il y a des différences notables. Il existe aussi en suédois une Vie populaire de Judas dont nous connaissons une édition de 1833. Malgré la grande ressemblance des faits, elle s'appuie certainement sur une tradition différente. Quant à la version du vieux *Passional* allemand, dont les manuscrits remontent au XIV° siècle, nous la croirions volontiers une élaboration de la *Légende dorée.*

La plus vieille tradition relative aux souffrances de Judas se trouve dans le voyage de saint Brandan, composée au XI° siècle; nous en avons déjà parlé. M. du Méril, p. 337, a publié ce passage d'après un manuscrit de la bibliothèque Impériale (n° 7991, 2). D'après ce récit du XIII° siècle, Judas obtient, en récompense d'une œuvre de charité qu'il a faite en sa vie, que ses tourments soient interrompus tous les dimanches depuis le matin jusqu'au soir, et à l'occasion de quelques fêtes.

La légende que nous avons insérée dans notre *Dictionnaire*, et qui représente Judas comme ayant épousé sa propre mère, sert de base à une autre légende qui a été peu connue en France, mais qui fut célèbre en Allemagne : c'est celle de Grégoire sur le rocher (*Gregorius auf dem Steine*), qui fit pénitence sur un roc au milieu de la mer et qui finit par devenir pape. Un poëme de 3852 vers, composé par Hartmann von der Aue, au XIII° siècle, raconte fort en détail cette singulière histoire. C. Greith publia, pour la première fois, cette œuvre dans son *Spicilegium Vaticanum*, 1838, 8°, p. 180-

303 (683); Lachmann s'empressa d'en donner la même année une édition à Berlin; les critiques allemands s'en occupèrent fort (684).

JUDITH.— Ajoutez à ce qui est dit, col. 726, que M. Ch. Nisard (*Hist. de la littérature populaire*, t. I, p. 255-264) mentionne l'*Histoire de Judith, mise en cantiques*, 22 p. in-18, et donne des extraits de ce livret que le colportage répand dans les campagnes.

M. Ed. du Méril a publié dans ses *Poésies populaires latines antérieures au* XIIᵉ *siècle*, p. 184 (d'après le manuscrit de la bibliothèque impériale, n. 1164), une histoire de Judith en tercets réguliers; ce n'est qu'un fragment inachevé.

JUGEMENT DERNIER.—Nous pouvons ajouter à ce qu'a déjà dit notre *Dictionnaire*, col. 727, qu'un volume imprimé à Paris, chez A. Vérard, en 1492, l'*Art de bien vivre et de bien mourir* contient, entre autres pièces de vers, les *quinze signes précédant le jugement général de Dieu*. Un morceau en prose intitulé les *Signes précédant le jugement dernier* n'énumère que quatre de ces signes. (M. Ch. Nisard, *Hist. des livres populaires*, t. II, p. 345.)

M. Ed. du Méril (*Poésies populaires latines antérieures au* XIIᵉ siècle, p. 135) a publié une pièce de vers sur le jugement dernier; elle jouissait d'une grande célébrité dès le commencement du VIIIᵉ siècle. Cet érudit observe que le même sujet fut fort souvent traité dans le cours du moyen âge, et il cite entre autres le *judicium signi* de la sibylle, et deux poëmes *Vom Jungsten-Gericht* publiés par Karajan, *Frühlingsgabe*, p. 149 et par Hoffmann, *Fundgruben*, t. II, p. 135. Il y a un poëme inédit *de extremo judicio* mentionné par Leyser, p. 2091

K

KENTIGERN (SAINT).— Cet évêque a joui d'une éclatante célébrité dans le nord de la Grande-Bretagne :

Une légende fort répandue en Ecosse raconte qu'une femme avait laissé tomber son anneau conjugal dans la Clyde; son mari soupçonnant qu'elle l'avait donné à quelque amant, se montra dévoré de jalousie. La femme alla se jeter aux genoux de saint Kentigern, le suppliant de rendre manifeste sa fidélité; le prélat se mit en prières et un saumon vint rapporter, du fond du fleuve, l'anneau perdu. (*Voir*, pour d'autres légendes, la Vie du saint publiée par Usserius, *Antiquitates Britannicæ*, et l'intéressant recueil édité par Pinkerton; mais qui n'ayant été tiré qu'à cent exemplaires, est extrêmement rare sur le continent : *Vitæ antiquæ sanctorum qui habitaverunt in Scotia vel in ejus insulis*. Londres, 1789, 8°.

I

LAURENT (SAINT).— Ajoutons à ce qui a été signalé (col. 768) qu'il existe à la bibliothèque Impériale, dans un manuscrit du XIVᵉ siècle, n° 4880, une *Vie de saint Laurent* mentionnée par M. Ed. du Méril, et dont tous les mots commencent par une L.

Lusitanum lyricis lusibus Laurentium,
Lucius lotum lavacro, laudet ludens labium.

Indiquons aussi : J.-J. Mader, *Dissertatio de sancto Laurentio martyre*, Helmstadt, 1688, 4°, et M. Lorenz : *Dissertatio de Laurentio martyre*, Argentorati, 1724, 4°.

LONGIN (LEGENDE DE).—Ce soldat romain est mentionné dans l'*Evangile* apocryphe de Nicodème (ch. X), comme étant celui qui perça d'un coup de lance le côté du Sauveur sur la croix. Les légendaires ne l'ont point oublié. On trouve dans la *Chronique* de Martin le polonais (liv. III) divers récits fabuleux sur son compte. On a prétendu qu'il avait été enseveli dans l'Ile Barbe, à quelque distance du confluent de la Saône et du Rhône. Des actes évidemment supposés ont été inscrits sous son nom dans le recueil des Bollandistes, au 15 mars (consultez Bartholinus, *De latere Christi aperto*, cap. VI, et Thilo, *Cod. apocryph. Nov. Test.* 1883, p. 586.)

Bède appelle ce personnage Ligorius; dans l'*Histoire* persane *de Jésus-Christ* par le P. Xavier, il est signalé sous le nom d'Incisius. On a dit qu'il était aveugle et qu'il fut guéri par un jet de sang qui, sortant du flanc du Sauveur, atteignit ses yeux. D'après les hagiographes grecs, Longin était le nom du centurion dont il est fait mention dans l'Evangile de saint Matthieu, ch. XXVII, v. 54. (Voir le *Ménologe* publié par Ughelli dans l'*Italia sacra* (16 octobre, t. VI, p. 1105, et Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 50 et 477.)

Il existe, au sujet de ce centurion, des actes qui ont été publiés dans la collection des Bollandistes. Il se convertit, devint évêque de Cappadoce et obtint la couronne du martyre, à ce qu'attestent saint Grégoire de Nisse et Théophane de Céramée. Sa tête fut retrouvée à Jérusalem dans un égout par une dame aveugle, résidant en Cappadoce, qui, avertie en songe du lieu où était cette relique, recouvra la vue au moment où elle la découvrit cachée sous un tas de pierres.

Saint Jean ne dit point quel est le côté du Sauveur qui a été percé; les traductions arabes et éthiopiennes nomment le côté droit, et

(683) Il les fit précéder d'un mémoire intéressant qui occupe près de quarante pages : *Gregorius auf dem Steine und sein verhæltniss zur mythisch christlichen Poesie des Mittelalters und Nachweisung seiner Quellen, Bearbeitungen und Handschriften.*

(684) *Voy.* l'ouvrage du docteur Graesse : *Lehrbuch einer allgemeinen literärgeschichte*, t. II, sect. 2, p. 954. (Dresde, 1842, in-8°.)

quelques anciens écrivains sont de cet avis; mais chez les auteurs modernes, tels que Lucas de Bruges, Collius et autres, le côté gauche a prévalu. Le poëte Prudence et Tertullien croient qu'il y eut deux ouvertures, la lance dirigée de côté ayant percé d'outre en outre le corps du Sauveur, mais cette opinion ne semble pas s'accorder avec le récit de l'Evangile.

M. Francisque Michel (*Rapport au ministre*, 1835, p. 156) signale une Vie de saint Longin en vers dans un manuscrit du musée britannique.

M

MACRINE (Sainte). —Des légendes relatives à cette sainte, sœur de saint Basile, renferment de nombreux miracles, et ils sont racontés dans sa Vie écrite par saint Grégoire de Nysse ; elle se trouve traduite en français dans les *Vies des saints Pères du désert et de quelques saintes*, traduites par Arnault d'Andilly (édit. de Paris, 1716, 3 vol. 8°, t. III, p. 157-202.

MARIE-MADELEINE. — Ajoutons aux détails donnés col. 840, qu'un mémoire curieux de l'abbé Lebeuf sur les traditions relatives à sainte Madeleine se trouve dans le *Mercure de France* pour 1729, t. I, p. 1126 t. II, p. 1268.

Un poëte anglo-normand, Bozon, a composé une *Vie de sainte Marie-Madeleine*, au sujet de laquelle on peut consulter l'ouvrage de M. Wright, *Biographia Britannica litteraria*.

MARINE (Sainte). Un érudit allemand, connu par d'importants travaux sur l'histoire littéraire du moyen âge, M. Aldelbert Keller, a publié, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, *La Vie de saincte Marine*, en vers, dans un volume qu'il a fait paraître à Mannheim en 1844, *Romvart, Beiträge zur Kunst mittelalterli cher dichtung aus italiœnischer bibliotheken*. Cet ouvrage étant très-peu répandu en France, nous pensons qu'il ne sera point hors de propos de reproduire ici les textes donnés par M. Keller.

Moult est folz qui son ombre chace
Maiz celui qui le vent ensache
Nest mie plus garny de sante
Trop a grant pouoir vanite,
Aux hommes a ses las tendus
Tout le monde en est decupz;
Aucun par vertu sur leue
Bien est ez laz de vanite
Qui au vent a son cuer tourne
Moult plaist a celuy qui achaice
Le vent mains asses tost li faice.
Ainsi est il dez biens du monde
Cel qui oncques plus y habonde
Ne se garde se veut la morz
Fait qui lame partir du corps
Et prendre ce qu'il a seme
Paine et douleurs pour vanite
Pour verite recoipt grant joie
Celuy qui son temps y emploie
Pour ce dez que le vent ensache
Cil qui lamour du monde embrache
Qui plus en a et plus en veult
Cest chose que souffrir ne peut.
Se passer richesse et honneur
Estoient de si grant valeur
Que ceulx qui lez ont a tenir
Peussent de la mort garandir.
Ne lez compareroie mie a lumbre
Qui grant lieu pourprent et encombre
Et si nest rien car on le voit
Folz est cil que le monde decoipt...
Car nulle griefte de pénitence'
Ne vault gueres sans pacience ;
Cest une armeure quest moult fort
Que destresse, angoisse ne mort
Ne peut convaincre ne honnir
Celuy qui bien s'en scet couurir.
Bien en fut la dame garnie
Dont je veul commencier la vie.
En Egypte nasquit la flour
Dont encores nous plaint loudour
Qui en orte que nous souffrons
Pour Dieu lez tribulations
De ceste vie et les griefles
Serons o elle courronnes
En gloire permuablement.
Ne sçay qui furent ly parent
Mais ung pere eust que Dieu ama
Comme par euuvres le monstra.
Vesue estoit nont plus denfant
Que pucelette auenant
Qui asses petit dage auoit
Le preudoms qui bien congnoissoit
Quil le peut sousprendre et abuser
Ne si voult oncques affier,
Sa terre et son pays laissa
Et sa congnoissance adossa
Ne le tindrent ne son enfant
Ne le contretint de neant.
Quil ne fèsist sans contredit
Le commant du Saint Esperit
Qui commande qui tous laissons
Richesses et possessions
Et freres et seurs et pere et mere
Et nostre chair trenchiez et rere
Tout par faire sa voulente,
Pour vous dire la verite
Affin que fut mieulx asseuré
De ce dont fu extalente
Vint à ung homme dont se fia
A qui commanda la meschine
Qu'appelle estoit Marine.
O son parent laissa lenfant,
De sa terre sen tourne a tant.
A xxx lieues près de là
A une abbaye arresta
Quil treuva de grant sainteté
A labbe a son cuer monstré
En larmes et en deuotion
Luy a dit sa confession
Et quil vouloit guerpir le monde
Auant que dyable le confonde
Qui a partout sez laz tendus.
Atant luy est aux piez cheuz,
Se luy requiert moult humblement
Quil le reçoipve à son couuent,
Que Dieu qui veult chacun sauluer
Ne luy puist sa mort demander.

Quant de ses maulx a repentance
Et si veult faire penitence
Luy qui fut plain de charité
En grant joye la sus leué
Se luy respond en tel maniere :
Biaulx filz joy bien vostre priere,
Vo corps voules mettre a exil
Bon fait eschieuer le péril
Du monde qui lez gens deçoipt
Et Jhesu Crist loé en soit
Qui cy vous voult circonuuier
Assez seray vo désirier.
Je vous recoips à compagnon,
Et cil qui eust sens et raison
Labbe moult parfon enclina ;
En labbaye conuersa
Ne say combien si saintement
Que ilz amaient tous forment.
A tous obédiens estoit,
Dont labbe moul forment lamoit,
Ou cloz estoit en l'abbeye
Moult faisoit aprisier sa vie.
Vng jour a pencer commenca :
De sa fille luy ramembra
Quen son pays auoit laissee,
Dont tristesse luy multiplie ;
Car de conseil mestier auait,
Et luy aider ne len pouoit.
Lez boisdies cremoit du monde
Que chascun jour croistent à la ronde
Que la meschine questoit belle
Ne eussent traict à leur merelle
De tristesse fut trespensisz.
Labbe sen est apparceuz,
Songneusement laraisonna
Comme celuy que jl ama.
Frere, ma raison entendes
Je veul que de moy vous fies.
Tristes estes ne say pourquoy;
Vostre cuer descouures à moy
Que je vous puisse conforter.
Ne me deues mie doubler
De vous aues nulle griefte
. . . .
Dictes le moy hardiément.
Et jl luy respond humblement :
Trèsdoulx père, je le vous diray,
Ja rens ne vous en celeray
Lautrier commençay à penser
Dont je me prins à ramembrer
Dolent en fus mentir non quier
Que ne le puis getter arrier.
En mon pays, ung jeune enfant
Ay et gueres plus de remanant.
Lenfant si est de petit age
Qui me fait mouuoir le coragé,
Car jl est orphelin de mere,
Et si ne a ne seur ne frere.
Si criens li monde et sa boisdie
Quil ne tourne a pechie sa vie ;
En larmes en suis matin et soir
Ainsi come vous poues veoir.
Labbe si en a grant pitie
A son pouvoir la appaisie,
Car prou faisoit en la maison
Si lamoient ses compagnon.
Frere, dist jl laisser ester
Pour ce ne vous conuient plourer.
Demain a lajourner mouues,
Èn vostre pays en ales;
Si amenes a vous lenfant,
Nous le recepuerons errant
En vostre congregation.
De vous avons compassion.
Ou frere neust que leescier,
Ne scet comment shumilier,
Tantost aux pies labbe luy va,
Et labbe si le releva.
Le matin sest dilleic tourne
En son pays sen est ale
A lostel son parent decline
On auoit laisse la meschine
Qui de tel sens comme elle auoit
Pour esgaree se tenoit,
De son pere quelle eust guerpie.
Grant joie fist forment fut lie
Quant eust son pere ravise
Tendrement ploura de pitie.
Mais le pere ne sarresta,
Lenfant vestit et atourna
Tant ainsi comme ung garcon.
De retourner en sa maison
Se paine le plus tost qu'il peut,
De son pays sen tourne et meut;
Et ses journees tant ala
Que sabbaye rasena
Ou les freres grant joie luy font.
. . . .
Et labbe lenfant si sestoie
Demande comment est son non.
Le pere luy dist et respon
Marin appeler le poues
De pou luy est son non mues.
Labbe le commande a garder
Et ne le voult pas refuser
Que nulz il ne desiroit au tant ;
En sa cele maine lenfant
Si le nourryt comme le sien
Et le bon enfant quaprist bien
Sa lecon par age enforcoit
Et en vertus multiplioit,
Car le pere en eust grant cure
Qui bien sauoit que par nature
Estoit la char a mal encline,
Bien luy aprist la loy divine,
Et coment se deuoit garder
Que le dyable ne le peust tourner
A voie de dampnation,
Mon enfant, dist-il, ne deuons
Ce que Dieu a fait oublier.
Quant du monde nous voult getter,
Qui les gens deceut et honnist
Qua vieulte lestat nous mist
Ou nous sommes souuerainement
Tant que nous vivrons humblement.
Car qui a vraie humilite
En luy na dyable poeste.
Gardes vostre cuer nettement,
A tous vous faictes passient
Dieu le faict comme le veul
A qui vous aies tousjours veul.
De la mort vous doit ramemurer
Que nous ne pouons eschaper,
Et ne sauons heure ne jour.
Au plaisir de no createur
Nous convient du monde partir ;
Qui o luy pourra paruenir
En joie que ja ne fauldra

Comme roy couronne sera ;
OEil ne pourroit pas regarder
Ne oreille ouyr nescouter
La grant joie de paradis
Que Dieu promet a sez amis.
Lenfant si gracieux estoit
Quanque son père lui disoit
Retraict son cuer fermement
Tant que la mort que chacun prent.
Son père ne veult plus laisser
Malade le coient couchier
Lenfant deuant luy appella,
Tout en plourant la raisonna.
Mon enfant dist-il entendes
De age suy auant ales
Si margue la maladie
Je partiray de ceste vie,
Come je croy prochainement :
Et vous qui sauez bien comment
Jay le vostre affaire cele
Gardes que ne soit reuele
Pour nulle riens jusqua la mort.
Aies le cuer estable et for,
Si ne souffres en nul endroit
Combien que nul priue vous soit
Couchier vous puisse ne veoir,
Par quoy nulz puist appercevoir
Je men jray, car Dieu mappelle
Et vous demoures en cele.
A tous soies obedient,
Humble, sage et pacient.
De lescherie vous gardes
Que vous acquoison ny donnes
Par quoy soies apperceu.
Le Sainct-Esperit et sa vertu
Mon enfant remagne auec vous,
Je ny puis plus : priez pour moy.
La pucelle qui sage estoit
Son pere voit qui defailloit
Ne me merueille se ploura,
Maiz de riens jl ne seffrea
Car sa paix luy vouloit garder.
Souef la print a conforter.
Biau doulx pere, dist la meschine,
Vostre vie a sa fin cline.
Ne vous ennuiez pas de moy,
Maiz jceluy glorieux roy
Qui pour nous fut crucifies
Entierment de cuer pries
Que langoisse de vostre mort
Pour celuy qui souffrit à tort,
Veulle auoir en sacrifice
Gardes que ne vous tournes a vice.
Nulle tendrour quayes a moy
Car je ay espérance et foy
En Dieu qui en nous commenca,
Qui bonne fin y mettera,
Tous iours feray vostre commant
A layde du roy poissant
Que de sa pouure creature
Si aura tousiours en sa cure ;
Et quant vous paruenres en gloire
Adont aies de moi memoire
Et pries en devotion,
Que par nulle temptation
Ne me puisse dyable subuertir
Ne de mon createur partir.
Finer conuint leur parlement
Pour la venue du couuent
Que le preudhomme visita
Et doulcement le conforta
Tant qu'ils le virent deuier
Adont les veissiez plourer
Et regretter leur compagnie,
Et la grant sainctete de sa vie.
Marin ne se peut contenir
Quant voit son pere ensevelir,
Tout seul sen tourne dune part
Pour pou que le cuer ne luy part
Forment pleure, ses mains detort.
Hélas, dist jl, comme dure mor
Qui me toulra celle compagnie.
Se je peusse abregier ma vie
Que je men alasse auec luy
Douleur peuysse ne anuy.
Or demouray ci esgaree
De quoy seray je maiz esprouuee
Ne qui chastiera ma jeunesse,
Qui confortera ma tristesse
Qui se donra garde de moy
De ma vie ne say connoy...
Homme qui humilier se veult
En ce mesme trouver le peut,
La matiere dhumilite,
Quil a de paradis lez clez.
Nulz ny peut entrer qui ne la,
Mesmes les anges en tresbucheront
Quant laisseront humilite ;
Cest promesse de grant valour,
Cest onguement de bon odour
Qui tresparte trestout le chief,
Qui adoucist tout le meschief.
Ce est la vraie medecine
Que la saincte vierge Marine
Garda tous jours sez anemy,
Et a la mort la conduisy
En joie durable et entiere
Ou Dieu nous maine par sa priere.
Amen en die que rien loctrie ,
Et benoit soit qui ce escript,
Et Dieu le mette en paradis.
Amen, amen, chacun en die
A qui Dieu doint pardurable vie.

MARTIN (Saint).—M. Ed. du Méril, *Poésies populaires latines antérieures au* XIIe *siècle*, p. 166, a publié une prose sur saint Martin, d'après un manuscrit du Xe siècle, tirée de la Bibliothèque impériale. Cet érudit mentionne treize hymnes, toutes fort anciennes, pour cette fête, et il y en eut beaucoup d'autres au sujet de ce saint ; il regarde comme inédite celle qui se trouve à la bibliothèque Impériale, n° 5583, Xe siècle :

In laude Martini, Deus,
Te laudat omnis grex tuus,
Cœlo facis quem præcluem,
Terris ubique celebrem, etc.

Nous renvoyons à cet ouvrage pour deux autres compositions singulières sur saint Martin, 1° une Vie écrite au XIe siècle, par Elfrid, archevêque d'York, remplie d'oblitérations et de vers rimés ; 2° un chant où chaque vers latin est suivi d'un vers en allemand.

Une Vie de saint Martin, par Guibert, abbé de Gembloux, se trouve dans la Bibliothèque royale de Belgique ; M. de Reiffenberg, dans

l'Annuaire qu'il consacrait à ce riche dépôt, en cite les premiers vers :

Christi miles magnanimus,
Martinus acto splendidus.
Qua fulserit militia
Quæ tulerit et præmia.....

MAUR (SAINT). — M. Ed. du Méril (*Poésies populaires latines antérieures au* XIIe *siècle*, p. 173) a publié, d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 4778 (probablement du Xe siècle), une prose sur saint Maur où sont mentionnés divers miracles opérés par ce saint.

Sanctus Maurus dum longius cum fratribus ad opera esset reversus, invenit quemdam puerum claudum et mutum in itinere jacentem.

At ille piissimus ut erat, lacrymis profusus, in orationem prostratus, hunc sanum et incolumem reddidit.....

Ita per Mauri meritum vini redundat vasculum ut uni quod vix satis ut est, sitientes satiet.

Sancti Mauri compassio solo crucis signaculo a fœdo cancri ulcere mire salvavit hominem.

MERLIN (LÉGENDE DE). — Ce barde ou prophète célèbre se rattache par quelques points au cycle des légendes chrétiennes répandues chez les anciennes populations de race bretonne.

Son histoire, accompagnée de ses prophéties, imprimées à Paris, chez Antoine Vérard, 1498, 3 vol. petit in-folio, forme un ouvrage auquel les bibliophiles attachent le plus grand prix. Elle fut plusieurs fois réimprimée au commencement du XVIe siècle ; elle fut traduite en italien, en espagnol (685) et en anglais. (*Voir*, pour ces diverses éditions et traductions, le *Manuel du libraire* de M. Brunet, t. III, p. 166.)

En 1797, M. Boulard donna, en 3 vol. in-12, *Le Roman de Merlin l'enchanteur, mis en bon français.* Nous citerons aussi une notice de M. Louandre, dans la *Revue de Paris*, 3e série, t. XVI (1840), et le travail de M. San Marte : *Die sagen von Merlin*, Halle, 1853, in-8°, 357 pages.

Un ecclésiastique anglais qui devint évêque de Saint-Asaph, Galfridus de Monmouth, recueillit les légendes relatives à Merlin, et les inséra dans une Vie en vers de ce personnage. MM. Francisque Michel et Thomas Wright ont publié à Paris, en 1838, cet écrit, en y joignant des additions intéressantes ; M. A. F. Gfroerer l'a reproduit dans un volume qu'il a mis au jour à Stuttgard en 1840. (*Prophetæ veteres pseudepigraphi*, p. 363 et suiv.) Déjà, en 1830, un bibliophile anglais avait fait imprimer, mais à quarante-cinq exemplaires seulement, le *Carmen heroicum Gaufridi Arthurii Monomuthensis de vita et vaticiniis Merlini Calidonii.*

On peut consulter d'ailleurs Ellis, *Ancient english metrical romances*, t. I, p. 70-90. — Leroux de Lincy, *Analyse du roman du Brut*, t. II, p. 135. — Fabricius, *Bibliotheca med. lat.*, t. III, p. 28. — Nicholson, *Hist. english library*, p. 36. — Tanner, *Bibliotheca Brit. Hibern.*, p. 305. — Oudin, *Script. eccles.*, t. II, p. 1410. — Hoare, *Historical Tour in Monmouthshire*, p. 295. — Ritson, *The life of King Arthur*, p. IV —Dunlop, *History of fiction*, t. I, p. 161. —Owen, *Cambrian biography*, p. 163, etc.

Pour donner une idée des écrits relatifs à Merlin, nous mentionnerons le début de son histoire d'après le texte publié en 1498.

« Le Fils de Dieu étant descendu aux enfers et en ayant tiré les justes, les démons consternés de voir que leurs victimes leur échappaient, tinrent conseil, et il fut résolu que l'un d'entre eux irait sur la terre afin de chercher un enfant qui participât de leur nature, qui opérât selon leurs œuvres, et qui pût détruire, en tout ou en partie par sa malice, la grande opération du salut du genre humain. Le diable qui fut chargé de cette entreprise, s'empara tellement de l'esprit de la femme d'un riche habitant de la Grande-Bretagne qu'elle lui donna tout ce qu'elle possédait. Il ne s'en tint pas là ; il alla dans la bergerie du mari, tua ses troupeaux, et de là se transportant dans l'écurie, il tua dix chevaux. Ce qu'en faisait le démon, c'était pour faire tomber ce malheureux dans le péché de colère et de désespoir. En effet, ne se possédant plus, il entra dans une sorte de rage à la vue de toutes ses pertes et s'écria dans le délire de sa fureur : *Le diable puisse-t-il avoir sa part dans ce qui reste !* Le démon le prenant au mot et acceptant cette donation funeste, s'empressa d'étrangler le fils de l'infortuné Breton, et couronna son œuvre en inspirant à la femme le dessein de se pendre à une corde. Quand le Breton vit sa femme et son fils ainsi étranglés, il en mourut. Ainsi fait le diable de ceux qu'il trouve à sa volonté quand il les peut tenter et tromper par son faux blason et sa fausse menterie. »

Voici un échantillon des prophéties du célèbre devin qu'une tradition conservée longtemps en Angleterre représente comme n'étant point mort, mais comme étant retenu par des enchantements dans une prison inaccessible.

« Il naistra un oyseau d'un arbre, et celuy oyseau sera si grant comme ung cheval. Il volera si demesurement qu'un carreau d'arbalestre, ne nul autre engin ne pourra accomparayer à luy, et saichiez qu'il sera veu par tous les lieux du monde où il portera son bec ouvert et deglutira tous les autres oyseaux. Et si scavoir voulez quand ce sera, je vous dis apertement que ce sera quinze ans avant que Notre-Seigneur Jésus-Christ viegne juger le monde. Celuy oyseau fera la justice dans les oyseaux qui auront mangié les autres. Et quant il les aura trestous dé-

(685) On ne connaît qu'un seul exemplaire d'un volume imprimé à Burgos en 1498 : *El Baladro del Sabio Merlin con sus profecias.* Il est à la bibliothèque royale de Madrid.

gloutis et qu'il ne trouvera plus que mangier, il se occira de courroux. Naistra aussi ung poisson au fleuve Jourdain, et s'en ira deglutant ceux qui vont parmi la mer engloutissant les autres. Il aura nom Ameryle et aura de long cent cinquante piés et de largeur trente-six, et d'épaisseur quinze. Et la beste sera si grant comme est un éléphant. »

M. Th. de la Villemarqué, *Barzas-Breïs* ou *Chants populaires de la Bretagne*, 1820, t. I, p. 55, observe que deux bardes portèrent le nom de Merlin: l'un vécut au ve siècle et passa pour le premier des devins de son temps; il fut, selon les anciens chroniqueurs, le fils d'un consul romain et d'une vestale; l'autre, si ses poésies ne cachent pas un sens figuré, nous apprend lui-même qu'ayant eu le malheur de tuer involontairement son neveu dans une bataille, il perdit la raison, s'exila du monde et se retira dans la forêt de Celydon, vers 577.

Les Bretons du pays de Galles ont de ce barde plusieurs morceaux de poésie dont l'authenticité est reconnue; ils ne paraissent pas en avoir de l'autre Merlin. Les Bretons d'Armorique n'en ont ni de l'un ni de l'autre, mais seulement quelques chants populaires qui les concernent.

MICHEL (Saint). Nous ajouterons quelques circonstances aux détails qu'a déjà donnés le *Dictionnaire*, col. 854.

On conservait autrefois au mont Saint-Michel, en Normandie, un morceau d'étoffe qu'on disait avoir été apporté du ciel par l'archange lui-même : « Item portio notabilis palliolli in descensu Archangeli a paradiso allati; » ainsi s'exprime un manuscrit appartenant à M. Léopold Delsile et que cite M. Francisque Michel. On peut voir dans l'*Iconographie chrétienne* de M. Didron, pag. 352, comment les peintres grecs représentent divers miracles opérés par cet archange. Ils le montrent préservant la ville de Constantinople d'être prise par les Perses, empêchant son église d'être engloutie par une inondation, sauvant un enfant du gouffre de la mer.

Quant à la légende de l'apparition du saint sur le Mont qui porte son nom à l'extrémité de la Normandie, *voy.* Max. Raoul, *Histoire historique du Mont Saint-Michel*, Paris, 1834, et *Histoire du Mont-Saint Michel* par l'abbé Desroches, Caen, 1838, 2 v. in-8°.

Le *Promptuarium exemplorum*, recueil de récits merveilleux, fort goûté au moyen âge, nous fournit, à l'égard de Saint-Michel, une narration à laquelle il faut laisser sa naïveté primitive : « Rusticus quidam cum duceret vaccam et vitulum ad montem sancti Michaelis, et periculo moris timens, quia fluctus viam invasit, exclamans dixit : Sancte Michael, adjuva me et libera me, et dabo tibi vaccam et vitulum. Sic liberatus dixit : Bene fatuus erat sanctus Michael qui credebat quod darem sibi vaccam meam et vitulum meum. Et iterum invasit fluctus eum, et iterum exclamavit et dixit : O bone Michael, adjuva me et libera me, et dabo tibi vaccam et vitulum ; et sic liberatus iterum: dixit : O Sancte Michael, nec vaccam nec vitulum habebis. Et ecce iterum fluctus involvens eum vaccam et vitulum cum eo suffocavit. »

Nous observerons que saint Michel joue d'ordinaire le principal rôle dans le pèsement des âmes après la mort, ou psychostasie, sujet souvent reproduit dans l'ornementation des anciennes églises. On le voit à l'église de Montivilliers, à Sainte-Croix de Saint-Lô, à Saint-Trophime d'Arles, à Notre-Dame de Paris, à Bourges, à Amiens, etc., dans les miniatures de divers manuscrits, dans des vitraux.

L'idée du pèsement des âmes ou de la destinée se trouve dans l'ouvrage *De vita Mosis*. — *Voy.* l'art. Moise.

Pharaon vit en songe un vieillard (c'est Dieu) qui tient une balance : dans l'un des plateaux est l'Egypte tout entière, hommes, femmes, enfants; dans l'autre est un enfant (Moïse) et cependant son corps, en apparence si léger, fait trébucher de son côté le fléau (p. 305 de l'édition de Gfroerer).

MOISE. — Il existe un ouvrage *De vita et morte Mosis, libri tres*, mais il ne se rattache pas directemeni aux légendes chrétiennes, il reproduit des traditions rabbiniques. Il a été publié pour la première fois à Paris en 1629, par le savant Gaulmin qui a joint des notes à la traduction latine qu'il en fit. Gfroerer a reproduit cette traduction (mais en supprimant les notes) dans le volume qu'il a édité à Stuggard en 1840 : *Prophetæ veteres pseudopigraphi*, p. 303-362. Ce récit, rempli d'idées empruntées à la cabale et de fables, mérite peu de nous occuper ici.

On y trouve mentionnée l'altercation dont le corps du législateur hébreu fut l'occasion, et à laquelle fait allusion l'épître de saint Jude (v. 9). Le rabbin qui recueillit ces traditions dit que Samaël, prince des démons, attendait le moment marqué pour la mort de Moïse afin de le tuer et d'enlever son âme; Moïse chassa jusqu'à deux fois Samaël et l'aveugla par l'éclat de sa gloire. Le prophète hébreu pria Dieu de ne pas le livrer à l'ange de la mort; le Seigneur l'exauça et vint lui-même accompagné de Michel, de Gabriel et de Zinghiel pour appeler son âme à lui, et il l'attira par un baiser.

MOISE (L'abbé). — Nous citons la légende relative à ce solitaire égyptien qui devint évêque de Cleft, d'après la *Revue archéologique*, tom. II, pag. 521 ; le savant Zoega (*Catalogues codic. coptic. in museo Borgiano*), en a donné l'analyse d'après un manuscrit copte, et cet écrit ne manque point d'intérêt puisqu'il présente un échantillon d'une portion fort curieuse et à peu près inconnue de l'hagiographie. L'auteur de cette légende met dans la bouche de Jean, disciple de Pésentius, un dialogue qu'il prétend avoir entendu entre un mort nommé Orinudas et un inconnu qui interrogeait ce mort dans le cimetière où il reposait : cet Orinudas racontait qu'au moment d'expirer, comme il avait été élevé par ses parents qui adoraient Neptune, les génies du monde se présentèrent à lui

et lui reprochèrent ses coupables actions ; ils arrachèrent alors l'âme de son corps et l'attachèrent à la queue d'un cheval noir immatériel qui la conduisit en enfer.

MOMNOLIN (Saint). — Les légendes relatives à ce saint abbé, qui vivait au VIIe siècle, se trouvent rapportées dans sa Vie écrite par S. Darnal religieux de l'abbaye de Sainte-Croix (Bordeaux, 1618, in-12). Le biographe prétend que saint Momnolin a vécu invisiblement trois cent septante ans, et il rapporte de nombreux miracles

N

NATHANAEL (Saint).—Vincent de Beauvais (*Miroir historial*, liv. XVIII, ch. 97) a recueilli la légende de ce saint personnage; nous la reproduisons en conservant l'ancienne et naïve diction du vieil écrivain :

Nathanaël fut un noble chevalier qui, par la faute du diable, fut paresseux de bien faire, et on dit qu'il partit de sa première cellule et en fit une autre auprès, et sitôt qu'il commença à y habiter, le diable vint à lui dans la nuit, figuré en semblance de boucher, qui commença à honnir laidement les draps dont il estoit environné, et estoit advis qu'il faisoit moult grimnoire. Et le saint homme lui dit : « Qui es-tu, qui t'efforces de faire telle chose en ma maison? » Et il répondit : « Je suis celui qui te chassai de ta première cellule, et suis venu maintenant pour te chasser de celle-ci. » Et quand le saint homme vit qu'il estoit déçu de l'ennemi, il retourna incontinent en sa première cellule en laquelle il fut XXXVII ans et oncques puis il ne varia en son propos, ne oncques puis il ne issit hors du seuil ; mais il estrivoit contre l'ennemi qu'il vouloit surmonter qui le travailloit par tant de machinations, et lui fit tant de tentations qu'on ne les pourroit singulièrement raconter. Entre ces choses vinrent à lui sept evesques qui le vinrent requérir, et quand ils eurent parlementé et qu'ils s'en allèrent, il ne les suivit oncques d'un pas. Et adonc luy disoit le démon : « Père, tu fais trop orgueilleuse chose que tu ne connvoyes ces saints evesques. » Auquel il dit : Je honore messeigneurs les evesques, mais je leur démontre que je suis mort au monde, et Dieu scet bien mon propre secret pour quoy ie ne les convoye mie. » De rechef l'ennemi fist contre lui un autre sort de malice, car il se figura soubdainement comme un petit enfant de dix ans, chassant un asne qui portoit pains en ung pannier, et vint par nuit obscure à la cellule du saint homme ; et quand il fut devant l'huis, il feignit que son asne estoit trébuché à terre, et dit en criant : « Père Nathanael, ayes pitié de moi et me preste ta main. » Et quand il ouït la voix comme d'un enfant, il se tint dedans son huys qui estoit entrouvert. Et dist : « Je suis enfant de ce moine qui lui porte des pains ; car le matin Agapit doit venir ; si te requiers que tu ne me laisses point ici gésir en dangier d'estre mangie des bestes sauvages. » Et le saint homme estoit comme tout esbahi et estoit tout pensif en soi-même de cogitations incertaines et pensoit : il est chose nécessaire, ou que je ne fasse point miséricorde, qui est une grande chose entre les divers commandements, ou que je me desvoie de mon propos. En la parfin il fit son oraison à Dieu et puis répondit : « Ecoute, enfant, je crois à celui à qui je sers et qui a seigneurie sur tous les esprits, lequel si tu as besoin, il te fera aide et ne souffrira que beste sauvage ni autre ne te puisse nuire, et si cette tentation a, Notre Seigneur y regarde si qu'elle ne me puisse plus nuire; » donc se retrahit-il en son huys et le cloyt. Adonc lennemi ainsi confus s'en alla en un tourbillon de vent et se transforma en manière de pourceaux sauvages qui couroient et fuyoient faisans grant tempeste.

NOTRE-DAME. — Nous croyons devoir revenir succinctement sur ce qu'on trouve déjà dans notre *Dictionnaire* au sujet de la sainte Vierge ; notre but est de donner une idée de l'étendue et des richesses d'un pareil sujet. Pour mettre de l'ordre dans des matériaux dont l'abondance deviendrait bien vite un motif de confusion, nous partagerons en sections ce que nous dirons à cet égard.

§ I. — *Légendes de Notre-Dame.*

Les nombreuses légendes répandues au sujet de l'histoire de la sainte Vierge ont été en partie réunies dans l'ouvrage de J. de Venette (686) *La Vie des trois Maries :*

Nous nous contenterons d'emprunter à ce livre, si goûté de nos ancêtres, le récit d'un épisode que nous avons déjà indiqué, mais qu'il raconte avec plus de détail. Après la mort de la Vierge, les apôtres veulent l'ensevelir, des Juifs s'y opposent ; Malaquin, neveu de Cayphe, se montre à la tête des adversaires des disciples du Sauveur ; laissons la parole au vieil écrivain dont nous reproduisons le style naïf :

Malaquin et son fils dirent : Par nostre loy, vous ne passerez point outre, mais nous battrons tant vous et vos compagnons

(686) Jean de Venette, né en 1307 à Venette, près Compiègne, et mort en 1369 à Paris, où il était prieur du couvent des Carmes, composa en vers la *Vie* ou le *Roman des trois Maries*, en prenant pour base l'Evangile et *un aultre livre subtile* (telles sont ses expressions) ; il y mêla une foule de fables et de légendes. Cet ouvrage n'a point été imprimé, mais La Curne de Saint-Palaye, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XIII, p. 520-535, et Gouget, *Bibliothèque française*, t. IX, p. 146-155, en ont donné des extraits.

A la fin du XVe siècle, un écrivain né à Amiens, Jean Droyn, mit en prose le poëme de Venette, et le succès de cet écrit fut constaté par diverses éditions. Rouen, sans date (1511), in-4° ; Paris, sans date ; Lyon, 1515, et sans date (1519); Anvers, 1606, etc. Voir d'Artigny, *Mémoires*, t. VI, p. 257.

que jamais vous ne ferez aucun bien. » Malaquin vint à la bière, et voulut mettre le corps dehors et dit : « Or ça, Dame, vous estes digne qu'on vous brusle; vous ne serez point portée plus avant, j'aidé à pendre vostre fils en la croix, je lui donnai de grandes buffes quand on se moquoit de luy; je luy donné à boire le vin aigre, et le couronnois d'espines, je le battis à l'attache, je luy ai fait souffrir plusieurs maux; aussi feray-je à vous, car en bref vostre corps sera bruslé et mis en poudre. » Ainsi vouloit deschirer le drap et tirer le corps de la Vierge en bas en despitant Dieu et sa mère, dont mal lui en vint. Car incontinent qu'il empoigna la bière, ses deux mains demeurèrent attachées à la bière de la Vierge Marie; il perdit les mains du corps et se print incontinent le feu ès mains et ès bras; lors chut à terre tout enragé et plein de douleur; la bouche lui tourna le devant derrière; de courroux il crioit et escumoit de rage, et fumoit son corps par feu puant et cuidoit enrager de malle rage. Ceux qui estoient en sa compagnie furent punis, car les anges qui estoient avec les apostres, les aveuglerent, tant qu'ils ne veirent rien. Malaquin en estoit là couché très dolent et triste, voyant qu'il estoit vaincu de Dieu. Alors il se repentit, puis se dressa sur les pieds, et quand il vit ses mains pendues à la bière ou estoit le corps de la Vierge Marie, il fut très marry, puis il veit ses deux bras qui brusloient, dont il cuyda perdre le sens. Alors il sen vint à saint Pierre, et luy demanda merci pour Dieu, disant : « Je croy en Jésus-Christ, Fils de Dieu et de la Vierge Marie, et le veux servir de tout mon cœur; ceux qui tiennent nostre loy font grande folie, je veux estre chrestien, et de ce que jay offensé, j'en requiers pardon à Jésus et à vous aussi, Pierre, qui estes son disciple. « Alors saint Pierre dit : Jésus-Christ te veuille faire pardon, et ne va jamais contre Jésus-Christ et sa mère, car qui va contre eux tant mal luy vient. » Alors Jésus-Christ eut pitié de luy quand il cogneut sa repentance et à celle heure il eut ses deux mains jointes au bras comme devant; le feu qu'il avoit au bras fut esteint et tout guéry, mais les traces et cicatrices y apparurent tousjours, afin qu'il fust mémoire du cas.

La traduction française du grand ouvrage de Ludolphe, *Vita Christi*, renferme des détails empreints d'un certain parfum de poésie. Notre-Dame est dans l'étable obscure de Bethléem, elle désire du feu et de la lumière. Joseph va en chercher, mais il trouve toutes les portes fermées. Il s'adresse à un maréchal qui le repousse avec menaces; la femme du maréchal, plus compatissante, décide son mari à satisfaire Joseph, à condition que l'époux de la Vierge emportera le feu dans son manteau. Joseph, plein de foi, ouvre son manteau et y reçoit un charbon ardent. Mais quelle est sa surprise quand, en rentrant dans l'étable, il la trouve éclairée par deux cierges que deux anges y avaient apportés pendant son absence? A son arrivée Notre-Dame luy dict : « Joseph, mon doux amy, en avez vous le feu? — Hélas, Marie, veez le icy en mon manteau; » et quand il ovrit le giron, il fust tout plain de roses. Et Joseph lui dict : « Hélas, Marie, je cuydoie apporter du feu et ce ne sont que roses. »

L'histoire de sainte Anastasie, qui remplit l'office de sage-femme auprès de la Vierge, est touchante : Notre-Dame sentant qu'elle va devenir mère supplie Joseph d'aller quérir une femme pour l'aider dans ce moment pénible. Joseph va frapper à la porte d'Anastasie, qui lui répond qu'étant privée de mains, elle ne peut être d'aucun secours à sa femme. Joseph insiste, Anastasie le suit, et en arrivant près de Marie, elle lui dit : « Comment vous aiderais-je? je n'ai point de mains. » Adonc respondit la glorieuse Vierge Marie : « Ne vous chaille, Anastasie; approchez-vous tant seulement de moy et recevez l'enfant qui vient. » Anastasie se trouva tout à coup des mains pour recevoir le Sauveur et en rendit immédiatement grâces à Dieu.

M. Ch. Nisard, *Histoire des livres populaires*, Paris, Amyot, 1854, 2 vol. gr. in-8°, mentionne avec quelques détails (t. II, p. 3.) le *Trépassement de la sainte Vierge contenant les litanies et plusieurs oraisons, ensemble la plaie du côté de notre Seigneur*, Epinal, p. 24 ou 36 C'est un récit en prose et en vers de la maladie, de la mort, de la résurrection et de l'assomption de la sainte Vierge. L'enthousiasme pour la mère du Sauveur des hommes y est mêlé d'une sorte de tendresse rendue dans des termes d'une vivacité quelquefois étrange.

Cet opuscule n'est d'ailleurs que la reproduction retouchée et rajeunie d'un autre écrit bien plus ancien, qui fut imprimé à Paris, chez Gaspard Philippe, vers 1520; *S'ensuyt le Trépassement et Assomption de la glorieuse et sacrée Vierge Marie et principalement comment l'ange du Ciel luy apporta la palme en la saluant humblement.*

§ II. — *Miracles de Notre-Dame.*

Les miracles de Notre-Dame, sujet que nous avons indiqué assez rapidement, pourraient donner lieu à un recueil immense.

De nombreuses légendes de ce genre figurent dans le *Promptuarium de miraculis beatæ Virginis*, ouvrage qui fait suite aux *Sermones disciputi* de Jean Hérolt, auteur jouissant d'une grande réputation à la fin du XVe siècle, et dont les écrits ont été souvent imprimés. Nous empruntons au *Promptuarium* un seul de ces récits : « Un homme qui paraissait en grande dévotion pour Marie avait commis un péché mortel dont il n'avait jamais osé s'accuser au tribunal de la pénitence. En proie à un remords de tous les instants, il suppliait Dieu de lui pardonner sa faiblesse et de lui remettre ce péché qu'il avait gardé secret au fond de sa conscience. Un jour le diable lui apparaît sous la figure d'un prêtre, lui annonce malicieusement que

Dieu lui a remis son péché et qu'il est donc inutile qu'il s'en confesse. Le pécheur ainsi séduit arrive à son heure suprême; grande lutte entre les bons et les mauvais esprits au sujet de son âme. Les démons triomphants montrent le péché mortel dont celle-ci n'a jamais reçu l'absolution; déjà elle est entraînée aux portes de l'enfer, mais Marie avait dévoilé la ruse du diable et le malheureux est délivré. »

Le *Promptuarium* dont nous venons de parler contient quatre-vingt-dix-neuf récits de miracles opérés par l'intercession de Marie; voici les sommaires des plus remarquables tels que les offre le texte original (687).

Mulieri imprægnatæ subvenit Maria.

Latro quidam jejunavit vigilias Mariæ, et non potuit mori sine sacramentis.

Maria liberavit puellam parvulam a lupo.

Maria præservavit puerum ab igne illæsum.

Maria præservavit puerum Judæi in fornace.

Maria liberavit mulierem innocentem a morte.

Hæretici exciderant sacerdoti linguam et Maria sibi restituit.

Maria in præsentia hæreticorum cæcum illuminavit.

Maria liberavit lictorem a damnatione.

Clericum jussit Maria sepeliri in cæmeterio.

Scholarem a Judæis occisum resuscitavit Virgo Maria.

Diabolus non potuit strangulare militem qui quotidie salutavit Mariam.

Nomen Mariæ dæmones non possunt audire.

Quidam vidit pulchritudinem Mariæ et perdidit unum oculum.

Quidam vidit pulchritudinem virginis Mariæ et statim evolavit ad cælum.

Imagines beatæ Virginis dehonestantes misere obierunt.

Saraceni non potuerunt mutilare imaginem Mariæ.

Maria liberavit urbem obsessam.

Pictorem sustentavit Maria ne caderet.

Imago Mariæ in igne illæsa permansit.

Sacerdos quidam non scivit aliam missam nisi de beata Virgine.

A côté du *Promptuarium*, il convient de placer le *Chronicon Marianum*, Lyon, 1537, in-4°.

Ce volume de 527 pages renferme le récit d'un grand nombre de miracles opérés par l'intercession de la sainte Vierge: il s'arrête à l'an 1527, et il emprunte le sujet de ses narrations à une foule d'ouvrages qu'il cite exactement, et qui sont peu répandus aujourd'hui.

Il existe un ouvrage italien devenu d'une rareté excessive : *Miracole di la Madona*, Torino, 1496, in-4°.

Jean Moschus raconte, dans le *Pré spirituel*, ch. 75, comment la sainte Vierge conserva miraculeusement la femme et la fille d'un marchand d'Alexandrie qui s'était rendu à Constantinople. Un esclave avait le projet de les tuer et de s'enfuir avec ce qu'il aurait dérobé dans la maison, mais au moment de les frapper, il fut saisi d'un tel étourdissement qu'il ne pouvait ni entrer dans leur chambre, ni se retirer. Il se donna un coup de couteau et avant de mourir raconta ce qui s'était passé. Arnauld d'Andilly, *Vies des Pères du désert*, 1716, t. III, p. 14.

§ III. — *Images de Notre-Dame.*

Ce qui concerne les images de la sainte Vierge a été traité fort au long dans le livre de F. Astolfi : *Istoria universale delle immagine miraculose della gran madre di Dio*, Venetia, 1524, in-4°, et dans la volumineuse production du frère Agostino de Santa-Maria, peu commune en France : *Santuario Mariano et historia das images miracolosas de nossa Senora*, Lisbon., 1707-25, 10 vol. in-4°. — *Voy.* aussi l'ouvrage d'A. Riccardi sur l'*Histoire des églises consacrées à la sainte Vierge dans tout l'univers*, Milan, 1845, 4 vol.

Les nombreuses images de Notre-Dame offertes, en tant de pays divers, à la vénération des fidèles, pourraientdonner lieu à un travail des plus intéressants.

M. Guénebault a réuni des renseignements étendus sur l'iconographie de la sainte Vierge dans son *Dictionnaire iconographique des monuments*, art. *Madones* et *Notre-Dame*, et dans son *Dictionnaire iconographique des figures, légendes et actes des saints*, col. 633 et 717. Ce dernier Dictionnaire, qui fait partie de notre *Encyclopédie théologique*, contient un travail de M. Julien Durand, qui remplit les colonnes 718-758, *sur les images miraculeuses ou des pèlerinages, ou spécialement vénérées par les fidèles;* c'est le résultat de longues et patientes recherches. L'auteur se juge d'ailleurs lui-même avec une sévérité bien rare, lorsqu'il dit ne donner qu'une ébauche faite à la hâte, le temps lui ayant manqué pour y mettre un peu plus d'ordre, de méthode et de clarté.

Nous avons de notre côté entrepris à cet égard quelques investigations qu'il ne s'agit pas de consigner ici; nous extrairons seulement quelques passages de notre manuscrit, et si ces échantillons ne donnaient pas de notre travail une idée trop défavorable, nous pourrions le continuer.

Eglise de Sainte-Justine, près Padoue. — Elle conserve une image byzantine de la Vierge, apportée de Constantinople par le

(687) Ces miracles de la Vierge font eux-mêmes partie du *Promptuarium exemplorum*, etc., recueil composé en partie de traits empruntés à la *Vie des Pères du désert*, aux *Dialogues* de Césaire d'Heisterbach, etc. Nous signalerons quelques traits qui peuvent se joindre à la portion spéciale consacrée aux miracles de Marie :

Quidam fregit brachium imaginis Mariæ et suffocatus est a diabolo.

Mulier desperata comedit araneam et beata Virgo subvenit ei.

Maria transtulit animam scholaris in cælum.

Miles captus est ab inimicis; quando decollari debuit dixit : Animam meam Filio Virginis commendo; et sic salvatus est.

saint prêtre Ursius. L'an 714, l'empereur Constantin Copronyme, imbu des erreurs des iconoclastes, la fit jeter dans les flammes; elle en sortit miraculeusement intacte.

Notre-Dame de Buglose. — C'est une chapelle dans la paroisse de Puy, près Dax; nous possédons un volume devenu peu commun : ***Histoire de la sainte chapelle et des miracles de Notre-Dame de Buglose.*** Bordeaux, 1726, in-12, 168 pages; nous lui empruntons le récit suivant :

« L'image de Notre-Dame est une statue d'une pierre très-fine, travaillée de main de maître et d'une beauté exquise; on ignore son origine; mais à l'époque des guerres de religion, avant que les soldats huguenots eussent porté leurs mains sacriléges sur la chapelle de Buglose, Dieu, par sa bonté infinie, inspira à quelques personnes pieuses des environs d'enlever l'image de la très-sainte Vierge, afin de la cacher et de la dérober à la fureur de ces impies. Ils la jetèrent précipitamment dans un marais qui était assez près, mais comme cela se fit avec le dernier secret, et qu'ils n'informèrent personne du lieu où cette sainte image avait été cachée, ce lieu demeura absolument inconnu jusqu'au commencement du siècle passé. Il y avait alors plus de cinquante ans que l'image était ensevelie dans le marais, lorsqu'il plut à la bonté divine de la découvrir et de la rendre aux fidèles. Il arriva qu'un pâtre qui avait coutume de mener son troupeau paître dans la lande près du marais où on avait jeté l'image, observa plusieurs fois qu'un de ses bœufs s'écartait du troupeau, qu'il entrait dans le marais et y mugissait de toutes ses forces. Comme il voulait en savoir la cause et qu'il ne lui fut pas possible d'en approcher, parce que le marais était bordé de ronces, d'épines, de joncs et de limon, il monta sur un chêne et il s'aperçut que le bœuf qui mugissait si fort s'arrêtait de fois à autre pour lécher une statue de Notre-Dame dont les pieds étaient enfoncés dans le marais. Ce spectacle le surprit agréablement, et après qu'il l'eut considéré quelque temps avec attention, il descendit de l'arbre et courut promptement en informer son maître, lequel en donna avis au curé de Puy. »

L'histoire de la translation de l'image et la relation de nombreux miracles opérés en cette chapelle occupe le reste du volume.

Notre-Dame de Liesse, près Laon. — La tradition relative à cette image est bien connue; en 1154, trois chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem devinrent prisonniers du sultan d'Egypte et furent mis en un horrible cachot. La Vierge, entourée d'une multitude d'anges, alla les visiter et leur donna une de ses images; dehors de prison, grâce au concours de la fille du sultan, la princesse Ismérie, qui se convertit à la foi, ils furent, durant leur sommeil, transportés très-miraculeusement des bords du Nil dans la Picardie; ils mirent l'image dans une chapelle qu'ils élevèrent et elle y opéra une foule de miracles (688).

Parmi les nombreux auteurs qui ont fait mention de ce sujet, nous citerons :

J. Borio, procureur général de l'ordre de Malte, dans son ***Istoria della sacra religione ed illustrissima militia;***

Boissat, ***Histoire des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem,*** livre premier;

Le P. Dominique Marin Curroni, ***Il glorioso trionfo della sacrosancta religione militare, de nobili, valerosi ed invitti cavalieri di S. Giovanni Gierusolomitano***, Milan, 1617;

J. Baudouin, ***Histoire des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem,*** Paris, 1624;

Matthieu de Goussancourt, ***Martyrologe des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem,*** 1643;

Antoine Spinelli, en son livre des ***Fêtes et des temples de la Mère de Dieu,*** Naples, 1643;

L'auteur anonyme du livre des ***Miséricordes de la glorieuse Vierge Marie,*** 1527;

Henri Colvenerius, ***Calendarium sacratissimæ Virginis Mariæ novissimum***, Douai, 1638;

Le P. Pierre, jésuite, ***De la triple couronne de la bienheureuse vierge Marie***, 1636;

Le P. Courcier, jésuite, ***Negotium sæculorum Maria, sive rerum ad matrem Dei spectantium chronologica epitome,*** Dijon, 1662;

Le P. Nau, ***Voyage nouveau de la terre sainte,*** 1678;

Morison, ***Relation historique d'un voyage nouvellement fait au mont de Sinaï et à Jérusalem,*** 1704, etc.

Nous mentionnerons aussi :

Les ouvrages spéciaux de W. Caoust : ***Miracula qua ad invocationem beatissimæ Virginis Mariæ apud Tungros, Cambrones et Siroios in Hesmesnia ad Dominum gaudiorum in Picardia vulgo Notre-Dame de Liesse dictam effulsere ab anno*** 1081 ***usque ad annum*** 1605, Douai, 1606.

Cerisier, ***Histoire de l'Image de Notre-Dame de Liesse, ou son histoire authentique,*** 1632;

Arthur de Moutier, ***La Piété française envers la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, Notre-Dame de Liesse en Picardie;***

Saint-Pérès, ***Le vrai trésor de l'histoire sain e sur le transport miraculeux de l'image de Notre-Dame de Liesse,*** Paris, 1647, 4°;

Villette, ***Histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Liesse,*** Laon, 1769, 8°, etc.

Notre-Dame de Lorette. — Nous avons

(688) Charles des Saussayes, dans ses *Annales ecclésiastiques d'Orléans* (1615), liv. x, § 42, raconte un miracle semblable en faveur de quatre barons de l'Orléanais, qui furent transportés en une nuit de la Syrie où ils étaient croisés, en leur pays. La mémoire de cet événement, ajoute-t-il, s'est perpétuée dans l'église d'Orléans par les tapisseries où il est représenté.

les titres de deux cents ouvrages environ relatifs à ce lieu célèbre où la dévotion appelle, depuis des siècles, des flots de pèlerins, et nous avons relevé les mentions qui en sont faites dans plus de cent voyages en Italie. Nous réservons tous ces détails pour un autre lieu; nous nous contenterons de citer un livret intitulé : *Translatio miraculosa ecclesiæ beatæ Mariæ Virginis de Loreto*, qui date de l'époque des débuts de l'imprimerie; voici la traduction du début de son récit :

« L'église de la bienheureuse Marie de Lorette fut la chambre de la maison qu'habitait la Vierge Marie, mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette maison était située à Nazareth, dans le pays de Galilée; c'est dans cette chambre que la bienheureuse Vierge, naquit, et qu'elle fut élevée et qu'elle fut saluée de l'ange Gabriel; c'est là qu'elle nourrit et éleva son fils Jésus-Christ jusqu'à l'âge de douze ans. Ensuite, après l'ascension de Notre Seigneur, la bienheureuse Vierge Marie resta sur la terre avec les apôtres et d'autres disciples de Jésus-Christ, et eux, voyant que beaucoup de mystères s'accomplissaient dans cette chambre, décidèrent d'un accord unanime d'y élever une église en l'honneur et à la mémoire de la bienheureuse Vierge, et la chose se fit ainsi : les chrétiens et les disciples de Jésus-Christ conservèrent cette chambre et y célébrèrent les offices divins, et le bienheureux évangéliste leur y peignit de ses mains une image à la ressemblance de la bienheureuse Vierge, et cette image y est encore aujourd'hui. Cette église fut visitée avec beaucoup de dévotion par le peuple chrétien qui habitait ce pays, et elle y resta tant que ce peuple demeura chrétien; mais ensuite, comme il abandonna la foi de Jésus-Christ et embrassa les erreurs de Mahomet, alors les anges enlevèrent cette église et l'emportèrent dans le pays d'Esclavonie, et la placèrent auprès d'un château qu'on appelle Flamen; mais elle n'y était pas honorée comme devait l'être la maison de la bienheureuse Vierge. C'est pourquoi les anges l'enlevèrent une autrefois et la portèrent au delà de la mer, et ils la posèrent dans une forêt qui appartenait à une dame noble qui s'appelait Loreta. Mais tant que cette église fut dans cette forêt, le grand concours de peuple donnait lieu à des brigandages et à des méfaits sans nombre; c'est pourquoi les anges l'enlevèrent encore et la placèrent non loin de là sur une montagne qui appartenait à deux frères; mais ces frères en étant venus, par suite de querelles inspirées par l'avarice, à avoir entre eux de grands différends, l'église fut de rechef enlevée par la main des anges et placée auprès d'un grand chemin, et c'est là qu'elle est encore, et sa gloire est attestée par de grands miracles et par des grâces innombrables. Comme cette église se tenait debout sans aucune fondation, et comme on savait d'où elle venait primitivement, on craignit qu'elle ne s'écroulât, et on la fit entourer d'un mur solide. Voici comment ces choses ont été connues. Dans l'an du Seigneur M CCC XCVI, la bienheureuse Vierge apparut en songe à un homme pieux qui avait pour elle une grande dévotion, et elle lui révéla ces choses. Il en fit part aux autres habitants du pays, et ils résolurent de s'informer de la vérité de ces faits. Ils choisirent donc seize hommes notables et estimés, afin qu'ils allassent ensemble au saint sépulcre, et dans le pays de la Judée, et à Jérusalem, et à Nazareth pour vérifier ces choses : et elles se trouvèrent vraies. Ils emportèrent avec eux la mesure des dimensions de cette église, et ils retrouvèrent ses fondements à Nazareth exactement de la même grandeur, et sur une muraille près de là on grava comme quoi ladite église y avait été et avait été enlevée. Ces seize hommes étant de retour dans leur pays affirmèrent la vérité de ce qu'ils avaient vu. Et tous les chrétiens ont eu depuis la plus grande vénération pour cette maison de la bienheureuse Vierge, qui y fait des miracles innombrables, comme l'expérience peut le prouver. »

Au rang des *madones* les plus célèbres, il faut placer Notre-Dame *del Pilar*, à Sarragosse.

Nuestra Señora del Pilar, composition dramatique due à trois auteurs estimés (Sébastien de Villaviciosa, Juan de Matos et Augustin Moreto) et insérée dans le tome V (1651) du recueil intitulé : *Comedias nuevas escogidas de los mejores ingenios de España*, et dont les quarante-huit volumes, publiés dans le cours d'un demi-siècle (1652-1704) ne se trouvent peut-être réunis nulle part.

Vingt-neuf images miraculeuses de la Vierge en Sicile sont mentionnées dans l'ouvrage d'Octave Cajetan : *Idea operis de Vitis Siculorum sanctorum*, Panhormi, 1607, 4°. Nous signalerons les merveilles qui sont attribuées à quelques-unes d'entre elles.

Virgo cui nomen Ravenosæ, quæ comitis Rogerii militibus dum siti et Sarracenorum copiis urgentur, aquam divinitus et victoriam de hoste concessit.

Ædes D. Virginis Messanensis in Montealto, volatu columbæ, e cœlo delapsæ, designata.

Virgo Panhormitana a qua matri filioque succursum, dæmonio cum fuste abacto.

Imago Virginis Panhormitanæ quæ ab impio homine per furorem vulnerata, colore oris immutato, statim expalluit.

D. Virgo Catanensis cui nomen a Dachala captivum hominem Constantinopoli Catanam momento transvehit, solatio matris pro filii libertate reginam misericordiæ deprecantis.

La *Bibliotheca Mariana*, telle qu'elle paraîtra sans doute un jour, contiendra un chapitre spécial consacré aux reliques de la Vierge; nous ne placerons ici qu'une seule des notes que nous avons recueillies à ce sujet.

« Aux XVe et XVIe siècles, on voit fréquemment la Vierge faisant de la tapisserie près du temple et visitée par les anges. Sur une tapisserie du XVe siècle, qui ornait autrefois

la cathédrale de Reims, et qui est aujourd'hui à l'archevêché de la même ville, on voit la Vierge figurée ainsi. Une intéressante tradition veut que la Vierge ait été occupée alors à tisser la tunique sans couture, la sainte robe que Jésus porta en allant au Calvaire, et qui fut tirée au sort par ses bourreaux. Il paraît que ce précieux vêtement serait aujourd'hui dans l'église d'Argenteuil. (Didron, *Manuel d'Iconographie chrétienne*, 1845, p. 280.) Charlemagne, ayant reçu cette précieuse relique de l'impératrice Irène, vers l'an 800, l'a, dit-on, donnée à cette abbaye, où il plaça sa sœur Gisèle et sa fille Théodrade. (Voir l'*Histoire de la robe sans couture de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est révérée dans l'église du monastère des religieux Bénédictins d'Argenteuil*, par dom Gabriel Gerberon, Paris, 1677, in-12.) Il existe sur cette sainte tunique une dissertation par G. de Gaumont, Paris, 1667, in-12.

D'après une ancienne tradition, une église de Rome possédait « la tunique et robbe que la Vierge Marie fit à Jésus son fils, estant encore petit, et laquelle crut à mesure que lui croissoit. »

Ruy Gonzalez de Clavijo, qui se rendit en ambassade à Constantinople, en 1406, dit qu'on lui montra le vêtement du Sauveur que les soldats de Pilate jouèrent aux dés. Il ne semblait pas tissu, mais fait à l'aiguille (*Historia del gran Tamorlan, e itinerario*..., à la suite de la *Cronica* de dom Pedro Nino, Madrid, 1782, in-4°.

§ IV. — *Bibliographie de Notre-Dame.*

L'inventaire raisonné et aussi complet que possible des ouvrages relatifs à la sainte Vierge, formerait un bien gros volume, qui pourrait être à la fois fort édifiant et très-curieux. M. Guénebault (*Dictionnaire iconographique des figures, légendes et actes des saints*, 1850,) donne le nom de *Mariana*, col. 1154, à une suite d'ouvrages mystiques, symboliques, etc., sur les vertus et les priviléges de la sainte Vierge; il se contente d'en signaler vingt-deux.

En nous attachant à réunir des ouvrages peu répandus en France, et à ne parler que de ceux que nous avons vus et touchés, nous avons déjà rassemblé des notices plus ou moins étendues sur près de deux cents écrits; nous citerons entre autres :

Vita della preciosa vergine Maria e del suo unico figlio Jesu Christo, Milano, 1499, in-4°.

P. Canisius, *De Maria virgine incomparibili et Dei genitrice*, Ingolstadt, 1577, in-4°, ibid. 1583, in-fol. Paris, 1584, in-fol.

Muselli, *Vita della beatissima Vergine*, Napoli, 1606, in-4°.

L. Murinelli, *Vita della sanctissima vergine Maria*, Venezia, 1617, in-8°.

B. Gononi, *Chronicon sanctissimæ Deiparæ virginis Mariæ*, Lugduni, 1637, in-4°.

L. Chrysogonus, *Mundus Marianus*, t. I, Viennæ, 1616, t. II. Pataro, 1651; t. III, Aug. Vind. 1712; 3 vol. in-fol. ouvrage rarement complet.

D. von Luetzenberg, *Die güldene legend von unser lieben frauen*, Francfort, 1698, in-4°.

J. Zeimolez, *Mistica vitta di Dio, Istoria divina e vita della Vergine*, Palerme, 1701-1702, 4 vol. in-4°.

J. C. Trombelli, *Mariæ sanctissimæ Vita ac gesta cultusque illi adhibitus.* Bononiæ, 1761, 6 vol. in-8°.

» Du reste, le travail dont nous parlons a déjà été entrepris il y a deux siècles environ, et d'une façon fort remarquable, mais il exige d'être mis à jour, et ce n'est pas chose à terminer promptement.

Hippolythe Maracci: *Bibliotheca Mariana alphabetico ordine digesta et in duas partes divisa.* Romæ, 1648; 2 vol. in-8°. L'auteur a dédié son ouvrage à la sainte Vierge; il signale 6,000 ouvrages environ composés par près de 3,000 auteurs. Quoiqu'incomplet et en dépit de la faute de donner des titres traduits en latin et non dans leur langue originale, ce travail est précieux. Son auteur y joignit plus tard un *Polymathea Mariana.* (Col. 1683, fol. Romæ, 1694, fol. Ibid. 1727, in-4°) qui renferme plus de mille noms d'auteurs non cités dans la *Bibliotheca.* Malgré la persévérance de ses recherches, il a laissé échapper des productions dignes d'attention ; nous signalerons notamment un petit poëme en *terza rima*, intitulé : *Vita della madonna. Capitulo primo. Come e de cui naque la Nostra Donna.* C'est un petit in-4° de 36 feuillets, sans lieu ni date, qui paraît imprimé vers 1470. Il est divisé en huit chapitres et commence ainsi : *Non dubitata expressa historia nuda. E che Maria original disciese dal re David e dal tribu de Juda.*

La littérature du moyen âge devra, dans des siècles de foi et de ferveur, être profondément fouillée jusque dans ses mines les moins connues, pour arriver à offrir un tableau complet de la littérature consacrée à Marie. Werner, diacre dans le couvent de Tegernsée, écrivit en 1173, une vie de la sainte Vierge jusqu'au retour de l'Egypte; cette composition en vers, faite d'après des sources latines, était connue par quelques fragments insérés dans divers ouvrages ; J. W. OEtter l'a publiée en entier, mais malheureusement d'après une rédaction rajeunie : *Wernhers Gedicht zur Ehre der Jungfrau Maria, mit Wortererklarungen*, Nuremberg, 1802, in-8°. Philippe le Chartreux écrivit une *Vie de Marie et de la sainte Famille*, dont il existe de nombreux manuscrits, mais qui, sauf quelques fragments, est restée inédite : il en fut fait une traduction flamande (689). Parmi les poëtes allemands qui rentrent dans la classe qui nous occupe et dont les vers sont restés inédits, nous mentionnerons J. Suchenwirt, qui célébra les « sept joyes de la Vierge, » et Hans von

(689) On trouvera sur tous ces écrits des détails bibliographiques trop étendus pour être reproduits ici, dans l'ouvrage du docteur Graesse : *Lehrbuch einer allgemeinen literargeschichte*, t. II, IIe section, p. 950. (Leipzig, 1842, in-8°.)

Soert, auteur d'un poëme sur l'immaculée Conception.

Juan Ruiz, au xv° siècle, célébra les *gosos de santa Maria* (*Voy.* ses *Poésies*, t. IV, de la *Coleccion* de Sanchez, déjà citée.)

M. Francisque Michel (*Rapport au ministre*, 1834, in-4°, p. 255) signale un poëme *la Assumpcione Nostre-Dame seinte Marie*, qui se trouve dans un manuscrit du musée britannique.

O

OSITE (Sainte). — La légende de cette sainte était célèbre en Angleterre; on la retrouve dans les *Vies des saintes vierges et martyres, traduites de l'italien*, par le P. Foderé. Lyon, 1638, in-8°.

« Un chef de Danois fit trancher la tête à la servante de Jésus-Christ : le chef de la saincte tombant par terre, le corps se releva prenant sa teste entre les mains, qu'il porta tout droit à l'église des apostres saint Pierre et saint Paul, près de quatre cents pas de là. Il trouva la porte de l'église fermée ; il frappa contre avec ses mains sanglantes, puis tomba à terre, y laissant les marques de son sang. Au lieu où elle fut décapitée, il sourdit une fontaine d'eau vive et claire qui guérissoit de plusieurs maladies. »

OSWALD (Saint). — La légende de ce saint figure parmi celles qui ont été ajoutées à l'œuvre de Jacques de Voragine par quelques anciens continuateurs; le docteur Graesse l'a comprise dans son édition de la *Legenda aurea*, p. 904.

« Saint Oswald, roi d'Angleterre et fils d'Achia, sœur du roi saint Edmond, qui périt pour la foi, fut très-généreux dans ses aumônes. Un jour de Pâques, une multitude de pauvres étant rassemblée, et tous les vivres étant distribués, le roi fit briser un plat d'argent et le fit distribuer aux indigents. L'évêque le félicitant, baisa sa main en disant : *que cette main ne se détruise jamais*. Et la chose est arrivée ainsi, car la main du saint se conserve encore aujourd'hui sans corruption. Le jour et la nuit, Oswald s'appliquait à la prière prosterné ou agenouillé. Son frère Camfrid ayant été tué par des impies, il triompha par la prière et en élevant l'étendard de la croix, du prince des Bretons qui venait l'attaquer avec une puissante armée. La neuvième année de son règne et la trente-huitième de sa vie, il fut tué dans une bataille contre le roi de Mercie; sa tête et ses bras furent ignominieusement attachés à un poteau. Beaucoup de miracles firent plus tard éclater sa sainteté. Un écolier qui parlait bien et agissait mal, étant venu à l'agonie, se vit mener aux enfers; il invoqua le secours de saint Oswald, on lui apporta un petit morceau du poteau où avaient été attachés la tête et les mains du saint, et on le mit dans de l'eau bénite ; le malade l'ayant bue fut aussitôt guéri. »

P

PANTALEON (Saint). — Ce saint martyr est célèbre dans l'Eglise grecque (690). Vincent de Beauvais (*Miroir historial*, l. XIII, ch. 95) a pris soin de recueillir sa légende que nous reproduirons en conservant la simplicité du vieux langage.

Adonc souffrit mort sainct Panthaleon, filz Euscorge senateur en Nichomedie. En laquelle cite celluy encore enfant apprenant medecine si comme il estoit mene de son maistre au palais il estoit loue de tous par sa beaulte. Et si comme il alloit seul ung iour au palais, Hermolaus prestre se acapissant à sa maison auec les autres chrestiens le veit. Et regardant les meurs de celluy ordonnees l'appella a soy. Et enquerant celluy de moult de choses ladmonesta que il creust en Dieu, luy promettant que sans autre medecine il gueriroit tous malades au nom de luy. Lenfant adonc conforte en la foy comme il veist ung iour ung enfant lie du serpent voulant esprouver la parole de Hermolaus, pria Dieu que le serpent crevast et que lenfant eschappast et ce fut faict. Et donc lenfant Panthaleon courant a Hermolaus requist baptesme, et celluy le baptisa se esiouyssant et le retint pour sept iours auec luy. Et au huitiesme iour son pere luy dist quant il revint : « Filz, ou as tu este tant de iours et mas griefuement trouble. » Et il respondit que il avoit cure auec son maistre ung homme malade au palais et auoit demoure auec luy tant quil fust gueri. Et lautre iour il retourna a son maistre qui luy demanda semblablement ou il auoit este. Et il respondit que son pere avoit achete ung heritage et pour ce auoit il tant demoure auec luy. Et ce disoit il de luy mesmes pour le baptesme quil auoit receu. Et celluy voulant rappeler son pere de ydolatrie dist a icelluy : « Pere, ie te demande pourquoy lung de tes dieux est tousiours debout et lautre se siet, et celluy qui est debout ne se siet nulle fois ne celluy qui se siet ne se lieue point. » Auquel le pere dist : « Filz, tu mas dit une griefue question pour mon salut. A laquelle ie ne scay respondre. » Et de celle heure se doubta le pere que il ne sacrifiast iamais aux ydoles. Panthaleon certes en touchant les yeulx dung aveugle lenlumina present son pere. Et ainsi convertit celluy qui auoit este aueugle a la foy et aussi son pere. Lesquelz sainct Hermo-

(690) M. Didron (*Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine*, 1845, pag. 379 et suiv.) a publié un calendrier des martyrs que célèbre l'Eglise grecque. Il y a là une foule de noms ignorés en Occident : Antonomos, Cronidès, Dadas, Capitolion, Oreste, Eugraphès, Hermylos, Elasippe, Porterios, Solochon, etc.

laus baptisa. Et vrayement comme son pere eust froisse toutes ses ydoles, il mourut peu de temps apres. Adonc Panthaleon franchist tous ses serfs et leur donna et aus autres chrestiens case et nourrissement. Et si comme tous les malades des citez venissent à luy, tous les autres mires delaissez, et il les guerissoit. Sur ce lenuoyant les medecins, et ainsi comme ils le trouuerent curant ung chrestien, ils laccusèrent à Maximien empereur. Et lempereur commanda laueugle enluminé estre amené. Et si comme il tesmoignoit que Jesuchrist lauoit cure par Panthaleon, il fut commande estre decolle, duquel Panthaleon ravit le corps par la pecune donnée au martyreur et lensevelit pres son pere. Amene devant l'empereur, et restant ferme dans sa foi, il fut decapite.

Il existe un livre difficile à rencontrer : *Elogium S. martyris Pantaleonis græcis iambis ab incerto auctore scriptum latinis senariis a Fed. Morello expressum*, Lutetiæ, 1595, in-8°.

PATRICE. — Nous avons donné d'amples détails sur les légendes relatives à ce saint; nous en ajouterons cependant quelques-uns qui compléteront ce que nous avons dit : la *Svenska Fornskrifri Sællskup*, c'est-à-dire la *Société suédoise pour les anciens écrits*, a publié en 1844 une légende de saint Patrice (*S. Patriks-Sagan*) dans le tome 1er d'un recueil intitulé : *Svenska medeltidens..... Le livre des monastères et des saints de la Suède au moyen âge, collection des plus anciennes légendes et traditions écrites en suédois d'après les vieux manuscrits.*

On trouve dans le *Florilegium Insulæ sanctorum*, par Thomas Massingham, Paris, 1614, in-4°, p. 1-85, une vie de saint Patrice par le moine Jocelin; elle est suivie d'un *Tractatus de purgatorio sancti Patritii* qui occupe vingt pages, et d'*Elucidationes* par David Roth, évêque d'Ossory, sur quelques points du travail de Jocelin, p. 110-140.

PATRICE (Purgatoire de saint). — Etienne Forcatel, écrivain du XVIe siècle, parle du purgatoire Saint-Patrice dans un ouvrage rempli de faits étranges et d'idées sans critique (*De Gallorum imperio et philosophia*, Lugduni, 1595, p. 1007); il prétend que le roi Arthur visita la caverne, mais qu'il céda aux instances de son écuyer Gauvain et n'alla pas fort loin dans l'abîme, d'où l'on entendait sortir des cris plaintifs et mugir une eau qui exhalait une odeur de soufre. Le roi consulta Merlin, qui avala le cœur d'une taupe récemment tuée, proféra des paroles inintelligibles, et ayant ainsi acquis le don de divination, dit au roi que cette caverne avait d'abord été creusée par Ulysse, qui était venu en Irlande dans le cours de ses voyages.

Un vieux voyageur anglais, Mandeville, parle de *la vallée périlleuse*, située dans les États du Prêtre-Jean, et qui passe pour recéler une ouverture de l'enfer. « On y entend jour et nuit de grands bruits, comme des coups de tonnerre. Cet endroit est tout plein de diables et l'a toujours été. »

Des visions dans le genre de celles qu'a racontées Marie de France ne sont point rares chez les auteurs du moyen âge. On peut citer celle d'un moine d'Evesham, relatée par Mathieu Paris, et celle d'un Anglais nommé Thurcill, auquel saint Julien servit de guide, à ce que raconte le même historien. (*Voir* Wright, *Saint Patrik's Purgatory*, p. 39.) On trouve dans le récit de Thurcill une des premières traces du pèsement des âmes, si souvent représenté au moyen âge. Thurcill rencontre saint Paul et le diable assis auprès d'une grande balance où les âmes sont pesées, et suivant le côté vers lequel penche le plateau, le saint les envoie en purgatoire, ou le diable les jette avec joie dans l'abîme infernal dont la bouche est à ses pieds.

M. Wright, dans un appendice joint au travail que nous avons cité, a publié une vision en irlandais des peines de l'enfer et des joies du paradis, ainsi qu'un fragment du XIe siècle en anglo-saxon sur le même sujet.

C'est encore dans la même classe qu'il faut ranger la vision de Drithelme que raconte Bède, *Hist. eccles.*, l. v, ch. 13.

« C'était un homme pieux habitant le nord de l'Angleterre; il mourut, ressuscita, et, laissant sa famille, se voua à Dieu. Il racontait souvent ce qu'il avait vu au sein de la mort, son voyage dans les vallons tantôt glacés, tantôt brûlants de l'enfer; les ricanements et les menaces des démons lorsque son guide lumineux l'abandonna, et enfin son miraculeux ravissement sur un mur énorme, sans portes, sans ouvertures, sans terme, et du haut duquel se découvraient les colonies pieuses qui attendaient le jugement dans des champs fleuris. En avançant, Drithelme rencontra tant d'éclat et de parfums, les choses d'alentour prirent un caractère si peu humain qu'il fut obligé de rebrousser chemin, et que, sans savoir comment, il se sentit avec amertume redevenir homme. Entré aussitôt au cloître, il s'imposa toute sorte d'austérités. On le voyait, par exemple, au plus fort de l'hiver, se plonger dans les fleuves glacés, et quand ses frères l'interrogeaient sur d'aussi rigoureuses pénitences, il répondait : « J'ai vu bien d'autres « froidures, *frigidiora ego vidi* (691). »

Terminons, en mentionnant une vision racontée par l'évêque de Troyes, saint Prudence, dans la partie des *Annales de saint Bertin* qui lui est généralement attribuée; nous en ferons le récit d'après M. Labitte :

« Un prêtre anglais, dont le nom est inconnu, fut, durant une nuit, tiré de son sommeil par un personnage qui lui ordonnait de le suivre. Le prêtre se hâta d'obéir, et il fut conduit dans une contrée où s'éle

(691) Ch. Labitte, *la divine Comédie avant Dante* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1842, p. 717). Bède raconte aussi la vision d'un chevalier qui refusait de mener une vie chrétienne et qui fut transporté au milieu d'une assemblée de démons, où on lui montra ses péchés écrits sur un volume énorme *Codicem horrendæ visionis et magnitudinis enormis et ponderis pene importabilis.*

vait un grand nombre d'édifices. Les deux voyageurs entrèrent dans l'un de ces monuments, qui était une magnifique cathédrale. Là était une troupe innombrable d'enfants. Ayant remarqué que chacun d'eux lisait dans un volume où se croisaient alternativement des lignes noires et des lignes sanglantes, l'Anglais interrogea son guide : « Les lettres de sang, répondit l'inconnu, sont les crimes des hommes ; les enfants sont les âmes des saints qui invoquent la clémence de Dieu. » Il ajouta que la corruption des générations nouvelles était pire que jamais, et qu'il fallait s'attendre à une prochaine invasion des barbares maritimes et à des ténèbres qui envelopperaient la terre pendant trois jours. » Le prêtre se retrouva ensuite dans son lit.

PAUL (Saint). — Vincent de Beauvais, dans son *Miroir historial*, liv. x, raconte, avec un peu plus de détails, les diverses circonstances qui se trouvent dans le récit de Jacques de Voragine ; nous lui emprunterons le chapitre intitulé : *Du miracle de Pol en cellui qui se vouloit pendre.*

« Ung homme preparoit ung lacz pour soy oster la vie, le dyable a ce le persuadant. Comme il eust trouvé ung lieu secret en la chambre où il fist celle chose et il se fust mis la corde au col et attachée, commenca à soy pendre. Le nom touttefois de Pol lapostre appelloit en disant : Sainct Pol, ayde moy. Et vecy une vmbre obscure et ténébreuse qui ne sembloit rien mieulx à veoir que le dyable apparant lexhortant et disant : Ha meschant, parfaictz ce que tu as commence. Et cestuy comme cest ouvrage, c'est à dire de soy oter la vie se preparoit, tousiours le benoist sainct Pol en son ayde il appelloit. Et la parfin comme le lacz fust ia bien prepare et fust de celle vmbre vehementement parforce que il se estranglast, soubdainement suruint vne autre vmbre a ceste semblable luy disant comme il estoit hemme : Ha meschant, regarde se cest Pol cy venant. Cestui luy appelle de lhomme vers il est present. Adoncques les vmbres esuanouyes lhomme est retourne a son sens et la voix de la vertu nostre Seigneur depaincte en sa poitrine, faisant penitence grande, effusions de larmes deiettoit, regrettant pourquoy il auoit ce tempte. »

Signalons aussi un récit que Jacques de Voragine n'a point recueilli, mais que d'autres légendaires n'ont point oublié :

Un navire, venant d'Alexandrie, vint aborder à Reggio. A la vue de l'enseigne de Castor et de Pollux, les habitants accoururent pour rendre hommage à leurs divinités chéries. Saint Paul leur adresse la parole, mais les idolâtres ne le comprenant pas, vont se retirer ; on est au moment de lever l'ancre. L'Apôtre supplie le peuple de rester et de l'écouter pendant les quelques instants qu'une petite chandelle mettra à se consumer. On accepte ; Paul allume une chandelle et la place sur la borne ou colonne de granit à laquelle on amarre le navire. Bientôt la chandelle est brûlée, mais la colonne prend feu et sert de flambeau. Frappés de ce miracle, les Régiens proclament Paul un homme divin, et demandent à embrasser sa doctrine. Paul en baptise quelques-uns de sa main, et leur laisse, pour évêque, Etienne de Nicée, un de ses compagnons. Les Régiens bâtirent une église sur le bord de la mer, au lieu même du miracle, qu'atteste encore le tronçon de l'antique colonne placée sur l'autel. L'hymne suivante se chante encore pour célébrer ce glorieux événement :

HYMNUS IN COLUMNAM RHEGIAM S. PAULI APOSTOLI.

Ave, columna nobilis,
Electro et auro ditior,
Illaque Mosis ignea
Columna fortunatior.
Quod ore Paulus prædicat
Te fulgurante comprobat ;
Te conflagrante Rhegium
Christi fidem complectitur
Te palma tangens languida
Sensit medelam cœlicam :
Haustusque pluviis illico
Ægris salutem contulit.
Ergo columna Rhegia
Hebros ut Israelica
In terra optima transtulit,
Tu nos in astra ducito.
Summo Patri sit gloria,
Natoque Patris unico,
Et Paracleto numini
Cunctis in ævum sæculis. Amen.

℣ Paulus apostolus devenit Rhegium, alleluia.

℟ Et seminavit verbum Dei, alleluia.

Oratio.

Deus qui ad Pauli apostoli prædicationem, lapidea columna divinitus ignescente, fidei lumine Rheginos populos illustrasti ; da, quæsumus, ut quem Evangelii præconem habuimus in terris, intercessorem habere mereamur in cœlis : Per Dominum, etc.

Voir Marafiotti, *in Chronica Calabriæ*, l. I, c. 20 et G. A. Spagnuolo, *de Rebus Rheginis*, lib. IV, c. 1.

Nous empruntons ces détails à l'ouvrage de l'abbé Gaume, *les Trois Rome*, t. II, p. 595, et nous y puisons encore la circonstance suivante :

Lorsque l'Apôtre fut mis à mort, deux miracles se produisirent. Au lieu de sang, c'est du lait qui jaillit de sa tête tranchée ; la colonne, la terre, les bras du licteur en furent inondés (692-93). La tête fait trois bonds,

(692) De Pauli vero cervice cum eum persecutor gladio percussisset, dicitur fluxisse lactis magis unda quam sanguinis, et mirum in modum sanctum apostolum baptismi gratia in ipsa cæde exstitisse splendidum potius quam cruentum. (S. Ambrosius, *serm.* 68.) Qualis locus tuum, Paule, sanguinem excepit qui lacteus apparuit in ejus veste qui te percussit? (S. Joannes Chrysostomus, *Orat. in Princ. Apost.*)

et, des trois points du sol qu'elle a touchés, sortent trois fontaines. Elles coulent encore dans l'église qui porte le nom de Saint-Paul-Trois-Fontaines; elles sont éloignées l'une de l'autre de quatre pieds environ, et chacune conserve sa température différente.

On formerait une bibliothèque considérable si l'on voulait réunir tous les ouvrages relatifs à saint Paul ou à ses écrits; nous citerons seulement la *Vie de saint Paul*, par A. Godeau, les *Horæ Paulinæ, or the truth of the scripture history of S. Paul* par W. Paley, Londres 1812, l'ouvrage de Conybeare et Howson; *Life and epistles of saint Paul containing a complete biography*, Londres 1850, 2 vol. 4°. N'oublions pas le remarquable travail de M. Amédée Fleury : *Saint Paul et Sénèque ; Recherches sur les rapports du philosophe et de l'Apôtre*, Paris, 1853, 2 vol. 8°.

La navigation de saint Paul, son naufrage sur les côtes de l'île de *Mélita*, ont donné lieu à une vingtaine de dissertations spéciales; on les trouvera indiquées dans la *Bibibliographie biographique* de M. OEttinger, Bruxelles, 1853.

PIERRE (Saint). Parmi les reliques conservées à la sacristie de la cathédrale de Naples, on remarque le bâton de saint Pierre. La tradition constante de l'église de Naples, enseigne que le pêcheur galiléen, se rendant à Rome, débarqua sur les côtes de l'Adriatique, traversa la Campanie et arriva par Nole à Naples, l'an 45 de Jésus-Christ. Il fut reçu dans cette dernière ville par une dame nommée Candide, dont le fils nommé Asprénus tomba dangereusement malade à Rome. Saint Pierre fut prié de venir le voir, mais au lieu d'y aller, il fit porter son bâton à Asprénus, en lui disant de venir lui-même le trouver. Asprénus prit le bâton, se leva, fut guéri et devint le premier évêque de Naples. Ce bâton, qui de nos jours encore a été l'instrument de plusieurs miracles, peut avoir trois pieds et demi de longueur. Il est droit, rond, d'un bois qui ressemble à l'olivier et orné à la partie supérieure d'une pomme ou plutôt d'un chapiteau en or. Il est conservé dans un étui d'argent, percé de distance en distance d'ouvertures garnies de cristal qui permettent de le voir.

L'abbé Gaume, *Les trois Rome*, 1847, t. II, p. 571 cite Mazzochi, Ughelli, *Italia sacra*, Caraccioli, *de Sacris Eccles. Neapol. monumentis*, et les nombreux écrivains *de rebus Neapolitanorum*, cités en partie par Struvius, *Biblioth. select.*, t. II, p. 1405. Nous trouvons dans le même ouvrage, t. II, p. 112, la mention d'une autre légende relative au prince des apôtres. L'Eglise dédiée aux saints Nérée et Achille s'appelait autrefois *Fasciola*, et, selon la tradition, cette dénomination singulière vient de ce que Saint Pierre, passant en cet endroit de la voie Appienne, un des linges mis par les chrétiens sur les plaies dont ses pieds étaient couverts, se détacha, et un édicule vint marquer le lieu où le fait s'était accompli.

PIERRE (Saint) l'Anachorète.—Sa légende a été écrite par Théodoret; elle est traduite en français dans les *Vies des Pères du désert* par Arnauld d'Andilly, 1716, t. II, p. 446. Ce solitaire s'enferma à Antioche dans un sépulcre, guérissant de nombreux malades et surtout des possédés.

POLYCARPE (Saint). — Cet illustre martyr que l'apôtre saint Jean ordonna évêque à Smyrne, et qui est peut-être désigné dans l'*Apocalypse* (ch. II, v. 8), souffrit le supplice du feu à Smyrne à l'âge de 85 ans; la légende raconte qu'on vit une colombe s'élancer du milieu des flammes et prendre son vol vers le ciel. (*Voir* C. A. Heumann, *De columba ex Polycarpi rogo evolante*, dans la *Bibliothecca Bremensis*, cl. III, p. 429).

Les actes de ce saint ont été publiés en grec et en latin par Cotelier, *Patres apostolici*, t. II, p. 193; par Ittig., *Bibliotheca Patrum apostolicorum;* par Ruinart, *Act. prim. Mart.* p. 31; ils se trouvent en latin dans le recueil des Bollandistes, *Januarius*, t. II, p. 705).

Q

QUENTIN (Saint).—Les légendes relatives à ce martyr célèbre se trouvent dans divers ouvrages, et notamment dans son *Histoire*, écrite par Claude Delafont (1627, in-8°, 414 pages). Elles racontent qu'après qu'il eut été fouetté inhumainement, les bourreaux terrassés et rendus sans force, un ange le tira miraculeusement de prison; il fut décapité; après le coup sa bienheureuse âme, délivrée des liens du corps, fut vue sortir de son col en forme de colombe blanche comme la neige et d'un libre vol pénétrer dans le ciel.

Le corps fut jeté dans la Somme où il y resta cinquante-cinq ans, puis il s'envola miraculeusement de l'eau et se vit en entier beau et odorant.

S

SEMINARISTE (Légende du).— Mystère nocturne. — En 18.., dans le chef-lieu d'un diocèse du midi de la France, un élève du séminaire avait l'habitude, au mois de septembre, époque des vacances, d'aller faire tous les soirs sa prière à la cathédrale. Pour être plus recueilli, il se mettait dans le confessionnal de la chapelle de la Vierge, et y restait jusqu'à l'heure où le sacristain fermait les portes de l'église. Un jour, qu'il avait fait une longue promenade et était très-fatigué, le sommeil le surprit pendant sa prière, et il s'endormit. Le sacristain vint faire sa ronde, et, lorsqu'il crut tout le monde sorti, il ferma les portes et se retira. Le séminariste, qui n'avait pas été aperçu dans

son obscure retraite, dormait depuis plusieurs heures, sans se douter qu'il fût prisonnier, lorsqu'il fut réveillé subitement par l'horloge qui sonnait minuit. Son premier mouvement fut d'avoir une grande frayeur.

Il faut être juste, sa position n'était pas gracieuse, et telle personne qui rira de sa pusillanimité, en eût éprouvé peut-être des effets plus fâcheux encore. Il n'y a rien de triste et de lugubre comme de se trouver seul, au milieu de la nuit, sous les immenses voûtes d'une cathédrale, surtout lorsqu'on y est retenu contre sa volonté et dans les conditions où se trouvait le héros de notre histoire. Outre qu'il avait été surpris par un réveil subit, il avait la tête vive et l'imagination exaltée; il lui semblait qu'il allait se passer des choses surnaturelles, et qu'il devait s'attendre à d'effroyables visions.

D'ailleurs, le temps était à l'orage, et la lune, cachée par de gros nuages noirs que chassait un vent violent, ne laissait pénétrer à travers les vitraux qu'une lueur douteuse et incertaine. Il ne faisait pas assez obscur pour ne pas distinguer les objets, et pas assez clair pour les voir sous leurs formes réelles. La cathédrale de R... est entourée de chapelles, où l'on remarque un grand nombre de tombeaux d'évêques, dont la partie supérieure est formée par des statues colossales, couchées sur le monument et revêtues des insignes de l'épiscopat; ces statues présentent un aspect triste et sévère, et, même en plein jour, on ne peut se défendre, en les regardant, d'une certaine émotion.

On comprendra facilement que l'esprit du séminariste fut singulièrement frappé par un ensemble de circonstances qui se réunissaient pour augmenter sa frayeur. Les rayons de la lune, par leur lueur incertaine et fugitive, donnaient aux tombeaux une forme étrange et fantastique; le passage continuel de l'obscurité à la lumière rendait encore l'illusion plus complète, en prêtant aux statues une sorte de mouvement. Il lui semblait qu'elles s'animaient, qu'elles se levaient de leur couche de pierre pour se réunir et former une procession fantasmagorique autour de la nef. Il croyait entendre les dalles de l'église se soulever les unes après les autres, pour donner passage aux hauts et puissants seigneurs, aux nobles dames et aux chevaliers des temps passés. Le sifflement monotone du vent à travers les ogives lui faisait l'effet d'une multitude de voix lui criant à la fois : Mortel, que viens-tu faire ici à cette heure funèbre? Ne sais-tu pas que minuit est l'heure des morts? Pourquoi viens-tu nous troubler dans notre sanctuaire? A toi le soleil, à nous les ténèbres; indiscret, tu habiteras désormais avec nous dans nos froids tombeaux! Une sueur froide inondait les membres du pauvre abbé; son affreux cauchemar augmentait avec sa terreur, lorsqu'un bruit plus distinct vint frapper son oreille. Il entendit s'ouvrir la porte de la sacristie, et, au même instant, il vit paraître un ecclésiastique de haute taille, qui s'avançait vers l'autel de la Vierge. Ce prêtre tenait à la main un missel qu'il plaça sur le pupitre; après quoi il alluma les cierges, et disposa tout comme pour offrir le divin sacrifice. Cela fait, il retourna vers la sacristie, y resta quelques minutes, et revint aussitôt, revêtu des ornements sacerdotaux, et portant le calice qu'il déposa sur l'autel; puis, il descendit les marches, fit le signe de la croix, et prononça d'une voix sourde les premières paroles de la messe : *Introibo ad altare Dei...* Il fit une pause, recommença par trois fois, et, voyant que personne ne lui répondait, il leva les yeux au ciel, poussa un cri étouffé, remonta les marches de l'autel, éteignit les cierges, emporta le calice, et se dirigea du côté de la sacristie, en récitant d'une voix lamentable les premiers versets du *Miserere*. Le bruit de ses pas et le son de sa voix mêlée de sanglots, résonnaient d'une façon lugubre sous les voûtes sonores; la porte de la sacristie se referma, les mille échos de la vieille cathédrale répétèrent ce dernier bruit, et tout rentra dans le silence.

Quel pouvait être ce prêtre qui venait au milieu de la nuit dire sa messe dans la cathédrale? Par où avait-il pu s'introduire dans la sacristie, dont les fenêtres étaient garnies d'énormes barreaux de fer, et les portes fermées par de triples serrures? Il y avait là évidemment quelque chose d'extraordinaire. D'ailleurs, sa maigreur extrême, la pâleur livide de sa figure, l'expression indéfinissable de son regard, la souffrance profonde dont étaient empreints tous ses traits, les sanglots, les gémissements étouffés qui sortaient de sa poitrine, tout cela avait l'air surnaturel. Le jeune abbé tâchait en vain d'expliquer ce qu'il venait de voir; plus il faisait de suppositions, plus il sentait qu'il s'éloignait de la vérité.

Une idée le poursuivait au milieu de toutes les autres, c'était le regret de ne s'être pas avancé au pied de l'autel pour servir cette messe mystérieuse. Au premier abord, sa frayeur et son étonnement l'avaient empêché d'en avoir la pensée; maintenant qu'il avait recouvré la plénitude de son calme et de sa raison, il se promettait bien de réparer, si cela était possible, la faute qu'il croyait avoir commise. Mais il ne voulait rien faire sans l'avis de son supérieur. Cependant le point du jour commençait à paraître, et avec lui arriva le sacristain, qui vint sonner l'*Angelus* et ouvrir les portes.

Un instant après, le jeune lévite sortait de la cathédrale, sans être aperçu, et se dirigeait vers le séminaire. Il y trouva le supérieur, homme instruit et vénérable, à qui il raconta ce qui lui était arrivé. Le vétéran du sacerdoce réfléchit au récit de son élève, dont il connaissait la solide piété, et après lui avoir fait de nombreuses questions pour s'assurer que le fait qu'il venait de lui confier n'était pas le résultat d'une hallucination mentale, il l'encouragea dans le projet de

passer la nuit prochaine dans l'église, pour voir si la même scène se renouvellerait, et il lui conseilla, si le prêtre mystérieux revenait à l'autel, de lui servir la messe.

La nuit suivante, le séminariste se laissa donc enfermer, comme la veille, dans la cathédrale. Il avait eu soin, pour se préserver des visions qui eussent, comme la première fois, assailli son esprit, de se munir d'un livre de prières, d'un briquet et de deux bougies, et aussitôt que l'église fut déserte, il se procura de la lumière; puis, confiné dans son confessionnal, il fit de saintes prières.

Son esprit était parfaitement calme, sa prière lui donnait tout le courage dont il avait besoin, et il attendait avec patience l'heure des morts. Enfin, minuit sonna, il éteignit sa lumière, et se prépara sans crainte aux événements.

Il y avait à peine une demi-heure que les douze coups du beffroi s'étaient fait entendre, lorsque la porte de la sacristie s'ouvrit, comme la nuit précédente; le prêtre mystérieux vint préparer l'autel, alluma les cierges, alla se revêtir des ornements sacerdotaux, revint et prononça les premières paroles du saint sacrifice : ***Introibo ad altare Dei.—Ad Deum qui lœtificat juventutem meam***, répondit le séminariste, qui avait quitté sa retraite pour venir se mettre à genoux au pied de l'autel.

Le prêtre tressaillit, une ineffable joie inondait son visage, sans qu'il se passât rien d'extraordinaire. Lorsqu'elle fut terminée, le célébrant se mit à genoux, récita le psaume ***Lœtatus sum***, et, se retournant ensuite vers le séminariste, il lui dit ces paroles :

« Jeune homme, c'est Dieu qui vous a envoyé en ces lieux pour mettre fin à mes souffrances. Il y a vingt ans, j'ai quitté la vie, et depuis je souffre en purgatoire, parce que, pendant ma vie, j'avais manqué par négligence d'acquitter une messe pour un trépassé; la justice divine m'en a puni, et les portes du ciel devaient être fermées pour moi jusqu'au jour où ma dette serait payée. Je suis venu ici toutes les nuits pour célébrer le divin sacrifice, et il ne m'avait pas encore été permis de le faire. Grâce à Dieu et à vous, le sacrifice vient d'être offert, les portes du ciel me sont ouvertes. Un service comme celui que vous venez de me rendre ne doit pas être perdu. Votre foi est vive, votre âme est pure; cette vie est un dur esclavage; dans trois mois vous en serez délivré; je viendrai moi-même vous recevoir à l'entrée de la cité sainte. Allez en paix. »

Quand il eut prononcé ces paroles, il se dirigea vers la sacristie, en récitant le ***Gloria Patri***; les portes se fermèrent, les mille échos de la cathédrale résonnèrent encore, et tout rentra dans le silence.

Trois mois après, un jeune sous-diacre était sur un lit de douleur à l'infirmerie du séminaire de R..... — Autour de lui veillaient et priaient trois ou quatre lévites. Il était à la dernière extrémité. Un air de béatitude céleste se faisait remarquer sur sa pâle figure. Minuit sonnait..... Au douzième coup de la cloche il expira.... Le séminariste allait rejoindre dans la cité sainte son heureux protecteur, le prêtre mystérieux de la cathédrale. ***Veillées amusantes***, Saulces-Moulin (Ardennes). Callut-Prieur, 1846, in-12, p. 37.

SIMEON L'ANCIEN (Saint). — Sa vie écrite par Théodoret se trouve dans les *Vies des Pères du désert*, 1716, t. II, p. 421, traduites par Arnauld d'Andilly.

Tous les animaux lui obéissaient, il donna deux lions pour servir de guide à des Juifs égarés dans le désert.

R

THEOPHILE (Légende de). — Ajoutons quelques mots à ce qu'on trouve déjà dans le *Dictionnaire* à l'égard de ce récit célèbre au moyen âge. Une sculpture intéressante décore la porte septentrionale de Notre-Dame de Paris et représente en deux bas-reliefs la légende de Théophile. La gravure a reproduit ce monument dans le bel ouvrage de M. Du Sommerard, *les Arts au moyen-âge*, (*Album*, 5e série, pl. XXIII) et dans la *Revue archéologique*, Paris, Leleux, livraison du 15 janvier 1855. Dans ce dernier recueil, la représentation figurée est accompagnée d'une courte notice de M. Guénebaud, p. 622-624. Les divers épisodes de la légende sont reproduits dans cette sculpture qui se partage en quatre scènes. M. Guénebaud les décrit fort heureusement; voici comment il met sous les yeux du lecteur la quatrième scène, l'instant décisif de la légende.

« La sainte Vierge a entendu la prière du pauvre Théophile et accepté son repentir qui sans doute était sincère. Elle paraît tout à coup tenant un glaive dans les mains et qu'elle lève sur Satan, qui, pris au dépourvu, se tient à genoux devant la reine du ciel, le refuge des pécheurs repentants. »

Les trois personnages sont sculptés sur le bas-relief avec une vérité et une verve dignes du XIIIe siècle; la sainte Vierge est surtout remarquable par sa pose, à la fois pleine de noblesse et de fermeté. Satan lève piteusement le bras droit dont la main tient encore le parchemin sur lequel est rédigée l'obligation contractée par Théophile qui attend son sort dans une grande anxiété, mais la sainte Vierge arrache l'acte des griffes de son ignoble adversaire, et Théophile est sauvé. »

La célèbre religieuse du Xe siècle dont nous avons déjà parlé, Hroswitha, a fait de la légende de Théophile le sujet d'un petit poëme de 455 vers, qui a été inséré d'une façon assez incorrecte dans l'édition donnée par Conrad Celtes des œuvres de cette femme remarquable, à Nuremberg, 1502, in-folio, et devenue très rare; il a été reproduit dans

l'ouvrage de M. G. Webbe Dasent, p. 81-941, que nous avons cité. *Théophilus in Icelendic, Low-German and other tongues*, Londres, 1845 8°. Voici le début de cette *hystoria :*

Postquam lux fidei crescens per climata mundi :
Siciliam tenebris errorum solvit ab atris.
Vir satis illustris nutritus partibus illis :
Nobilitate potens : meriti splendore refulgens :
Hicce Theophilus fuerat de nomine dictus.
Puri sacrata tinctus baptismatis unda
Quem devota patrum divinis cura suorum
Obsequiis igitur primis signavit ab annis.

TRAJAN (Légende de). — Une singulière légende, relative à cet empereur, se répandit au moyen âge.

Paul Diacre, dans la Vie de saint Grégoire, raconte que ce pontife avait conçu par la lecture des historiens latins une vive admiration pour les vertus de Trajan. Il se mit en oraison, et sa prière ne tarda pas à sauver des supplices de l'enfer l'âme païenne de l'empereur. Cette tradition se perpétua jusqu'à Dante, qui en recueillit le dernier héritage. Lorsque, dans le *Paradis*, les légions ailées se groupent pour représenter un aigle immense, symbole de la politique gibeline du poëte, Trajan se trouve être une des cinq âmes lumineuses qui forment le sourcil du gigantesque oiseau (694). Seulement, Dante qui, dans le *Purgatoire* (695), regarde ce fait comme le grand triomphe de saint Grégoire, *sua gran vittoria*, semble, dans le Paradis, laisser à Trajan lui-même l'honneur de son salut.

Saint Thomas, dans sa *Somme*, parlant de Trajan et autres, dit : *De omnibus talibus dici oportet quod non erant in inferno finaliter deputati.* (Supplem. quæst. 73, not. 5, and. 5.) On peut d'ailleurs consulter Collius, qui, dans son volumineux traité *De animabus paganorum* (Milan, 1622, in-4°, t. II, p. 104-133), a longuement traité cette question.

Maimbourg (*Histoire du pontificat de saint Grégoire*, Paris, 1686, t. II, p. 52), s'exprime ainsi à cet égard :

« Il y a tant de choses et tant de différentes circonstances qu'on ne peut nullement accorder dans une fable si mal fabriquée, qu'il n'y a presque personne aujourd'hui qui ne la rejette. Et c'est, à mon avis, ce que devraient faire ces théologiens qui se sont donné fort inutilement la peine de chercher les sujets d'expliquer comment on doit entendre cette délivrance de l'âme de Trajan.»

V

VERONIQUE. — Sur le voile sacré conservé à Rome dans l'église Saint-Pierre, *voyez* une note insérée dans l'ouvrage de l'abbé Gaume, *les Trois Romes*, t. II, p. 698. On possède une excellente dissertation sur la vérité de cette tradition et l'authenticité de cette image dans la *Biblioth. eccles.* de Zinelli, t. III, p. 263, édit. de Venise, 1840, in-8°.

VIRGILE. — Le moyen âge fit de Virgile un enchanteur, et il entassa sur son compte des récits fabuleux étrangers aux légendes chrétiennes. On suppose toutefois que saint Paul, ayant lu les vers de la 4e églogue,

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo....

reconnut dans Virgile l'annonce de la venue du Messie, et fit un voyage dans le but de le convertir; malheureusement le poëte était mort quand l'Apôtre arriva; saint Paul ne put qu'exprimer ses regrets. Le souvenir de cette tradition se conserva longtemps à Mantoue; on y chantait au XVe siècle, le jour de la fête de saint Paul, un hymne où se trouvaient ces vers, cités par Bettinelli, *Risorgimento d'Italia*, t. II, p. 18, note :

Ad Maronis mausoleum
Ductus, fudit super eum,
Piæ rorem lacrymæ.
Quem te, inquit, reddidissem
Si te vivum invenissem,
Poetarum maxime.

M. Edelestane du Méril, auquel on doit un bien savant travail sur la légende de Virgile (*Mélanges archéologiques et littéraires*, 1850, p. 425-498), cite un passage qui se trouve dans quelques manuscrits du XIIIe siècle de l'*Image du monde*, poëme :

Après la mort Virgile avint
Que saint Pol à Rome s'en vint,
Qui moult sut des ars de clergie,
Ainz qu'il créust le filz Marie;
Dont maint Juys et maint payen
Converti et torna à bien.
Quant il fut venu en la vile
Et il seut la mort de Virgile,

(694) *Paradis*, chant XX. Voici la traduction de M. Artaud : « Trajan reprit son corps en enfer, où l'on est endurci dans le mal; et ce fut le fruit de sa vive espérance, de cette vive espérance qui ne cessa de prier Dieu et parvint à l'apaiser. L'âme glorieuse dont je te parle, réunie à son corps pour quelque temps, crut fermement en celui qui pouvait la sauver, et en croyant s'enflamma d'un tel amour qu'après sa seconde mort, elle obtint de venir dans cette sphère. »

(695) Ch. X : « Grégoire, frappé de la vertu de cet empereur, obtint en le sauvant une haute victoire. » (Traduction de M. Artaud.) Transcrivons la note sur ce passage de Grangier, qui donna, à la fin du XVIe siècle, une traduction peu estimée de *la divine Comédie*.

« Pour entendre cecy il faut savoir, que Grégoire le Grand, un jour lisant la vie de Trajan, se meit pour les singulières vertus qui furent en ce brave empereur à déplorer sa condition, veu qu'ayant été payen il ne pouvoit être sauvé. Lors entrant dans une église, il pria Dieu si dévotement pour l'âme de Trajan, que soudain il eut révélation comme Dieu avoit exaulcé ses prières et que Trajan étoit délivré des peines de l'enfer. Mais il lui fut enjoinct de ne plus prier pour un infidèle ou payen. Les uns tiennent cecy pour une fable, mais Damascenus le récite comme hystoire véritable. »

Qui mort estoit novelement,
Si l'en pesa moult durement,
Quar moult convertir le vousist
Par son sens dont bien maint féist
Lors quist ses livres ou il sot
Et trova en l'un un haut mot.
De la plus bele prophecie
C'oncques fust de païen oïe,
De la venue de Jhesu-Crist
Qu'il meismes avoit escrit :
Que une novele lignie
S'estoit du ciel-haut abessie,
Et la Virge estoit jà venue
Qui en rendroit la terre drue.
Quand saint Pol eut leu cel mot,
Se dist de Virgile un tel mot :
Ha ! se ge t'eusse trouvé
Que ge t'eusse à Dieu donné !

Le même savant ajoute :

« Suivant un ordinaire du diocèse de Rouen, on y chantait le jour de Noël : *Maro, Maro, vates gentilium, da Christo* (*testimonium*); *Virgilius, in juvenili habitu, bene ornatus, respondebat : « Ecce polo demissa solo.* » A plus forte raison Virgile figurait-il dans les mystères de la Nativité avec les sybilles et les autres prophètes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui avaient annoncé la venue du Sauveur. On lit dans un des plus anciens, dont le manuscrit paraît remonter jusqu'au XIe siècle :

Vates, Maro, gentilium,
Da Christo testimonium.
Et Virgile répondait :
Ecce polo demissa solo,
Nova progenies est.

W

WETTIN (Légende de). — La vision de Wettin, religieux du couvent d'Augie-la-Riche, écrite en 824 par l'abbé Hette, fut découverte par Baluze dans un ancien manuscrit, et Mabillon l'inséra dans les *Acta SS. ord. S. Benedicti*, Venise, 1733, in-fol., t. V, *p*. 238. En voici l'analyse d'après un critique moderne (696) :

Wettin, malade, était dans son lit, lorsqu'il vit entrer un démon sous la forme d'*un clerc noir et sans yeux;* une troupe de diables l'accompagnait, portant des armes et des instruments de supplice; mais plusieurs personnages vénérables, habillés en moines, vinrent bientôt les chasser. Alors apparut au fond du lit de Wettin un ange environné de lumière et vêtu de pourpre qui l'appelait d'une voix douce. Wettin obéit, et il fut emporté jusque sur de très-hautes montagnes de marbre. Le long de cette vaste chaîne coulait un fleuve de feu où étaient plongés une infinité de pécheurs. Des seigneurs expient d'une façon singulière leurs rapines et leurs vols. Tous les objets qu'ils ont pillés sont successivement déposés devant eux, et les coupables sont forcés de les mâcher et de les avaler, quels qu'ils soient. Charlemagne est au nombre des suppliciés; il expie momentanément la liberté de ses mœurs. Après avoir contemplé ces lieux consacrés aux châtiments, Wettin obtint de parcourir le paradis; il s'éveille ensuite de son assoupissement, raconte à ses frères ce qu'il a vu et rend le dernier soupir

Z

ZOZIME (Saint). — Evagre, dans son *Histoire ecclésiastique*, l. VI, ch. 7, raconte un des traits merveilleux dont fut grossie l'histoire de ce solitaire. Allant à Césarée, et conduisant un âne qui portait son bagage, il rencontra un lion, qui s'élança sur l'âne, l'emporta dans une forêt voisine et le dévora. L'ermite suivit la bête féroce et lui dit : « Je ne peux achever ma route, car je ne suis ni assez jeune ni assez fort pour porter mon bagage; il faut donc que tu le portes et que tu renonces pour un peu de temps à ta férocité naturelle. » Le lion témoigna par ses caresses qu'il était prêt à se soumettre à la volonté du pieux solitaire, et portant le bagage sur son dos, il se rendit jusqu'aux portes de Césarée.

(696) Labitte, *la divine Comédie avant Dante* (*Revue des Deux-Mondes*, t. XXXI, 1842, p. 719). Valafrid Strabo a mis en vers cette légende.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

—

C

D

E

K

L

M

N

—

SUPPLÉMENT.

FIN.

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

